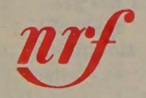

School of Theology at Claremont
1001 1384223

BIBLIOTHÈQUE
DE LA PLÉIADE

La Bible

ÉCRITS INTERTESTAMENTAIRES

ÉDITION PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
D'ANDRÉ DUPONT-SOMMER ET MARC PHILONENKO
AVEC LA COLLABORATION DE DANIEL A. BERTRAND,
ANDRÉ CAQUOT, PIERRE GEOLTRAIN, JEAN HADOT,
ERNEST-MARIE LAPERROUSAZ,
VALENTIN NIKIPROWETZKY,
BELKIS PHILONENKO-SAYAR, PIERRE PRIGENT,
JEAN RIAUD, JEAN-MARC ROSENSTIEHL,
FRANCIS SCHMIDT, ANDRÉ VAILLANT



GALLIMARD

CE VOLUME CONTIENT :

Pseudépigraphes de l'Ancien Testament

I. HÉNOCH

II. JUBILÉS

Textes traduits, présentés et annotés par André Caquot

III. TESTAMENTS
DES DOUZE PATRIARCHES

Texte traduit, présenté et annoté par Marc Philonenko

IV. PSAUMES DE SALOMON

Texte traduit, présenté et annoté par Pierre Prigent

V. TESTAMENT DE MOÏSE

Texte traduit, présenté et annoté par Ernest-Marie Laperrousaz

VI. MARTYRE D'ISAÏE

Texte traduit, présenté et annoté par André Caquot

VII. ORACLES SIBYLLINS

Texte traduit, présenté et annoté par Valentin Nikiprowetzky

VIII. APOCALYPSE GRECQUE DE BARUCH

Texte traduit, présenté et annoté par Jean Riaud

IX. LIVRE DES SECRETS D'HÉNOCH

Texte traduit, présenté et annoté
par André Vaillant et Marc Philonenko

X. LIVRE DES ANTIQUITÉS BIBLIQUES

Texte traduit, présenté et annoté par Jean Hadot

XI. QUATRIÈME LIVRE D'ESDRAS

Texte traduit, présenté et annoté par Pierre Geoltrain

XII. APOCALYPSE SYRIAQUE DE BARUCH

Texte traduit, présenté et annoté par Jean Hadot

XIII. JOSEPH ET ASÉNETH

XIV. TESTAMENT DE JOB

Textes traduits, présentés et annotés par Marc Philonenko

XV. TESTAMENT D'ABRAHAM

Texte traduit, présenté et annoté par Francis Schmidt

XVI. APOCALYPSE D'ABRAHAM

Texte traduit, présenté et annoté par
Belkis Philonenko-Sayar et Marc Philonenko

XVII. PARALIPOMÈNES DE JÉRÉMIE

Texte traduit, présenté et annoté par Jean Riaud

XVIII. VIE GRECQUE D'ADAM ET ÈVE

Texte traduit, présenté et annoté par Daniel A. Bertrand

XIX. APOCALYPSE D'ÉLIE

Texte traduit, présenté et annoté par Jean-Marc Rosenstiehl

Index des noms propres
Index thématique
par Jean-Marc Rosenstiehl

AVANT-PROPOS

La Bibliothèque de la Pléiade s'est ouverte à la Bible. En deux tomes successifs, le premier en 1956 et le deuxième en 1959, Édouard Dhorme, *assisté de quelques collaborateurs, a donné une traduction des écrits de la Bible hébraïque et des deutérocanoniques, suivie de notes riches et de valeur. Le Nouveau Testament a été traduit en 1971. Entre l'Ancien Testament et le Nouveau Testament vient s'insérer aujourd'hui un troisième tome, celui des* Écrits intertestamentaires.

L'existence du volume et le titre qu'il porte demandent quelques explications. André Dupont-Sommer en eut l'initiative. Il pensait, depuis longtemps, qu'il était nécessaire de publier les pseudépigraphes de l'Ancien Testament et de donner au lecteur de langue française un ouvrage comparable à ceux qui existaient en langue anglaise ou allemande. La découverte des manuscrits de la mer Morte lui fit préciser son dessein.

Dès 1950, Dupont-Sommer avait affirmé avec une parfaite netteté l'origine essénienne des documents que l'on venait de mettre au jour et il avait aussitôt reconnu, avec une extrême pénétration, qu'il fallait attribuer à l'essénisme nombre des pseudépigraphes antérieurement connus. Il écrivait alors : « Outre les Jubilés *et* Hénoch, *je suis convaincu qu'il faut rapporter également à la secte de la Nouvelle Alliance — en même temps qu'aux Esséniens — bien d'autres écrits figurant parmi les pseudépigraphes de l'Ancien Testament : notamment*

les Testaments des douze patriarches, *auxquels l'*Écrit de Damas *fait maintes fois allusion, l'*Assomption de Moïse, *les* Psaumes de Salomon, *voire même certains des apocryphes. Toutes les questions de critique littéraire et historique relatives à cette littérature sont à reprendre entièrement. Il y a là toute une masse de documents dont l'étude historique présentait des difficultés extrêmes, tant les allusions qu'ils renferment demeuraient pour la plupart indéchiffrables. Maintenant, l'histoire religieuse des deux derniers siècles avant notre ère s'éclaire de lumières nouvelles ; maintenant, mille détails, dans les écrits de cette période, deviennent intelligibles, émergeant enfin du chaos*[1]. »

*Il fallut près de dix ans pour qu'un projet prît corps. Le 11 juin 1959 se réunissait autour d'André Dupont-Sommer, dans l'hôtel des Éditions Gallimard, toute une équipe. L'idée neuve d'André Dupont-Sommer, tirée des découvertes récentes, était de rassembler en un seul et même volume les principaux écrits qoumrâniens et les pseudépigraphes les plus importants. Les écrits nouvellement découverts et les textes anciennement connus s'éclaireraient mutuellement. Ce n'était pas céder à quelque « panessénisme », certainement fort critiquable, mais regrouper des textes qui appartenaient à une même famille. Les pseudépigraphes, que le judaïsme rabbinique avaient rejetés parce qu'ils lui étaient étrangers, retrouvaient, les uns, dans l'essénisme leur milieu d'origine ; les autres venaient s'inscrire dans une mouvance essénisante ; quant aux écrits qui semblaient ne pas devoir être replacés dans le courant essénien, ils se situaient dans une perspective nouvelle. L'appellation « écrits intertestamentaires », utilisée par les critiques anglais et américains pour désigner les pseudépigraphes de l'Ancien Testament, était retenue et étendue aux textes de Qoumrân. Cette dénomination n'est pas sans ambiguïté, car elle pourrait laisser croire que ces écrits sont tous plus récents que les livres de l'Ancien Testament et tous plus anciens que les livres du Nouveau Testament. Il n'en est rien. Certaines parties d'*Hénoch *sont plus anciennes que le livre de* Daniel, *certains pseudépigraphes sont plus récents que les écrits*

1. *Aperçus préliminaires sur les manuscrits de la mer Morte*, Paris, 1950, p. 115-116.

les plus tardifs du Nouveau Testament. Chronologiquement, les Écrits intertestamentaires *empiètent donc à la fois sur les limites de l'Ancien et du Nouveau Testament.*

Soulignons que les « écrits intertestamentaires » ici retenus le sont par un choix que nous croyons judicieux, mais qui reste empirique. Des textes qoumrâniens toujours inédits auraient dû y figurer. Les dimensions déjà importantes du présent volume ou les circonstances n'ont pas permis d'accueillir des pseudépigraphes comme le Quatrième livre des Maccabées. *Cependant, par sa conception d'ensemble, comme par son contenu, ce volume n'a pas d'équivalent en français ou en toute autre langue.*

Faut-il préciser, pour dissiper tout malentendu, que le tome III de la Bible de la Pléiade ne prétend à aucune valeur canonique? Il ne relève ni de la Synagogue ni d'aucune Église. Dupont-Sommer aimait à en parler comme de la « Bible de l'humaniste ».

La parution des Écrits intertestamentaires *était prévue pour 1970. Il aura fallu plus d'un quart de siècle pour conduire à son terme une aventure littéraire dont on a pu penser, un moment, qu'elle était sans issue.*

En 1977, voyant que l'entreprise était loin d'être achevée, André Dupont-Sommer me demandait d'en prendre, à côté de lui, la direction, en sorte que, quoi qu'il arrivât, elle fût menée à bonne fin. En 1977, mourait André Vaillant, puis, en 1983, Valentin Nikiprowetzky et, la même année, André Dupont-Sommer. Il avait pu retoucher, ici ou là, les traductions qu'il avait données des grands textes qoumrâniens dans Les Écrits esséniens découverts près de la mer Morte, *mais n'avait pas eu le temps de traduire le* Rouleau du Temple. *Cette lacune a pu être comblée grâce à M. André Caquot, professeur au Collège de France, qui avait fait une remarquable traduction de ce texte capital. L'Introduction générale que Dupont-Sommer voulait donner au volume n'était pas rédigée. Il est vite apparu que nous ne serions pas trop de deux pour faire ce qu'André Dupont-Sommer eût fait seul. M. André Caquot a aussitôt accepté de tracer le cadre historique où se placent les « écrits intertestamentaires » et il a bien voulu faire l'introduction aux textes de Qoumrân; je me suis chargé de l'introduction aux pseudépigraphes. Ni l'un ni l'autre, nous n'avons, sans*

doute, su dire ce que Dupont-Sommer aurait dit et l'Introduction générale n'a pas l'unité qu'elle aurait eue si elle avait été écrite par un seul auteur. On admettra, enfin, que sur des questions difficiles et délicates, il y ait eu, entre les différents collaborateurs, quelques nuances ou divergences d'appréciation. Le lecteur attentif les percevra. Ces disparates sont le prix d'une nécessaire liberté et, loin de nuire à l'unité du volume, elles en font la richesse. Il y a donc, d'une certaine façon, plusieurs livres dans le livre.

La publication du troisième tome de la Bible de la Pléiade, comme il est convenu de l'appeler, n'eût pas été possible sans la patience des Éditions Gallimard et la confiance du directeur de la collection, M. Pierre Buge. Les collaborateurs ont été soumis, eux aussi, à rude épreuve, au fil des années, et amenés à remettre plusieurs fois sur le métier leur ouvrage. Enfin, Mme Hélène Lozachmeur m'a apporté une aide précieuse dans la préparation du manuscrit et lors de la correction des épreuves.

Ce volume longtemps attendu met à la disposition du public cultivé, soucieux de mieux comprendre les Écritures juives et chrétiennes, une vaste littérature, riche d'exégèses, de doctrines et de spéculations. Le corpus intertestamentaire est de la plus haute importance pour l'intelligence de l'Ancien Testament qu'il prolonge et pour celle du Nouveau Testament qu'il annonce.

MARC PHILONENKO.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

APERÇU HISTORIQUE

Qu'elle ait été rédigée dans l'une des langues palestiniennes (hébreu, araméen) ou en grec, dans la communauté juive d'Égypte, ou qu'elle ne soit plus connue que par des traductions ou des traductions de traduction conservées dans des chrétientés orientales pour la plupart, la littérature, dont on va lire les représentants les plus significatifs, est dans une large mesure une réponse à des défis de l'histoire. C'est parce que se sont trouvées menacées ou bouleversées par les hasards de l'histoire des institutions tenues pour garantes de l'existence même d'Israël qu'ont été conçues des espérances ou élaborées des utopies destinées à compenser les déceptions infligées par les événements. Même si les auteurs de ces écrits ont été éloignés et même, d'après certains indices, rejetés par les autorités de leur nation, ils se sont constamment sentis solidaires du destin de celle-ci, avec d'autant plus d'intensité qu'ils se tenaient eux-mêmes pour l'Israël véritable, en s'opposant à l'apostasie des masses et des autorités constituées, qu'ils voyaient en leur groupe l'héritier des promesses de Dieu et l'authentique partenaire de son alliance. Dans leur esprit, leur propre histoire continuait celle du peuple élu. Prenant à leur compte toute l'histoire sainte, ils ne manquent pas d'y faire référence et vont jusqu'à intégrer dans leur théologie de l'histoire des événements récents, jugés par eux importants, auxquels ils font des allusions plus ou moins précises. Il suffit de lire parmi les textes de Qoumrân, le début

*de l'*Écrit de Damas, *et les* Commentaires bibliques *pour voir la part donnée à la réflexion sur l'histoire. Pour ne citer qu'un pseudépigraphe,* I Hénoch, LXXXIII-CX *présente sous forme de révélation un véritable résumé des vicissitudes d'Israël jusqu'à l'âge de l'auteur avant d'exposer sa vision de l'avenir.*

Pour aider à comprendre la lettre même de quelques passages et pour suggérer quelle a pu être la fonction de cette littérature, on croit bon de rappeler d'abord les grandes étapes de l'histoire d'Israël au tournant des âges, quitte à revenir sur le temps où furent conçus les derniers livres de l'Ancien Testament.

La domination grecque.

La domination des Perses achéménides semble avoir valu à la Judée deux siècles de tranquillité, les Ve *et* IVe *siècles avant J.-C. La Judée n'est alors qu'une province modeste, sans aucune importance économique, privée de débouché sur la mer et à l'écart des routes commerciales qui innervent un monde unifié et pacifié. L'autorité perse y est représentée par un gouverneur dépendant du satrape régissant les territoires à l'ouest de l'Euphrate. Les espoirs de restauration monarchique et ceux d'un retour à l'indépendance, entretenus un moment vers la fin du* VIe *siècle, ont disparu. Mais le célèbre « Édit de Cyrus » de 538 et la prédication en partie couronnée de succès des derniers prophètes, Aggée et Zacharie, ont permis de relever, sous une forme modeste, le Temple détruit en 587 et de rétablir le culte et le clergé l'exerçant. Élément important de l'élite judéenne déportée en Babylonie par Nabuchodonosor, les prêtres avaient conservé et entretenu dans leur exil les traditions nationales et en particulier celles qui concernaient de plus près leur histoire et leurs droits. Au moment du retour, l'œuvre d'Esdras manifeste le triomphe des institutions sacerdotales et d'un clergé qui avait dû pâtir moins que la royauté de l'abaissement de Juda et du coup porté en 587. De la sorte, le clergé est apparu, durant toute l'époque perse, comme le symbole même de la nation et son chef, le grand prêtre, comme l'autorité indigène la plus haute. Ce grand prêtre n'est en fait qu'un prince héréditaire qui ne devait guère sentir le besoin de se distinguer par la science ou la piété : Flavius Josèphe a gardé le souvenir d'incidents peu édifiants survenus au* IVe *siècle dans la famille pontificale (voir*

Antiquités juives, *XI*, VII, *1, 297-301). On n'a cependant pas mis en doute la stabilité de l'institution fondée sur l'idée d'une « alliance éternelle » accordée par Dieu au prêtre Pinekhas (*Nombres, XXV, *12-13), descendant d'Aaron et ancêtre de Sadoq le prêtre de Salomon ainsi que d'une longue lignée de pontifes.*

L'idéologie cléricale imprègne alors la vie religieuse. Le Temple de Jérusalem est le centre de la vie nationale, car il est le lieu de l'indispensable culte expiatoire: le jour du Grand Pardon (yôm kippûr), *le grand prêtre officiant en personne expulse du pays les miasmes que constituent les transgressions de tout ordre accumulées dans l'année. C'est dans cette économie cléricale du sacré que se sont développées une obsession de pureté et une phobie des souillures, matérielles plus encore que morales, qui caractérisent la religiosité des siècles précédant l'ère chrétienne.*

Tout en laissant le judaïsme suivre sa voie propre, la paix achéménide a préservé Jérusalem de l'isolement. Les liens sont maintenus avec la Babylonie d'où était venue la réforme religieuse et où les circonstances avaient imposé une forme nouvelle de culte, centré sur la prière et l'étude, faute de pouvoir participer aux sacrifices du Temple dont on gardait cependant la nostalgie. Le judaïsme a alors subi l'influence de la vieille civilisation babylonienne qui avait peut-être accueilli des apports iraniens. Mais il n'y avait pas non plus de barrière du côté de l'Occident : l'archéologie atteste que, durant l'époque perse, il y avait bien des contacts entre la Palestine et le monde grec.

L'arrivée d'Alexandre, en 332, ne change rien au statut de la Judée. Le Macédonien ne prétendait pas plus helléniser le pays que les Achéménides n'avaient cherché à l'iraniser. La Palestine intérieure restait d'un intérêt médiocre, et si Alexandre a connu des difficultés dans la région, c'est avec Samarie et non avec Jérusalem, ce qui vaut au conquérant une bonne renommée dans l'historiographie juive. Mais la position géographique de la Palestine en fait tout de suite l'objet des convoitises rivales des successeurs d'Alexandre et le théâtre d'un long conflit entre les Séleucides de Syrie et les Lagides d'Égypte. Durant le III*e* *siècle, cinq guerres affecteront le territoire judéen échu au début du siècle à Ptolémée, fils de*

Lagos. Ce ne fut pourtant pas pour le judaïsme une ère de malheur. La rigueur du premier Ptolémée fut atténuée par son fils, Ptolémée II Philadelphe, qui acquit une réputation de judéophile. La légende de la *Lettre d'Aristée* veut que la traduction de la Bible en grec ait été entreprise à son initiative. Il était sans doute utile au roi de connaître la loi de certains de ses sujets, mais cette traduction est devenue utile aux Judéens dont Ptolémée II avait favorisé l'établissement en Égypte comme agriculteurs, militaires ou artisans. Les colons judéens ne s'installèrent pas seulement à Alexandrie, mais dans tout le pays, et certains passèrent en Cyrénaïque. En Judée même, les Lagides semblent avoir fait confiance, plus encore que les Perses, aux autorités locales, clergé et conseil des anciens. Il n'y a pas de gouverneur grec, et la présence de petites monnaies portant en araméen le nom de « Juda » témoigne de la concession d'une certaine autonomie. Le crédit des Judéens dans l'Empire lagide est attesté par la fortune d'un certain Joseph, fils de Tobias et petit-fils, par sa mère, du grand prêtre Onias, devenu fermier général des impôts, alors qu'on est aux débuts de l'économie monétaire. Le premier siècle de contacts prolongés avec l' « hellénisme » ne provoque aucun soubresaut politique ou religieux à Jérusalem, dont les institutions traditionnelles ont été respectées.

La victoire du Séleucide Antiochus III à Panion, en 198, arracha la Judée au pouvoir des Lagides d'Égypte affaibli depuis la mort de Ptolémée IV en 204. La mauvaise réputation laissée par ce dernier, dans le roman qu'on appelle *Troisième livre des Maccabées*, se rattache peut-être à la présence à Jérusalem d'un parti favorable aux Séleucides qui ne manqua pas de faire bon accueil à Antiochus III. Le nouveau maître s'empresse de confirmer la « loi ancestrale » des Judéens et prend des mesures pour réparer le Temple et en préserver la sainteté. Mais ces instructions, dont la teneur est conservée par Flavius Josèphe (*Antiquités juives*, XII, III, 3, 138-144), sont adressées au gouverneur grec de la province dont dépend la Judée. Antiochus III ne manifeste pas la moindre hostilité aux Judéens, mais il ne semble pas avoir tenu compte de la position prééminente du grand prêtre, celui-là même dont le Siracide, bon témoin de l'état d'esprit des milieux aristocratiques de

*Jérusalem, montre le prestige dans son éloge de Simon, fils d'Onias (*Ecclésiastique, L*).*

La crise est née en partie de cette équivoque sur le statut de Jérusalem. Battu par les Romains *en 189 à Magnésie du Sipyle et contraint de leur verser un tribut exorbitant, Antiochus* III *est tenté de s'approprier les trésors des temples de son Empire, car il était d'usage de confier aux temples des dépôts de numéraire. Son successeur, Séleucus IV, suit la même politique. Un épisode célèbre de* II Maccabées *(chap.* III*) raconte la tentative d'Héliodore, ministre de Séleucus IV, pour s'emparer des biens du Temple de Jérusalem. Héliodore semble être intervenu à la faveur d'un conflit entre le prévôt du Temple, Simon, et le grand prêtre Onias III suspect de sympathies envers les Lagides. Les conflits à l'intérieur de la classe dirigeante judéenne atteignent leur paroxysme lorsque Jason, frère d'Onias III, se fait accorder en 175 par Antiochus IV la fonction de grand prêtre moyennant une augmentation du tribut de la Judée. La démarche ne pouvait que discréditer aux yeux du Séleucide la fonction pontificale. En outre, il semble que Jason ait voulu introduire dans l'aristocratie judéenne certaines formes de la civilisation hellénistique sans renoncer à la religion nationale dont il devenait le pontife. C'est ainsi qu'il prit l'initiative d'instaurer à Jérusalem deux institutions aptes à former des citoyens à la mode grecque, le gymnase et l'éphébie. Cette mesure provoqua, immédiatement peut-être, à coup sûr à retardement, l'indignation de milieux conservateurs et de ceux qui étaient moins sensibles à l'excellence des mœurs grecques qu'à l'alourdissement de la fiscalité entraîné par les initiatives de Jason.*

Celui-ci devait être victime du procédé qui lui avait permis d'évincer son frère Onias. En 172, Ménélas, frère de Simon le prévôt du Temple, offre à Antiochus IV d'augmenter le tribut si le roi lui accorde le pontificat. Antiochus IV, toujours à court d'argent, y consent, et Jason est déposé. Le sacerdoce suprême quitte alors pour toujours la glorieuse dynastie de Sadoq, et la rupture est consommée lorsque Ménélas, par sa haine envers cette maison, obtient qu'Onias III soit mis à mort en 170, à l'insu d'Antiochus IV. Les partisans d'Onias III et ceux de Jason se dressent alors contre Ménélas.

Antiochus IV qui doit faire face à de graves problèmes extérieurs, au moment où les Romains l'ont mis en difficulté en Égypte, réagit violemment au mouvement de la population de Jérusalem. Son général Apollonios pénètre dans la ville, installe à proximité du Temple une citadelle où se replient sous la protection des troupes syriennes les Judéens hellénisés et, si l'on en croit I Maccabées, I, interdit à Jérusalem l'exercice du culte traditionnel.

Le « décret persécuteur » de 168 ne nous est pas connu dans sa teneur exacte. Il est très probable que le narrateur très partial de I Maccabées a forcé la note en attribuant à Antiochus IV une volonté de détruire le judaïsme qui n'aurait eu pour mobile que la démesure du roi. Antiochus IV ne semble pas avoir été mu par la perversité que lui a prêtée la littérature édifiante faisant écho à Daniel, VII et XI. Antiochus IV n'a pas agi en propagateur conscient et déterminé de l'hellénisme, ni même en unificateur ou centralisateur de son Empire. Le récit beaucoup plus apprécié aujourd'hui de II Maccabées montre qu'Antiochus IV a voulu briser le soulèvement contre Ménélas qu'il avait quelques raisons de croire dirigé aussi contre lui (voir II Maccabées, V, 11). La répression exacerbe la révolte qui prend une couleur religieuse. Les Livres des Maccabées disent la part qu'y prirent les Assidéens (de l'hébreu ḥâsîdîm), « les pieux », « les fidèles », c'est-à-dire ceux qui poussaient jusqu'au sacrifice de leur vie la loyauté (ḥèsèd) à l'alliance divine. Mais la direction en fut prise par un homme de famille sacerdotale, Juda dit Maccabée, fils de Mattathias et descendant, selon les sources juives, d'un certain Hashmonay, d'où vient le nom d'Hasmonéens donné aux membres de cette famille.

L'ascension des Hasmonéens.

D'abord guérillero, puis chef d'une véritable armée, Juda Maccabée remporte une série de succès sur les troupes gréco-syriennes envoyées par Antiochus IV. À la fin de 165, il parvient à libérer le Temple et y restaure le culte traditionnel, événement commémoré par la fête juive de ḥanukkâh, « l'Inauguration ». Malgré la volonté des Grecs de venir à composition, et en dépit de l'opposition de certains de ses premiers partisans,

Juda ne dépose pas les armes. Après la mort d'Antiochus IV, en 164, le nouveau monarque séleucide, Antiochus V, reconnaît aux Judéens la liberté de s'administrer selon leur loi ancestrale, et le grand prêtre Ménélas paie de sa vie la nouvelle attitude du pouvoir grec. La désignation en 162 d'un nouveau grand prêtre, Alcime, apparaît à beaucoup de Judéens comme une mesure d'apaisement, mais les partisans de Juda Maccabée jettent sur lui le discrédit en le traitant d'agent des Syriens (voir I Maccabées, VII, *20-24). Juda poursuit ses campagnes jusqu'à sa disparition en 160. L'année suivante, Alcime meurt à son tour, et on ignore par qui il fut remplacé, s'il le fut.*

La tête du parti maccabéen est alors prise par Jonathan, frère aîné de Juda. Il surmonte les revers éprouvés par ce dernier à la fin de sa carrière. Apologiste de la maison hasmonéenne, l'auteur de I Maccabées *se complaît à présenter Jonathan sous les traits d'un juge de l'Israël antique (voir* IX, *73). Profitant des crises de la monarchie séleucide et de la guerre civile opposant à Demétrius Ier l'usurpateur Alexandre Balas, Jonathan obtient de l'un l'évacuation des garnisons syriennes de Judée et de l'autre, en 152, le titre de grand prêtre. Le document transcrit en* I Maccabées, X, *8-10 ne dissimule pas que le sacerdoce suprême demeure concédé par le souverain séleucide. Le succès de Jonathan ne fait pas disparaître les tensions et les scissions parmi les Judéens. C'est alors qu'un fils d'Onias* III, *appelé lui aussi Onias (IV), se considérant comme le dernier titulaire légitime du sacerdoce, émigre en Égypte où il fonde à Léontopolis un temple qui était, selon Flavius Josèphe (*Antiquités juives, *XIII,* III, *1, 62-64), la réplique de celui de Jérusalem. Il est évident qu'en accueillant ce prétendant, le roi lagide se ménageait une possibilité d'intervenir en Judée. La division des esprits à cette époque transparaît peut-être dans l'information de Flavius Josèphe (*Antiquités juives, *XIII,* V, *9, 171-173) situant au temps de Jonathan la formation de trois « sectes » qu'il présente comme des écoles philosophiques professant des opinions divergentes sur le Destin, mais qui semblent s'être comportées aussi comme des partis politiques : les Pharisiens, les Sadducéens et les Esséniens.*

Engagé dans les querelles de succession qui ne cessent de traverser la monarchie séleucide sur son déclin, Jonathan

multiplie les interventions militaires, tentant de prendre pied sur la côte méditerranéenne. Il inaugure la politique d'expansion territoriale que ses successeurs ont continuée. En 143, il est traîtreusement éliminé par un usurpateur syrien, Diodote Tryphon. Le frère aîné de Juda Maccabée, Simon fils de Mattathias, est acclamé comme chef par les soldats de Jonathan. Simon s'allie à l'adversaire de Diodote Tryphon, Démétrius II. Celui-ci confirme à Simon le titre de grand prêtre, avec celui d'ethnarque, et il est précisé que cette dignité est héréditaire (« à perpétuité »). Les termes dont use I Maccabées, XIV, *27-47, texte qui est censé transcrire un décret honorifique des Judéens en faveur de Simon, laissent croire qu'on avait conscience de la précarité du pouvoir reconnu à Simon. Il est dit, en effet, que Simon est investi « jusqu'au moment où se lèvera un prophète digne de foi » (verset 41). Ce prophète, vaguement espéré, serait selon toute vraisemblance un nouveau Samuel mettant sur le trône un nouveau David. Malgré cette réserve, l'auteur de* I Maccabées *célèbre dans ce même chapitre (versets 4-15) l'œuvre de Simon avec des accents qu'on peut dire messianiques.*

Comme Jonathan, Simon paya de sa vie son engagement dans les affaires syriennes. En 134, il est attiré dans un guet-apens par un officier d'Antiochus VII, le dernier des souverains séleucides qui ait tenté de redonner du lustre à l'Empire, et il périt avec ses deux fils non loin de Jéricho. C'est sur le récit de cette mort que s'achève I Maccabées, *écrit sous le pontificat du fils de Simon, Jean Hyrcan Ier, à la gloire de sa maison.*

Jean Hyrcan bénéficia plus encore que son père de l'abaissement de l'Empire grec de Syrie. S'il dut d'abord faire des concessions à Antiochus VII, il le fit en allié plus qu'en sujet. Après la mort en Perse, en 128, du roi séleucide, le grand prêtre de Jérusalem reprend l'initiative et passe à l'offensive, entreprenant une conquête systématique de la Palestine et imposant en pays conquis la circoncision et la loi mosaïque. Il s'empare de Samarie, la rivale honnie de Jérusalem, et s'efforce d'étendre la puissance judéenne en direction de la Méditerranée et de la mer Rouge, comme pour reconstituer l'Empire israélite de David et de Salomon grâce à la possession de routes commerciales redevenant avantageuses au moment où les guerres

reprennent entre la Syrie grecque et l'Orient parthe. La judaïsation qu'il impose n'empêche nullement Hyrcan de se conduire en souverain hellénistique, entretenant des troupes mercenaires. Mais le poids de son autorité, les doutes que pouvait inspirer sa légitimité en tant que grand prêtre ont dû lui valoir plus d'une opposition au sein même de son peuple. Ne fit-on pas courir le bruit qu'il était fils d'une esclave, donc inapte au sacerdoce? Selon Flavius Josèphe (Antiquités juives, XII, x, 5, 288-292) les Pharisiens, qui colportaient cette rumeur, étaient les plus jaloux d'Hyrcan, bien qu'il ait été des leurs, et c'est eux qui trouvaient le plus d'audience dans le peuple. Ils exigeaient de lui qu'il se contentât du pouvoir séculier et renonçât au pontificat (donc au contrôle du Temple et de son trésor). Hyrcan aurait alors rallié le parti des Sadducéens.

La nature réelle du pouvoir acquis par Jean Hyrcan en Judée apparaît durant la brève période (104-103) où il fut exercé par son fils et successeur, Juda Aristobule Ier, qui se disait lui-même philhellène : d'après Flavius Josèphe (Antiquités juives, XIII, xi, 1, 301) il prit le diadème royal. Quand il fut remplacé par son frère Alexandre Jannée, le titre de roi apparaît dans les légendes grecques et hébraïques des monnaies judéennes.

Alexandre Jannée a porté à son apogée l'Empire hasmonéen. Il s'est rendu maître de toute la côte méditerranéenne depuis le Carmel jusqu'au seuil de l'Égypte et a guerroyé contre les Nabatéens pour étendre son pouvoir vers le sud-est. Mais plus encore que Jean Hyrcan, Alexandre Jannée s'est heurté à l'hostilité des Pharisiens et des milieux populaires contrôlés par eux. En 95, il était conspué par la foule alors qu'il officiait lors de la fête des Tabernacles. En 93, à la suite d'un revers passager infligé à Jannée par les Nabatéens, une véritable insurrection éclate à Jérusalem. Les Pharisiens révoltés reçurent l'appui de l'un des derniers rois séleucides, Démétrius III. Un moment ébranlé, Alexandre Jannée se ressaisit et répondit par la terreur, faisant crucifier, dit-on, huit cents prisonniers judéens et égorgeant sous leurs yeux leurs femmes et leurs enfants, en l'an 88.

Alexandre Jannée semble avoir éprouvé ensuite le besoin d'apaiser les esprits. Au moment de sa mort, en 76, il lègue

la royauté à sa femme Alexandra Salomé dont le frère était l'un des chefs du parti pharisien et dont les jours ont été auréolés de légende dans la littérature juive qui est l'héritière des traditions pharisiennes. En mettant une femme sur le trône, Jannée se conformait à un usage connu dans les monarchies hellénistiques, mais il accédait en même temps à une revendication des Pharisiens, celle de la séparation des pouvoirs, le sacerdoce ne pouvant être exercé par une femme. C'est le fils aîné de Jannée, Hyrcan II, qui devint grand prêtre. Alexandra Salomé favorisa le parti pharisien en faisant entrer des « sages » laïques dans le conseil des anciens, réservé jusque-là aux membres des grandes familles, préparant ainsi la transformation de ce sénat en ce qu'on appellera le Sanhédrin. Mais les Pharisiens victorieux exercèrent des représailles contre la faction adverse des Sadducéens. Ceux-ci crurent bientôt tenir leur revanche.

La décadence des Hasmonéens. Hérode.

Dès la maladie de sa mère, en 67, le fils cadet d'Alexandre Jannée et d'Alexandra Salomé, Aristobule II, se pose en prétendant à la succession royale, avec l'appui des Sadducéens. Il entendait laisser le pontificat à son frère Hyrcan II. Ce dernier, qu'on dit de caractère faible, aurait peut-être cédé s'il n'avait été poussé à la résistance par un personnage ambitieux et retors, Antipater, qu'Alexandre Jannée avait fait gouverneur d'Idumée. Lié aux Nabatéens, il assure leur secours à Hyrcan II. Aristobule II battu par les Nabatéens est assiégé dans Jérusalem. Mais à la suite de la victoire de Pompée sur Mithridate, la Syrie est tombée au pouvoir de Rome. Les partis antagonistes de Judée cherchent à gagner les Romains à leur cause. Le questeur Emilius Scaurus prend le parti d'Aristobule II. Les partisans d'Hyrcan II en appellent à Pompée. Celui-ci commence par tergiverser, mais s'estimant berné par Aristobule, il reprend les hostilités contre son parti. Aidé par les Pharisiens partisans d'Hyrcan II, il entre en vainqueur à Jérusalem en 63. Tandis que les Sadducéens et les prêtres ralliés à Aristobule sont massacrés, le général romain ose pénétrer dans le Saint des Saints du Temple, mais n'y touche à rien et, bornant là son sacrilège, ordonne lui-même de purifier aussitôt le sanctuaire violé.

Aristobule II est emmené en captivité à Rome. Hyrcan II reprend l'exercice de ses fonctions sacerdotales, mais Pompée lui refuse la royauté. Les remparts de Jérusalem sont abattus; Samarie, les villes de la côte et de la Transjordanie sont soustraites au pouvoir judéen, et plusieurs saluent cet affranchissement en adoptant l'an 63 pour début de leur ère. Réduit à ses districts ruraux, l'État hasmonéen devient tributaire de Rome, sous le contrôle du gouverneur de Syrie.

La paix romaine n'a pas mis fin à l'agitation, Rome intervenant de plus en plus dans les affaires judéennes que le faible Hyrcan II ne peut dominer. Le territoire fut un moment morcelé en cinq gouvernements. Le mécontentement resta latent, et la preuve en est donnée par le bon accueil fait par les Judéens à des tentatives en vue de reprendre le pouvoir menées par les adversaires d'Hyrcan II : Aristobule II lui-même, revenu de Rome, en 56 et, l'année suivante, son fils Alexandre qui mit les Romains en danger. Il y eut encore une révolte contre Rome à la faveur d'une attaque des Parthes en Syrie après la défaite de Crassus en 53.

À partir de l'an 49, le destin de la Syrie et de la Palestine est commandé par les péripéties de la grande guerre civile romaine. Dès la défaite de Pompée à Pharsale, Hyrcan II, toujours guidé par Antipater, fait des avances à César et en tire bénéfice : il se voit confirmé dans son pontificat, alors revendiqué par un autre fils d'Aristobule II, nommé Antigone; il reçoit en sus le titre d'ethnarque héréditaire, tandis qu'Antipater est fait par César citoyen romain et procurateur de Judée. Devenus officiellement alliés du peuple romain, les Judéens peuvent relever les murs de Jérusalem abattus par Pompée. Antipater profite de la faveur romaine pour donner à son fils aîné, Phasaël, le gouvernement de Jérusalem et à son cadet, Hérode, celui de la Galilée.

Après la mort de César en 44, Hérode remplaçant à Jérusalem son frère défunt donne à ses affaires une avance décisive grâce à une brusque incursion des Parthes en Asie Mineure et en Syrie. Cet événement inattendu réveilla en 40 l'agitation judéenne. Antigone, fils d'Aristobule II, obtint l'appui des Parthes qui pénétrèrent en Judée où il gardait des partisans. Victorieux grâce aux Parthes, Antigone se déclare

grand prêtre et roi, reprenant le nom illustre de Mattathias porté par le père de Juda Maccabée, après avoir fait essoriller son oncle Hyrcan II, afin de le rendre à jamais inapte au sacerdoce. Hérode avait eu le temps de se réfugier à Rome. Se posant en serviteur fidèle de la cause romaine, il se fait reconnaître par le Sénat le titre de roi de Judée pour prix de son alliance contre les Parthes. Il revient en Palestine lorsque les Parthes connaissent des difficultés. En 37, il vient à bout d'Antigone qui est livré à Antoine et décapité. C'est à partir de cette année 37 avant J.-C. qu'Hérode a compté ses années de règne.

Avec l'avènement d'Hérode la séparation du pouvoir séculier et de la magistrature religieuse est définitivement accomplie, car le nouveau roi est loin d'appartenir à la caste sacerdotale. Méfiant envers la famille hasmonéenne, il avait d'abord cherché un grand prêtre étranger à celle-ci. Mais Hérode était allié par mariage à cette maison et, cédant à la pression de son entourage, il appela au pontificat le jeune Aristobule (III), son beau-frère, fils d'Aristobule II et d'une fille de Hyrcan II. Le jeune grand prêtre, qui parut avoir conquis le cœur de la foule lorsqu'il officia à la fête des Tabernacles de 35, se noya peu après dans une piscine, et l'on accusa Hérode de cette mort. Traduit devant Antoine, Hérode parvint à se disculper auprès d'un ami aussi fidèle qu'intéressé. L'amitié d'Antoine aurait pu compromettre Hérode après la victoire d'Octave à Actium, en 31 avant J.-C., s'il n'avait été en butte aux ambitions de Cléopâtre qui reprenait contre lui les visées séculaires des maîtres de l'Égypte sur la Palestine et à laquelle Antoine ne refusait rien. Hérode sut se prévaloir auprès d'Octave de sa loyauté envers Rome et obtint l'annulation des donations faites par Antoine à Cléopâtre ainsi qu'un agrandissement de son territoire. L'année même d'Actium, Hérode avait triomphé des Nabatéens dont la puissance commençait à péricliter du jour où l'Égypte tombait dans l'Empire romain.

À la tête d'un royaume allié de Rome, ayant ses lois, son armée et ses finances propres, préservé de tout danger extérieur, jouissant de la confiance d'Octave Auguste qui agrandit encore son royaume, disposant d'une fortune immense, soucieux du bien public et de la mise en valeur du pays, Hérode a valu à la

Palestine judéenne un moment de grandeur. Les monuments qu'il a laissés en témoignent. On doit à Hérode la fondation de villes neuves comme Césarée, Sébasté-Samarie et de forteresses (Masada, Machéronte, l'Hérodium). À Jérusalem même, il fait édifier la forteresse Antonia à proximité du Temple pour en surveiller l'activité et garder les habits sacrés sans lesquels le grand prêtre ne pouvait officier. Surtout, il entreprend en 19 avant J.-C., la reconstruction du Temple, sans en interrompre le culte. Car cet helléniste convaincu, dont les monnaies ne portaient que des légendes grecques, qui n'a pas hésité à doter Jérusalem d'un hippodrome et d'un théâtre et à favoriser dans certaines de ses villes le culte impérial romain, a cherché à flatter l'orgueil national et religieux des Judéens. Ses efforts en ce sens n'ont cependant pas pu triompher d'adversaires intransigeants. Les dernières années d'Hérode, assombries par des drames familiaux, ont vu se ranimer une violente opposition pharisienne. Il ne semble pas que les agitateurs aient tout à fait atteint leur but et que les émois populaires aient eu l'ampleur espérée; la masse avait probablement conscience des bienfaits d'un despotisme éclairé.

De la mort d'Hérode à la chute de Jérusalem.

À la mort d'Hérode, en 4 avant J.-C., son royaume est partagé entre ses héritiers. Mais Archélaos, auquel devait revenir dans l'esprit d'Hérode le titre royal, est trop jeune pour résister à l'assaut des revendications qui se déchaînent. Archélaos se heurte à l'ambition de son frère Hérode Antipas, maître de la Galilée, à l'opposition des rigoristes préférant une administration directe par les Romains et à celle des cités de statut grec qui demandent leur affranchissement. Si Auguste finit par ratifier le testament d'Hérode, c'est en ne laissant à Archélaos que le titre d'ethnarque et en relevant ses cohéritiers de tout devoir d'obéissance. Cette crise de succession coïncide avec un accroissement d'agitation qui nécessite l'intervention directe des Romains, et la propagande nationaliste des rigoristes s'en trouve favorisée. Archélaos, incapable de rétablir le calme, est accusé à Rome et destitué en l'an 6 de notre ère.

La Judée et la Samarie sont alors soumises à l'autorité du légat impérial de Syrie représenté par un préfet ou procurateur

de rang équestre résidant à Césarée. Ce régime est celui que les Romains *réservaient aux plus difficiles de leurs provinces. À Jérusalem, il n'y a plus désormais d'autorité nationale capable de contrebalancer le pouvoir étranger. Le pontificat — dont Hérode avait précipité l'abaissement — est à la discrétion des représentants de* Rome. *Ceux-ci prennent certes quelques ménagements : le culte impérial n'est pas imposé à Jérusalem, les monnaies de bronze frappées sur place (à la différence des monnaies d'or et d'argent) ne portent pas d'effigie. Mais les préfets romains, qui, au début, se succèdent rapidement, ne pensent qu'à s'enrichir. La lourdeur de l'impôt et l'humiliation se conjuguent pour renforcer un mouvement d'opposition irréductible qui trouve dans le vieux thème biblique de la royauté de Dieu la justification idéologique de sa haine de César. La passion de la liberté unie à la conviction que Dieu est le seul Seigneur constitue, selon Flavius Josèphe (*Antiquités juives, *XVIII, 1, 6, 23), la philosophie de Juda le Galiléen en qui l'on voit le maître du mouvement zélote.*

Le règne de Tibère à Rome *(14-33) produisit une amélioration sensible de l'administration romaine en la personne de Ponce Pilate qui résida une dizaine d'années à Césarée, unissant l'efficacité à la rigueur. L'apaisement qu'il apporta permit à Vitellius, gouverneur de Syrie, qui fut bien accueilli à Jérusalem lors de la Pâque de l'an 37, d'alléger les taxes et de rendre au grand prêtre la libre disposition des habits sacrés indispensables à sa fonction. L'avènement de Caligula, puis celui de Claude, en 40, permirent à un petit-fils d'Hérode, Agrippa, qui avait été élevé à* Rome, *de reconstituer pour un temps le royaume de son aïeul.* Re*prenant la politique d'Hérode, il sut mieux que lui flatter le nationalisme populaire en observant rigoureusement la religion nationale et en recherchant l'approbation des Pharisiens, au point que la Mishna (*Bikkûrîm, III, *4) garde un souvenir pittoresque de sa piété.*

La mort d'Agrippa en 44 ouvre un nouveau temps de troubles, malgré la bonne volonté de l'empereur Claude. La rébellion contre les Romains *devient endémique à la faveur d'une crise économique : les brigandages se multiplient, et des extrémistes appelés « sicaires » répandent la terreur. Les fanatiques ne luttent pas seulement contre les* Romains, *mais*

aussi contre les résidents non juifs et les Samaritains. Le faible Agrippa II, fils d'Agrippa, titulaire du petit royaume de Chalcis, mais aussi chargé par Rome de désigner les grands prêtres, n'apparaît plus que comme une créature de l'oppresseur. La déplorable gestion du procurateur Gessius Florus et des mesures provocatrices achèvent de pousser les esprits exaspérés. En l'an 66, un poste romain est attaqué à Masada ; en même temps, le clergé du Temple refuse d'accomplir les sacrifices réguliers pour l'empereur. Les Romains voient là les signes d'une rébellion concertée et décident l'intervention militaire.

Après une défaite des troupes envoyées par le gouverneur de Syrie, Jérusalem crut avoir recouvré l'indépendance, sous la conduite de son grand prêtre et d'un chef militaire. Mais le jeu des factions la déchire. L'empereur Néron se décide à envoyer Vespasien dont les premiers succès ne font qu'exacerber le fanatisme des Zélotes et minent la résistance nationale. Nombre de Judéens aisés et modérés, dont le plus connu est Flavius Josèphe, passent alors du côté des Romains. En 69, Vespasien, acclamé comme empereur sur le théâtre des opérations, laisse le commandement à son fils Titus. Celui-ci donne l'assaut final à Jérusalem à la fin de l'été 70. Des combats épars se poursuivent, mais la « guerre juive » prend fin en 74 avec la chute de Masada, dernière place forte de la résistance.

Titus n'a usé d'aucune clémence et, pour la première fois, un Romain essaie de saper dans ses bases la religion même. La Judée devient une province sénatoriale, détachée de la Syrie, ce qui permet d'y installer en permanence une légion. Un camp romain s'établit à Jérusalem. Le Temple, détruit au cours des opérations, n'est pas réédifié, et les sacrifices y cessent pour toujours. Si le judaïsme a survécu, ce ne pouvait être que sous la forme préparée par les Pharisiens, celle du culte synagogal fondé sur la prière, l'étude et une remémoration des offices du Temple désormais abolis. Le foyer de ce judaïsme n'est plus Jérusalem, mais Yabnéh, où se serait établi, du temps de la terreur zélote, Yoḥannan ben Zakkay. C'est là que s'élabore le recueil des traditions pharisiennes qui deviendra le canon des Écritures proprement juives.

La Judée a paru domptée, au point que la grande révolte des Juifs d'Égypte qui enflamme la Cyrénaïque et même Chypre

en 115 ne semble guère y avoir retenti. Les cendres de la résistance furent ranimées par Hadrien. Soucieux du bien de ses provinces, intéressé par l'Orient qu'il visite aux alentours de 130 et grand bâtisseur, Hadrien décide de faire élever sur les ruines de Jérusalem une ville nouvelle, Aelia. Déjà choqués par l'édit impérial interdisant, dans tout l'Empire, la circoncision, assimilée à la castration, les Juifs reprennent les armes. Nous n'avons pas sur le déroulement de ce nouveau conflit des informations aussi précises que celles que donne Flavius Josèphe pour la « guerre juive » de 66-74, mais les découvertes de ces dernières décennies dans le sud de la Judée ont apporté des documents plus explicites que les monnaies attestant une « libération d'Israël » et moins suspects que les références littéraires juives ou chrétiennes. La guerre de libération a été conduite par un nommé Ben Kosiba. Les chrétiens l'appellent Bar Kokheba, « le fils de l'étoile », titre révélant un prétendant messianique, par réminiscence de Nombres, XXIV, 17. Les textes juifs reconnaissent cette prétention du guide, et rappellent que le saint docteur Aqiba le salua comme le Messie ; mais ils le nomment Kozeba, « le menteur », pour dénoncer son imposture. Il semble donc qu'à la différence de la « guerre juive », la révolte de 132 ait eu le caractère d'un mouvement messianique.

La révolte fut réprimée en trois ans. Elle s'acheva en 135 avec la prise par les Romains de la place forte de Béther, au sud de Jérusalem. Le judaïsme fut alors persécuté en Judée. Mais les mesures édictées par Hadrien ne pouvaient atteindre la Babylonie devenue un refuge et destinée à abriter un brillant foyer de la vie et de la pensée juives. En Palestine même, la persécution cessa bientôt, quand l'empereur Antonin, en 138, eut aboli les édits d'Hadrien et jeté les bases d'un modus vivendi entre l'Empire et le judaïsme pharisien.

ÉCRITS QOUMRÂNIENS

La découverte et la publication des documents.

De la période dont on vient d'esquisser l'histoire, la Bible hébraïque n'a retenu qu'un livre, Daniel, auquel la Bible grecque ajoute I et II Maccabées, si l'on s'en tient aux écrits

dont le contenu authentifie la date. On n'a jamais douté qu'une partie au moins des pseudépigraphes de l'Ancien Testament ne conservent des traditions, voire des écrits, remontant à cette époque qui a dû voir aussi la première rédaction de textes rabbiniques. Mais des témoignages incontestables, peu suspects d'avoir été déformés par la traduction, ou amplifiés au cours d'une longue transmission, ou adaptés à des idées extérieures ou ultérieures, faisaient défaut sur ce temps avant la découverte des documents de Qoumrân qu'on appela au début « documents de la mer Morte ».

Ce fut d'abord la découverte, en 1947 dit-on, de manuscrits en cuir enfouis dans une grotte du désert de Juda. Les Bédouins qui les avaient trouvés par hasard en vendirent une partie à un ecclésiastique jacobite, qui les vendit à son tour à des Américains, et une autre partie fut acquise par l'Université hébraïque de Jérusalem. Ces manuscrits de la grotte I étaient en assez bon état et furent rapidement publiés. Dès 1950, les Américains Millar Burrows, John C. Trever et William H. Brownlee faisaient paraître un rouleau complet du texte biblique d'Isaïe et le Commentaire d'Habacuc, suivis en 1951 par la Règle de la Communauté. Du côté israélien, un rouleau fragmentaire d'Isaïe, le Règlement de la Guerre et les Hymnes ont été édités en 1954 par Éliézer Sukenik et l'Apocryphe de la Genèse l'a été en 1956 par Nigel Avigad et Yigael Yadin. D'autres fragments moins importants et en moins bon état provenant de la grotte I ont été publiés en 1955 par Dominique Barthélemy et Joseph T. Milik dans le premier tome des Discoveries in the Judaean Desert qui passe pour la publication officielle des écrits de Qoumrân. Parmi ces fragments se trouvent les annexes à la Règle de la Communauté, plusieurs passages de livres bibliques, d'autres textes propres à la secte dont le Livre des Mystères, des fragments de l'original hébraïque du livre des Jubilés et un fragment araméen d'un Testament de Lévi, ce qui prouvait les liens de la bibliothèque de Qoumrân avec les pseudépigraphes de l'Ancien Testament.

La sensation créée par la découverte de 1947 accéléra la chasse aux manuscrits et l'exploration des grottes proches de Qoumrân. La grande majorité des pièces recueillies étant fragmentées et abîmées, la publication en a été beaucoup plus

lente, car un pénible travail de reconstitution des documents est le plus souvent nécessaire. Les morceaux retrouvés dans les grottes II, III, V, VI, VII, VIII, IX, X dites « petites grottes » ont été publiés en 1962 par Maurice Baillet et Joseph T. Milik dans le tome III des Discoveries in the Judaean Desert. Plusieurs de ces documents sont dignes d'être signalés. On a retrouvé de la sorte quelques parties d'un texte hébraïque appelé par convention l'Écrit de Damas que l'on connaissait depuis qu'en 1910 Salomon Schechter avait publié deux manuscrits médiévaux provenant de la synagogue qaraïte du vieux Caire, et cette découverte relançait le débat sur l'origine de ce texte. Quelques lambeaux de la grotte II, en éclairant d'autres de la grotte I, ont permis à Joseph T. Milik de reconnaître la présence à Qoumrân d'un Livre des Géants, rattaché aux écrits d'Hénoch, dont les Manichéens ont longtemps tenu les versions pour canoniques. La grotte V a livré d'importants passages araméens intitulés Description de la Jérusalem nouvelle, esquisse architecturale d'une cité idéale bien quadrillée. C'est de la grotte III que provient un rouleau de cuivre dont le déroulement a été fort laborieux. Le texte ainsi gravé sur cuivre est une énumération de lieux où sont enterrés des trésors. Ce texte a engendré diverses hypothèses, les uns le tenant pour un conte fantastique, les autres pour une liste réelle de cachettes. Les sommes en cause sont si considérables qu'on s'est demandé s'il s'agissait du trésor de la secte ou de celui du Temple de Jérusalem.

La grotte IV explorée à partir de 1952 était l'une des plus riches. Plusieurs des pièces en provenant ont été publiées dans des revues à partir de 1954, ainsi le Florilège, les Testimonia, les Pièges de la femme, le Commentaire de Nahum, le Commentaire du psaume XXXVII. Elles ont été reprises dans le tome V des Discoveries in the Judaean Desert paru en 1968 et signé de John M. Allegro. Ce volume contient d'autres documents très significatifs de l'activité littéraire de la secte, ainsi deux horoscopes cryptographiés et des vestiges d'un écrit parlant des « âges du monde ». Un autre lot important de fragments de la grotte IV forme le tome VII des Discoveries in the Judaean Desert publié en 1982 par Maurice Baillet. Il est riche en fragments de textes hymniques,

tels ceux qui portent le titre mystérieux de Paroles des luminaires. *De nombreux textes de la grotte IV ont été publiés en dehors de la série des* Discoveries in the Judaean Desert. *Il convient de mettre en relief les fragments de l'original araméen de* I Hénoch, *avec la version longue du traité d'astronomie que résument les chapitres* LXXII-LXXXII *du livre éthiopien actuel. Ils ont été publiés en 1976 par Joseph T. Milik. D'autres fragments de la plus haute importance pour l'histoire religieuse n'ont fait jusqu'ici l'objet que de publications préliminaires, ainsi un très curieux horoscope araméen que l'on croit destiné au Messie, une* Prière de Nabonide, *en araméen également, qui pourrait être un parallèle à l'histoire de Nabuchodonosor en* Daniel, IV, *une* Vision de ʿAmram, *le père de Moïse, montrant l'homme qui vient en jugement tiraillé entre un bon ange et un mauvais. Le texte appelé* Liturgie angélique *est connu depuis 1957, mais ce n'est qu'en 1985 qu'ont été publiés les manuscrits de la grotte IV dont il est extrait : il s'agit de* Chants pour l'holocauste du Sabbat, *qui constituent le joyau de la poésie liturgique de Qoumrân. D'autres textes de la grotte IV encore inédits semblent être d'un égal intérêt, mais ils ne sont, au mieux, que signalés. Rappelons enfin que la grotte IV abondait en fragments bibliques. Grâce à eux, il devient évident qu'à l'exception du livre d'*Esther *dont aucun fragment n'est apparu, la Bible hébraïque tout entière était lue à Qoumrân dans une recension qui n'est pas toujours conforme à celle de la tradition juive et qui se rapproche souvent de celle qui est à la base de la version grecque des Septante.*

La grotte XI a été visitée la dernière, en 1956. On lui doit des textes originaux dont deux sont retenus ici : les Psaumes pseudo-davidiques extra-canoniques *publiés en 1965 par J. A. Sanders dans le tome IV des* Discoveries in the Judaean Desert *et la* Légende hébraïque de Melkisédeq *connue depuis 1965 grâce à Adam S. Van der Woude. Non représentés ici, les fragments assez longs, puisque l'on en compte trente-huit colonnes, d'une traduction araméenne du livre de* Job *ou* Targoum de Job *publiés en 1971 par Jean Van der Ploeg et Adam S. Van der Woude. Cette version, peu amplifiée, n'est cependant pas exempte de distorsions explicables par des*

pratiques et croyances sectaires. C'est encore de la grotte XI qu'avait été retiré clandestinement le Rouleau du Temple saisi en 1967 chez un marchand de Bethléem et publié en 1977 par Yigael Yadin non sans recours à des fragments parallèles provenant d'autres grottes.

Les Esséniens.

L'apparition des documents de Qoumrân a posé tout de suite les questions de date et de milieu d'origine. Les premiers critères archéologiques invoqués, la forme des jarres en particulier, incitaient à dater le dépôt des manuscrits des temps hellénistiques. Mais une information donnée par l'un des premiers textes connus, le Commentaire d'Habacuc (VI, 3-5), parlant du culte que rendent les Kittim à leurs enseignes, conduisait André Dupont-Sommer à voir dans ces Kittim venus d'outre-mer une désignation allégorique des Romains apparus en Palestine avec les légions de Pompée en 63 avant J.-C. Cette hypothèse est celle qui prévaut maintenant. Les fouilles conduites de 1948 à 1958 sur le site de Qoumrân, tout proche de la mer Morte, ne l'ont pas infirmée. Elles ont révélé un établissement d'un type particulier où l'on avait vécu au Ier siècle avant J.-C. et au Ier siècle après J.-C., l'établissement paraissant avoir été délaissé définitivement lors de la « guerre juive », après un abandon provisoire dans la seconde moitié du Ier siècle avant J.-C. Si l'on admet, comme la vraisemblance le recommande, que les documents retrouvés dans les grottes voisines ont été écrits à Qoumrân même, on doit supposer qu'ils ont été copiés sinon rédigés aux alentours du début de notre ère.

Les manuscrits ont été retrouvés en si grand nombre qu'il a été possible de soumettre l'écriture à un examen rigoureux permettant d'établir une chronologie relative des documents. La chronologie relative tend à devenir une chronologie absolue lorsque l'on constate que l'écriture la plus évoluée de Qoumrân se rapproche de celle des lettres adressées à Ben Kosiba durant la révolte de 132 après J.-C. Bien qu'il soit plus délicat d'estimer le terminus a quo, il est admis que les textes de Qoumrân ont été copiés en grand nombre au Ier siècle de notre ère et en moindre nombre dans les deux siècles le précédant. Certaines copies remonteraient d'après les paléographes au

IIIe siècle avant J.-C., mais il ne semble pas que figurent parmi elles des documents proprement sectaires.

La discussion sur le milieu d'origine a ranimé un débat amorcé après 1910, année où l'on eut connaissance de cet Écrit de Damas *que les découvertes de Qoumrân sortaient de son isolement. Son éditeur, Salomon Schechter, avait eu l'intuition de faire remonter à l'âge du « second Temple » les textes dont la synagogue du vieux Caire avait gardé des copies des Xe et XIe siècles. On chercha à préciser l'appartenance. Certains crurent que l'*Écrit de Damas *était sadducéen, parce qu'on y mentionnait « les fils de Sadoq », d'autres optèrent pour une origine pharisienne, ou zélote, ou pour le témoin d'une secte inconnue. On pensa même à un écrit chrétien influencé par le sadducéisme. D'autres le tenaient pour qaraïte, comme la synagogue d'où il provenait. Le nom des Esséniens fut rarement prononcé. Une fois les documents de Qoumrân révélés, on vit reprendre avec plus d'ardeur les mêmes hypothèses contradictoires à propos de la nouvelle découverte. La polémique n'a pas encore cessé. Sans entrer dans les détails de celle-ci, on peut rappeler que les écrits de Qoumrân ont été ou sont encore attribués aux Qaraïtes, au mépris de ce qu'enseignent l'archéologie et la paléographie, ou à des judéo-chrétiens (on y a lu des allusions à un conflit entre Jésus et Paul, ou entre Jean-Baptiste et Jésus, une autre hypothèse fait intervenir l'apôtre Jacques). Des exégètes un peu moins audacieux se refusent à voir dans les textes originaux ou « pseudépigraphiques » copiés à Qoumrân des productions sectaires et pensent que les grottes du désert de Juda n'auraient recueilli rien de moins que la bibliothèque du Temple de Jérusalem. On a cherché plus volontiers à situer cette littérature dans les différents courants du judaïsme au tournant des âges. L'origine pharisienne a été soutenue, malgré des divergences éclatantes entre les prescriptions et pratiques légales attestées à Qoumrân et celles du judaïsme rabbinique ; l'organisation des Pharisiens en confréries ne suffit pas à expliquer l'existence à Qoumrân d'une communauté pratiquant des agapes, car c'est un trait social commun à toute l'époque et reproduit dans les thiases hellénistiques. L'origine sadducéenne a été rarement envisagée ; si on l'a proposée, c'est non seulement à cause du légitimisme sadocide que professent les*

écrits, mais aussi en raison d'une grande sévérité dans l'application des lois et de l'allusion du Commentaire d'Habacuc (VIII, 4 et suiv.) à un prêtre blâmé pour avoir changé de parti, et l'on veut y voir Alexandre Jannée quittant le parti des Sadducéens pour celui des Pharisiens. Mais rien ne permet de penser que des Sadducéens aient pratiqué l'ascèse des gens de Qoumrân. Quant à l'hypothèse zélote, rarement soutenue elle aussi, elle pourrait invoquer les accents enflammés du Règlement de la Guerre, mais en méconnaissant ce qu'ils ont d'irréaliste et d'eschatologique.

L'hypothèse qui recueille aujourd'hui le plus d'assentiments est celle qu'André Dupont-Sommer a avancée le premier, dès 1950 : les sectaires de Qoumrân sont des Esséniens. Elle s'appuie sur de bons arguments. Au Ier siècle de notre ère, Pline l'Ancien signale que les Esséniens vivent non loin de la mer Morte au nord d'Engaddi, ce qui correspond à la situation de Qoumrân. Il les dépeint comme des ascètes renonçant à l'argent et au mariage. Flavius Josèphe est plus précis sur les usages des Esséniens dans la longue notice qu'il leur consacre (Guerre juive, II, VIII, 2-13, 119-161). Il signale leur mépris des biens matériels, leur ascétisme, leur misogynie allant pour certains jusqu'au refus du mariage, leur vie cénobitique, le partage des biens, leurs habitudes de prière, leur extrême souci de pureté, leur charité, leur goût de l'étude, leur initiation par degrés, leur soumission aux anciens et à une stricte hiérarchie. Parlant de leurs croyances, il s'efforce de les conformer à celles des spiritualistes grecs, les Pythagoriciens en particulier, et il note enfin qu'ils se font une spécialité de prédire l'avenir. Les textes de Qoumrân, la Règle de la Communauté surtout, offrent des détails correspondant sur plus d'un point aux informations de Flavius Josèphe, car c'est bien pour un ordre qu'on peut dire monastique que cette Règle a été rédigée. Il en va autrement pour l'Écrit de Damas, puisqu'il prévoit (en VII, 6-9) que les adeptes peuvent se marier et avoir des enfants. Les Esséniens célibataires ont dû paraître plus pittoresques à Pline, et il ne retient que ce détail, mais Flavius Josèphe, rappelant qu'il y avait des Esséniens mariés, invite à ne pas opposer la Règle de la Communauté et l'Écrit de Damas. Une indication du Commentaire du psaume XXXVII semble

bien s'accorder avec ce qu'on sait des conflits judéens au Ier siècle : elle montre la secte et son maître en butte à une double hostilité, celle d'Éphraïm et celle de Manassé, et fait penser à la situation des Esséniens combattus aussi bien par les Pharisiens que par les Sadducéens.

L'hypothèse permet de replacer dans l'histoire les documents de Qoumrân, mais il s'en faut de beaucoup que toutes les allusions obscures qu'ils contiennent puissent s'éclairer par là. La date de naissance de la secte fait l'objet d'une controverse, chez ceux-là mêmes qui acceptent l'hypothèse essénienne, en raison d'indications difficilement compatibles données par les documents sur les débuts du mouvement. D'un côté, la rétrospective initiale de l'Écrit de Damas (I, 5-12) situe l'apparition de la secte trois cent quatre-vingt-dix ans après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor (qui eut lieu en 587) et compte vingt ans en plus avant que Dieu ne « leur suscite un Maître de justice ». Le personnage ainsi appelé aurait donc commencé sa carrière en 177, avant l'insurrection maccabéenne. Il est possible que le mouvement des ḥasîdîm, des « pieux », auquel se rattachaient, pense-t-on, les Esséniens et les Pharisiens ait pris naissance avant cette date et se soit rallié à Juda Maccabée bien plutôt qu'il n'ait été fondé par lui. Mais les auteurs ont-ils eu une appréciation aussi moderne de la chronologie ? Les trois cent quatre-vingt-dix ans qui, selon Ézéchiel, IV, 5, doivent marquer la durée du châtiment d'Israël n'ont-ils pas eu plus de poids pour situer un événement que les sectaires tenaient pour un signe de la rentrée en grâce d'Israël ? D'un autre côté, on a vu dans les allusions du Commentaire d'Habacuc à l'entrée des Romains à Jérusalem une interprétation sectaire de l'événement comme représaille divine à l'encontre des ennemis de leur maître : la persécution du Maître de justice devrait alors se placer peu avant 63 ; de même, la lutte de la secte contre deux adversaires, tous deux dans l'erreur, mais opposés l'un à l'autre, qui se reflète dans le Commentaire de Nahum, fait penser à la guerre civile entre les Pharisiens d'Hyrcan II et les Sadducéens d'Aristobule II qui entraîne l'intervention romaine.

André Dupont-Sommer a constamment soutenu que le Prêtre, le Maître de justice, avait été persécuté et avait achevé sa carrière peu avant 63. L'opinion la plus fréquemment

*représentée chez les spécialistes est que ce Maître de justice a débuté vers le temps que suggère l'*Écrit de Damas *et on propose de l'identifier au grand prêtre inconnu qui aurait succédé à Alcime en 159 et aurait été évincé en 152 par Jonathan; ce dernier serait le «prêtre impie» dont parle le* Commentaire d'Habacuc. *Certains pensent que le Maître de justice a souffert de la persécution qu'Alexandre Jannée déchaîna contre ses adversaires après 93. D'autres hypothèses l'ont mis plus tôt (ce serait Onias III, assassiné en 170) ou beaucoup plus tard (on y a vu le chef zélote Menahem qui voulut prendre la tête d'une insurrection juive en 66 de notre ère). Devant la difficulté qu'il y aurait à concilier les informations de l'*Écrit de Damas *et celles du* Commentaire d'Habacuc, *on comprend que des savants aient traité l'expression «Maître de justice» comme un titre porté par plusieurs personnages successivement.*

Une autre question controversée dans l'histoire de la secte est celle de l'exil de la communauté au «pays de Damas», où certains des adeptes seraient entrés dans la «Nouvelle Alliance» (voir Écrit de Damas, *VI, 5, 19; VIII, 21; B, I, 33-34; II, 12). L'épisode est souvent mis en rapport avec la persécution du Maître de justice. Comme l'*Écrit de Damas *(VII, 18-19) fait état d'une venue à Damas du «Chercheur de la Loi» — expression tenue pour une autre désignation du Maître de justice — on pense que le Maître de justice s'est rendu en personne dans cette ville, ou bien on se demande si «Damas» n'est pas une appellation cryptique de Qoumrân en vertu d'*Amos, *IX, 11 que cite l'*Écrit de Damas, *VII, 16, et qui fait de Damas le type du lieu d'exil. On est allé jusqu'à dire que la Damas visitée par Paul, selon les* Actes des apôtres, *IX, 1-9, n'était autre que l'établissement de Qoumrân. Pour un autre exégète, le texte d'*Amos, *IX, 11, aurait été appliqué au lieu le plus notoire d'un exil judéen, à savoir Babylone : la secte essénienne plongerait ses racines dans la communauté déportée à Babylone et serait plus ancienne qu'on ne le croit d'ordinaire; ainsi s'expliquerait la présence dans sa littérature d'éléments présumés babyloniens, comme la cosmographie de* I Hénoch. *Ces spéculations sur le nom de Damas ne sont pas les plus probables, car la comparaison des institutions sectaires, telles*

qu'on les trouve dans l'Écrit de Damas et dans la Règle de la Communauté, suggère que la priorité revient à celle-ci, et que cette Règle est bien faite pour une communauté de cénobites comme celle qu'a dû abriter l'établissement de Qoumrân. Mais il ne faut pas dissimuler que les deux textes ont eu une histoire et qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre homogènes.

Il y a d'autres mystères dans l'histoire de l'essénisme. Le nom même est énigmatique, car essênos ou essaios n'est donné qu'en grec, et cette langue est incapable de transcrire les pharyngales et laryngales et réduit à une seule les sifflantes et chuintantes sémitiques. De là vient la variété des restitutions proposées : « silencieux », « pratiquant », « pieux », « voyant », « guérisseur », « sectaire ». On voit mieux, d'après les textes, comment ils se désignaient eux-mêmes : « les pieux », comme les parfaits fidèles des Psaumes bibliques, « les saints » (voir Règle de la Communauté, v, 13), « les volontaires », (Règle de la Communauté, v, 8, 10, 21), « les parfaits » (Règle de la Communauté, III, 3; VIII, 20) parce qu'ils estimaient satisfaire aux exigences de la perfection réclamée par Dieu (Deutéronome, XVIII, 13).

Flavius Josèphe parle parfois d'Esséniens, mais donne trop peu d'informations pour qu'on puisse suivre l'histoire de la secte depuis Hérode jusqu'à la « guerre juive ». D'après cette source, un Essénien du nom de Menahem aurait assuré à Hérode enfant qu'il deviendrait roi des Judéens (Antiquités juives, XV, x, 5, 373-379). La découverte à Qoumrân de textes physiognomoniques pourrait confirmer ce récit d'un épisode où Josèphe voit la cause de la faveur dont jouissaient les Esséniens auprès d'Hérode. C'est pourquoi certains ont supposé que les « Hérodiens » de Matthieu, XXII, 16 étaient des Esséniens, ce qui est excessivement conjectural, même si l'on peut s'étonner de ne pas trouver de mention des Esséniens dans les plus anciens textes du christianisme. Plus tard, toujours selon Flavius Josèphe (Antiquités juives, XVIII, XIII, 3, 345-348), un Essénien appelé Simon interprète un rêve d'Archélaos fils d'Hérode. Le dernier Essénien dont on entende le nom est Jean qui fut l'un des commandants de l'armée judéenne en 66 de notre ère (voir Guerre juive, II, XX, 4, 567). La participation des Esséniens à la « guerre juive » pourrait expliquer que l'établis-

sement de Qoumrân ait été alors détruit. Puis la trace des Esséniens se perd. Peut-être leurs écrits ont-ils inspiré les fondateurs du qaraïsme. Eux-mêmes reviendront hanter les rêves de philosophes qui cherchaient en eux les détenteurs de sciences secrètes perdues, avant que les découvertes de Qoumrân ne les remettent en lumière. Quelques savants, Élie Benamozegh, Kaufmann Kohler, ont cependant pressenti que l'essénisme pouvait être le lien entre la littérature mystique juive et les pseudépigraphes gardés par les chrétiens.

On ne parlera qu'avec une extrême prudence de l'histoire de l'essénisme. La réserve s'impose également pour traiter de sa pensée et de ses pratiques. On peut en effet attendre des révélations de documents encore inédits. On a signalé ainsi en 1984 un texte de la grotte IV exposant sous forme de lettre du chef de la secte certains points disputés entre lui et ses adversaires et concernant le calendrier des fêtes, la pureté rituelle, le sacrifice et les règles du mariage. La lettre préconise, dit-on, l'interprétation la plus rigide des lois bibliques, ce qui est peu surprenant quand on compare les usages esséniens, connus par les textes, à ceux des Pharisiens. Les gens de Qoumrân n'appelaient-ils pas ces derniers « les chercheurs de choses flatteuses » ? Quelle que soit la personnalité de l'auteur, ce document, que l'on juge ancien, semble souligner que le conflit opposant les Esséniens à leurs adversaires a eu pour enjeu des pratiques du culte et du droit, bien plus que des doctrines philosophiques. Il serait cependant improbable que l'opposition ait été exempte de considérations politiques : l'attachement des gens de Qoumrân aux « fils de Sadoq » paraît supposer une sorte de « légitimisme » sadocide qui devait leur faire regarder comme usurpateur le grand prêtre en place, au moins à partir de Ménélas et peut-être même avant (car rien pour l'instant ne fait croire que leur légitimisme sadocide ait été plus précisément oniade).

L'un des points les plus troublants de la pratique essénienne est celui du calendrier. Confirmant ce qu'on pouvait déduire du livre des Jubilés, les premiers documents de Qoumrân qui furent connus, confirmés à leur tour par le Rouleau du Temple, ont montré que les sectaires usaient d'un calendrier de

trois cent soixante-quatre jours par an, comptant par trimestre deux mois de trente jours et un de trente et un jours et cinquante-deux semaines par an. L'année commence un mercredi, le second mois de chaque trimestre un vendredi, et le troisième mois un dimanche. Les fêtes tombent chaque année à une date fixe et le premier mois est celui de la Pâque. On ignore comment ce calendrier était ou aurait pu être adapté à l'année solaire réelle. Son origine demeure mystérieuse. Il se distingue aussi bien du calendrier lunisolaire encore employé par les Juifs que du calendrier de l'ancien Israël commandé par le rythme agraire. Est-ce, comme on l'a soutenu, un calendrier sacerdotal ancien dont les Esséniens se seraient consitués les défenseurs face à des réformes inspirées par l'hellénisme? Mais le Siracide atteste déjà, à la fin du IIIe siècle avant J.-C., que les fêtes étaient commandées par la lune (Ecclésiastique, XLIII, 6-7). Il ignore donc ce « calendrier sacerdotal ancien ». Les fêtes esséniennes étaient ainsi célébrées à des dates différentes de celles qu'observaient les autres Judéens. Le Rouleau du Temple montre que les Esséniens célébraient durant les six premiers mois de l'année une série de fêtes de prémices tombant toutes un dimanche et séparées l'une de l'autre par un délai de sept semaines : sept semaines après l'Élévation de la gerbe, qui est la présentation des prémices de l'orge, le dimanche suivant l'octave pascal, arrive la fête des Semaines qui est celle des prémices du blé; sept semaines plus tard, c'est la fête du Vin nouveau; sept semaines plus tard, celle de l'Huile fraîche. Dans le détail de l'exécution des sacrifices, les pratiques des Esséniens diffèrent souvent de celles des Pharisiens qui sont devenues la norme du judaïsme rabbinique, comme on le constate à la lecture du Rouleau du Temple qui est venu éclairer certaines particularités des Jubilés.

Les divergences ne sont pas limitées au domaine du culte. La vie familiale et sociale obéit chez les Esséniens à d'autres coutumes contraignantes. C'est ainsi qu'ils interdisent le mariage d'un oncle et de sa nièce (voir Rouleau du Temple, LXVI, 16-17; Écrit de Damas, V, 7-8), qu'ils considèrent la croix comme un instrument de supplice et non comme un lieu d'exposition du cadavre (voir Rouleau du Temple, LXIV, 6-13), qu'ils tiennent pour impur jusqu'au soir celui qui a été en

contact avec des ossements (voir Rouleau du Temple, LI, *4-5), alors que le petit traité mishnique* Tebûl yôm *s'efforce de délimiter ce qu'a d'impur et de pur avant le soir celui qui après avoir été souillé de la sorte s'est lavé dans la journée. Toutes les lois esséniennes se caractérisent par leur extrême rigueur. Les Esséniens étaient particulièrement soucieux de pureté. Ils semblent avoir porté au paroxysme une obsession pieuse courante en ce temps. Certains ont poussé le souci de pureté jusqu'à l'encratisme que paraît révéler le texte appelé les* Pièges de la femme.

L'obsession de pureté rejoint aisément une conviction profonde des Esséniens : leur foi en l'éminente dignité du prêtre. D'après les textes de Qoumrân le prêtre est le modèle de toute l'humanité; il est détenteur de la «connaissance» que les Esséniens ont tant prisée et assimilée à la lumière. Les Esséniens se distinguent là encore des Pharisiens qui n'ont pas montré de prédilection particulière pour les kôhanîm. *Or la religion d'Israël requiert, depuis la nuit des temps sans doute, une pureté particulière de ses prêtres. Certaines des règles esséniennes apparaissent comme la généralisation de commandements bibliques destinés aux prêtres, en particulier pour ce qui touche à la pureté. Un autre élément a dû favoriser cette insistance sur la pureté : les Esséniens ont pu trouver dans les antiques interdits régissant la «guerre sainte» une justification de leur continence et de leur pauvreté volontaires. Ils avaient en effet le sentiment de mener ici bas le combat pour Dieu, contre le mal. C'est pour se couper de l'emprise du mal qu'ils ont pris le parti, au moins certains d'entre eux, de se retirer au désert, lieu d'ascèse par excellence.*

Une attitude aussi négative à l'égard des biens de la terre fait corps avec l'exigence de pureté, mais aussi avec toute une conception du monde, celle qu'expose de la façon la plus claire, l'«Instruction sur les deux Esprits» de la Règle de la Communauté *(*III, *13 -* IV, *26), mais qui transparaît dans bien d'autres textes. On voit le monde, l'histoire et la vie personnelle commandés par la lutte incessante de deux «Esprits», celui du Bien et de la lumière, celui du Mal et des ténèbres. Quoiqu'ils aient tenu Dieu pour l'unique créateur, ce dualisme moral prend des couleurs presque métaphysiques puisqu'ils ont personnalisé face à Dieu l'esprit du mal, appelé souvent Bélial,*

et admis que celui-ci, comme Dieu, avait ses anges et ses armées. Les adeptes ont leur rôle à jouer dans le camp de Dieu, ils ont été « élus » pour cela, du moins tant qu'ils appartiennent à la communauté. Ils se trouvent pris alors dans un serf arbitre très différent du déterminisme astrologique, attesté par les horoscopes, qui ne vaut, semble-t-il, que pour le commun des hommes.

Soumis à la puissance du Bien et soustraits à celle du Mal, ces adeptes sont les collaborateurs d'un dessein transcendant qui se poursuit dans l'histoire et dont la réalisation est assurée dans un temps plus ou moins prévisible. Le terme ultime de l'histoire du salut est le triomphe définitif de la lumière et du Bien, mais on attend au préalable différentes étapes intermédiaires. Des variations ont pu s'introduire dans l'imagination de ces étapes. Le Règlement de la Guerre *prévoit une guerre offensive menée par les légions de lumière contre celles des ténèbres, hommes et anges combattant de chaque côté. L'eschatologie des* Hymnes *prévoit elle aussi une intervention violente des enfants de lumière, peut-être ressuscités pour l'occasion (*Hymnes, VI, *29-30), mais elle insiste plus sur le jugement de Dieu. Selon la* Légende hébraïque de Melkisédeq, *l'archange du Bien, Melkisédeq, participera à ce jugement.* Le Livre des Mystères *paraît attendre un passage sans catastrophe des ténèbres à la lumière.* Le Rouleau du Temple *(*XXIX, *7-10), confirmant le* Florilège *(1, 2-3), prévoit que Dieu créera lui-même à la fin des jours un Temple nouveau pour un culte éternel. D'autres préliminaires auront pour théâtre ce monde et ce temps-ci, et Dieu a fixé le moment où ils se réaliseront. En application de prophéties bibliques, comme celle de* Jérémie, XXI, *11-12, qui a eu tant de retentissement, les Esséniens ont cru que le temps précédant l'« eschaton » était mesuré et divisible en périodes. Un des textes de la grotte IV s'intitule* Interprétation des temps, *et les* Jubilés *supposent une périodisation systématique de la durée du monde prenant pour unité le jubilé de quarante-neuf ans. Avant l'achèvement de l'histoire, se produiront des bouleversements, dont la date est fixée par Dieu et accessible aux détenteurs de la connaissance. Un de ces événements est le triomphe terrestre de l'essénisme avec la restauration du Temple, du sacerdoce et de la royauté selon le programme essénien. C'est pour ce temps espéré que légifère le*

Rouleau du Temple. *C'est de même pour ce temps-ci qu'on attend le Messie, ou plutôt, à un moment, les Messies, le Messie laïque, c'est-à-dire un roi légitime issu de David, en opposition à l'usurpation du pouvoir séculier par les Hasmonéens, et le Messie-Prêtre, véritable descendant de Sadoq, faisant contraste à ce titre encore avec le clergé hasmonéen.*

Tournés vers un avenir assuré à leurs yeux en vertu du plan divin qu'ils croient pénétrer, les Esséniens devaient néanmoins trouver dans le présent le moyen de réaliser de hautes aspirations. La méditation et l'oraison, les veilles et les jeûnes, les célébrations communautaires entretenaient parmi eux le sentiment de participer au culte que les anges rendent à Dieu dans le ciel. Si les Hymnes *constituent les témoignages parfois émouvants d'une religiosité personnelle intense, toute pénétrée d'un sentiment sincère de péché et de pardon, de misère et de délivrance, c'est la* Liturgie angélique, *maintenant connue, qui apporte l'attestation la plus sûre de cette foi assimilant l'adepte à une créature angélique, admise dans l'immédiat à contempler les palais divins. Il n'est pas surprenant dès lors que certains passages des écrits de Qoumrân donnent l'impression que la Communauté entendait, pour le temps présent, se substituer au Temple de Jérusalem profané à leurs yeux par ses maîtres du moment.*

LES PRINCIPAUX ÉCRITS ESSÉNIENS DE QOUMRÂN

Règle de la Communauté.

Le rouleau provenant de la grotte I qui est traduit ici est l'exemplaire sans doute incomplet d'un écrit très populaire à Qoumrân. De nombreux fragments épars dans différentes grottes permettent de croire qu'il a existé une douzaine de recensions de la Règle. *En attendant leur publication, on ne peut émettre que des opinions provisoires, et cette remarque vaut pour d'autres écrits.*

Le texte de la grotte I est manifestement composite. Certaines dispositions se trouvent reprises, non sans variantes d'une partie à l'autre de l'écrit. La première partie (I-IV) est à dominante homilétique : un préambule de style oratoire (I, 1-11) énonce le programme général de la vie communautaire ; il

*est suivi d'instructions plus précises (*I, 11-15*) et d'une description plus longue et construite avec soin de la cérémonie d'entrée dans l'Alliance (*I, 16 - II, 18*). Viennent ensuite une instruction complémentaire sur la rigueur des préséances (*II, 19-25*) et une homélie sur les destins contrastés de l'adepte et de l'impie (*II, 25 - III, 12*). Cette homélie sert à introduire la grande «Instruction sur les deux Esprits», exposant les rétributions immanentes et transcendantes destinées à chacun d'eux (*III, 13 - IV, 26*). A l'intérieur de cette instruction, il semble qu'on ait ajouté secondairement un bref passage (*III, 18-25*) destiné à nuancer la théodicée sommaire de l'écrit principal en signalant que l'esprit du mal exerce parfois son emprise sur les enfants de lumière, pour les tenter ou pour les faire souffrir.*

*La seconde partie (*V-VII*) fait plus de place aux règles proprement dites. Après un préambule sur les bases de la discipline (*V, 1-7*), on traite du serment d'entrée (*V, 7-11*), puis de la séparation nécessaire de ce qui appartient au bien et de ce qui appartient au mal (*V, 11-20*). Toute cette section de la colonne *V* ressemble en abrégé, par sa structure, à la première partie du rouleau. Ce qui suit, en *V, 20 - VI, 23*, concerne de façon très précise la vie de la communauté : hiérarchisation des adeptes, avec révision annuelle de la hiérarchie, admonestation fraternelle, devoir d'obéissance, règle du quorum de dix personnes, devoir d'étudier en permanence, tenue des séances, fonction du maître des novices. Enfin, un véritable Code pénitentiel (*VI, 24 - VII, 25*) énumère diverses infractions dont les adeptes peuvent se rendre coupables et les sanctions qui les frappent.*

*La troisième partie (*VIII-XI*) est chargée de passages hymniques. Elle expose les principes d'une communauté idéale qui n'existe pas encore, à en juger par la récurrence de la phrase «quand ces choses arriveront en Israël» (*VIII, 4, 12; IX, 3*). On y trouve sous une forme abrégée l'exposé de l'idéologie de la secte et ses commandements de base : mise à part des justes, sanctions des fautes principales. Cette partie insiste plus que les précédentes sur l'observance des temps sacrés et sur les dispositions spirituelles de l'adepte qui s'expriment au mieux dans les passages hymniques.*

Après le rouleau de la grotte I ont été publiés deux textes

qui semblent lui avoir appartenu, mais qui traitent d'autre chose. On appelle souvent « Règle de la Congrégation » la Règle annexe de la Communauté *parce que le groupe dont il est question porte un nom différent de celui qui est traduit « communauté ». Cette Congrégation n'est plus, en effet, une société de cénobites, mais l'ensemble d'Israël rallié à la secte et organisé selon les principes de celle-ci, avec femmes et enfants. On porte attention à la formation de ces Israélites et à l'exercice de l'autorité parmi eux. La règle vaut pour des temps messianiques, « à la fin des jours », lorsque seront restaurés les pouvoirs légitimes dont on attend la venue, le Prêtre (par excellence) et le* Roi, *« Messie d'Israël » (c'est-à-dire laïque).*

Le second texte, dit Livre des Bénédictions, *constituait peut-être une conclusion cérémonielle de l'ensemble du rouleau, se plaçant, comme la* Règle annexe de la Communauté, *dans une perspective eschatologique. Dans ce qui subsiste de cinq colonnes, on voit une série de bénédictions destinées à l'ensemble des fidèles, au grand prêtre, aux simples prêtres et au « Prince de la Congrégation », qui doit être identique au « Messie d'Israël » de la* Règle annexe de la Communauté.

Rouleau du Temple.

À la différence de la Règle de la Communauté *(abstraction faite de ses annexes), le* Rouleau du Temple *ne légifère pas pour un ordre monastique, mais pour tout Israël, et pour le jour où les Esséniens auront accédé au pouvoir. Les auteurs se sont plu à rêver comment s'organiseraient, à ce moment, la vie cultuelle et la vie civile. En cela, le* Rouleau du Temple *peut s'inspirer de l'utopie qui termine le livre d'*Ézéchiel *(*XL-XLVIII*), mais il est plus réaliste. La fiction permettait de formuler quelques-unes des idées fondamentales de la secte sur le culte et sur la conduite.*

*Le texte se donne pour une révélation de Dieu à Moïse sur le mont Sinaï. Il pourrait s'insérer, dans le récit biblique, au moment où Dieu ordonne à Moïse de faire de nouvelles tables (*Exode, XXXIV, *1-9) et annonce la conclusion d'une alliance nouvelle (*Exode, XXXIV, *10-28). Dans la Bible, cet épisode introduit un long développement sur la construction du sanctuaire (*Exode, XXXV-XL*). De même, le* Rouleau du

Temple traite, dans toute sa première partie (II-XLV) de ce qu'il veut voir bâtir à Jérusalem, avec force détails, en se dispensant de la fiction de l'Exode qui parle du Temple sous le couvert du Tabernacle d'Israël au désert. Comme dans l'Exode, la description part du cœur du sanctuaire : on parle d'abord du Temple proprement dit et de son aménagement intérieur, puis des bâtiments secondaires en allant du plus proche au plus éloigné de l'édifice central, enfin des enceintes qui délimitent les trois parvis, de sainteté décroissante : intérieur, intermédiaire, extérieur.

La description, après le bâtiment central, de l'autel des holocaustes donne lieu à une digression sur les moments où cet autel doit servir : cultes quotidien, hebdomadaire, mensuel, fêtes annuelles enfin, dont on donne l'énumération depuis le Jour de l'An de printemps jusqu'à la fête des Huttes ou Tabernacles. C'est dans cette partie, qui va de la colonne XIII à la colonne XXIX du Rouleau du Temple, que se reconnaissent le plus clairement les particularités de la législation essénienne sur le culte, ainsi que le calendrier. Selon certains, la présentation de ces caractéristiques importantes sous forme de digression révèle que le Rouleau du Temple est une compilation disparate.

Des ordonnances (XLV-XLVIII) destinées à préserver de toute souillure le Temple et la « ville du sanctuaire » — qui est tout entière dans la sphère de la sainteté — assurent la transition vers une seconde partie qui prend pour fil conducteur les chapitres XIV et suivants du Deutéronome. On y présente la version essénienne de diverses lois mosaïques en commençant par des lois de pureté. Le texte du Deutéronome est souvent amplifié au moyen d'éléments repris à d'autres lois bibliques, en particulier au Lévitique. Ainsi, lorsqu'il est question des souillures provoquées par le contact de la mort, les nombreuses références à Lévitique, XI paraissent s'autoriser du fait que les versets 1-7 de ce chapitre sont très proches de Deutéronome, XIV, 1-8 traitant l'un et l'autre des animaux impurs. Des lois de pureté on passe aux lois civiles, toujours en suivant le Code deutéronomique. La prescription de Deutéronome, XVII, 1 sur le bétail à sacrifier, reprise en Rouleau du Temple, LII, 3-4, entraîne l'insertion d'une série d'articles

concernant les animaux et l'abattage. Le Rouleau du Temple *rejoint alors* Deutéronome, *XII, 20-25, et, comme* Deutéronome, *XII, 26 fait référence aux offrandes votives, le développement du* Rouleau du Temple *sur les vœux se trouve introduit. Après le chapitre* XII *du* Deutéronome, *le chapitre* XIII *est pris pour source pour mettre en garde contre les faux prophètes et d'autres formes d'apostasie. Comme c'est aussi le thème de* Deutéronome, *XVII, 2-7, le* Rouleau du Temple *retrouve son fil conducteur et ne le lâche plus jusqu'à* Deutéronome, *XXIII, 1, mais non sans variations et amplifications. La plus remarquable est la longue loi sur le roi de* Rouleau du Temple, *LVI, 12 - LVIII, 21 qui développe de façon considérable* Deutéronome, *XVII, 14-20 en soulignant le caractère militaire de la fonction royale et en règlementant avec minutie une guerre défensive. Si on compare cette partie du* Rouleau du Temple *au* Règlement de la Guerre, *on voit que l'utopie du premier n'est pas comme le second une rêverie sur la fin de l'histoire, mais un projet politique non entièrement irréalisable.*

L'éditeur a rapporté aux jours de Jean Hyrcan certaines allusions précises (voir colonnes XXXIV et LVII, 2-10). Comme Jean Hyrcan n'a point reçu le titre de roi, certains estiment que la « loi royale » du Rouleau du Temple *n'a de sens qu'au temps d'Alexandre Jannée. Quoiqu'il en soit, la signification éminente que le texte reconnaît au Temple et à la ville sainte n'implique pas nécessairement que le* Rouleau du Temple *soit étranger à l'essénisme ou antérieur à sa rupture avec Jérusalem. L'aversion des Esséniens à l'égard des autorités en place n'excluait pas leur attachement aux institutions traditionnelles.*

Écrit de Damas.

L'étude de cet écrit devra être reprise lorsque seront connues les recensions dont témoignent des fragments de Qoumrân encore inédits pour la plupart. D'importantes variantes ont déjà été signalées, et les fragments de la grotte VI déjà publiés ont révélé un passage de quelques lignes, condamnant, semble-t-il, l'homosexualité, ignoré des manuscrits de la synagogue qaraïte du vieux Caire.

On reconnaît dans le manuscrit A de la synagogue deux

grandes parties que le scribe a lui-même séparées. La première comporte les colonnes I *à* VIII. *Il est douteux que ce qu'on lit en premier soit le véritable début du texte (des traces de celui-ci se trouveraient dans les recensions qoumrâniennes). Cette partie est appelée l'«*Exhortation*». Il s'agit en effet d'une homélie combinant un enseignement sur le passé et une parénèse mettant en garde contre certains vices. On peut y distinguer trois discours rétrospectifs introduits chacun par «maintenant, donc, écoutez» et une formule pieuse.* Le *premier discours (*I, *1* - II, *1) rappelle l'apparition de la secte des fidèles et le conflit du Maître de justice avec un «homme de raillerie» et ceux qui «ont recherché les choses flatteuses».* Le *second discours (*II, *2-13) souligne que ce qui s'est passé était la réalisation du plan divin, et le troisième (*II, *14* - IV, *12) donne une véritable leçon d'histoire sainte, vue comme une sélection réitérée de justes au sein d'une masse pécheresse, la communauté à laquelle on s'adresse étant considérée comme le dernier «reste».* Le *dévelop-pement suivant (*IV, *12* - VII, *9) traite du temps présent dominé par d'impies profanateurs, dont le châtiment est certain, opposés aux adeptes de l'Alliance que distingue leur conduite et qui sont sûrs de leur récompense. Une troisième partie (*VII, *9* - VIII, *19) précise les annonces contenues dans la seconde : les infidèles succomberont lorsque Dieu «visitera» la terre, confor-mément aux prophéties. Pour cette dernière partie de l'«*Exhor-*tation», le manuscrit* B *de la synagogue du vieux Caire donne une recension faisant appel à d'autres prophéties que celle du manuscrit A. Il fonde son annonce eschatologique sur* Zacharie, XIII, *7, (au lieu d'*Amos IX, *11, et* Nombres, XXIV, *17) et prévoit «l'avènement de l'Oint issu d'Aaron et d'Israël» (*B, I, *10-11;* II, *1); cette recension révèle un plus grand atta-chement au Maître de justice.*

*C'est dans cette «*Exhortation*» que se lisent les phrases qui ont inspiré certaines hypothèses sur l'origine du mouvement essénien et sur le sens du nom «Damas» rappelées plus haut.* Le *texte hébraïque offre des équivoques des plus fâcheuses. Ainsi l'expression* šby yśr'l *(*IV, *2;* VI, *5;* VIII, *16;* B, I, *29) peut être et a été traduite «ceux d'Israël qui sont revenus (d'exil)», «ceux d'Israël qui se sont convertis» (en lisant* šâbê*) et même (en lisant* śebî*) «la captivité d'Israël».*

Les colonnes IX-XVI *du manuscrit A sont une règle de vie communautaire, mais très différente de celle du rouleau de la* Règle de la Communauté *dans sa disposition et dans sa teneur même.* L'Écrit de Damas *donne en particulier plus d'importance au droit criminel et à l'observance du sabbat ; la rigueur des interdits fait déceler ici une polémique contre les facilités consenties par les Pharisiens. Ces lois paraissent destinées à une communauté fractionnée en unités, distantes l'une de l'autre et appelées des « camps » par fidélité au modèle idéal que constitue Israël au désert, mais soumises à une juridiction commune. Les fonctions des dignitaires de la secte sont beaucoup mieux précisées que dans la* Règle de la Communauté *et peut-être sont-elles différentes. C'est ainsi que l'« inspecteur » dont la* Règle de la Communauté *(*VI*, 12) paraît faire seulement un président de séance est selon l'*Écrit de Damas *un instructeur et un pasteur (voir en particulier* XIII*, 7-9). Les différences pourraient s'expliquer parce que l'*Écrit de Damas *s'adresse non à des moines, mais à des adeptes qui peuvent se marier et posséder. L'ordre essénien aurait-il donné naissance à une sorte de « tiers ordre » dispersé dans le pays, et peut-être même en dehors, à Damas, si l'on prend ce nom à la lettre ?*

Règlement de la Guerre.

Cet écrit a été lui aussi populaire dans la communauté de Qoumrân puisque les fragments, parfois importants, qui ont été trouvés dans la grotte IV appartenaient à six manuscrits différents. À nouveau, ces fragments présentent des variantes parfois significatives par comparaison avec le rouleau de la grotte I édité en 1954.

Malgré une certaine unité d'inspiration et de style, ce texte offre des disparates. Différentes analyses ont été proposées. On peut remarquer qu'en IX*, 9 s'achève le récit de la fin d'un combat et qu'en* IX*, 10 on revient aux préparatifs de la bataille en introduisant une arme nouvelle, les quatre tours de guerre vouées aux quatre archanges. Ensuite, on lit une série de discours et de prières qui donnent à cette seconde partie du* Règlement de la Guerre *une allure beaucoup plus oratoire, alors que la première est consacrée davantage aux descriptions*

et aux prescriptions. Mais cette seconde partie n'est pas elle-même homogène : le long discours du grand prêtre avant le combat, lu aux colonnes X-XII, se trouve comme résumé à la colonne XV où commence, selon certains, une troisième unité constitutive de notre texte.

C'est dans la première partie, la moins oratoire et la moins surchargée de réminiscences bibliques, que se voit le mieux ce qui fait l'originalité du Règlement de la Guerre : le caractère entièrement fictif de la guerre en question. Dès le début on annonce qu'il s'agit d'une guerre eschatologique, prodrome de l'ère du salut, qui éclatera au moment décidé par Dieu. Inspiré sans doute par le thème prophétique de l'assaut ultime des nations de la terre contre Jérusalem (voir Zacharie, XIV), l'auteur du Règlement de la Guerre renchérit et fait passer l'initiative dans le camp des fidèles qui sont déjà les maîtres de Jérusalem (VII, 14), car l'offensive ne sera pas déclenchée avant ce rassemblement eschatologique de tous les exilés. Elle durera un temps fixé à l'avance et engagera la totalité du peuple, à la différence de la guerre défensive prévue par le Rouleau du Temple qui ne doit jamais mobiliser plus de la moitié du peuple. Elle aura pour objectif la destruction des nations de la terre représentées d'abord par les ennemis historiques d'Israël, Édomites, Moabites, Ammonites, Philistins auxquels se joignent les Kittîm, les derniers apparus, arrivés d'au-delà des mers. Mais les impies, ceux qui ont trahi l'Alliance sont menacés en même temps, car cette guerre n'est rien de moins que celle que livre le Bien au Mal et dans laquelle chacun des deux camps s'engage tout entier, hommes et anges.

Le goût de l'utopie essénienne pour les répartitions détaillées et les dispositions équilibrées se manifeste dans ces descriptions d'une troupe divisée, sur le modèle d'Israël au désert selon Deutéronome, I, 15, en tribus, milliers, centaines, cinquantaines, décuries, dans la planification de la guerre en vue d'atteindre tous les peuples du monde, dans l'imagination des devises portées par les trompettes et les étendards.

L'utopie se ressent aussi fortement du cléricalisme essénien. Les prêtres et lévites ont toujours préséance sur les laïcs. Ce sont leurs interventions cérémonielles, bien réglées, qui donnent à la guerre son caractère sacré; c'est à eux que revient

d'exécuter l'antique rite vocal de la terû'ah, *ou cri de guerre* (VIII, 10), *que poussaient jadis tous les combattants; il n'est donné au chef laïque (appelé en* V, 1, *«Prince de toute la Congrégation») qu'un rôle insignifiant à côté de celui du grand prêtre.*

Pourtant cette rêverie se nourrit des réalités du temps où elle a été conçue. Ce qui est dit des armes, des enseignes et de la tactique révèle l'influence des techniques militaires romaines. Cet indice fournit un terminus a quo *pour le document, au moins dans l'état que nous en connaissons.*

Hymnes.

Quoique le début du texte manque, le manuscrit de la grotte I *ayant été abîmé par le haut, il semble bien que chaque hymne commençait par l'expression «je te rends grâces, ô Adonaï», suivie de ce qui justifie cette louange, le bien que Dieu a fait au locuteur ou à d'autres. On peut estimer ainsi que les dix-huit colonnes conservées du manuscrit contenaient une trentaine d'hymnes, mais le travail de regroupement de nombreux fragments demeurant dispersés n'est pas terminé.*

Conformément au principe de la poésie biblique, l'auteur s'exprime en une succession de propositions parallèles, mais elles sont de longueur très variable, et il arrive que des libertés soient prises avec le parallélisme. Parfois, le développement reçoit un tour oratoire. C'est pourquoi certains exégètes préfèrent définir les Hymnes *comme une prose rythmée plutôt que comme une poésie. Les réminiscences bibliques, bien plus que des citations, sont en grand nombre. L'imagerie est, de même, reprise à la Bible, avec une prédilection marquée pour certaines métaphores : la plante, les eaux jaillissantes, le navire ballotté par les flots, les douleurs de l'enfantement. Mais les «genres littéraires» qu'on a tenté de définir pour les* Psaumes *bibliques s'appliquent mal ici, l'auteur paraît souvent balancer entre la louange, l'action de grâces, la confession et l'imploration.*

Ce ne sont pas les considérations de forme qui permettront de répondre à la question toujours posée de la fonction des Hymnes. *On les a crus destinés à la récitation collective dans un culte, quotidien ou autre, ou à la méditation solitaire. On se heurte à la même difficulté lorsqu'on cherche l'assise de certains*

psaumes bibliques. Le genre même des Hymnes *semble osciller entre le lyrique — lorsque le locuteur parle de ses propres déboires et angoisses avec un ton certain de sincérité — et le didactique, et on retrouve alors les accents de certaines pages de la* Règle de la Communauté *ou du* Règlement de la Guerre, *sur la doctrine plutôt que sur la discipline. On s'interroge sur la personnalité du locuteur ou auteur : l'authenticité de l'inspiration fait penser à un auteur ayant une vie religieuse intense, et plusieurs n'hésitent pas à nommer le fondateur de la secte, car il paraît avoir enduré personnellement des rebuffades et des persécutions. D'autres tiennent le « je » des* Hymnes *pour purement conventionnel, exprimant la personnalité collective ou un type idéal de l'Essénien. Un exégète propose de distinguer plusieurs locuteurs, selon les morceaux : il y aurait des hymnes du fondateur, du chef de la Communauté et du simple adepte.*

Il y a en tout cas dans les Hymnes *une remarquable unité d'inspiration. Ce sont eux qui révèlent en son état le plus pur l'expérience religieuse des gens de Qoumrân. C'est d'abord une expérience personnelle, une intuition très vive de ce qui oppose la misère humaine à la majesté et à la grâce de Dieu. L'auteur est conscient de sa propre faiblesse, exprimée par la domination en l'homme du « penchant coupable », lui-même identifié au principe du mal dans le monde (*VI, 32*). La débilité de l'homme est souvent signifiée par les termes « chair » et « poussière », si bien que la pensée s'approche, par instants, d'un dualisme anthropologique reposant sur l'opposition du « corps » et de l'« esprit ». C'est l'esprit de l'homme qui peut être purifié par la grâce de Dieu, par son « esprit saint », et en même temps illuminé par la connaissance de ce qui échappe au commun. Armé de cette connaissance, le juste prend le parti de Dieu contre les hommes et contre sa propre faiblesse et il entreprend de communiquer la connaissance à ceux qui l'entourent et à l'univers entier. La souffrance est vue comme inhérente à la mission du prédicateur et comme une épreuve pédagogique et purificatrice. Toutefois, l'effort humain ne décide pas, et les forces du mal continuent à sévir, jusqu'au temps où Dieu retranchera les justes dans une place forte inexpugnable, puis les lancera à l'attaque dans une offensive identifiable à celle que*

prévoit le Règlement de la Guerre *(voir* Hymnes, VI, *24-33) et soulignant encore mieux la portée cosmique de l'ultime règlement de comptes (voir* Hymnes, III, *28-36).*

Psaumes pseudo-davidiques.

Beaucoup plus proches des Psaumes *bibliques que ne le sont les* Hymnes, *ces compositions poétiques de Qoumrân ne sont probablement que le modeste vestige d'un trésor de poésie liturgique. On peut supposer que la plus grande partie en est perdue, lorsqu'on lit, à la colonne* XXVII *du rouleau de la grotte XI, qu'on attribuait à David trois mille six cents psaumes, en sus des poèmes destinés aux jours saints (et dont la* Liturgie angélique *donne peut-être un échantillon). La présence dans le rouleau de la grotte XI de cinq pièces «apocryphes» à la suite de trente-six psaumes figurant dans la Bible, ainsi que la succession, dans un autre rouleau, du psaume* XCI *et d'autres poèmes tenus comme lui pour des préservatifs contre les esprits mauvais, montrent que les Esséniens n'avaient pas la conception rigide du «canon» scripturaire qui a prévalu après eux. On s'est donc demandé si ces poèmes «extra-canoniques» n'étaient pas des restes de la lyrique du second Temple n'ayant rien de spécifiquement essénien. On remarquera cependant qu'au milieu d'innombrables réminiscences bibliques, certains traits plaident pour l'attribution à l'essénisme : l'insistance sur la sagesse, la célébration fervente de la grâce divine qui assimile les psaumes qoumrâniens aux* Hymnes, *la référence à la présence hostile du «penchant coupable» (*XIX, *15-16), l'allusion aux banquets sacrés (*XVIII, *11) et à la fraternité des adeptes (*XIX, *17), le titre de «parfaits» donné à ces derniers (*XVIII, *1;* XXII, *8) et celui de «nombreux» si fréquent dans les textes de Qoumrân et qu'on trouve deux fois dans les psaumes syriaques apparentés aux poèmes de la grotte XI, les références aux anges (*XXVI, *12) et à Satan (*XIX, *15).*

Commentaires bibliques.

Les trois écrits rassemblés sous cette rubrique sont les exemples les mieux conservés et les plus éloquents d'un genre qui paraît avoir été fort cultivé par les Esséniens et dont on

*connaît quelques autres représentants beaucoup plus fragmentaires : la grotte IV a livré des vestiges de plusieurs « commentaires » d'*Isaïe, *d'un « commentaire » sur les prophètes* Osée, Michée *et* Sophonie, *ainsi que pour deux versets de* Psaumes, CXXIX. *La disposition de ces documents est constante : ils citent un bref passage du texte biblique, un ou plusieurs versets, parfois quelques mots, et le font suivre de la formule « l'explication de ceci concerne ». Le nom hébraïque traduit par « explication »,* pésèr, *ne se lit pas dans la Bible juive. On le trouve en* Ecclésiastique, VIII, 1 *pour dénoter l'interprétation d'une « parole » dont l'origine n'est pas indiquée, mais son correspondant araméen,* pišrâ, *est fréquent dans le livre de* Daniel, *pour indiquer le déchiffrement des songes symboliques de Nabuchodonosor ou de l'inscription énigmatique tracée sur le mur par la main de l'ange. On a supposé que le terme sortait du vocabulaire de l'oniromancie ; il est certain qu'il s'applique à la traduction en clair d'un message chiffré de Dieu. Pour les Esséniens, convaincus d'une part que la Bible est une parole divine infaillible et d'autre part que tous les événements de l'histoire sont suscités par Dieu au temps qu'il choisit, les prophéties bibliques sont des annonces, plus ou moins chiffrées, mais véridiques, de choses qui doivent venir après le prophète. De même qu'ils se targuaient de prédire l'avenir, ils ont cru pouvoir lire dans les prophéties les événements qu'elles annonçaient à mots couverts, qu'il s'agisse d'événements postérieurs au prophète et déjà advenus ou d'événements qu'on est en droit d'attendre et qui font pour l'interprète l'objet de pures prédictions. L'interprétation des versets bibliques passe de façon désordonnée de la prédiction apparente, concernant ce qui pour l'interprète est du passé, à la pure prédiction, et vice versa. Naturellement, les annonces d'avenir proprement dites sont assez vagues : Dieu fera périr l'impie et sauvera le fidèle. Mais le déchiffrement est plus précis quand sont annoncées par le prophète des choses déjà passées ; c'est ainsi que les* Commentaires bibliques *de Qoumrân présentent plus d'une allusion historique. Les Esséniens s'identifiant au véritable Israël, il leur semble aller de soi que les prophètes aient dit ce qui allait arriver à la secte dans la suite des temps. C'est pourquoi, au détour de versets bibliques épars, ces* Commentaires *ont*

apporté de précieuses informations sur l'histoire des Esséniens : sur le conflit entre le Maître de justice et le Prêtre impie, sur la venue vengeresse des Kittim, sur la division des adversaires de la secte en deux partis appelés Éphraïm et Manassé.

Apocryphe de la Genèse.

Peut-être ne connaissons-nous qu'une infime partie de ce qui a été une œuvre importante. Les morceaux conservés de cette paraphrase araméenne de la Genèse *ne permettent cependant pas d'estimer cette importance, car il n'est pas certain qu'elle ait suivi tout le livre chapitre par chapitre. Peut-être, comme dans le midrash juif, l'auteur s'est-il attardé sur certains passages et en a-t-il négligé d'autres.* L'Apocryphe de la Genèse *apparaît comme une amplification, mais inégalement répartie : la colonne* II, *parlant de la naissance de Noé, n'a pour attache biblique qu'un seul verset,* Genèse, V, *29, tandis que les colonnes* XIX-XX, *32 brodent sur* Genèse, XII, *10-20 ; les colonnes* XX, *33* - XXI, *22 sur* Genèse, XIII *; les colonnes* XXI, *23*-XXII, *26 sur* Genèse, XIV*; les colonnes* XXII, *27-34 sur* Genèse, XV, *1-4.*

Nous n'avons pas d'autre échantillon à Qoumrân de ce genre de paraphrase biblique (le Targoum de Job *de la grotte XI est beaucoup plus près du texte). Il est difficile d'en définir la fonction. Il est cependant improbable qu'on ait composé cet écrit pour le simple divertissement. Un des buts des auteurs pourrait avoir été d'enseigner que les Esséniens avaient sur le passé des connaissances particulières, plus nombreuses et plus précises que celles du vulgaire. Les suppléments à la Bible parsemés dans les* Jubilés *relèvent du même propos, ainsi que ceux d'autres pseudépigraphes. Il n'est pas surprenant que certains détails de l'*Apocryphe de la Genèse *aient des échos dans cette littérature très voisine : la naissance de Noé racontée à la colonne II est proche de ce que dit* I Hénoch, CVI, *et le nom de la mère de Noé, Bat-Énosh, se retrouve en* Jubilés, IV, *28; la vision nocturne d'Abraham en* Apocryphe de la Genèse, XXI, *8-22 fait un étalage de connaissances géographiques caractéristiques de* Jubilés, VIII-IX. *Les amplifications ont parfois un propos édifiant : si Abraham en Égypte reçoit la visite de trois dignitaires qui feront rapport au pharaon sur*

*la beauté de Sara (*XIX, *23-*XX, *8), c'est pour rehausser la dignité du patriarche; si celui-ci guérit le pharaon en lui imposant les mains (*XX, *28-29), c'est pour faire d'Abraham un modèle de l'Essénien doué de pouvoirs surnaturels. Mais d'autres enjolivements paraissent relever de la pure imagination, ainsi quand Hagar, la «servante égyptienne» de la Bible, est présentée comme un don du pharaon à Abraham (*XX, *32), première attestation d'un motif qu'on retrouve dans le midrash juif (*Berêshît Rabbah, XLV, *1), chez saint Éphrem et les auteurs musulmans. On s'interrogera sur la raison pour laquelle, en* XXII, *18 et suiv., ce qu'Abraham remet à Melkisédeq n'est pas comme en* Genèse, XIV, *20 «la dîme de tout», mais celle de ce qu'il a pris aux rois ennemis : ne serait-ce pas une préfiguration de la «dîme royale» qui doit être prélevée sur le butin selon le* Rouleau du Temple, *LVIII, 11-13?*

Fragments importants divers.

Ces fragments représentent des écrits de genres très différents, mais d'une grande importance pour comprendre certains aspects de l'essénisme.

On a donné le nom de Florilège *à un texte qui s'apparente aux* Commentaires bibliques *en ceci qu'il paraphrase une péricope biblique pour lui donner une portée eschatologique, en l'occurrence* II Samuel, *VII, 10-14 interprété comme une annonce du Temple nouveau et du Messie-Roi. À ces versets sont reliés* Psaumes, *I, 1 et II, 1-2. Il s'agit donc d'une anthologie commentée de versets bibliques susceptibles de recevoir une interprétation eschatologique.*

C'est à un genre voisin qu'appartient le fragment qu'on a appelé Testimonia *à l'analogie des recueils chrétiens de passages scripturaires censés annoncer le Christ. Les textes ne sont pas accompagnés d'un commentaire comme dans le* Florilège. *Ils nous instruisent néanmoins clairement sur les espérances esséniennes, en précisant ce que dit la* Règle de la Communauté *(IX, 11). La citation de* Deutéronome, *V, 28-29 rappelle qu'on attendait le prophète, celle de* Nombres, *XXIV, 15-17 annonce le Messie-Roi et celle de* Deutéronome, *XXXIII, 8-11 le Messie-Prêtre. La référence suivante à des* Psaumes de Josué, *encore inconnus, est plus mystérieuse. Elle*

se rattache à la malédiction de Jéricho lue en Josué, VI, *26; la référence aux deux fils du maudit fait penser à Éphraïm et Manassé, désignant les ennemis de la secte, plutôt qu'aux deux fils de Simon, frère de Juda Maccabée, tués avec leur père près de Jéricho, ainsi que certains l'ont estimé.*

La Légende hébraïque de Melkisédeq *offre, elle aussi, une série de versets bibliques auxquels on donne un sens eschatologique, mais au moyen d'un commentaire qui les enchaîne l'un à l'autre. L'« année de rémission » de la Bible (*Lévitique, XXV, *10) devient le type d'une « année de bienveillance » dont Melkisédeq sera le héraut et qui marquera le terme de l'histoire humaine. Alors interviendra le grand jugement dont Melkisédeq, angélisé, sera l'agent.*

On donne sous le titre de Liturgie angélique, *l'extrait, connu depuis 1959, d'un écrit représenté par huit manuscrits de la grotte IV de Qoumrân et dont on a trouvé un fragment à Masada. On estime que ces manuscrits contenaient des cantiques pour les treize premiers sabbats de l'année. Chaque cantique décrit un culte rendu à Dieu par les anges, avec lesquels les Esséniens devaient se sentir en communion. Là transparaît la connaissance que les Esséniens croyaient avoir des réalités célestes et du monde angélique : celui-ci était réparti, semble-t-il, en sept groupes, correspondant à sept espaces célestes. On parle aussi d'un Temple d'en haut occupé par le trône-char divin repris à* Ézéchiel, *I et* X. *Ainsi se manifeste la culture mystique de la secte.*

Le fragment intitulé les Pièges de la femme *est l'échantillon unique à Qoumrân du genre satirique. On s'est interrogé sur la portée de la satire : la femme est-elle une allégorie, représentant une secte rivale, ou une femme dangereuse, une prostituée, ou est-ce la femme en général qui est décrite comme la source même de l'impureté? On accordera à la satire la portée la plus générale, car, lorsque l'auteur donne la femme pour « le principe de toutes les voies de perversion », il pense apparemment à la séduction que les femmes ont exercée sur les anges déchus selon* I Hénoch, VI *et il n'est pas éloigné du Siracide qui voit dans la femme l'origine du péché et de la mort (*Ecclésiastique, XXV, *24).*

Le Livre des Mystères *entrerait bien dans les écrits*

qoumrâniens sur l'eschatologie, parce qu'il parle des derniers temps dans le même style que Règlement de la Guerre, I, *8-9 : ce sera une substitution de la lumière aux ténèbres. Son originalité est de justifier cet acte de foi par un raisonnement, malheureusement inachevé, reposant sur l'expérience humaine et s'adressant à l'intelligence.*

PSEUDÉPIGRAPHES DE L'ANCIEN TESTAMENT

Les pseudépigraphes de l'Ancien Testament ont, pour certains, la particularité d'avoir été rédigés sous un nom d'emprunt. Ce n'est pas le cas de tous. Le Martyre d'Isaïe, *le* Livre des Antiquités bibliques, *le roman de* Joseph et Aséneth, *la* Vie grecque d'Adam et Ève *sont anonymes. D'autres ouvrages de la « collection » se réclament d'un auteur fictif. Les livres d'*Hénoch *n'ont pas le patriarche antédiluvien pour auteur, pas plus que les* Testaments des douze patriarches *n'ont été écrits par les fils de Jacob ou le* Testament de Job *par Job.*

La notion de « pseudépigraphie » est des plus difficiles à saisir[1]*. Faut-il imaginer que les pseudépigraphes sont dus à des faussaires qui voulaient abuser leurs lecteurs? Cette explication, un peu courte, ne va pas au cœur du phénomène littéraire. Une première distinction est nécessaire : il ne faut pas assimiler « pseudépigraphie » et « pseudonymie ». Les auteurs des pseudépigraphes ne dissimulent pas leur identité sous un faux nom, mais se présentent sous des noms illustres. Il faut, en outre, observer que les auteurs des « pseudépigraphes » ne se réclament pas des grands écrivains du passé, mais qu'ils invoquent le patronage de personnages de l'histoire sainte dont la renommée était immense, tel Hénoch ou Abraham, mais qui n'avaient pas laissé d'écrits. Le modèle eût été ici plus une gêne qu'un soutien.*

Les pseudépigraphes apparaissent à la fin de l'époque hellénistique et se multiplient à l'époque romaine. La diffusion

1. Voir, par exemple, *Pseudepigrapha,* I, Fondation Hardt, « Entretiens », XVIII, Genève, 1972.

de ces textes pseudépigraphiques correspond, d'une certaine manière, à la disparition de l'esprit prophétique et à une attente eschatologique.

La littérature israélite et juive a été longtemps anonyme, mais, dans certains milieux, peut-être sacerdotaux, se transmettaient des traditions dont on croyait qu'elles remontaient aux plus hautes origines. Ces légendes étaient si précieuses qu'elles étaient souvent tenues pour secrètes. Ceux qui en étaient les détenteurs étaient soucieux de les transmettre fidèlement, mais aussi de les enrichir. Ces dévots passaient pour être les héritiers d'Hénoch, de Baruch ou d'Esdras. Ils dressaient les copies authentiques des « testaments » des patriarches. Ils enregistraient les révélations de Moïse ou d'Élie. Les pseudépigraphes sont donc, la plupart du temps, le fruit d'une création collective, qui fait intervenir de nombreux scribes, parfois sur une longue période. La netteté du concept d'« auteur » s'estompe. Les rédacteurs sont, ici, des auteurs et les auteurs se confondent avec les rédacteurs. On s'explique, dès lors, que les textes soient souvent flottants, les variantes multiples, les recensions nombreuses. Les problèmes de datation deviennent aussi très difficiles. Dans ces conditions, plutôt que de vouloir définir la personnalité de l'« auteur », il est préférable de chercher à situer le milieu producteur.

Selon le Livre des Secrets d'Hénoch, *le patriarche avait prescrit à ses enfants de distribuer ses livres à leurs enfants, de génération en génération*[1]. *À en croire le* Testament de Moïse, *Moïse avait ordonné à Josué de déposer ses écrits dans des jarres, en un lieu prévu lors de la création du monde, en prévision des derniers jours*[2]. *La fin des temps, que l'on croyait prochaine, a dû précipiter le regroupement et la mise par écrit de traditions dont ces milieux piétistes voulaient assurer la pérennité.*

Les Esséniens ont joué un rôle primordial dans le rassemblement des traditions, dans leur mise en forme et dans leur transmission. L'œuvre entière est anonyme, mais porte une même marque de fabrique et, en ce sens, peut être

1. *Livre des Secrets d'Hénoch*, XLVIII, 1.
2. *Testament de Moïse*, I, 17-18.

«pseudépigraphique», puisqu'elle a pour auteurs les adeptes d'Hénoch ou les disciples d'Esdras.

Cet immense effort de ferveur et de «science» eût été vain, si, renouvelant l'entreprise des Septante, mais en ordre dispersé et sans concertation apparente, des communautés juives de la Diaspora, perméables aux influences de l'essénisme, n'avaient voulu traduire en grec les originaux sémitiques des pseudépigraphes. En Palestine et en Syrie, des Juifs s'associèrent à l'œuvre commune. De nombreux ouvrages vinrent s'ajouter aux traductions des textes hébreux ou araméens. Ces écrits nouveaux, souvent accueillants aux idées étrangères, sont dans la mouvance proche ou lointaine de l'essénisme, sans être proprement esséniens.

Le judaïsme rabbinique ne pouvait que rester en dehors d'un courant né en un milieu qui avait été en lutte ouverte avec le pharisaïsme. Des Églises chrétiennes périphériques recueillirent ces œuvres errantes, traduisirent ces traductions en langue vernaculaire et sauvèrent ainsi une littérature dont les archéologues retrouvèrent les vestiges sur le site de Qoumrân.

Hénoch.

*Le livre d'*Hénoch *est une compilation qui n'a été conservée dans son entier que par une version éthiopienne connue depuis le* XVIIIe *siècle. L'ouvrage se laisse diviser en cinq sections que voici :*

*Première section (*I-XXXVI*). Préambule. Chute des anges et voyages visionnaires d'Hénoch.*

*Deuxième section (*XXXVII-LXXI*). «Paraboles» d'Hénoch.*

*Troisième section (*LXXII-LXXXII*). Traité d'astronomie.*

*Quatrième section (*LXXXIII-XC*). Songes visionnaires d'Hénoch.*

*Cinquième section (*XCI-CVIII*). Parénèses.*

Il n'est pas assuré que cette division reflète l'intention de composer un «Pentateuque hénochien». La première et la dernière sections sont conservées, pour une part, en grec. Des fragments araméens des première, troisième et quatrième sections ont été retrouvés à Qoumrân. La deuxième section n'est attestée par aucun fragment araméen et soulève des problèmes particuliers. J. T. Milik a soutenu que cette deuxième section

avait été substituée à une section plus ancienne, le Livre des Géants, *recueilli plus tard dans le canon manichéen*[1]. *Il est également possible que ce* Livre des Géants *ait été une partie perdue de la première section ou qu'il en soit une amplification.*

*Il semble que chaque partie du livre d'*Hénoch *ait été transmise de manière incomplète et aussi que chacune des parties fût déjà composite. Le principe de leur réunion était de donner une série de révélations réservées à un groupe de fidèles se réclamant d'Hénoch, parce qu'Hénoch avait été enlevé au ciel où lui avait été révélée la connaissance des secrets cosmologiques et eschatologiques. Hénoch a fait connaître ces mystères à son fils Mathusalem, pour qu'il les dévoilât à son tour à la génération des derniers jours.*

Cette légende entretient, à l'évidence, un rapport avec la notice énigmatique de Genèse, V, *21-24 : « Hénoch vécut soixante-cinq ans et il engendra Mathusalem. Après qu'il eut engendré Mathusalem, Hénoch marcha en compagnie de l'Élohim trois cents ans. Il engendra des fils et des filles. Le total des jours d'Hénoch fut de trois cent soixante-cinq ans. Puis Hénoch marcha en compagnie de l'Élohim et il ne fut plus, car Élohim l'avait pris ». Cette notice a-t-elle été le point de départ d'un cycle légendaire relatif à Hénoch ou représente-t-elle, plutôt, l'abrègement d'une tradition ancienne plus développée dont le livre d'*Hénoch *serait dérivé? Il est difficile de trancher. Observons, toutefois, que, dans l'*Ecclésiastique, *apocryphe du* IIe *siècle avant J.-C., Hénoch occupe la première place dans l'« Éloge des Pères » : « Hénoch [fut tr]ouvé parfait et il marcha avec Dieu et il fut enlevé, prodige de connaissance pour toutes les générations*[2]. *»*

*Hénoch est, en tout cas, le type du juste et du scribe, avatar du septième roi antédiluvien de la tradition babylonienne, Emmedouranki, à qui Shamash et Adad avaient révélé les secrets divins. La légende babylonienne n'explique pas, à elle seule, l'extraordinaire prestige du patriarche dans le livre d'*Hénoch. *Sans doute faut-il penser qu'Hénoch n'avait été*

1. J. T. Milik, *The Books of Enoch,* Oxford, 1976, p. 58.
2. *Ecclésiastique,* XLIV, 16 (hébreu).

ainsi exalté dans l'esprit de ses adeptes que parce qu'on avait reconnu en lui le Fils d'homme du chapitre LXXI, *un fils d'homme qui avait vécu sur la terre. Les adeptes d'Hénoch ont dû croire que ses révélations étaient parvenues à Noé, de sorte que les écrits qui avaient Hénoch pour héros ou qui lui étaient attribués ont pu se trouver complétés par des passages attribuables à Noé*[1].

La version éthiopienne, dans ses différentes parties, repose sur une version grecque, qui traduit elle-même un original araméen. Les «Paraboles», ici encore, posent un problème particulier. J. T. Milik a estimé qu'elles avaient été rédigées en grec, M. Black pense à un original hébreu[2]*, d'autres tiennent pour l'araméen.*

Chaque section doit être, maintenant, examinée pour elle-même. Dans le préambule qui comprend les cinq premiers chapitres, l'introduction[3] *semble valoir pour l'ensemble du recueil, y compris, peut-être, les «Paraboles», si l'on tient compte du pluriel «paraboles», «poèmes», attesté par l'araméen en* I, 2. *L'homélie poétique de* II-V, *qui préface les thèmes eschatologiques et cosmologiques du recueil semble être indépendante de cette introduction du chapitre* I, *mais les deux textes sont déjà réunis dans les manuscrits araméens* a *et* c *que Milik date de la première moitié du* IIe *siècle avant J.-C.*

La première section se divise en deux parties : «Chute des anges[4]*» et «Voyages visionnaires d'Hénoch*[5]*».*

La première partie est l'histoire du complot ourdi par les anges que les femmes séduisirent. Les anges déchus délivrèrent un enseignement pervers : magie, sorcellerie, astrologie, botanique. De l'union des anges avec les femmes naquirent les géants. Les géants se mirent à dévorer les hommes et la terre fit entendre sa plainte. Dieu fait alors annoncer à Noé le châtiment des anges et la préservation des «justes», mais c'est Hénoch qui est chargé par les Veilleurs de signifier leur condamnation à leurs frères égarés. C'est l'occasion pour Hénoch de s'approcher en vision

1. *I Hénoch,* X-XI ; LIV, 7 - LV, 2 ; LXV-LXVIII, 1 ; CVI-CVII.
2. M. Black, *The Book of Enoch,* Leyde, 1985, p. 187.
3. *I Hénoch,* I, 1-9.
4. *Ibid.,* VI-XVI.
5. *Ibid.,* XVII-XXXVI.

des demeures divines et d'y voir Dieu sur son trône[1]. *Ce passage présente des points communs avec la montée d'Hénoch vers les séjours de Dieu*[2]. *Cette légende est à mettre en relation avec la notice de* Genèse, VI, *1-4 sur la chute des anges. La notice a-t-elle donné naissance à la légende ou n'est-elle qu'un résumé de traditions plus étendues, conservées dans le livre d'*Hénoch? *Le problème est voisin de celui qui a été évoqué plus haut, à propos de la notice de* Genèse, V, *21-24.*

Cette partie est disparate et semble avoir une préhistoire compliquée. Peut-être y a-t-il eu deux sources distinctes, la première nommant le chef des anges Shemêhazâ, l'autre l'appelant Azaël.

La première partie témoigne d'un pessimisme radical à l'endroit des « connaissances », d'un piétisme exacerbé, alimenté par la haine de la violence et de l'oppression temporelle, et d'un encratisme rigoureux. Les adeptes d'Hénoch se réfugient dans l'expérience mystique et l'attente eschatologique. Le seul repère qui permette de dater cette section est l'âge présumé des manuscrits araméens a *et* b *(première moitié du* IIe *siècle av. J.-C.) et* c.

Les « Voyages visionnaires d'Hénoch » constituent un ensemble composite. Un premier voyage entraîne le patriarche vers l'ouest, de la montagne du trône au lieu de supplice des anges[3]. *Une curieuse notice sur les sept archanges fait suite au récit du premier voyage*[4]. *Un second voyage conduit également Hénoch vers l'ouest. Le patriarche part, cette fois, du lieu de supplice des anges et termine par la montagne du trône*[5]. *Hénoch entreprend ensuite un voyage vers l'est qui l'emmène de Jérusalem jusqu'à la montagne du paradis et aux extrémités orientales du monde*[6].

Les chapitres XXXIII-XXXVI *montrent Hénoch faisant le tour du monde à ses extrémités, d'est en est, en passant d'abord par le nord, puis par l'ouest et par le sud.*

1. *I Hénoch*, XIV, 8-23.
2. *Ibid.*, LXXI.
3. *Ibid.*, XVII-XIX.
4. *Ibid.*, XX.
5. *Ibid.*, XXI-XXV.
6. *Ibid.*, XXVI-XXXII.

Cette deuxième partie de la première section exalte la connaissance de l'univers à laquelle Hénoch est parvenu. Elle doit être de la même époque que le premier texte.

*La deuxième section, les « Paraboles », est le livre le plus difficile et, à certains égards, le plus important de tout l'ouvrage. Il faut, sans aucun doute, l'attribuer à un auteur différent de ceux auxquels on doit les autres sections d'*Hénoch. *Dans le titre de l'ouvrage, Hénoch est présenté une nouvelle fois avec sa généalogie, comme si le lecteur ne le connaissait pas. Les expressions qui servent à nommer Dieu dans les « Paraboles » — « Seigneur des Esprits », « Principe des jours », « Dieu du monde » — ne se retrouvent pas dans les autres sections d'*Hénoch. *Enfin et surtout, le Messie joue un rôle hors pair dans les « Paraboles », alors qu'il est absent des autres sections, en dehors d'un passage de l'« Apocalypse au bestiaire » où il est représenté par un taureau blanc*[1]. *L'introduction, commune à toute la section, présente les trois « Paraboles » comme un supplément de révélation donné à Hénoch.*

Dans la première « Parabole », le jugement des impies et la félicité des élus dans l'avenir eschatologique sont mis en contraste. On y note la première apparition d'un héros eschatologique, l'« Élu de justice et de fidélité[2] *». Les chapitres* XL *et* XLI *sont des digressions angélologique et cosmologique.*

*La deuxième « Parabole » (*XLV-LVII*) donne une vision plus précise du Jugement. Le titre d'« Élu » est doublé par celui de « Fils d'homme », tiré de* Daniel, VII. *Ainsi se trouvent réunis et confondus l'« Élu de justice » et le « Fils d'homme ». Il est capital d'observer ici que le « Fils d'homme » a pour attributs essentiels la connaissance et la justice :*

« C'est le Fils d'homme auquel appartient la justice,
la justice a demeuré avec lui,
et c'est lui qui révélera tout le trésor des mystères[3]. *»*

Le chapitre XLVII *fait mention à deux reprises*[4] *du « sang du Juste » qui est monté de la terre vers le Seigneur des Esprits*

1. *I Hénoch,* XC, 37.
2. *Ibid.,* XXXIX, 6.
3. *Ibid.,* XLVI, 3.
4. *Ibid.,* XLVII, 1, 4.

et aussi du « sang des justes[1] ». *Le Juste a donc répandu son sang, et son martyre préfigure celui de tous les justes. Hénoch voit ensuite, en une allégorie transparente, le Juste martyr comme « une fontaine de justice qui ne tarit pas, tout entourée de nombreuses fontaines de sagesse », c'est-à-dire le docteur de la secte et ses disciples*[2].

Le Fils d'homme est le juge eschatologique, mais il est aussi préexistant, puisque son nom a été prononcé, avant que fussent créés le soleil et les signes du zodiaque[3]. *Il est détenteur de l'esprit de sagesse, de l'esprit d'instruction, de l'esprit de puissance, mieux encore, il est le dépositaire de « l'esprit de ceux qui se sont endormis dans la justice*[4] ». *Il est ainsi la « récapitulation » de tous les justes.*

Le chapitre LI *expose un enseignement explicite de la résurrection. On reprend les thèmes eschatologiques des ultimes combats sous les murs de Jérusalem*[5] *et du rassemblement des exilés*[6].

Les chapitres LXX *et* LXXI *sont la conclusion grandiose du* « Livre des Paraboles » : *Hénoch y décrit son assomption et son investiture comme* Fils *d'homme.*

Il semble que les « Paraboles », *si désordonnées qu'elles apparaissent dans leur énoncé, aient été organisées selon un principe de progression, offrant des révélations de plus en plus hautes.*

Le rôle donné au Fils *d'homme dans les* « Paraboles », *l'absence de fragments de cette section d'*Hénoch *à Qoumrân expliquent que certains, reprenant des thèses anciennes, les tiennent aujourd'hui pour chrétiennes. Ces vues ne s'imposent nullement.* La *« christologie » du* « Livre des Paraboles » *n'a, en effet, rien de chrétien. On ne relève dans ce livre aucun des traits caractéristiques de la personne de Jésus, tels qu'ils sont rapportés par les Évangiles.* Le Fils *d'homme est la personnification d'une communauté de croyants mystiques et spéculatifs*

1. *I Hénoch*, XLVII, 2.
2. *Ibid.*, XLVIII, 1.
3. *Ibid.*, XLVIII, 3.
4. *Ibid.*, XLIX, 3.
5. *Ibid.*, LVI, 5-8.
6. *Ibid.*, LVII.

qui, à en juger par l'acrimonie de leur représentation du Jugement, se sentent persécutés.

L'hypothèse d'une origine essénienne des « Paraboles » *se présente dès lors avec une insistance particulière, si l'on songe aux violences que les membres de la secte eurent à subir de leurs adversaires pharisiens et sadducéens. Enfin, l'identification de l'Élu de justice des* « Paraboles » *avec le Maître de justice des* Commentaires *qoumrâniens doit être prise en compte.*

Le fait qu'aucun fragment des « Paraboles » *n'ait été trouvé à Qoumrân n'établit pas que ce livre n'ait pas été présent, à un moment ou à un autre, dans la bibliothèque de la Communauté. Bien des ouvrages qui pouvaient y figurer ont aujourd'hui disparu. Il n'est nullement exclu, enfin, que l'ouvrage ait été rédigé dans une autre communauté essénienne que celle de Qoumrân. Le* « Livre des Paraboles » *serait alors authentiquement essénien, sans être, pour autant, proprement qoumrânien.*

La date du « Livre des Paraboles » *est discutée. Il est fait allusion, en* LVI, *5, aux Parthes et aux Mèdes. Or, c'est en 40 avant J.-C. que l'armée parthe, commandée par Pacoros, envahit la Palestine, alors occupée par les Romains. Le chef parthe prit parti pour Antigone, fils d'Aristobule II, qui briguait le pontificat contre son oncle, Hyrcan II, et contre Rome. Cette allusion invite à placer la rédaction de l'écrit un peu après 40 avant J.-C., en un moment où le souvenir de l'invasion parthe devait encore être assez vif.*

La troisième section, le « Traité d'astronomie » *est censé reproduire la révélation des lois des luminaires faite par l'ange Ouriel lui-même à Hénoch. Depuis la publication des fragments araméens découverts dans la grotte IV de Qoumrân* (4QEn astr.), *on sait que ce livre n'est qu'un abrégé d'un texte plus long et plus détaillé, justifiant le calendrier solaire de trois cent soixante-quatre jours et tentant d'établir, jour par jour, son synchronisme avec l'année lunaire. Les trois cent soixante-quatre jours de l'année sont répartis en quatre saisons de trois mois, treize semaines, quatre-vingt onze jours. Le calendrier révélé est celui du livre des* Jubilés *et rythme toute la vie de la communauté essénienne. Les manuscrits de Qoumrân, tout particulièrement le* Rouleau du Temple *et l'apostille au psautier de la grotte XI, y font constamment référence.*

Le manuscrit araméen le plus ancien du « Traité d'astronomie » serait du milieu du IIe *siècle avant J.-C.*

Le texte éthiopien, souvent peu intelligible, manifeste des disparates comparables à celles de la première section en introduisant, à côté des chapitres concernant les mouvements du soleil et de la lune, ou des vents, un rappel de la légende d'Hénoch au chapitre LXXXI.

La quatrième section réunit deux songes d'Hénoch qui ne semblent pas avoir de lien organique, encore que le premier ait pu être destiné à donner un avant-goût du second. Le premier songe est une vision apocalyptique du déluge[1]. *Ce cataclysme, « type » de la catastrophe à venir, est une des obsessions qui parcourt le corpus hénochien tout entier*[2]. *Le second songe, ou « Apocalypse au bestiaire » illustre l'histoire du monde par un curieux symbolisme animal*[3]. *Cette vision globale de l'histoire peut être datée du moment où le visionnaire cesse de parler des événements qu'il connaît par l'Écriture ou par son expérience pour imaginer ce que sera l'avenir jusqu'à la consommation des temps. On relève, en particulier, l'influence de la prophétie de* Jérémie, XXV, *11-12 ou de* Daniel, IX, *24-25. L'auteur a aussi été inspiré par* Zacharie, XI, *4-17. On s'accorde, en général, à situer le « passage à l'imaginaire » en* XC, *14 : l'auteur a vu l'insurrection de Juda Maccabée, mais non la victoire qui lui permet de restaurer le culte à Jérusalem. L'« Apocalypse au bestiaire » aurait donc été composée en 164 au plus tard.*

La cinquième section semble être la plus composite, car elle intègre des éléments hétérogènes, comme l'« Apocalypse des semaines[4] *», des sermons eschatologiques et des discours parénétiques. L'unité pourrait être donnée par l'idée de la préparation nécessaire, par la conversion personnelle, à l'inéluctable jugement qui départagera les deux lots. On découvre à nouveau dans la parénèse des éléments de diatribe contre les riches et les*

1. *I Hénoch*, LXXXIII - LXXXIV.
2. *Ibid.*, X, 2 ; LIV, 7-10 ; LX, 1 ; LXV, 1 ; LXVI, 1, 2 ; LXXXIX, 1-8 ; XCIII, 4 ; CVI, 15.
3. *Ibid.*, LXXXV-XC.
4. *Ibid.*, XCIII, 1-10 et XCI, 11-17.

puissants, mais le style est plus homilétique que dans les autres parties et l'auteur recourt à des métaphores[1].

L'« Apocalypse des semaines » est considérée comme antérieure au soulèvement maccabéen (167 avant J.-C.), mais elle est beaucoup moins précise que l'« Apocalypse au bestiaire », et l'argument e silentio *doit, ici, être utilisé avec prudence. On notera, en effet, que l' « Apocalypse des semaines » célèbre la formation de la Communauté des justes*[2], *ce qui pourrait suggérer une date sensiblement plus basse.*

Le corpus hénochien est donc le résultat d'une longue histoire littéraire dont les fragments araméens découverts sur le site de Qoumrân permettent d'entrevoir l'extrême complexité. L'ouvrage, dans ses cinq parties, doit être considéré « comme l'un des grands classiques de la Congrégation essénienne, peut-être même comme le plus fondamental de tous[3] *». Son influence a été considérable. Le « Livre des Secrets d'Hénoch » ou « Hénoch slave » — II Hénoch — lui doit une partie de sa substance. Un écrit tardif, mais important, l'« Hénoch hébreu », ou* III Hénoch, *est aussi dans la dépendance d'*Hénoch[4].

*Le livre d'*Hénoch *est cité dans le Nouveau Testament.* L'Épître de Jude, *parlant de membres immoraux de la communauté chrétienne, les désigne ainsi : « C'est pour eux aussi qu'a prophétisé Hénoch, le Septième après Adam : Voici le Seigneur qui vient, avec ses saintes myriades, exercer le jugement sur tous, et confondre tous les impies pour toutes les œuvres d'impiété qu'ils ont commises et pour toutes les paroles offensantes qu'ont prononcées contre lui ces pécheurs impies*[5] *». Cette citation se retrouve avec de légères variantes dans le livre d'*Hénoch *(1, 9). On reconnaissait donc à ce livre une autorité particulière dans certains milieux de l'Église primitive.*

Il y a plus. Le titre de « Fils de l'Homme » est sans cesse repris par Jésus qui se l'applique à lui-même, selon les Évangiles. Ce n'est point du livre de Daniel, *seul, qu'est tirée*

1. *I Hénoch*, XCVIII, 4-5 ; CI, 4-8.
2. *Ibid.*, XCIII, 10 et XCI, 11.
3. André Dupont-Sommer, *Annuaire du Collège de France*, 71e année, Résumé des cours de 1970-1971, p. 379.
4. Voir H. Odeberg, *3 Enoch or The Hebrew Book of Enoch*, Cambridge, 1928, p. 43-51.
5. *Jude*, 14-15.

*cette appellation, mais c'est par le «*Livre des Paraboles*» qu'elle transite, toute chargée de mystère. Par là, le livre d'*Hénoch *se trouve être la plus précieuse des anticipations et la plus secrète des préparations de la christologie du* Nouveau Testament.

Jubilés.

La référence la plus ancienne au livre des Jubilés *se lit dans l'*Écrit de Damas *où il est cité sous le titre «*Livre des divisions des temps selon leurs jubilés et leurs semaines d'années[1]*». Dans la version éthiopienne, ce titre est développé en une sorte de prologue : «Ceci est le récit de la répartition légale et certifiée des temps, des événements des années en leurs semaines et en leurs jubilés pour toutes les années du monde [...]».* Le *titre «Jubilés», utilisé par* Épiphane, *à côté de celui de «*Petite Genèse*», sur lequel on reviendra, n'est qu'un abrégé drastique du titre original.*

Le livre des Jubilés *peut être défini comme un récit parallèle à la Bible et destiné à apporter à celle-ci des compléments à la faveur desquels l'auteur, ou le milieu producteur, propose certaines de ses idées ou de ses normes, tout en montrant qu'il dispose de connaissances particulières ignorées du vulgaire.*

On a voulu distinguer plusieurs strates dans les Jubilés[2], *mais l'unité foncière de l'ouvrage ne peut guère être remise en cause.*

L'histoire des Jubilés *suit l'histoire sainte au pas de la Bible, de* Genèse, I *à* Exode, II, *puis avec un rythme plus précipité pour ce qui correspond à* Exode, III-XII, *à partir de* Jubilés, XLVIII. *Cette histoire est présentée comme une révélation faite à Moïse sur le Sinaï par un ange de la* Face[3]. *Elle s'insère comme un «doublet» de la Bible entre* Exode, XXIV, *16 et* XXXI, *12-18. On observera que le règlement sabbatique d'*Exode, XXXI, *12-18 a pour correspondant l'instruction sabbatique de* Jubilés, L. *Par un procédé analogue, le*

1. *Écrit de Damas*, XVI, 3-4.
2. G.L. Davenport, *The Eschatology of the Book of the Jubilees*, Leyde, 1971.
3. *Jubilés*, I, 29.

Rouleau du Temple *se greffe sur* Exode, XXXIV, *1-16, mais le complément apporté par l'écrit qoumrânien correspond mieux au modèle biblique, puisque les chapitres* XXXV *à* XL *de l'*Exode *traitent du sanctuaire et du culte, alors que les* Jubilés *introduisent un récit historique là où la Bible a des instructions cultuelles (*Exode, XXV-XXXI, *11).*

L'auteur suit le texte de la Bible. Il ne dépend pas de la version des Septante, mais sans doute d'une recension hébraïque palestinienne ancienne, ce qui explique que le texte suivi par l'auteur des Jubilés *puisse rejoindre parfois le Samaritain, la Vulgate ou la Peshitto. Les fragments hébreux découverts à Qoumrân ont confirmé l'hypothèse selon laquelle la langue originale des* Jubilés *était l'hébreu. Ce texte hébreu a été traduit en grec et c'est sur le grec qu'ont été faites les versions éthiopienne et latine. L'auteur écrit l'histoire de la Bible, mieux, il la réécrit. C'est pour lui l'occasion d'introduire plusieurs éléments étrangers au texte biblique dans le domaine des idées théologiques, de la morale, de la législation et du rituel. On s'explique, dès lors, qu'Épiphane ou Georges le Syncelle aient autrefois appelé les* Jubilés *« Petite Genèse », non point que le texte en fût plus court que celui du livre canonique ou qu'on lui eût reconnu une autorité inférieure, mais parce que l'auteur, apportant de nombreuses précisions, avait écrit une « Genèse détaillée ».*

La préoccupation première de l'auteur est d'enseigner que le cours de l'histoire se déroule selon une chronologie exacte et selon un calendrier révélé. Le temps est compté. L'histoire du monde doit durer 4900 ans, soit cent jubilés de quarante-neuf ans. Chacun de ces jubilés est lui-même divisé en sept semaines d'années. Le milieu de l'histoire est l'entrée en Terre sainte, en l'an 2450[1]*. L'auteur indique la date de chaque événement en donnant le jubilé, la semaine et l'année, précisant, parfois, le mois et le quantième du mois. On apprend ainsi qu'Adam mourut « à la fin du dix-neuvième jubilé, dans la septième semaine, la sixième année de celle-ci*[2] *» ou que le Prince des démons réclama le sacrifice d'Isaac « le premier mois, le*

1. *Jubilés*, L, 4.
2. *Ibid.*, IV, 29.

douzième jour du mois[1] ». C'est que la chronologie universelle s'emboîte dans un calendrier annuel dont l'auteur est le véhément défenseur. L'année comprend trois cent soixante-quatre jours et compte quatre saisons de trois mois, treize semaines, quatre-vingt-onze jours. Ce comput est destiné à mettre en évidence les jours de la semaine. Les fêtes liturgiques tombent chaque année le même jour. Les jours mis en relief sont le mercredi, le vendredi et le dimanche[2]. Ce système calendaire sous-tend toute l'histoire sainte des Jubilés, ce qui est un argument très fort pour l'unité de l'ouvrage. Enfin, ce calendrier, si particulier, est celui-là même de la secte de Qoumrân. Ce seul fait établit l'origine essénienne du livre des Jubilés.

Si l'auteur croit pouvoir « compléter » l'Écriture, c'est que, comme tout Essénien, il est plein de science et de connaissance. « L'homme idéal, selon l'essénisme, est celui qui sait[3]. » Le portrait que l'auteur des Jubilés fait d'Hénoch montre quel est son modèle.

On peut distinguer, dans les Jubilés, la part de la Haggadah, faite de traditions légendaires et anecdotiques, et celle de la Halakah, de caractère essentiellement juridique et jurisprudentiel. La place tenue par la Haggadah est beaucoup plus étendue que celle accordée à la Halakah. Toutefois, les deux genres sont étroitement imbriqués et d'une importance égale.

Certaines informations sont « nouvelles », mais purement anecdotiques. L'auteur des Jubilés connaît le nom de la fille d'Adam[4] ou celui des femmes des patriarches[5]. Les chapitres VIII et IX racontent comment Noé répartit toute la terre habitée entre ses fils et ses petits-fils. L'auteur saisit ce prétexte pour faire montre de ses connaissances géographiques. L'influence qu'une science grecque assez humble avait exercée sur certains milieux palestiniens est, là, patente.

L'angélologie des Jubilés est précise, quoique discrète en

1. *Jubilés*, XVII, 15.
2. Voir Annie Jaubert, *La date de la Cène — Calendrier biblique et liturgie chrétienne*, Paris, 1957.
3. André Caquot, « Éléments aggadiques dans le livre des *Jubilés* », dans *La littérature intertestamentaire*, Paris, 1985, p. 62.
4. *Jubilés*, IV, 1.
5. *Ibid.*, IV, 11, 13-16, 20.

comparaison du livre d'Hénoch. L'auteur sait que les anges ont été créés le premier jour de la Création[1] et qu'ils sont nés circoncis[2]. Il connaît la fonction des anges de la Face[3]. Le chef des démons est appelé parfois Bélial[4] ou Satan[5], mais le plus souvent Mastéma[6] ou « le prince Mastéma[7] ».

Les Jubilés se livrent à une ardente apologie d'Israël et de la Loi. Les patriarches sont idéalisés. Abraham, Jacob et, parmi les fils de celui-ci, Joseph, Juda et tout spécialement Lévi sont des modèles de vertu. Il faut aussi mentionner Moïse qui reçoit sur le mont Sinaï la double révélation de « la Loi et du Témoignage » : formule qui distingue la loi mosaïque des interprétations authentiques qui l'explicitent[8].

À l'apologie d'Israël correspond un nationalisme accusé allant jusqu'à une xénophobie active. On noircit Sichem[9] ; on tend les rapports entre Jacob et Ésaü[10] ; les guerres de Jacob sont exaltées[11]. Les mariages mixtes sont sévèrement prohibés[12]. L'obligation de la circoncision est affirmée avec insistance[13].

L'observance la plus stricte des prescriptions rituelles et cultuelles est constamment exigée, qu'il s'agisse des purifications[14], de l'interdiction de manger le sang[15], de l'offrande des sacrifices[16], du respect du sabbat[17] ou de la célébration des fêtes[18]. Soulignons l'allusion aux fêtes esséniennes du Vin et de l'Huile, connues par le *Rouleau du Temple* et mentionnées

1. *Jubilés*, II, 2.
2. *Ibid.*, XV, 26.
3. *Ibid.*, XXXI, 14.
4. *Ibid.*, I, 20.
5. *Ibid.*, X, 11.
6. Voir *Jubilés* X, 8 et la note.
7. *Jubilés*, XI, 5, 11 ; XVII, 16 ; XVIII, 9, 12 ; XLVIII, 2, 9, 12, 15.
8. Voir le *Prologue et la note.*
9. *Jubilés*, XXX, 1-6.
10. *Ibid.*, XXIX, 13.
11. *Ibid.*, XXXIV, 1-9 ; XXXVII, 1-25.
12. *Ibid.*, XXV, 1 ; XXX, 7-17.
13. *Ibid.*, XV, 25-34.
14. *Ibid.*, III, 8-11.
15. *Ibid.*, VI, 7 ; XXI, 18.
16. *Ibid.*, XXI, 5-17.
17. *Ibid.*, L, 6-13.
18. *Ibid.*, VI, 15-22 ; XVI, 20-31 ; XXXIV, 18-19 ; XLIX.

en VII, 36. L'attachement aux fêtes est majoré par la tendance à reculer leur origine dans le temps[1].

Un droit pénal d'une rigueur extrême sanctionne toute infraction. La peine de mort est commune. Lorsque la Bible la prévoit, l'auteur aggrave encore cette condamnation en stipulant que le coupable doit être brûlé vif[2].

Les vues eschatologiques du livre ne sont point sans originalité. S'il connaît, dans ses moindres détails, la première partie de l'Histoire, qui appartient au passé, l'auteur a aussi quelque savoir de la seconde moitié, qui relève, elle, de l'avenir. Le chapitre XXIII est consacré à ce sujet. Après une longue période de décadence, marquée de calamités et où la vie humaine sera si abrégée que les enfants naîtront avec des cheveux blancs, une restauration progressive interviendra. Les hommes vivront mille ans et seront rassasiés de jours paradisiaques. Ce scénario ne dit rien de la résurrection des morts, mais paraît admettre une survivance des esprits : « leurs os reposeront en terre, mais leurs esprits auront une grande joie[3] ».

La date du livre des Jubilés a été très discutée. Certains, comme William Foxwell Albright, font remonter l'ouvrage jusqu'au IIIe siècle avant J.-C.[4]. Cette datation est certainement trop haute.

Le titre de « prêtre du Dieu Très-Haut », que l'auteur des Jubilés donne à Lévi en XXXII, 1, fait sans doute référence à la titulature établie par Jean Hyrcan, trouvant une légitimité scripturaire en Genèse, XIV, 18. Par esprit sacerdotal, l'auteur des Jubilés a pu reporter sur Lévi, figure du grand prêtre idéal, cette appellation, sans devenir, pour autant, un partisan inconditionnel de la dynastie hasmonéenne. Les allusions malveillantes aux Philistins[5] et aux Édomites[6] trouvent un arrière-plan historique dans l'expansionnisme de Jean Hyrcan. L'auteur des Jubilés a pu éprouver quelque complaisance pour les succès militaires de ce dynaste, sans y trouver

1. *Jubilés*, VI, 15-22 ; VII, 1-6.
2. *Ibid.*, XX, 4.
3. *Ibid.*, XXIII, 31.
4. *De l'âge de la pierre à la chrétienté*, Paris, 1951, p. 254.
5. *Jubilés*, XXIV, 28-32.
6. *Ibid.*, XXXVIII, 11.

pour autant une légitimation de sa lignée. On a donc quelques raisons de penser que le livre des Jubilés *a été composé sous le règne de Jean Hyrcan. L'ouvrage serait ainsi contemporain d'un autre écrit essénien, le* Rouleau du Temple.

Testaments des douze patriarches.

Les Testaments des douze patriarches *constituent un seul et même ouvrage où se trouvent réunis les « testaments » de chacun des douze fils de Jacob.*

Le texte grec des Testaments *fut édité pour la première fois en 1698 par J.E. Grabe, qui y vit un ouvrage juif interpolé par des chrétiens*[1]. *Cette hypothèse, sans passer inaperçue, ne s'imposa pas, et les critiques, se fondant principalement sur les passages messianiques, considérèrent longtemps les* Testaments des douze patriarches *comme un écrit chrétien. Dès la fin du* XIXe *siècle, on revint à la thèse de Grabe, à laquelle* R.H. *Charles, dans sa grande édition des* Testaments, *parue en 1908, donna sa forme définitive. L'étude de M. de Jonge marque, à bien des égards, un retour aux idées anciennes*[2]. *Selon cet auteur, les* Testaments *seraient un ouvrage judéo-chrétien utilisant des sources juives. Cette thèse a recueilli l'assentiment de plusieurs spécialistes et soulevé les réserves de quelques autres.*

Les problèmes posés par les Testaments des douze patriarches *ont été entièrement renouvelés par les découvertes de Qoumrân. On a trouvé, en effet, divers fragments d'un* Testament araméen de Lévi *dans la grotte I, puis d'autres fragments du même* Testament *dans la grotte IV. Cette recension araméenne du* Testament de Lévi *n'était pas totalement inconnue depuis que l'on en avait publié, au début du siècle, plusieurs fragments trouvés dans la* gueniza *qaraïte du vieux Caire. Ces fragments de la* gueniza *recoupent, en partie, une interpolation faite dans le manuscrit grec du Mont-Athos du* Testament de Lévi[3]. *On observera que les fragments araméens, tout comme l'interpolation faite dans le manuscrit*

1. *Spicilegium Patrum*, I, Oxford, 1698, p. 145-253.
2. M. de Jonge, *The Testaments of the Twelve Patriarchs*, Assen, 1953.
3. *Testament de Lévi*, XVIII, 2.

grec du Mont-Athos, attestent un texte plus long que celui de l'actuel Testament de Lévi. *En outre, l'un des fragments araméens découverts dans la grotte IV nous a rendu les vestiges d'une « Prière de Lévi » dont la traduction grecque se trouve, elle aussi, interpolée dans le manuscrit grec du Mont-Athos du* Testament de Lévi[1]. *Enfin, un fragment hébreu du* Testament de Nephtali, *provenant de la grotte IV, donne la généalogie de Bilhah, mais sous une forme plus détaillée. Un* Testament hébreu de Nephtali *a été transmis en deux recensions tardives. Il est, semble-t-il, de caractère secondaire.*

Il est manifeste que la découverte de fragments araméens et hébreux sur le site de Qoumrân ne confirme absolument pas l'origine chrétienne des Testaments des douze patriarches. *Limiter la portée de ces fragments au* Testament de Lévi *et au* Testament de Nephtali *serait une minoration excessive. En fait, l'identification de ces fragments en laisse, peut-être, présager d'autres et constitue une forte présomption de l'origine essénienne de l'œuvre tout entière.*

L'histoire du texte grec des Testaments des douze patriarches *n'en reste pas moins assez obscure. Les diverses formes sous lesquelles le* Testament de Lévi *a été transmis suggèrent que ce* Testament, *dans son état présent, est l'abrégé d'une composition plus étendue. Ce pourrait être le cas d'autres* Testaments, *comme celui de* Nephtali, *par exemple. Certains* Testaments *pourraient avoir été rédigés directement dans une forme brève.*

Les nombreux sémitismes que l'on relève dans le grec des Testaments des douze patriarches *laissent entrevoir, ici et là, des passages traduits de l'hébreu ou de l'araméen. Le texte sémitique original, cependant, pour autant qu'il ait existé, ne peut plus être reconstitué, tant l'ouvrage a subi de remaniements et de réfections. Ce travail a-t-il été effectué en milieu chrétien? Rien ne permet de l'affirmer. Tout, au contraire, permet de supposer qu'il a été fait par des juifs de langue grecque pour des juifs de langue grecque.*

Les Testaments des douze patriarches *nous ont été transmis*

1. *Testament de Lévi*, II, 3.

par des copistes chrétiens. Ces copistes ont-ils interpolé l'ouvrage pour l'adapter à la foi nouvelle? L'idée a souvent été avancée, surtout pour les passages messianiques. Il faut souligner, toutefois, que, si un examen attentif de la tradition textuelle peut déceler de petites gloses, il n'établit pas la matérialité de remodelages étendus ou de larges interpolations dont l'origine chrétienne serait assurée. Ce que nous savons du Maître de justice, de son œuvre de législateur, de son martyre, des spéculations dont il fut l'objet invite à le retrouver sous nombre de passages contestés. La prudence veut que le texte des Testaments des douze patriarches *soit conservé en l'état et non point expurgé.*

Chaque Testament *s'ouvre par un prologue stéréotypé. Une même formule introductive indique au lecteur qu'il a sous les yeux une « copie » du testament du patriarche où se trouvent consignées ses dernières volontés. L'âge du patriarche est donné, les circonstances qui président à la réunion de ses fils autour de lui rappelées. Un épilogue, lui aussi de caractère stéréotypé, vient clore chaque* Testament. *Le prologue et l'épilogue encadrent un discours d'adieu de structure complexe. Le cadre formé par le prologue et l'épilogue est, sans doute, l'œuvre d'un rédacteur. Il donne à l'œuvre son unité et son style « mortuaire » et proprement testamentaire.*

Ce genre littéraire n'est pas tout à fait sans précédents. Les Jubilés *rapportent ainsi les discours d'adieu de* Rébecca[1] *ou d'Isaac*[2]. *Mais, si ces personnages donnent avant de mourir un dernier enseignement, c'est oralement qu'ils s'expriment, en dehors de toute forme juridique, et sans que le mot même de « testament » soit prononcé. De plus, ces discours s'insèrent dans une narration qui ne se présente pas elle-même comme un testament. En fait, l'auteur du cadre testamentaire a puisé à deux sources distinctes. Il s'inspire, tout d'abord, des discours d'adieu de Jacob en* Genèse, XLIX, *29-32 et des bénédictions de Moïse en* Deutéronome, XXXIII. *Il tire parti, ensuite, du testament juridique. Cette seconde filiation est illustrée par l'usage que fait l'auteur du cadre du terme de « copie » et par l'insistance avec laquelle il souligne que le*

1. *Jubilés*, XXXV.
2. *Ibid.*, XXXVI.

patriarche était encore « en bonne santé » avant de mourir[1].

On notera, cependant, que, dans son testament, le patriarche n'arrête pas de dispositions matérielles en faveur de ses héritiers. Les dispositions qu'il prend sont d'ordre moral. Les Testaments des douze patriarches *sont de nature fictive, didactique et spirituelle et n'ont pas de signification juridique réelle. À ce point de vue, les* Testaments des douze patriarches *constituent un genre littéraire nouveau. Sans doute croyait-on que, sur leur lit de mort, les patriarches avaient entrevu les réalités du monde à venir. Le targoum du pseudo-Jonathan sur* Genèse, XLIX, *1 le laisse penser, lorsqu'il fait dire à Jacob mourant : « Purifiez-vous de toute impureté et je vous annoncerai les mystères cachés, les dates secrètes, la rétribution attribuée aux justes, le châtiment des impies et ce que sera la félicité de l'Éden*[2]. »

Le discours d'adieu est narration et exhortation. Il a, le plus souvent, son point de départ dans un résumé de la vie légendaire du patriarche dont certains épisodes sont mis en relief à des fins d'édification. Ainsi, la plupart des Testaments *sont consacrés à exalter une vertu ou à stigmatiser un vice. Le* Testament de Siméon *condamne la jalousie, celui de* Dan, *la colère et le mensonge, celui de* Gad, *la haine. Le* Testament de Zabulon *loue la piété, celui de* Nephtali, *la bonté, celui de* Joseph, *la chasteté. Le plus grand des vices est la luxure. La première des vertus, la simplicité. Le patriarche s'adresse à ses enfants, mais, en réalité, le discours est destiné aux lecteurs du* Testament. *Peut-être même faut-il reconnaître dans ces pressantes exhortations une influence de l'homélie synagogale.*

Diverses prédictions viennent s'insérer dans la trame du discours d'adieu. D'ordinaire, le patriarche dénonce les péchés de ses descendants, prédit l'exil qui les sanctionnera, annonce le retour par lequel Dieu accordera son pardon. Cette thématique « Péché-Exil-Retour », venue de l'école deutéronomiste, est présente dans tous les Testaments, *à l'exception du* Testament de Ruben. *Ces péricopes sont violemment polémiques. Leur dénonciation d'un sacerdoce dévoyé, des sacrifices souillés,*

1. *Testament de Lévi,* I, 2 ; *Testament d'Aser,* I, 2.
2. Traduction R. Le Déaut.

du meurtre de celui qui avait renouvelé la Loi par la puissance du Très-Haut[1] rappelle de façon frappante les Commentaires qoumrâniens et les Psaumes de Salomon.

Plusieurs passages exaltent les tribus de Lévi et de Juda d'où doit venir le salut[2]. La primauté de Lévi sur Juda est affirmée. Si ces passages soulèvent de difficiles problèmes littéraires et doctrinaux, leur portée messianique ne peut guère être discutée. Il faut les rapprocher d'un texte capital de la Règle de la Communauté, annonçant la venue de deux Messies, un Messie-Prêtre et un Messie laïque[3]. Ce bimessianisme trouve sa meilleure illustration dans l'hymne au Prêtre nouveau[4] et dans l'hymne à l'Étoile de Jacob[5] qui célèbrent, l'un, le Messie sacerdotal, l'autre, le Messie royal. Plus tard, comme il ressort de l'Écrit de Damas[6], ces deux Messies furent confondus en un seul, tout à la fois « Oint d'Aaron et d'Israël ». Cette évolution doctrinale a entraîné des remaniements des textes sur Lévi et Juda, remaniements dont le Testament de Siméon est un exemple typique[7].

Les auteurs des Testaments des douze patriarches donnent, dans leurs exhortations, une place très développée à l'enseignement moral. L'éthique des Testaments est marquée par un dualisme tranché. « C'est à vous de choisir la lumière ou les ténèbres, la Loi du Seigneur ou les œuvres de Béliar », dit Lévi à ses enfants[8]. Deux Esprits s'occupent de l'homme, celui de la vérité et celui de l'égarement, enseigne le Testament de Juda[9], reprenant là le thème essentiel de l'« Instruction sur les deux Esprits ». Fort de cette doctrine, le Testament d'Aser développe une casuistique très fine et dont le caractère sectaire est très accusé. La misogynie des Testaments répond au dualisme de l'ouvrage et reprend des idées et des images qui

1. Testament de Lévi, XVI, 3.
2. Testament de Siméon, VII, 1 ; Testament de Nephtali, VIII, 2 ; Testament de Gad, VIII, 1 ; Testament de Joseph, XIX, 11.
3. Règle de la Communauté, IX, 11.
4. Testament de Lévi, XVIII.
5. Testament de Juda, XXIV.
6. Écrit de Damas, XII, 23-XIII, 1.
7. Testament de Siméon, VII, 2.
8. Testament de Lévi, XIX, 1.
9. Testament de Juda, XX, 1.

ont trouvé dans les Pièges de la femme *une expression désormais classique. L'amour du prochain est prescrit à maintes reprises dans les* Testaments[1]. *Le champ éthique paraît, parfois, se restreindre aux membres de la secte, lorsque le patriarche prescrit à chacun d'aimer son frère*[2]. Le Testament de Zabulon *sort du cadre traditionnel en recommandant d'avoir pitié non seulement des hommes, mais des animaux privés de raison*[3].

À quelle date faut-il situer la rédaction des Testaments des douze patriarches *sous leur forme présente? La petite apocalypse conservée en* Testament de Lévi, XVII, *longtemps tenue pour indéchiffrable, apporte ici un indice précieux. Une exégèse pénétrante y a reconnu une rétrospective sectaire de l'histoire de la dynastie hasmonéenne, coupable d'avoir persécuté la secte et responsable, sous Hyrcan II, de l'exécution du Maître de justice*[4]. *Rappelons que ce grand prêtre eut un long pontificat, de 76 à 40, avec une courte interruption de 67 à 63. Hyrcan exerça en outre le pouvoir temporel, comme roi, pendant trois mois en 67, puis comme ethnarque de 63 à 40. Ce déchiffrement recoupe parfaitement, soulignons-le, les informations des* Commentaires *qoumrâniens.*

Mais il est possible de préciser davantage. Les prophéties hyperboliques du Testament de Lévi[5] *sur la prise de Jérusalem renvoient manifestement à la conquête de la ville par Pompée en 63. Une claire allusion dans le* Testament de Zabulon[6] *à la lutte d'Hyrcan II et d'Aristobule II pour le pouvoir coïncide avec cette date. Une allusion transparente, dans le* Testament de Juda[7], *à l'accession d'Hérode le Grand au trône, permet de descendre quelque peu après 37.*

Ces indications chronologiques, la maturation des formules et

1. *Testament d'Issachar,* V, 2 ; VII, 6 ; *Testament de Dan,* V, 3 ; *Testament de Gad,* IV, 2 ; VI, 1 ; *Testament de Benjamin,* III, 3, 4.
2. *Testament de Ruben,* VI, 9 ; *Testament de Siméon,* IV, 7 ; *Testament de Gad,* VI, 1.
3. *Testament de Zabulon,* V, 1.
4. Voir André Dupont-Sommer, « Le *Testament de Lévi* et la secte juive de l'Alliance », *Semitica,* IV, 1952, p. 35-53.
5. *Testament de Lévi,* X, XV, XVI.
6. *Testament de Zabulon,* IX, 5.
7. *Testament de Juda,* XXII, 2.

des doctrines autorisent à fixer avec quelque vraisemblance la date de composition des Testaments *dans la seconde moitié du* Ier *siècle avant J.-C.*

Les Testaments des douze patriarches *apparaissent, avec* Hénoch *et les* Jubilés, *comme l'un des grands textes de la secte essénienne. Les tenir pour une composition chrétienne serait une lourde faute d'appréciation qui interdirait l'intelligence de l'écrit juif et introduirait dans l'étude de la littérature chrétienne ancienne de graves confusions.*

Psaumes de Salomon.

Les Psaumes de Salomon *sont au nombre de dix-huit. Le texte grec de ce petit recueil fut publié pour la première fois en 1626 par La Cerda. Il a été réédité plusieurs fois depuis. Une version syriaque a été éditée beaucoup plus tardivement par J. Rendel Harris en 1909.*

Le texte grec n'est que la traduction d'un original hébreu qui n'a pas été conservé. La version syriaque a été faite sur le grec. Le titre, Psaumes de Salomon, *qui figure en tête ou à la fin du recueil, selon les manuscrits, attribue l'œuvre à Salomon. Chaque psaume de la collection, à l'exception du premier, est précédé d'une suscription qui répète cette attribution. Si le dix-septième psaume s'inspire du psaume* LXXII, *qui est lui-même précédé de la suscription « de Salomon », les autres psaumes ne contiennent nul détail concernant ce roi. Ils fourmillent, tout au contraire, comme on le verra, d'allusions à une époque très différente. Force est donc de reconnaître le caractère pseudo-salomonien des* Psaumes de Salomon. *Le titre et les suscriptions sont, sans doute, de la main d'un rédacteur qui se réclame du patronage du grand roi, auquel la Bible prêtait « mille et cinq chants[1] ». L'auteur prend pour modèle le psautier canonique et les* Psaumes de Salomon *s'apparentent aux différents types de psaumes de la lyrique biblique.*

C'est un critique allemand, Movers, qui, en deux pages d'une extrême perspicacité, résolut en 1855 le problème de la datation des Psaumes de Salomon[2]. *Les* Psaumes de Salomon

1. *I Rois*, V, 12.
2. Voir son article « Apokryphen-Literatur » paru dans *Kirchen-Lexikon oder Encyklopädie der katholischen Theologie*, I, p. 339-341.

renvoient de façon précise à la prise de Jérusalem par Pompée en 63 avant J.-C. Une comparaison des psaumes II, VIII *et* IX *avec les informations de l'historien Flavius Josèphe l'établit sans conteste. Le psaume* VIII, *16, par exemple, fait allusion aux partisans d'Hyrcan II, qui ouvrirent à Pompée les portes de la ville. Le psaume* II, 2 *représente la soldatesque romaine envahissant le Sanctuaire. Le même psaume, aux versets 26 et 27, décrit le corps de Pompée poignardé sur les collines d'Égypte et s'accorde parfaitement avec les récits de Plutarque et de Dion Cassius. Comme Pompée mourut en 48 avant J.-C., on peut conclure avec certitude que les* Psaumes de Salomon *ont non seulement été rédigés après 63, mais après 48. Peut-être faut-il même adopter une date un peu plus basse, si l'on identifie l'étranger, mentionné en* XVII, *7, non avec Pompée, mais avec Hérode le Grand, qui monta sur le trône en 37 avant J.-C.*

R*emarquons ici que les personnages auxquels les* Psaumes de Salomon *font allusion ne sont jamais désignés par leur nom propre. Pompée est appelé le « Pécheur*[1] *», le « Dragon*[2] *», l'« Impie*[3] *». Les* R*omains sont appelés « nations étrangères*[4] *» ou « païens*[5] *». L'auteur s'interdit de nommer les acteurs de l'histoire par leur nom, mais utilise des termes vagues, voire des sobriquets, et procède par allusions. Ce style sibyllin est voisin de celui des* Commentaires *qoumrâniens sans en égaler, toutefois, la subtilité et l'obscurité.*

Les Psaumes de Salomon *ont longtemps passé pour être une œuvre pharisienne. Certains sont même allés jusqu'à appeler les* Psaumes de Salomon, *les « Psaumes des Pharisiens*[6] *». Cette appellation, totalement artificielle, doit être révisée à la lumière d'une étude précise des polémiques menées par l'auteur. Les critiques très vives à l'endroit des « fils de Jérusalem qui ont souillé le Sanctuaire du Seigneur et profané de leurs impiétés les offrandes à Dieu*[7] *» ne peuvent viser que les Sadducéens.*

1. *Psaumes de Salomon,* II, 1.
2. *Ibid.,* II, 25.
3. *Ibid.,* XVII, 11.
4. *Ibid.,* II, 2.
5. *Ibid.,* II, 19.
6. H. E. Ryle-M. R. James, *Psalms of the Pharisees, commonly called The Psalms of Solomon,* Cambridge, 1891.
7. *Psaumes de Salomon,* II, 3.

D'autres attaques, portées contre ceux qui vivent «dans l'hypocrisie[1]*» doivent viser les Pharisiens, anticipant, en quelque sorte, la polémique évangélique*[2]. Le *psaume* IV, *tout entier, est une violente diatribe «contre les flatteurs».* Le *sens précis de cette allusion aux «flatteurs» est resté longtemps insoupçonné, parce que l'on ne pouvait en saisir la nature. C'est le* Commentaire de Nahum *qui, en dévoilant que les membres de la secte de l'Alliance désignaient les Pharisiens du nom de «ceux qui recherchent les choses flatteuses», en donne la clef*[3]. *Les «flatteurs», ce sont les Pharisiens. Dès lors, puisque l'auteur se bat sur deux fronts à la fois, contre les Sadducéens et contre les Pharisiens, il doit appartenir au tiers parti, celui des Esséniens. Invoquer ici la richesse et la diversité du judaïsme à l'époque romaine est une vaine échappatoire. L'argumentation de l'auteur des* Psaumes de Salomon *est l'argumentation essénienne dans ce qu'elle a de plus spécifique et de plus technique.*

On remarquera que si l'auteur des Psaumes de Salomon *est douloureusement affecté par la catastrophe qui frappa Jérusalem en 63, il ne cesse de louer Dieu d'avoir été épargné*[4]. *Or, on sait, par le témoignage de Flavius Josèphe, qu'il y avait des Esséniens à Jérusalem au premier siècle de notre ère*[5]. *L'historien juif précise même que l'une des portes de la ville s'appelait «porte des Esséniens*[6]*». Sans doute faut-il penser que la communauté essénienne de Jérusalem, à laquelle le psalmiste appartenait, avait pu sortir hors de la ville avant qu'elle ne fût investie.*

L'auteur des Psaumes de Salomon *est inconnu. Il s'efface derrière le groupe dont il exprime la piété. Il est le porte-parole des saints*[7], *des justes*[8], *des pauvres*[9], *de ceux qui aiment le*

1. *Psaumes de Salomon,* IV, 6.
2. Comparer *Matthieu,* XXIII, 13, 15, 23, 25, 27, 29.
3. Voir *Commentaire de Nahum,* II, 2 et la note.
4. *Psaumes de Salomon,* XIII, 1-2, 10 ; XVII, 16-18.
5. Voir Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* XIII, XI, 311 ; XV, X, 373.
6. *Guerre juive,* V, IV, 145.
7. *Psaumes de Salomon,* II, 36 ; IV, 6, 8 ; VIII, 23, 34 ; IX, 3 ; X, 6 ; XII, 4, 6 ; XIII, 10.
8. *Ibid.,* III (titre), 3, 6, 11 ; X, 3 ; XV, 6.
9. *Ibid.,* V, 2, 11 ; X, 6 ; XV, 1 ; XVIII, 2.

Seigneur[1], *des fils de l'Alliance*[2]. *L'auteur utilise toute une terminologie communautaire qui trouve son expression la plus parfaite dans l'image de la « plantation*[3] *» et dont les textes de Qoumrân nous donnent d'exacts équivalents.*

Bien que les Psaumes de Salomon *n'aient pas d'intentions proprement didactiques, ils développent des thèmes doctrinaux qui recoupent souvent ceux de la secte. La critique du culte sacrificiel, souillé par des offrandes impures*[4], *est soutenue par une ferveur lyrique qui rappelle les plus beaux accents de l'hymnologie qoumrânienne*[5]*; le psaume* XVI, *8 reflète, jusque dans la terminologie, une misogynie qui est celle des* Pièges de la femme ; *le psaume* XVIII, *10-12 renvoie au calendrier particulier de la secte; le psaume* XI, *1 fait allusion au « Messager », mentionné en* Isaïe, LII, *7, et dont la* Légende hébraïque de Melkisédeq *annonce la venue aux derniers jours.*

Le *psaume* XVII, *le plus connu du recueil, est souvent considéré comme l'expression classique du messianisme royal et davidique. Soulignons, cependant, l'idéal théocratique du psalmiste. C'est le Seigneur qui est roi à jamais*[6]. *Il suscitera un roi, fils de David, qui brisera les princes injustes, purifiera Jérusalem des païens qui la foulent aux pieds, rassemblera le peuple saint, le gouvernera dans la justice. Il n'aura ni cheval ni cavalier, ni or ni argent; il frappera la terre par la parole de sa bouche. Le Messie attendu réalise donc l'oracle d'*Isaïe, XI, *1-5, tout comme le Prince de la Congrégation selon le* Livre des Bénédictions[7]. *Toutefois, les traits violents du guerrier messianique, si saillants dans la description du Prince de la Congrégation, sont volontairement estompés dans le psaume, et apparaît, comme en filigrane, le portrait idéalisé d'un roi, juste, comme Salomon, et doux, comme David. Ce processus de spiritualisation trouvera son point d'achèvement dans le* Testament de Juda[8]. *Nulle place n'est faite à un Messie*

1. *Psaumes de Salomon*, IV, 25 ; VI, 6 ; XIV, 1.
2. *Ibid.*, XVII, 15.
3. *Ibid.*, XIV, 4.
4. *Ibid.*, I, 8 ; II, 3 ; VIII, 11-12.
5. *Ibid.*, XV, 3.
6. *Ibid.*, XVII, 1.
7. *Livre des Bénédictions*, V, 25-26.
8. *Testament de Juda*, XXIV.

sacerdotal. Les Psaumes de Salomon *n'attendent que le fils de David. Le bimessianisme de la* Règle de la Communauté *ou des* Testaments des douze patriarches *leur est inconnu. L'absence du Messie-Prêtre ne constitue pas une objection qui interdirait de reconnaître l'origine essénienne des* Psaumes de Salomon. *Les idées messianiques de la secte ont pu varier selon les temps, les lieux et les tendances et rien n'impose de réduire à un modèle unique des spéculations qui durent être foisonnantes.*

On voit maintenant à quelle erreur conduirait l'attribution des Psaumes de Salomon *aux Pharisiens : confondre l'auteur du psautier avec ses pires adversaires. Restitués à l'essénisme, les* Psaumes de Salomon *disent la crise spirituelle qui frappa la Communauté de l'Alliance après la prise de Jérusalem par Pompée. Mieux, ils témoignent de la réaction piétiste et messianique que suscita, dans la secte, la catastrophe nationale.*

Testament de Moïse.

*En 1861, Ceriani publiait un fragment d'apocalypse qu'il avait découvert dans un palimpseste de la bibliothèque Ambrosienne de Milan. Le texte inférieur était en mauvais état et la lecture de bien des passages impossible. Les trois premières lignes du document, notamment, sont illisibles, ce qui fait peser une hypothèque sur l'identité même de l'œuvre. Plusieurs restitutions ont été proposées : « Assomption de Moïse », « Livre de Moïse », « Testament de Moïse ». La première de ces conjectures fut généralement retenue et l'ouvrage identifié avec l'*Assomption de Moïse *dont parlent Clément d'Alexandrie et Origène. Le texte, cependant, tel qu'il est conservé, n'est pas un récit de l'enlèvement de Moïse aux cieux, mais bien un « testament ». L'auteur prête, en effet, à Moïse une phraséologie typiquement testamentaire : « Je te révèle que le temps des années de ma vie est accompli et que je m'en vais rejoindre mes pères dans leur sommeil*[1]. »

Le Testament de Moïse *situe la mort de Moïse en l'an 2500 de la création*[2]. *Ce doit être le milieu d'une histoire s'étendant sur cinq mille ans, comme il est précisé dans les*

1. *Testament de Moïse,* I, 15.
2. *Ibid.,* I, 2.

dernières paroles de Moïse : « Depuis ma mort, ma réception, jusqu'à Sa venue il y aura deux cent cinquante temps[1]. » *Cette chronologie paraît calquée, en la retouchant légèrement, sur celle du livre des* Jubilés *qui prévoit pour l'histoire du monde une durée de quatre mille neuf cents ans. Moïse se place donc au point médian de l'histoire du monde, dont il est censé connaître le passé, depuis la création, et l'avenir, jusqu'au temps de la Visite eschatologique*[2].

Pour réécrire cette histoire, l'auteur du Testament de Moïse *prend pour base* Deutéronome, XXXII-XXXIV. *Le discours de Moïse s'adresse à Josué. Moïse lui révèle l'histoire des tribus en Palestine jusqu'à l'exil*[3], *la captivité à Babylone*[4], *le retour en Terre sainte*[5]. *Puis on aborde, sur un ton très polémique, la venue de la dynastie hasmonéenne*[6], *l'accession au trône d'Hérode le Grand et la guerre de Varus en 4 avant J.-C.*[7].

Le *chapitre* VII *décrit les temps derniers, ceux que vit l'auteur. C'est une dure polémique à l'endroit des Sadducéens qui se prétendent « justes ».* Les *chapitres* VIII *et* IX *posent un difficile problème, car on revient apparemment en arrière en évoquant les persécutions dont les Juifs furent victimes sous Antiochus Épiphane.* R. H. *Charles, pour résoudre la difficulté, a voulu transposer les chapitres* VIII *et* IX *entre les chapitres* V *et* VI[8]. *Cette hypothèse, à première vue séduisante, ne peut être adoptée. En fait, l'auteur du* Testament de Moïse *a imaginé que la fin des temps serait précédée d'événements semblables à ceux qui avaient accompagné l'insurrection maccabéenne.*

L'énigmatique « Taxo » doit être lu en contrepoint de Mattathias, le héros de I Maccabées, II. *Ce n'est pas un guérillero, mais un apôtre de la résistance passive qui veut triompher par la prière et le jeûne. Son nom est, sans doute, par*

1. *Testament de Moïse*, X, 12.
2. *Ibid.*, I, 18.
3. *Ibid.*, II.
4. *Ibid.*, III.
5. *Ibid.*, IV.
6. *Ibid.*, V.
7. *Ibid.*, VI, 2-9.
8. *The Assumption of Moses*, Londres, 1897, p. 28-30.

l'intermédiaire du grec, la traduction de l'hébreu meḥoqéq, *« Législateur*[1] *».*

Le chapitre X *est un hymne eschatologique. Le règne de Dieu sera marqué par la disparition du Diable et par l'apparition de l'« Envoyé » ou, mieux, du « Messager*[2] *». Comme dans la* Légende hébraïque de Melkisédeq, *cet être céleste exercera le Jugement. La terre entière sera ébranlée*[3] *et Israël sera enlevé sur les ailes de l'aigle*[4]*. Dès 1931, dans des lignes prémonitoires, le P. Lagrange avait reconnu l'origine essénienne de ces conceptions : « Or tel était bien le système des Esséniens, et dans ce système on pouvait concevoir un grand ange, chef de la société des élus, élu lui-même pour une fonction spéciale, celle de Libérateur et de Juge*[5]*. »*

Le chapitre XI *dévoile l'extraordinaire aura dont Moïse avait été entouré. Sa sépulture est à la dimension du cosmos*[6]*. Les titres qu'il reçoit en font un personnage universel, quasi divin, identifié à l'Esprit saint, « Seigneur du verbe », « Prophète de Dieu pour toute la terre », « Docteur accompli du siècle ». Il est enfin le Grand Messager,* nuntius magnus, *exalté au rang tenu par le sauveur eschatologique de la* Légende hébraïque de Melkisédeq.

Le chapitre XI *rapporte les dernières consolations de Moïse à Josué. La fin de ce chapitre est perdue.*

Le texte latin du Testament de Moïse *est la traduction d'une version grecque qui rendait elle-même un original hébreu. L'ouvrage doit avoir été rédigé entre 7 et 30 de notre ère, comme l'établit une allusion à la durée du règne d'Hérode le Grand et de ses fils*[7]*. L'auteur du* Testament de Moïse *est un Essénien, mais un Essénien de tendance quiétiste. Il ne se nourrit pas des rêves militaires du* Règlement de la Guerre. *Il ne rejoindra pas le mouvement zélote qui se constitue. À*

1. S. Mowinckel, « The Hebrew Equivalent of Taxo in Ass. Mos. IX », dans *Supplements to Vetus Testamentum*, I, Leyde, 1953, p. 88-96.
2. *Testament de Moïse*, X, 2.
3. *Ibid.*, X, 4.
4. *Ibid.*, X, 8.
5. *Le Judaïsme avant Jésus-Christ*, p. 259.
6. *Testament de Moïse*, XI, 8. Comparer *Livre des Antiquités bibliques*, XIX, 16.
7. Voir *Testament de Moïse*, VI, 7 et la note.

l'image de « Taxo », il se réfugie dans la prière et attend de Dieu qu'il instaure son royaume.

Martyre d'Isaïe.

*A. Dillmann a, le premier, en 1877, reconnu dans les cinq premiers chapitres d'un écrit chrétien, l'*Ascension d'Isaïe, *les vestiges d'un ouvrage juif rapportant le martyre du prophète Isaïe sous le règne de Manassé*[1]. *L'hypothèse a été affinée par* R. H. *Charles*[2]. *À la fin du* IIe *siècle ou au début du* IIIe, *un rédacteur chrétien aurait rassemblé, dans une même composition littéraire, trois écrits différents, le* Martyre d'Isaïe, *un* Testament d'Ézéchias[3] *et la* Vision d'Isaïe[4]. *Seule la « Vision » mérite le titre d'« Ascension ». On y voit le prophète monter au septième ciel. Là, il peut assister, par avance, à la descente du Christ sur la terre, puis à sa remontée à travers les sept cieux et à son intronisation à la droite de Dieu.*

*L'éditeur chrétien de l'*Ascension d'Isaïe, *pour donner quelque unité aux écrits qu'il regroupait, a introduit dans le* Martyre d'Isaïe *et dans le* Testament d'Ézéchias *les formules les plus caractéristiques de la « Vision ». Il a ainsi, assez maladroitement, fait entrer dans le* Martyre *et dans le* Testament, *où il n'avait que faire, le personnage du Bien-Aimé. Ces modifications ne concernent pas seulement le* Martyre *et le* Testament. *L'éditeur a aussi ajouté une conclusion à la « Vision » qui fait référence au* Martyre[5]. *Dégagé de ces remaniements, le* Martyre d'Isaïe *apparaît comme un écrit juif. Il faut en donner ici brièvement la teneur.*

La vingt-sixième année de son règne, Ézéchias, roi de Juda, appela son fils Manassé en présence d'Isaïe. Le prophète annonça au roi que toutes ses décisions seraient annulées par son fils Manassé et qu'il serait lui-même, Isaïe, mis à mort par le tyran[6]. *Immédiatement après la mort d'Ézéchias, la prophétie se réalise. Manassé oublie les ordonnances de son père,*

1. *Ascensio Isaiae,* Leipzig, 1877.
2. *The Ascension of Isaiah,* Londres, 1900.
3. *Ascension d'Isaïe,* III, 13 - IV, 18.
4. *Ibid.*, VI-XI.
5. *Ibid.*, XI, 41-43.
6. *Martyre d'Isaïe,* I.

se met au service de Bélial et se livre à toute sorte de crimes[1]. *Quand Isaïe voit l'iniquité qui se commet à Jérusalem, il quitte la ville sainte pour s'établir à Bethléem. Mais, là aussi, l'iniquité règne. Le prophète quitte alors Bethléem et s'établit, avec ses fidèles, dans la montagne, en un endroit désert*[2]. *Un prophète de Samarie, Bekhira, qui prophétisait le mensonge à Jérusalem, apprend quelle est la retraite d'Isaïe et des prophètes qui l'accompagnent et porte contre eux les plus graves accusations : Isaïe aurait prophétisé que Jérusalem serait détruite et le roi déporté*[3]. *Manassé fait alors arrêter Isaïe et lui fait subir un supplice atroce : le prophète est scié en deux*[4]. *Bekhira, le prophète de mensonge, le somme d'abjurer : « Dis : " J'ai menti dans tout ce que j'ai annoncé, les voies de Manassé sont bonnes et justes; les voies de Bekhira et de ses partisans sont bonnes*[5]*." » Le prophète, loin de renier son message, maudit ses tortionnaires*[6]. *Avant de mourir, il avait pu ordonner aux siens de se réfugier au pays de Tyr et de Sidon*[7].

Le point de départ de ce récit est manifestement à chercher en II Rois, XXI, *16 où se trouve rapporté que Manassé répandit beaucoup de sang innocent au point d'en remplir Jérusalem d'un bout à l'autre. Mais bien des détails sont étrangers à la Bible, qui ne dit rien d'une retraite d'Isaïe au désert et ne sait rien de la mort du prophète ou de son supplice. Il faut rendre compte de ces éléments. Le mode de supplice appliqué à Isaïe est, sans doute, d'origine folklorique, mais le récit de sa fuite au désert et sa mort elle-même appellent une autre explication. C'est le mérite durable de David Flusser d'avoir montré que le* Martyre d'Isaïe *est une transposition légendaire de l'histoire de la secte de Qoumrân et de son fondateur*[8].

Il y a d'abord l'épisode de la retraite d'Isaïe au désert suivi par ses disciples. Sans doute avait-on pensé que le prophète

1. *Martyre d'Isaïe,* II.
2. *Ibid.,* II, 7-8.
3. *Ibid.,* III, 1-10.
4. *Ibid.,* III, 11 - V, 2.
5. *Ibid.,* V, 4-5.
6. *Ibid.,* V, 9-10.
7. *Ibid.,* V, 13.
8. «The Apocryphal Book of *Ascensio Isaiae* and the Dead Sea Sect», *Israel Exploration Journal,* 3, 1953, p. 30-47.

n'avait pu faire moins que de se conformer à ses propres oracles :

« Dans le désert frayez la voie de Iahvé,

aplanissez dans la steppe une chaussée pour notre Dieu[1]*. »*

Or, c'est ce même texte que les sectaires de Qoumrân invoquaient pour justifier leur retraite au désert : « Et quand ces choses arriveront pour la Communauté en Israël, en ces moments déterminés, ils se sépareront du milieu de l'habitation des hommes pervers pour aller au désert, afin d'y frayer la voie de "Lui", ainsi qu'il est écrit [...] » ; suit la citation d'Isaïe[2].

La justification que le Martyre *apporte de la retraite au désert est identique à celle que donne le texte de la* Règle de la Communauté *: il faut se séparer de l'iniquité. La similitude des situations est assez frappante pour que l'on admette que la première s'explique par la seconde.*

Au groupe conduit par Isaïe s'oppose celui de Bekhira et de ses partisans. Le nom même du chef des méchants, « élu du mal[3] *» est l'antonyme des « élus de la Bienveillance » que nomme la* Règle de la Communauté[4]. *Le nom de Malkira, « roi du mal », est de la même veine dualiste*[5]. *Manassé lui-même est un suppôt de Bélial*[6], *nom constamment utilisé dans les écrits de Qoumrân et dans les* Testaments des douze patriarches *pour désigner Satan*[7].

Il y a d'autres traits qoumrâniens dans le Martyre d'Isaïe. *Les accusations portées par Isaïe contre Manassé viennent, pour une part, de la Bible. Le roi est un idolâtre*[8], *un astrologue*[9], *un homme sanguinaire*[10]. *À ces accusations, le* Martyre *en ajoute d'autres : l'impudicité, l'adultère, la persécution des justes*[11]. *Or ces nouveaux griefs sont ceux qui sont énumérés*

1. *Isaïe,* XL, 3.
2. *Règle de la Communauté,* VIII, 12-14.
3. *Martyre d'Isaïe,* II, 12.
4. *Règle de la Communauté,* VIII, 6.
5. *Martyre d'Isaïe,* I, 8.
6. *Ibid.,* I, 9.
7. Voir *Testament de Ruben,* IV, 7 et la note.
8. *II Rois,* XXI, 2-5 ; *II Chroniques,* XXXIII, 3-5.
9. *II Rois,* XXI, 6 ; *II Chroniques,* XXXIII, 6.
10. *II Rois,* XXI, 16.
11. *Martyre d'Isaïe,* II, 5.

dans les écrits polémiques esséniens[1]. *La mort du prophète, enfin, paraît préfigurer celle du chef de la secte.*

Peut-être faut-il prolonger le décryptage et retrouver sous le masque de Bekhira et de Manassé le visage des deux adversaires du Maître de justice, Hyrcan II et Aristobule II.

Le supplice du martyr n'est pas suivi du châtiment de ses bourreaux et nulle promesse de salut ne vient réconforter ses disciples. La mort d'Isaïe est le triomphe de Bélial. « Ce dualisme pessimiste n'est-il pas le plus sûr élément qui permettrait de considérer le Martyre d'Isaïe *comme un reflet du sort tragique du Maître de justice essénien, ou de visionnaires persécutés par les autorités religieuses et séculières de Jérusalem*[2] *? »*

Oracles sibyllins.

Le premier témoignage sur la Sibylle est un mot d'Héraclite rapporté par Plutarque : « Mais la Sibylle, c'est d'une bouche délirante qu'elle s'exprime, sans sourire, sans ornement, sans fard, et sa voix parvient au-delà de mille années[3]. *»*

À l'origine, on ne connut qu'une Sibylle, comme le montre la formule d'Héraclite. Puis, comme diverses localités prétendaient avoir connu la voyante, on crut qu'elle avait voyagé. Plus tard, on admit l'existence de plusieurs Sibylles. On en compta jusqu'à trente ou quarante. Au Ier *siècle avant notre ère, Varron en réduisait le nombre à dix.*

La littérature sibylline se répandait donc sans contrôle. À Rome, toutefois, une collection avait une autorité officielle, mais elle fut détruite dans l'incendie du Capitole en 83 avant J.-C. Une commission sénatoriale fut chargée de la reconstituer et des émissaires furent envoyés à Samos, à Ilion, à Érythrée, à travers l'Afrique même, la Sicile et les colonies d'Italie recueillir les précieux oracles[4]. *Il n'est pas impossible que ce remue-ménage autour de la littérature sibylline en ait accéléré*

1. Voir, par exemple, *Commentaire d'Habacuc*, X, 13 ; *Commentaire du psaume* XXXVII, II, 13-16 ; *Testament de Lévi*, XIV, 6 ; XVI, 2.
2. André Caquot, «Bref commentaire du *Martyre d'Isaïe*», *Semitica*, XXIII, 1973, p. 93.
3. *Sur les oracles de la Pythie*, VI.
4. Tacite, *Annales*, VI, XVIII, 5.

la prolifération. Les Juifs de la Diaspora se mirent à leur tour à remanier les livres sibyllins existants, puis à rédiger sous le nom des Sibylles d'autrefois des oracles. Ces prophéties, qui menaçaient les païens, devaient, en revanche, soutenir les espérances des Juifs dispersés parmi les nations. Les chrétiens continuèrent l'entreprise et l'on compte douze livres sibyllins, numérotés de I à VIII et de XI à XIV.

L'origine authentiquement juive des livres III, IV et V est reconnue par l'ensemble de la critique.

Les Oracles sibyllins *sont rédigés en hexamètres grecs, dans une langue artificielle et souvent obscure qui n'est qu'un laborieux pastiche du parler d'Homère. Les auteurs des* Oracles sibyllins *font preuve d'une connaissance approfondie de la littérature grecque et de l'Ancien Testament tout à la fois. Ils mêlent et rapprochent constamment les légendes de la mythologie païenne et les récits de l'histoire biblique. Orphée, Homère, Hésiode, Pindare, Eschyle deviennent les porte-parole du judaïsme.*

Le plus ancien des livres sibyllins est incontestablement le livre III, précédé des fragments I, II *et* III, *qui faisaient d'abord corps avec ce livre et ne doivent pas être considérés comme une sorte de préface à tout le recueil sibyllin dans son état présent. C'est le livre III qui permet de comprendre le mieux la nature et l'objet des oracles sibyllins juifs. Il s'agit d'une littérature de propagande. L'auteur des pseudo-prophéties de la Sibylle place sous l'autorité d'une Sibylle particulièrement prestigieuse, la Sibylle d'Érythrée, une prophétie apocalyptique annonçant les catastrophes à venir et appelant les païens à la repentance. Toutefois, cette prétendue Sibylle d'Érythrée affirmait qu'elle était, en réalité, originaire de Babylone, fille de Noé, et que son appellation d'érythréenne s'expliquait par l'ignorance des païens*[1]. *C'était là, sans doute, un essai pour légitimer l'assimilation de la Sibylle d'Érythrée avec la Sibylle juive.*

Ces contestations internes, la réunion d'éléments disparates, en tout état de cause, ont amené plusieurs critiques à distinguer à l'intérieur du troisième livre des Sibylles différentes : une Sibylle babylonienne, une Sibylle érythréenne, une Sibylle

1. *Oracles sibyllins,* III, 809-815 ; 825-827.

persique, une Sibylle juive... On a attribué, par exemple à la Sibylle babylonienne tout le récit sur la tour de Babel[1]. *Si ces hypothèses demeurent aléatoires, il n'en reste pas moins que, sous sa forme actuelle, le troisième livre reste un ouvrage composite, sans véritable unité organique.*

Dans sa présentation du drame eschatologique, la Sibylle évoque à plusieurs reprises les précurseurs de la Fin : Béliar[2], *incarnation de Satan sortie tout droit des* Testaments des douze patriarches[3] *ou, plus énigmatique, la figure de la Veuve*[4] *ou, enfin, les Trois qui perdront* Rome[5]. *La fin des temps sera précédée de convulsions politiques*[6], *de signes cosmiques*[7] *et se produira dans un embrasement général*[8]. *Le Messie n'a qu'une place mesurée : il est entièrement soumis à la volonté de Dieu et n'accomplit rien de son propre arbitre*[9]. *Sa venue, cependant, inaugure des temps d'abondance et d'opulence paradisiaque*[10]. *L'annonce de la destruction du Temple et de sa restauration est une prophétie qui ne fait référence qu'au passé*[11]. *L'auteur ignore tout des événements de 70. La Sibylle sait qu'aux derniers jours toutes les nations apporteront des offrandes au Grand Roi dans l'unique Sanctuaire de Jérusalem*[12].

Certains indices font que l'on peut situer l'édition du livre non pas au IIe *siècle avant J.-C., comme on le fait souvent, mais, plus tard, au* Ier *siècle de notre ère*[13].

Le livre est sans doute d'origine alexandrine, sans qu'il soit possible de préciser davantage.

Le troisième livre des Oracles sibyllins *paraît avoir connu un grand succès. Il a suscité, très rapidement, toute une*

1. *Oracles sibyllins,* III, 97-154.
2. *Ibid.*, III, 63-74.
3. Voir *Testament de Ruben,* IV, 7 et la note.
4. *Oracles sibyllins,* III, 75-82.
5. *Ibid.*, III, 52.
6. *Ibid.*, III, 186-193 ; 635-651.
7. *Ibid.*, III, 80-90 ; 796-807.
8. *Ibid.*, III, 84-86 ; 673-674.
9. *Ibid.*, III, 655-656. Voir aussi III, 49 ; 286-287.
10. *Ibid.*, III, 657-660.
11. *Ibid.*, III, 213-214 ; 273-275 ; 293-294.
12. *Ibid.*, III, 772-776.
13. Voir J. Schwartz, « L'Historiographie impériale dans les *Oracula Sibyllina* », dans *Dialogues d'histoire ancienne,* 21, Paris, 1976, p. 413-420.

littérature pseudo-sibylline. Tous les livres ultérieurs s'en inspireront.

Le *quatrième livre des* Oracles sibyllins *semble être le remaniement d'un oracle plus ancien sur les empires universels, conservé aux vers 49 à 101. Cet oracle reproduit une antique division de l'histoire du monde en dix générations et quatre royaumes. Les vers 102 à 151 ne s'insèrent pas dans ce schéma et sont un ajout. Le rédacteur expose les croyances religieuses et morales qui lui sont propres et lui tiennent particulièrement à cœur en deux passages : IV, 1-48 et IV, 152-192.*

Le *poème contient deux allusions historiques précises : la première à la destruction de Jérusalem en 70*[1]*, la seconde à l'éruption du Vésuve en 79 après J.-C.*[2]*.* Le *quatrième livre doit donc avoir été composé aux alentours de l'an 80 de notre ère.*

Le *rédacteur s'intéresse peu à l'Égypte, mentionnée seulement en passant aux vers 72-75. Il pourrait être originaire d'Asie Mineure ou de Syrie.*

Au XIXe *siècle, plusieurs savants ont soutenu que le quatrième livre était d'origine essénienne*[3]*. Ils s'appuyaient essentiellement sur deux passages, qui, soulignons-le, doivent être attribués au rédacteur.*

Aux vers 28 à 30, l'auteur sibyllin critique violemment les autels « souillés du sang de créatures animées ». Ne *reconnaître là qu'une critique des temples et non du* Temple *déplace le champ de la polémique. Il est difficile de croire que le sibylliste ne visait pas, en fait, les holocaustes jérusalémites.* Le *caractère « essénien » du livre sibyllin n'en est pas établi pour autant.* Les *découvertes de Qoumrân montrent, en effet, que les sentiments de la secte à l'endroit des sacrifices ont varié, des ordonnances rituelles du* Rouleau du Temple *au culte spirituel de la* Règle de la Communauté[4]*. Mais c'est précisément ce dernier état, très spiritualisé, de l'idéologie sacrificielle que reflète, selon nous, le texte de la sibylle juive. Cette hypothèse est confortée*

1. *Oracles sibyllins*, IV, 115-127.
2. *Ibid.*, IV, 130-136.
3. Voir surtout H. Ewald, *Abhandlung über Entstehung, Inhalt und Werth der Sibyllischen Bücher*, Göttingen, 1858, p. 44-48.
4. Voir *Règle de la Communauté*, IX, 3-5 et la note ; *Testament de Lévi*, III, 6 et la note.

par l'insistance avec laquelle le sibylliste rappelle, dans les versets qui précèdent immédiatement la condamnation des sacrifices sanglants, les bénédictions que prononcent « avant de manger et de boire » les hommes pieux. Ces bénédictions sont celles-là mêmes qui précèdent le repas sacré des membres de la confrérie essénienne[1]*. Pour ceux qui avaient rejeté le culte du Temple, le repas communautaire avait remplacé les liturgies sacrificielles. Cette situation répond parfaitement à celle qui est exposée dans les vers 24-30.*

*Le second argument est plus contraignant encore. Aux vers 165-168, la Sibylle s'écrie : « Purifiez-vous tout le corps dans des fleuves au cours perpétuel, puis, tendant vos mains vers l'éther, de vos forfaits passés demandez le pardon [...] » Ces vers ne sont pas une simple reprise d'*Isaïe, *1, 15-17. Le texte des* Oracles *a, bien davantage qu'une valeur métaphorique, une signification cultuelle, comme l'indiquent les prescriptions de se baigner le corps tout entier dans l'eau courante et de tendre les mains vers le ciel. Ces deux précisions, si caractéristiques, figurent dans la « Prière de Lévi » dont on a retrouvé un fragment araméen dans la grotte IV de Qoumrân :*

« Je me baignai entièrement dans l'eau vive [...],
les doigts de mes mains et mes bras,
je les étendis en vérité en face des saints [...][2] *»*

Le rapprochement est si typique qu'il assure les attaches esséniennes du rédacteur du quatrième livre des Oracles sibyllins.

Le livre V reprend les grands thèmes du livre III. Il ne contient pas d'oracle d'origine chrétienne. Même les vers 256-259 peuvent appartenir au fonds juif. Le plan n'apparaît pas nettement. On a l'impression d'une juxtaposition d'oracles qui se succèdent sans ordre : oracles contre les nations, l'Égypte, la Cyrénaïque, l'Éthiopie; la venue du Messie est attendue[3]*; la reconstruction du Temple par Dieu lui-même prédite*[4]*; la légende du retour de Néron rappelée plusieurs fois*[5]*.*

1. Voir Flavius Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 131 ; Règle *de la Communauté,* VI, 4-5 ; Règle *annexe de la Communauté,* II, 17-21.
2. *Testament de Lévi,* II, 3 *b-d.*
3. *Oracles sibyllins,* V, 414-415.
4. *Ibid.,* V, 420-427.
5. *Ibid.,* V, 137-154 ; 214-227 ; 361-370.

L'importance des éléments égyptiens, tout particulièrement aux vers 52-112, laisse penser que le livre V, sous sa forme primitive, a été écrit en Égypte. L'édition définitive pourrait avoir été faite à Antioche.

La Sibylle prophétise la destruction du Temple pour la seconde fois, en 70 après J.-C. donc. Comme l'auteur fait un éloge appuyé d'Hadrien[1]*, le cinquième livre des* Oracles sibyllins *doit avoir été rédigé antérieurement à la révolte de 132.*

La Synagogue officielle ne pouvait que reléguer dans l'oubli la poésie hexamétrique et les apocalypses visionnaires des Oracles sibyllins. *Les chrétiens poursuivirent l'œuvre. L'Office des morts de la liturgie de l'église latine associe le témoignage de la Sibylle et celui de David :*

Dies irae, dies illa,
Solvet saeculum in favilla :
Teste David cum Sibylla.

Apocalypse grecque de Baruch.

Plusieurs ouvrages ont circulé sous le nom de Baruch. Énumérons ici :

— *le* Livre de Baruch, *apocryphe inséré dans la Bible des Septante et parfois appelé* I Baruch,

— *l'*Apocalypse syriaque de Baruch, *ou* II Baruch,

— *l'*Apocalypse grecque de Baruch, *ou* III Baruch,

— *les «*Restes des paroles de Baruch*», titre de la version éthiopienne des* Paralipomènes de Jérémie, *et appelés parfois* IV Baruch.

L'Apocalypse grecque de Baruch *débute par un prologue qui mord sur le premier chapitre et qui montre Baruch se lamentant sur la destruction de Jérusalem*[2]. *Un ange apparaît qui se propose de lui révéler «les mystères de Dieu*[3] *».*

Les chapitres II *à* XVI *ont trait à cette révélation qui se fait par étapes. L'ange conduit Baruch du premier au cinquième ciel en s'arrêtant à chacun des cieux intermédiaires. Chaque ciel est*

1. *Oracles sibyllins,* V, 46-50.
2. *III Baruch,* I, 1-2.
3. *Ibid.,* I, 3-8.

de plus en plus lointain : le premier à trente jours de voyage de la terre[1]*; le deuxième à soixante jours de voyage du précédent*[2]*; le troisième à cent quatre-vingt-cinq jours du deuxième*[3]*. Aucune évaluation de la durée du parcours n'est donnée pour les quatrième et cinquième ciels.*

Le premier ciel est semblable à une plaine. Des êtres hybrides avec des faces de bœufs, des cornes de cerfs, des pieds de chèvres et des hanches de moutons y sont rassemblés : ce sont ceux qui ont bâti la tour de Babel[4].

Le deuxième ciel est peuplé de personnages également thériomorphes : ce sont ceux qui ont donné le conseil de construire la tour[5].

Le troisième ciel est occupé par un serpent monstrueux dont le ventre est l'Hadès[6]*. Lors de cette halte céleste, l'ange raconte à Baruch comment Dieu permit à Noé de planter, après le déluge, la vigne qui avait été détruite*[7]*. C'est aussi au troisième ciel que l'ange révèle à Baruch les mystères d'une extraordinaire mythologie solaire. Le char héliaque est, chaque jour, précédé dans sa course par le Phénix. L'oiseau légendaire déploie ses ailes pour protéger la terre des rayons du soleil. Chaque soir, quatre anges prennent la couronne du soleil et l'emportent au ciel pour la renouveler et pour purifier ses rayons, souillés par les impuretés de la terre*[8]*. La même scène se lit dans le* Livre des Secrets d'Hénoch[9]. *Chaque matin, Dieu donne l'ordre au soleil de se lever :*

« Dispensateur de la lumière,
donne à l'univers la lumière[10] *! »*

Au coucher du soleil, l'ange dévoile à Baruch les secrets de la croissance et de la décroissance de la lune[11].

1. *III Baruch*, II, 2.
2. *Ibid.*, III, 2.
3. *Ibid.*, IV, 2.
4. *Ibid.*, II.
5. *Ibid.*, III.
6. *Ibid.*, IV, 3-6.
7. *Ibid.*, IV, 8-15.
8. *Ibid.*, VI-VIII, 5.
9. *II Hénoch*, XIV, 2.
10. *III Baruch*, VI, 14.
11. *Ibid.*, IX.

Au milieu du quatrième ciel se trouve un lac. Des oiseaux y chantent le Seigneur : ce sont les âmes des justes[1].

Baruch n'entre pas dans le cinquième ciel. L'archistratège Michel y pénètre seul pour recevoir, dans une coupe aux dimensions de l'univers, et les présenter à Dieu, les mérites des justes[2]. *Des anges apportent des fleurs dans des corbeilles et les versent dans la coupe. Certaines corbeilles sont pleines, d'autres le sont à moitié*[3]. *Des anges, enfin, ont les mains vides, si bien que l'on distingue trois classes d'hommes, les justes, ceux qui le sont imparfaitement, et les pécheurs promis au châtiment*[4]. *Après avoir présenté à Dieu les mérites des hommes, Michel apporte du cinquième ciel de l'huile et en remplit les corbeilles. Le détail est singulier, car les corbeilles ne sont pas propres à cet usage. L'huile devrait être versée dans des jarres. Peut-être a-t-on ici les éléments déstructurés des trois fêtes qoumrâniennes du pain, du vin et de l'huile*[5]. *Les corbeilles seraient le souvenir de la fête des Prémices, où le pain était offert, l'huile, le rappel de la fête de l'Huile nouvelle, la vigne, mentionnée en* IV, *15*, *une réminiscence de la fête du Vin nouveau. Mais ce qui importe à l'auteur, c'est la vertu symbolique qu'il attribue à l'huile. Il y reconnaît la récompense de « ceux qui ont semé dans la vertu*[6] *». Parvenu au terme de son voyage céleste, Baruch revient sur terre et invite ses frères à rendre gloire à Dieu*[7].

Baruch se demandait, angoissé : « Pourquoi la ville sainte a-t-elle été détruite? » La réponse qui lui est faite est étrange : Qu'il cesse donc de se soucier de Jérusalem et qu'il se préoccupe davantage des mystères divins[8]. *La relation entre Dieu et les hommes n'a plus pour point de passage obligé un sanctuaire terrestre, mais le Temple céleste où officie l'archange Michel.*

Origène, dans l'un de ses traités, fait référence à un « Livre

1. *III Baruch*, X.
2. *Ibid.*, XI.
3. *Ibid.*, XII.
4. *Ibid.*, XV, 3 - XVI, 1.
5. Voir *Rouleau du Temple*, XVIII, 2-10 et la note ; XIX, 14 et la note ; *Joseph et Aséneth*, XV, 4 et la note.
6. *III Baruch*, XV, 2.
7. *Ibid.*, XVII, 4.
8. *Ibid.*, I, 3.

du prophète Baruch » à propos de l'existence des sept cieux[1]. *On a suggéré que ce «* Livre de Baruch *» était l'*Apocalypse grecque de Baruch, *amputée de la description des sixième et septième ciels . Cette hypothèse doit être écartée, car Baruch reçoit au cinquième ciel la révélation ultime et plénière des mystères divins. Le «* Livre du prophète Baruch *» ne doit donc pas être identifié à l'*Apocalypse grecque de Baruch.

À l'exception d'une interpolation chrétienne en IV, *15 et de possibles retouches en* XV, *4 et* XVI, *4, l'*Apocalypse grecque de Baruch *peut être considérée comme juive. La description des êtres thériomorphes aux deuxième et troisième ciels est égyptisante. Le rôle du Phénix dans la mythologie égyptienne est connu. Le serpent du troisième ciel est le démon-serpent Apophis qui pour entraver la marche de la barque solaire boit l'eau du fleuve souterrain qu'elle parcourt. Il y a donc de bons indices en faveur d'une origine égyptienne de l'ouvrage. La date de l'*Apocalypse grecque de Baruch *ne saurait être postérieure à la terrible répression qui frappa en 115-117 de notre ère la communauté juive d'Égypte*[2]. *Le milieu producteur de l'*Apocalypse grecque de Baruch *est une communauté mystique et syncrétiste. Les adeptes de cette chapelle spéculaient sur les mystères de la création. Ils se disaient « amis des anges*[3] *» et voulaient vivre dans la vertu toute leur vie*[4].

Livre des Secrets d'Hénoch.

Le Livre des Secrets d'Hénoch *n'a été conservé qu'en une version slave d'où le nom d' «* Hénoch *slave » qu'on lui donne parfois. On l'appelle aussi* II Hénoch, *le rangeant ainsi après l'«* Hénoch *éthiopien », ou* I Hénoch, *et avant l'«* Hénoch *hébreu », ou* III Hénoch.

La version slave du Livre des Secrets d'Hénoch, *connue des savants russes dès la fin du* XIXe *siècle, fut révélée à la critique occidentale par les traductions anglaise de Morfill et allemande de Bonwetsch. Ces travaux, sans avoir perdu toute*

1. *De principiis*, II, 3, 6.
2. Voir V.A. Tcherikover, A. Fuks, *Corpus papyrorum judaicarum*, Cambridge, Massachusetts, I, 1957, p. 92-93.
3. *III Baruch*, XV, 2, 4.
4. *Ibid.*, XI, 7.

utilité, sont vieillis. Ils ont été avantageusement remplacés par l'édition d'André Vaillant. Cette édition ne peut, cependant, être considérée comme définitive, puisqu'elle n'a pu tenir compte de tous les manuscrits du Livre des Secrets d'Hénoch. *Une nouvelle édition, annoncée par* F. I. *Andersen en 1979, est en préparation. En l'état actuel de la documentation et sous réserve de la publication de nouveaux documents, on peut maintenir que le* Livre des Secrets d'Hénoch *a été transmis sous deux formes, un texte court et un texte long. Un des mérites de l'édition de Vaillant est d'avoir établi le caractère secondaire de la recension longue. On ne peut cependant totalement exclure que la recension longue ait recueilli des éléments anciens et de valeur.*

Le *slave n'est qu'une version d'un original grec perdu. On perçoit, ici et là, quelques hébraïsmes*[1], *mais ils sont trop rares et trop dispersés pour que l'on puisse conclure que le texte grec n'était lui-même que la traduction d'un original sémitique. Il est possible que l'auteur du* Livre des Secrets d'Hénoch *ait utilisé des sources qui, elles, remontaient à un original hébreu ou araméen. Mais on est ici dans un domaine purement conjectural.*

Le Livre des Secrets d'Hénoch *comprend trois parties. La première décrit le voyage céleste d'Hénoch*[2]. *La deuxième est consacrée aux discours et enseignements d'Hénoch après son retour sur terre*[3]. *La troisième partie raconte la légende merveilleuse de Melkisédeq*[4].

Après un long préambule, qui ne figure que dans certains manuscrits[5], *le livre s'ouvre par une introduction qui fixe de façon conventionnelle le cadre où Hénoch reçoit sa vision. Il est couché dans sa chambre. Deux anges lui apparaissent et lui annoncent qu'il va être enlevé au ciel*[6]. *Avant son départ, Hénoch donne ses instructions à ses fils*[7]. *Puis, sous la conduite des deux anges, il fait son voyage à travers les sept cieux.*

1. Voir II *Hénoch*, XVIII, 3 et la note ; LXVIII, 14 et la note.
2. II *Hénoch*, III-XXXVI.
3. *Ibid.*, XXXIX-LXVII.
4. *Ibid.*, LXVIII-LXXI.
5. Voir II *Hénoch*, titre et la note.
6. II *Hénoch*, I, 2-6.
7. *Ibid.*, II.

L'auteur reprend là un schéma septénaire déjà mis en œuvre dans le Testament de Lévi[1]. *Chaque étape céleste est l'objet d'une révélation plus haute.*

Au premier ciel, Hénoch voit la machine des astres animée par deux cents anges[2].

Au deuxième ciel, se trouvent des anges condamnés à demeurer en prison[3]. *Ils demandent à Hénoch de prier pour eux*[4].

Le troisième ciel est celui du paradis[5] *et des enfers*[6].

Au quatrième ciel, Hénoch voit le soleil et la lune. L'auteur, qui s'inspire du « Livre astronomique » de I Hénoch, *expose de longues considérations calendaires. L'année a trois cent soixante-quatre jours et des mois de longueur variable*[7]. *Chaque soir, quatre anges viennent prendre la couronne du soleil pour la renouveler*[8]. *Ce passage, peu clair dans le* Livre des Secrets d'Hénoch, *résume une scène parfaitement développée dans l'*Apocalypse grecque de Baruch[9]. *Hénoch se fait ensuite expliquer les circuits de la lune*[10].

*Le cinquième ciel est occupé par les Égrêgoroi, ou « Veilleurs », qui, entraînés par deux anges qui ne sont pas nommés, mais qui doivent être Shemêhazâ et Azaël, comme dans le premier livre d'*Hénoch[11], *ont fait alliance sur le mont* Hermon *et se sont souillés avec des femmes*[12]. *Hénoch obtient leur conversion. Les Veilleurs se mettent à rendre gloire à Dieu.*

Le sixième ciel est celui de l'heptade angélique. Les sept grands anges contrôlent toute la mécanique céleste et dirigent les chœurs divins[13]. *Ils sont accompagnés de sept Phénix, de sept Chérubins et de sept Séraphins.*

1. Voir *Testament de Lévi,* II, 7 - III, 9 et la note.
2. *II Hénoch,* III, 1 - VI, 1.
3. *Ibid.,* VII.
4. *Ibid.,* VII, 4.
5. *Ibid.,* VIII, 1 - IX, 1.
6. *Ibid.,* X.
7. Voir *II Hénoch,* XIII, 2-3 et la note.
8. *II Hénoch,* XIV, 2.
9. *III Baruch,* VIII, 4-5.
10. *II Hénoch,* XVI.
11. Voir *I Hénoch,* VI, 7 et la note.
12. *II Hénoch,* XVIII, 3.
13. *Ibid.,* XIX.

Le septième ciel est le plus lumineux. Il est habité par les armées des anges incorporels et par les anges de gloire[1]. *Les Chérubins et les Séraphins déjà mentionnés au sixième ciel sont présents. Les Ophanim font leur apparition.*

Le Seigneur lui-même appelle Hénoch qui est introduit par Michel. Hénoch est alors dépouillé de ses vêtements terrestres, revêtu de vêtements de gloire et reçoit l'onction sacrale[2]. *Il est maintenant apte à entendre les révélations les plus secrètes qu'il enregistre sous la dictée de l'ange Vreveil. On lui dévoile d'abord les secrets de la création du monde et les noms de deux entités mystérieuses qui y sont associées, Adoël et Arouchaz*[3]. *Hénoch apprend aussi le secret de la création des anges*[4]. *Instruction lui est donnée de transmettre ses livres à ses descendants*[5].

Un délai de trente jours est laissé au patriarche pour revenir sur terre avant d'être définitivement enlevé aux cieux et de devenir le scribe des anges[6].

La deuxième partie est le récit circonstancié de son voyage fait par Hénoch à ses fils. L'auteur reprend la première partie. Il étoffe certains développements, en abrège d'autres et insère de longues parénèses, sans éviter quelques redites.

La vision de Dieu sur le trône est reprise en grands détails. Hénoch voit de ses yeux le Seigneur et les proportions gigantesques du corps divin[7]. *On revient sur les circuits des astres*[8], *la description de l'enfer et du paradis*[9].

Les parénèses qui s'intercalent dans le récit sont importantes. Elles témoignent d'une éthique qui privilégie, en des accents quasi évangéliques, les vertus de charité et de compassion[10]. *Hénoch recommande même à ses fils d'avoir pitié des animaux*[11].

1. *II Hénoch*, XX, 1 - XXI, 2.
2. *Ibid.*, XXII, 3-7.
3. *Ibid.*, XXIV, 5 - XXVI, 3.
4. *Ibid.*, XXIX.
5. *Ibid.*, XXXIII, 5-6.
6. *Ibid.*, XXXVI, 3.
7. *Ibid.*, XXXIX, 3 - XXXVII, 1.
8. *Ibid.*, XL.
9. *Ibid.*, XL, 10 - XLII, 3.
10. *Ibid.*, XLII, 4-10 ; L, 4 ; LI, 1 ; LII, 1-2.
11. *Ibid.*, LVIII, 1 - LIX, 3.

Le Testament de Zabulon *l'avait fait avant lui*[1]. L'*auteur insiste sur l'utilité des sacrifices*[2], *sur la nécessité de certaines prescriptions rituelles*[3] *et sur l'importance des trois prières journalières au Temple*[4]. Le Livre des Secrets d'Hénoch *suppose donc que le culte sacrificiel se déroule sans obstacle dans le sanctuaire de Jérusalem.*

La troisième partie est la plus curieuse. C'est l'histoire de la naissance miraculeuse de Melkisédeq. À peine sorti du sein mort de sa mère, l'enfant, qui porte le sceau du sacerdoce sur la poitrine, se met à louer le Seigneur[5]. *Au bout de quarante jours, Melkisédeq est enlevé au paradis par l'archange Michel. Ainsi finit le* Livre des Secrets d'Hénoch.

Tous les points que l'on vient de relever s'expliquent sans difficulté dans le cadre du judaïsme. C'est dire que nous écartons, sans hésitation, la thèse soutenue autrefois par André Vaillant et reprise aujourd'hui par J. T. Milik d'une origine chrétienne du Livre des Secrets d'Hénoch. L'*intérêt porté aux sacrifices et aux prières au Temple est ici décisif, tant pour la provenance de l'ouvrage que pour la date de sa rédaction, nécessairement antérieure à la destruction du Temple de Jérusalem en 70 après J.-C.*

Par la doctrine le Livre des Secrets d'Hénoch *est un ouvrage ésotérique. Certes, l'auteur revient, plusieurs fois et de façon pressante, sur la recommandation de transmettre ses écrits. Il faut, cependant, saisir clairement la portée des instructions du patriarche : ses livres sont d'abord destinés aux « sages » et s'ils peuvent être communiqués à tous ceux qui le désirent, c'est à titre d'épreuve, « les insensés qui ne connaissent pas le Seigneur ne les recevront pas, mais les repousseront*[6] *».*

Le Livre des Secrets d'Hénoch *n'est pas issu d'un judaïsme populaire, mais d'un judaïsme voué à la recherche des connaissances les plus secrètes et tout proche de l'essénisme.* Les *différents courants de ce que l'on a pu appeler « la mystique*

1. *Testament de Zabulon*, V, 1.
2. *II Hénoch*, XLIV, 5 - XLV, 1 ; LXVI, 2.
3. *Ibid.*, LIX, 2.
4. *Ibid.*, LI, 3.
5. *Ibid.*, LXX, 14-17.
6. *Ibid.*, XLVIII, 2.

juive[1] » traversent tout le livre : spéculations sur les mystères de la création d'abord, spéculations sur le trône du Seigneur ensuite, spéculations sur les dimensions du corps de Dieu enfin. Ces trois courants distincts se fondent dans le Livre des Secrets d'Hénoch *qui est ainsi un témoin capital de la plus ancienne mystique juive.*

Livre des Antiquités bibliques.

L*e* Livre des Antiquités bibliques, *le* Quatrième livre d'Esdras *et l'*Apocalypse syriaque de Baruch *appartiennent à un même milieu producteur. Il semble que ces écrits aient été rédigés dans l'ordre que l'on vient de dire et qui est celui dans lequel ils figurent dans ce volume.*

En 1893, M. R. *James publiait quatre fragments apocryphes conservés en latin dans un manuscrit du* XI*e siècle.* L*e savant britannique croyait donner des textes inédits, et plus d'un s'y trompa. Ce fut* L*eopold Cohn, l'éditeur des œuvres de Philon, qui établit dans un article magistral que ces fragments étaient de simples extraits d'un ouvrage paru à Bâle, en 1527, sous le titre* Philonis Iudaei Alexandrini libri Antiquitatum[2]. L*a réédition lyonnaise de 1552 a pour titre* Philonis Iudaei Antiquitatum Biblicarum liber. *Il sera repris dans les éditions suivantes.* L*'attribution à Philon s'explique par le fait que l'ouvrage côtoie dans les manuscrits certains écrits authentiquement philoniens. Cette attribution est, cependant, fantaisiste et unanimement rejetée.* L*'auteur du* Livre des Antiquités bibliques *n'a rien à voir avec Philon, c'est un pseudo-Philon.*

L*e* Livre des Antiquités bibliques *nous a été conservé par une version latine, connue par des manuscrits d'origine allemande ou autrichienne.* L*e texte latin est la traduction d'un texte grec, qui est lui-même la traduction d'un original hébreu.*

L*'ouvrage est une histoire biblique depuis Adam jusqu'à Saül.* L*e pseudo-Philon suit le texte de la Bible de la* Genèse *au premier livre de* Samuel.

1. G. G. Scholem, *Les Grands Courants de la mystique juive,* Paris, 1950.
2. L. Cohn, « An Apocryphal Work Ascribed to Philo of Alexandria », *Jewish Quarterly Review,* 10, 1898, p. 277-332.

De la Genèse, *il reprend les généalogies d'Adam à Noé et de Caïn à Lamech*[1]. *L'histoire de Noé est rapportée avec quelques détails*[2]. *L'épisode de la tour de Babel est rattaché à l'histoire d'Abraham*[3]. *L'auteur passe ensuite au récit de la dispersion des peuples et au séjour en Canaan*[4] *et insère une brève notice sur Abraham, Isaac et Jacob*[5].

L'Exode *fournit, naturellement, la substance de l'histoire de Moïse, de la sortie d'Égypte et du passage de la mer* Rouge[6]. *On rappelle le don de la Loi et les commandements du Décalogue*[7]. *On passe ensuite à l'histoire du veau d'or*[8].

De Lévitique, XXIII, *le pseudo-Philon retient les prescriptions sur les fêtes : fête des Azymes, fête des Semaines, fête des Trompettes, fête des Tentes*[9].

Du livre des Nombres, *l'auteur tire le dénombrement du peuple, la mission des douze explorateurs en Terre promise, le récit de la révolte de Coré, l'épisode du bâton d'Aaron. Il raconte ensuite l'histoire de Balaam*[10].

Le *récit de la mort de Moïse s'inspire du* Deutéronome[11].

Le *livre de* Josué *est largement exploité : envoi de deux espions à Jéricho, partage du pays de Canaan, édification d'un autel à Gilgal et à Silo, récit du renouvellement de l'Alliance, adieux et mort de Josué*[12].

Le *pseudo-Philon consacre près du tiers de son écrit au livre des* Juges. *Il n'en néglige que les trois premiers chapitres et donne de chaque « juge » le portrait détaillé.* Le *premier est Cénez, mentionné en* Juges, III, *9 comme le père d'Othniel.* L'*auteur fait de ce personnage obscur le héros principal du* Livre des Antiquités bibliques *et lui consacre trois chapitres*[13]. *Il rapporte la désignation de Cénez par tirage au sort,*

1. *Livre des Antiquités bibliques*, I-II.
2. *Ibid.*, III-V.
3. *Ibid.*, VI.
4. *Ibid.*, VII.
5. *Ibid.*, VIII.
6. *Ibid.*, IX-X.
7. *Ibid.*, XI.
8. *Ibid.*, XII.
9. *Ibid.*, XIII.
10. *Ibid.*, XIV-XVIII.
11. *Ibid.*, XIX.
12. *Ibid.*, XX-XXIV.
13. *Ibid.*, XXV-XXVIII.

la confession des péchés faite par le peuple, l'épisode des sept nymphes, la légende des douze pierres précieuses. La victoire de Cénez sur les étrangers est narrée en termes dithyrambiques. Le récit s'achève sur la «vision» et sur la mort de Cénez. Zebul n'a droit qu'à une brève notice[1]*, mais un long développement est consacré à Débora. Le pseudo-Philon rappelle sa désignation par Dieu après un jeûne du peuple d'une durée de sept jours*[2]*. Débora prononce un long discours*[3]*. L'auteur rapporte ensuite la défaite et la mort de Sisera. L'hymne de Débora est une longue préface aux adieux de la prophétesse avant de mourir*[4]*. On donne une brève notice sur Éhoud, le magicien madianite*[5]*, puis l'on passe à Gédéon, Abimélech, Jaïr*[6]*. Vient ensuite l'histoire de Jephté et de sa fille*[7]*, puis une courte note sur deux «petits» juges, Abdon et Eylon*[8]*. Suit le portrait de Samson*[9]*. L'auteur retient le récit sur l'idole de Micah et donne une paraphrase du Décalogue*[10]*. L'histoire de la concubine du lévite n'est pas passée sous silence*[11]*. La narration se poursuit, comme dans le livre des* Juges, *par une relation de la guerre contre la tribu de Benjamin*[12]*. On raconte l'apparition du prêtre Phinéès dont la ferveur est soulignée. Un long exposé est consacré au personnage*[13].

Dans le premier livre de Samuel, *le pseudo-Philon trouve la matière pour le reste de son œuvre. Le récit relate la désignation par le sort d'Elchana, le père de Samuel, qui refuse la charge de juge*[14]*, puis la prière d'Anne*[15]*, la naissance de Samuel et le cantique d'Anne*[16]*. L'auteur stigmatise les péchés des fils d'Éli*[17].

1. *Livre des Antiquités bibliques*, XXIX.
2. *Ibid.*, XXX, 1-4.
3. *Ibid.*, XXX, 5-7.
4. *Ibid.*, XXXI-XXXIII.
5. *Ibid.*, XXXIV.
6. *Ibid.*, XXXV-XXXVIII.
7. *Ibid.*, XXXIX-XL.
8. *Ibid.*, XLI.
9. *Ibid.*, XLII-XLIII.
10. *Ibid.*, XLIV.
11. *Ibid.*, XLV.
12. *Ibid.*, XLVI.
13. *Ibid.*, XLVI, 4-XLVIII.
14. *Ibid.*, XLIX.
15. *Ibid.*, L.
16. *Ibid.*, LI.
17. *Ibid.*, LII.

On en arrive au récit de la vocation de Samuel[1] *et aux voyages de l'arche de Iahvé*[2]. *Le peuple demande un roi*[3] *: histoire de Saül*[4]. *David devient roi à son tour. Il chante un psaume*[5]. *Nouveau psaume de David*[6]. *Récit du combat de David contre Goliath*[7]. *L'amitié de David et de Jonathan est contée en termes émus*[8]. Le Livre des Antiquités bibliques *se termine de façon abrupte par trois notices sur les mauvais prêtres de Nob, sur la sorcière d'Endor et sur la mort de Saül*[9].

Cette sèche analyse met à nu l'armature du Livre des Antiquités bibliques, *elle ne dit pas toute l'originalité de l'œuvre. L'auteur, il faut le souligner, ne s'adonne pas à une reprise servile des matériaux que lui fournit le texte de la Bible. Il le cite, apparemment d'après une antique recension palestinienne, ou le paraphrase. Il omet des épisodes et en introduit d'autres, étrangers au texte biblique. En bref, le pseudo-Philon n'est pas simplement un adaptateur, c'est un auteur. À certains égards, le* Livre des Antiquités bibliques *peut être comparé aux livres des* Chroniques *et aux* Jubilés. *Comme le chroniqueur, le pseudo-Philon s'intéresse aux nombres. Dans ses recensements, il ne recule devant aucune précision et n'hésite pas à produire des chiffres extravagants*[10]. *Comme l'auteur des* Jubilés, *il aime les généalogies et connaît certains détails ignorés du commun. Il sait, ainsi, le nom des fils et des filles de Seth*[11] *et d'Hénoch*[12]. *Beaucoup de ces noms propres ont malheureusement été écorchés au cours de la tradition manuscrite et ne sont plus reconnaissables.*

On peut s'interroger sur les raisons qui ont conduit le pseudo-Philon à retenir tel épisode ou à écarter tel autre. On a supposé que l'auteur était guidé par des préoccupations liturgiques. Il

1. *Livre des Antiquités bibliques*, LIII.
2. *Ibid.*, LIV-LV.
3. *Ibid.*, LVI.
4. *Ibid.*, LVII-LVIII.
5. *Ibid.*, LIX.
6. *Ibid.*, LX.
7. *Ibid.*, LXI.
8. *Ibid.*, LXII.
9. *Ibid.*, LXIII-LXIV.
10. Voir par exemple, VI, 17 ; XIV, 3-4 ; XXVII, 1.
11. *Livre des Antiquités bibliques*, I, 6.
12. *Ibid.*, I, 17.

aurait sélectionné des textes qui jouaient un rôle particulier dans la liturgie synagogale, comme Lévitique, XXIII *sur l'ordre des fêtes,* Exode, XIV-XV *sur le passage de la mer* Rouge, Exode, XIX-XX *sur la théophanie du Sinaï. Cette explication a sa valeur pour certaines péricopes, mais ne justifie pas le choix d'ensemble. Le cas le plus curieux est celui de l'histoire de Cénez, dont la Bible ne sait que le nom, et dont le pseudo-Philon nous dit tout. Sans doute était-il assuré ici de donner des informations « nouvelles ». Au reste, l'auteur ne veut pas donner une relation complète et allège sa tâche en renvoyant explicitement aux livres bibliques : « Est-ce que cela n'est pas écrit dans le livre des Juges[1] ? » ou « Cela n'est-il pas écrit dans le livre des* Rois[2] *? »*

Ce qui caractérise, au premier chef, la manière du pseudo-Philon, c'est le goût qu'il a de placer dans la bouche de ses personnages des discours, des hymnes, des lamentations, des prières. En toute occasion, les héros du Livre des Antiquités bibliques *parlent, prient et chantent. Nous avons ainsi des discours d'Abraham[3], d'Amram[4], de Moïse[5], de Josué[6], de Cénez[7], de Phinéès[8], de Débora[9], de Sheila[10], de David[11] et de Jonathan[12] ; des prières de Moïse[13], de Cénez[14], d'Anne[15] ; un cantique de Débora — qui n'est pas celui enregistré en* Juges, V[16] *—, un cantique d'Anne[17], une lamentation de Sheila[18], deux psaumes de David[19].*

1. *Livre des Antiquités bibliques,* XXXV, 7.
2. *Ibid.,* LVI, 7 ; LXIII, 5.
3. *Ibid.,* VI, 11.
4. *Ibid.,* IX, 3-6.
5. *Ibid.,* XIX, 2-5.
6. *Ibid.,* XX, 3-4 ; XXI, 2-6 ; XXIII, 4-13.
7. *Ibid.,* XXV, 3 ; XXVIII, 6-9.
8. *Ibid.,* XXVIII, 4 ; XLVII, 1-2.
9. *Ibid.,* XXX, 5-7.
10. *Ibid.,* XL, 2-3.
11. *Ibid.,* LXI, 6 ; LXII, 3-8.
12. *Ibid.,* LXII, 9-10, 11.
13. *Ibid.,* XII, 8-9 ; XIX, 8-9.
14. *Ibid.,* XXVII, 7.
15. *Ibid.,* L, 4.
16. *Ibid.,* XXXII, 1-17.
17. *Ibid.,* LI, 3-6.
18. *Ibid.,* XL, 5-7.
19. *Ibid.,* LIX, 4 ; LX, 2-3.

Ces pièces, de facture poétique, sont riches de doctrine. Elles sont étroitement liées à la structure de l'ouvrage et ne doivent pas être prises pour des interpolations. Certaines d'entre elles, toutefois, peuvent reprendre des thèmes antérieurs. Un des psaumes de David s'inspire ainsi d'un psaume qoumrânien, le psaume CLI[1].

Dans ces paraphrases, ces discours, ces hymnes et ces prières, le pseudo-Philon forge des expressions nouvelles et crée des images originales, qui seront reprises dans IV Esdras *et* II Baruch. *Elles sont si nombreuses et si typiques qu'il faut admettre que les trois écrits sortent d'un même milieu, encore que, par le genre littéraire, le pseudo-Philon se distingue nettement du pseudo-Esdras et du pseudo-Baruch.*

La date de rédaction du Livre des Antiquités bibliques *a fait l'objet de discussions. En* XIX, *7, le pseudo-Philon précise que le Temple sera ravagé par l'ennemi le 17 du quatrième mois, soit le 17 Tammouz, jour où les tables de la Loi furent brisées par Moïse. L'interprétation de ce passage est controversée, mais il semble faire allusion au siège de Jérusalem en 70 et, plus précisément, à la prise de l'Antonia qui eut lieu, au témoignage de Flavius Josèphe, le 17 Tammouz. Sous sa forme dernière, le* Livre des Antiquités bibliques *est postérieur à cette date.*

Quel milieu est à l'origine du Livre des Antiquités bibliques? *Dans son article de 1898,* Leopold Cohn *avait songé un instant à l'essénisme, mais avait finalement écarté cette hypothèse : elle nous paraît devoir mériter aujourd'hui la plus grande attention, certains signes orientant dans cette direction. Le pseudo-Philon paraît utiliser le calendrier des* Jubilés[2] *et il connaît le psaume* CLI, *qui est de provenance qoumrânienne. Il fait de David un exorciste, ce qui est tout à fait dans la ligne qoumrânienne. Dans ses panégyriques de Débora, de Cénez, de Phinéès il exalte les vertus guerrières qui sont celles du* Règlement de la Guerre. *L'intérêt parcimonieux que le pseudo-Philon porte au Sanctuaire et aux sacrifices n'est pas, à la date que nous attribuons au* Livre des Antiquités

1. *Livre des Antiquités bibliques,* LIX, 4 et la note.
2. *Ibid.,* XIX, 7 ; XXIII, 2.

bibliques, *incompatible avec l'essénisme. Sans doute l'auteur ne tient-il pas à entretenir l'espoir insensé d'une reconstruction du Temple et d'une reprise du culte sacrificiel. C'est à Moïse que Dieu a révélé les mesures du Sanctuaire et le nombre des offrandes*[1]. *Pour le temps présent, il est nécessaire, et il suffit, d'observer le sabbat et de louer le Seigneur dans l'assemblée des anciens*[2]. *Cette recommandation s'adresse à tous, mais le pseudo-Philon appartient à un cercle d'inspirés et de visionnaires qui spéculent sur les mystères de la création*[3], *méditent jour et nuit les Écritures*[4] *et chantent la gloire de Dieu d'un cœur illuminé*[5].

Ce mysticisme exalté tire sa force de l'essénisme qoumrânien et prépare un réveil de l'apocalyptique.

L'étude du Livre des Antiquités bibliques *est la meilleure introduction qui soit au* Quatrième livre d'Esdras *et à l'*Apocalypse syriaque de Baruch.

Quatrième livre d'Esdras.

Le titre du Quatrième livre d'Esdras *vient de la place qu'il occupe dans nombre de manuscrits de la Vulgate. Il y a lieu de distinguer :*

— *Le* Premier livre d'Esdras, *ou* I Esdras, *qui est le livre canonique d'*Esdras.

— *Le* Deuxième livre d'Esdras, *ou* II Esdras, *qui est le livre canonique de* Néhémie.

— *Le* Troisième livre d'Esdras, *ou* III Esdras, *forme particulière que prend le livre canonique d'*Esdras *dans la version des Septante.*

— *Le* Quatrième livre d'Esdras *ou* IV Esdras. *Cette apocalypse se limite, en fait, aux chapitres* III *à* XIV *du livre.*

— *Le* Cinquième livre d'Esdras, *ou* V Esdras, *formé par deux chapitres en tête de* IV Esdras *et tenu, le plus souvent, pour chrétien.*

— *Le* Sixième livre d'Esdras, *ou* VI Esdras, *est*

1. *Livre des Antiquités bibliques*, XIX, 10.
2. *Ibid.*, XI, 8.
3. *Ibid.*, XXVIII, 7-9 ; LX, 2-3.
4. *Ibid.*, XXII, 6.
5. *Ibid.*, XXVIII, 3.

constitué par deux chapitres faisant suite à IV Esdras. *Cet appendice est considéré comme étant d'origine chrétienne par beaucoup d'auteurs.*

*D'autres écrits ont circulé également sous le nom d'*Esdras. *Citons l'*Apocalypse grecque d'Esdras, *la* Vision du bienheureux Esdras *en latin, les* Questions d'Esdras *en arménien.*

La présence de IV Esdras *dans la Vulgate lui a assuré une extraordinaire diffusion. La traduction latine, comme les versions orientales, repose sur un texte grec, lequel est lui-même la traduction d'un original sémitique, probablement hébreu.*

*La rétroversion du texte latin en grec, toujours hypothétique, est facilitée par l'étude d'ouvrages comme l'*Apocalypse grecque d'Esdras *ou l'*Apocalypse de Sédrach *qui ont utilisé ou paraphrasé le texte grec perdu de* IV Esdras.

Le Quatrième livre d'Esdras *se laisse diviser en sept sections, appelées traditionnellement «visions», encore que les quatrième, cinquième et sixième sections méritent seules ce nom. Les trois premières sont, en réalité, des «entretiens» d'Esdras avec Dieu ou avec un ange. La septième section est le récit d'une ultime révélation accordée à Esdras. Le nombre sept a certainement été retenu pour sa valeur symbolique. L'auteur donne à Dieu sept épithètes*[1]. *Il insiste sur les séquences de sept jours*[2]. *Il prévoit sept sortes de tourments pour les âmes des impies*[3] *et sept sortes de félicités pour les âmes des justes*[4].

Le *plan du* Quatrième livre d'Esdras *peut être présenté ainsi :*

Première section (III, 1 - V, 19). Entretien : les épreuves des justes et la prospérité des impies.

Deuxième section (V, 20 - VI, 34). Entretien : le jugement divin.

Troisième section (VI, 35 - IX, 25). Entretien : la multiplicité des damnés et le petit nombre des élus.

Quatrième section (IX, 26 - X, 59). Vision de la femme en deuil.

1. *IV Esdras*, VII, 132-139.
2. *Ibid.*, V, 13 ; VI, 35 ; VII, 30, 31, 101 ; XII, 51.
3. *Ibid.*, VII, 80.
4. *Ibid.*, VII, 91.

Cinquième section (x, 60 - xii, 51). Vision de l'aigle.

Sixième section (xiii, 1-58). Vision de l'homme.

Septième section (xiv, 1-49). Reconstitution des Écritures.

Au siècle dernier, plusieurs critiques de tout premier ordre se sont efforcés de dégager les sources ou documents que le rédacteur de IV Esdras *aurait pu utiliser, allant jusqu'à distinguer cinq sources distinctes, sans compter les gloses du rédacteur. Une autre tendance, illustrée par des savants de premier rang, s'est, avec des nuances, prononcée pour la thèse de l'unité littéraire, sans nier pour autant l'usage de sources par l'auteur. Cette seconde manière de voir est, de nos jours, largement partagée, si bien que l'étude littéraire est, peut-être, trop négligée en faveur de l'analyse des idées religieuses.* L'*auteur du* Quatrième livre d'Esdras *a su utiliser des documents écrits ou des traditions orales qui ne sont encore qu'imparfaitement repérées.*

Les trois premières sections se déroulent par questions et réponses et tranchent nettement sur les trois suivantes qui procèdent par «visions» et «interprétations». Le cadre fictif choisi par l'auteur distingue nettement les «entretiens» des «visions». Les «entretiens» se déroulent dans la chambre d'Esdras[1]. *Les «visions» ont lieu à l'extérieur*[2]. *Les «entretiens» sont précédés par des jeûnes*[3]. *Les «visions» sont préparées par des techniques qui prédisposent à l'extase : manducation d'herbes et de fleurs*[4].

Par la pensée religieuse enfin, les «entretiens» sont dans la ligne de Job *et de l'*Ecclésiaste ; *les «visions» dans la filiation de* Daniel *et d'*Hénoch.

Les «entretiens» portent sur le destin d'Israël et sur le sort de l'homme. Les questions d'Esdras naissent de la remise en cause totale suscitée par la catastrophe nationale :

« Notre *sanctuaire est abandonné,*
notre autel renversé,
notre temple détruit[5]. »

1. *IV Esdras*, iii, 1.
2. *Ibid.*, ix, 26 ; xii, 51.
3. *Ibid.*, v, 20 ; vi, 35.
4. *Ibid.*, ix, 24 ; xii, 51.
5. *Ibid.*, x, 21.

Pourquoi Dieu a-t-il choisi un seul peuple parmi tous les peuples et l'a-t-il livré aux nations? Le pseudo-Esdras n'exprime pas ainsi des inquiétudes personnelles. Il n'entre pas davantage dans une controverse théologique où il exprimerait lui-même la thèse qu'il condamne, laissant à l'ange la charge de la réfuter. Il veut donner un sens à l'angoisse où se trouve jetée la communauté des fidèles à laquelle il appartient. Certes, les événements de 70 sont préfigurés par ceux de 587, qui en fournissent le «type» historique, mais ce précédent n'est pas une explication. C'est l'iniquité d'Israël qui est la cause immédiate de la ruine de Jérusalem, des massacres et des déportations, mais la cause profonde en est à trouver dans la nature mauvaise de l'homme, dans son «cœur mauvais[1]*». Un germe mauvais a été semé dans le cœur d'Adam*[2]*. Cette semence ne peut donner que de terribles moissons!*

Dieu a créé deux mondes[3]*. Ce monde-ci, dont les voies sont étroites, et le monde à venir, promis aux justes, et dont les voies sont spacieuses et sûres*[4]*. Nul espoir pour les impies! Les considérations de l'ange et ses réponses ne fournissent, contre toute attente, aucune solution aux problèmes soulevés. Elles sont, le plus souvent, purement dilatoires et renvoient Esdras à son ignorance des mystères divins :*

«Va, pèse-moi le poids du feu,
ou mesure-moi la mesure du vent
ou fais-moi revenir le jour qui est passé[5]*.»*

Si les «entretiens» sont riches d'éléments homilétiques et liturgiques, ils ne donnent néanmoins que de pauvres consolations à une communauté en désarroi. Ce sont les «visions» qui donnent les réponses que l'on attendait dans les «entretiens» et qui raniment ainsi l'espérance.

Sur le plan littéraire, les trois «visions» sont le pendant des trois «entretiens». Chaque «vision d'Esdras» est suivie d'une

1. *IV Esdras,* III, 20; VII, 48.
2. *Ibid.,* IV, 30.
3. *Ibid.,* VII, 50.
4. *Ibid.,* VII, 12 et suiv.
5. *Ibid.,* IV, 5. Comparer IV, 7; V, 36-37; IX, 13.

« interprétation » donnée par l'ange, selon un modèle traditionnel illustré par le livre de Daniel[1].

La « vision de la femme en deuil » est le pivot de l'ouvrage. Par sa structure, elle s'apparente aux trois premières sections et prépare les deux sections suivantes. Pour le fond, elle résout le problème lancinant posé tout au long des trois premières sections : Sion qui avait été détruite sera miraculeusement reconstruite. Cette « vision » est suivie d'une « interprétation » assez laborieuse d'Ouriel. La femme, c'est Sion; ses trente années de stérilité sont les trente années du règne de Salomon qui ont précédé la construction du Temple; le fils qu'elle a perdu, c'est la ruine de Jérusalem. Le moins que l'on puisse dire est que cette « interprétation » ne s'impose pas d'elle-même. On peut penser que la « vision », à l'origine, s'appliquait à Sion, pleurant la mort du Messie, son fils. Le cadre de ces événements serait alors la prise de Jérusalem en 63 avant J.-C. par Pompée[2]. L'hypothèse est malheureusement invérifiable.

Les cinquième et sixième sections sont construites sur un même modèle et comptent chacune trois volets. Le premier est constitué par la « vision » proprement dite[3]; le second par les questions d'Esdras s'interrogeant sur le sens de la vision[4]; le troisième par l'« interprétation » de la vision[5]. Ces deux sections s'achèvent l'une et l'autre par une péricope de type narratif[6].

La « vision de l'aigle » est d'une exégèse très difficile. Les commentateurs ont dépensé des trésors d'érudition pour en arracher les secrets, car sa lecture conditionne, au moins pour une part, la datation de IV Esdras. *Le prophète voit monter de la mer un aigle qui a douze grandes ailes, huit petites ailes et trois têtes. Un lion sort de la forêt et adresse à l'aigle un discours menaçant. À la fin de la vision, le corps de l'aigle tout entier est consumé par le feu. L'influence de* Daniel, VII *est manifeste et le sens de la vision obvie : l'aigle représente l'Empire romain condamné à être détruit. Le lion, à en croire*

1. *Daniel*, IV, VIII, IX.
2. Voir *IV Esdras*, X, 48 et la note sur X, 45.
3. *IV Esdras*, XI, 1 - XII, 3 ; XIII, 1-13.
4. *Ibid.*, XII, 3-9 ; XIII, 13-24.
5. *Ibid.*, XII, 10-40 ; XIII, 25-53.
6. *Ibid.*, XII, 36-51 ; XIII, 53-58.

l'«interprétation» de l'ange, «c'est le Messie que le Très-Haut a réservé pour la fin des jours[1] *». Si la chronologie exacte de la «vision» nous échappe, c'est que ce monstre ornithologique a subi des greffes qui le rendent méconnaissable. La «vision» est peut-être à dater du règne de Domitien, en 90 après J.-C., ce qui n'interdit pas d'imaginer qu'elle puisse encore avoir été retouchée plus tard*[2].

La «vision de l'homme» décrit un homme surnaturel qui émerge de la mer. Une multitude venue des quatre vents du ciel se rassemble pour le combattre. L'homme détache une montagne sur laquelle il se réfugie en volant. Il anéantit ses assaillants par le souffle enflammé de sa bouche. L'homme descend alors de la montagne et appelle à lui une autre multitude, pacifique celle-là.

L'«interprétation» donnée par le Très-Haut est la suivante : L'homme, c'est le Messie; la multitude des assaillants, c'est celle des nations qui viennent le combattre; la montagne, c'est Sion; la multitude pacifique rassemble les dix tribus autrefois déportées par Salmanasar. Certaines dissonances entre la «vision» et l'«interprétation» révèlent que, comme dans la «vision» antérieure, l'auteur réemploie des matériaux anciens, le chapitre VII *de* Daniel, *où l'on voit un lion avec des ailes d'aigle et un être céleste semblable à un fils d'homme, peut-être d'autres sources comme les* Oracles d'Hystaspe.

La septième et dernière section n'est pas, à proprement parler, une «vision». C'est le récit de la suprême révélation faite à Esdras, le point dernier de l'apocalypse, la reconstitution des Écritures.

L'auteur de IV Esdras *a manifestement à l'esprit le chapitre* VIII *de* Néhémie *où Esdras lit le livre de la Loi, devant le peuple, à la porte des Eaux. L'allusion au buisson*[3] *dévoile explicitement une typologie qui fait d'Esdras un nouveau Moïse chargé de recevoir, outre le texte de la Loi brûlée dans l'incendie du Temple, le texte d'écrits secrets.*

Après avoir bu une sorte de narcotique, Esdras, en extase, dicte quatre-vingt-quatorze livres : vingt-quatre destinés aux

1. *IV Esdras,* XII, 32.
2. Sur le détail de la «vision de l'aigle», voir la note complémentaire aux chapitres XI et XII, Appendice, p. 1467-1470.
3. *IV Esdras,* XIV, 3.

dignes et aux indignes — ce sont les livres canoniques —, soixante-dix livres destinés aux sages — ce sont les livres secrets destinés aux seuls initiés.

Ce récit peut-être considéré comme une réaction à la clôture du Canon de la Bible hébraïque au « synode » tenu à Yabnéh entre les années 90 et 100 de notre ère[1]. *L'auteur de* IV Esdras *défend avec conviction la légitimité de la littérature apocryphe et apocalyptique.*

Antérieurement aux découvertes de Qoumrân, on attribuait généralement IV Esdras *aux milieux pharisiens. Ces vues sont à reconsidérer. L'ouvrage appelle, en effet, de multiples rapprochements avec la littérature qoumrânienne. On relève, par exemple, des expressions comme celle d'« hommes de renom*[2] *» qui ont dans les textes qoumrâniens un sens technique. La mention du « Législateur » pourrait être une allusion au Maître de justice*[3]. *De nombreux thèmes théologiques ont une tonalité essénisante : l'idée de « cœur mauvais » est à comparer à la doctrine qoumrânienne du « mauvais penchant »; le titre de « Fils » est donné au Messie, comme dans un horoscope qoumrânien*[4]*; la place faite à la Connaissance est aussi tout à fait caractéristique. L'illuminisme, l'ascétisme et l'ésotérisme de l'auteur peuvent trouver dans l'essénisme leur raison. Certes, il ne s'agit plus de la grande communauté qui florissait dans le désert de Juda avant 70, mais d'un essénisme de dispersion, de refuge, de conventicules difficiles à localiser. Les doctrines esséniennes prirent dans ces chapelles, le temps d'une génération, des aspects nouveaux et parfois étranges. Les adeptes de ces petites Églises se réclamaient des hautes figures du passé biblique et les proposaient comme des modèles à la ressemblance desquels on devait tendre. Il fallait mériter le titre de « semblables » d'Esdras*[5] *ou de Baruch*[6]. *Héritiers fidèles,*

1. K. Kohler, *The Origins of the Synagogue and the Church*, New York, 1929, p. 199.
2. *IV Esdras*, III, 36.
3. *Ibid.*, VII, 89.
4. *Ibid.*, VII, 28, 29 ; XIII, 32, 37, 52 ; XIV, 9. Sur cet horoscope, voir A. Dupont-Sommer, « Deux documents horoscopiques esséniens découverts à Qoumrân, près de la mer Morte », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1965, p. 239-253.
5. *IV Esdras*, IV, 36 ; VIII, 51, 62 ; XIV, 9, 49.
6. *II Baruch*, II, 1 ; XIII, 5.

légitimes continuateurs, compagnons mystiques d'Esdras, le scribe, ces inspirés surent transmettre à l'Église une œuvre brillante et profonde dont la Synagogue n'avait pas voulu.

Apocalypse syriaque de Baruch.

L'Apocalypse syriaque de Baruch, *ou* II Baruch, *est connue dans son entier par un unique manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne. La fin de l'ouvrage — une lettre de Baruch — a trouvé place dans la Bible syriaque et est donc beaucoup mieux attestée. Le manuscrit de l'Ambrosienne porte la mention « traduit du grec en syriaque », ce que montre l'étude du texte syriaque lui-même et ce que confirme l'existence d'un fragment de papyrus grec contenant quelques versets de* II Baruch. L*e texte grec de* II Baruch *est souvent considéré comme la traduction d'un original sémitique, hébreu ou aramén, mais cette opinion a été contestée*[1].

Les *problèmes de* II Baruch *sont, à bien des égards, semblables à ceux soulevés par* IV Esdras *et les deux écrits doivent être étudiés corrélativement. Les tours de phrase et les thèmes communs aux deux apocalypses sont si nombreux que seule une relation littéraire étroite peut les expliquer.* L*'une des apocalypses a servi de modèle à l'autre.*

*Sans faire violence au texte, on peut diviser l'*Apocalypse syriaque de Baruch *en sept sections :*

Première section (I, 1 - XII, 5). Introduction narrative.

Deuxième section (XIII, 1 - XX, 6). Entretien : le châtiment de Jérusalem et le jugement des nations.

Troisième section (XXI, 1 - XXXIV, 1). Entretien : quand viendra la fin?

Quatrième section (XXXV, 1 - XLVII, 2). Vision de la forêt et de la vigne.

Cinquième section (XLVIII, 1 - LII, 8). Entretien : la fin des temps.

Sixième section (LIII, 1 - LXXVI, 5). Vision de la nuée.

Septième section (LXXVII, 1 - LXXXVIII, 1). Lettre de Baruch.

1. P. Bogaert, L'*Apocalypse syriaque de Baruch,* I, Paris, 1969, p. 353-380.

Comme pour le Quatrième livre d'Esdras, des critiques du siècle passé ont distingué plusieurs sources dans l'Apocalypse syriaque de Baruch, allant jusqu'à reconnaître la main de quatre, cinq ou même six auteurs différents. Comme pour IV Esdras, on tend, aujourd'hui, à admettre l'unité de l'ouvrage, sans contester pour cela que le rédacteur ait utilisé divers documents.

Les sept sections que l'on vient de repérer se laissent dégager moins facilement que celles de IV Esdras dont le plan est plus ferme. La deuxième et la troisième sections sont signalées, comme dans IV Esdras, par un jeûne[1]. Comme dans IV Esdras, la quatrième section est marquée par un changement de lieu : Baruch se rend sur les ruines du Temple[2]. Toutefois, la cinquième section, qui est un « entretien », a pour théâtre Hébron et vient s'intercaler entre la « vision de la forêt » et la « vision de la nuée ». L'équilibre subtil entre « entretiens » et « visions » qui était celui de IV Esdras est donc rompu. Les mécanismes littéraires qui faisaient jouer la structure de IV Esdras sont faussés. L'ensemble manque de ressort et de vigueur.

L'étude comparée du plan de IV Esdras et de II Baruch explique le lignage des deux écrits. Le pseudo-Esdras est un auteur, le pseudo-Baruch est un adaptateur.

L'introduction narrative relate comment le Seigneur avertit Baruch, le secrétaire de Jérémie[3], de la prise et de l'incendie de la ville de Jérusalem. L'avertissement divin est suivi d'une prière de Baruch et d'une réponse du Seigneur. Lors d'une vision, Baruch et Jérémie, postés sur les remparts de la ville, voient, par anticipation, les lueurs de l'incendie allumé par les anges. Car, Dieu, dans sa toute-puissance, fait mettre lui-même le feu à Sion, plutôt que de laisser les Chaldéens le faire. Jérémie part pour Babylone. Baruch reste à Jérusalem et fait entendre une longue lamentation.

Dans la deuxième section, Baruch pose à Dieu des questions analogues à celles posées par Esdras dans la troisième section de IV Esdras, mais il en sait la réponse : si Jérusalem a été

1. Comparer *IV Esdras*, V, 20 ; VI, 35 et *II Baruch*, IX, 2 ; XXI, 1.
2. *II Baruch*, XXXV, 1.
3. Voir *Jérémie*, XXXII, 12.

châtiée, c'est pour que les nations le soient à leur tour. Comme dans la troisième section de IV Esdras, *l'existence de deux mondes est affirmée, ce monde-ci et le monde qui vient*[1].

La troisième section porte sur la date de la fin. Jusques à quand faudra-t-il supporter ce monde présent[2]*? La réponse divine est que ce monde de douleurs compte douze parties. Il sera suivi du règne messianique. Après cette période paradisiaque viendra la résurrection. Baruch annonce au peuple que Sion ne sera rebâtie pour toujours qu'après avoir été détruite une seconde fois, allusion indiscutable aux événements de* 70 *après J.-C.*

La quatrième section est consacrée à la vision de la forêt et de la vigne. Baruch voit dans son sommeil une forêt entourée de montagnes et, en face, une vigne. De la vigne coule une source qui se transforme en flots puissants, vient renverser les montagnes et déraciner les arbres de la forêt, si bien qu'il ne reste qu'un cèdre. La vigne reproche au cèdre de n'avoir jamais fait que le mal. Le cèdre brûle, la vigne devient un champ de fleurs. Suit une «interprétation» de la «vision», quelque peu forcée, d'après les quatre royaumes de Daniel. *La source et la vigne sont identifiées au Messie, le cèdre au dernier chef des païens. On a voulu voir dans le cèdre Pompée, mais le rédacteur l'identifie, sans doute, à Titus.*

La cinquième section est un «entretien» qui s'ouvre par une grande prière de Baruch[3] *à laquelle fait suite une longue déclaration du Seigneur sur la fin des temps*[4]. *Une citation attribuée à «Baruch» et conservée dans les* Testimonia ad Quirinum *de Cyprien recoupe les versets 33 à 36 du chapitre* XLVIII :

«Viendra le temps où vous me chercherez, vous et ceux qui viendront après vous, pour entendre une parole de sagesse et d'intelligence, et vous ne trouverez pas. Les nations, elles, désireront voir le sage parler, et cela ne leur sera pas donné. Non pas que sera absente et fera défaut à la terre la sagesse de ce monde, non plus que ne manquera au monde la parole de

1. *II Baruch*, XV, 8.
2. Voir *II Baruch*, XXI, 19.
3. *II Baruch*, XLVIII, 1-25.
4. *Ibid.*, XLVIII, 26-50.

la Loi. Car la sagesse demeurera chez un petit nombre de vigilants, de silencieux et de tranquilles, qui se parlent à eux-mêmes et méditent dans leur cœur. Certains en effet les auront en horreur et les craindront comme on craint les mauvais. Mais d'autres encore ne croient pas même dans la parole de la Loi du Très-Haut. D'autres encore, stupéfaits, bouche bée, ne croiront pas et s'opposeront aux croyants : ils feront obstacle à l'esprit de vérité. D'autres encore seront sages selon l'esprit d'erreur. Ils proclameront de prétendus édits du Très-Haut et du Tout-Puissant. D'autres encore seront des hérauts de la foi; d'autres seront réceptifs et forts dans la foi au Très-Haut, et ils seront haïssables à l'Étranger[1]. »

Cette citation, d'un très grand intérêt, présente un caractère qoumrânien accusé. Les titres de « vigilants », de « silencieux », de « tranquilles » seraient des désignations tout à fait adéquates des membres de la secte essénienne. L'expression « parole de la Loi » est un qoumrânisme[2]. *La référence à « l'esprit de vérité » et à « l'esprit d'erreur » reflète exactement le dualisme de l'« Instruction sur les deux Esprits ». Or, et c'est un fait très curieux, si proches que soient les versets de* II Baruch *de la citation latine attribuée à « Baruch », les traits typiquement qoumrâniens que l'on vient de relever en sont absents. Il est peu vraisemblable que la citation ait « qoumrânisé » un texte qui n'avait rien de qoumrânien. On s'explique mieux, en revanche, que le rédacteur ait effacé des traits sectaires trop saillants. En une autre occasion, le rédacteur de* II Baruch *fait de même, comme le montre une comparaison avec un texte parallèle des* Paralipomènes de Jérémie[3]. *Ce passage des* Paralipomènes *est nettement dualiste. Il oppose le corbeau et la colombe*[4] : II Baruch *conserve la colombe et remplace le corbeau de la* Genèse, *funeste à ses yeux, par les corbeaux qui se mirent au service d'Élie*[5]. Les Paralipomènes *font mention des « ennemis de la vérité*[6] » : II Baruch *n'en dit mot.* Force

1. Traduction P. Bogaert.
2. *Règle de la Communauté*, VIII, 22 ; *Écrit de Damas*, XVI, 8.
3. *II Baruch*, LXXVII, 20-26 et *Paralipomènes de Jérémie*, VII, 8-12.
4. *Paralipomènes de Jérémie*, VII, 10.
5. *II Baruch*, LXXVII, 23-24.
6. *Paralipomènes de Jérémie*, VII, 12.

est d'admettre que le rédacteur de II Baruch censure sa source.

La sixième section est la « vision de la nuée ». L'histoire du monde est figurée par un immense nuage qui monte de la mer et d'où tombent, successivement, douze pluies, puis deux autres, alternativement ténébreuses et lumineuses. Un éclair est au sommet de la nuée. Il exerce sa domination sur douze fleuves qui montent de la mer. Après avoir eu cette vision, le pseudo-Baruch fait une longue prière où il se prononce sur le péché d'Adam et la responsabilité individuelle : Adam n'a été cause du péché que pour lui-même, et chaque homme est devenu Adam pour lui-même[1]. II Baruch paraît ici réfuter la doctrine pessimiste du cor malignum développée par IV Esdras. L'ange Ramiel vient enfin donner à Baruch une « interprétation » détaillée de la « vision[2] ».

Du côté des pluies lumineuses se trouve Abraham, en tête de la lignée des justes, suivi de Moïse et de ses disciples, puis de David et de Salomon, puis d'Ézéchias, puis de Josias ; la sixième pluie lumineuse, c'est la construction de Sion et la dédicace du Sanctuaire. La septième et dernière pluie lumineuse, c'est le temps du Messie.

Opposés à la lignée des justes se succèdent les représentants de la lignée des méchants, avec Adam à leur tête, car c'est par lui que la mort est entrée dans le monde.

La septième section relate l'envoi par Baruch de deux lettres, l'une destinée aux deux tribus qui sont à Babylone, l'autre aux neuf tribus et demie. Seule la seconde de ces lettres est reproduite. C'est une homélie où sont repris les thèmes de la destruction de Jérusalem, du châtiment des païens, de l'annonce de la fin des temps. L'importance de la Loi, des fêtes et des sabbats est rappelée avec insistance. La lettre doit être lue dans les assemblées et méditée aux jours de jeûne. Baruch confie cette missive à un aigle-messager. L'Apocalypse syriaque de Baruch se termine sans autre conclusion.

Si le pseudo-Baruch paraît continuellement s'inspirer du plan et des formules du pseudo-Esdras, on aurait tort cependant de faire de son apocalypse un simple calque de IV Esdras. Le

1. *II Baruch*, LIV, 19.
2. *Ibid.*, LVI, 1 - LXXIV, 4.

rédacteur obéit, en effet, à des motifs qui, pour n'être pas exprimés, n'en sont pas moins transparents. Il mène, à bas bruit, une polémique avec IV Esdras. *S'il ne le fait pas ouvertement, c'est qu'il appartient au même milieu producteur, mais il se sépare du pseudo-Esdras sur des points essentiels. Alors que* IV Esdras *attend la venue sur terre de la cité du* Très-Haut[1], II Baruch *espère l'instauration d'un royaume paradisiaque*[2]. *Alors que* IV Esdras *s'évade dans l'illuminisme,* II Baruch *ne voit de salut que dans la* Loi : *«Les justes ont été enlevés», «les prophètes se sont endormis», «nous n'avons plus rien que le* Puissant *et sa* Loi[3]*». Alors que* IV Esdras *s'adresse à des initiés,* II Baruch *se tourne vers un public large, celui des synagogues.* IV Esdras *est un écrit ésotérique,* II Baruch *est un écrit exotérique.*

Le *paradoxe est que* IV Esdras, *visant des cercles restreints, ait connu la plus grande audience et que* II Baruch, *qui avait été écrit pour le plus grand nombre, n'ait été reçu que par quelques-uns.*

L'Apocalypse syriaque de Baruch *pourrait avoir trouvé sa forme définitive sous le règne de Trajan.*

Joseph et Aséneth.

La *«Confession et prière d'Aséneth» est un écrit romanesque, plus connu sous le nom de* Joseph et Aséneth. *L'ouvrage a pour thème le mariage de Joseph et d'Aséneth rapporté en* Genèse, XLI, *45.*

Joseph et Aséneth *se divise en deux parties. La première, de beaucoup la plus importante, raconte comment Aséneth, après diverses péripéties, parvint à épouser Joseph*[4]. *La seconde relate comment le fils de Pharaon voulut enlever Aséneth. Cette tentative se solda par un échec et vit la confirmation des pouvoirs de Joseph en Égypte*[5].

L'ouvrage, rédigé en grec, pose de difficiles problèmes de critique textuelle. Il nous a été transmis en un texte court et

1. *IV Esdras,* X, 54-55.
2. *II Baruch,* LXXIII.
3. *Ibid.,* LXXXV, 3.
4. *Joseph et Aséneth,* I-XXI.
5. *Ibid.,* XXII-XXIX.

trois recensions longues. C. Burchard s'est prononcé, à plusieurs reprises, pour la priorité de la première recension longue[1]. *Nous continuons à penser que le texte court est le plus ancien. On discerne, en effet, dans les recensions longues, particulièrement dans la deuxième et dans la troisième, un effort persévérant pour réécrire en un grec recherché un texte jugé trop lourd, vulgaire, voire incorrect. Outre ces retouches stylistiques, il faut constater dans les recensions longues la présence d'importantes surcharges qui allongent sensiblement le texte et en altèrent jusqu'à l'ordonnance. Ce sont, au chapitre* XI, *le monologue d'Aséneth; au chapitre* XVIII, *les deux apparitions de l'intendant; au chapitre* XIX, *le dialogue de Joseph et d'Aséneth; au chapitre* XXII, *le portrait de Jacob.*

Il n'en reste pas moins que les recensions longues, spécialement la première, peuvent avoir conservé des leçons de valeur, absentes du texte court. Quoi qu'il en soit, le texte court lui-même présente déjà les caractères d'une recension et la tradition manuscrite est d'une nature telle qu'il n'y a plus d'espoir d'atteindre le texte original. Le texte court est une strate ancienne, la plus ancienne sans doute, et nous la tenons pour juive.

Le mariage de Joseph et d'Aséneth faisait difficulté à la conscience juive. Comment Joseph, le juste Joseph, le chaste Joseph avait-il pu épouser une Égyptienne? Les textes rabbiniques ont résolu la question : en dépit des apparences, Aséneth n'était pas égyptienne, mais juive; c'était la fille de Dinah, violée par Sichem. On peut trouver un écho de cette légende en XXIII, *13. L'auteur n'a pas fait sienne cette explication, mais en propose une autre : Aséneth s'est convertie au judaïsme pour épouser Joseph. La fille du prêtre d'Héliopolis est une prosélyte dont la conversion sincère marque une rupture totale avec le paganisme.*

S'il prend pour thème un verset de la Genèse, *l'auteur de* Joseph et Aséneth *n'a pas voulu donner une paraphrase du texte biblique. Il a écrit — et c'est un fait littéraire de première importance — un roman. Le sujet fourni par*

1. Voir, par exemple, « *Joseph et Aséneth* : Questions actuelles », dans *La Littérature juive entre Tenach et Mischna*, Leyde, 1974, p. 77-100.

Genèse, XLI, 45, *savoir le mariage de Joseph et d'Aséneth, se prêtait admirablement à cette exploitation. Il est aisé de montrer que d'un roman d'amour l'auteur connaît tous les clichés : l'exceptionnelle beauté de l'héroïne et du héros*[1], *le coup de foudre*[2], *le mal d'amour*[3], *le baiser*[4], *la séparation*[5], *le rival sans scrupule*[6], *la virginité des héros*[7]. *L'utilisation de ces motifs révèle le désir très conscient chez l'auteur de s'exprimer dans une forme littéraire dont le succès en milieu païen n'était plus à faire*[8]. *Cependant, faut-il le préciser, l'auteur n'a pas écrit un roman érotique. Après tant de romans païens libertins, c'est un roman puritain, chaste et même prude qui est proposé aux lecteurs.*

Joseph et Aséneth *est d'abord un récit aux intentions pieuses. Le roman baigne tout entier dans une atmosphère qui évoque celle des cultes à mystères. La conversion d'Aséneth est décrite comme une initiation, un passage des ténèbres à la lumière, de l'erreur à la vérité, de la mort à la vie*[9]. *Ce mystère a sa liturgie qui est celle d'un repas où l'initié mange le pain bénit de la vie, boit la coupe d'immortalité et est oint de l'onction d'incorruptibilité*[10]. *Un même rite pourrait ainsi rassembler les trois éléments des trois fêtes qoumrâniennes des Prémices, le pain, le vin et l'huile*[11].

Le décor du roman de Joseph et Aséneth *est très égyptisant. L'auteur a une connaissance précise de certains points de théologie égyptienne*[12]. *Derrière Aséneth, dont le nom avait pour lui sa pleine signification (« qu'elle appartienne à Neith »), c'est la Dame de Saïs, Neith, la déesse, qu'il retrouve et à laquelle il fait des allusions aussi savantes que*

1. *Joseph et Aséneth*, I, 6 ; VI, 7.
2. *Ibid.*, VI, 1.
3. *Ibid.*, VII, 4.
4. *Ibid.*, XIX, 3.
5. *Ibid.*, XXVI, 1.
6. *Ibid.*, XXIV.
7. *Ibid.*, VIII, 1.
8. Voir P. Grimal, R*omans grecs et latins*, Paris, 1958.
9. *Joseph et Aséneth*, VIII, 5.
10. *Ibid.*, XV, 4.
11. Voir *Joseph et Aséneth*, XV, 4 et la note.
12. *Ibid.*, XII, 3 et la note ; XII, 9 et la note ; XII, 10 et la note.

subtiles[1]. *Par là,* Joseph et Aséneth *est, à coup sûr, le plus égyptien des romans grecs.*

Joseph et Aséneth *doit avoir été écrit en Égypte, par un Juif bon connaisseur des choses du pays, au début du* IIe *siècle de notre ère, au plus tard.*

Le roman de Joseph et Aséneth *a été la source de tout un cycle hagiographique. La* Passion de sainte Barbe, *la* Passion de sainte Christine *et la* Passion de sainte Irène *sont, à bien des égards, des pastiches de* Joseph et Aséneth.

Testament de Job.

Le Testament de Job, *par son titre et par son objet, appartient au genre «testamentaire» : c'est un véritable «testament». Job, sur son lit de mort, rassemble ses enfants pour leur communiquer ses dernières volontés et pour procéder au partage de ses biens*[2]. *L'auteur du* Testament de Job *prend ici pour modèle les* Testaments des douze patriarches, *encore que les* Testaments des douze patriarches *ne disent rien des dons que pourrait faire le testateur.*

Le Testament de Job *n'est pas seulement un «testament». C'est une paraphrase complémentaire de la version grecque du livre de* Job. *Sans s'astreindre à commenter, verset par verset, le livre canonique, l'auteur s'en inspire tout au long. Cette utilisation exclusive du texte grec n'a pas toujours été appréciée à sa juste importance.*

L'histoire de la version des Septante de Job *est complexe. Le texte primitif des Septante présentait des lacunes qui furent comblées par Origène à l'aide de la version de Théodotion. Des astérisques permettaient de reconnaître les ajouts. Malheureusement, ces signes ont souvent été omis par les copistes et la teneur du texte primitif ne se laisse pas saisir avec certitude. Cette réserve faite, il ne semble pas que l'auteur ait jamais cité littéralement un verset de la version grecque qui provienne de Théodotion. Bien que l'argument* e silentio *soit à manier avec précaution, il est sans doute permis d'estimer que l'auteur du* Testament de Job *a connu le texte primitif de la version des Septante du livre de* Job.

1. Voir *Joseph et Aséneth,* I, 8 et la note.
2. *Testament de Job,* I, 1-4 ; XLV, 4.

Outre un post-scriptum, après XLII, *17, la version des Septante a, après* II, *9, une longue addition qui lui est particulière : un discours tenu par la femme de Job à son mari. Or, et le fait est particulièrement curieux, ce discours se retrouve intégralement, à quelques variantes mineures près, dans le* Testament de Job[1]. *Ne serait-il pas passé du* Testament de Job *dans la version des Septante? On peut le supposer, sans qu'il soit possible d'en apporter la preuve.*

L'utilisation constante de la version des Septante de Job *par le* Testament de Job *ne permet pas d'imaginer que l'œuvre ait été écrite en une autre langue que le grec. L'hymne d'Éliphaz, au chapitre* XLIII, *est un cas particulier. Ce texte, dont le caractère qoumrânien est nettement perceptible, a vraisemblablement été traduit de l'hébreu.*

Le plan du Testament de Job *apparaît assez clairement. D'abord un prologue, du chapitre* I *au chapitre* VIII, *puis trois grandes parties. La première décrit le bonheur passé de Job et couvre les chapitres* IX *à* XV; *la deuxième, qui va du chapitre* XVI *au chapitre* XXVII, *montre Job, livré au pouvoir de Satan; la troisième s'étend du chapitre* XXVIII *au chapitre* XLI *et est consacrée aux discussions de Job et de ses amis; enfin, un épilogue, où se trouvent décrits le bonheur retrouvé de Job, puis sa mort, vient clore le* Testament[2]. *Les chapitres* LI *à* LIII *ont été ajoutés après coup et constituent un appendice attribué à Néreus, le frère de Job.*

Le Testament de Job *comprend plusieurs passages de style lyrique : une lamentation sur la femme de Job*[3], *une lamentation d'Élihou*[4], *un hymne d'Éliphaz*[5]. *Il est fait, en outre, allusion à un chant funèbre sur la femme de Job*[6], *à des «*Hymnes de *Casia*[7] *» et, sans doute, à un recueil de cantiques intitulé les « Magnificences du Seigneur*[8] *».*

1. *Testament de Job,* XXIV, 1-3.
2. *Ibid.,* XLII-L.
3. *Ibid.,* XXV.
4. *Ibid.,* XXXII.
5. *Ibid.,* XLIII.
6. *Ibid.,* XL, 14.
7. *Ibid.,* XLIX, 3.
8. *Ibid.,* XXXVIII, 1 ; LI, 3, 4.

La présence de ces parties chantées pose une question intéressante. Certes, on trouve également dans divers pseudépigraphes des morceaux poétiques que l'on peut qualifier d'«hymnes» au sens large[1] *ou au sens strict*[2], *mais, à la différence de ces hymnes, les chants du* Testament de Job *s'insèrent dans un développement dramatique dont ils accentuent le caractère pathétique. Ces chants sont repris par des chœurs formés, tour à tour, par les rois*[3] *ou les gardes*[4]. *Il faut, sans aucun doute, reconnaître ici une influence de la tragédie grecque. Il y a lieu, toutefois, de faire deux remarques. Tout d'abord, il n'est pas possible de retrouver dans ces hymnes, et dans l'état actuel du texte, un mètre particulier. Ensuite, à l'exception de ces parties lyriques, le* Testament de Job *est écrit en prose.*

On aurait tort, cependant, de limiter l'influence de la tragédie aux chœurs seuls. Le nombre et l'importance des monologues et des dialogues dans le Testament de Job *ne s'expliquent que si le* Testament de Job *a fait l'objet d'une représentation. Le rapprochement s'impose avec les Thérapeutes, que Philon d'Alexandrie décrit dans son traité* De la vie contemplative. *Ces solitaires s'adonnaient à la lecture de la Loi et à son exégèse, à la composition d'hymnes et à la contemplation. Les hymnes et les chœurs du* Testament de Job *semblent trouver dans les veilles sacrées des Thérapeutes leur cadre exact et naturel*[5].

Le livre de Job *a connu au cours des siècles une multitude d'interprètes. Le* Testament de Job *est l'un des premiers témoins de cette méditation sans cesse reprise. Le livre de* Job *plaçait ses lecteurs devant le problème de la souffrance du juste. Pourquoi Job, cet homme droit, a-t-il été en butte aux attaques de Satan? L'auteur du* Testament de Job *propose une explication tirée de l'origine étrangère de son héros. Bien que païen, Job était à la recherche du vrai Dieu. Lorsqu'il reconnut*

1. *Testament de Lévi,* XVIII ; *Testament de Juda,* XXIV ; *Testament de Moïse,* X.
2. *Apocalypse d'Abraham,* XVII, 8-18 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XXXII, 1-17 ; XL, 5-7 ; LI, 3-6 ; LIX, 4 ; LX, 2-3.
3. *Testament de Job,* XXXIII, 1.
4. *Ibid.,* XLIII, 3.
5. Voir *Testament de Job,* XXXI, 7-8 et la note.

la nature véritable du culte idolâtre, il renversa le temple de l'idole[1]. *Satan, pour se venger, s'attaqua à lui. Ainsi, Job vient-il rejoindre avec Abraham*[2] *et Aséneth*[3] *la lignée des prosélytes iconoclastes.*

Le traducteur de la version des Septante avait laissé paraître son souci d'atténuer le caractère scandaleux de la protestation de Job. L'auteur du Testament de Job *accentue cette inflexion en faisant de Job un modèle de soumission à la volonté divine*[4]. *Job est aussi le modèle de la « résistance ». Tel un athlète, il lutte contre Satan sans jamais s'avouer vaincu*[5]. *Job est encore un parangon de charité : sa sollicitude s'exerce envers les indigents, les veuves et les pauvres*[6]. *Job est, enfin, un visionnaire. La mention de Job dans le livre d'*Ézéchiel *avait naturellement fourni motif à réflexion*[7]. *Dès lors, il n'est pas surprenant que l'auteur du* Testament *ait vu en Job l'un de ces mystiques qui spéculaient sur le char céleste vu par Ézéchiel*[8]. *Ainsi Job peut-il déclarer :*

« Mais ma royauté demeurera à jamais
et sa gloire et sa splendeur
sont dans les chars du Père[9]. *»*

Lors de la mort de Job, ces chars apparaissent pour emporter l'âme du juste vers le cieux. Les chars divins sont devenus psychopompes. Il en est de même dans la Vie grecque d'Adam et Ève[10], *dans le* Testament d'Isaac[11] *et jusque dans l'*Histoire de Joseph le charpentier[12].

Les traités de l'école de la Merkaba nous ont conservé les hymnes chantés par les anges devant le Trône. Ce sont ces hymnes que récitent les visionnaires lorsqu'ils entrent en extase et mêlent leurs voix aux chœurs angéliques[13]. *L'auteur du*

1. *Testament de Job*, V, 2.
2. *Jubilés*, XII, 12 ; *Apocalypse d'Abraham*, V, 6-9.
3. *Joseph et Aséneth*, X, 13.
4. *Testament de Job*, XX, 8-9.
5. *Ibid.*, V, 1.
6. *Ibid.*, IX, 2-8 ; X.
7. *Ézéchiel*, XIV, 14, 20.
8. Voir *Ézéchiel*, I, 26 ; X, 1 ; XLIII, 3 (Septante) ; *Ecclésiastique*, XLIX, 8.
9. *Testament de Job*, XXXIII, 9.
10. *Vie grecque d'Adam et Ève*, XXXIII, 2-3.
11. *Testament d'Isaac*, IX, 13 - X, 1.
12. *Histoire de Joseph le charpentier*, XXVIII (copte).
13. Voir *Apocalypse d'Abraham*, XVII.

Testament de Job *n'ignore rien de cette mystique, comme le montre son évocation des filles de Job qui, « le cœur transformé », chantent la gloire de Dieu dans la langue des anges*[1].

M. R. James, frappé par certaines rencontres d'ordre stylistique entre notre écrit et le Nouveau Testament, *en avait conclu que le* Testament de Job *était l'œuvre d'un chrétien d'origine juive*[2]. *L'hypothèse ne résiste pas à l'examen. Rien, dans le* Testament, *ne l'impose, pas plus une allusion au* Psaume CX, *en* XXXIII, *3, que le titre de « Père » donné à Dieu en plusieurs passages*[3]. *Les rapprochements avec le traité* De la vie contemplative *de Philon incitent, en fait, à reconnaître dans le* Testament de Job *un écrit thérapeute. Les traits essénisants du* Testament de Job[4], *loin de constituer une difficulté, viennent à l'appui de cette thèse. Si les Thérapeutes ont, en effet, exercé une influence sur les Esséniens de Palestine, il est loisible de supposer que ceux-ci n'ont pas manqué, en retour, de leur présenter leurs doctrines, voire de leur communiquer certains de leurs ouvrages.*

En l'absence de toute allusion historique, le Testament de Job *est difficile à dater. Il est, en tout état de cause, postérieur aux* Testaments des douze patriarches. *La rédaction première du* Testament de Job *pourrait être de la fin du* I*er* *siècle de notre ère.*

L'Égypte a toute chance d'être le lieu de composition du Testament de Job. *Sans l'imposer absolument l'hypothèse thérapeute le suggère. Un ou deux passages pourraient venir à l'appui de cette localisation*[5].

Testament d'Abraham.

Un vaste cycle de légendes sur la vie d'Abraham s'était développé dans le judaïsme à partir du texte biblique, fécondé par la tradition orale et enrichi d'ingénieuses exégèses. Le livre des Jubilés[6], *l'*Apocryphe de la Genèse[7], *le* Midrash

1. *Testament de Job,* XLVIII, 2-3 ; XLIX, 1-2 ; L, 1-2.
2. M. R. James, *Apocrypha anecdota,* II, Cambridge, 1897, p. XCIV.
3. *Testament de Job,* XXXIII, 3, 9 ; L, 3 ; LII, 12.
4. Voir *Testament de Job,* XLIII, 5-6 et la note ; XLIII, 11 et la note.
5. *Ibid.,* XXVIII, 7 et la note ; XXXVII, 8 et la note.
6. *Jubilés,* XI, 14 - XXIII, 8.
7. *Apocryphe de la Genèse,* XIX-XXII.

Berêshit Rabba *laissent entrevoir l'ampleur prise par ces récits. Les nombreux épisodes de la vie du patriarche donnèrent sans doute matière, en des lieux variés et en des temps divers, à des œuvres séparées et distinctes. De ce vaste ensemble ne subsistent que deux ou trois textes isolés : le* Testament d'Abraham, *l'*Apocalypse d'Abraham *et l'*Histoire d'Abraham et de Melchisédech *attribuée à Athanase d'Alexandrie.*

Le Testament d'Abraham *et l'*Apocalypse d'Abraham *gagnent beaucoup à être lus en contrepoint.*

Le Testament d'Abraham *n'est pas, en dépit du titre qu'il porte, un véritable « testament ». Abraham est bien arrivé au terme de sa vie, mais il ne prend nulle disposition en faveur de quelque légataire que ce soit et ne délivre, avant de mourir, aucun enseignement à ses proches. On peut, tout au plus, noter qu'Abraham est le modèle d'une vertu, l'hospitalité*[1], *et, qu'en cela, s'inspirant des* Testaments des douze patriarches, *le* Testament d'Abraham *a un caractère « testamentaire ».*

Le Testament d'Abraham *nous est parvenu sous deux formes, un texte court et un texte long. Nombre de critiques estiment peu probable que ces deux textes remontent à un même original. George W. E. Nickelsburg, par exemple, estime que le texte long atteste un état plus ancien que le texte court*[2]. *Francis Schmidt voit dans le texte long un développement du texte court*[3]. *Il est difficile de trancher ce débat. D'ailleurs, les termes du problème sont, peut-être, plus complexes. Le texte court et le texte long sont tous deux, déjà, des recensions. Leurs liens de parenté ne sont sans doute pas des liens de filiation directe, mais de cousinage, si bien que le texte « original » du* Testament d'Abraham *est à présent hors de portée, sauf donnée nouvelle.*

La recension courte et la recension longue du Testament *sont fondées sur une même interprétation de* Genèse, XII, *1 : « Va-t'en de ton pays, de ta patrie et de la maison de ton père vers le pays que je te montrerai. » Le* Testament d'Abraham

1. *Testament d'Abraham*, A, I, 5.

2. George W.E. Nickelsburg, « Eschatology in the Testament of Abraham : A Study of the Judgment Scenes in the Two Recensions », dans *Studies on the Testament of Abraham*, Missoula, 1976, p. 23-64.

3. F. Schmidt, « The Two Recensions of the Testament of Abraham : In Which Way did the Transformation Take Place? », *ibid.*, p. 65-83.

prête au texte biblique un sens allégorique : Abraham doit quitter son corps[1]. *Cette interprétation rejoint celle de Philon d'Alexandrie qui fait de l'ordre adressé à Abraham une injonction faite à l'âme d'abandonner le corps*[2].

C'est précisément ce à quoi Abraham se refuse. Il ne veut pas suivre l'archange Michel et laisser ce monde[3]. *Le patriarche ne se déclare, enfin, prêt à obéir à l'ordre de Dieu que si celui-ci lui fait voir la terre habitée du haut du ciel*[4].

Le voyage d'Abraham n'est pas, dans le Testament d'Abraham, *une ascension à travers les cieux. Nul phénomène mystique ne le marque. Abraham est simplement conduit sur un char en un lieu de l'éther d'où il peut, comme d'un observatoire, contempler la terre et ses habitants*[5] *et assister au jugement dernier*[6]. *On observera que dans cette vision du jugement aucune différence n'est faite entre les Juifs et les païens. Tout se passe comme si l'auteur était dégagé de toute considération particulariste et ne tenait compte dans son universalisme que des obligations éthiques les plus générales.*

Les traits égyptisants dans la description du jugement, selon la recension longue, sont très accentués[7], *mais leur absence dans la recension courte ne saurait être le signe non équivoque de l'origine palestinienne de celle-ci.*

L'entrevue de la Mort et d'Abraham[8] *a très vraisemblablement pour origine un thème mythique iranien, celui de la rencontre de l'âme avec sa daênâ*[9], *mais rien n'établit que l'emprunt ait été fait en Palestine plutôt qu'en Égypte.*

Aucun sémitisme net ne permet d'affirmer que la recension courte ou que la recension longue soit la traduction d'un original hébreu ou araméen. Aucune allusion historique ne permet de fixer avec précision la date de rédaction de l'une ou l'autre recension.

1. *Testament d'Abraham,* A, I, 7.
2. Voir Philon d'Alexandrie, *Quod deterius,* 159.
3. *Testament d'Abraham,* A, VII, 12 ; VIII, 12.
4. *Ibid.*, A, IX, 6-8.
5. *Ibid.*, A, X.
6. *Ibid.*, A, XI-XIV.
7. Voir *Testament d'Abraham,* A, XII, 4-14 et la note.
8. *Ibid.*, A, XVI, 6-XX, 9.
9. *Ibid.*, A, XVII, 6-8 et la note.

Sous sa forme première, pour autant que l'on puisse l'entrevoir au travers de ses deux recensions, le Testament d'Abraham *est sans doute un produit du judaïsme égyptien. Sa date de composition ne peut être repoussée au-delà du début du* IIe *siècle de notre ère.*

Un Testament d'Isaac *et un* Testament de Jacob, *conservés tous deux en copte, sont venus former avec le* Testament d'Abraham *une trilogie. Les versions anciennes du* Testament d'Abraham *attestent la popularité d'un écrit somme toute modeste. Plusieurs thèmes illustrés par le* Testament d'Abraham *ont été repris par des écrits chrétiens, comme l'*Apocalypse de Paul, *l'*Histoire de Joseph le charpentier *ou l'*Apocalypse de la Vierge.

Apocalypse d'Abraham.

L'Apocalypse d'Abraham *n'a été conservée qu'en slave. Deux hérésiologues chrétiens, Épiphane et Théodore bar Konaï, font allusion en termes hostiles à une « Apocalypse d'Abraham ». Théodore bar Konaï en donne même trois citations. Aucune d'entre elles ne recoupe, de près ou de loin, le texte que nous connaissons. Il faut donc supposer l'existence de deux apocalypses différentes, l'une gnostique, l'autre juive, qui se réclamaient toutes deux de l'autorité du patriarche.*

L'Apocalypse d'Abraham *comprend deux parties distinctes. La première va du chapitre* I *au chapitre* VIII. *C'est une légende où se trouve raconté comment Abraham, fils de Térah, le fabricant d'idoles, se convertit au Dieu créateur. La seconde partie comprend les chapitres* IX *à* XXXI *et se divise en deux sections. L'une décrit le sacrifice d'Abraham et la rencontre avec Jaoel et Azazel*[1]. *L'autre rapporte la vision qu'Abraham eut lors de sa montée aux cieux sur les ailes de la colombe en compagnie de l'archange Jaoel*[2]. *Un court épilogue relate la révélation faite à Dieu par Abraham lors de son retour sur terre*[3].

*La première partie de l'*Apocalypse d'Abraham *doit avoir existé indépendamment de la seconde, mais la seconde, qui fait*

1. *Apocalypse d'Abraham*, IX, 1 - XIV, 7.
2. *Ibid.*, XV, 2 - XXIX, 19.
3. *Ibid.*, XXX-XXXI.

expressément renvoi à la première[1], *ne paraît pas avoir eu d'existence indépendante. Cette hypothèse trouve confirmation dans le fait que certains manuscrits ne connaissent que la première partie.*

Le texte slave est la traduction d'un texte grec, qui n'était, lui-même, que la version d'un original sémitique, hébreu sans doute, peut-être teinté, ici ou là, d'aramaïsmes. Cette observation vaut pour les deux parties de l'ouvrage où l'on relève des jeux de mots qui impliquent une connaissance de l'hébreu ou de l'araméen[2]. *On note aussi certaines tournures très hébraïsantes*[3]. *On remarquera, enfin, que l'*Apocalypse d'Abraham *fait référence aux commandements du Décalogue dans un ordre qui est celui du texte massorétique et non celui des Septante*[4].

Les versets 8-10 du chapitre XVII *appellent une observation particulière. Le passage contient, en effet, une série d'adjectifs formés avec un alpha privatif et ne peut avoir été écrit qu'en grec ; il pourrait avoir été interpolé lors de la traduction en grec de l'original hébreu. Rien n'oblige à prendre cette interpolation comme étant d'origine chrétienne, mais cette hypothèse ne peut naturellement être exclue.*

Les versets 2 b *à 11 du chapitre* XXIX *font problème. Ils ont été considérés comme une interpolation judéo-chrétienne ou comme le remaniement chrétien d'un texte juif. Ces explications laissent insatisfait : authentique, interpolé ou remanié, le texte reste pour nous énigmatique. Mentionnons, enfin, une hypothèse récente et assez malheureuse qui croit pouvoir déceler dans l'*Apocalypse d'Abraham *les retouches et additions d'un glossateur bogomile*[5].

La légende d'Abraham, destructeur des idoles, s'enracine dans la vieille Haggadah juive, telle qu'elle est anciennement racontée dans le livre des Jubilés[6]. *Seule la seconde partie peut*

1. *Apocalypse d'Abraham*, X, 13 ; XXV, 1 ; XXVI, 2-3.
2. Voir *Apocalypse d'Abraham*, I, 2 et la note ; V, 3 et la note ; XIII, 10 et la note.
3. *Ibid.*, XIII, 7 et la note ; XXIX, 18 et la note.
4. *Ibid.*, XXIV, 4-8.
5. R. Rubinkiewicz, «La Vision de l'histoire dans l'*Apocalypse d'Abraham*», dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, 19, 1, Berlin-New York, 1979, p. 137-151.
6. *Jubilés*, XII, 12.

être appelée, stricto sensu, *« apocalypse », parce que c'est une « révélation » de l'histoire du monde faite à Abraham lors de son ascension. Ce voyage au ciel s'apparente à d'autres expéditions comparables, notamment à celle relatée dans le* Testament d'Abraham[1].

Comme le Testament d'Abraham, *l'*Apocalypse d'Abraham, *dans sa première partie, est fondée sur une interprétation de* Genèse, XII, *1 : « Va-t'en de ton pays, de ta patrie et de la maison de ton père, vers le pays que je te montrerai. » Mais, alors que le* Testament d'Abraham *propose une interprétation allégorique du texte biblique*[2], *l'*Apocalypse d'Abraham *en donne une exégèse qui frappe par sa littéralité : « Sors de chez ton père Térah et de sa maison, afin de n'être pas tué toi aussi dans les péchés de la maison de ton père*[3]. *»*

*L'auteur de l'*Apocalypse d'Abraham *cherche donc une autre justification de l'ascension du patriarche. Il la trouve dans une tradition attestée par le* Quatrième livre d'Esdras[4] *et l'*Apocalypse syriaque de Baruch[5], *selon laquelle Abraham avait eu une vision lors du sacrifice rapporté en* Genèse, XV, *17. Tirant parti d'un détail qui précisait que la tourterelle et la colombe n'avaient pas été sacrifiées, l'auteur de l'*Apocalypse d'Abraham *imagine que c'était pour permettre à Abraham et à son guide Jaoel de gagner les cieux sur les ailes des deux oiseaux.*

Dans le Testament d'Abraham, *le patriarche monte aux cieux sur un char*[6]. *Dans l'*Apocalypse d'Abraham, *le char n'est pas le véhicule de l'ascension, mais, dans un premier temps du moins, le but même de la vision*[7]. *Par là, l'auteur se rattache à cette mystique juive qui plaçait au centre de ses efforts la vision de la* Merkaba, *le char céleste contemplé par Ézéchiel*[8]. *Nul n'a mieux que G. G. Scholem eu l'intelligence de ces hautes spéculations : « Le Trône représente pour le mystique juif ce*

1. *Testament d'Abraham,* A, X-XIV ; B, VIII-XII.
2. *Ibid.,* A, I, 7.
3. *Apocalypse d'Abraham,* VIII, 3.
4. *IV Esdras,* III, 14.
5. *II Baruch,* IV, 5.
6. *Testament d'Abraham,* A, X, I.
7. *Apocalypse d'Abraham,* XVIII, 10.
8. Voir *Ézéchiel,* I, 26 ; X, I ; XLIII, 3 (Septante) ; *Ecclésiastique,* XLIX, 8.

que le pléroma, la "plénitude", la sphère éclatante de la Divinité avec ses puissances, ses éons, les archontes et les dominations représentent pour les mystiques grecs et les premiers chrétiens qui apparaissent dans l'histoire des religions sous les noms de gnostiques et d'hermétiques. Le mystique juif, bien que guidé par des motifs semblables aux leurs, exprime néanmoins sa vision dans les termes de son propre fonds religieux. Le Trône préexistant de Dieu, qui contient et illustre toutes les formes de la création, est en même temps le but et le thème de sa vision mystique[1]. »

La plus ancienne description du Trône que nous ait laissée cette école mystique se trouve dans le livre éthiopien d'Hénoch[2]. Le Livre des Secrets d'Hénoch s'inscrit aussi dans ce courant[3]. L'hypothèse ancienne qui cherchait l'origine de la mystique de la Merkaba dans l'essénisme a trouvé dans les textes de Qoumrân un appui nouveau. Les fragments de la Liturgie angélique montrent, en effet, sans conteste, que « le Char divin était déjà chez les Esséniens un thème privilégié[4] ».

On observera que dans les livres d'Hénoch il est seulement question d'un Trône, comme dans le texte hébreu d'Ézéchiel. Les textes rabbiniques parlent du « Char ». La Liturgie angélique et III Hénoch connaissent même « le Trône du Char ». Ces flottements terminologiques sont caractéristiques et se retrouvent dans l'Apocalypse d'Abraham qui parle tantôt d'un trône et tantôt d'un char[5].

Le chant qu'Abraham, parvenu dans les cieux, doit réciter sans s'arrêter est la pièce la plus précieuse de l'Apocalypse d'Abraham[6]. On l'a rapproché des hymnes de la Merkaba dont la monotonie et le rythme accompagnent l'ascension du mystique. Sous sa forme littéraire présente, ce poème, d'une grande densité doctrinale et liturgique, ne peut être purement et simplement assimilé à l'un de ces hymnes, mais il en assure la

1. G. G. Scholem, *Les Grands Courants de la mystique juive*, Paris, 1950, p. 53-93.
2. *I Hénoch*, XIV, 18-20.
3. *II Hénoch*, XXI, 2 ; XXII, 2.
4. A. Dupont-Sommer, *Les Écrits esséniens découverts près de la mer Morte*, Paris, 4e éd., 1980, p. 431.
5. *Apocalypse d'Abraham*, XVIII, 2, 10.
6. *Ibid.*, XVII, 8-18.

fonction, puisqu'il doit être chanté par Abraham lors de son ascension.

*La vision du Trône et du Char, telle que la rapporte l'auteur de l'*Apocalypse d'Abraham, *est, certes, un phénomène littéraire, dont les sources bibliques sont aisées à repérer*[1], *mais c'est aussi la description d'une expérience extatique réelle, dont les manifestations sont notées. Abraham est pris d'une sorte de vertige : le lieu sur lequel il se trouve « était tantôt haut et tantôt descendait vers le bas*[2] *». Invité par l'ange à s'incliner et à chanter, Abraham remarque : « il n'y avait pas de sol où tomber*[3] *».*

*L'archange Jaoel est le personnage le plus surprenant de l'*Apocalypse d'Abraham. *Son nom est deux fois théophore, puisque formé de l'addition de Iaô et de El. Jaoel tire sa puissance du fait qu'il est porteur du nom divin, en vertu d'*Exode, XXIII, *21*[4].

*Azazel tient dans l'*Apocalypse *une place symétrique à celle de Jaoel. C'est l'impiété personnifiée*[5], *le rapace qui plane au-dessus des animaux sacrifiés*[6], *le maître de la fournaise infernale*[7].

*On observera que, dans l'*Apocalypse d'Abraham, *jamais Jaoel et Azazel n'entrent en conflit ouvert : Abraham est le champ clos de leur affrontement.*

« Les hommes sont nés avec les étoiles et avec les nuées[8]. *» Entendons qu'un déterminisme rigoureux fixe l'appartenance de chacun au « lot » de la lumière ou au « lot » des ténèbres. Ce vocabulaire et cette thématique dualistes sont dans la ligne directe de l'« Instruction sur les deux Esprits ».*

*Les spéculations sur le « Char », tout comme le dualisme de l'*Apocalypse d'Abraham, *sont des indications nettes qui invitent à faire de cet écrit une œuvre essénienne ou à la situer, pour le moins, dans la mouvance de l'essénisme.*

1. Voir *Isaïe,* VI ; *Ézéchiel,* I ; X.
2. *Apocalypse d'Abraham,* XVII, 4.
3. *Ibid.,* XVII, 5.
4. *Ibid.,* X, 4.
5. *Ibid.,* XIII, 6.
6. *Ibid.,* XIII, 2.
7. *Ibid.,* XIV, 3.
8. *Ibid.,* XIV, 4.

Il est fait référence en XXVII, *3 à l'incendie et au pillage du Temple par les légions romaines en 70 après J.-C.* L'Apocalypse d'Abraham *pourrait être de peu postérieure à cette date et appartenir à cet essénisme éclaté dont témoignent aussi le* Quatrième livre d'Esdras *et l'*Apocalypse syriaque de Baruch.

Paralipomènes de Jérémie.

Ce curieux écrit nous a été transmis en grec sous le titre « Paralipomènes de Jérémie » et dans une version éthiopienne intitulée « Restes des paroles de Baruch ». On possède également des versions arménienne et slave. Le texte des versions est parfois supérieur au texte grec.

Le titre de Paralipomènes de Jérémie *est, certainement, préférable à celui de la version éthiopienne, car l'ouvrage a bien pour objet de compléter le livre de* Jérémie *en relatant les traditions laissées de côté par l'ouvrage canonique.*

La prise de Jérusalem, l'exil à Babylone et le retour dans la ville sainte donnent le cadre du récit. Averti par Dieu avant la chute de la ville, Jérémie confie les ustensiles du culte à la terre et à l'autel[1] *et les clefs du sanctuaire au soleil*[2]. *Le prophète intercède en faveur d'Abimélech qui est envoyé cueillir des figues dans le jardin d'Agrippa pour les malades du peuple*[3]. *L'armée des Chaldéens prend la ville. Jérémie est emmené captif à Babylone*[4], *tandis que Baruch reste caché à Jérusalem. Pendant ce temps, Abimélech, ayant cueilli les figues et accablé par la chaleur, s'endort d'un sommeil qui dure soixante-six ans*[5]. *À son réveil, les figues ne sont ni desséchées ni aigres, mais distillent du lait*[6]. *Baruch comprend le sens du miracle*[7] *et, sur l'ordre de Dieu, adresse une lettre à Jérémie par l'intermédiaire d'un aigle*[8]. *En arrivant à Babylone, l'aigle croise un enterrement conduit par Jérémie. Il descend sur le*

1. *Paralipomènes de Jérémie,* III, 8, 14.
2. *Ibid.,* IV, 3.
3. *Ibid.,* III, 10, 15.
4. *Ibid.,* IV, 1-5.
5. *Ibid.,* V, 1.
6. *Ibid.,* V, 2-3, 26 ; VI, 5.
7. *Ibid.,* VI, 1-7.
8. *Ibid.,* VI, 12-23.

cadavre qui reprend vie[1]. *La lettre apportée par l'aigle est lue par Jérémie au peuple : que les exilés qui ont un conjoint étranger l'abandonnent avant de regagner Jérusalem*[2]. *Certains refusent et fondent Samarie*[3]. *À son retour, Jérémie offre le sacrifice dans le Temple et meurt*[4]. *Cette mort n'est qu'apparente. Il ressuscite après trois jours, se relève et est lapidé par les Juifs*[5].

Les Paralipomènes de Jérémie *posent de difficiles questions littéraires et doctrinales. L'écrit est au milieu d'un écheveau très embrouillé et a des liens particuliers avec l'*Apocalypse syriaque de Baruch *et un texte conservé en copte, l'*Histoire de la captivité de Babylone. *L'appartenance de ces trois ouvrages à un cycle légendaire de Jérémie ne suffit pas à expliquer leurs rapports.* L'Apocalypse syriaque de Baruch, *les* Paralipomènes de Jérémie *et l'*Histoire de la captivité de Babylone *entretiennent des relations littéraires compliquées.*

On estime, d'ordinaire, que les Paralipomènes de Jérémie *ont utilisé le texte grec de* II Baruch, *mais divers indices laissent penser que c'est plutôt l'*Apocalypse syriaque de Baruch *qui est dans la dépendance des* Paralipomènes de Jérémie. *Il se pourrait, en effet, que l'auteur de* II Baruch *ait lu les* Paralipomènes de Jérémie *dans un état antérieur à celui que nous connaissons maintenant.* L'Histoire de la captivité de Babylone *paraît avoir conservé certains épisodes, relatés dans les* Paralipomènes de Jérémie, *sous une forme qui pourrait être primitive, mais, d'un autre côté, l'*Histoire de la captivité de Babylone *est, parfois, secondaire.*

Il semble, enfin, que les Paralipomènes de Jérémie *aient fait l'objet d'un intense travail de rédaction dû à plusieurs mains. Tout d'abord, les* Paralipomènes *ont incontestablement été remaniés par un rédacteur chrétien, comme le montre le récit de la seconde mort de Jérémie*[6]. *Il est possible que ce rédacteur ait remodelé d'autres passages, mais ce n'est pas certain. Les*

1. *Paralipomènes de Jérémie*, VII, 17.
2. *Ibid.*, VIII, 2, 4.
3. *Ibid.*, VIII, 8.
4. *Ibid.*, IX, 1-7.
5. *Ibid.*, IX, 13-32.
6. *Ibid.*, IX, 11-31.

strates plus anciennes ont également été retravaillées. Il est permis de se demander si, sous leur forme première, les Paralipomènes de Jérémie *faisaient une place à Baruch. En* I, *1 et en* I, *7 les mots « toi et Baruch » paraissent être une insertion rédactionnelle destinée à faire entrer Baruch dans la trame du récit. L'histoire du long sommeil d'Abimélech se retrouve dans l'*Histoire de la captivité de Babylone, *mais, dans l'écrit copte, il n'est fait aucune mention de Baruch. Seuls Jérémie et Abimélech sont présents et ce pourrait bien être la situation originale. Pour l'histoire des figues, les* Paralipomènes de Jérémie *s'inspirent du texte canonique de* Jérémie, XXIV, *1 et emploient le mot « couffin », comme le fait la version de Symmaque, pour traduire l'hébreu* dûd, *alors que l'*Histoire de la captivité de Babylone, *qui utilise le mot « panier », fait ainsi retour à la version des Septante et se révèle, par là, secondaire*[1].

Il y a des doublets[2], *des incohérences: Abimélech qui est déjà sorti de la ville deux fois*[3] *en sort une troisième fois, sans y être retourné*[4]. *Tous ces signes donnent à croire que le texte présent des* Paralipomènes de Jérémie *est loin du texte original, pour autant que celui-ci ait réellement existé.*

Les prières et les discours de Jérémie, de Baruch et d'Abimélech recèlent des expressions étranges qui semblent relever d'un langage ésotérique et qui attendent encore des explications[5].

Le miracle des figues a une signification mystique : c'est le symbole de l'incorruptibilité de la chair du juste[6]. *L'histoire de l'aigle et du mort est un réemploi d'un vieux mythe égyptien : Isis, sous l'apparence d'un faucon, ranime Osiris par le battement de ses ailes. Ce prodige, tout comme le miracle des figues, manifeste l'intérêt que porte l'auteur au problème de la mort et de la survie dans l'au-delà.*

1. *Histoire de la captivité de Babylone,* XXXVIII, 3.
2. *Paralipomènes de Jérémie,* I, 3 et I, 7 ; II, 2 et II, 8 ; V, 2 et V, 10 ; V, 8 et V, 14.
3. *Ibid.,* V, 12 et V, 15.
4. *Ibid.,* VI, 1.
5. Voir *Paralipomènes de Jérémie,* III, 8, 15 ; VI, 3-4 ; VI, 9, 12, 23 ; VII, 1.
6. *Paralipomènes de Jérémie,* VI, 2-6.

Il n'est pas aisé d'imaginer le milieu producteur des Paralipomènes de Jérémie. *Est-ce un écrit juif remanié par des rédacteurs chrétiens ou s'agit-il, plutôt, d'un écrit judéo-chrétien captant des sources juives? Le problème des* Paralipomènes de Jérémie *est, au sens plein du terme, un problème ouvert.*

Vie grecque d'Adam et Ève.

Le titre de la Vie grecque d'Adam et Ève *est conventionnel. Les manuscrits portent la suscription «Histoire et vie d'Adam et Ève révélée par Dieu à son serviteur Moïse et enseignée par l'archange Michel». Cette suscription est à l'origine de l'identification erronée de l'écrit avec l'«Apocalypse de Moïse» par Tischendorf. Le titre «Vie grecque d'Adam et Ève» a pour double avantage de rendre compte exactement du contenu de l'ouvrage et de distinguer la* Vie grecque *de ses traductions arménienne, géorgienne, slave et, plus spécialement, latine. Il apparaît que ces versions reposent sur des recensions grecques qui ont recueilli des matériaux que l'ancienne* Vie grecque d'Adam et Ève *n'avaient pas retenus, notamment le récit de la pénitence d'Adam et Ève, celui de leur seconde tentation*[1] *et, enfin, la narration de la chute de Satan*[2].

L'*ancienne* Vie grecque d'Adam et Ève *a été écrite en grec, mais l'auteur a dû disposer de sources traduites de l'hébreu.* La *malédiction que le Seigneur fait peser sur Ève, en* XXV, *1*, *«tu seras dans des vanités et des souffrances intolérables», s'explique, en effet, par une confusion remontant à un original hébraïque entre* bahabâlîm *«dans des vanités» et* baḥabâlîm *«dans des souffrances*[3]*».*

La Vie grecque d'Adam et Ève *comprend deux parties.* La *première est une paraphrase complémentaire de* Genèse, II

1. *Vie latine d'Adam et Ève*, I-XI.
2. *Ibid.*, XII-XVII.
3. Voir E. Fuchs, «Das Leben Adams und Evas», dans E. Kautzsch, *Die Apokryphen und Pseudepigraphen des Alten Testaments*, II, Tübingen, 1900, p. 511.

à IV. L'auteur y relate la naissance de Caïn et d'Abel[1]*, le meurtre d'Abel par son frère*[2] *et la naissance de Seth*[3]*. Adam tombe malade et fait à ses enfants le récit circonstancié de la Chute*[4]*. Seth et Ève partent en quête de l'arbre de vie dont l'huile pourrait guérir Adam*[5]*. Puis Ève fait un second récit, très détaillé, de la Chute*[6]*.*

La seconde partie est consacrée à la mort d'Adam[7]*. Après une confession faite par Ève de ses péchés*[8]*, on relate longuement l'assomption d'Adam*[9] *et ses funérailles*[10]*. La mort d'Ève et son enterrement sont brièvement rapportés*[11]*.*

Cette construction est plus recherchée qu'il n'y paraît au premier examen. Par goût littéraire, peut-être, l'auteur expose la vie d'Adam et la vie d'Ève en symétrie, mais, par souci dogmatique, il opte pour une présentation déséquilibrée. Symétrie et déséquilibre, car si Adam et Ève ont une histoire commune, pour ce qui est de la Chute leur responsabilité est toute différente : celle d'Adam est mineure, celle d'Ève, principale.

Il y aura donc deux récits de la Chute, l'un, sommaire, celui d'Adam[12]*, l'autre, très long, celui d'Ève*[13]*. De même, dans la seconde partie, le récit de la mort d'Adam prend tout un chapitre*[14]*, alors que le récit de la mort d'Ève est réduit à un verset*[15]*. L'assomption d'Adam est très longuement narrée et ses funérailles font l'objet d'un ample développement*[16]*, alors que l'enterrement d'Ève est décrit avec une extrême discrétion*[17]*.*

1. *Vie grecque d'Adam et Ève*, I.
2. *Ibid.*, II-III.
3. *Ibid.*, IV.
4. *Ibid.*, V-VIII.
5. *Ibid.*, IX-XIV.
6. *Ibid.*, XV-XXX.
7. *Ibid.*, XXXI.
8. *Ibid.*, XXXII, 1-2.
9. *Ibid.*, XXXII, 3 - XXXVII.
10. *Ibid.*, XXXVIII-XLII, 2.
11. *Ibid.*, XLII, 3 - XLIII, 1.
12. *Ibid.*, VII-VIII.
13. *Ibid.*, XV-XXX.
14. *Ibid.*, XXXI.
15. *Ibid.*, XLII, 3.
16. *Ibid.*, XXXII, 3 - XLII, 1.
17. *Ibid.*, XLIII, 1.

De surcroît, si Ève demande bien à remettre son esprit à Dieu[1], *il n'est rien dit d'une éventuelle assomption. Ce silence ne peut être accidentel.*

La version tendancieuse du récit biblique présentée par l'auteur de la Vie grecque d'Adam et Ève *s'explique par une double préoccupation : disculper l'homme de la faute et faire retomber la responsabilité de la faute sur la femme. Ce n'est pas l'homme, cet être glorieux, qui a péché, c'est la femme, cette créature mauvaise, qui l'a séduit.*

La seconde partie appelle une autre réflexion. Elle est, en effet, en apparence, de structure composite et unit deux traditions distinctes, l'une sur l'assomption d'Adam, l'autre sur ses funérailles. Ces traditions doivent avoir eu une existence indépendante, mais, pour l'auteur de la Vie grecque d'Adam et Ève, *ce sont les deux versants d'une même anthropologie qui veut réconcilier retour de l'esprit à Dieu*[2] *et attente de la résurrection des corps*[3].

Un autre principe de composition est celui que l'auteur de la Vie grecque d'Adam et Ève *tire de la valeur, pour lui éminemment symbolique, du nombre trois. Il y a trois tentations, celle du serpent par le Diable*[4], *celle d'Ève par le serpent*[5], *celle d'Adam par Ève*[6]. *Il y a trois condamnations, celle d'Adam*[7], *celle d'Ève*[8], *celle du serpent*[9], *et Adam présente trois requêtes*[10]. *Cette symbolique est reprise dans le détail : Adam est lavé trois fois dans l'Achéron*[11] *; il git trois heures à terre*[12]. *Il y a trois grands anges*[13], *trois coupes*[14], *trois lin-*

1. *Vie grecque d'Adam et Ève,* XLII, 8.
2. *Ibid.*, XXXI, 4 ; XLII, 8.
3. *Ibid.*, XLI, 3. Voir là-dessus, Daniel A. Bertrand, « Le Destin *post mortem* des protoplastes selon la *Vie grecque d'Adam et Ève* », dans *La Littérature intertestamentaire,* Paris, 1985, p. 109-118.
4. *Ibid.*, XVI.
5. *Ibid.*, XVII.
6. *Ibid.*, XXI.
7. *Ibid.*, XXIV.
8. *Ibid.*, XXV.
9. *Ibid.*, XXVI.
10. *Ibid.*, XXVII et la note.
11. *Ibid.*, XXXVII, 3.
12. *Ibid.*, XXXVII, 4.
13. *Ibid.*, XL, 2 ; XLIII, 1.
14. *Ibid.*, XXXIII, 4.

ceuls[1] *; le tombeau d'Adam est scellé d'un sceau triangulaire*[2].

Sans pouvoir être qualifiée d'essénienne, au sens strict, la Vie grecque d'Adam et Ève *semble être essénisante. L'auteur ne peut surmonter une indicible défiance à l'endroit de la sexualité et du « péché de la chair*[3] *». Même dans le paradis, Adam et Ève vivent dans des régions différentes*[4]. *Après la Chute, lorsque, la nuit, ils sont étendus l'un et l'autre, ils sont, précise même un manuscrit, « séparés l'un de l'autre*[5] *». Ce cloisonnement des sexes est justifié par une misogynie déclarée, comme en témoigne l'imprécation d'Adam : « Femme mauvaise, qu'as-tu perpétré contre nous? Tu m'as aliéné la gloire de Dieu*[6]. *»* Les Pièges de la femme *et les* Testaments des douze patriarches *indiquent l'origine probable de ces sentiments*[7].

L'auteur déploie tous les fastes d'une liturgie céleste exubérante, autour du trône[8], *du Char*[9], *des Chérubins*[10], *des Séraphins*[11], *des encensoirs d'or*[12], *des parfums*[13] *et des coupes*[14]. *Ces célébrations pourraient être le prolongement de la* Liturgie angélique.

Les spéculations sur l'huile invitent à rapprocher la Vie grecque d'Adam et Ève *de l'*Apocalypse grecque de Baruch[15] *et du* Livre des Secrets d'Hénoch[16].

Aucune allusion historique ne permet de dater l'écrit de façon certaine.

1. *Vie grecque d'Adam et Ève*, XL, 2.
2. *Ibid.*, XLII, 1.
3. *Ibid.*, XXV, 3.
4. *Ibid.*, XV, 2.
5. *Ibid.*, II, 1.
6. *Ibid.*, XXI, 6.
7. Voir *Testament de Ruben*, V, 1-5 et la note.
8. *Vie grecque d'Adam et Ève*, XIX, 2 ; XXII, 4 ; XXXII, 2 ; XXXVII, 4.
9. *Ibid.*, XXII, 3.
10. *Ibid.*, XIX, 2 ; XXXVIII, 3.
11. *Ibid.*, XXXIII, 3.
12. *Ibid.*, XXXIII, 4 ; XXXVIII, 2.
13. *Ibid.*, XXXIII, 4.
14. *Ibid.*, XXXIII, 4 ; XXXVIII, 2.
15. *III Baruch*, XV, 1-2.
16. *II Hénoch*, XXII, 5-6.

Apocalypse d'Élie.

L'apôtre Paul cite en I Corinthiens, II, *9, comme passage de l'Écriture, une parole qui ne se retrouve pas dans l'Ancien Testament, mais qui, d'après le témoignage d'Origène, se lisait dans les « Secrets d'Élie » et, selon l'Ambrosiaster, dans l' « Apocalypse d'Élie ».*

Ce passage ne figure dans aucune des deux Apocalypses d'Élie *que nous connaissons, l'une préservée en copte, l'autre en hébreu*[1]. *Si l'attribution de la citation paulinienne à l' « Apocalypse d'Élie » n'est pas erronée ou fantaisiste, il faut admettre l'existence d'une troisième « Apocalypse d'Élie », distincte de la copte et de l'hébraïque.*

L'Apocalypse d'Élie *en copte a été transmise en des manuscrits sahidique et akhmimique. Le copte n'est qu'une traduction d'un texte grec dont on a retrouvé un petit fragment sur papyrus.*

*L'ouvrage se divise en trois parties, correspondant chacune à un chapitre, sans véritable lien organique. La présence de doublets révèle que l'*Apocalypse d'Élie *a été l'objet d'un important travail rédactionnel et rend singulièrement difficile les problèmes de datation*[2].

Le premier chapitre s'ouvre par un préambule sur la vocation du prophète : « La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes [...][3]. *» La formule est traditionnelle et empruntée à l'Ancien Testament*[4]. *Le prophète reçoit pour mission d'exhorter le peuple à mettre fin à ses péchés*[5]. *Il menace les faux docteurs qui enseignent que le jeûne n'a pas été créé par Dieu*[6].

Dans le deuxième chapitre, de style apocalyptique, l'auteur mêle à des souvenirs qui peuvent avoir quelque relation avec des événements connus des rêveries sans rapport apparent avec l'Histoire. Dans la guerre qui va éclater entre les Assyriens et

1. M. Buttenwieser, *Die hebräische Elias-Apokalypse,* Leipzig, 1897.
2. Comparer *Apocalypse d'Élie,* I, 3 et I, 6 ; II, 9 et II, 42 et, plus généralement, II, 5-11 et II, 40-45 ; III, 16 et III, 25 ; III, 20 et III, 31 ; III, 23 et III, 34.
3. *Apocalypse d'Élie,* I, 1.
4. Voir *Apocalypse d'Élie,* I, 1 et la note.
5. *Apocalypse d'Élie,* I, 1-11.
6. *Ibid.,* I, 12-26.

les Perses, les justes n'auront rien à redouter. Le conflit opposera deux souverains, le roi de l'Injustice, venu du nord[1], *et le roi de la Paix, venu de l'ouest*[2]. *Le roi de la Paix tuera le roi de l'Injustice*[3]. *Il se vengera de l'Égypte*[4], *aura des bontés pour les Juifs*[5] *et prendra des mesures contre les temples locaux et leurs prêtres*[6].

Les malheurs de la guerre évoqués aux versets 17 à 21 font preuve d'une hostilité à l'endroit de l'Égypte qui n'est pas sans rappeler certains passages des Oracles sibyllins[7]. *On rapporte l'intervention de trois rois perses contre quatre rois assyriens. Les versets 37 à 40 mentionnent Kos et Memphis, le Nil qui se changera en sang. Ces précisions géographiques confirment le cadre égyptien de cette deuxième partie.*

La troisième partie a pour objet l'apparition de l'Antichrist. Le Fils de l'Iniquité accomplira tous les miracles que l'Oint a faits, mais se montrera impuissant à ressusciter les morts[8]. *On donne un portrait très pittoresque et très chargé de ce personnage démoniaque*[9]. *L'Antichrist se heurtera à trois oppositions successives, celle de la vierge Tabitha*[10], *celle d'Élie et d'Hénoch*[11], *celle des soixante justes*[12]. *La troisième partie s'achève sur une évocation du jugement et sur le règne de l'Oint qui aura une durée de mille ans*[13].

Cette troisième section a pour théâtre Jérusalem et la Judée, mais on y trouve, au moins, une précision d'origine égyptienne, celle sur les seize coudées de la crue du Nil[14].

*La datation de l'*Apocalypse d'Élie *au* IIIe *siècle de notre ère repose sur l'identification incertaine, en* II, *39, de « la ville du Soleil » avec Palmyre. Les seules allusions historiques à peu*

1. *Apocalypse d'Élie*, II, 2.
2. *Ibid.*, II, 5.
3. *Ibid.*, II, 6.
4. *Ibid.*, II, 7.
5. *Ibid.*, II, 9.
6. *Ibid.*, II, 11 *b*-12.
7. Voir *Oracles sibyllins*, V, 52-112 ; 179-199.
8. *Apocalypse d'Élie*, III, 5-10.
9. *Ibid.*, III, 12-15.
10. *Ibid.*, III, 16-24.
11. *Ibid.*, III, 25-39.
12. *Ibid.*, III, 51-55.
13. *Ibid.*, III, 82-96.
14. *Ibid.*, III, 71. Comparer *Oracles sibyllins*, V, 57.

près assurées sont celles au roi de l'Iniquité et au roi de la Paix. Le premier doit être Marc Antoine qui avait épousé Cléopâtre et s'était laissé imposer une politique égyptienne. Le second est, sans doute, Auguste qui prit des mesures favorables au bien-être de l'Empire et eut des faveurs pour les Juifs[1].

Le conflit entre les trois rois perses et les quatre rois assyriens ne correspond à aucune situation historique connue.

L'Apocalypse d'Élie *est un assemblage de matériaux hétérogènes. Au premier chapitre, l'homélie sur le jeûne est, très vraisemblablement, d'origine juive. L'auteur du deuxième chapitre a puisé dans le fonds de l'apocalyptique égyptienne et les rapprochements avec l'*« Oracle du potier » *sont nets. Le troisième chapitre montre une connaissance précise des doctrines angélologiques juives. On relève, enfin, l'existence d'interpolations ou de retouches chrétiennes en* I, *6 et* III, *3, 8. Il n'est pas nécessaire, cependant, d'identifier la vierge Tabitha avec son homonyme du livre des* Actes des apôtres[2]. *L'histoire d'Élie et d'Hénoch est, sans doute, indépendante de celle des deux témoins cités dans l'*Apocalypse de Jean[3].

*La nature hétéroclite de l'*Apocalypse d'Élie *n'autorise que des conclusions de portée limitée : l'écrit est d'origine juive et a été remanié par un rédacteur chrétien à une date indéterminée entre le* IIe *et le* IIIe *siècles de notre ère.*

1. Voir J. Schwartz, dans *Chronique d'Égypte*, 51, 1976, p. 219-222.
2. *Actes des apôtres*, IX, 36, 40.
3. *Apocalypse de Jean*, XI, 3.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

HISTOIRE

F. M. ABEL, *Histoire de la Palestine depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à l'invasion arabe*, I-II, Paris, 1952.
V. TCHERIKOVER, *Hellenistic Civilization and the Jews*, Philadelphie, 1966.
M. HENGEL, *Judentum und Hellenismus*, Tübingen, 1969.
A. SCHALIT, *König Herodes : der Mann und sein Werk*, Berlin, 1969.
E. SCHÜRER, *The History of the Jewish People in the Age of Jesus-Christ (175 B. C. - A. D. 135). A New English Translation Revised and Edited by G. Vermes, F. Millar, M. Black*, I-III, 1-2, Édimbourg, 1973-1987.
E. M. SMALLWOOD, *The Jews under Roman Rule*, Leyde, 1981.
T. FISCHER, *Seleukiden und Makkabäer. Beiträge zur Seleukidengeschichte und zu den politischen Ereignissen in Judäa während der 1. Hälfte des 2. Jahrhunderts v. Chr.*, Bochum, 1980.
K. BRINGMANN, *Hellenistische Reform und Religionsverfolgung in Judäa. Eine Untersuchung zur jüdisch-hellenistischen Geschichte (175-163 v. Chr.)*, Göttingen, 1983.
E. WILL, C. ORRIEUX, *Ioudaïsmos-Hellenismos. Essai sur le judaïsme judéen à l'époque hellénistique*, Nancy, 1986.

ÉCRITS QOUMRÂNIENS

A. DUPONT-SOMMER, *Aperçus préliminaires sur les manuscrits de la mer Morte*, Paris, 1950.
— *Nouveaux aperçus sur les manuscrits de la mer Morte*, Paris, 1953.

— *Les Écrits esséniens découverts près de la mer Morte*, 1re éd., Paris, 1959, 4e éd., Paris, 1980.
M. BURROWS, *The Dead Sea Scrolls*, New York, 1955.
J. M. ALLEGRO, *The Dead Sea Scrolls*, Harmondsworth, 1956.
T. H. GASTER, *The Dead Sea Scriptures in English Translation*, New York, 1956.
J. T. MILIK, *Dix ans de découvertes dans le désert de Juda*, Paris, 1957.
M. BURROWS, *More Light on the Dead Sea Scrolls*, New York, 1958.
F. M. CROSS, *The Ancient Library of Qumran and Modern Biblical Study*, Londres, 1958.
A. HABERMANN, *Megillôt midbar Yehûdah*, Jérusalem, 1959.
J. MAIER, *Die Texte vom Toten Meer*, I-II, Munich, 1960.
J. CARMIGNAC, P. GUILBERT, E. COTHENET, H. LIGNÉE, *Les Textes de Qumran traduits et annotés*, 2 vol., Paris, 1961, 1963.
G. VERMES, *The Dead Sea Scrolls in English*, Harmondsworth, 1962.
E. LOHSE, *Die Texte aus Qumran. Hebraïsch und deutsch*, Munich, 1964.
G. R. DRIVER, *The Judaean Scrolls*, Oxford, 1965.
B. JONGELING, *A Classified Bibliography of the Finds in the Desert of Judah : 1958-1969*, Leyde, 1971.
L. MORALDI, *I manoscritti di Qumrân*, Turin, 1971.
J. A. FITZMYER, *The Dead Sea Scrolls. Major Publications and Tools for Study*, Missoula, 1975.
G. VERMES, *The Dead Sea Scrolls. Qumran in Perspective*, Londres, 1977.

PSEUDÉPIGRAPHES DE L'ANCIEN TESTAMENT

J. A. FABRICIUS, *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti*, I-II, Hambourg, 1722-1723.
J. P. MIGNE, *Dictionnaire des apocryphes*, I-II, Paris, 1856-1858.
E. KAUTZSCH, *Die Apokryphen und Pseudepigraphen des Alten Testaments*, I-II, Tübingen, 1900.
R. H. CHARLES, *The Apocrypha and Pseudepigrapha of the Old Testament*, I-II, Oxford, 1913.
P. RIESSLER, *Altjüdisches Schrifttum ausserhalb der Bibel*, Augsburg, 1928.
A.-M. DENIS, *Introduction aux Pseudépigraphes grecs d'Ancien Testament*, Leyde, 1970.
W. G. KÜMMEL, *Jüdische Schriften aus hellenistisch-römischer Zeit*, Gütersloh, 1973 (plusieurs volumes parus depuis cette date).
G. DELLING, *Bibliographie zur jüdisch-hellenistischen und intertestamentarischen Literatur*, 2e éd., Berlin, 1975.

J. H. CHARLESWORTH, *The Pseudepigrapha and Modern Research*, Missoula, 1976.
— *The Old Testament Pseudepigrapha*, I-II, Londres, 1983-1985.
A. DIEZ MACHO, *Apocrifos del Antiguo Testamento*, I-IV, Madrid, 1982-1984.
H. F. D. SPARKS, *The Apocryphal Old Testament*, Oxford, 1984.
M. E. STONE, *Jewish Writings of the Second Temple Period*, Assen-Philadelphie, 1984.

[illegible]

1958.

[illegible] *Qumran* [illegible] *Modern* [illegible]

[illegible] 1958.

[illegible] 1959.

[illegible] I-II, Munich, [illegible]

[illegible]

[illegible] vol., Paris, 1961, 1963.

[illegible] *The Dead Sea Scrolls in English*, Harmondsworth, [illegible]

1962.

[illegible] *Qumran* [illegible]

[illegible]

[illegible] *Essene* [illegible] Oxford, 1961.

[illegible]

[illegible] 1971 [illegible]

[illegible] *The Dead Sea Scrolls* [illegible]

[illegible], 1971.

[illegible] *The Dead Sea Scrolls* [illegible] *in Perspective*, [illegible]

1977.

PSEUDÉPIGRAPHES DE L'[illegible]

1. A. FABRICIUS, *Codex pseudepigraphus* [illegible]

[illegible] (1722-1723).

2. [illegible]

3. [illegible] KAUTZSCH, *Die* [illegible]

Testaments, I-II, [illegible]

4. R. H. CHARLES, *The Apocrypha* [illegible]

Testament, I-II, Oxford, [illegible]

5. RIESSLER, *Altjüdisches Schrifttum* [illegible]

Écrits qoumrâniens

I

RÈGLE DE LA COMMUNAUTÉ

NOTICE

L*e rouleau de la* Règle de la Communauté, Sèrèk ha-Yaḥad (1QS) *fut trouvé, en 1947, dans la première grotte à manuscrits. Transporté aux États-Unis après son acquisition, il fut publié par* M. Burrows, *assisté de* J. C. Trever *et* W. H. Brownlee[1].

Ce manuscrit est composé de cinq feuilles de cuir et comporte, en tout, onze colonnes très bien conservées comptant, chacune, vingt-cinq lignes en moyenne. Il ne constitue pas, cependant, la totalité du livre. Onze autres manuscrits, très fragmentaires, de ce même ouvrage provenant notamment de la grotte V ont pu être identifiés et étudiés. Leur texte semble souvent plus pur que celui que révèle le manuscrit de la grotte I. *L'écriture de ce manuscrit, auquel des corrections ont été portées ultérieurement, ressemble beaucoup à celle du manuscrit d'*Isaïe *qu'on date de l'époque hasmonéenne, aux environs de 100-75 av. J.-C.*

Ce rouleau, rédigé en hébreu, nous paraît composite, et l'époque précise de sa rédaction est difficile à déterminer. Bon nombre de passages peuvent être contemporains du Maître de justice qui vécut, selon nous, dans le premier tiers du premier siècle av. J.-C.

Faisant partie du rouleau de la Règle de la Communauté, *divers fragments détachés furent publiés ultérieurement par*

1. *The Dead Sea Scrolls of St. Mark's Monastery,* vol. II, fasc. 2 : «Plates and Transcription of the Manual of Discipline», The American Schools of Oriental Research, New Haven, 1951, pl. I-XI.

D. Barthelémy et J. T. Milik[1]. *Ce sont, en fait, deux appendices dont l'un, comptant deux colonnes, l'une de vingt-neuf lignes, l'autre de vingt-deux lignes, se présente comme une règle annexe* (1QS[a]), *et l'autre, comprenant primitivement au moins six colonnes d'environ vingt-huit lignes très endommagées, comme un recueil liturgique de bénédictions* (1QS[b]). *La datation de ces deux morceaux pose le problème de leur composition elle-même. Selon nous, leur rédaction première pourrait se situer antérieurement à celle de la* Règle de la Communauté, *mais aurait été, avec l'évolution du mouvement essénien et de sa «congrégation», remaniée et complétée ultérieurement.*

Les citations bibliques sont indiquées en italique dans le texte.

1. *Qumran Cave I, Discoveries in the Judaean Desert of Jordan*, I, Clarendon Press, Oxford, 1955, n° 28, A et B, pl. XXII-XXIX.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

J. T. MILIK, «Manuale disciplinae», dans *Verbum Domini,* 29, 1951, p. 129-158.

P. WERNBERG-MOLLER, *The Manual of Discipline, translated and annotated,* Leyde, 1957.

G. BAUMBACH, *Qumrân und das Johannes Evangelium,* Berlin, 1958.

M. WEISE, *Kultzeiten und kultischer Bundesschluss in der «Ordensregel» vom Toten Meer,* Leyde, 1961.

S. H. SIEDL, *Qumrân, eine Mönschsgemeinde im alten Bund,* Rome, 1963.

J. MURPHY-O'CONNOR, «La Genèse littéraire de la *Règle de la Communauté*», dans *Revue biblique,* 76, 1969, p. 528-549.

J. POUILLY, *La Règle de la communauté de Qumrân — son évolution littéraire,* Paris, 1976.

E. PUECH, «Remarques sur l'écriture de *1QS,* VII-VIII», dans *Revue de Qumrân,* 10, 1979, p. 35-43.

M. PHILONENKO, «Philon d'Alexandrie et *L'Instruction sur les deux Esprits*», dans *Judaica et Hellenica,* Louvain, 1986, p. 61-68.

RÈGLE DE LA COMMUNAUTÉ

But et idéal de la Communauté

I [1] Pour [l'homme intelligent, afin qu'il instruise les Sa]ints,
pour qu'ils viv[ent selon la règ]le de la Communauté ;
pour rechercher [2] Dieu de [tout leur cœur] et de [toute leur âme],
[et] pour faire ce qui est bon et droit devant Lui
selon ce qu' [3] Il a prescrit par l'intermédiaire de Moïse
et par l'intermédiaire de tous Ses serviteurs les Prophètes ;

I La traduction qui suit reproduit en général celle que nous avons donnée de ce rouleau dans *Les Écrits esséniens découverts près de la mer Morte,* Paris, 1[re] éd. 1959, 4[e] éd. 1980, p. 88-127. Notons qu'outre le rouleau et les fragments provenant de la grotte I, d'autres fragments du même ouvrage ont été retrouvés et pour certains publiés. Ce sont, provenant de la grotte V, le fragment *5Q11,* 1 parallèle à *1QS,* II, 4-7 et *5Q11,* 2 parallèle à *1QS,* II, 12-14 (J. T. Milik, *Les « Petites Grottes » de Qumran,* Oxford, 1962, p. 180-181. *Discoveries in the Judaean Desert of Jordan,* III). Voir aussi dans le même ouvrage un fragment d'un écrit apparenté : *5Q13.* D'autre part, des fragments de la grotte IV, non encore publiés, contiennent quelques passages de la *Règle de la Communauté.*

1. Le début des lignes 1 et 2 de la colonne 1 est endommagé, et nous suppléons *l[mśkyl],* « pour l'homme intelligent », c'est-à-dire pour l'initié, pour l'instructeur, à la ligne 1, en nous conformant à l'indication qui revient fréquemment dans les documents de Qoumrân, soit en tête de rouleau, soit au début d'une section (comparer III, 13 ; IX, 12, 21) et qui signale qu'on a affaire à un ouvrage religieux propre à la secte, à un livre secret, contrairement aux livres bibliques communs à tous les Juifs. Comparer *Daniel,* XI, 33 ; XII, 3.

et pour aimer tout [4] ce qu'Il a élu
et pour haïr tout ce qu'Il a méprisé ;
pour s'éloigner de tout mal
[5] et pour s'attacher à toutes les œuvres bonnes ;
et pour pratiquer la vérité et la justice et le droit [6] sur la terre
et pour ne plus aller dans l'obstination d'un cœur coupable
ni avec des yeux luxurieux [7] en commettant toute sorte de mal ;
et pour faire entrer tous les volontaires,
ceux qui veulent pratiquer les préceptes de Dieu, [8] dans l'Alliance de grâce,
afin qu'ils soient unis dans le Conseil de Dieu
et afin qu'ils se conduisent devant Lui de façon parfaite,
<selon> toutes [9] les révélations concernant leurs fêtes réglementaires
et afin qu'ils aiment tous les fils de lumière,
chacun [10] selon son lot, dans le Conseil de Dieu,
et afin qu'ils haïssent tous les fils de ténèbres,
chacun selon sa faute, [11] dans la Vengeance de Dieu.

Et tous les volontaires attachés à Sa vérité
apporteront toute leur intelligence et toutes leurs forces [12] et tous leurs biens
dans la Communauté de Dieu,
afin de purifier leur intelligence dans la vérité des préceptes de Dieu
et d'ordonner leurs forces [13] selon la perfection de Ses voies

7. Les adeptes de la secte sont des « volontaires » : comparer Philon, *Apologie des Juifs,* 2.

9. Les Esséniens attachaient une importance extrême à leur calendrier spécial d'après lequel étaient fixées les fêtes religieuses. Le rouleau de la *Règle de la Communauté* revient à plusieurs reprises sur cette question essentielle, de même le *Rouleau du Temple* qui, énumérant les sacrifices et offrandes qui doivent être présentés selon un calendrier rituel strict, en cite précisément toutes les fêtes ; comparer *Rouleau du Temple,* XI, 9-13 et XIII, 9 à XXX, 1, et encore XLII, 7 à XLIII, 17. Les livres d'*Hénoch* et des *Jubilés* nous renseignent également sur le calendrier essénien.

10. Comparer Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 139.

13. L'Essénien appartient tout entier, corps et âme, à la Communauté. Il lui abandonne tous ses biens (comparer VI, 19, 22 ; IX, 8-9,

et tous leurs biens selon Son juste Conseil.
Et ils ne feront pas un seul pas
[14] hors d'aucune des paroles de Dieu en ce qui concerne leurs temps :
ni ils ne devanceront leurs temps,
ni ils ne seront en retard [15] pour aucune de leurs fêtes.
Et ils ne s'écarteront pas de Ses préceptes de vérité
pour aller à droite ou à gauche.

La cérémonie d'entrée dans l'Alliance

[16] Et tous ceux qui décident d'entrer dans la règle de la Communauté passeront dans l'Alliance en présence de Dieu, (s'engageant) à agir [17] selon tout ce qu'Il a prescrit et à ne pas s'en retourner loin de Lui sous l'effet d'une peur ou d'un effroi ou d'une épreuve quelconque, [18] s'ils étaient tentés par l'empire de Bélial.

Et, quand ils passeront dans l'Alliance, les prêtres [19] et les lévites béniront le Dieu des délivrances et toutes Ses œuvres de vérité. Et tous [20] ceux qui passent dans l'Alliance diront après eux : « Amen ! Amen ! »

[21] Et les prêtres narreront les exploits de Dieu en Ses œuvres puissantes, [22] et ils proclameront toutes les grâces de la miséricorde (divine) à l'égard d'Israël. Et les lévites narreront [23] les iniquités des fils d'Israël et toutes leurs rébellions coupables et leurs péchés (commis) sous l'empire [24] de Bélial.

[Et tou]s ceux qui passent dans l'Alliance feront leur confession après eux, en disant :
« Nous avons été iniques, [25] nous nous sommes révoltés,
nous [avons péch]é, nous avons été impies,
nous [et] nos [p]ères avant nous,
en allant [26] [à l'encontre des préceptes] de vérité.

22) ; cette obligation est notamment et clairement soulignée dans les notices de Philon et de Josèphe.

15. Les fêtes doivent être célébrées très rigoureusement aux dates fixées par le calendrier de la secte ; comparer *Règle de la Communauté*, III, 10.

16. Entendons : dans la Nouvelle Alliance, celle que constitue la communauté essénienne pour laquelle a été rédigée le *Rouleau du Temple*.

Et jus[te est Dieu, qui a accompli] Son jugement
contre nous et contre nos pères.
II [1] Mais Sa gracieuse miséricorde, Il l'[ex]erce envers nous
depuis toujours et à jamais ! »

Et les prêtres béniront tous [2] les hommes du lot de
Dieu, ceux qui vont de façon parfaite en toutes Ses voies, et ils diront :
« Qu'Il te bénisse en tout [3] bien,
et qu'Il te garde de tout mal !
Et qu'Il illumine ton cœur par l'intelligence de vie,
et qu'Il te favorise de la Connaissance éternelle !
[4] Et qu'Il lève vers toi Sa face gracieuse
pour t'accorder l'éternel bonheur ! »

Et les lévites maudiront tous les hommes [5] du lot de
Bélial, et ils prendront la parole et diront :
« Maudit sois-tu en toutes les œuvres de ton impiété coupable !
[6] Que Dieu fasse de toi un objet d'effroi
par l'intermédiaire de tous les Vengeurs de vengeance !
Et qu'Il lance après toi l'extermination
par l'intermédiaire de tous les Exécuteurs [7] des châtiments !
Maudit sois-tu, sans miséricorde,
selon les ténèbres de tes œuvres !
Et damné sois-tu
[8] dans la nuit du feu éternel !
Que Dieu ne te favorise pas quand tu L'invoqueras,
et qu'Il soit sans pardon pour expier tes iniquités !
[9] Qu'Il lève Sa face courroucée pour se venger de toi,
et qu'il n'y ait pas pour toi (une parole) de paix
sur les lèvres de tous ceux qui sont attachés (à l'Alliance) des Pères ! »
[10] Et tous ceux qui passent dans l'Alliance diront
après ceux qui bénissent et ceux qui maudissent :
« Amen ! Amen ! »

[11] Et les prêtres et les lévites diront encore :
« Maudit soit-il, avec les idoles de son cœur, quand il
passe, [12] celui qui entre dans cette Alliance, tout en

laissant devant ses pas ce qui le fait trébucher dans
l'iniquité et se détourner (de Dieu) ! Voici qu' [13] en
entendant les paroles de cette Alliance, il se bénit en son
cœur, en disant : Que la paix soit à moi, [14] alors que
je vais dans l'obstination de mon cœur ! Mais son esprit
sera arraché, le sec avec l'humide, sans [15] pardon !

Que la Colère de Dieu et le Zèle de Ses jugements
le brûlent pour l'extermination éternelle !
Que s'attachent à lui
toutes [16] les malédictions de cette Alliance !
Et que Dieu le sépare pour le malheur,
et qu'il soit retranché du milieu de tous les fils de lumière,
parce qu'il s'est détourné [17] de Dieu
à cause de ses idoles et de ce qui le fait trébucher dans l'iniquité !
Qu'Il place son lot
parmi ceux qui sont éternellement maudits ! »

[18] Et tous ceux qui entrent dans l'Alliance prendront la parole après eux et diront : « Amen ! Amen ! »

Le recensement annuel

[19] Voici ce qu'on fera, année par année, tout le temps
de la domination de Bélial : les prêtres passeront [20] en
premier lieu, dans l'ordre, selon (le degré d'excellence
de) leurs esprits, l'un après l'autre ; et les lévites
passeront après eux ; [21] et tout le peuple passera en
troisième lieu, dans l'ordre, l'un après l'autre, par
milliers et centaines [22] et cinquantaines et dizaines,
afin que tous les hommes d'Israël connaissent cha-
cun le poste qu'il doit occuper dans la Communauté de
Dieu, [23] celle du Conseil éternel. Et nul ne descendra
au-dessous du poste qu'il doit occuper ni ne s'élèvera
au-dessus de la place que lui assigne son lot.

[24] Car tous, ils seront dans la Communauté de vérité
et de vertueuse humilité et d'affectueuse charité et de

II 18. Comparer *Deutéronome*, XXVII-XXX.

19-22. La communauté essénienne, tout comme la Synagogue officielle, comprend trois catégories : prêtres, lévites et laïcs. Comparer *Rouleau du Temple*, XXI, 4-7 ; *Écrit de Damas*, XIV, 3-4.

23. Voir également V, 20-24.

scrupuleuse justice, [25] [l'u]n envers l'autre, dans le Conseil de sainteté, en tant que fils de la Société éternelle.

Mais quiconque méprise d'entrer [26] [dans les voies de Di]eu pour aller dans l'obstination de son cœur ne [passera] pas [dans] Sa [Com]munauté de vérité.

Car III [1] son âme a pris en dégoût les instructions de la Connaissance,
il n'a pas affermi (en lui) les ordonnances de justice par la conversion de sa vie :
en sorte que parmi les hommes droits il ne sera pas compté ;
[2] et son intelligence et ses forces et ses biens,
on ne les apportera pas dans le Conseil de la Communauté.
Car son silence (est envahi) par le trouble de l'impiété,
et des souillures [3] (se cachent) en son calme.
Et il ne sera pas justifié, alors qu'il dissimule l'obstination de son cœur
et que, (lui-même étant) ténèbres, il contemple les voies de lumière ;
<et parmi> les parfaits [4] il ne sera pas compté.
Il ne sera pas absous par les expiations
ni purifié par les eaux lustrales
ni sanctifié par les mers [5] et les fleuves
ni purifié par toutes les eaux de lavage.
Impur, impur il sera
tout le temps qu'il méprisera les ordonnances [6] de Dieu,
sans se laisser instruire par la Communauté de Son Conseil !
Car c'est par l'Esprit de vrai conseil à l'égard des voies de l'homme
que seront expiées toutes [7] ses iniquités,
quand il contemplera la lumière de vie ;
et c'est par l'Esprit saint de la Communauté, dans Sa vérité,
qu'il sera purifié de toutes [8] ses iniquités ;

III 2*a*. Il sera excommunié, voir v, 13-20.

3. Le texte porte : « dans la source *(b'yn)* des parfaits ». Au lieu de lire *b'yn*, nous lisons : *w'm*, « et parmi les parfaits ».

et c'est par l'Esprit de droiture et d'humilité
que sera expié son péché.
Et c'est par l'humilité de son âme à l'égard de tous les préceptes de Dieu
que sera purifiée ▪ sa chair,
quand on l'aspergera avec l'eau lustrale
et qu'il se sanctifiera dans l'eau courante.
Et il affermira ses pas pour aller de façon parfaite
[10] en toutes les voies de Dieu,
selon ce qu'Il a prescrit concernant Ses fêtes réglementaires ;
et il ne s'écartera ni à droite ni à gauche,
et il ne [11] fera pas un seul pas hors d'aucune de Ses paroles.
Alors il plaira à Dieu par des expiations agréables,
et celles-ci lui vaudront l'Alliance [12] de la Communauté éternelle.

L'instruction sur les deux Esprits

[13] Pour l'homme intelligent, afin qu'il instruise et enseigne les fils de lumière concernant la nature de tous les fils d'homme : [14] toutes les espèces d'esprits qu'ils possèdent, avec leurs caractères distinctifs ; leurs œuvres,

9. Allusion évidente, comme en III, 4-5, aux pratiques baptismales de la secte.

13-IV, 26. Cette instruction est d'une importance capitale ; elle est comme introduite par la tirade précédente qui souligne le rôle essentiel de « l'Esprit de vrai conseil », de « l'Esprit saint », de « l'Esprit de droiture et d'humilité » pour la purification et la sanctification de l'homme. La doctrine exposée dans la présente section est très fortement influencée par les spéculations mazdéennes. Cette catéchèse sur les deux Esprits doit être constamment méditée par tout membre de la secte. La présence et l'action des deux Esprits fait de la vie de chaque homme une lutte, un combat, un drame profond.

14. Chaque homme a son esprit qui, comme il est exposé plus loin (IV, 16, 23-26), participe à la fois, mais à doses inégales, de l'un et de l'autre Esprits. Toute la variété des esprits relève donc de ces deux Esprits. La qualité de chaque esprit, bonne ou mauvaise, se reconnaît à des signes distinctifs ; et l'art du « discernement des esprits » a dans la secte une importance considérable : pour l'admission d'un nouveau membre (V, 20-21), puis, après son entrée, d'année en année (V, 23-24), et d'une façon générale (IX, 14). — Annonce du double catalogue contenu dans notre instruction : celui des vertus (IV, 2-6) et celui des vices (IV, 9-11), c'est-à-dire des « voies » de l'un et l'autre Esprits.

avec leurs catégories ; et la Visite (divine) où ils sont frappés, ainsi que [15] les temps où ils sont heureux.

Prologue : Dieu et la création.

Du Dieu des Connaissances (provient) tout ce qui est et sera ;
et, avant que (les êtres) ne fussent, Il a établi tout leur plan,
[16] et, lorsqu'ils sont, c'est d'après leurs statuts, conformément à Son plan glorieux,
qu'ils accomplissent leur tâche, sans y rien changer.

En Sa main [17] sont les lois de tous (les êtres),
et c'est Lui qui les soutient en tous leurs besoins.
Et c'est Lui qui a créé l'homme
pour qu'il eût l'empire [18] sur la terre.

Les deux Esprits et l'homme.

Et Il a disposé pour l'homme deux Esprits
pour qu'il marchât en eux jusqu'au moment de Sa Visite :
ce sont les (deux) Esprits [19] de vérité et de perversion.
Dans une fontaine de lumière est l'origine de la Vérité,
et d'une source de ténèbres est l'origine de la Perversion.
[20] Dans la main du Prince des lumières

15. Le mot « Visite » désigne couramment, dans la Bible, comme dans les documents de Qoumrân, les rétributions divines.

16. Cette idée de l'ordre et des lois de l'univers se trouve développée notamment dans *Ecclésiastique,* XVI, 24-28 ; *I Hénoch,* II ; *Testament de Nephtali,* III ; *Psaumes de Salomon,* XVIII, 10-12, et évoquée avec la conviction qu'elle doit servir de modèle d'obéissance pour tout homme à la volonté de Dieu.

17. L'idée que l'homme a reçu de Dieu l'empire sur la création terrestre est biblique : voir *Genèse,* I, 26-28 ; *Psaumes,* VIII, 7-9. À l'époque hellénistique, voir *Ecclésiastique,* XVII, 2-4 ; *Sagesse de Salomon,* IX, 1-2.

19. Comme dans la doctrine mazdéenne, la lumière est le symbole de la vérité et de la justice ; les ténèbres, celui du mensonge et de la perversion.

20-21. Cette répartition de l'humanité en deux lots est l'une des

est l'empire sur tous les fils de justice :
dans des voies de lumière ils marchent ;
et dans la main de l'Ange [21] des ténèbres
est tout l'empire sur les fils de perversion :
et dans des voies de ténèbres ils marchent.

Et c'est à cause de l'Ange des ténèbres
que s'égarent [22] tous les fils de justice ;
et tout leur péché, toutes leurs iniquités, toute leur faute,
toutes les rébellions de leurs œuvres sont l'effet de son empire,
[23] conformément aux Mystères de Dieu, jusqu'au terme fixé par Lui.
Et tous les coups qui les frappent, tous les moments de leurs détresses
sont l'effet de l'empire de son hostilité.
[24] Et tous les esprits de son lot
font trébucher les fils de lumière.
Mais le Dieu d'Israël, ainsi que Son Ange de vérité,
viennent en aide à tous [25] les fils de lumière.

Oui, c'est Lui qui a créé les (deux) Esprits de lumière et de ténèbres,
et sur ces (deux Esprits) Il a fondé toute œuvre :
[26] sur leurs (deux) [conseils] tout service,
et sur leurs (deux) voies [toute visi]te.
L'un (d'eux), Dieu l'aime pour toute IV [1] la durée des siècles,
et en tous ses actes Il se complaît à jamais ;
l'autre, Il abomine son conseil,
et toutes ses voies, Il les hait pour toujours.

L'Esprit du bien : voies et rétribution.

[2] Et voici les voies de ces (deux Esprits) dans le monde.

conceptions maîtresses des Gâthâ, qui constituent la partie la plus ancienne de l'Avesta, généralement attribués à Zarathoustra (Zoroastre) lui-même ou à ses proches.

22-23. Nul homme, même parmi les justes, n'échappe au péché ni aux coups de l'Ange des ténèbres. Ce mélange du Bien et du Mal, en constant combat, qui caractérise la condition humaine, ne cessera qu'au Jour du Jugement, fixé par Dieu, quand sera exterminé le Mal.

<C'est à l'Esprit de vérité qu'> il appartient d'illuminer le cœur de l'homme
et d'aplanir devant l'homme toutes les voies de la véritable justice
et de mettre en son cœur la crainte des jugements
[3] de Dieu ;
et (c'est à lui qu'appartiennent) l'esprit d'humilité et la longanimité,
et l'abondante miséricorde et l'éternelle bonté,
et l'entendement et l'intelligence,
et la toute-puissante sagesse qui a foi dans toutes
[4] les œuvres de Dieu
et se confie dans Son abondante grâce,
et l'esprit de connaissance en tout projet d'action,
et le zèle pour les justes ordonnances,
et le saint propos [5] avec un ferme penchant,
et l'abondante affection à l'égard de tous les fils de vérité,
et la glorieuse pureté qui hait toutes les idoles de souillure,
et la modestie de la conduite [6] avec une universelle prudence,
et la discrétion concernant la vérité des Mystères de Connaissance.
Tels sont les conseils de l'Esprit pour les fils de vérité dans le monde.

Et quant à la Visite de tous ceux qui marchent en cet (Esprit),
elle consiste en la guérison [7] et l'abondance du bonheur
avec longueur de jours et fécondité,
ainsi que toutes les bénédictions sans fin
et la joie éternelle dans la vie perpétuelle,
et la couronne glorieuse, [8] ainsi que le vêtement d'honneur,
dans l'éternelle lumière.

IV 8. Comparer *I Hénoch*, XLV, 4 ; LVIII, 6. Cette éternelle lumière est le symbole de la félicité promise aux justes.

L'Esprit du mal : voies et rétribution.

[9] Mais c'est à l'Esprit de perversité qu'appartiennent la cupidité
et le relâchement au service de la justice,
l'impiété et le mensonge,
l'orgueil et l'élévation de cœur,
la fausseté et la tromperie,
la cruauté [10] et l'abondante scélératesse,
l'impatience et l'abondante folie
et l'ardeur insolente,
les œuvres abominables commises dans l'esprit de luxure
et les voies de souillure au service de l'impureté,
[11] et la langue blasphématoire,
l'aveuglement des yeux et la dureté d'oreille,
la raideur de nuque et la lourdeur de cœur
qui font qu'on va dans toutes les voies de ténèbres,
et l'astuce maligne.

Et quant à la Visite [12] de tous ceux qui marchent en cet (Esprit),
elle consiste en l'abondance des coups qu'administrent tous les anges de destruction,
en la Fosse éternelle par la furieuse colère du Dieu des vengeances,
en l'effroi perpétuel et la honte [13] sans fin,
ainsi qu'en l'opprobre de l'extermination par le feu des régions ténébreuses.
Et tous leurs temps, d'âge en âge,
sont dans le plus triste chagrin et le plus amer malheur,
dans les calamités des ténèbres, jusqu'à ce qu' [14] ils soient exterminés
sans qu'un seul d'entre eux ne survive ni ne réchappe.

12. La Fosse éternelle : comparer Josèphe, *Guerre juive,* II, XI, 155. Les impies sont appelés « les hommes de la Fosse », voir IX, 16, 22 ; X, 19.
13. Comparer II, 7-8 et *I Hénoch,* CIII, 8.

La lutte entre les deux Esprits.

[15] C'est en ces (deux Esprits) que vont les générations de tous les fils d'homme ;
et c'est en leurs (deux) classes que sont partagées toutes leurs armées d'âge en âge.
Et c'est en leurs (deux) voies qu'ils marchent ;
et toute la rétribution [16] de leurs œuvres se fait par leurs (deux) classes,
conformément au partage d'un chacun,
selon qu'il a beaucoup ou peu,
tout au long des temps des siècles.
Car Dieu a disposé ces (deux Esprits) par parties égales jusqu'au terme [17] ultime ;
et Il a mis une haine éternelle entre leurs (deux) classes :
abomination pour la Vérité sont les actes de la Perversité,
et abomination pour la Perversité sont toutes les voies de la Vérité.
Et une ardeur [18] combative (les oppose l'un à l'autre) au sujet de toutes leurs ordonnances ;
car ils ne marchent pas de concert !

Mais Dieu, en Ses Mystères d'intelligence et en Sa glorieuse Sagesse,
a mis un terme pour l'existence de la Perversité ;
et, au moment [19] de la Visite, Il l'exterminera à jamais.
Et alors la Vérité se produira à jamais dans le monde ;
car (le monde) s'est souillé dans les voies d'impiété sous l'empire de la Perversité
jusqu' [20] au moment du Jugement décisif.
Et alors Dieu, par Sa Vérité, nettoiera toutes les œuvres d'un chacun,

18-23. La doctrine présentée ici est typiquement mazdéenne : extermination radicale du Mal et triomphe éternel du Bien au moment du grand Jugement. Voir Plutarque, *De Iside et Osiride,* 47.

20-21. Le corps des élus sera purifié, débarrassé de tout l'Esprit de perversité, tout rempli de l'Esprit de sainteté et de vérité : ce sera un «corps spirituel», et non plus un «corps de chair».

et Il épurera pour soi la bâtisse (du corps) de chaque homme
pour supprimer tout l'Esprit de perversité de ses membres [21] charnels
et pour le purifier par l'Esprit de sainteté de tous les actes d'impiété ;
et Il fera jaillir sur lui l'Esprit de vérité comme de l'eau lustrale.
Finies toutes les abominations mensongères,
fini le souillement [22] par l'Esprit de souillure :
les justes comprendront la Connaissance du Très-Haut,
et de la sagesse des Fils du ciel les parfaits de voie auront l'intelligence.
Car eux, Dieu les a élus pour l'Alliance éternelle,
[23] et à eux appartiendra toute la gloire de l'Homme.
Et la Perversité n'existera plus,
et seront vouées à la honte toutes les œuvres de tromperie !

Jusqu'à présent luttent les (deux) Esprits de vérité et de perversion dans le cœur d'un chacun :
[24] (les hommes) marchent dans la Sagesse et dans la Folie.
Et conformément au partage d'un chacun dans la Vérité et la Justice,
ainsi il hait la Perversité ;
et selon son héritage dans le lot de la Perversion et (selon) l'impiété (qui est) en lui,
ainsi [25] il abomine la Vérité.
Car c'est par parties égales que Dieu a disposé ces (deux Esprits)
jusqu'au terme décisif, celui du Renouvellement.
Et Lui, Il connaît la rétribution des œuvres de ces (deux Esprits)
tout au long des temps [26] [des siècles] ;
et Il a réparti ces (deux Esprits) entre les fils d'homme
afin que ceux-ci connussent le Bien [et connussent le Mal]
[et afin de faire tom]ber les lots pour tout vivant conformément à son esprit
au [Jour du Jugement et] de la Visite.

La règle de la Communauté : obéissance

V [1] Et voici la règle pour les membres de la Communauté,
ceux qui sont volontaires pour se convertir de tout mal
et pour s'attacher à tout ce qu'Il a prescrit selon Sa volonté ;
pour se séparer de la congrégation [2] des hommes pervers,
pour devenir une Communauté dans la Loi et quant aux biens et au <droit>
sous l'autorité des fils de Sadoq, les prêtres qui gardent l'Alliance,
et sous l'autorité de la majorité des membres [3] de la Communauté, ceux qui se sont attachés à l'Alliance.
C'est sous leur autorité que sortira l'arrêt du sort en toute chose,
qu'il s'agisse de la Loi ou des biens ou du droit.
Ils pratiqueront la vérité en commun et l'humilité,
[4] la justice et le droit, et l'affectueuse charité,
et la modestie de conduite en toutes leurs voies.
Que personne n'aille dans l'obstination de son cœur
pour errer en suivant son cœur [5] et ses yeux et les pensées de son penchant (mauvais) !
Mais ils circonciront, dans la Communauté, le prépuce du penchant (mauvais) et de l'insubordination
afin de poser un fondement de vérité pour Israël,
pour la Communauté de l'Alliance [6] éternelle ;
afin d'expier pour tous ceux qui sont volontaires
pour la sainteté en Aaron et pour la Maison de vérité en Israël,
ainsi que pour ceux qui se joignent à ceux-ci pour vivre en communauté
et pour participer aux procès et jugements
[7] destinés à condamner tous ceux qui transgressent un précepte.

Le serment d'entrée dans l'Alliance

Et voici la norme de leur conduite concernant tous ces préceptes.
Quand ils s'agrégeront à la Communauté, quiconque

vient vers le Conseil de la Communauté, [8] qu'il entre
dans l'Alliance de Dieu en présence de tous les volon-
taires, et qu'il s'engage lui-même, par un serment
d'obligation, à se convertir à la Loi de Moïse, selon tout
ce qu'Il a prescrit, de tout [9] son cœur et de toute son
âme, suivant tout ce qui est révélé d'elle aux fils de
Sadoq, les prêtres qui gardent l'Alliance et recherchent
Sa volonté, ainsi qu'à la majorité des membres de leur
Alliance, [10] ceux qui sont volontaires en commun pour
Sa vérité et pour marcher dans Sa volonté. Et qu'il
s'engage lui-même, par l'Alliance, à se séparer de tous
les hommes pervers qui vont [11] dans la voie de
l'impiété.

Car ceux-là n'ont pas été comptés dans Son Alliance :
car ils n'ont pas enquêté et ils ne L'ont pas recherché en ce qui concerne Ses préceptes
en vue de connaître les choses cachées dans lesquelles ils s'étaient égarés [12] de façon coupable ;
et les choses révélées, ils les ont traitées avec insolence,
afin que montât la Colère en vue du Jugement
et que s'exerçât la Vengeance par les malédictions de l'Alliance
et que s'accomplissent contre eux des jugements [13] grandioses
pour l'extermination éternelle, sans qu'il y ait un reste !
Que (l'impie) n'entre pas dans l'eau
pour toucher à la Purification des hommes saints :
car on n'est pur [14] que si l'on se convertit de sa malice.
Car il est impur tout le temps qu'il transgressera Sa parole !
Et que nul ne s'unisse à lui quant à son travail ou quant à ses biens,
de peur que (l'impie) ne lui fasse porter [15] l'iniquité d'une faute ;
mais qu'on s'éloigne de lui en toute chose,
car il est ainsi écrit : *De toute chose frauduleuse tu t'éloigneras.*

V 15. Citation d'*Exode*, XXIII, 7.

Et qu'aucun des membres [16] de la Communauté ne réponde à leurs questions
concernant toute loi ou ordonnance.
Et qu'il ne mange ni ne boive rien de leurs biens,
et qu'il n'accepte de leur main absolument rien,
[17] sans en payer le prix,
selon ce qui est écrit : *Cessez tout contact avec l'homme qui n'a qu'un souffle dans les narines ;*
car pour combien a été compté cet homme?
Car [18] tous ceux qui n'ont pas été comptés dans Son Alliance,
on les séparera, ainsi que tout ce qui leur appartient ;
et l'homme saint ne s'appuiera sur aucune œuvre
[19] de vanité.
Car ils sont vanité, tous ceux qui ne connaissent pas son Alliance,
et tous ceux qui méprisent Sa parole, Il les supprimera du monde ;
et toutes leurs œuvres deviennent une souillure
[20] devant Lui,
et impurs en tout sont leurs biens.

Le classement des membres de la Communauté

Et si quelqu'un entre dans l'Alliance pour agir selon tous ces préceptes, en s'unissant à la sainte Congrégation, on examinera [21] son esprit en commun, (en distinguant) entre l'un et l'autre selon son intelligence et ses œuvres en ce qui concerne la Loi ; la décision appartiendra aux fils d'Aaron, ceux qui sont volontaires en commun pour établir [22] Son Alliance et pour s'occuper de tous Ses préceptes qu'Il a prescrit d'accomplir, ainsi qu'à la majorité d'Israël, de ceux qui sont volontaires pour se convertir en commun à Son Alliance. [23] Et on les inscrira dans l'ordre, l'un avant l'autre, selon leur intelligence et leurs œuvres, de façon que, tous, ils obéissent l'un à l'autre, l'inférieur au supérieur.

17. Citation d'*Isaïe*, II, 22.
20. Impurs en tout sont leurs biens : on ne saurait pousser plus loin, c'est évident, l'esprit de secte.

Et l'on [24] examinera leur esprit et leurs œuvres année par année, de façon à promouvoir chacun selon son intelligence et la perfection de sa conduite ou à le rétrograder selon les fautes qu'il aura commises.

De la réprimande

Ils se réprimanderont [25] l'un l'autre dans la vé[rité] et l'humilité et la charité affectueuse à l'égard de chacun.

Que l'on ne parle point à son <frère> avec colère ou en grondant [26] ou avec insubordi[nation ou avec impatience ou dans] un esprit d'impiété. Et qu'on ne le haïsse point [dans la perver]si[té] de son cœur ; car, le jour même, on le réprimandera, et alors on ne VI [1] se chargera pas d'une faute à cause de lui. Et, en outre, qu'on n'introduise point l'un contre l'autre une cause devant les Nombreux sans qu'on ait réprimandé devant témoins.

La vie commune

En ces (préceptes) [2] ils marcheront dans toutes leurs résidences, tous ceux qui se trouveront l'un avec l'autre. Et ils obéiront, l'inférieur au supérieur, en ce qui concerne le travail et les biens. Et en commun ils mangeront, [3] et en commun ils béniront, et en commun ils délibéreront.

Et en tout lieu où il y aura dix personnes du Conseil de la Communauté, qu'il ne manque pas parmi eux un homme [4] qui soit prêtre. Et que, chacun selon son rang, ils s'asseyent devant lui ; et que, selon le même ordre, on leur demande leur avis en toute chose.

Et ensuite, quand ils disposeront la table pour manger

VI 1. Les « Nombreux » : terme technique, si l'on peut dire, et propre à la secte pour désigner ses adeptes. On le retrouve à maintes reprises dans cet écrit.

3. Le groupe de dix constitue ici l'unité de base. Voir Josèphe, *Guerre juive*, II, IX, 146.

ou (prépareront) le vin 5 pour boire, le prêtre étendra en premier sa main pour qu'on prononce la bénédiction sur les prémices du pain et du vin < >.

6 Et qu'il ne manque pas, dans le lieu où seront les dix, un homme qui étudie la Loi jour et nuit, 7 constamment, concernant les devoirs des uns envers les autres.

Et que les Nombreux veillent en commun durant un tiers de toutes les nuits de l'année pour lire le Livre et pour étudier le droit 8 et pour bénir en commun.

Règlement des séances

Voici la règle pour une séance des Nombreux.

Chacun son rang ! Que les prêtres s'asseyent en premier, et les anciens en second, puis le reste 9 de tout le peuple ; qu'ils s'asseyent chacun à son rang ! Et que pareillement ils interrogent au sujet du droit et pour toute espèce de conseil et de chose qui concernera les Nombreux, chacun apportant son savoir 10 au Conseil de la Communauté. Que personne ne parle au milieu des paroles d'un autre, avant que cet autre n'ait fini de parler. Et, en outre, qu'on ne parle pas avant son rang. Que celui qui est inscrit 11 avant vous, que l'homme qu'on interroge parle à son tour. Et, dans la séance des Nombreux, que personne ne prononce aucune parole si ce n'est avec l'agrément des Nombreux, ou à moins qu'il ne soit 12 l'inspecteur des Nombreux. Et tout homme qui a quelque chose à dire aux Nombreux, sans qu'il soit en fonction, l'homme qui veut interroger le Conseil 13 de la Communauté, cet homme se tiendra debout

5. Ici, le texte du manuscrit se poursuit, reprenant exactement, et sans doute accidentellement, une partie de la phrase qui précède. Sur le repas communautaire essénien, voir aussi *Règle annexe de la Communauté,* II, 17-22. Comparer, Josèphe, *Guerre juive,* II, v, 129-131.

7*a*. La traduction «concernant les devoirs» est incertaine. Comparer *Josué,* I, 8 et *Psaumes,* I, 2.

7*b*. Les frères devaient sans doute être répartis en trois groupes, se relayant au cours de chaque nuit et assurant ainsi une veille permanente.

9. Chacun à son rang : comparer Philon, *Quod omnis probus liber sit,* 81.

13. Comparer Josèphe, *Guerre juive,* II, v, 132.

sur ses pieds et dira : « J'ai quelque chose à dire aux Nombreux » ; s'ils le lui ordonnent, il parlera.

L'admission dans la Communauté : stages préparatoires

Et quiconque, issu d'Israël, sera volontaire [14] pour s'adjoindre au Conseil de la Communauté, l'homme qui est l'inspecteur à la tête des Nombreux l'examinera sur son intelligence et sur ses actes. Et, s'il est apte à la discipline, il l'introduira [15] dans l'Alliance pour qu'il se convertisse à la vérité et qu'il se détourne de toute perversité, et il l'instruira de toutes les ordonnances de la Communauté. Et, ultérieurement, quand il viendra pour se présenter devant les Nombreux, ils délibéreront, [16] eux tous, sur son cas ; et, selon ce que le sort prononcera, d'après la décision des Nombreux, il s'approchera ou bien il s'éloignera.

Et, quand il s'approchera du Conseil de la Communauté, il ne touchera pas à la Purification [17] des Nombreux avant qu'on ne l'ait examiné sur son esprit et sur ses actes, avant qu'il n'ait achevé une année entière. Et, en outre, qu'il ne mêle pas ses biens à ceux des Nombreux. [18] Puis, quand il aura achevé une année à l'intérieur de la Communauté, les Nombreux délibéreront sur son cas, selon son intelligence et ses actes en ce qui concerne la Loi ; et, si le sort prononce [19] qu'il s'approche de la Société de la Communauté, d'après la décision des prêtres et de la majorité des membres de leur Alliance, on versera aussi ses biens et les revenus de son travail dans la main de l'homme [20] qui est l'inspecteur des revenus des Nombreux ; mais on inscrira ceci en compte à son crédit, sans le dépenser au profit des Nombreux. Il ne touchera pas au Banquet des Nombreux avant qu' [21] il n'ait achevé une seconde année au milieu des membres de la Communauté.

14-23. Rapprocher de Josèphe, *Guerre juive,* II, VII, 137-138.

17. Il s'agit (comparer Josèphe, *Guerre juive,* II, III, 122) de la communauté des biens, qui n'est définitive qu'après deux ans de noviciat, voir VI, 21-22.

20. Voir Josèphe, *Antiquités juives,* XVIII, 1, 5, 22 et *Guerre juive,* II, II, 123, 125. Si le novice vient à quitter la secte, ses biens lui sont restitués.

Puis, quand il aura achevé la seconde année, on l'examinera : d'après la décision des Nombreux, et si le sort prononce [22] qu'il s'approche de la Communauté, on l'inscrira régulièrement à son rang parmi ses frères pour ce qui a trait à la Loi et au droit et à la Purification et au mélange de ses biens ; et il pourra donner son avis [23] à la Communauté, ainsi que sa sentence.

Le Code pénal

[24] Et voici les ordonnances par lesquelles on jugera, sur enquête de la Communauté, d'après la décision des textes.

S'il se trouve parmi eux un homme qui mente [25] en matière de biens, et qui le fasse sciemment, on le séparera du milieu de la Purification des Nombreux un an, et il sera puni quant au quart de sa nourriture.

Et qui répondra à [26] son prochain avec insubordination ou (lui) parlera avec impatience, allant jusqu'à [vio]ler un ordre formel de son confrère en refusant d'obéir à son prochain inscrit avant lui, [27] [ou se fe]ra justice par sa propre main, sera puni un an, [et séparé].

[Et q]ui fera une mention quelconque du nom de l'Être vénéré au-dessus de tous les [êtres vénérés sera mis à mort]. VII [1] Mais s'il a blasphémé soit par frayeur, sous le coup de la détresse, soit pour toute autre cause qu'il ait pu avoir, en lisant le Livre ou en prononçant des bénédictions, on le séparera, [2] et il ne reviendra plus vers le Conseil de la Communauté.

Et s'il a parlé avec irritation contre un des prêtres

24-25. Un homme qui mente en matière de biens : comparer *Actes des apôtres,* V, 1-11.

27. Il est interdit dans la synagogue de prononcer le nom de Dieu. L'interdiction, cependant, vise peut-être le nom du Législateur de la secte, le nom du Maître de justice, plutôt que le nom de Iahvé.

VII 1. Le début de cette phrase, dont deux ou trois mots ont été effacés intentionnellement dans le manuscrit, n'est pas très clair. Une étude paléographique attentive a permis de discerner deux écritures, celle de la présente colonne VII et celle de la colonne qui suit, la colonne VIII.

2*b*. Il s'agit des prêtres de la secte, car le respect absolu qui est dû

inscrits dans le livre, il sera puni un an [3] et séparé individuellement de la Purification des Nombreux. Mais s'il a parlé par inadvertance, il sera puni six mois.

Et qui commettra un mensonge sciemment [4] sera puni six mois.

Et l'homme qui outragera son prochain injustement (et) sciemment sera puni un an, [5] et séparé.

Et qui parlera à son prochain avec hauteur ou commettra une tromperie sciemment sera puni six mois.

Et s' [6] il se montre négligent au préjudice de son prochain, il sera puni trois mois. Et s'il se montre négligent au préjudice des biens de la Communauté, au point de causer leur perte, il les remboursera [7] totalement ; [8] et si sa main ne parvient pas à les rembourser, il sera puni soixante jours.

Et qui gardera rancune à son prochain injustement sera puni six mois. [9] Et pareillement pour celui qui se vengera soi-même pour une cause quelconque.

Et qui proférera de sa bouche une parole insensée, trois mois.

Et pour celui qui parlera au milieu des paroles d'un autre, [10] dix jours.

Et qui s'étendra et dormira pendant la séance des Nombreux, trente jours. Et pareillement pour l'homme qui s'éloignera pendant la séance des Nombreux [11] sans autorisation et sans motif : jusqu'à trois fois pendant une séance, il sera puni dix jours ; mais si on le rappelle à l'ordre [12] et qu'il s'éloigne, il sera puni trente jours.

Et qui ira nu devant son prochain sans qu'il soit gravement malade sera puni six mois.

à ceux-ci ne saurait protéger de toute attaque les prêtres qui ne sont pas de la secte. Voir les termes visant le prêtre impie dans le *Commentaire d'Habacuc.*

8*a*. Les mots « soixante jours » sont en surcharge. D'autre part, après « il les remboursera », deux ou trois mots ont été intentionnellement effacés et remplacés par « totalement », et ce mot semble être aussi d'une autre main. Ceci ne doit s'appliquer qu'à une partie des membres de la Communauté, ceux qui n'ont pas encore abandonné leurs biens.

8*b*. Six mois : le texte porte en surcharge « un an », d'une autre main.

12*b*. Sans qu'il soit gravement malade : cette traduction est un peu incertaine. Elle donne toutefois un sens plausible. Josèphe signale que, pour les bains rituels, un pagne pour les hommes et des linges pour les femmes sont de rigueur (*Guerre juive,* II, VIII, 161).

[13] Et l'homme qui crachera au milieu de la (salle de) séance des Nombreux sera puni trente jours.

Et qui laisserait sortir sa main de dessous son vêtement, si ce vêtement [14] est en haillons et laisse paraître sa nudité, sera puni trente jours.

Et qui rira sottement (et) à haute voix sera puni trente [15] jours.

Et qui sortira sa main gauche pour manifester ses réflexions avec elle sera puni dix jours.

Et l'homme qui ira calomniant son prochain, [16] on le séparera un an de la Purification des Nombreux. Et <qui> ira calomniant les Nombreux, on le chassera loin d'eux, [17] et il ne reviendra plus.

Et l'homme qui murmurera contre l'Institution de la Communauté, on le chassera, et il ne reviendra pas. Mais si c'est contre son prochain qu'il murmure [18] injustement, il sera puni six mois.

Et l'homme dont l'esprit s'effraiera de l'Institution de la Communauté au point de trahir la Vérité [19] et d'aller dans l'obstination de son cœur, s'il revient, il sera puni deux ans : la première année, il ne touchera pas à la Purification des Nombreux; [20] et, la seconde, il ne touchera pas au Banquet des Nombreux, et après tous les membres de la Communauté il s'assiéra. Puis, quand seront accomplis [21] pour lui deux ans jour pour jour, les Nombreux délibéreront sur son cas ; et si on le fait approcher, il sera inscrit à son rang, et ensuite il pourra interroger sur le droit.

[22] Et tout homme qui sera dans le Conseil de la Communauté depuis plus de dix ans accomplis [23] et dont l'esprit reviendra en arrière au point de trahir la Communauté, et qui sortira de devant [24] les Nombreux pour aller dans l'obstination de son cœur, ne

13 *a.* Comparer Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 147.

13 *b.* Le mot « main » est ici un euphémisme *(membrum virile).* Cette préoccupation est signalée par Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 148.

15. L'interdit de la main gauche, d'origine vraisemblablement superstitieuse, est intéressant à relever. La droite est le côté noble selon Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 147. Voir ce que relate Philon au sujet des Thérapeutes qui manifestent leur non-acquiescement aux paroles de l'orateur « en levant le bout du petit doigt de la *main droite* ».

22-24. Les différents cas de démission ou d'exclusion sont abordés avec, selon les raisons, plus ou moins de sévérité.

reviendra plus dans le Conseil de la Communauté. Et celui des membres de la Commu[nauté] qui se mêlera [25] à lui en sa purification et en ses biens s[ans autorisation] des Nombreux, son cas sera comme le sien : on le ch[assera, et il ne reviendra plus].

Les Douze et les Trois

VIII [1] Dans le Conseil de la Communauté, (il y aura) douze hommes et trois prêtres, parfaits en tout ce qui est révélé de toute [2] la Loi, pour pratiquer la vérité et la justice et le droit et la charité affectueuse et la modestie de conduite l'un envers l'autre, [3] pour garder la foi sur la terre avec un penchant ferme et un esprit contrit, et pour expier l'iniquité parmi ceux qui pratiquent le droit [4] et subissent la détresse de l'épreuve et pour se conduire avec tous dans la mesure de la vérité et la norme du temps.

Sainteté de la Communauté

Quand ces choses arriveront en Israël,
[5] le Conseil de la Communauté sera affermi dans la vérité
en tant que plantation éternelle :
c'est la Maison de sainteté pour Israël
et la Société de suprême [6] sainteté pour Aaron ;
ils sont les témoins de vérité en vue du Jugement
et les élus de la Bienveillance (divine)
chargés d'expier pour la terre
et de faire retomber [7] les sanctions sur les impies.
C'est le mur éprouvé, la pierre d'angle précieuse ;

25. Fréquenter un excommunié *vitandus*, c'est se rendre soi-même passible d'excommunication. Il est encore question des peines et de l'excommunication (VIII, 16-IX, 2).

VIII 5. La «plantation» est une expression courante dans la secte pour désigner la Communauté : voir XI, 8 ; *Écrit de Damas*, I, 7 ; *Hymnes*, VIII, 4 et suiv., où le Maître de justice est présenté comme le jardinier de la plantation éternelle, *I Hénoch*, X, 16 ; LXXXIV, 6 ; XCIII, 2 ; *Jubilés*, I, 16 ; VII, 34 ; XXI, 24 ; *Psaumes de Salomon*, XIV, 4. Elle s'inspire d'*Isaïe*, LX, 21.

7*b*. Inspiré d'*Isaïe*, XXVIII, 16.

[8] ses fondements ne trembleront pas
ni ne s'enfuiront de leur place.
C'est la Demeure de suprême sainteté [9] pour Aaron
dans la Connaissance <éternelle> en vue de l'Alliance du droit
et pour faire des offrandes d'agréable odeur ;
et la Maison de perfection et de vérité en Israël
[10] pour établir l'Alliance selon les préceptes éternels.
Et ils seront agréés pour expier pour la terre
et pour décréter le jugement de l'impiété,
sans qu'il reste aucune perversité.

Communication des doctrines secrètes durant le noviciat

Quand on affermira ceux-ci dans l'Institution de la Communauté, durant deux ans jour pour jour, dans la perfection de voie, [11] ils seront séparés, (comme des personnes) saintes, à l'intérieur du Conseil des membres de la Communauté, et tout ce qui a été caché à Israël, mais qu'a trouvé l'Homme [12] qui a cherché, qu'on ne le leur cache pas par crainte de l'esprit d'apostasie.

La retraite au désert

Et quand ces choses arriveront pour la Communauté en Israël, [13] en ces moments déterminés, ils se sépareront du milieu de l'habitation des hommes pervers pour aller au désert, afin d'y frayer la voie de « Lui », [14] ainsi

10*b*. Durant deux ans : voir VI, 16-21.

11-12. L'Homme qui a cherché : cette expression peut désigner le Maître de justice qui est le Chercheur de la Loi et le Prophète par excellence. On peut, cependant, traduire également : « mais que trouve l'homme qui cherche », aphorisme général qui ne viserait pas spécialement le Maître de justice.

13. Le nom de *Iahvé* est imprononçable, il est remplacé par le pronom « Lui » *(hûhâ)*. Dans la citation d'*Isaïe,* XL, 3 qui suit, il est remplacé par quatre points. On le trouve noté dans d'autres rouleaux, celui des *Psaumes* de la grotte XI, celui du *Commentaire d'Habacuc* de la grotte I notamment.

14-16. La retraite au désert est à prendre ici sans doute au sens propre : c'est la retraite de la secte essénienne à Qoumrân. Quant à la

qu'il est écrit : *Dans le désert frayez la voie de* **** ; *aplanissez dans la steppe une chaussée pour notre Dieu.* [15] Cette (voie), c'est l'étude de la Loi qu'Il a promulguée par l'intermédiaire de Moïse, afin qu'on agisse selon tout ce qui est révélé temps par temps [16] et selon ce que les Prophètes ont révélé par Son Esprit saint.

Exclusion temporaire et réintégration dans la Communauté

Et tout homme parmi les membres < > de l'Alliance [17] de la Communauté, qui se sera écarté de tout ce qui est prescrit, en un point quelconque, délibérément, qu'il ne touche pas à la Purification des hommes de sainteté, [18] et qu'il ne sache rien de tout leur Conseil, jusqu'à ce que ses actions soient purifiées de toute perversion et qu'il aille dans la perfection de voie. Alors on le fera approcher [19] dans le Conseil d'après la décision des Nombreux, et ensuite il sera inscrit à son rang. Et (il en sera) selon cette ordonnance pour tous ceux qui se sont adjoints à la Communauté.

Fautes contre la Loi : exclusion définitive, ou, en cas d'inadvertance, exclusion pour deux ans

[20] Et voici les ordonnances dans lesquelles marcheront les hommes de la perfection de la sainteté les uns auprès des autres.

[21] Tous ceux qui sont entrés dans le Conseil de sainteté, ceux qui marchent dans la perfection de voie

voie qu'il faut frayer dans le désert, c'est, au sens figuré, la recherche ou l'étude *(midraš)* de la Loi, d'où émanent les révélations que Dieu accorde à ses élus « temps par temps », celles mêmes que les prophètes ont fait connaître au cours des âges.

16-19. Cette petite section est comme un complément au Code pénal (VI, 24-VII, 25) et précise, en cas d'infraction aux ordonnances de la secte, en quoi consiste la peine prévue : la « séparation », soit l'exclusion de la Purification (c'est-à-dire des baptêmes de purification) et du Conseil.

20-IX, 2. Cette section concerne les membres de la secte coupables d'une violation de la Loi mosaïque elle-même. La punition est alors le renvoi définitif ; le coupable devient même «excommunié *vitandus*» (voir VII, 25), Toutefois, si la faute a été commise par inadvertance, la peine est réduite à une exclusion temporaire de deux ans.

selon ce qu'Il a prescrit, tout homme d'entre eux [22] qui transgressera un point quelconque de la Loi de Moïse, délibérément ou par relâchement, on le chassera du Conseil de la Communauté, [23] et il ne reviendra plus ; et nul d'entre les hommes de sainteté ne se mêlera à ses biens ni à son conseil en aucune [24] chose.

Mais si c'est par inadvertance qu'il a agi, il sera séparé de la Purification et du Conseil, puis on examinera le cas. [25] Qu'il ne juge personne et qu'il n'interroge sur aucune décision durant deux ans jour pour jour. Si sa conduite est parfaite, (on examinera) [26] en séance, sur enquête et dans le Conseil, d'après la décision des Nombreux, s'il n'a pas commis d'inadvertance jusqu'à ce que fussent accomplis pour lui deux ans [27] jour pour jour. IX [1] Car, pour une seule inadvertance, il sera puni deux ans ; mais, quant à celui qui aura agi délibérément, il ne reviendra plus. Seul, celui qui aura commis une inadvertance [2] sera éprouvé deux ans jour pour jour concernant la perfection de sa conduite et de son conseil, d'après la décision des Nombreux. Et ensuite on l'inscrira à son rang dans la Communauté sainte.

Le culte spirituel

[3] Quand ces choses arriveront en Israël, selon tous ces moments déterminés, pour l'Institution de l'Esprit de sainteté (fondée) selon la Vérité [4] éternelle, ils expieront pour les rébellions coupables et les infidélités pécheresses, et en vue (d'obtenir) la Bienveillance (divine) pour la terre, sans la chair des holocaustes ni la graisse des sacrifices ; mais l'offrande [5] des lèvres, dans le respect du droit, sera comme une agréable odeur de justice, et la perfection de voie sera comme le don volontaire d'une oblation délectable.

IX 5. C'est ici l'expression même de l'idée de sacrifice spirituel. De divers textes de Qoumrân il ressort que la secte ne condamnait pas en principe, et de façon absolue, les sacrifices : elle faisait à ceux-ci une place. Il faut citer en tout premier lieu le *Rouleau du Temple* qui consacre une part très importante à la réglementation des offrandes, des sacrifices sanglants et de diverses célébrations. Sur ce point l'abîme qui sépare cet écrit de la présente *Règle de la Communauté* est extrêmement profond, puisque cette section nous montre que, dans l'esprit des

Séparation des prêtres et des laïcs, autorité des prêtres

En ce temps-là, on séparera les membres [6] de la Communauté : la Maison de sainteté pour Aaron, afin que soit réunie la suprême sainteté, et la Maison de communauté pour Israël, pour ceux qui vont dans la perfection.

[7] Seuls, les fils d'Aaron commanderont en matière de droit et de biens ; et c'est sous leur autorité que sortira le sort pour toute décision concernant les membres de la Communauté.

Séparation des biens des parfaits

[8] Quant aux biens des hommes de sainteté qui vont dans la perfection, que leurs biens ne soient pas mêlés avec les biens des hommes de tromperie qui [9] n'ont pas purifié leur voie pour se séparer de la perversion et pour aller dans la perfection de voie.

Respect de la Loi et des ordonnances premières

Et de nulle maxime de la Loi ils ne sortiront pour aller [10] dans toute l'obstination de leur cœur.

Et ils seront régis par les ordonnances premières dans lesquelles les membres de la Communauté commencèrent à être instruits, [11] jusqu'à la venue du Prophète et des Oints d'Aaron et d'Israël.

Esséniens, à cette époque qui n'est pas celle du *Rouleau du Temple,* «l'offrande des lèvres», c'est-à-dire la louange divine, et la conduite parfaite pouvaient suffire à assurer la bienveillance divine et remplacer les sacrifices sanglants.

7. La prédominance des prêtres est tout à fait marquée dans la société essénienne : aux seuls prêtres revient de fixer le droit, la jurisprudence dans la secte, d'administrer les biens de celle-ci, de présider et de commander chaque groupe de dix (voir VI, 3-4).

8-9. La séparation d'avec les «impies» doit s'étendre sur le plan matériel et économique également et doit être absolument totale.

10-11. Il est fait allusion ici assez clairement à deux phases essentielles de l'histoire de la secte, l'une, celle des débuts, pendant laquelle furent en vigueur «les ordonnances premières», l'autre qu'inaugure «la venue du Prophète et des Oints d'Aaron et d'Israël». Comparer *Écrit de Damas,* B, II, 8-9 ; *Testament de Juda,* XXIV, 3.

Devoirs de l'instructeur : être attentif aux temps et à la diversité des esprits

[12] Voici les préceptes pour l'homme intelligent, afin qu'il marche en eux en compagnie de tout vivant selon la norme propre à chaque temps et selon le poids de chaque homme.

[13] Il fera la volonté de Dieu selon tout ce qui a été révélé temps par temps ; et il enseignera toute l'intelligence qui a été trouvée suivant les temps, ainsi que [14] le Décret du Temps.

Il séparera et pèsera les fils de justice selon leurs esprits ; et il s'attachera aux élus du temps d'après la décision [15] de Sa volonté, selon ce qu'Il a prescrit.

Et chacun selon son esprit : c'est ainsi qu'il les jugera ; et chacun selon la pureté de ses mains, il les fera s'approcher ; et (chacun) selon son intelligence, [16] il les fera avancer.

Et tel sera son amour, telle aussi sera sa haine.

Cacher la doctrine aux mauvais, en instruire les bons

Et qu'il ne réprimande pas les hommes de la Fosse ni ne se dispute avec eux ; [17] mais qu'il cache les maximes de la Loi au milieu des hommes de perversion.

12. L' «homme intelligent», le *maskîl,* ici l'instructeur, le guide, le catéchiste. Il doit estimer chaque homme selon son poids : comparer *Daniel,* V, 27 ; *Job,* XXXI, 6 ; *Proverbes,* XVI, 2 ; XXI, 2 ; *I Hénoch,* XLI, 1. Voir *Règle de la Communauté,* I, 1 ; III, 13 ; IX, 21.

14. Le Décret du Temps, c'est la Loi divine qui préside à la succession régulière des périodes, des saisons, des heures. La doctrine de la secte comporte toute une mystique du Temps : chaque action doit être accomplie à son heure, au temps prévu et déterminé par Dieu, le souverain maître du Temps. Dieu lui-même distribue ses révélations tout au long du temps. Voir *Commentaire d'Habacuc,* VII, 13-14. «Les fils de justice» sont évidemment les membres de la secte. Le texte hébreu présente ici une anomalie ; certains corrigent ainsi : «les fils de Sadoq».

16. Amour pour les membres de la secte, haine pour tous les autres.

17-18. «Choisi», c'est-à-dire «élu»; les membres de la secte sont aussi des «choisissants», ce sont eux qui ont choisi la voie de Dieu, la

Et qu'il réserve la Connaissance véridique et le Droit juste à ceux qui ont choisi [18] la Voie. Chacun selon son esprit, selon le moment déterminé du temps, il les guidera dans la Connaissance, et pareillement il les instruira des Mystères merveilleux et véridiques au milieu [19] des membres de la Communauté, pour qu'ils marchent dans la perfection l'un auprès de l'autre en tout ce qui leur a été révélé.

Voici le temps de *frayer la voie* [20] pour aller au désert. Et il les instruira de tout ce qui a été trouvé pour qu'ils le pratiquent en ce temps-ci et qu'ils se séparent de tout homme qui n'a pas écarté sa voie [21] de toute perversion.

Mépriser les richesses

Et voici les normes de conduite pour l'homme intelligent, en ces temps-ci, concernant ce qu'il doit aimer comme ce qu'il doit haïr.

Haine éternelle [22] envers les hommes de la Fosse à cause de (leur) esprit de thésaurisation ! Il leur abandonnera ses biens et les revenus du travail de ses mains, tel un esclave envers son maître et tel un pauvre en présence [23] de celui qui domine sur lui. Mais il sera un homme plein de zèle pour le Précepte et dont le temps est pour le Jour de la Vengeance.

voie du bien. Le thème des deux voies, celle de la vertu et celle du vice, est fondamental dans la secte. Voir l'«Instruction sur les deux Esprits» (III, 13-IV, 26).

18. Il est ici souligné que l'initiation aux doctrines secrètes, à la gnose, doit être progressive et adaptée à chacun.

19*b*. Frayer la voie : expression reprise d'*Isaïe,* XL, 3. Sur la retraite au désert, voir VIII, 12-16.

22*a*. À cause de (leur) esprit de thésaurisation : traduction un peu incertaine. Le mot signifie «cachette», et certains traduisent «dans l'esprit de secret». Cacher des trésors et amasser des richesses est le propre des impies, des «hommes de la Fosse», tandis que le mépris des richesses est l'une des vertus essentielles du fidèle de l'Alliance. Sur cette attitude d'humilité et de soumission voir XI, 1-2.

23. Le fidèle qui n'a de zèle que pour l'accomplissement de la Loi vit dans l'attente soutenue du Jour de la Vengeance divine (voir X, 17-21 et, notamment, dans le *Règlement de la Guerre* où, précisément, c'est cette idée qui soutient l'ouvrage, dans le *Commentaire d'Habacuc* et le *Commentaire du psaume* XXXVII).

23-26. Comparer Josèphe, *Antiquités juives,* XIII, IX, 172 ; XVIII, V, 18, ainsi que Philon, *Quod omnis probus liber sit,* 84.

Vouloir ce que Dieu veut

Il fera la volonté (de Dieu) en toute entreprise de ses mains,
[24] pour qu'en tout soit Sa domination, selon ce qu'Il a prescrit ;
et en tout ce qui a été fait par Lui il se complaira de bon cœur,
et en dehors de la volonté de Dieu il ne désirera rien.
[25] [Et] il se complaira [dans tou]tes les paroles de Sa bouche,
et il ne convoitera rien de ce qu'Il n'a pas prescr[it].
[Et] il guettera constamment le Jugement de Dieu.
[26] [Et, en tout ce qui ar]rive, il bénira Celui qui l'a fait,
et, en tout ce qui arrive, il nar[rera Ses exploits],
[et par l'offrande] des lèvres il Le bénira.

Célébrer les temps sacrés

X [1] Avec les temps je chanterai le Décret :
au commencement de l'empire de la lumière, lors du circuit de celle-ci,
et quand elle disparaît vers la demeure qui lui est assignée ;
au commencement [2] des veilles des ténèbres,
lorsqu'Il ouvre leur réservoir et qu'Il les place en haut,
et, dans leur circuit, lorsqu'elles disparaissent devant la lumière ;
quand apparaissent [3] les luminaires sortant du domaine de sainteté,
(et) lorsqu'ils disparaissent vers la demeure de gloire ;
à l'entrée des saisons, (qui échoit) en des jours de néoménie,
le circuit des saisons étant en harmonie avec [4] les liens qui unissent les néoménies l'une à l'autre,

X 1. Comparer IX, 14.
4. La lettre hébraïque *n (noun)* a la valeur numérique de 50. Le calendrier essénien, essentiellement fondé sur le principe de la division

vu que les lunaisons se renouvellent et croissent
selon la suprême sainteté du signe *n*,
selon la Clé de Ses grâces éternelles,
selon les débuts [5] des saisons en tout temps à venir ;
au commencement des mois, selon les saisons dont ils dépendent ;
et (aux) jours de sainteté, à leur date déterminée
par référence aux saisons dont ils dépendent.

[6] Par l'offrande des lèvres je Le bénirai
selon le Décret gravé à jamais :
aux débuts des années et dans le circuit des saisons annuelles,
tandis que s'accomplit le Décret [7] assignant à celles-ci une date déterminée,
au jour régulier de chacune d'elles, l'une par rapport à l'autre,
la saison de la moisson par rapport à l'été
et la saison des semailles par rapport à la saison de la germination ;
(aux) fêtes d'années selon les semaines d'années ;
[8] et au début des semaines de semaines d'années, au moment de l'Affranchissement.
Et, pendant toute mon existence, le Décret gravé sera sur ma langue
comme un fruit de louange et l'offrande de mes lèvres.

de l'année en quatre saisons de trois mois, fait subtilement une place prépondérante au plus saint et au plus important de tous les nombres : 50. Sur la sainteté et sur l'importance de ce nombre, voir notamment Philon d'Alexandrie dans *La Vie contemplative*, 65.

5. L'expression «jours de sainteté» peut évidemment désigner tout jour de fête, et ils sont nombreux, de l'année liturgique essénienne. Voir *Rouleau du Temple*, xi, 9-xxix, 6.

6. Aux débuts des années, c'est-à-dire au Jour de l'An.

7*a*. L'ancien monde juif ne connaît que deux saisons : l'été, saison chaude et sèche, l'hiver, saison froide et pluvieuse. L'introduction des quatre saisons — et avec elles de nouvelles célébrations correspondantes — dans le calendrier essénien, semble due à l'influence de l'hellénisme.

7*b*. Selon les semaines d'années : il s'agit des années sabbatiques, celles qui se célébraient tous les sept ans (*Lévitique*, xxv, 1-7).

8*a*. Au moment de l'Affranchissement : il s'agit de l'année jubilaire, celle où l'on devait affranchir les esclaves (*Lévitique*, xxv, 8 et suiv.).

Louer Dieu en tout temps et en toute circonstance

[9] Je chanterai dans la Connaissance,
et ma lyre tout entière vibrera pour la Gloire de Dieu,
et mon luth et ma harpe pour l'Ordre saint dont Il est l'auteur.
Et j'élèverai la flûte de mes lèvres à cause de son juste cordeau.

[10] Quand arrivent le jour et la nuit, j'entrerai dans l'Alliance de Dieu ;
et quand se retirent le soir et le matin, je dirai Ses préceptes
et, tant qu'ils existeront, j'y établirai [11] mon domaine sans retour.
Et je prononcerai mon jugement selon mes iniquités,
et mes rébellions seront devant mes yeux comme le Décret gravé.
Mais à Dieu je dirai : «Ma justice !»
[12] et au Très-Haut : «Support de ma bonté,
Source de la Connaissance et Fontaine de la Sainteté,
Gloire suprême et Toute-Puissance de la Majesté éternelle !»
Je choisirai ce qu' [13] Il m'enseignera,
et je me complairai en la façon dont Il me jugera.

Au commencement de toute entreprise de mes mains ou de mes pieds,
je bénirai Son Nom ;
au commencement de toute activité, quand je sors et rentre,
[14] quand je m'assieds et me lève,
et lorsque je me mets au lit,
je pousserai vers Lui des cris de joie.
Et je Le bénirai par l'offrande de ce qui sort de mes lèvres
à cause de la table qui est disposée pour les hommes,

9. «Dans la Connaissance», ou «par l'intelligence». Chaque membre de la secte est un «connaissant», et rien ne semble plus lyrique que le chant de son âme, que cette symphonie spirituelle. Voir le parallèle en *I Corinthiens,* XIV, 15.

[15] et avant que je lève mes mains pour me sustenter
avec les produits délicieux de la terre.

En proie à la frayeur et à l'effroi
et au fond de la détresse, en pleine désolation, [16] je Le bénirai.
Parce qu'Il est merveilleux, je Le confesserai,
et je méditerai sur Sa puissance,
et sur Ses grâces je m'appuierai tous les jours.
Et je sais que dans Sa main est le jugement [17] de tout vivant,
et que vérité sont toutes Ses œuvres.
Et quand déferlera la détresse, je Le louerai,
et quand Il me sauvera, je pousserai également des cris de joie.

Les dispositions morales du parfait fidèle

Je ne rendrai à personne la rétribution [18] du mal :
c'est par le bien que je poursuivrai un chacun ;
car c'est auprès de Dieu qu'est le jugement de tout vivant,
et c'est Lui qui paiera à chacun se rétribution.
Je ne serai pas envieux par esprit [19] d'impiété,
et mon âme ne convoitera pas les richesses de violence.

Quant à la multitude des hommes de la Fosse,
je ne me saisirai pas d'eux jusqu'au Jour de la Vengeance ;
mais je ne ramènerai pas ma colère [20] loin des hommes pervers,
et je ne serai pas satisfait jusqu'à ce qu'Il ait inauguré le Jugement.

15*a*. Allusion à la bénédiction qui précède le repas sacré (vi, 4-5 ; *Règle annexe de la Communauté*, ii, 17-22).

18. Cette affirmation est fondamentale. C'est à Dieu seul que revient le soin de la vengeance. Tel est également l'enseignement des *Testaments des douze patriarches*, notamment dans *Testament de Joseph*, xviii, 2 et *Testament de Benjamin*, iv, 2-4. Voir Hippolyte, *Réfutation*, ix, 23.

19. Mon âme ne convoitera pas les richesses de violence : comparer *Testament de Benjamin*, iv, 4.

Je serai sans rancune et sans colère envers ceux qui se sont convertis de la rébellion,
mais je serai sans miséricorde [21] à l'égard de tous ceux qui se sont écartés de la voie ;
je ne consolerai pas ceux qui sont frappés jusqu'à ce que leur voie soit parfaite.

Et je ne garderai pas Bélial dans mon cœur :
et l'on n'entendra pas de folies dans ma bouche,
[22] et l'on ne trouvera sur mes lèvres
ni tromperie criminelle ni faussetés ni mensonges.
Mais un fruit de sainteté sera sur ma langue,
et [23] l'on ne trouvera pas en elle d'abominations.
Avec des actions de grâces j'ouvrirai ma bouche,
et ma langue narrera les exploits de Dieu constamment,
ainsi que l'infidélité des hommes jusqu'à l'anéantissement [24] de leur rébellion.
Je ferai cesser de mes lèvres les paroles vaines,
de l'intelligence de mon cœur les impuretés et les perfidies.
Avec une sage réflexion je cacherai la Connaissance ;
[25] et avec une intelligente prudence je [la] protégerai d'une frontière ferme,
afin de garder la foi et le droit strictement selon la justice de Dieu.

Je distribuerai [26] le Précepte à l'aide du cordeau des temps,
et [ ] la justice,
plein d'affectueuse charité à l'égard des découragés
et fortifiant les mains de ceux qui ont [le cœur] troub[lé] ;
[et enseignant] XI [1] l'intelligence à ceux qui sont égarés d'esprit

21. Une juste rigueur s'impose cependant, et il ne faut point manifester une pitié intempestive mais laisser s'exercer le juste châtiment. Voir *Matthieu,* XVIII, 15-17.

22. L'amour de la vérité, la loyauté, la probité sont, pour les Esséniens, une vertu essentielle. Voir Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 135, 141.

XI 1. Ceux qui murmurent : inspiré d'*Isaïe,* XXIX, 24.

et instruisant de la doctrine ceux qui murmurent ;
et répondant avec humilité en face de ceux qui ont l'esprit altier
et avec un esprit contrit aux hommes qui brandissent [2] un bâton,
qui pointent le doigt et prononcent des paroles blessantes,
et qui possèdent des biens.

La justification est l'œuvre de Dieu, non de l'homme

Car moi, c'est à Dieu qu'appartient ma justification,
et c'est en Sa main qu'est la perfection de ma voie,
de même que la droiture de mon cœur ;
[3] et c'est par Ses justices qu'Il efface mes rébellions.

Car de la source de Sa Connaissance Il a fait jaillir la lumière qui m'éclaire,
et mon œil a contemplé Ses Merveilles,
et la lumière de mon cœur perce le Mystère [4] à venir.

Et l'Être éternel est l'appui de ma droite ;
sur un rocher robuste est la voie de mes pas :
devant moi rien ne sera redoutable.
Car la vérité de Dieu, tel est [5] le rocher de mes pas,
et Sa puissance est l'appui de ma droite,
et de la source de Sa Justice vient ma justification.

La lumière dans mon cœur vient de Ses Mystères merveilleux ;
c'est dans l'Être éternel [6] que mon œil a contemplé la Sagesse :
parce que la Connaissance est cachée aux hommes
et les conseils de la Prudence aux fils d'homme.
La source de la justice et le réservoir [7] de la puissance,

2*a.* Inspiré encore d'*Isaïe,* LVIII, 9. Le fidèle de l'Alliance est un *poverello;* en présence des grands et des puissants, il est toute humilité.

2*b.* C'est le mot *mšpṭ* que nous traduisons, dans tout ce passage, par «justification» ; ce sens précis semble mieux convenir ici que le sens général de «justice».

7. Comparer ligne 9 : «l'assemblée de la chair de perversion». Il y

ainsi que la demeure de gloire, sont refusés à l'assemblée de la chair ;
c'est à ceux qu'Il a élus que Dieu les a donnés en possession éternelle.
Et Il leur a accordé un partage dans le lot [8] des Saints,
et avec les Fils du ciel Il a réuni leur assemblée,
celle du Conseil de la Communauté ;
et l'assemblée du saint Édifice appartiendra à la plantation éternelle
durant tout [9] le temps à venir.

Et moi, j'appartiens à l'humanité impie
et à l'assemblée de la chair de perversion ;
mes iniquités, ma rébellion, mon péché,
ainsi que l'iniquité de mon cœur,
[10] (tout cela relève) de l'assemblée destinée aux vers,
celle des hommes qui vont dans les ténèbres.

Car l'homme est-il le maître de sa voie ?
Non, les humains ne peuvent affermir leurs pas.
Car c'est à Dieu qu'appartient la justification,
et de Sa main vient [11] la perfection de la voie.
Et par Son intelligence tout a été amené à l'être,
et tout être, par Sa pensée, Il l'affermit ;
et sans Lui rien ne se fait.

Et moi, si [12] je chancelle,
les grâces de Dieu sont mon salut à jamais ;
et, si je trébuche à cause de l'iniquité de la chair,
ma justification est dans la justice de Dieu
qui subsiste perpétuellement.
[13] Et, s'Il fait déferler sur moi la détresse,
de la Fosse Il retirera mon âme,
et Il affermira dans la voie mes pas.

a deux assemblées, comme il y a deux armées, deux partis. Cette expression désigne, par opposition à l'assemblée des Élus, la secte de l'Alliance, la foule des réprouvés qui vivent selon la chair et dans le péché.

8. Les « Saints » sont les anges, appelés aussi « Fils du ciel ».

10. L'homme, maître de sa voie : comparer *Jérémie*, X, 23. Il se peut que dans ce passage la négation qui se trouve dans le texte biblique ait disparu accidentellement. On peut lire, comme nous le faisons, la phrase de façon interrogative, le sens en est identique.

Par Sa Miséricorde Il m'a fait approcher,
et par Ses grâces Il amènera [14] ma justification.
Par Sa véritable justice Il m'a justifié,
et par Son immense bonté Il pardonnera toutes mes iniquités,
et par Sa justice Il me purifiera de la souillure [15] de l'homme
et du péché des fils d'homme :
pour que je confesse à Dieu Sa justice
et au Très-Haut Sa majesté.

La toute-puissance de Dieu
et le néant de l'homme

Béni sois-tu, ô mon Dieu,
toi qui as ouvert pour la Connaissance [16] le cœur de ton serviteur !
Affermis dans la justice toutes ses œuvres,
et accorde au fils de ta servante,
selon ta bienveillance pour les élus d'entre les hommes,
de se tenir en faction [17] devant toi à jamais.

Car hors de toi nulle voie n'est parfaite,
et sans ta volonté rien ne se fait.
C'est toi qui as enseigné [18] toute Connaissance,
et tout ce qui a été amené à l'être existe par ta volonté.
Et il n'y a nul autre en dehors de toi
pour répliquer contre ta décision
et pour comprendre [19] toute ta Pensée sainte,
et pour contempler la profondeur de tes Mystères,
et pour avoir l'intelligence de toutes tes Merveilles,
ainsi que de la force [20] de ta puissance.

Qui donc pourrait contenir ta Gloire ?
Et qu'est-ce donc que le fils d'homme lui-même
parmi tes œuvres merveilleuses ?
[21] Et celui qui est né de la femme, quelle est sa valeur devant toi ?
Oui, cet homme, de poussière il fut pétri,
et devenir la proie des vers, telle est sa destination !

Oui, cet homme, ce n'est qu'une frêle image [22] en argile de potier,
et vers la poussière il tend.
Que répondra l'argile, la chose que façonne la main?
Et quelle pensée peut-elle comprendre?

RÈGLE ANNEXE DE LA COMMUNAUTÉ

Titre

I 1 Et voici la règle pour toute la Congrégation d'Israël à la fin des jours, quand ils s'adjoindront [à la Communauté pour mar]cher 2 dans l'obéissance au droit des fils de Sadoq les prêtres et des membres de leur Alliance qui se sont refus[és à aller dans] la voie 3 du peuple : ce sont les hommes de Son Conseil, qui gardent Son Alliance au milieu de l'impiété afin d'exp[ier pour la terr]e.

L'instruction des nouveaux arrivants

4 À leur arrivée, on rassemblera tous les arrivants, y compris les enfants et les femmes, et on lira à [leurs] o[reilles] 5 tou[s] les préceptes de l'Alliance, et on les

I 3. Les hommes de Son Conseil : cette expression rappelle *Isaïe*, XLVI, 11, où Iahvé fait allusion à Cyrus, l'appelant «l'homme de son Conseil», c'est-à-dire l'homme qu'il a choisi et convoqué pour réaliser ses desseins.

4-5. Ce texte vise le cas d'arrivée en masse de nouveaux adeptes, par familles entières, femmes et enfants compris. Rappelons que Josèphe fait clairement connaître l'existence d'un ordre d'Esséniens mariés (*Guerre juive*, II, VIII, 160-161) ; l'*Écrit de Damas*, d'autre part, en divers passages, fait allusion aux membres de la secte qui sont mariés et ont des enfants. La pratique du célibat ne dut s'établir et s'étendre que plus tard ; on ne pouvait l'exiger, au début, de ceux qui se rallièrent à la secte. Aux lignes 9-12, il est question du mariage des jeunes gens qui, depuis leur enfance, vivent dans la Congrégation.

instruira de toutes leurs ordonnances, de peur qu'ils ne s'égarent en [leurs] é[garement]s.

Éducation des enfants et promotion aux diverses fonctions

[6] Et voici la règle pour toutes les milices de la Congrégation, concernant chaque indigène en Israël.

Dès [sa] jeu[nesse], [7] [on l'in]struira du Livre de Méditation, et selon son âge on lui apprendra les préceptes de l'Alliance, et [il recevra] [8] son [édu]cation en leurs ordonnances durant dix ans [depuis] l'entrée dans (la catégorie des) enfants.

Puis, à l'âge de vingt an[s, il sera soumis] [9] [au] recensement : il entrera dans le lot, au milieu de son clan, (pour vivre) en communauté, dans la Congrégation sainte. Et il ne [s'approchera] [10] d'une femme pour la connaître sexuellement qu'à condition d'avoir vin[g]t ans accomplis quand [elle] connaîtra [le bien] [11] et le mal ; et, dans ces conditions, elle sera admise à prendre à témoin contre lui les ordonnances de la Loi et à prendre place dans l'auditoire des ordonnances [12] et parmi la foule qui s'y trouve.

Puis, à l'âge de vingt-cinq ans, il pourra venir prendre [pla]ce parmi les fondements de la Congréga-

6. Comparer *Lévitique,* XXIII, 42. La secte se recrute parmi les Juifs (Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 119) ; cependant l'*Écrit de Damas,* en XIV, 4, fait une place aux prosélytes.

7. Le «Livre de Méditation» est sans doute à identifier avec le rouleau de la *Règle de la Communauté.*

8. Josèphe signale l'adoption d'enfants, en outre, chez les Esséniens célibataires (*Guerre juive,* II, VIII, 120).

9. Comparer *Écrit de Damas,* XV, 5-6.

11-12. L'expression «connaître le bien et le mal» doit, selon nous, être un euphémisme pour désigner la puberté. Comparer Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 161. Cette phrase est d'une interprétation difficile. La femme, pensons-nous, quand elle sera reconnue nubile, apte à enfanter, et que le mariage sera consommé, aura le droit de se réclamer de la Loi contre son mari — par exemple, au cas où celui-ci voudrait prendre une autre épouse, ce que la jurisprudence de la secte interdit (voir *Écrit de Damas,* IV, 21) — et aussi d'assister en tant qu'auditrice, aux réunions de la Communauté où sont étudiées les ordonnances.

tion [13] sainte pour assurer le service de la Congrégation.

Puis, à l'âge de trente ans, il pourra être promu pour arbitrer procès [14] et jugements et pour prendre place parmi les chefs de milliers d'Israël, les chefs de centuries, les chefs de cin[quan]taines, [15] [les chefs] de décuries, les juges et les intendants, selon leurs tribus, en tous leurs clans — [d'après la dé]cision des fils [16] [d'Aar]on les prêtres et de tous les chefs de famille de la Congrégation.

C'est celui que le sort aura désigné pour prendre pl[ace] dans des fonctions qui [17] sortira et entrera devant la Congrégation. Et, dans la mesure de son intelligence, ainsi que de la perfection de sa conduite, il fortifiera ses reins au pos[te (qu'il occupe), afin d'exer]cer [18] la fonction confiée à ses soins au milieu de ses frères. [Selon qu'ils] ont beaucoup ou peu, [tous ceu]x-ci seront honorés l'un plus que l'autre.

Cas des personnes âgées

[19] Et, quand une personne aura de nombreuses années, c'est à la mesure de sa force qu'on lui confiera une charge au [servi]ce de la Congrégation.

Cas des simples d'esprit

Et que nulle personne simple (d'esprit) [20] n'entre dans le lot pour accéder à un poste supérieur de la Congrégation d'Israël en matière de pro[cès et de ju]gement, ni pour assumer une charge de la Congrégation, [21] ni pour occuper un poste dans la guerre

13*b*-16. Les indications d'âge strictes pour les diverses fonctions sont données dans l'*Écrit de Damas,* pour les juges : vingt-cinq à soixante ans (X, 6-7) ; pour l'inspecteur : trente à soixante ans (XIV, 6-7) ; pour l'inspecteur préposé à tous les camps : trente à cinquante ans (XIV, 8-9) ; pour les diverses fonctions ou charges militaires, dans le *Règlement de la Guerre,* VI, 14 à VII, 3.

17-18*a*. Cette stricte hiérarchisation des membres de la secte (*Règle de la Communauté,* II, 19-23 ; V, 21-24) est fondée sur les mérites et l'excellence de chacun.

18*b*. Selon qu'ils ont beaucoup ou peu : expression analogue dans *Règle de la Communauté,* IV, 16.

destinée à abattre les nations. C'est seulement dans la liste de la milice que son clan l'inscrira, [22] et c'est dans le service de la corvée qu'il accomplira son service, à la mesure de ses capacités.

Rôle des lévites

Et les fils de Lévi se tiendront chacun à son poste [23] sous les ordres des fils d'Aaron, pour faire entrer et sortir toute la Congrégation, chacun à son rang, sous la conduite des chefs [24] de famille de la Congrégation, des chefs et des juges et des intendants, selon le nombre de toutes leurs milices — sous les ordres des fils de Sadoq les prêtres [25] [et de tous les c]hefs de famille de la Congrégation.

Sanctification prescrite avant l'Assemblée

Et quand l'ordre sera donné de (réunir) toute l'Assemblée pour rendre la justice ou bien [26] pour le Conseil de la Communauté ou bien pour la mobilisation militaire, on les sanctifiera durant trois jours, pour que chacun des membres soit [27] pr[êt].

Composition du Conseil de la Communauté

[Vo]ici les personnes convoquées pour le Conseil de la Communauté [ ] : tous [28] les s[ages] de la Congrégation et les intelligents et les connaissants, parfaits de conduite et hommes valides, ainsi que [29] [les chefs des tri]bus et tous leurs juges et leurs intendants et les chefs de milliers et les chef[s de centuries] II [1] et de

27. On lit ici le mot *mbn* suivi de deux lettres *'ayn* et *šîn* et d'un blanc d'environ un centimètre. Ces deux dernières lettres pourraient former le mot *'âš* qui, dans *Job*, IX, 9, désigne une constellation, peut-être Orion ou la Grande Ourse ; on traduirait alors : «par le Fils d'Orion», expression qui désignerait le Messie, comme celle de «Fils de l'Étoile». Mais cette interprétation est très incertaine. Les éditeurs, dans *Qumran Cave I*, Oxford, 1955 (*Discoveries in the Judaean Desert*, I), n° 28 *a*, p. 116, supposent que la phrase est laissée en suspens, ainsi que le mot même, et traduisent : «à partir de l'âge de vi[ngt]...», hypothèse non moins incertaine, selon nous.

cinquantaines et de décuries, et les lévites, (chacun) au mili[eu de] sa [divi]sion de service. Tels sont [2] les hommes de renom, convoqués à la réunion, réunis pour le Conseil de la Communauté en Israël, [3] en présence des fils de Sadoq les prêtres.

Personnes exclues de l'Assemblée

Et que nulle personne frappée de l'une quelconque des impuretés [4] humaines n'entre dans l'Assemblée de Dieu. Et toute personne frappée de ces impuretés, inapte [5] à occuper un poste au milieu de la Congrégation, et toute (personne) frappée dans sa chair, paralysée des pieds ou [6] des mains, boiteuse ou aveugle ou sourde ou muette ou frappée en sa chair d'une tare [7] visible aux yeux, ou toute personne âgée qui vacillerait sans pouvoir se tenir ferme au milieu de la Congrégation : [8] que ces personnes-là n'en[trent] pas pour prendre place au milieu de la Congrégation des hommes de renom, car les anges [9] de sainteté sont [dans] leur [Congréga]tion. Et si [l'une d'entre] elles a quelque cho[se] à dire au Conseil de sainteté, [10] [alors] on [l']interrogera en particulier; mais au milieu [de la Congrégation] cette personne n'entrera pas, car elle est frappée.

Préséances au Conseil de la Communauté

[11] [De la sé]ance des hommes de renom, [convoqués] à la réunion pour le Conseil de la Communauté, quand [Adonaï] aura engendré [12] le Messie parmi eux.

II 4. Le mot *qhl* (Assemblée) est ici pratiquement synonyme des termes «Congrégation», «Conseil de sainteté», «Conseil de la Communauté» ou «Congrégation de la Communauté», qui se rencontrent dans ce morceau.

5-8. La moindre tare ou le moindre handicap doit exclure celui qui en est atteint. Parallèlement, voir *Rouleau du Temple,* XLV, 7-18 où sont énumérés divers motifs d'exclusion dans le contexte des règles absolues à observer pour préserver la pureté du Sanctuaire et celle de la ville sainte, ainsi que *Règlement de la Guerre,* VII, 4-6, dans le contexte de la pureté du camp et celui des qualités physiques et morales exigées des combattants.

[Le Prêtre] entrera [à] la tête de toute la Congrégation d'Israël, puis tous [13] [les chefs des fils] d'Aaron les prêtres, convoqués à la réunion, hommes de renom ; et ils s'assoiront [14] en [face de lui], chacun selon sa dignité.

Et ensuite [entrera le Mess]ie d'Israël, et s'assoiront en face de lui les chefs [15] des [tribus d'Israël, cha]cun selon sa dignité, selon leur [position] dans leurs camps et durant leurs marches ; puis tous [16] les chefs de fa[mille de la Congré]gation, ainsi que les sage[s de la Congrégation sainte], s'assoiront en face d'eux, chacun selon [17] sa dignité.

Le repas communautaire

Et [quand] ils se réunir[ont] pour la tab[le] de la communauté [et pour boire le v]in, et qu'ils disposeront la table [18] de la communauté [et mêleront le] vin pour boire, que personne [n'étende] sa main sur les prémices [19] du pain et [du vin] avant le Prêtre ; car [c'est lui qui] bénira les prémices du pain [20] et du v[in et étendra] sa main sur le pain en premier. Et ensui[te] le Messie d'Israël [éte]ndra ses mains [21] sur le pain. [Et ensuite] toute la Congrégation de la Communauté [bén]ira, ch[acun selon] sa dignité.

Et c'est selon ce rite qu'ils procéder[ont] [22] en tout rep[as quand ils seront ré]unis au moins à dix personnes.

12. Le « Messie », c'est ici, semble-t-il, le « Messie d'Israël » ainsi nommé aux lignes 14 et 20, c'est-à-dire le Messie-Roi, le Messie laïque. Le mot « prêtre » a disparu dans la lacune ; il est rétabli ici d'après la ligne 19, où le « prêtre » bénit en premier lieu les prémices du pain et du vin. Ce prêtre a manifestement la préséance sur le Messie d'Israël ; il doit s'identifier avec le « Messie d'Aaron », c'est-à-dire le Messie sacerdotal. C'est le Prêtre par excellence, probablement le Maître de justice lui-même.

22. Ce passage sur le repas communautaire est à rapprocher de la description plus brève qui se lit dans *Règle de la Communauté,* VI, 4-5. Ici, il s'agit de la Cène idéale, telle qu'elle se célébrera à la fin des temps, quand les deux Messies seront là. Mais en attendant cette heure, la cène qui se célèbre chaque jour, en chaque communauté groupant au moins dix membres (*Règle de la Communauté,* VI, 3-4), la cène que préside le prêtre placé à la tête de ce groupe, s'inspire de cette liturgie idéale, de cette cène messianique, dont elle est comme un reflet et une anticipation.

LIVRE DES BÉNÉDICTIONS

Bénédiction des fidèles

I [1] Paroles de bénédicti[on] pour l'homme intelligent,
pour bénir ceux qui craign[ent Dieu et qui font] Sa volonté,
qui observent Ses commandements [2] et sont fermement attachés à son Alliance sainte,
et qui vont de façon parfaite [en toutes] Ses [voies de véri]té,
et qu'Il a élus pour l'Alliance [3] éternelle
q[ui su]bsistera à jamais.

Qu'A[donaï] te bénisse [de Sa sainte demeure] !
[Et] la source éternelle [4] qui n[e tari]ra pas,
qu'Il l'ouvre pour toi du haut du ciel ! [ ]
[5] Et qu'Il te favorise de toutes les bénédict[ions du ciel],
[et qu'Il t'instrui]se de la Connaissance des Saints ! [ ]
[. . . . .]

I 1-3. Toutes ces désignations qui concernent les fidèles de la secte se retrouvent en d'autres ouvrages qoumrâniens, mais notamment dans la *Règle de la Communauté* et l'*Écrit de Damas*.

Bénédiction du Grand Prêtre

II [. . . . .]
24 qu'Il te favorise de l'Esprit de sainteté [ ]
25 et de l'Alliance éternelle qu'Il te favorise [ ]
26 et qu'Il te favorise d'un jugement juste [ ]
27 et qu'Il te favorise en toutes tes œuvres [ ]
28 [dans] la vérité éternelle [ ]
III 1 Qu'Adonaï lève Sa face vers toi,
et que la bonne o[deur de tes sacrifices] [ ],
[et qu'en tou]s ceux qui habitent [ ] 2 Il se complaise,
et qu'Il prenne soin de tes offrandes sacrées [ ]
[ ] toute ta descendance,
[et qu'Il lève] 3 sa face vers toute ta Congrégation !

Qu'Il pose sur ta tête [le diadème] [ ]
4 [et qu'Il sanc]tifie ta descendance pour la gloire éternelle ! [ ]
5 Qu'Il te donne [le bon]heur éternel, [ ]
et que la royauté [ ]
6 et qu'en compagnie des anges de sa[inteté] [ ]
7 qu'Il combatte [devant] tes milliers [ ]
[. . . . .]
18 [pour] te [soum]ettre des peuples nombreux [ ]
19 [ ] toutes les richesses du monde [ ]

II Le titre, ainsi que tout le début de cette bénédiction a disparu dans la lacune. L'éditeur, J. T. Milik, à juste titre, semble-t-il, suppose que cette bénédiction vise le Grand Prêtre et même probablement le «Messie d'Aaron», c'est-à-dire le Messie sacerdotal, chef spirituel suprême de la Congrégation.

III 1. L'éditeur restitue davantage la lacune : «de la bonne o[deur de tes sacrifices il se délecte]». S'agit-il là de sacrifices véritables, tels les nombreux holocaustes que prescrit le *Rouleau du Temple*, ou bien de sacrifices purement spirituels, ceux que préconise la *Règle de la Communauté* en IX, 4-5 ? Comparer *Testament de Lévi*, III, 6.

6. Les «anges de sainteté» apparaissent associés avec les anges de la Face, ceux que l'on retrouve ici, plus loin en IV, 25, 26, dans *Jubilés*, II, 2, 18 ; XV, 27. Notons que le titre de «Saints» s'applique aux anges dans *I Hénoch*, ainsi que dans les *Jubilés*.

7. Il faut noter que le Messie sacerdotal ajoute à ses fonctions celle de combat, le Messie d'Aaron est un guerrier, ce que l'on retrouve dans le *Règlement de la Guerre*.

[20] Car Dieu a posé solidement toutes les fondations de [ ]
[21] Il a fondé ton bonheur pour les siècles éternels.

Bénédiction des prêtres

[22] Paroles de bénédiction pour l'homme in[telligent],
[pour bénir] les fils de Sadoq les prêtres,
eux que [23] Dieu a élus pour affermir Son Alliance à [jamais]
[et pour é]prouver toutes Ses ordonnances au milieu de Son peuple
et pour les instruire [24] selon ce qu'Il a prescrit,
et qui ont institué dans la vérité [Son Alliance]
et pris soin dans la justice de tous Ses préceptes
et ont marché selon ce qu' [25]Il veut.

Qu'Adonaï te bénisse de Sa [demeure de sain]teté,
et qu'Il fasse de toi un ornement splendide au milieu [26] des saints !
Et [qu'Il renou]velle pour toi l'Alliance du sacerdoce [éternel],
et qu'Il te donne ta place [dans la demeure] [27] de sainteté !
Et que par tes œuvres Il j[uge tous] les nobles
et par ce qui sort de tes lèvres tous [les chefs] [28] des peuples !
Qu'Il te donne en partage les prémices de [tous les mets déli]cieux,
et qu'Il bénisse par ta main le conseil de toute chair !
IV [.......................................]
[23] et pour élever (la voix) à la tête des saints
et pour bé[nir] ton peuple [ ]
[ ] par ta main [24] les hommes du Conseil de Dieu [ ]

26. Cette Alliance relative au sacerdoce éternel se trouve en *Exode*, XL, 15 ; *Nombres*, XXV, 13 ; *Ecclésiastique*, XLV, 15, 24.

IV 24. Les hommes du Conseil de Dieu : cette expression vise les fidèles de la secte, elle se retrouve dans *Règle annexe de la Communauté*, I, 3.

Et toi, [25] tu seras comme un ange de la Face dans la demeure de sainteté
pour la gloire d'Élohim des armé[es] [ ]
[Et tu se]ras dans l'entourage (de Dieu), officiant dans le Palais [26] royal
et faisant tomber le sort en compagnie des anges de la Face ;
et le Conseil de la Communauté [ ]
pour le temps éternel et pour tous les temps de toujours ;
car [27] [vérité sont tous] Ses jugements.
Et qu'Il fasse de toi un objet de sainte[té] parmi Son peuple
et un flambeau [ ] [pour briller] sur le monde dans la Connaissance
et pour illuminer la face de beaucoup [28] [ ] !
[Et qu'Il fasse de toi] un objet voué à la suprême sainteté ;
car [toi, tu] Lui es [con]sacré,
et tu glorifieras Son Nom et Sa sainteté [ ]
V [...]

Bénédiction du Prince de la Congrégation

[20] Pour l'homme intelligent,
pour bénir le Prince de la Congrégation, qui [ ]

26. Le prêtre se trouve par conséquent assimilé à un ange de la Face. Cette classe d'anges de la Face (ou de la Présence) se trouve plusieurs fois mentionnée : dans *Hymnes,* VI, 13 ; *Jubilés,* I, 27, 29 ; II, 1, 2, 18 ; XV, 27 ; XXXI, 14 ; *Testament de Lévi,* III, 5, 7 ; IV, 2 ; XVIII, 5 ; *Testament de Juda,* XXV, 2. Le rôle qui est assigné ainsi au prêtre est celui de justicier par excellence au Jour du Jugement final.

27. L'image expressive du prêtre-flambeau illuminant de la lumière de Connaissance, alliant les deux notions de lumière et de Connaissance, esquissée en *Ecclésiastique,* XLV, 17 *b,* se retrouve à Qoumrân dans *Règle de la Communauté,* II, 3, dans *Hymnes* (IV, 27 entre autres) et également dans *Testament de Lévi,* IV, 3 ; XVIII, 3 et *Testament de Benjamin,* XI, 2.

V 20. Le «Prince de la Congrégation» est le chef temporel suprême, le chef laïque. Le titre apparaît déjà dans l'*Écrit de Damas,* VII, 20 et dans le *Règlement de la Guerre,* V, 1. Les traits du Prince de la Congrégation, de ce Messie laïque, rappellent ceux du Messie que décrivent les *Psaumes de Salomon,* XVII, 21-46 ; XVIII, 5-12. Le passage qui suit paraphrase le célèbre oracle d'*Isaïe,* XI, 1-5 relatif au Messie issu de la souche de Jessé, fils de David.

[21] et pour qui Il renouvellera l'Alliance de la Communauté,
afin qu'il restaure le royaume de Son peuple à jama[is]
[et qu'il juge avec justice les pauvres]
[22] [et] qu'il régente avec é[quité les hum]bles du pays
et qu'il marche devant Lui de façon parfaite dans toutes les voies [de vérité] [ ]
[23] et qu'il restaure [Son] Allian[ce sainte lors] de la détresse de ceux qui [Le] recherchent.

Qu'Adonaï [t'é]lè[ve] jusqu'à la hauteur éternelle
et comme une tour forti[fiée] dans une muraille
[24] escarpée !
Et [tu frapperas les peuples] par la force de ta [bouche] ;
par ton sceptre tu dévasteras la terre,
et par le souffle de tes lèvres [25] tu mettras à mort l'impie.
[Sur toi sera l'Esprit de conse]il et de puissance éternelle,
l'Esprit de connaissance et de crainte de Dieu.
Et la justice sera [26] la ceinture [de tes reins],
[et la foi], la ceinture de tes hanches.
Et qu'Il fasse tes cornes de fer
et tes sabots d'airain !
[27] Puisses-tu cogner comme un tau[rillon] [ ]
[et fouler les peupl]es comme la boue des rues !
Car Dieu t'a établi comme le sceptre [28] sur les dominateurs [ ]
[et tous les peu]ples te serviront,
et par Son saint Nom Il t'exaltera.
[29] Et tu seras comme un l[ion] [ ]
[. . . . .]

21. Le renouvellement de l'Alliance annoncé est un projet divin ; le Prince n'en est que l'instrument.

23. Hauteur éternelle : cette expression se retrouve en *Hymnes*, III, 20.

27. Fouler les peuples comme la boue des rues : l'image est reprise de *Psaumes*, XVIII, 43. — Allusion à l'oracle de Balaam dans *Nombres*, XXIV, 17-19. Celui-ci est également rappelé dans l'*Écrit de Damas*, VII, 19-21 et cité dans le *Règlement de la Guerre*, XI, 6-7 ; dans les *Testimonia*, 12-13. Ce passage, fondamental quant à la question de l'attente du second Messie, du Messie-Roi, comporte des analogies inévitables et frappantes avec le *Testament de Juda*, XXIV, 1-6.

29. Cette ligne est très endommagée. Allusion peut-être à *Genèse*, XLIX, 9.

nure.

afin qu'il

[et] qu'il n'

toutes les voies [de vérité]

Qu'Adonaï

appren[nent] les peuples] par

ne] ;

par son

et par la

l'impie.

[Pour toi sera l'Esprit de

éternelle,

L'Esprit de connaissance et de crainte de Dieu,

Et la justice 20 la ceinture [de ses reins],

[et la foi], la ceinture [de] ses hanches.

qu'il

et ses sabots d'airain!

[et] ... contre la ville des villes!

Dieu t'a établi comme le sceptre

II

ROULEAU DU TEMPLE

NOTICE

Exhumé clandestinement de la grotte XI de Qoumrân, le Rouleau du Temple *n'a été connu qu'après sa saisie chez un marchand d'antiquités de Bethléem à la faveur de la guerre de 1967. À la fin de cette année, Yigaël Yadin en signalait l'existence et, quatre ans plus tard, en publiait un échantillon, la colonne* LXIV, *traitant du supplice de la pendaison. L'édition princeps de l'ensemble a été donnée en 1977 par l'archéologue israélien sous forme de trois grands volumes rédigés en hébreu (introduction, texte commenté, planches). Une édition anglaise, par le même auteur, est parue en 1983 à Jérusalem.*

Long de huit cent quinze centimètres et formé de dix-neuf pièces de parchemin cousues ensemble, le rouleau est le plus long des documents de Qoumrân. Il comptait soixante-six colonnes. Le manuscrit a subi de graves dégâts. Les premières colonnes du texte, celles qui se sont trouvées à l'extérieur du rouleau, ont été les plus gravement endommagées. Fait plus grave encore, toute la partie supérieure du rouleau s'est décomposée. La hauteur de ce qui reste mesure entre quatorze et vingt centimètres et un nombre variable de lignes a disparu à chaque colonne. D'après l'estimation de l'éditeur, les colonnes VI *à* XLVIII *et* LXI *à* LXVI *comptaient vingt-deux lignes et les colonnes* XLIX *à* LX, *vingt-huit, ce qui s'explique parce que le scribe s'est vu à un moment contraint de resserrer son texte. La copie, ou la rédaction du* Rouleau du Temple *n'a pas été achevée, car la colonne* LXVI *et dernière, s'arrêtant brusquement avec les premiers mots d'une phrase, est suivie d'une page blanche.*

On a reconnu dans le Rouleau du Temple *la main de deux scribes, qui écrivaient tous deux dans la première moitié du premier siècle de notre ère, mais il est certain que le texte est plus ancien que cette copie, car un fragment du musée* Rockefeller *(n° 43.366), qui porte les restes de plusieurs colonnes du rouleau, a été écrit dans la seconde moitié du* IIe *siècle av. J.-C. Certaines données du texte font croire qu'il a pu être composé au temps de Jean Hyrcan, grand prêtre de 134 à 104 av. J.-C. (voir colonnes* XXXIV *et* LVII, *2-10).* La *langue est l'hébreu biblique tardif, avec de nombreux éléments caractéristiques de l'hébreu mishnique et plusieurs termes ou expressions jusqu'ici inconnus.*

La traduction suit l'édition princeps et reprend parfois entre crochets, les restitutions proposées par Y. Yadin, en particulier celles qui reposent sur la collation de fragments inédits. Les citations et réminiscences bibliques sont si nombreuses que, contrairement à l'usage suivi ici pour les autres documents de Qoumrân, on s'est abstenu de les indiquer en italique.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Y. YADIN, *«The Temple Scroll», The Biblical Archaeologist*, 30, 1967, p. 135-139.

— «Un nouveau manuscrit de la mer Morte, *Le Rouleau du Temple», Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1968, p. 607-618.

— «Pesher Nahum (*4Qp* Nahum) Reconsidered», *Israel Exploration Journal*, 21, 1971, p. 1-12.

— *Megillat ha-miqdas*, I-III, Jérusalem, 1977.

— *The Temple Scroll*, I-III, Jérusalem, 1983.

A. CAQUOT, «*Le Rouleau du Temple* de Qoumrân», *Études théologiques et religieuses*, 53, 1978, p. I-VIII et 1-50.

R. MAIER, *Die Tempelrolle vom Toten Meer*, München-Basel, 1978.

J. MILGROM, «Studies in *The Temple Scroll*», *Journal of Biblical Literature*, 97, 1978, p. 501-523.

— «Further Studies in *The Temple Scroll*», *Jewish Quarterly Review*, 71, 1980, p. 89-106.

B. WACHOLDER, *The Dawn of Qumran : The Sectarian Torah and the Teacher of Righteousness*, Cincinnati, 1983.

[illegible] dans le Rouleau du Temple la main [illegible] qui écrivaient tous deux dans la première moitié du [illegible] siècle de notre ère, mais il est certain que le texte est [illegible] ancien que cette copie, [illegible] fragment du musée [illegible] (n° 43.366), qui porte les restes de plusieurs [illegible] du rouleau, a été écrit dans la seconde moitié du [illegible] siècle av. J.-C. Certaines données du texte font croire qu'il [illegible] être rédigé au temps de Jean Hyrcan, grand prêtre de 134 [illegible] J.-C. [illegible] XXXIV et LVII, 2-10 [illegible] hébreu biblique tardif, avec de nombreux éléments [illegible] de l'hébreu mishnique et plusieurs termes [illegible]

BIBLIOGRAPHIE [illegible] illustrations [illegible] Yadin, en particulier celles qui reposent sur la collation de fragments inédits. [illegible] nombreuses [illegible]

ROULEAU DU TEMPLE

Préambule :
Mise en garde contre les nations et leurs cultes

I [ ] II [1] [ ][car c'est une chose terrible
que j]e fais [avec toi] [ ] [2] [Voici que je chasse de
devant toi] l'A[morite, le Cananéen, [3] le Hittite, le
Girgash]ite, le Pe[rizzite, le Hivvite et [4] le Jébuséen.
Gar]de-toi de conclure allia[nce avec la population du
pays, [5] ceux] chez qui tu entres, de peur qu'ils ne
deviennent un pi[ège au milieu de toi. Mais] [6] vous
démolirez leurs [autels, vous briserez leurs stèles] [7] et
vous couperez leurs [poteaux sacrés. Vous brûlerez] les
images de [leurs] di[eux [8] par le feu.] Vous ne convoi-
terez pas l'argent et l'or qui [ ] [9] [Tu n']en pren-

I Le dos du morceau de parchemin dont le recto porte les restes de la colonne ii présente quelques traces de l'encre de la colonne i. Ce qui est lisible à la colonne ii commençant par la fin d'*Exode,* xxxiv, 10, on estimera que la colonne i comportait le début de ce chapitre, où Dieu ordonne à Moïse de faire de nouvelles tables. Deux motifs d'*Exode,* xxxiv, les nouvelles tables et la nouvelle alliance, ont dû convenir à l'auteur essénien pour insérer à cet endroit sa version nouvelle de la révélation sinaïtique.

II 1-7. Citation d'*Exode,* xxxiv, 10-13 avec quelques variantes. La dernière phrase, « vous brûlerez les images de leurs dieux », ne se trouve pas en hébreu, mais dans la version des Septante. Comme elle se lit aussi en *Deutéronome,* vii, 25, elle explique l'insertion aux lignes suivantes d'un passage de cet écrit.

8. Début de *Deutéronome,* vii, 25 *b.*

9. Vraisemblablement, interdiction de prendre à l'ennemi des métaux précieux (pour fabriquer les objets du culte dont il va être question). Ensuite, citation de *Deutéronome,* vii, 26.

dras [pas] et tu n'introduiras pas [de chose abominable dans ta maison] : 10 [tu deviendrais] anathème comme elle. Tu tiendras cela pour vraiment horrible [et abominable,] 11 [car] c'est anathème. Tu ne te prosterneras pas devant un di[eu autre, car Iahvé a pour nom Jaloux], 12 il est un dieu jaloux. Garde-toi de conclure [alliance avec la population du pays.] 13 [Ils se prostituent] en suivant [leurs] di[eux et] sacrifient à [leurs dieux. Ils t'invitent,] 14 [et tu manges de leurs sacrifices, tu pre]nds de tes filles pour (les donner à) leurs fils, tes filles se prostituent 15 en suivant leurs dieux et elles font [que tes fils se prostituent] 16 [en suivant] III 1 [leurs dieux à elles] [ ]

L'utilisation des matériaux précieux

[ ] qui [ ] 2 [ ] de la pourpre violette et de la pourpre rouge [ ] 3 [ ] tous tes ennemis alen[tour] [ ] 4 [ ] [une mais]on, en plaçant mon nom sur elle t[oujours] [ ] 5 [ ] l'argent et l'or de tout [ ] 6 [ ] et tu ne le souilleras pas, si ce n'est (provenant) de [ ] 7 [ ] [du bron]ze, du fer et des pierres de taille pour bâ[tir] [ ] 8 [ ] et toute sa vaisselle, ils les feront d'or pur [ ] 9 [ ] le propitiatoire qui est par-dessus (sera) d'or pur [ ] 10 [ ] [l'autel] de fumigation des parfums et la table [ ] 11 [ ] ne bougera

11-13. Retour à la citation d'*Exode,* XXXIV, 14-16.

III 2. Peut-être vestige d'une citation d'*Exode,* XXV, 3-4 ou XXXV, 5 concernant la collecte des matériaux pour la construction du temple et la confection des objets sacrés.

3. L'évocation de *Deutéronome,* XXV, 19 et *II Samuel,* VII, 1 suggère que le temple doit être bâti après un triomphe d'Israël sur ses proches voisins.

4. Comparer *I Rois,* IX, 3.

5-6. Il doit s'agir des métaux précieux à utiliser et qui ne doivent pas être pris à l'ennemi.

7. Ces matériaux ne se trouvent associés qu'en *I Chroniques,* XXII, 2-3.

8. L'or «pur» est celui qui n'a pas subi la souillure de l'idolâtrie.

9. Le propitiatoire qui est au-dessus de l'arche (comparer *Exode,* XXXI, 7).

11. Le sujet du verbe est probablement la table des pains qui est munie de barres selon *Exode,* XXV, 28 et XXXVII, 15 et pourrait donc

pas du sanctuaire. Les patères [ ] [12] [ ] ses bols seront d'or pur ainsi que les cassolettes [ ] [13] [ ] servant à apporter du feu à l'intérieur. Le candélabre et t[ous ses ustensiles seront faits] [14] [d'or pu]r. L'autel de l'holocauste tout entier [sera fait] [ ] [15] [ ] [de bron]ze pur, et le gril qui est au-dessus [sera] [16] [fait d'un treil]lis de bronze, [ainsi que les miroirs] pour regarder le vi[sage] [ ] [17] [ ] bronze [ ] [18] [ ]

Le bâtiment et ses mesures

IV [ ] [2] [ ] sortant [ ] [3] [ ] maison, larges de qua[tre] [ ] [4] [ ] un plancher entre le [ ] [5] [ ] [en]tre le sixième, un plancher [ ] [6] [ ] [7] [ ] la largeur, et la hauteur du S[aint] [ ] [8] [ ] [cou]dées, et (quand) tu entreras, le Vestibule [ ] [9] [ ] dix coudées, et les murs [ ] [10] [ ] et la hauteur de soixante cou-

être transportée. Le *Rouleau du Temple* prévoit qu'on n'usera pas de cette possibilité, car à la différence d'*Exode,* il légifère pour un sanctuaire fixe et non mobile.

13. Cette ligne concerne l'allumage du feu de l'autel qui se trouve à l'intérieur du Saint du Temple plutôt que l'allumage de l'encens à l'intérieur du Saint des Saints le jour du Grand Pardon.

13-14. Pour le candélabre, comparer *Exode,* XXV, 31 ; XXXVII, 17.

14-16. Comparer *Exode,* XXXVIII, 1-5.

16. Si la restitution est sûre, il pourrait s'agir soit des miroirs d'*Exode,* XXXVIII, 8, soit d'une comparaison du bronze à celui d'un miroir (voir *Règlement de la Guerre,* V, 4-5).

IV 4. Le nom *robèd,* traduit ici par «plancher», est mishnique et désigne plus exactement une surface plane ménagée à une certaine hauteur dans un ensemble étagé. La Mishna l'emploie (en *Middôt,* IV, 4) à propos des galeries latérales du temple, et c'est peut-être d'elles que traitait ce passage du *Rouleau du Temple.*

6. Un blanc à cette ligne indique qu'on passe à un autre point, les dimensions du sanctuaire, semble-t-il.

10. L'édit de Cyrus prévoit que le second Temple aura une hauteur de soixante coudées (*Esdras,* VI, 3). C'est aussi la hauteur du Temple hérodien selon Flavius Josèphe (*Guerre juive,* V, V, 5, 215), mais le même auteur donne ailleurs le chiffre de cent vingt coudées (*Antiquités juives,* XV, XI, 3, 391), ce qui correspond à la hauteur du Vestibule du Temple salomonien selon *II Chroniques,* III, 4 (et Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* VIII, III, 2, 65).

dées [ ] [11] [ ] de douze coudées, et la hau[teur] [ ] [12] [ ] une et vingt coudées [ ] [13] [ ] de vingt coudées, carré [ ] [14] [ ] [15] [ ] la moitié [ ] [16] [ ] barre[s] [ ] [17] [ ] V/VI [1] [ ] attenants [ ] [2] [ ] coudées [ ] [3] [ ] épaisseur trois [ ] [4] [ ] à la dimension de [ ] [5] [vingt-huit coudé]es sur vingt-huit [coudées, [6] sa hauteur (est) de quarante coud]ées et sa charpente, également [ ] [7] [ ] [dix] coudées la hauteur totale [du revêtement et des fenêtres] [ ] [8] [ ] Quatre portes (sont) [à la chambre haute, aux quatre points cardinaux. [9] La largeur] de la porte est de douze [coudées et sa hauteur [10] de vingt et une] coudées. Le revêtement tout entier [ ] [ses battants de porte] [ ] [11] [infér]ieur, et le tout (sera) recouvert [ ] [12] [ ] [13] [ ] tu feras un portique [ ] [14] [ ] en tout [ ]

11. Selon Yadin, il est question ici de la porte du Vestibule ; *Ézéchiel,* XL, 48 (version des Septante) prévoit qu'elle aura quatorze coudées et, selon la Mishna (*Middôt,* III, 7), elle mesure quarante coudées sur vingt.

13. Chaque côté du Saint des Saints mesure vingt coudées (*I Rois,* VI, 20).

16. Si la traduction est exacte, il pourrait s'agir ici de l'Arche, qui était munie de barres.

V-VI La colonne V et la colonne VI reproduisent le même texte de la main de scribes différents. On peut de la sorte combler quelques lacunes. Les lignes indiquées sont celles de la colonne V, la moins endommagée.

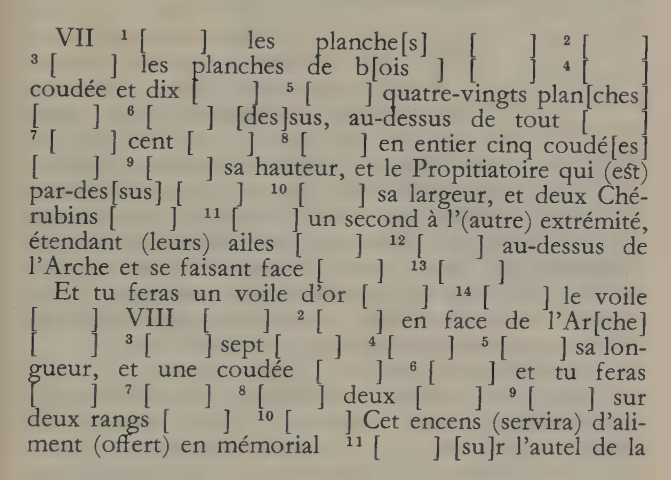
5. On ignore de quelle pièce il est parlé.

6. Le mot hébreu *mqr'h* est rapproché par Yadin de *meqérah,* qui qualifie une chambre haute en *Juges,* III, 20-24. Le terme pourrait être apparenté à *qorah,* «poutre», et à *meqarèh,* «charpente» (voir *Ecclésiaste,* X, 18).

7. Le nom *kiyyûr,* qui se lit en VI, 5, désigne dans la Mishna un panneau ornementé ou une frise. Il se lit en *Middôt,* IV, 6, quand on donne les mensurations de la chambre haute du temple. C'est bien cette partie de l'édifice dont il est ici question, comme l'indique la ligne 8, restituée d'après VI, 6.

13. Le mot *parwar,* d'origine iranienne, désigne un portique en XXXV, 10.

L'aménagement du Saint des Saints et le mobilier du Temple



VII [1] [ ] les planche[s] [ ] [2] [ ] [3] [ ] les planches de b[ois] [ ] [4] [ ] coudée et dix [ ] [5] [ ] quatre-vingts plan[ches] [ ] [6] [ ] [des]sus, au-dessus de tout [ ] [7] [ ] cent [ ] [8] [ ] en entier cinq coudé[es] [ ] [9] [ ] sa hauteur, et le Propitiatoire qui (est) par-des[sus] [ ] [10] [ ] sa largeur, et deux Chérubins [ ] [11] [ ] un second à l'(autre) extrémité, étendant (leurs) ailes [ ] [12] [ ] au-dessus de l'Arche et se faisant face [ ] [13] [ ]

Et tu feras un voile d'or [ ] [14] [ ] le voile [ ] VIII [ ] [2] [ ] en face de l'Ar[che] [ ] [3] [ ] sept [ ] [4] [ ] [5] [ ] sa longueur, et une coudée [ ] [6] [ ] et tu feras [ ] [7] [ ] [8] [ ] deux [ ] [9] [ ] sur deux rangs [ ] [10] [ ] Cet encens (servira) d'aliment (offert) en mémorial [11] [ ] [su]r l'autel de la

VII 1. Le mot traduit par «planches» n'est ni celui d'*Exode,* XXVI, 15 ni celui de *I Rois,* VI, 15. La variation paraît voulue afin de pouvoir combiner plus à l'aise les deux descriptions du lambrissage du Saint des Saints.

5. Ce chiffre correspond aux données d'*Exode,* XXVI, 16 sur les dimensions des planches (dix coudées sur une et demie) et à celles de *I Rois,* VI, 16 sur les mesures du Saint des Saints, cube de vingt coudées de côté, ouvert sur un côté. Chacune des trois parois requiert pour sa garniture vingt-six planches entières et deux tiers de planche.

9. Il est fait ici référence à l'Arche, puisqu'on trouve nommés le Propitiatoire et les Chérubins (voir *Exode,* XXV, 10-22).

13. Ce voile d'or n'est pas mentionné dans la Bible. Il s'agit probablement de l'un des deux rideaux qui séparent le Saint et le Saint des Saints selon la Mishna (*Yomâ,* V, 1), celui qui est du côté du Saint des Saints. L'intérieur de cette partie du temple est donc entièrement dorée puisque d'après *Exode,* XXVI, 29 et *I Rois,* VI, 20, les planches qui la garnissent sur trois côtés sont plaquées d'or.

VIII 5. La mesure indiquée convient à la table des pains d'oblation (voir *Exode,* XXV, 23).

9. Les deux rangées sur lesquelles sont disposés les pains (*Lévitique,* XXIV, 6).

10. *Lévitique,* XXIV, 7.

11-12. L'auteur paraît avoir voulu tenir compte de l'allusion liturgique de *I Samuel,* XXI, 7. Il insiste sur le devoir d'encenser directement

fumigation. Quand tu retireras [12] [le pain de la table et que tu disposeras le nouveau pain] tu mettras sur lui de l'encens [ ] [13] [ ] [alliance perpétu]elle, pour eux, d'âge en âge. Et ce pain sera [14] [ ] ils entreront [ ]

IX [1] [ ] [Et tu feras un candélabre d'or pur, tout d'une pièce [2] tu feras le candélabre, sa base et son fût. Ses calices, ses boutons] et ses fleurs [3] [feront corps avec lui. Six branches en sortiront,] des deux côtés, [4] [trois tiges du candélabre d'un côté, et de l'autre côté tr]ois. Trois [5] [calices d'amandier sur une tige, (avec) bouton] et fleur [et trois calices d'amandier [6] sur (l'autre) tige (avec) bouton et fleur. Ainsi pour les six tiges sortant du candélabre. Et sur le candélabre (il y aura) quatre [7] calices d'amandier, un bouton sous deux tiges sortant (du candélabre), un bouton [8] sous deux tiges sortant (du candélabre), un bouton sous deux tiges sortant (du candélabre)] [ ] (soit) trois [9] [boutons] [ ] chaque tige. [10] [ ] trois tiges. [11] [Tu feras le candélabre, ses sept lampes, ses mouchettes] et ses cassolettes, le tout (avec) deux talents [12] [d'or pur] [ ] toutes ses lampes éclaireront. Et tu mettras [13] [le candélabre] [ ] Les prêtres fils [d'Aaron] disposeront [14] [ ] [continuelle]ment. (Ce sont) des lois perpétuelles pour eux, d'âge en âge.

les pains, alors que d'après la Mishna (*Menaḥot,* XI, 5) et Flavius Josèphe (*Antiquités juives,* III, VI, 6, 143) l'encens était placé dans deux cupules d'or entre les deux rangées de pains.

IX 1-8. La description du candélabre est restituable à partir d'*Exode,* XXV, 31-35 et XXXVII, 17-21, non sans variantes perceptibles en regard du texte hébreu traditionnel.

11. Restitué d'après *Exode,* XXV, 37-39. Le *Rouleau du Temple* prévoit deux talents d'or pour la confection du candélabre et de ses accessoires, alors que le texte traditionnel d'*Exode,* XXV, 39 pourrait signifier qu'un seul talent suffira pour les deux opérations comme l'entend l'exégèse rabbinique (Talmud de Babylone, *Menaḥot,* 88*b*). Plus proche du *Rouleau du Temple,* la version des Septante a compris que le talent d'or du verset 39 sert seulement à la confection des accessoires.

12. La référence biblique paraît être *Nombres,* VIII, 2*b,* texte proche d'*Exode,* XXV, 37*b.*

13. On pourrait restituer, d'après *Exode,* XL, 24, «tu placeras le candélabre vis-à-vis de la table».

14. Le texte sous-jacent semble être *Exode,* XXVII, 21 ou *Lévitique,* XXIV, 3, versets traitant de la lampe perpétuellement allumée. Le *Rouleau du Temple* associe cette lampe au candélabre à sept branches.

X [ ] [8] [ ] porte [ ] [9] [ ] [et vous le fe]rez au-dessus de la porte [10] [ ] mobile, écarlate [11] [ ] et au-dessus de cela des colonnes [12] [ ] pourpre rouge, les sommets de [13] [ ] au-dessus [14] [ ] écarlate [ ]

L'autel des holocaustes et un autre édifice cultuel

XI [ ] [9] [ ] aux sabbats et aux débuts [10] [des mois] [ ], à la fête des Azymes, le jour où l'on élève la gerbe [11] [ ] [la fête] des Prémices, pour l'oblation des blés, [12] [ ], à la fête de l'Huile fraîche, durant les six jours [13] [de l'offrande du bois] [ ], [le jour du Grand Pardon,] [ ] [à la fê]te des Huttes et à la cérémonie de clôture. [14] [ ]

XII [ ] [8] [ ] Ses mesures seront [9] [ ] [d'un an]gle à un autre, et une coudée [10] [ ] bâti tout entier [11] en pier[res] [ ] [tu] feras toutes [12] les assises [ ] [13] ses cor[nes] et des ang[les] [ ] [tu fe]ras pour lui [14] [ ] [15] ses patères [ ] et tu feras [ ] [16] [ ]

XIII [1] à cause de [ ] [2] et dix coudées [ ]

X Le peu qui est lisible de cette colonne suggère qu'on y décrivait les tentures du temple.

12. Dans la Bible, l'adjectif «rouge» n'accompagne jamais comme il le fait ici le substantif *'argaman* qu'on a coutume de traduire, à bon droit, «pourpre rouge», afin de le distinguer de la variante bleue ou violette de la teinture *(tekélèt).*

XI Dans ce qui reste de la colonne, on reconnaît un résumé du calendrier des célébrations périodiques tel qu'il est présenté à partir de la colonne xiii. Peut-être a-t-on voulu indiquer sommairement les occasions où servait l'édifice auquel la colonne xii fait des allusions précises. Yadin présume qu'il s'agit de l'autel des holocaustes.

XII 8. Comparer *Ézéchiel,* xliii, 13.

11. Restituer peut-être «en pier[res brutes]», d'après *Deutéronome,* xxvii, 6.

12. Le sens mishnique de «rangée, assise» convient mieux au terme hébraïque *šûr* que le sens biblique de «mur» s'il s'agit bien de l'autel des holocaustes.

XIII 1-7. Restes de la description d'un édifice cultuel non identifiable. Yadin suppose que, venant après l'autel des holocaustes, ce

[3] tu feras [ ] [4] et [ses] battants de porte [ ] [5] un à droite et un à [gauche] [ ] [6] plaqués [ ] [7] aura une porte [ ] [8] [ ]

Les holocaustes quotidiens, hebdomadaires et mensuels

[9] Et les vic[times] [ ] [10] le sang pour le peuple [ ] [Voici le don que vous offrirez à Iahvé : des agneaux d'un a]n, [11] sans défaut, (au nombre de) d[eux par jour, en holocauste perpétuel. Tu sacrifieras un des agneaux le matin. L'oblation l'accompagnant (sera) d'un] dixième (d'épha) [12] de farine pétrie [dans un quart d'huile d'olives concassées], et la libation l'accompagnant sera d'un qu[art de hin] de vin. [C'est un holocauste perpétuel, un don d'agréable odeur] [13] à Iahvé [ ] [14] l'holocauste. Ce qui lui (appartient) lui (reviendra). [Quant au second agneau, tu le sacrifieras au crépus]cule [15] avec la même oblation qu'au matin [et avec la même libation. C'est un don d'agréable] odeur à [Iahvé]. [16] Vous n'al[lumerez pas (le feu) sur mon autel en vain] [ ]

[17] Les jours de sa[bbat], vous offrirez deux [agneaux d'un an, sans défaut] [ ]

bâtiment pourrait être celui que la Mishna nomme «maison des couteaux» (*Middôt,* IV, 7). Mais ce n'est qu'à partir de la colonne XXX que sont décrites les constructions annexes.

9. Ici commence l'énumération des célébrations esséniennes qui s'étend jusqu'à la colonne XXIX. La description de l'autel des holocaustes, partie intégrante de cette section du *Rouleau du Temple* consacrée aux bâtiments, est le prétexte de cette longue insertion inspirée de *Nombres,* XXVIII-XXIX. La ligne 9 pourrait être restituée d'après *Nombres,* XXVIII, 2.

10. L'expression «le sang pour le peuple» n'est pas biblique. Elle évoque *Exode,* XXIV, 8. L'épithète «sans défaut» recommande de restituer ensuite le texte de *Nombres,* XXVIII, 3.

12. La mention de la libation (comparer *Nombres,* XXVIII, 7) a été ajoutée entre les lignes 12 et 13.

14. Peut-être supplément concernant les droits du grand prêtre (Yadin propose une restitution inspirée de *Lévitique,* VII, 8). La restitution de la fin de la ligne et de la ligne 15 est faite d'après *Exode,* XXIX, 41, très proche de *Nombres,* XXVIII, 8.

16. Comparer *Malachie,* I, 10 et *Écrit de Damas,* VI, 11-12.

17. Début de l'ordonnance de l'holocauste sabbatique selon *Nombres,* XXVIII, 9 (version des Septante) dont on pourrait restituer le texte à la fin de la colonne XIII et au début de la colonne XIV.

XIV [1] [ ] [Au commencement de vos mois, vous offrirez un holocauste à Iahvé, des taurillons (au nombre de) deux, un bélier et des agneaux d'un an (au nombre de) sept, sans défaut.] [2] [L'ob]lation (sera) [de trois dixièmes (d'épha)] de farine pétri[e dans un demi-hin, et (la quantité de) vin pour la libation] (sera) [3] d'un demi-hin pour [chaque taurillon. L'oblation (sera) de deux dixièmes (d'épha) de farine pétrie] [4] dans un tiers [de hin d'huile, et (la quantité de) vin pour la libation sera d'un tiers de hin pour chaque bélier.] [5] L'ob[lation] (sera) d'un dixième (d'épha) [de farine pétrie dans un quart (d'huile) et (la quantité de) vin (sera) d'un quart] [6] [de hi]n pour chaque agneau [ ] [holocauste d'odeur] [7] agréable à Iahvé, au commen[cement de vos mois. Tel sera l'holocauste mensuel, pour (chaque) mois,] [8] pour les mois de l'année [ ]

Le Jour de l'An et l'octave des investitures

[9] Le premier (jour) du [premier mois] [ ] [10] de l'année, [vous ne ferez] aucune œuvre ser[vile. Vous sacrifierez un bouc pour le péché] [11] il sera sacrifié à part, afin de faire l'expi[ation pour vous. Vous ferez aussi

XIV Le début de la colonne jusqu'à la ligne 8 paraît reprendre *Nombres*, XXVIII, 11-14.

8. À la différence de *Nombres*, XXVIII, le *Rouleau du Temple* commence sa liste de célébrations annuelles non par la Pâque (*Nombres*, XXVIII, 16-25), mais par une fête de Nouvel An qui n'a pas sa place dans les lois «sacerdotales» de la Bible. Quelques passages scripturaires attestent néanmoins que le premier jour du premier mois convenait à l'installation du sanctuaire (*Exode*, XL, 2 ; *II Chroniques*, XXIX, 17) et du clergé (*Esdras*, X, 16). Le *Rouleau du Temple* est particulièrement proche d'*Ézéchiel*, XLV, 18, qui prévoit une expiation pour le sanctuaire au début du premier mois. Les *Jubilés* affectent plusieurs fois la date à des événements importants dans l'histoire des institutions cultuelles (XIII, 8 ; XXVII, 19 ; XXVIII, 14).

9. Yadin restitue, d'après *Exode*, XII, 2, «ce sera pour vous le premier mois de l'année».

10. Le verbe signifiant «faire l'expiation» à la ligne 11 oblige à restituer à la ligne 10 la mention d'un sacrifice de bouc pour le péché conformément à *Nombres*, XXVIII, 22, 30 et XXIX, 5.

11. La bête servant à l'expiation est sacrifiée d'abord. C'est ainsi que procède Noé le premier jour du premier mois selon *Jubilés*, VII, 3-4.

l'holocauste d'un taurillon,] [12] d'un bélier, d'agneaux d'un [an (au nombre de)] sept, sans défaut. [13] [ ] [L'oblation (sera de) trois dixièmes (d'épha) de farine pétrie dans l'huile] [14] (à raison) de la moitié d'un hin [pour le taurillon, et (la quantité de) v]in pour la libation (sera) [la moitié d'un hin, don d'agréable odeur pour Iahvé. Deux] [15] dixièmes (d'épha) de farine (seront employés comme) oblation. (Elle sera) pétrie [dans l'huile (à raison d')un tiers de hin, et (comme) vin pour la libation vous offrirez] [16] le tiers d'un hin, (cela) pour le bélier, [don d'agréable odeur pour Iahvé. Un dixième (d'épha)] [17] [de farine] (sera employé comme) obla[tion. (Elle sera) pétrie dans l'huile (à raison) d'un quart de hin, et (comme) vin pour la libation vous offrirez [18] le quart d'un hin, (cela) pour] chaque [agneau] [ ] agneaux, et pour le bou[c] [ ]

XV [1] chaque jour [ ] [des agneaux] [2] d'un an (au nombre de) sept et un bouc [en sacrifice pour le péché, l'oblation et la libation les accompagnant] [3a] conformément à cette règle [ ]

Pour les investitures, (on prendra) un bélier pour chaque [jour] [3b] et des corbeilles de pain pour tous les bé[liers des investitures, une corbeille par bélier]. [4] Ils répartiront tous les béliers et les corbeilles pour

13-18. Les quantités d'huile et de vin nécessaires à l'oblation et à la libation accompagnant chaque holocauste peuvent être restituées grâce aux règlements de *Nombres* (XV, 1-12 ; XXVIII, 12-14, etc.).

XV Les restitutions sont favorisées par la présence d'un doublet de cette colonne dans un fragment de la grotte IV (musée Rockefeller, n°s 43.976 + 43.978). La colonne XV et la suivante contiennent un règlement des investitures sacerdotales en grande partie original. Les textes bibliques que ce passage évoque souvent (*Exode,* XXIX, 1-35 ; *Lévitique,* VIII) n'intègrent pas les sept jours des investitures dans la liste des célébrations annuelles et ne les situent pas à un moment précis de l'année. En outre, le *Rouleau du Temple* ignore le rôle que la Bible accorde à Moïse et à Aaron.

1-2. Ces lignes concernent apparemment une prolongation de la fête du Nouvel An en un octave analogue à celui de la fête de la Pâque (comparer XVII, 11-15). L'octave du Nouvel An se confond avec les sept jours des investitures.

3. En plus du bélier des investitures, le rituel biblique prévoit un «bélier d'holocauste» (*Lévitique,* VIII, 18, voir *Exode,* XXIX, 17-18) dont notre texte ne semble pas parler. Peut-être sa place était-elle tenue par le bélier des sept jours du Nouvel An.

les sep[t jours des investitures, pour chaque] [5] jour, selon [leurs] classes. [Ils offriront à Iahvé la cuisse droite] [6] prise au bélier, en holocauste, ainsi que [la graisse qui recouvre les entrailles, les deux] [7] rognons avec [la] graisse [qui (est) par-dessus, la graisse qui est sur] [8] les lombes, la queue [entière (prise) à la hauteur du sacrum, le lobe du foie,] [9] l'oblation et la libation (accompagnant l'holocauste) conformément à la l[oi. Ils prendront une galette non levée dans la corbeille, une galette] [10] à l'huile et une crêpe. [Ils mettront le tout par-dessus les graisses] [11] avec la cuisse du prélèvement, cel[le de droite, et ceux qui offrent élèveront] [12] les béliers et les corbeilles [de pain devant Iahvé. C'est un holocauste,] [13] un don d'agréable odeur devant Iahvé[ ] [14] l'holocauste, pour accomplir leur propre investiture, (durant) les sept [jours des investitures].

[15] Si le grand prêtre est présent [ ] [—celui qu'on] a investi [16] en le revêtant des habits à la place de [son père —, il offrira un taurillon] [17] pour l'ensemble du peuple et un (autre) pour les prê[tres. Il offrira celui qui est] [18] [pour les prêtres] en premier (lieu). Les anciens

5. Les classes sacerdotales devaient être — au moins occasionnellement — au nombre de sept et non de vingt-quatre (comme en *I Chroniques*, XXIV).

5-6. Comparer *Exode*, XXIX, 22 ; *Lévitique*, VIII, 26.

8. La queue grasse du bélier est mentionnée en ces termes en *Lévitique*, III, 9.

9. Le sacrifice du bélier d'investiture ne s'accompagne pas dans la Bible d'une oblation et d'une libation.

14. Personne ne tenant la place que la Bible donne à Moïse, les prêtres s'investissent eux-mêmes.

15. À la différence de la Bible, le *Rouleau du Temple* ne donne pas la priorité à l'investiture du grand prêtre, sans doute parce que celle-ci n'a pas lieu tous les ans.

16. À la différence d'Aaron selon *Exode*, XXIX, 7 et *Lévitique*, VIII, 30, le grand prêtre ne reçoit pas l'onction. Seuls les vêtements (énumérés en *Exode*, XXIX, 5-6 et *Lévitique*, VIII, 7-9) marquent sa fonction dont l'hérédité est rappelée à l'aide d'une expression proche de *Lévitique*, XVI, 32. Pour les Esséniens le grand prêtre oint est une figure eschatologique (le «Messie d'Aaron»).

17. Selon *Exode*, XXIX, 10 et *Lévitique*, VIII, 14, un seul taurillon est offert «pour le péché» au moment des investitures. Le rituel du *Rouleau du Temple* qui prescrit deux taurillons est influencé par le règlement du sacrifice «pour le péché» en *Lévitique*, IV, mais il ne distingue pas le grand prêtre des autres prêtres.

18. Les «anciens du clergé» sont comparables aux «anciens de

du clergé lui imposeront [les mains] XVI [1] [et après eux, le grand prêtre et tous les prêtres et ils égorgeront le taurillon devant Iahvé. Les anciens du clergé prendront du sang du taurillon et avec leurs doigts ils en mettront sur les cornes de l'autel. Ils verseront le sang autour, aux quatre coins du socle de l'autel] [ ] [[2] Ils prendront du sang et] en mettront [sur le lobe de son oreille droite, sur son pouce [3] droit et son pied] droit, et ils l'aspergeront [du sang qui est sur l'autel, ainsi que ses habits.] [4] [Il sera saint] tous les jours (de) sa (vie). [Il n'approchera d'aucun cadavre,] [5] il [ne] se rendra impur [ni pour son père ni pour sa mère,] car il est sain[t pour Iahvé son Dieu].

[6] [ ] [l'au]tel, il fera fumer [ ] [7] [la graisse qu]i recouvre les entrailles, [ ] [les deux] [8] [ro]gnons, avec la graisse qui (est) par-dessus, [la graisse qui est sur] [9] les lombes, l'oblation et la liba[tion (accompagnant l'holocauste), conformément à la règle], il les fera fu[mer à l'autel]. [10] C'est un holocauste, un don d'agréable odeur de[vant Iahvé. Quant à la viande du taurillon,] [11] sa peau, avec sa fiente, ils les brûleront en dehors de [ ], [12] dans un endroit réservé au sacrifice pour le péché. C'est là qu'ils le brûle[ront] [ ] [13] avec toutes ses entrailles. Ils brûleront tout à cet endroit, hormis sa graisse, c'est un sacrifice pour le pé[ché].

[14] Il prendra le second taurillon, celui qui est pour le peuple, et il fera avec lui l'expiation [pour tout le

l'assemblée » qui, selon *Lévitique,* IV, 15, imposent les mains au taurillon offert « pour le péché ».

XVI Le début de la colonne est en partie reconstitué au moyen du fragment n° 43.976 du musée Rockefeller.

2-3. Investiture du grand prêtre (par le sang d'un bélier) s'il faut bien restituer le texte d'après *Exode,* XXIX, 20-21 ; *Lévitique,* VIII, 23-24.

4-5. Restitué d'après *Lévitique,* XXI, 11 et *Nombres,* VI, 8. La référence aux *Nombres* indique que les interdits énumérés en *Lévitique,* XXI, 10-13 ne valent pas seulement pour le jour des investitures, mais pour toute la vie du grand prêtre.

6-13. Ce paragraphe concerne le sacrifice du taurillon offert pour le péché des prêtres, conformément à *Exode,* XXIX, 10-14 et *Lévitique,* VIII, 14-16, mais avec une formulation particulière, à la ligne 12 d'après laquelle les cendres de ce sacrifice sont mises à part des cendres de l'autel, contrairement à ce qu'enseigne la Mishna (*Zebaḥîm,* XII, 5).

14-18. Sacrifice du taurillon offert pour le péché du peuple, men-

peuple] [15] assemblé, avec le sang et la graisse (du taurillon). Comme il a procédé pour le premier taurillon [ainsi il procédera] [16] pour le taurillon de l'assemblée. Avec ses doigts il mettra de son sang sur les cornes de l'[autel et du reste de] [17] son sang il aspergera [les qua]tre angles du socle de l'autel. Quant à [sa graisse et] [18] [à l'ob]lation et à la li[bati]on qui l'accompagnent, il (les) fera fumer à l'autel. C'est le sacrifice pour le péché de l'assemblée.

XVII [1] [ ] les prêtres, et ils mettront des cour[onnes] [ ] [2] [ ] et ils se réjouiront parce que l'expiation a été faite pour eux [ ] [3] [ ] Ils auront ce jour-là une sainte réunion [ ] [4] [ ] dans tous leurs lieux de résidence, et ils se réjouiront et ju[bileront] [ ] [5] [ ]

La Pâque et les Azymes

[6] [Le qua]torze du premier mois, [au crépuscule,] [7] [ils feront la Pâque pour Iahvé.] Ils (l')immoleront avant l'oblation du soir. Ils (l')immoleront [ ] [8] À partir de (l'âge de) vingt ans, ils la feront. Ils la mangeront la nuit [9] dans les parvis [du] sanctuaire et le matin ils iront chacun chez soi [ ]

[10] Le quinze de ce mois (il y aura) une sainte

tionné en XV, 16. La formulation présente des affinités avec celle de *Lévitique*, XVI, 33.

XVII 1-4. Allusion probable à une réjouissance publique marquant la fin des cérémonies d'investiture.

3-4. Yadin propose de restituer « [Ce sera pour eux une ordonnance perpétuelle, d'âge en âge] dans tous leurs lieux de résidence », conformément à *Lévitique*, III, 17.

6-16. Le règlement correspond à *Lévitique*, XXIII, 5-8 et *Nombres*, XXVIII, 16-25, mais il présente quelques adjonctions remarquables ; surtout en ce qui concerne la Pâque proprement dite.

7. Cette précision de temps se reflète en *Jubilés*, XLIX, 16-20. Elle s'appuie peut-être sur *II Chroniques*, XXXV, 13-14. Elle est en désaccord avec l'usage que consacre la Mishna (*Pesaḥîm*, V, 1.).

8. Comparer *Jubilés*, XLIX, 17.

9. Le *Rouleau du Temple* comprend en un sens très étroit le principe de centralisation cultuelle du *Deutéronome* (XVI, 7), tout comme les *Jubilés* (XLIX, 16-20), mais en opposition à la Mishna qui permet de manger la Pâque dans toute la ville (*Zebaḥîm*, V, 8).

réunion. [11] Vous ne ferez alors aucun travail servile, (c'est) la fête des Azymes, (durant) sept jours, [12] pour Iahvé. Chacun de ces sept jours, vous offrirez [13] en holocauste à Iahvé deux taurillons, un bélier, des agneaux d'un an (au nombre de) sept, [14] sans défaut, et un bouc en sacrifice pour le péché ; l'oblation et la libation qui les accompagnent [15] [seront faites conformément à la r]ègle pour les taurillons, les béliers, les agneaux et le bouc. Le septième jour [16] [(aura lieu) la cérémonie de clôture] pour Iahvé. Vous ne ferez alors aucune œuvre servile.

L'élévation de la gerbe

XVIII [ ] [2] [ ] pour ce bélier [ ] [3] [ ] ce jour-là et [ ] [4] [ ] un bouc en sacrifice pour le péché [ ] [5] [ ] [l'oblation et la li]bation l'accompagnant (seront) comme il est de règle un dixième (d'épha) de farine [6] [pétrie dans l'huile à raison d'un quart de hin et le] vin pour la libation, un quart de hin [7] [ ] [il fera l'expiation pour] le peuple assemblé, pour toutes [ses] fautes [8] [ ] Ce seront pour eux des lois perpétuelles [9] [dans tous leurs lieux de résidence]. Après (quoi), ils feront l'holocauste de l'unique bélier, [10] [une seule] fois, le jour de l'élévation de la gerbe.

16. Comparer *Deutéronome,* XVI, 8.

XVIII 2-10. L'élévation de la gerbe est prescrite en *Lévitique,* XXIII, 10-14. Le règlement du *Rouleau du Temple* est mutilé, mais il est probable que la colonne situait d'abord cette célébration par rapport à la fête précédente, celle des Azymes. On sait que les Esséniens ont placé l'élévation de la gerbe le dimanche suivant l'octave pascal, soit le vingt-sixième jour du premier mois. Le passage offre des éléments inconnus de la Bible qui ne prévoit ce jour-là que l'offrande d'un agneau. Le rituel d'expiation, l'holocauste d'un bélier, le sacrifice d'un bouc «pour le péché» appartiennent en revanche au cérémonial de la fête des Semaines selon *Lévitique,* XXIII, 18. Il semble que le *Rouleau du Temple* ait voulu donner à l'élévation de la gerbe, fête des Prémices de l'orge, une sorte de priorité sur la fête des Semaines, qui est celle des Prémices du blé.

9-10. Cette insistance sur l'unicité du sacrifice du bélier semble être polémique.

La fête des Semaines

Tu compteras [11] [ ] sept semaines complètes depuis le jour où vous aurez apporté la gerbe [12] [ ] [vous] compterez jusqu'au lendemain du septième sabbat. Vous compterez [13] [cinquante] jours et vous apporterez une oblation nouvelle à Iahvé, de vos lieux de résidence [14] [du pain de fa]rine (fait avec) du levain nouveau, (en) prémices pour Iahvé, du pain de blé, douze [15] [galettes,] chaque galette sera (faite de) [deux] dixièmes (d'épha) de farine [16] [ ] pour les tribus d'Israël, et ils offriront [ ] XIX [ ] [2] [ ] l'holocauste [ ] [3] [ ] douze [ ] [4] [ ] [l'oblation et la libation les accompagnant] selon la règle. Et ils élèver[ont] [ ] [5] [ ] prémices [ ] prêtres [ ] et ils les mangeront dans le parvi[s] [6] [intérieur. (C'est) une oblation nou]velle, le pain des prémices. Et après [ ] [7] [ ] [pain nouveau, des épis] verts et des épis mûrs. Il y aura [ce] jour-[là] [8] [ ] [lois perpétuelles] pour eux d'âge en âge. Ils ne [feront] aucune œuvre servile. [9] [C'est la

10-12. Adaptation de *Lévitique,* XXIII, 15, précisant que la fête des Semaines doit être célébrée le quinzième jour du troisième mois, un dimanche, comme toutes les fêtes de prémices.

13. «Cinquante» est restitué d'après les passages parallèles XIX, 13 et XXI, 14.

14. Le mot «blé», qui souligne de quelles prémices il s'agit, ne figure pas dans le règlement biblique correspondant. À la fin de la ligne et au début de la suivante, Yadin propose de lire «deux [et dix galettes]» (une par tribu), à l'analogie de *Lévitique,* XXIV, 5, alors qu'en *Lévitique,* XXIII, 17 il n'est question que de deux galettes. Mais, à la ligne 16, sont mentionnées les tribus d'Israël, le chiffre 12 apparaît en XIX, 3 et dans toutes les autres présentations de prémices des matières nécessaires au culte (le vin en XIX, 14, l'huile en XXI, 15, le bois à brûler en XXIII, 7) on voit chacune des tribus apporter sa contribution. Il devait donc en être de même pour les prémices du blé.

XIX Certaines restitutions aux lignes 4-16 sont permises par un texte parallèle du fragment n° 44.008 du musée Rockefeller.

4. Le sujet du verbe «élever» est probablement «les prêtres» (comparer *Lévitique,* XXIII, 20).

5. La Mishna permet au contraire la consommation des prémices hors du temple (*Makkot,* III, 3).

7. Quoique les termes soient différents, il semble qu'on ait ici une réminiscence de la loi de *Lévitique,* II sur l'oblation végétale.

9. Cette double qualification se lit en *Jubilés,* VI, 21.

fête des] Semaines, la fête des Prémices, en mémorial
éternel. [10] [ ]

La fête du Vin nouveau

[11] [Vous compt]erez, depuis le jour où vous aurez
apporté l'oblation nouvelle à Iahvé, [12] le pain des
prémices, sept semaines, sept sabbats, [elles seront]
complètes, [13] jusqu'au lendemain du septième sabbat.
Vous compterez cinquante jours [14] et vous [apporte-
rez] du vin nouveau pour la libation, quatre hin (fournis
par) toutes les tribus d'Israël [15] (à raison d')un tiers de
hin par tribu.

En plus de ce vin, ce jour-là, [16] tous les chefs
des milliers d'Israël offriront [à Iahvé] douze
béliers. XX [1] [L'oblation les accompagnant, confor-
mément à la règle, sera de deux dixièmes d'épha de
farine pétrie dans l'huile, à raison d'un tiers de hin par
bélier. En plus de cette libation,] [ ] [ils offriront
deux taurillons, des agneaux d'un an, (au nombre) de
sept, et un bouc afin de faire l'expiation pour le peuple
assemblé] [ ] [l'oblation et la libation les accompa-
gnant (seront faites) conformément à la règle pour les
taureaux, les béliers] [ ] [Pendant le (premier) quart
du jour, ils offriront] [ ] [ainsi que la liba-
tion. Ils offriront des sacrifices pacifiques] [2] [ ]
[des agneaux d'un an (au nombre de)] quatorze
[ ] [3] [ ] [l'holocauste] ils les sacrifieront
[ ] [4] [ ] ils feront fumer [la graisse] sur l'au-
tel, [5] [la graisse qui recouvre les entrailles,] la graisse
qui (est) par-dessus les entrailles, [6] le [lobe du foie en
sus] des rognons ils le détacheront ainsi que la graisse
[qui (est) par-dessus [7] celle qui (est) sur les lombes, et]
la queue (prise) à la hauteur du sacrum. Ils fer[ont

14. La fête du Vin nouveau, qui tombe le dimanche, troisième jour du cinquième mois, n'est pas mentionnée dans la Bible. C'est peut-être la raison pour laquelle le *Rouleau du Temple* s'étend davantage sur elle.

XX Le début de la colonne est suppléé en partie par un fragment du musée Rockefeller (n° 43.975) qui permet également quelques restitutions dans le reste de la colonne.

4-9. Comparer *Lévitique,* III, 9-11.

fumer] [8] [le tout sur l'autel] avec l'oblation et la libation les accompagnant, en don d'agréable odeur [9] [devant Iahvé]. Ils offriront toute oblation avec laquelle a été offerte la libation selon [la règle] [10] [et toute oblation] avec laquelle a été offert l'encens ou (qui est demeurée) sèche, ils en prendront une poignée, (à titre de) [11] [mémori]al et (la) feront fumer sur l'autel. Ce qui en reste, ils le mangeront dans le parvis [12] [intérieur, c'est (sous forme d')azymes] que les prêtres le mangeront, tu ne (le) mangeras pas levé. C'est le jour même que tu (le) mang[eras] [13] et le soleil [ne se couchera pas] dessus. Sur toutes vos offrandes vous mettrez du sel, et tu ne feras [14] [jamais] cesser [l'alliance de sel].

Ils feront pour Iahvé le prélèvement : [15] [sur] les béliers et les agneaux la cuisse droite, la poitrine, [16] [les joues, la panse,] le membre antérieur jusqu'à l'os de l'épaule, et ils en feront l'élévation XXI [1] [ ] [les prêtres auront la cuisse du prélèvement, la poitrine, les membres antérieurs, les joues et les panses comme parts] [ ] [de la part des fils d'Israël, l'épaule, à savoir la partie restante du membre antérieur] [ ] [loi perpétuelle pour eux et pour leur descendance] [ ] [Les chefs des milliers donneront, sur les béliers et les agneaux, un bélier et un agneau pour les prêtres, pour les lévites un bélier (et) un agneau et pour chaque] [2] tribu [un bélier et un agneau. C'est ainsi qu'ils procéderont] pour toutes les tribu[s, les douze tribus] [3] [d'Israël. Et ils les mangeront le jour même dans le parvis extéri]eur devant Iahvé.

[4] [Les prêtres boiront là] les premiers et les lévites [les

9-12. Comparer *Lévitique,* VII, 10 et aussi II, 2 et VI, 9-10.
13-14. Comparer *Deutéronome,* XXIV, 15 ; *Lévitique,* II, 13.
14-15. Comparer *Lévitique,* VII, 29-33 ; *Deutéronome,* XVIII, 3.

XXI Le fragment n° 43.975 du musée Rockefeller a également contribué à la restauration de cette colonne qui continue à exprimer les droits des prêtres en des termes rappelant *Exode,* XXIX, 26-28 et *Lévitique,* VII, 29-34.

1-2. Restitution inspirée par le passage parallèle traitant de la fête de l'Huile (XXII, 8-14).

4-7. L'ordre de préséance à la beuverie, prêtres, chefs laïques, simple peuple, rappelle en partie la *Règle de la Communauté,* II, 19-22 et l'*Écrit de Damas,* XIV, 3-4.

seconds] [ ][[5] les chefs des milliers d'Israë]l, commandants des bannières, d'abord [6] [ ] et après eux tout le peuple du (plus) gran[d au (plus) petit] [7] [commencera à boire le vin nouveau. Ils commenceront à m]anger le raisin vert des vignes, car [8] [c'est ce jour-là qu'ils feront l'expiation pour le] vin nouveau. Les fils d'Israël se réjouiront devant Iahvé — [9] [c'est une loi] perpétuelle pour eux d'âge en âge, dans tous leurs lieux de résidence. Ils se réjouiront [ce jour-là] [10] [pour avoir commencé] à verser la libation enivrante, le vin nouveau, sur l'autel de Iahvé, chaque année. [11] [ ]

La fête de l'Huile fraîche

[12] Vous compterez à partir de ce jour-là sept semaines, sept fois (sept), quarante-neuf [13] jours, sept sabbats entiers passeront jusqu'au lendemain du septième sabbat. [14] Vous compterez cinquante jours et vous offrirez de l'huile nouvelle provenant des lieux de résidence [15] [des tr]ibus des fils d'Israël, la moitié d'un hin par tribu, de l'huile nouvelle d'olives concassées [16] [ils offriront] [ ] [cette] huile fraîche sur l'autel, en prémices, devant Iahvé.

XXII [1] [ ] [fera l'expiation avec lui pour toute l'assemblée devant] [ ] [de cette huile, la moitié d'un hin] [ ] [conformément à la règle. C'est un holocauste, un don d'agréable odeur devant Iahvé] [ ] cette huile ils allumeront les lampes] [ ]

[2] [ ] les chefs des milliers avec les comman[dants]

5. «Bannières» prend ici le sens de corps d'armée.

7. Réminiscence de *Jérémie,* XXXI, 29.

10. Comparer *Nombres,* XXVIII, 7.

12-14. On remarquera à nouveau l'insistance de l'auteur sur le comput des cinquante jours. Les termes diffèrent peu de ceux de XIX, 12-13. La fête des Prémices de l'huile est ainsi fixée au dimanche vingt-deuxième jour du sixième mois.

XXII. Plusieurs restitutions ont été permises, en particulier au début de la colonne, par les fragments n°s 42.178, 43.976 et 43.978 du musée Rockefeller. Le début du texte restitué fait allusion à un sacrifice expiatoire accompagné de l'oblation végétale. La quantité d'huile employée pour pétrir l'oblation, un demi-hin, indique que l'animal sacrifié est un taurillon. L'huile ne sert pas seulement à pétrir l'oblation, mais aussi à allumer les lampes du sanctuaire (voir *II Chroniques,* IV, 20).

[ ] [3] [ ] [des agneaux d'un an] (au nombre de) quatorze, [l'oblation et la libation les accompagnant] [ ] [4] [ ] béliers. Les fils de Lévi égorgeront [les victimes,] [5] [et les prêtres fils d'Aaron en répan]dront le sang [sur l'autel, tout autour] [ ] [6] [ ] et ils en feront fumer la graisse sur l'autel de [l'holocauste] [ ] [7] et ils feront fumer [l'oblation] et la libation les accompagnant en plus des graisse[s] [ ] [don d'odeur] [8] agréable pour Iahvé.

Ils feront sur [les béliers et les agneaux le prélèvement pour Iahvé :] [9] la cuisse droite, la poitrine du prélèvement, en première part [le membre antérieur,] les [10] joues et la panse. (Cela) sera la part des prêtres conformément à la règle, [et on donnera aux lévites] [11] l'épaule. Après (quoi), ils remettront (le reste des victimes) aux fils d'Israël, et les fils d'Israël donneront aux prêtres [12] un bélier (et) un agneau, aux lévites un bélier (et un agneau) et à chaque [13] tribu d'Israël un bélier (et) un agneau, et ils les mangeront ce jour-là dans le parvis extérieur [14] devant Iahvé. (Ce seront) des lois perpétuelles pour eux, d'âge en âge, chaque année. Après (quoi) [15] ils mangeront des olives et verseront de l'huile nouvelle, car ce jour-là ils auront fait l'expiation [16] pour toute l'huile fraîche du pays, devant Iahvé une fois par an et ils se réjouiront [ ]

La fête de l'Offrande du bois

XXIII [ ] [3] [ ] holocauste à Iahvé [ ] [4] [ ] boucs [ ] [5] [ ] [l'oblation] et la liba-

3. Sacrifices «pacifiques» correspondant à ceux de la fête du Vin nouveau (XX, 2 et suiv.).

4. Cette fonction des lévites est conforme à ce que dit *Ézéchiel,* XLIV, 11.

5. Comparer *Lévitique,* III, 2.

6. Comparer *Lévitique,* III, 5.

10. L'attribution de l'épaule aux lévites est une particularité de cette législation (voir LX, 6-7). La Bible prescrit seulement de leur laisser une part des sacrifices (*Deutéronome,* XVIII, 1 ; *II Chroniques,* XXXI, 4 ; *Néhémie,* XII, 44). La part des prêtres, distingués des lévites, dont il est question en XX, 16 et au début de XXI consiste donc en d'autres parties du membre antérieur.

XXIII Le début de la colonne devait clore le règlement de la fête de

tion les accompagnant conformément à la rè[gle] [ ]
6 [ ] un taurillon, un bélier, un agn[eau] [ ]
7 [ ] par tribu, les douze fils de Jaco[b] [ ]
8 [ ] sur l'autel après l'holocauste perpé[tuel] [ ]
9 Le grand prêtre of[fri]ra [l'holocauste des
lévites] 10 en premier et après il fera fumer l'holocauste
de la tribu de Juda et au [moment de] 11 (le) faire
fumer, ils égorgeront devant lui le bouc, en premier, et
il en fera monter 12 le sang à l'autel. Il mettra de ce
sang avec son doigt, d'une coupe, sur les quatre cornes
de l'autel 13 de l'holocauste et sur les quatre angles du
socle de l'autel et il aspergera du sang la base 14 du
socle de l'autel à l'entour. Il en fera fumer la graisse à
l'autel, la graisse qui recouvre 15 les entrailles, celle qui
est par-dessus les entrailles ; le lobe du foie avec les
rognons, 16 il les détachera ainsi que la graisse qui est
sur eux, celle qui est sur les lombes et il fera
fumer 17 le tout sur l'autel avec l'oblation et la liba-
tion l'accompagnant en don d'agréable odeur pour
Iahvé et XXIV 1 [ ] la têt[e] [ ] 2 [ ] et
[ ] 3 [ ] la poitrine avec [ ] 4 [ ] des
pattes et ils feront f[umer] [ ] 5 [ ] [l'ob]lation
de son huile et la libation [de son vin] [ ] 6 [ ]
la viande en odeur [agréable, c'est un don 7 à Iahvé.
Ainsi fera-t-on pour chaque] taurillon, chaque bélier
[chaque agneau.] 8 Les <membres> (de la victime)
seront séparés [ ]et la libation (versée) dessus. (Ce

l'Huile. On lit ensuite la longue description d'une fête marquée par des holocaustes offerts par les douze tribus à raison de deux tribus par jour. Cette fête qui occupe la dernière semaine du sixième mois a pu être identifiée grâce à des fragments du musée Rockefeller. Le plus explicite, le n° 43.366, signale qu'après la fête de l'Huile les douze tribus feront l'Offrande du bois, Lévi et Juda le premier jour. Cela éclaire une allusion au bois dans le fragment n° 42.178 du musée Rockefeller et dans le *Rouleau du Temple* lui-même (XLIII, 3-4), ainsi qu'une référence à une célébration de six jours en *Rouleau du Temple*, XI, 12 située aussi après la fête de l'Huile. L'Offrande du bois pour l'holocauste est mentionnée en *Néhémie*, X, 35, Flavius Josèphe la signale sous le nom de xylophorie (*Guerre juive*, II, XVII, 6, 425) et, parmi les textes esséniens, *Jubilés*, XXI, 12-14. Le *Rouleau du Temple* permet de connaître une systématisation de cette pratique qui vient en contraste avec celle du judaïsme pharisien (Mishna, *Ta'anît*, IV, 5).

XXIV 7. Restitué d'après *Nombres*, XV, 11.

sont) des lois [perpétuelles] 9 pour vous d'âge en âge, devant Iahvé.

10 Après cet holocauste, il sacrifiera l'holocauste de la tribu de Juda, séparément : comme 11 il a fait pour l'holocauste des lévites, ainsi fera-t-il pour l'holocauste des fils de Juda, après les lévites.

12 Le deuxième jour, il sacrifiera l'holocauste de Benjamin, en premier, et, après lui, 13 il sacrifiera l'holocauste des fils de Joseph, Éphraïm et Manassé ensemble. Le troisième jour, il sacrifiera 14 l'holocauste de Ruben, séparément, et l'holocauste de Siméon, séparément. Le quatrième jour, 15 il sacrifiera l'holocauste d'Issacar, séparément, et l'holocauste de Zabulon, séparément. Le cinquième jour, 16 il sacrifiera l'holocauste de Gad, séparément, et l'holocauste d'Asher, séparément. Le sixième jour, XXV [il sacrifiera l'holocauste de Dan, séparément, et l'holocauste de Nephtali, séparément] [ ] 1 [ ] il offrira [ ]

Le premier jour du septième mois

2 [ ] [Le septième] mo[is,] 3 [le premier du mois sera pour vous] un jour de repos, de commémoration et d'acclamation, de sai[nte réunion.] 4 [Vous ferez un holocauste, un don d'agréable odeur de]vant Iahvé : vous of[frirez un taurillon,] 5 un bélier, des [agneau]x d'un an, (au nombre de) sept, [sans défauts, un bouc 6 en sacrifice pour le péché,] l'oblation et les libations les accompagnant conformément à leur règle [ ] 7 [ ], [en plus] de l'holocauste perpétuel et l'holocauste mensuel. Après (ces holocaustes), [vous ferez celui-] 8 ci, dans la troisième (partie) de la journée. (Ce sont) des lois perpétuelles pour v[ous] d'âge en âge [dans tous vos lieux de résidence.] 9 Vous

12-16. Le groupement des tribus deux par deux ressemble à celui que donne le *Livre des Antiquités bibliques* (X, 3), mais le *Rouleau du Temple* met en tête la tribu sacerdotale de Lévi et la tribu royale de Juda. Même disposition dans le *Règlement de la Guerre*, I, 2, qui nomme après elles Benjamin, comme ici.

XXV 1-9. Comparer *Lévitique*, XXIII, 24-25 et *Nombres*, XXIX, 1-6, avec une précision supplémentaire : l'holocauste propre au jour sera fait dans la troisième partie de la journée.

vous réjouirez ce jour-là et vous ne ferez alors aucune œuvre servile. Ce jour sera pour vous un jour de repos.

Le Grand Pardon

[10] Le dix de ce mois [11] est le jour du Grand Pardon. Vous jeûnerez alors, car quiconque ne [12] jeûnera pas ce jour-là sera retranché des siens. Vous offrirez alors en holocauste [13] à Iahvé un taurillon, un bélier, des agneaux d'un an, au nombre de sept, un bouc [14] en sacrifice pour le péché — en plus du sacrifice pour le péché (accompli le jour) du Grand Pardon — l'oblation et la libation, [15] conformément à leur règle, pour le taurillon le bélier, les agneaux et le bouc et pour le sacrifice pour le péché (propre au) Grand Pardon.

Vous offrirez [16] deux béliers en holocauste. Le grand prêtre en offrira un pour lui et pour sa famille XXVI [ ] [3] [ ] [Le prê]tre [tirera les sorts pour les deux [4] boucs, donnant un] sort [à Iahvé et un sort à Azazel]. [5] Il égorgera le bouc sur lequel est tom[bé le sort «à Iahvé», il en prendra] [6] le sang dans la coupe d'or qu'il (tiendra) en m[ain et il procédera] avec ce sa[ng comme il a procédé avec celui] [7] du taurillon lui appartenant, et il fera avec lui l'expiation pour tout le peuple assemblé. Sa graisse, [8] il la fera brûler sur l'autel de l'holocauste avec l'oblation (et) la libation l'accompagnant. Quant à sa viande, sa peau et sa fiente, [9] ils les brûleront auprès du taurillon lui appartenant. C'est le sacrifice pour le péché de l'assemblée. Il fera avec lui l'expiation pour tout le peuple assemblé, [10] et il leur sera pardonné. Il se lavera les mains et les pieds du sang du sacrifice pour le péché, et

10-15. Voir *Lévitique*, xvi, 29-31 ; xxiii, 29-30 ; *Nombres*, xxix, 7-11. Le *Rouleau du Temple* se distingue des ordonnances bibliques en précisant à la ligne 15 que le bouc immolé «pour le péché» doit être lui aussi accompagné d'une oblation et d'une libation.

16. Le texte considère comme deux animaux différents le bélier nommé en *Lévitique*, xvi, 3 et celui dont parle le verset 5. Ce point a donné lieu à controverse (Talmud de Babylone, *Yomâ*, 70 *b*).

XXVI Le rituel du Grand Pardon est proche des sources bibliques, *Lévitique*, xvi, enrichi d'éléments repris à la description du sacrifice «pour le péché» du grand prêtre en *Lévitique*, iv, 3-11.

il ira auprès [11] du bouc vivant. Il confessera sur sa tête toutes les fautes des fils d'Israël, ainsi que [12] toutes leurs transgressions et tous leurs péchés. Ils les mettra sur la tête du bouc et l'enverra [13] à Azazel, au désert, sous la conduite d'un homme qui se tiendra prêt. Le bouc emportera toutes les fautes XXVII [ ] [2] pour tous les fils d'Israël, et il leur sera pardonné [ ] [3] Après, il sacrifiera le taurillon, le bélier et [les agneaux, conformément à la règ]le les concernant, [4] sur l'autel de l'holocauste, et l'holocauste sera agréé en faveur des fils d'Israël. Ce sont des lois perpétuelles [5] pour eux d'âge en âge. Une fois par an ce jour leur servira à la commémoration. [6] Ils ne feront alors aucun travail, mais ce sera pour eux un sabbat, un jour de repos. Quiconque [7] fera alors un travail ou ne jeûnera pas sera retranché des [8] siens. Ce jour sera pour vous un sabbat, un jour de repos, une sainte réunion. [9] Vous le tiendrez pour saint, en commémoration, dans tous vos lieux de résidence et vous ne ferez aucun [10] travail.

La fête des Huttes

[Le quinzième jour de ce mois] XXVIII [ ] [1] agneaux [ ] [l'holocauste perpétu]el et l'obla[tion] [ ] [2] l'autel, dons d'[agréable odeur à Iahvé] [ ] [Le] [3] second jour (vous offrirez) douze taurillons, [deux béliers, des agneaux (au nombre de)] [4] [quat]orze, et un bouc [en sacrifice pour le péch]é. L'o[blation et la libation] les accompagnant, [5] (seront faites) conformément à la règle pour les taurillons, les béliers, les agneaux et le bouc. C'est un don [6] d'agréable odeur à Iahvé.

Le troisième jour [7] (vous offrirez) onze taurillons, deux béliers, quatorze agneaux, [8] un bouc en sacrifice pour le péché. L'oblation et la libation les accompagnant (seront faites) conformément à la règle pour les taurillons, [9] les béliers, les agneaux et le bouc.

XXVII 3. On précise ici que l'holocauste doit être offert après les sacrifices «pour le péché». Voir *Lévitique,* XIV, 19.

Le quatrième jour [10] (vous offrirez) dix taurillons, deux béliers, quatorze agneaux d'un an, [11] un bouc en sacrifice pour le péché. L'oblation et la libation les accompagnant (seront faites) pour les taurillons XXIX [les béliers, les agneaux et le bouc] [ ]
[1] et la liba[tion] [ ]

Conclusion sur les fêtes

[2] Ces [ ] [3] pour vos holocaustes et vos libations [ ] dans la maison sur laquelle je [ferai demeurer] [4] mon nom [ ] holocaustes selon le rituel propre à chaque jour, selon l'enseignement de cette règle [5] perpétuelle, de la part des fils d'Israël, outre leurs sacrifices spontanés, pour tout ce qu'ils offriront, [6] pour toutes leurs libations et toutes leurs oblations qu'ils m'apporteront pour obtenir (ma) faveur.

[7] Je les agréerai, et ils deviendront mon peuple, et moi je serai à eux pour toujours. J'habiterai [8] avec eux à tout jamais et je consacrerai par ma gloire mon sanctuaire, sur lequel je ferai demeurer [9] ma gloire jusqu'au jour béni où je créerai moi-même mon sanctuaire [10] l'établissant pour tous les temps, confor-

XXVIII 10. Le règlement de la fête des Huttes paraît conforme à celui de *Nombres,* XXIX, 12-38 qu'il résume et dont il se distingue seulement en rappelant que le sacrifice du bouc «pour le péché» doit être lui aussi accompagné d'une oblation et d'une libation. Ce règlement occupait la totalité de la colonne XXVIII et le début de la colonne XXIX.

XXIX 2-6. Conclusion proche de *Lévitique,* XXIII, 37-38.

3. Expression caractéristique de la littérature deutéronomiste. Le temple ainsi «choisi» par Dieu se distingue de celui qu'il «créera» à la fin des temps.

7-10. Conclusion propre au *Rouleau du Temple* soulignant le caractère provisoire de toutes ces ordonnances cultuelles tout en légitimant l'office du temple pour le temps présent.

7. Comparer *Ézéchiel,* XXXVII, 23.

8. Le Temple est assimilé au Sinaï tel qu'en parle *Exode,* XXIV, 16.

9. Comparer *Jubilés,* I, 15-17; *I Hénoch,* XC, 29; *Florilège,* I, 2-3.

10. Comparer *Genèse,* XXXII, 13-16. Selon *Jubilés,* XXXII, 16-29, c'est le jour de la fête des Huttes que Dieu fait alliance avec Jacob à Béthel.

mément à l'alliance que j'ai conclue avec Jacob à Béthel. XXX [1] [ ] et je consacrerai [ ] [2] [ ]

L'escalier tournant

[ ] [3] [ ] tu ne manqueras pas de faire [ ] [4] pour les degrés, un (escalier) tour[nant] [ ] dans la maison que tu bâtiras [ ] [5] cham[bre haute] [ ] [tu fe]ras l'(escalier) tournant au nord du temple, un édifice carré, [6] (mesurant) d'un angle à l'autre vingt coudées sur les quatre côtés, et éloigné du mur du [7] temple de sept coudées, au nord-ouest de celui-ci. Tu donneras à son mur une largeur de quatre [8] coudées [ ] comme le temple. Ses dimensions intérieures, d'un coin à l'autre, (seront de) [9] douze [coudées]. (Il y aura) au milieu un pilier carré, large de quatre [10] coudées sur toutes ses faces [ ] autour duquel monteront des degrés [ ] XXXI [ ] [2] [ ] la porte [ ] [3] [ ] [4] [ ] le prêtre en second [5] vers la maison [ ] [le gra]nd [prêtre]. [6] À l'étage supérieur de [cet édifice, tu feras une por]te ouverte sur la terrasse du temple, et un passage (sera) ménagé [7] par cette porte vers l'ouverture [ ] du temple, par lequel on accédera à la chambre haute du temple. [8] Plaquez d'or tout le bâtiment de cet escalier, ses murs, ses portes et sa terrasse, à l'intérieur [9] et à l'extérieur, son pilier (central) et ses degrés. Tu agiras selon tout ce que je te dis.

XXX 3. Ici commence une nouvelle partie du *Rouleau du Temple.* On y décrit les bâtiments auxiliaires du temple et ses parvis. L'auteur part de ce qui est le plus près du sanctuaire.

4. L'édifice abritant l'escalier, correspondant à un type architectural connu en Orient dès le IIe siècle avant J.-C., représente un développement de ce qui est décrit en *I Rois,* VI, 8 pour accéder aux étages des constructions latérales du temple salomonien. La Mishna (*Middôt,* IV, 5) appelle du même nom, *mesibbah,* «tournant» un passage incliné entourant le sanctuaire sur trois côtés pour conduire à la chambre haute. Un texte de Qoumrân, la «Description de la Jérusalem nouvelle» (II, 2-5) parle d'un escalier logé dans un édifice assez semblable à celui que décrit le *Rouleau du Temple.*

XXXI 4. Le prêtre en second est probablement celui auquel fait allusion le *Règlement de la Guerre,* II, 1.

8. Comparer *Exode,* XXV, 11.

Le bâtiment du bassin

10 Tu feras un édifice pour le bassin, au sud-est, carré, toutes ses faces ayant vingt et une 11 coudées, éloigné de l'autel de cinquante coudées. La largeur du mur (sera de) trois coudées et la hauteur 12 de vingt [ ]. Faites-lui des portes à l'est, au nord 13 et à l'ouest. La largeur des portes (sera de) quatre coudées et leur hauteur de sept. XXXII 1 [ ] trois coudées [. . . . .] [ ] 6 [ ] leurs sacrifices de réparation en faisant l'expiation pour le peuple et avec [leurs] holocaustes 7 [ ] en faisant fumer sur l'autel 8 de l'holo[causte] [ ] [Tu fera]s dans le mur de cet édifice 9 des ca[siers, à l'inté]rieur, et à l'intérieur de ceux-ci [ ] d'une coudée et dont la hauteur 10 à partir du sol (sera de) quatre coudées, plaqués d'or. Ils y poseront 11 leurs habits, ceux avec lesquels ils [pénètr]ent en haut, dans l'édifice de [ ] 12 quand ils entrent en service dans le sanctuaire.

Tu feras un fossé autour du bassin, près de l'édifice (qui l'abrite). Le fossé 13 ira de l'édifice du bassin à un trou descendant et [ ] en pleine terre, dans lequel 14 les eaux iront s'écouler et disparaître en pleine terre. 15 Nul ne touchera à ces (eaux), car il s'y mêle du sang de l'holocauste.

XXXIII 1 [ ] entrent [ ] 2 [ ] et au temps qu[e] [ ] 3 [ ] 4 [ ] sur lesquels ils

10. La Bible ne prévoit aucune bâtisse pour entourer le bassin dit aussi «mer de bronze» servant aux ablutions des prêtres (*Exode,* XXX, 18-21 ; *I Rois,* VII, 23-26). Elle ne parle pas non plus d'un vestiaire des prêtres. La Mishna n'est pas plus explicite. La seule précision donnée par ces textes concerne la position du bassin par rapport à l'autel des holocaustes : il se trouve entre l'autel et le vestibule du temple selon *Exode,* XXX, 18 ; XL, 7, 30 ; *Middôt,* III, 6 et au sud-est du temple selon *I Rois,* VII, 39 ; *II Chroniques,* IV, 10. Le *Rouleau du Temple* s'accorde avec la seconde information.

XXXII 9. Casiers : littéralement «maisons».

12. La description du fossé entourant le bassin (et séparant celui-ci des murs de son logis) évoque *I Rois,* XVIII, 32.

pos[eront] [ ] [5] [ ] au bass[in] [ ] [6] [en y entrant] et en en sortant pour [aller dans le parvis du milieu, et ils ne] [7] sanctifieront pas mon peuple avec leurs habits sacrés, ceux [avec] lesquels [ils officient.]

Le dépôt de la vaisselle

[8] Vous ferez un édifice, à l'est de celui du bassin, de même dimension [que celui du bass]in. [9] Son mur (sera) éloigné du mur de ce dernier de sept coudées. Sa construction et sa toiture (seront) comme celles de l'édifice du bassin. [10] Il aura deux portes, au nord et au sud, l'une en face de l'autre, de même dimension que les portes de l'édifice du [11] bassin. Tout cet édifice — tous ses murs — (sera) aménagé à l'intérieur en fenêtres obturées dont la [12] largeur (sera) de deux coudées sur deux et la hauteur de quatre coudées. [13] (Elles seront) munies d'une porte. (Ce seront) des casiers pour la vaisselle de l'autel, les bassines, les plats, les bols [14] et les vases d'argent avec lesquels ils offriront en holocauste sur l'autel les entrailles [15] et les pattes. Quand ils auront fini de faire fumer XXXIV [ ]

XXXIII 6-7. Restitué d'après *Ézéchiel*, XLIV, 19. Les prêtres doivent quitter leurs vêtements liturgiques pour ne pas imposer au peuple le contact dangereux du sacré.

8. Cet édifice n'est pas davantage prévu dans la Bible, mais la Mishna (*Tamîd*, III, 4) signale une salle destinée à la vaisselle.

11. L'expression rendue ici par «fenêtres obturées» figure en *I Rois*, VI, 4 ; *Ézéchiel*, XL, 16.

XXXIV Le début de cette colonne devait contenir des instructions sur les ablutions des prêtres après les sacrifices. La partie lisible décrit l'abattoir sacré et indique quelques conditions de l'abattage. Le lieu est une salle hypostyle de douze colonnes, du plafond de laquelle pendent des chaînes et des anneaux destinés à attacher les bêtes à tuer. La Bible ne dit rien de tel, seul *Ézéchiel* (XL, 38-43) parle d'un abattoir caractérisé par des étals de pierre. La Mishna garde le souvenir d'un bâtiment situé au nord du sanctuaire et abritant les étals d'*Ézéchiel* et les anneaux du *Rouleau du Temple* (*Middôt*, III, 5). La tradition rabbinique attribue à Jean Hyrcan l'introduction du procédé d'abattage que suppose cet appareil (Mishna, *Ma'asèr Šénî*, V, 15 ; *Sotah*, IX, 10).

L'abattoir

[1] [ ] sur une table de bron[ze] [2] [ ] entre chaque colonne [ ] [3] [ ] qui (est) entre les colonnes [ ] [4] [ ] entre les rou[es] [ ] [5] [ ] et arrêtant les roues [ ] [6] attachant les têtes des taurillons aux anneaux [ ] aux anneaux. [7] Après (quoi), ils les égorgeront, ils [en] recueilleront [le sang] dans des bassines [8] et en aspergeront la base de l'autel, tout autour. Ils mettront en mouvement les roues [9] et détacheront la peau des taurillons de leur chair, ils les découperont [10] en morceaux, ils saleront les morceaux, ils laveront les [11] entrailles et les pattes, ils (les) saleront et les feront fumer dans [12] le feu qui est sur l'autel, chaque taurillon avec ses morceaux près de lui, l'oblation de farine l'accompagnant (sera) sur lui, [13] le vin de la libation (sera) près de lui et l'huile (sera) sur lui. Les prêtres fils d'Aaron feront fumer le tout [14] sur l'autel, (c'est) un don d'agréable odeur devant Iahvé.

[15] Tu feras des chaînes descendant du plafond de (la salle aux) douze colonnes XXXV [ ]

Instructions aux prêtres

[1] [ ] [Sain]t des Saint[s] [ ] [2] [ ] tout homme qui ne [ ] [3] [ ] tout homme qui ne [ ][s]aint [4] [ ] et tout [ ] [s'il] n'est pas [5] prêtre sera mis à mort, tout homme qui [étant] [ ] [pr]être pénétrera [6] [ ] sans être revêtu des

5. Les roues servent à enrouler et dérouler les chaînes et sont fixées au plafond.

7-13. Ces règles d'abattage reprennent quelques éléments de *Lévitique,* I, 5-9. Les bassines destinées à recueillir le sang sont mentionnées par le targoum du pseudo-Jonathan en *Lévitique,* I, 5.

12-13. Le *Rouleau du Temple* souligne que chaque victime doit être accompagnée séparément de l'offrande végétale prescrite.

XXXV 1-9. Vestiges d'interdictions concernant l'exercice du sacerdoce, inspirées apparemment de *Lévitique,* XXI et *Nombres,* XVIII, 1-7.

6. La sainteté redoutable de l'habit sacerdotal est déjà indiquée en XXXIII, 7.

hab[its sacrés avec les]quels on l'a investi, [7] ceux-là aussi seront mis à mort. Ils ne profa[neront pas le sanc]tuaire de leur Dieu en se chargeant [8] d'une faute entraînant la mort. Vous consacrerez le pourtour de l'autel, du temple, du bassin [9] et du portique, et ils seront très saints à tout jamais.

Le portique occidental

[10] Tu feras un endroit à l'ouest du temple, un péristyle (dont) les colonnes (seront) dressées [11], pour (servir aux) sacrifices pour le péché et au sacrifice de réparation et distinctes l'une de l'autre (quant à leur objet :) le sacrifice pour le péché des prêtres — et les boucs —, [12] le sacrifice pour le péché du peuple et pour leurs sacrifices de réparation. On ne confondra point les uns [13] avec les autres, on en distinguera les emplacements, de manière à ce que [14] les prêtres ne commettent aucune erreur en sacrifiant pour le péché du peuple ou pour la réparation et (qu'ils ne) portent (pas ainsi le poids) [15] d'un péché (soumis) à réparation.

Il sacrifiera les oiseaux sur l'autel, les tourterelles XXXVI [ ]

7. Comparer *Nombres*, XVIII, 7, puis *Lévitique*, XXI, 12.

8-9. Comparer *Exode*, XXX, 29. Le «pourtour» comme en *Ézéchiel*, XLIII, 12.

10-15. La colonnade occidentale, à l'arrière du sanctuaire, correspond à l'un des éléments du temple d'*Ézéchiel* qui prévoit, en XLVI, 19-20, que les prêtres feront cuire les victimes et les oblations en un lieu sis à l'ouest du sanctuaire. Le projet d'Ézéchiel paraît avoir été réalisé : *I Chroniques*, XXVI, 18 donne à cet endroit le même nom que le *Rouleau du Temple*, *parbar* ou *parwar*. Il en est aussi question dans les textes rabbiniques (Talmud de Babylone, *Zebaḥîm*, 55 *b*).

12-14. Insistance de caractère polémique sur la distinction entre le «sacrifice pour le péché» et le «sacrifice de réparation».

XXXVI La colonne devait commencer par des prescriptions relatives aux sacrifices d'oiseaux. Ce qui est lisible est entièrement consacré à la description de l'enceinte du parvis intérieur. Le *Rouleau du Temple* apporte sur cet ensemble architectural des précisions que les indications bibliques ne permettaient pas de soupçonner (voir *I Rois*, VI, 36 ; *Ézéchiel*, XL, 28-47 ; XLIV, 17 ; *I Maccabées*, IX, 54).

Le parvis intérieur

[ ] [2] [ ] portes et cent [ ] [3] [ ] depuis l'angle [ ] [4] [jusqu'à l'encoignu]re du porche [cent vingt coudées.] Le porche (sera) large de quarante [5] [coudées. Les mesures seront pareilles à celles-ci] pour chaque côté. La [lar]geur du mu[r] (sera de) sept coudées [6] [et sa hau]teur de [ ] cinq coudées [jusqu'à la char]pente de la terrasse. [La large]ur des l[oges] (sera de) vingt-six [7] coudées, d'un angle à l'autre des porches par lesquels ils entreront [8] et sortiront. La largeur de la porte (sera de) quatorze coudées, sa hauteur [9] de vingt-huit coudées du seuil au linteau, et la hauteur [10] de la charpente à partir du linteau (sera de) quatorze coudées. La charpente (sera couverte d')un revêtement [11] de cèdre plaqué d'or pur, et ses battants de porte (seront) plaqués d'or fin.

[12] Depuis l'encoignure du porche jusqu'au second angle du parvis (il y aura) [13] cent vingt coudées. (On donnera) des dimensions semblables à tous ces porches [14] du parvis intérieur. Les porches pénétreront à l'intérieur, vers le milieu du parvis, XXXVII [1] [de] [ ] [coudées] [ ]

[ ] [2] [ ] nouveau, (provenant) des jardins, pour toute l'an[née] [ ] [3] [ ] [4] [le parvis] intérieur, au socle de l'autel qui [ ] [5] les sacri-

4. Le chiffre est restitué d'après la ligne 13. Le parvis intérieur forme un carré de deux cent quatre-vingts coudées de côté (deux cent quatre-vingt-quatorze si l'on tient compte de l'épaisseur des murs). La traduction distingue «porche» et «porte», quoiqu'il n'y ait qu'un seul mot en hébreu. Le porche comporte une cour intérieure sur laquelle ouvrent des cellules. L'enceinte du parvis intérieur en compte quatre, alors qu'*Ézéchiel* (xl, 28-47) ne parle que de trois porches, omettant celui du nord. Le chiffre quatre correspond au nombre des classes d'officiants qui seuls ont accès au parvis intérieur : les prêtres et les lévites des trois familles (Gershon, Qehat et Merari).

14. Les porches étant des bâtiments quadrangulaires de vingt coudées de côté débordent le mur d'enceinte large de sept coudées. Le début de la colonne xxxvii devait indiquer de combien de coudées le porche dépassait le mur vers l'intérieur.

XXXVII Le texte de cette colonne a quelques parallèles dans le fragment n° 43.978 du musée Rockefeller. Elle traite de la préparation des sacrifices dans le parvis intérieur.

fices pacifiques des fils d'Israël [ ] aux prê[tres] [ ] [6] [ ] coins du péristyle inférieur [ ] [7] et des foyers auprès de [ ] porches des deux [côtés] du porche. [8] Vous ferez dans le par[vis inté]rieur une salle de séances pour les prêtres. Les tables [9] (seront) en face des sièges dans le péristyle intérieur. Le long du mur extérieur du parvis, [10] des emplacements (seront) aménagés pour les prêtres, pour leurs sacrifices, pour les prémices, pour les dîmes, [11] pour les sacrifices pacifiques qu'ils offriront. On ne confondra point les sacrifices [12] pacifiques des fils d'Israël avec les sacrifices des prêtres.

[13] Aux quatre angles du parvis tu feras à l'intention des (prêtres) un emplacement destiné aux fourneaux [14] où ils cuiront ce qu'ils sacrifieront et ce qu'ils sacrifieront pour le péché XXXVIII [ ] [à l'angle nord-est, ils mangeront] [ ] [1] [ ] ils mangeront [ ] [2] [ ] vous fe[rez] [ ] [3] [ ] ils mangeront et boiront [ ] [4] et ils mangeront [ ] pour le blé, pour le vin nouveau et pour [l'huile] [ ] [5] [ ] [6] ils mangeront près de la porte de l'ouest [ ] [7] [ ] tout le bois qui entrera [ ] [8] [ ] l'encens par-dessus [ ] [9] à droite de ce porche [ ] [10] [ ] ils mangeront (les produits) [ ] [11] [ ]

6. On peut supposer qu'à l'analogie de l'enceinte du parvis extérieur (XLII, 7-12), le mur du parvis intermédiaire était flanqué, à l'intérieur, de colonnades étagées.

11-12. Comparer XXXV, 12-13.

13. Le nom *kîr*, «fourneau», apparaît en *Lévitique,* XI, 35. *Ézéchiel,* XLVI, 22-23 prévoit l'installation de foyers aux quatre angles du parvis extérieur.

XXXVIII Certaines restitutions sont rendues possibles par la présence d'un texte parallèle au commencement du fragment n° 43.366 du musée Rockefeller. Le début est restitué d'après le fragment n° 43.978. Il suggère que les premières lignes de la colonne détaillaient ce qui se faisait aux quatre coins du parvis. Une consommation rituelle des prémices par le clergé devait y prendre place.

Le parvis intermédiaire

[12] Tu feras un second parvis entourant le [parvis inté]rieur, écarté de cent coudées (de celui-ci). [13] La longueur du côté oriental (sera de) quatre cent quatre-vingts coudées. La largeur et la longueur seront identiques pour tous [14] les côtés de ce parvis, au sud, à l'ouest et au nord. La largeur du mur sera de quatre coudées et sa hauteur de vingt-huit [15] coudées. Des loges seront faites à (ce) mur, extérieurement (à celui-ci), et entre chaque loge (il y aura un mur de) trois XXXIX [coudées et demie] [ ]

[ ] [2] [ ] charpente du toit [ ] [3] [ ] et ses battants de porte (seront) plaqu[és d']or [4] [ ] ce parvis [5] [ ] la quatrième génération un fils [6] d'Israël [ ] se prosterner devant moi, toute l'assemblée des fils [7] d'Israël [ ] une femme n'y entrera pas, ni un enfant avant le jour [8] où [ ] [il aura versé] à Iahvé [la rançon] de sa vie, un demi-sicle. C'est une loi perpétuelle [9] à rappeler dans leurs lieux de résidence. Le sicle est de vingt guéras.

[10] Quand [ ] à moi, après (cela), ils entreront à partir de (l'âge de) [11] vingt [ans]. Les no[ms des p]orches de ce parvis correspondront à ceux [12] des fils

12. Ici commence la description du parvis intermédiaire, inconnu des autres sources.

13. La longueur donnée pour le mur du parvis intermédiaire est celle de sa façade intérieure, et elle est évaluée par rapport à la longueur de la façade interne du mur du parvis précédemment décrit.

15. Les loges sont accolées au mur et ne mordent pas dans ses quatre coudées de largeur (comparer *Ézéchiel*, XLI, 6 pour les loges latérales du sanctuaire).

XXXIX 5. Réminiscence possible de *Genèse*, XV, 16.

7-8. L'accès du parvis intermédiaire est interdit aux femmes et aux enfants (comparer *Règlement de la Guerre*, VII, 3-4). Il est réservé aux hommes âgés d'au moins vingt ans (comparer *Règle annexe de la Communauté*, I, 8-9) ayant acquitté la capitation d'un demi-sicle prévue en *Exode*, XXX, 12-16.

11-15. Les dimensions données pour la longueur du mur entre les porches et pour la largeur de ceux-ci rejoignent l'indication de XXXVIII, 13 : chaque côté mesure quatre cent quatre-vingts coudées. On remarquera que le porche de Lévi, au milieu du côté oriental, se trouve dans l'axe du temple.

d'Israël : Siméon, Lévi et Juda à l'est, à l'orient ; Ruben, Joseph et Benjamin au sud, 13 au midi ; Issacar, Zabulon et Gad à l'ouest ; Dan, Nephtali et Asher au nord. D'un porche à l'autre 14 on mesure (ainsi) : depuis l'angle nord-est jusqu'à la porte de Siméon, quatre-vingt-dix-neuf coudées, et la porte (mesure) 15 vingt-huit coudées ; depuis cette porte jusqu'à celle de Lévi, quatre-vingt-dix-neuf coudées, 16 et la porte (mesure) vingt-huit coudées ; depuis la porte de Lévi jusqu'à la porte de Juda XL [quatre-vingt-dix-neuf coudées, et la porte mesure vingt-huit coudées ; depuis la porte de Juda jusqu'à l'angle sud-est, quatre-vingt-dix-neuf coudées] [ ]

1 [ ] revêtir les ha[bits] [ ] 2 [ ] pour officier [ ] 3 [ ] les fils d'Israël, et ils ne mou[rront pas] [ ] 4 [ ] ce parvis [ ]

Le parvis extérieur

5 [ ] Tu feras un troisième parvis [ ] 6 [ ] pour leurs filles, et pour les étrangers qui sont nés [ ] 7 [ ] l'é]cart tout autour du parvis intermédiaire (sera de) s[ix cents coudées.] 8 En longueur, (il y aura) environ mille six [cents] coudées d'un angle à l'autre, de chaque côté, même mesure 9 pour l'est, le sud, l'ouest et le nord. La largeur du mur (sera) de sept coudées et sa hauteur de quarante-neuf 10 coudées. Des

XL Le début de la colonne devait poursuivre l'exposé des mesures du mur et des porches du parvis intermédiaire. Ce qui subsiste des lignes 1-4 paraît concerner la vêture des prêtres (qui devaient se changer dans le parvis intermédiaire).

3. Comparer *Exode*, XXX, 20.

6. L'accès du parvis extérieur est permis aux femmes et aux étrangers (voir *Deutéronome*, XXIX, 10). La fin de la ligne rappelait probablement que l'étranger devait être établi depuis trois générations au moins (voir *Deutéronome*, XXIII, 9).

8. Le chiffre de six cents coudées est approximatif. Si le côté du parvis intermédiaire mesure quatre cent quatre-vingts coudées et celui du parvis mille six cents, la distance indiquée devrait être de cinq cent soixante coudées.

9. D'après les indications numériques précédentes, la longueur d'un côté devrait être de mille cinq cent quatre-vingt dix coudées (ou mille six cent quatre, si l'on compte l'épaisseur des murs).

loges (seront) faites entre les porches du mur, extérieurement (à celui-ci), parallèlement à l'assise [11] (et s'élevant) jusqu'aux superstructures du mur. (Il) y (aura) trois porches à l'est, trois au sud, trois [12] à l'ouest et trois au nord. La largeur des porches (sera de) cinquante coudées et leur hauteur de soixante-dix [13] coudées. Entre deux porches [la distance] (sera de) trois cent soixante coudées. De l'angle au [14] porche de Siméon (il y aura) trois cent soixante coudées ; du porche de Siméon au porche de Lévi [15] (il y aura) la même distance ; du porche de Lévi au porche de Juda (il y aura) la même distance, trois cent soixante XLI [coudées ; du porche de Juda à l'angle sud (il y aura) la même distance, trois cent soixante coudées ; de cet angle au porche de Ruben, (il y aura) trois cent soixante coudées ; du porche de Ruben au porche de Joseph, (il y aura) la même distance, trois cent soixante coudées ; du porche de Joseph au porche de Benjamin (il y aura) trois [1] cent soixante coudées ; du porche de Benjamin à l'angle] oue[st, [2] (il y aura) trois cent soixante coudées et autant de] cet [angle] [3] au po[rche d'Issacar, trois cent soixante cou]dées ; du porche [4] d'Issacar [au porche de Zabulon (il y aura) trois cent soixante] coudées ; [5] du porche de Zabulon au porche de Gad, (il y aura) trois cent soixante [6] coudées ; du porche de Gad [à l'angle nord] (il y aura) trois cent [7] soixante coudées ; depuis cet angle jusqu'au [8] porche de Dan (il y aura) trois cent soixante coudées et autant depuis le porche de Dan jusqu'au [9] porche de Nephtali, trois cent soixante coudées ; du porche de Nephtali [10] jusqu'au porche d'Asher, (il y aura) trois cent soixante coudées ; depuis le porche [11] d'Asher jusqu'à l'angle est (il y aura) trois cent soixante coudées. [12] Les porches dépasseront du mur du parvis, vers l'extérieur, de sept

11. Superstructures : littéralement «couronnes». Il s'agit des trois étages de loges décrits en XLI, 17-XLII, 10.

13. L'angle nord-est représente l'angle par excellence du mur extérieur.

XLI Le début de cette colonne peut-être restitué avec certitude grâce à la continuité perceptible entre la fin de la colonne XL et la partie lisible de celle-ci jusqu'à la ligne 11. À partir de la ligne 5, le fragment n° 43.366 du musée Rockefeller contribue à la restauration du texte.

coudées [13] et vers l'intérieur, ils pénétreront à trente-six coudées du mur du parvis. [14] La largeur de l'ouverture des porches (sera de) quatorze coudées, et leur hauteur [15] de vingt-huit coudées jusqu'au linteau. Les poutrages [16] à *(?)* (seront de) bois de cèdre et plaqués d'or. Les battants de portes (seront) plaqués [17] d'or pur. Entre deux portes, tu feras des salles (ouvrant) sur l'intérieur XLII [ ] [des chambres et des colonnades] [ ] [La largeur de la chambre sera de dix coudées, sa longueur de vingt coudées et sa hauteur de quatorze coudées] [ ] [bois de cèdre. La largeur du mur sera de deux coudées, et extérieurement à lui les salles] [ ] [1] [ ] vingt coudées. Le mur (aura) deux coudées de largeur [2] [et sa hauteur (sera de) quatorze coudées] jusqu'au linteau. [L'ouverture (aura) [3] trois coudées de largeur. C'est ainsi que tu feras] toutes les salles et leurs chambres. [4] Quant à la colonnade [ ] [lar]geur de dix coudées. Entre deux porches [5] [tu feras] dix-[huit] salles avec leurs chambres [6] au nombre de [dix-]huit [ ]

16. On laisse sans traduction un terme jusqu'ici inconnu, *'dšk,* d'origine iranienne.

17. Les «salles» (précédées chacune d'une «chambre» et de colonnes qui forment un péristyle autour du parvis) sont réparties sur un rez-de-chaussée et deux étages. Les textes bibliques de l'époque du second Temple font quelques allusions à des salles du parvis (*I Chroniques,* XXVIII, 12 ; *II Chroniques,* XXXI, 11 ; *Néhémie,* X, 38 ; XII, 44 ; XIII, 7, 9), ainsi que la Mishna (*Middôt,* II, 6 ; *Ma'asèr Šéni,* III, 8, etc.). Mais c'est avec le projet d'*Ézéchiel* (XL, 17-18 et XLII, 1-14) que le *Rouleau du Temple* présente le plus d'affinités.

XLII Le début de la colonne est restituable en partie grâce au fragment n° 43.366 du musée Rockefeller.

4. Il est remarquable que la version des Septante d'*Ézéchiel,* XL, 17-18, traitant du parvis extérieur et de ses salles, parle de «péristyle» et de «portique» là où l'hébreu présente un terme ordinairement rendu par «dallage».

5. Les dix-huit pièces mesurant chacune vingt coudées correspondent à la distance de trois cent soixante coudées d'un porche à l'autre. Mais le fragment n° 43.366 du musée Rockefeller parle de murs épais de deux coudées, ce qui fait difficulté. On peut supposer que les loges n'étaient séparées que par de minces cloisons et que les murs épais de deux coudées s'étendaient parallèlement à l'enceinte entre la «salle» et la «chambre» et entre celle-ci et le péristyle. La colonnade serait alors à trente-quatre coudées du mur d'enceinte.

La fête des Huttes dans le parvis extérieur

[7] Tu feras une cage d'escalier tout contre le mur de (chaque) porche, à l'intérieur [8] de la colonnade. On montera par des escaliers tournants aux deuxième et troisième colonnades, [9] à la terrasse et aux salles construites avec leurs chambres et leurs colonnades pareilles à celle du rez-de-chaussée. [10] Les (pièces) du deuxième et du troisième (étages) auront la même dimension que celles du rez-de-chaussée. Sur la terrasse du troisième (étage) [11] tu feras des colonnes et des toitures avec des poutres (allant) d'une colonne à l'autre, [12] (ce sera) un emplacement pour les huttes. (Les colonnes seront) hautes de huit coudées. Les huttes seront [13] faites contre elles, chaque année, à la fête des Huttes pour les anciens [14] de la communauté, pour les princes, les chefs des familles des fils d'Israël, [15] pour les chefs de millier et pour les chefs de centurie qui monteront [16] s'installer là jusqu'à ce qu'on ait fait monter l'holocauste de la fête [17] de pèlerinage des Huttes, chaque année. Entre deux porches, il y aura XLIII [ ]

La consommation des dîmes dans le parvis extérieur

[1] [ ] six [ ] [2] [ ] les jours de sabbat et les

12-17. Les huttes de la fête du septième mois étaient dressées sur les terrasses des maisons et dans les parvis du Temple selon *Néhémie,* VIII, 16. Le *Rouleau du Temple* combine ces deux informations en précisant que les huttes doivent être placées sur la terrasse de l'édifice longeant le mur du parvis extérieur. Des emplacements sont réservés aux représentants de chaque tribu près du porche qui en reçoit le nom (voir XLIV, 12). Les titres des représentants évoquent *Règlement de la Guerre* (II, 1-4) et *Règle annexe de la Communauté* (I, 14).

XLIII Ce qui subsiste de cette colonne repose principalement sur *Deutéronome,* XIV, 22-26 qui ordonne de consommer chaque année en présence de Iahvé la dîme du blé, du vin et de l'huile. Le *Rouleau du Temple* combine ce précepte avec celui qui concerne les offrandes de prémices (comparer *Deutéronome,* XXVI, 1-2) qui tiennent une si grande place dans les fêtes esséniennes. Les dîmes doivent ainsi être consommées devant Dieu une fois par an en même temps que sont présentées les prémices du produit. C'est de cette manière que le livre des *Jubilés* (XXXII, 10-13) ordonne de consommer les dîmes.

jours [de] [ ] 3 [ ] les jours (où l'on présente) les prémices du blé, du v[in et de l'huile, 4 ainsi qu'à la fête de l'Offrande] du bois. Ces jours-là, on mangera sans en laisser, 5 [d'une année] à l'autre. C'est ainsi qu'ils le mangeront : 6 à partir de la fête des Prémices du blé, ils mangeront (leur) blé, 7 jusqu'à l'année suivante, au jour de la fête des Prémices. (Pour) le vin, (ce sera) depuis le jour 8 de la fête du Vin nouveau, jusqu'à l'année suivante, au jour de la fête 9 du Vin nouveau. (Pour) l'huile, depuis le jour de sa fête, jusqu'à l'année suivante, 10 au jour de fête où l'on présente l'huile nouvelle sur l'autel. Tout ce qui 11 restera de leurs fêtes sera consacré, brûlé au feu ; on n'en mangera plus, 12 car c'est (une chose) sainte.

Ceux qui demeurent loin du sanctuaire, à trois jours 13 de marche apporteront tout ce qu'ils pourront apporter, et s'ils ne peuvent 14 le porter, ils le vendront pour de l'argent, ils apporteront l'argent et achèteront avec du blé, 15 du vin, de l'huile, du gros ou du petit bétail, et ils le mangeront à leurs jours de fête. Ils n' 16 en mangeront pas les jours de travail, dans leur peine, car c'est (une chose) sainte. 17 On en mangera aux jours saints, on n'en mangera pas les jours de travail. XLIV [ ] 1 [ ] ceux qui demeurent [ ] 2 [ ] qui (est) à l'intérieur de la ville [ ]

La répartition des salles du parvis extérieur

3 [ ] Tu répartiras [les salles] [ ] [depuis le porche] 4 [de Simé]on jusqu'au porche de Juda. Il y aura pour les prêtres [ ] 5 tout ce qui est à la droite du porche de Lévi et à sa gauche. Aux fils d'Aaron ton frère, tu attri[bueras] 6 cent huit salles, leurs chambres

10-12. Formulation inspirée d'*Exode*, XXIX, 34.

XLIV 3. Il s'agit des salles décrites à la colonne XLII. Elles sont au nombre de cinquante-quatre entre deux porches, sur trois niveaux.

5-6. Bien que ce soit la part de Siméon qui commence à l'angle nord-est de l'enceinte, un souci de hiérarchie conduit l'auteur à parler d'abord de Lévi. Le porche de Lévi est entouré de chaque côté par les salles réservées aux prêtres aaronides qui ont ainsi la place d'honneur, au milieu du mur oriental. On parle d'une «double hutte» (littéralement «deux huttes») pour Aaron parce que l'auteur présente comme

et leur double hutte [7] sur la terrasse. Aux fils de Juda (tu attribueras), depuis la porte de Juda jusqu'à [8] l'angle (sud-est) cinquante-quatre salles, leurs chambres et la hutte [9] qui les surmonte. Aux fils de Siméon (tu attribueras), depuis la porte de Siméon jusqu'au deuxième angle [10] leurs salles, leurs chambres et leurs huttes. Aux fils de Ruben (tu attribueras) [11] depuis le coin qui est du côté des fils de Juda jusqu'au porche de Ruben [12] cinquante-deux salles, leurs chambres et leurs huttes. Depuis le porche [13] de Ruben jusqu'au porche de Joseph (ce sera) pour les fils de Joseph, Éphraïm et Manassé. [14] Depuis le porche de Joseph jusqu'au porche de Benjamin (ce sera) pour les lévites, fils de Qehat. [15] Depuis le porche de Benjamin jusqu'à l'angle du (sud-)ouest, ce sera pour les fils de Benjamin. Depuis cet angle [16] jusqu'à la porte d'Issacar, (ce sera) pour les fils d'Issacar. Depuis la porte XLV [d'Issacar] [ ] [2] soixante-dix [ ]

une seule hutte cérémonielle ce qui est édifié sur la terrasse entre deux porches et que les Aaronides occupent un espace double de celui qui est accordé aux autres familles lévitiques et aux tribus laïques. La formule «Aaron ton frère» suggère que certains passages du *Rouleau du Temple* à la deuxième personne du singulier sont censés s'adresser à Moïse.

12. La partie réservée aux fils de Ruben touche à l'angle sud-est, ce qui explique que le nombre des salles soit réduit. Mais on s'attendrait à trouver le chiffre 51, multiple de 3, plutôt que 52. L'auteur a-t-il été influencé par le *Règlement de la Guerre* (II, 1), comptant cinquante-deux chefs de famille?

XLV Le début de cette colonne pourrait être restitué, d'après la fin de la colonne XLIV et les premières lignes lisibles de XLV : «Les salles allant du porche d'Issacar à celui de Zabulon sont affectées à Issacar; entre le porche de Zabulon et celui de Gad, c'est la part des lévites descendants de Gershon; entre le porche de Gad et l'angle nord-ouest, c'est la part de Gad; entre cet angle et le porche de Dan, c'est la part de Dan; entre le porche de Dan et celui de Nephtali, c'est la part de Nephtali; entre le porche de Nephtali et celui d'Asher, c'est la part des lévites descendants de Merari; entre ce porche et l'angle nord-est, c'est la part d'Asher.» Le fragment n° 43.976 du musée Rockefeller fournit quelques parallèles au texte des colonnes XLV et XLVI.

2. Yadin présume que ce chiffre est le vestige d'une conclusion indiquant le nombre total des salles : deux cent *soixante-dix* pour les lévites (54 × 5), cinq cent quatre-vingt-six pour les autres [(54 × 7) + (52 × 4)].

La relève des classes lévitiques pour la purification des salles

[3] Lorsque [ ] la seconde entrera par la gauche [ ] [4] la première sortira par la droite, et elles ne se mêleront pas l'une à l'autre avec leur vaisselle [ ] [5] une classe à sa place, et ils camperont. L'une entrera et l'autre sortira le huitième jour. Ils purifieront [6] les salles, l'une après l'autre, au moment où sortira la (classe) précédente, et il n'y aura là aucune [7] confusion.

Impuretés interdisant l'accès du sanctuaire et de la ville sainte

Quand un homme a une pollution nocturne, il ne pénétrera [8] nulle part dans le sanctuaire avant d'avoir [laissé] s'achever trois jours. Il nettoiera ses habits et se lavera [9] le premier jour. Le troisième jour, il nettoiera ses habits et se lavera au coucher du soleil, après (quoi) [10] il (pourra) pénétrer dans le sanctuaire.

Ils ne pénétreront pas dans mon sanctuaire souillés par du sang menstruel, ils le souilleraient.

[11] Quand un homme a des relations sexuelles avec sa femme, il ne pénétrera nulle part dans la ville [12] du sanctuaire où je ferai demeurer mon nom, (cela) pendant trois jours.

3-7. La purification des salles est ordonnée par *Néhémie,* XIII, 9. Le même livre peut justifier l'entrée par la gauche (XII, 38). Le *Rouleau du Temple* insiste sur l'interdiction de tout contact entre ceux qui entrent et ceux qui sortent.

5. Le huitième jour du service de la classe relevée.

7-10. Règle rappelant *Deutéronome,* XXIII, 10-12, identifiant le sanctuaire au «camp» du texte biblique et ajoutant un délai supplémentaire pour la purification. Ce délai de trois jours a sa source en *Exode,* XIX, 10-15 : les conditions d'accès au sanctuaire sont aussi rigoureuses que celles qui furent imposées au peuple pour s'approcher du Sinaï.

10. Comparer XLVIII, 16.

11-12. Règle fondée sur *Lévitique,* XV, 18 en l'aggravant : le bain de purification prévu par la Bible suffit peut-être pour que l'impureté soit effacée le soir, mais il faut un délai supplémentaire pour recouvrer la sainteté qu'exige l'accès à la ville (et non seulement au temple). La disposition est conforme à l'interdit de tout rapport sexuel dans la ville sainte lu en *Écrit de Damas,* XII, 1-2.

12-14. Extension d'une règle concernant le clergé (*Lévitique,* XXI, 17-

Aucun aveugle [13] n'y pénétrera de toute sa vie. Ils ne souilleront pas la ville au milieu de laquelle je demeure, [14] car je suis Iahvé qui demeure au milieu des fils d'Israël à tout jamais.

[15] Tout homme qui se purifie de son écoulement comptera sept jours pour sa purification. Il nettoiera ses habits [16] le septième jour et se lavera tout le corps dans de l'eau vive. Après (quoi), il (pourra) pénétrer dans la ville [17] du sanctuaire. Aucun (homme) souillé par un cadavre n'y entrera avant de s'être purifié.

Aucun lépreux [18], aucun (homme) affecté (de ce mal) n'y entrera avant de s'être purifié. Quand il sera purifié, il offrira [ ]

La protection du parvis extérieur

XLVI [ ] [ne pénétrera pas dans le sanctuaire] [ ] [dans le sanctuaire] [ ] [1] [ ] [aucun] oiseau [2] impur ne volera au-dessus du sanctu[aire] [ ] les terrasses des porches [3] du parvis extérieur et jamais aucun [ ] se trouver à l'intérieur de mon sanctuaire, [4] tout le temps que je [demeu]rerai au milieu d'eux.

[5] Tu feras un perron autour du parvis extérieur et sortant de celui-ci, large [6] de quatorze coudées, comme l'ouverture de chaque porche, et tu feras douze [7] degrés pour lui (donner accès). Les fils d'Israël le graviront [8] pour pénétrer dans mon sanctuaire.

18) rappelant aussi *II Samuel,* V, 8. Même interdit pour les combattants selon *Règlement de la Guerre* (VII, 4-5).

15-17. Règle fondée sur *Nombres,* V, 2-3 et *Lévitique,* XV, 13. Selon Flavius Josèphe (*Antiquités juives,* III, XI, 3, 261), la ville entière était interdite aux hommes atteints d'écoulement.

18. Comparer *Lévitique,* XIV, 1-32.

XLVI Le fragment n° 43.976 du musée Rockefeller permet de restituer quelques mots du début. Le premier paragraphe devait décrire un dispositif destiné à empêcher les oiseaux de souiller le sanctuaire. Flavius Josèphe (*Guerre juive,* V, V, 6, 224) mentionne un dispositif de ce genre, ainsi que la Mishna (*Middôt,* IV, 6).

5-8. La largeur, quatorze coudées, correspondant à celles des portes, indique qu'il s'agit de douze perrons donnant accès chacun à un porche.

[9] Tu feras un fossé autour du sanctuaire, large de cent
coudées, qui [10] séparera le saint temple de la ville. On
ne pénétrera pas, fût-ce un instant, à l'intérieur [11] de
mon sanctuaire et on ne le profanera pas, mais on
tiendra mon sanctuaire pour sacré et on vénérera mon
sanctuaire [12] où je demeurerai au milieu d'eux.

Les latrines et les lazarets

[13] Tu aménageras pour eux un certain endroit, en
dehors de la ville. C'est là qu'ils iront, [14] à l'extérieur,
au nord-ouest de la ville. Tu y feras des édicules, des
charpentes avec des fosses au milieu [15] dans lesquelles
descendra l'excrément, et ce ne sera visible de personne,
étant éloigné [16] de la ville de trois mille coudées.
Tu aménageras [17] trois endroits à l'est de la ville,
séparés l'un de l'autre où [18] iront les lépreux, les
hommes atteints d'écoulement et ceux qui auront eu une
pollution [ ]

Pureté de ce qui doit entrer dans la ville sainte

XLVII [ ] [2] [en] haut et non en ba[s] [ ]
[3] Leurs villes seront pures [ ] à jamais. La ville

9. La Mishna parle également d'un fossé, mais donne d'autres dimensions (*Middôt*, II, 3).

10. La formulation paraît inspirée de *Nombres*, IV, 20.

11. Comparer *Lévitique*, XXI, 12 ; *II Chroniques*, XXIX, 5 ; *Lévitique*, XIX, 30.

13. Un certain endroit : même expression en *Deutéronome*, XXIII, 13 qui est la source de ce règlement. Comparer *Règlement de la Guerre*, VII, 6-7. Ces latrines suburbaines sont caractéristiques de l'essénisme (comparer Flavius Josèphe, *Guerre juive*, II, VIII, 9, 147-149 et V, IV, 2, 145).

16-18. Règlement développant la fin de *Lévitique*, XIII, 46. La situation du lazaret rappelle à Yadin *Marc*, XIV, 3 plaçant à Béthanie, au sud-est de Jérusalem, la maison de Simon le lépreux. Sa division en trois compartiments évoque la façon dont est décrit dans *I Hénoch*, XXII, 2 le séjour des morts attendant le jugement.

XLVII 1. Vestige, peut-être, de *Deutéronome*, XXVIII, 13.

[4] que je consacrerai pour y faire demeurer mon nom et (établir) [mon] sanctuaire [en son milieu] sera sainte et pure [5] de toute espèce d'impureté qui (pourrait) les souiller. Tout ce qui s'y trouve sera [6] pur, et tout ce qui y entrera sera pur : le vin, l'huile, toute espèce d'aliment [7] et de boisson seront purs.

Ils n'y feront entrer aucune peau de bête pure qu'ils auront immolée [8] dans leurs villes, car dans leurs villes, ils feront [9] leur ouvrage pour tous leurs besoins, mais dans la ville de mon sanctuaire ils ne feront pas entrer cela, [10] car la pureté (des bêtes) dépend de leur viande. Vous ne souillerez pas la ville où [11] je ferai moi-même demeurer mon nom et j'établirai mon sanctuaire, mais c'est dans les peaux de ce qu'ils immoleront [12] dans le sanctuaire qu'ils apporteront leur vin, leur huile et tous [13] leurs aliments dans la ville de mon sanctuaire. Ils ne saliront pas mon sanctuaire avec les peaux de leurs victimes [14] impropres, immolées dans leur pays. Vous ne tiendrez aucune [15] d'entre vos villes pour égale en pureté à la mienne. Quand la viande (de la bête) est pure, les peaux sont pures. Si [16] vous l'immolez dans mon sanctuaire, (la peau) sera pure pour mon sanctuaire, mais si c'est dans vos villes, (la peau ne) sera pure (que) [17] pour vos villes. Tout ce qui est pur pour le sanctuaire, vous l'apporterez dans des peaux (convenant) au sanctuaire. Vous ne souillerez pas [18] mon sanctuaire et ma ville par les peaux de vos victimes impropres, (car) je demeure en son milieu.

7-18. L'insistance mise à enseigner que seules les bêtes pures immolées au temple peuvent fournir le cuir des récipients entrant dans la ville sainte révèle un sujet controversé. On sait par LII, 13-21 que l'abattage «profane» ne peut avoir lieu à moins de trois jours de marche de la ville sainte et que tout ce qui est abattu dans la ville et sa périphérie doit l'être au temple. La présente péricope suppose cette distinction entre ce qui est abattu dans la ville de Dieu et ce qui est abattu dans «leurs villes», mais elle raffine en étendant aux peaux de bête ce qui vaut pour leur viande. Le décret d'Antiochus III cité par Flavius Josèphe (*Antiquités juives,* XII, III, 4, 146) interdit seulement de faire pénétrer à Jérusalem des peaux d'animaux non consommables, comme le cheval, le mulet et l'âne. Sur ce point, la Mishna (*Ḥullîn,* IX, 2) est en contradiction avec le *Rouleau du Temple.*

Règles diététiques

XLVIII [ ] [1] [ ] [la cigogne et les différentes] espèces [de héron], la hup[pe] [ ] [2] [ ] [3] [Voici celles de ces bestioles] ailées que vous (pouvez) manger : les différentes espèces de sauterelles, les différentes espèces de criquets, les différentes espèces de grillons [4] les différentes espèces de locustes. Voici celles de ces bestioles ailées que vous (pouvez) manger, de celles qui bougent sur quatre (pattes) : celles qui [5] ont des jambes au-dessus des pieds pour sauter sur le sol et s'envoler. [6] Vous ne mangerez d'aucun cadavre d'oiseau ou de quadrupède, mais vends-le à l'étranger. Vous ne mangerez rien [7] d'abominable, car tu es un peuple consacré à Iahvé ton Dieu.

Prohibition de rites funéraires

Vous êtes des fils [8] pour Iahvé votre Dieu. Vous ne vous tailladerez pas et vous ne vous ferez pas de tonsure sur le devant de la tête [9] pour un mort et à cause d'un défunt vous ne ferez sur vous aucune incision, vous ne tracerez sur vous aucun tatouage, [10] car tu es un peuple consacré à Iahvé ton Dieu.

Cimetières et lazarets

Vous ne souillerez pas [11] votre terre. Vous n'agirez pas comme le font les nations — c'est partout qu'elles [12] ensevelissent leurs morts, elles les ensevelissent même au milieu de leurs maisons — mais vous réserverez

XLVIII 1. Les lettres qui subsistent paraissent appartenir au texte de *Deutéronome,* XIV, 18.
3-5. Comparer *Lévitique,* XI, 20-21.
6-7. Comparer *Deutéronome,* XIV, 21 et 3.
8-10. Comparer *Deutéronome,* XIV, 1-2 et *Lévitique,* XIX, 28.
10-11. Comparer *Nombres,* XXXV, 34 et *Lévitique,* XVIII, 3.
11-14. L'institution d'une nécropole commune pour quatre villes est une particularité du *Rouleau du Temple.* La Mishna stigmatise seulement l'ensevelissement domestique (comparer *Niddah,* VII, 4).

[13] dans votre terre des endroits où vous ensevelirez vos morts. Entre quatre [14] villes, vous fixerez un endroit pour y ensevelir.

Dans chaque ville vous aménagerez des endroits pour ceux qui sont atteints [15] de lèpre, d'une affection (semblable) ou de teigne, et ceux-là ne pénétreront pas dans vos villes pour les souiller. Et aussi pour ceux qui sont atteints d'écoulement [16] et pour les femmes qui sont rendues impures par leur indisposition ou par leurs couches. Ils n'introduiront pas d'impureté parmi eux [17] (ni) la souillure de leur indisposition. Le lépreux, celui qui est atteint d'une lèpre invétérée ou de teigne, le prêtre le déclarera impur. XLIX [ ] [2] [ ] Vous les [ ] [3] [ ] avec du bois de cèdre et de l'hysope [ ] [4] vos villes par l'atteinte de la lèpre, ils (les) souilleraient.

Souillure et purification de la maison mortuaire

[5] Quand un homme mourra dans vos villes, toute maison où mourra quelqu'un sera impure [6] (pendant) sept jours. Quiconque s'y trouve et quiconque y entre sera impur [7] (pendant) sept jours. Tout mets sur lequel on aura versé de l'eau sera impur, toute boisson [8] sera impure, la vaisselle d'argile sera impure, et tout son contenu sera impur pour un pur, tandis que [9] les (vases) non couverts seront impurs pour tout homme d'Israël (ainsi que) toute la boisson [10] qu'ils contiennent.

14-17. Généralisation de ce que XLVI, 16-18 prévoit pour la ville sainte. La Mishna (*Kélîm,* I, 8) se borne à exclure «de la montagne du temple» les gonorrhéiques, les femmes indisposées et les accouchées.

17. Comparer *Lévitique,* XIII, 11.

XLIX 1-4. Vestiges probables d'un règlement de purification du lépreux (comparer *Lévitique,* XIV, 4).

5-10. Développement de *Nombres,* XIX, 14-15 (comparer *Écrit de Damas,* XII, 17-18).

7-8. Réminiscence de *Lévitique,* XI, 33-34. La présence dans la maison mortuaire équivaut au contact direct du vase avec une souillure. «L'homme pur» est souillé par tout liquide ayant séjourné dans la vaisselle du mort, tandis que l'homme ordinaire («tout homme d'Israël») n'est souillé que par le liquide des récipients ouverts.

[11] Le jour où l'on fait sortir le mort de la maison, on en nettoie toutes [12] les taches d'huile, de vin et d'humidité. On en gratte le sol, les murs et les battants de porte. [13] Les verrous, les montants de porte, les greniers et les linteaux seront lavés à l'eau. Le jour [14] où le mort sort de la maison, on purifiera la maison et toute sa vaisselle, meule, mortier, [15] toute la vaisselle de bois, de fer ou de bronze, toute vaisselle à purifier. [16] Les habits, les sacs et les objets de cuir seront nettoyés.

Quant aux hommes, quiconque se trouvait dans la maison [17] et quiconque y était entré se lavera à l'eau et nettoiera ses habits le premier jour. [18] Le troisième jour, ils se feront asperger d'eau lustrale, ils se laveront et nettoieront leurs vêtements [19] ainsi que la vaisselle qui était dans la maison. Le septième jour, [20] ils se feront asperger une seconde (fois), ils se laveront, nettoieront leurs habits et leur vaisselle et sur le soir ils seront purifiés [21] de (la souillure du) mort et (pourront) toucher à leur Purification et à un homme qui n'a pas été souillé. L [ ]

Le contact avec un mort

[ ] [2] car les eaux de purification [ ] mélange du mort [ ] [3] ils ont été souillés. Il n'y aura plus [ ] jusqu'à ce qu'ils se fassent asperger une seconde (fois), [4] le septième jour, ils seront p[urs le s]oir, au coucher du soleil.

Quiconque [5] touche dans la campagne l'os d'un homme mort, d'un homme assassiné, [6] ou un mort ou

11-16. Le rituel de purification de la maison mortuaire n'a pas de précédent biblique. Son but est d'éliminer toute trace de liquide contaminé, en particulier l'huile (comparer *Écrit de Damas,* XII, 16). On perçoit des réminiscences de la loi de *Lévitique,* XIV, 33-53 sur la «lèpre des maisons».

16-21. Règlement dépendant de *Nombres,* XIX, 18-19.

21. Comparer *Règle de la Communauté,* V, 13 ; VI, 16 ; VII, 16 et *Écrit de Damas,* IX, 21-23.

L 2-4. Vestige d'une loi de pureté qu'on ne peut reconnaître, mais qui doit concerner, comme ses voisines, le contact avec un mort.

5-8. Comparer *Nombres,* XIX, 11-13, 16.

du sang humain ou un tombeau, se purifiera selon cette règle de droit [7] et s'il ne se purifie pas selon cette règle de la loi, il demeure impur, [8] son impureté (reste) en lui. Quiconque vient en contact avec lui nettoiera son habit, se lavera et sera purifié [9] le soir.

La femme enceinte d'un enfant mort

[10] Quand une femme est enceinte et que son enfant meurt dans son sein, tout le temps que [11] celui-ci (se trouve) mort en elle, elle est impure comme un tombeau. Toute maison où elle entre devient impure, [12] ainsi que toute sa vaisselle, (durant) sept jours. Quiconque a un contact avec (cette maison) est impur jusqu'au soir. S'il [13] pénètre à l'intérieur de la maison, auprès de la femme, il sera impur (durant) sept jours. Il nettoiera ses habits, [14] et se lavera à l'eau, le premier jour ; le troisième jour il se fera asperger, nettoiera ses habits et se lavera ; [15] le septième jour, il se fera asperger une seconde (fois), nettoiera ses habits, se lavera et au coucher du soleil [16] il sera pur.

Toute la vaisselle, les habits, les peaux et tous [17] les ouvrages en poil de chèvre seront traités par vous conformément à cette règle de la loi. Toute la vaisselle [18] d'argile sera brisée car elle est impure et ne pourra plus être purifiée à [19] jamais.

Le contact avec des cadavres d'animaux

[20] Vous tiendrez pour impures toutes les bestioles du sol : la taupe, la souris, les différentes espèces de grands lézards, le lézard vert, [21] le lézard des sables, le caméléon, le gecko. Quiconque touche ces (bêtes) quand elles

8-9. Comparer *Nombres,* XIX, 22.

10-16. La femme enceinte d'un enfant mort est assimilée au cadavre qui souille la maison et sa vaisselle. L'insistance de l'auteur sur ce point montre qu'il était discuté. La Mishna (*Hullîn,* IV, 3) enseigne au contraire que la femme est pure jusqu'à ce que l'enfant sorte.

16-19. Comparer XLIX, 16.

20-21. Ce sont les bestioles énumérées en *Lévitique,* XI, 29-30.

sont mortes LI [ ] [1] [et tout ce qui en s]ort [ ] [ser]ont impurs [2] [pour vous et vous ne] vous rendrez pas impurs à cause de ces (cadavres). [Quiconque touche ces bêtes quand] elles sont mortes sera impur [3] jus[qu'au] soir. Il nettoiera ses habits, se lavera [au coucher] du soleil, et il sera pur.

[4] Quiconque prend quelque chose de leurs squelettes ou de leurs cadavres, peau, viande ou griffe, nettoiera [5] ses vêtements, se lavera à l'eau et, au coucher du soleil, ensuite, il sera pur.

Conclusion des lois de pureté

Vous ferez en sorte que [6] les fils d'Israël se tiennent à l'écart de toutes les impuretés. Ils ne se souilleront pas avec ce dont [7] je te parle sur cette montagne. Ils ne se souilleront pas, parce que moi, Iahvé, je demeure [8] au milieu des fils d'Israël. Vous vous sanctifierez, et ils seront saints. Ils ne se rendront pas [9] eux-mêmes abominables par tout ce dont je les prive comme étant impur et ils seront [10] saints.

Les juges

[11] Tu constitueras des juges et des administrateurs dans toutes tes villes. Ils rendront pour le peuple [12] de justes jugements. Ils n'auront pas de partialité dans le jugement. Ils ne recevront pas de cadeaux et ne [13] feront pas dévier le droit, car le cadeau fait dévier le droit, dénature la juste sentence, aveugle [14] les yeux des sages, provoque une grave offense et charge le temple de la souillure [15] du péché. Tu rechercheras la justice,

LI 2. Comparer *Lévitique*, XI, 31.
4-5. Développement de *Lévitique*, XI, 25, 28, 40.
5-6. Comparer *Lévitique*, XV, 31.
7-8. Comparer *Nombres*, XXXV, 34 et *Lévitique*, XI, 44. Dans ce paragraphe, le discours s'adresse à Moïse et aux prêtres, distingués des Israélites dont il est parlé à la troisième personne.
8-10. Comparer *Lévitique*, XI, 43, 47 et XX, 25-26.
11-18. Amplification de *Deutéronome*, XVI, 18-20, avec des réminiscences de *Deutéronome*, I, 17 et d'*Exode*, XXIII, 6-8.

(rien que) la justice, afin de vivre et d'entrer en possession [16] du pays que je vous donne en héritage pour tous les temps. L'homme [17] qui recevra un cadeau et fera dévier le juste jugement sera mis à mort. Vous n'aurez pas crainte [18] de le mettre à mort.

Prohibition de l'idolâtrie

[19] Vous n'agirez pas dans votre pays comme le font partout les (autres) peuples. Ils [20] sacrifient, ils plantent des poteaux sacrés, ils érigent des stèles, [21] ils installent des pierres sculptées pour se prosterner devant elles et bâtissent pour elles LII [ ] [1] [ ] Tu ne planteras [aucun poteau sacré auprès de mon autel,] [2] [celui que tu feras pour to]i. Tu n'érigeras pas de stèle [que je hais]. [3] Tu ne feras aucune sculpture dans tout ton pays, pour te prosterner devant elle.

Lois concernant le bétail

Tu ne [4] me sacrifieras pas de taureau ou de mouton porteur d'une tare quelconque, car ce sont des abominations [5] pour moi.

Tu ne me sacrifieras pas de vache, de brebis ou de chèvre pleines, car ce sont des abominations pour moi. [6] Tu ne sacrifieras pas le même jour une vache ou une brebis et son petit et tu n'abattras pas une mère [7] près de ses petits.

Tout premier-né mâle de ton gros ou de ton petit

19-21. Comme en *Deutéronome,* XVI, 21-22, une condamnation de l'idolâtrie suit une péricope traitant de l'institution des juges. La mise en garde contre l'imitation des gentils est plus d'une fois prononcée dans le *Rouleau du Temple,* voir II; XLVIII, 11-13.

LII 1-3. Comparer *Deutéronome,* XVI, 21-22 et *Lévitique,* XXVI, 1.

4. Comme en *Deutéronome,* XVII, 1, source de cette prescription, une loi concernant le bétail à sacrifier suit une condamnation de l'idolâtrie. Elle sert d'amorce à toute une série de règles qui ont en commun l'usage des animaux.

6-7. Amplification de *Lévitique,* XXII, 28, avec réminiscence de *Genèse,* XXXII, 12.

7-12. Comparer *Deutéronome,* XV, 19-23.

bétail, [8] tu me le consacreras. Tu ne travailleras pas avec le premier-né de ta vache et tu ne tondras pas le premier-né [9] de ta brebis. Tu le mangeras en ma présence, année après année, dans le lieu que je choisirai. S'il a [10] une tare, s'il est boiteux ou aveugle ou (porteur) de toute (autre) tare, tu ne me le sacrifieras pas. Tu le mangeras derrière ta porte, [11] que tu sois pur ou impur, comme (si tu mangeais) de la gazelle ou du cerf. Seulement, tu n'en consommeras pas le sang, [12] mais tu le répandras à terre comme de l'eau et tu le recouvriras de poussière.

Tu ne musèleras pas le bœuf foulant le grain.

[13] Tu ne laboureras pas avec le bœuf et l'âne ensemble.

L'abattage dans la ville sainte et hors de la ville sainte

Tu n'immoleras de bœuf, de mouton ou de chèvre purs [14] dans aucune de tes villes (si elle est) à trois jours de marche de mon sanctuaire, mais c'est au milieu [15] de mon sanctuaire que tu l'immoleras en en faisant un holocauste ou un sacrifice pacifique, et tu le mangeras [16] en faisant fête devant moi, dans le lieu que je choisirai pour y mettre mon nom. Toute bête [17] pure qui porte une tare, tu la mangeras derrière ta porte (si c'est) à une distance de [18] trente stades autour de mon sanctuaire. Tu ne l'immoleras pas à proximité du sanctuaire, car c'est une viande impropre. [19] Tu ne mangeras pas de viande de bœuf, de mouton ou de chèvre à l'intérieur de ma ville, celle que je consacrerai [20] pour y mettre mon nom, sans que (la bête) soit entrée dans mon sanctuaire. Là ils l'immoleront, [21] ré-

12. Comparer *Deutéronome,* XXV, 4.

13. Comparer *Deutéronome,* XXII, 10.

13-21. Cette loi repose sur *Deutéronome,* XII, 13-15, 20-25 qui distingue l'abattage sacré, au sanctuaire, et l'abattage profane, « dans tes villes », et elle s'efforce de concilier ce texte avec *Lévitique,* XVII, 3-4 qui ne veut connaître que l'abattage sacré. Pour cela, le *Rouleau du Temple* introduit des précisions chiffrées : à plus de trois jours de marche, l'abattage profane des animaux sacrifiables est permis ; à moins de trois jours de marche, les animaux doivent être sacrifiés au temple, sauf s'ils

pandront son sang sur la base de l'autel de l'holocauste
et feront fumer sa graisse. LIII [ ] [Quand j'aurai
agrandi ton territoire [1] comme je te l'ai promis, si le
lieu que j'aurai choisi pour y mettre mon nom est
éloigné de toi [2] et que tu dises : «je veux manger de
la viande», parce que] ton désir sera de manger de la
viande, selon tout ton désir [3] tu mangeras de la viande.
Tu immoleras de ton bétail, petit ou gros, selon la
bénédiction que je t'aurai accordée [4] et tu le mangeras
derrière ta porte, que tu sois pur ou impur, comme (si
tu mangeais) de la gazelle [5] ou du cerf. Seulement,
garde-toi bien de consommer le sang. Tu le répandras
à terre comme de l'eau et tu le couvriras [6] de pous-
sière, car le sang c'est la vie, et tu ne mangeras pas la
vie avec la viande, afin [7] d'être heureux, toi et tes fils
après toi, à jamais. Tu feras ce qui est droit et bon [8] en
ma présence, à moi Iahvé ton Dieu.

Les vœux

[9] Mais les choses que tu consacres et toutes tes
offrandes votives, tu viendras les porter au lieu sur
lequel je ferai demeurer [10] mon nom. C'est là que tu
sacrifieras, devant moi, quand tu auras fait de ta bouche
une consécration ou un vœu. [11] Si tu fais un vœu, tu
ne tarderas point à l'accomplir, car (autrement) je ne
manquerais pas de te le réclamer, [12] et ce serait un
péché pour toi. Mais si tu t'abstiens de faire un vœu, il
n'y aura pas de péché pour toi. [13] Ce qui sort de ta
bouche, tu le tiendras, comme tu en as fait le vœu
spontanément, de ta bouche, en agissant [14] comme tu
en as fait le vœu.

présentent un défaut les disqualifiant pour l'autel ; en ce cas ils peuvent être livrés à la consommation profane à condition d'être abattus à une certaine distance du sanctuaire, au moins trente stades (un peu plus de cinq kilomètres).

LIII 1-8. Comparer *Deutéronome,* XII, 20-25.

9-10. Le verset 26 de *Deutéronome,* XII, continuant le texte précédent, sert de transition pour introduire un règlement concernant les vœux inspiré par d'autres passages bibliques.

11-14. Comparer *Deutéronome,* XXIII, 22-24.

14-21. Comparer *Nombres,* XXX, 3-6.

Quand un homme me fait un vœu ou un serment [15] en se liant lui-même par un engagement, il ne profanera pas ses paroles, mais c'est selon tout ce qui est sorti de sa bouche [16] qu'il agira.

Quand une femme me fait un vœu ou se lie elle-même dans [17] la maison de son père par un serment de jeunesse et que son père apprend son vœu ou [18] l'engagement par lequel elle se lie elle-même, (si) le père garde le silence, [19] tous ses vœux seront valides et tout engagement par lequel elle s'est liée elle-même sera valide. [20] Mais si son père la désavoue formellement le jour où il l'apprend, tous ses vœux et les engagements [21] par lesquels elle s'est liée elle-même ne seront pas valides, et moi je la tiendrai quitte du moment que l'a désavouée LIV [son père] [ ] [1] [ ] [s'il les annule après le] jour (où) il l'a appris, c'est lui qui porte [2] la faute de (sa femme) [ ] ou tout serment de [ ] [3] de son mari [le] vali[dera]. Son mari l'annulera le jour où il l'aura appris, et moi je la tiendrai quitte.

[4] Tout vœu d'une veuve ou d'une femme répudiée, tout (engagement) par lequel elle se sera liée elle-même [5] seront valides pour elle, conformément à tout ce qui est sorti de sa bouche.

Le faux prophète

Tout ce que [6] je vous commande aujourd'hui vous veillerez à l'accomplir sans (rien) y ajouter ni [7] en retrancher.

[8] S'il surgit au milieu de toi un prophète ou un faiseur de songes, s'il te donne un signe ou [9] un prodige et si se réalise devant toi le signe ou le prodige dont il t'a

LIV 1-3. Le début de la colonne était certainement la suite du règlement sur les vœux dépendant de *Nombres,* XXX, 2-17. On reconnaît dans les trois premières lignes des expressions apparaissant en *Nombres,* XXX, 13-14 qui traite du vœu de la femme mariée.

4-5. Comparer *Nombres,* XXX, 10.

5-7. Le verset 1 de *Deutéronome,* XIII introduit comme dans la Bible la péricope du faux prophète tout en fournissant une conclusion passe-partout à une série de commandements divers.

8-18. Comparer *Deutéronome,* XIII, 2-6.

parlé alors qu'il a dit [10] «allons servir d'autres dieux» — (des dieux) que tu ne connais pas —, tu n' [11] écouteras pas les paroles de ce prophète ou de ce faiseur de songes. Car [12] c'est moi qui vous mets à l'épreuve pour savoir si vous êtes gens à aimer Iahvé [13] le Dieu de vos pères de tout votre cœur et de toute votre âme. C'est Iahvé [14] votre Dieu que vous suivrez, c'est lui que vous servirez, c'est lui que vous craindrez, c'est sa voix que vous écouterez [15], c'est à lui que vous vous attacherez. Quant à ce prophète ou faiseur de songes, il sera mis à mort pour avoir prêché l'égarement [16] loin de Iahvé, ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Égypte et t'a racheté [17] de la maison de servitude. (Ce prophète voulait) t'entraîner hors du chemin que je t'ai ordonné de suivre. Tu ôteras (ainsi) [18] le mal du milieu de toi.

Autres mises en garde contre l'apostasie

[19] Si ton frère, fils de ton père ou fils de ta mère, ton fils ou ta fille [20] ou la femme de ton cœur ou un autre toi-même cherche en cachette à te séduire en disant : [21] «Allons servir d'autres dieux» — (des dieux) que tu ne connais pas LV [ ]

[ ] [2] Si tu entends dire dans l'u[ne de tes villes, de celles que] je te donne à ha[biter,] [3] que des gens de rien sont sortis du milieu de toi et ont entraîné tous les habitants [4] de leur ville en disant : «Allons servir des dieux que vous ne connaissez pas», [5] tu questionneras, tu te renseigneras, tu feras une enquête approfondie et une fois établi le fait [6] que cette abomination a été commise en Israël, tu ne manqueras pas de frapper tous les habitants [7] de cette ville du tranchant de l'épée. Tu la voueras à l'interdit avec tout ce qui s'y trouve. Tu en [8] frapperas tout le bétail du tranchant de l'épée. Tu en rassembleras tout le butin au milieu [9] de la

19-21. Comparer *Deutéronome*, XIII, 7. On peut être sûr que le début de la colonne LV contenait un texte correspondant à *Deutéronome*, XIII, 8-12.

LV 2-14. Comparer *Deutéronome*, XIII, 13-19.

place et tu brûleras la ville et tout le butin (qui y aura
été fait) en holocauste à Iahvé 10 ton Dieu. Elle
deviendra une ruine pour toujours et ne sera plus jamais
reconstruite. Il ne restera 11 dans ta main rien de ce qui
aura été voué à l'interdit. Ainsi, je reviendrai de mon
ardente colère, je te ferai 12 grâce, je te gracierai et je te
multiplierai comme je l'ai déclaré à tes pères, 13 pourvu
que tu écoutes ma voix en gardant tous mes commande-
ments, ceux que je te donne 14 aujourd'hui, en faisant
ce qui est droit et bon en ma présence, à moi Iahvé ton
Dieu.

15 S'il se trouve au milieu de toi dans l'une de tes
villes, de celles que 16 je te donne, un homme ou une
femme qui fait ce qui est mal à mes yeux 17 en
transgressant mon alliance et qui va servir d'autres dieux
et se prosterner devant eux, 18 que ce soit le soleil, la
lune ou toute l'armée des cieux, si l'on t'informe à son
sujet 19 et si tu entends parler de cette affaire, tu te
renseigneras, tu feras une enquête approfondie et une
fois établi 20 le fait que cette abomination a été com-
mise en Israël, tu feras sortir 21 cet homme ou cette
femme et tu les lapideras LVI [ ]

Les prêtres juges

1 [ ] Tu te renseigneras et ils [t']infor[meront
sur] 2 l'affaire pour laquelle tu es v[enu te renseigner.
Ils t'in]formeront de la règle 3 et tu agiras confor-
mément à la loi dont ils t'informeront, conformément à

15-21. Comparer *Deutéronome*, XVII, 2-5 qui présente plusieurs points communs avec la péricope précédente. D'après les premières lignes lisibles de la colonne LVI, il est presque certain que la lacune initiale contenait un texte correspondant à *Deutéronome*, XVII, 5-7, fin des ordonnances sur l'apostasie et son châtiment, et 8-9, début de l'enseignement sur la fonction judiciaire des prêtres.

LVI 1-11. C'est le texte de *Deutéronome*, XVII, 9 *b*-13, avec des variantes dont certaines pourraient être significatives. Le *Rouleau du Temple* parle ici d'un «livre de la loi», alors que dans le *Deutéronome* la «loi» est encore l'instruction donnée spontanément par le prêtre. On insiste sur l'exactitude de la juridiction du prêtre, peut-être parce qu'elle était contestée par certains à l'époque de la rédaction du *Rouleau du Temple*.

la parole [4] qu'ils te diront, d'après le livre de la loi. Ils t'informeront avec exactitude [5] depuis l'endroit que je choisirai pour y faire demeurer mon nom. Tu veilleras à agir [6] selon tout ce dont ils t'informeront. C'est d'après la règle qu'ils te diront [7] que tu agiras. Tu ne t'écarteras de la loi dont ils t'informeront, ni à droite [8] ni à gauche. L'homme qui n'écoutera pas et agira avec présomption en n' [9] écoutant pas le prêtre qui se tiendra là pour officier devant moi, ou [10] le juge, cet homme-là mourra. Tu ôteras (ainsi) le mal d'Israël. Tout [11] le peuple l'apprendra, prendra peur, et on ne sera plus présomptueux en Israël.

Le roi

[12] Quand tu seras entré dans le pays que je te donne, que tu en prendras possession et que tu y demeureras, [13] quand tu diras : «je veux établir à ma tête un roi comme (en ont) toutes les nations qui m'entourent», [14] tu auras soin d'établir à ta tête un roi que je choisirai. C'est du milieu de tes frères que (tu prendras) un roi pour le mettre à ta tête. [15] Tu ne placeras pas à ta tête un étranger qui ne serait pas ton frère. Seulement il ne [16] multipliera pas sa cavalerie et ne fera pas revenir le peuple en Égypte en vue de la guerre, afin de [17] multiplier sa cavalerie, son argent et son or. Je te l'ai dit : «Tu ne [18] reviendras plus par cette route.» Il ne multipliera pas non plus ses femmes, et elles n' [19] écarteront pas de moi son cœur. Il ne multipliera pas à l'excès l'argent et l'or.

La loi royale : la garde du roi

[20] Quand il prendra place sur son trône royal, on écrira [21] pour lui cette loi sur un livre, par-devant les

12-19. La péricope ressemble à *Deutéronome,* XVII, 14-17, mais elle présente une variation remarquable : l'adjonction de «en vue de la guerre» à la ligne 16 précise pourquoi le roi est tenté d'accroître sa cavalerie et son trésor. La royauté est donc considérée de façon explicite comme une institution militaire.

20-21. Nouvelle version de *Deutéronome,* XVII, 18. Ici, ce n'est pas le

prêtres LVII [ ] [1] Voici la loi [qu'on écrira pour lui par-devant] les prêtres [ ]

[2] Le jour où on le fera roi [on enregistrera] par bannières les fils d'Israël âgés de [3] vingt à soixante ans et (le roi) passera en revue [4] leurs commandants, les chefs de milliers, les chefs de centuries, les chefs de cinquantaines, [5] les chefs de dizaines, dans toutes leurs villes. Il sélectionnera parmi eux mille (hommes) de chaque [6] tribu pour l'accompagner, (soit) douze mille hommes de guerre [7] qui ne le laisseront pas seul, (sinon) il serait capturé par les nations. Tous [8] les hommes qu'il sélectionnera seront des hommes sûrs, craignant Dieu, [9] haïssant le lucre, des hommes vaillants aptes à la guerre. Ils l'accompagneront constamment, [10] jour et nuit, le gardant de tout mal [11] et de (l'atteinte) d'un peuple étranger (afin qu')il ne tombe pas dans ses mains.

roi qui doit écrire lui-même la «loi» le concernant comme dans les recensions connues du texte biblique, et comme l'entend la Mishna (*Sanhédrin,* II, 4), mais des personnages qui ne sont pas nommés, scribes ou prêtres, peut-être. Le targoum du pseudo-Jonathan a également le verbe «écrire» au pluriel, et il précise que ce sont les anciens qui écrivent la loi royale.

LVII Le début de la colonne devait correspondre à *Deutéronome,* XVIII, 19-20. Ce qui est lisible constitue un développement propre au *Rouleau du Temple* qui a saisi l'occasion fournie par le texte biblique pour préciser quelques vues sur le pouvoir royal. On a pu relever des concordances entre la loi royale du *Rouleau du Temple* et certaines réflexions hellénistiques sur la monarchie.

2-10. La garde royale doit être composée comme l'armée levée par Moïse contre Madian selon *Nombres,* XXXI, 5. Ce point est si important pour l'auteur qu'il en fait le premier article du développement qu'il ajoute à *Deutéronome,* XVII, 14-20 et qu'il fait du recrutement de cette garde le premier acte d'un nouveau règne. L'insistance sur le caractère national de la garde réagit peut-être contre l'emploi de mercenaires étrangers par Jean Hyrcan (Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* XIII, VIII, 4, 249).

3. Les «bannières» (voir XXI, 5) sont inspirées par la description du camp d'Israël en *Nombres,* II, texte qui a aussi inspiré l'auteur du *Règlement de la Guerre.* Les limites d'âge sont celles que *Lévitique,* XXVII, 3 fixe pour la capacité de formuler un vœu.

4. Les chefs sont ceux qu'énumère *Deutéronome,* I, 15 (comparer *Écrit de Damas,* XIII, 1).

8-9. Mêmes expressions en *Exode,* XVIII, 21.

Le conseil royal

Les douze [12] princes de son peuple seront avec lui, ainsi que douze prêtres et [13] douze lévites. Ils siégeront avec lui pour (rendre) le jugement [14] et (énoncer) la loi. Son cœur ne s'élèvera point au-dessus d'eux, et il ne fera rien en dehors d'eux, [15] pour toute espèce de conseil.

La femme du roi

Il ne prendra pas (sa) femme parmi les [16] filles des nations, mais c'est dans sa propre famille qu'il la prendra, [17] dans le clan de son propre père. Il ne prendra pas d'autre femme en plus, mais [18] celle-là seule sera avec lui tous les jours de sa vie, et si elle meurt, [19] il en prendra une autre dans sa propre famille, dans son propre clan.

La justice du roi

Il ne fera pas dévier le droit, [20] il ne recevra pas de cadeau pour faire dévier la juste sentence. Il ne convoitera [21] ni champ, ni vigne, ni aucun bien, ni maison, ni rien de désirable en Israël, ni rapine. LVIII [ ]

12-15. On retrouve la tripartition laïcs-prêtres-lévites fréquente dans les documents de Qoumrân. Le nombre des tribus d'Israël commande la présence de douze représentants de chaque ordre. On notera que le *Rouleau du Temple,* constitution destinée à un État israélite, donne la première place aux juges laïques, alors que la *Règle de la Communauté,* destinée à une communauté monastique, prévoit que les prêtres siégeront en premier (VI, 8-9).

14. Souvenir de *Deutéronome,* XVII, 20, restreignant la portée du verset aux rapports du roi et de ses conseillers.

15-18. Modification importante à la loi de *Deutéronome,* XVII, 17*a*. Elle introduit l'obligation d'une endogamie stricte (contrairement à la Tosephta, *Sanhédrin,* IV, 2, qui permet le mariage du roi avec une fille de famille lévitique ou sacerdotale) et celle de la monogamie, comme *Écrit de Damas,* IV, 20-21 le laissait entendre, alors que la Mishna (*Sanhédrin,* II, 4) autorise le roi à avoir dix-huit femmes. Il semble que la loi royale essénienne ait été influencée par ce que *Lévitique,* XXI, 14 impose au grand prêtre.

19-21. Amplification procédant de *Deutéronome,* XVII, 17*b* avec des réminiscences de *Deutéronome,* XVI, 19 et *I Samuel,* VIII, 14.

La conduite de la guerre

[ ] [2] [ ] leurs hommes.

[3] Quand le roi entendra parler d'une nation ou d'un peuple quelconque cherchant à enlever quelque chose de ce qui appartient [4] à Israël, il enverra (des ordres) aux chefs de milliers et aux chefs de centuries préposés aux villes [5] d'Israël, ceux-ci lui enverront le dixième du peuple pour partir en guerre avec lui contre [6] leurs ennemis, et ils partiront avec lui. Si c'est une troupe nombreuse qui est entrée dans le pays d'Israël, ils enverront [7] (au roi) le cinquième des gens de guerre. Si c'est un roi avec des chars, des chevaux et une troupe nombreuse, [8] ils lui enverront le tiers des gens de guerre, et les deux autres tiers garderont [9] leurs villes et leur territoire afin que l'armée ne pénètre pas dans leur pays. [10] Si la guerre se fait plus dure contre lui, ils lui enverront la moitié du peuple — les militaires —, [11] l'(autre) moitié du peuple ne quittera pas ses villes.

S'ils sont vainqueurs [12] de leurs ennemis, ils les abattront, les frapperont du tranchant de l'épée, ils prendront ses dépouilles, ils en donneront [13] au roi le dixième, aux prêtres un millième et aux lévites un centième [14] du total et ils partageront le reste par moitié entre ceux qui ont pris part à la guerre et leurs frères [15] qui sont restés dans leurs villes.

LVIII 3. La transition entre la colonne LVII et ce qui reste de la colonne LVIII était peut-être assurée par le thème de la préservation des biens : le roi ne doit rien prendre aux Israélites, il doit au contraire défendre ce qu'ils possèdent contre l'avidité de l'étranger. La guerre est envisagée d'abord comme une opération défensive (lignes 3-11). Le processus de mobilisation qui est décrit avec beaucoup de précision paraît être une conception originale du *Rouleau du Temple*.

11-15. Adaptation particulière des règles de partage du butin énoncées en *Nombres*, XXXI, 26-30. Le *Rouleau du Temple* regroupe la perception des redevances particulières avant le partage entre combattants et non-combattants (comparer *I Samuel*, XXX, 24) et ajoute à celles-ci une dîme royale qui n'a pas de précédent biblique, sauf, peut-être, celle qu'Abraham paie à Melkisédeq, roi de Salem, selon *Genèse*, XIV, 20.

Si (le roi) part en guerre contre [16] ses ennemis, il partira avec lui le cinquième du peuple, les gens de guerre, tous les vaillants, [17] et ils se garderont de toute chose impure, de tout rapport sexuel, de tout crime et péché. [18] Il ne partira pas sans se présenter au grand prêtre et il lui demandera le jugement des Ourim- [19] Toummim. C'est selon ce que (le grand prêtre) dira qu'il partira et selon ce qu'il dira qu'il rentrera, lui et tous les fils d'Israël qui [20] l'accompagnent. Il ne partira pas comme il l'entend, sans demander le jugement des Ourim- [21] Toummim. Il réussira dans toutes ses expéditions, s'il part en se conformant au jugement que LIX [ ]

Menaces et promesses

[2] Ils les disperseront dans de nombreux pays, et ils deviendront (objets) d'épouvante, de fable et de risée, ployant sous le joug [3] et manquant de tout. Ils serviront là-bas des dieux faits de main d'homme, de bois et de pierre, d'argent [4] et d'or. Pendant tout cela, leurs villes seront (livrées) à la dévastation, à l'opprobre et à la ruine. [5] Leurs ennemis feront des ravages parmi eux, et eux, ils gémiront dans les pays de leurs ennemis, [6] criant sous un joug pesant. Ils appelleront mais je n'écouterai pas, ils crieront mais je ne leur répondrai pas [7] à cause de la méchanceté de leurs actes. Je leur

15-21. On envisage maintenant une guerre offensive. L'initiative du roi est alors limitée par l'obligation de recourir à une instance religieuse, l'oracle des Ourim-Toummim manipulé par le grand prêtre. Le roi doit donc avoir pour modèle David tel qu'il se comporte en *I Samuel,* XXIII, 2, 4, 9 ; XXX, 7-8. L'aspect sacré pris par la guerre impose des restrictions aux combattants.

16. Selon Yadin, ce «cinquième» sort d'une interprétation du terme *ḥamušîm* de *Josué,* I, 14 qu'on traduit communément par «hommes armés», mais dont la racine est la même que celle du numéral «cinq».

17. Ce règlement s'inspire de ce que *Deutéronome,* XXIII, 10-15, édicte pour la pureté du camp (comparer *Règlement de la Guerre,* VII, 3-7).

LIX La fin de la colonne LVIII prescrit au roi de suivre le jugement de Dieu signifié par le grand prêtre. La nécessité de l'obéissance devait être rappelée dans la partie disparue de la colonne LIX dont la partie lisible traite des sanctions divines entraînées par la rébellion et la

cacherai mon visage, et ils deviendront une pâture [8] et du butin que l'on pillera. Il n'y aura personne pour (les) sauver à cause de leur méchanceté, parce qu'ils ont dénoncé mon alliance [9] et pris ma loi en dégoût, (et il en sera ainsi) jusqu'à ce qu'ils aient expié chaque faute.

Après (quoi) ils reviendront [10] à moi de tout leur cœur et de toute leur âme, (agissant) selon toutes les paroles de cette loi. [11] Je les sauverai de la main de leurs ennemis, je les rachèterai de la poigne de ceux qui les haïssent, je les mènerai [12] vers le pays de leurs pères, je les rachèterai, je les multiplierai, je prendrai plaisir à les (voir), [13] je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.

Le roi que [14] son cœur et ses yeux rendront infidèle à mes commandements ne trouvera jamais personne pour s'asseoir sur le trône [15] de ses pères, car j'extirperai pour toujours sa race, en sorte qu'elle ne régira plus Israël.

[16] Mais s'il suit mes règles, observe mes commandements et fait [17] ce qui est droit et bon en ma présence, il ne manquera jamais parmi ses fils d'un homme qui s'asseye sur le trône royal [18] d'Israël. Je serai avec lui, je le sauverai de la main de ceux qui le haïssent et de la main [19] de ceux qui veulent lui prendre la vie. Je lui livrerai tous ses ennemis, il les régira [20] selon son plaisir, et eux ne le régiront pas. Je le mettrai en haut et non en bas, en tête [21] et non en queue, et il aura des jours longs et nombreux à la tête de son royaume, lui et ses fils après lui.

soumission collectives et royales. Le schéma est celui de *Deutéronome,* XXVIII, chapitre auquel sont reprises plusieurs expressions de cette colonne, riche de beaucoup d'autres réminiscences bibliques.

8-10. On a cru que la conversion et le salut arriveraient après que l'iniquité ait atteint son comble (comparer *Jubilés,* XXIII, 25-26). Selon Yohannan ben Zakkay, le Messie doit venir dans une génération ou entièrement juste, ou entièrement coupable (Talmud de Babylone, *Sanhédrin,* 98 *a*).

14-21. Après avoir prévu la rébellion puis la fidélité du peuple, on traite de celles du roi. Les sanctions annoncées correspondent aux conditions mises dans la littérature deutéronomiste à la continuité de la dynastie (comparer *I Rois,* II, 4 ; VIII, 25 ; IX, 5).

21. Retour à la formulation du *Deutéronome* (XVII, 20 *b*).

Droits des prêtres et des lévites

LX [ ] [1] [ ] [2] Tous leurs prélèvements, tous les premiers-nés mâles de leur [bétail], tous [ ] [3] leur bétail, tout ce qu'ils me consacreront avec toutes leurs saintes [4] louanges, la taxe perçue sur le gibier de plume ou de poil et les poissons, (à savoir) un pour mille [5] de ce qu'ils prendront, tout ce qu'ils voueront à l'interdit et la taxe sur le butin et les dépouilles.

[6] Les lévites auront la dîme du blé, du vin nouveau et de l'huile fraîche qu' [7] ils me consacreront, en premier, (puis) l'épaule (donnée par) ceux qui font un sacrifice, la taxe sur [8] le butin, les dépouilles, le gibier de plume ou de poil et les poissons, (à savoir) un pour cent. [9] Ils auront (leur part) sur les pigeons et la dîme du miel, (à savoir) un cinquantième (alors que) les prêtres auront [10] un pour cent sur les pigeons. Ce sont eux, en effet, que j'ai choisis entre toutes tes tribus [11] pour se tenir devant moi, pour officier et pour bénir en mon nom, lui (Lévi) et ses fils pour toujours.

[12] Quand un lévite viendra d'une de tes villes, n'importe laquelle en Israël, [13] où il séjourne, (qu'il vienne) comme il le désire à l'endroit que je choisirai pour y faire demeurer [14] mon nom. Il officiera comme tous ses frères lévites qui se tiendront là devant moi. Ils

LX Le *Rouleau du Temple* suit l'ordre du *Deutéronome* en faisant suivre sa paraphrase de la loi royale de celle de *Deutéronome,* XVIII, 1-8 concernant les droits des lévites. Le début de la colonne traitait probablement des droits financiers du roi et des prêtres.

2-5. La référence à «un millième» permet de reconnaître que les prêtres sont en cause (comparer LVIII, 13). La source principale de ce règlement concernant les redevances dues aux prêtres est *Nombres,* XVIII, 8-19, mais la mention du butin et du gibier, assimilé au butin, est une particularité du *Rouleau du Temple.*

6-11. Comparer *Deutéronome,* XVIII, 3-5 et *Nombres,* XVIII, 21-24 (où il est question de dîmes pour les lévites) avec une adjonction au sujet du gibier et du butin et une autre relative aux pigeons et au miel qui sont propres au *Rouleau du Temple,* bien que la dîme du miel soit mentionnée en *II Chroniques,* XXXI, 5. Le contexte montre que les pigeons et le miel sont considérés comme des produits de prédation et non d'élevage.

12-14. Comparer *Deutéronome,* XVIII, 6-8.

(auront) une part égale [15] pour se nourrir, outre (ce qu'ils pourront tirer de) la vente de biens paternels.

Les prophètes

[16] Quand tu seras entré dans le pays que je te donne, tu n'apprendras pas à agir [17] de la manière abominable de ces nations-là. Il ne se trouvera chez toi personne qui fasse passer son fils ou sa fille [18] par le feu, qui pratique la divination, l'incantation, l'enchantement, la magie, la nécromancie, [19] la consultation des morts, car c'est pour moi une abomination que tout homme qui fait [20] cela. C'est à cause de ces abominations-là que je les dépossède devant toi. [21] Tu seras parfait vis-à-vis de Iahvé ton Dieu. Ces nations que LXI [tu déposséderas] [ ]

[Si un prophète a la présomption] [1] de d[ire] en mon n[om une chose que je ne lui ai] pas ordonné de dire ou s'il [parle au nom d'au]tres dieux, [2] ce prophète sera mis à mort. Si tu dis en toi-même : «Comment reconnaîtrons-nous la parole [3] que Iahvé n'a pas dite?», (sache) alors (que) si le prophète a parlé au nom de Iahvé et que ce qu'il a dit ne se produit pas, [4] n'arrive pas, (c'est) la parole que je n'ai pas dite (mais) que le prophète a dite par présomption. Vous n'aurez pas à craindre [5] celui-ci.

Les témoins

[6] Un seul témoin ne pourra se dresser contre un homme pour quelque faute ou quelque péché qu'il ait commis, c'est sur le dire de deux [7] ou de trois témoins que l'affaire sera établie. Si un témoin violent se dresse contre un homme pour l'accuser [8] d'une infraction, les deux hommes qui sont parties dans le procès se tien-

16-21. Comparer *Deutéronome*, XVIII, 9-14.

LXI Le début de la colonne devait contenir le texte de *Deutéronome*, XVIII, 14-20.

1-5. Fin de l'instruction sur les prophètes, conforme à *Deutéronome*, XVIII, 20-22.

6-12. Comparer *Deutéronome*, XIX, 15-21. Les lévites de la ligne 8 ne figurent pas dans le texte biblique.

dront devant moi, devant les prêtres et les lévites et devant [9] les juges qui seront alors en fonction. Les juges feront l'enquête, et (une fois établi qu')un faux témoin a fait un faux témoignage [10] en accusant son frère, tu le traiteras comme il méditait de traiter son frère, et tu ôteras (ainsi) le mal du milieu de toi. [11] Les autres l'apprendront, prendront peur et cesseront d'agir ainsi au milieu de toi. [12] Ton œil sera sans pitié sur cet homme-là. Vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

Les combattants

Quand [13] tu partiras à la guerre contre tes ennemis et que tu verras des chevaux, des chars et un peuple plus nombreux que toi, tu n'auras pas peur [14] d'eux, car je suis avec toi, moi qui t'ai fait monter du pays d'Égypte. Quand tu seras près de combattre, [15] le prêtre s'avancera et parlera au peuple. Il leur dira : «Écoute, Israël, vous qui êtes près LXII [de combattre aujourd'hui contre vos ennemis] [ ] [1] [ ] [«Y a-t-il un homme qui s'est fiancé à une femme et ne l'a pas (encore) épousée? Qu'il s'en aille et retourne] [2] chez lui, [de peur qu'il ne meure au combat et qu'un autre homme ne la prenne.» Les juges, de plus] [3] diront ceci au peuple : «Y a-t-il un homme peureux et sans courage? Qu'il s'en aille et retourne [4] chez lui, de peur qu'il ne fasse fondre le courage de ses frères comme le sien.»

Dès que les juges auront fini [5] de parler au peuple, on placera à sa tête des chefs militaires.

La conquête des villes

Quand [6] tu t'approcheras d'une ville pour la combattre, tu l'inviteras à (faire) la paix. Si [7] elle te

13-15. Comparer *Deutéronome,* XX, 1-3.

LXII Le début de la colonne devait contenir le texte de *Deutéronome,* XX, 3-6.

1-5. Comparer *Deutéronome,* XX, 7-9; «les juges», au lieu des «scribes» (ou «commissaires») du texte biblique.

6-16. Comparer *Deutéronome,* XX, 10-18.

répond : «(Faisons) la paix» et t'ouvre (ses portes), tout le peuple qui s'y trouve [8] te devra la corvée et le service. Si elle ne fait pas avec toi la paix mais la guerre, [9] tu mettras le siège contre elle, je la livrerai entre tes mains, tu frapperas sa (population) mâle du tranchant de l'épée, mais [10] les femmes, les petits enfants, le bétail et tout ce qui sera dans la ville, tu le prendras comme butin [11] et tu mangeras le butin (pris à) ces ennemis que je te livrerai. C'eſt ainsi que tu traiteras [12] les villes très éloignées de toi, qui n'appartiennent pas à ces nations-là. [13] Mais les villes qui appartiennent aux peuples que je te donne en héritage, tu n'en laisseras vivre [14] aucun être animé. En effet, tu ne manqueras pas de vouer à l'interdit le Hittite, l'Amorite, le Cananéen, [15] le Hivvite, le Jébuséen, le Girgashite et le Perizzite, comme je te l'ai ordonné, afin qu' [16] ils ne t'apprennent pas à imiter toutes les abominations qu'ils font pour leurs dieux. LXIII [ ]

La conjuration du meurtre inexpliqué

[Les anciens de cette ville prendront une génisse] [1] avec laquelle on n'a pas (encore) travaillé, qui [n'a pas encore tiré le joug. Les anciens de] cette ville [feront descendre] [2] la génisse vers un cours d'eau permanent, (en un lieu) qui n'a été ni ensemencé ni travaillé, et là, ils briseront le cou de la génisse.

[3] Les prêtres fils de Lévi s'avanceront, car ce sont eux que j'ai choisis pour officier devant moi et pour bénir en mon nom [4] et c'eſt leur parole qui règle tout litige et toute rixe. Tous les anciens de la ville la plus proche (du lieu où a été trouvé) l'homme assassiné [5] se laveront les mains au-dessus de la tête de la génisse à la nuque brisée, dans le cours d'eau, et ils déclareront : «Nos mains [6] n'ont pas versé le sang et nos yeux n'ont rien vu. Pardonne à ton peuple Israël que tu as délivré, [7] Iahvé, et ne mets pas un sang innocent au milieu de ton peuple Israël.» (Ainsi) le sang leur sera

LXIII Le début de la colonne devait contenir le texte correspondant à *Deutéronome,* XX, 18-20 et XXI, 1-3.

1-8. Comparer *Deutéronome,* XXI, 3-9.

pardonné, tu ôteras [8] le sang innocent (du milieu) d'Israël et tu feras ce qui est droit et bon en ma présence, à moi Iahvé ton Dieu [9] [ ]

La belle captive

[10] Quand tu partiras à la guerre contre tes ennemis, que je les aurai livrés dans ta main et que tu auras emmené les captifs, [11] si tu vois parmi ceux-ci une jolie femme, si tu t'éprends d'elle, l'épouses [12] et l'emmènes chez toi, tu lui raseras la tête, tu lui feras les ongles, tu lui enlèveras [13] son habit de captive et elle demeurera dans ta maison. Elle pleurera son père et sa mère tout un mois. [14] Après (quoi) tu iras auprès d'elle, tu deviendras son mari et elle deviendra ta femme, mais elle ne touchera pas à ta Purification avant [15] sept ans ; elle ne mangera pas de sacrifices pacifiques avant que sept ans aient passé, après quoi elle (en) mangera.

Le fils rebelle

LXIV [ ] [1] [ ] [2] Quand un homme a un fils rebelle et révolté qui n'écoute ni la voix de son père ni la voix de sa mère [3] et (qui) s'ils le corrigent ne les écoute pas (davantage), son père et sa mère se saisiront de lui et le conduiront dehors auprès des [4] anciens de la ville, à la porte (de celle-ci). Ils diront aux anciens de cette ville : «Notre fils que voici (est) rebelle [5] et révolté, il n'écoute pas notre voix, c'est un débauché et un buveur.» Tous les hommes de cette ville le lapideront [6] et il mourra. (Ainsi) tu ôteras le mal du milieu

10-14. Comparer *Deutéronome,* XXI, 10-13 ; «tu raseras..., feras..., enlèveras...» comme dans la version des Septante.

14-15. Adjonction à la loi deutéronomique. Sept ans de délai sont imposés avant que la captive étrangère ne participe aux rites appelés «Purification» comme en XLIX, 21. La disposition ressemble à celle que l'*Écrit de Damas* (XII, 4-5) édicte pour la réintégration de l'adepte qui n'a pas célébré les fêtes au moment requis.

LXIV La lacune initiale a sûrement fait disparaître la fin de la loi sur la belle captive (*Deutéronome,* XXI, 14) et très probablement celle qui traite du droit d'aînesse (*Deutéronome,* XXI, 15-17).

2-6. Comparer *Deutéronome,* XXI, 18-21.

de toi. Tous les fils d'Israël l'apprendront et prendront peur.

La pendaison du traître

Quand [7] il y aura quelqu'un qui calomnie son peuple, livre son peuple à une nation étrangère ou fait du mal à son peuple, [8] vous le pendrez au bois et il mourra. C'est sur la parole de deux ou de trois témoins [9] qu'il sera mis à mort, et ce sont eux qui le pendront au bois.

Quand un homme accusé d'un crime capital s'enfuira [10] au milieu des nations et maudira son peuple et les fils d'Israël, vous le pendrez lui aussi au bois [11] et il mourra.

Leur cadavre ne passera pas la nuit sur le bois, mais vous ne manquerez pas de les ensevelir le jour même, car [12] ils sont maudits de Dieu et des hommes ceux qui sont pendus au bois. Tu ne souilleras pas la terre que je [13] te donne en héritage.

Le bétail vagabond

Tu ne regarderas pas s'égailler les bœufs, les moutons

6-13. Amplification de la loi de *Deutéronome*, XXI, 22-23 sur la pendaison. Le *Rouleau du Temple* prévoit cette peine pour un crime de haute trahison et pour la désertion d'un accusé, alors que la Bible ne parle que de crime capital. Il ajoute la clause des «deux ou trois témoins» (comparer LXI, 6-7). Il lève une équivoque célèbre du texte biblique ; d'après *Deutéronome*, XXI, 22, on ne peut décider si la pendaison est un supplice (en donnant à *wehûmat* le sens «il sera condamné à mort») ou une exposition du cadavre supplicié (en traduisant *wehûmat* par «il sera mis à mort»); d'après la ligne 8 du *Rouleau du Temple*, la pendaison précède incontestablement la mort et constitue donc un supplice. On sait que le judaïsme pharisien a tranché l'équivoque en sens contraire et a réservé la pendaison au cadavre (Talmud de Babylone, *Sanhédrin*, 46 *b*). L'expression de la ligne 12 est équivoque, comme la formulation de *Deutéronome*, XXI, 23 (littéralement : «le pendu est malédiction de Dieu»). On peut comprendre soit «car maudits de Dieu et des hommes sont ceux qui sont pendus au bois», à l'analogie la version des Septante en *Deutéronome*, XXI, 23 (comparer *Épître aux Galates*, III, 13), soit «car ils maudissaient Dieu et les hommes ceux qui ont été pendus au bois». La référence aux «hommes» fait écho à «maudira son peuple» et est propre au texte essénien.

13-15. Comparer *Deutéronome*, XXII, 1-2.

ou les ânes de ton frère [14] en les évitant. Tu ne manqueras pas de les ramener à ton frère. Si ton frère ne t'eſt pas proche [15] et si tu ne le connais pas, tu recueilleras (l'animal) chez toi et il reſtera avec toi jusqu'à ce que [ton frère le] réclame LXV [ ]

Les oisillons

[ ] [1] [ ] [2] Quand un nid d'oiseau se trouvera par hasard devant toi sur la route, dans un arbre quelconque ou par terre, [3] (avec) des oisillons ou des œufs et la mère couvant les oisillons ou les œufs, [4] tu ne prendras pas la mère sur (ses) petits. Tu ne manqueras pas de laisser aller la mère — ce sont les petits que [5] tu prendras pour toi —, afin d'avoir du bonheur et de longs jours.

Le parapet

Quand tu bâtiras une maison neuve, [6] tu feras un parapet à sa terrasse et (ainsi) tu ne chargeras pas ta maison d'un meurtre au cas où quelqu'un en tomberait.

La vierge diffamée

[7] Quand un homme prend une femme et devient son mari, puis la prend en haine, cherche des griefs contre elle, [8] répand sur elle de mauvais bruits et dit : «Cette femme, je l'ai prise et approchée, [9] mais je ne lui ai pas trouvé de signes de virginité», le père ou la mère de la jeune femme prendra la [10] marque de sa virginité et la présentera aux anciens à la porte. Le père de la jeune femme dira [11] aux anciens : «J'ai donné ma fille pour femme à cet homme, et voici qu'il l'a prise en haine,

LXV Le début de la colonne devait contenir les lois diverses de *Deutéronome,* XXII, 3-5 et peut-être certaines lois des versets 9-12 qui n'ont pas été reprises dans la partie lisible de la colonne.

2-5. Comparer *Deutéronome,* XXII, 6-7.

5-6. Comparer *Deutéronome,* XXII, 8.

7-15. Comparer *Deutéronome,* XXII, 13-19.

cherche contre elle [12] des griefs en disant : “Je n’ai pas trouvé à ta fille des signes de virginité.” (Eh bien !) voici les signes de la virginité [13] de ma fille.» Ils déploieront la couverture devant les anciens de la ville, et les anciens de la ville se saisiront [14] de cet homme et le corrigeront. Ils lui infligeront une amende de cent (sicles d’)argent, [15] qu’ils donneront au père de la jeune femme, pour avoir répandu de mauvais bruits sur une vierge d’Israël [ ]

Cas de fornication

LXVI [ ] [1] [vous les ferez sortir tous les deux à la porte de] la ville, [2] vous les lapiderez, et ils mourront : la jeune femme, parce qu’elle n’a pas crié [3] dans la ville, et l’homme parce qu’il a abusé de la femme d’autrui. Tu ôteras (ainsi) [4] le mal du milieu de toi. Mais si c’est en rase campagne que l’homme a rencontré la femme, en un lieu éloigné de la ville et secret, [5] qu’il l’a prise de force et a couché avec elle, l’homme qui a couché avec elle sera seul mis à mort. [6] Vous ne ferez rien à la jeune femme, elle n’a pas commis de faute mortelle. (Son cas) est en effet le même que (celui de) l’homme qui en attaque [7] un autre et l’assassine : puisque c’est en rase campagne qu’il a trouvé la jeune fiancée, que celle-ci a crié [8] et qu’il n’y avait personne pour la sauver.

Quand un homme séduit une jeune fille [9] vierge qui n’est pas fiancée et qui pourrait légalement être la sienne, lui fait violence, couche avec elle [10] et se trouve pris, l’homme qui a couché avec elle donnera au père de la jeune fille cinquante (sicles d’)argent, et [11] elle

LXVI Le début de la colonne devait contenir la fin de la loi sur la vierge diffamée (*Deutéronome*, XXII, 19-21) et le début des lois réprimant l’adultère (XXII, 22-23).

1-8. Comparer *Deutéronome*, XXII, 24-27, avec adjonction de «en un lieu éloigné de la ville et secret» (ligne 4).

8-11. L’énoncé de *Deutéronome*, XXII, 28-29 est combiné avec celui d’*Exode*, XXII, 15, de sorte que la séduction est assimilée au rapt. La précision «qui pourrait légalement être la sienne» contient un terme mishnique.

deviendra sa femme, pour prix de l'abus qu'il a commis. Il ne pourra la répudier de toute sa vie.

Unions illégales

Un homme ne prendra pas [12] la femme de son père ; il ne retirera pas d'elle le pan (du manteau) de son père.

Un homme ne prendra pas la femme de [13] son frère ; il ne retirera pas d'elle le pan (du manteau) de son frère, fils de son père ou fils de sa mère, car ce serait une souillure.

[14] Un homme ne prendra pas sa sœur, fille de son père ou fille de sa mère, ce serait une abomination.

[15] Un homme ne prendra pas la sœur de son père ou la sœur de sa mère, car ce serait une impudicité.

[16] Un homme ne prendra pas [17] la fille de son frère ou la fille de sa sœur, car ce serait une abomination.

[Un homme] ne prendra pas LXVII [ ]

11-17. La reprise de l'interdit de *Deutéronome*, XXIII, 1, a entraîné celle des prescriptions apparentées de *Lévitique*, XVIII et XX. La dernière interdiction, l'union d'un oncle et d'une nièce, est caractéristique de la législation essénienne (comparer *Écrit de Damas*, V, 7-8) ; dans le judaïsme, au contraire, cette union est recommandable (voir Talmud de Babylone, *Yebamot*, 62 *b*).

III
ÉCRIT DE DAMAS

[illegible] sa femme, pour prix de [illegible]
[illegible] la répudier de toute sa vie.

Unions illégales [illegible]

[illegible] homme ne [illegible] pas [illegible] la femme de [illegible] [illegible] pas [illegible] pan (du manteau) de son [illegible]
[illegible] homme ne prendra pas la femme de [illegible] son frère [illegible] pas [illegible] le pan (du manteau) de son frère [illegible] de son père [illegible] fils de sa mère, car ce serait [illegible]
Un homme [illegible] prendra pas sa sœur, fille de son [illegible] fille de sa mère, ce serait une abomination.
Un homme ne prendra pas la sœur de son [illegible] sœur de sa mère, car ce [illegible] une impudicité.
[illegible]
[illegible] homme] ne prendra pas [illegible]

NOTICE

Après le Rouleau du Temple *et celui de la* Règle de la Communauté, *parmi les écrits proprement sectaires, se place l'*Écrit de Damas. *Le titre exact de cette œuvre nous est inconnu ; celui d'*Écrit de Damas *est abrégé et conventionnel, le titre pourrait être, à notre avis, l'*Écrit de la Nouvelle Alliance au pays de Damas.

Découverts parmi les manuscrits de la gueniza *d'une synagogue qaraïte du vieux Caire en 1896-1897, les fragments hébreux de ce document furent publiés par S. Schechter en 1910*[1]*. Ils sont constitués, d'un côté, par un ensemble de huit feuillets de parchemin, écrits recto verso de la même main, et, d'un autre côté, par un feuillet unique, d'un format plus grand, écrit également recto verso, mais d'une autre main, moins appliquée. Il s'agit de deux manuscrits distincts, double recension d'un même ouvrage. Le premier manuscrit de huit feuilles est dit* A *et se date du* x^e^ *siècle de notre ère, le second, l'unique feuille, est dit* B *et se date de deux siècles plus tard.*

Les quatre premiers feuillets (colonnes I-VIII*) du manuscrit*

1. *Documents of Jewish Sectaries*, vol. I : *Fragments of a Zadokite Work, Edited from Hebrew Manuscripts in the Cairo Genizah Collection now in Possession of the University Library, Cambridge, and Provided with an English Traduction, Introduction and Notes*, Cambridge, 1910 et New York, Ktav, 1970. Voir, en outre, l'étude de R.H. Charles dans le tome II de ses *Apocrypha and Pseudepigrapha of the Old Testament*, Oxford, 1913, et surtout celle de S. Zeitlin, *The Zadokite Fragments. Facsimile of the Manuscripts in the Cairo Guenizah Collection in the Possession of the University Library, Cambridge, England, with an Introduction*, Philadelphie, 1952.

A *livrent une part importante d'une longue exhortation à laquelle manquent le début et la fin. Les feuillets restants (colonnes* IX-XVI *) présentent une série d'ordonnances dont le texte, quelque peu fragmentaire, se suit.*

Le *manuscrit* B[1] *ne présente qu'une partie de l'exhortation et dans une recension différente de celle du manuscrit* A, *le suivant en* VII *et* VIII, *il poursuit seul, donnant un texte, suite de l'exhortation, absent dans* A.

L'*époque et le milieu où fut composée cette œuvre ont donné lieu à de nombreuses et très divergentes hypothèses.*

L'*origine essénienne de cet écrit ne fait plus aucun doute depuis que les grottes* IV[2], V[3], VI[4] *de Qoumrân en ont livré un certain nombre de fragments hébreux.*

Le *texte que présentent ces fragments s'accorde substantiellement avec celui du manuscrit* A, *avec quelques additions, certaines pleines d'intérêt, qui viennent compléter le début et la fin de la recension cairote.* L'*ordre premier de cet écrit peut être suggéré grâce aux compléments qu'apportent les colonnes conservées des fragments de la grotte* IV[5].

Constitué de deux parties fondamentales, l'exhortation où se

1. S. Schechter, dans son édition, lui a donné les numéros XIX et XX, les huit feuilles du manuscrit A portant les numéros I à XVI. Une telle numérotation nous semble impropre, et, dans notre traduction qui suit, nous indiquerons le texte du manuscrit B d'une manière plus logique et plus claire : B I et B II.

2. Sept fragments ont été retrouvés. Voir communication de J. T. Milik dans «Le Travail d'édition des manuscrits de Qumrân», *Revue biblique,* 63, 1956, p. 61 ; J. T. Milik, «Fragment d'une source du psautier (*4 Q Ps* 89) et fragments des *Jubilés,* du *Document de Damas,* d'un phylactère dans la grotte 4 de Qumrân», *Revue biblique,* 73, 1966, p. 105 et pl. III ; J. T. Milik, «Milkî-ṣedeq et Milkî-reša'», *Journal of Jewish Studies,* 23, 1972, p. 135-136, en attendant la publication intégrale et définitive de ces documents dans *Discoveries in the Judaean Desert of Jordan.*

3. Il s'agit d'un fragment sur peau rougeâtre dont l'écriture daterait de la seconde moitié du Ier siècle avant J.-C. Voir J. T. Milik, «Textes non bibliques de la grotte 5 Q, n° 12. *Document de Damas*», *Discoveries in the Judaean Desert of Jordan,* III, *Les «Petites Grottes» de Qumran,* Oxford, 1962, p. 181 et pl. XXXVIII.

4. Cinq fragments sur peau, appartenant à un même manuscrit datable du Ier siècle après J.-C. ont été retrouvés. Voir la communication de M. Baillet dans «Le travail d'édition des manuscrits de Qumrân», *Revue biblique,* 63, 1956, p. 55 ; M. Baillet, «Fragments du document de Damas : Qumrân, grotte 6», *Revue biblique,* 63, 1956, p. 513-523 et pl. II, repris dans *Discoveries in the Judaean Desert of Jordan,* III, «Textes juridiques et liturgiques», n° 15, p. 128-131 et pl. XXVI.

5. Voir J. T. Milik, *Revue biblique,* 63, 1956, p. 61.

dessine une phase des événements de l'histoire palestinienne, et les ordonnances, recueil de prescriptions dont certaines ressemblances avec celles du Rouleau du Temple *et celles de la* Règle de la Communauté *sont frappantes, l'*Écrit de Damas *peut avoir été composé entre 63 et 48 av. J.-C.*

Les *citations bibliques sont indiquées en italique dans le texte.*

N. B. *Il sera tenu compte des fragments qoumrâniens dans les notes.*

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

L. ROST, *Die Damaskuschrift neu bearbeitet,* Berlin, 1933.

H. H. ROWLEY, *The Zadokite Fragments and the Dead Sea Scrolls,* Oxford, 1952.

A. DUPONT-SOMMER, «Le "Chef des rois de Yâwân" dans l'*Écrit de Damas*», *Semitica,* V, 1955, p. 41-57.

CH. RABIN, *The Zadokite Documents,* Oxford, 1958.

H. W. HUPPENBAUER, *Der Mensch zwischen zwei Welten. Der Dualismus der Texte von Qumrân (Höhle I) und der Damaskus-schrift,* Zürich, 1959.

A. M. DENIS, *Les Thèmes de connaissance dans le Document de Damas,* Louvain, 1967.

PH. R. DAVIES, *The Damascus Covenant. An Interpretation of the «Damascus Document»,* Sheffield, 1983.

Une bibliographie exhaustive jusqu'en 1969 des diverses éditions et recherches sur cet écrit se trouve publiée au début de la réédition en 1970 de l'ouvrage de S. Schechter, *Documents of Jewish Sectaries,* I, «Fragments of a Zadokite Work», p. 25-34, sous la signature de J. A. Fitzmyer.

ÉCRIT DE DAMAS

I

L'EXHORTATION

TRADUCTION DU MANUSCRIT A

Prendre garde au jugement divin

I [1] Maintenant donc, écoutez, vous tous qui connaissez la justice,
et comprenez les œuvres [2] de Dieu !
Car Il est en procès avec toute chair,
et Il exercera le jugement sur tous ceux qui Le méprisent.

I 1. La présente traduction reproduit dans son ensemble celle que nous avons publiée dans *Les Écrits esséniens découverts près de la mer Morte* (Paris, 1re éd. 1959, 4e éd. 1980), p. 136-178. En l'absence encore d'une édition définitive et complète de tous les fragments de Qoumrân concernant cet écrit, notre traduction est identique, à une exception près (v, 5-6), à celle que nous avons précédemment donnée, puisqu'elle se fonde encore uniquement sur la recension du Caire (manuscrits A et B). En s'appuyant, cependant, sur les conclusions auxquelles a abouti l'étude des nombreux fragments livrés par la grotte IV de Qoumrân relatifs à cet écrit et que leur éditeur, J. T. Milik, a bien voulu nous confirmer, il est possible de concevoir un plan quelque peu différent de cet ouvrage malheureusement incomplet. Si l'on tient compte des fragments qoumrâniens annoncés, une nouvelle présentation de cet écrit continuerait de faire apparaître les deux grandes parties, intimement liées l'une à l'autre, qu'offre le manuscrit A du Caire, l'Exhortation d'abord, les Ordonnances ensuite. Ainsi que nous l'avions supposé dès le début, l'introduction de l'ouvrage serait plus longue, et deux fragments de recensions différentes, provenant de la grotte IV, contiendraient un texte qui devrait précéder le début actuel du manuscrit A. L'Exhortation s'étendant ensuite, dans le manuscrit A, de I, 1 à VIII, 21, avec des parallèles provenant de fragments livrés par la grotte VI, et avec le fragment conservé du manuscrit B, dont les deux colonnes présentent une partie de l'Exhortation dans une recension différente et plus longue que celle qu'offre le manuscrit A. Succéderait alors un chapitre nouveau avec lequel commencerait la

L'origine de la Communauté et le Maître de justice

[3] Car, à cause de leur infidélité, à eux qui L'avaient abandonné,
Il cacha Sa face à Israël et à son Sanctuaire,
[4] et Il les livra au glaive.
Mais, se souvenant de l'Alliance des patriarches,
Il laissa un reste [5] à Israël
et ne les livra pas à l'extermination.
Et au temps de la colère,
trois cent [6] quatre-vingt-dix ans après qu'Il les eût livrés dans la main de Nabuchodonosor, roi de Babylone,
[7] Il les visita,
et Il fit pousser d'Israël et d'Aaron une racine de plantation
pour posséder [8] Son pays
et pour s'engraisser des biens de Son sol.
Et ils comprirent leur iniquité,
et ils reconnurent qu' [9] ils étaient des hommes coupables.
Mais ils furent comme des aveugles et comme des gens qui cherchent le chemin en tâtonnant
[10] durant vingt ans.

deuxième partie de l'écrit, les Ordonnances, que révéleraient des fragments de la grotte IV et auquel feraient suite immédiatement les colonnes XV et XVI du manuscrit A, dont un fragment de la grotte IV présenterait un parallèle. La suite de cette partie serait constituée tout d'abord par le texte du manuscrit A, de la colonne IX, 1, à la colonne XIV, 22, avec des parallèles dans des fragments de la grotte V, ainsi qu'un complément peut-être présenté par un fragment de la grotte VI (ces fragments étant déjà publiés), et se terminerait par un texte très important porté par un fragment de la grotte IV, faisant suite précisément au «Code pénal» (manuscrit A, XIV, 18-22) dont seul le début subsiste dans le manuscrit A.

4. Allusion à la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, en 586 avant J.-C., ainsi qu'il est précisé plus loin (I, 6).

5-6. Trois cent quatre-vingt-dix ans : comparer *Ézéchiel,* IV, 5, où ce laps de temps, d'une durée symbolique, correspond à la longueur du châtiment infligé au prophète qui supporte la faute de la Maison d'Israël. Il s'agit là d'un chiffre purement conventionnel auquel il serait tout à fait vain d'attacher une valeur exacte en vue de déterminer la date réelle du début de la secte.

7. Comparer *Hymnes,* VIII, 4-11 ; *I Hénoch,* X, 16.

10. Ce chiffre de vingt ans est parfaitement artificiel.

Et Dieu considéra leurs œuvres,
car d'un cœur parfait ils L'avaient cherché ;
[11] et Il leur suscita un Maître de justice
pour les conduire dans la voie chère à Son cœur
et pour faire connaître [12] aux dernières générations
ce qu'Il <ferait> à la dernière génération,
à la congrégation des traîtres.

La « congrégation des traîtres » et l'Homme de raillerie ; le châtiment qui a frappé la congrégation coupable

[13] Ce sont ceux qui se sont écartés de la voie ;
c'est le temps dont il est écrit :
Comme une génisse rebelle, ainsi fut rebelle Israël,
[14] lorsque s'est levé l'Homme de raillerie,
qui, par ses vaticinations, fit couler sur Israël [15] des eaux de mensonge
et les égara dans un désert sans chemin,
abaissant les hauteurs éternelles
et s'écartant [16] des sentiers de justice
et déplaçant la limite que les ancêtres avaient fixée dans leur héritage,
afin d' [17] attacher à eux les malédictions de Son Alliance,
les livrant au glaive vengeur, vengeur [18] de l'Alliance.

Parce qu'ils avaient recherché les choses flatteuses
et choisi les illusions ;
et qu'ils avaient guetté [19] les brèches
et choisi la beauté du cou ;

12. La congrégation des traîtres : il s'agit de la Synagogue officielle, de la nation juive gouvernée par le grand prêtre. Ceux-ci sont des « traîtres », des impies, car ils n'ont pas suivi les Esséniens dans leur schisme et sont restés fidèles au grand prêtre, chef de la nation.

13. Citation d'*Osée*, IV, 16.

14. L'Homme de raillerie : l'expression désigne le grand prêtre en fonction à Jérusalem, le persécuteur de la secte et, par conséquent, l'impie ; selon nous, il s'agit ici d'Hyrcan II.

17. Allusion au châtiment divin qui a frappé la nation juive, laquelle s'est rendue solidaire des crimes commis par le grand prêtre ; selon nous, il s'agit ici de la prise de Jérusalem par Pompée.

et qu'ils avaient déclaré juste l'impie
et déclaré impie le juste ;
[20] et qu'ils avaient transgressé l'Alliance
et violé le Précepte ;
et qu'ils avaient attenté à la vie du juste
et que leur âme avait pris en horreur tous ceux qui marchent dans la perfection,
[21] et qu'ils les avaient persécutés par le glaive,
et qu'ils avaient fomenté la discorde civile :
II [1] alors la Colère de Dieu s'enflamma contre leur congrégation,
dévastant toute leur multitude,
et leurs œuvres furent comme une impureté devant lui.

Conduite de Dieu
envers les élus et envers les impies :
prédestination

[2] Maintenant donc, écoutez-moi, vous tous qui êtes entrés dans l'Alliance,
et je découvrirai votre oreille concernant les voies
[3] des impies.
Dieu aime la Connaissance :
la Sagesse et le Conseil, Il les a installés devant Lui ;
[4] la Prudence et la Connaissance sont Ses ministres.
La Longanimité est auprès de Lui,
ainsi que la plénitude des pardons,
[5] pour absoudre ceux qui se sont convertis du péché ;
mais (Il exerce) la Force et la Puissance et une intense Fureur,
parmi les flammes du feu,
[6] par <l'intermédiaire de> tous les anges de destruction,
contre ceux qui se sont écartés de la voie
et ont pris en horreur le Précepte,

20. Allusion, sans nul doute, à la persécution violente dirigée contre le Maître de justice, véritable martyr.

II 1. Josèphe précise que, lors du siège de Jérusalem par Pompée, douze mille Juifs périrent et qu'un plus grand nombre encore furent emmenés en captivité.

sans qu'il y ait pour eux ni reste [7] ni rescapés.
Car Dieu ne les a pas choisis dès autrefois, <dès les jours> antiques,
[8] et, avant qu'ils ne fussent créés, Il a connu leurs œuvres.
Et Il eut en horreur les générations issues du sang,
et Il cacha Sa face au pays
[9] depuis les <jours antiques> jusqu'à ce qu'elles prissent fin.
Et Il connaît les années d'existence et le nombre,
ainsi que la date exacte des temps de tous [10] les événements des siècles,
et les faits à venir, tout ce qui arrive
dans les temps de toutes les années éternelles.
[11] Et, en tous ces (temps), Il se suscita des hommes appelés d'un nom,
afin de laisser des rescapés à la terre
et de remplir [12] la surface du monde de leur postérité ;
et Il leur fit connaître par l'intermédiaire de Ses Oints Son Esprit saint,
et Il montra [13] la vérité ;
et avec exactitude <Il fixa> leurs noms.
Mais, quant à ceux qu'Il a haïs, Il les égara.

Exhortation à la vie parfaite

[14] Maintenant donc, ô fils, écoutez-moi,
et je découvrirai vos yeux pour que vous voyiez
et que vous compreniez les œuvres [15] de Dieu ;
et pour que vous choisissiez ce qu'Il veut
et que vous rejetiez ce qu'Il hait ;
pour que vous marchiez dans la perfection [16] en toutes Ses voies

12. On pourrait aussi traduire : «et il les intruisit par l'intermédiaire des Oints de Son Esprit saint». Ces «Oints», les prophètes qui, au cours des âges, ont transmis aux élus les révélations divines, sont appelés plus loin (VI, 1) «les Oints de sainteté».

16. La doctrine du «penchant coupable», du penchant mauvais, par conséquent la doctrine des deux Esprits apparaît ici aussi. Comparer,

et que vous ne vous laissiez pas entraîner par les pensées du penchant coupable
et par les yeux luxurieux.

Les leçons de l'histoire : garder les commandements

Car beaucoup [17] s'égarèrent à cause de cela,
et des héros vaillants trébuchèrent à cause de cela,
depuis autrefois jusqu'à maintenant,
parce qu'ils avaient marché dans l'obstination [18] de leur cœur.
Ils tombèrent, les <Veilleurs> du ciel, à cause de cela ;
ils furent pris, parce qu'ils n'avaient pas gardé les commandements de Dieu.
[19] Et leurs fils, dont la hauteur égalait l'élévation des cèdres
et dont les corps étaient comme les montagnes, <à cause de cela> ils tombèrent.
[20] Toute chair qui se trouvait sur la terre sèche, <à cause de cela> expira,
et ils furent comme s'ils n'avaient pas été,
parce qu'ils avaient fait [21] leur propre volonté
et qu'ils n'avaient pas gardé les commandements de leur Créateur,
si bien que Sa colère s'enflamma contre eux.

notamment, *Règle de la Communauté*, IV, 5 ; VIII, 3 ; *Hymnes*, II, 36 ; *Pièges de la femme*, 15 ; *Testament d'Issachar*, VI, 2 ; *Testament d'Aser*, I, 9.

17. Dans toute cette section, l'expression «à cause de cela» signifie «à cause de l'obstination, de la dureté de leur cœur», c'est-à-dire de l'attachement à sa volonté propre, de la désobéissance aux commandements divins.

18. Comme on le verra plus loin, notamment dans l'*Apocryphe de la Genèse*, II, 1 et suiv., les «Veilleurs», ce sont les anges, ainsi nommés dans *Daniel*, les *Jubilés*, *Hénoch*, les *Testaments des douze patriarches*. Il est fait allusion ici au mythe de la chute des anges, coupables de s'être unis aux filles des hommes (voir *Genèse*, VI, 1-4), qui occupe une place importante dans la littérature pseudépigraphique, et notamment dans *Hénoch*.

19. De l'union des anges avec les filles des hommes sont nés des géants (voir *Genèse*, VI, 4) qui tomberont devant leur père frappés par l'épée (voir *I Hénoch*, XIV, 6).

20. Allusion au déluge universel, punition de l'impiété des hommes.

III 1 À cause de cela s'égarèrent les fils de Noé et leurs familles ;
à cause de cela ils furent retranchés.

2 Abraham ne marcha pas en cela,
et il fut pro[mu comme a]mi (de Dieu),
parce qu'il avait gardé les commandements de Dieu
et qu'il n'avait pas choisi 3 la volonté de son propre esprit.
Et il les transmit à Isaac et à Jacob, qui les gardèrent,
et qui furent inscrits comme amis 4 de Dieu
et participants de l'Alliance à jamais.

Les fils de Jacob s'égarèrent à cause de cela,
et ils furent punis <conformément à> 5 leurs égarements.
Et leurs fils, en Égypte, marchèrent dans l'obstination de leur cœur
complotant contre 6 les commandements de Dieu
et faisant chacun ce qui était bon à ses yeux,
et ils mangèrent le sang :
alors furent retranchés 7 leurs mâles dans le désert.
<Et quand Il> leur <dit> à Qadesh : *Montez et possédez <le pays>*,
<ils choisirent la volonté> de leur propre esprit,
et ils n'écoutèrent pas 8 la voix de leur Créateur,
<et ils ne gardèrent pas> les commandements de leur Maître,
et ils murmurèrent dans leurs tentes :
alors la colère de Dieu s'enflamma 9 contre leur congrégation.
Et leurs fils, à cause de cela, périrent,
et leurs rois, à cause de cela, furent retranchés,
et leurs héros, à cause de cela, 10 périrent,
et leur pays, à cause de cela, fut dévasté.

III 1. Comparer *Jubilés,* X-XI.

2. Ce qualificatif d'«ami de Dieu» réservé à Abraham se retrouve dans *Jubilés,* XIX, 9. Il est déjà donné à Abraham en *Isaïe,* XLI, 8, en *II Chroniques,* XX, 7, de même ensuite en *Jacques,* II, 23, et dans le Coran.

4-5. Conformément à leurs égarements : comparer *Testaments des douze patriarches* : *Ruben,* I, 7 ; *Siméon,* II, 12 ; *Juda,* XIII, 8.

7. Comparer *Deutéronome,* IX, 23. Plusieurs mots dans la citation ont été omis par le copiste du rouleau ; nous les restituons par conjecture.

8. Leur Maître : Dieu lui-même ou bien Moïse.

9-10 *a.* Résumé de l'histoire d'Israël durant l'époque des Juges et des Rois.

À cause de cela <se rendirent coupables> ceux qui étaient entrés dans l'Alliance les premiers,
et ils furent livrés [11] au glaive,
parce qu'ils avaient abandonné l'Alliance de Dieu
et qu'ils avaient choisi leur propre volonté,
et qu'ils s'étaient laissé entraîner par l'obstination
[12] de leur cœur,
en faisant chacun sa volonté.

Institution de la Nouvelle Alliance

Mais, grâce à ceux qui étaient restés attachés aux commandements de Dieu,
[13] (et) qui leur avaient survécu comme un reste,
Dieu établit Son Alliance avec Israël à jamais,
leur révélant [14] les choses cachées
à propos desquelles s'était égaré tout Israël :
Ses sabbats saints et Ses fêtes [15] glorieuses,
Ses témoignages de justice et Ses voies de vérité,
et les désirs de Sa volonté,
que l'homme doit accomplir [16] pour qu'il vive grâce à eux,
Il ouvrit (cela) devant eux,
et ils forèrent un puits aux eaux abondantes,
[17] et qui méprise ces eaux ne vivra pas.
Or, eux, ils s'étaient souillés par le péché de l'homme
et par les voies d'impureté,
[18] et ils avaient dit : «Cela est à nous !»
Et Dieu, en Ses mystères merveilleux,
pardonna leur iniquité

10*b*. Les premiers : l'expression pour nous est ambiguë : il peut s'agir ici des membres de l'ancienne Alliance, «livrés au glaive» au temps de Nabuchodonosor (voir *Écrit de Damas,* I, 4), ou bien des premiers adeptes du Maître (voir *Écrit de Damas,* IV, 6, 8, 9 ; VIII, 17), puisque ceux d'entre eux qui firent défection «furent livrés au glaive», lors de la prise de Jérusalem par Pompée.

14. Les choses cachées : allusion peut-être aux prescriptions diverses édictées par Dieu lui-même dans le *Rouleau du Temple,* voir notamment concernant les sabbats et les fêtes (XIII, 9-XXIX, 10).

16. Ce «puits», c'est la Loi, comme il est précisé plus loin (VI, 4).

18. «Cela», c'est-à-dire, semble-t-il, notre voie, notre conduite. Aux yeux du fidèle, au contraire, l'homme n'est pas maître de sa voie, voir *Règle de la Communauté,* XI, 2. Rapprocher avec le *Règlement de la Guerre* (XI, 4-5).

et effaça leur péché ;
19 et Il bâtit pour eux une Maison sûre en Israël,
telle qu'il n'en exista jamais depuis autrefois jusqu'à
20 maintenant.
Ceux qui se sont attachés à celle-ci sont (destinés) à la vie éternelle,
et toute la gloire de l'Homme leur appartiendra,
ainsi que 21 Dieu le leur a affirmé par l'intermédiaire du prophète Ézéchiel :
Les prêtres et les lévites et les fils IV 1 *de Sadoq,*
qui ont assuré la garde de mon sanctuaire,
tandis que les fils d'Israël s'égaraient 2 *loin de moi,*
c'est eux qui s'approcheront <de moi pour me servir
et se tiendront debout devant moi pour> m'<offrir> la graisse et le sang.
Les prêtres, ce sont les convertis d'Israël,
3 qui sont sortis du pays de Juda ;
et <les lévites, ce sont> ceux qui se joignent à eux ;
et les fils de Sadoq, ce sont les élus 4 d'Israël,
les (hommes) appelés d'un nom, ceux qui se tiendront debout à la fin des jours.
Voici la liste exacte 5 de leurs noms selon leur généalogie
et le temps de leur existence
et le nombre <des jours> de leurs détresses et des années 6 de leur exil,
et le relevé exact de leurs œuvres :

19. Une Maison sûre en Israël : la Communauté de l'Alliance, c'est «la Maison de la Loi» (manuscrit B, II, 10, 13) ; «la Maison de vérité en Israël» (*Règle de la Communauté,* V, 6) ; «la Maison de sainteté pour Israël» (*Règle de la Communauté,* VIII, 5) ; «la Maison de sainteté pour Aaron» et «la Maison de communauté pour Israël» (*Règle de la Communauté,* IX, 6).

IV 1-2. Citation d'*Ézéchiel,* XLIV, 15, dans laquelle le copiste a omis plusieurs termes et ajouté la conjonction «et» au texte hébreu massorétique, distinguant ainsi trois groupes : les prêtres, les lévites, les fils de Sadoq.

3. Ceux qui se joignent : en hébreu, *nlwym* : jeu de mots sur le terme de «lévites» *(lwym)* inspiré de *Nombres,* XVIII, 2, 4. Rapprocher de *Jubilés,* XXXI, 16.

6. Le document semble comporter ici une lacune, ce qui est regrettable. La liste des noms des membres de la secte (ou du moins des principaux d'entre eux), avec leur généalogie, dates et titres, devait suivre, ce que le copiste médiéval n'a pas trouvé bon de reproduire.

[. . . . .]
<Tels sont les pre>miers <hommes> de sainteté,
auxquels Dieu a pardonné,
[7] et qui ont déclaré juste le juste et déclaré impie l'impie ;
puis tous ceux qui sont entrés (dans l'Alliance) après eux
[8] pour agir selon la teneur exacte de la Loi —
dans laquelle (teneur) avaient été instruits les premiers —,
jusqu'à la consommation [9] du temps
<selon le nombre> de ces années-là.
Selon l'Alliance que Dieu a établie avec les premiers
[10] en pardonnant leurs iniquités,
ainsi Dieu leur pardonnera.
Et, lors de la consommation du temps
selon le nombre de ces années- [11] là,
il n'y aura plus à s'associer à la Maison de Juda,
mais à se tenir debout chacun sur [12] sa <fortification> :
la muraille a été construite, la frontière a été portée au loin.

Le temps présent : les trois filets de Bélial

Et, en toutes ces années-là, [13] Bélial sera lâché contre Israël,

8. Comparer *Règle de la Communauté,* IX, 10-11. « Les premiers » sont les premiers adeptes du Maître de justice.

9. Selon le nombre de ces années-là : même formule un peu plus bas, lignes 10-11. Rappelons que, selon B, II, 13-15, le temps qui doit s'écouler entre la disparition du Maître de justice et la consommation du temps, est « d'environ quarante ans » ; c'est pour cette période intermédiaire, « le temps de l'impiété », et en vue de l'épreuve finale que la communauté de la Nouvelle Alliance a été fondée.

11. La « Maison de Juda » est déchue, en effet, aux yeux des membres de l'Alliance.

12*a*. Inspiré de *Michée,* VII, 11. Pour le mot « fortification », comparer *Habacuc,* II, 1.

12*b*. En toutes ces années-là : durant les années qui précèdent la consommation du temps, c'est-à-dire au regard de l'auteur, durant la période présente.

ainsi que Dieu l'a dit par l'intermédiaire du prophète Isaïe, fils [14] d'Amos :

Terreur et fosse et piège sur toi, habitant du pays!

L'explication de ceci, [15] ce sont les trois filets de Bélial,

dont a parlé Lévi, fils de Jacob,

[16] par lesquels lui (Bélial), il a attrapé Israël

[17] et qu'il a placés [de]vant eux à l'instar des trois espèces de justice :

le premier, c'est la luxure ;

le second, ce sont les richesses ;

le troisième, [18] c'est la souillure du Sanctuaire.

Qui échappe à celui-ci est attrapé par celui-là,

et qui se sauve de celui-là est attrapé [19] par celui-ci.

Les bâtisseurs du mur, ceux qui ont marché derrière *Saw* — le *Saw*, c'est un vaticineur, [20] dont Il a dit : *Ils ne font que vaticiner* —,

eux, ils ont été attrapés sur deux points par la luxure :

(premièrement), en épousant [21] deux femmes de leur vivant,

alors que le principe de la nature, (c'est) :

Mâle et femelle, Il les créa.

V [1] Et ceux qui entrèrent dans l'arche (de Noé),

deux par deux ils entrèrent dans l'arche.

14. Citation d'*Isaïe*, XXIV, 17.

15. Allusion, semble-t-il, au *Testament de Lévi;* cet écrit, toutefois, dans le texte que nous en avons actuellement, ne présente pas le passage ici visé. Le fond, cependant, se retrouve en divers passages des *Testaments des douze patriarches.*

18. Inspiré d'*Isaïe*, XXIV, 18.

19. L'expression «les bâtisseurs du mur», empruntée à *Ézéchiel*, XIII, 10, désigne les partisans du grand prêtre, les ennemis de la secte, comparer *Écrit de Damas*, VIII, 12. Ce passage, lignes 19-21, a été trouvé dans la grotte VI et publié par M. Baillet, voir *Les «petites grottes» de Qumran*, Oxford, 1962, *6Q15*, 1, *(Discoveries in the Judaean Desert of Jordan.* III). — Le terme *Saw*, sorte d'onomatopée, désigne ici le grand prêtre persécuteur (comparer *Osée*, V, 11 et *Isaïe*, XXVIII, 10, 13).

20. Citation de *Michée*, II, 6.

21. Entendons sans doute : de leur vivant *à elles deux*. La secte condamne toute souillure et toute polygamie, ainsi qu'on l'a déjà vu dans le *Rouleau du Temple* (XLVIII, 16-17, et le passage réservé à «la femme du roi» en LVII, 18-19). Comparer *Matthieu*, XIX, 3-9 ; *Marc*, X, 2-12. — *Mâle et femelle, il les créa* : comparer *Genèse*, I, 27. La même citation se retrouve dans *Matthieu*, XIX, 4 ; *Marc*, X, 6.

V 1. Comparer *Genèse*, VII, 9.

Et au sujet du prince il est écrit :
[2] *Il ne multipliera pas pour lui les femmes.*

Quant à David, il n'avait pas lu le livre scellé de la Loi qui était [3] dans l'Arche (d'Alliance). Car (ce livre) ne fut pas ouvert en Israël depuis le jour où moururent Éléazar [4] et Josué <   > et les Anciens, quand (les fils d'Israël) se mirent à servir l'Ashtoret, et il resta caché [5] <et ne> fut <pas> révélé jusqu'à l'avènement de Sadoq ; et les œuvres de David furent prisées (par Dieu), à l'exception du meurtre d'Urie, [6] mais Dieu le lui remit.

Et, en outre, ils souillent le Sanctuaire
en tant qu'ils [7] ne font pas les distinctions conformément à la Loi
et couchent avec celle qui voit le sang de son flux.

Et ils épousent [8] chacun la fille de son frère ou la fille de sa sœur. Or, Moïse a dit : *De* [9] *la sœur de ta mère tu ne t'approcheras pas; c'est la chair de ta mère.* La loi des incestes, c'est pour les mâles qu' [10] elle est rédigée, mais elle s'applique également aux femmes ; et si la fille d'un frère découvre la nudité du frère [11] de son père, alors qu'elle est la chair [   ]

Et, en outre, leur Esprit saint, ils l'ont souillé,
et, avec une langue [12] blasphématoire, ils ont ouvert la bouche
contre les préceptes de l'Alliance de Dieu,
disant : «Ils ne sont pas vrais !»
Mais c'est une chose abominable qu' [13] ils profèrent à leur sujet.

2 *a*. Comparer *Deutéronome*, xvii, 17 *a* et *Rouleau du Temple*, lvii, 16-17, où non seulement la monogamie, concernant le roi, est de rigueur, mais également l'endogamie.

4. Comparer *Josué*, xxiv, 29-31 ; *Juges*, ii, 7-10.

6 *a*. Comparer le quatrième des *Psaumes pseudo-davidiques*, i (*'aleph*) : «avant que j'eusse erré» (allusion à l'adultère de David avec Bethsabée et à ses conséquences).

7. Comparer *Rouleau du Temple*, xlv, 7-11 et xlviii, 16.

9. Comparer *Lévitique*, xviii, 13 et *Rouleau du Temple*, lxvi, 16-17.

11. La phrase est ici incomplète.

13. Comparer *Isaïe*, l, 11. Ici commence le fragment 2, 1-2 du

Tous, ils sont des attiseurs de feu et des allumeurs de brandons ;
toiles [14] d'araignée sont leurs toiles,
et œufs de vipères sont leurs œufs.
Qui s'approche d'eux [15] ne sera pas impuni [ ]

Infidélité d'Israël dans le passé tout comme aujourd'hui

Car <aussi> autrefois Dieu visita [16] leurs œuvres,
et Sa colère s'enflamma contre leurs forfaits.
Car ce n'est pas un peuple intelligent ;
[17] ils sont une nation dépourvue de sens,
du fait qu'il n'y a pas chez eux d'intelligence.
Car autrefois [18] se levèrent Moïse et Aaron
par l'intermédiaire du Prince des lumières ;
mais Bélial suscita Jannès et [19] son frère, en son astuce,
quand Israël fut sauvé pour la première fois.

[20] Et, au temps de la désolation du pays,
se sont levés les déplaceurs de limite,
et ils ont égaré Israël ;
[21] et le pays a été dévasté,
car ils ont prêché la rébellion contre les commandements de Dieu
(révélés) par l'intermédiaire de Moïse et aussi
VI [1] par <l'intermédiaire des> Oints de sainteté,

document 15 provenant de la grotte VI, se reporter à la note concernant IV, 19.

14. Comparer *Isaïe*, LIX, 5.

15. Il y a ici une courte phrase, dont le texte est altéré et inintelligible. Le texte du fragment 2 provenant de la grotte VI s'arrête également à cet endroit et ne peut venir compléter cette lacune.

16 *b.* Citation d'*Isaïe*, XXVII, 11.

17. Comparer *Deutéronome*, XXXII, 28 *b.*

18. C'est avec cette ligne que commence le fragment 3 du document 15 provenant de la grotte VI, dont le texte est absolument parallèle en dépit des lacunes nombreuses qu'il présente.

19. Quand Israël fut sauvé pour la première fois : au temps de l'Exode.

20. Il s'agit ici de l'époque présente, et les deux frères Hyrcan II et Aristobule II sont-ils visés ici à mots couverts?

VI 1. Les Oints de sainteté : les prophètes. Comparer *Écrit de Damas*, II, 12.

et ils ont prophétisé de façon trompeuse
pour détourner Israël de suivre 2 Dieu.

La Nouvelle Alliance et le nouveau Législateur

Et Dieu s'est souvenu de l'Alliance des patriarches,
et Il a suscité d'Aaron des hommes intelligents
et d'Israël 3 des sages,
et Il leur a fait entendre (Sa voix), et ils ont foré le puits :
le puits que forèrent des princes,
que creusèrent 4 *les nobles du peuple avec un bâton.*
Le puits, c'est la Loi.
Et ceux qui le forèrent, ce sont 5 les convertis d'Israël,
ceux qui sont sortis du pays de Juda
et se sont exilés au pays de Damas, —
6 eux que Dieu a tous nommés princes,
car ils L'ont cherché,
et leur <gloire> n'est contestée 7 dans la bouche de personne.
Et le bâton (le Législateur), c'est le Chercheur de la Loi,
comme 8 Isaïe l'a dit : *Il a fabriqué un outil pour Son œuvre.*
Et les nobles du peuple, ce sont 9 ceux qui viennent pour creuser le puits
à l'aide des préceptes qu'a promulgués le Législateur
10 pour qu'ils y marchassent durant tout le temps de l'impiété,
et hors desquels ils ne réussiront pas (à creuser le puits)
jusqu'à l'avènement 11 du Maître de justice à la fin des jours.

3-4. Citation de *Nombres,* XXI, 18.

7. Il y a ici un jeu de mots, car le terme *mḥwqq* a deux sens : celui de «bâton» et celui de «chef», de «législateur». Il s'agit du Maître de justice ; voir *Écrit de Damas,* VII, 18.

8. Comparer *Isaïe,* LIV, 16. L' «outil», c'est le bâton, c'est-à-dire, le législateur, le Maître de justice.

Obligations essentielles des membres de l'Alliance ; leur récompense

Et tous ceux qui ont été introduits dans l'Alliance,
[12] ils n'entreront pas dans le Sanctuaire pour allumer (le feu sur) Son autel en vain,
mais ils fermeront [13] la porte, comme Dieu l'a dit :
Qui d'entre vous fermera Sa porte ?
Et vous n'allumerez pas (le feu sur) mon autel [14] *en vain.*
Oui, ils prendront soin d'agir
selon la teneur exacte de la Loi au temps de l'impiété,
et de se séparer [15] des fils de la Fosse ;
et de se préserver des impures richesses d'iniquité,
(acquises) à l'aide d'un vœu ou d'un anathème
[16] ou en (dérobant) les biens du Sanctuaire
ou en volant les pauvres de Son peuple,
pour faire des veuves sa proie
[17] et assassiner les orphelins ;
et de distinguer entre l'impur et le pur,
et de faire connaître (les distinctions) entre [18] le sacré et le profane ;
et d'observer le jour du sabbat selon sa teneur exacte
et les fêtes [19] et le Jour du Jeûne
selon les <commandements> de ceux qui sont entrés dans la Nouvelle Alliance au pays de Damas ;
[20] de prélever les choses saintes selon leur teneur exacte :
d'aimer chacun son frère [21] comme soi-même,
et de soutenir la main de l'indigent et du pauvre et de l'étranger,
et de chercher chacun le bien-être VII [1] de son frère,
et de ne pas être infidèle chacun à celui qui est la chair de sa chair ;

13. Citation de *Malachie*, I, 10.
15. Voir *Écrit de Damas*, XVI, 13-16.
17. Rappel d'*Isaïe*, X, 2.
19. Le Jour du Jeûne : le Jour des Expiations, que la secte a célébré sans doute avec une ferveur toute particulière. Comparer le *Rouleau du Temple*, XXV, 10 à XXVII, 10.
20. C'est à cette ligne que commence le fragment 4 du document 15 provenant de la grotte VI.

de se préserver de la <luxure> [2] selon l'ordonnance ;
de réprimander chacun son frère selon le commandement,
et de ne pas garder rancune [3] d'un jour à l'autre ;
et de se séparer de toutes les impuretés selon leur ordonnance
et de ne pas souiller [4] chacun son Esprit saint
selon les distinctions que Dieu a faites pour eux.
Tous ceux qui marchent [5] en ces (préceptes) dans la sainte perfection,
obéissant à toutes Ses instructions,
l'Alliance de Dieu est pour eux l'assurance
[6] qu'ils vivront mille générations.

Cas des membres mariés

Et s'ils habitent dans des camps selon la règle du pays
et qu'ils prennent [7] femme et engendrent des enfants,
ils marcheront dans l'obéissance à la Loi
et selon l'ordonnance [8] relative aux <engagements>, selon la règle de la Loi,
ainsi qu'Il a dit : *Entre un mari et sa femme et entre un père* [9] *et son enfant.*

Châtiment des membres infidèles ; la première Visite

Mais tous ceux qui méprisent (les commandements),
quand Dieu visitera la terre,
ils feront retomber sur eux la rétribution des impies ;
[10] quand viendra la parole qui est écrite dans les paroles du prophète Isaïe, fils d'Amos,

VII 6. Mille générations : l'expression est empruntée au *Deutéronome*, VII, 9. Elle semble désigner ici la vie éternelle promise aux fidèles de la secte.

8 *b*-9. Citation de *Nombres*, XXX, 17. Le texte massorétique porte non pas «enfant» mais «fille». Voir le *Rouleau du Temple*, LIII, 16 à LIV, 5, où il est question également de la fille ; et *Écrit de Damas*, XVI, 10-12.

[11] lequel a dit : *Il viendra sur toi et sur ton peuple*
et sur la maison de ton père
des jours tels qu' [12] *il <n'>en est <pas> venu*
depuis le jour où Éphraïm s'écarta de Juda.
Lorsque se séparèrent les deux maisons d'Israël,
[13] Éphraïm domina sur Juda,
et tous ceux qui reculèrent furent livrés au glaive,
tandis que ceux qui tinrent ferme [14] s'étaient échappés vers le pays du Nord,
ainsi qu'Il a dit : *J'exilerai la « Sikkout » de votre roi*
[15] *et le « Kiyyoun » de vos images*
<et l'Étoile de votre Dieu>
de Ma tente à Damas.
Les livres de la Loi, telle est la hutte [16] du roi,
ainsi qu'Il a dit : *Je relèverai la hutte de David qui est tombée ;*
le roi, [17] c'est l'Assemblée.
[ ] Et la fidélité des images, ce sont les livres des Prophètes,
[18] dont Israël a méprisé les paroles.
Et l'Étoile, c'est le Chercheur de la Loi,
[19] qui est venu à Damas, ainsi qu'il est écrit :
Une étoile a fait route de Jacob
et un sceptre s'est levé [20] *d'Israël.*
Le sceptre, c'est le Prince de toute la Congrégation,
et, lors de son avènement, *il abattra* [21] *tous les fils de Seth.*
Ceux-là furent sauvés au temps de la première Visite,

11-12. Citation d'*Isaïe*, VII, 17. Ce même passage est également cité plus loin en XIV, 1.

14-15. Citation d'*Amos*, V, 26-27 sur laquelle l'auteur va appuyer sa démonstration subtile. Celle-ci n'est pas absolument conforme au texte massorétique.

16. Citation d' *Amos*, IX, 11. Il y a un jeu de mots entre les termes *skwt*, « hutte », et *skt* du roi.

17*a*. L'auteur, ici encore, joue sur la resssemblance des mots hébreux *kywn* (voir *Amos*, V, 26) et *kwn* (« fidélité », « vérité »).

18. Le Chercheur de la Loi : le Maître de justice, voir plus haut en VI, 7.

19. Citation de *Nombres*, XXIV, 17. Voir *Testimonia*, 12-13 et *Livre des Bénédictions*, V, 27-28. Rapprocher du *Testament de Lévi*, XVIII, 3.

21. Entendons le châtiment qui a frappé les Juifs infidèles en 63 avant J.-C., et qui est comme le prélude de la seconde Visite, celle de la fin des temps.

VIII [1] mais ceux qui reculèrent furent livrés au glaive.
Et tel sera le sort de tous ceux qui sont entrés dans son Alliance,
mais qui [2] ne tiendront pas ferme à ces (préceptes),
quand Il les visitera pour l'extermination par l'intermédiaire de Bélial.

Encore le châtiment des membres infidèles ;
le Chef des rois de Yâwân

C'est là le jour [3] où Dieu visitera, <ainsi qu'Il a dit :>
Les princes de Juda furent <comme ceux qui déplacent la limite>,
sur lesquels se déversera le Courroux.
[4] Car ils seront malades <sans> nulle guérison,
et tous les <châtiments> les <écraseront>,
vu qu'ils ne se sont pas écartés de la voie [5] des traîtres
et qu'ils se sont souillés dans les voies de la luxure
et dans les richesses d'iniquité ;
et qu'ils se sont vengés et ont gardé rancune [6] chacun à son frère,
et qu'ils ont haï chacun son prochain,
et qu'ils ont refusé leur aide chacun à celui qui est la chair de sa chair ;
[7] et qu'ils ont eu des commerces honteux ;
et qu'ils ont fait les forts en vue des richesses et du gain,
et qu'ils ont fait chacun ce qui était bon à ses yeux
[8] et qu'ils ont choisi chacun l'obstination de son cœur ;
et qu'ils ne se sont pas préservés du peuple,
mais qu'ils ont vécu dans la licence délibérément,

VIII 3. Citation d' *Osée,* V, 10. Le passage qui suit vise les membres de la secte qui font défection, ainsi que l'indique clairement le passage parallèle dans le manuscrit B (I, 16-17). La description de la conduite des impies dans le présent morceau est comme la réplique de la description faite un peu plus haut de la conduite des parfaits fidèles de la secte (VI, 14-VII, 4).

9 en marchant dans la voie des impies, dont Dieu a dit :
Leur vin est le venin des serpents ;
10 *et la tête des aspics est cruelle.*
Les serpents, ce sont les rois des peuples ;
et leur vin, ce sont 11 leurs voies ;
et la tête des aspics, c'est le Chef des rois de Yâwân,
qui est venu pour exercer 12 sur eux la vengeance.
Mais tout cela, ils ne l'ont pas compris,
ceux qui bâtissent le mur et le recouvrent d'un badigeon.
Car 13 un homme qui soulève le vent et qui vaticine mensongèrement
avait vaticiné pour eux,
lui contre toute la congrégation duquel la colère de Dieu s'enflamma.

Amour de Dieu pour les fidèles de l'Alliance ; sa haine pour les « bâtisseurs du mur ».

14 Mais ce que Moïse a dit :
Ce n'est pas à cause de ta justice ni à cause de la droiture de ton cœur
que tu entres pour hériter 15 *de ces nations-là,*
mais parce qu'Il a aimé tes Pères
et parce qu'Il a gardé le serment —
16 tel est le cas des convertis d'Israël,
(qui) se sont écartés de la voie du peuple ;
à cause de l'amour de Dieu pour 17 les premiers,
qui <témoignèrent> en sa faveur,
Il aime ceux qui sont venus après ceux-ci,

9*b*-10*a*. Citation de *Deutéronome*, XXXII, 33. Le second stique de cette citation est proprement à traduire : « et le poison *(r'š)* cruel des aspics » ; mais l'auteur, jouant sur le double sens du mot hébreu *(r'š)* interprète tout autrement en visant la « tête », c'est-à-dire également le « chef ».

11. « Le Chef des rois de Yâwân » désigne ici un personnage déterminé, un personnage historique, très vraisemblablement le Romain Pompée, chef des rois de la Grèce et des rois de l'Orient hellénisé.

13. Voir *Michée*, II, 11. Ce « vaticineur de mensonge », c'est le grand prêtre persécuteur (voir plus haut I, 14 ; IV, 19).

14-15. Citation de *Deutéronome*, IX, 5 et VII, 8.

17. « Les premiers », ce sont les premiers adeptes du Maître ; « ceux qui sont venus après ceux-ci », c'est la génération suivante des fidèles, — la génération présente.

car c'est à eux qu'appartient [18] l'Alliance des Pères.
Mais, à cause de sa haine pour les bâtisseurs du mur,
Sa colère s'est enflammée.

Excommunication des membres infidèles

[19] Et il en est selon le même cas pour quiconque méprise les commandements de Dieu
et les abandonne et se détourne dans l'obstination de son cœur ;
[20] c'est là la parole qu'a dite Jérémie à Baruch, fils de Nériyah,
et (celle qu'a dite) Élisée [21] à son serviteur Gehazi.
Tous les individus qui sont entrés dans la Nouvelle Alliance au pays de Damas
[.......................................]

TRADUCTION DU MANUSCRIT B

[.......................................]
(l'Alliance de Dieu) I [1] est pour eux l'assurance
qu'ils vivront durant des milliers de générations, ainsi qu'il est écrit :
Il garde l'Alliance et la Grâce [2] *à ceux qui* <L'>*aiment*
et qui gardent Ses commandements, durant mille générations.

Cas des membres mariés

Et s'ils habitent dans des camps selon la règle [3] du pays qui existait antérieurement

20-21 *a.* Allusion à des ouvrages pseudépigraphiques qui ne nous sont pas parvenus.

21 *b.* Ici s'achève précisément la partie de l'Exhortation conservée dans le manuscrit A. La suite de cette phrase inachevée se trouve dans le manuscrit B, qui suit ici immédiatement, à partir de I, 34.

I 1. Notons, pour mémoire, que ce que nous appelons ici B, I et II, est référencé par l'éditeur du manuscrit comme colonne XIX et XX.

2. Citation de *Deutéronome,* VII, 9. Le passage parallèle de A (VII, 6) ne présente pas de citation explicite et ne retient que les deux derniers mots du texte biblique.

et qu'ils prennent femme selon la direction de la Loi et engendrent des enfants,
4 ils marcheront dans l'obéissance à la Loi
et selon l'ordonnance relative aux <engagements>, selon la règle de la Loi,
5 ainsi qu'Il a dit : *Entre un mari et sa femme et entre un père et son enfant.*

Châtiment des membres infidèles ; la première Visite

Mais tous ceux qui méprisent les commandements
6 et les préceptes,
ils feront retomber sur eux la rétribution des impies,
quand Dieu visitera la terre,
7 quand viendra la parole qui est écrite [ ]

[ ] <ainsi qu'Il a dit> par l'intermédiaire du prophète Zacharie :
Épée, éveille-toi contre 8 *mon pasteur*
et contre l'homme qui est mon compagnon, oracle de Dieu !
Frappe le pasteur, et les brebis se disperseront,
9 *mais je tournerai ma main vers les petits.*
Or, ceux qui font attention à Lui, ce sont les Pauvres du troupeau.
10 Ceux-là seront sauvés au temps de la Visite,
mais les autres seront livrés au glaive,
quand viendra l'Oint 11 d'Aaron et d'Israël,
ainsi qu'il en fut au temps de la première Visite,
— ce qu'Il a dit 12 par l'intermédiaire d'Ézéchiel :
On mettra le signe sur le front de ceux qui soupirent et gémissent ;

5. Passage parallèle à A, VII, 6-9.

7. Le passage parallèle de A présente ici un long passage (VII, 10-VIII, 1) commençant par une citation d'*Isaïe*, VII, 17, qui est exclu de la recension B.

8-9*a*. Citation de *Zacharie*, XIII, 7. Voir *Matthieu*, XXVI, 31 ; *Marc*, XIV, 27, où le pasteur désigne Jésus. L'auteur de ce morceau vise-t-il ici le Maître de justice, frappé et mis à mort? Le manuscrit A ne nous est ici d'aucune aide puisqu'il ne présente pas ce passage.

9*b*. Comparer *Zacharie*, XI, 11. Il s'agit certainement des fidèles de la secte, les «Pauvres» que Dieu sauvera «au temps de la Visite» (finale).

12. Citation d'*Ézéchiel*, IX, 4.

[13] quant aux autres, ils furent livrés au glaive vengeur,
vengeur de l'Alliance.
Et tel sera le sort de tous ceux qui sont entrés
dans [14] Son Alliance,
mais qui ne tiendront pas ferme à ces préceptes,
quand Il les visitera pour l'extermination par l'intermédiaire de Bélial.

Encore le châtiment des membres infidèles ; le Chef des rois de Yâwân

[15] C'est là le jour où Dieu visitera, ainsi qu'Il a dit :
Les princes de Juda furent comme ceux qui déplacent [16] *la*
limite ;
sur eux je déverserai le Courroux comme l'eau.
Car ils sont entrés dans l'Alliance de conversion,
[17] mais ils ne se sont pas écartés de la voie des traîtres
et ils se sont souillés dans les voies de la luxure
et dans les richesses d'iniquité ;
[18] et ils se sont vengés et ont gardé rancune chacun à son frère,
et ils ont haï chacun son prochain,
et ils ont refusé leur aide chacun [19] à celui qui est la
chair de sa chair ;
et ils ont eu des commerces honteux ;
et ils ont fait les forts en vue des richesses et du gain,
et ils ont fait [20] chacun ce qui était bon à ses yeux
et ils ont choisi chacun l'obstination de son cœur ;
et ils ne se sont pas préservés du peuple [21] et de son
péché,
mais ils ont vécu dans la licence délibérément,
en marchant dans les voies des impies, dont [22] Dieu
a dit :
Leur vin est le venin des serpents ;
et la tête des aspics est cruelle.
Les serpents sont [23] les rois des peuples ;
et leur vin, ce sont leurs voies ;
et la tête des aspics, c'est le Chef [24] des rois de
Yâwân,

15 *a.* Passage parallèle à A, VIII, 2 et suivants.
15 *b*-16. Citation d'*Osée,* V, 10 plus précise et plus proche du texte biblique que dans A, VIII, 3.

qui est venu chez eux pour exercer la vengeance.
Mais tout cela, ils ne l'ont pas compris,
ceux qui bâtissent [25] le mur et le recouvrent d'un badigeon.
Car il marche après le vent et soulève des ouragans
et vaticine pour les hommes [26] mensongèrement,
lui contre toute la congrégation duquel la colère de Dieu s'enflamma.

Amour de Dieu pour les fidèles de l'Alliance; sa haine pour les «bâtisseurs du mur»

Mais ce que Moïse a dit [27] à Israël :
Ce n'est pas à cause de ta justice ni à cause de la droiture de ton cœur
que tu entres pour hériter de ces nations- [28] *là,*
mais parce qu'Il a aimé tes Pères
et parce qu'Il a gardé le serment —
tel est [29] le cas des convertis d'Israël,
(qui) se sont écartés de la voie du peuple ;
à cause de l'amour de Dieu pour les premiers,
[30] qui témoignèrent contre le peuple en faveur de Dieu,
Il aime ceux qui sont venus après ceux-ci,
car c'est à eux qu'appartient [31] l'Alliance des Pères.
Mais Il hait et a en horreur les bâtisseurs du mur,
et Sa colère s'est enflammée contre eux
et contre tous [32] ceux qui les suivent.

Excommunication des membres infidèles

Et il en est selon le même cas pour quiconque méprise les commandements de Dieu
[33] et les abandonne et se détourne dans l'obstination de son cœur.
Pareillement, tous les individus qui sont entrés dans la Nouvelle Alliance [34] au pays de Damas,

26-33. Passage parallèle à A, VIII, 14 et suivants.
34. À partir du mot «Damas», le manuscrit B est seul à nous donner le texte de l'Exhortation.

mais sont retournés et ont trahi
et se sont écartés du Puits d'eaux vives,
[35] ne seront pas comptés dans l'Assemblée du peuple
ni inscrits dans leur registre
depuis le jour où fut enlevé II [1] le Maître unique
jusqu'à l'avènement de l'Oint issu d'Aaron et d'Israël.

Tel est aussi le cas de quiconque est entré [2] dans la
Congrégation des hommes de la perfection de la sainteté
et s'est découragé de pratiquer les préceptes des
justes ;
[3] c'est l'homme qui a fondu au milieu de la fournaise.
Quand apparaîtront ses œuvres, il sera renvoyé de la
Congrégation,
[4] tel celui dont le lot n'est pas tombé au milieu des
Disciples de Dieu.
Conformément à son infidélité, des hommes [5] de la
Connaissance le réprimanderont,
jusqu'au jour où il reviendra prendre place au poste
des hommes de la perfection de la sainteté.
[6] Et quand apparaîtront ses œuvres,
conformément à l'interprétation de la Loi dans
laquelle marchent [7] les hommes de la perfection de la
sainteté,
que personne ne fraye avec lui en ce qui concerne les
biens et le travail,
[8] car tous les saints du Très-Haut l'ont maudit.

Et il en est selon le même cas pour tous ceux qui
méprisent (les ordonnances),
les premières [9] ou les dernières ;
qui ont mis des idoles sur leur cœur
et sont allés dans l'obstination [10] de leur cœur :
pas de partage pour eux dans la Maison de la Loi.
Selon le même cas que leurs compagnons qui sont
retournés [11] avec les hommes de raillerie,
ils seront jugés pour avoir prononcé des paroles
d'égarement contre les préceptes de justice

II 1. «Le Maître unique», c'est le Maître de justice fondateur et législateur de la secte. Il est mort, mais il doit revenir à la fin des jours. Voir A, VI, 10-11.

et méprisé [12] l'Alliance et le Pacte qu'ils avaient contracté au pays de Damas,
et qui est la Nouvelle Alliance ;
[13] et il n'y aura pas pour eux ni pour leurs familles
de partage dans la Maison de la Loi.

La Visite finale

Or, depuis le jour où [14] fut enlevé le Maître unique
jusqu'à ce qu'aient été supprimés tous les combattants
qui sont retournés [15] [a]vec l'Homme de mensonge,
(il y aura) environ quarante ans.
Et, en ce temps-là, [16] la colère de Dieu s'enflammera contre Israël,
ainsi qu'Il l'a dit :
Pas de roi ni de prince,
ni de juge ni [17] personne qui réprimande avec justice.
Mais ceux qui se sont convertis du péché de J[a]c[ob],
ceux qui ont gardé l'Alliance de Dieu,
alors ils se parleront l'un [18] à l'autre
pour rendre juste chacun son frère,
en soutenant leurs pas dans la voie de Dieu ;
et Dieu sera attentif [19] à leurs paroles ;
et il entendra, et un mémorial sera écrit [devant Lui]
pour ceux qui craignent Dieu
et pour ceux qui révèrent [20] Son Nom,
jusqu'à ce que soient révélés le Salut et la Justice pour ceux qui craignent [Dieu].
[Et] vous verrez à nouveau (la différence) entre le juste [21] et l'impie,
entre celui qui a servi Dieu et celui qui ne l'a pas servi.

14-15. Il s'agit ici des membres de la secte qui ont fait défection et rejoint le parti du grand prêtre persécuteur ; ils seront tous exterminés au jour du grand jugement. « Quarante ans », le temps d'une génération. C'est le temps indiqué pour la suppression finale des impies. Comparer *Commentaire du psaume* XXXVII, II, 7-9.
16. Citation d'*Osée*, III, 4.
17-20. Tout le passage est inspiré de *Malachie*, III, 16.
20-21. Comparer *Malachie*, III, 18.

Et il fera miséricorde à [des milliers],
à ceux qui L'aiment [22] et à ceux qui font attention à Lui,
durant mille générations.
La Maison de Péleg, (ce sont) ceux qui sont sortis de la ville sainte
[23] et se sont appuyés sur Dieu,
au temps où Israël était infidèle
et souillait le Sanctuaire,
et se sont convertis à [24] Dieu.
M[ais] le peuple, en peu de mots,
eux [to]us, chacun conformément à son esprit,
ils seront jugés dans le saint Conseil.
[25] Et tous ceux qui auront ébréché la limite de la Loi,
parmi ceux qui sont entrés dans l'Alliance,
lorsque la Gloire de Dieu apparaîtra [26] à Israël,
ils seront retranchés du milieu du camp,
et, avec eux, tous ceux de Juda qui auront agi avec impiété
[27] aux jours de <leurs> épreuves.
Mais tous ceux qui seront restés attachés à ces ordonnances-là,
allant [28] et venant de façon conforme à la Loi ;
et qui auront écouté la voix du Maître
et qui se seront confessés devant Dieu, (en disant) :
«Oui, nous, [29] nous avons été impies, et nous et nos pères,
en marchant à l'encontre des prescriptions de l'Alliance ;
justice [30] et vérité furent Tes jugements envers nous » ;
et qui n'auront pas élevé la main contre Ses préceptes de sainteté
et Ses ordonnances [31] de justice
et Ses témoignages de vérité ;
et qui se seront laissé instruire dans les ordonnances premières

22. Comparer *Exode,* XX, 6; *Deutéronome,* VII, 9. Le texte n'est pas sûr à cet endroit. Comparer *Commentaire de Nahum,* IV, I où l'expression «Maison de Péleg» sert à désigner la dynastie hasmonéenne, ou plutôt une partie de celle-ci.

28. La voix du Maître de justice.

29-30. Comparer *Règle de la Communauté,* I, 24-26.

par lesquelles [32] ont été jugés les hommes de l'Unique,
et qui auront prêté l'oreille à la voix du Maître de justice
et n'auront pas répliqué [33] aux préceptes de justice en les entendant :
ils se réjouiront et ils seront en liesse,
et leur cœur sera fort,
et ils l'emporteront [34] sur tous les fils du monde,
et Dieu leur pardonnera,
et ils verront Son salut,
parce qu'ils se sont réfugiés dans Son saint Nom.

II

LES ORDONNANCES

De l'exécution de la peine capitale

IX [1] Dans tous les cas où l'on aura prononcé l'anathème contre un homme, c'est par les ordres des Gentils que cet homme sera mis à mort.

32*a*. Les hommes de l'Unique : les adeptes du «Maître unique». Voir B, II, 1, 14. Certains traducteurs ont corrigé : «les hommes (membres) de la Communauté» (*Règle de la Communauté,* IX, 10).

34. Ici prend fin la conclusion de cette partie historique de l'Exhortation conservée uniquement dans le manuscrit B.

IX C'est ici que devraient prendre place différents fragments provenant de la grotte IV. Ils renfermeraient des textes, conformément aux indications de leur éditeur, contenant de nombreuses prescriptions concernant la pureté cultuelle des prêtres et des sacrifices, et l'on pense immédiatement aux passages concernés du *Rouleau du Temple,* ainsi que des lois relatives aux maladies, infirmités (voir *Lévitique,* XIII, 29 et suiv.), aux impuretés de tous ordres (voir *Lévitique,* XV), au mariage, ayant trait à la vie agricole, au règlement de la dîme, aux relations avec les païens, aux rapports entre les sexes, à l'interdiction de la magie. Nous devrions ensuite ici retrouver à nouveau le manuscrit A du Caire, mais à la colonne XV, et non comme présentement, suivant la recension cairote, à la colonne IX, selon les indications fournies par l'éditeur des fragments de la grotte IV, J. T. Milik.

1. Comparer *Lévitique,* XXVII, 29. L'ordonnance est ici différente puisque l'exécution de la peine capitale n'appartient qu'aux seuls Gentils. Une telle disposition n'a de sens, selon nous, que si la Palestine était sous domination étrangère (romaine, en fait). Rapprocher de *Jean,* XVIII, 31.

De la vengeance et de la réprimande

[2] Et quant à ce qu'Il a dit : *Tu ne te vengeras pas et tu ne garderas pas rancune aux fils de ton peuple* —, tout homme d'entre les membres [3] de l'Alliance qui introduira une cause contre son prochain sans l'avoir réprimandé devant témoins, [4] ou introduira cette cause dans l'ardeur de sa colère, ou bien racontera (la chose) à ses anciens pour le déshonorer, c'est quelqu'un qui se venge et qui garde rancune, [5] or, il est écrit seulement : *Lui (Dieu) se venge de Ses adversaires, et Lui garde rancune à Ses ennemis.*

[6] S'il a gardé le silence envers son prochain d'un jour à l'autre (sans le réprimander), ou a parlé contre lui dans l'ardeur de sa colère, de ce fait c'est en une cause passible de mort [7] qu'il aura témoigné contre soi, vu qu'il n'aura pas exécuté le commandement de Dieu, qui lui a dit : *Tu dois* [8] *réprimander ton prochain, et tu ne te chargeras pas d'un péché à cause de lui.*

Du serment judiciaire

Au sujet du serment.

Quant à ce qu' [9] Il a dit : *Tu ne te feras pas justice par ta propre main* —, l'homme qui fera jurer dans la campagne, [10] et non en présence des juges ou sur leur ordre, celui-là se sera fait justice par sa propre main.

2. Citation de *Lévitique*, XIX, 18.

4. Voir *Règle de la Communauté*, VII, 8 *b*.

5. Citation de *Nahum*, I, 2. Le mot «Lui», au début de cette citation, remplace le mot «Iahvé» du texte massorétique. La même substitution est effectuée en *Règle de la Communauté*, VIII, 13. Voir *Règle de la Communauté*, X, 17-18.

6. Ici prend place un fragment de la grotte IV (*4QD*[e] *10*, III, 20) qui est une longue addition au texte du manuscrit A traduit ici, et dont on trouve une bribe à la ligne 1 du fragment trouvé dans la grotte V (voir J. T. Milik, *Discoveries of the Judaean Desert of Jordan*, III, *5Q12*, p. 181).

8. Citation de *Lévitique*, XIX, 17. Parallèle en *5Q12*, ligne 2.

9. Voir *I Samuel*, XXV, 26. Allusion est faite à ce même verset dans *Règle de la Communauté*, VI, 27.

10. Le passage témoigne du souci de limiter la pratique du serment. Voir Josèphe, *Guerre juive*, II, VIII, 135, où il est dit que les Esséniens devaient s'abstenir de jurer, sans exclure toutefois le serment d'entrée dans la secte évidemment (139-142). Voir *Écrit de Damas*, XV, 1-XVI, 12. Parallèle en *5Q12*, lignes 3-5.

Et tout objet perdu [11] sans qu'on sache qui l'a volé d'entre les <personnes> du camp où il a été volé, on fera jurer son propriétaire [12] par le serment de malédiction, et celui qui aura entendu, s'il connaît le voleur et ne le dénonce pas, sera coupable.

[13] Tout objet acquis par délit et qu'on veut restituer, s'il n'y a pas de propriétaire, celui qui le restitue <se confessera> au prêtre, [14] et le tout appartiendra à celui-ci, indépendamment du bélier du sacrifice offert pour le délit.

Et pareillement tout objet perdu qui sera retrouvé et qui n'aura pas [15] de propriétaire appartiendra aux prêtres, quand celui qui a retrouvé l'objet ne sait pas à qui il appartient légitimement ; [16] si l'on n'a pas (encore) trouvé son propriétaire, les prêtres en seront gardiens.

Des témoins

Pour toute infraction que quelqu'un commettra [17] contre la Loi et que son prochain aura vue, étant seul : si c'est une cause passible de mort, le témoin dénoncera le coupable [18] en présence de celui-ci, tout en le réprimandant, à l'inspecteur ; et l'inspecteur l'inscrira de sa propre main, en attendant qu'il commette [19] encore (une infraction) devant une seule personne et que celle-ci, à nouveau, le dénonce à l'inspecteur. S'il récidive et est pris en faute (une troisième fois) devant [20] une seule personne, son cas est juridiquement complet.

Et si les témoins sont deux, mais témoignent (chacun) sur [21] un fait différent, le coupable sera séparé de la Purification seulement, à condition toutefois qu'ils soient dignes de foi [22] et qu'ils dénoncent la chose à l'inspecteur le jour même où ils auront vu le coupable.

Et, s'il s'agit de biens, que soient agréés deux [23] té-

12. Application de *Lévitique,* V, 1. Pour le «serment de malédiction», voir *Nombres,* V, 21.

13-14 *a.* Ordonnance dérivée de *Nombres,* V, 8.

14 *b*-16. Cette ordonnance étend la règle précédente au cas des objets trouvés dont le propriétaire est inconnu.

17-23. Les ordonnances de cette section s'appuient essentiellement sur *Deutéronome,* XVII, 6 et XIX, 15. Voir *Rouleau du Temple,* LXI, 6-12.

moins dignes de foi, et <non pas> un seul, pour séparer <de> la Purification.

Et qu'un témoin ne soit pas agréé X [1] par les juges pour qu'ils condamnent à mort sur sa déposition, s'il n'a pas atteint l'âge requis pour passer [2] au recensement en tant que craignant Dieu.

Que nul ne soit jugé digne de foi contre son prochain [3] en tant que témoin s'il a transgressé quelque commandement délibérément, à moins qu'il ne se soit purifié par le repentir.

Des juges

[4] Et voici la règle relative aux juges de la Congrégation.

(Qu'ils soient) au nombre de dix hommes, élus [5] par la Congrégation périodiquement : quatre pour la tribu de Lévi et Aaron, et d'Israël [6] six ; ils devront être instruits dans le Livre de Méditation et dans les constitutions de l'Alliance, et âgés de vingt-cinq [7] à soixante ans.

Et que l'on ne soit plus en fonction à partir de [8] soixante ans et au-dessus en tant que juge de la Congrégation ; car, à cause de l'infidélité des hommes, [9] leurs jours ont été diminués, et, dans l'ardeur de Sa colère contre les habitants de la terre, Dieu a ordonné que déclinât [10] leur intelligence avant qu'ils n'aient achevé leurs jours.

De la purification par l'eau

Au sujet de la purification par l'eau.

Qu'on ne [11] se baigne pas dans de l'eau sale ou en

X 1. L'âge requis : c'est-à-dire vingt ans ; voir *Règle annexe de la Communauté*, I, 8-9.

7. La mise à la retraite est fixée à soixante ans précisément. Voir *Lévitique*, XXVII, 7.

9. Ces considérations rappellent celles qu'on peut lire dans *Jubilés*, XXIII, 11, au sujet de la décadence de l'humanité.

11. Il s'agit des bains rituels, ou baptêmes.

trop petite quantité pour envelopper complètement un homme.

[12] Qu'on ne purifie pas avec cette eau un vase.

Et toute mare se trouvant dans (le creux d')un rocher dans laquelle il n'y a pas assez d'eau [13] pour couvrir entièrement <un homme>, si une personne impure l'a touchée, celle-ci rend impure l'eau de la mare <comme> elle ferait l'eau d'un vase.

Du sabbat

[14] Au sujet du sabbat, pour qu'on l'observe selon l'ordonnance le concernant.

Qu'on ne fasse aucun ouvrage [15] le sixième jour à partir du moment où le disque du soleil [16] est éloigné en sa plénitude de la porte où il se couche ; car c'est ce qu'Il a dit : *Observe* [17] *le jour du sabbat pour le sanctifier.*

Et, le jour du sabbat, qu'on ne prononce pas une parole [18] insensée ou vaine.

Qu'on ne prête rien à son prochain.

Qu'on ne discute pas sur des affaires de richesses et de gain.

[19] Qu'on ne parle pas de questions d'ouvrage ou de travail à faire le lendemain.

[20] Qu'on ne se promène pas dans la campagne pour effectuer sa besogne [21] <le jour> du sabbat.

Qu'on ne se promène pas en dehors de sa ville au-delà de mille coudées.

[22] Qu'on ne mange le jour du sabbat que ce qui a été préparé (la veille).

Et de ce qui se perd [23] dans les champs, < > qu'on ne mange pas.

Et qu'on ne boive pas si l'on n'est dans le camp.

13. Comparer *Rouleau du Temple*, XLIX-L.

14. Selon l'ordonnance le concernant : c'est-à-dire d'une façon rigoureuse et sévère même. Comparer Josèphe, *Guerre juive*, II, VIII, 147.

17. Citation de *Deutéronome*, V, 12.

21. L'interdiction de voyager le jour du sabbat dérive d'*Exode*, XVI, 29, et le chiffre de mille coudées de *Nombres*, XXXV, 4. La loi rabbinique, cependant, autorise, elle, deux mille coudées pour la promenade.

22. Voir *Jubilés*, II, 29 et L, 9, où se trouve la même prescription, et se reporter à Josèphe, *Guerre juive*, II, VIII, 147.

XI [1] <Mais si l'on est> en chemin et qu'on descende pour se baigner, on pourra boire là où on se tient ; mais qu'on ne puise pas (d'eau pour la verser) dans [2] aucun <vase>.

Qu'on ne charge pas un étranger de faire sa besogne le jour du sabbat.

[3] Qu'on ne prenne pas sur soi de vêtements sales ou (tels qu'ils ont été) remis au magasin, à moins qu' [4] ils n'aient été lavés dans l'eau ou frottés avec de l'encens.

Qu'on ne <s'affame> pas volontairement [5] le sabbat.

Qu'on n'aille pas après le bétail pour le faire paître hors de sa ville si ce [6] n'est à deux mille coudées.

Qu'on ne lève pas sa main pour le frapper avec le poing ; s'il [7] est rétif, qu'on ne le fasse pas sortir de sa maison.

Qu'on ne transporte rien de la maison [8] à l'extérieur ou de l'extérieur à la maison. Même si l'on est dans une hutte, qu'on n'en fasse rien sortir [9] et qu'on n'y fasse rien rentrer.

Qu'on n'ouvre pas un vase fermé par un enduit le sabbat.

Qu'on ne porte pas [10] sur soi de parfums en allant et venant le sabbat.

Qu'on ne soulève pas dans <sa> maison d'habitation [11] une pierre ou de la poussière.

Que le nourricier ne porte pas son nourrisson en allant et venant le sabbat.

[12] Qu'on n'irrite pas son esclave ou sa servante ou son salarié le sabbat.

[13] Qu'on n'aide pas une bête à mettre bas le jour du sabbat ; et si elle tombe dans une citerne [14] ou dans une fosse, qu'on ne la relève pas le sabbat.

Qu'on ne célèbre pas le sabbat à proximité [15] des Gentils, le (jour du) sabbat.

Qu'on ne profane pas le sabbat pour des affaires de richesses et de gain, le (jour du) sabbat. [16] Mais tout être humain qui tombe dans un endroit plein d'eau ou

XI 1-2. Rapprocher cette prescription de celle de *Jubilés,* L, 8.
4-5. Comparer *Jubilés,* L, 10, 12.
8-9. Rapprocher *Jubilés,* L, 8.
13-14. Prescription excessive en regard de *Matthieu,* XII, 11.

dans un endroit [17] <d'où il ne peut remonter>, qu'on <le fasse remonter> à l'aide d'une échelle ou d'une corde ou d'un objet quelconque.

Qu'on n'offre rien sur l'autel le sabbat [18] si ce n'est l'holocauste du sabbat ; car ainsi est-il écrit : *hormis vos sabbats.*

Prescriptions diverses

Qu'on n'envoie pas [19] à l'autel d'holocauste ni d'oblation ni d'encens ni de bois par l'intermédiaire d'un homme qui serait impur d'une [20] impureté quelconque, lui permettant ainsi de rendre impur l'autel ; car il est écrit : *Le sacrifice* [21] *des impies est une abomination, mais la prière des justes est comme une oblation délectable.*

Et quiconque entre dans [22] la Maison de prosternation, qu'il n'y entre pas dans un état d'impureté ; qu'il se lave.

Et quand sonneront les trompettes de l'Assemblée, [23] si c'est en avance ou en retard, on ne fera pas cesser tout le travail : ce [n'est pas un te]mps XII [1] sacré.

Que nul ne couche avec une femme dans la ville du Sanctuaire, de peur de rendre impure [2] la ville du Sanctuaire par leur souillure.

Tout homme sur qui domineront les esprits de

17. Le texte est partiellement corrompu, et notre traduction n'est ici qu'une conjecture.

18. Citation de *Lévitique*, XXIII, 38. Voir *Nombres*, XXVIII, 9 et suiv. ; *Rouleau du Temple*, XIII, 17.

21. Citation de *Proverbes*, XV, 8.

22. La « Maison de prosternation » doit désigner le sanctuaire.

XII 1-2. Prescription fondée sur *Lévitique*, XV, 18. L'ensemble des impuretés interdisant l'accès du sanctuaire et de la ville sainte est présenté dans le *Rouleau du Temple* (XLV, 7-18). Noter également que, selon *Jubilés*, L, 8, il est interdit d'avoir des rapports sexuels le jour du sabbat pour ne point souiller le jour saint. On pourrait, d'autre part, insérer précisément ici le fragment *6Q15*, 5, lignes 1-5, dont le sujet, comme l'indique son éditeur M. Baillet (dans *Discoveries in the Judaean Desert of Jordan*, III, p. 131), est très proche de la prescription précédente, à moins que ce fragment ne prenne place plus haut, à la colonne VIII, ligne 2, à la suite du fragment *6Q15*, 4.

Bélial [3] et qui proférera des paroles de révolte, c'est selon l'ordonnance concernant les esprits des morts et les spectres qu'il sera jugé.

Et quiconque errera [4] en profanant le sabbat ou les fêtes ne sera pas mis à mort, mais aux hommes incombera [5] sa garde ; et, s'il guérit de ce péché, on le gardera pour une période de sept ans, et ensuite [6] il entrera (à nouveau) dans l'Assemblée.

Qu'on n'étende pas sa main pour verser le sang d'aucun des Gentils [7] à cause des richesses et du gain. Et, en outre, qu'on ne prenne aucun de leurs biens, afin qu'ils ne [8] blasphèment pas — si ce n'est pas ordre du Conseil de l'Association d'Israël.

Qu'on ne vende pas de bêtes [9] ou d'oiseaux purs aux Gentils, afin qu'ils ne les sacrifient pas.

Et le contenu de son grenier [10] ou de sa cuve, qu'on refuse de toute sa force de leur en vendre quelque chose.

Et quant à son esclave et à sa servante, que nul ne les leur vende, [11] parce qu'ils sont entrés avec lui dans l'Alliance d'Abraham.

Qu'on ne se souille pas [12] par quelque animal ou être rampant en en mangeant, depuis les larves d'abeilles jusqu'à tous les êtres [13] vivants qui rampent dans l'eau.

Et quant aux poissons, qu'on ne les mange pas, à moins qu'ils n'aient été fendus [14] vivants et qu'on n'en ait répandu le sang.

Et quant à toutes les sauterelles, en leurs diverses espèces, qu'on les mette dans le feu ou dans l'eau [15] tant qu'elles sont vivantes ; car telle est l'ordonnance conforme à leur nature.

3. Il s'agit, d'après *Deutéronome,* XIII, 6, de l'homme qui prêche la révolte contre Dieu et contre la Loi. Il est puni de mort conformément à *Lévitique,* XX, 27. Voir le passage parallèle en *Rouleau du Temple,* LIV, 8 à LV, 21.

4-6. Il ne peut s'agir ici de la violation pure et simple du sabbat qui serait punie de mort. Il doit s'agir de la célébration *à des dates non conformes au calendrier de la secte* (se reporter au cycle des fêtes dans le *Rouleau du Temple,* XIII, 9-XXIX, 10), c'est précisément ce qui est visé dans *Jubilés,* VI, 37.

11. Les esclaves d'origine étrangère devaient, selon la Loi, être circoncis ; dès lors, ils ne peuvent plus être vendus à des Gentils, pas plus que des esclaves d'origine juive.

12-13. Il fallait filtrer tout liquide, y compris le miel.

15. On ne peut manger d'animaux morts. Comparer les règles diététiques du *Rouleau du Temple,* XLVIII, 1-7.

Et quant à tous les bois, pierres et [16] poussières qui seraient souillés par l'impureté de l'homme provenant de souillures d'huile : comme eux, selon [17] leur impureté, deviendra impur quiconque les touchera.

Et tout objet, clou ou piquet, (fixé) dans le mur, [18] qui se trouvera en même temps qu'un mort dans une maison deviendra impur de l'impureté d'un instrument de travail quelconque.

[19] Règle relative à la constitution des villes d'Israël.

C'est d'après ces ordonnances qu'ils distingueront entre [20] le pur et l'impur et qu'ils feront connaître (la distinction) entre le sacré et le profane.

Et voici les préceptes [21] pour l'homme intelligent, pour qu'il marche en eux en compagnie de tout vivant selon le droit propre à chaque temps ; et c'est selon ce droit que [22] marchera la race d'Israël pour qu'elle ne soit pas maudite.

De l'organisation des camps

Et voici la règle relative à la constitution [23] des camps.

Ceux qui marcheront en ces (ordonnances) durant le temps de l'impiété jusqu'à l'avènement de l'Oint d'Aaron XIII [1] et d'Israël, (qu'ils soient) par groupes

18. Sur l'impureté que causent le contact ou la présence d'un mort dans une maison, voir *Nombres,* XIX, 14-15. Comparer *Lévitique,* XI, 32 et suiv. ; *Rouleau du Temple,* XLIX, 5-16 et colonnes suivantes.

19*a*. Ce titre de section correspond à celui qu'on peut lire un peu plus bas, lignes 22-23. Il semble qu'ici le copiste a supprimé un passage entier.

19*b*-20. Cette phrase semble être l'introduction (ou bien la conclusion) d'une section absente qui devait comporter une série d'ordonnances relatives au pur et à l'impur que l'on retrouve dans les règles de pureté édictées par le *Rouleau du Temple,* XLVI, 13-XLVII, 18 ; XLVIII, 10-L, 19. Ce n'est qu'un titre, le développement a été supprimé (comparer *Règle de la Communauté,* IX, 12).

23. À rapprocher de VI, 10.

XIII 1. Même répartition dans la *Règle de la Communauté,* II, 21-22 ; la *Règle annexe de la Communauté,* I, 14-15 ; le *Règlement de la Guerre,* IV, 1-4 et le *Rouleau du Temple,* LVII, 4-5.

de dix hommes au moins ; par milliers et centaines et cinquantaines [2] et dizaines.

Et dans le lieu où ils seront dix, qu'il ne manque pas un homme qui soit prêtre, instruit dans le Livre de Méditation ; c'est à [3] ses ordres qu'ils obéiront tous.

Et s'il n'est pas expert en toutes ces matières, mais qu'un homme (de la classe) des lévites soit expert [4] en elles, le sort aura voulu que tous les membres du camp aillent et viennent sous les ordres de ce lévite.

Mais s' [5] il se présente en quelqu'un un cas qui ressortit à la loi sur la lèpre, le prêtre viendra et se tiendra dans le camp, et l'inspecteur instruira le prêtre [6] de la teneur exacte de la Loi. Même si le prêtre est simple d'esprit, c'est lui qui fera enfermer le malade ; car c'est à eux qu'appartient [7] le jugement.

Et voici la règle relative à l'inspecteur du camp.
Il instruira les Nombreux des œuvres [8] de Dieu,
et il leur apprendra Ses exploits merveilleux,
et il racontera devant eux les événements d'autrefois
[ ]
[9] Et il aura pitié d'eux comme un père de ses enfants,
et il les por[te]ra en tout leur accablement comme un pasteur son troupeau.
[10] Il déliera toutes les chaînes qui les lient,

2. Voir *Règle de la Communauté,* VI, 3-5 ; *Règle annexe de la Communauté,* II, 22.

3-4. Cette substitution éventuelle d'un lévite à la place d'un prêtre comme chef du groupe des dix n'est pas indiquée dans la *Règle de la Communauté.*

6. On note ici le souci absolu de la stricte application de la Loi et en même temps de la sauvegarde du rôle et des privilèges des prêtres. Cette prescription s'appuie sur *Deutéronome,* XXI, 5, et *Lévitique,* XIII.

7. Le titre d' «inspecteur» est donné aux chefs de la Congrégation. Il en est question également dans la *Règle de la Communauté* au sujet de l'administration et du règlement de la vie communautaire (VI, 12, 14, 20). Ceux-ci devaient être prêtres, lévites à la rigueur ; voir *Règle de la Communauté,* IX, 7.

8 *b*. La lecture de cette fin de ligne se révèle difficile et controversée. Selon l'éditeur des importants fragments de la grotte IV, il y a lieu de lire ici : «les événements futurs du monde, selon leurs interprétations».

9. Comparer *Isaïe,* XL, 11 ; *Ézéchiel,* XXXIV, 12.

10 *a*. Rappel d'*Isaïe,* LVIII, 6. Voir également *Matthieu,* XVI, 19 ; XVIII, 18.

pour qu'il n'y ait plus d'opprimé ni de brisé en sa Congrégation.

[11] Et quiconque s'adjoindra à sa Congrégation, il l'examinera sur ses actes et son intelligence et sa force et sa puissance et ses biens ; [12] et on l'inscrira à sa place selon ce qu'il est dans le lot de la Vé[rité]. Qu'aucun [13] des membres du camp ne s'arroge le droit d'introduire quelqu'un dans la Congrégation [contrai]rement à la décision de l'inspecteur du camp.

[14] Et qu'aucun des membres de l'Alliance de Dieu ne fasse de transactions avec les fils de la Fosse si [15] ce n'est (en payant) de la main à la main.

Et qu'on ne fasse pas d'association pour l'achat ou la vente sans le faire savoir [16] à l'inspecteur qui est dans le camp et sans agir loyalement.

Et [ ] [17] [ ]

Et qu'il en soit de même pour celui qui est expulsé ; et que celui-ci [ ] [18] [ ] qu'ils lui répondent, et qu'avec une affectueuse charité il ne leur garde pas rancune [ ] [19] [ ] et celui qui n'est pas lié par [ ].

[20] Et voici <la règle> relative à la constitution des camps pour tout [le temps de l'impiété ; et ceux qui] [21] [ne persévéreront pas dans c]es (ordonnances) ne réussiront pas à habiter dans le pays [quand viendra le Messie d'Aaron et d'Israël] [22] [à la fin des jours].

[Et voi]ci les [ordonnance]s pour l'homme intelligent, [pour qu'il marche en elles en compagnie de tout

13. Se reporter à la *Règle de la Communauté*, VI, 13-15, où il est question de l'admission dans la Communauté.

14. Interdiction de traiter quelque opération avec les étrangers à la secte si ce n'est «au comptant», voir *Règle de la Communauté*, V, 16-20 ; IX, 8-9.

16. Le contrôle de l'inspecteur s'étend à toute activité. Voir, plus bas, les règles de solidarité que ceux qui ne sont pas astreints à la stricte communauté des biens doivent observer (XIV, 12-16).

17-19. Cette partie est très endommagée, et il est difficile d'en reconstituer le sens.

20-21. Les lacunes sont ici suppléées par conjecture, à l'aide de passages parallèles. Mais il ne doit s'agir que d'un titre comme précédemment, en XII, 19-22.

vivant, jusqu'à ce que] [23] [Dieu visite la terre, ainsi qu'Il a dit : *Il viendra sur toi et sur ton peuple et sur la maison de ton père des jours*] XIV [1] *tels qu'il n'en eſt pas venu depuis le jour où Éphraïm s'eſt séparé de Juda.* Et quant à tous ceux qui marchent en ces (ordonnances), [2] l'Alliance de Dieu eſt pour eux l'assurance qu'Il les sauvera de tous les pièges de la Fosse ; mais <les insensés> seront punis.

De l'organisation de l'ensemble des camps

[3] Et règle relative à la conſtitution de tous les camps. Qu'ils soient tous recensés nominativement : les prêtres en premier, [4] et les lévites en deuxième, et les fils d'Israël en troisième, et les prosélytes en quatrième ; et qu'ils soient inscrits nominativement [5] l'un après l'autre : les prêtres en premier, et les lévites en deuxième, et les fils d'Israël [6] en troisième, et les prosélytes en quatrième. Et que dans cet ordre ils siègent, et que dans cet ordre ils interrogent sur toute chose.

Et le prêtre qui inspectera [7] les Nombreux sera âgé de trente à soixante ans, inſtruit dans le Livre [8] [de Méditation] et dans toutes les ordonnances de la Loi pour les conduire selon le droit qui eſt le leur.

Et l'inspecteur qui eſt préposé [9] à tous les camps sera âgé de trente à cinquante ans, possédant la maîtrise de tous [10] les secrets des hommes et de toutes les langues que parlent leurs divers clans. C'eſt sur son ordre qu'entreront les membres de la Congrégation, [11] chacun à son tour. Et pour toute affaire que chaque individu aura à dire, qu'il la dise à l'inspecteur, [12] concernant tout procès et jugement.

XIV 1*b*-2*a*. Comparer VII, 5.

3. Il s'agit là de l'organisation de l'ensemble de l'Église essénienne.

4-6. Comparer *Règle de la Communauté,* II, 19-23.

7-8*a*. Il s'agit de l'inspecteur placé à la tête de chaque camp, voir XIII, 2-3.

8*b*-10. Il s'agit de l'inspecteur général dont la juridiction s'étend à l'ensemble des camps et aussi, semble-t-il, sur chacun des membres individuellement.

12-13. Cette ordonnance ne veut viser évidemment que ceux des Esséniens qui ne sont pas soumis au régime de la communauté des biens ; comparer *Règle de la Communauté,* VI, 19-20.

Du fonds destiné aux œuvres charitables

Et [voici] la règle relative aux Nombreux pour subvenir à tous leurs besoins.

Le salaire [13] de deux journées au moins pour chaque mois, tel est ce qu'ils verseront dans les mains de l'inspecteur et des juges. [14] Ils affecteront une partie de ces sommes aux [orphe]lins, et de l'autre ils soutiendront la main du pauvre et de l'indigent, et le vieillard qui [15] [se meu]rt, et l'homme qui est fugitif, et celui qui est emmené captif vers une nation étrangère, et la vierge qui [16] [n]'a [pas] de proche parent, et la jeu[ne femme q]ue personne ne recherche (en mariage). Tout le service de l'Association, ils ne [17] [ ].

Et voici la teneur exacte <de la règle> relative à la constitution des [camps] [ ] [18] [ ].

Le Code pénal

Et voici la teneur exacte des ordonnances [par] lesquelles [on jugera durant le temps] [19] [de l'impiété, jusqu'à ce que se lève l'Oin]t d'Aaron et d'Israël et qu'il expie leur iniquité [ ].

[20] [S'il se trouve parmi eux un homme] q[u]i [me]nte en matière de biens, et qui le fasse sciemment, et [ ] [21] [ ] [il se]ra puni six jours.

Et qui dir[a] [ ]

[22] [Et qui gardera rancune à son prochain i]njustement [sera puni un] an [ ] [23] [ ]

[. . . . .]

17. Sans doute, une nouvelle fois, le titre d'une section absente de ce manuscrit. Voir ligne 3.

19. Le Code pénal que voici est sans doute à rapprocher de celui qui se lit dans la *Règle de la Communauté,* VI, 24 - VII, 25. Ce qui en subsiste ici est malheureusement fort mutilé.

23. C'est ici, dans une nouvelle présentation de l'ouvrage dont on a déjà parlé (voir I, 1), que viendraient s'insérer des fragments extrêmement importants de la grotte IV (voir IX), qui non seulement compléteraient, mais termineraient la section, ainsi que l'ouvrage, incomplet dans la recension du Caire, qui est la seule dont nous disposons actuellement encore en l'absence de publication des documents de la grotte IV de Qoumrân.

Du serment par les malédictions de l'Alliance

[ ] [que par] [ ] [on ne] XV [1] [ju]re pas, ni par *aleph* et *lamed*, ni par *aleph* et *daleth*, mais le serment de [ ] [2] par les malédictions de l'Alliance. Et la Loi de Moïse, qu'on n'en fasse pas mention ; car [ ], [3] et si l'on jure et que l'on viole (son serment), on profanera le Nom. Mais si c'est par les malédictions de l'Alliance que [l'on] ju[re devant] [4] les juges, si l'on viole (son serment), on sera coupable d'un délit et l'on se confessera, et l'on restituera, mais on ne se chargera pas [d'un péché, et l'on ne] [5] mourr[a pas].

Du serment d'entrée dans l'Alliance

Et quiconque est entré dans l'Alliance proposée à tout Israël à titre définitif, que ses fils qui ont atteint l'âge [6] de passer au recensement s'engagent eux-mêmes par le serment de l'Alliance.

Et pareil est [7] le cas durant tout le temps de l'impiété pour quiconque se convertit de sa voie corrompue. Le jour où il aura parlé [8] avec l'inspecteur des Nombreux, on le recensera avec (prestation du) serment de l'Alliance que Moïse a conclue [9] avec Israël — de l'Alliance qui consiste à [se convertir] à la Loi de Moïse de tout son cœur [et de toute] [10] son

XV 1. Le début de cette section, ici disparu, se trouve sans doute dans l'un des fragments de la grotte IV. Il ne faut pas jurer, ni par le nom de Dieu (ceci devait être précisé à la fin du feuillet disparu), ni même par les initiales du mot *Élohim ('aleph* et *lamed) ou du mot Adonaï ('aleph* et *dalet)* ni par la Loi de Moïse, mais «par les malédictions de l'Alliance». Comparer le passage de *Matthieu*, V, 34-36, à cette casuistique du serment.

4. Cette phrase est obscure. La violation du serment qu'on prête «par les malédictions de l'Alliance» ne serait pas considérée comme un vrai parjure, entraînant la peine capitale, mais comme une faute qui pourrait être expiée par la confession au prêtre et la restitution du bien mal acquis, ainsi qu'il est prévu dans le *Lévitique*, V, 1-6.

6. Comparer *Règle de la Communauté*, V, 7-11 ; *Règle annexe de la Communauté*, I, 8-9.

7-9. La procédure d'admission ici décrite ne semble pas correspondre à ce qui nous en est dit dans la *Règle de la Communauté*, VI, 13-23 et dans Josèphe, *Guerre juive*, II, VIII, 137-138.

âme, à ce qu'on y trouve à pratiquer durant to[ut le te]mps [de l'impiété].

Et qu'on ne lui fasse pas connaître [11] les ordonnances avant qu'il ne se soit présenté devant l'inspecteur, pour le cas où il serait jugé simple (d'esprit) par l'inspecteur quand celui-ci l'examinera.

[12] Et, une fois qu'il se sera engagé lui-même à se convertir à la Loi de Moïse de tout son cœur et de toute son âme, [13] [combien] terrible serait-ce de sa part s'il venait à [la] tra[h]ir !

Et tout ce qui est révélé de la Loi pour la Connaissance [14] [ ], s'il en est digne, que l'inspecteur le lui [enseigne], et qu'il donne des ordres à son sujet et qu'il [ ] [15] jusqu'à une année entière sur la décision de [ ]

[...]

[ ]XVI [1] *avec vous une Alliance, ainsi qu'avec tout Israël.* C'est pourquoi l'homme s'engagera <lui>-même à se convertir à [2] la Loi de Moïse ; car, par elle, tout est minutieusement enseigné. Et le détail exact <des> temps de l'aveuglement [3] d'Israël à l'égard de toutes ces (ordonnances), voici qu'il est minutieusement enseigné dans le «Livre des divisions des temps [4] selon leurs jubilés et leurs semaines (d'années)».

Et le jour où l'homme s'engagera lui-même à se convertir [5] à la Loi de Moïse, l'Ange d'hostilité s'écartera de lui, s'il exécute ses promesses. [6] C'est pourquoi Abraham se circoncit le jour où il sut.

Et quant à ce qu'Il a dit : *Ce qui sort de tes lèvres,* [7] *tu*

16-23. La fin de cette colonne est d'une lecture et d'une interprétation difficile. Un fragment de la grotte IV viendrait compléter ce passage également.

XVI 1. Le début de la citation a été emporté avec la fin endommagée du précédent feuillet.

4. Référence manifeste au livre des *Jubilés.* Voir le prologue de cet écrit dans sa version éthiopienne.

6. Allusion probable au récit de la circoncision d'Abraham dans *Jubilés,* XV, 31-32.

7. Citation de *Deutéronome,* XXIII, 23. Sur le «serment d'obligation», comparer *Nombres,* XXX, 3. Voir également *Rouleau du Temple,* LIII, 9-LIV, 16 ; *Règle de la Communauté,* V, 8 où le serment d'entrée dans l'Alliance est appelé «serment d'obligation». Josèphe (*Guerre juive,* II, VIII, 141) précise que l'Essénien doit tenir son serment «même si l'on usait de violence envers lui jusqu'à la mort».

l'observeras, en l'exécutant — tout serment d'obligation par lequel on se sera engagé soi-même [8] à pratiquer quelque point de la Loi, même au prix de la mort qu'on ne le <viole> pas. Tout ce en quoi [9] on se sera engagé soi-même à s'écarter d[e la L]oi, même au prix de la mort qu'on ne l'exécute pas.

Du serment de la femme

[10] Au sujet du serment de la femme.

Quant à ce qu'Il a di[t : *C'est à*] *son mari d'annuler son serment* — que [11] le mari n'annule pas un serment (de sa femme) sans savoir s'il doit être exécuté ou s'il doit être annulé. [12] Si ce serment est de nature à violer l'Alliance, que le mari l'annule et qu'il ne l'exécute pas.

Et pareil est le cas pour le père de la femme.

Des dons volontaires

[13] Au sujet de l'ordonnance relative aux dons volontaires.

Qu'o[n] ne voue à l'autel rien d'illégalement acquis. Et aussi [14] que [les pr]êtres n'acceptent pas d'Israël [une chose illégalement acquise].

Qu'on [ne] consacre [pas] la nourriture [15] [de sa maison à Di]eu ; car c'est ce qu'Il a dit : *Ils se font la chasse l'un à l'autre par l'anathème.*

10. Comparer *Nombres,* XXX, 9 ; *Rouleau du Temple,* LIII, 16-LIV, 5.

12. Comparer *Nombres,* XXX, 4-6 ; *Rouleau du Temple,* LIII, 16-LIV, 3. La présente ordonnance restreint le droit d'annuler les serments et vœux de la femme ou de la fille pour le mari ou le père uniquement aux engagements qui seraient de nature à violer l'Alliance.

15. Citation de *Michée,* VII, 2. L'expression hébraïque *bḥrm* peut avoir double sens : «par le filet» ou «par l'anathème». Dans le passage biblique, le sens est assurément «par le filet», tandis qu'ici l'auteur joue sur le mot et comprend «par l'anathème», voulant stigmatiser l'usage du *Corban,* par lequel on se dispensait de certains devoirs, notamment celui de fournir des aliments à ses parents, sous prétexte que l'objet était consacré : un véritable vol par l'anathème, voir *Marc,* VII, 11.

Et qu'[o]n ne 16 consa[cre] rien de tout [ ] sa propriété 17 il consacrera [ ] sera puni 18 celui qui voue [ ] 19 au juge [ ]
[.....................................]

16-23. Il ne reste que quelques bribes de phrases des lignes 16 à 19, quant aux dernières lignes 20 à 23, elles ont entièrement disparu. Ici prend fin le texte du manuscrit A de la recension du Caire. Nous voulons rappeler, cependant, pour plus de clarté, que ce passage comprenant les colonnes XV et XVI de ce texte, dans une nouvelle présentation de l'écrit, comme il a été expliqué plus haut (voir I, 1 et XIV, 23), se trouverait inséré entre le texte de fragments importants provenant de la grotte IV relatifs à diverses prescriptions et le texte de la colonne IX et colonnes suivantes du manuscrit A de la recension du Caire.

[illegible] sera puni [illegible] celui qui [illegible]

[illegible] même au prix [illegible]

[illegible]

[illegible] la femme [illegible] C'est là [illegible] d'années, ou [illegible] le [illegible] pas [illegible] serment [illegible] sans savoir s'il [illegible] été exécuté ou s'il doit [illegible]. Si [illegible] est de nature à violer [illegible] que le [illegible] et qu'il ne l'exécute pas [illegible] de la femme.

[illegible]

[illegible] sujet de l'ordonnance relative aux deux volo[illegible]

[illegible] l'autel rien d'illégalement [illegible] que [illegible] préférer n'acceptent pas d'Isra[illegible] illégalement [illegible].

[illegible] [par] la nourriture [illegible] car c'est ce qu'il a dit : [illegible] *l'autel* [illegible].

IV

RÈGLEMENT DE LA GUERRE

NOTICE

Le rouleau dit de la Guerre des fils de lumière contre les fils de ténèbres (1QM) *a été trouvé, dès 1947, dans le lot des manuscrits de la grotte I. Il a été publié par E. L. Sukenik en 1954*[1]*. Outre ce document, ont été découverts, également dans la grotte I, deux fragments dont les éditeurs pensent à juste titre qu'ils pouvaient appartenir au premier grand rouleau*[2]*. La grotte IV renfermait, elle aussi, des copies de cet ouvrage. C. H. Hunzinger en présentait quatre fragments*[3] *et M. Baillet, pour sa part, pouvait identifier, parmi de très nombreux fragments, seize fragments*[4]*. Il annonçait*[5] *quelque deux cents fragments issus de six exemplaires du* Règlement

1. *Qṣar ham-Megillôt hag-Genouzôt sĕbidê ha-Unîversita ha-Yvryt,* Jérusalem, 1954, et son édition anglaise : *The Dead Sea Scrolls of the Hebrew University,* Jérusalem, 1955. Une étude importante a suivi cette toute première publication : Y. Yadin, *Megillat Milḥamat benê or bibenê ḥosĕq,* Jérusalem, 1955, 1957, et son édition anglaise : *The Scroll of the War of the Sons of Light against the Sons of Darkness,* Oxford, 1962.

2. D. Barthélemy et J. T. Milik, *Qumran Cave I,* Oxford, 1955, n° 33, p. 135 et pl. XXXI (*Discoveries in the Judaean Desert of Jordan,* I).

3. Voir sa communication dans *Revue biblique,* 63, 1956, p. 67 et son édition partielle, «Fragmente einer älteren Fassung des Buches Milḥamā», *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft,* 69, 1957, p. 131-151 ; voir aussi la recension de J. T. Milik dans *Revue biblique,* 62, 1955, p. 597-601.

4. M. Baillet, «Débris de textes sur papyrus de la grotte 4 de Qumran», *Revue biblique,* 71, 1964, p. 353-371 et pl. XV.

5. Se reporter à sa présentation de la documentation, «Les manuscrits de la *Règle de la Guerre* de la grotte 4 de Qumran», dans *Revue biblique,* 79, 1972, p. 217-226.

de la Guerre *provenant de la grotte IV, ainsi qu'un « texte ayant quelque rapport avec la* Règle de la Guerre *» qu'il vient de publier*[1].

Le rouleau de cuir, long de 2,90 m, se compose de cinq feuilles entières de peau, la sixième est, en son état actuel, très fragmentaire. Il compte dix-neuf colonnes de dix-sept ou dix-huit lignes ; le bas des colonnes a malheureusement été rongé. L'écriture en est fort nette et élégante, elle peut dater de l'époque hérodienne.

Le but de cet écrit, dont l'unité littéraire a été controversée, et la date de sa composition ont donné lieu à différentes hypothèses. Notre opinion, cependant, n'a pas différé, et nous pensons qu'au moins sous sa forme actuelle (règlement principal suivi d'un règlement annexe), la date de la rédaction du rouleau du Règlement de la Guerre *est postérieure à 63 av. J.-C.*

1. Voir *Qumran Grotte 4, III (4Q482-4Q520)*, Oxford, 1982, n° 491 à 497 (*Discoveries in the Judaean Desert of Jordan*, VII).

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

H. BARDTKE, « Die Kriegsrolle von Qumran übersetzt », *Theologische Literaturzeitung*, 7-8, 1955, col. 401-420.

J. CARMIGNAC, *« La Règle de la Guerre des fils de lumière contre les fils de ténèbres » : texte restauré, traduit, commenté,* Paris, 1958.

J. VAN DER PLOEG, *« Le Rouleau de la Guerre », traduit et annoté avec une introduction,* Leyde-Grand Rapids, 1959.

B. JONGELING, *« Le Rouleau de la guerre » des manuscrits de Qumrân, commentaire et traduction,* Assen, 1962.

P. VON DER OSTEN-SACKEN, *Gott und Belial, Traditionsgeschichtliche Untersuchungen zum Dualismus in den Texten aus Qumran,* Göttingen, 1969.

PH. R. DAVIES, *1QM, The War Scroll from Qumran, Its Structure and History,* Rome, 1977.

[illegible] provenant de la grotte [illegible] ainsi qu'un texte [illegible] rapport [illegible] la Règle de la Guerre [illegible] il contient

[illegible] de cuir, long de [illegible] m, se compose de cinq [illegible] de peau, [illegible] est, en son état actuel, très [illegible] d'environ [illegible] colonnes de dix-sept ou dix-[illegible] lignes; [illegible] malheureusement les rongé [illegible] élégance, elle peut dater [illegible]

Le [illegible] dont l'unité littéraire a été controversée. [illegible] date [illegible] composition ont donné lieu à différentes [illegible] opinion, cependant, n'a pas différé, et nous [illegible] [illegible] annexes [illegible] la date de la rédaction [illegible] Règlement de la Guerre est postérieure à [illegible] J.-C.

RÈGLEMENT DE LA GUERRE

I [1] Pour l'homme in[telligent. Règlement de] la guerre. Début.

INTRODUCTION

La première guerre des fils de lumière

La conquête des fils de lumière sera entreprise en premier lieu
contre le lot des fils de ténèbres, contre l'armée de Bélial,
contre la bande d'Édom et de Moab et des fils d'Ammon
[2] et la mul[titude des fils de l'Orient et] de la Philistie,
et contre les bandes des Kittim d'Assour et leur peuple,

I 1. La présente traduction reproduit généralement celle que nous avons publiée dans *Les Écrits esséniens découverts près de la mer Morte*, Paris, 1re éd. 1959, 4e éd. 1980, p. 184 et suiv. Elle reprenait celle que nous avions précédemment donnée dans la *Revue de l'histoire des religions*, t. CXLVIII, 1955, p. 25-43 et 141-180. Nous renvoyons, pour les fragments parallèles ou venant compléter le texte de l'ouvrage provenant de la grotte I, à la publication des fragments nombreux de la grotte IV par M. Baillet, *Qumran Grotte 4, III (4Q482-4Q520)*, Oxford, 1982, nos 491 à 497 (*Discoveries in the Judaean Desert of Jordan*, VII).

(qui seront venus) au secours des impies de l'Alliance,
fils de Lévi et fils de Juda et fils de Benjamin.
La Déportation du désert combattra contre eux ;
[3] ca[r la guerre] (sera déclarée) à toutes leurs bandes,
quand la Déportation des fils de lumière sera revenue du désert des peuples
pour camper dans le désert de Jérusalem.

La guerre ultime ;
défaite définitive des fils de ténèbres

Et, après cette guerre, monteront de là-bas [4] les [nations],
[et le roi] des Kittim [entrera] en Égypte.
Et, en son temps, il sortira, en proie à une violente fureur,
pour combattre contre les rois du Nord,
et sa colère (cherchera) à détruire et à anéantir la corne [5] de [ses] e[nnemis].
[C]e sera le temps du salut pour le peuple de Dieu
et l'heure de la domination pour tous les hommmes de Son lot
et de l'extermination définitive pour tout le lot de Bélial.
Et il y aura un désarroi [6] im[mense pour] les fils de Japhet,
et Assour tombera sans que personne lui porte secours,
et la domination des Kittim disparaîtra,
pour que soit abattue l'impiété sans qu'il y ait un reste,
et sans qu'il y ait un rescapé [7] pour [tous les fil]s de ténèbres.

3. L'expression «désert des peuples» se trouve dans *Ézéchiel*, XX, 35 où elle semble désigner le désert syro-arabe, entre la Babylonie et la Palestine. Elle pourrait désigner ici une région désertique proche de Damas. L'expression de «désert de Jérusalem» ne se trouve pas dans la Bible ; serait-elle, comme nous le pensons, synonyme de celle de «désert de Juda» où se situait l'habitat de Qoumrân?

4-7. Tout ce passage nous semble transposer *Daniel*, XI, 40-45.

Progrès et triomphe éternel de la lumière

[8] Alors [les fils de just]ice éclaireront toutes les extrémités du monde,
de façon progressive, jusqu'à ce que soient consommés tous les moments des ténèbres.
Puis, au moment de Dieu, Sa sublime grandeur brillera
durant tous les temps [9] [des siècles] pour le bonheur et la bénédiction ;
la gloire et la joie et la longueur de jours
(seront données) à tous les fils de lumière.

Le grand Jour

Et, au jour où tomberont les Kittim,
(il y aura) une bataille et un rude carnage en présence du Dieu [10] d'Israël ;
car ce sera le jour fixé par Lui dès autrefois
pour la guerre d'extermination des fils de ténèbres.
En ce (jour) s'approcheront pour un immense carnage
la congrégation des dieux et l'assemblée [11] des hommes.
Les fils de lumière et le lot des ténèbres
combattront ensemble pour la Puissance de Dieu
parmi le bruit d'une immense multitude
et les cris des dieux et des hommes, au Jour du Malheur.
Et ce sera un temps [12] de détresse po[ur tou]t le peuple racheté par Dieu ;
et parmi toutes leurs détresses il n'y en aura pas eu de pareille à celle-là
depuis qu'elle se sera déclenchée jusqu'à ce qu'elle se soit achevée pour (faire place à) la rédemption définitive.
Et au jour où ils combattront contre les Kittim,
[13] Il [les] sau[vera du car]nage en ce combat.

11. Jour du Malheur : une autre traduction est possible, «au Jour de "Celui qui est"», c'est-à-dire au Jour de Iahvé.
12. Comparer *Daniel*, XII, 1.

Durant trois lots, les fils de lumière seront les plus forts
pour bousculer l'impiété ;
et, durant trois (autres lots), l'armée de Bélial ripostera
pour faire battre en retraite le lot 14 [de Dieu].
[Et les bat]aillons d'infanterie feront fondre le cœur,
mais la puissance de Dieu raffermi[ra] le c[œur des fils de lumière] ;
[et, dans] le septième lot, la grande Main de Dieu
soumettra [les fils de ténèbres à tou]s les anges de Son empire
et à tous les hommes [de Son lot].

RÈGLEMENT PRINCIPAL

Du service divin et du commandement

[.......................................]
[les chefs] II 1 de famille de la Congrégation, cinquante-deux.

Et quant aux chefs des prêtres, ils commanderont après le prêtre en chef et son second. Douze chefs (des prêtres) seront de service 2 perpétuellement devant Dieu. Et les vingt-six chefs des classes, avec leurs classes, seront de service.

Et, après eux, les chefs des lévites seront de service perpétuellement (au nombre de) douze : un 3 par tribu. Et les chefs de leurs classes, chacun à son tour, seront de service.

Et les chefs des tribus et (les chefs) de famille de la Congrégation, après eux, seront en fonction perpétuellement aux portes du sanctuaire. 4 Et les chefs de leurs

II 1. Ce chiffre de 52, ici indiqué, est à retenir ; il peut correspondre au nombre de semaines de l'année essénienne. Comparer *Rouleau du Temple,* XLIV, 12 où les «chefs de familles» sont mentionnés (XLII, 14) et où le chiffre de 52 apparaît également dans l'un des décomptes des salles du parvis extérieur. De même, un peu plus loin, il est question de vingt-six classes de prêtres, au lieu des vingt-quatre classes connues. Y aurait-il eu un désir d'harmonisation ?

classes, avec leurs hommes soumis au recensement, seront en fonction pour leurs fêtes, pour leurs néoménies et pour les sabbats et pour tous les jours de l'année, depuis l'âge de cinquante ans et au-dessus.

[5] Ceux-là seront en fonction pour les holocaustes et les sacrifices ; ils prépareront l'encens d'agréable odeur pour (obtenir) la bienveillance de Dieu ; ils expieront pour toute Sa Congrégation, et ils se nourriront devant Lui perpétuellement [6] à la table glorieuse.

Quant à tous ceux-ci, ils prendront le commandement au moment de l'année du moratoire ; et dans les trente-trois autres années de la guerre, ils seront «les hommes de renom, [7] ceux qui sont convoqués à la réunion».

De la mobilisation

Et tous les chefs de famille de la Congrégation se choisiront des combattants pour tous les territoires des nations parmi toutes les tribus d'Israël. Ils mobiliseront [8] pour eux les hommes valides pour qu'ils partent à l'armée conformément aux prescriptions de la guerre, année par année ; mais, dans les années des moratoires, ils ne mobiliseront personne pour partir à l'armée, car c'est un sabbat [9] de repos pour Israël.

Du plan général de la guerre

Dans les trente-cinq années de service, on préparera la guerre six ans ; et ceux qui la prépareront, ce sera la Congrégation tout entière, ensemble. [10] Et la guerre par fractions aura lieu dans les vingt-neuf autres années.

Dans la première année, ils combattront contre Aram-Naharaïm.

5. Par «ceux-là» il faut sans doute entendre les prêtres et les lévites.

6. «Les hommes de renom, ceux qui sont convoqués à la réunion» : cette expression visant les «chefs de famille de la Congrégation» est reprise de *Nombres*, XVI, 2. L'année du moratoire revient tous les sept ans (voir *Deutéronome*, XV, 1-8 ; *I Maccabées*, VI, 53).

7-9. Ce morceau est à comparer au paragraphe relatif à la troupe du roi dans le *Rouleau du Temple*, LVII, 3-11.

10 *a*. Il reste vingt-neuf années de campagnes, déduction faite des six années de préparation et des cinq années de moratoire.

Et dans la seconde, contre les fils de Loud.

Et dans la troisième, [11] ils combattront contre le reste des fils d'Aram : contre 'Ouṣ et Ḥoul, Tougar et Mesha, qui sont dans la Transeuphratène.

Dans la quatrième et dans la cinquième, ils combattront contre les fils d'Arpakshad.

[12] Dans la sixième et dans la septième, ils combattront contre tous les fils d'Assour et de la Perse et les Orientaux jusqu'au grand Désert.

Dans la huitième année, ils combattront contre les fils [13] d'Élam.

Et dans la neuvième, ils combattront contre les fils d'Ismaël et de Qetoura.

Et dans les dix années qui suivront celles-ci, la guerre sera fractionnée contre tous les fils de Cham [14] selon [leurs clans, dans les p]ays où ils habitent.

Et, dans les dix années restantes, la guerre sera fractionnée contre tous [les fils de Japhet, dans les p]ays où ils habitent.

Des trompettes

[16] [Règlement relatif aux trompettes].

[Voici les trompette]s de la sonnerie pour tout leur service [ ]

[. . . . .]

[et les trompettes] III [1] des formations de combat ; et les trompettes de l'appel de ces formations, quand on ouvre les portes du combat pour que sortent les hommes d'infanterie ; et les trompettes de la sonnerie de la tuerie ; et les trompettes [2] de l'embuscade ; et les trompettes de la poursuite, quand on bouscule l'ennemi ; et les trompettes du rassemblement, quand reviennent les combattants.

Sur les trompettes de l'appel de la Congrégation on inscrira : « Appelés de Dieu ».

14. Le plan des opérations militaires tient compte des réalités géographiques et politiques de l'époque.

16. Ces trompettes, fort importantes, n'ont pas seulement un rôle de signalisation matérielle mais elles possèdent un pouvoir magique, divin, telles les trompettes qui firent s'écrouler, au temps de Josué, les murailles de Jéricho.

[3] Et sur les trompettes de l'appel des chefs on inscrira : «Princes de Dieu».

Et sur les trompettes des transmissions on inscrira : «Commandement de Dieu».

Et sur les trompettes des hommes [4] de renom on inscrira : «Chefs de famille de la Congrégation». Quand ceux-ci se rassembleront dans la maison de réunion, on inscrira : «Prescriptions de Dieu pour le saint Conseil».

Et sur les trompettes des camps [5] on inscrira : «Bonheur de Dieu dans les camps de ses saints».

Et sur les trompettes des départs des camps on inscrira : «Actions puissantes de Dieu pour disperser l'ennemi et pour mettre en fuite tous ceux qui haïssent [6] la justice, et retrait des grâces à l'égard de ceux qui haïssent Dieu».

Et sur les trompettes des formations de combat on inscrira : «Formations des bataillons de Dieu pour la vengeance de sa Colère à l'égard de tous les fils de ténèbres».

[7] Et sur les trompettes de l'appel des hommes d'infanterie, quand on ouvre les portes du combat pour qu'ils sortent vers la ligne de l'ennemi, on inscrira : «Mémorial de vengeance à l'heure [8] de Dieu».

Et sur les trompettes de la tuerie on inscrira : «Main puissante de Dieu dans le combat pour faire tomber tous les tués de l'infidélité».

Et sur les trompettes de l'embuscade on inscrira : [9] «Mystères de Dieu pour détruire l'impiété».

Et sur les trompettes de la poursuite on inscrira : «Dieu bouscule tous les fils de ténèbres ; il ne ramènera pas sa colère jusqu'à ce qu'il les ait exterminés».

[10] Et quand ils reviendront du combat, en arrivant (sur) la ligne, on inscrira sur les trompettes du repli : «Dieu rassemble».

Et sur les trompettes du chemin du retour [11] du combat livré à l'ennemi, en arrivant dans la Congrégation à Jérusalem, on inscrira : «Jubilations de Dieu dans un heureux retour».

Des étendards

[13] Règlement relatif aux étendards de toute la Congrégation pour leurs transmissions.

Sur le grand étendard qui eſt en tête de tout le peuple on inscrira : «Peuple de Dieu», ainsi que le nom d'Israël [14] et d'Aaron et les noms des douze tr[ibus d'Israë]l selon leur généalogie.

Sur les étendards des chefs des camps de trois tribus [15] on inscrira : [ ] [ainsi que le nom du prince du camp].

[S]ur l'étendard de la tribu on inscrira : «Bannière de Dieu», ainsi que le nom du prince de la tri[bu et les noms des chefs de] [16] [ses] cla[ns].

[Et sur l'étendard de la myriade on inscrira :] [ ] [ainsi que] le nom du prince <de> la myriade et les noms des ch[efs de ses milliers].

[Et sur l'étendard du millier] [17] [on inscrira :] [ ], [ainsi que le nom du chef du millier et les noms des chefs de] ses centuries.

Et sur l'étendard [de la centurie on inscrira :] [ ], [ainsi que le nom du chef de la centurie et les noms des chefs de ses cinquantaines].

[.......................................]

IV [1] Et sur l'étendard de Merari on inscrira : «Prélèvement de Dieu», ainsi que le nom du prince de Merari et les noms des chefs de ses milliers.

Et sur l'étendard du millier on inscrira : «Colère de Dieu, furibonde, contre [2] Bélial et contre tous les hommes de son lot, sans aucun reſte», ainsi que le nom du chef du millier et les noms des chefs de ses centuries.

Et sur l'étendard de la centurie on inscrira : «D'auprès de [3] Dieu (vient) la Main qui combat contre toute chair perverse», ainsi que le nom du chef de la centurie et les noms des chefs de ses décuries.

III 13. L'organisation des étendards s'inspire, en ce qui concerne les quatre premières unités, de *Nombres,* I-II, pour les quatre autres, d'*Exode,* XVIII, 21 (*Deutéronome,* I, 15) ; il en eſt aussi queſtion dans le *Rouleau du Temple,* dans le passage évoquant la troupe du roi (LVII, 3, voir XXI, 5). Ceux-ci, de même que les trompettes, dont le règlement précède, ont un rôle également très important.

Et sur l'étendard de la cinquantaine on inscrira : « Elle a cessé, [4] l'existence des impies, [par] la Puissance de Dieu », ainsi que le nom du chef de la cinquantaine et les noms des chefs de ses décuries.

Sur l'étendard de la décurie on inscrira : « Jubilation [5] de Dieu sur la harpe à dix cordes », ainsi que le nom du chef de la décurie et les noms des neuf hommes placés sous son commandement.

[6] Et quand ils iront au combat, on inscrira sur leurs étendards : « Vérité de Dieu », « Justice de Dieu », « Gloire de Dieu », « Jugement de Dieu », et après ces mots toute la hiérarchie de la liste de leurs noms.

[7] Et quand ils s'approcheront pour le combat, on inscrira sur leurs étendards : « Dextre de Dieu », « Moment de Dieu », « Mêlée de Dieu », « Tuerie de Dieu », et après ces mots toute la liste de leurs noms.

[8] Et quand ils reviendront du combat, on inscrira sur leurs étendards : « Dieu est élevé », « Dieu est grand », « Éloge de Dieu », « Gloire de Dieu », avec toute la liste de leurs noms.

[9] Règlement relatif aux étendards de la Congrégation.

Quand ils sortiront pour le combat, on inscrira sur le premier étendard : « Congrégation de Dieu » ; sur le second étendard : « Camps de Dieu » ; sur le troisième : [10] « Tribus de Dieu » ; sur le quatrième : « Clans de Dieu » ; sur le cinquième : « Bataillons de Dieu » ; sur le sixième : « Compagnie de Dieu » ; sur le septième : « Appelés [11] de Dieu » ; sur le huitième : « Milices de Dieu » ; et la liste de leurs noms, ils l'inscriront avec toute leur hiérarchie.

Et quand ils s'approcheront vers le combat, on inscrira sur leurs étendards : [12] « Combat de Dieu », « Vengeance de Dieu », « Procès de Dieu », « Exploit de Dieu », « Vigueur de Dieu », « Rétribution de Dieu », « Puissance de Dieu », « Extermination de Dieu envers

IV 8. Ce troisième morceau sur les étendards, ayant en vue sans doute une organisation plus restreinte que les autres, ne cite que quatre inscriptions correspondant à quatre unités : millier, centurie, cinquantaine, décurie (voir *Rouleau du Temple,* LVII, 4-5 ; *Règle de la Communauté,* II, 21-22 ; *Écrit de Damas,* XIII, 1 ; *Exode,* XVIII, 21 ; *I Maccabées,* III, 55).

toute nation de vanité» ; et toute la liste [13] de leurs noms, on l'inscrira sur leurs étendards.

Et quand ils reviendront du combat, on inscrira sur leurs étendards : «Salut de Dieu», «Victoire de Dieu», «Secours de Dieu», «Appui de Dieu», [14] «[Jo]ie de Dieu», «Actions de grâces de Dieu», «Louange de Dieu», «Paix de Dieu».

[15] [Règlement relatif aux étend]ards.

L'étendard de toute la Congrégation aura une longueur de quatorze coudées ; l'étendard des tr[ois tribus du camp, trei]ze coudées ; [16] [l'étendard de la tribu], douze coudées ; l'étendard de la myriade, onz[e coudées ; l'étendard du millier, dix coudées ; l'étendard de la centu]rie, [n]euf coudées ; [17] [l'étendard de la cinquantaine, huit] coudées ; l'étendard de la décurie, se[pt coudées].

[. . . . .]

Du bâton de commandement

V [1] Et sur le b[âto]n du Prince de toute la Congrégation on inscrira [son] nom [et] le nom d'Israël et de Lévi et d'Aaron, ainsi que les noms des douze tribus selon leur généalo[gi]e [2] et les noms des douze chefs de leurs tribus.

De la formation en sept lignes

[3] Règlement relatif à la formation des bataillons de combat.

15-17. Les étendards ne sont pas décrits, seul le détail de leur longueur est fourni. Ils ont pu avoir la forme d'une hampe comme les *signa* des légions romaines, et les inscriptions, dont on vient d'avoir le détail, devaient figurer sans doute sur des médaillons fixés à la hampe, tels ceux des *signa*.

V 1. La lecture du mot «bâton» est incertaine car le manuscrit est à cet endroit endommagé. Il n'est question qu'ici dans le rouleau du «Prince de toute la Congrégation» qui apparaît aussi dans le *Livre des Bénédictions* (V, 20-29) et dans l'*Écrit de Damas* (VII, 20).

3. Chaque ligne compte mille hommes : l'effectif d'un bataillon. Les

Quand leur armée sera au complet, on remplira une ligne de front avec mille hommes. Cette ligne sera liée. Et il aura sept formations [4] de front. Pour chaque ligne, ils seront disposés en ordre, (selon leur) poste, un homme après l'autre.

De l'armement de l'infanterie

Et tous, ils tiendront des boucliers d'airain, poli à la manière [5] d'un miroir de visage. Et le bouclier sera entouré d'une tresse de bordure, en forme de lien, ouvrage d'un artiste, en or et en argent et en airain entrelacés ; [6] et (il sera orné) de pierres précieuses de couleurs variées, ouvrage d'un orfèvre artiste. La longueur du bouclier sera de deux coudées et demie, et sa largeur d'une coudée et demie.

Et dans leur main (ils auront) une lance [7] et un sabre.

La longueur de la lance sera de sept coudées : dont la douille et la pointe, (mesurant) une demi-coudée. Et sur la douille (il y aura) trois anneaux, ciselés à la manière [8] d'une tresse de bordure, en or et en argent et en airain entrelacés, tel un ouvrage d'un dessin artistique et (en forme) de lien. Le d[e]ssin, de part et d'autre de (chaque) anneau, [9] tout autour, sera de pierres précieuses de couleurs variées, ouvrage d'un orfèvre artiste et incrusteur. Et la douille sera sculptée entre les anneaux à la manière [10] d'une colonne artistique. Et la pointe sera en fer, blanc et brillant, ouvrage d'un orfèvre artiste et incrusteur. (Et il y aura) de l'or pur au milieu de la pointe, (et celle-ci) sera aiguisée vers [11] l'extrémité.

Et quant aux sabres, ils seront en fer épuré, purifié au

sept lignes, dont il est question, semblent constituer la grande unité tactique analogue à la légion romaine.

6. Ce bouclier est donc rectangulaire comme le *scutum* des légions romaines.

7-10. La lance mesure 3,108 m. C'est la longueur d'une lance normale, telle la *hasta* romaine.

11-14. Le sabre ici décrit (en hébreu *kîdân*) est, semble-t-il, un sabre courbe, du type du cimeterre ou, mieux, de la «harpè», forme

creuset et rendu blanc comme un miroir de visage, ouvrage d'un orfèvre ar[t]iste, et (ornés) de figures incrustées, [12] en or pur. Une attache y (sera fixée) à ses deux côtés, et des rigoles rectilignes seront vers la tête, deux d'un côté et deux de l'autre. La longueur du sabre sera d'une coudée [13] et demie, et sa largeur de quatre doigts ; mais le ventre aura quatre pouces (de large). Et (il y aura) quatre palmes jusqu'au ventre ; et le ventre, coudé ici [14] et là, aura cinq palmes (de long). Et la poignée du sabre sera en corne pure, ouvrage d'un artiste, (ornée d')un dessin multicolore en or et en argent et en pierres précieuses.

De la manœuvre de l'infanterie

[16] Et quand prendront position les [ ], ils formeront les sept lignes, une ligne derrière l'autre [ ]
[. . . . .]
VI [1] sept fois, puis ils reviendront à leur position.

Et après eux sortiront trois bataillons d'infanterie, et ils prendront position entre les lignes. Le premier bataillon lancera [ve]rs [2] la ligne de l'ennemi sept javelots de combat. Et sur la flamme du javelot on inscrira : «Éclair de lance pour la Puissance de Dieu». Et sur le second trait on inscrira : [3] «Dards sanguinaires pour faire tomber des tués par la Colère de Dieu». Et sur le troisième javelot on inscrira : «Flamme d'épée qui dévore les tués iniques par le Jugement de Dieu». [4] Tous ceux-ci lanceront sept fois, puis ils reviendront à leur position.

Et après eux sortiront deux bataillons d'infanterie, et ils prendront position entre les deux lignes. Le premier bataillon [5] tiendra une lance et un bouclier, et le second bataillon tiendra un bouclier et un sabre.

archaïque dont les fouilles orientales ont restitué quelques spécimens, sa longueur totale est de 0,666 m, sa largeur dans la partie droite de 0,72 m.

16. Ici est décrite la manœuvre de la grande unité tactique formée de sept lignes, ou bataillons, comptant chacun, comme on l'a vu plus haut (v, 3-4), mille hommes. Malheureusement le bas de la colonne v est endommagé, il devait s'y trouver la description du rôle des deux premiers bataillons, probablement composés d'archers et de frondeurs.

Ils feront tomber des tués par le Jugement de Dieu, et ils feront fléchir la ligne de l'ennemi [6] par la Puissance de Dieu pour payer la rétribution de leur malice à toute nation de vanité. Et la royauté appartiendra au Dieu d'Israël, et, par les saints de son peuple, Il déploiera sa valeur.

De la cavalerie

[8] Et sept formations de cavaliers prendront position, elles aussi, à droite et à gauche de la ligne ; d'un côté et de l'autre leurs formations prendront position : sept cents [9] cavaliers à une extrémité et sept cents cavaliers à l'autre. Deux cents cavaliers sortiront avec les mille hommes de la ligne d'infanterie. Et de la même manière [10] (les cavaliers) prendront position à toutes les ex[trémités] du camp.

Au total, quatre mille six cents (cavaliers), plus mille quatre cents montures pour les officiers des lignes : [11] cinquante pour une ligne. Et les cavaliers, y compris les montures des officiers, seront six mille : cinq cents par tribu.

Toutes les montures qui sortiront [12] au combat avec les hommes d'infanterie seront des chevaux mâles, au pied rapide, et à la bouche tendre, et au souffle long, et de l'âge voulu, exercés au combat [13] et capables d'entendre les cris ; et ils auront tous un aspect semblable.

Et ceux qui monteront ces chevaux seront des hommes aptes à combattre, exercés à l'équitation. Et [14] leur âge sera de trente à quarante-cinq ans ; mais quant aux cavaliers officiers, ils auront de quarante à cinquante ans.

Et eux, [15] ils se[ront re]vê[tus de cuirass]es et de casques et de jambières. Et ils tiendront dans leur main des boucliers ronds et une lance longue de h[uit]

VI 8. À chaque ligne d'infanterie est affectée une formation de cavalerie de deux cents cavaliers, disposés également aux deux ailes droite et gauche de la ligne. Cette disposition des mille quatre cents cavaliers est conforme à l'usage romain.

15. Ils tiendront dans leur main un bouclier rond : tel le *clipeus* des cavaliers romains.

[coudées] [ ] [16] [ ] et un arc et des flèches et des javelots de combat.

Et tous, ils seront prêts [ ]
[...]

Des âges des diverses catégories de militaires

[...]
VII [1] Et les officiers auront de quarante à cinquante ans. Et les commandants des camps auront de cinquante à soixante ans. Et les intendants [2] auront, eux aussi, de quarante à cinquante ans. Et tous ceux qui dépouillent les (cadavres des) tués et exécutent le pillage et purifient la terre et gardent les armes [3] et préparent l'approvisionnement, tous ils auront de vingt-cinq à trente ans.

De la pureté du camp
et des qualités physiques et morales
exigées des combattants

Et nul jeune garçon et nulle femme n'entreront dans leurs camps quand ils partiront [4] de Jérusalem pour aller au combat, jusqu'à leur retour.

Et nul homme boiteux, aveugle, ou estropié, ou ayant dans sa chair une tare irréparable, ou frappé d'une impureté [5] de sa chair, nul de ceux-là n'ira avec eux au

VII 1. Le début de ce chapitre a disparu dans la lacune du bas de la colonne VI; il devait y être question notamment de l'âge des fantassins : cet âge commençait probablement à vingt ans. Rapprocher tout ce passage de la *Règle annexe de la Communauté,* I, 6-18, où sont indiqués les âges exigés pour l'accès aux diverses charges civiles, et aussi de l'*Écrit de Damas,* X, 4-10; XIV, 7-10.

3 *a.* Rapprocher ce passage de la *Règle annexe de la Communauté,* I, 6-18 et de l'*Écrit de Damas,* X, 4-10 et XIV, 7-10.

3 *b.* Cette défense est déjà exprimée dans le *Rouleau du Temple* (LVIII, 17), dans le même contexte.

4 *a.* Il semble clair, d'après cette phrase, que les fils de lumière, au moment du combat ultime, se seront rendus déjà maîtres de Jérusalem (voir *Règlement de la Guerre,* I, 3), et que ce dernier combat aura lieu non loin de Jérusalem (comparer *Daniel,* XI, 45).

4 *b.* Comparer *Rouleau du Temple,* XLV, 12-13.

5. Comparer *Deutéronome,* XXIII, 2 et suiv., et surtout *Règle annexe de la Communauté,* II, 3-9 mais dans le contexte des exclusions de l'Assemblée.

combat. Tous, ce seront des volontaires pour le combat, et ils seront parfaits d'esprit et de corps et prêts pour le jour de la Vengeance.

Et nul [6] homme qui ne sera en état de pureté à cause de son flux au jour du combat ne descendra avec eux ; car les anges de sainteté accompagneront leurs armées.

Et il y aura un espace [7] d'environ deux mille coudées entre tout leur camp et l'endroit du lieu (retiré), et nulle chose honteuse et laide ne sera visible aux environs de tout leur camp.

Du rôle des prêtres et des lévites durant le combat

[9] Et lorsqu'on formera les lignes de combat vis-à-vis de l'ennemi, une ligne vis-à-vis de l'autre, alors sortiront de la porte centrale vers l'intervalle des lignes sept [10] prêtres d'entre les fils d'Aaron, vêtus d'habits de fin lin blanc : tuniques de lin et caleçons de lin ; ils seront ceints de ceintures de lin, de fin lin retordu, de pourpre violette [11] et écarlate et de cramoisi, à l'aspect multicolore, ouvrage d'un artiste, et ils porteront sur leur tête des coiffures en forme de tiare. Ce seront des habits pour le combat, et dans le sanctuaire ils ne [12] les introduiront pas.

Le premier prêtre marchera sur le front de tous les hommes de la ligne pour fortifier leurs mains dans le combat ; et dans la main des six (autres) seront [13] les trompettes de l'appel et les trompettes du mémorial et les trompettes de la clameur et les trompettes de la poursuite et les trompettes du rassemblement.

Et quand les prêtres sortiront [14] vers l'intervalle des lignes, sept lévites sortiront avec eux, ayant dans leur

6. À rapprocher de *Deutéronome*, XXIII, 11-12, ainsi que du *Rouleau du Temple* (XLV, 7-17) au sujet des impuretés interdisant l'accès du sanctuaire et de la ville sainte.

7. Comparer *Deutéronome*, XXIII, 13-15. Ces aménagements en retrait ou suburbains sont propres à l'essénisme. Voir le commandement qui concerne leur établissement dans le détail dans le *Rouleau du Temple*, XLVI, 13-18, et ce que nous en rapporte Josèphe, *Guerre juive*, II, VIII, 147-149 et V, IV, 145.

9. La description de la manœuvre qui débute ici et s'étend jusqu'à IX, 9, est essentiellement identique à celle présentée en V, 16-VI, 6, mais de nouvelles et intéressantes précisions s'y trouvent ajoutées.

main les sept trompes de corne de bélier. Et trois intendants d'entre les lévites (iront) devant [15] les prêtres et les lévites.

Et les prêtres sonneront des deux trompettes de l'ap[pel et du mémorial] [ ] sur cinquante boucliers. [16] Et cinquante hommes d'infanterie sortiront de la première porte [ ] les lévites intendants et la troupe [17] de toute une ligne. Et une ligne sortira conformément à tout ce rè[glement-ci] [ ]
[. . . . .]

VIII [1] les trompettes sonneront pendant la durée (de l'engagement) des frondeurs jusqu'à ce qu'ils aient fini de lancer sept [2] fois. Et ensuite les prêtres sonneront pour eux des trompettes du repli, et ils viendront à côté de la première ligne [3] pour se tenir sur leur position.

Puis les prêtres sonneront des trompettes de l'appel, et [4] trois bataillons d'infanterie sortiront des portes et prendront position entre les lignes ; et à côté d'eux seront les hommes montés, [5] à droite et à gauche. Et les prêtres sonneront des trompettes d'un son continu pour la formation de combat, [6] et les sections se déploieront selon leurs formations, chacune vers sa position. Et quand ils auront pris position en trois formations, [7] les prêtres sonneront pour eux une seconde sonnerie d'un son posé et appuyé pour la marche au pas jusqu'à ce qu'ils se soient approchés de la ligne [8] de l'ennemi. Alors ils étendront leur main sur les armes de guerre, et les prêtres sonneront des six trompettes [9] de la tuerie d'un son aigu et pressé pendant la durée du combat, tandis que les lévites et toute la troupe des trompes feront retentir [10] d'une seule voix une immense clameur guerrière pour faire fondre le cœur de l'ennemi. Alors, dans le bruit de cette clameur, partiront [11] les javelots de combat pour faire tomber des tués. On fera taire le son des trompes, [12] et les prêtres sonneront des trom[pet]tes d'un son aigu et pressé pendant la durée du combat jusqu'à ce qu'ils aient lancé vers la ligne [13] de l'ennemi sept fois. Et ensuite les prêtres sonneront des trompettes du repli [14] d'un son posé, continu, appuyé. C'est conformément à ce règlement-ci que les [prê]tres sonneront pour les trois bataillons.

Et lorsque [15] le premier (bataillon) lancera, les [prêtres et les lévites et toute la troupe des trom]pes

feront retentir le bruit d'une immense clameur [16] pendant la durée du com[bat jusqu'à ce qu'ils aient lancé sept fois. Et ensuite] les prêtres [sonneront] pour eux [17] des trompe[ttes du repli] [ ], [et ils revien]dront sur leur position [18] [ ]
[. . . . .]

IX [1] ils commenceront à abattre leur main sur les tués. Et toute la troupe se taira, cessant le bruit de la clameur, et les prêtres sonneront des trompettes [2] de la tuerie pendant la durée du combat jusqu'à ce que les ennemis aient été bousculés et qu'ils aient tourné leur nuque. Et les prêtres sonneront pendant la durée du combat.

[3] Et quand (les ennemis) auront été battus devant eux, les prêtres sonneront des trompettes de l'appel, et tous les hommes d'infanterie sortiront vers eux du milieu [4] des lignes du front, et six bataillons prendront position, ainsi que le bataillon qui aura attaqué. À eux tous, sept lignes : vingt-huit mille [5] combattants ; plus les cavaliers : six mille.

Tous ceux-là feront la poursuite pour détruire l'ennemi dans le combat de Dieu jusqu'à extermination [6] définitive. Et les prêtres sonneront pour eux des trompettes de la poursuite ; et ils se par[tageront] contre tout l'ennemi pour le poursuivre en totalité. Et la cavalerie [7] reviendra sur les lieux du combat jusqu'à destruction totale (de l'ennemi).

Et quand tomberont les tués, les p[rêtres] sonneront de loin, et ils ne viendront pas [8] vers le milieu de la tuerie de peur de se souiller de leur sang impur ; car ils sont saints, [et ils ne] profaneront pas l'huile de l'onction de leur sacerdoce par le sang [9] d'une nation de vanité.

Des « tours »

[10] Règlement relatif au changement de formation des bataillons de combat.

IX 10-16. Ce passage, étant donné ses nombreuses lacunes, est d'une interprétation difficile. Le terme de « tours » semble y désigner des formations d'un type particulier.

On préparera la position [ ] des lance-pierres et des tours [11] et des arcs et des tours. Puis, au petit pas, les sections sortiront, tandis que les ailes [s'avanceront aux deu]x extrémités de la ligne [pour pié]tiner [12] l'ennemi.

Et les boucliers des tours seront longs de trois coudées, et leurs lances auront une l[ongu]eur de huit coudées. Et les tours [13] sortiront de la ligne. Cent boucliers, et cent, (formeront) les fronts de la tour ; [eux] to[us, ils] entoureront la tour dans les trois directions des fronts, [14] (au nombre de) trois cents boucliers. Et il y aura deux portes à la tour : [une] à [droite et u]ne à gauche. Et sur tous les boucliers des tours [15] on inscrira : sur la première, Mi[che]l ; [sur la seconde, Gabriel ; sur la troisième,] Sariel ; sur la quatrième Raphaël. [16] Michel et Gabriel seront à [droite, et Sariel et Raphaël à gauche].

De l'embuscade

[17] [Règlement] relatif aux embuscades [ ]
[. . . . .]

Exhortation du grand prêtre avant le combat

[. . . . .]
[ ] [C'est toi, ô Dieu, qui nous as prescrit de sanctifier] X [1] notre camp et de nous garder de toute chose honteuse et laide ; et qui nous as déclaré que tu serais au milieu de nous, ô Dieu grand et redoutable, pour piller tous [2] nos ennemis de[vant nous] ; et (qui)

17. Ce morceau traitant de l'embuscade a presque entièrement disparu dans la lacune du bas de la colonne IX.

X 1. Le début de cette exhortation a disparu également avec le bas de la colonne IX. Le début de la colonne X fait référence à divers textes bibliques concernant les guerres d'Israël, la phrase du début qui nous est conservée fait allusion à *Deutéronome,* XXIII, 10. Voir *Règlement de la Guerre,* VII, 6-7. Comparer *Deutéronome,* XX, 1-4, ainsi que *Rouleau du Temple,* LXI, 13-14, dans le même contexte du départ au combat.

2. Comparer *Deutéronome,* XX, 2-9. Ce texte présente par rapport au texte biblique quelques petites variantes de même que celui du *Rouleau*

nous as jadis enseigné ceci pour nos générations : «Quand vous vous approcherez pour le combat, le prêtre se tiendra debout et dira à la troupe : [3] Écoute, Israël ! Vous vous approchez aujourd'hui pour combattre contre vos ennemis. N'ayez pas peur ! Que votre cœur ne faiblisse pas ! [4] Ne tre[mblez pas ! N]e vous effrayez pas devant eux ! Car votre Dieu marche avec vous pour combattre pour vous contre vos ennemis afin de vous sauver. [5] Et <les> intendants diront à tous ceux qui seront prêts pour le combat, volontaires de cœur, de s'attacher fermement à la Puissance de Dieu et de renvoyer tous [6] ceux dont le cœur aura fondu et de s'attacher fermement ensemble à tous les héros vaillants » ; et (c'est toi) qui a[s di]t par l'intermédiaire de Moïse : «Quand arrivera le combat [7] dans votre pays contre l'adversaire qui vous opprime, vous sonner[ez] des trompettes, et vous vous rappellerez (ainsi) au souvenir de votre Dieu, [8] et vous serez sauvés de vos ennemis. »

Qui donc est comme toi, ô Dieu d'Israël, dans le ciel et sur la terre,
pour qu'il accomplisse des œuvres telles que tes œuvres grandioses,
[9] et comme ta puissance robuste ?
Et qui est comme ton peuple Israël,
lui que tu as choisi pour toi parmi tous les peuples des pays,
[10] le peuple des saints de l'Alliance et de ceux qui sont instruits du Précepte,
de ceux qui ont une inte[lligence] entendue [ ]
et qui écoutent la voix de l'(Être) vénéré,
et qui voient [11] les anges de sainteté,
de ceux dont l'oreille est ouverte et qui entendent les choses profondes ?
[C'est toi, ô Dieu, qui as créé] l'étendue du ciel,

du Temple (LXI, 15 à LXII, 4). Ce même passage du *Deutéronome* est allégué également par Judas Maccabée dans une même exhortation à ses troupes (*I Maccabées*, III, 56).

6 *b*-8 *a*. Citation de *Nombres*, X, 9.

10. Qui est, ici, l' «Être vénéré» ? L'expression convient évidemment à Dieu, mais, compte tenu des parallèles de l'*Écrit de Damas* (B, II, 28, 32), elle convient également au Maître de justice.

l'armée des luminaires [12] et la charge des esprits et l'empire des saints,
les réservoirs glo[rieux des eaux et des] nuées ;
(c'est toi) qui as créé la terre et les lois de ses divisions
[13] en désert et en terre agréable,
et tous ses produits, avec [ses] fru[its et] ses [semences],
l'orbe des mers et les réservoirs des fleuves et la fente des abîmes,
[14] les créatures animales et les êtres ailés,
la forme de l'homme et les géné[rations issues de] sa [semen]ce,
la confusion des langues et la dispersion des peuples,
la résidence des clans [15] et le partage des territoires,
[ ]
les moments sacrés et les circuits des années et les temps [16] éternels [ ]

Ces choses-là, nous les connaissons grâce à ton intelligence [ ]
[...]
XI [1] Mais à toi est le combat ! Et par la vigueur de ta main
leurs cadavres ont été étendus à terre, sans personne pour les ensevelir.
Et Goliath le Guittite, un géant valeureux,
[2] tu l'as livré dans la main de David ton serviteur ;
car (celui-ci) avait mis sa confiance dans ton Nom auguste,
et non dans l'épée et la lance.

Car à toi est le combat ! Et [3] les Philistins,
il les a aba[ttus] maintes fois par ton saint Nom.
Et, en outre, par l'intermédiaire de nos rois tu nous as sauvés maintes fois,
[4] à cause de ta miséricorde,
et non pas selon nos œuvres, par lesquelles nous avons fait le mal,

XI 1. Le début de cette sorte de chant ou de poème a malheureusement disparu dans la lacune du bas de la colonne x. Le refrain de ce chant au Dieu du Combat est repris aux lignes 2, 4 : comparer *I Samuel,* xvii, 47.

ni (selon) nos actions pécheresses.

À toi est le combat ! Et c'est de [toi] que vient la puissance !
5 Non, (le combat) n'est pas à nous, et ce n'est pas notre vigueur
ni la force de nos mains qui déploie de la vaillance,
mais c'est par ta vigueur et par la force de ton immense vaillance,
ainsi que tu nous l'as déclaré 6 jadis :
« Une étoile a fait route de Jacob,
un sceptre s'est levé d'Israël ;
et il fracasse les tempes de Moab,
et il renverse tous les fils de Seth.
7 Et il domine de Jacob,
et il fait périr les rescapés de la ville.
Et l'ennemi devient terre conquise,
et Israël déploie sa vaillance. »
Et par le moyen de tes Oints, 8 eux qui voient les Décisions,
tu nous as annoncé les te[mps] des combats de tes mains,
ceux où tu serais glorifié en nos ennemis,
ceux où tu ferais tomber les bandes de Bélial, les sept 9 nations de vanité,
dans la main des Pauvres que tu as rachetés
[par la vigu]eur et par la plénitude de la Puissance merveilleuse.
Et le cœur qui avait fondu, tu l'as enveloppé d'espérance ;
et tu les traiteras comme le Pharaon
10 et comme les chefs de ses chars dans la mer des Rose[aux].
Et ceux dont l'esprit est brisé, tu les feras passer comme une torche enflammée dans la paille,
dévorant les impies, et ne revenant pas

6. Citation de *Nombres,* XXIV, 17-19 (avec des variantes). Ce même passage est rappelé dans l'*Écrit de Damas,* VII, 19-21 où « l'étoile » est identifiée avec « le Chercheur de la Loi » et « le sceptre » avec « le Prince de la Congrégation ».

9. Les « Pauvres », il s'agit des membres de la secte. Comparer *Commentaire d'Habacuc,* XII, 3, 6, 10 et le *Commentaire du psaume* XXXVII, III, 10.

avant d' [11] avoir exterminé les coupables.

Et jadis tu as annoncé le moment
où tu déploieras la puissance de ta main contre les Kittim, en ces termes :
«Et Assour tombera sous les coups d'une épée qui ne sera pas celle d'un homme,
et une épée [12] qui ne sera pas (une épée) humaine le dévorera.»
[13] Car c'est dans la main des Pauvres
que tu livreras les [en]nemis de tous les pays
et par la main de ceux qui sont courbés dans la poussière
que tu abaisseras les vaillants des peuples,
afin de ramener la rétribution [14] due aux impies sur [la têt]e de [leurs] en[nemis]
et afin de justifier ton jugement de vérité parmi les fils d'homme
et afin de te faire un nom éternel dans le peuple [15] [que tu as racheté] [ ]
et afin d'être exalté et sanctifié aux yeux des au[tr]es [nati]ons [ ]
[16] des jugements contre Gog et contre toute son assemblée [ ]
[17] Car tu combattras contre eux du haut du cie[l] [ ]
[. . . . .]
XII [1] Car la multitude des saints est [à to]i dans le ciel,
et les armées des anges, dans ton saint domaine, pour l[ouer] ton [Nom].
Et les élus du peuple saint, [2] tu les as placés pour toi sur la t[erre],
[et le li]vre des noms de toute leur armée est avec toi dans ta sainte demeure,

11-12. Citation d'*Isaïe*, XXXI, 8. L'Assyrie y est visée ; mais l'auteur du morceau l'applique ici aux Kittim qui, selon nous, désignent les Romains, soit qu'Assour soit ici pour lui le symbole des ennemis de Dieu et d'Israël (de même l'*Apocalypse de Jean*, XVII, donne à Rome le nom de Babylone), soit qu'il ait proprement en vue la province romaine de Syrie. Sur la certitude de la victoire de la secte, comparer *Commentaire du psaume* XXXVII, III, 11-13.

16. Allusion à *Ézéchiel*, XXXVIII - XXXIX, comparer *Apocalypse de Jean*, XX, 8.

et le [ ] des [ ] dans ton glorieux domaine ;
[3] et les grâces de [tes] bénédicti[ons sont pour eux],
et ton Alliance de paix, tu l'as gravée pour eux avec le burin de vie,
afin que régnassent [les fils de lumière] dans tous les moments des siècles
[4] et afin que tes [é]lus châtiassent [leurs] adv[ersaires],
(rangés) selon leurs milliers et selon leurs myriades,
en union avec tes saints et [avec] tes anges,
afin qu'ils héritassent d'une stèle [5] dans le combat
[en union avec] ceux qui se lèveront de la terre lorsque se disputeront tes jugements
et avec les élus du ciel (qui auront été) va[inqueurs].

[7] Et toi, tu es un Dieu re[doutable] dans ta gloire royale,
et la congrégation de tes saints est au milieu de nous pour (apporter) un secours décisi[f].
[Parmi] nous, mépris pour les rois,
dédain [8] et moquerie pour les vaillants !
Car Adonaï est saint,
et le Roi de gloire est avec nous, accompagné des saints.
Les puiss[ances] de l'armée des anges sont parmi nos hommes recensés,
[9] et le Vaillant du combat est dans notre Congrégation,
et l'armée de ses esprits accompagne nos pas.
Et n[os] cavaliers sont [comme] les nuages
et comme les brouillards de rosée qui couvrent la terre
[10] et comme la pluie d'averse
qui arrose de la façon voulue tous ses produits.

Lève-toi, ô Vaillant ! Emmène tes captifs, ô Homme glorieux !
Et exerce [11] ton pillage, ô Valeureux !

XII 5. Allusion à la résurrection des corps ; voir *Daniel,* XII, 2.
10. Cette suite d'apostrophes s'adresse à Dieu. L'anthropomorphisme y semble étonnant, mais on lit déjà dans *Exode,* XV, 3, en parallèle à cet «Homme *(îsh)* glorieux» : «Iahvé est un homme *(îsh)* de guerre».

Mets ta main sur la nuque de tes ennemis
et ton pied sur des monceaux de tués !
Frappe les nations, tes ennemies,
et que ton épée [12] dévore la chair coupable !
Remplis ton pays de gloire
et ton héritage de bénédiction !
Multitude de bétail dans tes pacages,
argent et or et pierres précieuses [13] dans tes palais !
Ô Sion, réjouis-toi intensément !
Apparais au milieu des cris de joie, ô Jérusalem !
Montrez-vous, ô toutes les villes de Juda !
Ouvre [14] [tes] por[tes] en permanence
pour faire entrer chez toi les richesses des nations !
Et que leurs rois te servent,
et que se prosternent devant toi tous tes oppresseurs,
et [15] [qu'ils lèchent] la poussière [de tes pieds] !
[Ô filles] de mon peuple, éclatez en cris d'allégresse ;
ornez-vous d'ornements magnifiques,
et dominez sur le [ro]yau[me de] [ ]
[. . . . .]

Bénédictions et malédictions à prononcer pendant le combat

[ ] XIII [1] et ses frères les [pr]êtres et les lévites et tous les vétérans officiers avec lui, et ils béniront, [2] quand ils prendront position, le Dieu d'Israël et toutes ses œuvres de vérité, et ils exécreront là [Béli]al et tous les esprit de son lot. Ils prendront la parole et diront :

«Béni soit le Dieu d'Israël
à cause de tout son plan de sainteté et de ses œuvres de vérité !
Et b[én]is soient [3] tous ceux qui Le [ser]vent dans la justice,
ceux qui Le connaissent par la foi !
[4] Et m[au]dit soit Bélial à cause du plan d'hostilité !
Et exécré soit-il à cause de son service coupable !

XIII 1. Dans la lacune qui précède devait être mentionné le prêtre en chef ; voir *Règlement de la Guerre,* XVIII, 5.

Et maudits soient tous les esprits de son lot
à cause de leur plan [5] impie !
Et exécrés soient-ils à cause de leur service souillé et impur !
Car ils sont le lot des ténèbres,
tandis que le lot de Dieu est pour la lumière [6] [éternell]e !
[7] Et [toi], ô Dieu de nos pères,
nous bénirons ton Nom à jamais !
Et nous, nous sommes un peuple ét[er]nel ;
et tu as conclu une Alliance avec nos pères,
et tu l'as établie avec leur postérité
[8] pour les tem[p]s éternels.
Et, en tous tes témoignages glorieux,
un mémorial de ta [Grâce] existe au milieu de nous
pour secourir le reste et les survivants de ton Alliance
[9] et pour qu'ils ra[content] tes œuvres de vérité
et les jugements de tes hauts faits merveilleux.
To[i, ô Dieu de] nos [pè]res,
à toi appartient le peuple éternel,
et c'est dans le lot de la lumière que tu nous a fait tomber [10] pour ta vérité.
Et le Prince de lumière, tu l'as commis jadis pour nous porter secours ;
et dans [son lot sont tous les anges de justi]ce,
et tous les esprits de vérité sont dans son empire.
Et toi, [11] tu as créé Bélial pour la Fosse,
l'Ange d'hostilité et de reniement,
[avec] son [plan] et avec son dessein,
pour qu'on commît des impiétés et pour qu'on commît des fautes ;
et tous les esprits [12] de son lot sont des anges de destruction :
dans les décrets de ténèbres ils marchent,
et vers les ténèbres tend leur [dé]sir, d'un même mouvement.
Et nous, dans le lot de ta vérité,
nous nous réjouirons à cause de ta Main [13] puissante,

10. Prince de lumière : l'Esprit du bien, appelé «Prince des lumières» dans la *Règle de la Communauté,* III, 20 et l'*Écrit de Damas,* V, 18.

et nous serons dans l'allégresse à cause de ton salut,
et nous exulterons de joie à cause de [ton] secou[rs et à cause de] ta [p]aix !

Qui est comme toi pour la vigueur, ô Dieu d'Israël ?
Oui, avec 14 les Pauvres est ta Main puissante !
Et quel ange ou quel prince est comme le secours de [ton] inter[vention merveill]euse ?
Dès autrefois tu as fixé pour toi le Jour de la gran[de] bataille [contre les ténè]bres
15 [pour sauver la lu]mière dans la vérité et pour détruire parmi les coupables,
pour abattre les ténèbres et pour élever la lumière, [ ]
16 pour exterminer tous les fils de ténèbres,
tandis que la joie (serait donnée) au [lo]t des [fils de lumière] [ ]
[. . . . .]
XIV 1 comme le feu de Son courroux contre les idoles de l'Égypte. »

Hymne d'action de grâces après le combat

2 Et après qu'ils se seront éloignés des tués pour entrer au camp, ils entonneront joyeusement, eux tous, l'hymne du retour. Et au matin ils laveront leurs vêtements, et ils les nettoieront 3 du sang des cadavres coupables. Et ils retourneront à l'endroit où ils avaient pris position, là où ils avaient formé la ligne, avant que ne tombassent les tués de l'ennemi. Et là ils béniront, 4 eux tous, le Dieu d'Israël, et ils exalteront son Nom dans un joyeux unisson. Ils prendront la parole et diront :

« Béni soit le Dieu d'Israël,
qui garde la grâce à son Alliance
et des témoignages 5 de salut au peuple qu'il a racheté !

XIV 1. Voir *Isaïe,* XIX, 1. Le début de cette phrase, qui achève le discours commencé en XIII, 2, a disparu dans la lacune du bas de la colonne XIII.

Et il a appelé ceux qui chancelaient à [un salut mer]veilleux,
tandis que l'assemblée des nations, il l'a supprimée
jusqu'à extermination, sans qu'il y ait un reste.
Et il relève dans la justice [6] le cœur découragé,
et il ouvre la bouche des muets
pour qu'elle crie de joie à cause de [Ses] hauts [faits];
[et aux mains] débiles il apprend le combat,
et à ceux dont les genoux chancellent il donne la force de se tenir debout,
[7] ainsi que la robustesse des reins à ceux dont le dos est courbé.
Et par les humbles d'esprit [ ] [sera] puni le cœur endurci;
et par les parfaits de voie disparaîtront toutes les nations impies,
[8] et nul de leurs vaillants ne restera debout.

Et nous, le re[ste de ton peuple],
[nous louerons] ton Nom, ô Dieu des grâces,
toi qui as gardé l'Alliance à nos pères
et, durant [9] toutes nos générations,
as fait tomber tes grâces pour le res[te de ton peuple].
[Car], durant l'empire de Bélial,
et parmi les Mystères de son hostilité,
ils ne [nous] ont pas expulsés [10] de ton Alliance;
et ses esprits de [des]truction, tu les as repoussés loin de [nous],
[et, tandis que se livraient à l'impiété les hom]mes de son empire,
tu as gardé l'âme que tu as rachetée.
Et toi, tu as relevé [11] par ta force ceux qui étaient tombés;
mais les hommes de haute statu[re], tu les retranches [ ],
[et] pour tous leurs vaillants il n'y a pas de sauveur,
ni pour les hommes agiles de refuge;

10. Cette restitution est proposée d'après un fragment provenant de la grotte IV. Voir C. H. Hunzinger, «Fragmente einer älteren Fassung des Buches Milhamâ aus Höhle 4 von Qumran», *Zeitschrift für die Alttestamentliche Wissenschaft*, 69, 1957, p. 131-151, ainsi que M. Baillet, *Qumran Grotte 4, III*, Oxford, 1982, *4Q491*, 8, 9 et 10, col. 1, p. 20-25.

et à leurs hommes respectés [12] tu répliques avec mépris,
et tous [leurs] êtres de vanité [ ]
Et nous, ton peuple saint,
à cause de tes œuvres de vérité nous louerons ton Nom,
[13] et à cause de tes hauts faits nous exalterons [ta] ma[gnificence] :
[durant] les temps et les moments fixés par les témoignages éternels,
lorsque ar[riv]ent le jour et la nuit
[14] et [lorsque] s'en vont le soir et le matin.
Car grande est ta [royauté glori]euse,
ainsi que tes Mystères merveilleux dans les hauteurs [du ciel],
pour [éle]ver vers toi de la poussière
[15] comme pour abattre des dieux !
[16] Sois élevé ! Sois élevé, ô Dieu des dieux !
Et sois exalté dans les nu[ées du ciel] [ ]
[. . . . .]

RÈGLEMENT ANNEXE

Proclamation de la guerre

[. . . . .]
XV [1] Car c'est le temps de détresse pour Isra[ël]
[et le moment fi]xé pour la guerre contre toutes les nations ;
et le lot de Dieu (est placé) dans la rédemption définitive,

13. Les temps sacrés, comparer *Règle de la Communauté,* IX, 14 ; X, 1-10 et *Hymnes,* XII, 4 et suiv.

14. Insistance sur l'obligation de la prière du matin et du soir, comparer *Règle de la Communauté,* X, 10. De la poussière : c'est-à-dire des hommes.

15. Abattre des dieux : il s'agit des anges, et c'est une allusion au mythe de la chute des anges raconté dans *Hénoch.*

16. La fin de cet hymne a disparu dans la lacune du bas de la colonne XIV, ainsi que le début du second Règlement (ou Règlement annexe). Ce second Règlement devait débuter, semble-t-il, par un discours proclamant la guerre finale, et c'est la fin de cette proclamation qu'on lit en haut de la colonne XV.

[2] et l'extermination (est décidée) pour toute nation impie. »

Dans le camp avant le combat :
exhortation du grand prêtre

Et toute la trou[pe des com]battants ira camper en face du roi des Kittim et en face de toute l'armée [3] de Bélial rassemblée auprès de lui pour le Jour [de l'extermination] par l'épée de Dieu.

[4] Et le prêtre en chef se tiendra debout, ainsi que ses frères les [prêtres] et les lévites et tous les officiers avec lui ; et il lira à leurs oreilles [5] la prière du temps de guer[re et tout le li]vre du règlement de ce moment-là, ainsi que toutes les paroles de leurs hymnes d'action de grâces. Puis il formera là [6] toutes les lignes conformément à tou[tes les paroles de ce règlement-]ci. Et le prêtre qui aura été désigné pour l'heure de la vengeance par la décision [7] de tous ses frères s'avancera et fortifiera le [cœur des combattan]ts. Il prendra la parole et dira :

« Soyez forts ! Soyez robustes ! Montrez-vous des hommes valeureux !

[8] N'ayez pas peur ! Ne [craignez] pas ! [Que vo]tre [cœur ne faiblisse pas !]

Ne tremblez pas ! Ne vous effrayez pas devant eux !
[9] Ne retournez pas en arrière ! Ne [ ] !
Car ils sont une congrégation impie,
et dans les ténèbres sont toutes leurs œuvres,
[10] et vers les ténèbres tend leur dés[ir] [ ] ;
et leur puissance sera comme une fumée qui se dissipe ;
et toute l'assemblée [11] de leur [mul]titude [ ],
et toute la substance de leur être se flétrira vite
[12] [ ].

XV 5 *b*. S'agirait-il du rouleau des *Hymnes* trouvé à Qoumrân ? Ceci prouverait à quel point la secte estimait ce fameux recueil, et indiquerait peut-être également une certaine postériorité du *Règlement de la Guerre*, ou tout au moins de ce Règlement annexe, par rapport au rouleau des *Hymnes*.

7. Voir *Règlement de la Guerre*, X, 3 et suiv.

Rassemblez vos forces pour le combat de Dieu !
Car c'est aujourd'hui l'Heure du combat :
[13] [ ] sur toute la mu[ltitude de Bélial],
[et colère] sur toute chair !
Le Dieu d'Israël lève sa main avec sa [Puissan]ce merveilleuse
[14] [sur] tous les esprits d'impi[été] ;
[et tous les Va]illants des dieux se ceignent pour le comba[t],
[et] les formation[s des] saints [15] [se rassem]blent pour le Jour [de Dieu] [ ]
[. . . . .]
XVI [1] jusqu'à ce que disparaissent tous les consa[crés de Bélial] ; [car] le Dieu d'Israël a appelé l'épée contre toutes les nations, et, par les saints de son peuple, Il déploiera sa valeur. »

Premier assaut

[3] Tout ce règlement-ci, ils l'appliqueront [en] ce [jour-]là, quand ils prendront position en face du camp des Kittim. Et ensuite les prêtres sonneront pour eux des trompettes [4] du mémorial, et on ouvrira les portes du co[mbat, et] les hommes de l'infanterie sortiront, et ils prendront position en sections entre les lignes. Et les prêtres sonneront pour eux [5] la sonnerie « formation », et les sections [se déploier]ont entre les lignes au son des trompettes jusqu'à ce qu'ils se tiennent chacun à son poste. Alors les prêtres sonneront pour eux [6] une seconde sonnerie [pour l'as]saut ; et quand ils se tiendront auprès de la ligne des Kittim à distance d'un lancer, ils lèveront chacun sa main sur ses armes [7] de guerre. Et les six [prêtres sonneront des tr]ompettes de la tuerie d'un son aigu et pressé pendant la durée du combat, et les lévites et toute la troupe [8] des trompes

XVI 1. Les « consacrés », ce sont les soldats, comme dans *Isaïe*, XIII, 3 ; comparer *Jérémie*, LI, 27-28. Cette ligne, au début de la colonne XVI, représente la fin du discours commençant en XV, 7.

3-9. Cette description de la première phase de la bataille, de même que celle de la seconde est très différente de la première exposition dans le premier Règlement. Ceci serait la preuve qu'on a affaire à une recension différente, ou bien à un autre Règlement.

feront retent[ir une clameur guerrière d']une voix forte ; et tandis que s'élèvera leur voix, ils commenceront à abattre leur main sur les tués des Kittim. Et toute [9] la troupe se taira, cessant le bruit [de la clameur, et les prêtre]s sonneront des trompettes de la tuerie, tant que durera le combat contre les Kittim.

Relève de la ligne qui a subi des pertes
et appel d'une autre ligne ;
exhortation du grand prêtre à celle-ci

[11] Et quand [Bélial] se ceindra (pour venir) au secours des fils de ténèbres et que des tués parmi l'infanterie commenceront à tomber par les Mystères de Dieu et qu'Il éprouvera par eux tous ceux qui auront été désignés pour combattre, [12] alors les prêtres so[nneront des] tr[om]pettes de l'appel afin que sorte une autre ligne en remplacement pour combattre. Et (ceux-ci) prendront position entre les lignes, [13] tandis que, à l'adresse de ceux qui auront attaqu[é pour com]battre, (les prêtres) sonneront pour qu'ils se replient.

Alors le prêtre en chef s'approchera, et il se tiendra debout devant la ligne, et il fortifiera [14] leur cœur [ ]. [15] Il prendra la parole et dira :

« [Dieu a] [ ] le c[œ]ur de son peuple,
et Il a éprouvé [ses] é[lus] [ ]
Car jadis vous avez entendu [16] les Mystères de Dieu [ ]
[. . . . .]
XVII [1] et Il assurera leur intégrité parmi les brûlures,
[ ] ceux qui sont éprouvés dans le creuset ;
et Il aiguisera <leurs> armes de guerre,
et elles ne faibliront pas jusqu'à [ ] [2] l'impiété.
Et vous, souvenez-vous du jugemen[t de Nadab et Abi]hou, fils d'Aaron,

15. Comparer *Daniel,* XI, 35.

XVII 1. Dieu gardera les siens sains et saufs au milieu du feu, voir *Daniel,* III.

par le jugement desquels Dieu a été sanctifié
aux yeux de [tout son peuple],
[tandis qu'Éléazar] [3] et Ithamar, il se les est attachés
pour l'Alliance [pour les siècles des s]iècles.
[4] Et vous, rassemblez vos forces, et n'ayez pas peur d'eux !
Eux, c'est vers le chaos que tend leur désir,
et leur appui est dans ce qui n'ex[iste] pas [et n'existera] pas ;
[car c'est au Dieu] [5] d'Israël qu'appartient tout ce qui existe et existera,
et [ ] dans tous les événements des siècles.
Ce jour-ci est Son heure pour courber et pour abaisser
le Prince de l'empire [6] de l'impiété ;
et au lot qu'Il a [ra]cheté Il enverra un secours décisif
grâce à la puissance du Grand Ange,
au serviteur de Michel grâce à la lumière éternelle,
[7] afin d'illuminer de joie l'Al[liance d'I]sraël.
Le bonheur et la bénédiction appartiendront au lot de Dieu,
afin d'élever parmi les dieux le serviteur de Michel ;
et la domination [8] d'Israël sera sur toute chair.
La Justice se réjouira [dans] les hauteurs,
et tous Ses fils de vérité exulteront dans la Connaissance éternelle.
Et vous, ô fils de son Alliance, [9] rassemblez vos forces dans l'épreuve de Dieu,
jusqu'à ce qu'Il dépêche Sa main
[quand] seront achevées Ses épreuves,
Ses Mystères concernant votre existence ! »

Second assaut ; défaite et poursuite de l'ennemi

[10] Et après ces paroles les prêtres sonneront pour eux pour la formation des bataillons de ligne. Et les sections se déploieront au son des trompettes [11] jusqu'à ce

3. Allusion au récit de *Lévitique,* X, 1-4 ; comparer *Nombres,* III, 4.
6. Le « Grand Ange » est probablement identique au « Prince de lumière », chef suprême des anges de lumière ; comparer XIII, 10. L'Expression « serviteur de Michel » désigne Israël, dont Michel est l'ange protecteur ; comparer *Daniel,* X, 13, 21 et XII, 1.
7. Comparer *Testament de Moïse,* X, 8-10.

qu'ils se tien[nent chacu]n à [son] poste. [Et] les prêtres sonneront avec les trompettes une seconde sonnerie pour l'assaut. Et quand [12] les hommes de [l'infanterie] auront atteint [la li]gne des Kitt[im] à la distance d'un lancer, ils lèveront chacun sa main sur ses armes de guerre. Et les prêtres sonneront des trompettes [13] de la tuerie [d'un son pressé, et tou]te la troupe des trompes fera retentir une clameur guerrière. Et les hommes de l'infanterie porteront leur main sur l'armée [14] des Kittim ; [et tandis que s'élèvera le bruit de la cla]meur, ils commenceront à abattre (leur main) sur les tués des Kittim. Et toute la troupe cesser[a] le bruit de la clameur, et les prêtres [15] sonneront des [trompettes de la tuerie] [ ]
[. . . . .]

XVIII [1] [ ] quand sera levée la grande Main de Dieu sur Bélial
et sur tout le [lo]t de son empire
pour frapper un coup décisif
[2] [parmi le bruit d'une immense multitude]
et la clameur des saints ;
quand on poursuivra Assour
et que les fils de Japhet tomberont sans se relever
et que les Kittim seront taillés en pièces sans [3] [qu'il y ait un reste] ;
[ ] la Main du Dieu d'Israël levée
sur toute la multitude de Bélial ! »

À ce moment-là les prêtres sonneront [4] [des six trompett]es du mémorial, et toutes les lignes de combat se rassembleront vers eux, et ils se partageront contre toutes les l[ignes des Kitt]im [5] pour les détruire totalement.

Au soir, prière pour demander la prolongation du jour en vue d'achever la poursuite

[Et quand] le soleil sera sur le point de se coucher, en ce jour-là, le prêtre en chef, ainsi que les prêtres et les [lévites] qui [6] seront avec lui et les che[fs de

XVIII 4-5. Ce passage est parallèle à IX, 5-7.

famille] officiers, se tiendront debout et béniront là le Dieu d'Israël. Ils prendront la parole et diront :

«Béni soit ton Nom, ô Dieu [des dieu]x !
Car 7 tu as magnifié [tes élus] merveilleusement.
Et tu nous as gardé ton Alliance jadis,
et tu nous as ouvert les portes du salut maintes fois
8 à cau[se de ta grâce et de] ta [miséricorde] envers nous ;
et toi, ô Dieu de la jus[ti]ce, tu as agi pour [la gloire] de ton Nom.
10 [ ] Et jadis il ne s'est jamais produit d'événement tel que celui-ci ;
car toi, tu as connu (ce qui arriverait) en notre temps.
Et, aujourd'hui, a brillé 11 pour no[us] [ ]
[ ] avec nous dans la rédemption définitive,
afin de supprimer la do[mina]ti[on de l'en]nemi de sorte qu'elle n'existât plus ;
et ta Main puissante 12 [ ]
[tou]s nos ennemis d'un coup exterminateur.
Et maintenant, aujourd'hui il est urgent pour nous de poursuivre leur multitude ;
car toi, 13 [ ]
tu as livré le cœur des vaillants, sans qu'on s'arrête.
À toi est la Puissance, et dans ta main est le combat ;
14 [ ] et les temps relèvent de ta volonté [ ]
[. . . . .]
[dédain et moquerie] XIX 1 [pour les va]illants !
Car notre (Dieu) Grand est saint,
et le Roi de gloire est avec nous,
et l'ar[mée de ses esprits accompagne nos pas].
[Et nos cavaliers sont comme les nuages]
2 [et comme les brouillards de ro]sée qui couvrent la terre

11 *a.* «A brillé pour nous...» ou bien : «apparais-no[us]». On semble demander à Dieu de renouveler le miracle de *Josué,* X, 12-14.

XIX 1. Les lignes 1-8 reproduisent avec quelques légères variantes tout le passage XII, 8-16, et ce dernier aide donc à combler les lacunes fort nombreuses dans cette colonne XIX endommagée. La reprise, ici, de ce grand hymne de guerre, qui, dans le Règlement principal est récité au début de la bataille, ne trouve sa place ici précisément que dans la perspective du suprême effort de l'achèvement de la poursuite et de l'extermination définitive de l'ennemi.

et comme la pluie d'averse
qui arrose de la façon voulue t[ous ses produits].

[Lève-toi, ô Vaillant ! Emmène tes captifs, [3] ô Glorieux !]
[Et exer]ce ton pillage, ô Valeureux !
Mets ta main sur la nuque de tes ennemis
et ton pied [sur des monceaux de tués] !
[Frappe] [4] [les nations, tes ennemies],
et que ton épée dévore la chair !
Remplis ton pays de gloire
et ton héritage de bénédiction !
Mul[titude de bétail dans tes pacages],
[argent [5] et or et pierres précieuses dans] tes palais !
Ô Sion, réjouis-toi intensément !
Montrez-vous, ô toutes les villes de Ju[da] !
[Apparais au milieu des cris de joie, ô Jérusalem !]
[Ouvre tes portes [6] en permanence]
[pour faire entrer chez toi] les richesses des nations !
Et que leurs rois te servent,
et que se prosternent devant toi [tous tes oppresseurs],
[et qu'ils lèchent la poussière [7] de tes pieds !]
[Ô filles de] mon [peu]ple, éclatez en cris d'allégresse ;
ornez-vous d'ornements magnifiques,
et do[mi]nez sur le royaume de [8] [ ]

Le lendemain matin,
hymne d'action de grâces

[9] [Et ensuite, ils se rassembleront au cam]p en cette nu[it]-là pour se reposer jusqu'au matin. Et au matin ils viendront jusqu'à l'endroit de la ligne [10] [où seront tombés les va]illants des Kittim et la multitude d'Assour et l'armée de toutes les nations [ ] [11] [ ] où ils seront tombés par l'épée de Dieu.

Et le prêtre en ch[ef] s'approchera là, [ainsi que ses

9. Passage parallèle à XIV, 2-4 dans le Règlement principal.

frères les prêtres et les lévites] [12] [ ] et tous les chefs des lignes et [leurs] hommes recensés [ ] [13] [ ] [t]ous [les t]ués des Kitt[im, et ils lo]ueront là [le] Dieu [d'Israël] [ ]
[. . . . .]

V

HYMNES

NOTICE

Le *rouleau des* Hymnes (Hodayot), 1QH, *a été trouvé dans la grotte* I. *L'éditeur a réussi à retrouver en ce manuscrit, qui nous est parvenu en très mauvais état, dix-huit colonnes plus ou moins complètes, ainsi que soixante-six fragments souvent très petits et impossibles à localiser*[1].

Le manuscrit paraît être composé de deux rouleaux. Du premier, très endommagé, il ne subsiste que sept colonnes. Le *second comprenait six feuilles de cuir qui, chacune, comportaient quatre colonnes dont un certain nombre est manquant. Chaque colonne devait compter primitivement de trente-cinq à quarante lignes. On y relève la main de deux scribes au moins. L'écriture du premier, sur le premier rouleau, ainsi que sur le deuxième jusqu'à la colonne* XI, *ligne* 22, *est régulière et élégante; celle du second, sur le deuxième rouleau de la colonne* XI, *ligne* 23 *à la fin, révèle un calligraphe beaucoup moins expert. L'écriture des deux copistes, quoique différente, est à dater de l'époque hérodienne.*

D'autres fragments pouvant se rapporter à ce recueil ont été retrouvés dans la grotte I[2] *et la grotte* IV[3].

1. E. L. Sukenik, *Oṣar ham-Megillôt hag-Genouzôt...* (en hébreu), Jérusalem, 1954, et son édition anglaise : *The Dead Sea Scrolls of the Hebrew University*, Jérusalem, 1955.
2. J. T. Milik, *Qumran Cave I*, Oxford, 1955, n° 35 et pl. XXXI (*Discoveries in the Judaean Desert of Jordan*, I).
3. Se reporter à la communication de J. Strugnell, dans la *Revue biblique*, 63, 1956, p. 64.

Nous avons présentement, au total, une vingtaine d'hymnes à peu près complets dont la longueur est très inégale.

Diverses thèses concernant l'auteur et la composition originale elle-même de ces hymnes ont été émises. Je continue, pour ma part, de penser qu'ils peuvent être tenus comme l'œuvre du Maître de justice et, par conséquent, qu'on peut en dater la composition à une période postérieure à la date de 100-63 av. J.-C.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

A. DUPONT-SOMMER, « La Mère du Messie et la Mère de l'Aspic dans un hymne de Qoumrân », *Revue de l'histoire des religions*, 197, 1955, p. 174-188.

H. BARDTKE, « Die Loblieder von Qumran », *Theologische Literaturzeitung*, 81, 1956, col. 149-154 ; 589-604 ; 715-724 et 82, 1957, col. 339-348.

A. S. VAN DER WOUDE, *De Dankpsalmen*, Amsterdam, 1957.

S. HOLM-NIELSEN, *Hodayot : Psalms from Qumran*, Aahrus, 1960.

M. MANSOOR, *The Thanksgiving Hymns, Translated and Annotated with an Introduction*, Leyde-Grand Rapids, 1961.

G. MORAWE, *Aufbau und Abgrenzung der Loblieder von Qumran. Studien zur Gattungsgeschichtlichen Einordnung der Hodayot*, Berlin, 1961.

M. DELCOR, *Les Hymnes de Qumran (Hodayot). Texte hébreu, introduction, traduction, commentaire*, Paris, 1962.

H. W. KUHN, *Enderwartung und gegenwärtiges Heil. Untersuchungen zu den Gemeindeliedern von Qumran*, Göttingen, 1966.

E. H. MERILL, *Qumran and Predestination. A Theological Study of the Thanksgiving Hymns*, Leyde, 1975.

B. P. KITTEL, *The Hymns of Qumran. Translation and Commentary*, Chico, 1981.

[illegible] présentement un total [illegible] vingtaine d'hy[illegible] [illegible] complets dont la longueur est très inégale.

[illegible] thèses concernant l'auteur et la composition origin[illegible] [illegible] de ces hymnes ont été émises. Je continue, pour ma [illegible] penser qu'ils peuvent être tenus comme l'œuvre du [illegible] de justice et, par conséquent, qu'on peut les dater [illegible] une période postérieure à la date de 100-65 [illegible] J.-C.

HYMNES

HYMNE A

La Création divine et le destin de l'homme

I [ ] 6 [tu es miséricordieux] et longanime en [tes] juge[ments],
[et] tu es juste en toutes tes œuvres.
7 Et dans ta sagesse [tu as fondé l'univers dès] autrefois,
et, avant que tu ne créasses les (êtres), tu as connu
toutes les œuvres qu'ils accompliraient 8 durant les siècles à jamais ;
car [hors de toi] rien ne se fait,
et rien n'est connu sans ta volonté.

C'est toi qui as formé 9 tout esprit,
b[on et] mau[vais],
[avec leurs voies] et le jugement de toutes leurs œuvres.

I La présente traduction reproduit généralement celle que nous avons publiée dans *Les Écrits esséniens découverts près de la mer Morte* (Paris, 1re éd., 1959; 4e éd., 1980), p. 217 et suivantes. Cette traduction reprenait la traduction complète de notre ouvrage : *Le Livre des hymnes découvert près de la mer Morte (1QH). Traduction intégrale avec introduction et notes, Semitica,* VII (Paris, Adrien-Maisonneuve, 1957), qui comprend, outre la traduction des dix-huit colonnes donnée ici, celle de nombreux fragments, notamment de *1Q35,* 1 et 2 publiés par J. T. Milik dans *Qumran Cave I.* Les fragments apparentés provenant de la grotte IV ne sont pas encore publiés.

Le début de la colonne 1 est très endommagé et il ne reste que quelques débris de phrases des cinq premières lignes.

9. Rappel de la doctrine des deux Esprits.

Et c'est toi qui as déployé les cieux 10 pour ta gloire,
[et] toutes [leurs armées], tu les as [créées] selon ta volonté,
ainsi que les vents puissants selon les décrets qui les régissent,
avant qu' 11 ils ne devinssent [tes] anges de sa[inteté];
[et tu as confié] aux Esprits éternels, dans leurs empires,
les luminaires selon leurs (lois) mystérieuses,
12 les étoiles selon les sentiers [qu'elles suivent],
[les nuées et la pluie] selon la charge qu'elles exercent,
la foudre et les éclairs selon le service qui leur est assigné,
et les réservoirs 13 providentiels selon leurs fonctions,
[et la neige et les pierres de grêle] selon leurs (lois) mystérieuses.

C'est toi qui as créé la terre par ta vigueur,
14 les mers et les abîmes [et les fleuves];
[et tous] leurs [habi]tants, tu les as fondés par ta sagesse,
et tout ce qui se trouve en eux, 15 tu l'as dis[po]sé selon ta volonté.
[Et tu as fait tomber un lot] pour l'esprit de l'homme
que tu as formé dans le monde
pour tous les jours éternels 16 et les générations perpétuelles,
afin de do[miner sur les œuvres de tes mains];
[et], selon leurs temps, tu as réparti leur service
en toutes leurs générations.
Et [leur] ju[ge]ment, 17 en vertu des moments
de la domi[nation des deux Esprits],

10 *b*-11. À rapprocher de *Psaumes,* CIV, 4, où le mot «messager» désigne également les anges.

12-13. Rapprocher ce morceau de *Jubilés,* II, 1-3 et de *I Hénoch,* LX, 11-23. Les «réservoirs providentiels» sont les réservoirs célestes. Comparer *Psaumes,* XXXIII, 7 et *Job,* XXXVIII, 22, etc.

15-20. Ce passage rappelle de près, tant par les idées que par le style même, l'instruction fondamentale de la *Règle de la Communauté* (III, 13-IV, 26) sur les deux Esprits.

[selon] leurs [œuvr]es, [tu l'as disposé] de génération en génération ;
et la Visite qui leur apporte le bonheur,
ainsi que [18] < > tous les coups qui les frappent,
[dès autrefois tu l'as connu]e,
et tu l'as répartie pour tous leurs descendants
selon le nombre des générations éternelles
[19] et selon toutes les années perpétuelles.
[Et conformément à to]n [plan glorieux],
et par la sagesse de ta connaissance,
tu as fondé leur statut avant qu' [20] ils ne fussent ;
et par l'ordre [de ta volonté] tout [est venu à l'ê]tre,
et en dehors de toi rien ne se fait.

[21] Ces choses-là, je les ai connues grâce à ton intelligence ;
car tu as découvert mon oreille pour (entendre) les Mystères merveilleux !
Mais moi, je ne suis que la créature d'argile et ce qu'on pétrit avec de l'eau,
[22] le fondement de honte et la source de souillure,
le creuset d'iniquité et la bâtisse de péché,
l'esprit d'égarement et (l'esprit) pervers, dépourvu [23] d'intelligence
et qu'épouvantent les jugements de justice !
Que dirais-je qui ne soit déjà connu ?
Et que ferais-je entendre qui n'ait été déjà raconté ?
L'univers [24] est gravé devant toi,
avec le burin du mémorial,
pour tous les temps perpétuels,
ainsi que les cycles du nombre des années éternelles
avec tous leurs moments,
[25] et ils n'ont pas été cachés ni soustraits de devant toi.
Mais comment un homme compterait-il ses péchés ?
Et comment répliquerait-il au sujet de ses iniquités ?
[26] Et comment répondrait-il, lui pervers, à propos du jugement de justice ?
C'est à toi, c'est à toi, ô Dieu des connaissances,
qu'appartiennent toutes les œuvres de justice,

24. Allusion aux tablettes célestes sur lesquelles sont gravées les destinées du monde, en rapprocher l'expression «le Décret gravé» de la *Règle de la Communauté*, x, 8.

[27] le fondement de vérité ;
mais aux fils d'homme appartiennent le service d'iniquité
et les œuvres de tromperie.

C'est toi qui as créé [28] le souffle sur la langue,
et tu as connu les paroles de la langue
et déterminé le fruit des lèvres,
avant que celles-ci ne fussent.
Et tu as disposé les paroles sur un cordeau
[29] et l'émission du souffle des lèvres en mesure,
et tu as fait sortir les sons selon leurs (lois) mystérieuses
et les émissions de souffles selon leur harmonie :
afin qu'on fît connaître [30] ta gloire
et qu'on racontât tes merveilles
en toutes tes œuvres de vérité
et tes [jugements] de justice,
et qu'on louât ton Nom [31] par la bouche de tous,
et qu'ils te connussent dans la mesure de leur intelligence,
et qu'ils te bénissent pour les siècles des siècles !
Et c'est toi qui, dans ta miséricorde [32] et la grandeur de tes grâces,
as fortifié l'esprit de l'homme en face des coups
[et qui l'as racheté et] purifié de l'abondance d'iniquité,
[33] pour qu'il racontât tes merveilles en présence de toutes tes œuvres.
[Et moi, aux hommes je racon]terai les jugements qui m'ont frappé

28. Il s'agit ici du langage ; Dieu a connu les mots et déterminé leur sens avant même qu'il y eût des hommes pour les proférer. De même, il a établi à l'avance, avant la création, tout le plan, toutes les lois et les idées des êtres (voir hymne A, I, 20-21 et *Règle de la Communauté,* III, 15). Cette doctrine de la préexistence de l'idée et du verbe rappelle la philosophie grecque et Philon.

29. Il s'agit ici de la poésie et de la musique, soumises aux lois de la mesure et de l'harmonie ; le psalmiste en rapporte l'origine à Dieu. Ce passage peut être rapproché des spéculations pythagoriciennes sur le nombre et l'harmonie. Poésie et musique ont pour dessein de chanter la gloire de Dieu, poursuit plus loin le psalmiste. Ce recueil des *Hymnes* témoigne précisément du goût des Esséniens pour les chants sacrés.

[34] et aux fils d'homme toutes tes merveilles,
parce que tu as manifesté ta puissance [en moi] [ ]

Écoutez, [35] ô sages,
et vous qui êtes appliqués à la connaissance, et vous qui êtes prompts !
Et soyez d'un penchant ferme, [vous qui êtes droits de cœur] !
Redoublez de prudence, [36] ô justes !
Faites cesser la perversité !
Et vous tous, ô parfaits de voie,
soutene[z le pauvre, et à qui appel]le répondez !
Soyez lents [37] à la colère,
et ne méprisez pas [ ]
[Mais ceux qui sont ins]ensés de cœur ne sauraient comprendre [[38] ces choses-là] [ ]

HYMNE B

Le Maître de justice en butte à l'hostilité des impies et signe de contradiction

II [ ] [6] Le brui[t de leurs voix] puissantes amollissait mon courage
et [ma vigoureuse] endurance [7] en face des [cou]ps.
Mais tu as donné une réponse de la langue à l'incir[concision] de mes lèvres,
et tu as soutenu mon âme en (me donnant) la force des reins
[8] et une vigoureuse endurance,
et tu as rendu stables mes pas dans le domaine de l'impiété.

Et je fus un piège pour les pécheurs,
mais la guérison pour tous [9] ceux qui se convertissent du péché,

37. Comparer *Proverbes,* VIII, 5.

II 6. Le début de la colonne II est lui aussi très endommagé et il ne reste que quelques débris de phrases du début de cet hymne.

la prudence pour les simples,
et le ferme penchant de tous ceux dont le cœur est troublé.
Et tu as fait de moi un objet de honte 10 et de moquerie pour les traîtres,
(mais) le fondement de vérité et d'intelligence pour ceux dont la voie est droite.

Et je fus en butte aux offenses des impies,
11 un objet de diffamation sur la lèvre des violents ;
les moqueurs grinçaient des dents.
Et moi, je fus mis en chanson par les pécheurs ;
12 et contre moi l'assemblée des impies faisait rage,
et ils grondaient comme les tempêtes sur les mers,
quand leurs flots font rage,
13 projetant vase et limon.
Mais tu as fait de moi une bannière pour les élus de justice
et un interprète (plein) de Connaissance concernant les Mystères merveilleux,
pour éprouver 14 [les hommes] de vérité
et pour mettre à l'épreuve ceux qui aiment l'instruction.

Et je fus un homme de querelle pour les interprètes d'égarement,
[mais un homme] 15 [de pa]ix pour tous ceux qui voient les choses vraies.
Et je devins un esprit de jalousie
envers tous ceux qui recherchent les choses flat[teuses].
16 [Et tous] les hommes de tromperie grondaient contre moi
comme le bruit du grondement des grandes eaux ;
et les ruses de Bélial étaient [toutes] 17 leurs [pe]nsées,

12-13. Comparer *Isaïe,* LVII, 20.

13-14. Le psalmiste, selon nous le Maître de justice, se réfère ici à *Isaïe,* XI, 10.

14-18. «L'homme» ici visé, c'est le psalmiste, qui s'est déclaré plus haut, ligne 13, «l'interprète de connaissance». Voir *Commentaire du psaume* XXXVII, I, 27. Il ne peut s'agir, selon nous, que du Maître de justice.

et ils ont renversé vers la Fosse la vie de l'homme
par la bouche duquel tu as fondé la doctrine
et [18] dans le cœur duquel tu as placé l'intelligence
pour qu'il ouvrît la source de la Connaissance pour tous les intelligents.
Mais ils ont troqué cela pour l'incirconcision des lèvres
[19] et la langue étrangère d'un peuple sans intelligence,
afin qu'ils se perdissent en leur égarement.

HYMNE C

Confiance en Dieu durant la persécution

[20] Je te rends grâces, ô Adonaï !
Car tu as mis mon âme dans le sachet de vie,
[21] et tu m'as protégé de tous les pièges de la Fosse.

Des violents recherchèrent mon âme,
parce que je m'appuyais [22] sur ton Alliance.
Mais eux, ils sont une assemblée de vanité
et une congrégation de Bélial.
Ils n'ont pas su que c'est de toi que procède mon existence
[23] et que, par tes grâces, tu sauveras mon âme ;
car c'est de toi que procèdent mes pas.
Et eux, c'est de ta part qu'ils ont attenté [24] à ma vie,
afin que tu fusses glorifié par le jugement des impies
et que tu manifestasses ta puissance en moi en face des fils [25] d'homme ;
car c'est par ta grâce que je me tiens debout.

Et moi, j'ai dit : «Des vaillants ont dressé leur camp contre moi :
ils <m'>ont entouré avec toutes [26] leurs armes de guerre,

21 *a.* Entendre la Fosse infernale, le Shéol.
23-24. C'est de ta part qu'ils ont attenté à ma vie : c'est de Dieu que procède la persécution elle-même ; celle-ci se tourne à la gloire de Dieu, qui châtie les impies et sauve le juste.

et ils ont décoché des flèches (dont les blessures sont) incurables.
Et le flamboiement des lances ressemblait à l'incendie qui dévore les arbres,
27 et le mugissement de leur voix était semblable au grondement des grandes eaux :
un ouragan ruisselant pour détruire une multitude d'hommes !
Tels des œufs pourris, ils font éclore 28 l'Aspic et la Vanité,
tandis que s'élèvent leurs flots. »
Et moi, tandis que mon cœur se fondait comme l'eau,
mon âme a saisi ton Alliance !
29 Et eux, le filet qu'ils ont tendu pour moi attrape leur pied ;
les trappes qu'ils ont dissimulées pour mon âme, ils y sont tombés.

Mais mon pied se tient debout sur un sol uni.
30 Hors de leur assemblée, je bénirai ton Nom !

HYMNE D

Confiance en Dieu durant la persécution

31 Je te rends grâces, ô Adonaï !
Car ton œil ve[ille] sur mon âme,
et tu m'as délivré de l'envie des interprètes de mensonge
32 et de la congrégation de ceux qui recherchent les choses flatteuses.
Tu as racheté l'âme du pauvre,
lui qu'ils avaient projeté de faire disparaître
en versant son sang 33 à cause de ton service ;
mais [ils ne sa]vaient [pas] que c'est de toi que procèdent mes pas.
Et ils ont fait de moi un objet de dédain 34 et de honte
dans la bouche de tous ceux qui recherchent la tromperie.

Mais toi, ô mon Dieu, tu as secouru l'âme de l'indigent et du nécessiteux

[35] (pour l'arracher) des mains d'un plus fort que lui ;
et tu as racheté mon âme de la main des puissants,
et, parmi leurs outrages, tu ne m'as pas laissé sans courage,

[36] au point de déserter ton service par crainte des sévices des im[pie]s
et de troquer contre la folie le penchant ferme
que [37] [tu as établi en mon cœur] [ ]

HYMNE E

Détresse du persécuté ; les transes de la fin du monde et l'enfantement du Messie-Sauveur

III [ ] [6] [ ] [Car je fus méprisé par eux],
[et ils n']avaient [nulle] estime pour moi.
Et ils rendirent [mon] âme pareille à un bateau dans les profondeurs de la m[er]

[7] et à une ville fortifiée en présence de [ceux qui l'assiègent].
[Et] je fus dans le désarroi ;
telle la Femme qui va enfanter, au moment de ses premières couches.
Car des transes [8] et des douleurs atroces ont déferlé sur ses flots

III 6. De même que le début des colonnes précédentes, celui de la colonne III est également endommagé. Cet hymne E est l'un des plus importants et des plus difficiles à interpréter de tout le recueil. En face de la Mère du Messie, le psalmiste va évoquer, comme en un diptyque «celle qui est enceinte de l'Aspic», c'est-à-dire la Mère de Bélial ou de Satan.

7-8. «La Femme qui va enfanter», l'expression est reprise de *Jérémie,* XIII, 21. Après d'autres comparaisons le psalmiste emprunte celle de la femme en travail ; image classique dans la Bible pour décrire la détresse et l'angoisse (voir, par exemple, *Jérémie,* XXX, 6). Mais la pensée de notre psalmiste va bien au-delà de cette image courante : cette femme en travail est celle qui à la fin des temps doit donner naissance au Messie, mythe qui se développe sans doute sur la base d'*Isaïe,* VII, 14 et également *Michée,* V, 2 et dont on retrouve quelque chose dans l'*Apocalypse de Jean,* XII.

afin que Celle qui eſt enceinte mît au monde (son) premier-né.
Car les enfants sont parvenus jusqu'aux flots de la Mort ;
[9] et Celle qui eſt enceinte de l'Homme de détresse eſt dans ses douleurs.
Car dans les flots de la Mort elle va donner le jour à un enfant mâle,
et dans les liens du Shéol va jaillir [10] du creuset de Celle qui eſt enceinte
un Merveilleux Conseiller, avec sa puissance ;
et il délivrera des flots un chacun grâce à Celle qui eſt enceinte de lui.

Tous les seins éprouvent des souffrances,
[11] et ils ressentent des douleurs atroces lors de l'accouchement des enfants,
et l'épouvante saisit celles qui ont conçu ces enfants ;
et lors de l'accouchement de son premier-né toutes les transes déferlent [12] dans le creuset de Celle qui eſt enceinte.

Et Celle qui eſt enceinte de l'Aspic eſt en proie à des douleurs atroces ;
et les flots de la Fosse (se déchaînent) pour toutes les œuvres d'épouvante.
Et ils secouent [13] les fondations du rempart comme un bateau sur la face des eaux ;
et les nuages grondent dans un bruit de grondement.
Et ceux qui habitent la poussière sont [14] comme ceux qui parcourent les mers,
terrifiés à cause du grondement des eaux.
Et leurs sages sont pour eux comme des marins dans les profondeurs ;
car [15] toute leur sagesse eſt anéantie à cause du grondement des eaux,

9 *a*. On peut aussi traduire : «et celle qui eſt enceinte de l'Homme eſt en travail, dans ses douleurs».

10. Il s'agit évidemment du Messie, d'après *Isaïe*, IX, 5-6. La femme qui met au monde le «Merveilleux Conseiller», c'eſt la Congrégation des Juſtes, l'Église des Saints, en butte à la persécution des impies.

12. L'Aspic, c'eſt ici Bélial ou Satan, par allusion au serpent du récit de *Genèse*, III. Voir *Apocalypse de Jean*, XII, 9.

à cause du bouillonnement des abîmes sur les sources des eaux.
[Et] les vagues [sont agi]tées, (soulevées) en l'air,
[16] et les flots font retentir le grondement de leur voix.
Et, parmi leur agitation, s'ouvrent le Sh[éo]l [et l'Abaddon],
[et tou]tes les flèches de la Fosse [17] (volent) à leur poursuite ;
à l'Abîme ils font entendre leur voix.
Et les portes [du Shéol] s'ouvrent [pour toutes] les œuvres de l'Aspic ;
[18] et les battants de la Fosse se referment sur Celle qui est enceinte de la Perversité,
et les verrous éternels sur tous les esprits de l'Aspic.

HYMNE F

La rédemption de l'âme et les affres de la fin du monde

[19] Je te rends grâces, ô Adonaï !
Car tu as racheté mon âme de la Fosse,
et du Shéol de l'Abaddon [20] tu m'as fait remonter vers une hauteur éternelle,
et je me suis promené dans une plaine infinie.

Et j'ai su qu'il y avait de l'espérance
pour celui que [21] tu as formé de la poussière
en vue de l'assemblée éternelle.
Et l'esprit pervers, tu l'as purifié d'un grand péché,
pour qu'il se tînt en faction avec [22] l'armée des Saints
et qu'il entrât en communion avec la congrégation des Fils du ciel.
Et tu as fait tomber sur l'homme un destin éternel
en compagnie des Esprits [23] de Connaissance,
afin qu'il louât ton Nom dans un joy[eux] unisson

17. Les œuvres de l'Aspic : c'est-à-dire les créatures de Bélial, les damnés.
18. Les esprits de l'Aspic : il s'agit des démons.

et qu'il racontât tes merveilles en face de toutes tes œuvres.

Mais moi, créature [24] d'argile, que suis-je?
Pétri avec de l'eau, pour qui donc suis-je compté?
Et quelle force est la mienne?

Car je me suis tenu dans le domaine de l'impiété
[25] et en compagnie des misérables, dans le (même) lot ;
et l'âme du pauvre fut une étrangère parmi les tumultes, extrêmement,
et des calamités accablantes accompagnèrent mes pas :
[26] tandis que s'ouvraient toutes les trappes de la Fosse
et que se déployaient tous les pièges de l'impiété
et les filets des misérables sur la face des eaux ;
[27] tandis que s'envolaient toutes les flèches de la Fosse, droit au but,
et qu'elles étaient décochées sans laisser d'espoir ;
tandis que s'abattait le cordeau (de la destruction) sur les damnés,
et le destin de la colère [28] sur les abandonnés,
et le déversement de la fureur sur les hypocrites,
et que c'était le temps du courroux pour tout Bélial.

Et les liens de la Mort ont enserré, sans qu'on pût s'échapper ;
[29] et les torrents de Bélial ont débordé sur toutes les berges élevées,
tel un feu qui dévore toutes leurs rives,
exterminant de leurs canaux tout arbre, vert [30] ou sec,
et qui fouette avec des tourbillons de flamme,
jusqu'à disparition de tout ce qui s'y abreuve.
Il dévore toutes les fondations de bitume
[31] et les assises du continent ;
les fondements des montagnes sont la proie de la combustion,
et les racines de silex deviennent des torrents de poix.
Et il dévore jusqu'au Grand Abîme,
[32] et les torrents de Bélial font irruption dans l'Abaddon ;

29. Leurs rives : traduction incertaine.

et les <recoins> de l'Abîme grondent,
parmi le grondement des remous de fange.
Et la terre [33] crie à cause de la calamité survenue dans le monde,
et tous ses <recoins> poussent des clameurs,
et tous ceux qui sont sur elle sont dans l'affolement,
[34] et ils chancellent en proie à un grand malheur.
Car Dieu mugit avec son grondement puissant,
et sa sainte Demeure retentit de sa vérité [35] glorieuse,
et l'armée des cieux fait entendre sa voix.
Et les fondations éternelles chancellent et vacillent;
et la milice des Vaillants [36] des cieux agite son fouet dans le monde,
et elle n'aura pas de cesse jusqu'à l'extermination fatale,
qui sera définitive et sans pareille.

HYMNE G

Confiance en Dieu durant la persécution

[37] Je te rends grâces, ô Adonaï !
Car tu es devenu pour moi un rempart solide [ ]
[. . . . .]

HYMNE H

Les revers du Maître de justice et le succès final de son ministère

IV [5] Je te rends grâces, ô Adonaï !
Car tu as illuminé ma face par ton Alliance,
et [ ],

37. Cet hymne se continue au bas de la colonne III (lignes 38-39) et au haut de la colonne IV, mais le manuscrit est en très mauvais état et ne présente que quelques lambeaux de phrases.

6 [ ] [et] je t'ai recherché,
et, tel une véritable aurore, au poin[t du jo]ur, tu m'es apparu.

Et eux, [ils ont séduit] ton peuple :
7 [des prophètes de mensonge, par leurs paro]les, les ont flattés,
et des interprètes de tromperie les [ont égarés] ;
et ils se sont précipités à leur perte faute d'intelligence,
car 8 dans la folie sont leurs œuvres.
Car <je fus> méprisé par eux,
et ils n'avaient nulle estime pour moi, alors que tu manifestais ta puissance en moi.
Car on me chassait de mon pays, 9 comme l'oiseau de son nid ;
et tous mes compagnons et mes familiers furent repoussés loin de moi,
et ils me considérèrent comme un vase hors d'usage.
Et eux, interprètes 10 de mensonge et voyants de tromperie,
ils ont formé contre moi des projets de Bélial,
troquant ta Loi, que tu as gravée dans mon cœur,
contre les paroles flatteuses (qu'ils adressent) 11 à ton peuple.
Et ils ont empêché les assoiffés de boire la liqueur de la Connaissance,
et, quand ils avaient soif, ils leur faisaient boire du vinaigre :
afin qu'on contemplât 12 leur égarement,
qu'ils fussent insensés en leurs fêtes,
qu'ils fussent pris dans leurs filets.
Car toi, ô Dieu, tu méprises toute pensée 13 de Bélial ;

IV 6. Cette apparition divine « au point du jour » (voir hymne H, IV, 23) est sans doute en rapport avec la prière au soleil que les Esséniens faisaient chaque matin (voir Josèphe, *Guerre juive,* II VIII, 128).

8. À rapprocher du serviteur de Iahvé d'*Isaïe,* LIII, 3.

9. L'oiseau de son nid : l'image est à rapprocher de celle de *Psaumes de Salomon,* XVII, 16.

11-12. Allusion à *Habacuc,* II, 15. Le passage est à rapprocher du *Commentaire d'Habacuc,* XI, 2-8.

c'eſt ton Conseil qui subsiſtera,
et c'eſt la pensée de ton cœur qui sera ferme à jamais.

Et eux, ce sont des hypocrites ;
ce sont des projets de Bélial qu' [14] ils conçoivent,
et ils te recherchent d'un cœur double,
et ils ne sont pas fermes dans ta vérité.
Une racine produisant des fruits empoisonnés et amers se trouve en leurs pensées,
[15] et c'eſt avec l'obſtination de leur cœur qu'ils enquêtent ;
et ils t'ont recherché parmi les idoles,
et ce qui les fait trébucher dans le péché, ils l'ont mis devant leur face ;
et ils sont entrés [16] pour te rechercher d'après la prédication des prophètes de mensonge,
eux qui sont séduits par l'erreur.

Et eux, c'eſt [avec] des lèvres ba[rba]res
et dans une langue étrangère qu'ils parlent à ton peuple,
[17] rendant insensées par tromperie toutes leurs œuvres.
Car [ils] n'[ont] pas [écouté] ta [voix]
ni prêté l'oreille à ta parole ;
car ils ont dit [18] de la vision de connaissance : «Elle n'eſt pas vraie ! »
et de la voie chère à ton cœur : «Ce n'eſt pas celle-là ! »
Mais toi, ô Dieu, tu leur répondras,
les jugeant [19] en ta puissance [selon] leurs idoles
et selon la multitude de leurs péchés,
afin qu'ils soient pris dans leurs pensées,
eux qui ont fait défection de ton Alliance ;
[20] et tu retrancheras, lors du ju[ge]ment, tous les hommes de tromperie,
et il ne se trouvera plus de voyants d'erreur.
Car il n'y a pas de folie dans toutes tes œuvres
[21] ni de tromperie [dans] les projets de ton cœur.
Mais ceux qui sont selon ton âme se tiendront debout devant toi à jamais,
et ceux qui marchent dans la voie chère à ton cœur [22] seront ſtables perpétuellement.

[Quant à m]oi, parce que je m'appuie sur toi,
je me relèverai et je me dresserai contre ceux qui me méprisent,
et ma main (sera dirigée) contre ceux qui me dédaignent ;
car [23] ils n'avaient nulle estime pour [moi],
[jus]qu'à ce que tu manifestasses ta puissance en moi.
Et tu m'es apparu en ta force au point du jour,
et tu n'as pas couvert de honte la face [24] de tous ceux dont on s'enquiert auprès de moi,
qui se sont réunis ensemble en ton Alliance et m'ont écouté,
qui marchent dans la voie chère à ton cœur
et se sont rangés pour toi [25] dans l'assemblée des Saints.
Et tu feras triompher à jamais leur cause
et la vérité selon la justice ;
et tu ne les laisseras pas s'égarer au pouvoir des misérables,
[26] selon le projet que ceux-ci ont formé contre eux.
Mais tu mettras leur crainte sur ton peuple,
ainsi que la destruction pour tous les peuples des pays,
afin de retrancher, lors du Jugement, tous [27] ceux qui transgressent ta parole.

Et, par moi, tu as illuminé la face de beaucoup,
et tu les as fait croître jusqu'à ce qu'ils fussent innombrables.
Car tu m'as fait connaître tes Mystères [28] merveilleux,
et dans ton Conseil merveilleux tu as manifesté ta puissance envers moi,
et tu as fait des merveilles à l'égard de beaucoup
à cause de ta gloire
et pour faire connaître [29] à tous les vivants tes œuvres puissantes.

Quel être de chair est-il capable de cela?
Et quelle créature d'argile a-t-elle la puissance d'accomplir de telles merveilles,
alors qu'elle est dans l'iniquité [30] depuis le sein maternel,
et, jusqu'à la vieillesse, dans la faute d'infidélité?

Et moi, je sais que ce n'est pas à l'homme qu'appartient la justice
ni au fils d'homme, la perfection 31 de la voie :
c'est au Dieu Très-Haut qu'appartiennent toutes les œuvres de justice,
tandis que la voie de l'homme n'est pas ferme,
si ce n'est par l'Esprit que Dieu a créé pour lui
32 en vue de rendre parfaite une voie pour les fils d'homme,
afin que toutes Ses œuvres connussent
la force de Sa puissance et l'immensité de Sa miséricorde
envers tous les fils 33 de Sa bienveillance.

Et moi, l'agitation et le tremblement m'avaient saisi,
et tous mes os craquaient,
et mon cœur se fondait comme la cire devant le feu,
et mes genoux glissaient 34 comme l'eau qui descend sur une pente ;
car je m'étais souvenu de mes fautes,
ainsi que de l'infidélité de mes pères,
quand les impies s'étaient dressés contre ton Alliance
35 et les misérables contre ta parole.
Et moi, j'avais dit : «C'est à cause de mes péchés
que je suis abandonné loin de ton Alliance.»
Mais, quand, je me suis souvenu de la force de ta main,
ainsi que 36 de l'immensité de ta miséricorde,
je me suis relevé et je me suis dressé,
et mon esprit s'est remis d'aplomb en face des coups ;
car [je me] suis appuyé 37 sur tes grâces
et sur l'immensité de ta miséricorde.

Car tu pardonnes l'iniquité,
et tu pu[rifies l'hom]me de la faute par ta justice,
38 et ce n'est pas à l'homme qu'appartient [le mon]de [que] tu as fait
Car c'est toi qui as créé le juste et l'impie [ ]
39 [ ] je veux m'attacher à ton Alliance à [jamais] [ ]
40 [ ] car tu es Vérité, et justice sont toutes [tes œuvres] [ ]

V [ ] [2] tes pardons et l'immensité [de ta miséricorde] [ ]
[3] et, quand j'ai connu ces choses-là, [j'ai] été consolé [ ]
[car tout arrive] [4] par l'ordre de ta volonté,
et dans ta ma[in] est leur jugement à tous.

HYMNE I

Secours de Dieu durant l'exil et l'épreuve

[5] Je te rends grâces, ô Adonaï !
Car tu ne m'as pas abandonné quand j'étais en exil chez un peuple étran[ger] [ ]
[Car ce n'est pas] selon ma faute que [6] tu m'as jugé,
et tu ne m'as pas abandonné à cause des infamies de mon penchant ;
mais tu as secouru ma vie (en la préservant) de la Fosse.

Et tu as mis [mon âme, pour le juge]ment,
au milieu [7] des lions destinés aux fils de la faute,
des lions qui brisent les os des forts
et qui boivent le sa[ng] des vaillants.
Et tu m'as placé [8] dans un lieu d'exil parmi des pêcheurs nombreux
qui étendent un filet sur la face des eaux
et (parmi) les chasseurs (mandés) contre les fils de perversité.
Et là, pour le jugement, [9] tu m'as fondé,
et tu as fortifié dans mon cœur le secret de vérité ;
et c'est d'ici qu'(est venue) l'Alliance vers ceux qui la cherchent.

Et tu as fermé la gueule des lionceaux,

V 8. Comparer *Jérémie,* XVI, 16.
9. La traduction «d'ici» n'est pas sûre. Si l'on traduit ainsi, l'auteur de l'hymne se présente lui-même comme le fondateur ou le rénovateur de l'Alliance, ce qui convient parfaitement s'il s'agit du Maître de justice.

dont [10] les dents sont comme un glaive
et les crocs comme une lance pointue,
(remplis) de venin de serpents.
Tous leurs desseins tendaient à mettre en pièces, et ils étaient à l'affût ;
mais ils n' [11] ont pas ouvert contre moi leur gueule.

Car toi, ô mon Dieu, tu m'avais caché
au regard des fils d'homme,
et tu avais celé ta Loi en [moi],
[jus]qu'au temps [12] où me fut révélé ton salut.
Car, dans la détresse de mon âme, tu ne m'as pas abandonné,
et tu as entendu mon cri d'appel dans les amertumes de mon âme,
[13] et tu as été attentif au cri de ma misère, dans mon gémissement.
Et tu as délivré l'âme de l'indigent
dans le repaire des lions
qui avaient aiguisé leur langue comme un glaive.
[14] Et toi, ô mon Dieu, tu as fermé leurs mâchoires,
de peur qu'ils n'arrachassent l'âme de l'indigent et du nécessiteux ;
et tu as fait rentrer leur langue [15] comme un glaive dans son fourreau,
sans que tu [aies abandonné] l'âme de ton serviteur.

Et c'est pour que tu manifestasses ta puissance en moi
devant les fils d'homme
que tu as agi merveilleusement [16] avec le pauvre.
Et tu l'as fait entrer dans le creu[set]
[comme l'o]r dans les œuvres du feu
et comme l'argent qu'on raffine dans le creuset des (orfèvres) qui soufflent (sur le feu),
afin de le purifier sept fois.

10. Venin de serpents : l'expression est reprise de *Deutéronome*, XXXII, 33. Dans l'*Écrit de Damas* (A, VIII, 9 et suiv. et B, I, 22 et suiv.), elle est appliquée aux «rois des peuples».

11 *a*. Tu m'avais caché : comparer *Isaïe*, XLIX, 2 (deuxième chant du serviteur de Iahvé).

11-12. Jusqu'au temps où me fut révélé ton salut : comprendre «jusqu'au temps où tu me sauvas». Comparer *Isaïe*, LVI, 1.

[17] Et les impies des peuples se sont rués contre moi avec leurs tourments,
et tout le jour ils broyaient mon âme.
[18] Mais toi, ô mon Dieu, tu changes l'ouragan en une brise légère ;
et tu as délivré l'âme du pauvre
comme le cha[sseur qui arrache] la proie à la gueule
[19] des lions.

HYMNE J

Les tribulations du Maître de justice ;
sa confiance dans la croissance du « Rejeton *»*
et la victoire de son Église

[20] Je te rends grâces, ô Adonaï !
Car tu n'as pas abandonné l'orphelin
et tu n'as pas méprisé le nécessiteux.
Car ta puissance est [insondable],
et ta gloire
[21] est immense ;
et des Vaillants merveilleux sont tes ministres.
Et c'est parmi les humbles, dans les balayures, que [tu as placé] mon pied,
parmi ceux qui sont prompts
[22] pour la justice,
afin de faire remonter du tumulte ensemble
tous les pauvres, (objets) de la Grâce.

Et moi, je fus en butte aux of[fenses de] mes [ad]versaires,
un objet de querelle
[23] et de dispute pour mes compagnons,
un objet de jalousie et de colère pour ceux qui étaient entrés dans mon Alliance,
un objet de murmure et de critique pour tous ceux que j'avais rassemblés.

20. Je te rends grâces : ce terme, dans le manuscrit, est noté par des points, tandis qu'au-dessus de la ligne sont inscrits d'une autre main les mots «Béni sois-tu?», qui représentent une variante, substituée au premier texte.

21. Dans les balayures : l'expression est à rapprocher de l'image de *I Corinthiens,* IV, 13.

Et [tous ceux qui man]geaient mon pain,
[24] contre moi ils ont levé le talon.
Et ils ont dit du mal de moi, avec une langue perverse,
tous ceux qui s'étaient associés à mon assemblée.
Et les hommes de mon [conse]il étaient en révolte
[25] et murmuraient alentour.
Et le Mystère que tu as celé en moi,
ils l'allaient calomniant près des fils des malheurs ;
mais c'est afin que fût exal[tée] ma [vo]ie,
et à cause de [26] leur faute,
que tu as caché la source d'intelligence
et le secret de vérité.

Et eux, leur cœur n'était que malheurs ;
ils concevaient [des projets de Bé]lial.
Ils ont ouvert [27] une langue perfide,
tel le venin des serpents qui fait pousser (comme) des épines ;
et, tels les êtres qui rampent dans la poussière,
ils lançaient comme des flè[che]s [de la Fosse]
[du poison] d'aspics [28] impossibles à charmer.
Et cela devint une douleur incurable
et une plaie maligne dans les membres de ton serviteur,
au point de faire chanceler [l'esprit]
et de consumer [29] la force,
sans qu'il pût se tenir debout.

Et ils m'ont atteint dans des défilés où ne se trouvait nul refuge,
et il n'y avait pas, quand [ils] (me) pourchas[saient, de lie]ux de repos.
Et ils ont fait retentir [30] sur la harpe ma querelle
et sur les instruments à cordes, (tous) en chœur, leurs critiques.
Parmi la dévastation et la ruine,
des commotions [m'ont saisi],

24. Contre moi ils ont levé le talon : citation de *Psaumes*, XLI, 10. Le même verset se trouve appliqué à Jésus dans *Jean*, XIII, 18, voir aussi *Marc*, XIV, 18.
27. Voir hymne I, v, 10.

ainsi que des douleurs pareilles aux transses [31] de celle qui enfante ;
et mon cœur, en moi, a frémi.
De noir je me suis revêtu,
et ma langue collait à (mon) palais ;
car leur cœur [était rempli] de fol[ies],
et leur penchant [32] m'eſt apparu pour (me remplir) d'amertumes.
Et la lumière de ma face s'eſt obscurcie en une nuit épaisse,
et mon éclat s'eſt transformé en noirceur ;
mais toi, ô mon Dieu, [33] tu as ouvert un large espace dans mon cœur.
Et ils ont ajouté encore à (ma) détresse :
ils m'ont enfermé dans les ténèbres,
et j'ai mangé un pain de gémissement,
[34] et ma boisson était dans les larmes, sans fin.
Car mes yeux se sont obscurcis à cause du chagrin,
et mon âme (était plongée) dans des amertumes quotidiennes.
La crain[te] et la triſtesse [35] m'enveloppaient,
et la honte (me) couvrait la face.
Et mon p[ain] s'eſt changé pour moi en querelle,
et ma boisson en un adversaire
qui a pénétré dans mes os
[36] pour faire chanceler l'esprit
et pour consumer la vigueur :
selon les Myſtères du péché,
ils altèrent les œuvres de Dieu par leur faute.

Car [j'ai] été lié avec des cordes [37] incassables
et des chaînes qu'on ne peut briser ;
et une muraille robus[te m'a tenu enfermé],
[ainsi que] des verrous de fer et des vantau[x de bronze].
[38] [Et] ma [pri]son était comparable à l'Abîme, sans [ ]
[39] [et les liens de Bé]lial ont enserré mon âme, sans [qu'elle pût s'échapper] [ ]

31. Comparer hymne E, III, 7 et suiv.
36. Les Myſtères du péché : cette expression se retrouve dans le fragment 50 et eſt à rapprocher de *II Thessaloniciens,* II, 7.

VI [ ] [2] mon cœur [était affligé] à cause des blasph[èmes] [ ]
[3] [dans] un malheur immense [et] une extermination sans [fin] [ ]

[Mais toi, ô mon Dieu,] [4] tu as découvert mon oreille,
[pour l'ins]truction de ceux qui réprimandent avec justice [ ]
[Et tu m'as délivré] [5] de la congrégation de [vani]té
et de l'assemblée de violence,
et tu m'as fait entrer dans le Conseil [de sainteté] [ ]
[6] Et j'ai su qu'il y avait de l'espérance
pour ceux qui se convertissent de la rébellion
et qui abandonnent le péché en [ ]
et en marchant [7] dans la voie chère à ton cœur, sans nulle perversion.

Et je me suis consolé au sujet du grondement de la foule
et du tumulte des r[oyau]mes, quand ils se sont assemblés ;
[car] je [sa]is que [8] tu élèveras dans peu de temps
les survivants parmi ton peuple
et le reste parmi ton héritage,
et que tu les as épurés pour qu'ils fussent purifiés de (toute) faute.
Car toutes [9] leurs œuvres sont dans ta vérité,
et, à cause de tes grâces, tu les jugeras
avec une immense miséricorde
et un abondant pardon.
Et selon (les paroles de) ta bouche tu les instruiras,
[10] et selon la droiture de ta vérité
tu les installeras dans ton Conseil pour ta gloire.
Et c'est à cause de toi que [tu m'as] créé
pour [accom]plir la Loi
et [pour in]s[truire par] ma bouche [11] les hommes de ton Conseil

VI 10 *b*. Le verbe «accomplir» est rétabli ici par conjecture et reste incertain. Si on l'admet, on peut rapprocher la phrase de *Matthieu*, V, 17.

au milieu des fils d'homme,
afin qu'on racontât aux générations éternelles tes merveilles
et qu'on [médi]tât sur [tes] actions puissantes [12] sans jamais cesser.
Et toutes les nations connaîtront ta vérité,
et tous les peuples ta gloire.
Car tu [les] as fait entrer [dans] ton [Alliance glo]rieuse
[13] auprès de tous les hommes de ton conseil
et dans un lot commun avec les anges de la Face ;
et nul ne traitera insolemment des fils [ ]
[14] [ ] Et eux, ils se convertiront par ta bouche glorieuse,
et ils seront tes princes dans le lo[t de la lumière].

[Et tu as fait sortir] [15] une pousse,
telle une fle[ur qui fleurira] à jamais,
pour faire grandir le Rejeton
pour la ramure de la plantation éternelle.
Et (le Rejeton) étendra son ombrage sur toute [la terre],
[et] sa [cime] [16] s'élèvera jusqu'aux ci[eux],
[et] ses racines descendront jusqu'à l'Abîme.
Et tous les fleuves de l'Éden [irrigueront] ses [ra]meaux,
et il deviendra une [forêt] [17] [im]mense ;
[et la gloire de] sa [fo]rêt s'étendra sur le monde sans fin,
et jusqu'au Shéol [à jamais].
[Et] il sera une source de lumière,
telle une fontaine [18] éternelle, inépuisable.

12. Ce passage est très important. La conversion des Gentils et leur admission dans l'Alliance est fondamentale. Cette tendance universaliste est déjà attestée dans la Bible, notamment dans les chants du serviteur de Iahvé dans *Isaïe*, XLII, 4, 6 ; XLIX, 6.

15. Ce terme *nṣr* (rejeton), revient dans l'hymne L (VII, 19), ainsi que dans l'hymne O (VIII, 6, 8, 10). Il est repris du célèbre passage d'*Isaïe*, XI, 1, relatif au *rejeton* qui doit pousser de la souche de Jessé et de ses racines ; ici, le mot a de même un sens manifestement messianique. La «plantation éternelle» désigne la Communauté des Élus, l'Église fondée par le Maître de justice.

18. À la fin des temps, la Communauté des justes exercera le châtiment sur les impies, voir hymne O, VIII, 17-20.

Par ses flammes brillantes
seront consumés tous les fil[s de ténèbres],
[et il deviendra] un feu qui consume tous les hommes [19] coupables
jusqu'à extermination.

Et eux, qui s'étaient associés à mon témoignage,
ils ont été séduits par les inter[prètes de mensonge],
[et ils n'ont pas persévéré] au service de la justice.
[20] Et toi, ô Dieu, tu leur avais prescrit de chercher le profit
hors de leurs voies dans [ta] voie de sa[inteté],
[o]ù [se trouve le salut]
et où l'incirconcis et l'impur et le voleur [21] ne passent pas.
Mais ils titubent hors de la voie chère à ton cœur,
et [ils chancellent] en proie au malheur.
Et, tel un conseiller, Bélial [22] est avec leur cœur,
[et, confor]mément au plan de l'impiété,
ils se souillent par la faute.

[Et moi, je f]us comme un marin sur un bateau :
dans la furie [23] des mers étaient leurs vagues,
et tous leurs flots grondèrent contre moi ;
(il soufflait) un vent de vertige,
[et nulle] brise pour restaurer l'âme,
et nul [24] sentier pour diriger la route sur la face des eaux.
Et l'Abîme retentit de mon gémissement,
et [mon âme descendit] jusqu'aux portes de la Mort.

Et je fus [25] comme quelqu'un qui a pénétré dans une ville fortifiée
et qui s'est retranché dans une muraille escarpée
en attendant la délivrance.
Et je me suis ap[puyé sur] ta vérité, ô mon Dieu !
Car c'est toi qui [26] mettras la fondation sur le rocher
et la charpente sur le cordeau de justice

26-28. Rapprocher de VII, 8-9 (hymne L). C'est la même image employée dans le *Commentaire du psaume* XXXVII, III, 16. Cette «fondation» doit être inexpugnable. Comparer *Matthieu*, XVI, 18.

et le fil à plomb [de vérité] pour [contrô]ler les pierres éprouvées,
en vue de (construire) une bâ[t]i[sse] [27] robuste,
telle qu'elle ne soit pas ébranlée
Et que nul de ceux qui y pénètrent ne chancelle.

Car il n'[y] pénétrera pas d'étranger ;
[et] il y aura des vantaux si bien protégés qu'on ne pourra [28] pénétrer
et des verroux si robustes qu'on ne pourra les briser.
Nulle bande n'y pénétrera avec ses armes de guerre,
tant que s'achèvera tout le dé[cret] [29] relatif aux combats de l'impiété.

Et alors le Glaive de Dieu se précipitera, au temps du Jugement,
et tous Ses fils de vé[ri]té, se réveilleront pour [exterminer] [30] l'impiété,
et tous les fils de la faute n'existeront plus.
Et le Vaillant bandera son arc,
et il lèvera le siège,
[et il les mettra] [31] au large sans fin ;
et les portes antiques feront sortir les armes des combats,
et ils seront puiss[ants] d'une extrémité (de la terre) à [l'autre].
[Et ils combattront] [32] [contre eux],
[et nulle] délivrance pour le penchant coupable ;
jusqu'à extermination ils (les) fouleront aux pieds,
sans qu'il y ait un res[te].
Et nul espoir dans le grand nombre [des cavaliers],
[33] et pour les vaillants des combats nul refuge !

Car c'est au Dieu Très-Haut qu'appartient le [combat]
[ ] [34] Et ceux qui sont couchés dans la poussière ont dressé un mât

29. Lutte suprême des fils de lumière contre les fils de ténèbres, dont témoigne le *Règlement de la Guerre* en entier.

30. Dieu est nommé «le Vaillant», de même dans le *Règlement de la Guerre,* XII, 9, 10 ; comparer *Isaïe,* XLII, 13 ; *Sophonie,* III, 17.

33 *b*. Le passage est endommagé, le mot «combat» est restitué d'après le *Règlement de la Guerre,* XI, 1, 2, 4.

34. La fin de la ligne 34, ainsi que les lignes suivantes 35 et 36,

et les hommes de vermine ont hissé une bannière [ ]
[...]

HYMNE K

Détresse du persécuté

[...]
VII [1] [ ] [Et] moi, je me suis tu [ ]
[2] [ ] [et (mon) br]as fut détaché de ses ligaments,
et mon pied plongea dans le bourbier.
Mes yeux se sont bouchés pour ne pas voir [3] le mal,
[et] mes oreilles pour ne pas entendre les meurtres.
Mon cœur fut hébété à cause du plan de la malice ;
car c'est Bélial (qu'on voit), lorsque se manifeste le penchant [4] de leur être.
Et toutes les fondations de ma bâtisse craquèrent,
et mes os se disjoignaient ;
et mes membres, en moi, furent comme un bateau
dans la furie [5] de la bourrasque.
Et mon cœur a frémi jusqu'à extermination,
et un vent de vertige me faisait tituber
à cause des malheurs de leur péché.

présentent de graves lacunes ; l'ensemble du passage semble inspiré d'*Isaïe,* XXVIII, 15-18.

VII 1. Deux lignes ont entièrement disparu au bas de la colonne VI, et une ligne en haut de la colonne VII. On ne saurait dire exactement où se terminait l'hymne J et où commençait l'hymne K.

4. Le psalmiste, par cette expression de «ma bâtisse», désigne ici son corps (de même dans le fragment 47, ligne 5) ; dans VI, 26 (hymne J) et VII, 9 (hymne L), il désigne la Communauté qu'il a bâtie. Il était dès lors facile de glisser d'une idée à l'autre, de celle du corps à celle de l'Église. (Voir *Éphésiens,* I, 23 ; IV, 12, 16). L'image du bateau et de la mer se rencontre déjà en III, 6 (hymne E) ; VI, 22 (hymne J).

HYMNE L

Confiance du Maître de justice
dans le triomphe de sa cause
et la croissance du « Rejeton »

6 Je te rends grâces, ô Adonaï !
Car tu m'as soutenu par ta force,
et ton Esprit 7 saint, tu l'as répandu en moi,
pour que je ne chancelle pas.

Et tu m'as rendu fort en face des combats de l'impiété,
et parmi tous les malheurs qu'ils me causaient
8 tu ne m'as pas laissé déserter lâchement ton Alliance.
Mais tu m'as placé comme une tour robuste,
comme un rempart escarpé.
Et tu as fondé sur le rocher 9 ma bâtisse,
et des assises éternelles me servent de fondement,
et tous mes murs sont devenus un rempart éprouvé
que rien ne saurait ébranler.

10 [Et] toi, ô mon Dieu, tu l'as placé
pour la ramure du Conseil de sainteté ;
et tu [m'as instruit de] ton Alliance,
et ma langue a été comme celle de tes disciples,
11 tandis qu'était sans bouche l'esprit des malheurs
et sans réponse de la langue tous les [fi]ls de la faute.
Car elles seront muettes, les lèvres 12 < > de mensonge ;

7. Comparer VI, 29 (hymne J).
8-9. Comparer VI, 26 (hymne J) et VII, 4 (hymne K).
10 *a*. Dans « tu l'as placé », le pronom semble se référer, de façon discrète, au « Rejeton » *(nṣr)*, comme le suggère le parallélisme avec VI, 15 (hymne J).
10 *b*. Ma langue a été comme celle de tes disciples : allusion évidente à *Isaïe*, L, 4 ; même allusion dans l'hymne O, en VIII, 36.
12. Comparer *Malachie*, III, 18. Le mot essentiel, dans cette phrase, est « par moi ». Rapprocher de II, 13-14 (hymne B) où la personne du Maître de justice prend toute son importance pour le Jour du grand Jugement.

car tous ceux qui m'attaquent, lors du Jugement tu les déclareras coupables,
[en] distinguant par moi entre juste et coupable.

[13] Car toi, tu connais tout projet d'action,
et tu perçois toute réponse de la langue.
Et tu as disposé mon cœur [14] [comme (celui) de] tes [di]sciples,
et dans la vérité tu diriges mes pas
vers les sentiers de justice,
afin que je marche devant toi dans le domaine [15] [de l'impiét]é,
vers les chemins de la gloire et du bonheur in[finis]
[et qui ne] cesseront jamais.

[16] Et toi, tu connais le penchant de ton serviteur :
(tu sais) que la ju[stice] n'appartient pas [à l'homme].
[Mais sur toi] je me suis [ap]puyé
pour que tu relèves [mon] cœ[ur]
[17] [et] (me) donnes force et vigueur.
Et je n'ai nul refuge de chair,
[et l'homme ne possède ni justice n]i vertus
pour être délivré du pé[ché]
[18] [et pour obte]nir le pardon.
Mais moi, je me suis appuyé sur l'abon[dance de ta miséricorde]
[et sur l'immensité de] ta grâce.
J'attendrai que tu fasses fleurir [19] [le sa]lut
et grandir le Rejeton,
en donnant force et vigueur
et en [relevant le cœur].

[Et toi, dans] ta justice,
tu m'as posté [20] pour ton Alliance ;
et j'ai tenu fermement ta vérité,
et je me suis [attaché à ton Alliance].
Et tu as fait de moi un père pour les fils de la Grâce
[21] et comme un nourricier pour les hommes du présage ;

19. Comparer VI, 15 (hymne J) : même formule, et aussi même association de l'idée de «fleurir» et de celle du «Rejeton».

21. Les hommes du présage : cette expression est tirée de *Zacharie*, III, 8.

et ils ont ouvert la bouche
comme le nourri[sson vers les mamelles de sa mère],
et comme l'enfant qui se délecte dans le sein [22] de ses nourriciers.

Et tu as élevé ma corne contre tous ceux qui me méprisent ;
et ils ont été dis[persés, sans laisser un r]este,
les hommes qui me combattent et me cherchent [23] querelle,
comme la balle (du blé) chassée par le vent ;
et ma domination (s'étendra) sur les fils [de la ter]re.

[Et toi, ô] mon [Di]eu, tu as secouru mon âme,
et tu as élevé ma corne [24] en haut.
Et je serai resplendissant de lu[mière] sept fois
dans l'É[den que] tu as [c]réé pour ta gloire.
[25] Car tu es pour moi un luminaire [éter]nel ;
et tu as installé mes pieds dans une p[laine infinie].

HYMNE M

Le mystère de la grâce et du pardon divins

[26] Je [te] rends [grâces, ô Adonaï] !
Car tu m'as donné l'intelligence de ta vérité ;
et tes Mystères merveilleux, [27] tu me les as fait connaître,
ainsi que tes grâces pour l'homme [pécheur]

22. Ma corne : c'est-à-dire ma puissance. Même expression à la ligne 23.

23. Cette idée de domination universelle est très importante : le Maître de justice sera vainqueur et seigneur.

24. Hénoch est également transporté dans le jardin d'Éden en *Jubilés,* IV, 23. Le Maître de justice annonce sa transfiguration lumineuse ; rapprocher du passage de *I Hénoch,* CVIII, 11-13 et surtout de la scène de la transfiguration de Jésus en *Marc,* IX, 2-8 et parallèles.

25 *a*. Comparer *Isaïe,* LX, 19-20 et rapprocher de l'*Apocalypse de Jean,* XXI, 23 et XXII, 5.

[et] l'abondance de ta miséricorde envers celui dont le cœur est perverti.

28 Qui est comme toi parmi les dieux, ô Adonaï?
Et qui est comme ta vérité?
Et qui sera ju[s]te devant toi lorsqu'il sera jugé,
alors qu'il n'y a rien 29 à répliquer à ta réprimande?
Toute majesté n'est que vent,
et nul ne peut affronter ta fureur.
Mais tous tes fils 30 de vérité,
tu les fais entrer dans les pardons (qui sont) devant toi,
[pour] les [puri]fier de leurs péchés
par l'abondance de ta bonté et par l'immensité de ta mi[sé]ricorde,
31 afin de les placer devant toi pour les siècles à jamais.
Car tu es un Dieu d'éternité,
et toutes tes voies sont fermes pour l'éternité 32 des éternités ;
et il n'y a rien en dehors de toi.
Qu'est-ce donc que l'homme, ce néant, qui ne possède qu'un souffle,
pour comprendre tes œuvres merveilleuses 33 [sans que tu l'ins]t[rui]ses?

HYMNE N

La prédestination et la grâce divines

34 [Je te rends grâc]es, ô Adonaï!
Car tu n'as pas fait tomber mon lot dans la congrégation de vanité,
et dans l'assemblée des hypocrites tu n'as pas placé mon décret.
35 [Mais tu] m'[as appe]lé à tes grâces et à [tes] pardon[s]
[grâce à l'abondance de ta bonté] et à l'immensité de ta miséricorde.
Pour tous les jugements de [ ]
36 [ ] la perversité, et dans le décret [ ]
[. . . . .]

VIII [2] [ ] ta justice est ferme à jamais ;
car ne pas [ ] [3] [ ]

HYMNE O

L'allégorie du « Rejeton » ;
le Maître de justice comme source d'eaux vives
et comme jardinier de la plantation éternelle ;
ses souffrances physiques et morales

[4] Je [te] rends [grâces, ô Adonaï] !
[Car] tu m'as placé comme une source de fleuves dans un lieu desséché
et un jaillissement d'eaux dans une terre aride
et une [ir]rigation de jardin [5] [dans un désert].

[Tu planta]s un plant de cyprès et d'ormes ;
mêlés avec des buis, pour ta gloire.
Des arbres [6] de vie, dans un domaine mystérieux,
sont cachés au milieu de tous les arbres d'eau.

VIII 2. Au bas de la colonne VII, après la ligne 36, très mutilée, trois lignes ont entièrement disparu. En outre, au haut de la colonne VIII, il ne reste que quelques traces illisibles de la ligne 1 et quelques mots de la ligne 2 ; les derniers mots de l'hymne ont disparu avec le début de la ligne 3.

4. Rappel d'*Isaïe,* XLI, 18, où est décrite la merveilleuse transformation du désert en une région bien irriguée, mais ici c'est le Maître de justice lui-même qui est la source vivifiante. À rapprocher de *Jean,* IV, 10, 14 ; VII, 37-38.

5. Ici commence l'allégorie de la « plantation » et du « Rejeton » ; il est question du « plant de Iahvé » dans *Isaïe,* LXI, 3, du « rejeton du plant de Iahvé » dans *Isaïe,* LX, 21. La liste des arbres (cyprès, ormes, buis) est reprise d'*Isaïe,* XLI, 19 ; LX, 13.

6. Les « arbres de vie » symbolisent les Saints, les Élus (comparer *Psaumes de Salomon,* XIV, 3-4) ; les « arbres d'eau » (repris d'*Ézéchiel,* XXXI, 14) les orgueilleux, les impies. Le terme « Rejeton » se rencontre déjà en VI, 15 (hymne J) et VII, 19 (hymne L). Sous l'allégorie du « Rejeton » se présente une doctrine très importante, selon nous : le Maître de justice serait issu du plant divin, d'arbres de vie, c'est-à-dire, semble-t-il, d'une congrégation de Juifs pieux antérieure à l'apparition de celui-ci ; comparer *Écrit de Damas,* I, 7-11.

Et (ces arbres de vie) feront pousser un Rejeton pour la plantation éternelle :
7 ils prendront racine avant qu'ils ne [l']aient fait pousser,
et ils enverront leurs racines vers le ruiss[eau] ;
et sa souche aussi aura libre accès aux eaux vives,
8 et elle deviendra une fontaine éternelle.
Et dans le Rejeton, près de lui, paîtront toutes [les bêtes] du hallier ;
et sa souche sera foulée aux pieds par tous ceux qui passent 9 leur chemin ;
et ses branches serviront à tous les oiseaux ailés.
Et tous les ar[bres] d'eau s'élèveront au-dessus de lui ;
car dans leur plantation ils croîtront,
10 mais vers le ruisseau ils n'enverront pas de racine.
Et celui qui fait pousser le Rejeton de sa[in]teté pour la plantation de vérité
est resté caché sans qu' 11 on pense à lui,
et, sans qu'il soit connu, son Mystère a été scellé.

Et to[i, ô Di]eu, tu as enfermé son fruit
dans le mystère des Vaillants robustes 12 et des Esprits de sainteté
et de la Flamme de feu tournoyante.
Il ne [s'abreuvera] pas [à] la source de vie,
et avec les arbres antiques 13 il ne boira pas l'eau de sainteté ;

8. Comparer VI, 15-17 (hymne J). Sa souche sera foulée aux pieds : il convient de noter ce trait qui semble insinuer que, si le Rejeton prospère et offre à tous protection et bonheur, celui de qui lui vient la sève vivifiante (le Maître de justice) est, quand à lui, méconnu et méprisé. Cette doctrine fondamentale se trouve développée un peu plus bas, lignes 10-15.

9. Ses branches serviront à tous les oiseaux ailés : comparer *Ézéchiel,* XXXI, 6 et *Daniel,* IV, 9. Rapprocher *Matthieu,* XIII, 32 et parallèles. Et tous les arbres d'eau s'élèveront au-dessus de lui : allusion au triomphe provisoire des impies.

11. Le Mystère du Juste, honni et souffrant, est celui du Maître de justice.

11*b*-12*a*. Allusion évidente au jardin d'Éden, gardé par les Chérubins et le Glaive à la flamme tournoyante ; comparer *Genèse,* III, 24.

12*b*. L'interprétation de cette phrase est incertaine, car le sujet du verbe n'y est pas exprimé, mais doit être le même qu'un peu plus haut, ligne 10 : celui qui fait pousser le Rejeton, le Maître de justice, privé de toute source ; rapprocher d'*Isaïe,* LIII, 2.

13. Comparer encore *Isaïe,* LIII, 2-3.

les nuées ne feront pas prospérer son fruit avec [sati]été
Car on a vu sans reconnaître,
14 et on a pensé sans croire à la source de vie ;
et il a été livré et [ ] éternel.
Et moi, je fus exposé aux [sa]lissures des fleuves
15 déchaînés,
quand ils projetèrent sur moi leur limon.

16 Et toi, ô mon Dieu, tu as mis dans ma bouche
comme une pluie automnale pour tous [les fils d'homme]
et un jaillissement d'eaux vives qui ne tarira pas.
Pour l'ouvrir, 17 les pri[nc]es ne feront pas défaut ;
et ils deviendront un torrent déchaîné
au-des[sus de toutes les ri]ves ;
et vers les mers inson[dables ils descendront].
18 Soudain ils jailliront, eux qui étaient cachés dans le secret,
[et ils couleront comme des fleuves aux eaux perman]entes ;
et ils deviendront [un abîme pour tout arbre],
19 vert ou sec,
un gouffre pour tout être vivant.
Et les ar[bres d'eau s'enfonceront]
[comme] le plomb dans les eaux puissante[s] ;

14 *a.* «La source de vie», c'est le Maître de justice lui-même, voir ligne 4.

14 *b.* Cette phrase est malheureusement trop mutilée pour qu'on puisse en dégager le sens exact.

15. Allusion du psalmiste aux sévices des impies qui le persécutent, rapprocher de II, 12-13 (hymne B).

16. On pourrait aussi suppléer : «pour tous les fils de justice», ou une expression équivalente. L'expression «comme une pluie automnale» rappelle ici *Joël,* II, 23. Comparer à nouveau *Isaïe,* LVIII, 11.

17. «Les princes» sont les membres de la secte, comparer plus haut VI, 14 (hymne J) ; *Écrit de Damas,* VI, 3, 6 ; *Commentaire du psaume XXXVII,* III, 5.

18 *a.* Comparer ligne 6. Chacun des élus devient «un jaillissement d'eaux vives», comme le Maître de justice lui-même (ligne 16). Rapprocher de *Jean,* IV, 14 ; VII, 37-38.

18 *b.* Comparer *Psaumes,* LXXIV, 15.

19 *a.* Les élus, au Jour du Jugement, seront eux-mêmes justiciers et exerceront leur vengeance contre les impies.

19 *b.* Voir *Exode,* XV, 10.

[et ils deviendront] [20] [la proie] du feu, et ils se dessécheront.
Mais le plant fécond [prospérera],
[et il deviendra une fonta]ine éternelle pour l'Éden glorieux,
et il donnera des fr[uits à jamais].

[21] Et c'est par ma main que tu as ouvert leur fontaine,
parmi des cours [d'eau];
[et tu as disposé] leurs [rangs] en quinconce d'après un cordeau sûr
et le plant [22] de leurs arbres d'après l'orientation du soleil,
afin de [le] fo[rtifier et de] lui [faire produi]re une glorieuse ramure.
Si je remue la main pour creuser [23] ses canaux,
ses racines s'enfoncent (même) dans du rocher de silex,
et [solidement elles afferm]issent dans la terre leur souche,
et, à la saison de la chaleur, il garde [24] de la force.
Mais si je retire la main,
il sera comme un gené[vrier dans la steppe],
[et] sa souche comme des orties dans une saline;
et ses canaux, [25] il y montera des ronces et des épines;
aux buissons et aux chardons, il [sera livré],
[et tous ses arbres] de bordure seront changés
en des arbres aux fruits sauvages;
devant [26] la chaleur son feuillage se flétrira.

Mais on n'a pas ouvert parmi les e[aux une fontaine pour moi],

20. Ce passage est à rapprocher des *Odes de Salomon*, XXXVIII, 17-21.
21. Par ma main : entendre, selon nous, la main du Maître de justice. Le passage rappelle la parabole de la vigne d'*Isaïe*, V, 1-7.
21-22. La plantation divine est ici décrite comme une pépinière très soignée.
25. L'expression «arbres de bordure» semblerait désigner les arbres de choix par opposition aux arbres aux fruits sauvages.
26. Reconstitution incertaine. Le Maître de justice est pour les autres une source vivifiante, mais lui-même est privé de ces eaux vives et voué aux maladies, à l'exil et à l'abandon. Voir lignes 12-13 (hymne O).

[mais] un lieu d'exil parmi les maladies ;
et le jai[llisse]ment (consiśta) pour moi [27] en des coups.
Et je fus comme un homme abandonné
dans le ch[agrin et dans la triśtesse de mon âme],
sans que j'eusse aucune force ;
car mon châ[ti]ment a ge[r]mé [28] en des amertumes
et en une douleur incurable,
sans que je gardasse [aucune vigueur].
[Et le désar]roi [fut] sur moi
comme (sur) ceux qui descendent dans le Shéol,
et parmi [29] les morts mon esprit était en quête ;
car [ma] v[ie] a atteint la Fosse,
[et en moi] mon âme défaillait,
jour et nuit, [30] sans repos.
Et il germa comme un feu brûlant enfermé dans [mes os] ;
sa flamme dévorait jusqu'à plusieurs jours,
[31] anéantissant (ma) vigueur pour de (longs) temps
et exterminant ma chair jusqu'à de (longs) moments.
Et les flots ont volé [vers moi],
[32] et mon âme, en moi, était abattue jusqu'à extermination ;
car ma force avait disparu de mon corps.
Et mon cœur s'écoula comme l'eau,
et ma chair fondit [33] comme de la cire,
et la force de mes reins fut en proie à la terreur ;
et mon bras se détacha de ses ligaments,
sans pouvoir remuer la main ;
[34] [et] mon [pi]ed fut pris dans des fers,
et mes genoux glissèrent comme l'eau,
sans que je pusse faire un pas ;
et la marche fut interdite à l'agilité de mes pieds,
[35] [car mes bras furent] liés par des chaînes qui font trébucher.

Mais tu as fait grandir la langue dans ma bouche,
sans qu'elle se retirât,
et il n'y eut personne pour (la) faire [ta]ire.
[36] [Car] à moi (fut donnée) [la lang]ue des disciple[s],
afin de ranimer l'esprit de ceux qui trébuchent

36. La langue des disciples : comparer VII, 10 (hymne K), où se

et d'encourager par la parole celui qui est épuisé.
Elles furent muettes, toutes les lèvres [37] de [mensonge]
[. . . . .]

HYMNE P

Confiance en la protection paternelle de Dieu au sein de la détresse

IX [1] [Je te rends grâces, ô Adonaï !]
[Car] [ ]
[2] [ ] durant la nuit [ ]
[3] [ ] [et Bélial me persécutait] sans merci.
Dans la colère il excitait (son) zèle,
et jusqu'à extermination [il me frappait].
[Et m'ont enveloppé] [4] les flots de la Mort ;
et le Shéol, sur la couche de mon lit,
entonnait un chant de deuil
[et faisait retentir] une voix de gémissement.
[5] Mes yeux (étaient obscurcis) comme la fum<ée> dans la fournaise,
et mes larmes (coulaient) à torrent ;
mes yeux se sont consumés, implorant le repos.
[Et mon esprit] s'est tenu pour moi [6] au loin,
et ma vie à l'écart.
Mais moi, de la désolation à la dévastation,
et de la douleur au coup,
et des douleurs d'enfantement [7] aux flots,
mon âme méditait sur tes merveilles ;
et tu ne m'as pas rejeté à cause de tes grâces.
D'un temps [8] à l'autre, mon âme se dél[e]ctait
dans l'immensité de ta miséricorde.

trouve également l'allusion au même passage biblique du chant du serviteur (*Isaïe*, L, 4). Rapprocher de *Matthieu*, XI, 28.

37. Il ne subsiste presque rien des lignes 37-40. Le bas de la colonne VIII a entièrement disparu emportant avec lui la fin de l'hymne.

IX 7. Entendre les «flots» de la Mort, comme plus haut, ligne 4 et en III, 8-9 (hymne E).

Et j'ai adressé une réponse à ceux qui voulaient m'engloutir
[9] et une réprimande à ceux qui s'acharnaient contre moi.
Et j'ai déclaré injustes mes juges ;
mais je déclarerai juste ton jugement.
Car je connais [10] ta vérité,
et j'ai aimé mon jugement,
et dans les coups qui me frappaient je me suis complu.
Car j'ai espéré dans tes grâces,
et tu as mis [11] une supplication dans la bouche de ton serviteur ;
et tu n'as pas menacé ma vie,
et tu n'as pas repoussé mon bonheur.
Et tu n'as pas déserté [12] mon espérance,
et en face des coups tu as fait résister mon esprit.

Car c'est toi qui as fondé mon esprit,
et tu connais ce que je médite.
[13] Et dans mes désarrois tu m'as consolé,
et dans les pardons je me délecte ;
et je me suis consolé du péché primitif.
[14] Et j'ai su qu'il y avait de l'espérance dans tes [gr]âces
et de l'espoir dans l'immensité de ta vigueur.

Car nul n'est juste [15] en ton ju[ge]ment,
ni [innocent en] ton procès.
L'être humain issu de l'être humain peut-il être juste?
Et l'homme issu de l'homme [16] peut-il être intelligent?
Et la chair issue du penchant co[upable] peut-elle être glorieuse?
Et l'esprit issu de l'esprit peut-il être puissant?
Non, à ta pui[ssance] il n'y a rien de comparable [17] en vigueur,

13. La corruption première de l'espèce humaine. Se reporter au récit de la chute des anges de *Genèse,* VI, 1-4 et aux passages correspondants dans *I Hénoch,* VI-VIII ; *Jubilés,* V, 1 et suiv. ; dans le *Testament de Ruben,* V, 6 et dans l'*Écrit de Damas,* II, 18.

16. L'esprit issu de l'esprit : il s'agit, semble-t-il, de l'esprit de l'homme, l'esprit charnel.

et ta gloire n'a pas [de prix],
[et] ta sagesse est sans mesure.
Et aux ho[mmes de ton Alliance] appartient [la vie];
18 mais à tous ceux qui sont abandonnés loin d'elle appartient [la mort] [ ]
Et moi, c'est grâce à toi que [ ]
[et c'est par ta grâce que] 19 je me tiens debout;
et tu n'as pas [ ]
20 Et quand ils méditent contre moi, tu [ ];
et si, pour la honte du visage, [ ] 21 pour moi.
Et c'est toi qui as cré[é le juste et l'impie],
[et] tu [ne] laisseras pas grandir mes adversaires contre moi
comme une pierre d'achoppement [ ];
[mais à tous] 22 les hommes qui [me] combattent
[ ] [tu donneras la ho]nte du visage,
et l'ignominie à ceux qui murmurent contre moi.

23 Car toi, ô mon Dieu, au mo[ment du Jugement] [ ],
tu plaideras ma cause.
Car dans le Mystère de ta sagesse tu m'as châtié;
24 et tu as caché la vérité pour le te[mps du Jugement],
[mais tu la révéleras à] ce moment-là.
Et mon châtiment est devenu pour moi une joie et une allégresse,
25 et les coups qui me frappaient une guérison é[ternelle]
[et un bonheur] sans fin;
et le mépris de mes adversaires est devenu pour moi une couronne glorieuse,
et mon trébuchement une puissance 26 éternelle.

Car dans [ton] bo[nheur] [ ],
et dans ta gloire a resplendi ma lumière.
Car la lumière, du sein des ténèbres 27 tu l'as fait luire

21. C'est toi qui as créé le juste et l'impie : comparer IV, 38 (hymne H).
26. Et dans ta gloire a resplendi ma lumière : comparer VII, 24-25 (hymne L).

pour le pa[uvre et l'indigent] ;
[et il y a la guérison pour le tem]ps où je suis frappé,
et pour mon trébuchement une puissance éternelle,
et un éla[rg]issement [28] éternel dans la détresse de [mon] âm[e].

[Car toi, ô mon Dieu, tu es] mon refuge,
ma citadelle, mon rocher robuste, et ma forteresse !
C'est en toi que [29] je me mettrai à l'abri de tous [les coups de l'impiété],
[et tu] me [porteras secours] pour (me) délivrer à jamais.
Car toi, dès mon père [30] tu m'as connu,
et dès le sein maternel [tu m'as fondé] ;
[et dès le ventre] de ma mère tu t'es occupé de moi,
et dès les mamelles de celle qui m'a conçu ta miséricorde [31] a été sur moi,
et sur le sein de ma nourrice [tu as pris soin de moi] [ ]
Et dès ma jeunesse tu m'es apparu en (me donnant) l'intelligence de ton jugement,
[32] et par la sûre vérité tu m'as soutenu,
et dans ton Esprit saint tu mettais mes délices.
Et jusqu'aujourd'hui [ta main] me [co]nduit,
[33] et ton juste châtiment accompagne mes [péch]és ;
mais ta garde bienfaisante est là pour sauver mon âme,
et sur mes pas [34] est l'abondance des pardons,
et l'immensité de la [misé]ricorde quand tu instruis mon jugement.
Et jusqu'à la vieillesse c'est toi qui prendras soin de moi ;
car [35] mon père ne m'a pas connu,
et ma mère m'a abandonné à toi.
Car tu es un père pour tous tes [fils] de vérité ;
et tu as mis ta joie [36] en eux
comme celle qui aime son nourrisson,
et, tel un nourricier (qui soutient l'enfant) dans son sein,
tu prends soin de toutes tes créatures.

30. Comparer *Isaïe,* XLIX, 1, 5 (chant du serviteur).

HYMNE Q

La puissance du Dieu créateur et le néant de l'homme

38 [Je te rends grâces, ô Adonaï] !
[ ] tu as fait croître jusqu'à ce qu'ils fussent innom[brables]
39 [ ] [je louerai] ton Nom, parce que [tes] œu[vres] sont merveilleuses
40 [ ] [sa]ns cesse [ ]
41 [ ] et loue[z] [ ]
[. . . . .]
X 1 [ ] le projet de ton cœur [ ]
2 [ ] [c'est toi qui as créé tou]tes choses,
et sans ta volonté rien n'existe.
Mais nul ne fait attention à [ta] sa[gesse],
3 et nul ne considère tes [actions puissantes].

Et qu'est-ce donc que l'homme, lui qui n'est que terre [et argile] 4 de potier
et qui retournera vers la poussière,
pour que tu lui donnes l'intelligence de pareilles merveilles
et que tu lui fasses connaître [ton] secret de vé[rité]?
5 Et moi, je ne suis que poussière et cendre :
que méditerais-je sans que cela t'ait plu?
Et quelle pensée aurais-je 6 sans ta volonté?
Et quelle force déploierais-je sans que tu m'aies installé?
Et comment <serais-je intelligent> sans que tu aies réfléchi 7 pour moi?
Et que dirais-je sans que tu aies ouvert ma bouche?
Et comment répondrais-je sans que tu m'aies instruit?

8 Voici que tu es le Prince des dieux et le Roi des êtres vénérés,

X 1. Une ligne a dû disparaître entièrement au bas de la colonne IX, et deux, semble-t-il, au haut de la colonne X.
2. Comparer *Règle de la Communauté,* XI, 17.
4. Comparer *Règle de la Communauté,* XI, 22.

et le Seigneur de tout esprit et le Maître de toute créature.
[9] Et en dehors de toi rien ne se fait,
et rien n'est connu sans ta volonté.
Et il n'existe rien que toi,
[10] et il n'existe rien près de toi qui ait de la vigueur,
et il n'existe rien au regard de ta gloire,
et ta puissance n'a pas le prix !
Et qui, [11] parmi tes grandes œuvres merveilleuses,
aurait la force de se tenir devant ta gloire ?
[12] Et qu'est-ce donc que celui qui retournera à sa poussière
pour qu'il ait [une (telle) force] ?
C'est seulement pour ta gloire que tu as créé toutes ces choses !

HYMNE R

Confiance en Dieu,
qui a donné au fidèle la Connaissance ;
mépris des richesses et des plaisirs

[14] Béni sois-tu, ô Adonaï !
ô Dieu de la miséricorde ! [ô toi qui es riche] en grâce !
Car tu [m']as fait connaître [to]us tes [pa]rdons [15] merveilleux,
qu'il ne faut point taire le jour ni la n[uit] [ ]
[Et j'ai espéré] [16] dans ta grâce
à cause de la grandeur de ta bonté et de l'abon[dance de ta miséricorde] [ ]
[17] Car je me suis appuyé sur ta vérité [ ]
[Car il n'arrive rien] [18] sans que tu le veuilles,
et, sans que [cela t'ait plu, rien n'a été fait] ;
[et sans] ta menace pas de trébuchement,
[ni] [19] de coup sans que tu l'aies connu ;
et [il n'existe rien au regard de] ta [puissance].

[20] Et moi, conformément à ma connaissance,
sur ta véri[té je méditerai tout le jour].

Et parce que je contemple ta gloire, je raconterai [21] tes merveilles ;
et parce que j'ai compris to[utes ces choses],
[j'espérerai dans l'im]mensité de ta miséricorde,
et en tes pardons [22] je mettrai mon espoir.
Car c'est toi qui as formé le p[enchant de ton serviteur],
[et selon] ta [volonté] tu m'as fondé.
Et tu n'as pas placé [23] mon appui dans le gain,
et dans les richesses [d'impiété ne s'est pas complu] mon [c]œur ;
et la créature de chair, tu ne l'as pas mise pour moi comme force,
(mais) [24] l'armée des Vaillants.
C'est sur l'abondance des plai[sirs que s'appuient les impies],
[sur l'a]bondance de blé, de moût et d'huile,
[25] et ils s'enorgueillissent à cause de (leurs) possessions et de (leur) fortune.
[Mais toi, tu m'as placé comme un arbre ver]doyant
au bord des cours d'eau,
chargé de feuillage [26] et produisant de nombreux rameaux.
Car [tu as] choisi [des arbres de vie parmi les fils] d'homme,
et ils s'engraissent tous de la terre.
[27] Et à tes fils de vérité tu as donné l'intel[ligence],
[et ils te connaîtront pour toujours et à] jamais ;
[et], à la mesure de leur connaissance,
ils seront glorifiés [28] l'un plus que l'autre.
Et pareillement au fils d'hom[me] [ ]
tu as donné une part abondante [29] dans la connaissance de ta vérité ;
et, à la mesure de sa connaissance, il sera [glo]ri[fié] [ ]
[Et l'â]me de ton serviteur a détesté [les richesses] [30] et le gain,
et dans l'orgueil des plaisirs [elle] ne [s'est] pas [complue].

23 *a.* Affirmation typiquement essénienne ; voir Philon, *Quod omnis probus liber sit*, 76-78 ; Josèphe, *Guerre juive*, II, VIII, 122, 141.

30 *a.* Affirmation encore très essénienne ; voir Josèphe, *Guerre juive*, II, VIII, 120.

Mon cœur s'est réjoui dans ton Alliance,
et ta vérité [31] remplit mon âme de délices.
Et j'ai fleuri [comme un l]is,
et mon cœur s'est ouvert vers la source éternelle,
[32] et mon appui se trouve dans la force d'En-haut.
Mais [les impies produisent un fruit] d'affliction,
qui se flétrit, encore en fleur, devant la ch[aleur].

[33] Et mon cœur s'est affolé, tout tremblant,
et mes reins étaient secoués ;
et mon gémissement pénétrait jusqu'à l'Abîme
[34] et se propageait en même temps dans les cachots du Shéol.
Et j'ai été effrayé quand j'ai entendu tes jugements avec les Vaillants [35] robustes
et ton procès avec l'armée de tes Saints [ ]
[ ] [36] et un jugement (sera exercé) sur toutes tes œuvres,
et la justice [ ]
[. . . . .]

XI [1] dans l'eff[roi] [ ]
[et l'aff]liction [n'a pas été cachée] à mes yeux
ni le cha[grin] [ ]
[2] à cause de la méditation de mon cœur.

HYMNE S

Bienfaits de Dieu à l'égard de ses élus

[3] Je te rends grâces, ô mon Dieu !
Car tu as agi merveilleusement à l'égard de la poussière,

34-35. Jugement et châtiment des anges déchus ; voir *Jubilés,* v, 6 ; x, 7-11 ; *Écrit de Damas,* ii, 18.

XI 1. Il ne reste pratiquement rien des dernières lignes de la colonne x ; en outre, deux ou trois lignes ont probablement disparu au haut de la colonne xi. Après ces lacunes, les deux premières lignes de la colonne xi sont, semble-t-il, la fin de l'hymne R.

et, dans la créature d'argile, tu as manifesté ta puissance
grandement, immensément !

Et moi, que suis-je, que [4] tu m'[aies instruit] de ton secret de vérité
et que tu m'aies donné l'intelligence de tes œuvres merveilleuses ?
Et tu as mis dans ma bouche des actions de grâces
et sur ma langue [5] [un chant de lou]ange ;
et tu as circoncis mes lèvres dans le séjour de jubilation,
pour que je chante tes grâces
et que, sur ta puissance, je médite tout [6] le jour.
Constamment je bénirai ton Nom,
et je raconterai ta gloire au milieu des fils d'homme,
et dans l'abondance de ta bonté [7] se délectera mon âme.

Et moi, je sais que ta bouche est vérité,
et que dans ta main est la justice,
et dans ta pensée [8] toute connaissance,
et dans ta vigueur toute puissance,
et que toute gloire est avec toi.
Dans ta colère sont tous les jugements qui châtient,
[9] et dans ta bonté l'abondance des pardons.
Et ta miséricorde est acquise à tous les fils de ta bienveillance ;
car tu leur as fait connaître ton secret de vérité,
[10] et de tes Mystères merveilleux tu leur as donné l'intelligence.

Et c'est à cause de ta gloire que tu as purifié l'homme du péché,
afin qu'il se sanctifie [11] pour toi de toute abomination impure
et de (toute) faute d'infidélité ;
afin qu'il soit uni av[ec] tes fils de vérité
et dans un (même) lot avec [12] tes Saints ;

12. Cette vermine qu'est l'homme : voir vi, 34 (hymne J).

afin d'élever cette vermine qu'est l'homme
de la poussière vers [ton] secret [de vérité]
et de l'esprit pervers vers [ton] intelligence ;
[13] et afin qu'il se tienne en faction devant toi
avec l'armée éternelle et [tes] Esprits [de sainteté] ;
afin qu'il se renouvelle avec tout [ce qui est] [14] [et] sera
et avec les Connaissants, dans une commune jubilation !

HYMNE T

Du deuil à la joie par la Connaissance

[15] [Je te rends grâce]s, je te rends grâces, ô Adonaï !
Je t'exalterai, ô mon Rocher !
Et, parce que [tes œuvres] sont merveilleuses, [je te louerai],
[et je bénirai ton Nom] [16] [à jamais] !

Car tu m'as fait connaître le secret de vérité [ ]
[17] [et] tu m'as révélé tes [mervei]lles,
et j'ai contemplé [la profondeur de tes Mystères]
[(destinés) à tous les fil]s de la Grâce.
Et j'ai su [18] [qu']à toi appartient la justice,
et que dans tes grâces est le sal[ut]
[et dans l'ardeur de ta colère la vengeanc]e et l'extermination sans merci.

[19] Et moi, une source me fut ouverte
pour un deuil plein d'amertumes [ ]
[et] l'affliction n'a pas été cachée à mes yeux.
[20] quand j'ai connu les penchants de l'homme
et le retour des humains [vers la poussière]
[et leur inclination] au péché et au chagrin [21] de la faute.

13-14. Sur le renouvellement du monde, voir XIII, 11-12 (hymne V).
20 *a*. Ou : «les créatures humaines».

Et (ces pensées) entrèrent dans mon cœur,
et elles atteignirent [mes] os [pour] [ ]
et pour me plonger dans la méditation :
22 chagrin et gémissement sur la harpe du chant funèbre
(qu'on fait retentir) pour tout deuil,
cha[grin] et lamentation amère
jusqu'à ce que soit exterminée la perversité.

Et m[oi, j'ai été guéri], sans que nul coup ne me rende (à nouveau) malade ;
et alors 23 je chanterai sur la harpe des délivrances
et la lyre de la jo[ie et le luth de l'allé]gresse
et la flûte du chant de louange, sans 24 répit !
Qui donc, parmi toutes tes créatures,
pourra raconter [la multitude de] tes [merveilles] ?
Par leur bouche à toutes, que soit loué 25 ton Nom pour les siècles éternels !
Qu'elles te bénissent par la bouche des humble[s d'esprit],
[et que les Fils du cie]l fassent entendre en même temps 26 une voix de jubilation ;
et qu'il n'y ait plus ni chagrin ni gémissement ni perversité [ ]
Et que ta vérité resplendisse
27 pour la gloire éternelle et le bonheur sans fin !
Béni sois-tu, [ô Dieu des connaissances],
[t]oi qui as donné à [ton serviteur] 28 l'intelligence de la Connaissance
pour comprendre tes merveilles et [tes œu]v[res sans n]ombre,
à cause de l'abondance de tes grâces !

29 Béni sois-tu, ô Dieu de la miséricorde et de la faveur,
à cause de la grande[ur de] ta [for]ce
et de l'abondance de ta vérité
et de la multitude 30 de tes grâces en toutes tes œuvres !
Réjouis l'âme de ton serviteur par ta vérité,
et purifie-moi 31 par ta justice,
de même que j'ai espéré en ta bonté
et qu'en tes grâces j'ai mis mon espoir !

Et par [tes] pardons [32] tu as ouvert mes flots,
et dans mon chagrin tu m'as consolé ;
car je me suis <appuyé> sur ta miséricorde.

Béni sois-tu, [33] ô Adonaï !
Car c'est toi qui as accompli ces choses-là.
Et tu as mis dans la bouche de ton serviteur [ ]
[34] et la supplication et la réponse de la langue.
Et tu as fondé pour moi l'activi[té] [ ]
[35] Et j'ai eu [la force] de [me te]n[ir devant ta gloire] [ ]
[36] Et toi, [ ]

HYMNE U

Louer Dieu en tout temps ;
joie et salut par la Connaissance

[. . . . .]
XII [1] [ ] [et] tu as élar[gi mon] âme [ ]
[2] [ ] en confiance dans la demeure de sa[inteté],
[dans le c]alme et le repos
[3] [ ] [je chanterai dans] ma tente sur [les harpe]s du salut,
et je louerai ton Nom au milieu de ceux qui te craignent
[4] [avec des bénédictions et des a]ctions de grâces et des prières,
en me prosternant et en suppliant,
constamment, d'un temps à l'autre :
quand la lumière arrive [5] de [sa] de[meure]
dans les circuits du jour, à son heure déterminée,

32 *a.* Les flots de la Mort (voir hymne E en III, 9, 10 et 12), Dieu a «ouvert» une voie au fidèle à travers les flots, comme aux fils d'Israël, naguère, dans la mer des Roseaux.

36. Tout le reste de la ligne 36 a disparu, ainsi que la presque totalité des lignes 37, 38 et 39. L'hymne T se terminait probablement soit à la dernière ligne de la colonne XI, soit dans les premières lignes de la colonne XII qui ont entièrement disparu avec le début de l'hymne U.

XII 3-4. Ce développement rappelle le passage de la *Règle de la Communauté*, X, 1-8, relatif à la célébration des temps sacrés.

selon les lois du grand luminaire ;
quand s'approche le soir et que se retire [6] la lumière
au début de la domination des ténèbres,
à l'heure de la nuit, dans le circuit de celle-ci ;
quand s'approche le matin
et au moment où [7] (les ténèbres) disparaissent devant la lumière en regagnant leur demeure,
lorsque se retire la nuit et qu'arrive le jour ; —
constamment, dans toutes [8] les genèses du Temps,
(dans) les divisions fondamentales de la durée et le circuit des saisons,
(qui reviennent) à leur heure déterminée, (telle qu'elle est fixée) par leurs signes pour toute [9] leur domination,
à l'heure déterminée et certaine en vertu de (l'ordre édictée par) la bouche de Dieu
et du statut promulgué par Celui qui est.
Et ce statut durera [10] sans fin,
et, en dehors de lui, rien n'a été
et rien ne sera à l'avenir ;
car c'est le Dieu des Connaissances qui [11] l'a établi,
et il n'y a personne d'autre avec Lui.

Et moi, doué d'intelligence, je t'ai connu, ô mon Dieu,
grâce à l'Esprit [12] que tu as mis en moi ;
et j'ai entendu ce qui est certain d'après ton secret merveilleux,
grâce à ton Esprit saint.
[13] Tu as [ou]vert au milieu de moi la Connaissance
en ce qui concerne le Mystère de ton intelligence ;
et la source de [ta] puissan[ce et la fontaine de] tes [bontés],
[14] t[u les as révélées] selon l'abondance de la grâce
et le zèle exterminateur.
Et tu feras ces[ser la domination des ténèbres] [ ]
[15] [ ] [et] l'éclat de ta gloire (deviendra) une lumière é[ternelle] [ ]
[16] [ ] [et il n'y aura plus de cr]ainte de l'impiété, ni de tromperie [ ]

10-11. L'ordre fondamental de l'univers ; comparer la *Règle de la Communauté,* III, 15.

[17] [ ] [parmi] mes [p]as la ruine.
Car il n'y aura p[lus de] [ ]
[18] [ ] [et il] n'y aura plus d'oppression.
Car devant [ta] colère [ ]
[19] [ ] mon inquiétude,
et il n'y a pas de juste auprès de toi [ ]
[20] [pour] avoir l'intelligence de tes Mystères
et pour répondre une parole [ ]
[ ] [21] [dans] ta réprimande ;
mais vers ta bonté ils guetteront,
car c'est dans [ta] grâ[ce que] [ ]
[ ] [22] et ils t'ont connu,
et au temps de ta gloire ils exulteront.
Et, à la mesure de [leur connaissance,] [ ]
[et] selon leur intelligence [23] tu les as fait approcher ;
et, conformément à leur autorité, ils te serviront,
selon les divisions [ ]
[24] sans qu'ils transgressent ta parole.

Et moi, de la poussière [tu m'as] tiré,
[et d'argile] je fus fa[çonné]
[25] en tant que source de souillure et de honte ignominieuse,
récipient de poussière et chose qu'on pét[rit avec de l'eau],
[ ] et demeure [26] de ténèbres.
Et le retour à la poussière, telle est la loi de la créature d'argile :
au moment de [la mort, l'être fait] de poussière [retournera]
[27] à ce dont il a été tiré.
Comment donc répondrait-il, (lui) poussière et [cendre, à son Créateur] ?
[Et comment] comprendrait-il [28] Ses [œu]vres ?
Et comment se tiendrait-il debout en face de Celui qui le réprimande ?
[Voici que tu as créé les anges de sa]inteté
[29] [et les Esprits] éternels,

23. Le degré d'avancement spirituel des fidèles de la secte leur conférait plus ou moins d'autorité, et leur classement hiérarchique dépendait de leur excellence et de leur sainteté ; comparer *Règle de la Communauté,* v, 20-24 et voir x, 27-28 (hymne R).

et le réceptable de la gloire
et la source de la connaissance et de la puissa[nce] :
[et pa]s même eux, ils ne [30] [sauraient]
raconter toute ta gloire
ni se tenir debout en face de ta colère,
et nul (d'entre eux) ne peut répondre [31] à ta réprimande !
Car tu es juste,
et nul n'existe en face de toi !
Mais qu'est-il donc, celui qui retournera à sa poussière ?

[32] Et moi, je me suis tu : que pourrais-je dire à cela ?
C'est selon ma Connaissance que je parle :
hors de la justice est la créature d'argile.
Que [33] dirais-je donc sans que tu aies ouvert ma bouche ?
Et comment comprendrais-je sans que tu m'aies donné l'intelligence ?
Et quelle pe[nsée] aurais-je [34] sans que tu aies découvert mon cœur ?
Et comment rendrais-je droite la voie sans que [tu l'aies f]ondée ?
[Et comment] [35] [mon] p[as] serait-il stable [sans que tu] donnes force et vigueur ?
Et comment me redresserais-je [ ]
[36] Et tout [ ]
[. . . . .]

HYMNE V

Les merveilles de la Création
et du Renouvellement du monde

[. . . . .]
XIII [1] [ ] [à to]i est la sainteté dès avant l'é[ternité] [ ]

XIII 1. Le bas de la colonne XII, comptant encore trois lignes, a entièrement disparu. La colonne XIII est également endommagée ; il ne subsiste qu'environ la moitié du nombre primitif de lignes, et celles-ci sont toutes plus ou moins incomplètes.

[2] [ ] et par tes Mystères merveilleux [ ]
[3] [ ] toi, tu as révélé ta Main [par toutes tes] œuvres [ ]
[4] [ ] [dans] leurs œuvres la vérité [ ], mais la folie [ ]
[5] [ ] et les grâces éternelles pour tous [les artisans] de paix,
mais la Fosse é[ternelle] [ ]
[6] [ ] la gloire éternelle [ ] [et la j]oie perpétuelle
pour l'œuvre [ ] [7] [l'imp]ie.

Et ces choses-là que [tu as] fon[dées] [ ]
[8] toutes tes œuvres avant que tu ne les créasses,
avec l'armée de tes esprits et la congrégation [de tes Saints],
[avec le firmament et toutes] [9] ses armées,
avec la terre et tous ses pr[oduits],
dans les mers et dans les abîmes [ ]
[ ] [10] et une Visite éternelle.

Car c'est toi qui les as fondés dès avant l'éternité,
et l'œuvre [ ]
[11] ils raconteront ta gloire en tout ton empire.
Car tu leur as fait voir ce qu'[ils] n'[avaient] pas [connu]
[en supprimant les choses] antérieures
et en créant [12] des choses nouvelles,
en annulant les pactes antérieurs
et en [inst]aurant ce qui existera éternellement.
Car t[oi, tu es un Dieu d'éternité] [ ]
et toi, tu existeras [13] pour les siècles sans fin.

Et dans les Mystères de ton intelligence [tu as] divi[sé] toutes ces choses,

10. Comparer I, 7 (hymne A).

11-12. Rapprocher d'*Isaïe,* XLIII, 19 ; XLVIII, 6-7 et de *Règle de la Communauté,* IV, 25. L'idée de renouvellement ou de restauration de l'Alliance apparaît également dans d'autres écrits de Qoumrân, notamment dans le *Livre des Bénédictions* (III, 26 et V , 21), et la secte ne se nommait-elle pas elle-même «l'Alliance» ou «la Nouvelle Alliance»?

13. L'esprit charnel : on trouve la même expression en XVII, 25 (hymne D').

afin de faire connaître ta gloire.
[Mais qu'eſt-il, lu]i, l'esprit charnel, pour comprendre [14] toutes ces choses
et pour avoir l'intelligence de [ton] grand secret de vérité?
Et qu'eſt-ce que celui qui eſt né de la femme
parmi toutes [tes œuvres] formidables?
Lui, [15] il n'eſt qu'une bâtisse de poussière
et une chose pétrie avec de l'eau :
[lui do]nt le conseil n'eſt que [souillu]re,
honte ignominieuse et [ ],
et sur qui domine l'esprit pervers!
[16] Et s'il reſte dans l'impiété,
il deviend[ra un objet d'effroi à] jamais
et un prodige pour les générations
et un objet d'épou[vante pour toute] chair!

C'eſt seulement par ta bonté que [17] l'homme eſt juſtifié,
et par l'immensité de ta misé[ricorde].
[Car] c'eſt de ton éclat que tu le pareras,
et tu le com[bleras d'une abon]dance de plaisirs,
accompagnant bonheur [18] éternel et longueur de jours.
Car [toi, tu l'as juré],
[et] ta parole ne reviendra pas en arrière!

Et moi, ton serviteur, je sais,
[19] par l'Esprit que tu as mis en moi,
[que tu es vérité]
et que toutes tes œuvres sont juſtice
et que [ta] pa[role] ne reviendra pas en arrière,
[et que tous] [20] tes temps sont deſti[nés à tes élus]
[et tes œuvres ch]oisies en vue de leurs besoins.
Et je sais [que] [ ]
[21] et l'impie [ ]

15. Comparer XII, 25 (hymne U).
18 *a*. Se reporter à *Règle de la Communauté*, IV, 7.

HYMNE W

Vertus des fidèles de l'Alliance

[. . . . .]

XIV [1] [ ] dans ton peuple et [ ]

[2] [ ] les hommes de vérité et [ ]

[3] [ ] [ceux qui ai]ment la miséricorde et qui sont robustes d'esprit,

ceux qui sont purifiés de [4] [cœur] [ ]

[ ] [ceux qui se] montrent courageux jusqu'au [Jour] de tes jugements,

[5] [ ] et tu fortifieras tes préceptes [en eux] pour faire [ ]

[6] [ ] [la plantation] de sainteté pour les générations é[ternelles] et tous [ ]

[7] [ ] les hommes de ta vision.

HYMNE X

Les devoirs essentiels du fidèle de l'Alliance

[8] [Je te rends grâces], ô Adonaï,

toi qui as mis dans le cœur de ton serviteur l'intelligence

[9] [pour qu'il fasse ce qui est bon et droit devant toi] [ ]

XIV 1. Cette partie du rouleau est très endommagée. Plusieurs lignes au bas de la colonne XIII, ainsi qu'au haut de la colonne XIV ont entièrement disparu. Il n'est pas sûr même que ce qui subsiste de la colonne XIV ait fait immédiatement suite à la colonne XIII. Il ne reste ici présentement que la fin d'un hymne dont nous traduisons les quelques bribes lisibles sans qu'il soit possible d'y trouver un sens suivi.

7. La traduction «tes visionnaires» est également possible. L'expression désigne les prophètes de Dieu (voir *Règlement de la Guerre,* XI, 7-8) ou, plus généralement, les membres de la secte, favorisés de visions divines.

9-10. Parallèle avec *Règle de la Communauté,* I, 3-4.

et qu'il se montre courageux contre les for[faits] de l'impiété,
et qu'il bénisse [10] [ton Nom] [ ],
[et qu'il choisisse tout ce q]ue tu aimes
et qu'il déteste tout ce que [11] [tu hais]
[ ] de l'homme.
Car, conformément aux Esprits [éter]nels,
entre [12] le bien et l'impiété,
[tu as fait tomber un lot pour tous les fils d'homme],
[et tu as sc]ellé leur rétribution.

Et moi, je sais, dc par ton intelligence,
[13] que c'est par ta volonté que [je suis] entré [dans ton Alliance]
et que [j'ai reçu] ton [Esp]rit saint.
Et pareillement tu me fais progresser vers ton intelligence ;
et, à mesure que [14] je m'approche, je suis plein de zèle
contre tous les fauteurs d'impiété
et les hommes de mensonge.
Car tous ceux qui s'approchent de toi ne sauraient être rebelles aux ordres de ta bouche,
[15] et tous ceux qui te connaissent ne sauraient haïr tes paroles.
Car toi, tu es juste,
et vérité sont tous tes élus ;
et toute perversité [16] [et (toute) im]piété, tu les détruiras à jamais,
et ta justice sera révélée aux yeux de toutes tes œuvres.

[17] [Et m]oi, je sais, grâce à l'abondance de ta bonté ;
et par serment j'ai juré sur mon âme
de ne pas pécher contre toi
[18] [et de] ne rien faire de ce qui est mal à tes yeux.

11. Comparer *Règle de la Communauté,* III, 18 et suiv. : il s'agit ici des deux Esprits.
12. Comparer *Règle de la Communauté,* IV, 26.
17. Il s'agit du serment exigé de celui qui entrait dans la secte ; se reporter aux développements relatifs à ce serment : *Règle de la Communauté,* V, 7-11 ; *Écrit de Damas,* XV, 5-XVI, 9 et voir Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 139-142.

Et pareillement j'ai fait progresser dans la Communauté
tous les hommes de mon assemblée ;
à la mesure [19] de son [in]telligence je ferai progresser un (chacun),
et selon l'abondance de son partage je l'aimerai.
Et je ne relèverai pas la face du méchant,
et je ne considérerai pas le pr[ésent de l'impie].
[20] [Et] je [ne] troquerai [pas] ta vérité contre des richesses
et toutes tes ordonnances contre un présent ;
mais, à la mes[ure de la folie d'un chac]un, [21] [je] le [haïrai],
et, selon que tu l'éloigneras, ainsi je le détesterai.
Et je n'entrerai pas dans l'assemblée des ho[mmes de Bélial],
de ceux qui s'en sont retournés [22] [loin de] ton [Allian]ce.

HYMNE Y

Amour du fidèle pour Dieu

[23] [Je] te [rends grâces], ô Adonaï,
selon la grandeur de ta force et l'abondance de tes merveilles
depuis toujours et à j[amais] !
[Tu es miséricor]dieux et riche [24] [en droitu]re,
toi qui pardonnes à ceux qui se convertissent du péché
et qui visites (pour la châtier) l'iniquité des impies.
[Tu aimes ceux qui te cherchent] dans la générosité [25] [de leur cœur],
mais tu hais la perversité à jamais.

Et moi, ton serviteur, tu m'as favorisé de l'Esprit de Connaissance
[pour aimer la vé]rité [26] [et la justice]
et pour détester toutes les voies de la perversité.

26. Et je t'aimerai généreusement : cette déclaration se retrouve en XV, 10 (hymne Z) et peut être rapprochée de celle d'*Osée*, XIV, 5.

Et je t'aimerai généreusement,
et de tout mon cœur [je] te [chercherai].
27 [ ] Car c'est par ta main que ceci existe,
et sans [ta force rie]n n'[a été fait] [ ]
[. . . . .]

HYMNE Z

La prédestination divine

XV [ ] 9 [ ] [ils] t'[ai]meront tous les jours et [ ]
10 [ ] et je t'ai aimé généreusement
et de tout mon cœur et de toute mon âme.
J'ai purifié [ ]
11 [ ] [sans] m'écarter de tout ce que tu as prescrit ;
et je m'attacherai fermement aux Nombreux [ ]
[sans] 12 abandonner (aucun) de tous tes préceptes.

Et moi, je sais, grâce à ton intelligence,
que ce n'est pas dans la main de la chair qu'est [la justice de l'homme]
[et] que l'homme [n'est pas] le maître de 13 sa voie
et que les humains ne peuvent affermir leurs pas.
Et je sais que c'est dans ta main qu'est le penchant de tout esprit,
[et que la voie de chacun, ainsi que sa visite],
14 tu les as disposées avant de le créer ;
et comment personne pourrait-il changer tes paroles?

Toi seul, tu as [créé] 15 le juste,

XV 1. Le bas de la colonne xiv a entièrement disparu. L'hymne Y devait s'y achever, à moins qu'il ne se soit poursuivi au haut de la colonne xv qui est également très endommagé, car des huit premières lignes, il ne subsiste que quelques lettres au début de chaque ligne.

11. Le terme «Nombreux» désigne les membres de la secte et revient fréquemment dans la *Règle de la Communauté* et l'*Écrit de Damas.*

13. Rapprocher de *Règle de la Communauté,* xi, 10.

15. Comparer *Isaïe,* xlix, 8 et lxi, 2 où il est question également du moment ou de l'année de la bienveillance.

et dès le sein maternel tu l'as fondé pour le moment de la bienveillance
afin qu'il soit gardé dans ton Alliance
et qu'il marche en toute <ta voie>
et qu'il [progresse] sur elle [16] grâce à l'immensité de ta miséricorde
et qu'il relâche toute la détresse de son âme
pour (posséder) le salut éternel
et la paix perpétuelle et indéfectible.

Et tu as élevé [17] de parmi la chair sa gloire,
tandis que les impies, tu les as créés [pour le moment de] ton [cour]roux
et, dès le sein maternel, tu les as réservés pour le Jour du massacre.
[18] Car ils sont allés dans la voie qui n'est pas bonne,
et ils ont méprisé [ton] Al[liance],
[et] leur âme a détesté tes [préceptes],
et ils ne se sont pas complu en tout ce que [19] tu as prescrit,
et ils ont choisi ce que tu hais.
Tous [ceux qui méprisent] ta [volonté], tu les as créés
pour exercer contre eux des jugements grandioses
[20] aux yeux de toutes tes œuvres,
et pour qu'ils servent de signe et de pro[dige pour les générations à] jamais,
afin que [tous] connaissent ta gloire et ta force [21] grandiose.

Mais qu'est-il donc, lui qui est chair,
pour avoir l'intelligence [de tes œuvres]?
[Et lui] qui est poussière, comment pourrait-il affermir ses pas?
[22] C'est toi qui as formé l'esprit
et qui as fondé son activité [ ],
et c'est de toi que procède la voie de tout vivant.

Et moi, je sais que [23] nulle richesse n'est égale à ta vérité
et que terrible sera [la vengeance de la part de] tes [hommes de sa]inteté.

22 *a.* Voir XI, 34 (hymne T).

Et je sais que tu les as choisis entre tous [24] et pour jamais.
C'eſt eux qui te serviront ;
et tu n'accep[te]ras pas [ ],
et tu n'accepteras pas de rançon pour les forfaits de l'impiété.
[25] Car tu es un Dieu de vérité,
et tu [détruiras] toute perversité [dans le monde],
[et nulle impiété] n'exiſtera devant toi.

[Et] moi, je sais [26] que c'eſt à toi qu'appartient [ ]
[.......................................]

HYMNE A′

De la Connaissance à la prière et au service de Dieu

[.......................................]
XVI [1] [ ] Et m[oi, je sais], [2] grâce à l'Esprit sa[int que tu as mi]s en m[oi,]
[que] [ ] et que l'h[omme] ne saurait [ ] [3] [ton] Esprit sai[nt].
[Ta gloire] remplit le [cie]l [et la] terre
[ ] ta [glo]ire remplit [ ]
[4] Et je sais que, par [ta] bienveillan[ce] envers l'homme,
tu as multiplié [ ]
[ ] ta vérité [subsi]ſtera dans tous les s[iècles],
[5] et le poſte de juſtice [ ] que tu lui as confié [ ]

[6] Parce que je connais toutes ces choses,
[je] proférerai une réponse de la langue
en priant et en [suppliant],

26. La fin de cet hymne a disparu au bas de la colonne xv ou au début de la colonne xvi endommagés.

XVI 3. Rapprocher d'*Isaïe*, vi, 3.

[et en me convertissant de tou]s mes péchés,
et en scrutant [ton] Esprit [de Connaissance],
[7] et en m'attachant fermement à [ton] Esprit sa[int],
et en adhérant à la vérité de ton Alliance,
et en te servant dans la vérité et d'un cœur parfait
et en aimant [ta vérité].

[8] Béni sois-tu, ô Adonaï,
toi qui as créé l'[uni]vers
et qui es gr[and] en exploits,
toi dont l'univers est l'œuvre !
Voici que tu as entrepris de co[mbler ton serviteur] [9] de grâce,
et tu m'as favorisé de ton Esprit de miséricorde
et de l'[éclat] de ta gloire.

À toi, à toi appartient la justice !
Car c'est toi qui as fait tou[t esprit]
[avec sa force] [10] et avec son intelligence ;
car c'est toi qui as assigné l'esprit du juste.
Et moi, j'ai choisi de purifier mes mains selon [ta] volon[té],
et l'âme de ton serviteur a dé[test]é toute [11] œuvre de perversité.
Et je sais que nul n'est juste en dehors de toi ;
et j'ai apaisé ta face
grâce à l'Esprit que tu as mis [en moi]
afin d'accomplir [12] tes [grâ]ces envers [ton] serviteur à [jamais]
en me purifiant par ton Esprit saint
et en me faisant progresser dans ta volonté
selon la grandeur de tes grâces [ ]
[13] [ ] [au] poste de [ta] bienv[eillance]
que [tu as] choi[si] pour ceux qui t'aiment
et pour ceux qui gardent [tes] com[mandeme]nts,
[pour qu'ils se tiennent] [14] devant toi [à ja]mais
[ ] [pour] se mêler à l'esprit de ton serviteur,
et en toute œuvr[e] [ ]
[15] [ ] et que nul coup ne [soit] devant lui
une cause de trébuchement hors des préceptes de ton Alliance,

8. Comparer *Jérémie*, XXXII, 19.

mais [ ] [16] de gl[oi]re et [ ]

[ ] [Car tu es] [ ] et miséricordieux,
lo[ngani]me [et riche] en grâce et en vérité,
et celui qui pardonne le péché [ ]
[17] et compatissant envers [tous les fils de justice],
[ceux qui t'aiment] et qui gardent [tes] commande[ments],
[et] qui se convertissent à toi avec foi et d'un cœur parfait [ ]
[18] pour te servir [et pour faire ce qui est] bon à tes yeux.

Ne repousse pas la face de ton serviteur,
[et ne rejette] pas le fils de [ta] servante [ ]
[19] [ ] Et moi, d'après tes paroles, [j'ai] invoqué [ton Nom] [ ]
[.................................]

HYMNE B′

Du Jugement divin

[.................................]
XVII [1] [ ] à cause de celle qui est basse de mesure [ ]
[2] [ ] révélée, sans que se soit envo[lé] [ ]
[3] [ ] elle qui dévore [ ]
[4] [ ] dans un lieu desséché, et une cause de trébu[chement] [ ]
[5] [ ] celles qui heurtent, soudain, subitem[ent] [ ]
[6] [ ] le jugement, à cause de l'esprit de celui qui cherche [ ]

16. Comparer *Exode,* XXXIV, 6.
18 *a.* Comparer *Règle de la Communauté,* I, 2.

XVII 1. Le bas de la colonne XVI, ainsi que le haut de la colonne XVII ont entièrement disparu. Les huit premières lignes de la colonne XVII sont très gravement mutilées et nous livrent quelques débris de la fin d'un hymne.

7 [ ] tu jetteras dans [ ]
[ ] le commandement, à cause de l'esprit de celui qui tré[buche] [ ]
8 [ ] dans les coups de Bé[lial].

HYMNE C′

Salut assuré aux fidèles

9 [Je te rends grâces, ô Adonaï],
à cause des secrets qu[e tu as révélés à tes élus],
[eux q]ue n'ont pas atteints les [ ]
10 [ ] et à cause du jugement [tu] as abré[gé] [ ]
[ ] [les pen]sées de l'impiété, [tu as] précipité [ ]
11 [ ] et à cause du jugement [ ]
[tu as purifié] ton serviteur de toutes ses rébellions
[par l'immensité de] ta [mi]séricorde 12 [et l'abondance de ta bonté],
[ainsi que tu] l'as dit par l'intermédiaire de Moïse :
« [pardonnant la rébellion] et l'iniquité et le péché »,
et faisant grâce à [la rébellion] et à l'infidélité.

13 [Car le feu embrasera] les fondements des montagnes,
et le feu dé[vorera] le Shéol infernal.
Mais ceux qui es[pèrent] en tes ordonnances, 14 [tu les délivreras],
[et] tu [porteras secours] à ceux qui te servent avec foi,
[afin que] leur postérité [so]it devant toi tous les jours.
Et [tu les] exau[ceras, et] tu susciteras 15 [un Sauveur]

8. Un nouvel hymne devait débuter à la ligne suivante, la fin de la ligne 8 est laissée en blanc.
12. Rappel de la déclaration d'*Exode,* XXXIV, 7 ici légèrement modifiée.
15 *a.* Un Sauveur : il s'agit ici d'une restitution.

[pour les racheter du p]éché
et pour jeter (au loin) toutes leurs in[iquités]
et pour leur donner en partage toute la gloire de l'Homme
[et] l'abondance de jours.

HYMNE D′

L'homme charnel et la justification

[17] [Je te rends grâces, ô Adona]ï
à cause des Esprits que tu as mis en moi !
Je veux [faire sor]tir une réponse de la langue
pour raconter tes justices
et la longanimité [18] [ ]
et les œuvres de ta Dextre puissante
[et les pardon]s (que tu as accordés) aux péchés des ancêtres,
et pour p[rie]r et pour supplier au sujet de [19] [mes propres fautes]
[et de la perversion] de mes œuvres et de la corruption de [mon] c[œur].
Car dans l'impureté je me suis souillé,
et hors de [ton] assemblée j'ai [marché],
et je ne me suis pas ag[ré]gé [20] [ ].
Car c'est à toi, à toi qu'appartient la justice,
et à ton Nom la bénédiction à jama[is] !
[Exerce] ta justice,
et rachète [21] [l'âme de ton serviteur],
[et qu'à jamais di]sparaissent les impies !
Car moi, j'ai compris que c'est toi
qui as élu [le juste et fondé] sa voie ;
et dans l'intelligence [22] [de tes Mystères tu l'as instruit]
[pour] l'empêcher de pécher contre toi
et pour lui [laisser] son humilité dans tes instructions,
et par [tes] secr[ets] tu as [fortifié] son cœur.

17. À cause des Esprits que tu as mis en moi : la même expression est employée en XIII, 19 (hymne V). Le pluriel ici employé, au lieu du singulier, semble viser les divers Esprits énumérés dans *Isaïe*, XI, 2.

23 [Toi donc, ô mon Dieu, empêche] ton serviteur de pécher contre toi
et de trébucher hors de toutes les voies de ta volonté !
Fortifie [ses] r[eins]
[pour qu'il résis]te aux esprits 24 [de Bélial]
[et pour qu'il m]arche en tout ce que tu aimes
et pour qu'il méprise tout ce que tu hais
[et pour qu'il fasse] ce qui est bon à tes yeux !
25 [Éloigne toute] leur [domi]nation (établie) dans mes membres ;
car c'est un esprit char[nel que possède] ton serviteur.

HYMNE E′

L'Alliance divine

26 [Je te rends grâces, ô Adonaï] !
[Car] tu as répandu [ton] Esprit saint sur ton serviteur,
[et tu as pu]rifié mon cœur de [toutes les rébellions de] mes [péché]s.
27 [Et je ne mettrai pas mon appui dans l'hom]me
et vers nulle alliance humaine je (ne) regarderai ;
[mais c'est ton Alliance que je chercherai],
[car ceux qui] la [cherchent] la trouvent
28 [ ] [ceux qui mé]ditent sur elle et qui l'aiment
[ ] [vivront pour] les siècles éternels.

24. L'expression «esprits de Bélial» se trouve dans l'*Écrit de Damas,* xii, 2.
25 *b.* Voir xiii, 13 (hymne V).
26 *b.* Voir vii, 30 (hymne M) et xvii, 11 (hymne C′).
28. La colonne xvii s'achève là, ainsi que ce petit hymne, il n'y a pas de trace au-dessous de la ligne 28.

HYMNE F′

Le Maître de justice et la bonne nouvelle

XVIII [ ] [1] ta lumière, et tu as dressé un lumi-[naire] [ ]

[2] ta lumière incessam[ment] [ ]
[3] Car avec toi est la lumière [ ]
[4] et tu as découvert l'oreille (faite) de poussière [ ]
[5] à cause du plan que [ ]
et elles ont été affermies par [les mains] [6] de ton serviteur à jamais.
[Et, par sa bouche, tu as proclamé] tes [me]ssages merveilleux
afin qu'ils brillent [7] aux yeux de tous ceux qui les entendent.
[Car tu as soutenu ton serviteur] par ta Dextre robuste
afin de conduire ceux[-ci] [8] par la force de ta puissance ;
[ ] [et il a invoqué] ton Nom, et il s'est agrandi en gloi[re].

[9] Ne ramène pas ta [grande] Main [loin de ton peuple],
[afin qu']il y ait pour lui quelqu'un qui soit fermement attaché à ton Alliance
[10] et qui se tienne devant toi d[ans la perfection] !
[Car] tu as ouvert une [sou]rce dans la bouche de ton serviteur,
et sur sa langue [11] tu as gravé au cordeau [tes préceptes],

XVIII 1. Cette colonne XVIII, dont le haut est perdu, avec le début de l'hymne F′, ne fait aucunement suite à la précédente colonne XVII.
7 *b.* «Ceux-ci» sont les auditeurs, les adeptes du psalmiste, lequel se désigne, plein d'humilité, «ton serviteur». Ce «serviteur» de Dieu n'est autre que le Maître de justice, selon nous.
9. Pour lui : nous comprenons «pour ton peuple». Quelqu'un : ce personnage n'est autre que le Maître de justice.
10. Une source : comparer VIII, 4, 16 (hymne O) et rapprocher de *Zacharie,* XIII, 1.

[pour qu'il] les proclame à la créature grâce à son intelligence
et qu'il serve d'interprète en ces choses [12] pour ce qui eſt poussière comme moi-même !

Et tu as ouvert [sa] sou[rce]
pour reprocher à la créature d'argile sa conduite
et les fautes de celui qui eſt né [13] de la femme conformément à ses œuvres
et pour ouvrir tes or[donnanc]es de vérité
à la créature que tu as soutenue par ta force,
[14] afin qu'[il soit] selon ta vérité
celui qui annonce la bonne nouvelle [dans le tem]ps de ta bonté,
évangélisant les humbles selon l'abondance de ta miséricorde,
[15] [et les abreuvant] à la source de s[ainteté],
[et consolant ceux qui sont co]ntrits d'esprit et les affligés
pour (leur donner) la joie éternelle !

[16] [ ] celui qui eſt né de la fe[mme]
[17] [ ] ta [miséricorde] et ta juſtice
[18] [ ] [san]s que j'ai vu cela ?
[19] [ ] [Et commen]t regarderais-je sans que tu aies découvert mes yeux ?
Et (comment) entendrais-je [20] [sans que tu aies découvert mes oreilles] ?
[Et moi], mon [cœ]ur fut ſtupéfait ;
car à l'incirconcis d'oreille a été ouverte (l'audition de) la parole,
et au cœur [21] [de l'homme tu as appris la vérité].
Et j'ai su que c'eſt pour toi que tu avais fait ces choses, ô mon Dieu !

Qu'eſt-ce donc que la chair ?
[22] [Voici qu'il fut dans ton conseil d']accomplir des merveilles

12. Le psalmiſte lève entièrement le voile sur l'identification du « serviteur » : c'eſt bien de lui-même qu'il s'agit.

14. Ce passage eſt essentiel, allusion manifeſte à *Isaïe*, LXI, 1-2. Comparer *Luc*, IV, 16-22.

et dans ta pensée de manifester ta puissance
et de fonder toutes choses pour ta gloire.

[23] [Et toi, tu as créé toute] l'armée de la Connaissance
pour raconter à la chair les actions puissantes
et les préceptes authentiques à celui qui est né [24] [de la femme].
[Et tes élus], tu les as fait en[trer] dans l'Alliance avec toi,
et tu as découvert le cœur (fait) de poussière
pour qu'ils se gardent [25] [de tout mal]
[et qu'ils échappent] aux pièges du jugement
auprès de ta miséricorde.

Et moi, la créature [26] [d'argile]
[et le récipient de poussiè]re et le cœur de pierre,
pour qui suis-je estimé, à tel point
que [27] tu aies [p]lacé [toutes tes paroles de vérité] dans l'oreille (faite) de poussière
et que tu aies gravé les événements éternels dans le cœur [28] [corrompu]
[et que celui qui est né de la femme], tu l'aies converti
pour le faire entrer dans l'Alliance avec toi
et pour qu'il se tienne [29] [devant toi tous les jours]
dans le lieu éternel où brille une lumière d'aurore perpétuelle,
s[ans aucunes] ténèbres,
[30] [durant des heures de joie san]s fin
et des temps de bonheur indé[fectibles] [ ]

[31] [ ] Et moi, la créature de poussière [ ]
[32] [ ] j'ouvrirai [ ]
[. . . . .]

23. L'armée de la Connaissance : cette expression doit désigner l'ensemble du monde angélique, des «Esprits de Connaissance», voir III, 22-23 (hymne F).

26. Ces expressions se sont rencontrées en III, 23-24 (hymne F) : «créature d'argile»; en XII, 25 (hymne U) : «récipient de poussière». L'expression «cœur de pierre» est reprise d'*Ézéchiel*, XI, 19 et XXXVI, 26.

29. Les Esséniens contemplaient chaque matin la «lumière d'aurore», lors de leur prière au soleil.

32. Le bas de la colonne XVIII a entièrement disparu et avec lui la fin de l'hymne F′.

dans ta pensée de manifester ta puissance,
et de fonder toutes choses pour ta gloire.

[illegible]

[Et toi, tu as créé toute ... [illegible] de la Connaissance
pour raconter à la chair les actions puissantes
et les préceptes authentiques à celui qui est né [illegible] de
[illegible]
[Et tes ... lois], tu les as fait entrer dans l'Alliance avec
[illegible]
et tu as découvert le cœur [illegible]
[illegible]
et qu'ils échappent aux [illegible]

Et moi, la créature [illegible]
et le récipient de poussière et le cœur de pierre,
pour qui suis-je compté à tel point
que tu aies [placé] [illegible] de vérité
dans l'oreille (faite) de poussière,
et que tu aies gravé [illegible] événements éternels dans le
[illegible] corrompu]
et que celui qui est né de la femme [illegible]
pour le faire entrer dans l'Alliance avec toi,
et pour qu'il se tienne [illegible] devant toi tous les jours]
dans le lieu [illegible] d'aurore
perpétuelle,
sans ténèbres [illegible] jusqu'aux [illegible]
durant des heures de joie sans fin
et des temps de bonheur indéfectibles]
[illegible]

[Et moi, la créature de poussière [illegible]
j'ai ouvert [illegible]

[illegible]

... (hymne F) ...
... « récipient de poussière » ...

VI
PSAUMES PSEUDO-DAVIDIQUES

NOTICE

Le rouleau des Psaumes *incomplet, découvert en 1956 dans la grotte* XI (11QPs[a]), *contient trente-six psaumes, entiers ou fragmentaires, faisant partie de la collection canonique, ainsi que huit psaumes, pseudo-davidiques, formant une petite collection extra-canonique*[1].

Le rouleau est endommagé, sa partie inférieure (environ un tiers) a complètement disparu. De ce manuscrit, seules vingt-huit colonnes qui se suivent et des fragments détachés de six colonnes précédentes ont été conservés. Les colonnes ne comptent présentement que dix-sept lignes (les lignes supérieures de texte) sur vingt-cinq lignes primitivement. L'écriture, où le tétragramme divin est transcrit en caractères paléohébreux et qui offre un certain nombre de caractères de l'écriture de l'époque hérodienne tardive, peut se dater du début du premier siècle de notre ère.

Si l'on se réfère au texte même du huitième morceau de cette collection retrouvée, celle-ci est tout entière sous l'autorité du roi

1. J. A. Sanders a, en un premier temps et à titre de spécimen, publié la dernière colonne de ce rouleau qu'il était chargé d'éditer tout entier, à savoir la colonne XXVIII, 3-14 dans *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, 75, 1963, p. 73-86, puis a donné l'édition entière du psautier : *The Psalms Scroll of Qumran Cave 11 (11QPS[a])*, Oxford, 1965 (*Discoveries in the Judaean Desert of Jordan*, IV). — À cette édition, il convient d'ajouter celle de quatre psaumes provenant de la grotte XI et acquis ultérieurement par l'État d'Israël due à Y. Yadin, «Another Fragment (E) of the Psalms Scroll from Qumran Cave 11», *Textus*, V, 1956, p. 1-10.

David, d'un David devenu maître parfait de la Sagesse, tel que les Esséniens pouvaient se le représenter et auquel ils attribuaient non pas seulement les huit compositions contenues dans ce rouleau, mais trois mille six cents psaumes où l'idéal et la ferveur intense des fidèles de Qoumrân devaient pareillement se retrouver.

La première composition (11QPs^a 151), *à la colonne* XXVIII, *3-14, est l'original hébreu du psaume* CLI, *exclu du canon de la Bible hébraïque, mais conservé en grec par divers manuscrits de la* Septante, *en latin par la* Vetus Latina, *en syriaque par la* Syro-Hexaplaire *(le premier psaume d'une collection de cinq psaumes non canoniques). Signalé en 1759*[1], *publié en 1887*[2] *et étudié en 1930*[3], *le psaume* CLI, *qui célèbre les hauts faits d'un David idéalisé, a enfin retrouvé son identité essénienne avec certitude.*

La deuxième composition (11QPs^a 154), *à la colonne* XVIII, *1-16, est le deuxième psaume de la collection de psaumes syriaques non canoniques citée plus haut. Le début et la fin de cette louange de la Sagesse et de cette exhortation à entrer dans la secte manquent; ils sont complétés, dans notre traduction, à l'aide du texte syriaque.*

La troisième composition (11QPs^a 155), *à la colonne* XXIV, *3-17, est le troisième psaume de la collection de psaumes syriaques non canoniques. C'est un poème acrostiche alphabétique qui, dans sa transmission, a subi quelques altérations. La fin du psaume de lamentation et d'actions de grâces manque; elle est, dans notre traduction, restituée grâce au texte syriaque.*

À la colonne XXI, *11-17, et au tout début de la colonne* XXII, *figure la quatrième composition, la première moitié du psaume acrostiche alphabétique (vers* 'aleph *à* yod *et premier hémistiche de* kaph) *qui forme la conclusion du célèbre apocryphe du* Siracide, *ou* Ecclésiastique (11QPs^a Sirach). *Ce brillant éloge de la Sagesse par David, déjà connu par les versions grecque, latine, syriaque, ainsi que par des fragments hébreux étendus trouvés dans la* gueniza *de la synagogue qaraïte du*

1. Pour la première fois par les Assemani, dans un manuscrit de la bibliothèque Vaticane daté de 1703, *Bibliothecae Apostolicae Vaticanae Codicum Manuscriptorum Catalogus*, I, 3, 1759, p. 385-386.

2. W. Wright, «Some Apocryphal Psalms in Syriac», *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, IX, 1887, p. 257-266.

3. M. Noth, Die fünf syrisch überlieferten apocryphen Psalmen, *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, 48, 1930, p. 1-23.

vieux Caire et publiés en 1899[1], *n'est ici que partiel, malheureusement, et complété, dans notre traduction, grâce aux autres versions.*

L'éditeur a donné à la cinquième composition qui se lit à la colonne XIX, *1-18 le titre de «Plea for Delivrance»* (11QPs^a^ Plea). *Le début du psaume manque, ayant disparu avec le bas de la colonne* XVIII. *La terminologie quelque peu originale de cette prière d'action de grâces a pu faire douter certains de son origine purement essénienne.*

Jusqu'ici inconnue, la sixième composition qui se lit à la colonne XXII, *1-15 a été intitulée par son éditeur «Apostrophe to Zion»* (11QPs^a^ Zion). *Ce psaume acrostiche alphabétique, malheureusement également altéré, ce cantique célébrant la sainte Sion, objet de l'espérance des parfaits et des pieux, s'inspire principalement de cinq passages du livre d'*Isaïe *(*LIV, *1-8;* LX, *1-5, 19-21;* LXII, *1-7;* LXVI, *10-11). Il se lit, en outre, avec des variantes, sur des fragments provenant de la grotte IV*[2].

Le septième psaume, situé à la colonne XXVI, *9-15 et appelé par son éditeur «Hymn to the Creator»* (11QPs^a^ Creat), *est celui qui reflète le mieux la mystique esséno-qoumrânienne. Malheureusement, seul le début de ce morceau est conservé.*

La huitième et dernière composition de la collection non canonique qu'offre ce rouleau à la colonne XXVII, *2-11, en est aussi son unique morceau en prose : «David's Compositions»* (11QPs^a^ DavComp). *En dépit de sa brièveté, cette composition, où est tracé un portrait de David, modèle de l'Essénien parfait comblé par Dieu, nous renseigne sur le calendrier liturgique de la Communauté.*

Les citations bibliques sont indiquées en italique dans le texte.

1. S. Schechter et C. Taylor, *The Wisdom of Ben Sira*, Cambridge, 1899.
2. J. Starcky, Psaumes apocryphes de la grotte 4 de Qumran (*4QPs^f^* VII-X), *Revue biblique*, 73, 1966, p. 353-371.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Pour les trois premiers psaumes de cette collection, antérieurement à la publication du rouleau qoumrânien et après l'étude de M. Noth :

M. DELCOR, «Cinq nouveaux psaumes esséniens», *Revue de Qumran,* 1, 1958, p. 85-102.

M. PHILONENKO, «L'Origine essénienne des Cinq Psaumes syriaques de David», *Semitica,* IX, 1959, p. 35-48.

Postérieurement à l'édition princeps du rouleau *11QPs^a^*.

A. DUPONT-SOMMER, «David et Orphée», Institut de France, séance publique annuelle des Cinq Académies du lundi 26 octobre 1964, Paris, plaquette n° 20, 11 pages.

J. STRUGNELL, «Notes on the Text and Transmission of the Apocryphal Psalms 151, 154 (Syr. II) and 155 (Syr. III)», *The Harvard Theological Review,* 59, 1966, p. 257-281.

M. PHILONENKO, «Une tradition essénienne dans le Coran», *Revue de l'histoire des religions,* 170, 1966, p. 143-157.

A. S. VAN DER WOUDE, *Die fünf syrischen Psalmen,* Gütersloh, 1974.

Une bibliographie des éditions et études des Psaumes 151, 154 et 155, respectivement les premier, deuxième et troisième psaumes de cette collection non canonique présentée ici, a été compilée jusqu'en 1974 par J. Magne et publiée dans la *Revue de Qumran,* 8, 1975, p. 503-507, à laquelle il convient d'ajouter dorénavant plusieurs nouvelles études, dont :

A. DUPONT-SOMMER, «Le Mythe d'Orphée aux animaux et ses prolongements dans le judaïsme, le christianisme et l'islam», Accademia nazionale dei Lincei, *Problemi attuali di scienza e di cultura,* 1975, p. 3-14 et pl. I-III.

M. PHILONENKO, «David humilis et simplex. — L'interprétation essénienne d'un personnage biblique et son iconographie», *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* 1977, p. 536-544.

— «L'Histoire du roi David dans l'art byzantin. — Nouvel examen des plats de Chypre», dans *Les pays du Nord et Byzance,* Upsal, 1981, p. 353-357.

M. SMITH, «Psalm 151, David, Jesus, and Orpheus», *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft,* 93, 1981, p. 247-253.

Pour le quatrième psaume :

M. DELCOR, «Le Texte hébreu du Cantique de Siracide LI, 13 et s. et les anciennes versions», *Textus,* VI, 1968, p. 27-47.

J. A. SANDERS, «The Sirach 51 Acrostic», dans *Hommages à André Dupont-Sommer,* Paris, 1971, p. 429-438.

C. DEUTSCH, «The Sirach 51 Acrostic : Confession and Exhortation», *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft,* 94, 1982, p. 400-409.

M. R. LEHMANN, «*11QPs^a* and Ben Sira», *Revue de Qumran,* 1983, 11, p. 229-251.

Pour le cinquième psaume :

M. PHILONENKO, «Sur l'expression "vendu au péché" dans l'"Épître aux Romains"», *Revue de l'histoire des religions,* 209, 1986, p. 41-52.

Pour le sixième psaume :

A. DUPONT-SOMMER, «Notes qoumrâniennes, II», *Semitica,* XV, 1965, p. 74-78.

M. DELCOR, «L'Hymne à Sion du rouleau des Psaumes de la grotte XI de Qumrân *(11QPs a)*», *Revue de Qumran,* 6, 1967, p. 71-88.

P. AUFFRET, «Structure littéraire de l'Hymne à Sion de *11QPs^a*, XXII, 1-15», *Revue de Qumran,* 10, 1980, p. 203-211.

Pour le septième psaume :

M. TREVES, «I nuovi Salmi del Mar Morto», *Bollettino dell' Amicizia Ebraico-Christiana di Firenze,* n.s. III, 1968, p. 3-11.

Pour la notice en prose :

W. H. BROWNLEE, «The Significance of "David's Compositions"», *Revue de Qumran,* 5, 1966, p. 569-574.

S. B. HOENIG, «The Dead Sea Psalms Scroll», *The Jewish Quarterly Review,* 58, 1967, p. 162-163.

R. J. TOURNAY, «Les "dernières paroles de David", *II Samuel,* XXIII, 1-7», *Revue biblique,* 88, 1981, p. 481-504.

PSAUMES PSEUDO-DAVIDIQUES

11QPs^a, XXVIII, 3-14

PSAUME CLI

David berger, musicien, devenu roi d'Israël

A

3 Alleluia ! De David, fils de Jessé.

J'étais le cadet de mes frères
et le plus jeune des fils de mon père.

XXVIII 3. Le premier psaume de cette collection de psaumes extra-canoniques se lit, à la suite du psaume CXXXIV, à la colonne XXVIII, lignes 3-14, dernière colonne du rouleau de *Psaumes*, dont il forme la conclusion. Ce psaume n'est autre que l'original du psaume CLI (voir plus haut la notice préliminaire). La traduction, ci-dessus, reproduit celle que nous avons publiée dans notre étude de ce psaume, le psaume CLI dans *11QPs^a* et le problème de son origine essénienne, *Semitica*, XIV, 1964, p. 25-62, à laquelle nous renvoyons le lecteur désireux d'approfondir cette composition dans toutes ses versions. Nous ne pouvons, en effet, envisager, dans le cadre de cette annotation, de rendre compte des différentes variantes textuelles et d'énoncer les nombreuses hypothèses émises, ce qui nécessiterait une présentation et une discussion trop longues. Notre traduction et notre interprétation de l'original hébreu qoumrânien, s'écartent pourtant sur plus d'un point important de celles de l'éditeur, J. A. Sanders, et également de celles présentées par d'autres spécialistes (voir les indications bibliographiques suivant la notice). — La suscription, qui se lit au début de la ligne 3, est quant au sens conforme à ce que reproduisent les autres versions : David est l'auteur du poème, ainsi que le montre son contenu ; le psalmiste y est parfaitement identifié au David biblique. Nous préférons séparer syntaxiquement les deux premiers mots de la ligne.

3-4. La première strophe allant de la ligne 3 à la ligne 8 (seize hémistiches) et présentant David-chantre, débute ici. — Le cadet de mes frères : comparer *I Samuel*, XVI, 11 ; XVII, 14, ainsi que pour le grec et le syriaque *Juges*, VI, 15. Pasteur de son troupeau : comparer encore

Et (celui-ci) fit de moi le pasteur [4] de son troupeau
et le chef de ses chevrettes.
Mes mains fabriquèrent un instrument de musique
et mes doigts, une lyre ;
[5] et je rendis gloire à Iahvé,
m'étant dit, moi, en moi-même :
« Les montagnes ne Lui rendent-elles pas témoignage ?
[6] Et les collines ne (Le) proclament-elles pas ? »
Les arbres prisèrent mes paroles
et le troupeau, mes poèmes.
[7] Car qui proclamera et qui célébrera
et qui racontera les œuvres du Seigneur ?

I Samuel, XVI, 11. Noter la graphie particulière *(ṣwn)* du mot « troupeau » qui se retrouve dans le *Commentaire du psaume* XXXVII, III, 6. Signalons le parallélisme, que l'emploi du terme « chef » *(mwšl)* souligne tout à fait, existant entre les expressions « chef de ses chevrettes », « chef des fils de Son Alliance » (lignes 11-12). Comparer *Psaumes,* CV, 21. Notons ici que le texte syriaque, par ailleurs en étroite dépendance du texte grec, bien que certaines fois plus proche du texte hébreu que le grec, fait apparaître un vers : *Et je trouvai un lion et un ours, / et je les tuai et les mis en pièces,* qui n'est dans aucune autre version mais qui se réfère manifestement à *I Samuel,* XVII, 34-36, et qui doit être une interpolation inspirée des psaumes IV et V de la collection syriaque célébrant tous deux la victoire de David sur les deux fauves.

4. Comparer *Genèse,* IV, 21 et *Job,* XXI, 12 ; XXX, 31.

5 *a.* Comparer *Règle de la Communauté,* X, 9 ; *Hymnes,* I, 28-34.

5 *b*-6. Comparer dans la Bible, *Psaumes,* CXLVIII, 9 ; *Isaïe,* XLIV, 23 ; LV, 12 ; *Daniel,* III, 75 (Septante), et rapprocher *Michée,* VI, 1-2. Pour notre part, nous continuons à considérer la double phrase négative comme une interrogation de valeur oratoire équivalant à une affirmation renforcée.

6. Nous tenons cette ligne pour la plus intéressante du morceau dans la mesure où, pour nous, elle est une claire, bien que furtive, allusion à la célèbre légende d'Orphée charmant par ses chants et la musique de sa lyre les arbres et les animaux. Prisèrent mes paroles : comparer *Écrit de Damas,* V, 5.

7. Comparer pour l'interrogation oratoire *Isaïe,* XLI, 12-13 ; *Ecclésiastique,* XXXIX, 16, entre autres.

7-8. Relevons que les deux termes de « Seigneur » *('dwn)* et de « Éloah » *('lwh)* pour désigner Dieu sont parfaitement inhabituels dans la littérature qoumrânienne et s'ils se rencontrent ici c'est sans aucun doute à l'imitation des *Psaumes* canoniques avec lesquels ils voisinent. Comparer *Psaumes,* CXIV, 7.— L'expression « l'univers » *(hkwl)* ici répétée, traduite diversement par les autres traducteurs, se trouve à plusieurs reprises dans la Bible, comparer *Jérémie,* X, 16 ; *Psaumes,* CIII, 19 ; CXLV, 9 ; de même qu'à Qoumrân, comparer *Hymnes,* XVI, 8 et fragment 22, 2. — Le psalmiste nous présente Éloah, maître de l'uni-

L'univers, Éloah le voit ;
8 l'univers, Lui l'entend, et Lui prête l'oreille.

Il envoya Son prophète pour m'oindre,
Samuel 9 pour me grandir.
Mes frères sortirent à sa rencontre,
eux qui avaient belle forme et bel aspect,
qui étaient de haute taille,
10 qui avaient de beaux cheveux :
Iahvé Dieu ne les choisit point.
Mais Il envoya me prendre 11 de derrière le troupeau,
et Il m'oignit de l'huile sainte,

vers qui «voit» et «entend» le monde tout entier. Il «prête l'oreille» ne peut se comprendre que si l'on pense à la louange dont retentissent le firmament et les astres, comparer *Psaumes,* XIX, 2-5 ; CXLVIII, 9-10 et *Job,* XXXVIII, 4-7. À cette vision biblique se mêle, selon nous, l'idée proprement pythagoricienne, largement répandue à l'époque hellénistique, de l'harmonie du monde et de la musique des sphères. Comparer Cicéron, *De re publica,* VI, XVIII, 18 ; Philon d'Alexandrie, *De opificio mundi,* 126 ; *De somniis,* I, 35-37 ; *De virtutibus,* 73-75 et *De confusione linguarum,* 56.

8-9. La seconde strophe, plus brève que la première — elle ne compte que onze hémistiches —, débute ici. Elle présente un David élu de Dieu et s'étend jusqu'à la fin du morceau. Comparer *I Samuel,* XVI, 1-13.

9. Pour me grandir : relevons l'antithèse avec la première phrase du morceau, «j'étais le cadet de mes frères». L'expression est à entendre au sens métaphorique de «promouvoir», d'«exalter», visant naturellement l'élévation de David à la royauté. Le texte de *I Samuel,* XVI, 4 précise que ce sont « les anciens de la ville» qui vont à la rencontre de Samuel.

9-10. À l'inverse du récit biblique où seule la haute taille d'Éliab, l'aîné de ses frères, est mentionnée (*I Samuel,* XVI, 7), un développement est consacré ici à la beauté des frères de David. Ceux-ci nous sont présentés tels des éphèbes qu'on peut admirer au gymnase. Leur bel aspect extérieur s'écarte naturellement de ce que prônaient pour eux-mêmes les Esséniens. Comparer Philon d'Alexandrie, *Apologie des Juifs,* 11 ; Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 126, 140. Par contraste, il n'est rien dit des qualités physiques de David que la Bible elle-même rapporte, voir *I Samuel,* XVI, 12, 18 ; XVII, 42 ; dans notre morceau, le psalmiste le décrit dans sa jeunesse et toute son humilité.

10. Comparer *I Samuel,* XVI, 8, 9, 10.

10-11. Pour l'expression «prendre de derrière le troupeau», comparer *Amos,* VII, 15 ; *Psaumes,* LXXVIII, 70-71.

11. Comparer *I Samuel,* XVI, 13 et rapprocher *Psaumes,* LXXXIX, 21. Comparer *II Samuel,* V, 2 et parallèlement *I Chroniques,* XI, 2 ; *Psaumes,* LXXVIII, 70-72 ; *Ézéchiel,* XXXIV, 23-24.

et Il fit de moi le prince de Son peuple
et le chef des fils de [12] Son Alliance.

B

[13] Commencement des hauts [fa]its de David, après que le prophète de Dieu l'eut oint.
Alors j'[entend]is un Philistin [14] qui défiait les li[gnes d'Israël] [ ]
[. . . . .]

11QPs^a, XVIII, 1-16

Exhortation à entrer dans la secte et éloge de la Sagesse divine

[À haute voix glorifiez Dieu,
dans la Congrégation des Nombreux proclamez Sa gloire !
Dans la foule des hommes droits glorifiez Son nom,
et avec les fidèles racontez Sa grandeur !
Associez] [1] vos âmes aux bons
et aux parfaits pour glorifier le Très-Haut !

11-12. L'expression biblique «chef sur Israël» (*II Chroniques,* VII, 18; *Michée,* V, 1) se trouve ici modifiée de façon intéressante en «chef des fils de Son Alliance». L'expression «fils de Son Alliance», tout à fait caractéristique pour nous, se rencontre à Qoumrân (*Règlement de la Guerre,* XVII, 8) et désigne les fils de lumière, les membres de la secte. Comparer *Psaumes de Salomon,* XVII, 15; *Actes des apôtres,* III, 25. Voir parallèlement l'expression dans la Mishna (*Baba Qamma,* I, 2-3); le Talmud de Babylone (*Berakot,* 16*b*), où elle désigne les Juifs par opposition à ceux qui ne le sont pas.

13. Le second morceau, dont il ne subsiste que quelques bribes, devait développer, selon nous, le premier des exploits de David, sa victoire sur Goliath après l'onction sainte. Comparer *I Samuel,* XVII. Remarquons que ce second poème, distinct du premier mais lui faisant suite, se trouve réuni, ne faisant qu'un avec le premier, dans les autres versions qui offrent par conséquent un texte abrégé et remanié par rapport au texte hébreu livré par la grotte XI de Qoumrân.

XVIII 1. Ce psaume, le deuxième de cette collection de psaumes extra-canoniques, qui figurait également à la seconde place dans la collection des cinq psaumes syriaques non canoniques, se lit, à la suite du psaume CXLV dont la fin a disparu avec le bas de la colonne XVII, à

Associez-vous ensemble [2] pour faire connaître Son salut,
et n'hésitez pas à faire connaître Sa force
et Sa gloire [3] à tous les simples !

Car c'est pour faire connaître la gloire de Iahvé
que la Sagesse a été donnée,
et pour raconter [4] la multitude de Ses œuvres
qu'elle s'est fait connaître à l'homme,
pour faire connaître aux simples Sa force,
[5] pour instruire de Sa grandeur ceux qui manquent d'intelligence,
ceux qui sont loin des portes de la Sagesse,
[6] ceux qui s'écartent de ses entrées.

la colonne XVIII qu'il occupe entièrement. Le début du psaume (quatre hémistiches), qui devait se situer au bas de la colonne XVII, ainsi que la fin (lignes 16-17), au bas de la colonne XVIII endommagé également, ont été complétés dans notre présentation à l'aide du texte syriaque. La traduction, que nous donnons, reproduit exactement celle que nous avons précédemment publiée dans l'*Annuaire du Collège de France,* 66e année, 1966-1967, p. 359-360. Ce poème comporte cinq strophes. Le début du psaume est absent de la version qoumrânienne, le texte syriaque correspondant fait apparaître, cependant, une expression tout à fait caractéristique, celle de «la Congrégation des Nombreux», la secte essénienne elle-même. Le terme «Nombreux», en effet, désigne les membres de la laure. Comparer, notamment, *Règle de la Communauté,* VI, 1, 7 et tout au long de cette colonne ; *Écrit de Damas,* XIII, 7 ; XIV, 7, 12 ; XV, 8 ; *Hymnes,* XV, 11. Relevons le terme de «parfaits» qui est l'une des dénominations que les membres de la secte employaient également pour se désigner eux-mêmes. Voir le sixième psaume de cette collection, colonne XXII, ligne 8 où se retrouve l'expression.

1-2. Glorifier le Très-Haut et faire connaître Sa force, Sa gloire : l'un des fondements de la secte. Comparer *Hymnes,* I, 29-30 ; XV, 20-21.

2-3. La première strophe suit, à l'exclusion d'une variante infime, la version syriaque. Les «simples» : nous pouvons nous interroger sur le sens exact de cette expression ici. S'agit-il du terme en usage à Qoumrân pour désigner les membres «simples d'esprit», comme en *Écrit de Damas,* XIII, 6? Est-il question de ceux qui manquent d'intelligence et de connaissance, qui, par conséquent, risquent d'être entraînés dans le camp des «mauvais»? Comparer *Commentaire de Nahum,* IV, 5, où les «simples d'Éphraïm» sont ceux qui suivent les Pharisiens mais qui, ensuite, reviendront dans le camp des «bons». Selon nous, le psaume est une invitation par les «élus» à tous les hommes de bonne volonté quels qu'ils soient : un protreptique.

3-6. L'évocation et l'éloge de la sagesse divine sont ici tout à fait remarquables. Comparer *Proverbes,* VIII ; IX ; XIV, 1.

5-6. S'agit-il des portes de la Sagesse elle-même? Comparer, notamment, *Proverbes,* VIII, 34 ; *Ecclésiastique,* XIV, 23.

Car le Très-Haut est le Seigneur [7] de Jacob,
et Sa gloire est sur toutes Ses œuvres ;
et l'homme qui glorifie le Très-Haut
[8] sera agréé comme celui qui apporte une oblation,
comme celui qui offre des boucs et des bœufs,
[9] comme celui qui engraisse l'autel d'une multitude d'holocaustes,
comme une fumée de bonne odeur (qui s'élève) de la main [10] des justes.

Des portes des justes on entend la voix de la Sagesse,
et de l'assemblée des pieux [11] (on entend) son chant.
Lorsqu'ils mangent et se rassasient, elle est célébrée,
et lorsqu'ils boivent de compagnie, [12] (tous) ensemble,
leur méditation a pour objet la Loi du Très-Haut,
leurs paroles ont pour but de faire connaître Sa force.
[13] Comme <elle> est loin des impies, la Parole de la Sagesse,
(loin) de tous les insolents, sa connaissance !

Voici, [14] les yeux de Iahvé
<ont> compassion des bons,
et à ceux qui le glorifient Il accorde amplement Sa grâce ;
[15] du temps de malheur Il délivre [leur] âme.

7-9. La doctrine de la louange divine, culte purement spirituel, exprimée ici, ayant même valeur que les sacrifices sanglants, est pour nous un trait caractéristique du milieu qoumrânien. Comparer *Règle de la Communauté,* IX, 4-5 ; *Testament de Lévi,* III, 6.

10. L'assemblée des pieux : comparer colonne XIX, le cinquième psaume de cette collection, ligne 7, où le mot «pieux» *(ḥsydym)* figure également. Ce n'est cependant pas, pour nous, contrairement à ce qu'en pense l'éditeur, un indice suffisant d'ancienneté pour en faire un psaume proto-essénien.

11-12. Allusion évidente aux repas et aux séances d'étude de la Loi en commun de la Communauté de l'Alliance. Comparer Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 129-133 ; Philon, *Quod omnis probus liber sit,* 80-84 ; *Règle de la Communauté,* VI, 3-5 ; *Règle annexe de la Communauté,* II, 17-21.

11. Ils mangent et se rassasient : rapprocher du récit de la multiplication des pains, comparer *Marc,* VI, 42 ; VIII, 8 et les parallèles dans *Matthieu, Luc* et *Jean.*

13. Relevons la mention de la «Parole». Comparer au *Logos* de Philon et au *Verbe* de *Jean.*

15. Comparer pour l'expression «temps de malheur» *Amos,* V, 13 ;

[Bénissez] Iahvé,
lui qui rachète le pauvre de la main [16] des étran[gers]
[et déli]vre [les parfaits de la main des impies],
[qui suscitera de Ja]cob [une corne]
[et d'Israël] un juge [17] [des nations],
[qui étendra sa tente en Sion
et se fixera éternellement à Jérusalem].

11QPs^a, XXIV, 3-17

Lamentation et action de grâces de celui qui se confie à Iahvé

'Aleph [3] Adonaï, je t'appelle : fais attention à moi !
J'étends mes mains [4] vers ta sainte demeure :

Michée, II, 3 *b*. «Le pauvre», c'est-à-dire «l'indigent» (*'ny* et non *'bywn*) occupe une grande place dans l'œuvre de charité de la secte, voir *Écrit de Damas,* VI, 16-21 ; XIV, 14 ; *Hymnes,* II, 34 ; V, 13-14 où il vise le membre de la secte en but à ses ennemis que Dieu sauve.

16-17. Parallèlement à la version syriaque de ce psaume (ligne 36), la fonction de «juge» figure au bas de cette colonne endommagé.

XXIV 3. Ce psaume, le troisième de cette collection de psaumes extra-canoniques, qui figurait également à la troisième place dans la collection des cinq psaumes syriaques non canoniques, débute à la ligne 3 de la colonne XXIV, faisant suite au psaume CXLIV, et se poursuit jusqu'au bas de cette colonne, ligne 17, malheureusement très endommagé. À la fois lamentation et prière d'action de grâces, à la manière du psaume XXII, il s'agit d'un poème hébreu acrostiche alphabétique, tout comme la composition qui suit. Le texte qoumrânien, tel qu'il nous est conservé, nous livre une portion importante, du vers *'aleph* au vers *noun,* de cette composition, contrairement à ce qu'avance l'éditeur qui fait commencer le poème alphabétique seulement à la ligne 8 avec le vers *hé.* Nous restituons, pour notre part, en nous fondant sur la version syriaque une partie (des vers *samech* à *phé,* ainsi que le vers *taw*), du poème. La traduction, que nous donnons, reproduit exactement celle que nous avons précédemment publiée dans l'*Annuaire du Collège de France,* 66ᵉ année, 1966-1967, p. 360-361. Le texte hébreu ne fait pas apparaître la suscription qui se trouve dans la version syriaque et qui est sans aucun rapport, comme il l'a déjà été noté, avec le contenu même du psaume. Le premier mot, le tétragramme en écriture paléohébraïque, correspond bien sûr à «Adonaï», qui commence normalement la strophe *'aleph.*

4. Ta sainte demeure : le texte syriaque a la même expression au

incline ton oreille et accorde-moi ce que je demande,
et ce que je sollicite, [5] ne me le refuse pas !
Bêth Restaure mon âme et ne la laisse pas s'effondrer,
et ne (l')abandonne pas en face [6a] des impies !
Ghimel Les rétributions du mal, qu'elles s'en retourn<ent> loin de moi !
[7b] Car nul vivant n'est juste devant toi :
Daleth [6b] Juge de vérité, ô Iahvé,
[7a] ne me juge pas selon mon péché !
Hé [8] Instruis-moi, ô Iahvé, de ta Loi
et enseigne-moi tes ordonnances :
Waw [9] pour que beaucoup entendent (parler) de tes œuvres
et que les peuples célèbrent ta gloire.
Zaïn [10] Souviens-toi de moi et ne m'oublie pas,
et ne m'induis pas dans des (épreuves) trop dures pour moi !

pluriel. Celle-ci est attestée dans les textes de Qoumrân, comparer *Règle de la Communauté,* VIII, 8 ; *Livre des Bénédictions,* IV, 25 ; *Règlement de la Guerre,* XII, 2. Il convient de comparer également s'agissant du Temple ou du ciel *Deutéronome,* XXVI, 15 ; *II Chroniques,* XXX, 27 ; *Jérémie,* XXV, 30 ; *Zacharie,* II, 17 ; *Psaumes,* LXVIII, 6.

4-5. Relevons l'importance du vers *'aleph* qui comporte quatre hémistiches, chaque vers n'en comprenant que deux, si ce n'est le vers *mêm* qui en présente trois. S'agit-il d'une excroissance ancienne? La version syriaque suit de très près le texte de Qoumrân.

7*b*. Noter ici l'interversion des hémistiches qui figure également dans le texte syriaque. Il s'agit, selon nous, d'accidents dans la transmission textuelle qui se sont inévitablement maintenus dans la version syriaque du poème. Nous avons cherché ici à rétablir l'ordonnance première de la composition. Nul vivant n'est juste devant toi : comparer *Psaumes,* CXLIII, 2 et, notamment, *Règle de la Communauté,* IV, 26 ; *Écrit de Damas,* XII, 21 ; *Hymnes,* XV, 22. Le syriaque porte l'expression équivalente « toute chair », non moins qoumrânienne.

8. La ligne 8, correspondant au vers *hé,* rappelle inévitablement l'instruction et le respect de la Loi et celui des ordonnances premières de la *Règle de la Communauté,* (IX, 9-11) ; *Écrit de Damas,* B, II, 6-10. Comparer *Testament de Juda,* XXIV, 3.

9. Nous traduisons ici le terme de *rbym* (ligne 9*a*) par « beaucoup », parallèlement au mot *'mym* (ligne 9*b*) « les peuples ». Le terme de *rbym* (les Nombreux) désigne, cependant, les adeptes de la secte qoumrânienne tout au long du rouleau de la *Règle de la Communauté* (VI, 1 et suiv.), et, dans cette collection même de psaumes, le deuxième psaume, début, le quatrième psaume, vers *shîn.* — Comparer dans les termes mêmes cette tendance universaliste à *Hymnes,* VI, 12.

10*b*. Rapprocher *Matthieu,* VI, 13 dans la Peshitta.

Ḥêth [11] Le péché de ma jeunesse, éloigne-le de moi,
et mes rébellions, qu'on ne s'en souvienne plus contre moi !
Ṭêth [12] Purifie-moi, ô Iahvé, de la lèpre mauvaise,
et qu'elle ne revienne plus vers moi !
Yod Dessèche [13] ses racines, (ôte-les) de moi,
et que ses feu[ill]es ne bourgeonnent point en moi !
Kaph Glorieux es-tu, ô Iahvé !
[14] C'est pourquoi ma demande devant toi a été accomplie.
Lamed Vers qui crierais-je pour qu'on m'accorde (ce que je demande) ?
[15] Et les fils d'homme, que pourrait ajouter [leur] for[ce] ?
Mêm [De]va[nt] toi, ô Iahvé, est ma confiance :
[16] j'ai invoqué Iahvé et il m'a exaucé,
[et il a guéri] la blessure de mon cœur.
Noun Je me suis endormi [17] [et j'ai som]meillé ;
j'ai rêvé, puis [j'ai été secouru].

11. Le péché de ma jeunesse : comparer cette allusion, si l'on veut bien classer ce poème dans la ligne des psaumes pseudo-davidiques, à celle qui se trouve précisément dans la composition suivante, tout au début du morceau (colonne XXI, ligne 11, vers *'aleph*), ainsi qu'à celle qu'on lit dans l'*Écrit de Damas,* V, 5-6.

12. Cette métaphore est à rapprocher de celle des *Hymnes,* V, 28.

13-14. Début du vers *kaph.* Le texte hébreu et le texte syriaque débutent par le même mot ici, indice supplémentaire qui rend, selon nous, peu probable, contrairement à l'opinion émise par M. Noth antérieurement à la découverte du texte hébreu de Qoumrân, que le texte syriaque soit traduit d'une version grecque.

15. L'expression «fils d'homme» se lit dans la Bible (*Deutéronome,* XXXII, 8 ; *II Samuel,* VII, 14 ; *Psaumes,* XI, 4 ; XII, 2, 9 ; XIV, 2), ainsi que dans les textes de Qoumrân (notamment *Règle de la Communauté,* XI, 6, 15, 20 ; *Écrit de Damas,* XII, 4 ; *Hymnes,* I, 27 ; II, 24-25 ; IV, 30, 32 ; V, 11, 15 ; VI, 11 ; XI, 6).

17. Le texte hébreu s'arrête là, le bas de la colonne XXIV ayant disparu. — Quels sont ce sommeil, ce rêve qu'accompagnent guérison et salut ? Un tel passage ne trahit-il pas un milieu où les guérisons miraculeuses et les visions étaient chose courante ? Rien n'impose en ce poème une présomption en faveur de son origine esséno-qoumrânienne, étant donné que ce psaume, de même que ceux qui forment cette collection extra-canonique, pastiche intentionnellement le style des psaumes dits «davidiques» de la Bible canonique. Il s'agit peut-être d'un psaume plus ancien, un psaume «hassidéen», légué à la secte (ce qui expliquerait les accidents de la transmission), mais rien ne s'oppose à y voir non plus une fabrication proprement essénienne ou plutôt proto-essénienne.

Samech [Ils ont affligé mon cœur, les ennemis de Ia]h[vé];
[mais Iahvé m'a sauvé et m'a soutenu].
'Aïn [Maintenant je me réjouis de leur confusion;
je me suis confié en toi, et je ne serai pas confondu].
Phé [Délivre Israël, que tu as choisi,
et la maison de Jacob, ton élu!]
[.......................................]
Taw [Donne(-lui) gloire pour l'éternité
et pour l'éternité des éternités!]

11QPs[a], XXI, 11-17 - XXII, 1

Amour de la Sagesse divine

'Aleph XXI 11 Moi, (étant encore) jeune, avant que je n'eusse erré,
<j'ai désiré la Sagesse> et je l'ai cherchée.

XXI 11. Ce psaume commence à la colonne XXI, ligne 11, juste après le psaume CXXXVIII, et se termine à la colonne XXII, ligne 1 où il est immédiatement suivi par la sixième composition apocryphe de cette collection : «Célébration de Sion, espérance des parfaits». Il s'agit de la première partie (de *'aleph* au premier hémistiche de *kaph*) d'un poème hébreu acrostiche alphabétique qui est venu former la conclusion du célèbre livre de la *Sagesse de Jésus ben Sirach,* le *Siracide* ou *Ecclésiastique* (LI, 13-30); la seconde moitié du poème (du second hémistiche de *kaph* à *taw*) a disparu avec le bas de la colonne XXI, si ce ne sont les derniers mots du verset supplémentaire *in fine,* qui se lisent au début de la colonne XXII. Ce cantique n'était connu auparavant que dans les versions grecque, latine, arménienne, slavonne, éthiopienne, sahidique, syriaque et arabe, puis, à la fin du siècle dernier, en hébreu, grâce aux fragments de la *gueniza* du vieux Caire.— La traduction, que nous donnons, reproduit celle que nous avons publiée dans l'*Annuaire du Collège de France,* 67e année, 1967-1968, p. 365-366. Pour la traduction du poème entier, nous nous sommes aidés avec discernement des divers témoins attestés, notamment du texte hébreu des fragments datables entre le Xe et XIIe siècle de la *gueniza* de la synagogue qaraïte du vieux Caire, de la version des Septante, de la Peshitta et de la Vulgate. Les parties imprimées en italique sont celles qui sont absentes du rouleau qoumrânien. De même que pour les trois psaumes qui précèdent nous ne pouvons, dans le cadre de cette annotation, tenir compte et étudier

Bêth Elle eſt venue à moi dans sa beauté,
et [12] je l'étudiais à fond.
Ghimel La fleur (de la vigne), elle aussi, produit les grains (de raisin)
quand vont mûrir les grappes qui réjouissent le cœur.
Daleth [13] Mon pied a marché sur un sol uni,
parce que, dès ma jeunesse, je l'ai connue.
Hé J'ai tendu un peu [14] mon oreille,
et j'ai trouvé beaucoup d'entendement.

dans le détail les différentes variantes textuelles des diverses versions. — Ne pouvant nous référer aux lignes pour les quelques remarques que nous faisons sur la traduction de la seconde partie du psaume dont le texte eſt malheureusement perdu avec le bas de la colonne XXI, nous renvoyons, pour plus de clarté, au nom de la lettre du vers. — Le premier hémiſtiche eſt de quatre mots, le second eſt manifeſtement incomplet, et il y a lieu de le compléter en s'appuyant sur le texte de la *gueniza* du Caire et celui des Septante. C'eſt David lui-même qui parle ici, lui qui eſt considéré comme l'auteur de tous les psaumes (voir le dernier psaume de cette collection extra-canonique). L'idée d'errance fait allusion au péché de David, à son adultère avec Bethsabée et au meurtre d'Urie (voir *Écrit de Damas,* V, 5-6). La présente quête de la Sagesse par le jeune David rappelle en tout point, selon nous, celle de Salomon lui-même. Comparer *Sagesse de Salomon,* VII, 7-12 ; VIII, 2-4, 9, 16. Nous sommes ici très éloignés de l'interprétation psychanalytique freudienne de l'École américaine donnée à ce psaume par son éditeur. Noter que vraisemblablement, lorsque ce psaume pseudo-davidique a été rattaché à l'*Ecclésiaſtique* pour en former la conclusion, on ne sut que faire de l'indication du début du poème qui a été comprise de diverses façons.

11-12. Dans le premier hémiſtiche du vers *bêth,* le mot «beauté» (pour sa graphie, voir le deuxième rouleau d'*Isaïe* (*IQIs*^{b}), LII, 14 et dans la présente collection, le premier psaume, XXVIII, 9) a été diversement interprété. Comparer *Sagesse de Salomon,* VIII, 2. Rien dans le second hémiſtiche ni dans les fragments de la *gueniza* ni dans la Peshitta.

12. Rien de ce vers *(ghimel)* ni dans les fragments de la *gueniza* ni dans la Peshitta. Au début du vers eſt introduite une comparaison : la fleur de la vigne, qui produit les grains de raisin quand vont mûrir les grappes, eſt l'image de la sagesse dont l'amour et dont l'étude produiront dans l'âme des fruits abondants et savoureux.

13. «Sur un sol uni» *(bmyšwr)* eſt biblique et se retrouve également à Qoumrân, voir *Hymnes,* II, 29 entre autres. Le sens de ce vers eſt clair et sans aucune équivoque.

14. En regard des autres témoins, le texte, ici encore, se recommande par sa parfaite cohérence et par l'exact parallélisme des deux hémistiches.

Waw Et elle fut pour moi une nourrice ;
à qui m'enseigne je rends [15] l'honneur qui lui est dû.
Zaïn J'ai médité (comme) en me jouant ;
je fus zélé pour le bien sans retour.
Ḥêth Je fus [16] moi-même embrasé pour elle,
et je n'ai point retourné ma face.
Ṭêth Je m'empressai moi-même pour elle,
et sur ses hauteurs [17] je ne me relâchais pas.
Yod Ma main ouv[rit sa porte],
et je pénétrai ses secrets.
Kaph Je purifiai mes mains (pour aller) vers [elle],
et dans la pureté je l'ai trouvée.
Lamed *J'avais acquis pour moi un cœur (intelligent) dès le début ;*
c'est pourquoi je ne l'abandonnais pas.

14-15. Le mot «nourrice» *('lh)* n'a pas été compris ni dans le manuscrit du Caire ni par les autres témoins. La comparaison Sagesse-Nourrice s'entend pourtant très bien (voir *Ecclésiastique,* XV, 1-4 ; XXIV, 19-21) parallèlement à celle de la nourriture, du lait, ou de la liqueur de Connaissance que le maître adapte à l'âge spirituel de chacun ; comparer *I Corinthiens,* III, 1-2 ; *Hébreux,* V, 12-14. C'est, bien sûr, à la Sagesse même, qui instruit le psalmiste, que celui-ci rend l'honneur qui lui est dû.

15. Ce vers n'a pas été bien compris par les diverses versions. Selon le texte qoumrânien, l'idée du psalmiste est claire : la méditation de la Sagesse a été et reste pour lui comme un jeu pour l'enfant, une joie pour le nourrisson. Au vers précédent, la «Sagesse» est pour lui une nourrice, il est donc le nourrisson de la sagesse et le vers *'aleph* ne le contredit pas. En me jouant : comparer *Proverbes,* VIII, 30-31. Le second hémistiche, pour lequel l'éditeur a cherché un double sens, offre une formule on ne peut plus attendue dans la bouche d'un Essénien, plein de «zèle» pour Dieu, pour le bien ; comparer *Règle de la Communauté,* IX, 23. Le mot «bien» *(ṭwb),* en effet, n'a jamais signifié «plaisir».

16. Les différentes versions sont éloignées encore du texte de Qoumrân, et ni la version des Septante ni la Vulgate n'ont la partie correspondante du second hémistiche qoumrânien.

16-17. Ici, à nouveau, les autres versions s'éloignent du texte qoumrânien, la version des Septante et la Vulgate s'arrêtent au premier hémistiche du verset, ignorant le second.

17. Le premier hémistiche partiellement lacunaire de ce vers du texte qoumrânien (vers *zaïn*) se lit dans les fragments de la *gueniza* du Caire, dans la Peshitta, mais nullement dans la version des Septante ni dans la Vulgate, où rien ne correspond à ce texte. Il faut compléter la lacune selon nous, en se fondant sur les deux manuscrits concordants et ajouter : «ma main ouvri[t sa porte]» *(ptḥ[h š'rh]).*

Le premier mot du second hémistiche est difficile à déchiffrer. Le contexte indique clairement ici que le terme *m'rwmym* signifie «les choses cachées, secrètes», par opposition aux «choses visibles, révé-

Mêm *Mes entrailles s'émouvaient comme une <harpe> à la chercher ;*
c'est pourquoi je l'ai acquise (comme) une acquisition excellente.

Noun *Iahvé m'a donné la récompense de mes lèvres,*
et avec ma langue je Lui rends grâces.

Samech *Détournez-vous vers moi, ô insensés,*
et séjournez dans mon école.

'Aïn *Jusqu'à quand manquerez-vous de <nourriture>,*
et votre âme sera-t-elle altérée à l'extrême?

Phé *J'ai ouvert ma bouche et j'ai parlé :*
« Acquérez pour vous la sagesse sans argent. »

Ṣadé *Faites entrer votre cou dans son joug,*
et que votre âme soulève son fardeau !

Qoph *Elle est proche de qui la cherche,*
et qui (lui) donne son âme la trouve.

Rêsh *Voyez de vos yeux que je suis petit,*
mais j'ai peiné à cause d'elle et je l'ai trouvée.

lées ». Le parallèle le plus important est celui de l'*Ecclésiastique,* XLII, 18. Si la fin de l'hémistiche dans la version syriaque suivant la recension cairote correspond au texte qoumrânien, le début de celui-ci est difficile à rattacher. Il semble que les recensions grecque et latine, très éloignées du texte de Qoumrân, aient rendu deux fois le second hémistiche.

La fin de la ligne 17 correspondant à la fin du premier hémistiche du vers *kaph* se lit avec une extrême difficulté. Les versions du Caire et de la Peshitta n'ont pas ce premier hémistiche évidemment nécessaire pour ce vers, et il y a interversion des hémistiches dans la version des Septante et dans la Vulgate, où le traducteur a noté « dans la connaissance » au lieu de « dans la pureté ». Je purifiai mes mains : comparer *Psaumes,* XXVI, 6.

Mêm. L'expression « comme une harpe » *(kknwr)* est restituée ici, en remplacement de celle de « comme un four » des versions du Caire et syriaque. L'altération ne porte que sur une seule lettre. Comparer *Isaïe,* XVI, 11 ; *Jérémie,* XLVIII, 36.

Noun. Le texte du Caire, après réflexion, nous semble ici être le meilleur. Au premier hémistiche, « les lèvres », au second, « la langue » doivent s'entendre comme instruments de la parole. Dieu a donné au psalmiste le pouvoir et la joie de le louer. Comparer à Qoumrân, *Règle de la Communauté,* X, 8 ; *Hymnes,* I, 28.

Samech. Le psalmiste (le pseudo-David) est présenté comme maître de sagesse, dirigeant une école de sagesse dont font état toutes les versions. Notons que la mode était alors aux « écoles » de philosophie.

Phé. Comparer *Isaïe,* LV, 1 ; *Proverbes,* IV, 5, 7. Le psalmiste, sage et hiérophante, invite à son école, comparer *Sagesse de Salomon,* VII, 13.

Ṣadé. Comparer *Ecclésiastique,* VI, 24 ; *Matthieu,* XI, 30.

Qoph. Cette idée est familière à la littérature sapientielle. Comparer *Proverbes,* VIII, 17 ; *Ecclésiastique,* VI, 27 ; *Sagesse de Salomon,* VI, 12.

Rêsh. Rappelons qu'il s'agit de David. Comparer *I Samuel,* XVI, 7, et

Shîn *Écoutez, ô Nombreux, mon enseignement* < >,
et vous acquerrez argent et or grâce à moi.
Taw *Que votre âme se réjouisse à cause de ma pénitence,*
et n'ayez point honte de mes cantiques!
Accomplissez vos œuvres avec justice,
XXII et [1] votre récompense *vous sera donnée*
en son temps.

ici même dans cette collection de psaumes extra-canoniques, à la colonne XXVIII, ligne 3, le psaume CLI. Ce premier hémistiche confirme, ce que nul critique auparavant n'avait pu soupçonner, l'attribution pseudo-davidique du poème.

Shîn. Pour l'expression « Ô Nombreux », comparer à l'intérieur de cette collection de psaumes extra-canoniques, le deuxième psaume à la colonne XVIII (début). Cette leçon constitue un indice nouveau, selon nous particulièrement instructif, en faveur de l'origine esséno-qoumrânienne de ce poème. — Les disciples du psalmiste, en acquérant la sagesse, ne s'enrichissent pas au sens matériel mais possèdent, eux, le trésor vrai. C'est un lieu commun de la littérature sapientielle (comparer, entre autres, *Psaumes,* XIX, 11 ; CXIX, 72, 127 ; *Job,* XXVIII, 15-19 ; *Proverbes,* III, 14-15 ; VIII, 10-11, 19 ; XVI, 16 ; *Sagesse de Salomon,* VII, 8-9, 14 ; *Matthieu,* VI, 20-21 ; *Luc,* XII, 33-34.

Taw. Pour le premier hémistiche, comparer *II Samuel,* XII, 16-19. N'ayez point honte de mes cantiques : sans doute un écho de la notice en prose, à la colonne XXVII, lignes 4-11.

XXII 1. Seule apparaît, au début de la colonne XXII, la fin du second hémistiche du verset supplémentaire, correspondant à l'hébreu de la recension du Caire. Le point difficile, dans ce verset, réside dans les variantes du mot « justice » de l'hébreu du Caire mal lu et interprété diversement par les traducteurs et exégètes. Le problème est de savoir si ce verset supplémentaire était joint primitivement au psaume lui-même, comme c'est le cas pour deux psaumes alphabétiques (XXV, 22 ; XXXIV, 23) sur huit que compte la Bible, ou s'il était ajouté à la fin de l'*Ecclésiastique* lui-même. — Nous reconnaissons une dépendance directe de la version des Septante, à laquelle se rattache directement la Vulgate, au texte hébreu qoumrânien, que nous avons tout lieu de considérer comme authentique et primitif. Tandis que la version syriaque de la Peshitta et le texte hébreu de la *gueniza* du Caire présentent entre eux d'évidentes affinités qui les distinguent tous deux de la tradition de Qoumrân et de la version des Septante et qui permettraient de conjecturer à leur origine une recension araméenne, exécutée très tôt et dérivant directement du texte de Qoumrân et qui aurait été diffusée largement. Voir notre commentaire et notre stemme généalogique à la suite de notre traduction dans l'*Annuaire du Collège de France,* citée au début, à la note sur la ligne 11. — Il est extrêmement probable, comme l'a proposé l'éditeur, que ce poème ait été initialement composé comme un psaume davidique et intégré à la collection qoumrânienne de *Psaumes* ici présentée et qu'il ait été ultérieurement extrait de ce psautier pour former une conclusion à l'*Ecclésiastique.*

11QPs[a], XIX

Imploration du pécheur et sa prière d'action de grâces

[. . . . .]
[1] Car un vermisseau ne saurait te confesser,
ni la vermine raconter ta grâce :
[2] c'est le vivant, le vivant qui te confesse,
te confessent tous ceux dont le pied chancelait,

XIX 1. Ce psaume pénitentiel quelque peu incomplet figure à la colonne XIX, entre le deuxième psaume de la collection syriaque (colonne XVIII) que nous avons vu, plus haut, et le psaume canonique CXXXIX (colonne XX). Ce même psaume apocryphe se rencontre parmi d'autres fragments provenant également de la grotte XI. Ceux-ci ont été publiés par J. Van der Ploeg, «Fragments d'un manuscrit de psaumes de Qumran *(11QPs[b])*», *Revue biblique,* 74, 3, 1967, p. 408-412 et pl. XVIII, il s'agit des fragments *a* et *b* qui correspondent aux lignes 1-9 (fragment *a*) et lignes 12-15 (fragment *b*). Les divergences entre les manuscrits sont minimes ; à ce sujet le lecteur voudra bien se reporter à l'édition de J. Van der Ploeg. — La traduction reproduit exactement celle que nous avons précédemment publiée dans l'*Annuaire du Collège de France,* 66[e] année, 1966-1967, p. 361-362. — Nous distinguons trois sections dans notre traduction de ce psaume, la première (lignes 1-8), que caractérise l'emploi du «nous» ; la deuxième (lignes 8-13), où l'on passe au «je» et qui est une prière d'action de grâces ; la troisième (lignes 13-18), également à la première personne, qui est une prière pour demander le pardon et la guérison. — Le début du psaume fait défaut, ayant disparu avec les dernières lignes de la colonne précédente. Le fragment *a* de l'autre manuscrit *(11QPs[b])* lui, a conservé trois mots d'une première ligne très fragmentaire également : «[ ] *et pauvre, car* [ ]». Le début, toutefois, pouvait être plus long, pensons-nous, de cinq à six lignes qui se trouvaient au bas de la colonne XVIII.

1 *b.* Les morts ne prient pas Dieu. Comparer *Isaïe,* XXXVIII, 18 ; *Psaumes,* VI, 6-7. C'est vrai, mais *rmh,* «la vermine», ce n'est pas exactement les morts, voir *Isaïe,* XIV, 11 ; *Job,* XVII, 13. Selon nous, le verset d'*Isaïe,* XXXVIII, 18 est un peu transposé. Noter l'expression des *Hymnes,* XI, 12.

2 *a.* Parallèle à *Isaïe,* XXXVIII, 19. «Le vivant», dans *Isaïe,* s'oppose bien au Shéol, aux morts. L'idée biblique, comme dans le précédent verset, est quelque peu transposée : «Le vivant», ici, s'oppose à «vermine», qui au lieu de désigner l'homme mort, désigne plutôt ici, ainsi que la suite en témoigne (voir lignes 10-11), l'homme voué à la mort, le misérable pécheur. «Le vivant», c'est celui qui vit de la vraie vie, de la vie spirituelle. Comparer la transposition dans l'*Apocalypse de Jean,* I, 18 ; II, 8.

2 *b.* Il faut entendre cette phrase aussi bien au sens physique que moral.

parce que tu leur fais connaître [3] ta grâce
et tu les instruis de ta justice.
Car c'est en ta main qu'est l'âme de tout [4] vivant ;
le souffle de toute chair, c'est toi qui l'as donné.
Agis envers nous, ô Iahvé, [5] selon ta bonté,
selon l'abondance de ta miséricorde et selon l'abondance de tes exploits.
[6]Iahvé écoute la voix de ceux qui aiment son nom,
et il ne leur refuse pas sa grâce.
[7] Béni soit Iahvé, lui qui accomplit des exploits,
lui qui couronne ses pieux [8] de grâce et de miséricorde !

Mon âme crie pour louer ton nom,
pour confesser avec jubilation [9] tes grâces,
pour proclamer ta fidélité,
pour célébrer ton inépuisable louange.
À la mort [10] j'étais (voué) à cause de mes péchés,
et mes iniquités m'avaient vendu au Shéol ;
mais tu m'as délivré, [11] ô Iahvé,
selon l'abondance de ta miséricorde et selon l'abondance de tes exploits.
Moi aussi, j'ai aimé [12] ton nom,
et à ton ombre je me suis réfugié.
Quand je me rappelle ta force, [13] mon cœur devient vaillant,
et sur tes grâces, moi, je m'appuie.

Pardonne, ô Iahvé, mon péché,
[14] et purifie-moi de mon iniquité.
Favorise-moi de l'esprit de foi et de connaissance,

4*b*. Noter que le tétragramme est écrit dans ce psaume (à six reprises) en caractères paléohébreux, tandis que dans les fragments *a* et *b* de *11QPs*^{b} il se trouve dans la même écriture que le corps du texte.

7*b*. Ses pieux *(ḥsydyw)* : ce qualificatif se trouve déjà dans le deuxième psaume (XVIII, 10) ; ici même, et à deux reprises, dans le sixième psaume de cette collection, (XXII, 3 et 6).

8*a*. Comparer *Psaumes,* CIII, 4.

11-12. J'ai aimé ton nom : cette expression se retrouve en *Isaïe,* LVI, 6 et *Psaumes,* V, 12.

12-13. Réminiscence de *Psaumes,* LXXI, 6.

14*a*. Comparer *Psaumes,* LI, 4.

14*b*. Comparer *Isaïe,* XI, 2 ; *Règle de la Communauté,* II, 3 ; IV, 4.

que je ne me rende point méprisable [15] à cause de la perversité !
Ne laisse pas Satan dominer sur moi,
ni l'esprit impur !
Que la douleur et [16] le mauvais penchant
ne s'emparent pas de mes os !
Car toi, ô Iahvé, tu es (l'objet de) ma louange,
et en toi j'espère [17] tout le jour.
Que se réjouissent avec moi mes frères
et (les membres de) ma famille, saisis d'admiration parce que tu auras été favorable !
[18] [ ]
[à ja]mais je me réjouirai en toi.

11QPs^a, XXII, 1-15

Célébration de Sion, espérance des parfaits

'Aleph [1] Je me souviens de toi pour (te) bénir, ô Sion ;
<de tout mon cœur je te bénis>.

15*a*. On attendrait le nom de Bélial à la place de celui de Satan. S'agit-il ici de Satan ou des Satans ? On ne doit pas, pensons-nous, prêter à la terminologie essénienne une excessive rigidité et en déduire ici, comme l'a fait l'éditeur du psaume, l'origine non essénienne du morceau.

15*b*. Cet «esprit impur» est, selon nous, à rapprocher de celui de l'*Apocryphe de la Genèse* (XX, 16-17) qui frappe Pharaon et tous les gens de sa maison à cause de Saraï.

16. L'expression *yṣr r'* (mauvais penchant) se lit ici, alors que, dans les textes qoumrâniens l'on rencontre d'ordinaire l'expression *yṣr 'šmh* (le penchant coupable), à côté de celle de *yṣr smwk* (le penchant ferme). Voir, entre autres, *Hymnes*, II, 36 ; VI, 32 ; *Règle de la Communauté*, IV, 5 ; VIII, 3 ; *Pièges de la femme*, 15. Cette attestation unique, jusqu'à présent, dans les textes de Qoumrân de l'expression «mauvais penchant» ne saurait suffire à établir l'origine pharisienne du psaume.

18. Le verset 18, dont la première partie a disparu, peut être la fin de ce psaume apocryphe : bien que cette partie soit endommagée, il semble y avoir un blanc après le dernier mot et cette dernière phrase peut très bien conclure ce morceau.

XXII 1. Ce psaume apocryphe figure à la colonne XXII, 4-15, immédiatement à la suite du poème de l'*Ecclésiastique* (XXI, 11-17 à XXII, 1) qui le précède et, comme lui, est un poème acrostiche alphabétique.

Bêth De tout mon pouvoir, 2 moi, je t'aime ;
béni soit à jamais ton souvenir !
Ghimel Grand est ton espoir, ô Sion ;
et la paix 3 et ton attente du salut se réaliseront.
Daleth Des générations et des générations demeureront en toi ;
oui, des générations de pieux seront 4 ta gloire.
Hé Ceux qui aspirent après le jour de ton salut
< >
Waw <Et>. < >
et ils se réjouiront de l'abondance de ta gloire.
Zaïn À ta glorieuse mamelle 5 ils seront allaités,
et sur tes places splendides ils seront <portés>.
Ḥêth Des grâces accordées à tes prophètes 6 tu te souviendras,
et des œuvres de tes pieux tu te glorifieras.

L'éditeur, J. A. Sanders, le qualifiait d' «acrostiche alphabétique irrégulier» ; nous pensons quant à nous, comme nous l'avons déjà expliqué, que les «irrégularités» apparentes et justement signalées ne sont dues qu'à des accidents de la tradition manuscrite. Ce même psaume hébreu extra-canonique, mêlé d'aramaïsmes, est également attesté dans des fragments d'un manuscrit plus ancien, provenant de la grotte IV. Dans ce document, à la colonne VII, 14-17, le psaume fait suite immédiatement au psaume CIX et se poursuit à la colonne VIII, 2-16 ; il est suivi (IX-X) par deux autres psaumes apocryphes, formant ainsi un groupe à part dans ce psautier. Pour les variantes textuelles de cette recension, nous renvoyons le lecteur à la première publication de celle-ci par J. Starcky, «Psaumes apocryphes de la grotte 4 de Qumrân (*4QPsf*, VII-X)», *Revue biblique,* 73, 3, 1966, p. 353-371. La traduction, que nous donnons, est celle que nous avons publiée dans l'*Annuaire du Collège de France,* 66e année, 1966-1967, p. 364. L'éditeur a présenté ce poème en trois strophes *('aleph-ḥêth), (ṭêth-samech), ('aïn-taw),* ce qui, selon nous, ne se justifie en aucune façon. Nous pensons que ce cantique célébrant la sainte Sion, ainsi que l'annonce le premier verset, s'inspire notamment d'*Isaïe,* LIV, 1-8 ; LX, 1-5, 19-21 ; LXII, 1-7 ; LXVI, 10-11.

2. Rappeler en parallèle *Psaumes,* LXXVIII, 68 ; LXXXVII, 2 ; CXXXVII, 5-6.

4-5. Comparer *Isaïe,* LXVI, 11.

5. À la lecture *y'ksw,* d'une racine signifiant «faire cliqueter», «trottiner» de l'éditeur, nous préférons celle de *y'msw* (ils seront portés).

6 *a.* Comparer *II Chroniques,* VI, 42 *b.* Le terme *ḥsydym* (pieux) revient ici à nouveau. Voir, plus haut, ligne 3. Remarquons qu'il est pratiquement absent de tous les manuscrits de Qoumrân, si ce n'est précisément dans trois psaumes apocryphes de cette collection pseudo-davidique ; deuxième psaume, XVIII, 10 ; cinquième psaume, XIX, 7 et deux fois présentement.

Ṭêth La violence est purifiée du milieu de toi,
la perfidie [7] et la perversité sont extirpées de toi.
Yod Tes fils se réjouiront au-dedans de toi,
et tes bien-aimés sont attachés à toi.
Kaph [8] Comme ils espèrent en ton salut,
et (comme) ils se lamentent sur toi, tes parfaits !
Lamed L'espoir (qu'ils ont) en toi, ô Sion, ne périra pas,
[9] et l'attente (qu'ils dirigent) vers toi ne sera pas oubliée.
Mêm Qui est-ce qui a péri (en sa) justice,
ou qui est-ce qui a été sauvé [10] en sa perversité ?
Noun L'homme est examiné selon sa voie,
chacun est rétribué selon ses œuvres.
Samech Tout autour, [11] tes ennemis sont exterminés, ô Sion,
et tous ceux qui te haïssent sont dispersés.
'Aïn Douce dans la <bouche> est ta louange, ô Sion ;
[12] (elle est) prisée par le monde entier !

8. Noter le terme *tmyk* (tes parfaits), que l'on trouve déjà dans la Bible (*Psaumes,* XXXVII, 18 ; *Proverbes,* II, 21) et que s'appliquaient sans doute à eux-mêmes les Esséniens. Comparer *Règle de la Communauté,* III, 3 ; IV, 22 ; *Règlement de la Guerre,* XIV, 7 ; *Hymnes,* I, 36 ; IV, 30-32 ; *Écrit de Damas,* B, II, 2, 5.

9. Comparer *Psaumes,* XXXVII, 25 *b.* Au contraire d'*Isaïe,* LVII, I et de l'*Ecclésiaste,* VII, 15 ; à rapprocher, entre autres, des *Hymnes,* du *Commentaire d'Habacuc* et du *Commentaire du psaume* XXXVII, qui présentent le Maître de justice souffrant et persécuté. Comparer *I Hénoch,* XLVII ; *Testament de Benjamin,* XI, 4 ; *Apocalypse d'Abraham,* XXIX, 6.

10. Voie et rétribution sont les deux termes principaux propres au système dualiste, point fondamental de la doctrine esséno-qoumrânienne des deux Esprits. Voir, entre autres, *Règle de la Communauté,* III, 13-26 ; IV, 16, 23-26 ; V, 20-21, 23-24 ; IX, 14. Cette opposition entre lumière et ténèbres à la base de la création biblique (*Genèse,* I, 4), conduit à un dualisme essentiel opposant le lot prédestiné des justes à celui des impies, comme dans la doctrine mazdéenne où la lumière est symbole de justice et de vérité et les ténèbres celui de perversion et de mensonge. Comparer *I Hénoch,* XLI, 8.

11 *b*-12 *a.* La variante la plus importante de notre recension en regard de la recension de la grotte IV, mentionnée ci-dessus (voir note ligne 1), concerne la strophe *'aïn* précisément. Le texte de celle-ci présente quelques difficultés, et la traduction de l'éditeur du psautier nous a paru incertaine sur plusieurs points. Dans notre traduction, qui s'écarte beaucoup de cette première interprétation, nous modifions quelque peu le texte du premier et du second hémistiche.

Phé Bien des fois je me souviens de toi pour (te) bénir ;
de tout mon cœur je te bénis.
Ṣadé [13] Puisses-tu atteindre la justice éternelle
et recevoir les bénédictions des Vénérables !
Qoph Entends la vision [14] qui est dite sur toi
et les songes des prophètes te concernant.
Rêsh Élève-toi et élargis-toi, ô Sion,
< >
Shîn [15] Loue le Très-Haut, ton rédempteur,
< >
Taw Que mon âme se réjouisse de ta gloire,
< >

11QPs^a, XXVI, 9-15

Hymne au Créateur

[9] Grand et saint est Iahvé,
le Saint des saints pour toutes les générations !
Devant lui va la majesté,

13. Bénédictions des Vénérables : il s'agit des bénédictions des anges, comparer *Hymnes,* X, 8.
14 *b.* Réminiscences peut-être d'*Isaïe,* LIV, 2 ; LX, 1.
15. Comparer *Psaumes,* CXLVII, 12 *b.*

XXVI 9. Ce psaume apocryphe, mêlé aux psaumes canoniques, à la colonne XXVI, s'étend de la ligne 9 à la ligne 15, faisant immédiatement suite aux psaumes CXLIX et CL qui le précèdent. Nous n'en connaissons donc que les premiers versets. Il juxtapose des éléments d'inspiration biblique directe et presque littérale, ainsi que des expressions et des réminiscences très fortes, voire une connexion directe également d'œuvres esséniennes classiques : *Hymnes* et *Jubilés.* Comparer à cette description essénienne de la Création, le traité à tendance platonicienne de Philon, *De opificio mundi,* 29 relatif aux sept créations du premier jour. — La traduction, que nous donnons, est celle que nous avons précédemment publiée dans l'*Annuaire du Collège de France,* 66e année, 1966-1967, p. 365. — La notion de Dieu créateur à Qoumrân est l'une de celles qui inspire le plus profondément et intensément la mystique essénienne. Voir notamment *Hymnes,* I (hymne A) : « La Création divine et le destin de l'homme » ; X, 1-12 (hymne Q) : « La puissance du Dieu créateur et le néant de l'homme » ; XIII, 1-14 (hymne V) : « Les merveilles de la Création et du Renouvellement du monde ».

[10] et derrière lui le grondement des grandes eaux.
Grâce et Vérité environnent sa face ;
Vérité [11] et Droit et Justice sont le fondement de son trône.
Il a séparé la lumière de la nuit épaisse,
il a fondé l'aurore par l'intelligence [12] de son cœur.
Alors tous ses anges ont vu et ils ont poussé des cris de joie,
car il leur a fait voir ce qu'ils ne connaissaient pas.
[13] Il couronne les montagnes des produits (de la terre),
nourriture savoureuse pour tous les vivants.
Béni soit Celui qui a fait [14] la terre par sa force,
qui a fondé le monde par sa sagesse.
Par son intelligence il a déployé les cieux,
et il a fait sortir [15] [le vent] de [ses] ré[servoirs].
Il a fait [les éclairs pour la plu]ie,
et il a fait monter les brume[s de] l'extrémité [16] [de la terre].
[. . . . .]

10. Des affinités ici se font sentir tant avec les idées qu'avec la phraséologie qoumrâniennes. L'expression «grâce et vérité» se retrouve dans *Jean,* I, 14, 17 où le Logos lui-même en est qualifié.

11*a*. Comparer *Écrit de Damas,* II, 3-4.

11*b*. Après la séparation de la lumière et des ténèbres (*Genèse,* I, 3-5) par Iahvé, l'auteur du poème mentionne la «fondation» de l'aurore, expression à rapprocher de *Jubilés,* II, 2, où il est question de l'apparition de la lumière, l'aurore et le jour, dans le récit du premier jour de la création. Rappelons toute l'importance de la naissance du jour pour les Esséniens, du spectacle qu'offre l'aurore ressenti par eux avec ferveur et félicité sans égales. Voir Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 128 et *Hymnes,* IV, 6 ; XVIII, 28-29.

12*a*. Ici, de façon très expressive, toujours en accord avec *Jubilés,* II, 3, les anges louent leur créateur au terme du premier jour. Comparer *Job,* XXXVIII, 4-7.

12*b*. La notion du «dévoilement» de l'œuvre divine est importante. Rapprocher d'*Isaïe,* XLIII, 19 ; XLVIII, 6-7 et comparer à *Hymnes,* XIII, 11.

13. Comparer *Genèse,* I, 11-12, suivi par *Jubilés,* II, 7.

14. Les deux versets qui suivent paraphrasent *Jérémie,* X, 12-13, en omettant, cependant, une phrase et en inversant deux autres. Comparer *Hymnes,* I, 12-14. Voir également, très proche, *Psaumes,* CXXXV, 7.

11QPs^a, XXVII, 2-11

David le sage et ses psaumes

[2] David, fils de Jessé, fut un sage, et une lumière semblable à la lumière du soleil, et un scribe, [3] et un homme intelligent et parfait en toutes ses voies devant Dieu et les hommes. Et [4] Iahvé lui donna un esprit intelligent et éclairé. Et il écrivit des psaumes [5] (au

XXVII 2. À la colonne XXVII, avant-dernière colonne du rouleau, à la ligne 1 se lit la fin d'un poème qui figure dans la Bible canonique (*II Samuel,* XXIII, 1-7), où il est attribué à David et présenté comme «les dernières paroles» de ce roi. Le début de ce poème, dans notre rouleau, devait se lire au bas de la colonne XXVI puisqu'il se poursuit et se termine au tout début de la colonne XXVII. Il est suivi à la ligne 2 d'une très curieuse et fort instructive notice qui forme la huitième et dernière composition de cette collection extra-canonique. La traduction que nous en donnons reproduit exactement celle que nous avons précédemment publiée dans l'*Annuaire du Collège de France,* 66e année, 1966-1967, p. 365-367. — Fils de Jessé : comparer *I Samuel,* XVI, 1 (Jessé ou Isaï de Bethléem, père de David).

2-3. Nous avons d'emblée le portrait d'un David stylisé, idéalisé, reprenant le portrait du poème conservé en *II Samuel,* XXIII qui précède justement la présente notice. Comparer avec le portrait de Salomon dans *I Rois,* V. — David est un «sage». Comparer dans la collection de psaumes extra-canoniques, les compositions marquées par la quête de Sagesse : le deuxième psaume à la colonne XVIII, le quatrième psaume aux colonnes XXI-XXII. Une lumière semblable à la lumière du soleil : rapprocher indubitablement *II Samuel,* XXIII, 4, en soulignant combien cette lumière d'aurore était prisée à Qoumrân. Voir *Hymnes,* IV, 6, 23 ; XII, 4-9. — Un scribe : cette qualité est développée aux lignes suivantes. Soulignons qu'il est original de voir noter ici que David consigne par écrit les psaumes qu'il compose, voir, plus bas, lignes 4-5.

3. Intelligent et parfait : ne sont-ce pas là les qualités suprêmes, qui d'ailleurs vont ensemble, pour tout Essénien? Il convient de rapprocher *Règle de la Communauté,* I, 11-13, ainsi que XI, 1-2, 11. Il s'agit ici de l'intelligence, de la connaissance des révélations divines : David est l'initié par excellence. C'est une notion fondamentale que l'on retrouve notamment dans les *Hymnes.* Voir, entre autres, *Hymnes,* I, 21, 31 ; II, 18 ; IV, 7 ; V, 26 ; VII, 26 ; IX, 31 ; X, 4, 27 ; XI, 4, 10, 28 ; XII, 11, 33 ; XIV, 12 ; XV, 12, 21 ; XVII, 21-22. Par ailleurs, les «parfaits» est le terme par lequel les membres de la secte se désignaient eux-mêmes, ceux qui sont dans la perfection de la voie. Comparer *Hymnes,* I, 36 ; IV, 30-32.

4. Comparer *I Rois,* III, 12. Lue en relation avec la conclusion du morceau, ligne 11, nous avons là l'affirmation de la «canonisation» des *Ketoubim,* recueil qui commence par les *Psaumes,* dont on voit que l'auteur prétendu est doué du don de «prophétie», tout comme Moïse,

nombre de) trois mille six cents ; et des chants à chanter devant l'autel pour l'holocauste [6] du sacrifice perpétuel pour chaque jour, pour tous les jours de l'année, (au nombre de) trois cent soixante-quatre ; [7] et pour l'offrande des sabbats, cinquante-deux chants ; et pour l'offrande des débuts [8] des mois, et pour tous les jours des fêtes, et pour le Jour des Expiations, trente chants. [9] Et tous les chants qu'il proféra sont (au nombre de) quatre cent quarante-six. Et les chants [10] à jouer (sur des instruments de musique) pour les personnes frappées (par des esprits mauvais) sont (au nombre de) quatre. Et le total est de quatre mille cinquante. [11] Tout cela, il le proféra dans (l'esprit de) prophétie qui lui avait été donné de devant le Très-Haut.

l'auteur de la Torah, et comme les auteurs inspirés des livres des Prophètes.

5-10. C'est la première fois, grâce à la publication de ce rouleau, que l'on trouve à Qoumrân un texte, aussi bref soit-il, qui établit de façon irréfutable l'identité du calendrier qoumrânien avec celui de *I Hénoch* et des *Jubilés*. Soulignons ici l'importance de celui-ci puisqu'il isolait strictement la secte esséno-qoumrânienne du reste du monde juif pour toute la vie religieuse. Parmi les attestations dans les écrits de Qoumrân de ce calendrier propre à la secte, voir notamment *Règle de la Communauté*, X, 1-8 ; *Hymnes*, XII, 4-9 ; de façon ample et détaillée, *Rouleau du Temple*, XIII, 9-XXIX, 10.

(de) trois mille six cents ; et des chants à chanter devant l'autel pour [illegible] le sacrifice perpétuel pour chaque jour, pour tous les jours de l'année, (au) nombre (de) trois cent soixante-quatre ; et pour l'offrande des sabbats, cinquante-deux chants ; et pour l'offrande des débuts des mois, et pour tous les jours des fêtes, et pour le jour des Expiations, trente chants. Et tous les chants qu'il proféra sont (au nombre de) quatre cent quarante-six ; et les chants [illegible] pour (jouer) des instruments de musique pour les personnes frappées par des esprits mauvais sont (au nombre de) quatre. Et le total est de quatre mille cinquante. Tout cela, il le proféra dans (l'esprit de) prophétie qui lui avait été accordé de devant le Très Haut.

[illegible] d'un poème qui [illegible] dans [illegible] [illegible] est attribué à David et présenté comme [illegible] Le début de ce poème [illegible] bas de [illegible] puisqu'il se poursuit [illegible] haut de [illegible] il est suivi [illegible] la ligne [illegible] qui forme la huitième [illegible] [illegible] Les traductions [illegible] que nous avons [illegible] Annuaire du Collège de France [illegible] [illegible] comparer [illegible] père de David.

[illegible] portrait d'un David [illegible] le portrait du [illegible] conservé en II Samuel XXIII [illegible] Comparer avec le portrait de Salomon [illegible] David [illegible] sage [illegible] Comparer dans la collection [illegible] compositions marquées par la [illegible] le deuxième [illegible] colonne [illegible] le quatrième [illegible]

[illegible]

VII
COMMENTAIRES BIBLIQUES

I

COMMENTAIRE D'HABACUC

NOTICE

Le rouleau du Commentaire d'Habacuc, *ou* Pésher d'Habacuc (1QpHab), *fait partie du lot de manuscrits hébreux découverts dans la grotte I. Il fut publié* in extenso *dès 1950*[1].

Le rouleau comprend dans son état actuel treize colonnes, qui comptent, étant donné que la partie inférieure du rouleau est endommagée, quinze à seize lignes. L'écriture de ce document est soignée et datable de l'époque hérodienne. Elle présente une particularité notable, celle d'avoir transcrit le tétragramme divin en caractères paléohébreux.

Cette œuvre extrêmement instructive, rédigée sans doute vers le milieu du Ier siècle av. J.-C., offre un texte capital dans lequel est rappelée la persécution furieuse dirigée par le Prêtre impie contre le Maître de justice et sont décrites les exactions désastreuses des envahisseurs romains, les Kittim, *et la prise de Jérusalem par ces derniers en septembre 63.*

Les citations bibliques sont indiquées en italique dans le texte.

1. M. Burrows, J. C. Trever et W. H. Brownlee, *The Dead Sea Scrolls of St. Mark's Monastery*, I : *The Isaiah Manuscript and the Habakkuk Commentary*, New Haven, 1950.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

A. DUPONT-SOMMER, *Observations sur le Commentaire d'Habacuc découvert près de la mer Morte* (communication lue devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 26 mai 1950), Paris, 1950, 32 pages.

— «Le Maître de justice fut-il mis à mort?», *Vetus Testamentum*, 1, 1951, p. 199-215.

— «Quelques remarques sur le *Commentaire d'Habacuc*, à propos d'un livre récent», *Vetus Testamentum*, 5, 1955, p. 113-129.

— «Pompée le Grand et les Romains dans les manuscrits de la mer Morte», *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, 84, 1972, p. 879-901.

CH. RABIN, «Notes on the Habakkuk Scroll and the Zadokite Documents», *Vetus Testamentum*, 5, 1955, p. 148-162.

M. PHILONENKO, «Sur l'expression "corps de chair" dans le *Commentaire d'Habacuc*», *Semitica*, V, 1955, p. 39-40.

K. ELLIGER, *Studien zum Habakkuk-Kommentar vom Toten Meer*, Tübingen, 1953.

P. BOCCACCIO-G. BERARDI, *Pšr Ḥbqwq : Interpretatio Habacuc 1QpHab*, Rome, 1958.

W. H. BROWNLEE, *The Text of Habakkuk in the Ancient Commentary of Qumran*, Philadelphie, 1959.

— *The Midrash Pesher of Habakkuk*, Missoula, 1979.

J. CANTERA ORTIZ DE URBINA, *El Comentario de Habacuc de Qumran*, Madrid-Barcelone, 1960.

O. BETZ, *Offenbarung und Schriftforschung in der Qumransekte*, Tübingen, 1960.

L. H. SILBERMAN, «Unriddling the Riddle. A Study in the Structure and Language of the Habakkuk Pesher (1QpHab)», *Revue de Qumran*, 3, 1961, p. 323-364.

J. G. HARRIS, *The Commentary on Habakkuk. An Introduction to the Study of the Qumran Commentary of Habakkuk for the General Reader*, Londres, 1966.

A. G. WRIGHT, *The Literary Genre Midrash*, Staten Island, NY, 1967.

J. D. AMUSSIN, *The Qumran Commentaries and Their Significance for the History of Qumran Community*, Moscou, 1967.

M. P. HORGAN, *Pesharim : Qumran Interpretations of Biblical Books*, Washington, 1979.

COMMENTAIRE D'HABACUC

I [1] [*L'oracle que vit le prophète Habacuc.*]
[*Jusques à quand, ô Iahvé, ap*]*pellerai-je à l'aide sans que* [2] [*tu écoutes, crierai-je vers toi à la violence, sans que tu délivres?* (I, 1-2)
[L'explication de ceci concerne le dé]but de la [dernière] génération [3] [ ] sur eux [4] [ ] [qui cr]ient à cause de [5] [la violence] [ ]

[*Pourquoi me fais-tu voir l'iniquité et contem*]*ples*[*-tu l'af*]*fli*[*ction?*] (I, 3 *a*)
[6] [L'explication de ceci concerne ceux qui persécutent les élus] de Dieu dans l'oppression et l'infidélité.

[7] [*Et sévices et violence sont devant moi, et il y a des querelles, et la discorde s'élève.*] (I, 3 *b-c*)
[8] [L'explication de ceci concerne ceux qui] [ ] ils vo[l]ent [ ] [et la dis]pute et des querelles [9] [ ] lui [10] [ ]

I 1. La présente traduction reproduit généralement celle que nous avons donnée dans *Les Écrits esséniens découverts près de la mer Morte* (Paris, 1re éd. 1959, 4e éd. 1980), p. 270-280, reprenant la traduction antérieurement parue dans notre article «Le Commentaire d'Habacuc découvert près de la mer Morte. Traduction et notes», *Revue de l'histoire des religions,* 137, 1950, p. 129-171. Quelques retouches ont été apportées en ce qui concerne les deux premières colonnes, ainsi que la fin de la colonne VIII et le début de la colonne IX, voir *Annuaire du Collège de France,* 71e année, 1971-1972, p. 392-394.

C'est pourquoi la Loi se meurt, [11] [*et le droit ne voit plus jamais le jour.*] (I, 4 *a*)

[L'explication de ceci], c'est qu'ils ont méprisé la Loi de Dieu [12] [ ]

[*Car l'impie enser*]*re le juste.* (I, 4 *b*)

[13] [L'explication de ceci, c'est que l'impie, c'est le Prêtre impie, et que le juste,] c'est le Maître de justice [14] [ ]

[*C'est*] *pourquoi le droit sort* [15] [*faussé*]. (I, 4 *c*)

[L'explication de ceci] [ ], et non [ ]

[16-17] [*Voyez les traîtres et regardez, et vous serez étonnés, stupéfaits; car il accomplit en vos jours une œuvre : vous ne croirez pas lorsqu'*] II [1] *on la racontera.* (I, 5)

[L'explication de ceci concerne] ceux qui ont trahi l'Homme [2] de mensonge ; car ils n'[ont] pas [cru aux paroles] du Maître de justice, (que celui-ci avait reçues) de la bouche [3] de Dieu. Et (elle concerne) ceux qui ont tra[hi l'Alliance] Nouvelle, car ils n' [4] ont pas cru en l'Alliance de Dieu, [et ils ont profané] Son [S]aint No[m]. [5] Et pareillement l'explication de cette parole [concerne ceux qui tr]ahiront à la fin [6] des jours ; ce sont les viol[ents hostiles à l'Allian]ce, qui ne croiront pas [7] lorsqu'ils entendront toutes les choses qui arri[veront à] la dernière génération, de la bouche [8] du Prêtre que Dieu a placé dans [la Maison de Jud]a pour expliquer toutes [9] les paroles de Ses serviteurs les Prophètes, [par] l'intermédiaire [desquels] Dieu a raconté [10] toutes les choses qui arriveront à son peuple et [aux nations].

[*C*]*ar voici que je suscite* [11] *les Chaldéens, la nation cru*[*elle et impétu*]*euse.* (I, 6 *a*)

[12] L'explication de ceci concerne les Kittim q[ui sont]

13. Le Prêtre impie : il s'agit, selon nous, du grand prêtre Hyrcan II.

II 3. Le mot «Alliance» a disparu dans la lacune. L'expression «Alliance Nouvelle» se lit dans l'*Écrit de Damas,* B, II, 12.

12. Les sentences bibliques qui concernaient les Chaldéens sont rapportées par l'auteur du *pésher* aux *Kittim,* qui, comme dans *Daniel* (XI, 30), sont les Romains conquérant la Palestine.

rapides et vaillants [13] au combat, pour faire périr beaucoup de gens ; [et la terre tombera] sous la domination [14] des Kittim. Et les im[pies verront cel]a, mais ils ne croiront pas [15-17] aux préceptes de [Dieu] [ ]

[*Qui va vers les larges espaces de la terre pour s'emparer des demeures qui ne sont pas à elle.*] (I, 6 *b*)

[L'explication de ceci concerne les Kittim] [ ] [qui, par monts] III [1] et par vaux, s'avancent pour frapper et pour piller les villes de la terre. [2] Car c'est ce qu'Il a dit : *pour s'emparer des demeures qui ne sont pas à elle.*

Elle est terrible [3] *et redoutable; c'est d'elle-même que procèdent son droit et sa grandeur.* (I, 7)

[4] L'explication de ceci concerne les Kittim dont la crainte [et l'e]ff[roi] s'étendent sur toutes [5] les nations. Et c'est avec réflexion qu'ils nouent toutes leurs intrigues malfaisantes, et c'est avec astuce et ruse qu' [6] ils se conduisent avec tous les peuples.

Et plus rapides que les panthères sont ses chevaux, et plus lestes [7] *que les loups du soir. Ils bondissent, et ses cavaliers, ses cavaliers (arrivent) de loin;* [8] *ils volent comme l'aigle qui se précipite pour dévorer. Tous, pour la violence ils arrivent. L'aspect* [9] *de leur visage est (comme) le vent d'est.* (I, 8-9 *a*)

[L'explication de ceci] concerne les Kittim qui [10] foulent la terre avec leurs chevaux et leurs bêtes. Et *de loin* [11] ils arrivent : des îles de la mer, *pour dévorer* [to]us les peuples *comme l'aigle,* [12] sans se rassasier. Et c'est avec fureur et avec [irritation et dans l'ar]deur de la colère et les narines courroucées [13] qu'ils s'adressent à to[us les peuples; c]ar c'est ce qu' [14] Il a dit : *L'as[pect de leur visage est (comme) le vent d'est*].

[*Et elle amasse, comme le sab*]*le, les captifs.* (I, 9 *b*)

[15-17] [L'explication de ceci concerne les Kittim qui] [ ]

III 11. L'expression *m'yy hym* (les îles de la mer) désigne fréquemment en hébreu les rivages maritimes, il s'agit ici des rivages de l'Italie.

[*Et elle, des rois*] IV 1 *elle se moque, et les princes sont sa risée.* (I, 10 *a*)

L'explication de ceci, c'est qu' 2 ils sont insolents envers les grands et méprisants envers les notables. Des rois 3 et des chefs ils se raillent, et ils se moquent d'une troupe nombreuse.

Et elle, 4 *de toute forteresse elle se rit; elle amasse de la terre et elle s'en empare.* (I, 10 *b*)

5 L'explication de ceci concerne les commandants des Kittim, qui méprisent 6 les forteresses des peuples et avec insolence se rient d'elles. 7 Et avec une troupe nombreuse ils les encerclent pour les prendre, et sous l'effet de l'effroi et de la crainte 8 elles se livrent en leurs mains, et ils les mettent en ruines à cause de l'iniquité de leurs habitants.

9 *Alors le vent a changé et passé; et celui-ci a fait de sa force* 10 *son dieu.* (I, 11)

L'explication de [ceci con]cerne les commandants des Kittim, 11 qui, par la décision de [leur] Maison coupable, disparaissent l'un 12 devant l'autre. [Leurs] commandants, celui-ci après celui-là, viennent 13 pour dévaster la te[rre. *Et celui-*]*ci* [*a fait*] *de sa force son dieu.* 14 L'explication de ceci [ ] [to]us les peuples 15-17 p[our] [ ]

[*N'es-tu pas dès autrefois, ô Iahvé, mon Dieu, mon Saint? Nous ne mourrons pas. Ô Iahvé,*] V 1 *pour le jugement tu l'as placé, et, ô Rocher, pour celui qui l'avait châtié tu l'as fondé, trop pur d'yeux* 2 *pour voir le mal; et tu ne saurais supporter la vue de l'affliction.* (I, 12-13 *a*)

3 L'explication de cette parole, c'est que Dieu n'anéan-

IV 5. L'expression *mwšly hkty'ym* (les chefs des Kittim) désigne les chefs des Romains, ces promagistrats *cum imperio* que Rome envoyait dans les provinces et qui commandaient les armées. Il est fait allusion ici à l'art des sièges dans lequel les Romains étaient précisément passés maîtres.

11. Il semble que cette «Maison coupable»» soit le Sénat romain. Les derniers temps de la République sont une période de troubles, de guerres civiles et de rivalités entre les chefs.

tira pas son peuple par l'instrument des nations ; [4] mais c'est par l'instrument de Ses élus que Dieu rendra le jugement de toutes les nations. Et c'est par le châtiment qu'exerceront les élus qu' [5] expieront tous les impies de Son peuple parce que (ces élus) ont gardé Ses commandements [6] dans leur détresse. Car c'est ce qu'Il a dit : *Trop pur d'yeux pour voir* [7] *le mal.* L'explication de ceci, c'est qu'ils ne se sont pas laissé entraîner à la luxure par leurs yeux durant le temps [8] de l'impiété.

Pourquoi regardez-vous, ô traîtres, et gardes-tu le silence, quand l'impie engloutit [9] *celui qui est plus juste que lui?* (I, 13 *b*)

L'explication de ceci concerne la Maison d'Absalom [10] et les membres de leur conseil, qui se turent lors du châtiment du Maître de justice [11] et n'aidèrent pas celui-ci contre l'Homme de mensonge, qui avait méprisé [12] la Loi au milieu de toute leur con[grégation].

Et tu as traité les hommes comme les poissons de la mer, [13] *comme la gent frétillante pour dominer sur elle. Il prend le to*[*ut à l'hameç*]*on, et il le le tire avec sa senne,* [14] *et il le ramasse dans* [*son*] *fi*[*let. C'est pourquoi il sacri*]*fie à sa senne. C'est pourquoi il est dans la joie* [15] [*et il exulte, et il brûle de l'encens en l'honneur de son filet. Car, par eux,*] *grasse est sa part,* [16-17] [*et sa nourriture est plantureuse.*] (I, 14-16)

[L'explication de ceci...] VI [1] les Kittim, et ils ramassent leurs richesses, avec tout le fruit de leurs pillages, [2] *comme le poisson de la mer.* Et quant à ce qu'Il a dit : *C'est pourquoi il sacrifie à sa senne,* [3] *et il brûle de l'encens en l'honneur de son filet,* — l'explication de ceci,

V 4*a*. Allusion à la guerre finale où les élus, c'est-à-dire les fidèles de la secte, les fils de lumière, seront vainqueurs des fils de ténèbres, des impies, des Kittim et des nations. C'est le grand thème du R*èglement de la Guerre.*

5\. Les impies de Son peuple : il s'agit ici des Juifs infidèles qui ont suivi la Synagogue officielle et qui sont les ennemis de la secte.

9\. L'expression « Maison d'Absalom » est énigmatique, qui vise-t-elle ici exactement? Cette « Maison » serait-elle celle du grand Conseil juif, le Sanhédrin, composé de Pharisiens et de Sadducéens, par conséquent, pour l'auteur du *pésher,* d'impies, de traîtres et de révoltés? L' « Homme de mensonge » serait Hyrcan II.

c'est qu'ils [4] sacrifient à leurs étendards et que leurs armes de guerre sont [5] l'objet de leur religion. *Car, par eux, grasse est sa part, et sa nourriture est plantureuse.* [6] L'explication de ceci, c'est qu'ils répartissent leur joug [7] et leur corvée — *leur nourriture* — sur tous les peuples, année par année, [8] dévastant des pays nombreux.

C'est pourquoi il tire son épée sans cesse [9] *pour assassiner les nations sans merci.* (I, 17).

[10] L'explication de ceci concerne les Kittim qui font périr beaucoup de gens par l'épée, [11] jeunes gens, adultes et vieillards, femmes et enfants, et [12] n'ont (même) pas pitié du fruit des entrailles.

Je veux me tenir debout à mon poste de garde [13] *et prendre place sur ma fortification; et je guetterai pour voir ce qu'Il me dira* [14] *et ce [qu'Il répondra] à mes doléances. Et Iahvé me répondit* [15] *[et dit : « Mets par écrit la vision et rends-la clai]re sur les tablettes, afin que lise couramment* [16-17] *[celui qui la lit].»* (II, 1-2)

[L'explication de ceci...]. VII [1] Et Dieu dit à Habacuc d'écrire les choses qui arriveront à [2] la dernière génération ; mais la consommation du temps, il ne la lui fit pas connaître. [3] Et quant à ce qu'Il a dit : *afin que lise couramment celui qui la lit,* — [4] l'explication de ceci concerne le Maître de justice, à qui Dieu a fait connaître [5] tous les Mystères des paroles de Ses serviteurs les Prophètes.

Car il y a encore une vision [6] *relative au temps fixé; elle parle de la fin et elle ne trompe pas.* (II, 3 *a*)

[7] L'explication de ceci, c'est que le temps ultime sera de longue durée, et qu'il dépassera tout [8] ce qu'ont dit

VI 4. Leurs étendards : il s'agit des *signa* auxquels les Romains rendaient, comme on le sait, un culte particulier.

6-8. Allusion au fisc romain qui pesait annuellement très lourd sur les peuples conquis.

VII 4-5. Le Maître de justice connaît tous les secrets de la Révélation divine ; il est l'interprète par excellence, le suprême hiérophante de la Gnose divine.

les Prophètes ; car les Mystères de Dieu sont merveilleux.

[9] *Si elle tarde, attends-la ; car elle viendra certainement et elle ne* [10] *sera pas en retard.* (II, 3 *b*)

L'explication de ceci concerne les hommes de vérité, [11] ceux qui pratiquent la Loi, dont les mains ne se relâchent pas au service [12] de la Vérité, quand est reculé pour eux le temps ultime ; car [13] tous les temps de Dieu arrivent lors de leur terme, conformément à ce qu'Il a décrété [14] à leur sujet dans les Mystères de sa Prudence.

Voici qu'elle est enflée, elle n'est pas rendue droite, [15] [*son âme en lui*]. (II, 4 *a*)

L'explication de ceci, c'est que [les impies] recevront pour eux le double [16-17] [et seront traités] sa[ns bien]veillance lors de leur jugement [ ]

[*Mais le juste vivra par sa foi*]. (II, 4 *b*)

VIII [1] L'explication de ceci concerne tous ceux qui pratiquent la Loi dans la Maison de Juda : [2] Dieu les délivrera de la Maison de jugement à cause de leur affliction et de leur foi [3] dans le Maître de justice.

En outre, ce sont les richesses qui amènent l'homme orgueilleux à trahir, et il ne [4] *demeure pas (fidèle), celui qui élargit son gosier comme le Shéol et qui est insatiable comme la Mort.* [5] *Et se sont rassemblées vers lui toutes les nations, et se sont amassés vers lui tous les peuples.* [6] *Est-ce qu'eux tous, ils ne prononceront pas une satire contre lui et ne feront pas sur lui des énigmes ?* [7] *Et ne diront-ils pas : « Malheur à celui qui augmente (ses biens), alors que cela ne lui appartient pas. Jusques à quand fera-t-il peser sur lui* [8] *un gage ? »* (II, 5-6)

L'explication de ceci concerne le Prêtre impie,

13-14 *a.* Comparer *Règle de la Communauté,* IX, 14 : le « Décret du Temps ».

15. Entendre : le double du châtiment, un châtiment sans pitié.

VIII 2. La « Maison de jugement » est le tribunal qui jugera tout homme à la fin des temps.

3. La foi dans le Maître de justice est salvatrice.

qui [9] fut appelé du Nom de vérité au début de son avènement ; mais, quand il exerça le commandement [10] sur Israël, son cœur s'éleva, et il abandonna Dieu, et il trahit les préceptes à cause [11] des richesses, et il vola et il amassa des richesses d'hommes violents qui sont en révolte contre Dieu. [12] Et il prit les richesses des peuples, accumulant sur lui les pires iniquités, et [13] il mena une conduite a[bo]minable en toute espèce de souillure impure.

Est-ce que soudain ne surgiront pas [14] *des gens qui te [mor]dront, et ne s'éveilleront pas des gens qui te feront trembler, et ne deviendras-tu pas leur proie?* [15] *Parce que toi, tu as pillé des nations nombreuses, tout le restant des peuples te pillera.* (II, 7-8 *a*)

[16] [L'explication de cette parole con]cerne le Prêtre qui s'est révolté [17] [et a vio]lé les préceptes [de Dieu, et il a été livré aux mains de ses ennemis, et ils se sont a]charnés contre lui a[fin de] IX [1] le frapper en vertu des jugements qui punissent l'impiété ; et des profanateurs [2] méchants ont exercé des horreurs sur lui et des vengeances sur son corps de chair. Et quant à ce qu' [3] Il a dit : *Parce que toi, tu as pillé des nations*

9-13. L'auteur du commentaire distingue deux périodes dans le pontificat du Prêtre impie qui se vérifient effectivement dans la carrière d'Hyrcan II : une période initiale où il se comporta en digne prêtre de Iahvé, une seconde, où, devenu le maître d'Israël, il céda à l'orgueil et à la cupidité.

11. Voir plus bas, en XII, 10. Il s'agit des mesures de confiscations décrétées par Hyrcan II contre la secte des «pauvres», c'est-à-dire la secte essénienne.

17. La lacune importante de la fin de la colonne VIII rend l'interprétation de ce passage très difficile. La présente traduction met en scène Hyrcan II, le «Prêtre impie» contre lequel les Esséniens ne cessent de polémiquer. Il fut capturé par les Parthes en 40, et Antigone, qu'on installa à sa place, «lui déchira lui-même les oreilles avec les dents» (voir Josèphe, *Guerre juive,* I, XIII, 270 et *Antiquités juives,* XIV, XIII, 366), dans le but évident de le rendre désormais inapte à la grande prêtrise, ainsi que le note Josèphe.

IX 1. On a conservé ici au mot *mḥlym* le sens de «profanateurs», et non pas celui de «maladies». Voir l'expression *ḥwlyym r'ym,* «maladies graves», qu'on lit dans les *Paroles des Luminaires (4QDibHam^a),* M. Baillet, *Qumrân grotte 4, III,* Oxford, 1982 (*Discoveries in the Judaean Desert,* VIII), 504, 1-2, III, 8.

nombreuses, tout [4] *le restant des peuples te pillera,* — l'explication de ceci concerne les derniers Prêtres de Jérusalem [5] qui amassent richesses et gain en pillant les peuples. [6] Mais, à la fin des jours, leurs richesses, avec le fruit de leurs pillages, seront livrées aux mains [7] de l'armée des Kittim ; car c'est eux, (les Kittim), qui sont *le restant des peuples.*

[8] *À cause des meurtres d'hommes et de la violence infligée au pays, à la cité et à tous ses habitants.* (II, 8 *b*)
[9] L'explication de ceci concerne le Prêtre impie qu'à cause de l'iniquité commise contre le Maître [10] de justice et les hommes de son conseil, Dieu a livré aux mains de ses ennemis afin de l'humilier [11] par un coup exterminateur, dans les amertumes d'âme, parce qu'il avait agi d'une façon impie [12] à l'égard de Ses élus.

Malheur à qui réalise des gains criminels pour sa maison, plaçant [13] *son nid dans les hauteurs pour se sauver de la poigne du malheur ! Tu as résolu la honte* [14] *pour ta maison. Aux extrémités sont des peuples nombreux, et le pécheur, c'est toi-même. Car* [15] *la pie*[*rre*] *crie* [*de*] *la muraille,* [*et*] *la poutre, de la charpente, lui répond.* (II, 9-11)
[16-17] [L'explication de cette parole] concerne le [Prêt]re qui [ ] X [1] pour que ses pierres fussent dans l'oppression et la poutre de sa charpente dans le vol. Et quant à ce qu' [2] Il a dit : *Aux extrémités sont des peuples nombreux et le pécheur, c'est toi-même,* — [3] l'explication de ceci, c'est la Maison de jugement ; car Dieu rendra [4] Son jugement au milieu de peuples nombreux.

4. Les derniers Prêtres de Jérusalem : il s'agit probablement d'Alexandre Jannée, Aristobule II et Hyrcan II, peut-être même Antigone. Voir à ce propos *Antiquités juives,* XIV, VII, 110-111.

9-12. Allusion à la persécution dirigée contre le Maître de justice et sa secte, qui fut sans doute une persécution sanglante. Les «amertumes d'âme» font, elles, allusion au destin d'Hyrcan II évoqué dans la note sur VIII, 17.

X 1. Une partie de la phrase a disparu dans la lacune du bas de la colonne IX. Il s'agit probablement des pierres et de la charpente de la ville ou de l'acropole de Jérusalem où Hyrcan II avait établi sa demeure.

Et de là il le fera comparaître pour le jugement, [5] et au milieu d'eux il le déclarera coupable, et par un feu de soufre il le jugera.

Malheur à [6] *qui bâtit une ville dans le meurtre et fonde une cité dans le crime ! Cela ne vient-il pas* [7] *de Iahvé-Sabaot ? Les peuples peinent pour le feu,* [8] *et les nations s'exténuent pour le néant.* (ii, 12-13)

[9] L'explication de cette parole concerne le Vaticineur de mensonge qui a égaré beaucoup de gens [10] pour bâtir sa ville de vanité dans le meurtre et pour ériger une congrégation dans la tromperie [11] à cause de sa gloire, afin que beaucoup peinassent à son service de vanité et afin qu'ils conçussent [12] en des [œu]vres de tromperie ; afin que leur labeur fût pour le néant ; afin qu'ils vinssent [13] aux jugements de feu, pour avoir insulté et outragé les élus de Dieu.

[14] *Car la terre sera remplie de la connaissance de la Gloire de Iahvé, comme les eaux* [15] *recouvrent la me*[*r*]. (ii, 14)

L'explication de cette parole, [c'est que], [16-17] lorsqu'ils se convertiront [ ] XI [1] le mensonge, et ensuite leur sera révélée la Connaissance, *comme les eaux* [2] *de la mer,* en abondance.

Malheur à qui fait boire son prochain, qui déverse (sur lui) [3] *sa fureur jusqu'à (l')enivrer, afin qu'on contemple leurs fêtes !* (ii, 15)

[4] L'explication de ceci concerne le Prêtre impie, qui [5] a persécuté le Maître de justice, l'engloutissant

5. Scène du Jugement final : le Prêtre impie comparaîtra devant le Tribunal divin, il sera solennellement condamné et jeté dans un feu de soufre, instrument du châtiment infernal.

9. Le Vaticineur de mensonge : cette expression, de même que celle d'« Homme de mensonge », désigne selon nous le Prêtre impie, ici Hyrcan II.

10. Hyrcan II fut autorisé en 47 par César à relever les murailles de Jérusalem détruites lors du siège de 63 (*Antiquités juives,* XIV, viii, 144). Peut-être est-ce une allusion à cette reconstruction ?

XI 1. Le mensonge : ce mot est la fin d'une phrase dont le corps a disparu avec le bas endommagé de la colonne x.

4-6. La persécution contre le Maître de justice est exprimée ici de la façon la plus nette, une persécution violente puisque le Prêtre impie

dans l'irritation [6] de sa fureur en sa demeure d'exil. Mais, au temps de la fête de repos [7] du Jour des Expiations, (le Maître de justice) leur est apparu pour les engloutir [8] et pour les faire trébucher au Jour du Jeûne, leur sabbat de repos.

Tu t'es rassasié [9] *d'ignominie plus que de gloire. Bois, toi aussi, et chancelle!* [10] *La coupe de la droite de Iahvé se tournera vers toi, et l'abjection* [11] *sera sur ta gloire.* (II, 16)

[12] L'explication de ceci concerne le Prêtre dont l'ignominie est devenue plus grande que la gloire. [13] Car il n'a pas circoncis le prépuce de son cœur, et il est allé dans les voies [14] de l'ivresse afin d'étancher sa soif. Et la coupe de la fureur [15] de [Di]eu l'engloutira en accumu[lant su]r [lui] son [abjec]t[ion], et la douleur [16] [ ]

[17] [*Car la violence infligée au Liban te recouvrira, et les sévices exercées contre les bêtes*] XII [1] *attiseront (le feu), à cause des meurtres d'hommes et de la violence infligée au pays, à la cité et à tous ses habitants.* (II, 17)

[2] L'explication de cette parole concerne le Prêtre impie en tant qu'on lui paiera [3] sa rétribution pour ce qu'il a fait aux pauvres, — car *le Liban*, c'est [4] le Conseil de la Communauté, et *les bêtes,* ce sont les

donna libre cours à «l'irritation de sa fureur». La «demeure d'exil», mentionnée dans la péricope, est-elle la Damascène (voir *Écrit de Damas*, VII, 18-19), ou la laure de Qoumrân, ou encore un autre lieu que nous ignorons? Les *Hymnes* font allusion à une vie d'exil, voir, par exemple, IV, 8-9; V, 5-9, 29.

8. C'est une allusion à la prise de Jérusalem par Pompée en 63 av. J.-C. qui eut lieu le jour même de la fête des Expiations et aux massacres qui l'accompagnèrent (voir *Antiquités juives*, XIV, IV, 66). On ne peut pas ne pas rapprocher cette apparition du Maître de justice de la figure de l'Élu des «Paraboles» d'Hénoch, qui, après avoir versé son sang est entré dans la gloire de Dieu et doit exercer lui-même le jugement contre les impies, à la fin des temps, assis sur le trône même de Dieu. Cette représentation de l'Élu de Dieu, auguste martyr devenu, après sa mort, le souverain juge du monde, donne à ce passage sa pleine signification.

15. L'engloutira : ou «l'étourdira», «le fera tituber tel un homme ivre».

XII 1. Attiseront (le feu) : cette traduction est incertaine.

simples de Juda qui pratiquent [5] la Loi ; parce que Dieu le condamnera à l'extermination, [6] de même qu'il a médité d'exterminer les pauvres. Et quant à ce qu'Il a dit : *À cause des meurtres* [7] *commis dans la cité et de la violence infligée au pays,* — (telle est) l'explication de ceci : *la cité,* c'est Jérusalem, [8] dans laquelle le Prêtre impie a commis des actions abominables et souillé [9] le Sanctuaire de Dieu ; et *la violence infligée au pays,* ce sont les villes de Juda, dans lesquelles [10] il a volé les biens des pauvres.

À quoi sert la statue pour que son auteur l'ait sculptée, [11] *l'image fondue et l'oracle trompeur pour que celui qui façonne ses images ait mis sa confiance en cela,* [12] *alors qu'il fabrique des idoles muettes?* (II, 18)

L'explication de cette parole concerne toutes [13] les statues des nations, qu'elles ont façonnées pour les servir et pour se prosterner [14] devant elles. Mais ces statues ne les délivreront pas au Jour du Jugement.

Malheur, [15] *ma*[*lheur à qui dit*] *au bois : « Éveille-toi ! »* [*« Réveille-toi ! »*] *à* [*la pi*]*erre muette !* [16-17] [*Cela rend-il des oracles? Voici que cela est plaqué d'or et d'argent, mais nul souffle n'est à l'intérieur. Mais Iahvé est dans Son saint Temple*] *:* XIII [1] *silence devant Lui, ô terre entière !* (II, 19-20)

L'explication de ceci concerne toutes les nations, [2] qui servent la pierre et le bois. Mais, au Jour [3] du Jugement, Dieu exterminera tous ceux qui servent les idoles, [4] ainsi que les impies, de la terre.

4. Les simples : entendons « les simples d'esprit ». Voir *Règle annexe de la Communauté,* I, 19-22 et *Écrit de Damas,* XV, 10-11.

10. Ces « pauvres » sont les adeptes de la secte essénienne, secte des pauvres.

2

COMMENTAIRE DE NAHUM

[illegible] Juifs qui pratiquent la Loi ; parce [illegible] condamnera à l'extermination, [illegible] de même qu'[illegible] d'exterminer les pauvres. Et quant à [illegible] qu'I[l] [illegible] *cause des meurtres* [illegible] *commis dans la cité et de* [illegible] *infligée au pays,* — telle est l'explication de ce[la] [illegible] c'est Jérusalem, [illegible] dans laquelle le Prêtre im[pie a] [illegible] des actions abominables et souillé [illegible] le Sanc[tu]aire de Dieu ; [illegible] *la violence infligée au pays,* ce sont [les] villes de Juda, dans lesquelles [10] il a volé les biens des pauvres.

[illegible] *sert la statue* [illegible] *que son auteur l'ait* [illegible] [illegible] *et l'oracle trompeur pour que celui* [illegible] *ses images ait mis sa confiance en elle,* [illegible] *alors* [illegible] *des idoles muettes* (II, 18) [illegible]

L'explication de cette parole concerne toutes [les] statues des nations, qu'elles ont façonnées [illegible] MUHA[illegible] [illegible] ne les délivreront pas au [illegible]

Malheur, [illegible] *à qui dit* [illegible] *Réveille-toi !* [illegible] *à* [illegible] *des muettes? Voici* [illegible] *est* [illegible] *à l'intérieur.* [illegible] XIII [illegible]

L'explication [illegible] nations, [illegible] qui servent la [illegible] Jour du Jugement, Dieu ex[terminera tous] servent les idoles [illegible] ainsi que [illegible]

NOTICE

Le rouleau du Commentaire de Nahum, *ou* Pésher de Nahum (4QpNah), *fait partie du lot de manuscrits hébreux découverts dans la grotte IV. Il ne subsiste de ce rouleau que cinq colonnes mutilées qui ont été publiées en trois fois par le même savant, J. M. Allegro*[1].

Ces cinq colonnes devaient compter primitivement douze lignes chacune. Leur texte correspond à celui du livre de Nahum *lui-même* I, *3-6;* II, *12-14 et* III, *1-12, en tout quinze versets, par conséquent un peu moins du tiers du livre biblique. L'écriture est datable de l'époque hérodienne.*

Ce document, très partiel malheureusement, apporte, je continue à le penser, des renseignements historiques d'une importance exceptionnelle concernant les deux autres grandes sectes juives rivales, les Pharisiens et les Sadducéens, et témoignent de leur lutte acharnée considérée du point de vue essénien.

Les citations bibliques sont indiquées en italique dans le texte.

1. Une première colonne (qui, dans l'édition définitive, est référencée comme colonne I et ici, dans notre propre présentation, comme colonne II) dans un premier article : «Further Light on the History of the Qumran Sect», *Journal of Biblical Literature,* 75, 1956, p. 89-95 ; et, ultérieurement, trois autres colonnes (dans l'édition définitive, référencées comme colonnes II, III et IV, et ici, dans notre présentation, comme colonnes III, IV, V) dans un second article : «More unpublished Pieces of a Qumran Commentary on Nahum *(4QpNah)*», *Journal of Semitic Studies,* VII, 1962, p. 304-308. L'édition complète et définitive de ce fragment se trouve reproduite dans *Qumrân Cave 4,* Oxford, 1968, n° 169 et pl. XII-XIV (*Discoveries in the Judaean Desert of Jordan,* V), où figure une colonne fragmentaire supplémentaire, référencée par les chiffres 1 et 2 et que j'intitule ici colonne I.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

J. MAIER, «Weitere Stücke zum Nahum-Kommentar aus der Höhle 4 von Qumran», *Judaica*, 18, 1962, p. 215-250.

A. DUPONT-SOMMER, «Observations sur le *Commentaire de Nahum* découvert près de la mer Morte», *Journal des savants*, 1963, p. 201-227.

— «Observations nouvelles sur l'expression "suspendu vivant sur le bois" dans le *Commentaire de Nahum* (*4QpNah* II, 8) à la lumière du *Rouleau du Temple* (*11QTemple Scroll* LXIV, 6-13)», *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1972, p. 709-720.

R. WEISS, «A Comparison Between the Massoretic and the Qumran Texts of Nahum, III, 1-11», *Revue de Qumran*, 4, 1963, p. 433-439.

W. TYLOCH, «Peszer Nahum z IV groty w Qumran», *Euhemer*, 46, 1965, p. 65-73.

Y. YADIN, «Pesher Nahum (4QpNahum) Reconsidered», *Israel Exploration Journal*, 21, 1971, p. 1-12 et pl. I.

J. D. AMUSIN, «The Reflection of Historical Events of the First Century B.C. in Qumran Commentaries (4Q161, 4Q169, 4Q166)», *Hebrew Union College Annual*, 48, 1977, p. 123-152.

J. A. FITZMYER, «Crucifixion in Ancient Palestine, Qumran Literature and the New Testament», *The Catholic Biblical Quarterly*, 40, 1978, p. 493-513.

I. RABINOWITZ, «The Meaning of the Key ("Demetrius") — Passage of the Qumran Nahum-Pesher», *Journal of the American Oriental Society*, 98, 1978, p. 394-399.

D. J. HALPERIN, «Crucifixion, the Nahum Pesher, and the Penalty of Strangulation», *Journal of Jewish Studies*, 32, 1981, p. 32-46.

COMMENTAIRE DE NAHUM

I [1] [*Oracle sur Ninive. Livre de la vision de Nahum l'Élqochite. Iahvé est un dieu jaloux et vengeur ; Iahvé est un vengeur,* [2] *et il est plein de fureur. Dans la tempête et l'ouragan il chemine, et*] *la nuée est la pou*[*ssière de ses pieds.*] (1-2 *a*. 3 *b*)

L'explication de ceci [ ] [3] [ ] les fi[rma]ments de Ses cieux et Sa terre qu'Il a cré[és] [ ]

[4] *Il tan*[*ce*] *la Mer et la met à sec.* (I, 4 *a*)

L'explication de ceci : *la Mer,* ce sont tous les Ki[ttim] [ ] [5] pour exercer contre eux le jugement et pour les exterminer de la surface [de la terre].

[*Et il tarit tous les fleuves.*] (I, 4 *b*)

[L'explication de ceci : ce sont les bandes des Kittim] [6a] avec [tous] leurs [che]fs, dont l'empire sera exterminé.

I 1. La présente traduction reproduit généralement celle que nous avons publiée dans « Le Commentaire de Nahum découvert près de la mer Morte *(4QpNah)*. Traduction et notes », *Semitica,* XIII, 1963, p. 55-88 pour les colonnes II à V. La traduction de la colonne I a été publiée dans l'*Annuaire du Collège de France,* 70e année, 1970-1971, p. 406-408. Une première traduction partielle figure dans *Les Écrits esséniens découverts près de la mer Morte* (Paris, 1re éd. 1959, 4e éd. 1980), p. 280-282. — La première ligne a disparu, mais nous avons là sans doute le début de cet ouvrage.

6. *a*. Les chefs des Kittim sont évoqués un peu plus bas, colonne II, ligne 3, ainsi que dans le *Commentaire d'Habacuc,* IV, 5, 10, 12.

[6] [*Le Bachân et*] *le Carmel* [*dépérissent*], *et la végétation du Liban se flétrit.* (I, 4 *c-d*)

[L'explication de ceci] [ ] [7] [et il en pé]rira à cause de cela un grand nombre, les impies orgueilleux, car *le* B[*achân et le Carmel,* ce sont] [ ] [pour les impies] [8] [d'Israë]l et pour ses chefs ; *le Liban* et *la végétation du Liban,* c'est [ ] [9] [les hommes de] leur [Conse]il (ou : [Congréga]tion), et ils périront (et disparaîtront) de devant [la Congrégation] des élu[s de Dieu] [ ] [10] [avec to]us les habitants du monde.

Les mon[*tagnes tremblent devant Lui, et les collines vacillent.* [11] [*Et*] *la terre* [*est enlevée*] *(loin) de Lui, et de devant S*[*a*] *face le monde* [*et to*]*us* [*ses habitants. Devant son courroux qui résisterait, et qui*] [12] [*soutiendrait*] *l'ardeur de sa colère?* (I, 5-6 *a-b*)

L'ex[plication de ceci] [ ]

[. . . . .]

[*Où est le repaire des lions, pâturage des lionceaux?*] (II, 12 *a*)

[L'explication de ceci concerne Jérusalem] [ ] [qui est devenue] II [1] une demeure pour les impies des nations.

Car un lion alla en vue d'y entrer, — un petit de lion, [2] [*sans que nul ne (l')effrayât.*] (II, 12 *b*)

7. L'expression *rwm rš'h,* «les impies orgueilleux», littéralement «l'orgueil de l'impiété», se retrouve dans un fragment des *Hymnes,* 5, 7.

II 1. Le début de la phrase se lisait évidemment à la fin, aujourd'hui entièrement disparue, de la colonne précédente. Par une transposition des plus hardies, le commentateur applique le texte biblique qui vise proprement Ninive, la capitale assyrienne, à la Jérusalem officielle, occupée par les Romains et devenue ce «repaire des lions».

2. Il s'agit sans doute de Démétrius III (voir Josèphe, *Antiquités juives,* XIII, XIV, 384-386 ; *Guerre juive,* I, IV, 93-95). L'expression *mlk ywn* (roi de Yâwân), c'est-à-dire souverain de royaume hellénistique, qu'on lit au pluriel un peu plus bas, à la ligne 3, est reprise de *Daniel,* VIII, 21 où elle est appliquée à Alexandre le Grand. Comparer aussi *Écrit de Damas,* VIII, 11 ; l'expression «chef des rois de Yâwân» y désigne Pompée en tant que vainqueur des rois de l'Orient méditerranéen. — L'expression «ceux qui recherchent les choses flatteuses» vise ici les Pharisiens. Le qualificatif est évidemment très péjoratif.

[L'explication de ceci concerne Démé]trius, roi de Yâwân, qui chercha à entrer à Jérusalem sur le conseil de ceux qui recherchent les choses flatteuses, [3] [mais celui-ci n'y entra pas, car Dieu ne l'a pas livrée] dans la main des rois de Yâwân depuis Antiochus jusqu'à ce que se levassent les commandants des Kittim. Mais ensuite elle sera foulée aux pieds [4][par les Kittim] [ ]

Le lion déchirait les membres de ses petits et étranglait pour ses lionnes une proie. (II, 13 *a*)

[5] [L'explication de ceci] concerne le Lionceau furieux, qui frappait ses grands et les hommes de son conseil [6] [ ]

[*Et il a rempli de proie*] *son antre et sa tanière de chairs déchirées.* (II, 13 *b*)

L'explication de ceci concerne le Lionceau furieux, [7] [qui] [ ] [et exerça des vengean]ces sur ceux qui recherchent les choses flatteuses, — lui qui suspendait des hommes vivants [8] [sur le bois] [ ] [ainsi que l'on faisait] en Israël dès les temps anciens. Car c'est bien de celui qui est suspendu vivant sur [le] bois que parle l'Écriture.

Voici que je suis contre [*toi*], [9] [*oracle de Iahvé, et je brûlerai (et réduirai) en fumée ta multitu*]*de, et l'épée dévorera tes lionceaux; et je supprime*[*rai de la terre*] *sa* [*p*]*roie.* (II, 14)

[10] [L'explication de ceci concerne le Lionceau furieux] [ ] Et *ta multitude*, ce sont les bandes de son armée [ ]; et ses *lionceaux*, ce sont [11] [ ]; et *sa proie*,

3. Il s'agit ici sans doute d'Antiochus IV Épiphane.

5. Le surnom «Lionceau furieux» désigne vraisemblablement le souverain asmonéen Alexandre Jannée (103-76), voir plus bas, à la ligne 6, et également dans un fragment d'un *Commentaire d'Osée* (*4QpHosea*), J. M. Allegro, *Qumrân Cave 4*, Oxford, 1968 (*Discoveries in the Judaean Desert of Jordan*, V), 167, 2, 2.

8. La lacune est malheureusement importante mais la restitution proposée est certaine, en raison de l'expression qui se lit à la fin de la même ligne. Le passage est capital.

10. Une armée nombreuse et entraînée selon Josèphe.

11. La phrase est complétée en s'appuyant sur le *Commentaire*

ce sont les richesses qu'il avait amas[sées dans le Temp]le de Jérusalem, qui [12] [seront livrées aux mains de l'armée des Kittim] [ ] [É]phraïm, Israël sera livré à [ ]; III [1] et *ses messagers,* ce sont ses ambassadeurs dont on n'entendra plus la voix parmi les nations.

Malheur à la ville sanguinaire, tout entière [*adonnée à la perfidie*], *pleine de* [*rapi*]*nes.* (III, 1 *a-b-c*)

[2] L'explication de ceci : c'est la ville d'Éphraïm, ceux qui recherchent les choses flatteuses à la fin des jours, qui se conduisent avec perfidie et mensonge.

[3] *Pas de cesse au brigandage ni au bruit du fouet ni au bruit de grondement des roues! Et les chevaux galopent, et les chars bondissent! Le cavalier fait cabrer (sa monture)! Flamme <de l'épée>* [4] *et éclair de la lance! Et des tués en foule, et des cadavres en masse, et des corps innombrables! On trébuche <sur> leurs corps!* (III, 1 *d*-3)

L'explication de ceci concerne le gouvernement de ceux qui recherchent les choses flatteuses, [5] car ne cesseront pas (de sévir) au sein de leur congrégation l'épée des nations, la captivité ni le pillage, ni la fièvre de leurs (luttes) intestines, ni l'exil sous la crainte de l'ennemi, et une foule de [6] cadavres coupables tombera en leurs jours, et le total de leurs tués sera innombrable, et aussi on trébuchera sur leurs corps de chair à cause de leur conseil coupable.

d'Habacuc, IX, 4-7 où sont stigmatisés les actes des «derniers prêtres de Jérusalem», selon nous Alexandre Jannée et ses deux fils, Aristobule II et Hyrcan II.

III 2. La «ville d'Éphraïm» est Jérusalem, dont les Pharisiens, «ceux qui recherchent les choses flatteuses», sont les maîtres alors, rassemblés autour d'Hyrcan II. Les deux expressions relèvent de la polémique antipharisienne très vive (voir dans la même colonne, ligne 8, et *Hymnes,* IV, 9-18).

6. Allusions évidentes à la conquête romaine, très meurtrière, ainsi qu'aux horreurs de la guerre civile entre les deux frères, Aristobule II et Hyrcan II. — L'expression «corps de chair» se retrouve dans le *Commentaire d'Habacuc,* IX, 2, dans l'*Ecclésiastique,* XXIII, 17 (Septante), dans *I Hénoch,* XV, 9 (Syncelle); CII, 5 (papyrus de l'université de Michigan), dans les *Paralipomènes de Jérémie,* VI, 3 (éthiopien) et dans l'*Épître aux Colossiens,* I, 22; II, 11. Ce groupement est très significatif.

[7] *À cause de la multitude des débauches de la prostituée à la beauté charmante, de l'enchanteresse qui vendait les nations par sa luxure et les clans par ses* [*enchan*]*tements.* (III, 4)

[8] L'explication de [ceci con]cerne ceux qui égarent Éphraïm, qui, par leur enseignement trompeur et leur langue de mensonge et leur lèvre de fausseté, en égarent un grand nombre, [9] rois, princes, prêtres et laïcs, en même temps que les prosélytes qui se sont joints (à Israël). Villes et clans périront à cause de leur conseil ; no[ta]bles et gouver[nants] [10] tomberont [du fait de la fu]reur de leur langue.

Me voici contre toi, oracle de Iahvé des a[*rmée*]*s, et tu retrousseras* [11] *les pans de* [*ta*] *robe au-dessus de ton visage, et tu montreras aux nations ta nudité et aux royaumes ta honte.* (III, 5)

L'explication de ceci [ ] [12] [ ] les villes de l'Orient ; car les *pans de la robe,* [ce sont] [ ] [de sorte qu'ils montreront] IV [1] aux nations, avec leur souillure, leurs abominables [or]dures.

Et je jetterai sur toi des ordures, [*et*] *je te* [*dé*]*shonorerai, et je te rendrai* [2] *détestable, et alors tous ceux qui te verront s'enfuiront loin de toi.* (III, 6-7 *a*)

[3] L'explication de ceci concerne ceux qui recherchent les choses flatteuses, dont les œuvres mauvaises, à la fin du temps, seront révélées à tout Israël ; [4] et beaucoup comprendront leur iniquité, et ils les haïront, et ils les détesteront à cause de leur insolence coupable. Et quand sera révélée la gloire de Juda, [5] les simples d'Éphraïm s'enfuiront du milieu de leur assemblée, et ils abandonneront ceux qui les égaraient, et ils se joindront à Israël.

On notera, en revanche, que l'expression ne paraît pas connue de la littérature rabbinique.

8. Le succès des Pharisiens est confirmé par Josèphe dans *Antiquités juives,* XIII, x, 288-292 ; XVIII, I, 12-15.

IV 3. Le grand Jugement est évoqué ici, le moment où Dieu va dévoiler les œuvres coupables des Pharisiens à tous.

4. Juda désigne ici le judaïsme fidèle, vrai, celui de la Synagogue essénienne.

5. L'expression « les simples d'Éphraïm » doit désigner la masse des Juifs, des « petites gens », peu cultivés, qui rejoindront le véritable Israël alors, celui que constitue la secte essénienne.

Et ils diront : 6 *« Ninive est en ruines ! Qui se lamentera pour elle ? Où chercherai-je pour toi des consolateurs ? »* (III, 7 *b-c*)
L'explication de ceci [concerne] ceux qui recherchent
7 les choses flatteuses, dont le conseil périra et dont la synagogue sera dissoute ; et ils ne continueront plus à égarer [l']assemblée, et les simp[les] 8 ne soutiendront plus leur conseil.

Vaux-tu mieux que No-Am[*on, assise parmi*] *les Nils ?* (III, 8 *a*)
9 L'explication de ceci : *Amon,* c'est Manassé, et *les Nils,* ce sont les gr[a]nds de Manassé, les notables du [ ]

10 *Des eaux l'entouraient, elle dont le glacis était une mer et dont les r*[*e*]*mparts étaient les eaux.* (III, 8 *b-c*)
11 L'explication de ceci : ce sont ses preux, ses vaillants guerriers.

Kouch était sa force, [*et des Égyptiens en nombre infini.*] (III, 9 *a*)
12 [L'explication de ceci] [ ]

[*Pout et les Libyens étaient tes auxiliaires.*] (III, 9 *b*)
V 1 L'explication de ceci : ce sont les chefs de [Manass]é, la Maison de Péleg, ceux qui se sont joints à Manassé.

Elle aussi, elle est en exil ; [*elle est allée en captivité. En*

9. Le surnom « Manassé » doit désigner le frère d'Hyrcan II, ici appelé Éphraïm, c'est-à-dire Aristobule II, et le groupe des Sadducéens. — Les grands de Manassé : il s'agit vraisemblablement des membres de l'aristocratie juive, parmi lesquels se recrutaient les membres de la secte sadducéenne, comparer Josèphe, *Antiquités juives,* XVIII, I, 16-17.

11. L'évocation de fidèles soldats convient parfaitement au personnage d'Aristobule II qui, comme son père Jannée, fut un homme de guerre.

V 1. Le début de cette péricope comporte une lacune qui rend l'interprétation difficile. — La Maison de Péleg : il s'agit encore d'un surnom qui doit désigner la dynastie hasoméenne ou plutôt une partie de celle-ci, comme l'indique l'apposition qui suit. Comparer *Écrit de Damas,* B, II, 22.

outre,] [2] *ses enfants ont été écrasés au haut de toutes les rues, et sur ses notables on jetait le sort, et tous* [*ses*] *gr*[*an*]*ds* [*furent liés*] [3] *de chaînes.* (III, 10)

L'explication de ceci concerne Manassé au temps ultime, dont sera abaissée la royauté sur Is[raël] [ ] [4] ses femmes, ses enfants et ses tout petits enfants iront en captivité ; ses vaillants et ses notables [tomberont] par l'épée.

[*Toi aussi, enivre-toi*] [5] *et sois étourdie.* (III, 11 *a*)

L'explication de ceci concerne les impies d'É[phraïm] [ ], [6] dont la coupe viendra après Manassé [ ]

[*Toi aussi, cherche*] [7] *un refuge dans la ville contre l'ennemi.* (III, 11 *b*)

L'expli[cation de ceci con]cerne [ ] [8] leurs ennemis dans la ville [ ]

[*Toutes tes forteresses*] [9] *sont (semblables à) des figuiers* [*chargés de fruits précoces*] [ ] (III, 12)

[. . . . .]

4. Il est fait allusion à la destitution et à l'emprisonnement d'Aristobule II, en 63, par Pompée. Comparer Josèphe, *Antiquités juives*, XIV, IV, 79.

5-6. C'est, après celui de son frère Aristobule II, le sort d'Hyrcan II qui est visé ici. Celui-ci boira la coupe de la colère divine (voir *Jérémie*, XXV, 15-29 et *Commentaire d'Habacuc*, XI, 14-15) : il sera capturé par les Parthes en 40, puis assassiné en 30 par Hérode le Grand.

7. «Dans la ville» ne figure pas dans le texte biblique ; la précision est reprise également dans le «commentaire», malheureusement la suite de la colonne est trop mutilée pour qu'on comprenne le sens exact de cet ajout.

... par l'épée.

L'explication de ceci concerne les impies d'Éphraïm ...

[L']explication de ceci] [ ]

L'explication de ceci : ce sont les chefs [de Manass]é, la Maison de Péleg, ceux qui se sont jo[ints à] Manassé.

Elle aussi, elle est en exil ; [elle est allée en] captivité.

... «Manassé» doit désigner le frère d'Hyrcan II, ... dit Éphraïm, c'est-à-dire Aristobule II, et le groupe des Sad[ducéens] ... — Les ... de Manassé ; il ...

3

COMMENTAIRE DU PSAUME XXXVII

NOTICE

Le Commentaire, *ou* Pésher, du psaume XXXVII (4QpPs37) *a été retrouvé dans la grotte IV. Il n'est sans doute qu'une petite partie d'un rouleau qui était un* Commentaire des Psaumes *ou, peut-être un* Commentaire d'un choix de Psaumes, *qui pouvaient se prêter le mieux aux exigences requises par le genre du* Pésher *essénien. De nombreux fragments, en effet, faisant partie de deux rouleaux de* Commentaires des Psaumes *ont été retrouvés.*

Du Commentaire du psaume XXXVII *il ne subsiste que deux fragments; le premier, qui a conservé la partie supérieure de deux colonnes de texte (dites* I *et* II*), a été publié d'abord*[1] *; le second, qui représente les vestiges de deux colonnes très morcelées (concernant les versets 14-15 et 32-33 du psaume lui-même) a été publié ultérieurement*[2]*. Les fragments conservés de ce rouleau, dont l'ordre a pu être reconstitué grâce à une étude attentive des photographies des documents*[3]*, couvrent la plus grande partie du psaume dont il ne manque en gros qu'un tiers, puisque font défaut véritablement les versets 1 à 6, 27 à 31 et 39 à 40. À la colonne* IV*, le fragment présente, à la*

1. J. M. Allegro, «A Newly-discovered Fragment of a Commentary on Psalm XXXVII from Qumrân», *Palestine Exploration Quarterly*, 86, 1954, p. 69-75

2. J. M. Allegro, «Further Light on the History of the Qumran Sect», *Journal of Biblical Literature*, 75, 1956, p. 89-95.

3. Les deux éditions, précédemment citées, ont été reprises et modifiées dans une édition définitive : *Qumrân Cave 4*, Oxford, 1968, n° 171, pl. XIV-XVII (*Discoveries in the Judaean Desert of Jordan*, V).

fin du Commentaire du psaume XXXVII, *le tout début d'un* Commentaire *d'un autre psaume, le psaume* XLV, *épithalame royal tout désigné pour faire l'objet, lui aussi, d'un commentaire. Les colonnes comptent vingt-sept lignes.*

L'écriture des fragments est soignée autant qu'on puisse en juger et semble être de la main du même copiste que celui des Commentaires d'Isaïe et d'Osée, *trouvés tous deux aussi dans la grotte IV.*

Avec les Commentaires d'Habacuc *et de* Nahum, *ce* Commentaire du psaume XXXVII *constitue le spécimen le plus étendu et le plus riche en informations historiques sur le cadre dans lequel s'insèrent la vie et le ministère du Maître de justice, la figure du fondateur persécuté de la communauté qoumrânienne nourrie d'espérances eschatologiques.*

Les citations bibliques sont indiquées en italique dans le texte.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

H. STEGEMANN, «Der Pešer Psalm 37 aus Höhle 4 von Qumran (4QpPs37)», *Revue de Qumran*, 4, 1963, p. 235-270.

R. B. COOTE, «*Mw'd ht'nyt* in 4Q171 (Pesher Psalm 37), Fragments 1-2, col. II, line 9», *Revue de Qumran*, 8, 1972, p. 81-85.

D. PARDEE, «A Restudy of the Commentary on Psalm 37 from Qumran Cave 4», *Revue de Qumran*, 8, 1973, p. 163-194.

COMMENTAIRE DU PSAUME XXXVII

1 [ ] [*De David. Ne t'irrite pas contre les méchants, n'envie pas ceux qui commettent l'iniquité.*] (1)

[*Car bientôt ils seront fanés comme l'herbe, et comme la verdure du gazon ils se flétriront.*] (2)

[*Aie confiance en Iahvé et fais le bien : (ainsi) tu demeureras au pays et tu paîtras en sécurité.*] (3)

[*Alors tu trouveras en Iahvé tes délices, et il t'accordera ce que ton cœur demande.*] (4)

[R*emets ton sort à Iahvé, et aie confiance en lui : c'est lui qui agira.*] (5)

20 [*Et il fera briller ta justice comme la lumière et ton droit comme*] *le (plein) midi.* (6)

21 [L'explication de ceci concerne] [ ] [eux qui accomplissent] la volonté 22 [de Dieu] [ ] ceux qui brillent ; ils ont choisi 23 [ ] ceux qui aiment une chevelure (soignée) et égarent 24 [ ] [les hommes] d'impiété [seront livrés] dans la main de le[urs] en[nemis].

25 [R*epo*]*se-toi en silence sur* [*Iahvé et*] *mets en lui ton*

1 La présente traduction reproduit exactement celle que nous avons précédemment publiée dans notre résumé des cours du Collège de France, 1968-1969, *Annuaire du Collège de France*, 69e année, 1969-1970, p. 397-401.

23. Il s'agit sans doute des Sadducéens. La chevelure soignée et dénouée dénote l'influence de l'hellénisme. Comparer Josèphe, *Antiquités juives*, XIV, III, 45.

espoir. Et ne t'irrite pas à cause de celui qui réussit dans ses entreprises, à cause de l'homme [26] *qui [accompl]it de mauvais desseins.* (7)

[L'explication] de ceci concerne l'Homme de mensonge qui en a égaré un grand nombre par des paroles [27] de tromperie, car ils ont choisi des choses frivoles et [ils] n'ont pas écou[té] l'Interprète (plein) de Connaissance, afin qu' II [1] ils périssent par le glaive et par la famine et par la peste.

Laisse là la colère et quitte le courroux; et ne [2] *t'irrite pas : cela ne conduirait qu'au mal. Car les méchants seront retranchés.* (8-9 *a*)

L'explication de ceci concerne tous ceux qui se convertissent [3] à la Loi, qui ne refusent pas de se convertir de leur méchanceté. Car tous ceux qui sont rebelles [4] à se convertir de leur iniquité seront retranchés.

Mais ceux qui espèrent en Iahvé, ceux-là posséderont la terre. (9 *b*)

L'explication de ceci (c'est que) [5] *ceux-là* sont la Congrégation de Ses élus, qui accomplissent Sa volonté.

Et encore un peu de temps, et l'impie ne sera plus; [7] *j'examinerai sa place, et il ne sera plus.* (10)

L'explication de ceci concerne toute l'impiété au

26. «L'Homme de mensonge» est celui que le *Commentaire d'Habacuc* appelle «le Prêtre impie» : Hyrcan II, le chef des Pharisiens.

27. Le pronom «ils» désigne les Juifs. — Comparer *Hymnes*, II, 13. C'est le Maître de justice qui, dans ce commentaire, est déclaré «Interprète de vérité», «Prêtre» et «Docteur» également.

II 1 *a*. Par le glaive et par la famine et par la peste : l'expression est à rapprocher de celle de *Jérémie*, XIV, 12. Voir *Ézéchiel*, V, 12, etc. Il s'agit vraisemblablement de la prise de Jérusalem par les Romains, de même qu'en III, 5, plus bas, et de la célèbre sécheresse qui sévit en Judée, au temps même de l'invasion de Pompée, en 63 avant J.-C. et de la fuite des Esséniens trouvant refuge au pays de Damas. Ces maux réels sont considérés par les Esséniens comme un châtiment divin destiné à punir l'impiété et les crimes de la Synagogue officielle. Voir *Psaumes de Salomon* et *Commentaire de Nahum*.

2-3. Ceux qui se convertissent à la Loi : ce sont les membres de la secte essénienne.

5. La Congrégation de Ses élus : la communauté essénienne.

bout [8] des quarante ans, parce qu'ils seront supprimés et qu'on ne trouvera plus sur la terre aucun homme [9] [im]pie.

Mais les humbles posséderont la terre et se délecteront d'un parfait bonheur. (11)

L'explication de ceci concerne [10] la Congrégation des pauvres, qui acceptent le temps d'égarement et seront délivrés de tous les pièges [11] de Bélial, et ensuite ils se délecteront tous des [plaisir]s de la terre et ils s'engraisseront de toutes les délices [12] de la chair.

[13] *L'impie médite contre le juste et grince* [*des dents*] *con*[*tre lui. Iah*]*vé se rit de lui, car il voit* [14] *que son jour vient.* (12-13)

L'explication de ceci concerne les scélérats de l'Alliance qui sont dans la Maison de Juda, lesquels [15] méditent d'exterminer ceux qui pratiquent la Loi, (ceux) qui sont dans le Conseil de la Communauté ; mais Dieu ne les abandonnera pas [16] dans leur main.

Les impies ont tiré l'épée et bandé leur arc pour abattre l'indigent et le pauvre [17] *et pour égorger ceux qui sont droits de conduite. Leur épée entrera dans leur propre cœur, et les arcs seront brisés.* (14-15)

[18] L'explication de ceci concerne les impies d'Éphraïm et de Manassé qui chercheront à porter la main [19] sur le Prêtre et sur les hommes de son conseil au temps d'épreuve qui viendra sur eux. Mais Dieu rachètera ceux-ci [20] de leur main, et ensuite (les impies) seront

8. Cette période de quarante ans équivaut à une génération. À rapprocher de l'*Écrit de Damas,* B, II, 15. — Certitude inébranlable de la foi essénienne en la victoire finale des justes sur les impies, les ennemis de la secte, voir plus loin en III, 7-8.

10. La «Congrégation des pauvres» est un autre titre de la Communauté essénienne. Voir III, 10.

12. À rapprocher de *Hymnes,* XIII, 17-18. Rêves d'abondance que nourrissaient ces ascètes à la vie très rude, ces sectaires persécutés.

18. Les «impies d'Éphraïm» sont les Pharisiens, ceux de Manassé, les Sadducéens, ainsi que l'a clairement révélé le *Commentaire de Nahum.*

19. Le «Prêtre» est le Maître de justice. Voir plus loin, III, 15. Noter que les membres du Conseil de la Communauté, auprès du Maître de justice, sont eux aussi directement persécutés.

livrés dans la main des scélérats des nations pour le jugement.

[22] *Mieux vaut le peu dont dispose le juste que l'abondance des impies nombreu*[*x*] (16)

[L'interprétation de ceci concerne [ ] [23] celui qui pratique la Loi, lequel ne [ ] [24] pour les malheurs.

Car les bra[*s des impies seront brisés, mais*] [25] *Iah*[*vé soutient les justes.*] (17)

[L'explication de ceci concerne] [ ] [ceux qui font] [26] [Sa] volonté.

[*Iahvé connaît les jours des parfaits, et leur héritage subsistera à jamais.*] [27] *Ils n'aur*[*ont pas*] *honte* [*au jour du malheur*]. (18-19 *a*)

[L'explication de ceci concerne] [ ] III [1] les convertis du désert, qui vivront mille générations dans la droiture, et à eux appartiendra tout l'héritage [2] d'Adam, ainsi qu'à leur postérité à jamais.

Et aux jours de famine ils seront ras[*sasié*]*s. Mais les impies* [3] *périront.* (19 *b*-20 *a*)

L'explication de ceci, c'est q[u']Il les fera vivre durant la famine, dans le temps d'[égare]ment, tandis que beaucoup [4] périront par la famine et par la peste, tous ceux qui ne seront pas sorti[s de là-bas] pour être a[vec] [5] la Congrégation de Ses élus.

Et ceux qui aiment Iahvé seront comme la gloire des moutons. (20 *b*)

L'explication [de ceci], c'est qu'ils seront des chefs et des princes [dans la Congrégation de la Communauté, tels les pasteurs] [6] du petit bétail au milieu de leurs troupeaux.

III 1. Les «convertis du désert» sont les membres de la secte. À rapprocher de la *Règle de la Communauté,* X, 20.— Dieu viendra enfin venger toutes ces injustices et établira le règne de la vraie justice pour l'éternité.

3-5. Allusion à l'exil au pays de Damas ; à rapprocher de l'*Écrit de Damas,* IV, 2-3 et VI, 5.

5. Un autre aspect de cette ferme espérance eschatologique : des «chefs et des princes» puissants et respectés entre tous.

[7] *Ils se sont évanouis comme la fumée, eux tous.* (20*c*)
L'explication [de ceci] concerne les princes de l'[impi]été, qui ont opprimé Son peuple [8] saint, eux qui périront comme la fumée du tison [au ve]nt.

L'impie emprunte et ne rembourse pas, [9] *mais le juste a pitié et donne. Car ceux qu'*[*Il*] *bénit* [*possé*]*deront la terre, mais ceux qu'*[*Il*] *maudit* [*seront retran*]*chés.* (21-22)
[10] L'explication de ceci concerne la Congrégation des pauvres, qui [donne]nt la propriété de toute la [fortu]ne [qu'ils possèdent], [11] ils posséderont la sublime Montagne d'Isra[ël et] dans Son sanctuaire ils se délecteront ; *mais ceux qu'Il* [*maud*]*it* [12] *seront retranchés :* ce sont les scélérats de l'All[iance, les im]pies d'Israël, qui seront retranchés et détruits [13] à jamais.

[14] *Car c'est par Iahv*[*é que les pas de l'homme sont affer*]*mis; en toutes ses voies Il se plaît. S'il fait une chu*[*te*], *il ne* [15] *s'abat* [*pas*], *car Ia*[*hvé soutient sa main.*] (23-24)
L'explication de ceci concerne le Prêtre, le Maître de [justice, à qui] [16] Dieu [a or]donné de se tenir debout et [qu']Il a établi pour bâtir pour Lui la Congrégation [de Ses élus] [17] [et] dont Il a aplani les [vo]ies vers Sa Vérité.

J'ai été jeune, puis je suis devenu vieux, et [*je*] *n'*[*ai*] *jamais* [*vu le juste*] [18] *abandonné ni sa postérité mendiant du pain.* [*Toujours*] *il a pitié et il prête, et* [*sa*] *posté*[*rité est en bénédiction.*] (25-26)
[L'explication de] [19] ce passage concerne le Maît[re de justice] [ ] et [ ]

[*Écarte-toi du mal et fais le bien, et tu demeureras à jamais (au pays). Car Iahvé aime la justice, et il n'abandonne pas ses pieux.*] (27-28*a*)
[L'explication de ce passage] [ ] IV [1] la jus[tice] [ ]

7-8. Son peuple saint : comprendre la communauté essénienne.
10. « La Congrégation des pauvres » désigne la communauté essénienne. Comparer Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 122 et *Règle de la Communauté,* IX, 22.
16-17. Présentation très explicite du Maître de justice en tant que fondateur de l'Église essénienne.

[Les pervers, à ja]mais, seront détruits, et la postérité des im[pies sera retranchée.] (28 *b*)
Ce sont les violents de [2] [l'Alliance, les impies d'Israël, ceux qui méprisent] la Loi.

Les juste[s posséderont la terre, et ils demeureront à] jamais sur elle. (29)
[3] [L'explication de ceci concerne Ses élus, qui vivront] durant mille [générations].

[La bouche du juste murmure] la sagesse, et sa langue dit [4] *[le droit. La loi de son Dieu est dans son cœur, ses pas ne chancellent point.]* (30-31)
[L'explication de ceci concerne l'Interprète] de vérité, [à] qui [Dieu] a dit [5] [ ] [ainsi que Di]eu le leur avait annoncé.

[7] *L'impie guette le juste et cherche [à le mettre à mort. Ia]hvé [ne l'abandonnera pas dans sa main et ne] le laisser[a pas] condamner quand il sera jugé.* (32-33)
[8] L'explication de ceci concerne [le Prêt]re impie, qui a gu[et]té le Jus[te et] l'a mis à mort, [mais Dieu a délivré son âme de la mor]t et Il l'a réveillée p[ar l'Esprit] [9] qu'Il a envoyé vers lui. Et Dieu ne [l'a] point laissé [pé]rir et Il ne [l'a] point [abandonné quand] il a été jugé. Quant à [lui (le Prêtre impie), Dieu]

IV 3. L'idéal de justice, de vérité et de bonheur éternels se trouve déjà mentionné en III, 2 et se retrouve plus loin en IV, 12. Il peut être emprunté à *Deutéronome,* VII, 9 et se rencontre dans divers écrits qoumrâniens, notamment avec les mêmes termes dans l'*Écrit de Damas,* VII, 5-6.

4. «L'Interprète de vérité» désigne le Maître de justice.

8. Le Juste : ce titre désigne ici sans conteste le Maître de justice. Il est également donné au Messie dans les «Paraboles» d'Hénoch (*I Hénoch,* XXXVII-LXXI), et à Jésus, notamment dans *Actes des apôtres,* III, 14 et VII, 52.

Nous lisons *whmytw,* «et l'a mis à mort», plutôt que *lhmytw,* «pour le mettre à mort».

Nous lisons *wh'yrh* et entendons : Dieu a arraché son âme à la mort en le ressuscitant. La métaphore est courante. Notre interprétation, mettant en avant la foi en la résurrection, espérance de cette époque en de nombreux milieux, donne évidemment à ce passage une portée théologique très importante.

9. Comparer *Commentaire d'Habacuc,* V, 9-12 et *Commentaire de Nahum,* II, 8.

lui paie[ra] sa [ré]tribution en le livrant [10] aux mains des scélérats des nations pour exercer sur lui [la vengeance].

[Aie confiance en Ia]hvé et garde sa voie, et il t'élèvera pour posséder [11] *la terre. Quand seront retranchés les impies, tu ve[rras.]* (34)

[L'explication de ceci concerne ceux qui pratiquent la Loi,] qui verront le jugement de l'impiété, et avec [12] Ses élus ils se réjouiront de l'héritage de vérité à [jamais].

[13] *J'ai [vu] l'impie scélérat s'éle[ver comme les cèdres du Liban]. Je passais en fa[ce de lui, et voici qu']il [n'était plus]; et je [l'ai cherché], et [il] n'[a] pas* [14] *[été trouvé.]* (35-36)

[L'explication de ceci] concerne l'Ho[mm]e de mensonge [qui] [ ] contre les él[u]s de Dieu ; [et il a che]rché à faire cesser [15] [ ] pour faire [ ] du jugement [ ] il s'est comporté avec insolence, la main haute, [16] [ ]

[Observe le parfait et vois] l'homme droit; [car l'hom]me de paix [aura une posté]ri[té.] (37)

L'explication de ceci con[cerne] [17] [ ] la pai[x].

Mais les pécheurs [18] *seront détruits (tous) ensemble, et la postéri[té des impies sera retranchée.]* (38)

[L'explication de ceci concerne les impies d'Israël] [ ] [qui] périront et seront retranchés [19] du milieu de la Congrégation de la Communauté.

Et le sa[lu]t [des justes vient de Iahvé, (qui est) leur forteresse au temps de la détresse, et Iahvé les aide] [20] *et les délivre et les fait échapper aux impies, [et il les sauve, car ils se sont réfugiés en lui.]* (39-40)

[L'explication de ceci concerne la Congrégation des pauvres, eux que] [21] Dieu sauvera et délivrera des mains de t[ou]s [leurs ennemis].

10. Allusion au sort d'Hyrcan II, capturé par les Parthes, en 40. Voir *Commentaire de Nahum*, V, 5-6.

21. Ici s'arrête la ligne 21, ainsi que le *Commentaire du psaume* XXXVII. Après un espace laissé libre et qu'aurait dû normalement occuper la

[23] *Du maître de chant. Sur (l'air) «[Les Ly]s». [Des fils de Coré. Maskil. Chant des bien-aimées]*. (Ps., XLV, 1)
Ce sont les sept divisions [24] des convertis d'Is[raël] [ ]

Mon cœ[ur est bouillon]nant de belles paroles; [25] *[je vais dire mon poème à un roi.]* (2 *a-b*)
L'explication de ceci [ ] [l'espr]it de sainteté, car [26] [ ] les livres de [ ]

Et ma langue est (comme) le burin [27] *[d'un scribe habile.]* (2 *c*)
[L'explication de ceci] concerne le Maît[re de justice] [ ] [que] Dieu [a favorisé] des réponses de la langue [ ] V [1] [ ]

ligne 22, la ligne 23 commence avec le *Commentaire du psaume* XLV, très lacunaire et dont on n'a que le tout début malheureusement, qui fait suite.

27*b*. Les réponses de la langue : pour cette expression imagée, comparer *Hymnes*, II, 7; XI, 34; XVI, 6 et XVII, 17.

VIII

APOCRYPHE DE LA GENÈSE

NOTICE

*Le rouleau de l'*Apocryphe de la Genèse, *appelé d'abord provisoirement* Apocalypse de Lamech, *est le moins bien conservé et pourtant un des plus importants des sept rouleaux découverts dans la grotte I. En très mauvais état, car il ne se trouvait malheureusement pas dans une jarre, son déroulement a nécessité beaucoup de soins*[1]*. Le rouleau comprend quatre feuilles de cuir ; la première, incomplète, contient quatre colonnes comptant trente-sept lignes, la seconde cinq colonnes avec trente-cinq lignes, la troisième sept colonnes avec trente-cinq lignes également et la quatrième six colonnes avec seulement trente-quatre lignes. Le début et la fin du rouleau manquent. On compte, au total, vingt-deux colonnes dont seules les colonnes* II, XIX *à* XXII *ont pu être lues jusqu'ici en leur quasi-totalité.*

L'écriture de ce document est très proche, en dépit de quelques différences minimes, de celle des rouleaux du Règlement de la Guerre, *des* Hymnes *et du* Commentaire d'Habacuc, *que l'on date de l'époque hérodienne.*

Cette œuvre, contrairement à la majeure partie des documents provenant de Qoumrân dont la langue écrite était l'hébreu, est rédigée en araméen. Cet araméen semble être un araméen

1. Son édition est due à N. Avigad et Y. Yadin, *A Genesis Apocryphon : A Scroll from the Wilderness of Judaea. Description and Contents of the Scroll. Facsimiles, Transcription and Translation of Columns* II, XIX-XXII, Jérusalem, 1956. Voir, en outre, l'édition d'un petit fragment, très mal conservé, par J. T. Milik dans *Qumran Cave I*, Oxford, 1955, nº 20 et pl. XVII (*Discoveries in the Judaean Desert of Jordan*, I).

légèrement postérieur à la langue du livre biblique de Daniel. *Était-il la langue originale de la rédaction de cet écrit*[2] *?*

Les lignes précieuses qui nous ont été conservées de ce texte, unique exemplaire jusqu'à présent à Qoumrân, dont le genre littéraire est à rapprocher, je pense, de celui du midrash, *montrent une extrême dépendance vis-à-vis du texte biblique de la* Genèse *et, néanmoins, présentent une originalité certaine dont on retrouve maints éléments dans les livres* d'Hénoch *et des* Jubilés *avec lesquels certains morceaux de l'*Apocryphe de la Genèse *montrent beaucoup d'affinités.*

2. Le fragment issu de la grotte I, cité ci-dessus, est, lui, rédigé en hébreu.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

M. R. LEHMANN, « *1 Q Genesis Apocryphon* in the Light of the Targumim and Midrashim », *Revue de Qumran*, 1, 1958, p. 249-263.

H. LIGNÉE, « Concordance de "1 Q Genesis Apocryphon" », *Revue de Qumran*, 1, 1958, p. 163-186.

L. RABINOWITZ, « A Note to the Genesis Apocryphon », *Journal of Semitic Studies*, 3, 1958, p. 55-57.

F. ALTHEIM-R. STIEHL, « Die Datierung des Genesis-Apokryphon vom Toten Meer », dans *Die aramäische Sprache unter den Achaimeniden*, II, Francfort, 1959, p. 214-222.

W. MÜLLER, « Die Bedeutung des Wortes *'sprk* im Genesis-Apocryphon, XXII, 31 », *Revue de Qumran*, 2, 1959-1960, p. 445-447.

P. GRELOT, « Parwaïm des Chroniques à l'Apocryphe de la Genèse », *Vetus Testamentum*, 11, 1961, p. 30-38.

J. A. FITZMYER, *The Genesis Apocryphon of Qumran Cave I. A Commentary*, Rome, 1966, 1971.

Une bibliographie sur le sujet est publiée dans la seconde édition revue de cette étude de 1971, p. 42-46.

… postérieur à la langue du livre … la langue originale de la rédaction de … ces lignes précieuses qui vous ont été conservées … ce … exemplaire jusqu'à présent à Qumrân, dont … tendance est à rapprocher, je pense, de celui … midrash … montrent une extrême dépendance vis-à-vis du texte biblique de la Genèse et, néanmoins, présentent une originalité certaine … trouve … dans les livres d'Hénoch et des Jubilés … certains morceaux de l'Apocryphe de la Genèse … beaucoup d'affinités.

APOCRYPHE DE LA GENÈSE

I

HISTOIRE DE LAMECH

Inquiétudes de Lamech
au sujet de la naissance de Noé

[. . . . .]
II [1] Voici qu'alors je pensai en mon cœur que des Veilleurs était la conception, et que des Saints était le [ ], et qu'aux géant[s] [ ] [2] Et mon cœur, en moi, fut changé à cause de cet enfant.

[3] Alors moi, Lamech, je me précipitai et j'entrai chez Bat-Enosh, [ma] fem[me, et je lui dis : «] [ ] [4] [ ] par le Très-Haut, par le Seigneur de la grandeur, par le Roi de tous les si[ècles] [ ] [5] [ ] les Fils du ciel, jusqu'à ce que tu me racontes le tout dans la vérité, si [ ] [6] raconte-moi [dans la vérité] et sans mensonges [ ] [7] par le Roi de tous les siècles, jusqu'à ce que tu me parles dans la vérité et sans mensonges [ ].»

[8] Alors Bat-Enosh, ma femme, me parla avec beaucoup de véhémence [et] [ ] [9] et elle dit : «Ô mon frère, ô mon seigneur, souviens-toi du plaisir que j'ai

II 1. La traduction qui suit est reprise dans son ensemble de notre ouvrage intitulé *Les Écrits esséniens découverts près de la mer Morte* (Paris, 1re éd. 1959, 4e éd. 1980), p. 297-306. Seule une correction minime a été apportée, colonne II, 9, 13-14. — Allusion au mythe qui tient une grande place dans *Hénoch* et les *Jubilés* et qui est rapporté en divers passages des écrits de Qoumrân : Lamech redoute que sa femme, qui a donné naissance à un enfant extraordinaire, n'ait conçu celui-ci de son union avec un ange et qu'elle l'ait donc trompé.

3. Tel est également le nom de la femme de Lamech dans *Jubilés*, IV, 28.

ressenti ! [ ] 10 [avan]t le temps, et (que) mon souffle (reste) au-dedans de son fourreau ! Pour moi, dans la vérité, [je te raconterai le] tout [ ] 11 [ ]. » Et mon cœur, en moi, fut alors grandement changé.

12 Quand Bat-Enosh, ma femme, vit que mon visage, sur moi, était changé,[ ] 13 alors elle maîtrisa son émotion et elle me parla et me dit : « Ô mon seigneur, ô mon [frère,] [ ][souviens-toi du] 14 plaisir que j'ai ressenti ! Je te jure par le Grand Saint, par le Roi du c[iel] [ ] 15 que cette semence est bien de toi et que cette conception est bien de toi et que [cette] gestation est bien de toi [ ], 16 et non pas d'aucun autre, ni d'aucun des Veilleurs ni d'aucun des Fils du cie[l] [ ] [Pourquoi] 17 ton visage, sur toi, est-il comme cela changé et altéré, et ton esprit est-il comme cela opprimé ? [ ] [Car moi], 18 c'est dans la vérité que je te parle. »

19 Alors moi, Lamech, je courus chez Mathusalem, mon père, et [je] lui [racontai] le tout, [et je lui demandai d'aller trouver Hénoch,] 20 son père, pour qu'il sût de lui le tout avec certitude, parce qu'il était un ami (de Dieu) et [ ] [et qu'avec les Saints] 21 son lot (lui) avait été imparti et que ceux-ci lui racontaient tout.

Et quand Mathusale[m] eut entendu [mes paroles] [ ], 22 [il alla trouver], Hénoch, son père, pour savoir de lui le tout dans la vérité [ ] 23 sa volonté, et il alla à l'est de Parwaïm, et il le trouva là-bas [ ], 24 [et] il dit à Hénoch, son père : « Ô mon père, ô mon seigneur, toi à qui moi [ ] 25 [ ] et je te parlerai, pour que tu ne sois pas irrité contre moi, parce que je suis venu ici pour [ ] 26 terrible [ ]

[. . . . .]

10. Au-dedans de son fourreau : l'expression doit désigner le corps, elle se retrouve dans *Daniel,* VII, 15.

23. Et il alla à l'est de Parwaïm : la traduction est incertaine. Nous lisons *lh qdmt,* « à l'est », au lieu de *l 'rk mt,* « à travers l'étendue du pays ».

II

HISTOIRE D'ABRAHAM

Abraham se rend de Béthel à Hébron

XIX [ ] [7] [ ] et je dis : « Toi, tu es [8] pour [moi le Di]eu [é]ter[nel] [ ] jusqu'à maintenant tu n'as pas atteint la Sainte Montagne. » Et je me rendis [9] à [ ]. Puis je fis route vers le Sud [ ] jusqu'à ce que j'atteignisse Hébron ; [or, c'est en ce temps-là que] fut bâtie Hébron. Et j'habitai [10] [là deux an]s.

Abraham se rend d'Hébron en Égypte

Et il y eut la famine dans tout ce pays, et j'entendis dire que la prospérité [ ] (régnait) en Égypte, et je me rendis [11] à [ ], au pays d'Égypte [ ]. Et j'[atteignis] le fleuve Karmôn, l'un des [12] bras du fleuve [ ] À ce moment, nous [ ], [et] je [f]ranchis les sept bras de ce fleuve qui [13] [ ]. À ce moment, nous franchîmes (la frontière de) notre pays, et nous entrâmes dans le pays des fils de Ham, dans le pays d'Égypte.

Le songe d'Abraham : le cèdre et le palmier

[14] Et moi, Abram, j'eus un songe durant la nuit où nous étions entrés dans le pays d'Égypte, et je

XIX Rapprocher ce passage, dont le début manque, de *Genèse,* XII, 8-9 et de *Jubilés,* XIII, 8-10.

8. Peut-être Sion. La lacune qui précède rend cette phrase énigmatique.

10. Le voyage d'Abraham en Égypte et ses démêlés avec Pharaon à cause de Sara s'étendent jusqu'à la colonne XX, ligne 32. C'est un long développement midrashique sur *Genèse,* XII, 10-20. Le récit parallèle, dans *Jubilés,* XIII, 10-15, est au contraire tout à fait abrégé et discret.

11-12. Il s'agit du Nil qui, comme dans les *Jubilés,* forme la frontière entre Israël et l'Égypte. Le Karmôn, ici cité, doit être le bras le plus oriental des « sept bras » du delta signalés par Hérodote (II, 17).

vis dans mon songe : [et voi]ci, un cèdre et un palmier [15] [ ]; et des gens vinrent, et ils cherchèrent à couper et à déraciner le cèdre et à laisser seulement le palmier (en vie). [16] Et le palmier cria et dit : «Ne coupez pas le [c]èdre ! Car maudit soit quiconque aura jeté (à terre) le [cèdre] !» Et le cèdre fut laissé (en vie) grâce à la protection du palmier, [17] et il ne [fut] pas [coupé].

Et je m'éveillai de mon sommeil durant la nuit, et je dis à Saraï, ma femme : «J'ai eu [18] un songe [ ] [et je suis] effrayé [à cause de] ce songe.» Et elle me dit : «Raconte-moi ton songe, pour que je le connaisse.» Et je me mis à lui raconter ce songe. [19] [Puis elle me demanda l'explication] du songe, [et je lui dis] : «(C'est) qu'on cherchera à me tuer et à te laisser (en vie) [com]me ce (palmier). Toute la faveur [20] [ ] en tout [ ] [si tu dis] de moi : «C'est mon frère», et je vivrai grâce à ta protection, et mon âme sera sauvée à cause de toi ; [21] [mais si tu ne dis pas de moi : «C'est mon frère», ils chercheront] à t'enlever à moi et à me tuer.» Et Saraï pleura à cause de mes paroles durant cette nuit-là, [22] [ ] et Saraï pour se diriger vers Tanis [23] [ ] en son âme pour que personne ne la vît [ ]

Abraham reçoit la visite de trois grands d'Égypte

Et après ces cinq années [24] [arrivèrent] trois hommes d'entre les grands d'Égypt[e] [ ] du Phara[on] de Tan[is] au sujet de [mes] affaires et au sujet de ma femme, et ils donnèrent [25] [ ] les biens et la sagesse et la vérité. Et je lus devant eux [ ] [26] [ ] durant la famine qui [ ], et ils vinrent pour insister jusqu'à ce que [ ] [27] [ ] avec une nourriture abondante et avec de la boisson [ ] le vin [28-33] [ ]

[. . . . .]

22. Tanis : ville dont il est question également dans *Jubilés,* XIII, 12. En hébreu : *Ṣô'an,* actuellement la ville de Sân, en Basse-Égypte.

Les trois grands d'Égypte décrivent au Pharaon la beauté de Saraï

XX 1 [ ] 2 «[ ] Comme [est beau en elle] [ ]! Et (comme) est beau en elle le dessin de son visage! Et comme 3 [est] [ ] [et fi]ne en elle la chevelure de sa tête! Comme sont jolis en elle ses yeux! Et comme est agréable en elle son nez, ainsi que tout l'éclat 4 de son visage [ ]! Et comme est jolie en elle sa poitrine! Et comme est belle en elle toute sa blancheur! Ses bras, comme ils sont beaux! Et ses mains, comme elles sont 5 parfaites! Et (comme est) [gracieux] tout l'aspect de ses mains! Comme sont jolies ses paumes! Et comme sont longs et minces tous les doigts de ses mains! Ses pieds, 6 comme ils sont beaux! Et comme sont parfaites en elle ses jambes! Nulle vierge, nulle fiancée qui entre dans la chambre nuptiale ne sera jamais plus belle qu'elle. Plus que toutes 7 les femmes elle est pleine de beauté, et sa beauté l'emporte sur celle de toutes les femmes. Et toute cette beauté s'accompagne en elle de beaucoup de sagesse. Et la gracilité de ses mains 8 est si jolie!»

Le Pharaon fait enlever Saraï; prière d'Abraham

Quand le roi eut entendu les paroles de Horqanosh et celles de ses deux compagnons, qu'ils prononçaient tous trois d'une seule et même bouche, il fut fort épris d'elle, et il donna ordre 9 aussitôt qu'on la lui amenât. Dès qu'il la vit, il fut émerveillé de toute sa beauté; il la prit pour lui comme femme, et il chercha à me tuer. Mais Saraï dit 10 au roi : «C'est mon frère», si bien que je tirai profit de cela : je fus laissé (en vie), moi, Abram, à cause d'elle, et je ne fus pas tué. Mais moi, Abram, je versai 11 des larmes abondantes, ainsi que Lot, le fils

XX 8. Horqanosh : ce nom du prince de Pharaon n'est mentionné nulle part ailleurs. Certains auteurs ont cherché à y retrouver une forme araméenne d'Hyrcanus et ont suggéré d'y reconnaître Jean Hyrcan ou Hyrcan II.

de mon frère, durant la nuit où Saraï avait été emmenée de force loin de moi.

[12] Cette nuit-là, je priai et implorai et suppliai, et je dis plein d'affliction, tandis que coulaient mes larmes : «Béni sois-tu, ô Dieu Très-Haut, mon Seigneur, pour tous [13] les siècles ! Car toi, tu es le Seigneur et le Souverain de l'univers, et sur tous les rois de la terre tu as pouvoir pour exercer sur eux tous le jugement. Et maintenant [14] je porte plainte devant toi, ô mon Seigneur, contre le Pharaon de Tanis, roi d'Égypte, parce que ma femme a été emmenée de force loin de moi. Fais-moi justice de lui, et fais voir ta grande Main [15] (déployée) contre lui et contre toute sa maison, et qu'il n'ait pas pouvoir, cette nuit, de souiller ma femme éloignée de moi, et qu'(ainsi) ils te connaissent, ô mon Seigneur, comme quoi tu es le Seigneur de tous les rois [16] de la terre.» Et je pleurai, et je me tus.

Maladie du Pharaon

Cette nuit-là, le Dieu Très-Haut lui envoya un esprit de châtiment pour le frapper, ainsi que tous les gens de sa maison, — un esprit [17] mauvais qui le frappa, ainsi que tous les gens de sa maison ; et il ne put s'approcher d'elle. En outre, il ne la connut pas tant qu'il fut avec elle, [18] durant deux ans.

Au bout de deux ans, s'aggravèrent et se renforcèrent contre lui les coups et les plaies, ainsi que contre tous les gens de sa maison. Et il donna ordre [19] d'appeler tous [les sages] d'Égypte et tous les incantateurs, ainsi que tous les médecins d'Égypte, au cas où ils pourraient le guérir de ce coup, ainsi que les gens [20] de sa maison. Mais tous les médecins et incantateurs et tous les sages ne purent réussir à le guérir ; car cet esprit les frappa tous, [21] et ils s'enfuirent.

17. Les éditeurs ont traduit ici «un vent pestilentiel», «un vent mauvais» ; le mot hébreu *rwḥ* signifie «souffle», «vent» ou «esprit». Selon nous, il s'agit ici d'un «esprit mauvais», d'un esprit de maladie, puisqu'à la ligne 29, plus loin, Abraham impose les mains sur Pharaon pour chasser de lui maladie et esprit, qui est cause de la maladie précisément.

Guérison du Pharaon

Alors Horqanosh vint me trouver et me demanda de
venir et de prier pour 22 le roi et d'imposer mes mains
sur lui pour qu'il vive ; car dans un songe [ ] Et
Lot lui dit : « Abram, mon oncle, ne peut pas prier
pour 23 le roi, tant que Saraï, sa femme, est avec lui.
Et maintenant, va dire au roi qu'il renvoie sa femme
loin de lui à son mari ; et (Abram) priera pour lui, pour
qu'il vive. »
24 Quand Horqanosh eut entendu les paroles de Lot,
il alla dire au roi : « Tous ces coups et toutes ces
plaies 25 dont mon seigneur le roi est frappé et châtié,
c'est à cause de Saraï, la femme d'Abram. Qu'on renvoie
donc Saraï à Abram, son mari, 26 et il chassera de toi
cette plaie, ainsi que l'esprit de purulence. » Et (le roi)
m'appela vers lui et me dit : « Que m'as-tu fait à propos
de [Sara]ï ? Tu me disais : 27 "Elle est ma sœur", alors
qu'elle est ta femme, et je l'ai prise pour moi comme
femme. Voici ta femme, qui est avec moi ! Va et éloigne-
toi de 28 toute la province d'Égypte. Et maintenant,
prie pour moi et pour ma maison, pour que cet esprit
mauvais soit chassé loin de nous ! » Et je priai pour [lui
et pour] ses grands, 29 et j'imposai mes mains sur sa
[tê]te, et la plaie fut écartée de lui, et [l'esprit] mauvais
fut chassé [loin de lui], et il vécut. Et le roi se leva et
me fit savoir 30 [ ]. Et le roi me jura par un
serment qui ne [ ] 31 [ ] Et le roi lui donna
beaucoup [d'argent et d'o]r et beaucoup de vêtements
de byssus et de pourpre [ ] 32 devant elle, et aussi
Hagar, et [ ] pour moi, et il désigna pour m'escorter
des hommes qui [me] feraient sortir [ ]

26. Corriger et lire ici *šḥlny'*, « purulence », et non *šḥlnp'*, forme hypothétique du verbe *ḥlp*, « passer », au *šafel*.

29. Le rite de l'imposition des mains est ici un exorcisme.

31. Le roi lui donna : à Saraï, sans doute. Les dons de Pharaon ne se retrouvent pas dans *Genèse*, mais se rencontrent plus tard en diverses légendes juives.

Abraham se rend, avec Lot, d'Égypte à Béthel

[33] Et je partis, moi, Abram, avec des troupeaux extrêmement nombreux et aussi de l'argent et de l'or, et je montai d'[Égypt]e ; [et Lot], [34] le fils de mon frère, m'accompagnait. Et Lot aussi acquit des troupeaux nombreux, et il prit pour lui une femme parmi [les filles d'Égypte. Et je campai avec lui] XXI [1] [en] tout lieu où je campai, jusqu'à ce que j'atteignisse Béthel, le lieu où j'avais construit l'autel ; et je le construisis une seconde fois, [2] et j'offris sur lui des holocaustes et une oblation au Dieu Très-Haut, et j'invoquai là le Nom du Seigneur des siècles, et je louai le Nom de Dieu, et je bénis [3] Dieu, et là je rendis grâces devant Dieu pour tous les troupeaux et les biens qu'Il m'avait donnés et pour m'avoir fait du bien et pour m'avoir fait retourner [4] en ce pays-ci sain et sauf.

Lot se sépare d'Abraham et s'installe à Sodome

[5] Après ce jour-là, Lot se sépara de moi à cause de la conduite de nos bergers, et il partit, et il s'installa dans la vallée du Jourdain, emmenant toutes ses richesses [6] avec lui. Et moi-même, j'ajoutai beaucoup pour lui à ce qu'il possédait. Quant à lui, il fit paître ses troupeaux, et il atteignit Sodome. Et il s'acheta à Sodome une maison, [7] et il y habita. Et moi, j'habitais dans la montagne de Béthel, et j'étais fâché que Lot, fils de mon frère, se fût séparé de moi.

Abraham explore le pays jusqu'à l'Euphrate

[8] Et Dieu m'apparut dans une vision nocturne et me dit : «Monte à Ramat-Hasor qui est au nord [9] de Béthel, le lieu où tu habites, et lève tes yeux et regarde

33. Ce passage est à rapprocher de *Genèse,* XIII, 1-4 et de *Jubilés,* XIII, 15-16.

XXI 5. Rapprocher *Genèse,* XIII, 5-13 ; *Jubilés,* XIII, 17-18.
6. Lire *wzbn,* «et il s'acheta», au lieu de *wybn,* «et il se construisit».
8. Comparer *Genèse,* XIII, 14-18 ; *Jubilés,* XIII, 19-21. Cette version

vers l'orient et vers l'occident et vers le sud et vers le
nord, et vois tout 10 ce pays-ci que moi, je te donne,
ainsi qu'à ta postérité, pour tous les siècles ! » Et je mon-
tai le lendemain à Ramat-Hasor, et, de cette hauteur, je
vis le pays 11 depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au Liban
et au Sanir et depuis la Grande Mer jusqu'au Hauran,
et tout le pays de Gebal jusqu'à Qadesh, et tout le
Grand Désert 12 qui est à l'orient du Hauran et du
Sanir jusqu'à l'Euphrate. Et il me dit : « À ta postérité
je donnerai tout ce pays-ci, et ils en hériteront pour tous
les siècles. 13 Et je multiplierai ta postérité comme la
poussière de la terre que nul être humain ne saurait
compter : ta postérité, elle aussi, ne pourra être comptée.
Lève-toi, va, et pars ; 14 et vois combien grande est la
longueur de ce pays et combien grande est sa largeur.
Car à toi et à ta postérité après toi je le donnerai pour
tous les siècles. »

15 Et je partis, moi, Abram, pour cheminer et voir le
pays. Je commençai à cheminer depuis le fleuve Gîhôn,
et j'avançai le long de la mer jusqu'à ce que 16 j'attei-
gnisse la Montagne du Bœuf. Puis, je cheminai depuis
le bord de cette Grande Mer de sel, et j'allai le long de
la montagne du Bœuf vers l'orient, au large de la
terre, 17 jusqu'à ce que j'atteignisse le fleuve de l'Eu-

longue et détaillée est propre à cet ouvrage. Elle nous renseigne précieusement sur les conceptions géographiques de l'auteur qui sont identiques à celles de l'auteur des *Jubilés.* — Ramat-Hasor, connu par la Bible déjà, aujourd'hui Tell 'Aṣur, à huit kilomètres au nord-est de Béthel. La mention de cette ville dans l'histoire d'Abraham est propre à notre apocryphe.

11-12. Le fleuve d'Égypte : le Nil, appelé plus bas Gîhôn. D'après les conceptions de notre auteur, c'est lui qui forme au sud la frontière d'Israël. — Le Sanir : le mont Hermon, à l'extrémité méridionale de l'Anti-Liban. — La Grande Mer : la Méditerranée, appelée plus bas (ligne 16) « la Grande Mer de sel ». — Le pays de Gebal : le pays de Séïr (voir la note sur la ligne 29) entre la mer Morte et le golfe d'Aqaba. Qadesh (Qadesh Barnéa), situé dans le Négeb, au sud de Bersabée ; plusieurs campagnes de fouilles israéliennes suivies ont été menées, sous la direction de R. Cohen, sur ce site depuis 1976. — Le Grand Désert : le désert syro-arabe. L'Euphrate forme au nord et à l'est la frontière avec Israël.

16. La Montagne du Bœuf : probablement l'Amanus, ou, plus précisément, la partie de cette montagne que les Grecs appelaient « mont Tauros ».

17. La « mer Rouge » ; est l'océan Indien, comme dans *Jubilés,* VIII, 21, « la mer Érythrée ». Comparer *Hérodote,* II, 158, 159.

phrate. Puis, je cheminai le long de l'Euphrate jusqu'à ce que j'atteignisse la mer Rouge à l'orient. Puis, j'avançai le long [18] de la mer Rouge jusqu'à ce que j'atteignisse le golfe de la mer des Roseaux, qui part de la mer Rouge. Puis, je cheminai au sud jusqu'à ce que j'atteignisse le fleuve Gîhôn. [19] Enfin, je revins et j'arrivai à ma maison sain et sauf ; et je trouvai tous mes gens en bonne santé. Puis, je partis et je revins aux chênes de Mambré, qui est situé à Hébron, [20] juste au nord-est d'Hébron. Et je construisis là un autel, et j'offris sur cet autel un holocauste et une oblation au Dieu Très-Haut ; et là je mangeai et je bus, [21] moi et tous les gens de ma maison. Et j'envoyai un message pour inviter Mambré et Arnam et Eshkol, les trois frères amorrhéens, mes amis, et ils mangèrent ensemble [22] avec moi et ils burent avec moi.

Victoire d'Abraham sur les quatre rois

[23] Avant ces jours-là, Kodorlaomer, roi d'Élam, Amraphel, roi de Babylone, Ariôk, roi de Cappadoce, Tideal, roi des nations, [24] c'est-à-dire de la Mésopotamie, étaient venus et avaient fait la guerre à Bera, roi de Sodome, et à Birsha, roi de Goumram, et à Shinab, roi de Admah, [25] et à Shémyobed, roi de Seboyim, et au roi de Béla. Tous ceux-ci s'étaient concertés ensemble pour combattre dans la Vallée de Siddim. Or, le roi [26] d'Élam, ainsi que les rois qui l'accompagnaient,

18. La mer des Roseaux : cette désignation est celle de la Bible ; il s'agit de l'actuelle mer Rouge.

21. Les trois noms, qui figurent également plus bas (XXII, 6-7), sont repris de *Genèse,* XIV, 13, 24. Le second de ces noms s'y présente toutefois sous la forme de Aner.

23. Cette section est parallèle à *Genèse,* XIV, dont elle se rapproche tant par le style (récit à la troisième personne) que par le contenu, simple paraphrase du texte biblique, à la manière des targoums. La section parallèle des *Jubilés* (XIII, 23-29) est par contre, elle, très brève, mais présente un commentaire sur l'institution de la dîme. — Le titre «roi de Cappadoce» *(kptwk)* remplace celui de «roi d'Éllazar» qui se lit dans *Genèse.* — Roi des nations : faut-il lire *goym,* «nations», ou *goyam,* «au milieu de la mer»?

24. C'est-à-dire de la Mésopotamie : cette explication est ajoutée ici au récit biblique. — Goumram : ici et plus bas (ligne 32), forme du nom de Gomorrhe.

l'avaient emporté sur le roi de Sodome et sur tous ses
alliés, et ils leur avaient imposé un tribut. Durant douze
ans, 27 ils avaient payé leur tribut au roi d'Élam, mais
la treizième année ils s'étaient révoltés contre lui. Alors,
la quatorzième année, le roi d'Élam se mit à la tête de
tous 28 ses alliés, et ils montèrent par le chemin du
désert, et ils frappèrent et pillèrent depuis le fleuve de
l'Euphrate ; ils frappèrent les Rephaïm qui étaient à
Ashtarot- 29 Qarnaïm, et les Zoumzamim qui étaient
en Ammon et les Eymim [qui étaient à] Shaweh-
Haqeriyyot, et les Horites qui étaient dans les mon-
tagnes de Gebal, jusqu'à ce qu'ils atteignissent El-
30 Paran, qui est dans le désert. Et ils revinrent [et
arrivèrent à] [ ] [et frappèrent les] [ ] [qui
étaient] à Hasason-Tamar.
31 Et le roi de Sodome sortit à leur rencontre, ainsi
que le roi [de Goumram et le r]oi d'Admah et le roi
de Seboyim et le roi de Béla, [et ils livrèrent]
bataille 32 dans la Vallée d[e Siddim] contre Kodor-
la[omer, roi d'Élam, et les rois] qui l'accompagnaient.
Et le roi de Sodome fut battu et s'enfuit, et le roi
de Goumram 33 tomba dans des fosses [ ], [et]
le roi d'Élam [emporta] tous les biens de Sodome et
de 34 [Goumram] [ ], et ils emmenèrent Lot, fils
du frère XXII 1 d'Abram, qui habitait à Sodome
ensemble avec eux, ainsi que tous ses biens. Or, l'un des
bergers 2 du petit bétail qu'Abram avait donné à Lot
s'échappa de captivité et vint vers Abram ; Abram
habitait alors 3 à Hébron. Il lui raconta que Lot, fils
de son frère, avait été emmené prisonnier, avec tous ses
biens, mais qu'il n'avait pas été tué, et que 4 les rois
avaient pris le chemin de la Grande Vallée vers leur
province et qu'ils emmenaient des captifs et pillaient et
frappaient et tuaient, et qu'ils allaient 5 vers la pro-

28. Le chemin du désert : entendons «le Grand Désert», le désert syro-arabe.

29. Au lieu de «les Zouzim à Ham» et «les Horites dans leur montagne de Séïr» dans le récit biblique.

33. Une précision qui rend la suite du récit logique, seul le roi de Gomorrhe tombe dans les fosses, ce qui n'était pas le cas dans le texte biblique.

XXII 4. La Grande Vallée : la vallée du Jourdain (le Ghôr).

vince de Damas, Et Abram pleura sur Lot, fils de son
frère. Puis, Abram reprit courage, il se leva [6] et choisit
parmi ses serviteurs trois cent dix-huit hommes d'élite,
entraînés au combat ; et Arnam [7] et Éshkol et Mambré
firent route avec lui. Il les poursuivit jusqu'à ce qu'il
atteignit Dan ; et il les trouva [8] campant dans la vallée
de Dan. Et il se jeta sur eux durant la nuit en les
attaquant des quatre côtés, et il tua [9] parmi eux durant
la nuit, et il les battit ; il les poursuivit, et ils s'enfuirent
tous devant lui [10] jusqu'à ce qu'ils atteignissent Hel-
bon, qui est situé au nord de Damas. Et il leur arracha
tous ceux qu'ils avaient emmenés captifs [11] et tout ce
qu'ils avaient pris comme butin et tous leurs biens. Il
délivra aussi Lot, fils de son frère ; et tous ses biens et
tous [12] les captifs qu'ils avaient faits, il (les) rendit. Et
le roi de Sodome entendit dire qu'Abram avait rendu
tous les captifs [13] et tout le butin, et il monta à sa
rencontre, et il arriva à Salem, c'est-à-dire Jérusalem.
Or, Abram campait dans la Plaine [14] de Shawéh, c'est-
à-dire la plaine du Roi, la vallée de Beth-Kérem. Alors
Melkisédeq, le roi de Salem, apporta [15] de la nourri-
ture et de la boisson à Abram et à tous les hommes qui
l'accompagnaient ; or, il était prêtre du Dieu Très-Haut.
Il bénit [16] Abram et dit : « Béni soit Abram par le Dieu
Très-Haut, Seigneur du ciel et de la terre ! Et béni soit
le Dieu Très-Haut [17] qui a livré ceux qui te haïssent
en ta main ! » Et (Abram) lui donna la dîme de tous les
biens du roi d'Élam et de ses alliés.

[18] Alors le roi de Sodome s'approcha et dit à Abram :
« Mon seigneur Abram, [19] donne-moi les personnes qui
m'appartiennent et qui sont captives avec toi, celles que
tu as arrachées au roi d'Élam ; quant aux biens, [20] en
leur totalité, ils te sont laissés. » Alors Abram dit au roi
de Sodome : « Je lève [21] ma main aujourd'hui vers le
Dieu Très-Haut, Seigneur du ciel et de la terre : d'un
fil à une courroie de sandale, [22] je ne prendrai rien de
ce qui t'appartient, pour que tu ne puisses pas dire : C'est

10. Helbon, au lieu de Ḥobah du récit biblique et qui ne se retrouve pas ailleurs. Ḥelbon (*Ézéchiel,* XXVII, 18) est à identifier avec Ḥalboun, à vingt-cinq kilomètres au nord de Damas.

14. « La vallée de Beth-Kérem » est une addition au texte biblique. Ce site est mentionné dans la Bible déjà, la Mishna, et à Qoumrân (*3Q15,* X, 5). Il est sans doute à identifier avec Ramat-Raḥel.

de mes biens que vient toute la richesse d' [23] Abram, — à l'exception, toutefois, de ce qu'ont déjà mangé mes jeunes gens qui m'accompagnaient, et à l'exception de la part des trois hommes qui [24] sont allés avec moi : ils sont maîtres de leur part pour te la donner.» Et Abram restitua tous les biens et tous [25] les prisonniers, et il les donna au roi de Sodome ; et tous les prisonniers qui étaient avec lui, originaires de ce pays, il les relâcha [26] et les renvoya tous.

Annonce de la naissance d'Isaac

[27] Après ces événements, Dieu apparut à Abram dans une vision et lui dit : «Voici que dix années [28] se sont écoulées depuis le jour que tu es sorti de Haran : tu en as passé deux ici, sept en Égypte et une [29] depuis que tu es revenu d'Égypte. Et maintenant, examine et compte toutes tes possessions, et vois combien elles se sont accrues, au double de [30] toutes celles que tu avais emportées avec toi le jour où tu sortis de Haran. Et maintenant, ne crains pas : je suis avec toi, et je serai pour toi [31] un appui et une force Moi, je serai un bouclier sur toi, et ton nimbe, au-dehors de toi, te servira d'(abri) robuste. Tes richesses et tes biens [32] s'accroîtront énormément.» Et Abram dit : «Mon Seigneur Dieu, immenses sont mes richesses et mes biens. Mais à quoi bon pour moi [33] tout cela? Pour moi, quand je mourrai, tout nu, je m'en irai sans enfants, et l'un de mes domestiques sera mon héritier ; [34] Éliézer, fils de [ ], sera mon héritier.» Et Dieu lui dit : «Celui-ci ne sera pas ton héritier, mais quelqu'un qui sortira XXIII [1] [de tes entrailles] [ ]
[...]

27. À rapprocher de *Genèse*, XV, 1-4, de *Jubilés*, XIV, 1-3. Le récit, toujours à la troisième personne comme dans la section précédente, devait se poursuivre à la colonne XXIII qui a disparu.

28. Cette chronologie est exactement la même que celle des *Jubilés* (XIII, 8, 11, 16 et XIV, 1).

31. Passage difficile pour lequel notre traduction est incertaine. Nous considérons le mot *'sprk* comme un substantif (avec pronom suffixe), transcription du mot grec *sphaira* («sphère», d'où «nimbe»), attestée notamment en syriaque. Le terme pourrait être d'origine iranienne **sparak* (perse *sipar, siparak*), «bouclier». Une autre proposition faisant de *'sprk* un participe *šafel* du verbe *prk*, «délier», a été énoncée.

IX

FRAGMENTS IMPORTANTS DIVERS

I

FLORILÈGE

NOTICE

Quelque vingt-six fragments détachés, d'une peau d'un brun rougeâtre, retrouvés dans la grotte IV (4Q174) *et habilement rejoints, forment ensemble une colonne presque entière de dix-neuf lignes, ainsi que divers passages d'une deuxième colonne peut-être, que leur éditeur, J. M. Allegro, a désigné sous le nom de* Florilegium[1].

L'écriture de ces fragments est soignée et peut se dater de la première période de l'époque hérodienne.

Il s'agit sans doute d'un « exercice d'exégèse » sur des passages bibliques sélectionnés mais sans lien direct entre eux. Dans le morceau conservé sont cités et commentés successivement : II Samuel, *VII, 10*b-*14*a *(ce texte est coupé en trois sections),* Psaumes, *I, 1 et* Psaumes, *II, 1-2.*

Le thème de méditation sur lequel est précisément basée cette recherche, dont ne subsiste malheureusement qu'un fragment assez bref, concerne les préoccupations eschatologiques de la Communauté elle-même en tant que représentant le Nouvel *Israël.*

Les citations bibliques sont indiquées en italique dans le texte.

1. Le document a d'abord été publié très partiellement dans l'article « Messianic References in Qumran Literature », *Journal of Biblical Literature,* 75, 1956, document II, p. 176-177, puis en entier « Fragments of a Qumran Scroll of Eschatological Midrašîm », dans la même revue, 77, 1958, p. 350-354, avec une photographie. L'édition définitive est reproduite dans *Qumrân Cave 4,* Oxford, 1968, n° 174, pl. XIX-XX (*Discoveries in the Judaean Desert of Jordan,* V).

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Y. YADIN, « A Midrash on 2 Sam. VII and Ps I-II (4Q Florilegium) », *Israel Exploration Journal*, 9, 1959, p. 95-98.

D. FLUSSER, « Two Notes on the Midrash on II Sam. VII (4Q Florilegium) », *Israel Exploration Journal*, 9, 1959, p. 99-109.

W. R. LANE, « A New Commentary Structure in 4Q Florilegium », *Journal of Biblical Literature*, 78, 1959, p. 343-346.

G. BROOKE, *4Q Florilegium in the Context of Early Jewish Exegetical Method*, Ann Arbor, 1978.

D. R. SCHWARTZ, « The Three Temples of 4Q Florilegium », *Revue de Qumran*, 10, 1979, p. 83-91.

FLORILÈGE

[. . . . .]

I [1] [ ] [dans la ma]in de [ses] enne[mis].

Et nul fils de perversion [ne l'opprimera plu]s comme autrefois, depuis le jour où [2]*[j'avais établi des juges] sur mon peuple Israël.* (*II Samuel,* VII, 10 *b*-11 *a*)

C'est la Maison qui [sera bâtie à la f]in des jours, ainsi qu'il est écrit dans le Livre de [3] [Moïse : *Au sanctuaire, ô Adonaï,*] *que tes mains ont fondé, Iah*[*v*]*é régnera éternellement et perpétuellement.* C'est la Maison où n'entrera [4] [ni l'impie ni l'impur à] jamais, ni l'Ammonite ni le Moabite ni le métis ni l'étranger ni le colon à jamais, mais ceux qui portent le nom de saints. [5] Iah[v]é [(y) régnera à] jamais ; constamment sur elle Il apparaîtra, et les étrangers ne la dévasteront plus, comme ils ont

I La traduction qui suit reproduit exactement celle que nous avons donnée de ce morceau dans *Les Écrits esséniens découverts près de la mer Morte* (Paris, 1re éd. 1959, 4e éd. 1980), p. 325-327.

1. Et nul fils de perversion ne l'opprimera plus : il s'agit d'Israël, comme l'indique le début du verset.

2. « La Maison » est la communauté même de l'Alliance, appelée dans la *Règle de la Communauté* « Maison de sainteté pour Israël » (VIII, 5) et « Maison de perfection et de vérité en Israël » (VIII, 9). Dans les *Hymnes,* elle est comparée à une « bâtisse » fondée sur le rocher (VI, 25-27 ; VII, 8-9). La Communauté, bâtie par le Maître de justice (comparer *Commentaire du psaume* XXXVII, III, 16), rassemble les élus pour le temps de « la fin des jours », pour la période eschatologique déjà commencée.

3. Citation d'*Exode,* XV, 17-18. C'est pour cette raison que nous complétons tout au début de la ligne : [Moïse].

4. Comparer *Deutéronome,* XXIII, 3-4 ; *Ézéchiel,* XLIV, 9 ; *Hymnes,* VI, 27.

dévasté autrefois [6] le sanctuai[re d'I]sraël à cause de leur péché. Et Il a ordonné de construire pour Lui un sanctuaire (fait de main) d'homme pour qu'il y en ait qui, dans ce sanctuaire, fassent monter la fumée des sacrifices en Son honneur, [7] devant Lui, parmi ceux qui pratiquent la Loi.

Et quant à ce qu'Il a dit à David : *Je te [donnerai le repos] de la part de tous tes ennemis* (*II Samuel,* VII, 11 *b*), (l'explication de ceci), c'est qu'Il leur donnera le repos de la part de to[us] [8] les fils de Bélial qui chercheront à les faire trébucher pour les exterminer et pour les [engloutir], de même qu'ils sont venus avec un dessein de [Bé]l[i]al pour faire trébucher les f[ils] [9] de lumiè[re] et pour former contre eux des desseins iniques, en li[vrant] son [â]me à Bélial en leur égarement in[ique].

[10] [*Et*] *Iahvé te [dé]clare qu'il te bâtira une maison; et je susciterai ta postérité après toi, et j'affermirai son trône royal* [11] *[à jama]is. Moi, je se[rai] pour lui un père, et lui, il sera pour moi un fils.* (*II Samuel,* VII, 11 *c,* 12 *b-c,* 13 *b,* 14 *a*)

6. Les deux mots *mqdš 'dm* sont d'une interprétation incertaine. En traduisant comme ci-dessus «un sanctuaire (fait de main) d'homme», et comme le faisait l'éditeur J. Allegro *a man-made sanctuary,* on pense à un sanctuaire matérialisé, et, inévitablement maintenant, à celui auquel le R*ouleau du Temple* consacre tant et tant de colonnes, relatives à sa construction, aux nombreux sacrifices et au déroulement de ceux-ci, rejoignant justement ce passage où il est question de la «fumée des sacrifices en Son honneur». Or, cet épisode, compris ainsi, contrastait précisément avec l'attitude des Esséniens à l'égard des sacrifices que révélait la R*ègle de la Communauté,* IX, 3-5, suivant laquelle tout sacrifice sanglant était aboli. Mais on peut continuer aussi à penser à un sanctuaire spirituel, à un sanctuaire «bâti en hommes» et présenter la traduction suivante de ces deux lignes : «Et il a ordonné de construire pour Lui un sanctuaire d'hommes, pour que, dans ce sanctuaire, on fît monter, telle la fumée des sacrifices, en Son honneur, devant Lui, les œuvres de la Loi»; voir *Éphésiens,* II, 19-22; *I Pierre,* II, 4-5.

7. Il leur donnera : Il donnera aux fils de lumière, aux membres de la secte.

9. La fin de cette ligne est très endommagée, et le sens en est incertain. Le singulier du mot [*n*]*pšw,* «son âme», alors qu'on attendrait le pluriel pour les fils de lumière, se rapporte-t-il, comme le suggère l'éditeur, au chef de la Communauté, au Maître de justice?

11. L'expression «le Germe de David», rencontrée dans le *Commen-*

C'eѕt le Germe de David qui se lèvera avec le Chercheur de la Loi (et) qui [12] [trônera] à Si[on à la f]in des jours, ainsi qu'il est écrit : *Je relèverai la hutte de David qui est tombée;* cette *hutte* [13] *de David qui est tombée,* (c'est) celui qui se lèvera pour sauver Israël.

[14] E[xé]gèse de *Heureux l'homme qui n'est pas allé dans le conseil des impies.* (*Psaumes*, I, I)
L'explication de cette paro[le concerne] ceux qui se sont écartés de la voie [de l'impiété], [15] ainsi qu'il est écrit dans le livre du prophète Isaïe en vue de la fin des jours : *Et alors, quand* [*la Main (divine m')a saisi, Il m'a écarté (et empêché) d'aller dans la voie de*] [16] *ce peuple.* Et ceux dont il est écrit dans le livre du prophète Ézéchiel : *les lév*[*ites qui se sont égarés loin de moi pour suivre*] [17] *leurs* [*i*]*doles,* ce sont les fils de Sadoq qui re[cher]chent [leur propre] conseil, qui sui[vent les œuvres de] leurs [mai]ns hors du Conseil de la Communauté.

[18] [*Pourquoi*] *les nations sont-elles* [*en tumulte*] *et les peuples méditent-*[*ils de vains complots? Les rois de la terre se*] *dressent,* [*et les pr*]*inces se concertent ensemble contre Iahvé et contre* [19] [*son Oint*]. (*Psaumes*, II, 1-2)
[L'ex]plication de cette parole, [c'est que les rois des na]tions se [dresseront contre] les élus d'Israël à la fin

taire d'Isaïe (*4Q161*, 8-10) et dans les *Bénédictions patriarcales* (*4QPBless*) — voir J. Allegro, *Journal of Biblical Literature,* 75, 1956, p. 174-176, doc. I, pl. 1 —, désigne clairement le Messie davidique, le Messie-Roi; elle est tirée de *Jérémie,* XXIII, 5; XXXIII, 15 (voir *Zacharie,* III, 8; VI, 12). — «Le Chercheur de la Loi» est le Maître de justice. La même expression se retrouve dans l'*Écrit de Damas* (VI, 7; VII, 18). — Ce passage est capital quant aux croyances esséniennes. Il confirme l'assertion de l'*Écrit de Damas,* VI, 10-11 : «jusqu'à l'avènement du Maître de justice à la fin des jours».

12. Citation d'*Amos,* IX, 11 qui se retrouve dans l'*Écrit de Damas,* VII, 16, où elle désigne la Loi.

13. Telle est la fonction du Germe de David (comparer *Jérémie,* XXIII, 6 et XXXIII, 16, à rapprocher de *Luc,* XXIV, 21).

15. Citation d'*Isaïe,* VIII, 11.

16. Citation d'*Ézéchiel,* XLIV, 10.

17. Les fils de Sadoq : s'agit-il ici des Sadducéens, ennemis de la secte comme on sait, ou bien ceux des membres de la secte de l'Alliance (comparer *Écrit de Damas,* IV, 3-4) qui sont indociles ou infidèles visés dans l'*Écrit de Damas,* B, II, 8-13. — La fin de la ligne est très endommagée, et la restitution des deux mots est incertaine.

des jours, II [1] c'est-à-dire au temps d'épreuve qui vien[dra sur eux] [ ]
[2] de Bélial, et sera laissé un r[este] [ ]
[3] Moïse, c'est-à-dire le [ ]
[. . . . .]

II 1. L'expression «au temps d'épreuve» se retrouve dans le *Commentaire du psaume* XXXVII, II, 18.

2

TESTIMONIA

Florilège. I, 19-21.

c'est-à-dire au temps d'épreuve

eux

laissé un

c'est-à-dire le

NOTICE

Le document, intitulé par son éditeur, J. M. Allegro, Testimonia[1], *provient de la grotte IV* (4Q175). *Il est constitué par une simple et fine feuille de cuir de 23 cm sur 15 cm sur laquelle s'inscrivent trente lignes d'écriture. Cette feuille est indépendante et n'appartenait pas originellement à un rouleau. Il en manque malheureusement un fragment dont la disparition nous prive du début des lignes 25 à 29.*

Le texte est distribué clairement en quatre sections que signalent non seulement un espace blanc à la ligne finale de chaque section, mais encore un signe en forme de crochet, inscrit dans la marge, au début de chaque nouvelle section.

L'écriture est très négligée et doit être datée de l'époque hasmonéenne. Le tétragramme divin n'y figure pas, il est remplacé, comme en quelques autres manuscrits de Qoumrân, par quatre points juxtaposés qu'on devait lire « Adonaï », de même que dans le qerey *du texte massorétique.*

Les trois premières sections de ce précieux document, apportant des précisions sur les espérances messianiques de la secte, sont tout entières des citations bibliques, manifestement en rapport avec le triple aspect de l'attente messianique à Qoumrân : attente du Prophète à la fin des temps, attente du Messie laïque, attente du Messie sacerdotal (Deutéronome,

1. Dans une publication préliminaire, «Further Messianic References in Qumran Literature», *Journal of Biblical Literature,* 75, 1956, document IV, p. 182-187, puis l'édition définitive en a été reprise dans *Qumrân Cave 4,* Oxford, 1968, n° 175, pl. XXI (*Discoveries in the Judaean Desert of Jordan,* V).

v, *28-29*; xviii, *18-19*; Nombres, xxiv, *15-17*; Deutéronome, xxxiii, *8-11*). *La quatrième section est aussi une citation, mais extraite d'un livre apocryphe de la secte : les* Psaumes de Josué. *Cet écrit fait sans aucun doute allusion à une situation historique bien précise, pensons-nous, pour le Maître de justice.*

Les citations bibliques sont indiquées en italique dans le texte.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

J. A. FITZMYER, «4Q Testimonia and the New Testament», *Theological Studies*, 1957, p. 513-537.

P. PRIGENT, «Quelques *testimonia* messianiques. Leur histoire littéraire de Qoumrân aux Pères de l'Église», *Theologische Zeitschrift*, 1959, p. 419-430.

M. TREVES, «On the Meaning of the Qumran Testimonia», *Revue de Qumran*, 2, 1959, p. 569-571.

J. STRUGNELL, «Notes en marge du volume V des *Discoveries in the Judaean Desert of Jordan*», *Revue de Qumran*, 7, 1970, p. 225-229.

J. AMUSIN, «4Q Testimonia, 15-17», dans *Hommages à André Dupont-Sommer*, Paris, 1971, p. 357-361.

TESTIMONIA

[1] Et Adonaï parla à Moïse en ces termes :
« Tu as entendu les paroles [2] *que ce peuple t'a adressées ;*
tout ce qu'ils ont dit est bien. [3] *Ah ! s'ils pouvaient avoir ce*
même cœur pour me craindre et pour garder tous [4] *mes*
commandements tous les jours, de façon à être heureux, eux et
leurs enfants, à jamais ! [5] *Je leur susciterai d'entre leurs*
frères un prophète comme toi. Je mettrai mes paroles [6] *dans*
sa bouche, et il vous dira tout ce que je lui commanderai. S'il
y a quelqu'un [7] *qui n'écoute pas mes paroles, que ce prophète*
prononcera en mon nom, c'est moi qui [8] *lui en demanderai*
compte. »
[9] *Et il prononça son oracle en ces termes : « Oracle de*
Balaam, fils de Beor, et oracle de l'homme [10] *dont l'œil est*
parfait ; oracle de celui qui entend les paroles de Dieu et qui
possède la connaissance du Très-Haut, qui [11] *contemple la*
vision du Tout-Puissant, qui tombe et qui a l'œil découvert. Je
le vois, mais ce n'est pas maintenant ; [12] *je l'aperçois, mais*
ce n'est pas proche : une étoile a fait route de Jacob, et un
sceptre s'est levé d'Israël ; et il brisera [13] *les tempes de Moab,*
et il renversera tous les fils de Seth. »

I La traduction qui suit reproduit exactement celle que nous avons donnée de ce morceau dans *Les Écrits esséniens découverts près de la mer Morte* (Paris, 1re éd. 1959, 4e éd. 1980), p. 329-330.

1-4. Citation de *Deutéronome,* V, 28-29.

5-8. Citation de *Deutéronome,* XVIII, 18-19. Comparer *Règle de la Communauté,* IX, 10-11. Rapprocher des *Actes des apôtres,* III, 22.

9. Il prononça : il s'agit de Balaam.

9-13. Citation de *Nombres,* XXIV, 15-17. Comparer *Écrit de Damas,*

[14] *Et de Lévi il dit : « Donne à Lévi tes toummim et tes*
ourim à celui de tes fidèles que [15] *tu mis à l'épreuve à Massa*
et que tu querellas aux eaux de Meriba ; qui dit à son père [16] *et*
à sa mère : " Je ne te connais pas", et qui ne reconnaît pas ses
frères, et qui ne connaît pas ses enfants. [17] *Car il a gardé ta*
parole, et il a observé ton Alliance. Et ils feront briller tes
ordonnances pour Jacob, [18] *ta Loi pour Israël; ils mettront*
l'encens à tes narines et l'holocauste sur ton autel. [19] *Bénis, ô*
Adonaï, sa force, et dans l'activité de ses mains complais-toi.
Brise les reins à ses adversaires et à ses ennemis, [20] *pour qu'ils*
ne puissent se relever. »

[21] Au moment où Josué eut fini de louer et de rendre
grâces avec ses psaumes, [22] alors il dit :
« Maudit soit l'homme qui construira cette ville-là !
C'est par son aîné qu' [23] *il la fondera*
et par son cadet qu'il en dressera les portes.
Or, voici, un homme maudit, un (suppôt) de Bélial,
[24] se lèvera pour être un fi[let d'oi]seleur pour son peuple
et une destruction pour tous ses voisins.
Et se lèveront [25] [en ce j]our-[là ses fils]
[pour qu'ils s]oient tous deux des instruments de violence.
Et à nouveau ils construiront la [26] [ville de Jérusalem],
[et ils dres]seront pour elle une muraille et des tours
pour en faire une forteresse d'impiété.
[27] [Et ils commettront des forfaits] en Israël
et une chose horrible en Éphraïm
et en Juda [28] [ ]
[Et ils com]mettront une profanation dans le pays
et une grande honte parmi les fils [29] [d'Israël].
[Et ils verseront le sa]ng comme de l'eau
sur le glacis de la fille de Sion
et dans l'enceinte [30] de Jérusalem. »

VII, 19-21. Rapprocher du *Testament de Lévi,* XVIII, 3. Allusion est faite à *Nombres,* XXIV, 17 dans le *Livre des Bénédictions,* V, 27-28.

14. Il dit : il s'agit de Jacob.

14-20. Citation de *Deutéronome,* XXXIII, 8-11.

22-23. Citation de *Josué,* VI, 26. Le texte biblique massorétique ajoute « Jéricho » après « cette ville-là », mais la version des Septante ne le fait pas. L'omission du nom de la ville rend plus aisée l'application du verset biblique à la ville de Jérusalem dans ce passage.

3

LÉGENDE HÉBRAÏQUE DE MELKISÉDEQ

[illegible] Lévi il dit : « Donne à Lévi tes Toummim et tes Ourim [illegible] de tes fidèles que [illegible] à l'épreuve à Massa [illegible] aux eaux de Meriba ; qui dit à son père [illegible] Je ne te connais pas », et qui ne reconnaît pas ses frères [illegible] qui ne connaît pas ses fils. Car il a gardé [illegible] et [illegible] observé ton Alliance. Et ils feront briller tes [illegible] pour Jacob [illegible] pour Israël ; ils mettront [illegible] et l'holocauste sur ton autel. Mais, ô [illegible] dans l'activité de ses mains complais-toi. [illegible] ses adversaires et à ses ennemis, pour qu'ils [illegible].

[illegible] Josué eut fini de louer et de rendre [illegible] ses psaumes, [illegible] alors [illegible] dit :

[illegible] soit l'homme qui rebâtira cette ville-ci !
C'est par son aîné qu'[illegible]
[illegible]
Or voici [illegible]
[illegible]
peuple [illegible]
[illegible] tous deux des instruments de violence.
[illegible] en ce [illegible]
[pour qu'ils [illegible] tous [illegible] de violence.
[Et] à nouveau ils construiront [illegible]
[illegible]
[et ils dress]eront sur elle un [illegible]
pour en faire une forteresse d'impi[été]
[Et ils commettr]ont des forfaits
et une chose horr[ible]
et en Juda. [illegible]
[Et ils commett]
et une grande [illegible]
[Et ils verser]
sur le glacis [illegible]
et dans l'enceinte [illegible]

NOTICE

Reconstitué à partir de treize fragments trouvés en 1956 dans la grotte XI de Qoumrân, le texte a été publié pour la première fois en 1965 par A. S. Van der Woude pour le compte de l'Académie néerlandaise des sciences, détentrice du droit de publication des manuscrits de la grotte XI. Quelques améliorations ont été apportées par la suite à l'édition princeps, en particulier par Y. Yadin et J. T. Milik. En dépit du très mauvais état dans lequel le texte nous est parvenu, nous croyons devoir en donner une traduction, en raison de son importance pour l'histoire religieuse.

Comme il est mutilé à ses deux extrémités, il est difficile de définir le genre littéraire de cet écrit. Ce n'est pas un « commentaire », car les citations bibliques qui se succèdent ne sont pas prises au même livre. Mais on reconnaît un procédé attesté ailleurs à Qoumrân (voir Écrit de Damas, VII, *6-21), consistant à enchaîner des passages de divers livres. Ici,* Lévitique, XXV, *13,* Deutéronome, XV, *2,* Psaumes, LXXXII, *1,* Psaumes, VII, *8-9,* Psaumes, LXXXII, *2,* Isaïe, LII, *7,* Lévitique, XXV, *9 se succèdent pour illustrer les spéculations apocalyptiques qui paraissent constituer le message de ce fragment de légende. Sans doute faisait-il partie d'un ensemble plus vaste.*

Dans ce passage au moins, le personnage de Melkisédeq joue un rôle capital comme patron du lot des justes, juge, sauveur et souverain des temps derniers. Nous sommes loin du Melkisédeq, « roi de Salem » auquel Abraham « donna la dîme de tout » selon Genèse, XIV, *18-20. Le nom qui peut se traduire « roi*

de justice» et le titre qui, au prix d'un léger jeu de mots, s'interprète «ange de paix» ont dû faire l'objet de réflexions favorisées par le caractère imprécis et comme allusif du récit biblique. Le Melkisédeq de la légende qoumrânienne est de la sorte plus proche de celui que toute une tradition juive a tenu pour un prêtre céleste, identique à un archange et dont le Nouveau Testament a fait le prototype d'un sacerdoce supérieur, assimilé au Fils *de* Dieu (Épître aux Hébreux, VII, *2-17).*

Les citations bibliques sont indiquées en italique dans le texte.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

A. S. VAN DER WOUDE, «Melchizedeq als himmlische Erlösergestalt in den neuaufgefundenen eschatologischen Midraschim aus Qumran Höhle XI», *Oudtestamentische Studiën*, XIV, 1975, p. 354-373.

Y. YADIN, «A Note on Melchizedek and Qumran», *Israel Exploration Journal*, XV, 1965, p. 152-154.

M. DE JONGE & A. S. VAN DER WOUDE, «11Q Melchizedek and the New Testament», *New Testament Studies*, 12, 1965-1966, p. 301-326.

A. DUPONT-SOMMER, «L'Essénisme à la lumière des manuscrits de la mer Morte : le Maître de justice et son Évangile», *Annuaire du Collège de France*, 66e année, 1966-1967, p. 348-350.

— «Explications de textes hébreux découverts à Qoumrân», *Annuaire du Collège de France*, 68e année, 1968-1969, p. 429-430.

I. D. AMUSIN, «Novyj eskhatologičeskij tekst iz Kumrana», *Vestnik drevnej istorii*, 101, 1967/3, p. 44-62.

J. T. MILIK, «Milkî-ṣedeq et Milkî-reša' dans les anciens écrits juifs et chrétiens», *Journal of Jewish Studies*, 23, 1972, p. 95-144.

J. A. SANDERS, «The Old Testament in 11Q Melchizedek», dans *The Gaster Festschrift*, New York, 1973, p. 373-382.

LÉGENDE HÉBRAÏQUE DE MELKISÉDEQ

[. . . . .]

[ ] [2] Et ce qu'il a dit : *En* [*cette*] *année du jubilé* [*vous retournerez chacun à votre propriété,* ainsi que ce qui est écrit : *Et voici*] [3] *le sens* [*de la rémission :*] *tout possesseur d'une dette fera rémission de ce qu'il aura prêté* [*à son prochain; il n'usera pas de contrainte envers son prochain et son frère quand on aura proclamé*] *la rémission* [4] *en l'honneur de Di*[*eu,* l'explication de cela se rapporte à] la fin des jours, concernant les captifs dont [Dieu a décidé l'affranchissement en] ordonnant [5] qu'ils soient au nombre des Fils du ciel et dans le patrimoine de Melkisédeq.

2. Citation de *Lévitique,* XXV, 13. La manière dont cette citation est reliée à la suivante est incertaine. On a proposé «a le même sens que».

3. Citation de *Deutéronome,* XV, 2, terminée par «Dieu» au lieu du tétragramme de la Bible hébraïque. Mais on lit dans la version grecque «en l'honneur de ton Dieu». L'année sabbatique de *Deutéronome,* XV, est assimilée à l'année jubilaire de *Lévitique,* XXV, 8-22.

4. Autre restitution proposée «(la rémission) sera proclamée à la fin des jours». Celle qui est retenue s'inspire d'un *Commentaire d'Isaïe* (*4Q163,* 23, II, 10). Les captifs : même mot qu'en *Isaïe,* LXI, 1 ; la restitution de ce qui suit est approximative. Ordonnant : littéralement «disant».

5. Les «Fils du ciel» sont les anges comme en *Règle de la Communauté,* XI, 8. La délivrance annoncée pour la fin des temps culminera dans la vie angélique des élus, et Melkisédeq apparaît comme le maître du monde angélique. Le sujet de «il a fait tomber» est Dieu, de même probablement pour «il ramènera». Certains traduisent «il fera tomber», mais voir *Hymnes,* III, 22, VII, 34 ; *Règlement de la Guerre,* XIII, 9 ; voir aussi *I Hénoch,* XXXIX, 9.

Car [il a fait tomber leur lot] dans la pa[rt de Melkisé]deq, lui qui [6] les ramènera vers ceux-ci et *proclamera* pour eux *la libération* en leur remettant [la dette] de toutes leurs fautes. Et cette chose [se fera] [7] dans la première semaine du jubilé (venant) après ne[uf] jubilés. Et le J[our des Expi]ations c'est la f[in du] dixième [ju]bilé. [8] En faisant l'expiation en ce (jour), pour tous les fils de [ ], pour les hommes du lot de Melkisédeq, il aura [exécuté] pour eux un décret [conformément à] leurs [œuvres]. Car [9] ce sera le moment *de l'année de la Bienveillance de* Melkisédeq. [C'est l]ui qui, dans sa puissance, jugera les Saints de Dieu selon les actes de justice, ainsi qu'il est écrit [10] à son sujet dans les chants de David qui a dit : *Un dieu est debout dans l'assemblée [divine], au milieu des dieux il juge.* C'est aussi à son sujet que (David) [11] a dit : *Au-dessus d'elle retourne vers la hauteur, un dieu jugera les peuples.*

Et ce que (David) a dit : *Jusques à quand jugerez-vous de manière inique et aurez-vous des égards pour les méchants? Pause,* [12] l'explication de cela se rapporte à Bélial et

6. «Ceux-ci» se rapporte aux «Fils du ciel». «Proclamer la libération» est une réminiscence d'*Isaïe,* LXI, 1. Le sujet est Dieu.

7. L'annonce de libération ouvrira une période finale de dix jubilés, soit quatre cent quatre-vingt-dix ans, se terminant par un grand Jour des Expiations (la restitution de cette expression s'appuie sur la présence du verbe «faire l'expiation» à la ligne 8). Ces dix jubilés correspondent aux soixante-dix semaines (d'années) de *Daniel,* IX, 24.

8. Le sujet de «faire l'expiation» peut être Dieu comme en *Règle de la Communauté,* II, 8. On restitue soit «fils de lumière», autre titre des élus qui forment le lot de Melkisédeq, soit «fils de Dieu», c'est-à-dire les anges, appelés eux aussi à rendre des comptes, comme le rappelle la ligne 9.

9. Reprise d'*Isaïe,* LXI, 2, substituant le nom de Melkisédeq au tétragramme du texte biblique. En vertu de la citation qui suit, il faut tenir les «Saints de Dieu» pour une désignation des anges (comme en *Règlement de la Guerre,* XII, 4 ; *Hymnes,* X, 35 ; XI, 12), et non des justes (comme en *Daniel,* VII, 18 ; *Règlement de la Guerre,* VI, 6).

10. Citation de *Psaumes,* LXXXII, 1. Melkisédeq est identifié au premier «dieu» *(élohim)* nommé dans ce verset, et les «dieux» dont il est parlé en second lieu sont les anges. Dans le Jugement final, Melkisédeq doit agir à la manière de l' «Élu» de *I Hénoch,* LXI, 8. Selon *III Hénoch,* XVI, 1, l'archange Metatron — que ce livre assimile à Hénoch — juge de même «la troupe d'en haut», c'est-à-dire la troupe des anges, sous l'autorité de Dieu.

11. Citation de *Psaumes,* VII, 8*b*-9*a,* avec «Dieu» au lieu du tétragramme. Après un espace, citation de *Psaumes,* LXXXII, 2.

12. Sur Bélial, voir la note sur *Règle de la Communauté,* I, 18. Les

aux esprits de son lot qui [ont été] rebelles en se révoltant contre les commandements divins [pour faire le mal]. [13] Mais Melkisédeq exercera la vengeance des commandements di[vins] [ ] et c'est lui qui [délivrera de la main] de Bélial et de la main de tous les esprits de son lot. [14] À son aide [il convo]quera tous les dieux [de justice], ceux qui en[chaîneront] Bélial, (il convoquera) aussi la hauteur [ ]

[15] Ce sera le jour de [paix] dont [Dieu] a parlé [par l'entremise d'Isa]ïe le prophète, lequel a dit : [*Qu'*]*ils sont beaux* [16] *sur les montagnes les pieds du messa*[*ger qui*] *proclame la paix, qui an*[*nonce de bonnes nouvelles, qui proclame le salu*]*t, qui dit à Sion « Ton dieu* [*règne*]. » [17] En (voici) l'explication : *Les montagnes* [est ce dont il a dit : *Je les*] *amènerai* [*à ma montagne sainte, car ma maison sera appelée maison de*] *pri*[*ère*] *pour tous* [*les peuples*]. [18] *Le messager,* c'est l'oint de l'Esprit dont Dan[iel] a dit : [*Jusqu'à un chef oint, sept semaines.* Et *celui qui annonce de*] [19] *bonnes nouvelles, qui procla*[*me le salut*], c'est celui dont il est écrit : [ ] [20] *pour réconfor*[*ter tous les*

«esprits de son lot» (comparer *Règle de la Communauté,* III, 24) sont les mauvais anges, responsables de la venue du mal sur la terre (comparer *I Hénoch,* XIX, 1).

13. Melkisédeq est le justicier du dernier jour, celui que la *Règle de la Communauté* (IX, 23) et le *Règlement de la Guerre* (VII, 5) appellent le Jour de la Vengeance. En *Isaïe,* LXI, 2 le «Jour de la Vengeance» accompagne l' «année de la Bienveillance». Il était sans doute question ensuite du salut des justes.

14. On a proposé pour la fin de la ligne la restitution : «pour contempler la destruction de Bélial : car les Hauteurs sont le soutien des fils de Dieu ; et lui il va exécuter merveilleusement ce plan». Selon la conjecture retenue, Melkisédeq recevra pour exercer le jugement le concours des anges fidèles, appelés «dieux de justice» (expression homophone de celle qu'on traduit en *Isaïe,* LXI, 3, «térébinthes de justice») et probablement identifiés à la «hauteur» de *Psaumes,* VII, 8, vers laquelle Melkisédeq doit retourner.

15. Au lieu de «jour de paix», certains restituent «jour de massacre», mais le mot «paix» est dans la citation qui suit, *Isaïe,* LII, 7.

18. «L'oint de l'Esprit» est une réminiscence d'*Isaïe,* LXI, 1 : «l'esprit du Seigneur est sur moi, parce que Iahvé m'a oint, il m'a envoyé porter d'heureuses nouvelles». Le passage de *Daniel,* IX, 25, doit être restitué, car il est le seul du livre à parler d'un «oint». Les préoccupations apocalyptiques reparaissent ici.

19. D'après ce qu'on voit de la ligne 20, il semble qu'il faille restituer ici une partie d'*Isaïe,* LXI, 1-2.

20. Le «réconfort» dont parle *Isaïe,* LXI, 2*b,* et qu'apporte le «messager» d'*Isaïe,* LII, 7, consiste en une révélation sur la durée de l'histoire et une supputation de sa fin.

endeuillés] en les instruisant sur tous les âges du m[onde] [ ] [21] en vérité pour exé[cuter] [ ] [22] [ ] s'est détournée de Bélial et [ ] [23] [ ] les commandements divins ainsi qu'il est écrit : *Qui dit à Sion « Ton dieu règne. »* [Si]on est [24] [l'assemblée de tous les fils de lumière,] établissant l'Alliance, *qui évitent d'aller* [*dans la v*]*oie du peuple.* Et *ton dieu,* c'est [Melkisédeq, qui délivrera de la] main de Bélial.

[25] Et ce qu'il a dit : *Vous ferez retentir le co*[*r en fanfare*] *au* [*septième*] *m*[*ois*] [ ]

23. Explication des derniers mots d'*Isaïe,* LII, 7.

24. Au lieu de «fils de lumière», on peut restituer «fils de justice» (comparer *Règle de la Communauté,* III, 22). Établissant l'Alliance : comparer *Règle de la Communauté,* V, 21-22 ; VIII, 10. L'expression «aller dans la voie du peuple» sort d'*Isaïe,* VIII, 11, comparer *Écrit de Damas,* VIII, 16.

24. La restitution du nom de Melkisédeq est recommandée par la ligne 13.

25. Citation de *Lévitique,* XXV, 9, qui ouvrait un nouveau développement.

4
LITURGIE ANGÉLIQUE

NOTICE

Les deux fragments de manuscrits distincts, livrés par la grotte IV et publiés provisoirement par J. Strugnell[1], *faisaient sans doute partie, ainsi qu'au moins deux autres fragments de manuscrits provenant également de la grotte IV* (4QSl 37-40), *d'un même grand ouvrage relatif au règlement des cantiques de l'holocauste du sabbat, une collection de morceaux liturgiques célébrant les cinquante-deux sabbats de l'année essénienne.*

Le premier fragment publié, que nous intitulons « Les Sept Princes suprêmes[2] », *un poème malheureusement incomplet au style grandiloquent, renferme dix lignes morcelées* (4QSl 39, *1, 17-26) et constitue un petit spécimen de l'écriture des tout débuts de l'époque hérodienne. Outre ce premier fragment de manuscrit évoquant les sept princes des anges, l'exploration archéologique du site de Masada a livré un texte, fragmentaire également, de même nature que celui-ci, qui a été intitulé « Chant pour le sacrifice du sixième sabbat, le neuvième jour du deuxième mois*[3] », *dont l'origine esséno-qoumrânienne ne fait aucun doute.*

1. Dans un article ayant fait l'objet d'une communication au Troisième Congrès international pour l'étude de l'Ancien Testament, à Oxford, le 4 septembre 1959, « The Angelic Liturgy at Qumrân — 4Q Serek Šîrôt 'Ôlat Haššabbāt » et publié dans *Congress Volume*, Oxford, 1959, *Supplements to Vetus Testamentum*, VII, 1960, p. 318-345, pl. 1 *a* et 1 *b*.
2. Comparer *Tobit*, XII, 15.
3. Y. Yadin, *Masada. First Season of Excavations 1963-1964. Preliminary Report*, Jérusalem, 1965, p. 105-108, pl. 20 B.

*Le second morceau publié, «Le Char divin», une description dérivant d'*Ézéchiel, I *et* X, *mais enrichie de plusieurs traits nouveaux, qui montrent combien ce thème de méditation était déjà privilégié à Qoumrân avant de connaître les développements que l'on sait dans les mystiques juive, gnostique et hermétique, est, lui, constitué de onze petits fragments, réunis soigneusement et d'une manière tout à fait certaine, et offre huit lignes* (4QSl 40, 24, 2-9), *dont quatre sont presque intégrales, d'une écriture semi-cursive, d'une main moins habile que celle qui a écrit le premier morceau, et que l'on peut dater de l'époque pré-hérodienne.*

Ces deux précieux fragments nous révèlent l'un et l'autre l'importance très caractéristique qu'avaient prise à Qoumrân les spéculations sur les anges[1].

1. Se reporter, à ce sujet, à l'allusion qu'en fait précisément Flavius Josèphe dans *Guerre juive,* II, VIII, 142.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

G. G. SCHOLEM, *Les Grands Courants de la mystique juive*, Paris, 1950.

— *Jewish Gnosticism, Merkabah Mysticism, and Talmudic Tradition*, New York, 2e éd., 1965.

M. SMITH, « Observations on Hekhalot Rabbati », dans *Biblical and Other Studies*, Cambridge, Massachussets, 1963, p. 142-160.

I. GRUENWALD, *Apocalyptic and Merkavah Mysticism*, Leyde, 1980.

C. NEWSOM, *Songs of the Sabbat Sacrifice : A Critical Edition*, Atlanta, 1985.

P. SCHÄFER, *Übersetzung der Hekhalot-Literatur*, II, Tübingen, 1987.

LITURGIE ANGÉLIQUE

Les Sept Princes suprêmes

[. . . . .]

[Le quatrième] [17] parmi les Princes suprêmes bénira au nom de la Majes[té ro]yale
to[us] ceux qui mar[chent en dr]oiture
avec [sep]t paroles de ma[jesté],
et il bénira les fondements de ma[je]sté
avec sept [18] parole[s merveilleuses],
[et] il bénira tous les dieu[x qui exal]tent [Sa] Connaissance véri[dique]
avec sept paroles de justice
pour (qu'ils obtiennent) [Sa] miséricorde [g]lo-[rieuse].

Le cinquième [19] parmi les Prin[ces suprêmes] bénira au nom de [toute]s Ses Merveilles
tous ceux qui connaissent les Mystères des êtres par[faite]ment purs

Les traductions qui suivent reproduisent exactement celles que nous avons données de ces deux morceaux dans la deuxième édition de nos *Écrits esséniens découverts près de la mer Morte* (Paris, 2e éd. 1960, 4e éd. 1980), dans les *Additions*, p. 428-429 et 431-432.

17. L'expression «Princes suprêmes» est reprise d'*Ézéchiel*, XXXVIII, 2, 3 et XXXIX, 1 où elle désigne «Gog, prince suprême de Méšek et de Tubal».

18. Le titre de «dieux» désigne ici, plus loin aux lignes 21 et 26 et fréquemment dans divers autres écrits qoumrâniens, les êtres divins, éternels, les anges. Ceux-ci sont également appelés «les fondements de majesté», «les fondateurs de majesté» dans ces fragments.

avec les sept pa[roles] de [Sa] sublime [20] vérité,
[et il bénira] tous ceux qui sont prompts à pratiquer Sa volonté
avec sept [p]aroles merveilleuses,
et il bénira tous ceux qui Le confessent
avec sept [paro]les de majesté
[21] pour (qu'ils obtiennent chacun) une majesté merveilleuse.

Le sixième parmi les Princes suprêmes bénira au nom des Puissances des dieux
tous les êtres puissants en intelligence
avec les sept [22] paroles de Ses Puissances merveilleuses,
et il bénira tous ceux qui sont parfaits de voie
avec sept paroles merveilleuses,
pour (qu'ils soient) constamment avec tous les êtres [23] [éter]nels,
et il bénira tous ceux qui espèrent en Lui
avec sept parole[s] merveilleuses
pour (qu'ils obtiennent) le retour de Sa miséricorde gracieuse.

Le septième parmi les Princes suprêmes [24] bénira au nom de Sa sainteté
tous les Saints parmi les fondements de la Connaissance
avec les sept paroles de [Sa] sainteté merveilleuse,
et il bénira tous ceux qui exaltent [25] Ses jugements
avec sep[t paro]les merveilleuses
pour (qu'ils soient) des boucliers robustes,
et il bénira tous les prédes[tinés] de justice,
qui louent Sa royauté glorieuse [durant les siècles] perpétuels,
[26] avec sept paroles merveilleuses
pour (qu'ils obtiennent) le bonheur éternel.

26. Le bonheur éternel : cette expression se retrouve dans les *Hymnes,* XI, 27 ; XIII, 17-18 et dans la *Règle de la Communauté,* II, 4. — La conception de l'heptade angélique se trouve sans doute à l'origine dans *Ézéchiel,* IX, 2 et se retrouve dans *Tobit,* XII, 15 et dans *I Hénoch,* XX, avec la citation des noms des sept archanges et il y est fait allusion en d'autres passages (LXXXI, 5 ; LXXXVII, 2 ; XC, 21) ; comparer *Testament de Lévi,* VIII, 2 et *II Hénoch,* XIX.

Et tous les Princes [suprêmes] [ ] [bénir]ont [ ] le [D]ieu des dieux au [nom de] [ ] [et] tous [les] [ ]

[. . . . .]

Le Char divin

[. . . . .]

2 [ ] [les Minis]tres de la Face glorieuse, dans la Demeu[re du Dieu] de Connaissance, tombe[nt] devant les [Chéru]bins et ils bé[ni]ssent, tandis que s'élève le son de la brise divine 3 [ ] et il y a un tumulte d'acclamations, tandis que leurs ailes font s'élever le son de [la bris]e divine. Les Chérubins, au-dessus du firmament, bénissent l'image du Trône du Char, 4 [et] ils acclament [la majes]té du firmament de lumière au-dessous du siège de Sa gloire. Et quand les roues se mettent en marche, des anges de sainteté reviennent, puis sortent d'entre 5 Ses roues glorieuses, pareils à des visions de feu. Des esprits de suprême sainteté les environnent, visions de ruisseaux de feu semblables au

1. Ce fragment est à rapprocher de l'*Apocalypse d'Abraham,* XVIII et des passages de *III Hénoch* relatifs à la *Merkaba.*

2. Les Ministres de la Face glorieuse : ce titre désigne une catégorie supérieure d'anges, la même que celle des «anges de la Face», semble-t-il, dont il est fait mention notamment dans *Jubilés,* I, 27, 29 ; II, 1, 2, 18 ; XV, 27, etc. On retrouve à Qoumrân ce titre dans les *Hymnes,* VI, 13 et dans le *Livre des Bénédictions,* IV, 25, 26. Ces anges, ici, sont distincts des «Chérubins» (ligne 2), des «anges de sainteté» (ligne 4), mentionnés également dans les *Jubilés,* II, 2 ; XXXI, 14, etc., ainsi que dans le *Règlement de la Guerre,* VII, 6 ; X, 11. Les Chérubins sont mentionnés à propos de la description du trône divin dans *Ézéchiel,* X ; ils sont identiques aux quatre «animaux» qui figurent dans *Ézéchiel,* I. — Le son de la brise : ce trait, qui revient plus loin, aux lignes 3, 7 et 8, est absent de la description d'*Ézéchiel;* il est emprunté au récit de la vision d'Élie à l'Horeb, (*I Rois,* XIX, 12).

3. L'expression «l'image du Char» se lit dans *I Chroniques,* XXVIII, 18 ; la formule «le Trône du Char», dans *III Hénoch,* XLVI, 2. Dans *Ézéchiel,* il n'est question que d'un trône, palanquin porté par les quatre «animaux», muni de roues cependant. L'*Ecclésiastique* parle expressément d'un «char des Chérubins» (XLIX, 8). Le terme consacré de *Merkaba* se retrouve dans toute la tradition juive.

5. Ruisseaux de feu : l'expression est reprise de la description du trône divin de *Daniel,* VII, 10, tandis que feu et vermeil dérivent de la description d'*Ézéchiel.*

vermeil; et des créatures [6] [b]rillantes, (vêtues) de glorieux brocarts, d'habits multicolores merveilleux, plus (éclatantes) que du sel pur, les esprits du [D]ieu vivant, font escorte constamment à la gloire [du] Char [7] merveilleux. Et le son de la brise de bénédiction (se mêle) au tumulte de leur marche, et ils louent la Sainteté, tandis qu'ils reviennent sur leurs pas. Quand ils s'élèvent, ils s'élèvent merveilleusement; et quand ils se posent [8] [et s'arr]êtent, le son des joyeuses acclamations se tait, ainsi que la bris[e] de la bénédiction [d]ivine, dans tout le camp de Dieu, [et] une voix de louange [9] [ ] d'entre tous leurs bataillons dans [ ], [et] tous les recensés poussent des acclamations, chacun, cha[cu]n à [son] pos[te][ ]
[...]

6. Le texte hébreu présente ici un pluriel : *mrkbwt*, «chars». S'agit-il d'un pluriel de majesté? Signalons toutefois l'expression «les chars du Père» dans le *Testament de Job*, xxxiii, 9, de même que les descriptions des multiples chars de Dieu dans *III Hénoch*, xxiv.

9. Le mot «recensés» se rencontre dans le *Règlement de la Guerre*, ii, 4; xii, 8; xix, 12 où il désigne les membres de la secte, soldats de l'armée des fils de lumière. S'agit-il ici aussi des membres de la secte qui s'associeraient aux anges pour acclamer le char divin, ou bien des membres des milices angéliques; le texte présente trop de lacunes pour pouvoir élucider cette question.

5

PIÈGES DE LA FEMME

NOTICE

Le morceau que nous intitulons les Pièges de la femme *provient de la grotte IV* (4Q184) *et a été publié par J. M. Allegro*[1].

Il est constitué par une douzaine de fragments de peau fine, légèrement brune, grâce auxquels, soigneusement réunis, une colonne de dix-sept lignes, malheureusement souvent incomplètes, a pu être retrouvée. L'écriture, claire et à rapprocher certainement de celle du fragment 159 provenant également de la grotte IV[2]*, peut se dater de la première période de l'époque hérodienne.*

Ce bref et poétique document, sans doute ce qu'il subsiste d'un plus ample ouvrage parénétique, reflétant un encratisme et une misogynie très fortement accentués à une certaine époque à Qoumrân, tend à mettre en garde les fidèles de la secte non pas contre « les ruses de la femme perverse », de la prostituée, comme l'explique son éditeur, en développant ce thème sur le plan historique, mais d'une façon plus générale et plus simple, contre la malice innée et les séductions de la femme.

1. Dans un premier article, « The Wiles of the Wicked Woman. A Sapiential Work from Qumran's Fourth Cave », *Palestine Exploration Quarterly*, 96, janvier-juin 1964, p. 53-55 et pl. XIII, repris dans l'édition définitive *Qumrân Cave 4*, Oxford, 1968, n° 184, pl. XXVIII (*Discoveries in the Judaean Desert of Jordan*, V).
2. J. M. Allegro, « An Unpublished Fragment of Essene Halakhah (*4QOrdinances*) », *Journal of Semitic Studies*, VI, 1, 1961, p. 71, repris également sous le n° 159 dans l'édition définitive *Qumrân Cave 4*, citée ci-dessus.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

J. CARMIGNAC, «Poème allégorique sur la secte rivale», *Revue de Qumran*, 5, 1965, p. 361-374.

A. M. GAZOV-GINZBERG, «Double Meaning in a Qumran Work (*The Wiles of the Wicked Woman*)», *Revue de Qumran*, 6, 1967, p. 279-285.

J. STRUGNELL, «Notes en marge du volume V des *Discoveries in the Judaean Desert of Jordan*», *Revue de Qumran*, 7, 1970, p. 263-268.

H. BURGMANN, «*The Wicked Woman* : Der Makkabäer Simon?», *Revue de Qumran*, 8, 1974, p. 323-359.

R. D. MOORE, «Personification of the Seduction of Evil : *The Wiles of the Wicked Woman*», *Revue de Qumran*, 10, 1981, p. 505-519.

M. PHILONENKO, «Essénisme et misogynie», *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1982, p. 339-353.

PIÈGES DE LA FEMME

[1] [La femme] profère de vaines paroles,
et dans [sa bouche il y a plénitu]de d'égarements.
Elle cherche constamment [à] aiguiser [ses] paroles,
[ ] [2] et moqueusement elle flatte,

1. La présente traduction reproduit celle que nous avons publiée dans l'*Annuaire du Collège de France*, 65e année, 1965-1966, p. 353-354.
Le début du morceau est malheureusement lacunaire. Nous suppléons tout au début *[h'š]h* (la femme). La description poétique qui suit et qui s'attache de façon très réaliste, selon nous, au personnage de la femme proprement dite, de la femme en général, emprunte les images que l'éthique juive traditionnelle applique à la courtisane essentiellement (comparer *Job, Proverbes* et *Ecclésiastique*). Elle s'inspire, cependant, de l'instruction d'une éthique nouvelle où s'affirme un encratisme exacerbé et dont témoignent tant Pline l'Ancien (*Histoire naturelle,* V, 73), Flavius Josèphe (*Guerre juive,* II, VIII, 120-121) et Philon d'Alexandrie (*Apologie des Juifs,* 14-17) concernant les Esséniens eux-mêmes, que les *Testaments des douze patriarches* (*Testament de Ruben,* III, 10-VI, 4, *Testament de Juda,* XIII, XIV-XVII, *Testament d'Issachar,* I-III, 5, *Testament de Joseph,* I-X), la *Sagesse de Salomon* et les pratiques de l'ordre des Thérapeuthes qu'évoque Philon d'Alexandrie dans le *De vita contemplativa.* Plusieurs hypothèses ont été émises quant à l'explication de cet écrit qui, traitant de la prostituée, viserait en fait Rome comme dans l'*Apocalypse de Jean,* ou bien encore viserait la secte rivale de la secte essénienne, la «Congrégation d'impiété». Pour nous, si l'auteur a dépeint la femme sous les traits d'une courtisane, d'une prostituée, c'est parce que toute femme lui apparaît telle ; pour lui, toute femme est une prostituée, une débauchée, et représente le danger constant, voir *Testament de Juda,* XV, 5-6.
2. L'auteur voit bien en la femme une créature de malice, un être méchant et diabolique. Le parallélisme entre les organes du cœur et des reins qui se devine ici en raison de la lacune due au mauvais état de conservation du texte est tout à fait biblique.

mais c'est pour tourner en dérision du même coup [ ]
La perversion de son cœur produit l'impudicité,
et ses reins [ ]
[3] C'est la perversion que saisissent (en s'approchant d'elle) ceux que souille le mal ;
là où sont enfoncés ses pieds ils descendent pour commettre l'impiété,
et, en marchant dans la coulpe [de la rébellion],
[ils atteignent] [4] les fondations de ténèbres.
Une multitude de rébellions se cache dans les pans de sa robe ;
ses [tuniques] sont le plus profond de la nuit,
et ses vêtements [ ]
[5] ses linges sont les obscurités nocturnes,
et ses parures des coups de la Fosse.
Ses lits sont les grabats de la Fosse,
[et ses litières] [6] sont les profondeurs de la Tombe.
Ses logements sont des couches de ténèbres,
et au fond de la nui[t] sont ses [d]omaines.
Parmi les fondations d'obscurité [7] elle a sa tente où elle séjourne,
et elle demeure dans les tentes du (lieu du) silence,
au milieu des flammes éternelles,

3. Les Esséniens sont obsédés par la notion de souillure, comparer *Règle de la Communauté,* IV, 21-22. Nous restituons la fin de la ligne selon le texte de la ligne 10, plus bas.

4. Les fondations de ténèbres : il s'agit ici des lieux infernaux, essentiellement obscurs, ceux-là même où la femme a enfoncé ses propres pieds. Toute la description qui suit va montrer comment la femme, ses atours, sa demeure, sa couche sont des instruments de mort, de l'enfer. Les adeptes de la secte sont voués à une parfaite continence, et la luxure *(znwt)* est stigmatisée comme le vice des vices, la souillure dont ils doivent se défendre avec une vigilance sans faille.

5. Comparer *Écrit de Damas,* VI, 15. Il s'agit de la Fosse infernale où les impies sont promis à la damnation éternelle, et où la luxure les a conduits.

7. Dans les tentes du lieu du silence : c'est-à-dire au Royaume des morts, au Shéol, que caractérise le silence (comparer *Psaumes,* XCIV, 17 ; CXV, 17). Le châtiment par le feu éternel se lit chez *Isaïe,* XXX, 27 ; XXXIII, 14 ; *Amos,* VII, 4 ; *Sophonie,* III, 8 et *Daniel,* XII, 10. Cette notion se trouve à maintes reprises dans les écrits qoumrâniens, notamment dans la *Règle de la Communauté,* II, 8 ; IV, 13 ; *Hymnes,* III, 29-32 ; surtout VI, 18-19 ; *Commentaire d'Habacuc,* X, 5, 13. Voir *I Hénoch,* CIII, 8.

sans nul partage pour elle <   > parmi tous [8] les brillants luminaires.
Oui, c'est elle le principe de toutes les voies de perversion :
hélas ! malheur à tous ceux qui la possèdent
et ruine à to[us] [9] ceux qui la saisissent !
Car ses voies sont des voies de mort
et ses chemins, des sentiers de péché ;
ses routes égarent [10] dans la perversion,
et ses piste[s] sont coulpe de rébellion.
Ses portes sont des portes de mort,
à l'entrée de sa maison elle marche :
au Shéol [11] s'en retournent to[u]s [ceux qui entrent chez elle],
et tous ceux qui la possèdent descendent dans la Fosse.
Oui, e[ll]e, dans les endroits secrets, elle s'embusque
[   ] [12] tous [   ]
sur les places de la ville elle se tient voilée,
et aux portes des cités elle se poste,

8. Plutôt que «parmi les illuminateurs» de l'éditeur, nous préférons lire «parmi les brillants luminaires», allusion, selon nous, à la croyance en l'astralisation des élus, courante à cette époque dans la mystique hellénistique et bien attestée à Qoumrân, comparer *I Hénoch,* LVIII, 6 et *Règle de la Communauté,* IV, 7-8. Si l'on s'en tient à la proposition de l'éditeur, les «illuminateurs» pourraient désigner les anges.
La femme est par conséquent la personnification de l'esprit du mal, voir *Règle de la Communauté,* IV, 9-14. L'expression «voies de perversion» se rencontre également dans les *Hymnes,* XIV, 26. Cette formule, d'une parfaite misogynie, est tout à fait en situation dans la laure essénienne à un moment où le célibat y a atteint son paroxisme.
9. Ce vers est sans doute inspiré de *Proverbes,* XIV, 12 et XVI, 25.
10*a*. L'expression, «coulpe de rébellion», rencontrée plus haut, ligne 3, se trouve dans la *Règle de la Communauté,* IX, 4.
10*b*. À l'entrée de sa maison elle marche : le sujet ne peut être que la femme ; elle fait les cent pas devant sa maison, telle une prostituée, pour attirer les clients, mais ceux-ci, en entrant chez elle, s'avancent en réalité vers le Shéol. C'est ce qu'exprime le vers suivant.
11*a*. L'idée de la descente au Shéol, dans la Fosse, se trouve dans les *Psaumes,* XXVIII, 1 ; XXX, 4, 10 ; LXXXVIII, 5 ; CXLIII, 7. Cette notion de mort, de tombe, de Fosse, de Shéol qui, dans la description méticuleuse de la femme et de ses actes, s'attache à tout ce qu'elle touche revient en leitmotiv tout au long du poème. Voir, en parallèle, *Proverbes,* I, 12 ; XXII, 14 ; XXIII, 27 ; XXVI, 27.
11*b*. Elle s'embusque : comparer *Proverbes,* VII, 12.
12. Ce passage peut évoquer entre autre, pour nous, l'épisode où Tamar, dans *Genèse,* XXXVIII, 14, telle une prostituée, s'étant voilée, se

sans que rien ne [l']inqui[ète] [13] [ ]
Ses yeux fixent ici et là,
et elle lève les paupières d'un air impudique
pour regarde[r un homme] [14] qui est juste afin de le séduire
et un homme qui est [f]ort afin de le faire trébucher,
ceux qui sont droits afin qu'ils infléchissent (leur) voie
et les élus de justice (afin qu'ils cessent) [15] de garder le Précepte ;
ceux qui sont fermes [de penchant] afin qu'ils deviennent vanité à cause de l'impudicité,
et ceux qui vont dans la droiture afin qu'ils changent le Décret ;
afin de faire pécher [16] les humbles loin de Dieu
et d'infléchir leurs pas loin des voies de justice ;
afin d'introduire l'inso[len]ce [dans] leur [cœ]ur,

poste à l'entrée d'Énaïm, sur la route de Timna. L'auteur essénien décrit ici la femme en général mais sous les traits de la prostituée, car toute femme, pense-t-il, est impudique.

13. Le début de la ligne 13 consiste en une grande lacune et ne permet pas d'assurer le sens de la fin de la ligne 12. Ses yeux fixent ici et là : comparer *Isaïe,* III, 16.

14. À partir de ce verset, les qualificatifs employés par l'auteur du morceau appartiennent nettement à la phraséologie qoumrânienne relative aux membres de la secte. «Les élus de justice» sont les membres de la Communauté. L'expression est déjà employée dans *Hymnes,* II, 13 et rappelle celle d'Élu de justice des *Paraboles d'Hénoch.* Elle est parallèle aux termes «ceux qui sont droits», juste avant, «ceux qui sont fermes [de penchant]», ligne 15, «ceux qui vont dans la droiture», également ligne 15, et enfin «les humbles», ligne 16. Elle montre que l'instruction est destinée aux adeptes de la secte, à un certain moment de l'évolution de celle-ci, pour lesquels la femme, comme telle, en raison de leur continence, est irrémédiablement un danger. Notons, cependant, que dans le dernier vers du morceau (ligne 17) il est question des «fils d'homme» (des humains) et non plus seulement des «humbles».

15. Le terme de «Précepte» se retrouve à plusieurs reprises (*Proverbes,* VI, 20 ; XIII, 13), il signifie la Loi, le commandement, la règle (comparer *Commentaire d'Habacuc,* V, 5).

Le mot «Décret» désigne également la Loi, le commandement, le précepte, comparer notamment *Règle de la Communauté,* IX, 14 ; X, 1, 6, 8, 10, 11. Il s'agit d'une prescription sur un point fondamental (voir *Règle de la Communauté,* VIII, 17 ; *Hymnes,* XVI, 13, 17) ; et le châtiment est fatal pour ceux qui transgressent, comparer *Écrit de Damas,* B, I, 5-6.

16*a*. «Les humbles» sont les «pauvres». C'est un qualificatif que les membres de la Communauté s'appliquent à eux-mêmes. L'expression «voies de justice» est inspirée de *Proverbes,* et se trouve dans la *Règle de la Communauté,* quelque peu complétée (IV, 2).

16*b*-17*a*. «Comme s'ils ne s'étaient point rangés dans les routes de

comme s'ils ne s'étaient point rangé[s] [17] dans les routes de droiture ;
afin d'égarer les humains dans les voies de la Fosse
et de séduire par des flatteries les fils d'homme.

droiture » : comparer *Hymnes,* IV, 24. Il s'agit naturellement des justes, des parfaits, des membres de la secte qui, tels des soldats, sont « dans les rangs ». Les séductions de la femme peuvent faire d'eux des « insolents », c'est-à-dire des pécheurs, des réprouvés.

17. La dernière ligne, qui nous est conservée, reprend l'idée évoquée au début du morceau : les propos « aiguisés » de la femme, créature de malice, de tromperie, égarent irrémédiablement tout homme — lisons tout Essénien —, aussi droit et fermement qu'il soit opposé aux caresses féminines, aux douceurs de la vie, aux complaisances. Le verbe *pth,* séduire et son complément *hlqwt* « flatteries » font partie notamment du vocabulaire que certains des écrits qoumrâniens appliquent le plus souvent pour stigmatiser la secte rivale, ennemie, en fait la secte pharisienne, dont les membres sont « ceux qui recherchent les choses flatteuses », eux aussi des hommes de tromperie par excellence, ceux qui prêchent le laxisme (voir *Hymnes,* II, 15, 32 ; IV, 10 ; *Commentaire de Nahum,* II, 7 ; III, 2 ; *Écrit de Damas,* I, 18). Tout au long de ce texte, malheureusement lacunaire, témoin d'une misogynie impitoyable qui a dû avoir cours un temps au moins à Qoumrân, chaque détail de la description de la femme et de ses actes concourt à faire d'elle, selon nous, l'ennemie physique et intellectuelle de l'homme, le « principe de toutes les voies de perversion ».

[illegible] homme qui [illegible] [illegible] afin de [illegible] faire [illegible],
[illegible] afin qu'ils infléchissent [leur] voie
[illegible] qu'ils cessent) [25] de garder

[illegible] [de penchant] afin qu'ils
[illegible] cause de l'iniquité.
[illegible] dans la droiture afin qu'ils changent

[illegible] pécheur [illegible] humbles loin de Dieu
[illegible] voies de justice ;
[illegible] introduire l'insolen[ce] [dans] leur [cœ]ur.

[illegible] Timna. [illegible] les traits de la prostituée, [illegible]

[illegible] une grande lacune [illegible]
[illegible] ligne 12. Ses yeux fixent

[illegible] employé par l'auteur
[illegible] phraséologie gouvernementale
[illegible] « Les voies de justice » sont les
[illegible] L'expression est déjà employée dans
[illegible] d'Élu de justice des Paraboles d'Hénoch
[illegible]

6

LIVRE DES MYSTÈRES

NOTICE

Le titre Livre des Mystères *a été donné par les éditeurs à un écrit, désigné aussi par le sigle* 1Q27, *dont il ne subsiste qu'un fragment d'une certaine importance et une douzaine d'autres plus réduits et peu utilisables trouvés en 1947 dans la grotte I de Qoumrân. Le principal fragment porte les restes de deux colonnes d'écriture mutilées en haut et en bas; la première colonne seule offre quelques lignes entières; de la seconde colonne, il ne subsiste au mieux que des commencements de lignes, et il est impossible d'en donner une traduction suivie.*

Le « mystère de l'avenir » dont il est question concerne à n'en pas douter la rétribution des conduites lors d'un jugement de Dieu. Le premier paragraphe est la fin d'une invective contre des impies refusant de croire en cet événement futur auquel ils doivent succomber. Le second paragraphe présente des « signes » précurseurs ou concomitants de cet événement; on peut les rapprocher des signes de la parousie en Matthieu, XXIV, *3-14 et parallèles. Le troisième paragraphe est le commencement d'une argumentation qui tendait, semble-t-il, à conférer à l'annonce du jugement une sorte de nécessité morale procédant du désordre du monde. Ce dernier point distingue le* Livre des Mystères *dans la masse des écrits qoumrâniens, autant par l'humanisme de sa réflexion que par un style évoquant la diatribe classique.*

Ce qui reste de la colonne II *est caractérisé par un vocabulaire commercial. Il suffit de citer des parties lisibles des lignes 2 à 5 : « [ ] les comptes sont équilibrés [ ] quel est le*

bénéfice? [ ] *sinon celui qui fait le bien, et celui qui fait le mal, si* [ ] *il ne réussira pas* [ ]». *Il s'agit selon toute vraisemblance du «règlement de comptes» que constitue pour les individus le jugement divin.*

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

R. DE VAUX, «La Grotte des manuscrits hébreux», *Revue biblique,* LVI, 1949, p. 605-609 (publication provisoire).

I. RABINOWITZ, «The Authorship, Audience and Date of the de Vaux Fragment of an Unknown Work», *Journal of Biblical Literature,* LXXI, 1952, p. 19-32.

D. BARTHÉLEMY & J. T. MILIK, *Qumran Cave I, Discoveries in the Judaean Desert of Jordan, I,* Oxford, 1955, p. 102-107, n° 27, pl. XXI et XXII.

O. A. PIPER, «The Book of Mysteries (Qumran I 27), A Study in Eschatology», *Journal of Religion,* XXXVII, 1958, p. 95-106.

O. BETZ, «Past Events and Last Events in the Qumran Interpretation of History», dans *Proceedings of the Sixth World Congress of Jewish Studies,* Jérusalem, 1977, p. 27-34.

LIVRE DES MYSTÈRES

I [1] [ ] tout [ ]
[2] [ ] vérité [ ] les mystères coupables
[3] [ ] Ils n'ont pas connu le mystère de l'avenir et n'ont pas compris les choses anciennes. Ils n'ont pas [4] connu ce qui leur arriverait et ne se sont pas préservés du mystère de l'avenir.
[5] Voici pour vous le signe que cela se produira : quand seront fermées les matrices de la perversité, le vice s'évanouira devant la justice comme les ténèbres s'évanouissent devant [6] la lumière. Et comme la fumée disparaît et n'est plus, ainsi le vice disparaîtra à jamais, la

2. L'expression «mystères coupables» — littéralement «mystères de péché» —, qui se retrouve en *Hymnes,* v, 36, désigne peut-être ici ce qu'ont révélé les anges déchus ; comparer dans l'*Apocryphe de la Genèse,* I, 2 le «mystère du vice».

3. On traduit aussi «mystère futur», même expression en *Règle de la Communauté,* XI, 3-4. La rétribution individuelle est appelée un mystère en *Sagesse de Salomon,* II, 22 et *I Hénoch,* CIII, 2 ; comparer aussi *I Hénoch,* LXVIII, 5. La phrase s'inspire d'*Isaïe,* XLIII, 18, pour en prendre le contrepied ; dans la pensée des Esséniens, la connaissance du passé est inséparable de celle de l'avenir et la nourrit, comme le montre leur exégèse des prophètes.

5. Les matrices : traduction incertaine, littéralement «les voies de mise au monde». Certains traduisent : «quand seront enfermés les rejetons de la perversité».

6. S'épanouira : littéralement «apparaîtra», mais le verbe hébraïque fait jeu de mots avec celui traduit «s'évanouir» à la ligne 5. La phrase évoque *Malachie,* III, 20 d'une part, et d'autre part *Psaumes,* IX, 9 ; XCVI, 13 ; XCVIII, 9. La représentation eschatologique est la même qu'en *Règle de la Communauté,* IV, 18-23.

justice s'épanouira comme le soleil, (en) principe [7] de l'univers, tous ceux qui retiennent les mystères merveilleux ne seront plus, la connaissance remplira le monde, et il n'y aura plus jamais de folie.

[8] La parole est assurée de se réaliser, et l'oracle est véridique. Voici à quoi vous reconnaissez qu'il est irrévocable. Tous [9] les peuples ne haïssent-ils pas la perversion? Et pourtant tous lui donnent cours. N'entend-on pas la vérité sortir de la bouche de toutes les nations? [10] Mais y a-t-il des lèvres et une langue qui s'y tiennent? Quel peuple trouve bon que l'opprime un plus fort que lui? Qui [11] trouvera bon que ses richesses soient méchamment pillées? (Mais) quel peuple n'en a pas opprimé un autre? Où (se trouve) une nation qui n'a pas pillé les richesses [d'une autre]? [ ]

7. L'expression «principe de l'univers», se rapportant à la justice, fait jeu de mots avec celle de *Psaumes,* XCIII, 1 et XCVI, 10, «l'univers est stable». «Ceux qui retiennent les mystères» sont probablement ceux qui font obstacle à la diffusion de la connaissance; comparer *I Hénoch,* LIII, 6 et *Romains,* I, 18.

8. Irrévocable : réminiscence d'*Isaïe,* XLV, 23 ; comparer *Hymnes,* XIII, 18-19.

9-11. Trois arguments opposant chacun à une exigence naturelle de justice et de vérité la triste réalité du monde, suggérée sans le moindre recours aux hyperboles apocalyptiques.

Pseudépigraphes de l'Ancien Testament

[illegible] s'épanouira comme le [illegible] (en) principe [illegible] de l'univers, [illegible] ceux qui [illegible] les mystères merveilleux [illegible] plus, la [illegible] remplira le monde et il n'y aura plus jamais de [illegible].

La parole est [illegible] de se réaliser, et l'oracle est véridique. [illegible] vous reconnaissez qu'il est irrévocable. Tous [illegible] peuples ne haïssent [illegible] pas la perversion? Et pourtant [illegible] lui donnent cours. N'est-ce pas [illegible] sortir de la bouche de toutes nations? [illegible] Mais [illegible] levres et une langue [illegible] Quel peuple trouve bon que [illegible] plus fort que lui? [illegible] trouvera bon que ses [illegible] injustement pillées? Mais, quel peuple n'en a pas opprimé un autre? Où (se trouve) une nation qui [illegible] pillé les richesses [d'une autre]? [illegible]

I

HÉNOCH

NOTICE

*L'original d'*Hénoch *était considéré comme perdu avant qu'on ne retrouve à Qoumrân des fragments araméens, publiés par J. T. Milik,* The Books of Enoch. Aramaic Fragments of Qumrân Cave 4, *Oxford, 1976.*

La version grecque est connue partiellement.

1° Pour les chapitres I-XXXII, *6, par un manuscrit découvert en 1886 dans une tombe d'Akhmim, en Égypte, et publié en 1892 par* U. *Bouriant. On a une double version pour les versets* XIX, *3*-XXI, *9. Ces textes ont été traduits et commentés en 1892 par A. Dillmann et A. Lods.*

La Chronographie *de Georges le Syncelle (*IX*e siècle) avait conservé le texte grec des chapitres* VI-IX, *4;* VIII, *4* - X, *14 et* XV, *8* - XVI, *1. Ces extraits du Syncelle ont été publiés pour la première fois en 1606 dans le* Thesaurus temporum *de Joseph Scaliger.*

2° Pour LXXXIX, *42-49, par le manuscrit grec n° 1809 de la bibliothèque Vaticane. Ce fragment a été édité en 1844 par Angelo Mai.*

3° Pour les chapitres XCVII, *6* - CVII *(moins* CV*), par un papyrus acquis en 1930 par la bibliothèque de l'université de Michigan et publié en 1937 par Campbell* Bonner (Studies and Documents, *VIII,* The Last Chapters of Enoch in Greek, *Londres, 1937, réimprimé en 1968). Les témoins grecs du texte* d'Hénoch *ont été rassemblés par M. Black,* Apocalypsis Henochi Graece, *Leyde, 1970.*

Il subsiste des traces de différentes versions faites sur le grec; en latin, *une traduction partielle de* CVI, *1-18, découverte par*

M. R. *James dans un manuscrit du British Museum et publiée par lui en 1893* (Apocrypha anecdota, *Cambridge, p. 146-150).*

En syriaque, *on a retrouvé dans la* Chronique *de Michel le Syrien (XII*e *siècle) un extrait du chapitre* VI. *Il a été étudié par S. P. Brock, dans* Journal of Theological Studies, *N. S., XIX, 1968, p. 626-631.*

En copte, *on possède un fragment du chapitre* XCIII *(versets 3-8), provenant d'Antinoé, étudié par S. Donadoni dans* Acta orientalia, XXV, *1960, p. 197-202.*

L'ensemble du texte n'a été conservé que dans la version éthiopienne, faite lors de la traduction des Écritures saintes du grec en éthiopien, c'est-à-dire entre le IV*e et le* VI*e siècle. L'Église éthiopienne est la seule où le livre d'*Hénoch *soit demeuré canonique, et les manuscrits en sont innombrables en Éthiopie. C'est le célèbre voyageur écossais James Bruce qui, le premier, apporta en Grande-Bretagne, en 1773, trois exemplaires de ce livre, longtemps recherché par les érudits européens. L'un de ces manuscrits, daté du* XVIII*e siècle, a été d'abord traduit en 1821 par l'archevêque Laurence, puis édité par lui en 1838. Les exemplaires d'*Hénoch *se multipliant dans les bibliothèques européennes, les éditions et traductions ont pu s'appuyer sur un nombre croissant de témoins éthiopiens. En 1853, l'édition et la traduction d'A. Dillmann reposent sur la collation de cinq manuscrits. La traduction de* R. H. *Charles, publiée en 1893, utilise quinze manuscrits (dont un du* XVI*e siècle) et le texte grec d'Akhmim* (The Book of Enoch, *Oxford*). *La traduction et l'édition de J. Flemming (1901 et 1902) ont employé quinze manuscrits (dont l'un, appartenant à la collection d'Abbadie, remonterait au* XV*e siècle). La traduction française de F. Martin* (Le Livre d'Hénoch, *Paris, 1906*) *énumère vingt-six manuscrits. Enfin, l'édition critique la plus connue, celle de* R. H. *Charles* (The Ethiopic Version of the Book of Enoch, *Oxford, 1906*), *a collationné vingt-trois manuscrits des bibliothèques européennes.*

L'édition la plus récente a été donnée par M. A. Knibb (The Ethiopic Book of Enoch, *2 vol., Oxford, 1978*). R*ompant avec le principe de l'édition éclectique suivi par* R. H. *Charles, M. A. Knibb a reproduit le texte d'un unique manuscrit éthiopien, le nº 23 de la John* Rylands *Library, en l'accompagnant d'un apparat critique. On a regretté que M. A. Knibb ait privilégié un témoin bien conservé certes, mais tardif*

(XVIIIe siècle). L'apparat critique présente des variantes souvent préférables, en particulier celles que donne le plus ancien témoin connu, le manuscrit n° 9 de l'église de Kebran Gabriel du lac Tana signalé en 1973 par H. Hammerschmidt et datable des alentours de 1400 et auquel il faut reconnaître la précellence (voir E. Isaac, « New Light upon the Book of Enoch from Newly-Found Ethiopic Mss. », Journal of the American Oriental Society, *103, 1983, p. 399-411). La traduction de M. A. Knibb a pu tenir compte des fragments araméens de Qoumrân. La traduction la plus récente, due à E. Isaac dans J.H. Charlesworth,* The Old Testament Pseudepigrapha, *I, New York, 1983, p. 5-89, prend pour base le manuscrit de Kebran Gabriel.*

La présente traduction donne la priorité à l'araméen (imprimé en italique), à défaut d'araméen au grec, et à défaut de grec à l'éthiopien. Les parenthèses indiquent des additions destinées à rendre la traduction plus claire, les crochets droits indiquent une leçon différente, le plus souvent prise à l'éthiopien quand le texte grec est normalement suivi; [É] *indique que la leçon (éthiopienne) est préférée,* [var. É] *qu'elle est donnée comme une variante. Les crochets obliques indiquent une correction. Les astérisques signalent un passage considéré comme une adjonction perturbatrice.*

SIGLES UTILISÉS

É version éthiopienne
S extraits du Syncelle
A manuscrit grec d'Akhmim

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

E. SJÖBERG, *Der Menschensohn im äthiopischen Henochbuch,* Lund, 1946.

A. CAQUOT, «Recherches de syntaxe sur le texte éthiopien d'Énoch», *Journal asiatique,* 240, 1952, p. 487-496.

— «Léviathan et Behémoth dans la troisième "Parabole" d'*Hénoch*», *Semitica,* XXV, 1975, p. 111-122.

— «Remarques sur les chapitres LXX et LXXI du livre éthiopien d'Hénoch», dans *Apocalypses et théologie de l'espérance,* Paris, 1977, p. 111-122.

G. WIDENGREN, «Iran and Israel in Parthian Times with Special Reference to the Ethiopic Book of Enoch», *Temenos,* II, 1966, p. 138-177.

J. THEISOHN, *Der auserwählte Richter. Untersuchungen zum traditionsgeschichtlichen Ort der Menschensohngestalt der Bilderreden des äthiopischen Henoch,* Göttingen, 1974.

L. HARTMAN, *Asking for a Meaning. A Study of I Enoch 1-5,* Lund, 1979.

G. W. E. NICKELSBURG, «The Epistle of Enoch and the Qumran Literature», *Journal of Jewish Studies,* 33, 1982, p. 333-348.

M. TH. WACKER, *Weltordnung und Gericht. Studien zu I Henoch 22,* Würzburg, 1982.

K. KOCH, «Sabbatstruktur der Geschichte. Die sogennante Zehn-Wochen-Apokalypse (I Hen 93, 1-10; 91, 11-17) und das Ringen um die alttestamentliche Chronologie im späten Israelitentum», *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft,* 95, 1983, p. 403-430.

M. BLACK, *The Book of Enoch or I Enoch, A New English Edition,* Leyde, 1985.

HÉNOCH
I Hénoch

ANNONCE DU JUGEMENT DERNIER

Exorde

I [1] Parole de bénédiction d'*Hénoch.* C'est ainsi qu'il bénit les *élus* [É et les] justes qui (verront) au jour d'angoisse l'extermination de tous les ennemis et le salut des justes.

[2] Hénoch proféra *ses poèmes* — c'était un homme juste auquel fut révélée une vision (venant) de Dieu (et qui) avait la vision du Saint et du ciel [*var.* É du Saint du ciel] — et il dit : «[É (Voici) ce que les *saints* anges m'ont fait voir, c'est d'eux que j'ai *tout* entendu] et, en contemplant, j'ai acquis le savoir. Ce n'est pas à *la génération* présente que j'ai pensé, *mais c'est pour une génération lointaine que je parle.* [3] Je prends maintenant la parole au sujet des élus, et c'est à leur sujet que je profère mon poème.»

I 1. L'auteur s'adresse à des gens convaincus d'être les seuls justes et d'obtenir la victoire au jour du Jugement, appelé «jour d'angoisse» comme en *Sophonie,* I, 15.

2. «Poèmes», littéralement «paraboles», c'est le terme employé pour introduire les oracles de Balaam (voir *Nombres,* XXIII, 7) ; le pluriel est attesté en araméen seulement, le grec et l'éthiopien ont «son poème». «Juste» est une épithète souvent accordée à Hénoch (voir XII, 4 ; *Testament de Lévi,* X, 5 ; *Testament de Dan,* V, 6 ; *Testament de Benjamin,* IX, 1). Le «Saint» est Dieu. On préfère ensuite l'éthiopien au grec : «Il m'a montré et j'ai entendu moi-même les saintes paroles des saints et comme j'avais tout entendu auprès d'eux, j'ai connu en contemplant.» La «génération présente» est celle d'Hénoch, la «génération lointaine» est celle de l'auteur.

Théophanie

Le Saint, le Grand quittera Sa Demeure,
4 le Dieu d'éternité viendra sur terre, marcher sur le mont Sinaï.
Il apparaîtra [É au milieu] de Son camp.
Il apparaîtra dans toute Sa *puissance* depuis les plus hauts cieux.
5 Tous seront terrifiés, mais les Veilleurs <fidèles>
chanteront des mystères par toutes les extrémités *de la terre.*
Toutes les extrémités de la terre *vacilleront,*
le tremblement et une grande crainte les saisiront jusqu'aux limites de la terre.
6 Les montagnes *élevées* vacilleront, *tomberont, s'écrouleront,*
les collines élevées seront abaissées *à la liquéfaction des montagnes*
et fondront comme de la cire devant le feu
7 La terre s'ouvrira en un gouffre béant,
tout ce qui est sur terre périra,
et sur toutes choses viendra le jugement.
8 Mais avec les justes, Il fera la paix ;
la protection et la paix seront pour les élus,
il leur sera fait miséricorde,
et tous ils appartiendront à Dieu.
Il leur accordera (Sa) bienveillance
et tous Il les bénira,
à tous Il portera secours.

4. Le camp de Dieu est formé des myriades angéliques qui l'entourent ; comparer *Genèse*, XXXII, 2-3. Le grec a «il apparaîtra depuis Son camp».

5. Les «Veilleurs» sont les anges, comme en *Daniel*, IV, 14, et très souvent dans les livres d'*Hénoch*; voir aussi *Écrit de Damas*, II, 18. Il s'agit ici des anges restés fidèles (le grec a : «les Veilleurs seront fidèles»), mais le texte éthiopien («les Veilleurs frémiront, la crainte et une grande terreur les saisiront») semble avoir en vue les anges coupables.

6. Réminiscence de théophanies bibliques (voir *Isaïe*, XL, 4 et *Psaumes*, LXVIII, 3).

8. «Il leur accordera Sa bienveillance» rappelle le titre de «fils de Sa bienveillance» que se donnent les Esséniens (voir *Hymnes*, IV, 32 et XI, 9 et comparer *Luc*, II, 14).

Pour eux brillera la lumière,
et pour eux Il fera la paix.
9 Car Il vient avec ses saintes myriades juger l'univers,
faire périr tout impie, confondre toute chair,
pour tous les actes d'impiété qu'ils ont commis
et pour les outrages qu'ont proférés contre Lui les pécheurs impies.

L'ordre de l'univers atteste l'existence de Dieu

II 1 Considérez tous les corps célestes : ils ne modi-
fient pas leur parcours ; et les luminaires célestes : ils se
lèvent et se couchent chacun au moment fixé, ils
apparaissent en leurs saisons et ne s'écartent pas de *la
règle* fixée à chacun *d'eux*. 2 *Voyez la terre et pensez aux
travaux* qui s'y font, du commencement jusqu'à *la fin* :
tout passe, rien ne change de ce qui est sur terre, mais
tout vous apparaît comme l'œuvre de Dieu. 3 Voyez
les signes de l'été < > et *les signes de* l'hiver :
[É toute *la terre* regorge d'eau, *la nuée*, la rosée *et la
pluie se déversent* au-dessus d'elle]. III 1 Considérez et
voyez tous les arbres [É : ils apparaissent *desséchés* et
dépouillés de leurs feuilles — *sauf les quatorze arbres dont
le feuillage persiste* —, mais ils attendent que de l'ancien

9. C'est ce passage que *Jude*, 14-15, cite avec une variante comme une «prophétie d'Hénoch».

II 1. Les considérations astronomiques sont l'une des caractéristiques d'*Hénoch*, en particulier dans les chapitres LXXII-LXXXII. Elles sont déterminées par des préoccupations relatives au calendrier et aux fêtes. Dans le développement suivant, le cours régulier des phénomènes naturels est invoqué comme une preuve cosmologique de l'existence de Dieu. Il sert aussi de modèle d'obéissance à la volonté divine (comparer *Ecclésiastique*, XVI, 26-28).

3. Aux «signes [de l'été]» de l'araméen correspond en grec et en éthiopien «l'été». Le fragment araméen présente une lacune que les versions ne permettent pas de combler. Au lieu de «se déversent», l'éthiopien a «reposent».

III 1. L'homéotéleute «arbres», en III, 1 et V, 1, explique l'omission dans le grec du passage mis entre crochets, attesté en éthiopien et partiellement en araméen. Une liste de quatorze arbres toujours verts est donnée par une compilation byzantine du Xe siècle, les *Géoponica* (XI, 1) : palmier, citronnier, pin, laurier, etc. L'araméen atteste l'antiquité de cette information.

sorte le nouveau au bout de *deux ou trois ans.* IV [1] *Considérez* aussi *les signes de* l'été : le soleil *y est ardent et brûlant, et vous, vous recherchez l'ombre et les lieux couverts pour lui échapper.* La terre *est ardente, et vous ne pouvez pas fouler la poussière* ni le roc tant elle est ardente. V [1] Considérez encore *tous les arbres*] : *sur tous, les feuilles vertes poussent et couvrent* les arbres, et tout leur fruit (leur) fait *honneur et gloire.* Réfléchissez bien *à toutes ces œuvres* et reconnaissez que c'est un Dieu vivant *à tout jamais qui a fait toutes ces œuvres* [2] *D'année* en année, à jamais, toutes Ses œuvres se produisent de la sorte, ainsi que *toutes les œuvres* qu'elles accomplissent pour Lui : elles ne changent pas, mais tout paraît s'accomplir selon un ordre. [3] Voyez comment la mer et les fleuves accomplissent leurs œuvres de manière uniforme, et leurs œuvres ne changent pas (, ne s'écartent pas) de *Sa parole.*

Le désordre des hommes appelle le jugement : destin des pécheurs

[4] *Or, vous, vous avez changé vos œuvres.*
Vous n'avez pas agi selon Ses commandements,
mais vous avez fait défection
et vous avez tenu des propos *insolents et hautains,*
de votre bouche impure, contre Sa majesté.
Cœurs endurcis ! il n'y aura point de paix pour vous.
[5] *Alors vous maudirez* vous-mêmes *vos jours,*

IV 1. L'éthiopien a «le soleil est au-dessus d'elle en son commencement».

V 1. Grec et éthiopien : «toutes Ses œuvres».

2-3. Le grec paraît avoir amplifié quand on le compare aux vestiges de l'araméen. La version éthiopienne de ces versets est un peu différente : «Son œuvre est devant Lui pour chaque année à venir. Toute Son œuvre Lui est asservie, elle ne change pas, mais c'est selon l'ordre de Dieu que tout est exécuté. Voyez comment les mers et les fleuves accomplissent ensemble leur œuvre.»

4. Le tableau contrasté des destins promis à l'impie et au juste peut avoir été inspiré par *Isaïe,* LXV, 11-15. L'expression «cœur endurci» se lit dans *Règlement de la Guerre,* XIV, 7.

5. A «alors» de l'araméen correspond en grec et en éthiopien «c'est pourquoi». Seront interrompues : littéralement «périront». La vie des impies sera écourtée, et leur mort sera suivie de tourments éternels, avant comme après le Jugement dernier (comparer XXII, 11).

les années de votre vie seront interrompues,
et les années *de votre perdition se multiplieront*
dans une malédiction éternelle.
Il n'y aura pour vous ni pitié ni paix.
6 Alors vos noms seront (voués) à l'*éternelle malédiction* de tous les justes.
Par vous maudiront tous ceux qui maudissent,
et tous les pécheurs, les impies, jureront par vous.
tous les [ ] se réjouiront, ils auront la délivrance de leurs péchés, toute miséricorde, paix et clémence. Ils auront le salut, une bonne lumière et ce sont eux qui hériteront la terre
Pour vous, tous, pécheurs, il n'y aura pas de salut,
mais sur vous tous il déchaînera la malédiction.

Destin des justes

7 Mais les élus auront la lumière, la grâce et la paix.
Ce sont eux qui hériteront la terre, et à vous, impies, la malédiction.
8 *Alors seront données aux élus la lumière et la grâce, et ce sont eux qui hériteront la terre*
Alors la sagesse sera donnée à tous les élus, et tous ils vivront
sans risque de péché contre la vérité ou par orgueil,
mais il y aura dans l'homme éclairé une lumière
et dans l'homme instruit une intelligence
[*var.* É mais ayant la sagesse, ils seront humbles].
9 Ils ne risqueront plus de commettre de faute,
ni de pécher, tous les jours de leur vie,
ni de succomber sous la colère,
mais ils accompliront le nombre de leurs jours,

6. Éthiopien : «C'est vous que les pécheurs maudiront continuellement et vous aurez (votre sort) avec les pécheurs.» On parle ici d'un temps précédant le Jugement dernier. La surcharge du grec en ce verset est corrompue ; peut-être annonçait-elle un salut définitif des pécheurs, ce qui contredirait tout le contexte.

7. La lumière symbolise à la fois la connaissance et le salut qui en procède. Ils hériteront la terre : comparer *Psaumes,* XXXVII, 11 et *Matthieu,* V, 5.

9. Les justes jouiront de la longévité (comparer X, 17), et leur vie terrestre sera suivie d'une béatitude éternelle.

leur vie se prolongera dans la paix,
et leurs années se multiplieront, joyeuses,
dans une allégresse et une paix perpétuelle,
tous les jours de leur vie.

PREMIÈRE SECTION

LA CHUTE DES ANGES ET LE VOYAGE VISIONNAIRE D'HÉNOCH

Le péché des anges

VI [1] *Il arriva que lorsque* les humains se furent multipliés, il leur naquit des filles fraîches et *jolies.* [2] Les anges, fils du ciel, les regardèrent et les désirèrent. *Ils se dirent* l'un à l'autre : « Allons nous choisir des femmes parmi les humains et engendrons-nous des enfants. » [3] Shemêhaza, qui était leur chef, leur dit : « Je crains que vous ne renonciez et je serai tout seul coupable d'un grand péché. » [4] *Tous lui répondirent :* « *Jurons* tous en nous vouant mutuellement à l'anathème de ne pas *renoncer à ce dessein* que nous ne l'ayons accompli et que *nous n'ayons fait* la chose. » [5] Alors ils jurèrent *tous ensemble et ils se vouèrent* mutuellement *à l'anathème* pour cela. [6] [*S, É* Ils étaient en tout deux cents. Ils étaient descendus *au temps de Yéréd* sur le sommet du mont Hermon. On appela la montagne

VI 1. Les chapitres VI-VIII développent le mystérieux épisode de *Genèse*, VI, 1-4 pour en tirer une explication de l'origine du mal. Le principe de la corruption de l'humanité est l'apport civilisateur attribué aux anges. L'auteur exprime le pessimisme d'un milieu hostile aux techniques et aux raffinements de la civilisation et révèle une tendance ascétique. Le récit de la chute des anges permet en outre d'introduire un rappel du déluge, présenté comme un prototype du Jugement dernier, et de mettre en scène le personnage d'Hénoch, montré comme un surhomme ayant un accès direct auprès de Dieu.

3. Sur Shemêhaza, voir la note du verset 7.

6. L'épisode est situé au temps de Yéréd, père d'Hénoch (*Genèse*, V, 19), en vertu d'une étymologie rattachant ce nom au verbe *yârad*, « descendre ». Le nom du mont Hermon, à l'extrême nord de la Palestine, est expliqué par l'hébreu *ḥêrém*, « anathème ».

«Hermon» *parce que* c'est là qu'*ils avaient juré et s'étaient voués* mutuellement *à l'anathème.*]

[7] *Voici les noms de* leurs chefs : *Shemêhaza* est le premier ; *Arataqif le second après lui ;* R*amt* [ ] le troisième *après lui ; Kokabiel* le quatrième après lui ; Tamiel le *cinquième après lui ;* R*amiel* le sixième après lui ; *Daniel*

7. Trois fragments araméens ont permis de reconnaître la quasi-totalité des noms angéliques, souvent déformés dans les différentes versions. Ces noms sont affectés d'un numéro d'ordre dans le texte araméen, dans le texte du Syncelle et dans la liste parallèle donnée au chapitre LXIX du livre éthiopien. L'ordre d'énumération a été maintenu dans les versions avec quelques variantes ; la divergence que présente le manuscrit d'Akhmim n'est qu'apparente, car le scribe qui avait trouvé les noms alignés sur quatre colonnes les a recopiés en suivant l'ordre des colonnes, et non celui des lignes, à partir du troisième nom. La plupart des appellations angéliques sont terminées par *-el* qui signifie «dieu» et mettent en lumière les fonctions cosmiques dévolues à leur porteur. Voici une explication sommaire de chacune : Shemêhaza signifie «les cieux du Voyant», «Voyant» étant un titre divin substitué ici à *-el ;* ce nom est aussi donné au chef des anges déchus par le targoum du pseudo-Jonathan de *Genèse,* VI, 4 ; le Talmud (*Niddah,* 61 *a*) dit qu'il était le père des géants Sihon et Og. Arataqif est «la terre du Fort» (autre titre divin). Le troisième nom est incomplet ; il comporte l'adjectif *ram,* «élevé», probablement suivi d'un titre divin commençant par *t- ;* le texte éthiopien donne ici «Ramaël». Kokabiel est formé sur le nom de l'étoile *(kokab).* Le texte d'Akhmim et l'éthiopien présentent le nom de Tamiel qu'il est difficile d'expliquer en l'absence de l'original araméen. Ramiel est formé sur le nom du tonnerre *(ra'am).* Daniel signifie «Dieu juge». Ziqiel est formé sur le nom de l'étoile filante *(ziq).* Baraqiel est formé sur le nom de la foudre *(baraq) ;* comparer *Oracles sibyllins,* II, 215. Asaël signifie «Dieu a fait». Le texte d'Akhmim qui donne ici «Aseal» mentionne ailleurs (VIII, 1 ; IX, 6 ; X, 4, 8 ; XIII, 1) l'ange Azaël, «Dieu est puissant», nom proche de celui d'Ouzziel, que le targoum du pseudo-Jonathan de *Genèse,* VI, 4, associe à Shemêhaza. Sauf en VI, 7, le texte éthiopien parle d'Azazel (dont se rapproche ici le «Azalzel» du Syncelle), résultant probablement d'une contamination avec le nom du destinataire de l'un des boucs du Grand Pardon (*Lévitique,* XVI, 8). Un texte de Qoumrân (*4Q180,* 1, 6) désigne l'ange corrupteur sous le nom d'Azazel. Hermoni signifie «celui de l'Hermon» ; ce nom était méconnaissable dans les différentes versions (Akhmim : «Arearos» ; Syncelle : «Pharmaros» ; éthiopien : «Armeros»). Matariel est formé sur le nom de la pluie *(matar).* Ananiel est formé sur le nom de la nuée (*'anan*). Setaouël est formé sur le nom araméen de l'hiver *(sétwâ).* Shamshiel est formé sur le nom sémitique du soleil *(šémeš).* Sahriel est formé sur le nom araméen de la lune *(sehar).* Toumiel signifie «perfection de Dieu». Touriel est formé sur le nom araméen du roc *(turâ).* Yomiel est formé sur le nom araméen du jour *(yôm).* Yehadiel signifie en araméen «Dieu guide». Rien ne correspond à ce nom dans les versions (Akhmim : «Atriel» ; Syncelle : «Sariel» ; éthiopien : «Araziel»). Il est donc probable que le nom du vingtième ange n'était guère fixé.

le septième après lui ; *Ziqiel le huitième après lui ; Baraqiel le neuvième* après lui ; *Asaël* [*var. S* Azalzel] *le dixième* après lui ; *Hermoni le onzième après lui ; Matariel le douzième* après lui ; *Ananiel le treizième* après lui ; *Setaouël le quatorzième après lui ; Shamshiel* le quinzième *après lui ; Sahriel le seizième après* lui ; *Toumiel le dix-septième* après lui ; *Touriel le dix-huitième après lui ; Yomiel le dix-neuvième après lui ; Yehadiel* le vingtième après lui. [8] *Ce sont leurs décurions.*

VII [1] [*S, É* Ceux-là et tous leurs compagnons] prirent pour eux des femmes, une pour chacun d'eux, et *ils se mirent* à les approcher et à se souiller à leur contact. Ils leur enseignèrent les drogues, les charmes, la botanique et ils leur montrèrent les herbes. [2] (Les femmes) *conçurent* et enfantèrent des géants, hauts de trois mille coudées [3] *qui dévorèrent tout le fruit du labeur des hommes,* si bien que les hommes ne purent plus les nourrir. [4] Les géants *se liguèrent* contre eux *pour les tuer* et dévorèrent les hommes. [5] Ils se mirent à pécher contre *toutes* (les bêtes), oiseaux, quadrupèdes, reptiles, poissons, et à se *dévorer* entre eux. Ils *burent le sang.* [6] Alors la terre accusa les criminels pour *ce qui y avait été fait.*

VIII [1] Azaël [*var. É* Azazel] apprit aux hommes à fabriquer des épées, des armes, des boucliers, des

8. Le grade donné aux chefs des anges est le premier de la hiérarchie militaire essénienne, laquelle reproduit celle d'Israël au moment de l'Exode (voir *Règle de la Communauté,* II, 21-22).

VII 1. Les rapports sexuels ont souillé les anges (comparer IX, 8 ; X, 11 et XV, 3-4). L'argument révèle une tendance encratite de l'auteur.

2. Le Syncelle ajoute : « Les géants engendrèrent les Nephilim, et les Nephilim eurent pour enfants (les) Elyoud, et ils grandissaient selon leur gigantisme. » Les Nephilim sortent de *Genèse,* VI, 4 ; sur Elyoud voir la note sur *Jubilés,* VII, 22. Alors que ce passage des *Jubilés* parle d'une guerre exterminatrice que se livrèrent trois catégories de géants, le Syncelle croit qu'il y a eu trois générations de créatures monstrueuses. L'araméen ne paraît pas présenter de trace de cette fable.

3. En stigmatisant la voracité des géants, l'auteur exprime peut-être sa haine de riches oppresseurs « dévorant le peuple » (comparer *Psaumes,* LIII, 5).

5. Boire le sang est un grave péché, comparer *Genèse,* IX, 4.

VIII 1. Après une digression sur la progéniture des anges, on revient aux origines de la civilisation, de sorte que le verset paraît continuer VII, 1. On stigmatise d'abord l'usage des armes et les artifices de la coquetterie. L'initiative du péché est attribuée ici à Azaël (ou Azazel,

cuirasses *, choses enseignées par les anges*. Il leur
montra les métaux et la manière de les travailler, ainsi
que les bracelets, les parures, l'antimoine, le fard des
paupières, toutes les sortes de pierres précieuses et les
teintures. 2 Il en résulta une grande impiété. (Les
hommes) se débauchèrent, s'égarèrent et se perdirent
dans toutes leurs voies. 3 *Shemêhaza* leur *enseigna* les
charmes et la botanique, <Hermoni> les *exorcismes, la
magie, la sorcellerie et les tours.* Baraqiel l'astrologie,
Kokabiel *les signes des étoiles,* Ziqiel <les signes des
météores>, *Arataqif les signes de la terre, Shamshiel les
signes du soleil,* <Sahriel les signes de la> *lune, et ils se
mirent tous à révéler des mystères à leurs femmes.*

Intercession des archanges en faveur des humains

4 *Comme* les hommes *périssaient sur la terre,* une cla-
meur *monta* jusqu'aux *cieux.* IX 1 *Alors Michel, Sariel*

voir la note sur VI, 7), qui apparaît donc comme le pair de Shemêhaza ; c'est la position que lui donne le targoum du pseudo-Jonathan de *Genèse,* VI, 4. À la fin du verset, l'éthiopien ajoute «et le changement du monde» : il faut entendre «le changement de parure», le traducteur éthiopien ayant commis un contresens sur le grec *kosmos.*

3. Deux fragments araméens de Qoumrân ont permis de retrouver la teneur de ce verset, très déformé dans les versions (la plus proche étant celle du Syncelle). La traduction suit donc l'araméen et, pour les parties absentes de celui-ci, corrige le texte d'Akhmim conformément à la liste des anges de VI, 7. Les révélations nocives des six derniers anges mentionnés correspondent à leur nom.

4. Ce verset doit se rattacher à VII, 2-6. Les hommes y sont moins représentés comme des pécheurs, corrompus par les inventions angéliques (comparer VIII, 2), que comme des victimes de la violence introduite par les géants.

IX 1. L'archange Michel est nommé en *Daniel,* X, 13, Raphaël en *Tobit,* III, 16-17, Gabriel en *Daniel,* VIII, 16. Il y a eu une hésitation sur le nom du deuxième archange de cette liste : Sariel attesté en araméen et dans le grec de XX, 6, est l'un des quatre archanges du *Règlement de la Guerre,* IX, 15 ; il est aussi mentionné dans le targoum palestinien (recension du manuscrit Neofiti) de *Genèse,* XXXII, 25, comme nom de l'adversaire de Jacob au gué du Yabboq ; Ouriel n'est connu que du livre d'*Hénoch,* de *IV Esdras,* IV, 1 et de textes juifs postérieurs (le midrash *Bemidbar Rabbâ,* II, 9, appelle les archanges Michel, Gabriel, Ouriel et Raphaël). L'alternance Sariel-Ouriel constatée ici explique peut-être le nom de l'archange Souriel connu du Talmud (*Berakot,* 51 *a*) et de l'angélologie copte.

[*var.* É, *S*, *A*, Ouriel], R*aphaël et Gabriel jetèrent un regard depuis le sanctuaire* céleste. Ils virent que *beaucoup de sang était répandu sur la terre et* que *toute* <la terre> *était pleine* de vice et de *la violence qui y était commise.* [2] *Ils* se *dirent* l'un à l'autre : «(C'est) la *voix* de ceux qui *crient* depuis la *terre* jusqu'aux *portes du ciel,* [3] les *âmes* des hommes *accusent* et disent : "Portez notre cause devant le Très-Haut."» [4] Ils dirent au Seigneur : «Tu es le Seigneur des seigneurs, le Dieu des dieux, le Roi des âges, [*var.* É des rois], Ton trône glorieux (subsiste) dans toutes les générations du monde, Ton nom saint, grand et béni (subsiste) dans tous les siècles. [5] C'est Toi qui as fait toutes choses et qui détiens toute autorité, tout est devant Toi visible et découvert, Tu vois tout [*É, S* et rien ne peut T'être caché. [6] Tu vois] ce qu'a fait Azaël : c'est lui qui a enseigné tous les forfaits (commis) sur la terre et qui a révélé les mystères éternels (gardés) dans le ciel, et les hommes mettent en pratique ce qu'ils ont appris. [7] Et Shemêhaza, auquel Tu avais donné l'autorité sur ses compagnons ! [8] Ils sont allés vers les filles des hommes de la terre, ils ont couché avec elles, ils se sont souillés [*S* au contact des femmes] et leur ont révélé tous les péchés. [9] Les femmes ont mis au monde des titans [*var. S, É* des géants] par la faute desquels la terre s'est remplie de sang et de violence. [10] Et maintenant, voici que les âmes des victimes crient et font monter leur accusation jusqu'aux portes du ciel. Leur plainte s'élève, et on ne peut se dérober au spectacle des abominations commises sur la terre. [11] Tu connais toute chose avant qu'elle n'arrive, Tu vois cela et Tu les laisses (agir), sans même nous dire ce que nous devons faire à leur sujet !»

3. Les archanges intercèdent pour les hommes comme l'ange de *Zacharie,* I, 12.

4-5. Comparer *I Chroniques,* XXIX, 10-12.

6. La prière des archanges combine les deux motifs précédemment invoqués : la corruption enseignée par les anges et les sévices exercés par les géants, leurs fils.

Dieu fait annoncer à Noé
le châtiment des anges et des géants
et le salut des justes

X [1] Alors le Très-Haut, le Grand Saint, se prononça à leur sujet. Il envoya [*S* Ouriel] auprès du fils de Lamech en lui disant : [2] «Ordonne-lui en Mon nom de se cacher et annonce-lui que la fin est proche : toute la terre va périr, un déluge va arriver sur toute la terre et détruire tout ce qu'elle porte. [3] Enseigne-lui le moyen d'y échapper, et sa race subsistera dans toutes les générations du monde.»

[4] Il dit à Raphaël : «Enchaîne Azaël par les pieds et par les mains, jette-le dans les ténèbres, ouvre le désert qui est à Dadouël et jette-le dedans. [5] Mets sur lui des pierres rugueuses et aiguës, enveloppe-le de ténèbres, et qu'il demeure là à perpétuité. Recouvre son visage, et qu'il ne voie pas la lumière. [6] Le jour du grand Jugement, il sera conduit dans la fournaise. [7] La terre que les anges ont souillée sera assainie. Annonce la

X 1. Au lieu d'Ouriel le texte d'Akhmim présente «Istraël» qui pourrait être une corruption de Sariel (voir la note sur IX, 1), et certaines recensions de l'éthiopien un nom double où l'on peut reconnaître une déformation de Sariel-Ouriel. Ouriel transmet à l'homme la parole divine comme en *IV Esdras*. Le fils de Lamech est Noé. Ce passage (X-XI) semble avoir appartenu à une apocalypse de Noé dont d'autres fragments se retrouvent dans la compilation hénochienne (chap. X-XI ; LIV, 7-LV, 2 ; LXV-LXVIII, 1 ; CVI-CVII).

4. Le nom de Dadouël (devenu «Doudaël» dans le texte du Syncelle et en éthiopien) est formé sur le nom araméen *dâd*, «mamelle». Le pays est ainsi désigné d'après les montagnes appelées «mamelles du septentrion» dans le *Roman d'Alexandre* grec (III, 29), et la tradition remonte au moins à l'*Épopée de Gilgamesh* (IX, II, 9) qui nomme «monts jumeaux» les sommets entre lesquels apparaît le soleil levant, tout à l'est de la terre. Le désert de Dadouël est un paysage particulièrement sinistre (comparer X, 5). Il correspond au pays «à l'est d'Éden» où se trouvent bannis Caïn (*Genèse*, IV, 16) et déjà Adam (*Genèse*, III, 24, et *Jubilés*, III, 32, où «Élda» est probablement une déformation de ce toponyme fantastique). Une autre explication préfère la variante Doudaël et rapproche ce nom du toponyme Bêt Hadoudo, localité sise à l'entrée du désert de Juda et où, selon la Mishna (*Yomâ*, VI, 8), se terminait le voyage du bouc lâché «vers Azazel» le jour du Grand Pardon (*Lévitique*, XVI, 10).

7. La mission de Raphaël est conforme à son nom, formé sur le verbe *râphâ*, «guérir» (comparer *Tobit*, VI, 3-9 ; XI, 7-8).

guérison de la terre : on guérira sa plaie, et tous les humains ne périront pas à cause de tout le mystère meurtrier que les Veilleurs ont enseigné à leurs fils. [8] La terre entière a été dévastée par les œuvres apprises d'Azaël : impute à celui-ci tous les péchés. »

[9] Le Seigneur dit à Gabriel : « Va trouver les bâtards [*var. S* les géants], les dépravés, les fils de la débauche ; fais disparaître d'entre les hommes les fils des Veilleurs ; envoie-les se combattre jusqu'à la mort. En effet, ils n'auront pas de longs jours, [10] et leurs pères n'obtiendront rien de ce qu'ils ont demandé pour eux-mêmes et pour eux, (alors qu')ils espéraient (pour eux-mêmes) une vie éternelle et pour chacun de (leurs fils) cinq cents années de vie. »

[11] Il dit à Michel : « Va annoncer (ceci) à Shemêhaza et à tous ceux qui se sont unis aux femmes en même temps que lui pour se souiller au contact des femmes en état d'impureté. [12] Quand leurs fils auront été égorgés et qu'ils auront vu la perte de leurs bien-aimés, enchaîne-les pour soixante-dix générations dans les replis de la terre, jusqu'au jour de leur jugement et de l'accomplissement, où sera exécutée la sentence éternelle. [13] Alors ils seront conduits dans l'abîme de feu, dans le tourment et dans la geôle de réclusion perpétuelle. [14] *Quiconque aura été condamné* à la perdition, dès maintenant, sera enchaîné avec eux, <et au temps du jugement> *que J'exercerai ils disparaîtront pour toujours.* [15] Fais périr tous les esprits des dépravés et les fils des Veilleurs, parce qu'ils ont exercé la violence contre les hommes. [16] *Fais disparaître* toute *la violence de* la surface de la terre ; que cesse toute œuvre de perversité ; que *la plantation de*

9. Le mot traduit « bâtards » est une transcription de l'hébreu *mamzêr* qui, en *Deutéronome*, XXIII, 3 désigne un métis indigne de participer aux assemblées d'Israël. Le terme ne convient pas mal aux géants, hybrides de femmes et d'êtres divins. L'extermination mutuelle des géants est signalée dans *Jubilés*, v, 9 et VII, 22. Gabriel, « le fort de Dieu », partage avec Michel la fonction d'exterminateur.

12. « Soixante-dix » est un nombre vague et ne permet pas de deviner quel laps de temps l'auteur imagine entre la condamnation des anges et le Jugement dernier.

14. Le verset a été abrégé en grec et en éthiopien. Il se termine par « sera enchaîné avec eux jusqu'à l'accomplissement de la génération » dans le manuscrit d'Akhmim.

16. La métaphore de la plantation appartient à la phraséologie

justice et de vérité apparaisse [É , et ce sera une bénédiction ; les œuvres de justice et de vérité seront pour l'éternité] plantées dans la joie.

[17] « Et maintenant, tous *les justes vont échapper, ils resteront* en vie jusqu'à ce qu'ils aient engendré des milliers (de descendants). Tous les jours de leur jeunesse et *de leur vieillesse s'accompliront dans la paix.* [18] Alors toute la terre sera travaillée *dans la justice, il y sera planté* un arbre, et elle sera comblée de *bénédiction.* [19] *Tous les arbres* de la terre *se réjouiront* [*var.* É Tous les arbres d'agrément] seront plantés ; on y plantera des vignes, et toute vigne *plantée* produira des jarres de vin par milliers ; chaque mesure de grain [É semée en terre] en produira [mille, une seule mesure] d'olives produira dix baths [d'huile]. [20] Et toi, purifie la terre de toute impureté, de toute violence, de tout péché et impiété et efface toutes les impuretés qui y ont été commises. [21] [É Tous les hommes seront justes,] tous les peuples Me serviront, tous ils Me béniront et M'adoreront. [22] La terre entière sera purifiée de toute souillure, de toute impureté, de toute fureur, de tout châtiment, et Je ne leur enverrai plus [É de déluge] dans toutes les générations du monde.

XI [1] « Alors J'ouvrirai les trésors de bénédiction qui

essénienne (voir *Écrit de Damas*, I, 7). « Justice et vérité » du grec sont signifiés par un seul mot araméen, *qušṭâ*.

17. Le châtiment des anges rebelles s'accompagnera du déluge qui purifiera la terre souillée par les crimes de leurs fils. Mais on passe insensiblement de cet épisode à une annonce du Jugement dernier dont le déluge est la préfiguration. La « plantation de justice et de vérité » n'est plus seulement une race issue de Noé, mais la société des élus qui survivront à l'événement eschatologique et triompheront dans un monde pacifié. Il est clair ici que les justes n'obtiendront pas d'immortalité personnelle, mais une grande longévité et une postérité. « Leur vieillesse » est donné par l'araméen. À cause d'une erreur de lecture, le grec et l'éthiopien lui ont substitué « leurs sabbats ».

18. Reprise d'un thème de l'eschatologie prophétique ; voir *Amos*, IX, 13-14 ; *Ézéchiel*, XXVIII, 26. L'arbre qui sera planté est l'Arbre de vie, voir XXV, 4-5.

19. La fertilité surnaturelle est une des caractéristiques des temps messianiques (comparer *II Baruch*, XXIX, 5 et Talmud, *Ketouboth*, 111 *b*). Une des sources de cette fabulation est *Psaumes*, LXXII, poème royal appliqué au Messie.

XI 1. Comparer *Ézéchiel*, XXXIV, 26.

sont dans le ciel, Je les déverserai sur les travaux, sur le labeur des humains. [2] Alors la vérité et la paix s'associeront pour tous les jours du monde et toutes les générations humaines. »

Le châtiment des anges annoncé à Hénoch

XII [1] Auparavant, Hénoch avait été enlevé, et nul ne savait où il avait été enlevé, ni où il se trouvait, ni ce qu'il était advenu de lui. [2] Ses travaux étaient avec les Veilleurs, et ses jours (s'écoulaient) avec les Saints.

[3] Moi, Hénoch, je m'adonnais à bénir le Seigneur de majesté, le Roi des âges, et voici que les Veilleurs du Grand Saint m'appelèrent, moi, Hénoch [*É* le scribe, et me dirent : [4] « Hénoch], scribe de justice, va parler aux Veilleurs du ciel qui ont abandonné les hauteurs célestes, le sanctuaire de la résidence éternelle, pour se souiller au contact des femmes, et qui agissent comme les fils de la terre et ont pris femme. [*É* Ils ont] apporté à la terre une grande désolation, [5] et il n'y aura pour [eux] ni paix ni rémission. [6] Leurs fils faisaient leur joie, (eh bien !) ils verront le massacre de leurs bien-aimés, ils pleureront la perte de leurs fils, ils supplieront éternellement, mais il n'y aura pour eux ni pitié ni paix. »

2. Comparer *Psaumes*, LXXXV, 11.

XII 1. « Auparavant » relie le récit où Hénoch intervient au fragment noachique qui précède. L'auteur est inspiré par *Genèse*, V, 24, compris comme l'allusion à une assomption d'Hénoch vivant, et suppose qu'Hénoch s'est alors joint aux anges qui entourent le trône de Dieu.

2. « Travaux » et « jours » rappellent peut-être le titre du poème d'Hésiode.

4. La justice est un attribut plus d'une fois conféré à Hénoch (voir I, 2). Hénoch est appelé « scribe » parce qu'il a consigné par écrit les secrets divins dont il a eu la révélation et dont notre livre prétend communiquer une partie. Ce détail rapproche Hénoch, d'une part du roi légendaire mésopotamien Enmedouranki, fondateur de la guilde des devins, et d'autre part de l'ange Metatron du judaïsme auquel le targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse*, V, 24, assimile Hénoch (« Hénoch monta en personne au firmament, et il fut appelé Metatron, le grand scribe »). Il faut noter que les rabbins ont parfois combattu ces fables concernant Hénoch, tellement appréciées des *mînîm*, ou hétérodoxes (voir le Midrash *Berêshît Rabbah*, XXV, 1).

5. Grec : « Vous avez apporté... pour vous... »

6. Doublet de X, 12.

XIII 1 Hénoch [É alla dire] à Azaël : «Il n'y aura
pas de paix pour toi. Tu es sous le coup d'une sentence
sévère : tu seras enchaîné, 2 tu n'auras ni sursis ni
recours pour les crimes que tu as montrés, pour toutes
les œuvres impies, la violence et le péché que tu as
enseignés aux hommes.»

Hénoch est chargé par les Veilleurs déchus d'intercéder pour eux

3 Alors, je suis allé le dire à tous (les anges). Tous, ils
ont eu peur, la crainte et le tremblement les ont
saisis. 4 Ils m'ont demandé de rédiger pour eux un
recours en grâce, afin d'obtenir absolution, et de le lire
pour eux devant le Seigneur du ciel, 5 car eux-mêmes
ne pouvaient plus parler, ni même lever les yeux au ciel,
tant ils avaient honte de leur péché et de leur condamna-
tion. 6 J'ai alors rédigé leur requête, leurs prières
pour les esprits [É et pour les actes *de chacun d'eux*],
leur demande en vue d'obtenir absolution et longani-
mité. 7 Je suis allé m'asseoir au bord des eaux de Dan,
au pays de Dan, au sud-ouest de l'Hermon, et j'ai lu
leur *requête* [É jusqu'au moment où] je m'endormis.

Hénoch apporte aux anges déchus le rejet de leur pourvoi

8 Et voici qu'il me vint des songes, des visions se
présentèrent à moi <et je levai> *les paupières vers les
portes* <du temple céleste>. *Je vis des visions de châtiment,*
et une voix me dit : «Parle aux fils du ciel pour les

XIII 1. Grec : «Hénoch dit à Azaël : "Va...»

6. Longanimité : littéralement «longueur»; certains interprètent «longévité». Le grec a peut-être commis un faux sens sur l'araméen *'arkâ* qui signifie «longueur» mais aussi «sursis».

7. Hénoch se tient au pied de la montagne sur le sommet de laquelle les anges se sont liés par serment (voir VI, 6). C'est une région du territoire danite bien arrosée par les rivières qui descendent de l'Anti-Liban vers le lac de Houlé.

8. Ce verset sert d'introduction à la vision de XIV, 8-23. Mais auparavant on transcrit la sentence de Dieu contre les anges déchus communiquée à Hénoch au cours de sa vision.

confondre. » 9 À mon réveil, j'allai les trouver. *Ils*
étaient tous réunis, assis en train de pleurer, à <Abel-
maïm> qui est situé entre le Liban et le <Senir>, le
visage recouvert. 10 *Je racontai en leur présence toutes* les
visions que j'avais eues en dormant et je commençais à
prononcer *les paroles de justice et (celles) de la vision pour*
confondre les Veilleurs du ciel.

XIV 1 *Livre des paroles de justice* et de censure des
Veilleurs (qui vivaient) de toute éternité, conforme à
l'ordre du Saint [É et] du Grand (transmis) *dans le*
songe que j'ai <rêvé>.

2 J'ai vu moi-même dans mes songes ce que je dis à
présent avec une langue de chair, avec le souffle de ma
bouche que le Grand a donné aux hommes pour qu'ils
parlent, et avec intelligence. 3 [*É* De même qu'Il a
créé les hommes en leur donnant de comprendre les
paroles de *connaissance*], *Il m'a attribué un rôle, m'a fait et*
m'a créé pour confondre les Veilleurs, fils du ciel. 4 J'ai
rédigé votre demande, à vous les anges, et voici ce qui
m'a été montré dans ma *vision :* votre demande n'a pas été
agréée ; *par un décret (pris) contre vous,* 5 vous ne
remonterez *plus* jamais au ciel. Il a été décidé de vous
enchaîner dans les geôles de la terre pour toutes les
générations du monde, 6 et auparavant vous verrez
périr vos fils *bien-aimés,* vous ne jouirez pas d'eux, mais ils
tomberont devant vous sous l'épée. 7 Votre demande

9. Abelmaïm : grec « Ebelsata », éthiopien « Abelseyail ». La restitution est imposée par *Testament de Lévi,* ii, 3, nommant « Abelmaoum », correspondant à « Abelmaïm » du fragment araméen de ce *Testament.* La localité est nommée en *II Chroniques,* xvi, 4, et elle est identique à l'Abel-Beth-Maakah de *I Rois,* xv, 20. Elle est précisément située au sud-ouest de l'Hermon. Le toponyme évoque le verbe *'âbal,* « se lamenter ». C'est pourquoi *Testament de Lévi,* ii, 4, montre Lévi pleurant en ce lieu sur les péchés des hommes, et notre verset y place la lamentation des Veilleurs. C'est également le lieu où Lévi, comparable sur ce point à Hénoch, a une expérience visionnaire. Senir : grec « Senisêl », éthiopien « Sênisêr ». C'est une désignation biblique de l'Hermon (voir *Deutéronome,* iii, 9). Abelmaïm est entre les contreforts méridionaux du Liban et ceux de l'Anti-Liban.

XIV 1. Le verset sert de titre aux chapitres xiv-xvi, mais l'annonce faite aux anges déchus est aussitôt interrompue par la vision des demeures divines (xiv, 8-23) qu'Hénoch rapporte pour garantir la véracité de son message.

2. Comparer *Hymnes,* i, 27-28.

sera sans effet, pour eux comme pour vous. *Vous* resterez à pleurer, *à prier*, sans (pouvoir) articuler un mot *du plaidoyer que j'ai rédigé.*

Vision des demeures divines

8 Voici ce qui m'a été montré en vision.

Des nuages m'appelaient, des brouillards *criaient* vers moi, *des étoiles filantes et des éclairs* me troublaient et me bouleversaient. Dans ma vision, des vents m'ont pris sur leur aile, m'ont *élevé et emporté vers* le ciel. 9 Je suis parvenu près d'un mur bâti en grêlons et *entouré* de langues *de feu*, et (ce spectacle) commença à m'effrayer. 10 Je me suis avancé vers les langues de feu et *approché d'un palais grandiose* bâti en grêlons. Les murs du palais ressemblaient à des dalles, toutes faites de neige, et les *fondations* étaient de *neige*. 11 Ses toits semblaient faits d'étoiles filantes et d'éclairs. Au milieu, des Chérubins de feu, et (au-dessus) un ciel d'eau. 12 Un feu flamboyait autour *de tous ses murs*, et les portes étaient embrasées. 13 Je suis entré dans ce palais, ardent comme du feu, glacial comme de *la neige*. Il ne contenait aucun aliment de vie. La terreur s'empara de moi, un frisson me saisit. 14 Convulsé et tremblant, *je suis tombé* [É face (contre terre)].

J'ai contemplé en vision 15 un autre [É palais, *plus vaste que le premier*, dont chaque] porte était ouverte devant moi, et *tout* bâti en langues de feu. 16 L'ensemble était si magnifique, si grandiose, si majestueux, que je ne *puis vous* en *représenter* la magnificence et la majesté. 17 La base en était de feu, la superstructure, d'éclairs et d'étoiles filantes, le toit, de feu flamboyant. 18 Je regardai, et je vis un trône élevé qui avait

9. L'expression grecque désignant les grêlons est la même qu'en *Ézéchiel*, XXXVIII, 22.

13. Au lieu d'«aliment» (grec *trophê*), l'éthiopien a le mot «plaisir» (grec *truphê*).

15. Le visionnaire pénètre au cœur même du palais céleste. La littérature mystique juive a eu recours à de semblables descriptions des demeures divines pour symboliser les étapes de l'ascension spirituelle.

18. Passage inspiré de *Daniel*, VII, 9-10 et d'*Ézéchiel*, I. À la fin du verset, l'éthiopien mentionne la «voix» au lieu de la «montagne» des Chérubins.

l'apparence du cristal, et dont la roue avait l'éclat du soleil ; (je vis) aussi la montagne des Chérubins. [19] Aux pieds du trône coulaient des fleuves de feu flamboyant, et je ne pouvais (en soutenir) la vue. [20] La Gloire suprême y siégeait, et Son manteau était plus brillant que le soleil et plus blanc que toute neige. [21] Nul ange ne pouvait approcher de ce palais, ni voir la Face à cause de (Sa) splendeur et de (Sa) gloire. Nulle chair ne pouvait La voir. [22] Le feu flamboyait tout autour, un grand feu s'élevait auprès d'Elle, nul ne L'approchait. Tout autour, des myriades de myriades se tenaient devant Lui. [É Mais Il n'a besoin d'aucun conseil], chacune de Ses paroles est une œuvre. [23] Les (plus) saints des anges, ceux qui L'approchent, ne s'éloignent pas la nuit et ne Le quittent pas.

Le verdict de Dieu

[24] Quant à moi, je restais prosterné et tremblant, quand le Seigneur m'appela de Sa bouche et me dit : « Avance ici, Hénoch, et écoute Ma parole. » [25] Un des Saints vint vers moi, me réveilla, me releva et me conduisit jusqu'à la porte, et moi je tenais mon visage baissé et caché. XV [1] (Le Seigneur) me parla, et j'entendis Sa voix : « Ne crains point, Hénoch, homme véridique, scribe de la vérité ! [2] Avance ici et écoute Ma voix. Va dire à ceux [*var.* É aux Veilleurs du ciel] qui t'ont envoyé [É prier pour eux] : "C'était à vous de prier pour les hommes, et non aux hommes de prier pour vous. [3] Pourquoi avez-vous délaissé les hauteurs célestes, le sanctuaire éternel, pour coucher avec les femmes, vous souiller au contact des filles des hommes et prendre femme ? Vous avez agi comme des fils de la terre et vous avez engendré pour enfants des géants. [4] Or, vous étiez des Saints, des esprits éternellement vivants. Et vous vous êtes souillés au contact du sang des femmes, vous avez engendré par le sang de la chair,

22. Les anges chargés du service divin entourent le trône, mais restent à une distance respectueuse. La leçon de l'éthiopien qui rappelle *Ecclésiastique,* XLII, 21 précise que la cour divine n'est pas un conseil.

XV 3. Voir IX, 8.

vous avez eu des désirs <à l'instar> des humains et
[*É* vous avez créé] comme eux, eux qui créent de la
chair et du sang, qui meurent et disparaissent. 5 C'est
pourquoi je leur ai donné des femelles, pour qu'ils les
ensemencent et en engendrent des enfants et qu'ainsi
tout ne disparaisse pas de leur œuvre sur la terre. 6 Mais
vous, vous étiez de nature des esprits, éternellement
vivants, soustraits à la mort pour toutes les générations
du monde, 7 et c'est pourquoi Je n'ai pas créé parmi
vous de femelles. Les esprits célestes ont le ciel pour
demeure. "»

8 — Et maintenant, les géants nés des esprits et de la
chair seront appelés sur la terre esprits [*S*, *É* mauvais],
et la terre sera leur demeure. 9 Des esprits mauvais
sont issus de leur corps, parce qu'ils procèdent des
[*S* humains], tout en tenant des saints Veilleurs leur
principe et leur origine ; ils seront appelés esprits
mauvais. 10 Les esprits du ciel demeureront dans le
ciel ; les esprits nés sur la terre demeureront sur la
terre. 11 Les esprits des géants, <oppresseurs>,

4. Le grec et l'éthiopien donnent «vous avez eu pour désir le sang des humains». Comme il n'est pas prêté ailleurs aux anges de désirs sanguinaires, on supposera qu'un original *demû*, «ressemblance», a été confondu par un traducteur avec *dam*, «sang».

8. «Esprits mauvais» est préféré en général à la leçon du manuscrit d'Akhmim, «vigoureux», en grec *iskura*, qui pourrait rendre à la rigueur un terme sémitique signifiant «héros» ou «tyrans». Dans le judaïsme, «esprits mauvais» est une désignation fréquente des démons. L'auteur essaie d'expliquer pourquoi les puissances nocives n'ont pas disparu totalement avec la destruction des géants, fils des anges, et doivent continuer à sévir jusqu'au Jugement dernier. Les «esprits mauvais» sont regardés comme les âmes des géants, errant après la mort de ceux-ci (comparer xvi, 1). Le même problème a reçu une solution différente en *Jubilés*, x, 9 : le déluge n'a anéanti que neuf dixièmes des géants, assimilés aux esprits mauvais, et en a laissé subsister un dixième.

9. La leçon du Syncelle est préférable à celle du manuscrit d'Akhmim et de l'éthiopien, «les êtres d'en haut».

10. Ce verset, absent du Syncelle, est parfois tenu pour un doublet de 7-8.

11. Le texte d'Akhmim et l'éthiopien ont au début du verset : «les esprits des géants faisant tort aux nuées», et le Syncelle : «les esprits des géants allant paître». On supposera que l'original araméen comportait une forme nominale du verbe *'annî*, «opprimer» et qu'un traducteur grec a lu à la place *'anân*, «nuage», et un autre *'ânîn*, «troupeau». La leçon «créant la douleur» est plus claire que celle des témoins grecs, «faisant des courses». Peut-être y a-t-il eu confusion entre *tromos*, «tremblement», et *dromos*, «course».

violents, dévastateurs, nocifs, batailleurs, sévissant sur la terre et créant [*É* la douleur], affamés et assoiffés sans rien manger, destructeurs, [12] ces esprits se dresseront contre les fils des hommes et des femmes parce qu'ils en procèdent. XVI [1] Du jour où les géants périront égorgés et massacrés, les esprits procédant de leur âme charnelle séviront impunément. Ils séviront ainsi jusqu'au jour de la consommation, du grand Jugement, où s'accomplira le grand Siècle. —

[2] «Et maintenant, (dis) aux Veilleurs qui t'ont chargé de leur requête et qui [*É* auparavant] habitaient le ciel : [3] "Vous habitiez le ciel, mais aucun mystère ne vous avait été révélé. Vous avez connu un mystère venant de Dieu, et vous l'avez révélé aux femmes dans votre rébellion. Grâce à ce mystère, les femmes et les hommes ont multiplié les maux sur la terre." [4] Dis-leur donc : "Il n'y aura point de paix [*É* pour vous]."»

PREMIER VOYAGE VISIONNAIRE D'HÉNOCH

XVII [1] Ils me prirent pour me conduire en un lieu dont les occupants deviennent pareils à un feu flamboyant et reprennent à leur gré une apparence humaine. [2] Ils me conduisirent aussi vers un lieu ténébreux [*var. É* de tempêtes], vers une montagne dont le sommet touchait le ciel. [3] J'ai vu l'emplacement des luminaires, les réservoirs des astres et des tonnerres, jusqu'aux profondeurs de l'atmosphère, où

XVI 1. «Siècle» rend le grec *aiôn,* traduction de l'araméen *'almâ* que la terminologie juive applique à tout le temps précédant l'événement eschatologique («ce siècle» ou «ce monde-ci») et à celui qui le suivra («le Siècle — ou le monde — qui vient»).

XVII 1. Le premier voyage visionnaire d'Hénoch est en réalité un doublet résumé du second qui est relaté avec beaucoup plus de détails aux chapitres xxi-xxxvi. — Ceux qui «prennent» Hénoch sont les anges qui l'ont appelé selon xii, 3. Les êtres de feu capables de se métamorphoser en hommes sont d'autres anges (comparer *Juges,* xiii, 6-20). Hénoch est d'abord emporté au ciel.

3. Réservoirs : ce mot sort de *Job,* xxxviii, 22. Il est fréquent dans

(se trouvent) l'arc de feu, les flèches et leurs carquois et tous les éclairs.

[4] Ils me conduisirent aussi jusqu'aux eaux [*É* vives] et jusqu'au feu du Couchant, qui est aussi ce qui produit [*var. É* reçoit] tous les couchers du soleil, [5] et nous avons atteint un fleuve de feu, où [*var. É* dont] le feu court comme de l'eau et s'écoule dans la grande mer du Couchant. [6] J'ai vu les grands fleuves. Je suis arrivé près du grand fleuve et de la grande obscurité et je suis passé là où aucune chair ne chemine. [7] J'ai vu les <espaces> nuageux et enneigés et le déversoir de toutes les eaux de l'abîme. [8] J'ai vu la bouche de tous les fleuves de la terre et la bouche de l'abîme. XVIII [1] J'ai vu les réservoirs de tous les vents, j'ai vu qu'on y a disposé en ordre tous les éléments de la terre et son fondement. J'ai vu la pierre angulaire de la terre. [2] J'ai vu les quatre <esprits> qui soutiennent la terre [3] et le firmament du ciel. [*É* J'ai vu comment les <esprits> tendent la hauteur du ciel] et se dressent entre la terre

Hénoch et dans la littérature rabbinique. Comparer *Règlement de la Guerre*, X, 12.

4. Le voyage d'Hénoch paraît maintenant s'effectuer sur le plan horizontal. Les «eaux vives» sont celles du grand fleuve qui entoure la terre, selon la cosmologie hébraïque. Le «feu du Couchant» et le «fleuve de feu» du verset 5 ont été rapprochés du Phlégéton des Grecs. Mais il s'agit plutôt d'une explication naïve de l'embrasement du ciel quand le soleil se couche.

5-6. La «grande mer du Couchant» évoque l'Okéanos des Grecs, et les «grands fleuves» ont été interprétés comme une référence au Styx, à l'Achéron et au Cocyte. Mais ce peut être une simple réminiscence de l'antique cosmologie cananéenne, qui a laissé tant de traces dans les *Psaumes* et dans *Job*, plaçant à l'extrémité occidentale du monde le confluent des fleuves mythiques qui enserrent la terre habitée.

7. La description fait penser à la légende grecque des Hyperboréens. «Espaces» est une restitution. Le grec a «vents» et l'éthiopien «montagnes». Un original araméen *rewaḥ* (espace) a peut-être été confondu avec *rûaḥ* (vent) dans un cas, avec *rûm* (hauteur) dans l'autre.

XVIII 1-2. La pierre angulaire de la terre : comparer *Job*, XXXVIII, 6 (et *Psaumes*, XXIV, 2). «Esprits», dans ce verset et les suivants, remplace les «vents» des versions grecque et éthiopiennes. On a sans doute commis un contresens sur le mot *rûḥîn* qui peut désigner les vents, mais aussi, et dans la phraséologie essénienne en particulier, se dire des «esprits» ou anges auxquels on attribuait le gouvernement des météores sous la surveillance divine (comparer *Psaumes*, CIV, 4 ; *Jubilés*, II, 2 ; *Hymnes*, I, 11).

3. Verset mutilé dans le grec à cause de l'homéotéleute «ciel».

et le ciel [; ce sont les piliers du ciel]. 4 J'ai vu les <esprits> des cieux qui font tourner et mettent en mouvement la roue du soleil et tous les astres. 5 J'ai vu les <esprits> qui soutiennent (le ciel) au-dessus de la terre, dans la nuée. [É J'ai vu les chemins des anges.] J'ai vu les extrémités de la terre, le firmament du ciel en haut.

6 Je me suis avancé et j'ai vu un lieu embrasé nuit et jour où (se dressaient) sept montagnes de pierres précieuses : [É trois] (de ces montagnes) s'abaissaient vers l'orient, et [É trois] (autres) vers le sud. 7 Celles (qui regardaient) vers l'orient étaient l'une de pierre incarnate, l'autre de perle, la troisième de <jaspe>. Celles (qui regardaient) vers le sud étaient de pierre couleur de feu. 8 Celle du milieu, montant jusqu'au ciel comme un trône divin, était d'albâtre, et le sommet du trône était de saphir. 9 J'ai vu un feu brûlant.

Au-delà de ces montagnes, 10 se trouve la limite de la grande terre : c'est là que les cieux seront repliés. 11 J'ai vu un gouffre béant entre des colonnes de feu [É céleste. J'ai vu parmi elles des colonnes de feu] qui s'enfonçaient et dont on ne pouvait mesurer ni la hauteur ni la profondeur.

4. La variante éthiopienne : «J'ai vu les vents (esprits) qui font tourner le ciel» repose sur une confusion du génitif pluriel *ouranôn* avec l'accusatif singulier *ouranon.*

5. Les «chemins des anges» sont les trajectoires des astres guidés par les anges.

6. L'orientation des sept montagnes indique qu'elles se trouvent au nord-ouest de la terre. On en lit une description plus précise au chapitre XXIV.

7. L'éthiopien a «pierre de guérison»; on suppose que le grec *iaspidos,* «de jaspe» s'est corrompu en *iaseôs,* «de guérison». Le texte d'Akhmim présentait peut-être le nom «hyacinthe».

8. Albâtre : le grec et l'éthiopien montrent une simple transcription du mot araméen *(phouka).* Cette montagne est celle qui porte le paradis et l'Arbre de vie, selon XXIV, 3-4. Le trône de saphir est le siège de Dieu (voir *Ézéchiel,* I, 26). La localisation du séjour divin donnée dans ce passage permet peut-être de comprendre pourquoi les tombes esséniennes sont orientées vers le nord.

10. La limite *(peras)* : en éthiopien «au-delà» (du grec *peran*). Les cieux seront repliés : le texte grec porte «s'achèveront», et l'éthiopien «seront rassemblés». C'est une allusion probable à un épisode de la fin du monde, puisque, au commencement, Dieu a étendu le ciel (voir *Jérémie,* X, 12).

11. Comparer XXI, 7.

[12] Au-delà de ce gouffre, j'ai vu un endroit que ne recouvrait pas le firmament céleste et que la terre ferme ne supportait pas. Il n'y avait là ni eau ni oiseau, mais c'était un lieu désert et effrayant. [13] J'y ai vu sept astres pareils à de grandes montagnes embrasées. J'ai questionné à ce sujet [14] l'ange, et il m'a répondu : «C'est ici que prennent fin le ciel et la terre ; cet endroit est devenu une prison pour les astres et les puissances célestes. [15] Les astres qui se convulsent dans le feu sont ceux qui ont transgressé à leur lever l'ordonnance du Seigneur, * le lieu en dehors du ciel est vide,* en ne sortant pas à leur heure. [16] Il s'est irrité contre eux et les a enchaînés pour dix mille ans, jusqu'à la fin de leur péché.»

XIX [1] Ouriel m'a dit encore : «C'est là que seront placés les anges qui se sont unis aux femmes. Leurs esprits, prenant toutes sortes de formes, affligent les humains et les induiront à sacrifier aux démons jusqu'au jour du grand Jugement, où ils seront condamnés à l'extermination. [2] Les femmes des anges rebelles deviendront des sirènes.»

[3] Moi, Hénoch, j'ai vu ces spectacles, moi seul (j'ai vu) les bornes de l'univers. Pas un homme, pas un seul, ne pourra (les) voir comme moi.

12. Ce lieu est donc un vestige du chaos primordial ; «désert et effrayant» semble être une paraphrase du *tohû-bohû* de *Genèse*, I, 2. Du verset 12 au verset 16, comparer XXI, 1. L'idée d'un jugement des astres sort d'*Isaïe*, XXXIV, 4. Les astres punis pour avoir désobéi à Dieu doivent être les planètes. La course errante de celles-ci a longtemps déconcerté les observateurs du ciel, et il en est resté une sorte de phobie des planètes, très nette chez les Mandéens, voir aussi *Jude*, 13. On leur garde ici leur nombre traditionnel de sept, bien que le Livre des secrets astronomiques (*I Hénoch*, LXXII-LXXXII) s'efforce de montrer que le soleil et la lune obéissent à une loi divine.

13. L'ange est Ouriel, d'après XIX, 1.

16. Comme les soixante-dix générations de X, 12, dix mille ans indiquent un temps très long, mais limité.

XIX 1. L'enfer des anges (comparer *II Pierre*, II, 4) est distingué de l'enfer des astres dans le récit plus détaillé du second voyage visionnaire, alors que celui-ci paraît les confondre.

2. On ne parle pas ailleurs du sort des femmes qui se sont laissé séduire par les anges. En grec biblique, «sirène» traduit parfois les mots hébraïques aujourd'hui rendus par «chacal» ou «autruche», mais dans la pensée de notre auteur ce sont des êtres démoniaques. Rappelons que dans la mythologie grecque les sirènes sont des démones ailées et lascives provenant des enfers. Comparer *II Baruch*, X, 8.

Les sept archanges et leurs fonctions

XX [1] [É Voici les noms des] anges des puissances :
[2] Ouriel, l'un des saints anges, est préposé au monde et au Tartare.
[3] Raphaël, l'un des saints anges, est préposé aux esprits des humains.
[4] Ragouël, l'un des saints anges, châtie le monde des luminaires [*var.* *É* et les luminaires].
[5] Michel, l'un des saints anges, est préposé aux hommes de bien et au [*É* peuple].
[6] Sariel, l'un des saints anges, est préposé aux esprits qui pèchent contre l'esprit.
[7] Gabriel, l'un des saints anges, est préposé au paradis, aux dragons et aux Chérubins.
[8] [*S* Remiel, l'un des saints anges, est chargé par Dieu du soin des ressuscités.]
(Tels sont les) noms des sept archanges.

XX 1. On compte sept archanges en *Tobit,* xii, 15, et *Apocalypse de Jean,* viii, 2, mais *I Hénoch,* ix, 1, en énumère seulement quatre, comme le *Règlement de la Guerre,* ix, 15-16.

2. Les attributions d'Ouriel s'expliquent par sa fonction de guide d'Hénoch à travers le monde et les enfers (xxi, 5, 9 ; xxvii, 2).

3. Raphaël est l'ange de la Providence comme en *Tobit.*

4. Ragouël (transcription d'un hébreu signifiant «ami de Dieu») reparaît en xxiii, 4. Il n'est attesté que tardivement dans l'angélologie juive.

5. Les deux textes grecs ont «chaos» au lieu de «peuple», par suite d'une confusion entre *laos* et *chaos.*

6. Sur Sariel, voir la note sur ix, 1. L'éthiopien donne les variantes «Saraqiel» ou «Araqiel».

7. Allusion à *Genèse,* iii, 24, indiquant que Gabriel était considéré comme le gardien du jardin d'Éden évacué par l'homme.

8. La fonction de Remiel correspond à son nom, comportant le verbe «se lever». Comparer *IV Esdras,* iv, 36.

SECOND VOYAGE VISIONNAIRE D'HÉNOCH

L'enfer des astres

XXI 1 J'ai fait route jusqu'au chaos 2 et là j'ai
observé une chose effrayante : je ne voyais plus de ciel
en haut, je n'observais plus de terre ferme, rien qu'un
lieu chaotique et effrayant. 3 Là, j'ai observé sept des
astres du ciel qui y avaient été précipités et enchaînés,
pareils à de grandes montagnes, et qui brûlaient dans le
feu. 4 J'ai dit alors : «Pour quelle raison ont-il été
enchaînés ? Pourquoi ont-ils été précipités ici ?» 5 Alors
Ouriel, un des saints anges, celui qui m'accompagnait et
leur commandait [*var.* É et me guidait], m'a répondu :
«Que demandes-tu, Hénoch ? Sur quoi es-tu si désireux
de savoir la vérité ? 6 Ce sont ceux des astres du ciel
qui ont transgressé l'ordre du Seigneur. Ils sont enchaînés ici jusqu'à dix mille années, le temps de leurs
péchés.»

L'enfer des anges

7 De là j'ai fait route vers un autre endroit encore plus
effrayant et j'y ai observé des choses encore plus
effrayantes. Là était allumé et brûlait un grand feu,
l'endroit s'ouvrait par une brèche jusqu'à l'abîme et il
était rempli de [É grandes] colonnes de feu qui s'enfonçaient et dont on ne pouvait voir ni même imaginer les
dimensions. 8 J'ai dit alors : «Quel endroit effrayant !
Quel terrible spectacle !» 9 Celui des saints anges qui
m'accompagnait m'a demandé : «Hénoch, pourquoi as-tu si peur ? Pourquoi cette épouvante ?» Je lui ai
répondu : «À cause de cet endroit effrayant, de ce

XXI Du verset 1 au verset 6, même épisode qu'en XVIII, 12-16.

1. Le mot rendu par «chaos», *akataskeuastos*, traduit *bôhû* dans la version grecque de *Genèse*, I, 2.

2. Description du chaos primitif, où le ciel et la terre ne sont pas séparés.

terrible spectacle. » [10] Il me dit : «Cet endroit est la prison des anges. C'est ici qu'ils seront enfermés pour toute l'éternité. »

Les séjours des esprits attendant le Jugement

XXII [1] De là j'ai fait route vers un autre endroit. On m'a montré vers l'ouest une autre montagne de roc dur, imposante et élevée. [2] Quatre cavernes s'y ouvraient, profondes et (aux parois) parfaitement lisses. Trois de ces cavernes étaient ténébreuses, la quatrième était lumineuse, avec une source au milieu. J'ai dit : «Que ces cavernes sont lisses ! Qu'elles sont profondes et ténébreuses ! » [3] Raphaël, l'un des saints anges, qui m'accompagnait, m'a répondu : «Ces cavernes doivent rassembler les esprits des morts, c'est à cela même qu'elles sont destinées ; *toutes les âmes humaines* y seront recueillies. [4] *Ces cavernes sont (destinées) à être leur prison — c'est ainsi qu'elles ont été créées — jusqu'au jour où ils seront jugés, jusqu'au moment du jour final, celui du grand Jugement qui sera exercé sur eux.* »

[5] *J'ai vu là l'esprit d'un mort qui accusait, et sa plainte montait jusqu'au ciel. Il criait et accusait.* [6] J'ai demandé à Raphaël, *le saint Veilleur qui* m'accompagnait : « *À qui*

10. Hénoch voit se réaliser le châtiment éternel des anges déchus tel qu'il a été annoncé à Noé (voir x, 13) et à Hénoch lui-même (voir xiv, 5).

XXII. Dans les représentations israélites anciennes, le séjour des morts, ou Shéol, était une sorte de grande caverne souterraine où justes et pécheurs menaient la même existence larvaire. Ce passage d'*Hénoch* manifeste l'évolution des idées. Non seulement les justes sont séparés des pécheurs, mais il est de plus question de répartir ces derniers en différentes catégories. Des doctrines grecques, et plus particulièrement orphiques, semblent être à l'origine de cette évolution. La nouvelle représentation des enfers demeure cependant subordonnée à l'eschatologie traditionnelle annonçant la venue du Jugement dernier. C'est en attendant l'intervention divine à la fin des temps que les esprits des morts prennent place dans les différentes cavernes où ils commencent déjà à connaître la rétribution de leurs œuvres terrestres.

1. La localisation du séjour des morts à l'ouest n'a pas de fondement biblique. Elle correspond en revanche à certaines croyances égyptiennes et grecques.

5. Le grec et l'éthiopien ont le pluriel «morts» au lieu du singulier qui s'impose et que l'araméen est venu attester.

appartient cet esprit qui accuse *ainsi* et dont la voix accusatrice monte jusqu'au ciel?» [7] Il m'a répondu : «C'est l'esprit qui a quitté Abel, assassiné par son frère Caïn. Abel accuse pour cela jusqu'à ce que la race (de Caïn) disparaisse de la face de la terre et de la race humaine.»

[8] Je lui ai demandé alors pourquoi toutes les cavernes étaient séparées l'une de l'autre. [9] Il m'a répondu : «Ces trois-ci ont été créées pour séparer les esprits des morts. Ainsi, il a été réservé aux esprits des justes celle où jaillit la source lumineuse. [10] Ainsi, il en a été créé une (pour les esprits) des pécheurs morts et enterrés sans avoir subi de jugement durant leur vie : [11] leurs esprits y sont mis à part pour (subir) ce cruel supplice, jusqu'au grand jour du Jugement, des flagellations et du supplice de ceux qui sont maudits pour l'éternité; c'est la rétribution (due à) leurs esprits : on les enchaînera ici pour l'éternité. [12] Ainsi, il en a été réservé une pour les esprits de ceux qui accusent, dénonçant le meurtre dont ils ont été victimes au temps des pécheurs. [13] Ainsi, il en a été créé une pour les esprits de ceux qui [ ] <ils> ne seront pas des saints, mais des pécheurs [É accomplis] et participeront au sort des impies. Parce qu'ils souffrent ici, leurs esprits seront moins (sévèrement) punis, *ils ne seront pas châtiés au jour du Jugement,* mais ils ne se réveilleront pas davangage *d'ici.*»

[14] Alors j'ai béni le Seigneur de gloire et j'ai dit : «*Béni soit le jugement de justice,* béni [É soit] le Seigneur de justice, régnant à toujours.»

7. En paraissant oublier que la race de Caïn a dû disparaître lors du déluge, l'auteur prend Abel et la race de Caïn comme les prototypes du juste et des impies.

9. Il est en réalité question de quatre cavernes, dont trois sont destinées aux pécheurs.

11. Au lieu de «maudits», l'éthiopien a compris «qui maudissent». Il paraît avoir pensé aux démons qui châtient les damnés.

12. Ce sont des pécheurs, mais comme ils ont souffert durant leur vie, à la différence des précédents, leur châtiment sera sans doute moins cruel.

13. Seule l'hypothèse d'une lacune permet de rendre compte de la première phrase. Mais on ignore quelle fut la conduite de ceux qui sont ainsi condamnés à rester dans la caverne même après le Jugement dernier.

Le feu de l'occident

XXIII [1] De là j'ai fait route vers un autre lieu, à l'ouest des limites de la terre. [2] J'ai vu un feu qui courait sans trêve *ni repos,* nuit et jour, continuellement. [3] J'ai demandé : «Qu'est-ce que ce (feu) qui *ne connaît pas de trêve?*» [4] Ragouël, l'un des saints anges, celui qui m'accompagnait, m'a répondu : «Ce courant de feu *est le feu* de l'occident qui poursuit [*var.* *É* allume] tous les luminaires du ciel.»

Les sept montagnes de pierres précieuses et l'Arbre de vie

XXIV [1] [*É* De là j'ai fait route vers un autre lieu,] et il m'a montré des montagnes de feu brûlant [*É* jour et] nuit. [2] Je les ai dépassées et j'ai observé sept montagnes, toutes magnifiques, toutes différentes entre elles, dont les pierres étaient d'une beauté remarquable, toutes remarquables, magnifiques, majestueuses. Trois (regardaient) vers l'est reposant l'une sur l'autre, et trois vers le sud, reposant l'une sur l'autre. (Il y avait) aussi des gorges profondes et âpres qui ne se touchaient pas l'une l'autre. [3] La septième montagne se dressait au milieu, surpassant (les autres) en hauteur, pareille à un trône et entourée d'arbres [*É* odorants]. [4] Parmi ces arbres, il en était un dont je n'avais jamais senti l'odeur — et nul autre n'avait eu ce bonheur — et qui n'était

XXIII 4. On a proposé de corriger *ekdiôkon,* «qui poursuit», en *ekdikon,* «qui châtie», mais on a déjà parlé du châtiment des astres (XXI, 1-6) et dans la version résumée du voyage visionnaire, le feu de l'occident ne paraît pas être un lieu de supplice. La leçon de l'éthiopien n'est pas plus satisfaisante, car on voit mal comment les luminaires pourraient être allumés à l'endroit de leur coucher.

XXIV 1. Les montagnes de feu isolent le paradis du nord-ouest (comparer XVIII, 6).

3. Au lieu d'«odorants», mieux en situation, le grec a «magnifiques» *(eueidês,* pour *euôdês).*

4. L'Arbre de vie de *Genèse,* II, 9, est assimilé à un palmier, symbole de beauté (*Cantique des cantiques,* VII, 8-9) et emblème des justes (*Psaumes,* XCII, 13).

pareil à nul autre. Il répandait un parfum plus odorant que tout aromate ; son feuillage, ses fleurs et l'arbre lui-même ne dépérissent jamais [É ; son fruit est beau et semblable aux grappes du palmier]. [5] J'ai dit alors : «Que cet arbre est beau et odorant ! Que ses feuilles et ses fleurs sont plaisantes à voir !»

[6] Michel, l'un des saints anges, celui qui m'accompagnait et les commandait, m'a répondu XXV [1] et m'a dit : «Pourquoi poses-tu des questions, Hénoch? Pourquoi t'émerveilles-tu du parfum de (cet) arbre? Sur quoi veux-tu connaître la vérité? [2] — Je veux être instruit de tout, lui dis-je, mais principalement au sujet de cet arbre.» [3] Il m'a répondu : «Cette haute montagne dont le sommet est pareil à un trône divin est le siège qu'occupe [É le Saint, le Grand, le Seigneur de gloire,] le Roi éternel quand Il descend visiter la terre dans (Sa) faveur. [4] Quant à l'arbre odorant, nul chair n'a le droit d'y toucher avant le jour du grand Jugement, qui verra le châtiment universel et l'accomplissement définitif. Alors, c'est à des justes et à des saints qu'en sera donné [5] le fruit, ceux qui sont élus pour la vie (le recevront) en <nourriture>, et il sera replanté en un lieu saint, près de la maison de Dieu, le Roi éternel. [6] Alors ils se réjouiront d'une grande joie, ils exulteront et entreront dans le sanctuaire, les parfums de l'arbre (seront) sur eux-mêmes, ils auront une vie plus longue sur terre — celle qu'ont eue tes pères —, et, durant leurs jours, ils ne souffriront ni tourments, ni plaie, ni fléau.»

[7] Alors, j'ai béni le Seigneur de gloire, le Roi éternel, qui a préparé de telles (merveilles) pour les justes, qui les a créées et a dit de les leur donner.

XXV 5. Comme en *Genèse,* II-III, l'Arbre de vie est une plante de jouvence assurant la jeunesse à ceux qui mangent de son fruit. Le lieu où il doit être replanté est la Jérusalem nouvelle où les justes seront rassemblés après le Jugement dernier. «Nourriture», en lisant en grec *boran,* au lieu de *borran,* qui explique «en direction du nord» de l'éthiopien.

6. Après avoir été triés au Jugement dernier, les justes retrouveront la longévité fantastique des patriarches antédiluviens. Sur eux-mêmes : littéralement «dans leurs os», expression sémitique.

Jérusalem et la géhenne

XXVI [1] De là j'ai fait route vers le milieu de la terre et j'ai vu un lieu béni planté de rejetons persistants et verdoyants d'un arbre coupé. [2] Là, j'ai observé une montagne sainte ; *au pied de* la montagne, de l'eau coulait de l'est en direction du sud-ouest [*var.* É du sud]. [3] J'ai vu, vers l'est, une autre montagne, *plus haute que celle-ci et, entre elles, un ravin* profond et de peu de largeur par lequel l'eau s'écoulait au pied de la montagne. [4] À l'ouest, (j'ai vu) une autre montagne, plus basse, de peu d'élévation, entre (celle-ci et la première) un ravin *profond et sec*, et un autre ravin, profond et sec, à l'extrémité des trois montagnes. [5] Tous les ravins étaient profonds, taillés dans un roc dur, et il n'y poussait pas d'arbres. [6] J'ai été très étonné en voyant [É le roc et] le ravin XXVII [1] et j'ai dit : «Pourquoi y a-t-il cette terre bénie toute plantée d'arbres et ce ravin maudit?»

[2] [É Alors, Ouriel, l'un des saints anges, celui qui m'accompagnait, m'a répondu : «Le ravin] maudit est destiné à ceux qui sont maudits pour l'éternité. C'est ici que seront rassemblés tous les maudits dont la bouche dira des insolences contre le Seigneur et qui parleront

XXVI 1. Jérusalem est le centre de la terre comme en *Jubilés,* VIII, 19. L'image des rejetons verdoyants repoussant d'un arbre coupé est inspirée de passages prophétiques (*Isaïe,* XI, 1 ; *Ézéchiel,* XVII, 21-22). La métaphore végétale est fréquente dans les *Hymnes* (VI, 15-19 ; VII, 19 ; VIII, 4-10). Elle s'applique ici aux justes, issus du tronc mutilé d'Israël, qui seront regroupés sur la montagne du Temple pour assister au châtiment de leurs ennemis.

2. La colline du Temple et les eaux de Siloé.

3. Le mont des Oliviers et la vallée du Cédron.

4. Le premier ravin est le Tyropéon, entre la colline du Temple et le Golgotha. Le second ravin est la Géhenne qui rejoint la vallée du Cédron au sud de la colline du Temple.

XXVII 2. La mauvaise réputation de la géhenne est établie dans l'Ancien Testament : c'est là qu'avant le règne de Josias on brûlait vifs les enfants selon *II Rois,* XXIII, 10, et Jérémie (XIX, 6-15) prophétise que Dieu y punira les infidèles de Jérusalem. Ici, elle paraît confondue avec la «vallée de Josaphat» où Joël (IV, 2, 12, 14) place le théâtre du Jugement dernier. Plus tard la géhenne n'a plus été comme en *Hénoch* le lieu du jugement, mais celui du supplice des damnés par le feu (voir *IV Esdras,* VII, 36 ; *II Baruch,* LXXXV, 13 ; *Matthieu,* V, 22).

avec dureté contre Sa gloire. C'est ici qu'ils seront rassemblés ; c'est ici que sera (leur) habitation [3] à la fin des temps, aux jours du jugement véridique (rendu) devant les justes, pour toujours ; c'est ici que les [*É* miséricordieux] béniront le Seigneur de gloire, le Roi éternel, [4] au temps de leur jugement ils Le béniront pour leur avoir donné une part dans Sa miséricorde. »

[5] Alors j'ai béni le Seigneur de gloire, j'ai proclamé et chanté Sa gloire avec magnificence.

LE VOYAGE D'HÉNOCH VERS L'EST

Le pays des aromates

XXVIII [1] De là je suis allé vers l'est, au milieu du <désert> et j'ai vu que c'était une solitude. <Il y avait> seulement <un endroit> [2] couvert d'arbres. De l'eau coulait de < >, tombant d'en haut, [3] comme un aqueduc à grand débit elle entraînait de toute part vers le nord-ouest l'eau et la rosée.

XXIX [1] Je suis encore allé de là dans un autre lieu au <désert> et je me suis dirigé vers l'est de cette montagne. [2] J'ai vu des arbres de < >, exhalant des parfums d'encens et de myrrhe. Ces arbres ressemblaient à des noyers.

3. À l'éthiopien « miséricordieux » correspond en grec « les impies », *asebeis*, qui peut être une erreur pour *eusebeis*, « fidèles ».

XXVIII 1. Grec : « au milieu de Mandobara » ; éthiopien : « au milieu des monts de Madbarâ ». C'est une transcription de l'araméen *madberâ*, « désert », qui a été pris pour un toponyme. La phrase suivante a été manifestement mutilée dans les versions. La restitution proposée est conjecturale.

2. Grec et éthiopien : « de l'eau coulait des semences ». Le texte est probablement corrompu. Ce chapitre doit décrire une oasis.

XXIX 1. Grec : « à Badbara » ; éthiopien : « à Madbarâ », voir XXVIII, 1.

2. Grec et éthiopien : « les arbres de jugement ». On a proposé de restituer « des arbres <odorants> ».

XXX [1] Et au-delà *de ces* (montagnes), *je suis allé plus*
loin vers l'est et j'ai vu une autre immensité, un ravin
arrosé [2] où (poussaient) des *roseaux excellents dont le*
parfum ressemblait à (celui du) lentisque. [3] Sur le bord
de ces ravins j'ai vu *le cinnamome odorant.*
Au-delà de ces *ravins,* je me suis dirigé vers l'est
XXXI [1] et j'ai vu *d'autres* montagnes *portant des arbres*
d'où sortait la résine appelée styrax et le galbanum.
[2] *Au-delà de ces montagnes, on m'a fait voir une* autre
montagne, à l'est des extrémités de la terre. *Tous les arbres*
y étaient chargés de [ ] qui *ressemble à des coques*
d'amande. [3] *Quand on broie ces coques, il se répand* le plus
odorant des parfums. XXXII [1] Au-delà *de ces* (mon-
tagnes), *au nord-est, on m'a fait voir d'autres montagnes*
pleines *d'un nard excellent, de mastic, de cardamome et de*
poivre.
[2] *De là, on m'a transporté à l'est de toutes ces montagnes,*
loin d'elles, vers l'est de la terre. On m'a fait passer par-dessus
la mer Rouge, *on m'en a beaucoup éloigné, on m'a fait franchir*
les ténèbres, loin d'elles, [3] *et l'on m'a fait passer en direction*
du paradis de justice.

XXX 2. Les versions ont substitué un «arbre» aux «roseaux» de l'araméen.

XXXI 1. Le grec a simplement transcrit le nom araméen du «styrax».

2. La lacune de l'araméen ne peut être comblée en recourant au grec qui présente à cet endroit une expression inintelligible. L'éthiopien donne : «et ces arbres étaient pleins comme un amandier vigoureux».

XXXII 1. Grec et éthiopien : «j'ai vu sept montagnes». Le chiffre sept a dû être inspiré au traducteur par la description des montagnes du nord-ouest en xxiv, 2.

2. La «mer Rouge» est l'océan Indien. La traversée des ténèbres (comparer xvii, 6) indique que l'itinéraire fantastique sort des limites de la terre habitée. Les ténèbres de l'est qui séparent celle-ci du paradis correspondent au feu de l'occident qui isole les sept montagnes de pierres précieuses et l'Arbre de vie (xxiii). Au lieu de «ténèbres» de l'araméen, le grec a le nom propre *Zôtiêl,* et l'éthiopien qui en dépend a «l'ange Zute'êl». On veut y reconnaître une corruption du grec *zophos,* «ténèbres».

3. Le paradis est à l'extrême orient. C'est essentiellement le jardin où pousse l'Arbre de la connaissance (voir *Genèse,* ii, 9) que notre texte sépare de l'Arbre de vie, puisque celui-ci est planté sur la montagne divine du nord-ouest en attendant que Dieu le replante à Jérusalem (xxiv-xxv). La mention de «deux arbres» en grec est donc surprenante ;

L'Arbre de la connaissance

J'ai vu de loin de grands arbres plus nombreux que ceux-ci. (Il y avait) là *deux* arbres très grands, beaux, magnifiques et majestueux, ainsi que l'Arbre de la connaissance — dont les saints mangent le fruit pour acquérir une grande connaissance. [4] Cet arbre ressemblait au pin par la hauteur, ses feuilles ressemblaient à (celles du) caroubier, son fruit aux grappes de la vigne, si joyeuses, et son parfum se répandait au loin. [5] J'ai dit : «Quel bel arbre ! Qu'il est plaisant à voir !» [6] Raphaël, le saint ange qui m'accompagnait, m'a répondu alors : «C'est l'Arbre de la connaissance, *É* ton aïeul et ton aïeule, qui étaient avant toi, en ont mangé. Ils ont acquis la connaissance, et leurs yeux se sont ouverts, ils ont su qu'ils étaient nus et ils ont été chassés du paradis.»

Les portes du ciel aux quatre points cardinaux

XXXIII [1] De là je suis allé jusqu'aux extrémités de la terre. J'y ai vu de grandes bêtes différentes les unes des autres ainsi que des oiseaux différents les uns des autres par l'aspect, la beauté et le ramage. [2] À l'est de ces bêtes, j'ai vu les extrémités de la terre, l'endroit où se pose le ciel et les portes du ciel ouvertes. [3] J'ai vu

comme elle n'est pas confirmée par l'éthiopien, on peut imaginer qu'un copiste s'est laissé entraîner par une réminiscence de la Bible qui met les deux arbres dans le même jardin.

6. Voir *Genèse*, III. Le grec donne «ton père en a mangé», et c'est sur ces mots que s'achève le texte du manuscrit d'Akhmim. Seul l'éthiopien offre désormais un texte continu, jusqu'à XCVII, 6.

XXXIII Les chapitres XXXIII à XXXVI apparaissent comme une ébauche ou un résumé du traité d'astronomie qui forme la troisième section du livre (chapitres LXXII-LXXXII). Ils viennent après le récit du voyage visionnaire parce que celui-ci sert de garantie d'authenticité à l'enseignement astronomique d'Hénoch. Le chapitre sert d'introduction aux différents voyages d'Hénoch vers les extrémités de la terre et met en relief sa découverte des portes des luminaires, à l'est.

1. Les grandes bêtes comprennent peut-être Léviathan et Behémoth (voir LX, 7-10).

2. Sur les portes des astres, voir XXXVI, 3, et LXXII, 2-37 ; LXXV, 4-9 ; sur les portes des vents, voir LXXVI.

comment sortent les astres du ciel, j'ai compté les portes par lesquelles ils sortent, j'ai décrit toutes leurs issues, pour chacun d'eux, avec leur nombre, leurs noms, leur conjonction, leur position, leur temps (de révolution), leurs mois (d'apparition), selon l'instruction d'Ouriel, le saint ange qui m'accompagnait. 4 Il m'a tout montré et me l'a mis par écrit. Il m'a aussi écrit leurs noms, leur loi et leurs associations [*var.* et leurs actions].

XXXIV 1 De là, je suis allé vers le nord, aux extrémités de la terre. J'y ai vu une merveille [*var.* disposition] grandiose et magnifique aux extrémités de l'univers. 2 J'y ai vu les portes du ciel, ouvertes dans le ciel, (au nombre de) trois. Par chacune d'elles sortent les vents du nord soufflant le froid, la grêle, la neige, la brume, la rosée et la pluie. 3 <Quand ils sortent par> une porte, ils soufflent favorablement, et quand c'est par les deux autres portes, <ils soufflent violemment, et la terre pâtit>.

XXXV 1 De là, je suis allé vers l'ouest, aux extrémités de la terre. J'y ai vu trois portes du ciel ouvertes, comme j'en ai vu à l'est, autant de portes, autant d'issues.

XXXVI 1 De là, je suis allé vers le sud, aux extrémités de la terre. J'y ai vu trois portes du ciel ouvertes. Il en sort le (vent du) sud, la rosée, la pluie et le vent.

2 De là, je suis allé vers l'est, aux extrémités de la terre. J'y ai vu ouvertes les trois portes orientales du ciel et au-dessus d'elles de petites portes. 3 C'est par chacune de ces petites portes que passent les astres du ciel, et ils vont vers l'ouest par le chemin qui leur est montré.

4 Ayant vu (tout cela), j'ai béni le Seigneur de gloire et je Le bénirai en tout temps, Lui qui a créé des signes grandioses et magnifiques pour manifester la grandeur

3. Le traité d'astronomie fait aussi d'Ouriel le guide et l'instructeur d'Hénoch (lxxii, 1 ; lxxix, 6).

4. Comparer lxxxi, 1.

XXXVI 2. Les (grandes) portes sont celles des vents et autres météores comme au nord et au sud ; les petites portes sont empruntées par les astres.

de Sa création à Ses anges, aux esprits et aux hommes afin qu'ils glorifient Son œuvre et toute Sa création, qu'ils voient l'œuvre de Sa puissance, glorifient l'œuvre grandiose de Ses mains et Le bénissent à jamais.

DEUXIÈME SECTION

LES DISCOURS ESCHATOLOGIQUES OU «PARABOLES» D'HÉNOCH

Exorde

XXXVII [1] Seconde vision — vision de sagesse — vue par Hénoch, fils de Yéréd, fils de Mahalalel, fils de Caïnan, fils d'Énosh, fils de Seth, fils d'Adam.

[2] Ceci est le début du discours de sagesse que j'ai entrepris d'adresser *et de dire* aux habitants de l'aride. Écoutez, (vous) les premiers, voyez, (vous) les derniers, la parole du Saint [*var.* sainte] que je prononce devant le Seigneur des Esprits.

[3] Mieux vaudrait ne parler qu'aux premiers, mais aux

XXXVII 1. L'expression «seconde vision» rattache l'ensemble des «Paraboles» d'Hénoch, caractérisées par leurs visions eschatologiques, aux «paraboles» dont parle le préambule (voir la note sur I, 2). La deuxième section du livre se présente ainsi comme une continuation de la première : les révélations eschatologiques ont été données à Hénoch lors de son assomption. La généalogie d'Hénoch est celle de *Genèse,* V, 2-18.

2. «L'aride» est une locution constante dans les «Paraboles». Dans la Bible, elle signifie la terre ferme, par opposition à la mer (*Genèse,* I, 9; *Psaumes,* LXVI, 6); on la rencontre aussi dans les *Hymnes* (III, 31; VIII, 4). Le «Saint» est Dieu comme en I, 3-4. Le «Seigneur des Esprits» est le titre divin le plus courant dans les «Paraboles». Il n'a pas de précédent biblique exact (voir cependant *II Maccabées,* III, 24), mais on trouve une expression fort semblable en *Hymnes,* X, 8). Il s'agit probablement d'une adaptation du titre biblique traduit conventionnellement «Iahvé des armées»; on a vu dans les «armées» la désignation des légions d'anges, ou «esprits», qui entourent la divinité (voir *Hymnes,* XIII, 8, et *Règlement de la Guerre,* XII, 9).

3. Les «premiers» pourraient être les plus anciens adeptes de la Communauté (comparer *Écrit de Damas,* VIII, 16-18), et les «derniers» ceux dont il est dit en *Écrit de Damas,* IV, 7 qu'ils «sont entrés dans

derniers non plus nous ne refuserons pas le principe de la sagesse. [4] Jusqu'à présent il ne m'avait pas été donné par le Seigneur des Esprits la sagesse que je viens de recevoir, selon mon désir, selon la volonté du Seigneur des Esprits, par qui m'a été donné le lot de la vie éternelle. [5] J'ai eu trois poèmes à dire, et je les ai prononcés en m'adressant aux habitants de l'aride.

PREMIÈRE «PARABOLE»

Le jugement des impies et des puissants

XXXVIII [1] Premier poème.
Lorsque la Communauté des justes deviendra visible,
que les pécheurs seront condamnés pour leur péché
et secoués de la surface de l'aride,
[2] quand le Juste [*var.* la justice] apparaîtra à la face des justes
dont l'œuvre élue est suspendue au Seigneur des Esprits,
quand la lumière apparaîtra pour les justes et les élus habitant l'aride,
où sera la demeure des pécheurs?

l'Alliance après eux». Les «derniers» sont encore appelés ainsi parce qu'ils vivent, croit-on, les derniers temps précédant l'événement eschatologique (*Écrit de Damas,* I, 12).

4. «Lot» est un terme très caractéristique de la phraséologie essénienne pour signifier la catégorie, bonne ou mauvaise, à laquelle tout individu appartient (voir par exemple *Règle de la Communauté,* II, 2 : «le lot de Dieu», et II, 5 : «le lot de Bélial»).

5. Poèmes : littéralement «paraboles» comme en I, 2.

XXXVIII 1. La Communauté des justes (c'est-à-dire des adeptes) mène une existence cachée. L'auteur attend de l'événement eschatologique qu'il la fasse apparaître au grand jour, dans la gloire.

2. Comme «Élu» et «Fils d'homme», «Juste» semble être un titre donné à la figure messianique dont l'avènement est espéré (comparer XLVII, 1 ; LIII, 6). Cette épithète pourrait faire penser au «Serviteur de Iahvé» (*Isaïe,* LIII, 11). C'est aussi un titre d'Hénoch lui-même (voir note sur I, 2). Suspendue : on trouve une tournure analogue en *Isaïe,* XXII, 24 et *Judith,* VIII, 24. La métaphore de la lumière comme symbole du salut est fréquente et d'origine biblique (voir *Isaïe,* IX, 1). Mieux vaudrait ne pas être né : comparer *Matthieu,* XXVI, 24.

Où sera le séjour de ceux qui ont renié le Seigneur des Esprits?

Mieux vaudrait pour eux ne pas être nés!

[3] Lorsque les secrets des justes seront révélés,

que les pécheurs seront condamnés, et les impies secoués loin de la face des justes et des élus,

[4] alors les puissants et les grands ne seront plus les possesseurs de la terre,

et ils ne pourront plus voir la face des saints,

car le Seigneur des Esprits sera apparu,

lumière de la face des saints, des justes et des élus.

[5] Et les rois et les puissants périront en ce temps

et ils seront livrés aux mains des justes et des saints.

[6a] Dès lors, ils n'auront plus d'intercesseurs près du Seigneur des Esprits,

XXXIX [2b] et il n'y aura pas de pitié pour eux — parole du Seigneur des Esprits —,

XXXVIII [6b] car c'en sera fini de leur vie.

L'assomption d'Hénoch

XXXIX [1] En ce temps-là les enfants élus et saints descendaient du haut du ciel et leur race s'unissait à l'humanité, [2a] en ce temps-là, Hénoch reçut les lettres de jalousie et de fureur, les lettres de désarroi et de trouble.

4. L'identification des grands de ce monde aux pécheurs qui doivent être condamnés est révélatrice de l'esprit sectaire (voir les notes sur VI, 1 et VII, 3). Possesseurs de la terre : comparer *Matthieu*, V, 5. On a proposé de corriger la fin du verset de manière à la traduire : «car le Seigneur des Esprits aura montré sa lumière sur la face des justes».

6*a*. Le pouvoir d'intercession est reconnu aux justes, comme à Hénoch lui-même selon XIII, 3-7.

XXXIX 1. Le rappel de la chute des anges (voir chap. VI) sert à nouveau d'introduction au récit de visions célestes.

2*a*. Les «lettres» ou «livres» reçus par Hénoch sont le texte de la condamnation que Dieu a prononcée contre les anges et qu'Hénoch doit leur communiquer. Le verset est allusif, mais s'éclaire à la lumière de XIII, 3-XIV, 1.

Hénoch voit la félicité des justes et l'Élu de justice

[3] En ce temps-là, (dit-il), un tourbillon m'a enlevé de la face de la terre
et m'a déposé à la frange des cieux.
[4] Et là j'ai vu une seconde vision :
les demeures des saints, les lieux de repos des justes.
[5] Là j'ai vu de mes yeux qu'ils demeuraient avec les anges de Sa justice,
et reposaient en compagnie des Saints.
Ils priaient, suppliaient, imploraient pour les humains.
La justice coulait devant eux comme de l'eau,
et la grâce, telle la rosée sur la terre,
(abondait) parmi eux pour l'éternité.
[6] C'est en ce lieu que mes yeux virent l'Élu de justice et de fidélité.
La justice régnera en son temps,
et les justes et les élus, sans nombre,
(se tiendront) devant lui pour l'éternité.

3. Comparer XIV, 8-9. L'assomption d'Hénoch est assimilée plus nettement ici à celle d'Élie selon *II Rois*, II, 1. On notera qu'Hénoch ne pénètre pas encore dans les profondeurs du ciel où se trouve le palais de Dieu. L'accomplissement de son ascension est raconté au chapitre LXXI.

4. «Saint» est souvent amphibologique. Ici, il s'applique aux justes, alors qu'au verset 5 les «Saints» sont les anges. Hénoch découvre les demeures célestes que les justes défunts occuperont dès avant le Jugement dernier, puisqu'ils peuvent encore intercéder pour les vivants (verset 5).

5. L'image de la justice coulant comme de l'eau sort d'*Amos*, V, 24.

6. Un groupe de manuscrits donne «les élus» au lieu de l'«Élu» et présente les possessifs qui suivent au pluriel, et non au singulier. Mais les meilleurs manuscrits attestent le singulier. Ce titre messianique apparaît quinze fois dans les «Paraboles» et n'est guère fréquent en dehors (voir *Testament de Benjamin*, XI, 4 ; *Apocalypse d'Abraham*, XXXI, 1). Il est donné au personnage appelé ailleurs «Juste» (voir XXXVIII, 2) et «Fils d'homme» (voir XLVI, 2) et comporte plusieurs connotations : 1° c'est un vieux titre royal (*II Samuel*, XXI, 6 ; *Psaumes*, LXXXIX, 4) transférable par conséquent au Messie, roi des derniers temps, bien que les «Paraboles» ignorent le Messie davidique ; 2° il indique que le personnage représente les hommes «élus» par Dieu, de même que «le Juste» incarne la collectivité des «justes» ; 3° le titre a pu permettre de combiner la représentation messianique avec celle du «serviteur souffrant» (voir *Isaïe*, XLII, 1).

[7] J'ai vu qu'il demeurait sous les ailes du Seigneur des Esprits,
et tous les justes élus étaient aussi beaux [*var.* forts] devant lui que la lumière du feu.
Leur bouche était pleine de bénédiction,
et leurs lèvres glorifiaient le nom du Seigneur des Esprits.
En Sa présence, la justice ne périra pas,
le droit ne périra pas en Sa présence.
[8] C'est là que j'ai voulu demeurer,
c'est ce séjour que mon esprit a désiré,
c'est là que se trouve mon lot originel,
car c'est ce qui a été arrêté pour moi,
par-devant le Seigneur des Esprits.

Hénoch et les anges bénissent le Seigneur

[9] En ce temps-là, j'ai glorifié et exalté le nom du Seigneur des Esprits, bénissant et glorifiant, parce qu'Il m'a fermement établi dans la bénédiction et la gloire, selon la volonté du Seigneur des Esprits.

[10] Longtemps mes yeux ont regardé ce lieu, et j'ai béni et glorifié (le Seigneur) en disant :
«Béni Il est, béni soit-Il, dès le commencement et à jamais !
[11] Devant Lui, il n'est point de fin.
Dès avant la création du monde,
Il savait ce qui était pour toujours,
ce qui serait pour toutes les générations.
[12] Ceux qui ne dorment pas et se tiennent devant Ta gloire Te bénissent,
ils (Te) bénissent, (Te) glorifient et (T')exaltent en disant :
"Saint, saint, saint est le Seigneur des Esprits,

6-7. «Devant lui» est équivoque, le pronom pouvant se rapporter à l'Élu ou au Seigneur. La splendeur des élus paraît exprimer la croyance, d'origine grecque, en une immortalité astrale (comparer XLIII ; *Daniel*, XII, 3 ; *II Baruch*, LI, 10). Les verbes éthiopiens pouvant traduire des imparfaits aussi bien que des futurs, il n'est pas toujours facile de distinguer ce qui dans la vision se rapporte au temps antérieur au Jugement de ce qui concerne l'avenir, postérieur au Jugement.

12. «Ceux qui ne dorment pas» sont les anges, ou «Veilleurs», dans la bouche desquels est mise une paraphrase du trisagion d'*Isaïe*, VI, 3.

Il remplit la terre d'esprits.” »
[13] Là j'ai vu de mes yeux tous ceux qui ne dorment pas. Ils se tenaient devant Lui et (Le) bénissaient en disant : «Béni sois-Tu, béni soit le nom du Seigneur pour toute l'éternité.» [14] Mon visage s'est défait, car je ne pouvais contempler (ce spectacle).

Les quatre archanges

XL [1] J'ai vu ensuite les milliers de milliers, les myriades de myriades, innombrables, incalculables, de ceux qui se tiennent devant le Seigneur des Esprits. [2] J'ai regardé et aux quatre côtés du Seigneur des Esprits, j'ai vu quatre personnages différents de ceux qui ne dorment pas. J'ai su leurs noms, car l'ange qui était venu avec moi et m'avait montré tous les secrets me les avait appris. [3] J'ai entendu la voix de ces quatre personnages prononcer des louanges en présence du Seigneur de gloire.

[4] La première voix bénissait le Seigneur des Esprits pour toute l'éternité.

[5] La seconde voix, je l'ai entendue bénir l'Élu et les élus qui sont suspendus au Seigneur des Esprits.

[6] La troisième voix, je l'ai entendue implorer et prier pour les habitants de l'aride et supplier au nom du Seigneur des Esprits.

[7] La quatrième voix, je l'ai entendue repousser les Satans et leur interdire d'approcher le Seigneur des Esprits pour calomnier les habitants de l'aride.

[8] J'ai demandé ensuite à l'ange de paix qui m'accompagnait (et) m'avait montré tous les secrets : «Qui sont ces quatre personnages que j'ai vus, dont j'ai entendu la voix et transcrit (les paroles)?» [9] Il m'a répondu : «Le premier est Michel, (l'ange) miséricordieux et lent à la colère ; le second est Raphaël, préposé à toutes les maladies et à toutes les plaies des humains ; le troisième est Gabriel, préposé à toute puissance ; le quatrième est

XL 2. Ce sont les quatre archanges, comme en IX, 1 (voir note sur XX, 1), mais ici Ouriel est remplacé par Phanouël (voir note sur le verset 9).

7. Le rôle des «Satans» est analogue à celui du «Satan» de *Job*, I, 6 et suiv., et de *Zacharie*, III, 1-2, qui inspire directement le verset.

préposé à la repentance (riche) d'espérance pour ceux qui hériteront la vie éternelle, il se nomme Phanouël. »
[10] Tels sont les noms des quatre anges du Seigneur des Esprits, et j'ai entendu leur voix à tous les quatre en ce temps-là.

Les secrets du ciel

XLI [1] J'ai vu ensuite tous les secrets des cieux. (J'ai vu) comment le royaume serait réparti, et l'œuvre des hommes pesée à la balance. [2] Là j'ai vu les demeures des élus, les demeures des saints. Là j'ai vu de mes yeux qu'on en chassait tous les pécheurs reniant le nom du Seigneur des Esprits. Ils étaient emmenés sans pouvoir résister au châtiment envoyé par le Seigneur des Esprits. [3] Là j'ai vu de mes yeux les secrets des éclairs et du tonnerre, et les secrets des vents. (J'ai vu) comment ils sont répartis pour souffler sur la terre. (J'ai vu) les secrets des nuages et de la rosée. Là j'ai vu d'où (la rosée) vient en cet endroit, et c'est de là que (les nuages) vont saturer la poussière du sol. [4] Là j'ai vu les réservoirs clos d'où sont distribués les vents : un réservoir pour la grêle et le vent, un réservoir pour le brouillard et la nuée, et le nuage qui en provient plane sur la terre depuis le commencement du monde. [5] J'ai

9. Le nom de Phanouël, qui reparaît en LIV, 6 ; LXXI, 8-9, 13, est peu fréquent en dehors des « Paraboles » (voir la version slave de *III Baruch*, II, 5). C'est peut-être une autre désignation de l'archange Souriel (voir note sur IX, 1) que le Talmud (*Berakot*, 51 *a*) appelle « l'ange de la Face » (en hébreu *pên*). La fonction qui lui est prêtée ici révèle un jeu de mots sur le verbe hébreu *pânâh*, araméen *penâ*, « se tourner, se convertir ».

XLI 1. Le « royaume » (des cieux) sera réparti en « demeures » lors du Jugement dernier. La pesée des âmes est un motif d'origine égyptienne passé dans la littérature sapientiale d'Israël (voir *Job*, XXXI, 6 ; *Proverbes*, XVI, 2 ; XXI, 2).

3. Ici commence un bref résumé des révélations astronomiques d'Hénoch, tout à fait comparable, dans sa rédaction et sa fonction, à celui des chapitres XXXIII-XXXVI (voir notes à ces chapitres).

4. Le nuage primordial parait venir d'une interprétation du mystérieux *'êd*, « flot » (?), de *Genèse*, II, 6.

5. La « gloire » est la lumière que le soleil communique à la lune (comparer LXXVIII, 10). La fin du verset est d'ordinaire corrigée. En effet les meilleurs manuscrits donnent : « qu'ils ont habité ». Le traducteur éthiopien a dû confondre le grec *hôrkisthêsan* (de « jurer ») avec *ôikisthêsan* (d' « habiter »).

vu les réservoirs du soleil et de la lune, d'où ils sortent et où ils rentrent, et leur rentrée est glorieuse. (J'ai vu) comment l'un (des astres) a plus de gloire que l'autre. Leur course est majestueuse, ils ne changent pas de parcours, ils n'allongent ni n'écourtent leur course et gardent l'accord mutuel conforme au pacte qu'ils ont <juré>. [6] Le soleil sort d'abord et accomplit son trajet selon l'ordre du Seigneur des Esprits, Son nom dure à toujours. [7] Puis j'ai vu la route, dissimulée et apparente, de la lune : elle accomplit en cet endroit son trajet diurne et nocturne. L'un (des astres) fait face à l'autre, devant le Seigneur des Esprits. Ils Le louent et Le glorifient sans cesse, c'est leur louange qui leur sert de repos.

[8] Car le soleil multiplie les révolutions, pour bénir ou maudire, et la course de la lune est lumière pour les justes, et ténèbres pour les impies, au nom du Seigneur qui a séparé la lumière des ténèbres, divisé les esprits des hommes, et affermi ceux des justes au nom de Sa justice. [9] Aucun ange, aucune autorité ne peut s'y opposer, car sur toute chose Il a établi un prince, et c'est lui qui gouverne tout cela en Sa présence.

La Sagesse et la Violence

XLII [1] La Sagesse n'a pas trouvé de lieu où demeurer.

Sa demeure était dans les cieux ;

8. L'opposition entre la lumière et les ténèbres, fondée dans la cosmologie biblique (*Genèse,* I, 4), permet d'exprimer un dualisme moral opposant le lot prédestiné des justes à celui des pécheurs.

9. Le mouvement incessant et régulier des corps célestes manifeste l'immutabilité des volontés de Dieu, servies par les anges, ou «princes». D'après le contexte, les volontés divines ne sont pas moins rigides en ce qui concerne les destinées humaines.

XLII La résidence céleste de la Sagesse personnifiée est une notion biblique (voir *Proverbes,* VIII, 12 et suiv.). Ici la pensée est plus pessimiste : la Sagesse a voulu s'établir sur terre, mais elle n'y a pas été reçue, tandis que son antithèse, la Violence, a été accueillie avec enthousiasme par les hommes. On estime parfois que ce bref poème interrompt le développement astronomique. Il semble cependant que l'auteur ait voulu signaler les demeures de la Sagesse et de la Violence sur le même plan que les «réservoirs» des astres et des vents.

[2] la Sagesse l'a quittée afin d'habiter parmi les humains,
mais elle n'a pas trouvé de demeure.
La Sagesse est rentrée chez elle,
et elle s'est installée au milieu des anges.
[3] Et la Violence a quitté ses réservoirs,
elle a trouvé ce qu'elle ne cherchait pas
et elle a pris demeure parmi les (humains),
comme la pluie sur le désert,
comme la rosée sur un sol altéré.

L'immortalité astrale

XLIII [1] J'ai vu autre (chose), les éclairs et les astres du ciel. J'ai vu comment on les appelait chacun d'un nom, et ils lui répondaient. [2] J'ai vu les balances exactes servant à les peser selon leur luminosité, (j'ai vu) l'étendue de leur domaine et le jour de leur lever. Leur révolution engendre l'éclair, elle (s'opère) d'après le nombre des anges, et ils respectent leur accord mutuel. [3] J'ai demandé à l'ange qui m'accompagnait et m'avait montré les secrets : «Qu'est cela?» [4] Il m'a répondu : «C'est leur apparence que le Seigneur des Esprits t'a laissé voir. Ce sont (en réalité) les noms des justes qui habitaient l'aride et étaient à jamais fidèles au nom du Seigneur des Esprits.»

XLIV [1] J'ai vu autre chose concernant les éclairs : comment ils proviennent des astres, deviennent éclairs et ne peuvent demeurer avec eux.

XLIII 2. D'après le nombre des anges : l'expression évoque le texte qoumrânien, et la version grecque, de *Deutéronome*, XXXII, 8 (texte massorétique : «d'après le nombre des fils d'Israël»). Ce rapprochement suggère que les anges, guides des astres, commandent aussi par là aux destins des nations (comparer *Ecclésiastique*, XVII, 17).

4. Les lumières célestes matérialisent la gloire des justes élevés au ciel après leur mort. Cette croyance est d'origine pythagoricienne.

XLIV Une doctrine grecque fait des éclairs la projection de corps célestes. «Demeurer avec eux» est la leçon du manuscrit n° 9 de Kebran Gabriel. Les autres témoins ont : «ne peuvent quitter leur parabole». Peut-être faut-il donner à parabole le sens que ce mot revêt dans le vocabulaire astronomique néo-platonicien, celui de «conjonction» astrale. Nous rendons par «conjonction» le mot éthiopien *mesâlê*,

DEUXIÈME «PARABOLE»

La venue de l'Élu pour le Jugement dernier

XLV [1] Ceci est le second poème. Il concerne ceux qui renient le nom de la communauté [*var.* demeure] des saints et le Seigneur des Esprits.

[2] Ils ne monteront pas au ciel, ils n'obtiendront pas la terre. Tel sera le lot des pécheurs qui ont renié [*var.* renieront] le nom du Seigneur des Esprits,
qui seront ainsi gardés pour le jour de peine et d'angoisse.

[3] Ce jour-là, Mon Élu s'assiéra sur le trône de gloire,
et il triera leurs actions.
Leurs demeures seront innombrables,
et leurs âmes s'endurciront en eux-mêmes,
quand ils auront vu Mes élus
et ceux qui ont eu recours à Mon nom [saint et] glorieux.

[4] Ce jour-là, Je ferai habiter Mon Élu parmi eux,
Je transformerai le ciel, et J'en ferai une bénédiction, une lumière éternelles.

[5] Je transformerai l'aride, J'en ferai une bénédiction
et J'y ferai habiter Mes élus.
Mais ceux qui commettent le péché et l'injustice ne la fouleront pas.

«dit allégorique» (en hébreu, *mâshâl*), en supposant que le traducteur a commis un contresens sur le grec *parabolê* qui rend d'habitude l'hébreu *mâshâl,* mais qui dans le vocabulaire astronomique néo-platonicien dénote la «conjonction» des astres.

XLV 2. Par conséquent, la félicité promise aux justes consiste d'une part en une vie terrestre bienheureuse, d'autre part en une immortalité céleste. Comparer les versets 4 et 5.

3. Le trône de gloire est le trône de Dieu lui-même qu'occupera l'Élu au jour du Jugement, comparer LI, 3 ; LXI, 8 ; cette idée repose sans doute sur une interprétation de *Psaumes,* CX, 1. Les «demeures» sont celles qui sont réservées aux pécheurs, même terme en XXXVIII, 2. Tout en voyant se manifester la puissance de Dieu et de son Élu, les impies ne viendront pas à résipiscence.

4. La métamorphose du ciel et de la terre (verset 5) est annoncée dans *Isaïe,* LXVI, 22.

[6] Car J'ai Moi-même veillé à rassasier de paix Mes justes et à les établir en Ma présence.
Mais J'ai tout près de Moi la sentence des pécheurs,
pour les faire disparaître de la face de la terre.

Vision du Principe des jours et du Fils d'homme

XLVI [1] Là, j'ai vu Celui qui détient le principe des jours,
Sa tête était comme de la laine blanche,
et avec Lui un autre, dont le visage avait une apparence humaine et débordait de grâce comme l'un des saints anges.
[2] J'ai interrogé sur ce Fils d'homme l'un des saints anges qui m'accompagnait et me montrait tous les secrets : «Qui est-il? D'où vient-il? Pourquoi accompagne-t-il le Principe des jours?»
[3] Il m'a répondu :
«C'est le Fils d'homme auquel appartient la justice,
la justice a demeuré avec lui,
et c'est lui qui révélera tout le trésor des mystères.
Car c'est lui que le Seigneur des Esprits a élu
et dont le lot a obtenu la victoire devant le Seigneur des Esprits,
selon le droit, pour l'éternité.
[4] Ce Fils d'homme que tu as vu
fera lever les rois et les puissants de leurs couches,
les forts de leurs sièges.

XLVI 1. Le Principe des jours : littéralement «la tête des jours». On comprend d'ordinaire cette expression comme synonyme de l'«ancien des jours» de *Daniel,* VII, 9, mais «tête» peut signifier au sens figuré l'origine ou la somme. Le personnage ainsi désigné correspond de toute façon au vieillard de *Daniel,* VII, 9.

3. «Fils d'homme» peut désigner un être humain en général, et cela pourrait être le cas au verset 2, mais son emploi pour désigner le personnage eschatologique dans la seconde et la troisième «paraboles» d'*Hénoch* provient de *Daniel,* VII, 13. Ce qui était pour l'auteur de *Daniel,* VII , un pur symbole, représentant le peuple des saints dans la vision céleste, paraît être devenu pour celui d'*Hénoch* un objet de foi : un être céleste proche de Dieu. Son identité avec l'Élu ressort du texte de ce verset.

4. Il fera lever les rois : comparer *Isaïe,* XIV, 9. Il dénouera les liens des forts : comparer *Job,* XII, 18. «Il broiera les dents des pécheurs» évoque *Psaumes,* III, 8.

Il dénouera les liens des forts
et broiera les dents des pécheurs.
[5] Il chassera les rois de leurs trônes et de leur royaume,
parce qu'ils ne l'exaltent pas, ne le glorifient pas
et ne confessent pas d'où leur eſt venue la royauté.
[6] Il fera baisser le visage aux forts, les remplira de confusion,
et ils auront les ténèbres pour demeure, les vers pour couches, sans espoir de s'en relever,
car ils n'exaltent pas le nom du Seigneur des Esprits.
[7] Ce sont eux qui jugent les aſtres du ciel
et lèvent la main contre le Très-Haut,
alors qu'ils marchent sur l'aride et y demeurent.
Toute leur œuvre manifeſte la violence,
leur force eſt dans leurs biens,
leur foi eſt dans des dieux qu'ils ont faits de leurs mains.
Ils renient le nom du Seigneur des Esprits,
[8] ils persécutent Ses congrégations
et les fidèles suspendus au nom du Seigneur des Esprits. »

Intercession des anges pour hâter le Jugement

XLVII [1] En ce temps-là, la prière des juſtes se sera

5. Les grands de ce monde n'ont pas reconnu que toute puissance vient de Dieu, comparer *Daniel,* II, 21 ; *Sagesse de Salomon,* VI, 1-3.

7. On retrouve le lieu commun biblique de la condamnation de la démesure derrière cette satire d'êtres terreſtres tentant de s'attaquer aux aſtres. Le même grief eſt adressé à Antiochus Épiphane en *Daniel,* VIII, 10. Mais dans notre verset, comme dans celui de *Daniel,* les aſtres peuvent représenter les fidèles (comparer XXXVIII, 4 et XXXIX, 7). Le verset 8 exprime la même idée d'une manière plus prosaïque. La polémique contre l'idolâtrie, qui s'ébauche à la fin du verset, n'eſt pas très fréquente dans le livre d'*Hénoch* (voir cependant XCIX, 7-9).

XLVII 1. La « prière qui s'élève », rappelant VIII, 4, suggère que le jugement a bien pour type le déluge. On tient souvent « le juſte » pour un nom colleƈtif au singulier. Mais il faut remarquer que les « Paraboles » prennent soin de diſtinguer les « élus » de l'« Élu », même si ce dernier représente en quelque sorte ceux-là. On peut donc envisager pour le « Juſte » une interprétation individuelle. Le martyre qu'il semble avoir souffert résume la persécution endurée par les juſtes, ses fidèles.

élevée, et le sang du Juste (sera monté) de la terre devant le Seigneur des Esprits.

[2] En ce temps-là, les Saints qui habitent les hauteurs célestes uniront leurs voix,
pour intercéder et prier,
pour glorifier, louer et bénir le nom du Seigneur des Esprits,
à cause du sang des justes qui a été versé,
et pour que la prière des justes ne soit pas sans effet devant le Seigneur des Esprits,
pour qu'il leur soit rendu justice
et qu'ils n'aient pas à patienter éternellement.

[3] En ce temps-là, j'ai vu le Principe des jours
prendre place sur Son trône de majesté,
les livres des vivants ouverts devant Lui,
et toute l'armée céleste, [*var.* et] Sa cour debout devant Lui.

[4] Le cœur des Saints sera rempli de joie,
car (ils verront) venu le dénombrement de justice [*var.* du juste],
exaucée la prière des justes
et réclamé le sang du Juste par-devant le Seigneur des Esprits.

Préexistence du Fils d'homme

XLVIII [1] J'ai vu en cet endroit la fontaine de justice qui ne tarit pas,
tout entourée de nombreuses fontaines de sagesse,

2. Les «Saints» sont les anges, dont Hénoch voit par avance exaucée l'intercession (comparer XV, 2).

3. Les «livres des vivants» pourraient être les registres où Dieu fait inscrire les œuvres des vivants en vue de l'ultime Jugement (comparer *Daniel*, VII, 10). Mais il s'agit plutôt d'une liste des hommes qui sont prédestinés à survivre au Jugement, conformément à *Daniel*, XII, 1.

4. Au début du verset, la variante «juste», tenue pour un singulier collectif, a conduit à interpréter le texte, d'après *II Baruch*, XXIII, 4-5, comme une annonce du moment où seront nés tous les justes qui doivent naître avant l'accomplissement des temps. Selon la fin du verset, le Jugement dernier sera une vengeance de la persécution des justes et du martyre du «Juste».

XLVIII 1. La «fontaine de justice» matérialise l'idée exprimée à XXXIX, 5. Le verset s'inspire d'*Isaïe*, LV, 1.

où tous les assoiffés boiront et s'empliront de sagesse,
et leur demeure sera avec les justes, les saints et les élus.
2 À cette heure ce Fils d'homme fut appelé auprès du Seigneur des Esprits,
et son nom (fut prononcé) en présence du Principe des jours.
3 Avant que soient créés le soleil et les signes,
avant que les astres du ciel soient faits,
son nom a été proclamé par-devant le Seigneur des Esprits.
4 Il sera un bâton pour les justes,
ils s'appuieront sur lui sans risque de trébucher.
Il sera la lumière des nations,
il sera l'espoir de ceux qui souffrent dans leur cœur.
5 Devant lui s'inclineront et se prosterneront tous les habitants de l'aride.
Ils glorifieront, béniront et chanteront le Seigneur des Esprits.
6 C'est pour cela qu'il est devenu l'Élu et celui qui a été caché par-devant Lui dès avant la création du monde et jusqu'à l'avènement du Siècle.
7 Mais la sagesse du Seigneur des Esprits l'a révélé aux saints et aux justes.
Il a en effet préservé le lot des justes,
parce qu'ils ont haï et méprisé ce siècle de violence
et en ont haï toute l'œuvre et toutes les voies,

2. On pourrait aussi bien traduire les derniers mots : «avant le commencement des jours», comparer le verset 3, mais le parallélisme du verset 2 plaide pour la traduction retenue.

3. La croyance en une préexistence du nom du Messie est bien connue dans le judaïsme pharisien. Les «signes» sont les signes du zodiaque.

4. Le «bâton» comme symbole du secours se trouve en *Psaumes*, XXIII, 4, l'«appui» en *Psaumes*, XVIII, 19. Ici, les symboles passent de Dieu au Fils d'homme. «La lumière des nations» suggère une identification du Fils d'homme au «serviteur de Iahvé» d'*Isaïe* (XLII, 6 ; XLIX, 6).

6. Jusqu'à l'avènement du Siècle : l'éthiopien *'eska la'âlam* (du grec *mekri tou aiônos*) ne peut signifier ici «à toujours», puisque le Fils d'homme cessera d'être caché quand viendra le Jugement, comparer XVI, 1.

7. Tout en restant caché auprès de Dieu, le Fils d'homme s'est fait connaître, dès avant le Jugement dernier, à quelques humains et ce sont eux les «élus» et les «saints». Si le sujet du verbe «préserver» est bien

au nom du Seigneur des Esprits.
C'est par son nom qu'ils seront sauvés,
et par sa volonté qu'il est devenu leur vie.

Le jugement des puissants
et le triomphe des justes

[8] C'est en vain qu'<en ce> temps<-là> les rois de la terre auront baissé le visage, ainsi que les puissants, maîtres de l'aride,
à cause de l'œuvre de leurs mains.
Car le jour où viendront sur eux l'angoisse et le tourment,
ils ne se sauveront pas eux-mêmes.
[9] Mais je les livrerai aux mains de Mes élus.
Comme de l'herbe dans le feu, ils brûleront sous le regard des saints.
Comme du plomb dans l'eau, ils seront engloutis sous le regard des justes
et ne laisseront pas de trace.
[10] Le jour de leur supplice, le calme viendra sur la terre.
Ils tomberont devant (les justes) [*var.* Lui] et ne se relèveront pas.
Nul ne leur tendra la main pour les relever,
car ils ont renié le Seigneur des Esprits et Son Messie.
Que le nom du Seigneur des Esprits soit béni !
XLIX [1] Car devant lui la sagesse coule comme de l'eau,

le «Fils d'homme», il faut admettre que celui-ci exerce aussi sur eux une protection invisible. «Il est devenu leur vie» a alors pour sujet le «Fils d'homme». Une variante de la dernière ligne donne : «Il est devenu le vengeur de leur vie».

8. Le début du verset a été défiguré, *bazentu,* «en ce [ ]-là» ayant été omis à cause de sa ressemblance graphique avec *bakantu,* «en vain». L'idée se retrouve au chapitre LXIII.

9. Les images sortent d'*Exode,* XV, 7, 10.

10. Au lieu de «le calme viendra», le manuscrit n° 9 de Kebran Gabriel donne : «il y aura un obstacle». Le Seigneur et Son Messie : comparer *Psaumes,* II, 2. Le personnage eschatologique est encore appelé «Messie» (éthiopien *masih,* du grec *christos*) en LII, 4.

XLIX 1-2. La puissance du Messie réside en sa sagesse, c'est-à-dire en la connaissance des mystères divins, comparer XLVI, 3 ; LI, 3.

et la louange ne tarira pas, à tout jamais,
[2] car il est fort de tous les mystères de justice.
La violence passera comme une ombre et n'aura plus de lieu où se tenir,
car l'Élu se tient devant le Seigneur des Esprits.
Sa gloire est éternelle, Sa puissance est pour tous les âges.
[3] En lui résident l'esprit de sagesse, l'esprit d'instruction,
l'esprit de science et de puissance,
et l'esprit de ceux qui se sont endormis dans la justice.
[4] C'est lui qui jugera ce qui est caché,
et nul ne pourra dire devant lui une parole vaine,
car il a été élu devant le Seigneur des Esprits, selon Sa volonté.

La miséricorde divine

L [1] En ce temps-là, une révolution se produira pour les justes et les élus :
la lumière des jours demeurera sur eux,
et la gloire et l'honneur reviendront aux saints,
le jour du tourment [2] funeste réservé aux pécheurs.
Les justes triompheront au nom du Seigneur des Esprits.
Et Il montrera aux autres à se convertir
et à renoncer à l'œuvre de leurs mains.
[3] Ils n'auront pas la gloire au nom du Seigneur des Esprits,
mais ils seront sauvés par Son nom.
Le Seigneur des Esprits leur fera grâce,
car Il est riche de grâce [4] et juste en Son jugement.
Devant Sa Gloire, la violence ne subsistera pas,

3. Réminiscence d'*Isaïe,* XI, 2. «Ceux qui se sont endormis dans la justice» sont les justes défunts. Leur «esprit» doit être l'esprit de vérité dont parle la *Règle de la Communauté,* IV, 21.

4. On ne pourra abuser, lors du Jugement, le Messie qui viendra armé de l'omniscience divine.

L 2-3. Ceux auxquels sera offerte *in extremis* la possibilité de se convertir sont probablement les païens. On pourrait alors comprendre «l'œuvre de leurs mains» comme une allusion aux idoles. Ils seront préservés des tourments éternels, sans plus, et par pure grâce.

lors de Son jugement, l'impénitent périra devant Lui.
[5] «Et dès lors Je ne leur ferai pas grâce», dira le Seigneur des Esprits.

La résurrection des morts

LI [1] En ce temps-là, la terre rendra son dépôt,
le Shéol rendra ce qu'il a reçu,
la Perdition rendra ce qu'elle doit.
[2] Il triera parmi (les morts) les justes et les saints,
car le jour du salut sera venu pour eux.
[3] En ce temps-là, l'Élu s'assiéra sur Mon [*var.* son] trône.
Tous les mystères de sagesse seront énoncés par sa bouche,
car le Seigneur des Esprits (les) lui a donnés et l'a glorifié.
[4] En ce temps-là, les montagnes bondiront comme des béliers,
les collines tressauteront comme des chevreaux gavés de lait,
et tous les anges seront dans le ciel, le visage brillant de joie.
[5] Car en ce temps-là, l'Élu se sera levé.
La terre se réjouira, les justes l'habiteront,
les élus y marcheront [et y circuleront].

Les monts métalliques à la venue de l'Élu

LII [1] Après (la vision de) ce temps, dans le lieu même où j'avais eu toutes les visions de mystère — car j'avais été enlevé par un tourbillon et emporté vers

LI 1. La «Perdition» remonte à l'hébreu *'abaddôn* (voir *Psaumes*, LXXXVIII, 12), mis en parallèle au Shéol, ou séjour des morts, en *Job*, XXVI, 6. L'eschatologie de ce chapitre est conforme à *Daniel*, XII, 2.
4. Réminiscence de *Psaumes*, CXIV, 4.

LII. Ce développement est introduit par l'allusion aux montagnes bondissantes de LI, 4. L'auteur semble avoir alors pensé aux six montagnes fabuleuses de l'ouest qui entourent le trône divin et qu'Hénoch rencontre dans son voyage visionnaire (XVIII, 6-7 ; XXIV, 2-3). C'est en effet à l'ouest que se trouvent les monts métalliques selon LXVII, 4. Si on parle maintenant de montagnes de métal, et non de

l'ouest —, [2] j'ai vu de mes yeux tous les mystères du ciel futur : une montagne de fer, une montagne de cuivre, une montagne d'argent, une montagne d'or, une montagne de métal fusible et une montagne de plomb. [3] J'ai demandé à l'ange qui m'accompagnait : « Que sont ces (montagnes) que j'ai vues mystérieusement ? » [4] Il m'a répondu : « Tout ce que tu as vu servira à l'autorité de Son Messie, pour qu'il commande et exerce le pouvoir sur la terre. »

[5] Et l'ange de paix a ajouté : « Attends un peu, et on te révélera tout le mystère qui entoure le Seigneur des Esprits. [6] Quant aux montagnes que tes yeux ont vues, la montagne de fer, la montagne de cuivre, la montagne d'argent, la montagne d'or, la montagne de métal fusible et la montagne de plomb, elles deviendront toutes devant l'Élu comme de la cire devant le feu, et comme l'eau qui descend de leurs sommets elles seront fluides devant ses pas.

[7] En ce temps-là, on ne se sauvera ni à prix d'or ni à prix d'argent.

On ne pourra pas échapper.

[8] Le fer ne servira pas pour la guerre ni pour qu'on s'en cuirasse.

Le bronze sera inutile, l'étain ne sera plus utile ni apprécié, le plomb ne sera plus recherché.

[9] Tout cela sera renié et disparaîtra de la face de la terre, quand l'Élu apparaîtra en présence du Seigneur des Esprits. »

pierres précieuses, ce peut être d'une part en vertu d'une réminiscence de *Daniel,* II, 31-45, où les métaux représentent les empires de la terre, et d'autre part pour permettre de polémiquer contre la monnaie et la métallurgie (comparer VIII, 1).

1. Variante du manuscrit n° 9 de Kebran Gabriel : « enlevé par une roue de vents ».

4. Les montagnes serviront à manifester la puissance du Messie en s'effaçant devant lui. L'empire du Messie sera universel.

5. Ce verset annonce peut-être l'initiation suprême d'Hénoch, au chapitre LXXI.

6. La parousie messianique aura tous les caractères de la théophanie, voir note sur I, 6 et *Michée,* I, 3-4.

9. De même que les impies ont renié le nom du Seigneur, de même au jour du Jugement les métaux (c'est-à-dire l'argent et les armes) dans lesquels les grands de ce monde voyaient les gages de leur salut seront reniés et deviendront les gages de leur perdition.

Le lieu du Jugement

LIII [1] Là j'ai vu de mes yeux un gouffre profond et béant. Tous ceux qui habitaient l'aride, la mer et les îles lui apportaient des présents, des cadeaux, des tributs, et ce gouffre profond ne se remplissait pas.

[2] Leurs mains commettent le crime,
et les pécheurs mangent leur gain criminel.
Eh bien! ils succomberont devant le Seigneur des Esprits,
et seront expulsés de la face de Sa terre.
Mais ils ne périront pas à tout jamais.

[3] En effet, j'ai vu tous les anges du châtiment s'installer [*var.* s'avancer] et apprêter tous les instruments de Satan. [4] J'ai demandé à l'ange de paix qui m'accompagnait : «Pour qui apprête-t-on ces instruments?»

[5] Il m'a répondu : «C'est pour les rois et les puissants de cette terre, afin qu'ils périssent par cela.

[6] Et après cela, le Juste, l'Élu, rendra visible sa Congrégation et désormais ils ne trouveront plus d'obstacle, au nom du Seigneur des Esprits.

[7] Devant sa justice, ces monts ne seront plus [*var.* seront] comme de la terre, les collines seront pareilles à une fontaine, et les justes seront soulagés de l'oppression des pécheurs.»

LIII 1. Le gouffre qu'on ne peut combler évoque la vallée de Josaphat de *Joël,* IV, lieu du Jugement dernier (voir note sur XXVII, 2). Le destinataire des cadeaux paraît être l'Élu, qui ne se laissera pas corrompre (comparer LII, 7).

2. Au lieu d'«ils ne périront pas», on a la variante «ils périront». La négation doit être maintenue ; elle implique l'idée que les impies ne trouveront pas de soulagement dans la mort.

3. Satan apparaît ici comme le chef des démons qui tourmenteront les pécheurs après le jugement. Ces démons semblent identifiés aux anges du châtiment.

5. Les rois et les grands sont les pécheurs par excellence.

6. Voir XXXVIII, 1.

7. Retour à l'image du chapitre LII.

Le lieu du supplice

LIV [1] J'ai tourné mon regard vers un autre côté de la terre et j'ai vu là un gouffre profond où brûlait un feu. [2] On amenait les rois et les puissants pour les jeter dans ce gouffre profond. [3] Là j'ai vu de mes yeux qu'on fabriquait les instruments de leur supplice et des chaînes de fer qu'on ne pouvait peser. [4] J'ai demandé à l'ange de paix qui m'accompagnait : «Pour qui apprête-t-on ces chaînes et (ces) instruments?»

[5] Il m'a répondu : «On les apprête pour les troupes d'Azazel : on les arrêtera, on les jettera dans l'abîme de tout supplice et on couvrira leurs mâchoires de pierres rugueuses, comme l'a ordonné le Seigneur des Esprits. [6] Michel, Gabriel, Raphaël et Phanouël les saisiront en ce grand jour et les jetteront dans la fournaise ardente, ce jour-là, afin que le Seigneur des Esprits Se venge sur eux de leur violence, parce qu'ils ont été au service de Satan et ont égaré les habitants de l'aride.»

Indulgence de Dieu au temps du déluge

[7] En ce temps-là venait un châtiment (envoyé par) le

LIV 1. Le gouffre n'est pas la géhenne, entrevue en XXVII, 2, mais le lieu, situé hors des limites de la terre habitée, où le voyage visionnaire place le châtiment des anges (voir XXI, 7-10).

5. Le nom transcrit ici «Azazel» se présente en éthiopien comme une combinaison de «Azaël» et «Azazel» (voir note sur VI, 7). Il est ici le seul chef des anges déchus. Les damnés seront recouverts de pierres comme Azazel lui-même selon X, 5.

6. Le personnage de Satan comme principe premier de tout mal et de tout péché est étranger à la première partie d'*Hénoch* qui semble attribuer la corruption de l'humanité aux seuls anges déchus. La doctrine de ce passage se rapproche de celle de *Sagesse de Salomon,* II, 24. Mais peut-être vise-t-on sous le nom de «troupes d'Azazel» les pécheurs humains, assimilés aux anges déchus. En ce cas Satan pourrait être le chef des démons qui ont survécu à l'anéantissement des Veilleurs et de leurs fils, comme l'est le Mastéma des *Jubilés,* X, 8. Comparer aussi le rôle de Bélial dans les écrits de Qoumrân et les *Testaments des douze patriarches* (voir la note sur *Testament de* Ruben, IV, 7).

7. L'allusion à la punition des anges rebelles entraîne un rappel du déluge, prototype du jugement à venir (voir note sur X, 17). La description du déluge est conforme à *Genèse,* VII, 11.

Seigneur des Esprits. Tous les réservoirs des eaux s'étaient ouverts, celles du haut des cieux et celles des sources souterraines, [8] et toutes les eaux se rejoignaient — les eaux des hauteurs célestes sont mâles, et les eaux souterraines sont femelles. [9] Elles balayaient tous ceux qui habitaient sur l'aride et ceux qui habitaient sous les franges du ciel. [10] De la sorte, ils reconnurent la violence qu'ils avaient exercée sur la terre, c'est elle qui causait leur perte. LV [1] Puis le Principe des jours s'était repenti. Il avait dit : «C'est en vain que J'ai détruit tous ceux qui vivaient sur l'aride.» [2] Et Il avait juré par Son grand nom : «Désormais, je ne traiterai plus ainsi tous ceux qui vivent sur l'aride. Je mettrai un signe dans les cieux, et ce sera entre Moi et eux (un gage de) fidélité éternelle, tant que (dureront) les jours du ciel au-dessus de la terre, et cela par Mon ordre.»

Maintenant, Dieu a perdu patience

[3] «Alors que jadis J'ai cherché à les protéger par la main des anges en un jour de détresse et de douleur, (maintenant) J'ai établi sur eux Mon châtiment et Ma colère, dit le Seigneur des Esprits. [4] Rois puissants qui habitez l'aride, il vous faudra voir Mon Élu s'asseoir sur le trône de gloire et juger Azazel, toute sa compagnie et sa troupe entière, au nom du Seigneur des Esprits.»

Le châtiment des damnés

LVI [1] J'ai vu là passer des troupes d'anges du châtiment portant des verges et des entraves de fer et de bronze. [2] J'ai demandé à l'ange de paix qui m'accom-

8. La tradition juive fait état plusieurs fois de ce sexe des eaux cosmiques. Par exemple dans le Talmud de Jérusalem, *Berakot*, IX, 14 *a* : «les eaux d'en haut sont mâles et les eaux d'en bas femelles».

LV 1-2. Comparer *Genèse*, VIII, 21 et IX, 11-17. Le «signe» est l'arc-en-ciel.

3. Ce développement est destiné à résoudre la contradiction que l'on pouvait sentir entre l'annonce d'une catastrophe eschatologique et la promesse divine formulée en *Genèse*, IX, 11. Après le déluge, Dieu a accordé à l'homme une grâce qu'il ne renouvellera pas.

pagnait : «Vers qui vont ces porteurs de verges?» [3] Il m'a répondu : «Vers leurs élus et leurs bien-aimés, pour les jeter dans l'orifice de l'abîme. [4] Alors le gouffre sera rempli de leurs élus et de leurs bien-aimés, il sera mis un terme aux jours de leur vie, les jours de leur tromperie ne compteront plus.»

Le combat eschatologique devant Jérusalem

[5] En ce temps-là, les anges reviendront,
ils se précipiteront vers l'est, chez les Parthes et les Mèdes.
Ils mettront en branle les rois saisis par un esprit d'agitation
et les feront bouger de leur trône.
Et (les rois) sortiront comme des lions de leurs antres,
comme des loups affamés parmi leur troupeau.
[6] Ils monteront piétiner la terre de Ses [*var.* leurs] élus,
la terre de Ses [*var.* leurs] élus sera ouverte à leur piétinement.
[7] Mais la ville de Mes justes sera un obstacle pour leurs chevaux.
Ils se mettront à s'entretuer,
et leur droite se tendra contre eux-mêmes.

LVI 3. L'expression «leurs bien-aimés» s'applique aux rejetons des anges déchus à x, 12 ; xii, 6 ; xiv, 6. Mais il est question ici des pécheurs en général, qui sont les «élus» des puissances du mal, comme les justes sont les «élus» de Dieu.

5. Cette allusion paraît être la seule référence des «Paraboles» d'Hénoch à une réalité historique. C'est en 40 avant J.-C. que l'armée parthe de Pacoros envahit la Palestine occupée par les Romains et soutint le parti d'Antigone, fils d'Aristobule II et prétendant au pontificat, contre le grand prêtre Hyrcan II son oncle, Hérode et Rome. Mais d'autres datations ont été proposées. Les «Parthes» représentent de toute manière les puissances païennes suscitées par les anges pour venir mettre devant Jérusalem le siège qui se terminera par la victoire définitive du peuple de Dieu. Cette idée eschatologique, exceptionnelle dans les «Paraboles», est un lieu commun de la prophétie biblique du temps de l'Exil : voir en particulier *Ézéchiel,* xxxviii, 15-16, et *Zacharie,* xiv, 2-3.

7. Les chevaux sont une réminiscence de *Zacharie,* xiv, 15, ravivée peut-être par le souvenir de la cavalerie parthe. Les ennemis s'entretueront comme dans *Ézéchiel,* xxxviii, 21 ; *Zacharie,* xiv, 13.

Un homme ne reconnaîtra plus son frère, ni un fils son père ou sa mère,
si bien qu'il y aura une masse de leurs cadavres.
Puisse leur châtiment ne pas être vain !
[8] En ce temps-là, le Shéol ouvrira sa gueule,
ils s'y engloutiront, et leurs meurtres cesseront.
Le Shéol dévorera les pécheurs en présence des élus.

Le rassemblement des exilés

LVII [1] Ensuite, j'ai vu une autre troupe (équipée) de chars. Les hommes qui les montaient venaient avec les vents, depuis l'orient et depuis l'occident, en direction du midi. [2] Le bruit de leurs chars se fit entendre, et à ce tumulte, les Saints dans le ciel surent (ce qui arrivait). La colonne de la terre chancela sur sa base, et on l'entendit d'une extrémité du ciel à l'autre, le même jour. [3] Tous se prosternaient et adoraient le Seigneur des Esprits.

Telle est la fin de la deuxième «Parabole».

TROISIÈME «PARABOLE»

Béatitude des élus dans l'éternelle lumière

LVIII [1] J'ai entrepris de dire un troisième poème, concernant les justes et les élus.

[2] Heureux êtes-vous, justes et élus, car votre lot est glorieux !

LVII 1. Ce chapitre, qui fait corps avec le précédent, semble annoncer le retour des Israélites dispersés, conformément à *Isaie,* XXVII, 13 ; *Zacharie,* X, 10. «Depuis l'orient et depuis l'occident» comme en *Isaïe,* XLIII, 5. L'allusion aux chars fait problème, car c'est ordinairement un des symboles des païens. Il faut considérer que le mot éthiopien pourrait aussi se traduire par «roues» et se demander si l'on n'évoque pas ici le retour du char de Dieu dans le Temple, conformément à *Ézéchiel,* XLIII, 2-5.

2. Le rassemblement à Jérusalem a un retentissement cosmique, comme dans *Joël,* IV, 16.

LVIII 2. Tout ce chapitre est une amplification de thèmes déjà rencontrés. Pour le «lot», voir XXXVII, 4 ; XLV, 2 ; XLVI, 3 ; XLVIII, 7.

[3] Les justes seront dans la lumière du soleil,
les élus dans la lumière de la vie éternelle.
Les jours de leur vie n'auront point de fin,
les saints auront des jours innombrables.
[4] Ils chercheront la lumière et obtiendront justice,
auprès du Seigneur des Esprits.
Paix aux justes, au nom du Seigneur d'éternité !
[5] Ensuite, il sera dit aux saints, dans le ciel
de rechercher les mystères de justice, le lot de fidélité,
car il a brillé comme le soleil sur l'aride, et les ténèbres ont passé.
[6] Il y aura une lumière qu'on ne pourra évaluer,
et ils n'entreront pas dans le compte des jours,
car les ténèbres auront disparu,
et la lumière durera devant le Seigneur des Esprits,
la lumière durera toujours devant le Seigneur des Esprits.

Les secrets des éclairs et des luminaires

LIX [1] En ce temps-là, j'ai vu de mes yeux les mystères des éclairs et des luminaires, ainsi que leur jugement : ils brillent pour la bénédiction ou pour la malédiction, selon la volonté du Seigneur des Esprits. [2] J'ai vu là aussi les mystères du tonnerre : quand il gronde en haut du ciel, alors leur voix se fait entendre. Les demeures de l'aride m'ont été montrées. * Le tonnerre retentit* pour le salut et la bénédiction, ou pour la malédiction selon l'ordre du Seigneur des Esprits. [3] On m'a fait voir ensuite tous les mystères des luminaires et des éclairs : ils brillent pour la bénédiction et l'abondance.

3. La lumière est le symbole de la félicité promise aux justes comme en XXXVIII, 4 ; XLV, 4 ; L, 1.

6. La lumière perpétuelle comme en *Isaïe*, LX, 19-20 ; *Règle de la Communauté*, IV, 6-8.

LIX 1. Leur jugement : le jugement qu'ils exercent. Les astres régissent les temps, et les météores manifestent aux humains la faveur ou la colère de Dieu (comparer *Job*, XXXVI, 31).

2. Les demeures : on présume que ce mot est dû à une erreur de traduction ; on aurait lu le grec *oikêmata* au lieu de *krimata*, « jugements ».

Vision de Noé

LX 1 L'an cinq cent, le septième mois, le quatorze
du mois, *dans la vie d'Hénoch en cette «parabole»,*
j'ai vu le ciel des cieux trembler d'un grand tremblement
et l'armée du Très-Haut — les anges (par) milliers de
milliers et myriades de myriades — s'agiter d'une grande
agitation. 2 Le Principe des jours siégeait sur Son
trône de gloire, et les anges et les justes se tenaient
autour de Lui. 3 Un grand frisson m'a saisi, la terreur
s'est emparée de moi, mes flancs ont ployé, mes reins
ont cédé, et je suis tombé sur le visage. 4 Michel
envoya un second ange d'entre les Saints, et il m'a
relevé. Et quand il m'eut relevé, je suis revenu à moi,
car je n'avais pu supporter le spectacle de cette armée,
de cette agitation et du tremblement du ciel. 5 Michel
m'a dit : «Que (signifie) le spectacle d'une pareille
agitation? (C'est que) jusqu'aujourd'hui c'était le temps
de la clémence ; (Dieu) a été clément et lent à la colère
envers les habitants de l'aride. 6 Mais quand viendra le
jour, (alors viendront) l'armée, le châtiment et le Jugement préparés par le Seigneur des Esprits pour ceux qui ne s'inclinent pas devant le juste Jugement, pour ceux qui nient le juste Jugement et pour ceux qui prennent Son nom en vain. Ce jour a été préparé (comme jour d')alliance pour les élus et (d')examen pour les pécheurs.»

Léviathan et Behémoth

7 C'est ce jour-là qu'ont été séparés les deux

LX 1. Le verset 8 prouve que le visionnaire est Noé, et la référence initiale à «l'an cinq cent» n'a de sens que pour Noé (comparer *Genèse*, V, 32 ; *Jubilés*, IV, 33). Il s'agit donc d'un nouveau fragment d'une apocalypse de Noé (voir la note sur X, 1). Le compilateur a maladroitement essayé de l'annexer à l'apocalypse d'Hénoch au moyen des mots mis entre astérisques. Le quatorzième jour du septième mois est la veille de la fête des Tabernacles. L'agitation céleste représente les prodromes du déluge.

4. Le second ange est celui que le Syncelle nomme Ouriel en X, 1.

6. La fin du verset paraît faire référence à l'alliance noachique (*Genèse*, IX, 9).

7. «Ce jour-là» ne renvoie sûrement pas au jour de la vision, mais au quantième de l'année, du mois ou de la semaine qui lui correspond.

dragons : le dragon femelle, appelé Léviathan, destiné à habiter l'abîme de la mer, au-dessus des sources,
[8] et le dragon mâle, appelé Behémoth, qui occupe avec son poitrail le désert <désolé> appelé Dendayn, (sis) à l'est du Jardin qu'habitent les élus et les justes (et) où avait été transporté mon aïeul, le septième (homme) depuis Adam, premier humain créé par le Seigneur des Esprits.
[9] J'ai demandé au second ange de me montrer la puissance de ces dragons et (de me dire) comment ils avaient été séparés en un seul jour et précipités, l'un dans l'abîme de la mer, l'autre sur la (terre) aride du désert.
[10] Il m'a

On remarquera que dans le calendrier essénien, le quatorzième jour du septième mois tombe un mardi, troisième jour de la semaine. Or c'est le troisième jour de la création que Dieu a séparé la terre et les eaux (*Genèse,* I, 10) et c'est bien ce que semble rappeler la séparation de Behémoth et de Léviathan. Les deux dragons sont décrits l'un après l'autre en *Job,* XL, 15-24 et 25-32, d'où il ressort que Behémoth habite la terre et Léviathan les eaux. D'après *IV Esdras,* VI, 49-52, Behémoth représente l'élément solide, Léviathan l'élément liquide, et ils ont été séparés par Dieu. Mais *II Baruch,* XXIX, 4 et des traditions rabbiniques situent le cinquième jour la création des dragons (conformément à *Genèse,* I, 21). Le texte exprime une idée différente : les monstres séparés le troisième jour de la semaine devaient exister auparavant soudés l'un à l'autre. L'auteur a pu être inspiré par *Job,* XL, 19, qui appelle Behémoth «la première des créatures de Dieu».

8. Désolé : l'éthiopien a «invisible»; il faut rappeler que le grec *aoratos,* qui doit être ainsi rendu, rend lui-même l'hébreu *tôhû* en *Genèse,* I, 2. Certains pensent à une erreur de lecture pour *aoristos,* «illimité». Le nom du désert se présente sous des formes variant selon les manuscrits : «Dundayn», «Dunudayn», «Dêdayn»... On peut y reconnaître une transcription de l'araméen *daddayin,* «deux mamelles», c'est-à-dire les monts jumeaux servant de portes au soleil, à l'extrême orient de la terre habitée, c'est le pays appelé Dadouël en X, 4 (voir la note). Ce lieu de relégation, parfaitement sec, convient au dragon qui représente la terre, et pour noter ce détail, l'auteur s'est inspiré de *Psaumes,* L, 10. Le désert de «Dêdayn», à l'est d'Éden, a dû être aperçu par Hénoch, bisaïeul du visionnaire, lors de son voyage aux extrémités de la terre. Mais alors que d'après XXXII, 2-6, le jardin d'Éden semble inhabité depuis l'expulsion d'Adam, il apparaît ici comme un séjour destiné aux justes et aux saints.

10. «Fils d'homme» est employé ici comme en *Ézéchiel,* II, 1, pour interpeller le visionnaire. La réticence de l'ange fait deviner que certaines spéculations sur la création ne pouvaient être divulguées inconsidérément. Mais les versets 11-23 ne sont qu'un résumé du traité astronomique des chapitres LXXII-LXXXII dont on a déjà rencontré des esquisses (XXXIII-XXXVI ; LIX). C'est pourquoi on suppose que la révélation de l'ange sur Behémoth et Léviathan — qui est en fait un des mystères de la création — a été censurée et remplacée par la dissertation banale des versets 11-23. Il n'en subsiste plus que le verset 24, lui-même tronqué.

répondu : «Fils d'homme ! Ici tu veux connaître ce qui eﬆ secret <   >.»

Secrets de la création

[11] Le second ange, celui qui m'accompagnait et me montrait les arcanes, m'a dit le principe et la fin (de ce qui eﬆ) dans le ciel, dans sa hauteur, en dessous de l'aride, dans la profondeur, aux extrémités du ciel et dans les fondations de la terre [*var.* du ciel]. [12] (Il m'a montré) les réservoirs des vents, (m'a dit) comment les vents sont répartis, comment on dispose et numérote les orifices des vents, chacun d'après la force du vent et la luminosité de la lune, avec une autorité équitable. (Il m'a montré) les divisions (du temps régies par) les aﬆres, chacune par son nom, et (m'a dit comment) s'opère chaque division. [13] (Il m'a montré) les tonnerres : quand ils tombent, il se produit toujours une séparation, telle que l'éclair luit (d'abord) et que l'on entend peu après ce qui le suit. [14] C'eﬆ que le tonnerre a des lieux de repos, il lui eﬆ permis de patienter pour (faire entendre) sa voix, mais le tonnerre et l'éclair ne sont pas dissociés l'un de l'autre. Tous deux sont mus par un même esprit et ne sont pas dissociés. [15] De fait, quand l'éclair luit, le tonnerre donne de la voix, mais alors l'esprit met une pause et une division juﬆe entre eux, — le réservoir de leurs temps eﬆ de sable —, et l'un et l'autre sont tenus en bride, ramenés par la force de l'esprit et dirigés ainsi selon la multitude des régions terreﬆres.

[16] L'esprit de la mer eﬆ mâle et vigoureux. La vigueur de la mer eﬆ telle que (Dieu) le conduit par une bride.

12. Sur les orifices des vents, voir le chapitre LXXVI.

13-15. La solidarité du tonnerre et de l'éclair eﬆ expliquée par leur obéissance commune à un même «esprit», ou guide angélique. «Le réservoir de leurs temps eﬆ de sable» signifie peut-être que le laps de temps qui sépare le tonnerre de l'éclair eﬆ mesuré par l'«esprit» au moyen d'un sablier.

16. La Providence divine retient la mer, comparer *Job*, XXXVIII, 8-11. La mer eﬆ regardée comme le réservoir où s'alimentent les sources des montagnes, car la cosmologie biblique croit à une communication entre la mer et les «eaux d'en bas».

C'est ainsi que la mer est dirigée et disséminée par toutes les montagnes de la terre.

[17] L'esprit de la neige est un ange (de Dieu) : l'esprit de la grêle est un ange favorable. [18] L'esprit du gel est apaisé par la puissance (de Dieu) ; il a un ange pour lui seul ; ce qui en monte ressemble à une fumée et se nomme le frimas.

[19] L'esprit de la nuée ne partage pas leurs réservoirs, mais il en a un pour lui seul, car sa venue est pleine de majesté, dans la lumière et dans les ténèbres, en hiver et en été. <Celui qui la rassemble> est un ange.

[20] L'esprit de la rosée a sa demeure aux extrémités du ciel ; il est adjoint aux réservoirs de la pluie ; (la rosée) arrive en hiver et en été ; son nuage est associé à la nuée, en sorte que l'un donne à l'autre. [21] Quand l'esprit de la pluie quitte son réservoir, les anges viennent ouvrir le réservoir et la font sortir. Quand elle se répand sur toute l'aride, elle s'unit à l'eau qui est sur l'aride et quand elle s'unit, en tout temps, à l'eau qui est sur l'aride < > [22] En effet, les eaux sont destinées aux habitants de l'aride, parce que l'alimentation de l'aride procède du Très-Haut qui est dans le ciel. C'est pourquoi il y a une mesure de la pluie, et des anges l'ont en charge.[23] Voilà tout ce que j'ai vu, jusqu'au Jardin des justes.

Fin de la révélation sur Behémoth et Léviathan

[24] L'ange de paix qui m'accompagnait m'a donc

19. Si la «nuée» est distinguée des autres météores, c'est peut-être parce qu'elle est un des accessoires des théophanies (voir *I Rois*, VIII, 12). Celui qui la rassemble : on lit en éthiopien «son réservoir» ; un participe présent du verbe «rassembler» a pu être confondu avec le substantif «lieu de rassemblement».

20. Sur l'habitat de la rosée, voir XXXIV, 1-2 ; XXXVI, 1.

21. Le verset est sûrement inachevé.

23. Le Jardin des justes est le paradis, sis à l'est de la terre.

24. Ce verset est un vestige de la révélation abolie concernant Behémoth et Léviathan. Il est lui-même mutilé, mais on peut sûrement entendre que les dragons nourriront les justes dans le banquet qui leur sera servi à la fin des temps, conformément à une tradition bien attestée (*IV Esdras*, VI, 52 ; *II Baruch*, XXIX, 4 ; Talmud, *Baba Bathra*, 75 *a*, etc.). La plupart des manuscrits éthiopiens donnent : «sont dignes d'être nourris», correction provoquée par l'amputation du verset.

répondu : «Ces deux dragons sont préparés pour le
grand jour de Dieu et nourriront < >»

Châtiment des impies

[25] Quand le châtiment du Seigneur des Esprits se
posera sur eux, il se posera de manière à ce que le
châtiment du Seigneur des Esprits ne vienne pas en
vain : il fera mourir les enfants avec leurs mères, les fils
avec leurs pères. Ensuite viendra le Jugement, selon la
grâce et la patience (du Seigneur).

Le Jugement des justes par l'Élu

LXI [1] En ce temps-là, je l'ai vu, on aura donné aux
anges de longs cordeaux. Ils auront pris des ailes pour
s'envoler en direction du nord. [2] J'ai demandé à l'ange :
«Pourquoi ceux-ci ont-ils pris des cordeaux et s'en sont-
ils allés ?» Il m'a répondu : «Ils sont allés mesu-
rer.» [3] L'ange qui m'accompagnait m'a dit (encore) :
«Ceux-ci apportent pour les justes les mesures des
justes et les toises des justes,
afin qu'ils s'appuient pour toujours sur le nom du
Seigneur des Esprits.
[4] Et les élus commenceront à habiter avec les élus.
Ce sont les mesures données à la fidélité, elles
affermiront la justice.
[5] Ces mesures révéleront tout ce qui est caché au fond
de la terre,

25. Ce verset se rattache directement au verset 6, dont l'a séparé l'insertion du fragment noachique. Le remaniement a entraîné une corruption du texte. Voici pour ce verset la leçon du manuscrit n° 9 de Kebran Gabriel : «De sorte que le châtiment du Seigneur des Esprits se pose sur eux, de sorte que le Seigneur des Esprits ne vienne pas en vain. Et il fera mourir les enfants avec leurs mères et les enfants avec leurs pères lorsque le châtiment du Seigneur des Esprits se posera sur eux.»

LXI 1. Les anges porteurs de cordeaux évoquent la vision de *Zacharie*, II, 5-6 où un «homme», qui est un ange, tient le cordeau servant à mesurer le terrain du nouveau temple. Les anges se dirigent vers le nord, lieu du paradis (voir notes sur XVIII, 8 et XXXII, 3), pour y mesurer le terrain qui sera donné aux justes.

5. Même ceux qui sont morts sans sépulture ressusciteront. On peut

ceux qui ont péri victimes du désert,
ceux qui ont été engloutis par les fauves,
ceux qui ont été engloutis par les poissons de la mer.
Ainsi ils reviendront et se tiendront fermes au jour de l'Élu.
Car rien ne disparaît devant le Seigneur des Esprits, rien ne peut disparaître.

6 Ceux qui habitent la hauteur céleste ont tous reçu un ordre, un pouvoir, une seule voix et une seule lumière, pareille à du feu,

7 et de leurs premiers accents béniront cet (Élu).
Ils (l') exalteront et (le) glorifieront avec sagesse,
rendus sages par la parole et par l'esprit de vie.

8 Le Seigneur des Esprits aura placé l'Élu sur le trône de gloire,
et il jugera toute l'œuvre des saints dans la hauteur céleste et pèsera leur œuvre à la balance.

9 Quand il lèvera son visage pour juger leur conduite secrète, selon ce qu'a dit le nom du Seigneur des Esprits,
et la trace de leurs pas sur la voie du juste jugement du Seigneur des Esprits,
tous prendront la parole, d'une seule voix,
pour bénir, glorifier, exalter et sanctifier le nom du Seigneur des Esprits.

10 Elle criera aussi, toute l'armée des cieux,

se demander si «ces mesures», au début du verset, n'est pas le résultat d'une confusion avec «ceux qui mesurent». Le «jour de l'Élu» : comparer *IV Esdras,* XIII, 52.

6-7. Le Messie, appelé ici l'«Élu» (voir XXXIX, 6; XLV, 3), sera glorifié par les anges.

8. Le «trône de gloire» est le trône de Dieu lui-même que l'Élu occupera pour le jugement (comparer XLV, 3, et LXII, 2). Sur le motif de la pesée, voir XLI, 1 et note.

9. La «conduite» est «secrète» parce que les justes ne se sont pas manifestés durant leur vie terrestre. Le nom du Seigneur : l'intercalation d'un mot-tampon, comme le «nom», est un procédé très fréquent dans les targoums. La trace de leurs pas : littéralement «leur trace»; c'est une autre manière de désigner la conduite terrestre des justes.

10. Les esprits angéliques joindront leur louange à celle des justes. Les «Ophanim» sont les roues du char divin d'*Ézéchiel,* I, 15-21; personnifiées, elles sont devenues une classe d'anges, comme les Chérubins (voir note sur *Genèse,* III, 24) et les Séraphins (*Isaïe,* VI, 2); les «Ophanim» se trouvent aussi parmi les anges chargés de louer le Seigneur selon le Talmud (*Hagigah,* 12 *b*). Ici l'«Élu» est mis au rang des anges.

ainsi que tous les Saints dans la hauteur,
l'armée du Seigneur, les Chérubins, les Séraphins, les Ophanim,
tous les anges de puissance, tous les anges des dominations,
l'Élu et toutes les puissances, dans la terre et les eaux.
11 Ce jour-là, ils élèveront ensemble la voix,
pour bénir, glorifier, exalter,
dans un esprit de foi, un esprit de sagesse, un esprit de patience,
un esprit de clémence, un esprit de justice et de paix,
un esprit de douceur, et ils diront tous d'une même voix :
«Béni, béni soit le nom du Seigneur des Esprits, éternellement et à jamais !»
12 Tous ceux qui ne dorment pas en haut du ciel Le béniront,
tous les Saints qui sont dans le ciel Le béniront,
tous les élus habitant le Jardin de vie (Le béniront).
Tout esprit de lumière, capable de bénir, glorifier,
exalter et sanctifier Ton nom béni,
et toute chair, de ses forces accrues,
glorifieront et béniront Ton nom, éternellement.
13 Car grande est la clémence du Seigneur des Esprits, il est lent à la colère.
Et toute son œuvre, tout ce qu'Il a fait, Il l'a révélé aux justes et aux élus.
Au nom du Seigneur des Esprits !

Jugement des rois et des grands

LXII 1 Voici l'ordre du Seigneur aux rois, aux puissants, aux grands et aux habitants de la terre :
«Ouvrez vos yeux, élevez vos cornes.

12. Ceux qui ne dorment pas : les anges appelés «Veilleurs» (voir I, 5). Les «esprits de lumière», anges et élus glorifiés, sont déjà pleinement capables de louer le Seigneur, «toute chair», c'est-à-dire les hommes ayant passé par le Jugement, recevra la même capacité.

13. Seuls les justes connaissent les secrets de la création qui leur ont été révélés par Hénoch.

LXII 1. Élevez vos cornes : cette expression dénotant l'arrogance (*Psaumes,* LXXV, 6) doit être ici employée par ironie.

Pourrez-vous reconnaître l'Élu ?»
2 Le Seigneur des Esprits <l'aura fait asseoir> sur Son trône glorieux,
l'esprit de justice se sera répandu sur lui,
et la parole de sa bouche fera mourir tous les pécheurs,
tous les méchants périront devant sa face.
3 Ce jour-là, tous les rois se lèveront,
ainsi que les puissants, les grands, les maîtres de la terre.
Ils le verront et sauront qu'il siège sur Son trône glorieux.
Devant lui sera rendue la justice,
et aucune parole vaine ne sera prononcée devant lui.
4 Et il viendra sur eux une douleur comme (sur) une femme en travail,
quand l'enfant se présente et qu'elle peine pour enfanter.
5 Une moitié d'entre eux regardera l'autre moitié,
et ils seront consternés, la tête basse, en proie à la douleur,
quand ils verront ce fils d'homme [*var.* de femme] s'asseoir sur Son trône glorieux.
6 Les rois, les puissants, tous les maîtres de la terre
béniront, glorifieront, exalteront le détenteur de tous les secrets
7 car, dès l'origine, le Fils d'homme a été tenu caché,
le Très-Haut l'a gardé par-devers Sa puissance.
Mais Il l'a révélé aux élus.

2. L'aura fait asseoir : l'éthiopien a «se sera assis». On hésitera sur la personne à laquelle appartient le trône : ce peut être l'Élu ou le Seigneur. L'esprit de justice : comparer XLVI, 3 ; LIII, 6. La fin du verset est une réminiscence d'*Isaïe,* XI, 4 ; comparer aussi *IV Esdras,* XIII, 9-10.

4. Le passage s'inspire d'*Isaïe,* XIII, 8, mais peut-être aussi des *Hymnes* (III, 6-19).

5. L'expression éthiopienne employée ici pour «fils d'homme» est exceptionnelle dans les «Paraboles» et pourrait désigner un simple être humain, voire un homme du commun, ce qui ferait contraste avec l'élévation qu'il reçoit. La variante «fils de femme» va dans le même sens.

6. La reconnaissance du Fils d'homme par les rois viendra trop tard, comparer LXIII. Le «détenteur de tous les secrets» est le Seigneur, non le Fils d'homme.

7. Référence à la préexistence du Messie, voir XXXIX, 6 et XLVIII, 2-7.

[8] La Communauté des élus et des saints sera semée,
et tous les élus se tiendront devant lui en ce jour.
[9] Tous les rois, les puissants, les grands et les maîtres de l'aride
tomberont devant lui, face contre terre.
Ils se prosterneront et mettront leur espoir en ce Fils d'homme,
ils le supplieront et lui demanderont grâce.
[10] Mais le Seigneur des Esprits, Lui-même, les frappera d'épouvante,
si bien qu'ils se hâteront de fuir sa présence,
la honte sur le front, les ténèbres sur la face.
[11] Les anges s'empareront d'eux, en châtiment,
pour venger sur eux les coups qu'ils ont infligés à Ses enfants et à Ses élus,
[12] et ils serviront de spectacle aux justes et à Ses élus
qui se réjouiront de voir la colère du Seigneur des Esprits s'appesantir sur eux
et Son glaive s'enivrer de leur <sang>.
[13] Les justes et les élus seront sauvés ce jour-là,
et ne verront plus dès lors le visage des pécheurs et des méchants.
[14] Le Seigneur des Esprits demeurera sur eux,
et c'est en compagnie de ce Fils d'homme qu'ils mangeront,
se coucheront et se lèveront, pour toujours.
[15] Les justes et les élus seront relevés de terre,
ayant cessé de baisser le visage, et revêtus d'un vêtement de gloire.
[16] Que ce soit là votre vêtement,
le vêtement de la vie que donne le Seigneur des Esprits !

8. Même idée qu'en XXXVIII, 1, avec la métaphore végétale déjà rencontrée en X, 16. Le passage rappelle aussi *Hymnes,* VIII, 10-12.

9. Comparer *Isaïe,* XLIX, 7.

11. Allusion transparente à la persécution des «justes» par les «grands». Les justes sont appelés «enfants» de Dieu parce qu'ils représentent le véritable Israël, or Israël est le fils de Dieu (*Osée,* XI, 1), comparer *Testament de Juda,* XXIV, 3.

12. Le châtiment des damnés est le spectacle des élus, comme en XXVII, 3 ; XLVIII, 9. On retrouve ici les accents vengeurs du *Règlement de la Guerre* (XII, 10-13 ; XIII, 16). L'image de l'épée divine sort d'*Ézéchiel,* XXI, 14-22.

14. Comparer *Testament de Juda,* XXIV, 1 ; *Testament de Dan,* V, 13 ; *Testament d'Aser,* VII, 3.

Vos vêtements ne s'useront pas,
et votre gloire n'aura pas de fin, devant le Seigneur des Esprits.

Remords et vaines supplications des coupables

LXIII [1] En ce temps-là, les puissants et les rois maîtres de l'aride supplieront les anges du châtiment, auquel ils auront été livrés, de leur accorder un peu de repos afin de se prosterner devant le Seigneur des Esprits, de L'adorer et de confesser leur péché devant Lui. [2] Ils Le béniront et Le glorifieront en disant :
«Béni soit le Seigneur des Esprits, le Seigneur des rois,
le Seigneur des puissants, le Seigneur des riches,
le Seigneur de gloire, le Seigneur de sagesse.
[3] Ta puissance resplendit en tout ce qui est caché, de génération en génération,
et Ta gloire (est) éternelle.
Tous Tes mystères sont profonds et innombrables.
Ta justice est incommensurable.
[4] Maintenant, nous savons qu'il nous faut glorifier et bénir
le Seigneur des rois, celui qui règne sur tous les rois.»
[5] Ils diront aussi :
«Si seulement nous avions eu un délai pour glorifier, louer et confesser la foi devant Ta gloire !
[6] Maintenant nous sollicitons un bref sursis et nous ne l'obtenons pas.
Nous sommes pourchassés, nous ne tenons (plus rien).
La lumière s'est éloignée de nous,
et les ténèbres sont notre demeure éternelle,

16. Vos vêtements ne s'useront pas : expression tirée de *Deutéronome*, VIII, 4 ; XXIX, 4. Le vêtement comme image de la gloire future se retrouve en *II Corinthiens*, V, 3-4.

LXIII 5. Si seulement nous avions eu : la transmission a préservé la tournure sémitique : «Qui nous a donné...?» La palinodie des réprouvés est proche de celle que la *Sagesse de Salomon* (V, 4-13) met dans la bouche des impies voyant le triomphe du juste.

[7] parce que nous n'avons pas confessé la foi devant le Seigneur des Esprits,
nous n'avons pas glorifié Son nom,
mais notre espérance était en notre sceptre et en notre gloire.
[8] Au jour où nous endurons la peine et l'angoisse, pas de salut pour nous !
Pas même un sursis pour confesser la foi !
C'est que notre Seigneur est constant dans toute son œuvre, sa sentence et sa justice,
et sa sentence ne fait point acception de personne.
[9] Nous disparaissons devant Lui pour prix de nos œuvres,
et tout notre péché a été exactement compté. »
[10] Ils leur diront alors :
« Notre âme s'est repue de biens mal acquis,
mais cela ne nous empêchera pas de descendre
du sein de (l'abondance) dans la rigueur du Shéol. »
[11] Ensuite, leur face se couvrira de ténèbres et de honte, en présence de ce Fils d'homme.
Ils fuiront devant sa face, et l'épée restera tendue au milieu d'eux.
[12] Ainsi parle le Seigneur des Esprits :
« Voilà le décret et la sentence (portés) contre les puissants, les rois, les grands et les maîtres de l'aride par-devant le Seigneur des Esprits. »

Vision des anges déchus

LXIV [1] J'ai vu en ce lieu d'autres figures cachées. [2] J'ai entendu l'ange dire : « Ce sont les anges qui sont descendus sur la terre, qui ont révélé les mystères aux humains et les ont induits à pécher. »

10. Les rois s'adressent ici aux anges du châtiment.

LXIV Le rappel du châtiment des anges déchus prend place dans le même enchaînement de motifs que celui des chapitres LIII-LIV de la seconde « Parabole » : annonce de la punition des grands de ce monde (LIII, 5, comparer LXII-LXIII), châtiment des anges (LIV, 1-6, et LXIV), rappel des événements du déluge (LIV, 7-LV, 2 et LXV-LXVII, 3).

Révélations d'Hénoch à Noé au temps du déluge : la cause du déluge

LXV [1] En ce temps-là, Noé vit que la terre avait chancelé et que sa destruction était proche. [2] Il dirigea ses pas de là vers les extrémités de la terre et implora Hénoch son aïeul. Noé dit d'une voix triste : «Écoute-moi, écoute-moi, écoute-moi», trois fois.

[3] Je dis [*var.* Il dit] (à Hénoch) : «Raconte-moi ce qui se passe sur la terre pour qu'elle peine et vacille de la sorte. Ne vais-je pas moi aussi périr avec elle?» [4] Il y eut ensuite une grande agitation sur la terre, une voix se fit entendre du haut du ciel, et je suis tombé face contre terre. [5] Hénoch, mon aïeul, est venu se tenir auprès de moi et m'a dit : «Pourquoi es-tu venu m'implorer avec tant de tristesse et de larmes? [6] Voici la décision prise par-devant le Seigneur au sujet des habitants de l'aride : leur destruction doit avoir lieu, parce qu'ils ont connu tous les secrets des anges, toute la violence et toute la puissance des Satans, le mystère des mystères, toute la puissance des sorciers, la puissance des sortilèges, la puissance de ceux qui fondent le métal de toute la terre. [7] (Ils ont appris) comment l'argent naît de la poussière de la terre et comment le métal fusible est produit sur la terre. [8] Car le plomb et

LXV Ce passage (jusqu'à LXIX, 25) faisant intervenir Noé et Hénoch est tenu pour le fragment d'une apocalypse de Noé, comme les chapitres X-XI ; LIV, 7-LV, 2 ; LXV-LXVIII, 1 et CVI-CVII.

2. Hénoch semble s'être retiré dans le paradis où se termine son voyage visionnaire selon XXXII, 3.

3. C'est maintenant Noé qui parle.

6. Le terme rendu par «sortilèges» n'est pas connu ailleurs en éthiopien, et il faut recourir au syriaque pour l'expliquer. On n'oubliera pas que la Bible grecque a été traduite en éthiopien par des chrétiens de langue syriaque qui ont introduit en éthiopien classique un certain nombre de syriacismes. La sorcellerie et la métallurgie sont dénoncées conjointement en tant qu'inventions des anges déchus, comme au chapitre VIII.

8. La galène ou sulfure de plomb, principale source de ce métal dans l'Antiquité, apparaît à la surface du sol. La cassitérite ou oxyde d'étain était extraite de dépôts alluviaux. C'est pourquoi on oppose ces deux métaux à l'argent qui est retiré de filons souterrains et on leur donne des «sources» pour lieu d'origine. La traduction «éparpille» est conjecturale et repose sur une acception syriaque du verbe ainsi traduit.

l'étain ne naissent pas de la terre comme le premier (métal) ; c'est une source qui leur donne naissance, un ange s'y tient, et cet ange éparpille (le minerai). »

Hénoch annonce le salut de Noé

[9] Puis Hénoch, mon aïeul, me prit par la main, me releva et me dit : « Va, car j'ai interrogé le Seigneur des Esprits sur cette agitation dont la terre est le théâtre, [10] et il m'a répondu : "C'est à cause de leur méfait que leur condamnation s'est accomplie. Ils ne seront plus comptés devant Moi, à cause des mois qu'ils ont cherché à connaître. La terre périra avec ses habitants. [11] Quant à ceux-ci, ils ne trouveront jamais de refuge, car ils ont montré aux hommes les mystères, et ce sont eux les condamnés." Mais toi, mon fils, le Seigneur des Esprits sait que tu es vertueux et pur de cet opprobre venu des mystères. [12] Il a maintenu ton nom parmi les saints et Il te préservera parmi les habitants de l'aride. Il a maintenu ta descendance légitime pour (en faire) des rois et pour de grands honneurs, et de ta descendance sortira une source de justes et de saints innombrables, pour l'éternité. »

LXVI [1] Puis il m'a montré les anges du châtiment prêts à venir déchaîner toute la puissance des eaux souterraines pour la condamnation et la perdition de tous les habitants de l'aride. [2] Le Seigneur des Esprits avait ordonné aux anges qui sortaient de ne pas lever la

L'auteur semble avoir voulu dire que l'ange qui réside à la « source » du plomb et de l'étain les broie en particules qui viennent au jour soit dans des gisements affleurant, soit dans les alluvions des cours d'eau.

10. L'auteur prête aux pécheurs antédiluviens ce qui est pour lui une des fautes capitales de ses adversaires : ils se sont trompés dans le comput des mois. On peut reconnaître là une marque essénienne. Cette référence aux mois a surpris les interprètes qui ont substitué « sorcelleries » en supposant une erreur sur un original hébreu.

11. Ceux-ci : les anges corrupteurs de l'humanité.

12. Des rois : peut-être réminiscence d'*Exode*, XIX, 6. La « source de justes » doit s'entendre de la secte des élus dont la descendance de Noé, préservée du déluge, est le type (voir X, 7).

LXVI 2. « Lever la main » paraît signifier « intervenir de sa propre autorité » (comparer *Genèse*, XLI, 44) ; les anges doivent « être attentifs »

main, mais d'être attentifs, car ces anges avaient été préposés à la puissance des eaux. [3] Et je me suis retiré de devant Hénoch.

Dieu annonce le salut de Noé

LXVII [1] En ce temps-là, la parole du Seigneur me fut adressée. Il me dit : «Noé ! Ton lot est monté auprès de Moi, un lot exempt d'opprobre, un lot d'amour et de rectitude. [2] Maintenant, les anges vont travailler le bois, et quand ils auront achevé (l'arche), Je mettrai Ma main sur elle pour la garder. Il en proviendra une semence de vie, et un changement se produira, afin que l'aride ne demeure point nue. [3] J'affermirai ta race devant Moi pour les siècles des siècles. Je disséminerai ceux qui habitent avec toi. Je n'enverrai plus d'épreuve sur la face de l'aride, mais (ta race) sera bénie et se multipliera sur l'aride, au nom du Seigneur.»

Le châtiment des anges sera celui des rois :
les sources thermales

[4] Il enfermera les anges qui ont montré le crime dans le gouffre ardent que m'avait fait voir auparavant mon aïeul Hénoch, à l'ouest, auprès des montagnes d'or, d'argent, de fer, de métal fusible et d'étain. [5] J'ai vu ce gouffre, où régnait une grande agitation, et l'agitation des eaux. [6] Quand tout cela a été créé, le métal en fusion et l'agitation (des anges) ont produit en cet endroit une odeur de soufre qui s'est mêlée aux eaux.

à l'ordre de Dieu, pour ne pas lâcher les eaux du déluge prématurément.

LXVII 1. Ton lot : voir note sur XXXVII, 4. Est monté auprès de moi : les destins de Noé sont inscrits dans le ciel, auprès de Dieu, comparer l'expression de *Jubilés,* XXXVI, 10.

2. Selon LXXXIX, 1, comme dans *Genèse,* VI, 14-21, Noé bâtit lui-même son arche. L'intervention des anges dans la construction du vaisseau ne se retrouve pas dans les légendes juives concernant le déluge.

3. Au lieu de «je disséminerai», le manuscrit n° 9 de Kebran Gabriel donne «ainsi que leur race».

4. Le gouffre ardent est celui dont il est question en XVIII, 6-9 ; XXI, 7-10 ; sur les montagnes métalliques, voir LII, 2.

Le gouffre où se trouvent les anges séducteurs brûle au-dessous de cette terre, [7] et de ses abîmes viennent des fleuves de feu où sont suppliciés les anges qui ont séduit les habitants de l'aride.

[8] En ce temps-là, les eaux (qui servaient) aux rois, aux puissants, aux grands et aux habitants de l'aride de remède corporel, leur serviront de châtiment spirituel. Leur esprit s'emplissait de volupté ; aussi seront-ils châtiés dans leur chair, car ils ont renié le Seigneur des Esprits. Ils voyaient leur châtiment quotidien et ne confessaient pas Son nom ! [9] Aussi fort que la brûlure de leur chair est le changement (qui s'opérera) pour (leur) esprit, aux siècles des siècles, car il n'est personne qui prononce de parole vaine devant le Seigneur des Esprits. [10] Oui, le jugement viendra sur eux, pour avoir cru en la volupté de leur chair et renié l'esprit du Seigneur !

[11] En ce temps-là, ces eaux subissaient une transformation : quand les anges y étaient suppliciés, les sources devenaient brûlantes, et quand les anges remontaient, leurs eaux se refroidissaient. [12] J'ai entendu Michel proclamer : «Ce supplice des anges est un témoignage pour les rois et les puissants qui possèdent l'aride : [13] l'eau du supplice des anges leur sert à guérir et à flatter leur chair, mais ils ne voient pas et ne croient pas que ces eaux se transformeront pour devenir un feu brûlant éternellement.»

LXVIII [1] Après cela, mon aïeul Hénoch a mis pour moi dans un livre l'explication des mystères, ainsi que les visions symboliques qui lui avaient été accordées. Il les a jointes pour moi au livre des «Paraboles».

8. Les grands de ce monde se baignent dans les sources thermales pour leur santé ou leur plaisir (Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, XVII, VI, 5, 171, rappelle la visite d'Hérode aux eaux chaudes de Callirhoé, en Transjordanie), mais ils oublient que le bouillonnement des sources est provoqué par le feu souterrain où les anges déchus sont suppliciés et où eux-mêmes seront plongés à leur tour.

11. Comparer *Jean*, V, 4.

LXVIII 1. Ce verset, interrompant les propos de l'archange Michel, semble être la conclusion, déplacée, du fragment d'apocalypse noachique. Visions symboliques : littéralement «images» ou «paraboles».

Réflexions de Michel sur le supplice des anges

[2] Ce jour-là, Michel prit la parole et dit à Raphaël : «La force de l'esprit me transporte et me remplit de colère devant la rigueur du châtiment infligé à (la divulgation des) mystères. Ce supplice, qui pourra l'endurer, tant est sévère la peine exercée et devant laquelle ils fondent?» [3] Michel dit encore à Raphaël : «Qui n'en aurait le cœur endolori et n'aurait les reins troublés par cette sentence de bannissement (prononcée) contre ceux qu'on a ainsi bannis?» [4] Mais quand il se fut tenu devant le Seigneur des Esprits, Michel déclara à Raphaël : «Je ne prendrai pas leur parti aux yeux du Seigneur. En effet, le Seigneur des Esprits s'est irrité contre eux parce qu'ils ont agi à l'instar du Seigneur. [5] C'est pourquoi ils subiront tout ce qui est (préparé) en secret pour l'éternité. Ni un ange, ni un homme ne recevra ce sort, eux seuls recevront leur peine pour l'éternité. LXIX [1] Mais après cette condamnation, ils (continueront à) faire trembler et à provoquer les habitants de l'aride, parce qu'ils leur ont montré (tout) cela.»

Noms et fonctions des anges déchus

[2] Voici les noms de ces anges : le premier d'entre eux (est) Semyâzâ (Shemêhaza) ; le deuxième (est) Artâqifâ ; le troisième (est) Armên ; le quatrième (est) Kokabiel ;

4. Michel n'a pas compris tout de suite pourquoi la punition des anges est aussi sévère et il s'est laissé aller à la pitié. Les anges ont agi à l'instar de Dieu en procréant, alors qu'ils étaient immortels (voir VI, 2-3 ; XV, 3-7), ou en communiquant aux humains des connaissances que Dieu seul pouvait révéler.

5. On suggère que le supplice des anges sera plus rigoureux que tout autre.

LXIX 1. L'œuvre des anges déchus survit à leur condamnation, car ils ont laissé les hommes en possession des secrets néfastes.

2. Les noms angéliques sont transcrits ici tels qu'ils sont donnés en éthiopien. On reconnaîtra aisément les variantes dues à la double traduction. «Armên» correspond à «Rammanê», n° 3 de la liste de VI, 7, selon le manuscrit d'Akhmim, «Tourou'êl» (n° 5) est un doublet de «Tour'êl» (=«Touriel», n° 15), «Nêqâ'êl» vient de «Ziqiel» à la suite

le cinquième (est) Tourou'êl ; le sixième (est) Roumâ'êl ; le septième (est) Dânyal ; le huitième (est) Nêqâ'êl ; le neuvième (est) Barâq'êl ; le dixième (est) Azâz'êl ; le onzième (est) Armâros ; le douzième (est) Bataryal ; le treizième (est) Basas'êl ; le quatorzième (est) Hanân'êl ; le quinzième (est) Tour'êl ; le seizième (est) Simipêsi'êl ; le dix-septième (est) Yetre'êl ; le dix-huitième (est) Toumâ'êl ; le dix-neuvième (est) Touriêl ; le vingtième (est) Roumâ'êl ; le vingt et unième (est) Azâz'êl.

[3] Et voici quels sont les chefs des anges, et leurs noms, leurs centurions, leurs commandants de cinquantaines et leurs décurions. [4] Le nom du premier est Yeqon. C'est lui qui a séduit tous les êtres angéliques : il les a fait descendre sur l'aride et les a séduits au moyen des filles des humains.

[5] Le nom du deuxième est Asbe'êl. C'est lui qui a indiqué aux saints êtres angéliques le dessein funeste : il les a induits à souiller leur chair au contact des filles des humains.

[6] Le nom du troisième est Gadre'êl. C'est lui qui a fait voir aux humains tous les coups mortels ; c'est lui qui a séduit Ève et qui a montré aux humains le bouclier, la cuirasse, l'épée meurtrière et tous les instruments de

d'une confusion entre les lettres grecques *zêta* et *noun*, «Simipêsi'êl» est «Shamshiel», «Roumâ'êl» est «Yomiel». Le nom d'Azazel a été porté deux fois (n° 10 et n° 21). À partir du n° 13, les anges sont décalés d'un rang par suite de l'insertion d'un ange, Basas'êl, dont nous ignorons le prototype.

3. Ici commence une seconde ligne, plus détaillée mais incomplète, des anges déchus. Elle indique la spécialité de chacun d'eux comme la liste, également incomplète, donnée en VIII, 3. Alors que LXIX, 2, représente la même tradition que VI, 7 ; LXIX, 3 et suiv., en paraît indépendant. La division des anges en «centuries», «cinquantaines» et «décuries» est conforme à celle de la Communauté, selon *Règle de la Communauté*, II, 21-22, et *Rouleau du Temple*, LVII, 4-5 ; comparer *Deutéronome*, I, 15.

4. Yeqon : variantes «Yequn», «Yâqun». On peut y reconnaître la troisième personne de l'imperfectif ou du jussif du verbe hébreu et araméen signifiant «se dresser». D'après son rôle, Yeqon est un équivalent de Shemêhaza/Semiaza. Êtres angéliques : littéralement «enfants des anges».

5. Le nom de l'ange paraît formé sur la racine hébraïque *ḥšb*, «concevoir un dessein».

6. Si l'on compare le verset à VIII, 1, Gadre'êl doit être un sobriquet de Azaël/Azazel. Le séducteur d'Ève est appelé ailleurs Samaël (targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse*, III, 6 ; *III Baruch*, IV, 8 ; IX, 7).

mort. 7 C'est de sa main que (tout cela) est venu chez
les habitants de l'aride, depuis lors et pour les siècles
des siècles.
8 Le nom du quatrième est Pênêmou'e. C'est lui qui
a enseigné aux humains l'amer et le doux et qui leur a
montré tous les secrets de leur science. 9 C'est lui qui
a appris aux hommes à écrire avec de l'encre et du
papyrus, et de ce fait, bien des hommes s'égarent, depuis
toujours et à toujours, et jusqu'à ce jour. 10 En effet,
les hommes ne sont pas nés pour affirmer leur loyauté
au moyen du calame et de l'encre.
11 L'homme n'a pas été créé autrement que les anges,
(il a été créé) pour demeurer pur et juste, et la mort qui
corrompt toute chose les aurait épargnés, mais leurs
connaissances les font périr, et c'est à cause de ce
pouvoir que (la mort) me dévore.
12 Le nom du cinquième est Kâsdeyâ'e. C'est lui qui
a montré aux humains tous les coups funestes des esprits
et des démons, les pratiques abortives, la morsure des
bêtes, le coup qui frappe à midi, enfant de la bête
appelée «mâle» < >

Le pacte des anges
et le Nom garant de la stabilité du monde

13 Ceci est le chiffre de Kasbe'êl, initiateur du pacte,

8. Le nom «Pênêmou'e» (pour Pênêmou'êl?) reste énigmatique. On pourrait l'interpréter par l'hébreu *penîmî,* «ce qui est à l'intérieur», ou par le grec *pneuma,* «esprit».

9-10. Curieuse polémique contre l'usage profane de l'écriture, en particulier pour la rédaction de contrats. L'énumération des perversions introduites par les anges permet de reconnaître quelques aspects de la morale sectaire : elle condamne les armes et les tractations commerciales (impliquant l'usage de l'écriture). Ces traits se retrouvent juxtaposés dans la notice de Philon sur les Esséniens (*Quod omnis probus liber sit,* 78).

12. «Kâsdeyâ'e» pourrait transcrire l'araméen *kasdâ'ê,* «les Chaldéens», c'est-à-dire les astrologues et les magiciens. La «bête appelée mâle» serait, pensons-nous, le Behémoth de LX, 8. Le monstre habitant le désert aurait été tenu pour le père des démons, dont le désert est l'habitat favori. Le «coup qui frappe à midi» semble être le célèbre «démon de midi» de *Psaumes,* XCI, 6. Il est probable que cette liste de noms angéliques expliqués a été interrompue ici. Les versets suivants paraissent appartenir à une autre tradition spéculative, plus ambitieuse.

13. «Kasbe'êl» paraît encore désigner Semyâzâ (Shemêhaza) qui,

qu'il a indiqué aux Saints, alors qu'il habitait en haut, dans le ciel : son nom est Biqâ. [14] C'est lui qui demandait à Michel de lui révéler le Nom secret, afin que (les anges) le mentionnent dans le pacte pour que ce Nom et ce pacte fassent trembler ceux qui ont enseigné aux hommes tous les mystères. [15] Telle est la vertu de ce pacte : il est puissant et stable. Akâ'e avait confié ce pacte à Michel.

[16] Voici les mystères de ce pacte : grâce à Son pacte < > est ferme ; le ciel a été suspendu avant la création du monde et il est là éternellement.

[17] (Grâce à ce pacte), la terre a été établie sur les eaux, et des (recoins) secrets des montagnes viennent des eaux plaisantes, depuis la création du monde, éternellement.

[18] Grâce à ce pacte, la mer a été créée ; Il a mis le sable pour lui (servir de) fondement, en vue du temps de la colère, et elle ne le franchit pas, depuis la création du monde, éternellement.

[19] Grâce à ce pacte, les abîmes ont été affermis, ils sont stables et ne bougent pas de place, d'éternité en éternité.

[20] Grâce à ce pacte, le soleil et la lune accomplissent leur course, sans transgresser leur loi, depuis toujours.

d'après VI, 4, a pris l'iniative de faire prêter serment aux anges qui l'avaient suivi. Ce nom n'a pas reçu d'explication satisfaisante, non plus que celui de «Biqâ», qui est donné pour son «chiffre». Mais si on retranscrit ces deux noms en caractères hébraïques, *ksb'l* et *byq'*, on constate qu'ils sont isopsèphes : la somme des valeurs numériques des lettres est dans les deux cas égale à 113.

14. L'auteur imagine que Kasbe'êl-Semyâzâ (Shemêhaza) a fait prêter serment aux anges par le nom imprononçable de Dieu que seul parmi les anges Michel connaissait. La connaissance du nom implique celle du mystère suprême de la création, ce qui justifie la digression des versets 16 à 25.

15. Le sens du nom «Akâ'e» n'a pas été non plus élucidé. Peut-être est-ce une transposition cabalistique du tétragramme, ou le résultat (déformé dans la traduction) d'une lecture du tétragramme écrit en paléohébreu. Au lieu de ce nom mystérieux, le manuscrit n° 9 de Kebran Gabriel donne *'ekûy*, «le Mauvais», sans doute pour fournir un terme compréhensible.

16. Le verset paraît incomplet.

17. Réminiscence de *Psaumes*, XXIV, 2, et CIV, 10.

18. Le sable du fond de la mer et des plages est une barrière qui empêche les eaux de submerger la terre ; voir *Jérémie*, V, 22, et *Psaumes*, CIV, 9.

19. Réminiscence de *Proverbes*, VIII, 27.

[21] Grâce à ce pacte, les astres accomplissent leur course, Il les appelle par leur nom, et ils Lui répondent, d'éternité en éternité.

[22] Il en va de même pour l'eau, les souffles des vents, tous les esprits et leurs voies, dans toutes les compagnies d'esprits.

[23] C'est là que sont gardées la voix du tonnerre et la lueur de l'éclair. C'est là que sont gardés les réservoirs de la grêle, les réservoirs du gel, les réservoirs de la nuée, les réservoirs de la pluie et de la rosée. [24] Tous ceux-là confessent la foi et rendent grâces devant le Seigneur des Esprits ; ils (le) glorifient de toutes leurs forces, et leur nourriture consiste en toutes sortes d'action de grâces. Ils rendent grâce, glorifient et exaltent le nom du Seigneur des Esprits, pour les siècles des siècles.

[25] C'est pour eux que ce pacte a été fermement établi. Grâce à lui, ils sont maintenus, ainsi que toutes leurs voies, et leur course n'est pas déviée.

Louange du Fils d'homme

[26] Ils ont ressenti une grande joie,
ils ont béni, glorifié, exalté,
parce que le nom de ce Fils d'homme leur a été révélé.
[27] Il s'est assis sur Son trône glorieux,
et la somme du jugement a été donnée à ce Fils d'homme.
Il fera disparaître les pécheurs de la face de la terre
et les livrera à la corruption, avec ceux qui ont égaré le monde.
[28] Ils seront enchaînés, enfermés dans leur prison de corruption,

22. Les «esprits» sont les anges qui ont charge des astres et des météores.

24. Les «esprits» n'interrompent jamais leur tâche ; comparer ce qui est dit du soleil et de la lune en XLI, 7.

26. Cet hymne, qui n'a aucun rapport avec ce qui précède, parle de la joie des élus lors du Jugement. Il se rattache apparemment au chapitre LXI.

27. Son trône glorieux : voir la note sur XLV, 3. La somme du jugement : comparer *Jean,* V, 22. Les pécheurs seront traités comme les anges corrupteurs.

28. Variante : «leurs assemblées de corruption seront fermées».

et toute leur œuvre disparaîtra de la face de la terre.
29 Dès lors, il n'y aura plus rien de corruptible,
car ce Fils d'homme sera apparu
et se sera assis sur Son trône glorieux.
Tout mal disparaîtra de la face de la terre et s'en ira.
Ils parleront à ce Fils d'homme,
et il subsistera devant le Seigneur des Esprits.
Ici (s'achève) la troisième «Parabole» d'Hénoch.

CONCLUSION DU LIVRE DES «PARABOLES»

L'assomption d'Hénoch

LXX 1 Ensuite, il arriva que le nom de ce Fils
d'homme fut élevé vivant auprès du Seigneur des
Esprits (et retiré) d'entre les habitants de l'aride. 2 Il
fut élevé sur le char du vent, et son nom fut retiré
d'entre eux.
3 Depuis ce jour, je n'ai plus été compté parmi eux.
Il m'a placé entre deux points cardinaux, entre le nord

29. La fin du verset est probablement corrompue.

LXX Ce dernier épisode de la section des «Paraboles» est un nouveau développement du récit biblique de l'enlèvement d'Hénoch (*Genèse,* V, 24). Le patriarche d'abord transporté dans le jardin du nord-ouest (voir XXIII-XXV) est élevé de là auprès de Dieu, ce qui donne lieu à une nouvelle vision du palais divin ressemblant à celle de XIV, 8-23. En présence de Dieu, Hénoch est salué par lui comme une incarnation du Fils d'homme, du Messie transcendant, parce qu'il est, semble-t-il, un juste accompli. Une sanction insurpassable est ainsi donnée à l'enseignement d'Hénoch auquel adhèrent les «justes» dès ici-bas.

1. «Ensuite» est une transition artificielle. La leçon traduite en ce verset est celle du manuscrit éthiopien n° 55 de la collection d'Abbadie (XV[e] siècle). Selon la majorité des témoins, il faut entendre : «son nom (d'Hénoch) fut élevé vivant auprès du Fils d'homme et du Seigneur des Esprits» et voir en «Fils d'homme» le titre messianique et non la simple désignation du visionnaire déjà rencontrée en LX, 10. Mais cette leçon est difficilement conciliable avec le verset LXXI, 14, qui identifie Hénoch et le Fils d'homme.

2. L'allusion au «char du vent» souligne la similitude entre l'assomption d'Hénoch et celle d'Élie décrite en *II Rois,* II, 11.

3. Passage brusque de la troisième à la première personne comme en LXV, 3. Points cardinaux : littéralement, «vents», voir LXXVI, 14. Les anges portant les cordeaux sont apparus en LXI, 1-2.

et l'ouest, là où les anges avaient porté les cordeaux afin de mesurer pour moi le domaine (destiné) aux élus et aux justes. [4] Là j'ai vu les patriarches et les justes qui depuis toujours demeurent en cet endroit.

La montée d'Hénoch vers le séjour de Dieu

LXXI [1] Ensuite, il arriva que mon âme fut enlevée et élevée dans les cieux.

J'ai vu les saints êtres angéliques marcher sur des flammes de feu,

tout revêtus de blanc et le visage brillant comme du cristal.

[2] J'ai vu deux fleuves de feu
dont la lumière avait l'éclat de l'hyacinthe
et je me suis prosterné devant le Seigneur des Esprits.
[3] Michel, un des saints anges, m'a pris la main droite,
il m'a relevé et m'a conduit vers tous les mystères.
Il m'a montré tous les mystères de miséricorde,
il m'a montré tous les mystères de justice.
[4] Il m'a montré tous les mystères des extrémités du ciel,
tous les réservoirs des astres et de tous les luminaires,
les lieux d'où ils sortent, en présence des Saints.
[5] Il a enlevé mon esprit *à moi Hénoch* au plus haut des cieux.
Et là j'ai vu, dans cette lumière, un édifice fait de blocs de glace
et au milieu des blocs, des langues de feu vivant.
[6] Mon esprit a vu ce qui entourait ce palais de feu :
l'entourant sur les quatre côtés, des fleuves remplis de feu vivant.

LXXI 1. Hénoch poursuit son ascension quittant la montagne du nord-ouest pour le ciel, alors que les visions des «Paraboles» avaient lieu seulement «à la frange des cieux» (XXXIX, 3). Le verbe éthiopien traduit par «fut enlevée» est le même qu'en XII, 1.

3. Le guide d'Hénoch n'est pas l'ange anonyme des «Paraboles» (XLVI, 2), ni Ouriel comme dans le récit du voyage visionnaire (XXI, 5) ou dans le traité d'astronomie (LXXII, 1), mais Michel, premier des archanges. C'est le signe qu'Hénoch va s'élever plus haut que jamais.

5-6. La description du palais céleste est conforme à celle de XIV (versets 9 et 19).

[7] Tout autour, les Séraphins, les Chérubins, les Ophanim,
ce sont ceux qui ne dorment pas et gardent Son trône glorieux.
[8] J'ai vu des anges innombrables entourer ce palais,
des milliers de milliers, des myriades de myriades,
et Michel, Raphaël, Gabriel et Phanouël,
les saints anges du haut du ciel, y entraient et en sortaient.
[9] Michel, Raphaël, Gabriel et Phanouël,
ainsi qu'une foule innombrable de saints anges, sortirent de ce palais.
[10] Le Principe des jours était avec eux.
Sa tête avait la blancheur et la pureté de la laine,
ainsi que Son vêtement indescriptible.
[11] Je suis tombé sur le visage,
le corps alangui, l'esprit transformé,
et j'ai crié à pleine voix.
D'un souffle puissant, j'ai béni, glorifié, exalté,
[12] et les bénédictions sorties de ma bouche ont été agréables à ce Principe des jours.

L'investiture d'Hénoch

[13] Le Principe des jours est venu avec Michel, Raphaël, Gabriel, Phanouël et les milliers et les myriades des anges innombrables. [14] Il [*var.* L'ange] est venu vers moi, et m'a salué de la voix. Il m'a dit :
« Tu es le Fils d'homme, toi qui es né pour [*var.* selon] la justice, la justice a demeuré sur toi,
la justice du Principe des jours ne te quittera pas. »
[15] Il m'a dit (encore) :
« Il appellera pour toi la paix en Son nom, pour le siècle à venir,

7. Sur les Ophanim, voir LXI, 10.

10. La description est plus proche de *Daniel*, VII, 9, que ne l'est XLVI, 1.

14. Comme la variante y invite, on peut se demander si le sujet n'est pas Michel plutôt que Dieu. La première phrase de la déclaration peut être comprise « tu es un fils d'homme (un humain) né pour la justice ».

15. Ce qui est annoncé (probablement par l'ange) est l'avènement d'une ère de paix (et de prospérité) éternelle garantie par Dieu en

car c'est d'ici que procède la paix depuis la création du monde, et ainsi tu l'auras pour toujours, pour les siècles des siècles.
[16] Chacun suivra ta voie, la justice ne te quittera jamais.
C'est avec toi qu'ils auront leur demeure, c'est avec toi qu'ils auront leur lot,
et ils ne se sépareront pas de toi, pour toujours, pour les siècles des siècles. »
[17] Et ainsi, la longévité accompagnera ce Fils d'homme,
la paix sera pour les justes, la rectitude sera pour les justes, au nom du Seigneur des Esprits, pour les siècles des siècles.

TROISIÈME SECTION

TRAITÉ D'ASTRONOMIE ET DE MÉTÉOROLOGIE

Introduction

LXXII [1] Traité de la révolution des luminaires célestes, (décrits) chacun selon sa catégorie, son pouvoir, son temps, son nom, son lieu de lever, ses mois, que m'a montrés le saint ange Ouriel, mon compagnon

faveur d'Hénoch et des siens. «D'ici» paraît se rapporter au séjour céleste (on pensera alors à une réminiscence de *Job,* XXV, 2), à moins que ce ne soit un adverbe de temps, «depuis lors» anticipant «depuis la création du monde». La félicité eschatologique des justes fait partie des choses décidées de toute éternité auprès de Dieu.

16. Hénoch, reconnu comme une incarnation du «Fils d'homme» préexistant, demeure à jamais en esprit au milieu des siens, ou bien ceux-ci seront réunis pour toujours à lui après le jugement.

17. On ne peut décider si cette brève doxologie appartient au discours adressé à Hénoch ou si c'est un dernier mot de l'auteur. La «longévité» a probablement une connotation eschatologique. Elle est associée à la paix comme dans *Règle de la Communauté,* IV, 7 et *Règlement de la Guerre,* I, 8-9.

LXXII 1. Traité : littéralement, «écrit» ou «livre». L'«œuvre nouvelle» est la création de nouveaux cieux et d'une nouvelle terre après le Jugement dernier.

et leur guide. Tout le traité les concernant est conforme à ce qu'il m'a montré et (vaut) pour toutes les années du monde, perpétuellement, jusqu'à ce que s'accomplisse l'œuvre nouvelle qui doit durer éternellement.

La loi du soleil

[2] Voici la première loi des luminaires, (celle qui concerne) le luminaire soleil. Son lever est aux portes du ciel situées du côté de l'orient, et son coucher aux portes occidentales du ciel. [3] J'ai vu six portes là où le soleil se lève, et six portes là où le soleil se couche. La lune se lève et se couche par ces (mêmes) portes, ainsi que les guides des (autres) astres avec ce qu'ils guident. Il y en a six à l'orient et six à l'occident, chacune l'une derrière l'autre, en bon ordre. Plusieurs fenêtres (sont ménagées) à droite et à gauche de ces portes.

[4] Le grand luminaire, appelé le soleil, se lève le premier. Son orbe est pareil à l'orbe du ciel, et il est tout rempli d'un feu qui éclaire et embrase. [5] Un vent souffle sur le char où il monte. À son coucher, le soleil quitte le ciel à l'ouest et regagne l'orient par le nord. Il est conduit de manière à revenir à sa porte pour briller (à nouveau) sur la face du ciel.

[6] C'est ainsi qu'il sort le premier mois par une grande porte qui est la quatrième des six portes de l'orient. [7] Cette quatrième porte — par laquelle sort le soleil au premier mois — est munie de douze fenêtres ouvertes, d'où sort une flamme quand elles s'ouvrent en leur temps. [8] Quand le soleil se lève dans le ciel, il sort par cette quatrième porte pour trente matins, et c'est par la quatrième porte occidentale qu'il descend, régulièrement. [9] En ce temps-là, les jours allongent, et les

2. Les «portes du soleil» appartiennent à une antique cosmologie sémitique. Pour expliquer la durée inégale et variable des jours et des nuits au cours des saisons, on suppose que le soleil se lève par six portes différentes, alignées et numérotées du sud au nord, à l'est du monde, et va se coucher par six portes correspondantes à l'ouest. La première porte est la plus méridionale ; c'est en sortant par elle que le soleil accomplit son trajet diurne le plus court et son trajet nocturne le plus long ; la sixième porte est la plus septentrionale, et c'est en l'empruntant que le soleil accomplit son trajet diurne le plus long.

6. L'année commence au lendemain de l'équinoxe de printemps.

nuits raccourcissent, durant trente matins. [10] À cette date, le jour est plus long que la nuit d'un neuvième. Le jour compte exactement dix parts, pour huit parts à la nuit, exactement. [11] Le soleil sort par cette quatrième porte et se couche par la quatrième (porte de l'occident), mais il revient à la cinquième porte de l'orient. Pour trente matins, il sort par cette porte et se couche par la cinquième porte (de l'occident). [12] Alors, le jour est plus long de deux parts : il compte onze parts, tandis que la nuit raccourcit et compte sept parts.

[13] Puis il revient à l'est et entre par la sixième porte. Il en sort et se couche par la sixième porte (occidentale) pour trente et un matins, en vertu du signe de celle-ci. [14] À cette date, le jour est plus long que la nuit, il en est le double : le jour compte douze parts ; la nuit raccourcit et compte six parts.

[15] Puis le soleil s'élève de manière à ce que le jour raccourcicisse et que la nuit allonge. Il revient à l'est, entre par la sixième porte, il s'y lève et se couche pour trente matins. [16] Au bout des trente matins, le jour a raccourci exactement d'une part : le jour compte onze parts, et la nuit sept.

[17] Puis le soleil, après avoir quitté l'occident par la sixième porte, regagne l'orient et s'y lève par la cinquième porte, pour trente matins, et à l'occident, il se couche aussi par la cinquième porte.

12. Plus long de deux parts : une «part» est un dix-huitième de la durée totale du jour et de la nuit. Au second mois, le jour est plus long que la nuit de deux parts, par rapport à l'état équinoxial qui donne neuf parts au jour et neuf à la nuit.

13. Trente et un matins : le troisième mois de chaque trimestre compte trente et un jours ; c'est la caractéristique du calendrier essénien. Dans notre texte, le dernier jour de chaque trimestre est marqué par un solstice (été au verset 14, hiver au verset 26) ou par un équinoxe (automne au verset 20, printemps au verset 32). C'est pourquoi la porte correspondant à l'une de ces dates porte un «signe».

14. Théoriquement, c'est à la latitude de 45° que le jour est le double de la nuit lors du solstice d'été. Même si la description du mouvement annuel du soleil est systématisée à l'excès, on ne peut admettre que ce système ait été conçu en Palestine. L'auteur paraît vouloir adapter, tant bien que mal, une observation astronomique faite sous des cieux plus septentrionaux. La même remarque doit être faite pour le solstice d'hiver signalé au verset 26.

16. A raccourci exactement d'une part : par rapport au mois précédent.

18 À cette date, le jour a raccourci de deux parts : ils compte dix parts, et la nuit huit parts.

19 Le soleil sort par cette cinquième porte et se couche par la cinquième porte de l'occident, mais il se lève par la quatrième porte, en vertu des signes de celle-ci, pour trente et un matins, et se couche à l'occident.

20 À cette date, le jour est égal à la nuit : le jour compte neuf parts et la nuit également.

21 Puis le soleil, après être sorti par cette porte et s'être couché à l'occident, regagne l'est et y sort par la troisième porte, pour trente matins, et il se couche aussi à l'occident par la troisième porte.

22 À cette date, la nuit devient plus longue que le jour, les nuits allongent, et les jours raccourcissent pendant trente matins. La nuit comporte exactement dix parts,
et le jour huit parts. 23 Le soleil sort par cette troisième
porte et se couche par la troisième porte de l'occident, mais quand il revient à l'orient, il sort par la deuxième porte orientale, pour trente matins. De même, il se
couche par la deuxième porte, à l'occident du ciel. 24 À
cette date, la nuit compte onze parts, et le jour sept parts.

25 À cette date, le soleil sort par cette deuxième porte, il se couche aussi à l'occident par la deuxième porte, puis il revient à l'orient, à la première porte, pour trente et un matins, et il se couche par la première porte, à
l'occident du ciel. 26 À cette date, la nuit est (la plus)
longue, elle est le double du jour : la nuit compte exactement douze parts, et le jour six parts.

27 Le soleil a (alors) accompli ses apparitions. Il revient maintenant sur elles. Il entre par cette porte pendant trente matins et se couche à l'occident par celle
qui lui correspond. 28 À cette date, la nuit a diminué
de longueur d'un neuvième : la nuit compte onze parts, et le jour sept parts.

29 En revenant, le soleil entre par la deuxième porte de l'orient. Pendant trente matins, il se lève et se

18. A raccourci de deux parts : par rapport à l'état solsticial.

27. Il revient sur elles : après avoir emprunté les portes de la sixième (solstice d'été) à la première (solstice d'hiver), le soleil prend maintenant le chemin du retour, de la première à la sixième porte.

28. Un neuvième : soit deux dix-huitièmes, ou «parts», par rapport à l'état solsticial (comparer verset 18).

couche. [30] À cette date, la nuit diminue : elle compte dix parts, et le jour huit parts.

[31] À cette date, le soleil sort par cette deuxième porte, se couche à l'ouest, revient à l'orient, se lève par la troisième porte pour trente et un matins et va se coucher à l'occident du ciel. [32] À cette date, la nuit raccourcit : elle compte neuf parts, et le jour neuf parts. Le jour est égal à la nuit.

L'année est exactement de trois cent soixante-quatre jours. [33] La longueur des jours et des nuits et leur brièveté sont différenciées par la course du soleil. [34] C'est pour cette raison que les jours allongent et que les nuits diminuent.

[35] Tels sont la loi du soleil, sa course et son retour, quand ce grand luminaire, appelé soleil, entre et sort soixante fois (par chacune des six portes de l'orient et de l'occident), éternellement. [36] Ce qui sort, c'est ce grand luminaire, il est nommé selon son apparence, comme l'a ordonné le Seigneur. [37] Tel il sort, tel il entre : il ne diminue pas et ne se repose pas, mais circule le jour et la nuit. Sa lumière est le septuple de celle de la lune, mais les dimensions des deux (luminaires) sont égales.

Première loi de la lune : ses phases

LXXIII [1] Après cette loi, j'ai vu une seconde loi, concernant le petit luminaire, appelé lune. [2] Son orbe est pareil à l'orbe du ciel, un vent souffle sur le char qu'elle emprunte, mais la lumière lui est mesurée. [3] Chaque mois, elle change de lieu de lever et de coucher, et ses jours sont pareils à ceux du soleil. Quand elle est également répartie, sa lumière est le septième de celle du soleil. [4] Voici comment elle brille : son commencement est ce qui apparaît du côté de l'orient, le trentième jour. C'est à cette date qu'elle devient visible, et cela vous sert à compter le début du mois, le

32. Trois cent soixante-quatre jours : le nombre de jours caractéristique de l'année essénienne a été retenu dans la transmission manuscrite éthiopienne.

LXXIII 4. Cela vous sert à compter le début du mois : l'auteur

trentième jour. (Elle sort) avec le soleil, à la porte de sortie du soleil. [5] (Ou bien) son quartier apparaît pour un septième, tout le disque lunaire étant dépourvu de lumière sauf un septième de quartier, la quatorzième partie de sa lumière (totale). [6] Le jour où elle prend un septième de quartier de lumière, sa lumière devient un septième et demi (de sa lumière totale). [7] (Ou bien) elle se couche avec le soleil et se lève avec lui en (ne) prenant (qu')une demi-part de lumière cette nuit-là, à son lever, au commencement du jour lunaire, et elle se couche avec le soleil. Cette nuit-là, elle demeure obscure pour six septièmes et un demi-septième (de quartier). [8] À cette date, elle se lève (avec) exactement un septième (de quartier), et elle s'incline à partir de l'orient. Les autres jours, elle s'éclaire (successivement) à six (plus) sept parties.

Seconde loi de la lune : le cycle des mois

LXXIV [1] J'ai vu un autre cycle et la loi qui le régit. C'est en vertu de cette loi que (la lune) accomplit le cycle des mois. [2] Tout cela m'a été montré par le saint ange Ouriel qui est leur guide à tous. J'ai décrit leur position comme il me l'a montrée, leurs mois tels qu'ils sont et le spectacle de leur lumière jusqu'à ce que soit accompli le quinzième jour.

[3] C'est par septièmes que (la lune) parfait son illumi-

s'adresse peut-être à des adversaires de la secte qui déterminent les mois d'après l'apparition de la lune, et non comme il prétend le faire par le mouvement du soleil.

5-6. Ces versets envisagent le cas où la lune met quatorze jours à devenir pleine, puisqu'elle a le premier jour du mois lunaire un septième de quartier de lumière, soit un quatorzième de sa lumière totale. Le second jour, elle a un septième et demi de quartier, soit les trois quatorzièmes de sa lumière quand elle est pleine.

7-8. Cas où la lune met quinze jours à devenir pleine : le jour de la néoménie, elle n'est éclairée que pour «une demi-part», c'est-à-dire un vingt-huitième ; il reste dans l'obscurité treize quatorzième du quartier, soit vingt-sept vingt-huitièmes de toute la lune, elle est donc pratiquement invisible et n'apparaît que le lendemain.

LXXIV 3. Par «septièmes», il faut entendre des septièmes de quartier comme dans la loi précédente.

nation à (sa) croissance, et par septièmes qu'elle parfait son obscurcissement à (son) déclin. [4] À des mois déterminés, elle change (ses) couchers, et à des mois déterminés, elle parcourt ses propres étapes une à une. [5] Pendant deux mois, elle se couche avec le soleil par les deux portes centrales, la troisième et la quatrième portes. [6] Elle sort pendant sept jours, elle fait le tour et revient par la porte de sortie du soleil ; elle parfait (alors) son illumination ; puis elle s'incline (plus loin) du soleil et entre pendant huit jours par la sixième porte de sortie du soleil. [7] Quand le soleil sort par la quatrième porte, elle (en) sort pendant sept jours, jusqu'à ce qu'elle sorte par la cinquième et, de nouveau, elle revient pendant sept jours par la quatrième porte et parfait son illumination. Elle s'incline et entre par la première porte pendant huit jours. [8] De nouveau, elle revient pendant sept jours par la quatrième porte de sortie du soleil. [9] C'est ainsi que j'ai vu leurs positions, comment se lèvent les lunes et se couche le soleil à ces dates.

L'année solaire et l'année lunaire

[10] (Si) on totalise (les jours de) cinq années, le soleil gagne trente jours (sur cinq années lunaires), et tous les jours (excédentaires) reviennent à chacune des cinq années, qui fait à plein trois cent soixante-quatre jours. [11] L'excédent des jours pour le soleil et les astres atteint six jours, cinq ans à six jours font trente jours. C'est le déficit de la lune sur le soleil et les astres.

[12] Le soleil et les astres produisent des années exactes,

5-9. Cette description des mouvements de la lune en relation avec ceux du soleil est obscure et probablement incomplète. Des fragments araméens dont l'éthiopien ne présente pas le correspondant indiquent qu'on avait laborieusement tenté d'établir un calendrier synchronique des mouvements de la lune et du soleil.

10-16. Dans cette comparaison des calendriers solaire et lunaire, on constate une hésitation sur le nombre des jours de l'année lunaire. D'après le premier paragraphe (versets 10-11), l'année lunaire compterait six jours de moins que l'année solaire de trois cent soixante-quatre jours, soit trois cent cinquante-huit jours, tandis que le verset 14 compte trois cent cinquante-quatre jours pour l'année lunaire. On a tenu compte en un cas de la révolution synodique de la lune et dans l'autre de sa révolution sidérale.

conformes entièrement à leur position, éternellement, sans avance ni retard d'un seul jour. Ils changent l'année avec une exactitude rigoureuse. Chaque année est de trois cent soixante-quatre jours, [13] (soit) pour trois ans, mille quatre-vingt-douze jours, pour cinq ans, mille huit cent vingt jours, si bien que huit ans comptent deux mille neuf cent douze jours. [14] Pour la lune seule, le total des jours de trois années atteint mille soixante-deux jours, et pour cinq ans, elle perd (sur le soleil) cinquante jours *car on ajoute au total mille soixante-deux jours*. [15] Cinq années (lunaires) font mille sept cent soixante-dix jours, si bien que huit années lunaires comptent deux mille huit cent trente-deux jours [16] *Puisque quatre-vingts jours manquent pour huit années,* le total des jours manquant sur huit années est de quatre-vingts.

[17] L'année s'accomplit régulièrement selon l'ordre cosmique (des astres) et la position du soleil. (Les astres) se lèvent par les portes que (le soleil) emprunte trente jours pour se lever et se coucher.

Les quatre jours intercalaires

LXXV [1] Ceux qui dirigent les chefs de mille préposés à toute la création et à tous les astres, ainsi qu'aux quatre jours supplémentaires n'abandonnent pas leur activité, conformément au calendrier. Ils font (également) leur office ces quatre jours qu'on ne fait pas

14. Le membre de phrase mis entre astérisques semble être le vestige d'une autre manière de dénombrer les jours de huit années lunaires.

15-16. Si on juge nécessaire de totaliser aussi laborieusement les jours de huit années lunaires, c'est probablement qu'on pense à réfuter le système grec de l'*oktaétêris* utilisé avant Méton (ve siècle avant J.-C.) pour faire rattraper les années solaires par les années lunaires en ajoutant trois mois à huit années lunaires. Tous les manuscrits présentent au verset 16 une quasi-dittographie.

17. «Cosmique», ou «éternel».

LXXV 1. Calendrier : littéralement «compte de l'année». Au lieu de «qu'on ne fait pas entrer», (sous-entendu «à tort»), certains manuscrits ont «qu'on fait entrer» (sous-entendu «avec raison»). Le passage paraît défendre l'année de trois cent soixante-quatre jours contre un calendrier comptant douze mois de trente jours (avec intercalation d'un mois tous les six ans).

entrer (à tort) dans le calendrier, [2] et au sujet desquels les hommes s'égarent. En effet, ces luminaires s'emploient régulièrement à (maintenir) l'ordre cosmique, un à la première porte, un à la troisième porte du ciel, un à la quatrième porte et un à la sixième porte. L'ordre cosmique exact s'accomplit par chacune de ces trois cent soixante-quatre portes.

Conclusion des lois du soleil et de la lune

[3] Les signes, les temps, les années et les jours m'ont été montrés par Ouriel, l'ange que le Seigneur de gloire a préposé pour toujours à tous les luminaires célestes, dans le ciel et dans le monde, afin que le soleil, la lune, les astres et toutes les créatures serves tournant sur tous les chars célestes dominent à la face du ciel, soient visibles sur terre et soient les guides du jour et de la nuit.

Les chars célestes

[4] De même, Ouriel m'a montré douze portes ouvertes dans l'orbe du char dans le ciel. C'est par elles que sortent les rayons du soleil et qu'ils répandent la chaleur sur la terre, quand elles sont ouvertes, aux temps qui leur sont fixés. [5] (Il en est aussi) pour les vents et pour l'esprit de la rosée, *quand les portes sont ouvertes dans le ciel aux extrémités de* [6] quand sont ouvertes dans le ciel, aux extrémités de la terre, les douze portes de sortie du soleil, de la lune, des astres et de tous les corps célestes, à l'orient et à l'occident. [7] Il y a plusieurs fenêtres ouvertes, à droite et à gauche, et chaque fenêtre répand la chaleur en son temps, selon les portes que les astres empruntent pour sortir selon l'ordre qu'ils ont reçu, et pour se coucher selon leur chiffre. [8] J'ai vu les chars célestes parcourir le monde au-dessus de ces

4. Ces portes du soleil sont distinctes de celles qu'énumère le chapitre LXXII et que rappelle plus loin le verset 6. Il s'agit de portes ouvertes dans le disque solaire, en nombre variable, ce qui permet d'expliquer les variations de l'insolation.

portes ; c'est avec eux que les astres qui ne se couchent pas opèrent leur révolution. [9] Il en est un plus grand que tous les autres, c'est lui qui fait le tour du monde entier.

Les portes des vents

LXXVI [1] Aux extrémités de la terre, j'ai vu douze portes ouvertes pour tous les vents : c'est par elles que sortent les vents qui vont souffler sur la terre. [2] Trois d'entre elles sont ouvertes à l'avant du ciel, trois à l'occident, trois à droite du ciel et trois à gauche. [3] (Autrement dit,) les trois premières sont du côté de l'est, *les trois suivantes du côté du nord,* (les) trois (suivantes) du côté du sud, (les) trois (suivantes) à l'ouest. [4] Par quatre de ces (portes) sortent des vents *chargés d'assainir et de vivifier la terre* et par les huit (autres) des vents de châtiment : quand ils sont envoyés, ils ravagent la terre entière, *les eaux et tout ce qui s'y trouve, ce qui croît, fleurit et pullule* dans les eaux et sur l'aride.

[5] En premier, *le vent* appelé *oriental sort par la première* de ces *portes,* celle qui est du côté de l'est, s'inclinant vers le sud. Il en provient la dévastation, la sécheresse, la chaleur et la ruine. [6] *Par la deuxième porte,* celle du milieu, *sort le vent d'est-est.* Il en provient la pluie, la germination, le bien-être et la rosée. Par la troisième porte, *(sort le vent de) nord-est, proche du (vent du) nord.* Il en provient le froid et la sécheresse.

8. Les «astres qui ne se couchent pas» sont les étoiles circumpolaires.

9. Probablement la Grande Ourse.

LXXVI 2. L'«avant» du ciel est l'est, conformément à la double acception du terme araméen sous-jacent, de même, la «droite» est le sud, la «gauche» le nord.

3. Un fragment araméen de Qoumrân a restitué quelques lignes du texte original des versets 3-10. Elles sont ici traduites en italique.

4. En éthiopien : «des vents de bénédiction et de bien-être». Les vents bienfaisants sortent des portes centrales des quatre points cardinaux. Ceux qui sortent des huit portes latérales sont nocifs.

5. C'est le vent d'est-sud-est.

6. En éthiopien : «le vent sort (tout) droit», c'est-à-dire sans s'incliner au nord ou au sud. La description du vent d'est-nord-est qui vient ensuite est mutilée en éthiopien : «par la troisième porte, celle qui est du côté du nord, sortent le froid et la sécheresse».

[7] (Viennent) ensuite les vents du côté du sud, sortant par trois portes. *Par la première* de ces *portes*, s'inclinant vers l'orient, *sort en premier* un vent de chaleur. [8] Par la porte voisine, celle du milieu, sortent *ce qu'on appelle le vent austral, la rosée,* la pluie, le bien-être et la vie. [9] Par la troisième porte, celle qui est du côté de l'occident sortent la rosée, la pluie, les sauterelles et la désolation.

[10] (Viennent) ensuite les vents du côté du nord, appelé «mer». Par la septième porte, celle qui est du côté de l'orient <   >. Il en provient la rosée, la pluie, les sauterelles et la désolation. [11] De la porte du milieu sortent (tout) droit la vie, la pluie, la rosée, le bien-être. Par la troisième porte, celle qui est du côté de l'occident <   >. Il en provient le brouillard, le gel, la neige, la pluie, la rosée et les sauterelles.

[12] (Viennent) ensuite les vents du côté de l'ouest. Par la première porte, celle qui est du côté du nord <   > et il en provient la rosée, le gel, le froid, la neige et le frimas. [13] De la porte du milieu sortent la rosée, la pluie, le bien-être et la bénédiction. Par la dernière porte, celle qui est du côté du sud <   > il en provient la sécheresse, la désolation, la canicule *et la ruine.*

[14] *C'en est fini des douze portes des quatre vents du ciel. J'en ai reçu la (liste) complète et l'explication,* et je te l'ai montrée, ô mon fils Mathusalem.

9. Les sauterelles sont apportées par les vents mauvais, comme le suggère *Exode,* X, 13.

10. Il n'y a pas lieu de tenir pour une interpolation cette assimilation du nord à la mer, qui trahit peut-être une influence égyptienne, mais qui peut aussi représenter une tentative d'explication du grec *boreas,* «vent du nord», par l'éthiopien *bāhr,* «mer». L'éthiopien présente une lacune, dans laquelle devait se trouver le nom du vent, à l'analogie des versets 6 et 8. Il en est de même aux versets 11, 12 et 13. Cette lacune s'explique par ce que l'éthiopien n'a qu'un verbe pour «sortir» (en parlant du vent) et «provenir» (en parlant des météores).

13. On a le témoignage de deux fragments araméens pour LXXVI, 13-LXXVII, 4.

14. «Vents» signifie «points cardinaux» comme en *Daniel,* VII, 2. Le texte éthiopien donne, au lieu de «la (liste) complète et l'explication», «toute leur loi et toute leur action, malfaisante et bienfaisante». On apprend ainsi que le traité d'astronomie est enseigné par Hénoch à Mathusalem. Cette troisième section d'*Hénoch* a donc le même destinataire que la quatrième (voir LXXXII, 1) et la cinquième (XCI, 1).

Les quatre points cardinaux

LXXVII 1 On appelle le premier point cardinal «est» *parce qu'il est le premier. On appelle le sud* [*var.* le deuxième] *«sud» parce que c'est là que réside* le Très-Haut et que descend par prédilection Celui qui est *béni à jamais.* 2 L'(autre) *point cardinal* (est appelé) *«couchant» parce que les astres du ciel y vont, là où se couchent et là où entrent tous les astres. C'est pourquoi on l'appelle «couchant».* 3 <On appelle le nord «nord»> *parce que c'est là que se cachent, se rassemblent et tournent tous les vaisseaux du ciel pour aller vers le levant du ciel.* <Le levant> (est appelé) *«levant» parce que c'est de là que se lèvent les corps célestes et aussi «orient» parce que c'est à partir de là qu'ils brillent. La terre* se divise en trois régions : *une d'elles est un séjour pour les humains, une d'elle* (est réservée) [ ] *à des déserts* [ ] aux mers, aux abîmes, aux bois, aux fleuves, aux ténèbres et aux brouillards, et la troisième région au paradis *de justice.*

Les sept montagnes, les sept fleuves, les sept îles

4 J'ai vu sept hautes montagnes, plus hautes que toutes les montagnes terrestres. *Sur elles descend la neige.* Il en provient le gel. Et les jours, les temps et les années passent.

LXXVII 1. «Est» et «premier» sont formés sur la même racine en araméen. Il y a ensuite un jeu de mot sur le nom du sud, *darom,* décomposé en *dâr* «résider» et *râm* «élevé». Le sud : le lieu où Dieu se manifeste (*Deutéronome,* XXXIII, 2 ; *Juges,* V, 4 ; *Habacuc,* III, 3).

2. Le texte éthiopien est : «L'ouest (a pour) nom "le diminué" parce que c'est là que diminuent et descendent tous les luminaires du ciel.» Le «diminué» est peut-être un essai de rendre le grec *husteron,* «ce qui est inférieur» ou «ce qui vient en dernier» susceptible de rendre un terme sémitique antonyme de «premier» qui désigne l'orient.

3. La plus grande partie du verset a disparu en éthiopien : «Le quatrième est celui qui a pour nom le "nord". Il se divise en trois régions...». Le nom du «nord» *(ṣpn)* est expliqué par le verbe *ṣpn,* «cacher».

4. Les sept montagnes sont celles qu'Hénoch a vues lors de son voyage visionnaire (XVIII, 6 ; XXIV, 2). Il n'est pas sûr que le vestige araméen et le texte éthiopien puissent se raccorder comme on le présente ici.

[5] J'ai vu sept fleuves sur la terre, plus grands que tous les autres fleuves. L'un d'eux vient de l'occident et déverse ses eaux dans la grande mer. [6] Deux (autres) viennent du nord jusqu'à la mer et déversent leurs eaux dans la mer Rouge de l'orient. [7] Les quatre qui restent sortent du côté du nord (et vont) jusqu'à leur mer : (deux jusqu'à) la mer Rouge, et deux dans la grande mer. (D'autres) disent (dans) le désert.

[8] J'ai vu sept grandes îles dans la mer et dans les terres : deux dans les terres, et cinq dans la grande mer.

Les noms du soleil et de la lune

LXXVIII [1] Voici les noms du soleil : le premier est Oryârês et le second Tomâs.

[2] La lune a quatre noms : le premier est Asonyâ, le deuxième Abelâ, le troisième Benâsê et le quatrième Erâ'e.

[3] Ce sont les deux grands luminaires, leur orbe est pareille à celle du ciel, et leurs disques sont d'égales dimensions. [4] Dans le disque du soleil sont ajoutées sept parts de lumière si on compare à la lune. (À celle-ci, la lumière) est mesurée jusqu'à ce qu'elle atteigne le septième (de celle) du soleil. [5] Ils se couchent en entrant par les portes occidentales, reviennent par le nord et sortent en avant du ciel par les portes orientales.

Nouvel énoncé de la loi de la lune

[6] Quand la lune se lève, il en apparaît *dans le ciel* la quatorzième partie, de la lumière s'y (ajoute) *chaque jour*, et

5. La « grande mer » est la Méditerranée (voir *Josué*, I, 4).
8. Comparer *Jubilés*, VIII, 29.

LXVIII 1. On peut reconnaître en « Oryarês » l'hébreu *'ôr ha-ḥérés*, « lumière du soleil » (*ḥérés* est le nom du soleil en *Job*, IX, 7). « Tomâs », avec un *s* final venu du grec, est l'araméen *ḥwm'*, « chaleur », lu par erreur *twm'*.

2. Les noms de la lune sont inintelligibles, sauf le dernier où l'on reconnaît une transcription de l'hébreu *yârêaḥ*, « lune ».

6. Deux fragments araméens contiennent des groupes de mots qui paraissent se retrouver dans le chapitre LXXVIII et au début de LXXIX.

elle atteint sa pleine luminosité *le quatorzième jour.* [7] (Ou bien) il est mis en elle quinze (parts) de lumière, en sorte qu'*elle atteint sa pleine luminosité le quinzième (jour)*, selon le signe de l'année. L*es lunaisons* se constituent *par moitiés de septièmes.* [8] À son décroît, elle se réduit le premier jour à quatorze parties de sa lumière ; *le lendemain,* elle se réduit à treize parties de lumière ; le troisième jour, elle se réduit à douze ; le quatrième à onze ; le cinquième, elle se réduit à dix ; le sixième, elle se réduit à neuf parties ; le septième, elle se réduit à huit parties ; le huitième, elle se réduit à sept ; le neuvième, elle se réduit à six ; le dixième, elle se réduit à cinq ; le onzième, elle se réduit à quatre ; le douzième, elle se réduit à trois ; le treizième, elle se réduit à deux ; le quatorzième, elle se réduit à un quatorzième de sa lumière totale, et le quinzième jour, ce qui reste de toute (sa lumière) disparaît. [9] Pour certains mois, la lunaison est de vingt-neuf jours, mais il en est de vingt-huit.

[10] Ouriel m'a fait voir *un autre calcul* [*var.* É loi] : à quel moment la lumière est mise dans la lune, et par où elle lui est mise à partir du soleil. [11] Tout le temps que la lune progresse, la lumière lui est projetée en face du soleil, pendant quatorze jours. Sa luminosité est (alors) accomplie. Quand elle est tout entière embrasée, elle atteint sa pleine luminosité dans le ciel. [12] Le premier jour, elle est appelée « nouvelle lune », parce que ce jour-là, la lumière se lève sur elle. [13] Elle est pleine exactement au moment où le soleil descend à l'ouest et où elle se lève à l'orient, à la nuit ; la lune brille toute la nuit, jusqu'au lever du soleil en face d'elle ; la lune apparaît (donc) en face du soleil. [14] Par où la lumière arrive à la lune, par là elle se remet à décroître, jusqu'à ce que toute sa lumière disparaisse, que passent les jours du mois et que son disque reste vide, sans lumière.

7. Comme en LXXIII, 5-8, on envisage successivement le cas où la lune met quatorze jours à devenir pleine (mois de vingt-neuf jours), et celui où la croissance prend quinze jours (mois de trente jours).

8. Ce verset ajoute à la loi du chapitre LXXIII une description de la décroissance de la lune, qui prend toujours quinze jours.

9. Rien ne prépare l'allusion finale à des mois de vingt-huit jours. Elle suppose probablement la connaissance du cycle de Callippos (IVe siècle) qui corrigea les intercalations du système de Méton en réduisant à vingt-huit jours la durée d'un mois tous les soixante-seize ans.

[15] Durant trois mois, elle accomplit (son cycle) en trente jours, en son temps et opérant son décroît. Durant trois mois, elle l'accomplit en vingt-neuf jours, pendant lesquels elle opère son décroît dans le premier temps et par la première porte. (Tout cela) dure cent soixante-dix-sept jours. [16] Au déclin (de l'année), elle apparaît pendant trois mois de trente jours chacun, puis elle apparaît pendant trois mois de vingt-neuf jours chacun. [17] La nuit, *son apparence est* [É pendant vingt jours] *presque celle d'un homme, mais le jour,* elle est comme le ciel, car elle *n'*a *rien d'autre que* sa lumière.

Résumé des lois astrologiques

LXXIX [1] *Et maintenant, mon fils, je t'ai* tout *montré.* C'en est fini de la loi de tous les astres des cieux. [2] On m'a montré toute leur loi, pour chaque jour, pour chaque temps soumis à l'autorité, pour chaque année, quand elle décline selon le lieu où (l'astre) se couche, selon l'ordre, pour chaque mois et pour chaque semaine. [3] (On m'a montré) le décroît de la lune s'opérant *à la sixième porte.* C'est en effet à cette porte qu'elle atteint sa pleine luminosité, et c'est là qu'est le début de son décroît. [4] (On m'a montré) le décroît qui s'opère à la première porte, en son temps, jusqu'à ce que soient accomplis cent soixante-dix-sept jours, soit vingt-cinq semaines et *deux jours.* [5] *Il manque* (donc) *par rapport au soleil* et selon l'ordonnance des astres exactement cinq jours pour une seule période (de six mois), quand est parfaite la position que tu vois. [6] Tels sont le spectacle et l'image de chaque luminaire. Ouriel, le grand ange qui les guide, me les a montrés.

15-16. Il y a trois mois de vingt-neuf jours et trois mois de trente jours par semestre. L'année lunaire est donc de trois cent cinquante-quatre jours, comme on l'enseigne en LXXIV, 12-16.

17. Les taches lunaires ont été très souvent interprétées comme l'image d'un visage humain.

LXXIX 5. Il ressort de ce verset qu'Ouriel a donné à Hénoch un tableau théorique des mouvements célestes. L'année solaire de trois cent soixante-quatre jours ne peut de toute manière correspondre longtemps à la réalité. Le chapitre LXXX suggère peut-être que cette ordonnance idéale a été troublée par le péché, qui affecte le cosmos entier.

La perturbation des mouvements célestes sous le signe du péché

LXXX [1] En ce temps-là, l'ange Ouriel m'a parlé en ces termes : «Voilà, je t'ai tout montré, ô Hénoch. Je t'ai tout révélé, pour que tu voies ce soleil, cette lune, ceux qui guident les astres du ciel et tous ceux qui les font tourner, leur œuvre, leurs temps et leur lieu de sortie.

[2] Mais au temps des pécheurs, les saisons pluvieuses seront abrégées,
leurs semailles viendront en retard, sur la terre et dans les champs.
Tout le travail qui se fait sur la terre sera bouleversé
et n'apparaîtra plus en son temps.
La pluie sera retenue, le ciel l'arrêtera.
[3] En ce temps-là, le fruit de la terre viendra en retard,
il ne germera pas en son temps,
et le fruit des arbres sera retenu en son temps.
[4] La lune changera sa loi
et n'apparaîtra plus en son temps.
[5] En ce temps-là, le ciel sera visible,
et la famine viendra à la traîne d'un grand char, à l'occident.
(Le ciel) brillera plus qu'il n'est régulier.
[6] Plusieurs chefs des astres violeront la règle
et bouleverseront leur trajet et leur œuvre.
Ils n'apparaîtront plus aux temps qui leur ont été fixés.
[7] Toute l'ordonnance des astres se cachera aux pécheurs.

LXXX 2-8. Ce chapitre ne décrit peut-être pas, comme on l'a cru, des prodiges eschatologiques, mais un désordre caractéristique du temps présent, qui est celui du péché. Il est marqué par des irrégularités climatiques (allusions à la sécheresse, verset 2, et à la famine, verset 5), ainsi que par des mouvements astraux et une succession des saisons non conformes au schéma théorique du calendrier de trois cent soixante-quatre jours.

5. Texte peu clair. On a proposé une série de corrections qui donneraient au verset la teneur suivante : «En ce temps-là, le soleil apparaîtra le soir... et brillera plus qu'il n'est régulier.» Mais cette correction présume que le chapitre décrit les signes des derniers temps.

7. Le désordre présent des mouvements célestes empêche les

La pensée des habitants de la terre errera à leur sujet,
et ils se détourneront de toutes leurs voies.
Ils erreront, et des (astres) se feront des dieux.
[8] Mais les maux se multiplieront contre eux,
et le châtiment viendra sur eux pour tout détruire. »

Les tablettes célestes et la mission d'Hénoch

LXXXI [1] Il m'a dit encore : « Regarde, Hénoch, ces tablettes célestes, lis ce qui y est écrit et apprends-en tout le détail. » [2] J'ai regardé les tablettes célestes, j'ai lu tout ce qui était écrit et j'ai tout appris. J'ai lu le livre de tous les actes des hommes, de tous les enfants de la chair (vivant) sur la terre, jusqu'à la génération finale.

[3] Alors, j'ai béni le Seigneur, le Grand, le Roi de gloire, pour l'éternité, pour avoir fait tout l'ouvrage du monde. J'ai loué le Seigneur pour Sa patience, je (L') ai béni pour les enfants d'Adam. [4] Puis j'ai dit :

« Bienheureux l'homme qui meurt juste et probe,
contre lequel n'a été tenu aucun registre de méfait,
pour être présenté au jour du Jugement. »

[5] Et les sept [*var.* trois] Saints m'ont conduit. Ils m'ont déposé sur terre, devant la porte de ma maison, et ils m'ont dit : « Fais connaître à ton fils Mathusalem

pécheurs, ceux qui n'ont pas reçu l'enseignement d'Hénoch, de reconnaître l'ordonnance véritable qui a été troublée. L'*Écrit de Damas* (III, 13-14) dénonce aussi l'égarement des pécheurs au sujet du calendrier. La connaissance des temps est le bien des « justes », qui ont dû méditer dans cet esprit *Psaumes*, XC, 12. La fin fait allusion à l'astrolâtrie, souvent considérée comme l'essence de l'idolâtrie (comparer *Apocalypse d'Abraham*, VII, 4-5).

8. Annonce du Jugement à venir.

LXXXI 2. Les tablettes célestes remises à Hénoch, comparables sur ce point à Enmedouranki (voir note sur XII, 4), contiennent la doctrine astronomique et eschatologique qu'il a charge de révéler. La génération finale : littéralement, « la génération du siècle » ; sur cette acception de l'éthiopien *'âlam*, voir note sur XLVIII, 6.

4. Registre de méfait : en vue du Jugement, les actions humaines sont inscrites sur un livre gardé auprès de Dieu (comparer *Daniel*, VII, 10, et *Hénoch*, LXXXIX, 62-64). La formulation est inspirée par *Psaumes*, I, 1.

5. Les « sept Saints » sont les sept archanges, voir la note sur XX, 1. La variante « trois » rappelle les trois guides d'Hénoch dans le « livre

et montre à tous tes enfants que nul être de chair n'est juste devant le Seigneur, car c'est Lui qui les a créés.
[6] Pendant une année, nous te laisserons auprès de ton fils, jusqu'à nouvel ordre, afin que tu instruises tes enfants et écrives ton témoignage pour eux, pour tous tes enfants. L'année suivante, on te retirera d'entre eux. [7] Que ton cœur soit ferme,
car les probes annonceront aux probes la justice.
Le juste se réjouira avec le juste, et ils se salueront.
[8] Le pécheur mourra avec le pécheur,
et l'apostat sera englouti avec l'apostat.
[9] Mais les artisans de la justice périront du fait des hommes
et ils seront réunis (dans la mort) par l'œuvre des méchants. »
[10] À ce moment, (les Saints) ont cessé de me parler, et je suis rentré dans ma famille en bénissant le Seigneur du monde.

Instructions d'Hénoch à Mathusalem : le calendrier et les guides des saisons

LXXXII [1] Maintenant, ô mon fils Mathusalem, je te dis toutes ces choses et je les écris pour toi. Je t'ai tout révélé et je t'ai donné les livres qui les contiennent toutes. Garde, mon fils, ce qu'a écrit la main de ton père, pour le donner à la génération finale.
[2] Je t'ai donné la science, ainsi qu'à tes enfants,
et à ceux qui deviendront pour toi des enfants,
pour qu'ils donnent aux leurs, pour des générations,
cette science supérieure à leur entendement.
[3] Ceux qui comprendront ne s'endormiront pas,

des songes » (LXXXVII, 3-4 ; XC, 31). Nul être de chair n'est juste : comparer *Job*, IX, 2. Ce verset peut servir d'introduction au « livre des parénèses » (XCI-CIV).

9. Annonce d'une persécution des justes. Ils seront réunis : idiome hébraïque, comme en *Isaïe*, LVII, 1, que démarque ce verset. Le manuscrit n° 9 de Kebran Gabriel donne une variante : « Les artisans de la justice ne périront pas du fait des hommes et ils se soustrairont. »

LXXXII 1. La génération finale : voir LXXXI, 2.
2. Réminiscence de *Psaumes*, LXXVIII, 5-6.

mais ils prêteront l'oreille à l'enseignement de cette science
plus douce pour eux que des mets délicieux à manger.
4 Bienheureux tous les justes qui marchent dans le
sentier de la justice et ne pèchent pas comme les
pécheurs dans le compte de tous leurs jours ! C'est
conformément à cela que le soleil chemine dans le ciel,
entrant et sortant par des portes pendant trente jours,
ainsi que les chefs de mille de l'ordre des astres et les
quatre (chefs) supplémentaires qui distinguent les quatre
saisons dont ils sont les guides et entrent avec eux aux
quatre jours. 5 C'est au sujet de ces derniers que les
hommes s'égarent en ne les comptant pas dans le
calendrier de l'année, parce qu'ils se trompent à leur
sujet et ne les connaissent pas exactement. 6 En effet,
ils appartiennent au calendrier de l'année et sont vérita-
blement assignés pour l'éternité, un à la première porte,
un à la troisième porte, un à la quatrième et un à la
sixième. L'année est complète en trois cent soixante-
quatre jours. 7 Cette parole est véridique, et exact le
chiffre indiqué, car pour ce qui est des luminaires, des
mois, des fêtes, des hivers et des jours, Ouriel m'a
montré et inspiré ce que <lui> a ordonné le Seigneur
de toute la création au sujet de l'armée du ciel. 8 (Il) a
autorité sur la nuit et sur le jour, dans le ciel, pour que
le soleil, la lune, les astres et toutes les puissances
célestes qui reviennent avec leur disque fassent appa-
raître la lumière sur les hommes. 9 Telle est la loi des

4-12. Ultime plaidoyer en faveur du calendrier de trois cent soixante-quatre jours qui semble être un élément capital de la doctrine sectaire, puisqu'on en fait le critère de la justice (versets 4-5). Chaque temps est placé sous l'autorité d'un «guide» angélique : il y a quatre guides pour les quatre trimestres, douze guides, appelés «guides des ordres» pour les douze mois (voir verset 11) et trois cent soixante-quatre «chefs de mille» commandant chacun à un jour de l'année.

4. Saisons : ou «trimestres», littéralement, «parties de l'année».

5-6. Le plus important aux yeux de l'auteur est de reconnaître la division quadripartite de l'année. Ici, les quatre guides des saisons apparaissent aux portes du ciel signalées au chapitre LXXII pour les équinoxes et les solstices. Les portes sont énumérées selon leur rang, et non selon la succession des saisons.

7. L'éthiopien a : «ce que m'a ordonné».

8. Le sujet de la phrase n'est pas précisé. Il s'agit d'Ouriel, car le verset contient une explication de son nom, composé de *'ôr,* «lumière».

astres qui se couchent en leurs lieux et en leurs temps, *leurs fêtes, leurs mois, selon leurs signes.*
[10] Et voici les noms de ceux qui les dirigent, de ceux qui (les) gardent et entrent en leurs temps, qui les dirigent sur leurs positions, selon leurs lois, à leurs époques et à leurs mois, *selon leurs pouvoirs et dans leurs stations.* [11] Entrent d'abord les quatre guides qui distinguent les quatre saisons, puis les douze guides des ordres qui distinguent les mois. Les trois cent soixante jours ont des chefs de mille qui les séparent, et les quatre jours supplémentaires sont accompagnés par les guides qui séparent les quatre saisons. [12] Les chefs de mille se placent entre chaque guide (de jour) supplémentaire, et leurs guides déterminent la séparation.
[13] Voici les noms des guides séparant les quatre saisons établies : Milki'êl, Hêl'emernêlêk, Mêl'êyal et Nârêl. [14] Ceux qu'ils dirigent se nomment Adnâre'êl, Iyasusa'êl et Elomê'êl ; ces trois-là suivent les guides des ordres qui suivent (eux-mêmes) les guides des stations séparant les quatre saisons.
[15] Au début de l'année, le premier qui se lève pour régner est Milki'êl, appelé aussi Tama'âyni et «Soleil». Le total des jours placés sous l'autorité qu'il exerce est de quatre-vingt-onze. [16] Voici les signes saisonniers qui doivent apparaître sur la terre au temps de sa

9. «Selon leurs signes» est absent de l'éthiopien.

11. Le titre de «guides des ordres», donné aux chefs des mois, doit traduire le grec *taxiarchos; taxis* pourrait rendre l'araméen *mašritâ* (hébreu *maḥaneh*), «camp» qui s'applique à une troupe angélique. La hiérarchie des anges est d'allure militaire (voir note sur VI, 8). Les quatre chefs de saison et les douze chefs de mois correspondent aux quatre tribus maîtresses et aux douze tribus d'Israël selon le règlement de *Nombres,* II.

13-20. Il est très difficile d'expliquer les noms angéliques indiqués dans ce passage.

14. Texte très obscur. La fonction des trois anges, apparemment subordonnés aux guides des saisons et des mois, est mystérieuse. On se demandera si l'auteur n'a pas voulu tenir compte d'une répartition des mois de l'année en trois catégories, conformément au calendrier essénien : ceux qui commencent un mercredi (premier, quatrième, septième et dixième mois), ceux qui commencent un vendredi (deuxième, cinquième, huitième et onzième mois) et ceux qui commencent un dimanche (troisième, sixième, neuvième et douzième mois).

15. Milki'êl commande au trimestre suivant l'équinoxe de printemps. Derrière l'éthiopien *tama'āyni* on reconnaît une transcription de l'araméen *taymânayyâ,* «le méridional».

domination : la tiédeur, la chaleur, le calme ; tous les arbres fructifient ; le feuillage pousse sur tous les arbres ; (c'est le temps de) la moisson de l'orge, des roses et de toutes les fleurs poussant dans la campagne ; la végétation hivernale se dessèche. [17] Et voici les noms des guides subordonnés : Berka'êl, Zêlbese'êl < >. L'autre chef de mille qui vient en supplément se nomme Hilouyâsef. C'en est fini du temps de domination de (Milki'êl).

[18] Le deuxième guide, venant après lui, est Hêl'ememêlêk, appelé « Soleil brillant ». Le total des jours où il luit est de quatre-vingt-onze. [19] Voici les signes saisonniers (apparaissant) sur la terre : la température torride et la sécheresse ; les arbres produisent leur fruit mûr, ils donnent leur fruit mûr et à point ; les brebis sont accouplées et deviennent pleines ; on récolte tout le fruit de la terre, tout ce qu'il y a dans les champs et (ce qui va) au pressoir. (Tout cela) se passe sous sa domination. [20] Et voici, (par) leur nom et (dans) leur ordre, les guides des chefs de mille : Gidâ'iyal, Kê'êl et Hê'êl. Le nom du chef de mille venant avec eux en supplément est Asfâ'êl. C'en est fini du temps de domination de (Hêl'ememêlêk) < >

[ ] (*la rosée*) *et la pluie descendent sur la terre, la semence* [ ] *l'herbe de la terre et le bois.* (*Le soleil*) *sort et rentre* [ ] *c'est l'hiver, et tous leurs arbres* (*voient leur feuillage se dessécher, à l'exception des*) *quatorze arbres dont on ne voit pas* (*se dessécher* le feuillage) *persistant,* [ ]

17. Il manque le nom du « guide » commandant au troisième mois du premier trimestre. Hilouyâsef est le « chef de mille » ou ange du jour, préposé au solstice d'été.

18-20. Hel'ememêlêk commande au trimestre suivant le solstice d'été.

20. Asfâ'êl est l'ange du jour de l'équinoxe d'automne. Le fragment araméen de Qoumrân traduit en italiques a permis de retrouver une partie de la description de l'hiver. Le détail des quatorze arbres à feuillage persistant est apparu en III, 1.

QUATRIÈME SECTION

LES SONGES VISIONNAIRES D'HÉNOCH

Introduction

LXXXIII [1] Maintenant, ô mon fils Mathusalem, je vais te montrer toutes les visions que j'ai vues, je vais les raconter devant toi. [2] J'ai vu deux visions avant de prendre femme, et la première ne ressemblait pas à la seconde. J'ai vu la première alors que j'apprenais à écrire, et la seconde avant d'épouser ta mère.

LE PREMIER SONGE D'HÉNOCH

Vision du cataclysme

J'ai vu une vision terrible, et j'ai à ce propos imploré le Seigneur.

[3] J'étais couché dans la maison de Mahalalel, mon aïeul. J'ai vu en vision le ciel se détacher, s'effondrer et s'abattre sur la terre. [4] Et comme il s'abattait sur la terre, j'ai vu celle-ci s'engloutir dans un vaste abîme, les montagnes se suspendre aux montagnes, et les collines

LXXXIII 1-2. L'introduction est commune aux deux songes visionnaires composant cette section du livre d'*Hénoch*. Le songe des chapitres LXXXIII et LXXXIV est une annonce du déluge, modèle de la catastrophe à venir. Les chapitres LXXXV à XC consistent en un panorama de l'histoire sainte, suivi d'une révélation sur les temps futurs. En raison du symbolisme animal mis en œuvre dans ce deuxième songe visionnaire nous l'appellerons l'« Apocalypse au bestiaire ». Ces songes visionnaires ont un propos différent de celui du « voyage visionnaire » et des « Paraboles » et ont été situés à une étape antérieure de la carrière d'Hénoch, probablement par le compilateur des écrits « hénochiens ». De même, dans *Jubilés*, IV, 17-25, les songes visionnaires d'Hénoch sont mentionnés avant son enlèvement au ciel et son élévation au rang de prêtre céleste.

s'abîmer sur les collines. De grands arbres étaient abattus de leurs souches, s'écroulaient et sombraient dans l'abîme. [5] Alors une parole est tombée dans ma bouche, et je me suis écrié : «C'est la destruction de la terre.» [6] Mahalalel, mon aïeul, m'a fait lever, alors que j'étais couché auprès de lui, et il m'a dit : «Pourquoi cries-tu ainsi, mon enfant? Pourquoi gémis-tu ainsi?» [7] Je lui ai raconté toute la vision que j'avais vue, et il m'a dit : «C'est une chose terrible que tu as vue, mon enfant, la vision de ton rêve est grave, (ce sont) les mystères de tout le péché de la terre : elle est vouée à s'engloutir dans les abîmes et à subir une grande destruction. [8] Maintenant, mon enfant, lève-toi et implore le Seigneur de gloire, puisque tu es fidèle, de laisser subsister un reste sur la terre et de ne pas la détruire tout entière. [9] Ô mon enfant! C'est du ciel que tout cela viendra sur la terre, et il y aura sur terre une grande destruction.» [10] Alors je me suis levé, j'ai prié, imploré, supplié. J'ai mis ma prière par écrit pour la génération finale, et je vais tout te montrer, ô mon fils Mathusalem. [11] Quand je suis sorti en bas et que j'ai vu le ciel, le soleil sortant à l'orient, la lune descendant à l'occident, quelques étoiles et toute la terre, tout ce qu'on avait connu au commencement, j'ai béni le Seigneur du jugement et je (Lui) ai rendu honneur, parce qu'Il avait fait sortir le soleil des fenêtres de l'orient, et il était monté, s'était levé en plein ciel et s'était mis en route pour parcourir la voie qui lui est montrée. LXXXIV [1] J'ai élevé mes mains comme il convient et j'ai béni le Saint, le Grand, en parlant avec le souffle de ma bouche et la langue de chair créée par Dieu pour que les enfants de la chair puissent parler; (Dieu) leur a donné le souffle, la langue et la bouche pour qu'ils puissent parler.

6. Le rôle de Mahalalel auprès d'Hénoch rappelle celui d'Hénoch auprès de Noé au chapitre LXV. Mais Mahalalel n'a pas autorité pour annoncer à Hénoch son salut. Il ne peut que l'inviter à prier.

10. La génération finale : même expression qu'en LXXXI, 2. La prière est celle que nous lisons au chapitre LXXXIV.

11. Épouvanté par son rêve, Hénoch est rassuré en se réveillant, quand il constate que le cataclysme ne s'est pas encore produit, puisque les astres ont leur position matinale habituelle.

La prière d'Hénoch

2 (J'ai dit :) «Béni sois-Tu, ô Seigneur,
Roi, grand et fort dans Ta grandeur,
Roi des rois et Dieu de l'univers !
Ta divinité, Ta royauté, Ta grandeur
demeurent à toujours et aux siècles des siècles,
et Ta souveraineté (est) de tous les âges.
Tous les cieux (sont) Ton Trône éternel,
la terre est Ton marchepied pour toujours et aux siècles des siècles.
3 Car c'est Toi qui as créé, c'est Toi qui règnes sur toute chose.
Aucune œuvre ne T'est pénible, pas une seule.
La sagesse ne Te quitte pas,
elle ne s'éloigne pas de <son trône,> Ton trône, ni de Ta face.
C'est Toi qui connais, vois et entends tout,
rien ne T'est caché, car Tu vois tout.
4 Maintenant, les anges de Tes cieux font le mal,
et la chair des hommes subira Ta colère,
jusqu'au grand jour du Jugement.
5 Maintenant, ô Dieu, Seigneur et grand Roi,
je T'implore, je Te prie d'exaucer ma prière,
de me laisser sur terre une postérité,
de ne pas anéantir toute la chair des hommes
et de (ne pas) dépeupler la terre (pour) une destruction éternelle.
6 Maintenant donc, Seigneur, fais disparaître de la terre la chair qui T'a irrité, mais fais de la chair de

LXXXIV 2. Les cieux et la terre : réminiscence d'*Isaïe*, LXVI, 1.

3. Aucune œuvre : réminiscence de *Jérémie*, XXXII, 17. Le trône de la Sagesse est celui qu'elle partage avec Dieu (comparer *Sagesse de Salomon*, IX, 4).

4. La catastrophe prévue par Hénoch est une conséquence du péché des anges. Il s'agit donc du déluge. Mais les effets du péché des anges doivent se prolonger au-delà du déluge, jusqu'à la fin des temps. Aussi le déluge n'est-il qu'un type de la catastrophe eschatologique (voir note sur X, 17).

5. Hénoch demande d'abord qu'une partie de sa postérité survive au déluge.

6. La seconde demande d'Hénoch concerne la perdition des pécheurs. Sur le motif de la «plante», voir la note sur X, 16.

justice et de rectitude une plante dont la semence soit éternelle, et ne détourne pas Ta face de la prière de Ton serviteur, Seigneur. »

LE SECOND SONGE D'HÉNOCH : L'APOCALYPSE AU BESTIAIRE

D'Adam à la chute des anges

LXXXV [1] Plus tard, j'ai eu en rêve une autre vision. Je vais te montrer tout ce que j'ai rêvé, mon enfant.
[2] — Et Hénoch éleva (la voix) pour dire à son fils Mathusalem : — Je te parle, mon enfant. Écoute ma parole et prête l'oreille au songe visionnaire de ton père.
[3] Avant d'épouser Édnâ, ta mère, j'ai vu une vision dans mon lit. La voici : un taureau sortit de la terre, et ce taureau était blanc. Après lui sortit une génisse, et avec celle-ci deux veaux, dont l'un était noir et l'autre roux. [4] Le veau noir frappa le roux et le poursuivit sur la terre, et dès lors je ne pus voir le veau roux. [5] Le veau noir grandit, avec lui vint une génisse, et je vis sortir de lui des bovins en grand nombre qui lui ressemblaient et le suivaient. [6] La première femelle quitta le premier taureau à la recherche du veau roux. Elle ne le trouva pas, poussa sur lui de grands gémissements et le chercha. [7] Et cela, je l'ai vu, jusqu'à ce que

LXXXV 3. Le nom de la femme d'Hénoch est donné par le livre des *Jubilés* (IV, 20) sous la forme Édni. Le taureau blanc est Adam, la génisse Ève, les deux veaux sont Caïn et Abel. L'auteur réserve à ses héros, les patriarches et les Israélites, les symboles animaux les plus nobles, bovins et ovins. Le symbolisme des couleurs s'y superpose parfois : le blanc est la marque de l'élection, le noir a la signification contraire, le rouge est rarement employé. S'il est affecté ici à Abel, c'est peut-être pour rappeler son martyre, mais aussi pour réserver le blanc à Seth (verset 8). On remarquera l'absence d'allusion au « péché originel ».

5. La génisse est une sœur de Caïn, celle qui est appelée Awân dans *Jubilés*, IV, 9.

6. Les gémissements d'Ève sur son fils tué sont inspirés par un jeu de mots sur le nom d'Abel expliqué par l'hébreu *'âbêl*, « se lamenter ».

le premier taureau vint la calmer. Dès lors, elle ne cria plus. [8] Puis elle mit au monde un autre taureau blanc et après lui, beaucoup de génisses et de taureaux noirs. [9] J'ai vu en dormant le taureau blanc grandir lui aussi, il devint un grand taureau blanc, et de lui sortirent beaucoup de bêtes blanches à sa ressemblance. [10] Celles-ci se mirent à donner naissance à de nombreuses bêtes blanches leur ressemblant et se suivant l'une l'autre.

La chute et le châtiment des anges

LXXXVI [1] J'ai vu autre chose de mes yeux, tout en dormant. J'ai vu le ciel *en haut*, et voici qu'*un astre* tomba du ciel. Il se dressait, broutait et paissait *au milieu* des taureaux. [2] *J'ai vu alors* de grands taureaux noirs changer tous de *parc*, de paturage et de *génisses* et se mettre à vivre [*var.* se lamenter] les uns avec les autres. [3] De nouveau, en vision, j'ai vu et contemplé le ciel : *plusieurs astres* étaient descendus, précipités du ciel au même endroit que le premier. Ils se tenaient au milieu des bovins et broutaient avec eux. [4] Je les ai observés, et voici ce que j'ai vu : tous sortirent leurs membres comme des chevaux et se mirent à saillir les génisses. Toutes, elles devinrent pleines et mirent au monde des

8. Le taureau blanc est Seth qui transmet la ressemblance d'Adam (*Genèse*, V, 3). Sur les autres enfants du premier couple, voir *Jubilés*, IV, 10.

9-10. Les bêtes blanches sont les patriarches antédiluviens.

LXXXVI 1. Des fragments de Qoumrân ont révélé des lambeaux du texte araméen pour les chapitres LXXXVI, LXXXVIII et LXXXIX. La tradition sur la chute des anges, représentés par des astres, diffère légèrement de celle des chapitres VI-VIII. Il est question ici d'un ange descendu avant les autres. D'après LXXXVIII, 1, rapproché de X, 4, il s'agit d'Azazel. Cette fabulation a pu s'inspirer de la satire d'*Isaïe*, XIV, 12, sur le destin de l' «astre brillant».

2. L'ange déchu suscite parmi les pécheurs, figurés par les taureaux noirs, une promiscuité coupable.

3. Ces nouveaux astres représentent Shemêhaza et ses complices (voir VI-VII).

4. La comparaison des membres à ceux des chevaux provient d'*Ézéchiel*, XXIII, 20. Les animaux énumérés ici représentent les géants nés des anges et des femmes. Ils sont répartis en trois catégories comme dans *Jubilés*, VII, 22 (voir note sur *I Hénoch*, VII, 2).

éléphants, des chameaux et des ânes. [5] Tous les taureaux en furent effrayés et terrifiés. (Les éléphants, les chameaux et les ânes) commencèrent à mordre de leurs dents, à dévorer et à frapper de leurs cornes. [6] Ils commencèrent donc à dévorer les taureaux, et voici que tous les enfants de la terre commencèrent à frémir, à trembler et à fuir devant eux.

LXXXVII [1] Je les ai encore vu commencer à se frapper entre eux, à se dévorer entre eux, et la terre se mit à crier. [2] J'ai de nouveau levé mes yeux vers le ciel, et voici ce que j'ai vu en vision : des êtres blancs, d'apparence humaine, sortirent du ciel. Il en sortit quatre de ce lieu, et trois (autres) avec eux. [3] Les trois êtres sortis en dernier me prirent par la main, me retirèrent de la génération terrestre, me firent monter sur un lieu élevé et me montrèrent une haute tour s'élevant de la terre. (Auprès d'elle) toutes les montagnes étaient basses. [4] On me dit : « Reste ici, jusqu'à ce que tu voies tout ce qui arrivera aux éléphants, aux chameaux et aux ânes, ainsi qu'aux astres et à tous les taureaux. »

LXXXVIII [1] J'ai vu l'un des quatre qui étaient sortis en premier saisir le premier astre tombé du ciel, lui lier les mains et les pieds et le précipiter dans un abîme. Cet abîme était étroit et profond, âpre et ténébreux. [2] L'un d'eux tira une épée, la donna aux éléphants, aux chameaux et aux ânes (qui) commencèrent à se frapper les uns les autres, et toute la terre en fut ébranlée. [3] Et tandis que je regardais, dans ma vision, voici que l'un des quatre (anges) descendus jeta des pierres du haut du ciel et rassembla et saisit tous les *grands astres* dont le membre était pareil à celui des chevaux. Il les lia *tous par les mains et par les pieds et les jeta* dans une anfractuosité de la terre.

5-6. Les sévices des géants sont signalés en VII, 4-5.

LXXXVII 1. La plainte de la terre : comparer VII, 6 et IX, 2-3.
2. Ce sont les sept archanges : trois d'entre eux sont chargés de retirer Hénoch de la terre, et les quatre autres accomplissent les missions dont parle le chapitre X.

LXXXVIII 1. Raphaël (comparer X, 4).
2. Gabriel (comparer X, 9).
3. Michel (comparer X, 12).

Le déluge

LXXXIX [1] L'un des *quatre* (anges) *alla trouver un taureau* blanc et lui apprit un secret, sans que celui-ci tremblât. Né taureau, il devint homme. *Il se construisit un grand vaisseau et s'y installa.* Trois taureaux s'installèrent *avec lui dans le vaisseau, et il fut refermé* sur eux. [2] De nouveau j'ai levé les yeux vers le ciel et *j'ai vu* un toit élevé surmonté de *sept cataractes* qui *se déversaient* en torrents dans un enclos. [3] J'ai vu aussi *des sources ouvertes sur la terre,* à l'intérieur de ce vaste enclos. L'eau *se mit* à bouillonner et à s'élever sur la terre. *Je voyais l'enclos* jusqu'au *moment où toute la terre fut recouverte par l'eau.* [4] L'eau, les ténèbres et la nuée s'y accumulèrent, et je voyais la hauteur de cette eau. L'eau s'éleva au-dessus de l'enclos, se déversant par-dessus, et *elle demeura sur la terre.*

[5] *Tous les taureaux* de l'enclos se rassemblèrent, jusqu'au moment où je les vis *s'engloutir, sombrer* et disparaître dans l'eau. [6] *Le vaisseau flottait sur l'eau avec tous les taureaux,* et sur terre, tous *les éléphants,* les chameaux et les ânes avaient été *engloutis* avec tous les animaux. Je fus incapable de les voir, et eux-mêmes n'avaient pu échapper, mais ils avaient péri engloutis dans l'abîme.

[7] J'ai vu encore, en vision, le moment où les cataractes cessèrent de tomber du toit élevé. *Les (fissures) des chambres (souterraines) furent bouchées* [É Les sources de la terre furent comblées] et d'autres fissures s'ouvrirent [8] *par lesquelles* les eaux commencèrent *à descendre, jusqu'à ce que disparussent (les eaux)* et que la terre

LXXXIX 1. L'ange en question est Ouriel, d'après X, 1. Le texte éthiopien paraît être plus diffus que l'original araméen qui ne devait pas signaler, en particulier, la transformation en homme du taureau représentant Noé; cette adjonction doit signifier que ce patriarche a eu accès à une connaissance supérieure, ou a été l'objet d'une élection particulière, le mettant au-dessus de l'humanité. Rappelons qu'en *Genèse,* VI, 9, Noé reçoit le qualificatif de «juste» qui le rapproche d'Hénoch.

2. Le toit est le ciel. L'image de l'enclos pour la terre habitée est conforme au symbolisme animal.

8. «Jusqu'à ce que disparussent les eaux» ne se trouve pas en éthiopien. L'apparition de la lumière après le déluge est évoquée au

réapparût. Le vaissau *s'arrêta sur la terre*, les ténèbres se dissipèrent, et il y eut de la lumière. [9] Le taureau blanc qui était devenu un homme sortit du vaisseau, accompagné de trois taureaux, dont l'un était blanc à sa ressemblance, l'autre roux comme le sang, et le troisième noir. Puis ce taureau blanc les quitta.

Les patriarches

[10] Ils se mirent à engendrer des bêtes sauvages et des oiseaux. Il y en avait de toutes les espèces : des lions, des panthères, des loups, des chiens, des hyènes, des sangliers, des renards, des damans, des porcs, des rapaces, des aigles, des milans, des éperviers et des corbeaux. Mais il naquit parmi eux un taureau blanc. [11] Ils commencèrent *à se mordre et à se poursuivre les uns* les autres. Le taureau blanc né parmi eux engendra un onagre et un taureau blanc, *et les onagres* se multiplièrent. [12] *Le taureau* qui en était né engendra un sanglier *noir et un mouton* blanc. Le premier engendra beaucoup de sangliers, et le mouton engendra *douze moutons.* [13] Quand ces douze moutons eurent grandi, ils livrèrent l'un *d'eux à des ânes, les ânes* à leur tour le *livrèrent* à des loups, et ce mouton devint grand au milieu des loups. [14] Le Maître fit venir les onze moutons pour habiter et paître avec lui *parmi les loups.* Ils se multiplièrent et devinrent un grand troupeau.

moyen d'une expression rappelant *Genèse,* I, 3, pour suggérer que le déluge a été suivi d'une nouvelle création.

9. Les trois taureaux sont Sem, Japhet et Cham.

10. Ces animaux impurs représentent les nations de la terre issues des fils de Noé. L'auteur s'est inspiré de passages bibliques comme *Ézéchiel,* XXXIX, 17, pour représenter les ennemis d'Israël par des bêtes et des oiseaux de proie. Le taureau blanc, qui perpétue la race élue, est Abraham, né au milieu des idolâtres selon la légende juive.

11. L'éthiopien a seulement : «ils commencèrent à se mordre». L'onagre est Ismaël, conformément à *Genèse,* XVI, 12. Les descendants d'Ismaël se multiplient, selon *Genèse,* XXI, 13.

12. Le second taureau blanc est Isaac, le sanglier noir est Ésaü. Le mouton blanc représente Jacob-Israël. Désormais les Israélites sont figurés par des moutons, non pour suggérer une décadence par rapport aux bovins mentionnés jusqu'ici, mais pour appliquer les images bibliques du «troupeau» et du «berger» d'Israël.

13. Rappel de l'histoire de Joseph : les ânes sont les Madianites et les loups, les Égyptiens (comparer *Genèse,* XXXVII, 36).

Israël en Égypte

[15] Les loups *commencèrent* à les craindre et *à* les *opprimer*, jusqu'à faire périr leurs petits en les jetant dans un grand *cours d'eau*. Les moutons commencèrent à crier au sujet de leurs petits et à se plaindre auprès de leur Maître. [16] Mais *un mouton* qui *avait été sauvé* des loups s'échappa et passa chez les ânes du désert. J'ai vu les moutons gémir, crier et prier leur Maître de toutes leurs forces, *jusqu'à ce qu'*à leur appel le Maître des moutons *descendît* d'une haute demeure et vint les voir. [17] Il appela le mouton qui avait échappé aux loups, lui parla des loups et lui dit de les inviter à ne plus toucher aux moutons. [18] Le mouton alla trouver les loups avec l'ordre du Maître, un autre mouton le rejoignit et l'accompagna, et tous deux entrèrent ensemble dans l'assemblée des loups pour leur parler et les inviter à ne plus toucher désormais aux moutons. [19] J'ai vu alors combien plus durement les loups sévirent contre les moutons, de toutes leurs forces, et les moutons crièrent. [20] Le Maître des moutons vint les trouver, ils se mirent à frapper les loups, et les loups commencèrent à gémir. Mais les moutons se turent et cessèrent de crier.

L'exode

[21] J'ai vu le moment où les moutons sortirent de chez les loups. Les loups furent aveuglés et se lancèrent à la poursuite des moutons avec toutes leurs forces. [22] Mais le Maître des moutons vint avec eux pour les guider, et tous les moutons Le suivirent. Son visage était resplen-

16. Moïse se réfugie chez les Madianites.

18. Le second mouton est Aaron.

19. Renforcement de la persécution après le premier avertissement de Moïse au Pharaon et nouvelles plaintes des Israélites, d'après *Exode*, V, 6-14 et 15-23.

20. Allusion aux plaies d'Égypte. Le pronom personnel «ils», sujet de «se mirent», représente Moïse et Aaron. Une variante donne «Il se mit»; le pronom sujet représente alors Dieu.

22. La colonne guidant les Israélites lors de leur exode est une manifestation visible de Dieu selon *Exode*, XIII, 21-22.

dissant, glorieux et redoutable à voir. [23] Les loups se jetèrent à la poursuite des moutons jusqu'à ce qu'ils les aient rejoints à une nappe d'eau. [24] La nappe d'eau s'ouvrit, et l'eau se dressa de part et d'autre devant eux et devant leur Maître qui les guidait, debout entre eux et les loups. [25] Les loups ne virent plus les moutons, ils pénétrèrent dans la nappe d'eau et poursuivirent les moutons en courant derrière eux à travers la nappe d'eau. [26] Mais quand ils virent le Maître des moutons, ils se retournèrent pour fuir devant Sa face, et la nappe d'eau se reforma. Reprenant soudain son état naturel, *l'eau* remplit (le passage) et monta jusqu'à ce qu'elle eut recouvert les loups. [27] J'ai vu le moment où tous *les loups qui avaient poursuivi les moutons* périrent noyés, *recouverts par les eaux.*

Le Sinaï

[28] Après avoir traversé l'eau, les moutons parvinrent dans un *désert* sans eau ni herbe. Ils commencèrent à *ouvrir les yeux* et à voir. J'ai vu le Maître des moutons les faire paître et *leur donner de l'eau* et de l'herbe, tandis que le mouton marchait pour les conduire. [29] Le mouton gravit la cime d'*un roc élevé,* et le Maître des moutons l'envoya auprès d'eux. [30] Puis j'ai vu le Maître des moutons debout devant eux. Son *aspect* était *grandiose,* redoutable et imposant. Tous les moutons Le virent et eurent peur devant Sa face. [31] *Tous, ils avaient peur* et tremblaient devant Lui. Ils jetèrent cet appel au mouton *qui était parmi eux : « Nous ne pouvons pas nous tenir devant* notre Maître et Le regarder. » [32] Le mouton qui les guidait *remonta sur la cime de ce roc. Mais les moutons commencèrent à ne plus voir clair* et à se détourner du chemin qu'Il leur montrait, *à l'insu du mouton.* [33] *Le Maître des moutons se fâcha contre* eux d'une grande colère.

23-27. Le miracle de la mer Rouge.

28. La fin de la cécité des moutons rappelle que le miracle de la mer Rouge a été le premier témoignage reconnu de la puissance de Dieu (*Exode,* XIV, 31) et qu'Israël est désormais prêt à recevoir la Loi. On évoque ensuite Dieu nourrissant les Israélites au désert (*Exode,* XVI).

29. Texte : «la cime de ce roc élevé». Il s'agit du mont Sinaï, dont notre texte n'a pas encore parlé.

32-35. L'épisode du veau d'or (*Exode,* XXXII).

Le mouton le sut, il descendit de la cime du roc, *revint près des moutons et découvrit que la plupart d'entre eux* étaient devenus aveugles et s'étaient égarés. [34] En le voyant, ils furent saisis de crainte et de tremblement *devant* sa face et *voulurent regagner leurs bercails.* [35] Mais le mouton prit avec lui d'autres moutons, alla vers les moutons qui s'étaient égarés et commença à les tuer. Les moutons eurent peur devant sa face. *Le mouton ramena les moutons égarés,* et ils rentrèrent *dans leurs bercails.* [36] Dans cette vision, j'ai vu le moment où *ce mouton, devenu un homme, construisit* une Demeure pour le Maître du troupeau et y fit se tenir tous les moutons. [37] J'ai vu le moment où se coucha le mouton qui avait rejoint le mouton guide. J'ai vu le moment où périrent tous les moutons adultes. Les jeunes prirent leur place pour entrer dans le pâturage et ils parvinrent au bord d'un fleuve. [38] Le mouton qui les guidait et qui était devenu un homme s'éloigna d'eux pour se coucher. Tous les moutons le recherchèrent et poussèrent sur lui de grands cris. [39] J'ai vu le moment où ils cessèrent de pleurer ce mouton.

De l'entrée en Palestine
à la construction du Temple

Ils passèrent le cours d'eau, et <deux> moutons se levèrent pour les conduire, à la place de ceux qui

34. La face de Moïse est aussi majestueuse que celle de Dieu, dont il a été question au verset 30, par application d'*Exode,* XXXIV, 30.

35. «Les autres moutons» sont les Lévites qui sur l'ordre de Moïse massacrent les Israélites infidèles (*Exode,* XXXII, 25-29).

36. Rappel de la construction par Moïse de la Demeure, ou Tabernacle (*Exode,* XXXV-XL). Comme Noé selon le verset 1, Moïse est transfiguré en homme; c'est qu'il est lui aussi tenu pour un grand initié.

37. Mort d'Aaron (*Nombres,* XX, 24) et extinction de la génération de l'exode (*Nombres,* XIV, 22-23). Le «pâturage» est la Palestine, le fleuve est le Jourdain.

38. Évocation de la mort de Moïse (*Deutéronome,* XXXIV). C'est peut-être à dessein que le verset ne parle pas d'enterrement, pour suggérer que la disparition de Moïse a été mystérieuse.

39. C'est après le deuil sur Moïse que Josué est investi pour lui succéder (*Deutéronome,* XXXIV, 8-9). Les deux moutons (texte corrigé pour «tous les moutons») sont Josué et le prêtre, successeur d'Aaron, Éléazar, associé à Josué, selon *Josué,* XIV, 1.

s'étaient couchés après les avoir conduits. [40] J'ai vu les moutons entrer dans une belle contrée, dans une terre délicieuse et magnifique. J'ai vu les moutons rassasiés. La Demeure était au milieu d'eux dans (cette) terre délicieuse. [41] Mais il y avait des moments où leurs yeux s'ouvraient, et d'autres où ils restaient aveugles, jusqu'à ce que se fût levé un autre mouton pour les conduire et les ramener tous et que leurs yeux se fussent ouverts. [42] Les chiens se mirent à dévorer les moutons, les sangliers et les renards les dévoraient aussi, jusqu'à ce que le Maître des moutons suscitât parmi eux un bélier [pour les conduire]. [43] Ce bélier commença à frapper de ses cornes [les chiens] et à les poursuivre. Il se rua aussi contre les renards, puis contre les sangliers, et fit périr *des sangliers en grand nombre.* [44] Mais [<un> mouton] dont les yeux étaient ouverts [vit que *ce bélier* issu *du troupeau*] s'était dévoyé. Il s'était mis [à frapper les moutons, à les écraser et] à suivre une mauvaise *voie.* [45] Le Maître du troupeau envoya ce mouton auprès d'un autre, pour en faire un bélier à la tête du troupeau, à la place du bélier qui s'était dévoyé. [46] Il alla le trouver, lui parla en secret, seul à seul, et le suscita pour en faire un bélier, un chef et un guide du troupeau. Et pendant tout cela, les chiens pourchas-

40. La «terre délicieuse» est la Palestine ; réminiscence de *Jérémie,* III, 19.

41. Les vicissitudes du temps des Juges sont expliquées par l'alternance de l'aveuglement et de la clairvoyance, c'est-à-dire de l'infidélité et de l'obéissance (voir *Juges,* II, 11-19).

42-49. Le texte grec de ces versets a été conservé dans un manuscrit grec du Vatican. Les passages traduits d'après l'éthiopien sont mis entre crochets. Un fragment qoumrânien a restitué quelques mots du texte araméen des versets 43 et 44.

42. Les animaux sont les nations qui assaillent Israël avant les débuts de la monarchie. Les chiens représentent les Philistins (voir verset 47). Le «bélier» est Saül. Dans la suite, les rois sont représentés par des béliers.

43. Éthiopien : «Ce bélier commença à frapper de-ci de-là les chiens, les renards et les sangliers, jusqu'à leur totale destruction.»

44. Le grec a : «les moutons dont les yeux s'étaient ouverts», et l'éthiopien : «ce mouton». Le singulier est préférable, car il s'agit de Samuel, censeur de Saül. Au lieu de «s'était dévoyé», l'éthiopien donne : «avait manqué à son honneur», et à la fin du verset : «déshonneur» au lieu de «mauvaise voie».

45-46. Investiture de David par Samuel (*I Samuel,* XVI).

saient les moutons. [47] Le premier bélier persécuta le second qui prit la fuite devant lui. J'ai vu ensuite le moment où le premier bélier succomba devant les chiens. [48a] Le second bélier se leva pour conduire le troupeau [et engendra des moutons en grand nombre]. [49] Le troupeau crût et multiplia, et tous les chiens, les renards [et les sangliers] s'enfuyaient effrayés devant lui. [Le bélier frappa et tua toutes les bêtes. Elles n'eurent plus de pouvoir au milieu du troupeau et n'en ravirent plus rien du tout. [48b] Puis (le bélier) se coucha, et un jeune mouton devint bélier à sa place. Il devint un chef et il devint un guide pour le troupeau.]

[50] La Demeure fut agrandie, élargie et rebâtie pour les moutons, et une tour haute et imposante fut bâtie au-dessus de la Demeure pour le Maître du troupeau. La Demeure était basse, et la tour était élevée et haute. Le Maître du troupeau prit résidence sur cette tour, et on présenta devant Lui une table servie.

Les prophètes et la ruine du royaume

[51] J'ai vu encore les moutons se remettre à errer, à suivre diverses voies et à abandonner leur Demeure. Leur Maître appela parmi eux des moutons qu'Il envoya vers le troupeau, et celui-ci commença à les mettre à

47. Persécution de David par Saül, puis mort de Saül sous les coups des Philistins. L'éthiopien donne : «les chiens abattirent le premier bélier».

48 *a*. Avènement de David.

49. C'est le règne de David qui a assuré la victoire d'Israël sur les nations ennemies. Aussi convient-il de modifier l'ordre des versets donné par le texte éthiopien et placer 49 avant 48 *b* qui parle de la mort de David et de l'avènement de Salomon.

50. La «Demeure», ou le Tabernacle, mentionnée au verset 36. La tour élevée est le Temple abritant le Tabernacle. La «table servie» est l'autel du parvis.

51. L'abandon de la «Demeure» fait allusion au schisme des dix tribus qui écarte l'Israël du nord du Temple de Jérusalem. Les moutons envoyés vers le troupeau représentent les prophètes. Le meurtre des envoyés est une réminiscence de *I Rois*, XIX, 10, texte mis dans la bouche d'Élie auquel notre passage fait allusion. Mais le thème du martyre des prophètes (voir *Martyre d'Isaïe; Matthieu*, XXIII, 31) est peut-être esquissé ici.

mort. [52] L'un de ceux-ci échappa au massacre, s'élança et cria contre les moutons. Ils cherchèrent à le tuer, mais le Maître du troupeau le sauva de leurs coups, l'éleva et le fit demeurer là où je me trouvais. [53] Il envoya vers le troupeau beaucoup d'autres moutons, pour témoigner contre lui et pleurer sur lui. [54] J'ai vu ensuite le moment où ils abandonnèrent la Demeure du Maître et Sa tour, errant de tous côtés et aveuglés. J'ai vu le Maître des moutons faire parmi eux un grand massacre dans leurs pâturages, jusqu'à ce que les moutons appellent eux-mêmes le massacre, et ils livrèrent Sa résidence. [55] Il les abandonna aux lions, aux panthères, aux loups, aux hyènes, aux renards, à toutes les bêtes, et tous ces fauves commencèrent à enlever les moutons. [56] J'ai vu comment Il abandonna leur Demeure et leur tour et les jeta aux lions pour qu'ils les enlèvent et à toutes les bêtes pour qu'elles les dévorent.

[57] Et moi, je me suis mis à crier de toute ma force, appelant le Maître des moutons. À propos du troupeau, je Lui ai représenté qu'il était dévoré par tous les fauves. [58] Mais Il garda le silence voyant avec plaisir qu'ils étaient dévorés, engloutis et mis au pillage, et Il les laissa en pâture à tous les fauves.

Israël asservi aux nations :
les soixante-dix pasteurs

[59] Puis Il appela soixante-dix pasteurs et leur abandonna le troupeau pour qu'ils le fassent paître, disant

52. L'assomption d'Élie paraît destinée à le soustraire à la persécution, ce que ne suggère pas la Bible. Là où je me trouvais : littéralement, «près de moi» ; Élie rejoint Hénoch dans sa retraite céleste.

53. On insiste sur le rôle d'accusateur tenu par les prophètes.

54-58. La décadence du royaume de Juda est présentée comme le châtiment infligé par Dieu à l'infidélité du peuple (comparer *Écrit de Damas,* I, 3-4).

56. Les lions représentent les Babyloniens qui détruisent le Temple et la royauté de Jérusalem en 587.

59-64. Ce passage sert d'introduction à la rétrospective de l'histoire nationale après 587. Dieu cesse de conduire directement son peuple et en laisse le soin à des «pasteurs» (comparer *Zacharie,* XI, 4-6) qui sont les agents de sa colère. Ces «pasteurs» sont des anges représentant les

aux pasteurs et à leurs valets : «Qu'à partir de maintenant, chacun d'entre vous fasse paître à son tour le troupeau. Mais faites tout ce que Moi, Je vous ordonnerai. [60] Je vous les livre dénombrés. Je vous indiquerai ceux qui doivent périr, et vous les exécuterez.» Et Il leur remit les moutons. [61] Il en appela un autre et lui dit : «Surveille attentivement tout ce que les pasteurs feront des moutons, car ils en tueront plus que Je ne leur ai ordonné. [62] Inscris tout le surnombre et le massacre que feront les pasteurs. Inscris au compte de chacun des pasteurs combien ils en tueront par Mon ordre et combien ils en tueront de leur propre chef. [63] Lis devant Moi le compte : combien ils en auront fait périr et combien on leur en aura livré pour la destruction, afin que Je dispose d'un témoignage contre eux, que Je connaisse toute l'action des pasteurs pour les livrer (à leur tour) et que Je voie s'ils s'en sont tenus à Mon ordre ou non. [64] Mais qu'ils ne le sachent pas ! Garde-toi de leur montrer et de les avertir. Inscris seulement tous les massacres que feront les pasteurs, chacun en son temps, et monte Me présenter le tout.»

La domination babylonienne

[65] J'ai vu jusqu'au moment où les pasteurs paissaient le troupeau, chacun en son temps. Ils commencèrent à en tuer et à en massacrer plus qu'on ne leur avait ordonné

nations païennes. Leur nombre, soixante-dix, a une double implication. C'est d'une part le nombre des nations de la terre, conformément à une tradition reposant sur le décompte des descendants de Noé en *Genèse*, X ; cette tradition, très répandue dans la littérature juive, apparaît dans *Jubilés*, XLIV, 34. D'autre part, les pasteurs se succèdent l'un à l'autre pour paître le troupeau de Dieu jusqu'à l'intervention divine ; le temps séparant la fin du royaume judéen de l'événement eschatologique est donc divisé en soixante-dix périodes. Comme *Daniel*, IX, 24-25, qui place soixante-dix «semaines (d'années)» entre la captivité de Babylone et la restauration miraculeuse, cette spéculation apocalyptique est une adaptation de la prophétie de *Jérémie*, XXV, 11-12.

60. Dieu conserve un contrôle sur l'histoire de son peuple. Les anges des nations auxquels Dieu a abandonné Israël restent responsables devant lui, chacun pour la période où il a la charge du troupeau.

64. C'est à leur insu que les nations sont les instruments de la colère de Dieu. Elles ne savent pas qu'elles doivent comparaître devant lui pour rendre compte du sort qu'elles ont réservé au troupeau de Dieu.

et ils abandonnèrent les moutons aux lions. [66] Les lions dévorèrent et engloutirent la plupart des moutons; des panthères et des sangliers les dévorèrent en même temps qu'eux, incendièrent la tour et firent crouler la Demeure. [67] J'ai été tout triste au sujet de cette tour. En effet, la Demeure des moutons s'était écroulée et dès lors je n'ai pu voir si les moutons y entraient. [68] Les pasteurs et leurs valets livrèrent les moutons à tous les fauves pour qu'ils les dévorent. Chacun des (pasteurs) recevait en son temps (le troupeau) dénombré, et chacun d'eux (le remettait) à l'autre. On inscrivait dans le livre combien de (moutons) il massacrait. [69] Et chacun en tuait et en massacrait plus que le nombre fixé. Et moi, tout triste, je pleurais et je gémissais sur les moutons.

[70] J'ai vu de même en vision comment celui qui tenait le livre inscrivait chaque victime des pasteurs, jour par jour. Il montait déposer ce livre auprès du Maître du troupeau et Lui montrait tout ce qu'avaient fait les pasteurs, ce que chacun d'eux avait retranché du troupeau et livré au massacre. [71] (Une fois) le livre lu en présence du Maître du troupeau, (Celui-ci) le prit dans Ses [*var.* de ses] mains, le lut, le scella et le reposa.

L'époque perse

[72] J'ai vu ensuite des pasteurs paître le troupeau pendant douze heures. Et voilà que trois moutons

66. Les panthères pourraient représenter les Édomites qui ont profité de la dernière guerre entre Juda et Babylone (voir *Abdias; Ézéchiel,* XXXV). Mais après 587, toutes les nations voisines ont été suspectes aux yeux des prophètes. Le rappel de la ruine du Temple et de la Demeure est inspiré de *Psaumes,* LXXIV, 7.

71. Le décompte quotidien des excès commis par les pasteurs est enregistré et gardé près de Dieu pour être dévoilé au jour du Jugement (voir XC, 17).

72. Les «douze heures» sont les douze premières périodes de domination pastorale. Les trois moutons qui reviennent sont Zorobabel, le prêtre Josué et Néhémie, que l'auteur doit tenir pour leur contemporain parce qu'il a eu lui aussi un rôle de reconstructeur. Esdras semble exclu. Les sangliers représentent probablement les païens qui s'opposèrent à l'œuvre de Néhémie, c'est-à-dire Sanballat et Tobias l'Ammonite (*Néhémie,* III, 33-38). Si d'après *Daniel,* IX, 24-25, on évaluait à sept ans une «période pastorale», l'auteur situerait la restauration de l'époque perse en 503, c'est-à-dire après Zorobabel et Josué et avant Néhémie.

revinrent. Ils arrivèrent, entrèrent et entreprirent de relever les ruines de la Demeure. Mais les sangliers les en empêchèrent, et ils ne purent (réussir). [73] Ils recommencèrent à bâtir comme la première fois, élevèrent la tour, et on l'appelait «tour élevée». Ils recommencèrent à placer une table devant la tour, mais tout le pain qu'ils y posaient était souillé et impur. [74] En tout cela, les moutons étaient aveugles ; ils ne voyaient pas, et leurs pasteurs non plus. Ceux-ci les livrèrent à d'autres pasteurs pour un plus grand massacre, et ces (pasteurs) piétinèrent les moutons et les dévorèrent. [75] Mais le Maître du troupeau resta impassible jusqu'à ce que tous les moutons fussent dispersés au désert et mêlés aux fauves, et (les pasteurs) ne les en préservèrent pas. [76] Celui qui tenait le livre monta le présenter et le lire au Maître des moutons. Il intercédait pour eux et priait pour eux en montrant tout ce que faisaient les pasteurs et en témoignant devant lui contre tous les pasteurs. [77] Il prit son livre, le déposa auprès du (Maître) et s'en alla.

La domination grecque et la persécution

XC [1] J'ai vu jusqu'au temps où trente-sept pasteurs eurent ainsi paît (le troupeau). Ils avaient tous accompli (leur tâche) en leur temps, comme les premiers, et

73. Tour élevée : réminiscence probable de *Michée,* IV, 8 où le terme «Ophel» aura été compris «altier». Les offrandes souillées évoquent la satire de *Malachie,* I, 7, contre le clergé de l'époque perse.

74. La livraison du troupeau par les pasteurs à d'autres pasteurs évoque la dispersion des Juifs parmi différentes nations.

76. L'archange qui tient le livre intercède pour Israël. Il a donc le rôle tenu par l'«ange de Iahvé» en *Zacharie,* I, 12, et, plus tard, par Michel.

XC 1. Trente-sept pasteurs : les exégètes ont généralement corrigé ce chiffre en «trente-cinq», parce que si l'on ajoute trente-cinq à vingt-trois (nombre de périodes pastorales indiqué en XC, 5), on retrouve les cinquante-huit périodes pastorales dont parle XC, 5. Si séduisante qu'elle soit, cette correction ne s'impose peut-être pas. XC, 1, signale un tournant de l'histoire : c'est après ces trente-sept périodes qu'arrivent de nouveaux oppresseurs représentés par les oiseaux de proie. Il s'agit sûrement des Grecs. Or l'arrivée d'Alexandre le Grand en Palestine se situe en 323, c'est-à-dire dans la trente-huitième semaine d'années après 587. Voir la note sur XC, 5.

d'autres le prirent en charge pour le paître en leur temps, chaque pasteur en son temps.

[2] Puis j'ai vu en vision venir tous les oiseaux du ciel : des aigles, des vautours, des milans et des corbeaux. Les aigles, conduisant les autres oiseaux, commencèrent à dévorer les moutons, à leur crever les yeux et à manger leur chair. [3] Les moutons crièrent, parce que leur chair était mangée par les oiseaux. Et moi, dans mon sommeil, j'ai regardé et je me suis lamenté contre le pasteur qui paissait le troupeau.

[4] J'ai vu le moment où les moutons furent dévorés par les chiens, les aigles et les milans. Ils ne laissèrent rien de leur chair, de leur peau, de leurs nerfs. Il n'en resta que les os. Les os tombèrent sur le sol, et le troupeau décrût.

[5] J'ai vu jusqu'au temps où vingt-trois (pasteurs) eurent fait paître (le troupeau). (Tous les pasteurs) avaient accompli, chacun en son temps, cinquante-huit périodes, [6] et voici qu'il naquit de ces moutons des

2. Si les rapaces comportent quatre espèces, ce peut être pour signifier les prétentions de l'Empire grec à l'universalité, étant donné la valeur symbolique de ce nombre. Les oiseaux de proie sont énumérés en allant du plus honorable (l'aigle) au plus méprisable (le corbeau), pour suggérer que cette domination étrangère est devenue de plus en plus insupportable. Il est dit que les oiseaux crèvent les yeux des moutons pour rappeler qu'outre leurs ravages matériels les Grecs ont exercé sur les Juifs une certaine «séduction» : on vise peut-être ainsi le mouvement hellénisant qui appuya les pontifes «impies», Jason et Ménélas. «Manger la chair» rappelle l'invective de *Michée*, III, 2-3, contre les «chefs de Jacob», qui sont des oppresseurs des pauvres.

5. Ajoutées au trente-sept périodes de XC, 1, ces vingt-trois périodes nous conduisent, semble-t-il, soixante semaines d'années après 587, soit après 167. On a peut-être ici la limite de l'expérience vécue de l'auteur, à partir de laquelle la rétrospective historique fait place à l'annonce apocalyptique. L'Apocalypse au bestiaire aurait donc été composée durant la soixante et unième période, celle qui s'ouvre en 167. Rappelons que 167 est l'année où la persécution d'Antiochus Épiphane atteint son point culminant et où éclate la révolte maccabéenne, à laquelle XC, 9, fait une allusion assez claire. À l'intérieur de ces soixante périodes, ou semaines, l'auteur distingue un événement qui aurait eu lieu au bout de cinquante-huit périodes, soit après 181.

6. L'événement de la cinquante-neuvième période est l'apparition de la secte à laquelle l'auteur se rattache : elle est représentée par les agneaux blancs et clairvoyants qui appellent leurs frères à la conversion. Nous retrouvons ici le symbolisme de la couleur, abandonné depuis LXXXIX, 12, où il était question de Jacob, ce qui pourrait suggérer que le groupe des agneaux blancs se considère comme le véritable Israël.

agneaux blancs qui commencèrent à ouvrir les yeux, à voir et à appeler les moutons. [7] Mais (ceux-ci) les persécutèrent ; ils n'écoutaient pas leur appel ; au contraire, leur surdité et leur aveuglement allèrent en s'aggravant. [8] J'ai vu en vision les corbeaux fondre sur ces agneaux, saisir l'un d'eux, déchirer les moutons et les dévorer.

L'insurrection

[9] J'ai vu le moment où des cornes sortirent à ces agneaux. Les corbeaux abattaient leurs cornes, mais j'ai vu le moment où une grande corne poussa à l'un des moutons, et où leurs yeux s'ouvrirent. [10] Il les vit, alors que leurs yeux étaient ouverts, et appela les moutons. Les mâles le virent et accoururent tous près de lui. [11] Néanmoins, tous les aigles, vautours, corbeaux et milans continuaient à enlever les moutons, à fondre sur eux et à les dévorer. Les moutons restaient

On sait par Flavius Josèphe (*Guerre juive,* II, VIII, 2, 123) que les Esséniens se faisaient un devoir d'être toujours vêtus de blanc. C'est peut-être la même date que l'*Écrit de Damas* (I, 5-10) a voulu distinguer en parlant de quatre cent dix ans d'aveuglement après la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, ce qui nous conduit en 177, toujours en supposant que ce milieu avait une connaissance à peu près exacte de la chronologie. L'apparition du Maître de justice, signalée ensuite par l'*Écrit de Damas,* serait placée un laps de temps indéterminé après cette date.

7. L'appel des illuminés n'a pas de succès et renforce au contraire l'aveuglement de leurs compatriotes.

8. L'agneau enlevé paraît être Onias III, le dernier grand prêtre légitime, déposé par Antiochus Épiphane en 174 et assassiné en 170. Onias III était regardé comme un saint (voir *II Maccabées,* IV, 2) et s'il est représenté par un agneau, c'est probablement qu'il est revendiqué par la secte, peut-être à titre posthume. Comme dans *Daniel,* IX, 26, la disparition d'Onias marquerait ainsi le début de la grande persécution.

9. Les agneaux auxquels poussent des cornes sont les membres de la secte, identifiables aux Asidéens, ou piétistes, qui prirent les armes pour soutenir Juda Maccabée (*I Maccabées,* II, 42). Juda Maccabée n'appartient pas à la secte, puisqu'il est représenté non par un agneau, mais par un mouton, ou par un «mâle», comme les Juifs combattants.

10. Il les vit : le mouton représentant Juda Maccabée passe en revue les Juifs «clairvoyants» (pour ce sens de «voir», comparer *I Samuel,* XVI, 1).

11. La guerre de libération est conduite par une minorité. Les cris des moutons rappellent ce que dit *I Maccabées,* III, 53, de l'assemblée de Maspha.

silencieux, mais les mâles gémissaient et criaient. [12] Les corbeaux attaquaient et combattaient le mouton. Ils voulurent lui arracher sa corne, mais ils échouèrent. [13] J'ai vu arriver les pasteurs, les aigles, les milans et les vautours. Ils crièrent aux corbeaux de fracasser la corne de ce mâle. Ils se battirent et luttèrent contre lui, mais il se battit contre eux et appela au secours.

La première victoire et les derniers combats

[14] J'ai vu venir l'homme qui avait inscrit les noms des pasteurs et montait (les) présenter au Maître du troupeau. Il secourut (le mouton), le sauva et lui montra tout. Il descendit au secours de ce mâle. [15] J'ai vu le Maître des moutons venir auprès d'eux, en colère. Ceux qui Le virent prirent la fuite et, devant Sa face, tombèrent tous dans les ténèbres.

[16] Tous les aigles, les vautours, les corbeaux et les milans se rassemblèrent, et tous les moutons sauvages les rallièrent. Ils vinrent tous ensemble et s'entraidèrent pour fracasser la corne du mâle. [17] J'ai vu l'homme qui

12. Les résistants réussissent à contenir l'attaque ; allusion probable à la victoire de Juda sur Gorgias à Emmaüs (*I Maccabées,* IV, 1-25).

13. Nouvelle offensive grecque, plus sévère, peut-être celle de Lysias en 164 (*I Maccabées,* IV, 26-35). Il n'est pas fait allusion à la victoire remportée par Juda Maccabée, qui lui permet de reconsacrer le Temple de Jérusalem. Comme la suite parle d'une intervention miraculeuse, on peut supposer que l'auteur espère qu'elle est seule capable de triompher de la nouvelle attaque ennemie, et qu'il n'a pas connu la victoire réelle, mais limitée, de Juda Maccabée. On aurait là un indice permettant de dater l'Apocalypse au bestiaire.

14-15. L'intervention de l'ange champion d'Israël n'est pas un secours temporaire (comme dans *II Maccabées,* VIII, 20 et X, 29) ; elle assure le triomphe de Juda Maccabée.

16. Les «moutons sauvages» sont des Israélites considérés comme renégats. Ce verset, qui semble revenir en arrière, a été regardé comme un doublet du verset 13, le «mâle» paraissant être à nouveau Juda Maccabée. On peut toutefois se demander s'il n'y a pas eu contamination par le développement précédent du récit d'un nouvel épisode eschatologique parlant de l'ultime assaut des nations de la terre contre Jérusalem, assaut encore plus violent que le précédent (comparer *Ézéchiel,* XXXVIII-XXXIX) et qui ne prendra fin qu'avec le Jugement dernier. C'est ainsi que selon *Daniel,* XI, 45-XII, 1, la défaite d'Antiochus Épiphane, prédite mais non vécue, sera suivie d'un temps de détresse encore pire qui précédera lui-même le Jugement.

17. Le règne des douze derniers pasteurs représenterait, dans notre

tenait le livre par ordre du Maître ouvrir devant Lui le livre des massacres commis par les douze derniers pasteurs et exposer devant le Maître des moutons qu'ils en avaient massacré plus que leurs prédécesseurs. [18] J'ai vu le Maître des moutons venir auprès d'eux, prendre en main la verge de Sa colère et frapper la terre. La terre se fendit, et toutes les bêtes et tous les oiseaux du ciel succombèrent devant les moutons et s'engloutirent dans la terre qui se referma sur eux.

[19] J'ai vu le moment où une grande épée fut donnée aux moutons. Ils marchèrent contre tous les fauves pour les tuer, et tous, bêtes et oiseaux, prirent la fuite devant eux.

Le Jugement dernier

[20] J'ai vu le moment où un trône fut dressé dans la terre délicieuse, et le Maître des moutons s'y assit. On prit tous les livres scellés et on les ouvrit devant le Maître des moutons. [21] Le Maître appela les sept hommes blancs du début. Il leur ordonna de faire comparaître devant Lui le premier astre, celui qui précédait les astres doués d'un membre pareil à celui des chevaux. Et ils les firent tous comparaître devant Lui.

[22] Il dit à l'homme qui écrivait devant Lui, l'un des sept (hommes) blancs : «Saisis les soixante-dix pasteurs auxquels J'ai remis les moutons et qui, après

hypothèse, le temps qui s'écoulera entre l'apparition de la secte (voir xc, 5) et l'achèvement des soixante-dix périodes, c'est-à-dire le Jugement dernier et la fin de l'histoire. Après leur première défaite, dans la soixante et unième période, les forces du mal redoubleront de violence avant leur écrasement définitif.

18-19. Défaite eschatologique des nations de la terre.

20-21. La «terre délicieuse» est la Palestine, comme en LXXXIX, 40. Les «livres scellés» ne sont plus ceux où ont été enregistrés les massacres des pasteurs et qui ont déjà été ouverts, d'après le verset 17, mais les inventaires des forfaits commis par les puissances cosmiques et par les hommes (comparer XCVII, 6). Les sept hommes blancs sont les archanges de LXXXVII, 2. Le «premier astre» et ceux qui ont suivi son exemple ont déjà été emprisonnés (LXXXVIII, 1 et 3), mais c'était en attente du Jugement dernier (comparer X, 4-6).

22. Les nations ont déjà été vaincues (18-19), mais leurs représentants angéliques, les pasteurs, doivent maintenant passer en jugement, à l'instar des anges responsables de la corruption originelle.

les avoir reçus, en ont tué plus que Je ne leur avais ordonné. » [23] Et je les ai vus tous enchaînés et debout devant Lui. [24] Le Jugement fut d'abord exercé contre les astres, et ils furent reconnus coupables. (Les anges) se rendirent au lieu du supplice et les précipitèrent dans un gouffre plein de feu ardent et de colonnes de feu. [25] Puis les soixante-dix pasteurs furent jugés, reconnus coupables et précipités eux aussi dans ce gouffre de feu.

[26] J'ai vu en ce temps-là qu'un gouffre semblable s'était ouvert dans la terre, plein de feu. On fit comparaître les moutons aveuglés, et tous furent jugés, reconnus coupables et précipités dans ce gouffre de feu pour y brûler. Ce gouffre était situé au sud de la Demeure. [27] J'ai vu brûler les moutons ; leurs os même brûlaient.

Le *nouveau Tabernacle*

[28] Je me suis levé pour voir le moment où l'on replia la vieille Demeure. On en enleva tous les poteaux, et tous les étançons et tout l'ornement de cette Demeure furent repliés en même temps. On l'enleva et on la jeta en un lieu, au sud de la terre. [29] Et j'ai vu le moment où le Maître du troupeau apporta une Demeure neuve, plus grande et plus haute que la précédente, et la mit à la place de la première qui avait été repliée. Tous les poteaux en étaient neufs, l'ornement en était neuf et plus imposant que celui de l'ancienne qu'Il avait enlevée. Tous les moutons étaient au milieu.

24-25. Le lieu de supplice des anges est la fournaise décrite en x, 6 et xxi, 7-10.

26. Châtiment des Israélites infidèles dans la géhenne (voir xxvii, 2). On ne parle pas ici de résurrection des morts, mais du supplice corporel des impies de la dernière génération.

28. L'ancien Tabernacle est mis au rebut. On le représente comme une construction démontable, conformément à *Exode*, xxvi.

29. L'installation par Dieu lui-même d'un temple achéiropoiète à la fin des temps est annoncée en *Rouleau du Temple*, xxix, 9-10, et *Jubilés*, i, 17. Le peuple se tiendra dans la nouvelle Demeure, comme il se tenait dans le Tabernacle fait par Moïse selon lxxxix, 36. Les conditions idéales du passé se retrouveront dans l'avenir idéal : le peuple sera en la présence directe de Dieu.

La résurrection et la conversion de l'univers

[30] J'ai vu tous les moutons qui étaient restés. Toutes les bêtes de la terre et tous les oiseaux du ciel tombaient prosternés devant les moutons, les invoquaient et obéissaient à toutes (leurs) paroles. [31] Puis les trois (hommes) vêtus de blanc — ceux qui auparavant m'avaient fait monter — me prirent par la main, et la main de ce mâle me tenant, ils me firent monter et me placèrent au milieu des moutons, sans qu'il y ait de Jugement.

[32] Les moutons étaient tous blancs ; leur laine était abondante et pure. [33] Tous ceux qui avaient péri et avaient été dispersés, toutes les bêtes de la terre et tous les oiseaux du ciel, se rassemblèrent dans cette Demeure, et le Maître du troupeau se réjouit d'une grande joie, car tous ils étaient devenus bons et ils étaient entrés dans Sa Demeure.

[34] J'ai vu le moment où ils déposèrent l'épée qui avait été donnée aux moutons. Ils la mirent au milieu de la Demeure, et on la marqua d'un sceau, devant la face du Maître. Tous les moutons furent appelés dans cette Demeure, mais elle ne les contenait pas (tous). [35] Tous eurent les yeux ouverts, ils virent bien, et il n'y eut plus d'aveugle parmi eux. [36] Et j'ai vu que cette Demeure était vaste, spacieuse et pleine à craquer.

30. Les Israélites deviennent les souverains et les docteurs de l'univers. Les bêtes et les oiseaux figurent comme à l'ordinaire les nations, maintenant inoffensives et soumises.

31. Les trois hommes vêtus de blanc sont les archanges qui ont guidé Hénoch selon LXXXVII, 3. Le «mâle» est Élie, élevé auprès d'Hénoch selon LXXXIX, 52. La fin du verset semble indiquer qu'Hénoch se retrouve parmi les moutons triomphants sans avoir lui-même à passer par le Jugement.

33. Nouvelles étapes eschatologiques : résurrection des morts ; rassemblement des Juifs dispersés ; les nations rejoignent Israël pour prendre place dans la Demeure.

34. L'épée est l'arme qui a servi à défaire les nations dans la guerre eschatologique (xc, 19) ; elle est désormais inutile.

35. Tous les hommes adhèrent à la secte, désignée à xc, 6, comme le groupe des moutons clairvoyants.

L'humanité nouvelle

[37] J'ai vu naître un taureau blanc aux grandes cornes. Toutes les bêtes de la terre et tous les oiseaux du ciel le craignaient et l'invoquaient en tout temps. [38] Je les ai tous vus changer d'espèce et devenir tous des taureaux blancs. *Première parmi eux était la Parole, et cette Parole devint la bête magnifique portant de grandes cornes noires.* Le Maître du troupeau prit plaisir à les voir, eux, *et* tous les taureaux. [39] Quant à moi, j'étais couché parmi eux et je me suis éveillé, ayant tout vu.

Conclusion du songe

[40] Telle est la vision que j'ai vue alors que j'étais couché. À mon réveil, j'ai béni le Seigneur de justice et je Lui ai rendu gloire. [41] Puis j'ai pleuré abondamment ; mes larmes ne s'arrêtèrent pas, au point de devenir insupportables ; quand je voyais, elles descendaient sur ce que je voyais. Car tout (cela) arrivera et s'accomplira, et pour chaque époque, c'est toute l'œuvre des hommes qui m'a été montrée.

[42] Cette nuit-là, je me suis rappelé le premier songe.

37. Le taureau blanc est un nouvel Adam (comparer LXXXV, 3) et représente le prototype d'une humanité transfigurée. Il reçoit des nations les honneurs royaux. Le Messie de cette apocalypse n'est pas un juge, comme celui des «Paraboles», mais un roi régnant sur le monde magnifié. Rien ne semble le rattacher à la dynastie de David ou à celle des grands prêtres.

38. Transfiguration de l'humanité à l'image du Messie. Nous avons traduit l'éthiopien aussi littéralement que possible. Un manuscrit a éliminé la «Parole», un autre donne : «le premier devint parmi eux la Parole». Étant donné que l'éthiopien *nagar*, «parole», traduit le grec *logos* en *I Jean*, I, 1, il est difficile de ne pas voir en ce texte une interpolation chrétienne, plus particulièrement johannique. On a proposé plusieurs corrections : ou bien un terme hébreu *re'êm*, «buffle», aurait été simplement transcrit en grec et confondu avec *rhêma*, «parole» ; ou bien l'original aurait été l'hébreu *tâlêh*, «agneau», pris pour *millah*, «parole» ; ou bien l'on aurait confondu *'immar*, «agneau» et *'êmèr*, «parole». Ces corrections supposent un changement, malaisément explicable, dans l'allégorie animale.

42. Le premier songe d'Hénoch est celui que relate le chapitre LXXXIII.

J'ai pleuré à cause de lui et j'ai été bouleversé d'avoir vu cette vision.

CINQUIÈME SECTION

LES PARÉNÈSES

Annonce du triomphe final de la justice

XCI [1] «Et maintenant, ô mon fils Mathusalem, convoque auprès de moi tous tes frères,
réunis autour de moi tous les enfants de ta mère,
car une voix m'appelle, un esprit s'est répandu sur moi,
afin que je vous montre tout ce qui vous arrivera,
jusqu'à la fin des temps.»
[2] Alors Mathusalem alla convoquer tous ses frères auprès (d'Hénoch) et réunit sa parenté. [3] Hénoch s'adressa à tous les enfants de justice et dit :
«Écoutez, enfants d'Hénoch, la parole de votre père,
soyez bien attentifs à ce que dit ma bouche,
car je vous exhorte et je vous parle.
Bien-aimés ! Chérissez la vérité et marchez en elle.
[4] Ne l'abordez pas avec un cœur double
et ne vous joignez pas aux hommes au cœur double,
mais marchez dans la justice, mes enfants,
et elle vous guidera dans la bonne voie,
et la justice sera votre compagne.
[5] Je sais, en effet, que l'état d'oppression s'aggravera sur la terre.

XCI 1. Un esprit s'est répandu sur moi : réminiscence d'*Isaïe,* LXI, 1. Cet exorde convient à la révélation eschatologique qui suit, où Hénoch annonce que l'injustice prendra fin. Le discours eschatologique fonde le propos moralisateur de cette dernière collection d'écrits hénochiens : s'il faut se garder de l'injustice, c'est que celle-ci est vouée à un châtiment inévitable.

2. Enfants de justice : par-delà la descendance immédiate d'Hénoch, cette expression s'applique à tous ceux qui adhéreront à son enseignement.

4. Cœur double : duplicité, comparer *Psaumes,* XII, 3.

Mais il s'y accomplira un châtiment sévère.
Il sera mis fin à toute injustice,
elle sera coupée de ses racines,
et tout son édifice disparaîtra.
[6] L'injustice reprendra et viendra à son comble sur la terre,
tous les actes d'injustice, d'oppression et de crime redoubleront.
[7] Mais quand le péché, l'injustice, le blasphème, l'oppression auront grandi partout,
quand auront grandi la perversion, le crime et l'impureté,
un châtiment sévère viendra du ciel sur eux tous,
et le Seigneur Saint sortira, armé de la colère et du châtiment,
pour exercer le jugement sur la terre.
[8] En ce temps-là, l'oppression sera coupée de ses racines,
l'injustice et la perfidie (disparaîtront) de dessous le ciel.
[9] Les idoles des païens seront toutes livrées,
ainsi que les temples, à un feu ardent.
On les retirera de par toute la terre,
elles seront jetées dans le supplice du feu
et périront sous la colère et la sentence rigoureuse, éternelle.
[10] Le juste [La justice] se lèvera de son sommeil,
la sagesse se lèvera aussi et leur sera donnée.

6-7. Le salut final doit être précédé d'un accroissement du péché.

9. Polémique contre l'idolâtrie, lieu commun biblique, mais relativement rare dans le livre d'*Hénoch* (voir XCIX, 7).

10. Selon une des variantes du texte éthiopien, seule la résurrection des justes semble envisagée ici. Dans le texte éthiopien, la fin du chapitre XCI est occupée par la conclusion de l'« Apocalypse des semaines », le tableau des trois dernières semaines qui suivront la victoire décisive sur les forces du mal. Conformément à l'ordonnance originale, confirmée par un fragment de Qoumrân, le texte de XCI, 11-17, est reporté après XCIII, 10. Le verset 10 du chapitre XCI annonçant le retournement significatif a pu attirer, à un moment de la transmission, la fin de l'« Apocalypse des semaines » qui raconte le triomphe progressif de la justice.

Préambule de l'instruction d'Hénoch : les deux voies

[18] Maintenant donc, je vous le déclare, mes enfants, je vais vous montrer les *voies de la justice* et celles de l'oppression. Je vous les montrerai de nouveau pour *que vous connaissiez* ce qui arrivera. [19] Maintenant donc, écoutez-moi, mes enfants, et *marchez* dans les voies de *la justice.* Ne marchez pas dans celles de l'oppression, *car ils périront pour l'éternité* tous ceux qui empruntent les voies de la violence.

Nouvelle annonce du triomphe de la justice

XCII [1] Lettre qu'Hénoch *écrivit et donna à Mathusalem (, son fils).* C'est bien Hénoch qui a mis par écrit tous les signes, lui *le plus sage des hommes,* l'illustre, *élu* (parmi) *les fils (de la terre)* [*var.* É juge de toute la terre].

«À tous mes enfants qui habiteront la terre
et à *la génération finale* qui accomplira la justice et la paix
[2] Que votre esprit ne s'attriste pas du fait des temps,
car le Saint, le Grand, *a donné* une durée à toute chose.
[3] Le juste se lèvera de son sommeil,
il se lèvera et empruntera les voies de la justice,
et toute sa voie et sa conduite seront conformes à la vertu et à la grâce, à jamais.

18. La continuité de XCI, 18-19, et XCII est assurée par un fragment araméen, celle de XCII, 5, et de l'«Apocalypse des semaines» (XCIII, 1-4) par un autre. L'image des deux voies est celle de *Règle de la Communauté,* III, 20-21.

XCII 1. «À Mathusalem» n'est attesté qu'en araméen. L'intitulé et le style épistolaire de ce verset font croire que le chapitre constitue le début de cette «lettre d'Hénoch» qui contient l'essentiel des «parénèses» et qui prend fin après CVII, 3, selon le papyrus grec qui a conservé une grande partie de cette section. «Juge de toute la terre» — qui n'est attesté qu'en éthiopien — suppose l'identification d'Hénoch au Fils d'homme des «Paraboles» (voir LXXI, 4).
2. Comparer *Ecclésiaste,* III, 1.
3. Comparer XCI, 10.

4 (Dieu) fera grâce au juste, Il lui donnera la justice éternelle,
Il lui donnera la puissance, et ce sera dans la vertu et la justice,
et ils marcheront dans la lumière éternelle.
5 Mais le péché disparaîtra dans *les ténèbres*, pour toujours
et on ne le verra plus, dès ce *jour* et à jamais. »

L'Apocalypse des semaines

XCIII 1 Ensuite, *Hénoch* proféra *son poème* et commença à parler d'après les écrits. 2 Il dit :
« Au sujet des enfants de justice, au sujet des élus d'éternité, au sujet de *la plantation de rectitude*, voici, mes enfants ce que j'ai à vous dire et à vous faire savoir, *moi Hénoch*, selon ce qui m'a été montré par la vision céleste, ce que *j'ai appris de la parole des saints Veilleurs* et ce que j'ai compris des tablettes célestes. »
3 *Hénoch proféra son poème* [É d'après les écrits] *et dit :*
« Je suis né le septième, dans la *première* semaine.
Jusqu'à moi la justice [É et le droit] avaient régné.

XCIII 1. Proféra son poème : même expression araméenne qu'en I, 2. L'« Apocalypse des semaines » qui débute ici embrasse toute l'histoire de l'humanité en dix « semaines » (division inspirée par *Daniel*, IX, 24). Il est impossible de traduire ces « semaines » en un nombre constant d'années. Sept « semaines » appartiennent au passé et trois à l'avenir. L'auteur doit donc se situer lui-même à la fin de la septième semaine (XCIII, 10).

2. Enfants de justice : comparer *Règle de la Communauté*, III, 20 ; plantation de rectitude : voir la note sur X, 16. Moi, Hénoch : littéralement, « je suis Hénoch », formule présentant celui qui l'énonce comme le détenteur d'une autorité supérieure (voir *Exode*, XX, 2). Hénoch doit sa connaissance de l'univers et de son histoire non seulement à ses visions et à l'enseignement des anges, mais aussi à la lecture de tablettes — ou de livres célestes. L'Enmedouranki babylonien, qui est à certains égards un modèle lointain d'Hénoch (voir note sur XII, 4) a reçu lui aussi la communication des secrets du ciel et de la terre par des tablettes divines.

3. Un papyrus provenant d'Antinoé a conservé des fragments d'une traduction copte des versets 3 à 8. Elle diffère peu de la version éthiopienne. Hénoch est le septième des patriarches antédiluviens (voir LX, 8, et *Jude*, 14).

4 Après moi, dans la *deuxième* semaine,
le mensonge et la violence fleuriront.
Alors aura lieu le premier accomplissement,
mais alors (aussi) un homme sera sauvé.
Après l'accomplissement, la violence grandira,
mais une loi sera instituée pour les pécheurs.
5 Ensuite, dans la troisième semaine, à son accomplissement,
un homme sera élu, pour (devenir) une plante de juste jugement
et <sa postérité> (deviendra) une plante de justice, pour l'éternité.
6 Ensuite, dans la quatrième semaine, à son accomplissement,
on aura des visions des saints et des justes,
et il leur sera donné une loi et un enclos pour toutes les générations.
7 Ensuite, dans la cinquième semaine, à son accomplissement,
la maison de gloire et de royauté sera fondée pour l'éternité.
8 Ensuite, dans la sixième semaine, ceux qui y vivront seront tous aveugles,
et le cœur de chacun oubliera la sagesse,
mais alors un homme montera au ciel.
À l'accomplissement (de la semaine), la maison de royauté sera consumée par le feu,
et alors toute la race (issue) de la racine élue sera dispersée.
9 Ensuite, dans la septième semaine, se lèvera une génération perverse.

4. Au lieu de «mensonge» de l'araméen, la version éthiopienne a «un grand mal». Le «premier accomplissement» est le déluge, l'«homme sauvé» est Noé. La «loi» est la loi noachique de *Genèse*, IX, à laquelle l'essénisme a dû attacher du prix (voir *Jubilés*, VII, 20).

5. Élection d'Abraham. «Sa postérité» doit probablement être substitué à «après lui» de l'éthiopien; la confusion s'explique en araméen.

6. Allusion, un peu obscure, à la sortie d'Égypte. La «loi» est celle du Sinaï, l'«enclos» est la Terre promise.

7. La «maison» est le Temple de Jérusalem; la «gloire» et la «royauté» sont des attributs de Dieu.

8. Annonce de la décadence de la monarchie (comparer LXXXIX, 54); allusions à l'enlèvement d'Élie et à la destruction du Temple en 587.

Elle fera beaucoup de choses, et toutes ses œuvres seront perverses.

10 Mais à l'accomplissement (de la semaine), *seront choisis* des justes *comme témoins de la vérité* [*var.* É élus] (issus de) la plante de *justice éternelle, et ils recevront au septuple la sagesse et la connaissance* [*var.* É la science de toute Sa création]

XCI 11 *Par eux seront extirpés les fondements de l'iniquité*
ainsi que l'œuvre du mensonge, à l'accomplissement (du Jugement)

12 *Ensuite viendra une huitième semaine,* celle de la *justice,*
dans laquelle une épée *sera donnée à tous les justes*
pour accomplir le juste Jugement sur tous les impies.
et ceux-ci seront livrés en leurs mains.

13 *À l'accomplissement* (de la semaine), *ils acquerront des biens légitimes,*
et le palais royal du Grand (Dieu) *sera bâti*
dans la grandeur de Sa majesté, pour toutes les générations.

14 *Ensuite viendra une neuvième semaine.*

9. Elle fera beaucoup de choses : l'éthiopien a peut-être voulu rendre un terme grec péjoratif comme *polypragmôn.*

10. Un fragment araméen assure la continuité de XCIII, 10, à XCI, 11-17. L'apparition du groupe des clairvoyants (comparer XC, 6) est le premier trait marquant de la septième semaine. Il n'est pas suggéré qu'ils prennent les armes, ce qui permet de croire que l'« Apocalypse des semaines » est antérieure au soulèvement des Maccabées. Il n'est même pas fait allusion à une persécution violente. L'auteur semble dénoncer l'aveuglement et l'impiété de ses compatriotes plutôt que la cruauté d'une oppression étrangère. Ce qui distingue le groupe des élus, c'est la connaissance, c'est-à-dire, probablement, la doctrine d'Hénoch.

XCI 11. Le texte éthiopien correspondant à cet araméen est assez différent : « Alors les racines de la violence seront coupées, les pécheurs périront par l'épée < >, les impies seront retranchés en tout lieu, ceux qui méditent l'oppression et ceux qui commettent l'impiété périront par le glaive. » La version paraît avoir été contaminée par le verset 12. L'araméen annonce seulement que les justes participeront à l'éradication du mal dans un avenir que le verset suivant identifie à la huitième semaine.

12. « L'épée », comme en XC, 19, mais l'« Apocalypse des semaines » vise des impies plutôt que des oppresseurs étrangers.

13. Ils acquerront des biens légitimes (éthiopien : « des maisons pour prix de leur justice ») : réminiscence de *Jérémie,* XXXII, 15, impliquant que le pays connaîtra la prospérité et la paix. Le « palais royal » est le Temple. À la différence de XC, 28-29, la restauration du Temple n'aura pas lieu après le Jugement dernier, mais après une victoire sur les impies.

La justice et le juste Jugement *seront dévoilés à tous les fils de la terre entière,*
toute l'œuvre des impies s'en ira *de toute la terre,*
on (la) *jettera dans la fosse* [É éternelle]
et tous les hommes verront *la voie de la justice éternelle.*
15 Ensuite, dans la dixième semaine, (en sa) septième partie aura lieu *le Jugement du monde,* (viendra) *le temps du grand Jugement* qui sera exercé parmi les anges.
16 *Les premiers cieux passeront; alors, des cieux* neufs apparaîtront,
toutes les puissances des cieux brillant et resplendissant au septuple.
17 Ensuite (viendront) des *semaines* nombreuses, innombrables, *sans fin* (où) tous *accompliront* la vertu et la justice, et dès lors le péché ne sera plus nommé, à jamais.

Qui peut connaître l'œuvre divine?

XCIII 11 Qui donc parmi tous les humains *peut entendre* sans frémir *les paroles* [*var.* É la voix] *du Saint*? Qui *peut connaître* Sa *pensée? Quel est l'homme qui* peut contempler toute l'œuvre céleste? 12 Qui peut contem-

14. « On la jettera dans la fosse » est absent de la version éthiopienne. L'humanité entière recevra la connaissance (comparer XC, 30).
15. Éthiopien : « le Jugement éternel (aura lieu), il sera exécuté sur les Veilleurs du ciel éternel ; c'est le Grand (Dieu) qui exercera la vengeance parmi les anges. » À la différence de XC, 22, le jugement des anges séducteurs est remis aux toutes dernières étapes eschatologiques.
16. La rénovation de l'univers est exprimée par une image reprise d'*Isaïe,* XXX, 26.
17. Règne éternel de la justice.

XCIII 11. Les questions posées dans ce paragraphe appellent une réponse positive et exclusive : c'est Hénoch seul qui a pu connaître tout ce qui relève du plus profond mystère pour le commun des hommes. Les interrogations rhétoriques rappellent celles de *Job,* XXXVIII-XXXIX. Les deux premières questions de ce verset se présentaient en araméen dans un ordre inverse.
12. Réminiscence de *Proverbes,* XXX, 4, et allusion à l'assomption d'Hénoch. Du texte araméen correspondant il ne reste que quelques lettres : « les extrémités [sur les]quelles » et, plus loin, le verbe « retourner ». Le premier vestige faisait allusion aux « extrémités » de la terre ou du ciel et c'est peut-être ainsi qu'il faut traduire le mot éthiopien qui se rend aussi par « ailes » (mais le texte éthiopien se rapporte à des anges ou « esprits »). Le second vestige est ce qui subsiste d'une question « qui a pu retourner sur terre ? », disparue de l'éthiopien.

pler le ciel? Qui peut connaître ce qui s'y fait, voir un esprit ou un être spirituel et parler, ou monter voir leurs ailes, les comprendre et agir comme eux? [13] *Qui* parmi tous les *hommes peut* connaître *la longueur et la largeur de la terre entière? À qui parmi tous les hommes* ont été montrées les mesures de l'univers? Est-il un homme qui puisse connaître l'étendue du ciel et *sa hauteur,* (savoir) où [*var.* É sur quoi] *il s'appuie,* quel est le nombre des étoiles et où se reposent tous les luminaires?

Exhortation à la justice

XCIV [1] *Et maintenant, je vous le dis, mes enfants,* aimez la justice et marchez en elle,
car les voies de la justice sont dignes et convenables,
mais dans celles de l'injustice on a tôt fait de se perdre et de s'abaisser.
[2] À certains, dans une génération, se révèlent les voies de l'oppression et de la mort,
ils s'en tiennent éloignés et ne les suivent pas.
[3] Et maintenant, je vous le dis, justes,
ne marchez pas dans les voies du mal, les voies de la mort.
Ne vous en approchez pas, de crainte que vous ne périssiez.
[4] Mais recherchez et choisissez pour vous la justice, la vie excellente
et marchez dans les voies de la paix, pour vivre et prospérer.
[5] Gardez cela dans la pensée de vos cœurs, que ma parole ne s'en efface pas.
Je sais en effet que les pécheurs tenteront les hommes, pour qu'ils changent la sagesse en mal.
Et il ne se trouve pas pour elle de demeure, et la tentation ne diminue pas.

XCIV 1. Variante : «les voies de l'injustice se perdront et s'abaisseront».

2. Le discernement du bien et du mal n'est accordé qu'à un nombre restreint de justes qu'Hénoch, maintenant présenté comme un maître de morale, encourage à persévérer.

5. La Sagesse ne trouve pas de demeure : comparer XLII, 2.

Imprécations contre les pécheurs,
consolations pour les justes

6 Malheur à ceux qui édifient l'injustice et l'oppression
et consolident la fraude,
car ils seront brutalement renversés et n'auront pas de paix.
7 Malheur à ceux qui bâtissent leurs maisons par le péché,
car elles seront renversées de leur base.
Ils tomberont par l'épée,
et ceux qui amassent l'or et l'argent périront par un châtiment brutal.
8 Malheur à vous, riches, car vous vous êtes fiés à vos biens.
Vous en serez dépouillés, parce que vous ne vous êtes pas souvenus du Très-Haut au temps de votre richesse.
9 Vous avez blasphémé et commis l'injustice,
vous avez mérité le jour d'effusion de sang, le jour de ténèbres,
le jour du grand Jugement.
10 Voilà ce que je vous dis, ce que je vous annonce :
Celui qui vous a créés vous renversera,
on ne s'apitoirera pas sur votre chute,
et votre Créateur se réjouira de votre perte.
11 Mais les justes d'entre vous subsisteront en ce temps-là,
opprobre pour les pécheurs et les impies.

6-9. Les pécheurs sont accusés d'injustice et d'avarice. L'auteur exprime le ressentiment d'un groupe qui se sent opprimé par des puissants. On peut supposer qu'il vise des Israélites des hautes classes qui après 174 ont formé le parti des grands prêtres hellénisants, Jason et Ménélas.

7. Réminiscence de *Jérémie*, XXII, 13.

8. Réminiscences d'invectives bibliques contre le danger des richesses (voir *Proverbes*, XI, 28 ; *Psaumes*, XLIX, 7 et LII, 7).

9. Le jour du Jugement est évoqué en des termes inspirés de *Sophonie*, I, 14-18.

10. La joie de Dieu, des anges et des justes au spectacle de la ruine des méchants est un motif courant (voir LXXXIX, 58 ; XCVII, 2).

11. Tout ce passage s'adresse alternativement aux pécheurs et aux justes, ces derniers étant les enfants spirituels d'Hénoch.

XCV [1] Qui fera de mes yeux un nuage chargé d'eau, que je pleure sur vous,
que je verse mes larmes comme une nuée pluvieuse,
et que je me soulage de la tristesse de mon cœur?
[2] Qui a fait de vous des agents de la haine et du mal?
Le Jugement vous frappera, pécheurs.
[3] Justes, ne craignez pas les pécheurs.
Encore une fois, le Seigneur les remettra entre vos mains,
pour que vous exerciez contre eux le Jugement, à votre gré.
[4] Malheur à vous qui proférez des anathèmes irrévocables.
La guérison est loin de vous, à cause de vos péchés.
[5] Malheur à vous qui rendez le mal à votre prochain,
car vous serez rémunérés selon vos œuvres.
[6] Malheur à vous, témoins mensongers,
et à ceux qui font des pesées iniques,
car vous périrez soudain.
[7] Malheur à vous, pécheurs, car vous persécutez les justes.
Or c'est vous qui serez livrés et persécutés par l'injustice,
et son joug s'appesantira sur vous.
XCVI [1] Gardez l'espérance, justes, car bientôt les pécheurs périront devant vous,
et vous aurez pouvoir sur eux, à votre gré.
[2] Le jour du tourment des pécheurs, vos petits se lèveront, se dresseront comme des aigles,
et votre nid sera plus haut que celui des vautours.

XCV 1. La formule est inspirée de *Jérémie*, VIII, 23. Hénoch pleure sur les pécheurs, parce qu'il voit les malheurs dont ils sont responsables (comparer XC, 41).

5-6. Reprise de plusieurs griefs bibliques contre les impies : ingratitude (comparer *Proverbes*, XVII, 13 ; XX, 22 ; XXIV, 29), faux témoignage (*Proverbes*, XIX, 5, 9 ; XXI, 28), fausses pesées (*Proverbes*, XI, 1 ; XX, 23).

XCVI 2. La première phrase, inspirée par *Isaïe*, XL, 31, veut dire que les justes échapperont aux tourments promis aux pécheurs pour le jour du Jugement. La seconde phrase reprend des images d'*Isaïe*, II, 19 et 21 pour évoquer la fuite des justes au désert quand ils voudront échapper à la persécution des pécheurs. Les sirènes : voir note sur XIX, 2.

Vous grimperez, vous pénétrerez dans les cavités de la terre,
dans les anfractuosités du roc, pour toujours,
pareils aux damans, (fuyant) loin des impies,
et contre vous glapiront, gémiront les sirènes.
[3] Ne craignez pas, vous qui avez souffert, car vous aurez la guérison.
Une lumière éclatante brillera pour vous,
et vous entendrez du ciel la parole qui soulage.
[4] Malheur à vous, pécheurs, car votre richesse vous faisait paraître justes,
alors que votre cœur vous convainquait de péché.
Cette parole sera un témoin, un rappel contre vous, mauvais !
[5] Malheur à vous qui mangez la fleur du froment,
qui buvez le meilleur du plant d'<impiété>,
et piétinez les humbles dans votre puissance.
[6] Malheur à vous qui buvez l'eau en tout temps,
car vous serez bientôt payés de retour, consumés, desséchés,
pour avoir délaissé la source de vie.
[7] Malheur à vous, agents d'injustice, de fraude et de blasphème.
Il y aura contre vous un mauvais rapport.
[8] Malheur à vous, puissants, qui de votre force écrasez le juste,
car il vient sur vous le jour de votre perte.
En ce temps-là viendront pour les justes des jours nombreux et heureux, le jour de votre Jugement.

3. La persécution qu'on vient d'annoncer ne doit pas décourager les justes, car elle sera suivie du salut, évoqué en termes rappelant *Malachie,* III, 20.

5. Littéralement : «qui buvez la force de la racine de la source». Cette phrase dénoncerait des propriétaires accaparant les eaux et ferait double emploi avec le verset 6. Mais un original *'âwôn,* «impiété», a pu être confondu avec *'ayin,* «source». Le «plant d'impiété» serait la vigne. On trouve des mises en garde contre l'ivrognerie, péché favori des rois et des grands, dans les *Proverbes* (XXIII, 29-35 ; XXXI, 4) et dans les *Testaments des douze patriarches* (*Juda,* XII, 3 ; XIV, 1 ; XVI, 2, 4 ; *Issachar,* VII, 3).

6. Les accapareurs d'eau, comparables à Nabal, qui est le modèle biblique du mauvais riche (voir *I Samuel,* XXV, 11), endureront la sécheresse infernale, parce qu'ils ont préféré les sources terrestres et les biens qu'elles symbolisent à la source de vie, qui est la Loi et la crainte de Dieu (*Proverbes,* XIII, 14 ; XIV, 27, et *Jérémie,* XVII, 13).

XCVII [1] Ayez confiance, justes, car les pécheurs sont voués à l'opprobre, et ils périront au jour de l'injustice.

[2] Et pour vous, pécheurs, il est certain que le Très-Haut se souviendra de vous détruire

et que les anges du ciel fêteront votre destruction.

[3] Que ferez-vous, pécheurs, où fuirez-vous en ce jour de Jugement,

lorsque vous entendrez s'élever la prière des justes?

[4] Vous serez pareils à ceux contre lesquels on citera cette parole :

«Vous avez été les complices des pécheurs.»

[5] En ce temps-là, la prière des saints arrivera auprès du Seigneur,

et pour vous, arriveront les jours de votre jugement.

[6] On lira tout le récit de vos forfaits devant le Grand, le Saint, en votre présence, [*var.* É votre visage sera couvert de honte] et toute œuvre entachée d'impiété sera rejetée.

[7] Malheur à vous, pécheurs, qui vivez au milieu de la mer et sur l'aride. Il y a contre vous un mauvais témoignage.

[8] Malheur à vous qui acquérez de l'or et de l'argent au détriment de la justice et qui dites : «Nous nous sommes enrichis, nous avons acquis et nous possédons des biens, [É nous possédons tout ce que nous voulons. [9] Maintenant] faisons tout ce que nous voulons, puisque nous avons amassé de l'argent dans nos trésors, et dans nos maisons toute une fortune [10] (qui) se déverse comme de l'eau.» Vous vous égarez, car, à coup sûr, votre richesse ne subsistera pas; elle vous sera promptement retirée, parce que vous avez tout acquis injustement, et vous serez vous-mêmes livrés à une grande malédiction.

XCVIII [1] Maintenant je vous le jure, à vous les

XCVII 1. Le «jour de l'injustice» est le jour où l'injustice sera punie.

5. Les saints sont les hommes justes dont la prière touchera enfin Dieu (comparer XLVII, 1, et *Apocalypse de Jean,* VI, 10), et non des anges intercesseurs comme en XCIX, 3.

6. Ici commence le texte grec conservé par le papyrus de l'université de Michigan que la traduction suit désormais. Quand on a recours à l'éthiopien, il est mis entre crochets droits. Le récit des forfaits est consigné dans des livres gardés près de Dieu (voir XC, 20).

sages, et non aux insensés, vous verrez beaucoup de forfaits sur la terre : [2] les hommes se pareront comme des femmes, ils se farderont plus que des jeunes filles, à la façon des rois, avec majesté et magnificence. Ils auront de l'argent et de l'or pour nourriture. Mais tout s'écoulera comme de l'eau [3] à cause de leur ignorance et de leur irréflexion. Ainsi vous périrez partageant le sort de tous vos biens, de toute votre gloire, de tout votre honneur, et pour l'opprobre la destruction, le massacre, [*É* vos esprits seront jetés dans la fournaise ardente.

Responsabilité de l'homme

[4] Je vous le jure, pécheurs : de même qu'un mont n'est jamais devenu et ne deviendra jamais un serviteur, ni une colline une servante, de même le péché n'a pas été envoyé (d'en haut)] sur la terre, mais ce sont les hommes qui l'ont établi d'eux-mêmes, et ceux qui le font sont voués à une grande malédiction. [5] <L'esclavage> n'a été donné également à une femme que par l'œuvre de ses mains. Il n'a pas été déterminé qu'une esclave devait être esclave ; cela ne vient pas d'en haut, mais résulte d'une oppression. De même le péché n'a pas été donné d'en haut, mais (résulte) d'une transgression. De même une femme n'a pas été créée stérile ; c'est pour des fautes personnelles qu'elle a été punie de stérilité et mourra sans enfant.

XCVIII 2. Censure contre le luxe dans la parure (comparer *Isaïe*, III, 18-24). L'eau qui s'écoule est une image de la dissolution, comme en *Psaumes*, XXII, 15.

3. Annonce du supplice des grands après le Jugement dernier (comparer LIII, 5 ; LXII-LXIII).

4. Le papyrus grec présente à cet endroit une lacune. L'image des monts et des collines qui ne peuvent changer de nature a été tenue pour une polémique contre le mythe de la chute des anges considérés comme responsables de l'origine du mal. Ce développement combat de toute manière une sorte de fatalisme faisant croire qu'un homme est par avance condamné à pécher. Même si le péché a été introduit par les anges déchus, les individus peuvent décider librement de suivre la bonne voie ou la mauvaise.

5. «L'esclavage» est une correction. Le grec porte : «et il n'a été donné à une femme stérile que selon les œuvres de ses mains» ; en éthiopien : «la stérilité n'a été donnée à une femme que par l'œuvre de ses mains», et la comparaison avec l'esclavage est absente.

Omniscience divine

[6] Je vous le jure, pécheurs, par le Saint, le Grand : chacun de vos méfaits sera découvert dans le ciel, aucun acte inique ne restera caché. [7] Ne croyez pas en votre âme, ne croyez pas en votre cœur qu'on ne connaît pas vos méfaits, qu'on ne les voit pas, qu'ils ne sont pas observés, ni inscrits devant le Très-Haut. [8] Sachez désormais que tous vos forfaits sont inscrits jour après jour, jusqu'au jour de votre jugement.

Griefs et menaces contre les pécheurs

[9] Malheur à vous, insensés, car vous allez périr par votre folie. Vous ne voulez pas écouter les sages, il ne vous arrivera rien de bon, mais le malheur vous saisira. [10] Sachez maintenant que vous êtes destinés au jour de destruction. N'espérez pas être sauvés, pécheurs ; passez et mourez [É sans connaître de rachat], car vous êtes destinés au jour du grand Jugement et d'une angoisse accrue pour vos esprits.

[11] Malheur à vous, hommes au cœur dur, qui faites le mal et mangez le sang. D'où recevez-vous [É la bonne nourriture, la boisson, ce qui rassasie? C'est de tout le bien que le Seigneur, le Très-Haut, multiplie sur la terre. Pour vous, point de salut !

[12] Malheur à vous qui aimez commettre] l'injustice. Pourquoi concevez-vous de belles espérances pour vous-mêmes? Sachez que vous devez être livrés aux mains des justes, ils [É vous couperont le cou et] vous tueront sans pitié.

[13] Malheur à vous qui vous réjouissez du tourment

6-8. Réponse au scepticisme des pécheurs au sujet de la justice de Dieu, tel qu'on le trouve exprimé, par exemple, en *Job*, XXII, 12-20.

11. En «mangeant le sang», les impies imitent le péché des géants (voir VII, 5). Une nouvelle lacune du papyrus a fait disparaître le texte grec de la fin du verset 11 et du début du verset 12. Il est reproché aux pécheurs de ne pas reconnaître que Dieu dispense tous les biens, donc d'ignorer qu'il est providentiel.

13. Les pécheurs sont menacés d'un sort posthume aussi triste que celui des morts sans sépulture (comparer *Isaïe*, XIV, 19-20).

des justes, car pour vous il ne sera point creusé de tombeau.

[14] Malheur à vous qui ne voulez pas tenir compte de la parole des justes, car vous n'aurez pas d'espoir de salut.

[15] Malheur à vous qui écrivez des discours mensongers, des discours fallacieux. Il en est qui écrivent et égarent beaucoup de gens par leurs mensonges ; [16] vous, vous vous égarez vous-mêmes. Il n'y a pas de salut pour vous, mais vous périrez bientôt.

XCIX [1] Malheur à vous qui créez l'égarement, qui obtenez gloire et honneur par vos œuvres fallacieuses. Vous périrez et vous n'aurez pas le salut bénéfique.

[2] Malheur à vous qui dénaturez les paroles de vérité, transgressez l'ordonnance éternelle et vous croyez exempts de péché. Ceux-là seront engloutis.

[3] Alors préparez-vous, justes, élevez vos prières comme un mémorial et offrez-les en témoignage devant les anges, afin qu'eux-mêmes présentent les péchés des impies comme un mémorial devant le Très-Haut.

[4] Alors ils seront bouleversés et se lèveront, le jour où l'injustice sera détruite.

[5] En ce temps-là, les mères rejetteront, abandonneront, délaisseront leur nourrisson, les femmes enceintes avorteront, les nourrices laisseront là leurs enfants, elles ne se retourneront pas vers leurs nourrissons, même à la mamelle, et n'en auront pas pitié.

[6] [*É* Encore une fois, je vous le jure, pécheurs : pour le jour où le sang ne cessera pas (de couler), il a été préparé une (occasion de) péché. [7] Ceux qui adorent la pierre,] ceux qui sculptent des images d'argent et d'or,

15. Cette accusation est reprise en civ, 10-12. On distingue, semble-t-il, les falsificateurs qui ne sont pas dupes et ceux qui finissent par croire à leurs propres faux.

XCIX 3. Les anges ont le pouvoir d'intercéder, comme en ix, 3 ; xv, 2.

4. Résurrection des impies pour le Jugement dernier (comparer *Daniel,* xii, 2). L'éthiopien parle ici d'un jugement des nations («Les peuples seront bouleversés, et les familles des peuples se lèveront au jour de la destruction»).

5. Brève description des affres du jour du Jugement ; comparer c, 1-3 et *Matthieu,* xxiv, 19.

6-7. Lacune de quatre lignes dans le papyrus grec.

de bois, de pierre, d'argile, ceux qui adorent des fantômes, des démons, des choses infâmes, des esprits mauvais et toutes sortes d'illusions, (ceux-là), faute de connaissance, n'en obtiendront aucune espèce de
secours. [8] Ils erreront dans la stupidité de leur cœur.
Les visions du sommeil vous égareront.

[9] Vous-mêmes et vos œuvres, les mensonges que vous avez faits et taillés dans la pierre, vous périrez ensemble.

[10] Heureux en ce temps-là tous ceux qui, ayant entendu les paroles des sages, les apprendront pour accomplir les commandements du Très-Haut. Ils marcheront dans Ses justes voies, sans risque de s'égarer avec les égarés, et ils seront sauvés.

[11] [*É* Malheur à vous qui répandez le mal contre votre prochain, car vous serez mis à mort dans le Shéol.

[12] Malheur à vous qui faites des mensurations de péché et de fraude. (Malheur) à ceux qui mettent à l'épreuve sur la terre, car ils y seront anéantis.]

[13] Malheur à ceux qui bâtissent leurs maisons sans y mettre la main. (Malheur à vous) qui faites toutes sortes de constructions de pierre et de briques. Il ne vous sera pas fait grâce.

[14] Malheur à ceux qui rejettent la fondation et l'héritage de leurs pères venu d'un lointain passé (Malheur à vous), car l'esprit d'égarement vous poursuivra. Point de repos pour vous !

8-9. Le verset 8 de l'éthiopien a un texte légèrement différent : «Ils erreront dans la stupidité de leur cœur. Leurs yeux seront aveuglés par la crainte de leur cœur et ce qu'ils voient en leurs songes.» Le verset 9 de l'éthiopien s'écarte davantage du grec : «Par cela ils sont dans l'erreur et dans la crainte, parce que toutes leurs œuvres se font dans le mensonge. Ils ont adoré la pierre et ils périront tout d'un coup.»

10. «Macarisme» interrompant les invectives contre les pécheurs et évoquant, entre autres, *Psaumes,* CVI, 3.

11-12. Ces deux versets ne figurent pas dans le grec. Mettent à l'épreuve : nous traduisons ainsi la variante *yâmekeru* (pour *yâmêkeru*) ; comparer LXVII, 3. D'autres manuscrits éthiopiens donnent *yâ'ameru,* «enseignent», *yâmareru,* «provoquent l'amertume».

13. Éthiopien : «Malheur à vous dont les maisons s'édifient par la peine d'autrui et dont tout l'édifice (est) brique et pierre de péché. Je vous le dis, vous n'aurez point de paix.» En reprochant aux pécheurs de faire édifier de belles maisons par une main-d'œuvre servile, l'auteur se souvient des critiques de *Jérémie,* XXII, 13-14 contre le roi Joachim.

14. Condamnation de l'apostasie ; comparer *Jérémie,* XXXV, où Jonadab, fils de Rékab, est donné en exemple de fidélité à des traditions ancestrales.

[15] Malheur à vous qui commettez l'impiété et favorisez l'injustice en tuant (votre) prochain jusqu'au jour du grand Jugement, [16] car alors Il écrasera votre gloire, Il éveillera contre vous Sa colère, Il vous fera tous périr par l'épée, et tous les justes [*var.* É les saints et les justes] se rappelleront votre injustice.

C [1] En ce temps-là, en un même lieu, [É les pères et les fils s'affronteront, et les frères entre eux, et il en succombera tant qu'il coulera un fleuve formé de leur] sang. [2] Un homme n'hésitera pas à porter la main sur son fils, sur son bien-aimé, pour le tuer, ni le pécheur sur l'homme honorable ou sur son frère. De l'aurore au coucher du soleil, ils s'entretueront. [3] Un cheval pourra marcher jusqu'au poitrail dans le sang des pécheurs, et le char y enfoncera jusqu'aux essieux.

[4] Ce jour-là, les anges descendront, pénétrant dans les lieux secrets. Tous les auxiliaires de l'injustice seront punis en un même lieu. Le Très-Haut se lèvera pour rendre sur tous un grand jugement.

[5] Il donnera à tous les justes et tous les saints une garde de saints anges, et ils seront préservés comme la prunelle de l'œil jusqu'à ce que cessent les maux et le péché. Dès lors, les fidèles dormiront d'un doux sommeil, et il n'y aura plus personne pour les effrayer. [6] Alors les sages d'entre les hommes verront et les enfants de la terre comprendront les paroles de cette lettre, et ils sauront que leur richesse ne peut les sauver quand s'écroulera l'injustice.

[7] Malheur à vous, injustes, toutes les fois que vous écrasez les justes en un jour de dure contrainte et que vous les gardez dans du feu. Vous paierez vos crimes.

C 1. Lacune du grec. La discorde interne allant jusqu'aux meurtres est annoncée par *Aggée,* II, 22 ; *Zacharie,* XIV, 13 ; comparer *Matthieu,* X, 21.

3. L'image se retrouve en *Apocalypse de Jean,* XIV, 20.

4. Intervention des anges du châtiment ; comparer LIII, 3-5 ; LXII, 11. L'éthiopien donne un autre texte, rappelant la punition au jour du Jugement des anges déchus : «En ce temps-là les anges descendront dans les (lieux) secrets. Ils rassembleront en un même endroit tous ceux qui ont fait descendre le péché. Et en ce jour de Jugement, le Très-Haut se lèvera pour exercer le grand Jugement au milieu des pécheurs.»

5. Les anges gardent les esprits des justes défunts en attendant le Jugement (comparer XXII). Comme la prunelle de l'œil : réminiscence de *Deutéronome,* XXXII, 10 ; *Psaumes,* XVII, 8.

[8] Malheur à vous, cœurs endurcis, qui veillez pour méditer le mal : une terreur vous saisit, et il n'y a personne pour vous défendre.

[9] Malheur à vous tous, pécheurs, pour les paroles de votre bouche et pour les œuvres de vos mains, car vous vous êtes égarés loin des œuvres saintes. [*É* <Vous brûlerez> à la chaleur d'une flamme plus ardente que le feu.

[10] Sachez maintenant qu'Il s'informera de vos œuvres auprès des anges dans le ciel, et de votre péché auprès du soleil, de la lune et des étoiles, car sur la terre vous rendez le jugement contre les justes. [11] Il fera témoigner contre vous] toutes les nuées, les brumes, la rosée et la pluie. [*É* Elles seront retenues loin de vous] à cause de vos péchés. [12] Allez donc donner des présents à la pluie, à la rosée, à la nuée, à la brume, pour qu'elles ne soient pas empêchées de descendre pour vous ! Allez donc les acheter à prix d'or pour qu'elles descendent ! [13] Quand la neige et le gel glacial se jetteront sur vous, et que les vents glacés vous flagelleront, vous ne pourrez pas en supporter le froid et la morsure.

Exhortation à la crainte de Dieu

CI [1] Considérez donc, humains, les œuvres du Très-Haut et craignez de faire le mal devant Lui.

[2] Quand Il obstruera les fenêtres du ciel et empêchera la rosée et la pluie de descendre à cause de vous, que ferez-vous ? [3] Et quand Il enverra Sa colère contre vous et contre vos œuvres, ne Le supplierez-vous pas ? Pourquoi proférez-vous des paroles hautaines et dures contre Sa majesté ?

10-13. Non seulement les anges, mais encore les astres et les éléments sont témoins des crimes des pécheurs. Ces témoins participeront au châtiment, d'abord en privant la terre de l'humidité (comparer *Jérémie*, v, 24-25), puis en se déchaînant avec une violence excessive.

CI 1. Au lieu d'«humains», l'éthiopien porte «enfants des cieux», c'est-à-dire les justes, par opposition aux «enfants de la terre» de c, 6. Mais l'exhortation s'adresse à tous les hommes, et non aux seuls justes.

[4] Voyez les pilotes qui naviguent sur la mer : leurs vaisseaux sont agités par les vagues et la tempête ; [5] s'ils sont en détresse, tous ils ont peur, jettent par-dessus bord toutes leurs marchandises et leurs biens et appréhendent en eux-mêmes de voir la mer les engloutir et de périr en son sein. [6] La mer tout entière, avec toutes ses eaux, n'est-elle pas l'œuvre du Très-Haut? Lui-même en a établi les limites, l'a contenue et enclose dans du sable. [7] À son grondement, [*É* (les flots) ont peur] et se dessèchent, et les poissons [*É* périssent, ainsi que tout ce qui est (dans la mer). Et vous, coupables, qui êtes sur la terre, vous ne Le craindriez pas ! [8] N'est-ce pas Lui qui a fait le ciel et la] terre et tout ce qui s'y trouve? Qui a donné la connaissance à tous ceux qui se déplacent sur [*É* terre et sur] mer? Les pilotes redoutent la mer, [*É* et les coupables ne redouteraient pas le Très-Haut !]

Cataclysmes du Jugement dernier

CII [1] Quand Il déchaînera sur vous l'ouragan de feu qui vous brûlera, où fuirez-vous pour vous sauver? Quand Il donnera de la voix contre vous, ne serez-vous pas ébranlés et terrifiés par ce grand fracas ? [2] [*É* Tous les luminaires trembleront de terreur,] et la terre tout entière sera agitée, tremblante, bouleversée. [3] Les anges accomplissant leur tâche, le ciel et les luminaires seront agités et tremblants, et tous les enfants de la terre, et vous-mêmes, pécheurs, vous serez éternellement maudits. Il n'y a pas de salut pour vous.

4-5. La comparaison tirée de la vie maritime sort de *Psaumes*, CVII, 23-30. On la retrouve dans les *Hymnes* (VI, 22-24).
6. Réminiscence de *Jérémie*, V, 22, et *Job*, XXXVIII, 8-11.

CII 1-3. L'évocation d'une catastrophe maritime dans le chapitre précédent entraîne celle de la catastrophe finale.
3. Éthiopien : « Les anges accompliront tous leur tâche. Ils chercheront à se cacher devant la grande Gloire. Les enfants de la terre trembleront, et seront agités... »

Assurances données aux justes sur la rémunération posthume

[4] Ayez courage, âmes des justes défunts, des justes et des fidèles.

[5] Ne vous attristez pas parce que vos âmes sont descendues tristement dans le Shéol et parce que votre corps de chair n'a pas obtenu pendant votre vie la récompense de votre piété. C'est que les jours que vous avez vécus étaient les jours des pécheurs, de ceux qui sont maudits sur la terre.

[6] À votre mort, les pécheurs diront : «Les fidèles ont succombé au destin. Que leur reste-t-il de leurs œuvres? Ils sont morts, comme nous (mourrons). [7] Voici qu'ils meurent [*É* comme nous] dans la tristesse et dans les ténèbres. Quel avantage ont-ils sur nous? Que maintenant ils ressuscitent et soient sauvés, [8] et ils nous verront bien manger et bien boire jusqu'à la fin du monde, [9] (À nous) donc de manger, boire, accaparer, pécher, piller, posséder, voir des jours heureux! [10] Voyez ceux qui se disent justes : quelle chute est la leur! C'est que nulle justice n'a été trouvée en eux jusqu'à leur mort. [11] Ils ont péri et sont devenus comme s'ils n'avaient pas existé, et leurs âmes sont descendues tristement [*É* dans le Shéol.»

CIII [1] Mais en réalité,] je vous le jure, [*É* justes, par la gloire du (Dieu) grand, majestueux et à la royauté puissante, je vous le jure par Sa grandeur,] [2] je comprends ce mystère. J'ai lu en effet les tablettes célestes, j'ai vu l'écrit infaillible, j'ai lu tout ce qui y était écrit et gravé vous concernant, [3] à savoir que des biens, la félicité et l'honneur sont tenus prêts et inscrits pour les

4. Éthiopien : «Ne craignez point, âmes des justes. Espérez, vous qui êtes morts dans la justice.»

5. Corps de chair : voir la note sur *Ecclésiastique,* XXIII, 17, et le *Commentaire d'Habacuc,* IX, 2.

6-10. Les réflexions des pécheurs sur l'infortune terrestre des justes et l'inutilité de leur vertu rappellent principalement *Sagesse de Salomon,* II, 1-20. Les pécheurs adhèrent à une doctrine de la rétribution immanente.

CIII 1. Lacune de trois lignes dans le papyrus grec.

2. Sur les tablettes célestes, voir XCIII, 2.

âmes des fidèles défunts. [4] Ils seront dans la joie, et leurs esprits ne périront pas, non plus que (leur) mémoire, devant le Grand, pour toutes les générations des âges. Ne craignez donc pas leurs injures.

[5] Quant à vous, pécheurs défunts, on dira de vous à votre mort : «(Ils ont été) heureux les pécheurs, tous les jours qu'ils ont vus durant leur vie. [6] Ils sont morts entourés d'honneur, sans avoir connu de jugement durant leur vie.» [7] (Or,) sachez qu'on fera descendre vos âmes dans le Shéol et qu'elles y seront dans une grande angoisse, [8] dans des ténèbres, dans des liens, dans une flamme brûlante, et qu'elles subiront une peine rigoureuse pour toutes les générations du monde. Malheur à vous ! Il n'y a pas de salut pour vous.

[9] Justes, et vous qui avez saintement vécu, ne dites pas : «Nous avons souffert le temps de l'oppression, nous avons subi des pertes, nous avons été décimés et nous n'avons pas trouvé de défenseur.

[10] «Nous avons été écrasés, anéantis et nous avons perdu l'espoir même de voir le salut quelque jour. [11] Nous espérions être la tête, et nous sommes devenus la queue. Nous avons peiné sur notre travail et nous n'avons pas disposé de (ses) fruits. Nous avons servi de pâture aux pécheurs, les impies ont appesanti le joug sur nous.

[12] «Dominateurs, nos ennemis nous aiguillonnent et nous encerclent.

[13] «Nous avons cherché où leur échapper pour reprendre souffle [*É* et nous reposer, mais nous n'avons pas trouvé de refuge, ni de lieu de salut hors de leur atteinte. [14] Dans notre tourment, nous les avons accusés auprès des anges,] nous avons crié contre

4. Leurs injures : les sarcasmes des pécheurs, raillant le malheur des justes.

5. Jusqu'au verset 8, contrepartie de CII, 6-11 : les réflexions auxquelles peuvent donner lieu les succès temporels des pécheurs sont aussi erronées que celles qu'inspire l'infortune des justes. L'éthiopien donne une leçon différente pour le début du verset : «Malheur à vous qui êtes morts pécheurs. Quand vous mourrez dans votre richesse pécheresse, ceux qui vous ressemblent diront de vous...»

9. Après les pécheurs et les observateurs indifférents, on fait parler les justes eux-mêmes, tentés de se plaindre de leur sort terrestre.

13-14. Lacune de trois lignes dans le papyrus.

14-15. Les justes persécutés se sont plaints auprès des anges qui

ceux qui nous abattaient et nous faisaient violence, mais ils n'ont pas accueilli nos réclamations et ont refusé même d'écouter notre voix.

[15] «Ils ne nous ont pas défendus, ne trouvant rien contre ceux qui nous faisaient violence et nous dévoraient, au contraire, ils appuient contre nous (ceux qui) nous tuent et nous déciment, ils ne dénoncent pas les meurtres que nous subissons et à propos des pécheurs ne mentionnent pas leurs péchés.»

CIV [1] Je vous jure que dans le ciel les anges font de vous une mention favorable devant la gloire du Grand [*É* et que vos noms sont écrits devant la gloire du Grand]. [2] Ayez donc courage, puisque vous avez lutté dans l'adversité et les tourments. Vous apparaîtrez brillants comme les luminaires célestes, et les fenêtres du ciel s'ouvriront pour vous. [3] Votre clameur sera entendue, et la justice que vous réclamez sera manifestée contre tout ce qui s'associera à votre tourment, contre tout complice de ceux qui vous persécutent et vous dévorent.

[4] [*É* Espérez, ne perdez pas espoir, car il y aura pour vous une grande joie, pareille à (celle des) anges du ciel.] [5] Ne craignez pas le malheur au jour du grand Jugement ; à coup sûr, vous ne serez pas assimilés aux pécheurs. Mais vous, pécheurs, vous serez tourmentés, et un jugement éternel sera tiré de vous pour toutes les générations des siècles.

[6] Gardez-vous de craindre, justes, quand vous voyez les pécheurs prendre l'avantage et prospérer. Gardez-

portent les prières à Dieu. Leur malheur continuel leur fait croire que les anges ne transmettent pas leur prière et qu'ils ont pris le parti de leurs persécuteurs.

CIV 1. Hénoch réfute l'erreur qui vient d'être dite au sujet de l'action des anges.

2. Rappel de l'immortalité céleste et astrale promise aux justes après leur mort (comparer XLIII et *Daniel,* XII, 3).

4. Phrase absente du texte grec.

5. Éthiopien : «Qu'avez-vous à faire? Vous n'aurez pas à vous cacher le jour du grand Jugement, vous ne serez pas trouvés comme les pécheurs, et le Jugement éternel aura lieu hors de vous pour toutes les générations du monde.»

6. Avertissement aux justes : leur échec apparent ne doit pas les conduire à l'apostasie. L'éthiopien ajoute à la fin du verset : «car c'est à l'armée du ciel (c'est-à-dire aux anges) que vous serez associés».

vous de vous faire leurs complices. Au contraire, tenez-
vous loin de tous leurs méfaits [É car c'est aux bons
(anges) du ciel que vous devez être associés].

Nouvel avertissement aux pécheurs

7 N'allez certes pas dire, pécheurs, que vos péchés ne
sont pas scrutés [É ni enregistrés. Tous vos péchés
sont enregistrés, tous] les jours. 8 À présent je vous le
signifie : la lumière et les ténèbres, le jour et la nuit
observent tous vos péchés. 9 Ne vous égarez pas en
votre cœur, ne mentez pas, n'altérez pas les paroles de
la vérité, ne proférez pas de mensonges contre les
paroles du Saint, ne donnez pas gloire à vos idoles, car
tout mensonge, tout égarement ne conduisent pas à la
justification, [É mais à un grand péché.

Fausses et vraies Écritures

10 Et maintenant, je vous dis ce mystère :] les
pécheurs altèrent et récrivent [É les paroles] de vérité,
ils en changent la plupart, ils mentent et forgent de
grandioses fictions, ils rédigent des Écritures en leur
nom. 11 Si seulement ils écrivaient en leur nom toutes

7-9. Reprise de motifs déjà rencontrés : le compte de tous les péchés est tenu (XCVIII, 6-8), les éléments de la nature sont pris à témoins (C, 10-11), les pécheurs sont des faussaires (XCVIII, 15-16 ; XCIX, 2) et des idolâtres (XCIX, 7-8).

10. Jusqu'au verset 13, développement de l'accusation formulée plus haut à l'encontre des pécheurs : ils falsifient les Écritures. On ne peut en mesurer la portée exacte : ont-ils falsifié les livres saints, comme le *Coran* (II, 70) le reproche aux Juifs ? Ont-ils ajouté aux Écritures des livres mensongers ? Ou bien ont-ils seulement donné des interprétations erronées ? Hénoch indique que ces falsifications vont contre la vérité, non seulement dans sa lettre, mais encore dans son esprit, et il leur oppose sa propre révélation, véridique, que les justes se transmettent. Éthiopien : « Les pécheurs détournent et corrompent beaucoup et ils disent des paroles mauvaises... » Le grec *tous pollous*, traduit ici par « la plupart », se rapporte aux « paroles » mot absent du grec, mais qu'on peut suppléer d'après l'éthiopien. L'éditeur du papyrus comprend « ils égarent les nombreux », ce qui convient moins bien pour le verbe, qui signifie « changer ». La traduction de *tous pollous* proposée par l'éditeur ferait apparaître dans *Hénoch* l'expression par laquelle se désignent souvent les Esséniens (voir *Règle de la Communauté*, VI, 1).

mes paroles, fidèlement, sans les abolir ni les altérer, mais en rédigeant fidèlement les témoignages que je leur transmets ! [12] Je sais encore un second mystère : les justes, les saints et les sages recevront mes livres pour se réjouir de la vérité. [13] [É Ils recevront les livres,] ils y accorderont foi et s'en réjouiront, et *tous* les justes *jubileront* d'y apprendre toutes les voies de la vérité.

Dieu et son fils unis aux justes

CV [1] [É «En ce temps-là, dit le Seigneur, ils s'adresseront aux *enfants de la terre* et leur enseigneront leur sagesse. Montrez-leur que *vous êtes* leurs guides et une rétribution sur toute la terre, [2] que Moi et Mon fils nous serons unis à eux pour toujours dans la voie de la vérité, pendant leur vie, et vous aurez la paix. Réjouissez-vous, enfants de la vérité. Amen.»]

La naissance de Noé

CVI [1] Quelque temps après, je pris une femme pour mon fils Mathusalem, et elle enfanta un fils qu'elle *appela*

CV Ce chapitre ne figure pas dans le grec, ce qui a paru confirmer l'opinion le tenant pour une interpolation chrétienne. Un fragment araméen de Qoumrân semble bien indiquer qu'il n'y avait pas solution de continuité dans l'original entre les chapitres CIV, CV et CVI. Il est cependant difficile de ne pas attribuer à un rédacteur chrétien la formulation du verset 2.

2. Si «fils de Dieu» désigne le Messie, on se trouve devant une représentation sans parallèle dans *Hénoch,* et l'idée d'une union de Dieu et de son fils avec les justes vivant encore leur vie terrestre paraît plus proche de *Matthieu,* XVIII, 20, que de *I Hénoch,* LXII, 14, où il est enseigné que le Messie habitera avec les justes après le Jugement dernier. Le verset doit donc être rapproché de XC, 37-38. Une autre solution serait de voir en «mon fils» une erreur de transmission pour «mes fils», qui se rapporterait aux anges.

CVI Ce chapitre, dont Noé est le personnage principal, a été probablement adjoint aux parénèses à cause de la référence du verset 13 aux révélations d'Hénoch à son fils Mathusalem. Il expose une légende sur la naissance de Noé dont on a retrouvé la trace au début de l'*Apocryphe de la Genèse.* Quelques fragments de la grotte IV de Qoumrân paraissent indiquer que la légende faisait bien partie de l'original araméen d'*Hénoch.*

1. Les premiers mots, «quelque temps après», montrent que ce

Lamech. Jusqu'à ce jour, la justice avait décru. Quand il
fut en âge, il prit une *femme,* 2 *et celle-ci* lui donna un
enfant. Quand l'enfant naquit, son corps était plus blanc
que neige et plus *rouge* qu'une rose, toute sa chevelure
était blanche comme de blancs flocons, bouclée et
splendide. Et quand il ouvrit les yeux, la maison brilla
comme le soleil. 3 Il se leva des bras de l'accoucheuse,
ouvrit la bouche et bénit le Seigneur. 4 Lamech en eut
peur, prit la fuite et vint trouver Mathusalem, son père,
pour lui dire : 5 «Il m'est né un enfant étrange, ne
ressemblant pas aux hommes, mais aux enfants des
anges du ciel, d'une apparence toute particulière et
différente de nous ; ses yeux sont comme des rayons du
soleil, et son visage resplendit. 6 Je présume qu'il n'est
pas de moi, mais d'un ange, et je crains que pendant sa
vie il ne se passe quelque chose sur la terre. 7 De grâce,
père, je t'en prie, va trouver Hénoch notre père,
interroge-le, [*E* et tu entendras de lui la vérité, car il
demeure avec les anges.» 8 Quand Mathusalem eut
entendu son fils, il] vint me trouver aux extrémités de
la terre, où il me savait être alors, et il me dit : «Père,
écoute ma voix et viens vers moi.» J'entendis sa voix,
j'allai vers lui et je lui dis : «Me voici, mon enfant. Pour-
quoi es-tu venu vers moi?» 9 Il me répondit : «C'est
une grave nécessité qui m'a conduit ici, père. 10 Il vient
de naître à mon fils Lamech un enfant dont l'apparence
et la figure ne sont pas pareilles à (celles) des hommes.

chapitre doit être détaché d'un récit de la vie d'Hénoch. C'est le temps d'avant le déluge qui est désigné par «Jusqu'à ce jour, la justice avait décru» (comparer XCIII, 4), phrase absente de la version éthiopienne.

2. L'aspect radieux, le corps vermeil et les cheveux blancs du nouveau-né reparaissent dans la légende iranienne de Zâl, fils de Sâm, contée par Ferdowsi dans son *Livre des rois* (Éd. J. Mohl, I, p. 216 et suiv.).

5-6. L'apparence surnaturelle de Noé fait soupçonner à Lamech que sa femme a eu commerce avec les anges séduits par les humaines (VI, 2). L'*Apocryphe de la Genèse* (II, 1-18) montre Lamech faisant part de ses soupçons à sa femme, Bat-Enosh, et chargeant Mathusalem d'interroger Hénoch (II, 19-21).

8. Au moment de la naissance de Noé, Hénoch est encore vivant, mais il a terminé sa carrière terrestre qui avait duré trois cent soixante-cinq ans (*Genèse,* V, 23). Il a été retiré mystérieusement, conformément à *Genèse,* V, 24, vit aux extrémités de la terre (comparer LXV, 2), et seul son fils Mathusalem sait où le trouver. D'après l'*Apocryphe de la Genèse,* II, 23, Hénoch se trouve dans le pays de Parwaïm, nom d'une contrée lointaine et mystérieuse.

Il est d'une couleur plus blanche que la neige et plus rouge que la rose. La chevelure de sa tête est plus blanche que de blancs flocons, et ses yeux sont comparables aux rayons du soleil. 11 Il s'est levé des bras de l'accoucheuse, a ouvert la bouche et a béni le Seigneur d'éternité. 12 Mon fils Lamech a pris peur et s'est enfui auprès de moi. Il croit que ce n'est pas son fils, mais (un enfant) des anges. [É Me voici venu auprès de toi, pour que tu me fasses connaître] l'exacte vérité que tu détiens. 13 Alors je lui ai répondu : «Le Seigneur va établir sur la terre une ordonnance nouvelle. C'est ainsi que je l'ai vu, (mon) enfant, et que je te l'ai expliqué. C'est que dans la génération *de Yéréd, mon père,* (les anges) ont transgressé la parole du Seigneur, au mépris de l'ordonnance céleste 14 Et voici qu'ils pèchent, violent la morale, s'unissent à des femmes, pèchent avec elles. Ils les ont épousées 17a et en engendrent des êtres qui ne ressemblent pas aux esprits, mais (sont) charnels. 15 Il viendra sur la terre une grande colère, un déluge, une grande calamité, durant une année. 16 Alors, ce petit enfant qui vient de naître sera épargné, ses trois enfants seront sauvés, tandis que les habitants de la terre périront, 17b et il guérira la terre du *fléau* qu'elle aura connu. 18 Et maintenant, dis à Lamech : «C'est légitimement et *véritablement* ton fils. Donne-lui le *nom* de Noé, car il est ce qui restera de vous quand vous aurez pris votre repos, et ses fils [É échapperont] à la destruction de la terre, à tous les péchés et à tout ce qui s'accomplira [É d'injustice sur la terre *en son temps.*

19 «Par la suite, il y aura encore plus d'injustice qu'auparavant sur la terre. *Je connais en effet les mystères* des Saints, puisque] *les Saints* [*var.* É le Seigneur] *me les ont montrés et révélés,* et que *je* les *ai lus* sur les tablettes

13. L'introduction du péché par les anges déchus est la cause du déluge (voir X, 17). Une ordonnance nouvelle : peut-être allusion à l'alliance noachique de *Genèse,* IX.

17. La première partie du verset 17 n'est pas à sa place dans le texte éthiopien. Le papyrus grec a permis de rétablir l'ordre exact.

18. Ce qui est dit de Noé rappelle l'*Ecclésiastique,* XLIV, 17. Le verset a retenu une explication du nom de Noé par le verbe hébraïque signifiant «se reposer». Lacune de 4 lignes dans le papyrus grec.

célestes. CVII [1] *J'ai vu ce qui y est écrit : les générations iront en empirant,* et cela, je l'ai vu, jusqu'au lever des *générations de justice.* (Alors) *le vice et le péché cesseront, l'injustice sera bannie de la terre,* et le bien y viendra pour eux. [2] *Et maintenant,* mon enfant, va faire savoir à ton fils *Lamech que ce petit enfant* qui vient de naître *est légitimement et véritablement son fils.*» [3] Quand Mathusalem eut entendu les paroles d'Hénoch son père, qui l'avait instruit en secret, il s'en retourna et les rapporta (à Lamech. Et celui-ci) appela l'enfant Noé, celui qui réconforte la terre de sa destruction. (Ici s'achève la) lettre d'Hénoch.

Dernière instruction d'Hénoch à son fils

CVIII [1] Seconde lettre qu'écrivit Hénoch pour son fils Mathusalem et pour ses descendants (qui) garderont l'ordonnance à la fin des temps. [2] Vous qui avez fait le bien, persévérez en vue de ce temps-là, jusqu'à ce que soient exterminés ceux qui font le mal, et que soit exterminée la puissance des impies. [3] Vous, donc, persévérez jusqu'à la disparition du péché, car le nom (des impies) doit être effacé du livre de vie et des écrits des Saints. Leur race sera détruite pour toujours, leurs esprits périront, ils crieront et gémiront dans le désert

CVII 1. Hénoch annonce maintenant les péchés postérieurs au déluge et la fin de l'ère de l'injustice. Au lieu des «générations de justice» de l'araméen, le grec et l'éthiopien ont «une génération de justice».

3. L'explication du nom de Noé reprend *Genèse,* V, 29. «Lettre d'Hénoch» sont les derniers mots du papyrus de l'université de Michigan. Ils sont absents de la version éthiopienne. Ils marquent la fin d'un texte qui commençait probablement en XCII, 1.

CVIII 1. Cette «lettre d'Hénoch», dont nous n'avons que le texte éthiopien, est une invitation adressée aux justes à persévérer, en leur rappelant que les impies sont voués à un châtiment éternel. Elle ne fait guère que reprendre divers motifs du livre.

3. Sur le «livre de vie», voir XLVII, 3. Les «écrits des Saints» paraissent être les livres où les Saints, c'est-à-dire les anges, tiennent le compte des actions humaines (comparer XC, 20 ; XCVII, 6). Les damnés seront punis par le feu, à l'instar des astres coupables (voir XVIII, 12-16 ; XXI, 1-6) ou des anges déchus (XXI, 7-10). Le lieu du supplice est celui que décrit XXI, 1. Il est qualifié de «désert désolé» : littéralement, «invisible» (voir la note sur LX, 8).

<désolé> et dans le feu ardent, car là il n'y a plus de terre. [4] J'ai vu là comme une nuée <infinie>, si profonde que je ne pouvais regarder en haut. J'ai vu une flamme brûler avec éclat, et des sortes de montagnes étincelantes se rouler et s'agiter en tout sens.

[5] J'ai demandé à l'un des saints anges qui m'accompagnait : «Qu'est-ce qui étincelle? Ce n'est pas le ciel, il n'y a là qu'une flamme ardente, des sanglots, des gémissements et une grande douleur.» [6] Il m'a dit : «Cet endroit que tu vois, c'est là que seront jetés les esprits des pécheurs, des impies, de ceux qui font le mal et dénaturent tout ce que le Seigneur a dit par la bouche des prophètes, (à savoir) tout ce qui doit arriver. [7] En effet, certains de ces (événements) sont inscrits et gravés là-haut dans le ciel, de sorte que les anges les lisent et savent ce qui doit arriver aux pécheurs et aux esprits des humbles, de ceux qui ont souffert dans leur chair et ont été récompensés par Dieu et outragés par les méchants, [8] de ceux qui aiment Dieu et n'ont aimé ni l'or, ni l'argent, ni tous les biens de ce monde, mais ont livré leur chair à la peine, [9] de ceux qui, de toute leur existence, n'ont pas recherché les nourritures terrestres, mais ont constamment regardé leur vie comme un souffle passager. Le Seigneur les a beaucoup éprouvés, mais leurs esprits ont été trouvés purs pour bénir Son nom.»

Dernières promesses de Dieu

[10] J'ai dit dans Mes écritures toute la bénédiction et la récompense qui leur sont destinés, parce qu'ils ont été trouvés préférant le ciel à leur propre vie en ce monde,

4. Nuée infinie : dans le texte, «nuée invisible»; on a peut-être lu *aoratos* pour *aoristos* (voir note sur LX, 8). Les montagnes embrasées sont celles de XVIII, 13, et XXI, 3.

5. L'ange est sans doute Ouriel, comme en XXI, 5.

7. Selon ce verset, la révélation prophétique a été transmise à Hénoch par les anges qui peuvent consulter librement les écritures célestes (comparer XCIII, 2).

9. La vie est comparée à un souffle en *Job,* VII, 7.

10. Ce passage, jusqu'au verset 15, constitue une sorte d'oracle divin, résumant et confirmant les assurances données aux justes par les lettres d'Hénoch. Il paraît s'inspirer de *Sagesse de Salomon,* III, 1-10.

tout en étant écrasés par les méchants, accablés par eux de honte et d'opprobre et couverts d'outrages, alors qu'ils Me bénissaient. [11] Et maintenant, Je vais appeler les esprits des vertueux (nés dans) la génération de lumière, et transfigurer ceux qui sont nés dans les ténèbres, ainsi que ceux qui n'ont pas reçu dans leur chair l'honneur digne de leur fidélité. [12] Je ferai sortir dans une brillante lumière ceux qui ont aimé Mon saint nom et Je ferai asseoir chacun d'eux sur son siège de gloire. [13] Ils resplendiront pour des temps innombrables, car juste est le jugement de Dieu : Il accorde confiance aux fidèles dans la demeure (où conduisent) les voies de la rectitude. [14] Ils verront jeter dans les ténèbres ceux qui sont nés dans les ténèbres, tandis que les justes resplendiront. [15] Les pécheurs gémiront et les verront resplendir, et ils iront eux-mêmes là où leur ont été fixés par écrit des jours et des temps.

(Ici s'achève la) vision apocalyptique d'Hénoch.

11. «Ceux qui sont nés dans les ténèbres» sont les infidèles qui se laisseront convertir, les autres étant voués aux ténèbres éternelles, selon le verset 14. Comparer XC, 37-38.

14-15. Les justes verront les supplices des damnés, et les damnés verront la félicité des justes (comparer XXVII, 3 ; LXII, 12, et *Luc*, XVI, 23).

II

JUBILÉS

NOTICE

Le texte original du livre des Jubilés *était en hébreu. Il devait exister encore dans le haut Moyen Âge, car certains midrashim tardifs du judaïsme en supposent la connaissance. À partir de 1952, on a eu connaissance, grâce aux découvertes de Qoumrân, de fragments de cet original. Les fragments du livre des* Jubilés *retrouvés dans diverses grottes de Qoumrân et actuellement reconnus sont regroupés dans les* Textual and Historical Studies in the Book of Jubilees *de J. C. VanderKam (Missoula, Montana, 1977).*

L'hébreu a été traduit en grec, et cette version a disparu. Il n'en reste que quelques traces incorporées dans leurs écrits par Épiphane et surtout par des historiens et commentateurs byzantins. Ces fragments sont réunis par A. M. Denis (Fragmenta pseudepigraphorum quae supersunt graeca, *Leyde, 1970, p. 70-102), recueil très incomplet au jugement de J. T. Milik qui a retrouvé des souvenirs du livre des* Jubilés *dans d'autres chroniques byzantines (voir ses* « Recherches sur la version grecque du livre des Jubilés », Revue biblique, *78, 1971, p. 545-557).*

On connaît en langue syriaque quelques pièces correspondant à des passages du livre des Jubilés *ou en contenant des éléments. Une liste syriaque des « noms des femmes des patriarches selon le livre qui chez les* Hébreux *s'appelle* Jubilés », *publiée par A. M. Ceriani* (Monumenta sacra et profana, II, *Milan, 1861, p. 1-10), est traduite d'un scholion grec rassemblant des informations tirées des* Jubilés. *Fait plus important,* E. *Tisserant a reconnu et regroupé de nombreuses références et parallèles aux* Jubilés *extraits d'une chronique anonyme syriaque du*

XIIe siècle publiée en 1904 par I. E. R*ahmani* (« Fragments syriaques du livre des Jubilés », Revue biblique, *30, 1921, p. 55-86, 206-232*). E. *Tisserant estime que ces fragments reposent sur une connaissance de l'original hébreu, mais ils en constituent moins une traduction qu'une adaptation, sélective et interpolée.*

Le grec a fait l'objet de deux traductions connues, l'une en éthiopien, l'autre en latin. L'Église éthiopienne est seule à reconnaître la canonicité du livre et à avoir transmis le texte complet, traduit du grec en éthiopien en même temps que la Bible, c'est-à-dire entre le IVe *et le* VIe *siècle. Il a été publié en 1859 par A. Dillmann d'après deux manuscrits dont un date du* XVIIIe *siècle. La seconde et dernière édition est celle de* R. H. *Charles* (The Ethiopic Version of the Hebrew Book of Jubilees, *« Anecdota oxoniensia », Semitic Series, VIII, Oxford, 1895). Elle repose sur quatre manuscrits, ajoutant à ceux de Dillmann, un manuscrit du* XVe *siècle et un autre du* XVIe *siècle. Une nouvelle édition du texte éthiopien est en préparation (voir W. Baars &* R. *Zuurmond, « The Project for a New Edition of the Ethiopic Book of Jubilees »,* Journal of Semitic Studies, *IX, 1964, p. 67-74).*

C'est seulement en 1861 qu'ont été connus d'importants passages d'une traduction latine, conservée par un palimpseste milanais du VIe *siècle. Ils ont été édités par A. M. Ceriani dans le tome* I *de ses* Monumenta sacra et profana *(p. 15-62), repris et abondamment commentés par* H. *Rönsch dans* Das Buch der Jubiläen oder die Kleine Genesis, *Leipzig, 1874 (reproduit en 1970 à Amsterdam). Le texte latin correspond aux chapitres suivants de la version éthiopienne :* XIII, *10-21 ;* XV, *20-31 ;* XVI, *5 -* XVII, *5 ;* XVIII, *10 -* XIX, *25 ;* XX, *5 -* XXI, *10 ;* XXII, *2-19 ;* XXIII, *8-23 ;* XXIV, *13 -* XXV, *1 ;* XXVI, *8-22 ;* XXVII, *11-23 ;* XXVIII, *16-27 ;* XXIX, *8 -* XXX, *26 ;* XXXI, *9-18, 29-32 ;* XXXII, *1-8, 18-34 ;* XXXIII, *1-8, 18-23 ;* XXXIV, *1-5 ;* XXXV *; 3-12 ;* XXXVI, *20 -* XXXVII, *5 ;* XXXVIII, *1-16 ;* XXXIX, *9 -* XL, *8 ;* XLI, *6-18 ;* XLII, *2-14 ;* XLV, *8 -* XLVI, *1 ;* XLVI, *12 -* XLVIII, *5 ;* XLIX, *7-22.*

La présente traduction repose sur l'édition par R. H. *Charles du texte éthiopien. On a pu consulter un manuscrit inédit, malheureusement incomplet, le n° 74 de la bibliothèque du monastère de Gunda-Gundê contenant, outre les* Jubilés, *le* Deutéronome. *On estime qu'il remonte à la fin du* XVe *siècle. Il manque plusieurs cahiers qui contenaient le texte de* Jubilés, *1, 14 -* XIII, *5.*

Les parenthèses indiquent des additions destinées à rendre la traduction plus claire, les crochets droits indiquent une leçon particulière, prise le plus souvent au latin; [L] *indique que la leçon (latine) est préférée,* [var. L] *qu'elle est donnée en variante. Les crochets obliques indiquent une correction, reposant d'ordinaire sur une rétroversion en hébreu. Les astérisques signalent les dittographies, assez fréquentes dans le texte éthiopien.*

LISTE DES SIGLES

É éthiopien
G grec
L latin

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

A. JAUBERT, «Le Calendrier des Jubilés et de la secte de Qumrân. Ses origines bibliques», *Vetus Testamentum*, 3, 1953, p. 250-264.

B. NOACK, «Qumran and the Book of Jubilees», *Svensk exegetisk årsbok*, XXII-XXIII, 1957-1958, p. 218-235.

M. TESTUZ, *Les Idées religieuses du Livre des Jubilés*, Genève-Paris, 1960.

A. CAQUOT, «Les Enfants aux cheveux blancs. Réflexions sur un motif», dans *Mélanges d'histoire des religions offerts à Henri-Charles Puech*, Paris, 1974, p. 161-172.

— «Deux notes sur la géographie des Jubilés», dans *Hommage à Georges Vajda*, Louvain, 1980, p. 37-42.

— «Le Livre des Jubilés, Melkisédeq et les dîmes», *Journal of Jewish Studies*, 33, 1982, p. 257-264.

G. L. DAVENPORT, *The Eschatology of the Book of Jubilees*, Leyde, 1971.

J. C. VANDERKAM, «The Righteousness of Noah», dans *Ideal Figures in Ancient Judaism*, Chico, 1980, p. 13-32.

— «The Putative Author of the Book of Jubilees», *Journal of Semitic Studies*, 26, 1981, p. 209-217.

— «A Twenty-Eight-Day Month Tradition in the Book of Jubilees?», *Vetus Testamentum*, 32, 1982, p. 504-506.

JUBILÉS

Prologue

Ceci est le récit de la répartition légale et certifiée du temps, des événements des années en leurs semaines et en leurs jubilés, pour toutes les années du monde, telle que le Seigneur l'a révélée à Moïse sur le mont Sinaï, lorsqu'il monta recevoir les tables de la Loi et des

Prologue. Répartition légale et certifiée du temps : littéralement, «répartition des jours de loi et de témoignage»; ces deux derniers compléments, groupés ici en souvenir probable d'*Isaïe,* VIII, 20, sont qualificatifs et non déterminatifs. Les termes associés paraissent désigner les deux sources de la doctrine et de la pratique selon l'auteur des *Jubilés* : d'une part, la loi mosaïque, d'autre part les révélations antérieures ou subséquentes dont les Esséniens prétendent avoir le monopole. Le calendrier et, en général, la connaissance des temps, sont garantis par le «témoignage»; comparer *Hymnes,* XII, 9; *Règlement de la Guerre,* XI, 8. Le mot rendu par «répartition», *kufālē,* est le titre traditionnel du livre des *Jubilés* en Éthiopie, et c'est ce titre que paraît supposer l'allusion de l'*Écrit de Damas,* XVI, 3. Le temps est réparti en «semaines» de sept ans et en «jubilés» de quarante-neuf ans. La situation de Moïse en ce prologue est celle qu'expose *Exode,* XXIV, 12, début d'une instruction divine qui se termine, en *Exode,* XXXI, 12-18, par l'institution du sabbat. Le livre des *Jubilés* se clôt de même par le règlement sabbatique du chapitre L. Le prologue laisse cependant entendre que Moïse a reçu au Sinaï bien plus que la révélation consignée dans la Bible. Si l'on prend à la lettre l'expression «toutes les années du monde», on admettra que cette révélation comportait la connaissance des temps jusqu'à la fin de l'histoire humaine : voir versets 4 et 26 et comparer dans la littérature juive, *Midrash Rabbah sur l'Exode,* XL, 2 : «Le Saint, béni soit-Il, apporta [à Moïse] le livre du premier Adam et Il lui fit voir toutes les générations qui allaient apparaître, depuis la création jusqu'à la résurrection des morts, génération par génération.» Des adeptes ont pu de la sorte se targuer de connaître l'avenir.

commandements sur l'ordre du Seigneur, selon ce qu'Il lui avait dit : «Monte au sommet de la montagne.»

L'entretien sur le mont Sinaï

I [1] Il arriva, dans la première année de l'exode des enfants d'Israël hors d'Égypte, au troisième mois, le seize de ce mois, que le Seigneur parla à Moïse, en disant : «Monte auprès de Moi sur la montagne, et Je te donnerai les deux tables de pierre de la Loi et des commandements ; tu leur enseigneras tout ce que J'ai écrit.»

[2] Moïse monta sur la montagne du Seigneur, la gloire du Seigneur demeura sur le mont Sinaï, et une nuée l'ombragea pendant six jours. [3] Il appela Moïse, le septième jour, au milieu de la nuée, et l'aspect de la gloire du Seigneur était comme un feu flamboyant au sommet de la montagne. [4] Moïse fut sur la montagne quarante jours et quarante nuits, et le Seigneur lui montra ce qui (fut au) commencement. Il lui révéla aussi ce qui adviendrait, le récit complet de la répartition, légale et certifiée, de tout le temps.

Panorama de l'histoire du monde

[5] Il dit : «Dispose ton cœur à (recevoir) toutes les paroles que Je te dirai sur cette montagne, et écris-les dans un livre, afin que leurs générations puissent voir que Je ne les ai pas abandonnés, malgré tout le mal qu'ils ont commis en transgressant les ordonnances que J'édicte entre Moi et toi, aujourd'hui, sur le mont Sinaï, pour leurs générations. [6] Quand tout cela leur adviendra, ils devront reconnaître que Je suis plus juste qu'ils ne le sont dans tous leurs jugements et dans toutes

I 1. La première année de l'exode est datée en L, 4 de l'an 2410 après la création. Le jour indiqué, le seizième jour du troisième mois, est, dans le calendrier essénien, le lundi suivant le dimanche de la fête des Semaines, conformément au canevas donné par l'*Exode,* où la montée de Moïse au Sinaï est précédée de la conclusion de l'alliance relatée au chapitre XXIV.

2-4. Voir *Exode,* XXIV, 15-18.

leurs actions. Ils devront reconnaître que J'ai vraiment été avec eux. [7] Et toi, écris pour toi tout ce discours que Je te fais connaître aujourd'hui, car J'ai connu leur nature rebelle et leur nuque raide, avant même que Je les fasse entrer dans le pays que J'ai promis à leurs pères, à Abraham, à Isaac et à Jacob, en disant : "À votre race, Je donnerai un pays découlant de lait et de miel." Ils mangeront et seront satisfaits. [8] Mais ils se tourneront vers des dieux étrangers, vers ceux qui ne peuvent pas les délivrer de toutes leurs tribulations.

Et ce témoignage sera rendu comme un témoignage contre eux : [9] ils oublieront tous Mes commandements, tout ce que Je leur commande, ils suivront les Gentils, leurs impuretés et leurs hontes, et ils serviront leurs dieux qui seront pour eux une occasion de chute, une tribulation, une affliction et un piège. [10] Beaucoup périront, seront faits prisonniers et tomberont dans les mains de l'ennemi, parce qu'ils auront abandonné Mes ordonnances, Mes commandements, les fêtes de Mon Alliance, Mes sabbats, Mes choses saintes, (celles) que Je Me suis consacrées au milieu d'eux, Mon Tabernacle et Mon Sanctuaire que Je Me suis consacré au milieu de la terre, afin que J'y place Mon Nom et qu'il (y) habite. [11] Ils se feront des hauts lieux, des bosquets sacrés et des images taillées, qu'ils adoreront, chacun la sienne, pour leur égarement, et ils sacrifieront leurs enfants aux démons, et à toutes les œuvres de l'erreur de leurs cœurs. [12] Je leur enverrai des témoins pour témoigner, mais ils n'écouteront pas ; et même, ils tueront les témoins, ils persécuteront ceux qui recherchent la Loi, et ils abrogeront et commenceront à faire le mal devant Mes yeux.

[13] (Alors) Je leur cacherai ma face et Je les livrerai captifs aux mains des Gentils, comme une proie, pour

10. Allusion probable à la sécession du royaume du Nord, stigmatisé ici pour avoir abandonné le sanctuaire de Jérusalem, centre du monde (voir VIII, 19).

12. La formulation de ce verset paraît inspirée par *II Chroniques,* XXIV, 19, qui précède le récit de la lapidation de Zacharie fils de Jehoyada, prototype du prophète-martyr. Sur la mort violente des prophètes, voir *I Hénoch,* LXXXIX, 51 ; *Martyre d'Isaïe,* II, 16 ; V, 1 ; *Matthieu,* XXIII, 37 ; *Actes des apôtres,* VII, 52 ; *Hébreux,* XI, 36-38 ; *I Thessaloniciens,* II, 15.

13-14. Allusion à la captivité de Babylone, où l'auteur voit le début de l'oubli des anciennes ordonnances que le mouvement essénien

être dévorés. Je les exilerai du milieu de la terre et Je les disperserai parmi les Gentils. [14] Ils oublieront toute Ma Loi, tous Mes commandements et tous Mes jugements, et ils seront dans l'erreur quant aux mois, aux sabbats, aux fêtes, aux jubilés et aux ordonnances.

[15] Mais après cela ils se tourneront vers Moi d'entre les Gentils, de tout leur cœur, de toute leur âme et de toute leur force, et Je les rassemblerai d'entre tous les Gentils. Ils Me chercheront, si bien que Je Me laisserai trouver par eux, et quand ils M'auront cherché de tout leur cœur et de toute leur âme, Je leur montrerai une grande paix avec la justice. [16] Je les ferai partir (comme) une plante de rectitude, de tout Mon cœur et de toute Mon âme ; ils vivront pour la bénédiction et non pour la malédiction, et ils seront la tête et non la queue. [17] Je bâtirai Mon sanctuaire au milieu d'eux, J'habiterai avec eux, et Je serai leur Dieu, et ils seront Mon peuple, (vivant) selon la vérité et la justice. [18] Je ne les abandonnerai pas et Je ne les délaisserai pas, car Je suis le Seigneur leur Dieu. »

Moïse implore la grâce de Dieu

[19] Moïse tomba sur sa face et pria, disant : « Seigneur mon Dieu n'abandonne pas Ton peuple, Ton héritage, en les laissant aller dans l'erreur de leurs cœurs, et ne les livre pas aux mains de leurs ennemis les Gentils, afin que ceux-ci ne les dominent pas et qu'ils ne les fassent pas pécher contre Toi. [20] Que Ta miséricorde, Seigneur, s'élève sur Ton peuple, et crée-leur un esprit

prétend remettre en honneur. Le discrédit du « second temple » est signalé en *I Hénoch,* LXXXIX, 73.

15-18. Promesse de rédemption adressée à un groupe de fidèles vivant sous la domination des Gentils (aussi bien en dehors qu'à l'intérieur de la Terre sainte). Le moment suprême en est la construction par Dieu lui-même d'un temple éternel, comme en R*ouleau du Temple,* XXIX, 7-10 ; *Florilège,* I, 2-3 ; *I Hénoch,* XC, 29. La création du nouveau temple est encore annoncée aux versets 26, 27 et 29.

16. L'expression « plante de rectitude » recourt à une image bien connue pour désigner la communauté des justes : voir *I Hénoch,* X, 16 ; XCIII, 5 ; *Règle de la Communauté,* VIII, 5 ; *Écrit de Damas,* I, 7.

17. La même réminiscence d'*Ézéchiel,* XXXVII, 23 (fin), apparaît dans le même contexte, à la fin de la colonne XXIX du R*ouleau du Temple.*

droit. Que l'esprit de Bélial ne les domine pas en les rendant coupables devant Toi et en les détournant de tous les sentiers de la justice de manière qu'ils périssent loin de Ta Face. [21] Ils sont Ton peuple et Ton héritage, celui que par Ta grande puissance Tu as délivré de la main des Égyptiens. Crée-leur un cœur pur et un esprit saint, et qu'ils ne restent pas pris au piège de leurs péchés, dès maintenant et jusque dans l'éternité. »

Dieu réitère ses assurances de fidélité

[22] Le Seigneur dit à Moïse : « Je connais leur esprit de contradiction, leurs pensées et leur raideur de nuque ; ils n'obéiront pas avant de reconnaître leur péché et le péché de leurs pères. [23] Après cela, ils se tourneront vers Moi en toute droiture, de tout (leur) cœur et de toute (leur) âme, Je circoncirai leur cœur et celui de leur descendance, Je leur créerai un esprit saint, Je les purifierai en sorte qu'ils ne se détourneront plus de Moi, depuis ce jour et jusque dans l'éternité. [24] Leurs âmes s'attacheront à Moi et à tous Mes commandements, ils accompliront Mes commandements, et Je serai leur père et ils seront Mes enfants. [25] Ils seront tous appelés enfants du Dieu vivant, et tous les anges et tous les esprits les reconnaîtront et sauront qu'ils sont Mes enfants, que Je suis leur père véritable et légitime. [26] Et Moi, Je vais écrire [*var.* Et toi écris] pour toi tout ce récit que

20. Bélial (en éthiopien *belhor*) est un nom du chef des démons dans les écrits de Qoumrân et dans les *Testaments des douze patriarches*. Les *Jubilés* l'emploient rarement, et toujours en déterminant (voir aussi XV, 33). Ils donnent plus volontiers au prince du Mal le nom de Mastéma (voir X, 8). L'expression « esprit de Bélial » se retrouve en *Écrit de Damas*, XII, 2.

21. Crée-leur un cœur pur : comparer *Psaumes*, LI, 12.

23. Nouvelle réminiscence de *Psaumes*, LI. Le motif de la participation divine à la conversion de l'homme se retrouve en *Règle de la Communauté*, IV, 20-22 qui procède aussi d'une méditation sur *Psaumes*, LI.

26. Selon deux manuscrits, Dieu lui-même écrit à l'intention de Moïse ce qu'il va lui révéler (et qui lui sera transmis par l'ange intermédiaire) ; selon deux autres, Dieu ordonne à Moïse d'écrire sous sa dictée, ce qui fait contradiction de toute manière avec le verset 27

Je te fais connaître sur cette montagne, (l'histoire) du commencement et celle d'après, ce qui adviendra dans toute la répartition légale et certifiée du temps, dans les semaines des jubilés, jusque dans l'éternité, jusqu'à ce que Je descende habiter avec eux pour toute l'éternité. »

L'histoire du monde est écrite sur les tables célestes

27 Il dit à un ange de la Face : « Écris pour Moïse (ce qui arrivera) depuis le commencement de la création jusqu'au jour où Mon sanctuaire sera bâti au milieu d'eux pour toute l'éternité.
28 Le Seigneur apparaîtra (alors) aux yeux de tous, et tous sauront que Je suis le Dieu d'Israël, le père de tous les enfants de Jacob et roi sur le mont Sion pour toute l'éternité. Sion et Jérusalem seront saintes. »

29 Un ange de la Face, celui qui marchait devant le camp d'Israël prit les tables de la répartition *depuis la création* légale et certifiée des années en semaines et en

où il est dit que l'ange écrit pour Moïse. Les versets 26 et 27 constituent un doublet qui a dû embarrasser les traducteurs et qui témoigne peut-être d'une amplification rédactionnelle.

27. « Ange de la Face » reparaît au singulier au verset 29, et en II, 1, et au pluriel (en association avec des « anges de la Sanctification ») en II, 2, 18 ; XV, 27 et XXXI, 14, ce qui montre qu'il s'agit d'une classe angélique à laquelle appartient le mentor de Moïse et non d'un titre porté par un seul ange, bien que le verset 29 indique son assimilation à l'ange précédant le camp d'Israël mentionné en *Exode*, XIV, 19 (sans doute par rapprochement de ce verset avec *Exode*, XXXIII, 14). Les « anges de la Face » sont connus à Qoumrân (*Hymnes*, VI, 13 ; *Livre des Bénédictions*, IV, 25, 26). Ce nom pourrait sortir d'une lecture d'*Isaïe*, LXIII, 9, mais le syntagme hébraïque est équivoque et se traduirait aussi bien « anges aux faces ». On pensera alors aux chérubins d'*Ézéchiel*, I, 6 ; X, 14-21, doués de quatre faces, personnages particulièrement proches de Dieu (comparer *Apocalypse d'Abraham*, XVIII, 3). Les anges de la Sanctification (le texte latin de XV, 27, parle d'anges de la Bénédiction) sont sûrement les séraphins d'*Isaïe*, VI, ceux qui récitent le *sanctus*. En *Testament de Juda*, XXV, 2, on retrouve associés « ange de la Face » et un « ange de la Gloire », ce dernier titre, évoquant la manifestation de la gloire divine en *Isaïe*, VI, équivaut probablement à celui d'« ange de la Sanctification » propre aux *Jubilés*.

29. Il semble que « depuis la création » ait été déplacé accidentellement dans le texte éthiopien, ce qui rend presque inintelligible le début du verset. Les cieux et la terre seront renouvelés : voir *Isaïe*, LXV, 17 ; LXVI, 22. L'allusion à la « guérison » suit l'annonce du renouvellement des luminaires comme en *Malachie*, III, 20. Les élus d'Israël : comme en *Florilège*, I, 19 ; *Écrit de Damas*, IV, 3 ; *1Q37*, I, 3.

jubilés, année par année, avec tous les chiffres des jubilés, année par année, depuis <la création jusqu'au> jour de la nouvelle création, jusqu'au temps où les cieux et la terre seront renouvelés ainsi que toutes leurs créatures, comme les puissances du ciel et comme toutes les créatures de la terre, jusqu'au temps où sera créé le sanctuaire du Seigneur à Jérusalem, sur le mont Sion, et où tous les luminaires seront renouvelés pour la guérison, la paix et la bénédiction de tous les élus d'Israël. Qu'il en soit ainsi à partir de ce jour et pour tous les jours de la terre.

Les six jours de la création

II [1] L'ange de la Face parla à Moïse selon la Parole du Seigneur, en ces termes : «Écris le récit complet de la création, comment le Seigneur Dieu accomplit en six jours tout Son ouvrage, tout ce qu'Il a créé, et le septième jour a célébré le sabbat, l'a sanctifié pour tous les âges et l'a institué comme un mémorial de tout Son ouvrage.

[2] «Le premier jour, Il créa les cieux, en haut, la terre, les eaux et tout esprit servant devant Lui : les anges de

II 1. Ce verset introduit les deux parties du chapitre : aux versets 2-16, le récit de la création du monde en six jours, précisant *Genèse*, I, 1-28 et indiquant pour chaque jour le nombre de choses créées ; aux versets 17-33, l'institution du sabbat, couronnement de la création et mémorial de celle-ci.

2. La création des anges le premier jour est une doctrine propre à notre écrit. Elle paraît avoir été combattue par des rabbins afin qu'on ne croie point que Dieu ait eu des associés lors de la création du monde (*Midrash Rabbah sur la Genèse*, I, 3). Elle procède de la mention de l'«esprit» en *Genèse*, I, 2, les anges étant appelés aussi «esprits» comme dans les écrits de Qoumrân (voir la *Liturgie angélique*) et dans *I Hénoch* (voir en particulier LX, 17-21). À côté des classes supérieures, «anges de la Face» et «anges de la Sanctification», voués à un service d'adoration qui commence dès le premier jour (verset 3), il y a des anges subalternes préposés aux météores et aux saisons, mais créés avant ceux-ci. Trois manuscrits sur quatre paraissent mettre en tête des anges de la seconde catégorie ceux de «l'esprit du feu», mais il est probable que le nom éthiopien du feu a été introduit pour rendre intelligible un texte défiguré à la suite d'une dittographie. La leçon du manuscrit *A* ignorant les anges du feu est confirmée par le texte grec d'Épiphane, souvent plus clair que l'éthiopien. Les derniers mots du verset supposent l'idée d'un plan de la création établi d'avance par Dieu. Il y avait peut-être une allusion à ce thème en *Hymnes*, XIII, 7-8.

la Face et les anges de la Sanctification, ainsi que les anges du vent qui souffle, les anges-esprits des nuages, des ténèbres, de la neige, de la grêle et du gel, les anges des voix, du tonnerre et des éclairs, les anges-esprits du froid et de la chaleur, de l'hiver, du printemps, de l'été et de l'automne, et tous les esprits de sa création, dans le ciel et sur la terre. (Il a créé aussi) les abîmes profonds, les ténèbres — le soir et la nuit —, et la lumière — l'aurore et le jour —, ce qu'Il avait prémédité dans la connaissance de Son cœur. [3] Alors nous avons regardé Ses œuvres, nous L'avons béni et nous avons chanté devant Lui les louanges de tout Son ouvrage, car Il avait fait sept grandes choses le premier jour.

[4] Le deuxième jour, Il fit le firmament entre les eaux, et les eaux furent partagées ce jour-là : une moitié est montée au-dessus, et l'autre descendue en dessous du firmament (qui était) au milieu, au-dessus de la surface de la terre. C'est la seule chose qu'Il ait faite le deuxième jour.

[5] Le troisième jour, Il ordonna aux eaux de quitter la surface de la terre entière pour un lieu unique et à la terre sèche d'apparaître. [6] Les eaux firent comme Il le leur avait ordonné, elles quittèrent la surface de la terre pour un lieu unique, et la terre sèche apparut. [7] Ce jour-là Il créa pour elle toutes les mers, à leurs places respectives, tous les fleuves, les sources d'eau dans les

3. Les sept œuvres du premier jour sont les sept entités mentionnées en *Genèse*, I, 1-3 : cieux, terre, ténèbres, abîmes, esprit (developpé ici en anges), eaux et lumière.

7. Verset mal transmis en éthiopien, qu'on peut corriger par endroits grâce au texte d'Épiphane. Les quatre œuvres du troisième jour semblent être la séparation de la terre et de la mer, le rassemblement des eaux douces, la création des végétaux et celle de l'Éden. Cette dernière notion, étrangère à la Bible, est connue dans le judaïsme : le *Midrash Rabbah sur la Genèse*, XV, 3, montre qu'on plaçait au troisième jour la création de l'Éden pour réfuter une spéculation qui, à partir du texte de *Genèse*, II, 8 : (un jardin en Éden) «à l'orient» — qu'on peut aussi traduire «dès le commencement» —, affirmait que le jardin d'Éden était antérieur à la création du monde (Talmud de Babylone, *Pesaḥim*, 54 *a*; targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse*, II, 8 ; *IV Esdras*, III, 6). La création de l'Éden étant selon toute vraisemblance le couronnement des travaux de cette journée, l'addition du texte d'Épiphane, «et toutes les plantes... », n'est guère admissible. On a sans doute voulu combler une lacune, perceptible dans le texte éthiopien, mais qui n'a fait disparaître qu'un second complément qualificatif donné à «Éden».

montagnes et par toute la terre, tous les lacs et toute la
rosée de la terre. (Il a créé) aussi la semence à semer, tout
ce qui se mange [*var.* *G* tous les germes], les arbres
fruitiers et les autres, ainsi que le jardin d'Éden, dans
l'Éden d'agrément et de tout < > [*G* et toutes les
plantes selon leur espèce]. Ce sont les quatre grandes
[*G* œuvres] qu'Il a faites le troisième jour.
8 Le quatrième jour, Il fit le soleil, la lune et les
étoiles. Il les a placés au firmament du ciel pour
illuminer la terre entière, pour régir le jour et la nuit et
pour séparer la lumière des ténèbres. 9 Le Seigneur a
mis le soleil au-dessus de la terre comme un grand signal
pour les jours, les sabbats, les mois, les fêtes, les années,
les semaines d'années, les jubilés et toutes les saisons des
années. 10 Il sépare la lumière des ténèbres et (sert) à
la prospérité, de sorte que prospère tout ce qui pousse
et croît sur la terre. Ce sont les trois grandes [*G* œuvres]
qu'Il a faites le quatrième jour.
11 Le cinquième jour, Il créa les grands dragons au
milieu des abîmes liquides — ce furent les premiers êtres
de chair faits de Ses mains —, les poissons et tout ce
qui se meut dans les eaux, tout ce qui vole, les oiseaux
et toute leur engeance. 12 Le soleil se leva sur eux pour
les faire prospérer, ainsi que sur tout ce qui est sur terre,
tout ce qui pousse de la terre, tous les arbres fruitiers et
tout ce qui est chair. 13 Ce sont les trois [*G* œuvres]
qu'Il a faites le cinquième jour.
Le sixième jour, Il fit tous les animaux (sauvages),
tout le bétail et tout ce qui rampe sur le sol. 14 Après
tout cela, Il fit l'homme — homme et femme Il le fit —
et lui donna autorité sur tout ce qui est sur terre et dans
les mers, sur tout ce qui vole, sur tous les animaux
(sauvages) et tout le bétail, sur tout ce qui rampe sur le
sol, ainsi que sur la terre entière. Sur tout cela Il lui

9. À la différence de *Genèse*, I, 14, ce verset ne donne pas aux (deux) «luminaires» (soleil et lune), mais au soleil seul, la fonction de signe pour les saisons, les jours et les années. Cette restriction correspond au caractère exclusivement solaire du calendrier essénien.

10. Ici, et au verset 12, on reconnaît au soleil un pouvoir fécondateur, idée courante dans l'ancien Orient.

14. La domination de l'homme sur la création a quelque chose de plus fondamental, ici et en *Hymnes*, I, 15-16, qu'en *Genèse*, I, 29, où on ne lui reconnaît que le droit de disposer des végétaux pour se nourrir. L'auteur se souvient peut-être de *Psaumes*, VIII, 6-9.

donna autorité. Ce sont les quatre [*G* œuvres] qu'Il a faites le sixième jour.

[15] Il y a eu en tout vingt-deux sortes (d'ouvrages). [16] Il a achevé le sixième jour tout son ouvrage, tout ce qui est dans les cieux et sur terre, dans la mer et dans les abîmes, dans la lumière et dans les ténèbres, partout.

Le sabbat et ses lois

[17] Il nous a donné un grand mémorial, le jour du sabbat, afin que nous soyons six jours au travail et que nous nous reposions de tout travail le septième jour. [18] Et à nous tous, anges de la Face et anges de la Sanctification, les deux grandes classes, Il nous a dit de célébrer le sabbat avec Lui au ciel et sur terre.

[19] Il nous a dit aussi : «Voici que Je vais mettre à part pour Moi un peuple d'entre tous les peuples : il

15. Le nombre vingt-deux est celui des lettres de l'alphabet hébraïque et symbolise de la sorte une totalité.

16. Le sixième jour : comme dans les textes grec et samaritain de *Genèse,* II, 2, au lieu du «septième jour» du texte hébreu qui risque de mettre le sabbat au nombre des travaux de Dieu.

17-33. Cette péricope anticipant le récit de l'institution du sabbat, au chapitre L et dernier du livre, ne fait pas double emploi avec celui-ci, car, si elle est moins précise dans l'énumération des devoirs sabbatiques, elle insiste davantage sur la signification religieuse du jour, en rattachant l'institution du sabbat à l'élection d'Israël (versets 20 et 33), en assimilant Israël aux grands anges dans le culte sabbatique (verset 21), en rappelant son caractère de mémorial de la création (versets 17 et 21) et en établissant une sorte d'homologie entre Israël et le sabbat (versets 23-25). La péricope fait en outre inclusion avec le chapitre L, et toute l'histoire humaine embrassée, comme la création entière, est mise ainsi sous le signe du sabbat, c'est-à-dire du culte rendu à Dieu.

17. En considération du substrat hébreu perceptible, le début du verset peut se traduire : «il a fait pour nous du jour du sabbat un grand mémorial (ou signe)». «Nous» se rapporte aux anges supérieurs, capables d'observer le sabbat, à la différence des anges préposés aux phénomènes naturels qui, eux, ne peuvent chômer.

18. Variante du manuscrit *A* : «Il nous a dit de célébrer le sabbat avec eux» (c'est-à-dire avec Israël).

19-20. La préélection d'Israël est une notion fondamentale du livre, combinant le thème biblique de l'élection d'Israël entre tous les peuples (comparer *Exode,* XIX, 5 ; *Deutéronome,* VII, 6 ; *I Rois,* VIII, 53) et la doctrine essénienne de la prédestination (voir *Règle de la Communauté,*

célébrera le sabbat, Je Me le consacrerai comme Mon peuple et Je le bénirai. De même que J'ai consacré et consacrerai pour Moi le jour du sabbat, de même Je les bénirai : ils seront Mon peuple et Je serai leur Dieu.
[20] J'ai élu un rejeton dans ce que J'ai vu partout, Je l'ai inscrit comme Mon fils aîné et Je Me le suis consacré pour toujours. Je leur enseignerai le jour du sabbat pour qu'ils s'y reposent de tout travail. »

[21] C'eſt ainsi qu'Il a fait de ce (jour) un mémorial. Eux aussi chômeront avec nous le septième jour, mangeant, buvant et bénissant le Créateur de toutes choses, comme Il a béni et S'eſt consacré le peuple qu'Il S'eſt acquis parmi tous les autres. De la sorte ils célébreront le sabbat en notre compagnie. [22] Et on <exécutera> Ses commandements pour que monte un bon parfum qui Lui soit agréable tous les jours.

[23] Il y a eu vingt-deux chefs de l'humanité depuis Adam jusqu'à (Jacob) et vingt-deux sortes d'ouvrages ont été faites avant le septième jour. Celui-ci eſt béni et saint, celui-là aussi eſt béni et saint. L'un et l'autre exiſtent pour la sanctification et la bénédiction. [24] (Celui-ci) a été donné à celui-là afin qu'il soit en tout temps (le peuple) béni et saint, celui de l'atteſtation et de la loi première, tout comme a été sanctifié et béni le septième jour. [25] Le Seigneur a créé en six jours les cieux, la terre et tout ce qu'Il a créé, et Il a fait du septième un

III, 15-16 ; Josèphe, *Antiquités juives,* XIII, V, 9, 172). La liaison que le verset 20 établit entre le sabbat et l'élection d'Israël explique peut-être l'allusion à un « sabbat de l'alliance » du texte *1Q22,* I, 8.

22. Le verbe « exécuter » eſt au passé en éthiopien, probablement à la suite d'une erreur de traduction portant sur un « parfait inverti » de l'hébreu.

23. Les manuscrits ont « depuis Adam jusqu'à lui », ce pronom renvoyant au sujet du verbe « exécuter » au verset 22, qui ne peut être qu'Israël, dont Jacob eſt devenu l'éponyme. Les vingt-deux chefs de l'humanité sont les patriarches depuis Adam jusqu'à Isaac père de Jacob, à condition de compter parmi eux deux Kaïnan (ou Kaïnam) comme dans la version grecque de la *Genèse* (V, 10 et XI, 12) et dans les *Jubilés* (IV, 13 et VIII, 1) et non un seul comme dans le texte hébreu (*Genèse,* V, 10). Jacob-Israël eſt, dans la genèse des peuples, ce qu'eſt le sabbat dans l'hiſtoire de la création, un couronnement.

24. La « loi première » doit être la loi mosaïque, comme sans doute les « ordonnances premières » de *Règle de la Communauté,* IX, 10 ; *Écrit de Damas,* B, II, 31, mais l'expression eſt difficile ; il eſt queſtion d'une « loi seconde » en *4Q177,* 1-4, 14.

jour saint parmi toutes les œuvres. C'est pourquoi Il a ordonné à son propos que meure quiconque fera alors un travail quelconque et que meure, que meure celui qui le profanera.

[26] Et toi (Moïse), donne l'ordre aux enfants d'Israël, et qu'ils observent ce jour pour le sanctifier, n'y faire aucun travail et ne pas le profaner, car il est plus saint que tous les (autres) jours. [27] Que meure, que meure quiconque le violera. Que meure, que meure quiconque fera alors un travail quelconque. (Cela vaut) pour toujours, afin que les enfants d'Israël observent ce jour-là de génération en génération et qu'ils ne soient point déracinés de (leur) terre, car c'est un jour saint, c'est un jour béni. [28] Tout homme qui l'observera et cessera alors tout son travail sera saint et béni en tout temps, comme nous.

[29] Fais savoir et énonce aux enfants d'Israël la règle de ce jour, qu'ils le célèbrent et ne l'abandonnent pas dans l'égarement de leur cœur : qu'il n'y ait aucun travail à faire en ce (jour) où il ne convient pas de faire ce que l'on veut ; qu'on n'apporte aucune nourriture et aucune boisson, en ce (jour) où il ne convient ni de puiser de l'eau ni de faire entrer ou sortir aucune charge par ses portes ; (qu'on use seulement) de ce qu'on a

25. «Parmi les œuvres» (leçon du manuscrit *A*) assimile le sabbat aux œuvres de la création ; les autres manuscrits ont : «pour toute son œuvre», ce qui ne doit pas être pris à la lettre, car les astres et les météores ne chôment point.

26. Le sabbat n'est obligatoire qu'après la promulgation de la loi mosaïque. Néanmoins, on estime que les patriarches l'observaient déjà, car d'après les mois et quantièmes que les *Jubilés* assignent à leurs déplacements, ils ne semblent pas voyager le samedi.

27. La profanation du sabbat est punie de mort en *Exode,* XXXI, 14, 15 et XXXV, 2. Si l'observance du sabbat est présentée comme une garantie contre le déracinement, ce peut être en réminiscence de *Deutéronome,* XXIX, 27.

29. L'égarement de leur cœur : l'original hébreu avait peut-être «l'obstination de leur cœur», comme en *Deutéronome,* XXIX, 18, où la version des Septante a compris «égarement» au lieu d'«obstination». La défense de faire entrer quelque chose à la maison ou d'en faire sortir quelque chose est conforme à *Écrit de Damas,* XI, 7, développant *Jérémie,* XVII, 21. Peut-être y a-t-il, dans cette insistance, une polémique avec la pratique pharisienne des jonctions de demeures en vue de tempérer la loi sabbatique. L'ordre de préparer la veille la nourriture du sabbat est donné dans *Écrit de Damas,* X, 22 (comparer Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 9, 147).

préparé le sixième jour dans sa demeure. 30 Qu'on
n'apporte et qu'on n'emporte rien de maison à maison
ce jour-là, car il est saint, il est béni par-dessus tout jour
de jubilé des jubilés. Ce jour-là nous avons célébré le
sabbat dans les cieux, avant qu'il ait été ordonné à
aucune chair de le célébrer sur la terre. 31 Le Créateur
de toutes choses l'a béni, mais Il n'a pas consacré tous
les peuples et toutes les nations pour célébrer le sabbat
en ce (jour), il n'y a qu'Israël. C'est à lui seul qu'Il a
donné de manger et de boire, et de célébrer le sabbat en
ce (jour) sur la terre. 32 Le Créateur de toutes choses a
béni ce jour qu'Il a créé pour la bénédiction, la
sanctification et la glorification par-dessus tous les
jours. 33 Cette loi et cette prescription ont été données
aux enfants d'Israël comme loi éternelle, pour (toutes)
leurs générations.

Adam, les animaux et la femme

III 1 Pendant six jours de la seconde semaine nous
avons amené à Adam, selon l'ordre du Seigneur, tous les
animaux (sauvages), tout le bétail, tous les oiseaux, tout
ce qui rampe sur le sol, tout ce qui se meut dans l'eau,
espèce par espèce, et type par type, les animaux (sau-
vages) le premier jour, le bétail le deuxième, les oiseaux
le troisième, tout ce qui rampe sur terre le quatrième et
ce qui se meut dans l'eau le cinquième jour. 2 Adam
les nomma, chacun d'eux par son nom, et ce dont il les
appela devint leur nom. 3 Durant ces cinq jours, Adam
voyait tout cela, les mâles et les femelles de toutes les
espèces terrestres, mais lui-même restait seul, sans se
trouver d'aide semblable à lui.
4 Le Seigneur nous dit : «Il n'est pas bon que
l'homme soit seul. Faisons-lui une aide semblable à
lui.» 5 Le Seigneur notre Dieu répandit sur lui une

III 1-7. Comparer *Genèse*, II, 19-25. Le verset 1 ajoute à la Bible l'étalement sur six jours de la présentation des animaux à Adam. De la sorte l'œuvre d'Adam sur la faune est rapprochée de celle de Dieu sur le monde entier ; «espèce par espèce et type par type» évoque délibérément *Genèse*, I, 24-25. Comparer *Ecclésiastique*, XLIX, 16 ; ce qui fait la gloire d'Adam, c'est sa domination sur les animaux.

torpeur, et (l'homme) s'endormit. Il prit l'un de ses os pour (faire) la femme. Cette côte prise parmi ses os (fut) l'origine de la femme. Il modela de la chair à sa place et modela la femme. [6] Il réveilla Adam de son sommeil, et celui-ci, réveillé, se leva le sixième jour. (Dieu) lui amena (la femme). (L'homme) la reconnut et lui dit : « Maintenant c'est bien un os de mes os et la chair de ma chair. Elle sera appelée ma femme, car elle a été prise de son homme. » [7] C'est pourquoi l'homme et la femme doivent ne faire qu'un ; c'est pourquoi l'homme doit quitter son père et sa mère et s'attacher à sa femme et ils deviendront une seule chair.

L'impureté des parturientes

[8] C'est pendant la première semaine qu'Adam fut créé ainsi que la côte, sa femme ; c'est la deuxième semaine qu'Il la lui montra. C'est pourquoi il a été ordonné de garder (les femmes) dans leur impureté une semaine pour un garçon et deux semaines pour une fille. [9] Après qu'Adam eut passé quarante jours sur la terre où il avait été créé, nous l'avons fait entrer dans le jardin d'Éden pour qu'il le cultive et le garde. Mais sa femme, on la fit entrer le quatre-vingtième jour. C'est après ce (jour) qu'elle entra dans le jardin d'Éden. [10] C'est pour cela

8. Le retard de la création de la femme sur celle de l'homme sert de fondement à la règle de *Lévitique,* XII, 2-5 sur la purification de l'accouchée. C'est une tendance des *Jubilés* de rapporter à la protohistoire l'origine théorique de certaines prescriptions mosaïques.

9. La double impureté de la femme qui éclaire *Lévitique,* XII, 2-5, explique aussi le retard mis à son entrée dans l'Éden qui a le caractère d'un lieu saint (verset 12).

10. Première mention des tables célestes, souvent nommées dans les *Jubilés.* Ce motif, assez rare dans les pseudépigraphes (voir *Testament de Lévi,* V, 4 ; *Testament d'Aser,* II, 10), est le produit d'une fabulation sur les tables remises par Dieu à Moïse (*Exode,* XXIV, 12). Les tables célestes ont plusieurs fonctions dans notre livre. Elles portent des commandements donnés par la Bible, mais formulés autrement que dans la Bible et souvent accompagnés de justifications particulières (comme ici l'impureté de la femme, la malédiction du meurtrier en IV, 5, la circoncision en XV, 25, la lapidation de l'adultère en XXX, 9, la prohibition de l'inceste en XXXIII, 10). Plusieurs références aux tables célestes concernent les institutions cultuelles : la fête des Semaines, dont la fondation est attribuée à Noé (VI, 17), la fête des Tabernacles fondée

qu'eſt inscrit sur les tables céleſtes le commandement concernant la parturiente : si elle a mis au monde un garçon, elle doit reſter dans son impureté sept jours, correspondant à la première semaine, et elle doit reſter trente-trois jours à se purifier du sang, elle ne doit toucher à rien de sacré, et elle ne doit pas entrer dans le sanctuaire avant d'avoir passé le temps, (prescrit) pour un garçon ; [11] pour une fille, elle doit reſter dans son impureté deux fois sept jours correspondant aux deux premières semaines, et soixante-six jours à se purifier du sang, ce qui fait au total quatre-vingts jours.

[12] Quand elle eut accompli ces quatre-vingts jours, nous l'avons fait entrer dans le jardin d'Éden, car il eſt plus sacré que toute terre, et tout arbre qui y eſt planté eſt sacré. [13] C'eſt pourquoi a été inſtituée la règle de ces jours pour celle qui met au monde un garçon ou une fille : elle ne doit toucher à rien de sacré, ni entrer dans le sanctuaire jusqu'à ce que soit accompli le temps (prévu) pour un garçon ou pour une fille. [14] Telles sont la loi et la prescription écrites pour Israël. Qu'on les observe tout le temps.

par Abraham pour la naissance d'Isaac (XVI, 29), la fête des Azymes placée après le sacrifice d'Isaac (XVIII, 19), la dîme pour les prêtres, introduite par Jacob après l'inveſtiture de Lévi (XXXII, 15), la fête de Pâque célébrée pour la première fois lors de l'Exode, comme dans la Bible (XLIX, 8), et enfin le sabbat (L, 13). Les tables céleſtes contiennent aussi des prescriptions inconnues de la Bible : l'interdiction de la nudité (III, 31), l'extension de la loi du talion à l'inſtrument du supplice (IV, 32), la fixation des saisons à trois mois (VI, 29, 31), l'ordre d'exterminer la progéniture d'un père inceſtueux (XVI, 9), l'interdiction de marier une fille cadette avant l'aînée (XXVIII, 6). À côté de ces commandements et interdits, c'eſt toute l'hiſtoire du monde, passée et à venir, qui prend place sur des tables céleſtes : le Jugement dernier y eſt inscrit selon V, 13, ainsi que la décadence et le redressement futur de l'humanité (XXIII, 32), un jugement de l'ennemi qu'annonce Isaac en XXIV, 33 et les deſtins glorieux de Lévi et de Juda prédits en XXXI, 32. C'eſt cette dernière fonction des tables céleſtes que connaissent *I Hénoch,* LXXXI, 1-2 ; XCIII, 2 ; CIII, 2 ; CVI, 19 et *Teſtament d'Aser,* VII, 5. Elles représentent alors une variation sur «le livre de vérité» de *Daniel,* X, 21. Enfin les noms des juſtes et des pécheurs, selon *Jubilés,* XXX, 20, 22, sont inscrits par les anges sur des tables céleſtes qui paraissent équivalentes aux livres dont parle *I Hénoch,* XLVII, 3 ; LXXXIX, 61 et suiv. ; XC, 14 et suiv.

Le péché d'Éden

[15] Au cours de la première semaine du premier jubilé, Adam et sa femme restèrent sept ans dans le jardin d'Éden, (le) cultivant et le gardant. Nous lui donnâmes un travail en lui apprenant à faire tout ce qu'il fallait pour la culture [16] et il (le) cultiva. Il était nu, mais ne le savait pas et n'en avait pas honte. Il protégeait le jardin de l'atteinte des oiseaux, des fauves et des bêtes, cueillait ses fruits, (en) mangeait, (en) mettait de côté pour lui et pour sa femme. Il mettait (de côté) ce qui devait être gardé.

[17] Une fois passé le terme des sept ans qu'(Adam) avait accomplis en ce lieu — sept ans exactement —, le dix-septième jour du deuxième mois, le serpent vint auprès de la femme. Le serpent dit à la femme : «Parmi tous les arbres qui sont dans le jardin, le Seigneur vous a (bien) ordonné de ne pas manger de celui-ci.» [18] Elle répondit : «Le Seigneur nous a dit : "Vous mangerez du fruit de tous les arbres du jardin", mais il nous a dit aussi : "Vous ne mangerez pas du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin et vous n'y toucherez pas si vous ne voulez pas mourir."» [19] Le serpent dit à la femme : «Non certes, vous ne mourrez pas. Mais le Seigneur sait que le jour où vous en mangerez vos yeux s'ouvriront, vous deviendrez comme des dieux et vous connaîtrez le bien et le mal.» [20] La femme vit que l'arbre était agréable et plaisant à la vue et que son fruit était bon à

15. Le motif de l'instruction de l'homme par Dieu n'est pas biblique. Il reflète la même volonté d'expliquer l'origine de la civilisation que la fable des anges corrupteurs, dans *I Hénoch*, VIII, 16. Comparer *Genèse*, II, 25.

17. La précision «sept ans» indique la durée écoulée entre l'installation du premier couple dans le jardin et son expulsion datée au verset 32 du premier jour du quatrième mois de la huitième année. La date d'entrée, qu'on doit mettre au mercredi, premier jour du quatrième mois de la première année, s'explique par le délai de quatre-vingts jours qui a dû suivre la création de la femme. Le Syncelle a gardé un souvenir exact des dates des *Jubilés* en disant qu'Adam fut chassé d'Éden quarante-cinq jours après sa faute, nombre de jours séparant, selon le calendrier essénien, le premier jour du quatrième mois du dix-septième jour du deuxième mois. La suite du récit est conforme à *Genèse*, III, 1-7.

manger. Elle en prit et en mangea. [21] Elle couvrit sa
honte avec des feuilles de figuier et donna (du fruit) à
l'homme. Celui-ci mangea, ses yeux s'ouvrirent et il vit
qu'il était nu. [22] Il prit des feuilles de figuier, les
cousit, se fit un pagne et couvrit sa honte.

Le verdict

[23] Le Seigneur maudit le serpent et lui tint rigueur pour
toujours. Il tint aussi rigueur à la femme parce qu'elle
avait écouté la parole du serpent. Il lui dit : [24] « Je vais
multiplier, multiplier ta douleur et tes peines. Accouche
dans la douleur, ton recours (sera) auprès de ton mari
et il aura autorité sur toi. » [25] Il dit à Adam : « Puisque
tu as écouté la parole de ta femme et que tu as mangé
du fruit dont je t'avais interdit de manger, que le sol
soit maudit à cause de toi, qu'il produise pour toi des
épines et des ronces. Mange ton pain à la sueur de ton
front, jusqu'à ce que tu retournes à la terre de laquelle
tu as été pris. Car tu es terre et tu retourneras à la
terre. » [26] Il leur fit des vêtements de peau, les (en)
revêtit et les expulsa du jardin d'Éden.

Conséquence de l'expulsion

[27] Le jour même où Adam quitta le jardin d'Éden, il fit fumer un suave parfum d'aromates, encens, <galbanum>, onyx et styrax, le matin au lever du soleil, (et cela) à partir du jour où il couvrit sa honte.

[28] Ce jour-là, se ferma la bouche de tous les animaux

24. Le mot « recours » est conforme au texte éthiopien de *Genèse,* III, 16, lui-même fidèle au grec, mais différent de l'hébreu qui a un nom rendu par « élan ». Il semble y avoir eu en hébreu même risque de confusion entre les deux mots qui ne diffèrent que par une lettre.

25. Comparer *Règle de la Communauté,* XI, 22 et *Hymnes,* X, 4.

27. Le texte fait remonter à Adam une pratique prescrite à Aaron selon *Exode,* XXX, 7 ; les noms des ingrédients diffèrent un peu de ceux qu'on lit en *Exode,* XXX, 34, mais il a dû y avoir des variations sur la traduction des noms hébreux.

28. La croyance au langage primitif des animaux est reprise aux *Jubilés* par le Syncelle et par la « Chronique Rahmani » ; elle est aussi signalée par Josèphe, *Antiquités juives,* I, 1, 4, 41.

sauvages et domestiques, des oiseaux, de tout ce qui marche et tout ce qui rampe, car (jusque-là) ils avaient conversé en une seule langue, en un seul parler. [29] (Dieu) expulsa du jardin d'Éden tous les êtres de chair qui s'y trouvaient ; tous les êtres de chair furent disséminés dans les lieux qui avaient été créés pour chacun d'eux, selon leur espèce et leur nature.

[30] À Adam seul Il a donné le moyen de couvrir sa honte, à la différence de tous les animaux sauvages et domestiques. [31] C'est pourquoi, il est ordonné sur les tables célestes, à l'intention de tous ceux qui connaissent la sentence de la Loi, de couvrir leur honte et de ne pas se découvrir comme le font les Gentils.

[32] Au début du quatrième mois, Adam et sa femme quittèrent le jardin d'Éden et s'installèrent au pays d'Élda, le pays de leur création. [33] Adam donna à sa femme le nom d'Ève. [34] Ils restèrent sans enfants jusqu'au premier jubilé. Après cette date, (Adam) la connut. [35] Il travaillait la terre comme il l'avait appris dans le jardin d'Éden.

Caïn et Abel

IV [1] Dans la troisième semaine, dans le deuxième jubilé, (Ève) enfanta Caïn ; dans la quatrième, elle

31. Cette prohibition de la nudité est considérée comme une protestation contre l'introduction d'un gymnase à Jérusalem par le grand prêtre Jason en 174 (*II Maccabées*, IV, 12) ; voir aussi *I Maccabées*, I, 14 et *Règle de la Communauté*, VII, 12.

32. Le nom mystérieux d'Élda pourrait venir de la déformation par aphérèse et permutation de syllabes de Doudaël, pour Dadouël, lieu situé à l'extrême est de la terre, donc à l'est d'Éden (conformément à *Genèse*, III, 24), nommé dans *I Hénoch*, X, 4 (voir la note) et LX, 8.

34. La désobéissance d'Adam a pour conséquence la procréation compensant la perte d'immortalité qu'aurait assurée au premier couple la jouissance de l'arbre de vie (*Genèse*, II, 9). Elle n'est cependant pas la source des péchés humains : ce sont les anges qui ont corrompu les descendants d'Adam (V, 1-4 ; VII, 21 ; VIII, 3).

IV 1. Jusqu'au verset 33, comparer *Genèse*, IV-V. Le texte des *Jubilés* ajoute plusieurs précisions au texte biblique : les noms des femmes des patriarches (conservés aussi dans un écrit syriaque), les dates de leurs unions et celle de leurs naissances ainsi qu'une importante notice sur Hénoch (16-26). En revanche il réduit au minimum le récit du meurtre d'Abel et la liste des descendants de Caïn. On dispose de quelques

enfanta Abel ; dans la cinquième, elle enfanta Awan, fille (d'Adam).

[2] Dans la première (année) du troisième jubilé, Caïn tua Abel parce que (Dieu) avait accepté le sacrifice d'Abel et n'avait pas accepté l'oblation de Caïn. [3] Il le tua dans les champs, et le sang (d'Abel) cria depuis la terre jusqu'au ciel, accusant son meurtrier. [4] Le Seigneur réprouva Caïn à cause d'Abel, parce qu'il l'avait assassiné, et ménagea pour lui un vaste (espace) sur la terre, à cause du sang de son frère. Il le maudit sur la terre. [5] C'est pourquoi il est écrit sur les tables célestes : « Maudit (soit) celui qui frappe traîtreusement son prochain. Que tous ceux qui l'auront vu et entendu disent "ainsi soit-il", et que celui qui ayant vu n'aura point parlé soit maudit comme l'autre. » [6] C'est pourquoi aussi nous allons trouver le Seigneur pour lui dénoncer tout péché commis dans le ciel et sur la terre, à la lumière et dans l'obscurité, partout.

Les autres enfants d'Adam et d'Ève

[7] Adam et sa femme continuèrent de pleurer Abel quatre semaines d'années. Dans la *quatrième* année de *la cinquième* semaine, ils se réjouirent : Adam connut de nouveau sa femme, *et elle lui enfanta un fils. Il lui donna le nom* de Seth, « car — dit-il — le Seigneur nous a suscité un second rejeton sur *la terre, à la place d'Abel, puisque* Caïn *l'a tué* ». [8] Dans la sixième semaine, il engendra *sa fille Azura.* [9] *Caïn prit pour femme sa sœur* Awan, et elle lui enfanta Hénoch à la fin *du quatrième jubilé.*

Dans la première année de la première semaine du cinquième jubilé, *on construisit des maisons sur la terre :*

fragments de l'original hébreu (pour les passages mis en italiques) provenant de la grotte XI de Qoumrân.

4. Le manuscrit *A* précise l'état de Caïn : « tremblant et frissonnant », repris sans doute au texte (grec et éthiopien) de *Genèse*, IV, 12.

5. Comparer *Deutéronome*, XXVII, 24 (dans la version grecque). Le devoir de dénoncer le malfaiteur est indiqué dans *Écrit de Damas*, IX, 16-18 (voir aussi *Midrash Sifra sur le Lévitique*, 89 *a*).

6. Les anges sont les témoins par excellence, car rien ne leur échappe.

9. L'éthiopien distingue par l'écriture cet Hénoch, fils de Caïn, de son homonyme, fils de Yared.

Caïn construisit une ville et lui donna le nom de son fils *Hénoch.* [10] *Adam* connut Ève sa femme et elle lui enfanta encore *neuf enfants.*

Descendance d'Adam

[11] *Dans la* cinquième *semaine* du cinquième jubilé, Seth prit pour femme sa sœur Azura, et dans la quatrième (année de la semaine) elle lui enfanta Énosh. [12] C'est lui qui commença à invoquer sur terre le nom du Seigneur.

[13] Dans le septième jubilé, dans la troisième semaine, Énosh prit pour femme sa sœur Noam. Elle lui enfanta un fils la troisième année de la cinquième semaine, et il l'appela du nom de Caïnan. [14] *À la fin du* huitième *jubilé,* Caïnan prit *pour femme* sa sœur Moualelet. Elle lui enfanta un fils, dans le neuvième jubilé, la première semaine, la troisième année de ce jubilé, et lui donna le nom de Mahalalel.

[15] Dans la deuxième semaine du dixième jubilé, Mahalalel prit pour femme Dina fille de Barakiel, une fille de la sœur [*var.* du frère] de son père. Elle lui enfanta un fils, la troisième semaine, la sixième année, et elle l'appela du nom de Yared. C'est en effet en son temps que descendirent sur terre les anges du Seigneur, ceux qu'on appelait les Veilleurs, pour instruire les humains et pour exercer sur terre la justice et le droit.

Hénoch

[16] Dans le onzième jubilé, Yared prit pour femme une nommée Baraka, fille de Rasouyal, une fille de la sœur

15. Selon l'éthiopien, Mahalalel et, plus loin, ses descendants épousent des cousines croisées ; selon le Syncelle et le texte syriaque sur les femmes des patriarches, des cousines parallèles. Les anges appelés « Veilleurs » (titre attesté en *Daniel,* IV, 10, 14, 20 ; *I Hénoch,* I, 5 ; XII, 2 ; *Écrit de Damas,* II, 18) ont été chargés par Dieu d'une mission civilisatrice mais, arrivés sur la terre, ils ont succombé à la tentation des femmes, ont dérogé à leur rang et sont devenus corrupteurs (V, 1-2) ; plus tard, on a cru que les anges étaient descendus du ciel attirés par les femmes (*Testament de Ruben,* V, 6) et on a oublié la mission civilisatrice qui leur avait été confiée.

[*var.* du frère] de son père, dans la quatrième semaine de ce jubilé. Elle lui enfanta un fils, la cinquième semaine du jubilé, la quatrième année, et il l'appela du nom d'Hénoch. [17] Il fut ainsi le premier des humains nés sur la terre à apprendre l'écriture, la sagesse et la science, et à écrire dans un livre les signes du ciel suivant l'ordre des mois, afin que les humains connaissent les saisons, en leur ordre, mois par mois. [18] Il fut le premier à rédiger un témoignage, et, parmi la gent terrestre, à donner un témoignage aux humains. Il parla des semaines des jubilés, il fit connaître les jours de l'année, il donna l'ordre des mois, parla des sabbats comme nous les lui avions enseignés. [19] Il vit dans une vision de son sommeil le passé et l'avenir, ce qui adviendrait parmi les humains, génération après génération, jusqu'au jour du Jugement, il vit et connut tout. Il rédigea son témoignage et le déposa sur la terre, pour tous les humains, pour toutes leurs générations.

[20] Dans le douzième jubilé, dans la septième semaine, il prit pour femme la nommée Édni fille de Danel, une fille de la sœur [*var.* du frère] de son père. Dans la sixième année de cette (semaine) elle lui enfanta un fils, et il l'appela du nom de Mathusalem. [21] Il passa également six jubilés d'années en compagnie des anges de Dieu, et ils lui montrèrent tout ce qui est sur la terre et dans les cieux ainsi que l'autorité du soleil. Et il mit tout par écrit. [22] Il témoigna contre les Veilleurs, ceux qui avaient péché avec les filles des hommes. Ils avaient en effet pris l'initiative de s'unir avec les filles des hommes et ainsi de se corrompre. Hénoch témoigna contre eux tous.

[23] Il fut retiré d'entre les humains : Nous l'empor-

17-18. Hénoch est tenu pour le rédacteur du livre d'astronomie (voir *I Hénoch*, LXXII-LXXXII) inspiré par l'archange Ouriel.

19. Allusion au témoignage d'Hénoch contre les anges qui forme le noyau de *I Hénoch*, I-XXXVI et à ses visions de l'avenir consignées dans les révélations des chapitres LXXXIII à XC.

23. Le verset précise qu'Hénoch enlevé par Dieu (selon *Genèse*, V, 24) reste vivant dans l'Éden, qu'il a déjà visité lors de son voyage visionnaire (*I Hénoch*, XXXII) et que là il enregistre les actes des hommes (comparer *Testament d'Abraham*, A, XII, 4-14). On comprend par là les titres de scribe et de juge donnés à Hénoch (ainsi *I Hénoch*, XCII, 1) et son assimilation au «Fils d'homme» qui doit venir juger le monde (*I Hénoch*, LXXI).

tâmes dans le jardin d'Éden, vers la grandeur et l'honneur. Et voici qu'il y rédigea le jugement et la condamnation du monde, tous les méfaits des humains. [24] C'est à cause de lui qu'on a fait venir les eaux du déluge sur toute la terre <excepté le jardin> d'Éden, car c'est là qu'il est établi, comme un signe, pour témoigner contre tous les humains, pour dire tous les actes des générations jusqu'au jour du Jugement.

[25] C'est lui qui fit fumer l'encens du sanctuaire, (offrande) agréable devant le Seigneur, sur la montagne du midi. [26] Car le Seigneur possède quatre endroits sur la terre : le jardin d'Éden, la montagne de l'orient, la montagne sur laquelle tu te trouves aujourd'hui, (à savoir) le mont Sinaï, et le mont Sion (qui) sera consacré dans la nouvelle création, pour la sanctification de la terre et grâce (auquel) la terre sera purifiée de tout son péché et de son impureté dans les générations éternelles.

D'Hénoch à Noé

[27] Dans le quatorzième jubilé, Mathusalem prit pour femme Édna, fille de Azriel, une fille de la sœur [*var.* du frère] de son père, dans la troisième semaine, la première année de cette semaine. Il engendra un fils et l'appela du nom de Lamech. [28] Dans le quinzième jubilé, dans la troisième semaine, Lamech prit pour femme la nommée Betenos fille de Barakiel, une fille de la sœur [*var.* du frère] de son père. Dans cette même semaine, elle lui enfanta un fils et il l'appela du nom de Noé, disant : «Celui-ci me consolera de ma tristesse, de tout mon labeur et de la terre que le Seigneur a maudite.»

25-26. La «montagne du midi» du verset 25 et la «montagne de l'orient» du verset 26 sont probablement identiques : il s'agit d'une montagne que l'auteur place vers le sud-est, dans la direction de l'Arabie et de l'Inde, pays des aromates et des épices, peut-être le «trône d'Ouranos» situé, selon Diodore (*Bibliothèque historique*, V, 41-46), dans l'île sainte des Panchéens, à l'est de l'Arabie heureuse. Ce qui est dit du rôle universel de Sion à la fin des temps est conforme à l'enseignement de prophètes comme le trito-Isaïe, le deutéro-Zacharie.

28. Le nom de Betenos figure dans l'*Apocryphe de la Genèse*, II, 3, sous la forme Bat-Enosh.

Mort d'Adam

[29] À la fin du dix-neuvième jubilé, dans la septième semaine, la sixième année de celle-ci, Adam mourut, et tous ses enfants l'ensevelirent dans la terre de sa création. Il fut le premier à être *mis en terre.* [30] Il s'en fallut de soixante-dix ans qu'il vécût mille ans. *Mille ans* sont comme un seul jour dans l'ordonnance des cieux. C'est pour lui qu'il avait été écrit, à propos de l'*arbre de la connaissance,* «le jour où vous en mangerez, vous mourrez»; c'est pourquoi il n'acheva point les années de ce jour, mais mourut durant ce (temps).

Mort de Caïn et loi du talion

[31] Après lui, à la fin de ce jubilé, dans la même année, Caïn fut tué. Sa maison s'écroula sur lui et il mourut au milieu de sa maison, tué par ses pierres. Puisque c'est avec une pierre qu'il avait tué, c'est avec une pierre qu'il fut tué, selon un juste jugement. [32] C'est pourquoi est ordonné (ceci) sur les tables célestes : «L'homme qui a tué son prochain avec une arme périra par elle, et s'il l'a blessé, on lui fera de même.»

Enfants de Noé

[33] Dans le vingt-cinquième jubilé, Noé prit pour femme la nommée Emzara, fille de Rakeel, fille de la sœur [*var.* du frère] de son père, dans la première année de la cinquième semaine. Dans la troisième année elle lui enfanta Sem, dans la cinquième année elle lui enfanta Cham, et dans la première année de la sixième semaine elle lui enfanta Japhet.

30. Réminiscence de *Psaumes,* XC, 4, invoqué pour concilier *Genèse,* II, 17, avec la longévité d'Adam.
32. Extension de la loi du talion à l'instrument du supplice. Comparer *Sagesse de Salomon,* XI, 16; *II Maccabées,* V, 10; *Matthieu,* XXVI, 52.

La faute des anges et la colère de Dieu

V [1] Lorsque les humains eurent commencé à se multiplier sur la face de la terre et que des filles leur furent nées, les anges du Seigneur virent, la première année de ce jubilé, qu'elles étaient belles à regarder. Ils en prirent pour femmes, parmi toutes celles qu'ils avaient choisies. Celles-ci leur enfantèrent des fils : c'étaient des *géants.* [2] La violence *s'accrut* sur terre et tous (les êtres) de chair corrompirent leur conduite, depuis les hommes jusqu'aux *animaux domestiques et* sauvages, aux oiseaux et à tout ce qui marche à terre. Tous *corrompirent leur conduite et* leurs règles de vie et ils commencèrent à se dévorer entre eux. La violence s'accrut *sur la terre,* et toutes les pensées de tous les humains étaient tout le temps mauvaises. [3] Le Seigneur regarda la terre, la vit corrompue, toute chair avait corrompu sa règle de vie et tout être vivant sur terre avait fait toute sorte de mal devant Ses yeux. [4] Il déclara : « Je vais détruire l'homme et toute chair à la surface de la terre que J'ai créée. » [5] Noé seul trouva grâce aux yeux du Seigneur.

La punition des anges et des géants

[6] Il entra dans une violente colère contre Ses anges, ceux qu'Il avait envoyés sur terre. Il ordonna de les

V 1. Le chapitre correspond à *Genèse,* VI, 1-4 (histoire de la chute des anges beaucoup plus développée que dans la Bible) et à *Genèse,* VI, 5-VIII, 19 (histoire de Noé et du déluge, abrégée et homogénéisée). Les « anges du Seigneur » sont ceux que *Genèse,* VI, 2 appelle « les fils d'Élohim », ou « fils de Dieu ». Le fragment qoumrânien correspondant à ce passage montre que le mot traduit par « géants » était, dans l'original hébreu, le même qu'en *Genèse,* VI, 4 (voir note sur VII, 22).

2. Comme dans *I Hénoch,* VII-VIII, le texte voit dans la chute des anges l'explication de la corruption des hommes. On s'appuie sur le fait qu'en *Genèse,* VI, l'épisode des « fils de Dieu » (versets 1-4) est immédiatement suivi d'une remarque sur la malignité de l'homme (verset 5), mais les *Jubilés* sont, ici, plus discrets qu'*Hénoch* sur les causes de la violence et les manifestations de la corruption. Les précisions sont données en VII, 21-24.

4. Variante : « Il déclara (qu') Il allait détruire [...] qu'Il avait créée. »

6. Comparer *I Hénoch,* XXI, 7-10.

destituer de toute leur autorité et Il nous dit de les enchaîner dans les profondeurs de la terre. Et les y voilà enchaînés et mis au secret. [7] Au sujet de leurs fils, il fut émis par-devant Sa face un ordre de les frapper par l'épée et de les chasser de dessous le ciel. [8] (Dieu) dit : «Mon esprit ne demeurera pas toujours en l'homme, car il est chair. Que son temps soit de cent vingt années.» [9] Il envoya son épée parmi eux pour qu'ils se tuent les uns les autres et ils se mirent à se tuer l'un l'autre, jusqu'à ce que tous aient succombé par l'épée et aient disparu de la terre, [10] sous les yeux de leurs pères. Après quoi, ceux-ci ont été enchaînés dans les profondeurs de la terre, à perpétuité, jusqu'au jour du grand Jugement, destiné à la condamnation de tous ceux qui ont corrompu leur conduite et leurs actes devant le Seigneur. [11] Il les a tous fait disparaître de leur place et il n'en est pas resté un seul qu'Il n'ait condamné en raison de toute leur perversité.

La justice de Dieu

[12] Il <fera> pour toute Son œuvre une création nouvelle et juste, en sorte que (Ses créatures) ne

7. L'épée de Dieu tient une certaine place dans l'imaginaire essénien ; il en est souvent question dans les textes de Qoumrân (*Règlement de la Guerre*, XI, 11 ; XII, 11 ; XV, 3 ; XIX, 4, 11 ; *Hymnes*, VI, 29), voir aussi *I Hénoch*, XC, 19.

8. La sentence de *Genèse*, VI, 3, est appliquée, semble-t-il, aux géants issus des anges plutôt qu'aux hommes.

9. Ce massacre mutuel est décrit plus précisément en VII, 22. La «Chronique Rahmani» parle ici d'hommes qui s'entretuent et non de géants, mais elle ajoute un détail intéressant : «leurs os furent recouverts et devinrent de grandes montagnes, tant ils étaient nombreux», ce qui rappelle peut-être la légende aryenne mettant à l'origine des montagnes les ossements de l'homme primordial sacrifié et doit être rapproché d'*Écrit de Damas*, II, 19, parlant des fils des Veilleurs dont les corps furent comme des montagnes lorsqu'ils succombèrent.

12. L'éthiopien a : «Il a fait», mais cela remonte à nouveau à une erreur sur les «temps convertis» de l'hébreu. Il s'agit de la nouvelle création annoncée en I, 29. C'est le même mot éthiopien signifiant proprement «création» qu'on traduit plus loin par «nature», le substrat hébraïque paraît avoir eu «création», mais pris dans le sens de «nature» comme, dans *Écrit de Damas*, XII, 15, «l'ordonnance conforme à leur création», c'est-à-dire «à leur nature». Le contexte fait penser que le péché n'est pas le propre de l'espèce humaine. Les astres, par exemple, peuvent «se détourner de leur voie» (comparer *I Hénoch*, XXI, 6).

pécheront plus jamais, en aucune de leur nature, mais
elles seront justes en tout temps, chacune selon son
espèce.
13 Pour toutes, la sentence a été prononcée et inscrite
sur les tables célestes, et il n'y sera pas (fait) violence,
pour tous ceux qui s'écartent de la voie qu'il leur est
ordonné de suivre. S'ils ne la suivent pas, la sentence a été
inscrite, pour toute nature et pour toute espèce. 14 Rien
de ce qui est au ciel et sur terre, dans la lumière et dans
les ténèbres, au Shéol, dans l'abîme et les lieux obscurs
<n'y échappera>, toute la sentence en est inscrite
et gravée. 15 Il prononcera sur chacun la sentence, sur
le grand en raison de sa grandeur, sur le petit en raison
de sa petitesse, sur chacun en raison de sa conduite.
16 Ce n'est pas Lui qui ferait acception de personne, ce
n'est pas Lui qui accepterait des cadeaux quand Il dit
qu'Il exercera le jugement sur chacun, si on donnait
quoi que ce soit de ce qui est sur terre. Il n'acceptera
pas de cadeaux, Il ne fera point acception de personne,
Il ne recevra rien des mains de personne, car Il est un
juste juge.

Miséricorde de Dieu

17 Au sujet des enfants d'Israël, il a été écrit et décrété
que s'ils se tournent vers Lui dans la justice, Il laissera
de côté toutes leurs transgressions et pardonnera tous
leurs péchés. 18 Il a été écrit et décrété qu'Il fera grâce
à tous ceux qui se repentent de toutes leurs fautes une
fois par an.
19 Pour ceux qui ont corrompu leur conduite et leur
pensée avant le déluge, il n'a pas été fait acception de
personne. C'est seulement pour Noé qu'il a été fait
acception de personne, au sujet de ses fils, que (Dieu) a
sauvés des eaux du déluge à cause de lui, car le cœur

14. Cet éloge de la justice divine avait sans doute dans l'original une forme poétique. La pensée rappelle *Psaumes*, CXXXIX, 8-12.

17-18. On tient cette allusion au Grand Pardon pour une anticipation de XXXIV, 18-19. La référence à la miséricorde de Dieu n'est cependant pas déplacée pour tempérer ce qui vient d'être dit sur la rigueur de sa justice et préparer la grâce faite à Noé.

19. On insiste davantage en *Genèse*, VI, 9 sur la justice et la perfection de Noé. L'auteur des *Jubilés* met en lumière la miséricorde de Dieu.

(de Noé) était juste dans toute sa conduite, conformément à tout ce qui était ordonné à son sujet, et il n'avait transgressé aucun ordre reçu.

Le déluge

[20] Le Seigneur déclara qu'il allait détruire tout ce qui se trouvait sur la terre, depuis les hommes jusqu'aux animaux domestiques et sauvages, aux oiseaux du ciel et à tout ce qui grouille à terre. [21] Mais il ordonna à Noé de se faire une arche pour échapper au déluge. [22] Et Noé fit l'arche, tout comme Il le lui avait ordonné, dans le vingt-sixième jubilé d'années, la cinquième semaine, la cinquième année. [23] Il y entra la sixième (année), le deuxième mois, au début du deuxième mois, jusqu'au seizième jour. Il entra dans l'arche, lui et tout ce que nous lui amenâmes, et le Seigneur la ferma de l'extérieur le soir du dix-septième (jour).

[24] Puis le Seigneur ouvrit les sept cataractes du ciel et les orifices des sources du grand abîme, au nombre de sept. [25] Les cataractes commencèrent à déverser l'eau du ciel pendant quarante jours et quarante nuits, tandis que les sources de l'abîme laissaient monter l'eau, jusqu'à ce que le monde entier fût rempli par l'eau. [26] Les eaux montèrent sur la terre, les eaux s'élevèrent de quinze coudées au-dessus de toutes les hautes montagnes, et l'arche, élevée au-dessus de la terre, se mouvait à la surface des eaux. [27] Les eaux recouvrirent la terre pendant cinq mois, cent cinquante jours. [28] Puis l'arche alla se poser sur le sommet du Loubar, l'une des montagnes de l'Ararat.

[29] Le quatrième mois, les sources du grand abîme cessèrent (de jaillir) et les cataractes du ciel furent

24. Le nombre « sept » est ajouté à l'information de *Genèse*, VII, 11.

27. Les « cent cinquante » jours sont repris à *Genèse*, VII, 24 ; l'auteur a ajouté « cinq mois » pour rappeler son attachement aux mois de trente jours.

28. Le nom Loubar est repris dans des sources grecques dépendant des *Jubilés* et dans un « livre de Noé » en hébreu datant du xe siècle. Il est attesté maintenant à Qoumrân (*Apocryphe de la Genèse*, XII, 13 ; *4Q pseudo-Daniel*, A, 3 ; *6Q8*). Josèphe (*Antiquités juives*, I, III, 6, 95) appelle Baris la montagne d'Arménie où s'est posée l'arche ; il s'agit peut-être d'un vestige du même nom.

contenues. Au début du septième mois, tous les orifices des profondeurs de la terre s'ouvrirent et les eaux commencèrent à descendre dans l'abîme inférieur.
[30] Au début du dixième mois, les sommets des montagnes apparurent. Au début du premier mois, la terre apparut.
[31] Les eaux évacuèrent la surface de la terre la cinquième semaine (d'années), la septième année, et le dix-septième jour du deuxième mois la terre était sèche.
[32] Le vingt-septième jour, (Noé) ouvrit l'arche et en renvoya les animaux sauvages et domestiques, les oiseaux et les reptiles.

L'alliance avec Noé et l'interdit du sang

VI [1] Au début du troisième mois, il sortit de l'arche et construisit un autel sur cette montagne.
[2] Il fit expiation pour la terre. Il prit un jeune bouc et avec son sang fit expiation pour tout le péché de la terre, car tout ce qui y existait avait été détruit, sauf ceux qui étaient dans l'arche avec Noé.
[3] Il offrit la graisse sur l'autel, prit un taureau, un bélier, une brebis, des boucs, du sel, une tourterelle et un jeune pigeon et offrit l'holocauste sur l'autel. Il répandit dessus une oblation pétrie à l'huile et versa du vin, mit sur le tout de l'encens et fit monter une bonne odeur, agréable au Seigneur.
[4] Le Seigneur sentit la bonne odeur et conclut une alliance avec lui : il n'y aurait plus de déluge dévastant

31. Au lieu de dater la fin du déluge au vingt-septième jour du deuxième mois comme *Genèse,* VIII, 14, le verset parle du dix-septième jour du deuxième mois afin de fixer à un an exactement la durée du cataclysme qui avait commencé le dix-septième jour du deuxième mois selon V, 23 et *Genèse,* VII, 11. La date du vingt-septième jour du deuxième mois est affectée par notre auteur à l'ouverture de l'arche que la *Genèse* ne date pas.

VI 1. Le chapitre correspond à *Genèse,* VIII, 20-22 et IX, 1-18, avec des amplifications considérables concernant les institutions cultuelles (interdit du sang, fête des Semaines) et, en particulier, le calendrier.

2. L'éthiopien a : «il fit expiation sur la terre», résultat d'une erreur de traduction de l'idiome hébreu signifiant «faire expiation pour». Le bouc d'expiation est prévu en *Nombres,* VII, 16, pour la dédicace de l'autel.

3. Le récit du sacrifice de Noé en *Genèse,* VIII, 20 est développé ici de manière à inclure les victimes rituelles de l'holocauste (*Lévitique,* I).

la terre, les semailles et les moissons ne cesseraient point tant que la terre durerait, le froid et la chaleur, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne changeraient pas leur ordre et ne cesseraient jamais.

5 «Et vous, (dit-Il) croissez et multipliez-vous sur la
terre, devenez-y nombreux et devenez-y une bénédic-
tion. Je vous ferai craindre et redouter par tout ce qui
est sur terre et en mer. 6 Voici que Je vous ai donné
toutes les bêtes, tout ce qui vole, tout ce qui grouille
sur la terre et dans les eaux. Les poissons et tout ce qui
est nourrissant, comme les légumes. Je vous l'ai donné
en totalité pour que vous le mangiez. 7 Gardez-
vous seulement de manger la chair avec ce qui est son
âme, le sang, car l'âme de toute chair est dans le sang,
de peur que votre sang ne vous soit réclamé à vous-
mêmes. Auprès de tout homme, auprès de chacun, Je
réclamerai le sang de l'homme. 8 Celui qui versera le
sang d'un homme aura son sang versé par un homme,
car c'est à l'image du Seigneur qu'on a fait Adam. 9 Et
vous, croissez et multipliez-vous sur la terre.»

10 Noé et ses enfants jurèrent de ne jamais manger de
sang d'aucune chair et (Noé) conclut devant le Seigneur
Dieu une alliance éternelle, pour toutes les générations
de la terre, en ce mois-ci.

L'alliance mosaïque confirmera celle de Noé

11 C'est pourquoi Il t'a dit à toi aussi, avec les enfants
d'Israël, de conclure une alliance en ce mois sur une
montagne, avec un serment, et de les asperger de sang,
pour tous les termes de l'alliance que le Seigneur a con-
clue [*var.* conclura] avec eux pour toujours. 12 Cette
attestation est écrite à votre intention, pour que vous
l'observiez tout le temps et ne mangiez jamais le sang
d'une bête, d'un oiseau ou d'un animal domestique,
pendant toute la durée de la terre. Que l'homme qui,
pendant toute la durée de la terre, aura mangé le sang

8. La présence du nom «Adam» en éthiopien prouve qu'il a été traduit d'un texte grec différent de celui de la Bible qui, en cet endroit (*Genèse*, IX, 6), a le nom «homme» (de même, la version éthiopienne de la *Genèse*).

d'un animal sauvage ou domestique ou d'un oiseau, soit extirpé de la terre, lui et sa race. [13] Et toi, ordonne aux enfants d'Israël de ne jamais manger de sang, afin que leur nom et leur race subsistent à jamais devant le Seigneur notre Dieu. [14] Cette loi est sans limite de temps, elle vaut pour toujours. Qu'ils l'observent dans leurs générations en sorte que l'on continue à intercéder en votre faveur, avec le sang, devant l'autel, tous les jours ; et aux heures du matin et le soir, on fera l'expiation pour eux [*var.* vous] devant le Seigneur, sans cesse, afin qu'ils l'observent et ne soient pas extirpés.

L'institution de la fête des Semaines

[15] Il donna à Noé et à ses enfants le signe qu'il n'y aurait plus de déluge sur la terre : [16] Il mit Son arc dans la nuée, en signe d'alliance éternelle, afin qu'il n'y ait plus sur terre de déluge qui la dévaste, tant que la terre durera.

[17] Pour cette raison il est ordonné et prescrit sur les tables célestes qu'il y ait des gens qui célèbrent la fête des Semaines, en ce mois-ci, une fois par an, pour renouveler l'alliance, chaque année. [18] Cette fête a été intégralement célébrée dans le ciel depuis le jour de la création jusqu'au temps de Noé : pendant vingt-six jubilés et cinq semaines d'années. Noé et ses enfants l'ont observée durant sept jubilés et une semaine d'années, jusqu'au jour de la mort de Noé. Dès le jour de la mort de Noé, ses fils l'ont négligée, jusqu'au temps

14. À nouveau, une loi particulière est présentée comme la condition du maintien d'Israël sur sa terre ; comparer ce qui est dit du sabbat en II, 27.

17. La fête des Semaines, ou des Prémices (verset 21) — que nous appelons Pentecôte — est célébrée le dimanche, quinzième jour du troisième mois (voir XV, 1-4).

18. Comme le sabbat selon II, 18, la fête des Semaines est célébrée dans le ciel avant de l'être sur terre ; c'est une nouvelle manière d'assimiler les fidèles, qui l'observent dûment, aux anges s'adonnant au service divin. Le verset et le suivant présentent l'histoire humaine de la création à Moïse comme une succession de décadences et de redressements dont les chefs sont Noé, Abraham et Moïse. « Manger le sang » paraît être le principal indice de décadence.

d'Abraham : ils mangeaient le sang. [19] Mais Abraham l'a observée; Isaac, Jacob et ses fils l'ont observée jusqu'à tes jours. En tes jours les fils d'Israël l'ont oubliée jusqu'à ce que tu l'aies restaurée pour eux auprès de cette montagne.

[20] Et toi, ordonne aux enfants d'Israël d'observer cette fête de génération en génération : c'est une ordonnance pour eux (de l'observer) en ce mois-ci; qu'ils célèbrent la fête un seul jour par an, ce mois-ci. [21] C'est en effet la fête des Semaines et la fête des Prémices. Cette fête est double et a un double caractère. Célèbre-la conformément à ce qui est inscrit et gravé à son sujet. [22] Car j'ai écrit dans le livre de la première Loi, dans ce (livre) que j'ai écrit pour toi, que tu dois la célébrer chaque fois en son temps, un seul jour par an. Je t'ai dit aussi les offrandes (convenables) pour elle, afin que les enfants d'Israël s'en souviennent et la célèbrent de génération en génération, ce mois-ci, un seul jour chaque année.

Les jours des saisons

[23] Le début du premier mois, le début du quatrième, le début du septième et le début du dixième sont des jours à commémorer, ce sont aussi les jours des saisons, dans les quatre divisions de l'année. Ils sont prescrits et institués comme une attestation éternelle. [24] Noé les a institués comme des fêtes pour (toutes) les générations du monde, de sorte qu'il a grâce à eux un mémorial. [25] C'est au début du premier mois qu'il lui fut

20. On a cru que «un seul jour» remontait à un hébreu signifiant «le premier jour» c'est-à-dire le dimanche. Il est vrai que la fête des Semaines tombe un dimanche dans l'année essénienne, mais l'expression n'a pas d'autre sens qu'«une fois par an» en VI, 17; XXXIV, 19 et XLIX, 8 (voir aussi *Rouleau du Temple*, XXII, 16; XXVII, 5). La recommandation est justifiée si l'on considère que leur calendrier particulier conduisait les Esséniens à célébrer les fêtes israélites à d'autres dates que leurs compatriotes.

23-28. Mis à part le premier jour des premier et septième mois, les premiers jours des trimestres ne sont distingués que dans le chapitre LXXXII d'*Hénoch* et peut-être en *Règle de la Communauté*, X, 3. L'explication de cette distinction par référence aux grands moments du déluge est propre aux *Jubilés*. Ces jours sont dits «à commémorer» par extension de ce que prescrit *Lévitique*, XXIII, 24, pour le premier jour du septième mois.

dit de se faire une arche ; c'est (alors) aussi que la terre fut asséchée, qu'on ouvrit (l'arche) et qu'on vit la terre. [26] C'est au début du quatrième mois que fut bouché l'orifice des profondeurs de l'abîme inférieur. C'est au début du septième mois que s'ouvrirent tous les orifices des profondeurs terrestres et que les eaux commencèrent à y descendre. [27] C'est au début du dixième mois qu'apparurent les sommets des montagnes, et Noé s'en réjouit. [28] C'est pourquoi il a institué ces dates comme fêtes de souvenir, pour toujours. C'est ainsi qu'elles ont été instituées, [29] et qu'on les a portées sur les tables célestes.

Le calendrier solaire

Chaque (saison) compte treize semaines, d'une de ces dates de commémoration à l'autre : de la première à la seconde, de la seconde à la troisième et de la troisième à la quatrième. [30] Le total des jours institués par ordre forme cinquante deux semaines et leur tout forme une année complète. [31] C'est ainsi qu'il est gravé sur les tables célestes et institué par elles. Il n'y a aucun dépassement en une année et d'année en année.

[32] Et toi ordonne aux enfants d'Israël de garder aux années ce nombre de trois cent soixante-quatre jours (qui) forment une année complète. On n'en troublera pas le cours (en touchant à) ses jours et à ses fêtes, car tout y arrive selon l'attestation les concernant. Ils n'<introduiront pas> un jour (de plus) et ils ne dénatureront pas une fête. [33] S'ils outrepassent et ne les célèbrent pas comme ils en ont reçu l'ordre, alors ils perturberont tous leurs saisons, les années seront dépla-

29-36. La digression sur le calendrier appelée par la mention de la fête des Semaines se poursuit et s'étend en une défense de l'année de trois cent soixante-quatre jours, soit quatre trimestres de treize semaines, comptant chacun trois mois de trente, trente et trente et un jours. Comparer *I Hénoch,* LXXII ; LXXV, 2 ; LXXXII et *II Hénoch,* XVI.

32. Ils n'introduiront pas un jour de plus : correction de l'éthiopien «ils ne laisseront pas de côté un jour», venant d'un contresens sur un verbe hébreu qui peut se traduire soit «laisser en repos», soit «imposer, mettre». Il est donc douteux que les Esséniens aient conçu un système d'intercalation permettant au calendrier de trois cent soixante-quatre jours de rattraper l'année solaire.

cées de ce fait*, ils perturberont les saisons et les années seront déplacées* et outrepasseront leur ordonnance. [34] Tous les enfants d'Israël oublieront et ne retrouveront plus le cheminement des années. Ils oublieront le début du mois, la saison et le sabbat et perdront toute l'ordonnance des années.

[35] Mais moi je connais (tout cela), et je te le fais connaître à présent moi-même. Et cela ne vient pas de moi, mais j'ai devant moi un texte écrit. C'est sur les tables célestes que les divisions du temps ont été instituées, afin qu'ils n'oublient pas les fêtes de l'Alliance et ne suivent pas l'erreur et l'ignorance des Gentils en (observant) leurs fêtes.

[36] Il y en aura qui observeront attentivement la lune, mais elle trouble les saisons, elle a dix jours d'avance sur chaque année. [37] C'est pourquoi il leur arrivera des années troublées par eux-mêmes, ils feront d'un jour prescrit un jour réprouvé et d'un jour impur une fête, et ils confondront tout, des jours sacrés (avec) des jours impurs et un jour impur avec un jour sacré, car ils se tromperont au sujet des mois, des sabbats, des fêtes et du jubilé.

[38] C'est à ce sujet que je te donne des ordres et des instructions pour que tu les leur communiques, car après ta mort tes fils (les) déformeront, en sorte qu'ils ne donneront plus à l'année trois cent soixante-quatre jours seulement, et ainsi ils se tromperont au sujet du mois, de la saison, du sabbat et mangeront du sang avec tout ce qui est chair.

La fête du début de l'an

VII [1] Dans la septième semaine, la première année, durant ce jubilé, Noé planta une vigne près de la

34. La dénonciation de l'erreur d'Israël sur cette question se retrouve en *Écrit de Damas*, III, 13-15 et *I Hénoch*, LXXXII, 4-5.

36. L'année lunaire avançant de dix jours doit en compter trois cent cinquante-quatre. C'est précisément le nombre de jours que *I Hénoch*, LXXIV, 12-16 et LXXVIII, 15, accordent à l'année lunaire.

37. Comparer *Hymnes*, IV, 12 ; *Écrit de Damas*, VI, 18.

VII 1-12. *Genèse*, IX, 21-27. La célébration du premier jour du premier mois par Noé n'est pas indiquée dans la Bible qui ne précise pas la

montagne sur laquelle s'était posée l'arche, appelée Loubar, l'une des montagnes de l'Ararat. Elle produisit du fruit la quatrième année. Noé en garda le fruit et le ramassa cette année-là, le septième mois. [2] Il en fit du vin, le mit dans un récipient et le garda jusqu'à la cinquième année, le premier jour (de l'année), au début du premier mois.

[3] Il célébra joyeusement le jour de cette fête. Il fit un holocauste pour le Seigneur : un taurillon, un bélier, sept brebis d'un an chacune et un jeune bouc servant à l'expiation pour lui-même et pour ses fils. [4] Il prépara le jeune bouc en premier, mit un peu de son sang sur <les cornes> de l'autel qu'il avait fait et offrit toute la graisse sur l'autel où il faisait l'holocauste. Pour le taureau, le bélier et les brebis, il en plaça toute la viande sur l'autel. [5] Il posa par-dessus l'oblation les accompagnant, pétrie dans l'huile, puis versa du vin sur le feu qu'il avait mis sur l'autel. Il commença à faire fumer de l'encens et fit monter une bonne odeur agréable au Seigneur son Dieu. [6] Il fit fête et but de ce vin avec joie, lui et ses fils.

L'ivresse de Noé

[7] Le soir venu, il entra dans sa tente, se coucha en état d'ivresse et s'endormit. Il s'était découvert dans sa tente en dormant. [8] Cham vit Noé son père dénudé et il sortit (le) dire à ses deux frères au-dehors. [9] Sem prit son vêtement et se leva avec Japhet. Ils mirent le vêtement sur leurs épaules et entrant à reculons, cou-

date de l'ivresse du patriarche (*Genèse*, IX, 21). Le fruit ne peut être recueilli que quatre ans après la plantation, voir *Lévitique*, XIX, 23-25, que rappelle aussi le verset 36.

4. La célébration du premier jour du premier mois est prescrite ici conformément à *Rouleau du Temple*, XIV, 9-18, où il est précisé que le bouc d'expiation doit être sacrifié le premier et à part. «Les cornes de l'autel» est une correction imposée par la loi du sacrifice pour le péché en *Lévitique*, IV (versets 7, 18, 25, 30, 34) pour «la viande de l'autel» de l'éthiopien qui a dû confondre le grec *kerata*, «cornes», avec *kreata*, «viandes».

5. Verser du vin sur le feu n'est pas indiqué dans la Bible, mais le *Rouleau du Temple* (XXI, 10) dit que le jour de la fête du Vin nouveau, il faut en faire une libation sur l'autel.

vrirent la honte de leur père (en gardant) le visage en arrière. [10] S'étant réveillé de son ivresse, Noé apprit ce que lui avait fait son plus jeune fils. Il maudit son fils en disant : «Maudit (soit) Canaan, qu'il devienne un esclave asservi à ses frères.» [11] Puis il bénit Sem et dit : «Béni (soit) le Seigneur, le Dieu de Sem, et que Canaan soit son esclave. [12] Que le Seigneur mette Japhet au large, que le Seigneur demeure dans la demeure de Sem, et que Canaan soit son esclave.»

Les villes bâties par les fils de Noé

[13] Cham apprit que son père avait maudit son plus jeune fils. Il fut offusqué parce qu'il avait maudit son fils et il se sépara de son père, lui et ses fils, Coush, Misrayim, Pout et Canaan. [14] Il se bâtit une ville et l'appela du nom de sa femme Nê'êlâtamâ'ouk.

[15] Japhet le vit et devint jaloux de son frère. Il se bâtit lui aussi une ville et la nomma du nom de sa femme Adâtanêsês.

[16] Quant à Sem, il demeura avec Noé son père. Il bâtit une ville là où était son père, près de la montagne, et l'appela du nom de sa femme Sêdêqêtlebâb. [17] Ces trois villes sont proches du mont Loubar : Sêdêqêtlebâb fait face à la montagne, à l'est de celle-ci, Nê'êlâtamâ'ouk (est) du côté du sud et Adâtanêsês vers l'ouest.

12. En *Genèse,* IX, 27, on ne sait si le sujet du verbe «demeurer» est Dieu ou Japhet. Le verset des *Jubilés* tranche l'équivoque de la même manière que le targoum d'Onkelos, tandis que le targoum du pseudo-Jonathan donne Japhet pour sujet de «demeurer».

13-17. Développement particulier aux *Jubilés.* Si les fils de Noé donnent aux villes qu'ils fondent le nom de leur femme, c'est en conformité à un usage des souverains hellénistiques.

17. Les positions des trois villes correspondent à la portion de la terre que chacun des trois frères doit occuper d'après le chapitre VIII : Sem à l'est, Cham au sud, Japhet à l'ouest. Le nom de Sêdêqêtlebâb retranscrit en hébreu signifie «justice de cœur», celui de Nê'êlâtamâ'ouk «domaine de l'océan», le troisième, inintelligible d'après l'éthiopien, pourrait être la déformation de «délice des femmes», si l'on se fie à la transcription que donne une liste syriaque des noms des femmes des patriarches.

Descendance de Noé

18 Voici quels sont les fils de Sem : Élam, Assur, Arpaxad — celui-ci naquit deux ans après le déluge —, Loud et Aram.
19 Les fils de Japhet (sont) Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Méshék et Tiras. Ce sont les fils de Japhet.

Les commandements de Noé. L'interdit du sang

20 Durant le vingt-huitième jubilé, Noé commença à édicter aux fils de ses fils les ordonnances, les commandements et tout ce qu'il connaissait (comme) loi. Il prescrivit à ses enfants d'accomplir la justice, de couvrir la honte de leur corps, de bénir leur Créateur, d'honorer père et mère, d'aimer chacun son prochain, de se garder de la fornication, de l'impureté et de toute violence.
21 C'est, en effet, pour ces trois motifs qu'il y a eu un déluge sur la terre : la fornication, lorsque les Veilleurs s'écartèrent de l'ordonnance qui les régissait pour forniquer avec les filles des hommes, se prirent des femmes parmi toutes celles qu'ils avaient choisies, provoquèrent le début de l'impureté,
22 engendrèrent des fils, les Nafidim (qui étaient) tous différents et se

18-19. Résumé de *Genèse*, x. L'absence du nom de Cham, si elle n'est pas fortuite, est significative. Au moment où selon le verset 20, Noé va édicter ses commandements aux fils de ses fils, la progéniture de Cham est absente et va demeurer dans l'ignorance des lois noachiques. Peut-être Cham était-il considéré comme au ban de l'humanité, pour avoir «dévoilé la nudité» de son père, ce qui est une manifestation privilégiée de perversité impure.

20. La notion de commandements noachiques est commune à l'essénisme et au pharisaïsme, mais leur nombre et leur liste paraissent avoir varié. On peut en compter ici sept (justice, horreur de la nudité, vénération du Créateur, respect des parents, amour du prochain, interdiction de la luxure, refus de la violence et du sang).

21. Les «trois motifs» semblent être la fornication, l'impureté et la violence. Le *Midrash Rabbah sur la Genèse*, XXXI, 6, retient aussi trois causes du déluge : l'idolâtrie, l'impureté et la violence.

22. À la différence de l'adaptation de *I Hénoch*, VII, 1, par le Syncelle qui donne les mêmes noms qu'ici, il ne s'agit pas de trois générations de descendants des anges déchus, mais de trois catégories de ces hybrides. On reconnaît derrière Nafil (et Nafidim, pluriel hébraïque,

dévoraient les uns les autres ; le géant tua le Nafil, le
Nafil tua l'Élyo, l'Élyo tua l'homme et l'homme son
semblable. 23 Chacun se vendit pour commettre la
violence et répandre des flots de sang, et la terre fut
remplie de violence. 24 Après ceux-ci toutes les bêtes,
les oiseaux et tout ce qui rampe et marche sur le sol
(commirent la violence) et des flots de sang se répandi-
rent sur la terre. Toutes les pensées et les désirs des hom-
mes méditaient tous les jours la vanité et le mal, 25 mais
le Seigneur détruisit tout à la surface de la terre, à cause
de la perversité de leurs actes et du sang qu'ils avaient
répandu par toute la terre.

«Il détruisit tout, 26 mais nous sommes restés, moi
et vous, mes fils, ainsi que tout ce qui était entré dans
l'arche avec nous. Et voici que j'ai sous les yeux vos
œuvres, je vois comment vous n'êtes point de ceux qui
marchent dans la justice, car c'est dans la voie de la
corruption que vous avez commencé à marcher, vous
séparant les uns des autres, envieux les uns des autres,
et en désaccord les uns avec les autres, ô mes fils. 27 Je
vois, en effet, ceci : les démons ont entrepris de vous
séduire, vous et vos fils, et maintenant je crains pour
vous qu'après ma mort vous ne répandiez le sang des
hommes sur la terre et que vous aussi vous ne soyez
tous détruits à la surface de la terre. 28 Car tous ceux
qui répandent le sang des hommes et tous ceux qui
mangent le sang de toute chair que ce soit seront tous
détruits à la surface de la terre. 29 Nul homme qui
mange du sang et qui répand le sang des hommes ne

qui doit son *d,* au lieu de *l,* au passage par le grec) le nom hébreu donné en *Genèse,* VI, 4 aux fils des anges ; «géants» correspond au mot hébreu traduit «héros» en ce même verset ; «Élyo», correspondant à «Élioud» du Syncelle en *I Hénoch,* VII, 1, paraît venir de l'hébreu *yâlûd* «rejeton».

23. «Se vendit pour commettre la violence» rappelle *I Rois,* XXI, 20 et *II Rois,* XVII, 17. C'est la violence que décrit *I Hénoch,* IX.

26. Le brusque passage au style direct a fait conjecturer que la fin du chapitre était prise d'un «livre de Noé», comme *I Hénoch,* LX.

27. D'après *I Hénoch,* XV, 8 - XVI, 1, les démons sont les esprits des rejetons massacrés des anges déchus qui doivent sévir jusqu'à la fin des temps. L'histoire postdiluvienne est soumise à leur influence (voir X, 1).

28. Comme en *Genèse,* IX, 4-6, l'interdiction de consommer le sang accompagne une condamnation du meurtre.

restera sur la terre et il ne lui restera pas sous le ciel de lignée ni de postérité vivante. C'est au Shéol qu'ils iront et dans le lieu de condamnation qu'ils descendront. C'est dans les ténèbres de l'abîme qu'ils seront emportés par une mort cruelle.

[30] «Qu'on ne voie jamais de sang <chez> vous, aucun sang, un jour où vous aurez égorgé une bête quelconque, fauve ou domestique, ou de ce qui vole au-dessus de la terre. Faites une bonne œuvre pour vous-mêmes en recouvrant le (sang) répandu à la surface de la terre. [31] Ne soyez pas de ceux qui mangent avec le sang, tenez à ce qu'on ne mange pas de sang devant vous, recouvrez le sang (répandu). Je vous le prescris comme j'en ai reçu l'ordre, à vous, à vos enfants, ainsi qu'à toute chair. [32] Ne mangez pas l'âme avec la chair, afin que votre sang, qui est votre âme, ne soit pas réclamé par tout être de chair qui le répandrait sur la terre. [33] Car la terre ne sera pas purifiée du sang répandu sur elle, mais elle le sera dans toutes ses générations par le sang de celui qui l'a répandu.

Les prémices

[34] «Et maintenant, mes fils, écoutez : accomplissez le droit et la justice afin que vous soyez plantés selon la justice à la surface de la terre entière, et votre gloire sera grande devant mon Dieu, qui m'a sauvé des eaux du déluge. [35] Vous irez vous bâtir des villes, vous y planterez toutes les plantes de la terre et tous les arbres fruitiers. [36] Pendant trois ans, le fruit de tout ce qui

29. L'éthiopien emploie ici un mot transcrit de l'hébreu Shéol pour traduire ce que le grec appelle «Hadès». Cela ne suppose nullement que l'éthiopien ait été traduit directement de l'hébreu, le nom du Shéol a pu être introduit en Éthiopie par les missionnaires syriens responsables de la traduction des Écritures du grec en éthiopien. Le Shéol est un lieu de tourments, comme dans *I Hénoch,* CIII, 7-8.

30. Comparer *Lévitique,* XVII, 13.

33. Comparer *Nombres,* XXXV, 33. Il arrive que le terme technique hébreu rendu par «faire expiation pour» soit rendu en grec par le verbe signifiant «purifier».

34-37. Ce paragraphe concernant les prémices vient équilibrer ce que dit le verset 1 sur la vigne.

36. Allusion aux fêtes esséniennes du Vin (*Rouleau du Temple,* XIX, 11 - XXI, 10) et de l'Huile (*Rouleau du Temple,* XXI, 12 - XXII, 16). D'après

est comestible restera sans qu'on le récolte, mais, la quatrième année, le fruit sera récolté et on offrira des prémices agréables au Seigneur, le Très-Haut qui a créé le ciel, la terre et toutes choses pour que l'on offre en abondance les prémices du vin et de l'huile sur l'autel du Seigneur qui les agréera, et ce qui restera les serviteurs de la maison du Seigneur le mangeront devant l'autel <de Celui> qui les agréera. [37] Dans la cinquième année < > faites rémission, de manière que vous laissiez vous-mêmes (la terre) se reposer, selon la justice et le droit. Vous serez justes et vos plantations seront droites. »

[38] Tel est l'ordre qu'a donné Hénoch son père à Mathusalem son fils, votre père. Mathusalem l'a donné à Lamech son fils, et Lamech m'a ordonné tout ce que ses pères lui avaient ordonné. [39] À mon tour je vous donne ces ordres, mes fils, tels qu'Hénoch les a donnés à ses fils dans un précédent jubilé, lui qui vivait dans la septième génération. Il a donné des ordres et des prescriptions à son fils et aux fils de ses fils jusqu'au jour de sa mort.

Les descendants de Noé

VIII [1] Dans le vingt-neuvième jubilé, au commen-

le *Rouleau du Temple*, les prémices de ces denrées doivent être consommées dans le parvis intérieur. C'est sans doute à cela que correspond l'indication « devant l'autel ».

37. Verset mutilé. Après « dans la cinquième année » devait figurer un texte parallèle à *Lévitique*, XIX, 25, mais ce règlement a été recouvert par celui de l'année sabbatique (*Exode*, XXIII, 10-11 ; *Lévitique*, XXV, 2-7 ; *Deutéronome*, XV, 1).

38-39. L'auteur essénien souligne combien a été régulière la transmission des traditions véridiques remontant à Hénoch, lui-même instruit par les anges (IV, 21).

VIII 1. Le chapitre introduit dans la liste des descendants des trois fils de Noé une description précise du partage de la terre auquel *Genèse*, X, source de notre chapitre, ne fait qu'une brève allusion au verset 23. Ce chapitre et le suivant font étalage des connaissances géographiques des Esséniens, mais l'exposé inspiré par la description des frontières tribales en *Josué*, XV-XVII est souvent très confus (l'*Apocryphe de la Genèse* devait comporter un exposé analogue, dont on trouve des traces dans les colonnes XVI et XVII, très mutilées). Le nom de Kaïnam, fils d'Arpaxad, ne se trouve pas dans Bible hébraïque, mais dans la Bible grecque (sous la forme Kaïnan) en *Genèse*, X, 24 ; il doit cependant appartenir à l'original hébraïque des *Jubilés* (voir la note sur II, 23).

cement de la première semaine, Arpaxad prit pour
femme la nommée Râsou'eyâ, fille de Sousan, fille
d'Élam. Dans la troisième année de cette semaine, elle lui
enfanta un fils qu'il appela du nom de Kaïnam. 2 L'en-
fant grandit et son père lui apprit l'écriture. Il par-
tit se chercher un endroit où il pourrait posséder une
ville. 3 Il découvrit une inscription que des anciens
avaient gravée sur le roc. Il lut et copia ce qui y était
(inscrit) et s'égara de ce fait : il s'y trouvait la doctrine
des Veilleurs, selon laquelle ils pratiquaient la divination
par le soleil, la lune et les étoiles dans tous les signes du
ciel. 4 Il la mit par écrit mais n'en dit mot, car il
craignait qu'on en parle à Noé qui en aurait été irrité
contre lui.

5 Dans le trentième jubilé, dans la seconde semaine, la
première année, (Kaïnam) prit pour femme la nommée
Melkâ, fille de <Madaï> fils de Japhet, et dans la
quatrième année il engendra un fils qu'il appela du nom
de Sâlâ (Shélakh), «car — dit-il — j'ai été envoyé, oui,
envoyé». 6 Salâ naquit dans la quatrième année, il
grandit et prit pour femme la nommée Mou'ak fille de
Kesed, frère de son père, dans le trente et unième jubilé,
la cinquième semaine, la première année. 7 Elle lui
enfanta un fils la cinquième année et il l'appela du nom

3. L'aventure de Kaïnam est inspirée, semble-t-il, par l'histoire d'Évhémère de Messène transmise par Diodore de Sicile : ce personnage visitant l'île de Panchaïa y aurait découvert sur une stèle d'or des inscriptions révélant l'origine historique des mythes religieux. On trouve une variante de cette fable dans les *Antiquités juives* de Flavius Josèphe (I, II, 3, 68-70) : l'invention de l'astronomie est attribuée aux Sethites (démythisation des «fils de dieu» de *Genèse,* VI, 2), et il est dit que ceux-ci ont gravé leur enseignement sur deux stèles, l'une de brique, l'autre de pierre, de manière à le préserver du déluge de feu comme du déluge d'eau (comparer *Vie latine d'Adam et Ève,* XLIX, 3 - L, 2). Le *Yosippon* hébraïque (II, 18) raconte au Xe siècle que Kaïnam (fils d'Énosh, le seul connu de la Bible hébraïque) avait gravé tous les secrets de l'avenir sur des tables de pierre qu'Alexandre découvre en Inde. L'astrologie apprise par Kaïnam est tenue par l'auteur pour une science exacte, puisqu'elle vient des Veilleurs qui ont eu charge d'instruire les hommes. Mais cette science n'est pas accessible à tous, puisqu'elle égare Kaïnam. On sait que les Esséniens pratiquaient la divination par les astres (Flavius Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 12, 159) et on a trouvé à Qoumrân des documents astrologiques.

5. Le nom de Madaï, donné par les listes grecque et syriaque de femmes des patriarches et conforme à *Genèse,* X, 2, est préféré à Abdaï de l'éthiopien. En hébreu, le verbe *shâlaḥ* signifie «envoyer».

d'Éber. Celui-ci prit pour femme la nommée 'Azourâd fille de Nebrod, dans le trente-deuxième jubilé, la septième semaine, la troisième année. [8] La sixième année, elle lui enfanta un fils qu'il appela du nom de Fâlêk (Péleg), car c'est au temps de sa naissance que les enfants de Noé entreprirent de se partager la terre ; c'est pourquoi il l'appela du nom de Fâlêk (Péleg). [9] Ils se la répartirent mal, et on le dit à Noé.

Le partage de la terre

[10] Au commencement du trente-troisième jubilé, ils répartirent la terre en trois lots, pour Sem, Cham et Japhet, respectivement. (C'était) dans la première année de la première semaine (du jubilé) ; l'un de nous, envoyé auprès d'eux, se tenait là. [11] (Noé) appela ses enfants, ils s'approchèrent de lui, eux et leurs enfants, et il répartit la terre au moyen de (morceaux de) bois que ses trois fils devaient prendre. Ils tendirent la main et tirèrent un écrit dans le giron de Noé leur père.

[12] Grâce à l'écrit du (morceau de) bois, il échut en lot à Sem le milieu de la terre, qu'il recevait en patrimoine pour lui et ses enfants à (toutes) les générations, à jamais. À partir des monts Riphées, à partir de la source du fleuve Tanaïs, sa frontière va vers l'ouest, (frontière) qui est milieu du fleuve. (Les eaux) vont jusqu'à ce qu'elles atteignent l'eau des abîmes. À partir de son lieu de sortie, ce fleuve déverse ses eaux dans la mer Méotide. Ce fleuve va dans la grande mer. Tout ce qui est au nord appartient à Japhet et tout ce qui est au sud appartient à Sem. [13] (La frontière) continue jusqu'à ce

8. Voir la note sur *Genèse*, x, 25.

11. Le tirage au sort est un moyen licite de connaître la volonté divine, comparer *Actes des apôtres*, I, 26.

12. Le milieu de la terre est Jérusalem selon le verset 19, mais ici il s'agit plutôt d'une zone centrale, entre les territoires de Japhet au nord et ceux de Cham au sud. Les monts Riphées (en éthiopien *Râfâ*) sont placés par les géographes grecs au nord de la Scythie. Le Tanaïs (éthiopien *Tinâ*) est le Don qu'on croit issu de ces montagnes bordant vers le nord-est de la terre habitée. La mer Méotide (éthiopien *Mê 'at*) est la mer d'Azov. La grande mer est la Méditerranée.

13. Karaso doit rendre le grec «Chersonèse». Il s'agit peut-être de la Chersonèse taurique ou Crimée, où se trouvait précisément une ville

qu'elle atteigne Karaso, au cœur de la langue (de terre) regardant vers le sud. [14] Et sa frontière, du côté de la grande mer, continue tout droit jusqu'à ce qu'elle arrive, du côté occidental de la langue (de terre) regardant vers le sud, à cette mer appelée «langue de la mer d'Égypte». [15] De là, elle s'infléchit vers le sud, en direction de l'embouchure de la grande mer, aux orifices des eaux, et elle continue vers l'ouest d'Afra. Elle continue jusqu'à ce qu'elle atteigne l'eau du fleuve Gihon, du côté sud de l'eau du Gihon, le long de la berge de ce fleuve. [16] Elle continue vers l'est jusqu'à ce qu'elle atteigne le jardin d'Éden. (La frontière) sud (passe) au sud (du jardin). Elle fait un retour, à son (extrémité) orientale, elle continue jusqu'à ce qu'elle atteigne l'est des monts appelés Riphées et elle descend jusqu'à la limite de sortie du fleuve Tanaïs.

[17] Ce territoire est échu par le sort à Sem et à ses fils pour qu'ils le possèdent toujours, dans toutes les générations. [18] Et Noé se réjouit de voir ce territoire échoir à Sem et à ses fils et il se rappela tout ce qu'il avait prophétisé de sa bouche. Il avait dit en effet : «Béni soit le Seigneur, Dieu de Sem et que le Seigneur habite dans les demeures de Sem.» [19] Il savait que le jardin d'Éden est le saint des saints, la demeure du

appelée «Chersonèse». On a aussi pensé à la Chersonèse de Thrace (presqu'île de Gallipoli). Il ne s'agit certainement pas de Rhinocoloura (El Arish), frontière entre la Palestine et l'Égypte, comme on l'a avancé. Pour notre auteur, c'est le Nil qui sépare l'Asie de l'Afrique de même que le Don sépare l'Europe de l'Asie. C'est une conception tout empirique remontant aux Ioniens et dénoncée par les grands géographes grecs.

14. La «langue de la mer d'Égypte» vient d'*Isaïe,* XI, 15 (selon le texte hébreu, non selon le grec). Il s'agit peut-être de la mer Égée.

15. «L'embouchure de la grande mer» doit être le détroit de Gibraltar. «Afra» est le nom d'une ville légendaire sise en Afrique du Nord (voir Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* I, VI, 2, 133 et 15, 239-241). Après ce détour vers l'ouest, la frontière de Sem revient vers l'est, pour rejoindre le Nil appelé Gihon d'après *Genèse,* II, 13.

16. L'Éden est situé à l'est du monde, sur le même parallèle que Jérusalem (d'après le verset 19), à partir de ce point la frontière suit les monts Riphées qui bornent le monde du côté de l'orient, puis le cours du Tanaïs.

18. Adaptation de *Genèse,* IX, 26-27, donnant pour sujet, au verbe «habiter», le nom divin, comme en VII, 12.

19. Le Sinaï est sur le même méridien que Sion, et l'Éden sur le même parallèle.

Seigneur, que le mont Sinaï est le milieu du désert et que le mont Sion est le milieu du nombril de la terre. Ils ont (tous) les trois été créés comme des lieux saints, l'un en face de l'autre. [20] Et il bénit le Dieu des dieux et Seigneur à jamais qui avait placé la parole du Seigneur dans sa bouche.

[21] Il savait qu'un territoire béni et la bénédiction étaient échus à Sem et à ses fils pour (toutes) les générations, à jamais : tout le pays d'Éden, tout le pays de la mer Érythrée, tout le pays de l'Orient et l'Inde *et dans l'Érythrée*. Les montagnes (de Sem étaient) tout le pays du Bashan, tout le pays du Liban, les îles de Kaphtor, toutes les montagnes du Sanir et de l'Amanus, les monts d'Assyrie du nord, tout le pays d'Élam, l'Assyrie, Babel, la Susiane, la Médie, tous les monts de l'Ararat, et tout ce qui est au-delà de la mer qui est au-delà des monts d'Assyrie, un pays béni et spacieux, tout ce qui s'y trouve est très bon.

[22] À Cham échut la seconde part, (située) en direction du sud par-delà le Gihon, à droite du Jardin. (La frontière) va vers le sud, elle atteint toutes les montagnes de feu. Elle continue vers l'ouest vers la mer de l'Atlas, et elle continue jusqu'à ce qu'elle atteigne la mer de Mâouk [où rien ne descend sans être détruit]. [23] Elle arrive dans le nord à la limite de Gadir ; elle arrive aux bords de l'eau de la grande mer, jusqu'à ce qu'elle

21. La «mer Érythrée» est l'océan Indien tout entier. «Les îles de Kaphtor» font difficulté. Ce n'est probablement pas la Crète comme on l'admet pour le toponyme biblique (voir *Genèse*, X, 14). Dans la Bible grecque, «Kaphtor» est traduit par Cappadoce ; il s'agit peut-être de l'Anatolie. Le nom «île» s'applique aussi en hébreu à un rivage. Une tradition juive postérieure associe au nom de Kaphtor une population de nains, sans doute les gnomes métallurgistes que les Grecs appelaient Telchines et qu'ils situaient dans les îles de l'Égée (*Midrash Rabbah sur la Genèse*, XXXVII, 5). De surcroît, cette indication des *Jubilés* fait des Chamites des gens de Kaphtor. «La mer qui est au-delà des monts d'Assyrie» paraît être la Caspienne.

22. Les montagnes de feu bordent au sud l'univers habité, comme les monts Riphées au nord-est et les montagnes de Celtique (verset 26) au nord-ouest. La mer de l'Atlas (éthiopien *Atel*) est la Méditerranée occidentale. La mer de Maouk est l'océan qui borde le disque terrestre, le nom original étant probablement formé sur un verbe *ḥwq* signifiant «encercler».

23. Gadir est l'établissement phénicien sur l'Atlantique appelé aujourd'hui Cadix. Le Gihon sort de l'Éden conformément à *Genèse*, II, 10.

atteigne le fleuve Gihon, et le fleuve Gihon va jusqu'à ce qu'elle atteigne la droite du jardin d'Éden. [24] Voilà le pays qui échut à Cham en partage, celui qu'il possédera à jamais, lui, ses fils et leurs familles.

[25] À Japhet échut la troisième part, (située) par-delà le fleuve Tanaïs, vers le nord de la source de ses eaux. (Sa frontière) va vers le nord-est, le territoire de Gog et tout ce qui est à son orient. [26] Elle continue plus au nord, vers les monts de Celtique, vers le nord, en direction de la mer de Mâouk, et elle atteint à l'est de Gadir le rivage de la mer. [27] Elle continue jusqu'à ce qu'elle atteigne l'ouest de la Phrygie, s'avance le long de la Phrygie et continue vers l'est, vers la mer Méotide. [28] Elle continue vers le fleuve Tanaïs, vers le nord-est, jusqu'à ce qu'elle atteigne le bord de ses eaux, en direction des monts Riphées, et elle fait retour vers le nord. [29] Voilà le pays qui échut en part d'héritage à Japhet et à ses fils, celui qu'il possédera à jamais, lui, ses fils et leurs familles : cinq grandes îles et une grande terre au nord. [30] Seulement, il est froid, alors que le pays de Cham est chaud. Quant au pays de Sem, il n'est ni chaud, ni frais, il est tempéré de froid et de chaleur.

Terres des Chamites

IX [1] Cham divisa (son territoire) entre ses fils : la première part, vers l'est, échut à Coush. À l'ouest de celle-ci, (ce fut) la part de Misrayim ; à l'ouest de celle-ci, celle de Pout ; à l'ouest de celle-ci, celle de Canaan ; à l'ouest de celle-ci (il y avait) la mer.

26. Celtique : en éthiopien *Qelt.*

29. Les cinq grandes îles sont Chypre, la Crète, la Sicile, la Sardaigne et la Corse (comparer *I Hénoch*, LXXVII, 8).

30. Référence à la théorie grecque des climats sous une forme rudimentaire, l'auteur ne comptant que trois zones correspondant aux trois enfants de Noé et aux trois parties du monde.

IX 1. L'Afrique est divisée en quatre régions qu'il n'est pas très facile de situer sur une carte. On apprend plus loin (x, 28-29) que Canaan n'est pas allé occuper son territoire mais est resté au milieu du domaine de Sem.

Terres des Sémites

2 Sem lui aussi divisa (son territoire) entre ses fils. La première part échut à Élam et à ses fils : la région à l'est du fleuve Tigre, jusqu'à atteindre l'orient de toute la terre, <toute la terre> de l'Inde. (Les terres sises) dans l'Érythrée (étaient) en sa possession, ainsi que les eaux de Dedan, tous les monts de Mebri et d'Élâ, toute la Susiane, tout ce qui est du côté de la Pharnacie, jusqu'à la mer Érythrée et jusqu'au fleuve Tanaïs.

3 À Assur échut la deuxième part : tout le pays d'Assur, Ninive et Sinear, jusqu'à proximité de l'Inde. (Sa frontière) remonte et longe le fleuve (Tanaïs).

4 À Arpaxad échut la troisième part : tout le pays qui est le territoire des Chaldéens, à l'est de l'Euphrate, près de la mer Érythrée, toutes les eaux du désert, jusqu'à proximité de la langue de mer regardant vers l'Égypte, tout le pays du Liban, le Sanir et l'Amanus, jusqu'à proximité de l'Euphrate.

5 À Aram échut la quatrième part : tout le pays de Mésopotamie entre le Tigre et l'Euphrate, au nord des Chaldéens, jusqu'à proximité de la montagne d'Assur et le pays d'Ararat.

6 À Loud échut la cinquième part : la montagne d'Assur et tout ce qui en dépend jusqu'à atteindre la grande mer. Il atteint l'est d'Assur son frère.

Terres des Japhétites

7 Japhet lui aussi divisa entre ses fils le territoire dont il avait hérité.
8 La première part échut à Gomer, à

2-6. La part d'Élam paraît correspondre à l'orient de l'Asie, territoire de Sem, et celle de Loud à sa partie nord-occidentale (comprenant l'Anatolie). Il est impossible de délimiter les parts des trois autres fils de Sem.

7-13. Parmi les fils de Japhet, habitants de l'Europe, Gomer et Magog sont situés au nord-est du disque terrestre. On ne peut situer leurs parts sur nos cartes. Madaï reçoit, semble-t-il, le nord-ouest de l'Europe jusqu'aux îles Britanniques, mais comme Canaan, il renoncera à ces rivages désolés pour aller s'installer dans les terres sémites y fondant la Médie (x, 35). Javan a les îles de l'Égée. Toubal a la Grèce et l'Italie, mais le verset 11 paraît corrompu. Meshek a l'Espagne et

l'est, depuis le nord jusqu'au fleuve Tanaïs. Dans le nord, toute la (région) intérieure échut à Magog, jusqu'à atteindre la mer Méotide.

[9] À Madaï échut sa part, de sorte qu'il possède (un territoire allant) de l'ouest de ses deux frères jusqu'aux îles et jusqu'aux côtes (en face) des îles.

[10] À Javan échut la quatrième part : toutes les îles et (en particulier) les îles qui sont en face de Loud.

[11] À Toubal échut la cinquième part : le milieu de la langue (de terre) qui s'avance vers la part de Loud, jusqu'à une deuxième langue, et de l'autre côté de la deuxième langue <   > une troisième langue.

[12] À Méshék échut la sixième part : tout ce qui est au-delà de la troisième langue, jusqu'à atteindre l'est de Gadir.

[13] À Tiras échut la septième part : quatre grandes îles au milieu de la mer, proches de la part de Cham. Les îles de Kamaturi échurent par le sort en héritage aux fils d'Arpaxad.

[14] C'est ainsi que les fils de Noé répartirent (les terres) entre leurs enfants, en présence de Noé leur père. Celui-ci leur fit tous prêter serment, en maudissant quiconque d'entre eux voudrait s'emparer d'une part qui ne lui était pas échue par le sort. [15] Et tous dirent : « Ainsi soit-il, ainsi soit-il ! », pour eux-mêmes et pour leurs fils à jamais, à toutes les générations, jusqu'au jour du Jugement, où le Seigneur Dieu les jugera avec l'épée et le feu à cause de toute l'impureté nocive de leurs égarements, eux qui ont rempli la terre de transgression, de souillure, de fornication et de péché.

Prière de Noé contre les démons

X [1] Dans la troisième semaine de ce jubilé, les démons impurs entreprirent de séduire les enfants des

peut-être la Gaule. Tiras a la Crète, la Sicile, la Sardaigne et la Corse. Les îles de Kamaturi, distinguées des quatre îles précédentes et attribuées au sémite Arpaxad, doivent se situer dans la mer Égée, mais on ne peut les identifier.

15. L'épée et le feu sont associés en *Isaïe,* LXVI, 16. Voir la note sur V, 7.

X 1. Voir note sur VII, 27.

fils de Noé, de les égarer et de les faire périr. [2] Les fils de Noé vinrent trouver Noé leur père et lui parlèrent des démons qui égaraient, aveuglaient et tuaient ses petits-fils. [3] (Noé) fit cette prière au Seigneur son Dieu :

«Dieu des esprits qui (sont) en tout ce qui est chair,
Toi qui m'as fait grâce, qui as sauvé mes fils des eaux du déluge
et ne m'as point fait périr comme Tu l'as fait des fils de perdition,
parce que Ta miséricorde envers moi a été grande,
et grande Ta clémence à mon égard,
que Ta grâce se lève sur mes fils,
et que les esprits mauvais n'aient point pouvoir sur eux,
pour qu'ils ne les exterminent pas sur la terre.
[4] Mais Toi, bénis-moi, ainsi que mes fils.
Croissons, multiplions et remplissons la terre.

[5] «Tu sais bien comment ont agi de mon temps Tes Veilleurs, pères de ces esprits. Les esprits qui sont en vie, enferme-les et détiens-les dans un lieu de jugement, et qu'ils ne sévissent pas contre les fils de Ton serviteur, mon Dieu, car ils sont pervers et ont été créés pour sévir. [6] Qu'ils n'aient point pouvoir sur les esprits des vivants, car Toi seul sais les dominer ; qu'ils n'aient pas de puissance sur les fils des justes, dès maintenant et à jamais.»

Enchaînement des démons

[7] Le Seigneur notre Dieu nous dit de (les) lier tous. [8] Le prince des esprits, Mastéma, vint et dit :

3. La première ligne de la prière de Noé a été traduite «Dieu des esprits de toute chair» par conformité avec *Nombres*, XVI, 22 et XXVII, 16, mais en faisant violence au texte éthiopien, lequel paraît signifier «Dieu maître des esprits qui animent la chair» et constituer une paraphrase non inexacte de l'expression de *Nombres*, XVI, 22, en contraste avec la traduction des Septante, «Dieu des esprits *et* de toute chair» (c'est-à-dire des anges et des hommes). Fils de perdition : comparer *II Thessaloniciens*, II, 3.

7. «Nous» se rapporte aux anges du même rang que celui qui parle à Moïse. Selon *I Hénoch*, X, les Veilleurs déchus sont enchaînés par les archanges.

8. Le chef des démons est appelé parfois Bélial (voir note sur I, 20) et aussi Satan (verset 11), mais Mastéma est le nom le plus courant.

«Seigneur Créateur, laisses-en (quelques-uns) devant moi pour qu'ils écoutent ma voix et fassent tout ce que je leur dirai. En effet, s'il ne m'en reste aucun, je ne pourrai pas exercer le pouvoir de ma volonté sur les humains, or ces derniers sont voués à corrompre et à détruire avant que je ne sois jugé, car la méchanceté des humains est grande.» [9] (Dieu) ordonna qu'il en reste devant Lui un dixième et que les neuf (autres) parts descendent dans le lieu du jugement. [10] Il ordonna à l'un d'entre nous d'enseigner à Noé tous les moyens de guérir (les hommes), car Il savait que ceux-ci ne marcheraient pas dans la rectitude et ne lutteraient pas dans la justice.

[11] Nous avons exécuté tous ses ordres. Nous avons enchaîné tous les (esprits) mauvais et pervers dans un lieu de jugement et nous en avons laissé un dixième pour obéir à Satan sur la terre. [12] Nous avons dit à Noé les remèdes de tous les maux (qu'ils infligent) ainsi que leurs séductions, afin qu'il soigne au moyen des plantes de la terre. [13] Noé a inscrit dans un livre tout ce que nous lui avons enseigné sur toutes les sortes de remèdes, et les esprits mauvais ont été tenus à l'écart des fils de Noé. [14] Celui-ci donna à son fils aîné Sem tout ce qu'il avait écrit, car il l'aimait le plus parmi tous ses fils.

C'est un substantif hébraïque signifiant «hostilité». L'*Écrit de Damas* (xvi, 5) parle de l'ange Mastéma ou «ange d'Hostilité» comme d'une personnification des puissances mauvaises. Le livre des *Jubilés* en fait le souverain sans partage du monde du mal, qui a pour serviteurs et agents les esprits procédant des anges déchus.

9. Précision sur ce qu'enseigne *I Hénoch,* xv, 8 - xvi, 1. La survivance d'un dixième des démons jusqu'au Jugement dernier permet d'une part d'expliquer les maux qui, d'ici là, continueront à frapper les humains, et d'autre part fait valoir l'art de guérir reconnu à Noé et transmis par son enseignement.

13. La fable des livres remis à Noé est attestée dans des écrits postérieurs, en particulier dans un «Livre de Noé» en hébreu, dépendant directement de ce passage des *Jubilés* et le développant. Il raconte comment Noé a reçu de l'ange Raphaël (dont le nom contient le verbe hébraïque signifiant «guérir») un «Livre des remèdes» qui fut la source de toutes les connaissances médicales du monde.

Mort de Noé

[15] Noé s'endormit avec ses pères et fut enseveli sur le mont Loubar, au pays d'Ararat. [16] Il acheva sa vie à neuf cent cinquante ans, (soit) dix-neuf jubilés, deux semaines et cinq ans. [17] Dans sa vie terrestre, il dépassa par la justice — en laquelle il fut parfait — (tous) les humains, sauf Hénoch, car il a été assigné pour tâche à Hénoch de témoigner contre les générations du monde, de dire au jour du Jugement tout ce qui se fait de génération en génération.

La tour de Babel

[18] Dans le trente-troisième jubilé, dans la première année de la deuxième semaine, Fâlêk (Péleg) prit pour femme la nommée Lomna, fille de Sinear. Dans la quatrième année de cette semaine, elle lui enfanta un fils qu'il appela Réou, «car — dit-il — voici les humains rendus mauvais par le projet pervers de bâtir une ville et une tour au pays de Sinear». [19] En effet, ils avaient quitté le pays d'Ararat en direction de l'est, au Sinear, et c'est en son temps qu'ils avaient fondé une ville et une tour en disant : «Allons, montons ainsi au ciel.» [20] Ils avaient commencé à bâtir et dans la quatrième semaine ils firent cuire au feu des briques qui leur servirent de pierres. Le mortier qu'ils étendaient dessus était l'asphalte provenant d'un lac et de sources du pays de Sinear. [21] Ils fondèrent (la tour) et pendant quarante-trois ans ils la construisirent. [La hauteur était de cinq mille quatre cent trente-trois coudées et deux paumes, et la largeur de deux cent trois briques, la hauteur d'une brique était le tiers d'une (brique), la longueur d'un mur était de treize stades et celle de l'autre de trente.]

17. Le rôle d'Hénoch rappelé ici est signalé en IV, 23. Il est inutile de corriger «au jour du Jugement» en «pour le jour du Jugement». Il est signifié qu'Hénoch sera bien présent ce jour-là.

18. Jusqu'au verset 27, amplification de *Genèse*, XI, 1-9.

18. En hébreu, le nom de Réou ressemble à celui du mal.

21. Le texte entre crochets est celui d'un commentaire grec sur *Genèse*, XI, 4, qui fait référence aux *Jubilés*. Le texte éthiopien est dans le plus grand désordre.

[22] Le Seigneur notre Dieu nous dit : «Voici ce qu'un peuple unique a entrepris de faire ; maintenant rien ne leur échappera. Allons, descendons et confondons leurs langages. Qu'ils n'entendent plus les paroles les uns des autres et qu'ils se dispersent parmi les villes et les nations. Ainsi ils ne concevront aucun dessein unique jusqu'au jour du Jugement.»

[23] Le Seigneur descendit, et nous descendîmes avec Lui, pour voir la ville et la tour qu'avaient fondées les humains. [24] Il confondit leur langue, et ainsi ils n'entendirent plus les paroles les uns des autres et cessèrent de construire la ville et la tour. [25] Pour cette raison, tout le pays de Sinear a été appelé Babel ; c'est là, en effet, que le Seigneur a confondu toutes les langues des humains, et c'est de là qu'ils ont été dispersés vers leurs villes, répartis par langue et par nation. [26] Le Seigneur envoya un vent violent sur la tour et la renversa à terre. Elle se trouvait entre Assur et Babylone, dans le pays de Sinear. On l'appela «La Ruine». [27] C'est dans la quatrième semaine, au commencement de la première année, dans le trente-quatrième jubilé, qu'ils furent dispersés à partir du pays de Sinear.

Canaan s'approprie la Palestine

[28] Cham alla avec ses fils dans le pays lui appartenant, celui qu'il avait obtenu en guise de part, dans la région du sud. [29] Canaan vit que le pays de Liban jusqu'au

23. La descente des anges en compagnie de Dieu développe le pluriel «descendons» de *Genèse*, xi, 7. L'auteur pense probablement aux «anges des nations» apportant chacun une langue aux groupes humains dispersés (comparer *Testament hébreu de Nephtali*, viii, 6 ; targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse*, xi, 8).

24. Le langage primitif, l'hébreu, a été dès lors oublié par toute l'humanité jusqu'à ce que la connaissance en soit rendue à Abraham par un ange (voir xii, 25-27). Selon une légende juive plus largement répandue, Éber, fils de Shélakh et éponyme des Hébreux, est le seul des descendants de Noé à avoir gardé la connaissance de l'hébreu et à l'avoir transmise à ses descendants (dont Abraham), parce qu'il n'avait pas pris part à la construction de la tour.

26. Le vent renversant la tour, détail absent de la Bible, se retrouve dans les *Oracles sibyllins* (iii, 101-102) et chez Flavius Josèphe (*Antiquités juives*, I, iv, 3, 118).

29. La désobéissance de Canaan, refusant le pays qui lui est attribué

fleuve d'Égypte était excellent et il n'alla point dans son patrimoine, (sis) en direction de l'ouest, (près de) la mer, mais resta au pays du Liban de l'est à l'ouest, du rivage du Jourdain à celui de la mer.

30 Cham, son père, Coush et Misrayim, ses frères, lui dirent : «Tu t'es établi dans un pays qui n'est pas le tien et qui ne nous est pas échu par le sort. N'agis pas ainsi, car si tu agis ainsi, vous succomberez dans ce pays, toi et tes enfants, maudits pour rébellion, car c'est par rébellion que vous vous y serez établis ; tes enfants succomberont à cause de (cette) rébellion, et tu seras extirpé à jamais. 31 Ne t'établis pas dans la demeure de Sem, car c'est à Sem et à ses fils que (ce pays) est échu par le lot qu'ils ont tiré. 32 Tu es maudit et tu seras maudit parmi tous les fils de Noé à cause de la malédiction à laquelle nous nous sommes engagés en prêtant serment en présence du saint Juge et de Noé notre père.»

33 Mais il ne les écouta pas et s'établit dans le pays du Liban, depuis Hamath jusqu'à l'entrée d'Égypte, lui et ses fils, jusqu'à ce jour. 34 C'est pourquoi ce pays est appelé Canaan.

35 Japhet et ses fils allèrent en direction de la mer. Ils s'établirent dans le pays qui leur avait été attribué. Madaï vit le pays de la mer, et il ne lui plut pas. Il implora Élam, Assur et Arpaxad, le frère de sa femme, et s'établit dans le pays de <Médie>, près du frère de sa femme, jusqu'à ce jour. 36 Il appela son lieu de résidence et celui de ses enfants <Médie>, du nom de Madaï leur père.

La corruption des descendants de Sem

XI 1 Dans le trente-cinquième jubilé, la troisième

(voir ix, 1), justifie la conquête par Israël, descendant de Sem, du territoire qu'il a usurpé. Sa conduite contraste avec celle de Madaï (verset 35) qui change, lui aussi, de territoire, mais avec l'accord de ses frères.

35. Médie : l'éthiopien a Mêdiqin ou Mêdiqim, derrière lequel on reconnaît le grec Medikôn, «des Mèdes».

XI 1. *Genèse*, xi, 20, complété par le nom de la femme de Réou et en transposant l'indication de la Bible (Réou âgé de trente-deux ans à la

semaine, la première année, Réou épousa la nommée Ora, fille d'Our fils de Kesed, et elle lui enfanta un fils qu'il appela Seroug, la septième année de cette semaine, dans ce jubilé. [2] Les fils de Noé commencèrent à se faire la guerre, à se piller et à se tuer entre frères, à répandre sur la terre le sang humain, à manger le sang, à bâtir des villes fortes, des remparts et des tours. On (commença) à s'élever au-dessus du peuple, à poser le principe de la royauté et à aller en guerre peuple contre peuple, nation contre nation, ville contre ville. Tous (commencèrent) à faire le mal, à acquérir des armes et à enseigner la guerre à leurs fils. Ils commencèrent à conquérir des villes et à vendre des esclaves mâles et femelles.

[3] Our, fils de Kesed, bâtit la ville d'Our (Arâ) des Chaldéens. Il l'appela ainsi d'après son propre nom et le nom de son père.

[4] Ils se firent des statues de fonte, et chacun adorait une idole, la statue de fonte qu'il s'était faite pour lui-même. Ils commencèrent aussi à faire des images sculptées et d'impurs simulacres. Les esprits pervers (les) aidaient et (les) égaraient pour qu'ils commettent le péché et l'impureté. [5] Le prince Mastéma s'efforçait de provoquer tout cela. Il envoyait d'autres esprits — ceux qui avaient été mis en son pouvoir —, pour provoquer toutes sortes de crimes, de péchés et de vices,

naissance de son fils) dans la chronologie continue depuis la création du monde.

2. Les fils de Noé reproduisent les crimes antédiluviens. Comme en VI, 7-8, la consommation du sang est associée aux meurtres. Les acquis de la civilisation sont à nouveau jugés défavorablement, en particulier la ville et l'institution monarchique. On remarquera que, dans la perspective essénienne, la royauté est par essence vouée à la guerre, si on considère les pages consacrées au roi par le *Rouleau du Temple* (LVI, 12 - LVIII) et la place que fait aux combats le *Testament de Juda.* Le jugement sur l'esclavage rappelle *I Hénoch,* XCVIII, 4.

4. L'invention de l'idolâtrie est un des principaux indices de la corruption des hommes, selon les *Jubilés,* inspiré par des polémiques prophétiques comme *Isaïe,* XLIV, 9-20 et XLVI, 6-7. La mission d'Abraham commencera par la destruction des idoles et la réfutation de leur culte (XII, 1-8). Cette version de l'origine de l'idolâtrie s'oppose à la tradition pharisienne plaçant celle-ci au temps d'Énosh, fils de Seth, en vertu de *Genèse,* IV, 26, compris «on commença alors à *profaner* le nom de Iahvé». Elle diffère aussi d'une fable faisant de l'idolâtrie une invention des anges déchus, courante chez les Pères de l'Église et déjà attestée, peut-être, dans *I Hénoch,* LXV, 6.

pour corrompre, pour détruire et pour répandre le sang sur la terre. [6] C'est pourquoi on appela Seroug Seroug : c'est que chacun s'était perverti en commettant toutes sortes de péchés et de crimes.

[7] (Seroug) grandit et habita Our des Chaldéens auprès du père de la mère de sa femme. Il adorait les idoles. Dans le trente-sixième jubilé, la cinquième semaine, la première année, il épousa la nommée Melka fille de Kaber, fille du frère de son père. [8] Elle lui donna pour fils Nakhor la première année de cette semaine. (Nakhor) grandit et habita Our des Chaldéens, et son père lui enseigna l'art des Chaldéens, (à savoir) la divination et les horoscopes. [9] Dans le trente-septième jubilé, la sixième semaine, la première année, il épousa la nommée Yaska fille de Nestag, un Chaldéen, [10] et elle lui donna pour fils Térakh, la septième année de cette semaine.

Térakh et les corbeaux

[11] Le prince Mastéma envoya des corbeaux et d'(autres) oiseaux pour dévorer la semence semée en terre, gâter la terre et priver les humains du (fruit de) leur travail. Avant qu'ils ne recouvrent la semence, les corbeaux la picoraient à la surface du sol. [12] C'est pourquoi (Nakhor) appela son fils Térakh : c'est que les corbeaux et les (autres) oiseaux les affamaient et dévoraient leur semence. [13] Les années commencèrent à être stériles du fait des oiseaux (qui) dévoraient les fruits sur les arbres. C'est à grand-peine qu'on put en ce temps-là sauver un peu des produits de la terre.

L'enfance d'Abraham

[14] Dans ce trente-neuvième jubilé, la deuxième semaine, la première année, Térakh épousa la nommée Édna, fille d'Abram, fille de la sœur de son père. [15] La septième année de cette semaine, elle lui enfanta un fils

7-10. *Genèse*, XI, 22-24.
11-13. Cet épisode, absent de la Bible et d'autres récits, prépare l'intervention d'Abraham en 18-24.

(qu')il appela Abram, du nom du père de sa mère, car celui-ci était mort avant que sa fille n'ait conçu un fils.
16 L'enfant commença à comprendre l'égarement de la terre. (Il sut) que tous s'égaraient en suivant les images sculptées et l'impureté. Son père lui enseigna l'écriture, (alors qu')il avait deux semaines d'années. Il quitta son
père pour ne pas adorer les idoles avec lui, 17 et il
commença à prier le Créateur de toutes choses, pour qu'Il le sauve de l'égarement des humains, et pour que son lot ne tombe point dans l'égarement qu'entraînent l'impureté et l'abjection.

Abraham et les corbeaux

18 La saison des semailles arriva, (le moment de) semer en terre. Tous sortirent ensemble pour protéger leurs semences contre les corbeaux. Abram sortit aussi avec ceux qui partaient, l'enfant avait (alors) quatorze
ans. 19 Une nuée de corbeaux vint pour dévorer les
semences. Abram courut au-devant d'eux avant qu'ils ne se posent à terre pour dévorer les semences. Il disait : «Ne descendez pas, rentrez à l'endroit d'où vous
venez.» Et (les corbeaux) s'en retournaient. 20 Il le fit
soixante-dix fois ce jour-là à la nuée de corbeaux, et aucun de tous (ces) corbeaux ne se posa sur l'un des
champs où se tint Abram. 21 Tous ceux qui l'accompa-
gnaient, partout dans les champs, le voyaient pousser

16. Trace d'une variante de la légende plaçant la rupture d'Abraham avec son père et le paganisme au moment où le héros atteint ses quatorze ans, alors que, selon XII, 1, Abraham commence à s'en prendre à l'idolâtrie quand il a vingt-huit ans, et il ne quitte la maison de son père qu'à soixante ans (XII, 12).

18-24. Cet épisode présente Abraham répondant au défi des corbeaux sous le double aspect d'un thaumaturge à la parole puissante (18-22) et d'un habile technicien, inventeur d'un perfectionnement de la charrue, le semoir. Ce trait tend à rapprocher le patriarche, modèle probable de l'idéal essénien, des anges civilisateurs qui ont enseigné aux hommes les diverses techniques. Des écrivains juifs de langue grecque (Artapanos, le pseudo-Eupolémos) ont aussi attribué à Abraham certaines inventions. Les corbeaux se retrouvent dans des traditions syriaques concernant Abraham : à l'âge de quinze ans, Abraham chasse par la puissance de sa prière des corbeaux envoyés par Dieu lui-même (et non par Mastéma comme en *Jubilés,* XI, 11) : c'est une première manifestation de la vocation d'Abraham.

des cris. Les corbeaux s'en retournèrent, et son nom devint grand dans tout le pays des Chaldéens. [22] Cette année-là, tous ceux qui ensemençaient vinrent le trouver. Il les accompagna jusqu'à la fin de la saison des semailles, et ils ensemencèrent leurs terres. Cette année-là ils récoltèrent de la nourriture et mangèrent à satiété.

[23] La première année de la cinquième semaine, Abram apprit le travail du bois à ceux qui fabriquaient l'équipement des bœufs. Ils fabriquèrent un appareil au-dessus du sol, du côté du bois de la charrue, pour y mettre les semences. Les semences descendaient de là sur le haut du soc et s'enfouissaient dans la terre. Ainsi ils n'eurent plus peur des corbeaux. [24] Ils équipèrent de la sorte toutes les charrues, au-dessus du sol, ils firent les semailles et cultivèrent tout le sol comme Abram le leur avait ordonné, et ainsi ils n'avaient plus peur des oiseaux.

Abraham et les idoles

XII [1] La sixième semaine, la septième année, Abram dit à son père Térakh : «Père !» Celui-ci répondit : «Me voici, mon fils.» [2] (Abram) dit : «Quel aide et quel profit avons-nous de ces idoles que tu adores et devant lesquelles tu te prosternes? [3] Il n'y a en elles aucun souffle : ce sont des (images) muettes, un égarement de l'esprit. Ne les adorez pas, [4] adorez le Dieu du ciel qui fait descendre sur terre la pluie et la rosée, qui produit tout sur la terre, qui a tout créé par Sa parole et de qui procède toute vie. [5] Pourquoi adorez-vous ces choses qui n'ont pas de souffle? Elles sont faites par les mains (de l'homme). Vous les portez vous-mêmes sur vos épaules, mais il n'en vient aucun secours pour vous, seulement une grande honte pour ceux qui les fabriquent et un égarement de l'esprit pour ceux qui les adorent. Ne les adorez pas.»

XII 2-5. L'argument d'Abraham tendant à écarter l'adoration de la matière inerte est le motif principal d'*Isaïe*, XLIV, 9-20; XLVI, 6-7; *Psaumes*, CXV, 4-7; CXXXV, 15-18; *Sagesse de Salomon*, XV, 15. Ce qui distingue ce passage de ses sources, c'est qu'il associe aux arguments négatifs des arguments positifs, montrant que l'auteur partage la confiance du judaïsme hellénistique en la preuve de l'existence de Dieu par la causalité.

[6] Son père lui dit : « Je (le) sais, moi aussi, mon fils. Mais que ferai-je à des gens qui m'ont ordonné pour servir (les idoles)? [7] Si je leur dis la vérité, ils me tueront, car leur esprit leur est si attaché qu'ils les adorent et les honorent. Garde le silence, mon fils, pour qu'ils ne te tuent pas. » [8] (Térakh) rapporta ces paroles à ses deux frères, mais ils se fâchèrent, et il garda le silence.

[9] Dans le quarantième jubilé, la deuxième semaine, la septième année, Abram épousa la nommée Sarah, une fille de son père, et elle devint sa femme. [10] Haran, frère (d'Abram), prit une femme dans la troisième année de la troisième semaine, et la septième année de cette semaine, elle lui enfanta un fils (qu')il appela Lot. [11] Nakhor, frère (d'Abram), prit aussi une femme.

Abraham quitte Our

[12] La soixantième année de la vie d'Abram, dans la quatrième semaine, la quatrième année, Abram se leva la nuit et brûla la maison des idoles. Il brûla tout ce qui s'y trouvait, et personne ne le reconnut. [13] (Les autres) se levèrent dans la nuit et cherchèrent à sauver du feu leurs divinités. [14] Haran se précipita à leur secours, mais le feu s'alluma sur lui, il fut brûlé et mourut à Our des Chaldéens.

[15] Térakh quitta Our des Chaldéens, lui et ses fils, pour aller au pays du Liban et au pays de Canaan. Il séjourna au pays de Harran. Abram séjourna *avec* Térakh son père au pays de Harran pendant deux semaines d'années.

6. Le *Midrash Rabbah sur la Genèse*, XXXVIII, 13, et l'*Apocalypse d'Abraham*, I-V, précisent aussi que Térakh était un adorateur des idoles, mais ne lui prêtent pas cette attitude sceptique. L'auteur des *Jubilés* est du reste plus indulgent envers Térakh que celui de l'*Apocalypse d'Abraham*. Alors que, selon cet écrit (VIII, 5), Terakh est brûlé par le feu du ciel, *Jubilés*, XII, 29, le montre bénissant Abraham s'en allant de Harran.

9-11. Comparer *Genèse*, XI, 27-29.

12. Selon l'*Apocalypse d'Abraham*, V, Abraham laisse brûler une idole de son père pour la ridiculiser. L'incendie du temple des idoles n'est attesté que dans des traditions chrétiennes dépendant des *Jubilés*.

15-17. Les italiques indiquent ce qui apparaît sur un fragment de la grotte XI de Qoumrân.

Vocation d'Abraham

[16] La sixième semaine, *la cinquième* année, Abram s'installa une nuit, au début du septième mois, pour observer *les astres,* du soir au matin, afin de voir ce que feraient les pluies dans l'année. *Il* était seul, installé à observer. [17] Une parole vint à son cœur et il déclara : « Tous les signes (donnés par) *les astres* et ceux (que donnent) le soleil et la lune sont tous dans la main du Seigneur. Que vais-je chercher ? [18] S'Il le désire, Il fait pleuvoir matin et soir, et s'Il le désire, Il ne laisse pas tomber (la pluie). Toutes choses sont dans Ses mains. »

[19] Cette nuit-là (Abram) pria et dit : « Mon Dieu, Dieu Très Haut, Toi seul, Tu es mon Dieu. C'est Toi qui as créé toutes choses, et tout ce qui existe est l'œuvre de Tes mains. C'est Toi, (c'est) Ta divinité que j'ai choisi. [20] Sauve-moi de l'atteinte des esprits malins qui règlent les pensées du cœur humain et que celles-ci ne s'égarent pas loin de Toi, mon Dieu. Établis-moi, Toi-même, moi et ma descendance, à jamais, et ne nous égarons pas, dès maintenant et à jamais. [21] Je me demande si je rentrerai à Our, chez les Chaldéens qui cherchent à me faire revenir, ou si je resterai ici, à cet endroit. Rends heureux pour Ton serviteur un droit chemin devant Toi, qu'il le prenne et que je ne marche pas en suivant l'égarement de mon cœur, ô mon Dieu. »

[22] Quand il eut fini de parler et de prier, une parole du Seigneur lui fut adressée par mon entremise : « Quitte ton pays, ta famille et la maison de ton père pour un pays que Je te montrerai, et Je ferai de toi une nation grande et nombreuse. [23] Je te bénirai et Je te ferai un grand nom. Tu seras béni sur la terre, et en toi

17. Flavius Josèphe (*Antiquités juives,* I, VII, 1, 156) présente Abraham comme un praticien de l'astronomie positive, et l'*Apocalypse d'Abraham,* VII, 4-5, lui fait déclarer que les corps célestes sont des créatures et non des divinités. La tradition rabbinique insiste plutôt sur la rupture d'Abraham avec l'astrologie (Talmud de Babylone, *Shabbat,* 156 *a; Midrash Rabbah sur la Genèse,* XLIV, 12).

19. La reconnaissance par Abraham de l'unicité de Dieu est développée dans le chapitre VII de l'*Apocalypse d'Abraham* et, comme ici, elle précède l'ordre de départ donné par Dieu à Abraham.

21. L'égarement de mon cœur : voir note sur II, 29.

22-23. Genèse, XII, 1-3.

seront bénis tous les peuples de la terre. Je bénirai ceux qui te béniront et Je maudirai ceux qui te maudiront.
24 Je serai ton Dieu, pour toi, pour ton fils, pour le fils de ton fils et pour toute ta descendance. N'aie désormais plus de crainte, pour toutes les générations de la terre, Je suis ton Dieu. »

25 Le Seigneur Dieu me dit : « Ouvre-lui la bouche et les oreilles, afin qu'il entende et parle le langage qui lui est révélé. » Il avait, en effet, cessé d'être parlé par tous les humains à partir du jour où s'était écroulée (la tour de Babel).
26 Je lui ouvris la bouche, les oreilles et les lèvres, et je commençai à converser avec lui en hébreu, langue de la création.
27 Il prit les livres de ses pères, qui étaient écrits en hébreu. Il les copia et commença dès lors à les étudier. Je lui fis connaître moi-même tout ce qu'il ignorait. Il étudia les (livres) pendant les six mois d'hiver.

28 *La septième* année de la sixième semaine, il parla avec son père et lui apprit qu'il quittait Harran pour aller au pays de Canaan, pour le voir et y revenir.
29 *Térakh,* son *père, lui* dit : « Va en paix. Que le Dieu éternel rende droit ton chemin. Que le Seigneur (soit) *avec toi* et te *pro*tège de tout mal, qu'Il t'accorde la grâce, la miséricorde et la faveur devant ceux qui te verront, et que nul n'aie pouvoir de *te faire* du mal ; va en paix.
30 Si tu vois un pays qui te semble agréable à habiter, vas-(y), prends chez toi, prends avec toi Lot, le fils de Haran ton frère, comme ton propre fils, et que le Seigneur (soit) avec toi.
31 Quant à Nakhor, ton frère, laisse-le près de moi jusqu'à ce que tu reviennes en paix, et nous tous, nous partirons (alors) avec toi. »

25. Voir la note sur X, 24.

27. Les « livres des pères » contiennent sûrement les paroles d'Hénoch et de Noé dont il est question en XXI, 10. Peut-être admettait-on aussi l'existence de livres remontant à Adam.

28-29. Les italiques indiquent ce qui apparaît sur un fragment de la grotte XI de Qoumrân.

31. Le livre s'intéresse plus à Térakh que ne le fait la Bible. En faisant bénir par Térakh le départ d'Abraham, l'auteur désire peut-être écarter le grief fait à ce dernier d'avoir abandonné son vieux père. Selon le *Midrash Rabbah sur la Genèse,* XXXIX, 7, Dieu a dispensé Abraham, et lui seul, de ses devoirs envers ses parents.

Les voyages d'Abraham

XIII [1] Prenant Saraï, sa femme, et Lot, le fils de son frère Haran, Abram s'en alla de Harran au pays de Canaan. Il arriva à Sour, fit route jusqu'à Sichem et s'arrêta auprès d'un chêne élevé. [2] Il regarda et vit que le pays allant de l'entrée de Hamath jusqu'au chêne élevé était très agréable. [3] Le Seigneur lui dit : «Je te donnerai ce pays, à toi et à ta descendance.» [4] (Abram) construisit là un autel et y offrit un holocauste au Seigneur qui lui était apparu. [5] Il partit de là pour la montagne ayant Béthel à l'ouest et Aï à l'est et y planta sa tente. [6] Il regarda et vit que le pays était vaste et très beau ; tout y poussait : vignes, figuiers, grenadiers, chênes, yeuses, térébinthes, oliviers, cèdres, cyprès, pins et toutes sortes d'arbres champêtres. Il y avait de l'eau dans les montagnes. [7] (Abram) bénit le Seigneur qui l'avait fait sortir d'Our des Chaldéens et l'avait amené dans ce pays.

[8] La première année de la septième semaine, au début du premier mois, Abram construisit un autel sur cette montagne. Il invoqua le nom du Seigneur : «C'est Toi, Dieu éternel, qui es mon Dieu», [9] et il offrit sur l'autel un holocauste au Seigneur, pour qu'Il soit avec lui et ne l'abandonne pas, tout le temps de sa vie. [10] Puis il partit de là en direction du sud et arriva jusqu'à Hébron. Hébron était (déjà) bâtie en ce temps-là. Il y séjourna deux ans, puis s'en alla en direction du sud jusqu'à [*L* Bahalot].

XIII 1-10. *Genèse*, XII, 4-9. Le toponyme «Sour» donné par un manuscrit sur quatre reparaît en XVI, 10, où il s'agit de la localité du Négeb souvent mentionnée dans la Bible en relation avec Qadesh (*Genèse*, XVI, 7, etc.). Sa présence ici est curieuse, car la scène se déroule en Palestine centrale avant qu'Abraham ne descende vers le sud. Il s'agit probablement d'une erreur. Les trois autres manuscrits ont «Assour», ce qui n'est pas plus plausible.

8. La prière d'Abraham, reprenant *Psaumes*, LXIII, 2, paraît se retrouver dans l'*Apocryphe de la Genèse*, XIX, 7.

10. Bahalot (Bealot en hébreu) est une ville du sud de Juda mentionnée en *Josué*, XV, 24. Jusqu'au verset 15, les *Jubilés* sont plus discrets sur l'épisode du rapt de Sarah en Égypte que la *Genèse* (XII, 10-20) et l'*Apocryphe de la Genèse* (XIX, 10 - XX, 34).

Il y eut une famine dans le pays, 11 et Abram s'en
alla en Égypte, la troisième année de la semaine. Il
habita cinq ans en Égypte avant que sa femme lui fût en-
levée. 12 Tanis d'Égypte était bâtie en ce temps-là, (elle
le fut) sept ans après Hébron. 13 Quand Pharaon
enleva Saraï, le femme d'Abram, le Seigneur infligea un
châtiment sévère à Pharaon et à sa maison à cause de
Saraï la femme d'Abram. 14 Abram avait beaucoup
d'honneurs à cause de (ses) biens ; moutons, bœufs,
ânes, chevaux, chameaux, esclaves mâles et femelles,
argent et or en grande quantité. Lot le fils de son frère
avait également des biens. 15 Pharaon restitua Saraï,
femme d'Abram, et expulsa celui-ci d'Égypte. (Abram)
s'en alla à l'endroit où il avait d'abord planté sa tente,
à l'emplacement de l'autel, ayant Aï à l'est et Béthel à
l'ouest, et il bénit le Seigneur, son Dieu, qui l'avait
ramené en paix. 16 Ce fut dans le quarante et unième
jubilé, la troisième année de la première semaine, qu'il
regagna ce lieu. Il y offrit un holocauste et invoqua le
nom du Seigneur, disant : « C'est Toi, Dieu Très Haut,
qui es mon Dieu pour toute l'éternité. »

17 La quatrième année de cette semaine, Lot se sépara
d' (Abram) et s'établit à Sodome. Les gens de Sodome
étaient de grands pécheurs. 18 (Abram) souffrit en son
cœur de voir le fils de son frère le quitter, car il n'avait
pas de fils.

19 L'année où Lot fut capturé, le Seigneur dit à Abram
après le départ de Lot, la quatrième année de cette
semaine : « Regarde depuis le lieu où tu te tiens en direc-
tion du nord, du sud, de l'ouest, et de l'est : 20 tout le
pays que tu vois, Je te le donne pour toujours, ainsi
qu'à ta descendance. Je rendrai ta race pareille au sable
de la mer. Un homme pourrait compter (les grains de)
sable de la terre, ta race, elle, ne sera pas dénom-
brable. 21 Lève-toi, traverse le pays en long et en large

12. La notice est reprise de *Nombres,* XIII, 22.

14. Si l'on compare à *Genèse,* XII, 16, on voit que les *Jubilés* ne font pas de la richesse d'Abraham un effet des faveurs du pharaon.

15-16. *Genèse,* XIII, 3-4. La mention d'un autel dans la Bible entraîne l'amplification des *Jubilés* sur un nouvel holocauste d'Abraham.

17-18. Résumé de *Genèse,* XIII, 7-13.

19-21. *Genèse,* XIII, 14-18. La référence à la capture de Lot anticipe sur le verset 23.

et visite-le tout entier, car Je le donne à ta race. Abram alla à Hébron et y demeura.

La guerre des quatre rois et l'institution de la dîme

22 Cette année-là, Codorlahomor, roi d'Élam, Amra-
phel, roi de Shinear, Arioch, roi d'Ellasar, et Tideal
(*var.* É Tergal) roi des nations vinrent combattre le roi
de Sodome. Le roi de Gomorrhe prit la fuite, et
beaucoup succombèrent à leurs blessures à Siddim, près
de la mer salée. 23 Ils s'emparèrent de Sodome, Admah
et Seboyim. Ils s'emparèrent aussi de Lot, le fils du frère
d'Abram, et de tous ses biens < > et il alla jusqu'à
Dan. 24 Un rescapé vint dire à Abram comment le fils
de son frère avait été capturé. 25 Il arma les gens de sa
maison < > Abram < > auprès de lui et de sa
descendance la «dîme première» (due) au Seigneur. Le

22-24. Résumé de *Genèse,* XIV, 1-13.

23. «Il alla jusqu'à Dan» est sûrement déplacé. L'indication vient de *Genèse,* XIV, 14, qui appartient au récit de la poursuite des quatre rois par Abraham, récit disparu de notre texte. C'est un premier indice du bouleversement qu'a subi la relation de l'épisode dans les *Jubilés.*

25. Ce verset présente de graves lacunes dans les cinq manuscrits, et on soupçonne que ce n'est pas le fait de la version éthiopienne. Les premiers mots correspondent au début de *Genèse,* XIV, 14. En permutant deux lettres, trois des manuscrits éthiopiens donnent, au lieu de «il arma» : «il fit l'expiation». Les quatre manuscrits utilisés jusqu'ici ont ensuite, littéralement : «auprès d'Abraham et auprès de sa descendance, la dîme des prémices». Le manuscrit de Gunda-Gundê dont la leçon a été retenue permet de comprendre qu'Abraham est le sujet d'un verbe disparu, signifiant probablement «donner», et que le pronom renvoie au nom de Melkisédeq disparu dans la lacune. Le texte biblique de *Genèse,* XIV, 20, «Abram lui donna la dîme de tout», était précisé ici de manière à attribuer à Abraham l'institution de la dîme. Le manuscrit de Gunda-Gundê permet également de lire non pas «dîme des prémices», comme on l'a fait jusqu'ici, mais «dîme première». On retrouve ainsi la désignation souvent donnée par les écrits rabbiniques anciens à la dîme instituée en *Nombres,* XVIII, 21-24, pour l'entretien du clergé, et il apparaît que Melkisédeq a été tenu pour une sorte de prototype du sacerdoce légitime. On peut se demander si la censure qui a frappé ce passage n'a pas été l'effet d'une réaction contre certaines spéculations dont Melkisédeq a fait l'objet chez les Esséniens eux-mêmes. On remarque que l'*Apocryphe de la Genèse* (XXII, 17) réduit la «dîme» dont parle *Genèse,* XIV, 14, à une portion du butin pris à l'ennemi.

Seigneur fit une ordonnance perpétuelle pour qu'on la donne aux prêtres servant devant Lui (et) que ceux-ci la reçoivent à jamais. [26] Cette loi n'a pas de limite de temps, car Il en a fait une ordonnance perpétuelle, afin qu'on donne au Seigneur la dîme de tout, grain, vin, huile, bœufs et moutons. [27] Il l'a donnée à ses prêtres pour manger et boire avec joie devant Lui.

[28] Le roi de Sodome vint trouver (Abram), s'inclina devant lui et dit : «Abram, notre Seigneur, cède-nous les armes que tu as arrachées (à l'ennemi); quant au butin, qu'il te reste.» [29] Abram lui répondit : «Je lève les mains vers le Dieu Très Haut, (jurant) de ne rien prendre de ce qui t'appartient, ni un fil, ni une courroie de sandale, afin que tu ne dises pas : "C'est moi qui ai enrichi Abram." (Laisse-moi) seulement ce qu'ont mangé les jeunes gens; quant à la part des hommes qui m'ont accompagné, Aner (Awnan), Éshkol et Mambré, ils prendront eux-mêmes leur part.»

L'alliance avec Abraham

XIV [1] A la suite de cette affaire, la quatrième année de cette semaine, au début du troisième mois, la parole du Seigneur fut adressée dans un rêve à Abram. (Le Seigneur) dit : «Ne crains pas, Abram, je suis ton protecteur, et ta récompense sera très grande.» [2] (Abram) répondit : «Seigneur, Seigneur, que me donneras-tu, alors que je m'en vais sans enfant, que le fils de ma ser-

26. Comparer *Lévitique,* XXVII, 30-32.
28-29. *Genèse,* XIV, 21-24.

XIV 1. À la différence de *Genèse,* XV, source de cet épisode, le récit des *Jubilés* distingue la date de la promesse de Dieu à Abraham, le premier jour du troisième mois (verset 1), jour qui a vu Noé sortir de son arche (VI, 1), et celle du sacrifice d'alliance accompli par Abraham, le quinzième jour du troisième mois (verset 10), date de la fête des Semaines, qui est aussi le jour où fut conclue l'alliance avec Moïse (I, 1). La promesse de Dieu est datée de dix ans après l'arrivée d'Abraham en Canaan telle que la fixe XIII, 8. Cet écart de dix ans est noté dans l'*Apocryphe de la Genèse,* XXII, 27.

2. Littéralement : «alors que je m'en vais sans enfant et que le fils de Mâšeq fils de ma servante...», ce qui apparaît comme la traduction littérale d'un grec identique à celui de *Genèse,* XV, 2, qui ne comprenait plus l'hébreu.

vante — c'est Éliézer (de) Damas — doit hériter de moi,
et que tu ne m'as pas donné de descendance ? » 3 (Le
Seigneur) dit : « Ce n'est pas celui-là qui héritera de toi,
seul quelqu'un issu de tes entrailles sera ton héri-
tier. » 4 Et Il conduisit Abram dehors et lui dit :
« Regarde au ciel et compte les étoiles si tu en es
capable. » 5 Abram regarda le ciel et vit les étoi-
les. (Le Seigneur) lui dit : « Qu'ainsi soit ta descen-
dance. » 6 (Abram) crut le Seigneur, et (cela) lui fut
compté comme justice.

7 (Le Seigneur) lui dit encore : « Je suis le Seigneur
qui t'a fait quitter Our des Chaldéens pour te donner en
possession perpétuelle le pays des Cananéens et pour
être ton Dieu et celui de ta descendance après toi. » 8 Il
répondit : « Seigneur, Seigneur, comment saurai-je que
je dois hériter ? » 9 Il dit : « Prends pour Moi un
taureau de trois ans, un bouc de trois ans, un mouton
de trois ans, une tourterelle et un pigeon. » 10 (Abram)
prit tout cela, au milieu du mois, alors qu'il séjournait
près du chêne de Mambré, qui est à côté d'Hé-
bron. 11 Il construisit là un autel et sacrifia toutes ces
(victimes). Il en répandit le sang sur l'autel, les coupa
par le milieu et en disposa les morceaux les uns en face
des autres, mais il ne dépeça pas les oiseaux. 12 Des
oiseaux descendaient sur les <morceaux> (de viande),
mais Abram les chassa, il ne laissa pas les oiseaux les
toucher. 13 Après le coucher du soleil, une torpeur
tomba sur Abram : la terreur (et) une profonde obscu-
rité tombèrent sur lui. Il fut dit à Abram : « Sache bien
que tes descendants deviendront des fugitifs dans un
pays étranger, qu'on les asservira et qu'on les oppri-
mera pendant quatre cents ans. 14 Mais Je jugerai Moi-
même la nation à laquelle ils auront été asservis et
ensuite ils partiront de là avec de grands biens. 15 Toi-
même tu iras en paix vers tes pères et tu seras enseveli
après une heureuse vieillesse. 16 À la quatrième géné-
ration, (tes enfants) reviendront ici, car la faute
des Amorrhéens n'a pas encore atteint son com-
ble. » 17 (Abram) se réveilla et se leva, alors que le

12. Morceaux : l'éthiopien a « ce qui est étendu », par suite d'une confusion sur le grec.

soleil était couché. Il y eut une flamme : un four fumait et une flamme ardente passa entre les <morceaux>.

[18] Ce jour-là, le Seigneur fit alliance avec Abram, en disant : «Je donne ce pays à ta descendance, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve de l'Euphrate, (le pays) des Quénites, des Qenizziens, des Qadmoniens, des Perizziens, des Rephaïm, des Phakoriens, des Hévéens, des Amorrhéens, des Cananéens, des Girgashites et des Jébuséens.» [19] Le jour passé, Abram offrit les <morceaux> (de viande) et les oiseaux, avec les oblations et libations les accompagnant, et le feu les dévora.

[20] Ce jour-là nous fîmes alliance avec Abram, comme nous l'avions fait avec Noé, le même mois. Abram renouvela la fête et ce qui lui avait été ordonné pour toujours.

Naissance d'Ismaël

[21] Abram se réjouit et fit connaître toute l'affaire à Saraï sa femme. Il crut qu'il allait avoir une descendance, mais (Saraï) n'avait pas d'enfant. [22] Celle-ci donna un conseil à Abram son mari : «Va trouver Hagar, ma servante égyptienne. Peut-être, te donnerai-je une descendance grâce à elle.» [23] Abram, écouta la parole de Saraï sa femme et lui dit : «Fais!» Saraï prit Hagar, sa servante égyptienne et la donna pour femme à Abram son mari. [24] Il alla la trouver, elle conçut et mit au monde un fils (qu'Abram) appela Ismaël, la cinquième année de cette semaine, quatre-vingt-sixième année de la vie d'Abram.

Renouvellement de l'alliance avec Abraham

XV [1] La cinquième année de la quatrième semaine

21-24. Résumé de *Genèse*, XVI.

24. La date indiquée, cinquième année d'une semaine, ne coïncide pas avec l'âge donné à Abraham : si l'on tient compte de XI, 15, Abraham, né la septième année de la deuxième semaine du trente-neuvième jubilé, accomplit ses quatre-vingt-cinq ans la première année de la première semaine du quarante et unième jubilé.

XV 1-10. *Genèse*, XVII, 1-8. La seconde version biblique de l'alliance

de ce jubilé, le troisième mois, au milieu du mois, Abram célébra la fête des Prémices du blé. [2] Il offrit au Seigneur un nouveau sacrifice sur l'autel : un taureau, un bélier et une brebis *sur l'autel* en holocauste pour le Seigneur ainsi que les oblations et libations les accompagnant. Il l'offrit sur l'autel avec de l'encens.

[3] Le Seigneur apparut à Abram et lui dit : « Je suis Dieu, Shaddaï. Tâche de Me plaire et sois parfait, [4] Je conclurai une alliance entre Moi et toi et Je te rendrai très grand. » [5] Abram tomba face (contre terre) ; le Seigneur lui adressa la parole et dit : « [6] Voici que Mon pacte est avec toi. Tu seras le père de nombreuses nations. [7] Qu'on ne t'appelle plus Abram, mais que ton nom soit Abraham, dès maintenant et à jamais, car J'ai fait de toi le père de nombreuses nations. [8] Je te rendrai très grand, Je ferai de toi des nations, et des rois seront issus de toi. [9] J'établirai Mon alliance entre Moi et toi, et ta descendance après toi, génération (après génération), comme un pacte éternel, afin que Je sois ton Dieu et celui de ta descendance après toi. [10] [Je te donnerai ainsi qu'à ta descendance après toi] le pays vers lequel tu as émigré, le pays de Canaan, que tu gouverneras à jamais, et Je serai leur Dieu. »

Institution de la circoncision

[11] Le Seigneur dit encore à Abraham : « Garde Mon alliance, toi et ta descendance après toi — circoncisez tous vos (enfants) mâles, circoncisez votre prépuce, et ce sera le signe d'un pacte éternel entre Moi et vous. [12] Vous circoncirez à huit jours tous les mâles de vos familles, (l'esclave) né à la maison et celui que vous aurez acheté à prix d'or, (même) ce que vous aurez acquis comme enfants d'un étranger qui n'est pas de ta race. [13] Que (l'esclave) né dans ta maison soit bien circoncis. Mon alliance sera dans votre chair comme un pacte éternel. [14] (S'il est un) mâle incirconcis, dont le prépuce

de Dieu avec Abraham devient un renouvellement de l'alliance à un intervalle qu'on ne peut préciser, car la lacune de XIII, 25, a probablement fait perdre le fil chronologique.

10. Texte restitué d'après *Genèse,* XVII, 8.

11-24. *Genèse,* XVII, 9-26.

n'aura pas été circoncis le huitième jour, cette âme sera
extirpée de son peuple car on aura violé Mon alliance.»
15 Le Seigneur dit encore à Abraham : «Le nom de
Saraï ta femme ne sera plus Saraï : elle sera appelée
Sarah. 16 Je la bénirai; par elle, Je te donnerai un fils
que Je bénirai, qui deviendra un peuple et dont seront
issus des rois de nations.» 17 Abraham tomba face
(contre terre), il se réjouit et dit en son cœur : «Un
fils naîtra-t-il à un centenaire? Et Sarah, qui a quatre-
vingt-dix ans, enfantera-t-elle?» 18 Abraham dit au Sei-
gneur : «Puisse Ismaël vivre devant Toi!» 19 Le
Seigneur répondit : «Oui, mais Sarah elle aussi t'enfan-
tera un fils. Tu l'appelleras Isaac. J'établirai Mon
alliance avec lui, une alliance éternelle, (valant) aussi
pour sa descendance après lui. 20 Pour ce qui est
d'Ismaël, Je t'ai entendu : Je le bénirai, Je le ferai croître
et multiplier beaucoup. Il engendrera douze rois et Je
ferai de lui une grande nation. 21 Mais Mon alliance,
Je l'établirai avec Isaac que Sarah va t'enfanter ce
temps-ci, l'an prochain.» 22 Le Seigneur cessa de parler
à Abraham, et Il s'éleva au-dessus de lui.
23 Abraham agit comme lui avait dit le Seigneur. Il
prit Ismaël son fils, tous les esclaves nés dans sa maison
et ceux qu'il avait achetés à prix d'or, tous les mâles de
sa maison, et il circoncit leurs prépuces. 24 En même
temps, ce jour-là, Abraham fut circoncis. Tous les
hommes de sa maison, [L les esclaves nés dans sa
maison], tous ceux qu'il avait achetés à prix d'or parmi
les enfants étrangers furent circoncis avec lui.

La loi de la circoncision

25 Cette loi (vaut) pour toutes les générations, à
jamais. On ne retranchera pas un seul des huit jours et
on n'y ajoutera pas : c'est une ordonnance perpétuelle,
ordonnée et inscrite sur les tables célestes. 26 Tout
nouveau-né dont la chair n'est pas circoncise le huitième

25-34. Développement du paragraphe précédent, insistant sur l'obligation de la circoncision. L'insistance des *Jubilés* sur cette pratique fait croire que l'auteur pense encore aux conditions décrites en *I Maccabées*, I.

jour n'appartient pas aux enfants du pacte que le Seigneur a conclu avec Abraham, mais aux enfants de la perdition. Aussi bien n'a-t-il pas sur lui le signe d'appartenance au Seigneur, mais (un signe le vouant) à la perdition, à la destruction sur la terre et à l'extermination, car il a violé l'alliance du Seigneur notre Dieu. [27] Tous les anges de la Face et les anges de la Sanctification ont été ainsi créés depuis le jour de leur création, et c'est en considération des anges de la Face et des anges de la Sanctification que (Dieu) a sanctifié Israël, afin qu'il demeure avec Lui et avec Ses saints anges.

[28] Et toi, commande aux enfants d'Israël de garder le signe de cette alliance dans (toutes) leurs générations, comme une ordonnance éternelle, et ils ne seront pas extirpés de la terre. [29] Le commandement est constitué en pacte, pour qu'on le garde toujours parmi les enfants d'Israël, [30] car Ismaël, ses fils, ses frères et Ésaü, le Seigneur ne les a pas fait approcher de lui et Il ne les a pas élus, alors qu'ils sont enfants d'Abraham, et qu'Il les connaît. C'est Israël qu'Il a élu pour devenir Son peuple, [31] qu'Il a sanctifié et qu'Il a rassemblé parmi tous les humains. Nombreuses sont les nations, nombreux les peuples, et tous sont à Lui et sur tous Il a donné pouvoir à des esprits pour qu'ils les égarent loin de Lui, [32] mais sur Israël Il n'a pas donné de pouvoir à un ange ni à un esprit : Lui seul est leur souverain, c'est Lui qui les garde, c'est Lui qui les revendique auprès de Ses anges, auprès de Ses esprits, auprès de toutes Ses <puissances>, pour les garder et les bénir et pour qu'ils soient à Lui et lui à eux, dès maintenant et à jamais.

26. Enfants de la perdition : ceux qui sont destinés à périr. Comparer *Jean*, XVII, 12, et *II Thessaloniciens*, II, 3. Les circoncis sont préservés du sort qui attend les Gentils (comparer *Écrit de Damas*, XVI, 4-6). La fin du verset suggère que l'auteur s'en prend à des Israélites rénégats plutôt qu'à des païens.

27. Au lieu d'«anges de la Sanctification», le latin a «archanges de la Bénédiction» (voir la note sur I, 27).

31-32. Réflexion sur les anges préposés à la garde des nations : conformément à *Deutéronome*, XXXII, 8-9 (dans la recension qoumrânienne, semblable à celle de la Bible grecque), Dieu a réparti les nations entre les anges, mais s'est réservé Israël pour le diriger personnellement. Les *Jubilés* ajoutent que ces anges des nations sont de mauvais esprits.

[33] Et maintenant, je t'annonce que les enfants d'Israël trahiront ce pacte et ne circonciront pas leur fils conformément à toute cette loi : à la circoncision de leurs fils, ils seront de ceux qui laissent de la chair à circoncire. Tous les fils de Bélial laisseront leurs fils incirconcis, comme ils sont nés. [34] Il y aura une grande colère du Seigneur contre les fils d'Israël parce qu'ils auront abandonné Son alliance, négligé Sa parole, provoqué Sa colère et blasphémé en n'exécutant pas la disposition de cette loi. En effet, ils se seront rendus pareils aux Gentils et (voués) à la disparition et à l'extermination. Il n'y aura jamais pour eux ni pardon ni rémission pour qu'on fasse remise et qu'on pardonne tout le crime de cet égarement.

L'annonciation à Sarah

XVI [1] Au début du quatrième mois, nous sommes apparus à Abraham près du chêne de Mambré et nous lui avons parlé. C'est nous qui lui avons appris qu'un enfant lui serait donné par Sarah sa femme. [2] Sarah se mit à rire en nous entendant dire cela à Abraham. Nous lui en fîmes reproche. Elle eut peur et nia avoir ri de ces paroles. [3] Nous lui dîmes le nom de son fils, tel qu'il est prescrit et inscrit sur les tables célestes : Isaac. [4] Au moment de notre venue auprès d'elle, à la date du septième (mois), elle avait conçu un fils.

33. Allusion à des pratiques destinées à masquer le signe de l'alliance comme celles que signale *I Maccabées,* I, 15. «Fils de Bélial» sort de la Bible, où l'expression s'applique à des hommes vils et méchants (voir note sur *I Samuel,* I, 16). Bélial étant devenu le nom propre du principe du mal, «fils de Bélial» se dit ici des «hommes du lot de Bélial» (*Règle de la Communauté,* II, 5).

XVI. 1-4. Résumé de *Genèse,* XVIII, 1-15, évitant, sans doute à dessein, de parler du repas des anges chez Abraham. La conception au moment de la visite des anges n'est pas notée ainsi dans la Bible.

3. Alors qu'en *Jubilés,* XV, 19, c'est Dieu qui indique à Abraham le nom d'Isaac (conformément à *Genèse,* XVII, 19), la révélation du nom à Sarah est particulière à ce verset et constitue un précédent de *Matthieu,* I, 21.

4. Verset traduit d'après le texte de Gunda-Gundê. La visite du septième mois est celle dont parle le verset 16.

La destruction de Sodome

[5] Le même mois, le Seigneur exécuta le jugement sur Sodome, Gomorrhe, Seboyim et tous les environs du Jourdain. Il les brûla au feu et au soufre et les détruisit — (ils le sont) encore aujourd'hui — conformément à ce que je t'ai fait savoir de toute leur conduite, en tant que pervers et grands coupables (qui) se souillaient, forniquaient de leur chair et pratiquaient l'impureté sur la terre. [6] De la même manière le Seigneur exécutera le jugement sur les lieux où l'on pratique la même impureté que Sodome, comme Il l'a fait à Sodome.

[7] Nous avons sauvé Lot, parce que le Seigneur s'était souvenu d'Abraham et l'avait fait partir en pleine catastrophe. [8] Mais (Lot) et ses filles ont commis sur la terre un péché comme il n'y en avait jamais eu depuis les jours d'Adam jusqu'alors : un homme couchant avec ses filles. [9] Voici ce qui a été ordonné et gravé sur les tables célestes au sujet de toute sa race : il faudra les éliminer, les exterminer, exécuter leur condamnation comme on l'a fait pour Sodome et au jour du Jugement ne laisser à (cet) homme aucune descendance sur la terre.

Naissance d'Isaac

[10] Ce mois-là, Abraham partit d'Hébron et alla habiter entre Qadès et Shour, dans [*L* le territoire] de Gerar. [11] Au milieu du cinquième mois il en partit et habita près du puits du Serment. [12] Au milieu du sixième mois, le Seigneur visita Sarah et agit pour elle comme Il l'avait dit, [13] et elle conçut. Elle mit au monde un fils au troisième mois, au milieu du mois, au moment dont le Seigneur avait parlé à Abraham, lors de la fête des Prémices de la moisson. Isaac naquit, [14] et

5-9. Résumé de *Genèse*, XIX.
6. On perçoit ici la rigueur de la morale sexuelle des Esséniens.
10. *Genèse*, XX, 1.
11. «Puits du Serment» est la traduction du toponyme hébraïque Beer Shéba, Bersabée (voir note sur *Genèse*, XXVI, 33).
12-14. *Genèse*, XXI, 1-4. La date de naissance d'Isaac tombe le jour de

Abraham circoncit son fils le huitième (jour) ; il fut le premier circoncis conformément à l'alliance instituée pour toujours.

[15] La sixième année de la quatrième semaine, nous sommes allés trouver Abraham, près du puits du Serment. Nous lui sommes apparus, ainsi que nous avions dit à Sarah que nous reviendrions auprès d'elle et qu'elle-même concevrait un fils. [16] De retour, le septième mois, nous avions trouvé Sarah qui avait conçu en notre présence. Nous l'avons béni et nous lui avons annoncé tout ce qui avait été ordonné à son sujet : il ne mourrait pas avant d'avoir engendré encore six fils et il (les) verrait avant de mourir, mais c'est grâce à Isaac que son nom et sa race seraient commémorés ; [17] tous les descendants de ses (autres) fils seraient des Gentils et seraient comptés avec les Gentils, mais l'un des fils d'Isaac deviendrait une race et ne serait pas compté avec les Gentils : [18] il deviendrait le lot du Très-Haut et il échoirait à sa race d'être parmi ceux qui adorent Dieu, de manière à être un patrimoine du Seigneur parmi tous les peuples et à devenir une royauté, un clergé et un peuple saint.

[19] Nous avons repris la route et nous avons annoncé à Sarah tout ce que nous avions dit à (Abraham). Tous deux se réjouirent d'une très grande joie.

La célébration des Tabernacles

[20] (Abraham) bâtit là un autel pour le Seigneur qui l'avait délivré et qui lui avait donné (cette) joie dans son

la fête des Semaines, le quinzième jour du troisième mois, comme celle de Juda, selon XXVIII, 15.

15-18. Cette seconde visite des anges est un développement propre aux *Jubilés.* Il insiste sur l'élection d'une lignée unique parmi les descendants d'Abraham, celle qui aboutit à Jacob-Israël.

16. Les six fils annoncés sont les six enfants d'Abraham et de Quetourah (XIX, 11-12).

18. Comparer XV, 30-32. Le latin a : «un royaume sacerdotal». L'éthiopien est plus proche de la manière dont *Exode,* XIX, 6 est cité dans l'*Apocalypse de Jean,* V, 10 (voir aussi les targoums palestiniens d'*Exode*) que de l'hébreu et du grec de la Bible.

20. Conformément à son habitude, l'auteur recule dans le passé l'institution d'une pratique religieuse. La fête des Tabernacles instituée

pays de séjour. Ce mois-là, il fit une fête joyeuse, pendant sept jours, auprès de l'autel qu'il avait bâti au puits du Serment. [21] Il construisit aussi des huttes pour lui et pour ses serviteurs à l'occasion de la fête, et il fut le premier sur terre à célébrer la fête des Tabernacles.

[22] Pendant les sept jours, il continua à offrir chaque jour sur l'autel un holocauste au Seigneur : deux taureaux, deux béliers, sept brebis et un jeune bouc en sacrifice pour le péché, servant à faire expiation pour lui et sa descendance. [23] En sacrifice pacifique (il offrit) sept béliers, sept chevreaux, sept brebis et sept boucs, ainsi que les oblations et libations les accompagnant. Il les fit fumer par-dessus toute la graisse sur l'autel, en une offrande choisie (et) en un suave parfum. [24] Matin et soir, il fit fumer des aromates : encens, galbanum, benjoin, nard, myrrhe, épis odoriférants et costus. Il les offrit tous les sept broyés en parts bien égales, mélangés et purs.

[25] Il célébra la fête pendant sept jours, se réjouissant de tout son cœur et de toute son âme, lui et tous ceux qui étaient dans sa maison. Il n'y avait avec lui aucun étranger, ni personne qui ne fût circoncis. [26] Il bénit son Créateur qui l'avait créé dans sa génération, parce qu'Il l'avait créé par Sa grâce. Il savait précisément que de lui proviendrait une plantation de justice pour des générations éternelles et de là une semence sainte (destinée) à être conforme à Celui qui a tout fait. [27] (Abraham) Le bénit et se réjouit. Il appela cette fête «la fête du Seigneur», (jour) d'une réjouissance agréable au Dieu Très Haut. [28] Et nous avons béni (Abraham) pour toujours, ainsi que sa descendance, sa postérité, dans toutes les générations terrestres, parce qu'il avait célébré

par Moïse en souvenir de l'exode d'Égypte selon *Lévitique,* XXIII, 43, devient la commémoration de la naissance d'Isaac.

22-23. Les sacrifices ordonnés pour la fête des Tabernacles ne sont pas conformes à ce que prescrit *Nombres,* XXIX, 12-34, suivi apparemment par le *Rouleau du Temple* (XXVIII).

24. Au lieu d'«aromates», le latin a l'expression «encens composite», qui remonte au texte grec d'*Exode,* XXX, 35 et de *Lévitique,* IV, 7. La liste des aromates est plus longue que celle d'*Exode,* XXX, 34, et ressemble davantage à l'énumération d'*Ecclésiastique,* XXIV, 15.

26. Sur l'expression «plantation de justice», voir *I Hénoch,* X, 16.

27. La fête des Tabernacles est la seule qui soit appelée «fête du Seigneur» (*Lévitique,* XXIII, 39).

cette fête en son temps, conformément à l'attestation des tables célestes.

[29] C'est pourquoi il est prescrit sur les tables célestes, au sujet d'Israël, de célébrer la fête des Tabernacles avec des réjouissances, pendant sept jours, au septième mois, ce qui est agréable aux yeux du Seigneur (et) une loi éternelle, (valant) pour toutes leurs générations, année après année. [30] À cela il n'y a pas de limitation de temps : il est institué pour toujours, au sujet d'Israël, de célébrer la (fête), d'habiter dans des huttes, de se mettre des couronnes sur la tête et de tenir des branches feuillues et des (rameaux) de saules des vallées. [31] Abraham prit <des feuilles> de palmier, des fruits de bons arbres et chaque jour au matin, tournant sept fois autour de l'autel en (tenant) les branches, il louait et adorait son Dieu pour toute joie.

L'expulsion d'Ismaël

XVII [1] La première année de la cinquième semaine, en ce jubilé, Isaac fut sevré. Abraham fit un grand banquet le troisième mois, le jour où son fils Isaac fut sevré. [2] Ismaël, fils de Hagar l'Égyptienne, était à sa place en face d'Abraham, son père. Abraham se réjouit et bénit le Seigneur parce qu'il avait vu ses fils et qu'il n'était pas mort sans enfants. [3] Il se rappela la parole que lui avait dite (le Seigneur), le jour où Lot s'était séparé de lui, il se réjouit parce que le Seigneur lui avait donné sur la terre une descendance pour hériter du pays

30. Le port de couronnes lors d'une fête israélite n'est attesté que par le *Rouleau du Temple* (XVII, 1) pour la fête des investitures sacerdotales.

31. Réminiscence de *Lévitique,* XXIII, 40. L'éthiopien a : «cœur des palmiers», parce que le mot *lûlâb* qui dénote la palme en hébreu mishnique a été confondu avec le nom du cœur (on relève la même confusion dans la version syriaque de *Lévitique,* XXIII, 40) ; le latin «beauté des palmiers» vient d'un contresens sur le mot grec très rare qui précède «palmiers» dans la version des Septante de *Lévitique,* XXIII, 40. La septuple circumambulation de l'autel est indiquée dans la Mishna (*Sukkah,* IV, 5) pour le septième jour de la fête seulement ; les jours précédents, on ne la faisait qu'une fois.

XVII 1. Jusqu'au verset 14, voir *Genèse,* XXI, 8-21.

et il bénit de toute sa bouche Celui qui a créé toutes choses.

[4] Sarah vit Ismaël qui chantait et dansait et Abraham qui se réjouissait d'une grande joie. Elle devint jalouse d'Ismaël et dit à Abraham : «Chasse cette servante et son fils : le fils de cette servante ne sera pas cohéritier de mon fils Isaac.» [5] Abraham trouva affligeante cette parole sur son esclave et son fils qu'il devait chasser loin de lui. [6] Mais le Seigneur dit à Abraham : «N'aie pas de chagrin pour l'enfant et pour la servante. Obéis à tout ce que Sarah t'a dit, exécute son ordre, car c'est grâce à Isaac que ton nom et ta race seront mentionnés. [7] Quant au fils de la servante, Je ferai de lui une grande nation, parce qu'il est de ta race.»

[8] Abraham se leva de bon matin, prit des pains et une outre d'eau, en chargea Hagar et l'enfant, et la renvoya. [9] Elle partit à l'aventure dans le désert de Bersabée. L'eau de l'outre s'épuisa. L'enfant, assoiffé et ne pouvant plus marcher, tomba. [10] Sa mère le prit, le déposa sous un olivier et elle alla s'asseoir en face de lui, à une portée de flèche, «car, disait-elle, je ne veux pas voir la mort de mon enfant». S'étant assise, elle pleura.

[11] Un ange de Dieu — l'un des Saints — lui dit : «Pourquoi pleures-tu, Hagar? Lève-toi, lève l'enfant, prends-le dans tes bras, car le Seigneur a entendu ta voix et Il a vu l'enfant.» [12] Elle ouvrit les yeux et vit une source d'eau. Elle alla remplir la cruche d'eau et elle donna à boire à son enfant. Puis elle se mit en route vers le désert de Paran.

[13] L'enfant grandit et devint un tireur d'arc — Dieu était avec lui. Sa mère lui prit une femme parmi les filles d'Égypte. [14] Celle-ci lui enfanta un fils qu'il appela Nebayot, «car, dit-elle, le Seigneur a été près de moi quand je L'ai appelé».

10. Selon *Genèse*, XXI, 15, Hagar a déposé Ismaël sous un buisson. Dans la Bible grecque le nom du buisson a été traduit par *élatê*, «sapin», c'est ce mot que le traducteur éthiopien des *Jubilés* a confondu avec *élaia*, «olivier». (La version éthiopienne de la Bible ne comprenant pas davantage *élatê* a traduit : «sous un arbre».)

14. Nebayot est le fils aîné d'Ismaël d'après *Genèse*, XXV, 13. On ne peut reconstituer le jeu de mots hébraïques dont son nom faisait l'objet.

La fidélité d'Abraham mise en doute par Mastéma

[15] Dans la septième semaine de ce jubilé, la première année, le premier mois, le douzième jour du mois, il y eut dans les cieux des rumeurs au sujet d'Abraham ; (on disait) qu'il était fidèle en tout ce que lui disait le Seigneur, qu'il L'aimait et qu'en toute adversité il était constant. [16] Le prince Mastéma vint déclarer devant Dieu : «Eh bien! Abraham aime Isaac son fils et le chérit plus que tout. Dis-lui qu'il Te l'offre en holocauste sur l'autel, Tu verras s'il exécute cet ordre et Tu verras s'il est fidèle en toute épreuve que Tu lui présentes.»

Le sacrifice d'Isaac

[17] Le Seigneur savait qu'Abraham avait été fidèle en toutes ses adversités, car Il l'avait mis à l'épreuve en son pays, et par la famine. Il l'avait mis à l'épreuve au moyen des trésors des rois. Il l'avait encore mis à l'épreuve par l'intermédiaire de sa femme quand elle lui fut enlevée, et par la circoncision. Il l'avait mis à l'épreuve par l'intermédiaire d'Ismaël et de Hagar sa servante, lorsqu'il les renvoya. [18] En toutes ces épreuves, (Abraham) avait été trouvé fidèle. Son esprit n'était ni rebuté ni hésitant à agir : il était fidèle et aimant le Seigneur.

XVIII [1] Le Seigneur lui dit : «Abraham, Abra-

15-16. Cette introduction au récit du sacrifice d'Isaac fait intervenir Mastéma alors que, d'après *Genèse,* XXII, Dieu prend seul l'initiative d'éprouver Abraham. L'auteur des *Jubilés* paraît se souvenir de *Job,* I, 9-11, et II, 4-6. L'intervention du diable dans cette affaire est aussi enseignée par une historiette du Talmud (*Sanhédrin,* 89 *b*).

17-18. Aux sept épreuves d'Abraham énumérées en ce paragraphe il faut en ajouter trois autres pour atteindre le chiffre de dix donné en XIX, 8 : ce sont la stérilité de Sarah, le sacrifice d'Isaac et la mort de Sarah. Il est aussi question de dix épreuves d'Abraham dans la Mishna (*Pirqey Abot,* V, 3) et dans le midrash (*Pirqey de Rabbi Éliézer,* XXVI-XXXI).

XVIII Du verset 1 au verset 17, comparer *Genèse,* XXII, 1-19.

ham ! » Il répondit : « Me voici. » 2 (Le Seigneur) dit :
« Prends ton fils bien-aimé, celui que tu aimes, Isaac. Va
dans une haute terre et offre-le sur une des montagnes
que Je t'indiquerai. »
3 (Abraham) se leva de bon matin, harnacha son âne,
prit avec lui ses deux valets et Isaac son fils et il coupa
du bois pour le sacrifice. Il arriva à l'endroit le troisième
jour, et il vit l'endroit de loin. 4 Il arriva au bord d'une
source et dit à ses serviteurs : « Restez ici avec l'ânesse.
L'enfant et moi, nous irons et nous reviendrons auprès
de vous après avoir adoré (le Seigneur). » 5 Il prit le
bois du sacrifice, en chargea Isaac son fils, il prit dans
sa main le feu et le couteau et tous deux ensemble
allèrent à cet endroit. 6 Isaac dit à son père : « Père ! »,
et celui-ci répondit : « Me voici, mon fils. » (Isaac) dit :
« Voici le feu, le couteau et le bois, mais où est le
mouton pour l'holocauste, père ? » 7 (Abraham) lui
répondit : « Le Seigneur se pourvoira d'un mouton pour
l'holocauste, mon fils. » Il s'avança vers l'endroit (indi-
qué) de la montagne du Seigneur, 8 construisit un
autel, mit le bois sur l'autel, lia Isaac son fils et le plaça
au-dessus du bois qui était sur l'autel. Il tendit la main
pour prendre le couteau et immoler Isaac son fils.
9 Mais je me dressai devant lui et devant le prince
Mastéma, et le Seigneur (me) dit : « Qu'il n'abaisse pas
la main sur l'enfant et ne fasse rien contre lui car Je sais
qu'il craint le Seigneur. » 10 Je l'appelai du ciel et je lui
dis : « Abraham, Abraham ! » Il fut troublé et dit : « Me
voici. » 11 Je lui dis : « Ne porte pas la main sur l'enfant
et ne lui fais rien, car maintenant Je sais que tu crains
le Seigneur et tu ne M'as pas refusé ton fils premier-
né », 12 et le prince Mastéma fut confondu. Abraham
leva les yeux et regarda : il y avait un bélier <pris dans
la broussaille> par les cornes. Abraham alla prendre le

2. Une haute terre : comme dans la version grecque de *Genèse,* XXII, 2, alors que l'hébreu a « au pays de Moriah », cette version procède de l'assimilation du pays de Moriah à Jérusalem (voir *II Chroniques,* III, 1).

11. Au lieu de « Je sais » de l'éthiopien, conforme à *Genèse,* XXII, 12, le latin a « J'ai montré », reflétant un hébreu « J'ai fait savoir ». Selon cette leçon, l'ange de Dieu parlant ici rend manifeste la piété d'Abraham pour bien marquer sa propre victoire sur le prince Mastéma.

12. « Pris dans la broussaille » est restitué d'après le texte biblique. L'éthiopien et le latin ont « et (le bélier) venait ».

bélier et l'offrit en holocauste à la place de son
fils. [13] Abraham appela l'endroit : «Le Seigneur a
pourvu», de sorte qu'on dit : «Le Seigneur a vu»; c'est
le mont Sion.

[14] Le Seigneur appela de nouveau Abraham par son
nom depuis le ciel tandis que nous apparaissions pour
lui parler au nom du Seigneur. [15] Il dit : «Je l'ai juré
par Moi-même, dit le Seigneur, puisque tu as exécuté cet ordre et que tu ne M'as pas refusé ton fils premier-né, Je te bénirai, Je te bénirai, Je multiplierai, Je multiplierai ta descendance comme les étoiles du ciel et comme le sable de la plage. Ta race héritera des villes
de ses ennemis, [16] et en ta race toutes les nations seront
bénies. Puisque tu as obéi à Ma parole, J'ai fait savoir à tous que tu M'es fidèle en tout ce que Je te dis. Va en paix.»

[17] Abraham revint auprès de ses valets. Ils se levèrent et ils partirent ensemble pour Bersabée. Abraham
demeurait près du puits du Serment. [18] Il célébrait chaque année pendant sept jours avec des réjouissances cette fête qu'il appela «fête du Seigneur», conformément aux sept jours durant lesquels il s'en était allé
et était revenu en paix. [19] C'est ainsi qu'il est ordonné
sur les tables célestes et prescrit pour Israël et pour sa race de célébrer cette fête durant sept jours avec les réjouissances d'une fête.

Mort de Sarah

XIX [1] La première année de la première semaine du quarante-deuxième jubilé, Abraham revint habiter en

13. Le toponyme Moriah est expliqué par le verbe signifiant «voir» en *Genèse,* XXII, 14, mais à l'actif de l'éthiopien s'oppose le passif du latin («le Seigneur a été vu») conforme à l'hébreu et au grec de la Bible.

17-18. Nouvelle célébration de la fête des Tabernacles, instituée en l'honneur de la naissance d'Isaac selon XVI, 20-31, et justification des sept jours par la durée du voyage d'Abraham, durée dont la Bible ne parle pas, mais qu'on peut déduire de l'allusion de *Genèse,* XXII, 4 au «troisième jour».

XIX 1-9. Résumé de *Genèse,* XXIII, abrégeant le récit des tractations entre Abraham et les fils de Heth et insistant sur la fermeté d'Abraham dans l'épreuve.

face d'Hébron — qui est Quiriath-Arba — pendant deux
semaines d'années. 2 La première année de la troisième
semaine de ce jubilé, les jours de Sarah furent accomplis,
et elle mourut à Hébron. 3 Abraham alla à Hébron
pour la pleurer et l'ensevelir. Nous le mîmes à l'épreuve
(pour voir) si son esprit était ferme, mais il ne manifesta
aucune impatience dans ses propos et cette (épreuve) le
trouva constant et imperturbable. 4 C'est avec fermeté
d'esprit qu'il discuta avec les fils de Hêth, afin qu'ils lui
donnent une place pour y enterrer son mort. 5 Le
Seigneur lui fit trouver grâce aux yeux de tous ceux qui
le voyaient. Il sollicita avec douceur les fils de Hêth, et
ceux-ci lui cédèrent le champ à double grotte sis vis-à-
vis de Mambré — c'est Hébron —, pour [*L* quatre
cents] (sicles d') argent. 6 Ils lui avaient dit en le
priant : «Nous te le donnerons pour rien.» Mais il ne
l'avait pas accepté pour rien : il avait versé en argent le
prix intégral du terrain. Il s'inclina deux fois devant eux,
puis enterra son mort dans la double grotte. 7 Le total
des jours où vécut Sarah fut de cent vingt-sept (ans),
soit deux jubilés, quatre semaines et un an; telle fut
la durée de la vie de Sarah. 8 Cela fut la dixième
épreuve par laquelle Abraham fut éprouvé, et il fut
trouvé fidèle et d'esprit ferme. 9 Il ne dit pas un mot
de la déclaration du Seigneur sur le pays, par laquelle Il
avait promis de le lui donner, et à sa descendance après
lui, mais demanda en ce lieu une place pour enterrer son
mort. Puisqu'il fut trouvé fidèle, c'est comme ami de
Dieu qu'il fut inscrit sur les tables célestes.

Mariage d'Isaac

10 La quatrième année (Abraham) prit une femme
pour Isaac son fils. Son nom (était) Rébecca, fille de
Bethuël, fils de Nakhor, le frère d'Abraham. (Elle était)

5. «Double grotte» est une interprétation du nom hébraïque Makpélah déjà présente dans la Bible grecque.

8. Sur les dix épreuves d'Abraham, voir XVII, 17-18.

9. Le titre d'«ami de Dieu» est donné à Abraham en *Isaïe*, XLI, 8; *II Chroniques*, XX, 7; *Jacques*, II, 23.

10. *Genèse*, XXIV, 15. C'est tout ce que les *Jubilés* retiennent du récit idyllique du mariage d'Isaac (*Genèse*, XXIV).

sœur de Laban, et Bethuël était fils de Milkah, femme de Nakhor, le frère d'Abraham.

Troisième mariage d'Abraham

[11] Abraham prit une troisième femme, nommée Quetourah, parmi les servantes nées dans sa maison, car Hagar était morte avant Sarah. [12] Elle lui enfanta six fils en deux semaines d'années : Zimram, Yoqshan, Medan, Madian, Yishbaq et Shouakh.

Ésaü et Jacob

[13] La sixième semaine, la deuxième année, Rébecca donna à Isaac deux enfants, Jacob et Ésaü. Jacob était (un homme) [L doux] et droit, Ésaü un homme brutal, rustre et velu. Jacob habitait dans des huttes. [14] Les jeunes gens grandirent : Jacob apprit ses lettres, mais Ésaü ne les apprit point, car c'était un homme rustre et un chasseur. Il apprit à se battre, et toutes ses manières étaient brutales. [15] Abraham aimait Jacob, et Isaac Ésaü.

[16] Abraham vit les manières d'Ésaü et comprit que son propre nom et sa race seraient rappelés grâce à Jacob. Il appela Rébecca et lui donna des instructions au sujet de Jacob, car il savait qu'elle préférait de

11-12. *Genèse,* XXV, 1. En précisant que Hagar est morte avant le mariage d'Abraham avec Quetourah, le texte cherche à atténuer la polygamie du patriarche. Certains interprètes juifs ont, pour la même raison, identifié Quetourah à Hagar (*Midrash Rabbah sur la Genèse,* LXI, 4).

13. Jusqu'au verset 15, résumé de *Genèse,* XXV, 21-28. L'auteur des *Jubilés* accentue l'opposition des deux jumeaux en faveur de Jacob, dont il fait un lettré, comme Abraham (XI, 16), et qu'il met en relations directes avec Abraham, ce que la Bible ne fait pas. Le portrait d'Ésaü exprime l'animosité de son auteur envers Édom, dont Ésaü est l'ancêtre, devenu la bête noire des prophètes tardifs de la Bible. En regard du latin «doux», l'éthiopien a, selon les témoins, «joyeux», «accompli», «infirme», ce qui révèle l'hésitation des traducteurs sur l'adjectif grec *aplastos* de *Genèse,* XXV, 27.

16. Jusqu'au verset 25, première intervention d'Abraham en faveur de Jacob dont il voit l'avenir, ce qui prépare la bénédiction accordée à Jacob par Abraham mourant (XXII, 10-30).

beaucoup Jacob à Ésaü. [17] Il lui dit : «Ma fille, veille sur mon fils Jacob, car c'est lui qui me remplacera sur la terre, bénédiction pour tous les humains et honneur de toute la race de Sem. [18] Je le sais, c'est lui que le Seigneur a choisi pour (en faire) Son peuple privilégié parmi tous les peuples qui (vivent) à la surface de la terre. [19] (Je vois) qu'Isaac mon fils préfère Ésaü à Jacob, mais je vois aussi que tu préfères à juste titre Jacob. [20] Aie encore plus de bonté pour lui, que tes yeux se posent sur lui avec amour, car il sera une bénédiction sur la terre, dès maintenant et pour toutes les générations de la terre. [21] Que tes mains soient fortes, et ton cœur joyeux à cause de ton fils Jacob, car c'est lui que je préfère de beaucoup à tous mes fils. Il sera béni pour toujours, et ce sera sa descendance qui remplira la terre entière. [22] Si l'on pouvait compter le sable de la mer, sa descendance pourrait l'être aussi. [23] Toutes les bénédictions que le Seigneur m'a accordées, à moi et à ma descendance seront à Jacob et à sa descendance, tout le temps. [24] C'est grâce à sa descendance que mon nom sera béni ainsi que le nom de mes pères Sem, Noé, Hénoch, Mahalalel, Énosh, Seth et Adam. [25] Eux-mêmes sont (destinés à voir) poser les fondations du ciel, se stabiliser la terre et se renouveler tous les luminaires qui sont au firmament.»

Bénédiction d'Abraham sur Jacob

[26] (Abraham) appela aussi Jacob, en présence de Rébecca sa mère, l'embrassa, le bénit et dit : [27] «Jacob, mon fils bien-aimé, toi que mon âme chérit, puisse Dieu te bénir d'en haut du firmament. Qu'Il t'accorde toutes les bénédictions qu'Il a données à Adam, à Hénoch, à

18. Réminiscence de *Deutéronome*, VII, 6. L'expression grecque signifiant «peuple qui est possédé en particulier» a embarrassé les traducteurs : le latin a «peuple saint» ; l'éthiopien a «peuple à part», «peuple premier».

25. Il s'agit des descendants d'Abraham et non des ascendants énumérés auparavant, et c'est à eux qu'est promise la participation au renouvellement de la fin des temps, évoqué en des termes rappelant I, 29 et ses sources.

27. «Bénir d'en haut du firmament» ne se rencontre pas dans la Bible, mais dans la *Liturgie angélique*, «Le Char divin», 3.

Noé et à Sem, (qu'Il t'accorde) tout ce dont Il a commencé à me parler, tout ce qu'Il a commencé à me promettre, qu'Il te l'attribue, à toi et à ta descendance, pour toujours, tant que durera le ciel au-dessus de la terre. [28] Que les esprits de Mastéma n'aient aucun pouvoir sur toi et sur ta race de manière à vous éloigner du Seigneur qui est ton Dieu, dès maintenant et à jamais. [29] Que le Seigneur Dieu soit un père pour toi et pour le peuple en tout temps, et toi, sois (pour Lui) un fils bien-aimé. Va en paix, mon fils. »

[30] Tous deux quittèrent ensemble Abraham. [31] Rébecca aimait beaucoup Jacob, de tout son cœur et de toute son âme, beaucoup plus qu'Ésaü. Mais Isaac préférait de beaucoup Ésaü à Jacob.

Instruction d'Abraham à ses fils

XX [1] Dans le quarante-deuxième jubilé, la première année de la septième semaine, Abraham convoqua Ismaël et ses douze fils, Isaac et ses deux fils, les six enfants de Quetourah et leurs fils. [2] Il leur commanda de garder la voie du Seigneur, d'accomplir la justice, de s'aimer les uns les autres, et qu'il en soit ainsi dans toute <l'humanité>, que chacun se conduise envers les autres en accomplissant sur la terre la justice et le droit. [3] (Il leur commanda) de circoncire leurs fils, selon l'alliance qu'il avait conclue avec eux et de ne s'écarter ni à droite ni à gauche de toutes les voies « que le Seigneur nous a ordonnées, en sorte que nous nous gardions de toute fornication et impureté et que nous bannissions d'entre nous la fornication et l'impureté. [4] Toute femme ou

XX 1. Début d'une série d'instruction d'Abraham avant sa mort, conformément au goût de cette littérature pour le genre du « testament ». Les dates indiquées en XX, 1 ; XXI, 1 et XXII, 1 paraissent arbitraires et contredisent d'autres indications du livre sur la vie d'Abraham (voir note sur XXII, 1).

2. L'humanité : correction, les cinq manuscrits éthiopiens ont « la guerre ».

4. Généralisation du supplice du feu réservé par *Lévitique*, XXI, 9, aux filles de prêtres coupables de prostitution. *Deutéronome*, XXII, 21, 24 prévoit seulement la lapidation. Une variante donne : « qu'elles ne se prostituent pas en suivant leurs yeux (à eux) ». Apparemment, seule la concupiscence des femmes est visée ici.

servante qui commettra chez vous la fornication, brûlez-
la au feu. Qu'elles ne se prostituent pas en suivant leurs
yeux et leur cœur. Qu'on ne prenne pas de femme parmi
les filles de Canaan, car la race de Canaan sera extirpée
du pays. »
5 Il leur parla aussi de la condamnation des géants et
de celle de Sodome : comment ils avaient été condamnés
à cause de leur perversité, à cause de la fornication, de
l'impureté et de leur corruption mutuelle par la fornica-
tion, (et) ils étaient morts. 6 « Vous aussi, gardez-vous
de toute fornication, de l'impureté, de tout immondice
du péché, pour ne pas exposer notre nom à la malédic-
tion, votre vie entière [*L* aux sifflets] et tous vos
enfants à périr par l'épée, pour ne pas être maudits
comme Sodome et ne pas laisser un reste pareil aux
enfants de Gomorrhe. 7 Je vous l'atteste, mes enfants :
aimez le Dieu du ciel, et soumettez-vous à tous Ses
commandements. Ne suivez pas les idoles de ces gens-là
et leur impureté. 8 Ne vous faites pas des dieux de
fonte ni des statues, car ce n'est rien, il n'y a pas d'esprit
en eux : ce sont des œuvres de la main, et tous ceux qui
ont confiance en eux se confient au néant. Ne les servez
pas, ne les adorez pas, 9 Mais servez le Dieu Très Haut
et adorez-Le sans cesse. <Intercédez auprès de Lui> en
tout temps et accomplissez la justice et le droit devant
Lui pour qu'Il prenne plaisir en vous [*var. L* qu'Il
vous dirige], qu'Il vous accorde Sa grâce, qu'Il fasse
descendre pour vous la pluie matin et soir, qu'Il bénisse
tous vos travaux accomplis par vous sur la terre, qu'Il
bénisse ton pain et ton eau, qu'Il bénisse les rejetons
issus de toi et ceux de ta terre, tes troupeaux de bœufs et
tes troupeaux de moutons. 10 Tu seras [*var. L* vous
serez] une bénédiction sur la terre, tous les peuples de
la terre vous aimeront et béniront vos fils à cause de

5. Le châtiment des géants est exposé en v, 6-11, rappelé et expliqué en vii, 21 ; il est fait allusion au péché de Sodome en xiii, 17, et sa destruction est signalée en xvi, 5-6.

6. La réminiscence de *Jérémie*, xxix, 18, oblige à préférer les « sifflets » du latin aux leçons incertaines de l'éthiopien (« menace » ou « gloriole »).

9. On reconnaît ici plusieurs réminiscences bibliques, voir en particulier *Exode*, xxiii, 25, et les bénédictions de *Deutéronome*, xxviii, 4-14. L'éthiopien et le latin donnent pour la deuxième phrase « espérer en Sa face », résultat probable d'une confusion du verbe hébreu signifiant « adoucir (la Face) » (d'où « intercéder »), avec le verbe « espérer ».

mon nom, en sorte qu'ils seront bénis comme je l'ai été. »

[11] Il fit des cadeaux à Ismaël et à ses fils, ainsi qu'aux fils de Quetourah, et les éloigna d'Isaac son fils. Il donna tout à Isaac son fils. [12] Ismaël et ses fils, les fils de Quetourah et leurs fils s'en allèrent ensemble. Ils s'établirent depuis Paran jusqu'à l'entrée de Babylone, dans tout le pays qui est du côté de l'orient, en face du désert. [13] Ils se mêlèrent les uns aux autres, et ils furent appelés Arabes et Ismaélites.

Instructions cultuelles d'Abraham à Isaac

XXI [1] La sixième année de la septième semaine de ce jubilé, Abraham appela Isaac, son fils, et lui donna (ses) instructions. Il lui dit : « Je suis devenu vieux, mais je ne connais pas le jour de ma mort. Je suis rassasié de jours, [2] voici que j'ai cent soixante-quinze ans. Tous les jours de ma vie, j'ai eu le Seigneur en mémoire et j'ai cherché de tout mon cœur à faire Sa volonté et à diriger ma conduite selon toutes Ses voies. [3] Mon âme a haï les idoles [L j'ai méprisé ceux qui les servent et j'ai voué mon cœur et mon esprit] à observer et exécuter la volonté de Celui qui m'a créé. [4] Car Il est le Dieu vivant, Il est saint, Il est fidèle et juste par-dessus tout. Il n'y a pas auprès de Lui acception de personne ; Il n'accepte pas de cadeaux : Il est le Dieu juste et Celui qui fait justice de tous ceux qui s'écartent de Ses commandements et font fi de Son alliance.

[5] « Toi aussi, mon fils, observe Ses commandements, Ses ordonnances et Ses jugements, ne va pas à la suite des impurs, ni des statues, ni des (idoles de) fonte. [6] Ne mangez jamais du sang d'un animal sauvage ou domes-

13. Étymologie populaire du nom « Arabe » recourant à l'hébreu *'èrèb*, « mélange, ramassis ».

XXI 1. L'instruction du père à ses enfants est un procédé littéraire auquel l'auteur des *Jubilés* recourt volontiers pour énoncer et souligner ce qui lui tient à cœur. Il l'a déjà employé à propos de Noé (VII, 20-39) et on le retrouve dans l'histoire d'Isaac (XXXVI, 1-16).

5. Le mot « impurs » recouvre probablement un terme hébraïque rendu d'ordinaire par « abominations » qui est un sobriquet pour les « idoles ».

tique, ni d'un oiseau volant dans le ciel. [7] Si tu veux immoler une victime en holocauste de paix agréable (au Seigneur), immole-la, répands-en le sang sur l'autel et offre la graisse de l'holocauste avec de la farine pétrie dans de l'huile (et) avec la libation l'accompagnant. Tu offriras tout en même temps sur l'autel des holocaustes : c'est un suave parfum (montant) devant le Seigneur.

[8] «Tu mettras dans le feu de l'autel la graisse des sacrifices pacifiques, à savoir la graisse qui couvre le ventre, toute la graisse des entrailles et des deux reins, toute la graisse qui est au-dessus et au-dessous des lombes. [L Prélève] le foie en même temps que les reins. [9] Tu offriras tout cela comme une suave odeur agréable au Seigneur, avec l'oblation et la libation l'accompagnant (offertes comme une) suave odeur, (c'est) un aliment consumé pour le Seigneur.

[10] «Manges-en la viande le jour même et le lendemain, mais que le soleil du lendemain ne se couche pas sur elle, avant qu'elle ne soit mangée. Qu'il n'en reste rien pour le surlendemain : cela ne serait pas agréé, ce ne serait pas convenable. Qu'elle ne soit donc pas mangée (alors) ; tous ceux qui en mangeraient se chargeraient d'un péché. C'est en effet ce que j'ai trouvé écrit dans les livres de mes pères, dans les paroles d'Hénoch et dans celles de Noé.

[11] «Sur toutes tes oblations tu répandras du sel. Que l'alliance de sel ne soit abolie en aucune des oblations présentées au Seigneur.

7. L'expression «holocauste de paix» est étonnante. Ce doit être le résultat d'une omission et il faut peut-être restituer «en holocauste [et/ou en sacrifice] de paix». Il s'agit des deux principaux sacrifices du culte du temple. Le texte latin ne parle ni d'holocauste ni de (sacrifice) pacifique, mais d'offrandes des prémices. Il est probable que l'original nommait trois catégories d'offrandes dans ce verset qui devait servir de préface aux prescriptions cultuelles. On retrouve les prémices associées aux holocaustes et aux sacrifices (pacifiques) en *Testament de Lévi*, IX, 7. Les prescriptions données ici sont conformes au règlement de *Nombres*, XV, 1-10 et *Lévitique*, I-III, et à ce que répète en plusieurs occasions le *Rouleau du Temple*.

10. «Que le soleil ne se couche pas sur elle» est une formule reprise de *Deutéronome*, XXIV, 15, dans une tout autre prescription. On ne peut consommer la viande d'un sacrifice plus d'un jour après l'immolation selon *Lévitique*, VII, 16-17.

11. La salaison des oblations est prescrite en *Lévitique*, II, 13. L'expression «alliance de sel» se lit dans un fragment qoumrânien complétant *Rouleau du Temple*, XX, 14.

[12] «Fais attention au bois pour le sacrifice : n'apporte pas à l'autel de bois pour le sacrifice, en plus de ceux-ci : cyprès, genévrier, amandier, pin, pin parasol, cèdre, sapin, palmier, olivier, myrte, laurier, citronnier, (l'arbre) appelé "arbat", baumier. [13] Mets sur l'autel, sous l'holocauste, du bois de ces arbres après en avoir vérifié l'apparence. Ne mets aucun (morceau de) bois fendu ou [ ] (Mets) du bois solide et pur, sans aucune tache, parfait et nouvellement poussé. Ne mets pas de vieux bois, car le parfum en est parti et il n'a pas sur lui de parfum comme auparavant. [14] Tu ne mettras (sur l'autel) aucun autre (bois) que celui de ces arbres, car le parfum en est perdu et l'arôme n'en monterait pas au ciel. [15] Observe cette instruction, mon fils, et mets-la en pratique afin d'être droit en toutes tes œuvres.

[16] «Sois en tout temps propre de corps. Lave-toi à l'eau avant d'aller sacrifier à l'autel. Lave-toi les mains et les pieds avant de t'approcher de l'autel. Après avoir fini de sacrifier, lave-toi de nouveau les mains et les pieds. [17] Qu'on ne voie sur vous, sur vos vêtements, aucune (tache de) sang. Prends garde au sang, mon fils, prends bien garde : recouvre-le de poussière. [18] Ne mange pas de sang, car c'est l'âme ; ne mange jamais de sang.

12. À la différence de la Bible, les écrits esséniens montrent qu'on attachait une grande importance aux bois destinés à l'autel. La fourniture du bois, célébrée à la fin du sixième mois, était l'une des grandes fêtes esséniennes (*Rouleau du Temple,* XXIII-XXIV). Selon le *Testament de Lévi,* IX, 12, Lévi se recommande d'Abraham pour dire de présenter au Seigneur douze espèces d'arbres : le chiffre douze s'explique parce que les bois sont apportés par les douze tribus, mais les arbres habilités à fournir le bois pour l'autel sont au nombre de quatorze, énumérés ici ; c'est le chiffre donné dans *I Hénoch,* III, 1 (et dans un fragment araméen correspondant à la fin du livre d'astronomie et de météorologie) parlant de quatorze arbres qui ne perdent pas leur feuillage, ce qui est bien le cas de ceux qu'énumère ce verset des *Jubilés.* Il y a là une différence avec la pratique pharisienne qui, selon la Mishna (*Tamid,* II, 3), exclut seulement l'olivier et la vigne.

13. «Fendu» est suivi d'un mot éthiopien inintelligible ; on attendrait «vermoulu».

14. L'explication montre qu'on entendait à la lettre l'expression biblique traduite «odeur apaisante» (voir *Genèse,* VIII, 21).

16. Dans *Exode,* XXX, 19-21 et XL, 30-32, les ablutions sont prescrites avant l'office seulement.

17-18. *Lévitique,* XVII, 12-14.

[19] «N'accepte aucun cadeau pour le sang d'un homme, afin qu'il ne soit pas versé pour rien, sans jugement. Car c'est le sang versé qui rend la terre coupable, et elle ne peut être purifiée du sang d'un homme que par le sang de qui l'a versé. [20] N'accepte pas de cadeau, pas de présent pour le sang d'un homme ; le sang (sera versé) pour le sang. Ainsi tu seras agréable au Seigneur, le Dieu Très Haut, car Il est le gardien du bien ; ainsi tu seras préservé de tout mal et sauvé de toute espèce de mort.»

Malédictions et bénédictions

[21] «Je vois mon fils combien les actes des humains sont coupables et mauvais. Leurs actes ne sont qu'impureté, bassesse, souillure, et il n'y a pas de justice auprès d'eux. [22] Garde-toi de marcher dans leur voie et de fouler *leur* sentier. Ne va pas *t'égarer* vers la mort, devant le Dieu Très Haut : Il *te* cacherait *Sa* face, *Il te livrerait* à ton vice, Il t'extirperait de la terre *et ta race* de dessous *le ciel,* et *ton nom* et *ta descendance périraient par toute la terre.* [23] Détourne-toi de toutes leurs actions et de toute *leur impureté; observe l'ordonnance* du Dieu *Très Haut,* exécute Sa volonté et sois droit en toutes choses. [24] (Alors) *Il te bénira en tous* tes actes, Il fera lever, issue de toi, une plantation de justice, par toute la terre, *en toutes les générations* de la terre, et sous le ciel ton nom et le mien ne seront jamais passés sous silence. [25] Va en paix, mon fils. Que le Dieu Très Haut, mon Dieu et ton Dieu, t'affermisse pour accomplir Sa volonté, qu'Il bénisse de toutes les justes bénédictions ta descendance entière, la

19-20 Réminiscences combinées d'*Exode,* XXIII, 8 (*Deutéronome,* XVI, 19) et de *Nombres,* XXXV, 31-33.

21. Le pessimisme, radicalisant les assertions de *Genèse,* VI, 5 et de *Psaumes,* XIV, 3, a des échos dans la littérature qoumrânienne (voir *Règle de la Communauté,* XI, 9 et suiv.).

22. On dispose ici d'un fragment de l'original hébreu trouvé dans la grotte IV de Qoumrân. S'égarer vers la mort : comparer *Nombres,* XVIII, 22.

24. Plantation de justice : voir la note sur I, 16. Au lieu de «ne seront pas passés sous silence» donné par quatre témoins, le manuscrit de Gunda-Gundê a «seront prononcés», ce qui est plus conforme à la phraséologie biblique.

multitude de ta descendance, pour les générations éternelles, afin que tu sois pour la terre entière une bénédiction. »

[26] Et (Isaac) quitta (Abraham) plein de joie.

Derniers jours d'Abraham

XXII [1] Dans la première semaine de ce quarante-quatrième jubilé, la deuxième année — c'est l'année où mourut Abraham —, Isaac et Ismaël vinrent du puits du Serment pour célébrer auprès d'Abraham leur père la fête des Semaines, qui est la fête des Prémices de la moisson. Abraham fut joyeux, parce que ses deux fils étaient venus. [2] Or Isaac avait de grands biens à Bersabée — il visitait ses propriétés et revenait chez son père. [3] En ce temps-là, Ismaël vint (aussi) voir son père. Ils arrivèrent tous deux ensemble. Isaac immola une victime pour l'holocauste et l'offrit sur l'autel de son père, celui qu'il avait fait à Hébron. [4] Puis il offrit un sacrifice pacifique et fit un joyeux banquet en présence d'Ismaël son frère. Rébecca confectionna des galettes fraîches avec le blé nouveau et elle les donna à Jacob son fils afin qu'il apporte à Abraham son aïeul des prémices des champs et qu'(Abraham) puisse manger et bénir le Créateur de toutes choses avant de mourir.

[5] De son côté Isaac lui-même envoya à Abraham par

XXII 1. On relève un désaccord entre cette date (l'an 2109 de la création) et l'indication donnée plus loin (verset 7) sur l'âge d'Abraham, cent soixante-quinze ans, car Abraham est né en l'an 1876 selon XI, 15. Il y a une autre contradiction entre cette date et celles qu'indiquent XXI, 1 (2057), et XX, 1 (2052).

4. La fête des Semaines est une désacralisation du blé de la nouvelle récolte. La consommation ce jour-là des prémices du blé paraît être ordonnée par le *Rouleau du Temple* (XIX, 5-7). Le titre de «Créateur (ou Dieu) de toutes choses» (ou de l'univers) est donné plusieurs fois dans les *Jubilés* (XXII, 10, 27 ; XXX, 19 ; XXXI, 13, 32) ; comparer *Ecclésiastique*, XXIV, 8 ; *II Maccabées*, I, 24. *Testament de Moïse*, IV, 2, donne le titre «Seigneur de toutes choses».

5. Les noms propres au latin appartenaient probablement à l'original. Le don d'Isaac à Abraham rappelle de la sorte celui de Melkisédeq selon *Genèse*, XIV, 18. On remarque au verset suivant une réminiscence de *Genèse*, XIV, 19.

l'entremise de Jacob les meilleures parts d'un sacrifice pacifique [*L* ainsi que du vin pour son père], de quoi manger et boire. [6] (Abraham) mangea et but, et il bénit le Dieu Très Haut, qui a créé le ciel et la terre, qui a fait tout ce qu'il y a de meilleur sur terre et l'a donné aux humains pour qu'ils mangent, boivent et bénissent leur Créateur.

[7] «Et maintenant (— dit-il) je Te célèbre, mon Dieu, pour m'avoir laissé voir ce jour. Me voici âgé de cent soixante-quinze ans, vieux et au bout de mes jours, et tous mes jours ont été paisibles. [8] L'épée de l'ennemi ne m'a pas vaincu en tout ce que Tu m'as donné ainsi qu'à mes fils tous les jours de ma vie jusqu'à ce jour. [9] Ô mon Dieu, que Ta grâce et Ta paix soient sur Ton serviteur et sur la descendance de ses fils, afin qu'ils deviennent pour Toi un peuple élu et un patrimoine parmi toutes les nations de la terre, dès maintenant et pour tout le temps des générations terrestres, pour tous les âges.»

Dernière bénédiction d'Abraham sur Jacob

[10] Puis il appela Jacob et dit : «Jacob, mon fils, que le Dieu de toutes choses te bénisse et te fortifie pour accomplir devant Lui la justice et Sa volonté. Qu'Il te choisisse, ainsi que ta descendance afin que vous deveniez le peuple Lui appartenant en propre à jamais, selon Sa volonté. [11] Et toi, Jacob, mon fils, approche et embrasse-moi.»

(Jacob) s'approcha et l'embrassa. (Abraham) dit : «Bénis soient mon fils Jacob et tous ses fils, en tous les âges, par le Seigneur, le Très-Haut. Que le Seigneur te donne une descendance juste, qu'Il consacre de tes fils au milieu de la terre entière ! Que des nations te servent et que tous les peuples se prosternent devant ta descendance ! [12] Sois puissant devant les hommes, en dominant sur toute la race de Seth. Alors ta conduite et celle de tes fils seront justes, de sorte qu'ils deviendront une

6. Ce qu'il y a de meilleur sur la terre : littéralement, «la graisse de la terre», est un hébraïsme (comparer *Genèse*, XLV, 18).

12. Race de Seth : réminiscence de *Nombres*, XXIV, 17, interprétée comme le fait l'exégèse juive.

nation sainte. [13] Que le Dieu Très Haut t'accorde toutes les bénédictions dont Il m'a béni et dont Il a béni Noé et Adam. Qu'elles reposent sur le chef sanctifié de ta race, de génération en génération, pour toujours ! [14] Qu'Il te purifie de toute souillure, pour pardonner toutes tes fautes, et celles que tu as commises par ignorance ! Qu'Il te fortifie et te bénisse, et puisses-tu hériter de toute la terre. [15] Qu'Il renouvelle Son alliance avec toi, afin que tu deviennes le peuple Lui appartenant en propre, pour tous les âges, et que tu L'aies pour Dieu, toi et ta descendance, en vérité et comme il est juste, tous les jours de la terre.

[16] « Et toi, mon fils Jacob, rappelle-toi mes paroles et garde les instructions d'Abraham ton père. Sépare-toi des nations, ne mange pas avec elles, n'agis pas selon leurs manières, et ne deviens pas leur semblable, car leurs actes sont impurs et toute leur conduite est souillée, immonde, abominable. [17] Ils offrent leurs sacrifices à des morts, ils adorent des démons et mangent au milieu des tombes. Tout ce qu'ils font est vanité et néant. [18] Ils n'ont pas d'intelligence pour réfléchir, et leurs yeux ne voient pas ce que sont leurs œuvres, ni comment ils s'égarent en disant à un (morceau de) bois : "Tu es mon dieu", et à un caillou : "Tu es mon seigneur, tu es mon sauveur." Ils n'ont pas d'intelligence.

13. Le manuscrit de Gunda-Gundê a une autre leçon : « Qu'elles reposent sur ton chef. (Que) la sanctification de ta race (dure) de génération en génération. »

14. De toute souillure : leçon du manuscrit de Gunda-Gundê ; les autres témoins éthiopiens ont : « de toute souillure et de l'impur » ; le latin : « de toute souillure et injustice ».

15. L'« alliance nouvelle » (*Jérémie,* XXXI, 31) est un motif important dans la doctrine essénienne qui voit dans l'histoire une série de renouvellements d'alliance (*Livre des Bénédictions,* III, 26 ; V, 21 ; *Écrit de Damas,* VI, 19 ; VIII, 21 ; B, I, 33 ; B, II, 12). Il n'est pas question ici d'une cérémonie annuelle de renouvellement d'alliance comme celle que certains exégètes croient découvrir derrière *Règle de la Communauté,* II, 19-23.

16. Commandement de ségrégation : comparer *Règle de la Communauté,* V, 1, 10 ; VIII, 13 ; IX, 20 ; *Écrit de Damas,* VI, 14-15 ; XI, 14-15.

17. Lieux communs sur les cultes prêtés aux païens. Le sacrifice aux morts est plusieurs fois dénoncé dans la Bible (voir *Deutéronome,* XXVI, 14), l'adoration des démons est reprise de *Deutéronome,* XXXII, 17 ; comparer *Baruch,* IV, 7, et *I Hénoch,* XIX, 1.

18. Comparer *Jérémie,* II, 27 et *Sagesse de Salomon,* XIII, 10-19.

[19] «Mais toi, mon fils Jacob, que le Dieu Très Haut te secoure, que le Dieu du ciel te bénisse et qu'Il te tienne à l'écart de leur impureté et de tous leurs égarements. [20] Garde-toi, mon fils Jacob, de prendre femme parmi *la descendance* des filles de Canaan, car toute cette race doit être extirpée de la terre. [21] En effet, Canaan a été perdu par le péché de Cham, toute sa race, tout ce qui subsistera de lui, sera éliminé de la terre, nul homme issu de lui ne sera sauvé au jour du Jugement. [22] Tous les idolâtres et les infâmes n'auront pas davantage d'espérance sur la terre des vivants : ils descendront au Shéol, ils iront au lieu de jugement et ne laisseront sur terre aucun souvenir. De même que les enfants de Sodome furent enlevés de la terre, ainsi seront enlevés tous les idolâtres.

[23] «N'aie pas peur, mon fils Jacob, ne sois pas effrayé, enfant d'Abraham. Que le Dieu Très Haut te garde de la ruine et te préserve de tous les chemins d'erreur. [24] J'ai fondé cette maison pour moi, pour y placer mon nom sur la terre et *c'est à toi qu'elle est donnée, ainsi qu'à ta descendance pour toujours*. Elle sera nommée maison d'Abraham. C'est à toi qu'elle est donnée ainsi qu'à ta descendance pour toujours, car c'est toi qui édifieras ma maison et établiras mon nom devant Dieu à jamais. Ta race et ton nom subsisteront dans toutes les générations terrestres.»

[25] Ayant fini de lui donner ses instructions, il le bénit. [26] Tous deux étaient couchés ensemble sur le même lit. Jacob s'endormit sur la poitrine d'Abraham le père de son père. (Abraham) l'embrassa sept fois. Son amour et son cœur étaient heureux de lui. [27] Il le bénit de tout son cœur et dit : «C'est le Dieu Très Haut, Dieu de toutes choses, créateur de toutes choses qui m'a fait sortir d'Our des Chaldéens pour me donner ce pays, afin

19. La parénèse morale qui commence ici est dominée par l'idée de rétribution comme dans les écrits de Qoumrân ; voir *Règle de la Communauté*, III, 1-15.

21. Voir VII, 7-12, et note sur VII, 18-19.

24. «Maison» signifie «lignée». Abraham apparaît ici comme le «père» d'Israël ; comparer *Isaïe*, LI, 2.

25. «Donner ses instructions» remonte au verbe hébraïque employé dans la Bible pour «signifier ses dernières volontés» (ainsi en *Genèse* XLIX, 33, pour le testament de Jacob).

que je l'aie en héritage éternel et que je suscite une sainte lignée, et ainsi le Très-Haut sera béni à jamais. »
28 Il bénit (encore) Jacob et dit : «(Voici) mon fils, celui qui fait la joie de tout mon cœur et de mon amour. Que Ta grâce et Ton amour s'étendent sur lui et sur sa descendance en tout temps.
29 Ne l'abandonne pas, ne le néglige pas, dès maintenant et jusque dans les jours de l'éternité. Que Tes yeux soient ouverts sur lui et sur sa descendance et ainsi garde-le, bénis-le, sanctifie-le pour en faire le peuple qui T'est réservé.
30 Accorde-lui toutes Tes bénédictions, dès maintenant jusqu'à tous les jours de l'éternité. Renouvelle avec lui et avec sa descendance, Ton alliance et Ta grâce, selon toute Ta volonté, dans toutes les générations terrestres. »

Mort d'Abraham

XXIII 1 Puis il plaça deux doigts de Jacob sur ses yeux, bénit le Dieu des dieux, se couvrit le visage, étendit ses jambes, s'endormit du sommeil éternel et rejoignit ses pères.
2 Pendant tout cela, Jacob était couché dans ses bras et ne savait pas qu'Abraham, le père de son père, était mort.
3 Jacob s'éveilla : Abraham était froid comme la glace. (Jacob) dit : «Père, père ! », mais il n'eut pas de réponse et sut qu'il était mort.
4 (Jacob) quitta les bras de son (aïeul) et alla annoncer (sa mort) à Rébecca sa mère. Rébecca alla trouver

28. Le verset paraît avoir été abrégé dans la plupart des témoins. Le manuscrit de Gunda-Gundê a pour le début une leçon différente, continuant le verset 27 à la première personne : «Je bénis Jacob, qui (est) selon mon cœur, qui (est) selon mon amour, en qui (mon cœur) se réjouit. Que Ta grâce... »

XXIII Jusqu'au verset 8, développement de *Genèse,* XXV, 7-10, introduisant une touche pittoresque et sentimentale.

1. Il étendit ses jambes : expression consacrée pour dépeindre l'approche de la mort ; voir *Testament de Lévi,* XIX, 4 ; *Testament de Gad,* VIII, 4 ; *Testament d'Issachar,* VII, 9 ; *Testament de Benjamin,* XII, 1. C'est une interprétation d'«il ramena ses pieds» de *Genèse,* XLIX, 33. Sommeil éternel : *Jérémie,* LI, 39, 57.

2. Au lieu de «était mort», le manuscrit de Gunda-Gundê a «s'était endormi».

4. Au lieu de «en pleurant», deux manuscrits ont «il le bénit».

Isaac la nuit, lui dit (la nouvelle) et ils s'en allèrent ensemble. Jacob les accompagnait, tenant une lampe. Une fois arrivés, ils trouvèrent Abraham couché, mort. 5 Isaac s'écroula en pleurant sur le visage de son père et le baisa. 6 On entendit du bruit dans la maison d'Abraham. Ismaël son fils se leva, vint auprès d'Abraham son père et pleura Abraham son père, lui et toute la maison d'Abraham. Ils pleurèrent à chaudes larmes.

7 Isaac et Ismaël ses fils l'enterrèrent dans la *double* grotte auprès de Sarah sa femme. *Tous les gens* de sa maison, Isaac, Ismaël et tous leurs fils, ainsi que tous les fils de Quetourah, à leur place, le pleurèrent pendant *quarante jours.* Puis les lamentations et les pleurs sur Abraham cessèrent. 8 *Il avait vécu trois jubilés et quatre* semaines d'années (soit) cent soixante-quinze ans. Il avait accompli le temps de sa vie, (il était) [*L* âgé] et rassasié de jours.

La décadence de l'humanité

9 Le temps de vie des anciens avait été de dix-neuf jubilés. Après le déluge on commença à vivre moins de dix-neuf jubilés, à vieillir (plus) vite et à voir diminuer le temps de vie, à cause de maux nombreux et d'une mauvaise conduite. Abraham faisait exception, 10 car Abraham fut parfait dans tous ses actes et légitimement

7-8. On dispose d'un fragment de l'original hébreu provenant de la grotte II de Qoumrân.

9. La durée relativement brève de la vie d'Abraham (9-10) donne lieu à un développement, du verset 9 au verset 31, sur la décadence de l'humanité qui ne se manifeste pas seulement par la réduction de la longévité mais aussi par l'aggravation des vices et des misères (11-15). La description de la décadence passe ensuite à l'hyperbole pour dépeindre des tourments et des horreurs imaginaires expliqués par la multiplication des péchés ; la décadence atteindra son comble lorsque les enfants naîtront avec des cheveux blancs, ce qui signifie la réduction de la longévité à l'extrême (16-25). Alors un retour à la Loi divine produira le retournement signifié par l'allongement de la vie humaine, qui passant lui aussi à l'hyperbole, aboutit à la description d'un état paradisiaque (26-31). Cette eschatologie exempte d'intervention divine spectaculaire est celle que propose le texte qoumrânien appelé *Livre des Mystères* («le vice s'évanouira devant la justice comme les ténèbres s'évanouissent devant la lumière», I, 5), voir aussi *IV Esdras,* VI, 8-10.

9. Dix-neuf jubilés, soit neuf cent trente et un ans, donne l'ordre de grandeur des années de vie des patriarches antédiluviens (*Genèse,* V).

10. Sur la perfection d'Abraham, voir *Genèse,* XVII, 1.

agréable au Seigneur tout le temps de sa vie. Et pourtant Abraham n'avait pas fini de vivre quatre jubilés qu'il devint vieux, à cause du mal, et rassasié de jours.

[11] Toutes les générations qui se lèveront dès lors, jusqu'au jour du grand Jugement vieilliront hâtivement, avant d'accomplir deux jubilés, et la connaissance quittera leur esprit *, et toute leur connaissance disparaîtra*. [12] En ce temps-là, si un homme vit un jubilé et demi d'années, on dira *de lui : « Il a longtemps vécu,* mais la plus grande partie de sa vie a été douloureuse, pénible, troublée *et sans paix :* [13] *calamité sur calamité,* hostilité sur hostilité, détresse sur *détresse, mauvaise nouvelle sur mauvaise* nouvelle, maladie sur maladie, et toutes sortes de châtiments aussi pénibles, l'un sur l'autre : maladie, révolution, gel, grêle, neige, fièvre, frisson, torpeur, famine, mort, massacre, captivité, et toute espèce de calamité et de mal. » [14] Tout cela arrivera en une génération mauvaise commettant sur terre le péché, dont l'œuvre est l'impureté, la fornication, la profanation et l'abomination. [15] On dira alors : « Les anciens avaient des jours nombreux — jusqu'à mille ans —, et (ces jours) étaient bons, tandis que ceux de notre vie, si l'on vit longtemps, sont de soixante-dix ans — quatre-vingts ans si l'on est vigoureux —, et ils sont mauvais. Il n'y a aucune paix dans le temps de cette génération mauvaise.

Les affres eschatologiques

[16] Dans cette génération, les enfants reprendront leurs pères et leurs aînés à cause des péchés iniques, à cause

12. Un fragment de la grotte III de Qoumrân a livré quelques restes de l'original hébreu. Un jubilé et demi, soit soixante-treize ans, représente une longévité normale dans le présent siècle, comparer verset 15.

15. Réminiscence de *Psaumes,* XC, 10.

16. Ces enfants qui reprennent leurs parents sont une transposition, probablement inspirée par *Psaumes,* VIII, 3, des fidèles selon le cœur de l'auteur, dénonçant la trahison de la masse qui va s'accentuant. Comparer *I Hénoch,* XC, 6. Le détail peut aussi avoir été inspiré par un motif hellénistique faisant de l'enfant une image de l'initié (voir *Sagesse de Salomon,* X, 21 ; *Matthieu,* XI, 25).

des paroles de leur bouche, à cause des grands méfaits qu'ils commettront, parce qu'ils abandonneront les ordonnances (du pacte) établi par le Seigneur entre Lui et eux pour qu'ils le gardent et exécutent tous Ses commandements, toutes Ses ordonnances et toute Sa loi sans que personne s'en écarte à droite ou à gauche. [17] Tous ont fait le mal. Chaque bouche profère le péché, toutes leurs œuvres sont l'impureté et l'abomination, et toute leur conduite est (dans) l'ordure, l'impureté et la corruption.

[18] Eh bien ! la terre sera dévastée à cause de toutes leurs œuvres ; il n'y aura ni grain, ni vin, ni huile parce que leurs œuvres ne sont que rébellion. Ils périront tous, en même temps que les bêtes sauvages, le bétail domestique ; les oiseaux et tous les poissons de la mer (périront aussi) à cause des enfants des hommes. [19] Ils combattront l'un contre l'autre, jeunes contre vieux et vieux contre jeunes, le pauvre contre le riche, le petit contre le grand, le pauvre contre le prince, à cause de la Loi et de l'Alliance ; ils ont en effet oublié le commandement et l'Alliance, les fêtes, les mois, les sabbats et les jubilés ainsi que tout droit. [20] On se dressera [*L* avec des arcs], des épées, des armées pour les faire revenir dans la voie, mais ils ne reviendront pas avant que beaucoup de sang n'ait été répandu sur la terre de part et d'autre. [21] Ceux qui auront échappé ne reviendront pas de leur perversité vers la voie de la

18. La description de la catastrophe future s'inspire ici d'*Osée*, IV, 3, et d'*Ézéchiel*, XXXVIII, 20. Le tableau des affres des derniers temps a bien des parallèles dans les pseudépigraphes : *II Baruch*, XXVII, 1-13 ; XLVIII, 31-37 ; LXX, 2-10 ; *IV Esdras*, V, 1-12 ; VI, 13-28 ; VII, 26-38 ; voir aussi *Matthieu*, XXIV, 6-29 et ses parallèles et, dans la Mishna, *Sota*, IX, 15.

19. C'est parce que la Loi et l'Alliance ont été violées que sévira la guerre civile. Ce second fléau est sur le même plan que la famine évoquée au verset précédent et ne comporte pas d'allusion précise à des guerres que l'auteur aurait vécues. L'erreur sur le calendrier est l'un des signes de la perversion généralisée, comparer VI, 34.

20. Ici, l'auteur paraît attendre dans l'avenir un événement semblable à ce que fut l'insurrection maccabéenne, menée au nom de la Loi divine, mais aboutissant à l'instauration d'un pouvoir illégitime à ses yeux.

21. Allusion au clergé corrompu, comparer *I Hénoch*, LXXXIX, 73 ; *Commentaire d'Habacuc*, XII, 8 ; *Écrit de Damas*, IV, 18 ; V, 6, 11 ; VI, 15-20 ; B, II, 23-24. «Prononcer le grand Nom» — c'est-à-dire le nom

justice, mais tous se laisseront emporter par le lucre et l'argent, cherchant chacun à emporter le bien d'autrui. Ils prononceront le grand Nom, mais ce ne sera point à sûr et juste titre. Ils souilleront les choses très saintes par leur impureté et la corruption de leur ordure. [22] Mais un châtiment sévère des actes de cette génération sera tiré par le Seigneur. Il les livrera au massacre, à la condamnation, à la captivité, au pillage et à l'engloutissement. [23] Il excitera contre eux les pécheurs des nations, des gens sans pitié ni compassion, qui ne respectent personne, ni vieux ni jeune, personne, car ils sont plus mauvais et plus forts pour faire le mal que tous les (autres) hommes. [24] En ce temps-là, ils crieront, supplieront et prieront pour être sauvés de la main des (plus) pécheresses des nations, mais nul ne sera sauvé. [25] Les têtes des enfants seront couvertes de cheveux blancs, et un nourrisson de trois semaines aura l'air aussi vieux qu'un centenaire. Leur taille dépérira du fait des tourments et de l'oppression. Ils exerceront la terreur en Israël et le mal à l'égard de Jacob. Beaucoup de sang sera répandu sur la terre, personne ne rassemblera (les morts), personne ne (les) enterrera.

Le retournement eschatologique

[26] Mais c'est en ce temps-là que des enfants commenceront à étudier les lois, à (en) scruter les commande-

propre de Dieu — est réservé au clergé d'après la Mishna (*Sota,* VII, 6 ; *Yoma,* IV, 2). «Les choses très saintes» (en éthiopien, littéralement, «la sainteté des saints» et en latin «la sanctification sainte», parce que le neutre pluriel grec *hagia* a été pris pour un féminin singulier) désignent les parts des sacrifices consommées par les prêtres en *Lévitique,* XXI, 22 et *Ézéchiel,* XLII, 13.

23. La fin du verset s'inspire de *Jérémie,* XXV, 33.

24. «Les plus pécheresses des nations» doit traduire une expression hébraïque se trouvant en *Ézéchiel* (XXVIII, 7 ; XXX, 11 ; XXXI, 12 ; XXXII, 12) et dans le *Commentaire du psaume* XXXVII (II, 20 ; IV, 10).

25. La décroissance de la longévité est le salaire de la perversion, même idée en *Écrit de Damas,* X, 8-9. Les enfants aux cheveux blancs sont une hyperbole, image de l'extrême décadence, qui remonte à Hésiode (*Les Travaux et les Jours,* 181), repris par *Oracles sibyllins,* II, 155 (chrétien) ; voir aussi *IV Esdras,* VI, 21.

26. Antithèse des enfants aux cheveux blancs, ces enfants dont

ments et à retourner sur le sentier de justice. [27] Les jours commenceront à se multiplier et à croître parmi les humains, de génération en génération et de jour en jour, jusqu'à ce que leur âge atteigne mille ans et que le nombre de leurs années (alors) dépasse celui de leurs jours (maintenant). [28] Il n'y aura ni vieillard ni homme rassasié de jours, mais ils seront tous des nourrissons et des enfants. [29] Ils accompliront leur vie dans la paix et la joie. Il n'y aura plus de Satan ni aucun destructeur malin, mais tous leurs jours seront des jours de bénédiction et de guérison. [30] Alors le Seigneur guérira ses serviteurs, ils se redresseront et verront une grande paix et ils chasseront leurs ennemis. Les justes (le) verront, rendront grâce et se réjouiront d'une éternelle joie. Ils verront chez leurs ennemis tout le jugement et toute la malédiction qui les frapperont. [31] Leurs os reposeront en terre, mais leurs esprits auront une grande joie, et ils sauront que c'est le Seigneur qui a exercé le jugement et qui fait grâce aux centaines et aux milliers, à tous ceux qui L'aiment.

[32] Et toi, Moïse, mets ces mots par écrit, car c'est ainsi qu'il est écrit. Et on les a placés sur les tables célestes en témoignage pour les générations éternelles.

Jacob s'empare du droit d'aînesse

XXIV [1] Après la mort d'Abraham, le Seigneur bénit Isaac, son fils. Celui-ci quitta Hébron et alla habiter au

l'apparition marque le début de la restauration progressive, sont une réplique eschatologique des enfants du verset 16. La pratique de la Loi qu'ils inaugureront assurera aux hommes une vie longue et heureuse.

28. Réminiscence d'*Isaïe*, LXV, 20.

30. La guérison est ici une image du salut en général (comparer *I Hénoch*, XCVI, 3). «Ils se dresseront» n'évoque point la résurrection des morts comme en *Daniel*, XII, 2 (selon la version des Septante) ; le verbe a ici la même implication qu'en *I Hénoch*, XCVI, 2. La défaite des ennemis des derniers temps (comparer *I Hénoch*, LVI, 5-8 ; XC, 22-26) est un thème repris des prophètes bibliques (voir *Zacharie*, XIV, 2-3). La joie des justes en voyant la punition de leurs ennemis est plusieurs fois représentée en *I Hénoch* (XLVIII, 9-10 ; LXII, 12 ; XCVI, 1-3).

31. Il n'y aura donc pas de résurrection des morts, mais une survivance des esprits, comme dans *I Hénoch*, CIII, 3-4.

XXIV 1. *Genèse*, XXV, 11. Le nom du puits en hébreu. Lahaï Roï, est interprété conformément à *Genèse*, XVI, 13-14.

puits de la Vision, la première année de la troisième
semaine de ce jubilé, pour sept ans. 2 La première
année de la quatrième semaine vit le début d'une famine
dans le pays — outre la première famine qui avait eu
lieu au temps d'Abraham.

3 Jacob fit cuire un plat de lentilles. Ésaü revint
affamé de la campagne et dit à Jacob son frère :
« Donne-moi de ce plat <roux>. » Jacob lui répondit :
« Cède-moi ton droit d'aînesse, et moi, je te donnerai du
pain et de ce plat de lentilles. » 4 Ésaü se dit : « Je vais
mourir, qu'ai-je à faire de mon aînesse ? », et il dit à
Jacob : « Je te le donne. » 5 Jacob répondit : « Jure-le-
moi aujourd'hui », et l'autre jura. 6 Jacob donna donc
du pain et des lentilles à son frère Ésaü (qui) mangea à
satiété, faisant peu de cas de son droit d'aînesse.
Voilà pourquoi il fut appelé Édom : à cause du plat
<roux> que Jacob lui avait donné pour son droit d'aî-
nesse. 7 Jacob devint l'aîné et Ésaü fut déchu de sa
dignité.

Isaac chez les Philistins

8 La famine sévissant au pays, Isaac (le) quitta pour
descendre en Égypte, la seconde année de cette semaine.
Il alla à Gerar, chez le roi des Philistins, Abimélech.

9 Le Seigneur lui apparut et lui dit : « Ne descends pas
en Égypte. Demeure dans le pays que Je t'indiquerai.
Prends ce pays pour asile, Je serai avec toi et Je te
bénirai : 10 c'est à toi et à ta descendance que Je
donnerai tout ce pays et Je tiendrai Mon serment, celui
que J'ai juré à Abraham ton père. Je rendrai ta

2. *Genèse,* XXVI, 1. L'indication est placée ici de manière à expliquer la faim d'Ésaü.

3. *Genèse,* XXV, 29-34. Le nom « roux » est repris au texte biblique, alors que l'éthiopien des *Jubilés* a « blé ». Le traducteur a confondu le grec *purros,* « rouge », lu en *Genèse,* XXV, 30, avec *puros,* « blé ».

6. Voir la note sur *Genèse,* XXV, 30.

8. Jusqu'au verset 27, reprise de *Genèse,* XXVI, 1-33, passant sous silence l'épisode scabreux concernant Rébecca (comparer XIII, 13-16), s'efforçant de reconstituer une chronologie, et transformant l'image des rapports entre Isaac et les Philistins. Alors que *Genèse,* XXVI, 28-31, prête aux Philistins une parole de paix et conclut l'épisode par un récit de banquet, le passage des *Jubilés* veut montrer Isaac dupé par les Philistins, ce qui introduit l'invective des versets 28-33.

descendance aussi nombreuse que les étoiles du ciel. Je donnerai tout ce pays à ta descendance, [11] et par ta descendance toutes les nations de la terre seront bénies, parce que ton père a obéi à Ma voix, et qu'il a gardé Ma règle, Mes instructions, Mes lois, Mes ordonnances, Mon alliance. Maintenant obéis à Ma voix et demeure dans ce pays. »

[12] (Isaac) demeura trois semaines d'années à Gerar. [13] Abiméléch donna l'ordre (suivant) concernant (Isaac) et tout ce qui était à lui : « Que meure, que meure quiconque touchera (Isaac) et ce qui lui appartient. » [14] Isaac devint un grand personnage chez les Philistins. Il eut des biens en grande quantité : des bœufs, des moutons, des chameaux, des ânes et beaucoup de [*L* service]. [15] Il sema dans la terre des Philistins et récolta au centuple. Il devint un très grand personnage, et les Philistins en devinrent jaloux.

[16] Or, tous les puits que les serviteurs d'Abraham avaient creusés durant la vie d'Abraham avaient été bouchés par les Philistins après la mort d'Abraham et remplis de terre. [17] Abiméléch dit à Isaac : « Va-t'en de chez nous, tu es devenu beaucoup plus grand que nous. » Isaac partit de là la première année de la septième semaine, et il se retira dans les vallées de Gerar. [18] Ils recreusèrent les puits creusés par les serviteurs d'Abraham son père et bouchés par les Philistins après la mort d'Abraham son père, et il les appela des mêmes noms que leur avait donnés son père Abraham. [19] Les serviteurs d'Isaac creusèrent un puits dans une vallée et trouvèrent de l'eau vive. Les pâtres de Gerar se disputèrent avec ceux d'Isaac en disant : « Cette eau est à nous. » Isaac appela ce puits « Dureté », « parce que, dit-il, ils ont été durs envers nous ». [20] Ils creusèrent un deuxième puits. On se querella aussi à son sujet, et Isaac l'appela [*L* « Inimitié »]. Il s'en alla de là, et ils creusèrent un autre puits. Comme il n'y eut pas de dispute à son sujet, Isaac l'appela « Espace ». Isaac dit : « Maintenant le Seigneur nous a fait de l'espace et nous sommes devenus grands sur la terre. »

20. En regard d'« Inimitié » du latin, qui représente peut-être un alignement sur *Genèse*, XXVI, 21, l'éthiopien a « étroit » qui paraît s'opposer au nom suivant, « Espace ».

[21] Il monta de là au puits du Serment, la première année de la première semaine du quarante-quatrième jubilé. [22] Le Seigneur lui apparut cette nuit-là, au début du premier mois, et lui dit : « Je suis le Dieu d'Abraham ton père. Ne crains rien, car Je suis avec toi, Je te bénirai, Je multiplierai ta descendance, la rendant nombreuse comme la poussière de la terre, à cause d'Abraham, Mon serviteur. » [23] (Isaac) bâtit à cet endroit l'autel qu'avait bâti en premier Abraham son père. Il invoqua le nom du Seigneur et offrit un sacrifice au Dieu d'Abraham, son père. [24] Ils creusèrent un puits et ils trouvèrent de l'eau vive.

[25] Les serviteurs d'Isaac creusèrent un autre puits et ne trouvèrent pas d'eau. Ils allèrent dire à Isaac qu'ils n'avaient pas trouvé d'eau. Isaac répondit : « J'ai prêté serment aux Philistins ce jour-ci, et il nous arrive cette affaire ! », [26] et il appela cet endroit « puits du Serment » parce que là il avait prêté serment à Abimélech, à Akhouzzath son second et à Picol [*L* le chef de son armée]. [27] Isaac comprit ce jour-là qu'il avait eu tort de leur prêter serment pour faire la paix avec eux.

Isaac maudit les Philistins

[28] Ce jour-là, Isaac maudit les Philistins et dit : « Maudits soient les Philistins entre tous les peuples au jour de colère et de fureur ! Que le Seigneur les livre à l'opprobre, à la malédiction, à la colère, à la fureur dans les mains des pécheurs, les Gentils, et dans les mains des

25. En lisant « ils *ne* trouvèrent *pas* d'eau », à la différence de l'hébreu de *Genèse,* XXVI, 32, le texte veut suggérer que le serment prêté à Abiméléch a été une erreur.

28. L'expression « jour de colère et de fureur » évoque le Jugement de Dieu annoncé par les prophètes de la Bible (ainsi *Isaïe,* XIII, 9 ; *Ézéchiel,* VII, 19 ; *Sophonie,* I, 15, 18 ; II, 3). La nation philistine trouvera son châtiment sous les coups d'un autre ennemi, encore pire qu'elle, les Kittim, nommés en *Daniel,* XI, 30 et dans plusieurs écrits de Qoumrân où l'on a reconnu en eux les Romains (voir *Commentaire d'Habacuc,* II, 12). Pour l'auteur des *Jubilés,* les Philistins, ennemis d'Israël, représentent les Grecs de Syrie contre lesquels les Juifs s'étaient battus pendant une trentaine d'années après la révolte maccabéenne de 167, mais les Grecs ont dû s'incliner devant les Romains qui dès 190 avaient infligé à Antiochus III la défaite de Magnésie du Sipyle et qui mettront fin à l'Empire séleucide en 64.

Kittim. [29] Que le peuple juste extirpe de dessous le ciel, en punition, ceux qui auront échappé à l'épée de l'ennemi et aux Kittim, car ce sont les adversaires et les ennemis de mes enfants pendant leurs jours passés sur terre. [30] Il n'en restera pas une trace, nul ne sera sauvé au jour de colère et de condamnation : toute la race des Philistins doit être détruite, extirpée, éliminée de la terre, et personne de Kaphtor ne laissera de nom, ni de reste, ni de descendance sur la terre.

[31] S'il monte jusqu'au ciel, il en sera précipité.
S'il se retranche sur la terre, il en sera arraché.
S'il se cache au milieu des nations, de là aussi il sera extirpé.
S'il descend dans le Shéol, là aussi il aura une lourde peine.
Là non plus il n'aura point de paix.

[32] S'il s'en va en captivité, [*L* il périra] au milieu du chemin par la main de ceux qui en veulent à sa vie, et il ne lui sera laissé par toute la terre ni nom ni descendance : c'est à la malédiction éternelle qu'il ira. [33] C'est ainsi qu'il est écrit et gravé à son sujet sur les tables célestes, pour qu'on agisse (ainsi) envers lui au jour du Jugement, quand il sera extirpé de la terre.

Jacob s'engage à ne pas épouser une Cananéenne

XXV [1] La seconde année de cette semaine, dans ce jubilé, Rébecca appela Jacob son fils et eut une conversation avec lui. Elle lui dit : «Mon fils, ne prends pas de femme parmi les filles de Canaan comme Ésaü ton frère qui a épousé deux femmes parmi les filles de Canaan. (Les Cananéens) m'ont rempli l'âme d'amertume avec toutes leurs actions impures, car toutes leurs

29. Peuple juste : comparer *Isaïe*, XXVI, 2.
30. Kaphtor est le pays d'origine des Philistins selon *Amos*, IX, 7.
31-32. Réminiscence d'*Amos*, IX, 1-4.

XXV Jusqu'au verset 23, développement de deux brèves indications bibliques : *Genèse*, XXVI, 35 et XXVIII, 1, où l'auteur exprime son horreur des mariages mixtes.
1. Le mariage d'Ésaü n'est pas mentionné directement, à l'encontre de *Genèse*, XXVI, 34.

actions sont fornication et luxure, il n'y a auprès d'eux aucune justice, mais (seulement) le mal. [2] Je t'aime beaucoup, mon fils; mon cœur et mon amour te bénissent à chaque heure du jour et à chaque veille des nuits. [3] Et maintenant, mon fils, écoute ma parole et exécute la volonté de ta mère : ne prends pas de femme parmi les filles de ce pays, mais seulement dans la famille de mon père. Tu prendras une femme de la maison de mon père, le Dieu Très Haut te bénira et tes fils deviendront une génération juste et une race sainte.»

[4] Alors Jacob s'adressa à Rébecca sa mère et lui dit : «Mère, me voici âgé de neuf semaines d'années. Je ne connais aucune femme, je ne me suis approché (d'aucune), je ne me suis fiancé (à aucune). Je n'ai même pas pensé à prendre femme parmi les filles de Canaan, [5] car je me suis rappelé, mère, la parole d'Abraham notre père : il m'a ordonné de ne pas prendre femme parmi les filles de Canaan, mais de prendre une femme issue de la maison de mon père et de ma parenté. [6] J'ai entendu dire il y a longtemps que des filles sont nées à Laban, ton frère. C'est sur elles que j'ai des intentions, afin de prendre femme parmi elles. [7] C'est pourquoi je me suis gardé moi-même de pécher et d'avoir une conduite corrompue, tous les jours de ma vie. En effet, Abraham mon père m'a donné bien des instructions relatives à la débauche et à la fornication. [8] En plus de toutes ces instructions, pendant ces vingt-deux ans, mon frère me disputait et me disait maintes fois : «Mon frère, prends pour épouse une des sœurs de mes deux femmes»,

4. Jacob est resté vierge jusqu'à son mariage; comparer *Testament d'Issachar,* VII, 2. Le chiffre de «neuf» semaines n'est pas sûr; un témoin a «sept», et le manuscrit de Gunda-Gundê laisse un blanc. Une durée de soixante-trois ans concorde cependant avec certaines indications chronologiques concernant la vie de Jacob; d'après XXV, 1, Rébecca appelle Jacob la deuxième année (de la première semaine du quarante-quatrième jubilé, voir XXIV, 1) soit en l'an 2109, et d'après XIX, 3, il est né la deuxième année de sixième semaine (du quarante-deuxième jubilé, voir XIX, 1), soit en l'an 2046. Selon le *Midrash Rabbah sur la Genèse,* LXVIII, 5, Jacob avait soixante-trois ans lorsqu'il reçut les bénédictions d'Isaac, événement que *Jubilés,* XXVI, 1 situe cinq ans après la bénédiction de Rébecca.

5. Référence à XX, 4.

8. Les vingt-deux ans sont ceux qui se sont écoulés depuis le mariage d'Ésaü, conclu lorsque celui-ci avait quarante ans d'après *Genèse,* XXVI, 34.

mais moi, je refusais d'agir comme il l'avait fait. [9] Je le jure devant toi, mère : de toute ma vie, je ne prendrai pas femme parmi les filles de la race de Canaan et je ne ferai pas le mal que mon frère a fait. [10] Ne crains rien, mère, sois sûre que j'exécuterai ta volonté, que je marcherai dans le droit (chemin) et que jamais je ne laisserai ma conduite se corrompre. »

[11] Alors (Rébecca) leva son visage vers le ciel, étendit les doigts de ses mains, ouvrit la bouche, et bénit le Dieu Très Haut qui a créé le ciel et la terre. Elle Lui rendit grâces et Le loua, [12] disant : « Béni soit le Seigneur Dieu et béni soit à tout jamais Son saint nom ! Il m'a donné en Jacob un fils pur, une sainte progéniture ; il T'appartient et que sa descendance T'appartienne pour tous les temps dans toutes les générations, à jamais. [13] Bénis-le, Seigneur, et mets dans ma bouche une juste bénédiction pour que je le bénisse. »

Rébecca bénit Jacob

[14] À ce moment, quand l'esprit de justice fut descendu en sa bouche, elle posa ses deux mains sur la tête de Jacob et dit :

[15] « Béni sois-tu Seigneur de justice, Dieu des âges.
Qu'Il te bénisse par-dessus tous les hommes et tous les fils des hommes.
Qu'Il te donne, ô mon fils, une conduite juste,
et qu'à ta descendance Il révèle la justice.
[16] Qu'Il multiplie tes enfants durant ta vie,
que ceux-ci se lèvent en (même) nombre que les mois de l'année,
que leurs fils deviennent grands et plus nombreux que les étoiles du ciel,

13. Comparer *Hymnes*, IX, 11.
14. L'original hébraïque d'« esprit de justice » était probablement « esprit de vérité », locution connue à Qoumrân (*Règle de la Communauté*, III, 18 ; IV, 21 ; *Règlement de la Guerre*, XIII, 10) ; voir aussi *Testament de Juda*, XX, 1, 5 ; *Jean*, XIV, 17 ; XV, 26 ; XVI, 13. Il s'agit ici du principe de l'inspiration. Le *Midrash Rabbah sur la Genèse*, LXVII, 9, fait de Rébecca une prophétesse.
15. On suit ici la leçon de manuscrit de Gunda-Gundê. Les autres manuscrits ont « qu'Il te bénisse par-dessus toutes les générations humaines ».
16. Allusion aux douze fils de Jacob.

et que leur quantité surpasse (celle du) sable de la mer.
[17] Qu'Il leur donne ce beau pays, selon sa promesse de la donner pour toujours à Abraham et à sa descendance après lui
et qu'ils le possèdent en possession éternelle.
[18] Puissé-je te voir durant ma vie des fils bénis,
que toute ta descendance soit une race bénie et sainte !
[19] De même que tu as réconforté l'esprit de ta mère durant sa vie,
que le sein de celle qui t'a enfanté te bénisse de même !
Mon amour et mes mamelles te bénissent,
ma bouche et ma langue te célèbrent hautement.
[20] Grandis et répands-toi sur la terre,
et que ta descendance soit parfaite dans le monde entier,
dans la joie du ciel et de la terre !
Que ta descendance exulte
et qu'au grand jour de la grande paix, elle obtienne la paix.
[21] Que ton nom et ta race subsistent en tous les âges,
et que le Dieu Très Haut soit leur Dieu.
Que le Dieu de justice demeure avec eux,
et que Son sanctuaire soit bâti chez eux pour tous les âges !
[22] Béni soit celui qui te bénira,
et que soit maudite toute chair qui te maudira sans cause ! »
[23] Puis elle l'embrassa et lui dit : « Que le Seigneur éternel t'aime autant que se réjouissent et te bénissent le cœur de ta mère et son amour. » Et elle se tut après l'avoir béni.

19. « Mon amour » — plus littéralement « ma miséricorde » — représente probablement un faux sens sur le nom hébraïque qui dénote à la fois la miséricorde et la matrice.

20. Le « jour de la grande paix » est une désignation du jour du Jugement divin qui doit assurer à Israël la « paix », c'est-à-dire la victoire et la prospérité (voir *Isaïe,* XXVI, 12).

21. Allusion a l'érection du temple eschatologique, voir la note sur I, 15-18.

22. Formule reprise de la bénédiction d'Isaac sur Jacob en *Genèse,* XXVI, 29.

Jacob dérobe la bénédiction destinée à Ésaü

XXVI [1] La septième année de cette semaine, Isaac appela son fils aîné, Ésaü, et lui dit : «Mon fils, je suis devenu vieux, voici que ma vue a baissé, et j'ignore le jour de ma mort. [2] Prends maintenant tes armes de chasse, ton carquois et ton arc, va chasser pour moi dans la campagne, attrape-moi (quelque chose), mon fils, apprête-toi comme je l'aime quelque chose à manger et apporte-le-moi pour que je le mange et que mon âme te bénisse avant de mourir.»

[3] Rébecca avait entendu Isaac parler à Ésaü. [4] Ésaü partit de bon matin chasser dans la campagne, pour attraper quelque chose et l'apporter à son père. [5] (Alors) Rébecca appela Jacob, son fils, et lui dit : «Voici que j'ai entendu Isaac, ton père, parler à Ésaü, ton frère, et lui dire : "Attrape-moi quelque chose à la chasse, apprête-moi un plat et apporte-le-moi pour que je mange et te bénisse en présence du Seigneur avant de mourir." [6] Et maintenant, mon fils, obéis à ma parole, à ce que je te recommande : va à ton troupeau, prends-moi deux beaux chevreaux et j'en ferai un plat pour ton père, comme il les aime. Tu l'apporteras à ton père, il (le) mangera et tu seras béni.» [7] Jacob dit à Rébecca, sa mère : «Mère, je ne refuserai à mon père rien de ce qu'il mangerait avec plaisir ; je crains seulement, ma mère, qu'il ne reconnaisse ma voix et qu'il ne veuille me toucher. [8] Tu sais bien que je suis glabre et qu'Ésaü, mon frère, est velu. Je serai à ses yeux comme un malfaiteur et je ferai une chose qu'il ne m'a pas ordonnée. Il se fâchera contre moi et j'attirerai sur moi une malédiction et non une bénédiction.» [9] Rébecca, sa mère, lui répondit : «Que cette malédiction soit sur moi, mon fils, mais écoute ma parole.»

[10] Jacob écouta la parole de Rébecca sa mère. Il alla prendre deux chevreaux beaux et gras, il les apporta à

XXVI 1-35. *Genèse*, XXVII, 1-41, est récrit ici de manière à atténuer la fourberie de Jacob. D'après le verset 9, c'est Rébecca, l'instigatrice, qui prend sur elle le blâme ; le verset 13 édulcore la réplique mensongère de Jacob en *Genèse*, XXVII, 24 ; enfin, selon le verset 18, Isaac est abusé par une intervention divine.

sa mère, et sa mère les apprêta comme (Isaac l')
aimait. [11] Rébecca prit les vêtements de son fils aîné
Ésaü, les meilleurs qu'elle avait à la maison, en habilla
Jacob son fils cadet, et mit les peaux des chevreaux sur
ses mains et sur son cou nu. [12] Elle remit aux mains
de Jacob son fils le plat et le pain qu'elle avait préparés.
[13] Jacob vint auprès de son père et dit : «Je suis ton
fils. J'ai fait comme tu me l'as dit. Lève-toi, assieds-toi
et mange de ce que j'ai attrapé pour toi, père, pour que
tu me bénisses.» [14] Isaac dit à son fils : «Qu'as-tu pu
trouver aussi vite, mon fils?» [15] Jacob répondit : «Ce
que ton Dieu [*L* a dirigé vers] moi.» [16] Isaac lui dit :
«Approche, mon fils, pour que je te touche (et sache)
si tu es mon fils Ésaü ou si tu ne l'es pas.» [17] Jacob
s'approcha d'Isaac son père qui le toucha et dit : [18] «La
voix est celle de Jacob, mais les mains sont celles
d'Ésaü.» Il ne l'identifia pas : c'était une interven-
tion du ciel qui lui avait ôté l'esprit. Isaac ne l'identifia
point parce que ses mains étaient velues comme celles
d'Ésaü, en sorte qu'il le bénit. [19] Il demanda : «Es-tu
mon fils Ésaü?» (Jacob) répondit : «Je suis ton fils.»
(Isaac) dit : «Approche (le plat) de moi, pour que je
mange de ce que tu as pris à la chasse, mon fils, et
que je te bénisse.» [20] (Jacob) approcha (le plat) de
lui, et (Isaac) mangea. Puis il lui apporta du vin, et il
but. [21] Isaac, son père, lui dit : «Viens près de moi,
mon fils, et embrasse-moi.» (Jacob) s'approcha et l'em-
brassa. [22] (Isaac) sentit l'odeur de ses vêtements. Il le
bénit et dit : «L'odeur de mon fils est comme celle d'un
champ que le Seigneur a béni.

[23] Que le Seigneur te donne en abondance la rosée du
ciel, bénédiction du sol,
Qu'Il te comble de blé, qu'Il te comble d'huile.
Que des nations te servent,

15. En regard du latin «a dirigé vers moi» les manuscrits éthiopiens ont «ce qu'Il m'a fait trouver», «ce qu'Il m'a montré», «qui m'a aidé».

23. «La rosée du ciel, bénédiction du sol» est la leçon d'un manuscrit sur cinq. Variantes : «la rosée du sol et la rosée du ciel» (comparer verset 33), «la rosée du ciel et la rosée du sol»; cette dernière leçon représente une harmonisation des *Jubilés* avec la Bible éthiopienne qui a ces mots en *Genèse,* XXVII, 28, alors que le grec comme l'hébreu a «rosée du ciel et graisse de la terre». Mais il est possible que la version aberrante de la Bible éthiopienne ait été inspirée par le texte des *Jubilés.*

et que des peuples se courbent devant toi !
[24] Sois un seigneur pour tes frères
et que les fils de ta mère se courbent devant toi !
Que toutes les bénédictions dont le Seigneur m'a béni
et dont Il a béni Abraham mon père te soient accordées,
à toi et à ta descendance à jamais !
Maudit soit qui te maudira,
béni soit qui te bénira. »
[25] Après qu'Isaac eut fini de bénir son fils Jacob et
que Jacob eut quitté Isaac, son père, il se cacha, et Ésaü,
son frère, revint de sa chasse. [26] Lui aussi avait préparé
un plat. Il l'apporta à son père et lui dit : « Que mon
père se lève et mange de ma venaison, afin de me
bénir ! » [27] Isaac son père lui dit : « Qui es-tu ? » Il lui
répondit : « Je suis ton fils aîné, Ésaü. J'ai fait comme
tu me l'as ordonné. » [28] Isaac fut tout surpris et dit :
« Quel est celui qui est allé à la chasse, a pris (du gibier)
et me (l') a apporté ? J'ai mangé de tout (cela) avant que
tu ne viennes. Je l'ai béni, qu'il soit béni, lui et toute
sa descendance, à jamais. »

Isaac maudit Ésaü

[29] Quand Ésaü eut entendu la parole de son père Isaac,
il pleura bruyamment et amèrement. Puis il demanda
à son père : « Bénis-moi, moi aussi, père. » [30] Il lui
répondit : « Ton frère est venu en rusant et il a emporté
la bénédiction. » (Ésaü) dit : « Je le sais maintenant
pourquoi il est appelé Jacob, c'est qu'il m'a pris deux
fois au piège : d'abord il a pris mon droit d'aînesse et
maintenant il a pris la bénédiction qui m'était desti-
née. » [31] Il demanda : « N'as-tu pas laissé une bénédic-
tion pour moi, père ? » Isaac répondit à Ésaü :
« Voici que j'ai fait de lui ton seigneur
et que je lui ai donné tous ses frères pour serviteurs.
Je l'ai rendu puissant par tout son blé, son vin et son
huile.
Et maintenant que ferai-je pour toi, mon fils ? »
[32] Ésaü dit à Isaac, son père : « N'as-tu donc qu'une
seule bénédiction, ô père ? Bénis-moi de même, moi
aussi », [33] et Ésaü se mit à pleurer. Isaac lui répondit :
« Eh bien ! que ta demeure soit loin de la rosée terrestre,

loin de la rosée du ciel, venant d'en haut. [34] Tu vivras de ton épée et tu seras asservi à ton frère. Si tu désobéis et si tu secoues son joug de ta nuque, alors tu commettras une faute mortelle, et ta race sera extirpée de dessous le ciel. »

[35] Mais Ésaü menaçait Jacob, à cause de la bénédiction que son père lui avait donnée, et il se disait : « Que vienne maintenant le temps du deuil de mon père, et je tuerai mon frère Jacob. »

Jacob part en Mésopotamie

XXVII [1] (Ces) paroles d'Ésaü, son fils aîné, furent communiquées à Rébecca en un rêve. Rébecca fit appeler Jacob son fils cadet et lui dit : [2] « Voici qu'Ésaü ton frère veut se venger de toi et te tuer. [3] Maintenant, mon fils, écoute ma parole : Va-t'en, fuis chez Laban mon frère à Harran et demeure quelque temps auprès de lui jusqu'à ce que soit passée la colère de ton frère, que sa colère te laisse et qu'il oublie tout ce que tu as fait. (Alors) je te ferai chercher là-bas. » [4] Jacob répondit : « Je n'ai pas peur; s'il veut me tuer, je le tuerai. » [5] Elle lui dit : « (Je ne veux pas) être privée de mes deux fils le même jour. » [6] Jacob répondit à Rébecca, sa mère : « Tu sais que mon père a vieilli et qu'il ne voit plus, car son regard s'est figé. Si je l'abandonne, mon père prendra ombrage de cet abandon et de mon départ loin de vous, il se fâchera et me maudira. Je ne partirai pas ; (mais) s'il m'envoie, alors je partirai. » [7] Rébecca dit à Jacob : « J'irai moi-même lui parler, et il t'enverra. »

[8] Rébecca alla auprès d'Isaac et lui dit : « Je suis lasse de vivre à cause de ces deux filles de Hêth qu'Ésaü a épousées. Si Jacob épouse une fille du pays pareille à celles-là, quelle raison aurai-je de vivre? Les filles de Canaan sont (si) mauvaises ! » [9] Isaac appela Jacob, le

XXVII, 1-5. *Genèse,* XXVII, 42-45.

6-7. Épisode absent de la Bible, destiné à souligner que Jacob n'a pas quitté son père de son seul gré et qu'il n'a pas manqué de piété filiale. L'auteur témoigne ici de sa préoccupation de présenter un Jacob impeccable, comme il l'a fait pour Abraham (voir note sur XII, 31).

8. *Genèse,* XXVII, 46.

9-12. *Genèse,* XXVIII, 1-5.

bénit et le mit en garde. Il lui dit : [10] «Ne prends pour femme aucune des filles de Canaan. Pars, va en Mésopotamie, dans la maison de Bethuël, le père de ta mère, et épouse une femme de là-bas, une des filles de Laban, le frère de ta mère. [11] Que le Dieu Shaddaï te bénisse, te fasse croître et multiplier (de manière à) devenir un ensemble de nations. Qu'Il t'accorde les bénédictions de ton père Abraham, à toi et à ta descendance après toi, afin que tu hérites la terre où tu as émigré et toute la terre que le Seigneur a donnée à Abraham. Va en paix, mon fils.» [12] Isaac envoya Jacob et celui-ci alla en Mésopotamie, chez Laban, fils de Bethouël le Syrien (et) frère de Rébecca, la mère de Jacob.»

[13] Après le départ de Jacob pour la Mésopotamie, Rébecca eut l'esprit affligé pour son fils et se mit à pleurer. [14] Isaac dit à Rébecca : «Ma sœur, ne pleure pas à cause de Jacob mon fils : il part en paix et reviendra en paix. [15] Le Dieu Très Haut le gardera de tout mal et sera avec lui. Il ne l'abandonnera jamais. [16] Je sais qu'il réussira partout où il ira, jusqu'à ce qu'il revienne auprès de nous en paix et que nous-mêmes le voyions en paix. [17] N'aie pas peur pour lui, ma sœur, car il est sur une voie droite, et c'est un homme accompli. Il est fidèle et ne périra pas. Ne pleure pas.» [18] Isaac consolait (ainsi) Rébecca au sujet de Jacob son fils et il le bénit.

Le songe et le vœu de Jacob à Béthel

[19] Jacob quitta le puits du Serment *pour Harran la première* année de la seconde semaine du quarantième jubilé. Il arriva à Louz — *qui est Béthel —, dans les*

11. Le titre hébraïque Shaddaï s'est conservé jusque dans l'éthiopien des *Jubilés,* alors qu'il a disparu dès la version grecque du verset correspondant de la *Genèse* (XXVIII, 3).

13. La consolation à Rébecca, du verset 13 au verset 18, n'a pas de modèle dans le récit de *Genèse,* XXVII-XXVIII. Elle correspond à l'importance que les *Jubilés* accordent à la mère de Jacob.

14. La femme est appelée «sœur» comme en *Cantique des cantiques,* IV, 9, 10, 12 ; V, 1 ; *Tobit,* V, 21 ; VII, 15 et VIII, 4, 7.

19-27. *Genèse,* XXVIII, 10-21. On connaît par un fragment provenant de la grotte I de Qoumrân quelques mots de l'original hébreu. Louz est le nom ancien de Béthel selon *Genèse,* XXVIII, 19.

montagnes, au début du premier mois de cette semaine. Il arriva le soir à (cet) endroit. Cette nuit-là, *il s'écarta du trajet, à l'ouest* de la route, et s'endormit là, car le soleil s'était couché. [20] Il prit *une des pierres du lieu,* la mit sous [*L* sa tête à l'abri d'] un arbre. *Il voyageait seul,* et il s'endormit.

[21] Il eut un songe cette nuit-là : il y avait plantée en terre une échelle (dont) le sommet atteignait le ciel ; les anges du Seigneur y montaient et y descendaient, et le Seigneur s'y tenait. [22] Il parla à Jacob et dit : « Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham ton père et le Dieu d'Isaac. La terre sur laquelle tu dors, Je te la donnerai, à toi et à ta descendance après toi. [23] Ta descendance sera comme la poussière de la terre. Tu te multiplieras vers l'ouest, l'est, le sud et le nord et toutes les [*L* tribus] de la terre seront bénies en toi et en ta race. [24] Je serai avec toi, Je te garderai partout où tu iras et Je te ramènerai en paix dans ce pays, car Je ne t'abandonnerai pas sans accomplir tout ce que Je dis. »

[25] Jacob se réveilla et dit : « En vérité, ce lieu est la maison du Seigneur, et moi je ne le savais pas. » Il fut rempli de crainte et dit : « Redoutable est ce lieu qui n'est autre que la maison du Seigneur. C'est la porte du ciel. » [26] Jacob se leva de bon matin, prit la pierre qu'il avait placée à sa tête, la dressa comme une stèle commémorative et versa de l'huile sur le sommet. Il donna à l'endroit le nom de Béthel, le pays s'appelait d'abord Louz.

[27] Jacob fit ce vœu au Seigneur : « Si le Seigneur est avec moi, me garde sur le chemin que je prends, me donne du pain à manger et un vêtement à mettre, en sorte que je revienne en paix à la maison de mon père, alors que le Seigneur soit mon Dieu, que cette pierre que j'ai dressée comme une stèle commémorative soit la maison du Seigneur, et de tout ce que Tu me donneras, je Te donnerai la dîme, mon Dieu. »

23. À « tribus de la terre » du latin, conforme à *Genèse,* XXVIII, 14, correspondent diverses leçons de l'éthiopien : « les pays (ou tribus) des nations », « les nations selon leur pays ».

Jacob chez Laban

XXVIII [1] Jacob se remit en marche et s'en alla vers l'est chez Laban, frère de Rébecca. Il resta avec lui et le servit pendant une semaine (d'années) pour (épouser) Rachel sa fille. [2] La première année de la troisième semaine, il dit à (Laban) : « Donne-moi ma femme, celle pour laquelle je t'ai servi sept ans. » Laban dit à Jacob : « Je vais te donner ta femme. » [3] Laban fit un banquet, prit Léa, sa fille aînée, et la donna comme femme à Jacob. Il lui donna aussi son esclave Zilpah comme servante. Jacob ne le savait pas, car il l'avait prise pour Rachel. [4] Il alla vers elle, et voilà que c'était Léa. Jacob se fâcha contre Laban et lui dit : « Pourquoi as-tu agi ainsi envers moi? N'est-ce pas pour (épouser) Rachel que je t'ai servi? Ce n'est pas pour Léa. Pourquoi m'as-tu fait tort? Reprends ta fille, et je m'en irai, car tu as mal agi envers moi. » [5] C'est que Jacob aimait Rachel plus que Léa. En effet, les yeux de Léa étaient faibles, alors que sa figure était très jolie, mais Rachel avait de beaux yeux et une très belle figure. [6] Laban dit à Jacob : « Il n'est pas d'usage dans notre pays de donner la cadette avant l'aînée. »

Loi sur le mariage de deux sœurs

Or, il n'est pas juste de procéder ainsi, car voici ce qui est institué et prescrit sur les tables célestes : on ne donnera pas la cadette si l'on n'a pas donné d'abord l'aînée ; c'est après celle-ci (qu'on donnera) la cadette. Si quelqu'un agit ainsi, on le lui impute dans le ciel comme un péché. Personne qui agit ainsi n'est juste, car cette action est mauvaise aux yeux du Seigneur. [7] Et toi

XXVIII 1-6. Résumé de *Genèse*, XXIX, 1-26.

6-7. Ce principe n'est énoncé ni dans la Bible ni dans les lois juives postérieures, car *Genèse*, XXIX, 26, ne paraît faire allusion qu'à une coutume de Laban, c'est-à-dire araméenne. Il est possible que l'auteur des *Jubilés* ait donné une portée générale à la déclaration de Laban en *Genèse*, XXIX, 26. D'un autre côté, l'usage peut avoir été courant, même s'il n'était pas codifié en Israël comme il l'a été en Inde et en Extrême-Orient.

(Moïse), ordonne aux enfants d'Israël de ne pas faire cela. Qu'ils ne prennent ni ne donnent une cadette avant qu'on ait disposé de l'aînée, car c'est très mal.

[8] Laban dit à Jacob : «Que passent les sept jours de noces pour celle-ci et je te donnerai Rachel afin que tu me serves sept autres années à paître mes moutons, comme tu l'as fait pendant la première semaine (d'années).» [9] Au moment où furent passés les sept jours des noces de Léa, Laban donna Rachel à Jacob, afin qu'il le serve encore sept ans. Il donna à Rachel comme servante Bilhah, sœur de Zilpah. [10] (Jacob) servit encore sept ans pour Rachel, car Léa lui avait été donnée comme (si elle n'était) rien.

Les enfants de Jacob

[11] Le Seigneur ouvrit le sein de Léa, elle conçut et donna à Jacob un fils qu'il appela du nom de Ruben, le quatorzième jour du neuvième mois, la première année de la troisième semaine. [12] Mais le sein de Rachel demeurait fermé, car le Seigneur avait vu que Léa était détestée et Rachel aimée.

[13] Jacob revint auprès de Léa. Elle conçut et donna à Jacob un second fils qu'il appela du nom de Siméon, le vingt et unième jour du dixième mois, la troisième année de cette semaine.

[14] Jacob revint auprès de Léa. Elle conçut et lui donna

8. *Genèse,* XXIX, 27-30. Les sept jours de noces sont attestés dans la Mishna (*Nega'îm,* III, 2).

9. Il n'est pas dit dans la Bible que Bilhah était sœur de Zilpah, mais cette information se trouve dans *Testament de Nephtali,* I, 9-11, passage qui tend à donner aux deux concubines de Jacob une origine abrahamique.

11. Jusqu'au verset 24, la base est *Genèse,* XXIX, 31 - XXX, 24, auquel les *Jubilés* ajoutent les dates de naissance des enfants de Jacob et dont ils retranchent l'épisode des mandragores (*Genèse,* XXX, 14-16), suspect de prêter au patriarche une pratique magique, et les explications des noms.

14. Le jour de naissance de Lévi est significatif : le père du clergé vient au monde au premier jour de l'an, qui est celui de l'installation du sanctuaire, d'après *Exode,* XL, 2 et *II Chroniques,* XXIX, 17, celui de l'achèvement de la réforme du clergé, selon *Esdras,* X, 17, celui de l'expiation pour le sanctuaire prévue par Ézéchiel, XLV, 18, celui dont le *Rouleau du Temple* (XIV, 9 - XV) paraît faire le début de l'octave des

un troisième fils qu'il appela du nom de Lévi, au début du premier mois, la sixième année de cette semaine.

[15] Jacob revint auprès d'elle. Elle conçut et lui donna un quatrième fils qu'il appela du nom de Juda, le quinzième jour du troisième mois, la <sixième> année de la <troisième> semaine.

[16] À cause de tout cela, Rachel jalousait Léa, car elle-même n'avait pas d'enfant. Elle dit à Jacob : «Donne-moi des enfants.» Jacob répondit : «Ai-je empêché ton sein de porter? Est-ce que je t'ai négligée?» [17] Quand Rachel vit que Léa avait donné à Jacob quatre fils, Ruben, Siméon, Lévi et Juda, elle lui dit : «Va auprès de Bilhah, ma servante, elle concevra et enfantera pour moi.» Et elle lui donna Bilhah, sa servante, pour qu'elle devienne sa femme. [18] Il alla auprès de (Bilhah). Elle conçut et lui donna un fils qu'il appela du nom de Dan, le neuvième jour du sixième mois, la <première> année de la <quatrième> semaine.

[19] Jacob revint encore auprès de Bilhah. Elle conçut et donna encore un fils à Jacob, et Rachel l'appela du nom de Nephtali, le cinquième jour de septième mois, la deuxième année de la quatrième semaine.

[20] Quand Léa vit qu'elle restait stérile et qu'elle n'aurait pas d'enfant, elle fut à son tour jalouse de Rachel. Elle donna comme femme à Jacob sa servante Zilpah. Celle-ci conçut et mit au monde un fils. Léa l'appela du nom de Gad, le douzième jour du huitième mois, la troisième année de la quatrième semaine.

[21] Il revint auprès d'elle. Elle conçut et lui donna un second fils. Léa l'appela du nom d'Aser, le deuxième

investitures sacerdotales, celui où Abraham bâtit son autel, selon *Jubilés,* XIII, 8.

15. La naissance de Juda coïncide donc avec la fête des Semaines, la plus importante aux yeux de l'auteur des *Jubilés.* L'année de naissance indiquée par les manuscrits, la première année de la quatrième semaine, n'est pas compatible avec l'indication du verset 18 mettant la naissance de Dan à la sixième année de la troisième semaine, car Juda est né avant Dan. On présume que les deux dates ont été interverties.

21-22. Les années de naissance d'Aser et d'Issachar ont été interverties dans les manuscrits. L'information «elle le confia à une nourrice» est absente de la Bible. C'est le vestige d'une explication du nom comportant la racine hébraïque *skr,* «prendre à gages», différente de celles qu'on lit en *Genèse,* XXX, 16 et 18, qui elles aussi reposent sur cette étymologie.

jour du onzième mois, la <quatrième> année de la
quatrième semaine.
22 Jacob alla auprès de Léa. Elle conçut et mit au
monde un fils. Elle l'appela du nom d'Issachar,
le quatrième jour du cinquième mois, la <cinquième>
année de la quatrième semaine, et elle le confia à une
nourrice.
23 Jacob revint auprès d'elle. Elle conçut et mit au
monde deux (enfants), un garçon et une fille. Elle appela
le garçon du nom de Zabulon et la fille du nom
de Dinah, le septième jour du septième mois, la sixième
année de la quatrième semaine.
24 Le Seigneur eut pitié de Rachel et lui ouvrit le sein.
Elle conçut et mit au monde un fils qu'elle appela du
nom de Joseph, au début du quatrième mois, la
<septième> année de cette quatrième semaine.

Le partage des troupeaux entre Jacob et Laban

25 Au temps où Joseph naquit, Jacob dit à Laban :
«Donne-moi mes femmes et mes fils, je m'en irai chez
mon père Isaac et je me bâtirai une maison. J'ai en effet
terminé les années de service que je te (devais) pour tes
deux filles, et je vais rentrer à la maison de mon
père.» 26 Laban répondit à Jacob : «Reste chez moi
pour tes gages. Continue à paître mon troupeau et
[L je te donnerai] des gages.» 27 Ils convinrent entre
eux que (Laban) lui donnerait pour ses gages tout ce
qu'il y aurait d'agneaux et de chevreaux cendrés, blan-
châtres et rayés de blanc à la naissance : ce seraient ses
gages.
28 Toutes les brebis mirent bas des (petits) [ ] et
ces moutons donnèrent aussi naissance à des petits qui

24. Les manuscrits donnent «la sixième année», ce qui, compte tenu des dates indiquées, ferait de Zabulon le cadet de Joseph.

25. Résumé de *Genèse,* XXX, 25 *b*-43, évitant à nouveau de rappeler la fourberie de Jacob. C'est par la volonté divine seule que naissent les brebis qui vont accroître le troupeau de Jacob.

27-28. Les adjectifs de couleur ont beaucoup embarrassé le traducteur éthiopien des *Jubilés* comme celui de la *Genèse,* XXX, 32, 33, 35, 39. La traduction donnée ici n'est pas tout à fait assurée. Les trois couleurs paraissent se retrouver au verset 28, mais, dans sa forme actuelle, le texte éthiopien est inintelligible.

leur ressemblaient. Tout ce qui avait de (ces) marques était pour Jacob, et ce qui n'en avait pas était pour Laban. [29] Les biens de Jacob étaient devenus très grands : il avait acquis des bœufs, des moutons, des ânes, des chameaux, des serviteurs et des servantes. [30] Laban et ses fils devinrent jaloux de Jacob. Laban lui reprit ses moutons et chercha à lui nuire.

Retour de Jacob en Palestine

XXIX [1] Après que Rachel eut mis au monde Joseph, Laban alla tondre son troupeau, car il se trouvait éloigné de lui de trois jours de marche. [2] Jacob vit Laban partir tondre son troupeau. Il appela Léa et Rachel et les persuada de l'accompagner au pays de Canaan. [3] Il leur dit comment il avait tout vu en rêve et tout ce que (Dieu) lui avait dit, qu'il devait rentrer à la maison de son père. (Les femmes) lui dirent : «Nous t'accompagnerons partout où tu iras.»

[4] Jacob bénit le Dieu d'Isaac, son père, et le Dieu d'Abraham, père de son père. Il se mit en route, mit ses femmes et ses enfants sur des montures, emporta tous ses biens, traversa le fleuve et arriva au pays de Galaad. Jacob avait caché ses intentions à Laban et ne lui avait rien dit. [5] C'est la septième année de la quatrième semaine que Jacob s'était dirigé vers Galaad, le vingt et unième jour du premier mois. Laban poursuivit Jacob et le rejoignit dans la montagne de Galaad, le treizième jour du troisième mois. [6] Mais le Seigneur ne le laissa pas faire du mal à Jacob : il lui apparut la nuit dans un rêve, et Laban parla à Jacob.

[7] Dans le même temps, le quinzième jour, Jacob

XXIX Jusqu'au verset 13, abrégé de *Genèse*, XXXI-XXXIII, 18. L'auteur évite en particulier de parler du vol par Rachel des Teraphim de Laban (*Genèse*, XXXI, 33), du combat de Jacob au passage du Yabboq (*Genèse*, XXXII, 23-32) et réduit au minimum le récit d'une réconciliation entre Jacob et Ésaü (*Genèse*, XXXIII, 1-17).

1. *Genèse*, XXX, 25 *a* et XXXI, 19 (abrégé).

3. *Genèse*, XXXI, 11-13.

6. *Genèse*, XXXI, 24.

7. L'accord de Jacob et de Laban (*Genèse*, XXXI, 24-54) est conclu le quinzième jour du troisième mois, jour de la fête des Semaines, moment par excellence des conclusions d'alliance.

donna un banquet pour Laban et pour ceux qui l'avaient accompagné. Ce jour-là, Jacob jura à Laban, et Laban à Jacob, de ne point passer par la montagne de Galaad pour se nuire l'un à l'autre. [8] On fit là un monceau (de pierres) en témoignage. C'est pourquoi l'endroit est appelé «monceau du Témoignage», d'après ce monceau. [9] Auparavant, on appelait le pays de Galaad «pays des Rephaïm», car c'était le pays des Rephaïm, et les Rephaïm y étaient nés. (C'étaient) des géants hauts de dix, neuf, huit, voire sept coudées. [10] Leur habitat allait depuis le pays des fils d'Ammon jusqu'au mont Hermon. Les sièges de leur royauté étaient Qarnayim, Ashtaroth, Édreï, Misour et Beon. [11] Le Seigneur les avait détruits à cause de leur mauvaise conduite, car ils étaient très cruels, et les Amorrhéens avaient habité à leur place. (C'étaient des gens) méchants et vicieux, et il n'est pas aujourd'hui de peuple qui ait commis la totalité de leurs fautes. Ils n'eurent donc pas une longue vie sur la terre.

[12] Jacob renvoya Laban (qui) partit pour la Mésopotamie, le pays de l'orient, et Jacob revint au pays de Galaad. [13] Il traversa le Yabboq le onzième jour du neuvième mois. Ce jour-là, son frère vint chez lui, et ils se réconcilièrent. (Ésaü) le quitta pour aller au pays de Séïr. Jacob, lui, habitait dans des huttes.

9. L'information sur les Rephaïm au pays de Galaad, c'est-à-dire dans le nord de la Transjordanie, est reprise de *Deutéronome*, II, 11, 20, et de *Josué*, XII, 4 ; XIII, 12. Conformément à la tradition fondée sur ces textes, l'auteur des *Jubilés* fait de ces Rephaïm des géants. Ce que la fin du verset dit de leur taille présente une figure de rhétorique courante, l'anticlimax (gradation descendante).

10. Qarnayim est associé à Ashtaroth en *Genèse*, XIV, 5, et Ashtaroth est nommé avec Édreï comme ville du gigantesque Og en *Deutéronome*, I, 4 ; III, 10 ; *Josué*, XII, 14 et XIII, 12 ; Misour transcrit l'hébreu *mishôr*, «plaine», de *Deutéronome*, III, 10 ; Beon est mentionné en *Nombres*, XXXII, 3.

11. L'auteur considère les Rephaïm comme les géants descendants des anges que Dieu a détruits par le déluge, comme le fait le *Midrash Rabbah sur la Genèse*, XXVI, 7.

13. Au lieu de «le onzième jour du neuvième mois», le latin a «ainsi que ses onze fils».

Piété filiale de Jacob

[14] La première année de la cinquième semaine, dans ce jubilé, (Jacob) traversa le Jourdain et s'établit au-delà du Jourdain. Il faisait paître ses troupeaux depuis la mer [L salée] jusqu'à Beth-Shéan, jusqu'à Dothan et jusqu'aux arbres des Aqrabbim. [15] Il envoyait à son père Isaac (une part) de tous ses biens, vêtements et vivres, viande, boisson, lait, huile, pain, fromage et des dattes de vallée, [16] ainsi qu'à Rébecca sa mère, quatre fois par an, entre les saisons, entre les labours et la récolte, entre l'été et (l'arrivée) des pluies, entre l'hiver et la saison sèche. (Il envoyait ses dons) à la tour d'Abraham, [17] car Isaac était revenu du puits du Serment, il était remonté à la tour d'Abraham, et il y habitait, à l'écart de son fils Ésaü.

Impiété d'Ésaü

[18] Pendant le temps (où) Jacob était allé en Mésopotamie, Ésaü avait pris pour femme Makhalath, fille d'Ismaël, il avait rassemblé tout le troupeau de son père et ses femmes et était monté habiter dans les montagnes de Séïr, laissant son père Isaac seul au puits du Serment. [19] Isaac monta du puits du Serment et s'établit à la tour d'Abraham, son père, dans la montagne d'Hébron. [20] C'est [L là] que Jacob envoyait tout ce

14. Jusqu'au verset 17, développement des brèves notices de la Bible (*Genèse,* XXXIII, 18 ; XXXVII, 1) sur le retour de Jacob en Canaan, destiné à souligner la piété filiale de Jacob qui est revenu auprès de ses vieux parents et les a soutenus. Voir la note sur XXVII, 6-7. Beth-Shéan n'est pas nommé dans la *Genèse* (voir *Josué,* XVII, 11 et la note), Dothan apparaît en *Genèse,* XXXVII, 17. Au lieu des «arbres» des Aqrabbim, le latin a «le champ» ; la Bible (*Nombres,* XXXIV, 4) ne connaît que «la montée des Aqrabbim» (soit « des scorpions»).

15. Fromage : en éthiopien, littéralement «pains de lait».

16. Les jours entre les saisons sont ceux dont il est question en VI, 23. La correspondance entre saisons naturelles et trimestres de quatre-vingt-onze jours est ici postulée.

18. Notice destinée à contrebalancer celle qui précède. Ésaü est un parangon d'impiété : il a épousé des étrangères (comparer *Genèse,* XXVIII, 9) et abandonné son père.

20. Au lieu de «là», l'éthiopien a «de là».

qu'il envoyait à son père de saison en saison, tout ce dont ils avaient besoin, et ils bénissaient Jacob de tout leur cœur et de toute leur âme.

Le rapt de Dinah et le massacre des Sichémites

XXX [1] La première année de la sixième semaine, il monta en paix à Salem, à l'est de Sichem, durant le quatrième mois. [2] C'est là qu'on enleva Dinah, fille de Jacob. (On l'emmena) dans la maison de Sichem, fils de Hamor le Hévéen, prince du pays. Il coucha avec elle et la souilla. C'était une fillette de douze ans. [3] Il supplia son père pour qu'elle lui soit donnée en mariage, et aussi ses frères. Mais Jacob et ses fils étaient furieux contre les mâles de Sichem parce qu'ils avaient souillé leur sœur Dinah. Ils leur parlèrent avec de mauvaises (intentions), les trompèrent et les abusèrent. [4] Puis Siméon et Lévi entrèrent à Sichem par surprise, exécutèrent le verdict sur tous les mâles de Sichem, tuant tous les hommes qu'ils y trouvèrent sans en laisser un seul. Ils les tuèrent tous [L justement] parce qu'ils avaient violé leur sœur Dinah.

[5] Qu'il n'arrive plus désormais qu'on souille ainsi une fille d'Israël, car une sentence a été prononcée contre eux dans le ciel : «Qu'ils exterminent par l'épée tous les mâles de Sichem, car ils ont commis un acte honteux en Israël.» [6] Et le Seigneur les a livrés aux mains des fils de Jacob pour qu'ils les exterminent par l'épée, exécutent la sentence contre eux et que de la sorte il n'arrive plus qu'une vierge israélite soit souillée.

XXX Jusqu'au verset 4, abrégé de *Genèse,* XXXIV. L'auteur des *Jubilés* s'intéresse moins à la relation des faits qu'à la moralité qu'il peut en retirer. Il réussit cependant à noircir le personnage de Sichem en précisant l'âge de sa victime et passe sous silence le fait que les Sichémites avaient accepté la circoncision.

1. «En paix» fait jeu de mots avec le nom de Salem (qui a été parfois compris ainsi en *Genèse,* XXXIII, 18).

3. Au lieu de «les trompèrent», le manuscrit de Gunda-Gundê a «l'emportèrent sur eux».

5. Justification du massacre des Sichémites, contrastant avec la parole de Jacob à Siméon et Lévi en *Genèse,* XXXIV, 30. De même le *Testament de Lévi* (V, 1-4) montre Lévi accomplissant ce massacre sur l'ordre d'un ange. L'héroïne de *Judith* (IX, 2) se vante de descendre de Siméon dont Dieu a fait un vengeur.

Prohibition des mariages mixtes

[7] S'il y a quelqu'un en Israël qui veuille donner sa fille ou sa sœur à un homme quelconque de la race des Gentils, qu'il soit mis à mort et qu'on le lapide, car il a commis un acte honteux en Israël, et la femme, qu'on la brûle, parce qu'elle a souillé le nom de sa famille, et qu'elle soit extirpée d'Israël. [8] Qu'on ne trouve en Israël ni fornication ni souillure tant que dureront les générations terrestres, car Israël est saint pour le Seigneur. Que tout homme qui commet une souillure soit mis à mort, qu'on le lapide. [9] Car voici ce qui a été institué et prescrit sur les tables célestes pour toute la race d'Israël : «Que celui qui commet une souillure soit mis à mort, qu'on le lapide.» [10] Cette loi n'a pas de limite dans le temps ; il n'y aura ni oubli ni pardon, mais on extirpera l'homme qui a souillé sa fille au milieu d'Israël tout entier, car il a donné de sa propre descendance à Moloch et il a péché en la souillant.

[11] Et toi, Moïse, ordonne aux enfants d'Israël et atteste-leur de ne pas donner leurs filles aux Gentils et ne pas prendre pour leurs fils une fille des Gentils, car c'est une chose abominable devant le Seigneur. [12] C'est pour cela que j'ai écrit à ton intention dans les paroles de la Loi tout ce que les Sichémites ont fait à Dinah et ce qu'on dit les fils de Jacob : «Nous ne donnerons pas notre fille à un homme incirconcis ; ce serait un opprobre pour nous.»

[13] C'est un opprobre pour Israël que de donner ou de prendre en mariage une fille des Gentils : c'est une chose impure et abominable en Israël. [14] Israël ne sera pas purifié de l'impureté de celui qui a pour femme une fille des Gentils ni de celui qui a donné une de ses filles à

7. L'homme est lapidé, conformément à *Lévitique*, XX, 2, parce que son crime est assimilé par le verset 10 au don de l'enfant à Moloch (même assimilation du mariage mixte à la prostitution aux idoles dans le targoum du pseudo-Jonathan sur *Lévitique*, XVIII, 21, et dans le Talmud, *Sanhédrin*, 82 *a*). La femme est brûlée par extension de la loi de *Lévitique*, XXI, 9 concernant la fille de prêtre qui se prostitue.

13-17. Cette invective apparaît comme une amplification du paragraphe de *Lévitique*, XX, 2-5, condamnant celui qui donne sa progéniture à Moloch.

un homme d'une nation quelconque, [15] mais il arrivera fléau sur fléau, malédiction sur malédiction, toutes sortes de peines, de fléaux et de malédictions. Si l'on fait cette chose, ou si l'on s'aveugle devant ceux qui commettent l'impureté ou ceux qui souillent le sanctuaire du Seigneur ou ceux qui profanent Son saint nom, c'est la nation tout entière qui sera condamnée pour toute cette impureté et cette profanation. [16] On n'aura d'égards particuliers pour personne, on ne respectera personne, on n'acceptera des mains (du coupable) ni fruit, ni offrande, ni holocauste, ni parfum de suave odeur. Qu'il en soit ainsi en Israël pour tout homme et (toute) femme qui souillera Son sanctuaire. [17] C'est pourquoi je t'ai ordonné de rendre ce témoignage à Israël : «Vois ce qui est arrivé aux Sichémites et à leurs fils, comment ils ont été livrés aux mains des deux fils de Jacob qui les ont tués [*L* justement], ce fut pour eux un acte de justice et inscrit à leur compte comme un acte de justice.

Lévi est récompensé de son zèle par la prêtrise

[18] La descendance de Lévi a été choisie pour le sacerdoce et pour (fournir) les Lévites, afin d'officier en tout temps devant le Seigneur, comme nous. Lévi et ses fils sont bénis à jamais parce qu'il a été zélé en exécutant la juste condamnation et la vengeance sur tous ceux qui se dressaient contre Israël. [19] Ainsi on porte sur les tables célestes, en témoignage pour lui, la bénédiction (qu'il a reçue) et la justice (qu'il a obtenue) devant le Dieu de toutes choses. [20] Nous autres, nous nous

18. En présentant le massacre des Sichémites comme le motif de l'élection de Lévi pour le sacerdoce, l'auteur transpose ce que la Bible enseigne à propos de Pinekhas petit-fils d'Aaron en *Nombres*, XXV : c'est le zèle de celui-ci, allant jusqu'au meurtre de l'adultère qui s'est souillé avec une étrangère, qui lui vaut de recevoir «une alliance de prêtrise éternelle», c'est-à-dire la promesse de perpétuation du sacerdoce dans sa descendance. Le «zèle» de Lévi est également rappelé dans *Testament de Lévi*, VI, 3. Les prêtres sont assimilés aux anges (comparer *Règle de la Communauté*, XI, 7 ; *Livre des Bénédictions*, IV, 24-26 ; *Hymnes*, III, 20 et suiv.).

20. «Nous» se rapportent aux anges qui tiennent le compte des actes humains. La dernière phrase doit être rapprochée de l'*Écrit de Damas*, III, 2-4.

souvenons de la justice qu'un homme accomplit durant sa vie, à tous les moments de l'année, jusqu'à mille générations ; on porte (ce témoignage), et il intervient en sa faveur et en faveur de sa descendance après lui. (Lévi) a été inscrit sur les tables célestes en qualité de juste et d'ami (de Dieu).

[21] J'ai écrit tout ce récit à ton intention et je t'ai ordonné de dire aux enfants d'Israël de ne pas commettre de péché, de ne pas transgresser l'ordonnance, de ne pas rompre l'alliance qui a été instituée pour eux, mais de l'accomplir, et ils seront inscrits en qualité d'amis (de Dieu). [22] S'ils transgressent [*L* l'alliance] et agissent selon toutes les méthodes de l'impureté, ils seront inscrits sur les tables célestes en qualité d'ennemis. Ils seront effacés du livre de vie et inscrits dans le livre de ceux qui périront et avec ceux qui seront extirpés de la terre.

[23] Le jour où les fils de Jacob tuèrent les Sichémites, un (témoignage) écrit en leur faveur fut porté dans le ciel comme quoi ils avaient exécuté sur des pécheurs la justice, le droit et la vengeance, et ce fut inscrit pour la bénédiction.

[24] Ils emmenèrent Dinah leur sœur de la maison de Sichem, enlevèrent tout ce qui se trouvait dans (la ville de) Sichem, les moutons, les bœufs, les ânes, tous les troupeaux, tout le matériel, et ils l'apportèrent à Jacob leur père. [25] Il s'entretint avec eux du massacre de la ville, car il craignait ceux qui habitaient (encore) le pays, les Cananéens et les Perizziens. [26] Mais la peur du Seigneur régnait sur toutes les villes entourant Sichem, et elles ne se lancèrent pas à la poursuite des fils de Jacob, car la terreur était tombée sur elles.

22. Le «livre de vie» est la liste de ceux qui sont destinés à vivre soit en ce monde, soit dans l'autre ; il en est question dans *I Hénoch*, XLVII, 3.

24-25. Le manuscrit de Gunda-Gundê donne une leçon très différente à partir de la fin du verset 24 : «Ils rapportèrent tout à Jacob leur père au sujet du massacre de la ville, à savoir que ceux qui habitaient par tout le pays des Cananéens et des Perizziens avaient peur», leçon encore plus éloignée du texte de *Genèse*, XXXIV, 30.

L'élimination des idoles

XXXI [1] Au début du mois, Jacob déclara à tous les gens de sa maison : «Purifiez-vous et changez de vêtements. Levons-nous et montons à Béthel, où le jour où j'ai pris la fuite devant Ésaü, mon frère, j'ai fait un vœu à Celui qui était avec moi et m'a ramené en paix dans ce pays. Écartez les dieux étrangers qui sont parmi vous.» [2] Ils arrachèrent les dieux étrangers, ainsi que ce qui était à leurs oreilles et à leurs cous. Rachel donna à Jacob toutes les idoles qu'elle avait dérobées à Laban, son père, et (Jacob) les mit au feu, les brisa, les détruisit et les cacha sous un chêne qui se trouvait au pays de Sichem.

Jacob revoit ses parents

[3] Il monta à Béthel au début du septième mois. Il bâtit un autel à l'endroit où il avait dormi et érigé une stèle, et il envoya dire à son père Isaac et à sa mère Rébecca de le rejoindre à son sacrifice. [4] Mais Isaac dit : «Que mon fils Jacob vienne et que je le voie avant ma mort.» [5] Jacob alla (donc) chez son père Isaac et sa mère Rébecca, à la tour de son père Abraham. Il prit

XXXI 1. *Genèse*, XXXV, 2-4.

2. Au lieu d'«ils arrachèrent», certains manuscrits ont «ils fondirent». On a proposé de corriger en «ils livrèrent» pour rejoindre le texte de *Genèse*, XXXV, 4.

3. Exécution de l'ordre donné par Dieu à Jacob en *Genèse*, XXXV, 1.

4-5. L'épisode, inconnu de la Bible, sert à rappeler la piété filiale de Jacob déjà soulignée en XXIX, 14-17, et à introduire la bénédiction d'Isaac sur Lévi et Juda, correspondant à celle d'Abraham sur Jacob (XIX, 26-29, XXII, 10-25). *Testament de Lévi*, IX, 1-2 parle de cette bénédiction de Lévi par son grand-père, tandis que *Testament de Juda*, XVII, 5, (selon un groupe de témoins) fait référence au même épisode à propos de Juda. L'association des deux fils de Jacob dans une même bénédiction s'explique par une conception bicéphale du messianisme : l'auteur paraît souhaiter la restauration d'un pouvoir sacerdotal légitime et d'un pouvoir laïque légitime séparés l'un de l'autre, cela pour protester contre le cumul des fonctions pontificales et royales par les Hasmonéens jusqu'à la mort d'Alexandre Jannée (76 avant J.-C.). C'est la conception qu'illustre à Qoumrân la *Règle de la Communauté* (IX, 11), tandis que la *Règle annexe de la Communauté* (II, 11-21) donne priorité au «Prêtre» sur le «Messie d'Israël» (laïque), tout comme notre

avec lui deux de ses fils, Lévi et Juda, et vint chez son père Isaac et sa mère Rébecca. [6] Rébecca sortit de la tour, à la porte de la tour, pour embrasser son fils Jacob et l'étreindre, car son esprit s'était ranimé au moment où elle entendit : «Voici que Jacob, ton fils, est arrivé», et elle l'embrassa. [7] Elle vit les deux fils de (Jacob), les reconnut et dit : «Est-ce que ce sont tes fils, mon enfant?» Elle les étreignit, les embrassa et les bénit en disant : «Que la descendance d'Abraham soit illustre grâce à vous. Vous-mêmes, vous deviendrez une bénédiction sur la terre.» [8] Jacob entra chez Isaac, son père, dans la chambre où il était couché. Ses deux fils l'accompagnaient. Il prit la main de son père et se pencha pour l'embrasser. Isaac s'accrocha au cou de Jacob, son fils, et pleura sur son cou. [9] Les ténèbres quittèrent les yeux d'Isaac, il vit les deux fils de Jacob, Lévi et Juda, et il dit : «Est-ce que ce ne sont pas tes fils, mon enfant? Car ils te ressemblent.» [10] (Jacob) lui dit que c'étaient bien ses fils : «Tu as bien vu, dit-il, que ce sont bien mes fils.» [11] Ceux-ci s'approchèrent d'(Isaac, qui) se tourna pour les embrasser et les étreindre tous deux. [12] L'esprit de prophétie descendit en sa bouche et il prit Lévi par la main droite et Juda par la main gauche.

Bénédiction prophétique d'Isaac sur Lévi

[13] Il se tourna vers Lévi en premier et entreprit de le bénir en premier lieu. Il lui dit : «Que le Dieu de toutes choses, le Seigneur de tous les âges te bénisse, toi et tes fils en tous les âges. [14] Que le Seigneur te donne ainsi qu'à ta race [*L* une grande connaissance de Sa gloire] et que, parmi tout ce qui est chair, ce soit toi et ta race qu'Il fasse approcher de Lui dans Son sanctuaire à l'instar des anges de la Face et des Saints. La race de

passage donne le pas à Lévi sur Juda. Les *Testaments des douze patriarches* enseignent aussi la prééminence de Lévi et de Juda parmi les tribus d'Israël (voir *Testament de Ruben*, VI, 5-12 ; *Testament de Dan*, V, 4 ; *Testament de Gad*, VIII, 1-2 ; *Testament de Siméon*, VII, 2 ; *Testament de Lévi*, II, 11 ; *Testament de Juda*, XXI, 2).

6. Comme au chapitre XXV, Rébecca est la première à bénir la descendance élue.

14. Les Saints sont les anges du service divin, inférieurs aux «anges

tes enfants vivra comme ceux-ci pour la gloire, l'honneur et la sanctification. (Dieu) les rendra grands en tous les âges, [15] et ils seront des juges, des princes et des chefs pour toute la race des fils de Jacob. Ils diront à bon droit la parole du Seigneur et exerceront à bon droit Ses jugements. Ils diront mes voies à Jacob et mes chemins à Israël. La bénédiction du Seigneur sera mise en leur bouche pour qu'ils bénissent toute la race du bien-aimé. [16] Ta mère t'a appelé du nom de Lévi, c'est à juste titre qu'elle t'a appelé de ce nom : tu seras l'intime du Seigneur et (Son) commensal d'(entre) tous les fils de Jacob. Que Sa table t'appartienne, et que toi et tes fils y mangiez. Que ta table soit pleine en toutes les générations, et que la nourriture ne te fasse défaut en nul âge. [17] Que tous ceux qui te haïssent succombent devant toi. Que tous tes ennemis soient extirpés et éliminés. Béni (soit) celui qui te bénira et que tout peuple qui te maudira soit maudit. »

Bénédiction prophétique d'Isaac sur Juda

[18] Il dit à Juda : « Que le Seigneur te donne la force et la puissance pour que tu foules aux pieds tous ceux qui te haïssent. Sois un prince, toi et l'un de tes fils, pour les fils de Jacob. Que ton nom et celui de ton fils

de la Face », qui sont des archanges. De même, selon le *Livre des Bénédictions*, IV, 25, le prêtre est assimilé à un ange.

15. Les titres de juges, princes et chefs ne signifient pas que la dignité cléricale incorpore le pouvoir royal. Les prêtres sont des juges (voir *Livre des Bénédictions*, II, 26 ; III, 27), des docteurs (*Livre des Bénédictions*, III, 23) et les porteurs de la bénédiction (*Livre des Bénédictions*, IV, 23). La race du bien-aimé est la descendance d'Abraham, « ami de Dieu », selon XIX, 9.

16. Le nom de Lévi est expliqué par le même verbe qu'en *Genèse*, XXIX, 34 et *Nombres*, XVIII, 2, mais ici, c'est directement à Dieu que Lévi est rattaché (comme dans le *Livre des Bénédictions*, IV, 25). Le droit du prêtre sur les offrandes est rappelé dans le *Livre des Bénédictions*, III, 28 et en *Testament de Lévi*, VIII, 16 ; *Testament de Juda*, XXI, 5).

17. Réminiscence de *Nombres*, XXIV, 9 ; comparer *Testament de Lévi*, IV, 6.

18. La force est la vertu qui convient au roi ; comparer la bénédiction sur le « prince » dans le *Livre des Bénédictions*, V, 26 ; ce motif est développé dans le *Testament de Juda*. L'un de tes fils : on a vu dans ces mots l'espoir en un messie davidique. Ce messie est un roi de ce monde,

aillent se répandre par toute la terre et (toutes) les cités. Alors les peuples auront peur en ta présence et toutes les nations trembleront. [19] En toi sera le secours de Jacob; en toi sera trouvé le salut d'Israël. [20] Du jour où tu prendras place sur ton trône de justice glorieux, il y aura une grande paix pour toute la descendance du bien-aimé. Béni (soit) celui qui te bénira, et que tous ceux qui te haïssent et te maltraitent, ainsi que ceux qui te maudissent, soient extirpés et éliminés de la terre et qu'ils soient maudits.»

[21] Il se retourna pour l'embrasser et l'étreindre encore. Il était tout joyeux, car il avait vu les vrais enfants de son fils Jacob. [22] (Jacob, qui était aux) pieds de (son père) s'écarta et tomba prosterné devant lui. Il bénit (ses fils) et se reposa là, cette nuit, auprès d'Isaac son père. Ils mangèrent et burent avec joie. [23] (Isaac) fit se tenir les deux fils de Jacob, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, et cela lui fut compté comme justice. [24] Jacob raconta tout à son père durant la nuit : comment le Seigneur avait accompli envers lui de grandes grâces, comment Il avait donné un fin heureuse à tous ses voyages et l'avait préservé de tout mal. [25] Et Isaac bénit le Dieu de son père Abraham qui n'avait pas retiré Sa miséricorde et Sa justice au fils de Son serviteur Isaac.

[26] Le matin, Jacob dit à son père, Isaac, le vœu qu'il avait fait au Seigneur et la vision qu'il avait eue. (Il dit) aussi qu'il avait bâti un autel, que tout était prêt pour faire le sacrifice en présence du Seigneur, selon son vœu, et qu'il était venu pour le faire monter sur un âne. [27] Mais Isaac dit à Jacob son fils : «Je suis incapable d'aller avec toi, car je suis vieux et incapable

mais légitime et agréable à Dieu. Le manuscrit de Gunda-Gundê a une variante intéressante à la phrase suivante : «tes fils», ce qui ne laisse pas douter qu'il ne s'agisse d'une dynastie. Le pouvoir du roi s'exercera sur les nations étrangères, comme dans le *Livre des Bénédictions,* v, 27-28.

19. C'est le descendant de Juda qui doit assurer à Israël la victoire militaire préalable à l'instauration du régime dont rêve l'auteur.

20. Conclusion semblable au verset 17.

23. Au lieu de «fit se tenir», le manuscrit de Gunda-Gundê a : «fit dormir».

27. Le refus d'Isaac d'accompagner Jacob à Béthel est également noté en *Testament de Lévi,* ix, 2.

de supporter le voyage. Va en paix, mon fils, car j'ai aujourd'hui cent soixante-cinq ans, et je suis incapable de voyager. Fais monter ta mère (sur l'âne) et qu'elle aille avec toi. [28] Je sais, mon fils, que tu es venu pour moi. Que soit béni ce jour où tu m'as vu en vie et où moi aussi je t'ai vu, mon fils. [29] Efforce-toi d'accomplir le vœu que tu as fait. Ne tarde pas à l'accomplir, cherche à t'en acquitter. Maintenant donc, hâte-toi de l'accomplir, et que soit satisfait Celui qui a fait toutes choses et auquel tu as fait le vœu. »

[30] Il dit à Rébecca : « Va avec Jacob ton fils. » Rébecca s'en alla avec Jacob son fils, accompagnée de Déborah, et ils arrivèrent à Béthel. [31] Jacob se souvint de la prière que son père avait prononcée pour le bénir, ainsi que ses deux fils, Lévi et Juda. Il en fut joyeux et bénit le Dieu de ses pères, Abraham et Isaac. [32] « Maintenant, dit-il, je sais que j'ai une espérance éternelle devant le Dieu de toutes choses, et mes enfants aussi. »

Voilà ce qui a été décrété au sujet des deux (fils de Jacob), et on porte sur les tables célestes, en témoignage éternel en leur faveur, comment Jacob les a bénis.

Investiture sacerdotale de Lévi

XXXII [1] [*L* Ils dormirent] cette nuit-là à Béthel, et Lévi rêva qu'on l'avait ordonné et fait prêtre du Dieu Très Haut, lui et ses fils, à jamais. Il se réveilla de son sommeil et bénit le Seigneur.

[2] Le quatorzième jour de ce mois, Jacob se leva de bon matin et donna la dîme de tout ce qui était venu

30. Dans le latin, Déborah est qualifiée de nourrice (de Rébecca) ; comparer *Genèse,* XXXV, 8 et *Jubilés,* XXXII, 30.

XXXII 1. L'éthiopien a « il demeura cette nuit-là à Béthel », ne parlant que de Jacob. Le songe de Lévi à Béthel est développé en *Testament de Lévi,* VIII, où est décrite l'investiture sacerdotale d'un grand prêtre oint. Le titre de « prêtre du Dieu Très Haut », conféré à Melkisédeq en *Genèse,* XIV, 18, paraît avoir été remis en honneur par les Hasmonéens (voir Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* XVI, VI, 2, 163 ; Talmud, R*osh ha-Shanah,* 18 *b*).

2. Comparer *Testament de Lévi,* IX, 4. L'association d'objets divers à la dîme (portant en principe sur des produits naturels selon *Nombres,* XVIII, 21 et *Lévitique,* XXVII, 30-33) rappelle R*ouleau du Temple,* LX, 6-8.

avec lui, depuis les humains jusqu'aux animaux, depuis l'or jusqu'à chaque objet et habit. Il donna la dîme de tout.

[3] En ce temps-là, Rachel conçut son fils Benjamin. Jacob fit le compte de ses fils à partir de celui-ci, et remonta. Lévi s'imposa à lui en tant que part du Seigneur. Son père le revêtit des habits sacerdotaux et lui donna l'investiture.

Célébration de la fête des Tabernacles

[4] Le quinzième jour de ce mois, (Jacob) mena à l'autel quatorze taureaux de (son) troupeau, vingt-huit béliers, quarante-neuf brebis, [L sept] agneaux et vingt et [un] chevreaux (pour en faire) holocauste sur l'autel, offrande agréable (et) de bonne odeur présentée à Dieu. [5] C'est cela qu'il fournit, en vertu du vœu qu'il avait fait de donner la dîme, avec les oblations et libations d'accompagnement. [6] Quand le feu les eût consumées, il brûla de l'encens par-dessus. Puis (il offrit) en sacrifice de paix deux taureaux, quatre béliers, quatre brebis, quatre boucs, deux agneaux d'un an et deux chevreaux. Ainsi fit-il chaque jour, durant sept jours. [7] Et lui-même, tous ses fils et ses gens mangèrent là avec joie durant sept jours, et il bénit et remercia le Seigneur, parce qu'Il l'avait délivré de toutes ses peines et qu'il avait accompli

3. Allusion à *Genèse*, XXXV, 16-18. La naissance de Benjamin paraît anticipée (comparer verset 33) pour introduire le récit de l'investiture de Lévi. Le nombre des fils de Jacob étant complet, le patriarche procède à la sélection du dixième, et en comptant à partir de Benjamin tombe sur Lévi. Il accomplit de la sorte la parole qui fait du Lévite une offrande d'Israël à Dieu (*Nombres*, III, 11-13 ; VIII, 11-19). Il donna l'investiture : littéralement, «il lui remplit les mains» comme en hébreu (voir *Exode*, XXVIII, 41).

4. C'est le troisième récit de célébration des Tabernacles, après ceux de XVI, 20-31 et de XVIII, 18. La fête a lieu le quinzième jour du septième mois (voir XXXI, 3). Le nombre des victimes ne correspond pas à celui de *Nombres*, XXIX, 12-38, ni à celui de *Jubilés*, XVI, 22-23, ni même à ce qu'indique le verset 7 ; puisque la fête dure sept jours (verset 6), les nombres indiqués sont des multiples de sept. Le latin permet de corriger deux erreurs de l'éthiopien, «soixante agneaux» et «vingt-neuf chevreaux».

7. La délivrance divine est donnée comme motif de la fête lors de sa première institution, par Abraham, en XVI, 20.

son vœu. [8] Il donna la dîme de tous les animaux purs et fit un holocauste. Il ne donna pas d'animal impur à Lévi son fils, mais il lui donna toutes les âmes des hommes. [9] Et Lévi exerça le sacerdoce à Béthel, devant Jacob, son père, par préférence à ses dix frères. C'est là qu'il devint prêtre, et Jacob accomplit son vœu.

La seconde dîme

De même, il donna encore une dîme au Seigneur. Il la déclara sainte, et elle devint sainte pour Lui. [10] C'est pourquoi il est ordonné sur les tables célestes, (comme) loi concernant la seconde dîme, de la consommer d'année en année devant le Seigneur, à l'endroit choisi pour que Son nom y demeure. Cette loi n'a pas de limite dans le temps, à jamais. [11] Cette ordonnance a été écrite afin qu'on l'accomplisse d'année en année, en consommant la seconde dîme devant le Seigneur à l'endroit choisi. On ne doit rien en laisser d'une année à l'année suivante, [12] mais c'est en son année que le grain sera consommé, jusqu'au temps de la moisson de l'année (suivante). Le vin le sera [depuis les journées du vin] jusqu'aux journées du vin (de l'année suivante), et l'huile (depuis les journées de l'huile) jusqu'aux journées de l'huile. [13] Tout ce qui en reste et vieillit doit être (regardé comme) souillé : que ce soit brûlé car c'est impur. [14] De même, qu'ils consomment (la dîme) ensemble dans le Temple et ne la laissent pas vieillir. [15] Que toutes les dîmes des bœufs et des moutons consacrées au Seigneur appartiennent à ses prêtres qui les consommeront devant Lui d'année en année, car ainsi est-il ordonné et gravé au sujet de la dîme sur les tables célestes.

8. Le pouvoir du prêtre est mis très haut, comparer *Livre des Bénédictions*, III, 18-19, 26-28.

10. La seconde dîme est le nom que les pharisiens donnent eux aussi à celle qu'institue *Deutéronome*, XIV, 22-26, ordonnant de la consommer au sanctuaire.

11-14. Ce règlement est conforme à *Rouleau du Temple*, XLIII, 4-12.

15. Dîmes prescrites en *Lévitique*, XXVII, 32 (voir aussi *II Chroniques*, XXXI, 6).

Nouvelle vision de Béthel

16 La nuit suivante, le vingt-deuxième jour de ce mois,
Jacob résolut de construire (en) cet endroit, de ceindre
l'espace ouvert, de le sanctifier et de le rendre saint pour
toujours, pour lui et pour ses fils après lui. 17 Le
Seigneur lui apparut cette nuit-là, le bénit et lui dit :
« Ton nom ne sera plus Jacob, mais on te nommera
Israël. » 18 Il lui dit encore : « Je suis le Seigneur. C'est
Moi qui ai créé les cieux et la terre et t'ai fait
grandement croître et multiplier. Des rois issus de toi
gouverneront partout, là où les pas de l'homme se sont
posés. 19 Je donnerai à ta race toute la terre qui est
sous le ciel, ils exerceront le pouvoir parmi les nations,
comme ils le voudront, puis ils rassembleront toute la
terre et en hériteront pour toujours. »

20 (Le Seigneur) cessa de lui parler et le quitta en
remontant. Jacob vit qu'Il était remonté au ciel. 21 Puis,
dans une vision nocturne, il vit ceci : un ange descendait
du ciel tenant en main sept tables ; il les donna à Jacob,
et (celui-ci) les lut et [L apprit] tout ce qui y était
inscrit, ce qui lui arriverait ainsi qu'à ses fils dans tous
les âges. 22 (L'ange) lui montra tout ce qui était inscrit
sur les tables et lui dit : « Ne construis pas (en) cet
endroit, n'en fais pas un sanctuaire éternel et ne demeure
pas ici, car ce n'est pas l'endroit. Va à la maison de ton
père Abraham et demeure chez Isaac, ton père, jusqu'au
jour de la mort de ton père. 23 Car c'est en Égypte que
tu mourras, en paix, mais c'est en ce pays-ci que tu seras
enterré, avec honneur, dans le sépulcre de tes pères, avec
Abraham et Isaac. 24 Ne crains pas, car tout arrivera
comme tu l'as vu et lu. Et toi, écris tout cela comme tu

16-19. *Genèse*, XXXV, 9-14 (doublet de *Genèse*, XXVIII, 10-21, pris pour source en *Jubilés*, XXVII, 19-27). On notera que la promesse de prise de possession du pays est maintenant étendue à toute la terre.

20-21. La traduction suit l'éthiopien du manuscrit de Gunda-Gundê.

21. Les sept tables communiquées par l'ange contiennent sans doute, dans la pensée de l'auteur, toute l'histoire du monde (révélée plus tard à Moïse selon le prologue des *Jubilés*). Jacob y apprend d'abord que Béthel n'a pas d'avenir. « Apprit », du latin, est préféré à « lut », répété en éthiopien.

l'as vu et lu.» [25] Jacob lui dit : «Seigneur, comment me rappellerai-je tout ce que j'ai lu et vu?» Il lui répondit : «C'est moi qui te rappellerai tout.» [26] (L'ange) remonta, le quitta, et (Jacob) se réveilla. Il se rappela ce qu'il avait lu et vu et mit par écrit toute chose qu'il avait lue et vue.

L'addition à la fête des Tabernacles

[27] Il fêta là encore un (autre) jour et y fit des sacrifices pareils à ceux des jours précédents. Il l'appela «addition», parce que ce jour était ajouté, et les précédents, il les appela «la fête». [28] Ainsi, il est clair que ce jour doit être (célébré). Il est inscrit sur les tables célestes, c'est pourquoi il lui a été révélé qu'il devait le célébrer et l'ajouter aux sept jours de la fête. [29] Il fut appelé «addition», parce qu' [L on l'ajoute au nombre des] jours de fête, conformément au nombre des jours de l'année.

Mort de Déborah et mort de Rachel

[30] Pendant la nuit, le vingt-troisième jour de ce mois, mourut Déborah, la nourrice de Rébecca. On l'enterra en bas de la ville, sous le chêne de la rivière, et l'on appela cet endroit «rivière de Déborah» et le chêne, «chêne du deuil de Déborah». [31] Rébecca s'en alla et rentra chez elle auprès d'Isaac, son père. Jacob lui confia des béliers, des brebis et des boucs afin qu'elle apprête pour son père des mets comme il (les) aimait.

25. Les visionnaires qui ont eu une perception globale de l'avenir ont besoin du secours divin pour la retrouver (comparer *Jean*, XIV, 26).

27. «Addition» de l'éthiopien doit rendre un mot grec avec lequel le traducteur a confondu celui qui correspond à l'hébreu rendu par «clôture» en *II Chroniques*, VII, 9. Le latin, sans doute plus exact, a compris que Jacob a été «retenu» un jour (de plus), d'où le nom de «Retenue» qui peut en effet traduire le nom hébreu du huitième jour de la fête des Tabernacles dont la célébration est ordonnée en *Lévitique*, XXIII, 36 ; *Nombres*, XXIX, 35.

29. Éthiopien : «parce qu'ils font monter ce (jour)-là conformément à l'attestion des (ou les) jours de fête».

30. *Genèse*, XXXV, 8.

32 Il suivit sa mère jusqu'à ce qu'il atteigne le pays
d'<Éphratah>, et il y demeura. 33 Et Rachel mit au
monde un fils dans la nuit. Elle l'appela « fils de ma
douleur », car elle avait souffert en le mettant au monde,
mais son père lui donna le nom de Benjamin, le onzième
jour du huitième mois, la première année de la sixième
semaine de ce jubilé. 34 Rachel mourut en ce lieu. Elle
fut enterrée au pays d'Éphratah, qui est Bethléem. Jacob
édifia une stèle au-dessus du tombeau de Rachel, sur la
route au-dessus de son tombeau.

Ruben et Bilhah

XXXIII 1 Jacob alla habiter au sud de <Migdal
Eder d'Éphratah>. Il se rendit auprès de son père Isaac,
lui et Léa, sa femme, au commencement du dixième
mois.

2 Ruben vit Bilhah, servante de Rachel (et) concubine
de son père qui se baignait en (un endroit) dissimulé et
il s'éprit d'elle. 3 Une nuit, il entra en cachette dans la
maison de Bilhah et la trouva seule chez elle, dormant
sur son lit. 4 Il coucha avec elle. Elle se réveilla et
regarda Ruben couchant avec elle sur le lit. Elle
découvrit ce qui la couvrait, le saisit et se mit à crier.
Elle avait reconnu que c'était Ruben. 5 Elle en eut
honte, le lâcha, et il prit la fuite. 6 Elle eut grand-peine
de cette affaire, mais ne dit rien à personne.

7 Lorsque Jacob vint la solliciter, elle lui dit : « Je ne
suis pas pure pour toi : j'ai été rendue impure pour toi,
car Ruben m'a souillée. Il a couché avec moi durant la
nuit, et moi je dormais et je n'ai rien su jusqu'à ce qu'il
ait ouvert ce qui me couvrait et ait couché avec moi. »
8 Jacob entra dans une grande colère contre Ruben,

32. « Éphratah » est une correction, d'après *Genèse,* XXXV, 16. L'éthiopien a : Kabrâtân ; le latin : Dabrata. C'est le grec qui, comme dans la version grecque de *Genèse,* XXXV, 16, a pris pour un toponyme le mot hébreu traduit par « à une certaine distance ».

XXXIII 1. Jusqu'au verset 9, développement de *Genèse,* XXXV, 21-22, agrémenté de détails romanesques, mais tendant aussi à innocenter au moins Bilhah : endormie, elle n'était pas consentante (comparer *Testament de Ruben,* III, 13).

parce que (ce dernier) avait couché avec Bilhah, relevant le vêtement de son père. [9] Et Jacob ne s'approcha plus de (Bilhah) parce que Ruben l'avait souillée.

Loi contre l'inceste

Tout homme qui relève le vêtement de son père (commet) un acte pervers : c'est abominable aux yeux du Seigneur. [10] C'est pourquoi il est écrit et institué sur les tables célestes qu'un homme ne doit point coucher avec la femme de son père ni relever ce qui couvre son père, car c'est impur. Que meurent, que meurent ensemble l'homme qui couche avec la femme de son père et la femme elle-même, car ils ont commis sur la terre une chose impure. [11] Qu'il n'y ait rien d'impur aux yeux de notre Dieu au sein du peuple qu'Il s'est choisi comme apanage. [12] Il est encore écrit, de nouveau : « Maudit soit celui qui couche avec la femme de son père, car il a découvert la honte de son père. » Et tous les Saints du Seigneur disent : « Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il ! »

[13] Et toi, Moïse, ordonne aux enfants d'Israël d'observer cette parole, car c'est un cas de mort, c'est une impureté. Il n'y aura jamais de pardon à espérer pour l'homme qui aura fait cela, mais seulement sa mise à mort, son exécution, sa lapidation, son élimination du milieu du peuple de notre Dieu. [14] En effet, nul homme qui a fait cela en Israël ne restera en vie un seul jour : il est abominable et impur. [15] Qu'on ne dise pas que Ruben a obtenu la vie (sauve) et le pardon après avoir couché avec la concubine de son père, et celle-ci également, alors qu'elle avait un mari et que ce mari, Jacob, père de (Ruben), était vivant. [16] En effet, jusqu'à ce temps, l'ordonnance et la sentence légale n'avaient pas été intégralement révélées à tous, mais elles l'ont été en ton temps comme une loi valable pour

8. Relever le vêtement : expression venant de *Deutéronome,* XXIII, 1.
10-13. Développement de *Lévitique,* XX, 11.
16. L'auteur a dû être choqué de voir la Bible laisser sans sanction la faute commise par Ruben et explique cela par l'inexistence de la loi, en contradiction avec son habitude d'antidater les préceptes mosaïques.

le moment et pour toujours, pour les générations éternelles. [17] Il n'y a pas pour cette loi de limite dans le temps. Il n'y a pas non plus de pardon pour (le crime) ; mais les deux (coupables) doivent être éliminés de la nation : le jour où ils auront commis ce (crime), on les tuera.

[18] Et toi, Moïse, écris (cela) pour Israël, et qu'ils l'observent. Qu'ils n'agissent pas comme cela et qu'ils ne s'égarent pas vers un péché mortel, car le Seigneur notre Dieu est un juge qui ne fait pas acception de personne et n'accepte pas de cadeaux. [19] Dis-leur le texte de cette ordonnance. Qu'ils lui obéissent, l'observent et y prennent garde, et ils ne seront pas détruits et extirpés de la terre. Mais tous ceux qui commettent ce (crime) sur la terre, en face de notre Dieu, sont une impureté, une abomination, une tare et une souillure. [20] Il n'y a pas plus grand péché que cette fornication qu'ils commettent sur la terre, car Israël est une nation sainte pour le Seigneur son Dieu, c'est le peuple de (Son) apanage, c'est un peuple sacerdotal, c'est un peuple royal, c'est Sa propriété. Il n'est pas possible qu'une pareille impureté apparaisse au milieu du peuple saint.

Les enfants de Jacob

[21] La troisième année de la sixième semaine, eut lieu le départ de Jacob et de tous ses enfants pour aller demeurer dans la maison d'Abraham, auprès d'Isaac, son père, et de Rébecca, sa mère.

[22] Voici les noms des fils de Jacob : Ruben, son aîné, Siméon, Lévi, Juda, Issachar et Zabulon, enfants de Léa ; les enfants de Rachel : Joseph et Benjamin ; les enfants de Bilhah : Dan et Nephtali ; les enfants de Zilpah : Gad et Aser. Dinah fille de Léa (était) l'unique fille de Jacob. [23] Étant arrivés, ils s'inclinèrent devant Isaac et Rébecca. Quand ceux-ci les virent, ils bénirent Jacob et tous ses fils. Isaac fut tout joyeux de voir les fils de Jacob, son fils cadet, et il les bénit.

20. Nouvelle réminiscence d'*Exode*, XIX, 5-6 (comparer *Jubilés*, XVI, 18).

21-22. *Genèse*, XXXV, 23-27.

Victoire de Jacob sur les Amorrhéens

XXXIV [1] La sixième année de cette semaine de ce quarante-quatrième jubilé, Jacob envoya ses fils faire paître les moutons dans les paturages de Sichem ; leurs serviteurs les accompagnaient. [2] Sept rois des Amorrhéens se rassemblèrent contre eux pour les tuer et piller leur bétail. Ils s'étaient cachés sous un bois. [3] Jacob, Lévi, Juda et Joseph étaient à la maison auprès d'Isaac leur père, car son âme était triste, et ils ne pouvaient pas le quitter. Benjamin était le plus jeune et pour cette raison il demeurait près de son père.

[4] Arrivèrent le roi de Taffo, le roi d'Aresa, le roi de Seragan, le roi de Silo, le roi de Gaash, le roi de

XXXIV 1. Jusqu'au verset 9, fragment d'une légende sur des combats livrés par Jacob et ses fils contre des peuples païens qui semble inspirée par un verset très laconique de la *Genèse* (XLVIII, 22) et qui tend à mettre Jacob sur le même plan que l'Abraham de *Genèse*, XIV, tout en exprimant la xénophobie de l'auteur. On estime que les prouesses guerrières des Maccabées ont favorisé la naissance de cette fable, plusieurs des localités énumérées paraissent en effet avoir été le théâtre de leurs combats. Le récit des *Jubilés* n'est pas d'une parfaite cohérence (à une simple embuscade de pillards répondent une véritable conquête et l'imposition d'un tribut ; le revers des fils de Jacob supposé par le verset 5 n'est pas décrit). Il s'agit peut-être du résumé d'une histoire plus longue dont d'autres échos se trouvent dans le *Testament de Juda*, III-VII (où Juda est le principal héros, comme il sied à l'ancêtre de David) et dans un petit midrash hébraïque qui a pour titre les premiers mots de *Genèse*, XXXV, 5, et qui donne un récit plus cohérent de la défaite des rois et de la prise de leurs villes.

2. A «ils s'étaient cachés», leçon de l'éthiopien (sauf le manuscrit de Gunda-Gundê qui répète «ils s'étaient rassemblés»), correspond en latin : «ils s'installèrent».

3. Lévi, Juda et Joseph sont les plus notoires des enfants de Jacob. Le *Testament de Juda* (III-VII) fait aussi intervenir Gad, Ruben, Siméon et Dan, tandis que le midrash parle de tous les fils de Jacob.

4. Taffo est Taphoué du *Testament de Juda* (III, 2), Tappouakh du midrash ; c'est une localité de la montagne d'Éphraïm d'après *Josué*, XV, 53 et XVI, 8 ; *I Maccabées*, IX, 50, l'appelle Téphon. Aresa (latin Arco) est une déformation de Asour du *Testament de Juda*, III, 1, où on reconnaît une transcription de l'hébreu Hasor, localité proche du lac de Houleh (voir *Josué*, XI, 1) nommée aussi en *I Maccabées*, XI, 67. Seragan paraît être une déformation de Sartan, donné par le midrash (Aretan, dans *Testament de Juda*, V, 1), localité inconnue. Silo est la ville bien connue de la montagne d'Éphraïm. Gaash est le nom d'un sommet

Bethoron, le roi de Maanisaker, ainsi que tous les habitants de ces montagnes et les habitants des bois du pays de Canaan. [5] On l'annonça à Jacob en disant : «Voici que les rois des Amorrhéens ont encerclé tes fils, et se sont partagé leurs troupeaux.» [6] (Jacob) quitta sa maison, lui, ses trois fils, tous les serviteurs de son père et ses propres serviteurs, et il marcha contre eux avec six mille hommes portant l'épée. [7] Il les battit dans les paturages de Sichem, poursuivit les fuyards et les tua au fil de l'épée. Il tua (les gens d') Aresa, de Taffo, de Seragan, de Silo, de Maanisaker, de Gaash [8] et rassembla ses troupeaux. Il l'emporta sur eux et leur imposa un tribut : ils devaient lui donner en tribut <le cinquième du> produit de leurs champs. Il bâtit Robel et Timnat Hèrès. [9] Il revint en paix, fit la paix avec eux, et ils devinrent ses serviteurs jusqu'au jour où il descendit en Égypte avec ses fils.

Joseph vendu par ses frères

[10] La septième année de cette semaine, il envoya Joseph saluer ses frères, de sa maison au pays de Sichem. (Joseph) les trouva au pays de Dothayim. [11] Traîtreusement, ils complotèrent contre lui en vue de le tuer, mais ils changèrent d'avis et le vendirent à des marchands amalécites (qui) le firent descendre en Égypte et le

de cette région d'après *Josué*, XXIV, 30; il est reconnaissable dans les trois sources. Bethoron ne figure que dans les *Jubilés*, mais c'est une ville notoire du même pays (voir *Josué*, X, 10), souvent mentionnée dans les récits des guerres maccabéennes (*I Maccabées*, III, 24; VII, 39; IX, 50). Maanisaker (latin Manesacer) paraît être la déformation d'un hébreu «camp de Shakir»; ce dernier nom est donné dans le midrash, et le Machir du *Testament de Juda*, VI, 3, doit lui correspondre.

8. Le cinquième du produit : le texte éthiopien a «cinq produits». Robel est la localité appelée Rabaël en *Testament de Juda*, VII, 9; on l'identifie à Arbèles de *I Maccabées*, IX, 2 ; un manuscrit éthiopien a cru y reconnaître le nom de Ruben et porte «Ruben bâtit Timnat Hèrès». Timnat Hèrès (éthiopien Tamnâtârès) est appelée Thamna en *Testament de Juda*, VII, 9, attribuant sa fondation non à Jacob, mais à Juda; la ville est nommée en *Juges*, II, 9 et *I Maccabées*, IX, 50.

10. Jusqu'au verset 17, résumé de *Genèse*, XXXVII, 12-36 intégrant à cette première partie de l'histoire de Joseph une notice originale sur la mort de Bilhah et de Dinah.

vendirent à Putiphar, eunuque de Pharaon (et) chef des cuisiniers, prêtre de la ville d'<Hélios>. [12] Les fils de Jacob égorgèrent un chevreau, trempèrent l'habit de Joseph dans le sang et l'envoyèrent à Jacob leur père, le dixième jour du septième mois. [13] Jacob pleura toute la nuit — car on le lui avait apporté le soir — et se rendit malade à pleurer sa mort. Il disait qu'une bête féroce avait dévoré Joseph. Tous les gens de sa maison pleurèrent avec lui ce jour-là ; ils passèrent la journée entière à s'affliger et à pleurer avec lui. [14] Ses fils et sa fille entreprirent de le consoler, mais il ne se laissa pas consoler de (la perte de) son fils.

[15] Le même jour, Bilhah apprit que Joseph avait péri et elle mourut en le pleurant. Elle demeurait à <Éphratah>. Dinah, la fille de (Jacob), mourut également à la suite de la disparition de Joseph. Ces trois deuils arrivèrent à Israël en un seul mois. [16] On enterra Bilhah en face de la tombe de Rachel et on y enterra également Dinah fille de (Jacob). [17] Il continua à pleurer Joseph pendant un an, sans s'arrêter. Il disait : «Que je descende dans la tombe en pleurant mon fils.»

L'institution du Grand Pardon

[18] C'est à cause de cela qu'il est prescrit aux enfants d'Israël de s'affliger le dixième jour du septième mois, jour où parvint à Jacob son père, (la nouvelle) qui le fit pleurer Joseph. (Ils le font) pour obtenir alors le pardon de leurs péchés au moyen d'un chevreau, le dixième jour du septième mois, une fois par an, car ils ont transformé en affliction l'affection que leur père portait à son fils Joseph. [19] Ce jour a été institué pour qu'ils s'y affligent à cause de leurs péchés, à cause de toutes leurs fautes, à cause de tous leurs égarements et pour qu'ils se purifient ce jour-là, une fois par an.

11. Putiphar porte le titre de «chef des cuisiniers» comme dans la Bible grecque. «Hélios» est reconnaissable dans l'éthiopien Élêw. «La ville d'Hélios» rend le grec Héliopolis, traduction de On en *Genèse*, XLI, 45.

15. «Éphratah» est une correction pour l'éthiopien Qafrâtêf.

18-19. Cette explication de l'origine du Grand Pardon (voir *Lévitique*, XVI) est propre aux *Jubilés*.

Les brus de Jacob

[20] Après la disparition de Joseph, les fils de Jacob prirent femme. Le nom de la femme de Ruben était Ada ; le nom de la femme de Siméon, Adiba, la Cananéenne ; le nom de la femme de Lévi, Melka, l'une des filles d'Aram, descendant de Térakh ; le nom de la femme de Juda, Betasouel, la Cananéenne ; le nom de la femme d'Issachar, Hezaqa ; le nom de la femme de Zabulon, Niiman [*var.* Aska] ; le nom de la femme de Dan, Égla ; le nom de la femme de Nephtali, Rasoua de Mésopotamie ; le nom de la femme de Gad, Maka ; le nom de la femme d'Aser, Iona ; le nom de la femme de Joseph, Aséneth l'Égyptienne ; le nom de la femme de Benjamin, Iasaka. [21] Siméon se remaria et prit une seconde femme de Mésopotamie, à la différence de ses frères.

Testament et mort de Rébecca

XXXV [1] La première année de la première semaine du quarante-cinquième jubilé, Rébecca appela Jacob, son fils, et elle lui donna des ordres à propos de son père et de son frère afin qu'il les honore tous les jours de sa vie. [2] Jacob dit : « Je ferai tout ce que tu m'as ordonné : ce sera pour moi un honneur, une gloire et un (acte de) justice devant le Seigneur que de les

20. Notice propre aux *Jubilés*, comparable à celles de IV ; VII, 14-16 ; VIII, 1-7. Les noms se retrouvent eux aussi dans une liste syriaque des « femmes des patriarches ». La femme de Siméon était une cananéenne d'après *Genèse*, XLVI, 10 ; celui de la femme de Lévi, Melka, est donné aussi en *Testament de Lévi*, XI, 1 ; celui de la femme de Juda correspond à Bathshoua de *Testament de Juda*, VIII, 2 (et à Shoua de *Genèse*, XXXVIII, 2) ; la femme de Zabulon est appelée Aska dans le manuscrit de Gunda-Gundê, Niiman ailleurs ; Aséneth, l'Égyptienne, est nommée en *Genèse*, XLI, 45.

21. « À la différence » est une leçon du manuscrit de Gunda-Gundê, les autres témoins ont « comme ».

XXXV 1. Jusqu'au verset 27, développement particulier aux *Jubilés*, et conforme au rôle important que le livre confère à la mère de Jacob. Rébecca précède ici Isaac ; de même en XXV, 14-23, elle est la première à donner sa bénédiction.

honorer. [3] Et toi, mère, tu connais toute ma manière d'agir depuis le jour où je suis né jusqu'à aujourd'hui, tout ce que j'ai dans le cœur, (tu sais) que je veux toujours le bien pour tous. [4] Comment n'exécuterais-je pas ton ordre d'honorer mon père et mon frère ? [5] Dis-moi, mère, quel tort tu as vu en moi, je m'en déferai et j'obtiendrai le pardon [*L* du Seigneur]. » [6] Elle lui répondit : « Mon fils, de toute ma vie, je n'ai vu en toi aucune action perverse, seulement le droit. Mais je vais te dire la vérité, mon fils. C'est cette année que je vais mourir, et je ne la passerai pas en vivant, car j'ai vu en songe le jour de ma mort : je ne vivrai pas plus de cent cinquante-cinq ans. Voici que j'ai achevé tout le temps de ma vie, celui que je devais vivre. »

[7] Ces paroles de sa mère firent rire Jacob, parce que sa mère lui disait qu'elle allait mourir. Elle était assise en face de lui, gardant sa force et non affaiblie. En effet, elle allait, venait et regardait. Ses dents étaient solides, et aucune maladie ne l'avait atteinte, de toute sa vie. [8] Jacob lui dit : « Je serais bien heureux, mère, si ma vie s'approchait de la tienne et si j'avais en moi une force pareille à la tienne. Tu ne vas pas mourir : si tu *me* parles *de ta mort*, c'est un vain bavardage. »

[9] Elle entra chez Isaac et lui dit : « *J'ai* une *demande à te présenter : fais jurer à Ésaü* qu'il ne fera pas de mal à Jacob et qu'il ne le poursuivra pas *de (sa) haine. Tu connais la pensée d'Ésaü : il est* brutal, depuis sa jeunesse ; il n'a aucune bonté pour (Jacob), mais il veut le tuer après ta mort. [10] Tu sais tout ce qu'il a fait, *depuis le jour où Jacob,* son frère, est parti *pour Harran* jusqu'à aujourd'hui, comment il nous a abandonnés de sa pleine volonté et a mal agi envers nous : il a ramassé tes troupeaux et tous tes biens et il s'en est allé hors de ta présence. [11] Alors que nous le suppliions et lui demandions ce qui nous [*var.* t'] appartenait, il agissait de même. Un homme aurait eu pitié de nous, [12] mais il

6. La vérité : littéralement, « la justice ».
8-10. Les mots en italique sont donnés par un fragment hébreu de la grotte I de Qoumrân.
11. Le manuscrit de Gunda-Gundê a : « ce qui t'appartenait ». La fin du verset n'est pas claire. On suit la leçon du manuscrit de Gunda-Gundê.
12. Le manuscrit de Gunda-Gundê a : « il est furieux contre nous ».

est furieux contre toi pour avoir béni Jacob, ton fils impeccable et véritable, parce qu'il n'y a en lui aucun mal, mais seulement du bien. Depuis le jour où il est venu de Harran jusqu'à aujourd'hui, il ne nous a laissé manquer de rien : il nous apporte de tout à chaque saison, chaque jour, il se réjouit de tout son cœur quand nous le recevons de ses mains et il nous bénit. Il ne nous a pas quittés depuis qu'il est revenu de Harran jusqu'à aujourd'hui, et il reste toujours avec nous à la maison, à nous honorer.»

[13] Isaac lui répondit : «Moi aussi je connais et je vois l'action de Jacob envers nous : il nous bénit et nous honore de tout son cœur. Au début, j'ai préféré Ésaü à Jacob, parce qu'il est né avant, mais maintenant je préfère Jacob à Ésaü, parce que celui-ci a commis beaucoup de mauvaises actions et qu'il n'y a pas de justice autour de lui. [14] À présent, mon cœur est troublé par toutes ses actions. Ni lui ni sa descendance ne sont (destinés) au salut : ils sont de ceux qui seront détruits sur la terre et extirpés de dessous le ciel parce qu'il a abandonné le Dieu d'Abraham pour suivre ses femmes, leur impureté et leur égarement [*var.* et son désir], lui et ses fils. [15] Et toi, tu me dis de lui faire jurer de ne pas tuer son frère Jacob ! Même s'il le jure, il ne se tiendra pas à son serment, et ne fera pas le bien, seulement le mal. [16] Mais s'il veut tuer Jacob, son frère, c'est aux mains de Jacob qu'il sera livré. Il n'échappera pas de ses mains : il y tombera. [17] Et toi, ne crains rien pour Jacob, car son Gardien est plus grand, plus fort, plus glorieux, plus honorable que celui d'Ésaü.»

[18] Rébecca fit appeler Ésaü. Il vint auprès d'elle, et elle lui dit : «J'ai une demande à t'adresser, mon fils. Promets de l'accomplir, mon fils.» [19] Il répondit : «Je ferai tout ce que tu me diras et je ne repousserai pas ta demande.» [20] Elle lui dit : «Je te demande qu'au jour

13. «Il nous bénit» n'est donné que par le manuscrit de Gunda-Gundê.
14. «Son désir» est une adjonction du manuscrit de Gunda-Gundê.
17. Allusion probable aux protecteurs célestes des nations, dans la ligne du texte qoumrânien et grec de *Deutéronome*, XXXII, 8-9 : Ésaü-Édom est sous la garde d'un ange, mais Jacob-Israël sous celle de Dieu directement (comparer XV, 31-32).

de ma mort tu m'emmènes et m'enterres près de Sarah, la mère de ton père, et que Jacob et toi, vous vous aimiez ; qu'un frère ne cherche pas le malheur de l'autre, mais l'affection mutuelle, afin que vous prospériez, mes fils, que vous soyez honorés sur la terre, que l'ennemi ne se réjouisse pas de vous, mais que vous soyez une bénédiction et une grâce aux yeux de tous ceux qui vous aiment. » [21] Il répondit : « Je ferai tout ce que tu me dis. Le jour de ta mort, je t'enterrerai auprès de Sarah, la mère de mon père, puisque tu désires que ses os se trouvent près des tiens. [22] Quant à Jacob, mon frère, je l'aimerai plus que toute chair. Je n'ai pas d'autre frère que lui par toute la terre. Ce n'est pas une grande chose pour moi que de l'aimer, car il est mon frère. Nous avons été semés ensemble en ton sein et ensemble nous sommes sortis de ta matrice. Si je n'aime pas mon frère, qui aimerai-je ? [23] Et moi, à mon tour, je te prie d'exhorter Jacob en ma faveur et en faveur de mes fils. Je sais en effet qu'il régnera sûrement sur moi et sur mes fils, car le jour où mon père l'a béni, il l'a mis en haut et moi en bas. [24] Je te jure de l'aimer et de ne pas lui vouloir du mal, seulement du bien, tous les jours de ma vie. » Et (Ésaü) lui prêta serment pour tout cela.

[25] (Rébecca) appela Jacob en présence d'Ésaü et lui donna des ordres conformes à ce qu'elle avait dit à Ésaü. [26] (Jacob) dit : « Je ferai ce qui te plaira. Crois-moi : aucun mal n'arrivera à Ésaü de mon fait ou de celui de mes fils, et je ne chercherai à être le premier qu'en affection. » [27] Cette nuit-là, ils mangèrent et burent, elle et ses fils, et elle mourut cette même nuit, âgée de trois jubilés, une semaine et un an. Ses deux fils, Ésaü et Jacob, l'enterrèrent dans la double cave près de Sarah, la mère de leur père.

Testament et mort d'Isaac

XXXVI [1] La sixième année de cette semaine, Isaac appela ses deux fils, Ésaü et Jacob, et ils vinrent auprès

21. L'apparente résignation d'Ésaü et sa promesse préparent sa trahison au chapitre XXXVII.

XXXVI 1. Jusqu'au verset 16, nouvel exemple de testament didactique, rassemblant quelques idées morales et religieuses du livre.

de lui. Il leur dit : «Mes enfants, je m'en vais sur le chemin de mes pères, à la demeure éternelle où se trouvent mes pères. [2] Enterrez-moi, moi aussi, près d'Abraham, mon père, dans la double grotte (qui est) dans le champ d'Éphron, le Hittite, acquis par Abraham comme lieu de sépulture. Enterrez-moi là, dans la tombe que je me suis creusée.

[3] «Et je vous ordonne ceci mes enfants : exercez sur la terre la justice et le droit, afin que le Seigneur fasse venir sur vous tout ce qu'Il a promis de faire pour Abraham et sa descendance. [4] Continuez, mes enfants, à vous aimer entre frères, comme un homme s'aime lui-même, chacun cherchant le bien de son frère et agissant en harmonie sur la terre. Qu'ils s'aiment les uns les autres comme eux-mêmes.

[5] «En ce qui concerne les idoles, je vous ordonne et je vous conjure de les mépriser, de les combattre et de ne pas les aimer, car elles sont pleines d'erreur pour ceux qui les adorent et se prosternent devant elles. [6] Mes enfants, souvenez-vous du Seigneur, Dieu d'Abraham, votre père. (Rappelez-vous) comment, à mon tour, je L'ai adoré et servi, régulièrement et avec joie, afin qu'Il vous multiplie et accroisse votre descendance comme les étoiles du ciel, et qu'Il vous plante sur la terre (comme) un plant de justice qui en aucune génération ne sera extirpé.

[7] «Maintenant, je vais vous faire prêter un grand serment. Il n'en est pas de plus grand que le serment par le Nom glorieux, honoré, grand, illustre, merveilleux et puissant qui a créé les cieux et la terre tout ensemble. Soyez ceux qui Le craignent et L'adorent, [8] chacun aimant son frère avec tendresse et en justice, et nul ne désirant du mal pour son frère, dès maintenant et à jamais, tout le temps de votre vie, afin que vous réussissiez dans toutes vos actions et ne périssiez pas. [9] S'il est quelqu'un parmi vous qui cherche à nuire à son frère, sachez dès à présent que quiconque cherche à

7. Le serment par le nom divin créateur évoque d'une part le pacte des anges déchus tel qu'il est présenté dans *I Hénoch* (LXIX, 13 et suiv.) et d'autre part une spéculation sur les pouvoirs cosmiques du nom (comparer le targoum du pseudo-Jonathan sur *Exode,* XXVIII, 30).

8. L'amour fraternel, uni à la détestation de l'ennemi, est recommandé par la règle de Qoumrân (*Règle de la Communauté,* I, 9-10).

nuire à son frère, tombera entre Ses mains, sera extirpé
de la terre des vivants et que sa race sera détruite sous
le ciel. 10 Au jour de perturbation et de malédiction,
de colère et de fureur, un feu flamboyant et dévorant
embrasera son pays, sa ville et tout ce qui est à lui,
comme il a embrasé Sodome. Il sera effacé du livre de
<vie> <et inscrit sur le livre du> châtiment des
hommes, il ne sera pas porté sur le livre de vie, mais
sur celui de ce qui passe et périt pour une éternelle
malédiction. En tout temps la condamnation de ces
gens-là sera renouvelée dans l'opprobre, la malédiction,
la colère, la douleur, la fureur, le châtiment, la souf-
france à jamais — 11 je vous le déclare et l'atteste, mes
enfants — conformément à la sentence qui frappera
l'homme désireux de faire du mal à son frère. »

12 Le même jour (Isaac) partagea tout ce qu'il avait
entre eux deux. Il donna au premier-né la plus grande
part : la tour, tous ses environs et tout ce qu'Abraham
avait acquis au puits du Serment. 13 Il déclara : « Je
donne cette grande part au premier-né. » 14 Mais Ésaü
dit : « J'ai vendu à Jacob mon droit d'aînesse, que (cela)
lui soit donné. Je n'ai rien (d'autre) à dire à ce sujet, car
c'est à lui. » 15 Isaac dit : « Que la bénédiction repose
aujourd'hui sur vous, mes enfants, et sur votre descen-
dance, car vous m'avez procuré le repos et mon cœur
n'est pas attristé à cause de l'aînesse : ne crée pas
d'ennuis à ce sujet. 16 Que le Seigneur Très Haut
bénisse l'homme qui accomplit la justice, lui et sa race,
à jamais. »

17 Quand il eut fini de leur donner ses instructions et
de les bénir, (Ésaü et Jacob) mangèrent et burent
ensemble devant lui, et (Isaac) se réjouit parce que la
concorde régnait entre eux. Ils le quittèrent ce jour-là,
prirent du repos et s'endormirent. 18 Ce jour-là, Isaac

10. On suit ici la leçon du manuscrit de Gunda-Gundê. Les autres manuscrits ont : « Il embrasera son pays d'un feu flamboyant ». La phrase a été mutilée à cause d'un homéotéleute. Pour le « livre du châtiment », comparer *I Hénoch,* XXXIX, 2, et sur le « livre de vie », voir *Jubilés,* XXX, 22.

s'endormit plein de joie sur son lit. Il s'endormit du sommeil éternel. Il mourut à l'âge de cent quatre-vingts ans. Il avait accompli vingt-cinq semaines et cinq ans. Ses deux fils, Ésaü et Jacob, l'enterrèrent. [19] (Puis) Ésaü s'en alla au pays d'Édom, dans la montagne de Séïr, et s'y établit. [20] Jacob habita au pays d'Hébron, à la tour du pays où avait séjourné son père Abraham. Il adora le Seigneur de tout son cœur, selon les instructions révélées correspondant à [L l'ère] de sa naissance.

Mort de Léa

[21] Léa, sa femme, mourut la quatrième année de la deuxième semaine du quarante-cinquième jubilé. Il l'enterra dans la double grotte, près de Rébecca sa mère, à gauche de la tombe de Sarah, la mère de son père. [22] Tous ses fils à elle et à lui vinrent avec (Jacob) pleurer Léa, sa femme, et le consoler de sa perte. Il la pleurait [23] parce qu'il l'avait beaucoup aimée après la mort de Rachel sa sœur. En effet, elle avait été parfaite et droite dans toute sa conduite et avait honoré Jacob. Tout le temps qu'elle avait vécu avec lui, il n'avait pas entendu dans sa bouche une parole dure : elle (n') avait (que) douceur, paix, justice et honneur. [24] Il se rappelait tout ce qu'elle avait fait durant sa vie et la pleurait chaudement parce qu'il l'aimait de tout son cœur et de toute son âme.

18. *Genèse,* XXXV, 28-29. L'expression «sommeil éternel» attestée en *Jérémie,* LI, 39, se retrouve en *Testament d'Issachar,* VII, 9 ; *Testament de Dan,* VII, 1 (selon une recension) ; *Testament de Joseph,* XX, 4 (selon une recension).

19. *Genèse,* XXXVI, 8.

20. *Genèse,* XXXV, 27. La leçon «pays d'Hébron» est donnée par le manuscrit de Gunda-Gundê, les autres témoins ont «montagne d'Hébron». Pour la fin du verset, la traduction littérale du verset latin serait : «selon les commandements visibles, selon la division des temps de ses générations», et celle de l'éthiopien «selon les commandements visibles, selon qu'Il a divisé les jours de sa naissance». L'auteur admet ici que toutes les ordonnances divines n'étaient pas encore révélées du vivant de Jacob.

21-24. Notice propre aux *Jubilés* reflétant à nouveau l'intérêt que l'auteur porte aux femmes et révélant un peu de sa sensibilité.

Les fils d'Ésaü attaquent Jacob

XXXVII [1] Le jour [*var.* L'année] de la mort d'Isaac, père de Jacob et d'Ésaü, les fils d'Ésaü apprirent qu'Isaac avait accordé l'aînesse à son fils cadet, Jacob, et ils devinrent furieux. [2] Ils se prirent de querelle avec leur père, disant : «Pour quelle raison ton père a-t-il accordé l'aînesse à Jacob, alors que c'est toi l'aîné et Jacob le cadet, et t'a-t-il laissé de côté?» [3] Il leur répondit : «C'est que j'ai vendu jadis mon (rang de) naissance à Jacob pour un petit plat de lentilles, un jour où mon père m'avait envoyé à la chasse prendre et lui ramener quelque chose pour qu'il mange et me bénisse. (Jacob) a eu l'habileté de venir apporter à mon père à manger [*var.* et à boire]. Il a mangé et a béni mon frère, et moi il m'a mis sous le pouvoir de celui-ci. [4] Mais, maintenant, notre père nous a fait jurer à lui et à moi de ne pas chercher à nous nuire l'un à l'autre, de vivre dans la concorde et la paix l'un avec l'autre et de ne pas corrompre notre conduite.»

[5] Ils lui dirent : «Nous ne t'obéirons pas, nous ne ferons pas la paix avec lui, car notre force est supérieure à la sienne et nous sommes plus puissants que lui. Nous marcherons contre lui, nous le tuerons et nous le détruirons, ainsi que ses fils. Et si tu ne marches pas avec nous, nous nous en prendrons aussi à toi. [6] Et maintenant, écoute-nous. Envoyons (des gens) en Aram, en Philistie, en Moab et en Ammon, choisissons-nous des hommes d'élite ardents [*var.* aptes] au combat,

XXXVII Délaissant le récit de la *Genèse* une fois qu'il a noté la séparation de Jacob et d'Ésaü, l'auteur des *Jubilés* consacre ce chapitre et une grande partie du suivant (XXXVIII, 1-14) à la relation d'un nouvel exploit militaire de Jacob. La trahison d'Ésaü, expliquée de façon ingénieuse par la pression de ses enfants se désolidarisant de la sottise de leur père, aboutit à la guerre et à la victoire d'Israël. De la sorte est illustrée la supériorité d'Israël sur Édom qui est pour l'auteur l'archétype de l'ennemi extérieur. Le combat d'Israël contre les enfants d'Ésaü est relaté de façon plus brève en *Testament de Juda*, IX. Des textes juifs plus tardifs en parlent également.

1. «L'année» est la leçon du manuscrit de Gunda-Gundê.

6. L'énumération des ennemis extérieurs ressemble à la liste des adversaires de David (voir *II Samuel*, VIII, 1-12). «Aptes au combat» est la leçon du manuscrit de Gunda-Gundê.

marchons contre lui, livrons-lui bataille et extirpons-le de la terre avant qu'il ne rassemble (ses) forces. [7] Leur père leur répondit : «N'allez pas lui faire la guerre, pour ne pas succomber devant lui.» [8] Mais ils lui dirent : «Telle a été ton action depuis ta jeunesse jusqu'aujourd'hui. Tu te mets toi-même le col sous son joug, mais nous, nous n'obéirons pas à cette parole.»

[9] Ils envoyèrent (des gens) en Aram, auprès d'Addouram, l'ami de leur père, et ils enrôlèrent avec eux mille recrues, des combattants d'élite. [10] Il vint aussi avec eux mille hommes d'élite qui avaient été enrôlés en Moab et chez les fils d'Ammon, mille combattants d'élite de Philistie, mille recrues d'élite d'Édom et de Carie et de vigoureux combattants du pays des Kittim. [11] Ils dirent à leur père : «Pars avec eux et conduis-les, sinon nous te tuerons.» [12] (Ésaü) fut rempli de colère et de fureur quand il vit que ses fils le contraignaient à marcher en avant pour les conduire vers Jacob son frère. [13] Mais, alors, il se rappela toute la méchanceté que renfermait son cœur à l'égard de Jacob son frère, et il ne se rappela plus le serment qu'il avait juré à son père et à sa mère de ne pas chercher à nuire à Jacob son frère tout le temps de sa vie.

Rencontre d'Ésaü et de Jacob

[14] Pendant tout ce (temps), Jacob ignorait qu'(Ésaü et ses fils) avançaient vers lui pour le combattre. Il continua à pleurer Léa, sa femme, jusqu'à ce qu'ils se soient approchés très près de la tour avec les quatre mille combattants, recrues d'élite. [15] Les gens d'Hébron firent dire à Jacob : «Voici que ton frère est venu

9. Adouram est qualifié d'Araméen en XXXVIII, 3, ce qui convient au nom porté selon *II Samuel,* VIII, 10 par le fils d'un roi de Hamath qui alla saluer David. Mais ici Addouram est du côté des ennemis d'Israël. On soupçonnera que l'auteur a confondu cet Adouram avec un autre Araméen de *II Samuel,* VIII, 5, Hadadézer, l'ennemi de David. Le recours à des mercenaires reproché ici aux fils d'Ésaü rappelle ce que *II Samuel,* X, 6, dit des Ammonites engageant des Araméens contre David.

10. Carie : le mot éthiopien est Korewos ou Karêwes. Sur les Kittim, voir la note sur XXIV, 28.

te combattre avec quatre mille hommes ceints de l'épée. Ils portent aussi des boucliers et des écus. » Ils préféraient, en effet, Jacob à Ésaü. Ils lui avaient parlé parce que Jacob était un homme plus généreux et plus compatissant qu'Ésaü. [16] Mais Jacob n'en crut rien jusqu'à ce qu'ils se fussent approchés très près de la tour. [17] (Alors) il ferma les portes de la tour, se tint debout aux créneaux et parla à Ésaü, son frère. Il dit : « Elle est belle la consolation que tu es venu m'apporter pour la mort de ma femme ! Est-ce là le serment que tu as prêté à ton père et de nouveau à ta mère avant leur mort ? Tu as trahi ton serment, et le jour où tu l'as juré à ton père, tu as été condamné. »

[18] Alors Ésaü prit la parole et lui dit : « Il n'y a, ni pour les humains ni pour les bêtes de la terre, de serment véridique qu'on jure pour toujours, mais chaque jour ils cherchent à se nuire l'un à l'autre et à tuer chacun son adversaire et son ennemi. [19] Toi, tu me hais, ainsi que mes enfants, pour toujours ; il n'y a pas lieu d'agir toujours envers toi comme un frère.

[20] « Écoute ce que je te dis :

« Si le sanglier pouvait changer sa peau
et rendre ses soies douces comme de la laine,
ou s'il pouvait faire pousser des cornes sur sa tête
pareilles à celles du cerf ou du bélier,
alors j'agirais envers toi comme un frère.

19. « Toujours » n'est attesté que par le manuscrit de Gunda-Gundê. Le verset doit être complété par le texte syriaque correspondant de la « Chronique Rahmani » rendant la parole à Jacob : « Ne fais pas ainsi, mon frère. Il n'y a pas dans mon cœur de méchanceté contre toi ; ne médite pas de mal contre moi. Sache qu'il y a un Dieu qui voit les choses secrètes et rend à chacun selon ses œuvres. Apaise l'ardeur de ta colère et ne fais rien par précipitation, le mal viendrait sur toi. » C'est à cela qu'Ésaü répond à partir du verset 20.

20. Le discours d'Ésaü, du verset 20 au verset 23, recourt à quatre métaphores de l'impossible (le sanglier, le loup, le lion, le corbeau) pour signifier son refus. C'est une figure connue de la rhétorique antique ; *Jérémie,* XIII, 23 use d'un procédé analogue. La comparaison d'Israël à des ovins et l'attribution à celui-ci de la couleur blanche sont connues dans la parabole apocalyptique de *I Hénoch,* LXXXV-XC. La fin du verset est inintelligible et paraît avoir subi des mutilations. Elle est étrangère aux métaphores animales du contexte. Peut-être faisait-on référence à une inimitié des deux jumeaux depuis leur âge le plus tendre.

Si les mamelles se sont séparées <   > de leur mère [*var.* de la pierre] <   >
parce que tu n'as pas été un frère pour moi.
21 Si les loups faisaient la paix avec les agneaux
pour ne pas les manger ni les violenter,
et si leurs cœurs étaient portés à bien agir envers ceux-ci,
alors j'aurais en ta présence la paix au cœur.
22 Si le lion devenait le familier du bœuf,
s'il était attaché avec lui au même joug,
labourait avec lui et faisait la paix avec lui,
alors je ferais la paix avec toi.
23 Si le corbeau devenait blanc comme le cygne,
alors — sache-le — je serais ton ami et ferais la paix avec toi. »

24 Quand Jacob vit qu'(Ésaü) avait envers lui de mauvaises intentions, que de tout son cœur il voulait le tuer et qu'il était venu en bondissant comme un fauve se jetant sans reculer sur l'épieu qui le perce et le tue, 25 alors il dit aux siens et à ses serviteurs d'attaquer (Ésaü) et tous ses compagnons.

Jacob tue Ésaü

XXXVIII 1 Alors Juda dit à Jacob, son père : « Bande ton arc, père, et lance tes flèches, transperce l'adversaire et tue l'ennemi. Puisses-tu en avoir la force, car nous ne tuerons pas ton frère : il est près de toi, il te ressemble et nous devons l'honorer. » 2 À ce moment, Jacob arma son arc, lança une flèche, transperça Ésaü, son frère, au sein droit et le tua. 3 Il lança une seconde flèche, frappa Addouram, l'Araméen, au sein gauche, le renversa et le tua. 4 Alors les fils de Jacob sortirent, eux et leurs serviteurs, en se répartissant sur les quatre côtés de la tour.

23. La traduction « cygne » est destinée à faire image. Le mot éthiopien ainsi rendu s'applique dans la langue moderne, à une espèce de cigogne. Le texte syriaque parallèle, extrait de la « Chronique Rahmani », parle de pélican.

Disposition des troupes d'Israël

[5] Juda sortit en tête, accompagné de Nephtali et Gad
et de cinquante serviteurs, du côté sud de la tour. Ils
tuèrent tout ce qu'ils trouvèrent devant eux, et nul ne
leur échappa, pas un seul homme. [6] Lévi, Dan et Aser
sortirent du côté est de la tour, accompagnés de
cinquante hommes, et ils tuèrent les combattants de
Moab et d'Ammon. [7] Ruben, Issachar et Zabulon
sortirent du côté nord de la tour, accompagnés de
cinquante hommes, et ils tuèrent les recrues philis-
tines. [8] Siméon, Benjamin et Énoch, fils de Ruben,
sortirent du côté ouest de la tour, accompagnés de
cinquante hommes et ils tuèrent quatre cents rudes
combattants d'Édom et de Carie. Six cents hommes
prirent la fuite et, avec eux, les quatre fils d'Ésaü (qui)
abandonnèrent leur père tué, tel qu'il était tombé sur la
colline d'Adouram.

L'asservissement d'Édom par Israël

[9] Les fils de Jacob les poursuivirent jusqu'à la mon-
tagne de Séïr. Jacob enterra son frère sur la colline
d'Adouram et rentra chez lui. [10] Les fils de Jacob
battirent [*var.* L encerclèrent] les enfants d'Ésaü dans la
montagne de Séïr et leur firent baisser le cou pour qu'ils
deviennent les esclaves des enfants de Jacob. [11] Ils
firent demander à leur père s'il fallait faire la paix avec
eux ou les tuer. [12] Jacob fit dire à ses fils de faire la

XXXVIII 5-8. On connaît les répartitions des tribus d'Israël en quatre groupes de trois selon les points cardinaux : *Nombres*, II ; *Ézéchiel*, XLVIII, 31-34 ; *Rouleau du Temple*, XL, 13 - XLI, 11, et celle-ci. Aucune n'est identique à une autre. On remarquera ici que chaque point cardinal est commandé par l'un des quatre aînés de Jacob. Juda est nommé le premier en vertu de sa supériorité militaire. Il est placé du côté sud parce que l'ennemi, Édom, se trouve dans cette direction. Lévi tient le côté est comme dans le *Rouleau du Temple*. Joseph étant captif, le nombre douze est obtenu en lui substituant un fils de Ruben mentionné en *Genèse*, XLVI, 9.

9. On identifie Adouram (latin Adurin) à une localité appelée aujourd'hui Dûra, sise à huit kilomètres à l'est d'Hébron, mentionnée en *II Chroniques*, XI, 9, sous la forme Adoraïm et en *I Maccabées*, XIII, 20, sous la forme Adora.

paix. Ils firent la paix avec eux, mais leur imposèrent le joug de la servitude, pour qu'ils paient à Jacob et à ses fils un tribut perpétuel. [13] Ils ont continué à payer le tribut à Jacob jusqu'au jour où il descendit en Égypte, [14] et, jusqu'à ce jour, les fils d'Édom ne se sont pas soustraits au joug de servitude que les douze fils de Jacob leur avaient imposé.

Les rois d'Édom

[15] Voici les rois qui ont régné sur Édom, avant que ne règne un roi sur la maison [*var.* les fils] d'Israël, jusqu'à ce jour, au pays d'Édom. [16] Balaq, fils de Beor, fut roi en Édom. Le nom de sa ville était Danaba. [17] Balaq mort, Yobab, fils de Zara, de Bosra devint roi à sa place. [18] Yobab mort, Asam, de la montagne de Teman, devint roi à sa place. [19] Asam mort, Adat fils de Barad devint roi à sa place. C'est lui qui battit Madian dans les champs de Moab ; le nom de sa ville était Awouth. [20] Adat mort, Salman d'Amaseqa devint roi à sa place. [21] Salman mort, Saoul de Rahabot du fleuve devint roi à sa place. [22] Saoul mort, Baelunan fils d'Akbour devint roi à sa place. [23] Baelunan fils d'Akbour mort, Adat devint roi à sa place ; le nom de sa femme était Maytabit, fille de Matarit fille de Metabedzaab. Voilà les rois qui ont régné au pays d'Édom.

Joseph en Égypte

XXXIX [1] Jacob habitait le pays où avait séjourné son père, le pays de Canaan. Voici l'histoire de Jacob.
[2] Joseph avait dix-sept ans quand on le fit descendre

14. Cette allusion à la soumission d'Édom avait peut-être une valeur d'actualité pour l'auteur. Selon Flavius Josèphe (*Guerre juive*, I, II, 6, 63) Jean Hyrcan avait pris un nombre important de villes édomites.

15-24. *Genèse,* XXXVI, 31-39.

XXXIX 1. «Voici l'histoire...» est la formule stéréotypée de *Genèse,* II, 4; V, 1, etc. On retrouve «Voici l'histoire de Jacob» en *Genèse,* XXXVII, 2, au début de l'histoire de Joseph.

2-4. *Genèse,* XXXIX, 1-6.

en Égypte. Il fut acheté par Putiphar, eunuque de Pharaon et chef des cuisiniers. [3] Celui-ci mit Joseph à la tête de toute sa maison, et la bénédiction du Seigneur vint dans la maison de l'Égyptien, à cause de Joseph; le Seigneur donnait la réussite à tout ce qu'il faisait. [4] L'Égyptien laissa tout aux mains de Joseph parce qu'il voyait que le Seigneur (était) avec lui et donnait le succès à tout ce qu'il faisait.

[5] Joseph était de belle apparence et fort gracieux à voir. La femme de son maître leva les yeux, vit Joseph et s'en éprit. Elle le pressa de coucher avec elle. [6] Mais il ne se rendit pas et se souvint du Seigneur et de certaines paroles d'Abraham que répétait Jacob, son père : que nul d'entre les hommes ne fornique avec une femme mariée; c'est une condamnation à mort qui a été portée contre celui-là dans le ciel, par-devant le Seigneur Très Haut, et ce péché est porté à son compte dans les livres éternels (qui sont) toujours devant le Seigneur. [7] Joseph se souvint de cette déclaration et refusa de coucher avec elle. [8] (La femme) le pressa pendant un an, mais il s'opposa et ne voulut pas entendre. [9] Elle l'étreignit, le retint chez elle pour le forcer à coucher avec elle, ferma les portes de la maison et l'attrapa. Il lui laissa son vêtement dans les mains, enfonça la porte et prit la fuite au-dehors, loin d'elle. [10] La femme vit qu'il ne coucherait pas avec elle et elle le calomnia auprès du maître en disant : «Ton esclave hébreu, celui que tu aimes, a voulu me forcer à coucher avec lui. Mais quand j'ai élevé la voix, il s'est enfui, il m'a laissé son vêtement dans les mains quand je l'ai attrapé et il a enfoncé la porte.»

[11] L'Égyptien vit le vêtement de Joseph et la porte enfoncée. Il écouta le discours de sa femme et jeta Joseph en prison, dans le lieu où étaient détenus ceux que le roi avait fait incarcérer. [12] (Alors qu') il était emprisonné là, le Seigneur accorda à Joseph la faveur du chef des gardiens de la prison. (Joseph obtint) grâce aux yeux de celui-ci parce qu'il avait vu que le Seigneur (était) avec Joseph et faisait réussir toutes ses

5-10. Résumé de *Genèse,* XXXIX, 7-18, ajoutant une référence aux instructions concernant la fornication mises dans la bouche d'Abraham (XX, 4) et auxquelles Jacob fait une fois référence (XXV, 7).

11-13. *Genèse,* XXXIX, 19-23.

actions. [13] Le chef des gardiens de la prison lui laissa (le soin de) tout et avec lui n'eut à connaître de rien, car Joseph faisait tout et le Seigneur y apportait la perfection. (Joseph) resta là deux ans.

[14] En ce temps-là, Pharaon, roi d'Égypte, se fâcha contre deux de ses eunuques, le chef échanson et le chef panetier, et il les jeta en prison, dans la maison du chef des gardiens, dans la prison où Joseph se trouvait détenu. [15] Le chef des gardiens de la prison ordonna à Joseph de les servir, et il se mit à leur service. [16] Le chef échanson et le chef panetier firent tous deux un rêve et le racontèrent à Joseph. [17] Ce qui leur arriva fut conforme à l'interprétation que leur avait donnée Joseph : Pharaon rétablit le chef échanson au palais dans sa fonction et fit tuer le chef panetier, conformément à l'interprétation que leur avait donnée Joseph. [18] Le chef échanson oublia Joseph en prison, bien que celui-ci l'eût informé de ce qui allait lui arriver. Il ne pensa pas à faire savoir à Pharaon la manière dont Joseph lui avait parlé : il l'oublia.

XL [1] En ce temps-là, Pharaon fit deux rêves la même nuit, concernant une famine qui allait arriver dans tout le pays. Il se réveilla, appela tous les interprètes de songe qui se trouvaient en Égypte et des magiciens et leur raconta ses deux rêves. Ils ne purent les comprendre. [2] À la suite de cela, le chef échanson se souvint de Joseph et en parla au roi (qui) fit sortir Joseph de prison et raconta devant lui ses deux rêves. [3] (Joseph) dit à Pharaon que ses deux rêves n'en faisaient qu'un. Il lui dit : «Pendant sept ans, il y aura abondance dans tout le pays d'Égypte, puis viendront sept années d'une disette telle qu'il n'y en a (jamais) eu dans tout le pays. [4] Et maintenant, que le roi établisse des aires dans tout le pays d'Égypte et qu'on amasse des vivres dans chaque pays pendant les années d'abondance. Ces vivres serviront pour les sept ans de disette, et le pays ne périra pas du fait de la disette (qui) sera très sévère. [5] Le Seigneur fit trouver à Joseph faveur

14-18. Résumé de *Genèse,* XL.

17. «Au palais» (littéralement «dans sa maison») n'est donné que par le manuscrit de Gunda-Gundê.

XL 1-5. Résumé sommaire de *Genèse,* XLI, 1-39.

et grâce aux yeux de Pharaon, et Pharaon dit à ses serviteurs : «Nous ne trouverons personne d'aussi sage et d'aussi intelligent que cet homme, car l'esprit du Seigneur est avec [*var.* sur] lui.»

6 Il fit (Joseph) second (personnage) de tout son royaume, lui donna autorité sur l'Égypte entière et le fit monter sur son char, second de Pharaon. 7 Il l'habilla de vêtements de byssus, lui passa au cou un collier d'or et fit crier devant lui «El, El, [L Abir El]». Il lui mit un anneau à la main, lui donna pouvoir sur toute sa maison et en fit un grand personnage. Il lui dit : «Je ne serai plus grand que toi que par le trône.» 8 Joseph avait le pouvoir dans tout le pays d'Égypte. Tous les gouverneurs de Pharaon, tous ses serviteurs, tous ceux qui faisaient les affaires du roi l'aimèrent, car il marchait dans la rectitude, sans arrogance ni orgueil, sans faire acception de personne ni accepter de cadeau, mais il gouvernait dans la rectitude tous les peuples du pays. 9 Le pays d'Égypte vivait dans l'harmonie devant Pharaon grâce à Joseph, car le Seigneur était avec lui et lui faisait trouver faveur et grâce pour toute sa famille auprès de tous ceux qui le connaissaient et de ceux qui <l'écoutaient>. La royauté de Pharaon était bien ordonnée et il n'y avait point de Satan ni de mal. 10 Le roi appela Joseph du nom de Sefantifanes et lui donna pour femme la fille de Putiphar, *la fille du* prêtre d'Héliopolis, chef des cuisiniers. 11 Quand Joseph (vint) se tenir devant Pharaon, il était âgé de trente ans *quand il (vint) se tenir devant Pharaon*. C'est cette année-là qu'Isaac mourut.

12 Il arriva ce que Joseph avait dit pour interpréter les deux rêves de (Pharaon)*, ce qu'il avait dit*. Il y eut sept années d'abondance dans tout le pays d'Égypte et la terre d'Égypte produisit beaucoup, une mesure (en

6. Jusqu'au verset 13, voir *Genèse,* XLI, 40-49.

7. Le latin *Habirel* permet mieux que l'éthiopien *abirer* de reconnaître une expression hébraïque signifiant «fort de Dieu»; c'est l'adaptation d'un terme hébreu difficile de *Genèse,* XLI, 43 (voir la note à ce verset). *Joseph et Aseneth,* III, 6 donne à Joseph le titre «fort de Dieu».

9. «Ceux qui l'écoutaient» est une correction. L'éthiopien a «ceux qui écoutaient avec lui». Cela s'explique par une confusion de la particule hébraïque introduisant le complément d'objet avec la préposition homonyme marquant l'accompagnement.

10. Sefantifanes est l'hébreu Sapnat-Panéakh de *Genèse,* XLI, 45.

donnant) mille huit cents. [13] Joseph réunit des vivres dans chaque ville, si bien qu'elles furent remplies de blé et qu'on ne pouvait plus le compter, ni le mesurer tant il y en avait.

Èr et Onan

XLI [1] Dans le quarante-cinquième jubilé, la deuxième semaine, la deuxième année, Juda prit une femme pour son fils aîné, Èr, parmi les filles d'Aram, une nommée Tamar. [2] Mais (Èr) ne l'aimait pas et ne coucha pas avec elle, parce qu'il avait pour mère une fille de Canaan et qu'il avait voulu prendre femme dans la parenté de sa mère, mais Juda, son père, ne le lui avait pas permis. [3] Ce fils aîné de Juda, Èr, était mauvais, et le Seigneur le fit mourir. [4] Juda dit à Onan, frère d'(Èr) : «Va auprès de la femme de ton frère, accomplis pour elle ton devoir de beau-frère et donne une descendance à ton frère.» [5] Onan pensait que cette descendance ne serait pas la sienne, mais celle de son frère. Il alla auprès de la femme de son frère, mais répandit sa semence à terre. Cela déplût au Seigneur (qui) le fit mourir. [6] Juda dit à Tamar sa bru : «Reste chez ton père puisque tu es veuve, jusqu'à ce que mon fils Shélah ait grandi et je ferai de toi sa femme.» [7] (Shélah) devint grand mais Batshoua, la femme de Juda, ne laissa pas Shélah son fils épouser (Tamar). Batshoua, femme de Juda, mourut la cinquième année de la semaine.

XLI 1. *Genèse*, XXXVIII, 6-12. L'origine araméenne de Tamar est notée en *Testament de Juda*, X, 1 ; elle ne paraît pas mal vue par l'auteur des *Jubilés*, Lévi lui-même ayant épousé une Araméenne selon XXXIV, 20, pas plus qu'on ne blâme Joseph d'avoir épousé une Égyptienne (XL, 10). La prohibition des mariages mixtes est inscrite de toute éternité sur les tables célestes mais elle n'est pas promulguée parmi les hommes avant Moïse (XXX, 7-11). Néanmoins l'origine cananéenne de Batshoua femme de Juda (XXXIV, 20) paraît mal considérée, selon le verset 2 (et plus nettement en *Testament de Juda*, X, 3).

7. La Bible ne parle pas de cette intervention de Batshoua. C'est elle qui empêche l'accomplissement de la loi du lévirat, alors que *Genèse*, XXXVIII, 11 attribue cette erreur à une crainte superstitieuse de Jacob.

Juda et Tamar

[8] La sixième année, Juda monta à Timnah pour tondre ses moutons. On dit à Tamar : « Voici que ton beau-père monte à Timnah pour tondre ses moutons. » [9] Elle déposa ses habits de veuve, se vêtit d'un voile, se para et s'assit à la porte, sur la route de Timnah. [10] Comme Juda passait (là), il la rencontra et crut que c'était une prostituée. Il lui dit : « J'irai chez toi. » Elle lui dit : « Viens », et il alla. [11] Elle lui dit : « Donne-moi mon cadeau. » Il lui dit : « Je n'ai rien sur moi, sauf l'anneau qui est à mon doigt, mon collier et le bâton que j'ai en main. » [12] Elle lui dit : « Donne-les-moi jusqu'à ce que tu m'envoies mon cadeau. » Il lui répondit : « Je t'enverrai un chevreau », et il lui donna les (objets). [*L* Il coucha avec elle,] et elle devint enceinte de lui. [13] Juda s'en alla vers ses moutons, et elle, chez son père. [14] Juda envoya un chevreau par l'intermédiaire de son berger, (qui était) d'Adoullam. Il ne la trouva pas et demanda aux gens du pays : « Où se trouve la prostituée d'ici ? » Ils lui répondirent : « Il n'y en a pas ici ; il n'y a pas de prostituée chez nous. » [15] Il rentra et informa (Jacob). [*L* Il dit : « Je ne l'ai pas trouvée,] j'ai interrogé les gens de l'endroit et ils m'ont dit qu'il n'y avait pas de prostituée. » Jacob lui dit : « [*L* Qu'elle garde (mes affaires)], ne nous ridiculisons pas. »

[16] Quand elle eut laissé passer trois mois, il devint notoire qu'elle était enceinte et on le rapporta à Juda en disant : « Voici que Tamar, ta bru, est enceinte par suite de prostitution. » [17] Juda alla trouver son père et dit à son père et à ses frères : « Faites-la sortir et qu'on la brûle puisqu'elle a commis un acte impur en Israël. » [18] Quand on la fit sortir pour la brûler, elle fit remettre à son beau-père l'anneau, le collier et le bâton et déclara : « Reconnais à qui cela appartient car c'est de celui-là que je suis enceinte. » [19] Juda le reconnut et dit : « Tamar est plus juste que moi ; qu'on ne la brûle donc pas. » [20] Ainsi (Tamar) ne fut pas donnée à

8-15. Résumé de *Genèse*, XXXVIII, 12-23.
16-21. *Genèse*, XXXVIII, 24-30.

Shélah, et (Juda) ne s'approcha plus d'elle. [21] À la suite de cela, elle mit au monde deux fils : Pharès et Zérakh, la septième année de cette deuxième semaine. [22] C'est alors que s'achevèrent les années d'abondance prédites par Joseph à Pharaon.

[23] Juda reconnut quelle mauvaise action il avait commise en couchant avec sa bru. Il estima cela mauvais *à ses yeux* et reconnut qu'il avait commis un péché et une erreur en soulevant la tunique de son fils. Il se mit à pleurer et à supplier le Seigneur à cause de son péché. [24] Mais nous lui dîmes en rêve qu'il lui était pardonné parce qu'il avait beaucoup supplié et pleuré et qu'il ne l'avait plus commis. [25] Il eut le pardon parce qu'il s'était détourné de son péché et aussi en raison de son ignorance, bien qu'il eût gravement péché devant son [*var.* notre] Dieu. Que tout homme qui fait cela, que tout homme aussi qui couche avec sa belle-mère, soient brûlés au feu pour qu'il y brûle, car il y a sur eux une impureté et une souillure ; qu'on les brûle au feu.

[26] Et toi, (Moïse) ordonne aux enfants d'Israël qu'il n'y ait parmi eux rien d'impur, car tout homme qui couche avec sa bru ou avec sa belle-mère a commis une impureté. On brûlera au feu l'homme qui a couché avec elle, ainsi que la femme, et on écartera d'Israël la colère et le châtiment. [27] Quant à Juda, nous lui avons dit que ses deux fils ne coucheraient pas avec (cette femme). Voilà pourquoi la descendance de sa seconde génération a subsisté et n'a pas été extirpée. [28] Car (Juda) avait suivi la rectitude de son cœur, et il avait cherché la justice. C'était en effet, d'après une sentence d'Abraham prescrite à ses fils qu'il avait voulu faire brûler (Tamar).

22. Notice reprenant *Genèse*, XLI, 53, introduite ici par l'auteur parce qu'il a inséré le récit des malheurs familiaux de Juda dans l'histoire de Joseph.

23-24. Un péché commis involontairement ne dispense pas de repentir. Le pardon de Dieu répond à l'ignorance et au repentir de l'homme.

25-26. *Lévitique*, XVIII, 15 ; XX, 12, 14.

27. On paraît excuser la conduite de Juda au nom de la continuité de la race.

28. Référence à *Jubilés*, XX, 4.

Joseph et ses frères

XLII [1] La première année de la troisième semaine du quarante-cinquième jubilé, la disette commença à venir sur la terre, la pluie ne fut plus donnée au sol, il ne tomba rien. [2] La terre resta stérile, et ce n'est que dans le pays d'Égypte qu'il y avait des vivres, parce que Joseph avait accumulé le grain pendant les sept ans d'abondance et l'avait conservé. [3] Les Égyptiens vinrent trouver Joseph pour qu'il leur donne des vivres. Il ouvrit les magasins où se trouvait le blé de la première année et le vendit aux gens du pays contre de l'or.

[4] [*L* La disette était devenue très grande dans le pays de Canaan]. Jacob entendit dire qu'il y avait des vivres en Égypte. Il envoya ses dix fils en Égypte pour lui rapporter des vivres, mais il n'envoya pas Benjamin. Les dix fils de Jacob arrivèrent en Égypte avec ceux qui (y) allaient. [5] Joseph les reconnut, mais eux ne le reconnaissaient pas. Il leur parla [*L* durement] et leur dit : «N'êtes-vous pas des espions? N'êtes-vous pas venus repérer les routes du pays?» et il les fit incarcérer. [6] Puis il leur rendit la liberté, retint seulement Siméon et renvoya ses neuf frères. [7] Il remplit leurs sacs de blé et il mit leur or dans leurs sacs à leur insu. [8] Il leur commanda de faire venir leur jeune frère, car ils lui avaient dit que leur père était vivant ainsi que leur jeune frère.

[9] Ils remontèrent du pays d'Égypte et arrivèrent au pays de Canaan. Ils racontèrent à leur père tout ce qui leur était arrivé, comment le chef du pays leur avait durement parlé et avait gardé Siméon jusqu'à ce qu'ils fassent venir Benjamin. [10] Jacob dit : «Vous m'avez donc privé de mes enfants! Joseph n'est plus, Siméon n'est plus, et vous me prendriez Benjamin? C'est donc sur moi qu'est retombé votre vice.» [11] Il dit aussi : «Mon fils n'ira pas avec vous, de peur qu'il ne tombe

XLII 1-3. *Genèse,* XLI, 53-57. L'auteur, en habitant de la Palestine, n'imagine pas de disette sans sécheresse et ajoute ce motif au récit biblique (mais voir XLV, 10).

4-8. Résumé de *Genèse,* XLII, 1-28.

9-20. Résumé de *Genèse,* XLII, 29 - XLIII, 15.

malade, car sa mère a mis au monde deux (fils), l'un est mort et vous me prendriez celui-là? S'il est pris par la fièvre en chemin, vous ferez tristement descendre ma vieillesse dans la mort.» [12] Il avait vu qu'on avait remis l'or dans le bagage de chacun, et c'est pourquoi il avait peur d'envoyer (Benjamin).

[13] Mais la disette s'aggrava et devint cruelle dans le pays de Canaan et par toute la terre, exception faite du pays d'Égypte, parce que de nombreux Égyptiens avaient amassé du grain pour leur nourriture dès qu'ils avaient vu Joseph accumuler le grain, l'emmagasiner et le garder pour les années de disette. [14] Les Égyptiens s'en étaient nourris pendant la première année de disette.

[15] Voyant que la disette était très cruelle dans le pays et qu'il n'y avait aucun secours, Israël dit à ses fils : «Retournez en Égypte et rapportez-nous des vivres, pour que nous ne mourrions pas.» [16] Ils dirent : «Nous n'irons pas, si notre jeune frère ne vient pas avec nous ; nous n'irons pas.» [17] Israël vit que s'il ne l'envoyait pas avec eux, ils succomberaient tous à la disette. [18] Ruben dit : «Confie-le-moi. Si je ne te le ramène pas, tue mes deux fils pour prix de sa vie.» (Jacob) dit : «Il n'ira pas avec toi.» [19] Juda s'avança et dit : «Laisse-le aller avec moi. Si je ne te le ramène pas, que je sois coupable envers toi tout le temps de ma vie.» [20] Et (Jacob) le laissa aller avec eux.

La deuxième année de cette semaine, au début du mois, ils arrivèrent au pays d'Égypte avec tous ceux qui s'y rendaient, chargés de leurs présents : myrrhe, amandes, (gomme de) térébinthe et miel pur. [21] Ils allèrent se présenter à Joseph. Celui-ci vit Benjamin son frère et le reconnut. Il leur dit : «Est-ce votre jeune frère?» Ils lui répondirent : «C'est lui.» Il dit : «Que Dieu te fasse grâce, mon fils.» [22] Il le fit aller chez lui et leur ramena Siméon. Il leur donna un banquet et ils lui offrirent les présents qu'ils avaient eux-mêmes apportés. [23] Ils mangèrent en sa présence et il leur donna à tous une part, mais la part de Benjamin était sept fois plus grande que celle de tous les autres. [24] Ils man-

20-24. Résumé de *Genèse*, XLIII, 16-34.
23. Les *Jubilés* substituent le nombre rituel «sept» (omis toutefois par le manuscrit de Gunda-Gundê) au «cinq» de *Genèse*, XLIII, 34.

gèrent et burent, puis se levèrent et allèrent s'installer près de leurs ânes.

[25] Joseph avait conçu un plan grâce auquel il pourrait connaître leurs pensées, (savoir) s'ils avaient les uns pour les autres des pensées de paix et s'ils n'avaient pas de haine. Il dit à l'homme préposé à sa maison : «Remplis tous leurs sacs de blé et remets leur or dans leur bourse. Et ma coupe, la coupe d'argent dans laquelle je bois, mets-la dans le sac du plus jeune et renvoie-les.» XLIII [1] (L'homme) fit ce que Joseph lui avait dit. Il remplit leurs sacs de toutes (espèces) de vivres, mit leur or dans leurs sacs et mit la coupe dans le sac de Benjamin. [2] Ils s'en allèrent de bon matin. Lorsqu'ils furent partis, Joseph dit à l'homme de sa maison : «Cours à leur poursuite, accuse-les en disant : "Vous avez donc rendu le mal pour le bien! Vous avez volé la coupe d'argent dans laquelle boit mon maître" et fais revenir auprès de moi leur jeune frère, ramène-le vite, avant que j'aille à mon tribunal.»

[3] (L'homme) courut à leur suite et leur parla ainsi. [4] Ils répondirent : «Ah non! Tes serviteurs n'ont pas commis cette action. Ils n'ont volé aucun objet de la maison de ton maître. Et l'or que nous avions trouvé précédemment dans nos sacs, nous tes serviteurs, nous l'avons rapporté du [*var.* nous ne l'avons pas vendu au] pays de Canaan. [5] Comment aurions-nous volé un quelconque objet? Nous voici, nous et nos sacs. Cherche et si tu trouves la coupe dans le sac de l'un d'entre nous, qu'il soit tué et que nous et nos ânes soyons asservis à ton maître.» [6] Il leur dit : «Il n'en sera pas ainsi. Je ne prendrai comme esclave que l'homme sur qui j'aurai trouvé la coupe, et vous, vous rentrerez tranquillement chez vous.» [7] Pour fouiller dans leurs bagages, il commença par l'aîné et finit par le plus jeune, et (la coupe) fut trouvée dans le sac de Benjamin. [8] (Alors) ils déchirèrent leurs vêtements,

25. *Genèse,* XLIV, 1-2.

XLIII 1-2. *Genèse,* XLIV, 3-5.
3-8. *Genèse,* XLIV, 6-13.
4. «Nous avons rapporté» (conforme à *Genèse,* XLIV, 8) diffère peu dans l'écriture éthiopienne de «nous n'avons pas vendu», qui est la leçon du manuscrit de Gunda-Gundê.

chargèrent leurs ânes, retournèrent à la ville, se ren-
dirent chez Joseph et se prosternèrent tous devant lui,
face contre terre.
[9] Joseph leur dit : «Vous avez mal agi.» Ils répon-
dirent : «Que dire et comment nous défendre? Notre
seigneur a découvert la faute de ses serviteurs, eh bien!
nous sommes les esclaves de notre seigneur, nous et nos
ânes.» [10] Joseph leur dit : «Pour moi, je crains le
Seigneur. Vous, allez chez vous, et que votre frère soit
mon esclave, car vous avez mal agi. Ne savez-vous pas
qu'un homme est attaché à sa coupe? Je le suis de même
à celle-ci, et vous me l'avez volée!» [11] Juda répondit :
«<Je t'en prie>, mon seigneur, que ton serviteur puisse
dire un mot à l'oreille de mon seigneur : la mère de ton
esclave avait donné à notre père deux (enfants); l'un des
frères est parti, a disparu et n'a pas été retrouvé; il n'est
resté que celui-ci à sa mère, et ton serviteur, notre père,
l'aime (tant que) sa vie est liée à la sienne. [12] Si nous
allons chez ton serviteur, notre père, sans que le jeune
homme soit avec nous, il en mourra; nous affligerons
notre père [*var.* notre (propre) chair] d'une tristesse
mortelle. [13] Que je reste, moi seul, à la place de
l'enfant pour être l'esclave de mon seigneur, et que le
jeune homme s'en aille avec ses frères, car je me le suis
vu confier par ton serviteur, notre père, et si je ne le
ramène pas, ton serviteur portera toujours la faute aux
yeux de notre père.»
[14] Joseph vit (alors) qu'ils étaient tous d'accord entre
eux pour le bien. Ne pouvant plus se retenir, il leur
dit qu'il était Joseph. [15] Il leur parla en hébreu, les
embrassa et pleura. Mais eux ne le reconnaissaient pas
et se mirent à pleurer. [16] Il leur dit : «Ne pleurez pas
sur moi. Dépêchez-vous de faire venir mon père chez moi
pour que je le voie avant de mourir < > et ce sont

9-13. Résumé de *Genèse*, XLIV, 14-34.

11. «Je t'en prie» est une correction remplaçant l'éthiopien «sur moi». La confusion s'explique en hébreu : la particule *bî*, «je t'en prie» (qu'on lit en *Genèse*, XLIV, 18), est identique à la préposition *b-*, «sur», suivie du suffixe pronominal de première personne.

12. «Notre chair» est la leçon du manuscrit de Gunda-Gundê.

14. Jusqu'au verset 24, résumé de *Genèse*, XLV.

16. Le verset est mutilé. Le début de la déclaration de Joseph est original, la fin correspond à une partie de *Genèse*, XLV, 12.

les yeux de mon frère Benjamin qui regardent. [17] Car voici la seconde année de disette, et il doit y avoir encore cinq ans sans moisson, sans fruits des arbres, sans labours. [18] Dépêchez-vous de descendre (en Égypte), vous et vos familles, pour ne pas succomber à la disette et n'ayez pas de soucis pour vos biens, car le Seigneur a tracé d'avance mon chemin pour (tout) disposer devant vous en sorte que puisse vivre un peuple nombreux. [19] Annoncez à mon père que je suis encore vivant. Vous voyez vous-même comment le Seigneur a fait de moi une sorte de père pour Pharaon et comment je gouverne ma maison et tout le pays d'Égypte. [20] Racontez à mon père toute mon œuvre et tout ce que le Seigneur m'a donné comme richesse et comme gloire. »

[21] (Usant) de la parole de Pharaon, il leur donna des chariots et des provisions de route et il donna à chacun d'eux des vêtements colorés et de l'argent. [22] Il envoya pour leur père des vêtements, de l'argent et dix ânes chargés de blé, puis il les congédia.

[23] Ils remontèrent (d'Égypte) et annoncèrent à leur père que Joseph était vivant, qu'il distribuait du blé à tous les peuples de la terre et qu'il gouvernait tout le pays d'Égypte. [24] Leur père ne les crut pas : il était abasourdi. Mais, ayant vu les chariots envoyés par Joseph, il reprit ses esprits et dit : « C'est une grande chose pour moi que Joseph soit vivant. Il faut que je descende le voir avant de mourir. »

La descente d'Israël en Égypte

XLIV [1] Israël quitta sa demeure d'<Hébron> au début du troisième mois. Il prit la route du puits du

20. « Toute mon œuvre » est la leçon du manuscrit de Gunda-Gundê, peut-être préférable à « toute ma gloire » des autres témoins, plus proches de *Genèse,* XLV, 13, car le mot « gloire » est présent à la fin du verset. « Gloire » et « œuvre » n'ont qu'une lettre de différence en éthiopien et il est possible de les confondre à l'oreille.

XLIV 1. Jusqu'au verset 6, développement de *Genèse,* XLVI, 1-4 choisissant des dates afin de faire coïncider l'apparition rassurante de Dieu avec le lendemain de la fête des Semaines, moment propice aux révélations et aux promesses divines. Les manuscrits ont par erreur Harran.

Serment et offrit un sacrifice au Dieu de son père Isaac
le septième jour de ce mois. [2] Jacob se souvint du rêve
qu'il avait eu à Béthel et eut peur de descendre en
Égypte. [3] Pensant qu'il ferait dire à Joseph de venir le
voir et qu'il ne descendrait pas lui-même, il demeura là
sept jours pour le cas où il aurait une vision (lui
signifiant) de rester ou de descendre. [4] Il célébra
(alors) la fête de la Moisson, des Prémices, avec du vieux
blé, car, dans tout le pays de Canaan, on ne trouvait pas
une poignée de grains sur la terre : c'était la disette pour
tous les animaux sauvages et domestiques, les oiseaux et
les hommes.

[5] Le seizième jour, le Seigneur lui apparut et dit :
« Jacob, Jacob ! » Il répondit : « Me voici. » Il dit : « Je
suis le Dieu de tes pères, le Dieu d'Abraham et d'Isaac.
N'aie pas peur de descendre en Égypte, car c'est là que
Je ferai de toi un grand peuple. [6] Je descendrai Moi-
même avec toi et Je te conduirai Moi-même. Mais c'est
dans ce pays-ci que tu seras enterré. Joseph te fermera
les yeux. N'aie pas peur, descends en Égypte. »

[7] Ses fils et les fils de ses fils se mirent en route. Ils
placèrent leur père et leurs bagages sur des cha-
riots. [8] Israël se mit en route à partir du puits du
Serment, le seizième jour de ce troisième mois, et alla
au pays d'Égypte. [9] Israël envoya devant lui son fils
Juda, vers son fils Joseph, pour reconnaître le pays de
Gessen, car Joseph avait dit à ses frères de s'y établir
pour être près de lui. [10] C'était la meilleure terre
d'Égypte pour (eux) tous et pour le bétail et la (plus)
proche de lui.

7. Jusqu'au verset 34, voir *Genèse*, XLVI, 5-28. De l'hébreu à l'éthiopien en passant par le grec, les noms propres ont subi bien des altérations, c'est ainsi que Gershon, fils de Lévi, de *Genèse*, XLVI, 11, est devenu Gedson parce qu'en lisant l'hébreu le traducteur grec a confondu *r* et *d* et parce que le grec est incapable de noter le *sh*. Il y a en outre une lacune au verset 20 où ne sont mentionnés que six fils de Gad, alors que le chiffre « huit » correspond au nombre des noms indiqués en *Genèse*, XLVI, 16 (c'est-à-dire Gad et ses sept fils). Malgré ces corruptions, il apparaît que la liste des *Jubilés* était conforme à celle de *Genèse*, XLVI dans la recension hébraïque.

Dénombrement des enfants d'Israël entrés en Égypte

11 Voici les noms des fils de Jacob qui allèrent en
Égypte avec Jacob leur père :
12 Ruben, premier-né d'Israël. Voici les noms de ses
fils : Énoch, Falou, Esrom et Karmi — cinq.
13 Siméon et ses fils. Voici les noms de ses fils :
Iyamouel, Iyamin, Awat, Iyakim, Soar et Saoul, le fils
de la Cananéenne [*var.* Phénicienne] — sept.
14 Lévi et ses fils. Voici les noms de ses fils : Gedson,
Quaat et Merari — quatre.
15 Juda et ses fils. Voici les noms de ses fils : Selom,
Pharès et Zara (Zérakh) — quatre.
16 Issachar et ses fils. Voici les noms de ses fils : Tola,
Foua, Iyasoub et Simron — cinq.
17 Zabulon et ses fils. Voici les noms de ses fils : Saar,
Élon et Iyalel — quatre.
18 Ce sont là, avec leurs enfants, les fils de Jacob que
Léa donna à Jacob en Mésopotamie. (Il y en a) six et
une (fille) Dinah, leur sœur. Le total des âmes, fils de
Léa et leurs fils venus en Égypte avec Jacob, leur père,
est de vingt-neuf, trente si l'on compte avec eux Jacob,
leur père.
19 Fils de Zilpah, servante de Léa et femme de Jacob,
qui donna à Jacob Gad et Aser. 20 Voici les noms de
leurs fils, qui entrèrent avec eux en Égypte ; fils de
Gad : Sephion, Gati, Souni, Asibon, Arati et Arodi
< > — huit ; 21 fils d'Aser : Iyomna, Yesoua,
Yesoui, Bariya et Sarah leur unique sœur — six
[*var.* cinq]. 22 Le total des âmes est de quatorze, et
pour tous ceux de Léa quarante-quatre.
23 Fils de Rachel, femme de Jacob : Joseph et
Benjamin.
24 Avant le venue de son père en Égypte, il naquit à
Joseph les enfants que lui avait donnés Aséneth, fille de
Putiphar, le prêtre d'Héliopolis : Manassé et Éphraïm
— trois.

21. La variante « cinq » est donnée par le manuscrit de Gunda-Gundê, dont le scribe n'a pas dû vouloir tenir compte de Sarah, seule fille nommée dans le texte sur le même plan que les garçons. Néanmoins il est nécessaire de compter Sarah pour atteindre les chiffres donnés aux versets 22 et 23.

[25] Fils de Benjamin : Bala, Bakar, Asbil, Gouada, Neeman, Abdyo, Raë, Sananim, Afim, Gaam — onze.

[26] Le total des âmes (issues) de Rachel est de quatorze.

[27] Fils de Bilhah, servante de Rachel (et) femme de Jacob, qu'elle mit au monde pour Jacob : Dan et Nephtali. [28] Voici les noms de leurs fils qui entrèrent avec eux en Égypte ; fils de Dan : Kousim, Samon, Asoudi, Iyaka et Salomon — six.

[29] Ils moururent en Égypte l'année de leur arrivée et il ne resta à Dan que Kousim. [30] Voici les noms des fils de Nephtali : Iyasiël, Gahani, Asaar, Salloum et Ioue. [31] Ioue, né après les années de disette, mourut en Égypte. [32] Le total des âmes (du groupe) de Rachel est de vingt-six.

[33] Le total des âmes de (la famille de) Jacob qui entrèrent en Égypte est de soixante-dix. Cinq moururent en Égypte avant Joseph et n'eurent pas d'enfants. [34] Deux fils de Juda étaient morts au pays de Canaan sans avoir eu de fils. Les enfants d'Israël enterrèrent les disparus, mais ils furent mis au nombre des soixante-dix peuples.

Arrivée d'Israël en Égypte

XLV [1] Israël entra au pays d'Égypte, dans la région de Gessen, au début du quatrième mois, la deuxième année de la troisième semaine du quarante-cinquième jubilé. [2] Joseph vint accueillir son père Jacob au pays de Gessen. Il embrassa son père et pleura. [3] Israël dit à Joseph : « Je puis mourir, maintenant que je t'ai vu. Et maintenant, béni soit le Seigneur, Dieu d'Abraham et Dieu d'Isaac, qui n'a pas refusé Sa miséricorde et Sa grâce à Son serviteur Jacob. [4] C'est pour moi une grande chose que d'avoir vu ton visage tout en étant

33. Ce chiffre est atteint en ajoutant aux petits enfants de Jacob (y compris Sarah, fille d'Aser) le nombre de ses enfants (exception faite de sa fille, Dinah) et le nom de Jacob lui-même. Il est conforme à celui de *Genèse*, XLVI, 27 dans la recension hébraïque, alors que la Bible grecque (et éthiopienne) donne le chiffre de soixante-quinze.

34. Er et Onan sont assimilés aux païens.

XLV 1-4. *Genèse*, XLVI, 28-30.

3. À part le manuscrit de Gunda-Gundê, les témoins éthiopiens connus ont « Dieu d'Israël » avant « Dieu d'Abraham ».

vivant : véridique était la vision que j'ai eue à Béthel. Béni soit le Seigneur, mon Dieu, pour toute l'éternité, et béni soit Son nom. »

[5] Joseph et ses frères mangèrent du pain et burent du vin en présence de leur père, et Jacob fut tout heureux d'avoir vu Joseph manger et boire avec ses frères en sa présence. [6] Joseph accorda à son père et à ses frères le droit d'habiter le pays de Gessen, Ramsès et toute sa région, qu'il gouvernait sous le regard de Pharaon. Israël et ses fils habitèrent le pays de Gessen, la meilleure portion de la terre d'Égypte.

Israël avait cent trente ans lorsqu'il entra en Égypte. [7] Joseph nourrit de pain son père et ses frères, et aussi leurs possessions, selon ce qu'ils mangeaient, pour les sept ans de la disette. [8] Le pays d'Égypte souffrit du fait de la disette. Joseph rassembla pour Pharaon toute la terre d'Égypte en prix de la nourriture. Il acquit tout pour Pharaon, les hommes et le bétail.

[9] Une fois terminées les années de disette, Joseph donna aux gens du pays de la semence et des vivres, afin qu'ils ensemencent [*L* la terre], la huitième année, car le fleuve avait inondé tout le pays d'Égypte, [10] alors que, pendant les sept ans de disette, il n'avait [inondé et] irrigué que quelques endroits sur les rives du fleuve. Mais, à ce moment, il inonda. On sema, la terre d'Égypte produisit, [*L* on moissonna] et on eut cette année-là beaucoup de blé. [11] C'était la première année de la quatrième semaine du quarante-cinquième jubilé. [12] Joseph prit pour le roi le cinquième de toute la production et il leur laissa les quatre (autres) parts pour leur nourriture et pour la semence, et Joseph en fit une loi pour le pays d'Égypte, (valable) jusqu'à ce jour.

5. Indication absente de la Bible, avec une précision qui peut être destinée à donner à la fête des enfants de Jacob l'allure d'un banquet rituel essénien, composé de pain et de vin (*Règle de la Communauté,* VI, 4-5).

6. Jusqu'au verset 8, résumé de *Genèse,* XLVII, 11-22. Pour «qu'il gouvernait», une variante offre «qu'ils gouvernèrent».

9-12. *Genèse,* XLVII, 23-24.

10. Correction de l'explication de la sécheresse donnée en XLII, 1. L'auteur tient ici compte des conditions égyptiennes.

Mort de Jacob

[13] Israël vécut dix-sept ans au pays d'Égypte. Le total des jours de sa vie est de trois jubilés, cent quarante-sept ans. Il mourut la quatrième année de la cinquième semaine du quarante-cinquième jubilé. [14] Avant de mourir, Israël bénit ses fils et leur dit tout ce qui allait leur advenir au pays d'Égypte, et il leur fit connaître ce qui allait leur arriver dans la suite des temps. Il les bénit, donna à Joseph deux parts dans la Terre (promise), [15] il s'endormit avec ses pères et fut enterré dans la double caverne, au pays de Canaan, près d'Abraham son père, dans la tombe que celui-ci avait creusée pour lui-même dans la double caverne du pays d'Hébron. [16] Il donna tous ses livres et les livres de ses pères à son fils Lévi pour qu'il les garde et les restaure pour ses enfants, jusqu'à ce jour.

Mort de Joseph

XLVI [1] Après la mort de Jacob, les fils d'Israël se multiplièrent au pays d'Égypte, et ils devinrent une nation nombreuse. Tous étaient unis de cœur, de sorte que tous aimaient leurs frères et s'aidaient mutuellement. Ils devinrent extrêmement nombreux pendant dix *semai-*

13. L'âge de Jacob est conforme à celui que lui donne *Genèse*, XLVII, 28, et cent quarante-sept ans font exactement trois jubilés, mais on doit relever un désaccord entre cette indication et celles qui concernent l'année de sa naissance (en XIX, 13) et celle de sa mort en ce même verset. La première fait naître Jacob en l'an 2046, la seconde le fait mourir en 2188 ce qui fait cent quarante-deux ans de vie.

14. *Genèse*, XLIX, 1. Les deux parts données à Joseph (les territoires d'Éphraïm et de Manassé) sont un rappel de *Genèse*, XLVIII.

15. *Genèse*, L, 13.

16. Jacob est l'héritier des livres que Noé a légués à Sem (X, 13-14). Il les lègue à son tour à Lévi, de sorte que, pour l'auteur, la lignée de prêtres issue de Lévi est «jusqu'à ce jour» détentrice de la science secrète qu'ils contiennent.

XLVI 1. Les italiques indiquent ce qu'on lit sur un fragment de l'original hébreu trouvé dans la grotte II de Qoumrân. Comparer *Exode*, I, 7.

nes d'années, tout le temps de la vie de Joseph. [2] Il n'y eut aucun Satan ni aucun mal *tout le temps que vécut Joseph* après Jacob son père, mais tous les Égyptiens *respectaient* les fils d'Israël tout le temps de la vie de Joseph.

[3] Joseph mourut *âgé de cent* dix ans : il était resté dix-sept ans au pays de Canaan, il avait été mis en esclavage pendant dix ans, il avait passé trois ans en prison et pendant quatre-vingts ans il avait, en dessous de Pharaon, gouverné tout le pays d'Égypte. [4] Il mourut, ainsi que tous ses frères et toute cette génération. [5] Mais, avant de mourir, il avait ordonné aux enfants d'Israël d'emporter ses os le jour où ils quitteraient l'Égypte. [6] Il leur avait fait prêter serment à ce sujet, car il savait que les Égyptiens ne le ramèneraient pas pour l'enterrer au pays de Canaan.

Guerre entre l'Égypte et Canaan

En effet, Makamaron, roi de Canaan, habitant au pays d'Assur, combattit dans la vallée le roi d'Égypte, le tua à cet endroit et poursuivit les Égyptiens jusqu'aux portes d'Ermon. [7] Mais il ne put y pénétrer, car un nouveau roi avait pris le pouvoir en Égypte, et il fut plus puissant que lui. (Makamaron) retourna au pays de Canaan. Les portes de l'Égypte furent fermées, et il n'y eut plus personne pour en sortir ou y pénétrer. [8] Joseph était mort dans le quarante-sixième jubilé, la sixième semaine, la deuxième année ; on l'avait enterré en Égypte, et tous ses frères étaient morts après

2. Il n'y eut aucun Satan : expression déjà rencontrée en XXIII, 29.
3-6*a*. *Genèse,* L, 22-26.
6*b*-11. La notice a pour but d'expliquer la persécution d'Israël en Égypte : les Égyptiens redoutent d'être attaqués de l'intérieur par des immigrés d'Asie au moment où les Asiatiques exercent une pression à la frontière orientale de l'Égypte. C'est un développement de ce que suggère *Exode,* I, 10. Si la relation est fantastique, elle doit avoir cependant un appui dans l'expérience de l'auteur. Le nom pseudo-grec de Makamaron paraît imaginaire, mais on présumera que ce «roi de Canaan habitant au pays d'Assour» est inspiré par un monarque séleucide de Syrie en lutte contre le Lagide d'Alexandrie : Antiochus III qui en 200 battit Scopas, général de Ptolémée V, à Panion, près des sources du Jourdain, ou Antiochus IV qui attaqua l'Égypte en 170-168. Il est fait une brève allusion à cette guerre cananéo-égyptienne en *Testament de Siméon,* VIII, 2 et *Testament de Benjamin,* XII, 3.

lui. [9] Le roi d'Égypte partit en guerre contre le roi de Canaan, dans le quarante-septième jubilé, la deuxième semaine, la seconde année. Les enfants d'Israël emportèrent les os de tous les fils de Jacob sauf ceux de Joseph, et ils les enterrèrent dans le champ, dans la double caverne, dans la montagne. [10] Beaucoup retournèrent en Égypte, mais un petit nombre d'entre eux restèrent dans les montagnes d'Hébron, et au nombre de ceux-ci Amram, ton père. [11] Le roi de Canaan battit le roi d'Égypte et celui-ci ferma les portes de l'Égypte.

L'oppression d'Israël en Égypte

[12] (Pharaon) conçut le coupable projet d'opprimer les enfants d'Israël. Il dit aux Égyptiens : [13] « Voici que le peuple israélite a grandi et s'est multiplié plus que nous. Eh bien, soyons habiles à leur égard, avant qu'ils ne soient (plus) nombreux, et réduisons-les en esclavage avant qu'il ne nous arrive une guerre et qu'eux-mêmes ne nous combattent. Sinon, ils se joindront à nos adversaires et attaqueront notre pays [*var.* quitteront notre terre], car ils ont le cœur et le visage (tournés) vers la terre de Canaan. » [14] Il les mit sous les ordres de contremaîtres pour les réduire en esclavage, il leur fit bâtir [*var.* ils bâtirent] des villes fortes pour Pharaon, Pithom et Ramsès, et ils rebâtirent toutes les murailles et toutes les fortifications qui s'étaient écroulées dans les villes d'Égypte. [15] (Les Égyptiens) leur imposèrent un dur esclavage, mais plus ils les opprimaient, plus ils se multipliaient et abondaient, [16] et les Égyptiens prenaient en abomination les enfants d'Israël.

10. Le *Testament de Siméon* (VIII, 2), le *Testament de Gad* (VIII, 5) et le *Testament de Benjamin* (XII, 3), ainsi que Flavius Josèphe (*Antiquités juives*, II, VIII, 2, 199-200) font état de l'enterrement de fils de Jacob à Hébron avant le retour d'Israël parti d'Égypte avec les ossements de Joseph. Selon la tradition talmudique, au contraire, « chaque tribu a ramené avec elle en Terre sainte les ossements de son éponyme » (Yerushalmi, *Sota*, I, 17 *c*).

12-16. *Exode*, I, 10-14.

13. « Ils attaqueront » est la leçon du manuscrit de Gunda-Gundê ; « ils quitteront » celle des autres témoins, éthiopiens et latin ; *Exode*, I, 10 peut justifier l'une et l'autre.

14. « Il leur fit bâtir » est la leçon du manuscrit de Gunda-Gundê ; les autres témoins ont « ils bâtirent », plus proche d'*Exode*, I, 11.

Naissance et jeunesse de Moïse

XLVII 1 La septième année de la septième semaine
du quarante-septième jubilé, ton père quitta le pays de
Canaan, et tu es né (toi-même) dans la quatrième
semaine du quarante-huitième jubilé, la sixième année.
C'était le temps de la persécution pour les enfants
d'Israël. 2 Le roi d'Égypte avait décidé contre eux
qu'on jetterait dans le fleuve tous les enfants mâles qui
leur seraient nés. 3 Ils continuèrent à (les) jeter pendant
sept mois, jusqu'au jour de ta naissance. (Alors) ta mère
te cacha pendant trois mois, mais on en parla. 4 Elle
te fit un berceau, l'enduisit de poix et de bitume, le
déposa dans l'herbe sur la berge du fleuve et t'y déposa
pendant sept jours. Ta mère venait t'allaiter la nuit, et
le jour, Miriam, ta sœur, te protégeait des oiseaux.
5 À ce moment-là, Tarmout, fille de Pharaon, vint se
baigner dans le fleuve. Elle entendit ta voix alors que
tu pleurais, dit à ses [*L* servantes] de t'apporter, et
celles-ci t'apportèrent à elle. 6 Elle t'enleva du berceau
et eut pitié de toi. 7 Ta sœur lui dit : «Irai-je t'appeler
une femme des Hébreux qui prendra soin de l'enfant et
l'allaitera pour toi?» Elle répondit : «Va.» 8 Et (ta
sœur) alla appeler ta mère, Jokébéd, elle lui donna un
salaire, et (ta mère) s'occupa de toi.
9 Quand tu eus grandi, on te conduisit à la <fille>
de Pharaon, et tu devins son fils. Amram ton père t'ap-
prit à écrire. Et quand tu eus accompli trois semaines
(d'années), on t'introduisit à la cour. 10 Tu passas trois
semaines (d'années) à la cour jusqu'au jour où, sortant

XLVII 1. Amram a dû revenir de Terre sainte. Il est fait allusion à un exode prématuré du père de Moïse dans le *Midrash Rabbah sur le Cantique des cantiques,* II, 7.

2. Jusqu'au verset 12, voir *Exode,* I, 22-II, 15.

5. Le nom de la fille du pharaon est donné par Flavius Josèphe sous la forme Thermouthis (*Antiquités juives,* II, IX, 9, 5, 224 et X, 2, 243). En regard du latin «servantes», l'éthiopien a «ses (femmes) hébraïques», ce qui provient d'un contresens sur un mot grec signifiant «suivantes». Le mot apparaît dans la version grecque d'*Exode,* II, 5.

9. «La fille» est une correction pour «la maison» de l'éthiopien et le latin. En hébreu, «fille» et «maison» s'écrivent avec les mêmes consonnes.

de la cour, tu vis un Égyptien frapper ton prochain, l'un des enfants d'Israël. Tu tuas l'(Égyptien) et tu le cachas dans le sable. [11] Le lendemain, tu rencontras deux des enfants d'Israël en train de se battre et tu dis à celui qui avait tort : «Pourquoi frappes-tu ton frère?» [12] (L'homme) se fâcha, s'indigna et dit : «Qui t'a fait prince et juge sur nous? Veux-tu me tuer comme tu as tué l'Égyptien hier?» (Moïse) eut peur et s'enfuit à cause de cette parole.

Les plaies d'Égypte et l'Exode

XLVIII [1] La sixième année de la troisième semaine du quarante-neuvième jubilé, tu t'en allas habiter [*L* au pays de Madian] cinq semaines (d'années) et un an. Puis tu retournas en Égypte dans la deuxième année de la seconde semaine, le cinquantième jubilé. [2] Tu sais ce qu'Il t'a dit sur le mont Sinaï et ce que le prince Mastéma a voulu te faire lors de ton retour en Égypte sur le chemin [*L* où tu passas près de lui à l'étape]. [3] N'a-t-il pas cherché de tout son pouvoir à te tuer et à sauver les Égyptiens de ta main quand il vit que tu avais été envoyé pour exercer sur les Égyptiens le jugement et la vengeance? [4] Mais je t'ai arraché à ses mains, et tu as accompli les miracles et les prodiges que tu as été chargé d'accomplir en Égypte contre Pharaon, contre sa maison entière, contre ses serviteurs et contre son peuple.

[5] Le Seigneur a exécuté contre eux (cette) grande

XLVIII 1. *Exode*, II, 15. La leçon du latin «au pays de Madian» est plus claire, mais celle de l'éthiopien, «ici», n'est pas sans intérêt. L'ange parle à Moïse sur le mont Sinaï, qui est situé par l'auteur au pays de Madian.

2. Jusqu'au verset 4, résumé très bref d'*Exode*, III-IV. Le début du verset 2 fait allusion à la vision du buisson ardent, «sur la montagne de Dieu» (*Exode*, III, 1), la suite du paragraphe à l'épisode d'*Exode*, IV, 24-26 dont on donne une interprétation originale : ce n'est point Dieu qui a attaqué Moïse, mais le prince du mal, désireux de prévenir les plaies d'Égypte. L'éthiopien correspondant au latin mis entre crochets contient un mot inintelligible.

5. Énumération des plaies d'Égypte d'*Exode*, VII-XI. La vengeance tirée des idoles (lors de la nuit pascale) n'est pas un motif biblique, mais il est développé dans la tradition juive (voir les targoums palestiniens sur *Exode*, XII, 12 et *Nombres*, XXXIII, 4).

vengeance à cause d'Israël. Il les a frappés par (les plaies du) sang, des grenouilles, de la vermine, des moucherons, des ulcères malins qui crevaient en pustules. (Il les a frappés) de mort, ainsi que leurs animaux. (Il les a frappés) par la grêle, détruisant ainsi tout ce qui poussait chez eux, par les sauterelles, qui dévorèrent ce que la grêle avait laissé subsister, par les ténèbres, par la mort de leurs premiers-nés, hommes et animaux. De tous leurs dieux aussi le Seigneur tira vengeance et les brûla au feu. [6] Tout (cela) a été envoyé par ton entremise, afin que tu agisses avant que ce ne soit exécuté et afin qu'il te soit donné de parler au roi d'Égypte devant tous ses serviteurs et tout son peuple. [7] Tout (ceci) a été accompli par ta parole : dix châtiments sévères et cruels sont arrivés sur le pays d'Égypte afin que soit exécutée sur lui la vengeance d'Israël. [8] Le Seigneur a tout fait à cause d'Israël — et conformément à Son alliance, celle qu'Il avait conclue avec Abraham — en vue d'exercer sur eux la vengeance, parce qu'ils avaient imposé à (Israël) un dur esclavage.

Défaite de Mastéma

[9] Le prince Mastéma se dressait devant toi. Il cherchait à te faire tomber aux mains de Pharaon, il aidait les sorciers d'Égypte, et ceux-ci se dressaient et opéraient devant toi. [10] Mais nous ne les avons pas laissés faire leurs mauvais tours, et nous ne leur avons pas permis que les recettes agissent entre leurs mains. [11] Le Seigneur les a frappés d'un ulcère malin, et ils furent incapables d'y résister : nous les avons fait périr, les (empêchant) d'accomplir un seul miracle.

[12] Malgré tous ces miracles et prodiges, le prince Mastéma n'avait pas été confondu, si peu qu'il avait pris courage et crié aux Égyptiens de te poursuivre avec toutes les forces de l'Égypte, leurs chars, leurs chevaux

6. On propose de corriger «afin que tu agisses» en «afin que tu parles».

11. *Exode*, IX, 11.

12. L'endurcissement du pharaon qui le pousse à poursuivre les Israélites (*Exode*, XIV, 8) est attribué comme les maléfices des magiciens à l'action constante du prince du mal.

et toute la multitude du peuple de l'Égypte. [13] Mais je me suis tenu entre les Égyptiens et Israël, et nous avons délivré Israël de la main (de Pharaon) et de celle de son peuple. Le Seigneur a fait passer (Israël) à travers la mer comme si c'était la terre ferme, [14] et tous les gens que (Mastéma) avait lancés à la poursuite d'Israël, le Seigneur notre Dieu les a précipités en pleine mer, dans les profondeurs de l'abîme, <à la place> des enfants d'Israël, puisque les Égyptiens avaient précipité les fils de ceux-ci dans le fleuve. Il en punit cent mille, et mille hommes vaillants et ardents (au combat) périrent pour un seul des nourrissons de ton peuple qu'ils avaient jetés dans le fleuve.

[15] Le quatorzième, le quinzième, le seizième, le dix-septième et le dix-huitième jours, le prince Mastéma avait été lié et enfermé en arrière des enfants d'Israël, afin qu'il ne les accusât point. [16] Le dix-neuvième jour, nous les avons déliés, (lui et les siens,) pour qu'ils aident les Égyptiens et qu'ils poursuivent les enfants d'Israël. [17] Il a affermi le courage (des Égyptiens) et les a renforcés, mais ils ont été renforcés [*var.* (cela) a été conçu] par le Seigneur notre Dieu (voulant) frapper les Égyptiens et les précipiter dans la mer. [18] C'est le quatorzième jour que nous l'avons lié, afin qu'il n'accuse pas les enfants d'Israël, le jour où ils demandèrent aux Égyptiens des vases et des vêtements — des vases d'argent, des vases d'or, des vases de bronze —, afin de dépouiller les Égyptiens pour prix de la dure servitude qu'ils leur avaient imposée. [19] Et nous n'avons pas laissé les enfants d'Israël quitter l'Égypte les mains vides.

14. Nouvelle application du principe du talion élargi au mode du châtiment, voir la note sur IV, 32. «À la place de», est une correction pour l'éthiopien «en dessous de»; la préposition signifiant «sous» indique aussi en hébreu la substitution.

15. Mastéma et ses auxiliaires les démons ont été emprisonnés par les anges qui ont châtié les veilleurs déchus (*I Hénoch*, X, 1-15; XXI, 7-10; *Jubilés*, XI, 7-10). Ils sont libérés provisoirement pour rendre plus éclatante la victoire d'Israël au passage de la mer Rouge.

17. «Ils ont été renforcés» est la leçon du manuscrit de Gunda-Gundê.

18-19. *Exode*, III, 21-22; XI, 2; XII, 35-36.

Loi de la Pâque

XLIX [1] Souviens-toi du commandement que t'a donné le Seigneur concernant la Pâque, pour que tu l'exécutes en son temps, le quatorzième jour du premier mois : tu dois sacrifier (la Pâque) avant le soir et la manger de nuit, le soir du quinzième jour, à partir du moment où le soleil est couché. [2] Car c'est en cette nuit, première de la fête et première de la réjouissance, que vous étiez assis à manger la Pâque en Égypte, et que toutes les puissances de Mastéma avaient été envoyées pour tuer dans le pays d'Égypte tous les premiers-nés, depuis le premier-né de Pharaon jusqu'à celui de la captive servant au moulin, et aussi contre le bétail. [3] Voici le signe que le Seigneur leur donna : elles ne pénétreraient pour tuer dans aucune maison sur la porte de laquelle elles verraient le sang d'un agneau d'un an, mais elles s'en éloigneraient de manière à en épargner tous les habitants, puisqu'il y avait sur la porte le signe du sang. [4] Les puissances du Seigneur firent tout ce que le Seigneur leur avait ordonné. Elles s'éloignèrent de tous les enfants d'Israël, et aucun fléau ne vint détruire parmi ceux-ci aucun être vivant, depuis le bétail jusqu'à l'homme et au chien. [5] Le fléau fut très cruel en Égypte. Il n'y avait pas en Égypte de maison où il n'y eût un mort, des pleurs et des gémissements. [6] Mais tout Israël était assis à manger la viande de la Pâque et à boire du vin en louant, bénissant, glorifiant le Seigneur Dieu de ses pères, et il était prêt à quitter le joug de l'Égypte et (son) cruel esclavage.

[7] Et toi, souviens-toi de cette journée tout le temps de ta vie. Célèbre-la, année après année, tout le temps

XLIX 1. *Exode,* XII, 6. La Pâque est immolée le quatorzième jour du mois et consommée le quinzième, car la journée commence le soir.

2. L'exterminateur d'*Exode,* XII, 23, est personnifié et identifié à Mastéma, libéré maintenant pour sévir contre les Égyptiens.

3. *Exode,* XII, 13, 22.

5. *Exode,* XII, 30.

6. La consommation de vin à la Pâque n'est pas ordonnée dans la Bible, mais l'usage qu'atteste le verset n'est point particulier à l'essénisme (voir Mishna, *Pesaḥîm,* X, 1).

7-8. Formule analogue à celles qui marquent la promulgation de la fête des Tabernacles en VI, 20-22.

de ta vie, une fois par an, à son jour, selon tout son règlement. Ne la remets pas à un autre jour ou à un autre mois, [8] car c'est un règlement perpétuel, gravé sur les tables célestes à destination de tous les enfants d'Israël, pour qu'ils célèbrent (la fête) chaque année en son jour, une fois par an, dans toutes leurs générations. Il n'y a pas de limite de temps : c'est institué pour toujours.

[9] Si un homme en état de pureté ne vient pas la célébrer à sa date en apportant une offrande agréable au Seigneur et en mangeant et buvant en présence du Seigneur le jour de la fête, cet homme sera extirpé ; pour n'avoir pas apporté d'offrande au Seigneur au temps fixé pour celle-ci, cet homme portera la faute sur lui. [10] Que les enfants d'Israël viennent donc célébrer la Pâque au temps fixé pour elle, le quatorzième jour du premier mois, entre les (deux) soirs, depuis la troisième (partie) du jour jusqu'à la troisième de la nuit, car deux parties de la journée sont attribuées à la lumière et la troisième à la soirée. [11] C'est ce que le Seigneur t'a ordonné, pour que tu l'accomplisses entre les (deux) soirs. [12] On n'immolera pas (la victime) à une heure quelconque où il fait jour, mais seulement au moment où arrive le soir, et on devra la manger pendant la soirée, jusqu'à la troisième partie de la nuit. Ce qui restera de toute sa viande, il faudra le brûler au feu à partir de la troisième partie de la nuit et au-delà.

[13] On ne fera pas bouillir (la victime) dans l'eau, et on ne devra pas la manger crue, mais rôtie sur le feu. Il faudra la manger en hâte, la tête avec la cervelle, et les pattes ; il faudra la rôtir au feu sans en briser aucun os, car aucun os des enfants d'Israël n'était brisé. [14] C'est pourquoi le Seigneur a ordonné aux enfants d'Israël de célébrer la Pâque au jour fixé, sans en briser un seul os.

9. *Nombres*, IX, 13.

10-12. L'expression biblique dont on a gardé la traduction littérale «entre les deux soirs» (*Exode*, XII, 6) paraît s'appliquer à un laps de temps plus grand que dans la Bible et comprendre non seulement le moment de l'immolation (à la fin du quatorzième jour du premier mois), mais aussi celui de la consommation (dans la nuit qui commence la journée du quinzième jour du premier mois). La destruction des restes par le feu est conforme à *Exode*, XII, 10.

13. *Exode*, XII, 9, 11, 46.

14. L'insistance sur la célébration de la Pâque à une date unique fait

C'est un jour de fête, un jour prescrit. On ne s'écartera pas d'un jour de ce jour, ni d'un mois de ce mois : que (la Pâque) soit célébrée le jour de sa fête.

[15] Et toi, ordonne aux enfants d'Israël de célébrer la Pâque toute leur vie, chaque année, une fois par année, au jour fixé. Elle arrivera comme un mémorial agréable au Seigneur, et il n'arrivera pas sur eux de fléau meurtrier et dévastateur l'année où ils auront célébré la Pâque en son temps selon tout ce règlement. [16] On ne la mangera pas en dehors du Sanctuaire du Seigneur, mais à proximité du Sanctuaire du Seigneur, et toute la communauté d'Israël la célébrera en son temps. [17] Tout homme venant ce jour-là devra la manger au Sanctuaire de votre Dieu, en présence du Seigneur, à partir de vingt ans et plus, car il est écrit et prescrit qu'on la mange ainsi au Sanctuaire du Seigneur.

[18] Lorsque les enfants d'Israël seront entrés dans le pays qu'ils doivent posséder, au pays de Canaan et planteront le Tabernacle du Seigneur au milieu de la terre, chez l'une de leurs tribus — en attendant que le Sanctuaire du Seigneur soit bâti sur la terre —, ils devront venir célébrer la Pâque au milieu du Tabernacle du Seigneur, et ils l'immoleront en présence du Seigneur, d'année en année. [19] Au temps où aura été bâti le Temple au nom du Seigneur dans la terre de leur patrimoine, c'est là qu'ils iront immoler la Pâque, le soir, au coucher du soleil, dans la troisième partie du jour. [20] Ils devront en présenter le sang sur le socle de

croire que la «seconde Pâque» (*Nombres,* IX, 10-11) n'est pas reconnue dans l'essénisme.

15. *Exode,* XII, 13.

16. Clause inspirée de *Deutéronome,* XVI, 5-7 sur la célébration de la Pâque au sanctuaire unique.

17. L'indication de l'âge à partir duquel on doit participer à la Pâque est conforme à R*ouleau du Temple,* XVII, 8. L'usage essénien étend donc à cet acte religieux la majorité fiscale prévue par *Exode,* XXX, 14. La tradition pharisienne a admis au contraire la participation des enfants à la Pâque.

18-19. Le milieu de la terre est Jérusalem (voir VIII, 19). Le «Sanctuaire» est le Temple que Dieu bâtira lui-même à la fin des temps (voir I, 27, 29); il faut le distinguer du «Tabernacle» installé, et du «Temple» (littéralement «Maison») qui désignent l'un et l'autre le Temple salomonien.

20-21. Reprise du règlement centralisateur de *Deutéronome,* XVI, 5-7. La précision «dans les parvis» rappelle R*ouleau du Temple,* XVII,

l'autel, en mettre la graisse dans le feu (allumé) sur l'autel et en manger la viande rôtie au feu dans le parvis du Temple consacré au nom du Seigneur. [21] Ils ne pourront pas célébrer la Pâque dans leurs villes, ni en aucun autre lieu, mais seulement devant le Tabernacle du Seigneur ou devant Son Temple où demeure Son nom. Qu'on ne s'égare point en cessant de suivre le Seigneur.

Les Azymes

[22] Et toi, Moïse, ordonne aux enfants d'Israël d'observer le réglement de la Pâque tel qu'il t'a été prescrit. Dis-leur pour chaque année (quel est) parmi les jours le jour de la fête des Azymes. Qu'ils mangent des azymes pendant sept jours, qu'ils en célèbrent la fête et qu'ils apportent une offrande quotidienne devant le Seigneur, sur l'autel de votre Dieu, pendant ces sept jours de joie. [23] Car vous avez célébré cette fête, dans la précipitation, lorsque vous sortiez d'Égypte, avant d'entrer dans le désert de Shour, et c'est sur le bord de la mer que vous l'avez terminée.

Années sabbatiques et jubilaires

L [1] Après cette loi, je t'ai fait connaître les jours de sabbat. (C'était) dans le désert du Sinaï, entre Élim et le Sinaï.

[2] Sur le mont Sinaï, je t'ai parlé aussi des sabbats de la terre, je t'ai parlé des années jubilaires au milieu des semaines d'années — mais je ne t'ai point parlé de cette année avant que vous n'entriez dans le pays dont vous alliez prendre possession. [3] La terre, elle aussi, célébrera ses sabbats lorsque (les enfants d'Israël) y habite-

9. «Dans leurs villes» doit s'opposer à la ville du Sanctuaire comme en *Rouleau du Temple*, XLVII, 8.

22-23. *Exode*, XII, 15-20; *Lévitique*, XXIII, 5-8; *Nombres*, XXIX, 17-25.

L 1. *Exode*, XVI, 1. Le premier «Sinaï» est probablement une erreur pour «Sin».

2-3. Résumé de *Lévitique*, XXV.

ront, et ils connaîtront (alors) l'année jubilaire. [4] Voilà pourquoi j'ai institué les semaines d'années et les jubilés. Il y a quarante-neuf jubilés, une semaine et deux ans depuis le temps d'Adam jusqu'à ce jour. Il y a encore un délai de quarante ans pour apprendre les commandements du Seigneur avant qu'(Israël) traverse le Jourdain en direction de l'ouest, pour passer au-delà, dans le pays de Canaan. [5] D'(autres) jubilés passeront avant qu'Israël soit purifié de tout péché de fornication, d'impureté, de profanation, de transgression et d'égarement, qu'il habite dans tout le pays en sécurité, qu'il n'ait donc plus de Satan, qu'il n'y ait plus aucun mal et que le pays soit désormais purifié pour toujours.

Le sabbat

[6] Voici le commandement concernant les sabbats. Je l'ai écrit pour toi avec tous les articles de son règlement : [7] « Tu travailleras six jours, mais le septième jour est le sabbat du Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez alors aucun travail, ni vous, ni vos fils, ni vos serviteurs, ni vos servantes, ni aucune de vos bêtes, ni l'étranger qui (vit) chez vous. » [8] L'homme qui fait alors un travail quelconque doit mourir. Tout homme qui profane ce jour doit mourir : celui qui couche avec une femme, celui qui parle d'une affaire ce jour-là, comme de faire ce jour-là un déplacement pour toute sorte de

4. La révélation sinaïtique est ainsi datée de l'an 2410 de la création. L'entrée en Terre promise est fixée en 2450, c'est-à-dire au bout de cinquante jubilés. Il est possible que pour l'auteur cette dernière date marquait le milieu de l'histoire du monde et que celui-ci était destiné à durer 4900 ans, soit cent jubilés, ou un jubilé de siècles. Les Pharisiens envisageaient pour le monde une durée de 6 000 ans (Talmud de Babylone, *Sanhédrin,* 97 *a*) et les Pères de l'Église, 7 000 ans.

5. C'est la même représentation d'une eschatologie exempte de catastrophe qu'en XXIII, 27-30.

7. *Exode,* XX, 9-10.

8. *Exode,* XXXV, 2. La précision concernant les rapports sexuels le jour du sabbat est absente de la Bible et contredite par la tradition pharisienne. Le déplacement est interdit d'après *Exode,* XVI, 29 ; les tractations commerciales, d'après *Néhémie,* X, 32 ; XIII, 16-17 et *Écrit de Damas,* X, 18 ; XI, 15. L'interdiction de puiser de l'eau, d'effectuer un transport et de soulever un fardeau se retrouvent en *Écrit de Damas,* XI, 1-2, 7-8 et 10-11 ; voir aussi *Jubilés,* II, 29-30.

vente ou d'achat, celui-là aussi qui tire de l'eau au lieu de la préparer pour lui le sixième jour, et celui qui a soulevé un quelconque fardeau pour le faire sortir de la tente ou de sa maison. [9] Ne faites rien le jour du sabbat, sauf manger et boire ce que vous avez préparé pour vous-mêmes le sixième jour, chômer la (journée), vous reposer de tout travail et bénir le Seigneur votre Dieu qui vous a donné un jour de fête, un jour sacré. Ce jour est parmi leurs jours le jour royal, sacré pour tout Israël, en tout temps. [10] Car grand est l'honneur que le Seigneur a accordé à Israël de manger, boire et se rassasier en ce jour de fête et de s'y reposer de tout le travail incombant aux humains, si ce n'est de faire fumer de l'encens et présenter des offrandes et des sacrifices au Seigneur, les jours (ordinaires) et les sabbats. [11] C'est le seul travail qui sera accompli les jours de sabbat dans le sanctuaire du Seigneur, votre Dieu, afin qu'on fasse expiation pour Israël en une offrande perpétuelle, de jour en jour, en mémorial agréable au Seigneur, et afin que le Seigneur les accueille éternellement, jour après jour, selon ce qui t'a été ordonné. [12] Mais tout homme qui accomplit un travail ce jour-là, celui qui part en voyage, celui qui laboure un champ, chez lui ou partout (ailleurs), celui qui allume du feu, celui qui charge un animal, celui qui navigue en bateau, celui qui frappe et tue quoi que ce soit, celui qui attrape une bête, un oiseau ou un poisson, celui qui jeûne et qui fait la guerre le jour du sabbat, [13] l'homme

9-10. Le jeûne est interdit le jour du sabbat en *Écrit de Damas,* XI, 4-5 ; voir aussi *Jubilés,* II, 21 ; L, 12 et *Judith,* VIII, 6.

11. Sur le sacrifice du sabbat, voir *Nombres,* XXVIII, 9-10. Selon l'*Écrit de Damas* (XI, 17-18), le sacrifice du sabbat est exclusif de l'holocauste quotidien, ce qui ne ressort pas de ce verset des *Jubilés.*

12. Nouvelle énumération d'interdits sabbatiques : voyager (*Exode,* XVI, 29), labourer (*Exode,* XXXIV, 21), allumer du feu (*Exode,* XXXV, 3), charger (ou monter) un animal (Mishna, *Yôm ṭôb,* V, 2). La Mishna (*Shabbat,* VII, 2) énumère trente-neuf opérations qu'on ne doit pas accomplir le jour du sabbat, entre autres attraper et tuer un animal. Le combat un jour de sabbat a fait problème au moment des guerres maccabéennes (voir *I Maccabées,* II, 29-38 ; *II Maccabées,* VI, 11 ; VIII, 26 ; Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* XII, VI, 2, 274) et plus tard (Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* XIII, XII, 4, 337 ; XIV, IV, 2, 63 ; XVIII, IX, 2, 319 ; *Guerre juive,* II, XIX, 2, 517). L'intransigeance essénienne sur ce point est partagée par le pharisaïsme qui interdit de partir en armes un jour de sabbat (Mishna, *Shabbat,* VI, 2 et 4).

qui fait quoi que ce soit de tout cela le jour du sabbat doit mourir, afin que les enfants d'Israël continuent à célébrer le sabbat suivant les commandements concernant les sabbats de la terre, comme il eśt prescrit par les tables que (le Seigneur) a remises en mes mains pour que j'écrive à ton intention les lois du temps et les temps (eux-mêmes) selon leurs divisions.

Ici s'achève le récit de la répartition des temps.

III

TESTAMENTS DES DOUZE PATRIARCHES

qui soit [illegible] pour que ce jour de [illegible] [illegible] monde, afin que les enfants [illegible] célèbrent le sabbat suivant les [illegible] [illegible] de la terre, comme il [illegible] [illegible] que (le Seigneur) a [illegible] en [illegible] qu'il écrive à son intention les lois du temps et les [illegible]) selon leurs divisions.

Ici s'achève le récit de la séparation des temps [illegible]

NOTICE

Les Testaments des douze patriarches *sont connus depuis fort longtemps. Au* XIII[e] *siècle, Robert Grosseteste en fit une traduction latine. Le texte grec fut publié pour la première fois par Grabe* (Spicilegium patrum et haereticorum, *I, Oxford, 1698*), *puis par R. Sinker* (Testamenta XII Patriarcharum, *Cambridge, 1869*) *et, enfin par R. H. Charles* (The Greek Versions of the Testaments of the Twelve Patriarchs, *Oxford, 1908*). *L'éditeur s'appuie sur le témoignage de neuf manuscrits grecs et il a pu utiliser une version arménienne, attestée par neuf manuscrits, et une version slave.*

Depuis lors, cinq manuscrits grecs ont été découverts. Ils ont été exploités dans la récente édition de M. de Jonge (The Testaments of the Twelve Patriarchs, *Leyde, 1978*). *C. Burchard a, de plus, retrouvé une adaptation des* Testaments des douze patriarches *en grec moderne et a publié de cette adaptation le texte du* Testament de Benjamin (*«Neues zur Überlieferung der Testamente der zwölf Patriarchen»,* New Testament Studies, *12, 1966, p. 245-258*).

Aux neuf manuscrits arméniens des Testaments des douze patriarches *utilisés par Charles, il faut en ajouter quarante autres. Ils ont été inventoriés par C. Burchard («Zur armenischen Überlieferung der Testamente der zwölf Patriarchen», dans C. Burchard-J. Jervell-J. Thomas,* Studien zu den Testamenten der zwölf Patriarchen, *Berlin, 1969, p. 1-29) et par M. E. Stone* (The Testament of Levi. A First Study of the Armenian Mss. of the Testaments of the XII Patriarchs in the Convent of St. James,

Jerusalem, *Jerusalem, 1969). Une nouvelle édition du texte arménien des* Testaments des douze patriarches *est donc nécessaire. L'édition que Stone a donnée du* Testament de Lévi *est un travail préparatoire.*

On a trouvé quelques petits fragments araméens du Testament de Lévi *dans la grotte I de Qoumrân (D. Barthélemy and J. T. Milik,* Qumran Cave I, *Oxford, 1955, n° 21). J. T. Milik a fait connaître un fragment araméen de ce même Testament («*Le *Testament de Lévi en araméen»,* Revue biblique, 62, 1955, p. 398-406). *Cet auteur a également publié un autre fragment araméen du* Testament de Lévi *provenant de la même grotte (J. T. Milik,* The Books of Enoch, *Oxford, 1976, p. 23-24). Un fragment du* Testament hébreu de Nephtali, *trouvé dans la grotte IV, contient la généalogie de Bilha, mais dans un texte plus long que celui du* Testament grec de Nephtali. *Il a fait l'objet d'une publication partielle par J. T. Milik* (The Books of Enoch, *Oxford, 1976, p. 198*). *Un* Testament hébreu de Nephtali, *de caractère secondaire, a été conservé en deux recensions tardives (voir A. Hultgård,* L'Eschatologie des Testaments des Douze Patriarches, *II, Upsal, 1982, p. 128-134 et 288-296).*

Le texte grec des Testaments des douze patriarches *n'est qu'une version. Deux manuscrits rapportent que l'ouvrage est traduit de l'hébreu en grec. Charles, dans son édition, en a magistralement apporté la preuve. Quand les fragments des* Testaments des douze patriarches, *découverts dans les grottes de Qoumrân, auront enfin été publiés, cette thèse pourra être développée sur des bases nouvelles.*

D'assez nombreux critiques estiment que les Testaments des douze patriarches, *dans l'état où ils nous sont parvenus, ont été interpolés par des copistes chrétiens. Certes, on relève bien, ici ou là, des retouches chrétiennes, mais, le plus souvent, elles ne se trouvent que dans un ou deux manuscrits. Une simple comparaison entre les différents témoins du texte permet de les éliminer sans difficulté. Il nous a paru prudent, en revanche, de ne pas censurer le texte et de ne pas en rejeter, pour des raisons incertaines, des passages dont l'inauthenticité n'est pas assurée.*

Notre traduction est faite sur un texte éclectique, dégagé des éditions de Charles et de De Jonge. Il n'a pas paru nécessaire, sauf exception, de signaler le détail des variantes.

Les crochets droits, dans le texte, indiquent des interpolations ou des gloses.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

A. DUPONT-SOMMER, «Le Testament de Lévi (XVII-XVIII) et la secte juive de l'Alliance», *Semitica*, IV, 1952, p. 33-53.

M. DE JONGE, *The Testaments of the Twelve Patriarchs. A Study of their Text, Composition and Origin*, Assen, 1953.

— *Studies on the Testaments of the Twelve Patriarchs*, Leyde, 1975.

M. PHILONENKO, *Les Interpolations chrétiennes des Testaments des Douze Patriarches et les manuscrits de Qoumrân*, Paris, 1960.

— «Juda et Héraklès», *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 50, 1970, p. 60-62.

— «Paradoxes stoïciens dans le *Testament de Lévi*», dans *Sagesse et religion*, Paris, 1979, p. 99-104.

J. BECKER, *Untersuchungen zur Entstehungsgeschichte der Testamente der zwölf Patriarchen*, Leyde, 1970.

A. CAQUOT, «La Double Investiture de Lévi (Brèves remarques sur *Testament de Lévi*, VIII)», dans *Ex orbe religionum*, I, Leyde, 1972, p. 156-161.

— «Les Protecteurs des tribus d'Israël. Notes d'angélologie à propos de *Testament de Juda* 25, 2», dans *La Vie de la Parole*, Paris, 1987, p. 49-59.

H. D. SLINGERLAND, *The Testaments of the Twelve Patriarchs : A Critical History of Research*, Missoula, 1977.

A. HULTGÅRD, *L'Eschatologie des Testaments des Douze Patriarches*, I-II, Upsal, 1977-1982.

H. W. HOLLANDER, *Joseph as an Ethical Model in the Testaments of the Twelve Patriarchs*, Leyde, 1981.

H. W. HOLLANDER and M. DE JONGE, *The Testaments of the Twelve Patriarchs. A Commentary*, Leyde, 1985.

TESTAMENTS DES DOUZE PATRIARCHES

TESTAMENT DE RUBEN, FILS AÎNÉ DE JACOB ET DE LÉA

DES PENSÉES

Prologue

I [1] Copie du testament de Ruben, tout ce qu'il prescrivit à ses fils avant de mourir dans la cent vingt-cinquième année de sa vie.

[2] Deux ans après le décès de Joseph, son frère, comme Ruben était tombé malade, ses fils et ses petits-fils se réunirent pour lui rendre visite. [3] Il leur dit : « Mes enfants, je vais mourir et prendre le chemin de mes pères. » [4] Voyant là Juda, Gad et Aser, ses frères, il leur dit : « Soulevez-moi, mes frères, que je puisse dire à mes frères et à mes enfants tout ce que je tiens caché dans mon cœur, car je quitte maintenant cette vie. »

[5] Se levant, il les couvrit de baisers et leur dit, en larmes :

I 1. Comparer le prologue du *Testament de Ruben* à celui des autres *Testaments.* Ces prologues paraissent vouloir s'inspirer de formules juridiques réelles.

2. Deux ans après le décès de Joseph : selon *Jubilés,* XXVIII, 11, 24, Ruben naquit en l'an 2122 de l'âge du monde et Joseph en 2135. Joseph vécut cent dix ans ; Ruben, cent vingt-cinq ans. Ruben mourut donc bien deux ans après son frère Joseph.

4. Tout ce que je tiens caché dans mon cœur : comparer *Testament de Siméon,* II, 1 (« je vous ferai part de tout ce que j'ai dans mon cœur ») ; *Testament de Lévi,* VI, 2 ; VIII, 19 ; *Histoire et sagesse d'Aḥikar,* III, 2 (syriaque) ; *Vie grecque d'Adam et Ève,* III, 3 ; *Testament d'Abraham,* B, III, 4. Rapprocher aussi *Luc,* II, 19.

5. Les patriarches ont, dans les *Testaments des douze patriarches,* une vive propension aux larmes. Voir déjà *Genèse,* XLV, 14 ; L, 1 et comparer *Testament de Joseph,* III, 9 ; VI, 3 ; VIII, 1 ; *Testament d'Abraham,* A, III, 9-10.

Ne pas succomber à la luxure

Écoutez, mes frères et mes enfants, prêtez l'oreille à Ruben, votre père, en tout ce qu'il vous prescrit. [6] Voici, je vous adjure aujourd'hui par le Dieu du ciel de ne pas marcher dans l'ignorance de la jeunesse et dans la luxure où je me suis vautré en souillant la couche de mon père Jacob. [7] Car, je vous le dis, Dieu me frappa de terribles maux de reins pendant sept mois et, si mon père Jacob n'avait pas intercédé pour moi auprès du Seigneur, le Seigneur m'aurait fait périr. [8] J'avais trente ans quand je commis le mal devant le Seigneur, et je fus malade sept mois à en mourir. [9] Je résolus en mon âme de me repentir sept années devant le Seigneur. [10] Je ne bus ni vin ni boisson enivrante ; aucune viande ne toucha ma bouche ; je m'abstins de tout mets délicat et je pleurai sur mon péché, car il était si grand qu'il ne s'en est pas trouvé de semblable en Israël.

Les sept esprits d'égarement

II [1] Et maintenant, écoutez, mes enfants, ce que j'ai vu quant aux sept esprits d'égarement pendant ma repentance. [2] Sept esprits ont été distribués à l'homme, ce sont les responsables des méfaits de la jeunesse.

6. Je vous adjure [...] par le Dieu du ciel : même expression en VI, 9. L'ignorance de la jeunesse : les auteurs des *Testaments des douze patriarches* sont pleins de réserve à l'endroit de la jeunesse, trop souvent victime de la sensualité, de la violence et de l'ignorance. Comparer II, 9 ; III, 8 ; *Testament de Siméon,* II, 6 ; *Testament de Juda,* XI, 1 ; XIII, 2. En souillant la couche de mon père : voir III, 11-15.

7. L'importance de l'intercession est plusieurs fois soulignée dans les *Testaments des douze patriarches.* Ainsi Jacob prie pour Juda (*Testament de Juda,* XIX, 2) ou pour Gad (*Testament de Gad,* V, 9) ; Lévi prie pour ses frères (*Testament de Nephtali,* VI, 8).

10. Le jeûne a valeur expiatoire. Ruben se prive de nourriture pendant sept ans ; Juda, pour expier son inceste avec Thamar, s'abstient de vin, de viande et de plaisir pour le restant de ses jours (*Testament de Juda,* XV, 4). Le jeûne est aussi marque de piété et de dévotion (*Testament de Joseph,* III, 4).

II 1. Sept esprits d'égarement : comparer *Matthieu,* XII, 45. Ces sept esprits d'égarement seront énumérés en III, 3-6.

[[3] Sept esprits lui ont été donnés lors de la création, pour que par eux soit accomplie toute œuvre humaine. [4] Le premier est l'esprit de vie, par lequel est établie la constitution de l'homme ; le deuxième est la vue, d'où naît le désir ; [5] le troisième est l'ouïe, qui permet l'enseignement ; le quatrième est l'odorat, d'où naissent les odeurs pour inspirer et expirer ; [6] le cinquième est le langage, d'où naît la connaissance ; [7] le sixième est le goût, qui nous fait manger et boire et qui produit la force, car dans la nourriture est le fondement de la force ; [8] le septième est celui de la procréation et de l'acte charnel, par qui s'unissent, au travers de la sensualité, les péchés. [9] Aussi est-ce le dernier dans l'ordre de la création et le premier dans l'ordre de la jeunesse, car il est rempli d'ignorance, et c'est cette dernière qui conduit le jeune homme comme un aveugle dans la Fosse et comme un animal dans un précipice.

III [1] Il y a en outre un huitième esprit, celui du sommeil, qui produit l'extase et l'apparence de la

3. Nous avons ici, jusqu'à III, 2, une interpolation. On attend, en effet, après II, 2, une énumération des esprits d'égarement : elle ne sera donnée qu'en III, 3-6. Aux sept esprits d'égarement l'interpolateur oppose les sept esprits constitutifs de l'homme, au nombre desquels il faut compter quatre des principaux sens : la vue, l'ouïe, l'odorat et le goût. Bien qu'il ne soit rien dit du toucher, une influence de la théorie grecque des cinq sens est très vraisemblable. Le *Testament de Nephtali,* II, 8 y fait d'ailleurs expressément allusion. On notera que, dans le *De opificio mundi,* 117, Philon estime que «la partie de notre âme qui est en dehors du centre directeur se divise en sept : les cinq sens, l'organe de la phonation, enfin la puissance génitale».

8. L'acte de procréation est source de plaisir, mais ce plaisir est un plaisir coupable. Ce rigorisme est bien conforme à celui que Flavius Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 120-121, attribue aux Esséniens : «Les Esséniens répudient le plaisir comme un mal, et ils tiennent pour une vertu la continence et la résistance aux passions. Ils dédaignent pour eux-mêmes le mariage [...] Ce n'est pas qu'ils abolissent le mariage ni la propagation de l'espèce qui en est la conséquence, mais ils sont en garde contre le dévergondage des femmes et convaincus qu'aucune d'elles ne garde sa foi à un seul homme.»

9. Comme un aveugle dans la Fosse : il s'agit ici de la Fosse infernale où l'ignorance et la luxure conduisent les jeunes gens. De même lit-on dans un fragment hébreu, découvert à Qoumrân, les *Pièges de la femme* : «Ses lits sont les grabats de la Fosse.» Voir aussi *Testament de Ruben,* IV, 6 : «La luxure est la Fosse de l'âme.»

III 1. L'esprit du sommeil est celui qui plonge le visionnaire en extase dans un état cataleptique. Comparer *Testament de Lévi,* II, 5 : «Le sommeil tomba sur moi, et je vis une haute montagne.» Noter,

mort. [2] À tous ces esprits se mêlent les esprits de l'égarement.]

[3] Le premier, celui de la luxure, réside dans la nature et dans les sens ; le deuxième, l'esprit de gloutonnerie, réside dans le ventre ; [4] le troisième, l'esprit de querelle, réside dans le foie et dans la bile ; le quatrième, l'esprit de coquetterie et d'ensorcellement, vise à séduire grâce à des artifices ; [5] le cinquième, l'esprit d'orgueil, pousse à la vantardise et à la fatuité ; le sixième, l'esprit de mensonge, pousse à forger des fables contre son ennemi et son adversaire, et à cacher ses sentiments à ses parents et à ses proches ; [6] le septième, l'esprit d'injustice, d'où viennent vols et bénéfices, tend à satisfaire les appétits du cœur voué à l'amour du plaisir ; l'injustice a, en effet, des relations d'affaires avec les autres esprits. [7] À tous ces esprits, se joint, par l'égarement et l'illusion, l'esprit du sommeil qui est le huitième esprit. [8] Ainsi périssent tous les jeunes gens qui enténèbrent leur esprit loin de la vérité, sans comprendre la Loi de Dieu ni entendre les avertissements de leurs pères, comme j'en fis moi-même la triste expérience dans ma jeunesse.

Se tenir éloigné des femmes

[9] Et maintenant, mes enfants, aimez la vérité, et c'est elle qui vous préservera. Je vous instruis, écoutez Ruben votre père.

toutefois, que, dans le *Testament de Ruben,* en III, 7, l'esprit du sommeil est tenu pour un esprit malin qui apporte l'égarement et l'illusion.

4. L'esprit de querelle réside dans le foie. Cet organe est aussi le siège de la cruauté (*Testament de Siméon,* II, 4 ; *Testament de Gad,* V, 11), de la colère (*Testament de Nephtali,* II, 8), mais aussi de la pitié (*Testament de Zabulon,* II, 4).

5. Contre son ennemi et son adversaire : le texte grec serait à traduire «par perte et jalousie», ce qui ne donne aucun sens. Notre traduction suppose une légère correction de l'original hébreu sous-jacent.

6. Le bénéfice est un vol. Il y a là une défiance à l'égard des richesses qui est toute semblable à celle des Esséniens. Voir la note sur *Testament de Juda,* XVII, 1.

9. Aimez la vérité, et c'est elle qui vous préservera : voir la note sur *Testament de Dan,* I, 3-IV, 7 et comparer *Jean,* VIII, 31-32 : «Si vous êtes fidèles à ma parole, vous serez véritablement mes disciples, vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira.»

[10] Ne prêtez pas attention au visage d'une femme,
ne vous trouvez pas seul avec une femme mariée,
ne vous mêlez pas des affaires des femmes.

[11] Car si je n'avais pas vu Balla se baignant dans un lieu abrité, je ne serais pas tombé dans cette grande iniquité. [12] Ma pensée se représenta la nudité de la femme et me priva de sommeil, jusqu'à ce que j'eusse commis l'abomination. [13] Jacob, mon père, s'était rendu auprès de son père Isaac ; nous étions à Éder, près d'Éphrata, à Bethléem ; Balla s'était enivrée et dormait découverte dans sa chambre. [14] J'entrais et, la voyant nue, je commis cette impiété et, la laissant endormie, je sortis. [15] Aussitôt, un ange de Dieu dévoila à mon père mon impiété : Jacob revint, il pleura sur mon sort, et ne la toucha plus.

IV [1] Ne prêtez donc pas attention, mes enfants, à la beauté des femmes, et ne vous préoccupez pas de leurs affaires, mais marchez dans la simplicité du cœur, dans la crainte du Seigneur, vous consacrant aux bonnes œuvres, à l'étude et à vos troupeaux, jusqu'à ce que le

10. Cette misogynie rappelle celle des Esséniens (voir la note sur v, 1-5).

11-15. D'après *Genèse,* xxxv, 21-22 ; xlix, 4. Voir aussi *Jubilés,* xxxiii, 1-9. Le motif de la femme au bain, absent du livre de la *Genèse,* est particulier au *Testament de Ruben* et aux *Jubilés.* Il a trouvé une forme classique dans l'*Histoire de Suzanne,* 15-17, et vient du paganisme. Voir *Daphnis et Chloé,* i, 13 ; Chariton d'Aphrodise, ii, 2 ; Hermas, *Le Pasteur,* i, 2.

15. Les *Testaments des douze patriarches* font souvent état de l'intervention des anges en ce monde : *Testament de Siméon,* ii, 8 ; *Testament de Juda,* iii, 10 ; x, 2 ; xv, 5 ; xxi, 5 ; *Testament de Dan,* v, 4 ; *Testament de Nephtali,* viii, 4 ; *Testament de Joseph,* vi, 7.

IV 1. Ne prêtez donc pas attention, mes enfants, à la beauté des femmes : rapprocher *Histoire et sagesse d'Aḥikar,* iii, 26 (syriaque), « mon fils, ne cherche pas la beauté de la femme et ne la désire pas dans ton cœur ». La simplicité du cœur est pour les auteurs des *Testaments des douze patriarches* la vertu par excellence. Le *Testament d'Issachar* lui est tout entier consacré. Voir aussi *Testament de Siméon,* iv, 5 ; *Sagesse de Salomon,* i, 1 et comparer *Colossiens,* iii, 22. Les bonnes œuvres, l'étude et les travaux des champs aident à maîtriser les sens indociles. Comparer *Testament d'Issachar,* iii, 5 : « Je ne me mariai qu'à l'âge de trente-cinq ans, car le labeur dévorait mes forces ; je ne songeais pas au plaisir que donne la femme, mais le sommeil dû à la fatigue triomphait de moi. » Noter qu'en dépit de leur misogynie, les auteurs des *Testaments des douze patriarches* ne condamnent pas le mariage. Voir aussi *Testament de Lévi,* ix, 10 ; xi, 1.

Seigneur vous donne l'épouse qu'il lui plaira, afin que vous ne fassiez pas mes tristes expériences. [2] Car, jusqu'au décès de mon père, je n'eus pas le courage de le regarder en face ou de parler à aucun de mes frères, à cause de leurs reproches. [3] Jusqu'à maintenant, la conscience de mon péché m'oppresse. [4] Pourtant mon père me consola en intercédant pour moi auprès du Seigneur, afin de faire passer loin de moi la colère du Seigneur, comme me le montra le Seigneur. Depuis lors, je me repentis, je me tins sur mes gardes et je ne péchai plus.

[5] C'est pourquoi, mes enfants, je vous le dis, gardez tout ce que je vous commande et vous ne pécherez pas.

[6] La luxure est la Fosse de l'âme, elle sépare de Dieu et rapproche des idoles, car c'est elle qui égare l'esprit et la pensée pour faire descendre les jeunes gens au Shéol avant leur temps. [7] La luxure a été la perte de beaucoup. Qu'un homme soit âgé ou noble, il fait de lui-même un objet de honte et de dérision pour Béliar et pour les fils des hommes. [8] C'est parce que Joseph se garda de toute femme et purifia ses pensées de toute luxure qu'il trouva grâce devant Dieu et les hommes. [9] Car l'Égyptienne fit de grands efforts, elle fit venir des magiciens, lui présenta des philtres, mais le penchant de son âme fut insensible au mauvais

3. La conscience de mon impiété m'oppresse : rapprocher *Testament de Juda,* XX, 5, «le pécheur, brûlé par son propre cœur, n'ose pas regarder son juge». L'apparition dans les *Testaments des douze patriarches* de la notion de conscience morale s'explique par une influence de la philosophie populaire hellénistique. Voir déjà *Sagesse de Salomon,* XVII, 11. Nombreux textes dans le Nouveau Testament sur la bonne ou la mauvaise conscience, par exemple, *I Timothée,* I, 5, 19 ; *Hébreux,* X, 22.

4. La colère du Seigneur : voir la note sur *Testament de Lévi,* VI, 11.

6. La luxure est pour les auteurs des *Testaments des douze patriarches* le péché par excellence. C'est, selon le *Testament de Siméon,* V, 3, «la mère de tous les maux».

7. Le Prince des démons est appelé le plus souvent Béliar dans les *Testaments des douze patriarches,* ainsi, par exemple, en *Testament de Juda,* XXV, 3 ; *Testament d'Issachar,* VII, 7 ; *Testament de Dan,* I, 7. Béliar ou Bélial apparaît aussi dans *Jubilés,* I, 20 ; XV, 33 ; dans *Martyre d'Isaïe,* II, 4 ; III, 11, 13 ; dans *Oracles sibyllins,* III, 63 ; dans *Testament de Salomon,* D, I, 2, 5 ; *Vie géorgienne d'Adam et Ève,* XVII et dans les textes de Qoumrân. Comparer *II Corinthiens,* VI, 15 et voir la note sur *II Samuel,* XXII, 5.

9. Comparer *Testament de Joseph,* VI. Sur la doctrine du «penchant», voir la note sur *Testament de Dan,* IV, 2.

désir. [10] C'est pourquoi le Dieu de vos pères le délivra de tout mal et d'une mort obscure. [11] Car, si la luxure ne soumet pas votre pensée, Béliar non plus ne peut vous soumettre.

V [1] Les femmes sont mauvaises, mes enfants, et parce qu'elles n'ont pas d'autorité ou de pouvoir sur l'homme, elles usent d'artifices dans leurs attitudes afin de l'attirer à elles. [2] Celui qu'elles ne peuvent envoûter par leurs attitudes, elles en triomphent par la ruse. [3] L'ange de Dieu me parla d'elles et m'apprit que les femmes sont plus soumises à l'esprit de luxure que l'homme ; dans leur cœur, elles ourdissent des machinations contre les hommes ; par la toilette, elles égarent d'abord leurs pensées ; d'un regard, elles répandent le venin et les rendent enfin captifs par le fait accompli. [4] La femme ne peut vaincre l'homme à visage découvert, mais, par des attitudes de prostituée, elle le leurre. [5] Fuyez donc la luxure, mes enfants, et interdisez à vos femmes et à vos filles de parer leur tête et leur visage pour tromper l'esprit, car toute femme qui use de ces artifices est réservée pour le châtiment éternel.

[6] C'est ainsi qu'elles séduisirent les Veilleurs qui

10. Le Dieu de vos pères : comparer *Testament de Siméon*, II, 8 ; *Testament de Juda*, XIX, 3 ; *Testament de Gad*, II, 5 ; *Testament de Joseph*, I, 4 ; VI, 6, 7 ; *Tobit*, III, 13 (Vulgate) ; *Livre des Antiquités bibliques*, X, 4 ; XXII, 3, 7 ; XXV, 6 ; XLVII, 1, 2.

V 1-5. Tout ce développement témoigne d'une misogynie foncière. Il est à rapprocher de III, 10 ; *Testament de Juda*, XV, 5-6 ; *Testament d'Issachar*, IV, 4 et est en accord avec ce que Philon rapporte des Esséniens (*Apologie des Juifs*, 14-15) : «Nul des Esséens, en effet, ne prend femme, parce que la femme est égoïste, excessivement jalouse, habile à prendre au piège les mœurs de son époux et à le séduire par des sortilèges incessants. La femme met tous ses soins à user de paroles flatteuses et de toute sorte de masques, comme les acteurs qui sont sur la scène, puis, quand elle a fasciné les yeux et captivé les oreilles, c'est-à-dire trompé les sens qui sont comme des subalternes, elle égare l'intelligence souveraine.» On trouve des conseils analogues à ceux donnés au verset 5 en *Histoire et sagesse d'Aḥikar*, III, 26 (syriaque) ; *I Pierre*, III, 3-5 ; *I Timothée*, II, 9.

6. Reprise du récit de la chute des anges d'après *Genèse*, VI, 1-4. Comme en *Jubilés*, IV, 15, les «fils de Dieu» du livre de la *Genèse* sont ici identifiés aux «Veilleurs». Ces derniers constituent une classe d'anges particulière. Ils sont appelés «ceux qui ne dorment pas» en *I Hénoch*, XXXIX, 12 ; XL, 2 ; LXI, 12. On retrouve les Veilleurs dans *Daniel*, IV, 10, 14, 20 ; *Testament de Nephtali*, III, 5 ; voir aussi *II Hénoch*, XVIII, 1 et la note.

existaient avant le déluge. Ils les regardaient continuellement, un désir réciproque naquit et les Veilleurs eurent une idée de l'acte ; ils prirent une forme humaine et apparurent aux femmes, alors qu'elles s'unissaient à leurs époux. [7] Quant à elles, elles désirèrent par la pensée ces apparitions et mirent au monde des géants, car la taille des Veilleurs leur avait paru atteindre le ciel.

VI [1] Gardez-vous donc de la luxure et, si vous voulez être purs en pensée, gardez aussi vos sens de toute femme. [2] Interdisez-leur de se trouver seul à seul avec les hommes, afin qu'elles aussi soient pures en pensée. [3] Car de continuelles rencontres, même si l'acte impie n'y est pas commis, sont pour elles une incurable maladie et pour nous une ruine de Béliar et un opprobre éternel. [4] Car la luxure ne possède ni intelligence ni piété, mais toute espèce de jalousie réside dans son désir.

Obéir à Lévi

[5] C'est pourquoi vous jalouserez les fils de Lévi et vous chercherez à vous élever au-dessus d'eux, mais vous ne le pourrez pas. [6] Dieu les vengera et vous mourrez d'une mort affreuse. [7] Car c'est à Lévi que Dieu a donné le commandement, de même qu'à Juda ; quant à moi, à Dan et à Joseph, il nous a permis de devenir des chefs. [8] C'est pourquoi je vous ordonne

7. Elles mirent au monde des géants : d'après *Genèse,* vi, 4. Selon *I Hénoch,* vii, 2, la hauteur de ces géants étaient de trois mille coudées.

VI 1. Non seulement la luxure fait l'objet d'une condamnation sans appel, mais l'on juge préférable de s'abstenir de toute relation sexuelle. C'est, en fait, admettre l'existence de deux morales, celle des préceptes et celle des conseils. Voir la note sur *Testament de Juda,* xvi, 3.

5. Révolte contre les fils de Lévi, comme en *Testament de Siméon,* v, 4-5 ; *Testament de Dan,* v, 4.

7. Les fils de Jacob ici mentionnés ne représentent pas cinq fils du patriarche, considérés individuellement, mais l'ensemble des douze tribus d'Israël, réparties selon les quatre points cardinaux, comme en *Nombres,* ii. Une modification significative : Lévi, qui était «au milieu des camps», passe en tête de liste, devant Juda.

8. Jusqu'à l'achèvement des temps du grand prêtre oint dont a parlé le Seigneur : comprendre que le sacerdoce lévitique aura une fin. «Le grand prêtre oint dont a parlé le Seigneur» pourrait faire allusion à *Daniel,* ix, 25-26. Certains interprètes ont plutôt pensé à *Psaumes,* cx, 4.

d'écouter Lévi, car c'est lui qui connaît la Loi de Dieu, règle la justice et sacrifie pour Israël jusqu'à l'achèvement des temps du grand prêtre oint dont a parlé le Seigneur. [9] Je vous adjure par le Dieu du ciel de pratiquer la vérité, chacun envers son prochain, et d'avoir de l'amour, chacun envers son frère. [10] Approchez-vous de Lévi dans l'humilité de votre cœur pour recevoir la bénédiction de sa bouche. [11] Il bénira Israël et Juda, car c'est lui que le Seigneur a choisi pour régner devant tout le peuple. [12] Prosternez-vous devant sa descendance, car elle mourra pour vous dans des guerres visibles et invisibles et elle régnera sur vous à jamais.

Épilogue

VII [1] Ruben mourut après avoir fait ces recommandations à ses fils. [2] Ils le mirent dans un cercueil,

9. Pratiquer la vérité : littéralement, «faire la vérité», est un hébraïsme. Même expression en *Testament de Benjamin,* X, 3 ; *Règle de la Communauté,* I, 5 ; V, 3 ; VIII, 2 ; *Tobit,* IV, 6 ; XIII, 6 ; *Jean,* III, 21 ; *I Jean,* I, 6. «Avoir de l'amour, chacun envers son frère» est une reprise du commandement de *Lévitique,* XIX, 18, mais dans un sens légèrement restrictif, comme en *Jubilés,* XXXVI, 4, 8 ; *Testament de Siméon,* IV, 7 ; *Tobit,* IV, 13 (Vaticanus) ; *Écrit de Damas,* VI, 20-21. Ailleurs, toutefois, les *Testaments des douze patriarches* recommandent l'amour du prochain et non plus simplement l'amour du frère, ainsi en *Testament de Gad,* IV, 2 ; *Testament d'Issachar,* V, 2 ; *Testament de Benjamin,* III, 3, 4, 5. Comparer *Matthieu,* V, 43.

11. Lévi est tout à la fois prêtre et roi. Juda est donc ici totalement évincé au bénéfice de son frère. Ailleurs, on affirme simplement la préséance de Lévi sur Juda. Voir *Testament de Juda,* XXI, 2-5 et la note.

12. Ce verset pourrait faire allusion aux combats menés contre les Séleucides par les Hasmonéens où périt Judas Maccabée (*I Maccabées,* IX, 18-21 ; *Testament de Lévi,* XVII, 2). Ces guerres sont conduites, à la fois, contre les ennemis terrestres d'Israël et contre les esprits mauvais qui les accompagnent ; elles se déroulent donc sur terre et dans les cieux et peuvent être dites, à cet égard, «visibles» et «invisibles». Voir *Règlement de la Guerre,* I, 1-14 ; XII, 1-10 et comparer *Livre des Antiquités bibliques,* LXI, 8.

VII 2. Selon les *Testaments des douze patriarches,* tous les fils de Jacob, à l'exception de Joseph, furent, après leur mort, ramenés d'Égypte et ensevelis à Hébron. Les ossements de Joseph ne furent ramenés à Hébron qu'au temps de l'Exode. Voir *Testament de Siméon,* VIII, 2-4 ; *Testament de Joseph,* XX, 6. Même tradition en *Jubilés,* XLVI, 9 ; *Actes des apôtres,* VII, 16.

jusqu'au moment où ils le ramenèrent d'Égypte et l'ensevelirent à Hébron dans la caverne où était son père.

TESTAMENT DE SIMÉON, DEUXIÈME FILS DE JACOB ET DE LÉA

DE LA JALOUSIE

Prologue

I [1] Copie des paroles de Siméon, tout ce qu'il déclara à ses fils avant de mourir, dans la cent vingtième année de sa vie, année où mourut Joseph son frère.

[2] Comme Siméon était tombé malade, ses fils vinrent lui rendre visite ; rassemblant ses forces, il s'assit, les couvrit de baisers et leur dit :

Jeunesse de Siméon

II [1] Écoutez, mes enfants, Siméon, votre père,
et je vous ferai part de tout ce que j'ai dans mon cœur.
[2] Je naquis, deuxième fils de mon père Jacob,
et Léa, ma mère, m'appela Siméon,
car le Seigneur «avait entendu» sa prière.
[3] Je devins très fort,
je n'avais peur de rien,
et je ne craignais aucune entreprise.
[4] Car mon cœur était dur,
mon foie inflexible,
et mes entrailles sans compassion.

II 2. Jeu de mots sur le nom hébreu de Siméon : voir la note sur *Genèse,* XXIX, 33.

3. La force des fils de Jacob est surhumaine, toute semblable à celle des héros de la mythologie grecque. Comparer *Testament de Juda,* II, 2-7 ; *Testament de Nephtali,* II, 1 ; *Testament de Gad,* I, 3.

4. Voir la note sur *Testament de Ruben,* III, 4.

Jalousie de Siméon à l'endroit de Joseph

[5] Car le Très-Haut a donné aux hommes le courage de l'âme et du corps. [6] Dans ma jeunesse, j'étais jaloux de Joseph, car mon père l'aimait. [7] J'endurcis mon foie contre lui pour le faire périr, car le Prince de l'égarement, en envoyant l'esprit de jalousie, aveugla mon intelligence, pour que je ne prisse pas soin de lui comme d'un frère et que je n'épargnasse pas mon père Jacob. [8] Mais son Dieu et le Dieu de ses pères envoya son ange et le délivra de mes mains. [9] Car, alors que j'allais à Sichem apporter un onguent pour les troupeaux et que Ruben se rendait à Dothan, où se trouvait notre matériel et tout notre dépôt, Juda, notre frère, le vendit aux Ismaélites. [10] Ruben, en apprenant cela, eut du chagrin, car il voulait le reconduire auprès de son père. [11] Quant à moi, je fus en colère contre Juda, car il l'avait laissé partir vivant, et je fus en colère contre lui cinq mois durant.

Repentance de Siméon

[12] Mais le Seigneur m'immobilisa et m'enleva la force des mains ; ma main droite fut, en effet, à demi paralysée

5. Comparer *IV Maccabées*, I, 4, 6, 11 ; V, 23 ; XVII, 23, où le courage est exalté.

7. Le Prince de l'égarement : autre nom de Béliar, comme en *Testament de Juda*, XIX, 4. Voir la note sur *Testament de Ruben*, IV, 7 et comparer *Règlement de la Guerre*, XVII, 5-6 («le Prince de l'empire de l'impiété») ; *Jean*, XII, 31 ; XIV, 30 ; XVI, 11 («le Prince de ce monde»). Aveugla mon intelligence : l'image de l'aveuglement est souvent utilisée dans les *Testaments des douze patriarches* pour évoquer la cécité spirituelle qui frappe le pécheur, comme en *Testament de Juda*, XI, 1 ; XVIII, 3 ; XIX, 4 ; *Testament de Dan*, II, 2, 4 ; *Testament de Gad*, III, 3. On trouve déjà cette métaphore en *Sagesse de Salomon*, II, 21 et *Règle de la Communauté*, IV, 11. Voir aussi *Rouleau du Temple*, LI, 13-14 ; *Écrit de Damas*, I, 9 ; XVI, 2-3 ; *Histoire et sagesse d'Aḥikar*, III, 62 (syriaque). Rapprocher tout particulièrement de notre passage *II Corinthiens*, IV, 4 : «ces incrédules dont le dieu de ce siècle a aveuglé l'esprit».

8. Joseph est délivré des mains de ses frères par une intervention du Dieu des pères. Même idée en *Testament de Gad*, II, 5.

9. D'après *Genèse*, XXXVII, 17-27.

12. La maladie est un châtiment envoyé par Dieu. Ainsi, pour avoir

pendant sept jours. [13] Je reconnus, mes enfants, que cela m'était arrivé à cause de Joseph ; je me repentis, je pleurai, je priai le Seigneur de me rendre l'usage de ma main, et je m'abstins de toute souillure et jalousie, et de toute folie. [14] Car je reconnus que j'avais eu un désir mauvais devant le Seigneur et Jacob, mon père, en jalousant Joseph, mon frère.

III [1] Et maintenant, mes enfants, gardez-vous des esprits d'égarement et de jalousie. [2] La jalousie se rend maîtresse de la pensée de l'homme, puis elle ne le laisse ni manger ni boire ni faire quoi que ce soit de bon, [3] mais elle l'incite toujours à tuer celui qu'il jalouse ; celui qui est jalousé s'épanouit toujours, tandis que le jaloux se consume. [4] Deux années, dans la crainte du Seigneur, je mortifiai mon âme par le jeûne et je reconnus que la délivrance de l'envie vient par la crainte de Dieu. [5] Car si quelqu'un se réfugie auprès du Seigneur, l'esprit mauvais s'enfuit loin de lui, et sa pensée devient légère. [6] Désormais, il a de la compassion pour celui qu'il jalousait, il ne blâme pas ceux qui l'aiment, et ainsi cesse d'être jaloux.

Imiter l'exemple donné par Joseph

IV [1] Mon père m'interrogea, parce qu'il me voyait triste, et je lui dis que je souffrais du foie. [2] Je me lamentais, en effet, plus que tous les autres, car, moi, j'étais responsable de la vente de Joseph. [3] Quand nous descendîmes en Égypte et qu'il me fit emprisonner

souillé la couche de son père Jacob, Ruben est frappé par Dieu de terribles maux de reins (*Testament de Ruben,* I, 7) et Gad qui s'est montré cruel envers Joseph est condamné à souffrir du foie (*Testament de Gad,* V, 11). L'homme est puni par où il a péché (*Jubilés,* IV, 31 ; *Sagesse de Salomon,* XI, 16).

III 2. Comparer IV, 9.

4. La délivrance de l'envie vient par la crainte de Dieu : idée voisine en *I Clément,* III, 4.

5. Si quelqu'un se réfugie auprès du Seigneur : intéressante attestation du thème mystique de la fuite, auquel Philon d'Alexandrie a consacré un traité, le *De fuga.* Voir aussi *Esther,* IV, 17 *k; Joseph et Aséneth,* XII, 7 ; XIII, 1 ; *Testament d'Isaac,* IV, 23-24.

IV 3. Voir *Genèse,* XLII, 16.

comme espion, je reconnus que je souffrais justement et je ne me lamentai pas. [4] Joseph était un homme bon, qui avait l'Esprit de Dieu en lui et qui était compatissant et miséricordieux ; il ne me garda pas rancune, mais il m'aima comme ses autres frères. [5] Gardez-vous donc, mes enfants, de toute envie et jalousie, et marchez dans la simplicité de l'âme avec un cœur plein de bonté, ayant dans l'esprit le frère de votre père, pour que Dieu vous donne, à vous aussi, grâce, gloire et bénédiction sur vos têtes, comme vous pouvez le voir dans le cas de Joseph. [6] Pas un seul jour, il ne nous fit un reproche sur cette affaire, mais il nous aima comme lui-même, nous honora plus que ses propres fils, et nous donna des biens, des troupeaux et des récoltes.

[7] Vous aussi, mes enfants, aimez chacun votre frère d'un cœur plein de bonté, et l'esprit de jalousie s'écartera de vous. [8] Car cet esprit rend l'âme furieuse, corrompt le corps, livre le penchant à la colère et à la guerre, pousse au crime, conduit la pensée au délire, livre l'âme à l'agitation et le corps à l'effroi. [9] Car même pendant le sommeil, une jalousie maligne l'abuse et le dévore ; par des esprits mauvais, elle trouble son âme, fait trembler son corps et, en le troublant, réveille sa pensée ; c'est donc comme un esprit mauvais et venimeux qu'elle apparaît aux hommes.

V [1] C'est pourquoi Joseph était de gracieuse tournure et de belle apparence, car rien de mauvais n'habitait en lui ; le visage, en effet, révèle quelque chose du trouble de l'esprit.

4. L'Esprit de Dieu repose en Joseph, d'après *Genèse,* XLI, 38. Comparer *Joseph et Aséneth,* IV, 9. Dans ce *Testament,* comme dans tous les autres, à l'exception du *Testament de Gad,* I, 6-9 et du *Testament hébreu de Nephtali,* Joseph est le modèle parfait de l'homme vertueux et bon. Voir *Testament de Benjamin,* III, 1.

5. Noter l'association de l'envie et de la jalousie, comme en *I Maccabées,* VIII, 16 ; *I Clément,* III, 2 ; IV, 7 ; V, 2.

7. Aimez chacun votre frère : voir la note sur *Testament de Ruben,* VI, 9.

8. Sur la doctrine du «penchant», voir la note sur *Testament de Dan,* IV, 2. La jalousie conduit au meurtre. Même idée en *I Clément,* III, 4 ; IV, 7.

V 1. De gracieuse tournure et de belle apparence : d'après *Genèse,* XXXIX, 6. La beauté de Joseph était légendaire. Voir *Testament de Joseph,* XVIII, 4 ; *Joseph et Aséneth,* VI, 7 ; *Coran,* XII, 31.

Se garder de la luxure

[2] Et maintenant, mes enfants,
tournez vos cœurs vers le bien, devant le Seigneur,
rendez droites vos voies devant les hommes,
et vous trouverez grâce devant le Seigneur et les hommes.
[3] Gardez-vous donc de la luxure,
car la luxure est la mère de tous les maux,
elle sépare de Dieu et rapproche de Béliar.
[4] Car j'ai vu écrit dans le livre d'Hénoch que vos fils seront corrompus par la luxure et qu'ils feront tort aux fils de Lévi par l'épée. [5] Mais ils ne pourront résister à Lévi, car son combat est le combat du Seigneur et il écrasera tout votre camp. [6] Ils ne seront plus que quelques-uns, partagés entre Lévi et Juda, et nul d'entre vous n'accédera à la souveraineté, comme notre père l'a prophétisé dans ses bénédictions.

Promesses eschatologiques

VI [1] Voici, je vous ai dit tout cela pour être innocenté du péché de vos âmes. [2] Mais si vous

2. Tournez vos cœurs vers le bien : comparer *Testament de Benjamin,* III, 2.

3. La luxure est la mère de tous les vices. Comparer *Testament de Benjamin,* VII, 2 ; pseudo-Phocylide, 42.

4. Dans le livre d'Hénoch : voir peut-être *II Hénoch,* XXXIV, 1. Autres mentions du livre d'Hénoch en *Testament de Lévi,* X, 5 ; *Testament de Juda,* XVIII, 1 ; *Testament de Nephtali,* IV, 1 ; *Testament de Benjamin,* IX, 1. Il ne s'agit nullement de citations expresses, mais toujours d'allusions fictives.

5. Ce verset fait peut-être allusion à l'histoire de Pinekhas, petit-fils d'Aaron, qui avait transpercé d'un seul coup de lance Zimri, le Siméonite, et Kozbi, la femme madianite. Voir *Nombres,* XXV, 7-8 et comparer *Livre des Antiquités bibliques,* XLVII, 1. Les fils de Siméon seraient ainsi punis par où ils avaient péché.

VI 1. Rapprocher peut-être *Testament de Lévi,* XIV, 2 : « Notre père Israël est pur de l'impiété des grands prêtres qui porteront leurs mains sur le Sauveur du monde. »

2. Comme la rose fleuriront mes os en Israël : rapprocher *Ecclésiastique,* XLIX, 10, « Quant aux douze prophètes, que leurs os refleurissent de leur tombeau ! » Les saints sont comparés à des cèdres. Métaphore semblable dans les *Psaumes de Salomon,* XIV, 3 : « Les arbres de vie, ce sont ses saints. » Voir aussi *Hymnes,* VIII, 5-7 ; *Odes de Salomon,* XI, 16-21.

arrachez de vous la jalousie et toute raideur de nuque,
comme la rose fleuriront mes os en Israël,
et comme le lis ma chair en Jacob ;
mon odeur sera comme l'odeur de l'encens,
et comme des cèdres les saints issus de moi se multiplieront à jamais,
et leurs rameaux s'étendront au loin.
3 Alors périra la race de Canaan,
et il n'y aura aucun reste en Amalek,
tous les Philistins périront,
et tous les Kittim seront exterminés.
4 Alors le pays de Cham disparaîtra,
et tout le peuple périra.
Alors le monde entier se reposera de son agitation,
et toute la terre qui est sous les cieux se reposera de la guerre.

5 Alors Sem sera glorifié, car le Seigneur Dieu, le Grand d'Israël, apparaîtra sur la terre comme un homme et sauvera par lui le genre humain.

6 Alors tous les esprits d'égarement seront livrés pour être foulés aux pieds, et les hommes régneront sur les esprits mauvais.

7 Alors je ressusciterai dans la joie et je bénirai le

3. Les ennemis d'Israël seront détruits. Voir, par exemple, *Exode,* XXIII, 23 ; *Deutéronome,* XX, 17.

4. Toute la terre qui est sous les cieux se reposera de la guerre : même idée en *Testament de Lévi,* XVIII, 4.

5-7. Nombre de critiques considèrent les versets 5 et 7 comme retouchés ou interpolés par des copistes chrétiens. Cette hypothèse n'est naturellement pas exclue. L'authenticité juive de ces passages ne doit pas pour autant être écartée trop rapidement, car de telles doctrines ont fort bien pu se développer en milieu essénien.

5. Alors Sem sera glorifié : voir *Jubilés,* VII, 12 ; VIII, 18. D'autres manuscrits ont : «alors un signe sera glorifié», qui peut être une corruption de la leçon précédente. Le Seigneur Dieu, le Grand d'Israël, apparaîtra sur la terre comme un homme : comparer *Testament de Benjamin* X, 7. Il sauvera par lui le genre humain : formule comparable en *IV Esdras,* XIII, 26 à propos du Messie : «C'est lui que le Très-Haut tient depuis longtemps en réserve et par lequel il délivrera ses créatures.»

6. Même idée en *Testament de Lévi,* XVIII, 12.

7. Car Dieu a pris un corps et, mangeant avec les hommes, il a sauvé les hommes : peut-être une interprétation mystique de la présence du Messie au repas sacré de la secte de l'Alliance. Voir *Règle annexe de la Communauté,* II, 11-12 ; 17-22 et comparer *I Hénoch,* LXII, 14 ; *Testament d'Aser,* VII, 3. Il faut aussi songer à *Testament de Juda,* XXIV, 1 où le

Très-Haut pour ses merveilles, car Dieu a pris un corps et, mangeant avec les hommes, il a sauvé les hommes.

VII [1] Et maintenant, mes enfants, obéissez à Lévi et à Juda, et ne vous dressez pas contre ces deux tribus, car c'est d'elles que se lèvera pour nous le salut de Dieu. [2] Car le Seigneur suscitera quelqu'un de Lévi, en tant que grand prêtre, et de Juda, en tant que roi, Dieu et homme. C'est lui qui sauvera toutes les nations et la race d'Israël. [3] C'est pourquoi je vous fais ces recommandations, pour que, vous aussi, vous les fassiez à vos enfants, et qu'ils les gardent pour leur postérité.

Épilogue

VIII [1] Quand Siméon eut terminé ses recommandations à ses fils, il s'endormit avec ses pères, âgé de cent

Messie est montré «marchant avec les hommes». Rapprocher également *Testament de Dan,* V, 13.

VII 1. «Le salut de Dieu» désigne à la fois le salut messianique et celui qui l'apporte, comme en *Jubilés,* XXXI, 19 ; *Testament de Juda,* XXII, 2 ; *Testament de Nephtali,* VIII, 2 ; *Testament de Gad,* VIII, 1. Comparer *Luc,* I, 71 ; III, 6.

2. Car le Seigneur suscitera quelqu'un de Lévi, en tant que grand prêtre, et de Juda, en tant que roi, Dieu et homme : rédaction un peu embarrassée, qui laisse entrevoir des remaniements. Anciennement, deux Messies étaient attendus, l'un de Lévi, l'autre de Juda. Plus tard, les attributs sacerdotaux et les attributs royaux furent réunis sur un seul et même personnage. Sous le texte actuel, on en distingue un autre, primitif celui-là et témoin de cette attente : «Le Seigneur suscitera de Lévi un grand prêtre et de Juda un roi.» L'addition des mots «Dieu et homme» est ancienne et rien n'oblige absolument à la tenir pour chrétienne. Toutes les nations et la race d'Israël : le salut des nations est affirmé à maintes reprises dans les *Testaments des douze patriarches.* En *Testament de Juda,* XXV, 5 ; *Testament d'Aser,* VII, 3 ; *Testament de Benjamin,* IX, 2, le salut est promis d'abord à Israël, ensuite aux nations. Dans notre passage, en *Testament de Joseph,* XIX, 11 et *Testament de Benjamin,* III, 8, les nations précèdent Israël. En *Testament de Lévi,* XVIII, 9 et *Testament de Dan,* VI, 6, le salut est réservé aux nations et refusé, semble-t-il, à Israël. Rien n'autorise à attribuer ces passages à des copistes chrétiens. Les *Testaments des douze patriarches* élargissent et prolongent une tendance universaliste déjà illustrée par le livre des *Hymnes,* VI, 12 : «Toutes les nations connaîtront ta vérité, et tous les peuples ta gloire.» Voir aussi *11QPs*^{a}, XXIV, 9 : «Que beaucoup entendent parler de tes œuvres et que les peuples célèbrent ta gloire.» Rapprocher enfin *Livre des Antiquités bibliques,* XXXII, 3 ; LI, 4.

vingt ans. [2] Ils le mirent dans un cercueil de bois pour ramener ses ossements à Hébron. Ils les ramenèrent clandestinement pendant la guerre avec les Égyptiens. [3] Car les Égyptiens gardaient les ossements de Joseph dans les tombeaux des rois. [4] Leurs magiciens leur disaient, en effet, que pendant le transport de Joseph, il y aurait, sur tout le pays, des ténèbres, de l'obscurité et un grand fléau sur les Égyptiens, au point qu'on ne pourrait avec une lampe reconnaître son propre frère.

IX [1] Les fils de Siméon pleurèrent leur père selon la loi du deuil. [2] Ils restèrent en Égypte jusqu'au jour où ils en sortirent sous la conduite de Moïse.

TESTAMENT DE LÉVI, TROISIÈME FILS DE JACOB ET DE LÉA

DE LA PRÊTRISE ET DE L'ORGUEIL

Prologue

I [1] Copie des paroles de Lévi, tout ce qu'il prescrivit à ses fils, en prévision de tout ce qu'ils feraient et de tout ce qui devrait leur arriver jusqu'au jour du Jugement. [2] Il était encore en bonne santé, quand il les appela auprès de lui ; il lui avait été en effet révélé qu'il était sur le point de mourir. Quand ils furent réunis, il leur dit :

Vision de Lévi

II [1] Moi, Lévi, je fus conçu à Harran où je naquis

VIII 2. Comparer *Testament de Benjamin,* XII, 2-6.
4. Allusion à la neuvième plaie envoyée contre les Égyptiens, d'après *Exode,* X, 21-29. Rapprocher *Testament de Joseph,* XX, 2. Leurs magiciens : comparer *Sagesse de Salomon,* XVII, 2-6.

I 1. Autres mentions du jour du Jugement en *Testament de Lévi,* III, 2, 3.
2. Encore en bonne santé : même expression en *Testament d'Aser,* I, 2. On veut souligner que le testateur est «sain de corps et d'esprit».

II 1. Sur Harran, voir la note sur *Genèse,* XI, 31.

et je vins avec mon père à Sichem. [2] J'étais jeune — j'avais environ vingt ans —, quand, avec Siméon, je vengeai de Hamor notre sœur Dinah. [3] Alors que nous gardions les troupeaux à Abel-Maïm, l'esprit d'intelligence du Seigneur vint sur moi, et je vis que tous les hommes corrompaient leurs voies, que l'injustice se construisait des murailles, et que l'iniquité était assise sur des tours.

Prière de Lévi

[[a] Alors *je* lavai mes vêtements,
et les purifiai dans l'eau pure.
[b] Je me baignai entièrement dans l'eau vive,
et *toutes* mes actions, je les rendis droites.
[c] Alors je levai mes yeux et mon visage vers le ciel,
et j'ouvris ma bouche et je parlai ;
[d] *les doigts de mes mains et mes bras,*

2. J'avais environ vingt ans : selon XII, 5, Lévi avait dix-huit ans, quand il détruisit Sichem ; Siméon avait alors vingt ans, soit deux ans de plus que Lévi. À en croire *Jubilés,* XXVIII, 13-14, leur différence était exactement de deux ans et deux mois. Dinah, la fille de Jacob, avait été violée par Sichem, le fils de Hamor. Voir *Genèse,* XXXIV, 1-5 et comparer *Judith,* IX, 2 ; *Jubilés,* XXX, 2 ; *Joseph et Aséneth,* XXIII, 13.

3. Abel-Maïm : voir *II Chroniques,* XVI, 4. On retrouve le nom de cette localité dans le fragment araméen du *Testament de Lévi* découvert dans la grotte IV de Qoumrân et, sans doute, en *I Hénoch,* XIII, 9. On lit, dans les manuscrits grecs du *Testament de Lévi,* «Abelmaoum», «Abelmaoul» ou encore «Ebalmaoul», ce qui a fait songer à Abel-Meholah, au sud de Beisan : voir *Juges,* VII, 22. L'injustice se construisait des murailles : allusion probable à la reconstruction des murailles de Jérusalem par Hyrcan II. Comparer *Commentaire d'Habacuc,* X, 5-13 et, surtout, *Psaumes de Josué,* 25-26 : «Et à nouveau ils construiront la [ville de Jérusalem, et ils dres]seront pour elle une muraille et des tours pour en faire une forteresse d'impiété.» Avant «sur des tours», on lit dans le manuscrit grec du mont Athos cette longue prière, dont on a retrouvé un fragment en araméen dans la grotte IV de Qoumrân. Les mots imprimés en italique sont ceux conservés dans le texte araméen.

a-b. Ablutions et bains de purification. Il y a lieu de rappeler ici l'importance des pratiques baptismales dans la secte de Qoumrân. Voir *Règle de la Communauté,* III, 8-9 ; Flavius Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 129 ; *Testament de Lévi,* XVI, 5. L'expression «dans l'eau pure», comme en *Testament de Lévi,* VIII, 5. «Dans l'eau vive» qui, mieux qu'une eau stagnante, lave des souillures.

c-d. Noter l'attitude de l'orant, le visage tourné vers le ciel, les bras étendus. Comparer *Joseph et Aséneth,* XII, 1 : «Elle étendit ses mains vers l'Orient, leva ses yeux vers le ciel.»

je les étendis en vérité en face des saints,
et je priai et je dis :
[e] « *Seigneur,* tu connais tous les cœurs,
et tous les calculs des pensées,
toi seul, tu les comprends.
[f] Et maintenant, mes enfants sont avec moi.
Donne-moi toutes *les voies de vérité.*
[g] *Éloigne* de moi, Seigneur, l'esprit d'injustice et des *mauvaises* pensées,
et la luxure et l'orgueil, *détourne*-les de moi.
[h] Que l'Esprit Saint me soit montré, ô Maître,
et donne-moi le Conseil, la *Sagesse*,
la *Connaissance* et la *Force*,
[i] pour faire *ce qui te plaît*
et *trouver grâce devant toi*,
et louer les paroles que tu m'adresses, Seigneur.
[j] Qu'*aucun satan n'ait le pouvoir*
*de m'*égarer loin de ta voie.
[k] Aie pitié *de moi et fais-moi approcher*
pour être ton serviteur
et bien m'acquitter de ton service.
[l] Que le rempart de ta paix m'entoure,
et que la protection de ta puissance me protège de tout mal.
[m] [..]
et l'Iniquité, efface-la de dessous le ciel,
et extermine l'Iniquité de la face de la terre.
[n] Purifie mon cœur, ô Maître, de toute impureté,
et je m'élèverai vers toi.
[o] Ne détourne pas ta face du fils de ton serviteur Jacob,
toi, Seigneur, qui as béni

h. L'Esprit Saint : il est fait mention en XVIII, 7, de l'Esprit de sanctification et en XVIII, 11 de l'Esprit de sainteté. L'Esprit Saint tient une place remarquable dans les textes de Qoumrân, voir, par exemple, *Règle de la Communauté,* III, 7 ; IV, 21 ; VIII, 16 ; IX, 3 ; *Hymnes,* VII, 6 ; IX, 32 ; XII, 12 ; XVI, 12 ; XVII, 26. Voir aussi *Livre des Antiquités bibliques,* XVIII, 11 ; XXVIII, 6 ; XXXII, 14. Le Conseil, la Sagesse, la Connaissance et la Force : d'après *Isaïe,* XI, 1-3. Comparer *I Hénoch,* XLIX, 3.

m. Trois mots corrompus en début de ligne. La suite du verset trahit un certain désordre. À la fin des temps, l'Iniquité disparaîtra de la face de la terre. Cette doctrine est typiquement qoumrânienne. Voir *Règle de la Communauté,* IV, 18-23 ; *Livre des Mystères,* I, 5-7. Idée analogue dans l'*Asclepius,* 26, à la fin du monde, Dieu anéantira « toute malice ».

Abraham, mon père, et Sara, ma mère ;
[p] tu as dit que tu leur donnerais
une descendance de justice, bénie à jamais.
[q] Exauce aussi *la prière de ton serviteur* Lévi,
et qu'il puisse être près de toi ;
[r] et dispense-moi tes paroles,
pour que je puisse rendre *un jugement de vérité* à jamais,
moi et mes fils, pour toutes les générations des siècles.
[s] Et ne rejette pas *le fils de ton serviteur loin de* ta face,
tous les jours de l'éternité. »
Et je me tus, priant encore.]

Suite de la vision de Lévi

[4] Je me lamentais sur la race des fils des hommes et je priais le Seigneur de me sauver, [5] lorsque le sommeil tomba sur moi, et je vis une haute montagne sur laquelle je me trouvais. [6] Et voici, les cieux s'ouvrirent et un ange du Seigneur me dit : « Lévi, Lévi, entre ! »

Les sept cieux

[7] Je passai du premier ciel dans le deuxième, et je vis

p. Tu as dit que tu leur donnerais *une descendance* de justice, bénie à jamais : d'après *Genèse,* XVII, 16.

s. La prière orale se poursuit par une prière intérieure.

5. Le sommeil est ici une désignation de l'extase. Voir la note sur *Testament de Ruben,* III, 1.

6. Les cieux s'ouvrent devant Lévi, comme en V, 1. Voir la note sur XVIII, 6.

7. Jusqu'à III, 9, on relève dans cette description des sept cieux de nombreuses divergences entre les manuscrits. Le texte porte la marque d'un travail rédactionnel qui visait à harmoniser deux conceptions différentes, celle des trois cieux et celle des sept cieux, l'une et l'autre bien attestées, la première en *II Corinthiens,* XII, 2, la seconde en *II Hénoch,* III-XX, *Apocalypse d'Abraham,* X, XIX, *Sépher ha-Razim, Ascension d'Isaïe,* VII-XI. Le texte primitif du *Testament de Lévi* ne comportait, en effet, que trois cieux, puisque, selon II, 8, le troisième ciel, dont la hauteur est infinie, ne peut, de toute évidence, être que le dernier. Les quatre autres cieux ont été ajoutés après coup. En III, 4-8, du troisième ciel, on passe au septième ciel pour redescendre ensuite au quatrième ; cette bizarrerie s'explique par la maladresse d'un rédacteur qui a voulu passer d'une division en trois cieux à une division en sept cieux. Flottement entre la doctrine des trois cieux et celle des

là de l'eau en suspension entre les deux cieux. [8] Je vis en outre un troisième ciel beaucoup plus lumineux et plus brillant que les deux premiers, car sa hauteur était infinie. [9] Je dis à l'ange : «Pourquoi est-ce ainsi?» L'ange me répondit : «Ne t'étonne de rien : tu verras quatre autres cieux plus brillants et qu'on ne peut lui comparer.

[10] «Quand tu seras monté dans ces cieux,
tu te tiendras proche du Seigneur,
tu seras son officiant,
tu proclameras ses mystères aux hommes
et tu annonceras ce qui concerne celui qui doit délivrer Israël.

[11] Et par toi et Juda, le Seigneur se montrera aux hommes,
sauvant lui-même toute la race des hommes.

[12] Tu vivras de l'héritage du Seigneur,
et il te tiendra lieu de champ et de vigne,
de récolte, d'or et d'argent.

III [1] «Écoute donc ce qui concerne les sept cieux. Le plus bas est le plus sombre, puisqu'il voit toutes les injustices des hommes. [2] Le second contient le feu, la

sept firmaments dans la *Vie grecque d'Adam et Ève*, XXXV, 2 ; XXXVII, 5 et XL, 1. Mention d'un deuxième et d'un troisième ciel en *Testament de Salomon*, XIV, 7 et XV, 6. *III Baruch*, XI ne connaît que cinq cieux.

8. Chaque ciel est plus lumineux que celui qui lui est inférieur. C'est que, de ciel en ciel, on s'éloigne davantage de la terre où règnent les ténèbres et les injustices des hommes.

9. Ne t'étonne de rien : cet «étonnement» caractérise l'état second où se trouve le visionnaire. Comparer *IV Esdras*, XIII, 11 (syriaque) : «Et je vis et je m'étonnai.»

10. Tu te tiendras proche du Seigneur, tu seras son officiant : comparer *Jubilés*, XXXI, 13. Celui qui doit délivrer Israël : le Messie, voir la note sur *Testament de Zabulon*, IX, 8.

11. Noter la préséance de Lévi sur Juda et voir la note sur *Testament de Juda*, XXI, 2-5.

12. Les descendants de Lévi, qui n'avaient pas reçu de terre en partage, doivent vivre du «lot du Seigneur», c'est-à-dire d'Israël : *Deutéronome*, XII, 12 et XXXII, 9.

III 2. En *II Hénoch*, V, 1 ; *Sépher ha-Razim*, II, 1, les dépôts des neiges et des glaces sont localisés au deuxième ciel. Les esprits des châtiments sont les anges chargés de punir les méchants. Voir *I Hénoch*, LXII, 11 ; *II Hénoch*, X, 3 et *Règle de la Communauté*, II, 6-7, qui mentionne les «Vengeurs de vengeance» et les «Exécuteurs des châtiments». Noter la distribution des différentes classes d'anges selon une progression hiérarchique, comme en *II Hénoch*, III-XXII ou *III Hénoch*, XVII-XVIII.

neige, la glace préparée pour le jour du Jugement dans l'équitable justice divine. Là se trouvent tous les esprits des châtiments pour exercer la vengeance sur les impies. [3] Dans le troisième ciel se trouvent les troupes des camps constitués pour tirer vengeance, au jour du Jugement, des esprits d'égarement et de Béliar. Ceux qui se trouvent dans le quatrième ciel, au-dessus des cieux précédents, ce sont les saints. [4] Car dans celui qui est au-dessus de tous réside la Grande Gloire, dans le Saint des Saints, bien au-dessus de toute sainteté. [5] Dans le ciel suivant, se tiennent les anges de la Face du Seigneur qui officient et intercèdent auprès du Seigneur pour tous les péchés d'ignorance des justes. [6] Ils offrent au Seigneur un parfum de bonne odeur, un sacrifice en paroles et non sanglant. [7] Dans le ciel qui est au-dessous se tiennent les anges qui portent les réponses aux anges de la Face du Seigneur. [8] Dans le ciel suivant, se tiennent les Trônes et les Puissances. Là, des

3. Les milices angéliques sont rassemblées dans des camps célestes auxquels il est fait allusion en *III Hénoch,* V, 2 ; XXXV, 1 ; XXXVI, 1 ; XL, 3 ; *Sépher ha-Razim,* I, 1, 5, 16, 30, 35, 84, 105, 135, 151, 194, 209. «Ceux qui se trouvent dans le quatrième ciel, au-dessus des cieux précédents, ce sont les saints» est une interpolation, sans doute d'origine juive, et qui a pour effet malencontreux de porter à huit le nombre des cieux. «Les saints» sont ici les justes trépassés.

4. «La Grande Gloire» désigne Dieu, comme dans *I Hénoch,* XIV, 20 ; CII, 3 et note.

5. Seuls les anges de la Face peuvent se présenter devant la Face de Dieu, d'où leur nom. On retrouve les anges de la Face en *Jubilés,* I, 27, 29 ; XXXI, 14 ; *I Hénoch,* XL, 2 ; *Hymnes,* VI, 13 ; *Livre des Bénédictions,* IV, 25. L'existence d'un culte céleste, célébré par les anges, est bien attestée à Qoumrân par la *Liturgie angélique.* Sur l'intercession des anges, voir la note sur *Testament de Dan,* VI, 2. Les péchés d'ignorance sont naturellement les moins graves. Comparer *Testament de Ruben,* I, 6 ; *Testament de Juda,* XIX, 3 ; *Testament de Zabulon,* I, 5.

6. L'expression «un parfum de bonne odeur» est empruntée à la terminologie sacrificielle ; elle traduit, dans la version des Septante, l'hébreu *rêyaḥ niḥôaḥ,* «une odeur apaisante» (voir, par exemple, *Lévitique,* I, 9, 13, 17 et II, 2). Elle a, dans notre texte, un sens très spiritualisé, puisqu'elle s'applique à «un sacrifice en paroles et non sanglant». Pour les Esséniens, «la chair des holocaustes» avait été remplacée par l'«offrande des lèvres». Voir *Règle de la Communauté,* IX, 3-5 ; *11QPs*[a], XVIII, 7-11 ; «Prière d'Azarias», dans *Daniel,* III, 39-40 (Septante) ; *Psaumes de Salomon,* XV, 3 et comparer *Corpus hermeticum,* I, 31 ; *Romains,* XII, 1 ; *I Pierre,* II, 5.

7. On voit mal de quelles «réponses» il s'agit.

8. Les Trônes et les Puissances désignent des anges que l'on retrouve en *II Hénoch,* XX, 1 (recension longue) ; *Constitutions apostoliques,* VII,

hymnes sont sans cesse offerts à Dieu. [9] Quand donc le Seigneur jette un regard sur nous, nous tremblons tous, et les cieux et la terre et les abîmes sont ébranlés en présence de Sa Magnificence. [10] Les fils des hommes, indifférents à cela, continuent à pécher et à irriter le Très-Haut.

La fin du monde

IV [1] «Sachez donc maintenant que le Seigneur exécutera le jugement sur les fils des hommes.

«Car les rochers se fendent,
le soleil s'éteint,
les eaux se tarissent,
le feu meurt,
toute la création est ébranlée,
les esprits invisibles se consument,
et le Shéol est dépouillé à la souffrance du Très-Haut.
Quant aux hommes, incrédules, ils persévèrent dans leurs iniquités,
c'est pourquoi ils seront sévèrement jugés.
[2] Toutefois, le Seigneur a exaucé ta prière
de te séparer de l'injustice et d'être pour lui un fils,
un serviteur et un ministre de Sa Face.
[3] Lumière de Connaissance, tu resplendiras en Jacob,
et tu seras comme le soleil pour toute la descendance d'Israël.

XXXV, 3 ; *Testament d'Adam,* IV ; *Colossiens,* I, 16. Noter l'idée d'une louange perpétuelle, comme en *II Hénoch,* VIII, 6 ; XVII, 1 ; XXI, 1 ; XXII, 2.

IV 1. Petite apocalypse décrivant les cataclysmes qui accompagnent le jour du Jugement. Le soleil s'éteint : *Isaïe,* XIII, 10; les eaux se tarissent : *Psaumes de Salomon,* XVII, 19; *Testament de Moïse,* X, 6; *Livre des Antiquités bibliques,* XXIII, 10. Ces matériaux seront repris dans les récits de la Passion. Voir *Matthieu,* XXVII, 45, 51. Le Shéol est dépouillé des âmes qu'il retenait prisonnières. Sur cette doctrine, voir la note sur *Testament de Dan,* V, 11. «À la souffrance du Très-Haut» est tenu par Charles pour une interpolation chrétienne. A. Hultgård traduit «au courroux du Très-Haut» et voit là une allusion au «jour de Iahvé». Comparer *Isaïe,* XIII, 13.

2. Le Seigneur a exaucé ta prière : il s'agit de la prière mentionnée, plus haut, en II, 4, et conservée intégralement en II, 3 *a-s* par le manuscrit du mont Athos.

3. Lumière de Connaissance : voir la note sur XVIII, 3.

[4] Une bénédiction te sera donnée, ainsi qu'à toute ta descendance,
jusqu'à ce que le Seigneur visite toutes les nations
par la miséricorde de son fils à jamais ;
mais tes fils porteront les mains sur lui pour le crucifier.
[5] À cause de cela t'ont été donnés le Conseil et l'Intelligence,
pour instruire tes fils à son propos.
[6] Car ceux qui le bénissent seront bénis,
et ceux qui le maudissent périront. »

Suite de la vision de Lévi

V [1] Là-dessus, l'ange m'ouvrit les portes du ciel, et je vis le Saint Temple et, sur un trône de gloire, le Très-Haut.
[2] Il me dit : « Lévi, c'est à toi que j'ai donné les bénédictions du sacerdoce, jusqu'à ce que je vienne habiter au milieu d'Israël. » [3] Alors, l'ange me fit descendre sur la terre. Il me donna un bouclier et une

4. Une bénédiction te sera donnée : bénir est un des privilèges du sacerdoce. Rapprocher *Ecclésiastique,* L, 20-21 ; *Règle de la Communauté,* II, 1-3 ; *Testament de Ruben,* VI, 10-11. Jusqu'à ce que le Seigneur visite toutes les nations : voir la note sur XVI, 5. Par la miséricorde : littéralement, « dans les entrailles ». Les entrailles sont le siège de la pitié, voir, par exemple, *Testament de Zabulon,* VII, 3 ; *Testament de Benjamin,* III, 7. Il faut comprendre que Dieu, ému de compassion pour son peuple, envoie, en la personne de son Fils, « ses entrailles » sur la terre. Voir *Testament de Zabulon,* VIII, 2 ; *Testament de Nephtali,* IV, 5 ; *Luc,* I, 78, reprend cette terminologie.

V 1. Parvenir à la vision du Seigneur sur son trône est le but ultime de l'effort mystique des apocalypticiens. Voir *I Hénoch,* XIV, 18-20 ; *II Hénoch,* XX, 2 ; XXII, 1-2, *Apocalypse de Jean,* IV. « Les portes du ciel », comme en *III Maccabées,* VI, 18 ; *Apocalypse de Jean,* IV, 1. « Le Saint Temple » ou « le Temple de gloire » en XVIII, 6 désigne le Temple céleste, archétype du Temple terrestre. Voir la note sur *Sagesse de Salomon,* IX, 8.

2. Jusqu'à ce que je vienne habiter au milieu d'Israël : voir la note sur *Testament de Dan,* V, 13.

3. Comparer *Genèse,* XXXIV, 27-31, et noter que, selon notre texte, en vengeant Dinah, Lévi aurait obéi à un ordre de l'ange. Il est ainsi justifié, par avance, des reproches que son père lui adressera.

épée et me dit : « Venge sur Sichem, Dinah, ta sœur, et moi, je serai avec toi, car le Seigneur m'a envoyé. » [4] Je massacrai, en ce temps-là, les fils de Hamor, comme il est écrit sur les tables célestes. [5] Je lui dis : « Je t'en prie, Seigneur, apprends-moi ton nom, que je puisse t'invoquer au jour de la détresse. » [6] Il répondit : « Je suis l'ange qui intercède pour le peuple d'Israël, en sorte qu'il ne soit pas frappé à mort, car tous les esprits mauvais se ruent contre lui. » [7] Après cela, je me réveillai et bénis le Très-Haut et l'ange qui intercède pour le peuple d'Israël et pour tous les justes.

VI [1] Comme j'allais voir mon père, je trouvai un bouclier de bronze (c'est la raison pour laquelle cette montagne s'appelle Aspis ; elle est proche de Gebal, au sud d'Abila). [2] Et je gardais ces paroles dans mon cœur.

La destruction de Sichem

[3] Après cela, je conseillai à mon père et à mon frère Ruben de dire aux fils de Hamor de ne pas se faire circoncire ; car j'étais plein de colère à cause de l'abomination qu'ils avaient commise contre ma

4. Sur les tables célestes, sont inscrits les événements à venir. Cette croyance est également attestée en *I Hénoch*, xciii, 2 ; cvi, 19 ; *Testament d'Aser*, vii, 5. Ailleurs, la mention des tables célestes présuppose la préexistence de la Loi (voir *Jubilés*, iii, 10 ; *Testament d'Aser*, ii, 10).

5. Se souvenir qu'au témoignage de Flavius Josèphe, *Guerre juive*, II, viii, 142, les Esséniens attachaient une grande importance au nom des anges.

6. L'ange qui intercède pour le peuple d'Israël : l'ange Michel. Voir la note sur *Daniel*, x, 13 et comparer *Testament de Dan*, vi, 5.

VI 1. Je trouvai un bouclier *(aspida)* [...] c'est la raison pour laquelle cette montagne s'appelle Aspis : le grec s'efforce sans doute de rendre un jeu de mots de l'original hébreu sur « Siryon », donné en *Deutéronome*, iii, 9, comme un nom de l'Hermon, et *shiryôn*, qui signifie « cuirasse ».

2. Voir la note sur *Testament de Ruben*, i, 4.

3. Les auteurs des *Testaments des douze patriarches* n'accordent que peu d'importance à la circoncision. Il n'y est fait allusion qu'en deux passages, ici et au verset 6. Noter la perfidie de Lévi qui conseille de dire aux fils de Hamor de ne pas se faire circoncire. Selon *Genèse*, xxxiv, 15, tout au contraire, les fils de Jacob avaient demandé à Sichem d'accepter la circoncision.

sœur. [4] Je tuai Sichem pour commencer, et Siméon tua Hamor. [5] Après cela, mes frères vinrent passer cette ville au fil de l'épée. [6] Mon père l'apprit. Il fut irrité et attristé, car, bien qu'ils eussent reçu la circoncision, ils avaient été mis à mort, et, dans ses bénédictions, il nous laissa de côté.

[7] Car nous avons péché, puisque nous avons fait cela contre sa volonté. Il tomba malade ce jour-là. [8] Mais moi, je vis que la décision de Dieu tournerait à la condamnation de Sichem, car ils avaient voulu faire à Sarah et à Rébecca ce qu'ils avaient fait à Dinah, notre sœur ; mais le Seigneur les en empêcha. [9] Ils persécutèrent Abraham, notre père, lorsqu'il était étranger, harcelèrent ses troupeaux, alors que les brebis étaient pleines, et maltraitèrent rudement Yéblaès, son domestique. [10] Ils agissaient de la façon suivante avec les étrangers : ils s'emparaient de leurs femmes par la force et les bannissaient. [11] Mais la colère de Dieu les a frappés à jamais.

VII [1] Je dis à mon père Jacob : « Le Seigneur se servira de toi pour humilier les Cananéens, et il te donnera leur pays, à toi et à ta descendance après toi. [2] Car, à partir d'aujourd'hui, Sichem sera appelée "ville des insensés", parce que, comme on se moque d'un fou, ainsi nous nous sommes moqués d'eux. [3] Car

4. D'après *Genèse,* XXXIV, 25-26. Toutefois, l'auteur du *Testament* précise que ce fut Lévi qui tua Sichem et Siméon qui tua Hamor.

6. En *Genèse,* XXXIV, 30, l'irritation de Jacob est expliquée par la crainte que le patriarche éprouve d'être l'objet des représailles des habitants du pays. Dans le *Testament de Lévi,* le motif de l'irritation de Jacob est plus élevé : les Sichémites n'auraient pas dû être tués après avoir reçu la circoncision. Noter qu'en *Jubilés,* XXX, 4, la circoncision des habitants de Sichem est passée sous silence. « Dans ses bénédictions, il nous laissa de côté » fait sans doute référence à *Genèse,* XLIX, 5, passage très réservé à l'endroit de Siméon et de Lévi.

8. Cette accusation n'a pas de fondement scripturaire.

9. Yéblaès doit sans doute être identifié avec Éliézer, le serviteur d'Abraham, mentionné en *Genèse,* XV, 2.

11. « La colère de Dieu » éclatera sur les impies au jour du Jugement. Voir *Testament de Ruben,* IV, 4, et comparer *Règle de la Communauté,* II, 15 ; *Règlement de la Guerre,* IV, 1 ; VI, 3 ; *II Hénoch,* XLIV, 2 ; *Testament de Job,* XLIII, 11 ; *Colossiens,* III, 6 ; *Apocalypse de Jean,* XIX, 15. Rapprocher surtout *I Thessaloniciens,* II, 16.

VII 2. Sichem est appelée « ville des insensés » : formule semblable dans *Ecclésiastique,* L, 26.

ils ont commis une folie en Israël, en souillant notre sœur. » [4] Nous partîmes et allâmes à Béthel.

Nouvelle vision de Lévi

VIII [1] Là, de nouveau, j'eus une vision semblable à la première, après que nous eûmes passé en cet endroit soixante-dix jours. [2] Je vis sept hommes en blanc qui me disaient : « Lève-toi et revêts la robe du sacerdoce, la couronne de justice, le pectoral d'intelligence, la tunique de vérité, la plaque de la foi, le diadème du miracle et l'éphod de la prophétie. » [3] Chacun de ces hommes me remit ce dont il était chargé, en ces mots : « Dorénavant, sois prêtre du Seigneur, toi et ta descendance, à jamais. » [4] Le premier m'oignit d'une huile sainte et me donna le sceptre du jugement. [5] Le deuxième me lava d'une eau pure, me nourrit de pain et de vin, aliments suprêmement saints, et me revêtit d'une robe sainte et glorieuse. [6] Le troisième me revêtit d'un vêtement de lin, semblable à un éphod. [7] Le quatrième me passa une ceinture semblable à la pourpre. [8] Le cinquième me donna un rameau d'olivier plein de sève. [9] Le sixième me mit une couronne sur la tête. [10] Le septième me mit le diadème du sacerdoce et remplit mes mains d'encens, pour que je pusse être

VIII 1-10. Comparer *Jubilés*, XXXII, 1 où Lévi se voit en rêve recevoir la consécration sacerdotale.

2. Les sept hommes en blanc sont les sept grands anges auxquels il est fait allusion pour la première fois en *Tobit*, XII, 15. Voir aussi *I Hénoch*, XX ; la *Liturgie angélique* découverte dans la grotte IV de Qoumrân ; *II Hénoch*, XIX, 2 ; *Apocalypse de Jean*, I, 4, 20 ; III, 1 ; IV, 5 ; V, 6 ; VIII, 2, 6. Les pièces du vêtement de Lévi sont celles énumérées en *Lévitique*, VIII, 7-9 pour Aaron. Voir aussi *Exode*, XXVIII, 4, 36-38 ; XXIX, 5 ; *Ecclésiastique*, XLV, 8-12.

4-7. Le sceptre du jugement, la ceinture de pourpre et le rameau d'olivier sont des attributs royaux. On peut reconnaître dans cette cérémonie d'investiture de Lévi les vestiges d'un antique rituel d'intronisation.

4-5. L'onction d'huile et l'ablution d'eau sont celles qui accompagnaient la consécration d'Aaron et de ses fils, selon *Exode*, XXIX, 7. Le pain et le vin font songer à *Genèse*, XIV, 18, et au repas sacré célébré par la secte de Qoumrân. Voir *Règle de la Communauté*, VI, 4-5 ; *Règle annexe de la Communauté*, II, 17-22 ; *Bel et le dragon*, 33 ; *Tobit*, IV, 18 (Vulgate).

prêtre du Seigneur Dieu. [11] Ils me dirent : « Lévi, ta descendance sera divisée en trois principes, pour signaler la gloire du Seigneur qui vient. [12] Le premier lot sera grand, et il n'y en aura pas d'autre au-dessus de lui. [13] Le deuxième sera dans le sacerdoce. [14] Le troisième sera appelé d'un nom nouveau, car, tel un roi, il se lèvera de Juda et exercera un sacerdoce nouveau [à la manière des nations] pour toutes les nations. [15] Sa venue sera chérie comme celle d'un prophète du Très-Haut, issu de la descendance d'Abraham, notre père.

[16] « Tout ce qu'il y a d'enviable en Israël t'appartiendra, ainsi qu'à ta descendance ;
vous mangerez tout fruit agréable à voir,
et ta descendance recevra la table du Seigneur en partage.

[17] Parmi eux, il y aura des prêtres, des juges et des scribes,

11-15. Il faut sans doute voir dans le premier lot Moïse et dans le second Aaron. On a voulu reconnaître dans le troisième personnage, tout à la fois roi, prêtre et prophète, Jean Hyrcan qui, selon Flavius Josèphe, *Guerre juive,* I, II, 68, « fut le seul à réunir trois grands avantages : le gouvernement de sa nation, le souverain pontificat et le don de prophétie ». Cette hypothèse ne peut guère être retenue, car les auteurs des *Testaments des douze patriarches* tenaient Jean Hyrcan en piètre estime (voir la note sur XVII, 5). Il faut plutôt reconnaître en notre passage une allusion au Maître de justice qui fut, sans nul doute, doté par ses fidèles des attributs prophétiques, royaux et sacerdotaux. Il n'est pas exclu que, dans un état antérieur du texte, il ait été question d'une tripartition des lévites en prêtres, juges et scribes, comme, plus bas, au verset 17. Voir, déjà, *I Chroniques,* XXIII, 4 ; *Jubilés,* XXXI, 15.

14. Un nom nouveau : expression tirée d'*Isaïe,* LXII, 2 ; LXV, 15. « Tel un roi, il se lèvera de Juda » fait écho à la prophétie de *Nombres,* XXIV, 17. Comparer *Testament de Juda,* XXIV, 1. Le « sacerdoce nouveau » est celui inauguré par le « Prêtre nouveau », dont l'hymne du *Testament de Lévi,* XVIII dit la gloire. « À la manière des nations » est omis par un manuscrit grec. C'est sans doute une dittographie remontant à l'original sémitique.

15. Verset difficile et peut-être altéré à la suite de remaniements. « Chérie » ou, avec d'autres manuscrits, « indicible ». « Comme celle d'un prophète » ou, avec d'autres manuscrits, « comme un prophète ». Sur la venue d'un Prophète eschatologique, voir *I Maccabées,* XIV, 41 ; *Règle de la Communauté,* IX, 11 ; *Testament de Benjamin,* IX, 2 et comparer *Jean,* I, 21 ; VI, 14 ; VII, 40.

16. La table du Seigneur : voir la note sur *Malachie,* I, 7. Ce qui relève de la table du Seigneur est privilège du sacerdoce. Comparer *Ecclésiastique,* XLV, 21 ; *Jubilés,* XXXI, 16 ; *Testament de Juda,* XXI, 5.

17. Sur leur décision : littéralement, « sur leur bouche », est un hébraïsme ; voir la note sur *Genèse,* XLI, 40 et comparer *Règle de la*

et c'est sur leur décision que sera pris ce qui est saint. »

[18] Lorsque je me réveillai, je compris que ce rêve était semblable au premier. [19] Je le cachai dans mon cœur et ne le fis connaître à personne sur la terre.

Instructions sur les sacrifices

IX [1] Deux jours après, nous montâmes, moi et Juda, avec notre père Jacob, auprès d'Isaac, notre grand-père. [2] Le père de mon père me donna des bénédictions conformes aux visions que j'avais eues, mais il ne voulut pas venir avec nous à Béthel. [3] Comme nous allions à Béthel, mon père eut une vision qui me concernait : je serai leur prêtre auprès de Dieu. [4] Se levant de bon matin, il paya entre mes mains la dîme de tout au Seigneur. [5] Puis nous allâmes à Hébron pour y demeurer. [6] Isaac m'appelait continuellement pour me rappeler la Loi du Seigneur, ainsi que l'ange me l'avait exposée. [7] Il m'enseigna la loi relative au sacerdoce, aux sacrifices, aux holocaustes, aux prémices, aux offrandes volontaires et aux sacrifices de paix. [8] Chaque jour, il m'instruisait, s'occupait de moi et me disait : [9] «Prends garde à l'esprit de luxure, il ne se

Communauté, V, 2, 3, 16, 21, 22 ; VI, 19, 21 ; VIII, 19 ; IX, 2, 7, 14. «Ce qui est saint» doit faire allusion au pain et au vin du repas sacré. Voir la note sur VIII, 15.

19. Lévi cache dans son cœur cette vision, tout comme il avait caché la première ; voir VI, 2 et *Testament de Ruben*, I, 4.

IX 1. Il est fait mention en *Jubilés*, XXXI, 5, de cette visite que Lévi rendit à Isaac, mais, dans les *Jubilés*, cette visite est antérieure à la vision de Lévi, alors que dans le *Testament* elle la suit.

2. Ces bénédictions sont rapportées en *Jubilés*, XXXI, 13-17. En *Jubilés*, XXXI, 27, Isaac justifie son refus de se rendre à Béthel en alléguant son grand âge.

3. En *Jubilés*, XXXII, 1, c'est Lévi et non Jacob qui a cette vision. On a proposé, pour supprimer cette contradiction, de corriger le texte des *Jubilés*.

4. Se levant de bon matin : détail identique en *Jubilés*, XXXII, 2.

6-14. Ces renseignements avaient déjà été transmis par Abraham à Isaac. Voir *Jubilés*, XXI, 7-9.

9. L'esprit de luxure, comme en *Testament de Ruben*, III, 3 ; *Testament de Juda*, XIII, 3 ; XIV, 2. C'est à l'esprit de luxure que le grand sacerdoce s'est abandonné. Comparer *Psaumes de Salomon*, VIII, 12 ; *Écrit de Damas*,

relâche pas et fera souiller le sanctuaire par ta descendance. [10] Pendant que tu es encore jeune, prends donc une femme sans tache ni souillure et qui n'appartienne pas à une race étrangère ou aux nations. [11] Avant d'entrer dans le sanctuaire, lave-toi, et quand tu as fini de sacrifier, lave-toi de nouveau. [12] De douze arbres à feuilles persistantes, offre un sacrifice au Seigneur, comme Abraham me l'a enseigné à moi-même. [13] De tout animal pur et de tout oiseau pur, offre un sacrifice au Seigneur. [14] De toutes tes prémices et de ton vin, offre en sacrifice la primeur au Seigneur. Tu saleras de sel tout sacrifice. »

Exhortations et prédictions

X [1] Maintenant donc, observez tout ce que je vous ordonne, mes enfants, car tout ce que j'ai appris de mes pères, je vous l'apprends.

[2] Voici, je suis innocent de votre impiété et de la profanation que vous commettrez à la consommation des siècles sur le Sauveur du monde, égarant Israël et attirant sur lui de grands malheurs de la part du Seigneur. [3] Vous commettrez des iniquités en Israël,

XII, 1-2 et surtout *Commentaire d'Habacuc,* XII, 7-9 : «*La cité,* c'est Jérusalem, dans laquelle le Prêtre impie a commis des actions abominables et souillé le Sanctuaire de Dieu.»

10. Condamnation des mariages mixtes, comme en *Jubilés,* XXX, 7-17 ; *Tobit,* IV, 12 ; *Testament de Job,* XLV, 3 ; *Joseph et Aséneth,* VII, 6. Voir aussi *Testament de Juda,* XIV, 6.

12. «Douze arbres à feuilles persistantes» énumérés dans les fragments araméen et grec du *Testament de Lévi* et en *Jubilés,* XXI, 12.

X 2. Sur le Sauveur du monde : nombre de critiques tiennent ce membre de phrase pour une interpolation chrétienne, mais comparer XIV, 2 ; XVII, 2.

3. On lit dans certains manuscrits : «le vêtement du Temple sera déchiré», ce qui laisse entrevoir de bien curieuses spéculations. Le Temple est considéré comme une personne et le voile du Temple, comme le vêtement du Sanctuaire personnifié. On sait que lors de la prise de Jérusalem par Pompée, en 63 av. J.-C., la soldatesque romaine pénétra jusque dans le sanctuaire (voir *Psaumes de Salomon,* II, 2). Sans doute, alors, le voile qui séparait le Saint du Saint des Saints fut-il déchiré. Voir *Testament de Benjamin,* IX, 4 ; *Vie des prophètes, Habacuc,* 12 et comparer *Matthieu,* XXVII, 51 où le thème du voile du Temple est repris. «Votre indécence» ou «votre nudité» : l'auteur paraît s'inspirer de la description du vêtement des fils d'Aaron dans *Exode,* XXVIII, 42.

au point qu'Il ne supportera pas Jérusalem à cause de votre malice, mais le voile du Temple sera déchiré pour qu'il ne cache pas votre indécence. [4] Vous serez dispersés parmi les nations, et vous deviendrez là un objet de honte et un objet de malédiction. [5] Car la maison que choisira le Seigneur s'appellera Jérusalem, ainsi que le rapporte le livre d'Hénoch, le juste.

Histoire de Lévi

XI [1] Quand donc je pris une femme, j'étais âgé de vingt-huit ans ; son nom était Melcha. [2] Ayant conçu, elle mit au monde un fils et lui donna le nom de Gersam, car nous étions «en terre étrangère». [3] Quant à lui, je vis qu'il n'était pas au premier rang. [4] Kaath naquit dans ma trente-cinquième année, au lever du soleil. [5] Je vis, en vision, qu'il se tenait en haut, au milieu de toute l'«assemblée». [6] C'est pourquoi je lui donnai le nom de Kaath [, ce qui signifie commencement de majesté et d'instruction]. [7] Elle me donna un troisième fils, Merari, dans ma quarantième année, et, comme sa mère avait eu un accouchement difficile,

4. Comparer *Testament de Lévi,* xvi, 5.
5. Allusion hypothétique à *I Hénoch,* lxxxix, 54.

XI 1. Comparer *Jubilés,* xxxiv, 20.
2. Comparer *Genèse,* xlvi, 11. «En terre étrangère» est un jeu de mots sur l'hébreu *gêrshom,* interprété au sens de *gêr shâm,* «un hôte là-bas» ; voir la note sur *Exode,* ii, 22.
3. Comparer le fragment grec du *Testament de Lévi,* 64 : «Pour ce qui est du petit enfant, je vis dans ma vision qu'il serait chassé, lui et sa descendance, de la grande prêtrise.»
4. Dans ma trente-cinquième année : le fragment araméen du *Testament de Lévi,* 68, porte «dans la trente-quatrième année de ma vie».
5-6. Les versets 5 et 6 supposent deux jeux de mots sur le nom de *Qehat,* ici transcrit *Kaath,* comme dans la version des Septante en *Exode,* vi, 16. L'auteur procède par «acronymie», faisant jouer des mots ayant pour initiale la première lettre du nom de *Qehat :* ainsi *Qehat* avec le participe araméen *qa'ên,* «se tenant», ou au verset 6 avec l'araméen *qademâ',* «commencement», rendu ici en grec par *archè.* «Ce qui signifie commencement de majesté et d'instruction» est, sans doute, une glose passée dans le texte.
7. Je l'appelai Merari, ce qui signifie «mon amertume» : jeu de mots sur le nom de Merari, comparable à celui de *Ruth,* i, 20.

je l'appelai Merari, ce qui signifie «mon amertume».
[8] Jochabed naquit en Égypte, dans ma soixante-quatrième année, car j'étais «glorieux» parmi mes frères.

XII [1] Gersam prit une femme, et elle lui donna Lomni et Semeï. [2] Kaath eut pour fils Amram, Issachar, Hébron et Oziel. [3] Merari eut pour fils Mooli et Omousi. [4] Dans ma quatre-vingt-quatorzième année, Amram prit pour femme Jochabed, ma fille, car ils étaient nés l'un et l'autre le même jour. [5] J'avais huit ans quand j'entrai dans le pays de Canaan, dix-huit quand je détruisis Sichem, vingt-huit quand je pris une femme et quarante quand j'entrai en Égypte. [6] Et voici, mes enfants, vous êtes la troisième génération. [7] Joseph mourut dans ma cent dix-huitième année.

Acquérir la sagesse

XIII [1] Et maintenant, mes enfants, voici ce que je vous ordonne :

Craignez le Seigneur, votre Dieu, de tout votre cœur,
et marchez dans la simplicité, selon toute Sa Loi.
[2] Apprenez, vous aussi, à lire à vos enfants,
afin qu'ils aient de l'intelligence dans toute leur vie,
lisant continuellement la Loi de Dieu.
[3] Car quiconque connaît la Loi de Dieu sera respecté,
et ne sera jamais un étranger, où qu'il aille.

8. Jeu de mots sur le nom de «Jochabed» et sur l'hébreu *kâbod,* «gloire».

XII 1. Comparer *Exode,* VI, 17.
2-3. Comparer *Exode,* VI, 18-19.
5. «Quarante» ou «quarante-huit», selon le fragment araméen du *Testament de Lévi,* 79. Voir la note sur *Testament de Juda,* XII, 12.

XIII 1. Noter dans ce portrait du scribe (v. 1 à 9) l'influence des paradoxes stoïciens sur le sage. La simplicité est au premier rang des vertus que prônent les auteurs des *Testaments des douze patriarches.* Voir la note sur *Testament d'Issachar,* III, 2.
2. «Lisant continuellement la Loi de Dieu», selon l'ordre donné en *Josué,* I, 8 : «Ce livre de la Loi ne s'éloignera pas de ta bouche et tu méditeras en lui jour et nuit.» Voir aussi *Règle de la Communauté,* VI, 6-7 ; *Didachè,* IV, 1.
3. Seul le sage a une patrie. Il est citoyen du monde. Voir aussi verset 8.

[4] En effet, il acquerra beaucoup d'amis en plus de ses parents,
beaucoup d'hommes désireront être à son service
et entendre la Loi de sa bouche.
[5] Pratiquez donc, mes enfants, la justice sur la terre,
afin de la trouver dans les cieux.
[6] Semez de bonnes choses dans vos âmes,
et vous les trouverez dans votre vie.
Mais si vous semez de mauvaises choses,
vous ne moissonnerez que désordre et souffrance.
[7] Acquérez la sagesse dans la crainte de Dieu,
car, que survienne la captivité
et que villes et campagnes soient ravagées,
qu'or et argent, que tout bien périsse,
la sagesse du sage, nul ne peut la ravir,
sinon l'aveuglement de l'impiété et l'endurcissement du péché.
[8] Mais si quelqu'un se garde de ces œuvres mauvaises,
alors sa sagesse brillera même parmi ses ennemis ;
en terre étrangère, il trouvera une patrie,
et, même chez l'ennemi, il sera tenu pour un ami.
[9] Quiconque enseigne cela et le met en pratique
trônera avec les rois,
comme Joseph, mon frère.

Exhortations et prédictions

XIV [1] Quant à moi, mes enfants, je sais qu'à la fin des siècles vous commettrez des impiétés contre le Seigneur, portant les mains sur lui par malice ; et vous deviendrez un objet de risée parmi toutes les

4. Comparer *Ecclésiastique,* X, 25.
5. Pratiquer la justice : littéralement, «faire la justice», est un hébraïsme ; voir la note sur *Testament de Ruben,* VI, 9. L'action bonne accomplie sur la terre sera récompensée dans les cieux. Idée voisine en *Tobit,* IV, 8-9 ; *Psaumes de Salomon,* IX, 5 ; *Matthieu,* VI, 20.
7. Seul le sage est riche.
9. Seul le sage est roi. Comparer *Sagesse de Salomon,* VI, 20 ; *IV Maccabées,* II, 23.

XIV 1. «Sur lui», omis par certains manuscrits, est considéré par de nombreux critiques comme une addition chrétienne.

nations. [2] Mais notre père Israël est pur de l'impiété des grands prêtres qui porteront leurs mains sur le Sauveur du monde. [3] Le ciel est plus pur que la terre : vous aussi, les flambeaux d'Israël, soyez plus purs que les nations. [4] Mais si vous êtes plongés dans les ténèbres de l'impiété, que feront les nations qui vivent dans l'aveuglement? Vous attirerez alors la malédiction sur notre race, car la lumière de la Loi, qui a été donnée pour illuminer tout homme, vous aurez voulu la supprimer en enseignant des commandements contraires aux décrets de Dieu. [5] Vous volerez les offrandes faites au Seigneur et vous déroberez des morceaux de choix sur ses portions pour les manger impudemment avec des prostituées. [6] C'est par convoitise que vous enseignerez les commandements de Dieu. Vous profanerez les femmes mariées, vous souillerez les vierges de Jérusalem, vous vous unirez à des prostituées et à des femmes adultères, vous prendrez pour femmes des filles des nations, en les purifiant d'une purification contraire à la Loi, et vos unions seront comme Sodome et

2. Les grands prêtres : allusion à la dynastie sacerdotale hasmonéenne dont le Maître de justice fut la victime. Les mots «qui porteront leurs mains sur le Sauveur du monde» sont tenus par nombre de critiques comme une interpolation chrétienne, mais ce membre de phrase n'est omis par aucun manuscrit. On en rapprochera un passage du *Commentaire du psaume* XXXVII, II, 18-19 : «L'explication de ceci concerne les impies d'Éphraïm et de Manassé qui chercheront à porter la main sur le Prêtre et sur les hommes de son conseil au temps d'épreuve qui viendra sur eux.»

3-4. Un fragment araméen très lacunaire du *Testament de Lévi* (*4QTestLevi[a]*, 8, III, 6-7) recoupe en partie ces versets.

3. «Le soleil est plus pur que la terre», mieux encore, il la purifie : voir *Testament de Benjamin,* VIII, 3. «Les flambeaux d'Israël» sont les prêtres. Même image dans le *Livre des Bénédictions,* IV, 27.

4. La lumière de la Loi : comparer *Sagesse de Salomon,* XVIII, 4 : «la lumière incorruptible de la Loi» et noter qu'en *Proverbes,* VI, 23 la Loi est comparée à une lumière. Illumination de tout homme, comme en *Jean,* I, 9.

5. Même polémique dans le *Testament de Moïse,* VII.

6. «En les purifiant d'une purification contraire à la Loi.» On a voulu voir là une protestation contre l'introduction dans certains milieux juifs d'un baptême des prosélytes. Sodome et Gomorrhe : les deux villes sur lesquelles Iahvé fit pleuvoir du soufre et du feu et devenues symboles de la luxure. Voir *Genèse,* XIX, 24 ; *Isaïe,* I, 10 ; *Sagesse de Salomon,* X, 6 ; *III Maccabées,* II, 5 ; *Martyre d'Isaïe,* III, 10 ; *Testament de Nephtali,* III, 4 ; *Testament d'Aser,* VII, 1 ; *Testament de Benjamin,* IX, 1 ; *Jude,* 7.

Gomorrhe. [7] Vous vous enflerez de votre sacerdoce, vous dressant non seulement contre les hommes, mais encore contre les commandements de Dieu. [8] Car vous mépriserez ce qui est saint par vos plaisanteries et vos railleries.

XV [1] À cause de cela, le Temple que le Seigneur aura choisi sera dévasté en conséquence de votre impureté ; vous-mêmes serez emmenés en captivité parmi toutes les nations ; [2] vous serez pour elles un objet d'abomination, vous recevrez opprobre et honte éternelle en vertu de l'équitable justice divine. [3] Tous vos ennemis se réjouiront de votre perte. [4] S'il ne vous était fait miséricorde, à cause d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, personne de votre descendance ne subsisterait sur la terre.

XVI [1] Et maintenant, je sais que vous errerez pendant soixante-dix semaines, que vous profanerez le sacerdoce et que vous souillerez les sacrifices. [2] Vous transgresserez la Loi et vous mépriserez les paroles des prophètes par dépravation. Vous persécuterez des hommes justes et vous haïrez des pieux ; vous aurez en abomination les paroles de vérité.

[3] L'homme qui aura renouvelé la Loi par la puissance

XV 1-3. Allusion à la prise de Jérusalem par les légions romaines en 63 av. J.-C. Rapprocher XVI, 5, et voir la note sur *Testament de Juda*, XXIII, 3.

4. Les mérites d'Abraham, d'Isaac et de Jacob sont le salut du peuple. Même idée en *Testament d'Aser*, VII, 7.

XVI 1. Les soixante-dix semaines font allusion à *Daniel*, IX, 24. Voir la note sur *Daniel*, IX, 25.

2. Vous persécuterez des hommes justes : se souvenir que les membres de la secte de l'Alliance furent l'objet des persécutions du Prêtre impie et de ses partisans. Comparer *Commentaire d'Habacuc*, X, 13 ; *Commentaire du psaume* XXXVII, II, 13-16.

3. Ici encore, il s'agit, selon toute vraisemblance, du Maître de justice dont on évoque la haute figure de législateur. Nouveau Moïse, il se trouve appelé «Chercheur de la Loi» dans *Écrit de Damas*, VI, 7 et VII, 18, et, proprement, «législateur» dans la notice de Flavius Josèphe sur les Esséniens, *Guerre juive*, II, VIII, 145. Voir aussi *IV Esdras*, VII, 89 ; *Nombres*, XXI, 18 (Vulgate). «Pour le tuer» : le Maître de justice fut la victime du sacerdoce. Voir *Commentaire d'Habacuc*, XI, 4-6 : «L'explication de ceci concerne le Prêtre impie qui a persécuté le Maître de justice, l'engloutissant dans l'irritation de sa fureur en sa demeure d'exil» ; *Commentaire du psaume* XXXVII, IV, 8-9 : «L'explication de ceci concerne [le Prêt]re impie qui a gu[et]té le Jus[te et] l'a mis à mort.»

du Très-Haut, vous le saluerez du titre d'imposteur et, finalement, vous vous jetterez sur lui pour le tuer, ne sachant pas qu'il se relèvera et faisant retomber dans votre malice le sang innocent sur votre tête. [4] Mais, je vous le dis, à cause de lui, votre sanctuaire sera souillé jusqu'aux fondements. [5] Vous n'aurez plus un lieu pur, mais vous deviendrez parmi les nations un objet de malédiction et une dispersion, jusqu'à ce que lui-même vous visite à nouveau et qu'ému de pitié il vous reçoive par la foi et l'eau.

Les sept jubilés sacerdotaux

XVII [1] De même que vous avez entendu ce qui concerne les soixante-dix semaines, entendez aussi ce qui concerne le sacerdoce.

[2] Pour chaque jubilé il y aura un sacerdoce.

Ne sachant pas qu'il se relèvera : on pourrait aussi traduire : «ignorant sa dignité». Faisant retomber le sang innocent sur votre tête : expressions analogues en *II Samuel,* I, 16 ; *Testament de Zabulon,* II, 2 ; *Livre des Antiquités bibliques,* VI, 11 ; *Matthieu,* XXVII, 25 ; *Actes des apôtres,* V, 28 ; XVIII, 6.

4. Verset capital. La dévastation du sanctuaire est le châtiment qui frappe le sacerdoce coupable d'avoir mis à mort le Rénovateur de la Loi.

5. L'attente de la «Visite», qui sera à la fin des temps châtiment pour les impies et récompense pour les justes, est maintes fois attestée dans les manuscrits de Qoumrân. Voir *Règle de la Communauté,* III, 18 ; IV, 6, 11, 19, 26 ; *Hymnes,* I, 17 ; *Écrit de Damas,* VIII, 2-3. Rapprocher aussi *Sagesse de Salomon,* III, 7, 13 ; XIV, 11 ; XIX, 15 ; *I Hénoch,* XXV, 3 ; *II Hénoch,* LVIII, 1 ; *Psaumes de Salomon,* III, 11 ; X, 4 ; XI, 1 ; XV, 12 ; *Testament de Moïse,* I, 18 ; *II Baruch,* XX, 2 ; XXIV, 4 ; LIV, 17 ; *IV Esdras,* VI, 18 ; IX, 2 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XIX, 12 ; *Luc,* I, 68. Selon notre texte, ce n'est pas Dieu qui vient «visiter» son peuple, mais bien le Rénovateur de la Loi, rejeté par les prêtres. On trouve en *IV Esdras,* V, 56 un écho lointain de cette doctrine. «Par la foi et l'eau» est souvent considéré comme une interpolation chrétienne, mais il faut se souvenir de l'importance des bains de purification dans la secte de Qoumrân. Voir la note sur II, 3 *a-b.*

XVII 1. On remarquera qu'aucune apocalypse des soixante-dix semaines n'est rapportée dans le *Testament de Lévi;* voir, toutefois, XVI, 1.

2. «Le premier Oint» est Judas Maccabée qui triompha des armées séleucides et libéra le peuple juif.

2-9. Cette petite apocalypse donne, en raccourci, l'histoire de la dynastie hasmonéenne qui s'ouvre glorieusement avec Judas Maccabée

Dans le premier jubilé, le premier Oint pour le sacerdoce sera grand,
il parlera à Dieu comme à un père,
son sacerdoce sera pleinement avec le Seigneur,
et, en ses jours joyeux, il se lèvera pour le salut du monde.
[3] Dans le deuxième jubilé, l'Oint sera promu à cause du deuil d'un bien-aimé,
son sacerdoce sera honoré,
et il sera glorifié par tous.
[4] Quant au troisième Prêtre, il disparaîtra tristement.
[5] Le quatrième sera dans les afflictions,
car l'injustice s'accumulera sur lui en abondance,
et tous les enfants d'Israël se haïront les uns les autres.
[6] Le cinquième disparaîtra dans les ténèbres.
[7] Pareillement aussi, le sixième et le septième.
[8] Dans le septième jubilé, il y aura une souillure
telle que je ne puis la dire devant les hommes ;
car ils les connaîtront, ceux qui auront commis ces crimes !
[9] À cause de cela, ils seront faits captifs et livrés au pillage,
et leur pays et leurs biens seront anéantis.
[10] Dans la cinquième semaine, ils retourneront vers leur pays dévasté,

et qui finit misérablement avec ses successeurs. Chaque «jubilé» désigne ici non point une période de sept semaines d'années, mais un sacerdoce.

3. L'Oint promu à cause du deuil d'un bien-aimé, c'est Jonathan qui succéda à son frère Judas (160-143). Voir *I Maccabées,* IX, 28-31.

4. Le «troisième Prêtre» est Simon qui succéda à Jonathan. Il disparut «tristement», assassiné par son gendre, lors d'un banquet. Voir *I Maccabées,* XVI, 15-16.

5. Le quatrième Prêtre désigne Jean Hyrcan, fils et successeur de Simon (135-104). Tous les enfants d'Israël se haïront les uns les autres : c'est, en effet, sous le règne de Jean Hyrcan que s'engagea la lutte entre les sectes juives.

6-7. Le cinquième, le sixième et le septième sont l'objet d'une même condamnation. Ce sont Aristobule I (104-103), Alexandre Jannée (103-76) et Hyrcan II (76-67 et 63-40) qui, tous trois, osèrent prendre le titre de roi. Alexandra, qui régna de 76 à 67, ne pouvait, en effet, trouver place dans cette série de prêtres.

8. Allusion au meurtre du Maître de justice. Comparer *Testament de Benjamin,* X, 8 ; *Psaume de Josué,* 27.

9. Voir la note sur XVI, 4.

10-11. Vestiges d'une apocalypse des semaines qui n'a pas été

et ils restaureront la Maison du Seigneur.
[11] Dans la septième semaine, viendront des prêtres idolâtres, adultères, cupides, orgueilleux, iniques, dépravés, pédérastes et adonnés au crime de bestialité.

Le Prêtre nouveau

XVIII [1] Après que leur châtiment se sera exercé de la part du Seigneur, le sacerdoce disparaîtra.
[2] Alors, le Seigneur suscitera un Prêtre nouveau
à qui toutes les paroles du Seigneur seront révélées :
c'est lui qui exercera un jugement de vérité sur la terre durant une multitude de jours.
[3] Son astre se lèvera dans le ciel comme celui d'un roi,
resplendissant de la lumière de la Connaissance, comme le soleil brille en plein jour,
et il sera magnifié dans le monde entier.
[4] Il resplendira comme le soleil sur la terre,
il supprimera toutes ténèbres de dessous le ciel,
et la paix régnera sur toute la terre.

conservée. Comparer *I Hénoch,* XCIII. Les prêtres idolâtres sont les Sadducéens.

XVIII 1-4. Hymne à la gloire du Prêtre nouveau. Il faut reconnaître en ce personnage le Maître de justice exalté. La «nouveauté» de son sacerdoce se trouve déjà célébrée en VIII, 14 : «Le troisième sera appelé d'un nom nouveau, car, tel un roi, il se lèvera de Juda et exercera un sacerdoce nouveau pour toutes les nations.»

2. À qui toutes les paroles du Seigneur seront révélées : ceci est conforme à ce que le *Commentaire d'Habacuc,* VII, 4-5 dit du Maître de justice, «à qui Dieu a fait connaître tous les Mystères des paroles de Ses serviteurs les Prophètes».

3. Son astre se lèvera dans le ciel comme celui d'un roi : allusion à l'oracle de *Nombres,* XXIV, 17. Ce texte de l'Écriture est d'ordinaire cité pour justifier les prétentions du Messie royal, voir la note sur *Testament de Juda,* XXIV, 1. Resplendissant de la lumière de la Connaissance : intéressant rapprochement des notions de «lumière» et de «connaissance». L'expression «lumière de Connaissance» se retrouve plus haut, en IV, 3, dans le *Testament de Benjamin,* XI, 2, et dans la version des Septante d'*Osée,* X, 12. Elle est également attestée dans le *Corpus hermeticum,* X, 21 : «Quand l'intellect est entré dans l'âme pure, il la guide vers la lumière de la Connaissance.» Pour le fond, comparer surtout *Livre des Bénédictions,* IV, 27 : «Qu'il fasse de toi un objet de sainte[té] parmi Son peuple et un flambeau [pour briller] sur le monde dans la Connaissance et pour illuminer la face de beaucoup.»

4. Et la paix régnera sur toute la terre : comparer *Luc,* II, 14 : «Paix sur la terre.»

[5] Les cieux seront dans la jubilation en ses jours,
la terre se réjouira,
et les nuées seront dans l'allégresse.
La Connaissance du Seigneur se répandra sur la terre comme l'eau des mers,
et les anges de gloire de la Face du Seigneur seront dans l'allégresse à cause de lui.
[6] Les cieux s'ouvriront,
et du Temple de gloire viendra sur lui la sanctification,
en même temps qu'une voix paternelle comme celle d'Abraham à Isaac.
[7] La gloire du Très-Haut sera proclamée sur lui,
et l'Esprit d'intelligence et de sanctification reposera sur lui par l'eau.
[8] Car c'est lui qui donnera la magnificence du Seigneur à ses fils dans la vérité à jamais,
et nul ne lui succédera de génération en génération à jamais.
[9] Sous son sacerdoce, les nations augmenteront dans la Connaissance sur la terre,

5. La Connaissance du Seigneur se répandra sur la terre comme l'eau des mers : cette phrase vient séparer de façon malheureuse celle qui la précède et celle qui la suit. C'est une addition, mais une addition juive. L'image est tirée d'*Isaïe*, XI, 9, et reprise dans le *Commentaire d'Habacuc*, XI, 1-2 : «et ensuite leur sera révélée la Connaissance, comme les eaux de la mer, en abondance». Voir aussi le *Livre des Mystères*, I, 7 : «La Connaissance remplira le monde.»

6. Les cieux s'ouvriront : ce motif est repris d'*Ézéchiel*, I, 1, et on le retrouve en *Testament de Lévi*, II, 6 ; V, 1 ; *Testament de Juda*, XXIV, 2 ; *Apocalypse d'Abraham*, XIX, 3. En *II Baruch*, XXII, 1, et ici, le motif des cieux ouverts est associé à celui de la voix céleste. Il serait arbitraire de voir en notre passage une allusion au baptême de Jésus dans le Jourdain. Tout au contraire, *Matthieu*, III, 16-17 ; *Luc*, III, 21-22 et *Marc*, I, 9-11 dépendent des *Testaments des douze patriarches*. «La sanctification» ou, comme au verset suivant, «l'Esprit de sanctification» ou encore, comme au verset 11, «l'Esprit de sainteté».

7. L'Esprit d'intelligence : allusion à l'oracle d'*Isaïe*, XI, 2, repris, à propos de l'Élu, en *I Hénoch*, XLIX, 3.

8. Ses fils dans la vérité : voir la note sur *Testament de Juda*, XXIV, 3.

9. Sous son sacerdoce, les nations augmenteront dans la Connaissance sur la terre et seront illuminées par la grâce du Seigneur : ces lignes sont bien conformes à l'universalisme des *Testaments des douze patriarches* ; voir la note sur *Testament de Siméon*, VII, 2. «Mais Israël sera diminué dans l'ignorance et il sera enténébré dans le deuil» est une addition juive, qui pourrait être de la même main que l'addition faite au verset 5.

et seront illuminées par la grâce du Seigneur.
Mais Israël sera diminué dans l'ignorance,
et il sera enténébré dans le deuil.
Sous son sacerdoce, le péché disparaîtra,
les impies cesseront de faire le mal,
et les justes se reposeront sur lui.
10 C'est lui qui ouvrira les portes du Paradis,
et qui écartera l'épée qui menace Adam.
11 Il donnera aux saints à manger du fruit de l'arbre de vie,
et l'Esprit de sainteté sera sur eux.
12 Béliar sera lié par lui,
et il donnera à ses enfants le pouvoir de fouler aux pieds les esprits mauvais.
13 Le Seigneur se réjouira à cause de ses enfants,
et il se complaira dans ses bien-aimés à jamais.
14 Alors Abraham, Isaac et Jacob seront dans la jubilation,
moi aussi je me réjouirai,
et tous les saints se revêtiront de justice.

Dernières exhortations

XIX 1 «Et maintenant, mes enfants, vous avez entendu tout cela : c'est à vous de choisir la lumière ou les ténèbres, la Loi du Seigneur ou les œuvres de Béliar.» 2 Ses fils lui répondirent en ces mots : «Nous marcherons devant le Seigneur et selon Sa Loi.» 3 Leur

10. Allusion discrète à la chute d'Adam. Comparer *IV Esdras,* VIII, 52. «L'épée qui menace Adam», d'après *Genèse,* III, 24.

11. Il donnera aux saints à manger du fruit de l'arbre de vie : comparer *I Hénoch,* XXV, 4-5, et *Apocalypse de Jean,* II, 7.

12. À la fin des temps, Béliar sera mis hors d'état de nuire. Comparer *Testament de Juda,* XXV, 3 ; *Apocalypse de Jean,* XX, 2. Fouler aux pieds les esprits mauvais : rapprocher *Testament de Siméon,* VI, 6 ; *Testament de Zabulon,* IX, 8 et *Luc,* X, 19 : «Voilà que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents, les scorpions et toute la puissance de l'ennemi, et rien ne vous nuira.»

XIX 1. Dualisme très caractérisé. La «Loi du Seigneur» s'oppose aux «œuvres de Béliar», comme les Ténèbres à la Lumière. Voir *Testament d'Issachar,* VI, 1 ; *Testament de Nephtali,* II, 6 et rapprocher *Règle de la Communauté,* III, 13-IV, 26.

3. On notera que, tout comme Dieu, les anges sont ici pris à témoin.

père leur répondit : « Le Seigneur est témoin, Ses anges sont témoins, vous êtes témoins, et je suis témoin de vos déclarations. » Ses fils lui dirent : « Nous en sommes témoins. »

Épilogue

[4] C'est ainsi que Lévi mit fin aux recommandations faites à ses fils. Il allongea ses jambes sur le lit et alla retrouver ses pères, à l'âge de cent trente-sept ans. [5] Ils le mirent dans un cercueil et l'ensevelirent ensuite à Hébron avec Abraham, Isaac et Jacob.

TESTAMENT DE JUDA, QUATRIÈME FILS DE JACOB ET DE LÉA

DU COURAGE, DE LA CUPIDITÉ ET DE LA LUXURE

Prologue

I [1] Copie des paroles de Juda, ce qu'il déclara à ses fils avant de mourir. [2] Lorsqu'ils se furent rassemblés auprès de lui, il leur dit :

Vie de Juda

[3] Mes enfants, écoutez Juda, votre père : je suis le quatrième fils de mon père, Jacob. Léa, ma mère, me donna le nom de Juda, en disant : « Je rends grâce » au Seigneur de m'avoir donné un quatrième fils. [4] J'étais

Même idée dans un fragment découvert dans la grotte IV de Qoumrân (*4Q503*, 65).

4. Il allongea ses jambes : c'est, pour l'auteur des *Testaments des douze patriarches*, l'un des symptômes d'une mort prochaine. Voir *Testament d'Issachar*, VII, 9 ; *Testament de Gad*, VIII, 4 ; *Testament de Joseph*, XX, 4 et comparer *Jubilés*, XXIII, 1 et la note.

I 3. Je rends grâce : jeu de mots sur le nom de Juda, comme en *Genèse*, XXIX, 35.

vif et prompt dans ma jeunesse, et j'obéissais à la moindre parole de mon père. [5] J'honorais ma mère et la sœur de ma mère. [6] Quand je fus devenu un homme, mon père me bénit en ces mots : «Tu seras roi et tu réussiras en toutes choses.»

II [1] Le Seigneur me favorisa dans toutes mes entreprises, aussi bien aux champs qu'à la maison. [2] Je me souviens d'avoir lutté à la course avec une biche, de l'avoir saisie et d'en avoir fait un repas pour mon père. [3] Je forçais la gazelle à la course et je m'emparais de tout le gibier qui était dans la plaine. Je capturai une jument sauvage et, après l'avoir maîtrisée, je la dressai. [4] Je tuai un lion et j'arrachai un chevreau de sa gueule. Ayant saisi une ourse par la patte, je la jetai dans un précipice où elle s'écrasa. [5] Je rivalisai à la course avec un sanglier, le saisis en courant et le mis en pièces. [6] À Hébron, une panthère sauta sur mon chien ; l'attrapant par la queue, je la lançai et on la retrouva brisée aux confins de Gaza. [7] Je saisis par les cornes un bœuf qui paissait dans la campagne et, le brandissant en tourbillon pour l'aveugler, je le jetai et le tuai.

III [1] Quand les deux rois des Cananéens, couverts de leur cuirasse et accompagnés d'une forte troupe, attaquèrent nos troupeaux, je m'élançai seul contre le roi d'Asor et, le frappant aux jambières, je le jetai à terre et

6. Tu seras roi : comparer XXI, 5 et XXII, 3.

II 2-7. Ces exploits surhumains sont empruntés, pour une part, au cycle des travaux d'Hêraklès : la biche de Cérynie (verset 2), les juments de Diodème (verset 3), le lion de Némée (verset 4), le sanglier d'Érymanthe (verset 5), le taureau de Crète (verset 7). Au verset 6, le chien qui accompagne Juda pourrait être Cerbère, le gardien des Enfers, que le héros avait dompté. La gazelle dont il est fait mention au verset 2 n'est sans doute qu'une réplique de la biche du verset 1. Au verset 4, le couple formé par le lion de Némée et l'hydre de Lerne a été remplacé par celui du lion et de l'ourse sous l'influence de *I Samuel*, XVII, 34-36. Cet emprunt à la mythologie grecque est très remarquable.

III Les chapitres III à IX sont consacrés à la guerre menée par Jacob et ses fils contre les rois cananéens. Toute cette histoire repose sur une interprétation de *Genèse*, XLVIII, 22. Comparer *Jubilés*, XXXIV, 2-8, où cette guerre est conduite contre les Amorrhéens. Le *Midrash Wayyissa'u* et le *Sépher ha-Yâshâr* ont conservé des traditions très voisines.

1. Asor : localité mentionnée en *I Maccabées*, XI, 67 et *Jubilés*, XXXIV, 4 et la note.

le tuai. [2] L'autre roi, celui de Taphoué, était assis sur son cheval, [je le tuai et dispersai ainsi toute sa troupe. [3] Le roi Achor,] homme d'une stature gigantesque, il décochait des traits devant et derrière lui, du haut de sa monture ; je soulevai une pierre de soixante livres, la lançai contre son cheval et le tuai. [4] Après un combat de deux heures avec Achor, je le tuai, fendis son bouclier en deux morceaux et lui coupai les pieds. [5] Comme je lui retirais sa cuirasse, tout à coup, huit de ses compagnons engagèrent le combat avec moi. [6] Je roulai mon vêtement dans ma main et, lançant des pierres comme avec une fronde, j'en tuai quatre ; les autres prirent la fuite. [7] Mon père Jacob tua Bélisath, roi de tous les rois, homme d'une force gigantesque, haut de douze coudées. [8] L'épouvante fondit sur eux et ils cessèrent de nous faire la guerre. [9] Mon père était sans inquiétude pour moi dans les combats que je livrais à la tête de mes frères, [10] car il avait vu en vision qu'un ange de puissance m'accompagnait partout, pour que je ne fusse pas vaincu.

IV [1] Dans le Sud, une guerre éclata contre nous, plus grave que celle de Sichem. Rangé avec mes frères en ordre de bataille, je poursuivis un millier d'hommes et en tuai deux cents, plus quatre rois. [2] J'escaladai les murs et tuai encore deux autres rois. [3] Ainsi, nous délivrâmes Hébron et nous prîmes tout le butin.

V [1] Le jour suivant, nous marchâmes sur Arétan,

2-3. Taphoué : localité mentionnée en *I Maccabées*, IX, 50 et *Jubilés*, XXXIV, 4. Les mots entre crochets ont été interpolés dans l'original hébreu du *Testament de Juda*. «Le roi Achor» s'explique, en effet, par une corruption et une dittographie du texte hébreu sous-jacent où on lisait sans doute : «l'autre roi».

4. Achor : voir la note précédente et corriger en «l'autre roi».

7. Bélisath : on relève dans les manuscrits de nombreuses variantes pour ce nom. Il semble que ce soit une transcription de l'hébreu *ba'al Šîlô*, «seigneur de Shilo».

10. Juda est accompagné par «un ange de puissance». De même, selon le *Livre des Antiquités bibliques*, LXI, 5-9, David, dans son combat avec Goliath, avait été secondé par Zervihel, «l'ange préposé à la force».

IV 3. Hébron : on attendrait plutôt Asor.

V 1. Arétan : localité mentionnée en *Jubilés*, XXXIV, 4, sous le nom de Seragan.

ville forte, pourvue de remparts, inabordable, et qui constituait pour nous un danger mortel. [2] Gad et moi, nous nous approchâmes de la ville par l'est, Ruben et Lévi par l'ouest. [3] Ceux qui étaient sur les remparts, croyant que nous étions seuls, furent attirés vers nous. [4] Ainsi, par surprise, mes frères escaladèrent la muraille des deux côtés avec des pieux et entrèrent dans la ville à leur insu. [5] Nous passâmes la ville au fil de l'épée. Certains cherchaient refuge dans la tour : nous y mîmes le feu et ainsi nous les prîmes tous avec tous leurs biens. [6] Comme nous partions, des hommes de Taphoué s'emparèrent de notre butin ; voyant cela, nous leur livrâmes bataille. [7] Nous les tuâmes tous et reprîmes notre butin.

VI [1] Alors que j'étais aux sources de Chozéba, les hommes de Jobel entrèrent en guerre contre nous. [2] Nous leur livrâmes bataille et les mîmes en déroute ; quant à leurs alliés de Silo, nous les massacrâmes sans même leur laisser la possibilité de nous attaquer. [3] Les hommes de Machir surgirent le cinquième jour pour nous prendre notre butin. Nous allâmes à leur rencontre et l'emportâmes au prix d'un dur combat. Il y avait, en effet, nombre de vaillants parmi eux, mais nous les tuâmes avant qu'ils aient pu gravir la hauteur. [4] Quand nous fûmes arrivés devant la ville, leurs femmes firent rouler sur nous des pierres, du haut de la colline où se trouvait la ville. [5] Mais, moi et Siméon, cachés derrière, nous nous emparâmes des hauteurs, et nous détruisîmes toute la ville.

VII [1] Le lendemain, on nous rapporta que le roi de la ville de Gaash venait contre nous avec une puissante armée. [2] Alors, moi et Dan, nous feignîmes d'être des Amorrhéens et, comme si nous avions été des alliés, nous entrâmes dans la ville. [3] Par une nuit profonde,

VI 1. Sur Chozéba, voir la note sur *I Chroniques*, IV, 22. Jobel est sans doute une corruption d'Arbel dont il est fait mention en *Osée*, X, 14.

3. Machir est vraisemblablement la corruption de Maanisaker, dont il est fait état en *Jubilés*, XXXIV, 4. Noter la mention du cinquième jour ; la guerre contre les Cananéens n'avait, en effet, duré que sept jours. Comparer VII, 1.

VII 1. Le mont Gaash est mentionné en *Josué*, XXIV, 30 ; *Juges*, II, 9 et en *Jubilés*, XXXIV, 4, 7.

nos frères vinrent et nous leur ouvrîmes les portes. Nous exterminâmes tous les habitants, nous pillâmes tous leurs biens et nous renversâmes leur triple rempart. [4] Puis nous nous approchâmes de Thamna, où se trouvaient tous leurs approvisionnements. [5] Insulté par eux, plein de courroux, je m'élançai contre eux, vers le sommet ; ils me lancèrent des pierres et des flèches. [6] Si mon frère Dan ne m'avait pas prêté main forte, ils m'auraient tué. [7] Nous les attaquâmes donc avec furie, ils prirent tous la fuite et, passant par un autre chemin, ils allèrent supplier mon père de faire la paix avec eux. [8] Nous ne leur fîmes aucun mal, mais ils devinrent nos tributaires et nous leur restituâmes leur butin. [9] Je reconstruisis Thamna, et mon père Rabaël. [10] J'avais vingt ans, lors de cette guerre. [11] Les Cananéens nous redoutaient, moi et mes frères.

VIII [1] J'avais de nombreuses têtes de bétail et pour chef de bergers Iram, l'Adoullamite. [2] Me rendant auprès de lui, je vis Barsaba, le roi d'Adoullam. Il nous fit un festin. Comme je l'en priais, il me donna pour femme sa fille Bathshoua. [3] Elle me donna pour enfants Èr, Onan et Shéla. Le Seigneur en reprit deux ; en effet, seul Shéla vécut, et vous êtes ses enfants.

IX [1] Pendant dix-huit ans, mon père vécut en paix avec son frère Ésaü, comme les fils de ce dernier avec nous, lorsque nous revînmes de Mésopotamie, après avoir quitté Laban. [2] Les dix-huit années écoulées, Ésaü, le frère de mon père, monta contre nous avec une forte et puissante armée. [3] Jacob frappa Ésaü d'une

4. Thamna doit être Thamnata de *I Maccabées,* IX, 50, et Timnat Hérès de *Jubilés,* XXXIV, 8, une des villes fortifiées par Bacchidès.

9. Rabaël doit être Arbèles, mentionnée en *I Maccabées,* IX, 2 et en *Jubilés,* XXXIV, 8.

VIII 1. Voir *Genèse,* XXXVIII, 1.

2. Comme je l'en priais : traduction incertaine. Le texte paraît corrompu. «Bathshoua» ou «fille de Shoua». Le personnage est mentionné en *Genèse,* XXXVIII, 2. On retrouve Bathshoua en *Jubilés,* XXXIV, 20 et XLI, 7.

3. Voir *Genèse,* XXXVIII, 3-5.

IX Guerre de Jacob et d'Ésaü. On trouvera dans *Jubilés,* XXXVII, 1-XXXVIII, 14, un récit plus circonstancié.

3. Jacob frappa Ésaü d'une flèche. Le fait est également rapporté en

flèche, et il fut emporté blessé vers la montagne de Séïr et mourut pendant le voyage, à Anoniram. [4] Nous nous lançâmes à la poursuite des fils d'Ésaü, mais leur ville était fortifiée et nous ne pûmes y entrer ; nous campâmes alors autour de la ville et l'assiégeâmes. [5] Au bout de vingt jours, ils ne nous avaient toujours pas ouvert ; sous les yeux de tous, j'approchai une échelle et, le bouclier sur la tête, je montai, recevant des pierres de plus de trois talents, et je leur tuai quatre de leurs soldats d'élite. [6] Quant à Ruben et à Gad, ils en tuèrent six autres. [7] Ils nous demandèrent alors quelles étaient nos conditions de paix et, après avoir pris conseil de notre père, nous les reçûmes comme tributaires. [8] Ils nous donnèrent cinq cents kors de blé, cinq cents éphas d'huile, et cinq cents mesures de vin, jusqu'à ce que nous fussions descendus en Égypte.

X [1] Après cela, Èr, mon fils, prit pour femme Thamar, une Mésopotamienne, fille d'Aram. [2] Mais Èr était plein de malice, et il n'était pas attiré par sa femme, car elle n'était pas cananéenne ; un ange du Seigneur le fit mourir la troisième nuit. [3] À cause de la fourberie de sa mère, il ne l'avait pas connue, car il ne voulait pas en avoir d'enfants. [4] Aux jours des noces, je la mariai à Onan ; lui aussi, par malice, ne la connut pas, bien qu'il eût vécu une année avec elle. [5] Après mes menaces, il s'unit bien à elle, mais il répandit sa semence sur le sol,

Jubilés, XXXVIII, 2. Anoniram ou Adouram, comme en *Jubilés,* XXXVIII, 8, est Adora, localité mentionnée en *I Maccabées,* XIII, 20.

5. Le talent est une mesure de poids qui équivaut à 26 ou 36 kilogrammes.

8. L'épha n'est pas d'ordinaire une mesure de capacité pour les liquides.

X 1. D'après *Genèse,* XXXVIII, 6. Selon le *Testament de Juda,* comme selon les *Jubilés,* XLI, 1, Thamar est «une fille d'Aram» ; ce n'est pas une Cananéenne, comme l'était Bathshoua.

2. Commentaire midrashique de *Genèse,* XXXVIII, 7 : «Èr, le premier-né de Juda, déplut aux yeux de Iahvé et Iahvé le fit mourir.» Remarquer que, dans le *Testament,* c'est un ange qui vient faire mourir Èr ; Dieu n'intervient pas directement. Le thème folklorique de la mort du jeune marié se retrouve en *Tobit,* III, 8. Toutefois, dans le livre de *Tobit,* Asmodée tue le jeune époux pour l'empêcher de remplir son devoir conjugal, alors que, dans le *Testament de Juda,* l'ange de Iahvé tue Èr parce qu'il se refuse à consommer son mariage avec Thamar.

4-5. D'après *Genèse,* XXXVIII, 8-9.

suivant le conseil de sa mère ; lui aussi mourut dans la malice. [6] Je voulais lui donner aussi Shéla pour mari, mais ma femme Bathshoua m'en empêcha ; elle la détestait, en effet, car elle n'était pas, comme elle, fille de Canaan.

XI [1] Je reconnus que la race des Cananéens était perverse, mais le penchant de la jeunesse avait aveuglé ma raison. [2] Quand je la vis verser à boire, je me trouvai séduit et je la pris, sans que mon père me l'eût conseillé. [3] Profitant de mon absence, elle alla prendre pour Shéla une femme du pays de Canaan. [4] Mais moi, apprenant ce qu'elle avait fait, je la maudis dans la douleur de mon âme. [5] Elle aussi mourut dans sa malice avec ses enfants.

XII [1] Après ces événements, Thamar, alors qu'elle était veuve, apprit au bout de deux années que je montais tondre les brebis. Elle mit sa robe de mariée et s'assit dans la ville d'Énaïm, près de la porte. [2] C'était, en effet, la coutume chez les Amorrhéens, pour une fille à marier, que de se tenir, pendant sept jours, prête à se prostituer à la porte de la ville. [3] Or, ivre de vin, je ne la reconnus pas et sa beauté, l'élégance de sa parure m'abusèrent. [4] Je me tournai vers elle et dis : « Laisse-moi venir vers toi » ; elle me répondit : « Que me donneras-tu ? » Je lui donnai en gage mon sceptre, ma ceinture et le diadème de ma royauté. Je m'unis à elle,

6. D'après *Genèse*, xxxviii, 11. Intervention de Bathshoua, comme en *Jubilés*, xli, 7.

XI 1. « Le penchant de la jeunesse » par référence implicite à une interprétation de *Genèse*, viii, 21, selon laquelle il y aurait dans le cœur de tout homme une inclination mauvaise « dès sa jeunesse ». Cette conception pessimiste, largement développée dans le judaïsme rabbinique, paraît déjà attestée en *11QPs[a]*, xix, 16. Sur la doctrine du « penchant » dans les *Testaments des douze patriarches*, voir la note sur *Testament de Dan*, iv, 2. Aveugla ma raison : voir la note sur *Testament de Siméon*, ii, 7.

XII D'après *Genèse*, xxxviii, 12-26. Comparer *Jubilés*, xli, 8-23.

3. L'auteur du *Testament de Juda* explique l'inceste de Juda avec Thamar par l'état d'ébriété dans lequel se trouvait le patriarche. Ce détail est inconnu de la *Genèse* et des *Jubilés*.

4. Comme en xv, 3, le patriarche donne à Thamar trois gages : son sceptre, sa ceinture et son diadème. D'après *Genèse*, xxxviii, 18, Juda aurait donné à Thamar son sceau, son cordon et son sceptre. Voir aussi *Jubilés*, xli, 11.

et elle conçut. [5] Ignorant ce que j'avais fait, je voulais la tuer, mais elle m'envoya en secret les gages et triompha ainsi de moi. [6] Je l'appelai et j'entendis les secrets qu'étendu près d'elle je lui avais dévoilés dans mon ivresse ; et je ne pus la tuer, car le Seigneur avait permis que cela arrivât. [7] Mais je me disais : n'aurait-elle pas agi par ruse et reçu le gage d'une autre femme? [8] Je ne l'approchai plus tant que je vécus, car j'avais commis cette abomination devant tout Israël. [9] Les gens de la ville disaient qu'il n'y avait pas eu de prostituée sacrée à la porte ; venant, en effet d'une autre localité, elle s'était tenue là peu de temps. [10] Je pensais donc que personne ne savait que j'étais venu vers elle. [11] Nous allâmes ensuite en Égypte auprès de Joseph, à cause de la famine. [12] J'avais alors quarante-six ans, et je vécus soixante-treize ans en Égypte.

Exhortations

XIII [1] Et maintenant, je vous ordonne, mes enfants, d'écouter Juda votre père et de garder mes paroles pour mettre en pratique les préceptes du Seigneur et obéir aux commandements de Dieu. [2] Ne marchez pas derrière vos désirs dans l'orgueil du cœur et ne vous vantez pas des exploits de votre jeunesse, car cela aussi est mauvais devant le Seigneur. [3] Comme je me vantais de ne pas

6. Comparer XVI, 4.

7. Ce verset est sans doute déplacé. Il faut vraisemblablement le lire après le verset 5 ou le verset 8.

12. J'avais alors quarante-six ans : selon *Jubilés*, XXVIII, 15 et XLV, 1, Juda était âgé de quarante-trois ans et Lévi de quarante-cinq ans quand ils descendirent en Égypte. Selon le *Testament de Lévi*, XII, 5 (fragment araméen), Lévi aurait eu alors quarante-huit ans et, selon notre verset du *Testament de Juda*, Juda aurait eu quarante-six ans. Ainsi, selon les *Jubilés* et les *Testaments des douze patriarches*, Lévi et Juda auraient eu deux ans de différence. Toutefois, les deux écrits ont conservé des traditions divergentes sur l'âge des deux fils de Jacob. Soixante-treize ans : Juda vécut donc cent dix-neuf ans, comme il est dit expressément en XXVI, 2.

XIII 2. L'orgueil du cœur : expression comparable en *Jérémie*, XLVIII, 29 et *Règle de la Communauté*, IV, 9. Les exploits de votre jeunesse : comparer *Testament de Ruben*, I, 6 et la note.

3. Voir *Testament de Ruben*, III, 11, 13.

avoir été séduit par le visage d'une jolie femme, quand j'étais en campagne, et que j'adressais des reproches à Ruben, mon frère, au sujet de Balla, la femme de mon père, l'esprit de la jalousie et de la luxure se rangea contre moi en ordre de bataille, jusqu'à ce que j'eusse des rapports avec Bathshoua, la Cananéenne, et avec Thamar, qui avait été donnée en mariage à mes fils. [4] Car je disais à mon beau-père : « Je veux d'abord demander conseil à mon père ; ensuite, je prendrai ta fille. » Mais il s'y refusa et me montra au compte de sa fille une énorme quantité d'or, car il était roi. [5] Il la couvrit d'or et de perles et la fit nous verser à boire pendant le festin. [6] Le vin troubla mon regard, et le plaisir obscurcit mon cœur. [7] Je m'épris d'elle et j'eus avec elle des rapports, je transgressai le commandement du Seigneur et le commandement de mon père, et je la pris pour femme. [8] Le Seigneur me traita selon le penchant de mon âme, car les enfants que j'eus d'elle ne me donnèrent aucune joie.

Faire un usage modéré du vin

XIV [1] Et maintenant, mes enfants, ne vous enivrez pas de vin, car le vin détourne l'esprit de la vérité, suscite l'ardeur du désir et conduit à l'égarement des yeux. [2] Car le vin est au service de l'esprit de luxure pour réjouir l'imagination ; l'un et l'autre font perdre à l'homme le contrôle de lui-même. [3] Si un homme boit du vin jusqu'à l'ivresse, il trouble son esprit de pensées

XIV-XVI Chapitres consacrés aux dangers de l'ivresse. C'est là un sujet souvent traité par la morale païenne. Philon l'aborde à plusieurs reprises, tout spécialement dans le *De ebrietate.* Voir aussi les mises en garde données en *Ecclésiastique,* XXXI, 25-31 ; *I Esdras,* III, 17-24 ; *Histoire et sagesse d'Ahikar,* III, 12-14 (syriaque) ; II, 98 (arménien) ; Sextus, *Sentences,* 268-269 ; *Éphésiens,* V, 18. L'exemple de Juda est destiné à illustrer un thème particulier : l'ivresse conduit à la luxure.

XIV 1. L'égarement des yeux : tentative psychologique intéressante pour situer le désir dans l'égarement du regard. Rapprocher *Commentaire d'Habacuc,* V, 6-8 : « *Trop pur d'yeux pour voir le mal.* L'explication de ceci, c'est qu'ils ne se sont pas laissé entraîner à la luxure par leurs yeux durant le temps de l'impiété. » Voir aussi la note sur *Testament d'Issachar,* VII, 2.

impures qui conduisent à la luxure ; il enflamme son corps en vue de l'union charnelle, et, si l'occasion désirée se présente, il commet le péché sans honte aucune. [4] Tel est le buveur, mes enfants, car l'ivrogne ne respecte personne. [5] Car, voyez, moi-même, il m'égara au point de n'avoir pas honte devant tous les gens de la ville. Aux yeux de tous, je me tournai vers Thamar, je commis un grand péché, et je découvris la nudité de mes fils. [6] Après avoir bu du vin, je ne respectai pas le commandement de Dieu, et je pris une femme cananéenne. [7] Celui qui boit du vin doit faire preuve d'une grande modération. La modération dans l'usage du vin consiste en ceci : tant qu'il garde un sentiment de retenue, qu'il boive ; [8] s'il dépasse cette limite, aussitôt l'esprit d'égarement met en branle son imagination ; il fait tenir à l'ivrogne des propos obscènes, il lui fait transgresser la Loi, et, loin de lui inspirer de la honte, il l'amène à se vanter de son indignité et à se croire honnête homme.

XV [1] Celui qui s'adonne à la luxure, lorsqu'il fait du tort n'en a pas conscience, et lorsqu'il déshonore n'en a pas honte. [2] Quand bien même un homme serait roi, s'il vit dans la luxure, il est dépouillé de la royauté, asservi qu'il est à la luxure, comme moi-même j'en fis l'expérience. [3] Je donnai mon sceptre — c'est-à-dire le soutien de ma tribu —, ma ceinture — c'est-à-dire ma force —, mon diadème — c'est-à-dire la gloire de mon royaume. [4] Je me suis repenti de tout cela, je me suis

5. Comparer *Testament de Juda,* XII, 3-7.

6. Les mariages mixtes sont condamnés. Voir la note sur *Testament de Lévi,* IX, 10.

7. L'auteur du *Testament de Juda* n'exige pas de tous une abstinence totale, mais il demande que l'on boive avec modération. Ainsi dans le livre de *Tobit,* IV, 15 : «Ne bois pas de vin au point de t'enivrer et que l'ivresse n'aille pas avec toi sur ton chemin.» Voir aussi pseudo-Phocylide, 68-69. En *Testament de Juda,* XVI, 3, il est prescrit à celui qui veut vivre dans la tempérance de s'abstenir totalement de vin.

XV 1-2. Comparer *Testament de Ruben,* IV, 7.

2. L'idée de l'égalité de tous les hommes est d'origine stoïcienne. Comme tout homme, un roi peut être asservi par la luxure. Seul le sage est libre. Voir la note sur *Testament de Lévi,* XIII, 7-9.

3. Les gages donnés à Thamar par Juda ont une signification symbolique. Philon d'Alexandrie, dans le *De mutatione,* 135, propose des explications plus élaborées.

4. Voir la note sur *Testament de Ruben,* I, 10.

privé de vin et de viande jusqu'à ma vieillesse, et je n'ai connu aucune gaieté. [5] L'ange de Dieu me montra que les femmes domineront toujours, sur les rois aussi bien que sur les pauvres. [6] Au roi elles enlèvent sa gloire, au brave sa force, au pauvre le plus petit soutien dans sa pauvreté.

XVI [1] Observez donc, mes enfants, une juste limite dans l'usage du vin, car en lui se trouvent quatre mauvais esprits : ceux du désir, de la convoitise enflammée, de l'intempérance, et celui de l'amour du gain. [2] Si vous buvez du vin avec gaieté, que ce soit avec retenue, dans la crainte de Dieu ; que dans votre gaieté s'éloigne la crainte de Dieu, aussitôt vient l'ivresse et se glisse l'impudence. [3] Mais, si vous voulez vivre dans la tempérance, abstenez-vous totalement de vin pour ne pas pécher par des insultes, des querelles, des calomnies, des infractions aux commandements de Dieu, et mourir ainsi avant votre temps. [4] De plus, le vin révèle les mystères de Dieu et des hommes ; ainsi, moi-même, je révélai à la Cananéenne les commandements de Dieu et les mystères de Jacob, mon père, que Dieu m'avait défendu de révéler. [5] Le vin est cause de guerre et de désordre.

Ne pas aimer l'argent, se défier des femmes

XVII [1] Je vous ordonne donc, mes enfants, de ne pas aimer l'argent et de ne pas jeter les yeux sur la

5-6. Sur la misogynie des *Testaments des douze patriarches,* voir la note sur *Testament de Ruben,* V, 1-5.

XVI 1. Comparer la liste des sept mauvais esprits énumérés en *Testament de Ruben,* III, 2-7.

3. Abstenez-vous totalement de vin : l'auteur paraît prescrire à quelques-uns une morale plus exigeante que celle qu'il offre au plus grand nombre. Problématique comparable en *Testament de Ruben,* VI, 1.

4. Je révélai à la Cananéenne les commandements de Dieu et les mystères de Jacob : texte d'un particularisme rigoureux. Le judaïsme est considéré comme un mystère qui ne doit pas être révélé aux païens.

XVII 1. «Ne pas aimer l'argent», comme en *Testament de Juda,* XIX, 1. Ce mépris des richesses est caractéristique de la spiritualité essénienne. Flavius Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 122, dit que les Esséniens sont des «contempteurs de la richesse». Selon la *Règle de la Communauté,*

beauté des femmes, car moi, c'est par l'amour de l'or et par la beauté que je fus attiré vers Bathshoua, la Cananéenne. [[2] Je sais que ce sont ces deux vices qui feront tomber ma descendance dans la malice. [3] Car, parmi mes fils, même des hommes sages changeront et diminueront le royaume de Juda que le Seigneur m'avait donné pour m'être montré obéissant envers mon père. [4] Car jamais je n'avais fait de chagrin à mon père : tout ce qu'il me disait, je le faisais. [5] Abraham, le père de mon père, me bénit pour que je fusse roi en Israël, et Isaac me bénit de même. [6] Je sais que c'est à partir de moi que s'établira la royauté.

XVIII 1 J'ai lu dans les livres d'Hénoch, le juste, tous les crimes que vous commettrez dans les derniers jours.] [2] Gardez-vous donc, mes enfants, de la luxure et de l'amour de l'argent, et écoutez Juda, votre père.

[3] Car ces vices éloignent de la Loi de Dieu,
aveuglent le penchant de l'âme,
enseignent l'orgueil,
et interdisent à l'homme d'avoir pitié de son prochain.
[4] Ils privent son âme de toute bonté,
l'accablent de maux et de peines,
chassent le sommeil loin de lui,
et épuisent ses chairs.
[5] Cet homme cesse de sacrifier à Dieu,
et oublie de bénir Dieu.
Si un prophète parle, il ne l'écoute pas,
et il s'irrite des paroles pieuses.

x, 19, l'âme du fidèle «ne convoitera pas les richesses de violence». Voir aussi *Testament de Ruben,* III, 6 ; *Testament de Juda,* XXV, 4 ; *Testament de Benjamin,* IV, 4 ; pseudo-Phocylide, 5, 43-44 ; Sextus, *Sentences,* 76, 81, 115. «Ne pas jeter les yeux sur la beauté des femmes» : comparer *Histoire et sagesse d'Aḥikar,* III, 92 (syriaque) : «Mon fils, que tes yeux ne regardent pas la femme qui est belle.»

2. De XVII, 2 à XVIII, 1, une addition vient séparer de façon maladroite XVII, 1 de XVIII, 1.

5. Cette bénédiction est rapportée en *Jubilés,* XXXI, 18-19. Comparer *Testament de Siméon,* VII, 2 ; *Testament de Juda,* XXII, 3.

XVIII 1. Voir la note sur *Testament de Siméon,* V, 4.

3. Sur la doctrine du «penchant», voir la note sur *Testament de Dan,* IV, 2.

4. L'insomnie est un des maux qui frappent le pécheur. Rapprocher *Testament de Siméon,* IV, 9.

5. Comparer *Testament de Lévi,* XVI, 2 ; *Testament de Dan,* II, 3.

6 Car, de deux passions contraires, il est esclave ;
obéir à Dieu, il ne peut :
elles ont aveuglé son âme,
et, en plein jour, il marche comme dans la nuit.

XIX [1] Mes enfants, l'amour de l'argent conduit à l'idolâtrie, car, égarés par l'argent, les hommes donnent le nom de dieux à ceux qui ne le sont pas ; ce même amour de l'argent fait sombrer dans la folie celui qui le possède. [2] À cause de l'argent, j'ai perdu mes enfants, et, sans la repentance de ma chair, l'humiliation de mon âme, et le secours des prières de mon père, je serais mort sans enfants. [3] Mais le Dieu de mes pères, plein de miséricorde et de compassion, eut pitié de moi, car j'avais agi par ignorance. [4] En effet, le Prince de l'égarement m'avait aveuglé, je m'étais montré ignorant, en tant qu'homme et en tant que chair corrompue par les péchés, et je dus reconnaître ma faiblesse, alors que je m'estimais invincible.

Les deux Esprits

XX [1] Sachez donc, mes enfants, que deux Esprits s'occupent de l'homme, celui de la vérité et celui de

6. Comparer *Romains*, VII, 15.

XIX 1. L'amour de l'argent conduit à l'idolâtrie : comparer *Colossiens*, III, 5 ; *Éphésiens*, V, 5. Les hommes donnent le nom de dieux à ceux qui ne le sont pas : argument classique de la polémique juive à l'endroit des païens. Voir, par exemple, *Lettre de Jérémie*, 16, 23, 29, 40, 44, 52, 56, 65, 69.

2. La repentance de ma chair : voir la note sur *Testament de Gad*, V, 7.

3. Le Dieu de mes pères : voir la note sur *Testament de Ruben*, IV, 10.

4. Le Prince de l'égarement : voir la note sur *Testament de Siméon*, II, 7. En tant que chair corrompue par les péchés : conception très pessimiste de la nature humaine qui rejoint celle des textes de Qoumrân, voir *Règle de la Communauté*, XI, 9 ; *Règlement de la Guerre*, IV, 3 ; XII, 11 et comparer *Testament de Zabulon*, IX, 7 ; *Romains*, VII, 14.

XX 1. Attestation très importante de la doctrine des deux Esprits. On en trouvera un exposé plus développé dans la *Règle de la Communauté*, III, 18-IV, 26. Les auteurs des *Testaments des douze patriarches* ont négligé la partie cosmologique et eschatologique de l'« Instruction sur les deux Esprits » pour n'en retenir que l'aspect psychologique. Voir *Testament d'Aser*, I, 3-5.

l'égarement. [2] Au milieu est celui de la conscience intelligente qui lui permet de pencher où il veut. [3] Les œuvres de la vérité et celles de l'égarement sont inscrites sur la poitrine de l'homme, et le Seigneur connaît chacune d'elles. [4] Il n'est pas d'instant où puissent être cachées les œuvres de l'homme, car c'est dans sa poitrine même qu'elles ont été gravées devant le Seigneur. [5] L'Esprit de vérité atteste toutes choses et accuse tous les hommes, et le pécheur, brûlé par son propre cœur, n'ose pas regarder son juge.

Aimer Lévi

XXI [1] Et maintenant, mes enfants, je vous ordonne d'aimer Lévi, afin de subsister, et de ne pas vous dresser contre lui, de peur d'être exterminés. [2] Car c'est à moi que le Seigneur a donné la royauté, et à Lévi le sacerdoce. [3] C'est à moi qu'il a donné ce qui est sur la terre, et à lui ce qui est dans les cieux. [4] De même que le ciel est au-dessus de la terre, de même le sacerdoce de Dieu est supérieur à la royauté terrestre, à moins qu'à cause du péché, il ne se détache du Seigneur et ne soit dominé par la royauté terrestre. [5] Car un ange du Seigneur me dit : «Le Seigneur l'a préféré à toi pour l'approcher, manger à sa table, et pour lui offrir les délicieuses prémices des fils d'Israël, mais, toi, tu seras roi de Jacob.

2. L'idée d'un esprit intermédiaire qui aurait le choix entre les deux Esprits en lutte dans le cœur de l'homme est, sans doute, d'origine mythologique. Il faut rappeler ici que Philon, dans les *Quaestiones in Exodum,* II, 68, fait du Logos un «médiateur» entre les deux puissances et que Plutarque, dans son *De Iside et Osiride,* 46, place Mithra «entre» le bien et le mal et explique que, pour cette raison, les Perses l'appellent «Médiateur».

5. Voir la note sur *Testament de Ruben,* IV, 3.

XXI 2-5. La préséance de Lévi sur Juda était déjà supposée dans *Jubilés,* XXXI, 13 : Isaac bénit d'abord Lévi, puis Juda. Cette préséance que les *Testaments des douze patriarches* accordent au sacerdoce fait songer à celle du Prêtre sur le Messie d'Israël, lors du repas communautaire (*Règle annexe de la Communauté,* II, 11-22). Dans le *Testament de Nephtali,* V, 3-5, Lévi s'empare d'abord du soleil, Juda saisit la lune ensuite.

Prédictions

[6] « Tu seras pour eux comme la mer. Car, comme en mer, justes et injustes sont malmenés par la tempête, [les uns sont faits prisonniers, les autres s'enrichissent] ainsi il y aura en toi toute espèce d'hommes, les uns seront en danger et faits prisonniers, les autres s'enrichiront en s'emparant des biens d'autrui. »

[7] Car les rois seront comme des baleines,
avalant les hommes comme des poissons ;
des fils et des filles des hommes libres, ils feront des esclaves ;
des maisons, des champs, des troupeaux et des biens, ils s'empareront.

[8] De la multitude des cadavres, ils engraisseront de façon ignoble les corbeaux et les rapaces,
et ils progresseront dans le mal avec une avidité croissante.

[9] Les faux prophètes seront comme des ouragans,
et ils persécuteront tous les justes.

XXII [1] Le Seigneur attirera sur eux des divisions intestines,
et les guerres seront continuelles en Israël.

[2] Parmi des étrangers prendra fin mon royaume,
jusqu'à l'arrivée du salut d'Israël,
jusqu'à la venue du Dieu de justice,

6. Comparer *Matthieu*, V, 45. Les mots entre crochets sont une répétition accidentelle de la fin du verset.

7. Le caractère violemment antiroyaliste des versets 7 à 9 est remarquable. Cet antiroyalisme a, certes, des racines dans l'histoire d'Israël, comme en témoigne *I Samuel*, VIII, 1-22, mais il vise ici la dynastie hasmonéenne (comparer *Écrit de Damas*, VIII, 10 : « Les serpents, ce sont les rois des peuples »). Allusion propable aux confiscations opérées par Aristobule II et Hyrcan II. Voir *Testament de Dan*, V, 7 ; *Commentaire d'Habacuc*, VIII, 8-13 ; XII, 10 ; *Testament de Moïse*, VII, 6.

8. Allusion aux massacres qui accompagnèrent la prise de Jérusalem par Pompée en 63 av. J.-C. et dont l'auteur tient Aristobule II et Hyrcan II pour responsables. Comparer *Psaumes de Salomon*, IV, 19-20.

XXII 1. Allusion aux luttes fratricides d'Hyrcan II et d'Aristobule II, comme en *Testament de Zabulon*, IX, 5.

2. « Parmi des étrangers prendra fin mon royaume » doit renvoyer à l'accession d'Hérode le Grand au trône, en 37 av. J.-C.

pour que Jacob puisse trouver le repos et la paix, ainsi que toutes les nations.

[3] C'est lui qui conservera la puissance de mon royaume à jamais,

car le Seigneur m'a juré par serment de ne jamais ôter la royauté à ma descendance.

XXIII [1] Grande est ma tristesse, mes enfants, à cause des dérèglements, des sortilèges et des actes d'idolâtrie dont vous vous rendrez coupables envers la royauté, en suivant ceux qui évoquent les esprits, les devins et les démons d'égarement. [2] Vous ferez de vos filles des musiciennes et des prostituées et vous prendrez part aux abominations des païens. [3] C'est pourquoi le Seigneur attirera sur vous la famine et la peste, la mort et l'épée [vengeresse], le siège [et les chiens pour déchirer] des ennemis, les insultes des amis, [la perte et la gangrène des yeux], le massacre des enfants, le rapt des épouses, le pillage des richesses, l'incendie du Temple de Dieu, la désolation du pays et votre esclavage parmi les nations. [4] Ils castreront vos fils pour en faire des eunuques pour leurs femmes. [5] Jusqu'à ce que vous vous tourniez vers le Seigneur d'un cœur parfait, en vous repentant et en marchant dans tous Ses commandements, et que le Seigneur vous visite avec miséricorde et vous ramène de la captivité des nations.

3. Rappel des promesses faites en *Genèse,* XLIX, 10 et *II Samuel,* VII, 11-16.

XXIII 1. Ceux qui évoquent les esprits : littéralement, «les ventriloques». C'est la reprise de l'accusation portée contre Manassé en *II Rois,* XXI, 6 ; *II Chroniques,* XXXIII, 6. Voir aussi *Lévitique,* XIX, 31 ; XX, 6, 27 ; *Isaïe,* XIX, 3.

2. Comparer *Testament de Lévi,* XIV, 6 ; *Psaumes de Salomon,* II, 13.

3. Tout ce verset, truffé de gloses, est une prophétie *ex eventu* de la prise de Jérusalem par Pompée en 63 av. J.-C. La famine et la peste, la mort et l'épée : comparer *Jérémie,* XV, 2. En *Jérémie,* XIV, 12 et en *Commentaire du psaume* XXXVII, II, 1, on trouvera une séquence à trois membres : «le glaive, la famine et la peste». Et les chiens pour déchirer : glose tirée de la version des Septante de *Jérémie,* XV, 3.

4. Reprise de *II Rois,* XX, 18.

5. Du jour où il se repentira, le peuple sera sauvé. Même idée en *Baruch,* IV, 28-29 ; *Jubilés,* I, 13, 23 ; *Testament de Moïse,* I, 18 ; *II Baruch,* LXXVIII, 6.

L'étoile de Jacob

XXIV [1] Après cela, une étoile se lèvera pour vous de Jacob, dans la paix,
et un homme se lèvera de ma descendance, comme un soleil de justice,
marchant avec les hommes dans la douceur et la justice,
et on ne trouvera en lui aucun péché.
[2] Les cieux s'ouvriront sur lui,
pour répandre l'Esprit, la bénédiction du Père saint,
et c'est lui qui répandra l'Esprit de grâce sur vous.
[3] Vous deviendrez ses fils en vérité,
et vous marcherez dans ses ordonnances, les premières et les dernières.
[4] Lui, c'est le Germe du Très-Haut,

XXIV Hymne à la gloire du Messie davidique, tout comme *Testament de Lévi,* XVIII il célèbre le Messie sacerdotal. On retrouve dans cet hymne, idéalisée et magnifiée, la grande figure du Maître de justice.

1. Une étoile se lèvera pour vous : d'après *Nombres,* XXIV, 17, auquel il est fait allusion en *Testament de Lévi,* XVIII, 3. «Et un homme se lèvera de ma descendance» fait encore référence à *Nombres,* XXIV, 17, mais selon la version des Septante. Cet oracle est souvent cité dans les textes de Qoumrân, voir *Testimonia,* 12 ; *Livre des Bénédictions,* V, 27 ; *Règlement de la Guerre,* XI, 6 ; *Écrit de Damas,* VII, 18-21. Comme un soleil de justice : allusion à la prophétie de *Malachie,* III, 20, déjà citée en *Sagesse de Salomon,* V, 6. Dans la douceur et la justice : allusion à *Psaumes,* XLV, 5 ou à *Zacharie,* IX, 9. On ne trouvera en lui aucun péché : le Messie est étranger à la condition pécheresse de l'humanité. Même idée en *Psaumes de Salomon,* XVII, 36.

2. Les cieux s'ouvriront sur lui : voir la note sur *Testament de Lévi,* XVIII, 6. Pour répandre l'Esprit : écho de la prophétie de *Zacharie,* XII, 10. Toutefois, dans notre texte, c'est le Messie et non Iahvé qui répand l'Esprit de grâce. La bénédiction du Père saint : rapprocher *Testament de Lévi,* XVIII, 6 : «Du Temple de gloire viendra [...] une voix paternelle». Voir aussi *I Hénoch,* XI, 1.

3. «Ses fils en vérité» est un hébraïsme. L'expression «fils de vérité» se retrouve dans la *Règle de la Communauté,* IV 5, 6 ; dans les *Hymnes,* VII, 29-30 ; X, 27 ; XI, 11 ; dans le *Règlement de la Guerre,* XVII, 8 et dans *I Hénoch,* CV, 2. Les fidèles sont «fils» du Messie, de même en *Testament de Lévi,* XVIII, 8. Noter qu'il est fait mention d'«ordonnances premières» dans la *Règle de la Communauté,* IX, 10, et d'«ordonnances premières et dernières» dans l'*Écrit de Damas,* B, II, 8-9. Le Législateur auquel sont attribuées ces ordonnances premières et dernières, c'est le Maître de justice. Voir la note sur *Testament de Lévi,* XVI, 3.

4. Le Germe du Très-Haut : allusion à la prophétie de *Jérémie,* XXIII, 5,

Elle, c'est la source donnant la vie à tous.
[5] Alors le sceptre de ma royauté resplendira,
et de votre racine naîtra un tronc,
d'où poussera un sceptre de justice pour les nations,
pour juger et sauver tous ceux qui invoquent le Seigneur.

Résurrection des patriarches

XXV [1] Après cela, Abraham, Isaac et Jacob se lèveront pour revivre, et, moi et mes frères, nous serons les chefs des tribus d'Israël ; Lévi le premier, moi le deuxième, Joseph le troisième, Benjamin le quatrième, Siméon le cinquième, Issachar le sixième, et ainsi de suite.

[2] Le Seigneur bénit Lévi ; l'ange de la Face me bénit, moi, Juda ; les puissances de gloire, Siméon ; le ciel, Ruben ; la terre, Issachar ; la mer, Zabulon ; les montagnes, Joseph ; le tabernacle, Benjamin ; les luminaires, Dan ; l'Éden, Nephtali ; le soleil, Gad ; la lune, Aser.
[3] Vous serez le peuple du Seigneur,
et vous n'aurez qu'une seule langue.

sur le Germe de David. Notre texte identifie le Germe du Très-Haut et l'auteur des ordonnances mentionnées au verset précédent, tout comme les « Bénédictions patriarcales » identifient le Messie de justice et le Germe de David. « La source donnant la vie à tous » et le Législateur auquel le verset précédent fait allusion sont ici identifiés. En plus d'un passage des *Hymnes,* le Maître de justice est désigné comme « la source de vie ». Voir *Hymnes,* VIII, 4, 14, 16 ; XVIII, 10-12.

5. Le sceptre de ma royauté : nouvelle allusion à *Psaumes,* XLV, 7. « De votre racine naîtra un tronc » s'inspire d'*Isaïe,* XI, 1. Ce texte est repris plusieurs fois dans les *Hymnes* en une savante allégorie de l'Église essénienne. Voir *Hymnes,* VI, 15 ; VII, 19 ; VIII, 6, 8, 10.

6. Noter l'accent universaliste de ce verset.

XXV 1. Résurrection des patriarches selon un ordre hiérarchique : Abraham, Isaac et Jacob en premier lieu, puis Lévi et Juda. Les chefs des tribus d'Israël paraissent appelés à la direction du monde nouveau. Comparer la promesse faite par Jésus à ses disciples, *Matthieu,* XIX, 28 : « Lors du renouvellement de toutes choses [...], vous siégerez aussi sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël. »

2. Comme le Seigneur, l'ange de la Face, les puissances de gloire et les différentes parties de l'univers bénissent les fils de Jacob : c'est que la terre est remplie d'esprits. Voir *I Hénoch,* XXXIX, 12.

3. Vous n'aurez qu'une seule langue : cette langue, c'est l'hébreu. Comparer *Jubilés,* III, 28. L'esprit d'égarement de Béliar n'existera plus :

L'esprit d'égarement de Béliar n'existera plus,
car il aura été jeté dans le feu éternel.
[4] Ceux qui seront morts dans la tristesse,
se relèveront dans la joie ;
ceux qui auront été pauvres à cause du Seigneur
seront enrichis,
et ceux qui auront péri à cause du Seigneur
se réveilleront pour vivre.
[5] Les cerfs de Jacob courront dans l'allégresse,
et les aigles d'Israël voleront dans la joie,
[mais les impies se lamenteront,
et les pécheurs pleureront,]
et tous les peuples rendront gloire au Seigneur à jamais.

Dernières exhortations

XXVI [1] «Gardez donc, mes enfants, toute la Loi du Seigneur, car il y a une espérance pour tous ceux qui gardent Ses voies.» [2] Il leur dit : «Âgé de cent dix-neuf ans, je meurs aujourd'hui sous vos yeux. [3] Que l'on ne m'ensevelisse pas dans un vêtement somptueux, mais ramenez-moi à Hébron, là où sont mes pères.»

Épilogue

[4] Quand il eut dit ces mots, il s'endormit. Ses fils firent tout ce qu'il avait ordonné : ils l'ensevelirent avec ses pères à Hébron.

idée voisine en *Testament de Lévi*, XVIII, 12. Le feu éternel : voir *Testament de Zabulon*, X, 3 ; *Règle de la Communauté*, II, 8 ; *Matthieu*, XVIII, 9 ; XXV, 41 ; *Jude*, 7.

4. Annonce de la résurrection qui s'inspire de *Daniel*, XII, 2. Mourir dans la tristesse, comme en *I Hénoch*, CII, 5-7. Ressusciter dans la joie, comme en *I Hénoch*, CIII, 4. Après «seront enrichis», on lit dans quelques manuscrits : «et ceux qui étaient dans le besoin seront rassasiés, et ceux qui étaient dans la faiblesse seront forts». Comparer *Matthieu*, V, 6.

5. Les aigles d'Israël : comparer *I Hénoch*, XCVI, 2. Les mots entre crochets viennent rompre le parallélisme et sont sans doute interpolés.

XXVI 2. Âgé de cent dix-neuf ans : voir la note sur XII, 12.

TESTAMENT D'ISSACHAR,
CINQUIÈME FILS DE JACOB ET DE LÉA
DE LA SIMPLICITÉ

Prologue

I [1] Copie des paroles d'Issachar. Il appela ses fils et leur dit :
« Écoutez, mes enfants, Issachar, votre père,
prêtez l'oreille aux discours de celui qui est aimé du Seigneur. »

Histoire d'Issachar

[2] Je naquis, cinquième fils de Jacob, pour prix des
mandragores. [3] Mon frère Ruben, en effet, avait rap-
porté des mandragores des champs ; Rachel, venant à sa
rencontre, s'en empara. [4] Ruben se mit à pleurer et,
l'entendant, Léa, ma mère, sortit.
[5] Les mandragores étaient des pommes parfumées que
produisait la terre d'Aram dans un ravin arrosé. [6] Ra-
chel dit : « Je ne te les donnerai pas, car elles me
tiendront lieu d'enfants. Car le Seigneur m'a dédaignée,
et je n'ai pas donné d'enfants à Jacob. » [7] Or, il y avait
deux pommes, et Léa dit à Rachel : « Ne te suffit-il pas
d'avoir pris mon mari pour que tu veuilles aussi me les
prendre ? » [8] Rachel lui dit : « Jacob sera avec toi cette
nuit en échange des mandragores de ton fils. » [9] Et Léa
lui dit : « Jacob est à moi, car c'est moi qui suis la femme
de sa jeunesse. » [10] Rachel lui répondit : « Ne te vante
pas et ne te félicite pas, car il m'a épousée avant toi, et,
pour l'amour de moi, il a été au service de notre père
pendant quatorze ans. [11] Si la tromperie ne s'était pas
multipliée sur la terre et si la malice des hommes ne

I 2-14. Récit inspiré de *Genèse,* XXX, 14-18.
11. La malice des hommes : d'après *Genèse,* VI, 5. Comparer *Jubilés,* V, 2 ; *II Hénoch,* XXXIV, 1.

s'était pas propagée, tu ne verrais pas maintenant le visage de Jacob. [12] Car tu n'es pas sa femme, mais c'est par tromperie que tu t'es glissée à ma place. [13] Mon père m'avait induite en erreur, il m'avait éloignée cette nuit-là, et il n'avait pas laissé Jacob me voir, car si j'avais été là, cela ne serait pas arrivé. [14] Néanmoins, en échange des mandragores, je te loue Jacob pour une nuit. » [15] Jacob connut Léa, et, ayant conçu, elle me mit au monde ; à cause de ce « marché », je fus appelé Issachar.

II [1] Alors, un ange du Seigneur apparut à Jacob et dit : « Rachel enfantera deux enfants, parce qu'elle a dédaigné l'acte charnel et choisi la continence. » [2] Si Léa, ma mère, en échange de cet acte charnel, n'avait pas donné les deux pommes, elle aurait dû mettre au monde huit fils. Elle n'en mit que six au monde, mais Rachel, elle, en eut deux, car, se servant des mandragores, le Seigneur l'avait visitée. [3] Il avait vu, en effet, que c'était pour avoir des enfants qu'elle désirait s'unir à Jacob et non par amour du plaisir. [4] Car, le lendemain, elle renonça de nouveau à Jacob. Ainsi, à cause des mandragores, le Seigneur exauça Rachel. [5] Car, bien qu'elle en eût envie, elle ne les mangea pas, mais elle les apporta à la Maison du Seigneur, et les offrit au prêtre du Très-Haut qui existait en ce temps-là.

III [1] Quand je fus devenu un homme, mes enfants,

15. Jeu de mots sur le nom d'Issachar, comme en *Genèse,* XXX, 18.

II 3-4. La procréation est le but du mariage. Selon Flavius Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 160-161, il existait un ordre d'Esséniens mariés. Toutefois, précise l'historien juif, « ils se marient non pour le plaisir, mais parce qu'il faut des enfants ». On retrouve cette éthique conjugale dans le livre de *Tobit,* VI, 18 et VIII, 17. Voir aussi Sextus, *Sentences,* 230.

5. Les mandragores étaient considérées comme aphrodisiaques. Rachel ne les mange pas, mais les offre à Dieu. Le trait est étranger au texte biblique.

III 1. La droiture de cœur : expression tirée de l'Ancien Testament, voir *Deutéronome,* IX, 5 ; *I Rois,* III, 6 ; *I Chroniques,* XXIX, 17. On la retrouve en *Testament d'Issachar,* IV, 6 ; *Testament de Gad,* VII, 7 ; *Psaumes de Salomon,* II, 15. Je devins le laboureur de mon père : la tradition qui fait d'Issachar un paysan est particulière à la version des Septante de *Genèse,* XLIX, 15, où le texte hébreu porte : « et il est propre à la corvée d'esclave ». La leçon des Septante est commentée par Philon, *Legum allegoriae,* I, 80 ; *De migratione,* 221, et reprise dans la traduction grecque samaritaine de *Genèse,* XLIX, 15.

je marchai dans la droiture de cœur, je devins le laboureur de mon père et de mes frères, et je rapportais les fruits des champs en leur saison. [2] Mon père me bénissait, car il voyait que je marchais dans la simplicité. [3] Je n'étais pas excessif dans mes affaires, ni jaloux ou envieux de mon prochain. [4] Je ne calomniais jamais personne et je ne critiquais pas la vie d'autrui. [5] Je ne me mariai qu'à l'âge de trente-cinq ans, car le labeur dévorait mes forces ; je ne songeais pas au plaisir que donne la femme, mais le sommeil dû à la fatigue triomphait de moi. [6] Mon père se réjouissait sans cesse de ma simplicité, car j'offrais d'abord, par l'intermédiaire du prêtre, toutes les prémices au Seigneur, puis à mon père. [7] Le Seigneur multiplia par mille ses biens dans mes mains ; ainsi, Jacob, mon père, savait que Dieu encourageait ma simplicité. [8] Car à tout indigent et à tout opprimé je distribuais les fruits de la terre dans la simplicité de mon cœur.

2. La simplicité, dont le *Testament d'Issachar* tout entier veut être une illustration, est l'une des vertus chères aux auteurs des *Testaments des douze patriarches.* Le mot grec *haplotês,* «simplicité», traduit l'hébreu *tôm,* «intégrité», «perfection», comme le montre un examen des différentes versions grecques de l'Ancien Testament ; voir, par exemple, *Proverbes,* X, 9 ; XXVIII, 6. Un glissement de sens intervient à la faveur de cette traduction. Sur le plan psychologique, la «simplicité» de l'homme pieux s'oppose à la duplicité des méchants, voir *Testament d'Aser.* La simplicité, c'est aussi la vie simple. On reconnaît là l'influence d'un idéal champêtre répandu par la philosophie populaire. De fait, dans le *Testament d'Issachar,* la simplicité est mise en rapport avec les travaux des champs. Voir V, 3 et VI, 2 et aussi *Testament de Ruben,* IV, 1.

3-4. Confession négative, suivie, au verset 8, d'une confession positive, cette fois. Le même procédé est utilisé par l'auteur du *Testament d'Issachar* au chapitre VII. Ce genre littéraire a trouvé en Égypte une expression classique au chapitre CXXV du *Livre des morts.*

4. Après «et je ne critiquais pas la vie d'autrui», certains manuscrits ajoutent : «marchant dans la simplicité des yeux». Expression comparable en *Matthieu,* VI, 22 : «si ton œil est simple».

5. Voir la note sur *Testament de Ruben,* IV, 1.

6. Offrandes des prémices, comme en *Exode,* XXIII, 19 ; XXXIV, 26. Comparer *Testament de Lévi,* IX, 7, 13, 14 ; *Testament de Juda,* XXI, 5 ; *Testament d'Issachar,* V, 4, 6.

7. Comparer *Testament de Zabulon,* VI, 6 : «Celui qui partage avec son prochain reçoit bien davantage du Seigneur.»

8. Rapprocher *Testament d'Issachar,* VII, 5. Dans les *Testaments des douze patriarches,* la charité d'Issachar n'est dépassée que par celle de Zabulon.

Marcher dans la simplicité

IV [1] Et maintenant, écoutez-moi, mes enfants,
marchez dans la simplicité de votre cœur,
car j'ai vu en elle tout ce qui satisfait le Seigneur.
[2] L'homme simple ne convoite pas l'or,
il ne recherche pas des mets variés,
il ne désire pas un vêtement qui le distingue.
[3] Il ne demande pas à vivre longtemps,
mais il attend seulement la volonté de Dieu.
[4] Les esprits d'égarement n'ont aucun pouvoir sur lui,
car il reste insensible à la beauté d'une femme,
afin de ne pas souiller son esprit par la perversion.
[5] Il n'y a point de jalousie dans ses pensées,
l'envie ne consume pas son âme,
et le tiraillement d'un désir insatiable n'est pas dans son esprit.
[6] Mais il marche dans la simplicité de l'âme,
et contemple tout dans la droiture du cœur,
sans que ses yeux soient pervertis par l'égarement du monde,
au point de ne plus voir comment sont dénaturés les commandements du Seigneur.

Exhortations

V [1] Gardez donc, mes enfants, la Loi de Dieu,

IV 2. Jusqu'au verset 6, portrait idéal de l'homme simple. Comparer *Testament de Benjamin,* VI, 3. La condamnation du luxe de la table et du vêtement est un des thèmes de la diatribe stoïcienne repris par l'essénisme. Voir Philon, *Quod omnis probus liber sit,* 76-77, 84, 86; Flavius Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 126, 130.

3. Il ne demande pas à vivre longtemps : l'auteur s'écarte ici de la morale traditionnelle selon laquelle une longue vie était la récompense accordée au sage. Voir *Proverbes,* III, 2, 16; IV, 10. «La volonté de Dieu», comme en *Testament de Nephtali,* III, 1; *Règle de la Communauté,* IX, 13, 23; *Livre des Antiquités bibliques,* VI, 11 et souvent dans le Nouveau Testament.

4. Sur la misogynie des *Testaments des douze patriarches,* voir la note sur *Testament de Ruben,* V, 1-5.

V 1. Sans examiner avec indiscrétion les actions de votre prochain : comparer III, 3. Ce pourrait être une critique voilée du pharisaïsme.

acquérez la simplicité
et marchez dans l'innocence,
sans examiner avec indiscrétion les actions de votre prochain.
2 Mais aimez le Seigneur et votre prochain,
et ayez pitié des indigents et des faibles.
3 Courbez votre dos pour labourer,
et peinez à tous les travaux des champs,
apportant des offrandes au Seigneur avec des actions de grâces.
4 Car, avec les prémices des fruits de la terre, le Seigneur vous bénira, comme il a béni tous les saints depuis Abel jusqu'à nos jours. 5 Car il ne vous a pas donné d'autre part que la richesse de la terre dont les fruits sont produits par votre travail. 6 Car notre père Jacob me bénit avec les bénédictions de la terre et celles des prémices. 7 Mais Lévi et Juda ont été distingués par le Seigneur d'entre les fils de Jacob. Le Seigneur les a faits ses héritiers et a donné à Lévi, le sacerdoce, et à Juda, la royauté. 8 Obéissez-leur donc, et marchez dans la simplicité de votre père. [Car à Gad il a été donné de détruire les bandes de brigands qui s'attaquent à Israël.]

2. Aimez le Seigneur et votre prochain : le commandement de *Deutéronome,* VI, 5, sur l'amour de Dieu, et celui de *Lévitique,* XIX, 18, sur l'amour du prochain, sont réunis, comme en *Testament d'Issachar,* VII, 6 ; *Testament de Dan,* V, 3 ; voir aussi *Testament de Benjamin,* III, 3-4. C'est l'annonce et la préparation du commandement évangélique. Voir *Marc,* XII, 30-31.

3. Peinez à tous les travaux des champs : cette exaltation de l'effort et du travail de la terre paraît bien conforme à l'idéal de vie des Esséniens. Selon Philon d'Alexandrie, *Apologie des Juifs,* 6-8 : « Adonnés à leurs tâches accoutumées dès avant le lever du soleil, ils ne les abandonnent qu'à peine lorsque le ciel est couché [...] Parmi eux, il y a des agriculteurs versés dans l'art d'ensemencer et de travailler la terre, des pasteurs qui conduisent toute sorte de troupeaux ; quelques-uns s'occupent d'apiculture. » Voir aussi pseudo-Phocylide, 161-174.

4. Depuis Abel, jusqu'à nos jours : comparer *Matthieu,* XXIII, 35 : « depuis le sang d'Abel le juste ».

5. La richesse de la terre : littéralement, « la graisse de la terre » ; même expression en *Genèse,* XXVII, 28, 39.

7. Comparer *Testament de Juda,* XXI, 2.

8. Le membre de phrase entre crochets est déplacé et doit provenir du *Testament de Gad.* Il suppose, en effet, un jeu de mots sur le nom hébreu de Gad, comme en *Genèse,* XLIX, 19.

Prédictions

VI [1] Sachez donc, mes enfants, que, dans les derniers temps,
vos fils abandonneront la simplicité,
et s'attacheront à la cupidité.
Renonçant à l'innocence,
ils s'adonneront à la scélératesse.
Oubliant les commandements de Dieu,
ils s'attacheront à Béliar.
[2] Renonçant à l'agriculture,
ils suivront leurs mauvais penchants ;
ils seront dispersés parmi les nations
et ils seront asservis à leurs ennemis.
[3] Répétez donc cela à vos enfants, afin que, quand ils auront péché, ils se retournent au plus vite vers le Seigneur. [4] Car il est miséricordieux, il les délivrera et les renverra dans leur pays.

Innocence d'Issachar

VII [1] Je suis âgé de cent vingt-six ans, et je n'ai pas conscience d'avoir commis un péché mortel.
[2] Je n'ai pas connu d'autre femme que la mienne.

VI 1. Les temps derniers commencent avec l'époque où parle le visionnaire. Comme le montrent divers passages des *Testaments des douze patriarches*, cette période coïncide avec celle qui précéda et suivit la prise de Jérusalem par Pompée en 63 av. J.-C. Voir *Testament de Juda*, XVIII, 1 ; *Testament de Zabulon*, VIII, 2 ; *Testament de Dan*, V, 4 ; *Testament de Nephtali*, VIII, 1 ; *Testament de Joseph*, XIX, 10. Obéir à Dieu ou s'attacher à Béliar : choix identique en *Testament de Lévi*, XIX, 1.

2-4. Péché-exil-retour. Cette séquence est un des procédés de composition familiers aux auteurs des *Testaments des douze patriarches*. On en trouvera de bons exemples en *Testament de Lévi*, XVI ; *Testament de Juda*, XXIII ; *Testament d'Aser*, VII.

VII 1. Cent vingt-six ans : selon d'autres manuscrits «cent vingt-deux ans». Le péché mortel, comme en *Nombres*, XVIII, 22 ; *Deutéronome*, XXII, 26 ; *Jubilés*, XXI, 22 ; XXXIII, 18 ; *Rouleau du Temple*, LXVI, 6 ; *I Jean*, V, 16.

2. Issachar n'a pas connu d'autre femme que la sienne : comparer *Jubilés*, XXV, 4. Lever les yeux pour regarder une femme et la suivre du regard, c'est déjà s'adonner à la luxure. Voir *Commentaire d'Habacuc*,

Je ne me suis pas adonné à la luxure en levant les yeux.
3 Je n'ai pas bu de vin jusqu'à en être égaré ;
je n'ai rien convoité des biens désirables de mon prochain.
4 Il n'y avait pas de tromperie dans mon cœur,
le mensonge n'est pas monté à mes lèvres.
5 Avec tout homme affligé j'ai gémi,
et avec le pauvre j'ai partagé mon pain.
J'ai pratiqué la piété tous les jours de ma vie.
J'ai gardé la vérité.
6 J'ai aimé le Seigneur de toute ma force,
de même j'ai aimé tout homme plus que mes propres enfants.
7 Vous aussi, mes enfants, agissez ainsi,
et tout esprit de Béliar fuira loin de vous ;
aucun procédé des méchants ne pourra s'assurer de vous,
et vous soumettrez toutes les bêtes sauvages,
puisque vous aurez avec vous le Dieu du ciel et de la terre,
marchant avec les hommes en simplicité de cœur.

v, 6-7 ; *Testament de Juda,* XVII, 1 ; *Testament de Benjamin,* VI, 3 ; VIII, 2 ; *Ecclésiastique,* XXIII, 4-5 ; XXVI, 9 ; *Histoire et sagesse d'Aḥikar,* III, 8, 92 (syriaque) ; *Livre des Antiquités bibliques,* XLIII, 5, 7 ; targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* XLIX, 22 ; *Matthieu,* V, 28 ; *II Pierre,* II, 14 ; *I Jean,* II, 16 ; *Didachè,* III, 3.

3. Comparer *Testament de Juda,* XIV, 3, 7.

4. Condamnation de la tromperie et du mensonge. Le *Testament de Dan* tout entier est consacré à flétrir la colère et le mensonge.

5. Avec tout homme affligé j'ai gémi : cette participation à la souffrance d'autrui, cette «sympathie» est donnée en exemple en *Testament de Zabulon,* VI, 4-5 ; VII, 4-5 et prescrite en *Testament de Benjamin,* IV, 4. C'est un sentiment assez nouveau dans le judaïsme. Voir cependant *Ecclésiastique,* VII, 34 et comparer *Romains,* XII, 15. Avec le pauvre, j'ai partagé mon pain : comparer *Ézéchiel,* XVIII, 7 ; *Tobit,* IV, 16 ; *II Hénoch,* IX, 1 ; XLII, 5 ; LXIII, 1.

6. Voir la note sur V, 2.

7. Tout esprit de Béliar fuira loin de vous : même promesse en *Testament de Lévi,* XVIII, 12 ; *Testament de Nephtali,* VIII, 4. Vous soumettrez toutes les bêtes sauvages : même idée en *Testament de Nephtali,* VIII, 4, 6 ; *Testament de Joseph,* XIX, 8 ; *Testament de Benjamin,* III, 5 ; V, 2. Le trait est d'origine iranienne. Les bêtes sauvages sont des créatures d'Ahriman, l'esprit mauvais, les détruire est œuvre pie. «Marchant avec les hommes en simplicité de cœur» fait allusion au Messie. Formule voisine en *Testament de Juda,* XXIV, 1.

Épilogue

[8] Il leur donna l'ordre de le transporter à Hébron et de l'ensevelir là avec ses pères. [9] Il allongea ses jambes et mourut dans une belle vieillesse ; ayant eu tous les membres sains et ayant été plein de vigueur, il s'endormit du sommeil éternel.

TESTAMENT DE ZABULON, SIXIÈME FILS DE JACOB ET DE LÉA

DE LA MISÉRICORDE ET DE LA PITIÉ

Prologue

I [1] Copie des paroles de Zabulon, de ce qu'il prescrivit à ses fils avant de mourir, dans la cent quatorzième année de sa vie, deux ans après la mort de Joseph. Il leur dit :

Histoire de Zabulon

[2] Écoutez-moi, fils de Zabulon, prêtez attention aux discours de votre père. [3] Moi, Zabulon, je naquis comme un «beau cadeau» pour mes parents, car, à ma naissance, mon père accrut considérablement son petit et son gros bétail quand, par le moyen des baguettes rayées, il obtint sa part. [4] Je n'ai pas conscience d'avoir

9. Dans une belle vieillesse : même expression en *Testament de Benjamin,* XII, 2 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XXXVI, 4. Sommeil éternel : comme en *Jérémie,* LI, 39, 57 ; *Jubilés,* XXIII, 1 ; *Testament de Dan,* VII, 1 ; *Testament de Joseph,* XX, 4.

I 3. Jeu de mots sur le nom de Zabulon, comme en *Genèse,* XXX, 20. L'épisode des baguettes rayées est repris de *Genèse,* XXX, 37-43.

4. Je n'ai pas conscience d'avoir péché aucun jour de ma vie : sentiment comparable en *Testament d'Issachar,* VII, 1. Selon la *Prière de Manassé,* 8, Abraham, Isaac et Jacob étaient purs de tout péché contre le Seigneur. Voir aussi *Testament d'Abraham,* A, X, 13. «Sauf en pensée»

péché aucun jour de ma vie, sauf en pensée. [5] Je ne me souviens pas d'avoir commis d'impiété, en dehors de celle que je commis par ignorance contre Joseph, quand je convins avec mes frères de ne pas dire à mon père ce qui était arrivé. [6] Mais je pleurais en cachette pendant de longs jours à cause de Joseph, car je craignais mes frères, parce qu'ils avaient tous décidé que celui qui révélerait ce secret serait mis à mort. [7] Mais quand ils voulurent le tuer, je les adjurai en pleurant de ne pas commettre ce péché.

II [1] Car Siméon, Dan et Gad s'avancèrent vers Joseph pour le tuer, et il leur dit en pleurant : [2] « Ayez pitié de moi, mes frères, ayez compassion des entrailles de Jacob, votre père. Ne portez pas vos mains sur moi pour verser le sang innocent, car je n'ai pas péché contre vous. [3] Mais si j'ai péché, châtiez-moi rigoureusement, mes frères, mais ne portez pas votre main sur moi, à cause de Jacob, votre père. » [4] Comme il disait ces mots, je ne pus supporter ses gémissements ; je commençai à pleurer, ma bile se répandit et toute la substance de mes entrailles se relâcha. [5] Joseph pleurait et moi avec lui, mon cœur battait, les articulations de mon corps tremblaient et je ne pouvais tenir debout. [6] Quand Joseph me vit pleurer avec lui, les autres s'avancer vers lui pour le tuer, il se réfugia

révèle une casuistique qui distingue la faute réellement commise de la faute simplement rêvée ou projetée. Le *Testament de Joseph,* IX, 2, rapporte que « pas même en pensée » Joseph ne se tourna vers l'Égyptienne. Comparer *Matthieu,* V, 28.

5. La vente de Joseph par ses frères, les embûches dont il fut la victime (jusqu'à II, 9) tiennent une large place dans les *Testaments des douze patriarches.* Voir *Testament de Siméon,* II, 6-8 ; IV, 2-4 ; *Testament de Zabulon,* III-IV ; *Testament de Dan,* I, 4-8 ; *Testament de Gad,* II ; *Testament de Joseph,* I, 4-7 ; *Testament de Benjamin,* II, V, 5. On devine toute une typologie qui fait de Joseph, humilié et réhabilité, la figure du juste par excellence. Voir la note sur *Testament de Benjamin,* III, 8 et comparer *Commentaire du psaume* XXXVII, IV, 8.

II 2. Les entrailles sont le siège de la pitié ; voir II, 4 ; V, 3 ; VII, 3, 4 ; *Testament de Siméon,* II, 4 ; *Testament de Nephtali,* VII, 4 ; *Testament de Joseph,* XV, 3 ; *Testament de Benjamin,* III, 7. Ailleurs, « les entrailles » de Dieu désignent le Messie envoyé sur la terre et signe de la miséricorde divine : *Testament de Lévi,* IV, 4 ; *Testament de Zabulon,* VIII, 2 ; *Testament de Nephtali,* IV, 5. Comparer *Luc,* I, 78. Le sang innocent : comparer *Testament de Lévi,* XVI, 3.

derrière moi, en les suppliant. [7] Sur ces entrefaites, Ruben se leva et dit : «Allons, mes frères, ne le tuons pas, mais jetons-le dans une de ces citernes desséchées que nos pères ont creusées sans trouver d'eau.» [8] C'est pourquoi le Seigneur empêcha l'eau d'y monter, de façon à préserver Joseph ; [9] et il le fit, jusqu'à ce qu'ils l'eussent vendu aux Ismaélites.

III [1] Je ne perçus rien sur la vente de Joseph, mes enfants. [2] Mais Siméon, Dan, Gad et six autres de mes frères, après avoir reçu le prix de Joseph, s'achetèrent des sandales pour eux, pour leurs femmes et leurs enfants et dirent : [3] «Nous ne le mangerons pas, car c'est le prix du sang de notre frère, mais nous le foulerons aux pieds, puisqu'il a dit qu'il régnerait sur nous ; nous verrons alors ce qu'il adviendra de ses songes.» [4] C'est pourquoi il est écrit dans le livre de la loi de Moïse : «Celui qui ne veut pas susciter de descendance à son frère, on lui ôtera sa sandale, et on lui crachera au visage.» [5] Les frères de Joseph n'avaient pas voulu que leur frère vive, et le Seigneur leur ôta la sandale qu'ils avaient portée contre Joseph, leur frère. [6] Quand ils arrivèrent en Égypte, ils furent déchaussés par les serviteurs de Joseph devant la porte, et ils se prosternèrent ainsi devant Joseph, selon le cérémonial du roi Pharaon. [7] Non seulement ils se prosternèrent devant lui, mais encore on cracha sur eux, aussitôt qu'ils furent tombés à ses pieds, et ils furent couverts de honte devant les Égyptiens. [8] Car les Égyptiens avaient appris tout le mal qu'ils avaient fait à Joseph.

6. En les suppliant : d'après *Genèse,* XLII, 21.
7. Jetons-le dans une de ces citernes : d'après *Genèse,* XXXVII, 22. Sans trouver d'eau : même précision en *Jubilés,* XXIV, 25.

III 2. D'après *Amos,* II, 6 : «Ils ont vendu un juste pour de l'argent et un indigent contre une paire de sandales.» Comparer le targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* XXXVII, 28. L'auteur du *Testament de Zabulon* applique ce texte d'*Amos* à Joseph, type parfait du juste. Cette exégèse suppose ici toute une typologie qui découvre, dans le Juste des Écritures, la figure du Maître de justice. Voir la note sur I, 5.
3. D'après *Genèse,* XXXVII, 8, 20.
4. Allusion à la coutume du lévirat. Voir *Deutéronome,* XXV, 10 ; *Ruth,* IV, 7.
6. Ils furent déchaussés par les serviteurs de Joseph : d'après *Genèse,* XLIII, 24.
7. Ils se prosternèrent : d'après *Genèse,* XLIII, 26, 28.

IV [1] Après l'avoir jeté dans la citerne, mes frères s'assirent pour manger. [2] Quant à moi, pris de pitié pour Joseph, pendant deux jours et deux nuits, je ne pris pas de nourriture. Juda, non plus, ne mangea pas avec eux; il surveillait la citerne, car il craignait que Siméon et Gad bondissent pour le tuer. [3] Voyant que, moi non plus, je ne mangeais pas, ils me le laissèrent à garder jusqu'à ce qu'il fût vendu. [4] Il passa trois jours et trois nuits dans la citerne et ainsi fut vendu mourant de faim. [5] Quand Ruben apprit que Joseph avait été vendu en son absence, il déchira ses vêtements et se mit à pleurer disant : «Comment pourrai-je paraître devant Jacob, mon père?» [6] Prenant l'argent, il courut à la recherche des marchands, mais ne trouva personne, car ils avaient laissé la grand-route et étaient passés par le pays des Troglodytes en prenant un raccourci. [7] Ruben se lamentait et il ne prit pas de nourriture ce jour-là. S'approchant, Dan lui dit : [8] «Cesse de pleurer et de te lamenter, nous avons trouvé ce que nous dirons à notre père. [9] Sacrifions un bouc et trempons dans son sang la tunique de Joseph, et envoyons-la à Jacob en disant : "Reconnais-tu en cette tunique celle de ton fils?"» [10] Ils avaient, en effet, dépouillé Joseph de sa tunique au moment de le vendre et l'avaient revêtu d'un vêtement d'esclave. [11] Mais Siméon avait pris la tunique, il ne voulait pas la donner, mais voulait la lacérer de son épée, furieux de n'avoir pu tuer Joseph. [12] Tous se levèrent et lui dirent : «Si tu ne donnes pas la tunique, nous dirons à notre père que c'est toi, et toi seul, qui as commis ce crime en Israël.» [13] Il fut ainsi contraint de la leur donner, et ils firent comme avait dit Dan.

IV 1. D'après *Genèse,* XXXVII, 25.

4. Dans le récit de la *Genèse* les événements se déroulent en une seule journée. Ici, ils s'étendent sur trois jours et trois nuits. Comparer *Jonas,* II, 1; *Matthieu,* XII, 40. Noter que le verset 4 est omis par quelques manuscrits.

5. Comparer *Genèse,* XXXVII, 29-30.

6. Le pays des Troglodytes sur la côte occidentale du golfe Arabique. Mention des Troglodytes dans la version des Septante de *II Chroniques,* XII, 3.

9. D'après *Genèse,* XXXVII, 31-32. Comparer *Testament de Benjamin,* II, 2.

10. Un vêtement d'esclave : comparer *Testament de Benjamin,* II, 3; *Testament de Joseph,* I, 5, 7.

V 1 Et maintenant, mes enfants, je vous recommande de garder les commandements du Seigneur, de faire miséricorde à votre prochain et d'avoir pitié de tous, non seulement des hommes, mais des animaux privés de raison. 2 Car c'est à cause de cela que le Seigneur me bénit et, alors que tous mes frères étaient malades, j'échappai, moi, à la maladie, car le Seigneur connaît les intentions de chacun. 3 Ayez donc des entrailles compatissantes, car, comme chacun agira envers son prochain, ainsi le Seigneur agira envers lui. 4 En effet, les fils de mes frères furent malades et moururent à cause de Joseph, car ils n'avaient pas fait miséricorde dans leurs entrailles, mais mes fils furent préservés de la maladie, comme vous le savez. 5 Quand j'étais au pays de Canaan, sur la côte, j'allais à la pêche pour Jacob, mon père, et, alors que nombreux étaient ceux qui périssaient en mer, moi, je demeurais sain et sauf.

VI 1 Je fus le premier à fabriquer une embarcation pour naviguer sur la mer, car le Seigneur m'avait donné sous ce rapport intelligence et sagesse. 2 Je fixai un gouvernail derrière le bateau, et je tendis une voile sur un mât, au milieu. 3 Je longeais les rivages, pêchant le poisson pour la maison de mon père, jusqu'à notre venue en Égypte. [4 Pris de pitié, je partageais ma

V 1. Pitié à l'endroit des animaux, comme en *II Hénoch,* LVIII-LIX. L'expression grecque «animaux privés de raison» est d'origine philosophique. On la trouve dans le *Corpus hermeticum,* I, 14; X, 22; XII, 4; XIV, 8 et souvent chez Philon. Voir aussi *Sagesse de Salomon,* XI, 15; *IV Maccabées,* XIV, 14, 18; *II Pierre,* II, 12; *Jude,* 10.

3. Dieu n'accorde son pardon qu'à ceux qui pardonnent eux-mêmes à leur prochain. Comparer *Ecclésiastique,* XXVIII, 2; *Testament de Zabulon,* VIII, 1, 3. C'est un des fondements de la morale évangélique, voir *Matthieu,* VI, 12.

4. Réversibilité des mérites et des peines.

5. Sur les rapports de Zabulon avec la mer, voir *Genèse,* XLIX, 13.

VI 1. Si *Genèse,* XLIX, 13, établit un lien entre Zabulon et la mer, le judaïsme ne paraît rien connaître d'une tradition qui rapporterait à Zabulon le mérite d'avoir inventé le premier navire. L'auteur du *Testament de Zabulon* s'inspire, en fait, de la mythologie grecque. Le premier navire fut l'Argô. C'est lui qui portait les Argonautes dans leur expédition. Argos, le constructeur, avait été conseillé par Athéna, la déesse intelligente et sage. La fin du verset fait écho à cet épisode de la légende.

4. Les versets 4-6 et le verset 7 ne se trouvent que dans quelques

pêche avec tout étranger. [5] Un homme était-il étranger, malade ou âgé, je nettoyais les poissons et, après les avoir bien préparés, j'en offrais à tous, selon les besoins de chacun, plein de pitié et de compassion. [6] C'est précisément pourquoi le Seigneur me donnait du poisson en abondance quand je pêchais. Car celui qui partage avec son prochain reçoit bien davantage du Seigneur.] [7] Pendant cinq années, j'allai à la pêche [, partageant avec tout homme que je voyais et subvenant à toute la maison de mon père]. [8] L'été, j'allais à la pêche ; l'hiver, je gardais les troupeaux avec mes frères.

VII [[1] Je vous rapporte maintenant ce que j'ai fait. Je vis un malheureux, nu, en hiver ; pris de pitié pour lui, je volai un vêtement dans la maison de mon père et le donnai en cachette à ce malheureux. [2] Vous donc, mes enfants, sur ce que Dieu vous accorde, pris de pitié, faites la charité à tous, sans distinction et donnez de bon cœur à tout homme. [3] Si vous n'avez rien à donner à celui qui est dans le besoin, souffrez avec lui dans des entrailles de miséricorde. [4] Je sais qu'un jour, ma main ne trouva rien à donner à un homme qui était dans le besoin, mais je l'accompagnai pendant sept stades en pleurant, et mes entrailles étaient bouleversées pour lui de compassion.

manuscrits. Ces repas offerts aux pauvres et aux étrangers ne sont pas les manifestations d'une charité occasionnelle, mais devaient être, en certains milieux juifs, une institution régulière. Ils avaient sans nul doute une signification religieuse. Comparer *Testament de Job,* X-XII, 5. Plein de pitié et de compassion : voir la note sur *Testament d'Issachar,* VII, 5.

6. Celui qui partage avec son prochain reçoit bien davantage du Seigneur : comparer *Ecclésiastique,* XII, 2 ; XXIX, 28 (syriaque) ; *Histoire et sagesse d'Aḥikar,* III, 31 (syriaque) ; Sextus, *Sentences,* 379 et *Matthieu,* VI, 4.

VII 1. Comme les versets 4-6 et 7 *b* du chapitre VI, ce passage (VII, 1, à VIII, 3) n'est, lui aussi, attesté que par quelques manuscrits.

2. Faites la charité à tous, sans distinction : même générosité en VIII, 1 («ayez pitié de tout homme»). Cette largeur d'esprit marque un progrès sur l'attitude des Esséniens. Selon Flavius Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 8, 134, ceux-ci paraissent avoir réservé leurs secours à ceux qu'ils en jugeaient dignes.

3. Comparer V, 3.

VIII [1] Vous donc, mes enfants, ayez pitié de tout homme, en miséricorde, afin que le Seigneur, pris de pitié pour vous, vous fasse miséricorde. [2] Car, dans les derniers jours, Dieu enverra Sa miséricorde sur la terre, et là où il trouvera des entrailles de miséricorde, là il habitera. [3] Car autant l'homme a pitié de son prochain, autant le Seigneur a pitié de lui.] [4] Quand nous descendîmes en Égypte, Joseph ne nous garda pas rancune, mais, quand il me vit, il fut pris de pitié. [5] Prenant, vous aussi, modèle sur lui, soyez sans rancune, mes enfants, et aimez-vous les uns les autres, et que nul ne suppute la malice de son frère. [6] Car cela brise l'unité, dissipe toute relation de parenté, trouble l'âme et ternit le visage.

Rejeter la division

IX [1] Observez donc les eaux, quand elles coulent ensemble, elles arrachent les pierres, les arbres, le sable. [2] Mais si elles sont divisées en de nombreux ruisseaux, la terre les absorbe, et elles deviennent méprisables. [3] Ainsi en sera-t-il de vous, si vous êtes divisés. [4] Ne vous divisez donc pas en deux têtes, car tout ce qu'a fait le Seigneur possède une seule tête ; il a donné deux épaules, deux mains, deux pieds, mais tous les membres obéissent à une seule tête.

VIII 1. Comparer VIII, 3 et voir la note sur V, 3.
2. Voir la note sur II, 2 et *Testament de Dan,* V, 13.
4. Comparer *Testament de Siméon,* IV, 4.
5-6. Exhortation où transparaît le style de l'homélie synagogale. Aimez-vous les uns les autres : même commandement en *Jean,* XIII, 34 ; *I Thessaloniciens,* IV, 9 ; *I Jean,* III, 11 ; *II Jean,* 5. Que nul ne suppute la malice de son frère : comparer *I Corinthiens,* XIII, 5.
6. Le mot grec *hénotès,* «unité», pourrait traduire l'hébreu *yaḥad,* très souvent employé dans la *Règle de la Communauté* au sens de «communauté».

IX 1-5. L'auteur a certainement à l'esprit la division du royaume de David en deux états distincts, celui de Juda et celui d'Israël, en 922 av. J.-C. Mais il voit dans ces malheurs comme une préfiguration des événements de son temps. Israël est sans force, car «divisé» en deux partis qui se disputent le pouvoir. Les deux rois désignent Hyrcan II et Aristobule II. On notera que, dans le *Commentaire de Nahum,* V, 1, la dynastie hasmonéenne est appelée «Maison de Péleg», c'est-à-dire «Maison de division». Voir aussi *Écrit de Damas,* B, II, 22 ; *Testament de Juda,* XXII, 1 ; *I Samuel,* XV, 29 (Septante) ; *Isaïe,* VIII, 14 (Symmaque).

Prédictions

5 J'ai appris dans un livre de mes pères que vous serez divisés en Israël,
que vous suivrez deux rois,
et que vous accomplirez toute abomination.
6 Vos ennemis vous emmèneront en captivité,
et vous serez affligés parmi les nations
de nombreuses infirmités et tribulations.
7 Après cela, vous vous souviendrez du Seigneur et vous vous repentirez.
Il vous fera miséricorde, car il est miséricordieux et compatissant.
Il n'impute pas leur malice aux fils des hommes, car ils sont chair,
et parce que les esprits de l'égarement les égarent dans toutes leurs actions.
8 Après cela, se lèvera pour vous le Seigneur lui-même, lumière de justice,
[et la guérison et la compassion seront dans Ses ailes.
C'est lui qui délivrera de Béliar toute la captivité des fils des hommes,
et tout esprit d'égarement sera foulé aux pieds.
Il convertira toutes les nations pour qu'elles le servent avec zèle,

5-7. Péché-exil-retour. Voir la note sur *Testament d'Issachar,* VI, 2-4.

7. Car ils sont chair : voir la note sur *Testament de Juda,* XIX, 4. L'auteur du *Testament de Zabulon* fait implicitement référence à *Genèse,* VI, 3.

8. Ce verset en annonçant un second retour, après celui prévu au verset précédent, révèle son caractère secondaire. Le passage entre crochets n'est attesté que par quelques manuscrits et constitue une amplification d'origine juive d'un texte plus court attesté par les autres manuscrits : «Après cela, se lèvera pour vous le Seigneur lui-même, lumière de justice, vous retournerez dans votre pays et vous le verrez dans Jérusalem, à cause de son saint nom.» Dans la *Légende hébraïque de Melkisédeq,* découverte dans la grotte XI de Qoumrân, Melkisédeq joue un rôle semblable à celui tenu par le Seigneur dans notre texte. «C'est lui qui délivrera de Béliar toute la captivité des fils des hommes» fait allusion à *Isaïe,* LXI, 1, comme *Testament de Dan,* V, 11 ; *Daniel,* VIII, 11 (Septante) et comme *11QMelkisédeq,* 13. Voir aussi *Testament de Benjamin,* X, 8 ; *Apocalypse d'Élie,* I, 6. Et tout esprit d'égarement sera foulé aux pieds : comparer *Testament de Lévi,* XVIII, 12. Sous la forme d'un homme : même idée de l'intervention d'un dieu anthropomorphe en *Testament d'Aser,* VII, 3 ; voir aussi *Testament de Benjamin,* X, 7.

et vous verrez Dieu, sous la forme d'un homme
qu'aura choisi le Seigneur dans Jérusalem, à cause de Son nom.]

[9] De nouveau, par la malice de vos actions, vous l'irriterez,
et vous serez rejetés par lui, jusqu'au moment de la consommation.

Dernières exhortations

X [1] Et maintenant, mes enfants, ne soyez pas tristes parce que je meurs ; ne soyez pas effondrés parce que je vous laisse. [2] Car je me relèverai au milieu de vous, comme un chef au milieu de ses fils, et je me réjouirai au milieu de ma tribu, formée de tous ceux qui ont gardé la Loi du Seigneur et les commandements de Zabulon, leur père. [3] Mais, sur les impies, le Seigneur enverra un feu éternel, et il les détruira pour toutes les générations. [4] Quant à moi, maintenant, je cours vers mon repos, comme l'ont fait aussi mes pères. [5] Mais vous, craignez le Seigneur, votre Dieu, de toute votre force, tous les jours de votre vie.

Épilogue

[6] Sur ces paroles, il s'endormit d'un bon sommeil, et ses fils le mirent dans un cercueil de bois. [7] Par la suite, ils le ramenèrent et l'ensevelirent à Hébron, avec ses pères.

9. Jusqu'au moment de la consommation : c'est une donnée constante de l'apocalyptique juive, et particulièrement essénienne, que la fin du monde viendra lorsque les temps seront consommés ou accomplis. Voir *Commentaire d'Habacuc*, VII, 2 ; *Écrit de Damas*, IV, 8-9 ; *Tobit*, XIV, 5 (Sinaïticus) ; *I Hénoch*, XVI, 1 ; *Daniel*, XII, 4 (Septante) ; XII, 13 ; *Testament de Lévi*, X, 2 ; *Testament de Benjamin*, XI, 3 ; *Testament de Moïse*, X, 13 ; *II Baruch*, LVI, 2, LXXXII, 2, LXXXIII, 7.

X 2. Comparer *Testament de Siméon*, VI, 7 ; *Testament de Juda*, XXV, 1.

3. Le feu éternel qui brûle dans les enfers, comme en *Règle de la Communauté*, II, 8. Voir aussi *Testament de Juda*, XXV, 3 ; *III Baruch*, IV, 16 ; *IV Maccabées*, XII, 12 ; *Matthieu*, XXV, 41.

6. D'un bon sommeil : même expression en *Testament de Dan*, VII, 1 ; *Testament d'Aser*, VIII, 1 ; *Testament de Joseph*, XX, 4 ; *Testament de Job*, LIII, 7.

TESTAMENT DE DAN,
SEPTIÈME FILS DE JACOB ET DE BALLA
DE LA COLÈRE ET DU MENSONGE

Prologue

I [1] Copie des paroles de Dan, de ce qu'il déclara à ses fils dans ses derniers jours, dans la cent vingt-cinquième année de sa vie. [2] Il appela sa famille et dit :

Confession de Dan

Fils de Dan, écoutez mes paroles et prêtez attention aux discours de votre père. [3] J'ai fait l'expérience dans mon cœur, toute ma vie, que la vérité, accompagnée de l'action juste, est bonne et agréable à Dieu, mais que le mensonge et la colère sont mauvais, parce qu'ils enseignent à l'homme toute espèce de malice. [4] Je vous avoue donc, aujourd'hui, mes enfants, avoir décidé en mon cœur la mort de Joseph, mon frère, cet homme bon et véridique. [[5] Je me réjouissais de ce qu'il eût

I 3. Jusqu'à IV, 7, exposé des méfaits de la colère. Ce chapitre de morale est assez nouveau dans le judaïsme et porte une marque stoïcienne. Voir déjà *Histoire et sagesse d'Aḥikar,* III, 73 (syriaque) ; *Ecclésiastique,* I, 21 (variante) ; X, 18 ; XXVIII, 3 ; XLV, 18 et comparer *IV Maccabées,* II, 16-20 ; pseudo-Phocylide, 57, 64. Selon Flavius Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 135, les Esséniens «sont de justes arbitres de la colère, des hommes qui maîtrisent leur emportement». Comparer aussi *Colossiens,* III, 8 ; *Éphésiens,* IV, 31. Le mensonge est tout aussi sévèrement condamné. Cette condamnation, qui s'accompagne d'une exaltation de la vérité, est, elle aussi, assez nouvelle dans le judaïsme. Sans doute faut-il voir là une influence étrangère, mais iranienne cette fois. Selon Flavius Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 141, l'Essénien «jure d'aimer toujours la vérité et de poursuivre les menteurs». Voir aussi *Règle de la Communauté,* X, 22 ; *Testament de Ruben,* III, 9 ; *Testament de Dan,* VI, 8 ; *Histoire et sagesse d'Aḥikar,* II, 89 (arménien) ; pseudo-Phocylide, 7, Sextus ; *Sentences,* 158-159 et comparer *Éphésiens,* IV, 25 ; *Didachè,* V, 2.

5. Ce verset, mis entre crochets, et qui sépare malencontreusement le verset 4 du verset 6, est sans doute une interpolation.

été vendu, car mon père l'aimait plus que nous.] [6] Car l'esprit de la jalousie et de la vantardise me disait : «Toi aussi, tu es son fils.» [7] L'un des esprits de Béliar me disait : «Prends cette épée et tue Joseph, et ton père t'aimera, Joseph une fois mort.» [8] C'était l'esprit de colère qui me persuadait de saigner Joseph, comme une panthère saigne un chevreau. [9] Mais le Dieu de mes pères ne le laissa pas tomber entre mes mains de crainte que je ne le tuasse, entraînant ainsi la destruction de deux tribus en Israël.

Se garder de la colère

II [1] Et maintenant, mes enfants, je suis sur le point de mourir, et, en vérité, je vous dis que si vous ne vous gardez pas de l'esprit du mensonge et de la colère et si vous n'aimez pas la vérité et la patience, vous périrez. [2] Car la colère est aveuglement et ne permet pas que l'on puisse véritablement voir quelqu'un. [3] Quand bien même il s'agirait d'un père ou d'une mère, l'irascible s'en garde comme d'adversaires ; ou d'un frère, il l'ignore ; ou d'un prophète du Seigneur, il lui désobéit ; ou d'un juste, il ne le regarde pas ; ou d'un ami, il ne le reconnaît pas. [4] Car l'esprit de la colère le couvre du filet de l'égarement et aveugle ses yeux, par le mensonge plonge son intelligence dans les ténèbres et lui fournit sa propre vision des choses. [5] Avec quoi couvre-t-il ses

6. L'esprit de la jalousie et de la vantardise : noter ces deux vices rattachés à un seul esprit. On trouve de même, en II, 1, un esprit «du mensonge et de la colère» et, en *Testament de Juda,* XIII, 3, un esprit «de la jalousie et de la luxure».

7. Comparer *Testament de Zabulon,* II, 1.

9. «La destruction de deux tribus en Israël», car le meurtre de Joseph aurait entraîné la disparition de la tribu qui devait naître de lui et le châtiment, qui n'aurait pu manquer de tomber sur Dan, aurait éliminé le meurtrier et sa postérité.

II 1. «La vérité et la patience» ici associées, comme en VI, 8.

2. La colère est aveuglement : comparer II, 4 et voir la note sur *Testament de Siméon,* II, 7.

4. Le «filet de l'égarement» est à rapprocher des «filets de Bélial» dont il est fait mention dans l'*Écrit de Damas,* IV, 14-19.

5. Comparer *Règle de la Communauté,* V, 25 ; *Écrit de Damas,* IX, 6 ; *Matthieu,* V, 22.

yeux? Par la haine d'un cœur plein de jalousie à l'endroit de son frère.

III [1] Mauvaise est la colère, mes enfants, car elle trouble jusqu'à l'âme même. [2] Elle s'approprie le corps de l'irascible, elle se rend maîtresse de son âme, et elle communique au corps sa propre force pour lui faire commettre toute espèce d'iniquité. [3] Quand le corps a fait tout cela, l'âme légitime ce qu'il a fait, parce qu'elle ne voit pas sainement. [4] C'est pourquoi l'homme qui s'emporte, s'il est puissant, possède une triple force : premièrement, par l'aide de ses serviteurs ; deuxièmement, par sa richesse, il persuade et triomphe injustement ; troisièmement, par sa force naturelle, il commet le mal. [5] L'homme qui s'emporte, quand bien même il serait faible, possède une force double de sa force naturelle, car la colère lui vient sans cesse à l'aide dans l'iniquité. [6] Car cet esprit marche toujours avec le mensonge à la droite de Satan, afin que ses entreprises s'accomplissent dans la cruauté et le mensonge.

IV [1] Comprenez donc quelle est la force de la colère : elle est insolente. [2] D'abord, elle provoque par la parole ; ensuite, par des actes, elle fortifie l'homme qui s'est mis en colère ; par d'amers dommages, elle trouble son penchant, et ainsi excite son âme

III 6. Le plus souvent, dans les *Testaments des douze patriarches,* le diable est appelé Béliar ; voir la note sur *Testament de Ruben,* IV, 7. Toutefois, il est appelé Satan en *Testament de Dan,* III, 6 ; V, 6 ; VI, 1 ; *Testament de Gad,* IV, 7. Sur Satan, voir la note sur *Job,* I, 6-12, et *Ecclésiastique,* XXI, 27. On retrouve Satan, en *I Hénoch,* LIII, 3 ; LIV, 4 ; *11QPs[a]*, XIX, 4 ; *Martyre d'Isaïe,* II, 2, 7 ; *Vie grecque d'Adam et Ève,* XVII, 1 ; *Testament de Salomon,* D, I, 1, 4, 6. Le personnage de Satan tient un grand rôle dans le *Testament de Job.*

IV 1. Elle est insolente : littéralement, «car elle est vaine», ne donne pas de sens ici. Le grec doit rendre l'hébreu *ky hbl,* corruption de *ky yḥbl,* «car elle corrompt». Comparer *Testament de Siméon,* IV, 8.

2. La croyance au penchant est une doctrine caractéristique des *Testaments des douze patriarches.* Elle trouve un fondement dans une exégèse midrashique de *Genèse,* VIII, 21. Voir aussi *Ecclésiastique,* XV, 14. Il est au cœur de l'homme un «penchant» ou une «inclination» qui est en butte aux attaques des vices et des tentations. Voir *Testament de Ruben,* IV, 9 ; *Testament de Siméon,* IV, 8 ; *Testament de Juda,* XIII, 8 ; *Testament de Dan,* IV, 7 ; *Testament de Gad,* V, 3, 7 ; *Testament d'Aser,* I, 9 ; *Testament de Joseph,* II, 6 ; *Testament de Benjamin,* VI, 1. Le *Testament de Juda,* XI, 1 fait mention du «penchant de la jeunesse» qui aveugle la

par une grande colère. [3] Quand on parle contre vous, ne vous mettez pas en colère, [et si on loue votre sainteté, n'en tirez pas vanité et ne passez ni par un sentiment de plaisir ni par un sentiment de dégoût] [4] car cela transforme l'ouïe ; l'esprit ainsi aiguisé perçoit la provocation et alors, irrité, estime être en colère à bon droit. [5] Si vous éprouvez quelque dommage ou quelque perte, mes enfants, ne protestez pas, car ce même esprit fait convoiter ce qu'on a perdu, afin d'irriter par le désir. [6] Si vous subissez un dommage, volontairement ou involontairement, ne vous attristez pas, car de la tristesse provient aussi la colère avec le mensonge. [7] La colère avec le mensonge est un vice à deux faces : l'un et l'autre s'unissent pour troubler le penchant et, quand l'âme est continuellement troublée, le Seigneur s'éloigne d'elle et Béliar s'en empare.

Colère, mensonge, vérité et amour

V [1] Gardez donc, mes enfants, les commandements du Seigneur,
et observez Sa Loi.
Éloignez-vous de la colère,
et haïssez le mensonge,
afin que le Seigneur habite en vous,
et que Béliar fuie loin de vous.

raison. Ailleurs, on distingue deux penchants, l'un bon, l'autre mauvais, qui luttent, l'un contre l'autre dans le cœur de l'homme. Voir *Testament d'Aser,* I, 3, 5 ; *Testament de Benjamin,* VI, 1-4 et comparer *11QPs[a]*, XIX, 16 ; targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* II, 7 ; *IV Esdras,* III, 26 ; VII, 48 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XXXIII, 3 ; *Apocalypse d'Abraham,* XXIII, 8 ; *Romains,* VII, 16-23.

3. Les mots entre crochets sont interpolés.

7. Le Seigneur et Béliar : formule dualiste, comme en *Testament de Lévi,* XIX, 1 ; *Testament d'Issachar,* VI, 1 ; *Testament de Dan,* V, 1, 11 ; *Testament de Nephtali,* II, 6 ; III, 1 ; *Testament d'Aser,* III, 2 ; *Testament de Joseph,* XX, 2.

V 1. Afin que le Seigneur habite en vous : Dieu établit sa demeure dans le cœur du croyant. Même idée en *Testament de Joseph,* X, 2-3 ; *Testament de Benjamin,* VI, 4. Voir aussi *Livre des Antiquités bibliques,* XXVIII, 6, où il est dit d'un prophète que l'Esprit saint « habite » en lui et comparer *Romains,* VIII, 9 ; *Éphésiens,* III, 17.

[2] Dites chacun la vérité à votre prochain,
et vous ne tomberez pas dans le ressentiment et les tracas,
mais vous serez en paix, possédant le Dieu de paix,
et la guerre ne l'emportera pas sur vous.
[3] Aimez le Seigneur dans toute votre vie,
et aimez-vous les uns les autres d'un cœur véridique.

Prédictions

[4] Je sais que, dans les derniers jours, vous vous éloignerez du Seigneur,
vous serez hostiles à Lévi,
et vous vous dresserez contre Juda,
mais vous ne pourrez rien contre eux,
car un ange du Seigneur les conduit tous deux,
parce qu'en eux se maintient Israël.
[5] Quand vous vous éloignerez du Seigneur, vous marcherez en toute espèce de méchanceté, vous commettrez les abominations des nations et vous vous prostituerez avec les femmes des impies, en toute espèce de malice, les esprits d'égarement étant à l'œuvre en vous.
[6] J'ai lu dans le livre d'Hénoch, le juste, que votre Prince est Satan, et que les esprits de la luxure et de l'orgueil obéissent à Lévi, pour siéger auprès des fils de Lévi, pour les faire commettre le péché devant le Seigneur.
[7] Ce sont mes propres fils qui s'approcheront de Lévi,
et qui pécheront avec eux en toutes choses.
Quant aux fils de Juda, ils deviendront cupides,
et s'empareront du bien d'autrui comme des lions.

2. Dites chacun la vérité à votre prochain : citation de *Zacharie,* VIII, 16, comme en *Éphésiens,* IV, 25. Voir la note sur I, 3. Le Dieu de paix : même expression en *Romains,* XV, 33 ; *II Corinthiens,* XIII, 11.

3. Voir la note sur *Testament d'Issachar,* V, 2.

5. Comparer *Testament de Lévi,* XIV, 5-7.

6. Dans le livre d'Hénoch : voir la note sur *Testament de Siméon,* V, 4. Votre Prince est Satan : rapprocher *Jean,* VIII, 44.

7. Voir la note sur *Testament de Juda,* XXI, 7.

8 C'est pourquoi vous serez emmenés avec eux en captivité,
vous recevrez là toutes les plaies d'Égypte
et tous les maux des nations.
9 Ainsi, vous retournant vers le Seigneur, vous obtiendrez miséricorde,
il vous conduira dans son sanctuaire,
et il vous donnera la paix.
10 Le salut du Seigneur se lèvera pour vous de la tribu de Juda et de Lévi.
Il fera la guerre à Béliar,
et il tirera une vengeance éternelle de vos ennemis.
11 Il enlèvera à Béliar ses captifs — les âmes des saints —,
il convertira au Seigneur les cœurs désobéissants,
et il donnera à ceux qui l'invoquent la paix éternelle.
12 Les saints se reposeront en Éden,
et, dans la Nouvelle Jérusalem, les justes se réjouiront,
elle qui est l'éternelle gloire de Dieu.
13 Jérusalem ne supportera plus la désolation,
et Israël ne sera plus emmené en captivité,
car le Seigneur sera au milieu d'elle,
vivant avec les hommes.

8. Vous serez emmenés avec eux en captivité : rapprocher *Testament de Lévi*, x, 4 ; *Testament de Zabulon*, ix, 6.

9. Vous retournant vers le Seigneur, vous obtiendrez miséricorde : rapprocher *Testament de Zabulon*, ix, 7.

10. «Le salut du Seigneur» désigne ici le Messie. Voir *Testament de Siméon*, vii, 1 ; *Testament de Benjamin*, ix, 2 ; x, 5 ; *Luc*, ii, 30. Il tirera une vengeance éternelle de vos ennemis : traduction tirée du texte grec au prix d'une légère correction de l'original hébreu sous-jacent.

11. Il enlèvera à Béliar ses captifs : rapprocher *Testament de Zabulon*, ix, 8 («C'est lui qui délivrera de Béliar toute la captivité des fils des hommes»). «Les âmes des saints» est une glose qui tend à identifier «la captivité des fils des hommes» aux âmes des justes détenues dans les enfers. Comparer *Testament de Lévi*, iv, 1. Il convertira les cœurs désobéissants : d'après *Malachie*, iii, 24. Comparer *Luc*, i, 17.

12. «La Nouvelle Jérusalem» ou la Cité sainte, céleste et purifiée, des derniers jours. Voir *I Hénoch*, xc, 29 ; *Paralipomènes de Jérémie*, v, 34 ; *Apocalypse de Jean*, iii, 12 ; xxi, 2 ; *Galates*, iv, 26.

13. Le Seigneur sera au milieu d'elle, vivant avec les hommes : cette espérance fut juive avant d'être chrétienne. Voir *Jubilés*, i, 26 ; *Rouleau du Temple*, xxix, 7-10 ; *Baruch*, iii, 38 ; *Oracles sibyllins*, III, 785-787 ; *Vie latine d'Adam et Ève*, xxix, 7 et comparer *Testament de Lévi*, v, 2 ; *Testament de Zabulon*, viii, 2. Dans l'humilité et la pauvreté : même idéal messianique en *Testament de Juda*, xxiv, 1 ; *Testament de Benjamin*, x, 7.

Le Saint d'Israël régnera sur elle
dans l'humilité et la pauvreté,
et celui qui croira en lui
régnera parmi les hommes en vérité.

Dernières exhortations

VI [1] Et maintenant, craignez le Seigneur, mes enfants, et prenez garde à Satan et à ses esprits. [2] Approchez-vous de Dieu et de l'ange qui intercède pour vous, car c'est un médiateur entre Dieu et les hommes et, pour le salut d'Israël, il résistera à l'empire de l'Ennemi. [3] C'est pourquoi l'Ennemi se hâte de faire trébucher tous ceux qui invoquent le Seigneur. [4] Car il sait qu'au jour où Israël se convertira, l'empire de l'Ennemi prendra fin. [5] Car l'ange de la paix lui-même soutiendra Israël pour qu'il ne tombe pas au plus profond du mal. [6] Mais il arrivera qu'au temps de l'iniquité d'Israël, s'écartant d'eux, le Seigneur passera aux nations qui font sa volonté, car aucun ange n'est semblable à lui. [7] Son nom sera, en tout lieu d'Israël et parmi les nations, Sauveur.

[8] Gardez-vous donc, mes enfants, de toute œuvre maligne,
rejetez loin de vous la colère et le mensonge,
et aimez la vérité et la patience.

VI 2-3. «L'ange qui intercède pour vous» n'est autre que Michel. Comparer *Testament de Lévi,* v, 6 ; *Ascension d'Isaïe,* ix, 23. Médiateur entre Dieu et les hommes : même expression en *I Timothée,* ii, 5. «L'Ennemi» désigne Satan, comme en *III Baruch,* xiii, 2 ; *Vie grecque d'Adam et Ève,* ii, 4 ; vii, 2 ; xv, 1 ; xxv, 4 ; xxviii, 3 ; *Vie géorgienne d'Adam et Ève,* xi, xvii ; *Joseph et Aséneth,* xii, 8 ; *Testament de Job,* xlvii, 10 ; *Testament de Salomon,* D, 1, 2 ; *Apocalypse d'Abraham,* xxiv, 4 ; *Luc,* x, 19 ; *Coran,* vii, 21.

3. Comparer *Règle de la Communauté,* iii, 24.

4. Idée voisine en *Actes des apôtres,* iii, 19-20.

5. «L'ange de la paix» est l'archange Michel, auquel il a déjà été fait allusion plus haut, en vi, 2. On le retrouve dans le rôle d'un ange psychopompe en *Testament d'Aser,* vi, 6 ; *Testament de Benjamin,* vi, 1. Voir aussi *I Hénoch,* xl, 8 ; lii, 5 ; liii, 4 ; liv, 4 ; lvi, 2 ; lx, 24.

6. Ce verset d'interprétation difficile s'inspire peut-être d'*Isaïe,* lxiii, 10.

8. La «vérité» et la «patience» sont ici associées, comme en ii, 1.

[9] Ce que vous avez entendu de votre père, transmettez-le, vous aussi, à vos enfants, afin que le Sauveur des nations vous reçoive, car il est véridique et patient, doux et humble, et il enseigne par les œuvres la Loi du Seigneur. [10] Éloignez-vous donc de toute espèce d'iniquité et attachez-vous à la justice de Dieu, et votre race sera sauvée à jamais. [11] Ensevelissez-moi près de mes pères.

Épilogue

VII [1] Quand il eut dit cela, il les embrassa et s'endormit d'un bon sommeil. [2] Ses fils l'ensevelirent et, après cela, ils rapportèrent ses ossements et les déposèrent près d'Abraham, Isaac et Jacob.

[[3] Mais, comme Dan le leur a prophétisé, ils oublieront leur Dieu et ils deviendront étrangers à la terre de leur héritage, à la race d'Israël et à la famille de leur lignée.]

TESTAMENT DE NEPHTALI, HUITIÈME FILS DE JACOB ET DE BALLA

DE LA BONTÉ NATURELLE

Prologue

I [1] Copie du testament de Nephtali qu'il établit au moment de son départ, dans la cent trentième année de

9. L'universalisme de ce verset est si accentué que nombre de critiques l'attribuent à des copistes chrétiens. Cette opinion ne s'impose pas. Afin que le Sauveur des nations vous reçoive : rapprocher *Testament de Lévi,* XVI, 5. Doux et humble : rapprocher *Testament de Juda,* XXIV, 1 ; *Testament de Benjamin,* X, 7.

10. Éloignez-vous donc de toute espèce d'iniquité et attachez-vous à la justice de Dieu : formules très comparables en *Testament de Gad,* V, 2 ; *Testament de Benjamin,* VIII, 1 ; *Romains,* XII, 9.

VII 1. D'un bon sommeil : voir *Testament de Zabulon,* X, 6 et la note.

2. Le *Testament* se termine avec ce verset. Le verset 3, entre crochets, est une addition.

sa vie. 2 Ses fils une fois rassemblés, le septième mois, le premier jour du mois, il leur offrit un banquet. 3 Le lendemain matin, après s'être réveillé, il leur dit : « Je vais mourir », mais ils ne le crurent pas. 4 Après avoir loué le Seigneur, il fut fortifié et dit : « Après le banquet d'hier, je me meurs. » 5 Il se mit à parler à ses fils :

Histoire de Nephtali

Écoutez, mes enfants, fils de Nephtali, écoutez les paroles de votre père. 6 Je fus mis au monde par Balla. Comme Rachel avait agi « par ruse » et avait laissé sa place auprès de Jacob à Balla, celle-ci, ayant conçu, m'enfanta sur les genoux de Rachel, et c'est pourquoi elle me donna le nom de Nephtali. 7 Rachel m'aimait beaucoup, car j'avais été mis au monde sur ses genoux ; quand j'étais encore un petit enfant, elle me couvrit de baisers, en disant : « Dieu veuille me donner ton frère, mais un frère qui soit issu de mon sein et qui te ressemble. » 8 Voilà pourquoi Joseph me ressemblait en tous points, selon les prières de Rachel. 9 Mais ma mère était Balla, la fille de Rotheus, le frère de Déborah, la nourrice de Rébecca, qui était née le même jour que Rachel. 10 Quant à Rotheus, il était de la race d'Abraham, pieux, homme libre et de bonne famille. 11 Fait prisonnier, il fut acheté par Laban ; celui-ci lui donna pour femme sa servante, Euna ; elle mit au monde une fille et lui donna le nom de Zélpha, d'après le nom de la ville où il avait été fait prisonnier. 12 Puis elle mit au monde Balla et déclara : « Ma fille recherche la nouveauté », car, à peine née, elle saisissait le sein et « se hâtait » de téter.

I 2. Selon le calendrier du livre des *Jubilés,* le premier jour du septième mois tombe un mercredi ; c'est un jour faste.

6. « Par ruse » est un jeu de mots sur le nom de Nephtali, comme en *Genèse,* XXX, 8. Toutefois, l'auteur du *Testament de Nephtali* s'écarte de l'interprétation courante du verbe *nephtaltî,* « j'ai lutté », et comprend « j'ai agi par ruse ». Sur les genoux de Rachel : voir la note sur *Genèse,* XXX, 3.

9. Ce Rotheus n'est pas connu de l'Ancien Testament.

10-11. Balla est donc descendante d'Abraham et aussi sœur de Zelpha. Voir *Jubilés,* XXVIII, 9. Un fragment d'un manuscrit hébreu d'un *Testament de Nephtali* découvert à Qoumrân dans la grotte IV donne la généalogie de Bilhah.

II [1] Comme j'avais le pied aussi léger qu'une biche, mon père me choisit pour porter toute espèce de message, et il me bénit comme une biche.

L'homme a été créé par Dieu

[2] Car de même que le potier connaît la capacité d'un vase qu'il veut faire et prend de l'argile en proportion, de même le Seigneur fait le corps sur le modèle de l'esprit et attribue l'esprit en fonction du corps. [3] Il n'y a pas entre l'un et l'autre une différence d'un tiers de cheveu, car toute la création a été faite avec le poids, la mesure et la règle. [4] De même que le potier connaît l'usage et la capacité de chaque récipient, de même le Seigneur connaît le corps, sait jusqu'où il persévère dans le bien et quand il se met au mal. [5] Car il n'est aucune créature ou aucune pensée que le Seigneur ne connaisse. Il a, en effet, créé tout homme à son image. [6] Telle est sa force, tel est son travail ; tel est son œil, tel est son sommeil ; telle est son âme, telle est sa parole, que ce soit dans la Loi du Seigneur ou dans la Loi de Béliar. [7] De même qu'il y a une séparation entre la lumière et les ténèbres, la vue et l'ouïe, de même il y a une séparation entre un homme et un autre, entre une femme et une autre, et il est impossible de dire qu'un

II 1. D'après *Genèse*, XLIX, 21. Comparer la paraphrase du targoum du pseudo-Jonathan sur ce verset de la *Genèse* : «Nephtali est un messager rapide, semblable au cerf qui court sur les pics montagneux, annonçant de bonnes nouvelles.»

2. L'image du potier vient de l'Ancien Testament, voir *Isaïe*, XXIX, 16 ; XLV, 9 ; LXIV, 7 ; *Jérémie*, XVIII, 6 ; *Job*, IV, 19 et aussi *Règle de la Communauté*, XI, 21-22. L'auteur la reprend en une illustration discrète de la doctrine de la préexistence des âmes. Comparer *Sagesse de Salomon*, VIII, 19.

3. Avec le poids, la mesure et la règle : formules semblables en *Sagesse de Salomon*, XI, 20 et *IV Esdras*, IV, 36-37.

5. Il a, en effet, créé tout homme à son image : d'après *Genèse*, I, 26-27. Comparer *Ecclésiastique*, XVII, 3.

6. Les deux termes de l'alternative, «Loi du Seigneur» ou «Loi de Béliar» sont d'un dualisme caractérisé. Voir la note sur *Testament de Lévi*, XIX, 1.

7. Il est impossible de dire qu'un homme est semblable à un autre, pour ce qui est du visage ou de l'esprit : faut-il voir là une allusion à des doctrines physiognomoniques ? Comparer *II Hénoch*, XLIII, 5.

homme est semblable à un autre, pour ce qui est du visage ou de l'esprit. [8] Car Dieu a fait ce qui est bon dans l'ordre : il a fait les cinq sens dans la tête, et il a joint le cou à la tête, à laquelle, pour donner belle apparence, il a ajouté les cheveux. Puis il a fait le cœur pour la pensée, le ventre pour séparer ce qui est dans l'estomac, la trachée pour inspirer l'air, le foie pour la colère, la bile pour l'aigreur, la rate pour le rire, les reins pour la ruse, les muscles lombaires pour la puissance, les flancs pour se coucher, la hanche pour la force, et ainsi de suite. [9] Ainsi donc, mes enfants, que tous vos travaux soient faits avec ordre, pour le bien, dans la crainte de Dieu ; ne faites rien en désordre par négligence ni en dehors du moment fixé. [10] Si tu dis à l'œil d'écouter, il en est incapable, de même dans les ténèbres, vous ne pouvez faire les œuvres de lumière.

Reconnaître Dieu dans sa création

III [1] Ne vous empressez donc pas de corrompre vos actions par cupidité ou, par de vaines paroles, de séduire vos âmes, mais c'est en gardant le silence dans la pureté du cœur que vous comprendrez comment saisir la volonté de Dieu et rejeter la volonté de Béliar. [2] Le

8. Cette théorie des cinq sens est d'origine stoïcienne. On la trouve attestée pour la première fois dans le judaïsme chez Philon, *De opificio mundi*, 117. Voir aussi *Ecclésiastique*, XVII, 5. Toutefois, Philon et le texte de l'*Ecclésiastique*, à ces cinq sens, en ajoutent deux autres de façon à obtenir un septénaire. On rejoint ainsi la théorie des sept esprits constitutifs de l'homme, telle qu'elle est exposée en *Testament de Ruben*, II, 3-III, 1. Comparer enfin *II Hénoch*, LXV, 2 : «Il créa l'homme à son image et mit en lui les yeux pour voir, les oreilles pour entendre, le cœur pour penser et l'esprit pour conseiller.»

9. Le moment fixé est celui que Dieu a établi de toute éternité et qui est conforme à la loi des astres, comme le montre III, 2.

10. Les œuvres de lumière s'opposent aux œuvres de ténèbres : même opposition en *Romains*, XIII, 12.

III 1. Par de vaines paroles, de séduire vos âmes : expression voisine en *Éphésiens*, V, 6. En gardant le silence dans la pureté du cœur : noter la valeur accordée au silence de la méditation et se rappeler que, selon Flavius Josèphe, *Guerre juive*, II, VIII, 132-133, les Esséniens observaient la discipline du silence. La volonté de Dieu : voir la note sur *Testament d'Issachar*, IV, 3. La volonté de Béliar : comparer *II Timothée*, II, 26.

2. Le cours des astres est immuable et tout homme doit conformer

soleil, la lune et les étoiles ne changent pas leur ordre, de même, vous non plus, ne changez pas la Loi de Dieu par le désordre de vos actions. [3] Les nations égarées ont abandonné le Seigneur, changé leur ordre propre et obéi à des idoles de pierre et de bois, à des esprits d'égarement. [4] Mais vous, mes enfants, n'agissez pas de la sorte ; reconnaissez dans le firmament, la terre, la mer, et dans toutes Ses œuvres, le Seigneur qui a fait l'univers, pour ne pas devenir comme Sodome, qui a changé son ordre naturel. [5] De même, les Veilleurs, eux aussi, ont changé leur ordre naturel, eux que le Seigneur a maudits lors du déluge et à cause de qui il a rendu la terre inhabitée et inculte.

Prédictions

IV [1] Je vous dis cela, mes enfants, car j'ai lu dans le livre d'Hénoch que, vous aussi, vous vous éloignerez du Seigneur, en marchant selon toute l'iniquité des nations, et que vous commettrez tous les crimes de Sodome. [2] Le Seigneur amènera sur vous la captivité, vous serez asservis à vos ennemis, et vous serez soumis à toute sorte de mauvais traitements et d'afflictions, jusqu'à ce que le Seigneur vous fasse tous périr. [3] Quand vous ne serez plus qu'un petit reste, vous vous convertirez, vous reconnaîtrez le Seigneur, votre Dieu, et il vous renverra dans votre pays, selon son abondante miséricorde. [4] Quand ils seront revenus

sa vie à l'ordre astral qui se confond, en fait, avec la Loi de Dieu. Même enseignement en *Ecclésiastique,* XVI, 26-28 ; *I Hénoch,* II, 1 ; *Psaumes de Salomon,* XVIII, 10-12 ; *Règle de la Communauté,* III, 16.

3-4. Cette polémique à l'endroit des nations rappelle celle de l'apôtre Paul en *Romains,* I, 18-23. Sur Sodome, voir la note sur *Testament de Lévi,* XIV, 6.

5. Allusion à la chute des anges. Voir la note sur *Testament de Ruben,* V, 6.

IV 1. Séquence «péché-exil-retour» (v. 1 à 3) ; voir la note sur *Testament d'Issachar,* VI, 2-4. Dans le livre d'Hénoch : voir la note sur *Testament de Siméon,* V, 4.

2. Captivité à Babylone.

3. Retour d'exil.

4-5. Nouvelle séquence «péché-exil-retour».

dans le pays de leurs pères, ils oublieront de nouveau le Seigneur et commettront l'impiété. [5] Le Seigneur les dispersera sur toute la face de la terre, jusqu'à ce que vienne la miséricorde du Seigneur, un homme pratiquant la justice et pratiquant la pitié, envers tous ceux qui sont loin et ceux qui sont près.

Vision de Nephtali

V [1] Dans la quarantième année de ma vie, j'eus une vision sur le mont des Oliviers, à l'est de Jérusalem : le soleil et la lune s'étaient arrêtés. [2] Et voici, Isaac, le père de mon père, nous dit : «Courez et saisissez-les, chacun comme vous le pourrez ; le soleil et la lune seront à qui les prendra.» [3] Nous nous élançâmes tous ensemble, Lévi saisit le soleil, Juda fut le premier à prendre la lune, et tous deux s'élevèrent avec ces astres. [4] Quand Lévi fut devenu comme le soleil, un jeune homme lui donna douze rameaux de palmier ; Juda devint brillant comme la lune, et il avait sous ses pieds douze rayons. [5] S'élançant l'un et l'autre, Lévi et Juda les saisirent. [6] Et voici, un taureau apparut sur la terre, avec deux grandes cornes et des ailes d'aigle sur le dos ; nous voulûmes le prendre sans y réussir. [7] Mais Joseph survint, s'en empara et s'éleva avec lui vers les hauteurs. [8] J'eus une vision — j'étais, en effet, dans les jardins —, une écriture sainte nous apparut, elle disait : «Les Assyriens, les Mèdes, les Perses, [les Chaldéens,]

5. «La miséricorde du Seigneur» désigne le Messie ; voir les notes sur *Testament de Lévi,* IV, 4 et *Testament de Zabulon,* II, 2. Un homme pratiquant la justice : comparer *Testament de Juda,* XXIV, 1.

V 1-5. Le sens de cette vision nous reste caché. Elle s'inspire sans doute de *Genèse,* XXXVII, 9. On remarquera que la préséance entre Lévi et Juda est respectée : Lévi saisit le soleil, Juda la lune. La vision est située sur le mont des Oliviers souvent mentionné dans le Nouveau Testament. Voir la note sur *II Samuel,* XV, 30 et comparer *I Hénoch,* XXVI, 3.

6-7. Assomption de Joseph. Le motif du taureau vient de *Deutéronome,* XXXIII, 17.

8. Dans les jardins : d'autres manuscrits ont simplement «là». Les Chaldéens ne sont pas à leur place : ils devraient précéder les Mèdes. Noter l'absence des Romains.

les Syriens recevront en héritage les douze tribus captives d'Israël. »

Nouvelle vision de Nephtali

VI [1] Sept jours plus tard, j'eus de nouveau une
vision : mon père Jacob se tenait au bord de la mer de
Yamnia, et nous étions avec lui. [2] Et voici, vint un
navire qui faisait voile sans matelots ni capitaine, plein
de poissons salés. Il était inscrit sur le navire : « Navire
de Jacob ». [3] Notre père nous dit : « Allons, montons
dans notre navire. » [4] Au moment même où nous
entrions, il y eut une violente tempête et une terrible
bourrasque ; mon père, qui tenait la barre du gouver-
nail, est séparé de nous ; [5] quant à nous, ballottés par
la tempête, nous fûmes emportés sur la mer ; le navire
fut rempli par les eaux, déchiré par les lames jusqu'à en
être brisé. [6] Joseph s'échappa sur un canot et nous
fûmes séparés sur dix planches, Lévi et Juda restant
ensemble. [7] Nous fûmes tous dispersés aux extrémités
de la terre. [8] Mais Lévi, ceint d'un sac, pria le Sei-
gneur. [9] Quand la tempête se fut apaisée, le bâtiment
toucha terre sans encombre. [10] Et voici, notre père
vint, et nous nous réjouîmes tous d'un seul cœur.

VI 1-10. Une lecture attentive de la vision de Nephtali révèle son incohérence. La prière de Nephtali, qui a pour effet de faire parvenir le navire à bon port, est sans objet : l'embarcation vient d'être détruite par les flots. Un interpolateur a sans doute inséré les versets 4 b-7, 10 dans un récit qui rapportait seulement comment Lévi avait dompté les flots déchaînés. Comparer *Marc,* vi, 47-51 ; *Jean,* vi, 16-21. Selon certains critiques, ce sont les versets 6 et 8 qui seraient interpolés. Cette vision paraît être une évocation de la prise de Jérusalem et de l'exil. Les dix planches figurent les dix tribus. Les dix tribus sont mentionnées en *I Rois,* xi, 31, 35 ; *III Rois,* xii, 24 *o* (Septante) ; *Testament de Moïse,* ii, 3-5 ; iii, 4-6 ; *II Baruch,* i, 2-3. D'autres écrits attestent une division en neuf et trois ou en neuf et demi et deux et demi. Voir la note sur *Testament de Joseph,* xix, 2. Remarquer que Lévi et Juda restent unis dans la catastrophe. Comme dans la vision précédente, Joseph bénéficie d'un statut privilégié. Certains ont voulu voir ici en Joseph une personnification de la Samarie ou du judaïsme de la Diaspora ou encore de la communauté des justes. Peut-être Joseph est-il une figure du juste par excellence? Voir la note sur *Testament de Zabulon,* iii, 2. Cette seconde vision est située à Yamnia, ou Yabnéh, à l'ouest de Éqron, non loin de la côte. Voir la note sur *II Chroniques,* xxvi, 6.

VII [1] Je racontai ces deux rêves à mon père et il me dit : «Il faut que ces choses s'accomplissent en leur temps, quand Israël aura beaucoup souffert.»

Larmes de Jacob sur son fils Joseph

[2] Alors mon père me dit : «J'ai la ferme assurance que Joseph vit, car je vois toujours que le Seigneur le compte parmi nous.» [3] Il dit en pleurant : «Hélas, Joseph, mon enfant, tu vis et je ne t'aperçois pas, et toi, tu ne vois pas Jacob qui t'a engendré.» [4] Il me fit aussi pleurer en disant ces mots, et je brûlais dans mes entrailles du désir de lui annoncer que Joseph avait été vendu, mais j'avais peur de mes frères.

Le salut viendra de Juda

VIII [1] Et voici, mes enfants, je vous ai montré les derniers temps, car tout cela arrivera en Israël. [2] Quant à vous, ordonnez à vos enfants d'être unis à Lévi et à Juda.

Car par Juda se lèvera le salut pour Israël,
et en lui Jacob sera béni.
[3] Par son sceptre, Dieu apparaîtra,
habitant parmi les hommes sur la terre,
pour sauver la race d'Israël
et rassembler les justes d'entre les nations.
[4] Si donc, vous aussi, vous travaillez à faire le bien,

VII 1. Il faut que ces choses s'accomplissent en leur temps : rapprocher *Tobit,* XIV, 4 (Sinaiticus) ; *Actes des apôtres,* I, 16.

2. «J'ai la ferme assurance que Joseph vit» doit être une interprétation midrashique de *Genèse,* XLV, 28. Pour l'auteur du *Testament de Nephtali,* Joseph est censé être mort, mais il vit mystérieusement parmi les siens.

VIII 2-3. Soumission à Lévi et à Juda, comme en *Testament de Siméon,* VII, 1 ; *Testament de Lévi,* II, 11 ; *Testament de Joseph,* XIX, 11. Il est toutefois arbitraire d'introduire Lévi aux côtés de Juda dans la suite du verset 2 et au verset 3, comme le proposent quelques critiques. Ces versets affirment, en effet, sans équivoque, que le salut viendra par Juda et par Juda seul. Comparer *Testament de Juda,* XXIV, 5.

4. Noter la structure du verset 4 qui correspond, terme pour terme,

les hommes et les anges vous béniront,
Dieu sera honoré grâce à vous parmi les nations,
le Diable fuira loin de vous,
les bêtes sauvages vous craindront,
le Seigneur vous aimera,
et les anges s'attacheront à vous.
[5] Comme celui qui élève bien son enfant en garde un bon souvenir,
ainsi pour une bonne action un bon souvenir subsiste auprès de Dieu.
[6] Mais celui qui ne fait pas le bien,
les anges et les hommes le maudiront,
Dieu sera déshonoré à cause de lui parmi les nations,
le Diable se l'appropriera comme un outil familier,
toutes les bêtes sauvages domineront sur lui,
et le Seigneur le haïra.

De la bonne observance des commandements

[7] Car les commandements de la Loi ont un double aspect,
et ils doivent être accomplis avec un certain savoir-faire.
[8] Car il y a un temps pour s'unir à sa femme,
et un temps de continence réservé à la prière.
[9] Ce sont là deux commandements, mais s'ils ne sont pas accomplis dans l'ordre qui est le leur, ils sont une occasion de pécher. [10] Devenez donc des sages en Dieu, mes enfants, des hommes prudents, qui connaissent l'ordre de Ses commandements et les lois de toutes choses, pour que le Seigneur vous aime.

Épilogue

IX [1] Quand il leur eut fait beaucoup de recommandations semblables, il les pria de transporter ses ossements

au verset 6. Le Diable fuira loin de vous : comparer *Jacques,* IV, 7. Les bêtes sauvages sont des créatures de Satan ; voir la note sur *Testament d'Issachar,* VII, 7.

8. Comparer *Ecclésiaste,* III, 5 ; *I Corinthiens,* VII, 5.

à Hébron et de l'ensevelir avec ses pères. [2] Quand il eut mangé et bu d'un cœur joyeux, il dissimula son visage et mourut. [3] Ses fils firent tout ce que leur avait ordonné Nephtali, leur père.

TESTAMENT DE GAD, NEUVIÈME FILS DE JACOB ET ZÉLPHA

DE LA HAINE

Prologue

I [1] Copie du testament de Gad, ce qu'il déclara à ses fils dans la cent vingt-cinquième année de sa vie en ces mots :

Histoire de Gad

[2] Écoutez, mes enfants, je fus le neuvième fils de Jacob, et je me montrais courageux dans la garde des troupeaux. [3] Je gardais donc pendant la nuit le troupeau et, quand un lion l'attaquait, un loup, une panthère, une ourse ou toute autre bête sauvage, je le poursuivais ; de ma main j'attrapais sa patte, je le lançais à près d'un jet de pierre et je le tuais. [4] Or, Joseph, mon frère, gardait les troupeaux avec nous depuis plus de trente jours, quand, en raison de sa jeunesse, il souffrit d'une insolation. [5] Il s'en retourna à Hébron près de notre père qui le fit s'allonger près de lui, car il l'aimait beaucoup. [6] Joseph raconta à notre père que les fils de Zélpha et de Balla abattaient les plus belles bêtes et les mangeaient contre l'avis de Ruben et de Juda. [7] Il savait, en effet, que j'avais arraché un agneau de la

I 3. Je gardais donc pendant la nuit le troupeau et, quand un lion l'attaquait, un loup, une panthère, une ourse ou toute autre bête sauvage, je le poursuivais : l'auteur du *Testament de Gad* s'inspire ici de *I Samuel,* XVII, 34-36, tout comme l'auteur du *Testament de Juda,* II, 7.

6-9. Joseph est ici présenté de façon défavorable, de même que dans le *Testament hébreu de Nephtali.* Ailleurs dans les *Testaments des douze patriarches,* il apparaît comme le modèle de toutes les vertus.

gueule de l'ourse, que je l'avais tuée, mais que je m'étais résigné à abattre l'agneau, qui ne pouvait vivre, et que nous l'avions mangé. [8] C'est pourquoi je fus très irrité contre Joseph jusqu'à sa vente en Égypte. [9] L'esprit de la haine était en moi, je ne voulais ni entendre Joseph de mes oreilles ni le voir de mes yeux, car il nous avait accusés en face de manger les bêtes du troupeau, sans Juda. Car tout ce qu'il lui racontait, son père le croyait.

II [1] Je confesse donc mon péché, mes enfants : plus d'une fois, j'ai voulu tuer Joseph, parce que je le haïssais du fond de mon âme. [2] Je le haïssais même davantage à cause de ses songes, et je voulais l'arracher de la terre des vivants, comme le bœuf arrache l'herbe des champs. [3] C'est pourquoi, moi et Siméon, nous le vendîmes aux Ismaélites trente sicles d'or, et, après en avoir caché dix, nous en montrâmes vingt à nos frères. [4] Ainsi, par cupidité, nous étions décidés à le tuer. [5] Mais le Dieu de nos pères le délivra de mes mains, afin que je ne commisse pas ce méfait en Israël.

Se garder de la haine

III [1] Et maintenant, écoutez, mes enfants, une parole de vérité, pour pratiquer la justice et toute la Loi du Très-Haut, et ne vous laissez pas égarer par l'esprit de la haine, car cela pervertit toutes les actions des hommes. [2] Quoi que l'on fasse, le haineux l'a en horreur; si quelqu'un observe la Loi du Seigneur, il ne fait pas

II 2. Comparer *Testament de Dan,* I, 7.

3-4. Quelques manuscrits omettent la fin du verset 3, à partir de «trente sicles d'or», ainsi que le verset 4. Selon l'auteur, le prix de vente de Joseph fut de trente sicles, prix de vente qui se décompose ainsi : dix sicles que Gad et Siméon cachèrent, vingt sicles qu'ils montrèrent à leurs frères. Les vingt sicles proviennent de *Genèse,* XXXVII, 28. Les dix autres sont tirés de *Zacharie,* XI, 12-13. Il est inutile de voir dans notre texte une interpolation chrétienne faite d'après *Matthieu,* XXVII, 3, 9. Comparer *Testament de Joseph,* XVI, 5.

5. Joseph est délivré des mains de ses frères par une intervention du Dieu de ses pères. Même idée en *Testament de Siméon,* II, 8.

III 1. La haine est contraire à la justice. Même idée en V, 3 : «la justice rejette la haine». Selon Hippolyte de Rome, *Réfutation de toutes les hérésies,* IX, 23, les Esséniens ne doivent «haïr personne, ni un injuste, ni un ennemi, mais prier pour eux».

son éloge ; si quelqu'un craint le Seigneur et désire ce qui est juste, il ne l'aime pas. [3] La vérité, il la critique ; celui qui réussit, il le jalouse ; la médisance, il la recherche ; l'orgueil, il l'aime, car la haine aveugle son âme, comme j'ai pu le voir dans le cas de Joseph.

IV [1] Gardez-vous donc, mes enfants, de la haine, car elle fait commettre l'iniquité contre le Seigneur lui-même. [2] Car on ne veut plus entendre les paroles de Ses commandements sur l'amour du prochain, et l'on pèche contre Dieu. [3] Qu'un frère tombe, aussitôt on se hâte d'en faire part à tous ; on s'empresse de le faire juger et punir de mort. [4] S'il s'agit d'un esclave, on l'excite contre son maître, pour se réjouir de tous ses malheurs, s'il venait à être exécuté. [5] Car la haine collabore avec l'envie contre ceux qui réussissent. On est toujours malade de voir ou d'apprendre le succès d'autrui. [6] Car, comme l'amour voudrait ramener les morts à la vie et voudrait rappeler les condamnés à mort, la haine, elle, voudrait tuer ceux qui sont en vie, et ne voudrait pas laisser vivre ceux qui n'ont péché qu'en peu de chose. [7] Car l'esprit de la haine, grâce à l'impatience, collabore avec Satan en toutes choses pour faire périr les hommes, mais l'esprit de l'amour, grâce à la patience, collabore à la Loi de Dieu pour sauver les hommes.

V [1] La haine est donc mauvaise, parce qu'elle est continuellement associée au mensonge ; elle parle contre la vérité ; de ce qui est petit, elle fait quelque chose de grand ; elle change la lumière en ténèbres ; appelle le

3. Celui qui réussit, il le jalouse : voir *Testament de Benjamin,* IV, 4 et comparer la version grecque de l'*Histoire et sagesse d'Ahikar,* telle qu'elle est préservée dans la *Vie d'Ésope,* 109 : « N'envie pas ceux qui réussissent, mais réjouis-toi avec eux. »

IV 2. Manquer au commandement de l'amour du prochain, c'est pécher contre Dieu. Voir la note sur *Testament d'Issachar,* V, 2.

3. Il est fait mention dans l'*Écrit de Damas,* IX, 1-X, 3 de l'obligation de déférer devant le tribunal de la communauté les frères qui se seraient rendus coupables de quelque faute. Notre texte paraît réagir contre une sévérité estimée, sans doute, excessive.

6-7. L'amour, c'est ici, naturellement, l'amour du prochain. Ces deux versets rappellent le lyrisme de l'apôtre Paul pour célébrer l'*agapè* en *I Corinthiens,* XIII, 4-7. Toutefois, l'idée que l'amour collabore à la Loi de Dieu pour le salut des hommes n'est pas paulinienne, mais juive.

doux «amer»; enseigne la calomnie, la colère, la guerre, l'insolence, toute espèce de convoitise, et remplit le cœur d'un venin diabolique. [2] Cela, je vous le dis d'expérience, afin que vous chassiez la haine du Diable et que vous vous attachiez à l'amour de Dieu. [3] La justice rejette la haine. L'humilité détruit la jalousie. En effet, l'homme juste et humble craint de commettre l'injustice, accusé qu'il est, non point par autrui, mais par son propre cœur, car le Seigneur surveille son penchant. [4] Il ne calomnie pas un homme pieux, puisque la crainte de Dieu habite en lui. [5] Comme il craint d'offenser le Seigneur, il se refuse absolument à faire du tort à qui que ce soit, même en pensée. [6] J'ai enfin appris cela, après m'être repenti du tort que j'avais causé à Joseph. [7] Car la véritable repentance selon Dieu détruit l'ignorance, met en fuite les ténèbres, illumine les yeux, apporte la Connaissance à l'âme et conduit le penchant au salut. [8] Ce que je n'ai pas appris des hommes, je l'ai connu par la repentance. [9] Le Seigneur m'envoya, en effet, une maladie de foie, et, si les prières de mon père n'étaient pas venues à mon secours, il s'en fallait de peu que mon esprit disparût. [10] Car l'homme est châtié par où il pèche. [11] Ainsi, puisque mon foie s'était montré cruel envers Joseph, je fus condamné à souffrir cruellement

V 1. Elle change la lumière en ténèbres; appelle le doux «amer» : d'après *Isaïe,* v, 20.

2. Afin que vous chassiez la haine du Diable et que vous vous attachiez à l'amour de Dieu : voir la note sur *Testament de Dan,* vi, 10.

3. Les auteurs des *Testaments des douze patriarches* accordent de l'importance à la notion de conscience morale. Voir la note sur *Testament de Ruben,* iv, 3 et comparer *Testament de Juda,* xx, 5 : «le pécheur, brûlé par son propre cœur, n'ose pas regarder son juge».

5. Même en pensée : expression identique en *Testament de Joseph,* ix, 2.

7. Éloge de la repentance qui est un élément essentiel de la piété juive. Outre *Testament de Ruben,* ii, 1 et *Testament de Juda,* xix, 2, voir *Ecclésiastique,* xliv, 16; *Sagesse de Salomon,* xi, 23; xii, 10; *Prière de Manassé,* 8; *Épître d'Aristée,* 188; *Testament de Moïse,* i, 18; *Vie grecque d'Adam et Ève,* xxxii, 2; *Joseph et Aséneth,* xv, 6, 7, 8; xvi, 7; *IV Esdras,* vii, 133; ix, 12; *II Baruch,* lxxxv, 12. Met en fuite les ténèbres : comparer *Testament de Benjamin,* v, 3. Illumine les yeux : rapprocher *Éphésiens,* i, 18.

9-11. Le pécheur est châtié par où il a péché : voir *Testament de Siméon,* ii, 12 et la note.

du foie pendant onze mois, aussi longtemps que j'avais eu du ressentiment contre Joseph.

S'aimer les uns les autres

VI [1] Et maintenant, mes enfants, je vous en conjure, aimez chacun votre frère et ôtez la haine de vos cœurs ; aimez-vous les uns les autres en action, en parole et en sentiment. [2] En présence de mon père, je parlais aimablement à Joseph, mais, lorsque je l'avais quitté, l'esprit de haine obscurcissait ma raison et troublait mon âme pour m'amener à le tuer. [3] Aimez-vous les uns les autres de tout cœur, et si quelqu'un a péché contre toi, parle-lui calmement, en bannissant le venin de la haine et sans garder de ruse dans ton âme et, s'il avoue et se repent, pardonne-lui. [4] Mais s'il nie, ne te querelle pas avec lui, de peur qu'il ne jure et que tu commettes un double péché. [5] Un étranger ne doit pas entendre lors d'un procès ton secret, de façon à ne pas avoir l'occasion de te haïr, de devenir ton ennemi et de commettre un grand péché contre toi, car souvent il s'adressera à toi et enquêtera sur ton compte, dans une mauvaise intention, en prenant ton venin. [6] Si, tout en niant, il a honte, parce qu'il est convaincu de sa faute, cesse de lui faire des reproches. En effet, même en persistant dans ses dénégations, il se repent et ne commettra plus de faute envers toi, mais il te respectera, te craindra et se tiendra en paix. [7] Mais s'il est effronté

VI 1. C'est l'amour des frères qui est ici prescrit, comme en *Testament de Ruben,* VI, 9 ; *Testament de Siméon,* IV, 7 et non point l'amour du prochain, comme en *Testament d'Issachar,* V, 2, par exemple. Ce rétrécissement du champ éthique s'explique par une mentalité de secte, comme dans l'*Écrit de Damas,* VI, 20-21.

3-4. Cette instruction sur la réprimande fraternelle prend toute sa valeur, lorsqu'elle est replacée dans un milieu communautaire. On la rapprochera d'instructions analogues conservées dans l'*Écrit de Damas,* IX, 2-8 et dans *Matthieu,* XVIII, 15-17.

3. Aimez-vous les uns les autres de tout cœur : comparer *Jean,* XIII, 34 ; XV, 12, 17.

5. Le verset 5 rompt le développement.

6-7. Instruction sur le pardon. Il faut laisser la vengeance à Dieu. Tel est aussi l'enseignement de la *Règle de la Communauté,* X, 18 et de *Romains,* XII, 17-21. Comparer pseudo-Phocylide, 77 ; *II Hénoch,* L, 3 ; *Apocalypse de Sédrach,* VII, 7.

et persévère dans la malice, même dans ce cas pardonne-
lui de tout cœur et laisse la vengeance à Dieu.
VII [1] Si quelqu'un réussit mieux que vous, n'en
soyez pas affligés, mais priez pour lui, afin qu'il réussisse
totalement, peut-être ainsi en tirerez-vous profit. [2] S'il
a une situation plus importante, ne le jalousez pas, mais
souvenez-vous que toute chair mourra et offrez des
hymnes au Seigneur qui accorde à tous les hommes ce
qui est bon et utile. [3] Examine les jugements du
Seigneur, et ton penchant sera calme et tranquille. [4] Si
quelqu'un s'enrichit injustement, comme Ésaü, le frère
de mon père, ne l'enviez pas, mais attendez que le
Seigneur y mette un terme. [5] Car, s'il enlève leurs
richesses aux méchants, il pardonne à ceux qui se
repentent, mais réserve l'impénitent pour un châtiment
éternel. [6] Car l'indigent, s'il n'est pas envieux, est en
tout point agréable au Seigneur ; il est plus riche que
tous les hommes, car il ne connaît pas le tracas de ceux
qui sont voués à la vanité. [7] Ôtez donc la haine de vos
âmes et aimez-vous les uns les autres d'un cœur droit.
VIII [1] Vous aussi, dites cela à vos enfants, afin qu'ils
respectent Juda et Lévi, car c'est de leurs tribus que le
Seigneur suscitera le salut d'Israël. [2] Je sais qu'à la fin
vos enfants s'écarteront de lui et qu'ils marcheront en
toute espèce de malice, de méchanceté et de corruption
devant le Seigneur.

VII 1-2. Comparer Testament de *Benjamin,* IV, 4 : «Si quelqu'un est honoré, il n'en est pas jaloux.» Voir aussi *Histoire et sagesse d'Aḥikar,* II, 80 (arménien).

3. Sera calme : le grec porte «sera resplendissant». La traduction proposée suppose une légère correction du texte hébreu sous-jacent.

4-5. Ces deux versets marquent une réserve à l'endroit des richesses qui est bien essénienne. Voir la note sur *Testament de Juda,* XVII, 1 et comparer *Testament de Benjamin,* IV, 4 : «Si quelqu'un s'enrichit, il ne l'envie pas.»

6. Cet idéal de pauvreté rejoint les dispositions du fidèle selon la *Règle de la Communauté,* X, 18-19 : «Je ne serai pas envieux par esprit d'impiété, et mon âme ne convoitera pas les richesses de violence.»

VIII 1. Comme dans le *Testament de Dan,* V, 10, Juda précède ici Lévi.

2. Élément d'une séquence «péché-exil-retour» qui ne paraît pas en situation. Voir la note sur *Testament d'Issachar,* VI, 2-4.

Épilogue

[3] Après s'être un peu reposé, il reprit : «Mes enfants, obéissez à votre père et ensevelissez-moi près de mes pères.» [4] Il remonta ses jambes et s'endormit en paix. [5] Cinq ans après, ils le transportèrent à Hébron et le placèrent avec ses pères.

TESTAMENT D'ASER, DIXIÈME FILS DE JACOB ET DE ZÉLPHA

DES DEUX FACES DE LA MALICE ET DE LA VERTU

Prologue

I [1] Copie du testament d'Aser, ce qu'il déclara à ses fils, la cent vingt-cinquième année de sa vie. [2] Alors qu'il était en bonne santé, il leur dit :

Les deux penchants

Écoutez votre père, enfants d'Aser, et je vous montrerai tout ce qui est «droit» devant Dieu. [3] Deux voies,

I 2. Alors qu'il était en bonne santé : même expression en *Testament de Lévi,* I, 2. Ce qui est «droit» devant Dieu : jeu de mots dans l'original hébreu sur le nom du patriarche, *Ashêr* et *yashar,* «droit».

3. Le thème des deux voies n'est pas entièrement inconnu de l'Ancien Testament, voir *Jérémie,* XXI, 8, mais il a trouvé dans le judaïsme de surprenants développements. On rappellera que la *Règle de la Communauté,* III, 20-21 oppose les «voies de lumière» aux «voies de ténèbres», tout comme *I Hénoch,* XCI, 18 et XCIV, 1 oppose les «voies d'oppression» aux «voies de justice». L'originalité du *Testament d'Aser* est d'affirmer, avec une parfaite clarté, l'existence de «deux» voies. La doctrine sera reprise dans le *Duae Viae,* traité d'origine juive, utilisé par la *Didachè* et par l'*Épître de Barnabas.* Voir aussi *II Hénoch,* XXX, 15 (recension longue) : «Je lui montrai deux voies, la lumière et les ténèbres» ; *Testament d'Abraham,* A, XI, 2 ; *Oracles sibyllins,* VIII, 399 et comparer *Coran,* V, 18 ; VI, 154. Sur la doctrine des deux penchants, voir la note sur *Testament de Dan,* IV, 2.

c'est ce que Dieu a donné aux fils des hommes, deux penchants, deux actions, deux conduites et deux fins. [4] C'est pourquoi toutes choses vont par deux, l'une en face de l'autre. [5] Car il y a deux voies, celle du bien et celle du mal. C'est au bien et au mal qu'appartiennent les deux penchants dans nos poitrines, quand ils distinguent ces deux voies. [6] Si donc une âme veut marcher dans le bien, chacune de ses actions est dans la justice ; vient-elle à pécher, aussitôt elle se repent. [7] Car, méditant sur la justice et rejetant la malice, elle détruit aussitôt le mal et extirpe le péché. [8] Mais, si cette âme incline au mal, toute son action est dans la malice. Elle abandonne le bien, s'attache au mal et est asservie par Béliar. Quelque bien qu'elle fasse, il le change en mal. [9] Car, quand elle commence à faire le bien, la fin de son action la pousse à faire le mal, puisque le trésor de son penchant est envahi par un esprit malin.

Problèmes de casuistique

II [1] Si donc quelqu'un se contente de dire que le bien est supérieur au mal, la fin de son action le conduit vers la malice. [2] Un homme n'a pas pitié de ses serviteurs [ ], cela aussi est à double face, mais le tout est mauvais. [3] Un homme aime celui qui fait le mal, ainsi il est lui-même dans la malice, parce qu'il

4. Voir v, 1, et comparer *Ecclésiastique*, xxxiii, 15 ; xlii, 24.
9. Le trésor de son penchant : le penchant est ici comparé à un trésor où l'on garde des richesses spirituelles. Comparer *Luc*, vi, 45 : «L'homme bon tire le bien du bon trésor de son cœur.»

II Il y a une certaine symétrie dans la construction des chapitres ii et iv que révèlent le choix des exemples et les deux conclusions. Tout d'abord, il n'y a pas d'acte qui soit bon ou mauvais en soi. Ainsi l'amour n'est pas bon en soi et la haine, elle-même, n'est pas toujours condamnable. En effet, aimer les pécheurs est coupable et haïr les hypocrites est louable. Ensuite, une conduite mauvaise n'est pas rachetée par une action bonne. Ainsi, celui qui exploite son prochain et soulage, à l'occasion, l'indigent, reste un homme voué au mal.
1. Texte douteux et traduction conjecturale.
2. Un membre de phrase est sans doute tombé après «un homme n'a pas pitié de ses serviteurs».
3. Comparer iv, 3.

choisit de mourir dans le mal à cause de lui. Il est clair que ce cas est à double face, mais, au total, c'est une mauvaise action. [4] Bien qu'elle soit amour, cette action n'est que malice, car elle dissimule le mal qui, formellement, paraît comme un bien. La fin de cette action conduit au mal. [5] Un autre vole, commet l'injustice, exploite et a pitié des pauvres, cela aussi est à double face, mais le tout est mauvais. [6] Il exploite son prochain, irrite Dieu, jure faussement par le Très-Haut; celui qui a promulgué la Loi, le Seigneur, il le repousse et le provoque, mais il soulage l'indigent. [7] Il souille son âme et fait briller son corps. Il tue beaucoup d'hommes et a pitié de quelques-uns; cela aussi est à double face, mais le tout est mauvais. [8] Un autre commet l'adultère, s'adonne à la luxure et s'abstient de certains aliments; il jeûne et fait le mal; par le pouvoir de l'argent, il entraîne beaucoup d'hommes et, abstraction faite de son extrême malice, il met les commandements en pratique. Cela aussi est à double face, mais le tout est mauvais. [9] De tels hommes sont comme des lièvres, car pour moitié ils sont purs, mais, à vrai dire, ils sont impurs. [10] Car Dieu dans les tables célestes a ainsi parlé.

III [1] Vous donc, mes enfants, ne devenez pas comme ces hommes à double face, l'une de bonté et l'autre de malice, mais à la bonté seule attachez-vous, car le Seigneur Dieu se repose sur elle, et les hommes la désirent. [2] Fuyez la malice, en détruisant le mauvais penchant par vos bonnes œuvres, car les hommes à double face n'appartiennent pas à Dieu, mais sont les esclaves de leurs désirs, pour plaire à Béliar et aux hommes qui leur ressemblent.

7. Comparer IV, 4.
8. Comparer IV, 3.
9. Selon *Lévitique,* XI, 6 et *Deutéronome,* XIV, 7, le lièvre, parce qu'il est ruminant et n'a pas l'ongle fendu, est impur. Pour l'auteur du *Testament d'Aser* cette loi rituelle a une valeur symbolique. On trouve des interprétations comparables dans l'*Épître d'Aristée,* 153, chez Philon, *De specialibus legibus,* IV, 106, *De posteritate Caini,* 148-149, *De agricultura,* 131-145 et dans l'*Épître de Barnabas,* X, 10-11.
10. Voir la note sur *Testament de Lévi,* V, 4.

III 1. À la bonté seule attachez-vous : rapprocher *Testament de Benjamin,* VIII, 1.
2. Fuyez la malice : même expression en *Testament de Benjamin,* VIII, 1.

IV [1] Car les hommes bons, ceux qui n'ont qu'une face, sont justes devant Dieu, quand bien même seraient-ils tenus pour des pécheurs devant les hommes à double face. [2] Beaucoup suppriment les méchants et sont ainsi auteurs de deux actes, l'un bon, l'autre mauvais, mais le tout est bon, car il extirpe le mal et le détruit. [3] L'un hait l'homme miséricordieux qui commet l'injustice et celui qui commet l'adultère et jeûne, cela aussi est à double face, mais cette attitude au total est bonne, car elle imite celle du Seigneur, en n'acceptant pas ce qui paraît être bon, comme ce qui est véritablement bon. [4] Un autre ne veut pas goûter des jours heureux avec des débauchés, pour ne pas polluer son corps ni souiller son âme ; cela aussi est à double face, mais le tout est bon. [5] Car de tels hommes sont semblables à des gazelles et à des cerfs, parce que, comme des bêtes sauvages, ils paraissent impurs. Ils sont, cependant, particulièrement purs, car ils marchent dans le zèle du Seigneur et s'abstiennent de ce que Dieu hait et interdit par Ses commandements, en séparant le mal du bien.

V [1] Vous voyez donc, mes enfants, la dualité de toutes choses, comment l'un est en face de l'autre, et l'un caché par l'autre. Dans la propriété se cache la rapacité, dans la joie l'ivresse, dans le rire le deuil, dans le mariage la débauche. [2] La mort succède à la vie, le déshonneur à la gloire, la nuit au jour, les ténèbres à la lumière. Toutes choses sont sous la lumière du jour,

IV 1. Les hommes bons n'ont qu'un visage. Ils opposent à la duplicité et à l'hypocrisie des méchants leur «simplicité». Voir la note sur *Testament de Ruben,* IV, 1 et comparer *Testament de Benjamin,* V, 1.

2. Noter le sectarisme extrême de ce passage. En supprimant les méchants, c'est le mal qui est en eux que l'on détruit.

3. Comparer II, 3 et II, 8. Cette attitude [...] imite celle du Seigneur : intéressant exemple d'une doctrine de l'imitation. En *Testament de Benjamin,* III, 1 et IV, 1, c'est Joseph, «cet homme bon et saint», qui est proposé comme modèle à imiter.

4. Comparer II, 7.

5. Comparer II, 9.

V 1. Noter la réserve qui pèse sur la propriété et le mariage. La joie n'est que trop souvent amenée par l'ivresse. Il est des rires déplacés. Voir *Règle de la Communauté,* VII, 14-15 ; Sextus, *Sentences,* 280.

2. Attente de la vie éternelle immédiatement après la mort, comme en VI, 6. Comparer *I Hénoch,* CII, 10 ; *Luc,* XVI, 22.

celles qui sont justes sous l'empire de la vie, les injustes sous l'empire de la mort ; c'est pourquoi la vie éternelle attend la mort. [3] Il n'est pas permis de dire que la vérité est mensonge, ni que ce qui est juste est injuste, car toute vérité est sous l'empire de la lumière, comme toutes choses sont sous l'empire de Dieu. [4] J'ai fait l'expérience de tout cela au cours de ma vie, je ne me suis pas égaré loin de la vérité du Seigneur, et j'ai scruté les commandements du Très-Haut, en marchant de toute ma force vers le bien, sans duplicité.

Exhortations

VI [1] Observez donc, vous aussi, mes enfants, les commandements du Seigneur, en suivant la vérité, sans duplicité. [2] Car ceux qui ont une double face seront doublement châtiés, car ils font le mal et applaudissent ceux qui le font. Haïssez les esprits d'égarement qui luttent contre les hommes. [3] Gardez la Loi du Seigneur et ne prêtez pas attention au mal qui a les apparences du bien, mais fixez vos regards sur ce qui est véritablement bon, en vous y adonnant et en y trouvant le repos. [4] Car les derniers instants des hommes révèlent leur justice, lorsqu'ils font la connaissance des anges du Seigneur et de Béliar. [5] Car, quand l'âme s'en va troublée, elle est torturée par l'esprit malin dont elle était l'esclave dans ses convoitises et ses œuvres mauvaises. [6] Mais si elle est paisible, dans la joie, elle fait la connaissance de l'ange de la paix qui l'introduit dans la vie éternelle.

Prédictions

VII [1] Ne devenez donc pas comme Sodome qui ne reconnut pas les anges du Seigneur et fut à jamais

VI 2. Ils font le mal et applaudissent ceux qui le font : rapprocher *Romains,* I, 32.

4-6. Voir la note sur v, 2. À la mort, les âmes des méchants tombent au pouvoir des démons, tandis que les âmes des justes entrent dans la compagnie des anges. Sur l'ange de la paix, voir la note sur *Testament de Dan,* VI, 5.

VII 1. Allusion à *Genèse,* XIX.

détruite. [2] Car je sais que vous pécherez, que vous serez livrés aux mains de vos ennemis, que votre pays sera dévasté, que votre sanctuaire sera détruit, que vous serez dispersés aux quatre coins de la terre, et que vous serez dans la dispersion, méprisés comme une eau hors d'usage, [3] jusqu'à ce que le Très-Haut visite la terre et qu'il vienne lui-même [comme un homme manger et boire avec les hommes] et qu'il écrase la tête du dragon sur l'eau. Il sauvera Israël et toutes les nations, Dieu assumant un rôle d'homme. [4] Dites donc cela, vous aussi, mes enfants, à vos propres enfants, pour qu'ils ne lui désobéissent pas. [5] Car j'ai lu dans les tables célestes que vous désobéirez et que vous commettrez l'iniquité en ne prêtant pas attention à la Loi de Dieu, mais aux commandements des hommes, corrompus que vous serez par la malice. [6] C'est pourquoi vous serez dispersés, comme Gad et Dan, mes frères, et vous ne connaîtrez plus votre pays, votre tribu et votre langue. [7] Mais le Seigneur vous rassemblera dans la foi, par l'espérance de Sa miséricorde, à cause d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

Épilogue

VIII [1] Quand il eut dit cela, il leur donna cet ordre : « Ensevelissez-moi à Hébron. » Il mourut, après s'être endormi d'un bon sommeil. [2] Ses fils firent tout ce qu'il leur avait ordonné : ils le transportèrent à Hébron et l'ensevelirent avec ses pères.

2. Annonce de la prise de Jérusalem par Pompée, comme en *Testament de Lévi,* XV, 1 ; *Testament de Juda,* XXIII, 3. Comparer aussi *Psaumes de Salomon,* VIII, 20.

3. Les mots entre crochets sont interpolés, mais l'interpolation est ancienne et remonte peut-être à l'original. Elle est à rapprocher de *Testament de Siméon,* VI, 7. Et qu'il écrase la tête du dragon sur l'eau : d'après *Psaumes,* LXXIV, 13. Ce pourrait être ici une allusion à la mort de Pompée. Comparer *Psaumes de Salomon,* II, 25-27.

5-7. Séquence « péché-exil-retour ». Voir la note sur *Testament d'Issachar,* VI, 2-4.

7. Comparer *Testament de Lévi,* XV, 4.

VIII 1. Après s'être endormi d'un bon sommeil : voir *Testament de Zabulon,* X, 6 et la note.

TESTAMENT DE JOSEPH, ONZIÈME FILS DE JACOB ET DE RACHEL

DE LA CHASTETÉ

Prologue

I [1] Copie du testament de Joseph. Quand il fut sur le point de mourir, il appela ses fils et ses frères et leur dit :

Histoire de Joseph

[2] Mes enfants, et vous, mes frères,
écoutez Joseph, le bien-aimé d'Israël,
prêtez l'oreille aux paroles de ma bouche.
[3] J'ai vu dans ma vie la jalousie et la mort,
je n'ai pas été égaré, mais je suis resté dans la vérité du Seigneur.
[4] Mes frères me haïrent,
mais le Seigneur m'aima.
Ils voulaient me tuer,
mais le Dieu de mes pères me garda.
Ils me descendirent dans la Fosse,
et le Très-Haut m'en fit remonter.
[5] Je fus vendu en esclavage,
et le Maître de toutes choses me libéra.
Je fus emmené en captivité,
et Sa forte main me secourut.
Je fus tenaillé par la faim,
et le Seigneur lui-même me nourrit.
[6] J'étais seul,
et Dieu me consola.

I Le *Testament de Joseph* réunit deux histoires de Joseph distinctes. La première s'étend de I, 1 à X, 4, la seconde de X, 5 à XVIII, 4. La première histoire est faite pour illustrer la vertu de chasteté, la seconde pour illustrer l'amour fraternel. Les deux récits ne peuvent avoir un même auteur et ont été réunis par un rédacteur.

4-7. Comparer *Matthieu,* XXV, 36-46.

J'étais malade,
et le Seigneur me visita.
J'étais en prison,
et le Sauveur me fit grâce ;
dans les chaînes,
et il me délia ;
7 diffamé,
et il plaida pour moi ;
en butte aux paroles acerbes des Égyptiens,
et il me délivra ;
esclave,
et il m'éleva.

II 1 Le chef cuisinier de Pharaon me confia sa mai-
son. 2 Je luttai contre une femme impudente, qui me
poussait à enfreindre la Loi avec elle, mais le Dieu de
mon père me délivra de la flamme ardente. 3 Je fus jeté
en prison, battu, ridiculisé, mais le Seigneur me fit
trouver grâce devant le geôlier.

4 Car le Seigneur n'abandonne ceux qui le craignent
ni dans les ténèbres ni dans les liens ni dans la détresse
ni dans la nécessité.

5 Car Dieu ne peut pas être confondu comme un homme
ni trembler comme un fils d'homme
ni être faible ou terrorisé comme celui qui est fait de terre.

6 Il est présent en tous lieux
et, de différentes manières, il console,
même s'il s'éloigne un instant pour éprouver le penchant de l'âme.

7 Par dix tentations, il me mit à l'épreuve,

II 1. «Le chef cuisinier», comme dans la version des Septante de *Genèse,* XXXVII, 36. Dans le texte hébreu, il est fait mention du «chef des gardes».

2. D'après *Genèse,* XXXIX, 7-12. «La flamme ardente» désigne les feux de l'enfer où l'Égyptienne aurait entraîné Joseph, s'il avait cédé à la tentation. Comparer les *Pièges de la femme,* 6-7 : «Parmi les fondations d'obscurité elle a sa tente où elle séjourne, et elle demeure dans les tentes du (lieu du) silence, au milieu des flammes éternelles.»

3. Je fus jeté en prison : d'après *Genèse,* XXXIX, 20. Le Seigneur me fit trouver grâce devant le geôlier : d'après *Genèse,* XXXIX, 21.

5. Comparer *Nombres,* XXIII, 19 ; *I Samuel,* XV, 29.

7. De même, selon *Jubilés,* XIX, 8, Abraham fut éprouvé par dix tentations.

et, dans toutes ces tentations, je montrai ma patience,
car la patience est un puissant remède,
et l'endurance produit de grands biens.

III [1] Que de fois l'Égyptienne me menaça de mort! Que de fois, après m'avoir livré aux supplices, elle me rappela et me menaça; comme je ne voulais pas aller avec elle, elle me disait : [2] «Tu régneras sur moi et sur tous ceux qui sont dans ma maison, si tu te donnes à moi, et tu seras comme notre maître.» [3] Mais moi, je me souvenais des paroles de mon père Jacob; j'entrai dans ma chambre et, en pleurant, je priai le Seigneur. [4] Pendant ces sept années, je jeûnai, et l'Égyptien croyait que je vivais dans les plaisirs, car ceux qui jeûnent à cause de Dieu ont un visage gracieux. [5] En l'absence de mon maître, je ne buvais pas de vin et pendant trois jours je ne prenais pas de nourriture pour la donner aux indigents et aux malades. [6] Dès l'aube, je priais le Seigneur et je pleurais sur Memphis, l'Égyptienne, car, sans aucun répit, elle m'importunait et, même la nuit, elle venait chez moi sous prétexte de me rendre visite. [7] Parce qu'elle n'avait pas d'enfant mâle,

III Cette présentation de l'histoire de Joseph et de la femme de Putiphar (III à IX) est bien conforme à l'encratisme et à la misogynie des Esséniens. L'auteur s'est inspiré dans son adaptation de l'*Hippolyte* d'Euripide. Les romans grecs et latins fournissent également d'utiles parallèles. Voir, particulièrement, Apulée, *Métamorphoses,* X, 2-12; Héliodore, *Théagène et Chariclée,* I, 9-14; Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane,* VI, 3, qui s'inspirent de la légende de Phèdre.

3. Je me souvenais des paroles de mon père Jacob : comparer *Jubilés,* XXXIX, 6-7; *Joseph et Aséneth,* VII, 6.

4. Idée voisine en *Matthieu,* VI, 16-18.

5. L'attitude de Joseph fait contraste avec celle de Nadan, le neveu d'Aḥikar, quand il crut son oncle mort. Comparer *Histoire et sagesse d'Aḥikar,* XIV, 2 (syriaque) : «Nadan, mon fils, vint à la maison, il ne me fit pas de funérailles et ne fit pas mémoire de moi, mais il réunit des femmes débauchées et il les fit asseoir pour manger et boire au milieu des chants et de l'allégresse.» Rapprocher également *Matthieu,* XXIV, 48-51; *Luc,* XII, 45-46.

6. Memphis, l'Égyptienne : retouche intentionnelle d'un rédacteur. Le texte original portait sans doute seulement «l'Égyptienne». Dans la première partie, la femme de Putiphar est appelée «l'Égyptienne», ainsi en III, 1; dans la seconde, elle porte le nom de Memphis, à l'exemple de la ville, ainsi en XII, 1; XIV, 1; XVI, 1. Même la nuit elle venait chez moi, sous prétexte de me rendre visite : comparer Héliodore, *Théagène et Chariclée,* I, 10 : «Alors, elle vient près de moi pendant la nuit et s'efforce d'obtenir de moi des faveurs illicites.»

7-8. Comparer Héliodore, *Théagène et Chariclée,* I, 9 : «Moi, au début,

elle prétendait me considérer comme son fils. [8] Pendant un temps, elle m'embrassa comme si j'avais été son fils, mais je compris plus tard que cette femme m'entraînait dans la luxure. [9] Quand je l'eus réalisé, je fus triste à en mourir ; quand elle fut sortie, je rentrai en moi-même et je me lamentai sur elle pendant de longs jours, car j'avais compris sa ruse et son égarement. [10] Je lui adressai les paroles du Très-Haut, au cas où elle se serait détournée de son malin désir.

IV [1] Souvent, elle me flattait comme un saint homme et louait par des discours ma chasteté devant son mari, voulant me faire trébucher quand nous étions seuls. [2] Elle célébrait publiquement ma chasteté et, en secret, me disait : « Ne crains pas mon mari, il est convaincu que tu es chaste. Si quelqu'un lui parle de nous, il n'y ajoutera pas foi. » [3] À cause de tout cela, je couchais sur le sol et je priais le Seigneur de me délivrer de l'Égyptienne. [4] Comme elle n'obtenait rien de cette manière, de nouveau, elle vint chez moi, sous prétexte d'instruction religieuse et pour apprendre la parole de Dieu. [5] Elle me disait : « Si tu veux que j'abandonne les idoles, unis-toi à moi, et je persuaderai mon mari de se détacher des idoles et nous marcherons devant ton Seigneur. » [6] Mais moi, je lui disais : « Ce n'est pas dans l'impureté que le Seigneur veut que vivent ceux qui le révèrent ; il ne prend pas plaisir en ceux qui commettent l'adultère, mais en ceux qui s'approchent de lui avec un cœur pur et des lèvres sans souillure. » [7] Mais elle se taisait, voulant assouvir son désir. [8] Quant à moi, je multipliais les jeûnes et les prières pour que le Seigneur me délivrât d'elle.

V [1] Une autre fois, elle me dit encore : « Si tu ne veux pas commettre l'adultère, j'empoisonnerai mon mari et je te prendrai pour époux. » [2] Mais moi, quand

elle affectait de me regarder comme son fils [...] et souvent, elle m'embrassait lorsqu'elle me rencontrait. »

IV 1-2. La chasteté est une des vertus traditionnelles de Joseph. Philon, *De Josepho*, 40, la mentionne expressément. Voir aussi *IV Maccabées*, II, 2 ; *Joseph et Aséneth*, IV, 9.

V 1. Le poison était souvent un moyen commode pour se débarrasser d'un conjoint encombrant. Les papyrus et les inscriptions nous ont gardé des traces de ces pratiques. Voir aussi pseudo-Phocylide, 149.

j'entendis cela, je déchirai mes vêtements et je lui dis : «Femme, crains Dieu et ne commets pas ce crime, de peur d'être exterminée, car sache que je révélerai à tous ton projet impie.» [3] Effrayée, elle me pria de ne pas révéler sa malice. [4] Elle se retira, voulant m'apaiser par des cadeaux et des attentions de toutes sortes.

VI [1] Après cela, elle m'envoya un plat auquel un philtre avait été mêlé. [2] Mais, quand vint l'eunuque qui l'avait préparé, je levai les yeux et je vis un homme effrayant qui me donnait avec l'assiette une épée, et je compris que cette préparation était destinée à m'égarer. [3] Quand il fut sorti, je pleurai et je ne goûtai pas plus à ce plat qu'à aucun autre. [4] Le lendemain, elle vint chez moi et, reconnaissant le plat, elle me dit : «Pourquoi ne manges-tu pas de ce plat?» [5] Je lui répondis : «Parce que tu l'as rempli d'un charme mortel, comment peux-tu dire, je ne m'approche pas des idoles, mais du Seigneur uniquement? [6] Sache donc, dorénavant, que le Dieu de mon père m'a révélé par son ange ta méchanceté, et que je l'ai gardé pour te confondre, pour le cas où tu te convertirais en le découvrant. [7] Mais, afin que tu apprennes que la méchanceté des impies est sans pouvoir sur ceux qui honorent Dieu dans la chasteté, je prends de ce plat et j'en mange devant toi.» Après avoir prononcé ces paroles, je fis cette prière : «Que le Dieu de mes pères et l'ange d'Abraham soient avec moi», puis je mangeai. [8] Elle tomba le visage contre terre, à mes pieds, et elle pleura. Je la relevai et l'admonestai. [9] Elle me promit de ne plus commettre cette impiété.

VII [1] Mais son cœur était plongé dans le mal et elle cherchait par quel moyen me prendre au piège ; soupi-

VI 1. Comparer *Testament de Ruben,* IV, 9. Le philtre d'amour pourrait avoir été suggéré par la lecture d'Euripide, *Hippolyte,* 478, 509-510, 516. De tels procédés étaient toutefois assez communs dans le monde antique.

7. On voit mal pourquoi c'est l'ange d'Abraham qui intervient pour protéger Joseph.

VII 1-2. Soupirant profondément, elle devint abattue, bien qu'elle ne fût pas malade : ce sont là les signes du «mal d'amour». Voir Euripide, *Hippolyte,* 131, 198-202 ; Apulée, *Métamorphoses,* X, 2 et comparer *Joseph et Aséneth,* X, 2, 8.

rant profondément, elle devint abattue, bien qu'elle ne fût pas malade. [2] Quand il la vit, son mari lui dit : « Pourquoi ton visage est-il abattu ? » Elle lui répondit : « J'ai le cœur malade et les soupirs de mon esprit m'oppressent. » Il la soigna, bien qu'elle ne fût pas malade. [3] Alors, saisissant l'occasion, elle s'élança vers moi, alors que son mari était encore dehors, et elle me dit : « Je me pends ou je me jette dans un précipice, si tu refuses de t'unir à moi. » [4] Je compris que l'esprit de Béliar la troublait, je priai le Seigneur et je dis à cette femme : [5] « Pourquoi, misérable, es-tu agitée, troublée et aveuglée par les péchés ? Souviens-toi que si tu te suicides, Asitho, la concubine de ton mari, ta rivale, battra tes enfants et qu'elle fera disparaître ton souvenir de la terre. » [6] Elle répondit : « Tu m'aimes donc ! Il me suffit de lutter pour ma vie et celle de mes enfants ; j'ai maintenant l'espoir d'assouvir ma passion. » [7] Mais elle ne savait pas que je lui avais parlé pour l'amour du Seigneur et non par amour d'elle. [8] Car, si quelqu'un succombe à la passion du désir et lui est asservi comme cette femme, quoi qu'il puisse entendre de sensé sur cette passion, il l'interprète en fonction de son malin désir.

VIII [1] Je vous le dis, mes enfants, c'était environ la sixième heure quand elle me quitta. Je m'agenouillai devant le Seigneur, tout le jour et toute la nuit ; à l'aube, je me relevai en larmes et demandai d'être délivré d'elle. [2] Enfin, elle s'empara de mes vêtements, et elle me tira violemment pour avoir des rapports avec moi. [3] Quand je la vis, prise de folie, prendre mes vêtements de force, je m'enfuis nu. [4] Elle me calomnia et son mari vint et me jeta dans la prison qui était dans sa maison. Le jour suivant, après m'avoir fait fouet-

3. Le suicide par amour est un sentiment bien étranger aux personnages de l'Ancien Testament. L'idée est sans doute empruntée ici à Euripide, *Hippolyte*, 765-775. Elle est familière aux romans grecs et latins.

VIII 1. La sixième heure, soit midi.

2-3. D'après *Genèse*, XXXIX, 12. L'auteur du *Testament de Joseph* précise que Joseph s'enfuit « nu ». Détail identique en *Marc*, XIV, 52.

4. Elle me calomnia : comparer *Jubilés*, XXXIX, 10. Après m'avoir fait fouetter : le détail est étranger au texte biblique. On le retrouve chez

ter, il m'envoya au cachot de Pharaon. [5] Alors que j'étais dans les chaînes, l'Égyptienne tomba malade de chagrin. Elle vint et entendit comment je rendais grâces au Seigneur, en chantant dans la maison de ténèbres, en me réjouissant d'une voix joyeuse et en glorifiant mon Dieu d'avoir été délivré de l'Égyptienne par une fausse accusation.

IX [1] Souvent elle me faisait dire : «Consens à combler mon désir, je te délivre de tes liens et je te fais sortir des ténèbres.» [2] Mais moi, pas même en pensée, je ne me tournai vers elle ; car Dieu préfère celui qui jeûne chastement dans une fosse ténébreuse à celui qui dans des appartements royaux prend son plaisir dans la débauche. [3] Si celui qui vit dans la chasteté désire aussi la gloire, et que le Seigneur sait que cela est conforme à son intérêt, il la lui accorde aussi, comme il le fit pour moi. [4] Que de fois, bien qu'elle fût malade, elle descendit pour me voir à une heure indue : elle m'entendit prier à haute voix, et moi, comprenant pourquoi elle soupirait, je me tus. [5] Quand j'étais dans sa maison, elle mettait à nu ses bras, sa poitrine, ses jambes, pour que j'aie des rapports avec elle ; elle était, en effet, très belle, toute apprêtée pour me séduire. Le Seigneur me garda de ses attaques.

X [1] Voyez donc, mes enfants, tout ce que produisent la patience et la prière jointes au jeûne. [2] Ainsi, vous aussi, si vous recherchez la chasteté et la pureté dans la patience, dans la prière jointe au jeûne, dans l'humilité du cœur, le Seigneur habitera en vous, car il aime la chasteté. [3] Là où le Très-Haut habite, quand bien même un homme deviendrait-il la proie de la jalousie, de l'esclavage ou de la calomnie, le Seigneur qui habite en lui à cause de la chasteté, non seulement le délivrera du mal, mais encore il l'élèvera et le glorifiera

Héliodore, *Théagène et Chariclée,* I, 11. Le cachot de Pharaon : d'après *Genèse,* XXXIX, 20.

IX 2. Noter cette pointe antiroyaliste.

X 1. Jeûne et prière, comme au verset suivant et comme en IV, 8.
2. Le Seigneur habitera en vous : voir la note sur *Testament de Dan,* V, 1.
3. Le Seigneur [...] non seulement le délivrera [...], mais encore il l'élèvera : comparer I, 7.

comme moi. [4] Car, de toutes façons, l'homme s'élève, soit en action, soit en parole, soit en pensée.

Autre histoire de Joseph

[5] Mes frères savaient comment mon père m'aimait, et je ne m'élevais pas en pensée ; bien que je ne fusse qu'un enfant, j'avais la crainte du Seigneur dans mon cœur, car je savais que toutes choses passent. [6] Je ne me tenais pas en grande estime, mais j'honorais mes frères et, par respect pour eux, lorsque je fus vendu, je ne déclarai pas aux Ismaélites que j'étais le fils de Jacob, un homme puissant et juste.

XI [1] Vous donc, mes enfants, ayez dans toute votre conduite, devant vos yeux, la crainte de Dieu et honorez vos frères ; car quiconque mettra en pratique la Loi du Seigneur sera aimé de Lui. [2] Quand j'allais chez les Indocolpites, avec les Ismaélites, ils m'interrogèrent : «Es-tu esclave?» Je leur disais : «Je suis esclave», pour ne pas couvrir mes frères de honte. [3] Mais, le plus âgé d'entre eux me dit : «Tu n'es pas esclave, ton allure le montre», mais moi je leur disais que j'étais leur esclave. [4] Quand nous arrivâmes en Égypte, ils se battaient à mon sujet pour savoir qui m'achèterait et m'aurait. [5] C'est pourquoi il parut bon à tous de me laisser en Égypte auprès de leur intermédiaire, jusqu'à ce qu'ils fussent de retour avec leurs marchandises. [6] Le

4. Trilogie analogue en *Testament de Gad,* vi, 1.

5. Je savais que toutes choses passent : comparer *Testament de Job,* xxxiii, 4.

6. Les Ismaélites : voir la note sur *Genèse,* xxxvii, 25. Mention des Ismaélites en xi, 2 ; xiii, 3, 7 ; xv, 1 ; xvi, 2 ; *Testament de Siméon,* ii, 9 ; *Testament de Zabulon,* ii, 9 ; *Testament de Gad,* ii, 3 ; *Testament de Benjamin,* ii, 3. Jacob, un homme puissant et juste : comparer xv, 2, 5.

XI 2. «Chez les Indocolpites» est omis par quelques manuscrits. Le mot «Indocolpites» est, apparemment, un hapax et désigne, sans doute, les habitants du golfe Persique. Je suis esclave : noter l'insistance de Joseph à déclarer sa condition servile et comparer i, 7 ; xi, 3 ; xiii, 6, 8 ; xv, 2, 3. Pour ne pas couvrir mes frères de honte : l'auteur se plaît à souligner la délicatesse de Joseph, voir xv, 3, et xvi, 6.

5-6. Le personnage de l'intermédiaire est étranger au récit de la *Genèse.* Au verset 6, en rapportant que Joseph «trouva grâce aux yeux» de ce marchand, l'auteur, renvoyant implicitement à *Genèse,* xxxix, 21, paraît l'identifier avec le geôlier ; comparer ii, 3.

Seigneur me fit trouver grâce aux yeux de cet intermédiaire qui me confia sa maison. [7] Le Seigneur le bénit par mon entremise et multiplia son or et son argent. [8] Je restai avec lui trois mois et cinq jours.

XII [1] À cette époque, Memphis, l'épouse de Pentéphrès, vint sur son chariot en grande pompe, car elle avait entendu parler de moi par ses eunuques. [2] Elle dit à son mari que l'intermédiaire s'était enrichi grâce à un jeune Hébreu et que l'on disait qu'il l'avait volé au pays de Canaan. [3] Maintenant donc, disait-elle, rends-lui justice et prends ce jeune homme chez nous, et le Dieu des Hébreux te bénira, car la Grâce du Ciel l'accompagne.

XIII [1] Pentéphrès, convaincu par ses discours, ordonna de faire venir l'intermédiaire et lui dit : « Qu'est-ce que j'apprends à ton sujet ? Tu voles des gens au pays de Canaan et tu les revends comme esclaves. » [2] Tombant à ses pieds, l'intermédiaire le supplia en ces mots : « Je t'en prie, Seigneur, je ne comprends pas ce que tu dis. » [3] Pentéphrès lui dit : « D'où vient donc ce serviteur hébreu ? » Il répondit : « Les Ismaélites me l'ont confié jusqu'à leur retour. » [4] Il ne le crut pas, mais il donna l'ordre de le déshabiller et de le rouer de coups. Comme il maintenait ses dires, Pentéphrès ordonna de faire venir le jeune homme. [5] En entrant, je me prosternai devant Pentéphrès, car il était troisième par le rang des officiers de Pharaon. [6] Me prenant à part, il me dit : « Es-tu esclave ou homme libre ? » Je lui répondis : « Esclave. » [7] Il me

7. D'après *Genèse,* XXXIX, 23. Voir aussi *Jubilés,* XXXIX, 3.

XII 1. Memphis : nom propre de l'épouse de Pentéphrès, à l'exemple de la ville d'Égypte. Voir la note sur III, 6. Pentéphrès : transcription de l'hébreu *Pôtîphar,* comme dans la version des Septante et dans *Joseph et Aséneth.* Sur Putiphar, voir la note sur *Genèse,* XXXVII, 36. Comme le pharaon, selon *Genèse,* XL, 2, la femme de Putiphar a ses eunuques.

2. Un jeune Hébreu : d'après *Genèse,* XXXIX, 14, 17.

3. Le Dieu des Hébreux : on retrouve cette appellation chez Josèphe, *Antiquités juives,* IX, II, 20. La Grâce du Ciel l'accompagne : comparer *Joseph et Aséneth,* IV, 9.

XIII 2. Je ne comprends pas ce que tu dis : même formule de dénégation en *Matthieu,* XXVI, 70.

3. Le serviteur hébreu : comme en *Genèse,* XXXIX, 17 ; XLI, 12, et *Jubilés,* XXXIX, 10. Comparer XII, 2.

dit : «De qui?» Je lui répondis : «Des Ismaélites.» [8] Il me dit : «Comment es-tu devenu esclave?» Je répondis : «Ils m'ont acheté au pays de Canaan.» [9] Il me dit : «Tu mens certainement.» Et, aussitôt, il donna l'ordre de me déshabiller et de me rouer de coups.

XIV [1] Memphis regardait par la fenêtre, comme on était en train de me rouer de coups — sa maison était, en effet, toute proche ; elle fit dire à son mari : «Ta décision est injuste, car tu punis cet homme libre qui est tombé captif, comme s'il avait commis une injustice.» [2] Comme je ne changeai pas d'avis sous les coups, il donna l'ordre de me jeter en prison, jusqu'au retour — dit-il — des maîtres de ce serviteur. [3] Mais la femme disait à son mari : «Pourquoi maintiens-tu dans les chaînes ce prisonnier, ce garçon de bonne famille, lui qui devrait plutôt être libre et avoir des domestiques?» [4] Elle voulait, en effet, me voir, dans un désir coupable, mais j'ignorais tout de cela. [5] Il lui répondit : «Il n'est pas d'usage en Égypte de prendre le bien d'autrui, avant qu'une preuve ait pu être apportée.» [6] Il fit cette déclaration à l'intention de l'intermédiaire. «Quant au serviteur, il doit rester sous les verrous.»

XV [1] Après vingt-quatre jours, les Ismaélites arrivèrent, car ils avaient appris que Jacob, mon père, se lamentait à mon sujet. Ils vinrent et me dirent : [2] «Pourquoi nous as-tu dis, toi, être esclave? Voici, nous venons d'apprendre que tu es le fils d'un homme puissant au pays de Canaan et que ton père se lamente sur toi avec le sac et la cendre.» [3] À ces mots, mes entrailles se

9. Pentéphrès poursuit l'instruction du procès. Joseph est roué de coups, comme le marchand l'avait été, selon XIII, 4. Ces détails sont étrangers au texte biblique.

XIV 1. Memphis regardait par la fenêtre : c'est l'attitude d'une femme de mauvaise vie. Voir *Proverbes,* VII, 6-7 ; *Joseph et Aséneth,* V, 2 ; VII, 2.

3. Pourquoi maintiens-tu dans les chaînes ce prisonnier : comparer I, 6.

XV 2-3. Chagrin de Jacob qui prend le sac et la cendre. Voir *Genèse,* XXXVII, 34, et *Jubilés,* XXXIV, 13, 14, 17. L'idée de faire connaître à Joseph, par les Ismaélites, la tristesse de son père est étrangère au texte biblique. Mes entrailles se relâchèrent : image voisine en *Testament de Zabulon,* II, 4.

relâchèrent, mon cœur fondit et j'eus fort envie de pleurer, mais je me retins pour ne pas couvrir mes frères de honte. Je leur dis : « Je ne sais pas, je suis esclave. » [4] Alors, ils décidèrent de me vendre pour se débarrasser de moi. [5] Ils craignaient, en effet, que mon père ne vînt tirer d'eux une terrible vengeance, car ils avaient appris qu'il était grand devant le Seigneur et devant les hommes. [6] Alors l'intermédiaire leur dit : « Faites annuler pour moi la condamnation prononcée par Pentéphrès. » [7] Et ils vinrent me demander : « Dis que tu as été acheté et payé par nous, et il devra nous relâcher. »

XVI [1] Memphis dit à son mari : « Achète le jeune homme, car j'ai entendu, dit-elle, qu'ils veulent le vendre. » [2] Aussitôt, il envoya un eunuque aux Ismaélites pour se porter acquéreur. [3] Mais l'eunuque ne voulut pas m'acheter et il s'en alla après les avoir sondés. Il fit savoir à sa maîtresse qu'ils demandaient de l'esclave une grosse somme. [4] Elle envoya un autre eunuque en lui disant : « Même s'ils en veulent deux mines, donnez-les, n'épargnez pas l'or ; seulement, quand tu auras acheté ce serviteur, amène-le-moi. » [5] Il leur donna quatre-vingts pièces d'or pour m'acheter, mais il déclara à l'Égyptienne qu'il en avait donné cent. [6] Quant à moi, bien que je fusse au courant, je gardai le silence pour ne pas couvrir l'eunuque de honte.

XVII [1] Vous voyez donc, mes enfants, tout ce que je supportai pour ne pas couvrir mes frères de honte. [2] Vous aussi, aimez-vous donc les uns les autres, en cachant avec patience vos fautes réciproques. [3] Car Dieu se réjouit de la bonne intelligence entre frères et de l'élan du cœur qui se complaît dans l'amour. [4] Quand mes frères vinrent en Égypte, ils

XVI 2. Achat de Joseph aux Ismaélites, d'après *Genèse,* XXXIX, 1.
5. Comparer *Testament de Gad,* II, 3-5.
6. Délicatesse de Joseph qui observe le silence pour ne pas couvrir de honte ceux qu'il pourrait dénoncer. Comparer X, 6 ; XV, 3 ; XVII, 1.

XVII 2. Aimez-vous donc les uns les autres : ce commandement d'amour est repris plusieurs fois dans le Nouveau Testament : *Jean,* XIII, 34 ; XV, 12, 17 ; *Romains,* XIII, 8 ; *I Thessaloniciens,* IV, 9 ; *I Jean,* III, 11 ; *II Jean,* 5.
4. Ils apprirent que je leur avais renvoyé leur argent : sans doute d'après *Genèse,* XLII, 25.

apprirent que je leur avais renvoyé leur argent, et je ne leur fis pas de reproches, mais je les consolai. [5] Après la mort de Jacob, notre père, je les aimai davantage et j'exécutai dans un esprit de générosité toutes ses volontés à leur endroit. [6] Je les tirai d'embarras à la moindre occasion, et tout ce qui m'appartenait, je le leur donnai. [7] Leurs fils devinrent mes fils, et mes fils furent comme leurs esclaves ; leur vie était ma vie ; chacune de leurs souffrances, ma souffrance ; chacune de leurs maladies, mon infirmité ; mon pays, leur pays ; leur avis, mon avis. [8] Je ne m'élevai pas moi-même au-dessus d'eux, par vantardise, en raison de ma gloire en ce monde, mais j'étais parmi eux comme le plus petit.

XVIII [1] Si donc, vous aussi, vous marchez dans les commandements du Seigneur, Dieu vous élèvera et vous bénira de ses biens à jamais. [2] Si quelqu'un cherche à vous nuire, vous, en faisant le bien, priez pour lui, et vous serez libérés de tout mal par le Seigneur. [3] Car voici, vous voyez que grâce à mon humilité et à ma patience, je pris pour femme la fille du prêtre d'Héliopolis, qui lui constitua une dot de cent talents d'or ; et le Seigneur les mit à mon service. [4] Il

8. Ma gloire en ce monde : d'après *Genèse,* XLV, 13. J'étais parmi eux comme le plus petit : comparer *Luc,* IX, 48 ; XXII, 26.

XVIII 1. Dieu vous élèvera : comparer I, 7.

2. Si quelqu'un cherche à vous nuire, vous, en faisant le bien, priez pour lui : comparer *Règle de la Communauté,* X, 17-18, « Je ne rendrai à personne la rétribution du mal : c'est par le bien que je poursuivrai un chacun. » *Histoire et sagesse d'Ahikar,* III, 28 (syriaque) : « Mon fils, si ton adversaire vient au-devant de toi pour le mal, va au-devant de lui pour le bien et reçois-le. » Voir aussi Sextus, *Sentences,* 213. Au témoignage d'Hippolyte de Rome, *Réfutation de toutes les hérésies,* IX, 23, les Esséniens ne doivent « haïr personne, ni un injuste ni un ennemi, mais prier pour eux ». Rapprocher *Matthieu,* V, 44 : « Et moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, priez pour ceux qui vous poursuivent » et voir la note sur *Testament de Gad,* VI, 7 et *Testament de Benjamin,* IV, 3. Vous serez libérés de tout mal par le Seigneur : comparer X, 3 et rapprocher *Matthieu,* VI, 13.

3. Je pris pour femme la fille du prêtre d'Héliopolis : d'après *Genèse,* XLI, 45, Joseph aurait épousé la fille du prêtre d'On ; voir aussi, plus bas, XX, 3. Ce personnage s'appelait Putiphar, comme le mari de la femme qui avait tenté de séduire Joseph. L'auteur du *Testament* identifie les deux homonymes. La confusion est ancienne et on la retrouve en *Jubilés,* XL, 10. Sur Aséneth, voir la note sur XX, 3.

me donna une beauté plus grande que celle des plus beaux hommes d'Israël, et il me garda, jusque dans ma vieillesse, fort et beau. Car j'étais en tous points semblable à Jacob.

Vision de Joseph

XIX [1] Écoutez donc, mes enfants, le rêve que je fis. [2] Douze cerfs paissaient en un lieu : neuf furent dispersés sur toute la terre, de même les trois autres. [3] Je vis que les trois cerfs devenaient trois agneaux. Ils crièrent au Seigneur et le Seigneur les emmena vers un lieu verdoyant et arrosé et les conduisit des ténèbres à la lumière. [4] Là, ils crièrent au Seigneur, jusqu'à ce que les neuf cerfs les aient rejoints. Ils devinrent comme douze brebis et, en peu de temps, ils se multiplièrent et devinrent de nombreux troupeaux. [5] Après cela, je vis douze bœufs qui tétaient une génisse ; elle donnait une mer de lait, où s'abreuvaient douze troupeaux et d'innombrables brebis. [6] Les cornes du quatrième bœuf montèrent jusqu'au ciel, elles devinrent comme un rempart pour les troupeaux, et entre les deux cornes

4. Voir la note sur *Testament de Siméon,* V, I.

XIX Ce rêve, comme la vision rapportée en *Testament de Nephtali,* VI, est une évocation de l'histoire d'Israël. Les versets 3 à 7 n'ont été conservés que dans la version arménienne, mais ils sont indispensables à l'intelligence du chapitre et appartiennent certainement au texte primitif.

2. Les douze cerfs représentent les douze tribus qui occupaient la Palestine. Les neuf cerfs sont les tribus déportées en Assyrie, les trois cerfs, les tribus déportées à Babylone. Les neuf tribus sont mentionnées par certains manuscrits latins de *IV Esdras,* XIII, 40 ; *Martyre d'Isaïe,* III, 2. En *II Baruch,* LXII, 5 ; LXIII, 3 ; LXIV, 5 ; LXXVII, 17 ; LXXVIII, I, on trouve neuf tribus et demie. Pour une division en dix et deux tribus, voir la note sur *Testament de Nephtali,* VI, I-10. L'idée de représenter les tribus par des cerfs rappelle l'« Apocalypse au bestiaire » en *I Hénoch,* LXXXV-CX.

3. Les trois cerfs devenaient trois agneaux : cette transformation est, en fait, une conversion symbolisée par le passage « des ténèbres à la lumière ». On retrouve les trois agneaux en *I Hénoch,* LXXXIX, 72.

4. Rassemblement de toutes les tribus à la fin des jours. Comparer *Psaumes de Salomon,* XI ; XVII, 26.

5. Les douze bœufs représentent les douze tribus. La génisse représente la Terre sainte.

6. Le quatrième bœuf est Juda, l'éponyme de la tribu messianique. Entre les deux cornes pointa une autre corne : comparer *Daniel,* VII, 8.

pointa une autre corne. [7] Je vis un taureau faire autour d'eux douze tours et devenir pour les bœufs un secours.

Autre vision de Joseph

[8] Je vis que de Juda était née une vierge portant une robe de lin ; d'elle surgit un agneau sans tache, et à sa gauche se tenait comme un lion ; toutes les bêtes sauvages s'élancèrent contre lui, et l'agneau les vainquit, les détruisit et les foula aux pieds. [9] Les anges, les hommes et toute la terre se réjouirent à cause de lui. [10] Tous ces événements arriveront en leur temps, aux derniers jours.

Dernières exhortations

[11] Vous donc, mes enfants, gardez les commandements du Seigneur et honorez Lévi et Juda, car c'est de leur descendance que se lèvera pour vous l'agneau de Dieu qui, par grâce, sauvera toutes les nations et Israël. [12] Car sa royauté sera une royauté éternelle qui

7. Un secours : comparer *Daniel,* XI, 34.
8. Une vierge portant une robe de lin : comparer *Apocalypse de Jean,* XII, 1 ; *Apocalypse d'Élie,* III, 16-17. La vierge représente la communauté. Les bêtes sauvages incarnent les puissances sataniques. Voir la note sur *Testament d'Issachar,* VII, 7. Un agneau sans tache : comparer *Testament de Benjamin,* III, 8 ; *I Pierre,* I, 19. Pour le motif de l'agneau, en réalité un bélier combattif, voir *I Hénoch,* LXXXIX-XC ; *Apocalypse de Jean,* XVII, 14. L'agneau désigne le Messie issu de Lévi ; le lion, le Messie issu de Juda. Comparer *Livre des Bénédictions,* V, 29 ; *IV Esdras,* XII, 31-32 ; *Apocalypse de Jean,* XVII, 14.
9. Comparer *Testament de Lévi,* XVIII, 5 ; *Apocalypse de Jean,* XII, 12.
10. Idée voisine dans le *Commentaire d'Habacuc,* VII, 13-14 : «Tous les temps de Dieu arrivent lors de leur terme, conformément à ce qu'Il a décrété à leur sujet dans les Mystères de sa Prudence.»
11. L'agneau de Dieu : comparer *Testament de Benjamin,* III, 8 ; *Jean,* I, 29, 36. Après «l'agneau de Dieu», un manuscrit ajoute : «qui ôte le péché du monde». C'est une interpolation chrétienne faite d'après *Jean,* I, 29. Toutes les nations et Israël : le passage est d'un large universalisme. Voir la note sur *Testament de Siméon,* VII, 2.
12. Sa royauté sera une royauté éternelle qui ne passera pas : comparer *Daniel,* VII, 14 ; *Testament de Job,* XXXIII, 9. «Comme une cabane dans une vigne» fait allusion à *Isaïe,* I, 8.

ne passera pas, mais ma royauté parmi vous prendra fin comme une cabane dans une vigne qui disparaît après l'été.

XX [1] Car je sais qu'après ma mort, les Égyptiens vous opprimeront, mais Dieu vous vengera et vous conduira dans le pays qu'il a promis de donner à vos pères. [2] Vous, emportez mes ossements avec vous, car, quand vous les emporterez là-bas, le Seigneur sera dans la lumière avec vous, et Béliar sera dans les ténèbres avec les Égyptiens. [3] Emmenez Aséneth, votre mère, [à l'hippodrome] et ensevelissez-la près de Rachel, ma mère.

Épilogue

[4] Quand il eut dit cela, il allongea ses jambes et s'endormit du sommeil éternel. [5] Tout Israël le pleura, ainsi que toute l'Égypte. [6] Quand les fils d'Israël sortirent d'Égypte, ils emportèrent les ossements de Joseph et les ensevelirent à Hébron avec ses pères. Les années de sa vie avaient été de cent dix ans.

XX 2. Emportez mes ossements avec vous : d'après *Genèse*, L, 25 ; *Exode*, XIII, 19. « Le Seigneur sera dans la lumière avec vous, et Béliar sera dans les ténèbres avec les Égyptiens » fait allusion à la neuvième plaie envoyée contre les Égyptiens. Voir *Exode*, X, 21-23 ; *Sagesse de Salomon*, XVII, 1-XVIII, 4 et comparer *Testament de Siméon*, VIII, 4.

3. Sur Aséneth, la fille du prêtre d'Héliopolis, voir les notes sur *Genèse*, XLI, 45 et sur *Testament de Joseph*, XVIII, 3. Aséneth est l'héroïne du roman *Joseph et Aséneth*. « À l'hippodrome » est une interpolation faite d'après la version des Septante de *Genèse*, XLVIII, 7.

6. Quand les fils d'Israël sortirent d'Égypte, ils emportèrent les ossements de Joseph et les ensevelirent à Hébron : voir la note sur *Testament de Ruben*, VII, 2.

TESTAMENT DE BENJAMIN, DOUZIÈME FILS DE JACOB ET DE RACHEL

DE LA PURETÉ DE LA PENSÉE

Prologue

I [1] Copie des paroles de Benjamin, de ce qu'il prescrivit à ses fils, après avoir vécu cent vingt-cinq ans. [2] Il les couvrit de baisers et leur dit :

Histoire de Benjamin

De même qu'Isaac naquit à Abraham dans sa vieillesse, ainsi je fus donné à Jacob. [3] Comme Rachel, ma mère, mourut en me mettant au monde, je n'avais pas de lait : je fus donc allaité par Balla, sa servante. [4] Rachel, après avoir mis au monde Joseph, fut douze ans stérile ; après avoir prié le Seigneur et jeûné douze jours, elle conçut et me mit au monde. [5] Mon père, en effet, aimait beaucoup Rachel et souhaitait voir deux fils qui fussent nés d'elle. [6] C'est pourquoi je fus appelé Benjamin, ce qui signifie «fils des jours».

II [1] Quand je vins en Égypte, Joseph, mon frère, me reconnut et me dit : «Qu'ont-ils dit à mon père, quand ils m'eurent vendu?» [2] Je lui dis : «Ils avaient trempé ta tunique dans du sang et la lui avaient envoyée en disant : "Peux-tu reconnaître en cette tunique celle de

I 6. Fils des jours : cette interprétation du nom de Benjamin se retrouve chez Philon, *De mutatione,* 92 ; *De somniis,* II, 36. Elle s'écarte de l'étymologie proposée en *Genèse,* XXXV, 17-18.

II 1. Joseph, mon frère, me reconnut : ce détail est étranger au texte biblique. Selon *Genèse,* XLII, 8, Joseph avait reconnu ses frères, mais ne s'était pas fait reconnaître d'eux. On trouve un écho de la tradition attestée par le *Testament de Benjamin* dans le *Coran,* XII, 69.

2. Comparer *Genèse,* XXXVII, 31-32 ; *Jubilés,* XXXIV, 12 ; *Testament de Zabulon,* IV, 9.

ton fils?" » [3] Joseph me dit : «C'est cela, frère. Quand ils m'eurent dépouillé de ma tunique, ils me livrèrent aux Ismaélites ; l'un d'eux me donna un pagne et, après m'avoir flagellé, m'ordonna de courir. [4] Mais, en allant cacher ma tunique, il rencontra un lion qui le tua. [5] Saisis de frayeur, ses complices me vendirent alors à leurs compagnons. »

Imiter l'exemple de Joseph

III [1] Maintenant donc, mes enfants, vous aussi, aimez le Seigneur, le Dieu du ciel et de la terre, et gardez Ses commandements, imitant Joseph, cet homme bon et saint. [2] Que votre pensée soit tournée vers le bien, comme vous savez que ce fut mon cas, car celui dont la pensée est droite voit tout droitement. [3] Craignez le Seigneur et aimez votre prochain. Si les esprits de Béliar vous réclament pour vous affliger de toute espèce de maux, ils ne vous domineront pas, pas plus qu'ils n'ont dominé Joseph, mon frère. [4] Que d'hommes cherchaient à le tuer ! Mais Dieu le protégea. Car celui qui craint Dieu et aime son prochain ne peut être frappé par l'esprit de Béliar, protégé qu'il est par la

3. Quand ils m'eurent dépouillé de ma tunique : comparer *Testament de Zabulon*, IV, 10. Un pagne : c'est-à-dire un vêtement d'esclave ; voir *Testament de Zabulon*, IV, 10.

5. Le texte est corrompu et en désordre. D'autres manuscrits ont : «Et ainsi ses complices furent saisis de frayeur et me vendirent à leurs compagnons. » La version arménienne a : «Et ses complices me vendirent aux Ismaélites. »

III 1. Cet homme bon et saint : expressions très voisines en IV, 1 et en *Testament de Siméon*, IV, 4 ; *Testament de Dan*, I, 4.

2. Que votre pensée soit tournée vers le bien : comparer V, 1 et *Testament de Siméon*, V, 2.

3. Crainte de Dieu et amour du prochain ici rapprochées, comme amour de Dieu et amour du prochain en *Testament d'Issachar*, V, 2.

4. Que d'hommes cherchaient à le tuer ! Mais Dieu le protégea : comparer *Testament de Joseph*, I, 4. Celui qui craint Dieu et aime son prochain : voir le verset précédent. L'esprit de Béliar : certains manuscrits précisent «l'esprit aérien de Béliar». Béliar est donc un démon des airs. Voir *Ascension d'Isaïe*, IV, 2 ; *II Hénoch*, XXIX, 5 (recension longue) ; *Éphésiens*, II, 2.

crainte de Dieu. [5] Les machinations des hommes ou des bêtes sauvages ne pourront le dominer, soutenu qu'il est par le Seigneur, à cause de l'amour qu'il a pour son prochain. [6] Joseph pria notre père d'intercéder pour ses frères, afin que le Seigneur ne leur imputât pas le péché que, dans leur méchanceté, ils avaient commis contre lui. [7] Jacob s'écria alors : «Mon enfant chéri, tu as vaincu les entrailles de Jacob, ton père.» L'étreignant, pendant deux heures il le couvrit de baisers et dit : [8] «En toi s'accomplira la prophétie céleste sur l'agneau de Dieu et le Sauveur du monde : celui qui est sans tache sera livré pour les criminels, et celui qui est sans péché mourra pour les impies dans le sang de l'Alliance, pour le salut des nations et d'Israël, et il détruira Béliar et ses serviteurs.»

IV [1] Réfléchissez, mes enfants, à la carrière de cet homme bon. Imitez, dans une pensée bien disposée, la miséricorde dont il fit preuve, afin de porter, vous aussi, des couronnes de gloire.

5. Voir la note sur *Testament d'Issachar,* VII, 7.

8. On a soupçonné, mais peut-être à tort, des retouches chrétiennes dans ce verset. «La prophétie céleste» fait référence aux «Chants du Serviteur» et tout particulièrement au quatrième, *Isaïe,* LII, 13-LIII, 12. L'agneau de Dieu : allusion à *Isaïe,* LIII, 7, voir aussi *Testament de Joseph,* XIX, 11. Le Sauveur du monde : comparer *Testament de Lévi,* X, 2. Celui qui est sans péché : même doctrine messianique en *Testament de Juda,* XXIV, 1. Le sang de l'Alliance : réminiscence de *Zacharie,* IX, 11. Pour le salut des nations et d'Israël : ici encore, les nations précèdent Israël, voir la note sur *Testament de Siméon,* VII, 2.

IV 1. Imitez [...] la miséricorde dont il fit preuve : voir la note sur *Testament d'Aser,* IV, 3. Une pensée bien disposée : littéralement, «une bonne pensée», comme en V, 1 ; VI, 5 et la version des Septante de *Deutéronome,* XXVIII, 47 (Vaticanus) ; *Proverbes,* IX, 10*a* (Septante) ; XIII, 15 (Septante) ; Philon, *Quod Deus,* 118 ; *Sentences de Sextus,* 118 ; comprendre, comme en III, 1, une pensée «tournée vers le bien». Les couronnes de gloire sont au nombre des récompenses que les justes recevront aux derniers jours. Voir *Règle de la Communauté,* IV, 7 ; *Testament de Job,* XL, 3 ; XLIII, 14 ; *Ascension d'Isaïe,* IX, 10 ; XI, 40 ; *I Pierre,* V, 4.

L'homme bon

[2] L'homme bon n'a pas un œil aveuglé par les ténèbres, car il a pitié de tous, même des pécheurs. [3] Quand bien même voudraient-ils lui nuire, c'est en faisant le bien qu'il vainc le mal, protégé qu'il est par Dieu ; mais les justes, il les aime comme lui-même. [4] Si quelqu'un est honoré, il n'en est pas jaloux ; si quelqu'un s'enrichit, il ne l'envie pas ; si quelqu'un se montre courageux, il en fait l'éloge ; celui qui est chaste, il l'aime ; l'indigent, il en a pitié ; avec le faible, il souffre ; Dieu, il chante Ses louanges. [5] Celui qui craint le Seigneur, il le protège ; celui qui aime Dieu, il se porte à son secours ; celui qui repousse le Très-Haut, il le reprend et le convertit ; celui qui a reçu le don d'un bon esprit, il l'aime comme lui-même.

V [1] Si donc, vous aussi, vous avez une pensée bien disposée, alors les hommes méchants seront en paix avec vous ; les débauchés, pris de respect pour vous, se tourneront vers le bien ; ceux qui ont l'esprit de convoitise, non seulement se détourneront de leur passion, mais ils donneront ce qu'ils convoitaient aux affligés. [2] Si vous faites le bien, alors les esprits impurs fuiront loin de vous, et les bêtes sauvages vous crain-

2-5. Fine casuistique réglant les rapports de l'homme pieux avec les justes d'une part et les impies de l'autre. Il faut avoir pitié des pécheurs et aimer les justes.

2. L'homme bon : comme en VI, 1, 4, 6 ; *Matthieu,* XII, 35. Un œil aveuglé par les ténèbres : littéralement, «un œil ténébreux». Pour l'idée, comparer *Matthieu,* VI, 22-23.

3. Faire le bien pour vaincre le mal : voir la note sur *Testament de Gad,* VI, 6-7 et *Testament de Joseph,* XVIII, 2.

4. Si quelqu'un est honoré, il n'en est pas jaloux : comparer *Testament de Gad,* VII, 1-2. Celui qui est chaste, il l'aime : comparer *Histoire et sagesse d'Aḥikar,* III, 24 (syriaque). Avec le faible, il souffre : voir la note sur *Testament d'Issachar,* VII, 5. Dieu, il chante Ses louanges : comparer *Testament de Joseph,* VIII, 5.

5. Celui qui a reçu le don d'un bon esprit : comparer *Sagesse de Salomon,* VIII, 19.

V 1. «Les hommes méchants» à opposer aux «hommes bons» de *Testament d'Aser,* IV, 1. Même opposition en *Matthieu,* XII, 35.

2. Voir la note sur *Testament d'Issachar,* VII, 7.

dront. [3] Car celui qui respecte les bonnes œuvres et dont la pensée est éclairée, celui-là, les ténèbres s'enfuient loin de lui. [4] Si quelqu'un insulte un homme saint, il se repent, car l'homme pieux a pitié de l'insulteur et garde le silence. [5] Si quelqu'un trahit un juste et que le juste, en dépit de ses prières, soit un instant humilié, peu après il apparaît plus radieux, comme ce fut le cas de Joseph, mon frère.

VI [1] Le penchant de l'homme bon n'est pas au pouvoir de l'égarement de l'esprit de Béliar, car l'ange de la paix conduit son âme. [2] Il ne regarde pas avec passion ce qui est corruptible et n'amasse pas de richesses pour satisfaire son amour du plaisir. [3] Il ne s'adonne pas au plaisir, [il n'attriste pas son prochain,] il ne se rassasie pas de délicatesses, il ne s'égare pas en levant les yeux : c'est le Seigneur qui est son lot ! [4] Ce n'est pas des hommes que le bon penchant reçoit la gloire ou le déshonneur ; l'homme bon ignore toute ruse, mensonge, querelle ou insulte ; en effet, le Seigneur habite en lui et illumine son âme, et il trouve en tout temps son plaisir en tous. [5] Une pensée bien disposée n'a pas deux langues, pour bénir et pour maudire, pour insulter et pour honorer, pour apaiser et pour troubler, pour l'hypocrisie et pour la vérité, pour la pauvreté et pour la richesse, mais elle a pour

3. Les ténèbres s'enfuient loin de lui : comparer *Testament de Gad*, V, 7.

4. L'attitude de l'homme pieux qui, insulté, garde le silence, est un exemple qui incite à la repentance.

5. Il apparaît plus radieux : réhabilitation du juste humilié, comme en *Sagesse de Salomon*, V, 1-6 ; *Hymnes*, VII, 23-25.

VI 1. L'ange de la paix : voir la note sur *Testament de Dan*, VI, 5.

2. Comparer Philon, *De ebrietate*, 209 : «Le propre de celui qui aime la passion, c'est de croire éclatant de lumière ce qui est créé et corruptible, parce qu'il vit dans une nuit et une obscurité profonde en ce qui concerne la connaissance des objets incorruptibles.»

3. Les mots entre crochets sont sans doute interpolés. Il ne se rassasie pas de délicatesses : comparer *Testament d'Issachar*, IV, 2. Il ne s'égare pas en levant les yeux : voir la note sur *Testament d'Issachar*, VII, 2.

4. Le bon penchant : voir la note sur *Testament de Dan*, IV, 2. Le Seigneur habite en lui : voir la note sur *Testament de Dan*, V, 1.

5-7. L'homme bon n'a pas deux langues ni une ouïe double, pas plus qu'il n'a deux visages : voir la note sur *Testament d'Aser*, IV, 1.

tous une attitude unique, faite de franchise et de pureté. [6] L'homme bon n'a ni le regard ni l'ouïe double, car quoi qu'il fasse, qu'il dise ou qu'il voie, il sait que le Seigneur surveille son âme. [7] Il purifie sa pensée pour n'être condamné ni par Dieu ni par les hommes. Toute œuvre de Béliar est double et non pas simple.

Fuir la malice

VII [1] C'est pourquoi, mes enfants, je vous le dis, fuyez la malice de Béliar, car il donne une épée à ceux qui lui obéissent. [2] Cette épée est mère de sept maux : premièrement, la pensée conçoit de Béliar, et elle enfante d'abord la jalousie, deuxièmement la ruine, troisièmement le deuil, quatrièmement la captivité, cinquièmement la disette, sixièmement le désordre, septièmement la dévastation. [3] C'est pourquoi Caïn fut livré par Dieu à sept châtiments, car tous les cent ans Dieu le frappa d'une plaie. [4] Il commença à souffrir à l'âge de deux cents ans, et, dans sa neuf centième année, il fut détruit [lors du déluge], à cause d'Abel, le juste, son frère. Caïn fut donc condamné à sept châtiments, et Lamech à soixante-dix-sept. [5] Jusqu'à la fin des temps, ceux qui, comme Caïn, jalousent et haïssent leur frère seront frappés de la même condamnation.

VIII [1] Mais vous, mes enfants, fuyez la malice, la jalousie, la haine entre frères et attachez-vous à la bonté

6. Le Seigneur surveille son âme : comparer *Testament de Gad,* V, 3.
7. Il purifie sa pensée : comparer VIII, 2 ; *Testament de Ruben,* IV, 8 ; VI, 1-2.

VII 1-2. L'épée est ici le symbole de la guerre. Voir *Matthieu,* X, 34.
2. Cette épée est mère de sept maux : comparer *Testament de Siméon,* V, 3 et rapprocher ces sept maux des huit calamités énumérées en *Ecclésiastique,* XL, 9. Voir aussi *Apocalypse d'Abraham,* XXX, 2-5.
3. Selon *Genèse,* IV, 15, 24, Caïn devait être vengé sept fois de son meurtrier. Selon l'auteur de notre texte, Caïn aurait été livré à sept châtiments successifs. Tradition différente en *Jubilés,* IV, 31.
4. Les mots entre crochets sont interpolés. « Abel, le juste », comme en *Matthieu,* XXIII, 35.

VIII 1. « Attachez-vous à la bonté et à l'amour » : comparer *Testament d'Aser,* III, 1 et voir la note sur *Testament de Dan,* VI, 10.

et à l'amour. [2] Celui dont la pensée est pure et aimante ne regarde pas une femme dans un esprit de luxure ; en effet, il n'a pas de souillure en son cœur, car en lui repose l'Esprit de Dieu. [3] Car, de même que le soleil ne se souille pas en donnant sur le fumier et la fange, mais plutôt les dessèche et en chasse la puanteur, ainsi l'esprit pur, entouré des souillures de la terre, édifie plutôt, mais ne souille pas.

Prédictions

IX [1] Je soupçonne qu'il y aura parmi vous des agissements peu louables, selon les paroles d'Hénoch, le juste ; car vous vous adonnerez à la luxure, comme les habitants de Sodome ; vous périrez, à l'exception de quelques-uns, et vous reviendrez à vos passions pour les femmes. Mais le royaume du Seigneur ne vous appartiendra pas, car il le reprendra aussitôt. [2] Toutefois, le Temple de Dieu sera dans votre lot, et le dernier sera plus glorieux que le premier ; les douze tribus y seront rassemblées avec toutes les nations, jusqu'à ce que le Seigneur envoie son salut par la visite d'un prophète unique. [3] Il entrera dans le premier Temple, là le

2. Voir la note sur *Testament d'Issachar*, VII, 2.

3. Selon *III Baruch*, VIII, 4-5, au contraire, le soleil est souillé chaque jour par les iniquités de la terre et il a besoin, chaque jour, d'être purifié.

IX 1. Les versets 1 et 2 sont apparentés aux séquences «péché-exil-retour». Voir la note sur *Testament d'Issachar*, VI, 2-4. Selon les paroles d'Hénoch, le juste : voir la note sur *Testament de Siméon*, V, 4. Comme les habitants de Sodome : voir la note sur *Testament de Lévi*, XIV, 6. «Le royaume du Seigneur ne vous appartiendra pas, car il le reprendra aussitôt» fait allusion à la disparition de la dynastie benjaminite à la mort de Saül et à son remplacement par une dynastie judéenne avec David.

2. Le Temple de Dieu sera dans votre lot : en effet, selon *Josué*, XVIII, 28, Jérusalem avait été attribué à Benjamin. Le dernier sera plus glorieux que le premier : d'après *Aggée*, II, 9. Voir aussi *I Hénoch*, XC, 29. Le prophète attendu reçoit ici le titre d'«unique», de même le Maître de justice, dans l'*Écrit de Damas*, B, II, 1, 14, est appelé «Maître unique». La rencontre est frappante.

3. Certains critiques voudraient reconnaître dans les versets 3 à 5 une interpolation chrétienne. «Il entrera dans le premier Temple» pourrait faire allusion à des spéculations sur le Sanctuaire et le Corps. Voir la

Seigneur sera insulté et il sera élevé sur le bois. [4] Le rideau du Temple sera déchiré et l'Esprit de Dieu descendra sur les nations, comme un feu qui se répand. [5] Et, montant du Shéol, il passera de la terre au ciel. Je sais quelle sera son humilité sur la terre et sa gloire dans le ciel.

X [1] Alors que Joseph était en Égypte, j'eus le désir de voir son apparence et la forme de son visage ; grâce aux prières de Jacob, mon père, je le vis, en état de veille, comme il était dans toute son apparence. [2] Quand il eut dit cela, il reprit : Sachez donc, mes enfants, que je vais mourir. [3] Pratiquez donc la vérité, chacun à l'endroit de son prochain, et gardez la Loi du Seigneur et Ses commandements. [4] Je vous laisse cela pour tout héritage, et vous, donnez-le à vos enfants en possession éternelle ; c'est ainsi qu'ont agi Abraham, Isaac et Jacob. [5] Ils nous ont donné tout cet héritage en ces mots : gardez les commandements de Dieu, jusqu'à ce que le Seigneur révèle Son salut à toutes les nations. [6] Alors vous verrez Hénoch, Noé, Sem, Abraham, Isaac et Jacob, debout à Sa droite, dans l'allégresse. [7] Alors, nous aussi, nous ressusciterons, chacun dans notre tribu, adorant le Roi des cieux, qui paraît sur

note sur *Testament de Lévi,* X, 3. Il sera élevé sur le bois : rapprocher *Commentaire de Nahum,* II, 8 ; voir *Rouleau du Temple,* LXIV, 6-13 et la note ; comparer *Jean,* III, 14 ; VIII, 28 ; XII, 32.

4. Le rideau du Temple sera déchiré : voir la note sur *Testament de Lévi,* X, 3.

X 1. Ce verset semble n'être pas à sa place.

3. Pratiquez donc la vérité : voir la note sur *Testament de Ruben,* VI, 9.

4. Je vous laisse cela pour tout héritage : le patriarche, au lieu de biens matériels, laisse aux siens son enseignement — c'est déjà la notion d'un héritage spirituel. Voir aussi le verset suivant et comparer *Testament de Job,* XLVI, 4 ; *Éphésiens,* I, 14 ; *I Pierre,* I, 4.

5. À toutes les nations : l'universalisme de ce verset est conforme à celui de tout l'ouvrage. Voir la note sur *Testament de Siméon,* VII, 2.

6-7. Les grands ancêtres ressuscitent en premier lieu, puis les douze fils de Jacob. Voir *Testament de Juda,* XXV, 1.

6. « Debout à Sa droite », c'est-à-dire à la droite de Dieu, à la place d'honneur. Comparer *Actes des apôtres,* VII, 55.

7. « Le Roi des cieux » désigne Dieu, comme en *III Maccabées,* II, 2 ; *Psaumes de Salomon,* II, 30. Qui paraît [...] sous la forme d'un homme humble : voir la note sur *Testament de Zabulon,* IX, 8 et comparer *Testament de Dan,* VI, 9.

la terre sous la forme d'un homme humble, et tous ceux qui auront cru en lui sur la terre se réjouiront avec lui. [8] Alors, tous ressusciteront, les uns pour la gloire, les autres pour le déshonneur, et le Seigneur jugera d'abord Israël pour l'injustice commise envers lui, car, quand Dieu vint en chair, comme un libérateur, ils ne crurent pas en lui. [9] Alors il jugera toutes les nations, toutes celles qui n'ont pas cru en lui, quand il parut sur la terre. [10] Il fera accuser Israël par ceux qu'il aura choisis d'entre les nations, comme il fit accuser Ésaü par les Madianites qui avaient séduit leurs frères, pour qu'ils se livrassent à la luxure et à l'idolâtrie et devinssent étrangers à Dieu ; restez donc, mes enfants, dans le lot de ceux qui craignent le Seigneur. [11] Vous donc, mes enfants, si vous marchez saintement devant le Seigneur, de nouveau vous habiterez en sécurité avec moi, et tout Israël sera rassemblé auprès du Seigneur.

XI [1] Je ne serai plus appelé «loup rapace» à cause de vos rapines, mais «ouvrier du Seigneur», distribuant la nourriture à ceux qui travaillent à faire le bien. [2] De ma descendance se lèvera, dans les derniers temps,

8-9. Jugements d'Israël d'abord, puis jugement des nations.

8. Alors tous ressusciteront, les uns pour la gloire, les autres pour le déshonneur : d'après *Daniel,* xii, 2. «Quand Dieu vint en chair» témoigne d'une christologie archaïque, plus naïve que celle de *Jean,* i, 14 : c'est Dieu qui s'incarne et non le Logos. Comme un libérateur : voir la note sur *Testament de Zabulon,* ix, 8.

10. Lors du Jugement dernier, les païens que Dieu aura choisis seront les accusateurs des juifs rebelles. L'explication midrashique qui est donnée de ce fait surprenant rend improbable une interpolation chrétienne. Comparer *Matthieu,* xii, 41-42.

XI Chapitre d'une interprétation difficile et où la critique voit d'ordinaire une interpolation chrétienne qui s'appliquerait à l'apôtre Paul, l'illustre descendant de Benjamin. Primitivement, le passage s'appliquait peut-être au Maître de justice.

1. Les versets 1 et 2 révèlent divers remaniements. Le texte primitif était sans doute voisin de celui conservé par la version arménienne : «Et je ne serai plus appelé chef de brigands et loup à cause de vos rapines, mais l'Aimé du Seigneur, faisant le bon plaisir de Sa bouche.» Je ne serai plus appelé «loup rapace» : d'après *Genèse,* xlix, 27. «Ouvrier du Seigneur» ne fait pas allusion à une prophétie de l'Ancien Testament. Les critiques, qui songent à l'apôtre Paul, renvoient à *II Timothée,* ii, 15. Distribuant la nourriture : d'après la version des Septante de *Genèse,* xlix, 27.

2. De ma descendance : on lit dans un manuscrit «de la descendance

l'Aimé du Seigneur, écoutant Sa voix, faisant le bon plaisir de Sa volonté, illuminant d'une nouvelle Connaissance toutes les nations. Lumière de Connaissance, il foulera Israël aux pieds, le dépouillant comme un loup de ce qu'il donnera à la synagogue des nations. [3] Jusqu'à la consommation des temps, il sera, dans les synagogues des nations et parmi leurs chefs, comme un chant dans la bouche de tous. [4] Il exposera dans les livres saints son œuvre et son message, et il sera l'Élu de Dieu à jamais. [5] À cause de lui, Jacob, mon père, m'apprit ce qui suit : «C'est lui qui comblera les manques de ta tribu.»

Épilogue

XII [1] Quand il eut achevé ses discours, il déclara : «Je vous ordonne, mes enfants, de transporter mes ossements hors d'Égypte et de m'ensevelir à Hébron, près de mes pères.» [2] Benjamin mourut, âgé de cent vingt-cinq ans, dans une belle vieillesse, et ils le mirent dans un cercueil. [3] La quatre-vingt-onzième année de la sortie des fils d'Israël hors d'Égypte, eux-mêmes et leurs frères ramenèrent les ossements de leurs pères, clandestinement, pendant la guerre avec Canaan, et ils les ensevelirent à Hébron, aux pieds de leurs pères. [4] Ils revinrent du pays de Canaan, et ils habitèrent en Égypte, jusqu'au jour de leur sortie du pays d'Égypte.

de Juda et de Lévi». «Faisant le bon plaisir de Sa volonté» est un hébraïsme. Illuminant d'une nouvelle Connaissance toutes les nations : rapprocher *Testament de Lévi,* XVIII, 3. Il foulera Israël aux pieds, le dépouillant comme un loup de ce qu'il donnera à la synagogue des nations : noter l'universalisme exacerbé de ces formules.

3. Jusqu'à la consommation des temps : voir la note sur *Testament de Zabulon,* IX, 9.

5. Il comblera les manques : une expression semblable se rencontre à plusieurs reprises dans les écrits pauliniens : *I Corinthiens,* XVI, 17 ; *II Corinthiens,* IX, 12 ; *Philippiens,* II, 30 ; *Colossiens,* I, 24.

XII 2. Dans une belle vieillesse : voir *Testament d'Issachar,* VII, 9 et la note.

3. Voir la note sur *Testament de Ruben,* VII, 2 et comparer *Testament de Siméon,* VIII, 2.

IV

PSAUMES DE SALOMON

NOTICE

Les dix-huit Psaumes de Salomon *ne sont connus que depuis une date relativement récente : c'est au début du* XVII[e] *siècle que J. L. de La Cerda offrit au monde savant une édition princeps comprenant un texte grec accompagné d'une traduction latine et de* scholia (Adversaria sacra, *Lyon, 1626*). *De La Cerda s'était contenté de reproduire la copie qu'un de ses correspondants avait faite d'un seul manuscrit aujourd'hui identifié : le codex Vindobonensis.*

Depuis lors d'autres manuscrits ont été retrouvés et le critique doit tenir compte de onze manuscrits grecs qui ont conservé le texte des Psaumes de Salomon, *en tout ou partie (voir* R. H. *Hann,* The Manuscript History of The Psalms of Solomon, *Chico, 1982). Ces manuscrits qui sont datés du* X[e] *au* XVI[e] *siècle contiennent généralement des écrits sapientiaux attribués à Salomon :* Job, Proverbes, Ecclésiaste, Cantique, Sagesse, Ecclésiastique, *parfois aussi les* Odes. *Le caractère tardif de ces manuscrits ne doit cependant pas faire oublier que le grand codex biblique Alexandrinus (V[e] siècle) s'ouvre par une sorte de table des matières qui cite les* Psaumes de Salomon. *On peut donc supposer qu'un état primitif de ce manuscrit comprenait également les* Psaumes *aujourd'hui absents.*

Une lecture attentive du texte grec des Psaumes de Salomon *a tôt fait d'y déceler de nombreux hébraïsmes. Mais il faut aller plus loin : en plusieurs cas une phrase grecque peu satisfaisante, voire incompréhensible, s'éclaire tout à coup si l'on retraduit le texte en hébreu. On y gagne une meilleure*

compréhension de l'original, tandis que le mot grec qui fait difficulté s'explique par une erreur de traduction. On trouvera un exemple significatif dans Psaumes de Salomon, *v, 13.*

Il faut donc admettre que les Psaumes de Salomon *ont été composés en hébreu et que le texte grec que nous possédons aujourd'hui en est une traduction. Il est dès lors indispensable de se demander à chaque pas quel pouvait être l'original hébreu. Nous avons ici mis à profit les travaux anciens, mais toujours utiles de O. von Gebhardt* (Die Psalmen Salomo's, *Leipzig, 1895*) ; *de* H. E. R*yle* - *M.* R. *James* (Psalms of the Pharisees, Commonly Called the Psalms of Solomon, *Cambridge, 1895*) *et de J. Viteau* (Les Psaumes de Salomon, *Paris, 1911*). *Cette démarche nous a souvent conduit à corriger le texte grec. Chaque fois que la chose est possible, nous le signalons dans de brèves notes qui, bien que toute discussion trop technique en soit volontairement bannie, doivent cependant permettre au lecteur averti de retrouver facilement le détail de l'argumentation.*

Quelques auteurs ont même voulu donner une rétroversion hébraïque du texte complet des Psaumes. Ainsi F. *Delitzsch,* Die Psalmen Salomo's ins Hebräische übersetzt. *Ce travail n'existe qu'à l'état manuscrit à la bibliothèque de l'université* K. *Marx de Leipzig (Ms. 01503 : 2). On consultera également W. Frankenberg,* Die Datierung der Psalmen Salomos, *Giessen, 1896; A. S. Kamenetski, «Hathehiloth Schelomo»,* Haschiloaḥ, *Literarisch-wissenschaftliche Monatschrift, 13, Krakau, 1913, p. 43-45, 140-159, et* K. G. *Kuhn,* Die älteste Textgestalt der Psalmen Salomos, *Stuttgart, 1937.*

Dans les premières années du XXe *siècle d'importantes découvertes permettent de verser au dossier des témoins syriaques des* Psaumes de Salomon. *J.* R*endel Harris publie en 1909 un premier manuscrit. Peu après,* F. C. *Burkitt et W.* E. *Barnes éditent respectivement un deuxième manuscrit et des fragments d'un troisième. On pourra se reporter à l'édition critique de J.* R. *Harris - A. Mingana,* The Odes and Psalms of Solomon, I-II, *Manchester, 1916-1920. Depuis lors, W. Baars a établi une nouvelle édition du texte syriaque des* Psaumes de Salomon (Psalms of Solomon, *Leyde, 1972*).

Toutefois l'apparition d'un texte sémitique n'a pas fondamentalement bouleversé les données du problème : les éditeurs des psaumes syriaques montrent clairement que, loin de refléter

fidèlement l'original hébreu dans une langue appartenant à la même famille, le texte syriaque n'est qu'une traduction faite d'après le grec. Ainsi dans Psaumes de Salomon, v, *14, où le grec lit : « l'espoir de celui qui [...] » (pronom relatif masculin singulier au génitif :* hou), *le syriaque lit : « il n'y a pas d'espoir [...] ». Cette leçon fautive s'explique parfaitement à partir du grec : le traducteur syriaque a confondu le pronom avec la négation* ou.

K. G. Kuhn, dans l'ouvrage cité plus haut, a contesté cette appréciation du texte syriaque, mais il ne semble pas être parvenu à démontrer qu'il s'agisse d'une traduction directement faite sur l'hébreu. En revanche il a très justement attiré l'attention sur des leçons particulières au syriaque, nous invitant par là à ne pas négliger cette nouvelle traduction dans laquelle on trouvera parfois le témoin d'un texte grec nettement préférable à celui des manuscrits grecs connus.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

J. O'DELL, «The Religious Background of the Psalms of Solomon (Re-evaluated in the light of the Qumran Texts)», *Revue de Qumran*, 3, 1961, p. 241-257.

S. HOLM-NIELSEN, «Erwägungen zu dem Verhältnis zwischen den Hodajot und den Psalmen Salomos», dans *Bibel und Qumran*, Berlin, 1968, p. 112-131.

R. WRIGHT, «The Psalms of Solomon, the Pharisees and the Essenes», dans *International Organization for Septuagint and Cognate Studies, Proceedings*, Missoula, 1972, p. 136-154.

J. SCHÜPPHAUS, *Die Psalmen Salomos. Ein Zeugnis Jerusalemer Theologie und Frömmigkeit in der Mitte des vorchristlichen Jahrhunderts*, Leyde, 1977.

PSAUMES DE SALOMON

PSAUME I

L'armée romaine s'approche :
c'est l'heure de vérité pour Israël

[1] J'ai crié vers le Seigneur dans mon angoisse mortelle,
vers Dieu quand les pécheurs attaquèrent.
[2] Soudain j'entendis un cri de guerre devant moi !

Dieu m'entendra, car ma justice déborde.
[3] J'avais fait en mon cœur ce calcul : ma justice déborde,
puisque je suis prospère et riche d'enfants !

[4] Leur fortune s'était répandue sur la terre entière,
et leur gloire jusqu'aux extrémités de la terre.
[5] Ils s'étaient élevés jusqu'aux étoiles ;
ils prétendaient qu'ils ne tomberaient pas.
[6] Leurs succès les rendaient arrogants :
ils n'ont pas eu d'intelligence.
[7] Ils péchaient en secret,

I Les sous-titres imprimés en italiques ne figurent dans aucun texte ancien. Ils sont ajoutés par le traducteur pour faciliter la lecture.

L'événement historique auquel ces psaumes renvoient le plus souvent est la prise de Jérusalem par Pompée en 63 avant l'ère chrétienne. Tel est assurément l'arrière-plan historique de ce premier psaume.

2-3. C'est Israël ou Jérusalem dont l'optimiste assurance s'exprime ici.

6. Ils n'ont pas eu d'intelligence : littéralement, «ils n'ont pas porté». Sans doute faut-il légèrement corriger en s'appuyant sur le syriaque qui lit : «ils n'ont pas connu».

et moi je n'en savais rien !
8 Leurs iniquités ont surpassé ce qu'avaient fait les païens avant eux.
Ils ont gravement profané le Sanctuaire du Seigneur.

PSAUME II

PSAUME DE SALOMON. SUR JÉRUSALEM

La prise de Jérusalem par Pompée.
Le châtiment du conquérant

1 Dans son orgueil le Pécheur a renversé les remparts fortifiés pendant la fête,
et toi, tu ne l'en as pas empêché !
2 À ton autel sont montées des nations étrangères,

8. L'impiété d'Israël est si profonde que le culte du Temple lui-même en devient une profanation. Si tel est parfois le message des prophètes (*Isaïe,* I, 10 et suiv.), la désaffection du culte officiel dont témoignent les Esséniens pourrait bien reposer sur un semblable jugement (comparer Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* XVIII, I, 6, 19; *Règle de la Communauté,* IX, 3-5).

II Ce titre, comme ceux des psaumes suivants, n'est conservé que dans la plupart des manuscrits grecs. Le syriaque n'en a pas trace. Il paraît cependant vraisemblable de supposer que les titres remontent à l'original hébreu : voir la note sur le titre du psaume VIII.

1. Pendant la fête : ainsi lit le syriaque. Malgré les difficultés linguistiques que cette leçon soulève — comment les témoins grecs en sont-ils venus à leur texte actuel : «avec le bélier»? —, nous l'avons retenue à cause du renseignement donné par Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* XIV, IV, 3, 64-68 : c'est le jour du Jeûne que Pompée donne l'assaut final. On a souvent objecté que Josèphe avoue s'inspirer à cet endroit d'auteurs profanes pour lesquels le jeûne caractérisait le sabbat juif. Il convient cependant de ne pas dénier trop vite toute valeur à cette notation chronologique, car elle est confirmée par un passage du *Commentaire d'Habacuc* (XI, 6-8). Or, on constatera bientôt que les rapprochements entre les *Psaumes de Salomon* et les écrits de Qoumrân sont nombreux et importants.

Les manuscrits grecs lisent : «le pécheur a renversé les remparts fortifiés avec le bélier», ce qui donne également un sens excellent. Le détail serait confirmé par la relation de Flavius Josèphe (*Antiquités juives,* XIV, IV, 2, 62 ; *Guerre juive,* I, VII, 3, 147) : Pompée bat les murs du Temple avec des balistes qu'il fait venir de Tyr.

2. Comparer Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* XIV, IV, 4, 71-72 : «De graves sacrilèges furent commis dans le sanctuaire, dont l'accès

qui, par orgueil, l'ont foulé de leurs chaussures.
[3] Parce que les fils de Jérusalem ont souillé le sanctuaire du Seigneur,
et profané de leurs impiétés les offrandes à Dieu,
[4] voilà pourquoi il a dit : «Rejetez-les loin de moi,
je n'y trouve nulle joie.»
[5] La glorieuse splendeur de Jérusalem
fut devant Dieu regardée comme rien,
objet d'un total mépris.
[6] Ses fils et ses filles connaissent une funeste captivité,
leur cou porte la marque et le collier des esclaves parmi les nations.
[7] C'est selon leurs péchés qu'il les a traités,
en les abandonnant aux mains des oppresseurs.
[8] Leur refusant sa pitié, il s'est détourné d'eux,
jeunes et vieux et leurs enfants, tous ensemble,
parce qu'ils ont fait le mal tous ensemble et n'ont pas écouté.
[9] Alors le ciel s'est chargé de courroux et la terre les a pris en horreur,
car personne n'y avait fait ce qu'ils ont fait.
[10] Et la terre a reconnu la justice de tous tes jugements, ô Dieu !
[11] On a exposé les fils de Jérusalem à l'insulte.

était jusque-là interdit et où nul ne pouvait porter les yeux : Pompée, avec une suite nombreuse, y pénétra ; ils virent tout ce qu'il est interdit de voir aux autres hommes, hors les seuls grands prêtres.»

3. Comparer *Psaumes de Salomon,* I, 8 et la note.

4. Comparer *Isaïe,* I, 11, 13, 14. Notre traduction suppose une légère correction du texte grec. La refuse-t-on que la phrase doit se comprendre ainsi : «Il ne leur a pas accordé la faveur de sa beauté glorieuse.» Cette splendeur est celle de Jérusalem, selon la leçon d'un manuscrit grec, ou celle de Dieu ou du Temple.

6. Comparer Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* XIV, IV, 5, 79 : Pompée s'en retourne à Rome en emmenant des prisonniers.

9. Faut-il ne voir là qu'une métaphore, ou bien doit-on rapprocher *Psaumes de Salomon,* XVII, 18 et y déceler une allusion à une famine déterminée ?

10. A reconnu : littéralement, «connaîtra». Seule la vocalisation distingue les deux formes en hébreu.

11. C'était le châtiment des prostitutions qui s'y commettaient : littéralement, «à la place [en échange] des prostituées *[mot qui, en hébreu, peut être lu "prostitution" sans qu'on ait à changer les consonnes]* en elle».

11-12. Passage très difficile. «Quiconque commettait des transgressions le faisait au grand jour. Ils riaient de leurs iniquités selon leur habitude, au grand jour ils étalaient leurs injustices», littéralement,

C'était le châtiment des prostitutions qui s'y commettaient :
quiconque commettait des transgressions le faisait au grand jour.
[12] Ils riaient de leurs iniquités selon leur habitude,
au grand jour ils étalaient leurs injustices,
[13] et les filles de Jérusalem étaient profanées selon ton jugement,
parce qu'elles s'étaient souillées par des unions illicites.

[14] Dans mon sein et mes entrailles, je souffre à ce spectacle.
[15] Je te proclamerai juste, ô Dieu, d'un cœur droit,
car dans tes jugements se manifeste ta justice, ô Dieu :
[16] tu as donné aux pécheurs le salaire de leurs œuvres
et de leurs exécrables péchés.
[17] Tu as démasqué leurs péchés pour rendre ton jugement manifeste ;
tu as effacé leur souvenir de la terre.
[18] Dieu est un juste juge, il ne s'arrête pas à l'apparence.
[19] Les païens ont outragé Jérusalem en la foulant aux pieds,
sa beauté fut arrachée à son trône glorieux.
[20] Elle s'est vêtue du sac au lieu du vêtement d'apparat,
d'une corde a ceint sa tête au lieu d'une couronne.
[21] Elle a quitté le glorieux diadème dont Dieu l'avait couronnée,
sa splendeur fut jetée à terre dans la honte.

[22] Et moi, je l'ai vu, j'ai supplié le Seigneur et j'ai dit :

«Quiconque passait, passait en face du soleil *[or, le verbe hébreu que traduit "passer" peut également avoir le sens de "transgresser"]*. Ils *[les païens ou les Juifs eux-mêmes ?]* se moquaient de leurs iniquités comme ils les avaient commises eux-mêmes. En face du soleil ils ont révélé leurs injustices.»

13. Comparer *Psaumes de Salomon*, VIII, 9-10.

18. Dans le grec le dernier verbe est au futur. Sans doute est-ce une mauvaise traduction d'un imparfait hébreu de valeur fréquentative.

19. Nous lisons «fut arrachée», au passif, ce que conseillent à la fois le syriaque et le parallélisme avec la fin du vers 21.

«Seigneur, c'est assez appesantir ta main sur Israël en ameutant les païens !
23 «Car la colère, la fureur de leur rancune n'a pas épargné les outrages.
«Ils vont l'anéantir, Seigneur, si tu ne les reprends, dans ta colère.
24 «Car ils ont agi non par zèle, mais par cupidité,
«en déversant sur nous leur furie de rapines.
25 «Ne tarde pas, ô Dieu, à le faire retomber sur leurs têtes,
«et change l'orgueil du Dragon en opprobre !»
26 Je n'eus pas à attendre pour que Dieu me montrât son sort ignominieux :
percé de coups aux confins de l'Égypte,
réduit à rien, inférieur au plus humble, sur terre et sur mer,
27 son corps fut ballotté sur les flots
dans une totale ignominie. Et personne pour l'ensevelir !
Dieu l'a réduit à rien, il l'a déshonoré.
28 Il n'avait pas réfléchi qu'il était homme ;

23. Ils vont l'anéantir : littéralement, «ils seront anéantis». La traduction retenue suppose une vocalisation différente d'une même forme verbale hébraïque.

24. Certes Pompée n'a pas pillé le Temple (comparer Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* XIV, IV, 4, 72 et suiv.), mais il exigea un tribut de plus de dix mille talents (*Antiquités juives,* XIV, IV, 5, 78).

25. Et change l'orgueil : littéralement, «pour dire l'orgueil». Faute de lecture du verbe hébreu mal vocalisé. Il fallait lire «pour changer». Le Dragon désigne Pompée. Nabuchodonosor reçoit en *Jérémie,* LI, 34, ce même titre. Comparer encore *Ézéchiel,* XXIX, 3 ; XXXII, 2 où le pharaon ennemi est appelé «grand crocodile», c'est-à-dire monstre aquatique.

26. Aux confins de l'Égypte : littéralement, «sur les montagnes d'Égypte». Cette leçon est loin d'être impossible : l'écrivain Dion Cassius rapporte que Pompée fut assassiné près du mont Casius. Toutefois le terme de «montagnes» pour désigner le rivage où l'attentat eut lieu ne laisse pas d'étonner. On peut donc se demander si les scribes grecs n'ont pas confondu les deux mots «montagnes» et «confins» qui se prononcent de la même manière en grec malgré une légère différence orthographique. Et, de fait, la région en question est pratiquement à la frontière de l'Égypte et de la Palestine. L'illustre général meurt en vaincu, seul, tandis que sa flotte, affolée par le spectacle de l'assassinat, s'enfuit à toutes voiles.

27. Ce vers semble faire une précise allusion aux circonstances de la mort de Pompée en 47. Plutarque raconte que le corps décapité du général romain resta sur la grève où il était tombé, jusqu'à ce que deux hommes lui fissent un bûcher improvisé en ramassant du bois d'épaves.

ce dénouement, il ne l'avait pas envisagé !
29 Il avait dit : « Je serai le seigneur de la terre et de la mer. »
Il n'avait pas reconnu que c'est Dieu qui est grand,
puissant dans sa force immense.
30 C'est lui qui règne sur les cieux,
et qui juge rois et royaumes ;
31 lui qui me relève pour la gloire,
mais couche les orgueilleux pour la perdition éternelle dans l'opprobre,
parce qu'ils ne l'ont pas connu.

32 Et maintenant, vous, les grands de la terre, voyez le jugement du Seigneur :
c'est un roi grand et juste qui juge tout ce qui est sous le ciel.
33 Bénissez Dieu, vous qui craignez le Seigneur avec intelligence,
car, dans son jugement, la miséricorde du Seigneur est pour ceux qui le craignent.
34 Ainsi sépare-t-il le juste du pécheur,
pour rétribuer les pécheurs selon leurs œuvres, à jamais,
35 faire grâce au juste humilié par le pécheur
et rétribuer le pécheur pour ce qu'il a fait au juste.
36 Le Seigneur est bon pour ceux qui l'invoquent avec espérance.

29. Pompée était appelé « le grand ».

33. Tandis que l'attitude religieuse du judaïsme officiel peut être facilement caractérisée comme crainte de Dieu, notre auteur y ajoute un important élément de connaissance.

36. Avec espérance : littéralement, « avec patience ». Mais ce mot grec est régulièrement employé dans la version des Septante pour traduire un substantif hébreu signifiant « attente », « espérance ». Ses saints : ce mot revient fréquemment dans les *Psaumes de Salomon* (III, 8 ; IV, 8 ; X, 6 ; XII, 4, 6 ; XIII, 10, 12 ; XIV, 3, 10 ; XV, 7 ; XVI, titre ; XVII, 16) pour désigner les membres d'un groupe que loue l'auteur de ces textes et dont il fait évidemment partie. Le grec *hosioi* doit correspondre à l'hébreu *ḥassidim.* Les passages cités permettent, grâce aux équivalences qu'ils posent, d'affirmer que ces « saints » peuvent être aussi bien appelés des « justes » (très souvent), des « pauvres » (V, 2 ; 11 ; X, 6 ; XV, 1 ; XVIII, 2), ou des « fils de l'alliance » (XVII, 15). Or, les Esséniens de Qoumrân s'appellent eux-mêmes : « membres de l'alliance » (*Règle de la Communauté,* V, 9 ; VI, 19 ; *Règle annexe de la Communauté,* I, 2, etc.), « fils de l'alliance » (*Règlement de la Guerre,* XVII, 8), ainsi que « pauvres »

Il traitera ses saints selon sa miséricorde,
pour qu'ils se tiennent toujours devant lui, pleins de force.
[37] Que le Seigneur soit à jamais béni par ses serviteurs !

PSAUME III

PSAUME DE SALOMON. DES JUSTES

Le juste et le pécheur

[1] Pourquoi sommeilles-tu, mon âme, et ne bénis-tu pas le Seigneur ?
Chante un hymne nouveau au Dieu qu'on doit louer !
[2] Chante et veille en le veillant :
agréable est à Dieu le psaume qui monte d'un cœur fidèle.

[3] Les justes se souviennent en tout temps du Seigneur,
pour célébrer et proclamer justes les jugements du Seigneur.
[4] Le juste ne refuse pas le châtiment du Seigneur,

(*Règlement de la Guerre*, XI, 9, 13 ; XIII, 14 ; *Hymnes*, V, 16, 18, 22, etc.). On peut aisément se convaincre que le mot «pauvres» n'est pas employé dans un sens religieux par les auteurs des Apocryphes et des Pseudépigraphes : il se borne à caractériser un état social. Les deux exceptions à cet usage se trouvent dans la littérature de Qoumrân et dans les *Psaumes de Salomon*. On sait que cette désignation, dont l'origine est à chercher dans la piété des *Psaumes* canoniques, a passé dans le christianisme primitif comme terme technique pour désigner les membres de la première communauté chrétienne de Jérusalem (comparer *Galates*, II, 10).

37. Par ses serviteurs : ainsi lit le syriaque ; littéralement, en grec, «devant ses serviteurs».

III 1. Un hymne nouveau : ainsi lisent le syriaque et plusieurs manuscrits grecs. Les autres ont traduit par erreur : «un hymne et une louange».

2. D'un cœur fidèle : littéralement, «d'un cœur bon».

4. Le juste ne refuse pas le châtiment : littéralement, «le juste ne méprisera pas châtié». La rétroversion en hébreu conseille une traduction du genre de celle que nous avons retenue. Il approuve toujours ce que veut le Seigneur : littéralement, «sa bonne volonté est toujours en face du Seigneur».

il approuve toujours ce que veut le Seigneur.
5 Le juste a trébuché, mais il a proclamé que le Seigneur est juste ;
il est tombé, mais son regard attend l'intervention de Dieu ;
il cherche à voir d'où lui viendra le salut.
6 L'assurance des justes vient de Dieu leur sauveur.
Dans la maison du juste, point d'asile pour les péchés qui vont s'accumulant.
7 Le juste surveille constamment sa maison,
pour en enlever l'iniquité de ses manquements.
8 Il rachète les péchés d'inadvertance par le jeûne et l'humiliation,
et le Seigneur purifie tous les saints, ainsi que leurs maisons.

9 Le pécheur a trébuché, il a maudit sa vie
et le jour de sa naissance où sa mère l'enfanta.
10 Il a, tout au long de sa vie, accumulé les péchés.
Il est tombé, mais fatale est sa chute : il ne se relèvera pas.
11 La perdition du pécheur est éternelle.
Dieu ne se souviendra pas de lui quand il visitera les justes.
12 Tel est le lot des pécheurs pour l'éternité.
Mais ceux qui craignent le Seigneur ressusciteront pour la vie éternelle,
et leur vie, dans la lumière du Seigneur, n'aura plus de fin.

6. L'assurance des justes : littéralement, «la vérité des justes». La rétroversion en hébreu permet aisément de retrouver le sens primitif.

8. Et l'humiliation : littéralement, «et il humiliera son âme». Le futur résulte certainement d'une mauvaise lecture d'un imparfait converti.

9. Remarquer le parallélisme antithétique avec les vers 5 et suivants. Où sa mère l'enfanta : littéralement, «et les douleurs d'enfantement de sa mère».

12. La résurrection ne concerne que les justes. Sans doute est-ce la même doctrine qu'on retrouve dans le *Règlement de la Guerre* (XII, 5). Les *Hymnes* (VI, 29) affirment qu'au réveil des fils de vérité, les fils de la faute n'existeront plus.

PSAUME IV

DISCOURS DE SALOMON AUX FLATTEURS

1 Pourquoi sièges-tu, toi sacrilège, dans un saint conseil?
Ton cœur est par trop éloigné du Seigneur,
et tes transgressions irritent le Dieu d'Israël.

2 Excessif dans ses interventions, excessif dans sa décision, plus que quiconque,
ses paroles dures condamnent les pécheurs dans le jugement.
3 Et sa main, parmi les premières, se lève, accusatrice, comme émue d'un (saint) zèle,
alors qu'il est coupable, lui, de toute sorte de péchés effrénés.
4 Ses yeux se posent, indécents, sur chaque femme,
sa langue fait mentir le serment des contrats.
5 C'est la nuit, en se cachant, qu'il pèche dans l'espoir de n'être pas vu.
Du regard il fait à chaque femme de coupables propositions.

IV Comparer la formule plusieurs fois répétée dans le *Commentaire de Nahum* (I, 7) : «ceux qui recherchent les choses flatteuses». Comme les Pharisiens de l'Évangile, ils sont pleins d'un saint zèle pour condamner le mal (*Jean,* VIII, 3 et suiv.), ils agissent pieusement pour être vus des hommes (*Matthieu,* XXIII, 2 et suiv., 5, 13-15, 23, 25). Cependant, s'il faut chercher dans le judaïsme un groupe d'individus dont les mœurs sont à ce point dissolues, on pensera d'abord à certains Sadducéens comme ceux que Flavius Josèphe nous dépeint dans l'entourage d'Aristobule II (*Antiquités juives,* XIV, III, 2, 45). Le même auteur (*ibid.,* XX, IX, 1, 199-201) affirme encore que la sévérité des juges sadducéens était célèbre.

2. Excessif dans ses interventions, excessif dans sa décision, plus que quiconque : littéralement, «surpassant en parole», «surpassant en signe». L'original hébreu du mot «signe» est difficile à trouver. Sans doute s'agit-il du signe par lequel on manifeste un vote d'accusation?

3. Nous avons délibérément interprété le geste dont il est ici question comme un signe d'accusation, selon *Deutéronome,* XIII, 10.

4. Indécents : ainsi lisons-nous avec le syriaque. Le grec a : «ses yeux sur toute femme sans distinction».

Toutes les portes s'ouvrent bientôt devant son sourire déguisé d'innocence.
[6] Que Dieu perde ceux qui, hypocritement, vivent en compagnie des saints !
Que leur chair se corrompe et qu'ils vivent dans la misère !
[7] Que Dieu démasque les actions des flatteurs !
Que leurs actions soient un sujet de moquerie et de sarcasme !
[8] Que les saints proclament juste le jugement où leur Dieu
supprime les pécheurs en préservant le juste !

Le flatteur invoque la loi pour donner le change,
[9] mais, tel un serpent, il fixe de ses regards la maison de l'homme paisible,
dans le désir de ruiner la sagesse d'autrui par des discours impies.
[10] Ses paroles sont de fallacieux raisonnements
qui tendent à satisfaire des convoitises coupables.
Il ne renonce pas qu'il ne soit parvenu à dépouiller et séparer
[11] et à ravager le foyer pour assouvir d'illicites convoitises.
Il s'est persuadé par ses raisonnements qu'il n'y a personne pour voir et pour juger.
[12] Quand il fut rassasié de cette iniquité,
ses yeux se sont tournés vers une autre maison,
pour y porter la ruine, d'un verbe provocant.
[13] Il reste en tout cela insatiable comme le Shéol.

[14] Seigneur, que son lot soit d'opprobre devant toi,
qu'il aille gémissant et revienne maudit !

6. Que leur chair se corrompe et qu'ils vivent dans la misère : littéralement, «que sa chair [...] et qu'il vive [...]». Le sens n'est pas absolument sûr. Le passage soudain du pluriel au singulier surprend. Cependant le parallélisme avec le vers 7 conseille une traduction du genre de celle que nous avons retenue.

10. Séparer : le mot à mot hébreu devait être quelque chose comme : «à disperser comme dans la privation d'enfant».

12. L'hébreu devait être à peu près : «En cela, il fut rassasié d'iniquité».

13. Shéol : le séjour des morts. Le grec a naturellement traduit *Hadès*.

[15] Que sa vie, Seigneur, soit vouée à la douleur, l'indigence et la misère !
Qu'il s'endorme dans les pleurs et s'éveille dans l'angoisse !
[16] Que, la nuit, le sommeil soit ravi à ses paupières !
Que toutes ses actions le précipitent dans l'opprobre !
[17] Qu'il rentre les mains vides en sa maison,
que manque en sa demeure tout ce qui le comblerait !
[18] Que sa vieillesse reste solitaire, privée d'enfants, jusqu'au trépas !
[19] Que les cadavres des flatteurs soient déchirés par les bêtes sauvages !
Que les ossements des impies (blanchissent) au soleil, ignominieusement !
[20] Que les corbeaux viennent crever les yeux des hypocrites,
car ils ont ravagé de nombreux foyers dans leur infamie,
ils ont dépouillé par convoitise.
[21] Ils ne se sont pas souvenus de Dieu,
et ne l'ont pas craint dans tous leurs forfaits.
Ils ont irrité Dieu et son courroux
[22] les a retranchés de la terre ;
parce qu'ils ont abusé les âmes innocentes par leurs raisonnements trompeurs.

[23] Heureux ceux qui craignent le Seigneur dans leur innocence,
le Seigneur les délivrera des fourbes et des pécheurs.
Il nous délivrera de tous les pièges de l'impie.
[24] Que Dieu perde les orgueilleux fauteurs de cette iniquité,
car c'est un grand et puissant juge que le Seigneur notre Dieu dans sa justice.
[25] Que ta grâce, Seigneur, soit sur tous ceux qui t'aiment !

21. Et son courroux : ainsi un manuscrit grec et la version syriaque. D'autres manuscrits grecs lisent : «Ils ont irrité Dieu et (l')ont courroucé en sorte qu'il les a [...]»

PSAUME V

PSAUME DE SALOMON

Confiance en Dieu qui donne toujours le nécessaire

1 Seigneur Dieu, je louerai ton nom avec allégresse,
au milieu de ceux qui connaissent tes justes jugements.
2 Car tu es bon et miséricordieux, toi le refuge du pauvre.
Quand je crie vers toi, ne garde pas le silence !

3 On ne peut s'emparer du butin d'un héros ;
qui donc peut s'emparer de tout ce que tu as créé, si toi-même tu ne le donnes?
4 L'homme et son lot, tu les as mis dans la balance ;
il ne peut ajouter à ce que tu lui as imparti.

5 Dans la détresse, nous invoquerons ton secours,
et toi, tu ne repousseras pas notre prière,
car tu es notre Dieu.
6 Ne laisse pas peser ta main sur nous,
de peur que nous ne soyons réduits à pécher !
7 Ne te détourne pas de nous ! Alors, loin de nous éloigner,
nous viendrons à toi.
8 Lorsque j'aurai faim, je crierai vers toi, ô Dieu,
et tu me donneras (la nourriture).

V 2. Pauvre : voir *Psaumes de Salomon,* II, 36 et la note. Quand je crie vers toi, ne garde pas le silence : littéralement, «Ne te tais pas loin de moi», expression calquée sur un original hébreu signifiant simplement «ne te tais pas devant moi, en face de moi».

3. Comparer *Isaïe,* XLIX, 24 et *Matthieu,* XII, 29.

4. Affirmation d'un strict déterminisme. Voir la note sur *Psaumes de Salomon,* IX, 4.

7. Ne te détourne pas de nous ! Alors, loin de nous éloigner, nous viendrons à toi : littéralement, «Même si tu ne nous tournes pas, nous ne nous éloignerons pas, mais nous viendrons à toi». La traduction retenue repose sur le syriaque. Elle a, de plus, le mérite d'offrir un parallélisme acceptable avec le vers 6.

[9] Les oiseaux et les poissons, c'est toi qui les nourris,
quand tu donnes la pluie aux déserts où l'herbe va pousser,
[10] et préparer une pâture dans le désert pour tout ce qui y vit.
Les bêtes ont-elles faim? C'est vers toi que leur regard se lève.
[11] Les rois, les princes et les peuples, c'est toi qui les nourris, ô Dieu !
Du pauvre et du miséreux qui donc est l'espérance, sinon toi, Seigneur?
[12] Et tu exauceras, car nul n'est bon et clément sinon toi.
Et l'humble a son âme réjouie, quand tu ouvres ta main dans ta miséricorde.
[13] La libéralité de l'homme n'est que parcimonie, ou que prêt ;
s'il recommençait sans murmures, on s'en étonnerait !
[14] Mais toi, tu donnes, largement, avec richesse et libéralité,
et celui dont l'espoir est en toi ne manque pas de dons.
[15] Sur la terre entière s'épand ta grâce, Seigneur, libéralement.
[16] Heureux l'homme dont Dieu se souvient en lui donnant une juste mesure !
Que l'homme s'enrichisse à l'excès, il pèche !
[17] Mieux vaut une juste mesure et la justice.
Telle est la bénédiction du Seigneur : trouver dans la justice tout son contentement.
[18] Que ceux qui craignent le Seigneur connaissent la joie et le bonheur,

13. Ou que prêt : littéralement, «elle n'est que celle du lendemain». Le traducteur a évidemment identifié le mot hébreu *mhr,* «lendemain». C'est très vraisemblablement une confusion avec le mot *mḥir,* «le prêt». D'où notre traduction. On s'en étonnerait : littéralement, «tu t'en étonnerais». Le syriaque lit : «cela est étonnant».

17. Deux interprétations sont possibles : «trouver dans la justice son contentement», ou bien «voir ses besoins élémentaires satisfaits et vivre dans la justice».

18. Que ceux qui craignent le Seigneur connaissent la joie et le bonheur : littéralement, «ils se sont réjouis». Les hésitations des manuscrits grecs autorisent notre légère correction.

et que ta bonté se répande sur Israël, ton royaume !
19 Bénie soit la gloire du Seigneur,
car il est notre roi !

PSAUME VI

DANS L'ESPÉRANCE. DE SALOMON

L'assurance du juste

1 Heureux l'homme dont le cœur se tient prêt à invoquer le nom du Seigneur,
quand il se souviendra du nom du Seigneur, il sera sauvé.
2 Ses voies sont tracées par le Seigneur,
et les œuvres de ses mains sont sous la garde du Seigneur son Dieu.
3 Les visions de ses mauvais rêves ne troubleront pas son âme,
ni les fleuves furieux, ni les mers agitées ne le feront trembler.
4 Il s'est réveillé de son sommeil,
et il a béni le nom du Seigneur.
D'un cœur paisible il a célébré le nom de Dieu.
5 Il a présenté au Seigneur sa prière pour toute sa maison.
Or le Seigneur exauce la prière de quiconque craint Dieu ;
6 et la requête de l'âme qui espère en lui, le Seigneur l'accomplit.
Béni soit le Seigneur qui fait miséricorde
à ceux qui l'aiment dans la vérité !

VI 3. Ni les fleuves furieux, ni les mers agitées ne le feront trembler : littéralement, «dans le passage des fleuves et l'agitation des mers, il ne tremblera pas». Mais le parallélisme des premiers termes conseille une vocalisation différente du mot hébreu rendu par «passage». On obtient alors le sens que nous avons retenu.

PSAUME VII

DE SALOMON. POUR LA RESTAURATION

Israël en appelle à la miséricorde de Dieu

[1] N'établis pas loin de nous ta demeure, ô Dieu,
de peur que ne nous assaillent ceux qui nous ont haïs sans cause !
[2] Car tu les as repoussés, ô Dieu.
Que leur pied ne foule pas ton saint héritage !
[3] Corrige-nous toi-même selon ta volonté,
mais ne nous livre pas aux païens !
[4] Si tu veux envoyer la mort, tu lui donneras des ordres à notre sujet,
[5] car tu es miséricordieux, et ta colère n'ira pas jusqu'à nous anéantir.
[6] Tant que ton nom demeurera parmi nous, nous trouverons miséricorde,
et les païens ne l'emporteront pas sur nous,
[7] car tu es notre bouclier.
Nous t'invoquerons et tu nous exauceras ;
[8] tu prendras en pitié la race d'Israël, à jamais,
et tu ne la repousseras pas.
[9] Et nous, nous resterons à jamais sous ton joug et sous les fouets de ta correction.
[10] Tu nous relèveras au temps où tu nous viendras en aide :
tu feras miséricorde à la maison de Jacob au jour que tu lui as promis.

VII Restauration : littéralement, «conversion». Toutefois le psaume semble traiter de la vigilante miséricorde de Dieu pour les siens. C'est la prière d'un peuple menacé d'extermination et qui demande à son Seigneur d'intervenir pour restaurer un état de choses plus conforme à la relation unissant Dieu à Israël (voir le vers 10). Au reste, le mot hébreu sous-jacent signifie simplement «retour», avec toutes les nuances possibles.

PSAUME VIII

DE SALOMON. POUR LA VICTOIRE

La prise de Jérusalem par Pompée

1 Mon oreille a perçu les cris de détresse et la rumeur du combat,
l'éclat de la trompette sonnant le carnage et l'extermination.
2 Rumeur d'un peuple immense comme d'un vent de tempête,
tel le débordement d'un brasier déferlant sur le désert.
3 Alors j'ai dit en mon cœur :
«Où donc nous atteindra le jugement de Dieu?»
4 La rumeur est montée vers Jérusalem, la ville sainte.
5 Mes reins se sont rompus de l'avoir entendu,
mes genoux ont chancelé,
mon cœur s'est affolé, mes os, comme du lin, se sont mis à frémir.
6 Je me suis dit : «L'entreprise des ennemis est conforme à la justice.»

VIII Pour la victoire : ce sont les mots mêmes par lesquels Théodotion traduit, en plusieurs endroits du psautier canonique, la suscription hébraïque : «Du chef des chantres». Notre texte grec, témoin d'une tradition semblable, montre que les titres des *Psaumes de Salomon,* absents de la version syriaque, existaient dans l'original hébreu.

2. Aristobule II fuit à Damas où il a rencontré Pompée et celui-ci se précipite sur ses traces, le rejoint près de Jéricho et, après s'y être arrêté une seule nuit, marche sur Jérusalem. Voir Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* XIV, III, 4, 48-50; XIV, IV, 1, 54.

3. En mon cœur : littéralement, «à mon cœur». L'hébreu avait sans doute le sens que nous retenons dans la traduction. Où donc nous atteindra le jugement de Dieu : littéralement, «Où donc Dieu le jugera-t-il». Évidente erreur de lecture. Les deux possibilités ne se distinguent en hébreu que par la présence ou l'absence d'un point dans une lettre.

5. Mes genoux ont chancelé : littéralement, «se sont paralysés».

6. Phrase difficilement compréhensible. Le grec peut supporter deux interprétations. La première : «Ils ont *[éventuellement : "ont-ils"]* dirigé leurs voies dans la justice.» Le sujet du verbe peut alors être les Juifs, ou plus vraisemblablement d'après le contexte, les païens, instruments du châtiment. La seconde : «J'ai dit à ceux qui dirigent leurs voies selon la justice : j'ai refait le compte.»

[7] J'ai refait le compte des jugements de Dieu, depuis la création du ciel et de la terre,
et j'ai reconnu Dieu juste en ses jugements de toute éternité.

[8] Dieu a démasqué leurs péchés au grand jour,
et la terre tout entière a connu ses justes jugements.
[9] Ils se terraient pour cacher leurs outrageants forfaits,
le fils avec la mère, le père avec la fille, ils s'unissaient dans le dérèglement.
[10] Ils séduisaient chacun la femme de son voisin,
ils codifiaient cela en conventions jurées.
[11] Ils se sont emparés du saint Temple de Dieu,
comme s'il n'était plus d'héritier (ni de) libérateur.
[12] Ils ont porté leurs pas sur l'autel du Seigneur, au sortir de toutes leurs dépravations,
et, du sang menstruel, ils ont souillé les sacrifices, telles des viandes profanes.
[13] Il n'est pas de péché dans lequel ils n'aient devancé les païens.

[14] C'est pourquoi Dieu a coupé leur breuvage d'un esprit d'égarement,
il leur a fait boire une coupe de vin pur, jusqu'à l'ivresse.
[15] Il a fait venir des confins de la terre le guerrier puissant
qui décida la guerre contre Jérusalem et sa contrée.
[16] Les chefs du pays vinrent à sa rencontre, dans la joie,

8. Il s'agit évidemment des péchés des Juifs.

10. Comparer *Psaumes de Salomon,* IV, 4-5 et la note sur le titre du psaume IV.

11. Comme s'il n'était plus d'héritier (ni de) libérateur : littéralement, «d'héritier rédempteur». Il ne peut être question de l'usurpation d'Aristobule II évinçant son frère Hyrcan II et ses partisans pharisiens. En effet on verra par la suite que l'attitude d'Hyrcan II est regardée avec une égale réprobation. Ce n'est donc pas lui l'héritier rédempteur. Il faut songer au Messie davidique clairement annoncé dans *Psaumes de Salomon,* XVII, 3 et suiv.

12. Ils ont offert des sacrifices sans s'être purifiés du commerce avec des femmes menstruées, annulant ainsi par leur souillure le caractère sacré des viandes offertes. Une accusation semblable se trouve dans l'*Écrit de Damas* (V, 7).

et lui dirent : «Bénie soit ta route !
Venez, entrez en paix ! »
[17] Ils aplanirent pour son entrée les chemins raboteux,
ils ouvrirent les portes de Jérusalem, ils en couronnèrent les remparts.

[18] Il est entré comme un père dans la maison de ses fils, paisiblement.
Son pied s'est posé en toute sécurité.
[19] Il a investi les tours fortifiées de Jérusalem et ses remparts,
car Dieu l'a conduit sûrement, tandis qu'ils s'égaraient.
[20] Il a fait périr tous leurs chefs et tous les sages conseillers,
il a versé le sang des habitants de Jérusalem comme une eau impure.
[21] Il a déporté leurs fils et leurs filles, enfants conçus dans la souillure,
[22] dont la conduite dépravée suivait l'exemple de leurs pères,
et qui souillaient Jérusalem et les lieux consacrés au nom de Dieu.

[23] Dieu fut reconnu juste en ses jugements, parmi les peuples de la terre,

17. Les pharisiens, partisans d'Hyrcan II, ouvrent la ville à Pompée. Voir Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* XIV, IV, 2, 58-59 : «À l'intérieur de la ville régnait la sédition, les habitants ne s'entendant pas sur la situation : les uns voulaient livrer la ville à Pompée ; les partisans d'Aristobule étaient d'avis de fermer les portes et de résister... Les autres ouvrirent les portes à l'armée et livrèrent à Pompée la ville et le palais. » Le parti d'Aristobule se retranche alors dans le Temple et Pompée entreprend un siège en règle «activement secondé en tout par Hyrcan ».

19. L'attitude pharisienne est à son tour condamnée comme aveuglement ou égarement. Il faut comprendre les versets 11 et suivants comme une condamnation de l'usurpation du sacerdoce suprême par les Hasmonéens. La même réprobation englobe pharisiens et sadducéens, partisans d'Hyrcan II et d'Aristobule II.

20. Selon Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* XIV, IV, 4, 73, après la prise du Temple, Pompée exécute les responsables de la rebellion. Pendant l'assaut lui-même, la tuerie est effroyable (*ibid.,* 70-71).

21. Pompée emmène à Rome les fils et les filles d'Aristobule II (voir Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* XIV, IV, 5, 79).

23. Il faut donc supposer que le groupe des Juifs, que les *Psaumes*

au milieu desquels les saints de Dieu, comme des agneaux, sont demeurés sans dommage.
24 Loué soit le Seigneur qui juge la terre entière dans sa justice !
25 Voici donc, ô Dieu, que tu nous as montré la justice de ta sentence !
Nos yeux ont vu tes jugements, ô Dieu !
26 Nous avons proclamé juste ton nom à jamais honoré,
car c'est toi le Dieu de la Justice qui juge Israël et le corrige.

27 Tourne vers nous ta grâce, ô Dieu, et prends pitié de nous !
28 Rassemble les dispersés d'Israël, dans ta miséricorde et ta bonté,
car tu te montres fidèle envers nous :
29 quand nous refusons d'obéir, alors tu nous corriges.
30 Ne nous abandonne pas, ô notre Dieu,
de peur que les païens ne nous engloutissent, comme s'il n'était plus (pour nous) de libérateur !
31 C'est toi notre Dieu, depuis les origines,
en toi repose notre espérance, Seigneur !
32 Et nous, nous ne te délaisserons pas,
car tu nous juges avec bonté.
33 Pour nous et nos enfants à jamais (tu réserves) ta bienveillance :
Seigneur, notre sauveur, nous ne chancellerons plus, jusqu'à la fin des temps.

de Salomon appellent constamment «saints», «justes» ou «pauvres», ne se trouvait pas dans la capitale, ni même peut-être en Palestine, mais en terre païenne. On songe à l'exil de la secte essénienne au pays de Damas.

25-26. La prise de Jérusalem par Pompée est donc expressément regardée comme le châtiment de Dieu sur le peuple juif, dont les deux tendances principales (Hyrcan avec les pharisiens, Aristobule et les sadducéens) sont enveloppées dans la même réprobation. Cette appréciation des événements de l'année 63 se retrouve dans le *Commentaire de Nahum* (comparer la note sur le titre du psaume IV).

29. Quand nous refusons d'obéir : littéralement, «quand nous raidissons le cou». Signe d'indocilité chez un animal domestique qui refuse le bât.

30. Tel est le sens (encore attesté par la version syriaque) du verbe hébreu que le grec rend par «mépriser».

34 Loué soit le Seigneur, par la bouche des saints, pour ses jugements !
Béni soit Israël par le Seigneur à jamais !

PSAUME IX

DE SALOMON. POUR LA RÉPRIMANDE

La rétribution et le pardon de Dieu

1 Quand Israël fut emmené en captivité sur une terre étrangère,
pour s'être détourné du Seigneur, son libérateur,
il fut banni de l'héritage que le Seigneur lui avait donné.
2 Parmi toutes les nations, ce fut la Dispersion d'Israël, selon la parole de Dieu.

Ainsi, du fait de nos iniquités, tu fus reconnu juste, ô Dieu, dans ta justice,
car c'est toi le juste juge de tous les peuples de la terre.
3 L'artisan d'injustice ne pourra se soustraire à ta connaissance,
et les œuvres justes de tes saints sont devant tes yeux, Seigneur !
Où l'homme se dissimulerait-il, ô Dieu, loin de ta connaissance ?

4 Nos actions traduisent le libre choix où notre âme peut se déterminer

IX 1. Captivité : littéralement, «exil». Le mot hébreu sous-jacent a les deux sens. Pour s'être détourné du Seigneur, son libérateur, il fut banni : littéralement, «parce qu'ils s'étaient détournés du Seigneur leur libérateur, ils furent bannis».

4. Nos actions traduisent le libre choix où notre âme peut se déterminer à mettre nos mains au service de la justice ou de l'injustice : littéralement, «nos œuvres sont dans le choix et pouvoir de notre âme, pour accomplir la justice ou l'injustice par les œuvres de nos mains». Cette affirmation du libre arbitre semble au premier abord contredire le déterminisme clairement énoncé dans un autre texte des *Psaumes de*

à mettre nos mains au service de la justice ou de l'injustice.
Alors, dans ta justice, tu visites les fils des hommes :
[5] celui qui pratique la justice s'amasse un trésor de vie auprès du Seigneur,
mais celui qui commet l'injustice est seul responsable de la perdition de son âme,
car les jugements du Seigneur (tombent) avec justice sur tout homme et sur toute maison.

▪ À qui seras-tu favorable, ô Dieu, sinon à ceux qui invoquent le Seigneur?
Il purifiera de ses péchés l'homme qui se confesse et qui s'accuse,
car nous sommes pleins de honte, nous rougissons de tout cela.
[7] Mais à qui pardonnera-t-il les péchés, sinon aux pécheurs?
Tu béniras les justes et ne les châtieras pas pour leurs péchés,
et ta bonté entourera les pécheurs repentants.

Salomon (V, 4). On rend généralement compte de cette contradiction en invoquant le témoignage de Flavius Josèphe sur les croyances propres aux Pharisiens. Selon cet auteur, si les Sadducéens professent un total libre arbitre et si les Esséniens enseignent un strict déterminisme, «les Pharisiens disent que certaines choses, mais non pas toutes, sont fixées par le destin et que l'accomplissement ou le non-accomplissement de certaines autres dépend de notre propre volonté» (*Antiquités juives,* XIII, V, 9, 172 ; *Guerre juive,* II, VIII, 14, 163-165). Mais nous avons vu que le psaume VIII interdit de voir dans notre auteur un Pharisien. La solution pourrait être trouvée dans une autre direction : certes, Flavius Josèphe n'a pas tort lorsqu'il affirme que les Esséniens croient à une totale prédestination. Cependant ce que nous apprenons des doctrines esséniennes par les rouleaux de Qoumrân nous invite à apporter quelques retouches au tableau d'un historien avant tout soucieux de parler un langage accessible aux gens cultivés de l'Empire, et, par là même, enclin aux simplifications : n'assimile-t-il pas les trois partis ou sectes juives à des écoles philosophiques? En fait, l'Essénien se sait élu par grâce, mais c'est un élu qui *choisit* la voie parfaite dans laquelle il *veut* marcher (*Règle de la Communauté,* IX, 17). Mentionnons encore l'insistance des documents esséniens sur le caractère volontaire de l'entrée dans l'Alliance nouvelle (*Règle de la Communauté,* I, 7-11 ; V, 1 ; etc.).

6. De ses péchés : littéralement, «dans les péchés», ce qui est une traduction fautive de l'original hébreu. L'homme : littéralement, «l'âme». Car nous sommes pleins de honte, nous rougissons de tout cela : littéralement, «car la honte pour nous et pour nos visages».

[8] Et maintenant, toi, tu es notre Dieu, et nous, nous sommes le peuple que tu aimes.
Regarde et prends pitié, ô Dieu d'Israël, car nous sommes à toi !
Ne nous prive pas de ta grâce, de peur que les païens ne nous assaillent !
[9] Car tu as élu la descendance d'Abraham parmi toutes les nations.
Tu as mis sur nous ton nom, Seigneur,
et ne l'en retireras pas, à jamais.
[10] Si tu as traité alliance avec nos pères, c'était pour nous.
À notre tour nous espérerons en toi et nous nous convertirons.
[11] Que la grâce du Seigneur soit sur la maison d'Israël à jamais et toujours !

PSAUME X

UN DES HYMNES DE SALOMON

Les châtiments éducateurs de Dieu, signes de sa grâce

[1] Heureux l'homme dont le Seigneur s'est souvenu pour le reprendre !
Le fouet l'a détourné de la voie mauvaise ;
purifié du péché, il ne le redouble plus.
[2] Celui qui offre son dos aux coups de fouet sera purifié,
car le Seigneur est bon pour qui supporte la correction.
[3] Il redressera les voies des justes,
il ne les pervertira pas en les corrigeant.

8. Les païens : restitué d'après le syriaque.
9. Et ne l'en retireras pas, à jamais : littéralement, «et (tu) ne cesseras pas *[ou : "(tu) ne feras pas cesser"]*».
10. Si tu as traité alliance avec nos pères, c'était pour nous. À notre tour nous espérerons en toi et nous nous convertirons : littéralement, «Tu traitas alliance avec nos pères à notre sujet et nous, nous espérerons en toi dans la conversion de nos âmes».

La grâce du Seigneur est sur ceux qui l'aiment dans la vérité.
4 Le Seigneur, dans sa grâce, se souviendra de ses serviteurs.
Témoin en est la loi de l'alliance éternelle,
témoignage du Seigneur sur les voies des hommes, lors de la Visite.

5 Juste et saint est notre Seigneur en ses jugements, à jamais.
Israël célébrera joyeusement le nom du Seigneur,
6 les saints le loueront dans l'assemblée du peuple,
et Dieu aura pitié des pauvres pour la joie d'Israël.
7 Car Dieu est bon et miséricordieux à jamais,
et les assemblées d'Israël rendront gloire au nom du Seigneur.
8 Le salut du Seigneur soit sur la maison d'Israël,
pour une éternelle félicité !

PSAUME XI

DE SALOMON. POUR L'ATTENTE

Dieu ramène Israël de la Dispersion

1 Sonnez en Sion de la trompette pour rassembler les saints !

X 4. La loi témoigne que Dieu veut faire grâce à ses serviteurs en les jugeant. Le mot « Visite » désigne dans la littérature prophétique comme à Qoumrân le Jugement dernier.

7. Miséricordieux : la même racine grecque est employée aux vers 3, 4, 6 et 7. Elle traduit un mot hébreu dont le sens est généralement « se montrer favorable », « faire grâce ».

XI Depuis les grandes déportations de l'histoire juive, Israël est dispersé parmi les nations. Le retour des exilés et leur rassemblement sur la Terre promise est un thème fréquent chez les prophètes qui y voient l'intervention dernière de Dieu : voir *Isaïe,* XL, XLIX ; *Baruch,* IV, 36-V, 9. C'est à ces textes que ce psaume emprunte la plupart de ses images comme les notes le signalent.

1. Pour rassembler les saints : littéralement, « du signal des saints ». Proclamez en Jérusalem : comparer *Isaïe,* XL, 9. Dieu visite Israël pour lui faire grâce : littéralement, « Dieu a eu pitié d'Israël en les visitant ».

Proclamez en Jérusalem la bonne nouvelle du messager :
Dieu visite Israël pour lui faire grâce.
2 Lève-toi, Jérusalem, (monte) sur la hauteur et vois tes enfants :
du levant et du couchant le Seigneur les a réunis.
3 Du nord, ils viennent pour la joie de leur Dieu,
et des îles lointaines Dieu les a rassemblés.
4 Il a abaissé les hautes montagnes et les a nivelées pour eux.
Les collines ont fui à leur approche,
5 les bois ont ombragé leur marche ;
Dieu a fait croître pour eux des forêts d'arbres parfumés.
6 Ainsi passe Israël lors de la glorieuse Visite de son Dieu.
7 Revêts, Jérusalem, tes vêtements de gloire,
apprête ta robe consacrée,
car Dieu a proclamé le bonheur d'Israël à jamais et toujours.
8 Que le Seigneur réalise ce qu'il a annoncé sur Israël et sur Jérusalem,
que le Seigneur relève Israël par son nom glorieux !
9 La grâce du Seigneur soit sur Israël à jamais et toujours !

2. Comparer *Baruch,* IV, 36.
3. Comparer *Isaïe,* LXVI, 19.
4. Comparer *Isaïe,* XL, 3 et suiv., cité en *Luc,* III, 4-6, et dans la *Règle de la Communauté,* VIII, 14.
5. Comparer *Baruch,* V, 7-8.
6. De son Dieu : littéralement, «de leur Dieu».
7. Comparer *Baruch,* V, 1-2.

PSAUME XII

DE SALOMON. DE LA LANGUE DES IMPIES

Prière du juste en butte à la malveillance

1 Seigneur, délivre-moi de l'impie et du méchant,
de la langue venimeuse et médisante
qui profère mensonges et tromperies !
2 La langue du méchant tient des propos habiles à pervertir.
Comme dans l'aire un feu renaît de la paille,
3 (ainsi), là où il passe, met-il le feu aux maisons d'un discours mensonger,

XII Le mot ici traduit par «impie» revient encore plusieurs fois dans le psaume. Nous l'avons rendu différemment dans la traduction selon les incitations du contexte : «impie», (langue) «venimeuse» (v. 1), (flamme) «criminelle» (v. 3), «impies» (v. 4). De même on retrouvera une seule et même racine derrière nos traductions de «médisante» (v. 1), «calomnies» (v. 3), «calomniateurs», «médisante» (v. 4).

1. Délivre-moi : littéralement, «délivre mon âme».

2. La langue du méchant tient des propos habiles à pervertir : littéralement, «Dans la variété du tour sont les discours de la langue de l'homme méchant». Le mot grec traduit par «variété» correspond souvent dans la version des Septante au mot hébreu signifiant «habileté». De même «tour» peut être une traduction approximative d'un mot hébreu signifiant «perversité». Comme dans l'aire un feu : le sens de cette phrase n'est pas clair. Les manuscrits grecs offrent de nombreuses variantes.

3. Là où il passe, met-il le feu aux maisons : littéralement, «son séjour est pour remplir les maisons», confusion avec un mot grec qu'une seule lettre distingue du verbe signifiant «incendier». Pour détruire, d'une flamme criminelle, les arbres qui font la joie de Dieu : le grec est très difficile et peu sûr. Le syriaque semble avoir mieux conservé le sens primitif : «pour détruire les arbres de sa joie par la flamme du transgresseur». Les arbres : métaphore désignant les saints (comparer *Psaumes de Salomon*, XIV, 3. La même image se retrouve en *Hymnes*, VIII, 5-6). Pour bouleverser les maisons des justes par une guerre de calomnies : littéralement, «pour troubler les maisons *impies* par la guerre des lèvres médisantes». L'adjectif «impie» est également attesté par le syriaque. Toutefois il semble bien que sa présence ici résulte d'une erreur de scribe influencé par le vers précédent. En effet, ce ne sont pas les maisons des impies qui sont affectées par la calomnie, mais celles des justes que persécutent les «impies».

pour détruire, d'une flamme criminelle, les arbres qui font la joie de Dieu
et pour bouleverser les maisons des justes par une guerre de calomnies.

4 Que Dieu éloigne des innocents les lèvres des impies et les frappe de terreur !
Que les os des calomniateurs soient dispersés loin de ceux qui craignent le Seigneur !
Que la langue médisante périsse loin des saints, dans le feu flamboyant !
5 Que le Seigneur garde l'âme paisible qui hait les injustes !
Que le Seigneur assure les pas de quiconque travaille pour la paix dans sa maison !
6 Que le salut du Seigneur soit sur Israël son serviteur, à jamais !
Que les pécheurs périssent tous ensemble, loin du Seigneur,
et que les saints du Seigneur héritent des promesses !

PSAUME XIII

PSAUME DE SALOMON. RÉCONFORT DES JUSTES

1 La droite du Seigneur nous a protégés,
la droite du Seigneur nous a épargnés.
2 Le bras du Seigneur nous a sauvés de l'épée acérée,
de la famine et de la mort des pécheurs :
3 des bêtes sauvages se sont ruées sur eux, féroces.
De leurs dents elles ont déchiré leurs chairs,
de leurs molaires elles ont broyé leurs os.
4 Mais de tout cela le Seigneur nous a préservés.
5 L'homme pieux a tremblé, à cause de ses fautes,

XIII 1. Nous a protégés : littéralement, « m'a protégé ». Les deux phrases suivantes invitent à lire « nous » avec le syriaque.

2. L'épée acérée : littéralement, « l'épée qui passe ». Peut-être faut-il comprendre « qui transperce », d'où notre traduction.

5. L'homme pieux : par correction du texte grec qui a « l'impie », ce qui ne convient guère au contexte.

d'être alors enlevé avec les pécheurs.
[6] Terrible est en effet la ruine du pécheur.
Mais rien de tout cela n'atteindra le juste,
[7] car le châtiment du juste (coupable) sans le savoir n'est pas comparable
à la ruine de celui qui pèche consciemment.
[8] Le juste est châtié pour que le pécheur ne se rie pas de lui.
[9] Dieu réprimandera le juste comme un fils bien-aimé,
et le corrigera comme un fils premier-né.
[10] En effet, le Seigneur épargnera ses saints,
il effacera leurs fautes par un châtiment,
[11] car la vie des justes est promise à l'éternité,
mais les pécheurs seront enlevés pour la perdition,
et leur souvenir disparaîtra.
[12] Que sur les saints repose la grâce du Seigneur,
oui, sur ceux qui le craignent, que sa grâce repose !

PSAUME XIV

HYMNE DE SALOMON

La vie éternelle des justes dans le paradis
et la perdition des pécheurs dans le Shéol

[1] Le Seigneur est fidèle envers ceux qui l'aiment dans la vérité,
qui se soumettent à son châtiment,
[2] qui marchent dans la justice de ses commandements,
dans la loi qu'il nous a imposée pour que nous en vivions.
[3] Les saints du Seigneur vivront par elle pour l'éternité.

8. Le pécheur pourrait se réjouir de voir le juste tomber, ce qu'il ferait sans les châtiments éducateurs et expiatoires que Dieu lui envoie.

XIV 3. Comparer *Psaumes de Salomon,* XII, 3 et la note. Le paradis et ses arbres sont regardés comme des réalités célestes mais actuellement ouvertes aux saints dont ils signifient et symbolisent la présence devant Dieu. À Qoumrân (*Hymnes,* VIII, 5-6) on parle également des arbres de vie dans le même sens et l'on ne craint pas d'affirmer que le fidèle est, dès à présent, admis dans la société des anges.

Le paradis du Seigneur, les arbres de vie, ce sont ses saints.
4 Leur plantation est enracinée pour l'éternité,
on ne l'arrachera pas tant qu'il y aura des cieux,
5 car le lot et l'héritage de Dieu, c'est Israël.

6 Il n'en va pas de même des pécheurs et transgresseurs
qui ont préféré vivre un jour dans leurs péchés,
7 et qui ont désiré ce que la corruption rend précaire.
Ils ne se sont pas souvenus de Dieu
8 de qui les voies de l'homme sont à jamais connues,
et qui sait les secrets du cœur avant même qu'ils n'existent.
9 C'est pourquoi ils hériteront le Shéol, les ténèbres et la perdition.
On ne les trouvera plus au jour où les justes obtiendront miséricorde.
10 Mais les saints du Seigneur hériteront la vie dans la félicité.

PSAUME XV

PSAUME DE SALOMON. AVEC CHANT

Dieu protège le juste et condamne le pécheur

1 Dans mon angoisse, j'ai invoqué le nom du Seigneur,
j'ai espéré dans le secours du Dieu de Jacob et j'ai été sauvé.
Car l'espoir et le refuge des pauvres, c'est toi, ô Dieu !

6-7. Qui ont préféré vivre un jour dans leurs péchés, et qui ont désiré ce que la corruption rend précaire : littéralement, «qui ont aimé un jour dans la société de leurs péchés et ont désiré la brièveté de la corruption».

8. De qui les voies de l'homme : littéralement, «à savoir que les voies de l'homme». Mauvaise traduction du pronom relatif hébreu.

9. Shéol : voir *Psaumes de Salomon,* IV, 13 et la note. On ne les trouvera plus : la résurrection ne concerne donc que les justes. La même doctrine se trouvait déjà affirmée en III, 10-12 ; XIII, 10-11.

2 Qui donc, ô Dieu, se montre fort s'il ne t'a pas loué dans la vérité?
Et que pourrait un homme, s'il n'a pas célébré ton nom?
3 Hymne nouveau chanté d'un cœur joyeux,
fruit des lèvres accompagné de l'instrument bien accordé qu'est la langue,
prémices des lèvres issues d'un cœur saint et juste!
4 L'homme qui rend ce culte ne sera jamais ébranlé par le mal :
ni la flamme du feu, ni la colère qui vise les injustes ne l'atteindront,
5 quand elles viendront d'auprès du Seigneur sur les pécheurs,
pour anéantir toute leur assurance.
6 Car le signe de Dieu est sur les justes, pour leur salut.
7 La famine, l'épée et la mort se tiendront loin des justes,
elles s'enfuiront, comme on fuit le combat, loin des saints.
8 Mais elles pourchasseront les pécheurs et s'en saisiront.
Ceux qui commettent l'iniquité n'échapperont pas au jugement du Seigneur.
9 Ils seront pris, comme par des guerriers expérimentés,
car le signe de la perdition est sur leur front.
10 L'héritage des pécheurs est ruine et ténèbres,
et leurs iniquités les poursuivront jusqu'au Shéol souterrain.
11 Leur héritage n'ira pas à leurs enfants,
car les péchés dévasteront les maisons des pécheurs
12 qui périront au jour du Jugement du Seigneur, à jamais,
quand Dieu visitera la terre d'une sentence
qui rétribue les pécheurs pour le temps éternel.

XV 5. Assurance : en grec *hypostasis.* Dans le psautier de la version des Septante le mot traduit l'hébreu «vie», «espérance», «lieu solide où l'on se tient». De même dans *Ézéchiel.* D'où notre traduction qui reprend au demeurant l'un des sens du mot grec.

10. Shéol : voir *Psaumes de Salomon,* IV, 13 et la note.

13 Mais ceux qui craignent le Seigneur trouveront grâce en ce jour-là,
ils vivront par la grâce de leur Dieu,
mais les pécheurs périront pour le temps éternel.

PSAUME XVI

HYMNE DE SALOMON. POUR LE SECOURS DES SAINTS

Prière au Dieu qui veille sur la fidélité des siens

1 Comme mon âme délaissait le Seigneur,
j'ai failli sombrer dans un fatal sommeil.
Comme j'étais loin de Dieu,
2 mon âme a presque glissé dans la mort,
jusqu'aux portes mêmes du Shéol, en compagnie du pécheur.
3 Comme mon âme se laissait entraîner loin du Seigneur Dieu d'Israël...
Si le Seigneur ne m'avait secouru par son éternelle miséricorde.
4 Comme l'aiguillon pique le cheval, ainsi m'a-t-il piqué, afin que je sache veiller pour lui.
Mon sauveur et mon secours en tout temps m'a sauvé.

5 Je te louerai, ô Dieu, car ton secours m'a sauvé,
et tu ne m'as pas compté au nombre des pécheurs pour me perdre.

XVI 1. Délaissait le Seigneur : littéralement, «dormait loin du Seigneur». Le verbe grec est souvent employé dans la version des Septante pour traduire l'hébreu «se détourner». Le syriaque a conservé ce sens. Certains manuscrits grecs lisent : «dans la profondeur du sommeil». D'autres ont «dans la perdition du sommeil», et le syriaque «dans un sommeil de perdition».

2. Shéol : voir *Psaumes de Salomon*, IV, 13 et la note.

3. Une anacoluthe semble bien perturber la liaison des deux parties de ce vers.

4. Comme l'aiguillon pique le cheval : littéralement, «comme l'aiguillon du cheval». Mais si l'on suppose simplement que dans l'original hébreu «aiguillon» n'était pas à l'état construit, on obtient une meilleure phrase : «comme l'aiguillon (sous-entendu : pique) le cheval». Afin que je sache veiller pour lui : littéralement, «pour sa veille».

[6] N'éloigne pas de moi ta miséricorde, ô Dieu,
ni ton souvenir de mon cœur jusqu'à ma mort !
[7] Tiens-moi, ô Dieu, loin du péché mauvais,
et de toute mauvaise femme qui fait chuter !
[8] Que la beauté de la femme pécheresse ne me séduise pas,
ni quelque autre perverse invitation au péché !
[9] Affermis devant toi les œuvres de mes mains,
et garde mes voies dans le souvenir de toi !
[10] Revêts mes lèvres et ma langue de parole de vérité,
écarte loin de moi la colère et la fureur déraisonnable !
[11] Empêche-moi de murmurer et de perdre courage dans l'épreuve
dont tu me châties, si je viens à pécher, pour me ramener (à toi).
[12] Affermis-moi d'une volonté bonne et joyeuse !
Quand tu me fortifies, ce que tu donnes m'est suffisant.
[13] Car si tu ne fortifiais toi-même, qui supporterait le châtiment dans (ce) dénuement?
[14] Puisque l'homme est tourmenté par sa corruption,
tu le mets à l'épreuve dans sa chair et dans l'angoisse du dénuement.

7. Le grec suppose un verbe hébreu *ḥzq,* «tenir», «maîtriser», «dominer». Plusieurs critiques pensent que cette racine a pu être confondue avec *ḥsk* (confusion très facile à la dictée) qui signifie «retenir». Du coup la préposition «loin de» s'explique parfaitement. Notre traduction, sans être absolument incompatible avec le premier verbe, suit cette suggestion.

8. Quelque autre : littéralement, «ni (la beauté) de quelque chose placée». D'après le syriaque, nous restituons un texte hébreu : «ni tout ce qu'il y a [...]». Invitation au péché : littéralement, «loin du péché» ce qui suppose en hébreu la racine «péché» précédé de la particule *mn.* Le tout peut être vocalisé comme participe hiphil du verbe pécher : «qui fait pécher». D'où notre traduction. Perverse : littéralement, «vain» ce qui correspond sans doute à l'hébreu *'wn.* D'où notre traduction.

9. Devant toi : traduction obtenue en corrigeant d'après le syriaque le grec qui a «en ton lieu».

12. M'est suffisant : l'hébreu employait sans doute ici un simple mot sans verbe. Il n'est donc pas nécessaire de traduire au futur.

13. Sans doute s'agit-il non pas de la correction par la pauvreté, c'est-à-dire de la pauvreté comme moyen de correction, mais de supporter la correction, privé qu'on est de l'affermissement divin.

14. Texte et sens très incertains. Le syriaque lit : «pendant que l'âme sera corrigée dans sa chair et par l'angoisse de sa pauvreté».

15 C'est là que la constance du juste lui vaudra la miséricorde du Seigneur.

PSAUME XVII

PSAUME DE SALOMON. AVEC CHANT. POUR LE ROI

Le Messie, fils de David

1 Seigneur, tu es notre roi à jamais et toujours.
C'est donc en toi, notre Dieu, que se glorifiera notre âme.
2 Qu'est-ce que la durée de vie de l'homme sur la terre?
Comme de cette durée, ainsi en est-il de tout espoir humain.
3 Mais nous, nous espérerons en Dieu, notre sauveur,
car la puissance de notre Dieu est éternelle, dans la miséricorde,
et la royauté de notre Dieu est éternelle sur les nations.
4 C'est toi, Seigneur, qui a choisi David comme roi sur Israël.
C'est toi qui, par serment, lui fis promesse éternelle d'une postérité
dont le royaume ne s'éteindrait pas devant toi.
5 Mais nos péchés ont dressé contre nous des pécheurs ;
ils nous ont assaillis et nous ont chassés.

XVII 4. Comparer *II Samuel,* VII, 11 et suiv., cité et commenté dans *Florilège,* I, 10 et suiv.

5. Ce que tu ne leur avais pas promis, ils s'en sont emparés de force : littéralement, «eux à qui tu n'avais rien promis, ils ont pris de force». Le relatif traduit, en l'interprétant mal, un *'shr* hébreu. Les pécheurs sont les usurpateurs hasmonéens qui se sont emparés des titres et fonctions que les prophéties réservaient à la seule descendance davidique. Ils n'ont pas rendu gloire à ton nom vénérable : littéralement, «ils n'ont pas rendu gloire à ton nom vénérable avec gloire». Les deux derniers mots peuvent être rattachés à la proposition suivante, ou, plus vraisemblablement, doivent correspondre à un hébraïsme intraduisible en français : «ils n'ont pas glorifié avec gloire».

Ce que tu ne leur avais pas promis, ils s'en sont emparés de force.
Ils n'ont pas rendu gloire à ton nom vénérable.
6 Leur orgueil les a poussés à fonder une royauté :
ils ont dépouillé le trône de David, impudents imposteurs !
7 Mais toi, ô Dieu, tu les as renversés,
tu as ôté de la terre leur descendance,
en suscitant contre eux un étranger à notre race.
8 Selon leurs péchés tu les as rétribués, ô Dieu,
et leur sort fut celui qu'ils avaient mérité.
9 Dieu ne leur a pas fait grâce. Il a recherché leurs descendants,
et n'en a pas laissé échapper un seul.
10 Fidèle est le Seigneur en tous ses jugements exercés sur la terre.

11 L'Impie a dévasté notre pays qui n'a plus d'habitants.
Il a massacré les jeunes et les vieux et leurs enfants, ensemble.
12 Dans son ardente colère il les a exilés jusqu'au couchant,

6. Non contents du titre de prince et de grand prêtre, les Hasmonéens se sont voulus rois. Leur orgueil les a poussés à fonder une royauté : littéralement, «ils ont fondé un royaume à la place de leur élévation». Une rétroversion hébraïque conseille une meilleure traduction : «à cause de leur orgueil».

7. D'après le contexte ces verbes devaient être, en hébreu, au parfait et non au futur. Ce genre de confusion d'un traducteur grec est fréquent dans la version des Septante. Un étranger : il s'agit de Pompée.

8. Ici encore hésitation entre le passé et le futur. Voir la note sur le vers 7. Et leur sort fut celui qu'ils avaient mérité : littéralement, «en sorte qu'il a été trouvé pour eux *[c'est-à-dire : "il leur est arrivé"]* selon leurs œuvres».

9. Ici encore hésitation entre le passé et le futur. Voir la note sur le vers 7. Et n'en a pas laissé échapper un seul : si les mots sont à prendre au pied de la lettre, il faut placer la rédaction de cette phrase après l'année 30 avant J.-C., date à laquelle Hyrcan II, le dernier Hasmonéen, est mis à mort par Hérode.

11. Notre pays qui n'a plus d'habitants : le syriaque suggère cette traduction d'un texte hébreu qui a facilement pu aboutir au grec «notre pays de ceux qui l'habitaient». Il a massacré : littéralement, «il a fait disparaître». Ce verbe correspond sans doute à une racine hébraïque qui a le sens retenu dans la traduction.

12. Dans son ardente colère : littéralement, «dans la colère de sa

avec les princes du pays, pour qu'on s'en rie, sans pitié.
13 Son caractère d'étranger a poussé l'ennemi à s'enorgueillir :
son cœur était étranger à notre Dieu
14 et tout ce qu'il a fait en Jérusalem
est seulement conforme aux rites des païens adorant leurs dieux dans (leurs) villes.
15 Les fils de l'alliance furent opprimés par eux,
au milieu de ce mélange de païens
et nul en leur sein, à Jérusalem, ne pratiquait la miséricorde ni la vérité.
16 Ils s'enfuirent loin d'eux, ceux qui aimaient les assemblées des saints,
comme les moineaux s'envolent de leur nid.
17 Ils erraient dans les déserts pour sauver leur vie du danger.
Et, à leurs yeux d'exilés, c'était chose précieuse
qu'une vie sauvée de leurs (entreprises mauvaises).
18 Ils s'enfuirent loin d'eux, ceux qui aimaient les assemblées des saints,

beauté». Le dernier mot résulte d'une erreur de lecture sur le texte hébreu qu'on peut aisément restituer : «dans la colère de sa fureur». Sans pitié : littéralement, «il n'a pas épargné», ce qui correspond exactement à l'expression hébraïque «sans pitié». Allusion aux Juifs emmenés à Rome pour défiler dans le triomphe de Pompée. Voir Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* XIV, IV, 5, 79.

14. Conforme aux rites des païens adorant leurs dieux dans (leurs) villes : littéralement, «comme aussi les païens dans les villes pour leurs dieux». On rapprochera la conduite de Pompée, selon le récit de Flavius Josèphe (*Antiquités juives,* XIV, IV, 4, 72 et suiv.) : il ne touche à rien dans le Temple par piété (évidemment par piété païenne). Dès le lendemain de l'assaut, il fait nettoyer le Temple et rétablit les sacrifices prescrits par la loi.

15. Les fils de l'alliance furent opprimés par eux : littéralement, «les fils de l'alliance dominèrent sur eux». Ce qui ne donne pas de sens acceptable. Il s'agit d'une erreur de lecture d'un verbe hébreu. Seule une différence de vocalisation sépare en hébreu la forme passive de la forme active que le traducteur grec a cru reconnaître (suggestion d'A. Dupont-Sommer). On pourrait même traduire «furent arrêtés par eux».

16. Ils s'enfuirent : on rapprochera l'exil des Esséniens de Qoumrân. L'image des moineaux envolés du nid se retrouve en *Hymnes,* IV, 8-9.

17. Le thème du séjour au désert est bien connu à Qoumrân. Voir par exemple *Règle de la Communauté,* VIII, 13. Une vie sauvée de leurs (entreprises mauvaises) : littéralement, «une vie sauvée d'eux».

18. Le grec commence ce vers en répétant le début du vers 16. Le

sur la terre entière ils se dispersèrent loin des impies.
C'est pourquoi le ciel retint la pluie de tomber sur la terre ;
19 et les sources éternelles jaillissant des abîmes tarirent
depuis les hautes montagnes.
Car nul parmi eux ne pratiquait l'équité ni la justice.
20 Depuis leur prince jusqu'au plus petit, ils commettaient tous les péchés :
le roi l'illégalité, le juge la forfaiture et le peuple le péché.

21 Regarde, Seigneur, et suscite-leur leur roi, fils de David,
au moment que tu sais, ô Dieu, pour qu'il règne sur Israël ton serviteur !
22 Et ceins-le de force pour qu'il brise les princes injustes,
qu'il purifie Jérusalem des nations qui la foulent et la ruinent !
23 Qu'il chasse, par la sagesse et la justice, les pécheurs de l'héritage !
Qu'il écrase l'orgueil du pécheur comme vase de potier !

syriaque n'a pas fait l'erreur. Ils se dispersèrent loin des impies : littéralement, «dispersés par les impies», ce qui suppose un original hébreu qui peut également avoir le sens que nous avons retenu. Nous lisons «c'est pourquoi» avec le syriaque. Le grec a «parce que». Faut-il voir ici une allusion à une famine réelle? On pourrait alors penser à la catastrophe décrite par Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, XV, IX, 1-2, 299-316. Mais cet événement s'est produit pendant les années 25-24.

20. Depuis leur prince jusqu'au plus petit : littéralement, «depuis leur prince et le peuple le plus infime». Le mot hébreu traduit par «peuple» *'m* doit être la préposition *'d*, «jusqu'à», mal lue.

21. Le rétablissement de la royauté davidique suppose l'intervention de Dieu du fait de l'usurpation hasmonéenne. Il s'agit évidemment du Roi-Messie. Comparer *Isaïe*, XI, 1-10 dont les échos vont se retrouver presque à chaque ligne de ce psaume XVII. Comparer *Psaumes de Salomon*, VII, 6-7 ; IX, 8-11 ; XI, 8-11 ; XVII, 4.

22. Comparer *Isaïe*, XI, 5. Qu'il purifie : littéralement, «purifie» à l'impératif. C'est le premier terme d'une énumération de vœux qui va se poursuivre dans les vers suivants. On peut encore comprendre : «qu'il purifie Jérusalem des nations qui la foulent en les perdant». Comparer *Psaumes de Salomon*, II, 2.

23-24. Assurance : pour cette traduction, se reporter à *Psaumes de Salomon*, XV, 5 et la note. L'image finale se retrouve dans *Isaïe*, XI, 4.

24 Qu'il brise d'un sceptre de fer toute leur assurance !
Qu'il extermine les nations impies d'une parole de sa bouche !
25 Qu'à sa menace les nations s'enfuient devant lui !
Qu'il reprenne les pécheurs par la voix de leur cœur !

26 Alors il rassemblera un peuple saint qu'il conduira dans la justice.
Il jugera les tribus d'un peuple sanctifié par le Seigneur son Dieu.
27 Il ne tolérera pas que l'iniquité demeure encore parmi eux,
et l'homme familier du mal n'habitera plus avec eux.
Il les connaîtra, car ils sont tous fils de leur Dieu.
28 Il les répartira dans leurs tribus sur la terre.
L'immigré et l'étranger ne séjourneront plus avec eux.
29 Il jugera peuples et nations dans la sagesse de sa justice.

Pause.

30 Il possédera des peuples païens comme esclaves sous son joug.
Il glorifiera le Seigneur aux yeux de la terre entière.
Il purifiera Jérusalem en la sanctifiant, comme aux origines.
31 Alors des nations viendront des extrémités de la terre pour contempler sa gloire,
apportant en présent les fils de Jérusalem qui avaient été dispersés,
et pour contempler la gloire du Seigneur, de laquelle Dieu l'a glorifiée.
32 C'est un roi juste que Dieu instruit et place à leur tête.

27. On comparera la description de l'ère du Prêtre nouveau dans le *Testament de Lévi,* XVIII.

31. Sa gloire : celle du roi messianique. Les fils de Jérusalem qui avaient été dispersés : ainsi lit à peu près le syriaque. Le grec a manifestement confondu la racine *pzr,* «disperser», avec *pgr,* «être fatigué». D'où sa traduction «ses fils affaiblis», ce qui ne donne pas grand sens.

32. Comparer *Isaïe,* XI, 5. On rapprochera à nouveau le chapitre XVIII du *Testament de Lévi.* Messie Seigneur : cette traduction, également attestée par le syriaque, repose sur un texte hébreu qui peut se vocaliser

Point d'injustice durant ses jours parmi eux :
ils sont tous saints, et leur roi est le Messie Seigneur.
[33] Il n'espérera pas dans le cheval, le cavalier ni l'arc ;
il n'amassera pas l'or ni l'argent pour la guerre ;
il ne mettra pas son espérance dans le nombre des combattants au jour de la guerre.
[34] Le Seigneur est son roi, son espérance ;
sa force (réside) dans son espoir en Dieu.
Il fera grâce à toutes les nations qui se tiennent devant lui dans la crainte,
[35] car il frappera la terre de la parole de sa bouche, à jamais.
Il bénira le peuple du Seigneur de sagesse et de joie.
[36] Pur de (tout) péché, il régnera sur un peuple immense.
Il reprendra les princes et détruira les pécheurs par son verbe puissant.
[37] Il ne trébuchera pas, tout au long de sa vie, appuyé sur son Dieu.
Car Dieu l'a rendu fort par l'Esprit Saint,
sage par le conseil intelligent doté de puissance et de justice.
[38] La bénédiction du Seigneur l'accompagne, puissamment ;

différemment et se traduire «Messie du Seigneur». Le titre de Seigneur peut parfaitement être attribué au Messie : voir, dans l'Ancien Testament, *Psaumes,* CX, 1 ; *Lamentations,* IV, 20 (Septante), et, dans le Nouveau Testament, *Luc,* I, 43 ; II, 11. Il n'est donc pas obligatoire de voir ici une correction due à un scribe chrétien. On trouvera dans le psaume suivant (XVIII, titre et vers 5) la formule «Messie du Seigneur».

33. Il ne mettra pas son espérance dans le nombre des combattants au jour de la guerre : nous fondons cette traduction sur une rétroversion hébraïque proposée par Delitzsch (et confirmée par le syriaque), «Pour espérer, il n'espérera pas dans les foules au jour de la guerre». Le grec «il ne rassemblera pas pour les foules» s'explique par une confusion : en hébreu les mêmes consonnes peuvent se rattacher à une racine «espérer» ou à une racine «rassembler».

34. À toutes les nations qui se tiennent devant lui dans la crainte : littéralement, «à toutes les nations devant lui dans la crainte». La phrase est calquée sur une relative hébraïque dont le pronom relatif est sous-entendu.

35. Comparer *Isaïe,* XI, 4.

37. Il ne trébuchera pas : littéralement, «il ne faiblira pas», ce qui correspond régulièrement dans la version des Septante au verbe hébreu signifiant «trébucher». Comparer la fin du vers avec *Isaïe,* XI, 1 et suiv.

il ne trébuchera pas.
39 Il mettra son espérance dans le Seigneur,
qui prévaudrait sur lui?
40 Puissant quand il agit, il est fort car il craint Dieu.
Il fera paître le troupeau du Seigneur dans la foi et la justice,
et ne laissera nul d'entre eux trébucher dans leur pâturage.
41 Dans l'égalité il les conduira tous, et l'orgueil ne mènera pas à la tyrannie au milieu d'eux.
42 Telle est la majesté du roi d'Israël que Dieu a prédestiné
pour le susciter sur la maison d'Israël et la corriger.
43 Ses paroles sortiront du creuset, plus (pures) que l'or le plus précieux.
Dans les assemblées il jugera les tribus du peuple sanctifié ;
ses paroles seront comme les paroles des saints au milieu des peuples sanctifiés.

44 Heureux ceux qui vivront en ces jours-là :
ils verront le bonheur d'Israël dans l'assemblée des tribus
que Dieu convoquera.
45 Que Dieu se hâte de prendre Israël en pitié !
qu'il nous délivre de la souillure d'ennemis impurs !
46 Le Seigneur est notre roi à jamais et toujours !

38. Il ne trébuchera pas : voir la note sur le vers 37.

42. En grec l'antécédent du relatif est le mot «majesté». Le relatif hébreu étant invariable, il paraît plus normal de le supposer au masculin.

43. «Les saints», désignation habituelle des membres de la communauté dans les *Psaumes de Salomon* (voir II, 36 et la note), sont ici les anges.

44. Dans l'assemblée des tribus que Dieu convoquera : littéralement, «dans l'assemblée des tribus. Que Dieu fasse !» On peut supposer un relatif sous-entendu en hébreu, «que Dieu fera», leçon qu'attestent deux manuscrits grecs.

PSAUME XVIII

PSAUME DE SALOMON. ENCORE LE MESSIE DU SEIGNEUR

Dieu aime Israël et lui envoie son Messie.
Les astres obéissent aux règles du Créateur

1 Seigneur, ta grâce est à jamais sur les œuvres de tes mains.
Ta bonté accorde à Israël de riches libéralités,
2 ton regard surveille pour que nul n'en soit privé,
tes oreilles écoutent la confiante prière du pauvre.
3 Tes jugements tombent avec miséricorde sur la terre entière,
et ton amour sur la descendance d'Abraham, les fils d'Israël.
4 Ton châtiment nous corrige comme un fils unique, comme un premier-né :
il détourne l'âme docile de la folie qu'inspire l'ignorance.
5 Que Dieu purifie et bénisse Israël pour le jour de sa miséricorde,
au jour prédestiné où il suscitera son Messie.

6 Heureux ceux qui vivront en ces jours-là :
ils verront les bienfaits que le Seigneur accordera à la génération à venir,

XVIII Messie du Seigneur : voir *Psaumes de Salomon,* XVII, 32 et la note.

2. Le syriaque permet une traduction du genre «tes yeux voient tout, rien ne leur échappe». Toutefois le contexte recommande plutôt une compréhension voisine de celle que nous adoptons.

3. Les manuscrits grecs lisent «fils» au singulier, ce qui fait difficulté. Le syriaque résout le problème par une inversion qui ressemble fort à une correction secondaire : «la descendance d'Israël, fils d'Abraham».

4. Comparer *Psaumes de Salomon,* XIII, 9.

6. Même phrase en *Psaumes de Salomon,* XVII, 44.

7 sous le sceptre éducateur du Messie du Seigneur,
dans la crainte de son Dieu,
dans la sagesse de l'Esprit, dans la justice et la force.
8 Il dirigera les hommes dans la voie des œuvres
justes, par la crainte de Dieu.
Il les établira tous devant le Seigneur,
9 génération bonne et craignant Dieu, aux jours de la
miséricorde !

Pause.

10 Grand et glorieux est notre Dieu, il habite dans les
lieux très hauts.
Il a déterminé la course des astres pour fixer
l'échéance des heures, de jour en jour,
et ils n'ont pas transgressé la voie que tu leur avais
impartie.
11 Dans la crainte de Dieu, chaque jour ils font route,
depuis le jour où Dieu les a créés et pour l'éternité.
12 Ils n'ont pas dévié depuis le jour de leur création,
depuis les premiers âges, ils ne se sont pas écartés de
leurs voies,
sinon sur l'ordre de Dieu, au commandement de ses
serviteurs.

7. Dans la sagesse de l'Esprit, dans la justice et la force : littéralement, «dans la sagesse de l'esprit de la justice et de la force». L'hébreu devait avoir «dans la sagesse de l'esprit et la justice et la force». Comparer *Isaïe,* XI, 1 et suiv. ; *Psaumes de Salomon,* XVII, 32, 42.

10. Doctrine très importante pour les Esséniens qui prétendent avoir conservé le véritable calendrier et donc célébrer les fêtes aux dates voulues par Dieu. Comparer *Règle de la Communauté,* I, 8-9, 13-15 ; *Écrit de Damas,* III, 13-15. Voir aussi *I Hénoch,* II, 1.

V

TESTAMENT DE MOÏSE

NOTICE

De tous les documents qui constituent ce que l'on a appelé la littérature intertestamentaire, celui-ci est, dans son état actuel, l'un des plus courts. Nous n'en possédons pas la fin; mais, vraisemblablement, la partie qui ne nous est pas parvenue ne devait pas être très longue. Connu sous le nom d'« Assomption de Moïse » depuis son édition par Ceriani, ce pseudépigraphe doit, en réalité, être identifié avec le Testament de Moïse, *dont le nom figure, dans des listes anciennes d'écrits pseudépigraphiques de l'Ancien Testament, immédiatement avant celui de l'« Assomption de Moïse ».*

Composé en hébreu — ou peut-être en araméen — entre les années 7 et 30 de notre ère par un Essénien quiétiste, il a été traduit, successivement, en grec et en latin.

Le seul manuscrit qui en soit connu est en latin; originaire, probablement, d'Italie, il est écrit en onciales datables de la seconde moitié du VI[e] *siècle. Ce texte, qui constitue la partie inférieure d'un palimpseste, est maintenant illisible. Découvert par Antoine Ceriani dans la bibliothèque Ambrosienne de Milan, ce document a été publié par lui, en 1861, dans la collection milanaise des* Monumenta sacra et profana *(t. I, fasc. 1). Il figure, dans le* Codex Ambrosianus, *sous la référence* C 73 inf.

Parmi les auteurs des principales études concernant ce petit ouvrage, il convient de mentionner, d'abord G. Volkmar (Mose Prophetie und Himmelfahrt, *Leipzig, 1867), en faveur duquel Ceriani a effectué une relecture du manuscrit latin, et R.-H. Charles* (The Assumption of Moses,

Londres, 1897), qui ont consacré chacun un volume à ce pseudépigraphe, donnant de celui-ci le texte latin, une traduction — respectivement allemande et anglaise — et une analyse consciencieuse. Il faut citer, encore, les noms suivants : A. Hilgenfeld, qui, d'une part, en a publié le texte latin accompagné d'un bref commentaire (dans Novum Testamentum extra Canonem receptum, *Leipzig, 1866), et, d'autre part, a présenté une rétroversion grecque de celui-ci (dans* Messias Judaeorum, *Leipzig, 1869) — c'est lui qui est l'auteur de la division du texte en douze chapitres, répartition qui a été généralement adoptée; M. Schmidt et A. Merx, qui ont donné le texte latin et un commentaire de ce pseudépigraphe (dans* Archiv für Wissenschaftliche Erforschung des Alten Testaments, *I, Halle, 1868); C. Clemen, lequel, après en avoir publié une traduction allemande et un bref commentaire (dans E. Kautzsch,* Apokryphen und Pseudepigraphen des Alten Testaments, *II, Tübingen, 1900), en a présenté le texte latin annoté (dans* Kleine Texte für Theologische Vorlesungen und Übungen, *10, Bonn, 1904);* R.-H. *Charles, à nouveau, qui a fourni une seconde traduction anglaise, légèrement différente de la première, accompagnée d'un commentaire abrégé de ce document (dans* The Apocrypha and Pseudepigrapha of the Old Testament, *II, Oxford, 1913). Plus récemment, enfin, A.* Ka*hana a tenté une rétroversion hébraïque de ce texte (dans* Has-Sepharim ha-ḥiṣonim, *I, Tel-Aviv, 1959).*

À la suite de la découverte, à Qoumrân, des manuscrits dits «de la mer Morte», plusieurs articles, en différentes langues, ont évoqué cet écrit, ou repris l'examen de quelques-unes des questions débattues à son sujet. Et c'est à la lumière des renseignements de tous ordres fournis par ces manuscrits qu'a été réalisé l'ouvrage que nous avons consacré à ce document, ouvrage auquel est empruntée la traduction qui va suivre E.-M. Laperrousaz, «Le Testament de Moïse, *généralement appelé "Assomption de Moïse"»,* Semitica, *XIX, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1970).*

Dans cette traduction, les parenthèses indiquent des additions destinées à rendre celle-ci plus claire; quant aux crochets droits, ils signalent une restitution.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

J. LICHT, «Taxo, or the Apocalyptic Doctrine of Vengeance», *Journal of Jewish Studies,* 12, 1961, p. 95-103.

K. HAACKER, «Assumptio Mosis — eine samaritanische Schrift?», *Theologische Zeitschrift,* 25, 1969, p. 385-405.

G. W. E. NICKELSBURG JR. et divers auteurs, *Studies on the Testament of Moses : Seminar Papers,* Society of Biblical Literature, Pseudepigrapha Group, Septuagint and Cognate Studies, 4, Cambridge, Mass., 1973.

A. Y. COLLINS, «Composition and Redaction of the Testament of Moses 10», *Harvard Theological* Review, 69, 1976, p. 179-186.

TESTAMENT DE MOÏSE

Moïse transmet sa charge à Josué

I [[1] Testament de Moïse. Ce qu'il prescrivit en la
cent vingtième année de sa vie,] [2] qui est la deux mille
cinq centième année depuis la création du monde,
[3] mais, selon ceux qui sont en Orient, la [ ]ème et la
[quatre centi]ème depuis le départ de Phénicie, [4] quand
le peuple, après le départ organisé par Moïse, eût atteint
Amman de l'autre côté du Jourdain, [5] selon la prophé-
tie qui a été faite par Moïse dans le Deutéronome.

I 1. Les trois premières lignes de ce document manquent, pour lesquelles ont été proposées diverses restitutions. Nous avons adopté, ici, celle qu'a suggérée Charles dans ses *Pseudepigrapha : « Testamentum Moysi. Quae precepit anno vitae eius Cmo et XXmo. »* En effet, ce document étant véritablement le « Testament de Moïse », il semble raisonnable de le faire commencer de la même manière que tous les *Testaments des douze patriarches.* Quant à l'âge prêté, ici, à Moïse, il correspond à celui mentionné en *Deutéronome,* XXXI, 2.

2. Ce nombre se situe entre celui donné dans les *Jubilés* (2 450) et celui indiqué par Flavius Josèphe (2 550) ; il est plus éloigné de ceux qui figurent dans les diverses versions bibliques : *Massore* (2 706), *Pentateuque samaritain* (3 309), *Septante* (3 859).

3. Interpolation due à un scribe occidental qui n'était sans doute pas juif, car il place en Phénicie, et non pas en Canaan, le point de départ de Jacob pour l'Égypte. Les nombres d'années indiquées par ce verset n'ont pas pu être lus ; il a semblé raisonnable d'admettre, d'après l'importance de la lacune, que celui qui se rapporte au temps séparant « le départ de Phénicie » de la mort de Moïse était de quatre cents (voir *Genèse,* XV, 13, bien qu'en ce verset ce nombre ne corresponde qu'aux années de servitude).

4. L'auteur, ici, s'oublie, en se situant en Cisjordane.

5. La mention du *Deutéronome* est sûrement due au traducteur grec

[6] Celui-ci appela auprès de lui Josué, fils de Navé,
homme agréé du Seigneur, [7] pour qu'il soit son suc-
cesseur à l'égard du peuple et de la Tente du témoignage
avec tous ses objets sacrés, [8] et qu'il conduise le peuple
dans la terre donnée à leurs pères, [9] afin qu'elle leur
soit donnée selon l'alliance et selon le serment qu'Il a
fait dans la Tente de (la) donner par l'intermédiaire de
Josué. [10] Et il parla ainsi à Josué :

« [Sois fort] et courageux afin d'accomplir avec zèle
tout ce qui a été ordonné, [11] et de faire en sorte que ce
soit conforme à ce que dit le Seigneur du monde. [12] Car
Il a créé le monde pour son peuple ; [13] mais Il n'a pas
voulu dévoiler cette fin de la création dès le commen-
cement du monde, pour que, en celle-ci, les nations
soient condamnées et se condamnent bassement entre
elles en leurs controverses. [14] C'est pourquoi Il m'a
imaginé et m'a inventé, moi qui dès le commencement
du monde ai été préparé, pour être le médiateur de Son
Alliance. [15] Et maintenant je te révèle que le temps des
années de ma vie est accompli, et que je m'en vais
rejoindre mes pères dans leur sommeil, en présence
même de tout le peuple. [16] Mais [toi], reçois cet écrit
afin que tu songes à protéger les livres que je vais te
confier ; [17] tu les mettras en ordre, les oindras et les
déposeras dans des jarres d'argile en un lieu qu'Il a fait
dès le début de la création du monde, [18] pour que Son
Nom soit invoqué jusqu'au jour du repentir, quand le
Seigneur les visitera lors de Sa Visite à la consommation
de la fin des jours.

du *Testament de Moïse,* qui a suivi la version des Septante dans la traduction du nom hébreu de ce livre biblique.

8-9. Voir, notamment, *Deutéronome,* XXXI, 7, et, ci-dessous, la deuxième partie de la note sur XII, 13.

9. C'est Dieu qui est le sujet de la deuxième proposition de ce verset.

10. L'auteur fait à nouveau parler Moïse.

12-14. Ces versets attestent que leur auteur croyait en la prédestination (voir XII, 4 et suiv.).

17. La découverte dans les grottes de Qoumrân, sur la rive occidentale de la mer Morte, des fameux rouleaux de peau manuscrits qui y avaient été déposés dans des jarres d'argile munies de couvercles, après avoir été soigneusement enveloppés dans un linge de lin, et peut-être cachetés avec du bitume extrait de la mer Morte, illustre on ne peut plus précisément ce verset.

Moïse révèle à Josué l'histoire des tribus en Palestine jusqu'à l'Exil

II [1] [Et maintenant] ils vont entrer grâce à toi dans la terre qu'Il a décidé et promis de donner à leurs pères. [2] Dans celle-ci, tu les béniras, tu leur donneras à chacun et tu leur confirmeras leur héritage en moi, et tu établiras pour eux un royaume et leur donneras des administrations locales selon la volonté de leur Seigneur avec prudence et justice. [3] Et [il s'écoulera], après leur entrée dans leur terre, [cinq] années ; puis ils seront gouvernés par des notables et des monarques pendant dix-huit ans ; et, pendant dix-neuf ans, dix tribus feront sécession. [4] Mais deux tribus descendront et transporteront la Tente du témoignage. Alors le Dieu du ciel fera un palais de sa Tente et une tour de son Sanctuaire, et les deux tribus de sainteté seront établies ; [5] mais les dix tribus établiront pour elles-mêmes des royaumes selon leurs propres règlements. [6] Et (les deux tribus) offriront des sacrifices pendant vingt ans, [7] et, pendant sept, elles s'entoureront de remparts, et, pendant neuf, J'en ferai le tour, et, [pendant quatre,] elles marcheront contre l'alliance du Seigneur et profaneront le serment que le Seigneur a fait avec elles. [8] Et ils sacrifieront leurs fils à des dieux étrangers, et ils élèveront des idoles dans la Tente et les serviront. [9] Et, dans la Maison du

II 3. [Cinq] années : le nombre «cinq» a été restitué dans une lacune, en référence notamment à *Josué,* XIV, 10, d'après lequel la conquête de Canaan aurait pris ce temps-là. Les dix-huit années pendant lesquelles les tribus seront gouvernées «par des notables et des monarques» représentent les gouvernements des quinze juges et des trois premiers rois (Saül, David et Salomon). Les dix-neuf ans pendant lesquels «dix tribus feront sécession» rappellent les dix-neuf rois d'Israël, de Jéroboam Ier à Osée.

6. Après la mention des dix tribus dans le verset 5, il s'agit à nouveau, dans ce verset, des deux tribus. Les «vingt ans», ici évoqués, représentent les vingt rois de Juda.

7. Pour arriver au total de vingt du précédent verset, l'adjonction du nombre quatre, proposée par Charles, a été adoptée. Selon une répartition quelque peu simpliste, les sept premiers rois de Juda (de Roboam à Athalie) voient leurs règnes caractérisés par l'organisation de la sécurité du pays, les neuf suivants (de Joas à Josias) par la protection divine, les quatre derniers (de Joachaz à Sédécias) par la rupture de l'alliance avec Dieu.

Seigneur, ils agiront criminellement et tailleront de tous les êtres animés de nombreuses images.

La captivité à Babylone

III 1 [Et] en ces jours-là un roi viendra de l'Orient
contre eux, et (sa) cavalerie couvrira leur pays, 2 et il
brûlera leur colonie avec le Temple saint du Seigneur,
et il enlèvera tous les vases sacrés. 3 Et tout le peuple,
il l'exilera, et il les conduira dans sa patrie, et il
emmènera les deux tribus avec lui. 4 Alors les deux
tribus interpelleront les dix tribus, et elles se conduiront
comme une lionne dans les plaines poussiéreuses, affa-
mées et assoiffées. 5 Et elles crieront : "Juste et
saint est le Seigneur. Parce que vous avez péché,
nous et nos enfants avons également été déportés avec
vous." 6 Alors les dix tribus pleureront en entendant
les reproches des deux tribus, et elles diront : 7 "Que
vous avons-nous fait, frères, cette tribulation n'est-elle
pas venue sur toute la maison d'Israël?" 8 Et tou-
tes les tribus pleureront et crieront vers le ciel, en
disant : 9 "Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac et Dieu de
Jacob, souviens-toi de Ton Alliance que Tu as faite avec
eux et du serment que Tu leur juras par Toi-même que
jamais leur postérité ne quitterait la terre que Tu leur
as donnée." 10 Alors ils se souviendront de moi, en ce
jour-là, se disant de tribu à tribu et chaque homme à
son voisin : 11 "N'est-ce pas ce qu'alors Moïse nous
annonçait en prophétie, lui qui, ayant eu beaucoup à
souffrir en Égypte, à la mer Rouge et au désert pendant
quarante ans, 12 prenait solennellement à témoin le ciel
et la terre contre nous, afin que nous ne transgressions
pas Ses commandements à l'égard desquels il fut pour

III 1. Le roi dont il s'agit est Nabuchodonosor.

2. Le terme de «colonie», ici utilisé, n'indique pas que ce document a été rédigé à une époque où la Judée était devenue une colonie romaine, mais seulement que l'un des traducteurs connaissait cette situation (voir, également, v, 6 et vi, 9).

4. Les deux tribus retrouvent, en déportation, les dix autres.

11-13. Il s'agit des propos attribués à Moïse dans divers passages du *Deutéronome*.

nous un médiateur? [13] Ce qui nous est advenu dans la suite selon ses propres paroles et selon sa propre affirmation comme il nous l'avait annoncé en ces temps-là ; et cette conformité s'est étendue jusqu'à notre déportation comme captifs dans le pays d'Orient." [14] Où ils vivront en esclavage pendant environ soixante-dix-sept ans.

Le retour en Palestine

IV [1] Alors interviendra quelqu'un qui est au-dessus d'eux, et il lèvera les mains, et il se mettra à genoux, et il priera pour eux, disant : [2] "Seigneur de tout, Roi sur le sublime Trône, Toi qui règnes sur le siècle, (c'est) Toi qui as voulu que ce peuple soit à Toi, que ce peuple Te soit réservé, et que Tu sois appelé leur Dieu, selon l'alliance que Tu as faite avec leurs pères. [3] Et ils sont allés, captifs, sur une terre étrangère avec leurs femmes et leurs enfants, et près de la porte de peuples étrangers, et là où il y a une grande vanité. [4] Regarde et aie pitié d'eux, Seigneur du ciel." [5] Alors Dieu se souviendra d'eux à cause de l'alliance qu'Il a faite avec leurs pères, et Il manifestera sa miséricorde. [6] Et, en ces temps-là, Il inspirera aussi à un roi d'avoir pitié d'eux, et il les renverra chez eux, dans leur pays. [7] Alors quelques parties des tribus se lèveront et reviendront à leur place marquée ; et elles relèveront les murailles. [8] Et les deux tribus persévéreront dans leur foi antérieure ; elles seront dans la tristesse et gémiront parce qu'elles ne pourront offrir des sacrifices au Seigneur de leurs pères. [9] Et les dix tribus croîtront et se multiplieront parmi les nations au temps de leur captivité.

14. La durée de soixante-dix-sept ans, attribuée à la captivité de Babylone, est surprenante.

IV 1. Ce personnage est Daniel : comparer la «Prière de Daniel» en *Daniel*, IX, 4-19.
6. Le sujet de la première proposition de ce verset est Dieu, celui de la seconde est Cyrus (voir *II Chroniques*, XXXVI, 22-23 ; *Esdras*, I, 1-4).

Les rois-prêtres hasmonéens,
le haut clergé sadducéen et les docteurs pharisiens

V [1] Et quand approcheront les temps du jugement, et (que) viendra le châtiment provenant de rois, leurs complices et leurs punisseurs, [2] ils seront eux-mêmes divisés à propos de la vérité. [3] C'est à cause de quoi il a été dit : "Ils se détourneront de la justice et choisiront l'iniquité, et ils souilleront par des impuretés la maison de leur culte", et encore : "ils se prostitueront à la suite de dieux étrangers". [4] Car ils ne suivront pas la vérité de Dieu, mais certains pollueront l'autel du fait [même] des dons qu'ils offriront au Seigneur, eux qui ne sont pas des prêtres mais des esclaves fils d'esclaves. [5] Et ceux qui sont leurs maîtres, leurs docteurs, en ces temps-là auront des égards pour les personnes excitant la

V 1. Il ne s'agit pas ici, comme on a coutume de l'avancer, des rois séleucides, mais des Hasmonéens. En effet, l'expression contenue dans le verset 4 : «eux qui ne sont pas des prêtres mais des esclaves, fils d'esclaves», fait écho à la tradition selon laquelle la mère de Jean Hyrcan aurait été esclave sous le règne d'Antiochus Épiphane (voir Josèphe, *Antiquités juives,* XIII, x, 5, 292). Si ces rois hasmonéens sont appelés «leurs complices et leurs punisseurs», c'est au souvenir de la cruauté avec laquelle ils se vengèrent de leurs adversaires juifs — Pharisiens sous Jean Hyrcan et Alexandre Jannée, Sadducéens sous Alexandra —, après avoir erré en leur compagnie. Bien que l'ethnarque Jean Hyrcan se soit déjà conduit en souverain, ce fut l'un de ses fils, Aristobule Ier ou Alexandre Jannée, qui, le premier, prit le titre de roi.

2. C'est alors que se développent les trois grands mouvements juifs des Sadducéens, des Pharisiens et des Esséniens.

3. Ce verset ne dit pas que les Juifs en question ont réellement commis tous les crimes dont il rappelle la prédiction. Les faits réels qui, selon l'auteur, sont à mettre en rapport avec cette prédiction, sont précisés dans les versets 2 et surtout 4. Comparer *Psaumes de Salomon,* I, 8 ; II, 3 ; VIII, 13 et 26 ; mais, selon le *Testament de Moïse,* la raison pour laquelle l'autel est pollué est que les prêtres exercent illégitimement les fonctions sacerdotales du fait qu'ils sont «des esclaves fils d'esclaves» (verset 4).

4. Voir la note sur le premier verset de ce chapitre.

5. Bien loin de voir, à la suite de Charles, dans l'expression «leurs docteurs» une «glose hébraïque marginale incorrecte», il est juste de remarquer, au contraire, la précision avec laquelle ce verset décrit les Pharisiens. L'auteur, qui appartient au mouvement essénien, s'en prend successivement, dans ce chapitre, à ses adversaires du haut sacerdoce sadducéen lié à la dynastie des rois-prêtres hasmonéens, puis à ses adversaires pharisiens devenus les maîtres à penser du peuple.

cupidité et tiendront compte des présents, et ils feront trafic de la justice dans leurs verdicts. [6] C'est pourquoi leur colonie et leur territoire seront emplis de crimes et d'injustices ; ceux qui agissent avec impiété à l'égard du Seigneur seront des juges : ils seront en lice pour juger comme chacun voudra.

VI [1] (C'est) alors (que) s'élèveront sur eux des rois puissants, et on les appellera prêtres du Dieu Très-Haut, et ils pratiqueront l'impiété dans le Saint des Saints.

Le roi Hérode et ses fils. La guerre de Varus

[2] Et un roi pétulant leur succédera, qui ne sera pas de la famille des prêtres ; (ce sera) un homme audacieux et sans pudeur, et il les jugera comme ils le mériteront ; [3] il fera périr par l'épée les principaux d'entre eux, et fera disparaître leurs corps en des lieux secrets, afin que personne ne sache où sont leurs corps ; [4] il occira vieux et jeunes, et ne fera pas quartier. [5] Alors la crainte qu'on aura de lui dans le pays sera amère ; [6] il les jugera comme les jugèrent les Égyptiens,

VI 1. Ce verset n'annonce pas des événements devant se produire après ceux mentionnés dans les versets du chapitre v ; mais, après avoir, en v, 1, fait allusion en termes assez vagues aux rois d'alors, puis, successivement, aux divers adversaires de son parti, l'auteur précise, ici, l'identité de ces rois sous le règne desquels se dérouleront les événements rapportés dans le chapitre v, en résumant, en quelque sorte, les diverses indications éparses dans les versets précédents. L'expression de vi, 1 : «prêtres du Dieu Très-Haut», est un titre caractéristique des Hasmonéens (à propos de cette appellation de Dieu, voir, ci-dessous, x, 7 et la note sur ce verset). Le premier verset du chapitre vi fait donc corps, en réalité, avec le chapitre v.

2. Non seulement Hérode n'était pas «de la famille des prêtres», mais il n'était que «simple particulier et Iduméen, c'est-à-dire seulement demi-juif», selon Josèphe, *Antiquités juives,* XIV, xv, 2, 403. Il les jugera comme ils le mériteront : les Esséniens, mouvement auquel appartient l'auteur, semblent avoir eu de bons rapports avec Hérode (voir Josèphe, *Antiquités juives,* XV, x, 4, 371-372, et 5, 373-379) qui, par contre, fit périr les principaux de leurs adversaires hasmonéens, sadducéens et même pharisiens, exécutions qu'évoquent les versets suivants.

6. Pendant trente-quatre ans : voir Josèphe, *Antiquités juives,* XVII, viii, 1, 191 ; *Guerre juive,* I, xxxiii, 8, 665, où l'historien juif précise qu'Hérode «expira après un règne de trente-quatre ans à compter du jour où, Antigone mort, il devint le maître, trente-sept depuis le jour où les Romains l'avaient nommé roi».

pendant trente-quatre ans, et les punira. [7] Et il
[e]ngendrera des enfants [qui] après lui régneront moins
longtemps ; [8] leurs territoires seront envahis par les
cohortes d'un puissant roi de l'Occident qui les soumet-
tra ; [9] et il les réduira en captivité, et il brûlera une
partie de leur Temple ; (et) il (en) crucifiera quelques-
uns autour de leur colonie.

La fin des temps : le règne des hommes pervers

VII [1] Sur ce, les temps seront achevés, en un moment
[ ] [2] [ ] [3] Et alors régneront des hommes pes-

7. Des trois fils d'Hérode le Grand, l'ethnarque Archélaüs est le seul à avoir régné moins longtemps que son père (de 4 av. J.-C. à 6 ap. J.-C.) ; les deux autres régnèrent, respectivement, de 4 av. J.-C. à 34 ap. J.-C. (tétrarque Philippe), et de 4 av. J.-C. à 39 ap. J.-C. (tétrarque Antipas). Ce verset est fort important, car il permet de dater la rédaction du *Testament de Moïse* de la période comprise entre les années 6 ap. J.-C. (déposition d'Archélaüs) et 30 ap. J.-C. (trente-quatrième anniversaire de la mort d'Hérode le Grand) ; ajoutons que nous situons la date de cette rédaction entre les années 7 et 30, afin de tenir compte du chapitre VII.

8. Cette précision confirme qu'il s'agissait bien, dans le verset précédent, des fils d'Hérode le Grand. En effet, en l'an 4 av. J.-C., Varus, le légat romain de Syrie, réprima des mouvements de révolte en Galilée et en Judée, territoires dont héritèrent, respectivement, Antipas et Archélaüs ; ce fut la «guerre de Varus».

9. Selon Josèphe (*Antiquités juives,* XVII, x, 2, 261-262 ; *Guerre juive,* II, III, 3, 49), les soldats romains incendièrent les portiques du Temple au cours de l'émeute des foules juives qui, rassemblées à Jérusalem pour la Pentecôte de l'an 4 av. J.-C., avaient voulu s'opposer à Sabinus, le procurateur des biens de l'empereur en Syrie ; Varus fit crucifier les deux mille principaux coupables (*Antiquités juives,* XVII, x, 10, 295 ; *Guerre juive,* II, v, 2, 75).

VII 1-2. Arrivé maintenant à la date à laquelle il écrit, l'auteur abandonne les allusions historiques claires pour se livrer à d'obscures prédictions au moyen d'énigmatiques symboles. Le texte de la fin du verset 1, et celui du verset 2, défient la traduction. Une chose est claire, pourtant : l'auteur considère qu'il vit à la fin des temps.

3-10. Ces versets sont comme un écho de ceux du chapitre v, ainsi que de nombreux passages des pseudépigraphes de l'Ancien Testament et des manuscrits de Qoumrân où les Esséniens font un semblable tableau de leurs adversaires sadducéens et pharisiens. Ces adversaires sont montrés ici persévérant dans la voie du mal — ce qui leur attirera une nouvelle et dernière persécution. Dans la Judée devenue, après la déposition d'Archélaüs, une province de l'Empire romain administrée par un gouverneur romain, ils «régneront» par le moyen du Sanhédrin.

tilentiels et impies qui se prétendront justes. 4 Et ceux-
ci exciteront la colère de leur cœur, eux qui seront des
hommes trompeurs, contents d'eux-mêmes, simulés en
tout ce qui les concerne, et à toute heure du jour épris
de banquets (et) avides du gosier. 5 [ ] 6 Man-
geurs des biens des [pauv]res, disant agir ainsi à cause
de la justice, 7 alors qu'ils bannissent ceux qui se
plaignent ; trompeurs qui se cachent pour ne pas être
reconnus, impies, accomplis dans le crime et l'iniquité
du lever au coucher (du soleil). 8 Ils diront : "Nous
aurons des festins et surabondance dans le manger et le
boire, et nous nous prendrons pour des princes." 9 Et,
alors qu'ils ont en mains et en esprit des choses impures,
leur bouche dira de grandes choses, allant jusqu'à
dire : 10 "Ne [me] touche pas pour ne pas me souiller
dans la situation qui est (la mienne) [ ]."

La persécution finale par le Prince des nations

VIII 1 Et viendront sur eux un [se]con[d] châtiment
et une colère comme ils n'en auront jamais éprouvé

5. Ce verset est presque totalement illisible.
10. Les cinq dernières lignes de ce verset sont inutilisables.

VIII-IX Les chapitres VIII et IX s'inspirent notamment, dans leur tableau de la persécution finale, des récits des livres des *Maccabées* et de Josèphe concernant la persécution d'Antiochus IV Épiphane. Selon Charles, on aurait là, en réalité, la description de la persécution d'Antiochus IV dont il n'est pas question dans les chapitres précédents, et le responsable de cette transposition serait l'éditeur final de cet écrit. Cette hypothèse n'a pas été retenue ici, car, à côté d'emprunts faits, dans ce tableau de la persécution finale, aux récits de la persécution d'Épiphane, figurent certains traits (voir notes ci-dessous) qui ne concordent pas exactement avec ceux-ci, ou même leur sont étrangers.

VIII 1. Un second châtiment (voir IX, 2) : celui-ci viendra punir la conduite des adversaires du parti de l'auteur, qui persévèrent dans l'erreur et le péché selon le tableau brossé dans le chapitre VII. Le premier châtiment, qui ne leur a pas servi de leçon, pourrait être la «guerre de Varus» évoquée en VI, 8-9. Il est à noter que la prise de Jérusalem par Pompée, en 63 av. J.-C., n'a pas d'écho dans ce pseudépigraphe. Le roi des rois de la terre, puissant parmi les puissants : ce trait correspond beaucoup mieux à ce qu'était l'empereur romain qu'à ce qu'avait été Antiochus IV. Qui crucifiera ceux qui confesseront leur circoncision : aucun ouvrage connu antérieur au *Testament de Moïse* ne parle de crucifixion pendant la persécution d'Épiphane ; il faut attendre la fin du Ier siècle de notre ère pour en

depuis le commencement jusqu'à ce temps-là où Il excitera contre eux le roi des rois de la terre, puissant parmi les puissants, qui crucifiera ceux qui confesseront leur circoncision. [2] Et ceux qui la nieront, il les torturera et les fera jeter, enchaînés, en prison. [3] Et leurs femmes seront livrées aux dieux des nations. Et leurs jeunes garçons seront opérés par des médecins d'enfants qui leur referont des prépuces. [4] Et d'autres parmi eux seront châtiés par des tortures, par le feu et le fer, et ils seront forcés de porter en public des idoles, impures comme ceux qui les gardent. [5] Et leurs bourreaux les obligeront pareillement à pénétrer dans le lieu caché, et les forceront à coups d'aiguillons à blasphémer outrageusement la Parole, et finalement les Lois et ce qu'ils auraient sur leur autel.

voir faite la première mention dans les *Antiquités juives* (XII, v, 4, 256) de Josèphe. Mais Jérusalem avait été, postérieurement à cette persécution, le cadre de deux scènes de crucifixion collective. En effet, Josèphe raconte qu'Alexandre Jannée avait ainsi châtié les principaux de ses adversaires (voir le *Commentaire de Nahum,* I, 7-8, trouvé à Qoumrân). Surtout, lors de la «guerre de Varus» deux mille Juifs furent crucifiés, supplice évoqué en *Testament de Moïse,* VI, 9 (voir la note, ci-dessus, sur ce verset). Sans doute est-ce ce dernier épisode qui inspira tout particulièrement ce trait attribué par l'auteur de ce pseudépigraphe à la persécution finale, laquelle devait être l'œuvre des Romains, alors les plus puissants. Ajoutons que si Josèphe, dans ses *Antiquités juives,* limite l'application de ce supplice, lors de la persécution d'Épiphane, aux pères des circoncis, l'auteur du *Testament de Moïse* l'étend, ici, à l'ensemble de «ceux qui confesseront leur circoncision».

3. Et leurs femmes seront livrées aux dieux des nations : il faut sans doute entendre par là qu'on fera d'elles des prostituées sacrées ; une autre correction du texte a été également proposée, qui conduit à la traduction suivante : «leurs femmes seront distribuées aux Gentils», c'est-à-dire emmenées en esclavage. Leurs jeunes garçons seront opérés par des médecins d'enfants qui leur referont des prépuces : au temps d'Antiochus IV, les adolescents juifs qui, à l'imitation des Grecs, s'adonnaient nus aux compétitions du gymnase, cherchèrent à dissimuler leur circoncision — dont ils avaient honte — au moyen d'une opération chirurgicale, l'épispasme (voir *I Maccabées,* I, 15 ; Josèphe, *Antiquités juives,* XII, v, 1, 241). Mais il ne s'agissait pas là d'un acte de persécution, et aucun texte antérieur au *Testament de Moïse* ne parle d'un semblable fait à une autre occasion.

5. Il se pourrait qu'en écrivant ces lignes l'auteur ait songé à l'obligation faite aux Juifs de Jérusalem, lors de la persécution d'Antiochus, de participer au culte de Zeus Olympien dans le Temple de Jérusalem qui lui avait été dédicacé. La Parole : l'expression araméenne qui signifie «parole» est utilisée dans la littérature targumique pour désigner Dieu. Et finalement les Lois et ce qu'ils auraient

La retraite au désert du lévite Taxo et de ses sept fils

IX [1] Alors, en ce jour-là, il y aura un homme de la tribu de Lévi, du nom de Taxo, qui ayant sept fils, exhortera ceux-ci en ces termes : [2] "Voyez, mes fils, un châtiment frappe le peuple, un second cruel et impur, répétition sans pitié et pire que le premier. [3] Car, quelle nation, quel pays ou quel peuple impie à l'égard du Seigneur a, coupable de nombreuses scélératesses, souffert autant de maux qu'il nous en est échu à nous ? [4] Maintenant donc, fils, écoutez-moi, regardez et constatez que jamais ni nos pères ni leurs ancêtres n'ont tenté Dieu en transgressant ses commandements. [5] Et vous savez que ceci est notre force. Voici ce que nous allons faire : [6] Jeûnons pendant trois jours, et, le quatrième jour, allons dans une grotte qui est dans la campagne, et mourons plutôt que de transgresser les commandements du Seigneur des seigneurs, le Dieu de nos pères. [7] Car si nous faisons ceci et mourons, notre sang sera vengé à la face du Seigneur."

sur leur autel : le texte latin de ce passage n'est pas satisfaisant, et diverses corrections ont été proposées à son sujet. C'est l'hypothèse de Charles qui, pour le principal, a été retenue ici. Ce qu'ils auraient sur leur autel : c'est-à-dire les sacrifices.

IX 1. Taxo : ce nom, inconnu par ailleurs, a été expliqué de bien des manières, et aucune des hypothèses émises à son sujet n'est absolument convaincante ; il en est de même pour les sept fils de ce personnage.

2. Un châtiment [...], un second : voir VIII, 1.

4. Jamais ni nos pères ni leurs ancêtres : il s'agit de ceux du parti de Taxo et de l'auteur lui-même, et non pas de ceux de tout le peuple juif, puisque les crimes de certains d'entre eux ont été stigmatisés dans les chapitres précédents.

6-7. Nous savons, par les livres des *Maccabées* et par Josèphe, que, pendant la persécution d'Antiochus IV, nombre de Juifs fidèles à l'Alliance s'enfuirent de Jérusalem et se cachèrent dans les lieux de refuge traditionnels, les uns seulement pour y célébrer le sabbat, les autres «pour s'y établir». Mattathias et ses cinq fils en firent autant. Certains ont tenté d'identifier Taxo et ses sept fils avec Mattathias et ses cinq fils, ou bien avec le vieillard Éléazar et les sept frères — qui n'étaient pas ses fils. Mais Mattathias s'était enfui dans les montagnes avec les siens après avoir commis un double meurtre par «zèle pour la Loi», et, ayant appris que des Juifs s'étaient laissés massacrer un jour de sabbat par les soldats d'Antiochus, il avait décidé avec ses fils de se

L'intervention céleste et la fin du monde

X [1] Alors sur toute la création Son Règne sera manifesté.
Alors c'en sera fait du diable et de la tristesse avec lui.
[2] Alors sera investi l'Envoyé, qui dans les hauteurs se trouve établi ;
aussitôt il les vengera de leurs ennemis.

défendre s'ils étaient attaqués un pareil jour. Quant à Éléazar, aux sept frères et à leur mère, c'est le récit de leur martyre effectif qui nous est fait. Notons que le *Testament de Moïse* est le seul texte connu qui fasse mention d'un jeûne de trois jours dans une telle circonstance. Ainsi, nombre des traits de ce tableau de la persécution finale sont très vraisemblablement étrangers à la persécution d'Antiochus IV. Les découvertes effectuées tant à Qoumrân que dans le désert de Juda proprement dit ont révélé que cette région avait maintes fois servi de refuge à des groupes de Juifs. Certes, on ne saurait retenir que les cas antérieurs à la date de rédaction du *Testament de Moïse,* et dont beaucoup peut-être sont aujourd'hui inconnus ; cela représente encore une abondante source d'inspiration.

X Tandis qu'au chapitre XII est évoqué l'avenir historique d'Israël, dans ses rapports avec les nations, le chapitre X traite de la rétribution collective d'Israël et des nations à la fin des temps : l'univers matériel paraît devoir alors être détruit ; il n'est question ni d'un messie (probablement), ni d'un royaume terrestre d'une durée limitée (millénarisme) ou non, ni, non plus, de palingénésie ou de résurrection ; tandis qu'Israël est établi dans le royaume des cieux, ses ennemis sont exterminés ; quant au diable, il est annihilé. Les versets 1 à 10 de ce chapitre constituent une sorte d'hymne. On relève, entre les deux premiers versets et le reste de l'hymne, des divergences qui amènent à penser que le texte primitif ne devait pas comporter ces premiers versets ; c'est ainsi que non seulement ceux-ci sont les seuls de cet écrit à faire mention d'un démon de même que d'un ange (probablement), mais, qui plus est, d'une part l'action de cet ange fait double emploi avec celle attribuée à Dieu dans le verset 7, et, d'autre part, l'annonce de la disparition de la tristesse, à la fin du verset 1, est difficilement compatible avec la succession de cataclysmes prédite dans les versets 4 à 6.

1. «Son règne», c'est-à-dire celui de Dieu : il s'agit de la manifestation de la puissance universelle de Dieu au jour du Jugement dernier, «jour de Iahvé». Diable : *zabulus* dans le manuscrit.

2. «L'Envoyé» est vraisemblablement Michel, l'ange protecteur d'Israël (voir *Daniel,* X, 13, 21 ; XII, 1 ; *I Hénoch,* XX, 5 ; *Règlement de la Guerre* IX, 15, 16 ; XVII, 6, 7) : à la fin des temps, il «sera investi» de la charge de venger Israël, remplissant, ainsi, l'une des fonctions ailleurs dévolues au Messie qui n'est pas mentionné dans cet écrit — à moins de rapprocher cet «Envoyé» des personnages d'Hénoch et de Melchisédech tels que les présentent certains textes intertestamentaires.

[3] Car de son Trône royal se lèvera le Céleste, et Il sortira de sa Demeure sainte,
enflammé de colère en faveur de ses fils.
[4] Et la terre tremblera, jusqu'à ses extrémités elle sera ébranlée ;
et les hautes montagnes seront abaissées ;
elles seront ébranlées et s'écrouleront [dans] les vallées.
[5] Le soleil cessera de donner sa lumière ;
ténèbres deviendront les cornes de la lune :
celles-là seront brisées, et tout entière en sang celle-ci se changera ;
bouleversée sera l'orbite des étoiles.
[6] La mer jusqu'en l'abîme régressera,
et les sources des eaux tariront,
et les fleuves se dessécheront entièrement.

[7] Car Il se lèvera, le Dieu Très-Haut, seul éternel ;
et Il apparaîtra pour châtier les nations, et détruira toutes leurs idoles.

3. Jusqu'au verset 6, énumération des cataclysmes qui marqueront le «jour de Iahvé». Comparer *Michée,* I, 3 ; *I Hénoch,* I, 3-5 ; XCI, 7. «Le Céleste», c'est-à-dire Dieu : voir II, 4 («le Dieu du ciel») ; IV, 4 («Seigneur du ciel») et aussi III, 8, où l'expression «le ciel», si elle ne désigne pas Dieu lui-même, indique pour le moins le lieu de sa résidence.

4. On s'est refusé, ici, à corriger le texte comme l'a fait Charles ; en effet, il n'est nullement obligatoire qu'après les montagnes soient mentionnées les collines à la place des vallées, et la troisième ligne de ce verset semble expliquer comment se produira l'action annoncée à la ligne précédente, en la décomposant en deux temps.

5. Là, encore, il ne semble pas nécessaire de corriger le texte du manuscrit, comme l'ont fait Schmidt-Merx et Charles, afin de le rendre plus conforme aux textes vétérotestamentaires.

7. Jusqu'au verset 10, description du jour du Jugement dernier : châtiment des nations et glorification d'Israël par Dieu. Il se lèvera : voir X, 3. Le Dieu Très-Haut : voir VI, 1 ; cette expression figure, notamment, en *Genèse,* XIV, 18-20, 22 ; *Psaumes,* LXXVIII, 35 ; *Daniel,* III, 26, 32 ; V, 18, 21 ; *Judith,* XIII, 18 ; *Ecclésiastique,* VII, 9 ; XXIV, 23 ; XLI, 8 ; L, 17 ; en quelques passages des Pseudépigraphes de l'Ancien Testament ; enfin, en *Hymnes,* IV, 31 ; VI, 33. Mais le qualificatif «Très-Haut», utilisé comme un véritable nom du Dieu d'Israël, se rencontre beaucoup plus souvent que celle-ci, parfois seul, d'autres fois associé aux noms de Iahvé, d'Élohim, de Seigneur, ou mis en parallèle avec eux, dans les livres bibliques, surtout dans les Apocryphes et Pseudépigraphes de l'Ancien Testament, et même dans les manuscrits trouvés à Qoumrân (voir *Règle de la Communauté,* IV, 22 ; X, 12 ; XI, 15 ; *Écrit de Damas,* B, II, 8).

8 Alors, Israël, heureux seras-tu !
Sur la nuque et les ailes de l'aigle tu monteras, et elles seront gonflées.
9 Et Dieu t'élèvera ;
au ciel des étoiles, au lieu de leur demeure, Il te fixera.
10 Et regardant d'en haut, tu verras tes ennemis sur la terre ;

8. Alors, Israël, heureux seras-tu : comparer *Deutéronome,* xxxiii, 29. Le *Deutéronome* est vraisemblablement l'une des sources principales du *Testament de Moïse,* et la suite de ce même verset va encore le montrer. Sur la nuque et les ailes de l'aigle tu monteras : pour Israël, il ne s'agit pas ici, comme en d'autres textes, de manifester son triomphe sur ses ennemis en les foulant aux pieds ; plus précisément, l'aigle ne désigne pas, dans cette expression, Rome, comme c'est le cas ailleurs (voir *IV Esdras,* xi-xii). Comparer, plutôt : *Deutéronome,* xxxii, 11 ; *Exode,* xix, 4 et aussi *Abdias,* 4, dont l'image du nid de l'aigle placé parmi les étoiles n'est pas sans analogies avec celle que présentent les versets 8 et 9 de ce chapitre du *Testament de Moïse.* Remarquons, enfin, que pas plus ici qu'en xii, 10 et suiv., il n'est question de résurrection.

9. Il ne faut pas voir, dans ce verset, une simple métaphore : ce qui vient d'être dit à propos du verset précédent, de même que le début du verset 10, le confirme. D'ailleurs, plusieurs passages des Pseudépigraphes de l'Ancien Testament vont dans le même sens (comparer *I Hénoch,* xxxix, 3-8 ; xli, 1-2 ; li, 4 (?) ; civ, 2, 4, 6 ; *II Baruch,* li, 5, 10, 12 ; avec la différence que, dans ces passages, il est question du sort des justes) ; comparer, aussi, *Règlement de la Guerre,* xvii, 7.

10. Sur la terre : Charles estimait qu'il fallait voir ici, à travers le grec qui n'aurait été que la translittération de l'hébreu, un mot hébreu signifiant «vallée» ; il se serait agi, en fait, de la vallée de Hinnom, c'est-à-dire de la Géhenne ; c'est donc l'expression «dans la Géhenne» qu'il conviendrait de lire ici. Cette fois, encore, c'est la leçon du manuscrit qui, telle quelle, a été prise en considération dans la présente traduction. Les conceptions eschatologiques qui figurent dans ce pseudépigraphe composent un tableau suffisamment original pour que l'on doive s'interdire toute tentative d'harmonisation (voir les précédentes notes à ce chapitre) ; tandis qu'en xii, 10 et suiv., il n'est question, pour les justes et les méchants d'Israël, que de rémunérations terrestres pendant le cours de leur vie, et qu'en x, 8 et suiv., la félicité céleste est promise à Israël, en x, 7, il est annoncé que Dieu châtiera les nations, apparemment en les anéantissant comme leurs idoles — de même que, selon x, 1, sera annihilé le diable. Du haut du ciel, ce sont donc les cadavres de ses ennemis qu'Israël verrait et reconnaîtrait «sur la terre», gisant là où ils se seraient trouvés lors de la venue exterminatrice de Dieu. En tout cas, pour qu'Israël puisse les reconnaître, ils ne sauraient être «dans la terre». Enfin, même si l'on se refuse à reconnaître cette opinion à l'auteur de ce document, en lui attribuant, sur ce point, des vues plus conformes à celles de la plupart de ses contemporains, il est possible de conserver la traduction «sur la terre», puisque la Géhenne était située aux pieds des murs de Jérusalem.

et tu te réjouiras en les reconnaissant.
Et, en Lui rendant grâces, tu confesseras ton créateur.

11 Et toi, Josué, (fils de) Navé, conserve ces paroles et
ce livre ; 12 car depuis ma mort, ma réception, jusqu'à
Sa Venue il y aura deux cent cinquante temps. 13 Et ceci
est le cours des temps tels qu'ils arriveront jusqu'à ce
qu'ils soient consommés. 14 Mais moi, je vais aller
dormir avec mes pères. 15 C'est pourquoi toi, Josué,
(fils de) Navé, [sois fort et] courageux, [car] Dieu [t']a
choisi pour être mon successeur dans la même alliance. »

Après que Moïse a fini sa prophétie,
Josué lui exprime ses appréhensions

XI 1 Et quand Josué eut entendu les paroles de
Moïse, après avoir consigné par écrit tout ce que (celui-
ci) avait annoncé il déchira ses vêtements et se jeta aux
pieds de Moïse. 2 Et Moïse le réconforta et pleura avec
lui. 3 Et Josué lui répondit : 4 « Pourquoi me con-
soles-tu, seigneur Moïse, et comment serai-je consolé de
l'amère parole qui est sortie de ta bouche, parole pleine
de pleurs et de sanglots, d'après laquelle tu quittes ce peu-
ple ? [ ] 5 Quel lieu va te recevoir ? [ ] 6 Ou

12. Ma mort, ma réception : la plupart des auteurs estiment que, dans le texte original, il n'y avait que l'un des deux mots que l'on a traduits ainsi d'après le latin *mors* et *receptio*. Certes, selon, notamment, I, 15 et x, 14, Moïse devait mourir d'une mort ordinaire, ce qui est en faveur du caractère primitif du premier de ces mots. Mais faut-il, pour autant, refuser de reconnaître ce même caractère au second ? Si certains auteurs voient en celui-ci une adjonction, c'est parce qu'ils lui attribuent le sens d'« assomption », alors qu'en lui-même le mot *receptio* ne signifie rien de plus précis que « réception ». Or, le texte même du *Testament de Moïse* permet, peut-être, de préciser le sens de cette expression, en ce passage. En effet, dans le chapitre XI, à partir du verset 4, Josué répond à Moïse en évoquant les problèmes que vont soulever sa mort et ses funérailles. Comme en écho aux paroles de Moïse, il demande à celui-ci : « Quel lieu va te recevoir *(quis locus recipiet [...] te)* ? Ou quel tombeau sera [ta] sépulture ? » (XI, 5-6). Dans ces conditions, c'est de la « réception » de Moïse dans sa sépulture, qu'il s'agirait en x, 12. Sa Venue : c'est-à-dire la venue de Dieu au jour du Jugement. Deux cent cinquante temps : probablement deux cent cinquante semaines d'années, soit mille sept cent cinquante ans ; selon l'auteur de ce document, la durée du monde devait donc être de quatre mille deux cent cinquante ans ou quatre-vingt-cinq jubilés (voir I, 2).

quel tombeau sera [ta] sépulture? 7 Ou qui osera trans-
porter ton corps de là [ ], de place en place? 8 En
effet, tous ceux qui meurent en leur temps ont leur
sépulture dans [leur] pays ; or, ta sépulture est de
l'orient du soleil jusqu'à son couchant, et du midi
jusqu'aux limites de l'Aquilon : le monde entier est ton
sépulcre. 9 Mon seigneur, tu t'en vas, et qui va nourrir
ce peuple? 10 Ou quel est celui qui aura pitié d'eux, et
qui sera leur guide sur le chemin? 11 Ou qui priera
pour eux, sans omettre un seul jour, pour que je les con-
duise dans la terre des ancêtres? 12 Comment pourrai-je
[être], à l'égard de ce peuple, comme un père à l'égard
de (son) fils unique, ou comme une mère de famille à
l'égard de (sa) fille vierge qui est préparée pour être
donnée à (son) mari, et pour laquelle elle sera inquiète,
gardant du soleil le corps de celle-ci, et (veillant) à ce
que les pieds de celle-ci ne [soient] pas nus pour courir
sur le sol? 13 [Et comment] les nourrirai-je selon leur
désir, et les abreuverai-je à satiété? 14 Car, [ ] (s')ils
étaient (six) cent mille, par tes prières ils se sont
considérablement accrus, seigneur Moïse. 15 Et quelle
sagesse ou quelle intelligence ai-je, pour que je pro-
fère dans la Maison [du Seigneur] jugements et senten-
ces? 16 Mais aussi, quand les rois des Amorrhéens
auront appris que tu n'es plus, toi, esprit saint, digne
du Seigneur, divers et immense, seigneur du verbe,
fidèle en toutes choses, prophète de Dieu pour toute la
terre, maître accompli du siècle, que tu n'es plus au milieu
de ceux-ci, croyant nous réduire ils diront : 17 "Mar-
chons contre eux. Si les ennemis ont seulement une fois
déjà agi avec impiété envers leur Seigneur, ils n'ont pas
d'avocat pour présenter en leur faveur des prières au
Seigneur, tel Moïse, le grand messager, qui à toute
heure du jour et de la nuit avait les genoux fixés au sol,
priant, tourné vers Lui, celui qui gouverne le monde
entier avec miséricorde et justice, rappelant au Sei-
gneur l'alliance ancestrale, et L'apaisant avec le ser-
ment." 18 Car ils diront : "Celui-ci n'est pas avec

XI 7. Dans ce verset, les crochets correspondent à un passage peu clair du texte latin.

14. (six) cent mille : manuscrit «cent mille», ainsi corrigé, à la suite de Charles, en s'inspirant d'*Exode,* XII, 37 ; XXXVIII, 26 ; *Nombres,* I, 46 ; II, 32 ; XI, 21 ; XXVI, 51.

eux, marchons donc et effaçons-les de la face de la terre." [19] Qu'arrivera-t-il donc à ce peuple, seigneur Moïse ? »

Moïse réconforte Josué

XII [1] Quand il eut terminé ce discours, Josué se jeta de nouveau aux pieds de Moïse. [2] Et Moïse le prit par la main et le fit monter dans la chaire devant lui. Et il lui répondit : [3] « Josué, ne te méprise pas toi-même, mais calme-toi et écoute bien mes paroles. [4] Toutes les nations qui sont dans le monde, (c'est) Dieu (qui les) a créées, de même que nous. Elles et nous, Il (nous) a prévus du commencement de la création du monde jusqu'à la fin du siècle, et Il n'a rien négligé, pas même la moindre chose, mais Il a tout prévu, et Il est la cause de tout. [5] Tout ce qui devait arriver en ce monde, le Seigneur (l') a prévu, et ainsi (en) est-il. [ ] [6] [Si le Seigneur] m'a établi pour eux et pour leurs péchés, [afin que je prie] et in[te]rcèd[e] pour eux, [7] ce n'est pas, en effet, en considération de ma force ou de ma faiblesse ; mais, plus modestement, (ce sont) sa miséricorde et sa longanimité (qui) m'ont échu en partage. [8] Car, je te le dis, Josué, (ce) n'(est pas) à cause de la piété de ce peuple (que) tu extermineras les nations. [9] Tous les supports de la voûte céleste ont été faits et approuvés par Dieu, et sont sous l'anneau de sa droite. [10] Si donc ils accomplissent pleinement les commandements de Dieu, ils croîtront et accompliront bien (leur) chemin. [11] Au contraire, s'ils pèchent en méprisant les commandements, ils seront privés des biens promis, et seront punis par les nations au moyen de nombreux tourments. [12] Mais il n'est pas possible

XII 8. Ce résultat sera obtenu grâce à l'intervention de Dieu, comme il est rappelé, par ailleurs, en XII, 13 (comparer *Deutéronome,* III, 21-22 ; XXXI, 3-8 ; *Josué,* I, 5).

10. Voir, ci-dessus, la fin de la note sur X, 8, et la note sur X, 10. Ils : c'est-à-dire les membres du Peuple élu. Ce verset, ainsi que celui qui le suit, est une réponse aux préoccupations de Josué exposées en XI, 9 et suiv. ; il en est d'ailleurs de même, d'une façon plus générale, de tout le chapitre XII.

[qu']elles les exterminent et les détruisent complètement. [13] Car Dieu interviendra, (Lui) qui a tout prévu à jamais, et Son Alliance a été affermie, et par le serment [ ].»

12. Elles : c'est-à-dire les nations, en raison de ce qui est dit à la fin du verset précédent. Les : c'est-à-dire les membres du Peuple élu.

13. Interviendra (littéralement, «sortira») : il ne s'agit pas de la manifestation eschatologique de Dieu, comme en X, 3, où figure le même verbe, mais de l'une de ses interventions, en faveur de son peuple, dans le cours de l'histoire (voir, ci-dessus, la note sur XII, 8). Son Alliance a été affermie : cette alliance est celle qui, conclue par Dieu avec les patriarches (voir, ci-dessus : I, 8 ; II, 1 ; III, 9 ; IV, 2, 5 ; XI, 11, 17), a été «affermie» avec Moïse, «le médiateur de Son Alliance» (ci-dessus : I, 14; voir III, 12), en faveur de Josué, le «successeur (de Moïse) dans la même alliance» (ci-dessus : X, 15 ; voir I, 7), pour que celui-ci «conduise le peuple dans la terre donnée à leurs pères, afin qu'elle leur soit donnée selon l'alliance et selon le serment qu'Il a fait dans la Tente de (la) donner par l'intermédiaire de Josué» (ci-dessus : I, 8-9; comparer *Nombres,* XIV, 30-31 ; XXVII, 18-21 ; surtout : *Deutéronome,* I, 38 ; III, 28 ; XXXI, 7 ; *Josué,* I, 1-4) ; voir encore, ci-dessus, II, 7. Le fragment latin de Ceriani se termine avec le mot *quod;* celui-ci n'a pas été traduit ici, car il peut signifier, en français, ou «qui» ou «que».

VI

MARTYRE D'ISAÏE

NOTICE

*L'histoire du martyre d'Isaïe occupe plusieurs parties des cinq premiers chapitres d'un écrit composite intitulé l'*Ascension d'Isaïe *dont la seule version complète est donnée par le texte éthiopien qu'a publié pour la première fois* Richard *Laurence en 1819.* Les *chapitres* VI-XI, *donnés intégralement par des versions latine et slave à côté de l'éthiopien, rapportent une vision qu'eut* Isaïe *la vingtième année du règne d'Ézéchias : le prophète, conduit au ciel par un ange — d'où le titre d'*Ascension d'Isaïe —, *visite le séjour céleste des justes, des anges et de Dieu et, là, il lui est donné connaissance de la nativité, de la vie et de la résurrection de Jésus-Christ.*

*Cette vision d'Isaïe, œuvre d'un auteur chrétien, fait l'objet de plusieurs références dans la première partie de l'ouvrage (*I, *2 b-6* a*;* III, *13-*V, *1;* V, *15-16), dont le contenu est tout différent, puisqu'on y parle de l'apostasie de Manassé, de la persécution qu'il fit subir aux prophètes et du martyre d'Isaïe. Là, l'écrivain chrétien n'a fait que reprendre en l'interpolant une légende juive à laquelle font allusion des traditions rabbiniques. Il s'est efforcé de l'intégrer à son* Ascension d'Isaïe *en attribuant la haine de Satan pour le prophète à la connaissance que celui-ci avait de la venue du Christ.*

La langue originale du « Martyre d'Isaïe » était l'hébreu. On a retrouvé les fragments d'une version grecque, pour les versets II, *4-*IV, *4 dans un papyrus du* V[e] *ou* VI[e] *siècle publié en 1900 par Grenfell et Hunt, et ceux d'une version latine, pour les versets* II, *14-*III, *13, dans un manuscrit du Vatican publié en 1828 par A. Mai. L. Lefort en 1938 et P. Lacau*

en 1946 ont édité et traduit quelques fragments coptes. On a également consulté une Légende *d'Isaïe, résumant à la fois la vision et le martyre du prophète, extraite d'un manuscrit grec du* XIIe *siècle, publiée en 1878 par* O. *von Gebhardt.*

La traduction repose sur l'édition polyglotte et critique de R. H. *Charles,* The Ascension of Isaiah, *Londres, 1900. Elle prend pour base le grec là où il existe* (II, 4 - IV, 4)*; dans ces versets, les lectures de l'éthiopien ou du latin qui ont été préférées sont indiquées à l'aide de crochets droits. Les crochets obliques indiquent les compléments ou corrections qui ont paru s'imposer. Les mots placés entre parenthèses sont des additions servant à rendre la traduction plus claire. Les italiques indiquent des passages attribuables à l'auteur chrétien de l'*Ascension d'Isaïe ; *on a cru devoir les conserver, afin de montrer le caractère composite de l'ouvrage et parce qu'en certains cas il est difficile de délimiter le texte juif et sa rédaction chrétienne.*

SIGLES UTILISÉS

C copte
É éthiopien
L latin

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

A. DILLMANN. *Ascensio Isaiae Aethiopice et Latine,* Leipzig, 1877.
E. TISSERANT, *Ascension d'Isaïe,* Paris, 1909.
D. FLUSSER, «The Apocryphal Book of *Ascensio Isaiae* and the Dead Sea Sect», *Israel Exploration Journal,* 3, 1953, p. 30-47.
M. PHILONENKO, «Le *Martyre d'Ésaïe* et l'Histoire de la secte de Qoumrân», dans *Pseudépigraphes de l'Ancien Testament et manuscrits de la mer Morte,* I, Paris, 1967, p. 1-10.
A. CAQUOT, «Bref commentaire du *Martyre d'Isaïe*», *Semitica,* XXIII, 1973, p. 65-93.

MARTYRE D'ISAÏE

Isaïe annonce l'apostasie de Manassé et son propre martyre

I [1] La vingt-sixième année [*C* la seizième année] de son règne, Ézéchias roi de Juda convoqua son fils Manassé, car il n'avait que lui pour fils. [2] Il le convoqua en présence du prophète Isaïe, fils d'Amos, et en présence de Yashûb, le fils d'Isaïe, *pour lui confier les paroles de vérité que le roi lui-même avait reçues en vision,* [3] *les jugements éternels, les tourments de la géhenne, ce qui concerne*

I 1. Le témoin copte situe la réunion un an après la vision d'Ézéchias (verset 4), mais en accusant la contradiction avec les données bibliques, puisque, selon *II Rois,* XXI, 1, Manassé a douze ans à la mort de son père, qui avait régné vingt-neuf ans (*II Rois,* XVIII, 2). L'éthiopien et la *Légende* grecque (qui a «la vingt-cinquième année») fournissent une leçon plus plausible en rapprochant la scène du moment où le roi est mort. On peut supposer de la sorte qu'Ézéchias réunit ses gens pour dicter son testament. Le Byzantin Georges Cédrenus indique qu'un certain *Testament d'Ézéchias* contenait des révélations eschatologiques. Cet écrit comportait peut-être aussi des exhortations morales, ce qui siérait au roi réformateur, d'autant plus que la combinaison de la révélation et de la parénèse caractérise le genre littéraire appelé «testament». Notre texte ne présente qu'au chapitre I des allusions à ce *Testament d'Ézéchias* qui a dû être confondu avec les révélations d'Isaïe. Si Ézéchias a été présenté comme visionnaire à l'instar du prophète, ce peut être parce que *II Chroniques,* XXXII, 24 peut avoir été compris «Iahvé parla à Ézéchias».

2. Le nom du père d'Isaïe est confondu avec celui du prophète Amos, dans la Bible grecque (voir *Isaïe,* I, 1). Yashûb est le Shear Yashûb d'*Isaïe,* VII, 3, nom que la Bible grecque a traduit «Yashûb qui est resté». Il est probable que la fin de ce verset appartient à la rédaction chrétienne, comme les suivants.

3. Allusion à des visions d'Ézéchias qui recouvrent en partie celles

le <prince> de ce monde, ses anges, ses dominations et ses puissances [4] *, ainsi que les paroles concernant la foi dans le Bien-Aimé que (le roi) lui-même avait reçues en vision, la quinzième année de son règne durant sa maladie.* [5] *Il lui remit également les paroles écrites qu'avaient écrites Shebna, le scribe, et aussi celles qu'Isaïe, fils d'Amos, lui avait données, ainsi qu'aux prophètes, pour qu'ils rédigent et déposent auprès du (roi) ce que (le prophète) avait vu dans le palais royal au sujet du jugement des anges, de la destruction de ce monde, des vêtements des saints et de leur mort, de leur transformation et de la persécution et de l'ascension du Bien-Aimé.* [6] *C'est la vingtième année du règne d'Ézéchias qu'Isaïe avait reçu en vision les paroles de cette prophétie et qu'il l'avait remise à son fils Yashûb.* Tandis que (le roi) donnait ses ordres et que Yashûb, le fils d'Isaïe, se tenait debout, [7] Isaïe parlait

d'Isaïe dans l'*Ascension d'Isaïe* chrétienne. Dans celle-ci, Isaïe visite les cieux, non les enfers. Ézéchias, lui, a pu être tenu pour un visiteur des enfers en vertu d'une interprétation littérale du poème d'*Isaïe*, XXXVIII, 9-20. On corrige l'éthiopien «la principauté de ce monde» en «le prince de ce monde» (comparer *Jean*, XII, 31). Les «anges du prince de ce monde» (comparer *Matthieu*, XXV, 41), les «dominations» et les «puissances» (comparer R*omains*, VIII, 38) sont des indices de rédaction chrétienne.

4. «Le Bien-Aimé» est la désignation habituelle du Christ dans l'*Ascension d'Isaïe* chrétienne ; comparer *Matthieu*, III, 17 ; XVII, 5 ; etc. La maladie d'Ézéchias est celle que relate *II Rois*, XX, 1-11 : elle se situe au milieu du règne (*II Rois*, XX, 6).

5. Bref résumé de l'*Ascension d'Isaïe* chrétienne. Shebna (éthiopien *Sâmnâs*, du grec *Somnas*) est le scribe d'Ézéchias qui, d'après *II Rois*, XIX, 2-7, rapporte au roi un oracle d'Isaïe. Dans l'*Ascension d'Isaïe* chrétienne (VI, 17), il figure parmi ceux qui recueillent du prophète le récit de ses visions. Les légendes juives se sont surtout attachées à la condamnation portée contre Shebna en *Isaïe*, XXII, 15-23, et l'ont présenté comme un traître.

6. «La vingtième année» du règne d'Ézéchias est la date du ravissement visionnaire d'Isaïe selon l'*Ascension d'Isaïe* chrétienne (VI, 1).

7. La rédaction embarrassée de l'éthiopien reflète une réfection du texte destinée à introduire une formule trinitaire proche de celle de la *Première épître de Clément aux Corinthiens* (LVIII, 2), en insérant, entre l'exorde «Vive le Seigneur» et la mention de l'esprit prophétique reposant sur Isaïe, la seconde personne de la Trinité. Le titre «Seigneur dont le nom n'est pas envoyé» est proche de ce qui est dit du Christ dans l'*Ascension d'Isaïe* chrétienne (VII, 37 ; VIII, 7 ; IX, 5). L'allusion aux ordres d'Ézéchias abolis par Manassé (*II Rois*, XXI, 3) suggère que le *Testament d'Ézéchias* devait comporter une parénèse développant les réformes de ce roi. Selon la *Légende* grecque, la prophétie d'Isaïe au sujet de Manassé est introduite par une parole d'Ézéchias demandant au prophète de bénir le jeune prince.

au roi Ézéchias. Ce n'était donc pas seulement en présence de Manassé qu'il dit : «Vive le Seigneur *dont le nom n'a pas été envoyé dans ce monde, vive le Bien-Aimé de mon Seigneur, vive* l'Esprit qui parle au-dessus de moi (disant) que toutes ces ordonnances et ces paroles seront abrogées par ton fils Manassé et que, par l'œuvre de ses mains, je m'en irai moi-même, dans le tourment de ma chair. [8] Samaël-Malkira fera son office grâce à Manassé. (Manassé) accomplira toute sa volonté et il deviendra le sectateur de Bélial au lieu d'être le mien. [9] Il en détournera beaucoup de la vraie foi, à Jérusalem et en Juda. Bélial s'établira au-dessus de Manassé, et c'est par ses mains que je serai scié (en deux).»

Le destin est irrévocable

[10] À ces mots, Ézéchias pleura à chaudes larmes, déchira ses vêtements, se jeta de la poussière sur la tête et tomba face contre terre. [11] Isaïe lui dit : «Le dessein de Samaël au sujet de Manassé est arrêté, rien ne te sert (de pleurer).» [12] Ce jour-là, Ézéchias médita de tuer son fils Manassé, [13] *mais Isaïe dit à Ézéchias : «Le Bien-*

8. La traduction de ce verset est incertaine. Nous supposons que le sujet du verbe rendu par «fera son office» (littéralement, «servira») est un nom double. Samaël (éthiopien *samâyal*) est le nom d'un mauvais ange, formé d'un mot araméen, *sammâ* («poison») ou *samyâ* («aveugle») et de la finale ordinaire des noms angéliques. Samaël est responsable de la tentation originelle selon *III Baruch,* IV, 8 ; IX, 7 et le targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* III, 6. Malkira remonte probablement à un hébreu *malkira'*, «le roi du mal»; un texte de Qoumrân *(4QAmram^b)* présente une expression synonyme, *malki rèša'*, comme un des noms de Bélial (hébreu *beliyya'al,* grec et latin *Beliar,* copte *belihar,* éthiopien *belyar* ou *beryâl;* voir, sur ce personnage, *Règle de la Communauté,* II, 19). Il accomplira toute sa volonté : malgré l'éthiopien, le sujet ne peut être que Manassé.

9. Annonce du martyre relaté au chapitre V.

13. Le motif des récompenses célestes promises au martyr et le titre «Bien-Aimé» dénoncent la rédaction chrétienne. La *Légende* grecque insère ensuite un verset qui mérite d'être cité, car il semble contenir un motif non chrétien : «Or le grand Isaïe creusa (un trou) dans la terre, de ses propres mains, et il trouva beaucoup d'eau. Il appela cela la source de Siloé, ce qui signifie "l'envoyé".» Seule la dernière phrase rappelle un passage du Nouveau Testament (*Jean,* IX, 7). Le prophète est resté associé à la source de Siloé en vertu d'*Isaïe,* VIII, 6 et peut-être a-t-on vu en lui l'inspirateur des travaux d'adduction d'eau d'Ézéchias (*II Chroniques,* XXXII, 30).

Aimé a annulé ton dessein, ton projet ne se réalisera pas, car tel est l'appel que j'ai moi-même reçu et, quant à moi, j'hériterai l'héritage du Bien-Aimé.»

L'apostasie de Manassé et la persécution des justes

II 1 Après la mort d'Ézéchias, Manassé, devenu roi,
ne se souvint plus des ordonnances de son père Ézé-
chias, mais il les oublia. Samaël s'établit sur Manassé et
s'attacha à lui. 2 *Manassé cessa de servir le Dieu de son père*
et servit Satan, ses anges et ses puissances. 3 *Il détourna la*
maison de son père — ceux qui s'étaient tenus devant
Ézéchias —, <des> paroles de sagesse et du service du
Seigneur. 4 Manassé détourna son cœur pour servir Bé-
lial, car l'ange d'iniquité qui est le prince de ce monde (est)
Bélial, appelé Matanboukous. Et ce dernier se réjouis-
sait à Jérusalem, à cause de Manassé, et le fortifiait dans
l'apostasie et dans l'iniquité, si bien que celle-ci se répan-
dit à Jérusalem. 5 (On vit) se multiplier les sortilèges,
la magie, la divination, les sorts, la prostitution, [*É* les
adultères] et la persécution des justes par Manassé,
[*É* Bekhira,] Tobie le Cananéen, Jean d'Anatoth et par
Sadoq le surintendant. 6 Le reste de l'histoire est écrit
dans le livre des rois de Juda et d'Israël.

II 1. L'apostasie de Manassé est rapportée en *II Rois,* XXI, 1-18. Son nom fait jeu de mots avec le verbe «oublier», comme en *Genèse,* XLI, 51.

2-3. Constituant un doublet de II, 4, ces versets sont attribuables à la rédaction chrétienne. L'expression est proche de celle de I, 3.

4. Le texte grec du papyrus Amherst commence à la seconde phrase de ce verset. On pourrait aussi traduire la première phrase, d'après l'éthiopien : «[...] car l'ange d'iniquité du prince de ce monde est Bélial.» Le nom «Matanboukous» est probablement une corruption de «Mekêmbêkous» (voir V, 3).

5. Le réquisitoire contre Manassé, fondé sur *II Rois,* XXI, 6, est élargi à l'aide de lieux communs. Les noms des acolytes de Manassé ne sont pas expliqués. «Tobie le Cananéen» fait penser à Tobie l'Ammonite, qui soudoie des faux prophètes contre Néhémie (*Néhémie,* VI, 12). «Jean d'Anatoth» évoque Hananyah de Gabaon (*Jérémie,* XXVIII, 1). «Sadoq le surintendant» (littéralement, «celui qui est aux affaires») serait-il Élyaqim le majordome, associé à Shebna en *II Rois,* XIX, 2?

6. Formule reprise aux *Livres des Rois.*

Fuite au désert d'Isaïe et des prophètes

[7] [É Quand Isaïe, fils d'Amos, vit l'iniquité qui se commettait à Jérusalem, le service de Satan] et sa pompe [*var.* É sa débauche], il se retira de Jérusalem et s'établit à Bethléem de Juda. [8] Mais là aussi régnait une grande iniquité. Il se retira (donc) de Bethléem et s'établit dans la montagne, en un endroit désert. [9] *Le prophète Michée, le vieillard Ananie, Joël, Habacuc et Yashûb, fils d' (Isaïe), ainsi que de nombreux fidèles qui croyaient en la montée aux cieux, se retirèrent aussi et s'établirent dans la montagne.* [10] *Tous étaient vêtus d'un sac et tous étaient prophètes. Ils ne possédaient rien, mais ils étaient nus, menant grand deuil à cause de l'égarement d'Israël.* [11] *Ils avaient pour toute nourriture des herbes qu'ils cueillaient dans les montagnes* [É *et faisaient cuire pour les manger*] *en compagnie du prophète Isaïe. Ils demeurèrent dans les montagnes et les collines deux ans, jour pour jour.*

La famille de Bekhira

[12] *Tandis qu'ils se trouvaient au désert,* [É il y avait] en Samarie un homme appelé Bekhira. (Il était) de la

7. Bethléem est nommée ici en tant qu'étape vers le désert de Juda. On a rapproché le motif de la fuite au désert de ce que dit la *Règle de la Communauté* de Qoumrân (VIII, 12-14) sur la sécession des Esséniens. Dans les deux cas, la retraite est commandée par un souci de pureté et non par la crainte d'une persécution. Dans la *Légende* grecque, c'est pour échapper aux poursuites qu'Isaïe et ses siens s'en vont au désert.

9. Le *Sédèr ʿolam Rabbâ* (chap. XX) fait de Joël et d'Habacuc des contemporains d'Isaïe. «Le vieillard Ananie» n'est pas identifiable ; peut-être est-ce l'effet d'une réminiscence de *II Chroniques*, XVI, 7 où il est question d'un voyant Anani, contemporain du roi Asa de Juda. Quatre de ces personnages : Michée, Ananie, Joël et Yashûb se retrouvent parmi les témoins du ravissement d'Isaïe dans l'*Ascension d'Isaïe* chrétienne (VI, 7). La rédaction du passage est donc probablement chrétienne, d'autant plus que la référence à «ceux qui croient en la montée aux cieux» paraît anticiper ce que dit le chapitre VI : quand Isaïe est enlevé vers les cieux, seuls les prophètes croient à son ascension spirituelle (VI, 14).

12. Le nom du persécuteur d'Isaïe est transcrit d'après le latin, *Bechira*, qui reflète le mieux l'hébreu *beḥir râʿ*, «élu du mal». Le grec donne *Belcheira*, le copte *Belchira*, probablement par contamination de

famille de Sédécias, fils de Kenaanah, le faux prophète, (et) habitait [Béthanie ?] [*var. É* Bethléem]. Sédécias, fils de Kenaanah, était un frère de son père et avait été, au temps d'Achab roi d'Israël, le maître des quatre cents prophètes de Baal ; c'est lui qui avait souffleté et outragé le prophète Michée fils de <Yimlah>, 13 ce Michée qui avait été outragé par Achab et jeté en prison. <Or, la famille> du faux prophète Sédécias était du parti d'Ochozias, le fils d'<Achab> à [Semmomâ ?], 14 et Élie, le prophète de Tisbée [*É* de Galaad, maudissait Ochozias] et Samarie et prophétisait qu'Ochozias mourrait sur [son] lit de malade et que Samarie serait livrée aux mains de <Salmanasar>, parce qu'il avait fait mettre à mort les prophètes de Dieu. 15 En entendant (cela) les [*É, L* faux] prophètes du parti d'Ochozias fils d'[*L, É* Achab], qui avaient pour maître [*L* Gamarias] de la montagne [*L* d'Éphraïm], 16 et lui-même frère de Sédécias, convainquirent Ochozias, roi de Gomorrhe, et firent tuer Michée.

Malkira (dans la Bible grecque, le nom Mikal est rendu *Melchol*). Sédécias fils de Kenaanah est l'adversaire de Michée fils de Yimlah (*I Rois,* XXII, 11). Son identification à un maître des prophètes de Baal est propre à notre apocryphe. Le nom «Béthanie», donné seulement en grec, évoque peut-être le sanctuaire schismatique de Beth-El ou *Beth-awèn.* Yimlah : correction pour grec *Iemmada,* éthiopien *'amâdâ.*

13. L'incarcération de Michée, fils de Yimlah, par le roi d'Israël (Achab) est relatée en *I Rois,* XXII, 26-27. La suite du verset est inintelligible en grec et en éthiopien : «et avec Sédécias le faux prophète ils étaient avec Ochozias». Nous supposons que le premier «avec» est le résultat d'une confusion entre l'hébreu *'am,* «famille», et *'im,* «avec». Ce qui suit le nom d'Ochozias est désespérément corrompu : éthiopien, «fils de *alamerem* à *salâlâ'aw*» ; grec, «fils de *Alam* à *Semmôma*». La correction proposée est conjecturale. Il pourrait y avoir derrière *Alam* un hébreu *(bèn) 'âdâm* («fils d'un) homme» et *Semmôma* ressemble à un sobriquet infamant (hébreu *šemâmâh,* «horreur»).

14. La malédiction d'Élie sur Ochozias : voir *II Rois,* I, 3-4. Salmanasar : correction pour grec *Alnasar,* éthiopien *lêba naser* («cœur de rapace»). Le fragment latin du Vatican commence à la fin de ce verset.

15. Achab : avec le latin et l'éthiopien ; grec : *Alam.* Au lieu de «Gamarias», le grec a *Iallarias,* et l'éthiopien *'iyâleryâs;* ce personnage, inconnu ailleurs, est probablement le père de Bekhira (voir II, 12). «Éphraïm», avec le latin ; grec *Islal* (faute pour «Israël»), éthiopien *'iyo'êl.*

16. Latin : «et (Ochozias) fit tuer Michée». La Bible ne parle pas de cette mise à mort. L'aventure de Michée fils de Yimlah préfigure celle d'Isaïe, victime de la même famille que son prédécesseur ; c'est pour

Bekhira en Judée

III 1 Bekhira apprit et vit l'endroit (où se trouvaient)
Isaïe et les prophètes ses compagnons, car il habitait la
région de Bethléem. Il s'était attaché à Manassé, prophé-
tisait le mensonge à Jérusalem, et beaucoup de gens de
Jérusalem s'étaient attachés à lui, mais lui-même était de
Samarie. 2 Lorsque [*L* Salmanasar], roi des Assy-
riens, était venu capturer Samarie et emmener en
captivité les neuf tribus et demie pour les déporter vers
les montagnes des Mèdes [*É* et les] fleuves [*É* de]
Gozan, 3 (Bekhira), encore jeune, était venu se réfugier
à Jérusalem, au temps d'Ézéchias, roi de Juda. Il ne
marchait pas (au début) sur les traces du [*É, L* Samari-
tain], son père, parce qu'il craignait Ézéchias. 4 Mais,
au temps d'Ézéchias, on le trouva tenant des propos
impies à Jérusalem. 5 Il fut accusé par les servi-
teurs d'Ézéchias et s'enfuit dans la région de Bethléem.

Bekhira accuse Isaïe

6 [<Bélial> convainquit] Bekhira, et celui-ci accusa
Isaïe et les prophètes [*É, L* ses compagnons] en ces

suggérer que la persécution des prophètes est un aspect constant de la lutte entre Dieu et Bélial que l'auteur donne à Bekhira cette origine samaritaine. Gomorrhe est une désignation satirique de Samarie, comme Sodome l'est de Jérusalem en III, 10.

III 2. Comparer *II Rois*, XVII, 6. Au lieu des «montagnes de Médie», l'éthiopien a «les contrées» (confusion fréquente entre *horos* et *oros*). Au lieu de «neuf tribus et demie», l'éthiopien a «neuf tribus»; même simplification dans la version éthiopienne de *IV Esdras*, XIII, 40.

3. Grec : «Il ne marchait pas vers Samarie.»

6. Le copte permet de restituer le début du verset. Le grec termine le verset 5 par «et ils persuadèrent», l'éthiopien par «et il persuada», sans sujet ni complément, et le latin n'a plus trace de ce verbe. Exceptionnellement, le nom de l'accusateur d'Isaïe est écrit dans le grec *Melcheira* au lieu de *Belcheira;* c'est probablement parce que le nom du «roi du mal» devait figurer dans le contexte. Au lieu de «ses compagnons» (littéralement, «qui étaient avec lui»), de l'éthiopien et du latin, le copte semble avoir eu «les prophètes depuis Osée» (premier des prophètes écrivains dans le canon grec). Le mot rendu par «cage à fauves» ne figure dans la Bible grecque qu'en *Ézéchiel*, XIX, 9, dans un oracle annonçant la déportation de Joiakin à Babylone.

termes : «Isaïe et les prophètes qui l'accompagnent prophétisent sur Jérusalem et sur les villes de Juda [*É, L* qu'elles vont être dévastées], [*L* sur les fils de Juda] et de Benjamin qu'ils vont être emmenés [*É, L* en captivité et sur toi-même, seigneur roi,] que tu t'en iras dans une cage à fauves et dans des entraves [*É* de fer]. [7] Or ce sont des mensonges que ces gens-là profèrent ; ils haïssent Israël, Juda et Benjamin, et leur parole est néfaste à Juda et à Israël [*var. L* à Jérusalem]. [8] Isaïe lui-même a dit : "Je suis un voyant supérieur au prophète Moïse" ; [9] en effet, Moïse a dit : "Nul homme ne verra Dieu et restera en vie", mais Isaïe a dit : "J'ai vu Dieu et me voici vivant." [10] Sache (donc), ô roi, que c'est un menteur. En outre, il a appelé Jérusalem "Sodome" ainsi que les chefs de Juda et il a traité Israël de "peuple de Gomorrhe".» Et (Bekhira) multiplia les accusations [*É, L* contre Isaïe et les prophètes] auprès de Manassé.

Arrestation d'Isaïe

[11] Bélial s'installa dans le cœur de Manassé et des chefs de Juda et de Benjamin, des eunuques et des conseillers du roi. [12] Les paroles de Bekhira [*var. C* de Bélial] plurent à (Manassé) et il donna ordre d'arrêter Isaïe. [13] *C'est que Bélial était dans une grande colère contre Isaïe à cause de (sa) vision et de la dénonciation qu'il avait portée contre Samaël et parce qu'avait été révélée par lui la*

8-9. Bekhira met en contradiction Moïse (en citant *Exode*, XXXIII, 20) et le prophète (en faisant allusion à *Isaïe*, VI, 5). Même argument dans la légende d'Isaïe du Talmud de Babylone (*Yebamot*, 49 *b*, tradition de l'Amora Rava, IVe siècle) : Manassé découvre quatre points de contradiction entre Isaïe et Moïse. La *Pesiqta rabbati* (IV, 3) et la *Légende grecque* retiennent seulement le grief d'avoir prophétisé la ruine de Jérusalem.

10. Réminiscence d'*Isaïe*, I, 10. Au lieu d'«Israël», le latin et l'éthiopien ont «Jérusalem». Le parallèle Israël-Juda semble avoir figuré en copte.

13. L'auteur qui a rattaché le récit juif du martyre d'Isaïe à l'*Ascension d'Isaïe* chrétienne s'est efforcé d'expliquer la haine de Bélial envers Isaïe par la connaissance que le prophète aurait eue de la venue du Christ. Ce verset, avec lequel V, 1, forme inclusion, introduit un résumé de l'*Ascension d'Isaïe* chrétienne qui occupe la fin du chapitre III et le chapitre IV tout entier, non traduits ici.

venue du Bien-Aimé depuis le septième ciel, ainsi que sa transformation, sa descente (aux enfers), la forme dans laquelle il devait se transformer — en forme d'homme —, la persécution qu'il allait subir, les coups que les Juifs allaient devoir lui infliger, l'enseignement des douze (apôtres), la nécessité de sa crucifixion avec des criminels et son ensevelissement dans un tombeau...

Supplice et fermeté d'Isaïe

V 1 *C'est donc à cause de ces visions que Bélial s'était mis*
en colère contre Isaïe et s'était installé dans le cœur de Manassé.
Il fit scier Isaïe avec une scie <à> bois. 2 Tandis
qu'on sciait Isaïe, Bekhira son accusateur se tenait
debout, tous les faux prophètes se tenaient debout, riant
et s'amusant d'Isaïe. 3 Bekhira <et> Mekêmbêkous se

V 1. On ne dispose plus pour le chapitre V que de la version éthiopienne. Le texte et de nombreux témoignages chrétiens sur le martyre d'Isaïe depuis le *Dialogue avec Tryphon* de Justin (CXX, 5), parlent d'une scie de bois. Brodant sur ce supplice étrange, la *Légende* grecque raconte qu'on prit d'abord une scie de fer, mais elle ne put entamer le corps du prophète, seule une scie de bois y parvint. Pour rationaliser un peu, des textes syriaques parlent d'une scie de buis, bois particulièrement dur. Mais l'expression hébraïque sous-jacente pouvait signifier aussi bien «scie à bois». Cet élément fabuleux est probablement inséparable d'un épisode de la légende dont on a la trace dans les Talmud (Babli, *Yebamot,* 49 *a* ; Yerushalmi, *Sanhédrin,* X, 2, 28 *c*) : fuyant Manassé, Isaïe se cache dans un arbre qui s'ouvre miraculeusement pour l'accueillir ; on scie l'arbre pour l'en retirer (Yerushalmi), ou on scie le prophète dans l'arbre (Babli). On a rapproché ce supplice de celui du roi légendaire de l'Iran, Yima ou Djemshid, scié dans un arbre après avoir été découvert par son adversaire Azhi Dahâka ou Zohak. Mais l'Avesta (*Yasht,* XIX, 46) dit seulement que Yima fut «coupé» pour sa mise à mort ; le détail de la scie n'apparaît que dans le *Livre des Rois* de Ferdowsi (éd. J. Mohl, IV, 206) et dans un poème mazdéen en persan moderne signalant que le héros s'est réfugié dans un arbre.

3. «Mekêmbêkous» peut être une transcription, passée par le grec comme l'indique le *-s* final, de l'hébreu *mêkîn bûqâh,* «créateur de trouble». Le mot *bûqâh* se lit seulement en *Nahum,* II, 11 et dans la *Règle de la Communauté,* X, 26. Autre interprétation possible : *mêkîn bekî,* «créateur de pleurs» (la valeur numérique des lettres de ces deux mots est égale à celle des lettres de l'hébreu *beliyya'al,* «Bélial»). Les verbes de ce verset sont au pluriel, il y a donc au moins deux sujets. C'est pourquoi nous supposons que l'éthiopien «Bekhira [dans ?] Mekêmbêkous» remonte à un original «Bekhira et Mekêmbêkous» ou «Bekhira avec Mekêmbêkous». L'inspirateur diabolique est inséparable de son truchement humain.

tenaient debout devant Isaïe, riant et ricanant. [4] Be-
khira [*var.* Bélial] disait à Isaïe : «Dis : "J'ai menti
dans tout ce que j'ai annoncé, les voies de Manassé sont
bonnes et justes ; [5] les voies de Bekhira et de ses
partisans sont bonnes."» [6] Il lui disait cela alors qu'on
commençait à le scier. [7] Or Isaïe était dans la contem-
plation du Seigneur : il avait les yeux ouverts, mais il
<ne> les voyait <pas>. [8] Malkira déclara à Isaïe :
«Dis ce que je te dis, et je les ferai changer d'avis. Je
te ferai vénérer par Manassé, par les chefs de Juda, par
le peuple et par Jérusalem tout entière.» [9] Isaïe lui
répondit : «Si j'ai quelque chose à dire, (c'est ceci) :
maudit et damné sois-tu, toi, toutes tes puissances et
toute ta maison, [10] car tu n'as rien de plus à me
prendre que ma peau.»

Isaïe ordonne le départ à ses compagnons

[11] *Ils se saisirent d'Isaïe, fils d'Amos, et le scièrent avec une
scie <à> bois.* [12] *Manassé, Bekhira, les faux prophètes, les
chefs, le peuple, tous étaient debout à regarder.* [13] *Avant
d'être scié, Isaïe disait aux prophètes, ses compagnons : « Allez
au pays de Tyr et de Sidon, car c'est pour moi seul que le
Seigneur a mélangé la coupe. »* [14] *Et tandis qu'on le sciait,
Isaïe ne cria ni ne pleura, mais sa bouche parlait <par>
l'Esprit saint, jusqu'à ce qu'il fût scié en deux.* [15] *Voilà ce*

4-5. L'invitation à se rétracter avant le supplice est un lieu commun des légendes hagiographiques (comparer *IV Maccabées,* VIII, 5-11).

7. Il ne les voyait pas : corrigé d'après VI, 10, décrivant ainsi l'extase d'Isaïe. L'appartenance de ce verset et des suivants au *Martyre d'Isaïe* juif est fort douteuse. Le texte paraît avoir reçu plusieurs amplifications.

13. Le couple «Tyr et Sidon» apparaît en *Jérémie,* XLVII, 4 ; *Joël,* IV, 4 ; *Zacharie,* IX, 2, et plus souvent dans le Nouveau Testament (*Matthieu,* XI, 21-22, etc.). Ce pourrait être une métonymie pour «les nations» (mieux disposées que Jérusalem à accueillir les prophètes). La «coupe» est ici l'image d'un destin individuel particulièrement cruel, comme en *Matthieu,* XX, 22.

14. Les références à l'Esprit saint ne se rencontrent que dans les parties chrétiennes de l'ouvrage. Il faut peut-être corriger en «il parlait par l'Esprit saint», au lieu de «à l'Esprit saint» ; d'après VI, 10, c'est une allusion à l'extase du supplicié (comparer *Martyre de Polycarpe,* II, 2 : le Seigneur s'entretient avec les martyrs du Christ).

15-16. Ces versets forment une inclusion, établie sûrement par l'auteur chrétien avec V, 1.

que Bélial fit à Isaïe par l'entremise de Bekhira et de Manassé, parce que Samaël était dans une grande colère contre Isaïe depuis le temps d'Ézéchias, roi de Juda, à cause des paroles qu'il avait reçues en vision au sujet du Bien-Aimé 16 *et au sujet de la perte de Samaël dont il avait eu la révélation auprès du Seigneur, alors que régnait encore Ézéchias, le père (de Manassé). Et (Manassé) avait agi selon la volonté de Satan.*

VII
ORACLES SIBYLLINS

NOTICE

Les Oracles sibyllins *judéo-chrétiens se présentent aujourd'hui sous les espèces d'un recueil groupant douze livres, de longueur très inégale, numérotés de I à VIII et de XI à XIV, ainsi que huit courts fragments dont le dernier est en prose. L'ensemble comprend 4 230 vers. Le recueil est précédé par une préface due à un éditeur chrétien anonyme. Ce texte, relativement tardif, donne une vue sommaire de la théologie des* Oracles sibyllins *et quelques renseignements sans grande valeur sur les diverses Sibylles.*

On distingue dans le recueil des Oracles sibyllins *une Sibylle juive, c'est-à-dire des livres d'oracles d'origine exclusivement juive : les livres III, IV, V et les Fragments. C'est la partie la plus ancienne. Les autres textes constituent la Sibylle chrétienne. Ils comprennent pour partie des livres dont l'origine juive reste encore très sensible, mais qui ont subi un remaniement important de la part d'un éditeur chrétien. Tel est certainement le cas des livres I et II et probablement celui du livre XII qui, selon de nombreux critiques, serait dû tout entier à une main juive.*

Les Oracles sibyllins *sont dans leur écrasante majorité rédigés en hexamètres grecs.*

Ch. Alexandre a utilisé avec soin la tradition manuscrite dans une édition qui reste indispensable (Oracula sibyllina, *I-II, Paris, 1841-1856*). *Le mérite d'avoir discerné les liens exacts de filiation et décrit correctement les diverses familles des manuscrits revient, toutefois, à A.* Rzach (Oracula sibyllina, *Vienne et Prague, 1891*). *C'est avec cette édition, un peu*

injustement reléguée dans l'ombre par celle de J. Geffcken (Die Oracula sibyllina, *Leipzig, 1902*) *que l'apparat critique des* Oracles sibyllins *atteint son état moderne.*

La traduction que nous proposons dans le présent volume repose sur le texte de J. Geffcken, modifié, le cas échéant, eu égard à l'apparat critique de l'édition d'A. R*zach.*

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

A. KURFESS, *Sibyllinische Weissagungen*, Nördlingen, 1951.

B. NOACK, «Are the Essenes Referred to in the Sibylline Oracles?», *Studia Theologica*, 17, 1963, p. 90-102.

V. NIKIPROWETZKY, *La Troisième Sibylle*, Paris-La Haye, 1970.

— «Réflexions sur quelques problèmes du quatrième et du cinquième livre des *Oracles sibyllins*», *Hebrew Union College Annual*, 43, 1972, p. 29-76.

J.J. COLLINS, *The Sibylline Oracles of Egyptian Judaism*, Missoula, 1972 (1974).

M. SIMON, «Sur quelques aspects des *Oracles sibyllins* juifs», dans *Apocalypticism in the Mediterranean World and the Near East*, Tübingen, 1983, p. 219-233.

ORACLES SIBYLLINS

FRAGMENTS

I

[1] Hommes mortels et faits de chair, qui n'êtes que néant, [2] comment pouvez-vous être si prompts à vous glorifier sans considérer le terme de la vie? [3] Ne tremblez-vous pas devant Dieu, ne le redoutez-vous pas, lui qui vous observe, [4] le Très-Haut qui sait tout, qui est témoin de tout, [5] qui nourrit toutes choses, le Créateur qui a mis en tous son doux Esprit [6] et en a fait le guide de tous les mortels? [7] Unique est Dieu, seul il règne, immense en grandeur, inengendré, [8] tout-puissant; invisible et lui-même voyant tout, [9] il n'est aperçu d'aucune chair mortelle, [10] car quelle chair pourrait de ses yeux appréhender le Dieu céleste et véritable, [11] le Dieu immortel qui habite les cieux? [12] Même

I Le premier fragment est conservé dans Théophile d'Antioche, *Ad Autolycum*, II, 36. Clément d'Alexandrie en cite le premier vers dans *Stromates*, III, III, 14. Les trois premiers fragments qui, dans l'ensemble, font un peu double emploi avec l'actuel prologue du livre III, ont dû, à un moment, comme semble l'indiquer une note marginale des manuscrits, faire partie avec ce texte d'un ensemble de deux « Discours sur Dieu » ouvrant le livre III. Théophile d'Antioche introduit les fragments en mentionnant que la Sibylle d'Érythrées (en réalité la Sibylle juive) prononçait ces oracles au début de sa prophétie. Or le recueil sibyllin de Théophile commençait par le livre III, qui est, comme on sait, le plus ancien.

2. Mise en garde contre l'orgueil de la vie oublieux de la mort inéluctable qui convainc l'homme de son néant.

5-6. L'Esprit saint n'est pas ici distingué de la raison. Comparer *Sagesse de Salomon*, XII, 1; Philon, *De opificio mundi*, 69, 135.

7-11. Voir ci-dessous, *Oracles sibyllins*, III, 11-12.

12-13. La même comparaison se trouve chez Philon, *De specialibus*

devant les rayons du soleil [13] les humains ne sauraient tenir bon puisqu'ils ne sont que des hommes mortels, [14] des veines, des chairs sur des os. [15] Vénérez-le, lui, le Chef unique de l'univers, [16] qui seul existe d'âge en âge, [17] ne devant qu'à soi son existence, inengendré, constamment maître de tout, [18] et qui à tous les mortels impartit le jugement dans la commune lumière. [19] Mais de votre conseil pervers vous recevrez le juste salaire, [20] vous, qui, négligeant de rendre gloire au Dieu véritable, éternel, [21] et de lui immoler de saintes hécatombes, [22] avez offert vos sacrifices aux démons qui hantent l'Hadès. [23] Vous marchez dans l'aveuglement et la folie : laissant le bon chemin [24] et la droite route, vous êtes allés vous égarer à travers ronces [25] et rochers. Ô vains mortels, cessez [26] d'errer par la noire nuit sans lumière et ténébreuse ! [27] Laissez les ténèbres de la nuit et recevez la lumière. [28] Voici qu'il est pour tous évident et certain. [29] Venez, ne poursuivez plus sans cesse l'obscurité et les ténèbres. [30] Voici que du soleil la lumière aux doux yeux brille d'un vif éclat. [31] Placez la sagesse en vos cœurs et acquérez la connaissance ! [32] C'est le Dieu unique qui envoie la pluie, les vents, les tremblements de terre, [33] les éclairs, les famines, les pestes, les tristes soucis, [34] la neige et la grêle. Mais pourquoi dire chaque chose en détail ? [35] Il modère le ciel, gouverne la terre, il est celui qui vraiment existe.

II

[1] [ ] S'il était vrai que les dieux engendrent et demeurent immortels, [2] il y aurait plus de dieux que

legibus, I, 40 et chez Clément d'Alexandrie, *Protreptique,* VI, LXXI, 18. Comparer, ci-dessus, v. 5-6 et *Jean,* I, 9.

18. Pour l'expression «commune lumière», voir, ci-dessous, *Oracles sibyllins,* III, 494.

22. Comparer *Oracles sibyllins,* III, 547-549 ; *Lettre de Jérémie,* 31.

28-30. Dieu brille comme le soleil.

II 1-3. Cité dans Théophile d'Antioche, *Ad Autolycum,* II, 3-2. Ce fragment paraît étroitement lié au suivant.

d'hommes [3] et les mortels n'auraient plus de lieu où se tenir.

III

[1] Si tout ce qui est né doit périr sans remède, Dieu ne saurait être sorti [2] de la cuisse d'un homme et d'une matrice. [3] Non, Dieu est seul, unique et supérieur à tout. Il a fait [4] le ciel et le soleil, les étoiles, la lune [5] et la terre fertile, les vagues de l'eau des mers, [6] les monts altiers, le cours perpétuel des sources. [7] Il engendre aussi l'immense, l'innombrable multitude des êtres aquatiques. [8] Il pourvoit à la vie des reptiles qui se meuvent sur la terre, [9] à celle des multiples variétés d'oiseaux qui gazouillent d'une voix mélodieuse [10] et claire, en fendant l'air au bruit harmonieux de leurs ailes. [11] Il a mis dans les vallons des montagnes la race farouche des bêtes sauvages [12] et, à nous mortels, il a soumis tous les animaux domestiques. [13] Comme maître de tous il a institué l'homme, créé des mains de Dieu, [14] et il les lui a subordonnés dans toute leur diversité que l'esprit ne peut embrasser, [15] car quelle chair d'entre les mortels pourrait les connaître tous ? [16] Seul les connaît celui qui les créa au commencement, [17] le Créateur impérissable, éternel, qui habite l'éther, [18] qui aux bons propose un bonheur bien plus considérable [19] et contre les méchants et les injustes suscite son ire, son courroux, [20] la guerre, la peste, les douleurs qui font verser des larmes. [21] Ô hommes, pourquoi vous glorifier vainement s'il vous faut être extirpés ? [22] Rougissez de transformer en dieux des belettes,

III Cité dans Théophile d'Antioche, *Ad Autolycum,* III, 3-2.

12. Comparer *Genèse,* I, 28 ; *Psaumes,* VIII, 7-9 ; Philon, *De opificio mundi,* 86-88.

13. Comparer *Oracles sibyllins,* III, 24-25.

18. Comprendre : aux bons il réserve le bonheur (l'original rapproche *agathois* et *agathon*) qui les récompensera très amplement de leur vertu. Comparer ce vers et le suivant avec *Ecclésiastique,* XXXIX, 25.

21. Même pensée que dans Fragments, I, 2. La certitude de la mort rend dérisoire l'orgueil humain qui, aux yeux de la Sibylle, est le principe de l'idolâtrie ; comparer *Ecclésiastique,* X, 9-11.

22. Sur la zoolâtrie, voir *Oracles sibyllins,* III, 30.

des brutes. [23] L'esprit n'est-il pas privé de sens par la folie et la rage [24] si les dieux dérobent des écuelles et pillent des marmites? [25] Au lieu de résider dans l'or infini du ciel, [26] vos idoles ont la mine vermoulue dans les grosses toiles d'araignée qui sont tissées autour d'elles. [27] Insensés, vous vous prosternez devant des serpents, des chiens, des chats. [28] Vous vénérez des oiseaux, des bêtes qui rampent sur la terre; [29] des images taillées dans la pierre, des statues faites de vos mains, [30] ainsi que les amas de pierres sur le bord des chemins. Voilà ce que vous vénérez, [31] et bien d'autres vains objets que l'on ne saurait même nommer sans rougir! [32] Voilà les dieux qui séduisent les mortels dépourvus de conseil : [33] de leur bouche découle un venin qui donne la mort. [34] Mais celui qui est la vie, qui est l'impérissable et éternelle lumière [35] et qui, pour les hommes, verse une joie plus douce que le miel, [36] devant lui seul courbez vos fronts, [37] et il vous ouvrira la voie des âges de piété. [38] Abandonnant tout cela, vous avez tiré à vous la coupe pleine du châtiment, [39] coupe puissante, lourde, dont le vin est pur, sans aucun mélange, [40] vous tous, avec un esprit transporté de démence. [41] Vous ne voulez pas secouer le sommeil de l'ivresse, retrouver un esprit sensé [42] et reconnaître le Roi, le Dieu qui veille sur l'uni-

23-26. Entendre : n'est-ce pas le fait d'un esprit privé de sens que de concevoir des dieux qui dérobent des écuelles, etc. L'allusion à la zoolâtrie est l'indice de l'origine égyptienne du passage. Quant à sa verve sarcastique, elle rappelle de très près celle de la *Lettre de Jérémie.* Voir, en particulier, les versets 16-21, 71. Comparer Tertullien, *Apologétique,* XII, 6-7.

30. Hermès était honoré par des tas de pierres sur le bord du chemin. Voir scholies à *Odyssée,* XVI, 471; Nicandre, *Theriaca,* 150.

31. Comparer, ci-dessous, livre V, 79.

33. Les idoles sont comparées à des bêtes venimeuses. Elles sont pour l'humanité la cause de la mort spirituelle qui est suivie, dès ici-bas même, de tous les fléaux et de tous les malheurs.

34-35. On trouvera une opposition comparable entre l'idolâtrie ou la mort et le service de Iahvé ou la vie dans *Deutéronome,* XXX, 15. Mais le Grand Dieu est aussi le Dieu vivant, et la promesse de la vie éternelle. Il réserve aux élus une félicité plus suave que le miel. Voir, ci-dessous, v. 46-49 et *Oracles sibyllins,* III, 787.

38. L'idolâtrie est une infidélité postérieure au monothéisme. Voir *Oracles sibyllins,* III, 551 et suiv. La «coupe pleine du châtiment» est «la coupe de la fureur de Iahvé». Comparer *Isaïe,* LI, 17; *Jérémie,* XXV, 15-17; LI, 7.

vers. [43] C'est pourquoi l'éclat d'un feu ardent arrive contre vous. [44] Vous serez brûlés par des torches tout au long du jour durant l'éternité, [45] honteux de vos mensongères, de vos inutiles idoles. [46] Mais ceux qui adorent le Dieu véritable et éternel [47] hériteront la vie, et durant tout le temps de l'éternité [48] résideront ensemble dans le fertile jardin du paradis [49] et se nourriront du doux pain du ciel étoilé.

IV

Écoutez-moi, mortels, le Roi éternel règne !

V

[1] [...] qui seul est Dieu, le Créateur dont rien n'a raison. [2] C'est lui qui a fixé le type d'apparence des mortels, [3] qui a composé la nature de tout, qui est le père de la vie.

43. Entendre le jugement de Dieu ou le déluge de feu.
44. Comparer avec les châtiments infligés aux Enfers, par les Furies de la fable grecque.
45. Les idoles ont été impuissantes à sauver.
47. L'expression «hériter la vie» se rencontre principalement dans le Nouveau Testament. Comparer *Matthieu,* XIX, 29 ; *Marc,* X, 17 ; *Luc,* X, 25 ; XVIII, 18. Mais elle est certainement d'origine juive. On trouve, en effet, dans *Ecclésiastique,* IV, 13 : «hériter la gloire». Comparer *Ecclésiastique,* XX, 25 : «ils hériteront la perdition».
49. Il s'agit de la manne. Voir *Psaumes,* LXXVIII, 24-25 ; CV, 40 ; *Sagesse de Salomon,* XVI, 20 ; *Apocalypse de Jean,* II, 17.

IV Cité dans Lactance, *Divinae institutiones,* VII, 24, 2.

V Cité dans Lactance, *Divinae institutiones,* II, 11, 18 et à la fin de la Préface anonyme.
2. Comparer *Oracles sibyllins,* III, 27.

VI

[1] Lorsqu'il viendra, [2] il y aura du feu parmi la nuit ténébreuse et noire.

VII

(Dieu est) sans qualité sensible.

VIII

La Sibylle d'Érythrées s'adresse donc à Dieu en ces termes : «Pourquoi donc, Maître, m'imposes-tu la nécessité de prophétiser au lieu de m'emporter dans les hauteurs du ciel et bien loin de la terre et de m'y conserver jusqu'au jour de ta bienheureuse venue ?»

VI Cité dans Lactance, *Divinae institutiones,* VII, 19, 2. Le jour de Iahvé est selon la conception scripturaire enveloppé de ténèbres et de flammes. Voir, ci-dessous, *Oracles sibyllins,* III, 801 et suiv.

VII Cité dans Lactance, *Divinae institutiones,* I, 7, 13.

VIII Cité dans Eusèbe, *Constantini orat. ad Sanctor. Coet.,* 21. Pour le retour de Dieu, comparer *Oracles sibyllins,* III, 95.

LIVRE III

PROLOGUE

Plaintes de la Sibylle contrainte de prophétiser

[1] Dieu du ciel qui tonnes dans les hauteurs, qui occupes le lieu fondé sur les Chérubins, [2] je t'en supplie : j'ai prophétisé en toute vérité, [3] fais que je m'arrête un peu, car, en mon sein, mon âme est recrue. [4] Mais pourquoi mon cœur bondit-il à nouveau et mon esprit, [5] frappé d'un fouet, est-il forcé, au-dedans de moi, [6] d'annoncer un oracle à l'adresse de tous? Je m'en vais donc proclamer à nouveau [7] tout ce que Dieu m'ordonne de proclamer aux hommes.

Profession de foi monothéiste

[8] Hommes qui avez une forme façonnée par Dieu à son image, [9] pourquoi donc errez-vous vainement au lieu d'aller par la droite route, [10] gardant

Livre III 1. Le lieu fondé sur les Chérubins : voir *Ézéchiel,* I, 22, 26. Comparer avec *Exode,* XXV, 18-22 ; *I Samuel,* IV, 4 ; *II Samuel,* VI, 2 ; *II Rois,* XIX, 15 ; *Psaumes,* LXXX, 2 ; XCIX, 1.

2. Je t'en supplie : pour la contrainte que subissent les prophètes, voir Plutarque, *Sur les oracles de la pythie,* VII, dans lequel Héraclite mentionne la «bouche furieuse» dont la Sibylle proférait ses oracles. Au cours d'accès frénétiques, l'inspirée parlait malgré elle, sous la contrainte implacable d'Apollon, dont elle était à la fois l'interprète et la victime. Comparer avec Virgile, *Énéide,* VI, 76-80. Selon le même poète, il fallait user de violence pour contraindre à la prophétie Silène (VI[e] Églogue, 14) ou Protée (*Géorgiques,* IV, 388 et suiv.). Le prophète hébreu tente lui aussi de se soustraire à son rôle et de résister à l'injonction divine. Ce trait stéréotypé est mentionné à propos de Moïse (*Exode,* III, 11 ; IV, 10, 13), de Jérémie (*Jérémie,* I, 5-8), de Jonas (*Jonas,* I, 3). Sur le caractère involontaire de la prophétie sibylline, voir encore dans notre recueil, ci-dessous, au livre III, 162 et suiv., 295 et suiv., 489 et suiv. ; au début du livre IV ; au livre V, 52, 111, 286.

8. Façonnée par Dieu à son image : comparer *Genèse,* I, 26.

toujours mémoire du Créateur immortel? [11] Il n'y a qu'un seul Dieu, unique souverain, ineffable, habitant l'Éther, [12] ne devant qu'à soi son existence, invisible, lui-même et lui seul voyant tout; [13] que n'a pas fabriqué la main d'un statuaire; [14] que ne manifeste aucune effigie d'un art humain, d'or non plus que d'ivoire, [15] mais qui, de lui-même s'est révélé comme un être éternel, [16] étant, ayant été auparavant, devant être encore par la suite. [17] Qui pourrait, aussi bien, étant mortel, considérer Dieu de ses yeux? [18] Qui serait capable d'ouïr, ne fût-ce que le seul nom [19] du Grand Dieu céleste qui régit le monde, [20] qui, par sa parole, a tout créé : le ciel, la mer, [21] le soleil infatigable, la lune dans son plein, [22] les astres resplendissants, Thétys, la robuste mère, [23] les sources et

11. Il n'y a qu'un seul Dieu : juxtaposition remarquable de vocables et de notions appartenant à la langue religieuse du judaïsme hellénistique et à celle de la religion grecque. Comparer *III Maccabées,* II, 2; *Oracles sibyllins,* II, 126; *Psaumes,* II, 4; *Iliade,* II, 412; Hésiode, *Les Travaux et les Jours,* 8, 18.

12. Ne devant qu'à soi son existence [...] voyant tout : lieu commun de la littérature grecque et de la littérature judaïque. Voir Hésiode, *Les Travaux et les Jours,* 267; Eschyle, *Euménides,* 1045; dans Nauck, *Tragicorum fragmenta* : Euripide, 255, 3, 1, 1129, 2; *Adespota,* 493; pseudo-Orphée, *Fragments,* IV, 9 et suiv. Comparer *Deutéronome,* IV, 12; *Job,* XXVIII, 24; *Oracles sibyllins,* Fragments, I, 7 et suiv.; livre IV, 12; Philon d'Alexandrie, *De opificio mundi,* 69 et ailleurs; Talmud de Babylone, *Berakhot,* 10 *a*; targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* XVI, 13 et même *Coran,* VI, 103.

15. Qui, de lui-même s'est révélé : Dieu s'accommode de la faiblesse humaine et condescend à se montrer à elle.

17. Considérer Dieu de ses yeux : Comparer *Exode,* XXXIII, 20; *Juges,* XIII, 22. L'idée que la vue de la divinité est redoutable ou impossible à soutenir n'est pas inconnue de la littérature grecque. Voir *Iliade,* XX, 131; Sophocle, *Œdipe à Colonne,* 165 et suiv.; Apollonius de Rhodes, *Argonautiques,* II, 682.

18. Ouïr [...] le seul nom : l'historien Artapan (dans Eusèbe, *Praeparatio evangelica,* IX, XXVII) rapporte que, lorsque Moïse murmura le tétragramme à l'oreille du Pharaon, celui-ci perdit connaissance.

20. Par sa parole : voir *Genèse,* I, 3, 6; *Psaumes,* XXXIII, 6, 9; CXLVIII, 5; *Job,* XXXVII, 5; *Lamentations,* III, 37; *Sagesse de Salomon,* IX, I; XVIII, 14-25; *Ecclésiastique,* XLII, 15; XLIII, 26; *Jubilés,* XII, 4; *II Baruch,* XXI, 4; *Hébreux,* XI, 3.

21. Le soleil infatigable : emprunt à *Iliade,* XVIII, 484. On peut entendre aussi «la lune avec ses phases». Les phases de la lune sont une des merveilles de la création : *Ecclésiastique,* XLIII, 8.

22. Les astres resplendissants : comparer Hésiode, *Théogonie,* 110. Téthys est fille de Gaia selon Hésiode, *Théogonie,* 135.

les fleuves, le feu impérissable, les jours, les nuits?
[24] C'est Dieu même qui façonna Adam aux quatre lettres,
[25] le premier homme façonné, et qui complétait le nom
[26] du levant, du ponant, du septentrion et du midi;
[27] lui-même aussi qui établit le type d'apparence des
mortels [28] et qui fit les bêtes, les reptiles et les oiseaux.

Folie et ingratitude des idolâtres

[29] Vous ne révérez ni ne redoutez Dieu, mais vous
errez vainement, [30] vous prosternant devant des ser-
pents, sacrifiant à des chats, [31] à des idoles muettes, des
effigies d'hommes faites de pierre. [32] C'est en des

24-26. Adam : le nom d'Adam est considéré comme un sigle formé par l'initiale des mots *Anatoli, Dusis, Arktos, Mesembria* qui désignent en grec les quatre points cardinaux. L'appellation de chacun de ceux-ci était, dans le nom d'Adam, prolongée et complétée par l'allusion aux trois autres. Comparer *II Hénoch*, XXX, 13 (recension longue); pseudo-Cyprien, *De duobus montibus Sina et Sion*, 4; saint Augustin, *Tractatus in Iohannis Evangelium*, IX, 4. Selon Bede, *In Genesim expositio*, IV, cette particularité présageait la domination d'Adam sur les quatre régions du monde. Pour le pseudo-Cyprien comme pour le midrash rabbinique, le tétragramme *ADAM* signifie que l'homme a été formé avec de la poussière prise aux quatre coins de la terre. C'est pourquoi, selon le Midrash, où que meure l'homme, la terre est tenue d'accepter son cadavre parce qu'il a été tiré d'elle tout entière. Pour «le premier homme façonné», comparer *Sagesse de Salomon*, X, 1.

27. Le type d'apparence des mortels : le poète distingue entre Adam et la suite des générations humaines avec leur apparence physique, ethnique et individuelle, variée.

30. Vous prosternant devant des serpents : sur la zoolâtrie des Égyptiens, voir Hérodote, II, 65-74; Cicéron, *Tusculanes*, V, XXVII, 78; Juvénal, *Satires*, XV, 1-7; Plutarque, *De Iside et Osiride*, 71. Les invectives contre la superstition zoolâtrique qui fait des Égyptiens les derniers des idolâtres constituent un élément traditionnel de l'apologétique du judaïsme avant de passer dans celle du christianisme. Voir la *Lettre d'Aristée*, 138; *Sagesse de Salomon*, XV, 18-19; Philon d'Alexandrie, *De Decalogo*, 76; *De vita Mosis*, I, 23; *De specialibus legibus*, I, 79; II, 146; *De vita contemplativa*, 8-9; *De legatio ad Gaium*, 139, 163; Josèphe, *Contre Apion*, I, XXVIII, 254; *Oracles sibyllins*, Fragments, III, 27; livre V, 77, 278 et suiv.; Justin, *Apologie*, I, XXIV, 2; Théophile, *Ad Autolycum*, I, 10.

31. Des effigies d'hommes : soit des statues de dieux à forme humaine, c'est-à-dire d'hommes divinisés; soit des statues fabriquées par des hommes. Pour l'idée, voir *Oracles sibyllins*, Fragments, III, 29.

32. En des temples impies [...] assis devant les portes : tous les temples, mis à part celui de Jérusalem, sont impies. Le détail des fidèles «assis devant les portes» réfère au culte d'Isis et constitue une

temples impies qu'assis devant les portes, [33] vous prenez garde au Dieu qui est, qui a tout en sa garde, [34] vous plaisant à de méchantes pierres, oubliant le jugement [35] du sauveur immortel qui créa le ciel et la terre?

Vices de la génération des derniers temps avant-coureurs du grand jugement

[36] Ah! race sanguinaire, rusée, mauvaise, d'hommes impies, [37] menteurs, à la langue double, au naturel pervers, [38] larrons du lit nuptial, idolâtres, ne respirant que ruses, [39] portant la malice en leur poitrine, une convoitise furieuse, [40] se dépouillant eux-mêmes, ayant un cœur sans scrupule. [41] Personne en effet, riche et pourvu, ne partagera rien avec autrui, [42] mais tous les mortels auront une méchanceté affreuse; [43] ils ne gar-

indication de l'origine alexandrine du passage. Les adorateurs de la déesse, introduits chaque matin dans le péribole du temple, gagnaient les sièges disposés devant l'autel, au pied de l'habitacle de la déesse, le naos proprement dit. Le spectacle des fidèles passant de longues heures à rêver sur ces sièges en agitant le sistre avait frappé les Romains. Les poètes latins mentionnent constamment la posture assise des célébrants lorsqu'ils évoquent le culte de la déesse alexandrine. Voir Tibulle, I, III, 30; Ovide, *Tristes,* I, 296-297; *Amores,* II, 13, 17; *Ex Ponto,* I, I, 52; Martial, *Épigrammes,* I, II, XIX, 3-4.

32-35. Interrogation ironique et de caractère rhétorique qui traduit l'indignation du poète. Les «méchantes pierres» sont les pierres impies qui matérialisent les idoles. Le jugement est le grand jugement auquel Dieu doit soumettre l'univers et dont l'imminence justifie l'exhortation au repentir qui est l'objet même de la prédication sibylline.

36-45. Peinture des vices des païens. Comparer *Sagesse de Salomon,* XIV, 12, 21-28. La dépravation des mœurs est inséparable de l'idolâtrie. À la «génération des derniers temps», la méchanceté sera générale et absolue et constituera le signe annonciateur de la fin du monde. On trouve chez Hésiode, *Les Travaux et les Jours,* 174-201, la même conception à propos de la dernière génération de la race de fer. Les spéculations apocalyptiques conçoivent souvent qu'une période de malheur, d'oppression, de dégénérescence morale doit précéder l'avènement du roi messianique ou le jugement de Dieu. Ce sont les douleurs du siècle prégnant du Messie. Comparer *Marc,* XIII, 8 : «le début des douleurs» et *Sanhédrin,* 98 *b* : «les affres messianiques». Voir encore *I Hénoch,* XCIX, 4 et suiv.; C, I et suiv.; *II Baruch,* LXX, 3; *IV Esdras,* VI, 24; IX, 3; XIII, 20.

43-45. Bien des veuves : les femmes seules et sans ressources, sous d'honnêtes apparences se livreront en secret à la prostitution. Les femmes mariées ne verront dans leur condition que le moyen de s'adonner en toute sécurité à la débauche. L'idéal de l'*univira,* «la

deront aucune foi ; bien des veuves, par intérêt, [44] accorderont secrètement leurs faveurs à d'autres hommes ; [45] celles qui seront pourvues d'époux n'observeront aucune règle de conduite.

Autres signes eschatologiques.
Conquête romaine de l'Égypte et levée du roi messianique.
Destruction de l'Empire romain.

[46] Mais lorsque Rome sur l'Égypte aussi étendra son empire, [47] la soumettant à un gouvernement unique, alors le très grand royaume [48] du Roi immortel brillera sur les hommes ; [49] un prince pur viendra subjuguer tous les sceptres de la terre [50] pour tous les siècles du temps qui se hâte. [51] Alors aussi la Colère contre les

femme d'un seul homme», a été un idéal païen, et tout particulièrement romain, avant d'être chrétien. Mais le remariage n'était formellement interdit ni dans le paganisme, ni dans le judaïsme, ni dans le christianisme. Seuls étaient considérés par les Juifs comme prostitution les remariages entre anciens époux ; cependant que les sectaires de Qoumrân (*Écrit de Damas,* IV, 20-21) et les chrétiens s'accordaient à assimiler à un adultère le remariage d'un conjoint du vivant de l'autre. Noter toutefois l'attitude de Judith (*Judith,* VIII, 4-8).

46. Mais lorsque Rome : les interprètes voient ici une allusion soit à l'ultimatum par lequel Popilius Laenas intima en 168 av. J.-C. au roi Antiochus IV Épiphane l'ordre d'évacuer l'Égypte ; soit aux événements de 48 av. J.-C. lorsque Jules César arrive en Égypte, impose Cléopâtre aux Égyptiens et paraît, quelques mois durant, exercer le pouvoir en commun avec elle ; soit à ceux de 41 av. J.-C. quand Marc Antoine et Cléopâtre règnent, divinisés de leur vivant en Dionysos Osiris et Aphrodite Isis.

47-48. Le texte, au début du vers 47, est tout à fait incertain. La Sibylle prophétise l'avènement du royaume de Dieu.

49. Un prince pur : le Messie qui dans le Royaume exercera le pouvoir au nom de Dieu ou conjointement avec lui. Sur sa domination universelle, voir *Psaumes,* II ; *Zacharie,* XIV, 9 ; *Daniel,* VII, 14, 27 où le royaume du Fils d'homme ou des Saints représente la communauté eschatologique, religieuse et politique d'Israël. Pour la littérature pseudépigraphique, voir *Psaumes de Salomon,* XVII, 4, 32-35 ; *II Baruch,* LXXII, 2 et, ci-dessous, v. 652-656, un texte tout proche du passage de *II Baruch.*

50. Du temps qui se hâte : voir *IV Esdras,* IV, 26, «le siècle se hâte d'arriver rapidement à sa fin» ; *Marc,* I, 15, «le temps est accompli et le royaume de Dieu est proche».

51. La Colère de Dieu est presque personnifiée dans *Sagesse de Salomon,* XVIII, 20-25. Voir aussi *Psaumes,* LXXVIII, 21 ; *Ecclésiastique,* VII, 16.

gens du Latium sera devenue inexorable. [52] Trois infligeront à Rome une fin lamentable [53] et tous les hommes périront en leurs demeures, [54] lorsque du ciel se déversera une cataracte de feu. [55] Las, chétive ! Quand viendra-t-il, ce jour [56] avec le jugement du Dieu immortel, du Grand Roi? [57] Et vous, cités, bâtissez-vous donc encore aujourd'hui, parez-vous toutes [58] de temples, de stades, de places publiques, de statues d'or, [59] d'argent, de pierre, pour en arriver à ce jour amer! [60] Car le moment viendra où une odeur de soufre se répandra [61] chez tous les hommes. Je vais donc énumérer une par une [62] les cités où les hommes supporteront le désastre.

52. Trois infligeront à Rome : la formulation énigmatique de ce vers a donné matière à de nombreuses hypothèses. Les prédictions sibyllines en circulation à Rome annonçaient que la ville succomberait sous les coups de trois fléaux ou de trois personnages fatidiques en expiation de son «péché originel», soit le parjure de Laomédon, père de Priam et ancêtre de la race romaine (comparer Virgile, *Géorgiques,* I, 502), soit le meurtre de Rémus. La ruine de la ville impériale était attendue dix siècles après la destruction de Troie. Les incertitudes de la chronologie concernant la guerre de Troie firent que l'on identifia diversement les trois désastres successifs, séparés par des intervalles réguliers de dix ans, durée de la guerre de Troie, qui devaient abattre l'Empire. On crut reconnaître le premier d'entre eux dans l'incendie qui détruisit le Capitole en 84 av. J.-C. L'on attendit aussi à partir de cette date une succession de trois rois concomitante des trois fléaux et de même effet. Si l'on admet que le sibylliste a, au prix d'une harmonisation, fait des trois règnes successifs de la prophétie romaine le règne simultané de trois hommes, l'identification qui nous paraît la plus probable consiste à reconnaître ici les membres du deuxième triumvirat (43-32 av. J.-C.).

53-54. [...] tous les hommes [...] une cataracte de feu : la catastrophe de Rome est décrite comme le déluge de feu suivi de la régénération de l'univers et du Royaume messianique.

55. Las, chétive : la Sibylle s'effraie à la pensée du terrible jugement, jugement en même temps qu'elle espère avec une certaine impatience.

60. Une odeur de soufre : le soufre est associé à la catastrophe de Sodome et de Gomorrhe (*Genèse,* XIX, 24), dont *Luc,* XVII, 29-30 nous dit que la catastrophe qui marquera l'arrivée du Fils de l'homme lui sera identique. Dans *I Hénoch,* LXVII, 6, la convulsion des eaux dans la vallée du jugement s'accompagne d'une odeur de soufre. Voir encore *Oracles sibyllins,* III, 462, à propos du séisme d'Éphèse.

Béliar l'Antichrist

63 Puis, de Sébasté, viendra Béliar. 64 Il érigera de
hautes montagnes, immobilisera la mer, 65 le grand
soleil de feu et la lune brillante. 66 Il ressuscitera
des morts et produira aux hommes des signes nom-
breux, 67 mais qu'il ne pourra faire suivre d'ef-
fet ; 68 ils seront œuvre de leurre et il leurrera de nom-
breux mortels, 69 Hébreux fidèles et élus ou impies, et
d'autres 70 hommes qui n'ont pas entendu encore parler
de Dieu. 71 Mais, lorsque le moment de s'accomplir

63. Puis, de Sébasté, viendra Béliar : Bélial ou Béliar est le nom qui, dans la littérature pseudépigraphique, dans l'*Écrit de Damas* et dans le Nouveau Testament est donné au chef des mauvais esprits, à l'adversaire de Dieu, du Roi-Messie ou du Christ. Depuis Antiochus Épiphane, l'Antichrist est volontiers imaginé sous les traits d'un chef politique, roi ou empereur, doublé d'un faux prophète qui réclame l'adoration. Le sens des mots «de Sébasté», littéralement «des Sébasténiens», a donné lieu à des interprétations divergentes. Certains pensent que l'expression désigne les descendants de «Sébastos», c'est-à-dire d'Auguste. L'Antichrist appartiendrait alors à la dynastie des Césars et pourrait concerner Néron, comme dans l'*Ascension d'Isaïe* chrétienne et dans les livres IV et V des *Oracles sibyllins*. Selon d'autres, les «Sébasténiens» sont les habitants de Samarie, et Béliar serait soit Simon le Mage, soit un faux prophète comme le Belkira du *Martyre d'Isaïe*. On aurait un témoignage de la haine qui divisait les Juifs et les Samaritains.

64-68. Il érigera de hautes montagnes : les «miracles» de Béliar constituent la contrefaçon de miracles répertoriés dans l'Écriture. Ce sont des clichés apocalyptiques. Pour les montagnes, voir *IV Esdras*, XIII, 6. La signification du miracle de la mer n'apparaît pas très clairement. Peut-être s'agit-il d'un prodige analogue à celui du passage de la mer Rouge (comparer *Exode*, XIV, 22 et *Psaumes*, LXXVIII, 13) ; ou d'un épisode dont nous aurions une autre attestation dans *Marc*, IV, 35-41. D'une manière plus générale, comparer *Psaumes*, CVII, 29. Béliar arrête le soleil et la lune comme Josué à Gabaon (comparer *Josué*, X, 13 et *Oracles sibyllins*, V, 258). Il ressuscite des morts comme Élie et Élisée (comparer *I Rois*, XVII, 17-24 ; *II Rois*, IV, 33-37). Mais tous les signes de Béliar seront du domaine de la goétie comme, en face de Moïse et d'Aaron, ceux des magiciens de l'Égypte.

69. Hébreux fidèles et élus ou impies : comparer *Marc*, XIII, 22.

70. Parler de Dieu (ou «qui n'ont pas encore entendu la parole de Dieu») : comparer *II Baruch*, LXXXII, 4 et *Psaumes*, LXXIX, 6.

71. Le moment de s'accomplir : comme dans le *Livre de Daniel*, les écrits de Qoumrân, le Nouveau Testament, tous les événements se produisent conformément au plan préétabli de Dieu. Les «menaces du Grand Dieu» désignent les avertissements contenus dans les oracles des prophètes.

sera venu pour les menaces du Grand Dieu, [72] une puissance flamboyante du fond de la mer soulevée gagnera la terre ; [73] elle consumera Béliar et tous les hommes arrogants [74] qui lui avaient ajouté foi.

Empire de la veuve et annonce de la fin des temps

[75] Alors le monde sera gouverné par les mains d'une femme [76] et lui obéira en tout. [77] Puis lorsqu'une veuve aura étendu sa domination sur le monde entier [78] et précipité l'or et l'argent dans la mer divine, [79] lorsqu'elle aura précipité dans les flots marins

72. Du fond de la mer soulevée : Béliar est détruit par Dieu lui-même, qui suscite une «puissance de feu» montant de la mer, domaine du surnaturel (*Daniel,* VII, 2-3). Dans *IV Esdras,* XI, 1, le voyant aperçoit, montant de la mer, l'aigle prodigieux qui symbolise l'Empire romain. Le Fils de l'homme, selon le chapitre XIII, 1-2 du même pseudépigraphe, sort du cœur de la mer «dont toutes les vagues» sont soulevées par un vent violent. Comparer encore «la bête qui monte de la mer» dans *Apocalypse de Jean,* XIII, 1.

73. Les hommes arrogants : l'arrogance des compagnons de Béliar qualifie l'audace de leur révolte contre Dieu.

75-79. Par les mains d'une femme : l'identité de cette figure féminine a donné lieu à des interprétations fort diverses. Certains y reconnaissent la dernière reine d'Égypte, Cléopâtre. D'autres songent plutôt à une personnification de Rome. En ce cas, le veuvage que lui attribue ici le poète constituerait une référence implicite à des oracles qui, dans l'Écriture, concernent Babylone. Comme Babylone (*Isaïe,* XLVII, 8), Rome règne *seule* et sans partage. Dans son orgueil, Babylone affirme qu'elle ne sera jamais veuve (*Isaïe,* XLVII, 8-9 ; *Apocalypse de Jean,* XVIII, 7). C'est pourquoi, s'écrie le prophète, «ces deux choses surviendront pour toi, en un instant, la privation d'enfants et le veuvage». Dans cette perspective le sibylliste, à la manière des prophètes, donnerait ici par anticipation à Rome le nom qu'allait rendre intelligible le châtiment dont elle est menacée. Comparer *Oracles sibyllins,* V, 185. Une troisième interprétation consiste à rapprocher notre passage d'*Oracles sibyllins,* VIII, 190-217 qui semble dépendre de la même tradition. Ce texte oppose deux «femmes de la fin des temps». L'une, la «femme de joie» symbolise Rome-Babylone, l'autre, la «femme affligée» est une personnification de la grâce divine ou de Jérusalem. Le contraste est le même dans l'*Apocalypse de Jean* où sont opposées Babylone (XVII-XVIII) et la femme et le dragon (XII). Ce thème est antérieur au christianisme puisqu'il se rencontre déjà, sous une forme un peu différente, à Qoumrân où «la mère de l'aspic» est opposée à la «mère du Messie». L'imagerie du veuvage est traditionnelle à propos de Jérusalem. Voir, par exemple, *Lamentations,* I, 1 ; *Isaïe,* XLIX, 21 ; *Testament de Dan,* V, 13 ; *Psaumes de Salomon,* II, 20-22 ; *IV Esdras,* IX, 38 ; X, 24 (vision de la femme désolée pleurant son fils mort). Il se peut donc que, dans notre

le bronze et le fer des hommes éphémères, 80 alors tous
les éléments du monde 81 seront dans le veuvage,
quand le Dieu qui habite l'Éther 82 aura enroulé le ciel
comme on enroule un volume. 83 Tout le ciel aux
multiples figures tombera sur la terre et sur la mer
divines ; 84 une cataracte inextinguible de feu 85 brû-
lera la terre 86 et l'axe céleste et les jours ; et la création
même, 87 elle la fondra en une seule masse et l'affinera
jusqu'à purification. 88 On ne verra plus alors glo-
bes jubilants des luminaires, 89 nuit, aurore, ni jours
emplis de tracas, 90 ni printemps, ni été, ni hiver, ni
automne. 91 Et alors le Jugement du Grand Dieu
surviendra au sein 92 du grand Siècle, lorsque tout cela
sera accompli.

texte, la femme du vers 75 désigne Rome et la veuve du vers 77, Jérusalem et sa royauté messianique qui sera suivie par la fin du monde. Les métaux que la veuve précipitera dans la mer, symbolisent alors la richesse, l'idolâtrie et la guerre anéanties à jamais. Pour l'expression «jeter dans la mer» signifiant «détruire», voir *Exode*, xv, 4 ; *Jonas*, ii, 4 ; *Michée*, vii, 19 ; *Psaumes*, lxviii, 23 ; cvii, 24 ; *Apocalypse de Jean*, xviii, 21 et *Oracles sibyllins*, XIV, 355 : «la méchanceté de la terre s'abîmera dans la mer divine». Le même passage (XIV, 351-352) souligne qu'il n'y aura plus alors «ni or de ruse, ni argent, ni peineux esclavage». Comparer Horace, *Odes*, III, iii, 49-52.

80-81. Les éléments [...] seront dans le veuvage : le dernier mot semble un prolongement intentionnel de l'évocation de la veuve au vers 77. L'équilibre universel sera rompu et les éléments du monde ne seront plus unis. On peut comprendre aussi, d'après *Oracles sibyllins*, II, 196-212, qu'ils seront privés de la présence des êtres vivants qui s'y mouvaient : le ciel n'aura plus d'étoiles. Par éléments, la Sibylle semble entendre : l'air, la terre, la mer, le ciel, les jours et les nuits.

82. Aura enroulé le ciel : comparer *Isaïe*, xxxiv, 4.

84. Une cataracte inextinguible de feu : la fin du monde est prédite en termes de conflagration stoïcienne.

88-90. La disparition des «éléments» entraîne celle du temps et instaure l'éternité. Le thème de la fin du temps se retrouve dans *Oracles sibyllins*, II, 325-327 ; VIII, 424-427 ; *IV Esdras*, vii, 39 et suiv. ; *II Hénoch*, xxxiii, 2 (recension longue) ; lxv, 4.

91. Le Jugement du Grand Dieu : ce jugement de Dieu est de type transhistorique. Il a lieu dans le «grand Siècle», expression d'origine stoïcienne, qui désigne la «durée indéterminée et infinie», l'éternité. Il est précédé de la résurrection générale comme dans *Oracles sibyllins*, IV, 179-192. Comparer aussi le livre II, 214 et suiv.

Évocation du monde régénéré

93 Ô vous, ondes où l'on navigue, vous toute, la terre ferme, 94 du soleil levant au point où à nouveau il s'enfonce ! 95 Tout lui obéira lorsqu'il reviendra au monde, 96 car le monde fut le premier à reconnaître son pouvoir.

PROPHÉTIES CONCERNANT L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ, DE L'ÉPOQUE FABULEUSE À L'EMPIRE ROMAIN

97 Or, quand ce fut le moment de s'accomplir pour les

93-96. Le retour mentionné ici n'est pas celui du Christ, mais la «seconde visite» de Dieu. Dans le fragment VIII, cité par Eusèbe, il est explicitement spécifié que la Sibylle s'adresse à Dieu, dont elle espère la venue. Dans *II Hénoch,* XXXII, 1 (recension longue), Dieu promet de ramener Adam au paradis lors de sa seconde venue. La «venue» de Dieu ou la «seconde venue» de Dieu n'est qu'un autre nom du «jour de la visite de Iahvé» ou du «jour de Iahvé». Selon *II Hénoch,* LVIII, 1 et suiv., la première venue est celle qui est narrée en *Genèse,* II, 19, lorsque Dieu visite la terre et conduit devant Adam tous les animaux qu'il a créés.

97-154. Selon un critique du début du siècle, cette section représenterait une mise en œuvre juive de matériaux empruntés à une Sibylle païenne babylonienne qui aurait chanté les antiquités nationales «chaldaïques». Cette théorie, qui a reçu le plus large accueil, est, semble-t-il, erronée. La légende de la tour de Babel n'appartient pas à la tradition babylonienne, mais, dès le départ, au fond israélite. Le récit de la Sibylle, à quelques détails mineurs près, dépend si étroitement de la relation scripturaire qu'il est impossible de lui imaginer une source différente. D'autre part, la synérèse qui assimile la tour de Babel et la tentative des Aloades d'entasser l'Ossa sur l'Olympe et le Pélion sur l'Ossa (*Odyssée,* XI, 315-318) est attestée à Alexandrie à l'époque de Philon. Certains Juifs dénonçaient la présence dans la Bible de mythes tout à fait comparables à ceux des païens. Philon mentionne et combat ce rapprochement dans *De confusione linguarum,* 4-5. Enfin, le récit de la naissance des dieux du paganisme versifie une relation du grec Évhémère. En fait, cette sibylle babylonienne que les textes nomment Sabbé ou Sambéthé et dont ils font une fille de l'historien babylonien Bérose, semble avoir été imaginée à Alexandrie et par des Juifs désireux d'attester, aux yeux des païens, l'antiquité de la nation juive. Le troisième livre représente un effort des Juifs pour placer leur propagande en faveur du judaïsme sous l'invocation de la plus célèbre des sibylles antiques : la Sibylle d'Érythrées. Dans un second mouvement

menaces que le Grand Dieu [98] avait proférées jadis contre les mortels, lorsqu'ils avaient entrepris d'édifier une tour [99] au pays d'Assyrie (ils étaient tous de même parler [100] et ils voulaient s'élever jusqu'au ciel étoilé), [101] l'Immortel aussitôt chargea les souffles de l'air d'une grande violence [102] et ces vents jetèrent à bas la grande tour [103] et excitèrent entre les hommes une mésentente mutuelle. [104] Voilà pourquoi les mortels donnèrent le nom de Babylone à la ville.

[105] Lorsque la tour fut tombée et que les langues des hommes [106] se furent altérées en parlers de toute espèce, la terre entière [107] se remplit des mortels groupés en royaumes distincts. [108] C'était alors la dixième généra-

(voir l'épilogue : III, 809-829) l'on tente de substituer totalement la Sibylle judaïque à l'érythréenne en affirmant qu'il n'est qu'une vraie Sibylle, celle de notre poème, à laquelle l'appellation de Sibylle d'Érythrées a été conférée par suite d'une erreur imputable à l'ignorance des Grecs.

97-98. Le récit commence d'une manière abrupte qui a fait supposer l'existence ici d'une lacune. L'idée des menaces divines doit avoir été tirée de *Genèse*, XI, 7.

98. Par une impropriété courante chez les écrivains grecs (voir Hérodote, I, 192, 193 ; Callimaque, l'*Hymne à Apollon*, 108), l'Assyrie désigne l'ensemble des contrées de la Mésopotamie.

100. Comparer *Genèse*, XI, 4. L'assimilation avec l'épisode des Aloades prend appui sur ce détail. Le récit de la Bible est confirmé par une légende grecque notoire. Le comparatisme sibyllin est d'ordre non pas critique, mais apologétique.

101-102. Ce détail est absent du récit scripturaire. Il semble emprunté au livre des *Jubilés*, X, 26 et permet de ne pas imputer la destruction de la tour à une action directe et d'apparence anthropomorphique de la divinité. Le psaume CIV, 4 représente les vents comme des ministres de Dieu.

103. Les hommes qui ne se comprennent plus se querellent.

104. L'étymologie fantaisiste du nom de Babylone et le fait que la ville est ici nommée pour la première fois (comparer *Genèse*, XI, 4, 5 et 9) démontrent l'étroite dépendance du récit de la Sibylle par rapport à celui de la Bible.

108. Essai d'harmonisation entre la chronologie biblique et la doctrine des dix générations ou des dix siècles, caractéristique de la prédication sibylline et que nous retrouvons aux livres IV et V. D'après la Sibylle, la dixième génération se termine par un désastre. Selon la Bible, dix patriarches séparent Adam de Noé et du Déluge, et Sem d'Abraham. La mention de la «dixième génération» donne la date de la ruine de la tour et de la dispersion de l'humanité. Or certains récits midrashiques considèrent que cette catastrophe fut un substitut du déluge (voir Josèphe, *Antiquités juives*, I, IV). Ils attribuent à Nemrod l'idée de l'entreprise et racontent que le patriarche Abraham s'y est opposé.

tion d'hommes sortis du sol [109] depuis que le déluge s'était abattu sur les premiers humains. [110] Et Cronos, Titan et Japet devinrent rois. [111] C'étaient les trois plus vaillants enfants de Gaia et d'Ouranos, [112] que les hommes avaient nommés fils de la Terre et du Ciel [113] parce qu'ils étaient les plus excellents des hommes sortis du sol. [114] La terre avait été répartie en trois, selon le lot de chacun, [115] et chacun exerça le pouvoir royal en possession de sa part. Ils ne se battaient pas, [116] car ils avaient prêté des serments à leur père, et les parts étaient équitables. [117] Puis survint le temps où s'acheva la vieillesse de leur père, [118] lequel mourut. Ses fils alors, commettant [119] une terrible violation de leurs serments, se querellèrent [120] à qui, revêtu de la dignité royale, commanderait à tous les mortels ; [121] et Cronos et Titan se combattirent. [122] Mais Rhéa, Gaia, Aphrodite, amie des guirlandes, [123] Déméter, Hestia, Dioné aux belles boucles, [124] les réconcilièrent après avoir assemblé les rois, [125] qu'unissait tous le lien de la parenté fraternelle, et les autres [126] hommes aussi qui étaient issus du même sang et des mêmes

109-154. Sans se soucier de la cohérence chronologique, la Sibylle introduit, sous le nom de Cronos, Titan et Japet, les trois fils de Noé : Sem, Cham et Japhet qui furent, selon la Bible, les pères de l'humanité. L'intention du sibylliste est double. Il s'agit d'une part de confirmer les traditions bibliques par celles de la mythologie grecque. Noé est assimilé à divers personnages de la fable. Philon d'Alexandrie, en *De praemiis,* 23, identifie Noé et Deucalion. Le pseudo-Bérose raconte que Noé n'est autre qu'Ouranos et qu'il fut châtié par son fils Cham, tradition dont l'équivalent se retrouve dans le midrash et chez les Pères de l'Église. D'autre part, en versifiant un passage d'Évhémère, le poète entend proposer une explication rationnelle de l'origine de l'idolâtrie et faire éclater de la sorte l'erreur du paganisme. Comparer avec *Sagesse de Salomon,* XIV, 15-16.

111-113. Philon de Byblos, Minucius Felix, Tertullien, Lactance nous ont conservé diverses explications évhéméristes de la qualification de «fils de la Terre et du Ciel». On appelle ainsi des hommes dont on admire la beauté ou la valeur ou dont on ignore l'origine. Selon certains de ces auteurs, Gaia et Ouranos auraient été d'abord les noms propres de héros particulièrement beaux ou particulièrement puissants dont on perpétue la mémoire en nommant d'après eux la Terre et le Ciel.

114-116. Comparer avec *Jubilés,* VIII, 10-11.

118 et suiv. La guerre de Titan et de Cronos, puis des fils des Titans contre les fils de Cronos, a été inspirée à Évhémère par Hésiode, *Théogonie,* 617 et suiv.

parents. 127 On choisit pour roi qui régnerait sur tous, Cronos, 128 l'aîné des trois et le plus beau de visage. 129 Mais Titan imposa à Cronos de grands serments : 130 celui-ci n'élèverait pas de lignée d'enfants mâles afin que le premier fût roi, 131 lorsque pour Cronos seraient venues la vieillesse et la mort. 132 Lors donc que Rhéa enfantait, les Titans s'asseyaient auprès d'elle 133 et mettaient en pièces tous les enfants mâles ; 134 mais les filles, ils les épargnaient et les laissaient auprès de leur mère pour en être élevées. 135 Lorsque l'auguste Rhéa eut ses troisièmes couches, elle mit au monde Héra en premier. Quant aux Titans, 136 après qu'ils eurent constaté de leurs yeux 137 son sexe féminin, ces hommes farouches s'en retournèrent chez eux. 138 Alors, Rhéa mit au monde un enfant mâle 139 qu'elle expédia, afin qu'il y fût élevé en secret et privément, 140 en Phrygie, par les soins de trois hommes crétois qu'elle avait choisis et dont elle avait reçu des serments. 141 Aussi lui donna-t-on le nom de *Dis* du fait qu'il avait été expédié à *dis*tance. 142 De la même manière, elle expédia secrètement Poséidon. 143 En troisième lieu, Rhéa, divine entre les femmes, enfanta Pluton, 144 tandis qu'elle passait

140. Selon la fable, Zeus fut élevé en Crète par les Curètes, génies du mont Dicté. Les Curètes, devenus ici «trois hommes crétois», sont un vestige de cette tradition, mais la Crète est remplacée par la Phrygie où la Sibylle situait le territoire de la première génération humaine après le déluge. Elle y voyait aussi le théâtre de la manifestation originelle du paganisme. Comparer *Oracles sibyllins,* I, 195 et suiv. ; V, 130 ; VII, 12-15. Selon l'Écriture, l'arche du déluge s'arrête sur le mont Ararat.

141. Cette étymologie consiste à reconnaître la forme *Dia,* accusatif du nom de Zeus, dans le préfixe *dia* de la forme verbale *diépemphthè,* «il fut envoyé à distance». Elle est dirigée contre la tradition, issue de Platon (*Cratyle,* 396 A-B), qui voyait en Zeus le dieu par l'intermédiaire *(dia)* duquel toutes les créatures ont reçu le pouvoir de vivre (*to zên,* rapproché de l'ancienne forme accusative *Zena* du nom de Zeus). L'intention de la Sibylle est de souligner que le nom de Zeus n'est que celui d'un homme et que l'on ne saurait rien en inférer de divin. On comparera avec ce qu'en dit Lactance dans *Divinae institutiones,* I, 11 : «Sauvé clandestinement et élevé en cachette, l'enfant fut dénommé Zeus ou Zen, non comme le veulent ces auteurs [...] parce qu'il serait le père de la *vie* ou qu'il inspirerait le souffle *vital* aux créatures — quelle âme, aussi bien, pourrait impartir celui qui a reçu ailleurs la sienne propre? —, mais parce qu'il fut le premier des enfants mâles de Saturne à *avoir vécu.* »

par Dodone où coulent les humides chemins [145] du large et sombre fleuve dont l'eau se hâte vers la mer [146] sans se mêler au Pénée et qu'on appelle le Styx. [147] Mais lorsque les Titans eurent appris l'existence [148] secrète d'enfants mâles procréés par Cronos et Rhéa son épouse, [149] Titan réunit ses soixante fils, [150] chargea de liens Cronos et Rhéa son épouse, [151] les cacha dans la terre où il les garda derrière une enceinte. [152] Mais les fils du puissant Cronos l'apprirent [153] et suscitèrent à cause de leur père un grand combat tout empli de tumulte. [154] Ce fut pour tous les mortels le commencement de la guerre, [155] (car ce fut là, pour tous les mortels, le tout premier commencement de la guerre). [156] Et Dieu fit alors tomber sur les Titans le malheur : [157] la race entière des Titans périt, ainsi que celle de Cronos. [158] Mais ensuite, avec le

145-156. Selon Strabon, VII, fr. 14, l'Europos, le fleuve large, profond et sombre était un autre nom du Titaresios, affluent principal du Pénée dans lequel, après être descendu du mont Titaros, il se jetait entre Larissa et la vallée de Tempé. Homère, *Iliade,* II, 753 et suiv., rapporte que ses eaux ne se mêlent pas à celles du Pénée, mais flottent à la surface à la façon de l'huile parce que le Titaresios est un bras du fleuve des Enfers, le Styx. L'évocation du Pénée et du Styx a pour objet de montrer que Pluton n'a été considéré comme le dieu des Enfers que parce que le hasard l'a fait naître sur les bords de l'Europos.

151. Le Tartare, prison des dieux, était un cachot souterrain entouré d'un rempart d'airain. Voir Hésiode, *Théogonie,* 715 et suiv.

155. Les traditions relatives aux Titans et aux Géants de la fable grecque ont été conciliées avec les légendes concernant les différentes races de géants mentionnées dans la Bible. Le souvenir des géants châtiés pour leur orgueil et initiateurs de la guerre est conservé dans les deutérocanoniques ou les pseudépigraphes. Comparer *Ecclésiastique,* XVI, 7 ; *Sagesse de Salomon,* XIV, 6 ; *Jubilés,* VII, 22 ; *I Hénoch,* IX, 9. La qualité de géants des Cronides et des Titanides est ici tout à fait estompée en raison du système évhémériste adopté par la Sibylle.

158-195. Ce passage contient deux oracles juxtaposés concernant les empires universels. L'on semble s'être efforcé de combiner la doctrine des empires, empruntée vraisemblablement au livre de *Daniel,* avec celle des dix générations, qui est probablement sibylline. Dans le premier oracle (v. 158-164), la Sibylle énumère huit empires succédant à l'empire universel de Cronos. En incluant dans cette liste le royaume messianique, on obtient le nombre sibyllin. Dans les vers 175-195, nous avons un calcul différent. La division de l'histoire en quatre empires auxquels doit succéder le règne messianique rappelle celle du chapitre VII de *Daniel.* Le premier de ces empires, l'empire d'Orient, est placé sous l'autorité de la maison de Salomon d'après des textes tels que *I Rois,* V, 1 ; X, 23 ; *II Chroniques,* IX, 22, 26. La Sibylle soutient l'antériorité de la civilisation hébraïque par rapport à celle des Hellènes.

cours circulaire du temps, [159] on vit surgir l'empire de l'Égypte auquel succédèrent celui des Perses, [160] des Mèdes, des Éthiopiens, de Babylone en Assyrie, [161] puis celui des Macédoniens et celui de l'Égypte à nouveau, lors celui de Rome. [162] Alors un oracle du Grand Dieu vola en ma poitrine [163] me commandant de prophétiser pour tous [164] les pays et d'informer leurs rois des événements qui adviendraient. [165] En premier lieu, Dieu me fit savoir [166] le nombre des empires humains destinés à apparaître. [167] Tout d'abord, la maison de Salomon commanderait [168] aux habitants de la Phénicie, de l'Asie et d'autres [169] îles, à la race des Pamphyliens, des Perses, des Phrygiens, [170] des Cariens, des Mysiens et à la nation des Lydiens, riches d'or. [171] Puis surgiraient les Hellènes, arrogants et impurs, [172] et une nation différente et fort mêlée, celle de la Macédoine, aurait la domination, [173] viendrait sur les mortels comme une effroyable tempête guerrière, [174] mais serait détruite de fond en comble par le Dieu céleste. [175] D'un autre empire alors s'exercerait la domination, [176] blanche, aux chefs multiples, depuis la mer occidentale. [177] Il dominerait sur beaucoup de contrées, ruinerait beaucoup de peuples, [178] ensuite à tous les rois inspirerait de l'épouvante. [179] Il ravirait beaucoup d'or et d'argent [180] à un grand nombre de cités ; et l'on trouverait encore dans la terre divine [181] l'or, l'argent, la parure. [182] Ils opprimeraient les mortels, mais eux aussi, [183] dès qu'ils auraient inauguré une conduite

172. La diversité des tribus macédoniennes a toujours frappé les observateurs anciens.

174. Les Séleucides, en la personne d'Antiochus IV, exciteront particulièrement la colère du Dieu céleste.

175-176. Il s'agit de la République romaine gouvernée par « plusieurs têtes », les sénateurs revêtus de la toge blanche. Les débuts de la conquête romaine sont présentés d'une manière presque favorable, un peu à la façon de *I Maccabées,* VIII, 2-4.

180-181. Plusieurs interprétations ont été proposées. Certains voient ici une allusion aux trésors que l'on enfouissait pour les soustraire au conquérant. D'autres comprennent ces vers comme une expression de la convoitise des Romains sans cesse incités à conquérir par les armes de nouvelles richesses. Ou encore y trouvent l'idée que les Romains imposent pour un temps un régime de vie frugale dédaigneuse de l'or. Voir Horace, *Odes,* III, III.

182-183. Il s'agit vraisemblablement de la conquête de Jérusalem par Pompée en 63 av. J.-C. Le désastre est probablement celui que le

de brutalité et d'injustice, subiraient un grand désastre [184] et l'on verrait apparaître chez eux les conséquences inéluctables de l'impiété : [185] le mâle s'unirait au mâle, ils exposeraient des garçons [186] en des maisons infâmes. Et en ces jours-là, il y aurait [187] chez les hommes une grande détresse. Cet empire troublerait tout, [188] briserait tout, emplirait tout de maux [189] à cause d'une cupidité dégradante, d'une ignoble soif des richesses, [190] et cela en de nombreux pays, mais particulièrement en Macédoine. [191] Il susciterait la haine et ils auraient recours à toutes les tromperies.

[192] Jusqu'au septième règne qui donnerait la royauté [193] à un roi d'Égypte issu de la race des Hellènes. [194] Alors la nation du Grand Dieu serait à nouveau puissante [195] et ses fils seraient pour tous les mortels des guides de vie.

proconsul de Syrie, Licinius Crassus essuya en 53 à Carrhae, le Harran de la Bible, au cours de sa campagne contre les Parthes. Pour financer les opérations qu'il préparait, Crassus avait pillé le trésor sacré du Temple de Jérusalem. Les Romains sont désormais des impies aux yeux de la Sibylle.

184. L'impiété a pour conséquence inéluctable le relâchement des mœurs.

185-189. La peinture des vices romains se recoupe avec le tableau qu'en trace l'historien Salluste dans le chapitre XII de *La Conjuration de Catilina.* Il faut voir non, bien sûr, dans l'existence en tant que telle des vices évoqués, mais dans leur violence et, si l'on peut dire, dans le style de leur manifestation le reflet de la même époque que celle qui est décrite par Salluste, à savoir les derniers temps de la République.

190. Allusions aux exactions des Républicains en Macédoine et en Asie en 43-42 av. J.-C.

192-195. L'oracle concernait sans doute originellement le roi lagide d'Égypte, Ptolémée VII Évergète ou Physcon et reflétait les espérances messianiques suscitées par les succès des Maccabées. Il a dû être transposé, au premier siècle avant notre ère, à la personne de Cléopâtre VII, la dernière souveraine hellénique de l'Égypte. Avant la bataille d'Actium, des oracles circulaient en Asie, promettant l'Empire du monde à Cléopâtre. Les Romains redoutaient la ruine de l'Empire et, après les affres des guerres civiles, désiraient ardemment la paix. Les espérances particulières du peuple juif étaient ainsi portées par le courant des aspirations universelles qui s'expriment dans des œuvres comme la IVe Églogue de Virgile ou la XVIe Épode d'Horace.

195. L'avènement du Royaume messianique s'accompagnera de la conversion de l'Égypte et d'Assur. Israël, placé entre l'une et l'autre, sera une bénédiction pour les deux empires. Voir *Isaïe,* XIX et comparer *Oracles sibyllins,* II, 318 ; V, 492 et suiv.

Les fléaux

[196] Mais pourquoi Dieu m'a-t-il révélé et donné à dire aussi [197] quel sera le premier désastre, le second, le dernier de ceux [198] qui s'abattront sur tous les hommes, et quel sera leur début? [199] En premier lieu, Dieu enverra le malheur aux Titans, [200] qui expieront sous les coups des fils du puissant Cronos [201] les chaînes dont ils auront chargé Cronos et leur vénérable mère. [202] Ensuite, les Hellènes auront des tyrannies, des rois hautains, [203] immodérés, impurs, [204] larrons d'épouses, montrant tous les vices, et pour les mortels [205] la guerre n'aura plus de cesse. Les terribles Phrygiens périront [206] tous et le malheur sera sur Troie en ce jour-là. [207] Puis le malheur atteindra les Perses et les Assyriens, [208] toute l'Égypte et la Libye, ainsi que les Éthiopiens [209] pour se transformer en malheur pour les Cariens, les Pamphyliens [210] et tous les mortels : à quoi bon énumérer un par un chaque peuple? [211] À peine se sera accomplie une première série de maux, [212] qu'une deuxième fondra sur les hommes.

Mais je proclamerai tout d'abord [213] que le malheur atteindra les hommes pieux qui habitent autour du grand Temple [214] de Salomon et sont les descendants d'hommes justes. [215] Je dirai par la même occasion [216] la race et la lignée de leurs pères, le peuple qu'ils forment tous, [217] toutes choses habilement, ô mortel d'esprit instable, méditant la tromperie.

196-217. Le thème est celui des châtiments divins qui atteindront successivement tous les peuples. Cette perspective nouvelle permet à la Sibylle (voir le vers 215) d'introduire le développement sur l'histoire d'Israël.

217. Le singulier collectif désigne les païens, qui, faute de posséder la Loi, vivent dans une instabilité intellectuelle et morale perpétuelle. Cette apostrophe est peut-être une transposition de *Les Travaux et les Jours*, où Hésiode s'en prend sur le même ton à son frère Persès.

Histoire d'Israël

[218] Il est une ville au pays d'Ur des Chal-
déens [219] d'où provient une race d'hommes très
justes, [220] dont la volonté est toujours celle du bien et
les actions sont toujours vertueuses. [221] Ils ne prennent
souci ni de la course circulaire du soleil ou de la
lune, [222] ni des prodiges qui se manifestent sur la
terre, [223] ni de la profondeur de la glauque mer
océane, [224] ni de ce que présagent les éternuements, ni
des oiseaux des ornithomanciens, [225] ni des devins, ni
des sorciers, ni des conjurateurs, [226] ni des imbéciles
supercheries vocales des ventriloques. [227] Ils ne lisent
pas dans les astres les prédictions des Chaldéens [228] et ne
pratiquent pas l'astrologie, car il n'est rien qu'erreur dans
tout cela [229] que les hommes insensés recherchent
chaque jour, [230] se fatiguant l'esprit à une œuvre de
nulle utilité. [231] Et ils ont enseigné ces erreurs à des
hommes infâmes [232] par lesquels bien des maux sont
advenus aux mortels sur la terre, [233] afin de les égarer
loin des bons chemins et des actions justes. [234] Mais
eux, n'ont cure que de justice et de vertu, [235] ignorant
la cupidité qui, pour les hommes mortels, fait naître des
myriades de maux, [236] guerre et famine perpétuelles.
[237] Ils ont de justes mesures dans leurs campagnes et
dans leurs villes. [238] Ils ne perpètrent pas les uns contre

218. Le vers est incomplet. On a proposé de combler la lacune à l'aide du passage du pseudo-Eupolème cité dans le *Préparation évangélique,* IX, 7 d'Eusèbe où l'on note que la ville natale d'Abraham est «Camarina que l'on nomme aussi Uriah, c'est-à-dire la cité des Chaldéens». Le nom de Camarina fournirait bien le nombre de pieds qui manquent au vers, mais le rapprochement reste conjectural. Ur, patrie traditionnelle d'Abraham, était la ville du dieu Lune sumérien Sin : dans Camarina, il faut peut-être retrouver le mot *qamar,* l'un des noms arabes de la lune.

218-236. Condamnation absolue de toutes les pratiques divinatoires du monde grec à l'époque hellénistique. Pour des prohibitions scripturaires, comparer *Isaïe,* VIII, 19; *Ecclésiastique,* XXXIV, 5.

231. Allusion probable aux Veilleurs coupables qui ont détourné les hommes en leur enseignant les arts de magie. Comparer *I Hénoch,* VII, 1.

237. Comparer *Deutéronome,* XXV, 13-16; *Proverbes,* XI, 1; XVI, 11; XX, 10, 23; Hésiode, *Les Travaux et les Jours,* 349 et suiv.

238-239. Comparer *Exode,* XX, 15; XXII, 1; *Lévitique,* XIX, 11; *Deutéronome,* V, 19.

les autres de larcins nocturnes, [239] ni ne se dérobent de troupeaux de bœufs, de moutons ou de chèvres.

[240] Le voisin ne déplace pas les bornes du champ de son voisin. [241] Il n'est personne qui, très riche, lèse celui dont la condition est moindre, [242] ou opprime les veuves : il les secourt plutôt, [243] fournissant régulièrement du blé, du vin, de l'huile. [244] À ceux du peuple qui n'ont rien et se trouvent dans le besoin, [245] l'homme fortuné donne toujours une part de sa récolte. [246] Il accomplit ainsi l'oracle du Grand Dieu, l'hymne sacro-saint : [247] le Dieu du ciel, aussi bien, fait de la terre un bien commun à tous. [248] Mais lorsque le peuple des douze tribus quittera l'Égypte et fera route [249] sous la conduite de guides dépêchés par Dieu, [250] il cheminera la nuit à la lueur d'une colonne de feu [251] et, tout le jour durant, derrière une colonne de nuée. [252] Sur ce peuple, il établira comme chef le grand [253] Moïse, qu'une reine aura trouvé au bord d'un marais, recueilli, [254] élevé en le nommant son fils. [255] Lorsque, guidant le peuple que Dieu conduisait hors d'Égypte, [256] il fut arrivé au mont Sinaï, Dieu lui donna du haut du ciel [257] la Loi dont il avait écrit sur deux tables toutes les ordonnances [258] et il commanda de s'y conformer ; qui y désobéirait [259] serait châtié en vertu de la Loi, soit par des mains mortelles, [260] soit, s'il échappait à

240. Comparer *Deutéronome*, XIX, 14 ; XXVII, 17 ; *Proverbes*, XXII, 28 ; XXIII, 10.

241. Comparer *Deutéronome*, XXIV, 10-15.

242. Comparer *Deutéronome*, XXIV, 17 ; *Oracles sibyllins*, II, 76.

245. Comparer *Lévitique*, XIX, 9-10 ; XXIII, 22 ; *Deutéronome*, XV, 7-8 ; XXIV, 19-21.

247. Cette affirmation d'allure stoïcienne est motivée, probablement, par des institutions scripturaires comme l'année sabbatique et le jubilé qui rappellent que la terre est le bien de tous. L'année de jachère, les indigents consomment les aliments que la terre produit spontanément (*Lévitique*, XXV, 12).

249. Soit Moïse et Aaron, soit la colonne de feu et la colonne de fumée nommées dans les vers 250-251. Comparer Philon, *De vita Mosis*, I, 165-166 : la colonne de feu, *guide infaillible*, abrite un «lieutenant du Grand Roi». Sur la colonne de feu et la colonne de fumée, voir *Exode*, XIII, 21-22 ; XIV, 19 ; XL, 38 ; *Psaumes*, LXXVIII, 14 ; CV, 39.

253-254. Voir *Exode*, II, 5-10.

255-256. Voir *Exode*, XIX, 1-6.

256-258. Voir *Exode*, XXIV, 12 ; XXXI, 18 ; XXXIV, 4, 27, 28 ; *Deutéronome*, XXVIII, 13-15.

260. Voir *Deutéronome*, XXVIII, 15-69 ; *Jubilés*, XXX, 15 : «Il arrivera

l'attention des hommes, serait anéanti par tout châtiment. [261] Le Dieu du ciel avait fait de la terre un bien commun à tous, [262] à tous donné la félicité et, dans la poitrine, une intelligence excellente. [263] Ce n'est que pour ces hommes que la terre féconde produit son fruit [264] à cent pour un et que se réalisent les mesures de Dieu. [265] Eux aussi, pourtant, connaîtront le malheur, et ils n'échapperont pas [266] à la peste. Eh oui ! abandonnant tes parvis magnifiques, [267] tu partiras, toi aussi, pour l'exil, puisque ton sort est de quitter ton territoire sacré. [268] Tu seras emmené chez les Assyriens et tu verras tes jeunes enfants, [269] tes épouses asservis à tes ennemis ; [270] toutes tes ressources, ta richesse seront anéanties. [271] Toute contrée sera pleine de toi et toute mer [272] et chacun aura en horreur tes usages.

[273] Ton pays tout entier sera désert. L'autel en sa fermeté, [274] le temple du Grand Dieu et tous les longs remparts [275] tomberont à terre : parce qu'au lieu d'obéir en ton cœur [276] à la sainte Loi du Dieu immortel, tu t'en es détourné [277] pour rendre un culte à d'infâmes idoles : parce que ne craignant pas Dieu, [278] tu n'as pas consenti à honorer le Père immortel de tous les dieux et de tous les hommes, [279] pour honorer des idoles d'hommes. [280] C'est pourquoi, pendant sept décades de temps, ton fertile pays, [281] ton Temple merveilleux

fléau sur fléau, malédiction sur malédiction, toutes sortes de peines, de fléaux et de malédictions. »

261-262. Rappel du vers 247.

263-264. Voir *Genèse,* XXVI, 12.

267. Voir *Deutéronome,* IV, 27.

273. Le Temple était situé sur l'emplacement de la citadelle ou « forteresse de Sion » (*II Samuel,* V, 7) qui dominait l'ancienne Jérusalem. Dans *I Chroniques,* XXIX, 1, 19, le Temple de Salomon est désigné du terme de *bîrâh,* « château ». Comparer *Isaïe,* XXXII, 14 : « le donjon sera déserté ». Dans *I Hénoch,* LXXXIX, 50, 54, 56, 67, 73 et dans *Oracles sibyllins,* V, 424, le Temple est appelé la Tour.

277-279. Voir *Deutéronome,* XXIX, 17 ; *II Rois,* XXIII, 24 ; *Jérémie,* V, 19 ; *Ézéchiel,* V, 11.

278. Voir *Deutéronome,* X, 17 ; *Josué,* XXII, 22 ; *Daniel,* II, 47 ; *Psaumes,* L, 1 ; XCV, 3 ; XCVII, 7. Comparer avec Philon, *De specialibus legibus,* II, 165 : « celui que tous, Grecs et barbares, reconnaissent d'un commun accord, le Père suprême des dieux et des hommes et le Créateur de l'univers ».

280-281. Les soixante-dix ans de la captivité de Babylone. Voir *Jérémie,* XXV, 11-12 ; *II Chroniques,* XXXVI, 17-21.

seront déserts, [282] mais l'accomplissement du bonheur
t'est réservé à la fin avec une gloire très grande, [283] se-
lon ce que t'ont accordé Dieu et un mortel. Toi, de ton
côté, demeure [284] fidèle aux saintes lois du Grand
Dieu, [285] lorsqu'un jour, il redressera ton genou fati-
gué vers la lumière.

[286] Et alors le Dieu du ciel dépêchera un roi [287] et
il jugera chaque homme dans le sang et l'éclat
du feu. [288] Il est aussi une tribu royale dont la
lignée [289] restera impeccable : c'est elle qui, avec la
révolution du temps, [290] aura la domination et com-
mencera à édifier les nouveaux parvis de Dieu. [291] Tous
les rois de Perse expédieront [292] de l'or, du cuivre et
du fer qui se travaille avec peine. [293] Car Dieu lui-
même enverra une sainte vision nocturne [294] et le
Temple alors existera à nouveau, comme il était aupa-
ravant.

PROPHÉTIES CONTRE LES NATIONS

[295] Comme mon cœur avait mis un terme au chant
divin [296] et que j'implorais le grand Géniteur de cesser
de m'y contraindre, [297] voici qu'à nouveau un oracle

283. Le mortel est Cyrus. Comparer avec *Isaïe,* XLIV, 26-28 ; *Esdras,* I, 1-2.

284-285. Israël est exhorté à rester fidèle à la Loi après sa rédemption.

286-287. Ce roi est Cyrus plutôt que le Roi Messie. Voir *Isaïe,* XLI, 2, 25 ; XLV, 1 ; *Esdras,* I, 1-2.

288-290. La tribu royale est la tribu de Juda. Comparer *Genèse,* XLIX, 10 ; *I Rois,* XI, 36 ; XV, 4 ; *Isaïe,* IV, 2 ; XI, 1 ; *Jérémie,* XXIII, 5 ; XXXIII, 15-17, 21 ; *Psaumes,* CXXXII, 11-12 ; *I Maccabées,* II, 57. Zorobabel, qui rebâtit le Temple de concert avec le grand prêtre Josué, était le petit-fils du roi captif Jeconiah. Voir *I Chroniques,* III, 17 et *Esdras,* III, 2, 8.

291. Cyrus, Darius, Artaxerxès d'après *Esdras,* I, VI, VII.

292. Voir *Esdras,* VII, 15-21.

293. Comparer *II Chroniques,* XXXVI, 22.

294. Il s'agit du second Temple ou Temple de Zorobabel. Voir *Esdras,* VI, 15 ; *Tobit,* XIV, 4-7.

295-488. Cette section est constituée par des prophètes contre les nations, comme on en trouve dans les livres des *Prophètes.* Certains critiques estiment que nous avons ici des matériaux païens, et notamment des oracles de l'authentique Sibylle d'Érythrées, sans aucun lien avec la section qui précède ni avec celle qui suit et qui auraient été introduits dans le troisième livre à une date tardive. En fait, les

du Grand Dieu vola dans ma poitrine 298 et me com-
manda de prophétiser pour tous 299 les pays et de
mettre en l'esprit de leurs rois les événements qui
adviendraient. 300 Et Dieu me révéla et me chargea de
dire en premier lieu 301 combien de lugubres douleurs
l'Immortel a destinées à Babylone 302 qui a ravagé son
grand sanctuaire.

303 Malheur à toi, Babylone, à toi, race des Assyriens.
304 Un jour, un sifflement atteindra tout pays de
pécheurs 305 et toute contrée des mortels un cri de
guerre 306 et un fléau du Grand Dieu qui dirige les
hymnes la détruiront. 307 Car du haut des airs, ô
Babylone, un jour descendra contre toi 308 du ciel et
des saintes régions descendra contre toi 309 le courroux
éternel et il te détruira avec tes enfants à jamais.

310 Lors seras-tu comme tu étais avant d'être, comme
si jamais tu n'étais née. 311 Lors seras-tu emplie de ton
sang, comme toi-même jadis 312 avais répandu celui
d'hommes vertueux, d'hommes justes 313 dont le sang,
ce jour d'hui encore, clame vers le haut ciel.

314 Un grand fléau, Égypte, va atteindre tes
temples, 315 un fléau terrible dont jamais encore tu n'as

oracles qui occupent les vers 295-400 prédisent le châtiment des ennemis qui ont foulé Israël et la transition du thème des malheurs des Justes, évoqués dans la section précédente, à celui du châtiment des nations qui ont réalisé, mais avec une cruauté excessive, le châtiment divin, est assez facile à apercevoir. Quant au passage 400-488, sa visée est de conserver à la Sibylle juive assez de traits helléniques pour que sa prétention à être la véritable Sibylle d'Érythrées paraisse vraisemblable. Mais cette partie elle-même doit, comme la précédente, avoir été composée ou remaniée profondément par le sibylliste qui composa le livre III. Aucune disparate de style n'y apparaît par rapport au reste du poème et des analogies d'expression existent entre le texte de cette section et certains passages de l'Écriture.

301-313. Oracle contre Babylone d'après *Isaïe,* XIII ; *Jérémie,* L et LI.

306. Dieu inspire les hymnes des Justes sauvés par ses miracles. Comparer *Exode,* XV, 1-20 ; *Sagesse de Salomon,* X, 20 ; *II Maccabées,* VIII, 27.

311-313. Comparer *Psaumes,* LXXIX, 3 ; *Apocalypse de Jean,* XVI, 6 ; *Genèse,* IV, 10 ; XXXVII, 26 ; *Ézéchiel,* XXIV, 7 ; *Job,* XVI, 18 ; *II Maccabées,* VIII, 3.

314-318. « Visite » des idoles en Égypte d'après *Jérémie,* XLIII, 12-13 ; XLVI, 8 ; *Ézéchiel,* XXIX-XXXII, 16. Ces oracles concernant les relations entre Nabuchodonosor, roi de Babel, et l'Égypte ont dû être transposés tout d'abord à l'époque d'Antiochus Épiphane, puis à celle de Cléopâtre. Voir, ci-dessus, la note relative aux vers 192-195.

315. Comparer *Isaïe,* XLVII, 11.

attendu la venue. [316] Le glaive, en effet, te traversera par le milieu, [317] et dispersion, mort, famine prévaudront [318] jusqu'à la septième génération de tes rois. Alors, tu seras en repos.

[319] Malheur à toi, contrée de Gog et de Magog, sise au milieu [320] des fleuves d'Éthiopie, quelle effusion de sang ne vas-tu pas recevoir ! [321] Tu seras appelée chez les hommes «demeure du Jugement» [322] et la terre qu'il abreuvera abondamment boira ton sombre sang.

[323] Malheur à toi, Libye ! Malheur à vous, ô mer et terre !

316. Comparer *Ézéchiel,* XIV, 17.

319-321. La Sibylle situe la contrée de Gog et de Magog en Éthiopie, pays coupé de fleuves, selon *Isaïe,* XVIII, 1, 2, 7. À côté de l'Éthiopie d'Afrique les anciens imaginaient une Éthiopie extrême-orientale confinant à l'Inde et formant la limite du monde. Hérodote, VII, 69 et suiv., mentionne la présence dans l'armée de Xerxès d'«Éthiopiens qui sont au-dessus de l'Égypte» et d'Éthiopiens orientaux servant avec les Indiens. L'«attroupement de Gog et Magog» dans *Ézéchiel,* XXXVIII-XXXIX fit penser à la bigarrure ethnique de l'Empire perse qui atteignait l'Indus et constituait le plus oriental des Empires. Si bien que l'on eut tendance à confondre l'Éthiopie orientale, l'Inde et la Perse. C'est ainsi que, dans *Oracles sibyllins,* V, 194-195, 206 ; XI, 62, 69, 299, les Indiens et les Éthiopiens sont ou bien confondus ou bien considérés comme des peuplades congénères, et qu'en XI, 179 Xerxès peut être appelé un «batârd éthiopien». En résumé, il n'y a pas de contradiction foncière entre la localisation habituelle de Gog et Magog et celle de notre passage. La Sibylle a vu dans l'Éthiopie de l'oracle d'Isaïe l'imaginaire Éthiopie orientale en raison de l'ignorance où l'on était de la configuration des parties équatoriales du globe et de l'origine du Nil. Comme la plupart des auteurs faisaient tourner l'océan Atlantique au midi, ils donnaient à l'Afrique une projection orientale contraire à la réalité. C'est ce qui explique qu'Alexandre, parvenu à l'Indus, crut avoir atteint les sources du Nil et pensa qu'il pouvait se rendre en Égypte en s'embarquant sur le fleuve indien (Arrien, *Anabase,* VI, 1 ; Strabon, XV, 696). Voilà pourquoi, aussi, Virgile, qui fait naître le Nil dans l'Inde, l'imagine contigu à la Perse (*Géorgiques,* IV, 288-290).

321. Comparer *Joël,* IV, 2 (Théodothion). Demeure du Jugement : cet hébraïsme signifie que le châtiment sera si exemplaire qu'il passera en proverbe et ne laissera pas d'autre souvenir du pays anéanti.

323-333. La Libye est l'Afrique en général, à l'exception de l'Égypte. Voir Hérodote, IV, 41. Les interprétations les plus divergentes ont été proposées pour cet oracle. L'expression «avec des dents de fer» renvoie à *Daniel,* VII, 7 et au quatrième Empire, c'est-à-dire aux Séleucides, puis aux Romains. Elle semble indiquer que la Grande Maison est le Sanctuaire de Jérusalem. On suppose parfois qu'il y avait des contingents libyens dans l'armée d'Antiochus Épiphane et que, d'autre part, la Sibylle s'inspire d'*Ézéchiel,* XXXVIII, 2-9 qui nomme la Perse, l'Éthiopie et la Libye parmi les peuples qui marchent avec Magog pour dévaster la Terre sainte.

[324] Ô filles du Ponant, vous viendrez à un jour amer, [325] vous y viendrez poursuivies par une lutte difficile, [326] terrible et difficile ! Un terrible jugement surviendra encore [327] et vous irez toutes par force à la perdition [328] pour avoir mis en pièces la Grande Maison de l'Immortel [329] et l'avoir mâchée terriblement avec des dents de fer.

[330] Voilà pourquoi tu verras ta terre jonchée des morts [331] tombés à la guerre ou sous tous les coups du ciel, [332] famine ou peste, ennemis au cœur barbare. [333] Tout ton pays sera désert, tes cités, solitudes.

[334] À l'Occident brillera une étoile que l'on appellera comète [335] et qui, pour les mortels, sera le signe du glaive, de la famine, du trépas, [336] de la destruction de chefs, d'hommes grands et illustres. [337] Il y aura encore chez les hommes de très grands signes. [338] Le Tanaïs aux tourbillons profonds abandonnera le Palus Méotide [339] et le tracé d'un fertile sillon suivra son lit profond, [340] cependant que l'immense cours d'eau occupera un étroit ruban de terre. [341] Il y aura des crevasses et des gouffres béants et de nombreuses villes [342] s'y abîmeront avec leurs habitants. En Asie, Iassos, [343] Cébrène, Pandonie, Colophon, Éphèse, Nicée, [344] Antioche, Tanagra, [343] Sinope, Smyrne, Maros, [345] la très opulente Gaza, Hiérapolis, Astypalée. [346] En Europe, la célèbre Kuagra, la royale Méropée, [347] Antigone, Magnésie, la toute divine Mycènes.

334-336. Selon certains critiques, les circonstances évoquées par l'oracle correspondent à celles de l'an 44 avant notre ère. Après le meurtre de Jules César, durant les jeux de Venus Genitrix, une comète s'éleva sur l'horizon, vers la onzième heure du jour. Voir Suétone, *Jules César,* 88 ; Sénèque, *Questions naturelles,* VII, 15. Il faut noter toutefois que, selon ces récits, la comète qui passa pour être l'âme de César se manifesta consécutivement à sa mort. Ici la comète est un signe qui présage la guerre et la mort de grands personnages. Il ne faut donc pas séparer ces trois vers de ceux qui suivent et qui concernent les signes annonciateurs de désastres.

338-340. Le Tanaïs est le Don qui se jette dans le Palus Méotide, c'est-à-dire la mer d'Azov.

342-347. Iassos est le nom d'une cité carienne ; Kébrène était une ville de la Troade ; Maros, Kuagra, Méropée sont inconnues ; Hiérapolis, aux confins de la Phrigie et de la Lydie aurait dû son nom aux nombreux temples qu'elle contenait. Trois autres cités, moins célèbres, ont porté le même nom : l'une en Carie, l'autre en Syrie et la troisième en Crète. Astypalée peut être le nom de l'une des Cyclades ou d'une

[348] Sache qu'alors la funeste race de l'Égypte touchera à sa perte [349] et que pour les Alexandrins meilleur aura été l'an écoulé. [350] Les richesses que Rome aura reçues de l'Asie tributaire, [351] l'Asie, à son tour, les recevra au triple [352] de Rome à qui elle fera expier la violence destructrice qu'elle en aura subie. [353] Et pour les Asiatiques qui auront servi au foyer des Italiens, [354] des Italiens en nombre vingt fois plus grand seront serfs en Asie [355] dans l'indigence, et paieront leur dette multipliée par dix mille.

[356] Ô vierge, fille délicate et regorgeant d'or de la Rome latine, [357] bien des fois prise de vin, en tes noces aux multiples prétendants, [358] tu seras épousée sans décence, comme une servante! [359] Bien des fois, ta maîtresse fera raser ta chevelure splendide [360] et, dispen-

île entre la Crète et Rhodes ou encore d'une ville de Samos ou de Cos. Cette dernière île fut le théâtre de nombreux séismes. Antigone est le nom que porta Mantinée en l'honneur d'Antigonos Doson, roi de Macédoine, jusqu'au début de l'empereur Hadrien qui lui rendit son appellation première. Mycènes est la métropole d'Agamemnon.

350-355. La Sibylle prophétise la revanche que l'Asie prendra de l'impitoyable répression du soulèvement général contre Rome qui eut lieu de 88 à 84 av. J.-C. (première guerre mithridatique). Ces rêveries vengeresses auxquelles les Juifs avaient toutes les raisons de s'associer, ont dû être excitées par les espérances «messianiques» orientales à l'époque de Cléopâtre. Comparer avec *Oracles sibyllins,* IV, 145-148.

356-362. Contre Rome.

356. L'expression désigne Rome elle-même.

357. Ivre du vin de la colère divine. Voir *Jérémie,* xxv, 15 et suiv.; li, 7; *Isaïe,* li, 22. Allusion aux guerres civiles et aux luttes des triumvirs pour le pouvoir suprême.

358. Ce vers prolonge la métaphore des noces, elle-même provoquée par l'image des prétendants. Rome sera prise de force par des prétendants qui se fraieront le chemin du pouvoir, les armes à la main.

359. Traitement réservé aux prisonnières de guerre selon *Deutéronome,* xxi, 10-13. La maîtresse de Rome est, à première vue, Dame Fortune, *Era Fors,* selon les termes d'Ennius. Tychè-Fortuna était, en effet, devenue une déesse romaine par excellence : voir Plutarque, *De Fortuna Romanorum,* iv. Rome divinisée portait sur la main une statuette de Fortuna. Fortuna était, pour une part importante, «le bonheur au combat» et elle constituait alors une sorte de triade avec Mars et Victoria (voir Cicéron, *Pro M. Marcello,* 2, 6). L'association de Rome et de Fortuna, proclamée avec ostentation par la propagande romaine était, dès le temps de Polybe, discutée avec irritation par les vaincus de Rome. Mais dans l'oracle juif auquel nous avons ici affaire, c'est la providence du Grand Dieu qu'il faut reconnaître dans la prétendue déesse Fortuna. Le sibylliste explique les succès démoralisants de Rome par la théorie du «Fléau de Dieu».

360-361. Peut-être faut-il voir ici l'image sous-jacente de la roue de

sant la justice, du haut du ciel te jettera en terre, [361] ou, au contraire, de terre en ciel te relèvera [362] parce que les mortels se seront rendus coupables d'une vie de malice et d'injustice. [363] Et Samos sera du sable, Délos invisible, [364] Rome une rue, et tous les oracles s'accompliront. [365] De Smyrne qui périt ne sera nulle mention ; il y aura un vengeur, [366] mais pour les mauvais desseins et la malice de ses chefs. [367] Et la sereine paix parcourra la terre en Asie, [368] et alors aussi l'Europe bienheureuse sera une région d'abondance [369] et, durant une longue suite d'années, de vigueur, sans tempête ni grêle, [370] produisant toutes les bêtes de la terre et les oiseaux et les reptiles. [371] Ô heureux mille fois qui, homme [372] ou femme, vivra en ce temps, autant que l'humanité gîtée aux champs dans la fable des Bienheureux ! [373] Car le ciel étoilé laissera descendre chez les hommes absolue bonne Loi, [374] exacte Justice et, avec elle, [375] Concorde de sens rassis, qui, pour les mortels, surpasse tous les biens, [376] Affection, Fidélité, Amitié envers les étrangers.

Et loin des hommes [377] s'enfuiront Anarchie, Raillerie, Envie, Colère, Défaut de sens ; [378] loin d'eux

la Fortune. Comprendre : lorsque les hommes sont justes, Dieu donne à la fortune le visage de la justice et rabaisse Rome qu'il semble au contraire exalter lorsqu'il désire châtier les nations coupables.

363-364. Paronomases intraduisibles : Samos sera *ammos* (du sable) ; Délos, *adêlos* (invisible) ; Rome, *rumê* (un quartier ou une rue). Le jeu de mots sur Délos se retrouve, en un tout autre contexte, dans l'*Hymne à Délos,* 53 de Callimaque. Tertullien (*De Pallio,* II, 3) cite le vers 363 comme une prophétie accomplie. Voir aussi Lactance, *Divinae institutiones,* VII, 25. Délos avait été dévastée en 89 par la flotte de Mithridate. Pour la prophétie sur Rome, comparer avec *IV Esdras,* V, 3 : « Le pays que tu vois dominer aujourd'hui sera un désert sans chemin, on le verra abandonné. »

367-380. S'il n'est pas certain que la place naturelle de cet oracle soit à la suite du vers 294, comme le veulent certains commentateurs, il s'agit très probablement ici de l'âge d'or perse, après le triomphe de Cyrus : voir Hérodote, IV, 1.

371-372. Comparer *Psaumes de Salomon,* XVII, 44 : « Heureux ceux qui vivront en ces jours-là. » C'est une formule de l'apocalyptique juive. Voir encore *Oracles sibyllins,* IV, 192.

372. Le texte de ce vers est difficile.

373-380. Comme celle du vers 367, ces abstractions personnifiées procèdent d'Hésiode, *Les Travaux et les Jours,* 197-201. Voir aussi Théognis, *Élégies,* 647 et suiv. : « Dès maintenant, la conscience a disparu d'entre les hommes, mais l'impudence parcourt la terre. »

s'enfuiront Indigence, Contrainte, [379] Meurtre, funestes Querelles et Luttes ruineuses, [380] Larcins nocturnes et tout Mal en ces jours-là.

[381] Mais la Macédoine enfantera pour l'Asie un accablant désastre [382] et, pour l'Europe, d'un faux descendant du Cronide [383] et d'une lignée servile, lèvera le regain des plus grandes douleurs. [384] Cette race construira même Babylone la ville forte [385] et, après avoir été appelée maîtresse de toute la terre que regarde le soleil, [386] succombera sous de cruels coups du sort [387] en conservant son renom auprès de la plus lointaine postérité. [388] Un jour aussi viendra à l'improviste sur le terroir fortuné de l'Asie [389] un homme aux épaules couvertes d'un manteau de pourpre, [390] farouche, étranger à la justice, tel une flamme ardente, [391] car c'est le tonnerre qui, auparavant, l'aura suscité sous sa forme mortelle. L'Asie entière portera un joug cruel [392] et la terre boira le sang dont elle aura été arrosée en abondance. [393] Mais pourtant il disparaîtra totalement et c'est l'Hadès qui lui prodiguera ses soins, [394] et, par la race de ceux mêmes dont il voulait exterminer la race, [395] sa race à lui sera exterminée. [396] Il donnera une seule racine — mais le fléau des mortels la retranchera [397] d'entre dix cornes — et il

381-387. L'on voit souvent dans cet oracle un emprunt à la sibylle persique que mentionne Varron — dans Lactance, *Divinae institutiones,* I, 6, 8 —, mais selon le scholion à *Phèdre,* 244, cette sibylle persique n'est autre que la Sibylle hébraïque.

382. Alexandre et les diadoques. Comparer avec *Oracles sibyllins,* V, 6 et suiv. ; XI, 197 et suiv. Les diadoques sont qualifiés d'esclaves parce qu'ils étaient les lieutenants d'Alexandre.

384. La Sibylle transpose à Alexandre des traits qui conviennent en réalité à un autre Cronide. Selon l'historien Abydenos, Nabuchodonosor, descendant de Bel-Cronos, fonda et fortifia Babylone. Comparer avec *Daniel,* IV, 27. La puissance de Babylone, orgueil et espérance de l'Asie, n'empêchera pas plus la ruine des successeurs d'Alexandre qu'elle n'a pu, selon *Daniel,* préserver Nabuchodonosor du jugement céleste qui lui avait retiré la royauté (*Daniel,* IV, 28 et suiv.). Comparer avec *Oracles sibyllins,* IV, 93 et suiv. Il y a vraisemblablement ici une allusion à la destruction de la nation macédonienne par l'Empire romain. Voir *Oracles sibyllins,* III, 174.

397-400. Certains critiques considèrent ces vers comme l'oracle le plus difficile de tout le recueil sibyllin. Des explications très nombreuses et très diverses en ont été proposées dont aucune n'est entièrement satisfaisante. Selon les uns, le conquérant que met en scène cet oracle est Antiochus IV Épiphane. L'unique racine (v. 396) est

plantera à côté une autre pousse. 398 Il frappera le géniteur guerrier de la race de pourpre 399 et périra lui-même, sous les coups des fils, qui se concerteront pour le perdre. 400 Alors régnera une corne qui avait été plantée à côté.

Antiochus V Eupator, fils du précédent, et dernier d'une série de dix rois séleucides. Il périt assassiné par Démétrios I Soter (v. 396-397). La race qu'Antiochus IV veut détruire est celle de son frère Séleucus IV, père de Démétrios I Soter, usurpateur du trône (v. 394-395). Le plant que le dieu de la guerre fait pousser à côté est Alexandre Balas qui se donne pour un second fils d'Antiochus IV et met à mort le géniteur d'une race royale (c'est-à-dire Démétrius I) avant d'être lui-même tué par Démétrius II et Antiochus VII Sidétès, les fils de sa victime (v. 397-399). Le plant adventice qui doit finir par régner seul (v. 400) est Tryphon, ancien général d'Alexandre Balas qui, au nom du jeune fils d'Alexandre, Antiochus VI, s'empara du trône de Syrie, fit disparaître son protégé et devint roi en 140 avant notre ère. On objecte qu'Antiochus VII Sidétès ne fut pour rien dans la mort d'Alexandre Balas qui vaincu, près d'Antioche, par son beau-père Ptolémée VI Philométor s'enfuit à Abas en Arabie où il fut assassiné par le cheikh Zabbid. Pour d'autres interprètes, il s'agit d'un épisode plus tardif de l'histoire des Séleucides. Antiochus VIII Gryphos avait cinq fils : Séleucus VI Épiphane, Antiochus XI, Philippe, Démétrius III, Antiochus XII. Antiochus Gryphos était le fils de Démétrius II dont l'épouse, tandis que le roi était prisonnier des Parthes, épousa son beau-frère, Antiochus VII Sidétès dont elle eut Antiochus IX Kyzikènos, à la fois cousin germain et demi-frère des enfants de Gryphos. Ce dernier fut, en 113, attaqué par Antiochus Kyzikènos qui réussit à s'emparer de toute la Syrie. En 111, toutefois, Gryphos reconquit son royaume à l'exception de la Coelé-Syrie. En 96, il est assassiné par Héracléon, et son fils, Séleucus VI, attaque Kyzikènos qui, après un engagement non loin de Damas, se suicide en 95. Puis, durant douze ans, des luttes perpétuelles opposent le fils de Kyzikènos, Antiochus X Eusèbès et les fils de Gryphos. Antiochus X parvint à faire périr Séleucus VI et Antiochus XI sans que la guerre cessât pour autant. Plus tard, Antiochus X fut tué par les Parthes et Philippe régna seul. Les vers 394-395 constitueraient le résumé de tout l'épisode : Kyzikènos qui voulait détruire la race de Gryphos, vit la sienne propre détruite par les fils de Gryphos. Il ne laisse qu'une racine, Antiochus X Eusèbès, qui est anéantie par Philippe, le fils de Gryphos. Mais une telle interprétation a contre elle des difficultés très graves. Antiochus X Eusèbès est, en réalité, mort en luttant contre les Parthes et non sous les coups de son cousin. En outre, le dernier roi de Syrie fut, de 69 à 65, Antiochus XIII Asiatique, fils d'Antiochus X Eusèbès. Il fut intronisé par Lucullus qui revenait de vaincre Tigrane. Un autre interprète croit que l'oracle est dû à la Sibylle chaldaïque ou persique et qu'il se rapportait primitivement à Alexandre le Grand, comme le laisseraient penser des détails tels que ceux qui sont mentionnés aux vers 391-392. L'expression de «racine unique» employée au vers 396 désignerait le fils d'Alexandre et de Roxane. En fait, l'imagerie du passage, empruntée à *Daniel,* VII, 8 et suiv., dénonce l'origine juive du

401 Ce sera aussi pour la fertile Phrygie un présage immédiat 402 lorsque la race souillée de Rhéa, qui, grâce à des racines toujours abreuvées, 403 faisait sortir de terre des plants inépuisables, 404 sera ruinée sans remède en l'espace d'une seule nuit 405 dans la ville, anéantie corps et biens, de celui qui fait trembler la terre et ébranle le sol. 406 Cette ville, un jour, on la désignera du surnom de Dorylaion 407 de l'antique et sombre Phrygie trempée de bien des larmes. 408 Ce temps aura donc surnom de celui qui fait trembler la terre, 409 car il multipliera les crevasses du sol et défera les murailles. 410 Ces signes marqueront le début non de la félicité, mais du malheur.

texte. Voir aussi *Daniel,* XI, 7. Le style énigmatique de notre oracle s'inspire probablement de celui de *Daniel,* XI. Pour Alexandre le Grand, outre *Daniel,* XI, 3 voir *I Maccabées,* I, 1-3. Dans *Oracles sibyllins,* XI, 243-253, œuvre d'un juif alexandrin, bon connaisseur de la littérature sibylline, les dix cornes représentent les Ptolémées qui s'entre-tuent. La corne adventice est Cléopâtre. En définitive, il faut renoncer à proposer une explication détaillée du présent oracle. L'état désespéré du texte dans le vers 399 rend toute interprétation précise hasardeuse ou impossible.

401-410. Oracle sur la Phrygie. Le style très obscur en rend la signification quasiment inintelligible, mais un détail comme celui de «la race souillée de Rhéa» (v. 402) montre bien que le passage appartient à un fond sibyllin juif (voir, ci-dessus, v. 150). La puissante population de la ville de Poséidon sera anéantie par un tremblement de terre. La ville de Dorylaion sur le Thymbris passait pour avoir été fondée par Poséidon et des monnaies de cette ville, à l'effigie du dieu, ont été découvertes. Dans les vers 406-407, la Sibylle semble confondre Dorylaion avec Troie. Son nom, «proie de la lance», rappellerait le désastre de Troie sur le site de laquelle le poète semble la situer. Les vers 406-407 formeraient ainsi une sorte de parenthèse et la notice qu'ils contiennent n'aurait pas de rapport direct avec le séisme qui anéantit la «ville de Poséidon». Cette dernière, évoquée dans le vers 405, serait Troie, dont Poséidon bâtit la citadelle pour le compte de Laomédon. Troie aurait été ensuite reconstruite sous le nom qui est devenu illustre, avant d'être rebâtie, après les malheurs de la guerre, sous celui de Dorylaion. Mais Poséidon n'était pas seulement une divinité marine, c'était aussi un dieu chtonien et le dieu du tremblement de terre (voir Thucydide, I, CXXXVIII). Il est possible que le vers 405 doive se traduire en réalité «dans la ville du tremblement de terre et de l'ébranlement du sol». Nous avons, en effet, aux vers 408-409 une sorte de commentaire du vers 405 tout à fait dans le style évhémériste des vers 141, 145-146. Cette circonstance, à savoir le désastre de la prétendue ville de Poséidon, sera dénommée «qui-fait-trembler-le-sol» (épithète de Poséidon) à cause de la violence du séisme dépeinte au vers 409.

411 Tes malheurs t'instruiront dans une guerre de toutes les races 412 et tu produiras les Énéades, de même sang que l'aborigène, 413 mais ensuite tu deviendras la proie des hommes qui te convoitent. 414 Ilion, je te plains ! À Sparte fleurira une Érynnie, 415 une créature de haut parage, belle extraordinairement et à jamais mémorable, 416 une fois qu'elle aura abandonné la vaste mer d'Europe et d'Asie. 417 Mais c'est à toi surtout qu'elle infligera les maux qu'elle apporte, gémissements, détresse et soupirs : 418 une célébrité inaltérable attend les événements qui surviendront. 419 Il y aura ensuite un vieil homme, un écrivain mensonger, 420 qui controuvera le nom de sa patrie et dans les yeux duquel la lumière se sera éteinte. 421 Mais il aura beaucoup d'esprit et une parole rythmée 422 mariée à deux noms pour dire ses pensées. Il se donnera lui-même pour natif de Chio 423 et racontera la guerre de Troie non d'une manière véridique, 424 mais avec habileté, car il s'emparera de mes mots et de mes rythmes, 425 ayant été le premier à dérouler de ses mains mes ouvrages. 426 Il exaltera grandement les combattants casqués de cette guerre : 427 Hector, le fils de Priam, Achille, le fils de Pélée, 428 et tous les autres

411-432. Oracle sur la guerre de Troie. Ce passage passe pour émaner de l'authentique Sibylle d'Érythrées. En réalité le témoignage de Pausanias et même celui de Varron sont trop tardifs pour être décisifs. Il est possible qu'ils reflètent tout simplement notre texte. Quant à la querelle que la Sibylle cherche à Homère, il se peut qu'elle soit une donnée traditionnelle de la légende sibylline païenne, mais elle peut s'expliquer aussi aisément par une référence à la thèse du « vol des philosophes » qui fait des écrivains grecs les plagiaires de Moïse, considéré comme infiniment plus ancien qu'eux. Dans le cas présent, la Sibylle prophétise jusqu'au début des temps et les similarités évidentes entre son style et celui d'Homère requéraient impérieusement d'être expliquées.

411. Apostrophe à Troie contre laquelle sont liguées toutes les « races » grecques.

412. Allusion aux descendants d'Énée, les Romains, qui sont de sang troyen.

413. L'expression s'applique d'une manière stéréotypée à des « conquérants ». Il s'agit ici des Achéens qui *désirent* s'emparer de Troie.

414. Pour Hélène comparée à une Furie, voir Eschyle, *Agamemnon,* 749 ; Euripide, *Oreste,* 1390 ; Virgile, *Énéide,* II, 573 : *Trojae et patriae communis Erinys.*

422. Probablement l'*Iliade* et l'*Odyssée.*

424. Hommage au génie d'Homère.

qui auront eu souci d'exploits guerriers. [429] Il représentera, étant ici de tout point faussaire, [430] des mortels aux crânes vides comme des dieux debout à leurs côtés, [431] de sorte que, pour les héros, il y ait plus de vaste gloire à tomber sous [432] Ilion, et il célébrera directement aussi leurs exploits respectifs.

[433] La race de Locros engendrera aussi beaucoup de maux pour la Lycie.

[434] Ô Chalcédoine, a qui le sort a assigné un étroit bras de mer, [435] un enfant de l'Étolie surviendra un jour et te dépouillera, toi aussi.

[436] À toi aussi, Cyzique, la mer arrachera une richesse considérable, [437] et toi aussi, ô Byzance, tu devras supporter un jour, en Asie, l'assaut destructeur de la guerre et [438] tu seras contrainte de pousser bien des gémissements et de verser des flots de ton sang. [439] Et toi, Kragos, sublime mont de la Lycie, de ta cime [440] où le rocher fera béer des gouffres, l'eau mugira [441] jusqu'à ce que les présages oraculaires de Patara aient cessé. [442] Ô Cyzique, habitante de la vinicole Propontide, [443] le Rhyndacos fera gronder autour de toi la crête de ses flots. [444] Et toi, ô Rhodes, longtemps tu ignoreras la servitude, [445] tu atteindras, ô fille de la lumière, à une richesse considérable [446] et tu auras, sur mer, une puissance qui surpassera celle de tous les autres, [447] mais ensuite tu deviendras la proie des hommes qui te convoiteront [448] pour tes splendeurs et ta richesse, et tu mettras sur ta nuque un joug affreux.

[449] La commotion de la Lydie laissera la Perse en ruines [450] et produira de bien terrifiantes douleurs pour l'Asie et l'Europe. [451] Le funeste roi des

430. Entendre : des hommes insensés. C'est un reproche traditionnel depuis Platon. Homère a donné aux dieux qu'il met en scène des passions indignes non seulement de dieux mais encore d'hommes raisonnables.

433-483. Oracles concernant divers pays, apparemment sans «intérêt juif». Le sibylliste a dû utiliser des matériaux païens, mais sa marque est très sensible. Il est impossible de proposer une interprétation précise pour la plupart de ces prédictions.

441. Comparer avec *Oracles sibyllins*, IV, 113. Il s'agit de Patara en Syrie où Apollon rendait des oracles durant la moitié hivernale de l'année. Voir Horace, *Odes*, III, IV, 64, «Pataraeus Apollo».

444-448. Rhodes fut prise et incendiée par Cassius en 43 avant l'ère chrétienne.

Sidoniens et la mêlée guerrière d'autres nations 452 ap-
porteront par mer aux Samiens une calamité mortelle.
453 La plaine bruira jusqu'à la mer du sang des hommes
massacrés ; 454 les épouses, les jeunes filles aux vête-
ments brillants 455 crieront à pleine poitrine l'affreuse
douleur qui leur sera respectivement infligée : 456 les
unes pour les cadavres des leurs, les autres pour leurs
fils expirants.

457 Oracle pour Chypre. Un séisme anéantira des
troupes entières 458 et des ombres en grand nombre
entreront d'un seul élan dans la possession de l'Hadès.

459 Tralles, la voisine d'Éphèse, dans le séisme per-
dra 460 ses remparts bien bâtis, sa population à l'âme
accablée. 461 La terre fera jaillir abondamment de l'eau
bouillante 462 et la terre, accablée, en boira d'elle-
même, tandis que se répandra une odeur de soufre.

463 Et Samos, à cette époque, édifiera des palais
royaux.

464 Nul assaut d'un ennemi étranger ne t'atteindra, ô
Italie, 465 mais une guerre civile, grosse de gémisse-
ments, difficile à arrêter, 466 te ravagera, nation fameuse
et sans vergogne. 467 Et quand tu seras étendue près
de tes cendres brûlantes, 468 sans t'en soucier en ton
cœur, tu te dépouilleras toi-même 469 et tu ne seras
plus la mère des braves, mais la nourrice des bêtes
fauves.

470 Mais lorsque d'Italie viendra un destructeur,
471 alors, Laodicée, tombée de tout ton long, 472 ô
brillante ville des Cariens, près l'onde merveilleuse du
Lycos, 473 tu te tairas après avoir gémi vers ton
glorieux parent.

453. Le sang répandu s'écoulera vers la mer comme un fleuve grondant.

457-458. Comparer *Isaïe,* V, 14.

462. Accablée par l'eau qu'elle aura elle-même fait jaillir.

464-469. Oracles sur l'Italie des guerres civiles.

469. L'Italie ne sera plus qu'un désert hanté des bêtes sauvages. Comparer *Isaïe,* XIII, 21-23 ; XIV, 22 ; Horace, *Épode,* XVI, 9-10 : « Nous, génération impie, fille d'un sang maudit, nous ruinerons Rome et de nouveau les bêtes sauvages en posséderont le sol. »

470. Le « destructeur » peut être Sylla et l'allusion viserait les événements de 85-84 à Éphèse. Il peut s'agir aussi du grand Pompée et des événements qui aboutirent à la prise de Jérusalem en 63.

473. Zeus. Laodicée s'appelait antérieurement Diospolis : « cité de Zeus ».

474 Les Crobuzes de Thrace émigreront en franchis-
sant l'Hémus. 475 Les Campaniens grinceront des dents
à cause de l'abondante 476 famine, et Cyrnos (qui
gémira vers son antique parent), 477 et la Sardaigne,
battues des grands tourbillons de la tempête 478 et sous
les coups du Dieu saint dans les abîmes de la mer,
479 s'enfonceront sous les flots avec leur population de
marins. 480 Las, las, combien de jeunes filles auront
pour époux l'Hadès? 481 Combien de jeunes garçons
restés sans honneurs funèbres, auront pour serviteur la
Profondeur? 482 Las, las sur les petits enfants et les
vastes richesses emportées par la mer.

483 La bienheureuse terre des Mysiens produira sou-
dain une race royale 484 et Carthage ne subsistera pas
longtemps, en vérité. 485 Les Galates auront sujet de se
lamenter et de pousser bien des gémissements. 486 À
Ténédos arrivera le dernier de ses malheurs, mais le plus
grand. 487 Sicyone, la ville d'airain, avec des vocifération-
tions 488 se glorifiera en fin de compte à ton sujet aussi,
ô Corinthe, et retentira d'autant la trompette.

475-476. Le rapprochement de l'épithète «abondante» *(polycarpon)* et du mot «famine» est probablement intentionnel.

476-477. L'«antique parent» de la Corse est Héraklès. L'expression «Dieu saint» est naturellement d'origine judaïque.

480-481. Une ancienne conception grecque assimile la mort à un mariage. Voir Sophocle, *Antigone,* 816; Euripide, *Oreste,* 1109. Aussi a-t-on soutenu que le présent oracle est d'origine païenne. Il reste toutefois possible que des expressions telles que celles que nous trouvons dans ces deux vers aient un caractère stéréotypé (voir, ci-dessus, v. 393) et que dans le présent oracle il faille reconnaître un écho d'*Isaïe,* XIV, 9 où le prophète décrit l'agitation du Shéol se disposant à accueillir le roi de Babel; ou encore d'*Ézéchiel,* XXXII, 18, verset qui mentionne la multitude de l'Égypte qui va «descendre vers le pays des profondeurs avec ceux qui descendent dans le gouffre».

484. La Chalcédoine, selon les manuscrits.

487-488. Sicyone était, grâce aux mines de cuivre de l'Asopos, un grand centre métallurgique. Alliée et amie des Romains, elle fut, après la catastrophe de Corinthe, en 146 avant l'ère chrétienne, «augmentée de ses dépouilles». La signification exacte de l'oracle nous échappe. Peut-être l'idée générale est-elle que Sicyone remplacera complètement Corinthe en faisant, par exemple, retentir au lieu d'elle les trompettes des jeux isthmiques que, selon Pausanias (II, II, 2), elle fut chargée de célébrer à sa place.

CONTRE LES NATIONS. ORACLES ESCHATOLOGIQUES

489 Comme mon cœur avait mis un terme au chant
divin, 490 voici qu'un oracle du Grand Dieu vola à nou-
veau dans ma poitrine 491 et m'ordonna de prophétiser
sur (divers) pays. 492 Malheur à la race des hommes et
des femmes de Phénicie 493 et à toutes les villes du
littoral. Nulle d'entre vous 494 n'apparaîtra à la faveur
de la lumière du soleil, dans la lumière commune, 495 il
ne restera plus individu vivant ni nation 496 en châ-
timent d'une langue injuste, d'une vie impie et impure
497 que tous ont menée, ouvrant une bouche impure
498 et proférant des propos affreusement menson-
gers et injustes, 499 s'élevant en face de Dieu, le
Grand Roi, 500 et ouvrant mensongèrement leur bou-
che immonde. C'est pourquoi 501 Dieu les réduira par
ses fléaux d'une manière terrifiante par toute 502 leur
contrée et leur enverra une destinée amère 503 consu-
mant de leur sol nombre de villes et d'édifices.
504 Malheur à toi, ô Crète, promise à bien des dou-
leurs ! Un fléau t'atteindra 505 et, terrible, te ravagera
pour l'éternité. 506 La terre entière t'apercevra environ-
née de fumée, 507 et le feu, de l'éternité entière, ne
t'abandonnera pas, mais tu en seras consumée.
508 Malheur à toi, ô Thrace, tu viendras sous le joug

489-589. Retour au thème du châtiment des nations. Presque toutes celles qui sont menacées sont des ennemies d'Israël. La perspective est plus nettement eschatologique que dans la série précédente d'oracles. À partir du vers 545, les prophéties relatives aux malheurs de l'Hellade nous introduisent, par une transition insensible, en pleine apocalypse.

492-503. Contre la Phénicie. Comparer *Isaïe,* XXIII ; *Jérémie,* XLVII ; *Ézéchiel,* XXVI-XXVIII ; *Sophonie,* II, 5-7. Peut-être faut-il voir ici le reflet d'une inimitié contemporaine. Jonathan Maccabée avait fait campagne contre les villes du littoral et contre les Philistins, auxiliaires des Phéniciens (*I Maccabées,* X, 84 ; XI, 61). La haine entre Ascalonites et Juifs persista longtemps après. Josèphe la signale à propos de l'attaque que les troupes de Niger de la Pérée, Silas de Babylone et Jean l'Essénien, lors de la grande guerre juive, lancent infructueusement contre Ascalon (*Guerre juive,* III, II, 11).

504. Contre la Crète. Peut-être parce qu'elle était considérée comme la patrie des Philistins (*Jérémie,* XLVII, 4 ; *Amos,* IX, 7 ; *Sophonie,* II, 5). Le seul événement historique que pourraient suggérer les données du présent oracle est la campagne de Metellus contre l'île en 68 av. J.-C.

de la servitude ; [509] lorsque, mêlés aux Dardaniens, les Galates [510] se rueront sur l'Hellade et la ravageront, le malheur sera sur toi. [511] Tu paieras tribut à une contrée étrangère et tu n'en lèveras pas.

[512] Malheur à toi, Gog et à tous les peuples successivement, ainsi qu'à Magog ! [513] Que de maux le destin fait fondre sur toi de la part des Marses et des Daces ! [514] Nombreux sont les malheurs qu'il réserve aussi aux fils des Lyciens, des Mysiens et des Phrygiens. [515] On verra tomber par troupes nombreuses les Pamphyliens, les Lydiens [516] et les nations au parler barbare des Maures et des Éthiopiens, [517] des Cappadociens et des Arabes. Mais à quoi bon les énumérer l'une après l'autre, [518] puisque c'est à toutes les nations qui habitent la terre [519] que le Très-Haut enverra un terrible fléau ?

[520] Lorsqu'une nation très barbare attaquera les Hellènes, [521] elle fera périr bien des hommes d'élite [522] et détruira nombre de gras moutons, [523] ainsi que des troupeaux de chevaux, de mulets et de bœufs aux mugissements puissants ; [524] elle consumera par le feu, au mépris de toute loi, les maisons bien construites, [525] elle emmènera de force en terre étrangère une masse asservie, [526] des enfants et des femmes délicates, aux

509. Il pourrait s'agir d'une invasion de la Thrace par les Skordisques, Dardaniens et Maedes en 87-85, marquée par l'incendie de Delphes.

512-513. Le texte est très corrompu et a fait l'objet de réfections diverses. Il semble que la Sibylle menace ici l'Empire parthe des coups de l'armée romaine et des attaques des Daces. Les Marses étaient en effet une farouche peuplade italienne « sans laquelle et sur laquelle, selon un dicton courant du début de la guerre sociale, on ne saurait concevoir de triomphe ». Les déprédations des Daces en Thrace et en Mysie sont évoquées dans un vers des *Géorgiques*.

520-572. Il est très malaisé d'identifier les réalités historiques que concerne cet oracle sur l'Hellade. Le passage est en effet tout imprégné de réminiscences bibliques transposant aux Hellènes des désastres dont l'Écriture menace les Israélites. L'Hellade symbolise les païens par excellence, ceux dont la conversion exemplaire et significative marque le début du royaume de Dieu.

521. « Hommes d'élite » au sens militaire. Voir *II Chroniques*, XXXVI, 17 ; *Daniel*, XI, 15.

522-523. Comparer *Deutéronome*, XXVIII, 31, 51 ; *Jérémie*, V, 17.

524-530. Comparer *Ézéchiel*, XVI, 41 ; Homère, *Iliade*, IX, 593-594 ; voir aussi *Deutéronome*, XXVIII, 32-34 ; Philon, *De exsecrationibus*, 137-140 ; Homère, *Iliade*, VI, 450-459.

ceintures profondes [527] qu'on aura arrachées à la chambre nuptiale et que feront tomber leurs pieds naguère habitués au luxe. [528] Ils les verront, en captivité, endurer de la part d'ennemis au parler barbare [529] toute sorte d'affreuses brutalités, et ils n'auront personne [530] pour les préserver un peu de la guerre et secourir leur vie. [531] Ils verront l'ennemi épuiser leurs possessions et toute leur richesse [532] et sous eux leurs genoux trembleront. [533] Ils s'enfuiront à cent, et un seul ennemi les massacrera tous ; [534] cinq provoqueront une lourde fureur, et eux, [535] honteusement mêlés les uns aux autres, en une guerre affreuse et remplie de tumulte, [536] ils apporteront aux ennemis la joie, mais aux Hellènes le deuil.

[537] Ainsi donc le joug de la servitude pèsera sur l'Hellade entière [538] et tous les mortels auront ensemble guerre et peste. [539] Dieu fera d'airain le grand ciel là-haut [540] et, à la terre entière, il étendra la sécheresse, et la terre, il la rendra de fer.

[541] Et tous les mortels pleureront affreusement [542] à la vue des champs laissés sans labours ni semences. Et celui qui a créé le ciel et la terre [543] fera descendre sur terre le feu par maint pilier. [544] Et de tous les hommes il ne survivra que le tiers.

[545] Ô Hellade, pourquoi donc as-tu mis ta foi en des princes humains, [546] en des mortels qui ne sauraient

527. Comparer *Deutéronome,* XXVIII, 56.

531. Comparer *Deutéronome,* XXVIII, 33, 51 ; *Isaïe,* I, 7.

532. Comparer *Deutéronome,* XXVIII, 35 ; *Nahum,* II, 11 ; Homère, *Iliade,* III, 34.

533. Comparer, *Deutéronome,* XXVIII, 7 ; XXXII, 30 ; *Josué,* XXIII, 10 ; *Isaïe,* XXX, 17 ; *Proverbes,* XXVIII, 1.

534-535. Par «fureur» il faut entendre «mêlée guerrière». Le vocable *cholos* est devenu un terme technique désignant la manifestation de la colère divine et en particulier la guerre. Voir, ci-dessus, v. 51 ; comparer *Lévitique,* XXVI, 36-39. Mêlés les uns aux autres : comparer *Lévitique,* XXVI, 37 ; *Deutéronome,* XXVIII, 28-29 ; *Juges,* VII, 22 ; *Zacharie,* XIV, 13 ; *II Maccabées,* XII, 22 ; *Iliade,* VIII, 175-176 ; Philon, *De exsecrationibus,* 148.

539-540. Comparer *Lévitique,* XXVI, 19 ; *Deutéronome,* XXVIII, 23.

541. Comparer *Jérémie,* XIV, 4.

542-543. Comparer *Psaumes,* CIV, 32 (Septante).

544. Comparer *Ézéchiel,* V, 12 ; *Zacharie,* XIII, 8-9.

545-546. Le culte des souverains est un trait de la civilisation hellénistique. Comparer *Sagesse de Salomon,* XIV, 17-20.

échapper à la consommation du trépas? 547 Pourquoi apportes-tu de vaines offrandes à des défunts 548 et sacrifies-tu à des idoles? Qui t'a mis en l'esprit cette aberration 549 que de te livrer à de telles pratiques après avoir délaissé la face du Grand Dieu? 550 Vénère le nom du Père de toutes choses et ne l'oublie pas. 551 Mille ans et cinq autres siècles encore se sont écoulés, 552 depuis que sur les Hellènes ont régné les rois arrogants 553 qui ont introduit parmi les mortels la source de tous les maux, 554 en vouant aux défunts de nombreuses images de dieux trépassés 555 par lesquelles on vous a appris à penser la vanité. 556 Mais lorsque l'ire du Grand Dieu sera sur vous, 557 alors vous reconnaîtrez la face du Grand Dieu 558 et toutes les créatures humaines, avec de grands gémissements, 559 lèveront leurs mains droit vers le large ciel, 560 commenceront à appeler le Grand Roi à leur aide 561 et à chercher qui les rédimera de son puissant courroux. 562 Eh bien, apprends encore et mets-toi en l'esprit 563 quelles grandes misères amèneront les ans qui font le tour! 564 Mais quand les bœufs et les taureaux aux mugissements puissants qu'elle sacrifiait, 565 l'Hellade les offrira en holocauste au temple du Grand Dieu, 566 elle échappera au sinistre

549. Le monothéisme précède l'idolâtrie.

551. Cette date doit s'expliquer par référence au système chronologique de l'historien Thallos, dont Lactance, dans son *Épitomé des Institutions divines* nous a conservé la tradition. «Thallos, affirme Lactance, écrit dans son histoire, que Bel, le roi des Assyriens que les Babyloniens adorent et qui fut l'ami et le contemporain de Saturne, fut de trois cent vingt-deux ans antérieur à la guerre de Troie. La prise de Troie eut lieu voici mille quatre cent soixante-dix ans. D'où il appert qu'il n'y a pas plus de mille huit cents ans que le genre humain, en instituant de nouveaux cultes de dieux, est tombé dans l'erreur.» Thallos assignait à la guerre de Troie les dates suivantes : 1193-1184. Lactance écrit donc les lignes ci-dessus en 1470-1184, soit en 286 de notre ère. Le temps de Bel-Saturne (ou de Cronos) se situe donc 1470 + 322 = 1792 ans avant l'ouvrage de Lactance, soit en 1792 − 286 = 1506 av. J.-C. Mais cette date ne tient pas compte des quarante-deux ans de règne de Ninus ici appelé Bel, et Thallos applique au fils ce qui, en réalité, revient au père. Il est donc légitime de conclure que, pour un auteur composant les *Oracles sibyllins* vers les années 50 avant notre ère, il y aurait eu environ mille cinq cents ans que Nemrod-Bel ou Cronos avait reçu des honneurs divins.

553 et suiv. Comparer *Sagesse de Salomon,* xiii, 10; xiv, 12.

561. Comparer *Sagesse de Salomon,* xviii, 20-24.

564-566. Comparer *I Rois,* viii, 41-43; *I Chroniques,* xvi, 28-30; *Psaumes,* xcvi, 7-10; *Isaïe,* lvi; *Zacharie,* ii, 15; xiv, 16.

tumulte de la guerre, à la terreur, 567 à la peste et elle
secouera le joug de la servitude. 568 Mais la race des
hommes impies se perpétuera jusqu'à ce que 569 le jour
fixé par le destin se soit, au préalable, de la sorte
achevé. 570 Vous ne sauriez, en effet, sacrifier à Dieu
avant que tout soit arrivé, 571 car rien de ce que décide
le Dieu unique ne demeure privé d'effet, 572 mais tout
s'en réalise sous la pression d'une invincible nécessité.
573 La sainte race des hommes pieux subsis-
tera, 574 eux qui, dévoués aux conseils et à la pen-
sée du Très-Haut, 575 honorent le temple du Grand
Dieu 576 par les libations, par la grasse fumée des
sacrifices, par les saintes hécatombes 577 de robustes
taureaux, par l'immolation de béliers sans défaut 578 et
des premiers-nés des brebis, par l'holocauste de gras
troupeaux de moutons 579 saintement offerts sur le
grand autel.
580 C'est en justice que, ayant eu leur part en la Loi du
Très-Haut, 581 ils habiteront dans le bonheur et l'opu-
lence leurs villes et leurs grasses campagnes. 582 Exaltés
par l'Immortel au rang des prophètes, 583 ils apporte-
ront à tous les mortels une très grande joie. 584 A eux
seuls, en effet, le Grand Dieu a donné un sage con-
seil, 585 la fidélité et, logée en leur poitrine, une excel-
lente pensée. 586 Aussi bien n'accordent-ils de considé-

568. Vraisemblablement les Romains.

569. Entendre par la conversion et les sacrifices de l'Hellade. Le destin désigne ici la volonté de Dieu ou sa Providence qui a fixé irrévocablement tous les «termes» de l'histoire et de l'apocalypse.

573-579. Comparer *II Chroniques,* VII, 5 ; XV, 11 ; XXIX, 32-33 ; *I Chroniques,* XXIX, 21 ; *I Rois,* VIII, 5. Le «grand autel» (*II Rois,* XVI, 10) est l'autel des holocaustes, selon Josèphe (*Guerre juive,* V, V, 225), cet autel, auquel on accédait par une rampe, mesurait environ vingt-deux mètres et demi de long et six mètres trois quarts de haut.

580. En justice : comparer *Isaïe,* XLII, 6. D'autres comprennent : «Ayant eu part à la justice de la Loi du Très-Haut».

581. Comparer *Isaïe,* LXI ; LXII ; *Ézéchiel,* XXXIV, 24-31.

582. Exaltés : comparer *Isaïe,* LII, 13. Pour les Israélites considérés comme prophètes, voir *Psaumes,* CV, 15 = *I Chroniques,* XVI, 22.

583. Entendre : la félicité de l'ère eschatologique.

584-585. La Loi est assimilée à la sagesse. Seuls les Israélites ont reçu la Loi. Ils la portent inscrite dans leur cœur. Voir *Isaïe,* LI, 7 ; *Jérémie,* XXXI, 33 (Septante : XXXVIII, 33). Comparer, ci-dessus, v. 262.

586. La sagesse des Justes se manifeste par leur fidélité au monothéisme, comparer, ci-dessous, v. 590.

ration à aucune des vaines séductions, ne vénèrent-ils aucun de ces ouvrages d'hommes, [587] d'or, d'airain, d'argent, d'ivoire, [588] aucune de ces images de dieux de bois ou de pierre, de dieux morts, [589] aucune de ces idoles d'argile enduites de vermillon, de ces figures peintes en trompe-l'œil [590] que les mortels dans la vanité de leur conseil consentent à adorer. [591] Eux élèvent au ciel des bras innocents [592] et, dès le point du jour, au sortir de leur couche, se purifient toujours les mains [593] avec de l'eau. Ils ne vénèrent que l'Immortel qui règne à jamais [594] et, en second lieu, leurs parents. Bien plus que tous [595] les hommes, ils pensent à garder sainte leur couche ; [596] ils n'ont pas d'impur commerce avec des enfants mâles [597] ni ne commettent tous ces excès par lesquels les Phéniciens, les Égyptiens, les Latins, [598] la spacieuse Hellade et bien d'autres nations, [599] Perses, Galates, peuples de l'Asie entière transgressent [600] la chaste loi du Dieu immortel, loi qu'ils ont transgressée. [601] (Pour leurs crimes l'Immortel enverra à tous les mortels [602] la ruine et la famine et les calamités et les gémissements [603] et la guerre et la peste et les douleurs qui font jaillir les larmes) ; [604] c'est qu'ils n'ont pas voulu saintement honorer l'immortel Géniteur de tous les hommes, [605] mais ont honoré des idoles [606] faites de leurs propres mains, vénérant ce que les mortels rejetteront eux-mêmes, [607] qu'ils feront

588. Comparer *Sagesse de Salomon,* XIII, 10 ; XIV, 15 ; XV, 17.

589. Comparer *Sagesse de Salomon,* XV, 4-5, 7-13.

591. Le geste d'« élever les mains » pour prier est une attitude aussi bien sémitique que grecque. Voir *Isaïe,* I, 15 ; *Psaumes,* XXVIII, 2 ; LXIII, 5 ; CXXXIV, 2 ; Philon, *De vita Mosis,* II, 36. Pour l'innocence des mains, voir *Psaumes,* XXVI, 6.

592-593. Cette innocence a pour symbole et attestation la purification des mains. Voir *Psaumes,* XXIV, 4 ; XXVI, 6 ; LXXXIII, 13 ; *Jacques,* IV, 8. Le rite est un préalable à la prière. Il est pratiqué dès l'aube en signe de zèle : on commence à prier dès que la lumière le permet. Comparer Philon, *De vita contemplativa,* 27 ; Josèphe, *Guerre juive,* II, VII, 128 ; *Mishnah Berakhot,* I, 2. Au Temple de Jérusalem l'holocauste du matin était offert dès le soleil levant.

594-596. Comparer *Lévitique,* XVIII, 22 ; XX, 13 ; pseudo-Phocylide, 190 ; Philon, *De Abrahamo,* 135-136 ; Hésiode, *Les Travaux et les Jours,* 327-328, 733-736.

599-604. Nous retrouvons le thème développé ci-dessus, v. 36-46, 184 et suiv.

607. Comparer *Isaïe,* II, 18-20 ; *I Hénoch,* XXI, 7.

disparaître dans les crevasses de rochers par manière d'outrage. [608] Ce sera lorsqu'un jeune roi d'Égypte régnera [609] sur son pays, le septième à compter de l'empire des Hellènes [610] auquel présideront les formidables Macédoniens [611] et lorsque d'Asie sera venu un grand roi, un aigle fauve [612] qui couvrira le pays entier de gens de pied et de cavaliers, [613] brisera tout, emplira tout de maux. [614] Il abattra le royaume d'Égypte, s'emparera de toutes [615] ses richesses et s'en repartira sur le large dos de la mer. [616] Alors devant le Grand Dieu, le Roi immortel [617] ils ploieront leur genou blanc en la terre nourricière [618] et toutes les idoles fabriquées de main d'homme tomberont dans le feu flamboyant. [619] Et alors, Dieu accordera aux hommes une grande félicité ; [620] la terre, les arbres, les troupeaux innombrables [621] rendront aux hommes leur rapport véritable [622] en vin, en miel doux, en lait blanc [623] et en blé qui, pour les mortels est le meilleur de tous les aliments.

[624] Mais, toi, mortel d'esprit versatile, sans retard ni demeure, [625] reviens, convertis-toi et apaise Dieu. [626] Immole à Dieu, avec le retour des époques fixées, des hécatombes de taureaux, d'agneaux [627] premiers-nés et de chèvres. [628] Enfin, apaise le Dieu immortel, pour qu'il ait de toi merci, [629] car lui seul est Dieu, et il n'en est point d'autre. [630] Honore la

608-609. Voir, ci-dessus, v. 195. On peut entendre aussi «un nouveau roi d'Égypte». La prophétie concernant le septième roi d'Égypte a dû s'appliquer primitivement à Ptolémée Évergète II (Physcon), mais, comme il a été signalé, elle était restée d'actualité jusqu'à la mort de Cléopâtre VII.

611-615. Adaptation de *Daniel,* XI, 40. Comparer *Testament de Moïse,* III, 1.

616-618. Conversion de l'Égypte. Comparer *Isaïe,* XIX, 19 et suiv., XLV, 23. Destruction des idoles : voir, ci-dessus, v. 607 et comparer *Jérémie,* X, 14-15 ; LI, 17-19 ; *Zacharie,* XIII, 2 ; *Sagesse de Salomon,* XIV, 8-11 ; *I Hénoch,* XCI, 9.

619-620. Félicité à la période eschatologique, comparer v. 583.

621. Comparer, ci-dessus, v. 263-264. Il s'agit du bonheur qui sera le lot de l'Égypte convertie.

624. Comparer, ci-dessus, v. 217.

626. Selon le calendrier des fêtes d'Israël.

629. Comparer *Deutéronome,* IV, 35 ; XXXII, 39 ; *Isaïe,* XLIII, 10 ; XLV, 5, 6, 14, 18 ; *II Maccabées,* VII, 37.

630. Comparer pseudo-Phocylide, 17, 20 ; *Ézéchiel,* XVIII, 7.

justice et n'opprime personne, 631 c'est là ce que l'Im-
mortel commande aux chétifs mortels. 632 Songe à
n'avoir pas à subir le courroux du Grand Dieu 633 au
jour où sur tous les mortels s'abattra la consommation
de la peste 634 et où ils se trouveront succomber à
un terrible châtiment, 635 lorsqu'un roi capturera le
roi, son voisin, et le dépossédera de ses possessions,
636 lorsque les nations ravageront les nations et les
dynastes détruiront les peuples, 637 lorsque les princes
s'enfuiront tous en une autre contrée 638 et que la terre
des hommes sera transformée, et lorsqu'un empire
barbare 639 ravagera l'Hellade entière, dépouillera de sa
richesse son plantureux territoire, 640 lorsqu'ils s'af-
fronteront 641 pour de l'or et de l'argent, car la cupi-
dité sera 642 berger de malheurs aux cités. 643 Ils res-
teront tous privés de sépulture en terre étrangère, 644 et
les vautours et les bêtes sauvages de la terre 645 dé-
truiront leurs chairs ; et lorsque tout cela sera
accompli, 646 l'énorme terre consumera les funèbres
reliefs 647 et, tout entière, restera sans labours ni semail-
les, 648 dénonçant par cette infortune la souillure d'in-
nombrables mortels : 649 durant de longs espaces de
temps du cours circulaire des ans, 650 écus et boucliers,
gèses, armes de toute sorte 651 et l'on ne coupera plus
de bois dans la futaie pour en allumer le feu. 652 Et
alors, de l'Orient, Dieu enverra un roi 653 qui, par la
terre entière, fera cesser la guerre funeste, 654 tuant les

632-651. Peinture traditionnelle des affres messianiques. Comparer *I Hénoch*, XCIX, 4 ; *II Baruch*, LXX, 3 ; *IV Esdras*, VI, 24 ; IX, 3 ; XIII, 30 et suiv.

637. Comparer *Isaïe*, XXII, 3 (Septante).

638. Probablement par la déportation de divers peuples. Comparer V, 95-96. L'empire barbare est celui de Rome.

639-652. Allusion, vraisemblablement, aux luttes du deuxième triumvirat et, notamment, aux exactions des républicains en Grèce et en Asie.

643 et suiv. Comparer *Lévitique*, XXVI, 37-38 ; *Isaïe*, XXXIV, 2-3 ; *Ézéchiel*, XXXII, 4-6 ; XXXIX, 4-5 ; *Sagesse de Salomon*, IV, 19.

646-651. Comparer *Jérémie*, XIV, 4 ; *Ézéchiel*, XXXIX, 8-10. La Sibylle évoque la même guerre que ci-dessus, v. 520-544, mais en en accentuant le caractère eschatologique. Les gèses sont des javelots romains.

652-654. Avènement du Roi Messie : comparer, ci-dessus, v. 46-50. La formulation du vers 654 est presque la même que celle de *II Baruch*, LXXII, 2 : « Il appellera à lui toutes les nations, et, parmi elles, il en fera vivre et il en fera mourir. »

uns et imposant aux autres des pactes loyaux. 655 Rien
de tout cela, il ne l'accomplira de son propre arbi-
tre, 656 mais en obéissance aux sages arrêts du Grand
Dieu.
657 Et le peuple du Grand Dieu regorgera d'une mer-
veilleuse richesse 658 d'or, d'argent, de parures 659 de
pourpre. La terre féconde et la mer 660 seront remplies
de biens. Et les rois commenceront 661 à se jalouser les
uns les autres et à méditer de venger leurs injures par
la colère. 662 L'envie n'est pas chose bonne pour les
chétifs mortels. 663 Mais voici que les rois des nations,
tous ensemble à nouveau, se précipiteront contre ce
pays 664 en se faisant les artisans de leur propre
perte, 665 car une fois arrivés sur son territoire, ils
voudront saccager 666 le sanctuaire du Grand Dieu et
perdre ses hommes excellents. 667 Ces rois immondes
sacrifieront à l'entour de la ville, 668 chacun ayant son
trône et son peuple infidèle. 669 Mais, de sa grande voix,
Dieu parlera à toute 670 cette inculte multitude dont la
pensée est vanité. Ils subiront le jugement 671 du Grand
Dieu et tous périront 672 de la main de l'Immortel. De
ciel en terre tomberont 673 des glaives de feu, vien-
dront 674 au milieu des hommes des éclairs, de grandes
lueurs éclatantes. 675 La terre, mère de toutes choses,

655-656. Le Messie est un monarque humain, très étroitement subordonné à Dieu.

657-660. Prospérité matérielle des Israélites à l'époque eschatologique. Comparer *Isaïe,* LX, 5-18. Pour le style des vers 659-660 Comparer Hésiode, *Les Travaux et les Jours,* 101.

660-661. Passage inspiré du psaume II. Comparer Talmud de Babylone, *Berakhot,* 7 *b.* Les rois des nations, après avoir accepté de payer tribut au Roi Messie recommencent à se faire la guerre, puis, saisis d'un «esprit de vertige» (comparer *Midrash Tanḥuma, Shoftim,* vers la fin), interrompent leurs luttes pour attaquer de concert la Terre sainte. Voir *IV Esdras,* XIII, 33-34 : «Quand toutes les nations auront entendu sa voix, chacune abandonnera sa région et (cessera) la guerre qu'elles menaient entre elles, et une multitude innombrable se rassemblera...»

667-668. Comparer *Jérémie,* I, 15. Pour les sacrifices en campagne, comparer *Ézéchiel,* XXI, 26.

669-672. Le jugement de Gog et Magog est l'œuvre directe de Dieu. Ni les Israélites ni le Roi Messie n'y prennent part.

669. La «grande voix» est celle du tonnerre. Voir *Isaïe,* XXIX, 6 ; XXX, 30 ; LXVI, 6 ; *Psaumes,* XXIX, 3-9 ; XLVI, 7.

670. Comparer *Deutéronome,* XXXII, 21, 28 ; *Psaumes,* LXXIV, 18.

675. Comparer *Isaïe,* XXIX, 6 ; *Psaumes,* XVIII, 8 ; *Isaïe,* XXIV, 19-20 ; *Ézéchiel,* XXXVIII, 19.

sera en ces jours ébranlée [676] par la main de l'Immortel. Tous les poissons de la mer, [677] toutes les bêtes de la terre, les innombrables familles des oiseaux, [678] toutes les créatures humaines et toutes les mers [679] frisonneront devant la face de l'Immortel, et la terreur régnera.

[680] Il brisera les cimes inaccessibles des montagnes et les collines énormes, [681] le noir Érèbe apparaîtra à tous. [682] Dans les airs, sur les hautes montagnes, les vallées [683] seront pleines de cadavres, les roches ruisselleront [684] de sang et chaque ravine en inondera la plaine. [685] Les remparts bien construits des ennemis tomberont tous à terre [686] parce que, méconnaissant la Loi [687] et le jugement du Grand Dieu, dans l'aveuglement de votre cœur [688] vous vous êtes tous rués sur le Temple et vous avez levé vos lances contre lui. [689] Dieu les jugera tous par la guerre et le glaive, [690] par le feu, par une pluie diluvienne. [691] Du haut du ciel tomberont soufre, pierres, grêlons [692] serrés et accablants ; la mort atteindra les quadrupèdes. [693] Et alors, ils reconnaîtront le Dieu immortel qui exerce ainsi ses jugements. [694] Les gémissements et la clameur des mourants [695] se répandront par la terre immense. Puis, sans voix, [696] ils baigneront dans leur sang dont la terre boira sa part. [697] Et les bêtes sauvages se repaîtront de leurs chairs.

[698] C'est le Grand Dieu, le Dieu Éternel [699] qui m'a commandé de prophétiser ces choses dont aucune ne restera sans s'accomplir, [700] car rien ne demeure sans effet de ce que Dieu a seulement [701] résolu dans sa

676-679. Comparer *Ézéchiel*, XXXVIII, 20.

680. Comparer *Isaïe*, XLII, 15. Pour l'association «montagnes-collines», comparer *Isaïe*, XXX, 25 ; XXXI, 4 ; *Ézéchiel*, XXXV, 8.

681. Comparer *Iliade*, XX, 62-65.

682-684. Comparer *Isaïe*, XV, 9 ; XXX, 25 ; XXXIV, 3 ; *Ézéchiel*, XXII, 4-6 ; XXXV, 8.

685. Comparer *Ézéchiel*, XXXVIII, 20.

689-691. Comparer *Ézéchiel*, XXXVIII, 22 ; *Isaïe*, XXIX, 6 ; XXX, 30 ; *Psaumes*, XI, 6 ; *Sagesse de Salomon*, V, 21-22.

692. Comparer *Ézéchiel*, XXXII, 13.

693. Comparer *Ézéchiel*, XXXVIII, 23.

694-697. Comparer *Ézéchiel*, XXXIX, 4 ; *Sagesse de Salomon*, IV, 19.

701. L'action de l'Esprit divin n'est jamais trompée par la réalisation des décisions prises. Comparer *Nombres*, XXIII, 19 ; *I Samuel*, XV, 29 ; *Ézéchiel*, XXIV, 14 ; *I Hénoch*, XIV, 22 ; *II Hénoch*, XXXIII, 3.

pensée, puisque, au monde, l'esprit de Dieu ignore la déception.
702 Mais les fils du Grand Dieu vivront tous tranquillement autour du Temple,
703 dans la joie des bénédictions du Créateur,
704 du juge équitable, de l'unique souverain.
705 Lui-même, en effet, et à lui seul, il les protégera en les assistant de toute sa grandeur
706 et en les environnant comme d'un rempart de feu ardent.
707 Ils seront à l'abri de la guerre dans leurs cités et leurs campagnes.
708 La main de la guerre funeste ne les atteindra pas, mais ils auront plutôt
709 pour combattre à leur place l'Immortel lui-même et la dextre du Saint.
710 Alors toutes les villes et toutes les îles diront :
711 «Combien l'Immortel chérit ces hommes,
712 puisque toutes choses luttent à leurs côtés et leur viennent en aide :
713 le ciel, le soleil au cours divinement réglé et la lune.»
714 La terre, mère de toutes choses tremblera en ces jours-là.
715 Leur bouche s'ouvrira pour moduler ces douces paroles :
716 «Venez, prosternons-nous tous et supplions
717 le Roi immortel, le Grand Dieu qui toujours existe.
718 Envoyons des offrandes au Temple puisqu'il n'est d'autre souverain que Dieu.
719 Méditons tous la Loi du Dieu Très-Haut,
720 qui, de toutes les lois de la terre, est la plus juste.
721 Nous avons erré loin du chemin de l'Immortel
722 et, dans l'égarement de notre cœur, vénéré des ouvrages fabriqués de main d'homme,
723 des idoles et des statues d'hommes trépassés.»
724 Voilà ce que

702-709. La félicité des justes n'a pas été atteinte par l'assaut de Gog et Magog qu'ils n'ont pas eu la peine de repousser.

709. Comparer *Isaïe,* XLI, 10 ; *II Maccabées,* VIII, 24-36.

710. Comparer *Isaïe,* LX, 9 ; LXVI, 18-24.

711. Comparer *Psaumes,* CXXVI, 2-3.

712. Comparer *Sagesse de Salomon,* XVI, 17, 24 ; V, 17, 23.

713. Sur la sujétion du soleil et de la lune, comparer *Psaumes,* CXXI, 5-6 ; *Habacuc,* III, 10-11 ; *Ecclésiastique,* XLIII, 1-13 ; *I Hénoch,* XLI, 6-7 ; LXII, 8. Sur l'aide que les corps célestes apportent aux justes, voir *Josué,* X, 11 ; *Juges,* V, 20.

714. Comparer *Psaumes,* XCVI, 9. Toute la terre craindra le Seigneur.

715-731. Comparer *Psaumes,* XCV-C.

716. Sur les délégations des Gentils au Temple, comparer *Jérémie,* XVI, 19 ; *Isaïe,* II, 2-3 ; LX, 5 et suiv. ; LXVI, 18 et suiv. ; *Zacharie,* II, 15 ; VIII, 20, 23 ; XIV, 16-19.

719-720. Comparer *Deutéronome,* IV, 8.

721-723. Comparer *Jérémie,* XVI, 19 ; *Sagesse de Salomon,* V, 6-7.

proclameront les créatures humaines fidèles : [725] « Venez, prosternons-nous selon le peuple de Dieu, [726] puis réjouissons de nos chants, selon nos familles, le Dieu Créateur. » [727] Par tout le pays, ils ramasseront les armes des ennemis [728] durant sept espaces de temps du cours circulaire des années, [729] écus et boucliers, casques, force armes variées [730] et une masse d'arcs et de carreaux injustes. [731] Et l'on ne coupera plus de bois dans la futaie pour en allumer le feu.

[732] Ah ! malheureuse Hellade, laisse-là tes pensées d'orgueil. [733] Supplie l'Immortel et préviens sa colère. [734] Envoie vers cette cité le peuple sans conseil [735] qui est hors de la sainte contrée du Grand Dieu. [736] Ne trouble pas Camarina : il vaut mieux la laisser en repos ; [737] n'excite pas le léopard hors de son gîte de peur de t'attirer quelque malheur. [738] Abstiens-t'en et n'aie point en ta poitrine [739] un cœur orgueilleux

725. Comparer *Jérémie*, XII, 16 ; *Zacharie*, VIII, 23.

726. Comparer *Zacharie*, XIV, 16-19. On comprend généralement : « dans vos foyers ».

727-731. Comparer *Ézéchiel*, XXXIX, 9-10. Voir, ci-dessus, v. 649-651, où le détail a une portée. Ici, comme dans le chapitre d'*Ézéchiel*, ce sont les habitants de la Terre sainte, Israélites et païens devenus prosélytes (comparer, ci-dessous, v. 740-741), qui brûleront les armes de la catastrophe de Gog et de Magog. La signification symbolique de la destruction des armes est manifeste : elle scelle la fin définitive de la guerre.

730. Les armes matérialisent la violence et l'injustice.

732. Comparer *Ecclésiastique*, X, 12.

734-735. Comparer, ci-dessus, v. 670 ; *Deutéronome*, XXXIII, 28 (Septante). Le peuple « sans conseil » est celui qui n'a pas reçu la « lumière incorruptible de la Loi » (*Sagesse de Salomon*, XVIII, 4). C'est ici encore une exhortation à la Grèce que la Sibylle presse d'envoyer à Jérusalem des prosélytes : voir *Isaïe*, II, 2-4.

736. Camarina, aujourd'hui Torre di Camarina sur la côte sud de la Sicile. Près de cette ville s'étendait jadis un marécage dont les eaux ayant baissé étaient devenues un foyer d'épidémies. À une délégation qui était venue lui demander s'il était opportun d'assécher complètement le marécage, l'oracle de Delphes répondit : « Ne trouble pas Camarina... » Ayant méprisé le conseil d'Apollon, les habitants de Camarina supprimèrent les maladies, mais découvrirent le chemin de la ville aux ennemis. Cette réponse, où se reflétait le conservatisme de Delphes, passa vite en proverbe et se dit de ceux qui s'attirent par leur propre conduite une mauvaise affaire. Entendre ici, à l'adresse de l'Hellade : « ne te rends pas, en refusant de te convertir, l'artisan de ton propre malheur ».

737. Le léopard symbolise Dieu lui-même. Voir *Osée*, XIII, 7.

739. Il s'agit du combat de vertu, selon l'image, traditionnelle depuis Platon. Voir, par exemple, *Sagesse de Salomon*, IV, 2.

et hautain : arme-le en vue du valeureux combat [740] et sers le Grand Dieu, afin d'avoir une part avec ces hommes, [741] lorsque le jour marqué par le destin se sera accompli de la sorte [742] et que viendra pour les mortels le jugement du Dieu immortel. [743] Pour les hommes viendront le grand jugement et le grand royaume. [744] La terre, en effet, mère de toutes choses, donnera aux mortels [745] en quantités infinies, le produit le meilleur du blé, du vin et de l'huile [746] (les arbres, eux, porteront la suave liqueur du miel sucré venue du ciel [747] et le fruit des fruitiers), les gras moutons [748] et les bœufs, les agneaux, portée des brebis et les chevreaux, portée des chèvres. [749] Elle fera jaillir de douces sources de lait blanc. [750] Les villes et les grasses campagnes regorgeront de biens. [751] Il n'y aura plus sur la terre ni épée ni guerrier tumulte [752] et la terre bouleversée ne gémira plus profondément. [753] Plus de guerre, plus de sécheresse désolant les guérets, [754] plus de famine ni de grêle maltraitant les fruits ; [755] mais une paix profonde par toute la terre. [756] Le roi sera l'ami du roi jusqu'à la fin [757] de l'ère, et, dans le ciel étoilé, l'Immortel [758] soumettra à une loi commune à la terre entière [759] toutes les actions des chétifs mortels, [760] car lui seul est Dieu et il n'en est point d'autre, [761] et il brûlera par le feu la fureur des tyrans.

[762] Mais vous, hâtant en votre sein vos conseils, [763] fuyez les cultes impies ; sers le Vivant, [764] garde-toi de l'adultère, de la couche déréglée du mâle ; [765] élève

744-761. Félicité paradisiaque étendue à la terre entière. Comparer *II Hénoch,* VIII, 2-5.

744-745. Comparer *Joël,* I, 10, 11, 19; *Osée,* II, 10.

746. Une erreur qu'a partagée toute l'Antiquité concevait le miel comme une sorte de rosée qui, au lever de certaines constellations, et en particulier de Sirius, se dépose sur les feuilles des arbres. Comparer Virgile, *Bucoliques,* IV, 30; *Géorgiques,* I, 131; IV, 1; Pline, *Histoire naturelle,* XI, XII, 12; Sénèque, *Lettres à Lucilius,* 84, 4.

747. Hésiode, *Les Travaux et les Jours,* 232-233 ; Ovide, *Métamorphoses,* I, 103, 105, 111.

750. Comparer, ci-dessus, v. 659-660.

757. C'est-à-dire jusqu'à la fin de *ce monde-ci.*

758-759. Toutes les nations reconnaîtront la législation mosaïque.

761. Comparer *I Hénoch,* XCI, 7-9 ; C, 9 ; CII, 1.

763. C'est-à-dire le Dieu vivant.

765. Il s'agit de l'exposition des nouveau-nés qui était une pratique

ta progéniture au lieu de l'assassiner, [766] car le courroux de Dieu est contre qui commet de tels crimes. [767] Et alors, il établira sur les hommes son Royaume pour tous les siècles, [768] Celui qui jadis, aux hommes pieux, donna sa sainte Loi [769] et promit de leur ouvrir à tous la terre [770] et le monde, et les portes des Bienheureux, avec toutes les joies, [771] un esprit immortel et une éternelle félicité. [772] De toute la terre, on apportera encens et offrandes à la maison [773] du Grand Dieu, et il ne sera chez les hommes, [774] à la connaissance des générations futures, d'autre temple [775] que celui que Dieu a proposé à la vénération des hommes fidèles [776] et que les mortels nommeront, en effet, le fils

courante dans le monde antique. Philon, *De specialibus legibus,* III, 110-119 s'élève contre elle en la faisant tomber sous l'interdiction du meurtre formulée dans le Décalogue. Comparer Josèphe, *Contre Apion,* II, 202.

766. Comparer *Deutéronome,* XVIII, 12.

767-795. Nouvelle évocation du royaume de Dieu. Le Roi Messie n'apparaît plus et le royaume de Dieu est instauré à jamais. La terre et le ciel se confondent et il semble que l'on n'attende plus d'autre jugement de Dieu. Voir, ci-dessous, v. 784.

768. Allusion à la révélation du Sinaï.

769. Comparer *Deutéronome,* XI, 22-25 ; *Isaïe,* LX, 21.

770. «Les portes des Bienheureux» sont les portes du paradis, qu'il s'agisse du paradis terrestre ou du paradis céleste. Voir *I Hénoch,* LX, 23 ; *II Hénoch,* VIII, 2-5 ; *IV Esdras,* III, 6 ; VIII, 52 ; *Testament de Lévi,* XVIII, 10. Les deux paradis sont parfois conçus comme la Jérusalem nouvelle et caractérisés par une égale abondance. Comparer le texte de *II Hénoch* cité dans la présente note avec *IV Esdras,* VIII, 52.

771. La vie éternelle est présentée ici, apparemment, en termes d'immortalité de l'âme. Les justes à la fin de leur longue vie dans le royaume terrestre de Dieu deviennent peut-être des âmes bienheureuses dans le paradis céleste. Mais la pensée reste ici très douteuse. La Sibylle emprunte en effet l'expression de «joie éternelle» à *Isaïe,* XXXV, 10 (Septante), où il est question de la félicité des exilés revenus à Sion : comparer *Tobit,* XIII, 16 ; *Sagesse de Salomon,* III, 8 ; *Oracles sibyllins,* V, 107 et ci-dessous, v. 786. Si bien qu'il n'est pas impossible que la notion du paradis et celle du royaume de Dieu soient ici confondues. De même dans *I Hénoch* il est malaisé de distinguer entre la doctrine de la résurrection et celle de l'immortalité de l'âme. L'on peut affirmer, en effet, que l'on y a affaire soit à une conception de la résurrection exprimée en termes spirituels soit à une conception de l'immortalité de l'âme exprimée en termes de résurrection.

772-776. Jérusalem et son Temple seront la capitale religieuse de l'humanité, après la disparition des temples impies. Comparer, ci-dessus, v. 716 et *Oracles sibyllins,* V, 420 et suiv.

776. Le Temple personnifié est appelé «fils de Dieu», c'est-à-dire «légitime». Comparer avec *Oracles sibyllins,* V, 400-403. Il est inutile de penser à une interpolation chrétienne.

du Grand Dieu. 777 Et tous les chemins de la plaine,
les rives au rude escarpement, 778 les hautes montagnes
et les lames sauvages de la mer 779 en ces jours-là
s'ouvriront sans peine aux pas ou aux navires. 780 La
terre des Justes jouira d'une paix totale. 781 Les prophè-
tes du Grand Dieu feront disparaître le glaive, 782 car ils
seront eux-mêmes les juges équitables des mortels et
leurs justes rois. 783 La richesse, elle aussi, sera chez les
hommes justement acquise. 784 Tel sera, en effet, le
jugement du Grand Dieu et son royaume.

785 Réjouis-toi, ô vierge, exulte, car il t'a
donné 786 une joie éternelle, Celui qui a créé le ciel et
la terre ; 787 il résidera en toi et il sera pour toi une
lumière immortelle. 788 Et les loups et les agneaux,
pêle-mêle, paîtront l'herbe sur les montagnes ; 789 les
léopards paîtront avec les chevreaux ; 790 les ours vaga-
bonds gîteront avec les veaux, 791 le lion carnassier
mangera la paille de la crèche 792 tel un bœuf et de tout
petits enfants le mèneront dans des liens, 793 car Dieu
rendra sur la terre la bête sauvage inoffensive. 794 Ser-
pents, aspics, dormiront avec les nouveau-nés 795 sans
leur causer aucun dommage, car la main de Dieu sera
sur eux.

796 Je vais t'indiquer un signe tout à fait évident qui te
permettra de connaître 797 quand l'accomplissement de
toutes ces choses doit se produire sur la terre. 798 Lors-
que, la nuit, dans le ciel rempli d'astres, 799 des glaives
apparaîtront vers l'Occident et vers l'Orient 800 et que

777. À l'époque du royaume de Dieu, la paix triomphera jusque dans la nature inanimée. Comparer *Isaïe,* XL, 3-4 ; *Psaumes de Salomon,* XI, 5 et suiv.

780. Comparer *Isaïe,* XXXII, 18.

781. «Les prophètes du Grand Dieu» sont les Justes eux-mêmes, Roi Messie collectif : voir, ci-dessus, v. 582.

782. Comparer *Sagesse de Salomon,* III, 8.

783. Sur la richesse injuste ou le gain injustement acquis, voir *Habacuc,* II, 9 ; *I Hénoch,* LXIII, 10 ; *Ecclésiastique,* V, 8. Les richesses sont l'un des «trois filets de Bélial» selon l'*Écrit de Damas,* IV, 17.

785-787. Comparer *Isaïe,* LIV, 1 ; LX, 19-20.

788-795. Comparer *Isaïe,* XI, 6-8 ; Philon, *De praemiis,* 87-91 ; *II Baruch,* LXXIII, 6.

796-808. Les signes annonciateurs de la fin des Temps.

798-799. Comparer Josèphe, *Guerre juive,* VI, V, 288.

800. Comparer *Deutéronome,* XXVIII, 24.

du haut du ciel une pluie de poussière tombera 801 sur
la terre ; lorsque la lumière du soleil 802 disparaî-
tra complètement du ciel à midi et que les rayons
de la lune 803 apparaîtront et reviendront éclairer la
terre ; 804 lorsque se produira le signe du sang dont
dégoutteront les rochers, 805 lorsque dans la nue vous
verrez une mêlée de gens de pied et de cava-
liers, 806 comme une chasse de bêtes sauvages pareille
à des vapeurs de brume, 807 c'est alors que le Dieu qui
habite le ciel va mettre un terme à la guerre. 808 Mais
il faut que tous sacrifient au Grand Roi. 809 Voilà ce
que je t'annonce, moi qui, après avoir quitté les hauts
remparts de Babylone en Assyrie, 810 poussée par l'ai-
guillon divin, tel un feu dépêché vers l'Hellade, 811 pré-
dis à tous les mortels les révélations que Dieu m'a
faites, 812 afin que je révèle aux mortels les énigmes
divines. 813 Et les hommes, en Hellade, diront
que je suis, l'impudente, d'une autre patrie 814 et
native d'Érythrées. Ils me nommeront la Sibylle
démente 815 et menteuse qui pour mère eut Circé et
pour père Gnostès. 816 Mais lorsque tout sera accom-
pli, 817 alors de moi vous aurez mémoire, et il ne se

801-803. Comparer *Isaïe,* XIII, 10 ; *Ézéchiel,* XXXII, 7 et suiv. ; *Joël,* II, 10 ; IV, 15 ; *Amos,* VIII, 9 ; *Sophonie,* I, 15. Comparer avec *Matthieu,* XXIV, 29 ; *Marc,* XIII, 24 ; *Apocalypse de Jean,* VI, 12. Notre texte dépend plus directement de *I Hénoch,* LXXX, 4-5. La même tradition est reprise dans *IV Esdras,* V, 4.

804. Comparer *IV Esdras,* V, 5 où il est question du sang qui découlera du bois. Le passage paraît dériver de l'oracle d'*Habacuc,* II, 11. Peut-être faut-il rapprocher notre passage d'*Isaïe,* XXVI, 21.

804-806. Comparer *II Maccabées,* V, 2-4 ; X, 29-30 ; Josèphe, *Guerre juive,* VI, V, 288 ; Tacite, *Histoires,* V, XIII, 2.

808. C'est-à-dire que la conversion de l'Hellade (ci-dessus, v. 564-572) devra obligatoirement précéder, en vertu du plan providentiel, la fin de la guerre.

809-829. Sur la prétendue sibylle babylonienne, voir la note aux vers 97-154.

810. Comparer *Ecclésiastique,* XLVIII, 1.

813-819. La figure de la Sibylle est apparentée à celle de Cassandre. Comme Cassandre, la prophétesse se heurte à l'incrédulité générale.

815. La Sibylle sera accusée d'être la digne fille d'une sorcière (Circé) et d'un charlatan de la divination (Gnostès, nom commun transformé en nom propre).

816. Lorsque sa véracité sera constatée, la Sibylle sera reconnue pour le plus grand des prophètes de Dieu. En effet, son poème a la prétention d'être une révélation totale, des commencements du monde jusqu'aux fins dernières : v. 820-822.

trouvera plus personne [818] pour me traiter de démente,
mais on me nommera la Grande Prophétesse de Dieu.
[819] Car il ne m'a pas seulement révélé ce qu'auparavant
il avait révélé à mes parents, [820] mais les choses qui
sont arrivées dès le premier commencement, mon beau-
père me les a racontées [821] et celles qui suivront
jusqu'aux fins dernières, Dieu me les a mises en l'es-
prit [822] afin que je prophétise et annonce aux hommes et
le passé et l'avenir. [823] En effet, lorsque le monde était
submergé [824] sous les eaux et qu'il n'était plus resté
qu'un homme ayant trouvé grâce [825] qui, dans une
maison de bois taillé, avait vogué sur les ondes [826] avec
les bêtes terrestres et les oiseaux afin que le monde pût
se repeupler, [827] j'étais sa bru et sa parente. [828] Les
premiers événements lui sont advenus et les derniers
m'ont été révélés, [829] si bien que toutes les paroles qui
ont été proférées de ma bouche se trouvent être
véritables.

LIVRE IV

La Sibylle affirme qu'elle est la prophétesse véridique du Grand Dieu

[1] Écoute, ô peuple de l'orgueilleuse Asie et de l'Eu-
rope, [2] toutes les prédictions très véridiques que, de la
part de notre Grand Dieu, [3] je m'en vais prophétiser

827. La Sibylle dit qu'elle était la *nymphé* de Noé. Ce mot peut désigner soit l'épouse jeune soit la belle-fille. Le détail de la parenté de sang existant entre Noé et la Sibylle laisserait à penser qu'il s'agit de l'épouse de Noé. En effet *Tobit,* IV, 12 célèbre la piété et la chasteté des patriarches qui se sont mariés dans leur clan. Mais, s'il est malaisé d'en décider du fait que le texte du vers 520 est corrompu, le sens de «belle-fille» est en définitive préférable, car la Sibylle doit être conçue à la fois comme contemporaine de Noé et plus jeune que le patriarche. La longévité fabuleuse que lui prêtait la légende lui permettait d'appeler l'humanité à la pénitence, à la veille du déluge de feu, comme Noé l'y avait exhortée avant le déluge d'eau. Pour le rôle salvateur de Noé, comparer *Ecclésiastique,* XLIV, 17.

de ma bouche sonore et douce ! [4] Ce n'est pas du menteur Phébus que je profère les oracles, Phébus que les hommes impies [5] ont appelé dieu et auquel ils ont faussement attribué la connaissance et l'avenir. [6] Ce sont ici les oracles du Grand Dieu, de celui que n'ont pas façonné les mains des hommes [7] à l'instar des muettes idoles taillées dans la pierre. [8] Il n'a pas pour demeure au fond d'un temple une pierre consacrée [9] complètement sourde, édentée, ruine des mortels, grosse de mille maux. [10] Il est celui qu'on ne peut voir de la terre ni mesurer [11] avec des yeux mortels. Il n'a pas été façonné par une main mortelle. [12] D'un seul regard, il aperçoit tous les hommes sans lui-même être aperçu d'aucun. [13] À lui sont la nuit ténébreuse, le jour et le soleil, [14] les étoiles, la lune et la mer poissonneuse, [15] la terre et les fleuves, l'orifice des sources pérennes, [16] les créations prévues au profit de la vie, les pluies qui font venir à la fois la moisson des guérets [17] et les arbres, la vigne et l'olivier. [18] C'est lui qui de son fouet cingle en moi mes esprits [19] afin que j'annonce exactement aux hommes ce qui est arrivé jusqu'à présent et ce qui arrivera encore, [20] depuis la première génération jusqu'à la dixième, [21] et qu'il confirmera sans exception lui-même [22] en le réalisant. Mais toi, ô peuple, prête l'oreille à tout ce que dit la

Livre IV 4-5. La Sibylle reprend, pour les contredire, les termes qu'emploie la Sibylle d'Érythrées pour parler d'elle-même (Pausanias, X, XII, 6).

6-7. Comparer III, 31.

8. L'idole de pierre que le dieu était censé animer.

9. Comparer *Isaïe*, XL, 19-24 ; XLI, 6-7 ; *Jérémie*, X, 2-15 ; *Psaumes*, CXV, 4-8 ; CXXXV, 15-18 ; *Lettre de Jérémie; Sagesse de Salomon*, XIII, 10-19 ; XV, 4-19 ; Philon, *De Decalogo*, 74. L'idole est dépourvue de dents, incapable de manger les sacrifices offerts.

10-13. Comparer *Oracles sibyllins*, Fragments, I, 8 et livre III, 11-12.

13-15. Comparer III, 20 et suiv.

16. La providence naturelle est une idée stoïcienne. Voir une transposition judaïsée chez Philon, *De opificio mundi*, 78 : Adam n'est créé qu'au sixième jour une fois que le festin du monde a été préordonné pour lui.

18. Comparer III, 5.

19. Comparer III, 822.

20. Les manuscrits portent « onzième ». La correction est de Ch. Alexandre. Nous avons ici la combinaison du système des quatre empires de *Daniel*, VII et de celui des dix Siècles de la « grande année » sibylline. Comparer IV, 49-53 et la note.

Sibylle [23] qui, de sa bouche sacrée, laisse échapper un discours véridique !

Louange des « hommes pieux », c'est-à-dire du judaïsme

[24] Heureux seront sur la terre ceux des hommes [25] qui aimeront le Grand Dieu, qui le béniront [26] avant de manger et de boire, qui auront confiance dans les voies de la piété, [27a] qui récuseront tous les temples qu'ils verront, [27b] les images de pierre, les idoles fabriquées par la main des hommes, [28] les autels, amas, faits au hasard, de pierres insensibles, [29] objets souillés du sang de créatures animées et par l'immolation [30] de quadrupèdes. Eux, ils n'auront d'égard que pour la grande gloire du Dieu unique. [31] Ils ne commettront pas de meurtre monstrueux, ni ne chercheront à tirer profit [32] du vol, tous actes qui sont abominables. [33] Ils ne porteront pas non plus de honteuse convoitise sur le lit d'autrui. [34] Ils n'outrageront pas la nature par l'odieux, le haïssable amour masculin.

Perfidie des païens.
Jugement des bons et des méchants

[35] Mais leur conduite, leur piété, leurs mœurs, les autres hommes [36] qui aiment l'impudicité, loin de jamais les imiter, [37] les poursuivront de leurs railleries et de leurs sarcasmes. [38] Dans leur manque de sens,

25-26. Comparer *Deutéronome,* VIII, 10. Pour les Esséniens, comparer Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 131 ; pour le judaïsme rabbinique *Mishnah Berakhot,* VI, 4-8.

27-30. Cette polémique ne vise que les temples et les cérémonies du paganisme. La Sibylle évoque sur un tout autre ton le « grand Temple de Dieu » (ci-dessous, v. 116). Le problème du culte pratiqué au Temple de Jérusalem ne se pose plus à l'époque de notre livre sibyllin. L'auteur chrétien du livre VIII, 334 mentionne cependant que Dieu « ne prend garde aux victimes mortelles, lui qui est immortel ». Ici le culte des justes est le culte spirituel que constitue la pratique de leurs vertus.

31-35. Sur les vices du paganisme, comparer III, 36-46, 185, 237-239, 596-598 ; V, 387-391.

37. Écho des polémiques antijuives contemporaines.

38. Comparer Tertullien, *Apologétique,* IX, 1 : « vous vous permettez

dans leur folie, ils leur attribueront faussement [39] tous les actes monstrueux, tous les forfaits qu'ils commettront eux-mêmes. [40] Engeance déloyale que tous les mortels ! Mais lorsque l'heure [41] sera venue du jugement du monde et des mortels, que Dieu lui-même [42] rendra, jugeant du même coup les hommes pieux et les impies, [43] alors, les impies, il les précipitera dans le feu des ténèbres, [44] et ils mesureront toute l'étendue de leur impiété. [45] Mais les hommes pieux subsisteront sur la terre féconde, [46] car Dieu leur donnera le souffle, la vie et la joie. [47] Mais toutes ces choses s'accompliront à la dixième génération. [48] Maintenant, ce qui arrivera à partir de la première génération, je m'en vais l'énoncer.

Les empires universels

[49] D'abord les Assyriens commanderont à tous les mortels. [50] Pendant six générations ils se maintiendront dans l'empire du monde, [51] depuis le temps où le courroux du Dieu céleste [52] déclenchant le déluge, la mer recouvrit la terre [53] avec toutes ses villes et tous leurs habitants. [54] Puis les Mèdes les abattront et se

et en secret et en public, les crimes mêmes dont vous nous accusez sans cause... »

43. Comparer *I Hénoch,* XCI, 7-10 ; CIII, 8.

45-46. La récompense des justes est une longue vie sur terre. Comparer III, 769-771.

49-53. L'Empire assyrien ou empire d'Orient, censé commencer après le déluge avec la royauté de Nemrod. Les six générations qui lui sont accordées permettent d'harmoniser les données du livre de *Daniel* et celles de la tradition sibylline. Nous avons dix générations réparties entre quatre empires : l'Empire assyrien (six générations) ; l'Empire mède (v. 54 et suiv. : deux générations) ; l'Empire perse (v. 63 et suiv. : une génération). La dernière génération est partagée entre les Macédoniens (v. 89 et suiv.) et Rome (v. 102 et suiv.).

54. Selon Ctésias de Cnide, la révolte d'Arbakès contre Sardanapale aurait pris place vers 788, aboutissant à la prise de Ninive et à la fondation d'un vaste Empire mède qui se prolongea sans interruption jusqu'à Cyrus. Mais il s'agit là de traditions romanesques et non historiques.

53-63. Il s'agit des signes catastrophiques qui marquent la fin d'un empire universel — en l'occurrence l'Empire mède —, et l'instauration d'une ère nouvelle. Comparer III, 796-808.

glorifieront du trône. [55] Deux générations seulement leur seront accordées durant lesquelles ces événements se produiront : [56] les ténèbres de la nuit surviendront en plein jour, à midi ; [57] du ciel disparaîtront les étoiles et l'orbe de la lune, [58] et la terre, ébranlée par la secousse d'un grand séisme, [59] renversera beaucoup de villes et d'ouvrages des hommes, [60] tandis que des profondeurs de la mer émergeront des îles. [61] Mais quand le grand Euphrate débordera de sang, [62] alors un cri de guerre effrayant s'élèvera [63] dans la mêlée des Mèdes et des Perses. Les Mèdes, succombant sous la lance des Perses, [64] s'enfuiront au-delà des grandes eaux du Tigre. [65] La puissance des Perses sera la plus grande du monde entier. [66] Une seule génération de royauté prospère est décrétée pour eux. [67] Alors s'abattront tous les maux que les hommes s'efforcent de conjurer dans leurs prières : [68] mêlées et massacres, dissensions, exils, [69] ruine de tours, destruction de cités, [70] quand la Grèce orgueilleuse naviguera sur le large Hellespont, [71] pour les Phrygiens et l'Asie portant un sort cruel. [72] Puis vers l'Égypte aux nombreux sillons, l'Égypte fertile en blé, [73] viendront famine et stérilité pour vingt années au cours circulaire, [74] lorsque le Nil nourricier d'épis [75] aura caché en quelque autre lieu son eau noire sous la terre.

[76] D'Asie, un roi brandissant une grande lance surviendra [77] sur d'innombrables vaisseaux. Les humides chemins de l'abîme, [78] il les foulera de ses pieds, et perçant un mont à la cime altière, il naviguera dans ses flancs. [79] L'Asie tremblante le recevra quand il fuira le théâtre de la guerre. [80] L'infortunée Sicile sera de fond en comble consumée [81] par un immense torrent de feu lorsque, en rugissant, l'Etna vomira sa flamme. [82] La grande cité de Crotone tombera dans les flots pro-

62-64. La bataille fut livrée en fait à Ecbatane. L'empire de Cyaxare s'écroule en 549 av. J.-C.

65-87. Le monde sous l'Empire perse.

65. Après la conquête de l'Égypte en 525 av. J.-C.

70-71. La guerre de Troie est considérée comme postérieure à l'avènement de Cyrus.

74-75. Comparer, ci-dessous, v. 151.

76-79. Deuxième guerre médique. Comparer Hérodote, VII, 22-28 ; Juvénal, X, 179-187.

fonds. [83] En Grèce surgira une querelle. Dans leur mutuelle fureur, [84] ils ruineront beaucoup de cités, feront périr beaucoup d'hommes [85] au combat. L'issue de la querelle restera douteuse. [86] Mais lorsque la race des hommes sera parvenue à la dixième génération, [87] alors pèseront sur les Perses le joug de la servitude et la terreur. [88] Mais, lorsque les Macédoniens se glorifieront du sceptre, [89] Thèbes aussi devra s'attendre à une capture funeste. [90] Les Cariens habiteront Tyr et les Tyriens périront. [91] Le sable des rivages recouvrira Samos tout entière. [92] L'éclatante Délos ne sera plus éclatante, car de Délos tout aura disparu. [93] Et Babylone, grande à voir, mais, au combat, petite, [94] attachera à ses remparts de vaines espérances. [95] Les Macédoniens s'établiront à Bactres, tandis que tous les peuples qui dépendent de Bactres [96] et de Suse s'enfuiront vers la terre grecque.

[97] La postérité verra le Pyramos aux tourbillons d'argent, [98] prolongeant ses rives, parvenir jusqu'à l'île sacrée.

[99] Baris, tu tomberas, et toi aussi, Cyzique, lorsque, dans les séismes [100] qui secoueront la terre, s'écrouleront les cités. [101] À Rhodes arrivera le dernier de ses malheurs, mais le plus grand.

83-85. L'on voit parfois ici une allusion à la guerre du Péloponèse dont il est difficile de soutenir que l'issue en demeura douteuse. Certains pensent aux troubles qui suivirent 446 av. J.-C.

89. Prise de Thèbes en Béotie par Alexandre le Grand en 336 av. J.-C. La ville est détruite après le massacre des habitants.

90. Prise de Tyr en 332 av. J.-C.

91-92. Comparer III, 363.

93-95. Malgré la puissance de ses fortifications (comparer III, 384). Babylone tombe sans opposer de résistance en 331 av. J.-C.

95-96. Invasion macédonienne de la Bactriane. La prise de Suse suit de peu celle de Babylone.

97-98. Le Pyramos est un fleuve de Cilicie. Ces deux vers sont cités comme des oracles par Strabon, I, 3, 7 sans indication de source.

99-101. Les manuscrits ont Sybaris. Baris est une correction d'éditeur. C'était le nom d'une ville de Pisidie voisine de Cyzique. Selon Pausanias (II, VII, 1), «le même tremblement de terre qui ruina Sicyone endommagea aussi les villes de la Lycie et de la Carie et la secousse fut particulièrement ressentie dans l'île de Rhodes, si bien que l'oracle sibyllin sembla réalisé».

Histoire du monde sous l'Empire romain

[102] Le pouvoir de la Macédoine ne durera pas, mais de l'occident [103] s'élèvera la grande guerre italique dont l'effet sera que l'univers, [104] portant le joug de l'esclavage, servira les Italides.

[105] Et toi, pauvre Corinthe, un jour tes yeux contempleront ta chute.

[106] Carthage, la tour te fera ployer en terre ton genou.

[107] Malheureuse Laodicée, un séisme, un jour, jonchera le sol [108] de tes ruines, mais tu seras rebâtie en cité.

[109] Belle Myra de Lycie, jamais plus la terre secouée [110] ne te maintiendra en une ferme assiette : jetée à bas, précipitée au sol, [111] tu souhaiteras de t'enfuir sur une autre terre, en émigrante [112] lorsque sera venu le jour où, au milieu des éclairs et des tremblements de terre, [113] l'eau noire de la mer recouvrira la multitude de Patara en raison de ses impiétés. [114] Ô Arménie, la contrainte de l'esclavage t'est réservée, à toi aussi. [115] La funeste tempête de la guerre fondra d'Ita-

102. L'Empire macédonien ne dure en effet qu'une demi-génération.

102-104. Évocation des guerres macédoniennes à partir de 214 av. J.-C. ou de la troisième avec sa conclusion à Pydna en 168 av. J.-C.

105-106. Prise de Corinthe et de Carthage en 146 av. J.-C. Pour Carthage, comprendre «les machines de siège romaines vaincront ta résistance».

107. Il s'agit vraisemblablement du tremblement de terre qui ruina Laodicée en 60 av. J.-C. Tacite (*Annales,* XIV, 27, 1) note la rapidité avec laquelle la cité se releva.

113. Pour Patara, comparer III, 441.

114. Les guerres arméniennes de 43 à 66. Le roi Tiridate reçut à Rome sa couronne des mains de Néron.

115-118. La grande révolte juive. Il n'y a pas ici d'allusion aux Zélotes ni aux excès qu'ils commirent devant le Temple, qui ne furent pas la cause de la guerre mais en constituèrent un épisode. La polémique entre les Zélotes est particulière à la *Guerre juive* de Josèphe, ouvrage d'un auteur suspect aux Juifs contemporains et dont la date de parution dut précéder de peu la composition du livre IV. Surtout une telle appréciation de la guerre de 66-74 serait en contradiction absolue avec toutes les autres mentions qu'en contient ce poème. Comparer, ci-dessous, v. 125-127, 130-136, 156-157. Le grand jugement du Dieu s'abat sur l'Italie en châtiment de la destruction du Temple et du massacre de la race innocente des hommes pieux. Les pronoms sujets des verbes «rejetteront» et «commettront» des vers 117-118

lie sur Solymes [116] et dévastera le grand Temple de Dieu, [117] lorsque, se confiant à leur folie, ils rejetteront [118] la piété et commettront d'odieux massacres devant le Temple. [119] Alors un grand roi venu d'Italie, pareil à un esclave fugitif, [120] s'enfuira inaperçu au-delà du cours de l'Euphrate, [121] chargé d'un crime abominable, le meurtre de sa mère, [122] et de bien d'autres qu'il aura mis en branle d'une main criminelle. [123] Plusieurs, luttant pour le trône de Rome, abreuveront la terre de leur sang [124] après que ce prince se sera enfui au-delà du pays des Parthes. [125] Un chef romain viendra de Syrie. Il livrera aux flammes le Temple de Solymes, [126] massacrera beaucoup d'hommes [127] et ruinera la grande contrée des Juifs, avec ses larges routes. [128] Alors un séisme ruinera à la fois Salamine et Paphos, [129] lorsque l'eau noire bouleversera l'île de Chypre inondée. [130] Et quand, déviant des entrailles déchirées de la terre d'Italie, [131] le feu atteindra jusqu'au

désignent non les Zélotes, mais les Romains eux-mêmes. En III, 175-195, les Romains apparaissent d'abord comme un peuple juste (comparer *I Maccabées,* VIII). Ils ne cessent de l'être que lorsqu'ils soumettent le monde et particulièrement, selon toute vraisemblance, la Judée à une oppression brutale. Ici l'assaut contre Jérusalem et son Temple est présenté comme l'aboutissement ultime de leur politique devenue impie. En V, 176, la Sibylle évoque le temps où Rome vivait à l'abri du malheur et *rendait hommage au Grand Dieu.*

115. Solymes désigne, suite à une étymologie inexacte de Hierosolyma, soit Jérusalem (Pline, V, XV, 70) soit les habitants de Jérusalem (Tacite, *Histoires,* V, II, 4).

119-122. Après en avoir indiqué le motif, le poète retrace sommairement les épisodes de la guerre contre Solymes. La guerre avait été commencée par Néron qui est évoqué ici. Néron s'était suicidé en 68, mais le bruit courait qu'il n'était pas mort. Dès l'année 69, sous l'empereur Othon, «la Grèce et l'Asie furent épouvantées par la fausse nouvelle que Néron allait arriver» (Tacite, *Histoires,* II, VIII, 1). Un second faux Néron se manifesta, d'après Zonaras, en 80, sous Titus. Enfin, selon Suétone (*Néron,* LVII, 4), un troisième pseudo-Néron trouva de l'appui chez les Parthes en 88.

123-124. Luttes entre Galba, Othon, Vitellius et Vespasien.

125. Vespasien et Titus avaient envahi la Galilée à partir de la Syrie en 67. En 69, c'est d'Alexandrie que Titus avait amené ses troupes pour les engager contre la Judée et Jérusalem.

130-137. Éruption du Vésuve de 79 présentée comme un châtiment de l'incendie du Temple de Jérusalem. La catastrophe naturelle fit une impression profonde et universelle que mentionne Dion Cassius, LXVI, 22. La cendre de l'éruption fut portée en Libye, en Égypte et jusqu'en Syrie.

large ciel, [132] consumant beaucoup de villes, faisant
périr les hommes, [133] et remplissant d'une cendre obs-
cure l'immensité des airs ; [134] quand des gouttes sem-
blables à du vermillon tomberont du ciel, [135] on
reconnaîtra que s'abat sur eux le courroux du Dieu
céleste, [136] parce qu'ils auront fait périr la race inno-
cente des hommes pieux. [137] Alors sur l'Occident écla-
tera une lutte guerrière [138] avec la venue du fugitif de
Rome qui brandira une grande lance, [139] après avoir
franchi l'Euphrate accompagné de myriades nombreu-
ses. [140] Malheureuse Antioche, on ne te donnera plus
le nom de ville [141] lorsque ta folie te fera succomber
sous les lances italiennes. [142] Alors la famine et une
mêlée affreuse détruiront Cyrrhos. [143] Malheur, mal-
heur à toi, Ô Chypre infortunée, le large flot de la mer
te [144] recouvrira après que tu auras été projetée en l'air
par des tempêtes d'orage. [145] Une grande richesse sur-
viendra à l'Asie. [146] Celle que Rome, jadis, [147] avait
pillée et déposée en son opulente demeure, Rome la
restituera [148] à l'Asie au double. Ce sera l'usure de la
guerre. [149] Toutes les cités des Cariens qui sur les
bords du Méandre [150] dressent leurs magnifiques rem-
parts périront cruellement [151] par la famine, lorsque le
Méandre cachera sous terre son eau noire. [152] Mais lors-
que la piété aura péri d'entre les hommes, [153] quand la
bonne foi et la justice auront disparu du monde, [154] et
que, relaps, subsistant d'impurs attentats, [155] les hom-
mes se livreront à tous les excès, commettront des
méfaits horribles, [156] quand personne ne fera plus de
cas des hommes pieux, lorsque, au contraire, [157] dans
leur manque de sens, leur sottise insondable, ils les
extermineront tous, [158] prenant plaisir à des actes de
violence, les mains occupées à verser le sang, [159] qu'on

137-139. Épisode eschatologique. Il s'agit d'une tentative de reconquête de Rome par les armées de Néron. Au livre V, Néron apparaît plus explicitement qu'ici comme l'Antichrist.

145-148. Désastre romain. Comparer III, 350 et suiv.

152-158. Vices de la génération de la fin des temps. Comparer III, 36-45, 185-189.

156. Les hommes pieux sont les Israélites. Les païens qui les raillent (ci-dessus, IV, 35-40) les massacreront à l'époque du jugement de Dieu.

159-161. Imminence du déluge de feu. Sur la colère de Dieu, comparer *I Hénoch,* CI, 3; *II Baruch,* LXXXV, 12.

sache alors que Dieu n'est plus indulgent, [160] qu'il grince des dents dans sa colère, qu'il va anéantir toute [161] la race des hommes dans un vaste embrasement.

Fin des temps

[162] Ah ! malheureux mortels, *changez de conduite,* ne poussez pas le Grand Dieu [163] à manifester toute sa colère ! Laissez [164] les épées, les gémissements, les meurtres, les violences ! [165] Purifiez-vous tout le corps dans des fleuves au cours perpétuel ! [166] Puis, tendant vos mains vers l'éther, de vos forfaits passés [167] demandez le pardon et, par des prières, expiez votre odieuse [168] impiété ! *Dieu aura repentir* [169] et ne vous perdra point ; sa colère s'apaisera encore si vous cultivez tous [170] en votre cœur l'inestimable piété. [171] Mais si vous n'obéissez pas, si vous persistez dans vos mauvais desseins, si, chérissant [172] *votre folie,* vous ne prêtez à toutes ces paroles que des oreilles rebelles, [173] le feu fera sa proie du monde entier, annoncé par de très grands présages : [174] au lever du soleil, on verra des glaives, on entendra des trompettes. [175] Le monde entier entendra un grondement et un son formidable. [176] Le feu brûlera toute la terre, il détruira toute la race des hommes, [177] toutes les villes, les fleuves et la mer. [178] Il consumera tout et réduira l'univers à une cendre noirâtre. [179] Mais, lorsque tout ne sera plus que

162-170. Appel à la repentance des païens. Elle devrait empêcher le jugement de se produire.

165. Baptême de repentance analogue à celui de Jean (*Marc,* I, 4) et dérivant comme lui d'*Isaïe,* I, 15-17.

174. Signes de la fin des temps. Les glaives et les trompettes symbolisent soit l'hostilité de Dieu envers le monde auquel il va livrer une guerre d'anéantissement soit plus simplement les guerres farouches auxquelles se livrera l'humanité dans la phase finale du présent éon. Les critiques rapprochent souvent le signe des trompettes de divers textes où la sonnerie du cor annonce le retour des exilés (*Isaïe,* XXVII, 13 ; *Shemonéh esréh,* bénédiction 10 ; *Matthieu,* XXIV, 31 ; *Psaumes de Salomon,* XI, 1) ; la résurrection (*I Corinthiens,* XV, 52 ; *I Thessaloniciens,* IV, 16) ; ou le jugement (*Oracles sibyllins,* VIII, 239).

175-178. Jugement par le feu décrit en termes d'*ekpyrosis.* C'est le second déluge. Comparer *II Pierre,* III, 6-7 ; *Oracles sibyllins,* III, 54, 71 et suiv. ; V, 155-161, 206-274, 512-531.

179-192. La résurrection. Elle est universelle comme dans *I Hénoch,*

cendre poudreuse, [180] Dieu assoupira le formidable feu de la façon qu'il l'avait allumé. [181] Dieu même façonnera à nouveau les os et la cendre des hommes [182] et il rétablira les mortels comme ils étaient auparavant. [183] Alors se produira le jugement dont Dieu lui-même rendra la sentence [184] en jugeant de nouveau le monde. Tous ceux qui, dans leur impiété, [185] auront péché, la terre sur eux se répandra et les fera disparaître de nouveau [186] dans l'humide Tartare, ils seront cachés dans les replis infernaux de la géhenne. [187] Mais tous ceux qui auront pratiqué la piété vivront à nouveau sur la terre [188] du *Grand Dieu immortel, dans une félicité infinie,* [189] Dieu leur donnant le souffle, la vie, la joie, à eux, [190] les hommes pieux. Et tous, alors, ils se verront, [191] les regards attachés sur la douce et réjouissante lumière du soleil. [192] *Ô bienheureux l'homme qui vivra pour voir ce temps !*

LI, I ; *II Baruch,* L-LII, LXXXV. Les hommes retrouvent l'apparence qui était la leur lors de leur première vie. Comparer *II Baruch,* L ; *Oracles sibyllins,* II, 221 et suiv. Cette conception dérive peut-être d'*Ézéchiel,* XXXVII, où il ne s'agit pas, en fait, de résurrection. C'est alors que se produit le jugement dans lequel, à la différence des «Paraboles d'Hénoch», le Messie, totalement absent du livre IV, ne prend aucune part. Dieu juge lui-même les méchants et les bons (ci-dessus, V, 41-46). C'est un deuxième jugement qui surviendra lorsque tous les hommes auront «goûté la mort». Les Réprouvés subissent «une seconde mort» dans le feu de la géhenne (Comparer *Apocalypse de Jean,* XX, 11-15).

186. La géhenne est appelée Tartare également en *II Pierre,* II, 4 ; *Oracles sibyllins,* I, 10, 101, 119 ; II, 302 ; VIII, 362.

187-188. Entendre : en Terre sainte.

189. Comparer, ci-dessus, v. 46.

190-191. Un éditeur voyait dans le détail selon lequel les Bienheureux se verront les uns les autres, «une sorte de rayonnement qui multiplie la félicité de chacun d'eux par la joie de tous les autres» (F. Delaunay). Il est plus probable qu'il faut simplement comprendre que les élus *vivront tous ensemble* sur la Terre devenue un paradis et qu'ils auront conscience de leur félicité.

191. Le soleil est probablement la lumière éternelle promise par *Isaïe,* LX, 19-20. Comparer *Oracles sibyllins,* III, 785-787 ; VIII, 410 ; *I Hénoch,* LVIII, 3 ; *Psaumes de Salomon,* III, 12.

192. Formule apocalyptique. Comparer III, 371.

LIVRE V

Les empereurs romains jusqu'à Hadrien

[1] Eh bien, écoute donc l'histoire de la déplorable époque des fils du Latium, [2] aussitôt qu'eurent péri les rois [3] de l'Égypte que la terre ensevelit tous indistinctement ; [4] après l'homme de Pella par qui furent terrassés tout [5] l'Orient et tout l'Occident à la vaste opulence, [6] celui que Babylone, lorsqu'elle remit son cadavre à Philippe, a convaincu [7] de n'avoir été appelé à bon droit ni fils de Zeus ni fils d'Ammon ; [8] après l'homme, issu de la race et du sang d'Assaracus, [9] qui est venu de Troie en fendant les flammes furieuses ; [10] après maints rois, après bien des héros chéris d'Arès ; [11] après les enfançons, petits d'une

Livre V 1-11. Ces vers sont répétés au début du livre XII.

2-3. Les pharaons autochtones.

4. Alexandre le Grand.

6. Alexandre mourut à Babylone en 323 av. J.-C. Babylone ne put remettre le cadavre d'Alexandre à son père, puisque Philippe avait été assassiné par Pausanias en 336 av. J.-C., mais le sens n'est pas douteux : la mort convainc l'homme de son néant. Comparer Fragments, 1, 2 ; livre II, 21.

7. Après sa visite au sanctuaire de Zeus Amon en 332 av. J.-C., Alexandre voulut faire accréditer la réalité de sa filiation divine. Comparer Curtius Rufus, *Historiae Alexandri Magni Macedonis,* VIII, v, 5 ; Diodore de Sicile, XVII, 51.

8-9. La Sibylle évoque les antécédents de l'Empire romain. Elle nomme donc Énée après Alexandre en dépit de la séquence chronologique. Assaracus, fils de Troie et bisaïeul d'Énée. Comparer Virgile, *Géorgiques,* III, 35 ; *Énéide,* I, 284. La gens Iulia prétendait remonter à la face d'Énée par Iule, fils d'Énée et d'Aphrodite. Énée fend les flammes de l'incendie de Troie, pour s'échapper du désastre. Il viendra se réfugier au Latium.

10. Allusion probable aux combats et au triomphe final d'Énée en Italie (*Énéide,* chants VII-XII). Ou allusion sans ordre chronologique aux rois de Rome et aux victoires des armées républicaines. Le poète passe en effet brusquement de Rémus et Romulus à Jules César. Chéris d'Arès : vaillants.

11. Rémus et Romulus allaités par la louve comme s'il s'agissait de ses petits.

bête mangeuse de moutons ; [12] un roi se lèvera d'abord, qui additionnera dix et dix [13] dans sa lettre initiale. Il triomphera longuement dans des guerres. [14] Il tirera de la décade sa première initiale. Après lui [15] régnera celui qui pour initiale aura la première des lettres. [16] Devant lui se blottiront de peur la Thrace, la Sicile, puis Memphis, [17] (Memphis qui a été renversée par la faute de ses princes [18] et d'une femme indomptable tombée sur les flots). [19] Il édictera des lois pour les peuples et rangera l'univers sous son obéissance. [20] Après un très long temps, il remettra son pouvoir à un autre [21] dont l'initiale aura la valeur numérique de trois cents [22] et dont le nom dérivera de celui d'un fleuve. Il régnera aussi sur la Perse [23] et sur Babylone. De sa lance, alors, il frappera les Mèdes. [24] Ensuite régnera celui dont le nom aura une initiale de valeur numérique trois. [25] Le roi qui lui succédera aura une lettre initiale [26] valant deux fois dix. Il parviendra jusqu'à l'extrémité des eaux [27] de l'Océan et les fera bouillonner sous les fils

12-13. Lucien, *Alexandre ou le Faux Prophète,* XI, dans lequel le nom du charlatan est suggéré comme ici par la valeur numérique des quatre premières lettres de son nom. Les spéculations arithmologiques sont également attestées dans le domaine judéo-chrétien. Comparer *Apocalypse de Jean,* XIII, 18. Le «roi» dont il s'agit dans notre texte est Jules César *Iulius Kaisar).* Le *k* a 20 pour valeur numérique. La décade fournit la première initiale : *i* = 10.

15. Auguste. Les valeurs numériques sont celles que les lettres initiales ont dans l'alphabet grec.

16-18. Allusion à la bataille de Philippes (42 av. J.-C.) ; à la victoire sur Sextus Pompée (36 av. J.-C.) ; sur l'Égypte symbolisée par Memphis : le 2 septembre 31 av. J.-C., Cléopâtre, suivie par Antoine, s'enfuit d'Actium en laissant la flotte d'Antoine tenir tête jusqu'au soir aux bâtiments d'Agrippa avant de se réfugier dans le Golfe. Antoine et Cléopâtre moururent ensemble par le fer ou le poison à Alexandrie, le 1er août de l'an 30 av. J.-C.

19. Comparer l'éloge d'Auguste, maître et libérateur du monde dans Philon d'Alexandrie, *Amabassade à Gaïus,* 143-150.

20-30. Le principat d'Auguste dura de 27 av. J.-C. à 14 de notre ère.

21-23. L'initiale du nom de Tibère a pour valeur numérique 300. Le fleuve est le Tibre. Le règne de Tibère (14 à 37) fut marqué par la continuation de la *paix romaine.* Des troupes romaines, commandées par Vitellius, participent en 35 aux troubles qui, en Orient, opposent Parthes, Ibériens, Mèdes, Alabniens, Sarmates. Mais l'énoncé du poète n'est justifié par aucun événement historique.

24. Gaius Caligula. Le gamma est la troisième lettre de l'alphabet grec.

25-27. Klaudius. Allusion à l'expédition romaine contre la Bretagne

de l'Ausonie. [28] Puis sera souverain celui qui aura cinquante pour initiale. [29] Reptile affreux, il attisera une guerre acharnée. Un jour, [30] portant la main jusque sur son propre lignage, il fera périr et bouleversera toutes choses, [31] jouant à l'athlète, au conducteur de char, assassinant, osant d'innombrables forfaits. [32] Il perçera le mont que battent les deux mers et l'éclaboussera de sang. [33] Même disparu, il restera funeste. Ensuite il reviendra [34] et se donnera pour l'égal de Dieu. Mais Dieu le convaincra qu'il n'en est rien. [35] Après lui, trois rois périront sous leurs coups

en 43. La (grande) Bretagne passait pour être située à l'extrémité du monde dont l'Océan constituait la limite.

28. Néron.

29. On rapproche parfois ce détail de Tacite, *Annales,* XI, XI, 5, selon lequel des dragons auraient paru près du berceau de Néron comme pour le garder. Il n'est pas certain, toutefois, que nous ayons ici une parodie de cette fable. L'expression de «reptile affreux» appartient au style oraculaire. La guerre qu'attisera Néron est celle dont il chargera Vespasien contre les Juifs en l'an 66.

30. Allusion au meurtre de Britannicus et surtout d'Agrippine. Comparer IV, 121.

31. Sur Néron athlète et conducteur de char, comparer Juvénal, VIII, 224.

32. Allusion à la tentative de percer l'isthme de Corinthe en 66-67. Ci-dessous, v. 218. Vespasien envoya aux travaux de l'isthme six mille prisonniers juifs traîtreusement capturés (*Guerre juive,* III, x, 540). L'œuvre fut abandonnée inachevée aux quatre cinquièmes. Les contemporains l'ont considérée comme une entreprise titanesque et condamnée par les destins. Apollonius de Tyane (Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane,* IV, 24; V, 7) prophétisait que Néron ne naviguerait jamais à travers l'isthme. Selon Lucien (*Néron ou le Percement de l'isthme,* 5), Néron fut contraint d'abandonner son projet en raison de la révolte de Vindex. Dion Cassius, LXIII, 16 rapporte que, dès le commencement des travaux, les outils des ouvriers avaient fait jaillir le sang de la terre.

33-35. Première allusion dans le livre V à la légende du retour de Néron. Comparer IV, 119. L'empereur est présenté ici en Antichrist. La prétention de l'Antichrist d'être l'égal de Dieu est classique : comparer III, 63-74; *II Thessaloniciens,* II, 3-4; *Ascension d'Isaïe,* IV, 6; Hippolyte, *De Christo et Antichristo,* 53, la rattache à la prophétie d'*Ézéchiel,* XXVIII, 2 concernant le prince de Tyr. Mais la formulation d'Hippolyte montre qu'il s'agit essentiellement d'une élaboration de l'oracle de *Daniel,* VII, 7-8. Comme Antiochus Épiphane, Néron coupera trois cornes pour s'élever au pouvoir. Comparer, ci-dessous, V, 222.

35. Galba fut assassiné en plein forum par les partisans d'Othon. Othon se suicida après la défaite de ses troupes par l'armée de Vitellius à Bédriac. Vitellius fut exécuté après la prise de Rome par les partisans de Vespasien en 69.

mutuels. 36 Puis se lèvera un grand fléau des hommes pieux. 37 Il exhibera l'initiale ayant pour valeur sept fois dix. 38 Son fils, dont l'initiale vaudra trois cents, le vaincra tout d'abord 39 et lui arrachera le pouvoir. Après lui se lèvera comme souverain 40 un tyran maudit dont l'initiale vaudra quatre. Puis 41 un mortel vénérable dont l'initiale vaudra cinquante. Mais après lui 42 viendra celui dont l'initiale sera marquée du nombre trois cents, 43 un Celte, un montagnard, qui, courant guerroyer au Levant, 44 n'échappera pas à un sort misérable, mais y succombera. 45 Sa dépouille sera ensevelie dans une terre étrangère, qui tirera son nom 46 de la fleur de Némée. Après lui régnera un autre homme 47 au casque d'argent. Il portera le nom d'une mer. 48 Il aura une suprême excellence et l'intelligence de toutes choses. 49 Sous ton règne, tout parfait, tout excellent prince à la sombre crinière 50 et sous celui de tes rameaux tous ces jours surviendront. 51 Après lui

36-37. Il s'agit de Vespasien *(Ouespasianos)*. La valeur numérique de l'initiale grecque est 70.

38-39. Titus. Selon des rumeurs dont se font l'écho Suétone, *Titus,* V, 4; Dion Cassius, LXVI, 17, Titus aurait tenté de supplanter son père ou l'aurait fait périr par le poison.

40. Domitien. Il fut un ennemi des Juifs et persécuta les chrétiens. Tertullien, *Apologétique,* V, 4 note qu'il avait hérité une partie de la cruauté de Néron.

41. Nerva. Il adoucit la perception de la capitation juive.

42-46. Trajan. Il était né en Espagne. Un éditeur suggère qu'il y a ici une allusion aux Celtibères, peuple d'Asie. Trajan guerroya longtemps en Orient et notamment dans les montagnes de l'Arménie : d'où, peut-être, la qualification de «montagnard» dont il est ici désigné. Il mourut à Sélinonte, en Cilicie. Le nom de cette cité rappelle celui de l'ache ou du persil, *selinon,* la «fleur» dont étaient couronnés les vainqueurs aux jeux de Némée. Comparer Pindare, *Olympiques,* XIII, 46; *Néméennes,* IV, 143.

46-51. Hadrien dont le nom évoque celui de la mer Adriatique. La Sibylle le qualifie d'*argyrokranos,* c'est-à-dire «au casque d'argent» ou «à la chevelure blanche». Nous avons préféré la première traduction parce qu'au vers 49 Hadrien est nommé «prince à la sombre crinière». Après avoir succédé à Trajan en 118, Hadrien commença par pratiquer une politique conciliante à l'égard des Juifs de Palestine. Il semble leur avoir promis la reconstruction de Jérusalem et de son Temple. Ce passage d'un accent si favorable à Hadrien doit donc avoir été écrit au début du règne de l'empereur. Hadrien, n'ayant pas d'enfants, adopta successivement Antonin le Pieux, Lucius Verus et Marc Aurèle, ici appelés les «rameaux d'Hadrien». Marc Aurèle n'exerça le pouvoir, seul, qu'en 169, après la mort de son frère Lucius Verus qui lui était

régneront trois rois dont le dernier prendra le pouvoir tardivement.

Oracles contre l'Égypte

52 Malheureuse que je suis, trois fois malheureuse ! L'on me presse avec force de recevoir en mon cœur un message funeste, 53 ô fille d'Isis, l'hymne des oracles que Dieu m'inspire. 54 Tout d'abord, à l'entrée de ton temple, objet de bien des larmes, 55 bondiront les Ménades, et tu seras entre de mauvaises mains 56 le jour où, par toute la terre d'Égypte, 57 le Nil montera

associé depuis 161. Le sens de la formule du vers 50, «tous ces jours surviendront», n'est pas parfaitement clair. Elle n'annonce pas sûrement la suite des oracles à partir du vers 52. La louange enthousiaste que nous lisons ici d'Hadrien inclinerait à penser que le poète présentait l'empereur à la façon d'un nouveau Cyrus qui ramènerait l'âge d'or. Les termes élogieux employés à propos d'Hadrien, si, en se fondant sur les vers 51-52, on pense que tout le passage a été l'œuvre d'un Juif écrivant sous le règne de Marc Aurèle, restent une énigme déconcertante. Après la deuxième guerre juive, dont on ne trouve aucune mention dans le livre V, l'enthousiasme à l'égard d'un persécuteur presque pire, aux yeux des Juifs, que Vespasien et que Titus eût été impensable. On considère donc soit que tout le passage 1-51 est une ajoute tardive d'un autre poète que l'auteur du livre V et qui aurait des motifs particuliers de louer les Antonins ; soit que le seul vers 51 est une interpolation postérieure. Tout le reste du livre V aurait été composé antérieurement à Bar Kochba.

52. Sur la contrainte prophétique, comparer III, 1-7.

53. Littéralement, «amie», «parente» ou sœur d'Isis. En raison de la violente hostilité que la Sibylle du livre V témoigne aux cultes de l'Égypte, à celui d'Isis en particulier, il est peu vraisemblable qu'elle ait pu s'appliquer à elle-même l'appellation de «sœur d'Isis». Nous y voyons une apostrophe au nominatif de la Sibylle à l'adresse de l'Égypte (comparer V, 54-55). La version des Septante offre des exemples certains d'une telle extension de la valeur du nominatif. Ainsi dans *Psaumes*, LIV, 5 : *épakouson êmôn ho théos ho sôtêr êmôn,* «écoute-nous, ô Dieu notre sauveur». L'Égypte est nommée «l'amie d'Isis» parce qu'Isis était sa déesse de prédilection.

54-55. Désastre prophétisé sur le temple d'Isis. Comparer, ci-dessous, v. 484-486. Il s'agit probablement de l'Iseum d'Alexandrie. Pour le temple d'Isis, «objet de bien des larmes», voir, ci-dessous, v. 490. La danse des Ménades au seuil du temple d'Isis symbolise soit la fureur de la guerre destructrice, soit l'Hadès. Voir, ci-dessous, v. 495. — «Tu seras entre de mauvaises mains» signifie : «ta situation sera déplorable».

56-59. Le désastre de l'Égypte sera provoqué par une inondation du Nil particulièrement grave. Artapanos, cité dans la *Préparation évangélique,* IX, 27, 28, montre Moïse frappant le Nil de sa verge. Le fleuve

jusqu'à seize coudées [58] en inondant tout le pays et en le gorgeant de ses eaux. [59] La joie du pays sera réduite au silence, la gloire de son front disparaîtra, [60] ô Memphis, c'est toi qui, *en Égypte,* pleureras le plus grandement, [61] et toi, qui naguère dominais puissamment la terre, tu deviendras [62] faible, si bien que celui qui se plaît à la foudre, [63] lui-même, du haut du ciel, s'écriera d'une voix formidable : «Ô Memphis, grande en force, [64] toi qui, jadis, étais si pleine de jactance parmi les chétifs mortels, [65] tu pleureras dans la peine et la détresse afin que, dans les nues, [66] t'entende l'Éternel, le Dieu immortel. [67] Qu'est-il donc devenu ce ferme courage qui prévalait chez les hommes? [68] En échange du mal que ta fureur a imaginé contre mes serviteurs, les oints de Dieu, [69] du mal que tu as suscité contre les hommes de bien, [70] pour tous ces crimes, tu auras une telle nourrice, à titre de châtiment. [71] Tu n'auras, manifestement, plus aucune part au bonheur. [72] Tombée d'entre les étoiles, tu ne remonteras pas au ciel.» [73] Voilà ce que Dieu m'a ordonné d'annoncer à l'Égypte [74] pour le temps ultime, lorsque les hommes seront entièrement méchants. [75] Et les méchants épui-

alors déborde et inonde toute l'Égypte. Selon la Sibylle, la hauteur des eaux du Nil dépassera sept mètres. Pour le vers 59, comparer *Jérémie,* XVI, 9 ; *Lamentations,* V, 15-16. Memphis symbolise l'Égypte : ci-dessus, V, 16-17.

60-73. L'oracle contre Memphis semble s'inspirer de divers textes scripturaires. Comparer *Isaïe,* XIX, 1-7 ; XIV, 12-13 — en transposant à Memphis ce que le prophète dit de Babylone. On comprend habituellement au vers 60 que Memphis pleurera sur l'Égypte. Mais il ressort du contexte que *hyper* est ici un équivalent de *épi* et qu'il indique, suivi du génitif, une situation à la surface du pays. C'est la souffrance de Memphis elle-même que la Sibylle déplore dans les vers qui suivent.

61. Allusion à la domination universelle de l'Égypte. Comparer III, 159, 162.

68. Les Israélites, en général considérés comme les prophètes (III, 781) ou les prêtres de Dieu (*Isaïe,* LXI, 6). L'Égypte semble ici chargée de la culpabilité de Babylone. Impossible de préciser la persécution égyptienne à laquelle la Sibylle fait allusion. Peut-être aux troubles qui ont précédé et suivi la guerre juive de 66-74 ; ou à la révolte sous Trajan (116-118), occasion, en Égypte, d'affrontements d'une grande violence. Il se peut toutefois qu'il y ait une allusion aux temps de l'Exode. De même que, ci-dessous, v. 130, la Sibylle reproche à la Phrygie les événements dont elle a été le théâtre à l'époque des Cronides. La «nourrice» semble désigner ici Rome, dont la tutelle pèsera toujours plus lourdement sur l'Égypte. La notation manque de précision chronologique.

seront toute malice en attendant [76] le courroux de
l'Immortel, du Dieu céleste qui frappe dans un fra-
cas retentissant. [77] Au lieu de Dieu, ils vénéreront des
pierres et des brutes, [78] s'ingéniant à rendre, en diver-
ses manières, un culte à de multiples objets dépourvus de
tout langage, [79] incapables d'entendre et de compren-
dre et que je n'ai pas le droit de nommer. [80] Tous, sans
exception, sont des idoles qui doivent leur existence à des
mains d'hommes. [81] Du fruit de leurs propres labeurs
et de leurs imaginations pleines d'un fol orgueil, [82] les
hommes ont tiré des dieux de bois et de pierre ; [83] ils
ont fait des dieux d'airain, d'or et d'argent, des dieux
vains, [84] sans vie et sans oreilles, fabriqués avec du
métal fondu au feu, [85] au nom d'une vaine confiance
en de pareils objets.

[86] Thmouis et Xouis seront dans la détresse, Abydos
désolée, [87] elles, les villes d'Héraclès, de Zeus et
d'Hermès. [88] Et toi, Alexandrie, illustre nourricière (de
cités), [89] la guerre ne te lâchera pas, non plus que la
famine, mais tu subiras le châtiment [90] de ton orgueil,
ainsi que de toutes tes actions de naguère. [91] De longs
siècles durant, tu demeureras silencieuse, et le jour du
retour (tu ne le verras pas). [92] (Et le Nil ne t'offrira
plus) en coulant sa délicieuse liqueur. [93] Car le Perse
viendra sur ton sol comme la grêle [94] et détruira ton
pays et en fera périr les habitants avec leurs arts
pervers. [95] Il y aura du sang et des morts auprès
de tes merveilleux autels. [96] Un ennemi au cœur bar-
bare, au bras puissant rouge de sang, plein d'une
folle rage, [97] avec une foule immense, aussi nombreuse

78-85. La méchanceté des «derniers temps» : comparer III, 36-45.

86. La seconde moitié de l'hexamètre est inintelligible. Abydos est purement conjectural. Thmouis (Héracléopolis) : ville du Delta entre le Fayyoum, au sud-est, et le Nil ; Xouis est Diospolis Magna ou Thèbes ; Abydos, Hermopolis Magna. Il y avait des temples d'Isis, semble-t-il, dans toutes ces cités.

91. «Le jour du retour», expression stéréotypée du salut à la guerre. Comparer, ci-dessous, v. 519.

93-110. Assaut de Gog et Magog contre l'Égypte et Jérusalem. La légende du retour de Néron d'au-delà de l'Euphrate fusionne avec la tradition scripturaire de Gog et Magog.

94. L'Égypte était considérée comme la métropole des arts de Musée.

96-97. Sur l'attroupement de Gog et Magog, *Ézéchiel*, XXXVIII et XXXIX ; *I Hénoch*, LVI, 5-8 ; *Apocalypse de Jean*, XX, 7-10.

que le sable de la mer, surviendra pour précipiter ta
perte. 98 Et alors, cité très opulente, grandes seront
tes souffrances. 99 L'Asie tout entière pleurera à cause
des présents dont elle 100 aimait à parer ta tête et qui
maintenant tombent à terre. 101 Et celui auquel est
échu le pays des Perses te combattra, 102 tuant chaque
homme, anéantissant toutes ressources, 103 si bien qu'il
ne restera que la tierce part des chétifs mortels. 104 Du
ponant il fondra sur toi d'un bond agile. 105 Il investira
ton pays tout entier et le réduira tout en désert. 106 Mais
lorsque, parvenu au faîte de sa puissance et poussé par
une audace sans scrupules, 107 il surviendra dans le
dessein de détruire la cité des Bienheureux, 108 alors un
roi envoyé contre lui par la divinité 109 détruira tous les
grands rois et les plus valeureux des hommes. 110 C'est
ainsi que le jugement sera rendu aux hommes par
l'Immortel.

111 Malheur à toi, mon pauvre cœur, pourquoi me
presses-tu de faire ces révélations, 112 de signifier la
douloureuse multiplicité des maîtres de l'Égypte ?

Contre diverses nations

113 Va vers l'orient, vers la race insensée des
Perses, 114 et découvre-lui les événements passés et

98-100. Alexandrie, orgueil de l'Asie, paraît cette dernière des tributs qu'elle lui consentait.

101. Néron.

103. L'*oliganthropie* à la fin des temps. Comparer III, 544.

104-106. L'histoire de Néron-Antichrist est inscrite dans le cadre vide du «roi du Nord», dont les Campagnes contre «le roi du Midi» préluderont à la fin du monde selon *Daniel*, XI, 40-45. Comparer III, 611 et suiv. Néron prend le relais d'Antiochus Épiphane. Enorgueilli par ses victoires en Égypte, Néron, à l'instar du Séleucide, livrera assaut à Jérusalem, «la cité des Bienheureux». Comparer Commodien, *Carmen apologeticum*, 925 et suiv. Néron attaque l'Égypte en venant de l'occident (v. 104), donc, probablement, à la suite de son retour en Italie et de la prise de Rome. Comparer V, 367 ; III, 611-615, 660 et suiv.

108. Le Roi Messie.

109. Les rois et les héros de l'attroupement de Gog et Magog.

110. Destruction de Gog et Magog présentée comme le Jugement final.

112. Les conquérants qui doivent successivement opprimer l'Égypte.

113. Ordre que son «cœur» intime à la prophétesse.

ceux qui doivent se produire. [115] Le cours du fleuve Euphrate provoquera une inondation [116] et fera périr les Perses, les Ibères, les Babyloniens [117] et les Massagètes, qui aiment la guerre et se fient à leurs arcs. [118] L'Asie entière, en proie au feu, fera briller ses flammes jusqu'aux îles. [119] Pergame, autrefois imposante, périra comme une grappe. [120] Pitané, aux yeux des hommes, apparaîtra toute désolation. [121] Lesbos, en son entier, s'enfoncera dans les gouffres profonds pour y périr. [122] Smyrne, roulant au bas des précipices, un jour, se lamentera ; [123] autrefois imposante et prestigieuse, elle périra sans remède. [124] Les Bithyniens pleureront sur leur pays réduit en cendres, [125] sur la grande Syrie et sur la Phénicie aux nombreux peuples. [126] Malheur à toi, Lycie, que de désastres te prépare [127] la mer qui, de son propre mouvement, montera sur ton malheureux territoire [128] et, avec un tremblement de terre effroyable et un débordement d'eaux amères, inondera [129] le sol de la Lycie dépourvue de fragrance et jadis odorante d'effluves parfumés ! [130] À la Phrygie est réservé un courroux terrifiant en raison de la douleur [131] qui incitera la mère de Zeus, Rhéa, à venir y séjourner. [132] La mer fera périr la race et la nation barbare des Tauriens. [133] Un ennemi dévorant exterminera les Lapithes sur tout leur territoire. [134] La Thessalie sera détruite par un fleuve aux tourbillons profonds : [135] le Penée au profond courant, qui, du pays, fera disparaître les espèces animales. [136] [L'Apidanos proclamant qu'il produira un jour des espèces animales.]

116. Les Ibères. Peut-être les habitants de l'Ibérie d'Asie (l'actuelle Géorgie) : comparer Valerius Flaccus, *Argonautica,* VI, 120.

117. Les Massagètes sont un peuple scythe.

119. La comparaison, pour inattendue qu'elle soit, doit être conservée, compte tenu du caractère baroque du style dans le livre V.

120. Pitané est une ville de Mysie.

126. Selon Dion Cassius, LXIII, 26, la Lycie fut dévastée par un raz de marée à la fin du règne de Néron.

129. Les mots *amyron,* «dépourvue de fragrance», et *myripnoun,* «odorante d'effluves parfumées», jouent sur le sens de *Myra,* «la parfumée», capitale de la Lycie.

130-131. Oracle contre la Phrygie. Comparer III, 401 et suiv. La Phrygie avait donné asile à Rhéa et à son fils. Elle encourt le châtiment pour être, de la sorte, devenue la patrie de l'idolâtrie.

Le retour de Néron

137 Les poètes se répandront en lamentations sur la Grèce, trois fois malheureuse, 138 lorsqu'un homme d'Italie frappera la cime de l'Isthme, 139 le grand roi de la Grande Rome, un mortel égal aux dieux 140 qui, à ce que l'on dit, doit sa naissance à Zeus lui-même et à l'auguste Héra. 141 Chantant de doux hymnes d'une voix bien harmonieuse, 142 il quêtera des applaudissements au théâtre, cependant qu'il fera périr de nombreuses victimes parmi lesquelles sa malheureuse mère. 143 Ce roi redouté et sans scrupules s'enfuira de Babylone, 144 exécré de tous les mortels et des meilleurs des hommes 145 pour avoir fait périr de nombreuses victimes et porté les mains contre le sein qui l'enfanta, 146 parce qu'il a péché à l'égard de ses épouses et qu'il est issu d'une lignée souillée. 147 Il ira vers les Mèdes et vers les rois de Perse, 148 les premiers qu'il aura aimés et auxquels il aura apporté de la gloire. 149 Il se cachera au sein de ces méchants pour comploter contre la nation de vérité, 150 lui qui prit le Temple bâti par Dieu et brûla les gens de la ville, 151 le peuple qui y montait, tous les hommes que j'ai dûment célébrés. 152 Car, lorsqu'il parut, la création entière fut ébranlée avec violence. 153 Des rois périrent et ceux aux mains desquels demeura le pouvoir, 154 anéantirent la grande cité et le peuple juste.

140. Sur le mystère de la naissance de Néron, comparer Suétone, *Néron*, VI, 1.

143. Babylone désigne symboliquement Rome, comme ci-dessous, v. 158 ; *I Pierre*, V, 13 ; *Apocalypse de Jean*, XIV, 8.

146. Néron tua son épouse Poppée qu'il aimait et qui était enceinte, en lui portant un coup de pied au ventre (Tacite, *Annales*, XVI, VI). Néron est le fils d'Agrippine, meurtrière de Claude.

147-151. Suétone, *Néron*, XLVII, 2, signale que Néron voulait transférer en Orient le centre de l'Empire. Les Mèdes et les Perses constituent ici l'attroupement de Gog et Magog. Néron médite un assaut contre la ville sainte et Israël. Il avait commencé la guerre juive de 66-74. Voir IV, 115 et suiv.

152-154. Allusion probable aux événements qui se passèrent en réalité entre la mort de Néron et la prise du pouvoir par Vespasien. Comparer, ci-dessus, v. 35. Les rois qui anéantirent Jérusalem sont Vespasien, vainqueur de la Galilée et de la Judée et Titus qui détruisit

Châtiment de Rome-*Babylone*

155 Mais, lorsque après quatre ans, aura brillé une grande étoile 156 qui, à elle seule, détruira la terre entière en raison de l'honneur 157 qu'ils avaient tout d'abord rendu à Poséidon, le dieu des marins, 158 du haut du ciel, une grande étoile s'abattra sur la mer divine. 159 Elle consumera la mer profonde, Babylone elle-même 160 et la terre italienne à cause de laquelle ont péri bien 161 des Hébreux saints et fidèles et le peuple de vérité.

162 Au milieu de mortels méchants tu souffriras des maux, 163 mais ensuite, tu ne seras que désolation durant de nombreux âges, 164 [sera, mais elle restera à jamais tout à fait désolée] 165 haïssant ton sol, parce que tu as chéri la magie, 166 parce que l'on voit chez toi des unions adultères, des rapports criminels avec les jeunes garçons. 167 Ô perverse cité, efféminée et injuste, cité qui de toutes as le destin le plus cruel ! 168 Malheur à toi, très impure cité de la terre latine, 169 Ménade amie des vipères, c'est en veuve que tu seras assise

la métropole elle-même avec ses habitants et le peuple qui y montait des provinces et de la terre entière. La Sibylle fait peut-être allusion aux éloges des Israélites qui se lisent dans le livre III.

155. La quatrième année : probablement les trois ans et demi de règne que l'imagination apocalyptique attribue à Néron d'après *Daniel,* VII, 25 ; XII, 7 ; comparer *Apocalypse de Jean,* XI, 2 ; XIII, 5. Dans le *Carmen* de Commodien, le règne de Néron doit durer précisément trois ans et demi. La grande étoile : comparer *Apocalypse de Jean,* VIII, 10.

157. Le texte est corrompu sans remède. La Sibylle applique à Rome des oracles scripturaires qui concernaient Babylone et Tyr. L'arrogance de ces deux cités venait en grande partie des richesses qu'elles tiraient du trafic maritime avec tout l'univers. Pour Tyr, *Isaïe,* XXIII ; *Ézéchiel,* XXVI-XXVIII ; pour Babylone, *Isaïe,* XIII, XIV, XLVII ; *Apocalypse de Jean,* XVI, 19. «Ils» au début du vers devrait donc s'entendre des habitants de «Babylone».

162-178. Lamentation sur Rome d'après *Isaïe,* XIII. Comparer *Apocalypse de Jean,* XVIII, 9 et suiv.

164. Le vers est omis par tous les éditeurs. Il est certainement hors de sa place et semble répéter le vers précédent.

165. Sur les enchantements de Babylone, comparer *Isaïe,* XLVII, 12 ; *Apocalypse de Jean,* XVIII, 23-24.

169. Allusion à la chevelure de Gorgone et des Furies. Pour l'image de la veuve, comparer *Isaïe,* XLVII, 9.

sur tes collines [170] et le fleuve du Tibre pleurera sur toi, sa compagne [171] à l'esprit meurtrier et au cœur impie ! [172] Tu ignorais ce que peut Dieu et ce qu'il te préparait, [173] mais tu disais : «Il n'y a que moi et nul ne m'abattra.» [174] Or, voici que, toi et tous les tiens, le Dieu qui toujours existe va vous détruire, [175] et il ne subsistera plus sur cette terre le moindre indice de ton existence [176] comme jadis lorsque le Grand Dieu avait obtenu tes honneurs. [177] Reste donc seule, ô criminelle, enveloppée de feu flamboyant ! [178] Va-t'en dans l'Hadès habiter le Tartare, séjour des criminels !

Nouveaux oracles contre l'Égypte.
Oracles contre la Cyrénaïque

[179] Maintenant, ô Égypte, je déplore à nouveau tes désastres. [180] Atteinte en tous tes muscles, tu seras, ô Memphis, la source des douleurs. [181] En ton sein, les pyramides feront entendre une voix impudente. [182] Python, toi qu'à bon droit l'on dénommait jadis la double ville, [183] tais-toi pour des siècles afin de faire ces-

172. Comparer *Isaïe,* XLVII, 11.
173. Comparer *Isaïe,* XLVII, 9 ; *Apocalypse de Jean,* XVIII, 7.
175. Entendre : «Tu n'existeras plus, tranquille et prospère, comme jadis, lorsque tu honorais le Grand Dieu par tes vertus et ta justice.»
180. Memphis, comme Python, semble symboliser à nouveau l'Égypte. Memphis sera «la source des douleurs», «la douleur principale». Comparer, ci-dessus, v. 65.
181. Aucune explication satisfaisante n'a été proposée de ce vers.
182. Python : désignation très mystérieuse ; on a voulu y reconnaître la Pithom d'*Exode,* I, 11. Mais à l'époque hellénistique, ce n'était plus qu'une insignifiante bourgade. D'autres ont proposé de voir dans Python une désignation non de Memphis, mais de Thèbes, la ville de Zeus Amon (voir v. 87), désignée pour cette raison comme Diipolis ou Diospolis, «la cité consacrée à Zeus». Il se peut que Diipolis ait été compris comme dipolis, «la double cité», d'autant plus que le Nil coupait la ville en deux. D'autres critiques déclarent que Python, «la cité oraculaire», demeure une énigme du fait que Thèbes n'était pas la métropole d'Apollon-Horus, mais celle de Zeus-Amon. En fait, Python doit être pris ici en un sens élargi : il existait aussi des oracles d'Amon. La «voix des pyramides» doit se référer aussi à une activité mantique que le poète attribua à Thèbes. On la dit «impudente» parce qu'elle est proférée au nom d'une divinité païenne et qu'elle promet mensongèrement le bonheur à l'Égypte.
183. Le poète souhaite la fin de cette activité oraculaire en quoi consiste la «méchanceté», c'est-à-dire l'impiété de Python.

ser ta méchanceté ! [184] Violence, trésor de peines douloureuses, Ménade riche de lamentations, [185] en proie à des maux affreux, ruisselante de pleurs, tu resteras veuve à jamais, [186] toi qui, durant de longues années, régentas seule l'univers. [187] Mais lorsque Barca sur ses habits malpropres mettra la casaque [188] blanche, puissé-je ne pas être ou ne pas naître ! [189] Thèbes, qu'est devenue ta grande force ? Un homme farouche [190] anéantira ton peuple ; toi, tu prendras des vêtements sombres [191] et tu te lamenteras, ô malheureuse, dans la solitude, expiant tous les forfaits [192] que tu as perpétrés autrefois dans l'impudence de ton cœur, [193] et l'on verra les coups dont tu te frapperas la poitrine à cause de tes actions criminelles. [194] Syène, un héros éthiopien la détruira. [195] Pour Teuchira, les Indiens à la peau sombre s'y établiront de vive force. [196] Pentapolis, tu pleureras : un puissant héros te détruira. [197] Tes malheurs, ô toute déplorable Libye, qui les retracera ? [198] Quel mortel, ô Cyrène, versera des larmes de pitié sur toi ? [199] Tu ne cesseras pas ta plainte jusqu'au moment de ta perte désastreuse.

184-186. Thème de Babylone appliqué à l'Égypte.

184. « Violence », sobriquet de l'Égypte et apostrophe à son adresse. Au vers 231 le même terme est appliqué à Rome-Babylone. Emprunt à *Jérémie*, XXVII, 31 (Septante) où la divinité apostrophe Babylone en la qualifiant d'orgueilleuse et de violente, *hybristrian* et en lui prédisant le terme de sa violence *hybris*, qui est le mot même que nous avons ici.

187-188. Barca, ville cyrénaïque conquise par les Perses à l'époque de Darius. « La casaque blanche » est un vêtement perse caractéristique. Comprendre : lorsque Barca, sur ses habits souillés par les travaux de la guerre ou les épreuves du siège, mettra l'habit des Perses, c'est-à-dire sera soumise par eux, elle donnera lieu à un affreux spectacle. La fin du vers est une réminiscence un peu mécanique d'Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, 175. Autres interprétations possibles : « la casaque blanche » servant à désigner la tenue militaire, l'oracle serait une menace à l'adresse de l'Égypte. On lui prédit l'assaut des troupes perses au nombre desquelles figurent des contingents de Barca.

189. On rapproche le désastre prédit à Thèbes d'une invasion éthiopienne de l'Égypte, qui eut lieu en 24 av. J.-C. Il semble plutôt qu'il est question ici à nouveau d'un assaut eschatologique. La mention des Éthiopiens et des Indiens faite côte à côte aux vers 194-195 paraît indiquer qu'il s'agit encore une fois de l'assaut de Gog et de Magog.

194. Syène est la moderne Assouan.

195. Teuchira ou Tauchira en Cyrénaïque, ensuite appelée Arsinoë.

196. La Pentapole, région côtière dont faisait partie Cyrène.

Oracles contre les peuples d'Occident

[200] Chez les Bretons et chez les Gaulois riches en
or, [201] l'Océan grondera tout empli de sang. [202] Car
eux aussi ont fait du mal aux enfants de Dieu,
[203] lorsqu'un roi empourpré amena de Syrie chez les
Sidoniens [204] une grande multitude gauloise. Et il te
tuera toi- [205] même, ô Ravenne, et il te gouvernera
pour le meurtre.

Contre les Indiens et les Éthiopiens

[206] Ô Indiens, perdez votre confiance, et vous, Éthio-
piens au cœur vaillant ! [207] Lorsque la course de son axe
aura porté le Capricorne autour de ces peuples, [208] lors-
que, dans les Gémeaux, le Taureau embrassera le ciel en
son milieu, [209] lorsque remontera la Vierge et lorsque
le soleil, autour de son front, [210] ayant fixé sa ceinture,

200-202. Les Gaulois étaient, dans l'Antiquité, réputés pour leur richesse. Comparer Josèphe, *Guerre juive,* II, XVI, 364. On rapproche d'un prodige mentionné par Dion Cassius, LXII, 1, pour l'an 62. La Manche séparant la Gaule et la Bretagne aurait roulé des vagues sanglantes. Ce prodige est présenté comme un châtiment lié à la destruction de Jérusalem.

203. Impossible d'identifier les événements visés par le poète. Certains éditeurs pensent à Vespasien et croient qu'il est qualifié de Phénicien parce qu'il avait débarqué à Ptolemaïs au début de la guerre. Ajoutons qu'il envahit la Galilée en venant d'Antioche. Son armée aurait compté de nombreux contingents gaulois, en particulier la *Legio III Gallica.* On objecte à cette interprétation que les renforts furent envoyés non à Vespasien, mais à Titus et qu'il ne s'agissait pas de la *III Gallica.* Mais c'est peut-être exiger trop de précision de la part de la Sibylle. Selon une hypothèse possible, mais peu probable, le terme *Phenix* pourrait désigner ici l'oiseau fabuleux qui renaît de ses cendres et s'appliquer à nouveau à Néron.

206. Sur la mention juxtaposée des Indiens et des Éthiopiens, comparer III, 319 et suiv.

206-207. Le système de l'univers se détraquera à la fin des temps. Les Indiens et les Éthiopiens qui sont sous la domination du Cancer passeront sous celle du Capricorne.

208. Le Taureau empiétera sur le domaine des Gémeaux et les deux signes occuperont le milieu du ciel.

209-210. La Vierge, «domicile» de Mercure et qui suit le Lion dans le Zodiaque, se déplacera en remontant jusqu'à ce signe qui est le «domicile» du soleil. L'expression du «soleil, autour de son front,

dominera sur le firmament tout entier, 211 une grande
conflagration céleste se produira sur la terre, 212 et par
les étoiles belliqueuses se manifestera une nature nou-
velle, si bien que périra 213 dans le feu et les gémisse-
ments tout le pays des Éthiopiens.

Nouvel oracle sur le retour de Néron

214 Toi aussi, ô Corinthe, déplore la ruine funeste que
tu portes en toi ! 215 Car, lorsque les trois sœurs fatales
auront filé leurs fils entrelacés 216 et que l'homme qui
par ruse avait fui jusqu'au rivage de l'Isthme, elles le
ramèneront 217 suspendu dans les airs afin que tous
l'aperçoivent, 218 lui qui jadis avait percé la roche avec
l'airain ductile, 219 il frappera tout ton pays et il le
détruira, ainsi qu'il en a été décidé. 220 Dieu lui a, en
effet, donné la force d'accomplir 221 des actions telles que
n'en avait faites aucun de tous les rois auparavant.

ayant fixé sa ceinture» est énigmatique. L'auteur du livre V semble affectionner le terme de «ceinture». On le retrouve au vers 522 et sous une forme un peu différente *(zoster léontos)* au vers 523. Certains entendent par «ceinture», aux vers 210 et 522, la constellation Zona, c'est-à-dire Orion, (Comparer Ovide, *Fastes,* VI, 779-780) et comprennent par *Zoster léontos* «la constellation du Lion», comme si *zoster* était l'équivalent de *zodion.* En fait la constellation d'Orion est nommée au vers 524 et Zona semble quelque chose de différent. Nous proposons de voir ici trois allusions à la zone du Zodiaque. Dans le cas du Lion, sa ceinture désignerait la partie du Zodiaque où est logé le signe. Le soleil triomphera de toutes les autres étoiles, voir plus loin, V, 512. Il enroulera le cercle du Zodiaque comme une ceinture autour de son front et, au lieu de poursuivre sa route accoutumée, il occupera, immobile, le ciel tout entier, provoquant de la sorte l'incendie cosmique au cours duquel périra l'Éthiopie.

212. L'inimitié des étoiles est un thème astrologique reconnu. Le combat des étoiles marque la fin de l'Éon.

214. On voit parfois dans le désastre promis à Corinthe, le châtiment des souffrances qu'endurèrent les prisonniers juifs affectés au percement de l'Isthme. Voir, ci-dessus, V, 32.

215. Les Parques, désignation païenne de la Providence. L'histoire obéit à un schéma rigoureusement déterminé par la divinité. Comparer V, 219.

217. Suspendu dans les airs : on voit ici une allusion à l'épisode de Simon le Mage volant à travers les airs. Mais il semble que Simon n'ait rien à faire ici. L'Antichrist vient peut-être sur les nuées du ciel comme le fils d'homme d'après *Daniel,* VII, 13.

220-221. Comparer, ci-dessous, V, 366.

222 Tout d'abord, il coupera d'un coup de faux les racines de trois têtes 223 et il laissera d'autres s'en repaître grandement, 224 si bien qu'ils dévoreront la chair des parents du roi impur. 225 Car à tous les hommes sont destinés massacres et terreurs 226 à cause de la grande cité et du peuple juste 227 qui sera sauvé à jamais et que la Providence gardait particulièrement.

Imprécations contre Rome

228 Instable et perverse, enveloppée de désastreux fléaux, 229 source des maux et grand terme pour les hommes 230 des ravages infligés à la Création que sauveront les Parques. 231 Violence, source des maux et, pour les hommes, grand fléau, 232 qui d'entre les mortels t'a désirée, qui, en son for intérieur, ne t'a été hostile? 233 En toi quel roi ruina, rejeté, sa vie hau-

222. Comparer *Daniel,* VII, 8.

223. Probablement les trois Césars flaviens : Vespasien, Titus, Domitien. Il est possible toutefois que le poète ait pensé à trois parents de Néron comme le laisseraient à penser les vers 224 et 230.

227. C'est-à-dire : qui est destiné à connaître la félicité de l'époque eschatologique et qui est le peuple élu.

228. Ce passage à la signification très débattue, nous paraît être une interprétation contre Rome sur le modèle de celle que nous avons rencontrée à propos de l'Égypte aux vers 184-185. Instabilité des méchants et des insensés. Thème scripturaire développé par Philon et dont on trouve l'équivalent chez Platon : *Sagesse de Salomon,* XIV, 28 ; Philon, *De posteritate Caini,* 22, 32 ; Platon, *République,* IX, 586 *a.* Comparer livre III, 217.

229-230. Rome sera la cause de l'oppression finale que subira le monde avant d'être sauvé par les Parques, c'est-à-dire par la Providence.

231. Violence : comparer V, 184. Nouvel emprunt au langage de *Jérémie,* XXVII, 31 (Septante).

232. Thème de la solitude de Rome dans sa toute-puissance. L'humanité entière la déteste et même les peuples qui lui sont soumis.

233. La signification de ce vers reste énigmatique. On a proposé d'y lire une allusion à la coutume romaine de tuer le roi ennemi vaincu. Ou même une interpolation chrétienne. Le roi serait Jésus, la ville, Jérusalem comme dans *Apocalypse de Jean,* XI, 8. Nous pensons plutôt que ce vers se rapporte à la destruction de la Judée comme incitent à le penser les vers qui suivent. Nous conservons le texte des manuscrits et nous donnons un caractère rhétorique à l'interrogation. Nous proposons le sens suivant : « Quel roi s'abandonnant à toi (Rome, mais aussi la violence) ruina la vie sainte ou auguste, c'est-à-dire la vie des saints en Palestine ? » Ce serait une nouvelle allusion à Néron ou à Titus.

taine? [234] Tu as tout bouleversé, tu as répandu le mal tout entier, [235] par toi les belles profondeurs du monde ont été altérées. [236] Produis encore pour nous ces germes de querelle, les derniers peut-être ! [237] Que dis-tu ? Je te convaincrai et je dirai ce que j'ai à te reprocher. [238] L'éclatante lumière du soleil brillait autrefois chez les hommes, [239] lorsque les prophètes répandaient leurs rayons accordés. [240] Une langue distillant un beau breuvage pour tous les mortels [241] parut et crût et produisit de doux fruits pour tous. [242] C'est pourquoi, ô toi dont étroit est le conseil, toi la source de très grands maux, [243] le cimeterre et le deuil viendront en ce jour-là. [244] Source des maux et grand terme pour les hommes [245] des ravages infligés à la Création que sauveront les Parques. [246] Prête l'oreille à l'amère et fracassante Renommée, désastre pour les hommes !

Restauration de Jérusalem et du Temple

[247] Mais lorsque la terre de Perse sera tenue quitte de la guerre, [248] de la peste et des gémissements, alors en ce jour-là existera [249] la race divine et céleste des Juifs bienheureux [250] qui habitent la cité de Dieu placée au centre de la terre, [251] et dont la grande enceinte fortifiée s'arrondira jusqu'à Joppé. [252] Ils seront exaltés

236. Derniers troubles avant la fin des temps.
238. Soleil, symbole de la vérité et de la divinité.
239. Les Israélites lorsqu'ils vivaient dans la concorde et la prospérité.
240-241. Moïse révélant la Torah ou la voix de Dieu se manifestant au Temple. Comparer V, 263.
242. Rome est apostrophiée selon la séquence logique : «Tu as détruit tout cela, c'est pourquoi [...]»
243. L'invasion orientale qui doit détruire Rome.
246. Rome, malheur des hommes et peut-être fléau de Dieu. Comparer livre III, 359-362.
247. Allusion plutôt de caractère apocalyptique qu'historique. Il s'agit de l'assaut de Gog et Magog comme en 93.
249. Comparer livre III, 573.
250. Jérusalem, centre du monde. Comparer *Ézéchiel,* XXXVIII, 12 ; *I Hénoch,* XXVI, 1 ; *Jubilés,* VIII, 12, 19 ; Talmud de Babylone, *Sanhédrin,* 37 *a.*
252. Comparer V, 425 et suiv. L'enceinte de Jérusalem atteindra donc le rivage de la Méditerranée. Pour Joppé, comparer Josèphe, *Guerre juive,* III, IX, 419.

jusqu'aux nues ténébreuses. [253] L'on n'entendra plus le son de la trompette appeler au combat [254] et ils ne seront plus exterminés par les mains furieuses de l'ennemi, [255] mais elle élèvera d'éternels trophées avec les dépouilles des méchants. [256] Alors on verra encore un homme exalté venu du ciel [257] qui étendit les mains vers un bois très fécond, [258] le meilleur des Hébreux, qui un jour arrêtera le soleil [259] en proférant une belle formule avec des lèvres pures.

Consolation d'Israël. Le jugement de Dieu

[260] Ne tourmente plus ton cœur en ta poitrine, ô bienheureuse ! [261] Ô fille de Dieu, débordant de richesses,

253 et suiv. Comparer III, 751 et suiv. ; ci-dessous, V, 382 et suiv.

255. Comparer III, 727-730.

256. Le Roi Messie paraît après l'échec de Gog et Magog ; comparer III, 652 et suiv. La plupart des interprètes considèrent les vers 256-259 comme un oracle chrétien prophétisant le retour du Messie crucifié. «Le bois très fécond» s'entendrait du bois de la croix. Lactance, *Divinae institutiones,* IV, xx, 11, soutient que les Juifs décrits au vers 249 ne sont pas les Juifs historiques, mais les chrétiens adoptés à leur place et appelés «fils des Juifs». La description très matérielle de Jérusalem rend cette interprétation très douteuse. Quant au Roi Messie, nous y voyons avec la plupart des commentateurs, un nouveau Moïse, mais non Jésus, auquel des désignations telles qu'«un homme», le «meilleur des Hébreux» conviendraient médiocrement. Surtout, il paraîtrait extrêmement singulier d'imaginer un *retour* sur terre de Jésus en nouveau Moïse ou nouveau Josué. La chose eût été différente d'une *première venue.* Le caractère messianique de Jésus n'étant plus à démontrer, le faire *revenir* en nouveau Moïse serait reconnaître sa subordination au prophète et à la Torah. Il s'agit donc du Messie juif présenté comme un nouveau Moïse. Les prédictions de la Sibylle concernant les Juifs oscillent entre le futur et le passé rapportant des actions futures comme dans l'*Apocalypse de Jean* et, ci-dessous, V, 420 et suiv. Ou alors, l'ensemble des vers 266-267 constitue une sorte de périphrase pour désigner Moïse. On a voulu voir ici une allusion au seul épisode d'Amalec (*Exode,* XVII, 12). Il faut comprendre d'une manière plus générale : «l'homme qui saisit la verge, source de tant de miracles».

258. Le Messie arrêtera le soleil à la façon de Josué (comparer *Josué,* X, 12-13) en prononçant une formule analogue à celle dont usa Josué, ou peut-être en proférant avec des lèvres pures le nom divin tétragramme dont l'effet est tout-puissant. Comparer *I Hénoch,* LXIX, 14-21. Dans le livre III, 65, Béliar opère le même miracle. Dans les deux cas, il s'agit de spéculations juives concernant la levée et non le retour du Messie.

261. Comparer III, 573 et suiv., 657 et suiv., 785.

fleur d'un unique amour, [262] ô lumière excellente, terme
auguste, désirable rameau, [263] ravissante Judée, ville
splendide aux hymnes inspirés, [264] on ne verra plus
en ton pays, menant leur ronde furieuse, les pieds
impurs [265] des Grecs animés d'un même cœur,
[266] mais d'illustres enfants te combleront d'honneurs,
[267] avec des chants sacrés ils se tiendront près de la
table, [268] avec toute sorte de sacrifices et des prières à
la louange de Dieu. [269] Tous les justes qui ont connu
les tribulations d'une courte détresse [270] posséderont
un bien et plus grand et plus doux. [271] Mais les
méchants, qui ont dirigé contre le ciel une langue
impie, [272] cesseront de parler les uns en face des autres,
[273] et ils se cacheront jusqu'à ce que le monde soit
transformé. [274] Des nuages descendra une averse de feu
ardent, [275] et la terre ne donnera plus aux mortels une
moisson d'éclatants épis. [276] Tout ne sera que friche,
sans semences ni labours, jusqu'à ce que les hommes
mortels prennent conscience [277] du maître de l'univers,

262. Comparer, ci-dessus, V, 238-239. «Terme auguste» parce que le royaume de Dieu sera l'accomplissement et le terme saint de l'histoire et des temps.

264-265. Dans l'original ce sont les pieds des Grecs qui sont «animés du même cœur». Exemple d'image incohérente.

266. Allusion aux grands et aux princes qui deviendront des prosélytes. Comparer III, 291. Josèphe rappelle souvent que le deuxième Temple regorgeait des offrandes envoyées par l'empereur romain et par tout l'univers. Pour la période eschatologique, comparer III, 772-776.

267. La «table» est une désignation traditionnelle de l'autel ; comparer *Ézéchiel,* XLI, 22.

269-270. La divinité châtie les justes pour empêcher leurs fautes de devenir irrémédiables et pour leur permettre d'acquérir à ce prix une félicité qui fera paraître leurs épreuves légères. Comparer *Sagesse de Salomon,* III, 5 ; XVIII, 25. De même la vertu est payée d'un salaire qui semble disproportionné à son mérite (*Oracles sibyllins,* Fragments, III, 18).

271. Les négateurs de Dieu et de sa providence.

272. En tenant conseil contre les justes ou en se contentant de vivre tranquillement au sein d'une société en apparence normalement organisée.

273. Comparer *Isaïe,* II, 18-21. Pour le bouleversement du monde, comparer III, 638 ; *Isaïe,* XIII, 13.

274. Le déluge de feu d'après la catastrophe de Sodome et de Gomorrhe. Ce fléau ressemble davantage aux fléaux de l'*Apocalypse de Jean,* VIII, 7 ; XVI, 8-9 qu'à l'*ekpyrosis* totale de l'univers.

275. Comparer III, 536-543, 647.

277. Comparer III, 557.

du Dieu immortel qui exiſte éternellement, [278] et n'ho-
norent plus d'objets mortels, [279] ni les chiens ni les
vautours que l'Égypte apprit [280] à vénérer avec des
bouches vaines et des lèvres imbéciles. [281] Mais ce n'eſt
que le pays sacré des hommes pieux qui portera toutes
ces choses. [282] La roche et la source y diſtilleront un
ruisseau de miel, [283] et un fleuve de lait divin pour
tous les juſtes, [284] car ce n'eſt qu'en l'unique Père, le
Dieu qui seul eſt exalté, [285] qu'ils ont placé leurs
espérances dans la grandeur de leur piété et de leur foi.

Oracles contre des pays d'Asie

[286] Mais pourquoi mon esprit, dans sa sagesse, me
fournit-il ces révélations? [287] C'eſt sur toi à présent, ô
malheureuse Asie, que je pleure, pleine de compas-
sion, [288] et sur la race des Ioniens, des Cariens, des
Lydiens riches en or. [289] Malheur à toi, Sardes, mal-
heur à toi, ravissante Tralles, [290] malheur à toi, belle
cité de Laodicée, car vous périrez, [291] détruites et rédui-
tes en cendres par des tremblements de terre [292] dans
l'Asie endeuillée [et au pays] des Lydiens riches
en or! [293] Le puissant temple d'Artémis à Éphèse,
[294] sous l'effet de séismes qui ébranleront le sol et y
feront béer des gouffres, sera précipité un jour dans la
mer divine, [295] comme les tempêtes submergent les
vaisseaux. [296] Tombée à la renverse, Éphèse gémira,
pleurant sur ses rivages [297] et recherchant le temple qui
ne s'y trouvera plus. [298] Et alors, irrité, le Dieu immor-
tel qui habite l'éther, [299] précipitera du ciel un ouragan
fulgurant contre la tête impure, [300] et l'été remplacera

278-280. Comparer, ci-dessus, V, 77 et suiv.; III, 30.

281. La Terre sainte tend à se confondre avec le paradis.

282-283. Paraphrase de la formule d'*Exode,* III, 8, 17.

289. Tralles. Comparer III, 459.

290. Comparer III, 471.

293. Comme on l'a fait remarquer, le temple d'Artémis ne fut pas détruit dans le séisme qui, en 17, frappa douze villes d'Asie. Comparer Tacite, *Annales,* II, XLVII, 1.

298-305. Ce passage ne semble pas faire logiquement suite aux oracles précédents. Nouvelle description de la deſtruction de l'Antichriſt. Comparer III, 634, 651, 663-697; *Apocalypse de Jean,* XX, 10.

300. Le dérèglement des saisons à la fin des temps. Comparer

l'hiver en ce jour-là. [301] Et après cela, voilà ce qu'il adviendra aux hommes mortels, [302] car Celui qui tonne dans les hauteurs anéantira tous les impudents [303] par des coups de tonnerre, par des éclairs, par des traits de foudre enflammés, [304] par le fer des ennemis, et il perdra les impies de façon telle [305] que leurs cadavres joncheront la terre en plus grand nombre que les grains de sable. [306] Smyrne, en effet, viendra, pleurant son Lycurgue, [307] vers les portes d'Éphèse, et elle n'en périra que plus sûrement. [308] La stupide Cumes, avec ses cours d'eaux inspirés, [309] renversée par la main d'hommes sans dieux, sans justice ni lois, [310] ne fera plus monter vers le ciel de tels cris de joie, [311] mais sera couchée morte dans les cours d'eaux de Cumes. [312] Et alors ils gémiront ensemble dans l'attente du désastre. [313] Le peuple violent et la tribu impudente de Cumes [314] sauront que c'est le signe du châtiment des œuvres qu'ils ont faites. [315] Ensuite, lorsqu'ils gémiront sur leur pays pervers réduit en cendre, [316] Lesbos, par l'Éridan, sera à tout jamais détruite. [317] Belle cité

II, 157; VIII, 215; XIV, 299. Certains voient ici une allusion à la chaleur qui, dégagée par le cataclysme, transformera l'hiver en été.

306-307. On a proposé de corriger *Lycourgon* en *lyrourgon*, «rhapsode» et d'y voir une allusion à Homère. Il est préférable de conserver l'impropriété comme une incertitude de plus au passif de l'auteur du livre V. «Lycurgue» désigne, peut-être, simplement le «chef» de Smyrne. L'idée serait selon certains commentateurs que la réconciliation de Smyrne et d'Éphèse n'empêchera pas la destruction de la première ou des deux cités. Une monnaie a été découverte célébrant la concorde rétablie entre Smyrne et Éphèse.

308. L'on s'est demandé s'il n'y avait pas confusion ici entre Cumes en Éolie et la Cumes italienne. Au témoignage de Strabon, XIII, 622, la première était raillée pour sa stupidité, mais «les cours d'eau inspirés» feraient penser plutôt à la seconde. Toutefois l'allusion à l'activité oraculaire de Cumes conviendrait aussi bien à Cumes d'Éolie où il y avait un célèbre oracle d'Apollon : Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, 8. Cependant la violence du peuple de Cumes évoquée au vers 313 inciterait à croire que le poète avait à l'esprit la Cumes italienne.

313. Tribu impudente : peuplade impudente. Comparer, ci-dessous, V, 359 et 504.

316. Éridan, fleuve légendaire, fils d'Océan et de Téthys (Hésiode, *Théogonie*, 338). Hérodote, III, 115, se fait l'écho, sans l'admettre, d'une tradition qui veut que l'Éridan soit un fleuve de l'extrémité occidentale du monde et qu'il se jette dans la mer du Nord. En ce qui concerne notre texte, l'Éridan ne semble avoir aucun rapport avec la géographie

de Corcyre, cesse tes chants de fête. [318] Et toi, Hiérapolis, qui n'as de commerce qu'avec Pluton, [319] tu obtiendras le lieu que tu souhaites obtenir, mais au milieu de bien des larmes, [320] lorsque tu auras été réduite à un tas de terre, auprès du cours du Thermodon. [321] Et toi, ô Tripolis, qui croîs dans les rochers, près des eaux du Ménandre, [322] un jour la providence de Dieu te détruira de fond en comble [323] et tu seras la part des flots nocturnes sous le rivage. [324] Oh ! que je ne veuille jamais élire la contrée voisine de Phébus ! [325] Un jour, un ouragan fulgurant descendra détruire la délicate Milet [326] parce qu'elle a choisi le chant artificieux de Phébus [327] et le savant souci des hommes et leur prudent conseil. [328] Sois favorable, Père de l'univers, au pays délicieux, à la fertile [329] et grande Judée, afin que nous connaissions tes pensées. [330] Car tu l'as connue la première, ô Dieu dans tes faveurs, [331] afin qu'elle parût être ton premier présent pour tous les hommes [332] et qu'ils prennent garde au don que Dieu

de Lesbos. On a parfois suggéré de comprendre l'Éridan comme une désignation générale et poétique de la mer.

318. Hiérapolis eut à souffrir du séisme qui renversa Laodicée en 60 : Tacite, *Annales,* XIV, XXVII, 1. Qui n'as de commerce qu'avec Pluton : allusion au Plutonium ou Charonium d'Hiérapolis, étroite ouverture du sol d'où s'échappait une fumée à l'odeur méphitique. Hiérapolis, qui semble ne se soucier que de Pluton, sera bientôt dans son domaine (comparer, ci-dessous, V, 485), mais comme l'une des ombres qui hantent le royaume de la mort.

320. Le fleuve de Phrygie proche d'Hiérapolis était en réalité le Lycos.

321. Tripolis était sise sur une colline surplombant le Méandre : Pline, *Histoire naturelle,* V, XXX.

323. Comprendre soit que le cataclysme se produira de nuit, soit que Tripolis sera engloutie dans les profondeurs marines où ne parvient jamais la lumière.

324-325. Phébus est un faux prophète (comparer IV, 5) dont l'oracle attire le châtiment céleste sur le pays qui l'abrite. Tel était le cas de Milet qui se glorifiait de l'oracle d'Apollon Didymos, situé à Branchidae, non loin de cette cité.

327. Milet était une métropole de la science et de la philosophie. La Sibylle lui ferait le reproche, un peu singulier, d'avoir aimé non seulement la prophétie de Phébus, mais encore la sagesse des hommes. On aurait une condamnation un peu comparable à celle de III, 221.

329. La Judée, intermédiaire entre la divinité dont elle proclame les pensées et les hommes.

330-332. Philosophie de l'élection d'Israël ou plutôt de la Judée. Dans *Daniel,* XI, 41, la Judée est appelée «la parure de la terre». Peut-être avons-nous affaire ici, également, à une interprétation universaliste

a fait. [333] Je désire, ô trois fois malheureuse, voir les œuvres des Thraces [334] et le rempart que baignent les deux mers réduit en poussière par la trombe guerrière [335] à la manière d'un fleuve et de ses oiseaux-pêcheurs. [336] Malheureux Hellespont, un jour, un fils de l'Assyrie t'imposera le joug. [337] La guerre des Thraces t'atteindra et détruira ta grande puissance. [338] La Macédoine sera prise par un roi d'Égypte [339] et une région barbare abattra la vigueur des chefs. [340] Les Lydiens et les Galates, les Pamphyliens, de concert avec les Pisidiens, [341] soutiendront en masse une cruelle querelle armée.

Destruction de l'Italie et jugement de Dieu

[342] Ô Italie, trois fois malheureuse, tu vas attendre, toute désolée, sans que personne te pleure, [343] de périr tel un monstre funeste dans la terre florissante. [344] Là haut, à travers le vaste ciel, on entendra [345] dans un fracas tonitruant la voix de Dieu. [346] Même les flammes

de *Lamentations*, II, 15 où Jérusalem est désignée comme «joie pour tout le pays», ou, selon la version des Septante, «couronne de joie pour toute la terre». La beauté de la Terre sainte attire l'attention de tous les hommes et la mène à Dieu.

333. On voit parfois dans les «œuvres des Thraces» les travaux exécutés non par les Thraces, mais «au pays des Thraces».

334-335. Le mur dont Miltiade ferma l'isthme de la Chersonèse : Hérodote, VI, 36. Ces travaux seront abattus par un ouragan, puis, sous la pression de leur propre masse, seront, à l'instar d'un fleuve, précipités dans la mer, domaine des oiseaux-pêcheurs qui y pourchassent leurs proies.

336. Allusion à Xerxès.

337. Le début du vers semble textuellement corrompu. On a proposé d'y reconnaître, au prix d'une correction, une allusion à la mort de Lysimachos en 281 av. J.-C. Ou encore Lysimaché, ville à l'entrée de la Chersonèse, entièrement détruite par les Thraces au cours de la guerre entre Rome et Philippe V de Macédoine (200 av. J.-C. à 194 av. J.-C.)

338. Le roi d'Égypte est Ptolémée Keraunos, qui s'empara du trône de Macédoine en 280 av. J.-C.

342-343. La destruction de l'Italie présentée à nouveau comme un prélude au Jugement dernier. Ces deux vers se rattachent à la suite.

345. Comparer III, 669 ; IV, 175.

346-352. Disparition des corps célestes et plaie des ténèbres imaginée d'après la neuvième plaie d'Égypte. Comparer III, 801 ; V, 361, 480 et suiv. ; *Isaïe*, XIII, 9-10 ; *Joël*, II, 10 ; *Testament de Moïse*, X, 5 ; *Apocalypse de Jean*, IX, 2.

impérissables du soleil n'existeront plus [347] et on ne verra plus la lumière brillante de la lune, [348] à la période finale, lorsque Dieu régnera. [349] Tout deviendra noir, les ténèbres seront sur la terre, [350] les mortels seront aveugles ; il y aura des bêtes féroces et du malheur. [351] Ce jour se prolongera durant longtemps pour que les hommes reconnaissent [352] que Dieu est roi et que, du haut du ciel, il veille sur toutes choses. [353] Pour lui, de ses ennemis il n'aura pas, alors, miséricorde [354] des hommes qui sacrifient des troupeaux d'agneaux, de brebis, de taureaux aux mugissements puissants, [355] de grands veaux aux cornes dorées, [356] à des Hermès sans vie et à des dieux de pierre. [357] Que servent de guide la loi, la sagesse et la gloire des justes, [358] de peur qu'un jour, dans son ire, le Dieu immortel ne détruise [359] toute la race des hommes, toute vie, toute tribu impudente ! [360] Il faut aimer Dieu, le Père, le Sage, qui toujours existe.

Retour de Néron. Guerre eschatologique. Instauration de la paix universelle

[361] À la période finale, lorsque l'existence de la lune sera près de trouver son terme, [362] une guerre sévira dans le monde entier, pleine de ruses et de traîtrises. [363] Des extrémités de la terre surgira un homme matricide, [364] fugitif et roulant en son esprit des pen-

348. La période finale est celle du royaume de Dieu ou des saints. Comparer, ci-dessous, V, 361, 432 : «l'époque finale des saints». Le jugement qui la précède est présenté ici comme en faisant partie intégrante.

349. Comparer *Exode*, x, 21 ; *Sagesse de Salomon*, XVII, 5.

350. Sur les bêtes féroces, voir *Lévitique*, XXVI, 22.

353. Comparer IV, 159.

354. Comparer III, 564.

357. La loi (ou la justice), la sagesse et la gloire des Justes, trois termes complémentaires pour désigner, selon toute vraisemblance, la législation mosaïque. Comparer III, 195.

361. Comparer, ci-dessus, V, 348.

363. Comparer IV, 137 et suiv. ; ci-dessus, V, 13 et suiv., 28-34. L'Antichrist-Néron va d'abord s'emparer de Rome et c'est de Rome qu'il partira guerroyer contre le monde entier. Comparer V, 104 et suiv., 371.

sées au tranchant aiguisé. 365 Il détruira toute la
terre et se soumettra l'univers. 366 Toutes ses pensées
seront plus avisées que celles de tous les autres hom-
mes. 367 Celle pour laquelle il perdit la vie, il s'en empa-
rera sur-le-champ. 368 Il anéantira beaucoup d'hommes
et de puissants tyrans, 369 et il brûlera tous les hommes
comme personne d'autre ne l'aura jamais fait. 370 D'au-
tres qui étaient tombés, son amour les relèvera. 371 Du
ponant, une grande guerre s'abattra sur les hom-
mes ; 372 le sang coulera jusqu'aux berges des fleuves
aux profonds tourbillons. 373 Le courroux ruissellera
dans les plaines de la Macédoine, 374 [ ] alliance de
l'occident et au roi le désastre. 375 Et alors un souffle
d'orage soufflera sur la terre 376 et la plaine s'emplira
de nouveau d'une guerre cruelle. 377 Car le plancher du
ciel fera pleuvoir du feu sur les mortels. 378 Feu et sang,
eau, ouragan fulgurant, ténèbre, nuit céleste, 379 dispa-
rition à la guerre et brouillard sur les massacres 380 dé-
truiront à la fois les rois et les preux. 381 Puis la ruine
désastreuse de la guerre s'arrêtera de la sorte 382 et
personne ne se combattra plus avec des épées, du
fer 383 ou des traits, car désormais cela ne sera plus
permis. 384 Mais il jouira de la paix, le sage peuple qui
aura subsisté, 385 qui n'aura connu l'épreuve du mal-
heur que pour goûter ensuite la joie.

367. Rome.

373. La guerre fondra du ciel sur la Macédoine à la façon de la pluie d'orage. Comparer *II Chroniques,* XII, 7 ; ci-dessous, V, 508.

374. Le texte est inintelligible. On suppose qu'une lacune de l'importance d'un vers sépare les actuels vers 373 et 374. On corrige parfois la leçon des manuscrits et l'on entend : Et Dieu «donna au peuple de l'Occident son alliance, et au roi, le désastre». Mais cette interprétation est très douteuse. En effet la guerre viendra de l'occident et se déroulera désormais en Macédoine. Du reste, il ne s'agit pas du salut des nations d'Occident.

375 et suiv. Comparer III, 672 et suiv., 690 et suiv.

380. Pour les rois, comparer III, 667.

381. La fin de la guerre : comparer III, 807.

382-383. Comparer, ci-dessus, V, 253 et suiv.

385. Comparer, ci-dessus, V, 269-270.

Imprécations contre Rome. Jugement de Titus en châtiment de la destruction du Temple de Jérusalem

386 Assassins de votre mère, mettez un terme à votre arrogance, à votre audace dans les œuvres du mal ! 387 Vous qui, jadis, vous ménagiez d'impurs accouplements avec des garçons 388 et qui prostituiez dans vos mauvais lieux des jeunes filles naguère chastes, 389 les livrant aux outrages, aux abus, à une douloureuse indécence 390 [ ] chez toi, en effet, la mère s'unissait à son fils par des liens sacrilèges 391 et la fille devenait l'épouse de son père. 392 Chez toi, les rois mêmes souillaient leur triste bouche. 393 Chez toi, de méchants hommes imaginaient de s'accoupler aux bêtes. 394 Ô cité mauvaise, cité très lamentable, cesse tes chants de fête ! 395 Chez toi les jeunes vierges n'entretiendront plus 396 le feu sacré avec le bois qui le nourrit. 397 Elle s'est éteinte, chez toi, la maison que tu chérissais jadis, 398 lorsque j'ai vu, moi, pour la deuxième fois, la Maison abattue, 399 précipitée dans le feu dévorant, par une main impure, 400 la Maison toujours florissante, le Temple fidèle à Dieu 401 que les saints ont bâti et dont l'âme et le corps même 402 faisaient présager qu'il subsisterait à tout jamais

386. L'Empire romain, comme une sorte d'Antichrist collectif, d'où l'épithète caractéristique de Néron appliquée aux Romains.

387 et suiv. Tableau des vices de Rome. Comparer III, 185 et suiv. La peinture est ici plus violente encore.

392. Certains interprètes pensent qu'il s'agit ici de «propos impies», ce qui romprait un peu le développement. D'autres estiment que le poète parle ici de la *fellatio* ou du *cunnilingus.*

395-397. Le temple de Vesta brûla en 64 et en 191. La seconde date semble trop tardive pour notre livre. Le premier incendie, antérieur à la destruction du Temple de Jérusalem est néanmoins présenté comme la punition que Dieu inflige aux Romains pour la ruine de son sanctuaire.

398. La Sibylle prétend avoir assisté aux deux destructions du Temple. Mais cette interprétation n'est pas absolument nécessaire.

400-402. Éloge du Temple personnifié et dont la catastrophe est imméritée. Le poète qualifie la Maison de «toujours florissante» par allusion à sa splendeur et à sa richesse constantes. La beauté du Temple, la puissance de son architecture comme la pureté du culte qui y était célébré faisaient bien augurer de son indestructibilité.

intact, [403] car il ne louait pas, sans lui rendre honneur, un obscur dieu de terre. [404] Chez ces hommes, un habile artisan ne faisait pas de dieu de pierre, [405] ils ne vénéraient pas d'objet en or fait pour séduire les âmes, [406] mais ils honoraient le père de tous ceux qui ont reçu le souffle divin, le Grand Dieu, [407] par de saints sacrifices et par des hécatombes. [408] Or, voici qu'un roi vil et impur est monté contre elle, [409] l'a abattue et laissée en ruines [410] sous les coups d'une nombreuse armée de guerriers renommés. [411] Mais il périt lui-même en débarquant au retour de la Terre immortelle. [412] Il ne s'est pas produit encore de signe semblable chez les hommes [413] de sorte que d'autres puissent songer à ruiner la grande cité.

Avènement du Roi *Messie.*
R*estauration de Jérusalem et du Temple*

[414] Car un homme bienheureux est descendu des plaines du ciel, [415] les mains chargées du sceptre que lui a remis Dieu. [416] Il a établi sur tous sa glorieuse domination et rendu à tous [417] les gens de bien la richesse que les hommes leur avaient autrefois ravie. [418] Il a détruit de fond en comble sous des flots de feu chaque cité, [419] il a consumé les peuples des

403. Le culte du Temple n'était pas le vain service d'une idole d'argile. Comparer III, 13 et suiv.

407. Comparer *Oracles sibyllins,* Fragments, II, 21 et livre III, 565, 576.

408. Titus.

411. Allusion aux légendes qui coururent sur la mort subite de Titus. On se complut à imaginer pour le profanateur un sort analogue à celui d'Antiochus Épiphane. Comparer *II Maccabées,* IX, 9. Pour Titus, entre autres textes, comparer Talmud de Babylone, *Gittin,* 56 *b.*

412-413. Le châtiment de Titus doit décourager d'autres agressions contre Jérusalem.

414. Comparer, ci-dessus, V, 256-259. L'oracle présente les événements de la période eschatologique au passé, comme s'ils étaient déjà réalisés.

417. Les richesses sont celles de Jérusalem. Josèphe décrit à plusieurs reprises le pillage qu'en firent les troupes romaines victorieuses. Le poète applique ici aux Israélites les termes qui en III et IV concernaient l'Asie tout entière. Comparer III, 350 et suiv.; IV, 142 et suiv.

419. Comparer *Isaïe,* XIV, 5-6, 20.

hommes qui autrefois étaient malfaisants. 420 Mais la
cité où Dieu avait mis son amour, il l'a rendue 421 plus
brillante que les étoiles, que le soleil et que la lune. 422 Il
l'a ornée et il a fait un sanctuaire[ ] 423 matériel
glorieux et magnifique et a construit 424 sur de nom-
breux stades une grande, une immense tour 425 qui
atteignait jusqu'aux nuages mêmes et apparaissait aux
yeux de tous, 426 de sorte que tous les fidèles, que tous
les justes avaient 427 la délectable vision de la gloire du
Dieu éternel. 428 Le Levant, le Couchant ont célébré la
gloire de Dieu, 429 car on ne trouve plus chez les
chétifs mortels d'actions affreuses 430 ni brigandages
du lit nuptial, ni amour criminel des garçons, 431 ni
massacres, ni tumulte guerrier. Tous ne rivalisent que
de justice. 432 C'est l'époque finale des saints, lorsque
Dieu accomplit ces choses, 433 le Dieu qui tonne dans
les hauteurs, le Créateur du très grand Temple.

Oracle sur Babylone

434 Malheur à toi, Babylone au trône d'or, aux san-
dales d'or, 435 toi qui, durant bien des années, dominas
seule l'univers, 436 toi qui jadis étais la grande ville,
la ville par excellence, tu ne seras plus couchée 437 sur

421. Comparer, ci-dessus, V, 250 et suiv.

423. Littéralement, un sanctuaire «incarné».

424-427. Il s'agit de la tour du Temple idéalisé (comparer III, 273 et suiv.) et non du temple d'Onias, auquel on a parfois pensé d'après Josèphe, *Guerre juive,* VII, x, 427. La tour du temple d'Onias n'avait que soixante coudées de hauteur, tandis que celle qui est évoquée ici atteint jusqu'aux nuages. Elle est visible jusqu'aux extrémités de la Terre sainte, ou même simplement de la terre dont les habitants ont grâce à elle, le sentiment constant de la présence de Dieu.

428-433. À «l'époque finale des saints», les nations se sont converties à la législation mosaïque.

430. Comparer III, 38, 185, 764.

431. Comparer III, 566, 751 et suiv.

434. Oracle contre Babylone et les Parthes, et non contre Rome-Babylone. Comparer III, 303 et suiv.

435. Comparer *Isaïe,* XLVII, 5.

436. Comparer III, 384. Dans l'*Apocalypse de Jean,* XVIII, les qualifications de «grande ville», «ville puissante» reviennent à la façon d'un refrain pour caractériser Babylone (Rome) : 2, 10, 16, 18, 19, 21.

437. Un critique pensait que ces «montagnes dorées» désignaient les jardins suspendus de Babylone, mais un autre fait observer justement

des montagnes dorées et près des eaux de l'Euphrate ! [438] Les convulsions d'un tremblement de terre t'étendront au sol. Les Parthes redoutables [439] t'avaient fait dominer l'univers. Que ta bouche soit muselée, impure [440] race des Chaldéens, ne demande pas, ne te préoccupe pas d'imaginer [441] comment tu commanderas aux Perses ou comment tu domineras les Mèdes, [442] car à cause de l'empire que tu as exercé, tu enverras à Rome [443] des otages qui étaient serfs en Asie ! [444] C'eſt pourquoi, toi aussi, orgueilleuse reine, tu comparaîtras au jugement [445] de tes adversaires à cause desquels tu avais envoyé une rançon. [446] En châtiment de tes propos tortueux, tu rendras un compte amer à tes ennemis.

Affres messianiques

[447] Un jour, à la période finale, la mer sera asséchée [448] et alors les navires ne navigueront plus vers l'Italie. [449] La Grande Asie qui produit tout, alors sera de l'eau [450] et la Crète sera une plaine. Chypre subira un grand malheur [451] et Paphos gémira sur son terrible deſtin, de sorte que l'on verra [452] Salamine elle-même, la grande ville, subir un grand malheur. [453] Alors la

qu'il s'agit là d'une expression proverbiale pour désigner l'opulence : comparer Ariſtophane, *Acharniens,* 82. Voir, ci-dessus V, 434, les épithètes traditionnelles «au trône d'or», «aux sandales d'or».

442-445. Le poète semble présenter comme une punition de la cruauté avec laquelle Babylone a exercé son empire, la reſtitution des enseignes romaines capturées à Carrhae, ainsi que la libération des prisonniers survivants. Le roi des Parthes Phraates les renvoya à Auguſte en 20 avant notre ère. Ce jour de «la récupération des enseignes» fut célébré par l'empereur comme une victoire sur les Parthes obtenue sans guerre. Il donna lieu à un triomphe et à la dédicace d'un temple à Mars Vengeur. Comparer Dion Cassius, LIV, VIII, 1.

444-445. Le texte ne paraît conserver que des veſtiges de son état originel.

446. Tes propos tortueux : comparer Hésiode, *Les Travaux et les Jours,* 214, 221, où le poète parle des «sentences torses» rendues par les rois. Ici c'eſt la Reine Babylone qui tient des «propos tortueux», c'eſt-à-dire injuſtes. Comparer *Isaïe,* XLVII, 7.

447. Sur la disparition de la mer, comparer *Teſtament de Moïse,* X, 6 ; *Apocalypse de Jean,* XXI, 1. Mais ici, il s'agit, comme le montrent les vers suivants, d'un bouleversement de l'apparence du monde.

450-454. Comparer IV, 128.

terre ferme, jusqu'au rivage, sera de nouveau stérile. [454] Une masse de sauterelles ravagera le pays de Chypre. [455] Hommes au funeste destin, vous pleurerez à la vue de Tyr. [456] Phénicie, un courroux terrible t'est réservé, si bien que tu tomberas [457] d'une chute cruelle et que les Sirènes pleureront réellement. [458] Il y aura un temps à la cinquième génération, lorsque aura cessé la ruine [459] de l'Égypte, où les rois contracteront des unions impudentes. [460] Les races des Pamphyliens s'établiront en Égypte. [461] En Macédoine, en Asie et chez les Lyciens, [462] une guerre mondiale répandra des flots de sang dans la poussière [463] avant d'être arrêtée par un roi de Rome et des princes du Couchant. [464] Dès

455. Comparer *Ézéchiel,* XXVII, 30-31.

456. Comparer III, 492 et suiv. Le «courroux» est toujours la colère divine et sa manifestation sous forme de fléau naturel ou de catastrophe.

457. *I Hénoch,* XIX, 2 explique que les femmes qui se sont laissé séduire par les Veilleurs ont été métamorphosées en sirènes. Dans *II Baruch,* X, 8, le voyant convie les sirènes à venir pleurer Jérusalem. *IV Maccabées,* XV, 21 évoque la beauté de leurs chants. La version des Septante traduit par «sirènes» le mot «chacals» dans *Isaïe,* XIII, 22.

458. Sur la «cinquième génération», comparer IV, 20. Le poète suit ici le décompte hésiodique des cinq races et a peut-être à l'esprit les quatre empires de *Daniel* suivis du royaume de Dieu. Le présent contexte fait apparaître que la «cinquième génération» du livre V est l'équivalent de la «dixième génération» de IV, 20.

459-463. L'on voit ici ordinairement un oracle concernant les troubles qui désolèrent l'Égypte à l'époque de Cléopâtre et l'on considère que les «unions» évoquées en ce passage constituent une allusion aux liaisons que la reine eut avec Jules César et Marc Antoine. L'on pourrait objecter que le présent oracle décrit la «fin des temps» plutôt qu'il ne constitue une prédiction *ex eventu.* Le sens du vers 459 pourrait être : «les rois impudents s'affrontant dans la mêlée». Toutefois, il serait vain d'exiger de la Sibylle trop de cohérence. En effet, bien qu'au vers 449 elle ait prédit qu'à la «période finale» le continent asiatique serait une étendue d'eau, elle semble avoir oublié sa prophétie au vers 466. Surtout, il ressort du vers 463 que ce sont bien les guerres civiles sous Octave que le poète décrit avec une exactitude approximative. Il est possible que cette période qui avait donné lieu à des espérances extraordinairement ardentes de la part d'un monde particulièrement éprouvé, ait, en quelque façon, conservé une valeur exemplaire.

464-475. Ce passage est généralement interprété comme se référant à une incursion que les Gaulois, repoussés sous Delphes, auraient opérée en Asie en 279 av. J.-C. Un éditeur rapproche notre passage d'un oracle de Phaennos ou Phaennis cité dans Pausanias, X, XV, 3. L'incursion gauloise est bien mentionnée dans l'oracle de Phaennis,

qu'un souffle hivernal s'abattra plein de neige, 465 dès
que se figeront un grand fleuve et de très grands
marais, 466 une horde barbare cheminera vers la terre
d'Asie 467 et détruira la race des redoutables Thraces
comme un ennemi facile à écraser. 468 Alors d'affreux
mortels mangeront leurs parents. 469 Tourmentés par
la faim, ils les dévoreront en guise d'aliments. 470 Et
dans chaque maison les bêtes sauvages dévoreront leur
pâture, 471 et les oiseaux eux-mêmes dévoreront tous
les mortels. 472 Les fleuves empliront d'objets horribles
l'Océan, 473 rouge de sang, qui recevra la chair et le
sang des insensés. 474 Puis une telle langueur pèsera sur
la terre 475 que l'on pourra connaître le nombre des
hommes et la quantité des femmes. 476 Elle poussera
d'innombrables gémissements, la malheureuse généra-
tion, au temps marqué 477 où le soleil se couchera pour
ne plus se lever, 478 où il s'arrêtera pour se laver dans
les flots de l'Océan, 479 après avoir vu les vices impurs
de beaucoup d'hommes. 480 Une nuit obscure s'établira
dans le grand ciel lui-même. 481 Un épais brouillard
enveloppera les profondeurs de l'univers, 482 à nou-
veau, mais la lumière de Dieu gouvernera 483 les gens
de bien qui ont loué Dieu dans leurs hymnes.

mais il n'y a aucune ressemblance textuelle entre ce passage et le nôtre, qui, du reste, ne nomme pas les Gaulois.

464-465. On a pensé qu'il s'agissait ici du Nil et des lacs égyptiens. Rien n'est moins sûr.

468-470. Comparer *Lévitique,* XXVI, 29; *Deutéronome,* XXVIII, 53; *Jérémie,* XIX, 9. Le rapprochement qu'on a proposé entre ce passage et Empédocle, 434 et suiv. est d'ordre entièrement formel. Empédocle condamne les sacrifices sanglants et le régime carné au nom de la métempsycose. Il s'agit ici de tout autre chose.

470. Entendre que les bêtes féroces dévoreront des hommes dans chaque maison. Comparer, ci-dessus, V, 350.

472-473. Comparer, ci-dessus, V, 201.

474-475. Comparer avec *Isaïe,* XIII, 12.

478. L'idée que le soleil puisse être souillé par la vue des crimes humains se trouve en *III Baruch,* VIII, 5. Cette idée grecque a été judaïsée. Comparer Josèphe, *Guerre juive,* II, VIII, 148, où le symbolisme solaire est appliqué à l'exégèse de *Deutéronome,* XXIII, 12-14. Selon le *Testament de Lévi,* III, 1, le ciel inférieur est de couleur sombre parce qu'il aperçoit les actions iniques des hommes.

480. Parce que les astres auront disparu.

481. Pluie des ténèbres. Comparer, ci-dessus, V, 349.

482. Souvenir de la marche à travers le désert sous la conduite de la colonne de feu ; *Exode,* XIII, 21-22.

Conversion de l'Égypte

484 Isis, trois fois malheureuse déesse, tu resteras
auprès des eaux du Nil, 485 solitaire, Ménade sans voix
sur les sables de l'Achéron, 486 et aucun souvenir de
toi ne subsistera plus de par la terre entière. 487 Et toi,
ô Sérapis, recouvert de bien de vaines pierres, 488 tu
reposeras, tel un grand cadavre, dans l'Égypte trois fois
infortunée.

489 Tous ceux qui, en Égypte, faisaient de toi l'objet
de leur amour 490 te pleureront dans leur connaissance
insuffisante du Dieu immortel, 491 mais ils sauront que
tu n'es que néant, tous ceux qui ont célébré Dieu par
des hymnes. 492 Et, un jour, un homme à la robe de
lin, l'un des prêtres, dira : 493 « Venez, édifions un beau
temple au vrai Dieu ; 494 venez, abandonnons l'horrible
loi qui nous vient de nos pères 495 et à cause de
laquelle ils étaient privés de sens, ceux qui menaient des
pompes solennelles, célébraient des fêtes 496 en l'hon-
neur de dieux de pierre ou d'argile. 497 Détournons-en
nos cœurs et célébrons le Dieu immortel, 498 lui qui est
le Père, qui existe éternellement, 499 le Gouverneur
de l'Univers, le Dieu véritable, le Roi, 500 le Père qui
maintient la vie, le Grand Dieu qui toujours existe. »
501 Il y aura alors en Égypte un grand temple
exempt de souillure, 502 et le peuple créé par Dieu y

484. Comparer, ci-dessus, V, 53.

485. Ménade. Comparer, ci-dessus, V, 169. L'Achéron : lac proche de Memphis. Comparer Diodore de Sicile, I, 96.

487. Le poète imagine réduit à un monceau de pierres dépareillées le serapeum d'Alexandrie qui ne fut réellement détruit qu'en 391.

491. Comparer, ci-dessus, V, 483. L'expression presque stéréotypée désigne ici les Israélites.

492. Sur les prêtres d'Isis vêtus de blanc, comparer Ovide, *Métamorphoses,* I, 747 ; Juvénal, *Satires,* VI, 526-529 ; Apulée, *Métamorphoses,* XI, IX, 5.

493-500. Voir III, 716-731.

501. L'idée d'un temple à Iahvé érigé en Égypte provient d'*Isaïe,* XIX, 19 et suiv. Il ne peut s'agir ici d'une référence directe au temple d'Onias, fermé, mais non détruit par ordre de Vespasien. Le poète a donc en vue un temple eschatologique.

502. Créé par Dieu : la Sibylle applique le même adjectif à l'homme (*Oracles sibyllins,* Fragments, III, 13) et au Temple de Jérusalem (ci-dessus, V, 150). Il s'agit principalement du peuple que Dieu s'est créé par la conversion des prosélytes égyptiens.

apportera des sacrifices, 503 et Dieu lui fera don de la vie éternelle.

Invasion de l'Égypte par les Éthiopiens à l'époque finale et destruction du Temple de Dieu

504 Mais, lorsque, abandonnant les tribus impudentes des Triballes, 505 les Éthiopiens viendront faire des semailles dans leur Égypte, 506 ils commenceront à perpétrer le mal, afin que se produisent tous les événements qui doivent suivre. 507 Ils détruiront en effet le grand temple du pays d'Égypte, 508 et Dieu fera pleuvoir contre eux sur la terre un terrible courroux, 509 de sorte qu'il détruira tous les méchants et tous les impies 510 et que rien ne sera plus ménagé en ce pays, 511 pour les punir de n'avoir pas veillé sur ce que Dieu leur avait donné.

Combat des astres et fin du monde

512 J'ai vu la menace du Soleil ardent contre les étoiles 513 et le terrible courroux de la Lune environnée

503. Le nouveau peuple saint participera à la vie éternelle.

504. Les Triballes sont un peuple d'Illyrie réputé pour sa grossièreté et sa sensualité barbares. La mention d'une invasion égyptienne à partir du pays des Triballes a intrigué tous les commentateurs. Il s'agit vraisemblablement des Éthiopiens de l'Extrême-Orient (comparer III, 320), et, par conséquent, de nouveau, de l'épisode de Gog et Magog. La Sibylle peut avoir pensé à une invasion débouchant des terres scythes et submergeant une partie de l'Europe avant d'aboutir en Égypte.

505. Leur Égypte : l'Égypte qu'ils auront conquise.

506. Le cours de l'histoire est prédéterminé par la volonté divine.

508. Sur le courroux, comparer III, 51 ; ci-dessus, V, 373, 456.

512. Le combat des astres et leur mutuelle destruction marquent la fin du monde. L'idée de la destruction des corps célestes se trouve dans *Isaïe*, XIII, 10 ; XXXIV, 4 ; *Ézéchiel*, XXXII, 7-8 ; *Joël*, II, 10 ; *Matthieu*, XXIV, 29 ; *Apocalypse de Jean*, VI, 13. Mais la conception de la lutte que se livrent les signes du Zodiaque et les astres témoigne d'influences astrologiques. L'idée que les signes et les planètes se haïssent est une idée astrologique banale. On la trouve mise en œuvre par de nombreux poètes grecs, comme Aratos, ou latins, comme Manilius. Elle tient une place importante chez Sénèque qui affirme que l'*ekpyrosis* commencera par une bataille d'astres. Comparer Sénèque, *Consolation à Marcia*, XXVI, 6 ; *Hercule furieux*, 944 et suiv. ; *Thyeste*, 844-866.

d'éclairs. [514] Les étoiles sont en travail de la guerre et Dieu a donné l'ordre de combattre. [515] Contre le Soleil de grandes flammes se sont soulevées [517] et la révolution de la Lune aux deux cornes a été altérée. [516] Lucifer livra bataille monté sur le dos du Lion. [518] Le Capricorne frappa à la nuque le jeune Taureau, [519] et le Taureau ravit au Capricorne le jour du retour. [520] Orion empêcha la Balance de rester en place. [521] La Vierge changea sa sphère pour celle des Gémeaux dans le Bélier. [522] Les Pléiades ne brillaient plus. Le Dragon refusa la Ceinture. [523] Les Poissons pénétrèrent dans la ceinture du Lion. [524] Le Cancer ne garda pas son rang, car il eut peur d'Orion. [525] Le Scorpion dressa sa queue à cause du terrible Lion. [526] Le Chien défaillit sous le feu du Soleil. [527] L'ardeur du vaillant Lucifer consuma le Verseau. [528] Le Ciel même se leva et, par ses secousses, ébranla les combattants. [529] Dans son courroux, il les précipita la tête la première sur la terre. [530] Et eux, en s'abattant rapidement sur les eaux de l'Océan, [531] ils enflammèrent la terre entière, et l'éther demeura sans étoiles.

515. Les «grandes flammes» sont les astres révoltés contre le soleil.

516. Lucifer : la planète Vénus.

518. Le jeune Taureau : le signe du Taureau qui venait juste de monter.

519. Le jour du retour : comparer, ci-dessus, V, 91.

520. Orion obligea la Balance à quitter son rang. Comparer, ci-dessous, V, 524.

521. La Vierge passe de la sixième place à la première, celle du Bélier. Elle en chasse les Gémeaux qui, après avoir abandonné la troisième place, avaient, eux aussi, usurpé la première.

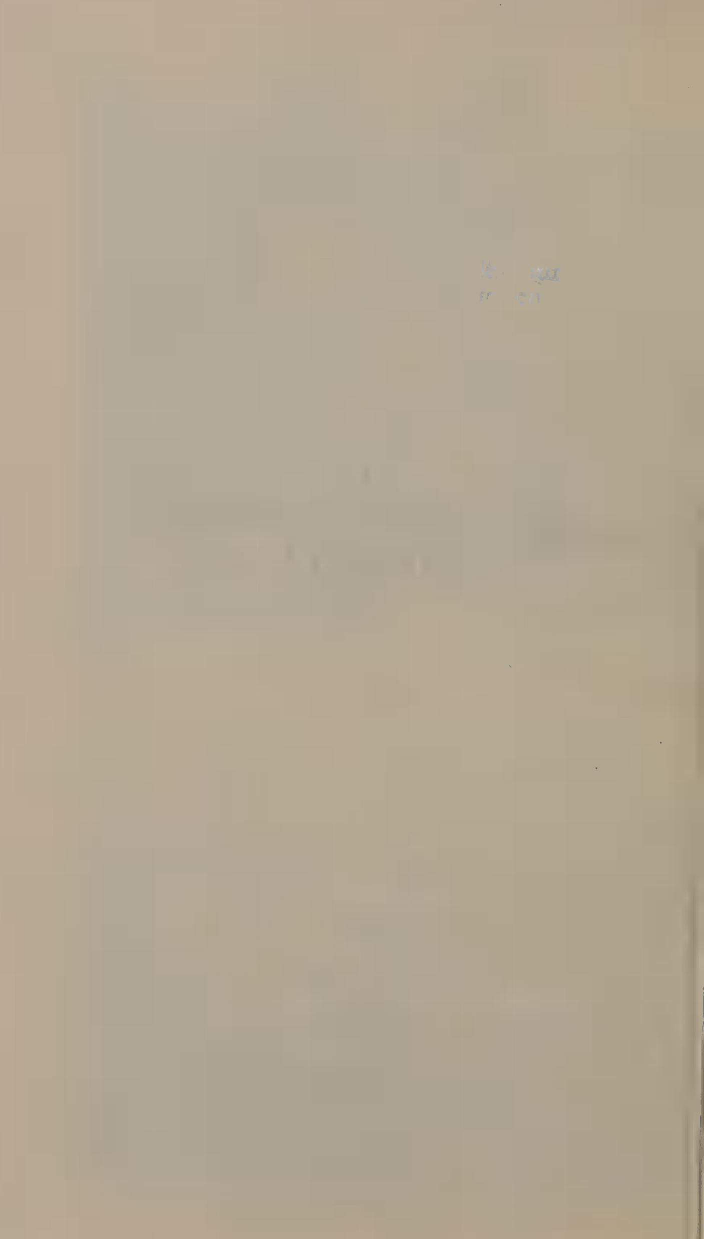
522. Sur la constellation du Dragon, sur la «ceinture», comparer, ci-dessus, V, 210. Peut-être s'agit-il de l'écliptique dont le pôle était dans la constellation du Dragon.

523. Les Poissons envahissent le domaine zodiacal du Lion.

528. Comparer III, 82-92. L'*ekpyrosis* est provoquée par la chute des astres enflammés sur la terre.

VIII

APOCALYPSE GRECQUE DE BARUCH



NOTICE

*Jusqu'à ces dernières années, le texte grec de l'*Apocalypse grecque de Baruch, *dite généralement* III Baruch *ou, plus rarement,* IV Baruch, *n'était connu que par un seul manuscrit qui date de la fin du* XVe *siècle : le British Museum Add. 10. 073, n. 15, découvert en 1896 par Dom. E.-C. Butler. Ce manuscrit de 338 feuilles contient trente-quatre œuvres, dont l'*Apocalypse grecque de Baruch, *qui occupe la quinzième place. C'est ce texte que publia en 1897 M.* R. *James dans ses* Apocrypha Anecdota, 2nd Series, Texts and Studies, *V, 1, Cambridge, 1897, p. 84-94, accompagné d'une introduction, p.* LI-LXXI. *C'est sur l'édition de ce texte que reposent les traductions de V.* R*yssel («Die griechische Baruchapokalypse», dans E. Kautsch,* Die Apokryphen und Pseudepigraphen des Alten Testaments, *II,* Die Pseudepigraphen, *Tübingen, 1900) et de H. M. Hughes («The Greek Apocalypse of Baruch or III Baruch», dans* R. H. *Charles,* The Apocrypha and Pseudepigrapha of the Old Testament, *II, Oxford, 1913) et de* P. R*iessler (dans* Altjüdisches Schrifttum ausserhalb der Bibel, *Augsbourg, 1928).*

J.-C. Picard a pu utiliser un autre manuscrit, du XVe *siècle, découvert au monastère de l'Hagia, dans l'île d'Andros. Le texte de l'*Apocalypse grecque de Baruch *couvre les feuilles 153 v°-161 v° de ce manuscrit qui porte le numéro 46 dans le catalogue des manuscrits du monastère de l'Hagia. Dans la nouvelle édition critique de l'*Apocalypse grecque de Baruch *donnée par J.-C. Picard* (Apocalypsis Baruchi graece, *Leiden, 1967), ce manuscrit est désigné par le sigle* B, *et celui du British Museum par le sigle* A. *Mais* B *n'apporte*

pas de variantes importantes par rapport à A. *L'un et l'autre proviennent probablement du même archétype.*

*Il existe plusieurs traductions slaves de l'*Apocalypse grecque de Baruch *que l'on a coutume de classer en version méridionale et en version russe. Cette division est juste, mais, comme le remarque* B. *Philonenko-Sayar* («*La Version slave de l'*Apocalypse de Baruch» [*La littérature intertestamentaire,* Paris, 1985, p. 89]) : «*elle se trouve, depuis peu, plus ou moins remise en question par l'apparition d'un manuscrit russe de Léningrad, dont* H. E. *Gaylord a fait paraître une édition préliminaire*» (*Slavjanskij tekst Tretjej knigi Varukha,* Polata knigopisnaja, *7, Nimègue, mars 1983, p. 49-56).*

La tradition méridionale comprend trois manuscrits : un manuscrit serbe des XII*e*-XIV*e* *siècles, édité par Srečković; un manuscrit bulgare du* XIV*e*, *édité par Drinov (voir M. I. Sokolov, «Apokrifičeskoje otkrovenije Varukha»,* Drevnosti, trudy slavjanskoj komissii imperatorskago arkheologisčeskajo obščestva, *IV, Moscou, 1907, p. 201-258); un manuscrit serbe des* XVI*e*-XVII*e* *siècles, édité par S. Novaković (Otkrivene Varuhovo,* Starine, *18, 1886, p. 203-209). À ces trois manuscrits, il convient d'ajouter un manuscrit croate, tiré du recueil de Petris, daté de 1468 et édité par E. Hercigonja («Videnje Varuhovo u Petrisovu zborniku iz 1468 godine»,* Zbornik za filologiju i lingvistiku, *VII, Novi Sad, 1964, p. 63-94), et un manuscrit néo-bulgare publié par* P. *A. Lavrov* (Apokrifičeskije teksty, *Saint-Pétersbourg, 1899, p. 149-151), mais trop éloigné du texte grec pour que l'on puisse en tenir compte.*

Aux deux manuscrits qui représentaient jusqu'à maintenant la tradition russe, le manuscrit de N. S. *Tikhonravov (Apokrificeskija skazanija,* Sbornik otdelenija russkago jazyka i slovesnosti imperatorskoj Akademii Nauk, *LVIII, 4, Saint-Pétersbourg, 1894, p. 48-54) qui date du* XV*e* *siècle, et celui, plus tardif — il ne remonte qu'au* XVIII*e* *siècle — de* E. *V. Barsov (voir M. I. Sokolov, ouvr. cité, p. 223-226), il faut ajouter le nouveau manuscrit récemment édité par* H. E. *Gaylord. Ce manuscrit date des* XIII*e*-XIV*e* *siècles.*

De la minutieuse comparaison établie par B. Philonenko-Sayar (art. cité, p. 95) entre les manuscrits méridionaux et russes, il ressort qu'il existait deux traductions slaves, pour le moins, faites sur deux versions différentes du texte grec.

C'est sur l'édition du texte grec établie par J.-C. Picard que repose la présente traduction.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

J.-C. PICARD, «Observations sur l'Apocalypse grecque de Baruch. I. Cadre historique fictif et efficacité symbolique», *Semitica*, XX, 1970, p. 77-103.

V. HAGE, *Die griechische Baruch-Apokalypse*, Gütersloh, 1974.

M. DELCOR, «L'Apocalypse grecque de Baruch ou IVe Baruch», dans *Encyclopédie de la mystique juive*, Paris, 1977, p. 181-193.

E. TURDEANU, «L'*Apocalypse de Baruch* en slave», dans *Apocryphes slaves et roumains de l'Ancien Testament*, Leyde, 1981, p. 364-391.

H. E. GAYLORD, «3 (Greek Apocalypse of) Baruch», dans J. H. Charlesworth, *The Old Testament Pseudepigrapha*, I, London, 1983, p. 653-679.

— «The Greek Apocalypse of Baruch». The translation of H. M. Hughes revised by A. W. Argyle, dans *The Apocryphal Old Testament* edited by H. F. D. Sparks, Oxford, 1984, p. 897-914.

APOCALYPSE GRECQUE DE BARUCH

III Baruch

Prologue

[1] Récit et révélation de Baruch au sujet des choses secrètes qu'il contempla sur l'ordre de Dieu. Bénis, ô Maître !

[2] Révélation de Baruch qui était sur le fleuve Gel, pleurant sur la captivité de Jérusalem, lorsque Abimélech fut aussi préservé par la main de Dieu dans la propriété d'Agrippa ; et il était assis près des belles portes, là où se trouvait le Saint des Saints.

Prologue. Ce prologue n'existe pas dans les recensions slaves. Le manuscrit Gaylord porte un titre : « Apocalypse de Baruch, quand lui fut envoyé Phanuel, sur ordre du Seigneur, sur la sainte colline de Sion, près du fleuve, alors qu'il se lamentait sur la prise de Jérusalem, Seigneur, bénis. »

1. « Révélation » ou « Apocalypse ». Titre du dernier livre du Nouveau Testament, le mot apocalypse sert à décrire des livres de même nature qui ont vu le jour chez les Juifs pendant une période que l'on peut situer entre 200 av. J.-C. et 150 apr. J.-C. Sur Baruch, voir *Paralipomènes de Jérémie,* I, 1 et la note.

2. Le fleuve Gel : ce fleuve est peut-être le Cédron, mentionné en *II Baruch,* V, 5 ; XXI, 1 ; XXXI, 2. Abimélech : sur Abimélech et sur les localisations de la « vigne » (*Paralipomènes de Jérémie,* III, 10) ou de la « propriété d'Agrippa » (*Ibid.,* III, 15 ; V, 25 ; *III Baruch,* 2), voir *Paralipomènes de Jérémie,* III, 9-10 et les notes. Belles portes : comparer *II Baruch,* X, 5 ; *Actes des apôtres,* III, 2 ; voir la description que fait Josèphe des portes du Temple dans *Guerre juive,* V, V, 3, 201-206. Le Saint des Saints : il ne s'agit probablement pas de l'endroit où se trouvaient les objets sacrés du Temple (*II Maccabées,* II, 1-8 ; *II Baruch,* VI, 7-10 ; *Paralipomènes de Jérémie,* III, 7-8), mais de la chambre intérieure du Temple (*I Rois,* VI, 16 ; VII, 50 ; *II Chroniques,* IV, 22). Comparer *II Baruch,* XXXIV.

Lamentation de Baruch. Apparition de l'ange

I [1] Hélas ! en ce moment, moi, Baruch, je pleurais dans mon cœur et j'éprouvais (de la tristesse) au sujet du peuple, et parce que le roi Nabuchodonosor avait été autorisé par Dieu à dévaster sa ville ; je disais : [2] « Pourquoi as-tu consumé ta vigne et en as-tu fait un désert ? Pourquoi as-tu fait cela ? Et pourquoi, Seigneur, ne nous as-tu pas infligé un autre châtiment, mais nous as-tu remis à des nations semblables pour qu'elles nous insultent en nous disant : "Où est leur Dieu ?" » [3] Et voici, pendant que je pleurais et parlais ainsi, je vis venir un ange du Seigneur, qui me dit : « Comprends, ô homme, homme de désirs, et ne te préoccupe pas tant du salut de Jérusalem, car ainsi parle le Seigneur Dieu,

I 1. Le verbe « avoir » est sans objet. On ajoute « chagrin », « tristesse ». *II Baruch* mentionne à plusieurs reprises les pleurs et la tristesse de Baruch au sujet de Jérusalem (VI, 2 ; X, 5 ; XXXV, 1). Voir aussi *Paralipomènes de Jérémie*, IV, 6-10. L'idée que Dieu autorise Nabuchodonosor à s'emparer de Jérusalem, ou la lui livre se trouve en *II Rois*, XXIV, 2 (le sujet Iahvé a été omis dans le Vaticanus et quelques manuscrits de la version des Septante) ; *Jérémie*, I, 15 ; XXV, 9. Comparer *Baruch*, II ; *II Baruch*, I, 4 ; *Paralipomènes de Jérémie*, I, 1, 5, 8 ; II, 7 ; III, 6 ; IV, 1, 6-7. La prise de Jérusalem en 587-586 sert, comme c'est le cas ici, d'argument à plusieurs pseudépigraphes : à la suite du livre de *Baruch*, I, 1-2 ; de la *Lettre de Jérémie*, 1 et suiv. ; *Daniel*, I, 1 ; *II Baruch*, *IV Esdras* et l'*Histoire de la captivité de Babylone* ont utilisé cet événement comme cadre historique fictif.

2. Les lamentations semblables à celle que prononce Baruch sont nombreuses. Voir *Paralipomènes de Jérémie*, IV, 6-9 et la note. Cette lamentation qui s'achève sur la question, fréquente dans la Bible, « Où est leur Dieu ? », est riche de réminiscences bibliques. Comparer *Psaumes*, XLII (XLI), 4, 11 ; XLIV (XLIII), 12-13 ; LXXIV (LXXIII), 7-8 ; LXXIX (LXXVIII), 10 ; LXXX (LXXIX), 13-17 ; CXV (CXIII B), 2 ; *Isaïe*, III, 14 ; V, 1-7 ; *Jérémie*, II, 21 ; XII, 10 ; *Ézéchiel*, XV, 1-8 ; XXXVI, 4, 6 ; *Joël*, II, 17 ; *Michée*, VII, 10. Ta vigne : l'image de la vigne qui, dans l'Ancien Testament, est appliquée indifféremment au peuple, à la Terre promise et à Jérusalem — voir *Psaumes*, LXXX (LXXIX), 9-17 ; *Isaïe*, V, 1-7 ; *Jérémie*, II, 21 ; XII, 10 ; *Lamentations*, I, 15 ; *Ézéchiel*, XV, 1-8 ; XVII, 6-10 ; XIX, 10-14 ; *Osée*, X, 1 — désigne ici Jérusalem. L'image de la vigne se retrouve dans le Nouveau Testament : *Matthieu*, XX, 1 ; XXI, 28, 33-43 ; *Marc*, XII, 1-12 ; *Luc*, XX, 9-19 ; *Jean*, XV, 1-6.

3. Ange du Seigneur : cet ange est « l'ange interprète » (XI, 7) qui conduit Baruch à travers les cieux, et lui explique les mystères qu'il lui montre. Sur « l'ange interprète », voir *Paralipomènes de Jérémie*, IV, 11 et la note. Homme de désirs : comparer *Daniel*, X, 11 (Théodotion).

le Tout-Puissant. [4] Car il m'a envoyé devant ta face pour t'annoncer et te montrer tous les (mystères) de Dieu. [5] Car ta demande a été entendue devant lui et est parvenue aux oreilles du Seigneur Dieu. » [6] Et lorsqu'il m'eut dit cela, je gardai le silence. Et l'ange me dit : « Cesse d'irriter Dieu, et je te montrerai d'autres mystères plus grands que ceux-ci. » [7] Et moi, Baruch, je dis : « Aussi vrai que le Seigneur Dieu est vivant, si tu me les montres et que j'entende de toi une parole, je ne continuerai certes pas à parler davantage. Dieu au jour du Jugement m'ajoutera un jugement, si je parle désormais. » [8] Et l'ange des Puissances me dit : « Viens, et je te montrerai les mystères de Dieu. »

Premier ciel

II [1] Et, m'ayant pris, il me conduisit à l'endroit où la voûte du ciel est solidement fixée et où se trouve un fleuve que personne ne peut traverser, pas plus qu'une brise étrangère (à ces régions) d'entre toutes celles qu'a

4. Tous les mystères de Dieu : littéralement, « toutes choses de Dieu ».

6. D'autres mystères plus grands que ceux-ci : nous ignorons quels sont ces mystères que Baruch a déjà contemplés. Ces mystères étaient-ils déjà présentés dans une partie du texte aujourd'hui perdue ? C'est peu probable. Plus vraisemblablement, il s'agit d'une formule stéréotypée qui se retrouve en II, 6 et V, 3. Comparer *IV Esdras*, III, 13 ; *Apocalypse de Paul*, XL.

7. « Une parole » ou « l'explication », car c'est la fonction de « l'ange interprète » (XI, 7) d'expliquer. Jour du Jugement : expression biblique que l'on trouve en *Isaïe*, XXXIV, 8 ; *Proverbes*, VI, 34 ; *Judith*, XVI, 17 ; elle est reprise dans le Nouveau Testament : *Matthieu*, X, 15 ; XI, 22, 24 ; XII, 36 ; *II Pierre*, II, 9 ; III, 7 ; *I Jean*, IV, 17 ; *Jude*, 6. Voir aussi *I Hénoch*, XIX, 1 ; XCIV, 9 ; XCVIII, 10 ; C, 4 ; CIV, 5 ; *Testament de Lévi*, I, 1 ; III, 2 ; *Psaumes de Salomon*, XV, 12.

8. Ange des Puissances : la même désignation se retrouve en II, 6. Voir aussi *Josué*, V, 14 (Septante) ; *I Hénoch*, XX, 1 (grec) ; LXI, 10 ; *Testament d'Abraham*, A, IX, 4 ; *II Thessaloniciens*, I, 7.

II 1. Sur les fondements du ciel, voir *I Hénoch*, XVIII, 5 : « j'ai vu les extrémités de la terre, le firmament du ciel en haut ». (Le texte grec donne la conception babylonienne qui fait reposer les extrémités du firmament sur l'horizon.) Toujours en *I Hénoch*, XXXIII, 2, l'auteur place les extrémités de la terre et les bases du ciel à l'Extrême-Orient. Le fleuve infranchissable est l'Océan. Comparer *I Hénoch*, XVII, 5-6 ; *Testament d'Abraham*, B, VIII ; *Apocalypse de Paul*, XXI ; XXXI.

établies Dieu. [2] Et, m'ayant pris, il me conduisit au premier ciel et me montra une porte d'une immense taille. Et il me dit : «Franchissons-la.» Et nous entrâmes comme portés par des ailes, parcourant une distance d'environ trente jours de voyage. [3] Et il me montra à l'intérieur du ciel une plaine ; et il y avait, demeurant là, des hommes avec des faces de bœufs, des cornes de cerfs, des pieds de chèvres, et des hanches de moutons. [4] Et moi, Baruch, j'interrogeai l'ange : «Fais-moi connaître, je t'en prie, la profondeur du ciel dans lequel

2. Premier ciel : première étape du voyage de Baruch, qui en comprend cinq ; comparer III, 1 ; IV, 3 ; X, 1 ; XI, 1. Le voyage à travers les cieux ou l'enlèvement (ascension, assomption) dans les cieux est l'une des caractéristiques de la littérature apocalyptique. Voir *I Hénoch*, XXXIX, 3 ; LXXI, 1, 5 ; *II Hénoch*, I, 5 ; III, 1 ; *Testament d'Abraham*, B, VII ; VIII ; IX ; X ; *Apocalypse d'Abraham*, XII ; XV ; XVI ; XXX ; *Ascension d'Isaïe*, VII, 4-5. Voir aussi *Apocalypse de Jean*, IV, 1-2. L'affirmation qu'il existe plusieurs cieux se trouve dans l'Ancien Testament — voir *Deutéronome*, X, 14 ; *I Rois*, VIII, 27 ; *Psaumes*, CXLVIII (CXLVII), 4 — qui se tait sur leur nombre ; elle est plus explicite dans le Nouveau Testament (*II Corinthiens*, XII, 2 ; *Éphésiens*, I, 3, 20 ; II, 6 ; III, 10 ; VI, 12 ; *Hébreux*, IV, 14 ; VII, 26). *III Baruch* ne mentionne que cinq cieux (II, 2 ; III, 1 ; IV, 3 ; X, 1 ; XI, 1) alors que *II Hénoch*, III-XX ; le *Testament de Lévi*, II, 7-III, 8 et l'*Ascension d'Isaïe*, VII-XI en connaissent sept. Voir aussi Talmud de Babylone, *Chagiga*, 12 b ; *Berêshit Rabbah*, VI et *Bemidbar Rabbah*, XVII. Le fait que les cieux visités par Baruch sont au nombre de cinq et non de sept, chiffre habituel, est peut-être le signe que le texte de *III Baruch* a été abrégé et même mutilé. Le nombre original des cieux aurait été sept, selon la référence que fait Origène dans *De principiis*, II, 3, 6. Mais il se peut aussi que le voyage se soit arrêté au cinquième ciel, limite entre deux espaces célestes différenciés. La citation d'Origène ne concernerait pas *III Baruch*. Une porte d'une immense taille : les portes du ciel sont mentionnées, mais assez rarement, dans l'Ancien Testament — voir *Psaumes*, LXXVIII (LXVII), 23 — et le Nouveau Testament (*Apocalypse de Jean*, IV, 1). La théorie des portes du ciel vient probablement des Babyloniens : Marduk, dans la *Création*, (tablette V, ligne 9), ouvre des portes sur les deux côtés du ciel. Sur les portes par lesquelles se lèvent et se couchent les astres, et sortent les vents, voir *I Hénoch*, XXXIV-XXXVI ; LXXII-LXXV ; LXXVI, 1 ; *II Hénoch*, XIII, 1-3 ; *Écrit de Damas*, X, 16. Selon *III Baruch*, VI, 13, les portes du ciel sont au nombre de trois cent soixante-cinq. Ces portes s'ouvrent aussi lorsque Dieu se révèle pour annoncer le salut *(III Maccabées*, VI, 18), faire entendre sa voix (*II Baruch*, XXII, 1-8), ou pour permettre à quelques privilégiés, comme c'est le cas ici (II, 2, etc.), de visiter les cieux (*I Hénoch*, XIV, 15 ; *Testament de Lévi*, II-V). À noter aussi que la porte du ciel s'ouvre devant les justes qui entrent dans l'éternel bonheur (*I Hénoch*, CIV, 2). Comme porté par des ailes : comparer *I Hénoch*, XIV, 8.

3. En prêtant aux hommes des traits d'animaux, l'auteur veut sans doute signifier qu'ils ont été transformés en démons.

nous avons fait route, ou son étendue, ou quelle est cette plaine, afin que moi aussi je le fasse connaître aux fils des hommes.» [5] Et l'ange, dont le nom est Phamaël, me dit : «Cette porte que tu vois est celle du ciel, et aussi considérable qu'est la distance de la terre au ciel est son épaisseur, et aussi considérable la longueur de la plaine que tu as vue.» [6] Et de nouveau l'ange des Puissances me dit : «Viens, et je te montrerai de plus grands mystères.» [7] Mais je dis : «Je t'en prie, explique-moi qui sont ces hommes.» Et il me dit : «Ce sont ceux qui ont bâti la tour du combat contre Dieu, et le Seigneur les a dispersés.»

Deuxième ciel

III [1] Et, m'ayant pris, l'ange du Seigneur me conduisit au deuxième ciel. Et il me montra, là aussi, une porte semblable à la première. Et il me dit : «Franchissons-la.» [2] Et nous entrâmes portés par des ailes sur une distance d'environ soixante jours de voyage. [3] Et il me montra, là aussi, une plaine, et elle était remplie d'hommes. Leur aspect était semblable à celui de chiens, et leurs pieds à ceux de cerfs. [4] Et j'interrogeai l'ange : «Je t'en prie, Seigneur, dis-moi qui sont ceux-ci?» [5] Et il dit : «Ce sont ceux qui ont donné le conseil de faire la tour. En effet, ceux que tu vois poussèrent des foules

5. Phamaël : dans la version slave, l'ange se nomme Phanouel. De même dans *I Hénoch*, XL, 8-10 où il est présenté comme l'un des quatre anges qui se tiennent aux côtés du «Seigneur des Esprits» (XL, 2). Certains proposent de l'identifier avec Remiel (*I Hénoch*, XX, 8; *II Baruch*, LV, 3). Mais le nom de Phamaël paraît être formé à partir d'une racine grecque (phama-phémè); il correspondrait à la fonction de cet ange présenté en XI, 7 comme «l'interprète des révélations auprès de ceux qui passent dans la vertu toute leur vie».

7. Allusion à *Genèse*, XI, 1-9 : la construction de la tour de Babel.

III 5. Donner le conseil : comparer *Marc*, III, 6. Les hommes qui ont donné le conseil de construire la tour — les habitants du deuxième ciel — sont les plus coupables : ils ont contraint des foules d'hommes et de femmes à fabriquer des briques, ils se sont montrés inhumains en n'autorisant pas une femme qui accouchait à cesser son travail, et ils ont tenté de monter jusqu'au ciel pour vérifier quelle était la nature de la voûte céleste. Comparer *Pirqey de Rabbi Éliezer*, XLVIII ; targoum du pseudo-Jonathan sur *Exode*, XXIV, 10.

d'hommes et de femmes à fabriquer des briques. Dans leur nombre, une femme qui fabriquait des briques au moment d'enfanter ne fut pas autorisée à s'interrompre, et elle accoucha pendant qu'elle fabriquait des briques. Et portant son enfant dans ses langes, elle fabriquait des briques. [6] Et le Seigneur leur apparut et confondit leurs langages alors que la tour qu'ils avaient bâtie était haute de quatre cent soixante-trois coudées. [7] Et prenant une tarière, ils s'efforçaient de percer le ciel, en disant : «Voyons si le ciel est fait de terre cuite, d'airain ou de fer.» [8] Dieu vit cela et ne les laissa pas faire, mais il les frappa en leur ôtant la vue et en altérant leur langue, et il les fit tels que tu les vois.»

Troisième ciel

IV [1] Et moi, Baruch, je dis : «Vois, Seigneur, tu m'as montré de grandes et merveilleuses choses ; et maintenant montre-moi toutes choses pour l'amour du Seigneur.» [2] Et l'ange me dit : «Viens, avançons.» (Et j'avançai) avec l'ange à partir de cet endroit ; la distance était d'environ cent quatre-vingt-cinq jours de voyage. [3] Et il me montra une plaine et un serpent dont l'aspect était celui d'une roue. Et il me montra l'Hadès ; son aspect était ténébreux et souillé. [4] Et je dis : «Qui est ce serpent ? Et qui est ce monstre qui

6. Comparer *Genèse*, XI, 7-9.

8. Allusion à la neuvième plaie d'Égypte interprétée comme aveuglement (*Exode*, X, 21-23). Comparer *Genèse*, XIX, 11 ; *Sagesse de Salomon*, XIX, 17.

IV 2. Bien que l'auteur ne le mentionne pas, l'ange et Baruch entrent dans le troisième ciel, comme le prouve la similitude des expressions en II, 2 ; III, 2 et IV, 2. À noter qu'au chapitre X, 1, il convient de lire «quatrième ciel», car en XI, 1, il est question du «cinquième ciel».

3-6. L'identification du serpent à l'Hadès est clairement affirmée en V, 3. Ce n'est pas le cas ici où ils sont distingués. La représentation de l'enfer sous l'aspect d'un serpent ou d'un monstre qui lui ressemble tire probablement son origine des zodiaques chaldéo-babyloniens, où un serpent immense, qui se confond avec la voie lactée, s'étale sur la voûte céleste à côté du soleil, de la lune et des autres astres. Comparer *Pistis Sophia*, CXXVI. Dans *III Baruch*, ce monstre assume une double fonction : il assure l'équilibre des eaux dans l'univers ; son ventre sert de gouffre pour les pécheurs.

l'entoure?» [5] Et l'ange dit : «Le serpent est celui qui mange le corps de ceux qui ont passé leur vie dans la malice, et il s'en nourrit. [6] Quant à celui-ci, c'est l'Hadès, qui lui est presque semblable, en ceci qu'il boit aussi une coudée environ à la mer, sans qu'elle en soit en rien diminuée.» [7] Baruch dit : «Comment cela?» Et l'ange dit : «Écoute! Le Seigneur Dieu a fait trois cent soixante fleuves dont les plus importants de tous sont l'Alphias, l'Abyros et le Gérikos; et c'est grâce à eux que la mer ne diminue pas.» [8] Et moi, je dis : «Je t'en prie, montre-moi l'arbre qui a égaré Adam.» Et l'ange dit : «C'est la vigne que l'ange Samaël a plantée — ce dont le Seigneur Dieu fut irrité — ; et il le maudit, lui et sa plante. Pour la même raison, il ne permit pas à Adam d'y toucher. C'est aussi la raison pour laquelle le diable, saisi de jalousie, le séduisit par sa vigne.» [9] Et moi, Baruch, je dis : «Puisque la vigne a été la cause d'un si

7. Les fleuves qui alimentent la mer sont au nombre de trois cent soixante. Ce nombre a été établi selon le comput juif qui divisait l'année en douze mois de trente jours, avec un chiffre supplémentaire de quatre ou cinq jours, selon que l'année était bissextile ou non.

8. La question de Baruch et le dialogue qui s'ensuit, brisent le récit concernant l'Hadès et le serpent. Ce dialogue reprend en V, 1. L'arbre qui a égaré Adam : allusion à *Genèse*, III. Sur la vigne identifiée à l'arbre défendu du Paradis, voir Talmud de Babylone, *Sanhedrin* 70 *a-b*; *Berêshit Rabbah*, XV, 7. Samaël : cet ange est, selon les *Pirqey de Rabbi Éliezer*, XIII et XXI, le Tentateur dont le serpent est la monture; le targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse*, III, 6 le montre apparaissant à Ève lors de la tentation et lui donne le titre d'«ange de la mort». En vertu de l'assimilation du Tentateur à l'ange de la mort, son nom a été expliqué par l'araméen *samma*, «poison»; il signifierait «poison de Dieu, poison supérieur» (Samma-El). On croyait que l'ange de la mort empoisonnait sa victime (*'Abodah zarah*, 20 *b*). Mais les gnostiques qui ont retenu le nom de Samaël pour le principe de l'égarement, l'ont interprété par l'araméen *samyâ*, «aveugle» : «Samaël, c'est-à-dire le dieu des aveugles», explique l'*Hypostase des archontes*, CXLII, 25-96. Peut-être avons-nous là la signification primitive du nom, car Samaël est assimilable à «un prince de ténèbres», opposé au «Prince de lumière» de *Règle de la Communauté*, III, 20 et du *Règlement de la Guerre*, XIII, 10. Samaël est l'adversaire de Michel (*Shemoth Rabbah*, XVIII, 5; *Debarim Rabbah*, XI, 10; *Jude*, 9). Il joue un rôle important dans le *Martyre d'Isaïe*, I, 11; II, 1; III, 13; V, 15, 16; *Ascension d'Isaïe*, VII, 9; XI, 41. Saisi de jalousie : comparer *Sagesse de Salomon*, II, 24; *II Hénoch*, XXXI, 3; *Kitab al Majal*, 94 *b*-95 *a*.

9-15. Ces versets ont souvent été regardés comme une interpolation chrétienne à cause d'une allusion à l'eucharistie (v. 9 et 15), et de la mention de «Jésus-Christ, l'Emmanuel» (v. 15). Il semble plus probable que seul le verset 15 est d'origine chrétienne.

grand mal, et qu'elle a été responsable de la malédiction divine et de la perdition du premier homme, pourquoi est-elle à présent si utile?»
[10] Et l'ange dit : «Ta question est bonne. Quand Dieu provoqua le déluge sur la terre et détruisit toute chair et les quatre cent neuf mille géants, et que l'eau s'éleva de quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes, l'eau entra dans le paradis et détruisit toutes les fleurs. Mais elle élimina complètement le cep de la vigne et le jeta dehors.
[11] Et, quand la terre apparut hors de l'eau et que Noé sortit de l'arche, il se mit à planter quelques-unes des plantes qu'il avait trouvées.
[12] Mais il trouva aussi le cep, et, l'ayant pris, il se dit en lui-même : "Qu'est-ce donc?" Et moi, je vins et je lui racontai l'histoire de cette plante.
[13] Et il dit : "Le planterai-je aussi ou quoi? Puisque Adam a péri à cause de lui, je ne voudrais pas éprouver moi-même la colère de Dieu, à cause de lui." Et, tout en disant cela, il pria Dieu de lui révéler ce qu'il devait faire de cette plante.
[14] Et, ayant prolongé sa prière durant quarante jours avec beaucoup de supplications et de larmes, il dit : "Seigneur, je te prie de me révéler ce que je dois faire de cette plante."
[15] Or Dieu envoya l'ange Sarasael, et il lui dit : "Lève-toi, Noé, plante le cep, car ainsi parle le Seigneur : son amertume se changera en douceur, et sa malédiction deviendra bénédiction, et ce qui provient de lui deviendra le sang de Dieu ; et si par lui la race des hommes a encouru la malédiction, de même, au contraire, grâce à Jésus-Christ, l'Emmanuel, ils recevront l'appel d'en haut et l'accès au paradis."
[16] Sache donc, ô Baruch, que, de même qu'Adam, à cause de cette plante, a encouru la condamnation et a été dépouillé de la gloire de Dieu, de

10. Comparer *Genèse,* VIII. Les quatre cent neuf mille géants : peut-être une réminiscence de *Genèse,* VI, 4. Sur la hauteur des eaux du déluge, voir *Genèse,* VII, 17-20.

11-12. Comparer targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* IX, 20.

14. Quarante jours : comparer *Exode,* XXXIV, 28 ; *Deutéronome,* IX, 9, 18 ; *I Rois,* XIX, 8 ; *Matthieu,* IV, 2 ; *Marc,* I, 13 ; *Luc,* IV, 2 ; *Actes des apôtres,* I, 3.

15. Sarasael : cet ange est peut-être identique à l'ange Saraqiel (*I Hénoch,* XX, 6). Son amertume se changera en douceur : expression semblable dans les *Paralipomènes de Jérémie,* IX, 16. Comparer *Isaïe,* V, 20. Le sang de Dieu : comparer *Actes des apôtres,* XX, 28 ; *I Corinthiens,* X, 16 ; XI, 27. Jésus-Christ, l'Emmanuel : comparer *Isaïe,* VII, 14 ; *Matthieu,* I, 23. L'appel d'en haut : comparer *Philippiens,* III, 14.

même aussi les hommes d'aujourd'hui qui boivent de manière insatiable le vin qui en provient commettent une transgression pire que celle d'Adam, s'éloignent de la gloire de Dieu, et se livrent eux-mêmes au feu éternel. [17] En effet, (rien) de bon ne vient de lui. Car voici ce que font ceux qui en boivent à l'excès : un frère n'a pas pitié de son frère, ni un père de son fils, ni les enfants de leurs parents, mais boire du vin entraîne tous les maux : meurtres, adultères, fornications, faux serments, vols et autres forfaits qui leur sont semblables. Et rien de bon ne peut être accompli par lui. »

V [1] Et moi, Baruch, je dis à l'ange : « Je veux te poser une question, Seigneur : [2] puisque tu m'as dit que le serpent boit une coudée de la mer, dis-moi aussi quelle est la grandeur de son ventre. » [3] Et l'ange dit : « Son ventre, c'est l'Hadès. Et aussi loin qu'un plomb est lancé par trois cents hommes, aussi grand est son ventre. Viens donc, pour que je te montre des prodiges plus grands que ceux-ci. »

VI [1] Et, m'ayant pris, il me conduisit là où le soleil se lève. [2] Et il me montra un quadrige qui lançait des flammes. Et sur le char un homme était assis portant une couronne de feu. Le char était tiré par quarante anges. Et voici, un oiseau courait devant le soleil ; (il était grand) comme neuf montagnes. [3] Et je dis à

17. Rien : la négation est exigée pour la bonne compréhension du texte. Deux autres catalogues de vices, semblables à celui du verset 17, se trouvent en *III Baruch* (VIII, 5 ; XIII, 4). On les rapprochera de *Matthieu,* XV, 19 ; *Romains,* I, 29-31 ; XIII, 13 ; *I Corinthiens,* V, 10-11 ; VI, 9-10 ; *Galates,* V, 19-21 ; *Éphésiens,* IV, 31 ; *Philippiens,* II, 14 ; *Colossiens,* III, 5-8 ; *I Timothée,* I, 9-10 ; *II Timothée,* III, 2-5. Voir aussi *Sagesse de Salomon,* XIV, 25-26 ; *Testament de Ruben,* III, 3-6 ; *Testament de Siméon,* III, 1 ; *Testament de Juda,* XVI, 1 ; *Testament de Dan,* I, 6 ; II, 4 ; *II Hénoch,* X, 4-5 ; Philon d'Alexandrie, *De sacrificiis Abelis et Caini,* 32.

V 1-3. Le dialogue sur l'Hadès et le serpent reprend ici. L'Hadès et le serpent sont identifiés.

VI 1. Dans *II Hénoch,* XI, 1, le soleil se trouve dans le quatrième ciel.

2. Dans *II Hénoch,* XI, 3 (recension longue), le char du soleil est conduit par quinze mille anges le jour, et par huit mille anges la nuit. Dans *I Hénoch,* LXXII, 5, c'est le vent qui le pousse. Le soleil porte également une couronne dans *II Hénoch,* XIV, 1-2. Voir aussi *Pirqey de Rabbi Éliezer,* VI ; *Bemidbar Rabbah,* XII, 4.

3-12. Le phénix, compagnon du soleil qu'il devance dans sa course, est différent du phénix dont parlent les auteurs grecs et latins. Les traits

l'ange : «Quel est cet oiseau?» Et il me dit : «C'est le gardien de la terre.» [4] Et je dis : «Seigneur, comment est-il le gardien de la terre? Apprends-le-moi.» [5] Et l'ange me dit : «Cet oiseau court auprès du soleil, et en déployant ses ailes il intercepte ses rayons à la forme de feu. [6] Car s'il ne les interceptait pas, la race des hommes ne survivrait pas, ni aucun être vivant. Mais Dieu a placé cet oiseau à ce poste.» [7] Et il étendit ses ailes, et je vis sur son aile droite des lettres gigantesques, aussi grandes que le sol d'une aire à battre, d'une capacité d'environ quatre mille boisseaux. Et les lettres étaient en or. [8] Et l'ange me dit : «Lis-les.» Et je lus. Et voici ce qu'elles signifiaient : «Ni terre ni ciel ne me donnent le jour, mais ce sont des ailes de feu qui me le donnent.» [9] Et je dis : «Seigneur, quel est cet oiseau et quel est son nom?» [10] Et l'ange me dit : «Phénix est le nom dont on l'appelle. [11] — Et que mange-t-il?» Et il me dit : «La manne du ciel et la rosée de la terre.» [12] Et je dis : «Fait-il un excrément?» Et il me dit :«Il fait un ver, et l'excrément du ver est la cannelle, dont se servent rois et princes. Mais attends et tu verras la gloire de Dieu.» [13] Et pendant qu'il conversait, il y eut un grondement tonitruant semblable au fracas du tonnerre, et l'endroit où nous nous tenions fut ébranlé. Et j'interrogeai l'ange : «Mon Seigneur, quel est ce bruit?» Et l'ange me dit : «C'est le moment où les anges ouvrent les trois cent soixante-cinq portes du ciel, et où la lumière est séparée d'avec les ténèbres.» [14] Vint alors une voix qui disait : «Dispensateur de la lumière, donne à l'univers la lumière!» [15] Et, quand j'entendis le bruit retentissant de l'oiseau, je dis : «Seigneur, quel est ce bruit retentissant?» [16] Et il me dit : «C'est ce

sous lesquels l'auteur de *III Baruch* le dépeint sont probablement empruntés au phénix égyptien, symbole des révolutions solaires : il est associé au cycle quotidien du soleil et au cycle annuel des crues du Nil; d'où son rapport avec la régénération et la vie. Deux autres textes mentionnent le phénix : la *Tragédie sur l'Exode* d'Ézéchiel le Tragique, et *II Hénoch*, XIX, 6. Dans ce texte, les phénix sont au nombre de sept.

13. L'endroit où nous nous tenions fut ébranlé : comparer *IV Esdras*, VI, 29; *Actes des apôtres*, IV, 31. Trois cent soixante-cinq portes : ce chiffre correspond aux jours de l'année. *I Hénoch*, LXXII, 3 mentionne douze portes : six à l'orient et six à l'occident. Comparer *II Hénoch*, XIII-XIV et *III Baruch*, II, 3 et la note.

16. Le coq est un symbole solaire, parce que son chant annonce le

qui réveille les coqs de la terre ; comme les bouches humaines, le coq aussi communique avec les habitants de la terre dans l'idiome qui lui est propre. Le soleil, en effet, est préparé par les anges, et le coq chante. »

VII [1] Et moi je dis : « Et où le soleil commence-t-il son travail après le chant du coq ? » [2] Et l'ange me dit : « Écoute, Baruch. Tout ce que je t'ai montré se trouve dans le premier et dans le deuxième ciel ; c'est dans le troisième ciel que le soleil circule et qu'il dispense la lumière à l'univers. Mais attends et tu verras la gloire de Dieu. » [3] Et, pendant que je conversais avec lui, je vis l'oiseau ; il apparut en avant, et croissait peu à peu et prit sa pleine taille. [4] Et, derrière lui, il y avait le soleil qui brillait et avec lui les anges qui le portaient ; il avait une couronne sur la tête. Il nous était impossible de considérer ce spectacle en face en conservant la vue. [5] Et en même temps que le soleil brillait, le phénix déployait ses ailes. Mais moi, à la vue d'une telle gloire, je fus frappé d'une grande crainte, je pris la fuite et je me cachai sous les ailes de l'ange. [6] Et l'ange me dit : « Ne crains pas, Baruch, mais attends et tu verras aussi leur coucher. »

VIII [1] Et, m'ayant pris, il me conduisit vers l'occident. Et, quand vint l'heure du couchant, je vis de

lever du soleil. « Qui a donné au coq l'intelligence ? », demande Dieu à Job (*Job*, XXXVIII, 36 ; comparer targoum sur *Job*, XXXVIII, 36). Ce verset est passé dans la prière juive du matin, dont l'une des bénédictions est ainsi composée : « Béni sois-tu, Adonaï, notre Dieu, roi du monde, qui as donné au coq l'intelligence pour distinguer entre le jour et la nuit. » Le coq annonce le lever du jour, d'où son renom d'intelligence, et le nom donné à la troisième veille de la nuit : le chant du coq (*Matthieu*, XXVI, 34 ; *Marc*, XIV, 30 ; *Luc*, XXII, 34). Comparer *II Hénoch*, XV, 1 (recension longue). « Comme les bouches humaines » ou « à l'instar des bouches humaines » : traduction faite à partir d'une conjecture. Le texte, tel qu'il est, paraît intraduisible.

VII 6. Leur coucher : celui du soleil et du phénix.

VIII 1. Dans *II Hénoch*, XIV, 2-3, les anges retirent également la couronne de la tête du soleil. C'est la raison, explique l'auteur de ce livre, pour laquelle le soleil n'est pas visible : sa couronne est apportée chaque soir devant Dieu ; ainsi peut-il chaque nuit revenir d'ouest en est sans être vu de la terre. L'explication de *III Baruch*, VIII, 1-5 est différente : la couronne solaire doit être apportée chaque soir devant Dieu, car, comme les impiétés des hommes la souillent chaque jour, elle doit être rénovée chaque nuit. Sur la couronne solaire, voir aussi

nouveau l'oiseau venir en face et le soleil venir avec les anges. Et, en même temps que sa venue, je vis les anges qui ôtèrent la couronne de sa tête. [2] Quant à l'oiseau, il demeurait épuisé et refermait ses ailes. [3] Et moi, à ce spectacle, je dis : «Seigneur, pourquoi ont-ils ôté la couronne de la tête du soleil, et pourquoi l'oiseau est-il si épuisé?» [4] Et l'ange me dit : «La couronne du soleil, quand il a achevé la journée, quatre anges la prennent et l'emportent vers le ciel, et la renouvellent parce qu'elle s'est souillée ainsi que ses rayons au contact de la terre. Et, du reste, c'est chaque jour qu'elle est ainsi renouvelée.» [5] Et moi, Baruch, je dis : «Et pourquoi, Seigneur, ses rayons sont-ils souillés au contact de la terre?» Et l'ange me dit : «Parce qu'ils voient les dérèglements et les injustices des hommes, à savoir fornications, adultères, vols, rapines, idolâtries, ivrogneries, meurtres, querelles, rivalités, médisances, murmures, calomnies, divinations, et autres forfaits qui ne plaisent pas à Dieu. C'est pour cette raison qu'elle est souillée et pour cela qu'elle est renouvelée. [6] Quant à l'oiseau, voici la cause de son épuisement : c'est parce qu'il retient les rayons du soleil, à travers le feu et la chaleur quotidienne, c'est à cause de cela qu'il est épuisé. [7] Car, si ses ailes, comme nous l'avons dit plus haut, ne voilaient pas les rayons du soleil, aucune créature ne survivrait.»

IX [1] Et quand ceux-ci se furent retirés, la nuit tomba, accompagnée en même temps de la lune et des étoiles. [2] Et moi, Baruch, je dis : «Seigneur, montre-moi aussi celle-ci, je t'en prie. Comment se met-elle en route? Où s'en va-t-elle? Et quelle est la forme de sa

Testament d'Abraham, B, VII, et, sur le soleil et les impiétés des hommes, *Apocalypse de Paul,* IV. À noter que, d'après le *Testament de Lévi,* III, 1, le ciel le plus bas est sombre à cause des injustices des hommes. Ce mystère de la rénovation quotidienne de la couronne solaire est probablement d'origine iranienne.

5. Deuxième catalogue de vices. Voir IV, 17 et la note.

7. Aucune créature ne survivrait : même expression en *Matthieu,* XXIV, 22 et *Marc,* XIII, 20.

IX 1. Ceux-ci : le soleil et le phénix. La suite du verset est traduite littéralement. Une correction est proposée par certains : «et avec celle-ci (la nuit) le char de la lune».

trajectoire ?» [3] Et l'ange dit : «Attends et tu la verras dans peu de temps.» Et le lendemain, je la vis aussi sous la forme d'une femme et assise sur un char rapide. Et, devant elle, il y avait des bœufs et, dans le char, des agneaux, et de même une multitude d'anges. [4] Et je dis : «Seigneur, qui sont les bœufs et les agneaux ?» Et il me dit : «Ce sont eux aussi des anges.» [5] Et j'interrogeai de nouveau : «Pourquoi se fait-il que tantôt elle croît et tantôt elle décroît ? [6] — Écoute, Baruch : celle que tu vois a été dessinée par Dieu d'une beauté sans pareille. [7] Et lors de la désobéissance du premier Adam, elle s'attacha à Samaël quand il prit le serpent pour habit. Non seulement elle ne se cacha pas, mais elle se fit plus grande ; et Dieu s'irrita contre elle et la comprima et abrégea ses jours.» [8] Et je dis : «Et pourquoi ne brille-t-elle pas tout le temps mais seulement la nuit ?» Et l'ange dit : «Écoute, de même qu'en présence d'un roi les serviteurs ne peuvent parler librement, de même la lune et les étoiles ne peuvent briller en présence du soleil ; les étoiles en effet sont toujours suspendues, mais elles sont dissipées par le soleil, et la lune, tout en étant saine et sauve, est consumée par la chaleur du soleil.»

Quatrième ciel

X [1] Et quand j'eus appris toutes ces choses de l'archange, il me prit et me conduisit dans un (quatrième ciel). [2] Et je vis une plaine tout unie, et en son milieu

3-8. D'après *I Hénoch,* LXXIII, 2, c'est le vent qui pousse le char de la lune. D'autres interprétations de l'infériorité de la lune par rapport au soleil existent. Voir targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* I, 16 et sur *Nombres,* XXVIII, 15 ; Talmud de Babylone, *Hullin,* 60 *b*, *Berêshith Rabbah,* VI, 3 ; *Pirqey de Rabbi Éliézer,* VII ; *Chronique de Jerahmeel,* III, 1 ; *Pesiqta de Rab Kahana,* V, 1. La version slave donne une autre raison de l'infériorité de la lune : elle se serait moquée de la chute d'Adam.

7. Comparer *Genèse,* III, 1-7. D'après la *Vie grecque d'Adam et Ève,* XVI-XIX, le serpent est l'habit de Satan. Sur Samaël, voir IV, 8 et la note.

8. La *Vie grecque d'Adam et Ève,* XXXVI explique que le soleil et la lune ne peuvent briller devant le «Père des lumières».

X 1. Quatrième ciel : comparer IV, 2 et la note.

2. Le lac est probablement identique au lac d'Achéron dont il est

un lac d'eau. [3] Et il y avait là des multitudes d'oiseaux de toute espèce, mais qui n'étaient pas semblables à ceux d'ici-bas. Mais je vis la grue de la taille de grands bœufs. Et tous les oiseaux étaient d'une grandeur supérieure à celle des oiseaux de la terre. [4] Et j'interrogeai l'ange : «Quelle est cette plaine, quel est le lac et quelle est cette multitude d'oiseaux qui l'entoure?» [5] Et l'ange dit : «Écoute, Baruch! La plaine qui contient le lac et d'autres merveilles est l'endroit où viennent les âmes des justes quand elles se rassemblent, groupées en de multiples chœurs. [6] Quant à l'eau, c'est celle que les nuages reçoivent pour la déverser sur la terre et pour faire croître les fruits.» [7] Et je dis de nouveau à l'ange du Seigneur : «Et les oiseaux?» Et il me dit : «Ce sont ceux qui constamment chantent le Seigneur.» [8] Et moi, Baruch, je dis : «Seigneur, et comment se fait-il que les hommes disent que c'est de la mer que provient l'eau de pluie?» [9] Et l'ange dit : «L'eau de pluie qui provient de la mer et des eaux terrestres est aussi celle-ci. Mais celle qui fait pousser les fruits ne provient (que de) celle-ci. [10] Sache donc désormais que ce que l'on appelle la rosée du ciel provient de cette source.»

Cinquième ciel

XI [1] Et m'ayant pris de ce lieu, l'ange me conduisit au cinquième ciel. [2] Et la porte était close. Et je dis :

question dans la *Vie grecque d'Adam et Ève*, XXXVII et l'*Apocalypse de Paul*, XXII.

3-5. L'idée que les âmes des justes sont transformées en oiseaux se retrouve en *Sanhedrin*, 92 *b*; elle est probablement d'origine égyptienne.

8-9. L'auteur de *III Baruch* semble critiquer ici l'opinion selon laquelle l'eau qui fait pousser les végétaux provient de la mer, opinion insupportable pour lui, car ces eaux ont pour maître le dragon (IV, 6).

XI 2. Sur Michel, ses qualités et ses fonctions, voir *Paralipomènes de Jérémie*, VI, 6 et la note. Le gardien des clefs du royaume des cieux : Michel assume également cette fonction dans les *Paralipomènes de Jérémie*, IX, 5, dans le *Testament de Lévi*, V, 1 et dans l'*Apocalypse de Paul*, XXI. Comparer *Matthieu*, XVI, 19. L'expression «royaume des cieux», si fréquente dans *Matthieu*, n'est pas nécessairement une interpolation chrétienne. On la trouve dans *Psaumes*, CIII (CII), 19, dans *Daniel*, IV, 34, dans le *Testament de Benjamin*, IX, 1 et dans le *Testament de Moïse*, X, 1.

«Seigneur, cette porte ne s'ouvre-t-elle pas pour que nous entrions?» Et l'ange me dit : «Nous ne pouvons entrer jusqu'à ce que vienne Michel, le gardien des clefs du royaume des cieux. Mais patiente, et tu verras la gloire de Dieu.» [3] Et il y eut un grand bruit, comme le tonnerre. Et je dis : «Seigneur, quel est ce bruit?» [4] Et il me dit : «C'est précisément l'archistratège Michel qui descend pour recevoir les prières des hommes.» [5] Et voici, vint une voix : «Que les portes s'ouvrent!» Et ils ouvrirent, et il y eut un grincement semblable au tonnerre. [6] Et Michel vint, et l'ange qui était avec moi s'avança vers lui, et se prosterna devant lui et dit : «Je te salue, mon archistratège et celui de toute notre légion.» [7] Et l'archistratège Michel dit : «Je te salue aussi, notre frère, toi qui es l'interprète des révélations auprès de ceux qui passent dans la vertu toute leur vie.» [8] Et, après s'être ainsi salués l'un et l'autre, ils se tinrent debout. Et je vis l'archistratège Michel saisir une coupe de très grande taille. Sa profondeur égalait la distance du ciel à la terre, et sa largeur celle du nord au sud. Et je dis : «Seigneur, quel est l'objet que saisit l'archange Michel?» [9] Et il me dit : «C'est le réceptacle où vont les mérites des justes et toutes les bonnes œuvres qu'ils accomplissent; il sert à les transporter devant le Dieu céleste.»

XII [1] Et pendant que je conversais avec lui, voici que des anges vinrent qui portaient des corbeilles pleines de fleurs; et ils les donnèrent à Michel. [2] Et j'interrogeai l'ange : «Seigneur, qui sont-ils et qu'ap-

4. Archistratège : comparer *Josué*, v, 14 (Septante). Ce titre est également donné à Michel dans *II Hénoch*, XXXIII, 7.

5. Dans le *Testament d'Adam*, I, 10, les portes du ciel s'ouvrent à la dixième heure de la nuit pour laisser entrer les prières des vivants.

7. L'interprète des révélations : comparer I, 3 et la note.

8-9. La coupe, «réceptacle où vont les mérites des justes et leurs bonnes œuvres», rappelle «les coupes d'or pleines de parfum, qui sont les prières des saints» de l'*Apocalypse de Jean*, v, 8.

XII 1. Michel, médiateur entre Dieu et les hommes (comparer XI, 8 et la note), reçoit les corbeilles pleines de fleurs, «les récompenses des justes», que lui apportent les anges. Il n'est pas le seul ange à assumer cette fonction de médiateur ou d'intercesseur. Voir *Tobit*, XII, 15; *Zacharie*, I, 12; *Job*, XXXIII, 23-24; *Testament de Lévi*, III, 5-7; *Apocalypse de Jean*, VIII, 4.

portent-ils?» [3] Et il me dit : «Ce sont les anges préposés aux justes.» [4] Et l'archange ayant pris les corbeilles, les jeta dans la coupe. [5] Et l'ange me dit : «Ces fleurs sont les mérites des justes.» [6] Et je vis d'autres anges portant des corbeilles ni vides ni pleines. Et ils venaient affligés, et ils n'osaient pas s'approcher, parce qu'ils n'avaient pas la totalité des récompenses. [7] Et Michel cria et dit : «Venez, vous aussi, anges, apportez ce que vous avez obtenu.» [8] Et Michel fut excessivement attristé ainsi que l'ange qui m'accompagnait, parce qu'ils n'avaient pas rempli la coupe.

XIII [1] Et puis vinrent de même d'autres anges pleurant et se lamentant et disant avec crainte : «Vois, comme nous sommes devenus assombris, Seigneur, car nous avons été livrés à des hommes méchants, et nous désirons ne plus être attachés à eux.» [2] Et Michel dit : «Vous ne pouvez vous éloigner d'eux de peur que l'Ennemi ne l'emporte définitivement. Mais dites-moi ce que vous demandez.» [3] Et ils dirent : «Nous te prions, Michel, notre archistratège, de nous détacher d'eux, car nous ne pouvons demeurer avec des hommes impies et insensés, car il n'y a en eux aucun bien mais toute espèce d'injustice et d'iniquité. [4] Nous ne les avons pas vus

3. Les anges préposés aux justes : le texte grec porte «les anges préposés aux puissances» (comparer I, 8 et la note). Il convient de lire «justes» à la suite de la version slave. Ces anges sont les «anges gardiens». Les anges, en effet, surveillent les hommes et notent leurs actions bonnes ou mauvaises (*Jubilés,* IV, 6 ; XXXV, 17) pour les rapporter à Dieu, soit directement, soit par le truchement de Michel, comme c'est le cas ici. Le sort de l'homme est décidé par Dieu d'après le rapport présenté par les anges (Talmud de Jérusalem, *Qiddoushim,* 61 *d*). On a imaginé que chaque individu était suivi et surveillé par deux anges, ou deux partis d'anges, assumant les uns la défense, les autres l'accusation. Comparer *Shabbath,* 119 *b; Ta'anith,* 11 *a; Khagigah,* 16 *a; Berakoth,* 60 *b.* La description des anges qui apportent les corbeilles est à rapprocher de celle de l'*Apocalypse de Paul,* VII-X.

5. Fleurs : c'est la correction proposée.

6. Le thème du prix se trouve en *I Corinthiens,* IX, 24 et *Philippiens,* III, 14.

XIII 1. Nous sommes devenus assombris : comparer VIII, 5 et la note. L'impiété donne à l'homme ou à son «ange» une couleur noire. Voir *Testament de Lévi,* XIV, 4 et *IV Esdras,* VII, 125.

4. Une assemblée, ni parmi des pères spirituels : peut-être avons-nous ici une interpolation chrétienne. Sur le catalogue des vices de ce verset, voir IV, 17 et la note.

en effet entrer jamais dans une assemblée, ni parmi des pères spirituels, ni dans aucune bonne action. Mais là où règne le meurtre, là on les trouve, au milieu, et là où il y a fornications, adultères, vols, médisances, faux serments, jalousies, ivrogneries, querelles, envie, murmures, calomnies, idolâtrie, divination et d'autres méfaits pareils à ceux-là, là sont les artisans de tels forfaits et d'autres pires. C'est pourquoi nous te prions de nous détacher d'eux. » [5] Et Michel dit aux anges : « Patientez jusqu'à ce que j'apprenne du Seigneur ce qui doit arriver. »

XIV [1] Et à cette heure même, Michel s'éloigna et les portes furent fermées. Et il y eut un bruit semblable au tonnerre. [2] Et j'interrogeai l'ange : « Quel est ce bruit ? » Et il me dit : « À présent, Michel porte les mérites des hommes à Dieu. »

XV [1] Et à cette heure même, Michel descendit et la porte fut ouverte ; et il apporta de l'huile. [2] Et il remplit d'huile les corbeilles des anges qui les avaient apportées pleines en disant : « Emportez, récompensez au centuple nos amis et ceux qui ont laborieusement accompli les bonnes œuvres. Car ceux qui ont semé dans la vertu, récoltent aussi dans la vertu. » [3] Et il dit aussi à ceux qui avaient apporté les corbeilles à moitié vides : « Venez vous aussi, recevez le salaire correspondant à ce que vous avez apporté, et remettez-le aux fils des hommes. » [4] Il dit ensuite à ceux qui avaient apporté des corbeilles pleines comme à ceux qui les avaient apportées à moitié vides : « Allez et bénissez nos amis, et dites-leur : “Ainsi parle le Seigneur : vous êtes fidèles en peu de choses, il vous sera beaucoup confié. Entrez dans la joie de notre Seigneur.” »

XVI [1] Et s'étant retourné, il dit aussi à ceux qui n'avaient rien apporté : « Ainsi parle le Seigneur : ne

XV 1-4. Récompensez au centuple : comparer *Matthieu*, XIX, 29 et *Marc*, X, 30. C'est une double récompense qu'apporte Michel : le don de l'huile et le don du titre d'« ami de Dieu ». Ce titre est donné à Abraham (*Isaïe*, XLI, 8 ; *II Chroniques*, XX, 7 ; *Daniel*, III, 35 (Septante) ; *Jacques*, II, 23 ; *Jubilés*, XIX, 9 ; *Coran*, IV, 124).
4. Comparer *Matthieu*, XXV, 21, 23.

XVI 1-2. Les anges noirs reçoivent l'ordre, contrairement au désir qu'ils avaient exprimé (XIII, 3-4), de ne pas quitter les hommes dont ils ont la charge ; ils doivent leur infliger diverses sortes de tourments

soyez pas sombres et ne pleurez pas et n'abandonnez pas les fils des hommes. [2] Mais puisqu'ils m'ont irrité par leurs œuvres, allez, rendez-les jaloux et irritez-les et aigrissez-les contre une nation qui n'en est pas une, une nation sans intelligence. [3] De plus, outre cela, envoyez-leur des chenilles et des sauterelles, de la nielle et des criquets, de la grêle avec des éclairs et avec colère. Et châtiez-les par le glaive et par la mort, et leurs enfants par les démons. [4] Car ils n'ont pas écouté ma voix et n'ont pas observé ni mis en pratique mes commandements, mais ils ont méprisé mes commandements et mes assemblées, et ils ont été violents à l'égard des prêtres qui leur annonçaient mes paroles. »

Retour de Baruch sur terre

XVII [1] Et sur ce discours, la porte fut fermée, et nous nous retirâmes. [2] Et m'ayant pris, l'ange me ramena à mon point de départ. [3] Et revenu à moi, je rendais gloire à Dieu qui m'avait jugé digne d'un tel honneur. [4] Vous aussi, mes frères, qui avez reçu une telle révélation, glorifiez vous aussi Dieu, afin que lui aussi vous glorifie maintenant, et toujours et dans les siècles des siècles. Amen.

pour qu'ils se convertissent, car Dieu ne veut pas que l'ennemi l'emporte (XIII, 2).

2. Une nation sans intelligence : comparer *Deutéronome,* XXXII, 21 ; *Romains,* X, 19. Voir aussi *Ecclésiastique,* L, 26.

4. Prêtres : l'utilisation de ce terme conduit certains à penser que ce verset est une interpolation chrétienne. Si c'est exact, cette interpolation ne peut être que tardive, car ce terme n'est employé dans la littérature patristique pour désigner les prêtres chrétiens qu'à partir du IVe siècle. Le thème de ce verset est analogue à celui de la persécution des prophètes. Sur ce thème, voir *Paralipomènes de Jérémie,* IX, 29-32 et la note.

IX

LIVRE DES SECRETS D'HÉNOCH

NOTICE

Le Livre des Secrets d'Hénoch, *appelé parfois* Hénoch slave *ou, plus souvent,* II Hénoch *nous a été conservé dans un texte slave attesté par des manuscrits tardifs des* XVe, XVIe *et* XVIIe *siècles. La version slave repose sur un original grec aujourd'hui perdu. Les hébraïsmes et « targoumismes » que l'on relève ici ou là permettent de supposer, pour certaines parties au moins, l'utilisation de documents remontant à un texte hébreu.*

La version slave existe en deux recensions, l'une dite « courte », la seconde, dite « longue », amplifiée et remaniée par un recenseur. Malheureusement, c'est la recension longue qui fut connue la première, par un manuscrit de la collection Chludov, écrit à Poltava en 1679, et édité par A. Popov (Čtenija *de l'Université de Moscou, 1880,* III). *Le texte court ne fut révélé qu'ensuite par la publication du manuscrit n° 151, des* XVIe-XVIIe *siècles, de la Bibliothèque nationale de Belgrade (S. Novaković,* Starine, *XVI, 1884, p. 67-81). Ce manuscrit donnait bien le texte court, mais sous une forme lacunaire et très abrégée, puisqu'il ne comprend pas l'« Histoire de Melchisédech » qui, ailleurs, termine l'ouvrage. Dans ces conditions, on s'explique sans peine qu'une priorité ait longtemps été reconnue à la recension longue. Cet état de la recherche est consacré par les traductions anglaises de W.* R. *Morfill*-R. H. *Charles,* The Book of the Secrets of Enoch, *Oxford, 1896) et allemande de N. Bonwetsch (« Das slawische* Henochbuch *», dans* Abhandlungen der Göttinger Gesellschaft der Wissenschaften, *Philosophisch-historische Klasse, Neue Folge, I, 3, Berlin, 1896). Le texte court ne fut connu dans son intégralité, c'est-*

à-dire avec l'« Histoire de Melchisédech », que par la publication d'un manuscrit de la collection Uvarov, du XVe siècle, édité par M. Sokolov dans une recherche d'ensemble restée fondamentale (Čtenija *de l'Université de Moscou, 1910, IV*).

C'est le manuscrit Uvarov qui est à la base de l'édition d'A. Vaillant (Le Livre des Secrets d'Hénoch. — Texte slave et traduction française *[textes publiés par l'Institut d'études slaves, IV], Paris, 1952*). *Plus d'une vingtaine de manuscrits ou d'extraits sont aujourd'hui connus, mais quelques manuscrits sont encore inédits. F. I. Andersen a annoncé une nouvelle édition (dans* New Testament Studies, *25, 1979, p. 316-318) et donné, par avance, une traduction anglaise nouvelle (« 2 (Slavonic Apocalypse of) Enoch », dans J. H. Charlesworth,* The Old Testament Pseudepigrapha, *I, Londres, 1983, p. 91-221). Lorsque tous les matériaux, connus et inédits, auront été à nouveau édités, il apparaîtra, peut-être, que, si la priorité revient, sans doute, au texte court, des éléments de valeur peuvent s'être maintenus ou s'être insérés dans la recension longue.*

La division en chapitres et versets du Livre des Secrets d'Hénoch *soulève des problèmes complexes, sur lesquels il est nécessaire de donner quelques explications. Une première division en vingt-quatre chapitres a été établie par Sokolov. Cette répartition était faite sur la recension longue. Une autre division, en soixante-deux chapitres, divisés eux-mêmes en versets, a été faite par R. H. Charles, sur la recension longue, reprise par lui dans ses* Apocrypha and Pseudepigrapha of The Old Testament, *II, Oxford, 1913, p. 431-469 et adoptée par N. Bonwetsch* (Die Bücher der Geheimnisse Henochs, *Leipzig, 1922*). *L'« Histoire de Melchisédech », rejetée en appendice, est divisée en trois chapitres, numérotés de I à III. Cette division s'est rapidement imposée. A. Vaillant, cependant, est revenu dans son édition à la division en chapitres faite par Sokolov.*

Il nous a semblé préférable d'adopter une fois pour toutes la division en chapitres de R. H. Charles, en dépit de certaines difficultés. Les chapitres XXXI, XXXII, XXXVIII *et* XLVI *n'existent pas dans le texte court et le chapitre* XXXVII *est placé après le chapitre* XXXIX. *L'« Histoire de Melchisédech » termine le* Livre des Secrets d'Hénoch *en trois chapitres, numérotés de* LXIX *à* LXXI. *Cette solution présente l'avantage de conformer la traduction d'A. Vaillant à la division en chapitres retenue dans les traductions anglaise et allemande.*

En revanche, la division de Charles en versets n'a pu être maintenue. Elle était imprécise, en raison de certains procédés typographiques, faite de surcroît sur la recension longue et intransposable sur le texte court édité par A. Vaillant. La division en versets proposée ici est donc nouvelle.

La traduction française donnée par A. Vaillant pour les Écrits intertestamentaires *reprend celle qui accompagnait son édition, mais le grand slavisant avait tenu à la rendre moins littérale et à la modifier en quelques endroits. En deux passages, I, 2 et XVIII, 3, expressément signalés en note, il a paru nécessaire de la retoucher.*

Les notes sont de M. Philonenko. On a tenu compte de l'annotation faite par A. Vaillant pour son édition, mais l'on a surtout cherché à mettre en valeur le caractère authentiquement juif du Livre des Secrets d'Hénoch.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

A. RUBINSTEIN, «Observations on the Slavonic Book of Enoch», *Journal of Jewish Studies*, 13, 1962, p. 1-21.

M. PHILONENKO, «La Cosmogonie du *Livre des Secrets d'Hénoch*», dans *Religions en Égypte hellénistique et romaine*, Paris, 1969, p. 109-116.

S. PINES, «Eschatology and the Concept of Time in the Slavonic Book of Enoch», dans *Types of Redemption*, Leyde, 1970, p. 72-87.

J. T. MILIK, *The Books of Enoch*, Oxford, 1976.

A. CAQUOT, «La Pérennité du sacerdoce», dans *Paganisme, Judaïsme, Christianisme*, Paris, 1978, p. 109-116.

LIVRE DES SECRETS D'HÉNOCH
II Hénoch

DU LIVRE SECRET
SUR LE RAVISSEMENT D'HÉNOCH LE JUSTE

Apparition des anges

I [1] En ce temps-là, dit Hénoch, quand j'eus accompli trois cent soixante-cinq ans, dans le premier mois, dans le jour notable du premier mois, j'étais dans ma maison, seul, pleurant de mes yeux et me désolant. [2] Comme je reposais sur mon lit, dormant, deux hommes m'apparurent, très grands, comme jamais je n'en ai vus sur la terre : leur visage était comme le soleil qui luit, leurs

Titre. «Du livre secret sur le ravissement d'Hénoch le Juste.» Certains manuscrits ont un titre qui se développe en un véritable préambule : «homme sage et grand scribe, que le Seigneur a accueilli pour être le voyant de la vie d'en haut et de la royauté très sage et grande, immuable, de Dieu le Tout-Puissant, du trône du Seigneur très grand, à beaucoup d'yeux et immobile, de la station très lumineuse des serviteurs du Seigneur et des degrés puissants, nés du feu, des milices célestes, et d'une combinaison indicible d'une grande multitude d'éléments, et d'un aspect varié et d'un chant ineffable de la milice des Chérubins, et pour être le voyant d'une lumière sans mesure.»

I 1. Trois cent soixante-cinq ans : d'après *Genèse,* V, 23. Dans le premier mois, dans le jour notable du premier mois : cette façon de désigner les mois par leur numéro et non par leur nom rappelle le calendrier des *Jubilés.* Il est difficile de préciser quel est le jour «notable» du mois. La recension longue a : «dans le premier mois, en un jour notable, *le premier jour* du premier mois». Le premier jour du premier mois tombe, dans le calendrier des *Jubilés,* un mercredi, qui est un jour faste. Sur le calendrier de *II Hénoch,* voir les notes sur les chapitres XIII et XVI. J'étais dans ma maison, seul, pleurant de mes yeux : comparer *I Hénoch,* LXXXIII, 3 et XC, 41.

2. Deux hommes : les anges Semeil et Rasouil que l'on retrouvera en XXXIII, 4. Leur visage était comme le soleil qui luit : voir XIX, 2 et rapprocher *IV Esdras,* VII, 97 ; *Apocalypse de Jean,* I, 16. Leurs yeux

yeux étaient comme des lampes qui brûlent, de leur bouche un feu sortait, leurs vêtements étaient de plumes variées, et leurs bras étaient comme des ailes d'or au chevet de mon lit. [3] Et ils m'appelèrent par mon nom. Je m'éveillai, et les deux hommes se tenaient réellement près de moi. [4] Je me hâtai de me lever, et je me prosternai devant eux. D'effroi, mon visage se couvrit de glace. [5] Et les hommes me dirent : «Courage, Hénoch, n'aie pas peur ! Le Seigneur éternel nous a envoyés à toi, et voici, toi aujourd'hui tu montes avec nous au ciel. [6] Dis à tes fils et aux gens de ta maison tout ce qu'ils doivent faire sur terre, et de chez toi que personne ne te recherche, jusqu'à ce que le Seigneur t'ait renvoyé à eux.» [7] Je leur obéis, et j'allai appeler mes fils Mathusalem et Regim, et je leur racontai tout ce que les deux hommes m'avaient dit :

Instructions d'Hénoch à ses fils

II [1] «Voici, mes enfants, je ne sais où je vais ni ce qui m'adviendra. Et maintenant, mes enfants, ne vous écartez pas du Seigneur et gardez ses jugements. [2] Ne diminuez pas les sacrifices de votre salut et le Seigneur ne restreindra pas le travail de vos mains ; ne privez pas le Seigneur d'offrandes, le Seigneur ne privera pas vos greniers de ses dons. [3] Bénissez le Seigneur avec les premiers-nés des troupeaux et de vos bœufs, et vous

étaient comme des lampes qui brûlent : rapprocher *Daniel,* x, 6 ; *Apocalypse de Jean,* I, 14 ; XIX, 12. Leurs vêtements étaient de plumes variées : texte corrompu. A. Vaillant traduit par conjecture : «comme une diffusion d'écume».

4. De glace : par conjecture. La leçon qui paraît la meilleure signifie «fut inondé de la vision» ; «de la vision» peut être corrigé en «de glace» (A. Vaillant).

5. Courage, Hénoch, n'aie pas peur ! : exhortation assez naturelle après une vision. Voir *IV Esdras,* VI, 33 ; *Joseph et Aséneth,* XIV, 11 ; *Matthieu,* XIV, 27. Le Seigneur éternel : même expression en LXX, 9, 22.

II 2. Les sacrifices de votre salut : la tournure est hébraïsante. Entendre «vos sacrifices de salut». Il s'agit des «sacrifices de paix» ou «pacifiques» où quelques parties seulement de la victime étaient brûlées sur l'autel. Voir *Exode,* XX, 24 ; XXIV, 5 ; *Lévitique,* III, 1.

serez les bénis du Seigneur à jamais. [4] Ne vous écartez pas du Seigneur, et n'adorez pas des dieux de néant, qui n'ont fait ni le ciel ni la terre. [5] Que le Seigneur assure vos cœurs dans sa crainte. Et maintenant, mes enfants, que personne ne me cherche, jusqu'à ce que le Seigneur me renvoie à vous. »

Ascension d'Hénoch : le premier ciel

III [1] Et quand j'eus parlé à mes fils, les deux hommes m'appelèrent, et ils me prirent sur leurs ailes. Et ils me portèrent au premier ciel, et ils me posèrent là. IV [1] Ils firent venir devant moi les maîtres des ordres des étoiles, et ils me montrèrent leurs mouvements et leurs déplacements d'un temps à un autre. [2] Ils me montrèrent deux cents anges qui règnent sur les étoiles et sur les combinaisons des cieux. [3] Ils me montrèrent là une mer très grande, plus que la mer de la terre, et des anges volaient de leurs ailes. V [1] Ils me montrèrent les dépôts des neiges et des glaces, et des

4. Des dieux de néant, qui n'ont fait ni le ciel ni la terre : polémique s'inspirant de *Jérémie*, X, 11. Voir aussi *Jubilés*, XII, 2-4 ; *Actes des apôtres*, XIV, 15.

III 1. Les Séraphins, selon *Isaïe*, VI, 2, ont six ailes, de même les « créatures » décrites dans l'*Apocalypse d'Abraham* (XVIII, 5-6) et dans l'*Apocalypse de Jean* (IV, 8) ; les Chérubins en ont quatre, selon *Ézéchiel*, I, 6. Plus rarement, les anges, eux aussi, sont pourvus d'ailes, comme ici, en XII, 1 ; XVI, 8 et dans *I Hénoch*, LXI, 1. Voir aussi *Pirqey de Rabbi Éliézer*, IV. Ici commence le long voyage d'Hénoch à travers les sept cieux. Il prendra fin au chapitre XX. La doctrine des sept cieux étagés se retrouve en *Testament de Lévi*, II, 7-III, 9 ; *Apocalypse d'Abraham*, X, 8 ; XIX, 7-9 ; *Ascension d'Isaïe*, VII-XI.

IV 1. Dans *I Hénoch*, LXXII, 1, c'est Ouriel, seul, qui est préposé aux étoiles.

2. Deux cents anges : peut-être identiques aux « deux cents anges » déchus de XVIII, 3 et de *I Hénoch*, VI, 6.

3. Une mer très grande : selon le *Testament de Lévi*, III, 2 de l'eau est en suspension entre le premier et le deuxième ciel. Comparer aussi *Apocalypse de Jean*, IV, 6 ; XV, 2.

V 1. Les dépôts des neiges et des glaces : dans le *Testament de Lévi*, III, 2, la neige et la glace préparée pour le jour du Jugement sont au deuxième ciel. Voir aussi *Pirqey de Rabbi Éliézer*, III.

anges affreux gardaient ces dépôts. VI [1] Ils me montrèrent les réservoirs des nuages, d'où ils s'élèvent et sortent, et ils me montrèrent les dépôts de la rosée, semblable à l'huile de l'olivier, et les anges qui gardaient leurs dépôts, et leur aspect était semblable à toutes les fleurs de la terre.

Le deuxième ciel : les anges condamnés

VII [1] Et ces deux hommes m'emmenèrent et me posèrent dans le deuxième ciel. Et ils me montrèrent des prisonniers, gardés, d'un jugement immense. [2] Et là je vis des anges condamnés qui pleuraient, et je dis aux hommes qui étaient avec moi : « Pourquoi ceux-ci sont-ils tourmentés ? » [3] Les hommes me répondirent : « Ceux-ci sont des apostats du Seigneur, qui n'écoutent pas la voix du Seigneur, mais qui ont pris conseil de leur propre volonté. » [4] Et je m'affligeai beaucoup sur eux. Et les anges s'inclinèrent devant moi et me dirent : « Homme de Dieu, prie pour nous auprès du Seigneur ! » [5] Et je leur répondis et dis : « Qui suis-je, moi, homme mortel, pour prier pour des anges, et qui sait où je vais ou ce qui m'adviendra, ou qui priera pour moi ? »

Le troisième ciel : le paradis, l'enfer

VIII [1] Et les hommes m'emmenèrent de là et me firent monter au troisième ciel, et ils me posèrent au milieu du paradis. [2] Et l'aspect de ce lieu est d'une beauté qu'on ne peut pas savoir : tout arbre est bien

VI 1. Les dépôts de la rosée : voir *I Hénoch,* LX, 20 ; targoum du pseudo Jonathan sur *Genèse,* XXVII, 1.

VII 1-2. Les anges déchus sont gardés prisonniers jusqu'au jour du Jugement dans le deuxième ciel. Comparer *Jubilés,* V, 6 ; *II Pierre,* II, 4 ; *Jude,* 6.

4. Comme dans *I Hénoch,* XIII, 4, les anges demandent à Hénoch d'intercéder pour eux auprès de Dieu.

VIII 1. Le paradis est au troisième ciel : même représentation dans *II Corinthiens,* XII, 2-4.

2. Le paradis est un jardin embaumé : voir *I Hénoch,* XXXII, 3-4.

fleuri, tout fruit mûr, toute nourriture toujours à profusion, tout souffle embaumé. [3] Et quatre rivières coulent d'un cours tranquille le long d'un jardin qui produit toute espèce bonne à manger. [4] L'arbre de la vie eſt à cette place où le Seigneur repose, quand il entre dans le paradis, et cet arbre eſt d'une bonne odeur indicible. Un autre arbre eſt auprès, un olivier, laissant couler de l'huile sans cesse. [5] Et tout arbre porte de bon fruit, il n'y a pas d'arbre ſtérile, et tout le lieu eſt béni. [6] Et des anges gardent le paradis, très brillants, d'une voix incessante et par un doux chant servent le Seigneur tous les jours. Et je dis : «Comme ce lieu eſt bon !» IX [1] Les deux hommes me répondirent : «Ce lieu, Hénoch, eſt préparé pour les juſtes, qui souffriront des tribulations dans leur vie et affligeront leurs âmes, et détourneront leurs yeux de l'injuſtice et feront un jugement juſte : donner du pain aux affamés, couvrir d'une robe ceux qui sont nus, relever celui qui eſt tombé et porter aide à ceux qu'on lèse, qui marchent devant la face du Seigneur et le servent lui seul. C'eſt pour eux que ce lieu eſt préparé en héritage éternel.»

3. Quatre rivières : d'après *Genèse,* II, 10.

4. L'arbre de vie de *Genèse,* II, 9 eſt apparemment situé au lieu où Dieu se repose quand il vient visiter la terre. Voir *I Hénoch,* XXV, 3-4 ; *Vie grecque d'Adam et Ève,* XXII, 4. D'une bonne odeur indicible : voir *I Hénoch,* XXIV, 4. «Un autre arbre eſt auprès, un olivier» ne peut désigner que l'«arbre de la connaissance du bien et du mal» de *Genèse,* II, 9. Noter que dans la *Vie grecque d'Adam et Ève,* IX, 3, c'eſt l'arbre de vie qui eſt identifié à un olivier. Voir aussi *Vie latine d'Adam et Ève,* XXXVI, 2 ; XL, 2 ; XLI, 3 ; *V Esdras,* II, 12 ; *Évangile de Nicodème,* III (XIX).

5. Tout arbre porte de bon fruit : d'après *Genèse,* II, 9.

6. D'une voix incessante : comme en XVII, 1. C'eſt, sans doute, le chant du Trisagion d'*Isaïe,* VI, 3. Voir, plus bas, XIX, 6 et comparer *Apocalypse d'Abraham,* XVI, 3 ; XVIII, 11 ; *Teſtament d'Abraham,* A, III, 3 ; *Conſtitutions apoſtoliques,* VIII, XII, 27. Par un doux chant : expression semblable en XIX, 4. Voir aussi *Corpus hermeticum,* I, 26. L'exclamation d'Hénoch au paradis : «Comme ce lieu eſt bon !» s'oppose, par avance, à celle qu'il ne pourra retenir devant les Enfers, en X, 4 : «Comme ce lieu eſt terrible !»

IX 1. Le paradis eſt le séjour réservé aux juſtes, selon *I Hénoch,* LXX, 3. Pour les impies c'eſt l'enfer qui eſt «préparé» de toute éternité, voir X, 4. Affligeront leurs âmes : expression comparable dans *Nombres,* XXIX, 7. La suite du verset pourrait s'inspirer d'*Ézéchiel,* XVIII, 7-9. Héritage éternel : même expression en *Hébreux,* IX, 15.

X [1] Et ces hommes m'enlevèrent de là et me firent monter au nord du ciel, et là ils me montrèrent un lieu très terrible. [2] Tout tourment et supplice sont en ce lieu, et les ténèbres et le brouillard, et là il n'y a pas de lumière, mais un feu obscur qui s'enflamme sans cesse, et un fleuve de feu s'avance sur tout ce lieu ; il y a le froid et la glace, [3] et des prisons et des anges cruels et brutaux portant des armes et torturant sans pitié. [4] Et je dis : «Comme ce lieu est terrible !» Et les hommes me répondirent : «Ce lieu, Hénoch, est préparé pour les impies qui font des choses sacrilèges sur terre, qui pratiquent les sortilèges et les incantations et se vantent de leurs actes, [5] qui volent les âmes des hommes en cachette, qui, attachés au joug, le délient, qui s'enrichissent du bien des autres par l'injustice, qui ont fait périr de faim l'affamé qu'ils pouvaient rassasier, et pouvant les vêtir ont dépouillé ceux qui étaient nus, qui n'ont pas connu leur créateur, mais ont adoré des dieux vains, édifiant des images et adorant l'œuvre des mains. C'est pour tous ceux-là que ce lieu est préparé en héritage éternel.»

X 1. L'enfer est situé au nord du troisième ciel et non dans les régions souterraines de la terre.

2. Un feu obscur : expression paradoxale qui paraît refléter des idées d'origine iranienne. Dans la *Règle de la Communauté* est aussi évoquée «la nuit du feu éternel» (II, 7-8) ou «le feu des régions ténébreuses» (IV, 13). Voir aussi *I Hénoch*, CIII, 8 ; *Oracles sibyllins*, IV, 43 ; *Apocalypse grecque de Daniel*, XIV, 3 (variante). Les manichéens connaissent le feu obscur (Alexandre de Lycopolis, *Contre la doctrine de Mani*, 6, 13-16), de même les Bogomiles au témoignage de l'*Interrogatio Iohannis*. Un fleuve de feu : à comparer au Pyriphlégéton de la mythologie grecque. Voir aussi *III Hénoch*, XLVII, 1.

3. Des anges cruels et brutaux : «les anges du châtiment» de *I Hénoch*, LIII, 3 ; LVI, 1 ; LXII, 11 ; LXIII, 1. Voir aussi *Testament d'Abraham*, A, XII, 1 ; *Pirqey de Rabbi Éliézer*, XV. Le *Testament de Lévi*, III, 3 situe «les esprits d'égarement» dans le troisième ciel.

5. «Voler les âmes des hommes en cachette» fait penser à quelque opération de magie. «Qui, attachés au joug, le délient» s'applique à ceux qui s'affranchissent des commandements de la Torah. L'image du «joug de la Loi» est courante dans le judaïsme rabbinique, voir déjà *Jérémie*, V, 5 ; elle est reprise en *II Hénoch*, XXXIV, 1 ; XLI, 2 ; XLVIII, 2-3 ; LI, 2. Voir aussi *Psaumes de Salomon*, VII, 9 ; *Matthieu*, XI, 29. Des dieux vains : comparer II, 4 et XXXIV, 1.

Le quatrième ciel : le soleil et la lune

XI [1] Et les deux hommes m'enlevèrent de là et me portèrent dans le quatrième ciel. Et là ils me montrèrent tous les mouvements et les déplacements et tous les rayons de la lumière du soleil et de la lune. Et je mesurai leur marche et je comparai leur lumière. [2] Et je vis : le soleil a une lumière septuple de celle de la lune. Et leur cercle, et leurs chars, sur quoi monte chacun d'eux, allant comme le vent, et il n'y a pas de repos pour eux qui jour et nuit vont et s'en reviennent. [3] Quatre grandes étoiles sont suspendues à la droite du char du soleil et quatre à sa gauche, allant avec le soleil continuellement. XII [1] Des anges vont devant le char du soleil, des esprits volants, douze ailes à chaque ange, qui traînent le char du soleil, apportant la rosée et la chaleur quand le Seigneur leur ordonne de descendre sur la terre avec les rayons du soleil.

XIII [1] Et les hommes me portèrent vers l'orient du ciel. Et ils me montrèrent les portes par lesquelles le soleil se lève selon les temps fixés, et selon les circuits de la lune de toute l'année, et selon la diminution et l'allongement des jours et des nuits : six grandes portes, l'une ouverte à une distance de trente stades. [2] Je m'appliquai à mesurer leur grandeur, et je ne pus

XI 1. Début d'un exposé de caractère astronomique qui se poursuivra jusqu'au chapitre XV. L'auteur s'inspire du «traité d'astronomie» conservé en *I Hénoch*, LXXII-LXXXII, tout en y apportant des modifications importantes.

2. Le soleil a une lumière septuple de celle de la lune : d'après *I Hénoch*, LXXII, 37. Leurs chars : selon *I Hénoch*, LXXII, 5, le soleil monte sur un char poussé par le vent ; la lune a aussi son char, voir XVI, 8 et *I Hénoch*, LXXIII, 2. Il n'y a pas de repos pour eux : de même, selon *I Hénoch*, LXXII, 37, le soleil «ne diminue pas et ne se repose pas, mais circule le jour et la nuit».

3. Il n'est pas fait mention de ces huit étoiles suspendues au char du soleil dans *I Hénoch*.

XII 1. Dans *III Baruch*, VI, 4, le char du soleil est tiré par quarante anges. Voir aussi *Pirqey de Rabbi Éliézer*, VI. Apportant la rosée : sans doute pour protéger la terre de la chaleur.

XIII 1. Six grandes portes : d'après *I Hénoch*, LXXII, 3, le soleil se lève par six portes à l'est et se couche par six portes à l'ouest.

2-3. L'année comporte dix mois, le premier et le sixième de 42 jours ;

connaître leur grandeur. Par ces portes, par lesquelles il se lève, le soleil va au couchant. Par la première porte il sort pendant quarante-deux jours, par la deuxième pendant trente-cinq jours, par la troisième pendant trente-cinq jours, par la quatrième pendant trente-cinq jours, par la cinquième pendant trente-cinq jours, par la sixième pendant quarante-deux jours. [3] Et de nouveau, revenant par la sixième porte, selon le circuit des temps, il se lève par la cinquième porte pendant trente-cinq jours, par la quatrième porte pendant trente-cinq jours, par la troisième porte pendant trente-cinq jours, par la deuxième pendant trente-cinq jours, et les jours de l'année s'accomplissent selon les retours des temps.

XIV [1] Et les deux hommes m'enlevèrent à l'occident du ciel, et là ils me montrèrent six grandes portes ouvertes, selon le circuit de celles de l'orient en face, par lesquelles le soleil se couche selon son lever par les portes de l'orient et selon le chiffre des jours. [2] Ainsi il se couche par les portes de l'occident, et quand il sort des portes de l'occident, quatre anges prennent sa couronne et la portent au Seigneur, et le soleil tourne son char et va sans lumière. Et ils lui remettent là-bas sa couronne. XV [1] C'est ce décompte qu'ils me montrèrent du soleil et des portes par lesquelles il entre et sort. Car le Seigneur, qui a fait ces portes, fait du soleil le cadran horaire de l'année.

XVI [1] Et de la lune ils me montrèrent un autre

les autres de 35 jours, soit : 42 + 35 + 35 + 35 + 35 + 42 + 35 + 35 + 35 + 35 = 364 jours. Cette durée de l'année est celle retenue dans *I Hénoch,* LXXII, 32 et c'est celle du calendrier essénien. On remarquera, toutefois, que le calendrier qoumrânien est de douze mois, répartis en quatre saisons ; le premier et deuxième mois de chaque saison sont de 30 jours, et le troisième de 31 jours.

XIV 2. Le verset n'est compréhensible qu'à la lumière de *III Baruch,* VIII, 4 : Quatre anges prennent chaque soir la couronne du soleil pour la purifier des souillures de la journée. Voir aussi *Pirqey de Rabbi Éliézer,* VI.

XVI C'est le trajet de la lune qui est décrit dans ce chapitre. Dans *I Hénoch,* LXXII, 3, la lune emprunte les mêmes portes que le soleil. Ici, elle passe par douze portes à l'orient et par douze portes à l'occident, soit vingt-quatre portes. L'année a douze mois, de 35 à 22 jours, et une durée de 364 jours, comme une année «solaire». On retrouve ainsi, comme au chapitre XIII, l'année essénienne dans sa durée, mais non dans ses divisions.

décompte. Les deux hommes me montrèrent tous ses mouvements et tous ses circuits, et ils me firent voir ses portes : ils me montrèrent douze portes vers l'orient, en couronne, et douze vers l'occident, en couronne, par lesquelles se lève et sort la lune selon les temps habituels : [2] par la première porte vers l'orient pendant trente et un jours sûrement, et par la deuxième pendant trente-cinq jours sûrement, et par la troisième pendant trente et un jours exceptionnellement, [3] et par la quatrième pendant trente jours sûrement, et par la cinquième pendant trente et un jours extraordinairement, et par la sixième pendant trente et un jours sûrement, [4] par la septième pendant trente jours sûrement, par la huitième pendant trente et un jours extraordinairement, et par la neuvième pendant trente et un jours exactement, [5] et par la dixième pendant trente jours sûrement, par la onzième pendant trente et un jours exceptionnellement, par la douzième porte pendant vingt-deux jours sûrement. [6] Et ainsi également par les portes de l'occident, selon le circuit et selon le nombre des portes de l'orient. C'est ainsi qu'elle entre également par les portes de l'occident. Et elle accomplit l'année en trois cent soixante-quatre jours. [7] Elle va dans l'année avec quatre jours exceptionnels : c'est pourquoi ils sont enlevés, à part du ciel et de l'année, et on ne les compte pas dans le nombre des jours, car ils excèdent les temps de l'année : deux nouvelles lunes dans le sens du plein de la lune, et deux autres dans le sens de sa diminution. [8] Quand elle a achevé les portes de l'occident, elle s'en retourne et va vers celles de l'orient avec sa lumière. Ainsi elle va jour et nuit en cercle, son orbite semblable au ciel, et le char sur lequel elle monte va comme le vent, et, traînant son char, des esprits volants, six ailes à chaque ange. Ceci est le décompte de la lune.

XVII [1] Au milieu du ciel, je vis une milice armée,

8. Des esprits volants, six ailes à chaque ange : comparer XII, 1. Les anges qui accompagnent le soleil ont douze ailes, ceux qui accompagnent la lune n'en ont que six.

XVII 1. Une milice : comme en XVIII, 1 ; XXII, 2 ; XXIX, 2. Les anges sont organisés en formations militaires. Comparer *Testament de Lévi*, III, 3 et la note. Voir aussi *Règlement de la Guerre*, XII, 1 ; targoum du

servant le Seigneur avec les tambours et les instruments, d'une voix incessante, et je me délectai à l'écouter.

Le cinquième ciel : les Veilleurs

XVIII [1] Et les deux hommes me prirent et me portèrent de là au cinquième ciel. Et là je vis une milice nombreuse, les Égrêgoroi : leur aspect était comme celui des hommes, leur grandeur plus que celle de grands géants, et leurs visages tristes, et leurs bouches silencieuses, et il n'y avait pas de service dans le cinquième ciel. [2] Et je dis aux hommes qui étaient avec moi : «Pourquoi ceux-ci sont-ils très tristes, et leurs visages abattus, et leurs bouches muettes, et n'y a-t-il pas de service dans ce ciel?» [3] Et les hommes me répondirent : «Ceux-ci sont des Égrêgoroi, qui se sont séparés d'eux-mêmes, deux princes et deux cents marchant à leur suite, et qui sont descendus sur la terre et ont fait alliance sur le sommet de la montagne de l'Hermon,

pseudo-Jonathan sur *Deutéronome,* X, 14; *Matthieu,* XXVI, 53; *Luc,* II, 13. Servant le Seigneur avec les tambours et les instruments, d'une voix incessante : conception analogue dans le *Testament de Lévi,* III, 8 qui rapporte que dans le quatrième ciel «des hymnes sont sans cesse offerts à Dieu». Instruments de musique utilisés par les anges : *III Hénoch,* XXII, B, 8.

XVIII 1. Égrêgoroi : le mot slave transcrit simplement le terme grec qui désigne les «Veilleurs», une catégorie d'anges, ainsi appelés en *Daniel,* IV, 14; *Jubilés,* IV, 15, 22; *Apocryphe de la Genèse,* II, 1, 16; *Écrit de Damas,* II, 18; *I Hénoch,* I, 5; X, 7; XII, 4; XIV, 1-3; XV, 2; XVI, 2 et souvent : *Testament de Ruben,* V, 6, 7; *Testament de Nephtali,* III, 5. Voir aussi *Oracles sibyllins,* I, 98; *III Hénoch,* XXVIII, 1, 4, 5, 8-10. Ici, comme dans *I Hénoch,* X, 7, par exemple, les «Veilleurs» sont les anges coupables. Il n'y a pas de service divin dans le cinquième ciel, car les Égrêgoroi pleurent sur leurs frères, les anges déchus (voir, plus bas, le verset 4).

3. Deux princes : le titre de prince est donné aux hauts dignitaires de la hiérarchie angélique. Voir, par exemple, *Règle de la Communauté,* III, 20; *Règlement de la Guerre,* III, 3; XIII, 10; *Écrit de Damas,* V, 18; *Liturgie angélique* («Les Sept Princes suprêmes»); *III Hénoch,* I, 7; IV, 1; X, 3. Les chefs des anges déchus ou des démons sont aussi appelés «princes». Voir *Testament de Siméon,* II, 7; *Testament de Juda,* XIX, 4; *Testament de Salomon,* II, 9; III, 5. «Les deux princes» sont Azaël et Shemêhaza, mentionnés en *I Hénoch,* IX, 6-7. Deux cents marchant à leur suite : tel est le nombre des anges déchus, selon *I Hénoch,* VI, 6. Ont fait alliance : littéralement, «ont déchiré la promesse» (A. Vail-

pour se souiller avec des femmes des hommes, et ils se sont souillés, et le Seigneur les a condamnés. [4] Et ceux-ci pleurent sur leurs frères et sur le traitement ignominieux qui leur a été infligé.» Moi, je dis aux Égrêgoroi : «J'ai vu vos frères et j'ai connu ce qu'ils ont fait, et je sais leurs prières, et j'ai prié pour eux. [5] Et voici, le Seigneur les a condamnés à aller sous la terre jusqu'à la fin des cieux et de la terre, et pourquoi attendez-vous vos frères et n'êtes-vous pas à servir devant la face du Seigneur? [6] Rétablissez les services qui avaient lieu, servez devant la face du Seigneur, de peur que vous n'irritiez le Seigneur votre Dieu et qu'il ne vous précipite de ce lieu!» Ils obéirent à mon exhortation, et ils se placèrent en quatre ordres dans le ciel. [7] Et voici, en ma présence, quatre trompettes se mirent à sonner ensemble, et les Égrêgoroi se mirent à servir comme d'une seule voix, et leur voix monta à la face du Seigneur.

Le sixième ciel : les sept grands anges

XIX [1] Et les hommes m'emmenèrent et me firent monter de là au sixième ciel. [2] Et là je vis un groupe de sept anges, très brillants et glorieux, et leur visage

lant). L'expression slave traduit l'hébreu *kârat berît* «couper une alliance», c'est-à-dire la «conclure» (A. Caquot). Voir la note sur *II Rois,* XVII, 15. Sur le jurement des anges sur le mont Hermon, voir *I Hénoch,* VI, 4-6. Pour se souiller avec des femmes des hommes : les anges se sont souillés en s'unissant aux filles des hommes. Voir *I Hénoch,* IX, 8; X, 11; XV, 3-4 et comparer *Apocalypse de Jean,* XIV, 4.

5. Le Seigneur les a condamnés à aller sous la terre : comparer *Jubilés,* V, 6; *I Hénoch,* XXI, 10. «Servir devant la face du Seigneur» est un sémitisme. L'auteur veut éviter l'expression quasi anthropomorphique «servir le Seigneur». Le procédé est usuel dans la littérature targoumique. Voir aussi, XIX, 5; XXI, 5, 6, 7; XXII, 3.

6-7. Devant les reproches qui leur sont adressés par Hénoch, les Égrêgoroi du cinquième ciel se mettent à louer le Seigneur.

XIX 2. On trouve ces sept grands anges en *Tobit,* XII, 15; *I Hénoch,* XX, 1-8; *Testament de Lévi,* VIII, 2-10; *III Hénoch,* XVII, 1 et dans la *Liturgie angélique* («Les Sept Princes suprêmes»). Voir aussi *Apocalypse de Jean,* I, 4, 20; III, 1; IV, 5; V, 6; VIII, 2, 6. Il n'y a pas de différence dans le visage ou les dimensions du corps : les sept archanges sont égaux en dignité et donc par leur aspect extérieur. Comparer *Ascension d'Isaïe,* VIII, 16.

resplendit comme un rayon de soleil, et il n'y a pas de différence dans le visage ou les dimensions du corps, ou de changement dans le vêtement. [3] Ce sont eux qui règlent et enseignent le bon ordre du monde, la marche des étoiles et du soleil et de la lune, à leurs guides, les anges, et les anges des cieux, et ils mettent l'accord dans toute la vie des cieux. [4] Ils règlent également les commandements et les instructions et la douce voix des chants et toute louange de gloire. [5] Et il y a les anges qui sont sur les saisons et les années, et les anges qui sont sur les rivières et sur les mers, et les anges qui sont sur les fruits et l'herbe et tout ce qui foisonne, et les anges de tous les peuples. Et ce sont eux qui règlent toute la vie et l'écrivent devant la face du Seigneur. [6] Et au milieu d'eux il y a sept Phénix et sept Chérubins et sept (Séraphins) à six ailes, leurs voix et leurs chants à l'unisson les uns des autres. Leur chant est indescriptible, et le Seigneur se réjouit de ses marchepieds.

Le septième ciel : le Seigneur

XX [1] Et les deux hommes m'enlevèrent et m'emportèrent de là dans le septième ciel. Et je vis une grande lumière, et toutes les milices de feu des incorpo-

3. Comprendre sans doute que les archanges donnent leurs instructions aux anges préposés au soleil, à la lune et aux étoiles. Mention des «guides» des saisons, des mois et des jours dans *I Hénoch,* LXXXII, 11 ; *Apocalypse de Jean,* IX, 15.

5. Selon *I Hénoch,* LX, 15-21, des esprits ou des anges sont affectés aux différents éléments de la nature. Il y a ainsi, par exemple, un «esprit de la mer» (*I Hénoch,* LX, 16). Le livre des *Jubilés,* II, 2 ; le *Testament d'Adam; III Hénoch,* XIV, 3 et l'*Apocalypse de Jean,* X, 5 ; XVI, 5 reprennent cette idée. Les anges de tous les peuples : chaque peuple a son ange gardien. Voir *Daniel,* X, 21 ; *Ecclésiastique,* XVII, 17 ; *I Hénoch,* XX, 5 ; *Deutéronome,* XXXII, 8 (Septante) ; targoum du pseudo-Jonathan sur *Deutéronome,* XXXII, 8.

6. Sept Phénix : long développement sur l'oiseau mythique dans *III Baruch,* VI-VIII. Noter que les Chérubins et les Séraphins sont aussi présents au septième ciel (XXI, 2). À l'unisson : voir *Apocalypse d'Abraham,* XVIII, 11 et la note. Ses marchepieds : d'après *Psaumes,* XCIX, 5.

XX 1. Incorporels : purs esprits, les anges sont sans corps. Plus bas, en XXIX, 2, «toute la milice des incorporels» est citée à côté de «toute la milice des étoiles». Philon d'Alexandrie, *De Abrahamo,* 118, dit des

rels, archanges, anges, et les Ophanim qui se dressaient, brillants, et j'eus peur et je tremblai. [2] Et les deux hommes m'emmenèrent au milieu d'eux, et ils me dirent : «Courage, Hénoch, n'aie pas peur !» Et ils me montrèrent de loin le Seigneur assis sur son trône. [3] Et toutes les milices du ciel, groupées par degré, s'avançaient et s'inclinaient devant le Seigneur, et puis se retiraient et allaient à leurs places, avec joie et allégresse, dans une lumière sans mesure. XXI [1] Et les Glorieux le servaient, ne s'écartant pas de nuit ni ne se retirant de jour, debout devant la face du Seigneur, faisant sa volonté. [2] Et toute la milice des Chérubins autour de son trône, ne s'en écartant pas, et les (Séraphins) à six ailes couvrant son trône, chantant devant la face du Seigneur. [3] Et tandis que je voyais tout cela, les deux hommes me quittèrent et je ne les vis plus. [4] Et on me laissa à l'extrémité du ciel, seul, et j'eus peur et je tombai sur ma face. [5] Et le Seigneur m'envoya un de ses Glorieux, Gabriel, qui me dit : «Courage, Hénoch, n'aie

anges qui avaient rendu visite à Abraham : «Le plus merveilleux, c'est qu'étant sans corps, ils avaient pris une forme humaine.» Dans le *Testament d'Abraham,* A, IV, 9, il est dit que «tous les esprits célestes sont incorporels» ; en *Testament d'Abraham,* A, IX, 2, l'archange Michel est appelé l'«Incorporel». L'*Apocalypse d'Abraham,* XIX, 6 place au sixième ciel «une multitude d'anges incorporels, faits d'esprit». Voir aussi *Testament de Salomon,* II, 5. Les «Ophanim» sont les roues du Char de Dieu contemplé par Ézéchiel (*Ézéchiel,* I, 15, 16, 19-21 ; III, 13 ; X, 6, 9, 10, 12, 13, 16, 19 ; XI, 22) ; *Liturgie angélique* («Le Char divin»). Ces roues, personnifiées, forment une classe d'anges. Voir *I Hénoch,* LXI, 10 ; LXXI, 7 ; *Apocalypse d'Abraham,* XVIII, 2 ; *III Hénoch,* XXII, B, 8. J'eus peur : comparer *I Hénoch,* XIV, 14.

2. Courage, Hénoch, n'aie pas peur ! : comparer I, 5. Le Seigneur assis sur son trône : passage inspiré d'*Isaïe,* VI, 1. Voir aussi *I Hénoch,* XIV, 20 ; *Apocalypse de Jean,* XIX, 4.

XXI 1. Les «Glorieux», mentionnés également en XXII, 7, paraissent désigner une classe d'anges particulièrement élevée qui se tiennent devant le trône de Dieu. Au verset 5, Gabriel, qui est l'un des membres de l'Heptade angélique, est compté parmi les «Glorieux». Dans le *Pasteur* d'Hermas, 66, 1, «l'ange glorieux» est le fils de Dieu ; dans l'*Ascension d'Isaïe,* IX, 33, l'Esprit saint est appelé «un deuxième (être) glorieux». Ne s'écartant pas de nuit ni ne se retirant de jour : comparer *I Hénoch,* XIV, 23. La louange des anges est diurne et nocturne. Le *Testament d'Adam* énumère en détail chacune des heures de cette liturgie des anges.

2. Les (Séraphins) à six ailes couvrant son trône : interprétation d'*Isaïe,* VI, 2, selon laquelle les Séraphins cachent le trône de Dieu au lieu de voiler leur face et leurs pieds.

pas peur ; lève-toi, viens avec moi, et tiens-toi devant la face du Seigneur à jamais ! » [6] Et je lui répondis et dis : « Hélas, mon seigneur, la peur fait que mon âme s'est retirée de moi : appelle à moi les deux hommes qui m'ont amené jusqu'à ce lieu, parce qu'en eux j'avais confiance, et avec eux j'irai devant la face du Seigneur. » [7] Et Gabriel m'enleva, comme une feuille qu'enlève le vent, et il me traîna et me plaça devant la face du Seigneur.

XXII [1] Et je vis le Seigneur, sa face puissante et très glorieuse et terrible. [2] Qui suis-je, moi, pour dire l'étendue de l'essence du Seigneur, et sa face puissante et très terrible, et le chœur de ses anges à beaucoup d'yeux et à beaucoup de voix, et le très grand trône du Seigneur fait sans l'œuvre des mains et les chœurs autour de lui des milices des Chérubins et des Séraphins, ou son glorieux service qui ne se tait pas, immuable et indicible ? Et je tombai face contre terre, et j'adorai le Seigneur.

Onction d'Hénoch

[3] Et le Seigneur, de sa propre bouche, m'appela : « Courage, Hénoch, n'aie pas peur ; lève-toi et tiens-toi devant ma face à jamais ! » Et Michel, le grand archange du Seigneur, me releva et me conduisit devant la face du Seigneur. [4] Et le Seigneur éprouva ses serviteurs et leur dit : « Qu'Hénoch monte pour se tenir devant ma

7. Comme une feuille qu'enlève le vent : expression empruntée à *Job,* XIII, 25.

XXII 2. L'étendue de l'essence du Seigneur : voir XXXIX, 8 et la note sur XXXIX, 2-8. À beaucoup d'yeux : les Ophanim, d'après *Ézéchiel,* I, 18 ou les Chérubins, d'après *Ézéchiel,* X, 12. Comparer *Apocalypse d'Abraham,* XVIII, 2. Sans l'œuvre des mains : le trône de Dieu est fait sans l'œuvre des mains, à la différence des sanctuaires de la terre faits de main d'homme. Comparer *Livre des Antiquités bibliques,* XXII, 5 ; *IV Esdras,* XIII, 36 ; *II Corinthiens,* V, 1.

3. Michel, le grand archange : Michel est le premier des grands anges. Voir *I Hénoch,* IX, 1 ; *Règlement de la Guerre,* IX, 15. D'autres manuscrits appellent ici Michel, « archistratège ». Voir XXXIII, 7 et la note.

4. Les anges pourraient être jaloux d'Hénoch. Ils le sont d'Abraham, à en croire le *Livre des Antiquités bibliques,* XXXII, 1.

face à jamais ! » Et les Glorieux s'inclinèrent et dirent : « Qu'il monte. » [5] Le Seigneur dit à Michel : « Prends Hénoch, dépouille-le de ses vêtements terrestres, et oins-le de la bonne huile et revêts-le des vêtements de gloire ! » [6] Et Michel me dépouilla de mes vêtements, et il m'oignit de la bonne huile ; et l'aspect de l'huile dépassait celui d'une grande lumière, sa graisse était comme une rosée bienfaisante, son parfum comme de la myrrhe, et elle resplendissait comme un rayon de soleil. [7] Et je me regardai moi-même, et j'étais comme un des Glorieux, et il n'y avait pas de différence d'aspect.

Hénoch écrit sous la dictée d'un ange

[8] Et le Seigneur appela Vreveil, un de ses archanges, qui était habile à écrire toutes les œuvres du Seigneur. Et le Seigneur dit à Vreveil : « Prends des livres des dépôts, et remets un calame à Hénoch, et dicte-lui des livres. » Et Vreveil se hâta de m'apporter des livres [ ], et il me remit de sa main un calame.

XXIII [1] Et il me disait toutes les œuvres du ciel et de la terre et de la mer, et les marches et les vies de tous

5. Oins-le de la bonne huile : tirée sans doute de l'olivier du paradis. Voir VIII, 4 et la note. Mention des « vêtements de gloire » dans *I Hénoch,* LXII, 15 en opposition implicite aux vêtements terrestres promis à l'usure. Voir aussi targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* III, 21. Selon l'*Ascension d'Isaïe,* IX, 9, le prophète voit au septième ciel Hénoch et tous ceux « qui se sont dépouillés des vêtements de la chair » et ont revêtus « leurs vêtements d'en haut ». Comparer *Règle de la Communauté,* IV, 7-8 ; *II Corinthiens,* V, 2-4.

7. Hénoch, une fois oint, devient en tous points semblable aux anges. Idée analogue dans *Corpus hermeticum,* I, 26.

8. Le nom de l'archange Vreveil se trouve sous des formes variées dans les manuscrits (Vereveil, Vreteil, Vrevoil). Ces variantes pourraient remonter, par l'intermédiaire du grec, à Ouriel, l'un des grands anges de *I Hénoch* (IX, 1 et très souvent). Voir aussi *IV Esdras,* IV, 1 ; *Apocalypse grecque d'Esdras,* VI, 2 ; *Vie latine d'Adam et Ève,* XLVIII 4-7 ; *Testament de Salomon,* II, 4, 7 ; VIII, 9 ; XVIII, 7, 27 ; *Apocalypse d'Élie,* III, 60 ; *Oracles sibyllins,* II, 229 ; *Pirqey de Rabbi Éliézer,* IV. Des livres... : texte sans doute corrompu. A. Vaillant croit reconnaître, plus ou moins déformé, le mot grec *smyrnium* (plante à odeur de myrrhe), précédé de « bigarrés » ; d'où la traduction conjecturale : « des livres bigarrés de smyrnium ». J. T. Milik découvre un contresens du traducteur slave qui n'aurait pas compris le texte grec qui signifiait « des livres écrits en cursive ».

les éléments, et le changement des années et les marches et les modifications des jours, et les commandements et les instructions et la douce voix des chants, et les montées des nuages et les sorties des vents, et toute langue des chants de la milice armée. [2] Et tout ce qu'il convient d'apprendre, Vreveil me l'exposa pendant trente jours et trente nuits, et sa bouche ne se tut pas de parler. [3] Et moi, je ne me reposai pas pendant trente jours et trente nuits, écrivant tous les signes. [4] Et quand j'eus fini, Vreveil me dit : « Assieds-toi, écris tout ce que je t'ai exposé ! » Et je m'assis, le double de trente jours et trente nuits, et j'écrivis tout exactement, et je composai trois cent soixante livres.

La création du néant à l'être

XXIV [1] Et le Seigneur m'appela, et il me plaça à sa gauche, plus près que Gabriel, et j'adorai le Seigneur. [2] Et le Seigneur me dit : « Tout ce que tu as vu, Hénoch, ce qui est stable et ce qui se meut, c'est moi qui l'ai réalisé, et moi je t'expliquerai, du début avant que tout cela n'existât, tout ce que j'ai formé du néant à l'être et de l'invisible au visible. [3] Même à mes

XXIII 2. Dans *I Hénoch,* XXXIII, 3-4, Ouriel est, comme ici, l'instructeur céleste d'Hénoch.

3-4. Écrivant tous les signes : Hénoch, debout, prend en tachygraphie ce que lui dicte l'ange. Comparer *IV Esdras,* XIV, 42 ; *Testament de Job,* LI, 4. Une fois assis, il lui faut le double de temps pour mettre son texte au propre. Il écrit 360 livres, soit autant de livres qu'il y a de jours dans l'année essénienne, moins les quatre jours intercalaires. David, lui, à en croire la notice qui fait suite au Psautier qoumrânien, avait composé 3 600 psaumes.

XXIV 1. Gabriel est à la gauche du Seigneur, comme l'ange de l'Esprit saint, peut-être identique à Gabriel lui-même, dans l'*Ascension d'Isaïe,* IX, 36. Voir aussi *Pirqey de Rabbi Éliézer,* IV.

2. L'auteur commence ici le récit des mystères de la création révélés à Hénoch : comparer *I Hénoch,* XLI, 1 ; *III Hénoch,* XLVIII, C, 3. Il s'inscrit par là dans un courant de spéculations cosmogoniques, celui du *ma'asséh berêshit,* littéralement, « œuvre de la création », appelé à d'importants développements dans la mystique juive. Voir déjà *Livre des Antiquités bibliques,* LX, 2. Du néant à l'être : affirmation de la création *ex nihilo,* doctrine attestée dans *II Maccabées,* VII, 28 ; voir aussi *II Baruch,* XXI, 4. La création est imaginée comme un passage de l'invisible au visible, de même qu'au verset 5 et en XXV, 1. Philon, *De*

anges, je n'ai pas expliqué mon secret, et je ne leur ai pas dit comment ils ont été formés, et ils n'ont pas connu ma création infinie et inconnaissable, et à toi je l'explique aujourd'hui. [4] Avant que ne fussent toutes les choses visibles, la lumière s'ouvrit, et moi, au milieu de la lumière, je parcourais l'espace comme un des invisibles, comme le soleil le parcourt de (l'orient à l'occident et de) l'occident à l'orient. [5] Le soleil trouvera le repos, mais moi, je ne trouvai pas de repos, parce que tout était sans forme.

Adoël

«Ayant médité d'établir un fondement pour faire une création visible, XXV [1] j'ordonnai dans les profondeurs que montât, visible, une des choses invisibles. Adoël sortit, extrêmement grand, et je le considérai, et voici qu'il avait dans son ventre le grand Siècle. [2] Et je lui dis : "Délivre-toi, Adoël, et que soit visible tout ce qui naît de toi." Et il se délivra, et le grand Siècle

somniis, I, 76, utilise la même image, reprise dans *Joseph et Aséneth*, XII, 2 ; voir aussi *Corpus hermeticum*, V, 1-2 ; *Hébreux*, XI, 3.

3. Même à mes anges : voir XL, 4 et comparer *I Hénoch*, XVI, 3 ; *Matthieu*, XXIV, 36.

4-5. Versets qui s'inspirent librement du récit de la *Genèse*. Voir particulièrement *Genèse*, I, 2, dans la version des Septante : «la terre était invisible et non formée» ; «sans forme», dit *II Hénoch* au verset 5. La lumière apparaît en premier lieu : *Genèse*, I, 3. Dieu parcourt l'espace, comme le soleil le parcourt «de l'orient à l'occident et de l'occident à l'orient» : allusion possible au mythe égyptien de la barque du soleil, qui, pendant la nuit, navigue sur les eaux souterraines, comme elle navigue dans le ciel pendant le jour.

XXV 1. J'ordonnai dans les profondeurs que montât, visible, une des choses invisibles : voir XXIV, 2 et la note. Adoël : slave *Adoil*. L'étymologie de ce nom reste mystérieuse. On a voulu l'expliquer par l'hébreu *yad 'êl*, «Main de Dieu», ou *yâdô 'êl*, «Sa Main est Dieu». Cette étymologie trouverait un bon contexte dans la mythologie égyptienne. Dans le mythe héliopolitain, les premières créatures naissent du liquide séminal que le démiurge solitaire avait fait jaillir au moyen de sa main. L'explication par l'hébreu *'êd*, de sens incertain, attesté en *Genèse*, II, 6, est séduisante ; sur *'ed*, voir la note sur *Job*, XXXVI, 22-28-31. Le «grand Siècle» est mentionné en LXV, 5, voir également *I Hénoch*, XVI, 1 ; *IV Esdras*, VII, 3 ; *Oracles sibyllins*, III, 92. Son existence suppose celle d'un autre «siècle» qui pourrait être nommé «petit». L'opposition de

sortit de lui, qui ainsi portait toute la création que moi, je voulais faire. [3] Et je vis que c'était bon, et je m'établis un trône, et je m'y assis. [4] À la lumière, je dis : "Monte, toi, plus haut, et affermis-toi, et sois le fondement des choses d'en haut !" Et il n'y a par-dessus la lumière rien d'autre.

Arouchaz

XXVI [1] «Et je regardai, me dressant de mon trône, et j'appelai une seconde fois dans les profondeurs, et je dis : "Que sorte de l'invisible, visible, une chose ferme !" Et Arouchaz sortit, dur, lourd et noir extrêmement. [2] Et je vis qu'il convenait, et je lui dis : "Descends, toi, en bas, et affermis-toi, et sois le fondement des choses d'en bas !" [3] Et il descendit et s'affermit, et il fut le fondement des choses inférieures. Et il n'y a sous les ténèbres rien d'autre.

Création de l'abîme, de la terre et du firmament

XXVII [1] «Entourant l'éther de lumière, je l'épaissis et l'étendis au-dessus des ténèbres, XXVIII [1] et des eaux j'affermis de grandes pierres, et j'ordonnai aux

ces deux mondes rappelle celle du «Temps illimité» et du «Temps longtemps autonome» ou limité de la théologie zervanite. À la fin des jours, le «Temps limité» viendra se fondre dans le «Temps illimité» : c'est, précisément, la doctrine formulée en *II Hénoch*, LXV, 4. Voir déjà *I Hénoch*, XVI, 1 et comparer *Apocalypse de Jean*, X, 6.

3. Et je vis que c'était bon : d'après *Genèse*, I, 10. Un trône : le trône de Dieu est préexistant comme dans le *Midrash Berêshit Rabba*, I, 4. Voir aussi *Proverbes*, VIII, 27 (Septante).

4. L'apparition du «fondement des choses d'en haut» et celle du «fondement des choses inférieures» (XXVI, 3) sont symétriques. De même qu'il n'y a par-dessus la lumière rien d'autre, il n'y a sous les ténèbres rien d'autre (XXVI, 3). Cette représentation, qui suppose deux infinis limités par leur frontière commune, mais illimités par ailleurs, est d'origine iranienne.

XXVI 1. Arouchaz : transcription hypothétique de l'hébreu *Arûkah*, «bassin».

XXVIII 1. Des eaux j'affermis de grandes pierres : comparer *Joseph et Aséneth*, XII, 3 où sont mentionnées «les grandes pierres» fixées sur

brouillards de l'abîme de se sécher sur la terre ferme, et je nommai abîme ce qui retomba. [2] Je rassemblai la mer en un seul lieu et la liai d'un joug : j'établis entre la terre et la mer une limite éternelle, et elle ne sera pas rompue par les eaux. [3] Je fixai le firmament et en posai le fondement au-dessus des eaux.

Création des anges

XXIX [1] «Pour toute la milice céleste, je formai le soleil de la grande lumière et je le plaçai au ciel pour qu'il brille sur la terre. [2] Des pierres, je fis jaillir un grand feu, et du feu je fis toute la milice des incorporels et toute la milice des étoiles, et les Chérubins et les Séraphins et les Ophanim, tout cela je le fis jaillir du feu.

Création des plantes et des animaux

XXX [1] «À la terre, j'ordonnai de faire croître tout arbre et tout fruit et toute herbe à céréale et toute semence qui se sème : avant de faire des âmes vivantes, je leur avais préparé la nourriture. [2] À la mer, je commandai d'engendrer ses poissons et tout reptile rampant sur la terre et tout oiseau volant. Quand j'eus

l'abîme de l'eau. De se sécher sur la terre ferme : d'après *Genèse,* I, 9.
2. Je rassemblai la mer en un seul lieu : d'après *Genèse,* I, 9. Une limite éternelle : voir *Psaumes,* CIV, 9 ; *Proverbes,* VIII, 29 ; *I Hénoch,* LXIX, 18 ; *Constitutions apostoliques,* VII, XXXIV, 3.
3. Voir *Genèse,* I, 6-7.

XXIX 1. Création du soleil. Alors que *Genèse,* I, 16 parle des deux grands luminaires, rien n'est dit ici de la lune. «Pour qu'il brille sur la terre» reprend *Genèse,* I, 17.
2. Les anges ou «incorporels» sont de nature ignée. Comparer *Psaumes,* CIV, 4 ; *Testament d'Abraham,* A, XII, 1 ; *III Hénoch,* XXXV, 6 ; *Pirqey de Rabbi Éliézer,* IV.

XXX 1. Tout fruit : par correction, d'après *Genèse,* I, 11, «faisant du fruit», de «toute montagne» des manuscrits (A. Vaillant). Toute herbe à céréale : par correction de «toute herbe de vie» des manuscrits (A. Vaillant). Toute semence qui se sème : d'après *Genèse,* I, 11. Âmes vivantes : expression tirée de *Genèse,* I, 20-21.
2. Création des poissons, reptiles et oiseaux : d'après *Genèse,* I, 20-21.

tout achevé, je commandai à ma Sagesse de faire l'homme.

Sagesse et Pensée de Dieu dans la création

XXXIII [1] «Maintenant, Hénoch, tout ce que je t'ai expliqué, et tout ce que tu as vu dans les cieux, et tout ce que tu as vu sur la terre, et tout ce que tu as écrit dans tes livres, c'est par ma Sagesse que j'ai combiné de faire tout cela. [2] Je l'ai fait depuis le fondement du bas jusqu'à celui du haut et jusqu'à leurs extrémités, il n'y a pas de conseiller ni de continuateur, c'est moi seul, éternel, sans œuvre des mains ; [3] ma Pensée immuable est mon conseiller et ma Parole est acte, et mes yeux contemplent tout : tout tient si j'y porte mon regard, mais si je détourne ma face, alors tout se détruit. Applique ton esprit, Hénoch, et connais celui qui te parle ! [4] Et prends les livres que tu as écrits, et je te donne Semeil et Rasouil qui t'ont fait monter vers moi, et descends sur la terre et explique à tes fils tout ce que je t'ai dit et tout ce que tu as vu depuis le ciel inférieur

Je commandai à ma Sagesse de faire l'homme : le cohortatif de délibération avec soi-même, «faisons l'homme à notre image» (*Genèse,* i, 26), a été compris comme un ordre adressé par Dieu à une entité distincte de lui, en l'occurrence, la Sagesse. Voir *Constitutions apostoliques,* VII, xxxiv, 6, 16 ; *Homélies clémentines,* xvi, 12 et comparer le targoum Neofiti sur *Genèse,* i, 1.

Les chapitres xxxi et xxxii n'existent pas dans le texte court.

XXXIII 2. Il n'y a pas de conseiller ni de continuateur : idée voisine en *Isaïe,* xl, 13 ; *Ecclésiastique,* xlii, 21 et *I Hénoch,* xiv, 22 ; c'est «sans œuvre des mains», et par sa seule Parole, que Dieu crée le monde. Noter, toutefois, que, selon xliv, 1, «le Seigneur a créé l'homme de ses mains». Sur la Parole créatrice, voir déjà *Psaumes,* xxxiii, 6 et surtout *Ecclésiastique,* xlii, 15 ; xliii, 26 ; *Judith,* xvi, 14 ; *Sagesse de Salomon,* ix, 1 ; *IV Esdras,* vi, 38 ; *Jean,* i, 1-3.

3. Ma Pensée immuable est mon conseiller : la Pensée de Dieu préside à son œuvre créatrice. Voir, plus haut, xxiv, 5 et comparer *Règle de la Communauté,* xi, 18-19 ; *Pirqey de Rabbi Éliézer,* iii ; *Odes de Salomon,* xvi, 19 ; *Constitutions apostoliques,* VII, xxxiv, 2 : «Par ta Pensée, ô Maître, l'univers a reçu son éclat.» Ma Parole est acte : comparer *I Hénoch,* xiv, 22 : «Chacune de Ses paroles est une œuvre.» Mes yeux contemplent tout : comparer *Ecclésiastique,* xxxix, 19.

4. Semeil : de l'hébreu *shemêy'êl,* «Cieux de Dieu» ; Rasouil : de l'hébreu *'érés'êl,* «Terre de Dieu». Ce sont les deux anges mentionnés en i, 2. Explique à tes fils : dans *I Hénoch,* lxxxi, 5, ce sont les sept

jusqu'à mon trône : toutes les milices, c'est moi qui les ai faites, il n'y en a pas qui s'oppose à moi ou ne se soumette pas, et tous se soumettent à mon pouvoir monarchique et servent ma seule puissance.

Transmettre les livres d'Hénoch

5 «Et remets-leur les livres écrits de ta main, ils les liront et ils connaîtront le créateur de toutes choses, et ils comprendront eux aussi qu'il n'y en a pas d'autre en dehors de moi ; 6 et ils distribueront les livres écrits de ta main à leurs enfants, et les enfants à leurs enfants, et de parent à parent, et de génération à génération. 7 Car je te donnerai, Hénoch, un intercesseur, mon archistratège Michel, parce que l'écrit de ta main et l'écrit de la main de tes pères, Adam et Seth, ne seront pas détruits jusqu'au dernier siècle. 8 Car moi, j'ai ordonné à mes anges Arioch et Marioch, que j'ai établis sur la terre pour la garder et commander aux choses temporelles, de préserver l'écrit de la main de tes pères, pour qu'il ne périsse pas dans le déluge futur que je ferai venir dans ta race.

grands anges qui reconduisent Hénoch devant la porte de sa maison et lui déclarent : «Fais connaître à ton fils Mathusalem et montre à tous tes enfants que nul être de chair n'est juste devant le Seigneur, car c'est Lui qui les a créés.» Mon pouvoir monarchique : littéralement, «ma monarchie», comme en XXXIV, 1 et LXX, 29. Comparer *Constitutions apostoliques*, VII, XXXV, 9 ; *Apocalypse d'Abraham*, XVII, 8.

5. Remets-leur les livres écrits de ta main : les livres d'Hénoch doivent être transmis de génération en génération. L'auteur revient avec insistance sur cette recommandation. Voir, plus bas, XLVIII, 1-2 ; LIV, 2 et comparer *I Hénoch*, LXXXII, 1. Il n'y en a pas d'autre en dehors de moi : voir XXXVI, 1. Même exclusivisme en *Isaïe*, XLIV, 6.

7. Mon archistratège Michel : comme en LXX, 25. «Archistratège» est le titre usuel de l'archange Michel dans la recension longue du *Testament d'Abraham*. Voir *Testament d'Abraham*, A, 1, 4 et la note ; *III Baruch*, XI, 4 ; *Apocalypse grecque d'Esdras*, IV, 24. Noter l'allusion à des écrits apocryphes se réclamant d'Adam et de Seth.

8. Arioch et Marioch : sans doute identiques aux deux anges mentionnés dans le *Coran*, II, 96 sous les noms «Hârout» et «Mârout» et où l'on reconnaît deux des Amesha Spenta, «Haurvâtât» et «Ameretât».

La malice des hommes, cause du déluge

XXXIV [1] «Moi, je connais la malice des hommes, je sais qu'ils ne supporteront pas le joug que je leur ai imposé, et qu'ils ne sèmeront pas les semences que je leur ai données, mais qu'ils rejetteront mon joug et prendront un autre joug, et qu'ils sèmeront des semences de néant, et qu'ils adoreront des dieux vains et repousseront mon pouvoir monarchique, et que toute la terre s'abattra sous les iniquités, les dénis de justice, les adultères et les idolâtries. [2] Alors j'amènerai le déluge sur la terre, et la terre elle-même s'abîmera en un grand bourbier.

Noé

XXXV [1] «Et je laisserai un homme juste de ta tribu avec toute sa maison, qui fera selon ma volonté, et de leur semence se lèvera une autre race à la suite, nombreuse et très insatiable. [2] Alors dans le cours de cette race apparaîtront les livres écrits de ta main et de celle de tes pères, parce que les gardiens de la terre les montreront aux hommes de foi et ils les expliqueront à cette race, et ils seront célébrés dans la suite plus qu'au premier temps.

XXXIV 1. La malice des hommes : d'après *Genèse,* VI, 5. Comparer *Jubilés,* V, 2 ; *Testament d'Issachar,* I, 11. Le joug : voir la note sur X, 5. «Ils sèmeront des semences de néant», par opposition à ceux qui sèment «les semences de justice» (XLII, 8).

XXXV 1. Un homme juste : Noé, comme dans le targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* VI, 8, dans le targoum Neofiti sur *Genèse,* IX, 20, dans l'*Ecclésiastique,* XLIV, 17 et dans la *Sagesse de Salomon,* X, 4. Insatiable : peut-être par confusion dans le texte grec entre *aplétos,* «immense», et *aplêstos,* «insatiable» (A. Vaillant).

2. «Les gardiens de la terre» sont les anges Arioch et Marioch de XXXIII, 8. Hommes de foi : locution très sémitisante. Le slave doit traduire, par l'intermédiaire du grec, l'hébreu *'anshêy 'émûnah* ou *anshêy hâ 'éméth* (voir *Commentaire d'Habacuc,* VII, 10).

Un délai de trente jours est donné à Hénoch

XXXVI [1] «Maintenant, Hénoch, je te donne un délai d'attente de trente jours à passer dans ta maison, et à parler de ma part à tes fils et aux gens de ta maison, et tous ceux qui gardent leur cœur, qu'ils lisent et connaissent qu'il n'y a que moi. [2] Et dans trente jours j'enverrai les anges te chercher, et ils te prendront de la terre et de tes fils pour te mener à moi. [3] Car un lieu t'est préparé, et toi, tu seras devant ma face désormais et à jamais, et tu seras celui qui connaît mes secrets, et tu seras le scribe de mes serviteurs, parce que tu écriras toutes les œuvres de la terre et de ce qui est sur terre et dans les cieux, et tu me seras en témoignage du jugement du grand Siècle.» [4] Tout cela, le Seigneur me l'a dit comme un homme parle à son prochain.

Retour d'Hénoch : récit à ses fils

XXXIX [1] Et maintenant, mes enfants, écoutez la voix de votre père, tout ce que je vous prescris aujourd'hui de marcher devant la face du Seigneur et

XXXVI 1. Je te donne un délai d'attente de trente jours : le délai est d'un an dans *I Hénoch,* LXXXI, 6.

2. Ils te prendront de la terre : Hénoch est enlevé aux cieux par les anges, selon une interprétation mystique de *Genèse,* V, 24. Voir *Ecclésiastique,* XLIV, 16 ; *I Hénoch,* LXX, 1 ; *Hébreux,* XI, 5.

Les versets XXXVI, 3 à XXXIX, 1 (jusqu'à «de marcher devant la face du Seigneur») ne sont conservés que dans un seul manuscrit. Ils sont d'un bon aloi. A. Vaillant les considère toutefois comme une interpolation «fabriquée d'après divers passages de l'apocryphe pour combler une lacune ancienne du texte slave commune à tous les manuscrits». «Tout ce qui est selon la volonté du Seigneur» serait un titre passé dans le texte. Hénoch est appelé «grand scribe» dans le Préambule et dans le targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* V, 24, «scribe de la vérité» dans *I Hénoch,* XV, 1, «scribe de la justice» dans le *Testament d'Abraham,* B, XI, 3. Et maintenant, mes enfants, écoutez la voix de votre père : exhortation d'Hénoch dans le style des *Testaments des douze patriarches.* Voir, par exemple, *Testament de Ruben,* III, 9 ; *Testament de Siméon,* III, 1 ; V, 2 ; VII, 1 ; *Testament de Lévi,* XIII, 1 ; *Testament de Dan,* I, 2 ; *Testament de Nephtali,* I, 5.

Rappelons que, dans le texte court, le chapitre XXXVIII n'existe pas et que le chapitre XXXIX vient se placer avant le chapitre XXXVII.

tout ce qui est selon la volonté du Seigneur. [2] Car moi, j'ai été renvoyé aujourd'hui de la bouche du Seigneur vers vous pour vous dire tout ce qui est et tout ce qui sera jusqu'au jour du Jugement.

La vision de Dieu sur son trône

[3] Et maintenant, mes enfants, ce n'est pas de ma bouche que je vous parle aujourd'hui, mais de la bouche du Seigneur qui m'a renvoyé vers vous. [4] Vous, vous entendez mes paroles de ma bouche à moi, homme créé égal à vous, moi, j'ai entendu les paroles de la bouche de feu du Seigneur, car la bouche du Seigneur est une fournaise de feu et ses paroles une flamme qui sort.

[5] Vous, mes enfants, vous voyez mon visage à moi, homme créé semblable à vous, moi, j'ai vu le visage du Seigneur comme un fer chauffé au feu, jetant des étincelles. [6] Car vous, vous regardez les yeux d'un homme créé égal à vous, moi, j'ai regardé les yeux du Seigneur comme les rayons du soleil qui luit, terrifiant les yeux de l'homme. [7] Vous, mes enfants, vous voyez, vous faisant signe, ma droite à moi, homme fait pareil à vous, moi, j'ai vu, me faisant signe, la droite du Seigneur, emplissant le ciel. [8] Vous, vous voyez l'étendue de mon corps semblable au vôtre, moi, j'ai vu l'étendue du Seigneur sans mesure et sans comparaison, qui n'a pas de fin. [9] Car vous, vous entendez les mots de ma bouche, moi, j'ai entendu les paroles du Seigneur

XXXIX 2-8. Sans apparemment redouter les anthropomorphismes, Hénoch met en évidence la grandeur de Dieu en l'opposant, membre à membre, à sa propre petitesse. Ce chapitre du *Livre des Secrets d'Hénoch* paraît fournir la plus ancienne attestation des spéculations juives sur la «mesure du corps de Dieu» *(shi'ûr qômâh)*. Voir en particulier le verset 8 et comparer XXII, 2 : «l'étendue de l'essence du Seigneur».

2. La bouche du Seigneur : comme en *Isaïe*, I, 20 ; XL, 5 ; *Jérémie*, IX, 11 et, plus haut, en XXII, 3.

4. La nature de Dieu est ignée. Comparer *Apocalypse d'Abraham*, XVII, 9, 12.

5. Le visage du Seigneur : comparer XXII, 1.

6. Les yeux du Seigneur : comme en *Psaumes*, XI, 4.

7. La droite du Seigneur : comparer *Isaïe*, LXII, 8 ; *Psaumes*, XVIII, 36 ; CX, 1 et voir *Testament de Job*, XXXIII, 3 et la note.

9. Les paroles du Seigneur : comme souvent dans la Bible hébraïque. Voir, par exemple, *Exode*, IV, 28 ; XXIV, 3 ; *Nombres*, XI, 24.

comme un grand tonnerre dans une agitation incessante des nuages. [10] Maintenant, mes enfants, vous entendez les propos d'un roi de la terre : il est redoutable et périlleux de se tenir devant la face d'un roi de la terre, effrayant et très périlleux, parce que mort est la volonté du roi et vie est la volonté du roi ; se tenir devant la face du roi des rois, qui en supportera l'effroi infini, ou la grande chaleur brûlante ? XXXVII [1] Mais le Seigneur appela un de ses anges préposé au froid et le plaça près de moi, et l'aspect de cet ange était neige et ses mains glace et il rafraîchit mon visage, parce que je ne supportais pas la crainte de la chaleur du feu, et c'est ainsi que le Seigneur me dit toutes ses paroles.

Les circuits des astres

XL [1] Maintenant donc, mes enfants, moi, je connais toutes choses, les unes de la bouche du Seigneur, les autres, mes yeux les ont vues, du début jusqu'à la fin et de la fin jusqu'à mon retour. [2] Moi, je connais tout, et j'ai écrit dans mes livres les extrémités des cieux et leurs habitants, moi, j'en ai mesuré les mouvements et moi, je connais leurs milices, j'ai fait le compte entier

10. Le « roi de la terre » est ici Hénoch. Le titre de « roi des rois », donné aux souverains assyriens ou perses, est mentionné en *Ézéchiel,* XXVI, 7 ; il s'applique ici à Dieu, comme dans *I Hénoch,* LXXXIV, 2 ; *III Maccabées,* V, 35.

XXXVII 1. Mention en V, 1 d'anges qui, dans le premier ciel, gardent les dépôts des neiges et des glaces ; *I Hénoch,* LX, 17 et *Jubilés,* II, 2 connaissent un « esprit de la neige » et *III Hénoch,* XIV, 3 un « ange de la neige ». C'est naturellement cet ange qui doit préserver Hénoch de la chaleur incandescente de la présence divine.

XL 1. Je connais toutes choses, [...] du début jusqu'à la fin et de la fin jusqu'à mon retour : Clément d'Alexandrie, *Eclogae ex scripturis propheticis,* I, 3 et Origène, *De principiis,* IV, 35 pourraient faire allusion à ce passage du *Livre des Secrets d'Hénoch.*

2. Hénoch a pleine connaissance des secrets du monde astral et les questions rhétoriques de Iahvé, en *Job,* XXXVIII, trouvent ici, implicitement, une réponse. Comparer *Sagesse de Salomon,* VII, 17-19 et surtout *I Hénoch,* XLI, 3-8 ; XLIII, 1-2 ; LXXX, 1. Et leurs habitants : littéralement, « et ce qui les emplit ». J'en ai mesuré les mouvements : allusion aux activités astronomiques d'Hénoch, évoquée plus haut, en XIII, 2.

des étoiles, grande multitude sans nombre. [3] Quel homme concevra les circuits de leurs changements ou leurs mouvements ou leurs retours, ou leurs guides ou celles qu'ils guident? [4] Les anges eux-mêmes ne connaissent pas leur nombre; moi, j'ai écrit leurs noms. [5] Et moi, j'ai mesuré le cercle du soleil, et j'ai dénombré ses rayons, et ses entrées et ses sorties et tous ses mouvements, et j'ai écrit leurs noms. [6] Et moi, j'ai mesuré le cercle de la lune et ses mouvements quotidiens, et la décroissance de sa lumière à chaque jour et à chaque heure [ ], et j'ai écrit ses noms. Les séjours des nuages et leurs bouches et leurs ailes et leurs pluies et leurs gouttes, moi, je les ai explorés. [7] Et j'ai écrit le grondement du tonnerre et la merveille de l'éclair, et on m'a montré leurs geôliers, leurs montées par où ils montent avec mesure : c'est avec un lien qu'ils s'élèvent, avec un lien qu'on les laisse tomber pour qu'ils ne précipitent pas les nuages avec une rude violence et ne fassent pas périr ce qui est sur terre. [8] Moi, j'ai écrit les dépôts des neiges et les réservoirs des glaces et les airs froids ; moi, j'ai regardé comment en certains temps leurs geôliers remplissent les nuages, et les dépôts ne se vident pas. Moi, j'ai écrit les chambres des vents ; [9] moi, j'ai observé et j'ai vu comment leurs gardiens apportent des balances et des mesures : d'abord ils les mettent sur la balance, ensuite dans la mesure, et

3. «Leurs guides» sont les anges préposés à la marche des étoiles ou aux diverses phases du temps, comme en *I Hénoch*, LXXX, 1, LXXXII, 11-12, 20.

4. Ignorance des anges : voir XXIV, 3 et la note. Moi, j'ai écrit leurs noms : allusion aux noms mystérieux qu'Hénoch aurait donné aux astres et qu'il est seul à connaître. Voir *I Hénoch*, LXXVIII, 1-2.

5-6. Voir XIII, 2. Un mot incompréhensible au verset 6.

7. Le grondement du tonnerre et la merveille de l'éclair : comparer *I Hénoch*, XLIV. Leurs geôliers : divers gardiens et porte-clefs gardent l'entrée des cieux et des enfers. Voir, plus bas, les versets 8 et 9 ; XLII, 1. Ange gardien du Tartare dans l'*Apocalypse de Paul* (XVIII). Dans *III Baruch*, XI, 1-2, l'archange Michel, au cinquième ciel, est le gardien des clefs.

8. Dépôts des neiges : situés en V, 1 dans le premier ciel. «Les chambres des vents» ou «réservoirs des vents» mentionnés dans *I Hénoch*, LX, 12.

9. Des balances et des mesures : c'est avec modération et prudence qu'agissent ceux qui sont chargés de faire fonctionner la machine cosmique. Mention des «balances des vents» en *I Clément*, XX, 10.

c'est à la mesure qu'ils les lâchent sur toute la terre, pour que d'un souffle rude ils n'ébranlent pas la terre.

L'*enfer*

[10] De là on m'emmena et je vins au lieu du jugement, et je vis l'enfer ouvert, et là je vis une certaine plaine, comme une prison, un jugement immense. Et je descendis, et j'écrivis tous les jugements des jugés, et je connus toutes leurs demandes, XLI [1] et je soupirai et pleurai sur la perdition des impies, et je dis en mon cœur : [2] «Heureux qui n'est pas né ou qui, étant né, n'a pas péché devant la face du Seigneur, pour qu'il ne vienne pas en ce lieu et ne porte pas le joug de ce lieu.»

XLII [1] Et je vis les gardiens des clés de l'enfer qui se tenaient près des portes très grandes, leurs faces étaient semblables à de grandes vipères, leurs yeux à des lampes éteintes, et leurs dents découvertes jusqu'à leur poitrine. [2] Et je leur dis en face : «Plût au ciel que je ne vous eusse pas vus et que je n'eusse pas contemplé vos actions, et que personne de ma race ne vînt à vous.»

Le *paradis*

[3] Et de là je montai dans le paradis des justes, et là je vis un lieu béni, et toute créature est bénie, et tous y vivent dans la joie et l'allégresse et dans une lumière sans mesure, dans la vie éternelle.

10. L'enfer, situé en VII, 1, au deuxième ciel. Un jugement immense : même expression en VII, 1.

XLI 2. Heureux qui n'est pas né : même idée en *Ecclésiaste*, IV, 2-3 ; *I Hénoch*, XXXVIII, 2 ; *IV Esdras*, IV, 12 ; *II Baruch*, X, 6 ; *Apocalypse grecque d'Esdras*, I, 6, 21 ; V, 14. Comparer *Marc*, XIV, 21.

XLII 1. Les clés de l'enfer : comparer *Apocalypse de Jean*, IX, 1 ; XX, 1. «Leurs yeux (étaient semblables) à des lampes éteintes» pour distinguer les anges des enfers des deux anges célestes apparus à Hénoch et dont les yeux étaient «comme des lampes qui brûlent» (I, 2).

3. Le «paradis des justes» ou «paradis de justice» de *I Hénoch*, XXXII, 3. La joie, la lumière et la vie sont les récompenses promises aux élus.

Béatitudes

[4] Alors je dis, mes enfants, et maintenant je le dis à vous : « Heureux qui craint le nom du Seigneur et qui servira sans cesse devant sa face et réglera les dons, offrandes de vie, et vivra sa vie et mourra. [5] Heureux qui fera un jugement juste, vêtira d'une robe l'homme nu et donnera du pain à l'affamé. [6] Heureux qui jugera un jugement juste pour l'orphelin et la veuve et qui portera aide à toute victime de l'injustice. [7] Heureux qui s'écarte de la voie du changement et marche dans les voies droites. [8] Heureux qui sème les semences de justice, car il les moissonnera au septuple. [9] Heureux en qui est la vérité, et qui dit la vérité à son prochain. [10] Heureux qui a sur ses lèvres la piété et la douceur. [11] Heureux qui comprendra les œuvres du Seigneur et le glorifiera, et à cause de ses œuvres connaîtra l'artisan. »

Comparer *I Hénoch,* LVIII, 6 et *Règle de la Communauté,* IV, 7-8 : « La joie éternelle dans la vie perpétuelle et la couronne glorieuse, ainsi que le vêtement d'honneur dans l'éternelle lumière. »

4-11. Suite de huit « macarismes » que l'on doit rapprocher des « Béatitudes » de *Matthieu,* V, 3-11 ; *Luc,* VI, 20-22. La formule « heureux qui » vient de la Bible hébraïque. Elle est surtout attestée dans les *Psaumes.* Voir aussi *I Hénoch,* XCIX, 10.

4. Craindre le nom du Seigneur : comparer *Deutéronome,* XXVIII, 58 ; *Néhémie,* I, 11.

5. Faire un jugement juste : voir IX, 1 et comparer *Ézéchiel,* XVIII, 8. Vêtir d'une robe l'homme nu : voir IX, 1 ; LXIII, 1 et comparer *Ézéchiel,* XVIII, 7 ; *Testament de Zabulon,* VII, 1 ; *Ecclésiastique,* XXIX, 28 (syriaque) ; *Jacques,* II, 15. Donner du pain à l'affamé : voir IX, 1 et comparer *Ézéchiel,* XVIII, 8.

6. L'orphelin et la veuve : comme en *Exode,* XXII, 22 ; *Isaïe,* I, 17 ; *Jérémie,* VII, 6 ; *Ézéchiel,* XXII, 7 ; *Job,* XXXI, 16-17 ; *Jacques,* I, 27. L'expression se retrouve, plus bas, en LI, 1.

7. Allusion au thème doctrinal des deux voies. Comparer *Règle de la Communauté,* III, 20-21 ; *I Hénoch,* XCI, 18 ; *Histoire et sagesse d'Ahikar,* III, 62 et voir *Testament d'Aser,* I, 3 et la note.

8. Le verset paraît s'inspirer d'*Ecclésiastique,* VII, 3. Voir également *Ecclésiastique,* XXIX, 28 (syriaque).

9. Dire la vérité à son prochain : comparer *Lévitique,* XIX, 11 ; *Zacharie,* VIII, 16 ; *Éphésiens,* IV, 25.

11. Expression très voisine en *Sagesse de Salomon,* XIII, 1.

Le déterminisme astral

XLIII [1] Et voici, mes enfants, j'ai examiné ce qui est gouverné sur la terre, et je l'ai écrit. [2] Moi, j'ai combiné toute l'année, et de l'année j'ai supputé les mois, et du mois j'ai décompté les jours, et du jour j'ai décompté les heures. [3] Moi, j'ai mesuré et noté les heures, et j'ai distingué toute semence sur terre ; et toute mesure et toute balance juste, je les ai mesurées et examinées comme le Seigneur me l'a ordonné, et dans ces choses j'ai trouvé de la différence. [4] Une année est plus estimable qu'une autre année, et un jour qu'un jour, et une heure qu'une heure. [5] De même, un homme est plus estimable qu'un autre homme, l'un à cause d'une grande richesse, l'autre à cause de la sagesse du cœur, l'autre à cause de l'intelligence et de l'habileté et du silence des lèvres. [6] Mais il n'y a personne de plus grand que celui qui craint le Seigneur, car ceux qui craignent le Seigneur seront glorieux à jamais.

L'homme créé à la ressemblance de Dieu

XLIV [1] Le Seigneur a créé l'homme de ses mains, à la ressemblance de sa face ; le petit et le grand, le Seigneur les a faits. [2] Qui outrage la face de l'homme outrage la face du Seigneur, qui a dégoût de la face de l'homme a dégoût de la face du Seigneur, qui méprise

XLIII 2-4. Toutes les années, tous les mois, tous les jours, toutes les heures n'ont pas la même valeur. Certains temps sont fastes, les autres néfastes : c'est la doctrine fondamentale de l'astrologie.

5. Comparer les critères de classement retenus pour les membres de la communauté essénienne (*Règle de la Communauté*, V, 23-24).

6. Comparer *Ecclésiastique*, X, 24.

XLIV 1. Le Seigneur a créé l'homme de ses mains : même idée dans *Osée*, XIII, 4 (Septante) ; *Apocalypse grecque d'Esdras*, II, 11 ; *I Clément*, XXXIII, 4. Voir aussi *Pirqey de Rabbi Éliézer*, XX. Philon, au contraire, soutient, dans le *De somniis*, I, 210, que notre corps est «œuvre non pas de la main, mais de la nature invisible». Voir aussi XXXIII, 2. À la ressemblance de sa face : d'après *Genèse*, I, 26.

la face de l'homme méprise la face du Seigneur : colère et grand jugement contre celui qui crache à la face de l'homme. [3] Heureux qui dirigera son cœur vers tout homme en sorte de porter aide à qui est jugé et de soutenir qui est brisé, et de donner à qui est dans le besoin, parce qu'au jour du grand Jugement toute œuvre de l'homme sera restaurée par l'écrit. [4] Heureux celui dont la mesure sera juste et les balances justes, parce qu'au jour du grand Jugement toute mesure et tout poids et toute balance seront exposés comme sur le marché, et chacun connaîtra sa mesure, et selon cette mesure il recevra son salaire.

Utilité des sacrifices

[5] Celui qui hâtera l'offrande devant la face du Seigneur, le Seigneur hâtera les dons qu'il recevra ; XLV [1] celui qui multipliera la lampe devant la face du Seigneur, le Seigneur accroîtra ses greniers. [2] Est-ce que le Seigneur a besoin de pain ou de chandelle ou de mouton ou de bœuf ? Mais avec cela il éprouve le cœur de l'homme. [3] Car alors le Seigneur enverra sa grande lumière, et dans cette lumière aura lieu le jugement, et là qui se cachera ?

2. Colère et grand jugement contre celui qui crache à la face de l'homme : comparer *Matthieu*, V, 22.

3. L'expression «qui est brisé» est peut-être tirée d'*Isaïe*, LXI, 1. La tournure «au jour du grand Jugement» se retrouve en XLVIII, 3 ; L, 3 et LII, 8. On la relève en *Jubilés*, V, 10 ; XXIII, 11 ; *I Hénoch*, X, 6 ; XVI, 1 ; XXII, 4 ; XCIV, 9 ; XCVIII, 10 ; XCIX, 15 ; CIV, 5 ; formule équivalente en *II Hénoch*, LXV, 4 et 7 : «au grand Jugement du Seigneur».

4. Mesure juste et balance juste, comme en *Lévitique*, XIX, 36 ; *Ézéchiel*, XLV, 10.

XLV 2. L'auteur ne rejette pas les sacrifices, mais il met en valeur leur signification spirituelle. Déjà dans les *Psaumes* et chez les Prophètes le rite extérieur se trouve, à l'occasion, distingué du sentiment intérieur. Voir, ainsi, *Psaumes*, XL, 7 ; L, 7-15 ; LI, 18-19 ; *Isaïe*, I, 11 ; *Michée*, VI, 6-8. Rapprocher surtout *Ecclésiastique*, XXXV, 1-4 ; *Judith*, XVI, 16 ; *11QPs^a*, XVIII, 7-9.

3. Sa grande lumière : écho de la prophétie messianique d'*Isaïe*, IX, 1.

Le chapitre XLVI n'existe pas dans le texte court.

Lire les livres d'Hénoch

XLVII [1] Maintenant, mes enfants, placez la raison dans vos cœurs, et mettez-vous dans l'oreille les paroles de votre père, tout ce que je vous fais entendre de la bouche du Seigneur. [2] Prenez ces livres, les livres écrits de la main de votre père, et lisez-les, et en eux connaissez les œuvres du Seigneur, qu'il n'y en a pas d'autre en dehors du Seigneur seul, [3] qui a posé les fondements sur l'inconnu, a tendu les cieux sur l'invisible, a posé la terre sur les eaux et l'a fondée sur l'inconsistant, [4] qui a fait seul la création innombrable, qui a compté la poussière de la terre ou le sable de la mer ou les gouttes des nuages, qui a accouplé la terre et la mer par des liens indissolubles, [5] qui a fait jaillir du feu la beauté inconcevable des étoiles et en a paré le ciel, qui de l'invisible a fait toutes choses visibles, étant lui-même invisible.

Transmettre les livres d'Hénoch

XLVIII [1] Et distribuez ces livres à vos enfants, et vos enfants à leurs enfants, et à tous vos parents et dans toutes vos générations, à ceux qui ont la sagesse et qui craignent le Seigneur [2] Et ils les recevront, et cela leur plaira plus que toute nourriture excellente, et ils les liront et s'attacheront à eux, tandis que les insensés qui ne connaissent pas le Seigneur ne les recevront pas, mais les repousseront, car leur joug leur pèsera. [3] Heureux qui portera leur joug et se l'attachera, parce qu'il le trouvera au jour du grand Jugement.

XLVII 2. En dehors du Seigneur seul : *Deutéronome*, IV, 35 ; *Isaïe*, XLV, 5 ; *Oracles sibyllins*, III, 629, 760. Expression voisine en XXXIII, 5.

3-5. Louange rhétorique du Dieu créateur, tissée de réminiscences bibliques. Comparer XXVI, 1-XXIX, 2.

3. Les fondements : voir XXIV, 5 ; XXV, 4 ; XXVI, 2. Tendre les cieux : *Psaumes*, CIV, 2 ; *Isaïe*, XL, 22 ; XLII, 5. Poser la terre sur les eaux : *Psaumes*, XXIV, 2.

4. Le sable de la mer ou les gouttes des nuages : *Ecclésiastique*, I, 2.

5. Voir XXIX, 2.

XLVIII 1-2. Voir, plus haut, XXXIII, 5 et la note.

XLIX [1] Car moi, je vous jure, mes enfants, qu'avant que l'homme ne fût, un lieu de jugement a été préparé pour lui, et que là-bas la balance et le poids selon lesquels l'homme sera éprouvé ont été préparés à l'avance.

Se préparer au jour du Jugement

L [1] Et moi, je mettrai par écrit l'œuvre de tout homme, et personne ne pourra se dérober. [2] Maintenant donc, mes enfants, demeurez dans la patience et dans la douceur durant le nombre de vos jours, pour que vous héritiez le Siècle sans fin qui est à venir. [3] Et tout coup et toute plaie et chaleur brûlante et toute parole mauvaise, s'ils nous viennent à cause du Seigneur, supportez-les ; et si vous pouvez les rendre en retour, ne les rendez pas à votre prochain, parce que c'est le Seigneur qui rend en retour, et il sera votre vengeur au jour du grand Jugement. [4] Perdez votre or et votre argent pour votre frère, pour que vous receviez un trésor non selon la chair au jour du Jugement.

LI [1] Et tendez vos mains à l'orphelin et à la veuve, et selon vos forces aidez le malheureux, et ils seront

XLIX 1. «Je vous jure» marque le caractère solennel de l'enseignement doctrinal du patriarche, comme dans *I Hénoch,* XCVIII, 4, 6. Un lieu de jugement : voir X, 4. La balance sur laquelle les hommes seront pesés au jour du Jugement existe de toute éternité. La scène de la pesée des âmes est évoquée dans le *Testament d'Abraham,* A, XII-XIII.

L 2. Dans la patience et dans la douceur : comparer LXVI, 5. «Pour que vous héritiez le Siècle sans fin» doit s'entendre des récompenses eschatologiques. Comparer *Ecclésiastique,* IV, 13 ; XX, 25 ; *I Hénoch,* XL, 9 ; *Psaumes de Salomon,* XIV, 9-10 ; *Oracles sibyllins,* Fragments, III, 47 ; *IV Esdras,* VII, 96 ; *II Baruch,* XLIV, 13 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XXXII, 3 ; *Matthieu,* XXV, 34.

3. L'homme pieux ne doit pas se venger lui-même, «c'est le Seigneur qui rend en retour» : même enseignement dans la *Règle de la Communauté,* X, 17-18 ; *Joseph et Aséneth,* XXVIII, 14 ; *Apocalypse de Sédrach,* VII, 7. Voir aussi *Testament de Joseph,* XVIII, 2 et la note.

4. Par ses œuvres l'homme se constitue sur la terre «un trésor» ou un avoir dans les cieux. L'idée se retrouve dans *Tobit,* IV, 9 (Vaticanus) ; *IV Esdras,* VI, 5 ; VII, 77 ; *II Baruch,* XIV, 12 ; XXIV, 1. Voir aussi *Matthieu,* VI, 19-20.

LI 1. L'orphelin et la veuve : voir XLII, 6 et la note.

votre protection au temps de l'épreuve. [2] Tout joug affligeant et pesant, s'il s'abat sur vous à cause du Seigneur, déliez-le, et ainsi vous trouverez votre salaire au jour du Jugement. [3] Le matin et à midi et au soir du jour, il est bon d'aller dans la maison du Seigneur glorifier l'auteur de toutes choses.

Bénédictions et malédictions

LII [1] Heureux qui ouvre son cœur aux louanges et loue le Seigneur ; maudit qui ouvre son cœur à l'outrage et aux calomnies contre son prochain. [2] Heureux qui ouvre sa bouche pour bénir et glorifier le Seigneur ; maudit qui ouvre sa bouche pour la malédiction et pour le blasphème à la face du Seigneur. [3] Heureux qui glorifie toutes les œuvres du Seigneur ; maudit qui outrage la création du Seigneur. [4] Heureux qui regarde les travaux de ses mains pour les accroître ; maudit qui regarde à effacer les travaux des autres. [5] Heureux qui garde les fondements des premiers pères ; maudit qui détruit les règles et les limites de ses pères. [6] Béni qui plante la paix ; maudit qui abat les pacifiques. [7] Béni qui parle paix, et qui possède la paix ; maudit qui parle paix, quand il n'y a pas de paix dans son cœur. [8] Tout cela se dénoncera dans la balance et dans le livre au jour du grand Jugement.

2. Salaire ou «récompense pour les justes» au jour du Jugement : comparer *IV Esdras*, VII, 35 ; *Matthieu*, V, 12.

3. Prière journalière au Temple, trois fois par jour : voir *Daniel*, VI, 11 ; *Psaumes*, LV, 18.

LII 1-7. Béatitudes et malédictions alternées. Suite de bénédictions et de malédictions dans la *Règle de la Communauté*, II, 2-12 ; longue kyrielle de malédictions dans *I Hénoch*, XCVIII, 9-XCIX, 2. Opposer *Romains*, XII, 14.

3. Heureux qui glorifie toutes les œuvres du Seigneur : réminiscence d'*Ecclésiastique*, XXXIX, 14.

5. «Les premiers pères» désignent sans doute Abraham, Isaac et Jacob. «Les règles et les limites» des pères sont les traditions ancestrales : comparer *I Hénoch*, XCIX, 14 ; *Écrit de Damas*, I, 16. Voir aussi *Lettre d'Aristée*, IX, 139.

6-7. Rapprocher *Matthieu*, V, 9.

8. «Balance» et «livre» du Jugement dernier : *Testament d'Abraham*, A, XII, 7-18.

Exhortations diverses

[9] Maintenant donc, mes enfants, gardez vos cœurs de toute injustice : que la balance vous fasse hériter la lumière dans les siècles. LIII [1] Ne dites pas, mes enfants : notre père est avec le Seigneur, et ses prières nous sauveront du péché. [2] Vous voyez que moi, j'écris toutes les œuvres de tout homme et personne ne peut détruire l'écrit de ma main, parce que le Seigneur voit tout. LIV [1] Maintenant donc, mes enfants, mettez-vous dans l'oreille toutes les paroles de votre père, pour que tout ce que je vous dis vous soit en héritage de repos. [2] Et les livres que je vous ai donnés, ne les cachez pas, expliquez-les à tous ceux qui le veulent, pour voir s'ils connaîtront les œuvres du Seigneur. LV [1] Car voici, mes enfants, le jour approche du terme fixé et le temps marqué me presse, et les anges qui vont avec moi se tiennent devant moi, et demain je monterai au ciel supérieur, dans mon héritage éternel. [2] C'est pourquoi, je vous prescris, mes enfants, d'avoir toute bonne volonté devant le Seigneur.

Préparatifs du départ d'Hénoch

LVI [1] Mathusalem répondit à son père Hénoch : «Qu'est-ce qui plaît à tes yeux, père, que nous te préparions à manger, pour que tu bénisses nos maisons et tes fils et tous les gens de ta maison? [2] Tu glorifieras ton peuple, et ainsi ensuite tu partiras.» Hénoch répondit à son fils et dit : «Écoute, mon enfant, depuis que

9. Gardez vos cœurs de toute injustice : comme en LXI, 1. «Hériter la lumière», c'est-à-dire recevoir la lumière en partage dans le monde à venir. L'idée est reprise en LXV, 6. Voir L, 2 et la note.

LIII 1. La thèse selon laquelle «les pères», entendons les patriarches, peuvent intercéder en faveur des justes est soutenue, entre autres, par Philon, *De exsecrationibus*, 166; elle est expressément condamnée par l'auteur. Voir aussi *IV Esdras*, VII, 102-110; *Matthieu*, III, 9.

2. Se rappeler qu'en *I Hénoch*, XII, 3 Hénoch est appelé «le scribe» par excellence; en XII, 4, «le scribe de la justice»; en XV, 1, «le scribe de la vérité». Voir la note sur XXXVI, 3-XXXIX, 1.

le Seigneur m'a oint de l'huile de sa gloire, il n'y a pas eu de nourriture en moi, et la nourriture ne me plaît pas, et je n'ai pas envie de nourriture terrestre.

LVII [1] «Mais appelle tes frères et tous les gens de notre maison et les anciens du peuple, pour que je leur parle et que je parte!» [2] Et Mathusalem se hâta d'appeler ses frères Regim et Ariim et Achazouchan et Charimion et tous les anciens du peuple, et il les amena devant son père Hénoch et ils s'inclinèrent devant lui. Et Hénoch les accueillit et les bénit, et il leur répondit, en disant :

Nouvelles exhortations : avoir pitié des animaux

LVIII [1] «Écoutez, mes enfants. Dans les jours de notre père Adam, le Seigneur descendit sur la terre pour la visiter, et toute sa création qu'il avait faite lui-même. [2] Et le Seigneur appela toutes les bêtes de la terre et tous les reptiles de la terre et tous les oiseaux ailés, et il les amena devant notre père Adam pour qu'il leur donnât des noms à tous sur la terre. [3] Et le Seigneur les laissa auprès de lui, et il les lui soumit tous et en fit ses inférieurs; en second lieu, il les rendit également muets, en vue de toute soumission et obéis-

LVI 2. Depuis que le Seigneur m'a oint de l'huile de sa gloire : XXII, 5. Je n'ai pas envie de nourriture terrestre : Hénoch est devenu un ange et n'a besoin que de nourritures spirituelles, de même Raphaël en *Tobit,* XII, 19 (Vulgate) ne prend qu'une «nourriture invisible». Comparer *Testament d'Abraham,* A, IV, 9-10.

LVII 1. Comparer *I Hénoch,* XCI, 1 : «Et maintenant, ô mon fils Mathusalem, convoque auprès de moi tous tes frères, réunis autour de moi tous les enfants de ta mère.»

2. Seuls Mathusalem et Regim sont nommés en I, 7. Les noms d'Ariim, d'Achazouchan et de Charimion varient selon les manuscrits. Le *Livre des Antiquités bibliques,* I, 17 connaît cinq fils et trois filles d'Hénoch.

LVIII 1. Dieu a «visité» la terre une première fois, lors de la création (*IV Esdras,* V, 56). Il la visitera une seconde fois, à la fin des temps.

2. D'après *Genèse,* II, 19.

3. Il les rendit également muets : dans le livre des *Jubilés,* III, 28, il est rapporté que le jour où Adam quitta le jardin d'Éden, «ce jour-là,

sance à l'homme. [4] Car il fit l'homme maître de tous ses biens : sur eux, il n'y aura pas de jugement pour toute âme vivante, mais pour l'homme seul. [5] Pour toutes les âmes des bêtes, il y a dans le grand Siècle un seul lieu et un seul parc et un seul pacage. [6] Car l'âme des animaux, que le Seigneur a faite, ne sera pas enfermée jusqu'au jugement. Toutes les âmes accusent l'homme : LIX [1] celui qui paît mal l'âme des bêtes est inique pour sa propre âme ; mais qui amène un sacrifice de bêtes pures, c'est guérison, il guérit son âme, et qui apporte un sacrifice d'oiseaux purs, c'est guérison, il guérit son âme.

Lier les quatre pattes des animaux pour le sacrifice

[2] « Et tout ce que vous avez pour la nourriture, liez-le aux quatre pattes : c'est guérison, vous guérissez votre âme ; qui met à mort une bête quelconque sans la lier, c'est loi mauvaise, il est inique pour sa propre âme. [3] Qui fait du mal à une bête en secret, c'est loi mauvaise, il est inique pour sa propre âme.

se ferma la bouche de tous les animaux sauvages et domestiques, des oiseaux, de tout ce qui marche et tout ce qui rampe, car (jusque-là) ils avaient conversé en une seule langue, en un seul parler ». Voir aussi *Vie géorgienne d'Adam et Ève*, XVIII.

4. « Toute âme vivante » pour désigner « tout animal vivant », comme en *Genèse*, I, 20, 24 ; II, 19 ; *Lévitique*, XI, 10, 46. Il n'y aura pas de jugement sur les animaux.

6. L'idée que les âmes des animaux puissent accuser l'homme est d'origine iranienne. Elle a trouvé une expression célèbre dans une gâtha de l'Avesta : « La Plainte de l'âme du bœuf ».

LIX 1. « Paître mal l'âme des bêtes » signifie sans doute leur infliger de mauvais traitements. Le *Testament de Zabulon*, V, 1 recommande expressément d'avoir pitié « des animaux privés de raison ». « Bêtes pures », comme en *Genèse*, VII, 2 ; « oiseaux purs », comme en *Genèse*, VIII, 20 ; *Lévitique*, XIV, 4 ; *Deutéronome*, XIV, 11. C'est guérison, il guérit son âme : l'expression se retrouve au verset suivant.

2. Liez-le aux quatre pattes : selon la Mishna, *Tamid*, IV, 1 et le Talmud de Babylone, *Tamid*, 31 *b*; *Shabbat*, 54 *a*, il fallait lier les pattes de l'animal avant de le sacrifier. Voir aussi, plus bas, LXIX, 22 et comparer *11QPs*^{a}, CXVIII, 27.

Ne pas faire preuve de malveillance

LX [1] «Qui fait du mal à une âme d'homme fait tort à sa propre âme, et il n'y a pas pour lui de guérison à jamais. [2] Qui pousse un homme dans un filet s'y prend lui-même, il n'y a pas pour lui de guérison à jamais ; et qui pousse un homme à la condamnation, sa condamnation ne manquera pas à jamais.

LXI [1] «Maintenant donc, mes enfants, gardez vos cœurs de toute injustice que le Seigneur a en aversion, et surtout à l'égard de toute âme vivante, de toutes celles que le Seigneur a créées. [2] Ce qu'un homme demande au Seigneur pour son âme, qu'ainsi il le fasse pour toute âme vivante. [3] Car dans le grand Siècle beaucoup de retraites sont préparées pour l'homme, des demeures très bonnes, des demeures mauvaises sans nombre. [4] Heureux celui qui s'en va dans les bonnes demeures, car les mauvaises ne sont pas un lieu de séjour.

Offrir les sacrifices et faire la charité de bon cœur

[5] «Et un homme, quand il s'engage dans son cœur à apporter un don devant le Seigneur, et que ses mains ne le font pas, alors le Seigneur détourne le travail de ses mains, et il n'en obtient rien ; si ses mains le font, et que son cœur murmure et ne cesse pas d'en souffrir, le murmure est sans profit.

LX 1. Il n'y a pas pour lui de guérison à jamais : l'expression se retrouve au verset suivant. Rapprocher *Proverbes*, VI, 15 ; XXIX, 1.

2. Qui pousse un homme dans un filet s'y prend lui-même : même image en *Psaumes*, IX, 16 ; XXXV, 8 ; LVII, 7 ; *Hymnes*, II, 29.

LXI 1. Voir LXVI, 1 et comparer *Judith*, V, 17.

2. Formulation assez voisine de la «Règle d'or» énoncée en *Matthieu*, VII, 12. Voir aussi *Tobit*, IV, 15.

3. Beaucoup de retraites : voir *Testament d'Abraham*, A, XX, 14 ; *Jean*, XIV, 2.

5. L'offrande volontaire, prévue en *Exode*, XXV, 2 ; XXXV, 5, doit être un don «du cœur». Celui qui ne tient pas son engagement voit son travail ruiné ; celui qui «murmure» donne à contrecœur et de son don il ne lui sera pas tenu gré.

LXII [1] «Heureux l'homme qui dans sa constance apporte le don devant le Seigneur, parce qu'il trouvera rétribution. [2] Et un homme, quand sa bouche fixe un temps pour apporter un don devant le Seigneur, et qu'il le fait, trouvera alors rétribution ; mais s'il laisse passer le temps fixé pour accomplir sa parole, son repentir n'est pas agréé, parce que tout retard fait scandale.

LXIII [1] «Et un homme, quand il couvre celui qui est nu et donne le pain à l'affamé, trouvera rétribution ; mais si son cœur murmure, alors il perd tout et n'obtient rien. [2] Et quand le pauvre est rassasié, et que son cœur est méprisant, alors il perd toute sa bonne œuvre et il n'obtient rien, parce que le Seigneur a en horreur tout homme méprisant.»

Le Seigneur appelle Hénoch

LXIV [1] Et quand Hénoch eut parlé à ses enfants et aux princes du peuple, voici que tout son peuple et tous ses voisins entendirent que le Seigneur appelait Hénoch. [2] Et ils se concertèrent et dirent : «Allons saluer Hénoch !» Et il s'en rassembla environ deux mille hommes, et ils vinrent jusqu'au lieu Azouchan où étaient Hénoch et ses fils et les anciens du peuple. [3] Et ils saluèrent Hénoch et lui dirent : «Toi, béni du Seigneur, le roi éternel, bénis maintenant ton peuple et glorifie-nous à la face du Seigneur, parce que le Seigneur t'a choisi et placé pour ôter nos péchés !»

LXII 2. Impossibilité du repentir pour le retardataire.

LXIII 1. Si son cœur murmure : voir LXI, 5.

LXIV 2. «Azouchan» ou, dans un manuscrit, «Achouzan» : transcription possible de l'hébreu *'ahuzzâh,* «domaine», pour désigner le «domaine» du Seigneur, Jérusalem et son Temple (*Ézéchiel,* XLVIII, 20, 21). Voir aussi, plus bas, LXVII, 4.
3. Pour ôter nos péchés : rapprocher *Écrit de Damas,* XIV, 18-19.

Dernières prédictions

LXV [1] Hénoch répondit à son peuple et dit : « Écoutez, mes enfants, avant que toutes choses ne fussent, avant que toute la création n'existât, le Seigneur établit le Siècle de la création, et après cela il fit toute sa création visible et invisible, [2] et après tout cela il créa l'homme à son image et mit en lui les yeux pour voir, les oreilles pour entendre, le cœur pour penser et l'esprit pour conseiller. [3] Alors le Seigneur délivra le siècle à cause de l'homme et le divisa en temps et en heures, pour que l'homme médite les changements des temps et leurs fins, les débuts et les fins des années, des mois, des jours et des heures, et pour qu'il calcule la mort de sa propre vie. [4] Quand s'achèvera toute la création que le Seigneur a faite, et que tout homme ira au grand Jugement du Seigneur, alors les temps périront, et il n'y aura plus d'années, ni mois ni jours et heures ne seront plus comptés, mais il restera un seul siècle. [5] Et tous les justes qui échapperont au grand Jugement du Seigneur s'uniront au grand Siècle, et le Siècle en même temps s'unira aux justes, et ils seront éternels. [6] Et il n'y aura plus en eux fatigue ni

LXV 1. Voir XXIV, 2-XXV, 2.

2. À son image : d'après *Genèse,* I, 27. Les yeux pour voir, les oreilles pour entendre, le cœur pour penser : comparer *Ecclésiastique,* XVII, 6 ; *Testament de Nephtali,* II, 8.

3. Le Seigneur délivra le siècle : comparer XXV, 2 ; pour la suite du verset, voir XLIII, 4 et la note. Pour qu'il calcule la mort de sa propre vie : par l'horoscope. Mention explicite de l'horoscope dans la recension longue, en XXX, 6, lors de la création des luminaires : « Et j'établis leurs noms, et leurs présages par le tonnerre, et leurs horoscopes, et leurs déterminations des heures, selon leur circuit. » Voir aussi *Apocalypse d'Abraham,* XIV, 4.

4. Il n'y aura plus d'années, ni mois ni jours et heures ne seront plus comptés : trait conforme à la vie paradisiaque que mènent les Réchabites, selon la *Narration de Zosime,* XII, 1. Ils ne mesurent plus le temps et ne connaissent « ni semaines ni mois ni années ». Il restera un seul siècle : voir la note sur XXV, 1.

6. L'évocation du monde nouveau dans le *Livre des Secrets d'Hénoch* présente des points de contact précis avec la description de la vie des Réchabites dans la *Narration de Zosime.* Les deux textes reprennent, en fait, indépendamment l'un de l'autre, des traits empruntés à la légende iranienne du roi Yima, telle qu'elle est rapportée, entre autres, dans le *Vendidad,* II. La fatigue et la souffrance n'ont plus de raison d'être dans

souffrance ni affliction ni menace de violence ni contrainte, ni nuit ni ténèbres, mais ils auront une grande lumière pour toujours et une muraille indestructible, et ils auront un grand paradis, abri d'un séjour éternel. [7] Heureux les justes qui échapperont au grand Jugement du Seigneur, parce que leurs visages resplendiront comme le soleil.

Dernières exhortations

LXVI [1] «Maintenant donc, mes enfants, gardez vos âmes de toute injustice, de tout ce que le Seigneur a pris en aversion. [2] Marchez devant la face du Seigneur et servez-le, lui seul, et apportez toute offrande devant le Seigneur ! [3] Car si vous levez le regard vers le ciel, le Seigneur est là, parce que le Seigneur a fait les cieux ; si vous portez le regard sur la terre et sur la mer et que vous pensiez aux choses souterraines, le Seigneur est là aussi, parce que le Seigneur a fait toute chose. [4] Et aucune œuvre ne se cachera à la face du Seigneur. [5] Dans la constance, dans la douceur et dans l'affliction de vos tribulations, sortez de ce siècle de souffrance !»

le «grand Siècle». Voir, par exemple, *I Hénoch,* X, 22 ; *Règle de la Communauté,* IV, 6-8 et surtout *Narration de Zosime,* XIV, 1. Ni nuit ni ténèbres : comparer «La terre où nous sommes est éclairée d'une admirable lumière, elle ne connaît ni les ténèbres ni la nuit» (*Narration de Zosime,* XI, 5 [syriaque]). Voir aussi *Apocalypse de Jean,* XXII, 5. La «muraille indestructible» désigne le *vara* de Yima, ou enclos fortifié, où vivent les Bienheureux. Selon la *Vie grecque d'Adam et Ève,* XVII, 1-2, le paradis est protégé par des murs. Voir aussi *Narration de Zosime,* II, 8.

LXVI 1. Même exhoratation en LII, 9.

2. Servez-le, lui seul : comme en *I Samuel,* VII, 3, par exemple.

3. D'après *Psaumes,* CXXXIX, 8. Comparer *Constitutions apostoliques,* VII, XXXV, 8.

4. Comparer targoum Neofiti sur *Genèse,* XXII, 14 ; targoum du pseudo-Jonathan sur *Deutéronome,* I, 17.

5. Dans la constance, dans la douceur et dans l'affliction : comparer L, 2. «Sortez de ce siècle de souffrance» à rapprocher de *IV Esdras,* XIV, 14 : «Hâte-toi de quitter ces temps» et de *Testament d'Abraham,* A, I, 7 : «Tu dois maintenant sortir de ce monde de vanité.»

Enlèvement d'Hénoch

LXVII [1] Pendant qu'Hénoch conversait avec son peuple, le Seigneur envoya l'obscurité sur la terre, et ce furent les ténèbres, et les ténèbres couvrirent les hommes qui se tenaient avec Hénoch. [2] Et les anges se hâtèrent de prendre Hénoch et de le faire monter au ciel supérieur, et le Seigneur l'accueillit et le plaça devant sa face à jamais. [3] Et les ténèbres se retirèrent de la terre et ce fut la lumière, et le peuple vit, et il comprit comment Hénoch avait été enlevé ; et ils glorifièrent Dieu, et ils s'en allèrent dans leurs maisons.

Célébration de l'enlèvement

[4] Mathusalem et ses frères, les fils d'Hénoch, se hâtèrent de construire un autel au lieu Azouchan d'où Hénoch avait été enlevé, et ils prirent des moutons et des bœufs et ils sacrifièrent à la face du Seigneur. [5] Et ils convoquèrent tout le peuple venu avec eux à la réjouissance, et le peuple apporta des dons aux fils d'Hénoch, et ils célébrèrent une fête joyeuse pendant trois jours.

Mathusalem devient prêtre du peuple

LXVIII [1] Et le troisième jour, au temps du soir, les anciens du peuple parlèrent à Mathusalem et lui dirent :

LXVII 1. Ténèbres sur la terre pour masquer l'enlèvement d'Hénoch.

2. Les anges se hâtèrent de prendre Hénoch : interprétation midrashique de *Genèse,* V, 24. Dans *Jubilés,* IV, 23, il est précisé qu'Hénoch est enlevé par Dieu. Comparer *I Hénoch,* LXX, 1 ; *Ecclésiastique,* XLIV, 16 ; *Sagesse de Salomon,* IV, 10 ; *Hébreux,* XI, 5. « Au ciel supérieur » ou « au firmament », comme dans le targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* V, 24.

4. Azouchan : voir LXIV, 2 et la note.

LXVIII 1. Les anciens du peuple : comme aux versets 6, 7, 11 et LXIX, 12. L'expression est biblique : *Exode,* XIX, 7 ; *Nombres,* XI, 16, 24.

«Viens et tiens-toi devant le Seigneur et devant ton peuple et devant l'autel du Seigneur, et tu seras glorifié parmi ton peuple.» [2] Et Mathusalem répondit à son peuple : «Oh! le Seigneur, le Dieu de mon père Hénoch, c'est lui-même qui élèvera un prêtre sur son peuple.» [3] Le peuple attendit toute cette nuit-là au lieu Azouchan, et Mathusalem resta près de l'autel et pria le Seigneur, et il dit : «Seigneur de tout le siècle, qui es l'unique, qui as élu notre père Hénoch, toi, Seigneur, fais connaître un prêtre pour ton peuple, et donne aux cœurs l'intelligence de craindre ta gloire et de tout faire selon ta volonté.» [4] Et Mathusalem s'endormit, et le Seigneur lui apparut la nuit dans une vision, et il lui dit : «Écoute, Mathusalem, je suis le Seigneur, le Dieu de ton père Hénoch; écoute la voix de ton peuple, et tiens-toi devant lui et devant mon autel, et je te glorifierai à la face de ce peuple, mon peuple, pendant tous les jours de ta vie.» [5] Et Mathusalem se leva de son sommeil et bénit celui qui s'était manifesté à lui. [6] Et les anciens du peuple vinrent au matin auprès de Mathusalem, et le Seigneur Dieu disposa le cœur de Mathusalem à écouter la voix du peuple, et il leur dit : «Le Seigneur notre Dieu, qu'il fasse sur ce peuple, son peuple, ce qui est bien à ses yeux!»

[7] Et Sarsan et Charmis et Zazas et les anciens du peuple se hâtèrent de vêtir Mathusalem d'un vêtement de choix, et ils lui mirent sur la tête une couronne brillante. [8] Et le peuple se hâta d'amener moutons et bœufs et des oiseaux, le tout exactement choisi, pour que Mathusalem sacrifiât à la face du Seigneur et devant le peuple. [9] Et Mathusalem monta à l'autel du Seigneur, comme l'étoile du matin qui monte, et tout le peuple venait à sa suite. [10] Et Mathusalem se tint à

2. Le Seigneur, le Dieu de mon père Hénoch : formules semblables en *Judith,* IX, 2 ; *Joseph et Aséneth,* VIII, 10. C'est lui-même qui élèvera un prêtre sur son peuple : comparer *Testament de Lévi,* XVIII, 2.

4. Écoute Mathusalem, je suis le Seigneur, le Dieu de ton père Hénoch : transposition du *shema'* (voir *Deutéronome,* VI, 4 et la note).

7. Un vêtement de choix : la tunique du grand prêtre (*Exode,* XXVIII, 4 ; *Lévitique,* VIII, 7 ; *Ecclésiastique,* XLV, 7 ; *Sagesse de Salomon,* XVIII, 24 ; *Lettre d'Aristée,* VII, 96 ; *Testament de Lévi,* VIII, 2, 5). Une couronne brillante : la couronne du grand prêtre (*Testament de Lévi,* VIII, 9).

9. Comme l'étoile du matin qui monte : métaphore utilisée en *Ecclésiastique,* L, 6 pour le grand prêtre Simon.

l'autel, et tout le peuple autour de l'autel. [11] Et les anciens du peuple, prenant les moutons et les bœufs, leur lièrent les quatre pattes et les placèrent à la tête de l'autel, et le peuple dit à Mathusalem : «Prends ton couteau et égorge ces victimes exactement choisies à la face du Seigneur ! » [12] Et Mathusalem, tendant ses bras vers le ciel, invoqua le Seigneur et dit : «Hélas, Seigneur, qui suis-je, moi, pour me tenir à la tête de ton autel et à la tête de tout ton peuple ? [13] Maintenant, Seigneur, jette les yeux sur ton serviteur et sur tout ton peuple et sur tout ce qui a été recherché avec soin, et accorde ta grâce à ton serviteur à la face de ce peuple, pour qu'il comprenne que c'est toi qui as ordonné un prêtre pour ton peuple. » [14] Et voici, pendant que Mathusalem priait, l'autel fut secoué, et le couteau se dressa de l'autel et sauta dans les mains de Mathusalem à la face de tout le peuple. [15] Et tout le peuple fut pris de tremblement, et il glorifia le Seigneur, et Mathusalem fut honoré à la face du Seigneur et devant tout le peuple depuis ce jour. [16] Et Mathusalem prit et égorgea tout ce que le peuple avait apporté. Et le peuple se réjouit et fut dans l'allégresse devant le Seigneur et devant Mathusalem en ce jour, et ensuite ils s'en allèrent dans leurs maisons.

Sacerdoce et mort de Mathusalem

LXIX [1] Et Mathusalem se tint à la tête de l'autel et à la tête de tout le peuple à partir de ce jour. [2] Pendant

11. Leur lièrent les quatre pattes : voir LIX, 2 et la note. Prends ton couteau : voir le verset 14 et la note.

14. Le couteau se dressa de l'autel et sauta dans les mains de Mathusalem : le couteau du patriarche est un couteau magique. Jeu de mots sur le nom hébreu de Mathusalem, *Méthûsélaḥ*, et *shélaḥ* «arme», «couteau».

LXIX 2. Pendant quatre cent quatre-vingt-deux ans : «quatre cent quatre-vingt-douze ans» dans un manuscrit. A. Vaillant propose la correction «en 1480» pour se conformer à peu près à la chronologie de la version des Septante. Il explora la terre : nouveau jeu de mots sur le nom hébreu de Mathusalem, rattaché à la racine *šlḥ*, «envoyer». Philon, *De posteritate*, 41, interprète le nom du patriarche : «expédition de la mort».

quatre cent quatre-vingt-deux ans, il explora toute la terre, et il rechercha tous ceux qui avaient cru au Seigneur, et ceux qui avaient changé, il les corrigea et les convertit ; et il ne se trouva pas un homme qui changeât et s'écartât de la face du Seigneur pendant tous les jours que vécut Mathusalem. [3] Et le Seigneur bénit Mathusalem pour ses sacrifices et pour ses dons et pour tout le service qu'il servit à la face du Seigneur.

[4] Et après l'achèvement des jours de Mathusalem, le Seigneur lui apparut de nuit dans une vision et lui dit : «Écoute, Mathusalem, je suis le Seigneur, le Dieu de ton père Hénoch. [5] Je veux que tu saches que les jours de ta vie sont achevés et que le jour de ton repos approche. [6] Appelle Nêr, le second fils de ton fils Lamech, et revêts-le de tes vêtements sacrés, et tu le placeras à mon autel, et tu lui diras tout ce qui arrivera dans ses jours : parce que les temps approchent où toute la terre périra et tout homme et tout ce qui se meut sur la terre. [7] Car dans ses jours il y aura un grand désordre sur la terre, parce que l'homme a envié son prochain, et le peuple s'abattra sur le peuple et la nation soulèvera la guerre contre la nation, toute la terre s'emplira de sang et de désordre mauvais. [8] De plus, ils abandonneront leur créateur et adoreront ce qui est fixé dans le ciel et ce qui marche sur la terre et les vagues de la mer, et l'Adversaire se glorifiera et se réjouira de leurs actes pour mon affliction. [9] Toute la

5. Comparer *II Rois*, XX, 1.

6. Nêr, second fils de Lamech, inconnu par ailleurs. «Nêr» est la transcription de l'hébreu *nêr*, «lumière». C'est comme futur prêtre qu'il reçoit ce nom symbolique. Même imagerie sacerdotale dans le *Livre des Bénédictions*, IV, 27 ; *Testament de Lévi*, IV, 3 ; *II Baruch*, LXXVII, 13.

7-9. Annonce du déluge et de ses prodromes.

7. La nation soulèvera la guerre contre la nation : voir LXIX, 25 et comparer *II Chroniques*, XV, 6 ; *IV Esdras*, IX, 3 ; *Oracles sibyllins*, III, 636 ; *Apocalypse grecque d'Esdras*, III, 13 ; *Marc*, XIII, 8. La terre s'emplira de sang : comparer *Oracles sibyllins*, III, 684 ; V, 372, 378 ; *Asclepius*, 24 ; *Apocalypse de Jean*, XIV, 20.

8. Ce qui est fixé dans le ciel : les astres auxquels les idolâtres rendent un culte. Ce qui marche sur la terre et les vagues de la mer : reptiles et poissons (*Genèse*, I, 26). L'Adversaire : le Diable, comme dans la *Vie latine d'Adam et Ève*, X, 4 ; XVII, 1 ; XXXIII, 2. Voir aussi *Apocalypse grecque d'Esdras*, III, 15 ; *I Clément*, LI, 1.

9. Tout fruit et toute herbe changeront leurs temps : comparer *I Hénoch*, LXXX, 2-3 ; *IV Esdras*, VI, 22.

terre changera son ordre, et tout fruit et toute herbe changeront leurs temps, car ils attendront le temps de la destruction. Et toutes les nations changeront sur la terre pour mon affliction. [10] Et alors, moi, je commanderai à l'abîme, il se précipitera d'en bas sur la terre, et les dépôts des eaux du ciel se précipiteront d'en haut sur la terre, en une grande matière selon la matière primitive, et toute la constitution de la terre périra, et toute la terre sera secouée et sera privée de son assise solide à partir de ce jour. [11] Alors, moi, je préserverai Noé, le fils premier-né de ton fils Lamech, et je ferai lever de sa semence un autre monde, et sa semence durera dans les siècles. »

[12] Et Mathusalem, se levant de son sommeil, s'affligea grandement du songe. Il fit venir tous les anciens du peuple et leur raconta tout ce que le Seigneur lui avait dit, et tout ce que le Seigneur lui avait révélé dans la vision. [13] Et le peuple s'affligea de sa vision et lui répondit : « Le Seigneur a le pouvoir de faire selon sa volonté, et maintenant fais tout comme le Seigneur te l'a dit. » [14] Mathusalem appela Nêr, le second fils de Lamech, et il le revêtit des vêtements du sacerdoce devant tout le peuple, et il le plaça à la tête de l'autel et lui apprit tout ce qu'il avait à faire dans le peuple. [15] Et Mathusalem dit au peuple : « Voici Nêr, il sera devant vous, à partir d'aujourd'hui, le guide des princes. » [16] Et le peuple répondit à Mathusalem : « Qu'il le soit pour nous, et que la parole du Seigneur s'accomplisse, comme il te l'a dit ! » [17] Et pendant que Mathusalem parlait au peuple, son esprit se troublait, il plia les genoux et tendit ses bras vers le ciel, priant le Seigneur, et, comme il priait, son esprit sortit de lui.

[18] Et Noé et tout le peuple se hâtèrent de bâtir un tombeau pour Mathusalem, et ils placèrent pour lui l'encens et la canne et beaucoup de ce qui sanctifie.

10. Les dépôts des eaux du ciel se précipiteront d'en haut sur la terre : comparer *I Hénoch*, LIV, 7. Toute la terre sera secouée : comparer *I Hénoch*, LXV, 1.

11. Voir XXXV, 1.

14. Investiture de Nêr, semblable à celle de Mathusalem (LXVIII, 7).

15. Le guide des princes : deux manuscrits lisent « prince et guide ».

18. La « canne » ou canelle aromatique : voir *Exode*, XXX, 23 et la note.

[19] Et Nêr et le peuple allèrent lever le corps de Mathusalem, et ils le placèrent dans le tombeau qu'ils lui avaient bâti, et ils le recouvrirent.

[20] Et le peuple dit : «Béni a été Mathusalem à la face du Seigneur et à la face de tout le peuple.» [21] Et, de là, ils se rassemblèrent, et Nêr dit au peuple : «Hâtez-vous d'amener aujourd'hui le mouton et le taureau et la tourterelle et la colombe, pour que nous sacrifiions à la face du Seigneur, et réjouissez-vous aujourd'hui, puis allez dans vos maisons.» [22] Et le peuple obéit à Nêr le prêtre : ils se hâtèrent d'amener les victimes, et ils les lièrent à la tête de l'autel. [23] Et Nêr prit le couteau du sacrificateur et il sacrifia à la face du Seigneur. Et le peuple se hâta de faire ce qui était prescrit, et ils se réjouirent : à la face du Seigneur, tout le jour, ils glorifièrent le Seigneur, le Dieu sauveur de Nêr, à la face du peuple. [24] À partir de ce jour ce fut la paix et l'ordre sur toute la terre dans les jours de Nêr, pendant deux cent deux ans.

[25] Et après cela le peuple changea en s'écartant du Seigneur, et ils commencèrent à être envieux les uns des autres et le peuple s'agitait contre le peuple, et la nation se levait en guerre contre la nation, et il y eut un grand trouble.

[26] Et Nêr le prêtre l'entendit et s'en affligea grandement, et il dit dans son cœur : «Le temps est déjà proche des paroles que le Seigneur a dites à Mathusalem, le père de mon père.»

Naissance miraculeuse de Melchisédech

LXX [1] Et la femme de Nêr, Sophonim, stérile et qui n'avait pas donné d'enfant à Nêr, Sophonim était au temps de la vieillesse et au jour de la mort, et elle conçut

21. Comparer *Genèse*, XV, 9, mais il manque un animal : la chèvre.
22. Voir LIX, 2 et la note.
25. Voir LXIX, 7.

LXX 1. Sophonim : transcription de l'hébreu *sôf'onim*, «fin des malheurs». Sophonim doit, en effet, donner naissance à Melchisédech, le prêtre des temps nouveaux. Se rappeler, en revanche, que selon *Hébreux*, VII, 3, Melchisédech était «sans père, sans mère, sans généalogie». Au temps de la vieillesse : Sophonim n'a pas plus d'espoir d'avoir d'enfant que Sara (*Genèse*, XVIII, 11-13).

dans son ventre. [2] Or Nêr le prêtre n'avait pas dormi avec elle depuis le jour où le Seigneur l'avait placé à la face du peuple. [3] Sophonim eut honte et se cacha tous les jours, et personne du peuple ne le sut. Et elle était dans les jours de l'enfantement, et Nêr se souvint de sa femme et l'appela à lui dans sa maison pour converser avec elle. [4] Et Sophonim alla auprès de son mari, et voici, elle était enceinte au temps de l'enfantement. [5] Et, la voyant, Nêr eut grande honte d'elle, et il lui dit : « Pourquoi as-tu fait cela, femme, et m'as-tu fait honte devant tout le peuple ? Et maintenant, écarte-toi de moi, va où tu as conçu la honte de ton ventre, pour que je ne souille pas mes mains sur toi et que je ne pèche pas devant le Seigneur ! » [6] Et Sophonim répondit à son mari et lui dit : « Voici, mon Seigneur, le temps de ma vieillesse, et il n'y a pas eu en moi d'ardeur de jeunesse et je ne sais pas comment a été conçue l'indécence de mon ventre. » [7] Nêr ne la crut pas, et Nêr lui dit une seconde fois : « Écarte-toi de moi, de peur que je ne te frappe et que je ne pèche devant le Seigneur ! »

[8] Et il arriva, comme Nêr parlait à sa femme, que Sophonim tomba aux pieds de Nêr et mourut. [9] Et Nêr s'affligea grandement et dit dans son cœur : « Est-ce de ma parole que cela lui est arrivé ? Et maintenant miséricordieux est le Seigneur éternel, puisque ma main n'a pas été sur elle. » [10] Et l'archange Gabriel apparut à Nêr et lui dit : « Ne pense pas que ta femme Sophonim soit morte à cause d'une faute. Cet enfant qui est né d'elle

2-18. L'histoire de la naissance miraculeuse de Melchisédech présente des ressemblances littéraires remarquables avec les « Évangiles de l'Enfance ». Voir *Matthieu*, I, 18-21 ; *Protévangile de Jacques*, XIII-XIV ; *Évangile du pseudo-Matthieu*, X. On en rapprochera également le récit de la naissance de Noé en *I Hénoch*, CVI. Pour Philon d'Alexandrie, la naissance des fils des patriarches est due à des conceptions miraculeuses. Voir *De Cherubim*, 47.

2-3. Nêr s'abstient de toute relation sexuelle avec sa femme du jour où il a été investi. S'il appelle Sophonim, c'est « pour converser avec elle ». De même, selon Philon, Moïse avait méprisé les rapports conjugaux du jour où il était devenu prêtre (*De vita Mosis*, II, 68).

5. Comparer le désespoir de Joseph quand il trouve Marie enceinte sans avoir eu de rapports avec elle (*Évangile du pseudo-Matthieu*, X, 2). Nêr veut répudier sa femme, comme Joseph avait songé à répudier Marie (*Matthieu*, I, 19 ; *Protévangile de Jacques*, XIV, 1).

10. Apparition de Gabriel qui vient rassurer Nêr, comme Joseph

est un fruit juste, et que je recevrai au paradis, pour que
tu ne sois pas le père d'un don de Dieu. » 11 Et Nêr se
hâta de fermer la porte de sa maison et d'aller chez son
frère Noé, et il lui raconta tout ce qui était arrivé à sa
femme. 12 Et Noé se hâta vers la chambre de son
frère : et l'aspect de la femme de son frère était celui
d'une morte, et ses entrailles au temps de l'enfan-
tement. 13 Et Noé dit à Nêr : «Ne te désole pas, mon
frère Nêr, car le Seigneur a couvert aujourd'hui notre
honte, puisque personne du peuple ne le sait ; et
maintenant hâtons-nous de l'enterrer, et le Seigneur
couvrira notre indécence. » 14 Et ils plaçèrent Sopho-
nim sur un lit, ils la vêtirent de vêtements noirs, et ils
fermèrent la porte, et ils creusèrent une tombe en
secret. 15 Quand ils furent sortis vers sa tombe, l'en-
fant sortit de Sophonim morte, et il était assis sur le lit.
Et Noé et Nêr rentrèrent pour ensevelir Sophonim, et
ils virent l'enfant assis près de la morte, et le vêtement
était sur lui. 16 Et Noé et Nêr s'effrayèrent fort : car
l'enfant était achevé de corps, il parlait par sa bouche et
bénissait le Seigneur. Noé et Nêr l'examinaient, et ils
dirent : «Ceci est du Seigneur, mon frère. » 17 Et voici,
le sceau du sacerdoce était sur sa poitrine, et glorieux
d'aspect. Et Noé dit à Nêr : «Frère, voici que le
Seigneur renouvelle le tabernacle de la sanctification
après nous. » 18 Et Nêr et Noé se hâtèrent de laver
l'enfant, et ils le vêtirent des vêtements du sacerdoce.
Et Nêr lui donna les pains consacrés, et il man-
gea. 19 Et ils lui donnèrent le nom de Melchisédech.

l'avait été par un ange du Seigneur (*Matthieu*, I, 19). Un fruit juste : reprise d'une expression d'*Amos*, VI, 12. Pour que tu ne sois pas le père d'un don de Dieu : c'est Dieu qui, en effet, est le père de l'enfant à naître et non pas un mari mortel. Idée voisine chez Philon, *De Cherubim*, 43-44. Ce verset ne se trouve que dans un seul manuscrit. Il est considéré par A. Vaillant comme une addition.

16. Il parlait par sa bouche et bénissait le Seigneur : comme Noé qui, selon *I Hénoch*, CVI, 3, à sa naissance, «se leva des bras de l'accoucheuse, ouvrit la bouche et bénit le Seigneur».

17. Le sceau du sacerdoce était sur sa poitrine : le «pectoral» du grand prêtre. Voir *Exode*, XXVIII, 29, 30 (Septante).

18. Les vêtements du sacerdoce : comme en LXIX, 14. «Les pains consacrés» que seuls les prêtres pouvaient manger : *Lévitique*, XXIV, 5-9.

19. Melchisédech, en hébreu *Melkîṣédéq*, «Mon roi est justice», mentionné en *Genèse*, XIV, 18 et *Psaumes*, CX, 4. La *Légende hébraïque de Melkisédeq* trouvée à Qoumrân dans la grotte XI (*11QMelkisédeq*)

Et Noé et Nêr prirent le corps de Sophonim, ils lui enlevèrent les vêtements noirs, ils lavèrent son corps et la vêtirent de vêtements brillants et choisis. [20] Et ils lui bâtirent un tombeau, et Noé, Nêr et Melchisédech allèrent l'ensevelir avec honneur publiquement. [21] Et Noé dit à son frère : «Garde l'enfant dans le secret jusqu'au moment favorable, parce que le peuple est devenu méchant sur toute la terre, et s'ils le voient de quelque façon, ils le feront mourir.» Et Noé s'en alla à sa demeure. [22] Et voici toutes iniquités se multiplièrent sur toute la terre dans les jours de Nêr. Et Nêr s'affligeait bien plus au sujet de l'enfant, et disait : «Que ferai-je de lui?» Et tendant ses bras vers le ciel, il invoqua le Seigneur et dit : «Hélas, Seigneur éternel, toutes les iniquités se sont multipliées sur la terre dans nos jours et moi, je connais que notre fin est proche. [23] Et maintenant, Seigneur, quelle est la vision de cet enfant et quel est son destin, ou que ferai-je de lui pour qu'il ne soit pas retenu avec nous dans cette destruction?» [24] Le Seigneur entendit Nêr, il lui apparut la nuit dans une vision, et il lui dit : «Voici que déjà, Nêr, la perdition est devenue grande sur la terre : je ne la souffrirai plus et ne la supporterai plus. Voici, je pense, moi, faire tomber bientôt une grande destruction sur la terre. [25] Mais pour l'enfant ne t'afflige pas, Nêr, parce que j'enverrai dans peu de temps mon archistratège Michel, et il prendra l'enfant et le placera dans le paradis de l'Éden. [26] Il ne périra pas avec ceux qui doivent périr, et moi, je l'ai montré, et il sera mon prêtre des prêtres, à jamais Melchisédech et je le sanctifierai, et je le changerai en un grand peuple qui me sanctifiera.»

témoigne des spéculations dont ce mystérieux personnage avait été l'objet en certains milieux esséniens. L'*Épître aux Hébreux*, VII, 1-3 s'inscrit dans ce courant légendaire.

21. S'ils le voient de quelque façon, ils le feront mourir : comparer *Matthieu*, II, 13.

24. Une grande destruction sur la terre : comparer LXIX, 9.

25. Mon archistratège Michel : voir XXXIII, 7 et la note. Dans le paradis de l'Éden : Melchisédech sera enlevé au paradis, comme l'avait été Hénoch auprès du Fils d'homme (*I Hénoch*, LXX, 1). Comparer *IV Esdras*, XIV, 9.

26. A jamais Melchisédech : d'après *Psaumes*, CX, 4, cité en *Hébreux*, V, 6 ; VI, 20 ; VII, 21. «Il sera mon prêtre des prêtres», c'est-à-dire «grand prêtre». Je le changerai en un grand peuple : comparer *I Pierre*, II, 10.

27 Et Nêr, se levant de son songe, bénit le Seigneur qui s'était manifesté à lui, et dit : «Béni le Seigneur, le Dieu de nos pères, qui n'a pas donné le blâme à mon sacerdoce dans le sacerdoce de mes pères, parce que ta Parole a créé un grand prêtre dans la matrice de Sophonim, ma femme. 28 Car je n'avais pas de descendance, et cet enfant me tiendra lieu de descendance, et il deviendra comme mon fils, et tu le compteras au nombre de tes serviteurs, de Soufi et Onoch et Rousi et Milam et Serouch et Arousan, Nail, et Hénoch et Mathusalem et ton serviteur Nêr, et Melchisédech sera la tête des prêtres dans une autre race. 29 Je sais en effet que cette race-ci finira dans la confusion et que tous périront, et Noé, mon frère, sera conservé en ce jour pour la plantation et de sa race se lèvera un peuple nombreux, et Melchisédech deviendra la tête des prêtres dans un peuple qui sert ton pouvoir monarchique, Seigneur. »

Enlèvement de Melchisédech au paradis

LXXI 1 Et il advint, quand l'enfant eut achevé quarante jours dans la demeure de Nêr, que le Seigneur

27. «Ta Parole a créé» est un targoumisme. L'auteur veut éviter l'anthropomorphisme «tu as créé». Comparer targoum Neofiti sur *Genèse,* I, 16, 25, 27.

28. Liste de noms plus ou moins écorchés dans le manuscrit le meilleur. Les autres manuscrits présentent des listes variées où l'on trouve les noms des patriarches, Seth, Énos, Malaléel, et, en outre, Rousi, Amilam, Seroch, Arousan, Prasidam, Aleem.

29. Pour la plantation : littéralement, «pour les plantations». Comme dans *I Hénoch,* X, 16, la «plantation» désigne tout à la fois, les descendants de Noé et la Congrégation des justes. «La plantation» est un terme technique dans les écrits esséniens, pour désigner la Communauté : *Règle de la Communauté,* VIII, 5 ; XI, 8 ; *Hymnes,* VI, 15 ; VIII, 6, 9, 10 ; *Écrit de Damas,* I, 7 ; *Targoum de Job,* XXXV, 10 ; *Jubilés,* I, 16 ; *I Hénoch,* LXXXIV, 6 ; XCIII, 2 ; *Psaumes de Salomon,* XIV, 4 ; *Odes de Salomon,* XXXVIII, 18-21. La métaphore est d'origine biblique. Elle est reprise dans le christianisme. Voir *Matthieu,* XV, 13 ; Ignace d'Antioche, *Tralliens,* XI, 1 ; *Philadelphiens,* III, 1 ; *Ascension d'Isaïe,* IV, 3. Elle se retrouve dans le mandéisme.

LXXI 1. «Quarante jours», comme Moïse au Sinaï (*Exode,* XXIV, 18), comme Élie dans sa marche au mont Horeb (*I Rois,* XIX, 8), comme Abraham avec l'ange (*Apocalypse d'Abraham,* XII, 1), comme Esdras se

dit à Michel : «Descends sur la terre auprès de Nêr le prêtre, et prends l'enfant Melchisédech qui est avec lui et place-le en garde dans le paradis de l'Éden ! [2] Car déjà le temps approche, et moi, je vais lâcher toutes les eaux sur la terre, et tout ce qui est sur la terre périra, et je le restaurerai en une autre race, et Melchisédech sera la tête des prêtres dans cette race.» [3] Et Michel se hâta de descendre en volant de nuit. Et Nêr dormait sur son lit la nuit, et Michel lui apparut et lui dit : «Ainsi parle le Seigneur à Nêr : remets-moi l'enfant que je t'ai confié !» [4] Et Nêr ne reconnut pas celui qui lui parlait, et son cœur était troublé. «Est-ce que, dit-il, le peuple a été informé de l'enfant et le prendra et le tuera ? Car le cœur du peuple est devenu pervers devant la face du Seigneur.» [5] Et il répondit à Michel et dit : «Il n'y a pas d'enfant chez moi, et je ne connais pas celui qui me parle.» [6] Et Michel lui répondit : «N'aie pas peur, Nêr, je suis l'archange du Seigneur ! Le Seigneur m'a envoyé, et voici, je prendrai ton enfant aujourd'hui et j'irai avec lui le placer dans le paradis de l'Éden.» [7] Et Nêr se souvint du premier songe, et il eut foi en Michel et lui répondit : «Béni est le Seigneur qui t'a envoyé aujourd'hui à moi, et maintenant bénis ton serviteur Nêr, et prends l'enfant et fais de lui tout ce qui t'a été dit.» [8] Et Michel prit l'enfant Melchisédech en cette nuit sur ses ailes, et il le plaça dans le paradis de l'Éden. Et Nêr se leva au matin et il alla dans l'abri, et il ne trouva pas l'enfant. [9] Et ce fut pour Nêr une grande joie et un grand chagrin, parce que l'enfant lui tenait lieu de fils.

séparant du peuple (*IV Esdras*, XIV, 23). Descends sur la terre auprès de Nêr le prêtre : comparer *Testament d'Abraham*, A, I, 4.

3. «En volant», car l'archange est pourvu d'ailes, comme les anges eux-mêmes le sont. Voir, plus haut, I, 2 ; III, 1 ; XII, 1 ; XVI, 8 et comparer *I Hénoch*, LXI, 1.

8. «Dans l'abri», où il avait caché l'enfant.

[illegible] sur la terre [illegible]

[illegible] Melchisédech [illegible]

[illegible] le paradis [illegible]

[illegible]

[illegible] Michel lui apparut [illegible]

[illegible]

[illegible] devenu pervers devant [illegible]

[illegible] répondit à Michel [illegible]

[illegible] Michel lui [illegible]

[illegible] ange du Seigneur! [illegible] voici, je prendrai ton enfant aujourd'hui et [illegible] le placer dans le paradis de l'Éden. [illegible]

« Béni est le Seigneur qui t'a envoyé [illegible] »

[illegible] Michel prit l'enfant Melchisédech en cette [illegible] le plaça dans [illegible]

[illegible]

X

LIVRE DES ANTIQUITÉS BIBLIQUES

NOTICE

Le Livre des Antiquités bibliques, *très probablement rédigé en hébreu ou en araméen vers le milieu du Ier siècle avant J.-C. et traduit assez vite en grec, n'existe plus que dans une version latine, faite sur le grec dans un style proche des anciennes versions latines de la Bible antérieures à saint Jérôme, ce qui permet de la dater, avec quelque vraisemblance, du IIe ou du IIIe siècle de l'ère chrétienne.*

Ce texte latin fut édité pour la première fois par Jean Sichard, Sichardus, *chez l'imprimeur Adam Pierre à Bâle, en 1527. L'éditeur, humaniste célèbre, professeur aux universités de Bâle et de Tübingen (1499-1552), avait regroupé, avec l'ouvrage, plusieurs écrits attribués à Philon le Juif, tels que les* Quaestiones et solutiones in Genesim, *le* De vita contemplativa, *l'*Onomasticon *et le* De mundo. *Cette* editio princeps, *de très grande valeur, a été rééditée en 1538 et en 1550 à Bâle, puis à Lyon chez Gryphius en 1552 et à Heidelberg chez Commelin en 1559. Jean Sichard avait utilisé, pour établir son texte, deux manuscrits du XIe siècle, l'un en provenance de Lorsch en* Rhénanie, *actuellement perdu, l'autre emprunté à la bibliothèque du monastère de Fulda dans la* Hesse, *conservé actuellement à Cassel* (Fulda-Cassel Theol. 4, *3).*

L'ouvrage sombra ensuite dans un oubli profond. Mentionné par certains érudits, par exemple Sixte de Sienne dans sa Bibliotheca sacra *(Venise, 1566), il ne fut évoqué de nouveau qu'à la suite de la publication par* M. R. *James, en 1893, de quatre fragments latins, que l'éditeur avait reproduits*

dans ses Apocrypha anecdota, *sans se rendre compte qu'il s'agissait d'extraits du* Livre des Antiquités bibliques. *C'est seulement en 1898 que* L. *Cohn, le célèbre éditeur des œuvres de Philon, rappela l'existence de l'ouvrage publié par Sichard, dans un article intitulé « An Apocryphal Work Adscribed to Philo of Alexandria » dans* The Jewish Quarterly Review, *X, 1898, p. 277-332. Lancé à la recherche des manuscrits de Philon,* L. *Cohn retrouva à Cassel le manuscrit de* Fulda, *mais ne put retrouver celui de Lorsch. À la même époque, un autre savant allemand,* P. *Lehmann, identifiait lui aussi le manuscrit de Cassel. Les recherches indépendantes de ces deux hommes aboutirent à la découverte de nombreux manuscrits que* L. *Cohn, dans son ouvrage* Philonis Alexandrini quae supersunt, *vol. VI, Berlin, 1915, p.* XV-XVII, *classe en deux catégories : ceux qui contiennent le* Livre des Antiquités bibliques *avec les* Quaestiones et solutiones in Genesim *et un fragment du* De vita contemplativa *et ceux qui le contiennent seul, soit en entier, soit fragmentairement. Dans la première catégorie, on trouve, par ordre alphabétique, l'*Admont *359, du* XI*e siècle (actuellement à New York, dans la bibliothèque Goodhart), le* Budapest *23, du* XII*e siècle, le* Cassel-Fulda, *du* XI*e siècle, le* Coblence *G 132, du* XV*e siècle (actuellement à Berlin), le* Cues *16, de 1451, le* Lorsch *(actuellement perdu), le* Munich latin *18481* (Tegernsee *481), du* XI*e siècle, le* Munich latin *4569 (anciennement* Benediktbeuern*), du* XII*e siècle, le* Munich latin *17133* (*anciennement* Schäftlarn), *de 1164, le* Vaticanus latinus *488, du* XV*e siècle, enfin le* Würzburg *276, de 1462. Dans la seconde catégorie, on trouve, toujours par ordre alphabétique, le* Mc Lean *31 de Cambridge, du* XIII*e siècle, le* Philipps (Cheltenham) *461, du* XII*e siècle, le* Philipps *391, du* XII*e siècle, le* Melk *324, du* XV*e siècle (actuellement à New York, dans la bibliothèque Goodhart), le* Trêves *117, de 1459, le* Vienne latin *446, du* XII*e siècle, enfin le* Würzburg *210, du* XV*e siècle.*

En 1917, M. R. James publiait la première traduction anglaise du Livre des Antiquités bibliques *sous le titre* The Biblical Antiquities of Philo, *Londres-New York, 1917. Bien que connaissant déjà la plupart des manuscrits cités par* L. *Cohn, le savant anglais utilisait surtout l'*éditio princeps, *qu'il corrigeait parfois grâce au texte donné par le* Vienne *446 et le* Vaticanus *488. L'ouvrage de M. R. James a été réédité par les éditions Ktav à New York en 1971. Mais, dans*

l'intervalle, en 1949, Guido Kisch avait publié, comme une sorte de Schulausgabe, *le texte du manuscrit* d'Admont *359 avec un apparat critique très soigné, présentant beaucoup d'éléments qui pouvaient servir à une véritable édition critique. Malheureusement, dans sa présentation de la transmission du texte, il donnait beaucoup trop d'importance au manuscrit* d'Admont.

Nous disposons actuellement, depuis 1976, d'une véritable édition critique, publiée sous le titre Pseudo-Philon, Les Antiquités bibliques, I-II, *Paris, 1976.* L*e travail critique a été réalisé par Daniel* J. Harrington, *qui est responsable de l'introduction critique (t.* I, *p. 15-59) et du texte latin (t.* I, *p. 60-387). Ce remarquable travail aboutit à un schéma de la transmission textuelle beaucoup plus satisfaisant que celui de Guido Kisch, et le texte critique qui en résulte ne soulève que rarement des objections sérieuses. C'est donc ce texte que nous traduisons ici, en ne proposant que de rares corrections, qui seront signalées dans les notes.*

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

M. PHILONENKO, « Remarques sur un hymne essénien de caractère gnostique », *Semitica*, XI, 1961, p. 43-54.
— « Une paraphrase du cantique d'Anne », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 42, 1962, p. 157-168.
— « Essénisme et gnose chez le pseudo-Philon. Le symbolisme de la lumière dans le *Liber Antiquitatum biblicarum* », dans *Le Origini dello gnosticismo*, Leyde, 1967, p. 401-412.
— « Iphigénie et Sheila », dans *Les Syncrétismes dans les religions grecque et romaine*, Paris, 1973, p. 165-177.
M. DELCOR, « Philon (pseudo-) », dans *Dictionnaire de la Bible Supplément*, VII, Paris, 1966, col. 1354-1375.
D. J. HARRINGTON, J. CAZEAUX, C. PERROT, P.-M. BOGAERT, *Pseudo-Philon, Les Antiquités bibliques*, I-II, Paris, 1976.

LIVRE DES ANTIQUITÉS BIBLIQUES

Les patriarches d'Adam à Noé

I [1] Au commencement du monde, Adam engen-
dra trois fils et une fille, Caïn, Noaba, Abel et
Seth. [2] Adam, après avoir engendré Seth, vécut sept
cents ans, et il engendra douze fils et huit filles. [3] Voici
les noms des hommes : Éliseel, Suris, Élamiel, Brabal,
Naat, Zarama, Zasam, Maathal et Anath. [4] Et voici

Titre. Le titre de *Liber Antiquitatum biblicarum (Livre des Antiquités bibliques)* ne semble pas original. Il doit être attribué au premier éditeur, Jean Sichard (1499-1552), qui publia l'ouvrage sous ce titre à Bâle en 1527. En réalité, certains manuscrits portent *Antiquitatum liber,* d'autres *Initium mundi,* d'autres enfin *De generationum successu* (ou *successione*). En pratique, il est préférable de conserver le titre de Jean Sichard.

I 1. De nombreux manuscrits donnent : *Initium mundi,* «le commencement du monde». L'existence de la première fille d'Adam et son nom sont propres à notre auteur, qui est d'ailleurs un spécialiste des noms inconnus de la Bible.

2. Comparer *Genèse,* V, 4. Les chiffres des années sont particulièrement curieux. Notre auteur suit très souvent le texte des Septante. Mais il reste fidèle aux chiffres donnés par le texte massorétique dans certains cas. Enfin, il donne plusieurs fois des chiffres qui lui sont particuliers. C'est donc que le texte biblique dont il se servait, ne coïncidait parfaitement ni avec le grec, ni avec l'hébreu. Ici, le chiffre de 700 correspond à la version des Septante, mais non au texte massorétique, qui indique 800. Les précisions sur le nombre des enfants d'Adam (noter le chiffre de douze fils) et sur leurs noms sont particulières à notre auteur. Ces noms sont fréquemment modifiés et même parfois confondus dans les manuscrits. Ceci vaut pour tout ce chapitre et, d'une façon générale, pour tout l'ouvrage.

3. Certains manuscrits donnent *Harama* au lieu de *Zarama.*

ses filles : Fua, Iectas, Arebica, Sifa, Tetia, Saba, Asin. [5] Seth vécut cent cinq ans et il engendra Énos. Et Seth, après avoir engendré Énos, vécut sept cent sept ans, et il engendra trois fils et deux filles. [6] Voici les noms de ses fils : Élidia, Fonna et Matha, et des filles : Malila et Thila. [7] Énos vécut cent quatre-vingts ans et il engendra Caïnan. Et Énos, après avoir engendré Caïnan, vécut sept cent quinze ans et il engendra deux fils et une fille. [8] Voici les noms de ses fils : Foe, Thaal, et de sa fille : Catennath. [9] Caïnan vécut cinq cent vingt ans et il engendra Malalech. Et Caïnan, après avoir engendré Malalech, vécut sept cent trente ans et il engendra trois fils et deux filles. [10] Voici les noms des hommes : Athach, Socer, Lofa, et les noms des filles : Anna et Leva. [11] Malalech vécut cent soixante-cinq ans et il procréa Iareth. Et Malalech, après avoir procréé Iareth, vécut sept cent trente ans et il engendra sept fils et cinq filles. [12] Voici les noms des hommes : Laeta, Mata, Cechar, Melie, Suriel, Lodi, Otim. Et voici les noms de ses filles : Ada et Noa, Iebal, Mada, Sella. [13] Iareth vécut cent soixante-douze ans et il engendra Énoch. Et Iareth, après avoir engendré Énoch, vécut huit cents ans. Et il engendra quatre fils et deux filles. [14] Voici les noms des hommes : Lead, Anas,

4. Certains manuscrits ont lié en un seul mot *Sifa* et *Tetia* et aussi *Saba* et *Asin.*

5. Comparer *Genèse*, V, 6-7. Pour Seth, noter 707 (Septante) au lieu de 807 (texte massorétique). Certains manuscrits portent « trois filles », mais ne donnent que deux noms.

7. Comparer *Genèse*, V, 9-10. Pour Énos, noter 180 au lieu de 90 (texte massorétique), alors que les Septante donnent 190, et ensuite 715 (Septante) au lieu de 815 (texte massorétique).

9. Comparer *Genèse*, V, 12-13. Pour Cainan, noter 520 au lieu de 70 dans le texte massorétique et 170 dans les Septante, ensuite 730 au lieu de 840 dans le texte massorétique et 740 dans les Septante. Certains (Harrington) corrigent 520 en 170.

11. Comparer *Genèse*, V, 15-16. Pour Malalech (certainement le Mahalaleel de la Bible), noter 165 comme les Septante, au lieu de 65 dans le texte massorétique, et 730, comme les Septante, au lieu de 830, selon le texte massorétique. C'est le seul passage où l'on trouve *procreavit*, au lieu de *genuit*.

12. Certains manuscrits ont lié en un seul mot *Lodi* et *Otim*. Il faut laisser les deux mots séparés pour avoir sept noms.

13. Comparer *Genèse*, V, 18-19. Pour Iareth, noter 172 au lieu de 162 (texte massorétique et Septante).

Soboac et Ietar, et des filles : Tetzeto, Iesse. [15] Énoch vécut cent soixante-cinq ans et il engendra Matusalam. Et Énoch, après avoir engendré Matusalam, vécut deux cents ans et il engendra cinq fils et trois filles. [16] Énoch plut à Dieu en ce temps-là et il ne fut plus trouvé, parce que Dieu le transporta. [17] Les noms de ses fils : Anaz, Zeun, Achaun, Felech, Élith, et de ses filles : Theiz, Lefith, Leath. [18] Matusalam vécut cent quatre vingt-sept ans et il engendra Lamech. Et Matusalam, après avoir engendré Lamech, vécut sept cent quatre-vingt-deux ans et il engendra deux fils et deux filles. [19] Voici les noms des hommes : Inab et Rafo, et des filles : Aluma et Amua. [20] Lamech vécut cent quatre-vingt-deux ans et il engendra un fils et il l'appela Noé à cause de sa naissance, en disant : «Celui-ci donnera, à nous et à la terre, le repos de ceux qui s'y trouvent et à cause desquels elle sera visitée par suite de la perversité des œuvres mauvaises.» [21] Et Lamech, après avoir engendré Noé, vécut cinq cent quatre-vingt-cinq ans. [22] Noé vécut trois cents ans et il engendra trois fils : Sem, Cham, Iafeth.

15. Comparer *Genèse,* V, 21-22. Pour Énoch (l'Hénoch de la Bible), noter 165, comme dans les Septante, au lieu de 65 du texte massorétique et 200, comme dans les Septante, au lieu de 300 du texte massorétique.

16. Comparer *Genèse,* V, 24. La notice sur Hénoch est conforme au texte des Septante : «Hénoch plut à Dieu» et diffère du texte massorétique, «Hénoch marcha avec Dieu». Pour son «transport» au ciel, voir *Ecclésiastique,* XLIV, 16 ; *I Hénoch,* XXXIX, 3 ; *Hébreux,* XI, 5.

18. Comparer *Genèse,* V, 25-26. Pour Mathusalem, noter 187, comme dans le texte massorétique et non 167, comme dans les Septante, et 782, comme dans le texte massorétique et non 802, comme dans les Septante.

20. Comparer *Genèse,* V, 28-29. Pour Lamech, noter 182, comme dans le texte massorétique au lieu de 188 selon les Septante. Le jeu de mots sur Noé («repos») est très clair, mais la phrase l'est beaucoup moins.

21. Comparer *Genèse,* V, 30. Noter 585, au lieu de 595 dans le texte massorétique et 565 dans les Septante. En dehors de Noé, on ne parle pas des enfants de Lamech, alors que certaines traditions lui en accordent 77 (Josèphe, *Antiquités juives,* I, II, 63).

22. Comparer *Genèse,* V, 31 ; IX, 28. Pour Noé noter 300 au lieu de 500 (texte massorétique et Septante).

Les patriarches de Caïn à Lamech

II [1] Caïn habita sur la terre en tremblant, selon ce que Dieu lui avait fixé, après qu'il eut tué Abel son frère. Le nom de sa femme était Themech. [2] Lorsque Caïn eût connu Themech sa femme, elle conçut et enfanta Énoch. [3] Caïn avait quinze ans quand il fit cela. Dès lors, il commença à construire des villes jusqu'à fonder sept villes. Voici les noms des villes. Le nom de la première ville fut le nom de son fils Énoch, le nom de la seconde ville fut Maulli, la troisième fut Leeth, le nom de la quatrième ville fut Teze, le nom de la cinquième fut Iesca, le nom de la sixième fut Celeth et le nom de la septième fut Iebbath. [4] Caïn, après avoir engendré Énoch, vécut sept cent quinze ans et il engendra trois fils et deux filles. Les noms de ses fils : Olad, Lezas, Fosal, et de ses filles : Citha et Maac. Tous les jours de Caïn furent de sept cent trente ans et il mourut. [5] Alors Énoch prit une femme parmi les filles de Seth et elle lui engendra Ciram, Cuut et Madab. Ciram engendra Matusael et Matusael engendra Lamech. [6] Lamech prit pour lui deux épouses. Le nom de l'une est Ada et le nom de l'autre, Sella. [7] Ada enfanta Iobab. C'est lui qui fut le père de tous ceux qui habitent sous les tentes et qui gardent les troupeaux. Elle lui engendra encore Iobal, qui fut le premier à enseigner toute mélodie sur les instruments. [8] En ce temps-là, comme

II 1. Comparer *Genèse,* IV, 14. L'auteur suit un texte où le mot hébreu Nod est considéré non comme un nom de lieu, ainsi que le font le texte massorétique et les Septante, mais comme un participe : «en tremblant». Il suppose connue l'histoire de Caïn et d'Abel, mais ne s'y intéresse pas.

2. Comparer *Genèse,* IV, 17. Themech n'est pas nommée en I, 3, mais apparaît seulement ici. Est-ce voulu?

3. Caïn fonde sept villes, et non une seule comme dans *Genèse,* IV, 17 et *Jubilés,* IV, 9. Les noms de ces villes sont inconnus par ailleurs.

4. Caïn a droit à une notice semblable à celle des autres patriarches.

6. Comparer *Genèse,* IV, 19. Comparer *Apocryphe de la Genèse,* II, 3 où la femme de Lamech s'appelle Bat-Énosh, que l'on retrouve dans *Jubilés,* IV, 28 sous le nom de Betenos.

7. Comparer *Genèse,* IV, 21.

8. Comparer *Genèse,* IV, 21. Les éditions de L. Cohn et de G. Kisch bouleversent l'ordre de ce paragraphe pour essayer de le rendre plus logique. Il est préférable de conserver le texte des manuscrits, qui est

les habitants de la terre avaient commencé à faire le mal, en allant chacun vers la femme de son prochain pour la souiller, Dieu se mit en colère. Et (Jobal) commença à jouer du kinnor, de la cithare et de tout instrument de douce mélodie, et à corrompre la terre. [9] Mais Sella engendra Tobel et Miza et Theffa. C'est ce Tobel qui montra aux hommes les arts du plomb, de l'étain, du fer, de l'airain, de l'argent et de l'or. Et les habitants de la terre commencèrent à faire des images et à les adorer. [10] Mais Lamech dit à ses femmes Ada et Sella : «Écoutez ma voix, femmes de Lamech, et faites attention à ma remarque. Parce que j'ai corrompu des hommes pour moi et que j'ai arraché des nourrissons aux seins, pour montrer à mes fils et aux habitants de la terre à faire le mal, maintenant on tirera vengeance de Caïn sept fois, mais de Lamech, soixante-dix-sept fois.»

L'alliance avec Noé

III [1] Il advint, lorsque les hommes eurent commencé à être nombreux sur la terre, que de belles filles leur naquirent. Les fils de Dieu virent que les filles des hommes étaient très belles, et ils en prirent pour femmes parmi toutes celles qu'ils choisirent. [2] Et Dieu dit : «Mon esprit ne jugera pas tous ceux-ci pour toujours,

finalement assez bien ordonné, car il souligne le lien, si important aux yeux de l'auteur, entre la musique et l'immoralité. Parmi les instruments nommés dans la Genèse, il conserve le kinnor *(cyneram)*, auquel il ajoute la cithare *(cytharam)*, et il traduit l'autre instrument (*'ugâb* en hébreu) par une transcription du grec *organon (organum)* qui désigne un instrument spécialement condamnable et condamné plus tard par les rabbins.

9. Comparer *Genèse,* IV, 22. L'auteur voit dans la métallurgie la source de l'idolâtrie, comme *I Hénoch,* VIII, 1-2. Noter que Tubalcaïn devient Tobel (comme dans les Septante), et Noéma est remplacée par Miza et Theffa.

10. La faute de Lamech est-elle une faute sexuelle ou une vengeance?

III 1. Comparer *Genèse,* VI, 1. Aucune allusion à la chute des anges, thème pourtant si fréquent dans les Apocryphes.

2. Comparer *Genèse,* VI, 3. L'auteur suit l'hébreu : «mon esprit ne jugera pas» et non le grec «ne demeurera pas» (texte qu'on retrouve dans les vieilles versions latines et dans *Jubilés,* V, 8). Il semble interpréter le texte biblique dans un sens favorable. On retrouve la

parce qu'ils sont de chair. Mais leurs années seront de cent vingt ans.» C'est ainsi qu'il a fixé les limites du monde. Mais, dans leurs mains, les forfaits ne cessaient pas. [3] Et Dieu vit que, parmi tous les habitants de la terre, s'accomplissaient des œuvres de perversité et qu'ils méditaient l'iniquité tous les jours, et il dit : «Je détruirai l'homme et tout ce qui a germé sur la terre, parce que je me repens de l'avoir fait.» [4] Mais Noé trouva grâce et miséricorde devant le Seigneur. Voici l'histoire de Noé. Noé, qui était un homme juste et sans tache dans sa génération, plut au Seigneur. Dieu lui dit : «Voici qu'est venu le temps de tous les hommes qui habitent sur la terre, car leurs œuvres sont très mauvaises. Maintenant, fais-toi une arche en bois de cèdre et voici comment tu la feras : de trois cents coudées sera sa longueur, de cinquante coudées sa largeur et de trente coudées sa hauteur. Tu entreras dans l'arche, toi et ta femme, et tes fils et les femmes de tes fils avec toi. J'établirai mon alliance avec toi, pour détruire tous les habitants de la terre. Mais, parmi les animaux purs et les oiseaux du ciel qui sont purs, tu en prendras sept et sept, un mâle et une femelle, afin que leur semence puisse vivre sur la terre. Mais parmi les animaux et les oiseaux impurs, tu en prendras pour toi deux et deux, un mâle et une femelle. Tu prendras de la nourriture pour toi et pour eux.» [5] Noé fit ce que Dieu lui avait ordonné et il entra dans l'arche, lui et tous ses fils avec lui. Et il advint, après sept jours, que l'eau du déluge commença à couvrir la terre. En ce jour-là furent ouverts tous les abîmes, la grande source et les cataractes du ciel. Et la pluie fut sur la terre pendant

même citation en IX, 8, à propos de Moïse. Dans les deux cas, c'est la miséricorde qui est évoquée, parce que les hommes «sont de chair». Les «cent vingt ans» peuvent être soit les limites de la vie humaine, soit le délai donné à l'humanité avant le déluge, soit les deux. Certains manuscrits, au lieu de «les forfaits ne cessaient pas», portent «la Loi ne s'éteindra pas», *lectio difficilior,* dont on s'explique mal la présence dans notre texte.

3. Comparer *Genèse,* VI, 5-7. À partir de là, l'auteur suit la Bible de très près.

4. Comparer *Genèse,* VI, 8-9, 13-15, 18 et 21 ; VII, 2-4. Remarquer «l'arche en bois de cèdre», pour rendre l'hébreu *gopher,* habituellement traduit par *pin.*

5. Comparer *Genèse,* VII, 5-7, 10-11.

quarante jours et quarante nuits. [6] C'était alors l'an mil six cent cinquante-deux, depuis que Dieu avait fait le ciel et la terre, quand la terre périt avec ses habitants à cause de l'iniquité de leurs œuvres. [7] Pendant les cent cinquante jours que dura le déluge sur la terre, seul survécut Noé ainsi que ceux qui étaient avec lui dans l'arche. Quand Dieu se souvint de Noé, il fit diminuer l'eau. [8] Et il advint, au quatre-vingt-dixième jour, que Dieu sécha la terre et dit à Noé : «Sors de l'arche, toi ainsi que tous ceux qui sont avec toi, et croissez et multipliez sur la terre.» Noé sortit de l'arche, lui, ses fils et les femmes de ses fils, et il fit sortir avec lui toutes les bêtes, les reptiles, les oiseaux et les troupeaux, comme Dieu le lui avait ordonné. Alors Noé construisit un autel à Dieu et il prit parmi tous les animaux purs et les oiseaux purs et il offrit des holocaustes sur l'autel. Cela fut agréable au Seigneur comme une odeur reposante. [9] Et Dieu dit : «Je ne recommencerai pas à maudire la terre à cause de l'homme, parce que la formation du cœur de l'homme est perdue depuis sa jeunesse. C'est pourquoi je ne recommencerai pas à détruire tous les vivants comme je l'ai fait. Mais il

6. Pour la date du déluge depuis la création, le chiffre donné par les manuscrits est 1652. La difficulté vient de ce que ce chiffre ne correspond pas au total des chiffres donnés auparavant par l'auteur lui-même. Certains, à la suite de L. Cohn, proposent de corriger en 1656, ce qui correspond au texte massorétique de la Bible. Il est préférable de laisser le chiffre tel qu'il est.

7. Comparer *Genèse,* VII, 24.

8. Comparer *Genèse,* VIII, 14-20. Pour la durée du déluge, on trouve ici 287 jours (7 + 40 + 150 + 90), alors que la Bible donne soit 297 jours (Septante), soit 307 jours (texte massorétique). Est-ce une correction volontaire? On a remarqué que, si on fait commencer le déluge au 1er Tishri, il se termine le 17 Tammouz, jour très important pour notre auteur.

9. Comparer *Genèse,* VIII, 21-22. La «formation du cœur de l'homme» traduit *figura cordis hominis,* décalque de l'original hébreu et probablement de la version grecque utilisée par l'auteur (comparer l'édition des *Hexaples* de Field). *Figura* traduit l'hébreu *yêṣér,* qui évoque l'idée du résultat du «modelage» (en grec *plasma*). Les Septante ont «intellectualisé» la chose en traduisant par *dianoia.* Mais l'idée est plus matérielle. Nous sommes à l'origine de la doctrine rabbinique des deux yesers, le bon et le mauvais. Le second prendra une importance considérable dans la suite. Ici, la pensée est encore très proche de la Bible et spécialement de l'*Ecclésiastique,* XV, 14; XVII, 6. Le verbe qui suit l'expression en question, fait difficulté. Au lieu de *desiit,* certains, à la suite de Cohn, ont proposé de corriger en *desipit :* «s'est fourvoyé»

arrivera, quand les habitants de la terre pécheront, que je les jugerai par la faim, ou par le glaive, ou par le feu, ou par la mort, et il y aura un tremblement de terre et ils seront dispersés dans des lieux inhabitables. Mais je ne recommencerai pas à faire périr la terre sous l'eau du déluge. Dans tous les jours de la terre, la semence et la moisson, le froid et le chaud, l'été et l'automne, le jour et la nuit ne cesseront pas jusqu'à ce que je me souvienne de ceux qui habitent la terre, quand les temps seront accomplis. [10] Quand donc seront accomplies les années du monde, alors cessera la lumière et s'éteindront les ténèbres. Je ferai vivre les morts et je ferai lever de terre ceux qui dorment. L'enfer rendra son dû et l'abîme restituera son dépôt, pour que je rende à chacun selon ses œuvres et selon les fruits de ses machinations, de sorte que je juge entre l'âme et la chair. Le monde cessera, la mort s'éteindra et l'enfer fermera sa bouche. Et la terre ne sera pas sans produit ni stérile pour ceux qui l'habitent. Nul ne sera souillé de ceux qui auront été justifiés par moi. Et il y aura une autre terre et un autre ciel, demeure éternelle. » [11] Le Seigneur recommença à parler à Noé et à ses fils : « Voici que j'établis mon alliance avec vous et avec votre descendance après vous. Je ne recommencerai pas à détruire la terre par l'eau du déluge. Tout ce qui se meut et qui vit vous servira de nourriture. Pourtant vous ne mangerez pas la chair avec le sang de l'âme. En effet celui qui répandra le sang de l'homme, son sang sera répandu par la main de Dieu, parce que Dieu a fait l'homme à son image. Vous

(Harrington) ; mais on peut garder *desiit,* avec le sens de « cesser » : « est perdue ». Noter l'expression « les habitants de la terre », très familière à notre auteur, avec un sens toujours péjoratif (voir *II Baruch,* LIV, 1, et surtout *Apocalypse de Jean,* III, 10 ; VI, 10 ; etc.).

10. Expression typique des idées eschatologiques de l'auteur, en partant de *Genèse,* VIII, 21-22 : suppression de la lumière et des ténèbres, résurrection, jugement, apparition d'une terre nouvelle et de cieux nouveaux. Les idées et les termes eux-mêmes se retrouvent dans *I Hénoch,* XXV, 4-5 ; LI, 1 ; *II Baruch,* XI, 4 ; XXI, 23 ; XXX, 2 ; XLII, 8 ; *IV Esdras,* IV, 41-42 ; VII, 32 et 39-42. A propos de « l'abîme », nous traduisons ainsi le mot *perditio,* probablement correspondant de l'hébreu *Abaddon* (XVI, 3 ; XVIII, 8), et « son dépôt » traduit *paratecen,* transcription pure et simple du mot grec.

11 et 12. Comparer *Genèse,* IX, 2-16. Thème de l'alliance, ordre de se multiplier, vengeance de l'homicide. Nous adoptons la leçon de certains manuscrits : « son sang sera répandu *par la main de Dieu* ».

donc, croissez, multipliez-vous et remplissez la terre comme la multitude des poissons se multiplie dans les flots.» [12] Et Dieu dit : «Voici l'alliance que j'ai établie entre moi et vous. Il arrivera, lorsque je rassemblerai les nuées, mon arc apparaîtra dans la nuée et il sera un mémorial de l'alliance entre moi et vous ainsi que tous ceux qui habitent sur la terre.»

Les descendants de Noé

IV [1] Les fils de Noé qui sortirent de l'arche furent : Sem, Cham et Iafeth. [2] Les fils de Iafeth : (Gomer), Magog et Madi, Nidiazec, Tubal, Mocteras, Cenez, Rifath et Thegorma, Élisa, Dessin, Cethin, Tudant. Les fils de Gomer : Thelez, Lud, Deberleth. Les fils de Magog : Cesse et Thifa, Faruta, Ammiel, Fimei, Goloza, Samanac. Les fils de Tudant : Sallus, Feloucto, Fallita. Les fils de Tubal : Fanata, Nova et Evva. Les fils de Tyras : Maac, Tabel, Ballana, Samplameac, Élaz. Les fils de Mellech : Amboradat, Urac, Bofara. Les fils de Cenez : Iubal, Zarad, Dona, Anac. Les fils de Heri : Suddet, Doad, Defad, Zead, Énoch. Les fils de Thegorma : Abiuth, Safath, Asapli, Zepthir. Les fils d'Élisa : Zaac, Zenez, Mastifa, Rira. Les fils de Zephtir : Macziel, Temma, Aila, Finon. Les fils de Tessis : Meccul, Loon, Zelatabac. Les fils de Dudennin : Itheb, Beath, Feneth. [3] Ce sont ceux qui ont été dispersés et qui ont

IV 1. Comparer *Genèse,* IX, 18. Notre auteur ne s'intéresse pas à la vie postérieure de Noé, mais plutôt à ses fils.

2. Comparer *Genèse,* X, 2. Les noms des descendants de Noé sont plus ou moins bien conservés par les manuscrits. On peut essayer de les corriger, puisque leur liste est répétée quatre fois, deux fois en IV, 2, une fois en IV, 4, une dernière fois en V, 4, mais les variantes sont considérables et les copistes eux-mêmes semblent avoir renoncé à résoudre les énigmes. Dès le début, il faut ajouter Gomer avant Magog, et modifier en ce sens chaque fois qu'on trouve Domereth (Gomer et). Ensuite vient Magog, puis Madai (ou Madain). Le suivant, qui doit être Yavan, est déformé en Nidiazec, Juban. Après Tubal, viennent Misech, Tiras et Askenaz, souvent mélangés ou coupés anormalement. Ensuite, Riphat et Togorma sont bien conservés, sauf *filii Heri Phuddet* (IV, 2). Pour les quatre suivants, Élisa est bien conservé, mais Tarsis a beaucoup souffert : Dessin, Thesis, etc. Cethin est généralement bien conservé, mais Dodanim devient parfois Tudant ou Doin. Les noms des enfants et des villes ne peuvent être corrigés.

habité sur la terre chez les Perses et les Mèdes, sur les îles qui sont dans la mer. Et Fanath, fils de Dudeni, monta et ordonna de faire des navires pour la mer et alors le tiers de la terre fut divisé. [4] Mais Domereth et ses fils prirent Ladeth ; Magog et ses fils prirent Degal ; Madam et ses fils prirent Besto ; Iuban et ses fils prirent Ceel ; Tubal et ses fils prirent Feed ; Misech et ses fils prirent Nepthi ; Iras et ses fils prirent Iesca ; Duodenin et ses fils prirent Goda ; Rifath et ses fils prirent Bossara ; Tergoma et ses fils prirent Futh ; Élisa et ses fils prirent Thabola ; Thesis et ses fils prirent Marecham ; Cethim et ses fils prirent Thaan ; Duodennin et ses fils prirent Caruba. [5] Alors ils commencèrent à travailler la terre et à répandre la semence sur elle. Comme la terre avait soif, ceux qui l'habitaient crièrent vers le Seigneur. Le Seigneur les entendit et fit tomber la pluie en abondance. Il advint, comme la pluie tombait sur la terre, que l'arc apparût dans la nuée. Les habitants de la terre virent le mémorial de l'alliance, ils tombèrent face contre terre et ils firent un sacrifice en offrant des holocaustes au Seigneur. [6] Les fils de Cham : Chus et Mestra et Funi et Chanaan. Les fils de Chus : Saba et Évila, Sabatha, Regma et Sabathaca. Les fils de Regma : Saba et Tudan. Les fils de Funi : Zeleu, Telup, Geluc, Lefuc. Les fils de Chanaan : Sidona, Aendain, Racin, Simmin, Urum, Nemigin, Amathin, Nefin, Telaz, Élat, Cusin. [7] Mais Chus engendra Nembroth. C'est lui qui commença à être orgueilleux devant le Seigneur. Mestram engendra Ludin, Niemigin, Labin, Latuin, Petrosorim et Cesluin, d'où sont sortis les Philistins et les Cappadociens. [8] Alors ils commencèrent eux aussi à

5. Ici, l'eau apparaît comme bénéfique, à la différence du déluge, ce qui implique l'ambivalence de cet élément (comparer la vision des eaux [ou des pluies] dans *II Baruch,* LIII-LXXIV).

6. Comparer *Genèse,* X, 6-7, 15-18. Nembroth (c'est le Nemrod de la Bible) va jouer un rôle considérable dans la suite.

7. Comparer *Genèse,* X, 8-9, 13-14. Bien que l'auteur suive les données bibliques, la modernisation du vocabulaire est notable avec l'apparition des « Cappadociens », dont il n'est d'ailleurs plus question ensuite. Ce sont les *Caphtorim* de *Genèse,* X, 14.

8. Pour les noms des villes, nous gardons les formes données par les manuscrits, bien qu'il soit tentant de corriger Gerras Calon en Gerrar Ascalon, mais il faut être prudent, car certaines villes sont ajoutées à celles de la Bible.

construire des villes. Voici les villes qu'ils ont construites : Sidon et ses dépendances, c'est-à-dire Resin, Beosomata, Gerras, Calon, Dabircamo, Tellun, Lachis, Sodome et Gomorrhe, Adama et Seboim. [9] Les fils de Sem : Élam, Assur, Arfaxa, Luzi, Aram. Les fils d'Aram : Us et Ul, Gredu, Messe. Mais Arfaxa engendra Sala, et Sala engendra Heber. À Heber naquirent deux fils. Le nom du premier est Falech, parce qu'en son temps la terre fut divisée, et le nom de son frère est Iectam. [10] Iectam engendra Élimodam et Salastra et Mazzam, Rea, Dura, Uzia, Deglabal, Mimoel, Sabthifin, Évilach, Iubab. Les fils de Falech sont : Ragau, Rafuth, Zefaram, Aculun, Sachar, Sifaz, Nabi, Suri, Seciur, Falacus, Rafo, Falcia, Zaldefal, Zavis et Arteman, Helifaz. Ce sont les fils de Falech et ce sont leurs noms. Ils prirent aussi pour eux des femmes parmi les filles de Iectam, ils engendrèrent des fils et des filles et ils remplirent la terre. [11] Mais Ragau prit pour femme Melcha, fille de Ruth, et elle lui engendra Seruch. Lorsque le jour de son enfantement fut arrivé, elle dit : «De celui-ci naîtra, à la quatrième génération, celui qui placera sa demeure dans les hauteurs. Il sera appelé parfait et sans tache. Il sera le père des nations, son alliance ne sera pas brisée et sa descendance se multipliera pour toujours.» [12] Ragau vécut cent dix-neuf ans après avoir engendré Seruch, et il engendra sept fils et cinq filles. Voici les noms de ses fils : Abiel, Obthi, Salma, Dedasal, Zeneza, Accur, Nefes. Et voici les noms de ses filles : Cedema, Derisa, Seifa, Ferita, Theila. [13] Seruch vécut vingt-neuf ans et il engendra Nachor. Seruch vécut soixante-sept ans après avoir engendré Nachor, et il engendra quatre fils et trois filles.

9-10. Comparer *Genèse,* X, 22-29 ; XI, 18-19. Il est presque impossible de rétablir les noms dans leur forme primitive.

11. C'est à l'occasion de *Ragau* (le *Reu* de la Bible) qu'est annoncée la naissance d'Abraham, qui se produira à la quatrième génération. Sa femme est Melcha, considérée comme «la fille de Ruth», tandis que dans *Jubilés,* XI, 1, la femme de Reu s'appelle *Ora.* Il faut comparer cette annonce avec les autres «annonciations» (IX, 7-10 ; XLIX, 8 ; L, 8 ; LIII, 12).

12-15. Comparer *Genèse,* XI, 21-27. Les chiffres donnés pour la chronologie des fils de Noé sont très différents de ceux du texte biblique, soit hébreu, soit grec. Ceci semble confirmer l'utilisation d'un autre texte qui ne coïncide ni avec l'un ni avec l'autre.

Voici le nom des hommes : Zela, Zoba, Dica et Fodde. Et voici les filles : Tefila, Oda, Selifa. [14] Nachor vécut trente ans et il engendra Thara. Nachor vécut deux cents ans après avoir engendré Thara, et il engendra huit fils et cinq filles. Voici les noms des hommes : Recab, Dediab, Berechab, Iosac, Sithal, Nisab, Nadab, Camoel. Et ses filles : Esca, Thifa, Bruna, Cene, Etha. [15] Thara vécut soixante-dix ans et il engendra Abram, Nachor et Aran. Et Aran engendra Loth. [16] Alors ceux qui habitaient la terre commencèrent à observer les astres, ils se mirent à les interpréter, à en tirer des présages et à faire passer leurs fils et leurs filles par le feu. Mais Serouch et ses fils ne suivirent pas leur exemple. [17] Voilà les générations de Noé sur la terre selon leurs tribus et leurs langues, suivant lesquelles les nations furent divisées sur la terre après le déluge.

Le recensement des descendants de Noé

V [1] Alors les fils de Cham vinrent et placèrent Nembroth comme prince à leur tête, mais les fils de Iafeth établirent Fenech comme chef à leur tête, tandis que les fils de Sem, s'étant rassemblés, choisirent Iectam comme prince. [2] Comme ces trois s'étaient réunis, ils prirent la décision d'inspecter et de recenser le peuple des gens qui leur étaient proches. Du vivant même de

16. L'auteur fait un amalgame de l'astrologie, de la divination et des sacrifices humains. Il ne mentionne cet ensemble qu'après la notice sur *Thara* (le *Térah* de la Bible). Sur ce point, il se sépare du schéma traditionnel : s'appuyant sur *Josué,* XXIV, 2, la plupart des livres «intertestamentaires» affirment l'idolâtrie des ancêtres d'Abraham (voir, par exemple, *Jubilés,* XI, 6-7). L'auteur contredit ce courant en affirmant explicitement que «Seruch et ses fils ne suivirent pas leur exemple». Abraham n'est donc pas un «converti», mais le descendant d'une lignée de justes, ininterrompue depuis Noé, malgré la pression d'une humanité entièrement vouée à l'idolâtrie.

V 1. Reprise de *Genèse,* X, sous la forme d'un recensement des différentes familles des fils de Noé. Les chiffres, fort mal conservés, sont impossibles à rétablir et sont, en tout cas, absolument étrangers aux données bibliques. Les noms eux-mêmes sont loin d'être conformes à ceux des listes précédentes (IV, 2-4), mais ils sont relativement faciles à redresser. L'aspect militaire du recensement évoque un contexte guerrier, qui est fréquent dans l'ouvrage.

Noé, il advint que, s'étant tous rassemblés, ils habitaient en bonne intelligence et que la terre était en paix. [3] Mais la trois cent quarantième année de la sortie de Noé hors de l'arche, après que Dieu eut séché le déluge, les princes recensèrent leur peuple. [4] Fenech, fils de Iafeth, fils de Gomer, les inspecta. Tous les fils de Gomer qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de cinq mille huit cents. Tous les fils de Magog qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de six mille deux cents. Tous les fils de Madaim qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de cinq mille sept cents. Tous les fils de Toubal qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de neuf mille quatre cents. Tous les fils de Mesca qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de cinq mille six cents. Tous les fils de Thiras qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de douze mille trois cents. Tous les fils de Rifa qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de onze mille cinq cents. Tous les fils de Thogorma qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de quatorze mille quatre cents. Tous les fils d'Élisa qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de quatorze mille neuf cents. Tous les fils de Tersis qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de douze mille cent. Tous les fils de Cethim qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de dix-sept mille trois cents. Tous les fils de Doin qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de dix-sept mille sept cents. Et le nombre de l'armée des fils de Iaphet, tous hommes vaillants et tous revêtus de leurs armes, en présence de leurs chefs, fut de cent quarante-deux mille deux cents, sans les femmes et les enfants. Le recensement de Iaphet, dans l'ensemble, donna le chiffre de cent quarante-deux mille. [5] Nembroth, lui-même fils de Cham, fit passer tous les fils de Cham ; tous ceux qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de vingt-quatre mille huit cents. Tous les fils de Fua qui passèrent sous les insignes de leurs

commandements furent au nombre de vingt-sept mille sept cents. Tous les fils de Chanaan qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de trente-deux mille neuf cents. Tous les fils de Soba qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de quatre mille trois cents. Tous les fils de Lebilla qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de vingt-quatre mille trois cents. Tous les fils de Satha qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de vingt-cinq mille trois cents. Tous les fils de Remma qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de trente mille six cents. Tous les fils de Sabaca qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de trente-six mille quatre cents. Et le nombre de l'armée des fils de Cham, tous hommes vaillants et revêtus de leurs armes, en présence de leurs chefs, fut de cent quarante-neuf mille neuf cents, sans les femmes et les enfants. [6] Iectam examina les fils de Sem. Tous les fils d'Élam qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de trente-sept mille. Tous les fils d'Assur qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de soixante-dix-huit mille. Tous les fils d'Aram qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de quatre-vingt-sept mille quatre cents. Tous les fils de Lud qui passèrent sous les insignes de leurs commandements furent au nombre de trente mille six cents. C'est là le nombre de fils de Cham. Mais tous les fils d'Arfaxa, qui passèrent sous les insignes de leurs commandements, furent au nombre de cent quatorze mille six cents. Et leur nombre total fut de trois cent quarante-sept mille six cents. [7] Ce nombre de l'armée des fils de Sem comprend tous les hommes marchant en force et selon les règles de la guerre, en présence de leurs chefs, sans compter les femmes et les enfants. [8] Voilà les générations de Noé, placées séparément, dont le nombre total

8. Comparer *Genèse,* IX, 28-29. Un passage de ce verset est cité par Pierre le Mangeur *(Petrus Comestor)* dans son *Historia scholastica,* v, 8, avec cette indication : «Philon le Juif, ou, comme disent certains, un philosophe païen, dans son livre *Des questions sur la Genèse.* »

fait ensemble neuf cent quatorze mille cent. Voilà ceux qui furent passés en revue, du vivant même de Noé. Noé, après le cataclysme, vécut trois cent cinquante ans. Tous les jours de Noé furent de neuf cent cinquante ans et il mourut.

Abraham dans la fournaise

VI [1] Alors tous les habitants de la terre, qui étaient d'abord divisés, s'assemblèrent ensuite et habitèrent ensemble. Étant partis de l'Orient, ils trouvèrent une plaine dans la terre de Babylone et ils habitèrent là. Ils se dirent chacun à son prochain : « Voici ! il arrivera que nous serons dispersés chacun loin de son frère et, dans les derniers temps, nous nous combattrons les uns les autres. Maintenant donc, venez et bâtissons-nous une tour, dont le sommet soit dans le ciel. Ainsi nous nous ferons un nom et une gloire sur la terre. » [2] Et ils se dirent chacun à son prochain : « Prenons des pierres, écrivons chacun notre nom sur les pierres, cuisons-les dans le feu et ce qui aura été cuit sera une brique d'argile. » [3] Ils prirent chacun sa pierre, sauf douze hommes qui refusèrent d'en prendre. Voici leurs noms : Abram, Nachor, Loth, Ruge, Tenute, Zaba, Armodath, Iobab, Ésar, Abimahel, Saba, Ausin. [4] Le peuple de la terre les saisit, les conduisit devant ses princes et leur dit : « Ce sont les hommes qui ont transgressé nos

VI 1. Comparer *Genèse,* xi. Ici commence l'histoire de la construction de la tour de Babel. Mais l'intérêt de l'auteur se porte moins sur la tour elle-même, symbole de l'orgueil humain, que sur le personnage d'Abram et particulièrement sur le miracle de la fournaise. Cette légende provient d'une réflexion midrashique sur *Ur* (*Genèse,* xi, 28), qui est compris non comme un nom de lieu (Ur en Chaldée), mais comme désignant une « fournaise », dont Abram s'échappe miraculeusement. Cette légende aura une énorme influence sur la littérature juive des *Midrashim* et des *Targumim* (voir déjà *Jubilés,* xii, 13).

2. La construction de la tour est une œuvre idolâtrique : les briques sont marquées du « nom » de la divinité.

3. Le petit groupe des fidèles est limité à douze, chiffre manifestement symbolique dans ce livre (comparer, xv, 1, les douze explorateurs envoyés par Moïse). Les noms des douze semblent tirés, au moins en partie, de la liste de iv, 10 (*Genèse,* x, 26-29). Pour Abraham, il faut garder ici la forme brève, Abram, qui est conservée jusqu'à viii, 3.

décisions et qui ne veulent pas marcher dans nos chemins. » Les chefs leur dirent : « Pourquoi n'avez-vous pas voulu placer chacun vos pierres avec le peuple de la terre ? » Ceux-ci leur répondirent en disant : « Nous ne plaçons pas nos pierres avec vous et nous ne joignons pas notre volonté à la vôtre. Nous ne connaissons qu'un Seigneur, et c'est lui que nous adorons. Même si vous nous mettez dans le feu avec vos pierres, nous ne serons pas d'accord avec vous. » [5] Les chefs se mirent en colère et dirent : « Ce qu'ils ont dit, faites-le-leur. Et du moment qu'ils ne sont pas d'accord avec vous pour mettre les pierres, brûlez-les dans le feu avec vos pierres. » [6] Et Iectan, qui était le premier prince des chefs, répondit : « Il n'en sera pas ainsi, mais on leur donnera un délai de sept jours. S'ils se repentent de leurs très mauvais desseins et acceptent de placer des pierres avec vous, ils vivront. S'il n'en est rien, qu'ils soient brûlés selon votre décision. » Mais lui-même cherchait comment il les sauverait des mains du peuple, car il était de leur tribu et il servait Dieu. [7] Ayant dit cela, il les prit et les enferma dans la maison royale. Quand le soir fut venu, le chef commanda qu'on appelât à lui cinquante hommes puissants et courageux et il leur dit : « Allez prendre cette nuit ces hommes qui sont enfermés dans ma maison, placez sur dix bêtes de somme leurs bagages qui sont dans ma maison. Emmenez-moi ces hommes et emmenez leurs bagages sur des bêtes dans la montagne et demeurez là avec eux. Sachez que si quelqu'un apprend ce que je vous ai dit, je vous brûlerai dans le feu. » [8] Les hommes partirent et firent tout ce que leur avait ordonné leur chef. Ils emmenèrent les hommes de la maison pendant la nuit et, prenant leurs bagages, ils les placèrent sur des bêtes de somme et les conduisirent dans la montagne, comme il le leur avait ordonné. [9] Le prince appela à lui ces douze hommes et il leur dit : « Soyez confiants et ne craignez pas, car vous ne mourrez pas. Il est puissant en effet, le Dieu en qui vous avez confiance. Aussi, soyez fermes en lui, qui

4. Rappel du premier commandement : un seul Seigneur.
5. Voir, plus loin (XXXVIII, 1-2), l'histoire des sept justes condamnés au feu.
6. Jectan est lui-même un serviteur du vrai Dieu, mais tiède.

vous délivrera et vous sauvera. Maintenant, voici que j'ai ordonné à cinquante hommes de vous faire sortir de ma maison en prenant vos bagages. Marchez devant vers la montagne et arrêtez-vous dans la vallée. Et je vous donnerai cinquante autres hommes qui vous mèneront jusque là-bas. Allez et cachez-vous là, dans la vallée. Vous aurez pour boire l'eau qui coule des rochers. Tenez-vous là pendant trente jours, jusqu'à ce que la fureur du peuple de la terre s'apaise et que Dieu envoie sa colère sur eux et les détruise. Je sais, en effet, qu'elle ne durera pas, la décision de perversité qu'ils ont décidé d'accomplir, car vaine est leur pensée. Il arrivera, quand sept jours seront passés, qu'ils vous réclameront et je leur dirai : "Après avoir brisé la porte de la prison dans laquelle ils étaient enfermés, ils sont sortis et ont fui pendant la nuit et j'ai envoyé cent hommes pour les rechercher." Ainsi, je les détournerai de leur fureur présente. » [10] Onze hommes lui répondirent en disant : « Tes serviteurs ont trouvé grâce à tes yeux, puisque nous sommes délivrés des mains de ces orgueilleux. » [11] Mais Abram seul se tut. Le chef lui dit : « Pourquoi ne me réponds-tu pas, Abram, serviteur de Dieu? » Abram répondit et dit : « Voici que je vais fuir aujourd'hui dans la montagne. Mais si j'échappe au feu, des bêtes sauvages sortiront des montagnes et viendront nous dévorer, ou bien la nourriture nous manquera et nous mourrons de faim, et nous apparaîtrons devant le peuple de la terre comme des fuyards et des gens qui tombent à cause de leurs péchés. Maintenant, il est vivant, celui en qui j'ai confiance; jamais je ne bougerai de cet endroit où l'on m'a placé. Et s'il existe quelque péché pour lequel je doive absolument être brûlé, que la volonté de Dieu soit faite ! » Le chef lui dit : « Que ton sang soit sur ta tête, si tu refuses de partir avec ceux-là. Mais si tu veux partir, tu seras libéré. Et si tu veux rester, reste comme tu le veux ! » Abram dit : « Je ne partirai pas, mais je reste ici. » [12] Le chef prit ces onze

11. Abraham, « serviteur » *(servus)*, comme les Pères (xv, 5), comme Moïse (xx, 2). Cette notion semble importante dans l'ouvrage. Remarquer la formule du serment avec imprécation : « Il est vivant », ce qui oblige à traduire *quia* par « jamais je ne ». Pour « la volonté de Dieu », voir *I Maccabées,* III, 60; *IV Maccabées,* XVIII, 16 et *Matthieu,* VI, 10 et XXVI, 42.

hommes-là, il envoya avec eux cinquante autres et il leur donna ses ordres en disant : «Attendez, vous aussi, dans les montagnes pendant quinze jours avec les cinquante qui ont été envoyés avant vous. Ensuite vous reviendrez et vous direz : nous ne les avons pas trouvés, comme je l'ai dit aux précédents. Et sachez que si quelqu'un manque à l'un de tous les ordres que je vous ai donnés, il sera brûlé dans le feu.» Et, après le départ des hommes, il prit Abram seul et l'enferma là où il était enfermé auparavant. [13] Quand sept jours furent passés, le peuple s'assembla et ils parlèrent à leur chef en disant : «Rends-nous les hommes qui ne veulent pas accomplir avec nous la décision et nous les brûlerons dans le feu.» Et ils envoyèrent les chefs pour les amener, mais ils ne trouvèrent que le seul Abram. Et tous, s'étant rassemblés, dirent à leurs chefs : «Ils ont fui, les hommes que vous aviez enfermés et ils ont échappé à notre décision.» [14] Fenech et Nembroth dirent à Iectam : «Où sont les hommes que tu avais enfermés?» Il dit : «Ils ont brisé avec violence leurs liens pendant la nuit. Quant à moi, j'ai envoyé cent hommes pour les chercher et j'ai ordonné que, s'ils les trouvaient, non seulement on les brûle dans le feu, mais qu'on livre leurs corps aux oiseaux du ciel : c'est ainsi qu'on les détruira.» [15] Alors ils lui dirent : «Celui-là donc qui a été trouvé, brûlons-le!» Et ils prirent Abram et ils le conduisirent à leurs chefs. Et ils lui dirent : «Où sont ceux qui étaient avec toi?» Et il dit : «Je dormais profondément durant la nuit. Quand je me suis éveillé, je ne les ai plus trouvés.» [16] Et ils le prirent, construisirent une fournaise et y mirent le feu. Et ils jetèrent dans la fournaise les pierres brûlées au feu. Alors Iectan, le chef, fondu de douleur, prit Abram et le jeta avec les briques dans la fournaise de feu. [17] Mais Dieu provoqua un violent tremblement de terre et le feu jaillissant s'échappa de la fournaise en flammes et en étincelles de

14. Si Jectan est un fidèle peureux, Nemrod est un infidèle déclaré, beaucoup plus mauvais que dans la Bible (*Genèse,* X, 9).

16. Cette légende de la fournaise est évidemment liée à la fournaise de *Daniel,* III, mais, au lieu des «trois hébreux», Abraham est seul martyr. Dans les traditions postérieures, ce n'est pas Jectan, mais Nemrod qui est à la fois le constructeur de la tour de Babel et le bourreau d'Abraham (*Targoum des Chroniques,* XXVIII, 3).

flamme et brûla tous ceux qui se trouvaient autour et devant la fournaise. Et tous ceux qui furent consumés ce jour-là furent quatre-vingt-trois mille cinq cents. Quant à Abram, il n'eut pas la moindre petite blessure causée par la brûlure du feu. [18] Abram se leva de la fournaise et la fournaise de feu s'effondra. Ainsi Abram fut sauvé. Il alla vers les onze hommes qui étaient cachés dans les montagnes et leur annonça tout ce qui lui était arrivé. Ils descendirent avec lui des montagnes, se réjouissant dans le nom du Seigneur, et personne de ceux qui les rencontrèrent ce jour-là n'eut peur. Ils appelèrent ce lieu, du nom d'Abram, dans la langue des Chaldéens, Deli, ce qui signifie Dieu.

La tour de Babel

VII [1] Il advint, après ces choses, que le peuple de la terre ne se convertit pas de ses pensées mauvaises. Ils s'assemblèrent de nouveau auprès de leurs chefs et dirent : «Le peuple ne sera jamais vaincu. Maintenant rassemblons-nous et construisons-nous une ville et une tour qui ne sera jamais enlevée !» [2] Lorsqu'ils commencèrent à construire, Dieu vit la ville et la tour, que construisaient les fils des hommes, et Dieu dit : «Voici qu'ils sont un seul peuple et ils ont une seule langue pour tous. Ce qu'ils ont commencé à faire, la terre ne le supportera pas et le ciel ne pourra tolérer sa vue. Il arrivera, si on ne les empêche pas immédiatement, qu'ils deviendront audacieux en tout ce qu'ils auront décidé de faire. [3] C'est pourquoi, voici que je vais séparer leurs langues et je les disperserai dans tous les pays pour que chacun ne connaisse plus son frère et que chacun

18. Au lieu de Deli, on a proposé Beli, parce que Belus est le constructeur de la tour d'après les écrits juifs hellénistiques connus d'Eusèbe, dans sa *Préparation évangélique,* IX, XVIII, 2. La correction ne s'impose pas.

VII 1. C'est la reprise du thème de la tour de Babel selon *Genèse,* XI, avec une insistance particulière sur la «confusion des langues».

2. La langue «unique pour tous» à l'origine de l'humanité est un thème fréquent (*Testament de Nephtali,* VIII, 3 ; Philon, *De confusione linguarum,* 56-58).

3. La «non-reconnaissance» (comparer *I Hénoch,* LVI, 7) sera, à la fin

d'entre eux ne comprenne plus la langue de son prochain. Je mets les pierres en garde à leur sujet. Ils se construiront des demeures avec les tiges de la paille et ils se creuseront des cavernes et, comme les bêtes des champs, ils habiteront là. Et il en sera ainsi devant moi en tout temps, pour que plus jamais ils ne pensent à cela. Je les considérerai comme une goutte d'eau et je les comparerai à un crachat. Pour certains, leur fin viendra dans l'eau, quant aux autres, ils seront desséchés par la soif. [4] De préférence à tous ces hommes, je choisirai mon serviteur Abram. Je le ferai sortir de leur territoire et je le conduirai dans la terre que mon œil regarde depuis l'origine. Quand tous les habitants de la terre ont péché en ma présence et que j'ai amené l'eau du déluge, je ne l'ai pas détruite, mais je l'ai conservée. Car les fontaines de ma colère ne se sont pas précipitées sur elle et l'eau de ma fureur n'est pas descendue sur elle. C'est donc là que je ferai habiter mon serviteur Abram et j'établirai mon alliance avec lui. Je bénirai sa descendance et, pour lui, je serai appelé Dieu pour toujours [5] Quant aux peuples qui habitent la terre, quand ils commencèrent à bâtir la tour, Dieu sépara leurs langues et changea leur aspect. Chacun ne connut plus son frère et chacun d'entre eux ne comprenait plus la langue de son prochain. Ainsi il arriva que, lorsque les bâtisseurs ordonnaient à leurs aides d'apporter des pierres, ils leur apportaient de l'eau, et s'ils demandaient de l'eau, ils leur apportaient de la paille. C'est ainsi que leur dessein fut brisé et qu'ils cessèrent de bâtir la ville. Dieu les dispersa de là sur la face de toute la terre. À cause de cela, on donna à ce lieu le nom de Confusion, parce que c'est là que Dieu confondit leurs langues et c'est de là qu'il les dispersa sur la face de toute la terre.

des temps, remplacée par la « reconnaissance » des justes entre eux (LXII, 9 ; voir aussi *II Baruch,* XXX, 2). À la fin du verset, remplacer *scuto* (« bouclier ») par *sputo* (« crachat »), selon la proposition de James (voir *II Baruch,* LXXXII, 5 ; *IV Esdras,* VI, 56, mais déjà *Isaïe,* XL, 15).

4. La Terre sainte est protectrice de ses habitants, déjà au moment du déluge (Sichard l'a noté en marge à ce passage du texte), ensuite pour Abraham, ensuite pour le peuple d'Israël (voir *II Baruch,* LXXI, 1).

5. Le détail du changement de visage n'est pas dans le texte biblique, mais on le retrouve dans *III Baruch,* III, 4.

D'Abraham au séjour en Égypte

VIII [1] Mais Abram sortit de là et il habita dans la terre de Chanaan. Il prit avec lui Loth, fils de son frère, et Saraï, sa femme. Comme Saraï était stérile et qu'elle n'avait pas de descendance, Abram prit Agar, sa servante, et elle lui enfanta Ismahel. Et Ismahel engendra douze fils. [2] Alors Loth se sépara d'Abram et il habita à Sodome. Quant à Abram, il habita dans la terre de Cham. Et les hommes de Sodome étaient des hommes très mauvais et grandement pécheurs. [3] Dieu apparut à Abram en disant : « Je donnerai à ta descendance cette terre et tu l'appelleras du nom d'Abraham, et Saraï, ta femme, s'appellera Sara. Je te donnerai par elle une descendance éternelle et j'établirai mon alliance avec toi. » Abraham connut Sara, sa femme, et elle conçut et enfanta Isaac. [4] Isaac prit pour lui une femme de Mésopotamie, la fille de Batuel, et elle lui engendra Jacob et Ésaü. [5] Mais Ésaü prit pour lui des femmes, < > Iudin, fille de Bereu, et Bassemech, fille de Élom, et Élibema, fille d'Anan et Manem, fille de Samael. Ada lui engendra Elifan; et les fils d'Élifan sont Themar, Omar, Seffor, Getan, Zenaz, Amalech. Iudin engendra Tenac, Iṣier, Vebemas. Bassemen engendra Rugil. Les fils de Rugil sont Naizar, Samaza. Élibema engendra Auzio, Ollam, Coro. Manem engendra Tenethe, Thenatela.

VIII L'auteur ne s'intéresse pas au séjour d'Abraham à Sichem et à Bethel, pourtant indiqué nettement dans le texte biblique (*Genèse,* XII, 6-7). Ce silence est-il volontaire et marque-t-il une intention polémique avec les Samaritains ou avec d'autres? C'est possible, mais non évident.

1. Résumé de *Genèse,* XII, 4-5 ; XIII, 12 ; XVI, 1 ; XXV, 12. Remarquer l'allusion aux douze fils d'Ismaël, mais on n'y insiste pas.

2. Comparer *Genèse,* XIII, 12-13. Il faut peut-être supprimer la phrase « Abram habita dans la terre de Cham », qui est une répétition de 1, ou corriger *Cham* en *Canaan.* Mieux vaut conserver le texte.

3. Comparer *Genèse,* XIII, 5 ; XVII, 5 ; XXI, 2-3. Remarquer la discrétion du récit, qui ne fait aucune allusion à la si célèbre apparition des trois anges.

4. Comparer *Genèse,* XXV, 20 et suiv.

5. Comparer *Genèse,* XXVI, 34; XXVIII, 9; XXXVI, 2-18; *I Chroniques,* I, 35-37. Cette généalogie d'Ésaü présente les difficultés habituelles pour les noms. Nous acceptons quatre suggestions de James suivies par Harrington.

[6] Jacob prit pour lui des femmes, les filles de Laban le Syrien, Lia et Rachel, et deux concubines, Bala et Zelfa. Lia lui enfanta Ruben, Syméon, Lévi, Iuda, Ysachar, Zabulon et Dina leur sœur. Rachel mit au monde Joseph et Benjamin. Bala enfanta Dan et Neptali, et Zelfa enfanta Gad et Aser. Ce sont les fils de Jacob, douze et une fille. [7] Jacob habita dans la terre de Chanaan. Sychem, fils d'Émor le Corréen, enleva Dina, sa fille et l'humilia. Les fils de Jacob, Syméon et Lévi, entrèrent et tuèrent toute leur ville par le glaive. Ils prirent Dina, leur sœur, et ils sortirent de là. [8] Ensuite Job la prit pour femme et il engendra d'elle quatorze fils et six filles, à savoir sept fils et trois filles, avant qu'il fût frappé par le malheur, et ensuite sept fils et trois filles, quand il eût été sauvé. Voici leurs noms : Élifac, Ermoe, Diasat, Philias, Diffar, Zellut, Thelon, et ses filles, Méru, Litaz, Zeli. Comme les noms des premiers, ainsi furent ceux des derniers. [9] Mais Jacob et ses douze fils habitèrent dans la terre de Chanaan. Ils avaient en haine Joseph, leur frère, qu'ils livrèrent en Égypte à Putifar, le chef des cuisiniers du Pharaon, et il passa auprès de lui quatorze ans. [10] Il advint ensuite que le roi d'Égypte eut un songe. On lui parla de Joseph et il lui expliqua les songes. Il advint, quand il lui eut expliqué les songes, que Pharaon le fit prince sur toute la terre d'Égypte. En ce temps-là, il y eut une famine sur la terre, comme l'avait annoncé

6. Comparer *Genèse,* XXIX et XXXV, 22 et suiv. La généalogie de Jacob est plus facile.

7. Comparer *Genèse,* XXXIV. Bref rappel de l'histoire du viol de Dina. L'auteur suit le texte des Septante : «Hémor le Corréen (Hourrite)» au lieu de «Hivvite» dans le texte massorétique.

8. Job épouse Dina après ses malheurs, d'après le *Testament de Job* (I, 1 et LIII, 8) et le targoum de *Job* (II, 9). Ici, on a l'impression que Dina est déjà son épouse auparavant. Il apparaît que Job est identifié à Jobab, un des compagnons d'Abraham (VI, 3). L'auteur est très personnel dans l'énumération des enfants de Job.

9. Comparer *Genèse,* XXXVII. On n'insiste guère sur le personnage de Joseph, qui évoque particulièrement l'Israël du Nord. Noter que Putifar (Petefre dans notre texte) est «chef des cuisiniers», comme dans les Septante de *Genèse,* XXXVII, 36 (voir *Jubilés,* XXXIV, 11 ; Josèphe, *Antiquités juives,* II, IV, 39 ; V, 78 et Philon, *Legum allegoriae,* III, 236), alors que le texte massorétique de la Bible voit en lui le «chef des gardes». Remarquer aussi les «quatorze ans» de service.

10. Comparer *Genèse,* XLI-XLVI. On a ici un simple résumé. Noter

Joseph, et ses frères descendirent pour acheter de la nourriture en Égypte, car c'est seulement en Égypte qu'il y avait de la nourriture. Joseph reconnut ses frères et il ne fut pas reconnu par eux. Il ne fut pas méchant avec eux, mais il envoya chercher son père de la terre de Chanaan et celui-ci descendit auprès de lui. [11] Voici les noms des fils d'Israël qui descendirent en Égypte avec Jacob, chacun avec sa maison. Les fils de Ruben sont Énoch et Fallut, Assron et Carmin. Les fils de Syméon sont Namuel, Iamin, Doth, Iachim et Saul, fils d'une femme de Chanaan. Les fils de Lévi sont Gethson, Chaath et Merari. Les fils de Juda sont Er, Auna, Selon, Phares, et Zara. Les fils d'Ysachar sont Tola et Fua, Iob et Sombran. Les fils de Zabulon sont Sarelon et Iail. Dina, leur sœur, enfanta quatorze fils et six filles. Telles sont les générations des fils qu'engendra Jacob. Tous ces fils et ces filles, soixante-douze âmes. [12] Les fils de Dan sont Us, Inam. Les fils de Neptalim sont Betaal, Neemmu, Surum, Opti, Sarieleth. Telles sont les générations de Bala qu'elle enfanta pour Jacob. En tout huit âmes. [13] Les fils de Gat sont Sariel, Sua, Visui, Mofar et Sar leur sœur. Les fils d'Aser sont Iebel et Malchiel. Telles sont les générations de Zelfa, femme de Jacob, qu'elle lui enfanta, et les fils et les filles sont en tout dix âmes. [14] Les fils de Joseph sont Effrem et Manassen. Benjamin engendra Gela, Esbel, Nanubal, Aboch, Mefech. Ceux qu'enfanta Rachel à Jacob, quatorze âmes. Ils descendirent en Égypte et ils habitèrent là deux cent dix ans.

l'insistance sur la « non-reconnaissance » (thème repris en XII, 1) et aussi sur la bienveillance de Joseph à l'égard de ses frères, à l'encontre de *Genèse*, XLII, 7.

11. L'énumération des enfants de Jacob suit *Genèse*, XLVI, 8-15 et 27. Le total de 72 ne correspond pas à *Genèse*, XLVI, 27, ni au texte massorétique qui donne 70, ni à la version des Septante, qui porte 75 ; on trouve le chiffre de 75 dans *Actes des apôtres*, VII, 14. En réalité, la liste ne comporte qu'une trentaine de noms.

12. Corriger le texte *Usinam* en coupant le mot en deux : *Usi, nam* (James).

13-14. Comparer *Genèse*, XXVI, 16-22. Certains manuscrits s'efforcent de corriger les noms défectueux ou les omissions, en se servant du texte biblique. Le chiffre de 210 ans pour la durée du séjour en Égypte (voir XIV, 4) sera repris dans certains textes rabbiniques, mais on en trouve d'autres, par exemple, dans le *Testament araméen de Lévi*.

La naissance de Moïse

IX [1] Il advint, après la mort de Joseph, que les fils d'Israël se multiplièrent et devinrent très nombreux. Et s'éleva sur l'Égypte un autre roi qui ne connaissait pas Joseph. Il dit à son peuple : «Voici que ce peuple est devenu plus nombreux que nous. Venez, tenons conseil contre lui pour qu'il ne devienne pas plus nombreux.» Et le roi d'Égypte commanda à tout son peuple en disant : «Tout fils qui naîtra aux Hébreux, jetez-le dans le fleuve, mais laissez vivre leurs filles.» Les Égyptiens répondirent à leur roi en disant : «Nous tuerons leurs garçons, mais nous garderons leurs filles pour les donner à nos serviteurs comme femmes. Et quiconque naîtra d'elles sera esclave et nous servira.» C'est cela qui parut très mauvais aux yeux du Seigneur. [2] Alors les anciens du peuple rassemblèrent le peuple avec lamentation et ils se lamentèrent dans le deuil en disant : «C'est un avortement que souffrent les entrailles de nos femmes, notre fruit est livré à nos ennemis et maintenant nous périssons. Fixons-nous donc des limites pour que l'homme n'approche plus de sa femme, de peur que le fruit de leur ventre ne soit souillé et que nos entrailles ne servent les idoles. Il vaut mieux en effet mourir sans fils, jusqu'à ce que nous sachions ce que Dieu fera.» [3] Amram prit la parole et dit : «Il arrivera plus

IX 1. Ici commence le récit de l'enfance de Moïse. Un développement aussi considérable sera donné à l'enfance de Samson (XLII-XLIII) et à celle de Samuel (L-LI). L'auteur suit *Exode,* I, 6-10 et 22, mais dans un texte proche des Septante, par exemple il dit : «un autre roi» et non «un nouveau roi» (texte massorétique) et il ajoute «aux Hébreux» à la formule «tout fils qui naîtra». L'idée de donner les filles comme femmes aux esclaves est particulière à l'auteur.

2. «L'avortement» traduit *omotoceam,* transcription en latin d'un mot grec *ômotokia,* qui veut dire «naissance prématurée». Les «limites» *(terminos)* que veulent se fixer les Hébreux, consisteraient à cesser tout rapport sexuel. Certains textes rabbiniques attribuent cette idée à Amram. Mais, ici, Amram s'insurge contre cette idée.

3. L'argument d'Amram est le suivant : laisser périr la race d'Israël, c'est laisser périr le monde. C'est le sens du début du verset, assez difficile à traduire : *in victoria minuatur seculum :* «que le monde disparaisse définitivement», car *in victoria* correspond au grec *eis nikos* (en hébreu *lânétsaḥ)* comme dans *Jérémie,* III, 5 ou *Lamentations,* III, 18. Les 400 ans de servitude sont un chiffre rond, car l'auteur appuie ensuite ses calculs sur 430 ans, mais 400 est le chiffre de *Genèse,* XV, 13.

tôt que le monde disparaisse définitivement ou que l'univers sans mesure s'effondre ou que le fond de l'abîme touche les astres, avant que la race des fils d'Israël disparaisse ! Car il faut que soit accomplie l'alliance, qu'a établie Dieu quand il parla à Abraham en disant : "Tes enfants habiteront certainement dans une terre qui n'est pas la leur. Ils seront réduits en servitude et ils seront affligés pendant quatre cents ans." Et voici que, depuis qu'a été connue la parole que Dieu a dite à Abraham, trois cent cinquante ans se sont écoulés. Depuis que nous sommes esclaves en Égypte, cent trente ans se sont écoulés. [4] Maintenant donc, je ne m'en tiendrai pas à ce que vous avez décidé, mais j'irai vers ma femme, je la prendrai et je ferai des fils, afin que nous devenions nombreux sur la terre. Car Dieu ne restera pas dans sa colère et il ne sera pas toujours oublieux de son peuple. Il ne réduira pas à rien la race d'Israël sur la terre et ce n'est pas pour rien qu'il a établi son alliance avec nos pères. Alors que nous n'existions pas encore, Dieu a parlé de tout cela. [5] Maintenant donc, j'irai, je prendrai ma femme et je n'obéirai pas aux ordres du roi. Si cela paraît droit à vos yeux, nous ferons tous de même. En effet, lorsque nos femmes auront conçu, elles ne seront pas connues comme enceintes avant que trois mois ne soient accomplis. C'est ainsi qu'a fait notre mère Thamar. Car son dessein n'était pas de se prostituer, mais lorsqu'elle refusa de se séparer des fils d'Israël, elle réfléchit et elle dit : "Il vaut mieux pour moi mourir pour m'être unie à mon beau-père que me mêler aux nations." Et elle cacha le fruit de son sein jusqu'au troisième mois. C'est alors qu'elle fut reconnue. Tandis qu'elle allait pour être mise à mort, elle révéla cela en disant : "Celui à qui appartiennent ce bâton, cet anneau et cette peau de brebis, c'est de lui

5. Pour illustrer les événements qu'il raconte, l'auteur utilise des faits plus anciens, qu'il a ainsi l'occasion de mettre en relief. Ici, c'est l'histoire étrange de Thamar, «notre mère», qui joue à la prostituée pour donner des enfants à son beau-père Juda, participant ainsi à la diffusion de la semence d'Israël (*Genèse*, XXXVIII, 6-30). L'histoire reçoit une interprétation favorable dans la perspective du refus des mariages mixtes : Thamar devient le modèle de la mère de Moïse. Remarquer, parmi les gages, la «peau de brebis», traduction de *melotis*, décalque du grec, avec le sens de «manteau de peau», à la place du «cordon» (texte massorétique) ou du «collier» (Septante).

que j'ai conçu." Et son dessein la sauva de tout péril. [6] Maintenant donc, nous aussi, faisons de même. Lorsque le temps de l'enfantement sera venu, si nous le pouvons, nous ne rejetterons pas le fruit de notre ventre. Qui sait si à cause de cela Dieu ne mettra pas son zèle à nous délivrer de notre humiliation?» [7] Le plan qu'avait imaginé Amram fut jugé bon devant Dieu. Et Dieu dit : «Puisque la pensée d'Amram a été jugée bonne devant moi et qu'il n'a pas détruit mon alliance, établie entre moi et ses pères, voici maintenant que ce qui naîtra de lui me servira pour toujours. Je ferai par lui des merveilles dans la maison de Jacob et je ferai par lui des signes et des prodiges pour mon peuple, tels que je n'en ai jamais fait pour aucun autre. C'est en eux que je manifesterai ma gloire, c'est à eux que je ferai connaître mes voies. [8] Moi, Dieu, j'allumerai pour lui ma lumière, qui habitera en lui. Je lui montrerai mon alliance que nul autre n'a vue, je lui manifesterai ma perfection et les justices et les jugements et je ferai briller pour lui la lumière éternelle. Car c'est à lui que j'ai pensé dans les jours anciens, quand j'ai dit : "Mon esprit ne restera pas au milieu de ces hommes pour toujours, car ils sont chair, et leurs jours seront de cent vingt ans."» [9] Amram, de la tribu de Lévi, partit et prit une femme de sa tribu du nom de Iacobé. Il advint, lorsqu'il l'eut prise, que les autres l'imitèrent et prirent pour eux des femmes. Il eut un fils et une fille et leurs noms étaient Aaron et Marie. [10] L'esprit de Dieu tomba sur Marie pendant la nuit et elle eût un songe. Elle le raconta à ses parents le matin, en disant : «J'ai

8. Le fils d'Amram apparaît ici comme la première manifestation de la lumière et l'objet privilégié des révélations divines. Il est illuminé, il illumine. On lui applique le texte de *Genèse,* VI, 3 dans un sens favorable. Pour la «lumière», voir aussi XI, 1 ; XV, 6 ; XIX, 4 et *II Baruch,* XVII, 4 ; XVIII, 1-2 ; LIX, 2.

9. Comparer *Exode,* II, 1. Dans la Bible, la femme est anonyme. Ici, certains manuscrits donnent le nom de Jacobé, ce qui est conforme aux habitudes de l'auteur.

10. La naissance de Moïse est annoncée dans une vision nocturne, ce qui est le premier temps d'une présentation miraculeuse de cette naissance. Mais la bénéficiaire de cette vision, c'est Marie *(Maria),* considérée ici comme prophétesse, ce qui influencera toute la tradition juive. Dans Josèphe, *Antiquités juives,* II, IX, 215, c'est Amram qui reçoit l'annonce.

eu une vision cette nuit. Voici qu'un homme était debout avec un vêtement de lin et il me dit : “Va et dis à tes parents : ‘Ce qui naîtra de vous sera jeté dans l'eau, parce que par lui l'eau sera séchée. Je ferai par lui des signes et je sauverai mon peuple. Et lui, il possédera le commandement du peuple pour toujours.’ ” Quand Marie eut raconté son songe, ses parents ne la crurent pas. [11] Mais la décision du roi d'Égypte était appliquée contre les fils d'Israël et ceux-ci étaient humiliés, assujettis au travail des briques. [12] Mais Iacobé conçut d'Amram un enfant mâle et elle le cacha en son sein pendant trois mois. Car elle ne pouvait le dissimuler davantage, puisque le roi d'Égypte avait nommé des princes en chaque lieu, pour que, dès que les femmes des Hébreux enfantaient, ils jetassent aussitôt dans le fleuve leurs enfants mâles. Elle prit son enfant, fit pour lui une corbeille avec de l'écorce de pin et plaça la corbeille sur la rive du fleuve. [13] Quant à l'enfant, il naquit dans l'alliance de Dieu et dans l'alliance de sa chair. [14] Et il advint, quand on l'eut jeté, que tous les anciens se rassemblèrent et disputèrent avec Amram en disant : «Est-ce que telles n'étaient pas nos paroles, quand nous avons dit : “Il vaut mieux pour nous mourir sans fils que voir nos fruits jetés dans les eaux?”» Tandis qu'ils parlaient ainsi, Amram n'écoutait pas. [15] Mais la fille du Pharaon descendit se laver dans le fleuve, selon ce qu'elle avait vu en songe, et ses servantes virent la corbeille. Elle en envoya une, prit la

12. Comparer *Exode,* II, 2-3. La dissimulation de trois mois «dans son sein» *(in utero suo)* est étrange, mais c'est à l'image de Thamar. Certains ont pensé qu'il y avait ici une lacune. Mais comment corriger le texte? En tout cas, la naissance n'est pas décrite. Quant à la «corbeille» de l'enfant, l'auteur a conservé le mot *thibin* de *Exode,* II, 3, qui est la transcription de l'hébreu *têbâh;* elle est faite «en bois de pin» (pour traduire l'hébreu *'aṣey gophér* qui était traduit par «cèdre» à propos de l'arche de Noé, III, 4).

13. On parle enfin de la naissance pour préciser que Moïse est né circoncis : «dans l'alliance de sa chair», thème qui sera repris plus loin. La tradition juive admettra cette naissance avec circoncision pour beaucoup de grands hommes, par exemple Noé, Jacob, Melchisédech. Il faut noter que dans le reste du livre, il n'est plus fait mention de la circoncision.

14. Dans certains manuscrits, c'est Jacobé et non Amram qui n'écoute pas.

corbeille et l'ouvrit. Quand elle vit l'enfant et qu'elle eût regardé l'alliance, c'est-à-dire l'alliance de la chair, elle dit : «C'est un des fils des Hébreux.» [16] Elle le prit et l'éleva. Il devint pour elle un fils et elle lui donna le nom de Moïse. Mais sa mère l'appela Melchiel. L'enfant fut bien élevé, il devint plus glorieux que tous les hommes et Dieu libéra par lui les fils d'Israël, comme il l'avait dit.

L'exode et les événements du désert

X [1] Le roi d'Égypte étant mort, il se leva un autre roi et il persécuta tout le peuple d'Israël. Mais ceux-ci crièrent vers le Seigneur et il les exauça. Il envoya Moïse et il les libéra de la terre des Égyptiens. Dieu envoya aussi sur eux dix plaies et il les frappa. Voici quelles furent les plaies, à savoir le sang, les grenouilles, l'épidémie, la grêle, la mort des animaux, les sauterelles, les moustiques, les ténèbres tangibles et la mort des premiers-nés. [2] Comme ils étaient sortis de là et qu'ils

15. Comparer *Exode,* II, 5-6. La fille du Pharaon voit immédiatement que Moïse est circoncis. L'alliance est ici exprimée par *zaticon,* transcription du grec *diathékè.*

16. Moïse porte deux noms, le nom égyptien de Moïse, comme dans la Bible (*Exode,* II, 10) et le nom hébreu de Melchiel («Dieu est mon roi»), qui se retrouve chez un certain nombre d'auteurs juifs, sous la forme de Melchia, et même chez Clément d'Alexandrie (*Stromates,* I, 23) sous la forme de Melchi.

X 1. Il est remarquable que l'auteur passe sous silence le meurtre de l'Égyptien et le mariage de Moïse, ainsi que le sacrifice de l'agneau pascal. Il ne s'intéresse qu'à l'exode proprement dit. On annonce dix plaies, comme dans la Bible, mais leur identification n'est pas toujours facile. En tout cas, l'ordre n'est pas le même. Après «le sang», «les grenouilles», on trouve, au lieu des «mouches», un «mélange» *(pammixia)* de bêtes. Ensuite vient la septième plaie, «la grêle». Puis on trouve la cinquième plaie, «la mort du bétail», après quoi vient la huitième, «les sauterelles». On revient ensuite à la troisième, «les moustiques». Pour la suivante, qui semble être la neuvième de la Bible, l'expression *tractabiles tenebre* a éprouvé la sagacité des chercheurs et déjà celle des copistes, qui ont corrigé souvent en *intractabiles.* Il vaut mieux garder le texte et le traduire littéralement «ténèbres tangibles» (comparer *Exode,* X, 21). Enfin arrive «la mort des nouveau-nés». Il en manque donc une, la sixième, à savoir les ulcères ou les furoncles, à moins d'admettre que *intractabiles* représentait primitivement cette plaie accompagnée de «poussière» (*Exode,* IX, 9).

2. Comparer *Exode,* XIV, 8 et suiv.

s'en allaient, le cœur des Égyptiens fut encore endurci. Ils décidèrent de les poursuivre et les trouvèrent auprès de la mer Rouge. Les fils d'Israël crièrent vers leur Dieu et ils dirent à Moïse : «Voici maintenant qu'est arrivé le temps de notre perte. Car la mer est devant nous, la multitude des ennemis est derrière nous et nous sommes au milieu. Est-ce pour cela que Dieu nous a fait sortir? Sont-ce là les alliances que Dieu a établies avec nos pères en disant : "Je donnerai à votre descendance la terre que vous habitez", pour qu'il nous fasse maintenant ce qui paraît bon à ses yeux?» [3] Examinant alors le danger du moment, les fils d'Israël partagèrent leurs avis en trois formes de projets. Car la tribu de Ruben, la tribu d'Ysachar, la tribu de Zabulon et la tribu de Syméon dirent : «Venez et jetons-nous à la mer. Il vaut mieux pour nous mourir dans l'eau que d'être massacrés par les ennemis.» Mais la tribu de Gad, la tribu d'Aser, la tribu de Dan et la tribu de Neptalim dirent : «Non pas, mais retournons avec eux et, s'ils veulent nous accorder la vie, nous les servirons.» Mais la tribu de Lévi, la tribu de Juda et Joseph et Benjamin dirent : «Non pas, mais prenons nos armes, battons-nous contre eux et Dieu sera avec nous.» [4] Et Moïse cria vers le Seigneur et dit : «Seigneur, Dieu de nos pères, est-ce que tu ne m'as pas dit : "Va et dis aux fils de Lia : 'Dieu m'a envoyé vers vous?' " Et maintenant, voici que tu as conduit ton peuple au bord de la mer et les ennemis les ont poursuivis. Toi donc, Seigneur, souviens-toi de ton nom!» [5] Dieu dit : «Puisque tu as crié vers moi, prends ton bâton, frappe la mer et elle se desséchera.» Quand Moïse fit tout cela, Dieu menaça la mer et la mer fut desséchée. La masse des eaux se tint droite et les profondeurs de la terre apparurent. Les fondements de la terre habitée furent mis à nu par le frémissement de la crainte de Dieu et par le souffle de

3. L'idée des conseils tenus séparément par les tribus vient de *Juges,* v, 15-16. Mais elle est ici élaborée selon un plan tripartite, que l'on ne retrouve nulle part ailleurs, car c'est sous une forme quadripartite que le thème sera repris dans la littérature rabbinique.

5. Comparer *Exode,* xiv, 15-16. La colère du Seigneur apparaît ici comme un souffle puissant qui balaie les eaux. Noter «mon Seigneur» dans cet unique passage du livre. Remarquer l'importance donnée au «bâton de Moïse» (voir xix, 11).

la colère de mon Seigneur. [6] Et Israël passa à sec au milieu de la mer. Les Égyptiens le virent et ils entreprirent de les poursuivre. Dieu endurcit leur pensée et ils ne comprirent pas qu'ils entraient dans la mer. Mais il advint, tandis que les Égyptiens étaient dans la mer, que Dieu recommença à donner ses ordres à la mer et il dit à Moïse : «Prépare-toi encore à frapper la mer !» Et il le fit. Le Seigneur ordonna à la mer et elle revint dans ses flots. Elle engloutit les Égyptiens, leurs chars et leurs chevaux jusqu'à aujourd'hui. [7] Quant à son peuple, le Seigneur le conduisit dans le désert et, durant quarante ans, il fit, du ciel, pleuvoir sur eux du pain, il amena pour eux, depuis la mer, des cailles et il fit surgir pour eux un puits d'eau qui les suivait. Dans une colonne de nuée, il les conduisait pendant le jour et, dans une colonne de feu, il brillait pour eux pendant la nuit.

Le don de la Loi

XI [1] Au troisième mois, après que les fils d'Israël furent sortis de la terre d'Égypte, ils arrivèrent dans le désert du Sinaï. Dieu se souvint de ses paroles et il dit : «Je donnerai la lumière au monde et j'illuminerai les lieux inhabités. J'établirai mon alliance avec les fils des hommes et je glorifierai mon peuple plus que toutes les nations. Pour lui, je ferai voir les hauteurs éternelles qui seront pour lui une lumière mais pour les impies une punition.» [2] Le Seigneur dit à Moïse : «Voici que je

7. Pour «le pain du ciel», comparer *Psaumes,* LXXVIII (LXXVII), 23-24. Pour les «cailles», le mot *ortigometra* est lui aussi la transcription latine d'un mot grec. Quant au «puits d'eau qui les suivait», on trouve la même idée dans plusieurs textes rabbiniques. L'origine de ce thème se situe dans une réflexion midrashique sur *Nombres,* XXI, 16-18 (comparer *Écrit de Damas,* VI, 3-5). Un thème parallèle est celui du «rocher», qu'on peut lire dans *I Corinthiens,* X, 4.

XI 1. À partir de là, l'attention se concentre sur «le don de la Loi». L'auteur s'inspire d'*Exode,* XIX-XX. La Loi apparaît à la fois comme une lumière et comme une punition. Le thème de la lumière est repris souvent (IX, 8 ; XII, 2 ; XXIII, 10) et se retrouve dans les textes parallèles (*II Baruch,* LI, 10 ; LIX, 2 ; *IV Esdras,* IX, 31).

2. Avec la Loi, l'excuse de l'ignorance devient inadmissible. Remar-

t'appellerai demain, sois prêt et dis à mon peuple : "Pendant trois jours, qu'aucun homme n'aille vers sa femme !" et, le troisième jour, je te parlerai et à eux aussi. Ensuite, tu monteras vers moi, je mettrai mes paroles dans ta bouche et tu illumineras mon peuple. Parce que j'ai placé dans tes mains la loi éternelle, c'est par elle que je jugerai le monde entier. C'est elle qui portera témoignage. Car si les hommes disent : "Nous ne t'avons pas connu et c'est pour cela que nous ne t'avons pas servi", c'est de cela que je tirerai d'eux vengeance, parce qu'ils n'ont pas connu ma loi. » [3] Moïse fit ce que Dieu lui avait ordonné. Il sanctifia le peuple et il leur dit : « Soyez prêts pour le troisième jour, car, dans trois jours, Dieu établira son alliance avec vous. » Et le peuple se sanctifia. [4] Il advint, le troisième jour, qu'il y eût des bruits de tonnerre et l'éclat des éclairs. Le son des trompettes résonnait fortement et la terreur vint sur tout le peuple qui était dans le camp. Et Moïse fit sortir le peuple à la rencontre de Dieu. [5] Et voici que les montagnes brûlaient dans le feu et que la terre trembla. Les collines furent secouées et les montagnes culbutaient. Les abîmes bouillonnaient et tous les lieux habités étaient en mouvement. Les cieux se repliaient et les nuages retenaient l'eau. Les flammes de feu crépitaient, le tonnerre et les éclairs ne cessaient pas, les vents et les tempêtes mugissaient. Les astres se rassemblaient et les anges couraient, jusqu'au moment où Dieu établit la loi de son alliance éternelle avec les fils d'Israël et donna les commandements éternels qui ne passeront pas. [6] Alors le Seigneur annonça à son peuple toutes

quer les trois jours d'abstinence sexuelle comme préparation à la réception de la Loi : ce thème des trois jours est très important dans notre livre.

3-4. Comparer *Exode,* XIX, 14-17.

5. Les merveilles qui accompagnent le don de la Loi se retrouvent en XV, 6 ; XXIII, 7-10 ; XXXIII, 7-8, mais aussi dans *II Baruch,* LIX, 3. Les anges sont présents, mais c'est Dieu lui-même qui donne la Loi ; c'est l'inverse dans *Actes des apôtres,* VII, 38 et 53 ; *Galates,* III, 19 ; *Hébreux,* II, 2.

6. Comparer *Exode,* XX, 1-6. Ici commence l'énumération des principaux commandements résumés sous leur forme décimale (voir XXV, 7-14 et XLIV, 6-7). Ceci indique l'importance du Décalogue dans les groupes juifs de cette époque comme dans le judéo-christianisme. Il est étrange que l'interdiction d'avoir d'autres dieux soit passée sous silence. L'insistance porte sur l'interdiction des images.

ces choses en disant : « Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir de la terre d'Égypte, de la maison de servitude. Tu ne feras pas pour toi des dieux taillés et tu ne feras aucune abomination de soleil et de lune et de tous les ornements du ciel et de son armée. Tu ne feras pas d'image de tout ce qui est sur la terre ni de ce qui nage dans les eaux ni de ce qui rampe sur la terre. Car je suis le Seigneur, ton Dieu, un Dieu jaloux qui venge les péchés des impies morts sur leurs enfants vivants, s'ils marchent dans les voies de leurs parents, jusqu'à la troisième et quatrième génération, mais qui fait miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements. [7] Tu ne prendras pas le nom de ton Dieu en vain, de peur que mes voies ne soient rendues vaines. Car Dieu a en horreur celui qui prend son nom en vain. [8] Garde le jour du sabbat et sanctifie-le. Pendant six jours, fais ton travail, mais le septième jour, c'est le sabbat du Seigneur. Tu ne feras ce jour-là aucun ouvrage, toi et toute ta domesticité, sinon pour louer Dieu ce jour-là dans l'assemblée des presbytres et pour glorifier le Puissant dans la chaire des anciens. Car, en six jours, le Seigneur a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qui se trouve en eux, et l'univers entier, le désert inhabitable et tout ce qui agit dans l'organisation du ciel. Et Dieu s'est reposé le septième jour. À cause de cela, Dieu a sanctifié le septième jour, parce qu'il s'est reposé ce jour-là. [9] Aime ton père et ta mère et crains-les. Alors se lèvera ta lumière. Je commanderai au ciel et il rendra sa pluie ; la terre se hâtera de donner son fruit. Tu auras des jours nombreux et tu habiteras dans ta terre. Tu ne seras pas sans enfants, car ta descendance ne cessera pas d'habiter sur la terre. [10] Tu ne seras pas adultère, car tes ennemis

7-8. Comparer *Exode,* XX, 7-11. Insistance sur l'observation du sabbat avec un certain désintérêt pour l'aspect rituel du culte et, au contraire, une grande importance attachée aux « assemblées » (comparer *Psaumes,* CVII, 32). Remarquer le parallélisme entre « l'assemblée des presbytres » et « la chaire des anciens ». Qui sont ces personnages, qui sont communs au judaïsme naissant et au judéo-christianisme ?

9. Comparer *Exode,* XX, 12. Le précepte de l'amour des parents est spécialement récompensé dans la fécondité du sol (par la pluie) et la fécondité familiale.

10-11. Comparer *Exode,* XX, 13-14. Renversement de l'ordre biblique des commandements. L'adultère est cité avant le vol, comme dans les

n'ont pu commettre l'adultère contre toi, mais tu es sorti avec l'appui d'une main élevée. [11] Tu ne tueras pas, car tes ennemis ont dominé sur toi jusqu'à te tuer, mais c'est toi qui as vu leur mort. [12] Tu ne seras pas faux témoin contre ton prochain en disant un faux témoignage, de peur que tes gardiens ne disent contre toi un faux témoignage. [13] Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain ni ce qu'elle contient, de peur que les autres ne convoitent ta terre. » [14] Et lorsque le Seigneur cessa de parler, le peuple dans la terreur fut grandement effrayé, car ils voyaient avec des flammes la montagne brûlant dans le feu. Ils dirent à Moïse : « Parle-nous, toi, et que Dieu ne nous parle pas, de peur que nous ne mourions, car voici qu'aujourd'hui nous savons que Dieu parle à l'homme face à face et que l'homme peut vivre. Et maintenant nous savons vraiment que la terre a supporté la voix de Dieu avec crainte. » Moïse leur dit : « Ne craignez pas, car c'est pour vous éprouver que Dieu est venu, pour que vous receviez en vous sa crainte, afin que vous ne péchiez pas. » [15] Et tout le peuple se tint éloigné, mais Moïse monta vers la nuée, sachant que Dieu était là. Alors Dieu lui dit ses justices et ses jugements et il le garda avec lui quarante jours et quarante nuits. Là, il lui commanda beaucoup de choses, il lui montra l'arbre de vie, dont il coupa un rameau, qu'il prit et jeta dans l'eau de Myrra et l'eau de Myrra devint douce. Elle les suivit dans le désert pendant

Septante, alors que dans XLIV, 6-7, l'ordre reste proche du texte massorétique.

12. Comparer *Exode,* XX, 16. Le faux témoignage est sanctionné par la présence des « gardiens » *(custodes),* qui sont les anges accusateurs des hommes au tribunal de Dieu (comparer LIX, 4).

13. Comparer *Exode,* XX, 17. L'interdiction du mauvais désir semble inclure l'interdiction du vol (*Exode,* XX, 15), qui n'est pas exprimée explicitement ici.

14-15. Comparer *Exode,* XX, 18-21. Les paroles du peuple à Moïse suivent le texte biblique, plutôt selon les Septante. Mais l'auteur s'intéresse surtout au contenu de la vision de Moïse. Les divers objets, qui lui sont montrés, sont énumérés en commençant par « l'arbre de vie » (évidemment celui du paradis), dont Moïse prend un rameau pour adoucir les « eaux de Myrra ». Cette forme latine est la transcription du grec *Merra,* qu'on trouve dans les Septante pour rendre l'hébreu *Mara* (*Exode,* XV, 22-26). Ces eaux de Mara sont identifiées au puits que l'auteur décrit comme marchant à la suite des Hébreux dans le désert (X, 7). Parmi les objets du culte, longuement détaillés, on énumère « le

quarante ans et monta sur la montagne avec eux et descendit dans les plaines. Il lui donna des ordres au sujet du tabernacle, de l'arche du Seigneur, du sacrifice des holocaustes et de l'encens, de l'ordonnance de la table et du candélabre, du bassin et de sa base, de l'éphod, du rational et des pierres très précieuses, pour que les enfants d'Israël fassent de cette manière. Et il lui montra leur image, pour qu'il les fasse selon le modèle qu'il avait vu. Et il lui dit : «Faites moi un lieu saint et le tabernacle de ma gloire sera parmi vous ! »

Le veau d'or

XII [1] Et Moïse descendit. Comme il était inondé d'une lumière invisible, lorsqu'il descendit au lieu où il y a la lumière du soleil et de la lune, la lumière de son visage l'emportait sur la splendeur du soleil et de la lune, mais il ne le savait pas lui-même. Et il advint, lorsqu'il descendit vers les fils d'Israël, qu'en le voyant, ils ne le reconnurent pas. C'est seulement quand il eut parlé qu'ils le reconnurent. C'était comme en Égypte, quand Joseph reconnut ses frères, mais qu'eux ne le reconnurent pas. Il advint ensuite, quand Moïse sut que son visage était devenu très glorieux, qu'il se fit un voile dont il couvrirait son visage. [2] Mais, tandis qu'il était

tabernacle», «l'arche» (comparer *II Baruch,* IV, 5), le «sacrifice des holocaustes et de l'encens» (s'agit-il des deux autels ainsi appelés?), la «table» (des pains?), le «candélabre», le «bassin» et «sa base» (en acceptant une correction de James). Ensuite, avant les «pierres très précieuses» (comparer *II Baruch,* VI, 7), viennent deux objets désignés par des transcriptions latines de mots grecs, l'*epomis,* qui désigne certainement l'*ephod,* ornement du grand prêtre lié aux Ourim et aux Toummim, et le *logion,* souvent traduit par «rational», mais qu'on peut aussi rendre par «pectoral» (comparer *Exode,* XXVIII, 6-14 et 15-30).

XII 1. On passe maintenant à l'affaire du veau d'or, en se servant spécialement d'*Exode,* XXXII-XXXIV. Noter l'importance du phénomène lumineux, décrit d'après *Exode,* XXXIV, 29 (Septante). L'auteur déplace le phénomène et le situe avant l'épisode du veau d'or, qui fera disparaître cette merveille. La «gloire» du visage de Moïse est un thème courant dans le judaïsme, mais on le trouve déjà chez Paul (*II Corinthiens,* III, 7), avec le thème du «voile de Moïse».

2. Comparer *Exode,* XXXII. L'épisode du veau d'or est longuement développé, sans détails bien nouveaux. Nous gardons le texte : «fais-nous des dieux et donne-les-nous», avec certains bons manuscrits.

sur la montagne, le cœur du peuple fut corrompu et ils se rassemblèrent auprès d'Aaron en disant : «Fais-nous des dieux et donne-les-nous, afin que nous les servions comme il convient, comme le font les autres nations, car ce Moïse, par qui des merveilles ont été accomplies devant nous, nous a été enlevé.» Aaron leur dit : «Ayez l'esprit tranquille ! Car Moïse reviendra et il nous apportera le jugement, le grand jugement, il fera luire pour nous la loi et il nous montrera la magnificence de Dieu par sa bouche en établissant les commandements pour notre race.» [3] Mais, quand il dit cela, ils ne l'écoutèrent pas, afin que fût accomplie la parole qui avait été dite au temps où le peuple avait péché en construisant la tour, quand Dieu avait dit : «Et maintenant, si je ne les en empêche pas, tout ce qu'ils décideront, ils auront l'audace de le faire et même pire.» Mais Aaron eut peur, car le peuple était extrêmement fort. Il leur dit : «Apportez-nous les anneaux de vos femmes !» Les hommes demandèrent chacun à leurs femmes et elles les donnèrent tout de suite. Ils les jetèrent dans le feu, on les façonna en une image et il en sortit un veau de métal. [4] Le Seigneur dit à Moïse : «Va-t'en vite d'ici, car ton peuple s'est corrompu et il a transgressé mes voies, celles que je leur avais prescrites. Qu'en serait-il, si s'étaient déjà accomplies les promesses que j'ai faites à vos pères, quand je leur ai dit : "À votre descendance, je donnerai la terre dans laquelle vous habitez." Voici qu'avant même qu'il entre dans la terre et il est déjà soumis au jugement, il m'a abandonné. Aussi je sais que s'ils entrent dans la terre, ils commettront des iniquités plus grandes. Maintenant, moi aussi, je vais les abandonner, mais, de nouveau, je me repentirai et me réconcilierai avec eux, pour que me soit construite parmi eux une maison qui, elle-même, sera à son tour détruite, parce qu'ils vont pécher contre moi. Et la race des hommes sera pour moi comme une goutte qui tombe du vase et elle sera considérée comme

3. Comparer *Exode,* XXXII, 2-4. La confection du veau d'or est conforme au récit biblique.

4. Comparer *Exode,* XXXII, 7-8. «Va-t'en vite», d'après *Exode,* XXXII, 7 (Septante), «car ton peuple» (avec de très bons manuscrits). La perspective d'avenir est soulignée en fonction de la «maison» (c'est-à-dire du Temple), qui sera «construite», puis «détruite», ce qui ne

un crachat. » [5] Moïse se hâta de descendre et il vit le veau. Il regarda les tables, vit qu'elles n'étaient plus écrites et se hâta de les briser. Ses mains s'ouvrirent et il fut semblable à une femme qui accouche pour la première fois, lorsqu'elle est prise dans les douleurs, avec ses mains sur sa poitrine et qu'aucune force ne peut aider son accouchement. [6] Et il advint qu'après une heure il dit en lui-même : « Est-ce que l'amertume l'emportera définitivement ou bien le mal dominera-t-il pour toujours ? Maintenant, je vais me lever et j'affermirai mes reins, car, même s'ils ont péché, les choses qui m'ont été dites en haut ne doivent pas demeurer vaines. » [7] Il se leva et brisa le veau. Il le jeta dans l'eau et fit boire le peuple. Et il advint que, si quelqu'un avait eu dans la volonté de sa pensée que le veau fût réalisé, sa langue était coupée. Mais, si quelqu'un n'y avait consenti que poussé par la peur, son visage brillait. [8] Alors Moïse monta sur la montagne et pria le Seigneur en disant : « Voilà donc, ô Dieu, que tu as planté cette vigne, que tu as placé ses racines dans l'abîme et que tu as étendu ses branches jusqu'à ton trône très élevé. Regarde maintenant que cette vigne a perdu son fruit et n'a pas connu son vigneron. Maintenant, si tu t'irrites contre cette vigne, que tu la déracines de l'abîme et que tu dessèches ses branches loin de ton

semble viser que le premier Temple. Pour l'humanité considérée comme « un crachat », comparer VII, 3.

5. Comparer *Exode,* XXXII, 19. Ici, avant même que Moïse ne brise les tables, toute trace d'écriture en est effacée. La même idée est reprise en XIX, 7. Dans le targoum du pseudo-Jonathan, sur ce passage, les lettres s'envolent au ciel. La comparaison de Moïse à la femme qui enfante (voir *Isaïe,* XXXVII, 3 ; *Jérémie,* IV, 31) se retrouve dans les textes de Qoumrân (*Hymnes,* III, 7-10) à propos du Maître de justice.

6. « Définitivement » *(ad victoriam)* : voir IX, 3.

7. Comparer *Exode,* XXXII, 20. L'eau dans laquelle le veau a été dissous est une eau d'épreuve qui discerne les bons des méchants, de même que l'eau de l'ordalie (« les eaux amères ») que doit boire la femme adultère pour se disculper (*Nombres,* V, 11-31). L'auteur distingue ceux qui ont été « contraints » et ceux qui s'étaient décidés « dans la volonté de leur pensée » *(in voluntate sensus sui).* C'est un début d'analyse de l'acte volontaire.

8. La prière de Moïse utilise le thème de la vigne comme image d'Israël. L'image vient d'*Isaïe,* V, et se retrouve spécialement dans *Ézéchiel,* XXXI, 4; *Daniel,* IV, 7; *II Baruch,* XXXVI, 3; *IV Esdras,* V, 23; IX, 21 et aussi *Hymnes,* VIII, 21-26.

trône élevé et éternel, l'abîme ne viendra plus jamais la nourrir, ni ton trône rafraîchir cette vigne qui est tienne et que tu as brûlée. [9] Car c'est toi qui es toute lumière, et tu as orné ta maison de pierres précieuses et d'or; d'aromates, de jaspe, de bois de beaumier, de cinnamome, de racine de myrrhe, de plante de l'Inde, tu as parfumé ta maison. Avec des nourritures variées et de la douceur de boissons diverses, tu l'as rassasiée. Si donc tu n'as pas pitié de ta vigne, tout cela, Seigneur, aura été fait en vain, et tu n'auras personne qui te glorifie. Car, même si tu plantes une autre vigne, celle-là non plus n'aura pas confiance en toi, puisque tu auras détruit la première. Si donc tu abandonnes absolument le monde, qui, alors, fera pour toi ce que tu as dit en tant que Dieu? Maintenant, que ta fureur s'éloigne de ta vigne, mais plutôt que s'accomplisse ce que tu as déjà dit et ce que tu diras, que ton travail ne soit pas réduit à néant et que ton héritage ne soit pas jeté au rebut!» [10] Dieu lui dit : «Voici que je suis devenu miséricordieux à cause de tes paroles. Taille donc pour toi deux tables de pierre, prises de l'endroit où tu avais taillé les premières, et écris sur elles les commandements qui étaient sur les premières!»

Le tabernacle et les fêtes

XIII [1] Moïse se hâta de faire tout ce que Dieu lui avait commandé. Il descendit et fit le tabernacle et ses ustensiles, l'arche, le flambeau, la table, l'autel des

9. La «maison de Dieu» décrite ici évoque beaucoup plus le paradis, tel qu'on le découvre dans *I Hénoch*, XXIV, 3-5, que le Temple, même embelli par l'imagination juive. Pour la «plante de l'Inde» *(costum)*, voir *Jubilés*, XVI, 24.

10. Écris sur elles les commandements : l'impératif se trouve dans *Exode*, XXXIV, 1 (Septante); c'est effectivement Moïse qui écrit les secondes tables dans *Exode*, XXXIV, 27-28. Mais, dans *Exode*, XXXIV, 1 (texte massorétique) et dans *Deutéronome*, X, 4, c'est Dieu lui-même qui écrit les secondes tables. La tradition juive n'a jamais été unanime sur ce point.

XIII 1. L'auteur se propose de donner une vue d'ensemble des lois sur le culte et les fêtes en résumant *Exode*, XXXV-XL. Il s'agit d'abord du «tabernacle», mais le texte porte *tabulas* (les «tables»), ce qui est étonnant. James propose d'ajouter *tabernaculum*, d'autres, comme

holocaustes, l'autel des parfums, l'éphod, le rational, les pierres précieuses, le bassin et ses fondations et tout ce qui lui avait été montré. Il réalisa tous les vêtements des prêtres et aussi la ceinture et le reste, la tiare et la plaque d'or et la couronne sainte, et aussi l'huile de l'onction pour les prêtres et il sanctifia les prêtres. Quand il eut achevé tout cela, la nuée les recouvrit tous. [2] Alors Moïse cria vers le Seigneur et Dieu lui parla depuis le tabernacle en disant : «Voici la loi de l'autel sur lequel vous me ferez vos sacrifices et vous me prierez pour vos âmes. Quant à ce que vous m'offrirez, offrez-moi, parmi les animaux, un veau, une brebis et une chèvre, et, parmi les oiseaux, une tourterelle et une colombe. [3] Et si dans votre terre survient la lèpre, voici ce qu'il en sera pour purifier le lépreux : on prendra pour le Seigneur deux petits oiseaux vivants, du bois de cèdre, de l'hysope et du cramoisi. Il viendra auprès du prêtre, et celui-ci tuera l'un des oiseaux, mais il conservera l'autre vivant et agira à l'égard du lépreux selon tout ce que j'ai ordonné dans ma loi. [4] Et il arrivera quand les temps seront venus pour vous, vous me sanctifierez au jour de fête et vous vous réjouirez en ma présence en la fête des Azymes et vous placerez en ma présence le pain pour célébrer la fête du mémorial, parce que c'est en ce jour-là que vous êtes sortis de la terre d'Égypte. [5] Dans

Harrington, pensent à substituer l'un à l'autre. Bien qu'il soit toujours dangereux de corriger les textes, il faut peut-être ici s'y résigner. On est ainsi devant une énumération logique, qui trouve son parallèle dans XI, 15, avec correspondance pour le tabernacle, la table, le chandelier, l'éphod *(ippomidem)*, le rational *(logion)*, les pierres précieuses, le bassin. Le parallélisme montre qu'il faut traduire *thuribulum* (*sacrificium* en XI, 15) non par «encensoir», mais par «autel» — «autel des holocaustes» et «autel de l'encens». Faut-il aller jusqu'à remplacer, parmi les vêtements du grand prêtre, *cetera* par *citona* (la tunique), comme le propose Harrington? Ce n'est pas indispensable.

2-7. Ces versets sont un bref résumé des lois concernant le culte, spécialement *Deutéronome,* XV-XVI ; *Lévitique,* XXIII et *Nombres,* XXVIII. La «loi de l'autel» est très simplifiée. Elle évoque uniquement les cinq animaux, dont le symbolisme est expliqué plus loin (XXIII, 6).

3. Parmi les «impuretés», on ne parle que de la lèpre (comparer *Lévitique,* XIV).

4. La «fête des Azymes» est le jour de fête par excellence. Le terme de Pâque n'apparaît pas ici, bien qu'on le trouve en XLVIII, 3 et L, 2. Elle rappelle l'exode, d'où son nom de «fête du mémorial».

5. La «fête des Semaines» (littéralement «de la Semaine»), qui sera nommée plus tard la Pentecôte (cinquantième jour), si importante pour

la fête des Semaines, vous placerez en ma présence le pain et vous me ferez une offrande de vos fruits. [6] Quant à la fête des Trompettes, elle amènera l'offrande pour vos gardiens. Parce que j'ai examiné la création, souvenez-vous de l'univers entier. Au commencement des années, quand vous le manifesterez, je connaîtrai le nombre des morts et des nouveau-nés. Par le jeûne de la miséricorde, vous jeûnerez devant moi pour vos âmes, afin que soient accomplies les promesses de vos pères. [7] Offrez-moi aussi la fête des Tentes. Vous prendrez pour moi du beau fruit de l'arbre, un rameau de palmier et de saule, du cèdre et des rameaux de myrte. Dans la pluie, je me souviendrai de toute la terre. L'ordre des temps sera établi et j'organiserai les astres. Je donnerai des ordres aux nuées et les vents retentiront, les éclairs s'élanceront et il y aura un grondement de tonnerre. Tout cela sera comme un signe éternel. Les nuits donneront leur rosée, comme je l'ai dit après le déluge de la terre. » [8] À ce moment, il lui donna des ordres au sujet des années de la vie de Noé et il lui dit : « Voici les années que j'ai établies, après les semaines où j'ai visité la ville des hommes, au temps où je leur ai montré le lieu de la naissance et le serpent. » Et il dit : « Voici le lieu que j'ai fait voir au premier-formé en disant : “Si

l'essénisme et pour le christianisme, est ici une fête de la moisson, où l'auteur place l'alliance conclue par Josué (XXIII, 2).

6. La « fête des Trompettes », appelée plus tard « Nouvel An » (1er Tishri), est liée au souvenir de la création du monde. Elle se termine, après plusieurs jours, par le jeûne de la miséricorde, « jour de l'expiation » *(yom kippour)*. Le mot *prospeculatoribus* est difficile. S'agit-il des anges veilleurs (comparer *I Hénoch*, I, 5 ; X, 7) ou des guetteurs, témoins de la nouvelle lune ?

7-8. La « fête des Tentes » *(Soukkot)* est appelée ici de son nom grec : *skenophegia* ; comparer *Deutéronome*, XVI, 16 (Septante). Son importance ressort du long paragraphe qui lui est consacré. Elle est la base de « l'ordre des temps » et de l'équilibre de la nature. Elle fournit l'occasion de rappeler la première vision offerte à Adam : vision du paradis, mais aussi du sort réservé à l'humanité. Ce thème de la vision d'Adam se retrouve dans XXVI, 6 et dans *II Baruch*, IV, 3. Quant aux termes énigmatiques concernant « les années de la vie de Noé », on peut comprendre qu'il s'agit d'une vision de Noé à qui Dieu a montré le paradis, car l'idée se trouve déjà dans les *Jubilés*. Mais on peut aussi comprendre qu'il s'agit de la vision d'Adam, que Dieu est en train de rappeler à Moïse. Pour « la naissance et le serpent », ce dernier mot résulte d'une correction du texte : *colubrum* au lieu de *colorem* (couleur), correction proposée par James.

tu ne transgresses pas ce que je t'ai ordonné, toutes choses te seront soumises." Mais lui a transgressé mes voies, il a été persuadé par sa femme et elle a été séduite par le serpent. C'est alors qu'a été établie la mort pour les générations des hommes.» [9] Et le Seigneur recommença à lui montrer les chemins du paradis et il lui dit : «Voici les chemins que les hommes ont perdus en n'y marchant pas, car ils ont péché contre moi.» [10] Et le Seigneur lui donna des ordres au sujet du salut des âmes du peuple et dit : «S'ils marchent dans mes chemins, je ne les abandonnerai pas, mais j'aurai toujours pitié d'eux, je bénirai leur descendance, la terre se hâtera de donner son fruit, la pluie viendra sur eux pour leur profit et la terre ne sera pas stérile. Mais je sais avec certitude qu'ils corrompront leurs chemins et je les abandonnerai, qu'ils oublieront les alliances que j'ai établies avec leurs pères, et pourtant je ne les oublierai pas à jamais. En effet, ils sauront dans les derniers jours que c'est à cause de leurs péchés que leur descendance a été abandonnée, car je suis fidèle en mes chemins.»

Le dénombrement du peuple

XIV [1] Alors Dieu lui dit : «Commence à inspecter mon peuple, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, jusqu'à quarante ans, pour que je montre à vos tribus ce que j'ai annoncé à leurs pères sur une terre étrangère, que, sur cinquante que j'ai fait monter de la terre d'Égypte, quarante-neuf sont morts sur la terre

9. Ici, il s'agit clairement de la vision du paradis accordée à Moïse, (comparer XIX, 10). On retrouve ce thème dans *Jubilés,* I, 26-27 ; II, 1 ; XXIII, 32 ; *II Baruch,* IV, 6 ; *IV Esdras,* XIV, 4-6 ; *Testament de Moïse,* I, 1.

10. La révélation porte finalement surtout sur le salut du peuple, qui sera obtenu malgré de longues infidélités, alors que Dieu, lui, est fidèle (XXVII, 13 ; LIII, 13). Noter l'aspect eschatologique du salut : «dans les derniers jours».

XIV 1. L'idée du recensement, que l'on a trouvée au chapitre V à propos des étrangers, est appliquée ici au peuple d'Israël. Comparer *Nombres,* I, 1-3. Le «reste d'Israël» représente seulement la cinquantième partie du peuple qui est sorti d'Égypte. Cette proportion est évocatrice d'un groupe religieux où le chiffre de cinquante a certainement une grande importance.

d'Égypte. [2] Quand tu les auras mis en ordre et que tu les auras inspectés, inscris leur nombre jusqu'à ce que j'accomplisse tout ce que j'ai dit à leurs pères et que je les établisse sur leur terre en paix, (mais non selon leurs vœux), car aucune des paroles que j'ai dites à leurs pères ne sera retranchée, et je leur ai dit : « Votre descendance sera semblable aux étoiles du ciel, dans leur multitude. Ils entreront dans la terre en petit nombre et, en peu de temps, ils deviendront sans nombre. » [3] Alors Moïse descendit et les compta : le nombre du peuple était de six cent quatre mille cinq cent cinquante. Quant au peuple de Lévi, il ne le compta pas avec eux, car c'est ainsi qu'il en avait reçu l'ordre. Mais il compta ceux qui avaient plus de cinquante ans et leur nombre était de quarante-sept mille trois cents. Il compta aussi ceux qui avaient moins de vingt ans et leur nombre fut de huit cent cinquante mille huit cent cinquante. Il inspecta la tribu de Lévi et leur nombre total fut de cent vingt mille, deux cents, quatre cent quatre-vingt-dix, six cents, vingt, deux cents, neuf cents. [4] Moïse annonça à Dieu leur nombre et Dieu lui dit : « Voici les paroles que j'ai dites à leurs pères dans la terre d'Égypte. J'ai fixé pour deux cent dix ans le nombre de ceux qui ont vu mes merveilles. Et leur nombre fut en tout de neuf mille fois dix mille et deux cents fois quatre-vingt-quinze mille, pour les hommes sans les femmes. Et j'ai mis à mort

3. Comparer *Nombres,* I, 46-47. Noter six cent quatre mille cinq cent cinquante au lieu de six cent trois mille cinq cent cinquante (comparer *Exode,* XXXVIII, 26). La distinction entre les gens de plus de cinquante ans et les gens de moins de vingt ans n'est pas dans la Bible. Par contre, à Qoumrân, l'âge de vingt ans est celui de l'entrée dans la communauté d'après la *Règle annexe de la Communauté,* I, 8-9 et celui de cinquante ans est important pour l'auteur du *Règlement de la Guerre,* VII, 1-2. Quant aux lévites, qui ne devaient pas être recensés, on donne aussi leur nombre, mais sous une forme tellement étrange, qu'il est impossible d'en tirer quelque chose de précis, alors que le chiffre biblique de *Nombres,* III, 39 est de vingt-deux mille fils de Lévi.

4. Là encore, les chiffres sont tellement extraordinaires qu'il semble difficile de bien les comprendre. On trouve en effet quatre-vingt-dix millions plus dix-neuf millions, ce qui donne un total de cent neuf millions, dont le cinquantième représente deux millions cent quatre-vingt mille. On ne voit pas le sens de ce chiffre. Par contre, on remarque l'importance donnée par l'auteur à la notion de « cinquante », ce qui évoque les textes de Qoumrân. Dans tout ce passage, nous conservons strictement les chiffres donnés par les manuscrits car il est impossible de les corriger.

toute la multitude de ce nombre, parce qu'ils n'ont pas cru en moi. Et il ne survécut d'entre eux que le cinquantième et je les ai sanctifiés pour moi. C'est pourquoi j'ordonne à la génération de mon peuple de me donner, comme dîme, les prémices de leurs fruits, pour qu'ils soient en ma présence comme mémorial pour tous les jours de vos pères que je leur ai enlevés. » [5] Quand Moïse descendit et annonça cela au peuple, ils pleurèrent et se lamentèrent. Ils habitèrent autour du désert pendant deux ans.

Approche de la Terre promise

XV [1] Moïse envoya en éclaireurs douze hommes pour explorer la terre, car c'est ainsi qu'il en avait reçu l'ordre. Quand ceux-ci furent montés et eurent examiné la terre, ils revinrent vers lui et apportèrent des fruits parmi les fruits de la terre, mais ils brisèrent le cœur du peuple en disant : « Vous ne pourrez pas hériter de cette terre, car elle est fermée par ses chefs avec des verrous de fer. » [2] Mais, parmi les douze, deux ne parlèrent pas ainsi et dirent au contraire : « De même que les fers durs ne peuvent pas vaincre les astres, que les éclairs ne peuvent être vaincus par les armes, que le tonnerre n'est pas étouffé par les oiseaux du ciel, de même ceux-ci ne pourront combattre contre le Seigneur. » Car ils avaient vu, pendant leur montée, que les éclairs des astres brillaient et que le tonnerre les suivait en grondant. [3] Voici leurs noms : le premier était Caleb, fils de Iephone, fils de Beri, fils de Batuel, fils de Galifa, fils de Cenen, fils de Selumin, fils de Selon, fils de Juda. Le second était Josué, fils de Navé, fils d'Éliphat, fils de Gaal, fils de Nefelien, fils de Émon, fils de Saul, fils de Dabra, fils

XV 1. Comparer *Nombres,* XIII. Ici commence le récit de l'exploration de la Terre sainte.

2. Comparer *Nombres,* XIII, 31. La première entrée des Hébreux dans la Terre promise s'accompagne déjà de merveilles (éclairs et tonnerre).

3. Dans la Bible, c'est le rôle de Caleb qui est d'abord souligné. Ici, Josué est mis sur le même plan que Caleb et l'auteur donne toute leur généalogie. Noter que Josué est toujours nommé dans notre ouvrage selon la forme grecque de son nom, « Jésus ». Nous avons partout rétabli la forme usuelle.

d'Effren, fils de Joseph. [4] Mais le peuple n'écouta pas la voix des deux hommes, mais ils furent très effrayés et parlèrent en disant : « Sont-ce là les paroles que Dieu nous a adressées en disant : "Je vous ferai entrer dans une terre qui ruisselle de lait et de miel?" Pourquoi maintenant nous faut-il monter pour que nous tombions par l'épée et que nos femmes aillent en captivité ? » [5] Quand ils eurent dit cela, la gloire de Dieu apparut soudain et il dit à Moïse : « Ainsi le peuple continue à ne pas m'entendre du tout. Mais maintenant, le projet qui est sorti de moi ne sera pas réduit à néant. Je vais envoyer l'ange de ma colère contre eux et il brisera leurs corps par le feu dans le désert. Et moi, j'ordonnerai à mes anges qui les gardent de ne pas prier pour eux. Car je vais placer leurs âmes dans les trésors de ténèbres et je dirai à mes serviteurs leurs pères : "Voici la descendance dont j'ai parlé en disant : 'Votre descendance arrivera dans une terre qui n'est pas la sienne et moi, je jugerai la nation dont elle aura été l'esclave.' " J'ai accompli mes paroles et détruit leurs ennemis, j'ai mis les anges sous leurs pieds et placé la nuée comme ombrage de leur tête. J'ai commandé à la mer, et les abîmes se sont déchirés devant eux, de sorte que les murailles d'eaux se tenaient droites. [6] Il n'y eut rien de semblable à cela depuis le jour où j'avais dit : "Que les eaux se rassemblent sous le ciel en un lieu unique" jusqu'à ce jour. Eux, je les ai fait sortir, mais leurs ennemis, je les ai tués. Je les ai conduits devant moi au mont Sinaï. J'ai fait pencher les cieux et je suis descendu pour allumer le flambeau pour mon peuple et pour fixer les limites de la création. Je leur ai appris à me faire un lieu saint pour que j'habite parmi eux. Mais eux, ils m'ont abandonné, ils sont devenus infidèles à mes paroles et leur pensée s'est perdue. Et maintenant, voici que viennent les jours où je vais leur faire comme ils l'ont voulu et je jetterai leurs corps dans le désert. » [7] Et

5-6. Comparer *Nombres,* XIV, 11-12. La plainte de Dieu est ici amplifiée. Ce n'est pas, comme dans la Bible (*Nombres,* XIV, 13-19), Moïse qui rappelle les merveilles de l'exode, mais Dieu lui-même, dans un monologue de reproches et de menaces : « J'ai fait pencher les cieux » (comparer XXIII, 10 et *IV Esdras,* III, 18). La prière de Moïse est néanmoins rappelée, mais très brièvement : c'est un simple appel à la miséricorde divine.

Moïse dit : «Avant même que tu prennes de la semence pour en faire l'homme sur la terre, est-ce moi qui ai fixé leurs chemins? Maintenant donc, que ta miséricorde nous supporte jusqu'à la fin et ta bonté pour la durée des jours! car, si toi, tu n'es pas miséricordieux, qui sera encore créé?»

La révolte de Choré

XVI [1] En ce temps-là, il leur donna des ordres au sujet des franges. C'est alors que Choré résista, et deux cents hommes avec lui. Ils parlèrent en disant : «Que faire, si l'on nous impose une loi intolérable?» [2] Dieu fut irrité et dit : «J'ai ordonné à la terre et elle m'a donné l'homme. Tout d'abord, deux fils lui sont nés et l'aîné se leva et tua le plus jeune, et la terre se hâta d'absorber son sang. Et moi, j'ai chassé Caïn et j'ai maudit la terre. J'ai parlé à Sion en disant : "Ne continue pas à absorber le sang!" [3] Maintenant, les pensées des hommes sont profondément souillées. Voici que j'ordonne à la terre, et elle absorbera à la fois le corps et l'âme. Leur demeure sera dans les ténèbres et dans la fosse. Ils ne mourront pas, mais ils languiront jusqu'à ce que je me souvienne du monde et que je renouvelle la terre. Alors ils mourront et ils ne vivront plus. Leur vie sera enlevée du nombre de tous les hommes. L'enfer ne les rejettera plus et l'on ne se souviendra plus de leur abîme. Leur mort sera comme celle des tribus des nations dont j'ai dit : "Je ne m'en

XVI 1. Comparer *Nombres,* XV, 37-41 ; XVI, 1-50. C'est la révolte du lévite Choré *(Coré)* qui intéresse surtout notre auteur. C'est manifestement, de sa part, une allusion à un événement contemporain et la condamnation d'un groupe de prêtres qu'il considère comme infidèles.

2. Le discours de Dieu est un résumé de son action depuis l'origine du monde pour la condamnation des méchants et de ses projets pour leur condamnation finale : ils mourront définitivement et il ne se souviendra plus d'eux. Remarquer l'allusion au premier homicide de Caïn sur Abel, qui n'est cité que très brièvement en II, 1.

3. «Renouveler la terre» est une expression chère à notre auteur (comparer XXXII, 17), mais on la trouve aussi dans *IV Esdras,* VII, 75. «Se souvenir du monde» (comparer, XXVI, 13) se retrouve dans *II Baruch,* XXV, 4. Pour «l'abîme» comme traduction de *perditio,* comparer III, 10 et XVIII, 8.

souviendrai plus", c'est-à-dire les armées des Égyptiens et la nation que j'ai détruite par l'eau du déluge. La terre les absorbera et je ne ferai plus rien pour eux. » [4] Pendant que Moïse disait tout cela au peuple, Choré et ses hommes étaient toujours incrédules. Et Choré envoya chercher ses sept fils, qui n'étaient pas d'accord avec lui pour son projet. [5] Mais ceux-ci lui donnèrent réponse en disant : «De même que le peintre ne réalise pas l'image par son art, s'il n'a pas été instruit auparavant, de même, nous aussi, quand nous avons reçu la loi du Tout-Puissant qui nous enseigne ses chemins, nous n'y sommes pas entrés sinon pour y marcher. Ce n'est pas notre père qui nous a engendrés, mais c'est le Tout-Puissant qui nous a formés. Et maintenant, si nous marchons dans ses chemins, nous serons ses fils, mais toi, puisque tu es incrédule, suis ton propre chemin. » Et ils ne montèrent pas vers lui. [6] Et il advint après cela que la terre s'ouvrit devant eux. Ses fils lui envoyèrent des messagers qui dirent : «Si ta fureur presse encore, qui viendra à ton secours au jour de ta perte ? » Mais il ne les écouta pas. La terre ouvrit sa bouche et les absorba, eux et leurs maisons. Et les fondations de la terre furent agitées quatre fois, afin d'absorber les hommes, comme elle en avait reçu l'ordre. Après cela, Choré et son assemblée gémissaient après le temps où le firmament de la terre sera rendu. [7] Mais les assemblées du peuple dirent à Moïse : «Nous ne pouvons demeurer au sein de ce lieu, où ont été engloutis Choré et ses hommes. » Il leur dit : «Enlevez vos tentes de ce lieu, pour ne pas être liés à leurs péchés. » Et ils firent ainsi.

5. Les sept fils de Choré se désolidarisent de leur père, car ils lui préfèrent la volonté de Dieu. Ceci est l'explication du texte biblique (*Nombres,* XVI, 11).

6. Le châtiment de Choré s'inspire de *Nombres,* XVI, 32. Cet engloutissement apparaît comme le type même du châtiment de tous les méchants.

7. Corriger, avec Harrington, *in Sina* («au Sinaï») des codices en *in sinu* («au sein»).

Les origines du sacerdoce

XVII [1] C'eﬆ alors que fut manifeﬆée la race sacerdotale par l'éleɕtion d'une tribu et il fut dit à Moïse : «Prends pour les douze tribus un rameau pour chacune et place-les dans le tabernacle. Et il arrivera : Celui à qui ma gloire aura parlé, son rameau fleurira. Ainsi, je ferai cesser le murmure de mon peuple.» [2] Moïse fit ainsi et il plaça douze rameaux. Le rameau d'Aaron grandit, il produisit une fleur et fit mûrir une amande. [3] Cette image qui se produisit alors eﬆ semblable à l'aɕtion opérée par Jacob quand, étant en Mésopotamie auprès de Laban le Syrien, il prit des rameaux d'amandier et les plaça dans les abreuvoirs où les brebis venaient boire. Elles se divisaient selon les rameaux décortiqués et mettaient au monde des agneaux blancs ou tachetés ou de couleurs variées. [4] C'eﬆ pourquoi l'assemblée du peuple eﬆ devenue semblable à un troupeau de brebis. De même que les bêtes mettaient au monde selon les rameaux d'amandier, ainsi le sacerdoce fut établi par les rameaux d'amandier.

L'épisode de Balaam

XVIII [1] En ce temps-là, Moïse tua Séon et Og, rois des Amorrhéens, et hérita de toute leur terre pour son peuple, et ils y habitèrent. [2] Mais Balac était roi de

XVII 1. Comparer *Nombres,* XVII, 17-20. En contraﬆe avec la punition des mauvais lévites, apparaît la figure d'Aaron le bon lévite, modèle de tous les fils de Lévi.

2. Comparer *Nombres,* XVII, 22-23.

3. Rappel de la merveilleuse manière dont Jacob augmentait son troupeau d'après *Genèse,* XXX, 38-39.

4. Le troupeau de Jacob évoque le peuple d'Israël.

XVIII 1. Comparer *Nombres,* XXI. Ce chapitre eﬆ rappelé en un seul verset. Les Amorrhéens apparaissent ici comme les grands adversaires du peuple d'Israël. Cela eﬆ conforme à la Bible qui utilise conﬆamment ce mot pour désigner les habitants primitifs de la Paleﬆine, c'eﬆ-à-dire les Cananéens. L'importance des Amorrhéens comme adversaires du peuple de Dieu eﬆ soulignée dans *Jubilés,* XXIX, 11.

2. Comparer *Nombres,* XXII. L'auteur passe direɕtement à l'hiﬆoire de Balaam, qui prend à ses yeux une extrême importance, parce que,

Moab et, comme il habitait en face d'eux, il fut grandement effrayé. Et il envoya quelqu'un à Balaam, fils de Béor, interprète de songes, qui habitait en Mésopotamie. Il lui transmit un message en disant : « Je sais que, dans le royaume de mon père Sephor, lorsque les Amorrhéens l'assiégeaient, tu les as maudits et ils ont été livrés en son pouvoir. Maintenant, viens maudire ce peuple, car il est plus nombreux que nous et je t'honorerai grandement. » [3] Balaam dit : « Voici ce qui plaît à Balac, mais il ignore que le dessein de Dieu n'est pas comme le dessein des hommes. Et il ignore que l'esprit qui nous a été donné nous est donné pour un temps, tandis que nos chemins ne sont droits que si le Seigneur le veut. Maintenant, attendez ici et je verrai ce que le Seigneur me dira cette nuit. » [4] Dieu lui dit pendant la nuit : « Qui sont ces hommes qui sont venus vers toi ? » Balaam dit : « Pourquoi, Seigneur, tentes-tu la race des hommes ? Car les hommes ne peuvent tenir, alors que tu sais mieux qu'eux ce qui existe dans le monde, avant même que tu ne l'aies fondé. Maintenant fais voir à ton serviteur s'il est juste que je parte avec eux. » [5] Il lui dit : « N'ai-je pas ainsi parlé de ce peuple à Abraham en lui disant dans une vision : "Ta descendance sera comme les étoiles du ciel", quand je l'ai élevé au-dessus du firmament, que je lui ai montré les règlements de tous les astres ? Je lui ai demandé son fils en holocauste et il l'a amené pour le placer sur l'autel, mais je l'ai rendu à son père. Et, parce qu'il n'avait pas refusé, son offrande est devenue agréable en ma présence et c'est à cause de son sang que j'ai choisi ces

bien que « faux prophète », il est néanmoins prophète de vérité. Noter qu'il l'appelle « fils de Béor » conformément aux Septante et au texte syriaque, alors que l'hébreu dit : « dont le fils est Béor ». Le titre d'« interprète de songes » correspond au mot *Pethôr*, qui est un nom de lieu dans l'hébreu et dans les Septante, mais est traduit par « devin » par la Vulgate *(hariolum)*, par Josèphe *(Antiquités juives*, IV, VI, 104) et par Philon (*Vie de Moïse*, I, 264). La tradition juive postérieure combine les deux thèmes.

3. Comparer *Nombres*, XXII, 8.

4. Comparer *Nombres*, XXII, 9. Balaam se considère comme le « serviteur de Dieu », c'est-à-dire du Dieu d'Israël.

5. Dieu rappelle le choix qu'il a fait d'Abraham et de son peuple (comparer *Genèse*, XVIII, 17 et XXII, 17) et spécialement sa montée au ciel (comparer *II Baruch*, IV, 4).

hommes. J'ai dit alors aux anges qui agissent subtilement : "N'est-ce pas de lui que j'ai dit : 'Je révélerai à Abraham tout ce que je fais?' " [6] Quant à Jacob, son fils, le troisième, que j'ai appelé premier-né, lui qui, luttant dans la poussière avec l'ange qui préside aux hymnes, l'a-t-il laissé aller avant qu'il ne l'eût béni? Maintenant, voici que tu penses partir avec ces gens pour maudire ceux que j'ai choisis ! Mais, si tu les maudis, qui donc te bénira ? » [7] Balaam se leva le matin et dit : « Poursuivez votre chemin, car Dieu ne veut pas que je vienne avec vous. » Ils partirent et rapportèrent à Balac ce qui avait été dit par Balaam. Mais Balac recommença à envoyer d'autres hommes à Balaam en disant : « Voici que je sais que si tu offres à Dieu des holocaustes, Dieu sera réconcilié avec les hommes. Maintenant, continue donc encore à demander à ton Seigneur et à le prier pour moi avec tous les holocaustes qu'il voudra. Si, peut-être, il a pitié de mes malheurs, tu auras, toi, ta récompense et Dieu recevra ses offrandes. » [8] Et Balaam leur dit : « Voici que le fils de Séphor est fou et il ignore qu'il habite dans la région des morts. Maintenant, attendez ici cette nuit et je verrai ce que Dieu me dira. » Dieu lui dit : « Va avec eux, mais ton chemin deviendra pour toi un scandale et Balac ira lui-même à l'abîme. » Il se leva le matin et partit avec eux. [9] Son ânesse arriva sur la route du désert, vit l'ange et se coucha sous lui. Et il ouvrit les yeux de Balaam ; celui-ci vit l'ange et l'adora par terre. L'ange lui dit : « Hâte-toi d'y aller, car ce que tu diras se réalisera pour lui. » [10] Et il arriva dans la terre de Moab, construisit un autel et offrit des oblations. Lorsqu'il eut vu une partie du peuple, l'esprit de Dieu ne demeura pas en lui. Il entreprit son oracle et il dit : « Voici que Balac m'a amené sur une montagne élevée

6. Dieu rappelle aussi le choix de Jacob et sa lutte contre l'ange (*Genèse,* XXXII, 23-33), il est « le troisième » appelé « premier-né ».

7. Comparer *Nombres,* XXII, 13-15, mais pour XXII, 13, selon les Septante (« ne veut pas »).

8. Comparer *Nombres,* XXII, 19-21. Nous gardons *insipiens,* « fou », plutôt qu'*inspiciens,* « devin ».

10. Comparer *Nombres,* XXIII-XXIV. L'« oracle » de Balaam s'exprime d'abord selon le thème, cher à l'auteur, d'Israël considéré comme vigne ou plantation.

en disant : "Viens et lance-toi dans le feu de ces hommes ! Le feu que les eaux éteignent, je ne le supporte pas. Mais le feu qui absorbe l'eau, qui donc le supportera ?" » Et il lui dit : « Il est plus facile d'enlever les fondations et le sommet de la terre, d'éteindre la lumière du soleil et de rendre obscure la lumière de la lune, que de vouloir déraciner la plantation du Tout-Puissant ou détruire sa vigne. Mais lui (Balac) n'a pas su que si son intelligence avait été élevée, c'était pour que sa perte arrive rapidement. [11] Voici, en effet, que je vois l'héritage que le Tout-Puissant m'a montré dans la nuit. Voici que des jours viennent où Moab s'étonnera de ce qui lui arrive, parce que Balac a voulu persuader le Tout-Puissant par des présents et acheter sa décision avec de l'argent. Est-ce que tu n'aurais pas dû t'enquérir de ce que Dieu a envoyé au Pharaon et à sa terre, parce qu'il avait voulu les réduire en esclavage ? Voici la vigne ombragée, objet d'une grande tendresse, qui donc la prendra en jalousie parce qu'elle ne se dessèche pas ? Mais si quelqu'un dit en son cœur que le Tout-Puissant a travaillé en vain et qu'il les a choisis inutilement, voici maintenant que je vois le salut de la délivrance qui doit leur arriver. Je suis pris dans les sons de ma voix et je ne puis dire ce que je vois de mes yeux, parce qu'il me reste bien peu de l'Esprit saint qui demeure en moi, car je sais que, lorsque j'ai été persuadé par Balac, j'ai perdu le temps de ma vie. [12] Et voici mon heure, celle qui me reste. Voici que je vois encore l'héritage de ruine de ce peuple. Sa lumière resplendira plus que la splendeur des éclairs et sa course sera plus légère que les flèches. Mais un temps viendra où Moab gémira et où seront dans la faiblesse les serviteurs de Cham, car ils ont eu ce dessein contre eux. Quant à moi, je grincerai des dents parce que j'ai été séduit et que j'ai

11. Balac est spécialement blâmé d'avoir voulu emporter par des sacrifices l'adhésion du Seigneur.

12. Ce qu'il y a de positif dans les oracles attribués par la Bible à Balaam est très brièvement résumé, alors que les *Testimonia* de Qoumrân (9-13) y insistent davantage. C'est au contraire l'annonce de la destruction de Moab qui est soulignée et aussi celle de la propre perte de Balaam. Mais celui-ci, en même temps, annonce que sa prophétie est d'une extrême importance, ce qui vise évidemment son contenu messianique.

manqué à ce qui m'avait été dit dans la nuit. Ma prophétie restera bien connue et mes paroles vivront. Les sages et les intelligents se souviendront de mes paroles, car, tandis que je maudissais, j'ai péri, et, alors que je bénissais, je n'ai pas été béni. » Ayant dit cela, il se tut. Et Balac dit : « Ton Dieu t'a frustré de tous mes nombreux présents. » [13] Alors Balaam lui dit : « Viens et tenons conseil sur ce que tu dois leur faire. Choisis de belles femmes, qui sont parmi nous et en Madian. Place-les devant eux, nues et ornées d'or et de pierres précieuses. Il arrivera, lorsqu'ils les verront et dormiront avec elles, qu'ils pécheront contre leur Seigneur et tomberont entre vos mains, car tu ne pourras pas les vaincre autrement. » [14] Ayant dit cela, Balaam se retira et retourna dans son pays. Et il advint après cela que le peuple s'égara derrière les filles de Moab, car Balac fit tout ce que lui avait montré Balaam.

Le testament et la mort de Moïse

XIX [1] En ce temps-là, Moïse détruisit les peuples et il partagea la moitié de leurs dépouilles entre le peuple. Et il commença à leur faire connaître les paroles de la loi que Dieu leur avait dites sur l'Horeb. [2] Il leur parla en disant : « Voici que je vais dormir avec mes pères et que je vais aller vers mon peuple. Mais je sais que vous vous révolterez et que vous abandonnerez les paroles que je vous ai proposées ; Dieu sera irrité contre vous, vous abandonnera et vous fera sortir de votre terre. Il

13. L'auteur attribue à Balaam l'idée de pervertir le peuple d'Israël par le spectacle des belles femmes du peuple ennemi. Ce thème est le développement d'un détail biblique emprunté à *Nombres,* XXXI, 15-16. On le retrouve à plusieurs reprises dans le Nouveau Testament (*Apocalypse de Jean,* II, 14 ; *II Pierre,* II, 15-16 et *Jude,* 11). Alors que l'ensemble de la tradition juive noircit absolument la figure de Balaam, notre auteur le présente, malgré le dernier trait défavorable, comme un homme partagé, qui voudrait faire la volonté de Dieu, mais n'y réussit pas.

XIX 1. La fin de la vie de Moïse est racontée en utilisant surtout le *Deutéronome.*

2. Comparer *Deutéronome,* XXXI, 27-29. C'est une sorte de testament énoncé par Moïse en présence du peuple (comparer le « testament » de Baruch dans *II Baruch,* XLIV-XLV).

amènera sur vous ceux qui vous haïssent et ils seront vos maîtres, mais non jusqu'à la fin, car Dieu se souviendra de l'alliance qu'il a établie avec vos pères. [3] Alors, vous et vos fils et toutes les générations qui se lèveront après vous, regretteront le jour de ma mort et diront dans leur cœur : "Qui nous donnera un pasteur comme Moïse et un juge comme lui, pour les enfants d'Israël, qui prie en tout temps pour nos péchés et qui intercède pour nos iniquités?" [4] Quant à moi, je prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre — car le ciel entendra et la terre écoutera de ses oreilles — de ce que Dieu a révélé la fin de l'univers, lorsqu'il a établi l'alliance avec vous sur ses hauteurs et qu'il a allumé en vous la lumière éternelle. Vous vous souviendrez, méchants, que, lorsque je vous ai parlé, vous m'avez répondu en disant : "Tout ce que Dieu nous a dit, nous le ferons et nous l'entendrons. Et si nous transgressons et que nous rendions corrompus nos chemins, tu apppelleras sur nous ton témoin et il nous retranchera." [5] Mais sachez que vous avez mangé le pain des anges pendant quarante ans. Et maintenant, voici que je bénis vos tribus, avant que ne vienne ma fin. Quant à vous, sachez la peine que j'ai éprouvée pour vous, depuis que vous êtes montés de la terre d'Égypte. » [6] Quand il eut dit cela, Dieu lui parla une troisième fois et dit : « Voici que tu t'en vas dormir avec tes pères. Mais ce peuple se lèvera et ne me recherchera pas. Ils oublieront ma loi, par laquelle je les ai éclairés, et j'abandonnerai pour un temps leur descendance. [7] Quant à toi, je te montrerai la terre avant que tu ne meures, mais tu n'y entreras pas en ce monde-ci, de peur que tu ne voies les idoles par lesquelles ce peuple va commencer à être trompé et dévoyé. Je te montrerai le lieu où ils me serviront pendant sept cent quarante ans. Après cela, il

3. Le regret du peuple à l'égard de Moïse s'exprime en des termes qu'on retrouve dans le *Testament de Moïse,* XI, 10-11.

4. Comparer *Deutéronome,* IV, 26 ; V, 27. Le témoignage du ciel et de la terre est sans cesse invoqué dans notre ouvrage (XXIV, 1 et XXXII, 9) (voir aussi *II Baruch,* LXXXIV, 2 ; *IV Esdras,* VII, 129).

7. Comparer *Deutéronome,* XXXII, 52 et XXXIV, 4-5. Moïse peut voir la Terre promise, mais il n'y entrera pas. Dieu va lui montrer « le lieu », où Israël le servira. C'est ce « lieu » et non pas ce « peuple » (comme l'indiquent certains manuscrits) qui sera livré aux mains des ennemis. C'est donc une allusion à la ruine de Jérusalem. Cette ruine aura lieu

sera livré aux mains de ses ennemis, qui le démoliront et les étrangers l'environneront. Il en sera de ce jour-là comme du jour où j'ai brisé les tables de l'alliance, que j'avais établies avec toi sur l'Horeb, et d'où, parce qu'ils avaient péché, tout ce qui y était écrit s'est envolé. » Et ce jour-là était le dix-septième du quatrième mois. [8] Moïse monta sur le mont Abarim, comme il le lui avait été ordonné, et il pria en disant : « Voici que j'ai accompli le temps de ma vie, j'ai accompli cent vingt ans. Maintenant, je demande ta miséricorde pour ton peuple et ta pitié pour ton héritage. Que ta longanimité, Seigneur, s'affermisse en ton lieu et sur ta race élue, car tu les as aimés plus que tous. [9] Tu sais que j'étais pasteur de brebis. Lorsque je paissais le troupeau dans le désert, je le conduisis jusqu'à ta montagne Horeb. Alors, pour la première fois, je vis ton ange brûlant dans le buisson. Et toi, tu m'as appelé depuis le buisson, mais j'ai craint et j'ai détourné mon visage. Tu m'as envoyé à eux et tu les libéras de l'Égypte ; quant à leurs ennemis, tu les as précipités dans l'eau. Tu leur a donné la Loi et les commandements pour qu'ils en vivent et qu'ils marchent comme des fils d'hommes. Mais quel est donc l'homme qui n'a pas péché contre toi? Si ta

« sept cent quarante ans » après l'entrée dans la Terre promise. Il est inutile d'accepter la correction en huit cent cinquante, proposée par Cohn. Le jour de cette catastrophe est indiqué très précisément : c'est le 17 Tammouz (quatrième mois). Ce jour ne correspond ni à la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor (datée du 9 Ab), ni à sa ruine en 70 par Titus. Il faut donc admettre que cette date vise une catastrophe intermédiaire, antérieure à celle de 70, très probablement celle de la prise de Jérusalem par Pompée en 63 avant l'ère chrétienne. D'ailleurs, cette date du 17 Tammouz est très importante pour notre auteur, qui place ce jour-là la montée de Moïse sur le Sinaï et aussi sa mort, quarante ans plus tard.

8. Moïse monte sur le mont Abarim (il s'agit évidemment du mont Nébo), conformément au texte de *Nombres,* XXVII, 12 et *Deutéronome,* XXXII, 49 et il a un dernier entretien avec Dieu. Cette vision est encore plus complète que la première, quarante ans auparavant. Elle constitue le sommet de la vie de Moïse. Aussi elle servira de thème à l'auteur du *Testament de Moïse.* Curieusement, certains manuscrits importants donnent Horeb au lieu de Abarim comme lieu de cette révélation.

9. C'est une prière d'intercession, qui rappelle avec insistance la faiblesse de l'homme. C'est un thème fréquent dans les textes de Qoumrân (*Hymnes,* IV, 30-35 ; VII, 16-17 ; etc. et *Règle de la Communauté,* XI, 20-22) et dans *II Baruch* LXXXIV, 11. Noter l'insistance sur l'expression « fils d'homme » (comparer *Daniel,* VII, 13 et *IV Esdras,* XIII, 3).

longanimité ne persiste pas, comment ton héritage sera-t-il affermi, si tu n'as pas pitié d'eux? Et qui encore naîtra sans péché? Tu les corrigeras donc avec le temps, mais non par la colère.» [10] Alors Dieu lui montra la terre et tout ce qu'elle renferme et il dit : «Voici la terre que je donnerai à mon peuple. Il lui montra le lieu d'où les nuages tirent l'eau pour arroser toute la terre, le lieu où le fleuve reçoit l'eau, la terre d'Égypte et le lieu du firmament d'où seule la Terre sainte est abreuvée. Il lui montra le lieu d'où la manne est tombée pour le peuple, jusqu'aux sentiers du paradis. Il lui montra les mesures du sanctuaire, le nombre des offrandes et les signes par lesquels ils commenceront à observer le ciel. Et il dit : «Tout cela est interdit à la race des hommes, parce qu'ils ont péché contre moi. [11] Et maintenant ton bâton, par qui des miracles ont été faits, sera comme un témoin entre moi et mon peuple. Quand ils auront péché, je serai irrité contre eux, mais je me souviendrai de ton bâton et je les épargnerai selon ma miséricorde. Ton bâton sera en ma présence comme mémorial de chaque jour, il sera semblable à l'arc par lequel j'ai établi mon alliance avec Noé, lorsqu'il sortit de l'arche, en disant : "Je placerai mon arc dans la nuée et il sera un signe entre moi et les hommes, de ce que l'eau du déluge ne viendra plus sur toute la terre." [12] Mais toi, je te prendrai d'ici et je te ferai dormir avec tes pères, je te donnerai le repos dans ton sommeil et je t'ensevelirai dans la paix. Tous les anges te pleureront et les armées du ciel s'affligeront. Mais personne, ni des anges ni des hommes, ne connaîtra ton sépulcre, où tu dois d'abord être enseveli, jusqu'à ce que je visite le monde. Et je t'éveillerai ainsi que tes pères, de la terre d'Égypte où

10. Comparer *Deutéronome*, XXXIV, 1-4. Les choses montrées à Moïse concernent la terre entière, mais aussi le ciel avec ses «trésors» aussi bien pour les nuages que pour la manne, et surtout le paradis avec le sanctuaire. Ce thème se retrouve, avec beaucoup de détails dans *II Baruch*, IV, 5 ; XXIX, 8 ; LIX, 4-11. Remarquer, au début, les quatre «lieux privilégiés».

11. Le bâton de Moïse devient une sorte d'arc-en-ciel, qui sert à Dieu de mémorial. Ne pas oublier que ce bâton est un rameau de l'arbre de vie (XI, 15). Le thème du bâton identifié au «Chef» se retrouve dans l'*Écrit de Damas*, VI, 7-9.

12. Le ciel tout entier participera au deuil de Moïse et son tombeau sera connu de Dieu, seul, jusqu'à la «visite de Dieu» (comparer XIX, 13 ; XXVI, 13 ; *II Baruch*, XX, 2 et *IV Esdras*, V, 50 ; VI, 19).

vous dormirez. Vous viendrez ensemble et vous habiterez une demeure immortelle qui n'est pas soumise au temps. [13] Quant à ce ciel, il sera devant moi comme une nuée qui court et comme le dernier jour qui passe. Et il arrivera, lorsque je me préparerai à visiter l'univers, que je commanderai aux années et que je donnerai des ordres aux temps et ils seront raccourcis. Les astres iront plus vite, la lumière du soleil se hâtera vers le couchant et la lumière de la lune ne demeurera pas. Car je me hâterai de vous éveiller, vous qui dormez, pour qu'au lieu de sainteté que je t'ai montré, viennent habiter tous ceux qui seront dignes de vivre.» [14] Moïse dit : «Si je puis encore te demander quelque chose, Seigneur, selon l'abondance de ta miséricorde, ne t'irrite pas contre moi. Montre-moi quelle quantité de temps est passée et quelle quantité reste.» [15] Et le Seigneur lui

13. Annonce de l'accélération des temps pour la fin du monde. Comparer *I Hénoch,* LXXX, 2 ; *II Baruch,* XX, 1 ; LIV, 1 ; LXXXIII, 1 ; *IV Esdras,* IV, 26.

14. La dernière demande de Moïse concerne précisément la fin des temps : quel espace de temps reste-t-il encore à parcourir? (Comparer la même question dans *IV Esdras,* IV, 45.)

15. La réponse est mystérieuse. James a proposé de remplacer *istic mel apex magnus* par *stigma et apex manus* «un instant, le sommet de la main», selon *IV Esdras,* IV, 48-50 ; VI, 9-10. Il semble préférable, à cause de l'obscurité du passage, de conserver le texte tel qu'il est et de le traduire littéralement. L'idée importante est celle de «la plénitude du temps» (comparer *IV Esdras,* III, 34). L'indication, s'il y en a une, est à chercher dans les deux chiffres de «quatre et demi» et «deux et demi». Malheureusement, le sens en est obscur. Le total donne sept, qui est un chiffre symbolisant la totalité. Mais s'agit-il de sept mille ans selon *Psaumes,* XC (LXXXIX), 4 : «mille ans sont comme un jour devant Toi»? On aurait alors quatre mille cinq cents ans des origines à la mort de Moïse et deux mille cinq cents de Moïse à la fin des temps. Cela paraît douteux. On peut penser à un compte semblable à celui du *Testament de Moïse,* X, 12, qui envisage deux cent cinquante temps entre la mort de Moïse et l'avènement du Messie. Mais s'il s'agit de jubilés, cela donnerait 12 500 (250×50), ce qui suppose une arithmétique peu vraisemblable. Il semble préférable de rapprocher notre texte de *II Baruch,* XXVIII, 2, qui donne : «la mesure et le compte de ce temps sont deux parties, semaines de sept semaines». On aurait ici «deux et demi», là où *II Baruch* donne «deux». Mais, cette fois, le chiffre (en terme de jubilés) semble trop petit, puisqu'il n'y aurait plus que cent vingt-cinq ans entre la mort de Moïse et la fin des temps. Il faut avouer que l'énigme semble insoluble, s'il s'agit vraiment de Moïse lui-même situé dans son contexte «historique». La seule explication possible serait de considérer, dans la perspective du rapprochement avec *II Baruch,* que Moïse est pris comme symbole d'un personnage

dit : «C'est là le miel, le grand sommet, la plénitude du moment, la goutte de la coupe, où le temps accomplit tout. Car quatre et demi sont passés et deux et demi restent.» [16] Entendant cela, Moïse fût rempli d'intelligence et son visage fût changé en gloire. Il mourut dans la gloire selon la bouche du Seigneur et celui-ci l'ensevelit, comme il le lui avait promis. Et les anges pleurèrent sur sa mort. Allaient devant lui les éclairs, les lumières et les flèches toutes ensemble. En ce jour-là, on ne chanta pas l'hymne des armées à cause du départ de Moïse. Il n'y eût pas un jour semblable depuis que Dieu a fait l'homme sur la terre et il n'y en aura pas de semblable à jamais, tel que l'hymne des anges soit abaissé devant les hommes, car Dieu l'aima beaucoup et il l'ensevelit de ses propres mains sur un lieu élevé de la terre, à la lumière de l'univers entier.

Les débuts de Josué

XX [1] En ce temps-là, Dieu établit son alliance avec Josué, fils de Navé, survivant des hommes qui avaient exploré la terre. Car le sort avait décidé contre eux qu'ils ne verraient pas la terre parce qu'ils avaient mal parlé d'elle. C'est pourquoi cette génération était

contemporain, dont la mort précèderait la fin des temps d'une période de deux jubilés et demi (cent vingt-cinq ans). Si l'on admet que, dans *II Baruch*, XXVIII, 2, le laps de deux jubilés se répartit autour de la date de 63 av. J.-C., cela donnerait pour le *Livre des Antiquités bibliques*, un personnage mort cent vingt-cinq ans avant 63, soit vers 188-185 av. J.-C. On pourrait alors penser à Simon le Juste, considéré comme un nouveau Moïse (comparer *Ecclésiastique*, L, 1-21).

16. Comparer *Deutéronome*, XXXIV, 5-6. Moïse meurt «selon la bouche du Seigneur» (c'est la traduction littérale de l'hébreu) et c'est le Seigneur qui l'ensevelit. Le ciel tout entier participe au deuil et même «le chant des armées célestes» est interrompu. Ce thème sera développé dans la tradition rabbinique, qui voit Moïse mourant dans un baiser de Dieu (comparer spécialement le targoum du pseudo-Jonathan). C'est Dieu qui ensevelit Moïse, contrairement à *Deutéronome*, XXXIV, 6 (Septante). La tradition sera reprise par Philon, *De vita Mosis*, II, 291, et dans le Talmud (*M. Sotah*, I, 9).

XX 1. Josué apparaît comme le remplaçant de Moïse dans tous les domaines. Il y a, dans notre ouvrage, une majoration très nette du personnage (comparer *Ecclésiastique*, XLVI, 1-10).

morte. [2] Dieu dit à Josué, fils de Navé : «Pourquoi pleures-tu? Pourquoi espères-tu en vain, pensant que Moïse est encore vivant? C'est sans raison que tu attends, puisque Moïse est mort. Prends les vêtements de sa sagesse et revêts-les ; ceins tes reins de la ceinture de sa science et tu seras changé : tu seras un autre homme. N'est-ce pas pour toi que j'ai parlé à mon serviteur Moïse en disant : "Celui-ci conduira mon peuple après toi. Je livrerai dans ses mains les rois des Amorrhéens?"» [3] Josué prit les vêtements de sagesse et s'en revêtit, il ceignit ses reins de la ceinture d'intelligence. Et il advint, quand il les eût revêtus, que sa pensée fût enflammée et son esprit fût agité. Il dit au peuple : «Voici que la première génération est morte dans le désert, parce qu'ils se sont opposés à leur Dieu. Et maintenant, vous tous, les chefs, sachez aujourd'hui que, si nous marchons dans les chemins du Seigneur votre Dieu, vos chemins seront droits. [4] Mais si vous n'obéissez pas à sa voix et si vous êtes semblables à vos pères, vos œuvres seront corrompues, vous serez brisés et votre nom disparaîtra de la terre. Où donc seront alors les paroles que Dieu a dites à vos pères? Car, même si les nations disent : "Peut-être Dieu a-t-il fait défaut, puisqu'il n'a pas libéré son peuple", elles reconnaîtront du moins qu'il n'a pas choisi pour lui d'autres peuples pour faire pour eux de grandes merveilles. Elles comprendront que le Tout-Puissant ne fait pas acception de personne, mais que c'est parce que vous avez péché par orgueil qu'il a enlevé de vous sa force et vous a asservis. Maintenant donc, levez-vous, et appliquez votre cœur à marcher dans les chemins de votre Seigneur, et il vous conduira.» [5] Et le peuple lui dit :

2. Josué reçoit la sagesse de Moïse comme Élisée reçoit celle d'Élie, par l'intermédiaire de ses vêtements (comparer *II Rois,* II, 9-13) ; il devient ainsi «un autre homme». Noter l'insistance sur la mort de Moïse.

3. Josué, nouveau prophète, inaugure sa fonction par un discours au peuple.

5. Eldat et Modat sont nommés dans *Nombres,* XI, 26-27. Bien qu'inscrits parmi les soixante-dix anciens, qui devaient recevoir l'esprit de Moïse, ils étaient restés à part. Ils pouvaient apparaître comme des concurrents, mais Moïse refusa d'en être jaloux. Les Targoumim s'intéressent beaucoup à ces deux personnages. Il existait aussi un *Livre d'Eldad et de Modad* (aujourd'hui perdu) dont nous parlent en particulier

«Voici qu'aujourd'hui nous savons ce que Eldat et Modat ont prophétisé dans les jours de Moïse en disant : "Après la mort de Moïse, le commandement sera donné à Josué, fils de Navé." Mais Moïse ne fut pas jaloux et il se réjouit en les entendant. Dès lors, tout le peuple a cru que tu devrais prendre le commandement sur lui et lui partager la terre dans la paix. Maintenant donc, même s'il y a conflit, fortifie-toi et agis en homme, car c'est toi seul qui sera prince sur Israël.» [6] En entendant cela, Josué pensa à envoyer à Jéricho des explorateurs. Il appela Cénez et Seeniamian, son frère, les deux fils de Caleph, et il leur dit : «Moi et votre père, nous avons été envoyés par Moïse dans le désert et nous sommes montés avec dix autres hommes. Mais, en revenant, ceux-ci ont mal parlé de la terre et ils ont découragé le cœur du peuple. Ils ont été anéantis et le cœur du peuple avec eux. Quant à moi et à votre père, nous avons été seuls à accomplir la parole du Seigneur et voici qu'aujourd'hui nous vivons. Maintenant, je vais vous envoyer examiner la terre de Jéricho. Imitez votre père et vous vivrez, vous aussi.» [7] Ils montèrent et examinèrent la ville. Quand ils eurent rapporté la chose, le peuple monta, ils s'emparèrent de la ville et la brûlèrent dans le feu. [8] Lorsque Moïse fût mort, la manne cessa de descendre pour les enfants d'Israël. Alors ils commencèrent à manger les fruits de la terre. Voici les trois choses que Dieu a données à son peuple à cause de trois hommes, à savoir, le puits d'eau de Myrra à cause de Marie, la colonne de nuée à cause d'Aaron et la manne à cause de Moïse. Quand ces trois-là furent disparus, ces trois choses leur furent enlevées.

Épiphane et Jérôme et que cite le *Pasteur* d'Hermas, (vision II, 3, 4). Notre auteur semble le connaître.

6. Les deux nouveaux explorateurs sont précisément les fils de Caleb, qui, avec Josué, était entré pour la première fois dans la Terre promise (comparer *Josué*, II, 1 ; XIV, 6). Leurs noms ont des formes variées.

7. Aucune insistance sur les merveilles qui accompagnent la prise de Jéricho.

8. Noter le lien établi par l'auteur entre trois réalités et trois êtres humains, qui forment un groupe privilégié de deux hommes, Moïse et Aaron et d'une femme, leur sœur Marie. Les Midrashim et le Talmud de Babylone (*Taanith*, 9*a*) racontent la même histoire au sujet des trois réalités (comparer *Josué*, V, 12).

[9] Mais le peuple et Josué combattaient contre les Amorrhéens. Tandis que le combat faisait rage contre les ennemis pendant tous les jours de Josué, trente-neuf rois qui habitaient la terre furent massacrés. Et Josué donna la terre au peuple selon le sort, à chaque tribu selon le sort, comme il le lui avait été ordonné. [10] Alors Caleph s'approcha de lui et lui parla en disant : « Tu sais que tous les deux nous avons été envoyés par Moïse, selon le sort, avec les explorateurs et, parce que nous avons accompli la parole du Seigneur, nous sommes encore vivants. Maintenant donc, si cela est bon à tes yeux, que l'on donne à Cénez mon fils, en partage du sort, le territoire des trois tours. » Et Josué le bénit et fit ainsi.

Renouvellement de l'alliance

XXI [1] Lorsque Josué eut vieilli et fut avancé en âge, Dieu lui dit : « Voici que tu as vieilli et que tu es avancé en âge ! La terre est devenue extrêmement grande et il n'y a personne qui l'obtienne par le sort. Il arrivera, après ton départ, que ce peuple se mélangera avec les habitants de la terre et ils s'égareront derrière des dieux étrangers. Je les abandonnerai, comme j'en ai témoigné en parlant à Moïse. Quant à toi, témoigne contre eux avant de mourir. » [2] Et Josué dit : « Toi, Seigneur, tu sais mieux que personne ce que fait le cœur de la mer avant qu'elle ne s'irrite. Tu as examiné les astres, compté les étoiles et établi la pluie. Tu connais la pensée de

9. Le chiffre de « trente-neuf rois » ne vient pas des Septante, qui donnent « vingt-neuf », ni du texte hébreu qui donne « trente et un » (comparer *Josué,* XII, 24). Certains manuscrits parlent de « trente-huit rois ».

10. Le sort privilégié, dont il est question, s'applique, dans la Bible, à Caleb lui-même (comparer *Josué,* XIV, 6-15). Ici, au contraire, c'est à Cénez qu'il est fait don du « territoire des trois tours », qui semble correspondre à la région d'Hébron ou Cariath-Arbé (ville des quatre ?). Cette insistance sur le territoire d'Hébron comme domaine propre de Cénez doit avoir, pour notre auteur, une grande importance.

XXI 1. Comparer *Josué,* XXIII. Ici commence à apparaître la hantise du « mélange » du peuple avec les « habitants de la terre ».

2. Insistance sur la connaissance universelle de Dieu en des termes tirés des *Psaumes* et des livres de Sagesse. Le mot latin *sensus* désigne

toutes les générations avant qu'elles ne naissent. Maintenant, Seigneur, donne à ton peuple un cœur sage et une pensée prudente. Et il arrivera, si tu donnes à tes héritiers ces dispositions, qu'ils ne pécheront pas devant toi et que tu ne sera pas irrité contre eux. [3] N'est-ce pas là ce que j'ai dit en ta présence, Seigneur, lorsque Achiras déroba de l'anathème et que le peuple fut livré devant toi? Mais moi, j'ai prié en ta présence et j'ai dit : "N'eut-il pas été meilleur pour nous, Seigneur, de mourir dans la mer Rouge, où tu as projeté nos ennemis, ou de périr dans le désert comme nos pères, plutôt que d'être livrés aux mains des Amorrhéens et d'être exterminés pour toujours?" [4] Mais autour de nous est la parole : rien de mal ne nous arrivera, car, même si notre fin aboutit à la mort, toi, du moins, tu vis, toi qui existes avant les siècles et après les siècles. Et si l'homme ne peut imaginer comment remplacer une génération par une autre, il dit : "Dieu a détruit le peuple qu'il s'était choisi." Même si nous sommes dans les enfers, toi, pourtant, tu feras vivre ta parole. Maintenant donc, que la plénitude de tes miséricordes supporte ton peuple et qu'elle choisisse pour ton héritage un homme, pour que, lui et sa descendance, ils soient princes pour ton peuple. [5] N'est-ce pas à son sujet que notre père Jacob a parlé en disant : "Le prince sorti de Juda ne manquera pas, ni le chef issu de sa race." Maintenant, confirme les paroles que tu as déjà dites, pour que les peuples de la terre et les tribus de l'univers sachent que tu es éternel. » [6] Et il continua de dire : « Ô Seigneur, voici que les jours viennent où la maison d'Israël sera semblable à la colombe féconde

certainement « la pensée », soit bonne : « intelligence prudente », soit mauvaise, que nous avons traduit par « sentiment ». Ce mot est constamment employé par le texte latin de *IV Esdras* (IV, 22 ; V, 9 ; VI, 26 ; VII, 62-64, 71-72 ; VIII, 4-6 ; X, 31, 36 ; XIII, 16 ; XIV, 34). C'est évidemment la traduction du grec *dianoia* avec un sens « neutre » qui est susceptible d'une double orientation, bonne ou mauvaise.

3. Comparer *Josué*, VII, 1 et *I Chroniques*, II, 7. Il s'agit d'Achan.

4. Le texte est difficile. Nous le traduisons tel qu'il est. On peut comprendre : « comme l'homme n'est pas capable de remplacer une génération par une autre ».

5. Rappel de la prédiction de Jacob à propos de Juda (*Genèse*, XLIX, 10).

6. La comparaison d'Israël avec la colombe (voir aussi XXIII, 7 et

qui met ses petits au nid, ne les abandonne pas et n'oublie pas leur place. De même, eux aussi, se repentiront de leurs actes et lutteront pour le salut qui doit naître d'eux. » [7] Et Josué descendit à Galgala. Il construisit un autel avec des pierres très solides et il ne porta pas le fer sur elles, comme Moïse l'avait ordonné. Il plaça de grandes pierres sur le mont Gebal, les blanchit et écrivit sur elles les paroles de la loi d'une façon très visible. Il assembla tout le peuple ensemble et lut à leurs oreilles toutes les paroles de la Loi. [8] Il descendit avec eux et fit monter sur l'autel des sacrifices pacifiques et ils chantèrent tous beaucoup d'hymnes. Et ils levèrent l'arche de l'alliance du Seigneur hors du tabernacle avec des tambourins, des chœurs, des luths, des harpes, des psaltérions et avec tout instrument bien sonnant. [9] Les prêtres et les lévites marchaient devant l'arche en chantant leur joie dans des psaumes. Ils posèrent l'arche devant l'autel et firent monter sur l'autel des sacrifices pacifiques en très grande quantité et toute la maison d'Israël chantait des psaumes d'un seul cœur, d'une voix forte, en disant : « Voici que notre Seigneur a accompli ce qu'il avait annoncé à nos pères en disant : “À votre descendance, je donnerai une terre où vous habiterez, une terre qui ruisselle de lait et de miel.” Voici qu'il nous a fait entrer dans la terre de nos ennemis et les a livrés, le cœur brisé, en notre présence. C'est Dieu lui-même qui l'a fait savoir à nos pères dans les cachettes des âmes en disant : “Voici que le Seigneur a fait tout ce qu'il nous avait dit. Maintenant, nous savons vraiment que Dieu a conservé toutes les paroles de sa loi, qu'il

XXXIX, 5) est plus nette que dans la Bible. Elle y est évoquée par le *Cantique des cantiques,* II, 10-14 ; V, 2 ; VI, 9 ; par le livre de *Jonas,* dont le nom signifie précisément la colombe, et par le texte grec de *Sophonie,* III, 1.

7. Comparer *Josué,* VIII, 30-35. L'auteur omet la mention du mont Garizim, tout en conservant celle du mont Ébal, qu'il appelle Gebal. Noter qu'il situe Gilgal (Galgala) à proximité du mont Ébal, comme *Deutéronome,* XI, 30, alors que *Josué,* IV, 19, le situe près de Jéricho.

8. On trouve ici une longue énumération des instruments de musique (comparer II, 7-8 ; XI, 4). Nous traduisons *nablis* par « luths » et *cinaris* par « harpes ».

9. Les « cachettes » *(in occultis)* désignent les « trésors » *(promptuaria)* où sont placées les âmes (comparer XV, 5 et XXXII, 13 et *II Baruch,* XXI, 23, mais aussi, parmi les textes chrétiens, *I Pierre,* III, 19 ; IV, 6).

nous avait dites sur l'Horeb. Et si notre cœur garde ses chemins, ce sera bien pour nous et pour nos fils après nous."» [10] Josué les bénit et dit : «Que le Seigneur fasse que votre cœur demeure en lui pour toujours et qu'il ne s'éloigne pas de son nom. Que l'alliance du Seigneur demeure avec vous et qu'elle ne soit pas brisée, mais que soit bâtie parmi vous la demeure de Dieu, comme il l'a dit lorsqu'il vous a envoyés dans son héritage dans la joie et l'allégresse.»

Le sanctuaire du Jourdain

XXII [1] Il advint après cela, lorsque Josué et tout Israël apprirent que les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé, qui habitaient autour du Jourdain, s'étaient construit un autel sur lequel ils immolaient des sacrifices et qu'ils avaient placé des prêtres dans le lieu saint, tout le peuple fut grandement troublé et ils vinrent vers eux à Silo. [2] Josué leur parla, ainsi que tous les anciens, en disant : «Qu'est-ce que ces œuvres que vous avez faites alors que nous n'habitons pas encore dans notre terre? N'est-ce pas là ce dont Moïse vous a parlé dans le désert en disant : "Faites attention, en entrant dans votre terre, de ne pas altérer vos œuvres et de ne pas détruire tout ce peuple!" Et maintenant, pourquoi nos ennemis ont-ils tellement grandi, sinon parce que vous avez perverti vos chemins et fait tout ce désordre? C'est pourquoi, rassemblés contre nous, ils nous écrasent.» [3] Les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé dirent à Josué et à tout le peuple d'Israël : «Voici maintenant

XXII 1. Comparer *Josué,* XXII. L'incident de l'autel construit au bord du Jourdain prend ici une extrême importance. L'auteur refuse absolument toute légitimité aux lieux de culte érigés sans l'ordre de Dieu. Veut-il lutter contre un sanctuaire réellement existant en Jordanie ou en Égypte? Pour parler des tribus, il utilise la distinction biblique entre les deux tribus et demie (Ruben, Gad et la demi-tribu de Manassé) et le reste du peuple (neuf tribus et demie) (comparer *Josué,* XIV, 2). Sur ce point, on peut noter son influence sur *II Baruch,* LXIII, 3 ; LXIV, 5, sur *IV Esdras,* XIII, 40 (dans les textes syriaque, copte, éthiopien et arabe) et aussi sur le *Martyre d'Isaïe,* III, 2 (dans les textes grec et latin). Le rassemblement général a lieu à Silo (*Josué,* XXII, 12).

2. Comparer *Josué,* XXII, 15. Les chefs des différentes tribus sont appelés ici «anciens» *(presbyteri).*

que Dieu a estimé le fruit du ventre des hommes et placé une lumière telle qu'on puisse voir ce qui est dans les ténèbres, car il sait ce qu'il y a dans les arcanes de l'abîme et la lumière demeure toujours avec lui. Maintenant, le Seigneur, Dieu de nos pères, sait que si quelqu'un des nôtres, ou nous-mêmes, nous avons fait cela, qui est une chose mauvaise, c'était pour nos descendants, afin que leur cœur ne soit pas séparé du Seigneur notre Dieu et qu'ils ne nous disent pas : "Voici donc que nos frères qui sont au-delà du Jourdain ont un autel et y offrent l'oblation, mais nous, puisque nous n'avons pas d'autel en ce lieu, séparons-nous du Seigneur notre Dieu, car notre Dieu s'est écarté de nos chemins pour que nous ne le servions pas." [4] Pensant cela, nous nous sommes dits entre nous : "Faisons-nous un autel, pour qu'ils aient de l'ardeur à rechercher Dieu." Et c'est ainsi que quelques-uns parmi nous ici présents nous avons agi, sachant bien que nous sommes vos frères et que nous sommes innocents devant vous. Faites donc ce qui est bon aux yeux du Seigneur. » [5] Josué dit : « Est-ce que le Seigneur Roi n'est pas plus fort que mille sacrifices ? Pourquoi n'avez-vous pas enseigné à vos fils les paroles du Seigneur que vous avez entendues de nous ? Car, si vos fils étaient en train de méditer la Loi du Seigneur, leur pensée n'aurait pas été égarée vers un autel fait de main d'homme. Ne savez-

3. Comparer *Josué,* XXII, 21. Le thème de la lumière, qui éclaire même les ténèbres, revient ici. Le texte est difficile. James propose « a rendu abondant » *(ampliavit)* au lieu de « a retranché le fruit du ventre des hommes » *(amputavit)*. Bogaert propose « a implanté » *(imputavit)* mais on peut traduire « a estimé ».

5. Il semble que le grand reproche soit d'avoir établi « un autel fait de main d'homme ». Cela suppose une mentalité où l'on estime que le seul et unique sanctuaire n'est pas « fait de main d'homme ». Effectivement, pour notre auteur, le véritable sanctuaire est, d'une part, celui du ciel (XII, 9) et, d'autre part, celui qui sera édifié par Jahel (Salomon) avec les pierres précieuses procurées par Dieu lui-même (XXVI, 9-13). Ce thème du seul véritable sanctuaire se retrouve dans *II Baruch,* IV, 2-7. Il est développé dans les textes de Qoumrân spécialement dans la *Règle de la Communauté,* IX, 3-6, mais aussi par certains auteurs du Nouveau Testament, entre autres *I Pierre,* II, 4-6 ; *Jean,* IV, 23-24 ; *Hébreux,* IX, 11 et 24, le discours d'Étienne (*Actes des apôtres,* VII, 48) et celui de Paul à l'Aréopage (*Actes des apôtres,* XVII, 24). Il faut d'ailleurs noter que, malgré cette insistance sur la spiritualisation du culte, Josué va offrir « mille béliers » (XXII, 7).

vous pas que, le peuple étant seul pour un temps dans le désert, quand Moïse montait pour recevoir les tables, sa pensée fut égarée et il se fit des idoles? Si la miséricorde du Dieu de vos pères n'avait pas été gardienne, toutes les assemblées eussent été la fable de tous et tous les péchés du peuple eussent été révélés à cause de votre folie. [6] Maintenant donc, allez et détruisez les autels que vous vous êtes construits. Enseignez la Loi à vos fils et qu'ils la méditent jour et nuit, pour que le Seigneur soit pour eux pendant tous les jours de leur vie un témoin et un juge. Dieu sera témoin et juge entre moi et vous, entre mon cœur et votre cœur, car, si vous avez fait cela avec mauvaise intention, il se vengera sur vous, de ce que vous avez voulu perdre vos frères. Si, au contraire, c'est par ignorance, comme vous le dites, que vous l'avez fait, à cause de vos enfants, Dieu sera miséricordieux avec vous.» Et tout le peuple répondit en disant : «Amen, amen.» [7] Josué, et tout le peuple d'Israël avec lui, offrit pour eux mille béliers en vue de l'expiation. Ils prièrent pour eux et il les renvoya en paix. Ils allèrent et détruisirent l'autel. Ils jeûnèrent et pleurèrent, eux et leurs fils, et prièrent en disant : «Dieu de nos pères, qui a la prescience du cœur de tous les hommes, tu sais que nos chemins n'étaient pas dirigés vers le mal en ta présence, mais que nous ne sommes pas sortis de tes chemins et que nous t'avons tous servi, parce que nous sommes l'œuvre de tes mains. Maintenant, aie pitié de ton alliance avec les fils de tes serviteurs.» [8] Après cela, Josué monta à Galgala, il enleva le tabernacle du Seigneur et l'arche d'alliance avec tous les ustensiles. Il la porta à Silo et plaça là les Ourim et les Toummim. Alors Éléazar, le prêtre qui servait à l'autel, enseignait par les Ourim tous

6. Alors que, dans la Bible, se manifeste une certaine tolérance (*Josué,* XXII, 30-34), on souligne ici la nécessité de détruire le sanctuaire illégal et de s'occuper en priorité de l'étude de la Loi. La religion personnelle l'emporte sur le culte.

7. La prière s'appuie sur le thème de la prescience de Dieu (comparer L, 4).

8. L'auteur insiste sur l'utilisation nécessaire des Ourim et des Toummim pour connaître la volonté de Dieu. Le latin dit *demonstratio et veritas.* C'est la traduction du grec *dèlosis kai alèthéia.* L'auteur en parle à plusieurs reprises (XXV, 5-8 ; XLVI, 1 ; XLVII, 2). C'est le moyen normal de communication entre Dieu et Israël.

ceux du peuple qui se rassemblaient pour interroger le Seigneur, puisque c'est par là que la révélation leur était donnée. Sur l'autel nouveau, qui était à Galgala, Josué établit jusqu'à ce jour les holocaustes qui étaient offerts par les enfants d'Israël chaque année. [9] Car, jusqu'à ce que la maison du Seigneur fut construite à Jérusalem et qu'on fit l'offrande sur le nouvel autel, il ne fut pas interdit au peuple de la faire dans celui-là, parce que les Ourim et les Toummim révélaient tout à Silo. Jusqu'à ce que l'arche fût placée par Salomon dans le lieu saint du Seigneur, ils offraient là les sacrifices jusqu'à aujourd'hui. Mais c'était Éléazar, fils d'Aaron le prêtre, qui servait à Silo.

Le testament de Josué

XXIII [1] Mais Josué, fils de Navé, organisa le peuple et lui partagea la terre, car il était puissant et fort. Alors que les ennemis d'Israël étaient encore présents dans la terre, les jours s'approchèrent où Josué devait mourir. Il envoya appeler tout Israël de toute leur terre, avec les femmes et les enfants, et il leur dit : « Rassemblez-vous devant l'arche de l'alliance du Seigneur à Silo et j'établirai pour vous l'alliance avant que je ne meure. » [2] Tout

9. Le seul sanctuaire légitime est Silo, du moins jusqu'à l'érection du Temple de Salomon (XXVI, 12), parce que là réside l'arche avec les Ourim et les Toummim. Noter, à la fin du verset 8 et ici, que les offrandes ont lieu « jusqu'à ce jour », c'est-à-dire jusqu'à la construction du Temple.

XXIII 1. Comparer *Josué,* XXIV. Il faut noter que l'auteur place le testament de Josué à Silo, conformément à la tradition des Septante, là où le texte hébreu parle de Sichem. L'assemblée générale du peuple a pour but le renouvellement de l'alliance avant la mort de Josué.

2. On a ici une notation chronologique importante : « seizième (ou dix-septième) jour du troisième mois » *(Sivan).* Ceci correspond à la fête des Semaines, dans le calendrier des *Jubilés,* I, 1, selon lequel Moïse gravit la montagne précisément à cette date. Or, on rappelle ici que l'alliance, que l'on veut renouveler, a eu lieu sur l'Horeb, ce qui semble impliquer que l'on se trouve à la même date. D'autre part, on parle d'une veillée nocturne, qui rappelle manifestement la vision nocturne de Moïse et situe le renouvellement de l'alliance au dix-septième jour de Sivan. Malgré quelques menues difficultés, il est manifeste que l'auteur, comme les membres de la secte de Qoumrân, suit un calendrier conforme à celui des *Jubilés.*

le peuple s'étant assemblé, le seizième jour du troisième mois, devant le Seigneur à Silo, avec les femmes et les enfants, Josué leur dit : «Écoute Israël ! Voici que j'établis pour vous l'alliance de cette Loi, qu'a établie le Seigneur pour nos pères sur l'Horeb. C'est pourquoi restez ici cette nuit et voyez ce que Dieu me dira pour vous.» [3] Et cette nuit-là, tandis que le peuple attendait, le Seigneur apparut à Josué dans une vision et lui dit : «C'est avec ces mots-là que je parlerai à ce peuple.» [4] Josué se leva le matin, assembla tout le peuple et leur dit : «Ainsi parle le Seigneur : "Il y avait un rocher, d'où j'ai tiré votre père. La fente de ce rocher engendra deux hommes dont voici les noms : Abraham et Nachor. De l'entaille de cet endroit sont nées deux femmes dont les noms sont : Sara et Melcha. Ils habitèrent ensemble au-delà du fleuve. Abraham prit Sara, et Nachor, Melcha. [5] Comme les habitants de la terre s'égaraient chacun derrière ses propres pensées, Abraham crut en moi et ne s'égara pas avec eux. Moi, je le tirai de la flamme, le pris et le conduisis dans la terre de Chanaan. Je lui dis dans une vision : 'Je donnerai cette terre à ta descendance.' Et il me dit : 'Voici maintenant que tu m'as donné une femme, mais elle est stérile. Comment aurai-je une descendance de mon rocher scellé ?' [6] Je lui dis : 'Prends pour moi un veau de trois ans, une chèvre de trois ans, un bélier de trois ans, une tourterelle et une colombe.' Il les prit, comme je le lui avais ordonné. Mais moi, j'envoyai sur

3. L'auteur souligne la vision nocturne de Josué, pour montrer qu'il est favorisé du même privilège que Moïse. Noter le latin *in oromate*, simple transcription du grec. Certains manuscrits, par erreur, portent *in aromate*.

4. L'image du «rocher» provient de *Isaïe*, LI, 1-2. Mais elle est utilisée, non seulement pour Abraham et Sara, mais aussi pour Nachor et Melcha. Sara et Melcha sont sœurs, donc Sara est identifiée à Yesca de *Genèse*, XI, 29.

5. Le contraste entre l'élection d'Abraham et l'infidélité universelle (comparer VI, 2-18) se retrouve dans *IV Esdras*, III, 13. L'image du «rocher» est appliquée particulièrement à Sara (comparer *Genèse*, XV).

6. Comparer *Genèse*, XV, 9-10. La vision de feu de *Genèse*, XV, 17 est ici dédoublée comme symbole de la punition des méchants et de l'illumination des justes. On retrouve une allusion à la vision d'Abraham dans *II Baruch*, IV, 4, dans *IV Esdras*, III, 13-14 et dans le *Testament d'Abraham*, A, XI-XIV. Le thème sera développé complètement dans l'*Apocalypse d'Abraham*, IX.

lui le sommeil et je l'environnai de terreur. Je lui montrai, devant lui, le lieu de feu, où sont expiées les œuvres de ceux qui font le mal contre moi, et les flambeaux de feu, par lesquels sont illuminés les justes qui ont cru en moi. [7] Et je lui dis : 'Ces choses porteront témoignage entre moi et toi de ce que, d'une (femme) scellée, je te donnerai une descendance. Je te comparerai à la colombe parce que tu as pris pour moi la ville que tes fils commenceront à construire en ma présence. Mais la tourterelle, je la comparerai aux prophètes qui naîtront de toi. Le bélier, je le comparerai aux sages qui naîtront de toi pour illuminer tes fils. Mais le veau, je le comparerai à la multitude des peuples qui se multiplieront par toi. La chèvre, je la comparerai aux femmes dont j'ouvrirai le sein et qui enfanteront. Les prophètes eux-mêmes et cette nuit porteront témoignage entre nous de ce que je ne violerai pas mes paroles.' [8] Et je lui donnai Isaac; je le modelai dans le sein de celle qui l'a engendré et lui ordonnai de me le restituer plus vite en me le rendant au septième mois. À cause de cela, toute femme qui enfantera le septième mois, son fils vivra, parce que sur lui j'ai appelé ma gloire et je lui ai montré le monde nouveau. [9] Et je donnai à Isaac, Jacob et Ésaü. À Ésaü, je donnai la terre de Séir en héritage, quant à Jacob et à ses fils, ils descendirent en Égypte. Les Égyptiens humilièrent vos pères, comme vous le savez. Je me suis souvenu de vos pères et j'ai envoyé Moïse, mon ami. Je les ai libérés de là, mais j'ai frappé leurs ennemis. [10] Je les ai fait sortir par une main élevée et les ai conduits à travers la mer Rouge. J'ai placé sous leurs pieds la nuée, et les ai fait sortir à

7. Les cinq éléments du sacrifice de *Genèse,* XV, 9-10 (colombe, tourterelle, bélier, veau et chèvre) deviennent, respectivement, le symbole d'Abraham, des prophètes, des sages, du peuple et des femmes, de sorte que c'est le peuple d'Israël tout entier, avec tous ses éléments, qui a été offert en sacrifice par Abraham. Un grand nombre de manuscrits donnent *assimilabo te columbae,* visant ainsi Abraham. D'autres manuscrits omettent *te.* Il s'agit alors de Jérusalem.

8. Isaac est un prématuré et c'est le signe même de son élection. Noter ici encore le chiffre sept. Dieu manifeste le «monde nouveau» par la naissance extraordinaire d'Isaac, qui brise les lois du monde actuel, mais le passage pourrait bien s'appliquer à tous les prématurés.

9. Comparer *Josué,* XXIV, 4. Noter que Dieu appelle Moïse «mon ami». L'expression se retrouve en XXIV, 3 dans la bouche de Josué.

travers l'abîme. Je les ai conduits près du mont Sinaï ; j'ai fait pencher les cieux et je suis descendu. J'ai durci la flamme du feu, fermé les sources de l'abîme, et arrêté la course des étoiles. J'ai apaisé les bruits du tonnerre, calmé la puissance du vent, réprimandé la multitude des nuées et arrêté leurs mouvements. J'ai fait cesser la tempête des armées célestes, pour ne pas anéantir mon alliance, car tout était en mouvement à ma descente et l'univers s'agitait à mon arrivée. Je n'ai pas permis que mon peuple fût détruit, mais je leur ai donné ma loi et je les ai éclairés pour qu'en accomplissant cela, ils vivent, deviennent vieux et ne meurent pas. [11] Je vous ai fait entrer dans cette terre et vous ai donné des vignes. Vous habitez des villes que vous n'avez pas construites et j'ai accompli mon alliance, celle que j'ai dite à vos pères. [12] Et maintenant, si vous obéissez à vos pères, je placerai mon cœur en vous pour toujours, je vous couvrirai de mon ombre et vos ennemis ne pourront plus vous vaincre. Votre terre sera renommée dans l'univers entier et votre race sera élue parmi tous les peuples qui diront : 'Voici le peuple fidèle. Parce qu'ils ont cru au Seigneur, le Seigneur les a délivrés et les a plantés.' C'est pourquoi je vous planterai comme une vigne désirée, je vous conduirai comme un troupeau aimé, j'ordonnerai à la pluie et à la rosée et elles vous rassasieront tout au long de votre vie. [13] Et il arrivera, à la fin de chacun d'entre vous, que son sort sera pour la vie éternelle, pour vous et votre descendance. Je prendrai vos âmes et je les placerai en paix jusqu'à ce que soit accompli le temps du monde. Je vous rendrai à vos pères et vos pères à vous. Ils sauront par vous que ce n'est pas en vain que je vous ai choisis." Telles sont les paroles que le Seigneur m'a dites durant cette

10. L'inclinaison du ciel et la descente de Dieu viennent de *Psaumes,* XVII, 10. La description du tumulte de la nature au moment de l'alliance du Sinaï est un thème classique, que l'auteur aime à développer (comparer aussi *II Baruch,* LIX, 3 ; *IV Esdras,* III, 18). Noter l'insistance sur la «vie» donnée par la Loi.

11. Comparer *Josué,* XXIV, 13.

12. La «terre renommée dans le monde entier» se retrouve dans *II Baruch,* LXI, 7. Pour le thème de la «plantation» et de la «vigne», comparer XVIII, 11, et les parallèles qoumrâniens, spécialement *Hymnes,* VIII, 4-11.

13. Les retrouvailles dans l'au-delà sont un thème favori de l'auteur (comparer LXII, 9), mais aussi de *II Baruch,* L, 3-4.

nuit.» [14] Tout le peuple répondit et ils dirent : «Le Seigneur est notre Dieu, c'est lui seul que nous servirons.» Et tout le peuple fit un festin en ce jour-là et un renouvellement pendant vingt-huit jours.

La mort de Josué

XXIV [1] Après ces jours-là, Josué, fils de Navé, recommença à rassembler tout le peuple et leur dit : «Voici maintenant que le Seigneur en a témoigné contre vous : aujourd'hui j'ai pris à témoin contre vous le ciel et la terre de ce que, si vous continuez à servir le Seigneur, vous serez pour lui son peuple particulier, mais si vous ne voulez pas le servir et si vous voulez obéir aux dieux des Amorrhéens, dont vous habitez la terre, dites-le aujourd'hui en présence du Seigneur et allez-vous-en ! Quant à moi et à ma maison, nous servirons le Seigneur.» [2] Tout le peuple éleva la voix et ils dirent en pleurant : «Peut-être Dieu sera-t-il bienveillant pour nous. Il vaut mieux pour nous mourir dans sa crainte que d'être enlevés de la terre.» [3] Josué bénit le peuple, les embrassa et leur dit : «Que vos paroles soient prises en miséricorde devant notre Seigneur ! Qu'il envoie son ange et vous sauve ! Souvenez-vous de moi après ma mort et aussi de Moïse, l'ami du Seigneur ! Que ne s'éloignent pas de vous les paroles de l'alliance qu'il a établie avec vous pour toujours !» Il les renvoya et ils partirent chacun dans son héritage. [4] Mais Josué s'allongea sur son lit, puis il envoya

14. Le «festin» *(epulatio)* a donc lieu au jour de la Pentecôte (comparer *Tobit,* II, 1 ; *Jubilés,* XXII, 1). La fête dure vingt-huit jours, ce qui nous mène aux environs du dix-septième jour du quatrième mois (Tammouz), qui apparaît ainsi comme la date de la mort de Josué, semblable en cela à Moïse (XIX, 7). Noter l'expression *innovatio,* «renouvellement» ou «dédicace» (comparer *Nombres,* VII, 10 ; *II Chroniques,* VII, 9 ; *Daniel,* III, 2-3 ; *I Maccabées,* IV, 56-59). Il s'agit de la fête du Renouvellement de l'alliance, depuis le dix-septième jour de Sivan jusqu'au quatorzième jour de Tammouz. Là encore le calendrier de notre auteur est très proche de celui des *Jubilés.*

XXIV 1. Comparer *Josué,* XXIV, 14-15.
2. Comparer *Josué,* XXIV, 16-24.
3. Annonce de la mort de Josué et renvoi du peuple.
4. Description détaillée de la mort de Josué, qui est réconforté par

chercher le fils d'Éléazar, le prêtre et lui dit : «Voici que déjà je vois de mes yeux la transgression de ce peuple et ils commencent à pécher, mais toi, affermis tes mains durant le temps où tu es avec eux.» Il l'embrassa, ainsi que son père et ses fils, le bénit et dit : «Que le Seigneur, Dieu de vos pères, dirige vos chemins et ceux de ce peuple.» [5] Quand il eut cessé de leur parler, il replia ses pieds sur le lit et s'endormit avec ses pères. Et ses fils posèrent leurs mains sur ses yeux. [6] Alors tout Israël se réunit en assemblée pour l'ensevelir. Ils le pleurèrent avec une grande lamentation et disaient dans leur lamentation : «Pleurez sur la plume de cet aigle léger, car il s'est envolé loin de nous ! Pleurez sur la force de ce petit du lion, car il a été caché loin de nous ! Qui donc ira annoncer à Moïse le juste que durant quarante ans nous avons eu un chef semblable à lui ?» Ils achevèrent leur lamentation, l'ensevelirent de leurs mains sur la montagne d'Effraim et rentrèrent chacun dans sa tente.

Les débuts de Cénez

XXV [1] Après la mort de Josué, la terre d'Israël fut en repos. Les étrangers cherchaient à combattre contre

la présence du fils d'Éléazar, le prêtre, c'est-à-dire de Phinéès, dont l'importance est considérable pour notre auteur.

5. La mort de Josué est décrite en des termes empruntés à la description de la mort de Jacob (*Genèse,* XLIX, 33).

6. Comparer *Josué,* XXIV, 30. La comparaison de Josué à l'aigle et au lionceau est particulière à notre auteur.

XXV 1. L'auteur a suivi jusqu'à présent le texte biblique avec plus ou moins de fidélité. À partir de maintenant, il utilise le livre des *Juges* avec une extrême liberté, comme s'il voulait à la fois ressusciter une atmosphère qui lui paraît la seule digne de son peuple et évoquer des personnages, dont la Bible ne parle pas, ou si peu, mais qui sont pour lui les modèles des chefs qu'il souhaite pour l'Israël de son temps. On voit apparaître en même temps ici un mot nouveau. À la place des Amorrhéens, qui sont les grands adversaires de Josué, on nous parle désormais des «étrangers», en latin *allophili,* transcription du mot grec qui sert constamment dans les Septante à désigner les Philistins dans les livres des *Juges,* de *Samuel,* des *Rois* et des *Chroniques.* L'utilisation de ce mot peut évoquer pour notre auteur une autre catégorie d'ennemis, beaucoup plus proches de lui dans le temps et qu'il désigne symboliquement par cette expression archaïque.

les fils d'Israël. Ceux-ci interrogèrent le Seigneur en disant : «Monterons-nous combattre contre les étrangers?» Dieu leur dit : «Si vous montez avec un cœur pur, combattez, mais si votre cœur est souillé, ne montez pas.» Ils l'interrogèrent encore en disant : «Comment saurons-nous si tout le cœur du peuple est semblable?» Dieu leur dit : «Jetez les sorts sur vos tribus. Et toute tribu sur qui sera tombé le sort, qu'elle soit préparée en un seul lot. Vous connaîtrez alors celui dont le cœur est pur et celui dont le cœur est souillé.» [2] Le peuple dit : «Établissons d'abord sur nous un chef et ensuite nous jetterons le sort.» L'ange du Seigneur leur dit : «Prenez-le!» Le peuple dit : «Qui prendrons-nous qui en soit digne, Seigneur?» L'ange du Seigneur leur dit : «Jetez le sort sur la tribu de Caleph et celui qui sera désigné par le sort, celui-là sera prince sur vous.» Ils jetèrent le sort sur la tribu de Caleph et le sort tomba sur Cénez. Et ils l'établirent prince en Israël. [3] Cénez dit au peuple : «Amenez-moi vos tribus et écoutez la parole du Seigneur. Les peuples s'assemblèrent et Cénez leur dit : «Vous savez tout ce que vous a ordonné Moïse, l'ami du Seigneur, afin que vous ne transgressiez la loi, ni à droite, ni à gauche. Josué aussi qui fut prince après lui, vous a ordonné les mêmes choses. Maintenant, voici que nous avons entendu de la bouche du Seigneur que votre cœur est souillé et le Seigneur nous a commandé de jeter le sort sur vos tribus, pour que nous connaissions celui dont le cœur

2. Cénez (forme hellénisée de l'hébreu *Kenaz*), désigné ici comme «prince d'Israël», est un des grands personnages du livre. On ne dit pas grand-chose dans la Bible à son sujet, sinon qu'il est le père de Caleb et du juge Othoniel (*Josué,* XV, 17; *Juges,* I, 13) mais, dans *I Chroniques,* IV, 15, il semble être le petit-fils de Caleb. Il devient ici, aux lieu et place d'Othoniel (*Juges,* III, 7-11), le premier juge d'Israël, non seulement dans l'ordre chronologique, mais aussi dans l'ordre d'importance. L'auteur lui attribue toutes sortes d'actions merveilleuses dont il n'est nullement question dans la Bible. Ce personnage hors série se retrouve comme juge dans certains manuscrits de Josèphe (*Antiquités juives,* V, III, 182) et aussi dans les *Vies des Prophètes* du pseudo-Épiphane, où l'on nous dit que Jonas fut enterré «dans le tombeau de *Kainezia,* qui fut juge d'une tribu aux jours de l'anarchie».

3. Le premier acte du nouveau juge consiste à discerner les bons des méchants parmi le peuple d'Israël. La condamnation des mauvais au supplice du feu est un des thèmes favoris de notre auteur (VI, 17; XXIII, 6; XXXVIII, 4; XLVII, 12; LXIII, 4).

s'est éloigné du Seigneur notre Dieu. Est-ce que sera amenée sur le peuple la fureur de la colère? Mais je vous annonce aujourd'hui, que, même si quelqu'un de ma maison est désigné pour le lot du péché, il ne sera pas sauvé, mais sera brûlé par le feu.» Le peuple dit : «C'est une bonne chose que tu as décidé de faire.» [4] Il fit venir les tribus devant lui. On trouva, de la tribu de Juda, trois cent quarante-cinq hommes, de la tribu de Ruben, cinq cent soixante, de la tribu de Syméon, sept cent soixante-quinze, de la tribu de Lévi, cent cinquante, de la tribu d'Isachar, six cent soixante-cinq, de la tribu de Zabulon, cinq cent quarante-cinq, de la tribu de Gad, trois cent quatre-vingts, de la tribu d'Aser, six cent soixante-cinq, de la tribu de Manassé, quatre cent quatre-vingts, de la tribu d'Effraim, quatre cent quarante-huit et de la tribu de Benjamin, deux cent soixante-sept. Il advint que le nombre total de ceux qui furent trouvés dans le lot du péché fut de six mille cent dix. Cénez les conduisit tous et les enferma dans la prison jusqu'à ce qu'on sache ce qu'on ferait d'eux. [5] Cénez dit : «N'est-ce pas de ceux-là qu'a parlé Moïse, l'ami du Seigneur, en disant : "Elle est forte parmi vous la racine qui fait germer le fiel et l'amertume!" Maintenant, béni soit le Seigneur qui a révélé toutes les volontés de ces hommes et qui ne leur a pas permis de perdre le peuple par leurs œuvres très mauvaises. Amenez donc ici les Ourim et les Toummim, appelez Éléazar, le prêtre, et interrogeons par lui le Seigneur.» [6] Alors Cénez, Éléazar, tous les anciens et toute l'assemblée prièrent d'un seul cœur en disant : «Seigneur, Dieu de nos pères, révèle à tes serviteurs la vérité, car nous avons été trouvés incrédules en face des prodiges que tu as faits pour nos pères, depuis le jour où tu les as fait sortir de la terre d'Égypte jusqu'à ce jour.» Le

4. Là encore, les chiffres sont plus ou moins bien conservés. De plus, on a omis les pécheurs des tribus de Dan et de Nephtali, ce qui pourrait signifier que ces tribus étaient entièrement mauvaises. Il est préférable de penser qu'il s'agit d'une omission dans les manuscrits.

5. Noter l'image de la «racine» mauvaise empruntée à *Deutéronome*, XXIX, 17 et la consultation des Ourim et des Toummim pour connaître la volonté de Dieu (XXII, 8).

6. Le peuple d'Israël se compose de deux chefs, le civil et le religieux, des anciens et de l'assemblée. S'agit-il d'un pur idéal ou de la description du groupe auquel appartient notre auteur?

Seigneur répondit et dit : «Interrogez d'abord ceux qui ont été trouvés, qu'ils confessent leurs œuvres qu'ils faisaient perfidement, ensuite ils seront brûlés dans le feu.» [7] Cénez les fit venir et leur dit : «Voici maintenant que vous savez qu'Achiar a avoué, lorsque le sort est tombé sur lui, et qu'il a déclaré tout ce qu'il a fait. Maintenant, déclarez-nous toutes vos iniquités et vos machinations. Qui sait, lorsque vous nous aurez dit la vérité, même si vous mourez tout de suite, si Dieu n'aura pas pitié de vous, quand il fera vivre les morts?» [8] L'un d'entre eux, nommé Élas, lui dit : «Est-ce que déjà la mort ne nous est pas présente, puisque nous allons mourir dans le feu? Mais je te le dis à toi, mon seigneur, elles ne sont pas semblables les unes aux autres, les machinations que nous avons faites méchamment. Si tu veux connaître la vérité avec évidence, interroge séparément les hommes de chaque tribu. Ainsi chacun des assistants pourra savoir la différence entre leurs péchés. [9] Cénez interrogea ceux qui étaient de sa tribu et ils lui dirent : «Nous avons voulu imiter et faire le veau qu'ils avaient fait dans le désert.» Après cela, il interrogea les hommes de la tribu de Ruben et ils dirent : «Nous avons voulu sacrifier aux dieux de ceux qui habitent la terre.» Il interrogea les hommes de la tribu de Lévi et ils dirent : «Nous avons voulu mettre le tabernacle à l'épreuve pour voir s'il était saint.» Il interrogea ceux qui restaient de la tribu d'Isachar et ils dirent : «Nous avons voulu poser des questions grâce aux démons des idoles pour voir s'ils révélaient réellement.» Il interrogea les hommes de la tribu de Zabulon et ils dirent : «Nous avons voulu manger la chair de nos fils et savoir si Dieu s'en soucie.» Il interrogea ceux qui restaient de la tribu de Dan et ils dirent : «Les Amorrhéens nous avaient appris ce qu'ils faisaient eux-mêmes pour que nous l'apprenions à nos

9. Les pécheurs de chacune des tribus vont avouer l'espèce particulière de péchés qu'ils ont commise. Il faut noter que la tribu de Lévi n'est pas mise à part, qu'il y a des pécheurs dans toutes les tribus et que les péchés portent pratiquement toujours sur des faits d'ordre spécifiquement religieux. À propos des tribus de Dan et de Nephtali (nommées ici à la différence de xxv, 4) on voit réapparaître les Amorrhéens. Par contre, c'est la tribu de Siméon qui est ici oubliée par tous les manuscrits.

fils. Voici que ces choses sont cachées sous le mont d'Abraham et déposées sous une masse de terre. Envoie donc quelqu'un et tu les trouveras.» Cénez envoya quelqu'un et il les trouva. Il interrogea ceux qui restaient de la tribu de Nephtali et ils dirent : «Nous avons voulu faire ce que faisaient les Amorrhéens. Voici que ces choses sont cachées sous la tente d'Élas, celui qui t'a dit de nous interroger. Envoie donc quelqu'un et tu les trouveras.» Cénez envoya quelqu'un et il les trouva. [10] Il interrogea ceux qui restaient de la tribu de Gad et ils dirent : «Nous avons commis l'adultère les uns contre les autres avec nos femmes.» Ensuite il interrogea les hommes de la tribu d'Aser, qui dirent : «Nous avons trouvé sept statues d'or, que les Amorrhéens appelaient les nymphes sacrées, nous les avons prises avec les pierres très précieuses placées sur elles et nous les avons cachées. Voici qu'elles sont déposées maintenant sous le sommet de la montagne de Sichem. Envoie donc quelqu'un et tu les trouveras.» Cénez envoya des hommes et ils les enlevèrent de là. [11] Ce sont les nymphes sacrées qui, invoquées par les Amorrhéens, leur indiquaient à chaque heure leurs travaux. Ce sont elles en effet qu'imaginèrent, après le déluge, sept hommes pécheurs dont voici les noms : Chanaan, Phuth, Selath, Nembroth, Élath, Desuath. Il n'y aura jamais plus une telle image au monde, sculptée par la main de l'artiste et d'une précieuse variété de peinture. Elles étaient fixées avec des clous et placées pour le culte des idoles. Les pierres étaient précieuses et

10. Les pécheurs de la tribu d'Aser sont l'occasion de l'étrange histoire des «nymphes sacrées», qui est longuement développée dans les versets suivants. Leur nombre de sept est mis en relation avec les sept grands pécheurs, dont quatre, Chanaan, Phuth, Nembroth et Élath ont été nommés en IV, 6-7 parmi les descendants de Cham. Curieusement, les deux autres noms n'appartiennent pas à cette liste et le septième nom manque. Quant au monument formé des sept statues, l'auteur le décrit avec un souci du détail qui marque son intention d'en faire le résumé et le symbole de tous les cultes idolâtriques. Là encore, est-ce une allusion à une réalité de son époque, ou une pure imagination? Le thème des Amorrhéens idolâtres et magiciens se retrouve dans *II Baruch,* LX, 1 et dans *Jubilés,* XIV, 16 ; XXIX, 11, et peut évoquer une forme de paganisme contaminant fortement les Israélites de cette époque. Mais l'emplacement du dépôt («sous le sommet de la montagne de Sichem») donne au texte une allure polémique qui vise des Juifs contaminés par les mœurs païennes.

venaient de la terre d'Évilath. Parmi elles, il y avait du cristal et de l'émeraude et elles présentaient la forme d'un objet sculpté à la manière d'une coupe. L'une d'entre elles était sculptée au-dessus, une autre était comme une chrysoprase gravée que la sculpture rendait brillante, comme si elle laissait apparaître la profondeur d'un liquide caché dedans. 12 Ce sont là les pierres précieuses que les Amorrhéens possédaient dans leurs lieux saints. Leur prix était inestimable, car, lorsqu'ils entraient pendant la nuit, ils n'avaient pas besoin de la lumière d'un flambeau, tellement resplendissait la lumière naturelle des pierres. Parmi elles, cependant, la plus brillante était celle qui était taillée en forme de coupe et qui était nettoyée avec des soies. Car, si l'un des Amorrhéens était aveugle, il allait placer ses yeux au-dessus d'elle et il retrouvait la lumière. Cénez les trouva et les plaça en dépôt jusqu'à ce qu'il sache ce qu'il en ferait. 13 Après cela, il interrogea ceux qui restaient de la tribu de Manassé et ils dirent : «Nous avons seulement souillé les sabbats du Seigneur.» Ensuite il interrogea ceux qui restaient de la tribu d'Effraim et ils dirent : «Nous avons voulu faire passer nos fils et nos filles par le feu, pour savoir si ce qui avait été dit était vrai.» Il interrogea ceux qui restaient de la tribu de Benjamin et ils dirent : «Nous avons voulu en ce temps-ci scruter le livre de la loi pour savoir si vraiment Dieu a écrit ce qu'il y a dedans, ou bien si Moïse a enseigné cela de lui-même.»

Les douze pierres précieuses

XXVI 1 Quand Cénez, ayant recueilli toutes ces paroles, après les avoir écrites dans un livre, les lut en présence du Seigneur, Dieu lui dit : «Prends les hommes et ce qu'on a trouvé chez eux et tout ce qui leur appartient, place-les dans le torrent du Phison et brûle-

XXVI 1. Le châtiment par le feu est de rigueur. Quant au lieu, il est impossible de le préciser, car le mot de «Phison» désigne dans la Bible un des fleuves qui arrose le paradis (*Genèse,* II, 11). On peut se demander s'il ne s'agirait pas en réalité du torrent de «Kison», dont il est question dans *Juges,* IV, 7-13 et V, 21.

les dans le feu, afin que ma colère soit apaisée à leur sujet. » [2] Cénez dit : « Est-ce que nous brûlerons aussi dans le feu ces pierres précieuses ou bien les sanctifierons-nous pour toi, puisqu'il n'y en a pas chez nous de semblables ? » Dieu lui dit : « Si Dieu prend en son nom quelque chose de l'anathème, que fera l'homme ? Maintenant donc, prends ces pierres précieuses et tout ce qu'on a trouvé comme livres et quand tu auras placé ainsi les hommes, place les pierres dans le même lot que les livres, car le feu ne pourra pas les brûler. Après cela, je te montrerai comment tu les détruiras. Car les hommes et tout ce qui a été trouvé, tu les brûleras dans le feu. Ayant rassemblé tout le peuple, tu leur diras : "C'est ainsi qu'on fera à tout homme dont le cœur se sera éloigné de son Dieu." [3] Quand le feu aura brûlé ces hommes-là, les livres et les pierres précieuses qui ne peuvent être brûlés par le feu, ni brisés par le fer, ni détruits par l'eau, tu les placeras au sommet de la montagne, auprès du nouvel autel. Et moi, j'ordonnerai à la nuée, elle ira prendre la rosée et l'enverra sur les livres et effacera tout ce qui y est écrit, car cela ne peut être effacé par aucune eau, sinon celle qui n'a jamais servi aux hommes. Ensuite, j'enverrai mon éclair, et il brûlera les livres eux-mêmes. [4] Quant aux pierres précieuses, j'ordonnerai à mon ange, et il les prendra et ira les placer au fond de la mer. Je commanderai au fond et il les engloutira, car elles ne peuvent demeurer dans le monde parce qu'elles ont été souillées par les idoles des Amorrhéens. Puis j'ordonnerai à un autre ange, il prendra pour moi douze pierres du lieu où avaient été enlevées ces sept-là. Quant à toi, lorsque tu les trouveras au sommet de la montagne où tu dois placer (les autres), tu les prendras, tu les placeras sur l'éphod, contre les

2. Le problème posé est celui des objets sacrés en usage chez les païens. Faut-il nécessairement les détruire ? Ne peut-on les utiliser ? On va montrer que la loi de l'anathème (*Nombres,* XXI, 2-3 ; *Deutéronome,* VII, 2) l'emporte sur toute autre considération.

3. On distingue les hommes qui doivent être brûlés et les objets sacrés, qui seront anéantis par Dieu lui-même, ou, plus précisément, par ses anges. Noter que le « nouvel autel » est celui de XXII, 8.

4. Même les pierres précieuses ne doivent pas être utilisées, car Dieu en fournira de meilleures en remplacement. Le thème des douze pierres précieuses répondant aux douze tribus est emprunté à *Exode,* XXVIII, 15-21.

douze pierres que Moïse a placées dans le désert sur le rational et tu les sanctifieras selon les douze tribus d'Israël. Et ne dis pas : "Comment saurai-je quelles pierres je dois placer pour telle tribu?" Voici que je vais te dire le nom de la tribu, selon le nom de la pierre. Et tu les trouveras l'un et l'autre sculptés.» [5] Cénez s'en alla et prit tout ce qui avait été trouvé et les hommes en même temps, il rassembla auprès de lui tout le peuple et leur dit : «Voici que vous avez vu toutes les merveilles que Dieu vous a montrées jusqu'à ce jour. Et voici, alors que nous cherchions tous ceux qui pensaient le mal avec fourberie contre le Seigneur et contre Israël, Dieu nous les a révélés selon leurs œuvres. Maintenant, maudit soit l'homme quel qu'il soit, qui imaginerait de faire de telles choses parmi vous, frères.» Et tout le peuple répondit : «Amen, amen.» Ayant ainsi parlé, il brûla ces hommes-là dans le feu, ainsi que tout ce qu'on avait trouvé avec eux, sauf les pierres précieuses. [6] Après cela, Cénez, voulant voir si les pierres seraient brûlées par le feu, les jeta dans le feu. Il advint, dès qu'elles tombaient dans le feu, que le feu s'éteignait. Cénez prit du fer pour les briser, mais quand le glaive les touchait, son fer fondait. Après cela, comme il voulait aussi détruire les livres par l'eau, il advint que l'eau en tombant sur eux gelait sur elle-même. Voyant cela, Cénez dit : «Béni soit Dieu qui a fait de si grands prodiges pour les fils des hommes. Il a fait le premier-formé, Adam, et il lui a montré toutes les choses, afin que, lorsqu'il aurait péché par elles, il renonce à toutes ces choses, de peur qu'en les montrant à la race des hommes, elles ne dominent sur eux.» [7] Ayant dit cela, il prit les livres et les pierres et les plaça au sommet de la montagne auprès du nouvel autel, comme le Seigneur le lui avait ordonné. Il prit le sacrifice des pacifiques et offrit les holocaustes sur l'autel nouveau, en tout, deux mille holocaustes qu'il accumula en holocauste ce jour-là. Et ils firent un grand banquet, lui et tout le peuple, tous ensemble. [8] Dieu fit cette nuit-là comme il l'avait dit à Cénez. Il ordonna à la nuée, qui alla prendre la rosée de la glace du paradis, la répandit sur les livres et

6. L'allusion à la vision d'Adam rappelle *II Baruch,* IV, 3. Quant à la vision liée au titre de «premier-né», voir déjà XIII, 8-9.

les détruisit. Après cela, un ange vint et les brûla. Mais un autre ange prit les pierres précieuses, les jeta au cœur de la mer et commanda au fond de la mer, qui les engloutit. Et un autre ange vint apporter douze pierres, les plaça près de l'endroit où il avait pris les sept et grava sur elles les noms des tribus. [9] Se levant, le lendemain, Cénez trouva ces douze pierres sur le sommet de la montagne, où lui-même avait placé les sept. Leur sculpture était faite comme si la forme des yeux était dessinée sur elles. [10] La première pierre sur laquelle était écrit le nom de la tribu de Ruben, ressemblait à la pierre de sardoine. La seconde pierre était gravée dans l'ivoire et sur elle était gravé le nom de la tribu de Syméon; on trouvait en elle la ressemblance de la topaze. Sur la troisième pierre était gravé le nom de la tribu de Lévi, elle était semblable à la pierre d'émeraude. La quatrième pierre portait le nom de cristal, sur elle était gravé le nom de la tribu de Juda et elle ressemblait à la pierre d'escarboucle. Mais la cinquième pierre était verte, sur elle était gravé le nom de la tribu d'Isachar, et la couleur de la pierre de saphir était en elle. La sculpture de la sixième pierre était comme de la chrysoprase, marquée de plusieurs détails, sur elle était écrite la tribu de Zabulon et elle était comparable à la pierre de jaspe. [11] Quant à la sculpture de la septième pierre, elle était splendide et montrait comme la profondeur d'un liquide placé en elle; sur elle était écrit le nom de la tribu de Dan, cette pierre était semblable à la pierre ligure. La huitième pierre était gravée dans le diamant. Sur elle était écrit le nom de la tribu de Nephtali et elle était semblable à la pierre d'améthyste. La sculpture de la neuvième pierre était vrillée et venait de la montagne

9. Les «yeux» proviennent de *Zacharie,* III, 9 et aussi d'*Ézéchiel,* I, 18.
10. L'ordre des pierres est très proche de la description des douze pierres du pectoral du grand prêtre (*Exode,* XXVIII, 17-20), mais l'agate et l'améthyste ont été inversées, ainsi que l'onyx et le béryl. Les pierres nouvelles, étant d'origine divine, sont «semblables» à telle ou telle pierre précieuse et le nom de la tribu y est mystérieusement gravé. Cette élaboration du thème des douze pierres aboutira dans la littérature apocalyptique à leur utilisation pour la construction de la Jérusalem céleste (comparer spécialement l'*Apocalypse de Jean,* XXI, 18-20, où les pierres sont les mêmes, mais dans un ordre différent), mais on la trouve déjà ébauchée dans *Isaïe,* LIV, 11-12; *Tobit,* XIII, 16, et, à Qoumrân, dans le *Commentaire d'Isaïe* (*4QpIs*^{d}).

d'Ophir ; sur elle était écrite la tribu de Gad et la pierre d'agate lui ressemblait. La sculpture de la dixième pierre était profonde et elle présentait l'apparence de la pierre de Théman ; sur elle était écrite la tribu d'Aser et la pierre de chrysolithe lui était comparable. La onzième pierre était une pierre choisie du Liban ; sur elle était écrit le nom de la tribu de Joseph et la pierre de béryl lui ressemblait. La douzième pierre était extraite de la hauteur de Sion ; sur elle était écrite la tribu de Benjamin, et la pierre d'onyx lui ressemblait. [12] Et Dieu dit à Cénez : «Prends ces pierres et place-les dans l'arche de l'alliance du Seigneur avec les tables de l'alliance que j'ai données à Moïse sur l'Horeb. Elles seront là avec elles jusqu'à ce que se lève Iahel, qui construira une maison à mon nom. Alors, il les placera devant moi au-dessus des deux Chérubins et elles seront en ma présence comme mémorial de la maison d'Israël. [13] Et il arrivera, lorsque les péchés de mon peuple seront à leur comble et que les ennemis commenceront à dominer sur leur maison, que je prendrai ces pierres et aussi les premières, en même temps que les tables, et je les replacerai au lieu d'où elles ont été tirées à l'origine. Elles seront là jusqu'à ce que je me souvienne du monde et que je visite les habitants de la terre. Alors je les prendrai, celles-là et d'autres plus nombreuses et bien meilleures, de ce lieu que l'œil n'a pas vu, que l'oreille n'a pas entendu et qui n'est même pas venu au cœur de l'homme, jusqu'à ce qu'une chose

12. Le nom de Iahel désigne évidemment Salomon. On ne trouve nulle part ailleurs une semblable désignation, qui réunit en un seul les deux noms de Dieu. Peut-être faut-il voir là un indice d'une annonce d'un «nouveau Salomon» comme il y a un «nouveau David»?

13. L'idée que les pierres précieuses remplaceront le soleil et la lune à la fin des temps, quand Dieu «visitera» les habitants de la terre (XIX, 12-13), est inspirée d'*Isaïe,* LX, 19-20. On la retrouvera d'une certaine manière dans l'*Apocalypse de Jean,* XXI, 23, où la Jérusalem céleste, dont les murs sont faits de douze pierres précieuses, «n'a pas besoin du soleil ni de la lune». L'expression «se souvenir du monde» se retrouve dans *II Baruch,* XXV, 4. L'idée des choses saintes cachées en un lieu secret jusqu'à la fin des temps se retrouve dans *II Maccabées,* II, 5-7 (au mont Nébo) et dans *II Baruch,* VI, 8 (en un lieu inconnu). Ici il s'agit seulement des «pierres précieuses» qui doivent servir à la construction du sanctuaire céleste, ce qui rappelle l'*Apocalypse de Jean.* La citation biblique («l'œil n'a pas vu», etc.) est un amalgame d'*Isaïe,* LXIV, 3 et LXV, 16-17. On retrouve la même formule triple dans *I Corinthiens,* II,

semblable arrive dans le monde. Alors les justes n'auront pas besoin de la lumière du soleil ni de la splendeur de la lune, car la lumière des pierres très précieuses sera leur lumière. » [14] Cénez se leva et dit : « Voilà quel bien immense Dieu a fait aux hommes, mais, à cause de leurs péchés, ils ont été privés de tout cela. Et maintenant, je sais aujourd'hui que la race des hommes est fragile et que leur vie est considérée comme rien. » [15] Ayant dit cela, il prit les pierres de l'endroit où elles étaient placées. Tandis qu'il les portait, la terre resplendissait de leur lumière, comme si la lumière du soleil était diffuse en elles. Cénez les plaça dans l'arche de l'alliance du Seigneur avec les tables, comme il le lui avait été ordonné, et elles sont là jusqu'à ce jour.

La victoire de Cénez

XXVII [1] Après cela, (Cénez) arma parmi le peuple trois cent mille hommes et il monta faire la guerre aux Amorrhéens. Il frappa le premier jour huit cent mille hommes, et, le second jour, il en extermina cinq cent mille. [2] Le troisième jour étant venu, des hommes de la plèbe parlèrent mal contre Cénez en disant : « Voici

9, ce qui semble prouver qu'elle existait dans un recueil de *Testimonia.* Plusieurs auteurs, à la suite d'Origène, expliquent le texte paulinien par l'utilisation d'un apocryphe juif (les *Secrets d'Élie* ou l'*Apocalypse d'Élie*). Ce pourrait être aussi notre ouvrage. En tout cas, l'objet de cette révélation est précisément le monde nouveau ou, plutôt, le sanctuaire céleste. À propos des pierres, il faut noter que l'auteur parle de douze pierres nouvelles ajoutées aux douze pierres du rational (pectoral), soit vingt-quatre en tout, tandis que *II Baruch,* VI, 7 parle de quarante-huit pierres précieuses.

15. Ce qui vient d'être dit sur la cachette des choses sacrées évoque une perspective catastrophique qui est prédite pour l'avenir. Mais, pour l'instant (époque de Cénez), les pierres sont placées dans l'arche. « Elles sont là jusqu'à ce jour » semble indiquer que l'auteur écrit avant la destruction du second Temple en 70.

XXVII 1. Dans la Bible, le premier des juges est Othoniel, fils de Kénaz et frère cadet de Caleb (*Juges,* III, 9, 11). Ici, le père prend la place du fils. Cénez apparaît comme chef de guerre. Le récit est destiné à montrer qu'il est capable à lui seul, de remporter la victoire. On semble oublier les « étrangers » (allophiles) et on revient curieusement aux Amorrhéens pour désigner les ennemis d'Israël, sans doute parce qu'ils représentent un danger d'ordre religieux, à cause de leurs idoles (XXV, 9-12).

maintenant que Cénez est seul à travailler avec sa femme et ses concubines dans sa maison et il nous envoie au combat pour que nous soyons écrasés en présence de nos ennemis. » [3] Entendant cela, les serviteurs de Cénez le lui rapportèrent. Il commanda à un chef de cinquante et celui-ci en amena parmi eux trente-sept qui avaient été ses détracteurs et qu'il enferma dans la prison. [4] Voici leurs noms : Leetuz, Betul, Aephal, Dealma, Anaph, Desac, Besac, Getel, Anael, Anazim, Noac, Cehec, Boac, Obal, Iobal, Énath, Beath, Zelut, Effor, Écent, Dephap, Abidan, Ésar, Moab, Duzal, Azat, Phelac, Igath, Zephal, Éliezor, Écar, Zebath, Sebeth, Nesach, Cere. Lorsque le chef des cinquante les eût enfermés, selon l'ordre de Cénez, Cénez dit : « Quand le Seigneur aura donné le salut à son peuple par mes mains, je punirai ces hommes. » [5] Ayant dit cela, Cénez ordonna au chef de cinquante en disant : « Va et choisis parmi mes serviteurs trois cents hommes et le même nombre de chevaux et que personne parmi le peuple ne sache l'heure à laquelle je sortirai pour le combat. Prépare seulement les hommes pour l'heure que je te dirai, afin qu'ils soient prêts dans la nuit. » [6] Et Cénez envoya des messagers comme explorateurs, pour voir où se trouvait la multitude du camp des Amorrhéens. Les messagers vinrent et, en observant de loin, ils virent que la multitude du camp des Amorrhéens se trouvait dans les rochers, et méditait sur la façon de venir attaquer Israël. Les messagers revinrent et lui rapportèrent la chose. Cénez se leva, lui et les trois cents cavaliers avec lui, durant la nuit. Il prit une trompette dans sa main et il commença à descendre avec les trois cents hommes. Il advint, quand il approchait du camp des Amorrhéens, qu'il dit à ses serviteurs : « Restez ici ! Quant à moi, je descendrai seul pour voir le camp des Amorrhéens. Et quand je jouerai de la trompette, vous descendrez, sinon, vous m'attendrez ici. » [7] Cénez descendit seul. Il pria avant de descendre et dit : « Seigneur, Dieu de nos pères, tu as montré à ton serviteur les merveilles que tu te prépares à accomplir en ton alliance dans les derniers

3. Les « trente-sept » adversaires de Cénez seront nommés au verset suivant, mais il manque deux noms. Il faut peut être couper « Leetuz » en « Leet Uz ».

jours ! Maintenant, envoie à ton serviteur une de tes merveilles et je vaincrai tes ennemis, afin qu'ils sachent, eux et toutes les nations ainsi que ton peuple, que ce n'est pas par le nombre de l'armée, ni par la force des cavaliers que Dieu libère, quand ils verront le signe du salut, que tu vas faire pour moi aujourd'hui. Voici que je vais dégainer mon épée hors de son fourreau et elle brillera dans le camp des Amorrhéens. Et si les Amorrhéens connaissent que je suis Cénez, je saurai que tu les as livrés entre mes mains. Mais s'ils ne me reconnaissent pas et croient que c'est un autre, je saurai que tu ne m'as pas exaucé et que tu m'as livré à mes ennemis. Car, si je suis absolument livré à la mort, je saurai que c'est à cause de mes péchés que le Seigneur ne m'a pas exaucé et qu'il m'a livré à mes ennemis. Mais il ne fera pas périr son héritage par ma mort. » [8] Il partit après avoir prié et il entendit la multitude des Amorrhéens qui disaient : « Levons-nous et combattons contre Israël. Car nous savons que nos nymphes sacrées sont là avec eux et elles les livreront entre nos mains. » [9] Cénez se leva, l'esprit du Seigneur le revêtit et il dégaina son épée. Dès que son éclat brilla sur les Amorrhéens, comme un éclair perçant, ils le virent et dirent : « N'est-ce pas là l'épée de Cénez, qui a multiplié nos blessés ? N'est-elle pas juste la parole que nous avons prononcée en disant que les nymphes sacrées les livreraient entre nos mains ? Et maintenant, voici qu'aujourd'hui il y aura un banquet chez les Amorrhéens, lorsque notre ennemi nous aura été livré. Maintenant donc, levez-vous, que chacun ceigne son épée et commence à combattre. » [10] Il advint qu'en entendant leurs paroles, Cénez fut revêtu de l'esprit de force et changé en un autre homme. Il descendit vers le camp des Amorrhéens et commença à les frapper. Mais le Seigneur envoya devant lui l'ange Géthel, qui est préposé aux choses cachées et agit

7. Il s'agit de montrer que ce n'est pas le « nombre de l'armée ni la force des cavaliers » qui importe (comparer *Isaïe,* XXXI, 1), mais « l'épée » de Cénez, qui n'est autre que l'épée de Dieu (comparer *Isaïe,* XXVII, 1 ; XXXIV, 6).

10. « L'esprit de force » revêt Cénez, qui est « changé en un autre homme ». La même idée est exprimée par l'apparition de deux anges, ce qui évoque, quoi que plus sobrement, l'apparition de *II Maccabées,* III, 24-26. Les deux noms de ces anges, Gethel (ou Ingethel selon d'autres manuscrits) et Zeruel, sont pratiquement inconnus par ailleurs.

maintenant que Cénez est seul à travailler avec sa femme
et ses concubines dans sa maison et il nous envoie au
combat pour que nous soyons écrasés en présence de
nos ennemis. » 3 Entendant cela, les serviteurs de Cénez
le lui rapportèrent. Il commanda à un chef de cinquante
et celui-ci en amena parmi eux trente-sept qui avaient été
ses détracteurs et qu'il enferma dans la prison. 4 Voici
leurs noms : Leetuz, Betul, Aephal, Dealma, Anaph,
Desac, Besac, Getel, Anael, Anazim, Noac, Cehec, Boac,
Obal, Iobal, Énath, Beath, Zelut, Effor, Écent, Dephap,
Abidan, Ésar, Moab, Duzal, Azat, Phelac, Igath, Zephal,
Éliezor, Écar, Zebath, Sebeth, Nesach, Cere. Lorsque le
chef des cinquante les eût enfermés, selon l'ordre de
Cénez, Cénez dit : « Quand le Seigneur aura donné le
salut à son peuple par mes mains, je punirai ces
hommes. » 5 Ayant dit cela, Cénez ordonna au chef de
cinquante en disant : « Va et choisis parmi mes servi-
teurs trois cents hommes et le même nombre de chevaux
et que personne parmi le peuple ne sache l'heure à
laquelle je sortirai pour le combat. Prépare seulement les
hommes pour l'heure que je te dirai, afin qu'ils soient
prêts dans la nuit. » 6 Et Cénez envoya des messagers
comme explorateurs, pour voir où se trouvait la multi-
tude du camp des Amorrhéens. Les messagers vinrent
et, en observant de loin, ils virent que la multitude du
camp des Amorrhéens se trouvait dans les rochers, et
méditait sur la façon de venir attaquer Israël. Les
messagers revinrent et lui rapportèrent la chose. Cénez
se leva, lui et les trois cents cavaliers avec lui, durant la
nuit. Il prit une trompette dans sa main et il commença
à descendre avec les trois cents hommes. Il advint,
quand il approchait du camp des Amorrhéens, qu'il dit
à ses serviteurs : « Restez ici ! Quant à moi, je descendrai
seul pour voir le camp des Amorrhéens. Et quand je
jouerai de la trompette, vous descendrez, sinon, vous
m'attendrez ici. » 7 Cénez descendit seul. Il pria avant
de descendre et dit : « Seigneur, Dieu de nos pères, tu
as montré à ton serviteur les merveilles que tu te
prépares à accomplir en ton alliance dans les derniers

3. Les « trente-sept » adversaires de Cénez seront nommés au verset suivant, mais il manque deux noms. Il faut peut être couper « Leetuz » en « Leet Uz ».

jours ! Maintenant, envoie à ton serviteur une de tes merveilles et je vaincrai tes ennemis, afin qu'ils sachent, eux et toutes les nations ainsi que ton peuple, que ce n'est pas par le nombre de l'armée, ni par la force des cavaliers que Dieu libère, quand ils verront le signe du salut, que tu vas faire pour moi aujourd'hui. Voici que je vais dégainer mon épée hors de son fourreau et elle brillera dans le camp des Amorrhéens. Et si les Amorrhéens connaissent que je suis Cénez, je saurai que tu les as livrés entre mes mains. Mais s'ils ne me reconnaissent pas et croient que c'est un autre, je saurai que tu ne m'as pas exaucé et que tu m'as livré à mes ennemis. Car, si je suis absolument livré à la mort, je saurai que c'est à cause de mes péchés que le Seigneur ne m'a pas exaucé et qu'il m'a livré à mes ennemis. Mais il ne fera pas périr son héritage par ma mort. » [8] Il partit après avoir prié et il entendit la multitude des Amorrhéens qui disaient : « Levons-nous et combattons contre Israël. Car nous savons que nos nymphes sacrées sont là avec eux et elles les livreront entre nos mains. » [9] Cénez se leva, l'esprit du Seigneur le revêtit et il dégaina son épée. Dès que son éclat brilla sur les Amorrhéens, comme un éclair perçant, ils le virent et dirent : « N'est-ce pas là l'épée de Cénez, qui a multiplié nos blessés ? N'est-elle pas juste la parole que nous avons prononcée en disant que les nymphes sacrées les livreraient entre nos mains ? Et maintenant, voici qu'aujourd'hui il y aura un banquet chez les Amorrhéens, lorsque notre ennemi nous aura été livré. Maintenant donc, levez-vous, que chacun ceigne son épée et commence à combattre. » [10] Il advint qu'en entendant leurs paroles, Cénez fut revêtu de l'esprit de force et changé en un autre homme. Il descendit vers le camp des Amorrhéens et commença à les frapper. Mais le Seigneur envoya devant lui l'ange Géthel, qui est préposé aux choses cachées et agit

7. Il s'agit de montrer que ce n'est pas le « nombre de l'armée ni la force des cavaliers » qui importe (comparer *Isaïe,* XXXI, 1), mais « l'épée » de Cénez, qui n'est autre que l'épée de Dieu (comparer *Isaïe,* XXVII, 1 ; XXXIV, 6).

10. « L'esprit de force » revêt Cénez, qui est « changé en un autre homme ». La même idée est exprimée par l'apparition de deux anges, ce qui évoque, quoi que plus sobrement, l'apparition de *II Maccabées,* III, 24-26. Les deux noms de ces anges, Gethel (ou Ingethel selon d'autres manuscrits) et Zeruel, sont pratiquement inconnus par ailleurs.

invisiblement, et un autre ange de force pour l'aider. Géthel frappa de cécité les Amorrhéens, de telle sorte que chacun, en voyant son prochain, croyait que c'était ses adversaires et ils se tuaient les uns les autres. Et l'ange Zéruel, qui est préposé à la force, soutenait les bras de Cénez pour qu'ils ne s'abaissent pas. Cénez frappa parmi les Amorrhéens quarante-cinq mille hommes. Quant à eux, comme ils se frappaient les uns les autres, il tomba quarante-cinq mille hommes. [11] Lorsque Cénez eut tué une grande multitude, il voulut détacher sa main de l'épée, car la poignée de l'épée lui était attachée indissolublement, et sa main droite avait acquis la puissance du glaive. Alors ceux qui restaient parmi les Amorrhéens s'enfuirent dans la montagne. Mais Cénez qui cherchait comment détacher sa main, regarda de ses yeux et vit un homme des Amorrhéens qui s'enfuyait. Il s'empara de lui et lui dit : «Je sais que les Amorrhéens ont péri. Maintenant, montre-moi comment détacher ma main de ce glaive et je te laisserai aller.» L'Amorrhéen lui dit : «Va, prends un homme parmi les Hébreux, tue-le et, tandis que son sang est encore chaud, place ta main en dessous et quand tu recevras son sang, ta main sera détachée.» Cénez dit : «Le Seigneur est vivant ! Si tu avais dit "prends un homme parmi les Amorrhéens", j'en aurais pris un parmi eux et je t'aurais laissé sauf. Mais puisque tu as dit "parmi les Hébreux", pour manifester ta haine, ta bouche sera contre toi : selon ce que tu as dit, je te ferai.» Ayant ainsi parlé, Cénez le tua et, tandis que son sang était encore chaud, il plaça sa main en dessous et le reçut, et sa main fut libérée. [12] Cénez s'en alla, se dépouilla de ses vêtements et, se jetant dans le fleuve, il se lava. Puis, étant monté, il changea ses vêtements et revint vers ses serviteurs. Mais le Seigneur avait envoyé sur eux un sommeil profond pendant la nuit, ils avaient dormi et n'avaient rien su de tout ce que Cénez avait fait. Cénez vint et les réveilla de leur sommeil. L'ayant

11. L'idée de l'épée liée à la main est empruntée à *II Samuel,* XXIII, 10, où le même incident arrive à Éléazar, fils de Dodo. Mais ici, l'affaire prend de grandes proportions, car c'est l'esprit de Dieu qui réside dans cette épée et l'attache à la main de l'homme. C'est par une sorte de sacrifice que le sang répandu permet à l'épée de se détacher. D'autre part, remarquer ensuite la purification par l'eau.

regardé de leurs yeux, ils virent : voici que la plaine était remplie de corps. Pleins de stupeur en leur esprit, chacun regardait son prochain. Cénez leur dit : « Pourquoi êtes-vous surpris ? Est-ce que les chemins du Seigneur sont comme le chemin de l'homme ? Car, chez les hommes, c'est la multitude qui l'emporte, mais, pour Dieu, c'est ce qu'il a décidé. Donc, si Dieu a voulu accomplir le salut pour ce peuple par mes mains, pourquoi êtes-vous surpris ? Levez-vous donc, ceignez chacun votre épée et allons à la maison auprès de nos frères. » [13] Quand tout Israël entendit le salut accompli par les mains de Cénez, tout le peuple sortit d'une seule âme à sa rencontre et ils dirent : « Béni soit le Seigneur, qui t'a placé comme chef sur son peuple et a montré que ce qu'il t'avait dit était véridique. Ce que nous avions entendu par la parole, nous le voyons maintenant par la vue, car l'effet de la parole de Dieu est manifeste. » [14] Et Cénez leur dit : « Interrogez vos frères et qu'ils vous racontent combien ils ont travaillé avec moi dans le combat. » Les hommes qui avaient été avec lui dirent : « Le Seigneur est vivant ! nous n'avons pas combattu, et nous ne savions même rien. C'est seulement quand nous nous sommes éveillés que nous avons vu la plaine remplie de corps. » Le peuple répondit : « Nous savons maintenant que, lorsque le Seigneur a décidé d'accomplir le salut pour son peuple, il n'a pas besoin de la multitude, mais de la sanctification. » [15] Et Cénez dit au chef de cinquante, qui avait enfermé ces hommes-là dans la prison : « Amène ici ces hommes et écoutons leurs paroles. » Quand il les eut amenés, Cénez leur dit : « Dites-moi ce que vous aviez vu pour murmurer à mon sujet parmi le peuple. » Ils dirent : « Pourquoi nous interroges-tu ? Maintenant donc, ordonne que nous soyons brûlés par le feu, car ce n'est pas pour le péché dont nous parlons maintenant que nous mourrons, mais pour le précédent, pour lequel nous avons été arrêtés. Les hommes, qui ont brûlé dans leurs péchés, ont avoué que nous, nous étions alors d'accord avec leurs péchés, en disant : "Peut-être le peuple ne nous connaîtra-t-il pas", et alors nous avons fui le peuple. Mais c'est justement que nous avons été amenés par nos péchés à tomber dans la calomnie contre toi. » Cénez dit : « Si donc vous-mêmes vous témoignez

contre vous, comment aurai-je pitié de vous?» Cénez ordonna qu'ils soient brûlés par le feu et jeta leurs cendres là où il avait brûlé la multitude des pécheurs, dans le torrent de Phison. [16] Cénez fut prince sur le peuple pendant cinquante-sept ans et la crainte était sur tous ses ennemis pendant tous ses jours.

Le testament et la mort de Cénez

XXVIII [1] Lorsque approchèrent les jours où Cénez devait mourir, il les envoya tous chercher ainsi que les deux prophètes Iabis et Phinéès, et Phinéès était le fils d'Éléazar, le prêtre. Il leur dit : «Voici maintenant que le Seigneur m'a montré toutes ses merveilles qu'il se prépare à faire pour son peuple dans les derniers jours. [2] Et maintenant, je vais établir mon alliance avec vous, aujourd'hui, pour que vous n'abandonniez pas le Seigneur, votre Dieu, après mon départ. Car vous avez vu toutes les merveilles qu'il a faites contre ceux qui ont péché, et tout ce qu'eux-mêmes ont raconté en confessant spontanément leurs péchés et comment le Seigneur, notre Dieu, les a détruits, parce qu'ils avaient transgressé son alliance. C'est pourquoi, maintenant, épargnez ceux de votre maison et vos fils, en demeurant dans les chemins du Seigneur, votre Dieu, pour que le Seigneur ne détruise pas son héritage.» [3] Et Phinéès,

15. On retrouve ici le supplice du feu dans le torrent du Phison (Kishon? — comparer XXVI, 1). Pour les cendres jetées dans le torrent, comparer *II Rois,* XXIII, 12.

16. Les cinquante-sept ans du «règne» de Cénez semblent être l'addition (inexacte) des cinquante ans de Othniel et des huit ans de Cushan (*Juges,* III, 8-11).

XXVIII 1. La mort de Cénez va être l'occasion pour lui d'établir, comme Moïse et Josué, son testament, c'est-à-dire ses dernières recommandations au peuple. À la tête du peuple, il y a trois personnages, dont deux portent le même nom de Phinéès. James considère qu'il n'y a qu'un Phinéès, prêtre et fils d'Éléazar, à côté de Iabis, le prophète. Il est préférable de conserver le texte des manuscrits. Noter qu'il y a une allusion à Iabis dans *II Baruch,* V, 5. C'est l'un des cinq compagnons de Baruch. Quant à Phinéès, le prêtre, qui va jouer un rôle de premier plan dans l'ouvrage (XLVI, 1-4; XLVII, 1-10; XLVIII, 1-2), c'est un personnage déjà important dans la Bible (*Nombres,* XXV, 6-15).

fils d'Éléazar, le prêtre, dit : « Si Cénez, le chef, les prophètes, le peuple et les anciens l'ordonnent, je dirai la parole que j'ai entendue de mon père lorsqu'il mourut et je ne tairai pas l'ordre qu'il m'a donné lorsque son âme fut reprise. » Et Cénez le chef et les prophètes dirent : « Parle, Phinéès ! Quelqu'un peut-il parler avant le prêtre qui garde les commandements du Seigneur, notre Dieu, surtout lorsque sort de sa bouche la vérité et de son cœur une lumière éclatante ? » [4] Alors Phinéès dit : « Quand il mourut, mon père me donna des ordres en disant : "Voici ce que tu diras aux fils d'Israël. Tandis que vous étiez rassemblés en assemblée, le Seigneur m'est apparu il y a trois jours, dans les songes, durant la nuit, et il m'a dit : "Voici que tu as vu, et déjà ton père avant toi, combien j'ai travaillé pour mon peuple. Mais il arrivera, après votre mort, que ce peuple se lèvera et corrompra ses chemins, en s'écartant de mes commandements, et je serai profondément irrité contre eux. Mais je me souviendrai de ce temps qui fut avant les siècles, au moment où il n'y avait pas d'homme et où il n'y avait pas d'iniquité en lui, lorsque j'ai dit : que le monde existe et que me louent ceux qui viendront en lui ! Je planterai une grande vigne et je choisirai en elle un plant ; je le mettrai en ordre, je le nommerai de mon nom et il sera mien pour toujours. Quand j'aurai fait tout ce que j'ai dit, mon plant, qui a été nommé d'après moi, ne me reconnaîtra pas, moi, son planteur, mais corrompra son fruit et ne me rendra pas son fruit." Voilà ce que mon père m'a ordonné de dire à ce peuple. » [5] Alors Cénez éleva la voix, et aussi les anciens et tout le peuple, et tous ensemble ils pleurèrent une grande lamentation jusqu'au soir en disant : « Est-ce que le berger détruira son troupeau sans motif, sinon

3. Phinéès possède néanmoins une sorte d'autorité supérieure parce qu'il est prêtre, ce qui implique de la part de notre auteur, une mentalité « sacerdotale » : le prêtre est identifié à la lumière (comparer *Livre des Bénédictions,* IV, 27-28 et *Testament de Lévi,* IV, 3).

4. La vision d'Éléazar, racontée par Phinéès, a, elle aussi, la vigne d'Israël pour objet. Dieu lui-même y apparaît comme « planteur ». (Comparer *Hymnes,* VIII, 4-11). Pour la vigne, comparer *IV Esdras,* V, 23.

5. Dieu est ici le « berger » du troupeau d'Israël. (Comparer *Isaïe,* XL, 11 et *Jérémie,* XXXI, 10.)

parce qu'il persiste à pécher contre lui? Et maintenant, c'est lui qui l'épargnera selon l'abondance de sa miséricorde, parce qu'il a tellement travaillé pour nous. » [6] Tandis qu'ils étaient assis, l'Esprit saint bondit, habita dans Cénez et exalta sa pensée. Il se mit à prophétiser en disant : « Voici maintenant que je vois ce que je n'espérais pas et que je contemple ce que je ne connaissais pas. Maintenant, écoutez, vous qui habitez sur la terre ! De même que ceux qui demeuraient là ont prophétisé avant moi et ont vu cette heure-là, connaissez aussi, avant que la terre ne soit détruite, toutes les prophéties décidées à l'avance, vous tous qui habitez sur elle ! [7] Voici maintenant que je vois des flammes qui

6. Cénez prophétise sur l'avenir du peuple, ou plus exactement sur l'avenir du monde. L'auteur souligne que la prophétie de Cénez est aussi importante que toutes les autres prophéties qui ont eu lieu auparavant. Noter la mention de « l'Esprit saint », tellement importante à Qoumrân.

7. La vision porte sur la création du monde (*Maasei Beréshit,* dans la mystique juive postérieure). Elle comporte divers éléments, parfois difficiles à identifier. Au départ, on trouve, comme dans le chant de David — qu'on lira au chapitre LX —, un couple qui consiste en un élément de feu, « les flammes qui ne brûlent pas » et un élément d'eau, « les sources qui s'éveillent de leur sommeil ». Mais tout cela est encore « sans apparence et invisible » — c'est le *tohu bohu* de *Genèse,* I, 2. De l'élément de feu, « monte » — ou « descend », selon certains manuscrits —une « étincelle » *(scintilla)* qui s'étend « comme une plate-forme sous le ciel », avec l'apparence d'« une toile d'araignée ». Il s'agit maintenant d'un premier « firmament », auquel viendra ensuite s'opposer un autre « firmament », issu des « sources qui s'éveillent ». Le mot latin *fundamentum,* que nous traduisons par « firmament », sept fois, correspond au grec *stéréôma,* qui rend l'hébreu *râqi'a* (« firmament » dans *Genèse,* I, 6-7, 14-18). On a donc un firmament fait de feu, qui désigne évidemment la terre elle-même. C'est « le firmament du bas ». D'autre part, un second, formé d'« une écume bouillonnante », qui s'échappe de la fameuse source. Celui-ci correspond au « firmament du haut ». La contemplation du firmament céleste est un thème fréquent à cette époque : voir en particulier, *I Hénoch,* XIV, 9-11 ; *II Hénoch,* III, 1 ; *Testament de Lévi,* II, 5-7 et *Apocalypse de Jean,* IV, 6 et XV, 2 (« la mer de verre semblable à du cristal »). Entre le firmament d'en haut et celui d'en bas habiteront les hommes (« comme des images d'hommes ») pendant quatre mille ans — tout un groupe de manuscrits portent « sept mille », nombre adopté par James. Sur le plan « théologique », le chiffre de « sept mille » évoque les sept jours de la création, qui sont envisagés comme durant chacun mille ans. Cette donnée sur la durée de l'humanité est fondamentale et se retrouve dans plusieurs Apocalypses, ainsi en *II Hénoch,* XXXIII, 2 (recension longue). Mais, sur le plan critique, on s'explique plus facilement la transformation de quatre mille en sept mille que l'inverse. En tout cas, d'autres Apocalypses proposent

ne brûlent pas et j'entends des sources qui s'éveillent de leur sommeil, et qui n'ont pas de firmament. Ce n'est ni le sommet des montagnes, ni la voûte du firmament que je contemple, mais tout ce qui est sans apparence et invisible et qui n'a pas sa place dans l'univers. Bien que mon œil ne sache pas ce qu'il voit, mon cœur trouvera ce qu'il doit dire. [8] De cette flamme que je vois et qui ne brûle pas, je vis et voici qu'une étincelle montait et s'étendit comme une plate-forme sous le ciel ; la ressemblance de la plate-forme était comme (une toile) qu'une araignée tisse en forme de bouclier. Quand le firmament fut fait, je vis sortir de la source comme une écume bouillonnante. Et voici qu'elle se transforma comme en un autre firmament. Mais entre le firmament du haut et celui du bas, de la lumière du lieu invisible, arrivèrent comme des images d'hommes qui marchaient. Et voici qu'une voix disait : "Cela servira de firmament pour les hommes et ceux qui habiteront là pendant quatre mille ans." [9] Et le firmament d'en bas était une plate-forme, tandis que celui d'en haut était fait d'écume. Ceux qui sortirent de la lumière du lieu invisible, ce sont ceux qui habiteront là et porteront le nom d'homme. Et il arrivera, lorsqu'il aura péché contre moi et que le temps sera accompli, alors l'étincelle s'éteindra, la source s'arrêtera et c'est ainsi qu'ils seront transformés. » [10] Et il advint, lorsqu'il eut dit ces paroles, que Cénez s'éveilla et que sa pensée revint en lui. Mais lui ne savait pas ce qu'il avait dit, ni ce qu'il avait vu. Il dit seulement au peuple : « Si tel est le repos des justes une fois qu'ils sont morts, il faut qu'ils meurent à ce monde corruptible pour ne pas voir les péchés ! » Quand il eut dit cela, Cénez mourut et s'endormit avec ses pères. Et le peuple le pleura durant trente jours.

des chiffres proches de quatre mille (*Testament de Moïse*, I, 2 et X, 12 donne 2500 + 1750 = 4250), ce qui correspond à l'addition des données bibliques.

10. La vision prophétique apparaît comme un sommeil semblable à la mort, qui permet de voir ce qui est interdit aux mortels. Les justes qui sont morts voient le monde invisible. Pour l'expression « repos » comme situation après la mort, comparer *II Baruch*, LXXXV, 9 et les textes chrétiens les plus anciens.

Zebul

XXIX [1] Ensuite le peuple établit sur lui, comme chef, Zebul. En ce temps-là, celui-ci rassembla le peuple et leur dit : «Voici maintenant que nous savons tout le travail qu'a fait pour nous Cénez durant les jours de sa vie. Maintenant, s'il avait eu des fils, c'est eux qui auraient dû être princes sur le peuple. Puisque des filles lui survivent, qu'elles reçoivent un large lot parmi le peuple, car leur père durant sa vie a refusé de le leur donner, pour ne pas être considéré comme avare et cupide.» Et le peuple dit : «Fais tout ce qui est bon à tes yeux.» [2] Or Cénez avait trois filles, dont voici les noms : la première Éthema, la seconde Pheila, la troisième Zelpha. Zebul donna à la première tout ce qui se trouve dans le cercle de la terre des Phéniciens, à la seconde il donna l'oliveraie d'Accaron, à la troisième il donna les terres cultivées qui sont autour d'Azot. Et il leur donna des maris ; à la première Élisephan, à la seconde Odihel, à la troisième Doel. [3] En ces jours-là, Zebul établit un trésor pour le Seigneur et dit au peuple : «Voici ! si quelqu'un veut sanctifier pour le Seigneur l'or et l'argent, qu'il l'apporte au trésor du Seigneur à Silo, sauf si quelqu'un a quelque chose qui vienne des idoles et qu'il veuille le sanctifier pour les trésors du Seigneur, car le Seigneur ne veut pas des abominations qui viennent de l'anathème, de peur que vous troubliez l'assemblée du Seigneur. Elle suffit, en effet, la colère passée.» Et tout le peuple apporta ce que leur suggéra leur cœur, en or et en argent, depuis les hommes jusqu'aux femmes. On pesa tout ce qui fut apporté, vingt talents d'or et deux cent cinquante talents

XXIX 1. Le second juge est Zebul. Son nom est tiré de l'histoire d'Abimélech (*Juges,* IX, 28-30). Il est difficile d'admettre qu'il s'agisse d'une mauvaise lecture du nom d'Éhud (*Juges,* III, 15).

2. Tout ceci ne se trouve pas dans la Bible. Seule l'idée d'une distribution de terres aux filles orphelines se rencontre dans *Nombres,* XXXVI.

3. L'inauguration du «trésor du Seigneur» est attribué dans la Bible à Joas, roi de Juda (*II Rois,* XII, 1-17 et *II Chroniques,* XXIV, 8-11). Mais on trouve déjà trace de ce trésor dans *Josué,* VI, 19-24.

d'argent. [4] Et Zebul jugea le peuple pendant vingt-cinq ans. Lorsque son temps fut accompli, il envoya chercher tout le peuple et dit : « Voici maintenant que je m'en vais mourir, regardez les témoignages que nous ont laissés ceux qui ont vécu avant nous et que votre cœur ne soit pas semblable aux flots de la mer. Au contraire, de même que le flot de la mer ne comprend que ce qui est dans la mer, que votre cœur aussi ne pense qu'à ce qui est de la Loi. » Zebul s'endormit avec ses pères et il fut enterré dans le tombeau de son père.

L'appel de Débora

XXX [1] Alors les fils d'Israël n'eurent personne qu'ils puissent établir sur eux comme juge. Leur cœur s'égara, ils oublièrent la promesse et sortirent des chemins que leur avait ordonnés Moïse et Josué, les serviteurs du Seigneur. Ils s'égarèrent à la suite des filles des Amorrhéens et servirent leurs dieux. [2] Le Seigneur fut irrité contre eux ; il envoya son ange et dit : « Voici que j'avais choisi un peuple, parmi toutes les tribus de la terre, pour que ma gloire demeure en lui en ce monde et je lui ai envoyé Moïse mon serviteur, pour lui enseigner ma supériorité et mes jugements, et il a transgressé mes voies. Maintenant, voici que je vais susciter ses ennemis et ils domineront sur lui. Alors tout le peuple dira : "C'est parce que nous avons transgressé les voies de Dieu et de nos pères que cela nous est arrivé." Et une femme sera princesse chez eux et les éclairera pendant quarante ans. » [3] Après cela, le Seigneur suscita contre eux Iabel, roi d'Asor, qui

4. Zebul, lui aussi, fait son testament et meurt, après vingt-cinq ans de règne.

XXX 1. Dès qu'ils n'ont plus de juge, les fils d'Israël s'égarent. Ce sont, ici encore, les Amorrhéens, et non les étrangers, qui entraînent les fils d'Israël au mal, ou, plus exactement, ce sont leurs filles.

2. C'est « l'ange du Seigneur » qui intervient. Il est, en quelque sorte, le substitut du Seigneur. Le discours rappelle celui de l'ange à Bethel dans *Juges*, II, 1-2. La femme juge n'est pas nommée, mais il s'agit manifestement de Débora (*Juges*, IV-V).

3. Iabel est évidemment le Iabin de la Bible, qui est roi de Hasor

commença à les attaquer. Celui-ci avait, comme chef de son armée, Sisara, qui disposait de huit mille chars de fer. Il vint dans la montagne d'Éphraïm et il attaquait le peuple. Israël eut vivement peur de lui et le peuple ne put résister pendant tous les jours de Sisara. [4] Lorsque Israël fut extrêmement humilié, tous les fils d'Israël s'assemblèrent dans la montagne de Juda, d'une seule âme, et dirent : «Nous disions que nous étions plus heureux que toutes les nations, et voici que maintenant nous sommes plus humiliés que tous les peuples, au point que nous ne pouvons plus habiter dans notre terre et que nos ennemis dominent sur nous. Et maintenant, qui donc nous a fait tout cela? Ne sont-ce pas nos iniquités, car nous avons abandonné le Seigneur de nos pères et nous avons marché dans des voies qui ne nous sont pas favorables? Maintenant, venez, jeûnons pendant sept jours, hommes et femmes, petits enfants et nourrissons! Qui sait si Dieu ne s'apaisera pas envers son héritage pour ne pas détruire le plant de sa vigne?» [5] Lorsqu'ils eurent jeûné sept jours, étant assis couverts de cilices, le Seigneur leur envoya, le septième jour, Débora, qui leur dit : «La brebis qu'on va tuer peut-elle répondre devant celui qui la tue, alors que celui qui tue, comme celle qui est tuée, se tait, parce qu'il a été souvent contristé par elle? Maintenant, vous êtes nés pour être le troupeau en présence de notre Seigneur. Il vous a conduits dans la hauteur des nuées et a placé les anges sous vos pieds. Il a établi pour vous la Loi et vous a donné des ordres par les prophètes. Il vous a corrigés par des chefs et vous a montré des merveilles sans nombre. À cause de vous il a commandé aux astres et ils se sont tenus aux lieux fixés. Lorsque vos ennemis sont venus contre vous, il a fait pleuvoir sur eux des grêlons et les a détruits. Et Moïse vous a

(*Juges,* IV, 2). Les neuf cents chars de Sisara sont devenus huit mille (neuf mille dans certains manuscrits).

4. Le jeûne de sept jours n'est pas dans la Bible, mais le texte montre qu'il était d'usage courant dans le peuple d'Israël à l'époque de l'auteur (comparer les quatre jeûnes de 7 jours dans *II Baruch,* IX, 2 ; XII, 5 ; XXI, 1 ; XLVII, 2).

5. Le discours de Débora est beaucoup moins poétique que le cantique qu'elle chantera après la victoire, mais il est important, car il souligne l'impossibilité pour le peuple d'observer la Loi en l'absence d'un «juge» établi par Dieu (comparer *II Baruch,* XLVI, 1-6.)

commandés, et aussi Josué et Cénez et Zebul, et vous ne leur avez pas obéi. [6] Car, tant qu'ils vivaient, vous vous êtes montrés serviteurs de votre Dieu, mais quand ils sont morts, votre cœur aussi est mort et vous êtes devenus semblables au fer jeté dans le feu, qui est amolli par la flamme et devient comme de l'eau, mais, lorsqu'il sort du feu, retourne à sa dureté. Ainsi, vous aussi, tandis que vous brûlent ceux qui vous enseignent, vous en manifestez l'effet, mais, quand ils sont morts, vous oubliez tout. [7] Maintenant donc, le Seigneur aura compassion de vous en ce jour, non pas à cause de vous, mais à cause de l'alliance qu'il a établie avec vos pères et à cause du serment qu'il a juré de ne pas vous abandonner jusqu'à la fin. Mais sachez qu'après mon départ, vous commencerez à pécher dans vos derniers temps. À cause de cela, le Seigneur fera pour vous des merveilles et livrera vos ennemis entre vos mains, parce que vos pères sont morts, tandis que Dieu, qui a établi avec eux l'alliance, est vie. »

La défaite de Sisara

XXXI [1] Débora envoya chercher Barach et lui dit : « Lève-toi, ceins tes reins comme un homme, descends et attaque Sisara, car je vois les astres troublés dans leur organisation et prêts à se battre à vos côtés. Je vois aussi les éclairs impassibles en leur course, qui partent pour arrêter les chars de ceux qui se glorifient de la force de Sisara, lui qui dit : "J'irai et je descendrai avec le bras de ma force pour vaincre Israël, je partagerai leurs dépouilles entre mes serviteurs et je prendrai pour moi leurs belles femmes comme concubines." À cause de cela, le Seigneur a dit à son sujet que le bras d'une faible femme le vaincra, que des jeunes filles s'empareront de ses dépouilles et que lui-même tombera aux mains d'une

XXXI 1. Ce chapitre est le récit très détaillé de l'épisode de Iahel, cette femme qui vainquit Sisara par un stratagème. Tout ceci évoque évidemment l'histoire de *Judith,* où l'ennemi d'Israël est vaincu aussi par une femme avec un stratagème analogue. Plusieurs détails semblent même avoir été empruntés directement au livre de *Judith,* XIII, 7-10. La participation des astres au combat (*Juges,* V, 20), est ici soulignée. Ce sont les « armées célestes » qui remportent la victoire.

femme.» [2] Lorsque Débora descendit, ainsi que le peuple et Barach, à la rencontre des ennemis, aussitôt le Seigneur dérangea le mouvement de ses étoiles. Il leur parla en disant : «Hâtez-vous et allez, car vos ennemis tombent sur vous ; bousculez leurs bras et brisez la force de leur cœur, car je suis venu pour que mon peuple l'emporte. Car, bien que mon peuple ait péché, j'aurai néanmoins pitié de lui.» Après ces paroles, les astres partirent, comme il le leur avait été ordonné, et incendièrent leurs ennemis. Et le nombre des gens rassemblés, exterminés en une heure, fut de quatre-vingt-dix fois quatre-vingt-dix-sept mille hommes. Quant à Sisara, ils ne l'exterminèrent pas, car c'est ainsi qu'il leur avait été ordonné. [3] Comme Sisara s'enfuyait à cheval pour sauver sa vie, Iahel, la femme du Cinéen, se para de ses bijoux et sortit à sa rencontre. C'était une femme extrêmement belle. Quand elle le vit, elle lui dit : «Entre, repose-toi et dors, et, vers le soir, j'enverrai mes serviteurs auprès de toi. Car je sais que tu te souviendras de moi et que tu me rendras la pareille.» Quand Sisara entra et vit les roses répandues sur le lit, il dit : «Si je suis sain et sauf, j'irai chez ma mère et Iahel sera ma femme.» [4] Après cela, Sisara eut soif et dit à Iahel : «Apporte-moi un peu d'eau, car je suis épuisé et mon âme est brûlée par cette flamme que j'ai vue dans les astres.» Iahel lui dit : «Repose-toi un peu, ensuite tu boiras.» [5] Quand Sisara fut endormi, Iahel s'en alla vers les brebis pour leur traire du lait. Tout en trayant, elle disait : «Maintenant, Seigneur, souviens-toi ! Lorsque tu divisais toute tribu et toute génération de la terre, n'as-tu pas choisi le seul Israël et ne l'as-tu pas comparé, parmi les animaux à aucun autre sinon au bélier qui précède et guide le troupeau ? C'est pourquoi regarde et vois que Sisara a pensé, en disant : "J'irai et je punirai le troupeau du Tout-Puissant." Voici que moi, je vais prendre du lait de ces brebis, auxquelles tu as comparé

2. Les chiffres sont toujours extrêmement augmentés. On ne peut pas les corriger, ni en tirer le moindre indice pour dater l'ouvrage.

3. L'histoire de Iahel est empruntée directement à *Juges,* IV, 17-22, à quoi viennent s'ajouter les détails fournis par *Judith.*

5. Insistance sur l'élection d'Israël. On a ici un des rares textes du livre où Israël apparaît comme le bélier, c'est-à-dire le guide des nations (comparer LI, 3-4).

ton peuple et j'irai lui donner à boire. Lorsqu'il aura bu, il sera épuisé, après cela je le tuerai. Et voici le signe que tu feras pour moi, Seigneur : pendant le sommeil de Sisara, quand j'entrerai, s'il s'éveille et me réclame tout de suite en disant : "Donne-moi de l'eau à boire", je saurai que ma prière a été exaucée. » [6] Iahel revint et, dès qu'elle entra, Sisara s'éveilla et lui dit : « Donne-moi à boire, car je brûle grandement et mon âme est enflammée. » Iahel prit du vin et le mêla au lait et le lui donna à boire. Il but et s'endormit. [7] Iahel prit un pieu dans sa main gauche et s'approcha de lui en disant : « Si le Seigneur fait pour moi ce signe, je saurai que Sisara va tomber dans mes mains. Si je le jette à terre depuis le lit où il dort, et s'il ne sent rien, je saurai qu'il a été livré. » Iahel prit Sisara et le jeta du lit à terre. Mais lui ne sentait rien, car il était extrêmement épuisé. Et Iahel dit : « Fortifie en moi aujourd'hui mon bras, Seigneur, à cause de toi, à cause de ton peuple et à cause de ceux qui espèrent en toi. » Iahel prit le pieu, le posa sur sa tempe et frappa avec un marteau. Tandis qu'il mourait, Sisara dit à Iahel : « Voici que la douleur m'a saisi, Iahel, et je meurs comme une femme. » Et Iahel lui dit : « Va te glorifier auprès de ton père dans les enfers et dis-lui que tu es tombé dans les mains d'une femme. » Agissant ainsi, elle le tua et disposa son corps jusqu'au retour de Barach. [8] Mais la mère de Sisara, qui s'appelait Themech, envoya un message à ses amies en disant : « Venez, sortons ensemble à la rencontre de mon fils et vous verrez les filles des Hébreux que mon fils amènera pour lui comme concubines. » [9] Mais Barach, revenant de la poursuite de Sisara, était très contristé de ne pas l'avoir trouvé. Iahel sortit à sa rencontre et lui dit : « Viens, entre, béni de Dieu, et je te livrerai ton ennemi que tu as poursuivi sans le trouver. » Barach entra, trouva Sisara mort et dit : « Béni soit le Seigneur, qui a envoyé son esprit et dit : "Sisara sera livré dans la main

6. Noter la différence avec *Juges,* IV, 19. Iahel ajoute du vin qui semble être ici le symbole de la colère de Dieu. En *Juges,* V, 25, il est question de crème.
7. Comparer *Juges,* IV, 21 et *Judith,* XIII, 7-10.
8. Comparer *Juges,* V, 28. Themech est aussi le nom de la femme de Caïn (II, 2).
9. Comparer *Juges,* IV, 22.

d'une femme."» Ayant ainsi parlé, il trancha la tête de Sisara, la fit parvenir à sa mère et lui envoya un message disant : «Reçois ton fils, que tu espérais voir revenir avec des dépouilles.»

Le cantique de Débora

XXXII [1] Alors Débora et Barach, fils d'Abino, et tout le peuple, chantèrent d'une seule âme un hymne au Seigneur en ce jour-là, en disant : «Voici que d'en haut le Seigneur nous a montré sa gloire, comme il l'a fait dans les lieux élevés, lorsqu'il fit entendre sa voix pour confondre les langages des hommes. Il a choisi notre nation, il a tiré du feu Abraham, notre père, et l'a choisi parmi tous ses frères ; il l'a gardé du feu et l'a libéré des briques de la tour en construction. Il lui a donné un fils au dernier jour de sa vieillesse et l'a fait sortir d'un sein stérile. Tous les anges ont été jaloux de lui et les gardiens des armées célestes l'ont envié. [2] Et il advint, tandis qu'ils étaient jaloux de lui, que Dieu lui dit : "Tue le fruit de ton sein pour moi et offre-moi en sacrifice ce qui t'a été donné par moi." Et Abraham ne refusa pas, mais il partit aussitôt. En partant, il dit à son fils : "Voici que maintenant, mon fils, je vais t'offrir en holocauste et te livrer aux mains de celui qui t'a donné à moi." [3] Mais le fils dit à son père : "Écoute-moi, père ! Si un agneau est choisi parmi les brebis pour les offrandes au Seigneur en odeur agréable et si des brebis sont désignées pour l'immolation pour les péchés des hommes, l'homme, au contraire, a été placé pour hériter du monde. Comment peux-tu me dire maintenant : 'Viens et reçois en héritage la vie tranquille et le temps sans mesure.' Que serait-il advenu, si je n'étais pas né dans le monde pour être offert en sacrifice à celui qui

XXXII 1. Comparer *Juges,* V, 1. L'hymne consiste à rappeler toute l'histoire d'Israël en commençant par celle d'Abraham. Le thème de la jalousie des anges à l'égard d'Abraham se trouve déjà dans *Jubilés,* XVII, 16. Noter surtout l'importance du récit du sacrifice d'Isaac, qui apparaît comme le premier martyr s'offrant en victime volontaire (comparer XVIII, 5 et XL, 2). Ce thème prendra de plus en plus d'importance dans le judaïsme (voir spécialement *IV Maccabées,* VII, 14 ; XIII, 12 ; XVI, 16-25 et *Hébreux,* XI, 17-19).

m'a fait? Mais mon bonheur sera plus grand que celui de tous les hommes, puisque plus rien n'arrivera de tel. Par moi, les générations seront instruites, en moi les peuples comprendront que le Seigneur a rendu l'âme de l'homme digne d'être sacrifiée." [4] Lorsque le père eut offert son fils sur l'autel et qu'il lui eut lié les pieds pour le tuer, le Tout-Puissant se hâta d'envoyer d'en haut sa voix en disant : "Ne tue pas ton fils, ne détruis pas le fruit de ton sein. Car maintenant, je me suis manifesté pour que tu sois connu de ceux qui t'ignorent et j'ai fermé la bouche de ceux qui disent toujours du mal contre toi. Et ton souvenir sera en ma présence pour toujours, et ton nom et le nom de celui-ci demeureront pour les générations des générations." [5] Et Isaac eut deux fils, eux aussi tirés d'une matrice fermée. Leur mère était alors en la troisième année de ses noces. Rien de tel n'arrivera à aucune femme et aucune femme ne pourra se glorifier ainsi. Mais, s'étant approchée de son mari, dans la troisième année, deux fils lui naquirent, Ésaü et Jacob. Et Dieu aima Jacob, mais il eut en haine Ésaü à cause de ses œuvres. [6] Il advint, quand leur père fut devenu vieux, qu'Isaac bénit Jacob et l'envoya en Mésopotamie. Il engendra là douze fils. Ils descendirent en Égypte et habitèrent là. [7] Comme leurs ennemis devenaient méchants à leur égard, le peuple cria vers le Seigneur et sa prière fut exaucée. Il les fit sortir de là, les conduisit au mont Sinaï et leur montra la fondation de sagesse, qu'il a préparée depuis la naissance du monde. Alors, la fondation des armées (célestes) étant ébranlée, les éclairs se hâtèrent dans leur course, les vents émirent un mugissement depuis leurs demeures, la terre fut déplacée sur sa fondation, les montagnes tremblèrent ainsi que les rochers et leurs jointures et les nuées firent monter leurs flots contre la flamme de feu pour qu'elle ne brûle pas le monde. [8] Alors l'abîme s'éveilla de ses sources et tous les flots de la mer s'assemblèrent tous ensemble. Alors le paradis rendit le parfum de son fruit, les cèdres du Liban tremblèrent sur leurs racines, les bêtes des champs s'agitèrent dans leurs demeures des forêts et toutes ses œuvres s'assemblèrent ensemble pour voir le Seigneur établir l'alliance avec les fils d'Israël. Et tout ce que le Tout-Puissant a dit, il l'a gardé, prenant pour témoin Moïse son bien-aimé. [9] Lorsqu'il mourut,

il plaça devant lui le firmament et il lui montra alors les témoins que nous avons maintenant, en disant : "Que soient témoins entre moi, toi et mon peuple, le ciel dans lequel tu es entré et la terre sur laquelle tu as marché jusqu'à maintenant. Car vous aurez pour serviteurs le soleil, la lune et les astres." [10] Lorsque Josué se leva pour gouverner le peuple, il advint qu'un jour où il combattait les ennemis, le soir approcha, alors que le combat durait encore, Josué dit au soleil et à la lune : "Vous qui avez été placés comme serviteurs entre le Tout-Puissant et ses fils, voici que maintenant le combat dure encore et vous abandonnez votre service ! Restez donc aujourd'hui et brillez pour ses fils et enténébrez ses ennemis." Et ils firent ainsi. [11] Maintenant, en ces jours-ci, Sisara s'était levé pour nous réduire en esclavage. Et nous avons crié vers notre Seigneur, il a commandé aux astres et a dit : "Sortez de vos rangs et brûlez mes ennemis pour qu'ils connaissent ma force !" Et les astres descendirent, attaquèrent leur camp et nous gardèrent sans effort. [12] À cause de cela, nous ne cessons pas de chanter des hymnes et notre bouche ne tiendra pas en silence le récit de ses merveilles, car il s'est souvenu des promesses nouvelles et anciennes et il nous a montré son salut. C'est pourquoi, parmi les femmes, Iahel est glorifiée, parce que seule, elle a pris le bon chemin en tuant Sisara de ses mains. [13] Va donc, terre, allez, cieux et éclairs, allez, anges de l'armée, allez et annoncez aux pères, dans les demeures de leurs âmes, et dites-leur : "Le Tout-Puissant n'a pas oublié la moindre des promesses qu'il avait établies pour vous. Car, en vous disant peu de choses, il a fait beaucoup de miracles pour vos fils. Maintenant, à partir de ce jour, on saura que ce que Dieu a dit aux hommes qu'il ferait, il le fera, même si l'homme tarde à chanter des hymnes à Dieu. [14] Chante un hymne, toi aussi, Débora, que la grâce de l'Esprit saint s'éveille en toi ! Commence à louer les œuvres du Tout-Puissant, car il ne se lèvera plus un jour semblable, dans lequel les astres soient les

12. On retrouve ici l'hymne biblique de Débora (*Juges,* V, 1-31), mais dans une présentation entièrement différente. On souligne spécialement l'intervention des astres dans le combat et leur rôle de témoins à l'égard d'Israël.

messagers et triomphent des ennemis d'Israël, comme il leur a été ordonné. À partir de maintenant, si Israël tombe dans le malheur, qu'il invoque ces témoins en même temps que les serviteurs, ils s'acquitteront de leur fonction auprès du Très-Haut, qui se souviendra de ce jour et enverra le salut de son alliance. [15] Et toi, Débora, commence à raconter ce que tu as vu dans la plaine, comment le peuple, marchant en sécurité, est parti, tandis que les astres combattaient pour eux. Réjouis-toi, terre, au sujet de ceux qui habitent en toi, car elle est présente, la connaissance du Seigneur qui bâtit la tour en toi. Car ce n'est pas sans raison que Dieu a pris de toi la côte du premier-formé, puisqu'il savait que de cette côte naîtrait Israël. Ta formation, en effet, sera le témoignage de ce que le Seigneur a fait pour son peuple. [16] Arrêtez-vous, heures du jour, ne vous hâtez pas, pour que nous exposions, autant que notre pensée peut le concevoir, qu'une nuit viendra pour nous, qui sera semblable à la nuit où Dieu frappa les premiers-nés des Égyptiens à cause de son premier-né. [17] Alors je cesserai de chanter mon hymne, car le temps sera proche pour ses justices. Car je lui chanterai un hymne dans le renouveau de la création et le peuple se souviendra de son salut : ce sera pour lui un témoignage. Et que la mer soit témoin avec son abîme que Dieu ne l'a pas seulement asséchée devant nos pères, mais qu'il a fait sortir les astres de leurs rangs et qu'il a vaincu nos ennemis. » [18] Dès que Débora eut fini de parler, elle monta avec le peuple, d'une seule âme, à Silo. Ils offrirent des sacrifices et des holocaustes et chantèrent des psaumes en s'accompagnant de grandes trompettes. Tandis qu'ils chantaient les psaumes et offraient les sacrifices, Débora dit : «Ceci sera le témoignage des trompettes entre les astres et leur Seigneur.» Débora descendit de ce lieu et jugea Israël pendant quarante ans.

17. La perspective est eschatologique ; on souligne l'imminence du «renouveau de la création», ou du moins, la persistance du cantique de Débora jusqu'à ce moment.

Le testament et la mort de Débora

XXXIII [1] Il advint, lorsqu'approchèrent les jours de sa mort, qu'elle envoya des messagers et rassembla tout le peuple et leur dit : «Écoutez maintenant, mon peuple : voici que maintenant je vous enseigne comme une femme de Dieu et je vous éclaire, comme étant de la race des femmes. Obéissez-moi comme à votre mère et soyez attentifs à mes paroles, comme des gens qui doivent aussi mourir. [2] Voici que je vais mourir, selon le chemin de toute chair, où vous passerez vous aussi. Seulement, dirigez votre cœur vers le Seigneur, votre Dieu, durant le temps de votre vie, car, après votre mort vous ne pourrez vous repentir de la manière dont vous aurez vécu. [3] En effet, maintenant déjà, la mort est scellée, la mesure est complète ainsi que le temps, les années ont rendu leur dépôt. Si, même en enfer, vous cherchez à mal agir après votre mort, vous ne le pourrez pas, car le désir du péché cessera, le penchant mauvais perdra sa puissance, parce que l'enfer, ayant reçu ce qui lui était confié, ne le rendra que sur la demande de celui qui le lui avait confié. Maintenant donc, mes fils, obéissez à ma voix : tant que vous aurez le temps de vivre et la lumière de la loi, rendez droits vos chemins ! » [4] Tandis que Débora disait ces paroles, tout le peuple éleva la voix d'une seule âme et ils dirent en pleurant : «Voici maintenant, mère, que tu meurs en abandonnant tes fils! À qui vas-tu les confier? Prie donc pour nous et que ton âme après ton départ se souvienne de nous pour toujours!» [5] Débora répondit et dit au

XXXIII 1. Débora lègue au peuple un «testament», comme les chefs qui l'ont précédée. Elle apparaît comme la «mère» du peuple d'Israël.

3. Petit développement sur l'au-delà, qui apparaît ici lié à l'autre monde (comparer *II Baruch,* XXI, 23 ; XLII, 7-8). Nous suivons James en traduisant par «penchant mauvais» les mots *plasmatio iniqua.* Notre auteur utilise cette notion, qu'on retrouve dans *IV Esdras,* VII, 92 ; VIII, 53, et, sous des formes équivalentes, dans l'*Écrit de Damas,* II, 16, dans les *Hymnes,* VI, 32, et, en propres termes, dans le psautier de la grotte XI (*11QPs*[a], XIX, 16). L'«enfer» est évidemment ici le Shéol des anciens Hébreux.

5. Durant la vie, il est possible de prier pour les autres. Après la mort, il est impossible de rien faire pour personne. L'idée se retrouve dans *IV Esdras,* VII, 102-112 et *II Baruch,* LXXXV, 12. Elle est contraire

peuple : «Quand l'homme est encore vivant, il peut prier pour lui-même et pour ses fils, mais, après sa fin, il ne peut prier ni se souvenir de quiconque. C'est pourquoi, n'espérez pas dans vos pères. Ils ne vous serviront de rien, si vous ne vous montrez pas semblables à eux. Et votre ressemblance sera alors celle des astres du ciel, qui se sont manifestés maintenant pour vous.» [6] Débora mourut et s'endormit avec ses pères. Elle fut ensevelie dans la ville de ses pères et le peuple la pleura pendant soixante-dix jours. Tandis qu'ils la pleuraient, ils dirent ces paroles comme une lamentation : «Voici qu'a péri la mère d'Israël, la sainte qui commandait dans la maison de Jacob, elle avait fermé la haie autour de sa génération et sa génération la regrettera.» Après sa mort, la terre fut en paix pendant sept ans.

Aod, le magicien madianite

XXXIV [1] En ce temps-là monta un certain Aod des sanctuaires de Madian, c'était un magicien. Il parla à Israël en disant : «Pourquoi donc êtes-vous attentifs à votre loi? Venez, je vais vous montrer ce qui n'est pas dans votre loi!» Et le peuple dit : «Que peux-tu nous montrer que n'ait pas notre loi?» Il dit au peuple :

au thème de *II Maccabées,* XV, 14 sur l'intercession de Jérémie. Le seul moyen de salut est d'être «semblables aux Pères» (comparer *II Baruch,* II, 1 ; XIII, 5 ; XVIII, 1 ; XXI, 24 ; LVII, 1 ; LIX, 1 et *IV Esdras,* IV, 36 ; VIII, 51 et 62 ; XIV, 9). La «ressemblance», s'élargit ici aux astres (XIX, 9), idée que l'on retrouve dans *II Baruch,* LI, 10 et dans *IV Esdras,* VII, 97, 125, mais aussi dans les textes de Qoumrân, sous la forme d'une association des élus aux anges qui sont eux-mêmes des astres (comparer *Hymnes,* III, 22 et XI, 11 ; *Liturgie angélique,* «Les Sept Princes suprêmes», 22-23).

6. Noter le deuil exceptionnel de soixante-dix jours, comparé à celui de trente jours pour Cénez (XXVIII, 10).

XXXIV 1. Le juge Aod de la Bible (*Juges,* III, 12-30) est un héros. Ici le personnage de ce nom devient le prototype du séducteur. Il faut comprendre qu'il est prêtre de Madian et qu'il exerce une grande influence sur le peuple d'Israël. Il fait des «miracles» pour détourner le peuple du droit chemin. Montrer le soleil durant la nuit est une caractéristique de l'Antéchrist (comparer *Ascension d'Isaïe,* IV, 5), mais aussi parfois plus simplement, un signe de la fin des temps (comparer *IV Esdras,* V, 4). Dans ce passage, c'est une «épreuve».

«Avez-vous jamais vu le soleil la nuit?» Ils dirent : «Non.» Il leur dit : «Quand vous voudrez, je vous le montrerai, pour que vous sachiez que nos dieux possèdent la force et qu'ils ne trompent pas ceux qui les servent.» Et ils dirent : «Montre.» [2] Il s'en alla et se servit de sa magie en commandant aux anges qui président à la magie, car depuis longtemps il leur sacrifiait. [3] C'est en effet ce qui était montré par les anges, avant qu'ils ne soient jugés pour avoir voulu détruire le monde sans mesure. Mais, parce qu'ils ont transgressé, il arriva que les anges n'avaient plus leur pouvoir. Et, quand ils eurent été jugés, leur pouvoir ne fut pas donné à d'autres. C'est par eux qu'agissent ceux qui servent les hommes dans la magie, jusqu'à ce que vienne le monde sans mesure. [4] Alors, par l'art de la magie, il montra au peuple le soleil durant la nuit. Le peuple fut stupéfait et ils dirent : «Regardez tout ce que peuvent faire les dieux des Madianites, et nous, nous ne le savions pas.» [5] Dieu, voulant éprouver Israël pour voir s'il était toujours dans les péchés, laissa faire, et leur entreprise réussit. Le peuple d'Israël fut séduit et se mit à servir les dieux des Madianites. Dieu dit : «Je les livrerai aux mains des Madianites, puisque c'est par eux qu'ils ont été séduits.» Et Dieu les livra en leurs mains et les Madianites commencèrent à réduire Israël en esclavage.

Les débuts de Gédéon

XXXV [1] Mais Gédéon était le fils de Joath, c'était un homme très puissant parmi tous ses frères. Quand

2. L'idée des anges magiciens semble être en dépendance de *I Hénoch,* VII, I ; VIII, 3, textes selon lesquels les anges déchus apparaissent comme possesseurs des secrets de la magie et les enseignent à leurs adeptes.

3. Le verset est difficile. James ajoute une phrase au début pour le rendre plus clair. Il est préférable de prendre le texte comme il est. Il semble indiquer que les anges, qui n'ont pas péché et qui restent au service des hommes, ne possèdent pas la même puissance maléfique que les anges déchus. Noter l'expression «le monde sans mesure» (*immensurabile seculum*) ; comparer XXXII, 3 : le «temps sans mesure».

XXXV 1. L'histoire de Gédéon s'inspire de *Juges,* VI-VIII. Noter «l'ange du Seigneur», anonyme comme dans le texte biblique.

arriva le temps de l'été, il vint porter des gerbes pour les battre et se cacha dans la montagne pour fuir les Madianites qui le menaçaient. Et voici que l'ange du Seigneur vint à sa rencontre et lui dit : «D'où viens-tu et où vas-tu?» [2] Il lui dit : «Pourquoi me demandes-tu d'où je viens, alors que le malheur m'environne? Car Israël est tombé dans la tribulation : ils ont été totalement livrés aux mains des Madianites. Où sont donc les merveilles que nous ont racontées nos pères, en disant : "Le Seigneur a choisi Israël l'unique entre tous les peuples de la terre." Voici maintenant qu'il nous a livrés et qu'il a oublié les promesses qu'il avait faites à nos pères. Nous aurions préféré être livrés une bonne fois à la mort, plutôt que d'être punis ainsi tout le temps, nous qui sommes son peuple.» [3] L'ange du Seigneur lui dit : «Ce n'est pas pour rien que vous avez été livrés, mais ce sont vos machinations qui vous ont fait cela, car dans la mesure où vous avez abandonné les promesses que vous aviez reçues du Seigneur, ces maux sont venus sur vous. Vous ne vous êtes pas souvenus des commandements de Dieu, que vous avaient commandés ceux qui furent avant vous. C'est pourquoi vous êtes devenus un objet de haine pour votre Dieu. Mais il aura pitié, comme personne ne peut avoir pitié, de la race d'Israël, et cela, non pas à cause de vous, mais à cause de ceux qui se sont endormis. [4] Maintenant, viens et je t'enverrai pour libérer Israël de la main des Madianites. Car ainsi parle le Seigneur : "Même si Israël n'est pas juste, il faut pourtant, puisque les Madianites sont pécheurs, que, même en connaissant les iniquités de mon peuple, je les leur pardonne et qu'ensuite seulement je les punisse d'avoir mal agi. Quant aux Madianites, c'est maintenant que je vais en tirer vengeance."» [5] Et Gédéon dit : «Qui suis-je et qu'est-ce

3. «Machinations», qui traduit *adinventiones,* correspond exactement aux «pensées mauvaises» (comparer *Jérémie,* xvii, 10; xxxii, 19). L'idée des «mérites des pères» se retrouve dans *II Baruch,* lxxxiv, 10 et dans *II Maccabées,* viii, 15. Ici on précise «ceux qui se sont endormis» (comparer iii, 10).

4. On insiste sur l'idée, que, même si Israël est pécheur, les Madianites le sont encore bien plus. C'est un thème repris dans *II Baruch,* xiii, 9-12.

5. Comparer *Juges,* vi, 15. Pour «Qui suis-je?», comparer lvi, 6 et

que la maison de mon père pour que j'aille au combat contre les Madianites ?» L'ange lui dit : «Tu penses peut-être que semblable au chemin des hommes est le chemin de Dieu. Pourtant les hommes sont attentifs à la gloire du monde et aux richesses, mais Dieu l'est à ce qui est juste et bon, et à la miséricorde. Maintenant donc, va, ceins tes reins et le Seigneur sera avec toi. Car c'est toi qu'il a choisi pour tirer vengeance de ses ennemis comme il vient de te l'ordonner.» [6] Gédéon lui dit : «Que le Seigneur ne s'irrite pas si je dis une parole. Voici que Moïse, le premier de tous les prophètes, a demandé au Seigneur un signe et il lui a été donné. Mais moi, qui suis-je d'autre que celui que le Seigneur a choisi ? Qu'il me donne un signe pour que je sache que je suis guidé !» L'ange du Seigneur lui dit : «Cours et prends pour moi de l'eau dans ce lac, verse-la sur cette pierre et je te donnerai un signe.» Il alla et en prit, comme cela lui avait été ordonné. [7] Et l'ange lui dit : «Avant de verser l'eau sur la pierre, demande ce que tu veux qu'elle devienne, du sang, ou du feu, ou bien qu'elle disparaisse.» Gédéon dit : «Qu'elle devienne moitié sang et moitié feu.» Et Gédéon versa l'eau sur la pierre. Il advint, tandis qu'il versait, que la moitié devint du feu et l'autre moitié du sang, et les deux furent mélangés, le feu et le sang, et le sang n'éteignit pas le feu et le feu ne brûla pas le sang. Voyant cela, Gédéon demanda d'autres signes et ils lui furent donnés. Est-ce que cela n'est pas écrit dans le livre des Juges ?

La défaite des Madianites

XXXVI [1] Gédéon prit trois cents hommes, s'en alla et vint jusqu'à l'extrémité du camp de Madian. Il les

II Baruch, LIV, 9. Plusieurs indices montrent que, pour les citations bibliques, l'auteur suit les Septante.

6. Le début des paroles de Gédéon vient de *Genèse,* XVIII, 30.

7. Le «signe» demandé par Gédéon (*Juges,* VI, 17-21) est ici modifié pour être plus extraordinaire encore. Dans le texte biblique, le feu consume simplement le sacrifice. Est-ce que cela n'est pas écrit : comparer XLIII, 4 ; LVI, 7 ; LXIII, 5.

XXXVI 1. Comparer *Juges,* VII, 9-14.

entendit qui parlaient chacun à son prochain et disaient : «Vous verrez l'extraordinaire tumulte qui viendra sur nous par l'épée de Gédéon, car Dieu a livré le camp des Madianites entre ses mains et il commencera à nous exterminer, la mère avec les fils, parce que nos péchés sont combles, comme nos dieux nous l'ont montré et nous ne les avons pas crus. Et maintenant, levons-nous, fortifions nos âmes et fuyons.» [2] Dès qu'il entendit ces paroles, Gédéon se revêtit de l'esprit du Seigneur et, rempli de force, il dit aux trois cents hommes : «Levons-nous, que chacun de vous se ceigne de son épée, car les Madianites ont été livrés entre nos mains.» Et les hommes descendirent avec lui. Il s'approcha et commença à combattre. Et, sonnant de la trompette, ils crièrent tous ensemble en disant : «L'épée du Seigneur est sur nous!» Ils tuèrent parmi les Madianites environ cent vingt mille hommes et le reste des Madianites s'enfuit. [3] Après cela, Gédéon vint, assembla le peuple d'Israël et leur dit : «Voici que le Seigneur m'a envoyé combattre votre combat et j'y suis allé selon ce qu'il m'avait ordonné. Maintenant je vous adresse une seule demande, que vous ne détourniez pas votre visage et que chacun d'entre vous me donne les anneaux d'or que vous avez à vos mains.» Gédéon étendit sa tunique et chacun d'eux jeta son anneau. On pesa le tout et on trouva que leur poids était de douze talents. Gédéon les prit, en fit des idoles et il les adorait. [4] Et Dieu dit : «Un seul chemin est tracé : je ne dois pas blâmer Gédéon durant sa vie, puisqu'il a détruit le sanctuaire de Baal, et tous alors ont dit : «Baal se vengera.» Mais si maintenant je le châtie parce qu'il a mal agi à mon égard, on dira : «Ce n'est pas Dieu qui l'a châtié, mais Baal, parce qu'il avait d'abord péché contre lui. C'est pourquoi, maintenant, Gédéon mourra dans une heureuse vieillesse, pour que personne n'ait rien à dire.

2. Comparer *Juges,* VII, 20.

3. On passe de suite à la fin de la vie de Gédéon. C'est l'épisode des anneaux d'or (*Juges,* VIII, 24-27), qui n'est pas sans évoquer l'histoire du veau d'or (*Exode,* XXXII).

4. Noter la distinction entre le châtiment durant la vie, qui est épargné à Gédéon, et la punition après la mort. Pour caractériser la mort de Gédéon (*Juges,* VIII, 32), l'auteur accumule «l'heureuse vieillesse» (texte massorétique) et «dans sa ville» (Septante).

Mais lorsque Gédéon sera mort, je le châtierai une fois, parce qu'il a péché contre moi. » Et Gédéon mourut en une heureuse vieillesse et fut enseveli dans sa ville.

Abimélech

XXXVII [1] Et il avait eu un fils d'une concubine. Celui-ci tua tous ses frères, voulant être le chef du peuple. [2] Alors s'assemblèrent tous les arbres des champs auprès du figuier et ils dirent : « Viens et règne sur nous. » Et le figuier dit : « Suis-je né pour être roi ou pour être prince des arbres ? Ai-je été planté pour régner sur vous ? C'est pourquoi, de même que je ne puis régner, ainsi Abimélech ne recevra pas la continuation de son principat. » Ensuite les arbres s'assemblèrent auprès de la vigne et dirent : « Viens, règne sur nous. » Et la vigne dit : « J'ai été plantée pour fournir aux hommes la douceur du vin. Venez et attendez le fruit de mon jardin. Mais, de même que je ne puis régner sur vous, de même le sang d'Abimélech vous sera réclamé. » Ensuite les arbres s'assemblèrent auprès du pommier en disant : « Viens, règne sur nous. » Et il dit : « Il m'a été ordonné de fournir aux hommes un fruit de bonne odeur, aussi je ne puis régner sur vous. Et Abimélech mourra sous les pierres ! » [3] Alors les arbres vinrent auprès du buisson et dirent : « Viens, règne sur nous. » Et le buisson dit : « Quand l'épine est née, la vérité brillait sous l'apparence de l'épine. Quand le premier-formé fut condamné à mort, la terre fut condamnée à produire des épines et des chardons. Lorsque la vérité éclairait Moïse, c'est par la ronce qu'elle l'éclairait. Et

XXXVII 1. Le nom d'Abimélech manque au début, mais c'est manifestement de lui qu'il s'agit (comparer *Juges,* IX, 1-6). James suppose une lacune d'un feuillet entre XXXVII, 1 et XXXVII, 2. Cette hypothèse était déjà proposée par Sichard.

2. Dans la Bible, la fable est racontée par Joatham (*Juges,* IX, 7-15). Elle est ici sans indication d'origine. Notre auteur a ajouté le pommier — d'autres textes donnent « le myrte » — aux quatre éléments de la fable biblique, qui sont l'olivier, le figuier, la vigne et le buisson ; le pommier remplace l'olivier qui n'est pas mentionné. Le buisson ne se voit pas attribuer de symbolisme, bien qu'on sente, derrière lui, la réalité du feu divin, tel qu'il est apparu à Moïse dans le buisson ardent (comparer *Exode,* III, 2).

maintenant il convient que vous entendiez de moi la vérité. Si c'est en vérité que vous avez dit au buisson qu'il règne en vérité sur vous, asseyez-vous à son ombre. Mais si c'est dans le mensonge, que le feu sorte, qu'il dévore et consume les arbres des champs ! Car le pommier représente ceux qui châtient, le figuier représente le peuple et la vigne représente les ancêtres. [4] Et maintenant, il en sera pour vous en cette heure comme d'Abimélech, qui a tué ses frères injustement et qui veut être prince parmi vous. Si Abimélech est digne de ceux dont il veut être le prince, qu'il soit comme le buisson qui représente celui qui blâme les ignorants du peuple. Alors le feu sortit du buisson et dévora les arbres qui sont dans les champs. [5] Après cela, Abimélech fut prince sur le peuple durant un an et six mois et il mourut, parce qu'une femme avait jeté sur lui un demi-fragment de meule.

Iair

XXXVIII [1] (Iair) construisit un sanctuaire pour Baal et il séduisit le peuple en disant : « Quiconque n'aura pas sacrifié à Baal mourra. » Tandis que tout le peuple sacrifiait, sept hommes seulement refusèrent de sacrifier. Voici leurs noms : Dephal, Abiesdrel, Getalibal, Selumi, Assur, Ionadali, Memihel. [2] Ils répondirent à Iair en disant : « Voici que nous nous souvenons des commandements que nous ont commandés nos ancêtres et Débora, notre mère, en disant : "Veillez à ne faire dévier votre cœur, ni à droite, ni à gauche, mais

5. Le seul détail important de la vie d'Abimélech est celui de sa mort (*Juges,* IX, 52-53). La durée de son pouvoir est fixée à un an et demi, alors que la Bible (*Juges,* IX, 22) parle de trois ans.

XXXVIII 1. Le texte latin ne comporte pas de sujet, mais la suite montre qu'il s'agit de Iair. Là encore, James suppose une lacune. Ce personnage de Iair (*Juges,* X, 3-5) prend ici une grande importance et surtout un aspect mauvais, qu'il n'a pas dans la Bible. Il est l'occasion de la résistance de sept hommes fidèles à Dieu et aux conseils de Débora. La fournaise de feu évoque l'histoire des trois jeunes Hébreux dans la fournaise (*Daniel,* III) et le chiffre sept fait penser aux sept fils de l'héroïque femme de *II Maccabées,* VII, 1-42, et aussi aux sept fils de Taxo dans le *Testament de Moïse.*

soyez attentifs à la loi du Seigneur, jour et nuit." Et maintenant, pourquoi corromps-tu le peuple du Seigneur et le séduis-tu en disant : "Baal est dieu, adorons-le?" Maintenant s'il est dieu, comme tu le dis, qu'il parle comme un dieu, alors nous lui sacrifierons.» [3] Iair dit : «Brûlez-les dans le feu, car ils ont blasphémé Baal.» Et ses serviteurs les saisirent pour les jeter dans le feu. Tandis qu'ils les plaçaient sur le feu, Nathaniel, l'ange qui préside au feu, sortit, éteignit le feu et brûla les serviteurs de Iair. Mais, aux sept hommes, il permit de fuir, de telle sorte que personne ne pouvait les voir, car il avait frappé le peuple d'aveuglement. [4] Quand Iair vint en ce lieu, il fut brûlé par le feu, mais avant de le brûler, l'ange du Seigneur lui dit : «Écoute la parole du Seigneur avant de mourir! Ainsi parle le Seigneur : "Je t'ai élevé de la terre et je t'ai placé comme chef sur mon peuple, mais toi, tu t'es levé et tu as corrompu mon alliance, tu les a séduits et tu as demandé à la flamme de brûler mes serviteurs parce qu'ils te blâmaient. Eux qui ont été brûlés d'un feu corruptible, ils sont maintenant vivifiés par un feu vivant et libérés, tandis que toi, tu vas mourir, dit le Seigneur. Et dans ce feu, dans lequel tu mourras, tu auras ta demeure."» Ensuite, il le brûla et vint jusqu'à la colonne de Baal, qu'il démolit et il brûla Baal lui-même ainsi que le peuple qui était autour, à savoir mille hommes.

3. Le nom de l'ange Nathaniel n'est pas donné par tous les manuscrits. C'est «l'ange qui préside au feu». Il sauve du feu, il punit par le feu. En réalité, il y a deux sortes de feu, le «feu corruptible», qui brûle, et le «feu vivant» qui «vivifie». C'est le début d'une élaboration mystique de la notion de feu (comparer les *Maasei Merkaba* sur *Ézéchiel,* I).

4. L'insistance sur le fait qu'un chef, placé par Dieu lui-même à la tête de son peuple, devienne un mauvais chef, est un indice que l'auteur vise ici un personnage précis, proche de lui dans le temps, dont il veut mettre en évidence la perversité particulière. Suivant la date que l'on donne à l'ouvrage on peut penser à l'un des Hasmonéens ou à Hérode. L'«habitation dans le feu», comme punition des méchants, se retrouve dans *II Baruch,* XLIV, 15, pour les méchants en général, et LXIV, 7, pour Manassé, le prototype des mauvais rois.

Les débuts de Jephté

XXXIX [1] Après cela, les fils d'Ammon vinrent et commencèrent à attaquer Israël et ils prirent beaucoup de leurs villes. Tandis que le peuple était dans une grande angoisse, ils s'assemblèrent à Masphath, disant chacun à son prochain : «Voici que nous voyons maintenant la tribulation qui nous entoure. Le Seigneur s'est éloigné de nous et il n'est plus avec nous. Nos ennemis ont pris nos villes et nous n'avons pas de chef qui entre et qui sorte devant nous. Maintenant donc, voyons qui nous pouvons placer à notre tête, pour qu'il combatte notre combat.» [2] Mais Jepthan de Galaad était puissant en force. Comme il en voulait à ses frères qui l'avaient chassé de sa terre, il s'en alla habiter dans la terre de Tobi et des hommes errants s'assemblèrent près de lui et demeurèrent avec lui. [3] Il advint, tandis qu'Israël était attaqué, qu'ils vinrent dans la terre de Tobi auprès de Jepthan et lui dirent : «Viens, sois prince sur le peuple. Car, qui sait si tu n'as pas été conservé en ces jours pour cela et si tu n'as pas été délivré des mains de tes frères pour devenir prince sur ton peuple en ce temps-ci?» [4] Et Jepthan leur dit : «C'est donc qu'après la haine revient l'amour et que le temps est vainqueur de tout, pour que, après m'avoir chassé de ma terre et de la maison de mon père, vous veniez maintenant à moi quand la tribulation vous arrive?» Ils lui dirent : «Si le Dieu de nos pères, alors que nous avons péché contre lui et qu'il nous a livrés en présence de nos ennemis pour que nous soyons écrasés par eux, ne s'est pas souvenu de nos péchés et nous a délivrés, comment toi, homme mortel, peux-tu te souvenir des fautes que nous avons commises, juste au moment de notre tribulation? C'est pourquoi, qu'il n'en soit pas ainsi, seigneur!» [5] Et Jepthan dit : «Dieu peut ne pas se souvenir de nos péchés, lui qui a le temps et le lieu pour faire cesser sa longanimité, puisqu'il est

XXXIX 1. Comparer *Juges*, X, 17.

2. Comparer *Juges*, XI, 1-2. Il s'agit bien de Jephté, mais son nom est toujours écrit *Jeptan* ou *Jepthan* dans notre texte.

3. Comparer *Juges*, XI, 4-6.

Dieu, mais moi qui suis mortel, fait de la terre où je retournerai, où pourrai-je jeter ma colère et l'injure que vous m'avez faite?» Et le peuple lui dit : «Que t'instruise la colombe, à laquelle Israël est semblable ; si on lui enlève ses petits, elle ne s'éloigne cependant pas de son lieu, rejette l'injure qu'on lui a faite et l'oublie comme si elle était au fond de l'abîme.» [6] Jepthan se leva et vint avec eux. Il rassembla tout le peuple et leur dit : «Vous savez que, lorsque nos chefs vivaient, ils nous ont avertis de suivre notre loi, tandis qu'Ammon et ses fils ont détourné le peuple du chemin où il marchait et ils ont servi des dieux étrangers qui les ont détruits. Maintenant donc, placez vos cœurs dans la loi du Seigneur notre Dieu, et prions-le d'une seule âme. Ainsi nous combattrons contre nos ennemis, pleins de foi et d'espoir dans le Seigneur, car il ne nous livrera pas jusqu'à la fin. Même si nos péchés ont été très nombreux, sa miséricorde remplit pourtant la terre.» [7] Et tout le peuple pria, d'une seule âme, les hommes et les femmes, les enfants et les nourrissons. En priant, ils disaient : «Regarde, Seigneur, vers le peuple que tu as choisi, ne détruis pas la vigne que ta droite a plantée ! Que soit pour toi en héritage cette nation que tu as possédée dès l'origine, que tu as toujours préférée, pour laquelle tu as fait des demeures et que tu as fait entrer dans la terre que tu avais juré de lui donner ! Ne nous livre pas à ceux qui nous haïssent, Seigneur !» [8] Dieu se repentit de sa colère et rendit fort l'esprit de Jepthan. Celui-ci envoya un messager à Gétal, roi des fils d'Ammon, et lui dit : «Pourquoi fais-tu du mal à notre terre? Pourquoi as-tu pris mes villes? Es-tu attristé de ce qu'Israël ne t'as pas commandé, au point de faire périr les habitants de la terre? Maintenant, rends-moi mes villes et ma colère contre toi s'apaisera. Sinon, sache que je vais monter vers toi, je te rendrai ce qui s'est passé et je te ferai payer tes méfaits sur ta tête. Puis-je oublier que vous avez été les esclaves du peuple d'Israël

5. La comparaison d'Israël à la colombe est un des thèmes favoris de notre auteur (xxi, 6 et xxiii, 7). Voir aussi *IV Esdras,* v, 26.

8. Comparer *Juges,* xi, 12. Getal l'Ammonite pourrait être, d'après Bogaert, le tyran Kotylas de Philadelphie (Amman) mentionné par Flavius Josèphe entre 130 et 80 av. J.-C. (*Guerre juive,* I, ii, 60).

dans le désert?» Les envoyés de Jepthan transmirent ce message au roi des fils d'Ammon. [9] Et Gétal dit : «Israël s'imaginait-il qu'il avait pris la terre des Amorrhéens? C'est pourquoi, dites-lui : "Sache que maintenant je vais te prendre le reste des villes, je te rendrai ton méfait et je vengerai les Amorrhéens à qui vous avez nui."» Jepthan envoya de nouveau un message au roi des fils d'Ammon, en disant : «J'ai appris en vérité que Dieu t'a fait venir, pour que je te détruise, si tu ne renonces pas à l'iniquité que tu veux infliger à Israël. C'est pourquoi, je viendrai à toi et je me montrerai à toi. Car ce ne sont pas les dieux, comme vous le dites, qui vous ont donné l'héritage que vous possédez. Mais puisque vous avez été séduits par des pierres, le feu viendra derrière vous pour la vengeance.» [10] Comme le roi des fils d'Ammon ne voulait pas écouter la parole de Jepthan, Jepthan se leva et arma tout le peuple pour qu'il sorte et combatte bien équipé, en disant : «Lorsque les fils d'Ammon auront été livrés entre mes mains et que je reviendrai, quiconque se présentera le premier devant moi appartiendra au Seigneur en holocauste.» [11] Le Seigneur fut très irrité et dit : «Voici que Jepthan a fait vœu de m'offrir quiconque viendra le premier à sa rencontre. Et maintenant, si c'est un chien qui vient le premier à la rencontre de Jepthan, est-ce qu'on m'offrira un chien? Maintenant donc, que la prière de Jepthan s'accomplisse pour lui sur son premier-né, c'est-à-dire sur le fruit de son sein, que sa prière s'accomplisse sur sa fille unique! Quant à moi, je délivrerai assurément mon peuple en ce temps, non pas à cause de lui, mais à cause de la prière qu'Israël a faite.

10. L'affaire du vœu de Jephté est ici longuement développée (comparer *Juges*, XI, 30-31). Pour «a fait vœu», le texte latin porte soit *devovit*, soit *oravit*.

11. La colère de Dieu est assez étrange. Elle porte plutôt sur la possibilité d'un sacrifice indigne de lui que sur l'éventualité d'un sacrifice humain.

Le vœu de Jephté

XL [1] Jepthan vint et vainquit les fils d'Ammon. Le Seigneur les livra entre ses mains et il frappa soixante de leurs villes. Et Jepthan revint en paix. Les femmes sortirent à sa rencontre en chœurs. Or, il avait une fille unique qui, parmi les chœurs, sortit la première à la rencontre de son père. En la voyant, Jepthan fut accablé et dit : «C'est justement qu'on t'a appelée du nom de Sheila, car tu vas être offerte en sacrifice. Et maintenant, qui placera mon cœur dans la balance et mon âme dans le plateau, pour que je me tienne là et que je voie ce qui l'emporte de la réjouissance qui est arrivée ou de la tristesse qui m'atteint? Mais, puisque dans le cantique des vœux j'ai ouvert ma bouche pour le Seigneur, je ne puis révoquer ce vœu.» [2] Et Sheila, sa fille, lui dit : «Qui donc serait attristé de mourir en voyant le peuple délivré? Oublies-tu ce qui est arrivé aux jours de nos pères, quand le père plaçait le fils en holocauste et qu'il ne refusait pas, mais consentait joyeusement, l'un était prêt à être offert, l'autre était joyeux d'offrir? [3] Et maintenant, ne supprime pas ce que tu as dit dans ta prière, mais fais-le. Mais je t'adresse une seule demande, avant de mourir, je présente une très petite requête, avant de rendre mon âme, que j'aille dans les montagnes, que je demeure dans les collines, que je marche parmi les pierres, moi et les vierges mes compagnes, pour répandre mes larmes et rappeler la tristesse de ma jeunesse. Les arbres des champs me pleureront, les bêtes des champs me plaindront, car ce n'est pas de mourir que je suis triste et ce n'est pas de rendre mon âme que je souffre, mais de ce que mon père a été surpris par son vœu. Et, si je ne m'offre pas spontanément pour le sacrifice, je crains que ma mort ne soit pas agréable et que je ne perde mon âme en vain. Cela, je le dirai aux monta-

XL 1. Comparer *Juges,* XI, 34. Le nom de Sheila («la demandée») est inconnu ailleurs. Pour l'image de la balance, comparer *IV Esdras,* III, 34.

3. Comparer *Juges,* XI, 37-38. La nature est prise à témoin (comparer la lamentation).

gnes, ensuite je reviendrai. » Son père dit : « Va. » [4] Et Sheila, fille de Jepthan, s'en alla, elle et les vierges ses compagnes. Elle vint et parla aux sages du peuple et personne ne pouvait répondre à sa parole. Ensuite elle vint au mont Stelac et le Seigneur pensa à elle pendant la nuit et dit : « Voici maintenant que j'ai fermé la bouche des sages de mon peuple en cette génération, pour qu'ils ne puissent répondre à la fille de Jepthan, à sa parole, pour que soit accomplie ma parole et que ne soit pas détruit le dessein que j'avais conçu, et je l'ai vue plus sage que son père et vierge plus intelligente que tous les sages qui sont ici. Maintenant, que son âme soit donnée selon sa demande, sa mort sera précieuse en ma présence pour toujours. » [5] Quand la fille de Jepthan fut venue au mont Stelac, elle commença à pleurer. Voici la lamentation dans laquelle elle pleura amèrement sur elle-même avant de s'en aller, en disant :

« Écoutez, montagnes, ma lamentation,
soyez attentives, collines, aux larmes de mes yeux,
pierres, soyez témoins de la douleur de mon âme.
Voici que je suis accusée,
mais que mon âme ne soit pas recueillie pour rien.
Que mes paroles s'en aillent vers le ciel,
que mes larmes soient écrites devant le firmament,
pour que le père ne force pas la fille qu'il a fait vœu de sacrifier,
pour que son prince exauce son unique promise au sacrifice.
[6] Quant à moi, je n'ai pas été comblée par la chambre nuptiale
et je n'ai pas été couverte des couronnes de mes noces.
Car je n'ai pas été vêtue de splendeur, assise dans le gynécée,

4. Le mont Stelac eſt inconnu, à moins d'admettre l'identification (proposée par Gaſter) avec le mont Hermon, dont le nom araméen eſt Telga (« neige »).

5. La lamentation de Sheila eſt inconnue de la Bible. Elle souligne moins la triſtesse de la mort que la grandeur du sacrifice d'une vierge. Elle développe le thème de l'offrande volontaire qu'elle fait de sa propre vie, thème qui évoque le sacrifice d'Isaac (comparer XVIII, 5 ; XXXII, 2-4).

6. Il faut accepter la correction de Bogaert : *genicium* (gynécée) au lieu de *genua* (trois fois dans le verset 6), ce qui donne un sens excellent.

je n'ai pas usé de mon parfum odorant,
et mon âme ne s'est pas réjouie de l'onction d'huile préparée pour moi.
Ô mère, c'est pour rien que tu as enfanté ta fille unique,
car le Shéol est devenu ma chambre nuptiale
et sur la terre est mon gynécée.
Toute l'huile que tu m'avais préparée sera répandue,
la robe blanche que ma mère a tissée, la teigne la mangera ;
la couronne qu'a tressée ma nourrice, se flétrira avec le temps,
et la couverture qu'elle a tissée de hyacinthe et de pourpre dans mon gynécée, le ver la pourrira.
Et se souvenant de moi, que les vierges, mes compagnes, me pleurent
et se lamentent pendant des jours.
7 Arbres, penchez vos rameaux et pleurez ma jeunesse !
Bêtes de la forêt, venez et foulez aux pieds ma virginité,
car mes années ont été coupées
et le temps de ma vie s'achève dans les ténèbres ! »

8 Ayant dit cela, Sheila revint vers son père. Il fit ce qu'il avait dit dans son vœu et il l'offrit en holocauste. Alors toutes les vierges d'Israël s'assemblèrent, ensevelirent la fille de Jepthan et la pleurèrent. Et les fils d'Israël firent une grande lamentation et ils décidèrent qu'en ce mois-là, le quatorzième jour du mois, ils s'assembleraient chaque année pour pleurer la fille de Jepthan, durant quatre jours. Et ils nommèrent le nom de sa tombe selon le nom de Sheila. Et Jepthan jugea les fils d'Israël pendant dix ans. Il mourut et fut enseveli avec ses pères.

8. Comparer *Juges*, XI, 39-40. La date du deuil est indiquée (le 14), mais on n'indique pas le mois.

Addo et Élon

XLI [1] Après lui se leva comme juge en Israël Addo, fils d'Élech, de Praton. Lui aussi jugea les fils d'Israël pendant huit ans. Pendant ses jours, le roi Moab lui envoya des messagers en disant : « Tu sais maintenant qu'Israël a pris mes villes. Rends-les donc comme réparation. » Addo dit : « N'avez-vous pas été instruits par ce qui est arrivé aux fils d'Ammon, à moins que déjà peut-être les péchés de Moab soient au complet ? » Addo envoya prendre parmi le peuple vingt mille hommes, il vint contre Moab et les vainquit. Il tua parmi eux quarante-cinq mille hommes et les autres s'enfuirent devant lui. Addo s'en revint en paix et offrit des holocaustes et des sacrifices à son Seigneur. Il mourut et fut enseveli à Effrata, sa ville. [2] En ce temps-là, le peuple élut Élon et l'établit sur lui comme juge. Il jugea Israël durant vingt ans. En ces jours-là, ils attaquèrent les étrangers et ils leur prirent douze villes. Élon mourut et fut enseveli dans sa ville. [3] Et les fils d'Israël oublièrent le Seigneur, leur Dieu, et servirent les dieux des habitants de la terre. À cause de cela, ils furent livrés aux étrangers et les servirent pendant quarante ans.

L'annonciation de Samson

XLII [1] Il y eut un homme de la tribu de Dan, dont le nom était Manué. Il était fils d'Édoc, fils d'Odon, fils d'Ériden, fils de Phadesur, fils de Dema, fils de Susi,

XLI 1. Le personnage d'Addo (Abdon) est connu par la Bible (*Juges,* XII, 13-15). Il s'agit de Abdon, fils de Hilles, de la ville de Pireaton. L'auteur ajoute quelques détails à la notice biblique. Pour les quarante-cinq mille tués, c'est un nombre stéréotype pour notre auteur (XXVII, 10 ; XLIII, 3 ; XLVI, 2). La ville d'Effrata est la même que Pireaton.

2. Le personnage d'Élon est Ahialon le Zabulonite (*Juges,* XII, 11-12).

XLII 1. L'histoire de Samson est racontée avec quelques détails d'après *Juges,* XIII, avec une insistance particulière sur sa naissance merveilleuse. L'importance du personnage est soulignée par une généalogie, particulière à notre auteur. Le nom du père, Manué, est connu par la Bible, non celui de la mère.

fils de Dan. Il avait une femme dont le nom était Éluma, fille de Remac. Elle était stérile et elle ne lui donnait pas d'enfant. Comme Manué, son mari, lui disait tous les jours : « Voici que le Seigneur a fermé ton sein pour que tu n'enfantes pas ; maintenant, quitte-moi pour que je prenne une autre femme et que je ne meure pas sans fruit », elle disait : « Ce n'est pas moi que le Seigneur a fermé pour que je n'enfante pas, mais toi, pour que je ne puisse donner de fruit. » Il lui dit : « Que la loi éclaircisse notre différent. » [2] Comme ils se disputaient chaque jour et qu'ils étaient tous deux très attristés d'être sans enfant, une certaine nuit, la femme monta sur la terrasse et pria en disant : « Toi, Seigneur de toute chair, révèle-moi si c'est à mon mari ou à moi qu'il n'a pas été donné d'enfanter des fils, auquel des deux il a été interdit ou permis de donner du fruit, pour que celui à qui cela est interdit gémisse dans ses péchés de ce qu'il reste sans fruit, ou bien si tous les deux nous subissons cette interdiction. Révèle-le-nous, pour que nous supportions nos péchés et que nous nous taisions devant toi. » [3] Le Seigneur entendit sa voix, lui envoya son ange le matin et lui dit : « C'est toi la stérile, qui n'enfantes pas, c'est toi le sein qui est empêché de produire du fruit. Mais maintenant, le Seigneur a entendu ta voix, il a fait attention à tes larmes et il a ouvert ton sein. Voici que tu vas concevoir et enfanter un fils, tu l'appelleras du nom de Samson. Il sera sanctifié pour ton Seigneur, mais fais attention qu'il ne goûte d'aucun fruit de la vigne et qu'il ne mange rien d'impur, car, comme il l'a dit, c'est lui qui délivrera Israël de la main des étrangers. Après avoir dit ces paroles, l'ange du Seigneur la quitta. [4] Celle-ci vint auprès de son mari dans la maison et lui dit : « Voici que je place ma main sur ma bouche et je me tairai devant toi tous les jours, parce que je me suis glorifiée pour rien et n'ai pas cru à tes paroles. Car l'ange du Seigneur est venu à moi aujourd'hui et il m'a révélé cela en disant : "Éluma, c'est toi qui es stérile, mais tu vas concevoir et enfanter un fils." » [5] Et Manué ne crut pas sa femme. Rempli de tristesse, il monta lui aussi sur

3-6. Comparer *Juges,* XIII, 4-10. Le nom de Samson est donné par Dieu lui-même.

la terrasse et pria en disant : « Voici que je ne suis pas digne d'entendre les miracles et les prodiges que Dieu a fait pour nous, ni de voir le visage de l'envoyé. » [6] Et il advint, tandis qu'il disait ces paroles, que l'ange du Seigneur revint vers sa femme. Celle-ci était à la campagne et Manué dans sa maison. L'ange lui dit : « Cours annoncer à ton mari que Dieu a daigné entendre ta voix. » [7] La femme courut l'annoncer à son mari et celui-ci se hâta de venir auprès de l'ange dans la campagne, plein d'attention. Celui-ci lui dit : « Va vers ta femme et fait tout de suite tout ce qui a été dit. » Celui-ci dit : « J'y vais, mais toi, seigneur, veille à ce que ta parole s'accomplisse pour ton serviteur. » Il dit : « Cela sera. » [8] Et Manué lui dit : « Si je le pouvais, j'essaierais de te convaincre d'entrer dans ma maison et de manger le pain avec moi et tu saurais que, quand tu t'en iras, je te donnerai des dons que tu emporteras avec toi pour les offrir en sacrifice au Seigneur ton Dieu. » Et l'ange dit : « Je n'entrerai pas avec toi dans ta maison, je ne mangerai pas ton pain et je ne prendrai pas tes dons. Car si tu offrais en sacrifice des choses étrangères, je ne pourrais t'être favorable. » [9] Et Manué construisit un autel sur la pierre et il offrit des sacrifices et des holocaustes. Il advint, lorsqu'il eut séparé les chairs et qu'il les eût placées sur le lieu saint, que l'ange avança sa main et les toucha de l'extrémité de son sceptre. Un feu sortit de la pierre et consuma les holocaustes et les sacrifices. Et l'ange monta de là avec la flamme du feu. [10] Quant à Manué et à sa femme, voyant cela, ils tombèrent sur leur visage et dirent : « Nous mourrons sûrement, car nous avons vu le Seigneur face à face. » Manué dit : « Ne suffisait-il pas que je le voie ? Je lui ai de plus demandé son nom, ne sachant pas qu'il était le serviteur de Dieu. » Et l'ange qui était venu s'appelait Phadahel.

8-9. Comparer *Juges,* XIII, 15-20. Dans la Bible, l'ange est invité à manger.

10. Comparer *Juges,* XIII, 21-23. L'auteur ajoute le nom de l'ange, Phadahel.

Les combats et la mort de Samson

XLIII [1] Il advint, au temps de ces jours-là, qu'Éluma conçut et enfanta un fils. Elle l'appela du nom de Samson et le Seigneur était avec lui. Lorsqu'il commença à grandir et à rechercher le combat avec les étrangers, il prit pour lui une femme des étrangers. Et les étrangers la brûlèrent dans le feu, parce qu'ils avaient été grandement humiliés par Samson. [2] Après cela, Samson fut irrité contre Azot. Ils l'enfermèrent, ils entourèrent la ville et dirent : «Voici maintenant que notre ennemi a été livré entre nos mains. Maintenant, assemblons-nous et réconfortons réciproquement nos âmes.» Comme Samson s'était levé pendant la nuit, il vit que la ville était fermée et dit : «Voici maintenant que ces puces m'ont enfermé dans leur ville. Mais le Seigneur sera avec moi, je sortirai et je les vaincrai par leurs portes.» [3] Il vint, plaça sa main gauche sous la barre de la porte et, en la secouant, arracha la porte du mur. Il tenait l'une d'elles dans sa main droite comme un bouclier, il plaça l'autre sur ses épaules et l'enleva, car, n'ayant pas d'épée, il poursuivit avec elle les étrangers et tua avec elle vingt-cinq mille hommes. Il enleva tout ce qu'il y avait comme portes et il les déposa dans la montagne. [4] Quant au lion qu'il tua, à la mâchoire d'âne avec laquelle il massacra les étrangers, aux chaînes qu'il brisa si facilement de ses bras et aux renards qu'il attrapa, est-ce que cela n'est pas écrit dans le livre des Juges? [5] Alors Samson descendit à Gerara, ville des étrangers, et vit là une prostituée dont le nom était Dalila. Il fut séduit par elle et il la prit pour femme.

XLIII L'auteur ne s'intéresse qu'à l'épisode des portes de Gaza, qu'il situe à Azot, et à la mort de Samson, qu'il place à Gérar.

1. Comparer *Juges,* XIII, 24. Les ennemis sont, de nouveau, les «étrangers» *(allophili)*.

2. Comparer *Juges,* XVI, 1. Certains manuscrits portent Gaza, conformément au texte biblique, mais la plupart donnent Azot (Asdod).

3. Comparer *Juges,* XVI, 3. Les morts sont quarante-cinq mille, d'après certains manuscrits.

4. Résumé des faits racontés dans *Juges,* XV.

5. Comparer *Juges,* XVI, 4. Évocation de l'attitude opposée de Joseph (VIII, 10; IX, 1; XII, 1).

Et Dieu dit : « Voici maintenant que Samson a été séduit par ses yeux, il ne se souvient plus de la force que j'ai mise en lui, il s'est mélangé aux filles des étrangers, et n'a pas fait attention à Joseph, mon serviteur, qui habita dans une terre étrangère et devint la couronne de ses frères, parce qu'il n'avait pas voulu abaisser sa descendance. Et maintenant, pour Samson, son mauvais désir deviendra un piège et son union tournera à sa perte. Je le livrerai à ses ennemis et ils l'aveugleront. Mais, à l'heure de sa mort, je me souviendrai de lui et une fois encore, je le vengerai des étrangers. » [6] Après cela, comme sa femme l'importunait et lui disait : « Révèle-moi ta puissance, en quoi consiste ta force ? Ainsi je saurai que tu m'aimes. » Après que Samson lui eut menti trois fois, comme elle continuait à l'importuner chaque jour, à la quatrième fois, il lui ouvrit son cœur. Alors, elle l'enivra et, quand il fut endormi, elle appela le barbier, qui rasa les sept tresses de sa tête, et sa force le quitta, comme il l'avait annoncé lui-même. Elle appela les étrangers. Ils frappèrent Samson, l'aveuglèrent et l'envoyèrent en prison. [7] Et il advint qu'au jour de leur banquet ils appelèrent Samson pour se moquer de lui. Mais lui, lié entre deux colonnes, pria en disant : « Seigneur, Dieu de mes pères, exauce-moi encore une fois et donne-moi la force de mourir avec ces étrangers, car la vue que ceux-ci m'ont enlevée m'avait été donnée gratuitement par toi. » Samson ajouta : « Sors, mon âme et ne sois pas affligée, meurs mon corps et ne sois pas en deuil ! » [8] Il saisit les deux colonnes de la maison et les culbuta. La maison tomba avec tout ce qu'il y avait autour et tua tous ceux qui se trouvaient autour. Leur nombre fut de quarante mille hommes et femmes. Les frères de Samson descendirent, ainsi que toute la maison de son père, ils le prirent et l'ensevelirent dans le tombeau de son père. Quant à lui, il jugea Israël pendant vingt ans.

6. Comparer *Juges*, XVI, 16-19. Samson n'est pas fidèle au naziréat : il s'enivre.

7. Comparer *Juges*, XVI, 23-28.

8. Comparer *Juges*, XVI, 30-31. L'auteur donne quarante mille morts au lieu de sept cents (Septante) ou trois mille (texte massorétique).

L'idole de Michas

XLIV [1] En ces jours-là, il n'y avait pas de chef en Israël, mais chacun faisait ce qui lui plaisait. [2] En ce temps-là, se leva Michas, fils de Dedila, la mère d'Heliu. Il avait mille drachmes d'or, quatre lingots d'or fondu et quarante didrachmes d'argent. Sa mère Dedila lui dit : «Écoute ma voix, fils, et tu te feras un nom avant ta mort. Prends cet or, fais-le fondre et fais-toi des idoles. Elles seront pour toi des dieux et tu seras leur prêtre. [3] Il arrivera que quiconque voudra leur poser des questions viendra vers toi et tu lui répondras. Il y aura dans ta maison un autel et une colonne dressée avec cet or que tu possèdes. Tu te procureras de l'encens comme parfum et des brebis pour le sacrifice. Il arrivera que quiconque voudra faire un sacrifice, donnera pour chaque brebis sept didrachmes et pour l'encens, s'il veut en allumer, il donnera un didrachme d'argent au poids. Tu auras le nom de prêtre et tu seras appelé ministre des dieux.» [4] Et Michas lui dit : «Mère, tu m'as bien conseillé pour que je vive. Maintenant ton nom sera plus grand que le mien et dans les derniers jours c'est à toi que tout cela sera demandé.» [5] Michas partit et fit tout ce que sa mère lui avait ordonné. Il sculpta et réalisa pour lui trois images d'enfants et de veaux, un lion, un aigle, un dragon, une colombe. Et il advint que tous ceux qui étaient séduits venaient à lui. Si quelqu'un voulait poser des questions au sujet de sa femme, il questionnait par la colombe. Si quelqu'un le voulait

XLIV Il s'agit de stigmatiser l'idolâtrie d'un prêtre israélite dont la conduite évoque l'affaire du veau d'or : c'est l'histoire de Mika (*Juges,* XVII-XVIII).

1. Comparer *Juges,* XVII, 6. «Pas de chef», alors que la Bible dit : «pas de roi».

2. Résumé de *Juges,* XVII, 2-5.

5. La description de l'idole comporte des éléments très variés qui ne sont pas sans évoquer le monument des nymphes (comparer XXV, 10). Chacun des éléments, enfants, veaux, lion, aigle, dragon, colombe a sa fonction. Il y a là, manifestement, une allusion à des monuments ou des statues qui furent l'œuvre d'Israélites, et même de prêtres israélites, à l'époque de l'auteur et que celui-ci considère au moins comme schismatiques, sinon comme idolâtriques. On peut aussi penser à des images interdites — c'est peut-être ici une illustration d'Ézéchiel.

pour ses fils, c'était par l'image des enfants. Si quelqu'un le voulait au sujet des richesses, c'était par l'image de l'aigle. Si c'était au sujet de la force, on le consultait par l'image du lion. Si c'était pour les serviteurs et les servantes, il posait des questions par l'image des veaux. Et si c'était au sujet de la longueur des jours, on posait des questions par l'image du dragon. Son iniquité prenait bien des formes et son irréligion était pleine de ruse. [6] Comme les fils d'Israël s'éloignaient du Seigneur, le Seigneur dit : « Voici que je vais déraciner la terre et détruire tout le genre humain, car lorsque j'ai placé les choses sublimes sur le mont Sinaï, je me suis montré aux fils d'Israël dans la tempête et je leur ai dit de ne pas faire d'idoles et ils ont accepté de ne pas sculpter des images de dieux. J'ai établi pour eux qu'ils ne prendraient pas mon nom en vain et ils ont choisi de ne pas prendre pour eux mon nom en vain. Je leur ai ordonné de garder le jour du sabbat et ils ont accepté de se sanctifier pour moi. Je leur ai dit d'honorer le père et la mère et ils ont promis de le faire. Je leur ai imposé de ne pas voler et ils ont accepté. Je leur ai ordonné de ne pas faire d'homicide et ils ont décidé de n'en pas faire. Je leur ai commandé de ne pas commettre l'adultère et ils n'ont pas refusé. J'ai établi pour eux qu'ils ne diraient pas de faux témoignages, qu'ils ne désireraient pas chacun la femme de son prochain, ni sa maison, ni tout ce qui lui appartenait. [7] Ils ont accepté de ne pas faire d'idoles, ni d'images de ces dieux qui sont nés de la corruption sous le nom de sculpture, et par qui toutes choses ont été corrompues. Car ce sont des hommes mortels qui les ont faites et le feu a servi à les fondre. L'art de l'homme les a produites, des mains les ont réalisées et c'est la pensée qui les a inventées. En les prenant, ils ont pris mon nom en vain, ils ont donné mon nom à des sculptures et, le jour du sabbat, qu'ils

6. Rappel des événements du Sinaï et, principalement, des commandements, qui vont servir de base à l'acte d'accusation qui accablera les enfants d'Israël et, spécialement, les Benjaminites. On a déjà noté l'importance des dix commandements (IX, 8 ; XI, 1, 6-13 ; XXX, 2).

7. On énumère les commandements et on précise, à propos de chacun d'eux, comment les fils d'Israël y ont désobéi, en donnant souvent aux préceptes un sens symbolique, par exemple à propos du vol, du meurtre ou de l'adultère, qui ne sont autres que l'idolâtrie.

avaient accepté d'observer, ils ont fait des choses abominables. C'est ainsi, alors que je leur ai dit d'aimer leur père et leur mère, qu'ils m'ont insulté, moi, leur créateur. Alors je leur ai dit de ne pas voler, ils ont volé en pensée par les sculptures. Alors que je leur avais dit de ne pas tuer, ils tuent ceux qu'ils séduisent. Alors que je leur avais ordonné de ne pas être adultères, ils ont été adultères dans leur zèle. Alors qu'ils avaient choisi de ne pas dire de faux témoignage, ils ont accepté le faux témoignage de ceux qu'ils ont fait périr et ils ont désiré des femmes étrangères. [8] À cause de cela, voici que j'ai en horreur la race des hommes et, pour déraciner les créatures, les morts deviendront plus nombreux que le nombre de ceux qui naissent, car la maison de Jacob s'est souillée dans les péchés et l'impiété d'Israël s'est multipliée. Je ne puis pas détruire totalement la tribu de Benjamin de ce qu'ils ont été les premiers séduits derrière Michas, mais le peuple d'Israël ne restera pas impuni. Ce sera pour eux un scandale éternel dans la mémoire de toutes les générations. [9] Quant à Michas, je le livrerai au feu et sa mère sera, en sa présence, desséchée vivante sur la terre et les vers sortiront de son corps. Tandis qu'ils se parleront entre eux, elle dira, comme une mère qui réprimande son fils : "Vois quel péché tu as commis !" Et lui, il répond comme un fils obéissant à sa mère et agissant avec adresse : "Et toi, tu as commis une iniquité plus grande." La ressemblance de la colombe qu'il a faite viendra lui arracher les yeux. La ressemblance de l'aigle viendra lancer sur lui du feu de ses plumes. Les images des enfants qu'il a faites viendront lui arracher les côtes et l'image du lion qu'il a faite viendra pour que soient forts ceux qui le torturent. [10] Et cela, je ne le ferai pas seulement à Michas, mais à tous ceux qui pèchent contre moi. Et maintenant que la race des hommes sache qu'ils ne me vaincront pas par les machinations qu'ils font. Mais sur chacun des hommes viendra une punition telle que, selon le péché qu'il aura commis, par là même il sera

8. Tout Israël sera puni, mais d'abord les fils de Benjamin, qui furent les premiers à suivre Michas dans son idolâtrie.

10. L'idée que l'homme est puni par où il a péché se retrouve dans la *Sagesse de Salomon,* XI, 16 et dans les *Jubilés,* IV, 32. C'est d'ailleurs un thème favori des Apocalypses. Pour l'histoire de Michas, il faut

jugé. S'ils ont menti en ma présence, je commanderai au ciel et il leur refusera la pluie. Si quelqu'un a voulu désirer la chose de son prochain, je commanderai à la mort et elle leur enlèvera le fruit de leur sein. S'ils ont jugé en mon nom d'une manière trompeuse, je n'écouterai pas leurs prières. Et, quand leur âme se détachera du corps, ils diront : "Ne soyons pas attristés de ce que nous souffrons, car, tout ce que nous avons imaginé, nous le recevons."»

La concubine du lévite

XLV [1] Il advint, en ce temps-là, qu'un homme de la tribu de Lévi, vint à Gabaon. Comme il voulait demeurer là, le soleil se coucha. Il voulait entrer là, mais les habitants de la ville ne le lui permirent pas. Il dit à son serviteur : «Marche, conduis le mulet et nous irons jusqu'à la ville de Noba. Peut-être nous permettront-ils d'y entrer.» Il arriva là, s'assit sur la place de la ville et personne ne lui dit : «Entre dans ma maison.» [2] Mais il y avait là un lévite, dont le nom était Bethac. Quand il le vit, il lui dit : «N'es-tu pas Béel, de ma tribu?» Il dit : «C'est moi.» Il lui dit : «Ne connais-tu pas la perversité des habitants de cette ville? Qui donc a pu te conseiller d'entrer ici? Dépêche-toi de sortir de là et viens dans ma maison, où j'habite, et restes-y aujourd'hui. Le Seigneur fermera leur cœur devant nous, comme il a fermé celui des Sodomites en présence de Loth.» Il entra dans la ville et y demeura cette nuit-là. [3] Tous les habitants de la ville s'assemblèrent et dirent à

noter que, dans la Bible (*Juges*, XVIII, 11-26), il est finalement privé de son idole et de son sanctuaire par les Danites, de sorte qu'il ne peut continuer à en assurer l'exploitation. Ici, on insiste sur la mort affreuse de Michas et de sa mère, mais aussi sur la punition de tous ceux qui ont péché.

XLV 1. L'histoire du lévite de Gabaon s'inspire de *Juges*, XIX-XXI. Mais l'affaire est transférée de Gabaon à Noba (petite ville située au nord-est de Jérusalem, à quatre kilomètres de Gibea (Gabaon) (voir *I Samuel*, XXII, 19), pour en souligner le caractère mauvais, tandis que la littérature rabbinique parle de Noba avec faveur.

2. Le nom de Bethac se retrouve dans LII, 1, où *Ophni* et *Phinéès* vivent à proximité de la maison de Bethac.

Bethac : « Fais sortir ceux qui sont venus chez toi aujourd'hui ! Sinon, nous te brûlerons dans le feu, et eux aussi. » Celui-ci sortit vers eux et leur dit : « Est-ce qu'ils ne sont pas nos frères ? Ne leur faisons pas de mal, de peur que nos péchés ne deviennent trop nombreux contre nous ! » Ils répondirent : « Il n'est jamais arrivé que des étrangers commandent aux habitants. » Et agissant par la force, ils entrèrent, le prirent, lui et sa concubine, et le jetèrent dehors. Laissant l'homme de côté, ils abusèrent honteusement de sa concubine jusqu'à ce qu'elle meure, car elle avait manqué à son mari à un certain moment en péchant avec les Amalécites, c'est pourquoi le Seigneur Dieu la livra aux mains des pécheurs. [4] Le matin venu, Béel sortit et trouva sa concubine morte. Il la plaça sur le mulet, se hâta de sortir et vint à Cadès. Prenant son corps, il le découpa en morceaux et l'envoya aux douze tribus en disant : « Voilà ce qu'on m'a fait dans la ville de Noba. Les habitants se sont levés contre moi pour me tuer. Ils ont pris ma concubine et, me mettant de côté, ils l'ont tuée. Si cela semble bien en votre présence au point que vous vous taisiez, le Seigneur sera juge. Mais si vous voulez en tirer vengeance, le Seigneur vous aidera. » [5] Tous les hommes des douze tribus furent troublés et, s'étant assemblés à Silo, chacun dit à son prochain : « Si une telle abomination a eu lieu en Israël, Israël disparaîtra. » [6] Et le Seigneur dit à l'Adversaire : « Vois-tu comme ce peuple insensé est troublé, dans cette heure où ils auraient dû mourir, de ce que Michas a agi avec fourberie en séduisant le peuple par la colombe, l'aigle, l'image des hommes et des veaux, du lion et du dragon ? C'est pourquoi, puisqu'à ce moment ils n'ont pas été

3. Comparer *Juges,* XIX, 22-25. Ici, la femme est punie parce qu'elle a péché contre son mari.

4. Comparer *Juges,* XIX, 27. De quel Cadès s'agit-il ?

5. Comparer *Juges,* XX, 1. L'assemblée a lieu à Silo et non à Maspha (selon la Bible).

6. « L'Adversaire » (*anticiminus,* transcription latine du grec *antikeimenos*) apparaît ici pour la première fois. C'est évidemment Satan, mais il est désigné par un terme qui évoque le *Mastéma* des *Jubilés,* X, 8. Dans les textes chrétiens, on trouve « l'Adversaire » pour désigner le Diable (*I Clément,* LI, 1 ; *Martyre de Polycarpe,* XVII, 1). Pour le texte, il faut remplacer *terra* par *hora* (« l'heure ») et *malum* par *vanum* (« vain ») (conjectures de James admises par Harrington).

pleins de zèle, que leur dessein soit rendu vain, et que leur cœur soit troublé, de sorte qu'avec les pécheurs soient anéantis ceux qui permettent des actions iniques ! »

La guerre contre la tribu de Benjamin

XLVI [1] Et quand fut venu le matin, le peuple d'Israël fut troublé et ils dirent : « Montons et recherchons ce péché qui a eu lieu, pour que l'iniquité soit enlevée d'entre nous. » Parlant ainsi, ils dirent : « Interrogeons d'abord le Seigneur, pour savoir s'il livrera nos frères entre nos mains, sinon nous arrêterons. » Phinéès leur dit : « Consultons les Ourim et les Toummim. » Le Seigneur leur répondit en disant : « Montez, car je les livrerai entre vos mains. » Mais lui, il les trompa, pour réaliser ses paroles. [2] Ils montèrent au combat, arrivèrent à la ville de Benjamin et envoyèrent des messagers, qui dirent : « Envoyez-nous les hommes qui ont fait cette iniquité et nous vous épargnerons, rendant à chacun selon sa méchanceté. » Le peuple de Benjamin endurcit son cœur et ils dirent au peuple d'Israël : « Pourquoi vous livrerions-nous nos frères ? Si vous les épargnez, nous ne combattrons pas contre vous. » Le peuple de Benjamin sortit à la rencontre des fils d'Israël et il les poursuivit. Les fils d'Israël tombèrent en sa présence et il frappa parmi eux quarante-cinq mille hommes. [3] Et le cœur du peuple fut extrêmement troublé. Ils vinrent en se lamentant et en pleurant jusqu'à Silo et ils dirent : « Voici que le Seigneur nous a livrés devant les habitants de Noba. Maintenant, interrogeons le Seigneur pour savoir qui, parmi nous, a péché. » Et ils interrogèrent le Seigneur. Celui-ci leur dit : « Si vous le voulez, montez, livrez bataille et ils

XLVI Ce chapitre décrit la punition du peuple d'Israël. Pour commencer, Dieu trompe son peuple par les Ourim et les Toummim, mais c'est « pour réaliser ses paroles ». On voit ici apparaître Phinéès, qui va jouer un rôle de tout premier plan dans le reste de l'ouvrage (comparer *Juges,* XX, 27-28).

2. Toujours le nombre stéréotypé des quarante-cinq mille, au lieu de vingt-six mille en *Juges,* XX, 15 et dix-huit mille en *Juges,* XX, 25.

3. Comparer *Juges,* XX, 24-26. Le peuple monte à Silo et non à Béthel (selon le texte biblique).

seront livrés entre vos mains. Alors on vous dira pourquoi vous aviez succombé en leur présence.» Ils montèrent le lendemain les attaquer. Mais les fils de Benjamin sortirent, poursuivirent Israël et frappèrent parmi eux quarante-cinq mille hommes. [4] Le cœur du peuple fut totalement abattu et ils dirent : «Est-ce que Dieu a voulu tromper son peuple? Ou bien a-t-il décidé qu'à cause du mal qui a été fait, tombent également les innocents et ceux qui font le mal?» Disant cela, ils tombèrent devant l'arche d'alliance du Seigneur, déchirèrent leurs vêtements et se mirent de la cendre sur la tête, eux et Phinéès, fils d'Éléazar, le prêtre. Celui-ci pria et dit : «Quelle est cette tromperie par laquelle tu nous as trompés, Seigneur? Si est juste en ta présence ce qu'ont fait les fils de Benjamin, pourquoi ne nous as-tu pas averti d'y prêter attention? Mais si cela n'était pas jugé bon en ta présence, pourquoi as-tu permis que nous tombions devant eux?»

La défaite de la tribu de Benjamin

XLVII [1] Phinéès dit encore : «Dieu de nos pères, écoute ma voix et annonce aujourd'hui à ton serviteur si l'on a bien agi en ta présence ou si, peut-être, le peuple a péché et que tu n'as pas voulu détruire leurs méfaits sans corriger aussi parmi nous ceux qui ont péché contre toi. Car je me souviens, dans ma jeunesse, du temps où Iambri pécha aux jours de Moïse, ton serviteur. Je suis entré avec assurance, j'ai manifesté le zèle de mon âme, et je les ai accrochés tous deux à ma lance. Les autres voulurent s'élancer contre moi et me mettre à mort, mais tu envoyas ton ange, tu frappas parmi eux quatre-vingt mille hommes et tu me délivras de leurs mains. [2] Mais maintenant, tu as envoyé onze tribus en disant : “Allez et frappez-les!” Et, quand ils sont allés, ils ont été livrés. Maintenant ils disent que

XLVII 1. La prière de Phinéès est particulièrement importante, car ce personnage est le type même des défenseurs des droits de Dieu — l'auteur suppose bien connu l'épisode de la Madianite (*Nombres*, XXV, 6-18) — et il est particulièrement protégé par l'ange du Seigneur contre ses ennemis. Sur ce point, le nombre des victimes — vingt-quatre mille — est conforme à celui de la Bible (*Nombres*, XXV, 9).

tes Ourim et tes Toummim mentent devant toi. Maintenant, Seigneur, Dieu de nos pères, ne cache rien à ton serviteur, mais annonce-nous pourquoi tu as fait contre nous cette iniquité.» [3] Le Seigneur, voyant que Phinéès avait prié avec ferveur en sa présence, lui dit : «Je l'ai juré par moi, dit le Seigneur, si je ne l'avais pas juré, je ne me serais pas souvenu de toi pour ce que tu as dit et je ne vous aurais pas répondu aujourd'hui. Mais maintenant, dis au peuple : "Tenez-vous debout et écoutez la parole du Seigneur."» [4] Ainsi parle le Seigneur : «Il y avait un lion puissant au milieu de la forêt à la puissance duquel toutes les bêtes avaient confié la forêt pour qu'il la garde, de peur que d'autres bêtes ne viennent la détruire. Tandis que le lion la gardait, des bêtes des champs vinrent d'une autre forêt, dévorèrent tous les petits des bêtes et exterminèrent le fruit de leur sein. Le lion vit cela et se tut. Et les bêtes étaient tranquilles, puisqu'elles avaient confié la forêt au lion et ne savaient pas que leurs petits avaient été exterminés.

4. La véritable réponse de Dieu à la prière de Phinéès consiste dans la fable du lion, roi des animaux, qui est particulière à notre auteur, mais rappelle la fable des «animaux malades de la peste» de La Fontaine, elle-même proche d'une fable d'Ésope. Cette comparaison animalière trouve un parallèle assez proche dans *I Hénoch*, XC. Elle oppose les «bêtes», symbole du peuple d'Israël aux «bêtes sauvages» *(fere agri)*, symbole des peuples ennemis. Certains traits sont faciles à déchiffrer : le «lion très puissant» évoque le chef politique d'Israël, les «bêtes» sont les diverses tribus, la «plus petite bête», c'est la tribu de Benjamin. Le «plus jeune des petits d'une autre bête très mauvaise», c'est la concubine du lévite. La vraie difficulté, c'est de trouver qui est «l'autre petit *(alius catulus)* de l'autre forêt si grande», qui va être substitué au «grand lion». Ce «lionceau» *(catulus)* peut évoquer un chef étranger, c'est-à-dire un romain (allusion à Pompée?), mais serait-il qualifié de *catulus?* Il vaut mieux penser à un chef juif, mais ennemi du groupe et que le groupe considère comme un usurpateur. Les textes de Qoumrân donnent des parallèles intéressants. Le *Commentaire de Nahum*, II, 5-8, parle deux fois du «lionceau furieux», qui semble bien être Alexandre Jannée (103-76 av. J.-C.), mais, un peu plus loin (10-11), il parle de «lionceaux», qui pourraient bien être Aristobule II et Hyrcan II, les fils de Jannée. On trouve encore les «lionceaux» dans *Hymnes*, V, 9, et surtout le «lionceau», en parallélisme avec le «dernier prêtre», dans le *Commentaire d'Osée*, I, qui semble bien viser Hyrcan II. Si l'on accepte notre hypothèse de datation, le *catulus* usurpateur serait Hyrcan II, qui fut grand prêtre de 76 à 67 av. J.-C., et à la fois roi et grand prêtre de 67 à 40 av. J.-C., date de sa dégradation par les Parthes. L'auteur se situerait, comme les membres de la secte de Qoumrân, parmi les adversaires farouches d'Hyrcan II.

[5] Après un certain temps, la plus petite bête, parmi celles qui avaient confié la forêt au lion, se leva et mangea le plus jeune des petits d'une autre bête très mauvaise. Voici que le lion cria et troubla toutes les bêtes de la forêt. Elles se battirent entre elles et chacun livrait bataille à son prochain. [6] Lorsque beaucoup de bêtes furent exterminées, un autre petit de l'autre forêt si grande vit le lion et il dit : "Pourquoi as-tu exterminé tant de bêtes? Quelle iniquité? Lorsqu'au début tant de bêtes et leurs petits étaient exterminés injustement par d'autres bêtes très mauvaises, alors qu'il aurait fallu soulever toutes les bêtes pour qu'elles se vengent, puisque leur fruit était anéanti sans motif, alors tu te taisais et tu ne disais rien. Mais maintenant, un seul petit d'une bête très mauvaise a péri et tu as mis en tumulte toute la forêt, au point que toutes les bêtes se sont dévorées entre elles injustement et que la forêt a été abaissée. Maintenant, c'est toi qu'il conviendrait d'exterminer d'abord et ainsi tu laisserais un reste." Les petits des bêtes entendirent cela, ils tuèrent d'abord le lion, et établirent le petit à sa place. Et c'est ainsi que toutes les bêtes furent soumises toutes ensembles. [7] Michas s'est levé et vous a enrichis de ce qu'il avait commis, lui et sa mère. Il y eut des choses perverses et très mauvaises, telles que personne n'en avait imaginées avant eux, car dans sa fourberie il avait fait des sculptures telles qu'on n'en avait jamais faites jusqu'à ce jour. Et personne ne fut plein de zèle, mais tous, vous avez été séduits ; vous avez vu le fruit de votre sein se corrompre et vous vous êtes tus comme ce mauvais lion. [8] Et maintenant, parce que vous avez vu la concubine de celui-ci mourir, portant des actions mauvaises, vous avez tous été troublés et vous êtes venus vers moi en disant : "Livreras-tu les fils de Benjamin entre nos mains?" C'est pourquoi je vous ai trompés et j'ai dit : "Je vous les livrerai." Et maintenant je vous ai détruits, vous qui vous étiez tus à ce moment. C'est ainsi que je me vengerai de tous ceux qui ont fait le mal.» [9] Tout le peuple se leva d'une seule âme et s'en alla. Les fils de Benjamin sortirent à leur rencontre, pensant qu'ils les vaincraient comme auparavant. Ils ne savaient pas que

9. Comparer *Juges*, XX, 30-32, et, pour l'embuscade, XX, 36-38.

leur méchanceté était pour eux achevée. Lorsqu'ils vinrent, comme la première fois, et qu'ils les poursuivirent, le peuple s'enfuit devant eux en cédant du terrain. Ainsi, quand ils surgirent de leur embuscade, les fils de Benjamin se trouvèrent au milieu d'eux. [10] Et ceux qui s'enfuyaient firent demi-tour. Ainsi furent tués les hommes de la ville de Noba, hommes et femmes, quatre-vingt-cinq mille hommes. Les fils d'Israël incendièrent la ville, leurs dépouilles furent emportées et ils exterminèrent tout par le glaive. Il n'y eut pas de survivant parmi les fils de Benjamin, sinon six cents hommes qui s'enfuirent et ne se trouvèrent pas dans la bataille. Tout le peuple revint à Silo, et avec eux Phinéès, fils d'Éléazar, le prêtre. [11] Voici ceux qui ont été laissés parmi la race de Benjamin, princes de tribu de dix familles dont voici les noms. Pour la première famille, Ézbaile, Zieb, Balac, Rein, Debac, Belloch. Pour la seconde famille, Netach, Zenip, Phenoch, Demech, Geresaraz. Pour la troisième famille, Ierimuth, Veloth, Amibel, Genuth, Nephuth, Phienna. Pour la quatrième ville, Gemuph et Éliel, Gemeth, Soleph, Raphaph et Dopho. Pour la cinquième famille, Annuel, Code, Fretam, Remmon, Peccan, Nabath. Pour la sixième famille, Rephaz, Sephet, Araphaz, Metach, Adhoc, Balinoc. Pour la septième famille, Benin, Mephiz, Araph, Riumel, Belon, Iaal, Abac. Pour la dixième famille, Énophlasa, Melec, Meturia, Meac. Et les autres princes de tribu qui survécurent furent au nombre de soixante. [12] En ce temps-là, le Seigneur rendit à Michas et à sa mère tout ce qu'il avait dit. Michas fut consumé dans le feu et sa mère se dessécha, comme le Seigneur l'avait dit à son sujet.

10. Comparer *Juges*, XX, 39-48. Le chiffre de quatre-vingt-cinq mille diffère des vingt-cinq mille de la Bible (XX, 46) et l'on ne parle que de la ville de Noba et non de l'ensemble de la tribu de Benjamin.

11. L'auteur est préoccupé par les survivants de cette tribu. Il énumère les noms des chefs, selon *I Chroniques*, VIII, mais les noms sont très abîmés. Noter que manquent les huitième et neuvième familles.

L'ascension de Phinéès

XLVIII [1] En ce temps-là, Phinéès s'inclina pour mourir et le Seigneur lui dit : « Voici que tu as passé les cent vingt ans, qui ont été établis pour tout homme. Maintenant, lève-toi et va-t'en d'ici. Habite à Danaben dans la montagne, habite là durant de nombreuses années. Je commanderai à mon aigle et il te nourrira là. Tu ne descendras plus parmi les hommes, jusqu'à ce que vienne le temps où tu seras éprouvé pour un temps. Tu fermeras alors le ciel, et il s'ouvrira à ta parole. Ensuite tu seras élevé au lieu où ont été élevés ceux qui t'ont précédé et tu resteras là jusqu'à ce que je me souvienne du monde. Alors, je vous amènerai et vous goûterez ce qu'est la mort. » [2] Phinéès monta et fit tout ce que le Seigneur lui avait ordonné. Mais, dans les jours où Dieu l'avait établi comme prêtre, il l'avait oint à Silo. [3] Or, en ce temps où il monta, il advint que les fils d'Israël,

XLVIII 1. À l'occasion de la mort de Phinéès, l'auteur propose une rétrospective de sa vie. Après les cent vingt ans, terme extrême d'une vie mortelle, ce qui le rend proche de Moïse, il va vivre une seconde vie, où il devient semblable à Élie (*I Rois,* XVII, 2-6). Comme lui, il se retirera sur une montagne désertique, sera nourri merveilleusement, pourra fermer et ouvrir le ciel et sera finalement élevé en un lieu mystérieux, où demeurent ceux que Dieu a voulu préserver jusqu'à la fin des temps. Origène connaît cette tradition juive d'une assimilation de Phinéès à Élie (*Commentaire sur Jean,* VI, 83). Peut-être est-ce par l'intermédiaire du *Livre des Antiquités bibliques.* L'idée est devenue commune dans les textes juifs postérieurs. Le groupe que Phinéès rejoint est désigné par *priores tui,* « ceux qui t'ont précédé ». Il faut évoquer ici le groupe des « semblables » de *II Baruch,* II, 1 ; XIII, 5 ; LVII, 1 ; LIX, 1, et celui des *recepti* (« mis de côté ») dans *IV Esdras,* IV, 36 et XIV, 9. Tous ces hommes sont des privilégiés qui n'ont pas « goûté la mort ». Certains auteurs chrétiens, tel le sage persan *Aphraate* (*Demonstrationes,* XIV, 27), attribuent à Phinéès trois cent soixante-cinq ans de vie, à l'instar d'Hénoch. L'auteur n'est pas éloigné de cette idée.

2. On rappelle la consécration sacerdotale de Phinéès. C'est un point fondamental, qui sert de base à tout le développement de la « légende » de Phinéès. Vers 180 av. J.-C., Ben Sira lui consacre une brève, mais chaleureuse notice (*Ecclésiastique,* XLV, 23-26), où il apparaît comme « le troisième en gloire ». Un siècle plus tard, *I Maccabées,* II, 54, dans le testament de Mattathias, l'évoque en insistant sur son sacerdoce et sur son « zèle extrême ». Il devint le modèle et l'inspirateur des « activistes », qu'ils prissent ou non la dénomination de « zélotes » et il est évoqué par la mère des frères Maccabées dans *IV Maccabées,* XVIII, 12.

3. L'auteur ne parle pas des quatre cents vierges de Jabès-Galaad (*Juges,* XXI, 10-14) et résume brièvement *Juges,* XXI, 1-9 et 15-23.

qui faisaient la Pâque, commandèrent aux fils de Benjamin en disant : «Montez et emparez-vous de femmes pour vous, car nous ne pourrons vous donner nos filles. Nous l'avons juré en effet, au temps de notre colère, mais il ne faut pas que périsse une tribu d'Israël.» Les fils de Benjamin montèrent et enlevèrent pour eux des femmes. Ils construisirent pour eux Gabaon et ils commencèrent à habiter là. [4] Entre-temps, les fils d'Israël étant en paix, il n'y avait pas de chef pour eux en ces jours-là et chacun faisait ce qui était bon à ses yeux. [5] Voilà les commandements, les jugements, les témoignages et les révélations qui eurent lieu durant les jours des juges d'Israël avant qu'un roi ne règne sur eux.

Le sort tombe sur Elchana

XLIX [1] En ce temps-là, les fils d'Israël commencèrent à réclamer au Seigneur et ils dirent : «Tirons au sort entre nous tous pour voir celui qui pourra être prince parmi nous comme Cénez. Peut-être trouverons-nous un homme qui nous délivrera de notre oppression, car il n'est pas bon que le peuple soit sans prince.» [2] Ils jetèrent les sorts, mais, comme personne n'avait été trouvé, le peuple fut dans une grande tristesse et ils dirent : «Le peuple n'a pas été jugé digne d'être exaucé par le Seigneur. C'est pourquoi il ne nous a pas répondu. Maintenant, jetons les sorts aussi par tribu, pour voir si Dieu sera apaisé au moins par le nombre. Car nous saurons s'il est apaisé par des hommes dignes de lui.» Ils jetèrent les sorts par tribu et le sort ne sortit

4. Comparer *Juges,* XXI, 25. La présence d'un prêtre prophète comme chef unique du peuple d'Israël suffit à lui donner le «repos», à condition que le chef écarte par la force les mauvais prêtres et les mauvais prophètes. C'est l'idéal de notre auteur et du groupe auquel il appartient. Il s'oppose en fait et en droit à l'autorité d'un roi, surtout si le «roi» de son époque est jugé mauvais pour beaucoup de raisons. L'évocation d'un «roi», à la fin du chapitre, ne semble pas réjouir l'auteur, fidèle en cela à la position de Samuel.

XLIX 1. Cénez était le type du chef selon le cœur de Dieu. C'est comme un autre Cénez que va apparaître Samuel. L'histoire du tirage au sort, longuement développée ici, a pour but de montrer que Samuel est choisi après une série d'éliminations.

pour aucune tribu. Israël dit : «Choisissons par nous-mêmes, puisque nous sommes placés dans cette nécessité. Car nous savons que Dieu déteste son peuple et que son âme a horreur de nous.» [3] Quelqu'un du nom de Nethez répondit et dit au peuple : «Ce n'est pas lui qui nous a en haine, mais c'est nous qui nous sommes rendus dignes de haine, au point que Dieu nous a abandonnés. C'est pourquoi, même en mourant, ne l'abandonnons point, mais réfugions-nous auprès de lui car, en marchant dans nos chemins impies, nous n'avons pas reconnu celui qui nous a créés et c'est pourquoi notre pensée est devenue vaine. Je sais, en effet, que Dieu ne nous rejettera pas jusqu'à la fin et qu'il ne haïra pas son peuple pour les générations. Aussi soyons forts, prions encore et jetons les sorts par ville. Car même si nos péchés sont considérables, sa longanimité ne fera pas défaut.» [4] Ils jetèrent les sorts par ville et le sort tomba sur Arimathie. Le peuple dit : «Arimathie a été ainsi justifiée parmi toutes les villes d'Israël, puisqu'il l'a ainsi choisie avant toutes les villes.» Et chacun dit à son prochain : «Dans cette ville désignée par le sort, jetons le sort sur chaque homme et voyons celui que Dieu a choisi en elle.» [5] Ils jetèrent le sort sur chaque homme et le sort ne désigna personne d'autre que Elchana. Quand le sort fut tombé sur lui, le peuple prit Elchana et ils dirent : «Viens et sois notre chef !» Et Elchana dit au peuple : «Je ne puis pas être chef sur ce peuple, ni même décider qui pourrait être votre chef. Mais si mes péchés m'ont désigné pour que le sort tombe sur moi, je me tuerai pour que vous ne me souilliez pas. Car il est juste que je meure pour mes péchés seulement, plutôt que de porter le poids du peuple.» [6] Le peuple vit que ce n'était pas la volonté d'Elchana de garder le commandement sur lui. Il pria de nouveau le Seigneur en disant : «Seigneur, Dieu d'Israël, pourquoi as-tu abandonné ton peuple dans la victoire des ennemis et as-tu oublié ton héritage au moment de l'angoisse? Voici que même celui qui a été désigné par le sort n'a pas accompli tes commandements. Seulement, comme le sort était tombé sur lui, nous pensions avoir un chef,

4. La ville d'Arimathie (Armathem dans le texte) correspond à la cité de Ramatayim de la Bible (*I Samuel*, I, 1), dans la montagne d'Éphraïm.

mais voilà que lui-même devient l'adversaire du sort. Qui donc irons-nous prier? Auprès de qui nous réfugierons-nous? Où sera le lieu de notre apaisement et de notre repos? Car, si elles sont vraies, les assurances que tu as données à nos pères en disant : "Je rendrai nombreuse votre descendance", ils sauront à ce moment qu'il aurait mieux valu nous dire : "Je coupe votre descendance", plutôt que d'oublier notre racine.» [7] Dieu leur dit : «Si je vous rendais selon vos méfaits, il faudrait que je ne regarde même pas votre race. Mais que ferai-je si mon nom vient à être invoqué parmi vous? Maintenant, sachez qu'Elchana, sur qui le sort est tombé, ne peut être prince parmi vous. Ce sera plutôt son fils, qui naîtra de lui, qui sera prince parmi vous et sera prophète. À partir de maintenant, un prince ne vous manquera pas pendant de nombreuses années.» [8] Et le peuple dit : «Seigneur, voici qu'Elchana a dix fils. Lequel d'entre eux sera prince et prophète?» Dieu dit : «Aucun des fils de Phenenna ne pourra être prince sur le peuple, mais celui qui naîtra de la stérile que je lui ai donné pour femme, celui-là sera prophète devant moi. Je l'aimerai comme j'ai aimé Isaac, et son nom sera devant moi pour toujours.» Le peuple dit : «Peut-être maintenant Dieu s'est-il souvenu de nous pour nous délivrer de la main de ceux qui nous haïssent.» En ce jour-là, le Seigneur ordonna de faire des sacrifices pacifiques et ils firent un banquet selon leurs ordonnances.

L'annonciation de Samuel

L [1] Elchana avait deux femmes ; le nom de la première était Anna, le nom de l'autre était Phenenna. Comme Phenenna avait des fils et qu'Anna, n'en avait pas, Phenenna l'outragea en disant : «Quel profit as-tu de ce qu'Elchana, ton mari, t'aime, alors que tu n'es qu'un bois sec? Moi, je sais qu'il m'aimera, se réjouissant

L 1. L'histoire de Samuel suit de très près le texte biblique du *I Samuel*, mais elle ajoute certains détails qui manifestent les préoccupations ou les thèmes de l'auteur, par exemple, ici, le bois mort et la plantation d'oliviers (*Isaïe*, LVI, 3 et *Psaumes*, CXXVIII [CXXVII], 3).

de voir mes fils debout autour de lui comme une plantation d'oliviers. » [2] Comme elle l'outrageait ainsi chaque jour, Anna était profondément attristée. Elle vivait dans la crainte de Dieu depuis sa jeunesse. Il advint que le bon jour de la Pâque approchant, tandis que son mari montait pour sacrifier, Phenenna insulta Anna en disant : « Une femme n'est pas aimée, même si son mari aime sa personne ou sa beauté. Qu'Anna ne se glorifie pas de sa belle apparence, car, si on se glorifie, qu'on se glorifie de voir sa descendance devant soi. Quand, chez les femmes, il n'y a pas ainsi de fruit du sein, l'amour est réduit à rien. À quoi, en effet, a servi à Rachel d'être aimée de Jacob? Si le fruit de son sein ne lui avait pas été donné, son amour aurait été réduit à rien. » Lorsqu'Anna entendit cela, son âme fut anéantie et elle fondit en larmes. [3] Son mari la vit et dit : « Pourquoi es-tu triste? Pourquoi ne manges-tu pas? Pourquoi ton cœur est-il brisé en toi? Est-ce que ta conduite ne vaut pas mieux que les dix fils de Phenenna? » L'ayant entendu, Anna se leva après avoir mangé et elle vint à Silo dans la maison du Seigneur, où Héli, le prêtre, résidait, lui qu'avait établi Phinéès, fils d'Éléazar, le prêtre, comme cela lui avait été ordonné. [4] Anna pria en disant : « Toi, Seigneur, n'as-tu pas scruté le cœur de toutes les générations, avant de former le monde? Quel sein peut naître ouvert, quel sein peut mourir fermé, sans que tu le veuilles? Maintenant, que ma prière monte en ta présence aujourd'hui et que je ne descende pas d'ici sans réponse! Car tu connais mon cœur et que j'ai marché en ta présence depuis les jours de ma jeunesse. » [5] Mais Anna ne voulut pas prier à haute voix comme les autres hommes. Car elle pensa alors en disant : « Peut-être ne suis-je pas digne d'être exaucée et il arrivera que Phenenna sera plus jalouse et m'outragera davantage, elle qui dit tous les jours : "Où est donc ton Dieu en qui tu as confiance?" Mais moi, je sais que ce n'est pas celle qui

2. Noter la précision « au bon jour de la Pâque » qui n'est pas dans *I Samuel,* I, 3.

3. Comparer *I Samuel,* I, 8-9. Héli est le successeur et le disciple de Phinéès.

5-6. Comparer *I Samuel,* I, 13-16. L'amour de Dieu vaut mieux que la descendance (comparer *Sagesse de Salomon,* III, 13 ; *II Baruch,* X, 14).

abonde en fils qui eśt riche, ni celle qui en eśt privée qui eśt pauvre, mais celle-là eśt comblée, qui eśt riche de la volonté de Dieu. Car ceux qui sauront ce que j'ai demandé, s'ils apprennent que je n'ai pas été exaucée dans ma prière, blasphémeront. Ainsi ce n'eśt pas seulement un témoin que j'aurai dans mon âme, car mes larmes aussi sont les ministres de mes prières.» [6] Tandis qu'elle priait, Héli, le prêtre, vit qu'elle était troublée en sa pensée et se conduisait comme si elle était ivre. Il lui dit : «Va et fais passer ton vin!» Elle dit : «Ma prière a-t-elle ainsi été exaucée, que je sois appelée ivre? Mais moi, je suis ivre de douleur et j'ai bu la coupe de mes pleurs.» [7] Héli, le prêtre, lui dit : «Revèle-moi ton outrage.» Elle lui dit : «Je suis la femme d'Elchana. Parce que Dieu a fermé totalement mon sein, j'ai prié devant lui de ne pas aller de ce monde vers lui sans fruit et de ne pas mourir sans avoir une image de moi.» Héli lui dit : «Marche, car je sais ce que tu as demandé : ta prière a été exaucée.» [8] Mais Héli, le prêtre, ne voulut pas lui dire que d'avance avait été compté, venant d'elle, un prophète. En effet, il l'avait entendu, quand le Seigneur avait parlé à son sujet. Anna revint dans sa maison et elle fut soulagée de sa douleur, mais ne révéla à personne ce qu'elle avait demandé.

La naissance de Samuel

LI [1] Au temps de ces jours-là, ayant conçu, elle enfanta un fils et l'appela du nom de Samuel, ce qui signifie puissant, selon le nom que Dieu lui avait donné lorsqu'il avait prophétisé à son sujet. Anna s'assit et allaita l'enfant jusqu'à ce qu'il eut deux ans. Lorsqu'elle l'eut sevré, elle monta avec lui, tenant des offrandes dans ses mains. L'enfant était extrêmement beau et le Seigneur était avec lui. [2] Anna plaça l'enfant devant Héli et lui dit : «Voici le désir que j'ai désiré, voici la

7. Comparer *I Samuel,* I, 17-18.
8. Noter le silence d'Héli sur l'appel du futur Samuel comme prophète, alors qu'il eśt au courant (XLIX, 8).

LI 1. Comparer *I Samuel,* I, 20.

prière que j'ai demandée.» Héli lui dit : «Ce n'est pas toi seule qui as demandé, mais le peuple a prié pour cela. La demande n'a pas été faite par toi seule, mais cela avait été promis auparavant aux tribus. Par celui-ci, ton sein a été justifié ; ainsi, tu établis la prophétie parmi les peuples et le lait de tes seins devient une source pour les douze tribus.» [3] En entendant cela, Anna pria et dit :

«Accourez à ma voix, toutes les nations,
soyez attentifs à mon discours, tous les royaumes,
car ma bouche est ouverte pour que je parle
et il a été ordonné à mes lèvres que je chante un hymne au Seigneur.
Coulez, mes seins, et révélez votre témoignage,
car il vous a été ordonné d'allaiter.
Car il sera établi, celui qui est allaité par vous,
le peuple sera éclairé par ses paroles,
il montrera aux nations les limites
et sa puissance sera extrêmement élevée.
[4] C'est pourquoi je vais dire ouvertement mes paroles :
De moi s'élèvera le décret du Seigneur
et tous les hommes trouveront la vérité.
Ne vous hâtez pas de dire de grandes choses
et de faire sortir de votre bouche des paroles superbes,
mais réjouissez-vous en vous glorifiant,
quand sortira la lumière d'où naîtra la sagesse,
pour que ceux qui possèdent beaucoup ne soient plus appelés riches
et que les mères, qui ont enfanté en abondance, ne soient plus appelées mères.
Car la stérile qui enfante a été comblée,
mais celle qui avait de nombreux fils a été dépouillée.
[5] Parce que le Seigneur donne la mort par le jugement
et fait vivre par la miséricorde.

2. Comparer *I Samuel,* I, 21-24. Il faut garder *prophetiam* de Sichard, bien que la plupart des manuscrits donnent *proficiam* ou *proficuum.*

3-6. Comparer *I Samuel,* II, 1-10. C'est une paraphrase du cantique d'Anne, mais le thème principal est celui de la lumière qui va venir par l'enfant qui va naître. Il faut évoquer ici les cantiques de Marie et de Zacharie, dans *Luc,* I, 46-55 et 68-79. Sur la «lumière» liée à la «sagesse», comparer *Sagesse de Salomon,* VI, 12 ; VII, 10, 22-30.

5. L'eschatologie de notre auteur comporte une distinction entre les méchants, qui sont «morts» et les justes, qui sont «endormis». Cette

Parce que les méchants demeurent en ce monde,
il donne la vie aux justes quand il le veut.
Mais les méchants, il les enfermera dans les ténèbres,
tandis qu'aux justes il conserve sa lumière.
Les méchants, lorsqu'ils seront morts, périront,
tandis que les justes, lorsqu'ils seront endormis, seront délivrés.
C'est ainsi que tout jugement demeurera
jusqu'à ce que soit révélé celui qui retient.
6 Parle, parle, Anna, et ne te tais pas,
chante un hymne, fille de Batuel,
sur les merveilles que Dieu a faites pour toi !
Qu'est donc Anna, pour que d'elle sorte un prophète?
Qu'est donc la fille de Batuel, pour qu'elle enfante la lumière pour les peuples?
Lève-toi, toi aussi, Elchana, ceins tes reins
et chante un hymne sur les miracles du Seigneur,
car, au sujet de ton fils, Asaph a prophétisé dans le désert, en disant :
"Moïse et Aaron sont parmi ses prêtres, et Samuel est parmi eux."
Voici qu'est accomplie la parole et réalisée la prophétie.
Et tout demeurera ainsi jusqu'à ce qu'on donne la puissance à son oint
et que le pouvoir s'attache au trône de son Roi.
Que mon fils se tienne là et serve,
jusqu'à ce que vienne la lumière pour cette nation. »

situation persiste jusqu'à la fin des temps, dont l'apparition est marquée par «la révélation de celui qui retient». Cette expression évoque le difficile problème du *katéchôn* de *II Thessaloniciens*, II, 6-7, qui doit «être écarté» pour que «l'impie se révèle». Ici c'est «celui qui retient» qui doit «être révélé». C'est donc un élément très important de l'eschatologie de notre auteur. On pourrait penser à un élément matériel, comme, par exemple, le Temple de Jérusalem, évoqué par certains à propos du texte paulinien. Mais, en fait, il s'agit ici d'un personnage qu'on peut sans trop de présomption situer dans le monde angélique. Mais d'autres estiment qu'il faut traduire «celui qui tient» et non «celui qui retient» et aussi «se révèle» et non «soit révélé». Il s'agirait alors de Dieu lui-même.

6. Le chant de triomphe et de glorification des parents est ici plus net que dans *I Samuel*. Le psaume XCIX (XCVIII), 6 est curieusement cité comme une prédiction antérieure à l'événement, unissant Moïse, Aaron et Samuel. Noter que le psaume est attribué à Asaph, car David n'est pas encore né.

[7] Et ils s'en allèrent de là et partirent avec allégresse, se réjouissant et exultant dans leurs cœurs pour toute la gloire que Dieu avait faite sur eux. Mais le peuple descendit d'une seule âme à Silo avec les tambourins, les chœurs, les harpes et les cithares, et ils vinrent auprès d'Héli, le prêtre, pour lui offrir Samuel. Ils l'établirent en présence du Seigneur, lui donnèrent l'onction et dirent : «Que le prophète vive parmi le peuple et qu'il soit longtemps la lumière pour cette nation.»

Le péché des fils d'Héli

LII [1] Mais Samuel était un tout petit enfant et il ne savait rien de tout cela. Tandis qu'il servait en présence du Seigneur, les deux fils d'Héli ne marchaient pas dans les chemins de leurs pères. Ils commencèrent à faire le mal contre le peuple, multipliant leurs actions mauvaises. Ils habitaient auprès de la maison de Bethac et, lorsque le peuple s'assemblait pour sacrifier, Ophni et Phinéès venaient et provoquaient la colère du peuple en dérobant les choses saintes avant qu'elles ne fussent offertes comme saintes au Seigneur. [2] Cette conduite ne plut pas au Seigneur, ni au peuple, ni à leur père. Leur père leur parla ainsi : «Qu'est-ce que ce bruit que j'entends à votre sujet? Ne savez-vous pas que j'ai reçu ce lieu en dépôt de Phinéès? Si nous détruisons ce que nous avons reçu, que dirons-nous si celui qui nous l'a confié le réclame à nouveau et nous fait du mal pour ce qu'il nous avait confié? Maintenant, rendez droits vos chemins et marchez dans les bons chemins, pour que vos actes demeurent. Mais, si vous refusez et si vous ne cessez pas vos machinations très mauvaises, vous vous perdez vous-mêmes, votre sacerdoce tournera à rien et

7. La fête, avec tous les instruments de musique, est l'accompagnement obligatoire de tout événement important (comparer XXI, 8).

LII 1. Comparer *I Samuel,* II, 11-14. Le nom de Bethac évoque le lévite de Noba, type du mauvais lévite (XLV, 2-3).

2. Comparer *I Samuel,* II, 22-25. L'auteur oppose nettement la conduite mauvaise des fils d'Héli et la fidélité de leur père, disciple fidèle de Phinéès.

ce qui avait été sanctifié sera compté pour rien. Alors on dira : "Le rameau d'Aaron s'est levé pour rien et la fleur, qui est née de lui, a été réduite à rien." [3] C'est pourquoi, tandis que vous le pouvez encore, mes fils, corrigez ce en quoi vous avez péché et les hommes contre qui vous avez péché prieront pour vous. Mais si vous refusez et si vous persistez dans vos iniquités, j'en serai innocent et je ne pourrai que pleurer, de peur d'entendre annoncer le jour de votre mort avant que je ne meure. Mais, même si cela arrive, je serai exempt de faute et, même si j'en suis attristé, vous périrez néanmoins. » [4] Ses fils n'obéirent pas, car le Seigneur avait porté sur eux la sentence qu'ils mourraient, parce qu'ils avaient péché. Quand leur père leur disait : « Repentez-vous de votre chemin pervers », ils lui disaient : « Quand nous serons vieux, nous nous repentirons. » C'est pourquoi, bien qu'avertis par leur père, il ne leur fut pas donné de faire pénitence, parce qu'ils s'étaient toujours opposés et qu'ils avaient très mal agi en dépouillant Israël. Le Seigneur fut irrité contre Héli.

La vocation de Samuel

LIII [1] Mais Samuel servait en présence du Seigneur et il ignorait encore ce qu'étaient les oracles du Seigneur. Il n'avait même pas entendu les oracles du Seigneur, car il avait huit ans. [2] Quand Dieu se souvint d'Israël, il voulut révéler ses paroles à Samuel. Samuel dormait dans le temple du Seigneur. Il advint, quand Dieu l'appela à lui, qu'il pensa d'abord en disant : « Voici maintenant que Samuel est jeune et doit être aimé devant moi. Pourtant, il n'a pas encore entendu la voix du Seigneur et il n'a pas été affermi par la parole du Très-Haut. Il est pourtant semblable à Moïse, mon serviteur. J'ai parlé (à Moïse) quand il avait quatre-vingts ans et Samuel a huit ans. Moïse a d'abord vu le

LIII 1. Comparer *I Samuel,* III, 1. Insistance particulière sur la vocation prophétique de Samuel.

2. Contraste entre la vieillesse de Moïse et la jeunesse de Samuel. Il y a un parallélisme voulu entre les huit ans de Samuel et les quatre-vingts ans de Moïse. Noter que voir Dieu, c'est voir le feu, ce qui évoque le buisson ardent.

feu et son cœur a défailli. Si Samuel voit maintenant le feu, comment le supportera-t-il? C'est pourquoi, maintenant, la voix qui ira vers lui sera comme celle d'un homme et non comme celle de Dieu. Lorsqu'il aura compris, alors je lui parlerai comme Dieu.» [3] Au milieu de la nuit, une voix venant du ciel l'appela. S'étant éveillé, Samuel la reconnut comme la voix du prêtre Héli. Il courut vers lui et dit : «Pourquoi m'as-tu éveillé, père? J'ai eu peur, car tu ne m'avais jamais appelé la nuit.» Héli dit : «Malheur à moi! Est-ce qu'un esprit impur a trompé mon fils Samuel?» Et il lui dit : «Va dormir, car je ne t'ai pas appelé. Dis-moi cependant si tu te souviens combien de fois a crié celui qui t'a appelé.» Il dit : «Deux fois.» Héli lui dit : «Dis-moi, quelle voix as-tu reconnue, mon fils?» Il dit : «La tienne, c'est pourquoi j'ai couru vers toi.» [4] Héli dit : «Je vois en toi ce signe, que les hommes garderont à partir d'aujourd'hui et pour toujours, que si quelqu'un appelle deux fois un autre pendant la nuit ou pendant le jour, on saura que c'est un esprit mauvais. Mais si on appelle trois fois, je saurai que c'est un ange.» Samuel s'en alla et s'endormit. [5] Il entendit une seconde fois la voix venant du ciel, il se leva et courut vers Héli et lui dit : «Qui m'a appelé, car j'ai entendu la voix de mon père Elchana?» Alors Héli comprit que Dieu commençait à l'appeler. Héli dit : «Dans les deux voix par lesquelles Dieu t'a appelé, il s'est rendu semblable à ton père et à ton maître, mais maintenant la troisième sera celle de Dieu.» [6] Il lui dit : «Sois attentif par ton oreille droite, tais-toi par ta gauche. Car Phinéès, le prêtre, nous a commandés en disant : "L'oreille droite entend le Seigneur pendant la nuit, mais la gauche entend l'ange." Si donc tu entends de la droite, dis : "Dis ce que tu veux, car j'entends, c'est toi qui m'as formé." Si au contraire, tu entends de la gauche, viens

3. Comparer *I Samuel,* III, 4. Le récit est ici dramatisé davantage encore.

4. Noter que deux appels sont mauvais, tandis que trois sont favorables. Ici les trois voix sont celles du père nourricier, du père réel et de Dieu qui est encore davantage le père de Samuel (verset 7).

5. Comparer *I Samuel,* III, 6.

6. Comparer *I Samuel,* III, 8-9. Noter l'opposition entre gauche et droite.

me l'annoncer. » Samuel s'en alla et s'endormit, comme Héli le lui avait ordonné. [7] Le Seigneur parla encore une troisième fois et l'oreille de droite de Samuel fut remplie. Dès qu'il sut que la parole de son père était descendue, Samuel se tourna de l'autre côté et dit : « Si j'en suis digne, parle-moi, car tu connais tout de moi. » [8] Dieu lui dit : « J'ai vivement éclairé la maison d'Israël en Égypte et j'ai choisi alors pour moi comme prophète Moïse, mon serviteur. J'ai fait par lui des prodiges pour mon peuple et j'ai tiré vengeance de mes ennemis comme je le voulais. J'ai amené mon peuple dans le désert et je les ai éclairés, comme ils l'ont vu. [9] Lorsqu'ils se levèrent tribu contre tribu en disant : "Pourquoi les prêtres seuls sont-ils saints ?", je n'ai pas voulu les détruire et je leur ai dit : "Donnez chacun votre rameau et celui dont le rameau aura fleuri, je l'ai choisi pour le sacerdoce." Lorsque tous eurent donné leur rameau, comme je l'avais ordonné, alors j'ordonnai à la terre du tabernacle de faire fleurir le rameau d'Aaron, afin que sa race soit révélée pour toujours. Et maintenant, ce sont ceux qui ont fleuri qui ont souillé mes choses saintes. [10] C'est pourquoi, voici que des jours viennent où je briserai la fleur qui était alors éclose et je marcherai contre ceux qui manquent à la parole que j'ai commandée à Moïse, mon serviteur, en disant : "Si tu rencontres un nid, ne prends pas la mère avec les petits." C'est pourquoi il leur arrivera que les mères meurent avec les fils et que les pères périssent avec les fils. » [11] Lorsque Samuel entendit ces paroles, son cœur se fondit et il dit : « Vient-il à la rencontre de ma jeunesse pour que je devienne prophète par la destruction de celui qui m'a nourri ? Et maintenant, n'ai-je pas été donné à la demande de ma mère ? Et qui donc m'a recueilli ? Comment peut-il m'ordonner d'annoncer des

7. Comparer *I Samuel*, III, 10. L'expression *tu plus de me nosti* se retrouve équivalemment dans *IV Esdras*, VIII, 15 : « tu connais tout de moi ».

8. Le prophète apporte la lumière. C'est un thème fréquent à propos de Moïse.

9. Insistance sur le mauvais sacerdoce (Michas, XLIV, et les fils d'Héli, LII) après le rappel de l'élection d'Aaron (XVII).

10. La parole citée vient de *Deutéronome*, XXII, 6. Dieu lui-même va manquer à cette prescription, parce qu'il s'agit de ceux qui lui désobéissent.

malheurs?» [12] Samuel se leva le matin, mais il ne voulut rien révéler à Héli. Héli lui dit : «Écoute maintenant mon fils! Voici qu'avant ta naissance, Dieu a promis à Israël de t'envoyer parmi eux pour que tu sois prophète. Alors, comme ta mère était venue et priait, car elle ignorait ce qui avait été fait pour elle, je lui dis : "Va-t'en, car ce qui naîtra de toi sera pour moi un fils." J'ai ainsi parlé à ta mère et le Seigneur dirigea ainsi ton chemin. Même si tu dois châtier celui qui t'a nourri, le Seigneur est vivant! ne me cache pas ce que tu as entendu.» [13] Alors Samuel eut peur et il lui révéla toutes les paroles qu'il avait entendues. Et celui-ci dit : «Est-ce que l'objet réplique à celui qui l'a modelé? Ainsi, je ne pourrai répliquer, lorsqu'il voudra m'enlever ce qu'il m'a donné, le donateur fidèle, le saint qui a prophétisé, car je suis en son pouvoir.»

La défaite d'Israël

LIV [1] En ces jours-là, les étrangers rassemblèrent leur camp pour attaquer Israël. Et les fils d'Israël sortirent pour combattre contre eux. Le peuple d'Israël subit une déroute au premier combat et ils dirent : «Levons l'arche de l'alliance du Seigneur! Peut-être qu'elle combattra pour nous, car il y a en elle les témoignages du Seigneur, qu'il a établis pour nos pères sur l'Horeb.» [2] L'arche monta avec eux et, quand elle fut venue au camp, le Seigneur tonna et dit : «Il en sera de cette heure comme il est advenu dans le désert, quand ils ont pris l'arche sans mon ordre et qu'il leur est arrivé un désastre. De même, en cette heure, le peuple tombera et l'arche sera prise, pour que j'achève les ennemis de mon peuple à cause de l'arche et que je corrige mon peuple, parce qu'ils ont péché.» [3] Lorsque l'arche

12. Comparer *I Samuel,* III, 15-17. L'auteur suit plutôt la version des Septante.

LIV C'est la punition des mauvais prêtres, mais aussi de leur père Héli.

1. Comparer *I Samuel,* IV, 1-4.

3. Comparer *I Samuel,* IV, 10-11. L'intervention de Goliath est particulière à notre auteur et prépare le chapitre LXI.

arriva dans la bataille, les étrangers sortirent à la rencontre des fils d'Israël et les frappèrent. Il y avait là un certain étranger, Goliath, qui parvint jusqu'à l'arche. Ceux qui soutenaient l'arche étaient Ofni et Phinéès, les fils d'Héli, et Saül, fils de Cis. Goliath, les prenant de sa main gauche, tua Ofni et Phinéès. [4] Mais Saül, qui avait le pied léger, s'enfuit devant sa face. Déchirant ses vêtements, il plaça de la cendre sur sa tête et vint vers Héli, le prêtre. Héli lui dit : «Révèle-moi ce qui est advenu dans le camp.» Et Saül lui dit : «Pourquoi me demandes-tu cela? Le peuple a été écrasé et Dieu a rejeté Israël, mais aussi les prêtres ont été tués par l'épée et l'arche a été livrée aux étrangers. [5] Quand Héli eut entendu parler de la prise de l'arche, il dit : «Voici que Samuel a prophétisé au sujet de mes fils et de moi-même que nous devions mourir ensemble, mais il ne m'a pas alors mentionné l'arche. Maintenant, les témoignages ont été livrés aux ennemis. Que pourrais-je encore dire? Voici qu'Israël a péri loin de la vérité, puisque les jugements lui ont été enlevés.» Comme Héli était dans un désespoir extrême, il tomba de son siège. En un seul jour moururent Héli et ses fils Ofni et Phinéès. [6] Et la femme de Phinéès était assise en train d'enfanter. Quand elle entendit cela, toutes ses entrailles fondirent. La sage-femme lui dit : «Reprends des forces, que ton âme ne fonde pas, car il t'est né un fils.» Et la femme lui dit : «Voici maintenant qu'une âme est née, et nous mourons à quatre, à savoir le père, les deux fils et la belle-fille.» Elle lui donna pour nom «Où est la gloire» en disant : «La gloire de Dieu a péri en Israël, car l'arche du Seigneur a été prise.» Quand elle eut dit cela, elle rendit l'âme.

4. Comparer *I Samuel,* IV, 12-17. Le messager anonyme de la Bible est identifié à Saül, ce qui prépare aussi la suite (LVII-LVIII et LX).

5. Comparer *I Samuel,* IV, 18. «Loin de la vérité» *(de veritate) :* d'autres manuscrits portent *de vertice,* «de fond en comble» (Harrington).

6. Comparer *I Samuel,* IV, 19-22. L'auteur suit plutôt la version des Septante. Certains manuscrits donnent «la gloire de Dieu» *(gloria Dei),* d'autres portent «la gloire de la maison» *(gloria domus).*

Les étrangers passent à l'attaque

LV [1] Mais Samuel, pendant tout cela, ne savait rien, car, trois jours avant la bataille, Dieu l'avait envoyé en lui disant : «Va et observe le lieu d'Arimathie, où sera ta demeure.» Quand Samuel apprit ce qui était arrivé à Israël, il vint prier le Seigneur et dit : «Voici maintenant qu'en vain m'est refusée la faculté de voir la perte de mon peuple. Mais je crains maintenant que mes jours ne vieillissent dans le malheur et que mes années ne se terminent dans la douleur. Du moment que l'arche du Seigneur n'est pas avec moi, à quoi me sert-il de vivre encore?» [2] Le Seigneur lui dit : «Ne sois pas triste, Samuel, de ce que l'arche a été enlevée. Je la ramènerai, je détruirai ceux qui l'ont prise et je vengerai mon peuple de mes ennemis.» Samuel dit : «Voici, même si tu tires vengeance selon ta longanimité, que ferons-nous, nous qui mourons maintenant?» Dieu lui dit : «Avant que tu meures, tu verras le désastre que j'amènerai sur mes ennemis, par lequel les étrangers périront exterminés par les scorpions et par toutes sortes de reptiles très mauvais. [3] Comme les étrangers avaient placé l'arche du Seigneur, qu'ils avaient prise, dans le temple de Dagon leur dieu, quand ils vinrent interroger Dagon sur ce qui devait leur arriver, ils le trouvèrent tombé sur son visage, ses mains et ses pieds placés devant l'arche. Ils sortirent de bon matin et crucifièrent ses prêtres. Ils vinrent le lendemain et trouvèrent tout comme le jour précédent et le massacre se renouvela grandement parmi eux. [4] Les étrangers s'assemblèrent à Accaron et dirent chacun à son prochain : «Nous

LV 1. C'est l'histoire de la captivité et du retour de l'arche, avec beaucoup de détails typiques. Pour le début de la prière de Samuel, nous ne gardons pas le texte des manuscrits : *exercitium* («l'armée») et adoptons *exitium* («la perte»), correction de James.

2. Les plaies qui doivent frapper les étrangers se résument essentiellement en «scorpions» et en «toutes sortes de reptiles très mauvais», ce qui est différent des «tumeurs» et des «rats» du texte biblique (*I Samuel,* V, 9 ; VI, 4). On peut se demander si l'idée ne provient pas du fait que le dieu Dagon était un dieu poisson?

3. Comparer *I Samuel,* V, 2-4.

4. Comparer *I Samuel,* V, 10-11. Selon les Septante, l'assemblée a lieu à *Ascalon.*

voyons maintenant que le massacre s'amplifie parmi nous et que le fruit de notre sein périra, car les reptiles, qui ont été envoyés contre nous, vont exterminer les femmes enceintes, les nourrissons et les nourrices. » Ils dirent : « Voyons pourquoi la main du Seigneur s'est appesantie sur nous ! N'est-ce pas à cause de l'arche, car notre dieu est trouvé chaque jour tombé sur son visage devant l'arche et nous avons fait périr plus d'une fois nos prêtres pour rien ? » [5] Et les sages des étrangers dirent : « Voici maintenant que nous pouvons savoir si le Seigneur a envoyé sur nous le massacre à cause de son arche ou bien si c'est une puissance accusatrice qui nous frappe. [6] Maintenant, puisque meurent toutes les femmes enceintes et qui allaitent, que les nourrices se trouvent sans enfants, et que les nourrissons périssent, prenons à notre tour des vaches qui allaitent, attachons-les à un char neuf, plaçons sur lui l'arche et enfermons les petits des vaches. Il arrivera, si les vaches s'en vont avec assurance sans se tourner vers leurs petits, nous saurons que c'est à cause de l'arche que nous avons souffert tout cela. Si au contraire, elles refusent de partir par le désir de leurs petits, nous saurons que le temps de la ruine est arrivé sur nous. » [7] Certains des sages et des devins répondirent : « N'essayons pas seulement cela, mais plaçons les vaches au carrefour des trois routes qui se trouvent près d'Accaron. Car, la route du milieu conduit à Accaron, celle de droite en Judée, celle de gauche, en Samarie. Si, en partant, elles prennent la route de droite pour la Judée, nous saurons que c'est vraiment le Dieu des Juifs qui nous a exterminés. Mais si elles partent par les autres routes, nous saurons que le temps violent est venu pour nous, où nous renierons nos dieux. » [8] Les étrangers prirent des vaches qui allaitaient, les attachèrent à un char neuf et placèrent

5-6. Comparer *I Samuel*, VI, 11-12. Nous traduisons *conveniens dominatio* par « puissance accusatrice » (au sens juridique).

7. Noter l'idée, particulière à notre auteur, du carrefour de trois routes où Dieu guidera l'attelage des vaches. Les trois directions sont, à droite, celle de la Judée, au milieu, celle d'Accaron, à gauche, celle de Samarie. Faut-il voir là une intention désobligeante ?

8-9. Comparer *I Samuel*, VI, 12-13. Ici, les étrangers, au lieu de s'arrêter à la frontière, vont jusqu'à Silo. Quant aux « sièges » qu'ils font pour les reptiles, on a du mal à comprendre. Il faut noter que

l'arche sur lui. Ils les conduisirent au carrefour des trois routes et enfermèrent leurs petits chez eux. Mais les vaches, tout en mugissant et en désirant leurs petits, partirent néanmoins par la route de droite qui conduit en Judée. Alors, ils surent que c'était à cause de l'arche qu'ils étaient exterminés. [9] Tous les étrangers s'assemblèrent et ramenèrent l'arche à Silo avec des tambourins, des flutes et des chœurs. Pour les reptiles très mauvais qui les avaient exterminés, ils firent des sièges en or et ils sanctifièrent l'arche. [10] C'est ainsi qu'eut lieu l'extermination des étrangers. Le nombre des femmes enceintes qui moururent fut de soixante-quinze mille, celui des nourrissons de soixante-cinq mille, celui des nourrices de cinquante-cinq mille et celui des hommes, de vingt-cinq mille. Et la terre fut en repos durant sept ans.

Le peuple demande un roi

LVI [1] En ce temps-là, les fils d'Israël désirèrent demander un roi. Ils s'assemblèrent auprès de Samuel et dirent : «Voici maintenant que tu es vieux et que tes fils ne marchent pas dans tes chemins. Maintenant, établis sur nous un roi qui nous jugera, car elle est accomplie la parole qu'a prononcée Moïse pour nos pères dans le désert, en disant : "Établis fermement parmi tes frères un prince sur nous !» [2] Quand Samuel entendit parler de royaume, il fut extrêmement affligé

le texte biblique lui-même est particulièrement difficile, comme le prouvent les différentes leçons du texte des Septante pour les versets *I Samuel,* VI, 17-18. Dans le texte massorétique, on parle de «tumeurs d'or» et de «rats d'or».

10. La mort des femmes et des enfants est encore une idée particulière à notre auteur. Quant aux nombres, ils sont énormes, comme d'habitude.

LVI 1. L'histoire de l'institution de la royauté est racontée dans un esprit totalement antimonarchiste en suivant le texte biblique de *I Samuel,* VIII, 12. Cette opposition à la monarchie explique l'arrêt de notre ouvrage avec la mort de Saül.

2. Le discours antimonarchiste de Samuel est conforme à *I Samuel,* VIII, 6-18. Le seul royaume valable, c'est le royaume «pour toujours» *(in sempiterno).* La demande du peuple est donc prématurée, «avant le temps», et devrait être rejetée.

en son cœur et dit : «Voici maintenant que je vois que le temps n'est pas encore venu pour nous d'un règne pour toujours, ni de construire la maison du Seigneur, notre Dieu, puisqu'ils demandent un roi avant le temps. Même si la volonté du Seigneur domine tout, il me semble qu'un roi ne doit pas être établi.» [3] Le Seigneur lui dit durant la nuit : «Ne sois pas affligé. Car je vais leur envoyer un roi qui les exterminera et lui-même sera ensuite exterminé. Celui qui viendra à toi demain à la sixième heure, c'est lui qui doit régner sur eux.» [4] Le lendemain, Saül, fils de Cis, arriva de la montagne d'Éphraïm, à la recherche des ânesses de son père. En arrivant à Arimathie, il entra pour interroger Samuel au sujet des ânesses. Celui-ci marchait du côté de Baam. Saül lui dit : «Où est le voyant?» Car, en ce temps-là, un prophète s'appelait un voyant. Samuel lui dit : «C'est moi qui suis le voyant.» Il dit : «Peux-tu me révéler quelque chose des ânesses de mon père, car elles sont perdues?» Samuel lui dit : «Repose-toi auprès de moi aujourd'hui et je te révélerai demain matin ce que tu es venu demander.» [5] Samuel dit au Seigneur : «Seigneur, conduis ton peuple et révèle-moi ce que tu as pensé de celui-ci!» Et Saül se reposa auprès de Samuel ce jour-là. Il se leva le matin et Samuel lui dit : «Voici, tu dois savoir que le Seigneur t'a choisi comme prince pour son peuple pour ce temps ; il a élevé tes chemins et ton temps sera dirigé.» [6] Saül dit à Samuel : «Qui suis-je? Qu'est-ce que la maison de mon père, pour que mon Seigneur me dise cette parole? Je ne comprends pas ce que tu dis, car je suis jeune.» Et Samuel dit à Saül : «Qui donc donnera à ta parole de parvenir à son terme, de sorte que tu deviennes vieux? Pourtant, fais attention que tes paroles sont semblables aux paroles d'un prophète qui s'appellera Jérémie.»

3. Les vues de Dieu ne sont pas plus favorables (*I Samuel*, VII, 7-9), car Dieu va leur envoyer un roi «exterminateur».

4. Comparer *I Samuel*, IX, 1-13. *Baam* (Bama) est ici considéré comme un nom de lieu (conformément aux Septante) et non comme un «haut lieu» (texte massorétique).

5. Comparer *I Samuel*, IX, 20. L'expression «ton temps sera dirigé» est difficile.

6. Comparer *I Samuel*, IX, 21. Noter le curieux rapprochement avec les paroles de Jérémie (*Jérémie*, I, 6), qui sont mises dans la bouche de Saül.

[7] Et tandis que Saül s'en allait, ce jour-là, le peuple vint auprès de Samuel et ils dirent : «Donne-nous un roi, comme tu nous l'as promis.» Il leur dit : «Voici qu'un roi viendra pour vous dans trois jours.» Et voici que Saül vint et que lui arrivèrent tous les signes que Samuel lui avait annoncés. Cela n'est-il pas écrit dans le livre des Rois?

Saül devient roi

LVII [1] Samuel envoya assembler tout le peuple et il leur dit : «Vous voici, ainsi que votre roi. Quant à moi, je suis parmi vous, comme Dieu me l'a ordonné. [2] C'est pourquoi, je vous dis en présence de votre roi, comme mon seigneur Moïse, le serviteur du Seigneur, a dit à vos pères dans le désert, quand l'assemblée de Coré s'est levée contre lui : "Vous savez que je n'ai rien reçu de vous et que je n'ai fait de mal à aucun d'entre vous." Et, comme ils ont menti alors et qu'ils ont dit : "Tu as reçu", la terre les a engloutis. [3] Et vous, maintenant, qui n'avez pas été punis par le Seigneur, dites en présence du Seigneur et en présence de son oint, si vous avez demandé un roi parce que j'ai mal agi avec vous, et le Seigneur vous en sera témoin. Mais si c'est la parole du Seigneur qui est accomplie, je suis alors innocent et aussi la maison de mon père.» [4] Le peuple répondit : «Nous sommes tes serviteurs, et notre roi

7. Noter que les «trois jours» de *I Samuel,* IX, 20, deviennent ici le laps de temps qui précède l'intronisation de Saül. Notre auteur, si curieux de prodiges, n'insiste pas sur ceux qui sont donnés à Saül (*I Samuel,* X, 2-16). L'expression «livre des Rois» vient des Septante.

LVII Le récit de l'intronisation de Saül est conduit assez rapidement.

1. Comparer *I Samuel,* XII, 1-2. Votre roi : ce n'est pas celui de Samuel.

2. Comparer *I Samuel,* XII, 3. Noter «mon seigneur Moïse» (comparer *Nombres,* XI, 28). L'allusion à l'affaire de Coré est ici assez étrange, car il ne s'agissait aucunement d'une accusation de ce genre. D'ailleurs, cette allusion ne correspond pas non plus aux données du chapitre XVI de l'ouvrage. La seule donnée solide est, une fois encore, la condamnation des prêtres mauvais.

3. Remarquer l'insistance de Samuel pour dégager entièrement sa responsabilité dans l'inauguration de la royauté.

4. Comparer *I Samuel,* XI, 14-15. Remarquer la «lamentation» au lieu des «réjouissances» du récit biblique.

avec nous, car nous sommes indignes d'avoir pour juge un prophète. Maintenant, établis sur nous un roi qui nous juge. » Tout le peuple pleura, et aussi le roi, dans une grande lamentation, et ils dirent : « Vive le prophète Samuel ! » Et, quand fut établi le roi, ils apportèrent des sacrifices au Seigneur. [5] Ensuite Saül combattit contre les étrangers durant une année d'un combat très victorieux.

La première faute de Saül

LVIII [1] En ce temps-là, le Seigneur dit à Samuel : « Va et dis à Saül : "Tu as été envoyé pour détruire Amalech, afin que soient accomplies les paroles qu'a prononcées Moïse mon serviteur, en disant : 'Je détruirai le nom d'Amalech de la terre dont j'ai parlé avec jalousie.' N'oublie pas de détruire toute âme parmi eux, selon ce qui t'a été ordonné." » [2] Saül s'en alla et vainquit Amalech, mais il laissa vivre Agag, roi d'Amalech, car celui-ci lui avait dit : « Je te montrerai mes trésors cachés. » À cause de cela, il l'épargna, le laissa vivre et l'amena à Arimathie. [3] Et Dieu dit à Samuel : « Tu as vu comment, en un moment, le roi a été corrompu par l'argent et il a laissé vivre le roi d'Amalech et sa femme. Maintenant, permets qu'Agag s'approche de sa femme cette nuit et tu le tueras demain. Quant à sa femme, on veillera sur elle, jusqu'à ce qu'elle enfante un enfant mâle, alors elle aussi mourra. Et celui qui naîtra d'elle deviendra un scandale pour Saül. Quant à toi, lève-toi demain et tue Agag, car le péché de Saül est écrit devant moi pour toujours. » [4] Lorsque Samuel se leva le lendemain, Saül vint à sa rencontre et lui dit : « Le Seigneur a livré nos ennemis entre nos mains, comme tu l'avais dit. » Samuel lui dit : « Combien Israël s'est fait tort lorsque, avant que soit venu le temps où un roi régnerait sur lui, il t'a demandé pour lui comme roi ! Et toi, envoyé pour faire la volonté du Seigneur,

LVIII 1. Comparer *I Samuel*, xv, 3. L'auteur est plus préoccupé des fautes de Saül que de ses victoires.

2. Comparer *I Samuel*, xv, 8-9. La Bible parle de Gilgal et non d'Arimathie.

3. L'histoire de la femme d'Agag est particulière à notre auteur, mais elle est importante, car c'est le fils d'Agag qui tuera Saül (LXV, 4).

tu as désobéi. C'est pourquoi celui que tu as laissé vivant va mourir maintenant, les trésors cachés dont il t'a parlé, il ne te les montrera pas, et celui qui naîtra de lui deviendra pour toi un objet de scandale. » Samuel alla vers Agag avec une épée, il le tua et retourna dans sa maison.

David devient roi

LIX [1] Le Seigneur dit à Samuel : « Va et oins celui que je te dirai, car le temps est accompli où son règne doit arriver. » Samuel dit : « Voici maintenant que tu vas effacer le règne de Saül ? » Et il dit : « Je l'efface. » [2] Samuel s'en alla à Béthel et sanctifia les anciens, Iesse et ses fils. Et le premier-né de Iessé, Éliab, arriva. Et Samuel dit : « Voici maintenant le saint, l'oint du Seigneur ! » Le Seigneur lui dit : « Où est ta vision qu'a vue ton cœur ? N'est-ce pas toi qui as dit à Saül : "C'est moi, le voyant !" Comment ignores-tu qui tu dois oindre ? Mais maintenant, cette réprimande te suffit. Cherche le berger le plus petit de tous et oins-le ! » [3] Samuel dit à Iessé : « Envoie chercher ton fils d'auprès du troupeau, car c'est lui que Dieu a choisi. » Iessé envoya chercher David et Samuel l'oignit au milieu de ses frères. Et le Seigneur fut avec lui à partir de ce jour. [4] Alors David commença à chanter ce psaume, et il dit :

« Des confins de la terre je commencerai à glorifier
et pour les jours du monde, je chanterai un hymne.

4. Comparer *I Samuel,* XV, 32-34. Finalement le grand reproche fait à Saül est d'avoir désobéi à la loi de l'anathème, pour de bas motifs.

LIX 1. En contraste avec Saül, le roi désigné avant le temps, apparaît David, le roi qui vient au temps voulu par Dieu.

2. Comparer *I Samuel,* XVI, 4-7. La scène se passe ici à Béthel, et non à Bethléem, comme dans la Bible. Est-ce une simple faute de copiste ? À propos du futur roi, noter l'expression « le saint, l'oint du Seigneur » *(sanctus christus Domini)* ce qui évoque l'*Écrit de Damas,* VI, 1, où il s'agit des prophètes.

4. Le psaume de David ressemble étonnamment au psaume CLI connu par le texte grec des Septante, par le texte syriaque publié en 1887 par Wright et enfin par le texte hébreu découvert à Qoumrân dans la grotte XI. Le thème est celui du jeune berger, choisi malgré sa petitesse et sur lequel Dieu veille jalousement. Mais l'auteur n'insiste pas sur l'aspect « orphique » du personnage. Il souligne seulement qu'il

Abel, au début, quand il paissait ses brebis,
son sacrifice fut plus agréable que celui de son frère.
Et, jaloux de lui, son frère le tua.
Pour moi, il n'en fut pas ainsi,
parce que Dieu m'a gardé.
Car, à ses anges, il m'a confié
et à ses gardiens pour qu'ils me gardent,
parce que mes frères ont été jaloux de moi,
mon père et ma mère m'ont négligé.
Lorsque le prophète est venu,
ils ne m'ont pas appelé,
quand l'oint du Seigneur a été désigné,
ils m'ont oublié.
Mais Dieu, par sa droite et par sa miséricorde, s'est approché de moi.
Aussi je ne cesserai pas de chanter des hymnes
tous les jours de ma vie. »

[5] Comme David parlait encore, voici qu'un lion féroce sortit de la forêt ainsi qu'une ourse de la montagne et ils enlevèrent les taureaux de David. David dit : « Voici que ceci sera pour moi le signe du très puissant début de ma victoire dans le combat. Je vais sortir derrière eux, je délivrerai ce qu'ils ont emporté et je les tuerai. » David sortit derrière eux, prit des pierres dans la forêt et les tua. Et Dieu lui dit : « Voici que par des pierres, j'ai livré devant toi ces bêtes féroces. Ce sera pour toi le signe qu'avec des pierres, tu tueras, après un temps, l'ennemi de mon peuple. »

est compositeur de psaumes, ce qui correspond aux données bibliques (le Psautier de David), mais aussi aux idées qoumrâniennes selon lesquelles David apparaît comme le grand psalmiste (quatre mille cinquante psaumes, d'après la notice qui vient clore le psautier de la grotte XI).

5. La suite n'est plus un psaume, mais un récit, qui développe le thème du combat contre le lion et l'ourse, en suivant *I Samuel,* XVII, 34-37. Le lion et l'ourse se retrouvent dans le psaume syriaque, auquel il vient d'être fait allusion, où le verset 3 semble une interpolation destinée à mettre en relation le psaume CLI avec les psaumes IV et V du même groupe syriaque, qui font tous deux allusion au même combat contre le lion et l'ourse. Ici, il faut noter que les animaux enlevés ne sont pas des brebis, comme dans la Bible (*I Samuel,* XVII, 34) mais des taureaux, ce qui évoque la vision des taureaux dans *I Hénoch,* XC. David est donc le gardien du troupeau d'Israël, dont les taureaux sont le symbole. Noter aussi que David utilise déjà des pierres contre les bêtes féroces, comme il le fera contre Goliath, « l'ennemi de mon peuple ».

Le psaume de David

LX ¹ En ce temps-là, l'esprit du Seigneur fut enlevé à Saül et un esprit très mauvais l'étouffait. Saül envoya chercher David et il chantait sur sa cithare un psaume pendant la nuit. Voici le psaume qu'il chantait pour Saül, pour que l'esprit mauvais se retire de lui :

² «Il y avait ténèbres et silence avant que le monde fût.

Le silence se mit à parler et les ténèbres devinrent visibles.

Alors ton nom a été dit dans l'assemblage de l'étendue,

LX 1. Le thème de l'esprit mauvais dans Saül vient de la Bible (*I Samuel,* XVI, 14-23). Le détail de la «nuit» est particulier à notre auteur. La nuit est le temps des révélations (IX, 10 et 15 ; XXVIII, 4 ; XXXII, 16 ; LIII, 3-4 ; LVI, 3). David est un exorciste, comme Abraham dans l'*Apocryphe de la Genèse,* XX, 16-32 (comparer aussi la *Prière de Nabonide,* I, 4).

2. Le psaume chanté par David pour exorciser Saül est particulièrement étrange. L'auteur y exprime ses vues sur les origines du monde. Il ne faut pas forcer l'aspect «gnostique» de cette composition, mais il s'agit manifestement d'une méditation mystique sur l'œuvre de la création *(Maasei Berêshit),* comme dans la vision de Cénez (XXVIII, 6-9). Les analogies sont nombreuses et très éclairantes. Au point de départ, on trouve, comme dans *IV Esdras,* VI, 39, le couple ténèbres-silence. Il évoque le couple flammes-source dans le *tohu-bohu* (XXVIII, 7). «Les ténèbres (qui) devinrent visibles» ressemblent à «l'étincelle» qui jaillit des flammes qui ne brûlent pas. Le «silence qui se met à parler» rappelle les «sources qui s'éveillent de leur sommeil». Dans les deux cas, la création s'exprime par un phénomène d'apparition ou d'éveil. Le premier temps de la création a pour résultat, ici (LX), la formation d'un «dessus» qui est le ciel et d'un «dessous», qui est la terre ; là (XXVIII), c'est la formation de deux «firmaments», un «supérieur» et un «inférieur», entre lesquels les hommes vivront pendant quatre mille ans. Dans le chapitre XXVIII, on insiste sur la différence entre le firmament actuel et le firmament du monde nouveau eschatologique, tandis que, dans notre chapitre, l'opposition réside entre la création du monde visible (ciel et terre) et celle des esprits, qui n'apparaissent qu'au second jour. Notre auteur est d'accord sur ce point avec *IV Esdras,* VI, 41 et *II Hénoch,* XXIX, 1 (recension longue), mais il est en désaccord avec le livre des *Jubilés,* II, 2, qui place la création des anges au premier jour, et aussi avec plusieurs auteurs juifs postérieurs qui situent cette création au cinquième jour et même au septième (Philon d'Alexandrie, *Legum allegoriae,* I, 5). Cette thèse de la création des anges au second jour l'emporta finalement dans le judaïsme (targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* I, 26). «La tribu de vos esprits» évoque les innombrables esprits de *I Hénoch,* XL, 1 ; LX, 1 ; LXXI, 8.

dont le dessus fut appelé ciel,
dont le dessous fut appelé terre.
Il fut ordonné au dessus de donner la pluie au temps voulu,
il fut ordonné au dessous de produire la nourriture pour tous les êtres qui ont été faits.
Et après cela, fut faite la tribu de vos esprits.
[3] Maintenant donc, ne sois pas importun,
toi qui es une créature seconde.
Sinon, souviens-toi du Tartare où tu marches.
Ne te suffit-il pas d'entendre, par ces harmonies faites devant toi,
comment c'est pour beaucoup que je chante ce psaume?

3. L'esprit mauvais est donc «une créature seconde», qui ne peut par conséquent prétendre à la prééminence sur l'ensemble de la création. Il est d'ailleurs né «d'une dissonnance dans le chaos» *(de resultatione in chaoma)* (James cite ici *Testament de Salomon,* IV, 8). Il est donc dominé par les «harmonies» du psaume chanté par David. Il sera finalement vaincu à la fin des temps, quand la nouvelle création sortira du «sein nouveau» *(nova metra).* Cette notion n'est pas directement gnostique, mais c'est l'idée, chère à notre auteur, d'une lignée privilégiée, qui lutte en permanence contre les forces du mal et en triomphera finalement. Plutôt que de penser à *II Hénoch,* XXV, où un être fantastique, Adoël, «porte en son ventre le grand Siècle», il vaut mieux, chercher des données bibliques, surtout la descendance d'Ève écrasant le démon, selon le texte de *Genèse,* III, 15, qui prendra de plus en plus d'importance. Il semble que l'auteur donne à son idée une allure eschatologique, par l'expression *nova metra* et par des notations comme «après un temps». En fait, le «sein nouveau» est à la fois antérieur à David, puisqu'il lui donne le jour, et identifié plus ou moins à lui, car celui qui vaincra les esprits mauvais, c'est évidemment Salomon, qui sera le «maître des esprits» (comparer *Sagesse de Salomon,* VII, 17, 20; *II Baruch,* LXXVII, 25). L'image maternelle vise donc en première instance le personnage de *Ruth,* que notre auteur considère comme la mère de David, mais aussi, en seconde instance, le personnage mythique de la «femme», qui sera la mère du nouveau David et de l'humanité nouvelle. Cette «femme» est évidemment la Sagesse, dont l'activité dans l'acte créateur du monde nouveau est déjà mise en relief dans les livres de Sagesse et en particulier en *Ecclésiastique,* XXIV, mais elle est aussi le peuple d'Israël lui-même, du moins en tant qu'il est identifié au petit groupe des élus ou à la Jérusalem céleste. On retrouve ce thème dans plusieurs Apocalypses juives, dans *Apocalypse de Jean,* XII, et, dans les *Hymnes,* III, 9-11. En tout cas, il est certain que le règne de David a un double aspect : «en ce monde» et celui «qui vient en son temps» (voir LXII, 9). L'eschatologie royale davidique est donc présente dans notre ouvrage.

Ne te souviens-tu pas que c'est d'une dissonance dans le chaos
qu'a éclaté votre création?
Mais il te convaincra d'erreur, le sein nouveau d'où je suis né
et d'où naîtra de mes flancs, après un temps, celui qui vous vaincra.»

Tandis que David chantait cet hymne, l'esprit mauvais épargnait Saül.

La victoire de David

LXI [1] Après cela, les étrangers vinrent combattre contre Israël et David retourna au désert pour paître les brebis. Les Madianites vinrent à sa rencontre et voulurent enlever ses brebis. Il descendit vers eux, les vainquit et tua parmi eux quinze mille hommes. Ce fut le premier combat que livra David, lorsqu'il était dans le désert. [2] Un homme sortit du camp des étrangers, nommé Goliath. Il regarda vers Saül et vers Israël et dit : «N'est-ce pas toi, Israël, qui as fui devant moi, quand je vous ai enlevé l'arche et que j'ai tué vos prêtres? Maintenant que tu règnes, tu vas descendre comme un homme et comme un roi et tu nous attaqueras! Sinon, c'est moi qui vais venir contre toi, et je ferai de toi un captif et ton peuple servira nos dieux.» En entendant cela, Saül et Israël furent dans une grande crainte. Et l'étranger dit : «Selon le nombre des jours durant lesquels Israël a fait son banquet, quand ils ont reçu la loi dans le désert, durant quarante jours aussi, je les insulterai; ensuite je combattrai contre eux.» [3] Il advint, lorsque les quarante jours furent achevés, que David vint voir le combat de ses frères. Il entendit les paroles qu'avait dites l'étranger et il dit : «N'est-ce pas

LXI La victoire de David sur Goliath est le thème essentiel, mais avec beaucoup de détails inédits.

1. Comparer *I Samuel,* XVII, 15. Noter l'insistance sur le retour au désert. David est toujours présenté, dans notre livre, comme l'homme du désert.

2. Comparer *I Samuel,* XVII, 4-11. Noter l'insistance sur le thème des quarante jours. Allusion à la fuite de Saül (LIV, 4). Celui-ci est interpellé sous le nom d'Israël.

3. Comparer *I Samuel,* XVII, 23. Allusion à LIX, 5.

le temps dont Dieu m'a dit : "Je livrerai entre tes mains, par des pierres, l'ennemi de mon peuple?" » [4] Saül entendit ces paroles, l'envoya chercher et lui dit : «Qu'est-ce que ce discours que tu as tenu au peuple?» David dit : «Ne crains rien, ô roi, car j'irai, je vaincrai l'étranger et Dieu enlèvera la haine et l'opprobre d'Israël.» [5] David partit, prit sept pierres et écrivit dessus les noms de ses pères, Abraham, Isaac et Jacob, Moïse et Aaron, le sien et celui du Tout-Puissant. Et Dieu envoya Zervihel, l'ange qui préside à la force. [6] David partit vers Goliath et lui dit : «Écoute une parole avant de mourir! N'étaient-elles pas sœurs, les deux femmes dont nous sommes nés, toi et moi? Ta mère était Orpha et ma mère était Ruth. Orpha choisit pour elle les dieux des étrangers et s'en alla derrière eux, tandis que Ruth choisit pour elle les chemins du Tout-Puissant et marcha en eux. Alors vous êtes nés d'Orpha, toi et tes trois frères. Puisque tu te lèves aujourd'hui et que tu viens massacrer Israël, moi qui suis né de ta parenté, voici que je viens, moi aussi, pour venger mon peuple. Car tes trois frères aussi, après ta mort, tomberont entre mes mains et vous direz alors à votre mère : "Il ne nous a pas épargnés, celui qui est né de ta sœur."» [7] David plaça dans sa fronde une pierre et

4. Comparer *I Samuel,* XVII, 31. L'auteur suit plutôt la version des Septante.

5. Comparer *I Samuel,* XVII, 40. David prend ici sept pierres et non cinq, comme dans la Bible. De plus, il les marque de noms sacrés et, parmi eux, du sien, qui devient ainsi le dernier de la lignée des patriarches. On peut penser que l'ange Zervihel (Cervihel?) est le même que l'ange Zervel, qui prête sa force à Cénez (XXVII, 10).

6. Les deux adversaires sont ici les représentants de deux races et les fils de deux mères, qui sont des sœurs ennemies, Ruth, l'étrangère, qui s'est attachée au peuple d'Israël et à son Dieu, et Orpha, l'étrangère, qui est retournée vers son peuple et vers ses dieux (comparer *Ruth,* I, 1-18). On retrouve ici le thème des «deux femmes» ennemies (comparer *Hymnes,* III, 6-11). Les deux combattants symbolisent donc deux groupes très proches, mais ennemis : le «petit reste» d'Israël et les hommes infidèles à Dieu. Les trois frères de Goliath viennent de *II Samuel,* XXI, 15-22. On peut se demander si le chiffre de quatre n'est pas là pour évoquer les quatre royaumes de *Daniel,* VII. En ce cas, Goliath lui-même est plus ou moins le symbole du quatrième royaume et David évoque le «Fils de l'Homme», vainqueur eschatologique des forces du mal.

7. Comparer *I Samuel,* XVII, 49-51. On peut supposer que la pierre unique lancée par David est la septième, marquée du nom du «Tout-Puissant». On pense évidemment à la pierre qui détruit la statue géante

frappa l'étranger au front. Il courut vers lui et tira son épée du fourreau. Et Goliath lui dit, alors que son âme était encore en lui : « Hâte-toi de me tuer et de triompher ! » [8] David lui dit : « Avant de mourir, ouvre tes yeux et regarde le tueur qui te fait mourir. » Et l'étranger regarda et vit l'ange. Il dit : « Ce n'est pas toi seulement qui m'as tué, mais celui qui était avec toi, dont l'aspect n'est pas celui d'un homme. » Alors David lui enleva la tête. [9] Mais l'ange du Seigneur éleva le visage de David et personne ne le reconnaissait. Saül, en voyant David, lui demanda qui il était et personne ne le reconnaissait.

L'amitié de David et de Jonathas

LXII [1] Après cela, Saül fut jaloux de David et il cherchait à le tuer. Mais David et Jonathas, fils de Saül, firent alliance entre eux. Quand David vit que Saül cherchait à le tuer, il s'enfuit à Arimathie et Saül sortit à sa poursuite. [2] L'esprit demeura dans Saül et il prophétisa en disant : « Pourquoi es-tu égaré, Saül ? Qui poursuis-tu ainsi en vain ? Le temps de ton règne est achevé ! Va-t'en en ton lieu ! Car tu vas mourir et David régnera. Ne devez-vous pas mourir ensemble, toi et ton fils ? Alors apparaîtra le règne de David. » Saül s'en alla et il ne savait pas ce qu'il avait prophétisé. [3] Quant à David, il vint vers Jonathas et lui dit : « Viens ! Établissons une alliance avant d'être séparés l'un de l'autre. Car Saül, ton père, cherche à me tuer injus-

dans *Daniel,* II, 34. Les paroles de Goliath mourant sont une imagination de notre auteur.

8. C'est l'ange Zervihel qui est le véritable exécuteur de Goliath, mais il est presque identifié à David.

9. David est devenu un être nouveau, qu'on ne reconnaît plus, parce qu'il a non seulement la force de l'ange, mais aussi, d'une certaine manière, son aspect. Ce détail miraculeux est l'interprétation du texte biblique (*I Samuel,* XVII, 55-58).

LXII 1. L'intérêt de l'auteur se porte avec prédilection vers l'amitié de David et de Jonathas. Il veut marquer le contraste entre ce lien qui les unit et la haine qui sépare Saül de David (*I Samuel,* XX).

2. Comparer *I Samuel,* XIX, 23. Les données bibliques sont élaborées pour faire de Saül le prophète de son propre malheur.

tement et, comme il sait que tu m'aimes, il ne te révèle pas ce qu'il médite contre moi. [4] Mais il me hait précisément parce que tu m'aimes, de peur que je ne règne à sa place. Alors que moi, je lui ai fait du bien, lui, il me rend le mal. Alors que moi, j'ai tué Goliath par la parole du Tout-Puissant, regarde la fin qu'il me réserve, puisqu'il a désigné la maison de mon père pour la détruire. Si seulement on pouvait mettre dans la balance le jugement de vérité, pour que la foule des sages en écoute la décision ! [5] Maintenant je crains qu'il ne me tue et ne perde la vie à cause de moi. Car je n'ai jamais répandu le sang innocent. Pourquoi mon âme souffre-t-elle persécution? Je suis le plus petit d'entre mes frères et j'ai gardé les brebis ; pourquoi suis-je menacé de mort? Car je suis juste et je n'ai pas commis d'iniquité ; pourquoi ton père me hait-il? Mais la justice de mon père m'aidera à ne pas tomber entre les mains de ton père. Alors que je suis jeune et faible de jours, c'est en vain que Saül est jaloux de moi. [6] Si je lui avais nui, je lui demanderais de me pardonner mes péchés, car si Dieu pardonne les iniquités, combien plus ton père, qui est chair et sang ! J'ai marché dans sa maison avec tout mon cœur et, comme un aigle léger, je me suis déplacé devant lui. J'ai placé mes mains sur la cithare et je l'ai béni dans des hymnes. Mais lui, il a pensé me tuer et, comme un passereau qui fuit en présence de l'épervier, j'ai fui devant lui. [7] À qui ai-je révélé ce que j'ai souffert, sinon à toi et à ta sœur Michal? Car tous deux, nous marchions dans la vérité l'un avec l'autre. [8] Il aurait mieux valu, frère, que je sois tué dans le combat plutôt que de tomber dans les mains de ton père. Car dans le combat, mes yeux étaient

5. Nous acceptons la conjecture de Harrington : *nunquam effudi* («je n'ai jamais répandu»). «Je suis le plus petit d'entre mes frères et j'ai gardé les brebis» apparaît comme une citation du psaume CLI, trouvé dans la grotte XI de Qoumrân et dont nous avons vu l'importance pour notre texte (LIX).

6. La dernière phrase, avec le «passereau», semble une allusion à *Psaumes,* XI (X), 1, qui est précisément un «psaume de David». Mais on trouve aussi l'expression dans le psaume CII (CI), 8 qui est une «prière du pauvre». Tout ceci fait apparaître David beaucoup moins comme un robuste guerrier que comme le symbole même du «pauvre».

7. Allusion à Michol, fille de Saül et femme de David, dont on n'a pas parlé jusqu'à présent (comparer *I Samuel,* XVIII, 20-27).

partout aux aguets pour le protéger de ses ennemis. Mon frère Jonathas, écoute mes paroles et, s'il y a en moi de l'injustice, reprends-moi ! » [9] Jonathas répondit et dit à David : « Viens à moi, mon frère David, et je vais te dire ta justice. Mon âme va défaillir grandement de tristesse à cause de toi, car nous nous séparons maintenant l'un de l'autre. Ce sont nos péchés qui nous ont obligés à nous séparer l'un de l'autre, mais souvenons-nous nuit et jour l'un de l'autre, tant que nous vivons. Et même si la mort nous sépare, je sais que nos âmes se connaîtront encore l'une l'autre. Car ton règne est en ce monde, mais de toi viendra le début d'un règne qui arrivera en son temps. [10] Et maintenant, comme l'enfant est enlevé du lait de sa mère, ainsi en sera-t-il de notre séparation. Ciel, sois témoin, terre, sois témoin de ce que nous avons dit entre nous ! Pleurons chacun sur son prochain, mêlons nos larmes en un seul vase et confions le vase à la terre et ce sera pour nous un témoignage. » [11] Ils pleurèrent beaucoup l'un sur l'autre et ils s'embrassèrent l'un l'autre. Mais Jonathas eut peur et dit à David : « Souvenons-nous, frère, de l'alliance établie entre nous et du serment placé dans notre cœur. Si je meurs avant toi et que tu règnes réellement, comme l'a dit le Seigneur, ne te souviens pas de la colère de mon père, mais de ton alliance, qui a été établie entre toi et moi ! Ne te souviens pas de la haine dont t'a haï mon père pour rien, mais de l'amour dont je t'ai aimé ! Ne te souviens pas de ce que mon père a été ingrat envers toi, mais souviens-toi de la table où nous avons mangé ensemble ! Ne garde pas présente la jalousie dont il t'a accablé méchamment, mais la vérité que nous tenons, toi et moi ! Ne te soucie pas du mensonge que Saül a prononcé, mais des serments que nous nous

9. Insistance pour montrer que même le fils de Saül reconnaît la totale innocence de David. Noter l'idée qu'après la mort, on se reconnaît (XXIII, 13 et *II Baruch,* L, 3-4). Jonathas lui-même annonce les deux règnes de David : le règne « en ce monde » et l'inauguration par lui d'un autre règne, qui « arrivera en son temps » (comparer LX, 3).

10. Comparer *I Samuel,* XX, 23. L'auteur ajoute au témoignage de Dieu lui-même celui du ciel, de la terre et des larmes des deux amis.

11. Comparer *I Samuel,* XX, 41-42. Noter encore l'allusion au désert, lieu privilégié du séjour de David, alors que *I Samuel,* XXI, 1 ne précise pas où il va.

sommes jurés l'un à l'autre ! » Et ils s'embrassèrent l'un l'autre. Après cela, David s'en alla dans le désert et Jonathas entra dans la ville.

Les mauvais prêtres de Noba

LXIII [1] En ce temps-là, les prêtres qui habitaient à Noba souillaient les choses saintes du Seigneur et détournaient les prémices du peuple. Dieu fut irrité et dit : « Voici que je vais détruire les habitants de Noba, car ils marchent dans les chemins des fils d'Héli. » [2] En ce temps-là, Dohec le Syrien, qui était chargé des mules de Saül, vint et dit à Saül : « Ne sais-tu pas qu'Abimélech, le prêtre, tient conseil avec David, lui a donné une épée et l'a laissé aller en paix ? » Saül envoya chercher Abimélech et lui dit : « Tu mourras certainement, car tu as tenu conseil avec mon ennemi. » Saül tua Abimélech et la maison de son père, et aucun homme de sa tribu ne s'échappa, sinon seulement son fils Abiathar. Celui-ci alla vers David et lui annonça tout ce qui lui était arrivé. [3] Il lui dit : « Voici que, l'année où Saül commença à régner, quand Jonathas eut péché et que le roi voulait le tuer, ce peuple s'est levé et l'en a empêché. Mais maintenant, alors qu'on tue les prêtres, trois cent quatre-vingt-cinq hommes, il s'est tu et n'a rien dit. C'est pourquoi, voici que des jours viennent vite, où je les livrerai aux mains de leurs ennemis et ils tomberont frappés avec leur roi. » [4] En ce qui concerne Dohec le Syrien, le Seigneur dit : « Voici que des jours viennent vite, où le ver de feu montera dans sa langue et le fera

LXIII 1. Alors que dans la Bible, David trouve refuge à Noba, (*I Samuel,* XXI, 1-7), l'auteur souligne l'iniquité des prêtres de Noba, qu'il a déjà longuement attaqués (XLV-XLVII).

2. L'intervention de Doeg *(Dohec)* résume *I Samuel,* XXII, 6-23. Doeg, dans la Bible, est le chef des bergers de Saül et non le chef des muletiers. L'auteur en fait un « Syrien », comme *I Samuel,* XXI, 8 (Septante), un « Araméen ».

3. Le nombre des morts est de trois cent quatre-vingt-cinq au lieu de quatre-vingt-cinq dans la Bible (*I Samuel,* XXII, 18). Il est vrai qu'il représente non seulement les prêtres, mais l'ensemble des hommes tués. Dans la version des Septante, le chiffre est de trois cent cinq.

4. Doeg aura « sa demeure dans le feu » comme Iair (XXXVIII, 4) (comparer *II Baruch,* XLIV, 15).

pourrir, et sa demeure sera avec Iaïr dans le feu qui ne s'éteint jamais.» [5] Tout ce qu'a fait Saül, le reste de ses actions et comment il a poursuivi David, cela n'est-il pas écrit dans le livre des Rois d'Israël?»

La magicienne d'Endor

LXIV [1] Après cela, Samuel mourut. Tout Israël s'assembla, le pleura et l'ensevelit. Alors Saül pensa et dit : «Si j'enlève les magiciens de la terre d'Israël, on se souviendra de moi après ma mort.» Et Saül fit disparaître tous les magiciens de la terre. Dieu dit : «Voici que ce n'est pas à cause de ma crainte que Saül a enlevé les magiciens de la terre, mais pour se faire un nom. Voici qu'il ira auprès de ceux qu'il a fait disparaître, pour rechercher auprès d'eux la divination, puisqu'il n'a pas de prophète.» [2] Alors les étrangers se dirent l'un à l'autre : «Voici que Samuel le prophète est mort. Qui donc prie pour Israël? David, qui a combattu pour eux, est l'ennemi de Saül et n'est plus avec eux. Maintenant, levons-nous, allons combattre et nous les vaincrons! Ainsi vengerons-nous le sang de nos pères.» Les étrangers s'assemblèrent et vinrent pour le combat. [3] Quand Saül vit que Samuel était mort et que David n'était pas avec lui, ses mains tremblèrent. Il posa des questions au Seigneur, mais celui-ci ne l'écouta pas. Il appela des prophètes et aucun ne lui apparut. Saül dit au peuple : «Cherchons quelque devin et posons-lui des questions sur ce que je pense.» Le peuple répondit : «Voici maintenant qu'il y a une femme appelée Sedecla. C'est la fille d'un devin madianite. Elle séduit le peuple d'Israël

5. L'auteur laisse de côté l'histoire de la grotte d'Engaddi, où David épargne Saül (*I Samuel,* XXIV).

LXIV 1. Comparer *I Samuel,* XXV, 1 et XXVIII, 3. Là encore, cette décision de Saül apparaît comme mauvaise aux yeux de Dieu. Comparer *II Baruch,* LXVI, 2, où le même dessein prêté à Josias est considéré comme bon, de même que dans la Bible (*II Rois,* XXIII, 24). Ici, on reproche à Saül son orgueil dans cette décision.

2. Les étrangers constatent qu'Israël n'a plus de protecteur.

3. Comparer *I Samuel,* XXVIII, 6-7. «Un devin madianite» *(divini madianite)*, en acceptant la conjecture d'Harrington *(divini* au lieu de *debic* ou *debin)*. Certains manuscrits donnent son nom, Adod, à corriger en Aod (XXXIV, 1).

par ses sortilèges et elle habite à Endor. » [4] Saül revêtit ses vêtements les moins bons, alla vers elle pendant la nuit, lui et deux hommes avec lui, et lui dit : « Fais-moi monter Samuel ! » Elle dit : « Je crains le roi Saül. » Saül lui dit : « Tu ne souffriras rien de Saül en faisant cela. » Et Saül se dit en lui-même : « Quand je régnais sur Israël, même si les gens ne m'avaient pas vu, ils savaient pourtant que j'étais Saül. » Saül interrogea la femme en disant : « As-tu quelquefois vu Saül ? » Elle dit : « Je l'ai vu souvent. » Saül sortit dehors, pleura et dit : « Voici maintenant que je sais que mon visage est changé et que la gloire de mon règne m'a quitté. » [5] Et il advint que la femme vit Samuel monter, mais elle vit Saül avec lui. Elle s'écria et dit : « Voici donc que tu es Saül ! Pourquoi t'es-tu moqué de moi ? » Il lui dit : « Ne crains rien, mais dis ce que tu as vu ! » Elle dit : « Voilà quarante ans que je fais monter les morts pour les étrangers, mais un tel aspect, je n'en avais jamais vu et je n'en verrai plus jamais. » [6] Saül lui dit : « Quel est son aspect ? » Elle dit : « Tu m'interroges au sujet des dieux ! Car voici que son aspect n'est pas d'un homme. Celui-ci est vêtu d'une tunique blanche recouverte d'un manteau et deux anges le conduisent. » Et Saül se souvint du manteau que Samuel avait déchiré de son vivant, et, la frappant de la main, il la jeta à terre. [7] Samuel lui dit : « Pourquoi m'as-tu troublé en me faisant monter ? J'ai pensé que le temps était venu de recevoir la récompense de mes œuvres. C'est pourquoi, ne te glorifie pas, roi, ni toi, femme. Car ce n'est pas vous qui m'avez fait venir, mais ce message, que Dieu m'a confié de mon vivant, de venir t'annoncer que tu as péché pour la deuxième fois contre Dieu avec mépris. C'est pourquoi, après le départ de mon âme, mes os ont été troublés, pour que je te dise, une fois mort, ce que j'avais entendu vivant. [8] Maintenant donc, demain, toi et tes fils, vous serez avec moi, quand le peuple aura été

4-5. Comparer *I Samuel,* XXVIII, 8-12.
6. Comparer *I Samuel,* XXVIII, 13-14. L'auteur ajoute les deux anges, qui accompagnent Samuel, et identifie son manteau à celui dont Saül avait déchiré l'extrémité (*I Samuel,* XV, 27-28).
7. Comparer *I Samuel,* XXVIII, 15. Samuel ne fait qu'obéir à Dieu et non à l'appel de la voyante.
8. Comparer *I Samuel,* XXVIII, 16-19.

livré aux mains des étrangers. Ainsi, parce que tes entrailles ont brûlé de désir, tout ce qui est à toi te sera repris.» [9] Quand Saül entendit les paroles de Samuel, il fut effondré et dit : «Voici que je m'en vais avec mes fils pour mourir. Puisse ma perte être l'expiation de mes injustices !» Saül se leva et partit de là.

La mort de Saül

LXV [1] Les étrangers étaient en train de vaincre Israël. Saül sortit pour le combat et Israël s'enfuit devant les étrangers. Saül, voyant que le combat était extrêmement violent, dit en son cœur : «Pourquoi t'encourager à vivre, alors que Samuel a annoncé la mort pour toi et tes fils?» [2] Et Saül dit à celui qui portait ses armes : «Prends ton épée et tue-moi, avant que les étrangers ne viennent et ne me traitent avec dérision.» Mais celui qui portait ses armes ne voulut pas porter la main sur lui. [3] Alors il se jeta sur son épée, mais ne réussit pas à mourir. Il regarda derrière lui et vit un homme qui courait. Il l'appela et lui dit : «Prends mon poignard et tue-moi, car mon âme est encore en moi.» [4] Il vint pour lui donner la mort. Saül lui dit : «Avant de me faire mourir, dis-moi qui tu es.» Il lui dit : «Je suis Édab, fils d'Agag, roi des Amalécites.» Saül dit : «Voici donc que sont venues sur moi les paroles de Samuel, quand il a dit : "Celui qui naîtra d'Agag sera pour toi un objet de scandale." [5] Va donc et dis à David : "J'ai tué ton ennemi." Et tu lui diras : "Ainsi parle Saül : 'Ne te souviens pas de ma haine, ni de mon injustice.'"»

LXV 1. Comparer *I Samuel,* XXXI, 1-3.

2. Comparer *I Samuel,* XXXI, 4.

3. Comparer *I Samuel,* XXXI, 4. Notre auteur ajoute une péripétie. C'est un étranger qui va tuer Saül.

4. Le meurtrier de Saül est le fils d'Agag, qui avait été l'occasion de la première faute de Saül au sujet de l'anathème (LVIII).

5. La dernière parole de Saül, qui n'est pas non plus dans la Bible, est une demande de pardon adressée à David par l'intermédiaire de l'étranger qui vient de le tuer.

L'ouvrage se poursuivait-il avec le récit du règne de David et de Salomon, comme l'ont pensé certains? C'est peu probable, car, pour notre auteur, David est beaucoup plus le type du roi idéal, qui doit venir à la fin des temps, que le personnage «historique», dont la Bible raconte les exploits et aussi les fautes.

XI

QUATRIÈME LIVRE D'ESDRAS

[illegible] LXXV, LXXV. [illegible]

[illegible] oreilles ont brûlé de [illegible]

[illegible]

il est [illegible]

[illegible] pour mourir. [illegible]

[illegible]

[illegible]

NOTICE

Nous possédons le texte de IV Esdras *dans des manuscrits de la Vulgate et dans des traductions en plusieurs langues orientales. Mais plusieurs indices font supposer un original sémitique, la plupart des critiques pensant à l'hébreu, quelques autres à l'araméen. En effet, les versions que nous possédons présentent un certain nombre de tournures sémitiques et, surtout, plusieurs divergences entre ces versions peuvent être facilement expliquées par des fautes de lecture d'un terme ou d'une expression sémitiques, fautes repérables par rétroversion en grec, puis du grec en hébreu.*

L'existence d'une version grecque aujourd'hui perdue est admise de façon générale et pour les mêmes raisons. Bien des différences, entre la version latine et la version syriaque par exemple, s'éclairent en recourant à un texte grec supposé. On consultera souvent avec profit la rétroversion grecque donnée par A. Hilgenfeld (Messias Judaeorum, *Leipzig, 1869*).

La version latine est connue par une dizaine de manuscrits complets et un grand nombre de manuscrits, pour la plupart liturgiques, contenant la seule « Confession d'Esdras » (IV Esdras, VIII, *20-36*). *A. F. J. Klijn a donné une édition critique de cette version latine* (Der lateinische Text der Apokalypse des Esra, *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen* Literatur, *Band 131, Berlin, 1983*), *en préliminaire à une nouvelle édition de l'œuvre monumentale de B. Violet* (Die Ezra-Apokalypse [IV Ezra], I, die Uberlieferung, *Die grieschichen christlichen Schriftsteller, Leipzig, 1910*) *qui incluait les textes latin, syriaque, éthiopien et une traduction de la version arabe.*

La version syriaque, rééditée par l'Institut de la Peshitta de Leyde (The Old Testament in Syriac According to the Peshitta Version, *part IV, 3, Leyde, 1973) et la version éthiopienne dont l'édition par A. Dillmann* (Veteris Testamenti Aethiopici, V, *Berlin, 1894) n'est pas remplacée, forment avec la version latine une famille dont les textes sont relativement proches. Leur comparaison, lorsqu'ils diffèrent, permet de retrouver assez souvent la leçon commune qu'ils ont traduite.*

On connaît deux versions arabes (la première éditée par Ewald en 1863 et la seconde par Gildemeister en 1877) traduites assez librement du syriaque, comme le pensent les uns, plutôt que du grec, comme l'affirment d'autres. On possède également deux fragments arabes qui semblent dériver du latin.

La version géorgienne, qui ne comprend pas IV Esdras, *IX, 21 - XIV, 17 (texte et traduction latine publiés par* R. P. *Blake,* Harvard Theological Review, *XIX, 1926), témoigne d'un texte proche du groupe latin-syriaque-éthiopien.*

La version arménienne (édition des Apocryphes de l'Ancien Testament, *Venise, 1896; M. E. Stone, « The Armenian Version of IV Ezra »,* University of Pennsylvania Armenian Texts and Studies, I, *Missoula, 1979) est de moindre intérêt pour la critique textuelle, dans la mesure où elle traduit très librement et s'écarte des autres versions en des gloses de très inégale valeur. Elle devrait cependant faire l'objet d'une étude particulière.*

La présente traduction repose sur l'édition par A. F. J. Klijn du texte latin. Chaque fois qu'on a cru devoir s'écarter du texte latin, le choix est indiqué en note. Les parenthèses indiquent des additions destinées à rendre la traduction plus claire.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

L. GRY, *Les Dires prophétiques d'Esdras (IV Esdras)*, I-II, Paris, 1938.
B. NOACK, *Fjerde Ezrabog*, Oslo, 1953.
W. HARNISCH, *Verhängnis und Verheissung der Geschichte.* Untersuchungen zum Zeit- und Geschichtsverständnis im *4. Buch Esra* und in der *syrischen Baruchapokalypse*, Göttingen, 1969.
— «Der Prophet als Widerpart und Zeuge der Offenbarung. Erwägungen zur Interdependenz von Form und Sache im IV. Buch Esra», dans *Apocalypticism in the Mediterranean World and the Near East*, Tübingen, 1983, p. 461-493.
M. PHILONENKO, «L'Âme à l'étroit», dans *Hommages à André Dupont-Sommer*, Paris, 1971, p. 421-428.
— «La Sixième Vision de *IV Esdras* et les "Oracles d'Hystaspe"», dans *L'Apocalyptique*, Paris, 1977, p. 129-135.
E. BRANDENBURGER, *Die Verborgenheit Gottes im Weltgeschehen. Das literarische und theologische Problem des 4. Esrabuches*, Zürich, 1981.

QUATRIÈME LIVRE D'ESDRAS
(IV Esdras)

PREMIÈRE VISION

LES ÉPREUVES DES JUSTES
ET LA PROSPÉRITÉ DES IMPIES

Esdras s'adresse au Très-Haut

III [1] La trentième année de la ruine de la Ville,
j'étais à Babylone, moi, Salathiel, qu'on appelle aussi
Esdras. Reposant sur mon lit, j'étais troublé et des
pensées me montaient au cœur, [2] parce que je voyais
la désolation de Sion et la prospérité des habitants de
Babylone. [3] Mon esprit était fortement agité et je
m'adressais avec crainte au Très-Haut. [4] Je dis : «Ô
Seigneur souverain, n'as-tu pas parlé au commencement,
lorsque tu as, toi seul, formé la terre et, commandant à
la poussière, [5] donné un corps sans vie à Adam? Ce
corps était l'ouvrage de tes mains; tu lui insufflas
l'esprit de vie et il devint vivant en ta présence. [6] Tu
l'introduisis alors dans le paradis qu'avait planté ta
droite avant qu'apparût la terre, [7] et tu lui donnas un

III 1. La Ville : c'est Jérusalem, prise en 587 av. J.-C. Cet événement historique devint le symbole des deux autres chutes de la ville en 63 av. J.-C. et en 70 ap. J.-C. Salathiel est le père de Zorobabel (*Esdras,* III, 2 ; V, 2 ; *Néhémie,* XII, 1) ou son oncle (*I Chroniques,* III, 17). Les mots «qu'on appelle aussi Esdras» sont souvent considérés comme l'addition d'un rédacteur tendant à justifier l'attribution de l'ouvrage à Esdras. L'identification entre les deux personnages est chronologiquement insoutenable.

4. Seigneur souverain : en latin *dominator domine,* sans doute une traduction d'*Adonaï Iahvé.*

6. D'après certaines traditions juives, le paradis faisait partie des sept choses créées avant le monde. On appuyait cette affirmation sur *Genèse,* II, 8 où l'on comprenait *miqqédém* au sens de «au commencement», c'est-à-dire «avant la création», et non au sens de «à l'orient».

seul commandement. Mais il le négligea et tu établis aussitôt la mort pour lui et ses descendants.
«Puis naquirent de lui des nations, des tribus, des peuples et des familles sans nombre.
8 Et chaque nation marcha selon son bon plaisir, les hommes se conduisirent avec impiété devant toi et te repoussèrent sans que tu les en empêchasses.
9 Mais de nouveau, en temps opportun, tu fis venir le déluge sur les habitants de la terre et tu les fis périr.
10 C'en fut fait de chacun d'eux ; comme la mort sur Adam, le déluge tomba sur eux.
11 Tu épargnas pourtant l'un d'eux, Noé, avec sa famille et tous les justes, ses descendants.
12 Puis, les habitants de la terre commencèrent à se multiplier et propagèrent des fils, des peuples et des nations nombreuses ; mais ils recommencèrent à commettre l'impiété encore plus que leurs prédécesseurs.
13 «Comme ils pratiquaient l'injustice à tes yeux, tu choisis l'un d'entre eux qui s'appelait Abraham.
14 Tu l'aimas et tu lui découvris la fin des temps, à lui seul, secrètement et de nuit.
15 Tu établis avec lui une alliance éternelle et tu lui promis que tu n'abandonnerais jamais sa descendance. Tu lui donnas Isaac et à Isaac tu donnas Jacob et Ésaü.
16 Tu te choisis Jacob et tu rejetas Ésaü ; et Jacob devint un peuple immense.
17 Puis, lorsque tu fis sortir sa postérité d'Égypte, tu la conduisis sur le mont Sinaï.
18 Tu inclinas les cieux, tu ébranlas la terre, tu agitas le monde, tu fis trembler l'abîme et l'univers fut troublé.
19 Ta Gloire passa alors les quatre portes, celle du feu, celle du tremblement de terre, celle du vent et celle de la grêle, pour donner la Loi à la race de Jacob et les commandements à la

7. Comparer *Sagesse de Salomon,* II, 24 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XIII, 8 ; *Romains,* V, 12.

13. Comparer *Livre des Antiquités bibliques,* VII, 4 ; XXIII, 5.

14. Allusion à *Genèse,* XV mais aussi à la littérature apocryphe concernant Abraham et notamment à l'*Apocalypse d'Abraham.*

15. Comparer *II Baruch,* IV, 4 ; targoum Neofiti sur *Genèse,* XV, 17.

18. Comparer *Psaumes,* LXVIII, 8-9 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XI, 5 ; XXIII, 10 ; XXXII, 7.

19. Pour manifester la transcendance divine, le judaïsme mystique a développé la conception d'une multiplicité de cieux (*Testament de Lévi,* II, 7-III, 8 ; *II Hénoch,* III-XX ; *III Baruch,* II-IV ; X-XI ; comparer *Ascension d'Isaïe,* VII, 1-IX, 42 ; *II Corinthiens,* XII, 2-4). Les quatre portes sont peut-être une allusion à quatre cieux inférieurs.

postérité d'Israël. 20 Mais tu n'ôtas pas d'eux le cœur
mauvais pour que ta Loi portât du fruit en eux. 21 Car
c'est le cœur mauvais qu'il portait qui fit désobéir Adam
le premier : il fut vaincu et toute sa descendance avec
lui. 22 Cette plaie s'est perpétuée : la Loi rencontre la
racine du mal dans le cœur du peuple. Ainsi disparut le
bien et demeura le mal. 23 Puis les temps passèrent, les
années s'écoulèrent et tu suscitas pour toi un serviteur
nommé David. 24 Tu lui ordonnas de bâtir une ville
consacrée à ton nom et de t'y offrir des sacrifices. 25 On
le fit pendant longtemps, mais les habitants de la ville
péchèrent. 26 Ils firent en tout comme Adam et ceux
de sa race, ils les imitèrent et révélèrent aussi leur cœur
mauvais. 27 Alors tu livras la ville aux mains de tes
ennemis.

28 «Et maintenant, je te dis en mon cœur : se
conduisent-ils mieux, les habitants de Babylone? Est-ce
pour cela que Babylone domine Sion? 29 À mon arri-
vée ici, j'ai vu des impiétés sans nombre et j'ai vu moi-
même une multitude de pécheurs durant trente ans.
Mon cœur est troublé. 30 Car j'ai vu comment tu sou-
tiens ces pécheurs, comment tu as épargné les impies,
perdu ton peuple et préservé tes ennemis ! 31 Tu n'as
fait savoir à personne comment cette conduite serait
abandonnée. Babylone fait-elle mieux que Sion? 32 Y
a-t-il un autre peuple qui t'ait connu en dehors d'Israël?
Ou quelles tribus ont cru à ton alliance comme celle de
Jacob? 33 Elles n'ont pourtant reçu aucune récom-
pense et leur peine n'a pas eu de salaire. J'ai en effet
parcouru les peuples en tous sens et je les ai vus pros-
pères, alors qu'ils oublient tes commandements.
34 Maintenant donc, pèse dans la balance nos péchés et
ceux des habitants du monde et tu verras de quel côté

21. La responsabilité d'Adam est un des grands problèmes qui préoccupe *IV Esdras*. Comparer IV, 30-31 ; VII, 118.

22. La racine du mal : comparer VIII, 53 ; VII, 92. Dans d'autres textes, d'origine essénienne, cette racine est associée à l'idée du «cœur double». Comparer *I Hénoch*, XCI, 4, 5, 8 et *Hymnes*, IV, 14 : «Une racine produisant des fruits empoisonnés et amers se trouve en leurs pensées.»

29. «En trente ans», selon l'une des versions arabes. «En cette trentième année», selon la version latine.

31. «Comment cette conduite peut être comprise», selon la version syriaque.

34. Dans la balance : comparer *Livre des Antiquités bibliques*, XL, 1.

penche le fléau. [35] Quand donc les habitants de la terre
ont-ils cessé de pécher devant ta face? Ou quel peuple a
observé tes commandements? [36] Sans doute trouveras-
tu des hommes de renom qui ont gardé tes commande-
ments, mais des peuples tu n'en trouveras pas.»

Réponse de l'ange Ouriel :
les desseins de Dieu sont insondables

IV [1] L'ange Ouriel, qui m'avait été envoyé, me
répondit en ces mots : [2] «Ton cœur s'est fort épou-
vanté à la vue de ce monde et tu penses comprendre la
voie du Très-Haut!» [3] Je dis : «Oui, mon seigneur»
et il me répondit : «Je suis envoyé pour te montrer trois
voies et te proposer trois paraboles. [4] Si tu peux me
rendre raison d'une seule d'entre elles, je te montrerai la
voie que tu désires voir et je t'apprendrai d'où vient le
cœur mauvais.» [5] Je dis : «Parle, mon seigneur.» Et
il me dit :

«Va, pèse-moi le poids du feu,
ou mesure-moi la mesure du vent
ou fais-moi revenir le jour qui est passé.»

[6] Je répondis : «Quelle créature pourrait faire ce que
tu me demandes?» [7] Il me dit alors : «Si je te
demandais :

«"Combien y-a-t-il de demeures au sein de la mer,
combien de sources à l'origine de l'abîme,
combien de voies au-dessus du firmament,

36. Hommes de renom : l'expression latine *(homines per nomina)* est celle que la Vulgate utilise pour traduire l'hébreu *'ansêy sêm* en *Nombres,* XVI, 2. Dans les textes de Qoumrân, ce terme désigne les chefs de famille de la Congrégation (comparer *Règlement de la Guerre,* II, 6-7 ; III, 3-4).

IV 1. Ouriel, dont le nom signifie peut-être «Feu de Dieu», est l'un des quatre chefs des anges avec Gabriel, Raphaël et Micaël, le plus grand d'entre eux (comparer *Daniel,* X, 10-14). Sur les missions d'Ouriel, comparer *I Hénoch,* X, 1 (grec) ; XX, 2 ; il accompagne Hénoch et répond à ses questions (XXI, 5, 9 ; XXVII, 2 ; XXXIII, 3-4).

5. «La mesure du vent», selon la version syriaque ; «le souffle du vent», selon la version latine. Sur la mesure des éléments, comparer *II Baruch,* LIX, 5 ; *II Hénoch,* XL, 8-9.

quelles sont les portes du Shéol,
quelles sont les issues du paradis?"
8 Tu me répondrais peut-être :
"Dans l'abîme je ne suis pas descendu,
jusqu'au Shéol je ne suis pas allé,
au ciel je ne suis jamais monté,
et je ne suis pas entré au paradis."
9 Mais maintenant, je ne t'ai interrogé que sur le feu,
le vent et le jour passé, dont tu as l'expérience et sans
lesquels tu ne peux vivre et tu ne m'as pas donné de
réponse à leur sujet! » 10 Et il ajouta : « Tu ne peux
connaître les choses de ton ressort, au milieu desquelles
tu as grandi. 11 Comment donc toi, vase d'argile,
pourrais-tu saisir la voie du Très-Haut; car la voie du
Très-Haut a été créée dans l'inaccessible et tu ne peux
pas, toi qui es corruptible, connaître la voie de ce qui
est incorruptible. » À ces mots je tombai sur ma
face 12 et je lui dis : « Mieux vaudrait n'avoir pas été
qu'être et vivre dans le péché et souffrir sans savoir
pourquoi. » 13 L'ange me répondit en ces termes : « Les
arbres de la forêt des champs se réunirent et tinrent
conseil. 14 Ils dirent : "Venez, allons faire la guerre à
la mer, qu'elle se retire devant nous et que nous fassions
d'autres forêts!" 15 Les flots de la mer tinrent éga-
lement conseil et dirent : "Venez et montons combattre
la forêt des champs, pour nous conquérir là aussi un
autre domaine." 16 Mais le projet de la forêt fut vain
car le feu arriva et la consuma. 17 Il en fut de même

7. Quelles sont les portes du Shéol : ces mots manquent dans la version latine, mais se trouvent dans les autres versions. Comparer *Job,* XXXVIII, 16-17; *Apocalypse de Sédrach,* VIII, 7-11.

8. « Je ne suis pas entré au paradis », selon la version éthiopienne; ces mots manquent dans les versions latine et syriaque.

11. Littéralement : « Comment ton vase pourrait-il saisir »; le corps est le vase de l'âme et de l'intelligence. Mais le vase est aussi l'ouvrage du potier et l'image renvoie aux rapports de la créature avec son créateur. La dernière partie du verset est la traduction des versions syriaque et éthiopienne. La version latine donne : « et comprendre ce qui est incorruptible alors que tu es déjà épouvanté par la corruption du monde ». Comparer *Isaïe,* LV, 8-9.

13. « Les arbres de la forêt des champs se réunirent », selon les versions syriaque et éthiopienne. La version latine a lu : « Je partis pour me rendre à la forêt d'arbres des champs. » Les arbres se déplacent également dans l'apologue de Jotham (*Juges,* IX, 8-15).

du projet des flots de la mer, car le sable s'éleva et les
contint. 18 Maintenant, si tu étais leur juge, qui entre-
prendrais-tu de justifier ou de condamner?» 19 Je
répondis : «Les uns et les autres ont eu un vain projet,
car la terre a été donnée à la forêt et la mer a un
lieu pour porter ses flots.» 20 Il me répondit : «Tu
as bien jugé, mais pourquoi ne t'es-tu pas jugé toi-
même? 21 De même en effet que la terre a été donnée
à la forêt et la mer aux flots, ainsi ceux qui habitent sur
terre peuvent seulement comprendre les choses de la
terre et ceux qui habitent au-dessus des cieux peuvent
comprendre ce qui est en haut des cieux.»

La justice paraîtra prochainement à la fin du monde

22 Je répondis alors : «Je te prie, Seigneur, pourquoi
m'as-tu donné la faculté de comprendre? 23 Car je n'ai
pas voulu t'interroger sur des voies qui sont trop
élevées pour nous, mais sur celles qui nous concernent
tous les jours :

«Pourquoi Israël est-il livré en opprobre aux nations,
le peuple aimé aux tribus impies?
Pourquoi la loi de nos pères est-elle annulée,
et ne trouve-t-on plus les ordonnances écrites?
24 Nous disparaissons du monde comme des saute-
relles,
notre vie est comme un souffle,
et nous ne sommes pas dignes d'obtenir miséricorde.

25 Mais que fera Dieu pour son nom qui a été prononcé
sur nous? C'est là-dessus que je t'ai interrogé.» 26 Il me
répondit en ces mots : «Si tu demeures, tu verras, et si tu
vis, tu seras souvent étonné, car le siècle se hâte
d'arriver rapidement à sa fin. 27 Il ne peut porter, en
effet, les promesses qui ont été faites en leur temps

17. Comparer *Jérémie,* V, 22 ; *Job,* VII, 12 ; XXXVIII, 8.

23. Les ordonnances écrites : il s'agit de la Loi. Le livre de la Loi a été brûlé (comparer XIV, 21).

24. Comparer VII, 61 ; *II Baruch,* LXXXII, 3.

25. Comparer X, 22 ; *Isaïe,* XLIII, 7 ; LXIII, 19 ; *II Baruch,* V, 1 ; *Psaumes de Salomon,* IX, 18.

26. Comparer *II Baruch,* LXXX, 4 ; LXXXIII, 1 ; *I Hénoch,* LXXX, 2.

aux justes, car ce siècle est plein de tristesse et de misère. [28] Le mal a été semé, ce mal au sujet duquel tu m'interroges, et le temps de sa moisson ne paraît pas encore. [29] Si donc ce qui a été semé n'est pas moissonné, si le lieu où le mal a été semé ne disparaît pas, le champ où le bien a été semé n'apparaîtra pas. [30] Car un grain de mauvaise semence a été semé dès le commencement dans le cœur d'Adam; combien de péchés n'a-t-il pas produit jusqu'à maintenant et combien n'en produira-t-il pas jusqu'au temps de la moisson! [31] Juge en toi-même quel fruit d'impiété est sorti de ce grain de mauvaise semence. [32] Quand auront été semé d'innombrables épis de bien, quelle grande moisson ils donneront!» [33] Je répondis : «Jusques à quand? car nos années sont courtes et mauvaises.» [34] Il me répondit : «Ne va pas plus vite que le Très-Haut. Toi, tu te presses à cause de toi seul mais le Très-Haut pense à la multitude. [35] Les âmes des justes dans leurs demeures n'ont-elles pas posé les mêmes questions que toi : "Jusques à quand serons-nous ici? Quand récolterons-nous les fruits de notre récompense?" [36] Et l'archange Jérémiel leur répondit : "Jusqu'à ce que soit atteint le nombre de vos semblables."

28-30. Dans *IV Esdras*, la métaphore de la semence (comparer *Matthieu*, XIII, 3-32) est liée à la notion de «racine du mal» : comparer III, 22; VII, 92; VIII, 53.

30. Littéralement, «jusqu'à l'aire» où le blé est battu.

32. Littéralement : «Quelle grande aire ils donneront!»

33. Comparer *II Baruch*, XVI, 1.

35. «Jusques à quand serons-nous ici», selon les versions syriaque et éthiopienne. Dans leurs demeures : c'est un terme technique. L'apocalyptique juive représente les cieux compartimentés en nombreuses demeures ou «réservoirs» pour les astres, les éléments, les justes, les réprouvés. Chacun a son lieu préparé. Comparer IV, 41; V, 9, 37; VI, 22; VII, 32, 80, 95; *I Hénoch*, XXII, 3; XXXIX, 4-5; XLI, 5; *II Baruch*, XXI, 23; XXX, 2. *IV Esdras* désigne ces lieux par les mots *habitacula* et surtout *prumptuaria*. On retrouve ce dernier terme dans le *Livre des Antiquités bibliques*, XXXII, 7, 13. Comparer *Testament d'Abraham*, A, XX, 14; *Jean*, XIV, 2.

36. Jérémiel peut être identifié avec Ramiel, un des sept archanges, «l'un des saints anges que Dieu a préposés sur les ressuscités» selon *I Hénoch*, XX, 8. Jusqu'à ce que soit atteint le nombre : comparer *II Baruch*, XXIII, 5; *Apocalypse de Jean*, VI, 11. C'est le nombre des justes que Dieu a fixé et dont lui seul connaît le montant, comme il connaît celui des pécheurs et de tous les hommes (comparer *II Baruch*, XXI, 10; XLVIII, 46. L'expression «les semblables» ou «ceux qui te ressemblent»

«Car Il a pesé le monde à la balance
[37] et Il a mesuré les temps à la mesure.
D'un nombre Il les a comptés.
Il ne troublera ni ne suscitera rien,
jusqu'à ce que la mesure déterminée soit remplie.»
[38] Je répondis : «Seigneur souverain, nous sommes
tous pleins de péchés, [39] et peut-être la moisson des
justes sera-t-elle différée à cause des péchés des habitants
de la terre.» [40] Il me répondit : «Va demander à la
femme enceinte si, lorsque ses neuf mois sont à terme,
son sein peut retenir l'enfant en lui?» [41] Je dis : «Non,
seigneur», et il me dit : «Le Shéol et les demeures des
âmes sont semblables au sein maternel. [42] Comme la
parturiente se hâte de fuir l'enfantement inéluctable,
ainsi les demeures se hâtent-elles de rendre ce qui leur
a été confié depuis le commencement. [43] Alors te sera
montré ce que tu désires voir.» [44] Je répondis : «Si
j'ai trouvé grâce à tes yeux, si c'est possible et si j'en
suis digne, [45] montre-moi si le temps à venir est plus
long que celui qui est déjà passé ou si au contraire
le temps déjà passé est plus long que le temps à
venir. [46] Car ce qui est passé, je le sais, mais ce qui sera
je l'ignore.» [47] Il me répondit : «Tiens-toi à ma droite
et je te montrerai l'interprétation d'une parabole.» [48] Je
me dressai pour regarder : voici qu'une fournaise passa
devant moi, et quand la flamme fut passée, je vis qu'il
restait de la fumée. [49] Puis un nuage plein d'eau passa
devant moi, il répandit en abondance une pluie violente.
Et lorsque fut passée la pluie violente, il en resta des
gouttes. [50] Et l'ange me dit : «Réfléchis! De même
que la pluie surpasse les gouttes et que le feu surpasse

pour parler des élus (comparer VIII, 51, 62; XIV, 9, 49) semble être un terme technique qui désigne un groupe particulier, une communauté peut-être.

37. Pour la pesée et la mesure, comparer *Sagesse de Salomon,* XI, 20-22; *Testament de Nephtali,* II, 3. L'histoire n'est pas livrée au hasard et le nombre des années a été fixé. C'est une certitude pour les apocalypticiens qui tentent de percer ce mystère.

41. «Le Shéol et les demeures des âmes», selon les versions syriaque et éthiopienne. Selon la version latine : «les demeures des âmes dans le Shéol».

42. Comparer *Livre des Antiquités bibliques,* III, 10; XXXIII, 3.

50. On est donc proche de la fin; comparer XIV, 11; *Livre des Antiquités bibliques,* XIX, 14-15.

la fumée, de même la mesure du passé surpasse l'avenir. Mais il subsiste les gouttes et la fumée. »

Les signes du temps final

51 « Je te prie, penses-tu que je vive jusqu'à ces jours-
là ? Qu'arrivera-t-il alors ? » 52 Il me dit : « Pour ce qui
est des signes sur lesquels tu m'interroges, je peux t'en
dire une partie, mais pour ce qui est de ta vie, je ne suis
pas envoyé pour te le dire et je l'ignore. »

V 1 « Quant aux signes : voici, des jours viendront
où les habitants de la terre seront saisis d'une grande
frayeur. La voie de la vérité sera cachée et le pays sera
dépourvu de foi. 2 L'injustice se multipliera plus encore
que tu ne le vois à présent, plus encore que tu ne l'as
entendu dire de jadis. 3 Le pays que tu vois dominer
aujourd'hui sera un désert sans chemin, on le verra
abandonné. 4 Mais si le Très-Haut te donne de vivre,
tu le verras, après le troisième temps, livré à la
confusion.

« Le soleil soudain luira la nuit
et la lune pendant le jour.
5 Le sang dégouttera du bois,
la pierre fera entendre sa voix,
les peuples seront agités
et les étoiles seront changées.

51. « Qu'arrivera-t-il ? », selon la version éthiopienne. Selon les versions latine et syriaque : « Qui sera ? »

V 3. Un désert sans chemin : traduction possible pour quelques mots différemment rendus par les diverses versions. Le pays que tu vois dominer : c'est l'Empire romain.

4. Après le troisième temps : les versions latine et syriaque portent seulement « après trois », laissant planer le mystère sur le chiffre secret du calendrier du monde. Les autres versions ont précisé : troisième mois (éthiopien), trois signes (arabe), troisième vision (arménien). Le soleil luira la nuit : comparer *Livre des Antiquités bibliques,* XXXIV, 4 ; *I Hénoch,* LXXX, 4-7.

5. Le sang dégouttera du bois : comparer *Épître de Barnabas,* XII, 1 ; *Évangile de Thomas,* logion 77 ; *III Baruch,* IV, 15. La pierre fera entendre sa voix : comparer *Habacuc,* II, 11. « Les étoiles seront changées », selon la version éthiopienne ; « les airs », selon les versions syriaque et arabes ; la version latine porte : « les parcours seront déplacés ». Il s'agit du

[6] Alors régnera celui que n'attendent pas les habitants de la terre et les oiseaux émigreront. [7] La mer de Sodome rejettera des poissons et, de nuit, fera entendre sa voix, inconnue à la multitude ; tous l'entendront alors. [8] Des gouffres s'ouvriront en de nombreux endroits et le feu jaillira fréquemment. Les bêtes sauvages quitteront leur pays et les femmes accoucheront de monstres. [9] Les eaux douces deviendront salées. Les amis se combattront entre eux. La raison disparaîtra et l'intelligence s'enfuira dans sa demeure. [10] Beaucoup la chercheront et ne la trouveront pas. L'injustice et la luxure se multiplieront sur la terre. [11] Un pays demandera à son voisin : "La justice qui pratique l'équité est-elle passée chez vous?" Et le voisin répondra : "Non !" [12] En ce temps-là, les hommes espéreront mais ils n'obtiendront rien, ils travailleront et ils n'aboutiront pas. [13] Voilà les signes qu'il m'a été permis de te dire et si tu recommences à prier, si tu implores encore et si tu jeûnes pendant sept jours, tu apprendras de nouvelles choses encore plus importantes que celles-ci. »

Fin de la vision

[14] Je m'éveillai, mon corps frémit violemment et mon âme défaillit de lassitude. [15] L'ange qui me parlait vint me soutenir, me réconforta et m'affermit sur mes pieds. [16] La nuit suivante, Phalthiel, le chef du peuple, vint à moi et me dit : «Où étais-tu et pourquoi ton

bouleversement du cours régulier des astres dont les «portes» et les «voies» sont jusque-là immuables (comparer *I Hénoch,* XXXVI). Comparer aussi *Testament de Moïse,* X, 5 ; *Marc,* XIII, 24-25.

6. À la venue de l'Antéchrist, les oiseaux fuient comme à l'approche des cataclysmes naturels.

7. La mer Morte n'ayant pas de poissons, c'est que l'ordre naturel sera renversé ; comparer *Ézéchiel,* XLVII, 8-11. «Une voix se fera entendre», selon la version syriaque ; la version éthiopienne omet ; d'après la version latine, c'est la mer elle-même qui ferait entendre sa voix.

9. L'intelligence ne peut plus vivre parmi les hommes, comme la sagesse selon *I Hénoch,* XLII, 1-2 ; *Job,* XXVIII, 12-13.

12. Littéralement, «mais leurs voies ne seront plus dirigées».

13. Comparer *II Baruch,* XX, 5 ; *Joseph et Aséneth,* X, 20.

16. Le nom de Phalthiel apparaît en *II Samuel,* III, 15 ; *Nombres,* XXXIV, 26 ; comparer *Néhémie,* X, 23 ; XII, 17.

visage est-il si triste ? 17 Ou ne sais-tu pas qu'Israël t'a
été confié dans son pays d'exil ? 18 Lève-toi donc,
mange un peu de pain et ne nous abandonne pas comme
un berger qui laisserait son troupeau aux mains de
mauvais loups. 19 Mais je lui dis : « Retire-toi de moi,
et ne m'approche pas pendant sept jours et après tu
viendras me voir. » Lorsqu'il entendit mes paroles, il se
retira.

DEUXIÈME VISION

LE JUGEMENT DIVIN

Esdras veut comprendre les jugements de Dieu

20 Je jeûnai sept jours, gémissant et implorant, comme
me l'avait ordonné l'ange Ouriel. 21 Au bout de sept
jours les pensées de mon cœur se remirent à me
tourmenter fort. 22 Alors mon âme reçut encore l'es-
prit d'intelligence et je recommençai à parler en face du
Très-Haut :

23 « Seigneur souverain, lui dis-je, entre toutes les
forêts et tous les arbres de la terre, tu as choisi une vigne
unique. 24 Sur toute la surface de la terre, tu t'es choisi
un seul champ à cultiver, et parmi toutes les fleurs du
monde tu as choisi un lis unique. 25 Parmi tous les abî-
mes de la mer, tu t'es gardé une seule rivière et de toutes
les cités bâties tu ne t'es consacré que Sion. 26 Parmi
tous les oiseaux de la création, tu n'as appelé pour toi
qu'une seule colombe et parmi tous les animaux créés
tu ne t'es destiné qu'une seule brebis. 27 Parmi tous les
peuples, qui sont nombreux, tu t'es acquis un peuple
unique et tu as donné à ce peuple, objet de ton désir,

17. Comparer xii, 42. Esdras est le dernier prophète pour les exilés à Babylone.

23. Comparer *Isaïe*, v, 1-7 ; *Psaumes*, lxxx, 9 ; *Livre des Antiquités bibliques*, xii, 8-9 ; *Marc*, xii, 1-9.

24. Comparer *Osée*, xiv, 6.

25. Comparer *Psaumes*, cxxxii, 13.

27. Comparer *Deutéronome*, iv, 8.

une loi estimée de tous. [28] Et maintenant, Seigneur, pourquoi as-tu livré l'Unique à plusieurs, pourquoi as-tu préparé une seule racine au-dessus des autres et as-tu dispersé ton Unique parmi la multitude? [29] Ceux qui nient tes promesses foulent aux pieds ceux qui ont eu foi en tes alliances. [30] Si tu hais vraiment ton peuple, il faut le châtier de ta propre main. »

Réponse d'Ouriel : L'homme ne peut comprendre

[31] Lorsque j'eus prononcé ces paroles, l'ange qui était venu vers moi une nuit précédente, me fut envoyé. [32] Il me dit : « Écoute-moi, instruis-toi, sois attentif, je vais te parler encore. » [33] Je dis : « Parle, mon seigneur. — Tu t'es fort inquiété pour Israël, dit-il ; l'aimerais-tu plus que son créateur ne l'aime? » [34] Et je dis : « Non, seigneur, c'est la douleur qui m'a fait parler ; car, à chaque heure, mon cœur est tourmenté, quand je cherche à saisir le sentier du Très-Haut et à connaître la sentence de son jugement. [35] — Tu ne le peux », dit-il. Et moi : « Pourquoi, Seigneur? Pourquoi suis-je né? Pourquoi le sein maternel n'a-t-il pas été ma tombe? Je n'aurais pas vu la misère de Jacob et la détresse des enfants d'Israël. » [36] Il me dit : « Énumère-moi les jours qui ne sont pas encore arrivés, rassemble-moi les gouttes dispersées, ranime-moi les fleurs fanées. [37] Ouvre-moi les réservoirs clos et fais-en sortir les vents qui y sont enfermés, fais-moi voir le visage de ceux que tu n'as pas encore vus et fais-moi entendre leurs voix. Alors je te

30. Comparer *Psaumes de Salomon,* VII, 3 ; *II Samuel,* XXIV, 13-15 ; *Ecclésiastique,* II, 18.

34. Mon cœur : littéralement, « mes reins ». « La sentence de son jugement », selon la version syriaque ; « la part de son jugement », selon la version latine. Comparer VIII, 18.

35. Comparer *Job,* III, 11 ; X, 18-19 ; *Jérémie,* XX, 14.

36. « Les jours », selon la version éthiopienne ; « ceux », selon les versions latine et syriaque.

37. « Les vents », selon les versions latine et syriaque ; « les esprits », selon la version éthiopienne et une version arabe. Fais-moi voir : pour la suite du verset, la traduction suit les leçons des versions syriaque et éthiopienne.

montrerai, moi, ces difficultés que tu demandes à
voir. » 38 Je dis : « Seigneur souverain, qui peut savoir
tout cela sinon quelqu'un qui n'habite pas parmi les
hommes. 39 Moi, ignorant, comment pourrais-je parler
de ce sur quoi tu m'interroges ? » 40 Il me dit : « De
même que tu ne peux faire une seule chose de celles que
je t'ai dites, de même tu ne pourras pas découvrir mon
jugement ni la fin de l'amour que j'ai promis à mon
peuple. »

Ce que sera le jugement de Dieu

41 Je repartis : « Mais voici, Seigneur, ta bénédiction
ne touche que ceux qui atteignent la fin. Qu'adviendra-
t-il de ceux qui nous ont précédés et de ceux qui nous
suivront ? » 42 « Mon jugement, dit-il, est semblable à un
cercle : il n'y aura ni retard pour les derniers, ni avance
pour les premiers. 43 — Ne pouvais-tu, répondis-je,
faire naître en même temps ceux qui ont été, ceux qui
sont et ceux qui seront, afin de manifester plus rapi-
dement ton jugement ? » 44 Il me répondit : « La créa-
tion ne peut pas se hâter plus que le Créateur, et le
monde ne peut porter en même temps tous ceux qui y
sont créés. » 45 Je dis : « N'as-tu pas dit à ton serviteur
que tu rendrais en même temps à la vie les créatures que
tu as faites ? Puisqu'elles vivront donc en même temps
et que la création les supportera, elle pourrait mainte-
nant aussi les porter toutes ensemble. » 46 Il me répon-
dit : « Interroge le sein de la femme et dis-lui : "Si tu
dois enfanter dix fois, pourquoi le faire successivement ?"
Demande-lui donc d'avoir dix enfants en une seule
fois ! » 47 Je dis : « Elle ne le pourra pas, mais seu-
lement chacun en son temps. » 48 Il me répondit :
« C'est ainsi que j'ai donné la terre pour sein maternel à
ceux qui y sont semés, chacun en son temps. 49 Le
premier âge ni la vieillesse ne peuvent enfanter. J'en ai
disposé de même pour le monde que j'ai créé. » 50 Je
l'interrogeai encore : « Puisque tu m'as déjà montré la

41. Comparer *I Thessaloniciens*, IV, 13-18.
42. Comparer *II Baruch*, LI, 13 ; *Matthieu*, XIX, 30.

voie, je vais encore parler en ta présence. Notre mère,
dont tu as parlé, est-elle encore jeune ou approche-t-elle
déjà de la vieillesse ? » [51] Il me répondit : « Interroge la
femme qui enfante et elle te répondra. [52] Dis-lui :
“Pourquoi les enfants que tu mets au monde ne sont-ils
pas semblables à leurs aînés, pourquoi sont-ils moins
forts ?” [53] Et elle te dira elle-même : “Autres sont ceux
qui sont nés dans la vigueur de la jeunesse, autres sont
ceux qui sont nés d'un sein épuisé, au temps de la
vieillesse.” [54] Considère donc à ton tour que vous êtes
moins forts que ceux qui vous précédèrent. [55] Et ceux
qui vous suivront seront moins forts que vous : car la
création est vieille et a perdu la force de la jeunesse. »

Dieu seul règle la fin des temps.
Les signes de la fin

[56] Je dis : « Je te prie, Seigneur, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, montre à ton serviteur par qui tu visiteras ta création. »

VI [1] Et il me dit : « Au commencement du monde,
avant que soient dressées les portes du ciel
et que soufflent les vents impétueux,
[2] avant que retentisse la voix du tonnerre
et que resplendissent les éclairs brillants,
avant que soient affermis les fondements du paradis
[3] et qu'apparaisse la beauté des fleurs,

54. Comparer Philon, *De opificio mundi,* 140, 148.
55. Comparer xiv, 10 ; *II Baruch,* lxxxv, 10.
56. La visite de Dieu pour châtier et récompenser (comparer vi, 18 ; ix, 2) se fait donc par un intermédiaire. Comparer *Testament de Lévi,* xvi, 5.

VI 1. Les versions syriaque et éthiopienne précisent : « Au commencement par le Fils de l'Homme, à la fin par moi-même. » La version arménienne comporte à cet endroit un long développement sur les événements de la fin des temps. Les portes du ciel : littéralement, « les sorties du monde » ; comparer *I Hénoch,* xxxiv-xxxvi.
2. Les fondements du paradis : cette expression laisse apparaître le lien établi entre la conception traditionnelle du paradis et celle de la cité du Très-Haut qui préoccupe l'auteur de *IV Esdras ;* comparer x, 53-54.

avant que soient affermies les puissances du mouvement
et que soient rassemblées les milices innombrables des anges,
4 avant que soient élevées les hauteurs des airs
et que soient désignées les mesures du firmament,
avant que soit fixé l'escabeau de Sion
5 et que soient comptées les années présentes,
avant que soient détournées les pensées de ceux qui pèchent aujourd'hui
et que soient marqués d'un sceau ceux qui se sont fait un trésor de foi,
6 alors j'ai conçu mes desseins.
Tout fut fait par moi, non par un autre,
tout finira par moi, non par un autre. »
7 Je répondis et dis : « Quelle sera la division des
temps ? Quand viendra la fin du premier et le début du
suivant ? » 8 Et il me dit :
« D'Abraham à Abraham.
De lui naquirent Jacob et Ésaü.
La main de Jacob tenait au commencement
le talon d'Ésaü.
9 La fin de ce siècle, c'est Ésaü.
Le commencement du suivant, c'est Jacob.
10 Car la main c'est le principe de l'homme,
et le talon c'est sa fin.
Entre le talon et la main, ne cherche rien d'autre,
Esdras. » 11 Je répondis : « Seigneur souverain, si j'ai
trouvé grâce à tes yeux, 12 achève de faire connaître à
ton serviteur les signes que tu m'as découverts la nuit
précédente. » 13 Il me répondit : « Tiens-toi sur tes
pieds et tu entendras une voix puissante. 14 Si le lieu
sur lequel tu te tiens est fortement ébranlé 15 quand on
te parlera, ne crains pas ; car ce sera la parole sur la fin

3. Les puissances du mouvement sont les anges qui règlent le cours des astres ; comparer *I Hénoch,* LXXX, 6.

4. « Fixé », selon la version syriaque ; « estimé », selon la version latine ; la version éthiopienne omet. Comparer *Psaumes,* CXXXII, 7.

5. Marqués d'un sceau ; tels les cent quarante-quatre mille d'*Apocalypse de Jean,* VII, 4. Un trésor de foi : pour l'auteur de *IV Esdras,* foi et œuvres sont, chacune pour leur part, le moyen du salut ; comparer VIII, 32, 36 ; IX, 7.

8. L'idée est sans doute que, entre le temps passé et le temps final, il n'y a pas de solution de continuité.

des temps et les fondements de la terre la compren-
dront. [16] Comme ce discours les concerne, ils tremble-
ront et seront ébranlés, car ils savent qu'à la fin ils
doivent être changés. » [17] Je l'écoutais : je me mis sur
mes pieds, je prêtai l'oreille et voici qu'une voix parlait,
dont le bruit était semblable au bruit des grandes
eaux. [18] Elle disait : « Voici, les jours viennent où je
visiterai les habitants de la terre. [19] Lorsque je com-
mencerai à rechercher l'injustice de ceux qui l'ont
commise, lorsque l'humiliation de Sion sera com-
plète, [20] lorsqu'on mettra le sceau sur le monde près
de finir, alors je ferai paraître des signes : des livres
s'ouvriront à la face du ciel et tous les verront à la
fois ; [21] des enfants d'un an élèveront la voix et parle-
ront ; des femmes enceintes mettront au monde des
prématurés de trois ou quatre mois qui vivront et
sauteront. [22] Et soudain, des champs ensemencés n'au-
ront pas de fruits et des greniers pleins se trouveront tout
à coup vides. [23] La trompette retentira avec éclat et tous
ceux qui l'entendront s'effraieront subitement. [24] En ce
temps-là, les amis combattront leurs amis comme s'ils
étaient des ennemis. La terre et ses habitants seront
effrayés, les sources des fontaines s'arrêteront et ne
couleront plus pendant trois heures. [25] Mais quiconque
aura échappé à tous les maux que je viens de t'annoncer

16. Comparer *Livre des Antiquités bibliques,* XIX, 13.

17. Il s'agit de la voix divine ; comparer *Ézéchiel,* I, 24 ; *Apocalypse de Jean,* I, 15 ; XIV, 2.

18. Sur la visite de Dieu, comparer IX, 2 ; *II Baruch,* XX, 2 ; XXIV, 4 ; LIV, 17 ; *Testament de Moïse,* I, 18 ; *Psaumes de Salomon,* X, 5 ; XI, 2 ; XV, 14 ; *I Hénoch,* XXV, 3 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XIX, 12-13 ; *Testament de Lévi,* XVI, 5. C'est un grand thème de la littérature essénienne ; comparer *Écrit de Damas,* I, 7 ; VIII, 3 ; B, I, 6, 10, 14, 15 ; *Règle de la Communauté,* III, 14, 18 ; IV, 6, 11, 19, 26 ; *Hymnes,* I, 17 ; XIII, 10.

20. Comparer *Daniel,* VII, 10 ; *I Hénoch,* XLVII, 3 ; *II Baruch,* XXIV, 1 ; *Ascension d'Isaïe,* IX, 21-22 ; *Apocalypse de Jean,* XX, 12. Sur les tablettes célestes et le livre des vivants, comparer encore *I Hénoch,* LXXXI, 1-2 ; XCIII, 2 ; CIII, 2 ; CVI, 19 ; CVII, 1 ; CVIII, 7 ; *Jubilés,* XXX, 22 ; *Testament de Lévi,* V, 4 ; *Apocalypse de Jean,* V, 1.

22. Comparer *II Baruch,* XXVII, 6 ; *Apocalypse d'Abraham,* XXX, 3 ; *Matthieu,* XXIV, 7.

24. Comparer *Luc,* XXI, 16 ; *Psaumes de Salomon,* XVII, 21 ; *Testament de Moïse,* X, 6.

25. Comparer *Apocalypse d'Abraham,* XXIX, 15 ; *Marc,* XIII, 13 ; *I Thessaloniciens,* IV, 15.

sera sauvé. Il verra mon salut et la fin de ce siècle.
26 On verra aussi les hommes qui ont été enlevés et qui n'ont pas connu la mort depuis leur naissance. Le cœur des habitants sera transformé et changé en un autre esprit.

27 «Car le mal sera détruit
et la fraude abolie.
28 La foi fleurira
et la corruption sera vaincue.
La vérité, si longtemps stérile, sera révélée.»

29 Pendant qu'on me parlait, le lieu où je me tenais
tremblait peu à peu. 30 Et (l'ange) me dit : «Je suis
venu te montrer cela et je le ferai encore une prochaine
nuit. 31 Si tu pries de nouveau, si tu jeûnes sept autres
jours, je t'annoncerai des choses encore plus importantes
que celles que tu as entendues aujourd'hui. 32 Car le
Très-Haut a entendu ta voix, le Puissant a vu ta droiture
et la chasteté que tu as conservée depuis ta jeu-
nesse. 33 C'est pourquoi il m'a envoyé pour te révéler
tout cela et te dire : "Aie confiance, ne crains point 34 et
ne t'empresse pas de raisonner en vain sur les premiers
temps pour n'être pas agité dans les derniers."»

TROISIÈME VISION

LA MULTITUDE DES DAMNÉS ET LE PETIT NOMBRE DES ÉLUS

35 Après cela, je pleurai de nouveau et je jeûnai encore sept jours pour remplir les trois semaines qui m'avaient

26. Les hommes qui ont été enlevés : tels Hénoch, Élie et peut-être Moïse dont le tombeau était demeuré inconnu selon *Deutéronome*, XXXIV, 6. On attendait le retour de ces personnages pour inaugurer l'ère messianique ; comparer *Malachie*, III, 23 ; *Jean*, I, 21 ; *Marc*, IX, 4. Littéralement, «qui n'ont pas goûté la mort» ; comparer *Livre des Antiquités bibliques*, XLVIII, 1. Changé en un autre esprit : comparer *Ézéchiel*, XXXVI, 26.

32. La chasteté, vertu éminemment essénienne (comparer *Testament de Joseph*, IV, 1-2 ; VI, 7 ; IX, 2-3 ; X, 2-3), est une des conditions à remplir pour recevoir les révélations divines.

35. Les trois semaines correspondent aux trois premières visions. *Daniel*, X, 2 sert probablement de modèle à *IV Esdras*.

été ordonnées. 36 Dans la huitième nuit, sentant mon
cœur à nouveau agité, je me mis à parler en présence du
Très-Haut, 37 car mon esprit s'échauffait et mon âme
était dans l'angoisse.

Si le monde est créé en faveur d'Israël, pourquoi Israël est-il privé de son héritage?

38 Je dis : «Ô Seigneur, tu fis entendre ta voix au début
de la création, au premier jour : "Que le ciel et la terre
soient." Et ta parole accomplit cette œuvre. 39 Alors
volait l'esprit. Les ténèbres et le silence enveloppaient
toutes choses et le son de la voix humaine n'avait pas
encore retenti devant toi. 40 Alors ta parole tira de tes
trésors une éclatante lumière pour rendre visibles tes
œuvres. 41 Au second jour, tu créas l'esprit du fir-
mament et tu lui ordonnas de diviser les eaux d'avec les
eaux, en sorte qu'une partie fût élevée au-dessus et que
l'autre partie demeurât en dessous. 42 Au troisième
jour, tu commandas aux eaux de se rassembler dans la
septième partie de la terre, et tu mis à sec et réserva six
parties pour que certaines d'entre elles soient utilisées
devant toi, ensemencées et cultivées. 43 Et à peine ta
parole était-elle prononcée que l'œuvre était aussitôt
accomplie. 44 Ainsi apparurent soudain des fruits en
grande abondance, délicieux et d'un goût infiniment
varié, des fleurs aux couleurs sans pareil et des parfums
de senteur indéfinissable. Ce fut l'œuvre du troisième
jour. 45 Au quatrième jour, tu ordonnas qu'apparais-
sent la splendeur du soleil, la lumière de la lune et
l'ordre des étoiles 46 et tu leur enjoignis de servir
l'homme que tu allais former. 47 Au cinquième jour, tu
dis à la septième partie, où les eaux s'étaient rassemblées,
de produire des êtres animés, des oiseaux et des pois-
sons. 48 Ainsi fut fait : l'eau qui est sans parole et sans

38. Comparer *II Baruch*, XIV, 17 ; *Hébreux*, XI, 3.

39. Sur le silence primordial, comparer VII, 30 et *II Baruch*, III, 7. Mais ici, ténèbres et silence sont liés (comparer *Sagesse de Salomon*, XVIII, 14) ; le *Livre des Antiquités bibliques*, LX, 2 en fait un couple primordial.

41-42. Comparer *Livre des Antiquités bibliques*, XV, 6 ; XXVIII, 8-9 ; LX, 2.

âme, produisit, selon ton ordre, des êtres animés pour
que les peuples puissent narrer tes merveilles. [49] Tu
mis alors en réserve deux animaux. Tu nommas l'un
Behémot et l'autre Léviathan [50] et tu les séparas l'un
de l'autre car la septième partie, où les eaux s'étaient ras-
semblées, ne pouvait les contenir tous les deux. [51] Tu
donnas à Behémot une des parties qui avaient été
asséchées le troisième jour, afin qu'il habite cette région
des mille montagnes. [52] Mais à Léviathan tu donnas la
septième partie occupée par les eaux. Tu les réservas
pour être dévorés par qui tu voudras et quand tu
voudras. [53] Au sixième jour, tu commandas à la terre
de produire devant toi des bêtes de trait, des bêtes
sauvages et des reptiles. [54] Au-dessus d'eux, tu établis
Adam chef de toute la création ; c'est de lui que nous
sommes tous sortis, nous le peuple que tu as choisi.
[55] « J'ai dit tout cela devant toi, Seigneur, car tu
as déclaré que c'est pour nous que tu as créé le
monde. [56] Quant aux autres nations, qui sont nées
d'Adam, tu as dit qu'elles ne sont rien ; elles sont
semblables à de la salive et tu as comparé leur abon-
dance à la goutte d'eau qui tombe d'un vase. [57] Et
maintenant, Seigneur, voici que ces nations, qui sont
comptées pour rien, dominent sur nous et nous dévo-
rent. [58] Et nous — ton peuple, celui que tu as appelé

49. Ce mythe des deux monstres primordiaux (comparer *Isaïe*, XXVII, 1 ; *Job*, XL, 15-XLI, 26) se retrouve en *I Hénoch*, LX, 7-8 : Behémot est un monstre mâle et terrestre tandis que Léviathan est un monstre femelle et marin ; comparer *II Baruch*, XXIX, 4 (qui précise que les monstres serviront de nourriture au banquet messianique) ; *Apocalypse d'Abraham*, X, 11 ; XXI, 6. Au lieu de Behémot et Léviathan, certains manuscrits latins ont lu « Hénoch et Léviathan ». La faute est sans doute due à une note marginale se référant au livre d'Hénoch et qui est passée dans le texte.

51. Cette région des mille montagnes : cette désignation provient peut-être de la littéralité de *Psaumes*, L, 10 : « les bêtes des montagnes de mille ». Pour *I Hénoch*, LX, 8, la demeure de Behémot est le grand désert « de Dundaïn ».

54. Les versions syriaque et éthiopienne précisent « chef de toute la création que tu as faite avant (lui) ».

55. Littéralement, « tu as créé le premier monde ». Comparer VIII, 1 ; *Testament de Moïse*, I, 12 ; *II Baruch*, XV, 7 ; XXI, 24.

56. Semblables à de la salive : comparer la version grecque d'*Isaïe*, XL, 15 ; « comme un crachat » selon les versions syriaque et éthiopienne ; comparer *II Baruch*, LXXXII, 5 ; *Livre des Antiquités bibliques*, VII, 3.

58. Comparer *Psaumes de Salomon*, XVIII, 4 ; *II Baruch*, V, 1 ; XLVIII, 20.

ton Premier-Né, ton Unique, l'objet de ta jalousie, ton Bien-Aimé —, nous sommes livrés entre leurs mains. [59] Si le monde a été créé pour nous, pourquoi n'entrons-nous pas en possession de ce monde qui est notre héritage? Jusques à quand en sera-t-il ainsi?»

Cette vie est un passage difficile. Le règne du Messie et la fin du monde

VII [1] Quand j'eus cessé de parler, l'ange qui m'avait
été envoyé les nuits précédentes fut envoyé vers
moi. [2] Il me dit : «Lève-toi, Esdras, et écoute ce que
je suis venu te dire.» [3] Je répondis : «Parle, mon
seigneur.» Et il me dit : «Il y a une mer, située dans
un vaste espace : elle est large et immense. [4] Mais le
passage pour y entrer est situé en un lieu étroit : il
ressemble à un fleuve. [5] Si quelqu'un voulait pénétrer
sur cette mer, pour la voir ou pour en prendre
possession, comment pourrait-il parvenir à l'immensité
sans avoir franchi ce passage étroit? [6] Suppose encore
une ville bâtie et située sur un terrain plat, remplie de
toutes sortes de biens. [7] Mais son accès est étroit et
situé en un lieu escarpé : à droite, il y a du feu et à
gauche une eau profonde. [8] Entre le feu et l'eau, il n'y
a qu'un sentier, pas plus large que la plante du pied
humain. [9] Si un homme recevait cette ville en héritage,
comment pourrait-il en prendre possession s'il ne fran-
chissait d'abord le passage dangereux?» [10] Je répondis :
«Bien sûr, seigneur.» [11] Il ajouta : «Ainsi en est-il de
la part d'Israël. C'est pour ce peuple que j'ai fait le
monde; mais lorsqu'Adam eut transgressé mes pré-
ceptes, le jugement fut porté sur ce qui avait été
fait. [12] Les voies de ce monde devinrent étroites,

VII 1. Comparer *Testament d'Abraham,* A, XI. Ce développement sur l'étroit et le large est lié à la doctrine des deux voies ; comparer VII, 80 et voir la note.

7. Comparer *Matthieu,* VII, 13-14; *Pasteur* d'Hermas, *Similitudes,* IX, 12, 5.

11. Ce qui avait été fait : il s'agit du monde perverti qui n'est plus le monde parfait sorti des mains du créateur.

12. «Les voies», selon la version éthiopienne ; «les entrées», selon les versions latine et syriaque.

pénibles, difficiles, peu nombreuses, mauvaises, pleines
de dangers et accompagnées de grandes peines. [13] Mais
les voies du monde futur sont spacieuses et sûres et
produisent des fruits d'immortalité. [14] Si donc ceux
qui vivent n'entrent pas résolument dans ces lieux
étroits et déserts, ils ne pourront obtenir ce qui leur est
réservé. [15] Maintenant donc,

«Pourquoi t'inquiéter de ce que tu sois corruptible?
Pourquoi t'émouvoir de ce que tu sois mortel?

[16] Pourquoi ton cœur ne considère-t-il pas les choses
de l'avenir, mais celles du présent?»

[17] Je répondis en ces termes : «Seigneur souverain,
voici : tu as établi dans ta loi que les justes auraient ces
biens en héritage et que les impies périraient. [18] Pour-
tant, les justes peuvent supporter ce passage étroit dans
l'espoir d'accéder au large; mais les impies souffrent
aussi de ce passage étroit et ils ne verront pas le
large.» [19] L'ange me dit : «Tu n'es pas meilleur juge
que Dieu, ni plus sage que le Très-Haut. [20] Que
beaucoup de vivants périssent plutôt que soit méprisée
la loi de Dieu qui a été mise sous leurs yeux! [21] Car,
à ceux qui viennent (au monde), Dieu, à leur venue, leur
a expressément commandé ce qu'ils devaient observer
pour n'être pas punis. [22] Mais eux ne se sont pas
décidés et l'ont contredit.

«Ils ont pris pour règle la vanité de leurs pensées
[23] et ils se sont proposé de coupables erreurs.
Ils ont affirmé que le Très-Haut n'existait pas
et ils ont ignoré ses voies.
[24] Ils ont méprisé sa loi
et renié ses promesses.
Ils n'ont pas eu foi en ses ordonnances
et ils n'ont pas accompli ses œuvres.
[25] C'est pourquoi, Esdras,
aux (hommes) vides, le vide,
à ceux qui abondent, l'abondance.

13. «Le monde futur», selon la version syriaque; «le monde plus grand», selon la version latine.
17. Comparer *Lévitique,* XVIII, 5; *Deutéronome,* VIII, 1; *Romains,* X, 5.
20. Littéralement, «que beaucoup (d'hommes) présents».
23. Comparer *Psaumes,* XIV, 1; LIII, 2.
25. Comparer *Matthieu,* XIII, 12.

[26] Voici que le temps vient : ce sera quand les signes
que je t'ai prédits arriveront.
L'épouse, la ville, apparaîtra
et on verra la terre, aujourd'hui cachée.
[27] Quiconque aura été délivré des maux que j'ai
annoncés verra mes merveilles. [28] Mon fils, le Messie,
sera révélé en même temps que ceux qui sont avec lui
et ceux qui auront survécu se réjouiront durant quatre
cents ans. [29] Puis après cela, mon fils, le Messie,
mourra avec tous les humains. [30] Le monde reviendra
à son ancien silence, pendant sept jours, comme au
premier commencement, afin que personne ne sub-
siste. [31] Ensuite, au bout de sept jours, le monde qui
n'est pas encore éveillé s'éveillera et celui qui est
corrompu sera détruit.

26. «L'épouse», selon la version latine; «la fiancée», selon la version syriaque; le mot est omis par les autres versions. Comparer X, 27, 50; *Galates*, IV, 26; *Apocalypse de Jean*, XXI, 2. «La terre» désigne sans doute le paradis; comparer VIII, 52; *II Baruch*, IV, 1-6.

28. «Mon fils, le Messie», selon la version syriaque et la première version arabe; «mon Messie», selon la version éthiopienne; «le Messie», selon la seconde version arabe; «le Messie de Dieu», selon la version arménienne; «mon Messie élu», selon la version géorgienne; «mon fils Jésus», selon la version latine. Il ne peut s'agir du messie chrétien dans un tel contexte. Sur le titre de fils donné au messie par les textes juifs, comparer XIII, 32, 37, 52; *I Hénoch*, CV, 2; *Testament de Lévi*, IV, 4. Tous ces textes s'inspirent de *Psaumes*, II, 7. Les Esséniens spéculaient sur l'engendrement du Messie; comparer *Règle annexe de la Communauté*, II, 11-12; *Florilège*, I, 10-12; *Fragment messianique araméen*, I, 10 («parce que l'Élu de Dieu sera son engendré»). Sera révélé : comparer *II Baruch*, XXXIX, 7. «Quatre cents ans», selon les versions latine et géorgienne et la première version arabe; «trente ans», selon la version syriaque; «mille ans», selon la seconde version arabe; les versions éthiopienne et arménienne omettent. Les «quatre cents ans» peuvent provenir d'une interprétation particulière de *Psaumes*, XC, 15, lu à la lumière de *Genèse*, XV, 13; aux quatre cents ans d'exil en Égypte correspondraient quatre cents ans de règne messianique. Les «trente ans» de la version syriaque sont vraisemblablement une application de la prophétie à la vie terrestre de Jésus. Pour la leçon «mille ans», comparer *Apocalypse de Jean*, XX, 3. Comme en *II Baruch*, XL, 3, le royaume messianique est un prolongement du monde présent; comparer *I Hénoch*, V, 7; X, 16-22; XI, 1-2.

29. «Mon fils, le Messie», selon les versions latine et syriaque; «mon serviteur, le Messie», selon la version éthiopienne; «mon Messie élu», selon la version géorgienne. Avec tous les humains : littéralement, «avec tous ceux qui ont un souffle humain». On notera la mention de la mort du Messie, trace d'une représentation ancienne d'un messie régnant sur un royaume terrestre pendant un temps limité.

30. La fin des temps reproduit les premiers temps.

32 «La terre rendra ceux qui dorment dans son sein,
la poussière, ceux qui y reposent
et les demeures rendront les âmes qui leur ont été confiées.
33 Alors le Très-Haut paraîtra sur le trône du jugement.
La miséricorde s'en ira,
la pitié s'éloignera,
la longanimité se retirera.
34 Le jugement seul restera,
la vérité demeurera,
la foi s'affermira.
35 Les œuvres auront une suite,
le salaire apparaîtra,
les œuvres de justice s'éveilleront,
celles de l'injustice ne s'endormiront pas.
36 La fosse du tourment apparaîtra ;
en face sera le lieu du repos ;
on verra la fournaise de la géhenne,
en face, le paradis de délices.
37 Alors le Très-Haut dira aux nations ressuscitées :
"Voyez et connaissez celui que vous avez renié,
que vous n'avez pas servi
et dont vous avez méprisé les commandements.

32. «Ceux qui y reposent», selon les versions syriaque et éthiopienne ; «ceux qui habitent dans ce silence», selon la version latine. Les demeures : comparer IV, 35 et voir la note. La croyance en une résurrection générale s'est de plus en plus répandue dans le judaïsme dès le deuxième siècle av. J.-C. ; comparer *Daniel,* XII, 2 ; *I Hénoch,* LI, 1 ; *Testament de Juda,* XXV, 4 ; *Testament de Benjamin,* X, 8 ; *Livre des Antiquités bibliques,* III, 10 ; XIX, 12 ; *II Baruch,* L, 1-4 ; LI, 1-10. Flavius Josèphe affirme la croyance des Esséniens en l'immortalité de l'âme (*Guerre juive,* II, VIII, 11, 154-158) et Hippolyte de Rome leur attribue la foi en la résurrection des corps (*Réfutation de toutes les hérésies,* IX, 27).

33. Le juge céleste est toujours représenté assis sur un trône, le trône divin, qu'il s'agisse de Dieu lui-même (*Daniel,* VII, 9 ; *I Hénoch,* XXV, 3 ; XC, 20) ou du Fils de l'Homme (*I Hénoch,* XLV, 3 ; LV, 4 ; LXI, 8 ; LXIX, 27). Comparer *Matthieu,* XXV, 31. «La pitié s'éloignera», selon la seule version syriaque.

35. Comparer *Apocalypse de Jean,* XIV, 13.

36. La fosse : comparer *Psaumes,* XVI, 10 et voir la note. C'est ici la fosse infernale, selon l'expression bien attestée dans les écrits esséniens : comparer *Hymnes,* II, 21 ; III, 12, 16, 18, 19, 26, 27 ; *Règle de la Communauté,* IV, 12 ; IX, 16, 22 ; X, 19.

[38] Regardez d'un côté et de l'autre :
Ici la joie et le repos,
là le feu et les tourments."
Ainsi leur parlera-t-il, au jour du Jugement. [39] Tel
sera ce jour :
«sans soleil, sans lune ni étoiles,
[40] sans nuage, sans tonnerre ni éclairs,
sans vent, sans eau ni air ;
sans ténèbres, sans soir ni matin,
[41] sans été, sans printemps ni chaleur,
sans hiver, sans gelée ni froid ;
sans grêle, sans pluie ni rosée,
[42] sans midi, sans nuit ni aurore,
sans éclat, sans clarté ni lumière,
si ce n'est la splendeur de la clarté du Très-Haut,
grâce à laquelle tous commenceront à voir ce qui leur
est destiné. [43] Ce jour, en effet, durera une semaine
d'années. [44] Tel est mon jugement, ainsi l'ai-je établi.
Mais je ne l'ai révélé qu'à toi seul.»

Les pécheurs et la justice de Dieu.
Le sort des âmes après la mort.
Dieu ne pourrait-il sauver les méchants?

[45] Je répondis : «Je l'ai dit, Seigneur, et je le répète :
bienheureux les vivants qui observent tes commande-
ments ! [46] Mais, pour ceux qui faisaient l'objet de ma
requête : qui, parmi les vivants, n'a jamais péché, ou
qui, parmi ceux qui sont nés, n'a pas négligé ta
promesse? [47] Je vois bien maintenant que le monde à
venir apportera la joie à quelques-uns mais des tour-
ments au plus grand nombre. [48] Car le cœur mauvais
a grandi en nous ; il nous a détournés de ces commande-
ments, il nous a conduits à la corruption et sur les
chemins de la mort ; il nous a montré les sentiers de la

38. «Leur parlera-t-il», selon les versions syriaque et éthiopienne ; «leur parleras-tu», selon la version latine.
39. Comparer *Testament de Moïse,* X, 5.
42. Comparer *Isaïe,* LX, 19 ; *Apocalypse de Jean,* XXI, 23.
43. Une semaine d'année : c'est-à-dire sept ans. C'est une façon de compter commune aux apocalypticiens depuis *Daniel;* comparer *Daniel,* IX, 24-27 ; *I Hénoch,* XCIII, 1-10.

perdition et nous a éloignés de la vie. Et cela n'est pas
arrivé à quelques-uns, mais à presque tous ceux qui ont
été créés.» [49] Il me répondit : «Écoute-moi, instruis-
toi, et, de nouveau, je te reprendrai. [50] C'est pour cette
raison que le Très-Haut n'a pas fait un seul monde, mais
deux. [51] Et puisque tu as dit que les justes, loin
d'être nombreux, n'étaient que quelques-uns, alors
que les impies sont en grand nombre, écoute la
réponse. [52] Suppose que tu possèdes quelques pierres
précieuses : leur comparerais-tu le plomb et l'argile
qu'on trouve en grande quantité?» [53] Je dis : «Sei-
gneur, comment pourrait-on le faire?» [54] Il ajouta :
«Ce n'est pas tout. Interroge la terre et elle te répondra.
Parle-lui et elle te racontera. [55] Dis-lui : "Tu produis
de l'or, de l'argent, du cuivre, et aussi du fer, du plomb
et de l'argile. [56] Mais il y a plus d'argent que d'or,
plus de cuivre que d'argent, plus de fer que de cui-
vre, plus de plomb que de fer, et plus d'argile que de
plomb. [57] Juge donc toi-même ce qui est précieux et
désirable : ce dont il y a beaucoup ou bien ce qui est
rare?"» [58] Je répondis : «Seigneur souverain, ce qui
abonde est plus vil, ce qui est rare est plus pré-
cieux.» [59] Il me dit alors : «Pèse donc en toi-même tes
propres pensées ! Celui qui possède ce qu'il est difficile
d'avoir se réjouit plus que celui qui possède ce qui
abonde. [60] Ainsi en sera-t-il du jugement promis. Je
me réjouirai en effet du petit nombre de ceux qui seront
sauvés. Car ce sont eux qui ont maintenant fait prévaloir
ma gloire et c'est par eux que mon nom a été maintenant
prononcé. [61] Mais je ne m'attristerai pas du grand
nombre de ceux qui périront. Car ils ont été maintenant
semblables à un souffle, pareils à la flamme et à la
fumée. Ils se sont embrasés, ils ont brûlé avec ardeur et
ils se sont éteints.»

[62] Je répondis : «Ô terre, pourquoi as-tu enfanté, si

54. «Parle-lui», selon les versions syriaque et éthiopienne.

60. «Ainsi en sera-t-il du jugement promis», selon les versions syriaque et éthiopienne ; la version latine a fait une confusion de lecture sur un mot grec *(ktisis* pour *krisis)*.

61. Semblables à un souffle : comparer IV, 24 ; *II Baruch*, LXXXII, 3 ; *Psaumes*, CXLIV, 4.

62. Dans cette plainte (versets 62-69), l'auteur soulève en moraliste une question souvent agitée : c'est la conscience que l'homme a de son

l'intelligence eſt tirée de la poussière comme les autres créatures ? [63] Il eut mieux valu que la poussière même n'existât pas pour que l'intelligence n'en soit pas tirée ! [64] Mais maintenant, l'intelligence grandit avec nous et c'eſt pour cela que nous sommes tourmentés, parce que nous périssons et que nous le savons.

[65] « Que le genre humain pleure
et que les bêtes sauvages se réjouissent !
Que tous les hommes vivants pleurent
mais que les quadrupèdes et les animaux soient dans la joie !

[66] Leur condition en effet eſt bien meilleure que la nôtre, car ils n'attendent pas de jugement et ils ne savent pas qu'après la mort, supplice ou salut leur sont promis. [67] Mais à nous, que nous sert d'être gardés en vie si c'eſt pour subir des tourments ! [68] Car tous ceux qui naissent sont pétris d'iniquités, remplis de péchés et chargés de fautes. [69] Si nous ne devions pas passer en jugement après la mort, cela serait mieux pour nous. »

[70] L'ange me répondit : « Lorsque le Très-Haut créait le monde, Adam et tous ceux qui en sont issus, il prépara d'abord le jugement et les choses qui s'y rapportent. [71] Maintenant, comprends donc tes propres paroles. Tu as dit : l'intelligence grandit avec nous [72] et c'eſt pour cela que ceux qui séjournent sur la terre sont torturés : tout en possédant l'intelligence, ils ont commis l'iniquité. Tout en ayant reçu les commandements, ils ne les ont pas observés et tout en ayant reçu la loi, ils ont violé cette loi qu'ils avaient reçue. [73] Qu'auront-ils à dire au jugement et comment répondront-ils dans les derniers temps ? [74] Depuis combien de temps, en effet, le Très-Haut n'a-t-il pas

imperfection et de sa finitude qui le rend malheureux ; comparer IV, 22. Dans ce texte, « intelligence » traduit le latin *sensus.*

65. L'auteur renverse l'opinion commune qui voyait en l'homme le maître de la création : c'eſt un maître plus malheureux que tout ce qui lui eſt soumis.

67. « Gardés en vie », selon les versions syriaque et éthiopienne ; « sauvés », selon la version latine. Dans ces versets, Esdras se compte au nombre des pécheurs.

72. « Sont torturés », selon les versions syriaque et éthiopienne ; « seront torturés », selon la version latine. Comparer *II Baruch,* XV, 5-6 ; XIX, 3 ; XLVIII, 40.

manifesté sa patience envers les habitants du monde, non pas à cause d'eux, mais à cause des temps qu'il avait fixés ! »
[75] Je dis : « Si j'ai trouvé grâce devant toi, Seigneur, montre encore ceci à ton serviteur : après la mort — maintenant lorsque chacun de nous rend son âme —, serons-nous gardés en repos jusqu'à ce que viennent ces temps dans lesquels tu commenceras à renouveler la création, ou serons-nous aussitôt tourmentés ? » [76] Il
me répondit : « Je te révélerai encore cela. Mais toi, ne te confonds pas avec ceux qui ont méprisé les commandements et ne te compte pas au nombre de ceux qui seront tourmentés. [77] Car le trésor de tes œuvres
repose auprès du Très-Haut, mais il ne te sera pas montré avant les derniers temps. [78] Au sujet de la
mort, voici l'enseignement : lorsque la sentence décisive a été prononcée par le Très-Haut pour que l'homme meure ; quand l'âme se sépare du corps et retourne à celui qui l'avait donnée d'abord pour adorer le Très-Haut ; [79] si l'homme était de ceux qui ont dédaigné les
voies du Très-Haut et ne les ont pas suivies, de ceux qui ont méprisé sa loi et qui ont haï ceux qui craignent Dieu, [80] alors ces âmes-là n'entrent pas dans les demeures
mais, souffrantes et tristes, elles errent aussitôt dans des tourments de sept sortes. [81] Première sorte : parce

75. Renouveler la création : comparer Isaïe, LXV, 17 ; LXVI, 22 ; *II Baruch*, XXXII, 6 ; LVII, 2 ; *I Hénoch*, XLV, 4-5 ; LXXII, 1 ; XCI, 16 ; *Livre des Antiquités bibliques*, III, 10 ; XVI, 3 ; XXXII, 17 ; *Règle de la Communauté*, IV, 25. Dans la littérature chrétienne, comparer *Matthieu*, XIX, 28 ; *Actes des apôtres*, III, 21 ; *Galates*, VI, 15 ; *II Corinthiens*, V, 17 ; *II Pierre*, III, 13 ; *Apocalypse de Jean*, XXI, 1.

77. Le trésor de tes œuvres : comparer VI, 5 et voir la note ; VIII, 33-36 ; IX, 7 ; XIII, 23 ; *II Baruch*, XIV, 12. Comparer aussi *Matthieu*, VI, 20 ; *Luc*, XII, 33 ; *I Timothée*, VI, 19. Pas avant les derniers temps : comparer *II Baruch*, XXIV, 1.

78. « Âme » traduit le latin *inspiratio* ; de même au verset 80. Comparer *Ecclésiaste*, XII, 7.

80. Dans des tourments de sept sortes : littéralement, « dans des tourments par sept voies ». *Via* traduit l'hébreu *dérék*, souvent employé au sens de « sorte, genre, espèce » dans l'hébreu postbiblique. Cependant, ce terme a une résonance particulière dans la littérature du judaïsme mystique, nourri de l'enseignement sur les deux voies ; ce véritable catéchisme pratique découle lui-même de la doctrine des deux Esprits de lumière et de ténèbres, créés par Dieu (comparer *Règle de la Communauté*, III, 18-IV, 26) et qui sont en lutte jusqu'à la fin des temps.

qu'elles ont méprisé la loi du Très-Haut. [82] Deuxième
sorte : parce qu'elles ne peuvent plus désormais se
convertir au bien pour vivre. [83] Troisième sorte : elles
voient la récompense réservée à ceux qui ont cru à l'al-
liance du Très-Haut. [84] Quatrième sorte : elles consi-
dèrent le supplice qui leur est réservé pour les derniers
temps. [85] Cinquième sorte : elles voient les demeures
des autres, gardées par les anges dans un profond
silence. [86] Sixième sorte : elles voient qu'elles doivent
passer bientôt de ces tourments au supplice. [87] Sep-
tième sorte, qui surpasse toutes celles que j'ai dites : car

«elles disparaîtront dans la confusion,
elles se consumeront dans la honte,
elles se dessécheront dans la frayeur

en voyant la gloire du Très-Haut devant lequel elles ont péché durant leur vie et devant lequel elles devront être jugées dans les derniers temps.

[88] «Quant aux âmes de ceux qui ont suivi les
voies du Très-Haut, voici ce qui est ordonné pour le
temps où elles devront se séparer du vase corrupti-
ble. [89] Lorsqu'elles y demeuraient, elles ont peiné pour
servir le Très-Haut, affrontant le danger à toute heure
pour garder parfaitement la loi du Législateur. [90] C'est
pourquoi, tel est l'enseignement à leur sujet : [91] elles
voient d'abord, avec une grande joie, la gloire de Celui
qui les reçoit et elles se reposent de sept façons. [92] Pre-
mière façon : parce qu'elles ont combattu avec beaucoup

Chaque homme participe de l'un et de l'autre et marche dans la «voie» du bien ou dans celle du mal. Ces deux voies sont caractérisées par la pratique de vertus ou de vices, répertoriés par listes ; comparer notamment *Testament d'Aser,* I, 3-9 ; *I Hénoch,* XCIV, 1 ; XCIX, 10 ; *II Hénoch,* XXX, 10 (recension longue) ; *Oracles sibyllins,* VIII, 399-400. Ce thème a été abondamment repris dans la catéchèse chrétienne ancienne. Les «voies des tourments» ici décrites correspondent outre-tombe aux chemins d'injustice suivis par les pécheurs qui, au cours de leur vie, ont marché «dans la voie des ténèbres».

87. «Dans la honte», selon les versions syriaque et éthiopienne ; «dans les honneurs», selon la version latine.

88. Se séparer du vase corruptible : comparer IV, 11 et voir la note ; *I Corinthiens,* XV, 53 ; *Sagesse de Salomon,* IX, 15.

89. Le Législateur : ce titre peut désigner Moïse, le Législateur par excellence. Mais on notera que, dans sa notice sur les Esséniens, Flavius Josèphe emploie ce mot pour désigner, selon toute vraisemblance, le législateur de la secte, son fondateur ; comparer *Guerre juive,* II, VIII, 9, 145 ; II, VIII, 10, 151.

de peine pour vaincre la pensée mauvaise créée avec
elles, pour que cette pensée ne les séduise pas et ne les
fasse pas passer de la vie à la mort.
93 Deuxième façon :
parce qu'elles voient le désordre dans lequel errent les
âmes des impies et la punition qui leur est réservée.
94 Troisième façon : elles voient le témoignage
qui leur est rendu par leur créateur, parce qu'elles
ont observé pendant leur vie la loi qui leur a été
confiée.
95 Quatrième façon : elles connaissent le repos
dont elles jouissent maintenant, rassemblées dans leurs
demeures et gardées par les anges dans un profond
silence, ainsi que la gloire qui les attend dans les derniers
temps.
96 Cinquième façon : elles se réjouissent de voir
comment elles ont dès maintenant échappé au monde
corruptible et comment elles recevront le monde futur
en héritage ; elles voient encore le passage étroit et
pénible dont elles ont été libérées et les vastes espaces
qu'elles vont recevoir pour en jouir dans l'immortalité.
97 Sixième façon : lorsqu'on leur montre comment
leur visage doit resplendir comme le soleil et comment,
désormais incorruptibles, elles doivent ressembler à la
lumière des étoiles.
98 Septième façon qui surpasse
toutes celles que j'ai dites : car ces âmes connaîtront

«la joie avec l'assurance,
la confiance sans la confusion,
le bonheur sans la crainte,

puisqu'elles approchent du moment où elles verront la
face de celui qu'elles ont servi pendant leur vie, et de qui
elles vont recevoir une glorieuse récompense.
99 Voilà
le sort des âmes des justes, tel qu'il leur est annoncé dès
maintenant ; les voies des tourments que souffriront dès
maintenant ceux qui ont négligé [les commandements]
ont été dites auparavant.»

92. La pensée mauvaise créée avec elles : c'est la «racine du mal» ; comparer III, 22 et voir la note ; VIII, 53.

93. «Elles voient le désordre», selon la version latine ; «elles voient le renversement», selon la version syriaque ; la version éthiopienne omet.

96. Comparer VII, 4-5, 12-15.

97. Comparer *Daniel*, XII, 3 ; *Hymnes*, VII, 24 ; XVIII, 29 ; *I Hénoch*, XXXVIII, 2 ; XXXIX, 7 ; LI, 5 ; CIV, 2 ; CVIII, 11-13 ; *II Baruch*, LI, 3 ; *Matthieu*, XIII, 43 ; XXII, 30 ; *I Corinthiens*, XV, 41-42. Cette illumination générale à la fin des temps est une doctrine bien attestée dans les milieux esséniens.

100 Je repris : «Aux âmes séparées de leurs corps, on
donnera donc le temps de voir ce dont tu m'as
parlé?» 101 L'ange me répondit : «Durant sept jours,
elles seront libres, pour voir pendant sept jours ce dont
j'ai parlé. Ensuite, elles seront rassemblées dans leurs
demeures.» 102 Je dis : «Si j'ai trouvé grâce à tes yeux,
montre encore à ton serviteur si, au jour du Jugement,
les justes pourront excuser les impies ou prier le Très-
Haut en leur faveur, 103 les pères pour leurs enfants,
les enfants pour leurs parents, les frères pour leurs
frères, les alliés pour leurs proches, les amis pour leurs
amis très chers.» 104 Il me répondit : «Puisque tu as
trouvé grâce à mes yeux, je te montrerai encore cela. Le
jour du Jugement est un jour décisif qui montre à tous
le sceau de la vérité. De même que maintenant le père
n'envoie pas son fils, ni le fils son père, ni le maître son
serviteur, ni l'ami son ami très cher, pour être malade,
ou dormir, ou manger, ou être guéri à sa place, 105 de
même alors, personne ne pourra intercéder pour un
autre ni lui donner sa charge. Car, en ce jour, chacun
portera pour sa part ses actes d'injustice ou de jus-
tice.» 106 Je repris : «Comment donc trouvons-nous
qu'Abraham, le premier, intercéda pour les habitants de
Sodome, puis Moïse pour nos pères qui avaient péché
dans le désert, 107 et Josué, après lui, pour Israël, aux
jours d'Acan? 108 Et Samuel pria, au temps de Saül, et
David, pour la plaie, et Salomon, pour ceux (qui
viendraient adorer) dans le temple ; 109 et Élie, pour

101. Cette idée que l'âme reste en liberté pendant sept jours après la mort est attestée par un texte du Talmud de Babylone (comparer *Traité Shabbat,* 152 a), et l'on sait que c'est au septième jour seulement que les anges reçoivent dans la joie les âmes des justes ; comparer *Vie grecque d'Adam et Ève,* XLIII, 1.

104. «Un jour décisif», *dies audax,* selon la version latine. «Être malade», selon les versions syriaque et éthiopienne ; «comprendre», selon la version latine qui a peut-être fait une mauvaise lecture du verbe en grec (*noê* pour *nosê*).

105. «Ni lui donner sa charge», selon les versions syriaque et éthiopienne ; la version latine omet.

106-107. Comparer *Genèse,* XVIII, 23 ; *Exode,* XXXII, 11 ; *Josué,* VII, 7-10.

108. «Au temps de Saül», selon les versions syriaque et éthiopienne : la version latine omet. «Pour la plaie», selon la version éthiopienne. Comparer *I Samuel,* VII, 9, 12 ; *II Samuel,* XXIV, 14-15 ; *I Rois,* VIII, 23-53.

109. Comparer *I Rois,* XVIII, 42 ; XVII, 20.

ceux qui reçurent la pluie et pour un mort, afin qu'il
vive; [110] et Ézéchias, pour le peuple, aux jours de
Sennachérib! Un grand nombre a prié pour beaucoup.
[111] Si donc, lorsque la corruption croissait
et que l'injustice se multipliait, les justes ont prié
pour les impies, pourquoi n'en serait-il pas de même
alors?» [112] L'ange me répondit : «Le monde présent
n'est pas la fin et la gloire divine n'y réside pas
continuellement : c'est pourquoi les forts ont prié pour
les faibles. [113] Mais le jour du Jugement sera la fin de
ce temps et le commencement du temps à venir, du
temps éternel, dans lequel

«la corruption est passée,
[114] l'intempérance abolie,
l'incrédulité retranchée,
mais où la justice a grandi
et où la vérité s'est levée.

[115] Alors, personne ne pourra avoir pitié de celui qui aura été vaincu dans le jugement ni engloutir celui qui aura vaincu.»

[116] Je repris : «Voici mon premier et mon dernier
mot : il eût mieux valu que la terre ne produisît pas
Adam, ou que, l'ayant déjà produit, elle l'empêchât de
pécher. [117] Quel avantage est-ce pour tous de passer la
vie présente dans la tristesse et d'attendre un châtiment
après la mort? [118] Ô toi, Adam, qu'as-tu fait? Car si tu
as péché, ta chute n'a pas été la tienne seulement, mais
aussi la nôtre, à nous, tes descendants. [119] À quoi nous
sert la promesse d'un temps éternel si nous avons fait
des œuvres qui apportent la mort? [120] À quoi bon
nous annoncer l'espérance de l'éternité, puisque nous
sommes rendus si misérablement vains? [121] À quoi
bon nous réserver des demeures de santé et de sécurité
si nous avons vécu dans le mal? [122] À quoi bon la

110. Comparer *II Rois*, XIX, 15-19.

113. Du temps éternel : littéralement, «du temps immortel». Il peut s'agir soit d'un monde qui ne meurt pas, comme l'a compris la version syriaque, soit d'un temps où la mort n'existera plus, le temps de l'immortalité, comme l'a compris la version éthiopienne.

117. Comparer VII, 67.

118. Comparer IV, 30-31. Dans les interventions de l'ange, Adam n'est pas mis en cause. C'est le rejet de la Loi qui entraîne la perdition (comparer VII, 20-24, 129-130). *II Baruch*, LIV, 19 décharge complètement Adam du péché des hommes.

perspective de la gloire du Très-Haut qui doit protéger
ceux qui ont mené une vie vertueuse, si nous avons
marché dans les voies les plus mauvaises? [123] À quoi
bon montrer le paradis, dont les fruits restent incorrup-
tibles, où l'on est rassasié et guéri, [124] si nous ne
devons pas y entrer, pour avoir vécu en des lieux
ingrats? [125] À quoi bon ces visages plus brillants que
les étoiles pour ceux qui ont pratiqué l'abstinence, si
nos visages, à nous, deviennent plus noirs que les ténè-
bres? [126] Car, en commettant l'iniquité pendant notre
vie, nous n'avons pas pensé à ce que nous devions
souffrir après la mort!» [127] L'ange répondit : «C'est la
loi du combat que doit soutenir l'homme, né sur la
terre. [128] S'il a été vaincu, il souffrira ce que tu viens
de dire; mais s'il a été vainqueur, il recevra ce que j'ai
dit. [129] C'est cette voie dont Moïse a parlé de son
vivant, lorsqu'il a dit au peuple : "Choisis la vie, afin
que tu vives." [130] Mais ils ne l'ont pas cru, ni lui, ni
les prophètes qui sont venus après lui. Ils ne m'ont pas
cru moi-même quand je leur ai parlé. [131] C'est pour-
quoi il n'y aura pas de tristesse, au jour de leur
perdition, comme il y aura de la joie pour le salut de
ceux qui ont cru.»

[132] Je dis encore : «Seigneur, je sais que le Très-Haut
est appelé le Miséricordieux, parce qu'il exerce sa
miséricorde envers ceux qui ne sont pas encore venus
au monde; [133] le Compatissant, parce qu'il a compas-
sion de ceux qui reviennent à sa loi; [134] le Patient,
parce qu'il fait preuve de patience envers les pécheurs
comme envers des créatures qu'il a faites; [135] le Géné-
reux, parce qu'en vérité il veut donner plutôt qu'exi-
ger; [136] Celui qui a grande pitié, parce qu'il répand sa

123. Allusion à l'arbre de vie; comparer VIII, 52 et voir la note.

127. La loi du combat : littéralement, «la pensée du combat». La vie est le lieu du combat entre lumière et ténèbres.

129. Dans le texte cité, *Deutéronome,* XXX, 19, il est question de la vie terrestre : «C'est là ta vie, et la prolongation de tes jours, tant que tu habiteras sur le sol que Iahvé a juré à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob, qu'il leur donnerait.» Pour notre auteur, le choix fait entraîne la vie ou la mort éternelle.

132. Non seulement Dieu connaît les hommes avant leur naissance (comparer *Isaïe,* XLIX, 1, 5), mais il les prend en pitié (comparer *Hymnes,* IX, 30-31). Sur les épithètes données à Dieu (versets 132-139), comparer *Apocalypse d'Abraham,* XVII, 10.

pitié avec abondance sur les hommes présents, passés et
à venir ; [137] en effet, s'il ne multipliait pas sa pitié, le
monde ne pourrait vivre non plus que ses habi-
tants ; [138] le Donateur, car s'il n'accordait pas sa bien-
veillance pour soulager de leurs iniquités ceux qui les
ont commises, il n'y aurait pas un homme sur dix mille
qui pourrait parvenir à la vie ; [139] le Juge, enfin, car
s'il ne pardonnait à ceux qui ont été créés par sa parole
et s'il n'effaçait leurs injustices innombrables, peut-être,
sur la multitude infinie, ne resterait-il que peu d'hom-
mes. » VIII [1] L'ange me répondit : « Le Très-Haut a
fait le monde présent pour beaucoup (d'hommes), mais
le monde futur pour peu (d'entre eux). [2] Je vais te dire
une parabole, Esdras : si tu interroges la terre, elle te
répondra qu'elle produit en grande quantité l'argile dont
on fait la poterie, mais en petite quantité la poussière
dont l'or est tiré. Telle est aussi la règle du monde pré-
sent : [3] beaucoup sont créés, mais peu sont sauvés. »

Pourquoi Dieu prend-il soin de ses créatures, pour finalement les anéantir ?

[4] Je répondis :
« Absorbe la raison, ô mon âme,
engloutis l'intelligence, ô mon cœur.
[5] Tu es venu (au monde) sans le vouloir,
tu le quitteras contre ton gré
et on ne t'a donné d'autre délai que le court délai de
ta vie. [6] Ô, Seigneur, (toi qui règnes) sur nous, per-
mets à ton serviteur de prier devant toi. Ensemence nos
cœurs et cultive notre intelligence, afin qu'ils portent du
fruit et que puisse vivre tout être corruptible qui aura
forme humaine. [7] Car tu es l'Unique et nous, nous

139. « Leurs injustices », selon la version syriaque ; « leurs mépris », selon la version latine ; « les négateurs », selon la version éthiopienne.

VIII 3. Comparer VII, 49-61 ; *Matthieu*, XXII, 14.

4. « Ô mon cœur », selon la version syriaque ; les autres versions omettent.

5. « Sans le vouloir », selon la version syriaque ; « entendre », selon la version latine qui a sans doute fait une confusion sur le verbe grec (*akousai* pour *akousa*). Comparer *II Baruch*, XLVIII, 14-15.

6. « Qui aura forme humaine », selon la version syriaque ; « qui

sommes une seule création, œuvre de tes mains, comme
tu l'as dit. [8] Lorsque tu donnes la vie au corps formé
dans le sein maternel et que tu lui fournis ses membres,
ce que tu as créé est gardé dans le feu et l'eau et, neuf
mois durant, (la femme,) ta créature, supporte l'œuvre
que tu as créée en elle. [9] Mais ce qui garde et ce qui
est gardé sont l'un et l'autre gardés par toi. [10] Puis,
lorsque la femme livre ce que tu as créé en elle, tu
as ordonné que ses propres membres — c'est-à-dire
ses mamelles — produisent du lait, fruit des mamel-
les, [11] pour nourrir pendant quelque temps (l'enfant)
qui a été créé. Ensuite,

«tu le conduis en ta miséricorde,
[12] tu le nourris de ta justice,
tu l'instruis par ta loi,
tu le reprends dans ta sagesse.
[13] Tu peux le faire mourir — c'est ta créature —,
ou le garder en vie — c'est ton œuvre !

[14] Si donc tu anéantis soudainement et rapidement ce
qui a été formé sur ton ordre avec tant de peine,
pourquoi l'avoir fait? [15] Et maintenant, je l'avouerai :
pour ce qui est de l'homme en général, tu sais ce qui
convient le mieux, mais pour ce qui est de

«ton peuple pour lequel je m'afflige,
[16] ton héritage, cause de mes larmes,
Israël, objet de ma tristesse,
la semence de Jacob, objet de ma douleur...

[17] C'est pourquoi je vais prier devant toi, pour moi et
pour eux, car je vois nos chutes, à nous qui habitons la
terre. [18] Mais maintenant, j'ai aussi appris la décision
du jugement à venir. [19] C'est pourquoi écoute ma
voix, sois attentif à mes paroles et je parlerai devant
toi.»

portera un lieu humain», selon la version latine, par confusion probable sur le mot grec *(topon* pour *tupon).*

7. Comparer *Deutéronome,* VI, 4 ; *Psaumes,* C, 3 ; *Isaïe,* XLV, 11 ; LX, 21.

13. Comparer *Deutéronome,* XXXII, 39 ; *I Samuel,* II, 6 ; *II Rois,* V, 7.

14. «Soudainement et rapidement», selon la version syriaque.

16. Comparer *Deutéronome,* IX, 26 ; *Psaumes,* XXVIII, 9.

18. La traduction de ce verset suit la version syriaque. Comparer V, 34.

Prière d'Esdras. Réponse à sa prière

20 Commencement des paroles de la prière d'Esdras, avant qu'il soit enlevé. Et il dit :
« Seigneur, toi qui demeures à jamais,
toi dont les cieux sont élevés et dont les chambres sont dans les airs,
21 toi dont le trône dépasse l'imagination
et dont la gloire est inconcevable,
toi qu'entoure avec crainte l'armée des anges
22 qu'un mot de toi change en vent et en feu,
toi dont la parole est vraie et les propos constants,
23 toi dont le commandement est puissant et l'ordre redoutable,
dont le regard assèche les abîmes,
dont la colère fait trembler les montagnes
et dont la vérité demeure éternellement,
24 écoute la prière de ton serviteur,

20. Ce titre est attesté par les versions latine, syriaque et éthiopienne. Pour n'être pas originale, cette suscription n'en n'est pas moins ancienne et témoigne d'un usage liturgique du texte. Son genre littéraire le rapproche des prières comme celle de Manassé (comparer *II Chroniques*, XXXIII, 18 et voir la note), celle des trois jeunes gens dans la fournaise, ajoutée par le traducteur de la version grecque du livre de *Daniel* (comparer *Daniel*, III, 23 et voir la note), celle de Baruch (comparer *II Baruch*, XLVIII, 1-47) ou celle qui se trouve dans les *Constitutions apostoliques*, VIII, VII. Cette prière est souvent intitulée « Confession d'Esdras ». Elle nous est parvenue en deux recensions qui sont attestées par des manuscrits d'âge et d'origine divers. Elle se présente de façon isolée en plusieurs manuscrits latins et dans des manuscrits de la liturgie mozarabe. Le texte, d'une belle venue littéraire, retrouve les accents des *Psaumes* et des Prophètes. « Qui demeures à jamais », selon la version syriaque ; « qui habites le siècle », selon la version latine. « Toi dont les cieux [...] » : la seconde recension latine donne une autre leçon : « toi dont les yeux dominent les hautes régions des airs ».

21. Le texte des versets 21-24 a été repris dans le graduel *Locus iste* de la messe de la Dédicace. Le trône : objet des nombreuses spéculations mystiques de la Merkaba, d'après la description d'*Ézéchiel*, I et X. Comparer *Liturgie angélique*, « Le Char divin », 2-9.

22. Comparer *Psaumes*, CIV, 4 ; *Hébreux*, I, 7.

23. « Dont la vérité demeure éternellement », d'après la seconde version arabe ; « dont la vérité est attestée », selon toutes les autres versions, sans doute par une confusion entre deux lectures possibles de l'original hébreu.

prête l'oreille à la supplication de ta créature,
sois attentif à mes paroles.
25 Car tant que je vivrai, je parlerai,
tant que j'aurai l'intelligence, je répliquerai.
26 Ne regarde pas les péchés de ton peuple,
mais regarde ceux qui te servent dans la vérité.
27 Ne prête pas attention aux actions des impies,
mais à ceux qui ont souffert pour garder ton alliance.
28 Ne pense pas à ceux qui ont marché devant toi dans la fraude,
mais rappelle-toi ceux qui ont voulu connaître ta crainte.
29 Veuille ne pas perdre ceux qui ont vécu comme des animaux,
mais regarde ceux qui ont glorieusement enseigné ta loi.
30 Ne t'irrite pas contre ceux qui sont tenus pour pires que des bêtes,
mais aime ceux qui ont toujours eu confiance en ta gloire.
31 En effet, nous et nos pères avons passé notre vie dans des œuvres de mort.
Mais toi, à cause de nous qui péchons, tu es appelé le Miséricordieux.
32 Car si tu veux bien nous faire miséricorde,
à nous qui n'avons pas d'œuvre de justice,
alors tu seras appelé le Miséricordieux.
33 Quant aux justes, dont les nombreuses œuvres reposent près de toi,
ils recevront la récompense de leurs œuvres.
34 Qu'est-ce donc que l'homme pour que tu t'irrites contre lui?

27. Ton alliance : littéralement, «tes alliances» *(tua testamenta)*.

29. Comme des animaux : c'est-à-dire sans savoir qu'il y a un jugement à venir; comparer VII, 63. Ceux qui ont [...] enseigné : comparer *Esdras,* VII, 10; *Néhémie,* VIII, 2-8; *Règle de la Communauté,* VI, 6-7; *Hymnes,* VI, 10-12; VII, 19-21.

30. La distinction entre ceux qui ont vécu comme des animaux et ceux qui sont considérés comme pires que des bêtes vise sans doute d'une part ceux qui ont ignoré la Loi et d'autre part ceux qui l'ont connue mais l'ont méprisée ou trahie, c'est-à-dire les païens et les juifs infidèles.

31. Comparer VII, 132-137.

33. Comparer *II Baruch,* XIV, 12.

34. Comparer *Job,* VII, 17-21.

Qu'est-ce que la race corruptible pour que tu aies de
l'amertume à son endroit?
[35] En vérité, il n'y a personne, parmi ceux qui sont
nés, qui n'ait fait le mal,
Personne, parmi ceux qui existent, qui n'ait péché.
[36] C'est en cela, Seigneur, que ta justice et ta bonté
seront manifestées
lorsque tu auras eu pitié de ceux qui ne sont pas riches
d'œuvres bonnes.»
[37] Il me répondit alors : «Tu as bien parlé de certaines
choses et il en sera comme tu l'as dit. [38] Car, en vérité,
je ne penserai pas à la création de ceux qui ont péché,
ni à leur mort, ni à leur jugement, ni à leur perdi-
tion. [39] Mais je me réjouirai de la création des justes,
de leur pèlerinage, de leur salut et de la récompense
qu'ils recevront. [40] Les choses sont donc bien comme
je te l'ai dit.»

L'homme est semblable à la semence semée par le paysan

[41] «Lorsque le paysan sème en terre beaucoup de
graines et plante un grand nombre de plantes, tout ce
qui a été semé n'est pas sauvé, à la saison voulue, et
tout ce qui a été planté ne prend pas racine : ainsi ceux
qui ont été semés en ce monde ne seront pas tous
sauvés.» [42] Je repris la parole et dis : «Si j'ai trouvé
grâce à tes yeux, je parlerai. [43] La semence du paysan,
si elle ne sort de terre — parce qu'elle ne reçoit pas
de pluie à la saison voulue, ou si elle pourrit par excès
de pluie —, [44] cette semence meurt. Mais l'homme,

35. «Parmi ceux qui existent», selon la version syriaque; «parmi ceux qui se confient», selon la version latine. Comparer *Romains*, III, 9, 23.

36. Comparer VII, 77; VIII, 33.

37. Ces paroles répondent à la demande littérale d'Esdras : «Regarde les justes et non les pécheurs» (26-30). Mais elles prennent Esdras au piège : Dieu ne se préoccupera pas de la condamnation des pécheurs, mais ces derniers n'en seront pas moins condamnés.

39. Leur pèlerinage : c'est-à-dire leur mort et leur retour à Dieu. Comparer *II Corinthiens*, V, 6-10; *Hébreux*, XI, 13-16.

44. La traduction de ce verset suit le texte des versions syriaque et latine.

façonné de tes mains et fait à ton image, c'est lui que
tu as comparé à la semence du paysan ! [45] Non, Seigneur (qui règnes) sur nous ! Mais

«épargne ton peuple,
aie pitié de ton héritage,
car tu es miséricordieux envers tes créatures !»

Ne te préoccupe pas des impies

[46] Il me répondit :
«Les choses du présent à ceux du présent ;
les choses du futur à ceux du futur.
[47] Car il s'en faut de beaucoup que tu puisses aimer ma créature plus que je ne l'aime. Tu t'es pourtant rangé souvent toi-même au nombre des impies : ne le fais
plus ! [48] Mais, pour cela même, tu seras loué devant le
Très-Haut. [49] En effet, tu t'es abaissé, comme il te convient, et tu ne t'es pas jugé digne d'être compté
parmi les justes. Tu en seras glorifié davantage. [50] Car,
dans les derniers temps, de nombreux et grands malheurs accableront les habitants du monde, parce qu'ils
ont marché dans un immense orgueil. [51] Mais toi,
pense à ton propre sort et cherche à connaître la gloire
de ceux qui te ressemblent. [52] C'est pour vous en effet
que

«le paradis a été ouvert,
l'arbre de vie planté,
le siècle futur apprêté,
l'abondance préparée,

46. Comparer VII, 25 pour la forme de cette sentence qui répond à la question soulevée aux versets 43-44. L'image de la semence, l'homme qu'elle symbolise et Esdras à qui elle s'adresse appartiennent au même ordre, au monde présent.

47. Comparer V, 33.

50. Sur l'orgueil considéré comme un esprit d'erreur et une œuvre du diable, comparer *Testament de Ruben*, III, 5 ; *Testament de Juda*, XIII, 2 ; XVIII, 3 ; *Testament de Dan*, V, 6 ; *Testament de Gad*, III, 3 ; *I Hénoch*, V, 8 ; *Règle de la Communauté*, IV, 9-10.

52. Comparer *I Hénoch*, XXXIX ; LVIII ; LXII, 13-16 ; CIII-CIV. Le paradis, fermé depuis qu'Adam en a été chassé, est rouvert pour les justes. L'arbre de vie : comparer *Genèse*, II, 9 ; III, 22 ; *Proverbes*, III, 18 ; *I Hénoch*, XXIV, 4-XXV, 7 ; *Testament de Lévi*, XVIII, 11 ; *IV Maccabées*, XVIII, 16 ; *Apocalypse de Jean*, II, 7 ; XXII, 2, 14, 19. Les justes eux-mêmes sont des arbres de vie ; comparer *Hymnes*, VIII, 5-6 ; *Psaumes de Salomon*, XIV,

la cité édifiée,
le (lieu de) repos choisi,
le bien achevé
et achevée à l'avance la sagesse.
[53] La racine (du mal) a été scellée loin de vous,
loin de vous effacée la maladie.
La mort a été cachée,
le Shéol s'est enfui,
la corruption est oubliée,
[54] les douleurs sont passées
et, à la fin, le trésor de l'immortalité a été montré.
[55] Ne te préoccupe donc plus de la multitude de ceux
qui périssent. [56] Car eux aussi avaient reçu la liberté,
mais ils ont rejeté le Très-Haut, méprisé sa loi et délaissé
ses voies. [57] De plus, ils ont opprimé ses justes. [58] Ils
ont dit dans leurs cœurs qu'il n'y avait pas de Dieu, en
sachant pourtant bien qu'ils étaient mortels. [59] Aussi,
tandis que vous recevrez ce que j'ai dit plus haut, eux
auront en partage la soif et les tourments qui leur sont
préparés. Car le Très-Haut n'a pas voulu que l'homme
soit perdu. [60] Mais eux, ses créatures, ont souillé le
nom de leur créateur et se sont montrés ingrats envers
celui qui leur avait pourtant préparé la vie. [61] C'est
pourquoi mon jugement approche. [62] Cela je ne l'ai
pas découvert à tous, mais seulement à toi et à quelques-
uns de tes semblables. »

Les temps et les signes de la fin

[63] Je repris : « Voici, Seigneur, tu m'as fait connaître
un grand nombre de signes qui doivent arriver à la fin
des temps, mais tu ne m'as pas fait connaître en quel
temps ils se produiront. » IX [1] Il me répondit :

2-3. La cité édifiée : c'est la Jérusalem céleste ; comparer x, 45 et voir la note ; *Galates*, IV, 26 ; *Hébreux*, XI, 16 ; XII, 22 ; *Apocalypse de Jean*, III, 12 ; XXI, 2, 10. Sur le bien et la sagesse préparés à l'avance pour les élus, comparer *Éphésiens*, II, 10 ; *I Corinthiens*, II, 7.

53. La racine (du mal) : comparer III, 22 et voir la note ; VII, 92. Le paradis est un lieu de guérison : comparer VII, 123. Le Shéol est scellé en *II Baruch*, XXI, 23 (comparer *Livre des Antiquités bibliques*, XXXIII, 3). Il est ici personnifié comme en *Isaïe*, V, 14 et *Apocalypse de Jean*, VI, 8.

62. Tes semblables : comparer IV, 36 et voir la note.

« Mesure soigneusement par toi-même et lorsque tu
verras qu'une partie des signes que je t'ai prédits est pas-
sée, [2] alors tu comprendras que le temps est venu où
le Très-Haut va visiter le monde qu'il a créé. [3] Quand
on verra dans le monde des tremblements de terre, les
peuples en tumulte, les nations conspirant, les chefs dans
l'inconstance et les princes dans le trouble, [4] alors tu
reconnaîtras que le Très-Haut avait prédit ces choses
depuis les jours d'autrefois, dès le commencement. [5] En
effet, de même que tout ce qui a été fait dans le monde a
un commencement connu et une fin manifeste, [6] ainsi
en est-il des temps du Très-Haut : les débuts en sont
marqués par des prodiges puissants et la fin par des
œuvres merveilleuses. [7] Tout homme qui aura été
sauvé et qui pourra s'échapper grâce à ses œuvres ou à
la foi en laquelle il a cru, [8] celui-là survivra aux périls
annoncés et verra mon salut sur ma terre et dans le pays
que je me suis consacré de toute éternité. [9] Alors
seront dans la stupeur ceux qui ont négligé mes voies ;
ceux qui les ont rejetées avec mépris séjourneront dans
les tourments. [10] Car, comblés de bienfaits pendant leur
vie, ils ne m'ont pas connu. [11] Ils n'avaient que dédain
pour ma loi lorsqu'ils vivaient encore libres [12] et, alors
qu'un lieu de repentance leur était encore ouvert, ils
l'ont méconnu et méprisé : il faut donc qu'après leur
mort, ils viennent à la connaissance, dans les tour-
ments. [13] Toi donc, ne sois plus curieux de la manière
dont les impies seront tourmentés mais cherche plutôt
à savoir comment seront sauvés les justes, à qui
appartient le monde et pour qui il existe, et à quelle
époque ils le seront. »

IX 2. Comparer VI, 18.

3. Des tremblements de terre : comparer *Apocalypse d'Abraham*, XXX, 4 ; *Marc*, XIII, 8.

5. La traduction de ce verset suit la version syriaque.

7. Comparer VI, 5 ; VIII, 33 ; XIII, 23.

8. Dans le pays : littéralement, « dans mes frontières ». Il s'agit de la terre d'Israël, lieu choisi par Dieu et privilégié au jour du Jugement ; comparer XII, 34 ; XIII, 48-49 ; *II Baruch*, XXIX, 2 ; XL, 2.

12. Un lieu de repentance : comparer *Sagesse de Salomon*, XII, 10, 20.

13. A quelle époque ils le seront : littéralement, « et quand ? » Ces mots ne se trouvent que dans la version latine. Ils annoncent la cinquième vision.

Conclusion de la vision :
salut final
d'un petit nombre de justes

[14] Je repris : [15] « Je l'ai dit depuis longtemps, je le
dis encore et je ne cesserai de le dire : ceux qui péris-
sent sont en plus grand nombre que ceux qui seront sau-
vés, [16] comme le flot l'emporte sur une goutte. » [17] Il
me répondit :
« Tel est le champ, telles sont les semences,
telles sont les fleurs, telles sont les couleurs,
tel est le travail, telle est l'œuvre,
tel est le paysan, telle est la moisson.
[18] Car il y eut une époque du monde où, pour ceux
qui vivent maintenant et qui n'étaient pas encore, je
préparais le monde qu'ils devaient habiter. Personne
ne me contredisait alors, car alors il n'y avait per-
sonne. [19] Mais maintenant qu'ils ont été créés dans ce
monde préparé pour eux, avec une table inépuisable et
un pâturage secret, leurs mœurs se sont corrompues.
[20] « Je considérai le monde, et voici, il était perdu,
la terre, et voici, elle était en danger
à cause des pensées de ceux qui y étaient venus. [21] Je
le vis et j'en épargnai à grand-peine, sauvant pour moi
un grain sur une grappe, une plante sur une grande
forêt. [22] Périsse donc cette multitude qui est née en
vain, mais que soient préservés le grain et la plante que
j'ai choisis, que j'ai complètement formés avec tant de
peine.
[23] « Pour toi, laisse passer sept autres jours, mais sans

17. La moisson : littéralement, « l'aire » ; comparer IV, 30.

19. Et un pâturage secret : « et une loi à découvrir », selon la version latine suivie par la plupart des autres versions. On a supposé, à la suite de plusieurs éditeurs du texte, une faute de lecture du texte grec (*nómon*, « loi » pour *nomón*, « pâturage ») ; comparer *Psaumes*, XXIII, 2, 5.

20. Le monde [...] la terre : littéralement, « mon monde [...] ma terre ». « À cause des pensées de ceux qui », selon les versions syriaque et éthiopienne ; « à cause des pensées qui », selon la version latine.

21. « Sur une grande forêt », selon les versions syriaque et éthiopienne ; « sur une nombreuse tribu », selon la version latine, sans doute par confusion de lecture du mot grec (*phulê* pour *hulê*).

22. Le grain et la plante : littéralement, « mon grain et ma plante ».

jeûner. [24] Tu iras dans un champ de fleurs où l'on n'a bâti aucune maison. Tu mangeras seulement des fleurs du champ, sans manger de viande ni boire de vin : seulement des fleurs. [25] Prie le Très-Haut sans cesse et je viendrai pour parler avec toi. »

QUATRIÈME VISION

LES MALHEURS DE SION ET SA GLOIRE FUTURE

Israël périt mais la Loi demeure

[26] J'allai donc, comme l'ange me l'avait ordonné, dans le champ qu'on appelle Ardat ; je m'assis là au milieu des fleurs, je mangeai des herbes du champ et cette nourriture me rassasia. [27] Au bout de sept jours, comme j'étais couché sur l'herbe, mon cœur fut encore agité comme auparavant. [28] Alors ma bouche s'ouvrit et je commençai à parler en présence du Très-Haut : [29] « Ô Seigneur, tu t'es montré à nos pères dans le désert, à leur sortie d'Égypte, quand ils allaient dans le désert sans chemin et stérile et tu leur as dit :

[30] « "Israël, écoute-moi,
race de Jacob, sois attentive à mes paroles.
[31] Voici, je sème ma loi en vous, elle portera du fruit en vous et vous en tirerez gloire à jamais." [32] Mais nos pères, après avoir reçu la loi, ne l'ont pas gardée et ils n'ont pas observé tes ordonnances. Pourtant le fruit de

24. Le prophète se met à part et se prédispose aux révélations en s'abstenant de viande et de vin. C'est le régime suivi par Daniel et ses compagnons, avant que Daniel ne révèle le songe du roi et son explication (comparer *Daniel,* I, 11-13). L'absorption des fleurs est peut-être une technique de préparation à la vision.

26. Ardat : ce nom mystérieux est donné avec des graphies diverses ; « Ardad, Ardas, Ardaf, Ardaph, Adaph, Adar », selon certains manuscrits latins ; « Arpad », selon la version syriaque ; « Arfad », selon la version éthiopienne ; « Ara'ab », selon la première version arabe ; « Ardab », selon la version arménienne. Si aucune explication définitive n'est donnée, on a toutefois proposé d'y reconnaître l'hébreu *'Arâbâh,* « le désert », et certains ont pensé au désert de Juda.

29. Comparer *Exode,* XIX, 9-11 ; XXIV, 9-17.

la loi n'a pas péri et il ne le pouvait pas, car il venait
de toi. [33] Mais ceux qui l'avaient reçue ont péri parce
qu'ils n'avaient pas gardé ce qui avait été semé en
eux. [34] Or, habituellement, lorsque la terre reçoit une
semence, ou la mer un navire, ou un vase de la
nourriture ou de la boisson, s'il arrive que ce qui a été
semé, envoyé ou placé soit détruit, [35] ces choses sont
détruites, mais ce qui les a contenues demeure. Il n'en
a pas été ainsi pour nous. [36] Nous qui avons reçu la
loi, nous devons périr à cause de nos péchés ainsi que
notre cœur où elle avait été déposée. [37] La loi, elle, ne
périt pas mais demeure dans sa gloire. »

Vision de la femme en deuil

[38] Comme je disais ces choses en mon cœur, je levai
les yeux et je vis une femme, à ma droite. Elle pleurait,
se lamentait à grands cris et était profondément affligée ;
ses vêtements étaient déchirés et sa tête couverte de
cendre. [39] Interrompant les réflexions auxquelles je me
livrais, je me tournai vers elle et lui dis : [40] « Pour-
quoi pleures-tu ? Qu'est-ce qui t'afflige ? » [41] Et elle me
répondit : « Permets-moi, mon seigneur, de pleurer sur
moi-même et de continuer à m'affliger, car je suis dans
une grande amertume de cœur et humiliée à l'ex-
trême. » [42] Je lui demandai : « Quel malheur t'a frap-
pée, dis-le-moi. » Elle me répondit : [43] « Moi, ta ser-
vante, j'étais stérile et sans enfant durant trente ans, bien
que mariée. [44] Pourtant, chaque jour, à chaque heure,
pendant ces trente années, j'implorais le Très-Haut nuit
et jour. [45] Enfin, au bout de trente ans,

« Dieu exauça ta servante
et vit ma bassesse.
Il considéra ma détresse
et me donna un fils.

Je me réjouis fort de ce fils, moi, mon mari et tous
mes concitoyens et nous rendîmes gloire au Tout-
Puissant avec force. [46] Je l'élevai avec beaucoup de

38. « Je levai les yeux », selon la version syriaque, la première version arabe et la version arménienne ; « je tournai les yeux », selon la version latine.

45. Comparer *I Samuel*, I, 11 ; *Luc*, I, 48.

peine. 47 Puis, lorsqu'il eut grandi, j'allai prendre une
épouse pour lui et je fis un festin.
X 1 «Mais quand mon fils entra dans sa chambre
nuptiale, il tomba et mourut. 2 Nous renversâmes alors
toutes les lumières et tous mes concitoyens se levèrent
pour me consoler et je restai calme jusqu'à la nuit du
jour suivant. 3 Quand tous eurent cessé de me conso-
ler, espérant que je resterais calme, je me levai pendant
la nuit et, prenant la fuite, je vins dans ce champ, com-
me tu vois. 4 Et maintenant je me propose de ne plus
retourner en ville, mais de rester ici sans manger ni
boire, de pleurer sans cesse et de jeûner jusqu'à ce que
je meure.» 5 J'abandonnai les pensées qui m'avaient
occupé jusque-là et je lui répondis avec colère : 6 «Ô la
plus insensée de toutes les femmes ! Ne vois-tu pas notre
affliction et les malheurs qui nous arrivent? 7 Sion,
notre mère à tous, est dans la plus grande tristesse et
dans une profonde humiliation. 8 C'est maintenant le
moment de pleurer, car nous pleurons tous, et de
s'affliger, car nous sommes tous dans l'affliction. Mais
toi, tu t'affliges de la mort d'un seul fils ! 9 Interroge
la terre et elle te dira que c'est à elle qu'il appartient de
pleurer (la perte de) tant d'êtres sortis d'elle. 10 C'est
d'elle que tous ont tiré leur origine ; d'autres viendront
et voici qu'ils marchent presque tous à la perdition et
que leur multitude sera anéantie. 11 Qui donc doit
pleurer davantage? N'est-ce pas celle qui a perdu une si
grande multitude plutôt que toi, qui ne pleures qu'un
seul être? 12 Tu me diras peut-être : "Ma lamentation
n'est pas semblable à celle de la terre, parce que j'ai
perdu le fruit de mes entrailles que j'ai enfanté dans la
peine et mis au monde dans les douleurs. 13 La terre,
elle, suit la loi de sa nature ; la multitude qui l'habitait
s'en est allée comme elle était venue." 14 Et moi je
te dis : comme tu as enfanté dans la douleur, de même
aussi, depuis les origines, la terre a donné son fruit,
l'homme, à celui qui l'avait faite. 15 Maintenant donc,
retiens en toi ta douleur et supporte ton malheur avec

X 2. Les lumières sont un des signes de la fête nuptiale ; comparer *Matthieu,* XXV, 7.

8. «C'est maintenant le moment de pleurer», selon la version syriaque et la première version arabe.

courage. [16] Car si tu reconnais que le décret de Dieu
est juste, tu recevras ton fils, au temps voulu, et tu seras
louée parmi les femmes. [17] Rentre donc à la ville
auprès de ton mari. »

[18] Elle me dit : « Je ne le ferai pas, je ne rentrerai pas
à la ville et je mourrai ici. » [19] Je continuai à lui parler
encore : [20] « Non, femme ! Non, femme ! n'agis pas
ainsi, mais laisse-toi persuader en pensant à la chute de
Sion et consoler en songeant à la douleur de Jérusa-
lem. [21] Vois en effet :

« Notre sanctuaire est abandonné,
notre autel renversé,
notre temple détruit.
[22] Nos harpes gisent à terre,
nos hymnes se sont tus,
nos fêtes ont cessé.
La lumière de notre chandelier est éteinte,
l'arche de notre alliance pillée,
nos objets sacrés souillés
et le nom prononcé sur nous profané.
Nos nobles ont été outragés,
nos prêtres brûlés,
nos lévites conduits en captivité,
nos vierges souillées,
nos femmes violées,
nos justes emmenés de force,
nos enfants abandonnés,
nos jeunes gens réduits en esclavage

16. Tu recevras ton fils : la promesse est équivoque. Elle peut s'entendre de la résurrection, mais la femme peut aussi comprendre que Dieu lui donnera un autre fils pour la naissance duquel elle sera « louée parmi les femmes ».

20. « Non, femme ! Non, femme ! », selon la version syriaque ; les autres versions omettent.

22. La lumière de notre chandelier : son extinction marque la cessation des sacrifices ; comparer *I Maccabées,* IV, 49-50. L'arche de notre alliance : deux traditions coexistent ; l'une, ici évoquée, compte l'arche dans le butin emporté en Babylonie par les envahisseurs (comparer *II Chroniques,* XXXVI, 18-19) ; l'autre fait mettre l'arche en sûreté, soit par un ange (comparer *II Baruch,* VI, 7), soit par Jérémie (*II Maccabées,* II, 4-8). En fait, la Bible hébraïque ne fait plus mention de la présence de l'arche dans le Temple après la destruction du Temple de Salomon. Le nom prononcé sur nous : comparer IV, 25. Nos prêtres brûlés : comparer Flavius Josèphe, *Guerre juive,* VI, V, 1 ; *Apocalypse d'Abraham,* XXVII, 3.

et nos vaillants laissés sans force.
[23] Et le pire de tout :
Le sceau de Sion est maintenant scellé dans le
déshonneur ; il a été livré aux mains de ceux qui nous
haïssent. [24] Toi donc, secoue ton immense tristesse et
abandonne ton excessive douleur, pour que le Tout-
Puissant te rende sa faveur et que le Très-Haut te donne
le repos, la consolation de tes épreuves. »
[25] Or, pendant que je lui parlais, voici que son visage
prit soudain un éclat radieux et que son aspect devint
pareil à l'éclair. Je craignais beaucoup de m'approcher
d'elle et mon cœur était terrifié. Comme je me deman-
dais ce que c'était, [26] elle cria subitement d'une voix
puissante et terrifiante, en sorte que la terre fut ébranlée
par ce cri. [27] Je regardai et voici : ce n'était plus une
femme que je voyais, mais une cité bâtie et un empla-
cement aux imposantes fondations m'apparaissait. Saisi
de crainte, je criai à pleine voix : [28] « Où est l'ange
Ouriel qui, au début, est venu à moi ? Car c'est lui qui
m'a conduit à ces innombrables égarements ; ainsi mon
dessein est anéanti et ma requête tourne à la confu-
sion. » [29] Comme je parlais ainsi, l'ange qui était venu
à moi au début s'approcha et me regarda. [30] J'étais
étendu, comme mort, et mon esprit était égaré. Il me
prit par la main droite, me rendit force et me mit sur
mes pieds en disant : [31] « Qu'as-tu ? Pourquoi es-tu
troublé ? Pourquoi ton esprit et ton cœur sont-ils
agités ? » [32] Je dis : « Parce que tu m'as complètement
abandonné. Moi, j'ai agi selon tes instructions. Je suis
venu dans ce champ et j'ai vu — et je vois — des choses
que je ne puis expliquer. » [33] Il me dit : « Lève-toi
comme un homme et je t'instruirai. » [34] Je répondis :
« Parle, mon Seigneur ; seulement, ne m'abandonne pas
pour que je ne meure pas en vain. [35] Car j'ai vu des

25. « Et mon cœur était terrifié », selon les versions syriaque et éthiopienne et la première version arabe ; la version latine omet.

27. Comparer *Joseph et Aséneth,* xv, 6. « Une cité bâtie », selon toutes les versions, sauf la version latine qui témoigne d'une leçon « une cité qu'on bâtissait ». Aux imposantes fondations : comparer *Apocalypse de Jean,* xxi, 19-20.

30. Comparer *Daniel,* viii, 17-18 ; x, 9-10 ; *Apocalypse de Jean,* i, 17.

35. « J'ai entendu », selon les versions éthiopienne, arabes et arménienne ; « j'entends », selon la version syriaque ; les manuscrits latins se partagent entre les deux leçons.

choses que je n'ai pas comprises et j'ai entendu des
choses que je n'ai pas saisies. [36] Ou bien mon intelli-
gence aurait-elle été abusée et mon âme aurait-elle
rêvé? [37] Maintenant donc, je t'en supplie, explique à
ton serviteur l'objet de son effroi.» [38] L'ange me
répondit : «Écoute-moi, je t'instruirai et je te parlerai
de ce qui t'a effrayé, car le Très-Haut t'a révélé de
nombreux mystères. [39] Il a vu, en effet, ta droiture
lorsque tu t'affligeais sans cesse pour ton peuple et que
tu pleurais abondamment à cause de Sion.»

Explication de la vision

[40] «Voici donc le sens de la vision : la femme qui
vient de t'apparaître, [41] que tu as vue en pleurs et que
tu as essayé de consoler, [42] celle que tu ne vois plus
maintenant sous les traits d'une femme mais sous
l'apparence d'une cité bâtie, [43] et le fait qu'elle te
racontait les malheurs de son fils, en voici l'explica-
tion. [44] Cette femme que tu as vue, c'est Sion, que tu
aperçois maintenant comme une cité bâtie. [45] Et si elle
t'a dit qu'elle était restée stérile durant trente années,
c'est que trois mille ans se sont écoulés dans le monde

39. Ta droiture : littéralement, «ta voie droite».

45. «Trois mille ans», selon toutes les versions, sauf la version latine dont les meilleurs manuscrits ont la leçon «trois ans», et la version arménienne qui donne la leçon «beaucoup d'années». L'interprétation de l'ange fait de la femme transfigurée la figure de Sion. Mais de quelle Sion s'agit-il? Certainement de la Jérusalem céleste. La femme en pleurs était la Jérusalem terrestre. Son fils, d'après les versets 46 et 48, serait le Temple ou le culte du Temple qui suivent Jérusalem dans la ruine. En s'appuyant sur le verset 48 et au prix de plusieurs retouches, certains ont voulu retrouver le sens originel de la vision : la femme aurait été la Jérusalem céleste et son fils la Jérusalem terrestre. Il est vrai que le symbole du fils n'est pas parfaitement clair. Mais il ne faut pas exclure la possibilité que notre auteur utilise une vision plus ancienne qu'il explique ici à sa manière. Si nous n'avions l'interprétation, d'ailleurs peu précise, de l'ange, la vision de la femme pleurant la perte de son fils se comprendrait mieux de Sion — figure de la communauté des justes — pleurant la mort du Messie. Bien des parallèles iraient dans ce sens : thème de la femme stérile donnant naissance à un personnage hors du commun (Anne, mère de Samuel, Élisabeth, mère de Jean-Baptiste), thème de l'époux (comparer *Marc*, II, 19), thème enfin de la communauté qui, sous les traits d'une femme

sans qu'on eût encore offert de sacrifice dans cette
ville. [46] Mais au bout de trois mille ans, Salomon
construisit la cité et offrit des sacrifices ; c'est alors que
la femme stérile enfanta un fils. [47] Et quand elle t'a dit
qu'elle l'avait élevé avec peine, il était question du temps
où Jérusalem était habitée. [48] Si elle t'a dit enfin :
"Mon fils, en entrant dans sa chambre nuptiale, est
mort", ce malheur qui l'a accablée signifiait la ruine de
Jérusalem. [49] Et voici : tu as vu son image, quand elle
pleurait son fils et tu as commencé à la consoler de ses
malheurs.

[50] «Maintenant le Très-Haut, te voyant attristé en ton
âme et souffrant de tout ton cœur pour Sion, t'a montré
la splendeur de sa gloire et l'éclat de sa beauté. [51] C'est
pour cela que je t'ai dit de séjourner dans un champ où
l'on n'a bâti aucune maison. [52] Je savais en effet que
le Très-Haut allait te montrer ce (mystère). [53] C'est
pourquoi je t'ai dit de venir dans ce champ où aucune
fondation d'édifice n'a été jetée. [54] Car dans le lieu où
devait apparaître la cité du Très-Haut, aucun ouvrage
de construction humaine ne pouvait subsister. [55] Toi
donc, ne crains pas ; que ton cœur ne s'effraie pas. Mais
entre et vois la splendeur et la magnificence de cette
construction, autant que tes yeux sont capables de
voir. [56] Ensuite tu écouteras, autant que tes oreilles
sont capables d'entendre. [57] Tu es, en effet, plus

dans les douleurs, enfante le Messie-Sauveur (comparer *Hymnes,* III, 7-12 ; *Apocalypse de Jean,* XII, 1-5). Peut-être était-ce le sens premier de cette vision et le texte en aurait gardé un autre trait, celui de la mort du Messie liée à une prise de Jérusalem, comme celle de 63 av. J.-C. Sur la Jérusalem céleste et le Temple céleste, comparer *II Baruch,* IV, 2-7 ; *Livre des Bénédictions,* IV, 25-26.

46. Trois mille ans : c'est la leçon de toutes les versions, exception faite de la version arménienne, qui ne précise pas, et des meilleurs manuscrits latins qui portent «trois ans». Si l'on retient la leçon «trois ans», on peut comprendre «au bout de trois ans (de règne)» d'après *I Rois,* VI, 1. Dans l'autre hypothèse, les trois millénaires représenteraient le chiffre mythique qui, selon certains computs, sépare les débuts du monde du règne de David. On notera que Salomon est présenté comme le bâtisseur de la cité et pas du Temple en particulier. En III, 24, c'est David qui est chargé par Dieu de construire Jérusalem.

55-56. Ces versets semblent annoncer une description de la cité céleste qui reste présente aux yeux d'Esdras (comparer le verset 32 : «et je vois»). Mais cette description est absente. Noter que l'auteur présente cette vision comme une apparition, par opposition à la vision suivante qui viendra «en songe» (verset 59).

heureux que beaucoup et tu es nommé devant le Très-Haut comme il y en a peu. [58] Mais demeure encore ici la nuit prochaine [59] et le Très-Haut te montrera dans des visions en songe ce qu'il fera aux habitants de la terre dans les derniers jours.»

CINQUIÈME VISION

LA VISION DE L'AIGLE

La vision

[60] Je dormis donc cette nuit-là ainsi que la suivante, comme l'ange me l'avait ordonné. XI [1] Pendant la seconde nuit, j'eus un songe. Et voici qu'un aigle montait de la mer; il avait douze ailes empennées et trois têtes. [2] Je vis qu'il étendait ses ailes sur toute la terre et que tous les vents du ciel soufflaient sur lui et que les nuages se rassemblaient autour de lui. [3] Je vis encore que de ses ailes naissaient des ailes opposées aux premières et elles devinrent de petites ailes, minces et menues. [4] Mais ses têtes dormaient; la tête du milieu était plus grande que les autres têtes, mais elle dormait aussi avec elles. [5] Puis je vis l'aigle s'envoler sur ses ailes pour régner sur la terre et sur ceux qui l'habitent. [6] Et je vis que tout ce qui est sous le ciel lui était soumis et que personne ne s'opposait à lui, pas une seule des créatures qui sont sur la terre. [7] Et voici : l'aigle se dressa sur ses serres et parla à ses ailes en ces mots : [8] «Ne veillez pas toutes en même

XI Sur les interprétations de cette vision, se reporter à l'appendice, p. 1467-1470.

1. Un aigle : comparer *Ézéchiel,* XVII, 3 ; *Jérémie,* XLVIII, 40 ; XLIX, 22. C'est l'Empire romain qui est ainsi désigné par le symbole même de ses enseignes ; comparer *Commentaire d'Habacuc,* III, 11-12. Douze ailes : comparer *Daniel,* XI, qui paraît bien compter douze rois de Javan après Alexandre le Grand. De la mer : comparer *Daniel,* VII, 3 ; *Apocalypse de Jean,* XIII, 1.

2. Tous les vents : comparer XIII, 2 ; *Daniel,* VII, 2. «Les nuages», selon les versions syriaque, éthiopienne et arabes; selon la version latine, «les vents» sont également le sujet du verbe «se rassemblaient».

temps ; que chacune dorme à sa place et s'éveille
en son temps. 9 Mais les têtes seront gardées pour la
fin. » 10 Et je vis que la voix ne venait pas des têtes de
l'aigle mais du milieu de son corps. 11 Je comptais les
ailes opposées : il y en avait huit.
12 Puis je vis que, du côté droit, se leva une aile qui
régna sur toute la terre. 13 Lorsqu'elle eut régné, sa
fin vint et elle disparut en sorte qu'on ne voyait plus
sa place. La seconde se leva, régna et se maintint
longtemps. 14 Lorsqu'elle eut régné, sa fin vint et elle
disparut comme la première. 15 Et voici qu'une voix
se fit entendre et lui dit : 16 « Écoute, toi qui as tenu
si longtemps la terre (en ton pouvoir), ce que je
t'annonce avant que tu viennes à disparaître. 17 Per-
sonne, après toi, ne durera aussi longtemps ni même la
moitié de ce temps. » 18 Puis la troisième se leva, détint
le pouvoir comme les précédentes et disparut à son
tour. 19 Et il en était de même pour toutes les autres :
l'une après l'autre, elles exerçaient le pouvoir puis
disparaissaient.
20 Je regardai encore et voici qu'en leur temps les ailes
suivantes s'élevaient aussi du côté droit pour détenir le
pouvoir. Il y en avait qui le détenait mais elles dispa-
raissaient aussitôt. 21 Quelques-unes d'entre elles, au
contraire, se levaient mais ne détenaient pas le pou-
voir. 22 Je regardai après cela : et voici qu'avaient
disparu les douze ailes et deux petites ailes. 23 Et il ne
restait rien sur le corps de l'aigle, sinon les trois têtes
qui dormaient et six petites ailes.
24 Je regardai encore et voici que, des six petites ailes,
deux se séparèrent et demeurèrent sous la tête qui était
du côté droit ; mais les quatre autres restèrent à leur
place. 25 Et je vis que ces petites ailes songeaient à se le-
ver et à détenir le pouvoir. 26 Et voici que l'une d'elles
se leva mais elle disparut aussitôt. 27 Puis une seconde
mais elle disparut plus vite que la première. 28 Je vis
ensuite que les deux qui restaient songeaient en elles-
mêmes à régner aussi. 29 Et comme elles y songeaient,

12. Du côté droit : cette précision, qui n'a pas de suite dans le reste de la description est soit une trace d'une représentation plus détaillée de la vision primitive, soit une glose. Même chose au verset 20.

25. Ces petites ailes : ce sont toujours les « ailes opposées » dont parlait le verset 3.

voici qu'une des têtes endormies s'éveilla : c'était celle
du milieu et elle était plus grande que les deux autres
têtes. [30] Je vis alors qu'elle s'attacha les deux autres
têtes [31] et voici, la tête se retourna avec ses alliées et
elle dévora les deux petites ailes qui songeaient à
régner. [32] Cette tête réprima toute la terre, exerça une
très pénible domination sur ceux qui l'habitent et détint
le pouvoir sur l'univers plus que toutes les ailes
précédentes. [33] Je vis ensuite la tête du milieu dispa-
raître soudainement, comme les ailes. [34] Mais il restait
deux têtes qui, elles aussi, régnèrent sur la terre et sur
ses habitants. [35] Je regardai et voici : la tête qui était
du côté droit dévora celle qui était du côté gauche.
[36] J'entendis une voix qui me disait : « Regarde devant
toi et considère ce que tu vois. » [37] Et voici que je vis
comme un lion rugissant sorti brusquement de la forêt
et j'entendis qu'il avait une voix d'homme en s'adressant
à l'aigle. Il parla ainsi : [38] « Toi, écoute et je te parlerai.
Voici ce que te dit le Très-Haut : [39] n'es-tu pas le seul
qui demeure des quatre bêtes que j'ai fait régner sur
le monde, pour que vienne, par elles, la fin des temps ?
[40] Toi, le quatrième, tu es venu et tu as vaincu toutes
les bêtes précédentes.

« Tu as tenu en ta puissance le monde dans la terreur
et la terre entière dans l'oppression ;
tu as si longtemps occupé l'univers avec perfidie
[41] et jugé la terre contrairement à la vérité ;
[42] car tu as tourmenté les doux
et outragé les paisibles,
tu as haï ceux qui disent la vérité
et aimé les menteurs ;
tu as détruit les demeures de ceux qui fructifiaient
et abattu les murs de ceux qui ne te nuisaient pas.
[43] Mais ton insolence est montée jusqu'au Très-Haut
et ton orgueil jusqu'au Puissant.

39. Le monde [...] la fin des temps : littéralement, « mon monde [...] la fin de mes temps ». Les « quatre bêtes » sont une claire allusion à *Daniel,* VII, 3.

40. Tous les verbes de ce verset sont à la seconde personne du singulier dans toutes les versions, sauf les versions latine et éthiopienne qui les mettent à la troisième personne.

42. « Les demeures », selon la version latine ; « les forteresses », selon les versions syriaque et éthiopienne.

44 Le Très-Haut a regardé ses temps,
et voici qu'ils sont achevés,
ses siècles,
et ils sont accomplis.
45 C'est pourquoi tu dois disparaître, toi, l'aigle
et tes ailes horribles et tes petites ailes funestes
et tes têtes perfides et tes serres détestables
et tout ton corps d'imposture.
46 Ainsi, toute la terre sera soulagée et, libérée de ta violence, elle pourra respirer et espérer le jugement et la miséricorde de son créateur. »

XII 1 Pendant que le lion disait ces choses à l'aigle,
je regardai : 2 et voici, la dernière tête disparut aussi
et les deux ailes qui étaient passées de son côté se
dressèrent pour régner. Mais leur règne fut faible et
plein de troubles. 3 Je regardai encore : et voici, elles
disparaissaient, tout le corps de l'aigle était en feu et la
terre dans une grande terreur.

Interprétation de la vision

Profondément égaré et très effrayé, je m'éveillai et dis
à mon esprit : 4 « C'est toi qui m'as montré cela en
voulant sonder les voies du Très-Haut. 5 Voici que
mon âme est encore épuisée et mon esprit dans une
impuissance extrême ; la grande frayeur que j'ai eue cette
nuit m'a laissé sans force. 6 Maintenant donc je prierai
le Très-Haut de me fortifier jusqu'à la fin. » 7 Et je
dis : « Seigneur souverain, si j'ai trouvé grâce à tes yeux,
si je suis, auprès de toi, plus juste que beaucoup d'autres
et s'il est certain que ma prière monte devant ta
face, 8 fortifie-moi et montre à ton serviteur l'interpré-
tation et l'explication de cette effrayante vision, pour
donner à mon âme une parfaite consolation. 9 Car tu
m'as jugé digne de voir la fin des temps et les dernières
époques. »

45. Les serres de l'aigle ne jouent aucun rôle dans l'interprétation qui suit.

XII 2. Les deux ailes : il s'agit des deux petites ailes de XI, 24.
7. Comparer VI, 32 ; VII, 76 ; VIII, 49 ; X, 39.

10 Il me dit : «Voici l'interprétation de la vision que tu as eue. 11 L'aigle que tu as vu monter de la mer, c'eſt le quatrième royaume qui apparut en vision à Daniel, ton frère. 12 Mais on ne le lui avait pas interprété comme je te l'interprète maintenant [ou comme je te l'ai interprété]. 13 Voici, les jours viennent où s'élèvera sur la terre un royaume plus redoutable que tous ceux qui l'ont précédé. 14 Douze rois y régneront l'un après l'autre, 15 mais le second qui doit régner détiendra le pouvoir plus longtemps qu'aucun des douze. 16 C'eſt l'interprétation des douze ailes que tu as vues.

17 «Pour ce qui eſt de la voix que tu as entendue parler et qui sortait, non des têtes de l'aigle, mais du milieu de son corps, 18 en voici l'interprétation : au milieu du temps de ce royaume s'élèveront de grandes rivalités. Il menacera de tomber et ne tombera pas mais sera rétabli dans sa force première.

19 «Quant aux huit petites ailes que tu as vues croître près des ailes de l'aigle, 20 en voici l'interprétation : huit rois s'y lèveront, mais leur temps sera court et leurs années rapides. Deux d'entre eux périront 21 quand approchera le milieu du temps de ce royaume, mais quatre seront gardés pour l'époque où approchera le temps de sa fin et deux seront gardés pour la fin.

22 «Pour ce qui eſt des trois têtes qui dormaient, 23 en voici l'interprétation : à la fin, le Très-Haut suscitera trois rois ; ils renouvelleront beaucoup de choses en ce royaume et ils domineront la terre 24 et ses habitants en oppresseurs pires que tous leurs prédécesseurs. C'eſt pour cela qu'ils sont appelés les têtes de

10. L'auteur oublie la fiction que représente l'intermédiaire de l'ange. Esdras s'eſt adressé directement à Dieu (verset 7) qui semble lui répondre sans intermédiaire. Mais toute l'explication de la vision parle de Dieu à la troisième personne.

11. Comparer *Daniel,* VII, 7-14.

12. Les mots entre crochets sont probablement une variante passée dans le texte.

18. «Au milieu du temps», selon les versions syriaque et éthiopienne ; «après un temps», selon la version latine.

19. Huit petites ailes : comparer XI, 11, 22, 24.

23. «Trois rois», selon toutes les versions, sauf la version latine qui porte «trois règnes».

l'aigle. [25] Car ce sont eux qui récapituleront ses impiétés et qui achèveront sa fin. [26] Et si tu as vu disparaître la plus grande tête, c'est que l'un d'entre eux mourra dans son lit, mais dans les tourments cependant. [27] Car les deux qui sont restés seront la proie du glaive. [28] En effet, le glaive de l'un dévorera l'autre, mais celui-là tombera aussi à la fin par le glaive.

[29] «Quant aux deux petites ailes que tu as vues passer vers la tête qui est du côté droit, [30] en voici l'interprétation : ce sont ceux que le Très-Haut a gardés pour la fin de l'aigle. Leur règne sera faible et plein de trouble, [31] comme tu as vu.

«Le lion que tu as vu s'élancer de la forêt en rugissant, parler à l'aigle et dénoncer ses injustices avec toutes ces paroles que tu as entendues, [32] c'est le Messie que le Très-Haut a réservé pour la fin [des jours, celui qui se lèvera de la race de David ; il viendra et il leur parlera].

«Il dénoncera leurs impiétés,
il les reprendra pour leurs injustices,
il produira devant eux leurs prétentions.
[33] Car il les fera d'abord passer en jugement de leur

25. Qui récapituleront : ce verbe est un terme technique de l'eschatologie ; les dernières générations «récapitulent» tous les péchés. Le débordement de l'injustice et de l'impiété est le signe que la fin et le jugement sont proches. Noter le jeu de mots : *capita [...] recapitulabunt.*

29. «Vers la tête», selon les versions syriaque et éthiopienne ; «sur la tête», selon la version latine.

30. Comparer XI, 28-30.

32. Les mots entre crochets manquent dans la version latine mais se retrouvent en substance dans toutes les autres versions. Le lion, Messie de la race de David, évoque le lion qui caractérise la tribu de Juda dans la bénédiction de Jacob (comparer *Genèse,* XLIX, 8-12). Les Esséniens ont commenté ce texte éminemment messianique, dans lequel ils retrouvaient le «Messie de justice», le «Germe de David» (comparer *Bénédictions patriarcales,* 3-4) qui doit se lever à la fin des jours avec le Maître de justice (comparer *Florilège,* I, 11-12 ; *Premier commentaire d'Isaïe,* fragment D, 1-8) et est attendu comme le Messie-Roi (comparer *Livre des Bénédictions,* V, 20-29 ; noter au verset 29 : «Et tu seras comme un lion») qui doit vaincre les nations et les soumettre à Israël. Tel est bien aussi le rôle du Messie dans *IV Esdras* ainsi que dans les *Psaumes de Salomon,* XVII, 23-51 ; XVIII, 6-9. Comparer *Testament de Siméon,* VII, 2 ; *Testament de Joseph,* XIX, 8 ; *Apocalypse de Jean,* V, 5 ; *I Hénoch,* XLVI, 4-6. «Il les reprendra», selon les versions syriaque et éthiopienne ; la version latine omet. Noter que l'homme de la «VIe vision» a une fonction semblable ; comparer XIII, 37.

vivant et, après leur avoir fait ces reproches, il les anéantira. [34] Mais le reste de mon peuple, ceux qui auront été sauvés dans mon pays, il les délivrera avec miséricorde et il les réjouira jusqu'à ce que vienne la fin dont je t'ai parlé dès le début.

[35] « Tel est le songe que tu as vu et telle est son interprétation. [36] Mais toi seul a été jugé digne de connaître ce secret du Très-Haut. [37] Écris donc tout ce que tu as vu dans un livre et dépose-le dans un endroit caché. [38] Puis tu enseigneras les sages de ton peuple dont tu sais le cœur capable de comprendre ces secrets et de les garder. [39] Pour toi, reste encore ici durant sept autres jours, pour recevoir la révélation de ce que le Très-Haut voudra bien te montrer. » [40] Et il me quitta.

Épilogue

Lorsque le peuple apprit que les sept jours étaient passés sans que je sois de retour à la ville, ils s'assemblèrent tous, du plus petit jusqu'au plus grand, et vinrent me trouver en disant : [41] « En quoi t'avons-nous offensé? Qu'avons-nous fait d'injuste à ton égard pour que tu nous aies complètement abandonnés et que tu te sois installé en cet endroit? [42] Car, de tous nos prophètes, tu es le seul qui nous reste,

« comme une grappe de la vigne,
comme une lampe en un lieu obscur,
comme un havre de salut pour le vaisseau dans la tempête.

[43] N'est-ce donc pas assez des maux qui nous accablent? [44] Si donc tu nous abandonnes, combien eût-il été préférable pour nous d'être brûlés nous aussi

34. Mon pays : comparer IX, 8 et voir la note. Sur l'existence d'un royaume messianique avant la fin, comparer VII, 26-29.

37. Telle est donc l'origine affirmée de toute cette littérature apocalyptique et apocryphe qui nous est parvenue. Elle était effectivement ésotérique, réservée aux sages ; comparer *Daniel,* VIII, 26 ; XII, 4, 9 ; *I Hénoch,* LXXXII, 1 ; CIV, 11-13 ; *Testament de Moïse,* I, 16 ; X, 11 ; XI, 1 ; *IV Esdras,* XIV, 26, 46.

42. Comme une lampe : comparer XIV, 25 ; *II Pierre,* I, 19. « Le vaisseau dans la tempête », selon les versions syriaque et éthiopienne ; « le vaisseau sauvé de la tempête », selon la version latine.

dans l'incendie de Sion ! [45] Car nous ne sommes pas
meilleurs que ceux qui y sont morts. » Et ils pleurèrent
à grands cris. Je leur répondis et leur dis :
[46] « Prends confiance, Israël,
ne sois pas attristée, maison de Jacob.
[47] Car le Très-Haut se souvient de vous
et le Tout-Puissant ne vous oublie pas pour toujours.
[48] Pour moi, je ne vous ai pas abandonné et je ne me
suis pas retiré de vous, mais je suis venu en ce lieu afin
de prier pour Sion la désolée et demander miséricorde
pour notre sanctuaire humilié. [49] Et maintenant que
chacun rentre dans sa maison et, passés ces jours, je
reviendrai vers vous. » [50] Alors le peuple s'en retourna
à la ville comme je le lui avais dit. [51] Pour moi, je
demeurais sept jours dans le champ, comme l'ange me
l'avait ordonné, ne mangeant que des fleurs du champ ;
ma nourriture était de l'herbe pendant ces jours-là.

SIXIÈME VISION

L'HOMME QUI MONTAIT DE LA MER

La vision

XIII [1] Au bout de sept jours, j'eus un songe pen-
dant la nuit. [2] Voici qu'un vent violent s'élevait de la
mer et agitait tous ses flots. [3] Je regardai et voici : [ce

47. « Pour toujours », selon la version syriaque ; « dans la lutte », selon la version latine.

51. Les fleurs du champ : comparer IX, 24, 26.

XIII 1. Cette vision d'un être « comme une image d'homme », personnage préexistant que Dieu a réservé pour les derniers temps, est directement inspirée par les représentations apocalyptiques du livre de *Daniel* et de *I Hénoch*. Le Messie, qui porte le titre de fils comme en VII, 28-29, se révèle sur la montagne de Sion, délivre les justes et rassemble les tribus dispersées.

2. « Un vent violent », selon toutes les versions sauf la version latine qui donne la leçon « un vent ». Comparer *Daniel*, VII, 2.

3. Seule de toutes les versions, la version latine omet les mots entre crochets, ce qui rend son texte peu cohérent. De la mer : comparer XI,

vent fit monter du sein de la mer un être qui était
comme un homme. Je regardai et voici] cet homme
volait avec les nuées du ciel et là où il tournait son
visage pour regarder, tout ce qui tombait sous son
regard tremblait. [4] Et partout où parvenait la voix qui
sortait de sa bouche, tous ceux qui entendaient sa voix
fondaient comme fond la cire sous l'effet du feu. [5] Je
regardai encore et voici : une multitude innombrable
d'hommes se rassemblait des quatre vents du ciel pour
combattre l'homme qui était monté de la mer. [6] Je
regardai et voici : il se tailla une haute montagne et il
vola sur elle. [7] Je cherchai à voir la région ou le lieu
d'où la montagne avait été détachée, mais en vain.
[8] Je vis ensuite tous ceux qui s'étaient rassemblés près
de lui pour le combattre saisis d'une très grande crainte.
Ils osèrent pourtant combattre. [9] Et voici, lorsque cet
homme vit l'assaut de la multitude qui venait, il ne leva
pas sa main, il ne prit ni épée ni aucun instrument de
guerre ; mais je vis seulement [10] qu'il fit sortir de sa
bouche comme un flot de feu, de ses lèvres un souffle
de feu et de sa langue une tempête d'étincelles. Le flot
de feu, le souffle enflammé et la violente tempête, tout
cela fut mêlé, [11] tomba sur la multitude des assaillants
prêts à combattre et les consuma tous, si bien qu'on ne
vit subitement plus rien de cette immense multitude,
sinon de la poussière de cendre et une odeur de fumée.
À cette vue, je fus épouvanté. [12] Ensuite, je vis cet
homme descendre de la montagne et appeler à lui une
autre multitude, pacifique celle-là. [13] De nombreux
hommes s'avançaient vers lui, les uns joyeux, les autres
tristes ; certains étaient dans les liens, certains en apportaient d'autres en offrande.

I ; XIII, 52 ; *Daniel*, VII, 3. Un être qui était comme un homme : littéralement, «comme une image d'homme», selon les versions syriaque et éthiopienne ; comparer *Daniel*, X, 16, 18. Avec les nuées : comparer *Daniel*, VII, 13.

4. Comme fond la cire : comparer *Psaumes*, LXVIII, 3 ; XCVII, 5 ; *Michée*, I, 4 ; *Judith*, XVI, 15 ; *I Hénoch*, I, 6.

10. Comparer *Isaïe*, XI, 4 ; *I Hénoch*, LXII, 2 ; *Psaumes de Salomon*, XVII, 27 ; *II Thessaloniciens*, II, 8.

13. Ce sont les païens qui apportent les Juifs en offrande ; comparer *Isaïe*, LXVI, 20 ; *Psaumes de Salomon*, XVII, 34.

Réflexion d'Esdras
sur le sort des justes au dernier jour

Très effrayé, je m'éveillai et j'implorai le Très-Haut
en disant : [14] « Toi qui dès le début a montré de telles
merveilles à ton serviteur et qui a jugé ma prière digne
d'être reçue, [15] montre-moi encore l'interprétation de
ce songe. [16] Car, ainsi que je le pense, malheur à ceux
qui auront été laissés [sur terre] en ces jours-là et
malheur plus encore à ceux qui n'auront pas été
laissés. [17] Ceux-ci seront tristes, en effet, [18] connais-
sant ce qui est réservé pour les derniers jours et n'y par-
venant pas. Mais à ceux qui ont été laissés, [19] malheur
aussi, car ils verront de grands dangers et connaîtront
beaucoup d'angoisses, comme le montrent ces
songes. [20] Toutefois, il vaut mieux parvenir au terme
à travers les dangers que disparaître du monde comme
une nuée et ne pas voir ce qui arrivera à la fin des
temps. »
[21] Il me répondit : « Je vais te donner l'interprétation
de la vision et t'expliquer les choses dont tu as
parlé. [22] Puisque tu as parlé de ceux qui seront lais-
sés (sur terre) et de ceux qui ne seront pas laissés, en
voici l'explication : [23] celui qui apportera le danger
en ce temps-là gardera aussi ceux qui ont des œuvres et
la foi au Très-Haut et au Tout-Puissant et qui seront
tombés dans le danger. [24] Sache donc que ceux qui
ont été laissés sont plus heureux que ceux qui sont
morts. »

14. Comparer VIII, 63 ; XII, 7, 9.

20. « Il vaut mieux », selon les versions syriaque et éthiopienne ; « il est plus facile », selon la version latine. Parvenir au terme : littéralement, « venir à cela ».

21. Comparer XII, 10 et voir la note.

22. « Et de ceux qui ne seront pas laissés », selon la version syriaque et la première version arabe ; la version latine omet.

23. La version latine omet les mots « au Très-Haut et » dont témoignent les versions syriaque et éthiopienne et la première version arabe. Des œuvres et la foi : comparer VI, 5 ; VIII, 32 ; IX, 7.

Interprétation de la vision

25 «Voici l'interprétation de la vision. Tu as vu un
homme monter du sein de la mer : 26 c'eſt celui que le
Très-Haut tient depuis longtemps en réserve et par
lequel il délivrera ses créatures. C'eſt lui qui comman-
dera ceux qui auront été laissés. 27 Tu as vu qu'un souf-
fle de feu et de tempête sortait de sa bouche, 28 qu'il ne
portait ni épée ni inſtrument de guerre et qu'il brisait
pourtant l'assaut de cette multitude qui venait le com-
battre. En voici l'interprétation : 29 Les jours viennent
où le Très-Haut va délivrer ceux qui sont sur la
terre. 30 Un égarement d'esprit viendra sur eux ; 31 ils
songeront à se faire la guerre, cité contre cité, pays
contre pays, nation contre nation, royaume contre
royaume. 32 Et lorsque ces événements arriveront, lors-
que se produiront les signes que je t'ai montrés aupara-
vant, alors sera révélé mon Fils que tu as vu (comme
un) homme montant (de la mer). 33 Quand toutes les
nations auront entendu sa voix, chacune abandonnera sa
région et (cessera) la guerre qu'elles menaient entre
elles, 34 et une multitude innombrable se rassemblera
qui voudra venir le combattre, comme tu as vu. 35 Mais
lui-même se tiendra sur la montagne de Sion. 36 Sion
alors apparaîtra et sera montrée à tous, parée et édifiée :
c'eſt la montagne que tu as vue, taillée sans l'aide
d'aucune main. 37 Alors mon Fils convaincra d'impiété
les nations qui seront venues — c'eſt ce qui ressemble
à la tempête —, et il leur reprochera en face leurs
mauvais desseins ; (il leur montrera) les supplices dont
elles vont être tourmentées 38 — c'eſt ce que repré-
sentent les flammes ; et, sans peine, il les détruira par

26. Le Messie préexiſte comme le Fils de l'Homme dans les Paraboles d'Hénoch ; comparer *I Hénoch,* XLVIII, 3. Par lequel il délivrera : comparer *Teſtament de Siméon,* VI, 5 ; *Livre des Antiquités bibliques,* IX, 16 ; *Teſtament de Benjamin,* X, 8.

32. Mon Fils : comparer VII, 28 et voir la note.

36. Il s'agit de la cité céleſte de la quatrième vision ; comparer X, 27, 50. Sans l'aide d'aucune main : comparer *Daniel,* II, 34.

37. Comparer XIII, 32. Toutes les versions présentent, pour les versets 37-38, une conſtruction un peu hésitante.

son décret — c'est ce que représente le feu. [39] Quant à l'autre multitude, pacifique celle-là, qu'il rassemblait autour de lui, comme tu l'as vu, [40] ce sont les dix tribus qui ont été emmenées captives hors de leur pays, aux jours du roi Josias (et) que Salmanasar, roi d'Assyrie, emmena en captivité. Il les transporta au-delà du fleuve et ils furent exilés dans un autre pays. [41] Mais eux prirent la résolution d'abandonner la multitude des nations et de partir pour une région plus éloignée où le genre humain n'avait jamais habité, [42] afin d'observer, là du moins, leurs ordonnances qu'ils n'avaient pas observées dans leur pays. [43] Ils s'engagèrent donc dans les passes étroites du fleuve Euphrate. [44] Car le Très-Haut fit alors un prodige en leur faveur et il arrêta les sources du fleuve jusqu'à ce qu'ils soient passés. [45] Mais, pour atteindre cette région, il fallait faire une longue route, un voyage d'un an et demi : cette région s'appelle en effet Arzareth. [46] Depuis lors ils y

40. «Dix tribus», selon la version latine (comparer *II Baruch,* I, 2) ; «neuf tribus et demi», selon les versions syriaque, arménienne, la première version arabe et la plupart des manuscrits éthiopiens ; «neuf tribus», selon la seconde version arabe et quelques manuscrits éthiopiens. Le judaïsme apocalyptique a beaucoup spéculé sur le partage des tribus au moment de l'exil et sur leur destin, d'autant plus que les cercles esséniens y voyaient l'image de leur schisme et des défections que connut l'histoire de leur secte. Comparer *II Baruch,* LXII, 5 ; LXXVII, 19 ; LXXVIII, 1 ; *Martyre d'Isaïe,* III, 2 ; *Testament de Moïse,* II, 4-6 ; III, 3-4 ; *Testament de Nephtali,* VI, 6-7. Aux jours du roi Josias : en fait, sous le règne d'Osée (comparer *II Rois,* XVII, 1-6) comme le rectifie un manuscrit latin. «Les tribus que Salmanassar», selon les versions syriaque et éthiopienne et la première version arabe ; «Josias que Salmanassar», selon la version latine.

42. En un pays inconnu, des tribus d'Israël vivent donc enfin et jusqu'à la fin dans la fidélité. Dieu a renouvelé pour leur voyage le miracle du passage du Jourdain (comparer *Josué,* III, 15-17 ; *Isaïe,* XI, 15-16). Ce mythe a connu d'autres versions (comparer *Histoire des Bienheureux du temps de Jérémie,* édition E. A. W. Budge, p. 555-559, et Commodien, *Instructiones,* I, 42, 1-35 ; *Carmen apologeticum,* 942-958), mais on notera surtout qu'il rejoint un trait hyperbolique de la description des Esséniens faite par Pline l'Ancien : «Ainsi, durant des milliers de siècles, chose incroyable, subsiste un peuple éternel...» (comparer *Histoire naturelle,* V, XVII, 4). De fait, la légende des tribus perdues sert d'illustration symbolique à la retraite des Esséniens dans le désert de Juda ou dans leur camp de Damascène où ils peuvent vivre en observant «leurs ordonnances» (comparer *Règle de la Communauté,* VI, 24 ; *Écrit de Damas,* XIV, 18).

45. Arzareth : les diverses versions donnent des graphies différentes de ce toponyme qu'on a suggéré de traduire simplement par «autre

ont habité jusqu'à la fin des temps; et maintenant,
lorsqu'ils se mettront à rentrer, [47] le Très-Haut arrê-
tera de nouveau les sources du fleuve, afin qu'ils
puissent passer. C'est cette multitude que tu as vue se
rassembler en paix; [48] (elle comprend) aussi ceux de
ton peuple qui sont restés et qui seront trouvés dans
mon saint pays. [49] Lors donc qu'il commencera à
détruire la multitude de ces nations rassemblées, il
protégera le peuple qui aura subsisté, [50] et il leur
montrera un très grand nombre de miracles.»
[51] Je dis : «Seigneur souverain, montre-moi pourquoi
cet homme que j'ai vu montait du sein de la mer.» Il
me répondit : [52] «De même que personne ne peut
sonder ni connaître ce qui est au fond de la mer, de
même personne sur terre ne pourra voir mon Fils ni
ceux qui sont avec lui, si ce n'est au moment de son
jour. [53] Voilà l'interprétation du songe que tu as eu.»

Épilogue

«Et voici pourquoi tu es seul à avoir été éclairé :
[54] Parce que tu as délaissé tes affaires,
que tu t'es occupé des miennes
et que tu as cherché ma loi;

pays» (comparer le verset 40), d'après le texte hébreu de *Deutéronome*, XXIX, 27.

48. Mon saint pays : comparer IX, 8; XII, 34.

49. Le peuple qui aura subsisté : c'est l'Israël des justes, ceux des tribus exilées comme ceux des tribus restées dans le pays.

52. «Au moment de son jour», selon toutes les versions, excepté la version latine qui porte «au moment du jour», sans doute à comprendre comme le jour de la Visite divine; comparer V, 56 et voir la note; VI, 18; IX, 2. Ceux qui sont avec lui : comparer VII, 28; les compagnons du Messie sont vraisemblablement les grands personnages du passé dont on attendait le retour (comparer VI, 26 et voir la note) et les élus qui, après leur mort, habitent auprès de lui (comparer *I Hénoch*, XXXIX, 4-7).

53. Littéralement, «seul tu as été illuminé»; c'est un thème cher aux écrits esséniens. Comparer Philon, *De vita contemplativa*, III, 27; VIII, 68; *Règle de la Communauté*, II, 3; *Hymnes*, IV, 5; VII, 24-25; IX, 26-27; *Livre des Antiquités bibliques*, XVIII, 4; LI, 3-7; LIII, 8; *II Baruch*, XXI, 18.

55 parce que tu as appliqué ta vie à la sagesse
et que tu as appelé l'intelligence ta mère.
56 C'est pourquoi je t'ai montré cela, car il y a une
récompense auprès du Très-Haut. Mais, après trois
jours, je te parlerai encore et je t'exposerai des choses
difficiles et merveilleuses.» 57 Je partis alors et je
marchai dans le champ, glorifiant fort le Très-Haut et
le louant pour les merveilles qu'il accomplit en leur
temps. 58 Car c'est lui qui gouverne les temps et ce qui
arrive dans les temps. Et je demeurai là trois jours.

SEPTIÈME VISION

LA RECONSTITUTION DES ÉCRITURES

Esdras va quitter ce monde

XIV 1 Au troisième jour, j'étais assis sous un
chêne 2 et voici, une voix sortit devant moi d'un
buisson et dit : «Esdras ! Esdras !» Je répondis : «Me
voici, Seigneur !» et je me levai. Il me dit alors : 3 «Je
me suis manifestement révélé dans le buisson pour par-
ler à Moïse, quand mon peuple était esclave en Égypte.
4 Je l'envoyai pour faire sortir mon peuple d'Égypte ;
puis je le conduisis sur le mont Sinaï et je le retins
longtemps auprès de moi. 5 Je lui racontai beaucoup
de merveilles, je lui découvris les secrets des temps,
je lui montrai la fin des temps et je lui donnai cet
ordre : 6 "Telles paroles, tu les rendras publiques et
telles autres tu les tiendras secrètes." 7 Et maintenant

55. Comparer *Proverbes,* VII, 4.

XIV 1. Sous un chêne : un de ces arbres considérés comme un lieu privilégié de révélation, tel le chêne d'Abraham à Hébron. Comparer *II Baruch,* VI, 1 ; LV, 1 ; LXXVII, 18.

2. La scène est une réplique de celle du buisson ardent (comparer *Exode,* III, 2-6), ce que soulignent les versets suivants. Dans tout ce chapitre, Esdras fait figure de nouveau Moïse.

5. «Je lui montrai», selon toutes les versions, exceptée la version latine qui omet ces mots.

je te dis : [8] Les signes que je t'ai montrés, les visions que tu as vues et les interprétations que tu as entendues, conserve-les dans ton cœur. [9] Car tu vas être retiré du milieu des hommes pour passer le reste du temps avec mon Fils et avec ceux qui te ressemblent jusqu'à ce que les temps soient achevés. [10] Car le monde a perdu sa jeunesse et les temps commencent à vieillir. [11] En effet la durée du monde est divisée en douze parties ; il s'en est déjà écoulé dix et la moitié de la dixième partie, [12] mais il en reste deux après la moitié de la dixième partie. [13] Maintenant donc, mets de l'ordre dans ta maison, reprends ton peuple, console les humbles, enseigne les sages, renonce désormais à la vie corruptible, [14] éloigne de toi les soucis mortels, décharge-toi des fardeaux humains, dépouille-toi déjà de la nature infirme, laisse de côté les questions torturantes et hâte-toi de quitter ces temps. [15] Car des maux bien pires que ceux que tu as vécus doivent encore arriver ; [16] plus le monde vieillira et plus les maux s'y multiplieront sur ses habitants. [17] Car la vérité s'éloignera davantage et le mensonge s'approchera. Déjà se hâte de venir l'aigle que tu as vu en vision. »

9. Comme en XIII, 26, le Messie est préexistant dans les cieux, entouré d'une communauté d'élus (ceux qui te ressemblent : comparer IV, 36 ; VIII, 51, 62 ; XIII, 52 et voir la note ; XIV, 49 ; *I Hénoch*, XXXIX, 6). Hénoch est de même finalement enlevé dans les cieux auprès du Fils de l'Homme (comparer *I Hénoch*, LXX, 1) comme Esdras va l'être auprès du Fils.

10. Comparer V, 50-55 ; *II Baruch*, LXXXV, 10.

11-12. En douze parties : comparer *II Baruch*, XXVII, 1-13 ; LIII-LXX ; *Apocalypse d'Abraham*, XXIX, 2. Et la moitié de la dixième partie : il faut comprendre sans doute «et la moitié (seulement) de la dixième partie» ; il s'est donc déjà écoulé neuf parties et demie. «Il en reste deux après la moitié de la dixième partie» : il faut sans doute comprendre : «après la (seconde) moitié de la dixième partie». Les versets 11 et 12 ne sont pas attestés dans les versions syriaque et arménienne. La version éthiopienne porte une autre leçon : «Le monde est divisé en dix parties, il est arrivé dans la dixième et il reste la moitié de la dixième.» Tous ces subtils calculs sont destinés à faire prendre conscience au lecteur qu'il appartient bien aux dernières générations. Comparer V, 50 ; *Daniel*, IX, 2, 24-27 ; XII, 11-12 et voir la note ; *I Hénoch*, XCIII, 9-10 ; *Écrit de Damas*, I, 5-10 et voir les notes.

13. Ta maison : il s'agit sans doute de la maison d'Israël dont Esdras a la charge. «Enseigne les sages», selon les versions syriaque et éthiopienne ; la version latine omet.

Prière d'Esdras et réponse de Dieu

[18] Alors je répondis : «Laisse-moi, Seigneur, par-
ler devant toi. [19] Voici que je vais, comme tu me l'as
ordonné, faire des reproches au peuple présent ; mais
ceux qui naîtront, qui les avertira ?
[20] «Car le monde repose dans les ténèbres
et ceux qui l'habitent sont sans lumière.
[21] Car ta loi a été brûlée ; c'est pourquoi personne ne
connaît plus les œuvres que tu as faites ni celles que tu
vas faire. [22] Si donc j'ai trouvé grâce devant toi, envoie
en moi l'Esprit saint et j'écrirai tout ce qui a été fait
dans le monde, depuis le début, tout ce qui était écrit
dans ta loi, afin que les hommes puissent trouver ton
sentier et que ceux qui le désireront, à la fin des temps,
puissent obtenir la vie.» [23] Il me répondit : «Va,
assemble le peuple et dis-leur de ne pas te chercher
pendant quarante jours. [24] Et toi, prépare-toi beau-
coup de tablettes et prends avec toi Saraia, Dabria,
Solemia, Éthan et Asiel, capables tous les cinq d'écrire
rapidement. [25] Tu viendras ici et j'allumerai dans
ton cœur une lampe d'intelligence qui ne s'étein-
dra pas jusqu'à ce que tu aies achevé ce que tu dois
écrire. [26] Quand tu auras fini, tu publieras certaines
choses et tu donneras en secret les autres aux sages.
Demain, à cette heure, tu commenceras à écrire.»

20. C'est en effet la Loi qui est la lumière ; comparer *Livre des Antiquités bibliques*, XII, 2 ; XIX, 4, 6.

22. Dans ta loi : c'est-à-dire dans les écrits inspirés en général et pas seulement dans les cinq livres de la Loi.

23. Pendant quarante jours : comme Moïse sur le Sinaï ; comparer *Exode*, XXIV, 18.

24. Les diverses versions, avec quelques variantes de graphie, s'accordent sur les noms de ces scribes tachygraphes, sauf pour Éthan, que les versions syriaque, éthiopienne et arménienne nomment Elkanah.

25. Dans ton cœur une lampe : comparer *Livre des Antiquités bibliques*, IX, 8 ; XIX, 4. Sur cette illumination intérieure, comparer XIII, 53 et voir la note.

26. Comparer XII, 37 et voir la note.

Discours au peuple

[27] Je partis comme il me l'avait ordonné et, ayant
assemblé tout le peuple, je lui dis : [28] «Écoute mes
paroles, Israël. [29] Nos pères vécurent autrefois comme
étrangers en Égypte et ils en furent délivrés. [30] Ils
reçurent la loi de vie qu'ils n'observèrent pas et que
vous aussi, après eux, avez transgressée. [31] Puis une
terre vous fut attribuée dans le pays de Sion mais vous
et vos pères avez commis des iniquités et vous n'avez
pas suivi les voies que le Très-Haut vous avait pres-
crites. [32] Comme il est un juste juge, il vous a repris,
au temps voulu, ce qu'il vous avait donné. [33] Et
maintenant vous êtes ici et vos frères sont encore plus
avant dans le pays.

[34] «Si donc vous avez empire sur votre intelligence
et si vous disciplinez votre cœur,
vous serez gardés vivants
et après votre mort, vous obtiendrez miséricorde.

[35] Car le jugement viendra après la mort, lorsque nous
revivrons à nouveau. Alors les noms des justes apparaî-
tront et les actes des impies seront révélés. [36] Que
personne ne vienne auprès de moi et qu'on ne me
cherche pas pendant quarante jours.»

La reconstitution des Écritures

[37] Je pris alors les cinq hommes avec moi, selon
l'ordre reçu, et, étant partis dans le champ, nous y
demeurâmes. [38] Le lendemain, la voix m'appela et me
dit : «Esdras, ouvre la bouche et bois ce que je te donne
à boire.» [39] J'ouvris la bouche et voici : une coupe

33. Ici : c'est-à-dire en Babylonie; encore plus avant dans le pays : allusion au mythe des tribus perdues (comparer XIII, 41).

37. Le champ : sans doute le champ d'Ardat (comparer IX, 26), lieu où Esdras reçoit les révélations.

39. Une coupe pleine : c'est la coupe d'inspiration, remplie de la «liqueur de la Connaissance» selon l'expression essénienne (comparer *Hymnes,* IV, 11). Il n'est pas indifférent que la puissance de l'inspiration

pleine m'était présentée ; son contenu était comme de
l'eau mais sa couleur était semblable au feu.
40 Je pris
la coupe et je bus ; et lorsque j'eus bu,

Mon cœur faisait jaillir l'intelligence,
ma poitrine s'enflait de sagesse,
mon esprit conservait la mémoire.

41 Alors ma bouche s'ouvrit et ne se ferma
plus.
42 Le Très-Haut donna aussi l'intelligence aux
cinq hommes et ils écrivirent ce que je disais en ordre,
à l'aide de signes qu'ils ne connaissaient pas. Ils restèrent
quarante jours ; ils écrivaient le jour,
43 et mangeaient
du pain pendant la nuit. Pour moi, je parlais le jour et
je ne me taisais pas la nuit.
44 En quarante jours, ils
écrivirent quatre-vingt-quatorze livres.
45 Lorsque les
quarante jours furent passés, le Très-Haut me parla et
dit : «Les premiers livres que tu as écrits, publie-les ;
que les dignes et les indignes les lisent.
46 Quant aux
soixante-dix derniers, tu les conserveras pour les livrer
aux sages de ton peuple.
47 «Car en eux est la source de l'intelligence,

prophétique ait pour objet la rédaction des Écritures ni qu'elle soit symbolisée par une boisson mystique présentée dans une coupe. Ces traits sont en effet caractéristiques de deux pratiques quotidiennes des Esséniens, la méditation commentée des textes sacrés et le partage de la coupe rituelle au cours du repas communautaire.

40. Cette «sobre ivresse», qui multiplie les facultés de l'inspiré, est le propre de ceux qui sont possédés de Dieu (comparer Philon, *De ebrietate,* 147-148 ; *Quis rerum divinarum heres sit,* 258-259). Les auteurs d'apocalypse sont bien au fait des expériences et des modalités de l'extase.

42. À l'aide de signes qu'ils ne connaissaient pas : allusion à l'hébreu carré dont l'invention était traditionnellement attribuée à Esdras.

43-47. Comparer *II Hénoch,* XXII, 8, récit dans lequel Hénoch tient le calame et écrit sous la dictée de l'ange Vreveil. Quatre-vingt-quatorze livres : certains manuscrits latins témoignent de chiffres tout à fait fantaisistes (904, 970, 974). «Les premiers livres» qui doivent être rendus publics (verset 45) sont au nombre de vingt-quatre ; ce sont ceux que le judaïsme reconnaissait traditionnellement comme les vingt-quatre écrits saints dès avant la constitution du canon de la Bible hébraïque ; certains, tel Flavius Josèphe, n'en comptaient que vingt-deux. «Les soixante-dix derniers», réservés aux sages (verset 46), représentent la littérature apocalyptique et pseudépigraphique. Le nombre est symbolique, mais la proportion entre les deux ensembles est caractéristique et souligne l'étendue de cette littérature ainsi que l'importance théologique et spirituelle que le judaïsme mystique lui accordait comme source ésotérique «d'intelligence, de sagesse et de gnose» (verset 47). Comparer *I Hénoch,* CIV, 12-13.

la fontaine de la sagesse,
le fleuve de la connaissance. »
48 Et je fis ainsi [dans la septième année de la sixième
semaine, cinq mille ans après la création, trois mois et
douze jours.
49 Alors Esdras fut enlevé et conduit au lieu où sont
ses semblables, après qu'il eut tout écrit. 50 On l'appela
le scribe de la connaissance du Très-Haut, à jamais].

48. Le texte entre crochets ne figure pas dans la version latine. On donne ici la traduction du texte syriaque ; les autres versions diffèrent entre elles sur les chiffres de la datation.

49. Au lieu où sont ses semblables : comparer XIV, 9 et voir la note.

50. Hénoch, lui aussi enlevé, porte comme Esdras le titre de scribe ; il est « scribe de justice » (comparer *I Hénoch*, XII, 4 ; XV, 1).

je fis ainsi

cinq mille

ce jours.

Alors Esdras fut enlevé

APPENDICE

Note sur les chapitres XI *et* XII *du Quatrième livre d'Esdras :* «La vision de l'aigle».

Cette vision de caractère allégorique a toujours retenu l'attention des critiques. On se fonde en effet sur son interprétation pour fixer la date de l'ouvrage dans sa forme dernière.

Esdras voit un aigle monter de la mer. Cet aigle a douze grandes ailes, huit petites ailes et trois têtes. Chaque aile et chaque tête règne à son tour. Pendant que domine la troisième tête, paraît un lion qui la menace ; la troisième tête disparaît alors. Esdras reçoit l'interprétation de cette vision : l'aigle est le quatrième royaume de la vision de Daniel à qui on ne l'avait pas ainsi expliqué. Ailes et têtes représentent vingt-trois souverains ; plusieurs de ces ailes et de ces têtes sont caractérisées par un détail précis : longévité, genre de mort, cruauté. Le lion, c'est le Messie.

On a donné de cette vision plusieurs explications dont les principales sont les suivantes :

1° Il s'agirait de vingt-trois personnages de l'histoire romaine, Sylla, Pompée et César étant les trois derniers.

2° Il serait question des souverains lagides et séleucides, représentés par les ailes, et de César, Antoine et Octave qui seraient les trois têtes de l'aigle.

3° Ailes et têtes désigneraient vingt-trois maîtres de l'Empire romain depuis César. Auguste, dont le règne dura quarante-cinq ans, serait le second. La vision dit en effet de la seconde aile : «Personne après toi ne durera aussi longtemps, ni même la moitié de ce temps» (XI, 17). Septime Sévère, Géta et Caracalla seraient les trois derniers.

4° Enfin, d'autres auteurs pensent que, si tous les règnes évoqués sont effectivement ceux des maîtres de l'Empire romain, les trois têtes désignent les trois Flaviens : Vespasien, Titus et Domitien. Comme on ne connaît que douze empereurs de César à Domitien (ou même seulement neuf, Galba, Othon et Vitellius n'étant pas considérés comme Césars par certaines chronologies), on admet alors que la vision a été modifiée ultérieurement.

Sans entrer dans le détail de ces différentes explications, il semble

qu'aucune ne puisse rendre totalement compte du texte de la vision et de son interprétation. La troisième hypothèse, qui assigne à la vision une date proche de la mort de Caracalla (218 ap. J.-C.), a été reprise avec force et minutieusement argumentée dans une étude de J. Schwartz («Sur la date de *IV Esdras*», *Mélanges André Neher,* Paris, 1975, p. 191-196) qui donne l'essentiel de la bibliographie sur le sujet. Cette proposition a l'avantage de bien déchiffrer quelques allusions et surtout les rapports entre les trois têtes de l'aigle, selon l'explication donnée en XII, 26-28. Elle présente toutefois la difficulté de fixer une date très tardive à la vision, au moins à une forme remaniée de cette vision, alors que *IV Esdras* paraît avoir été utilisé par des auteurs chrétiens dès le deuxième siècle de notre ère (encore que ce ne soit pas cette vision qui soit citée par eux).

On voit que, dans toutes ces tentatives, on se trouve obligé de répondre, directement ou indirectement, à plusieurs questions : celle de l'unité du livre (la vision faisait-elle partie de l'ouvrage dès son origine?) ; celle de l'éventualité d'un remaniement de la vision ; celle de la cohérence de la vision enfin (faut-il considérer cette brève fresque historique du seul point de vue de l'histoire romaine?). Le texte tel que nous le possédons ne peut sans doute recevoir une élucidation complète et définitive. Mais on peut du moins tenter de rendre compte de la logique interne de la vision. Si l'auteur a mis en œuvre des symboles divers — grandes ailes, petites ailes et têtes —, au lieu d'imaginer un aigle avec vingt-deux ailes et une tête, par exemple, c'est vraisemblablement qu'il a voulu marquer une nette différence entre plusieurs dominations, entre plusieurs dynasties. D'autre part, puisque l'auteur traite de l'avenir du peuple juif, il est légitime de rechercher ces dynasties parmi celles qui ont eu une influence directe sur la destinée de ce peuple. Enfin, il faut partir de la vision de Daniel, comme le suggère explicitement le texte (XI, 11), c'est-à-dire du «quatrième royaume», l'Empire grec d'Alexandre. Ainsi posé, le problème appelle une solution relativement simple : les douze grandes ailes représenteraient les douze souverains lagides puis séleucides dont dépendit le sort de la Judée, de la mort d'Alexandre jusqu'à l'indépendance juive. Les huit petites ailes seraient huit dynastes hasmonéens. Les trois têtes symboliseraient trois maîtres de l'Empire romain, lorsque Rome intervient en Orient et donc en Judée.

Douze souverains successeurs d'Alexandre : d'abord cinq souverains lagides auxquels la Judée est soumise et qui sont : Ptolémée I Soter, qui se proclame roi en 306 av. J.-C. et règne jusqu'en 283 ; Ptolémée II Philadelphe qui règne 37 ans (283-246), ce qui répond à la précision de *IV Esdras,* XII, 15 : «Le second qui doit régner détiendra le pouvoir plus longtemps qu'aucun des douze» ; Ptolémée III Évergète (246-221) ; Ptolémée IV Philopator (221-204) ; Ptolémée V Épiphane (204-181). C'est sous son règne que la défaite de Panée en 200 fait passer la Judée sous la domination des Séleucides qui s'exerce avec Antiochus III le Grand jusqu'en 187 ; Séleucus IV Philopator (187-175) ; Antiochus IV Épiphane (175-164), qui voit éclater la révolte maccabéenne (167) ; Antiochus V Eupator (164-162) ; Démétrius I Soter (162-150) ; Alexandre Balas (150-145) ; Démétrius II Nicator (145-138) qui, en 142, reconnaît le pouvoir de Simon Maccabée auquel il accorde une remise d'impôts (comparer *I Maccabées,* XIII, 34-41).

Huit dynastes hasmonéens : Simon, grand prêtre, stratège et ethnarque des Juifs (143-134) qui se comporte en chef d'état, étend son territoire,

conclut des alliances (comparer *I Maccabées*, XIV, 25-48) et inaugure un état juif indépendant ; Jean Hyrcan (134-104) ; Aristobule I (104-103), le premier à se déclarer roi ; Alexandre Jannée (103-76) ; Salomé Alexandra, son épouse, qui exerce véritablement le pouvoir en toute légitimité (76-67), tandis que son fils Hyrcan II n'a que le titre de grand prêtre ; Aristobule II, qui prend les titres de grand prêtre et de roi de 67 à 63 après avoir contraint son frère Hyrcan II à abdiquer ; Hyrcan II (63-43) qui, par l'intervention romaine et la prise de Jérusalem par Pompée, redevient grand prêtre, tout en laissant à Antipater l'autorité sur un pays restreint à la Judée, la Galilée et la Pérée, et qui sera institué ethnarque des Juifs par César ; Antigone enfin, fils d'Aristobule II, qui réapparaît en 40 avec l'alliance des Parthes, force Hérode à s'enfuir et sera le dernier dynaste hasmonéen. Roi et grand prêtre (il avait fait mutiler le vieil Hyrcan II pour lui interdire à jamais la prêtrise), il lève des troupes, bat monnaie et incarne la nation juive au point qu'il faudra que l'armée romaine assiège Jérusalem pendant cinq mois pour en venir à bout et rétablir Hérode en 37 av. J.-C. Ces huit hasmonéens, de Simon à Antigone, correspondraient donc aux huit petites ailes de la vision qui sont dites opposées *(contrariae)*, comme si elles se dressaient contre les grandes ailes, ce qui fut bien le cas des Maccabées face à la domination syrienne ; elles sont décrites comme minces et menues *(minutae et modicae)* ce qui situe bien les Hasmonéens par rapport aux souverains environnants. L'auteur de la vision n'est pas le chantre des Hasmonéens. Il ne donne aucun trait positif à sa description des petites ailes. On notera cependant qu'il ne fait que mentionner les règnes des deux premières (comparer XI, 22 ; XII, 20), les distinguant bien des six autres qui appartiennent au temps de la fin. On peut y voir une marque d'égard envers Simon et Jean Hyrcan, héros reconnus de l'épopée hasmonéenne et qui ne prirent pas le titre de roi. Les Juifs pieux furent toujours hostiles à ce titre. Enfin, il est dit des deux dernières petites ailes que leur règne « sera faible et plein de troubles » (comparer XII, 30) : c'est le moins qu'on puisse dire des règnes d'Hyrcan II et Antigone dont l'autorité ne s'exerçait plus que sur un territoire restreint et avec le secours de dangereux alliés.

Trois maîtres de l'Empire romain : ces « trois têtes de l'aigle » devraient être contemporaines des derniers dynastes hasmonéens et de l'intervention romaine en Orient. La rivalité entre Pompée et César, la mort violente de l'un et de l'autre, peuvent être lues en XII, 28 : « Le glaive de l'un dévorera l'autre, mais celui-là tombera aussi à la fin par le glaive. » Qui serait alors la première tête, mourant dans son lit « mais dans les tourments cependant » (comparer XII, 26) ? Certains, on l'a vu, ont pensé à Sylla, mourant dans sa maison de Cumes d'une maladie affreuse en 78. C'est une possibilité. Certes, il n'y eut pas d'intervention directe de Rome en Judée sous la dictature de Sylla, contemporain d'Alexandre Jannée. Mais ce dernier, rompant avec la tradition de ses prédécesseurs, ne rechercha pas la reconnaissance de Rome ni son appui. Tout au contraire, effaçant brutalement toute trace de culture grecque dans les cités de Palestine, il étendit les limites de son territoire jusqu'à en faire un royaume de type oriental tel ceux du Pont, de l'Arménie ou des Parthes, ce que rendait possible l'effondrement de la puissance séleucide. Sylla soumettant Mithridate, c'était Rome posant une limite au développement des royaumes orientaux, première étape d'une politique que Pompée devait parfaire vingt ans plus tard en organisant la domination de Rome sur l'Orient et sur le royaume juif

en particulier. César à son tour, tout en accordant le titre d'ethnarque des Juifs à Hyrcan II en 47, refusera de lui donner la souveraineté sur les territoires conquis par Alexandre Jannée.

Si l'on accepte une telle interprétation, la vision de l'aigle serait à dater des années de trouble qui ont suivi la mort de César en 44 et plus précisément d'après la fin du règne d'Antigone (40-37). L'intervention du Messie serait attendue pour ce temps. L'auteur, qui lit l'histoire du monde en fonction du sort du peuple juif, serait bien au courant des événements politiques de son temps et appartiendrait à un milieu juif aussi hostile aux derniers hasmonéens qu'à l'envahisseur étranger. Telle fut, on le sait, l'attitude des Esséniens, pour qui Hyrcan II était le Prêtre impie, le Sénat romain la Maison coupable et Pompée comme César des commandants insolents qui disparaissent l'un devant l'autre.

La vision originale, ainsi explicable dans son ensemble, aura sans doute été retouchée plus tard dans certains de ses détails pour l'adapter aux événements contemporains de la rédaction qui nous est parvenue. C'est probablement la raison pour laquelle il est difficile de décrypter aujourd'hui toutes les allusions de la vision et de son interprétation.

XII

APOCALYPSE SYRIAQUE DE BARUCH

NOTICE

L'Apocalypse syriaque de Baruch *se compose en réalité de deux parties différentes, dont l'une est connue depuis longtemps, tandis que l'autre fut découverte seulement il y a une centaine d'années.*

La fin de l'ouvrage (chap. LXXVIII-LXXXVII*) consiste en une «Lettre», que «Baruch, fils de Néria» envoya aux «neuf tribus et demie», qui étaient «au-delà du Fleuve», c'est-à-dire aux Israélites du royaume du Nord, victimes de la première déportation. Cette «Lettre» a été conservée, d'une manière indépendante, comme partie intégrante de la Bible syriaque. On en possède donc de nombreux manuscrits. Le texte était déjà mis à la disposition des savants occidentaux dès le* XVIIe *siècle, grâce à la Polyglotte de Paris* (Biblia Hebraica Samaritana Chaldaica Graeca Syriaca Latina Arabica, *Paris, t. IX, 1645, p. 366 et suiv.) et à la Polyglotte de Londres* (Biblia sacra polyglotta complectentia textus originales, *edidit B. Waltonus, t. IV, 1657, pag. spec. 1-4). Le premier travail critique fut réalisé par R. H. Charles en 1896, sur la base de treize manuscrits, pour une édition considérée en général comme excellente (*The Apocalypse of Baruch translated from the Syriac, *Londres, 1896), jusqu'à l'édition récente du Peshiṭta Institute (1973), qui fut elle-même préparée par un long travail ayant abouti à la recension de trente-neuf manuscrits échelonnés du* VIe *au* XVIIIe *siècle (Peshiṭta Institute,* List of Old Testament Peshiṭta Manuscripts, *preliminary Issue, Leyde, 1961).*

En revanche, le corps de l'ouvrage, c'est-à-dire l'Apocalypse

proprement dite, demeura inconnu jusqu'en 1866. Il fut alors révélé au public par A. M. Ceriani, prêtre italien attaché à l'Ambrosienne de Milan, qui en avait découvert le texte dans le manuscrit syriaque B 21 Inf de cette bibliothèque (appelé aussi Ambrosianus). Il s'agit d'une Bible syriaque datant du VI*e ou du* VII*e siècle, en provenance du monastère de Sainte-Marie, Mère de Dieu, plus connu sous le nom de Deir es Suriani, dans le désert du Wadi Natroun, en Égypte. Il comprend tout l'Ancien Testament, dans lequel viennent s'insérer l'*Apocalypse de Baruch *et le* Quatrième livre d'Esdras, *ainsi que le sixième livre de la* Guerre juive *de Flavius Josèphe. C'est le seul et unique manuscrit qui contienne en son entier l'*Apocalypse de Baruch, *y compris la «*Lettre*» aux exilés. Celle-ci est même reproduite deux fois, une fois avant le livre canonique de* Baruch, *la seconde fois à sa place normale à la fin de l'*Apocalypse. *Ceriani donna, dès 1866, une traduction latine du texte complet (*Monumenta sacra et profana, *Milan, 1866, t. I, fasc. 2, p. 73-89). Il publia ensuite en 1871 le texte syriaque dans une excellente édition (A. M. Ceriani,* Monumenta sacra et profana, *Milan, 1871, t. V, fasc. 2, p. 115-180). Enfin, de 1879 à 1883, il fit réaliser une reproduction photolithographique de l'ensemble du manuscrit (A. M. Ceriani,* Translatio syra Pescitto Veteris Testamenti e codice ambrosiano, *Milan, 1879-1883, fol. 257-267). Le texte syriaque et la traduction latine élaborée par Ceriani ont servi de base au travail de M. Kmosko, qui publia, dans la* Patrologia syriaca, *le texte syriaque vocalisé et une nouvelle traduction latine («Liber Apocalypseos Baruch filii Neriae [...] Epistola Baruch filii Neriae», dans* Patrologia syriaca, *pars prima, t. II, Paris, 1907, col. 1056-1305).*

*Ce témoin unique a vu son autorité renforcée par deux découvertes. Tout d'abord le texte grec, auquel fait allusion le titre du texte syriaque, nous a été révélé, pour une douzaine de versets (*XII*, 1-*XIII*, 2 et* XIII*, 11-*XIV*, 3), par le Papyrus 403 d'Oxyrhynque, publié en 1903 (*B. P. *Grenfell — A. S. Hunt,* The Oxyrhynchus Papyri, *Part III, Londres, 1903, p. 3-7, pl. I), et conservé actuellement à la bibliothèque du General Theological Seminary de New York. Ce précieux fragment permet de constater la concordance substantielle entre le syriaque et le grec pour le passage indiqué. D'autre part et plus récemment, l'étude de certains manuscrits syriaques du British Museum a permis à W. Baars («Neue Textzeugen der*

syrischen Baruchapokalypse», dans Vetus Testamentum, XIII, *1963, p. 476-478) de découvrir, dans deux lectionnaires datant du* XIIIe *siècle et d'origine égyptienne (British Museum, Add. 14686, et British Museum, Add. 14687), deux courts extraits de l'*Apocalypse de Baruch, *provenant, pour le premier, de* XLIV, *9-15, pour le second, de* LXXI, *1-*LXXIII, *2. Là aussi, le texte de l'Ambrosianus se trouve confirmé. C'est en tenant compte de tous ces travaux que le Peshiṭta Institute de Leyde a procuré son édition définitive de 1973 (*The Old Testament in Syriac according to Peshiṭta Version, *IV*, «3 Apocalypse of Baruch, 4 Esdras», *Leyde, 1973). C'est sur cette édition de Leyde que repose la présente traduction.*

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

J. HADOT, «La Datation de l'*Apocalypse syriaque de Baruch*», *Semitica,* XV, 1965, p. 79-95.

— «Le Problème de l'*Apocalypse syriaque de Baruch* d'après un ouvrage récent», *Semitica,* XX, 1970, p. 59-76.

P. BOGAERT, *L'Apocalypse syriaque de Baruch.* Introduction, traduction et commentaire, I-II, Paris, 1969.

W. HARNISH, *Verhängnis und Verheissung der Geschichte.* Untersuchungen zum Zeit- und Geschichtsverständnis im *4. Buch Esra* und in der *syrischen Baruchapokalypse,* Göttingen, 1969.

A. F. J. KLIJN, «The Sources and the Redaction of the *Syriac Apocalypse of Baruch*», *Journal for the Study of Judaism,* 1, 1970, p. 65-76.

LIVRE DE L'APOCALYPSE DE BARUCH, FILS DE NÉRIA

(II Baruch)

Annonce de la ruine de Jérusalem

I [1] Il advint, en la vingt-cinquième année de Jéchonias, roi de Juda, que la parole du Seigneur vint sur Baruch, fils de Néria, et lui dit : [2] «As-tu vu tout ce que me fait ce peuple, les crimes qu'ont accomplis les

I 1. L'action se situe fictivement dans le cadre de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, roi de Babylone, en 586. Cet événement devient le «type» de la catastrophe à laquelle l'auteur a réellement assisté, un demi-millénaire plus tard. Mais il quitte très librement les données bibliques. Si l'on s'en tient au texte du livre des Rois (*II Rois,* XXIV, 8), Jéchonias (en hébreu Joachin) «avait dix-huit ans, quand il devint roi et il régna trois mois à Jérusalem». Même en captivité, il est toujours appelé roi (*II Rois,* XXV, 27 ; *Jérémie,* XXIX, 2), bien qu'il ait été remplacé par son oncle Sédécias. S'il s'agit de la vingt-cinquième année de son âge, la vision est censée se produire la septième année du règne de Sédécias, donc quatre ans avant la prise de Jérusalem. S'il s'agit de la vingt-cinquième année de son règne, la vision se situe quatorze ans après la prise de Jérusalem. La première solution paraît plus logique. Mais la seconde a pour elle un passage très important d'*Ézéchiel* (XL, 1), qui situe la grande vision du Temple nouveau «la vingt-cinquième année de notre captivité [...], la quatorzième après la ruine de la ville». Si l'on admet ce lien avec *Ézéchiel,* la vision de Baruch se situerait quatorze ans après l'événement et devrait être considérée comme une sorte de «rétrospective».

L'auteur se couvre du manteau d'un personnage biblique bien connu : Baruch, fils de Néria. Si l'on en croit le texte actuel de *Jérémie,* Baruch fut le secrétaire de ce prophète pour les deux éditions successives de son œuvre (*Jérémie,* XXXVI). À partir d'une certaine époque, le personnage prit une grande importance, d'abord dans la mouvance de la figure de Jérémie, puis d'une façon autonome. Il nous reste, sous son nom, une littérature assez abondante qui comprend en particulier, outre le présent ouvrage, le livre de *Baruch (I Baruch)* qui faisait l'admiration de La Fontaine, et l'*Apocalypse grecque de Baruch (III Baruch).*

deux tribus restées au pays, plus encore que les dix tribus emmenées en captivité? [3] Car les anciennes tribus étaient poussées à pécher par leurs rois, mais ces deux-là ont poussé et obligé leurs rois à pécher. [4] À cause de cela, voici que j'amène le malheur sur cette ville et ses habitants : elle sera ôtée de devant moi pour un temps. Je disperserai ce peuple parmi les nations, pour qu'il fasse du bien aux nations. [5] Mon peuple sera châtié, et le temps vient où ils rechercheront la prospérité de leurs temps anciens.

II [1] Je t'ai dit cela pour que tu ordonnes à Jérémie et à tous vos semblables de sortir de cette ville. [2] Car

2. La répartition des tribus d'Israël en deux et dix est exceptionnelle dans l'ouvrage. Normalement *II Baruch* utilise les chiffres deux et demi et neuf et demi (voir LXII, 5 ; LXXVII, 17 ; LXXVIII, 1). Ceci est une tradition particulière, qu'on retrouve dans le *Martyre d'Isaïe* (III, 2) et qui semble provenir du *Livre des Antiquités bibliques* (XXII, 3).

3. L'auteur semble considérer que Sédécias, bien que présenté comme un mauvais roi par la Bible (*II Rois,* XXIV, 19), était en réalité victime de son peuple, ce qui correspond aux données de *Jérémie,* XXXVIII. En tout cas, il est plus sévère pour les tribus de Juda et de Benjamin que pour les tribus du Nord.

4. La cible de Baruch est très précisément la ville de Jérusalem, alors que la formule, qu'il emprunte à *Jérémie,* VI, 19, vise le peuple tout entier. La dispersion est ici considérée non seulement comme un châtiment, mais aussi comme un moyen de propagande. C'est l'esprit général du livre (XLI, 4 ; XLII, 5).

5. Ces «temps anciens» font allusion à la période où Israël était l'épouse chérie de son Dieu, temps des «fiançailles du désert», dont parle *Osée,* II, 16-25. Voir aussi *Malachie,* III, 4 : «les jours anciens, les années d'autrefois».

II 1. Les «semblables» forment ici une catégorie particulière d'Israélites fidèles à Dieu. Ils sont «semblables» en premier lieu à Jérémie, qui joue au milieu d'eux un rôle de premier plan. Mais on trouve aussi, comme modèles, Baruch lui-même (II, 1 ; XIII, 5), Moïse (XVIII, 1), Abraham, Isaac et Jacob (XXI, 24 ; LVII, 1), et même l'entourage de Moïse (LIX, 1). Il semble que l'ouvrage leur soit destiné et que l'auteur soit un de leurs chefs. On rencontre une expression similaire dans *IV Esdras* (IV, 36 ; VII, 51, 62 ; XIV, 9, 49). Ce message à Jérémie contredit les données bibliques, car, d'après *Jérémie,* XXXVIII, 13-28, le prophète est en prison jusqu'à la prise de Jérusalem. L'auteur se désintéresse de ces données «historiques». Par contre, la «sortie de la ville» est un thème général chez les Prophètes. Mais, normalement, il est appliqué à Babylone (*Isaïe,* XLVIII, 20 ; *Jérémie,* LI, 6). Ici, il s'agit de Jérusalem, qui est ainsi assimilée à Babylone, comme dans le Nouveau Testament (*Matthieu,* XXIV, 16 ; *Luc,* XXI, 21 ; *Marc,* XIII, 14).

2. L'idée vient de *Jérémie,* I, 18, où le prophète apparaît «comme une colonne de fer et un mur d'airain». Mais ce symbole de dureté est

vos œuvres sont pour cette ville comme une colonne solide et vos prières comme un mur fortifié. »

Prière de Baruch

III [1] Et je dis : « Ah ! Seigneur, mon Seigneur, suis-je venu au monde pour voir les malheurs de ma mère ? [2] Non, mon Seigneur, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, prends d'abord mon esprit, pour que j'aille vers mes pères et que je ne voie pas la ruine de ma mère ! [3] Car deux choses me pressent avec violence : Il m'est impossible de te résister, mais mon âme ne peut voir le malheur de ma mère. [4] Je ne dirai qu'une chose devant toi, Seigneur ! [5] Qu'arrivera-t-il donc après cela ? Car si tu détruis ta ville, si tu livres la Terre à nos ennemis, comment se souviendra-t-on du nom d'Israël ? [6] Comment parlera-t-on de tes louanges ? À qui expliquera-t-on le contenu de ta Loi ? [7] L'univers retournera-t-il à son état original ? Le monde reviendra-t-il au silence primitif ? [8] La multitude des âmes

compris ici comme une image exprimant la protection qu'il donne par sa seule présence, ainsi que ses semblables. Jérémie est présenté aussi comme protecteur de la ville sainte dans *II Maccabées*, XV, 14-16. Notre passage se situe dans le même contexte, mais la ville est abandonnée par Dieu.

III 1. L'expression de « mère » est empruntée à *Isaïe*, XLIX, 21 et à *I Baruch*, IV, 9. Il s'agit de la Jérusalem terrestre, considérée comme la mère de tous les enfants d'Israël. Ce symbolisme féminin est devenu courant dans la Bible, spécialement chez les Prophètes. On trouve aussi la même image dans les *Psaumes de Salomon*, II, 3-14. Elle sera développée en une allégorie par *IV Esdras*, X, 7-44 et reprise par Paul dans *Galates*, IV, 26, avec déplacement de la maternité sur la Jérusalem céleste.

2. Ce désir de la mort sera développé à partir de X, 6 dans la lamentation de X-XII.

5. Tout repose sur l'idée du choix définitif que Dieu a fait d'Israël. Son rôle est de manifester la gloire de Dieu. Le thème est fréquemment mis en valeur dans les livres des Maccabées (*I Maccabées*, IV, 11 ; *II Maccabées*, I, 27 ; VIII, 15).

7-8. La fin d'Israël signifierait la fin du monde. C'est que « le monde est fait pour Israël » (XIV, 17-19). Le mot « univers » traduit un terme syriaque qui veut dire « ornementation », mais doit certainement rendre le grec *kosmos*. Le mot « monde » traduit un terme syriaque, qui est l'équivalent du grec *aiôn*. Quant au « silence primitif », c'est celui du *tohu bohu* de *Genèse*, I (*IV Esdras*, VI, 39 ; *Livre des Antiquités bibliques*, LX, 2).

sera-t-elle supprimée ? La race des hommes cessera-t-elle d'être nommée ? [9] Où sera donc tout ce que tu as dit à Moïse à notre sujet ? »

La nouvelle Jérusalem

IV [1] Et le Seigneur me dit : « Cette ville sera livrée pour un temps et le peuple châtié pour un temps, mais le monde ne sera pas oublié. [2] Penses-tu donc que c'est la ville dont j'ai dit : "Sur les paumes de mes mains je t'ai gravée ?" [3] Ce n'est pas cette construction édifiée maintenant parmi vous qui sera révélée près de moi, mais celle qui a été préparée ici d'avance, au temps où j'ai décidé de faire le paradis. [4] Je l'ai montrée à Adam avant qu'il ne péchât. Quand il eut enfreint l'ordre, elle lui fut enlevée avec le paradis. [5] Ensuite je la montrai à mon serviteur Abraham, durant la nuit où furent

9. Allusion aux révélations faites à Moïse dans le Pentateuque (*Exode,* XIX et suiv.), mais aussi aux révélations concernant l'histoire future d'Israël, contenues dans plusieurs apocalypses, spécialement les *Jubilés* et le *Testament de Moïse.*

IV 1. La réponse souligne le caractère transitoire du châtiment. Dieu ne nie pas le lien entre la fin du monde et la fin d'Israël. Mais le monde ne disparaîtra pas. Le problème est celui du mode de sa permanence.

2. Certains auteurs, à la suite de Charles, pensent que les versets 2-6 sont une glose, qui introduit la Jérusalem céleste, alors que l'auteur attend au contraire la restauration de la Jérusalem terrestre. En réalité, les deux thèmes ne sont pas contradictoires, car l'une descend sur la terre pour remplacer l'autre, selon un scénario à deux temps. La citation est tirée d'*Isaïe,* XLIX, 16, mais elle est faite d'après le texte syriaque de la Peshitta, qui est seul à parler des « paumes des mains ».

3. L'idée fondamentale est celle de la « révélation » de la Jérusalem nouvelle, qui apparaîtra à la fin des temps, mais reste pour l'instant cachée, sauf à de rares privilégiés, qui sont Adam, Abraham et Moïse.

4. Le thème de la grandeur d'Adam, qui contraste avec le récit de sa chute, apparaît dans les *Psaumes* (par exemple VIII), mais surtout dans les livres sapientiaux (*Ecclésiastique,* XLIX, 16 ; *Sagesse de Salomon,* X, 1), ainsi qu'à Qoumrân, où il est fréquemment question de la « gloire d'Adam » (*Règle de la Communauté,* IV, 23 ; *Écrit de Damas,* III, 20). L'idée d'une révélation particulière à Adam se fait jour dans la *Vie grecque d'Adam et Ève* (XXV-XXIX), et aussi dans le *Livre des Antiquités bibliques* (XIII, 8-9 ; XXVI, 6).

5. La révélation à Abraham est mise en relief dans le *Livre des Antiquités bibliques,* XXIII, 6, dans *IV Esdras,* III, 13-14 et dans l'*Apocalypse d'Abraham.*

partagées les victimes. [6] De nouveau je la montrai à Moïse sur le mont Sinaï, quand je lui fis voir l'image du tabernacle et tous ses vases. [7] Et maintenant elle est gardée auprès de moi avec le paradis. [8] Va donc et fais comme je te l'ordonne.»

La Justice de Dieu

V [1] Je répondis et je dis :
«Il faudra donc que je sois coupable envers Sion
de ce que tes ennemis viendront en ce lieu,
souilleront ton sanctuaire,
emmèneront en captivité ton héritage,
se rendront maîtres de ceux que tu as aimés,
pour retourner ensuite dans le pays de leurs idoles
et se glorifier devant elles !
Que feras-tu donc pour ton grand nom ?»
[2] Le Seigneur me dit :
«Pour mon nom et ma gloire, il y a le siècle éternel,
mais ma justice réserve son droit pour son temps.
[3] Et tu verras de tes propres yeux
que ce ne sont pas les ennemis qui ruineront Sion,
qu'ils ne brûleront pas Jérusalem,
mais qu'ils seront les ministres du Juge pour un temps.
[4] Mais toi, va et fais ce que je t'ai dit !»

6. La vision de Moïse, présentée brièvement ici, est longuement développée dans le *Livre des Antiquités bibliques*, XI, 15 ; XIX, 10 ; les *Jubilés*, I, 26-27 ; II, 1 ; XXIII, 32 et, évidemment, dans le *Testament de Moïse*, I, 1 et suiv.

7. Le lien entre la Jérusalem céleste et le paradis est ici évident, bien qu'il soit assez peu souligné. C'est un thème courant dans les Apocalypses.

V 1. La «culpabilité» de Baruch consistera dans le fait qu'il va sortir de Jérusalem sur l'ordre de Dieu, enlevant ainsi à la ville sainte la protection que sa présence lui assure.

2. Ici apparaît le schéma des deux «siècles», qui sont aussi deux «mondes» le présent et le futur, celui qui meurt et celui qui ne finit pas. L'idée revient tout au long de l'ouvrage et sert de réponse à la plupart des difficultés de Baruch. Mais le «siècle éternel» ne peut apparaître que si le premier temps du scénario a eu lieu, celui de la ruine de Jérusalem, qui est le premier acte du jugement divin.

[5] J'allais donc et je pris Jérémie, Addo, Séraia, Jabès, Godolias et tous les notables du peuple. Je les conduisis dans la vallée du Cédron et je leur racontai tout ce qui m'avait été dit. [6] Élevant la voix, tous pleurèrent. Nous restâmes là assis et nous jeunâmes jusqu'au soir.

Exécution de la sentence

VI [1] Il arriva, le lendemain, que l'armée des Chaldéens entoura la ville. Au temps de la soirée, je quittai le peuple, moi Baruch, je sortis et je me tins auprès du chêne. [2] Et je me désolais sur Sion et je gémissais sur la captivité qui était arrivée pour le peuple. [3] Voici que soudain l'esprit de force m'enleva et me plaça au-dessus du mur de Jérusalem. [4] Et je vis : quatre anges étaient

5. On voit surgir d'autres personnages, qui font partie du groupe des «semblables» et doivent, eux aussi, sortir de la ville. Certains, comme Séraia et Godolias, nous sont connus par *II Rois,* xxv, 18 et 22-25, et par *Jérémie,* li, 59 et xxxix-xliii. Addo (Iddo) est connu comme le grand-père de Zacharie (*Zacharie,* i, 1 et 7), ou plutôt son père (*I Esdras,* v, 1 ; vi, 14). Quant à Jabès, c'est peut-être le prophète, dont il est question dans le *Livre des Antiquités bibliques,* xxviii, 1. La réunion a lieu dans la vallée du Cédron. C'est un endroit privilégié dans notre ouvrage, car on y retrouve Baruch, qui s'y est retiré seul pour prier (xxi, 1), et, plus loin, il y convoque les anciens en assemblée (xxxi, 2).

VI 1. Ce «chêne» évoque évidemment celui de Mambré, si important dans la geste d'Abraham (*Genèse,* xviii). En réalité, rien n'indique qu'il s'agisse de Mambré. Il est encore question du «chêne», à l'ombre duquel Baruch rédige ses deux lettres (lxxvii, 18) et d'un «arbre», sous lequel il se repose, quand l'ange Ramiel lui apparaît (lv, 1). Il est néanmoins étrange que la ville d'Hébron soit mentionnée une fois (xlvii, 1), comme le lieu où Baruch doit se rendre. Le voisinage des deux sites sacrés fait mieux comprendre l'importance du «chêne». Voir aussi *IV Esdras,* xiv, 1.

3. Baruch ne voit pas directement les événements, il y assiste «en vision», car tout ce qu'il voit ressort du domaine de l'angélologie. Sur ce point, l'ouvrage tient le milieu entre les livres, tels que les *Psaumes de Salomon,* où les anges n'apparaissent pas, et l'ensemble des apocalypses apocryphes, où ils jouent un rôle de premier plan.

4. Les quatre anges sont des anges destructeurs, non pas mauvais en eux-mêmes, mais exécuteurs des jugements divins. Ils sont dominés par un cinquième, qui les empêche de nuire avant qu'il n'ait exécuté son travail de salut. On trouve dans l'*Apocalypse de Jean,* vii, 1, ce même groupe de cinq, avec des fonctions analogues. Mais les «anges destructeurs» sont bien connus de toutes les apocalypses juives et fréquemment nommés à Qoumrân (*Règle de la Communauté,* ii, 6 ; iv, 12 ; *Écrit de Damas,* ii, 6 ; *Règlement de la Guerre,* xiv, 10).

placés aux quatre coins de la ville, ayant chacun un
flambeau allumé dans la main. 5 Un autre ange descen-
dit du ciel et leur dit : «Conservez vos flambeaux et
n'allumez pas avant que je vous le dise ! 6 Car je suis
envoyé pour donner d'abord à la terre un ordre et pour
lui transmettre ce que m'a commandé le Seigneur très
haut.» 7 Et je le vis descendre dans le Saint des Saints,
y prendre le voile, l'éphod saint, le propitiatoire, les
deux tables, le vêtement sacré des prêtres, l'autel des
parfums, les quarante-huit pierres précieuses que portait
le prêtre et tous les vases saints du tabernacle. 8 Et il
cria à la terre d'une grande voix :

«Terre, terre, terre, écoute la parole du Dieu puissant,
reçois les choses que je te confie
et garde-les jusqu'aux derniers temps,
pour les rendre quand tu en recevras l'ordre,
afin que les étrangers ne s'en emparent pas.
9 Car le moment est venu où Jérusalem sera livrée pour un temps,
jusqu'à ce qu'on dise qu'elle soit restaurée pour toujours.»

6-7. Dans les *Paralipomènes de Jérémie,* III, 2, on trouve aussi les autres anges, mais le cinquième est remplacé par Jérémie lui-même, qui cache les objets sacrés du Temple, conformément à la tradition racontée dans *II Maccabées,* II, 2, 4-8. Ces objets sont le voile qui fermait le Saint des Saints (*Exode,* XXVI, 33), l'éphod, qui est vraisemblablement un vêtement du grand prêtre (*Exode,* XXVIII, 4) contenant les Ourim et Toummim (*I Samuel,* XIV, 18), le propitiatoire, plaque d'or massif symbolisant le pardon des péchés (*Exode,* XXV, 17 ; *Lévitique,* XVI, 13), les deux tables de la Loi (*Exode,* XXV, 16-21), l'ensemble des vêtements du grand prêtre, l'autel des parfums (et non l'encensoir, comme le mot syriaque pourrait le faire croire ; comparer *II Maccabées,* II, 5), enfin, avec les vases sacrés, les pierres précieuses, dont le nombre mystérieux de quarante-huit, contraire à la tradition, qui le fixe à douze (*Exode,* XXVIII, 15-21), n'a jamais reçu d'explication satisfaisante.

8. L'appel à la terre est une citation de *Jérémie,* XXII, 29, mais Baruch a remplacé Iahvé par «Dieu puissant». On retrouve ces mots en VII, 1 ; XIII, 2 et 4. Partout ailleurs (plus de quarante fois), on dit seulement le «Puissant». C'est le terme favori de *II Baruch* pour parler de Dieu. Dans le papyrus d'Oxyrhynque (ligne 15), on a l'équivalent grec *ischuros,* qui est fréquemment utilisé par les Septante et aussi par les autres versions grecques (Aquila, Symmaque et Théodotion), soit pour rendre l'hébreu *gibbor* (le vaillant), soit plus simplement pour traduire le nom ordinaire de Dieu, *El.* En tout cas, on constate que *IV Esdras* emploie rarement cette expression de «Puissant», alors que le *Livre des Antiquités bibliques* en fait fréquemment usage. La notion semble empruntée à *Isaïe,* IX, 6 et X, 21 (voir le texte hébreu).

10 Et la terre ouvrit sa bouche et les engloutit.
VII 1 Ensuite j'entendis l'ange dire aux anges porteurs de flambeaux : 2 «Détruisez donc et renversez les murs jusqu'aux fondations, pour que les ennemis ne se glorifient pas en disant : 3 "Nous avons renversé le mur de Sion, nous avons incendié le lieu du Dieu puissant !" Et occupez le lieu où je me tenais auparavant ! »
VIII 1 Les anges firent comme il le leur avait dit. Quand ils eurent démoli les angles du mur, une voix se fit entendre de l'intérieur du Temple. Dès que le mur se fut écroulé, elle dit :
2 «Entrez, ennemis, venez, adversaires !
Car il est parti, celui qui gardait la maison ! »
3 Et je m'en allai, moi, Baruch. 4 Il advint après cela que l'armée des Chaldéens entra. Ils prirent la maison et tous ses alentours. Ils emmenèrent le peuple en captivité et en tuèrent beaucoup. Ils lièrent le roi Sédécias et l'envoyèrent au roi de Babylone.
IX 1 Et j'arrivai, moi, Baruch, et Jérémie, dont le cœur avait été trouvé pur de péchés, lui qui n'avait pas été capturé durant la prise de la ville. 2 Nous déchirâmes nos vêtements, nous pleurâmes, nous prîmes le deuil et nous jeunâmes sept jours.

VII 3. La fin du verset est difficile. Peut-être vaut-il mieux comprendre que c'est la fin des ordres donnés par le premier ange : il faut que les anges de destruction occupent le lieu où résidait l'ange de la Présence divine, celui dont il est dit en VIII, 2 : «Il est parti, celui qui gardait la maison ! »

VIII 4. Les ennemis entrent sans combat, mais tuent beaucoup de monde. La fiction se mélange au réel, car l'auteur parle de Sédécias et de sa captivité, en pensant à une réalité plus récente.

IX 1. Baruch revient avec Jérémie, dont on souligne qu'il n'est pas pécheur. Les *Psaumes de Salomon,* XVII, 41 ont la même expression à propos du Messie. Là encore on constate une «sublimation» du personnage de Jérémie, tout à fait dans la ligne de la vision de *II Maccabées,* XV, 13-16. Et pourtant Jérémie reste un homme, puisqu'il va pleurer et jeûner avec Baruch.

2. Ces jeûnes de sept jours ont une extrême importance, car ils préparent normalement à une communication divine. Ils se reproduisent quatre fois dans l'ouvrage (IX, 2 ; XII, 5 ; XXI, 1 ; XLIII, 3 ; XLVII, 2). Certains ont tenté de trouver là l'ossature du livre.

Lamentations de Baruch

X [1] Et voici qu'après sept jours la parole de Dieu
vint à moi et me dit : [2] «Dis à Jérémie qu'il aille
jusqu'à Babylone pour réconforter la captivité du peu-
ple. [3] Mais toi, reste ici dans les ruines de Sion et je te
montrerai après ces jours ce qui doit arriver à la fin des
jours.» [4] Je parlai à Jérémie comme le Seigneur me
l'avait ordonné. [5] Il s'en alla donc avec le peuple, et
moi, Baruch, je revins. Je m'assis devant les portes du
Temple, je composai cette lamentation sur Sion et je dis :

[6] «Bienheureux celui qui n'est pas né,
ou qui, étant né, est mort !
[7] Quant à nous qui vivons, malheur à nous,
car nous avons vu les misères de Sion
et ce qui est arrivé à Jérusalem.
[8] J'appelle les Sirènes de la mer,
vous, Démons de la nuit, venez du désert,

X 2. Ceci est contraire aux textes bibliques. Selon *Jérémie*, XLIII, 4-7, le prophète part pour l'Égypte avec Baruch. Selon *I Baruch*, I, 1, celui-ci se trouve à Babylone cinq ans après la prise de Jérusalem. Il est d'ailleurs curieux que, dans notre ouvrage (LXXVIII, 1-2), Baruch, qui écrit à Babylone, ne s'adresse pas à Jérémie. Pourtant, toute une tradition littéraire, à la suite des *Paralipomènes de Jérémie*, nous montre le prophète réconfortant les exilés à Babylone.

3. Première annonce d'une révélation à Baruch sur la «fin des jours», c'est-à-dire sur les derniers temps, et non sur la suite des temps. L'expression, qu'on trouve déjà dans la Bible (*Isaïe*, II, 2 ; *Jérémie*, XXIII, 20 ; etc. ; *Ézéchiel*, XXXVIII, 16 ; *Daniel*, X, 14) est employée couramment dans les écrits de Qoumrân dont elle constitue un des thèmes classiques (*Écrit de Damas*, IV, 4 ; *Commentaire d'Habacuc*, II, 5-6). C'est une idée fondamentale de toutes les apocalypses, qui sont par définition des «eschatologies».

5. Ici commence une «lamentation» au sens technique du mot. Il n'est pas impossible que son caractère alphabétique, qui fait partie du genre littéraire, soit dissimulé par la double traduction en grec, puis en syriaque. Le thème est classique et représenté dans la Bible par les *Psaumes*, LXXIV et LXXIX et par les *Lamentations de Jérémie*, qui déplorent, comme *II Baruch*, des catastrophes bien postérieures à l'exil de Babylone.

6. Ceci rappelle *Job*, III, 11 et X, 8, mais surtout *Ecclésiaste*, IV, 2-3.

8. Ce verset s'inspire d'*Isaïe*, XXXIV, 13-14. Pour les «Sirènes», voir *Oracles sibyllins*, V, 457 et *I Hénoch*, XIX, 2. Les «Démons de la nuit» sont des anges féminins, appelés en hébreu Lilith. Les «Satyres» seraient plutôt des démons masculins (*Isaïe*, XIII, 21). Tous ces êtres hantent les déserts.

Satyres et chacals, des forêts !
Éveillez-vous ! Ceignez vos reins pour le deuil !
Entonnez avec moi la lamentation ! Pleurez avec moi !
9 Vous, paysans, ne semez plus !
Et toi, terre, pourquoi donner les fruits de tes moissons ?
Garde en toi la douceur de tes produits !
10 Et toi, vigne, pourquoi donner encore ton vin ?
Car on n'en offrira plus à Sion,
on n'offrira plus de prémices de fruits.
11 Et vous, cieux, gardez votre rosée,
n'ouvrez plus les trésors de la pluie !
12 Et toi, soleil, retiens la lumière de tes rayons,
et toi, lune, éteins l'abondance de ta lumière !
Pourquoi la lumière se lèverait-elle encore,
puisque la lumière de Sion s'est éteinte ?
13 Et vous, époux, n'entrez pas [dans la chambre nuptiale],
Que les vierges ne s'ornent plus de couronnes !
Vous, femmes, ne priez plus pour enfanter !
14 Que plutôt se réjouissent les stériles,
que soient heureuses celles qui n'ont pas de fils,
que celles qui ont des fils soient dans la tristesse !
15 Pourquoi donc enfanteraient-elles dans les douleurs
pour ensevelir dans les gémissements ?
16 Pourquoi les hommes auraient-ils encore des fils
et la semence de leur espèce existerait-elle encore,
alors que cette mère est dans la désolation
et que ses fils sont emmenés en captivité ?
17 À partir d'aujourd'hui qu'on ne parle plus de beauté,
qu'il ne soit plus question de grâce !
18 Et vous, prêtres, prenez les clefs du Sanctuaire,
lancez-les vers les hauteurs du ciel
et donnez-les au Seigneur en disant :
“Garde toi-même ta maison,
car nous voici devenus des intendants infidèles !”

9-12. Cessation de toute activité, même celle des astres, en signe de deuil. Pour «la lumière de Sion», comparer *IV Esdras*, x, 22.

13-17. Cessation de toute activité vitale, surtout de la maternité, puisque «la mère» est désolée (voir *I Baruch*, iv, 10-21).

18. Cet épisode typique se retrouve, sous forme narrative, dans les *Paralipomènes de Jérémie*, iv, 3-4, qui s'inspirent de notre passage.

19 Et vous, vierges, qui tissez le lin
et la soie avec l'or d'Ophir,
hâtez-vous de prendre ces choses
et jetez-les au feu,
pour qu'il les rende à celui qui les a faites,
pour que la flamme les porte à qui les a créées,
de peur que les ennemis ne s'en emparent !

XI 1 Mais je dis cela, moi, Baruch, contre toi, Babylone :
Si tu étais dans la prospérité
et que Sion demeurât dans sa gloire,
c'eût été pour nous une grande douleur
que tu fusses égale à Sion.
2 Mais maintenant c'est la douleur infinie,
c'est le gémissement sans mesure,
parce que tu es prospère et Sion désolée !
3 Qui sera le juge de tout cela?
À qui nous plaindrons-nous de ce qui nous est arrivé?
Oh Seigneur ! Comment as-tu supporté cela?
4 Nos pères se sont endormis sans souffrances,
voici que les justes reposent en paix dans la terre.
5 Car ils n'ont pas connu cette tribulation,
ils n'ont rien entendu de ce qui nous est arrivé.
6 Puisses-tu avoir des oreilles, terre, et toi, poussière, un cœur,
pour aller proclamer dans le Shéol et dire aux morts :
"Vous êtes bien plus heureux que nous qui sommes vivants !"

XII 1 Mais je dirai cela comme je le pense.
Je parlerai contre toi, terre, qui es prospère !
2 Ce n'est pas toujours que brûle l'ardeur du midi,

XI 1. Le contraste de la prospérité des ennemis et de la ruine de Jérusalem se retrouve en particulier dans les *Psaumes de Salomon,* II, 1-2 et 30-41 ; le *Testament de Moïse,* VI, 8-9 ; X, 8-10 et *IV Esdras,* III, 28.

4. Voir *Daniel,* XII, 2 ; *Isaïe,* XXVI, 19.

5. Les morts n'ont aucune connaissance de ce qui se passe sur la terre et ne peuvent rien pour les vivants (voir *II Baruch,* LXXXV, 1-3 ; *IV Esdras,* VII, 105-115).

6. L'idée se trouve déjà dans le *Livre des Antiquités bibliques,* XXXII, 13.

XII 1. Le papyrus grec d'Oxyrhynque 403 commence ici et donne le texte jusqu'à XIV, 3 (avec une lacune de XIII, 3 à 10). Il n'y a pas de divergence majeure entre le grec et le syriaque.

ce n'est pas constamment que chauffent les rayons du soleil.
[3] Ne vas pas penser que tu seras toujours prospère et heureuse,
ne sois pas remplie d'orgueil et de vanité !
[4] Car certainement en son temps s'éveillera contre toi la colère,
qui maintenant est retenue par la patience comme par un frein ! »
[5] Quand j'eus prononcé ces paroles, je jeûnai durant sept jours.

Le jugement des nations

XIII [1] Il advint, après cela, que je me tins, moi
Baruch, sur le mont Sion et voici qu'une voix vint d'en
haut et me dit : [2] « Tiens-toi debout, Baruch, et écoute
la parole du Dieu puissant ! [3] Puisque tu es stupéfait de
ce qui est arrivé à Sion, tu seras sûrement gardé jusqu'à
la fin des temps, afin de porter témoignage. [4] Si jamais
ces villes prospères demandent pourquoi le Dieu puis-
sant a fait venir sur nous cette punition, [5] tu leur diras,

4. L'insistance porte sur le « temps » de la colère, qui suivra le temps de la prospérité, mais aussi sur la « patience » de Dieu, qui « retient » sa colère. Ces thèmes sont très importants.

5. Deuxième jeûne de sept jours (voir IX, 2).

XIII Ici commence la seconde partie de l'ouvrage (XIII-XX), qui va révéler à Baruch le « jugement des nations ».

1. Le lieu de cette révélation est encore lié étroitement à la ruine de Jérusalem : c'est le mont Sion, qui sera aussi le lieu de la grande prière de Baruch et de la révélation qui la suit (XXI-XXXIV).

3. Première annonce du sort mystérieux réservé à Baruch. L'idée est reprise maintes fois (XXV, 1 ; XLIV, 2 ; LXXVI, 2 ; LXXVIII, 5 ; LXXXIV, 1). C'est toujours Dieu qui parle de cette « garde » de Baruch. Celui-ci précise (XLVI, 7) qu'il conserve pour lui ce secret.

4. Quelles sont ces « villes prospères » que l'auteur fait parler ici, sans les avoir présentées ? On s'attendrait au singulier, puisqu'on pense à Babylone. En réalité l'horizon s'élargit à l'ensemble des villes païennes, comme le précise le verset 5, qui envisage « les nations ». Il faut considérer la scène dans le cadre d'un tribunal à l'échelle du monde, où les « semblables » sont les « témoins » de Dieu. Les versets 4-6 sont difficiles. Il semble que la question posée par les villes soit en style indirect, tandis que la réponse à donner est en style direct (dernier stique du verset 5).

5. Il faut séparer le dernier stique et le considérer comme la véritable

toi et tes semblables, vous qui avez vu ce malheur et les
punitions venir sur vous et sur votre peuple en son
temps : "C'est pour que les nations soient parfaitement
châtiées" 6 et ensuite elles seront dans l'attente. 7 Et
si elles disent alors : "Quand sera-ce?"
8 «Tu leur diras : "Vous qui avez bu du vin filtré,
vous boirez aussi de sa lie.
Car le jugement du Très-Haut ne tient pas compte des personnes.
9 C'est pourquoi tout d'abord il n'a pas épargné ses fils,
mais il les a torturés comme ses ennemis parce qu'ils ont péché.
10 Ils ont donc été alors châtiés pour être purifiés.
11 Mais maintenant, vous, peuples et nations, vous êtes coupables
d'avoir, durant tout ce temps, foulé aux pieds la terre
et d'avoir abusé de la créature d'une manière injuste.
12 Car en tout temps je vous ai fait du bien,
mais vous, vous avez refusé la bonté en tout temps."»

Réflexions de Baruch

XIV 1 Je répondis et je dis : «Voici que tu m'as montré l'ordre des temps et ce qui arrivera après cela,

réponse. Cette réponse est conforme à XII, 4. Le châtiment d'Israël est le premier temps d'un scénario, qui comporte le «châtiment parfait» des nations comme dernier acte.

9. L'idée est reprise avec plus de détails : le châtiment d'Israël est une purification, celui des nations est définitif.

11. Le papyrus d'Oxyrhynque reprend ici, après une grande lacune (XIII, 3 à 10). La culpabilité des nations est envisagée dans la perspective des païens qui occupent le pays d'Israël. Ils «foulent aux pieds la terre», c'est-à-dire la Terre sainte. C'est un thème constant des *Psaumes de Salomon* (II, 1-2, 20; VII, 2; XVII, 25-27, 51). L'abus de la créature paraît viser les viols et les violences de l'occupation (voir encore les *Psaumes de Salomon* (II, *passim*), plutôt qu'une idée théologique semblable à celle de Paul dans *Romains* (VIII, 20 et suiv.). Seul le troisième reproche, celui d'ingratitude, prend une dimension cosmique, car il évoque la «bonté» de Dieu pour tous les hommes. Cette bonté peut signifier la providence naturelle de Dieu, mais, dans le cadre général de l'ouvrage, c'est plutôt l'offre de la Loi faite aux païens et qu'ils ont refusée (voir XLVIII, 29; LIX, 2; LXXXII, 9).

XIV 1. Baruch résume cette révélation par l'expression «l'ordre des

et tu m'as dit que vient sur les nations la punition dont
tu as parlé auparavant. [2] Mais pourtant je sais que
nombreux sont ceux qui ont péché, ont vécu dans la
prospérité et ont quitté le monde, tandis que bien peu
nombreux seront les peuples qui survivront aux temps
où seront accomplies les paroles que tu as dites. [3] Quel
avantage y a-t-il à cela? Après ce que nous avons vu se
produire, devons-nous nous attendre à voir quelque
chose de pire? [4] Mais je dirai encore plus devant
toi : [5] Quel avantage ont ceux qui eurent la con-
naissance devant toi; qui n'ont pas marché dans la
vanité comme les autres peuples, qui n'ont pas dit aux
morts : "Donnez-nous la vie", mais qui toujours t'ont
craint et n'ont pas quitté tes voies? [6] Voici qu'ils ont
été pleins de zèle, et même à cause d'eux tu n'as pas
eu pitié de Sion! [7] Même si d'autres ont fait le mal,
il était dû à Sion qu'elle fût pardonnée, à cause des
œuvres de ceux qui ont fait le bien, et non qu'elle fût
engloutie à cause des œuvres de ceux qui ont fait le
mal.

[8] «Mais qui donc, Seigneur, mon Seigneur, peut
suivre ton jugement?

Qui donc peut pénétrer la profondeur de ta voie?
Qui donc peut estimer la valeur de ton chemin?
[9] Qui sera capable de comprendre ton incompréhen-
sible décision?

temps», qu'on retrouve fréquemment dans l'ouvrage (XX, 6; XLVIII, 2; LVI, 2). C'est un thème fondamental, qui est tout à fait dans la perspective des écrits de Qoumrân, où l'idée des «temps de Dieu» revient sans cesse, comme objet principal de la révélation faite au Maître de justice (voir *Commentaire d'Habacuc*, VII, 1-14). Cet «ordre» comporte essentiellement deux actes, dont le second est la ruine des nations.

2. L'objection développée par Baruch dans tout le chapitre est une attaque contre la justice de Dieu, qui finalement punit aussi les justes, alors que les impies ont bénéficié de la prospérité matérielle.

5. Le verbe «connaître» est employé absolument, comme en plusieurs autres passages (par exemple XLVIII, 33). Il s'applique aux vrais justes, que sont les membres du groupe de Baruch. L'expression vient de la Bible, par exemple *Job*, XXXIV, 2. Le partage entre les hommes se fait selon la «connaissance» des secrets divins. C'est aussi un thème fondamental des textes de Qoumrân.

6. Il faut conserver le texte «pleins de zèle», malgré XV, 2, qui semble répéter la formule, mais n'est en réalité qu'un résumé de l'objection.

Qui, parmi les hommes, a trouvé le début ou la fin de ta sagesse?

[10] Car tous nous sommes semblables au souffle. [11] Comme le souffle monte involontairement, puis revient et s'en va, ainsi en est-il de la nature des hommes, qui ne marchent pas selon leur volonté et ne savent pas ce qui leur arrivera à la fin.

[12] «Les justes, au contraire, attendent la fin de bon cœur et sortent sans crainte de cette demeure, car ils ont près de toi la force des œuvres qui est gardée dans des trésors. [13] C'est pourquoi aussi ils laissent ce monde sans crainte, dans la joyeuse confiance qu'ils recevront le monde que tu leur as promis. [14] Mais malheur à nous qui sommes maintenant dans les épreuves et n'attendons pour ce temps que les maux. [15] Tu sais bien pourtant ce que tu as fait de tes serviteurs, car nous ne pouvons rien comprendre aussi bien que toi, qui es notre Créateur. [16] Mais je dirai plus encore en ta présence, Seigneur, mon Seigneur ! [17] Quand le monde, au commencement, n'existait pas, avec ses habitants, tu as pensé et dit une parole, et aussitôt les œuvres de la création se tinrent devant toi. [18] Et tu as décidé de faire pour ton monde l'homme comme administrateur de tes œuvres, afin qu'on sache qu'il n'a pas été fait pour le monde, mais le monde pour lui. [19] Pourtant je vois que le monde, fait pour nous, demeure, tandis que nous, pour qui il a été fait, nous passons.»

11. À l'idée classique du caractère insondable de la sagesse divine succède un développement très original sur la faiblesse de l'homme, qui n'est pas le maître de son existence. La même idée se trouve dans *Sagesse de Salomon*, II, 2-5 et *Pirqey Aboth*, IV, 29. C'est la suite d'un thème esquissé dans *Psaumes*, CXLIV (CXLIII), 4 ; *Job*, VII, 7 ; *Ecclésiaste*, VIII, 7-8.

12. Le «trésor» est une image fréquente dans *II Baruch*, mais aussi dans *IV Esdras* (IV, 35, 41 ; V, 9, 37 ; VII, 32, 95) et dans le *Livre des Antiquités bibliques* (XXXII, 13 ; XXXIII, 3). Comparer *Testament de Lévi*, XIII, 5 et la note.

18. Thème fondamental qu'on retrouve dans *IV Esdras*, VIII, 1, 44.

19. C'est la grande objection de Baruch : le monde demeure, nous passons.

Réponse du Seigneur

XV [1] Le Seigneur répondit et me dit : «C'est justement que tu es stupéfait de ce que les hommes passent, mais tu n'as pas jugé justement des maux qui surviennent à ceux qui ont péché, [2] quand tu as dit : "Les justes ont été enlevés et les impies ont prospéré", [3] et quand tu as dit : "L'homme ne connaît pas ton jugement." [4] Aussi écoute et je vais te parler, prête attention et je te ferai entendre mes paroles. [5] Il serait vrai que l'homme ne connaît pas mon jugement, s'il n'avait pas reçu la Loi et si je ne l'avais pas averti en son intelligence. [6] Mais maintenant que sciemment il a désobéi, c'est sciemment aussi qu'il sera tourmenté. [7] Quant aux justes, dont tu as dit qu'à cause d'eux ce monde est venu, c'est aussi à cause d'eux que viendra le futur. [8] Car ce monde est pour eux un combat et un labeur avec bien des tracas, mais le monde qui vient est une couronne avec beaucoup de gloire.»

Révélation sur l'ordre des temps

XVI [1] Je répondis et je dis : «Seigneur, mon Seigneur, voici que les années de ce temps sont brèves et mauvaises. Qui donc, en ce court instant, pourra gagner ce qui est sans mesure?»

XV 1. La réponse de Dieu va porter sur un point : l'inconscience de l'homme, et c'est précisément pour la nier.

5-6. L'homme est «conscient», puisqu'il connaît la Loi. Le thème sera particulièrement développé en XLVIII, 38-40. On pourrait comprendre tout cela de la conscience morale, mais il s'agit en même temps de la loi mosaïque. On trouve le même thème dans Paul (*Romains*, I, 18-21).

7-8. L'avènement du monde futur est lié à l'existence des justes, comme lieu de leur récompense, de même que la persistance du monde présent, comme lieu de leur combat. Les deux thèmes sont fréquents dans les textes de Qoumrân (*Règle de la Communauté*, IV, 7-8 ; *Hymnes*, IX, 25) et dans le Nouveau Testament (*Apocalypse de Jean*, II, 10 ; III, 11 ; *Jacques*, I, 12 ; *I Pierre*, V, 4 ; etc.).

XVI 1. L'idée vient de *Genèse*, XLVII, 9, mais elle s'épanouit dans *Job*, VII, 6 ; *Psaumes*, XXXIX (XXXVIII), 5-6, et surtout dans *IV Esdras*, IV, 33 ; VII, 12.

XVII [1] Le Seigneur répondit et me dit : « Auprès du Très-Haut, on ne compte ni long temps, ni années brèves. [2] Qu'a donc servi à Adam de vivre neuf cent trente ans, puisqu'il a désobéi à ce qui lui avait été ordonné ? [3] Elle ne lui a servi à rien, la longueur du temps qu'il a vécu, mais il a amené la mort et abrégé les années de ceux qui sont nés de lui. [4] Au contraire, quel désavantage fut pour Moïse de ne vivre que cent vingt ans ? Parce qu'il s'est soumis à son Créateur, il a apporté la Loi à la race de Jacob, il a allumé le flambeau pour la nation d'Israël. »

XVIII [1] Je répondis et je dis : « Celui qui a allumé a pris de la lumière, mais bien rares sont ceux qui l'ont imité. [2] Nombreux sont, au contraire, parmi ceux qu'il a éclairés, ceux qui ont pris des ténèbres d'Adam et ne se sont pas réjouis de la lumière du flambeau. »

XIX [1] Il répondit et me dit :
« C'est pourquoi en ce temps il a établi pour eux une alliance
et il a dit : "Voici que je place devant vous la vie et la mort"
et il a pris comme témoins contre eux le ciel et la terre.
[2] Car il savait que son temps était bref,
mais que le ciel et la terre demeureraient toujours.
[3] Mais eux, après sa mort, péchèrent et désobéirent.
Pourtant, ils savaient qu'ils avaient la Loi pour les réprimander,

XVII 1. Le « Très-Haut » est l'autre terme favori de *II Baruch* pour désigner Dieu. Il est caractéristique du vocabulaire des apocalypses. Puisque le Très-Haut domine le temps, celui-ci n'a pour lui aucune importance. Adam et Moïse en sont la preuve.

2-3. Aucune trace du « péché originel » transmis aux hommes. Adam est responsable de l'entrée de la mort, mais non des péchés des autres hommes (XXIII, 4 ; LIV, 15 et 19 ; LVI, 6). C'est seulement dans *IV Esdras*, (III, 21-22, 26 ; IV, 30), qu'apparaît l'idée du « cœur mauvais », que tous les hommes reçoivent en naissant.

4. Si Adam est l'homme des « ténèbres », Moïse est l'homme de la « lumière ». Ces deux notions sont fondamentales dans les textes de Qoumrân et dans l'*Évangile de Jean*, mais aussi dans le *Livre des Antiquités bibliques* (IX, 8 ; XV, 6 ; XIX, 4).

XIX 1-4. Tout ceci se réfère spécialement au *Deutéronome*, XXX, 19 ; XXXI, 28 et IV, 26, et, d'une façon générale à tous les événements de l'alliance du Sinaï.

et la Lumière que rien ne peut tromper,
et aussi les sphères qui portent témoignage,
[4] et moi, qui juge tout ce qui existe.
Quant à toi, ne médite pas en ton âme sur ces choses,
ne t'afflige pas sur ce qui est arrivé.
[5] Maintenant c'est la fin du temps et non son début
qu'il faut voir, qu'il s'agisse de travaux, de prospérité
ou de honte. [6] Car l'homme, qui fut prospère en ses
débuts, s'il est affligé de honte en sa vieillesse, oublie
toute la prospérité qu'il a eue. [7] De même l'homme,
qui fut affligé de honte en ses débuts, mais qui devient
prospère en sa fin, ne se souvient plus à son tour de
sa honte. [8] Écoute encore : durant tout ce temps-là,
depuis le jour où la mort a été décrétée contre tous ceux
qui désobéiraient en ce temps-là, si chacun avait prospéré pour être finalement détruit, c'est en vain que
toutes choses auraient existé.

XX [1] « À cause de cela, voici que des jours viennent,
où les temps vont marcher plus vite que les premiers,
où les saisons vont courir plus vite que celles qui sont passées,
où les années passeront plus vites que les présentes.
[2] C'est pourquoi j'ai tout de suite enlevé Sion,
pour venir d'autant plus vite visiter le monde en son temps.
[3] Maintenant donc garde en ton cœur tout ce que je t'ordonne
et conserve-le dans les entrailles de ton esprit.
[4] Alors je te montrerai le jugement de ma puissance
et mes voies qui sont inconnaissables.
[5] Va donc et sanctifie-toi durant sept jours, ne mange

4-8. Méditation sur le problème posé en XVII, 1-4. Ce qui compte pour Dieu, c'est le dernier état de l'homme. Ceci sera développé dans les chapitres XLI-XLII.

XX 1. Des temps viennent, qui sont d'un genre nouveau (comparer LIV, 1 ; LXXXIII, 1), puisqu'ils seront plus rapides. L'idée se trouve dans le *Livre des Antiquités bibliques,* XIX, 13.

2. Le thème de la « visite » est fréquent dans le *Livre des Antiquités bibliques* (XIX, 12-13 ; XXVI, 13 ; etc.) et *IV Esdras* (V, 56 ; VI, 18 ; etc.), mais aussi à Qoumrân (*Écrit de Damas,* VII, 9 ; VIII, 2-3 ; *Règle de la Communauté,* III, 14 et 26 ; IV, 6 et 11) le plus souvent avec un sens péjoratif, qui semble absent du Nouveau Testament (*Luc,* I, 68, 78 ; VII, 16 ; XIX, 44 ; *I Pierre,* II, 12).

5. Le jeûne de sept jours, assez fréquent dans *II Baruch,* est ici

pas de pain, ne bois pas d'eau, ne parle à personne. Viens ensuite en ce lieu et je t'apparaîtrai. [6] Je te dirai les choses vraies et je te donnerai les préceptes au sujet de l'ordre des temps, car ils viennent et ils ne tarderont pas. »

Prière de Baruch

XXI [1] Je m'en allai et je m'assis au torrent du Cédron dans une grotte de la terre. Là, je sanctifiai mon âme : je ne mangeai pas de pain et je n'eus pas faim, je ne bus pas d'eau et je n'eus pas soif. Je restai là jusqu'au septième jour, comme il me l'avait ordonné. [2] Puis je revins à l'endroit où Il m'avait parlé. [3] Et voici qu'au coucher du soleil, mon âme commença une grande réflexion, je me mis à parler en présence du Tout-Puissant et je dis :

[4] « Ô toi, qui as fait la terre, écoute-moi !
Toi qui as fixé le firmament par ta parole
et affermi la hauteur du ciel par l'esprit,
toi qui, dès l'origine du monde, as appelé ce qui n'était pas et ils t'obéissent.
[5] Toi qui as commandé à l'air par ton signe
et qui vois les choses futures comme les choses passées.
[6] Toi qui gouvernes les puissances présentes devant toi en une grande pensée,
et aussi les vivants saints innombrables,

explicité (pain, eau). Il sert d'introduction à la révélation sur « l'ordre des temps » (voir xiv, 1).

XXI Ici commence une nouvelle partie de l'ouvrage, inaugurée par une longue prière, précédée dans le texte syriaque d'un titre « Prière de Baruch, fils de Néria », qui fait penser à un usage liturgique du morceau. C'est à la fois un chant de louange et une supplication pour l'avènement du « monde nouveau ».

1. Le jeûne a lieu au Cédron (voir v, 5) dans une « grotte » (voir *Testament de Moïse*, ix, 6, mais aussi *II Maccabées*, vi, 11). L'expression « grotte de la terre » se retrouve dans *Hébreux*, xi, 38.

2. Il s'agit du mont Sion (xiii, 1).

4. La première partie de la prière (4-12) exalte la puissance et la connaissance infinie du « Tout-Puissant ». Par ta parole : correction de Ryssel acceptée par Kmosko.

5. Les choses passées : correction de Kmosko.

que tu as faits de flamme et de feu dès l'éternité
et qui se tiennent autour de ton trône dans l'embrasement.
7 À toi seul il est donné de faire immédiatement ce que tu veux !
8 Toi qui fais pleuvoir sur la terre les gouttes de pluie selon leur nombre,
toi qui seul connais la fin des temps, avant qu'ils ne viennent,
sois attentif à ma prière !
9 Car toi seul peux soutenir tous ceux qui sont,
et ceux qui ont été et ceux qui seront,
et ceux qui pèchent et ceux qui sont injustes,
en tant que vivant et incompréhensible.
10 Car toi seul es vivant, immortel et incompréhensible,
tu sais quel est le nombre des hommes,
11 et que, en un temps, si beaucoup ont péché,
d'autres, nombreux aussi, ont été justes.
12 Tu connais le lieu que tu réserves pour la fin de ceux qui ont péché
et pour le terme de ceux qui ont été justes.
13 Car s'il n'y avait que cette vie que chacun possède ici-bas,
il n'y aurait rien de plus amer que cela !
14 À quoi sert en effet une force qui se change en faiblesse,
une abondance d'aliments qui se change en famine,
une beauté qui devient ensuite un objet d'horreur ?
15 Car toujours la nature des hommes se transforme.
16 N'est-il pas vrai que nous ne sommes plus comme nous étions au début,
et que nous ne resterons pas dans l'avenir comme nous sommes maintenant ?
17 Si en effet il n'était pas prévu que toutes choses aient une fin,

9. Peut-être une répétition anormale (dittographie) dans le dernier stique. Mais il vaut mieux conserver le texte.

11. Note d'optimisme, qui contraste avec l'insistance de *IV Esdras,* VIII, 3 sur le petit nombre des élus.

13. La seconde partie de la prière (13-25) s'appuie sur la nécessité morale d'une autre vie et sur la faiblesse de l'homme pour demander instamment l'avènement immédiat du « monde nouveau ».

c'est en vain qu'elles auraient un commencement.
[18] Mais tout ce qui vient de toi, montre-le-moi !
Sur tout ce que je vais te demander, éclaire-moi !
[19] Jusques à quand ce qui se corrompt demeurera-t-il ?
Jusques à quand le temps des mortels sera-t-il prospère ?
Jusques à quel temps ceux qui passent dans le monde
seront-ils souillés d'une perversité immense ?
[20] Commande donc avec miséricorde !
Accomplis tout ce que tu as dit que tu ferais venir,
afin que ta force soit connue
de ceux qui pensent que ta patience est faiblesse,
[21] et montre à ceux qui l'ignorent, bien qu'ils l'aient vu,
que tout ce qui est arrivé à nous et à notre ville jusqu'ici
s'est produit selon la patience de ta force,
puisque tu nous as appelés peuple aimé à cause de ton nom !
[22] Maintenant tout être de la nature présente est mortel.
[23] Réprimande donc l'ange de la mort !
Que soit visible ta gloire !
Que soit connue l'immensité de ta splendeur !
Que soit scellé le Shéol et que dès maintenant il refuse les morts !
Que les trésors des âmes rendent celles qui y sont enfermées !
[24] Car nombreuses sont les années qui se sont écoulées
depuis les jours d'Abraham, d'Isaac et de Jacob,
et de tous ceux qui leur sont semblables et dorment dans la terre,
pour lesquels tu as dit que tu as créé le monde.
[25] Et maintenant montre tout de suite ta gloire

22. Il est préférable de conserver le texte tel quel, plutôt que de le corriger, comme beaucoup d'auteurs. L'idée prépare celle du verset suivant. Ce monde-ci est un monde de mort ; dans l'autre, la mort sera vaincue.

23. Inspiré du *Livre des Antiquités bibliques*, III, 10 ; XV, 5 ; XXI, 9 ; XXXIII, 3.

25. Le « monde promis » (XIV, 13 ; LXXXIII, 5) manifeste la « gloire » de Dieu, ou plutôt il est cette « gloire », dont Baruch implore la révélation en des termes qui rappellent la prière de Ben Sira dans l'*Ecclésiastique*, XXXVI, 7 : « Hâte le temps et souviens-toi du serment. »

et ne retarde pas ce que tu as promis ! »
[26] J'achevai ainsi les paroles de cette prière, j'étais complètement épuisé.

Les derniers temps

XXII [1] Après cela, voici que les cieux s'ouvrirent : je vis et une force me fut donnée, une voix se fit entendre d'en haut et me dit : [2] « Baruch, Baruch, pourquoi te troubles-tu ? Celui qui entreprend un voyage ne l'achève-t-il pas ? [3] Et celui qui navigue en mer peut-il être content, s'il ne parvient pas au port ? [4] Et celui qui promet à quelqu'un de lui faire un cadeau, s'il ne le donne pas, n'est-ce pas une tromperie ? [5] Et celui qui ensemence la terre, s'il ne récolte pas ses fruits en son temps, n'aura-t-il pas tout perdu ? [6] Et celui qui plante un arbre, s'il ne grandit pas jusqu'au temps convenable, le planteur peut-il s'attendre à en recevoir des fruits ? [7] Et la femme qui a conçu, si elle enfante avant le temps, ne fait-elle pas mourir sûrement son enfant ? [8] Et celui qui construit une maison, s'il ne la recouvre pas d'un toit et ne l'achève pas, pourra-t-on vraiment l'appeler une maison ? Dis-moi d'abord cela ! »
XXIII [1] Je répondis et je dis : « Non, Seigneur, mon Seigneur ! » [2] Il répondit et me dit : « Pourquoi donc te troubles-tu de ce que tu ignores ? Pourquoi t'inquiètes-tu des choses qui t'échappent ? [3] Car de même que je n'oublie pas les hommes de maintenant ou ceux

XXII La scène devient grandiose : les cieux s'ouvrent (*Ézéchiel,* I, 1 ; *Apocalypse de Jean,* IV, 1 ; XIX, 11), une « force » lui vient mystérieusement et il entend une « voix » — thème classique dans les apocalypses (voir *Apocalypse de Jean,* IV, 1). C'est l'introduction à une révélation très importante sur « les temps ».

2-8. L'argumentation repose sur l'achèvement nécessaire des choses « au temps convenable », idée fondamentale de notre auteur. Les images de l'arbre, de la femme et de la maison sont des thèmes classiques, mais ils sont ici éclairés par l'idée du « temps ».

XXIII 2. Le reproche se situe dans la ligne de l'*Ecclésiastique,* III, 21.

3-5. Dieu reste le maître des temps, car tout est « compté ». Le thème est commun aux livres sapientiaux (*Sagesse de Salomon,* XI, 20) et aux apocalypses (ici même, XXI, 10 ; XLVIII, 46 et aussi *IV Esdras,* IV, 36-37).

du passé, je me souviens aussi de ceux qui doivent venir. [4] En effet, quand Adam pécha et que fut décrétée la mort contre ceux qui naîtraient, alors fut comptée la multitude de ceux qui naîtraient, et pour ce nombre-là fut préparé un lieu, où les vivants habiteraient et où les morts seraient gardés. [5] Donc, avant que soit complet le nombre que j'ai dit, la créature ne vivra pas, car mon esprit crée la vie et le Shéol recueille les morts. [6] Et maintenant il t'est donné d'entendre ce qui doit arriver après ces temps-ci. [7] Car en vérité mon salut est bien proche d'arriver et il n'est plus éloigné comme auparavant.

XXIV [1] «Voici en effet que les jours viennent où seront ouverts les livres, où sont écrits les péchés de ceux qui ont péché, et aussi les trésors où est rassemblée la justice de ceux qui ont été justes dans la création. [2] Et il arrivera, en ces temps-là, que tu verras, toi et aussi les nombreux qui sont avec toi, que la patience du Très-Haut s'étend à toutes les générations, lui qui fut patient envers tous les hommes, pécheurs et justes.» [3] Je répondis et je dis : «Mais voici, Seigneur, que personne ne connaît le nombre des choses passées, ni celui des choses à venir. [4] Ainsi, en effet, moi-même je sais ce qui nous est arrivé, mais j'ignore ce qui doit

3. Ceux qui doivent venir : correction de Charles, Ryssel et Kmosko.

6-7. La révélation porte sur l'imminence du salut. La formule rappelle étrangement plusieurs textes du Nouveau Testament (*I Pierre,* IV, 7; *Luc,* XXI, 28, mais surtout *Romains,* XIII, 11), mais il faut aussi citer *Isaïe,* XLVI, 13 (rapproché de XLIX, 8), d'où sortent tous les développements apocalyptiques sur ce thème (voir ici même LXXXII, 2).

XXIV 1. Il ne s'agit pas du «livre de vie» (*Apocalypse de Jean,* III, 5; XIII, 8; XX, 12-15), déjà mentionné dans *I Hénoch,* XLVII, 3, mais des «relevés» des péchés (*I Hénoch,* XC, 20; *Daniel,* VII, 10; *IV Esdras,* VI, 20). Les «trésors» semblent venir d'*Isaïe,* XXXIII, 6, mais l'idée est précisée dans les *Psaumes de Salomon,* IX, 9; *IV Esdras,* VI, 5; VII, 77 et dans le Nouveau Testament (*Matthieu,* VI, 19-20).

2. Comparer XXI, 11. Le mot «nombreux» est-il à prendre au sens numérique? Ne serait-ce pas un nom désignant les membres du groupe de Baruch, comme le terme de «semblables»? Dans ce cas, le contact avec les textes de Qoumrân serait plus marqué, puisque c'est un des noms des membres de la secte.

3. Connaître le «nombre» des choses, c'est avoir la connaissance divine.

4. Ce qui nous est arrivé : correction admise par tous, au lieu de «ce qui m'est arrivé».

arriver à nos ennemis, et quand tu viendras visiter tes œuvres.»

XXV [1] Il répondit et me dit : «Toi aussi tu seras gardé jusqu'à ce temps, en signe de ce que le Très-Haut fera aux habitants de la terre à la fin des jours. [2] Voici donc le signe : [3] quand la terreur saisira les habitants de la terre, qu'ils tomberont dans de grandes détresses, qu'ils tomberont dans de grands tourments, [4] quand, à cause de leur immense détresse, ils diront en leurs esprits : "Le Puissant ne se souvient plus de la terre", et quand ils désespéreront, alors s'éveillera le temps.»

XXVI [1] Je répondis et je dis : «La détresse, qui va venir, durera-t-elle pendant longtemps? L'adversité se prolongera-t-elle de nombreuses années?»

XXVII [1] Il répondit et me dit :
«C'est en douze parties qu'est divisé ce temps-là
et chacune d'elles est réservée à ce qui a été fixé pour elle.

XXV 1. Voir XIII, 3, à propos de la «garde» de Baruch.

2. Le thème du «signe», qui part d'*Isaïe,* VII, 11-14, s'épanouit dans les apocalypses et culmine dans l'*Apocalypse de Jean,* XII, 1 et 3 : la femme et le dragon. Ici, le signe est un «état d'âme», la «terreur», terme cher à *Jérémie* (VIII, 21, etc.). L'expression «habitants de la terre» est fréquente dans notre ouvrage et s'entend au sens péjoratif (XXV, 2; XLVIII, 32, 40; etc.).

XXVI La demande de précision sur la durée de la «détresse» amène un long développement (XXVII-XXX), qui est la véritable révélation sur le «temps» de la fin.

XXVII 1. Ce temps-là : désigne ici le «temps des douleurs», la période catastrophique qui précède le «temps du salut» (*Jubilés,* XXIII, 13, 16-25; *IV Esdras,* V, 1-12; VI, 14-24; *Matthieu,* XXIV, 6-29 et textes parallèles). Le schéma des «malheurs» est à peu près le même dans toutes les apocalypses, mais la répartition est assez différente. L'*Apocalypse d'Abraham* (XXX) compte dix fléaux. Les *Oracles sibyllins,* IV, 47-87, envisagent dix générations de malheurs. Par contre, *IV Esdras,* XIV, 11-12 propose, comme *II Baruch,* une division en douze, mais il s'agit de la durée totale du monde et non du «temps des douleurs». Il n'y a donc pas de parallèle réel à notre texte. Les auteurs, qui situent notre ouvrage en fonction des événements de 70, s'efforcent de trouver là des correspondances avec les fléaux indiqués par Baruch, en termes assez vagues d'ailleurs. Ce genre de rapprochement est toujours difficile, mais pourrait très bien se concevoir aussi dans le cadre des événements de l'époque de Pompée (63 av. J.-C.). Il est remarquable que le «septième» moment soit passé sous silence. Il cache probablement l'événement le plus important. C'est pourquoi on lui réserve une ligne.

[2] Dans la première partie, ce sera le début des perturbations,
[3] dans la seconde, l'assassinat des Grands,
[4] dans la troisième, la chute de beaucoup dans la mort,
[5] dans la quatrième, l'envoi du glaive,
[6] dans la cinquième, la famine et la cessation de la pluie,
[7] dans la sixième, des tremblements de terre et des crevasses,
[8] [ ]
[9] dans la huitième, une multitude de spectres et l'apparition de démons,
[10] dans la neuvième, la chute du feu,
[11] dans la dixième, le pillage et beaucoup de violence,
[12] dans la onzième, l'iniquité et la débauche,
[13] dans la douzième, le désordre dû au mélange de tout ce qui vient d'être dit.
[14] Mais toutes les parties de ce temps sont gardées, puis elles seront mélangées l'une à l'autre et se prêteront assistance l'une à l'autre. [15] Certaines d'entre elles laisseront une partie d'elles-mêmes et prendront à la fois d'elles-mêmes et des autres, tandis que certaines accompliront leur rôle et celui d'autres, en sorte que ceux qui seront sur la terre en ces jours-là ne comprendront pas que la fin des temps est arrivée.

XXVIII [1] «Pourtant, quiconque sera attentif pourra devenir sage. [2] Pour la mesure et le compte de ce

14-15. Ces versets sont étranges. Ils semblent destinés à montrer pourquoi les contemporains ne discerneront pas les «signes».

XXVIII 1. Avertissement semblable à celui qui, dans l'*Apocalypse de Jean,* XIII, 18, précède la révélation du chiffre de la Bête. Ici, c'est une révélation, qui permet au «sage» de connaître le délai qui le sépare de la fin des temps, comme c'est le cas dans *Daniel,* XII, 10-13.

2. Ce verset reste énigmatique, malgré les efforts prodigués depuis 1866 pour lui donner un sens clair. Ce qui est sûr, c'est le rapprochement, voulu par l'auteur, de son schéma duodécimal avec la vision des soixante-dix semaines d'années dans *Daniel,* IX, 24-27. Cela montre qu'il s'agit de périodes de quarante-neuf ans (7 × 7) et que le «temps des douleurs» couvre deux de ces périodes, soit une centaine d'années. Cette vue replace notre auteur dans la grande perspective des *Jubilés,* où la période jubilaire (49 + 1 = 50) sert de base à toute la chronologie. Cet ouvrage était lu dans la secte de Qoumrân et l'*Écrit de Damas,* XVI, 3-4 s'y réfère explicitement. D'autre part, le *Livre des Antiquités bibliques,* XIX, 15, dans une réponse faite par Dieu à Moïse, utilise un schéma

temps, il y aura deux parties : des semaines de sept semaines.» [3] Je répondis et je dis : «Il est bon pour l'homme d'arriver jusque-là et de voir, mais il est encore meilleur de ne pas arriver jusque-là, de peur de tomber! [4] J'irai même jusqu'à dire ceci : [5] L'incorruptible méprisera-t-il les êtres corruptibles et ce qui arrive aux êtres corruptibles, pour ne considérer que les seuls incorruptibles? [6] Mais, Seigneur, si vraiment doivent arriver les choses que tu m'as prédites, et si j'ai trouvé grâce à tes yeux, montre-moi encore ceci : [7] tout cela doit-il arriver en un seul lieu ou dans une des parties de la terre, ou bien la terre entière doit-elle y assister?»

Règne du Messie

XXIX [1] Il répondit et me dit : «C'est pour toute la terre que cela arrivera. [2] Aussi tous ceux qui vivront

septennaire, qu'il divise en 4 1/2 et 2 1/2. Les liens constants de cet ouvrage avec *II Baruch* incitent à les rapprocher dans le temps, en les situant dans les années qui précèdent (ou qui encadrent) la prise de Jérusalem envisagée par *II Baruch.* Beaucoup pensent aux événements de la guerre juive (67-70), mais on peut aussi bien penser à la prise de Jérusalem par Pompée (63 av. J.-C.). Si l'on admet que cet événement est central pour notre auteur, comme il l'est pour l'auteur des *Psaumes de Salomon* (selon l'opinion quasi unanime des critiques), on peut supposer que les douze moments de XXVII, 1-15 se répartissent sur une période de quatre-vingt-dix-huit ans (49 × 2), dont le centre (au sens large) serait le septième moment (de XXVII, 8), qui coïnciderait avec les malheurs de 63. Dans cette hypothèse, le début du «temps des douleurs» se situerait vers 112 av. J.-C. (vers la fin du règne de Jean Hyrcan) et la fin se placerait vers 14-13 av. J.-C. (sous Hérode).

3. Cet état d'esprit pessimiste se retrouve dans *IV Esdras,* XIII, 16-20, mais aussi dans *Matthieu,* XXIV, 21-22.

7. Nouvelle question sur la dimension restreinte ou mondiale de l'événement eschatologique. Le problème est celui des rapports entre la Terre sainte et la terre entière.

XXIX 1. La réponse précise l'aspect universel, mais ne développe pas ce thème, qu'on retrouvera plus loin (*II Baruch,* LXX, 10; LXXI, 1).

2. La suite du texte insiste sur les éléments proprement israélites du scénario en une synthèse, brève, mais très riche, des thèmes apocalyptiques : le salut par la Terre (d'Israël) (verset 2), la «révélation» (c'est-à-dire l'apocalypse) du Messie (verset 3), les deux Bêtes de la mer et de la terre, qui serviront de nourriture au banquet eschatologique (verset 4), la période de bonheur sur la terre avec le Messie, qui est la racine du millénarisme (versets 5-7), enfin la résurrection générale et le

le connaîtront. Mais, en ce temps-là, je protégerai seulement ceux qui, en ces jours-là, se trouveront en cette Terre. [3] Et alors, dès que sera accompli ce qui doit arriver dans ces parties, le Messie commencera de se révéler. [4] Et Behémoth se révélera en son lieu, et Léviathan montera de la mer, tous deux monstres énormes que je créai au cinquième jour de ma création, et que j'ai conservés pour ce temps, pour qu'ils servent alors de nourriture à tous ceux qui resteront. [5] La Terre aussi donnera ses fruits, dix mille pour un, et sur une seule vigne il y aura dix mille rameaux, et un rameau donnera mille grappes, et une grappe donnera mille raisins, et un raisin donnera un cor de vin. [6] Et ceux qui ont eu faim seront dans la joie, bien plus, c'est chaque jour qu'ils verront des prodiges, [7] car des vents sortiront d'auprès de moi pour apporter, chaque matin, l'odeur des fruits aromatiques, et, à la fin du jour, les nuées qui distillent la rosée de la guérison. [8] En ce temps, voici que descendra de nouveau le trésor de la manne et ils en mangeront pendant ces années-là, car ils seront parvenus à la fin des temps.

XXX [1] «Après cela, quand sera accompli le temps de la venue du Messie et qu'il retournera avec gloire,

jugement (XXX, 1-5). Tout cela se retrouve dans l'*Apocalypse de Jean,* avec beaucoup plus de détails, mais chacune des apocalypses juives insiste plus ou moins sur l'un ou l'autre de ces éléments.

4. Ma création : correction de Ceriani, Ryssel, Kmosko, etc. Pour les deux bêtes, voir *I Hénoch,* LX, 7, 9, 24 ; *Apocalypse d'Abraham,* XXI ; *IV Esdras,* VI, 49-52 ; et l'élaboration savante d'*Apocalypse de Jean,* XIII et XVII.

5-8. Cette description étrange semble avoir été connue d'Irénée (*Adversus haereses,* V, 33, 3), mais il disait la tenir des «presbytres» d'Asie Mineure par l'intermédiaire de Papias, évêque de Hiérapolis, ce qui d'ailleurs est confirmé par Eusèbe (*Histoire ecclésiastique,* III, XXXIX, 11-13). En tout cas, le thème est déjà connu de *I Hénoch,* X, 19 et il ne prendra sa forme proprement millénariste que dans l'*Apocalypse de Jean,* XX, 2-6.

7-8. Les vents, la rosée, la manne renouvellent les merveilles de l'Exode, selon un thème qui vient de loin (voir *Psaumes,* LXXVIII (LXXVII), 23-29). La «terre nouvelle» est donc imaginée d'abord comme la «Terre promise», mais aussi comme le «désert merveilleux», où Israël a vécu avec Dieu (voir *Osée,* II, 16-17).

XXX 1. Le «millénaire» étant achevé, le Messie entre dans la gloire. C'est le signe de la résurrection. L'ordre est le même dans l'*Apocalypse de Jean,* XX, 11-13, et aussi dans *IV Esdras,* VII, 29, mais avec

tous ceux qui se sont endormis dans son espérance ressusciteront. [2] Il arrivera en ce temps-là que s'ouvriront les trésors, dans lesquels était gardé le nombre des âmes des justes ; elles sortiront et la multitude des âmes apparaîtra, toutes ensemble en une seule assemblée, en un seul esprit, et les premières se réjouiront et les dernières ne s'attristeront pas, [3] car elles sauront que le temps est venu, dont il fut dit qu'il est la fin des temps. [4] Quant aux âmes des impies, quand elles verront tout cela, elles se consumeront encore davantage, [5] car elles savent que leur supplice est venu et que leur perdition est arrivée. »

Mission auprès du peuple

XXXI [1] Et voici qu'après cela je m'en allai vers le peuple et je leur dis : « Rassemblez-moi tous vos anciens et je vous dirai beaucoup de choses. » [2] Ils se rassemblèrent tous dans la vallée du Cédron. [3] Je répondis et je leur dis :

« Écoute, Israël, et je te parlerai !
Et toi, race de Jacob, prête l'oreille et je t'instruirai !
[4] Ne soyez pas oublieux de Sion,

introduction — dans ce dernier ouvrage — de la mort du Messie. Les premiers à ressusciter sont les fidèles « endormis dans l'espérance » du Messie. Ceci implique une doctrine très poussée sur ce point (voir xiv, 12-13 ; xxv, 4 ; xliv, 11 ; xlviii, 19-22 ; li, 7 ; lii, 7 ; etc.), doctrine qui paraît étrangère à *IV Esdras* (voir cependant *IV Esdras,* vii, 18 et 20).

2. La rencontre des « premières » et des « dernières » âmes montre que, pour l'auteur, la présence « vivante » aux événements de la fin des temps est un véritable privilège, puisqu'elle comporte la participation au « millénaire », alors que les justes déjà morts à ce moment ne ressuscitent qu'après celui-ci. Ceci explique certains textes, comme *IV Esdras,* xiii, 16-19 et *I Thessaloniciens,* iv, 15, dont les auteurs essaient de montrer que les « vivants » ne l'emportent pas sur les « morts ». De là aussi vient la « résurrection première » dans l'*Apocalypse de Jean,* xx, 4-6, réservée aux élus, alors que la seconde résurrection est une « seconde mort ».

XXXI Ces révélations (xxii, 1-xxxv, 5) sont suivies d'une mission de Baruch auprès du peuple. Le discours est un résumé très succinct et plutôt exotérique des mystères dont il a reçu le dépôt.

3. La formule « Écoute Israël » rappelle *Deutéronome,* vi, 4 (si important dans le judaïsme rabbinique), mais aussi *I Baruch,* iii, 9 et *IV Esdras,* ix, 30.

mais souvenez-vous des malheurs de Jérusalem !
5 Car voici que des jours viennent,
où tout ce qui a existé sera livré à la corruption
et sera comme s'il n'avait pas existé.

XXXII 1 Mais vous, si vous préparez vos cœurs
pour y semer les fruits de la Loi, elle vous protégera en
ce temps-là, lorsqu'il adviendra que le Puissant ébranle
toute la création. 2 Car durant peu de temps la cons-
truction de Sion sera ébranlée, pour être édifiée de
nouveau. 3 Pourtant cette construction-là ne demeurera
pas, mais après un temps elle sera de nouveau déracinée,
et elle restera déserte jusqu'au temps fixé. 4 Ensuite, il
faudra qu'elle soit rénovée dans la gloire et elle sera
rendue parfaite pour l'éternité. 5 Nous ne devons donc
pas nous attrister pour le mal qui nous arrive autant que
pour celui qui doit nous arriver. 6 Plus que ces deux
détresses, grand sera le combat, au jour où le Puissant
renouvellera sa création. 7 Mais maintenant ne vous
approchez pas de moi pendant quelques jours ! Ne venez
pas me visiter jusqu'à ce que je vienne vers vous ! » 8 Et
il advint, lorsque je leur eus dit toutes ces paroles, que
je m'en allai, moi, Baruch, par mon chemin. Lorsque le
peuple me vit partir, ils élevèrent la voix et pleurèrent
en disant : 9 « Où t'en vas-tu loin de nous, Baruch, et
pourquoi nous laisses-tu, comme un père qui laisse ses
enfants orphelins et s'en va loin d'eux ?

XXXIII 1 « Sont-ce là les ordres que t'as donnés ton
compagnon Jérémie le prophète, 2 lui qui t'a dit :
“Veille sur ce peuple, tandis que je m'en vais pour
soutenir à Babylone le reste des frères, contre lesquels a
été portée la sentence qu'ils soient menés en capti-
vité.” 3 Mais maintenant, si toi aussi tu nous laisses, il

XXXII 1. L'image de la semence est fréquente dans *IV Esdras,* mais sous une forme beaucoup plus élaborée, car il s'agit de deux semences rivales, le « cœur mauvais » (iv, 28-32) et la Loi (viii, 6 ; ix, 31-34). Ici l'image est plus simple : c'est la semence de la Loi.

2-4. Petit résumé « historique », qui est censé être proposé par Baruch au peuple de 586, mais le verset 5 manifeste le décalage dans le temps et montre que l'ouvrage se place à une époque où la catastrophe est récente et où l'on envisage la fin des temps. Mais il n'y a pas de raison de voir là une interpolation postérieure.

7. La fonction de Baruch comporte une prise de distance avec son peuple, car il doit être seul pour prier et recevoir des révélations. Ceci est souligné dans la petite scène dramatique de xxxii, 8-xxxiv, 1.

vaut mieux pour nous que nous mourrions tous d'abord, avant que tu ne t'éloignes de nous. »

XXXIV [1] Je répondis et je dis au peuple : « Loin de moi l'idée de vous laisser et de m'éloigner de vous, je m'en vais seulement jusqu'au Saint des Saints, pour prier le Puissant pour vous et pour Sion, afin d'en recevoir peut-être encore plus de lumière ; ensuite, je reviendrai vers vous. »

La vision de la forêt et de la vigne

XXXV [1] Et je m'en allai, moi, Baruch, jusqu'au lieu saint et, m'étant assis parmi les ruines, je pleurai et je dis :

[2] « Ô mes yeux, soyez des fontaines,
paupières de mes yeux, une source de larmes !
[3] Comment, en effet, pourrai-je gémir assez sur Sion,
comment m'attristerai-je assez sur Jérusalem ?
[4] Car, en ce lieu où je suis maintenant prosterné,
le grand prêtre autrefois offrait les saintes offrandes
et présentait la fumée des parfums aux odeurs agréables.
[5] Mais maintenant notre fierté est changée en poussière,
l'aspiration de nos âmes, en poudre ! »

XXXVI [1] Lorsque j'eus dit cela, je m'endormis là et j'eus dans la nuit une vision. [2] Voici qu'une forêt était plantée dans une plaine et de hautes montagnes l'entouraient avec des pics rocheux, et la forêt s'étendait sur un vaste espace. [3] Et voici qu'en face d'elle s'éleva

XXXIV 1. Le « Saint des Saints » existe-t-il encore ou s'agit-il seulement de son emplacement ?

XXXV 1. Ici commence la quatrième partie de l'ouvrage (XXXV-XLVII) consacrée à la grande vision de la forêt.

XXXVI 1. La vision précédente (XXII, 1) avait lieu en état de veille. Ici il s'agit d'une « vision de nuit », comme l'importante vision de *Daniel*, VII, 2, 7, 13.

2-3. Les trois personnages allégoriques sont la forêt, la vigne, la source. On cite souvent à ce propos la parabole d'*Ézéchiel*, XVII, qui comporte deux aigles, un cèdre et la vigne. Pour la vigne, le rapport est juste, mais non pour le cèdre. Par contre, dans *IV Esdras*, IV, 13-19,

une vigne sous laquelle coulait tranquillement une source. [4] Mais cette source arriva jusqu'à la forêt, elle se transforma en flots puissants et ses flots inondèrent cette forêt, ils déracinèrent en un instant la multitude de cette forêt et renversèrent toutes les montagnes autour d'elle. [5] Et la grandeur de la forêt fut abaissée, et le sommet des montagnes fut abaissé. Cette source devint tellement forte qu'elle ne laissa rien de cette immense forêt si ce n'est un unique cèdre. [6] Quand elle eut abattu même celui-ci, et qu'elle eut détruit et déraciné l'immensité de cette forêt, au point de n'en rien laisser et de rendre sa place introuvable, alors cette vigne vint, avec la source, en paix et grande tranquillité ; elle parvint en un lieu qui n'était pas éloigné du cèdre et on approcha d'elle le cèdre qui avait été abattu. [7] Et je vis : voici que la vigne ouvrit la bouche et parla. Elle dit au cèdre : « N'es-tu pas le cèdre qui reste de la forêt mauvaise ? Par tes mains le mal se continuait et s'accomplissait durant toutes ces années et jamais le bien ; tu dominais sur tout ce qui ne t'appartenait pas, et tu n'avais pas pitié de ce qui t'appartenait ; [8] tu étendais ton pouvoir sur tous ceux qui étaient loin de toi, et ceux qui s'approchaient de toi, tu les tenais dans les filets de

la forêt est opposée à la mer, qui est, comme elle, une puissance mauvaise. Le seul texte comparable au nôtre est un texte des *Hymnes* (VIII, 4-40). Les trois personnages s'y retrouvent. La forêt correspond aux « arbres d'eau » (lignes 9-10), qui sont, comme dans *Ézéchiel,* XXXI, 14, « voués à la mort » et donc opposés aux « arbres de vie ». Ce sont les impies. La vigne, symbole traditionnel de l'Israël fidèle (voir *Isaïe,* V, 1-7), est représentée par les « arbres de vie » (lignes 5-8), qui sont ici, comme dans les *Psaumes de Salomon,* XIV, 2-3, les « saints du Seigneur ». Quant à la source, qui nourrit les « arbres de vie » (lignes 7-8) et qui détruit les « arbres d'eau » (lignes 17-19), c'est le personnage qui parle, le « Maître de justice » (lignes 4 et 16), mais c'est aussi le petit groupe de ses disciples (lignes 17-20). C'est à la lumière de ces données qu'il faut comprendre l'allégorie de *II Baruch.*

4. La source, qui se transforme en flots puissants et abat la forêt, est exactement celle des *Hymnes,* mais, dans *II Baruch,* on passe sous silence son rôle bienfaisant.

5. À la différence du texte qoumrânien, il reste un cèdre. Dans *Ézéchiel,* XVII, 3, cet arbre représente la maison de David. Ici, comme dans *Psaumes,* XXXVII (XXXVI), 35 (Septante) et dans *Ézéchiel,* XXXI, 1-18, c'est, au contraire, le symbole des impies et même du chef des impies (*II Baruch,* XL, 1).

7-11. La rencontre du cèdre et de la vigne se réduit à une condamnation de l'arbre pour son orgueil, ce qui est conforme à *Ézéchiel,* XXXI (comparer aussi *Psaumes,* XXXVII (XXXVI), 35-36).

ton impiété. Tu exaltais toujours ton âme, comme s'il était impossible qu'elle fût déracinée. [9] Mais maintenant ton temps s'est précipité et ton heure est venue. [10] Va donc, toi aussi, cèdre, à la suite de la forêt partie devant toi, deviens poudre avec elle et que votre poussière se mélange. [11] Dormez maintenant dans l'angoisse et reposez dans le tourment, jusqu'à ce que vienne ton temps dernier, où tu viendras de nouveau pour être encore plus tourmenté. »

XXXVII [1] Après cela, je vis ce cèdre qui brûlait et la vigne qui croissait ; elle, et tout ce qui l'entourait, devint un champ plein de fleurs qui ne se flétrissent pas. Quant à moi, je m'éveillai et je me levai.

XXXVIII [1] Je priai et je dis : « Seigneur, mon Seigneur ! en tout temps tu éclaires ceux qui marchent avec intelligence. [2] Ta loi est vie, ta sagesse est droiture. [3] Fais-moi donc connaître la signification de cette vision. [4] Car tu sais que mon âme s'applique en tout temps à ta Loi et que depuis mes premiers jours je ne me suis pas éloigné de ta sagesse. »

Signification de la vision

XXXIX [1] Il répondit et me dit : « Baruch, voici la signification de la vision que tu as vue. [2] Quand tu as vu une forêt immense qu'entouraient des montagnes hautes et abruptes, en voici l'explication. [3] Voici que

XXXVII 1. Le contraste est souligné entre l'arbre unique livré au feu et le plant de vigne, qui devient un « champ plein de fleurs », symbole du paradis, évoqué plusieurs fois dans l'*Hymne* cité (lignes 11-12, 20-22), mais aussi dans les *Odes de Salomon,* XI, 15-16 ; XXXVIII, 17-21).

XXXIX La demande d'explication de XXXVIII, 1-4 entraîne un développement (XXXIX-XL) qui se place dans la perspective de *Daniel,* VII, de même qu'en XXVIII, 2, le « temps des douleurs » était envisagé en fonction des « semaines » de *Daniel,* IX, 24-27.

3-5. L'utilisation du schéma des quatre empires de *Daniel,* VII, 2-8 fait éclater l'anachronisme. *Baruch* ne s'intéresse d'ailleurs qu'au quatrième empire. Dans *Daniel,* il s'agit des Séleucides, et précisément d'Antiochus Épiphane. Ici, il est impossible de conserver cette interprétation, malgré quelques rapprochements, en particulier avec *Daniel,* VII, 25 : il « aura l'idée de changer les temps ». Il faut, comme dans la perspective qoumrânienne (voir les *Kittim* du *Commentaire d'Habacuc*),

des jours viennent où sera ruiné ce royaume, qui autrefois a ruiné Sion, et il sera soumis à celui qui doit venir après lui. [4] Mais de nouveau, après un temps, celui-ci sera ruiné et il en viendra un troisième ; celui-là aussi dominera en son temps, puis sera ruiné. [5] Après cela, il en viendra un quatrième, dont la puissance sera dure et mauvaise, plus encore que celle des autres qui l'ont précédé ; il gouvernera pendant de longs temps, comme les forêts de la plaine, il sera maître des temps et s'élèvera plus que les cèdres du Liban. [6] Par lui, la vérité sera dissimulée ; près de lui se réfugieront tous ceux qui sont souillés d'impiété, comme les bêtes sauvages se réfugient et se glissent dans la forêt. [7] Et il arrivera, quand sera venu le temps de sa fin et de sa chute, alors sera révélée la primauté de mon Messie, qui est semblable à la source et à la vigne ; lorsqu'il sera révélé, il déracinera son immense assemblée. [8] Quant au cèdre élevé que tu as vu, qui restait seul de cette forêt, et aux paroles que tu as entendu la vigne lui adresser, en voici l'explication :

XL [1] « Le dernier chef qui restera alors vivant quand sera détruite la multitude de ses assemblées, on le liera et on l'amènera sur le mont Sion ; mon Messie lui fera reproche de toutes ses impiétés, il rassemblera et mettra devant lui toutes les œuvres de ses assemblées. [2] Puis il le tuera et protégera le reste de mon peuple, qui se trouvera alors au lieu que j'ai choisi. [3] Et sa primauté se maintiendra pour toujours, jusqu'à ce que soit fini le monde de corruption et que soient achevés les temps qui ont été annoncés. [4] Voilà ta vision et voilà sa signification. »

penser à l'Empire romain. La lutte oppose donc « le Messie », en tant que source et vigne, aux Romains, symbolisés par la forêt.

XL 1. En fait, ce sont deux individus qui sont en lutte : le Messie, anonyme, et le « dernier chef ». Qui est-il ? Toute l'ambiance de l'ouvrage invite à y voir Pompée, dans la perspective des *Psaumes de Salomon*, II, spécialement 24-35, dont il est communément admis qu'ils visent les événements de 63 et le personnage même du chef romain.

3. L'action du Messie est sobrement décrite en utilisant les données de *Daniel*, VII, 14 et 26-27 sur le Fils de l'Homme et les Saints du Très-Haut.

Importance de la fin de la vie

XLI [1] Je répondis et je dis : «Pour qui et pour combien de gens cela aura-t-il lieu? Et qui donc sera digne de vivre en ce temps-là? [2] Je vais dire en ta présence tout ce que je pense et je vais t'interroger sur ce que je médite. [3] Car voici que j'en vois beaucoup parmi ton peuple, qui se sont éloignés de tes alliances et ont rejeté loin d'eux le joug de ta Loi. [4] Mais aussi j'en ai vu d'autres qui ont abandonné leur propre vanité et se sont réfugiés sous tes ailes. [5] Qu'arrivera-t-il donc à ceux-là? comment le dernier temps les accueillera-t-il? [6] Peut-être leur temps sera-t-il soigneusement pesé et seront-ils jugés selon le sens où le poids inclinera?»

XLII [1] Il répondit et me dit : «Je te montrerai cela aussi. [2] Quant à ce que tu as dit : "Pour qui et pour combien de gens cela aura-t-il lieu?", à ceux qui ont cru, viendra le bien qui a été prédit, à ceux qui n'ont eu que mépris, viendra le contraire des autres. [3] Quant à ce

XLI Ici commence une série de réflexions d'ordre théologique (XLI-XLII), qui laissent de côté l'aspect messianique des choses pour s'attacher au problème des personnes en cause dans les événements de la fin : Qui et combien?

3-4. La question s'appuie sur l'existence de deux groupes, dont l'identification fait problème. Pour le premier, Charles pense aux chrétiens ; d'autres, avec raison, y voient simplement les juifs «apostats». Pour le second, la plupart des auteurs l'entendent des prosélytes païens convertis au judaïsme (comparer *Ruth,* II, 12). En réalité, l'image des «ailes» évoque la protection divine sur les véritables fidèles (*Deutéronome,* XXXII, 11 ; *Psaumes,* XVII [XVI], 8 ; XXXVI [XXXV], 8 ; LVII [LVI]), tandis que le reproche d'apostasie comporte dans la Bible bien des nuances, qui visent des adversaires juifs en opposition doctrinale avec les auteurs qui l'utilisent. Il faut envisager ici une évocation de la lutte qui oppose deux formes de judaïsme très proches l'une de l'autre, dont la seconde rejette violemment la première, comme c'est le cas dans les écrits de Qoumrân (*Écrit de Damas,* I, 13-II, 1). Le second groupe forme le «véritable Israël».

XLII 3. La réponse va préciser la distinction indiquée plus haut. Les versets 4-5 opposent ceux «qui se sont mêlés à la race des peuples mélangés» (*Psaumes de Salomon,* XVII, 17) à ceux qui «se sont mêlés à la race du peuple séparé». Beaucoup, à la suite de Charles, pensent ici aux Pharisiens, les «séparés», mais les textes de Qoumrân mettent en évidence le «séparatisme» des Esséniens (*Règle de la Communauté,* V, 1-2,

que tu as dit de ceux qui se sont approchés et de ceux qui se sont éloignés, voici l'explication : [4] Ceux qui d'abord s'étaient soumis et se sont ensuite éloignés pour se mêler à la race des peuples mélangés, leur temps vient en premier et il sera jugé d'en haut. [5] Mais ceux qui d'abord avaient ignoré et ont ensuite connu la vie et se sont mêlés à la race du peuple séparé, leur temps vient ensuite et il sera jugé d'en haut. [6] Et les temps hériteront des temps et les âges des âges ; ils recevront les uns des autres. C'est seulement à la fin que tout sera comparé selon la mesure des temps et selon les heures des âges. [7] Car la corruption prendra ceux qui lui appartiennent, et la vie, ceux qui lui appartiennent. La poussière sera appelée et on lui dira : "Rends ce qui ne t'appartient pas et présente tout ce que tu as gardé pour son temps."

XLIII [1] «Quant à toi, Baruch, affermis ton cœur pour ce qui t'a été dit, comprends ce qui t'a été montré, car tu possèdes de grandes consolations pour toujours. [2] En effet, tu t'en iras de ce lieu et tu traverseras ces lieux que tu peux voir en ce moment. Tu oublieras toutes les choses corruptibles et tu ne te souviendras plus de ceux qui sont parmi les mortels. [3] Va donc, donne des ordres à ton peuple, puis viens en ce lieu et jeûne ensuite durant sept jours. Je viendrai alors à toi et je te parlerai.»

10-11, 18-20 ; VIII, 13 ; IX, 5-6 ; *Écrit de Damas*, IV, 2-3 ; VI, 14-15 ; VII, 9-15). Si l'on rapproche ces textes du passage cité plus haut (*Écrit de Damas*, I, 13-II, 1), il semble que *II Baruch* fasse allusion à la même situation, d'autant plus que la description du groupe des «élus» (verset 5) : «Ils avaient ignoré et ils ont ensuite connu» correspond aux données de l'*Écrit de Damas*, I, 8-12, sur les origines de la secte essénienne.

Le dernier stique des versets 4 et 5 est difficile, car il est identique pour les deux groupes. Il faut donc, pour le second, mettre «ensuite» au lieu de «en premier» selon la correction proposée par Ryssel et acceptée par Kmosko.

XLIII 2. Annonce de l'«assomption» de Baruch présentée très sobrement. C'est un thème classique pour tous les «voyants», qu'il s'agisse d'Hénoch, de Baruch ou d'Esdras.

Discours aux anciens

XLIV [1] Et je m'en allai, moi Baruch, et je vins vers mon peuple. J'appelai mon fils premier-né, Godolias, mon ami, et sept des anciens du peuple et je leur dis :
[2] «Voici que je m'en vais vers mes pères,
conformément à la voie de toute la terre.
[3] Mais vous, ne vous écartez pas de la voie de la Loi,
suivez-la et enseignez au peuple qui reste
à ne pas s'écarter des commandements du Puissant.
[4] Vous verrez, en effet, qu'il est juste, celui que nous servons,
et que notre Créateur ne tient pas compte des personnes.
[5] Voyez ce qui est arrivé à Sion,
ce qu'il est advenu de Jérusalem !
[6] Car le jugement du Puissant s'est manifesté,
ses voies sont insondables et droites.
[7] Si vous restez fidèles et que vous demeuriez en sa crainte,
si vous n'oubliez pas sa Loi,
pour vous les temps deviendront bons,
et vous verrez la consolation de Sion.

XLIV 1. Baruch va parler de nouveau (voir XXXI-XXXII), mais cette fois seulement à sept «Anciens», auxquels s'ajoutent son propre fils et son ami Godolias (voir V, 5). Ce groupe de 7 + 2 forme, avec Baruch, une «dizaine», qui évoque certains textes de Qoumrân (*Règle de la Communauté,* II, 22 ; VI, 2-8 ; *Écrit de Damas,* XIII, 2), où le chiffre 10 apparaît comme base de toute l'organisation. Ce chiffre de 10 passera ensuite dans le judaïsme rabbinique.

2. C'est un «testament», genre littéraire courant à cette époque (voir les *Testaments des douze patriarches*). Mais Baruch garde secrète l'annonce de son «assomption» (XLVI, 7) et envisage sa mort prochaine.

3-15. Le thème est très proche du discours précédent (XXXI-XXXII), mais il y a une précision nouvelle : «Vous verrez la consolation de Sion» (verset 7). Cette expression, assez rare (*Ecclésiastique,* XLVIII, 24 ; *Luc,* II, 25), désigne la réalisation eschatologique de la promesse de *Jérémie,* XXXI, 13. Le groupe des auditeurs de Baruch sera présent à cet événement. Il est donc identique aux personnages de XLI, 4 et XLII, 5, dont la description est d'ailleurs reprise dans les versets 13-15. Pour le verset 12, mieux vaut garder le texte, malgré l'intérêt de la correction proposée par Bogaert : «sous son empire». Pour les versets 9-15, nous disposons du texte syriaque contenu dans un lectionnaire conservé à Londres (*British Museum, Add.* 14-686), dont les versets devaient être lus «le dimanche des Trépassés».

[8] Car ce qui existe maintenant n'est rien,
mais ce qui va venir sera extrêmement grand.
[9] En effet, tout ce qui se corrompt passera,
tout ce qui meurt s'en ira,
tout le temps présent sera livré à l'oubli,
on ne se souviendra plus de ce temps présent,
qui est maintenant souillé de maux.
[10] Car celui qui court maintenant, court en vain,
et celui qui est prospère tombera vite et sera humilié.
[11] Ce qui en effet va venir, c'est ce que nous désirons,
ce qui arrivera ensuite, c'est là qu'est notre espoir.
[12] Car il est un temps qui ne passera pas,
un âge vient qui demeurera pour toujours :
un monde nouveau, qui ne conduira pas à la corruption
ceux qui seront entrés à son début,
qui n'aura pas pitié de ceux qui iront au tourment,
mais ne conduira pas à la perdition ceux qui vivront en lui.
[13] Car ce sont eux qui hériteront de ce temps dont il est parlé,
à eux appartiendra l'héritage du temps promis.
[14] Ce sont eux qui se sont préparé des trésors de sagesse,
chez eux ont été trouvées des réserves d'intelligence,
ils ne se sont pas éloignés de la miséricorde
et ils ont conservé la vérité de la Loi.
[15] C'est à ceux-là, en effet, que sera donné le monde à venir,
mais la demeure de tous les autres sera dans le feu.

XLV [1] Vous donc, encouragez le peuple, autant que vous pourrez ; ce travail est le nôtre. [2] Car si vous les enseignez, vous leur donnez la vie ! »

XLVI [1] Alors mon fils et les Anciens du peuple répondirent et me dirent :
« Jusqu'où le Puissant ne veut-il pas nous humilier,

XLV 1-2. Cette phrase implique une hiérarchie à trois degrés ; Baruch, les neuf et le peuple, qui reçoit le message de ces derniers.

XLVI 1-3. Le départ de Baruch, annoncé en XLIV, 2, déclenche une réaction classique dans cette littérature. Il est comme Moïse (XVII, 4), un « flambeau », dont l'absence entraîne un état de ténèbres (voir LXXVII, 14 et aussi *IV Esdras*, XIV, 20.

pour qu'il t'enlève si vite à nous?
[2] Nous serons vraiment dans les ténèbres
et il n'y aura plus de lumière pour le peuple qui reste.
[3] Où donc pourrons-nous encore nous enquérir de la Loi?
et qui pourra discerner pour nous la mort et la vie?»
[4] Et je leur dis :
«Au trône du Puissant je ne puis tenir tête!
mais du moins le sage ne manquera jamais à Israël,
ni le fils de la Loi à la race de Jacob.
[5] Préparez donc seulement vos cœurs à obéir à la Loi
et à vous soumettre à ceux qui dans la crainte sont sages et intelligents,
et préparez votre âme à ne pas vous éloigner d'eux.
[6] Si vous faites cela en effet,
elles vous arriveront, les promesses que je vous ai annoncées,
et vous ne tomberez pas dans le supplice,
dont j'ai déjà porté témoignage auprès de vous.»
[7] Mais le fait que je devais être enlevé, je ne leur fis pas connaître, même pas à mon fils.
XLVII [1] Sur le point de sortir et de les congédier,
je m'en allais en leur disant : «Voici que je vais à
Hébron, car c'est là que m'envoie le Puissant.» [2] J'al-
lais donc au lieu où la parole était venue à moi, et là je
m'assis et je jeûnai durant sept jours.

4. La réponse est une vue optimiste des choses, qui semble contredire le message habituel des prophètes (*Isaïe,* XXIX, 14; *Ézéchiel,* VII, 26; *Psaumes,* LXXIV [LXXIII], 9), mais se situe dans la ligne de *Malachie,* II, 7 et d'*Isaïe,* LVIII, 10-11. Ce qui est particulier, c'est que le «sage» a remplacé le prophète, ou plutôt ne fait qu'un avec lui. Ceci est encore un trait qoumrânien. L'expression «fils de la Loi» n'a pas d'équivalent connu, mais on trouve les «fils de la Sagesse» dans *Ecclésiastique,* III, 1; IV, 11; *Matthieu,* XI, 19.

5. L'essentiel, c'est d'«obéir à la Loi», qui est la véritable lumière (XVIII, 1).

XLVII Le départ pour Hébron, qui, selon la tradition, renferme la sépulture des patriarches, situe notre ouvrage dans la mouvance des *Testaments des douze patriarches.* Mais il semble en contradiction avec la suite, car le «lieu» du verset 2 doit être le mont Sion. Est-ce un moyen de dissimuler à ses disciples la réalité? En tout cas, en ce «lieu», Baruch recommence un jeûne de sept jours.

Prière de Baruch

XLVIII [1] Il advint, après le septième jour, que je
priai en présence du Puissant et je dis :
[2] «Ah Seigneur! tu appelles la venue des temps
et ils se tiennent devant toi,
tu fais passer la puissance des siècles
et ils ne te résistent pas,
tu disposes l'ordre des temps
et ils t'obéissent.
[3] Toi seul connais la durée des générations
et tu ne révèles pas tes mystères au grand nombre.
[4] Tu détermines la quantité du feu
et tu pèses la légèreté du vent.
[5] Tu pénètres l'extrémité des hauteurs
et tu scrutes les profondeurs des ténèbres.
[6] Tu fixes le nombre de ceux qui passent et de ceux
qui restent
et tu prépares la demeure de ceux qui doivent venir.
[7] Tu te souviens du commencement que tu as créé
et tu n'oublies pas la destruction qui viendra.
[8] Tu commandes aux flammes par des signes de
crainte et de menace

XLVIII La cinquième partie (XLVIII-LII) commence, comme la troisième (XXI), par une longue prière (XLVIII, 1-25); le titre «Prière de Baruch» figure dans le texte syriaque. Celle-ci, comme la précédente, se divise en une louange solennelle de la puissance et de la sagesse divines (2-10), à laquelle fait suite une demande d'explication (11-24), qui, à son tour, est le point de départ des chapitres suivants.

2-6. Ces versets insistent sur la connaissance divine des «temps», la «venue des temps», l'«ordre des temps», thèmes chers à Baruch, mais aussi aux textes de Qoumrân, ainsi que sur la connaissance des «nombres», «durée des générations», «quantité du feu», «nombre» des hommes. Tout cela représente les «mystères» de Dieu. Cette notion se trouve aussi dans *IV Esdras*, X, 38; XIV, 5, mais elle constitue un des thèmes favoris des membres de la Communauté de Qoumrân (*Hymnes*, I, 21; II, 13; IV, 27-28; VII, 27; XI, 10; XIII, 2; *Règle de la Communauté*, IX, 18; XI, 19; *Écrit de Damas*, III, 18; *Livre des Mystères*, I, 7), qui se considèrent comme les seuls dépositaires des «secrets merveilleux».

8-10. Description de la création avec insistance sur le monde céleste : les anges de feu, les «sphères» (voir XIX, 3), les «armées innombrables», qui sont à la fois les étoiles et les anges. Tout cela est sobre en comparaison d'autres apocalypses comme *II Hénoch*, XX et *Apocalypse d'Abraham*, XVIII.

et elles se changent en souffles.
Tu fais surgir par ta parole ce qui n'existait pas
et tu maintiens par ta grande force ce qui n'est pas encore venu.
9 Tu instruis les créatures par ton intelligence
et tu rends sages les sphères pour servir selon leurs rangs.
10 Des armées innombrables se tiennent devant toi
et elles servent selon leurs rangs en paix à ton signe.
11 Écoute ton serviteur
et prête l'oreille à ma prière !
12 Car c'est pour un bref instant que nous sommes nés,
et après un bref instant que nous partons.
13 Mais auprès de toi les heures sont comme un temps,
et les jours sont comme des générations.
14 Ne t'irrite donc pas contre l'homme, car il n'est rien,
et ne te préoccupe pas de nos œuvres, car que sommes-nous ?
15 C'est en effet par ton don que nous sommes venus au monde
et nous partons sans notre volonté.
16 Car nous n'avons pas dit à nos parents : "Enfantez-nous !"
ni envoyé un message au Shéol en disant : "Reçois-nous !"
17 Quelle est donc notre force pour supporter ta colère
et que sommes-nous pour soutenir ton jugement ?
18 Mais toi, protège-nous par ta miséricorde
et aide-nous de ta compassion.

12-17. L'homme est un être éphémère (voir XIV, 11), sa vie est brève (12-13), il n'est même pas le maître de son existence (14-17). Le thème est fréquent dans les livres de Sagesse (*Job,* XIV, 1-6 ; *Psaumes,* XC [LXXXIX], 3-6 ; *Ecclésiastique,* XVIII, 7-11), mais il est spécialement développé dans les écrits de Qoumrân (*Règle de la Communauté,* XI, 20-22 ; *Hymnes,* XIII, 13-15 ; XVIII, 12-13, 23-24).

18. Appel à la miséricorde divine, qu'on retrouve dans *IV Esdras,* VIII, 34-36. On le rencontre, sous une forme plus développée, dans les *Paroles des Luminaires,* II, 7-12. Ce thème est normal pour compléter celui de la misère de l'homme. Le développement qui suit (19-24) est à comparer à celui des *Paroles des Luminaires,* III-IV, spécialement pour l'idée du « peuple choisi ». L'insistance sur l' « unité » de Dieu, de la Loi et du peuple (comparer *IV Esdras,* VIII, 7) vise les peuples païens, mais

19 Regarde vers les petits qui se sont soumis à toi
et sauve tous ceux qui s'approchent de toi.
Ne supprime pas l'espoir de notre peuple
et n'abrège pas les temps de notre secours !
20 Car c'est lui le peuple que tu as choisi,
ils sont le peuple dont tu ne trouveras pas le semblable.
21 Mais maintenant je vais parler en ta présence
et je vais dire ce que pense mon cœur.
22 Nous avons confiance en toi,
parce que ta Loi est parmi nous,
et nous savons que nous ne tomberons pas,
tant que nous nous attacherons à tes alliances.
23 Nous serons toujours heureux au moins d'une chose,
de ne pas nous être mélangés aux nations.
24 Car tous ensemble nous sommes un peuple unique, renommé,
nous qui avons reçu la Loi unique de l'Unique,
et la Loi, qui est parmi nous, nous aidera,
et la sagesse suprême, qui est en nous, nous soutiendra. »
25 Lorsque j'eus prié et dit ces choses, j'étais complètement épuisé.

La fin des temps

26 Et il répondit et me dit :
« Tu as prié avec simplicité, ô Baruch !
et tes paroles ont été entendues.
27 Mais mon jugement réclame son bien
et ma Loi réclame son droit.

aussi les dissidents juifs, car ce « peuple unique » s'identifie aux « hommes de renom », expression des *Nombres,* XVI, 2, que les auteurs qoumrâniens appliquent aux membres de leur propre groupe (*Règle annexe de la Communauté,* II, 2, 8, 11, 13 et *Règlement de la Guerre,* II, 6 ; III, 3-4).

25. Voir XXI, 26. La proximité de Dieu épuise le voyant (*Daniel,* VII, 28 ; VIII, 27 ; X, 8, 16 et *IV Esdras,* V, 14).

26-41. La réponse de Dieu comporte beaucoup de détails nouveaux sur les derniers malheurs, c'est-à-dire sur la période déjà décrite en XXVII-XXVIII. L'insistance porte plutôt maintenant sur l'aspect « psychologique » des choses.

28 Selon tes paroles je te répondrai
et selon ta prière je te parlerai.
29 Car voici de quoi il s'agit :
celui qui se corrompt n'est rien,
mais il a agi avec impiété, comme s'il pouvait quelque chose,
et il ne s'est pas souvenu de ma bonté
et n'a pas reconnu ma patience.
30 C'est pourquoi tu seras certainement enlevé,
comme je te l'ai déjà annoncé.
Alors viendra le temps, dont je t'ai parlé,
alors apparaîtra le temps de la détresse.
31 Il viendra en effet et passera avec une violence terrible,
il sera plein de troubles, car il viendra dans la colère menaçante.
32 Et il arrivera en ces jours-là
que tous les habitants de la terre se confieront l'un en l'autre,
parce qu'ils ne sauront pas que mon jugement est proche.
33 Car on ne trouvera pas beaucoup de sages en ce temps-là,
et les intelligents seront peu nombreux,
et même ceux qui sauront préféreront se taire.
34 Il y aura alors beaucoup de nouvelles et des rumeurs nombreuses,
des êtres fantomatiques apparaîtront,
on racontera beaucoup de prédictions,
dont les unes seront fausses, les autres se réaliseront.

30. L'«enlèvement» de Baruch est le «signe du temps» (voir XLVI, 7).

32-33. Les «habitants de la terre», c'est-à-dire les mauvais, ne savent rien. Ceux qui savent ne disent rien. Ceci n'est pas contradictoire avec XLVI, 4. Il y aura toujours des «sages», mais ils sont «peu nombreux». C'est le petit nombre des fidèles opposé au grand nombre des ignorants, que sont les «infidèles». Les «sages» sont aussi des silencieux. Un passage attribué à Baruch dans les *Testimonia ad Quirinum* de saint Cyprien (III, 29) et qui recoupe nos versets 33-36 paraphrase ainsi : «Car la sagesse restera dans un petit nombre de vigilants, de silencieux et de paisibles, qui se parlent à eux-mêmes et méditent dans leurs cœurs.»

34. Développement sur XVII, 9, auquel s'ajoute le thème des faux prophètes (comparer *Matthieu*, XXIV, 11, 23-26).

35 Et l'honneur sera changé en honte,
la force sera abaissée jusqu'au dédain,
la puissance s'évanouira
et la beauté deviendra objet de mépris.
36 Et beaucoup diront à bien d'autres en ce temps-là :
“Où donc est cachée l'abondance de l'intelligence,
où s'est retirée l'abondance de la sagesse?”
37 Et pendant qu'ils méditeront ces choses,
s'éveillera la jalousie contre ceux à qui on ne pensait pas,
la passion s'attaquera à celui qui était paisible ;
beaucoup seront poussés par la colère à nuire à un grand nombre,
ils lèveront des armées pour répandre le sang
et avec elles ils périront à la fin tous ensemble.
38 Et il arrivera en ce temps-là :
le changement des temps apparaîtra manifeste à tout homme,
du fait qu'en tous ces temps-là ils se souillaient et opprimaient,
ils marchaient chacun dans leurs propres œuvres
et ne se souvenaient pas de la Loi du Puissant.
39 C'est pourquoi un feu dévorera leurs pensées
et les desseins de leurs reins seront scrutés par une flamme.
Car le juge va venir et il ne tardera pas.
40 Car chacun des habitants de la terre savait quand il agissait mal
et c'est à cause de leur orgueil qu'ils n'ont pas connu ma Loi.
41 Mais alors beaucoup pleureront en vérité,

36. Même idée dans *IV Esdras*, v, 9-11. Il s'agit de l'occultation de la sagesse divine à la fin des temps, et non du fait que toute sagesse est cachée en Dieu, qui est le thème habituel des livres de Sagesse.

37. Il semble que les hommes visés par la jalousie et la passion soient précisément «ceux qui méditent», c'est-à-dire les «sages». Ce serait le développement du onzième moment de XXVII, 12, et une allusion à la persécution des «sages», disciples de Baruch, par leurs adversaires religieux.

38-41. L'idée du jugement «par le feu» apparaît, mais sans aucun détail. Par contre, on revient au thème de la reponsabilité personnelle, déjà fortement énoncé en xv, 5-6, et fondé sur la connaissance universelle de la Loi. Il faut évoquer ici la position de Paul dans *Romains*, II, 14-15, mais l'énoncé de *II Baruch* est beaucoup plus maladroit.

et bien plus sur les vivants que sur les morts. »
42 Je répondis et je dis :
« Oh ! qu'as-tu fait, Adam, à tous ceux qui sont nés de toi ?
Et que dira-t-on à la première Ève, qui a obéi au serpent ?
43 Car toute grande multitude s'en va à la corruption
et ils sont sans nombre, ceux que le feu dévore !
44 Mais je parlerai encore en ta présence.
45 Toi, Seigneur, mon Seigneur, tu sais ce qu'il y a dans ta créature,
46 car autrefois tu commandas à la poussière de produire Adam
et tu sais le nombre de ceux qui sont nés de lui,
et combien de ceux qui ont existé ont péché devant toi
et ne t'ont pas confessé comme leur Créateur.
47 Mais de tout cela, leur fin les convaincra,
et ta Loi, qu'ils ont transgressée, les punira en ton jour.
48 Maintenant, laissons les méchants et occupons-nous des justes.
49 Et je raconterai leur béatitude
et je ne cesserai pas d'exalter la gloire qui leur est réservée.
50 Car en vérité, de même qu'un bref instant,
en ce monde qui passe et où vous vivez,
vous avez supporté beaucoup de peine,
de même, dans ce monde-là, qui n'a pas de fin,
vous recevrez beaucoup de lumière. »

42-43. Baruch ne reproche pas à Adam d'avoir transmis aux hommes quelque tendance au mal, mais d'avoir introduit dans le monde le péché, c'est-à-dire la mort spirituelle, cause de la mort matérielle (XVII, 3 ; XXIII, 4). Sur ce point, *IV Esdras*, VII, 117-118, qui voit en Adam « la cause de notre chute », est beaucoup plus pessimiste. Notre ouvrage l'est moins. Surtout, le reproche est tout de suite atténué : Dieu sait la misère de l'homme.

46-50. Rapide tableau du sort des méchants et des bons. Plusieurs critiques pensent que les versets 48-50 ne sont pas à leur place, parce que le verset 50 s'adresse non à Dieu, mais aux justes. En tout cas, ils introduisent le développement suivant.

La résurrection des élus et des réprouvés

XLIX [1] «Pourtant je te prierai encore, Puissant, et je te demanderai miséricorde à toi, qui as tout créé. [2] Sous quelle forme vivront les vivants en ton Jour? Ou bien comment demeurera la splendeur, qui leur viendra ensuite? [3] Reprendront-ils alors leur forme de maintenant, et revêtiront-ils ces membres chargés de liens, qui sont maintenant dans les maux et dans lesquels s'accomplissent les maux? Ou peut-être changeras-tu ce qui fut dans le monde, aussi bien que le monde lui-même?»

L [1] Il répondit et me dit : «Écoute, Baruch, cette parole, et écris dans la mémoire de ton cœur tout ce que tu vas apprendre. [2] Car la terre alors rendra certainement les morts, qu'elle a reçus maintenant pour les garder, mais sans rien changer à leur figure : comme je les lui ai confiés, c'est ainsi qu'elle les rendra. [3] Car il faudra alors montrer à ceux qui vivent que les morts sont vivants et que ceux qui étaient partis sont revenus. [4] Et il arrivera, quand chacun aura reconnu chacun de ceux qu'il connaît maintenant, alors le jugement triomphera et viendront les choses que j'ai prédites.

XLIX La question nouvelle porte sur le corps de ceux qui vivront à la fin des temps. Le problème des «cieux nouveaux» et de la «terre nouvelle» et de ceux qui y vivront est déjà posé dans *Isaïe*, LXV, 17-25. L'auteur de *Daniel*, XII, 1-3, envisage la résurrection. Notre auteur commence à se poser des questions précises à ce sujet. Sera-ce le même corps ou un corps nouveau?

L La réponse (L-LII) est donnée avec beaucoup de détails assez naïfs, mais qui supposent une réflexion déjà poussée pour l'élaboration d'une idée aussi récente que celle de la résurrection.

2. Au point de départ, il n'y a pas de changement dans le corps. C'est l'idée de *II Baruch* (comparer *Oracles sibyllins*, IV, 182), qu'on ne retrouve pas dans les textes parallèles (*I Hénoch*, LI, 1; *Livre des Antiquités bibliques*, III, 10; *IV Esdras*, VII, 32). Cette idée particulière, il l'explique, dans les versets 3-4, par nécessité d'une «reconnaissance» des morts par les «vivants». Ceci suppose une dialectique de ces deux groupes : les vrais triomphateurs sont ceux qui «vivront» ce jour-là. Les ressuscités ne viennent qu'ensuite. Ils doivent prouver qu'ils «sont revenus». L'idée de la «reconnaissance» semble provenir du *Livre des Antiquités bibliques*, XXIII, 13; LXII, 9.

LI [1] «Et il arrivera, quand sera passé ce jour fixé, alors sera changée la forme de ceux qui sont condamnés, et aussi la gloire de ceux qui ont été justes. [2] Car la forme de ceux qui agissent mal maintenant deviendra pire qu'elle n'était, afin de subir le châtiment. [3] De même la gloire de ceux qui maintenant sont justes par ma Loi, eux qui, durant leur vie, ont eu l'intelligence et ont planté dans leur cœur la racine de la sagesse : leur splendeur sera alors glorifiée par des transformations; l'aspect de leur visage sera changé en une lumineuse beauté, afin qu'ils puissent recevoir et accueillir le monde qui ne meurt pas et qui leur fut alors promis. [4] Car ce que déploreront surtout ceux qui viendront alors, c'est d'avoir méprisé ma Loi et fermé leurs oreilles pour ne pas entendre la sagesse et ne pas recevoir l'intelligence. [5] Lors donc qu'ils verront ceux au-dessus de qui ils s'élèvent maintenant, exaltés et glorifiés alors au-dessus d'eux, et transformés ainsi qu'eux-mêmes, mais ceux-là en la splendeur des anges, eux au contraire en apparitions affreuses et en formes étranges, ils se consumeront encore davantage. [6] Car ils verront cela tout d'abord, puis ils s'en iront pour être tourmentés. [7] Quant à ceux qui ont été sauvés par leurs œuvres, dont la Loi fut ici l'espoir, dont l'intelligence fut l'assurance, et la sagesse, la confiance, des merveilles leur apparaîtront en leur temps. [8] Car ils verront le monde qui leur est maintenant invisible et ils verront le temps qui leur est maintenant caché. [9] De plus, le temps ne les fera pas vieillir. [10] Car ils demeureront dans les hauteurs de ce monde-là ; ils seront semblables

LI 1. Le second temps du scénario est celui de la transformation, mais en deux sens différents selon qu'il s'agit des bons ou des méchants («la forme» : correction généralement acceptée à la place de «l'orgueil»).

3. Baruch développe de préférence le changement des bons (versets 3, 5, 7-14) sur le thème de «la splendeur des anges» et de celle des «étoiles», ce qui, dans son esprit, veut dire la même chose. Ces idées sont classiques dans les apocalypses (*Daniel,* XII, 3 ; *I Hénoch,* XXXIX, 4-5 ; LXII, 13-16 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XXXIII, 5 et *IV Esdras,* VII, 97, 125).

7-8. Ils voient l'autre monde, celui qui est caché, comme l'ont vu les grands personnages de l'histoire d'Israël : Adam, Abraham, Moïse, Hénoch, Baruch, etc. (voir IV, 3-5). Ce monde s'identifie au paradis, c'est-à-dire au ciel (voir XLVIII, 8-10).

aux anges et pareils aux étoiles, ils seront transformés en toute forme qu'ils voudront, de beauté en grâce, de lumière en splendeur de gloire. [11] Car devant eux s'étendront les espaces du paradis ; on leur montrera l'éminente beauté des vivants qui sont sous le trône, ainsi que toutes les armées des anges, qui sont maintenant empêchées par ma parole de se faire voir et obligées par commandement à se tenir en leurs lieux, jusqu'à ce que vienne leur avènement. [12] Mais il y aura alors dans les justes une excellence bien supérieure à celle qu'ont les anges. [13] Les premiers, en effet, recevront les derniers qu'ils attendaient, et les derniers, ceux dont ils avaient appris qu'ils étaient passés. [14] Car ils ont été délivrés de ce monde de détresse et ils ont déposé le fardeau des angoisses. [15] Pourquoi donc les hommes ont-ils perdu leur vie et contre quoi ont-ils échangé leur âme, ceux qui étaient sur terre? [16] Ils ont alors choisi pour eux ce temps, qui ne peut passer sans angoisses ; ils ont choisi pour eux le temps, dont les issues sont pleines de misères et de maux, et ils ont repoussé le monde, qui ne fait pas vieillir ceux qui arrivent à lui : ils ont refusé le temps de la gloire, et ainsi ils n'arriveront pas à l'honneur que je t'ai annoncé.»

LII [1] Je répondis et je dis : «Comment oublierons-nous ceux à qui le malheur sera alors réservé? [2] Pourquoi donc nous attristons-nous sur ceux qui meurent?

13. Difficile à saisir. S'agit-il des anges qui accueillent les justes ou inversement, si l'on s'en tient au texte? S'agit-il des «vivants» accueillant les ressuscités? S'agit-il finalement de ceux qui, comme Baruch, ont été «enlevés» sans mourir et sont ainsi en situation d'accueillir tous les «transformés», qu'ils soient restés en vie ou qu'ils soient ressuscités? La troisième hypothèse est peut-être la meilleure.

15-16. Ceux qui n'ont pas la gloire, l'ont refusée en choisissant «ce temps» (le temps de la gloire : correction de Ryssel acceptée par Kmosko).

LII 1. «Comment oublierons-nous?» : correction proposée par Ryssel. La conclusion tirée par Baruch est étrange. Les versets 1-3 indiquent qu'il ne faut pas pleurer les morts, puisque la résurrection leur permettra de connaître la gloire, mais bien plutôt ceux qui sont condamnés au châtiment définitif. Quant aux justes, leurs souffrances actuelles doivent les réjouir, puisqu'elles sont le gage de leur gloire future. Cette thèse rappelle beaucoup XLVIII, 47-50, ce qui conduit certains auteurs à y voir aussi une interpolation ou un déplacement. Le problème se pose réellement, mais il est difficile de le résoudre.

Et pourquoi pleurons-nous sur ceux qui s'en vont au Shéol? [3] Que les lamentations soient gardées pour le début de ce tourment qui va venir, que les larmes soient réservées pour l'avènement de la perdition d'alors. [4] Mais aussi, à l'inverse de cela, je dirai : [5] Et les justes, que feront-ils maintenant? [6] Réjouissez-vous dans les souffrances que vous souffrez maintenant! Pourquoi donc attendez-vous la chute de vos ennemis? [7] Préparez votre âme à ce qui vous est réservé, préparez vos âmes à la récompense gardée pour vous!» [8] Et, quand j'eus dit ces choses, je m'endormis là.

La vision de la nuée et des eaux

LIII [1] Et j'eus une vision : voici qu'une nuée montait d'une mer immense; je la regardai : elle était pleine d'eaux blanches et noires, et il y avait des couleurs variées dans ces eaux, et une sorte de grand éclair paraissait à son sommet. [2] Et je vis cette nuée passer vite en une course rapide et elle recouvrit la terre entière. [3] Il arriva après cela que cette nuée commença à répandre sur la terre les eaux qui étaient en elle. [4] Et je vis que les eaux qui tombaient d'elle n'avaient pas une seule apparence. [5] Car au début elles étaient très noires pour un temps, puis je les vis devenir lumineuses, mais peu abondantes, puis je les vis de nouveau noires, puis de nouveau lumineuses, et de nouveau noires et de nouveau lumineuses. [6] Et cela se produisit jusqu'à

LIII Ici commence la sixième partie de l'ouvrage (LIII-LXXVII, 17), qui comporte, comme la quatrième (la vigne et la forêt [XXXVI-XL]), une vision (LIII) et son interprétation (LIV-LXXIV). Cette fois il s'agit de la vision de la nuée.

1. La vision est exposée dans un texte assez bref et sans préambule (versets 1-11). Le sujet en est une «nuée», habituellement symbole de la présence divine (*Exode*, XIV, 19-20), qui monte «d'une mer immense» (*Daniel*, VII, 2). Elle contient des eaux blanches et des eaux noires, ou plutôt lumineuses et ténébreuses, ce qui implique un jugement de valeur d'ordre religieux, appuyé sur le dualisme de la lumière et des ténèbres, cher à *II Baruch* et aux textes de Qoumrân. À son sommet, «une sorte de grand éclair», symbole évident du Messie (*Daniel*, VII, 13).

6. La répartition en douze périodes de l'histoire d'Israël se retrouve dans *IV Esdras*, XIV, 11-12, mais il faut noter que, pour *II Baruch*, ce

douze fois, mais les noires étaient toujours plus abondantes que les lumineuses. [7] Et il arriva, vers la fin de la nuée, qu'elle fit pleuvoir des eaux noires : elles étaient plus sombres que toutes les eaux précédentes et du feu était mélangé avec elles ; partout où tombaient ces eaux-là, elles apportaient la corruption et la ruine. [8] Et je vis après cela : l'éclair que j'avais vu au sommet de la nuée la saisit et la lança sur la terre. [9] Mais cet éclair avait brillé très vivement, de sorte qu'il illumina la terre et guérit les pays où étaient tombées les dernières eaux et où elles avaient apporté la désolation. [10] Il prit possession de la terre entière et il établit sa domination sur elle. [11] Et je vis après cela : voici que douze fleuves montaient de la mer, ils entouraient cet éclair et ils lui étaient soumis. [12] Quant à moi, à cause de ma frayeur, je m'éveillai.

Prière de Baruch

LIV [1] Je priai le Puissant et je dis :
« Toi, Seigneur, seul tu connais à l'avance les hauteurs du monde,
et tu fais venir par ta parole ce qui arrive dans les temps,
et contre les œuvres des habitants de la terre,

n'est pas un chiffre exhaustif, puisque le total est finalement de quatorze.
7. C'est une treizième pluie noire, plus sombre que toutes les autres, qui précède la chute de l'éclair.
8. L'éclair tombe avec la nuée. C'est donc une quatorzième pluie, qui, manifestement, doit être lumineuse. Ce schéma de quatorze (temps) évoque les sept jours de la création (*Genèse,* I), qui ont chacun « un soir et un matin », ce qui donne quatorze temps pour achever l'œuvre divine. L'histoire du monde est donc conçue comme une création, dont le sommet est l'arrivée du Messie, symbolisé par l'éclair (voir *Matthieu,* XXIV, 27 et *Luc,* XVII, 24).
11. Les « douze fleuves » ne sont pas expliqués ensuite. S'agit-il des douze tribus, qui constitueraient un Israël nouveau ? C'est probable.

LIV 1. Une nouvelle prière de Baruch, parallèle à celles de la troisième partie (XXI) et de la cinquième (XLVIII). Ici encore, on peut la diviser en deux : une louange de la puissance et de la sagesse divines (1-13), puis une série de réflexions sur le sort des hommes (14-22) avec une demande d'explication sur la vision (6 et 20).

tu précipites les débuts des temps,
et seul tu connais la fin des âges,
2 toi pour qui rien n'est difficile,
mais qui réalises tout facilement par un signe,
3 vers qui les profondeurs comme les hauteurs se tournent,
à la parole duquel les débuts des siècles obéissent,
4 toi qui révèles à ceux qui te craignent ce qui leur est préparé,
pour les consoler par ce moyen,
5 toi qui fais voir les prodiges à ceux qui ignorent,
qui déchires la haie pour ceux qui ne savent pas,
qui illumines les ténèbres
et révèles les choses cachées à ceux qui sont sans tache
et qui, dans la foi, se sont soumis à toi et à ta Loi.
6 Toi qui as montré à ton serviteur cette vision,
fais-moi connaître aussi sa signification.
7 Car je sais que j'ai reçu réponse à tout ce que je t'ai demandé,
et que tu m'as révélé et montré de quelle voix je dois te louer
et avec quels membres je dois faire monter vers toi l'hymne et la louange.
8 Car si mes membres étaient des bouches,
et les cheveux de ma tête, des voix,
même ainsi je ne pourrais pas te rendre la gloire
ou te célébrer comme il convient,
et je ne pourrais pas chanter ta louange,
ni raconter l'éclat de ta splendeur !
9 Que suis-je donc parmi les hommes,
et comment me comparer à ceux qui sont meilleurs que moi,
pour que j'aie entendu toutes ces merveilles du Très-Haut
et des promesses infinies de celui qui m'a créé ?

4-6. Si les versets 1-3 n'apportent rien de très nouveau, la suite insiste, à la différence de XLVIII, 3, sur l'importance des révélations faites par Dieu à ses fidèles et à Baruch lui-même. On trouve des textes parallèles dans les *Hymnes*, I, 21 ; XI, 16-17 ; XVII, 9 ; XVIII, 4-6 ; etc., à propos du Maître de justice et de la Communauté de l'Alliance. Ici, plusieurs traits permettent de continuer la description du groupe de Baruch : la «crainte», la «pureté», la «soumission dans la foi» (voir LIV, 21).

10 Bienheureuse ma mère parmi celles qui ont enfanté,
que soit louée, parmi les femmes, celle qui m'a enfanté !
11 Mais moi, je ne cesserai pas de louer le Puissant,
et je raconterai ses merveilles d'une voix de louange.
12 Car qui donc sera à la mesure de tes merveilles, ô Dieu,
ou qui pourra pénétrer ton profond projet de vie?
13 Car par ton dessein tu gouvernes toutes les créatures
que ta main droite a créées,
et tu as établi en toi toute source de lumière
et tu as placé sous ton trône les trésors de la sagesse.
14 Il est donc juste que périssent
ceux qui n'ont pas aimé ta Loi,
et que le supplice du jugement saisisse
ceux qui ne se sont pas soumis à ta domination.
15 Si en effet Adam a péché le premier
et a amené la mort sur tous ceux qui n'existaient pas en son temps,
cependant, parmi ceux qui sont nés de lui,
chacun a préparé pour lui-même le supplice à venir,
ou bien choisi pour lui-même les gloires futures.
16 Car, en vérité, celui qui croit recevra la récompense.
17 Maintenant donc, revenez à la corruption
vous qui êtes maintenant impies,
car vous serez terriblement visités,
vous qui rejetez en ce temps la science du Très-Haut.
18 Ses œuvres, en effet, ne vous ont pas instruits
et l'éternel ouvrage de sa création ne vous a pas convaincus.

10. La ressemblance avec *Luc,* XI, 27 est étrange, mais s'agit-il de la véritable mère de Baruch?

14-15. La prière devient méditation sur la justice divine. Le verset 15 est célèbre. On le cite souvent pour montrer la responsabilité d'Adam. En fait, c'est plutôt une mise au point au sujet de XLVIII, 42, afin de souligner la responsabilité de chacun. L'idée est reprise au verset 19 : «Chacun, pour lui-même, est devenu Adam.» Il ne faut pas croire que *II Baruch* polémique avec les chrétiens, ni même avec les rabbins. Il se situe à un stade ancien de la doctrine, où aucun des deux partis nommés n'intervenait encore.

16-18. Ces versets paraissent interpolés à plusieurs auteurs, à la suite de Charles, puisque, là encore, Baruch parle au peuple et non à Dieu. C'est effectivement une réflexion d'ordre général, mais pas nécessairement une interpolation.

[19] Car Adam n'a été cause que pour lui-même,
mais chacun de nous tous, pour lui-même est devenu Adam.
[20] Mais toi, Seigneur, explique-moi ce que tu m'as révélé
et éclaire-moi sur tout ce que je te demanderai !
[21] Car, à la fin du monde, on tirera vengeance
de ceux qui ont mal agi selon leur malice,
et tu glorifieras les fidèles selon leur foi.
[22] Ceux en effet qui sont parmi les tiens, tu les diriges,
mais ceux qui pèchent, tu les effaces d'entre les tiens. »

Venue de l'ange Ramiel

LV [1] Et il advint, quand j'eus fini de dire les paroles
de ma prière, que je m'assis là sous un arbre pour me
reposer à l'ombre de ses rameaux. [2] Et j'admirais, je
m'étonnais et je méditais en mes pensées sur l'immense
bonté que rejettent les pécheurs, tandis qu'ils sont
sur la terre, et sur le grand supplice qu'ils méprisent,
alors qu'ils savent qu'ils seront suppliciés pour leurs
péchés. [3] Et, pendant que je méditais ces choses et
d'autres semblables, voici que me fut envoyé Ramiel,
l'ange qui est préposé aux visions vraies, et il me
dit : [4] «Pourquoi ton cœur te trouble-t-il, Baruch, et
pourquoi ta pensée te tourmente-t-elle ? [5] Si déjà en
entendant parler du jugement, tu es si troublé, que sera-
ce, quand tu le verras de tes yeux ouverts ? [6] Et si dans
l'attente du Jour du Puissant, tu es si inquiet, que sera-
ce, quand tu parviendras à son avènement ? [7] Et si à

LV 1. En LXXVII, 18, il est question d'un «chêne» à peu près dans les mêmes termes qu'ici, où l'on parle seulement d'«un arbre». Est-ce le même ? Dans ce cas, la scène se situerait non loin d'Hébron.

3. Pendant la méditation de Baruch, apparaît le premier ange nommé dans cet ouvrage. Il se nomme *Ramiel*. On trouve aussi cet ange dans *IV Esdras*, IV, 36, du moins dans le texte syriaque. En latin, on a diverses formes, qui vont de Uriel à Hieremihel. Dans *I Hénoch*, VI, 7 et LXIX, 2, on trouve le même nom, mais pour un ange tombé. L'ange de *II Baruch*, que *IV Esdras* semble lui avoir emprunté, pourrait provenir d'une exaltation céleste du personnage de Jérémie (voir *II Maccabées*, XV, 13-16), puisque c'est l'ange «des visions vraies». C'est lui qui va donner à Baruch le sens de la vision.

l'annonce du supplice de ceux qui ont failli, tu es si tourmenté, combien plus quand l'événement révélera les merveilles ! [8] Et si en entendant les noms des biens et des maux qui viendront, tu es dans l'angoisse, que sera-ce, quand tu verras ce que la majesté révélera, elle qui réprimandera les uns et réjouira les autres ? »

Signification de la vision

LVI [1] « Pourtant, puisque tu as supplié le Très-Haut de te révéler la signification de la vision que tu as vue, j'ai été envoyé pour te parler. [2] Car le Puissant t'a clairement montré les ordres des temps, ceux qui sont passés et ceux qui doivent passer dans son monde, depuis le début de sa création jusqu'à sa consommation, ceux qui appartiennent au mensonge et ceux qui appartiennent à la vérité. [3] Quand, en effet, tu as vu une grande nuée, qui monta de la mer, s'en alla et couvrit la terre, c'est la longueur du siècle qu'a créé le Puissant, quand il a décidé de créer le monde. [4] Et il advint, quand la parole fut sortie de devant lui, que la longueur du siècle fut fixée, petite chose certes, mais formée selon la grandeur de l'intelligence de celui qui l'a émise. [5] Et quand tu as vu d'abord, à l'extrémité de la nuée, les eaux noires qui tombèrent en premier lieu sur la terre, c'est la transgression que commit Adam, le premier homme.

[6] « Car, lorsqu'il eut transgressé, la mort vint avant son temps,
le deuil fut nommé et la tristesse préparée,
la douleur fut créée et le travail ordonné,

LVI 1-2. La vision représente « clairement » les « ordres des temps », c'est-à-dire leur disposition et leur valeur selon le « mensonge » et la « vérité » : deux termes fondamentaux dans notre ouvrage. Chacune des pluies aura son explication, plus ou moins longue.

2. « Sa création » au lieu de « ses créations » : correction admise par tous.

4. « Formée », avec une légère correction proposée par la plupart des critiques.

6-16. Le thème du péché d'Adam est très développé, alors que d'autres textes de *II Baruch* paraissent moins pessimistes. Curieusement, il est même responsable du péché des anges (verset 10), alors que toutes les apocalypses connaissent ce péché bien avant celui d'Adam.

l'orgueil commença à s'établir
et le Shéol à réclamer d'être conservé par le sang,
la venue des enfants survint et le désir des parents apparut,
la grandeur de l'humanité fut abaissée et la bonté se dessécha.

7 Que peut-il donc y avoir de plus noir ou de plus
sombre que cela? 8 C'est là le début des eaux noires que
tu as vues. 9 Et de ces eaux noires, d'autres aussi noires
naissaient, et ce furent les ténèbres des ténèbres. 10 Ce-
lui-là en effet qui fut un danger pour lui-même, devint
aussi un danger pour les anges. 11 Car, au temps où il
fut créé, ils avaient la liberté 12 et certains d'entre
eux descendirent et se mêlèrent aux femmes. 13 Alors
ceux qui avaient agi ainsi furent enchaînés et suppli-
ciés. 14 Mais le reste de la multitude des anges sans
nombre tint bon. 15 Quant à ceux qui habitaient
sur la terre, ils périrent ensemble par les eaux du
déluge. 16 Voilà donc les premières eaux noires.

LVII 1 «Après celles-ci, tu as vu des eaux lumi-
neuses : c'est l'origine d'Abraham et ses générations,
l'arrivée de son fils et du fils de son fils, et de ceux qui
leur sont semblables. 2 Car, en ce temps-là, la Loi non
écrite existait chez eux et les œuvres des commande-
ments étaient accomplies. La foi du jugement à venir
naissait alors, l'espoir du monde renouvelé s'établissait
alors et la promesse de la vie qui doit venir était
plantée. 3 Ce sont les eaux lumineuses que tu as vues.

LVIII 1 «Et les troisièmes eaux, noires, que tu as
vues, c'est le mélange de tous les péchés, qu'ont
accomplis ensuite les nations, après la mort de ces justes,
et aussi l'impiété de la terre d'Égypte, quand ils
agissaient d'une façon impie, par l'esclavage qu'ils
imposaient aux fils de ces hommes. 2 Et pourtant eux
aussi ils périrent finalement.

LVII 1-3. L'épisode d'Abraham est bref, contrairement à toute attente. Le seul trait particulier est sa connaissance et son observation de la Loi. On trouve déjà cela dans l'*Ecclésiastique,* XLIV, 20 et dans les *Jubilés,* XI-XXIII, où Abraham observe toutes les lois de Moïse.

LVIII 1-2. Les troisièmes eaux se réduisent à un simple schéma des péchés des païens.

LIX 1 «Et les quatrièmes eaux, lumineuses, que tu
as vues, c'est la venue de Moïse et d'Aaron, de Marie,
de Josué, fils de Noun, de Caleb, et de tous ceux qui
leur sont semblables. 2 En ce temps-là, le flambeau de
la Loi éternelle brilla pour tous ceux qui étaient assis
dans les ténèbres, elle qui annonçait aux croyants la
promesse de leur récompense, et aux incrédules le
supplice du feu, qui leur est réservé. 3 En ce temps-là
aussi, les cieux furent repoussés de leur place, et ceux
qui étaient sous le trône du Puissant tremblèrent, quand
il reçut Moïse auprès de lui. 4 Car il lui montra des
préceptes nombreux avec les décrets des lois et la fin du
temps, comme à toi aussi, et encore le modèle de Sion
et ses mesures, pour qu'elle fût faite selon le modèle du
sanctuaire actuel. 5 Il lui montra aussi à ce moment les
mesures du feu, les profondeurs de l'abîme, la force des
vents, le nombre des gouttes de pluie, 6 la condamna-
tion de la colère, l'abondance de la miséricorde, la vérité
du jugement, 7 la racine de la sagesse, les richesses de
l'intelligence, la source de la connaissance, 8 la hauteur
de l'air, l'immensité du paradis, la fin des siècles, le
début du jour du Jugement, 9 le nombre des oblations,
les terres qui ne sont pas parues, 10 l'entrée de la
géhenne, l'alliance de la vengeance, le pays de la
confiance, le lieu de l'espoir, 11 l'image du supplice
futur, la multitude des anges sans nombre, les puissances
de flamme, la splendeur des éclairs, la voix des orages, les
ordres des archanges, les trésors de la lumière, les chan-
gements des temps et les recherches sur la Loi. 12 Ce
sont les quatrièmes eaux, lumineuses, que tu as vues.

LX 1 «Et les cinquièmes eaux, noires, que tu as
vu tomber, ce sont les œuvres qu'accomplissaient les

LIX Par contre, les quatrièmes eaux comportent un long exposé sur Moïse et son groupe, avec une recherche particulière dans le style.

3-11. L'essentiel du passage est consacré à la vision de Moïse. Il est inspiré du *Livre des Antiquités bibliques*, XI, 15 et de *II Baruch*, même, IV, 5. Mais l'énumération, savamment équilibrée, des innombrables objets qu'il a contemplés, est particulière à notre auteur. Pourtant, il semble que les divers éléments, qui composent la vision, proviennent en grande partie des différentes révélations accordées à Hénoch dans les livres qui portent son nom.

LX 1-2. Là encore, exposé squelettique des cinquièmes eaux, qui sont les œuvres des Amorrhéens. Ceux-ci sont très importants dans le *Livre*

Amorrhéens, et les incantations des actes magiques qu'ils faisaient, et la malice de leurs mystères et le désordre de leur impudicité. [2] Mais Israël aussi fut souillé de péchés aux jours des Juges, bien qu'ils vissent les nombreux miracles faits par leur Créateur.

LXI [1] «Et les sixièmes eaux, lumineuses, que tu as vues, c'est le temps, où naquirent David et Salomon. [2] En ce temps-là, ce fut la construction de Sion et la dédicace du sanctuaire, et l'effusion du sang des peuples nombreux, qui avaient alors péché, et les nombreuses oblations offertes lors de la dédicace du sanctuaire. [3] Et le calme et la paix régnaient en ce temps-là, [4] on entendait la sagesse dans la synagogue, l'abondance de l'intelligence était glorifiée dans les assemblées, [5] les fêtes saintes étaient célébrées avec délices et grande joie, [6] le jugement des chefs se montrait alors sans tromperie, la justice des commandements du Puissant s'accomplissait en vérité. [7] Parce que la terre avait obtenu miséricorde en ce temps-là et que ses habitants ne péchaient pas, elle était glorifiée au-dessus de toutes les terres et la ville de Sion dominait alors toutes les terres et les pays. [8] Ce sont les eaux lumineuses que tu as vues.

LXII [1] «Et les septièmes eaux, noires, que tu as vues, c'est la perversion de la pensée de Jéroboam, qui pensa faire deux veaux d'or, [2] et toutes les impiétés qu'accomplirent les rois qui lui succédèrent, [3] l'anathème contre Jézabel et l'idolâtrie que pratiqua Israël en ce temps, [4] et la cessation de la pluie et la famine, telles que les femmes mangèrent le fruit de leurs entrailles, [5] et le temps de leur captivité, quand

des Antiquités bibliques, XXV-XXVII. Il faut lire «des Juges» et non «du jugement» (correction de Ceriani).

LXI 1-8. Développement un peu plus long sur David et Salomon, envisagés uniquement dans leurs rapports avec Sion et le Temple.

7. Cette phrase est citée dans l'*Épître de Barnabas,* XI, 9, avec l'indication : «Un autre prophète dit.»

LXII 1-8. Exposé assez bref des septièmes eaux, qui figurent Jéroboam et Jézabel, avec quelques rapides allusions aux récits des *Livres des Rois.*

5. Contrairement à sa façon de parler en I, 2, *II Baruch* emploie ici, comme en LXIII, 3 ; LXIV, 5 ; LXXVII, 17 et LXXVIII, 1, une numération

elle arriva aux neuf tribus et demie, parce qu'elles étaient
plongées dans une multitude de péchés. 6 Alors arriva
Salmanasar, roi des Assyriens, et il les emmena en
captivité. 7 Quant aux nations, il y aurait trop à dire;
comment elles ont toujours fait le mal et commis
l'impiété, et comment elles n'ont jamais été justes. 8 Ce
sont les septièmes eaux, noires, que tu as vues.

LXIII 1 «Et les huitièmes eaux, lumineuses, que tu
as vues, c'est la justice et la droiture d'Ézéchias, roi de
Juda, et la bienveillance de Dieu qui est venue sur
lui, 2 lorsque Sennachérib fut poussé à sa perte et que
sa colère l'égara afin qu'il pérît, ainsi que la multitude
des nations qui était avec lui. 3 Quand le roi Ézéchias
eut appris ce que méditait le roi d'Assyrie, qu'il vien-
drait le prendre et détruire son peuple, les deux tribus
et demie, qui étaient restées, et qu'il voulait même démo-
lir Sion, alors Ézéchias se confia en ses œuvres et il
espéra en sa justice ; il parla au Puissant et dit : 4 "Vois,
voici que Sennachérib est prêt à nous détruire, mais il
sera orgueilleux et se vantera, lorsqu'il aura détruit
Sion !" 5 Et le Puissant l'exauça, car Ézéchias était
sage ; il entendit sa prière, car il était juste. 6 Alors le

étrange qui oppose «neuf et demie» à «deux et demie», quand il s'agit des tribus du Nord et du Sud. Il faut noter que le texte parallèle de *IV Esdras,* XIII, 40 donne les mêmes chiffres de «neuf et demie» et «deux et demie» dans les différentes versions orientales, alors que les manuscrits latins proposent tantôt «neuf», tantôt «dix», opposé à «trois». Les chiffres de notre passage se retrouvent encore dans le *Martyre d'Isaïe,* III, 2, et, très curieusement, chez un auteur chrétien latin du IIIe siècle, Commodien, *Carmen de duobus populis,* 943-946. Il semble que ce décompte étrange soit né dans un milieu, où la tribu de Lévi était fortement mise en question, tandis qu'on y revendiquait les privilèges lévitiques.

6. Le manuscrit syriaque porte «Salbanasar», comme celui de *IV Esdras,* XIII, 40.

LXIII 1-11. Exposé assez long des huitièmes eaux, symbole d'Ézéchias, qui devient ainsi, plus que David et Salomon (LXI, 1-8), mais, par contre, à l'instar de Josias (LXVI, 1-8), le type du bon roi.

1. De Dieu («la bienveillance de Dieu») : ajouté par Ryssel, Charles et Kmosko.

2. Verset difficile à comprendre, peut-être mal conservé.

3. Pour les deux tribus et demie, voir LXII, 5. L'attitude d'Ézéchias «confiant en ses œuvres» semble être un jeu de mots sur son nom. Le développement sur son rôle est inspiré d'*Ecclésiastique,* XLVIII, 17-22.

6. L'ange reste anonyme dans *II Rois,* XIX, 35 et dans *Ecclésiastique,* XLVIII, 21. Plus tard, dans le judaïsme rabbinique, on y verra Gabriel

Puissant donna ordre à Ramiel, son ange, qui te parle, [7] et je sortis et je détruisis leur multitude, dont le nombre des chefs était de cent quatre-vingt-cinq mille, et chacun d'eux avait une troupe du même nombre. [8] En ce temps, je brûlai leurs corps à l'intérieur, mais je gardai leurs vêtements et leurs armes, pour que soient plus visibles les prodiges du Puissant, et que soit connu son nom dans la terre entière. [9] Et Sion fut sauvée, Jérusalem fut préservée, Israël fut délivré de ses angoisses. [10] Et tous ceux qui étaient dans la Terre sainte se réjouirent, et le nom du Puissant fut glorifié et fut connu. [11] Ce sont les eaux lumineuses que tu as vues.

LXIV [1] «Et les neuvièmes eaux, noires, que tu as vues, c'est l'impiété universelle, aux jours de Manassé, fils d'Ézéchias. [2] Car il agit d'une manière très impie, il tua les justes et refusa la justice, il répandit le sang innocent et souilla les épouses par la force, il renversa les autels et supprima leurs oblations, il chassa les prêtres, pour qu'ils ne servissent plus au sanctuaire. [3] Et il

et surtout Michel, l'ange protecteur d'Israël. Pour notre auteur, fidèle à son angélologie très simple, c'est le même ange Ramiel, «préposé aux visions vraies» (LV, 3), qui est le protecteur de Jérusalem. Ceci confirme l'hypothèse, proposée dans la note sur LV, 3, d'une sublimation de la personne de Jérémie.

7. L'exagération, déjà manifeste dans *II Rois*, XIX, 35 et *Isaïe*, XXXVII, 36, sur le nombre des Assyriens est ici poussée à l'extrême, puisque le chiffre doit être multiplié par lui-même.

10. Le terme de «Terre sainte», qui explicite une notion fondamentale de la religion d'Israël, se trouve déjà dans *Zacharie*, II, 16; *Sagesse de Salomon*, XII, 3 et dans le *Livre des Antiquités bibliques*, XIX, 10. On le rencontre, sous une forme équivalente, dans *IV Esdras*, XIII, 48.

LXIV L'explication des neuvièmes eaux (LXIV, 1-LXV, 2) présente un développement analogue, dans sa longueur et dans son affabulation, à l'exposé sur Ézéchias. Le personnage de Manassé devient le type du mauvais roi. Sur ce point, notre auteur se trouve en présence de deux traditions bibliques différentes, l'une, entièrement hostile au mauvais roi (*II Rois*, XXI, 1-18), l'autre, moins défavorable (*II Chroniques*, XXXIII, 1-20), puisqu'elle admet qu'il se convertit et rentra en grâce auprès de Dieu. *Baruch* connaît cette conception, mais ne l'approuve pas. Pour lui, comme pour l'auteur du *Martyre d'Isaïe*, I-III, Manassé reste foncièrement mauvais.

3. Cette «statue à cinq visages» a son origine dans l'«idole» de *II Chroniques*, XXXIII, 7. La version de ce texte biblique précise qu'elle avait «quatre faces». C'est l'indice d'une tradition, qui s'est prolongée dans le judaïsme rabbinique. Mais une autre tradition additionne les

édifia une statue à cinq visages, dont quatre étaient tournés vers les quatre vents, et le cinquième était au sommet de la statue, comme pour résister au zèle du Puissant. [4] Alors la colère s'exhala du Puissant, pour que Sion fût déracinée, comme cela est arrivé en vos jours. [5] Mais la sentence fut portée aussi contre les deux tribus et demie, pour qu'elles fussent emmenées en captivité, comme tu le vois maintenant. [6] Et l'impiété de Manassé devint tellement grande, que la gloire du Très-Haut quitta le sanctuaire. [7] C'est pourquoi, en ce temps, Manassé fut appelé impie, et, à la fin, c'est dans le feu que fut sa demeure. [8] Car, bien qu'à la fin sa prière au Très-Haut fut exaucée, quand il tomba dans le cheval d'airain et que le cheval fondit, ce ne fut pour

quatre faces à la face primitive. C'est le cas du Talmud de Babylone, *Sanhedrin,* 103 b. Notre auteur semble être à l'origine de cette conception, qui exprime le comble du blasphème. Ce serait une façon d'exprimer «l'abomination de la désolation» de *Daniel,* XII, 11, attribuée ici non à un adversaire païen, mais au plus mauvais des chefs politiques d'Israël.

6. Cette idée du «départ de la gloire du Très-Haut» est empruntée à *Ézéchiel,* X, 18-19. La Bible n'en parle pas au temps de Manassé. Notre auteur accumule sur lui les événements les plus marquants qu'on trouve dans la Bible pour exprimer l'apostasie d'Israël. Dans le Talmud de Babylone, (*Sanhedrin,* 103 b) on parle de l'effacement du Nom divin. L'image du départ de la Gloire correspond mieux aux données de *II Baruch,* VIII, 1-2.

8. *Baruch* connaît la «prière» de Manassé, dont il est question dans *II Chroniques,* XXXIII, 12-13. Mais a-t-il eu sous les yeux le texte de la *Prière de Manassé?* Cet écrit, manifestement juif et préchrétien, a exercé une grande influence dans la liturgie chrétienne et dans la littérature de l'Église ancienne *(Didascalie des apôtres* et *Constitutions apostoliques).* Mais il suppose un milieu où on admet le salut final de Manassé, alors que *II Baruch* le nie explicitement, en affirmant que sa conversion ne fut que passagère. Notre auteur utilise aussi la tradition du «cheval d'airain». La «double chaîne d'airain» de *II Chroniques,* XXXIII, 11 est devenue, pour une raison difficile à expliquer, un objet d'airain, qui peut être un «cheval» (c'est ici le cas), ou un «animal» (surtout dans les textes chrétiens), ou un «instrument» (dans les textes rabbiniques). On évoque souvent, à ce sujet, le «taureau de Phalaris» de Polybe, *Histoires,* XII, 25. Il semble qu'au point de départ de ces diverses affabulations, il soit nécessaire de chercher un mot sémitique susceptible de plusieurs interprétations. En tout cas, *II Baruch* ne parle de tout cela que pour souligner l'endurcissement tenace de Manassé, malgré le miracle de sa délivrance. On peut se demander si cette condamnation absolue de Manassé ne provient pas ici d'une identification latente à un personnage contemporain de l'auteur, selon un mode d'interprétation fréquent dans les textes de Qoumrân (voir *Commentaire de Nahum,* III-IV).

lui un signe que pour une heure, [9] car il ne vivait pas dans la perfection, il n'en était même pas digne, mais ce fut pour qu'à partir de ce temps-là il sut par qui, à la fin, il serait torturé. [10] Car qui peut faire le bien, peut aussi torturer.

LXV [1] «C'est ainsi que Manassé commit l'impiété et raisonna en son temps, comme si le Puissant n'avait pas prévu de demander compte de tout cela. [2] Ce sont les neuvièmes eaux, noires, que tu as vues.

LXVI [1] «Et les dixièmes eaux, lumineuses, que tu as vues, c'est la pureté de l'histoire de Josias, roi de Juda, qui en ce temps était seul à être soumis au Puissant de tout son cœur et de toute son âme. [2] C'est lui qui purifia la Terre des idoles, qui sanctifia tous les vases qui avaient été souillés et fit reprendre les oblations sur l'autel. Il éleva la force des saints et exalta les justes, il glorifia tous les sages pour leur sagesse et ramena les prêtres à leur service, il détruisit et ôta de la Terre sorciers, magiciens et devins. [3] Non seulement il fit mourir les impies qui vivaient, mais il tira de leurs tombeaux les os de ceux qui étaient morts, et il les consuma dans le feu. [4] Il rétablit les fêtes et les sabbats avec leurs rites, il consuma dans le feu les hommes souillés, et les prophètes menteurs, qui trompaient le peuple, il les consuma aussi dans le feu ; quant au peuple, qui leur obéissait, il les fit jeter vivants dans la vallée du Cédron et on amassa sur eux des pierres. [5] Il brûla du zèle du Puissant de toute son âme et il fut seul à s'attacher à la Loi en ce temps, au point de ne laisser aucun incirconcis et aucun impie sur toute la Terre durant tous les jours de sa vie. [6] Aussi c'est lui qui recevra la récompense éternelle, et il sera glorifié auprès du Puissant plus que beaucoup d'autres au temps dernier. [7] Car c'est à cause de lui et de ceux qui lui sont semblables, qu'ont été créés et préparés les honneurs très précieux, qui t'ont été annoncés auparavant. [8] Ce sont les eaux lumineuses que tu as vues.

LXVI 1-8. Le développement sur Josias part de *II Rois,* XXIII, 5. Il devient le roi idéal. Les traits du portrait sont empruntés à *II Rois,* XXII-XXIII et à *II Chroniques,* XXXIV-XXXV.

4. S'agit-il de «la fête», c'est-à-dire la Pâque (*II Chroniques,* XXXV, 18), ou, en corrigeant le texte, des «fêtes» en général. La seconde hypothèse est plus probable, à cause des «sabbats», qui sont au pluriel.

LXVII [1] «Et les onzièmes eaux, noires, que tu as vues, c'est le malheur qui atteint maintenant Sion. [2] Penses-tu que les anges même n'ont pas été tristes devant le Puissant de ce que Sion a été ainsi livrée et de ce que les nations se glorifient dans leurs cœurs et les foules devant leurs idoles en disant : "Elle a été foulée aux pieds, elle qui foula longtemps aux pieds ! elle a été soumise, elle qui soumettait !" [3] Penses-tu que le Très-Haut s'en réjouisse ou que son nom en soit glorifié? [4] Mais qu'adviendra-t-il de son juste jugement? [5] Pourtant, après cela, ils seront saisis par l'angoisse, ceux qui ont été dispersés parmi les nations, et ils habiteront dans la honte en tout lieu. [6] Car, tandis que Sion a été livrée et Jérusalem dévastée, et que les idoles prospèrent dans les villes des nations, l'arôme de la fumée des parfums de la justice de la loi a quitté Sion, et, dans le pays de Sion, en tout lieu, voici que la fumée de l'impiété est là. [7] Et même le roi de Babylone, qui a maintenant détruit Sion, se lèvera, il se glorifiera au sujet du peuple et dira en son cœur de grandes choses devant le Très-Haut. [8] Mais, lui aussi, il tombera à la fin. [9] Ce sont les eaux noires.

LXVIII [1] «Et les douzièmes eaux, lumineuses, que tu as vues, en voici la signification. [2] Après cela, en effet, viendra un temps où ton peuple tombera dans l'adversité, au point qu'ils seront en danger de disparaître tous ensemble. [3] Pourtant ils seront sauvés et leurs ennemis tomberont devant eux. [4] Et ils auront pendant un temps une grande joie. [5] En ce temps, peu

LXVII 1-9. Les onzièmes eaux sont la description de l'état actuel du peuple d'Israël, bien que, d'après la fiction, il s'agisse d'une situation qui s'est réalisée cinq siècles auparavant.

2. Les «anges» sont tristes (voir les «Saints» de *Daniel*, VIII, 13).

7. La description du «roi de Babylone» utilise des traits qui viennent de la description d'Antiochus IV dans *Daniel*, VIII, 25 («Il se dressera contre le chef des chefs»), et XI, 36-37 («[...] et contre le Dieu des dieux il dira des paroles surprenantes»).

LXVIII 1-8. Les douzièmes eaux, bien que lumineuses, ne présentent pas un tableau bien optimiste, ni surtout bien cohérent. Dans la fiction, elles symbolisent le temps qui s'écoule depuis la ruine du Temple en 586 et l'époque de l'auteur. En réalité, le tableau est confus et contient un mélange de malheurs et de bonheurs, sur un fond de «reconstruction» du peuple et du Temple. Il est inutile de corriger le texte.

après, Sion sera de nouveau construite, de nouveau seront offertes les oblations, les prêtres retourneront à leur service, et de nouveau les nations viendront la louer, [6] mais ce ne sera pas aussi parfait qu'auparavant. [7] Après cela aura lieu la chute de beaucoup de nations. [8] Ce sont les eaux lumineuses que tu as vues.

LXIX [1] «Car les dernières eaux que tu as vues, qui étaient plus noires que toutes les précédentes, celles qui sont venues après les douze qui étaient liées ensemble, s'étendent au monde entier. [2] Car le Très-Haut, dès l'origine, a établi des divisions, parce que lui seul sait ce qui doit arriver. [3] Ainsi, pour les méfaits d'impiété qui doivent se faire devant lui, il a vu à l'avance six périodes, [4] et pour les œuvres bonnes des justes qui doivent s'accomplir devant lui, il a vu à l'avance six périodes, en dehors de celles qu'il doit réaliser à la fin du monde. [5] C'est pourquoi les eaux noires ne sont pas avec les noires, ni les lumineuses avec les lumineuses, car c'est la fin.

LXX [1] «Écoute donc la signification des dernières eaux noires, qui doivent venir après les noires : en voici le sens :

[2] «Voici que des jours viennent et il arrivera,
quand aura mûri le temps du monde
et que sera venue la moisson des semences mauvaises et bonnes,
le Puissant amènera sur la terre
et sur ses habitants et sur ses gouvernants
un égarement de l'esprit et une terreur du cœur :
[3] ils auront de la haine les uns pour les autres
et ils se provoqueront l'un l'autre au combat.
Les indignes commanderont aux honorables

LXIX 1. La scène change et s'étend «au monde entier». Donc le schéma en douze périodes convient au peuple d'Israël, alors que celui en quatorze périodes est caractéristique du plan divin sur le monde. Les chiffres 13 et 14 représentent le résumé et le paroxysme du mal et du bien. Ceci est précisé aux versets 4-5.

2. Allusion évidente à *Genèse*, I, 6-7, où Dieu divise les eaux en deux catégories. L'auteur envisage toujours le plan de Dieu sur le monde comme la réalisation de l'œuvre créatrice.

LXX 1-10. Les «dernières eaux noires» symbolisent les «temps des douleurs». Leur description est donc parallèle aux divers tableaux que *II Baruch* en a tracés (XXVII ; XXXIX ; XLVIII, 30-40).

et les moindres s'élèveront au-dessus des importants.
[4] Et le grand nombre sera livré au pouvoir de quelques-uns
et ceux qui n'étaient rien commanderont aux puissants.
Les pauvres auront l'avantage sur les riches
et les impies l'emporteront sur les héros.
[5] Les sages se tairont et les fous parleront.
On ne verra se réaliser ni le projet des hommes,
ni même la décision des puissants,
on ne pourra vérifier l'espoir de ceux qui espèrent.
[6] Car il arrivera, quand seront advenues les choses prédites,
que la confusion tombera sur tous les hommes :
certains d'entre eux mourront au combat,
d'autres périront dans les tribulations
et d'autres seront réduits à l'impuissance par les leurs.
[7] Mais le Très-Haut révélera les peuples, qu'il a préparés auparavant,
et ils viendront et ils combattront les chefs, qui seront alors restés.
[8] Et il arrivera que quiconque échappera à la guerre,
mourra dans un tremblement de terre,
et qui échappera au tremblement de terre,
sera consumé par le feu,
et qui échappera au feu,
périra par la famine.
[9] Et il arrivera que tous ceux qui auront échappé
et auront évité toutes ces choses que j'ai dites,
qu'ils aient vaincu ou qu'ils aient été vaincus,

4-5. On peut se demander si le diptyque est présenté logiquement. Dans l'affirmative, il faudrait considérer que tous ceux qui triomphent sont du côté des « fous » et que ceux qui ont le dessous appartiennent au groupe des « sages », c'est-à-dire à celui des disciples de Baruch. Malheureusement certains détails empêchent d'appliquer ce schéma d'une façon absolue.

5. La troisième ligne est équivoque. Nous traduisons, avec beaucoup : « la décision des puissants », mais plusieurs auteurs optent pour le singulier : « le Puissant », ce qui expliquerait la quatrième ligne sur « l'espoir invérifiable ». La seule différence dans le texte, c'est l'absence ou la présence des deux petits points du pluriel syriaque.

8. Les quatre maux auxquels on ne peut échapper sont inspirés d'*Amos*, V, 19.

seront livrés aux mains de mon Serviteur le Messie,
10 car toute la terre dévorera ses habitants.

LXXI 1 Mais la Terre sainte aura pitié de ceux qui sont à elle
et elle protégera ses habitants en ce temps-là.
2 C'est la vision que tu as vue et c'est sa significa-
tion. 3 Mais moi, je suis venu pour te dire tout cela,
parce que ta prière a été exaucée par le Très-Haut.

LXXII 1 «Maintenant écoute encore au sujet des
eaux lumineuses, qui doivent venir à la fin après les
noires : en voici le sens : 2 lorsque seront venus les
signes que je t'ai dits à l'avance, les nations seront
égarées et viendra le temps de mon Messie. Il appellera
à lui toutes les nations, et, parmi elles, il en fera vivre
et il en fera mourir. 3 Voici donc ce qui arrivera à ces
nations qui doivent recevoir de lui la vie. 4 Tout
peuple, qui n'a pas connu Israël, et qui n'a pas foulé
aux pieds la race de Jacob, c'est celui-là qui vivra,
5 parce que, parmi toutes les nations, ils se soumettront
à ton peuple. 6 Mais tous ceux qui auront dominé sur
vous ou qui vous auront connus, tous ceux-là seront
livrés au glaive.

9. «Mon Serviteur le Messie» est le seul texte de *II Baruch* où le Messie est ainsi qualifié. Les cinq autres textes parlent du Messie sans épithète (XXIX, 3 ; XXX, 1 ; XXXIX, 7 ; XL, 1 ; LXXII, 2 ; comparer *IV Esdras,* VII, 28).

LXXI 1. La Terre sainte est la terre du salut (comparer *IV Esdras,* IX, 8 ; XIII, 48-49).

LXXII Pour le texte qui va de LXXII, 1 à LXXIII, 2, nous disposons aussi d'un manuscrit syriaque, conservé dans un lectionnaire à Londres (*British Museum, Add.* 14.687), qui donne deux fois le passage.

1. Ici commence l'explication des quatorzièmes eaux, qui sont le «dernier temps» du dessein divin. Il est étrange que les deux images parlantes de LIII, 9-11 ne soient pas interprétées. Pour l'éclair, il est évident qu'il symbolise le Messie. Mais l'interprétation des douze fleuves reste incertaine. Le développement de *II Baruch,* LXXII-LXXIV est presque indépendant de l'imagerie initiale.

2. Pour *II Baruch,* le salut est offert à toutes les nations. Il se situe dans la ligne optimiste du *Second Isaïe,* LXVI, 18-21 ; *Zacharie,* XIV, 16 ; *Psaumes de Salomon,* XVII, 32.

4-6. La distinction est simple : ceux qui n'ont pas fait de mal à Israël auront «la vie», les autres périront. L'idée est doublée, d'une manière étrange, par celle de «connaissance». Ce terme, qui exprime dans *II Baruch* le critère du salut pour les Israélites, est employé ici au sens de «dominer», «posséder», qui étonne, mais se comprend très bien.

LXXIII 1 «Et il arrivera, lorsqu'il aura humilié tout
ce qui est dans le monde et qu'il sera assis en paix pour
toujours sur le trône de son règne, alors sera révélée la
joie et apparaîtra la tranquillité, 2 alors la guérison
descendra en rosée et la maladie s'en ira ; le souci,
l'angoisse et le gémissement s'éloigneront des hommes
et l'allégresse cheminera à travers la terre entière. 3 Car
désormais on ne mourra plus avant le temps et aucune
adversité n'arrivera subitement. 4 Jugements, accusa-
tions, disputes et vengeances, sang, envie, jalousie et
haine, et tout ce qui leur ressemble, iront à la condamna-
tion, ils seront supprimés. 5 Car ce sont là les choses qui
ont rempli ce monde de maux, et c'est d'abord à cause
d'elles qu'a été troublée la vie des hommes. 6 Alors les
bêtes sauvages viendront de la forêt et elles serviront les
hommes ; les aspics et les dragons sortiront de leurs
tanières, pour se soumettre à un enfant. 7 Alors les
femmes ne souffriront plus en enfantant, elles ne seront
plus tourmentées en donnant les fruits de leur sein.

LXXIV 1 «Et il arrivera en ces jours-là que les mois-
sonneurs ne peineront pas et que ceux qui construisent
ne s'épuiseront pas, car d'eux-mêmes les ouvrages se
hâteront avec ceux qui les feront dans une grande
tranquillité. 2 Car ce temps est la fin de ce qui se
corrompt et le début de ce qui ne se corrompt pas. 3 À
cause de cela, en lui aura lieu ce qui a été prédit ; à cause
de cela, il est loin des maux et proche de ce qui ne meurt
pas. 4 Ce sont les dernières eaux lumineuses, qui sont
venues après les dernières eaux noires.»

LXXV 1 Je répondis et je dis : «Qui peut, Seigneur,
égaler ta bonté? Car elle est incompréhensible. 2 Qui
pourra scruter tes miséricordes? Elles sont sans limites.

LXXIII-LXXIV Le «temps du Messie» est présenté avec les couleurs du «millénaire». Beaucoup de traits sont empruntés aux tableaux antérieurs (XXIX-XXX, XL). Plusieurs thèmes viennent évidemment de la Bible, spécialement d'*Isaïe,* XI, 6-9 ; LXV, 17-25.

LXXV 1-8. Réflexions de Baruch sur le «présent». Les perspectives admirables sont conditionnées par l'intervention de la miséricorde divine, qui seule peut donner à l'homme la «connaissance», dont tout dépend. Contrairement à ce que semble croire Charles, cette idée est essentielle pour *II Baruch.* C'est un thème cher aux auteurs de Sagesse et aux textes de Qoumrân.

[3] Qui pourra saisir ton intelligence? [4] Qui pourra raconter les pensées de ton esprit? [5] Qui parmi les hommes pourra espérer arriver à cela, sinon celui dont tu as pitié et pour qui tu es bienveillant? [6] Car, si tu n'as pas absolument pitié d'eux, ceux qui sont sous ta droite ne peuvent y arriver, hormis ceux qui sont appelés au nombre des hommes de renom. [7] Pour nous, qui sommes là, si nous savons pourquoi nous sommes là, et si nous nous soumettons à celui qui nous a tirés d'Égypte, quand nous reviendrons, nous nous souviendrons de ce qui s'est passé et nous nous réjouirons de ce qui a eu lieu. [8] Mais si maintenant nous ne savons pas pourquoi nous sommes là, et si nous ignorons l'autorité de qui nous a fait monter d'Égypte, quand nous reviendrons, nous rechercherons ce qui est maintenant et nous nous affligerons avec douleur de ce qui est arrivé. »

LXXVI [1] Il répondit et me dit : « Maintenant que la révélation de cette vision t'a été expliquée selon ta prière, écoute la parole du Très-Haut, afin que tu saches ce qui doit t'arriver après cela. [2] Car tu quitteras certainement cette terre, non pas pour mourir, mais pour être réservé en vue des temps. [3] Monte donc au sommet de cette montagne et devant toi passeront

5. Ce passage évoque les « hommes de la miséricorde », *ḥéséd* (*Ecclésiastique*, XLIV, 10), qu'on retrouve dans les textes de Qoumrân sous diverses formes, par exemple, les « fils de miséricorde » (*Hymnes*, VII, 20).

6. Les « hommes de renom » semblent équivalents aux « hommes de miséricorde ». Il s'agit en réalité des « hommes du nom » (*Nombres*, XVI, 2), terme cher aux membres de la Communauté de Qoumrân (*Règle annexe de la Communauté*, II, 2, 8, 11, 13 ; *Règlement de la Guerre*, II, 6 ; III, 3-4). « Ceux qui sont sous ta droite » représentent l'ensemble du groupe.

7-8. Tout dépend de la « connaissance » (savoir et savoir pourquoi), qui elle-même dépend du bon vouloir de Dieu dans ses révélations. Mais ici, il s'agit d'un point particulier : savoir pourquoi il a fallu partir, puisqu'à deux reprises revient l'expression : « quand nous reviendrons ». Ce qui importe, c'est le sens du sort actuel du groupe, qui ne partage pas le sort des exilés, ni d'Israël, ni de Juda, et qui, pourtant n'est plus dans Jérusalem.

LXXVI 1-3. Annonce définitive, faite par Ramiel, de l'« assomption » de Baruch. Il apparaît ici comme un nouveau Moïse (*Deutéronome*, XXXIV, 1-3). Pourtant l'auteur s'inspire en même temps du passage du *Livre des Antiquités bibliques*, XLVIII, 1 sur la fin extraordinaire de Phinéès, qui est le héros de ce livre.

toutes les régions de cette terre, la forme de l'univers, le sommet des montagnes, le fond des torrents, le fond des mers et le nombre des fleuves, pour que tu voies ce que tu laisses et où tu vas. [4] Mais tout cela arrivera dans quarante jours. [5] Maintenant donc, pendant ces jours, va et enseigne le peuple autant que tu le pourras, afin qu'ils apprennent qu'ils ne mourront pas au dernier temps, afin qu'ils apprennent qu'ils vivront dans les derniers temps. »

Discours de Baruch au peuple

LXXVII [1] Et je m'en allai, moi, Baruch, et je vins vers le peuple, je les rassemblai du plus grand au plus petit et je leur dis :

[2] « Écoutez, fils d'Israël,
voyez combien vous êtes restés des douze tribus d'Israël !
[3] Mais à vous et à vos pères le Seigneur a donné la Loi
de préférence à tous les autres peuples.
[4] Mais, parce que vos frères ont transgressé les préceptes du Très-Haut,
il a amené sur vous et sur eux la vengeance.
Il n'a pas épargné les premiers,
mais il a livré les derniers à la captivité,
et il n'a pas laissé parmi eux un reste.
[5] Et voici que c'est vous qui êtes maintenant mon peuple.
[6] Si donc vous rendez droites vos voies,

4-5. Ce chiffre de « quarante jours » est très évocateur. Il s'agit d'un temps intermédiaire, durant lequel le héros va transmettre au peuple ses révélations. On retrouve le même thème dans *IV Esdras*, XIV, 23-44 (temps de la rédaction des quatre-vingt-quatorze livres), et dans les *Actes des apôtres*, I, 3 (Jésus entre la Résurrection et l'Ascension). C'est un enseignement eschatologique, qui s'adresse à un groupe réservé, lui aussi, pour « les derniers temps » (Remarquer l'insistance des deux derniers stiques).

LXXVII Dernier discours de Baruch (1-17), interrompu par des réflexions du peuple (11-14). C'est toujours le thème de la Loi et de la fidélité nécessaire.

5-6. Il s'agit d'un groupe particulier, à qui Baruch dit « mon peuple », et qui « ne s'en ira pas » (en exil).

vous ne vous en irez pas vous aussi,
comme s'en sont allés vos frères,
mais c'est eux qui viendront vers vous.
7 Car il est miséricordieux, celui que vous honorez,
il est compatissant, celui en qui vous espérez,
il est véridique pour faire le bien et non le mal.
8 Ne voyez-vous pas maintenant ce qui est arrivé à Sion?
9 Pensez-vous par hasard que c'est le lieu qui a péché,
et qu'à cause de cela il a été détruit,
ou que la Terre a commis quelque faute
et qu'à cause de cela elle a été livrée?
10 Ignorez-vous que c'est à cause de vous qui avez péché
qu'a été détruit ce qui n'avait pas péché,
et qu'à cause de ceux qui avaient commis l'impiété,
a été livré aux ennemis ce qui n'a pas commis de faute?»

11 Et le peuple entier répondit et me dit : «Autant que nous pouvons nous souvenir des biens que nous a faits le Puissant, nous nous souvenons, et ceux dont nous ne nous souvenons pas, lui, il les connaît dans sa miséricorde.
12 Pourtant, fais quelque chose pour nous, ton peuple : écris aussi pour nos frères à Babylone une lettre d'instruction et un rouleau de prédiction, afin de les soutenir aussi avant de nous quitter.
13 «Car les pasteurs d'Israël ont péri,
les flambeaux qui éclairaient sont éteints
et les sources où nous buvions ont arrêté leur cours.
14 Mais nous, nous avons été abandonnés dans les ténèbres,
dans l'épaisseur de la forêt et dans la soif du désert.»
15 Je répondis et je leur dis : «Les pasteurs, les flambeaux et les sources venaient de la Loi, et même si

11-14. Les réflexions du peuple portent sur deux points : les «frères de Babylone», à qui il faut écrire, et son propre abandon, exprimé très poétiquement par le triple thème du manque de pasteurs, de lumière et d'eau.

15-17. La réponse de Baruch porte d'abord sur l'abandon, et s'exprime dans des termes proches de XLVI, 4. Elle s'occupe ensuite du message à Babylone. Il faut noter que Baruch distingue soigneusement «les frères qui sont à Babylone», à qui la lettre sera portée «par des hommes», et les «neuf tribus et demie», à qui elle sera portée «par un

nous passons, la Loi demeure. [16] Si donc vous regardez vers la Loi et si vous êtes soigneusement attentifs à la sagesse, le flambeau ne s'éteindra pas, le pasteur ne s'éloignera pas et la source ne tarira pas. [17] Cependant, comme vous me l'avez demandé, je vais écrire aussi à vos frères qui sont à Babylone, et j'enverrai la lettre par des hommes, et j'écrirai de même aux neuf tribus et demie, et j'enverrai la lettre par un oiseau. » [18] Et il arriva, le vingt et unième jour du huitième mois, je vins, moi Baruch, et je m'assis sous le chêne, à l'ombre de ses branches ; il n'y avait personne avec moi et j'étais seul. [19] Et j'écrivis ces deux lettres ; j'en envoyai une par un aigle aux neuf tribus et demie, j'envoyai l'autre à ceux de Babylone par le ministère de trois hommes. [20] J'appelai l'aigle et je lui dis ces paroles : [21] « Le Très-Haut t'a créé pour être le plus élevé de tous les oiseaux ! [22] Va maintenant et ne t'arrête nulle part, n'entre pas dans un nid et ne te pose sur aucun arbre, avant d'avoir traversé la largeur des eaux puissantes du fleuve Euphrate ; va vers le peuple qui habite là, et lance-leur cette lettre ! [23] Mais souviens-toi qu'au temps du déluge Noé reçut de la colombe le fruit de l'olivier, quand il l'eut fait sortir de l'arche. [24] Et les corbeaux aussi servirent Élie, en lui apportant de la nourriture, comme il leur avait été ordonné. [25] Salomon de même, au temps de son règne, partout où il voulait envoyer ou chercher quelque chose, donnait ses ordres à un oiseau, et celui-ci obéissait selon ce qui lui était ordonné. [26] Et

aigle ». Ce sont donc deux textes différents, dont seul le second nous a été conservé dans l'ouvrage (LXXVIII-LXXXVII). Charles pensait que le premier était représenté par le livre canonique de *Baruch*. On peut en discuter. En tout cas, tout le contexte de la lettre aux neuf tribus et demie, en particulier l'envoi par l'aigle, indique que le mythe des « tribus perdues » commençait à se former à cette époque.

18-26. Cette date du 21 Marheshvan clôt la période de quarante jours commencée le 10 Tishri (LXXVI, 4), mais n'apparaît pas comme ayant un symbolisme particulier. Un scénario pittoresque entoure la rédaction de la lettre. Le lieu est important : c'est le chêne de Mambré ? (comparer VI, 1 et LV, 1). Le cadre, c'est la solitude. Le messager : un aigle. Le discours de l'aigle évoque successivement la colombe de Noé, les corbeaux d'Élie, l'aigle de Salomon. On a cherché des analogies à cet aigle messager. La seule, qui soit possible, mais non évidente, vient des *Actes de Thomas*, mais il s'agit là d'une lettre qui vole « comme un aigle ». En fait, la seule ligne d'interprétation recevable pourrait bien être l'allusion à Salomon, qui reste le type du « sage », dont le pouvoir

maintenant ne te laisse pas décourager, ne dévie ni à droite, ni à gauche, mais vole et va par la voie droite, pour observer l'ordre du Puissant, comme je t'ai dit. »

La lettre aux neuf tribus et demie

LXXVIII [1] Voici les termes de la lettre qu'envoya Baruch, fils de Néria, aux neuf tribus et demie, qui étaient au-delà du fleuve Euphrate, voici ce qui y était écrit : [2] « Ainsi parle Baruch, fils de Néria, aux frères emmenés captifs, que les miséricordes et aussi la paix soient sur vous ! [3] Je me souviens, mes frères, de

sur la nature est immense. Quant aux « trois hommes » de la lettre à Babylone, ils ont été l'occasion d'innombrables hypothèses. Même si on admet que Babylone est le symbole de Rome, on connaît trop de voyages collectifs de rabbins à Rome (de Philon à Rabbi Aqiba) pour qu'il soit possible d'identifier les trois hommes, sans avoir une hypothèse sur la date du livre.

LXXVIII 1. Ici commence la dernière partie de l'ouvrage, qui consiste en une « lettre d'instruction » selon le désir du peuple (LXXVII, 12) ; le texte syriaque comporte explicitement ce titre : « Lettre que Baruch, fils de Néria, écrivit aux neuf tribus et demie ». Il est à noter que le contenu du message est essentiellement théologique avec un souci très net d'éviter tout ce qui est trop extraordinaire, trop marqué par le style apocalyptique. On a l'impression d'un texte exotérique, qui traduit en un langage dépouillé une révélation d'ordre ésotérique. C'est déjà l'impression qu'on ressent à la lecture des « discours au peuple », prononcés par Baruch tout au long de l'ouvrage, par exemple XXX, 1-5 ; XXXII, 1-7. On peut considérer comme une indication dans le même sens le fait que la lettre ait eu une existence indépendante de celle du corps de l'ouvrage, au point qu'elle a été conservée à part parmi les livres canoniques de la Bible syriaque, alors qu'on n'avait plus la moindre trace du texte complet de l'ouvrage. Cette conservation indépendante a d'ailleurs eu pour résultat de nous faire connaître la lettre sous deux formes légèrement différentes, selon qu'elle est séparée de l'ensemble ou incluse dans le corps de l'ouvrage. C'est ainsi que le *Codex Ambrosianus* reproduit deux fois le texte de la lettre. Il faut préciser que les variantes sont minimes et proviennent en majeure partie des mises au point nécessitées par la séparation elle-même de la lettre et du corps de l'ouvrage.

2. Le salut « miséricorde et paix » n'a pas son équivalent exact dans les lettres du Nouveau Testament, qui donnent en général « grâce et paix ». On trouve cependant cette formule, à laquelle s'ajoute la « grâce », dans *I Timothée,* I, 2 ; *II Timothée,* I, 2 et dans *II Jean,* I, 3. On rencontre exactement la même formule dans *Tobit,* VII, 12 *(Sinaiticus),* mais ce n'est pas dans une lettre.

3. Le texte est rédigé entièrement à la première personne, comme il convient dans le genre littéraire adopté.

l'amour de celui qui nous a créés, qui nous a aimés dès l'origine et ne nous a jamais haïs, mais qui plutôt nous a corrigés. [4] Et je sais en vérité que nous, les douze tribus, nous sommes tous liés d'un seul lien, puisque nous sommes nés d'un seul père. [5] Aussi il me tient surtout à cœur de vous laisser les paroles de cette lettre avant de mourir, afin que vous vous consoliez des maux qui vous sont arrivés et que vous vous attristiez des maux arrivés à vos frères, mais aussi pour que vous estimiez juste le jugement de celui qui vous a condamnés à être emmenés captifs. Car ce que vous souffrez est moindre que ce que vous avez fait, pourvu que vous soyez, aux derniers temps, jugés dignes de vos pères. [6] Aussi, si vous pensez que vous souffrez maintenant pour votre bien, afin de ne pas être jugés à la fin et suppliciés, vous en recevrez un espoir éternel, si d'abord vous retirez de votre cœur l'erreur vaine, pour laquelle vous avez dû partir d'ici. [7] Car si vous agissez ainsi, fidèlement il se souviendra de vous, celui qui toujours a promis à notre sujet à ceux qui furent meilleurs que nous qu'il n'oublierait et n'abandonnerait jamais notre race, mais qu'avec beaucoup de miséricorde il réunirait les dispersés. »

4. L'insistance sur le « lien » qui unit les douze tribus, montre qu'il ne s'agit pas de la captivité, puisque les disciples de Baruch n'y participent pas. C'est plutôt un lien spirituel, comparable à celui qui résulte de la filiation commune.

5. Les tribus exilées au-delà de l'Euphrate relèvent d'une certaine façon de Baruch, puisqu'il se doit de leur laisser un « testament ». Mais il leur cache son « assomption ». Ceci est dans la logique de XLVI, 7, et situe les destinataires de la lettre sur le même plan que « le peuple », auquel il adresse ses discours. Cette lettre a un triple but ; c'est d'abord un écrit de « consolation » : le mot revient fréquemment dans le Nouveau Testament et désigne explicitement l'*Épître aux Hébreux,* XIII, 22. C'est le thème essentiel de la lettre de Baruch (LXXX, 7 ; LXXXI, 1, 4 ; LXXXII, 1). Le second but est de faire participer les exilés aux malheurs actuels de Jérusalem, ce qui pourrait faire supposer qu'ils ne sont pas au courant. L'intention finale de Baruch est de les entraîner à « reconnaître la justice » de Dieu (voir *Daniel,* IX, 14 ; *I Baruch,* II, 9 ; *Psaumes de Salomon,* III, 3 ; IV, 9 ; VIII, 7.

7. Ceux qui furent meilleurs que nous : il peut s'agir des patriarches ou des grands personnages, dont la « vision des eaux » a rappelé l'influence bienfaisante. Il semble que l'expression équivaut aux « hommes de renom » (LXXV, 6).

Destruction de Jérusalem

LXXIX [1] «Aussi, mes frères, sachez d'abord ce qui est arrivé à Sion! Nabuchodonosor, roi de Babylone, est monté contre nous. [2] Car nous avons péché contre celui qui nous a créés, nous n'avons pas gardé les commandements qu'il nous a prescrits, et il ne nous a même pas châtiés autant que nous l'avions mérité. [3] En effet, ce qui vous est arrivé, pour que nous souffrions encore davantage, cela nous est aussi arrivé.

LXXX [1] «Et maintenant, mes frères, je vous fais savoir que, lorsque la ville fut entourée d'ennemis, les anges du Très-Haut furent envoyés; ils renversèrent les fortifications du mur solide, et détruisirent les puissants angles de fer, qu'il était impossible de déraciner. [2] Pourtant, ils cachèrent certains vases sacrés, afin qu'ils ne soient pas souillés par les ennemis. [3] Et lorsqu'ils eurent fait cela, ils livrèrent aux ennemis eux-mêmes le mur ainsi renversé, la Maison ainsi dépouillée, le Temple ainsi brûlé et le peuple ainsi vaincu, car il fut livré pour que les ennemis ne se glorifient pas en disant: "Nous sommes tellement devenus forts, que nous avons dévasté la maison du Très-Haut dans la guerre!" [4] Ils ont aussi enchaîné vos frères, les ont conduits à Babylone et établis là. [5] Et nous sommes restés ici en très petit nombre. [6] Telle est la tribulation, dont j'ai voulu vous écrire. [7] Car je sais en vérité que l'assemblée de Sion, quand vous saviez qu'elle était prospère, vous donnait une consolation plus grande que la tristesse dont vous étiez affligés pour avoir été éloignés d'elle.

LXXXI [1] «Mais écoutez aussi une parole de consolation! [2] Car, tandis que je me désolais sur Sion, je

LXXIX 1-3. Comparaison des événements, qui ont marqué la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, à ceux qui ont touché les Israélites du royaume du Nord. Ceci est en situation, si on pense aux destinataires, qui sont les déportés du royaume d'Israël.

LXXX 1-7. Description de la ruine de Jérusalem, avec les mêmes détails que dans les chapitres VI-VIII.
4. Il est curieux que Jérémie ne soit pas mentionné.
5. Citation de *Jérémie,* XLII, 2.

LXXXI 1-4. Résumé exotérique du contenu de l'apocalypse, avec

demandais miséricorde au Très-Haut et je dis : [3] "Cela va-t-il donc durer pour nous jusqu'à la fin? Est-ce pour toujours que ces maux nous arrivent?" [4] Et le Puissant agit selon la multitude de sa miséricorde, le Très-Haut selon la grandeur de sa compassion. Il me révéla une parole pour que je me console, il me montra des visions pour que je ne sois plus tourmenté, il me fit connaître les mystères des temps et me fit voir l'avènement des âges. »

Châtiment des ennemis

LXXXII [1] «C'est pourquoi, mes frères, je vous ai écrit, pour que vous soyez consolés de l'abondance des tribulations. [2] Sachez donc que notre Créateur nous vengera sûrement de tous nos ennemis, selon tout ce qu'ils auront fait contre nous et parmi nous, et aussi qu'elle est très proche, la fin que va faire le Très-Haut et la miséricorde qui viendra, et qu'elle n'est plus éloignée, la consommation de son jugement. [3] Car maintenant nous voyons l'abondance de la prospérité des nations, alors qu'elles sont pécheresses, mais elles sont semblables à un souffle. [4] Nous contemplons la grandeur de leur puissance, alors qu'elles sont impies, mais elles sont comparables à une goutte. [5] Nous voyons la stabilité de leur force, alors qu'elles résistent toujours au Puissant, mais elles seront considérées comme un crachat. [6] Nous considérons la gloire de leur grandeur, alors qu'elles n'observent pas les

allusion aux lamentations (X-XII), aux diverses prières (XXI, XLVIII, LIV) et aux visions (XXXVI-XXXVII, LIII). Faut-il en conclure que les destinataires connaissaient le véritable contenu de l'ouvrage? Rien n'est moins sûr, car, dans l'ouvrage même, on constate déjà la transposition des visions en un exposé didactique, quand Baruch s'adresse au peuple. L'expression «mystère des temps» est encore plus parlante que l'«ordre des temps» (XIV, 1), mais couvre la même réalité, qui est bien le résumé du livre. Mais, dans la lettre, Baruch ne parle que des «derniers temps».

LXXXII 1-9. La «consolation», c'est le «jugement» des nations. Le schéma ternaire du texte est très apparent. Les comparaisons méprisantes viennent d'abord d'*Isaïe*, XL, 15, puis du *Livre des Antiquités bibliques*, VII, 3 ; XII, 4. On les retrouve dans *IV Esdras*, VI, 56 ; VII, 61.

commandements du Très-Haut, mais elles passeront comme une fumée. [7] Nous méditons sur la beauté de leur splendeur, alors qu'elles vivent dans les impuretés, mais elles se dessécheront comme une herbe fanée. [8] Nous contemplons la force de leur dureté, alors qu'elles oublient la fin, mais elles se dissiperont comme une onde qui passe. [9] Nous réfléchissons sur l'ostentation de leur force, bien qu'elles refusent la bonté de Dieu, qui la leur donne, mais elles passeront comme un nuage qui passe. »

Annonce de la fin des temps

LXXXIII [1] « Car le Très-Haut va sûrement hâter ses temps et il amènera sûrement ses âges. Il jugera certainement ceux qui sont dans son monde [2] et il visitera en vérité toutes choses, à cause de toutes leurs œuvres, qui furent des péchés. [3] Il examinera certainement les pensées cachées et tout ce qui se trouve au fond des membres de l'homme, et il le manifestera publiquement devant tous avec reproche. [4] Qu'aucune donc des choses présentes ne monte à votre cœur, mais soyons dans l'attente, car ce qui nous est promis vient. [5] Ne regardons pas les jouissances présentes des nations, mais souvenons-nous de ce qui nous a été promis pour la fin. [6] Car elles passeront sûrement, les fins des temps et des âges, et tout ce qu'ils contiennent passera avec eux. [7] Mais la consommation du monde fera voir la grande force de son maître, car tous seront présents au jugement. [8] Vous donc, préparez vos cœurs pour ce à quoi, déjà avant, vous avez cru, afin de ne pas être rejetés de l'un et l'autre monde, de sorte que, ayant été, ici, emmenés captifs, vous soyez là suppliciés. »

LXXXIII 1-8. La fin est imminente, ainsi que le jugement. Les deux thèmes sont développés avec de nombreuses expressions qui rappellent les chapitres XX et XLIV.

4. Ce qui est du monde présent ne doit pas « monter au cœur » (voir *Livre des Antiquités bibliques,* XXVI, 13 ; *IV Esdras,* III, 1 ; *I Corinthiens,* II, 9).

Vanité du monde présent

9 «Car, en tout ce qui maintenant existe, est passé ou
vient, en tout cela, ni le mal n'est entièrement mal, ni
le bien non plus n'est entièrement bien. 10 Car tout ce
qui est santé en ce temps se change en maladie, 11 toute
force en ce temps se change en faiblesse, toute puissance
en ce temps se change en infirmité, 12 toute vigueur de
jeunesse se change en vieillesse et enfin, toute beauté de
forme en ce temps se flétrit et s'enlaidit, 13 toute gloire
et toute fierté en ce temps se changent en confusion et
silence, 14 tout orgueil et arrogance de ce temps se
changent en désolation et silence, 15 toute jouissance et
toutes délices de ce temps se changent en ver et
corruption, 16 tout cri des orgueilleux se change en
poussière et en silence, 17 tout riche trésor en ce temps
revient seul au Shéol, 18 tous les butins du désir de ce
temps vont à la mort contre leur gré, tout désir des
passions de ce temps se change en jugement de sup-
plice, 19 toute sagesse de mensonge de ce temps se
change en réprimande de vérité, 20 toute douceur des
parfums de ce temps se change en jugement et condam-
nation, 21 toute amitié trompeuse se change en honte
silencieuse. 22 Mais tout cela qui a lieu maintenant,
peut-on penser que cela ne sera pas vengé? 23 La
consommation de toutes choses conduira à la vérité.»

C'est la Loi qui sauve

LXXXIV 1 «Quant à moi, je vous ai fait savoir cela,
tant que je suis vivant, car j'ai dit qu'il vous fallait tout

9-23. Toutes les valeurs du monde présent ne sont que néant. L'exposé est fait d'une succession de contrastes affirmés comme inévitables. La plupart des idées se trouvent déjà dans les chapitres XXI et XLVIII. Ce qui est nouveau, c'est la systématisation du thème et la recherche du contraste dans l'expression. Tout cela rend un son qui évoque les livres de Sagesse.

LXXXIV Exhortation plus concrète et directement liée à l'observation de la Loi de Moïse. Le rôle de Baruch apparaît comme parallèle à celui de Moïse.

1. Cet enseignement était-il donné dans le cadre d'une prédication

d'abord apprendre les préceptes du Puissant, qui vous a instruits, et j'exposerai devant vous un peu des préceptes de son jugement, avant que je ne meure. [2] Souvenez-vous que Moïse, dans le temps passé, a solennellement pris à témoin contre vous le ciel et la terre ; il a dit que, si vous transgressiez la Loi, vous seriez dispersés, mais que, si vous l'observiez, vous seriez conservés. [3] Et il vous a dit aussi d'autres paroles, quand vous étiez ensemble, les douze tribus, dans le désert. [4] Mais, après sa mort, vous les avez rejetées loin de vous, et, à cause de cela, il vous est arrivé ce qui avait été prédit. [5] Pourtant Moïse vous l'avait dit avant que cela ne vous arrivât, et voici que cela vous est arrivé, car vous avez abandonné la Loi. [6] Mais voici que je vous dis aussi, après que vous avez souffert, que, si vous obéissez à ce qui vous a été dit, vous recevrez du Puissant tout ce qu'il a réservé et gardé pour vous. [7] Que cette lettre soit donc en témoignage entre moi et vous, pour que vous vous souveniez des préceptes du Puissant, afin qu'elle me serve d'excuse devant celui qui m'a envoyé. [8] Souvenez-vous donc de la Loi, de Sion et de la Terre sainte, et de vos frères et de l'Alliance de vos pères, et n'oubliez pas les fêtes et les sabbats. [9] Et transmettez cette lettre et les traditions de la Loi à vos fils après vous, comme vos pères

orale, ce qui supposerait une présence mystérieuse de Baruch «au-delà du Fleuve», ou par le moyen de lettres semblables à celle-ci?

2-3. Rappel de l'activité de Moïse (voir XIX, 2) avec insistance sur le «témoignage du ciel et de la terre» (*Livre des Antiquités bibliques,* XIX, 4; *Testament de Moïse,* III, 12).

6-7. Baruch se présente comme un «nouveau Moïse» : «Moi aussi, je vous dis.» Il a conscience de son importance, mais l'exprime sobrement. Sa lettre servira de «témoin» entre lui et les destinataires. Ceci implique l'extrême gravité du message qu'elle contient. C'est un appel au renouvellement de l'Alliance.

8. L'Alliance de vos pères : expression qu'on trouve dans *I Maccabées,* II, 20, 50; IV, 10. Les «pères» sont d'abord les patriarches, et spécialement Abraham, mais le terme s'est étendu à tous les «grands hommes» (*Ecclésiastique,* XLIV, 1 : l'éloge des pères va d'Hénoch à Néhémie). Le thème du renouvellement de l'Alliance est évidemment fondamental dans les écrits de Qoumrân et particulièrement dans l'*Écrit de Damas,* III, 2-IV, 12.

Il y a sept réalités, dont il faut se souvenir. Le Temple n'en fait pas partie. Ceci s'explique peut-être par la situation des exilés. Mais c'est une donnée conforme aux vues générales de Baruch, qui est beaucoup plus préoccupé de Jérusalem que du Temple.

vous les ont transmises. [10] Priez en tout temps avec persévérance et demandez avec ferveur de toute votre âme, que le Puissant vous regarde avec faveur, qu'il ne compte pas le grand nombre de vos péchés, mais qu'il se souvienne de la droiture de vos pères. [11] Car, s'il ne nous juge pas selon l'abondance de ses miséricordes, malheur à nous tous, les hommes ! »

Imminence de la fin

LXXXV [1] « Mais sachez encore qu'aux temps anciens, dans la génération d'autrefois, nos pères ont eu pour soutien les justes et les prophètes saints, [2] et que, nous aussi, nous étions dans notre Terre, et qu'ils nous aidaient, lorsque nous péchions, et qu'ils priaient pour nous celui qui nous a créés, car ils avaient confiance en leurs œuvres, et le Puissant les exauçait et nous était favorable. [3] Mais maintenant les justes ont été enlevés et les prophètes se sont endormis ; nous aussi, nous sommes sortis de notre Terre, Sion nous a été enlevée, et nous n'avons plus rien que le Puissant et sa Loi. [4] Si donc nous dirigeons et disposons nos cœurs, nous recevrons tout ce que nous avons perdu, et même beaucoup plus que ce que nous avons perdu. [5] Car ce

10. Ceci est conforme à l'idée du « mérite des pères » (voir XIV, 7), qu'on trouve dans le *Livre des Antiquités bibliques*, XXXV, 3.

LXXXV 1. Imminence de la fin des temps et urgence du repentir (versets 1 à 11). Le mot « pères » prend ici un sens plus large et désigne l'ensemble du peuple d'Israël. Il ne s'agit plus d'Abraham, ni des grands hommes, mais des générations passées. L'allusion aux « prophètes saints » marque une faille dans la fiction donnée comme cadre de la lettre. Il y a là une sorte de « retour au réel ». Certains manuscrits distinguent « les justes, les prophètes et les saints ».

2-3. L'auteur de la lettre se considère comme sorti de la Terre sainte, alors que tout le contexte montre qu'il n'est pas « exilé ». Il n'appartient ni aux neuf tribus et demie du royaume du Nord, ni aux deux tribus et demie de Juda. Et pourtant il dit : « Sion nous a été ravie. » Il est donc, avec son groupe, dans une situation de semi-exil.

4-5. Appel à la conversion immédiate, qui procurera des biens « incorruptibles ». C'est un thème fondamental de Baruch : le monde de « corruption » (XXXI, 5 ; XL, 3 ; XLII, 7 ; XLVIII, 43 ; LIII, 7 ; LIV, 17 ; etc.) opposé au monde d'« incorruption », XLIV, 12 ; LXXXIV, 2. Mais la conversion réalise immédiatement ce qui, dans le reste de l'ouvrage,

que nous avons perdu était de la corruption, ce que nous recevrons ne se corrompra pas. [6] Mais j'ai écrit aussi à nos frères de Babylone, pour traiter aussi avec eux de ces choses. [7] Que soit donc en tout temps devant vos yeux ce qui a été prédit, car nous sommes jusqu'à présent en vie et en possession de notre liberté. [8] Mais aussi le Très-Haut se montre patient avec nous ici : il nous a fait connaître ce qui doit être et il ne nous a pas caché ce qui doit arriver à la fin. [9] Avant donc que le jugement ne réclame ce qui lui appartient, et la vérité, ce qui lui est dû, préparons notre âme à prendre et non à être pris, à espérer et non à être confondus, à reposer avec nos pères, et non à être suppliciés avec nos ennemis. [10] Car la jeunesse du monde est passée, et la vigueur de la création est déjà à son terme ; l'avènement des temps est bien proche et ils vont passer. La cruche est proche du puits et le navire du port ; le cours du voyage est proche de la ville, et la vie de son terme. [11] Encore une fois donc, préparez vos âmes, afin qu'ayant pris, puis quitté le navire, vous soyez en repos, afin que, lorsque vous aurez fait le voyage, vous ne soyez condamnés. [12] Car voici que le Très-Haut fera venir tout cela : il n'y aura plus alors place pour la pénitence, ni limite pour les temps, ni durée pour les âges, ni changement de chemin, ni place pour la prière, ni envoi de demandes, ni recherche de la connaissance, ni don de compassion, ni place pour le remords de l'âme, ni prières pour les péchés, ni intercessions des pères, ni supplication des prophètes, ni secours des justes. [13] Mais il n'y aura plus que la sentence de damnation, la voie vers le feu et le sentier qui conduit à la géhenne. [14] C'est pourquoi il y a une Loi unique donnée par l'Unique, un monde unique, et, pour ceux qui s'y trouvent, une fin pour tous. [15] Alors, il fera vivre tous ceux qu'il

est d'abord le privilège de Baruch lui-même par son «assomption» (XLIII, 2), puis le privilège des «élus» à la fin des temps (XLIV, 7-9). La conversion «actualise» la réalisation des promesses.

6. Allusion à l'autre lettre envoyée aux deux tribus et demie.

7. Insistance sur le «libre arbitre» de l'homme durant toute sa vie. L'auteur se place dans une ligne théologique qui vient de l'*Ecclésiastique*, XV, 14 et se retrouve dans les *Psaumes de Salomon*, IX, 7.

10. L'idée est la même dans *IV Esdras*, V, 50-56 ; XIV, 10-16.

12-15. Retour au thème eschatologique : après la fin, il n'y a plus de

trouvera purifiés, et pareillement il fera périr ceux qui seront souillés de péchés.»

LXXXVI [1] «Lors donc que vous aurez reçu cette lettre, lisez-la dans vos assemblées avec soin [2] et méditez-la surtout aux jours de vos jeûnes. [3] Souvenez-vous de moi au moyen de cette lettre, comme je me souviens toujours de vous grâce à elle!»

LXXXVII [1] Et il arriva, quand j'eus achevé toutes les paroles de cette lettre, et que je l'eus écrite avec soin jusqu'à la fin, je la roulai, la scellai avec précaution, et, l'ayant attachée au cou de l'aigle, je le fis partir et je l'envoyai.

Ainsi s'achève le livre de Baruch, fils de Néria.

«place pour la pénitence». Une expression semblable, «lieu de pénitence», est employée, dans le même sens, par *Hébreux*, XII, 17. C'est un enseignement commun à toutes les apocalypses et qu'on retrouve spécialement dans *IV Esdras*, IX, 12. La logique veut qu'il n'y ait plus de place pour l'«intercession». Baruch suit, sur ce point, le *Livre des Antiquités bibliques*, XXXIII, 5. L'idée est reprise dans *IV Esdras*, VII, 112-115.

LXXXVI 1-3. Finale de la lettre, avec des allusions à des «assemblées» et à des «jeûnes», qui supposent une communauté organisée, peut-être à l'image de celle de Baruch.

LXXXVII 1. C'est la conclusion du livre et non de la lettre. On ne la trouve pas dans la tradition «indépendante» de la lettre. Elle se rattache à LXXVII, 18-26.

XIII

JOSEPH ET ASÉNETH

NOTICE

Le roman de Joseph et Aséneth *a connu une très large diffusion. On en connaît seize manuscrits grecs et des versions slave, syriaque, arménienne et latines. Ces différents témoins peuvent être groupés en quatre familles. D'abord, un texte court, représenté par deux manuscrits grecs, l'un de la bibliothèque Vaticane, du* XI[e] *ou* XII[e] *siècle (B), l'autre de la Boldeian Library, du* XV[e] *siècle (D), et par une version slave publiée par S. Novacović («Srpsko-slovenski zbornik iz vremena despota Lazarevića»,* Starine, *9, 1877, p. 1-47). Il y a lieu de distinguer, ensuite, trois recensions longues, qui marquent des étapes successives dans l'histoire du texte. C'est le texte court, que nous avons naguère édité (M. Philonenko,* Joseph et Aséneth — *Introduction, texte critique, traduction et notes, Leyde, Brill, 1968), dont on trouvera ici la traduction. La première recension longue a fait l'objet d'une édition provisoire due à C. Burchard («Ein vorläufiger griechischer Text von* Joseph und Aseneth», Dielheimer Blätter zum Alten Testament, *14, octobre 1979, p. 2-53*); *la deuxième recension-longue et inédite; la troisième recension longue a été éditée au siècle dernier par P. Batiffol («Le Livre de la Prière d'Aséneth»,* Studia Patristica, *I-II, Paris, 1889-1890, p. 1-115).*

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

C. BURCHARD, *Untersuchungen zu Joseph und Aseneth.* Überlieferung-Ortsbestimmung, Tübingen, 1965.

— «*Joseph et Aséneth :* Questions actuelles», dans *La Littérature juive entre Tenach et Mischna,* Leyde, 1974, p. 77-100.

— *Joseph und Aseneth,* Gütersloh, 1983.

— «Der jüdische Asenethroman und seine Nachwirkung. Von Egeria zu Anna Katharina Emmerick oder von Moses aus Aggel zu Karl Kerényi», dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt,* II, 20, 1, Berlin-New York, 1987, p. 543-667.

M. PHILONENKO, «Initiation et mystère dans Joseph et Aséneth», dans *Initiation,* Leyde, 1965, p. 147-153.

— «*Joseph et Aséneth :* Questions actuelles», dans *La Littérature juive entre Tenach et Mischna,* Leyde, 1974, p. 77-100.

— «Un mystère juif?», dans *Mystères et syncrétismes,* Paris, 1975, p. 65-70.

G. DELLING, «Einwirkungen der Sprache der Septuaginta in Joseph und Aseneth», *Journal for the Study of Judaism,* 9, 1978, p. 29-56.

— «Die Kunst des Gestaltens in "Joseph und Aseneth"», dans *Novum Testamentum,* 26, 1984, p. 1-42.

D. SÄNGER, *Antikes Judentum und die Mysterien.* Religionsgeschichliche Untersuchungen zu Joseph und Aseneth, Tübingen, 1980.

J. SCHWARTZ, «Recherches sur l'évolution du roman de Joseph et Aséneth», *Revue des études juives,* 143, 1984, p. 273-285.

JOSEPH ET ASÉNETH

Pentéphrès, prêtre d'Héliopolis,
et sa fille Aséneth

I [1] La première année des sept années d'abondance, le deuxième mois, le cinquième jour du mois, Pharaon envoya Joseph faire le tour de tout le pays d'Égypte. [2] Joseph arriva le quatrième mois de la première année, le dix-huitième jour du mois, dans le territoire d'Héliopolis. [3] Il ramassait le blé de cette contrée comme le sable de la mer. [4] Il y avait un homme dans cette ville, satrape de Pharaon, et qui était le chef de tous les satrapes et des magnats de

Titre : Les variantes du titre sont très nombreuses. On lit dans le manuscrit *B* : «Confession et prière d'Aséneth, fille du prêtre Pentéphrès.» Dans aucun manuscrit l'ouvrage n'est intitulé «Joseph et Aséneth». C'est, cependant, cette appellation que nous avons retenue : elle est traditionnelle et il est assez heureux que, comme la plupart des romans grecs et latins, notre écrit soit désigné par le nom de ses deux héros.

I 1. La mention des sept années d'abondance est tirée de *Genèse,* XLI, 17-36, 53-57. Le deuxième mois, le cinquième jour du mois : cette façon de désigner les jours est celle du livre des *Jubilés.* Comparer *Joseph et Aséneth,* I, 2 ; III, 1 ; XXII, 2.

2. Le dix-huitième jour du quatrième mois tombe, selon le calendrier des *Jubilés,* un samedi. Joseph arrive à Héliopolis le jour du solstice d'été. L'événement a une portée symbolique : Joseph, figure solaire, entre, le jour du solstice, dans la ville du Soleil.

3. D'après *Genèse,* XLI, 49.

4. Mention des «satrapes» et des «magnats», comme au verset 9, en VII, 3 et XX, 6. Par un singulier anachronisme, l'auteur situe l'histoire de ses héros à l'époque perse.

Pharaon. [5] Cet homme était très riche, sage et prudent; il était conseiller de Pharaon, s'appelait Pentéphrès et était prêtre d'Héliopolis. [6] Pentéphrès avait une fille d'environ dix-huit ans, vierge, grande, gracieuse et qui, par sa beauté faite de décence, surpassait toutes les vierges du pays. [7] Elle n'avait rien de semblable aux filles des Égyptiens, mais elle était en tous points semblable aux filles des Hébreux. [8] Elle était grande comme Sara, gracieuse comme Rébecca et belle comme Rachel; cette vierge s'appelait Aséneth. [9] La renommée de sa beauté se répandit dans tout ce pays et jusqu'à ses limites extrêmes, et elle eut comme prétendants tous les fils des magnats, des satrapes et des rois, tous étaient fort jeunes. [10] Il y avait une grande discorde parmi eux à cause d'elle, et ils entreprirent de se faire la guerre à cause d'Aséneth. [11] Le fils premier-né de Pharaon entendit parler d'elle et chercha à obtenir de son père qu'il la lui donnât pour femme. [12] Il lui disait : «Donne-moi pour femme Aséneth, la fille de Pentéphrès, le prêtre d'Héliopolis.» [13] Son père, Pharaon, lui dit : «Pourquoi cherches-tu une femme qui te soit

5-6. Voir *Genèse,* XLI, 45 où se trouve rapporté comment Joseph épousa la fille du prêtre d'Héliopolis. C'est ce verset de la *Genèse* qui fournit le thème du roman de *Joseph et Aséneth.* Pentéphrès : transcription grecque de l'hébreu *Poti-péra'*, nom d'origine égyptienne, signifiant «celui que le (dieu) Râ a donné». Pentéphrès n'est pas à confondre avec son homonyme de *Genèse,* XXXIX, 1, dont la femme tenta de séduire Joseph. En IV, 14, l'auteur de *Joseph et Aséneth* distingue d'ailleurs implicitement les deux personnages.

7. Ce verset paraît supposer l'origine juive de la fille du prêtre d'Héliopolis. De fait, selon certaines légendes haggadiques, la fille de Pentéphrès aurait été, en réalité, la fille de Dinah, violée par Sichem. Voir, par exemple, *Pirqey de Rabbi Éliézer,* XXXVIII.

8. La beauté de Sara était légendaire. Comparer *Apocryphe de la Genèse,* XX, 2-8. Aséneth : transcription grecque de l'hébreu *Asenath,* nom d'origine égyptienne, signifiant «qu'elle appartienne à (la déesse) Neith». L'auteur du roman paraît jouer sur la signification du nom de l'héroïne, comme le montrent ses allusions à Neith, la déesse de Saïs. Voir les notes sur II, 4, 7; III, 9; XV, 1; XVI, 13-17; XXIV, 16.

9. La renommée de sa beauté se répandit dans tout ce pays et jusqu'à ses limites extrêmes : comparer Apulée, *Métamorphoses,* IV, XXIX, 1.

10. Il y avait une grande discorde parmi eux à cause d'elle : souvenir probable du jugement de Pâris.

11. Le fils premier-né de Pharaon : ce personnage, qui joue un rôle important dans le roman, vient d'*Exode,* XI, 5.

13. L'expression «toute la terre» ne peut guère désigner ici le monde entier; c'est une désignation globale de la basse et de la haute Égypte.

inférieure? N'es-tu pas le roi de toute la terre? [14] Non, voici plutôt, la fille du roi Joachim t'est promise, c'est une reine fort belle, prends-la pour ta femme.»

Arrivée de Joseph à Héliopolis

II [1] Aséneth méprisait et dédaignait tout homme, et nul homme ne l'avait jamais vue, car Pentéphrès possédait une tour, située dans sa maison, très grande et très haute. [2] Au haut de la tour se trouvait un appartement comprenant dix chambres. [3] La première chambre était grande et de belle apparence, pavée de pierres de couleur rouge, et ses murs étaient revêtus de pierres précieuses de diverses couleurs. [4] Le plafond de cette chambre était en or, et à l'intérieur de cette chambre étaient fixées des statues des dieux égyptiens, innombrables, d'or et d'argent. [5] Tous ces dieux, Aséneth les vénérait, les craignait et leur offrait des sacrifices. [6] La seconde chambre contenait les coffrets d'Aséneth avec toute sa parure. [7] Il y avait dans cette chambre beaucoup d'or, de l'argent, des vêtements tissés d'or, des pierres précieuses et choisies et de fins linons. [8] Là se trouvait toute sa parure de vierge. [9] La troisième chambre contenait tous les biens de la terre, c'était le trésor d'Aséneth. [10] Sept vierges possédaient chacune l'une des sept autres chambres. [11] Elles étaient au service d'Aséneth et avaient le même âge, car elles étaient nées la même nuit qu'Aséneth; elles étaient très

II 1-2. Motif folklorique de la jeune fille à la tour.

3. La description de la chambre d'Aséneth fait songer à celle de Psyché, Apulée, *Métamorphoses,* V, 1, 5.

4-5. Les idoles d'Aséneth sont installées dans sa chambre, comme dans le sanctuaire d'une déesse.

4. Le plafond de cette chambre était en or : de même, selon Apulée, *Métamorphoses,* V, 1, 6, les murs du palais de Psyché sont faits de blocs d'or massif.

7. Des vêtements tissés d'or [...] et de fins linons : comparer II, 15; III, 9; XIII, 2; XVIII, 4-5. L'insistance sur les tissus précieux dont Aséneth est vêtue est intentionnelle. C'est une allusion à Neith, «maîtresse des étoffes» et créatrice du tissage.

10-11. Les sept vierges, belles «comme les étoiles du ciel», forment, sans doute, une constellation. Il faut songer à la Grande Ourse, qui, au témoignage de Proclus, *In Timaeum,* 30 B, tenait Saïs, la ville de Neith, sous sa bénéfique influence.

belles, comme les étoiles du ciel, et jamais un homme ou un jeune garçon n'avait eu de rapports avec elles. [12] La grande chambre d'Aséneth, où vivait la vierge, avait trois fenêtres. [13] La première fenêtre donnait sur la cour, à l'est, la seconde regardait au nord, vers la rue, et la troisième au midi. [14] Un lit d'or était placé dans la chambre et orienté à l'est. [15] Le lit était recouvert de pourpre tissée d'or, et brodé de fil violet et de lin fin. [16] Sur ce lit, Aséneth dormait seule, aucun homme ni aucune femme ne s'y était jamais assis, à l'exception de la seule Aséneth. [17] Il y avait une grande cour tout autour de la maison et, encerclant la cour, un mur très haut, construit avec de grandes pierres quadrangulaires. [18] La cour avait quatre portails de fer, gardés [chacun] par dix-huit solides jeunes gens en armes. [19] À l'intérieur de la cour se trouvaient plantées, le long du mur, toutes sortes de variétés d'arbres fruitiers, et tous leurs fruits étaient mûrs, car c'était la saison de la moisson. [20] Il y avait à droite de la cour une source abondante, au-dessous de laquelle se trouvait une grande vasque qui en recevait l'eau ; de là partait un ruisseau à travers la cour, qui arrosait tous les arbres de cette cour.

III [1] Le quatrième mois, le dix-huitième jour du mois, Joseph arriva dans le territoire d'Héliopolis. [2] Quand il approcha de cette ville, Joseph envoya en avant douze hommes à Pentéphrès, le prêtre d'Héliopolis, pour dire : [3] « Je descendrai aujourd'hui chez toi, car il est midi et c'est l'heure de déjeuner ; grande est la chaleur du soleil et je me reposerai sous ton

14. Un lit d'or : comparer *Esther,* I, 6. Le lit est orienté vers l'est, sans doute pour permettre la prière au soleil levant.

16. La couche d'Aséneth est pure. Nul homme — ce qui va de soi — ne l'a partagée, nulle femme non plus. On devine une allusion aux tribades.

18. « Chacun » est, sans doute, une glose venue de l'impossibilité de diviser un effectif de dix-huit hommes en quatre groupes égaux. Les dix-huit jeunes gens pourraient former, comme les sept vierges, une constellation, peut-être celle du Bélier, constituée de dix-huit étoiles.

III 1. Le quatrième mois, le dix-huitième jour du mois : voir I, I et la note.

2. Les douze hommes, envoyés par Joseph, figurent, sans doute, les douze signes du zodiaque.

toit. » [4] Pentéphrès l'entendit et se réjouit d'une très grande joie et dit : « Béni soit le Seigneur, le Dieu de Joseph ! » [5] Pentéphrès appela son intendant et lui dit : [6] « Hâte-toi de mettre la maison en ordre, et prépare un grand dîner, car Joseph, le Fort de Dieu, vient chez nous aujourd'hui. » [7] Aséneth entendit que son père et sa mère étaient revenus du champ de leur héritage, elle se réjouit et dit : [8] « J'irai voir mon père et ma mère, car ils sont revenus du champ de notre héritage. » [9] Aséneth se hâta de revêtir une robe de lin, violette, tissée d'or, elle ceignit une ceinture d'or, elle mit des bracelets à ses mains et à ses pieds, elle passa des pantalons dorés et elle mit autour de son cou une parure. [10] Elle était couverte de pierres précieuses, où l'on voyait partout inscrits les noms des dieux égyptiens, aussi bien sur les bracelets que sur les pierres ; de plus, les effigies des idoles étaient gravées sur les pierres. [11] Elle posa sur sa tête une tiare, elle serra un diadème autour de ses tempes et d'un voile elle se couvrit la tête.

IV [1] Elle se hâta de descendre l'escalier de son appartement, elle vint vers son père et sa mère et elle les salua. [2] Pentéphrès et sa femme se réjouirent d'une grande joie à propos de leur fille Aséneth — ses parents, en effet, la voyaient parée comme une épouse divine. [3] Ils apportèrent toutes les bonnes choses qu'ils

4. L'expression « se réjouir d'une très grande joie » se retrouve en IV, 2 ; VII, 10 ; IX, 1 ; XV, 12 ; XXIV, 5 ; c'est un « septuagintisme », voir *Jonas,* IV, 6 (Septante) et comparer *Matthieu,* II, 10.

6. Joseph, le Fort de Dieu : cette expression, que l'on retrouve en XVIII, 1-2, pourrait n'être pas totalement dépourvue de valeur messianique. Elle paraît tirée de *Genèse,* XLI, 43. Voir aussi *Jubilés,* XL, 7 et la note.

7. L'expression « champ de notre héritage » ou « champ de leur héritage », ou encore « champ de son héritage », se retrouve au verset 8 et en IV, 3 ; XVI, 2 ; XX, 5 ; XXIV, 14 ; XXVI, 1 ; c'est un hébraïsme.

9. Elle ceignit une ceinture d'or, elle mit des bracelets à ses mains et à ses pieds [...] et elle mit autour de son cou une parure : l'insistance avec laquelle l'auteur énumère les bijoux d'Aséneth est intentionnelle. C'est une allusion à Neith, « la dame aux bracelets ».

10. Les pierres précieuses où se trouvent inscrits les noms des dieux égyptiens sont des intailles. L'Antiquité nous a légué un grand nombre de ces pierres gravées.

11. D'un voile elle se couvrit la tête : comparer XIV, 17 ; XVIII, 6.

IV 2. Comme une épouse divine : en tant qu'épouse du futur roi

avaient rapportées du champ de leur héritage et ils les donnèrent à leur fille. [4] Aséneth se réjouit de ces bonnes choses, des fruits, du raisin et des dattes, et des colombes, des grenades et des figues, car tout était à point. [5] Pentéphrès dit à sa fille Aséneth : «Mon enfant !» Celle-ci répondit : «Me voici, seigneur !» Il lui dit : «Assieds-toi donc entre nous et je te dirai ce que j'ai à te dire.» [6] Aséneth s'assit entre son père et sa mère. [7] Pentéphrès, son père, saisit de sa main droite la main droite de sa fille et lui dit : «Mon enfant !» Aséneth répondit : «Que mon seigneur et mon père parle donc !» [8] Pentéphrès lui dit : «Voici, Joseph, le Fort de Dieu, vient chez nous aujourd'hui, c'est lui qui est le chef de tout le pays d'Égypte ; Pharaon l'a nommé chef de tout notre pays, et il approvisionne en blé toute la contrée et il la sauvera de la famine qui va venir. [9] Joseph est un homme pieux, chaste et vierge, comme toi aujourd'hui ; c'est un homme puissant par sa sagesse et ses connaissances, et l'Esprit de Dieu est sur lui et la

d'Égypte, Aséneth peut être considérée comme l'épouse du dieu. On sait que, pour les Égyptiens, et jusqu'à l'époque romaine, c'est le dieu qui prenait la forme du Pharaon et s'unissait à la reine. Il faut ici rappeler la scène classique du temple de Hatshepsout à Deir el-Bahari : sous les traits du Pharaon, le dieu s'approche de la jeune mère pour s'unir à elle.

4. La mention des colombes, dans cette liste d'offrandes végétales, immédiatement après les dattes, est curieuse. Elle pourrait avoir été amenée par certaines représentations égyptiennes, associant pigeons et palmiers.

6-7. La scène est étrange. L'auteur attache certainement une valeur symbolique à la main droite. Comparer V, 6, 11 ; VIII, 4, 9 ; XVI, 9 ; XX, 1, 4 ; XXII, 7 ; XXIII, 8 ; XXVIII, 15.

8. C'est lui qui est le chef de tout le pays d'Égypte : d'après *Genèse,* XLV, 26. Il approvisionne en blé toute la contrée : comparer *Genèse,* XLVII, 12, 17, 19 ; plus bas, en XXV, 6, Joseph est appelé «roi de tout le pays», «sauveur» et «fournisseur de blé».

9. Pieux : terme quasi technique dans le roman de *Joseph et Aséneth* pour désigner les Hébreux. Voir VIII, 5, 6, 7 ; XX, 8 ; XXII, 8 ; XXIII, 9, 10 ; XXVIII, 4 ; XXIX, 3. Chaste : l'une des vertus prêtée le plus souvent à Joseph par la tradition. Voir *Testament de Joseph,* IV, 1-2 ; *IV Maccabées,* II, 2 ; Philon, *De Josepho,* 40 ; selon Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* II, III, 48, la femme de Putiphar aurait prétendu que Joseph n'avait que «l'apparence de la chasteté». Vierge : se dit ordinairement d'une femme. Rappelons, toutefois, que dans *Apocalypse de Jean,* XIV, 4, les cent quarante-quatre mille rachetés sont appelés «vierges», car «ils ne sont pas souillés avec les femmes». Dans le *Martyre de sainte Pélagie,* Abel est appelé «vierge» ; dans le roman d'Achille Tatius, V,

Grâce du Seigneur avec lui. [10] Viens donc, mon enfant, et je te donnerai à lui pour femme, et tu seras son épouse et il sera ton époux à jamais. » [11] Quand Aséneth entendit les paroles de son père, une abondante sueur de sang se répandit sur elle ; en proie à une violente colère, elle lança à son père des regards obliques et dit : [12] « Pourquoi mon seigneur et mon père parle-t-il ainsi et veut-il par de telles paroles me livrer comme une prisonnière à un homme d'une autre race, à ce fuyard qui a été vendu en esclavage ? [13] N'est-ce pas lui le fils du berger du pays de Canaan que son père a abandonné ? [14] N'est-ce pas lui qui couchait avec la femme de son maître et que son maître a fait jeter dans la prison de ténèbres et que Pharaon a tiré de prison, parce qu'il lui avait interprété son rêve ? [15] Non, mais je me marierai avec le fils premier-né du roi, car c'est lui qui est roi de tout le pays. » [16] Entendant cela, Pentéphrès eut honte de parler plus longtemps à sa fille de Joseph, car elle lui avait répondu avec insolence et colère.

V [1] Et voici, un serviteur abandonna la suite de Pentéphrès et dit : « Voici, Joseph est devant les portes de notre cour. » [2] Aséneth s'enfuit loin de son père et de sa mère. Elle monta à l'appartement, elle entra dans sa chambre et elle se tint à la fenêtre — la grande qui

XX, 5, Clitophon, dans une lettre à Leucippé, lui dit être aussi « vierge » qu'elle même, « pour autant qu'il y a une virginité masculine ». L'Esprit de Dieu est sur lui : d'après *Genèse*, XLI, 38. Comparer *Testament de Siméon*, IV, 4.

11. Une abondante sueur de sang se répandit sur elle : comparer *Testament d'Abraham*, A, XX, 5 ; *Luc*, XXII, 44.

13. N'est-ce pas lui le fils du berger du pays de Canaan que son père a abandonné ? : Assertion surprenante. Jacob passait, en effet, pour avoir aimé Joseph plus que tous ses autres fils (*Genèse*, XXXVII, 3 ; *Testament de Siméon*, II, 6 ; Philon, *De Josepho*, 4 ; Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, II, I, 9). On devine une fable antijuive, analogue à celles que nous font connaître nombre d'auteurs païens.

14. N'est-ce pas lui qui couchait avec la femme de son maître ? : Aséneth fait siennes les accusations de la femme de Putiphar. Comparer *Genèse*, XXXIX, 18 ; Philon, *De Josepho*, 50-51 ; Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, II, V, 54-57.

V 1. Un serviteur abandonna la suite de Pentéphrès : comparer XVIII, 1. Pentéphrès et Joseph sont de grands personnages, entourés d'une cohorte de serviteurs, tout comme Pharaon, selon *Genèse*, XLV, 16.

2. L'attitude d'Aséneth est sans équivoque : c'est celle d'une femme de mauvaise vie. Comparer *Proverbes*, VII, 6 ; *Testament de Joseph*, XIV, 1.

regardait à l'est — pour voir celui qui entrait dans la maison de son père. [3] Pentéphrès, sa femme et toute sa famille sortirent à la rencontre de Joseph. [4] On ouvrit les portes de la cour qui regardaient à l'est, et Joseph entra, assis sur le second char de Pharaon. [5] Quatre chevaux étaient attelés, blancs comme neige, aux freins d'or, et le char était couvert d'or. [6] Joseph était vêtu d'une merveilleuse tunique blanche, le vêtement de pourpre jeté sur lui était de lin tissé d'or, une couronne d'or était sur sa tête, et autour de la couronne il y avait douze pierres précieuses et sur les pierres douze rayons d'or, un sceptre royal était dans sa main droite. [7] Et il tenait tendu un rameau d'olivier chargé de fruits. [8] Joseph entra dans la cour et l'on ferma les portes. [9] Les étrangers, homme ou femme, restèrent dehors, car les gardiens des portails avaient fermé les portes. [10] Pentéphrès, sa femme et toute sa famille, à l'exception de leur fille Aséneth, vinrent se prosterner devant Joseph, le visage contre terre. [11] Joseph descendit de son char et les salua de la main droite.

Rencontre de Joseph et d'Aséneth

VI [1] Aséneth vit Joseph et son âme fut pénétrée d'une profonde douleur, ses entrailles furent rompues, ses genoux fléchirent, elle trembla de tout son corps, elle fut saisie d'une grande frayeur et, poussant des gémissements, elle dit : [2] «Où m'en irai-je et où me

4. Assis sur le second char de Pharaon : d'après *Genèse,* xli, 45.

5-6. Joseph est ici une figure du soleil : il conduit les chevaux du quadrige héliaque et porte la couronne radiée. Un sceptre royal : selon *Genèse,* xli, 42, Pharaon avait donné à Joseph son anneau. Il n'est rien dit du sceptre dans le texte biblique. En revanche, l'auteur de *Sagesse de Salomon,* x, 14, sait que Joseph avait reçu «le sceptre de la royauté». Quoi qu'il en soit notre auteur estime certainement que Joseph avait eu l'exercice de la royauté en Égypte. Voir xxix, 11 et la note.

7. Un rameau d'olivier : comparer *Testament de Lévi,* viii, 8.

VI 1. Description du «coup de foudre». Comparer, dans Apulée, *Métamorphoses,* V, xxii, 3, la description du trouble de Psyché à la vue de Cupidon.

2-8. Monologue d'Aséneth. Le procédé est familier aux auteurs des romans antiques.

2. Où me cacherai-je loin de sa face : d'après *Psaumes,* cxxxviii, 7

cacherai-je loin de sa face? Comment me considérera-t-il, Joseph, le fils de Dieu, sur qui j'ai dit de mauvaises paroles? [3] Où fuirai-je et me cacherai-je, car il voit toute cachette et rien de ce qui est caché ne lui échappe, grâce à la grande lumière qui est en lui? [4] Et maintenant, sois-moi favorable, ô Dieu de Joseph, car c'est par ignorance que j'ai dit de mauvaises paroles. [5] Que verrai-je donc, malheureuse que je suis ! N'ai-je pas dit : Joseph arrive, le fils du berger de Canaan? Et maintenant, voici, le soleil est venu du ciel vers nous sur son char et il est entré dans notre maison aujourd'hui. [6] Et moi, insensée et impudente, qui l'ai méprisé et qui ai dit de mauvaises paroles sur lui et qui n'ai pas su que Joseph est fils de Dieu ! [7] Car quel est celui d'entre les hommes qui engendrera jamais une telle beauté et quel sein enfantera une telle lumière? Malheureuse et insensée que je suis, car j'ai dit à mon père de mauvaises paroles. [8] Et maintenant que mon père me donne à Joseph comme servante et comme esclave, et je le servirai à jamais. »

VII [1] Joseph entra dans la maison de Pentéphrès et s'assit sur un siège et Pentéphrès lui lava les pieds et lui installa une table à part, car il ne mangeait pas avec les Égyptiens, parce que c'était pour lui une abomination. [2] Joseph dit à Pentéphrès et à toute sa famille : « Quelle est cette femme qui se tient sur la terrasse, près de la fenêtre? Qu'elle s'en aille donc de cette maison ! »

(Septante). Joseph est appelé « fils de Dieu », comme au verset 6, en XIII, 10 et XXI, 3.

3. Il voit toute cachette et rien de ce qui est caché ne lui échappe : allusion à une interprétation midrashique du nom de Sapnat-Panéak donné à Joseph par le Pharaon, d'après *Genèse,* XLI, 45 et qui signifierait, selon Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* II, VI, 91, « découvreur des choses cachées ».

4. Par ignorance : c'est une circonstance atténuante. Voir, plus bas, XVII, 7 et comparer *Testament de Juda,* XIX, 3.

7. Une telle beauté : la beauté de Joseph était légendaire. Voir *Genèse,* XXXIX, 6 ; *Testament de Siméon,* V, 1 ; *Testament de Joseph,* XVIII, 4 ; *Coran,* XII, 31.

VII 1. Pentéphrès lui lava les pieds : geste de grande déférence à l'endroit d'un hôte. Comparer *I Samuel,* XXV, 41 ; *Testament d'Abraham,* A, III, 7-9 ; *Jean,* XIII, 5. Une table à part : d'après *Genèse,* XLIII, 32.

2. Sur la terrasse : le mot grec, rendu par « terrasse », transcrit le latin *solarium.* Pour l'attitude d'Aséneth, voir V, 2 et la note.

[3] Car Joseph craignait qu'elle aussi ne l'importunât, car toutes les femmes et les filles des magnats et des satrapes de tout le pays d'Égypte l'importunaient, voulant partager sa couche. [4] Nombre des femmes et des filles des Égyptiens, toutes celles qui voyaient Joseph, souffraient à la vue de sa beauté. Elles lui envoyaient leurs messagers avec de l'or, de l'argent et des cadeaux coûteux. [5] Joseph les retournait avec des menaces et des insultes, disant : « Je ne pécherai pas devant le Dieu d'Israël. » [6] Joseph avait toujours le visage de son père Jacob devant les yeux et il se souvenait des commandements de son père. En effet, Jacob disait à Joseph et à ses frères : « Gardez-vous absolument, mes enfants, de vous unir à une femme étrangère, car c'est perdition et corruption. » [7] C'est pourquoi Joseph avait dit : « Que cette femme s'en aille de cette maison ! » [8] Pentéphrès lui dit : « Seigneur, celle que tu as vue dans l'appartement n'est pas une étrangère, mais c'est notre fille, une vierge qui hait tout homme, et qu'aucun homme n'a jamais vue, si ce n'est toi seul, aujourd'hui. [9] Si tu le désires, elle viendra et elle s'entretiendra avec toi, car notre fille est ta sœur. » [10] Joseph se réjouit d'une grande joie, car Pentéphrès avait dit : « C'est une vierge

3. Joseph craignait qu'elle aussi ne l'importunât : comparer *Testament de Joseph,* III, 6 et noter la position symétrique de Joseph et d'Aséneth. Aséneth est courtisée par « tous les fils des magnats, des satrapes et des rois » (I, 9) ; Joseph est importuné par « toutes les femmes et les filles des magnats et des satrapes ». Ici encore, Joseph répond au portrait du héros du roman antique, traînant tous les cœurs après lui. Comparer Xénophon d'Éphèse, I, V, 4.

4-5. Tradition voisine dans le targoum Neofiti sur *Genèse,* XLIX, 2 : « Les filles des rois et des princes t'observaient des embrasures et t'écoutaient des fenêtres ; elles jetaient devant toi des bracelets, des anneaux, des colliers, des broches et toutes sortes d'objets en or, espérant que tu lèverais les yeux et regarderais l'une d'elles. »

6. Joseph avait toujours le visage de son père Jacob devant les yeux : vieux thème haggadique attesté dans *Berêshit Rabba,* LXXXVII, 7 ; *Pirqey de Rabbi Éliézer,* XXXIX. Il se souvenait des commandements de son père : comparer *Jubilés,* XXXIX, 6-7 ; *Testament de Joseph,* III, 3. Gardez-vous absolument, mes enfants, de vous unir à une femme étrangère : condamnation explicite des mariages mixtes. Voir *Testament de Lévi,* IX, 10 et la note.

9. Notre fille est ta sœur : on a voulu voir là les traces d'un scène de reconnaissance où Joseph aurait retrouvé en Aséneth la fille de Dinah. Voir la note sur I, 7.

qui hait tout homme. » [11] Joseph dit à Pentéphrès et à sa femme : « Si c'est votre fille, qu'elle vienne donc, parce qu'elle est ma sœur, et je vais l'aimer, à partir d'aujourd'hui, comme ma sœur. »

VIII [1] La mère d'Aséneth monta à l'appartement et conduisit Aséneth auprès de Joseph. Pentéphrès dit à sa fille, Aséneth : « Salue ton frère, car lui aussi est vierge, comme tu l'es toi aussi aujourd'hui, et il hait toute femme étrangère, comme toi aussi tu hais tout homme étranger. » [2] Aséneth dit à Joseph : « Salut, seigneur, béni du Dieu Très-Haut. » Joseph lui répondit : « Que le Dieu qui donne la vie à l'univers te bénisse ! » [3] Et Pentéphrès dit à Aséneth : « Approche et embrasse ton frère. » [4] Quand elle s'approcha pour embrasser Joseph, Joseph étendit sa main droite, la posa sur la poitrine d'Aséneth et dit : [5] « Il ne convient pas à un homme pieux, qui bénit de sa bouche le Dieu vivant, et qui mange le pain bénit de la vie, et qui boit la coupe bénite d'immortalité, et qui est oint de l'onction bénite

11. Joseph appelle Aséneth « ma sœur » et, en VIII, 1 et 3, Pentéphrès désignera Joseph à sa fille en l'appelant « ton frère ». Une allusion à la légende d'Aséneth, fille de Dinah, n'est pas exclue. Toutefois l'idée d'une parenté charnelle de Joseph et d'Aséneth est sans grand intérêt pour l'auteur, qui ne retient qu'une parenté, spirituelle, celle que la virginité crée entre ceux qui confessent le Dieu Très-Haut. Voir VIII, 1.

VIII 2. « Le Dieu Très-Haut » ou « le Très-Haut », comme en XIV, 7 ; XV, 7, 8 ; XVII, 5 ; XXI, 3, 4 ; *'elyôn* dans la Bible hébraïque (voir, entre autres, *Genèse,* XIV, 18 et la note ; *Nombres,* XXIV, 16 ; *Deutéronome,* XXXII, 8 ; *Hypsistos* dans la version des Septante ; nombreuses attestations dans la littérature intertestamentaire : *Jubilés,* VII, 36 ; XII, 19 ; XXI, 22, 23, 25 ; *Oracles sibyllins,* III, 519, 580, 719 ; *Testament de Siméon,* II, 5 ; VI, 7 ; *Testament de Lévi,* III, 10 ; IV, 1 et très souvent ; *I Hénoch,* X, 1 ; XLVI, 7 ; XCIV, 8 ; XCVIII, 11 ; *IV Esdras,* III, 3 ; IV, 2 et très souvent ; *II Baruch,* LXIV, 6, 8 ; LXXVII, 4, 21 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XXXII, 14 ; LIII, 2 ; *Vie latine d'Adam et Ève,* XV, 3 ; *Testament de Salomon,* I, 7 ; XI, 6 ; attestation de *'elyôn* dans les textes de Qoumrân : *Règle de la Communauté,* IV, 22 ; X, 12 ; XI, 15 ; *Hymnes,* IV, 31 ; VI, 33 ; *Écrit de Damas,* B, II, 8. Qui donne la vie à l'univers : même formule, plus bas, au verset 10. Comparer *II Esdras,* XIX, 6 ; *I Timothée,* VI, 13.

5. Noter la triple opposition pain de vie-pain d'étouffement ; coupe d'immortalité-coupe de traîtrise ; onction d'incorruptibilité-onction de perdition, et, pour le fond, voir XV, 4 et la note. Il ne convient pas à un homme pieux [...] d'embrasser une femme étrangère : tout contact intime entre un Juif et une Égyptienne est prohibé, à plus forte raison toute union. Voir VII, 6 et la note. Les idoles mortes et muettes : comme en XII, 6. Rapprocher *Habacuc,* II, 18.

d'incorruptibilité, d'embrasser une femme étrangère, elle qui bénit de sa bouche des idoles mortes et muettes, et qui mange à leur table le pain d'étouffement, et qui boit, lors de leurs libations, la coupe de traîtrise, et qui est ointe de l'onction de perdition. [6] Mais un homme pieux embrassera sa mère, et la sœur qui appartient à sa tribu et à sa famille, et la femme qui partage sa couche, elles qui bénissent de leur bouche le Dieu vivant. [7] De même, également, il ne convient pas à une femme pieuse d'embrasser un homme étranger, car c'est une abomination devant Dieu. » [8] Quand Aséneth entendit les paroles de Joseph, elle fut très affligée et elle se mit à pousser des gémissements, et, comme elle regardait Joseph, ses yeux se remplirent de larmes. [9] À sa vue, Joseph eut grand-pitié d'elle, car Joseph était doux, miséricordieux et craignant le Seigneur. Il leva la main droite au-dessus de la tête d'Aséneth et dit :

Joseph bénit Aséneth

[10] « Seigneur, Dieu de mon père Israël,
toi qui es le Très-Haut, le Fort,
qui donnes la vie à l'univers,
et qui appelles des ténèbres à la lumière,
et de l'erreur à la vérité,
et de la mort à la vie,
toi-même, Seigneur, donne la vie à cette vierge,
et bénis-la.

[11] Renouvelle-la par ton Esprit,

7. Une abomination devant Dieu : comme en *Deutéronome,* XXIV, 4.
9. Les larmes d'Aséneth ne manquent pas d'apitoyer Joseph.
10. Le Fort : comme en *Psaumes,* XXIII, 8 (Septante) ; XLIV, 4, 6 (Septante) ; LXXXVIII, 9 (Septante) ; *pseudo-Phocylide,* 54 ; *Épître d'Aristée,* 139. Des ténèbres à la lumière : formule très voisine en XV, 13. Ce doit être l'écho d'une liturgie d'admission des prosélytes. Voir Philon, *De virtutibus,* 179 et comparer *Ecclésiastique,* XVII, 26 ; *Testament de Joseph,* XIX, 3 ; *Testament d'Abraham,* B, VII, 11 ; *Odes de Salomon,* XI, 19 ; *Actes des apôtres,* XXVI, 18 ; *I Pierre,* II, 9 ; *I Clément,* LIX, 2 ; *Livre de Comarius,* 16 ; *Coran,* II, 258 ; V, 18. De l'erreur à la vérité : comparer *Constitutions apostoliques,* VII, XXXIX, 3. De la mort à la vie : comparer *Constitutions apostoliques,* VII, XXXIX, 3 ; *Jean,* V, 24 ; *I Jean,* III, 14 ; *Livre de Comarius,* 16.
11. Renouvelle-la [...], reforme-la [...], revivifie-la : voir XV, 4 et la

reforme-la de ta main [cachée],
revivifie-la de ta vie,
qu'elle mange ton pain de vie,
qu'elle boive ta coupe de bénédiction
— elle que tu as choisie avant sa naissance —
et qu'elle entre dans ton repos,
celui que tu as préparé pour tes élus. »

Larmes d'Aséneth

IX [1] Aséneth se réjouit à la bénédiction de Joseph d'une très grande joie, et elle se hâta de monter à son appartement, et elle se jeta sans force sur son lit, car elle était en proie à la joie, à la tristesse et à une grande frayeur ; et une sueur abondante se répandit sur elle, quand elle entendit les paroles venant de Joseph qui lui avait parlé au nom du Dieu Très-Haut. [2] Elle pleura des larmes abondantes et amères, elle se détourna de ses dieux qu'elle vénérait et elle attendit la venue du soir. [3] Joseph mangea et but et dit à ses serviteurs : « Attelez les chevaux au char, car — disait-il — je m'en vais faire le tour de toute la ville et du pays. » [4] Pentéphrès dit à Joseph : « Que mon seigneur passe la nuit ici aujourd'hui, et demain matin tu reprendras ton chemin. » [5] Joseph lui dit : « Non, mais je partirai aujourd'hui, car c'est le jour où Dieu a commencé à faire ses œuvres, et, le huitième jour, je retournerai moi aussi de nouveau chez vous et je passerai la nuit ici. »

X [1] Alors Pentéphrès et sa famille s'en allèrent à leur champ. [2] Aséneth resta seule avec les vierges et, se laissant aller, elle pleura jusqu'au coucher du soleil. Elle ne mangea pas de pain et elle ne but pas d'eau, mais,

note. De ta main [cachée] : le mot entre crochets vient prolonger indûment la ligne et doit être considéré comme une glose. « Elle que tu as choisie avant sa naissance » renvoie à l'élection et à la prédestination d'Aséneth.

IX 1. Elle était en proie à la joie, à la tristesse et à une grande frayeur : cliché romanesque du héros ou de l'héroïne en proie à des sentiments contradictoires.

5. Je partirai aujourd'hui, car c'est le jour où Dieu a commencé à faire ses œuvres : Joseph quitte donc Héliopolis un dimanche.

pendant que toutes dormaient, elle seule veillait. [3] Elle ouvrit la porte, descendit près du portail et trouva la portière qui dormait avec ses enfants. [4] Aséneth se hâta de décrocher la tenture de cuir et elle la remplit de cendre, la rapporta à l'appartement et la déposa sur le sol. [5] Puis elle ferma la porte solidement, elle mit en travers le verrou de fer, et elle gémit à grands coups de soupirs et de pleurs. [6] La vierge qu'Aséneth aimait plus que toutes les autres vierges entendit le gémissement de sa maîtresse : elle réveilla les autres vierges, vint et trouva la porte fermée. [7] Elle prêta l'oreille aux gémissements et aux pleurs d'Aséneth et dit : « Pourquoi es-tu triste, maîtresse, et qu'est-ce qui te pèse ? Ouvre-nous pour que nous puissions te voir ! » [8] Aséneth leur dit, de l'intérieur où elle était enfermée : « J'ai grand mal à la tête, je me repose sur mon lit et je n'ai pas la force de vous ouvrir maintenant, car je suis faible de tous mes membres, allez plutôt chacune dans votre chambre. » [9] Aséneth se leva, ouvrit doucement la porte et passa dans sa deuxième chambre où se trouvaient ses coffrets à parure, elle ouvrit son coffre et sortit une tunique noire et couleur de suie. [10] C'était sa tunique de deuil, celle qu'elle avait portée à la mort de son frère premier-né. [11] Aséneth enleva sa robe royale et elle mit sa robe noire, puis elle dénoua sa ceinture dorée, elle se ceignit d'une corde, et elle ôta la tiare de sa tête et son diadème et les bracelets de ses mains. [12] Elle prit à pleines mains sa robe favorite et elle la jeta par la fenêtre aux mendiants. [13] Elle prit tous ses dieux d'or et

X 3-8. Toute la scène décrite dans ces versets est à rapprocher d'une scène semblable décrite par Apollonius de Rhodes, *Argonautiques,* III, 616-680 ; voir aussi Apulée, *Métamorphoses,* V, v, 4-6.

9. Une tunique noire et couleur de suie : on songe au « manteau d'un noir profond » que portait Isis, selon Apulée, *Métamorphoses,* XI, III, 5. Se rappeler que les serviteurs d'Isis, les mélanéphores, étaient vêtus de vêtements noirs qu'ils portaient sans doute lors de la passion d'Osiris.

10. À la mort de son frère premier-né : l'Ancien Testament et la tradition juive ignorent tout d'un frère d'Aséneth. Sa présence s'explique tout naturellement dans l'atmosphère égyptisante du roman. Aséneth est la figure d'Isis, pleurant son frère Osiris. On ne cédera pas pourtant à la tentation de se livrer à une relecture isiaque du roman. Joseph, qui, ailleurs, fut assimilé à Osiris, n'a dans le roman aucun trait proprement osirien. Aséneth est la figure d'Isis, parce que Neith fut assimilée à Isis. Voir la note sur I, 8.

13. Aséneth est une iconoclaste ; comme Abraham, elle détruit les

d'argent, qui étaient innombrables, elle les brisa en petits morceaux, et elle les jeta aux pauvres et aux indigents. [14] Elle prit son dîner royal, les viandes grasses, les poissons, les morceaux de viande, tous les sacrifices faits à ses dieux et les vases du vin de leurs libations et elle les jeta tous par la fenêtre, à manger aux chiens. [15] Après cela, elle prit la cendre et la versa sur le sol. [16] Puis elle prit un sac et elle se ceignit les reins ; elle défit la tresse de sa tête et elle se couvrit de cendre. [17] Elle se frappa la poitrine à coups redoublés de ses deux mains, elle se jeta sur la cendre et elle pleura amèrement, toute la nuit, en gémissant jusqu'au matin. [18] Au matin, Aséneth se leva, et voici ce qu'elle vit : la cendre, sous elle, mêlée à ses larmes, était devenue comme un limon. [19] Et Aséneth tomba de nouveau le visage dans la cendre jusqu'au coucher du soleil. [20] Ainsi fit Aséneth pendant sept jours, sans goûter à rien.

XI [1] Le huitième jour, Aséneth releva la tête du sol où elle gisait, car elle avait les membres brisés à la suite de sa grande humiliation.

Prière d'Aséneth

XII [1] Elle étendit ses mains vers l'Orient, leva ses yeux vers le ciel et dit :

idoles. Comparer *Jubilés*, xii, 12 ; *Apocalypse d'Abraham*, v ; *Coran*, xxi, 59 ; xxxvii, 91 ; voir aussi *Testament de Job*, v, 2.

16. Prendre le sac et la cendre en signe de deuil. Voir, par exemple, *Isaïe*, xxxii, 11 ; *Daniel*, ix, 3. Elle défit sa tresse : nouveau rite de pénitence.

17. Elle se frappa la poitrine : geste de désespoir.

18. La cendre, sous elle, mêlée à ses larmes, était devenue comme un limon : c'est un prodige, mais dont le sens reste un peu incertain.

20. Jeûne de sept jours, comme en *IV Esdras*, v, 13, 20 ; vi, 31, 35 ; ix, 23 ; xii, 51 ; *II Baruch*, ix, 2 ; xii, 5 ; xxi, 1 ; xlvii, 2.

XI 1. Le huitième jour : comparer *IV Esdras*, vi, 36.

XII 1. Le manuscrit *B* porte en suscription : «Prière et confession d'Aséneth». Elle étendit ses mains vers l'Orient : importante attestation de la prière vers l'Orient. Pour la prière au soleil levant chez les Esséniens, voir Flavius Josèphe, *Guerre juive*, II, viii, 128 ; le recueil de prières quotidiennes trouvé dans la grotte IV de Qoumrân

2 «Seigneur, Dieu des siècles,
toi qui donnes à tous le souffle de vie,
qui as produit à la lumière ce qui était invisible,
qui as créé l'univers et rendu apparent ce qui était sans apparence,
3 qui as élevé le ciel et affermi la terre sur les eaux,
qui as fixé les grandes pierres sur l'abîme de l'eau,
elles qui ne seront pas submergées,
mais qui sans défaillir font ta volonté,
4 Seigneur, mon Dieu, c'est à toi que je crierai,
prête attention à ma prière,
et c'est à toi que je confesserai mes péchés,
et c'est à toi que je dévoilerai mes iniquités.
5 J'ai péché, Seigneur, j'ai péché,
j'ai commis l'iniquité et l'impiété et j'ai dit de mauvaises paroles devant toi.
Ma bouche a été souillée, Seigneur, par les sacrifices des idoles,

(*4Q* 503) et la prière insérée dans le *Testament de Lévi,* II, 3. Pour les Thérapeutes, voir Philon, *De vita contemplativa,* 89 et comparer *Sagesse de Salomon,* XVI, 28.

2. Dieu des siècles : comparer *Ecclésiastique,* XXXVI, 17 ; *Tobit,* XIII, 15 (Sinaiticus). Toi qui donnes à tous le souffle de vie : comparer *Genèse,* II, 7 ; *Proverbes,* XXIV, 12 (Septante). Qui as produit à la lumière ce qui est invisible : comparer Philon, *De somniis,* I, 76 ; *Hébreux,* XI, 3 ; *Corpus hermeticum,* V, 1 et, surtout, *II Hénoch,* XXIV, 5-XXV, 1 : «Ayant médité d'établir un fondement pour faire une création visible, j'ordonnai dans les profondeurs que montât, visible, une des choses invisibles.»

3. «Élever le ciel» est un des traits les plus caractéristiques de la cosmogonie héliopolitaine. Les grandes pierres sur l'abîme de l'eau : comparer *II Hénoch,* XXVII, 1-XXVIII, 1 : «Entourant l'éther de lumière, je l'épaissis et l'étendis au-dessus des ténèbres, et des eaux j'affermis de grandes pierres.» Qui, sans défaillir, font ta volonté : comparer *I Esdras,* IX, 9 ; *IV Machabées,* XVIII, 16 ; *Livre des Antiquités bibliques,* VI, 11. L'idée que les éléments sont soumis à la volonté de Dieu et exécutent ses décrets est juive, voir *Ecclésiastique,* XVI, 28 ; *Règle de la Communauté,* III, 16 ; *Testament de Nephtali,* III, 2 ; *Psaumes de Salomon,* XVIII, 10-12.

4. Je confesserai mes péchés : on peut se demander si le zèle avec lequel Aséneth reconnaît ses fautes, n'est pas, en fait, une critique indirecte de la «confession négative égyptienne». Comparer *Testament d'Issachar,* III, 3-4 et la note.

5. J'ai péché, Seigneur, j'ai péché, j'ai commis l'iniquité et l'impiété : comparer *Daniel,* IX, 5, mais la confession d'Aséneth est individuelle et non pas collective. Voir plutôt *Vie grecque d'Adam et Ève,* XXXII, 2. Ma bouche a été souillée, Seigneur, par les sacrifices des idoles, et à la table des dieux égyptiens : Aséneth est souillée par la consommation des idolothytes. Voir VIII, 5 et comparer *I Corinthiens,* X, 21.

et à la table des dieux égyptiens.
[6] J'ai péché, Seigneur, devant toi, j'ai péché et j'ai commis l'iniquité,
en adorant des idoles mortes et muettes,
et je ne suis pas digne d'ouvrir la bouche vers toi, misérable que je suis !
[7] J'ai péché, Seigneur, devant toi,
moi, la fille de Pentéphrès, le prêtre,
l'insolente et l'orgueilleuse ;
c'est à toi que j'apporte, Seigneur, ma prière,
et c'est à toi que je crierai :
"Délivre-moi de mes persécuteurs",
car c'est auprès de toi que je me suis réfugiée,
comme un enfant auprès de son père et de sa mère.
[8] Et toi, Seigneur, étends tes mains sur moi,
comme un père affectueux et tendre,
et arrache-moi de la main de l'Ennemi.
[9] Car voici, le lion sauvage des temps anciens me poursuit,
et ses petits sont les dieux égyptiens,
eux que j'ai rejetés loin de moi et que j'ai détruits,
et leur père, le Diable, cherche à m'engloutir.
[10] Mais toi, Seigneur, délivre-moi de ses griffes,
et de sa gueule tire-moi,
de peur qu'il ne me saisisse comme un loup et me déchire
et me jette dans l'abîme de feu
et dans la tempête de la mer,
et que la grande baleine ne m'engloutisse.
[11] Sauve-moi, Seigneur, moi qui suis désolée,
car mon père et ma mère m'ont reniée,
car j'ai détruit et brisé leurs dieux ;

7. Délivre-moi de mes persécuteurs : renvoie à *Psaumes*, CXLII, 7.

8. L'Ennemi : désigne Satan. Voir la note sur *Testament de Dan*, VI, 2.

9. «Le lion sauvage des temps anciens», dont les petits sont les dieux égyptiens, n'est autre qu'Atoum, le dieu-soleil d'Héliopolis. Leur père, le Diable, cherche à m'engloutir : comparer *Jean*, VIII, 44 : «Vous avez pour père le Diable»; *I Pierre*, V, 8 : «Votre adversaire, le Diable, comme un lion rugissant, rôde, cherchant qui dévorer.»

10. Le rapprochement de l'abîme de feu et de la tempête provient, sans doute, de l'apocalyptique égyptienne, car on le retrouve dans le texte sahidique de l'*Histoire de Joseph le Charpentier*, XXIII, 4 : «L'agonie le poursuivait, telle une violente tempête ou un grand feu qui dévore une masse de bois.»

et maintenant je suis orpheline et désolée,
et je n'ai d'autre espérance qu'en toi, Seigneur,
car tu es le père des orphelins,
des persécutés le protecteur,
et des opprimés le défenseur.

12 Car voici, tous les biens de mon père Pentéphrès sont éphémères et incertains, mais les demeures de ton héritage, Seigneur, sont incorruptibles et éternelles.

XIII 1 «Prends soin de ma situation d'orpheline, Seigneur, parce que c'est auprès de toi que je me suis réfugiée, Seigneur. 2 Voici, j'ai ôté la robe royale tissée d'or et j'ai revêtu une tunique noire. 3 Voici, j'ai dénoué ma ceinture dorée et j'ai ceint la corde et le sac. 4 Voici, le diadème de ma tête, je l'ai rejeté et je me suis couverte de cendre. 5 Voici, le sol de ma chambre, pavé de pierres de diverses couleurs et de couleur rouge, et arrosé de parfums, est maintenant arrosé de mes larmes et couvert de poussière. 6 Voici, mon Seigneur, de la cendre et de mes larmes s'est formée beaucoup de boue, comme sur une large route. 7 Voici, Seigneur, mon dîner royal et les viandes grasses je les ai donnés aux chiens. 8 Et voici, pendant sept jours et sept nuits, je n'ai pas mangé de pain ni bu d'eau, ma bouche est desséchée comme la peau d'un tambourin, ma langue est comme de la corne, mes lèvres sont comme un tesson, mon visage est défait et mes yeux disparaissent sous la brûlure de mes larmes. 9 Mais, Seigneur, pardonne-moi, parce que j'ai péché par igno-

11. Je suis orpheline et désolée, et je n'ai d'autre espérance qu'en toi : comparer la prière d'Esther, *Esther,* IV, 17 *l* (Septante).

12. Comparer *II Corinthiens,* IV, 18 : «Les choses visibles ne sont que pour un temps, les invisibles sont éternelles.» Voir aussi *Homélies clémentines,* II, XV, 2.

XIII Ce chapitre n'apprend rien de nouveau au lecteur et paraît résumer les pages antérieures en en reprenant certaines expressions caractéristiques. Rien ne permet cependant d'y voir l'ajout d'un rédacteur.

2. Comparer X, 11 et X, 9.
3. Comparer X, 11 et X, 16.
4. Comparer de nouveau X, 11 et X, 16.
6. Comparer X, 18.
7. Comparer X, 14.
8. Sept jours et sept nuits : comparer X, 20.

rance contre toi et dit des blasphèmes contre mon seigneur, Joseph. [10] Je n'ai pas su, misérable que je suis, qu'il est ton fils, Seigneur, car les gens m'ont dit que Joseph est le fils du berger du pays de Canaan, je les ai crus, j'ai été égarée, j'ai méprisé ton élu, Joseph, et j'ai dit du mal de lui, ignorant qu'il est ton fils. [11] Car quel est celui d'entre les hommes qui a engendré une telle beauté et qui d'autre est sage et fort comme Joseph? Mais, mon Seigneur, c'est à toi que je le confie, parce que je l'aime plus que ma vie. [12] Garde-le dans la Sagesse de ta Grâce et livre-moi à lui comme servante, pour lui laver les pieds et le servir et être son esclave pour la vie. »

Apparition d'un ange

XIV [1] Quand Aséneth eut terminé sa confession au Seigneur, voici l'étoile du matin se leva du ciel à l'Orient, et Aséneth la vit, se réjouit et dit : [2] « Le Seigneur Dieu m'a donc exaucée, car cette étoile est un messager et un héraut de la lumière du grand jour. » [3] Et voici, près de l'étoile, le ciel fut déchiré et une lumière indicible apparut. [4] Aséneth tomba le visage dans la cendre et un homme vint du ciel vers elle. Il se tint au-dessus de sa tête et l'appela : « Aséneth ! » [5] Elle répondit : « Qui m'a appelée, car la porte de ma chambre est fermée et la tour est haute? Comment donc est-il entré dans ma chambre? » [6] L'homme l'appela une seconde fois et dit : « Aséneth, Aséneth ! » Elle répondit : « Me voici, seigneur, fais-moi savoir qui tu

10. Comparer IV, 13 ; VI, 2, 5, 6.
11. Comparer VI, 7 et IV, 9. Je l'aime plus que ma vie : rapprocher la déclaration de Psyché à son mystérieux époux, Apulée, *Métamorphoses,* V, VI, 7 : « Je t'aime, oui, et à la folie, qui que tu sois, et tu m'es plus cher que ma vie. »
12. Comparer VI, 8.

XIV 1. « L'étoile du matin » ou Vénus.
2. Cette étoile est un messager et un héraut de la lumière du grand jour : l'idée d'attribuer aux étoiles une fonction de messager est typiquement égyptienne.
3. Le ciel fut déchiré : comparer *Marc,* I, 10.
5. Ouverture magique des portes fermées.
6. Comparer le récit de la vocation de Samuel dans *I Samuel,* III, 4-10.

es. » [7] L'homme répondit : « Je suis le commandant de la maison du Seigneur et le commandant en chef de toute l'armée du Très-Haut. Dresse-toi sur tes pieds et je te parlerai. » [8] Elle leva les yeux et voici ce qu'elle vit : un homme en tous points semblable à Joseph quant à la robe, à la couronne et au sceptre royal. [9] Cependant, son visage était comme l'éclair, ses yeux comme l'éclat du soleil, les cheveux de sa tête comme une flamme ardente, et ses mains et ses pieds comme du fer en fusion. [10] À cette vision, Aséneth se jeta le visage contre terre à ses pieds, en proie à une grande frayeur et à un grand tremblement. [11] L'homme lui dit : « Courage, Aséneth, ne crains pas, mais dresse-toi sur tes pieds et je te parlerai. » [12] Aséneth se leva et l'homme lui dit : « Ôte la tunique que tu as revêtue, la tunique noire et le sac de tes reins, et la cendre, secoue-la de ta tête, et lave ton visage d'eau vive. [13] Puis, revêts une robe nouvelle, immaculée, et ceins tes reins de ta ceinture brillante, ta double ceinture de vierge. [14] Puis, reviens vers moi et je te dirai les paroles qui te sont destinées. » [15] Aséneth entra dans sa chambre où se trouvaient ses coffrets à parure, ouvrit son coffre et prit une robe nouvelle, élégante ; elle ôta la robe noire et revêtit la robe nouvelle et brillante. [16] Puis, elle enleva

7. Le commandant en chef de toute l'armée du Très-Haut : comparer *Josué*, V, 14 (Septante) : « Je suis le commandant en chef de la puissance du Seigneur. » Le titre d'« archistratège » permet d'identifier de façon certaine l'archange Michel, dont c'est un titre usuel. Voir *II Hénoch*, XXXIII, 7 ; LXX, 25 ; *Testament d'Abraham*, A, I, 4 ; *III Baruch*, XI, 4 ; *Apocalypse d'Esdras*, IV, 24.

8. Un homme en tous points semblable à Joseph : c'est dire que cet homme, venu d'en haut, est l'ange tutélaire de Joseph.

9. Comparer *II Hénoch*, I, 2.

11. Courage, Aséneth, ne crains pas : comparer *I Hénoch*, CII, 4 ; *Livre des Antiquités bibliques*, VI, 9 ; *IV Esdras*, VI, 33 ; *Apocalypse d'Abraham*, IX, 2. Cette exhortation au courage est assez naturelle après une apparition. Voir aussi, plus bas, XV, 2 et comparer *Matthieu*, XIV, 27.

12. Lave ton visage d'eau vive : c'est-à-dire avec de l'eau courante, par opposition à de l'eau « morte », tirée d'une citerne. Voir *Genèse*, XXVI, 19 ; *Lévitique*, XIV, 6 ; *Zacharie*, XIV, 8 et comparer *Testament de Lévi*, II, 3 *b*.

13. Ta double ceinture de vierge : littéralement, « la double ceinture de ta virginité ». L'expression est reprise au verset 16.

15. Comparer X, 9, 11.

16. Comparer la fin de la pénitence de Judith (*Judith*, X, 2-4).

la corde et le sac de ses reins et ceignit sa double et brillante ceinture de vierge, une ceinture autour des reins, l'autre sur la poitrine. [17] Elle secoua la poussière de sa tête, lava son visage d'eau pure et cacha sa tête sous un beau voile fin.

XV [1] Elle vint vers l'homme et, la voyant, l'homme lui dit : «Enlève donc le voile de ta tête, car tu es une vierge sainte aujourd'hui, et ta tête est comme celle d'un jeune homme.» [2] Et elle l'enleva de sa tête. L'homme lui dit : «Courage, Aséneth, car voici, le Seigneur a entendu les paroles de ta confession. [3] Courage, Aséneth, voici, ton nom est écrit dans le livre de vie et il ne sera jamais effacé. [4] Voici, à partir d'aujourd'hui, tu seras renouvelée, reformée et revivifiée, et tu mangeras le pain de vie, et tu boiras la coupe d'immortalité, et tu seras ointe de l'onction d'incorruptibilité. [5] Courage,

17. D'eau pure : comparer *Testament de Lévi,* VIII, 5.

XV 1. Une vierge sainte : l'expression se retrouve au verset 8 et en XIX, 2. Ta tête est comme celle d'un jeune homme : Aséneth apparaît donc, au même moment, sous les traits d'une vierge et sous les traits d'un jeune homme. Sans doute faut-il voir là une allusion à l'androgynie de la déesse Neith.

3. Autres mentions du «livre de vie» ou simples allusions en *Exode,* XXXII, 32-33 ; *Psaumes,* LXIX (LXVIII), 29 ; *Isaïe,* IV, 3 ; *Daniel,* XII, 1 ; *I Hénoch,* XLVII, 3 ; CIV, 1 ; CVIII, 3 ; *Jubilés,* XXX, 22 ; XXXVI, 10 ; *Apocalypse de Sophonie,* III, 7 ; *Apocalypse de Jean,* III, 5 ; XIII, 8 ; XVII, 8 ; XX, 12, 15 ; XXI, 27.

4. Tu seras renouvelée, reformée et revivifiée : la promesse faite à Aséneth reprend le message d'espérance des cultes à mystères. Le pain de vie, la coupe d'immortalité et l'onction d'incorruptibilité marquent les trois phases liturgiques d'un repas cultuel, de caractère initiatique, célébré dans la communauté à laquelle l'auteur appartient. Les textes de l'Ancien Testament où se trouve attestée la séquence blé-vin-huile ont pu favoriser la constitution d'une liturgie «eucharistique» du pain, de la coupe et de l'onction. Voir *Deutéronome,* VII, 13 ; XII, 17 ; XIV, 23 ; XVIII, 4 ; XXVIII, 51 ; *II Chroniques,* XXXI, 5 ; *Esdras,* III, 7 ; *Jubilés,* XIII, 26 et *Oracles sibyllins,* III, 243, 745. Cette analogie formelle ne peut, cependant, à elle seule, rendre compte du repas de *Joseph et Aséneth.* Il faut rappeler que le *Rouleau du Temple,* XVIII, 10 - XXII, 16, outre la fête des Semaines, où le pain des prémices est offert, prescrit deux fêtes supplémentaires, comparables, celle du Vin nouveau et celle de l'Huile nouvelle, chacune de ces fêtes devant être célébrée cinquante jours après la précédente. Il paraît vraisemblable que le repas de *Joseph et Aséneth* rassemble, en un seul rite, le pain, le vin et l'huile des trois fêtes des Prémices. Il est à noter que dans l'*Histoire d'Abraham et de Melchisédech,* attribuée au pseudo-Athanase et qui s'inspire de *Genèse,* XIV, 18, Abraham invite Melchisédech à offrir le pain, le vin *et l'huile.*

Aséneth, voici, le Seigneur t'a donnée à Joseph pour épouse et il sera ton époux. [6] Tu ne seras plus appelée Aséneth, mais ton nom sera Ville-de-Refuge, car en toi se réfugieront des nations nombreuses, et sous tes ailes s'abriteront des peuples nombreux, et dans ta forteresse seront gardés ceux qui s'attachent à Dieu par la repentance. [7] Car la Repentance est fille du Très-Haut et c'est elle qui invoque le Très-Haut pour toi, à toute heure, et pour tous ceux qui se repentent, parce qu'il est le père de la Repentance ; c'est elle qui est la mère des vierges et, à toute heure, pour ceux qui se repentent elle le prie, car pour ceux qui l'aiment il a préparé une chambre nuptiale dans les cieux, et c'est elle qui les servira à jamais. [8] La Repentance est une vierge très belle, pure, sainte et douce, le Dieu Très-Haut l'aime et tous les anges la respectent. [9] Et voici, je m'en vais auprès de Joseph et je lui parlerai de toi. Il viendra chez toi, aujourd'hui, te verra, se réjouira de ta présence et sera ton époux. [10] Écoute-moi donc, Aséneth, et revêts une robe de mariage, l'ancienne robe, la première, celle qui se trouve dans ta chambre et mets toute ta parure favorite, pare-toi comme une épouse et tiens-toi prête à le rencontrer. [11] Car voici, il vient chez toi aujourd'hui, il te verra et il se réjouira. » [12] Quand l'homme eut fini de parler à Aséneth, elle se réjouit d'une grande joie, tomba à ses pieds et lui dit : [13] « Béni soit le Seigneur Dieu qui t'a envoyé me délivrer des ténèbres et me conduire à la lumière, béni soit son nom à jamais. [14] Je

6. Tu ne seras plus appelée Aséneth, mais ton nom sera Ville-de-Refuge : l'allusion aux villes de refuge données jadis aux Lévites est certaine (voir *Nombres,* XXXV, 6-15). Le texte paraît supposer un jeu de mots en hébreu sur le nom d'Aséneth, *'asenât* étant rapproché de *'âsôn,* « malheur », « ruine ». Ceux qui s'attachent à Dieu par la repentance : ce sont les prosélytes.

7. L'auteur appelle la Repentance « fille du Très-Haut », tout comme Philon fait de la Sagesse la fille de Dieu. Une chambre nuptiale dans les cieux : la notion est typiquement gnostique. Nombreuses mentions de la « chambre nuptiale » dans l'*Évangile de Philippe,* par exemple LXV, 12 ; LXVII, 5, 30.

13. Comparer VIII, 10 et *Colossiens,* I, 13 : « C'est lui qui nous a arrachés à l'empire des ténèbres. »

14. Cette scène fait songer à des pratiques que l'on connaît par les papyrus magiques. On apprend là que le magicien peut s'emparer d'un démon parèdre, en faire son serviteur et s'identifier à lui. Ce démon est un ange qui descend du ciel, une étoile qui a pris une forme

parlerai donc, Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant toi : assieds-toi un peu sur le lit et je préparerai la table et du pain, tu en mangeras, je t'apporterai un bon vin, dont l'odeur va jusqu'au ciel, tu en boiras, puis tu reprendras ton chemin. »

Le rayon de miel

XVI [1] L'homme lui dit : « Apporte-moi donc aussi un rayon de miel. » [2] Aséneth répondit : « J'enverrai quelqu'un, seigneur, au champ de mon héritage et je t'apporterai un rayon de miel. » [3] L'homme lui dit : « Entre dans ta chambre et tu trouveras un rayon de miel. » [4] Aséneth entra dans sa chambre, trouva un rayon de miel posé sur la table, et le rayon était blanc comme neige et plein de miel, et son odeur était comme la senteur de la vie. [5] Aséneth prit le rayon, le lui apporta, et l'homme lui dit : « Pourquoi as-tu dit : il n'y a pas de rayon de miel dans ma maison, et voici que tu me l'apportes ? » [6] Aséneth lui répondit : « Je n'avais pas, seigneur, dans ma maison, de rayon de miel, mais cela s'est passé comme tu l'avais dit. Ne sortirait-il pas de ta bouche, car sa senteur est comme celle d'un parfum ? » [7] L'homme étendit la main, saisit la tête d'Aséneth et dit : « Heureuse es-tu, Aséneth, car les mystères de Dieu t'ont été révélés, et heureux sont ceux qui s'attachent à Dieu dans la repentance, car ils mangeront de ce rayon. [8] Car ce miel, ce sont les abeilles du paradis de délices qui le font, les anges de

humaine et qui se tient tout à coup au milieu de la chambre du myste. « Il lui dévoilera, dit-on, toutes choses, parlera avec lui, mangera avec lui et couchera avec lui. » Pour attirer le démon parèdre, on conseille de lui préparer « un repas d'aliments sans vie et d'avoir un vin très vieux ».

XVI 2-8. Le rayon de miel que l'ange fait miraculeusement apparaître, c'est la manne. En *Exode*, XVI, 31, on reconnaît à la manne un goût de miel et en *Sagesse de Salomon*, XVI, 20, la manne est appelée « la nourriture des anges ». Ce miel est une nourriture d'immortalité et « quiconque en mangera ne mourra jamais » : comparer *Jean*, VI, 50.

4. Blanc comme neige : c'est-à-dire d'une parfaite blancheur. Le miel blanc, produit spécial et abondant du Delta, était particulièrement recherché. Le miel a « la senteur de la vie », parce qu'il vient du monde de lumière et parce qu'il est fait par les abeilles du paradis (verset 8).

Dieu en mangent, et quiconque en mangera ne mourra
jamais.» [9] L'homme étendit sa main droite, rompit un
morceau du rayon et il en mangea, et de sa main il en
porta un morceau à la bouche d'Aséneth. [10] L'homme
étendit sa main et posa son doigt à l'extrémité du rayon
qui regardait vers l'est, et la trace de son doigt devint
sanglante. [11] Il étendit sa main une seconde fois et posa
son doigt sur l'extrémité du rayon qui regardait au nord,
et la trace de son doigt devint comme du sang. [12] Asé-
neth se tenait à gauche et observait tout ce que fai-
sait l'homme. [13] Des abeilles sortirent des alvéoles du
rayon. Elles étaient blanches comme neige, et leurs ailes
étaient comme la pourpre et comme la violette et
comme des fils d'or; des couronnes d'or étaient sur
leurs têtes et leurs aiguillons étaient acérés. [14] Toutes
les abeilles couvrirent Aséneth des pieds à la tête, et
d'autres abeilles, grandes comme des reines, se posèrent
sur les lèvres d'Aséneth. [15] L'homme dit aux abeilles :
«Allez donc aux lieux qui sont les vôtres.» [16] Les
abeilles s'éloignèrent toutes d'Aséneth et tombèrent à
terre, mortes. [17] L'homme dit : «Relevez-vous donc et
retournez à votre lieu.» Et elles se relevèrent et partirent
toutes en direction de la cour voisine de celle d'Aséneth.

XVII [1] L'homme dit à Aséneth : «Tu as vu
cela?» Elle répondit : «Oui, seigneur, j'ai vu tout
cela.» [2] L'homme lui dit : «Ainsi en sera-t-il des paroles
que je t'ai adressées.» [3] L'homme toucha le rayon et
un feu s'éleva de la table et dévora le rayon. De la
combustion du rayon sortit une bonne odeur qui
remplit la pièce. [4] Aséneth dit à l'homme : «Il y a,
seigneur, avec moi, sept vierges à mon service, qui ont

10. L'ange paraît tracer sur le rayon de miel une première ligne d'ouest en est, puis une seconde ligne du sud au nord. Il fait ainsi une croix sur le gâteau de miel. Il n'est nullement assuré que ce soit là un signe emprunté à la liturgie eucharistique de l'Église. On rappellera que les pains liturgiques de la cène mithriaque étaient marqués d'une croix.

13-17. Cette scène curieuse doit faire allusion à la mythologie de Neith. On sait que le temple de la déesse à Saïs s'appelait le «Château de l'Abeille». L'idée de faire des abeilles le symbole de la résurrection se retrouve dans l'*Apocalypse apocryphe de Jean,* XI.

XVII 3. Le verset s'inspire vraisemblablement de *Juges,* VI, 21.
4. Comparer II, 10-11.

grandi avec moi depuis mon enfance ; elles sont nées la même nuit que moi, et je les aime, je vais les appeler pour que tu les bénisses, comme tu m'as bénie.» [5] Et l'homme lui dit : «Appelle-les !» Aséneth les appela et l'homme les bénit et dit : «Le Dieu Très-Haut vous bénira à jamais.» [6] L'homme dit à Aséneth : «Enlève cette table !» Aséneth se tourna pour déplacer la table et l'homme disparut à ses yeux, et Aséneth vit comme un char de feu enlevé au ciel, vers l'Orient. [7] Et Aséneth dit : «Sois favorable, Seigneur, à ta servante, car j'ai dit de mauvaises paroles par ignorance, devant toi.»

Retour de Joseph

XVIII [1] Sur ces entrefaites, voici que vint un serviteur de la suite de Joseph, qui dit : «Voici, Joseph, le Fort de Dieu, vient aujourd'hui chez vous.» [2] Aséneth appela son intendant et lui dit : «Prépare-moi un bon dîner, parce que Joseph, le Fort de Dieu, vient chez nous.» [3] Aséneth entra dans sa chambre, elle ouvrit son coffre et sortit sa première robe, qui avait l'apparence de l'éclair, et la revêtit. [4] Elle se ceignit d'une ceinture brillante et royale — cette ceinture était faite de pierres précieuses. [5] Elle mit à ses mains des bracelets d'or et à ses jambes des pantalons dorés et une parure précieuse autour de son cou, et elle mit une couronne d'or sur sa tête, et sur le devant de la couronne il y avait des pierres de grand prix. [6] D'un voile elle couvrit sa

5. Le Dieu Très-Haut vous bénira à jamais : on lit dans le manuscrit *E* : «Le Seigneur Dieu, le Très-Haut, vous bénira et vous serez les sept colonnes de la Ville-de-Refuge.» L'allusion aux sept colonnes de la maison de la Sagesse, en *Proverbes*, IX, 1, est claire et suppose l'identification d'Aséneth à la Sagesse.

6. Un char de feu : comme en *II Rois*, II, 11 et VI, 17. Comparer aussi *Vie grecque d'Adam et Ève*, XXXIII, 2 ; *III Baruch*, VI, 1-2 ; *Testament de Job*, LII, 6 ; *Apocalypse d'Abraham*, XVIII, 11-12 ; *Apocalypse d'Esdras*, VII, 6.

XVIII 1. Comparer III, 6 ; IV, 8 ; V, 1.
2. Comparer III, 5-6.
3. Comparer XV, 10.
4. Comparer XIV, 16.
5. Comparer III, 9-10.
6. Comparer III, 11.

tête. [7] Puis elle dit à sa servante : « Apporte-moi de l'eau pure de la source. » Aséneth se pencha sur l'eau de la coupe [, sur la conque]. Son visage était comme le soleil, et ses yeux comme l'étoile du matin à son lever.

XIX [1] Un petit esclave vint et dit à Aséneth : « Voici, Joseph est aux portes de notre cour. » Aséneth descendit avec les sept vierges, à sa rencontre. [2] Quand il la vit, Joseph lui dit : « Viens ici, auprès de moi, vierge sainte, car j'ai reçu à ton sujet une bonne nouvelle du ciel qui m'a tout dit à ton sujet. » [3] Joseph étendit ses mains et il serra Aséneth dans ses bras, et Aséneth fit de même, et ils s'embrassèrent longuement et se ranimèrent par leur souffle.

XX [1] Aséneth lui dit : « Viens, seigneur, entre dans ma maison. » Et elle prit sa main droite et le conduisit dans sa maison. [2] Joseph s'assit sur le siège de Pentéphrès, le père d'Aséneth, et elle apporta de l'eau pour lui laver les pieds. Joseph lui dit : « Que l'une des vierges vienne donc et qu'elle me lave les pieds. » [3] Aséneth lui dit : « Non, seigneur, car mes mains sont tes mains et tes pieds sont mes pieds, et ce n'est pas une autre qui te lavera les pieds. » Et elle lui lava les pieds de force. [4] Joseph lui prit la main droite et la baisa, et

7. Aséneth se pencha sur l'eau de la coupe : il s'agit là d'une scène de lécanomancie (comparer targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* XLIV, 5). Cette forme de divination était déjà connue de l'Égypte ancienne. « Sur la conque » est une glose passée dans le texte. Son visage était comme le soleil, et ses yeux comme l'étoile du matin à son lever : cette lécanomancie paraît avoir les effets d'une catoptromancie ; c'est une contemplation transformante.

XIX 1. Comparer V, 1.

2. L'ange a donc tenu la promesse faite en XV, 9.

3. Ils s'embrassèrent longuement et se ranimèrent par leur souffle : le baiser n'a pas seulement valeur érotique, il a aussi une signification mystique. Sur le baiser chez les gnostiques, voir *Évangile de Philippe,* LIX, 2-6 ; LXIII, 35-36.

XX 2. Elle apporta de l'eau pour lui laver les pieds : comparer VII, 1. Aséneth tient ici le rôle que jouait Pentéphrès lors de la première visite de Joseph.

3. Mes mains sont tes mains et tes pieds sont mes pieds : belle formule illustrant l'*unio mystica* des deux époux. Selon la loi juive, c'est un des devoirs d'une femme que de laver les pieds de son mari.

4. Joseph lui prit la main droite et la baisa : Lévi, plus tard, fera de même (XXVIII, 15). Comparer *Jubilés,* XXXI, 8 ; *Testament hébreu de Nephtali,* VII, 3 ; *Testament d'Abraham,* A, XX, 8.

Aséneth baisa la tête de Joseph. [5] Les parents d'Aséneth vinrent du champ de leur héritage et virent Aséneth assise avec Joseph et vêtue d'une robe de mariage, ils se réjouirent, louèrent Dieu, mangèrent et burent. [6] Pentéphrès dit à Joseph : «Demain, j'appellerai les magnats et les satrapes d'Égypte, je célébrerai vos noces, et tu prendras Aséneth pour femme.» [7] Joseph répondit : «Je mettrai d'abord au courant Pharaon au sujet d'Aséneth, car c'est lui qui est mon père et qui me donnera Aséneth pour femme.» [8] Joseph passa cette journée-là auprès de Pentéphrès, et il n'alla pas auprès d'Aséneth, car il disait : «Il ne convient pas à un homme pieux de coucher avec sa femme avant le mariage.»

Mariage de Joseph et d'Aséneth

XXI [1] Joseph se leva de bon matin et se rendit auprès de Pharaon et lui parla d'Aséneth. [2] Pharaon fit appeler Pentéphrès et Aséneth. [3] Il fut stupéfait de sa beauté et dit : «Le Seigneur, le Dieu de Joseph, te bénira, lui qui t'a choisie pour être sa femme, parce qu'il est le fils premier-né de Dieu; tu t'appelleras fille du Très-Haut et Joseph sera ton époux à jamais.» [4] Pharaon prit des couronnes d'or et les posa sur leurs têtes et dit : «Le Dieu Très-Haut vous bénira et vous multipliera à jamais.» [5] Pharaon les tourna l'un vers l'autre et ils s'embrassèrent. [6] Pharaon célébra leurs noces et il fit un grand dîner et un abondant festin, sept

5. Comparer IV, 2.
7. Je mettrai d'abord au courant Pharaon au sujet d'Aséneth : comparer *Genèse*, XLVI, 31.

XXI 1-7. Ces versets n'ont été conservés dans leur intégralité que dans la version slave. Dans les manuscrits *B* et *D*, il n'en subsiste que quelques mots.
1. Comparer XX, 7.
3. Il fut stupéfait de sa beauté : comparer I, 6. Il est le fils premier-né de Dieu, tu t'appelleras fille du Très-Haut : Joseph est donc élevé à une dignité qui le place immédiatement après Dieu. Il est à cet égard tout comparable au Logos philonien. Aséneth, elle, est la fille du Très-Haut et la figure de la Sagesse. Voir la note sur XVII, 5.
4. Le Dieu Très-Haut vous bénira et vous multipliera à jamais : comparer la promesse faite à Abraham en *Genèse*, XXII, 17.

jours durant. [7] Il appela tous les chefs d'Égypte et proclama : «Tout homme qui travaillera pendant les sept jours des noces de Joseph et d'Aséneth mourra d'une mort atroce.» [8] Les noces célébrées et le dîner terminé, Joseph alla auprès d'Aséneth et Aséneth conçut de Joseph. Elle mit au monde Manassé et Éphraïm, son frère, dans la maison de Joseph.

Jacob bénit Joseph et Aséneth

XXII [1] Après que les sept années d'abondance furent passées, commencèrent les sept années de famine. [2] Quand Jacob entendit parler de Joseph, son fils, il entra en Égypte avec toute sa famille, le deuxième mois, le vingt et unième jour du mois, et il s'établit dans le pays de Gésem. [3] Aséneth dit à Joseph : «J'irai voir ton père, car ton père, Israël, est mon père.» Joseph lui répondit : «Nous irons ensemble.» [4] Joseph et Aséneth s'en allèrent au pays de Gésem, et les frères de Joseph vinrent à leur rencontre et se prosternèrent à terre. [5] Ils vinrent auprès de Jacob, il les bénit et les embrassa. Et Aséneth se suspendit au cou de son père Jacob et l'embrassa. [6] Après cela, ils mangèrent et burent. [7] Puis, Joseph et Aséneth partirent pour leur maison ; Siméon et Lévi les escortaient, car leurs ennemis les jalousaient, Lévi était à la droite d'Aséneth et Siméon à sa gauche. [8] Aséneth saisit la main de Lévi, car elle l'aimait en sa qualité de prophète, d'homme pieux et craignant le Seigneur. [9] Il voyait les lettres écrites dans

XXII 1. Voir la note sur I, 1.

2. Il entra en Égypte avec toute sa famille : comparer *Genèse*, XLVI, 6. Le deuxième mois, le vingt et unième jour du mois tombe, selon le calendrier des *Jubilés*, un jeudi. Noter, toutefois, que, selon *Jubilés*, XLV, 1, Jacob arrive à Goshen le premier jour du quatrième mois, soit un mercredi.

3. Dans *Genèse*, XLVI, 29, seul Joseph se porte à la rencontre de Jacob.

5. Et Aséneth se suspendit au cou de son père Jacob et l'embrassa : comparer *Genèse*, XLVI, 29. Toutefois, dans le texte biblique, c'est Joseph qui se jette au cou de Jacob.

9. Il voyait les lettres écrites dans le ciel : il s'agit ici des tablettes célestes sur lesquelles se trouvent inscrits les événements du passé et de l'avenir. Voir *I Hénoch*, CVI, 19 ; *Testament de Lévi*, V, 4 ; *Testament d'Aser*, II, 10 ; VII, 5. Le lieu de repos d'Aséneth : comparer VIII, 11.

le ciel, il les lisait et les révélait à Aséneth en secret ; et Lévi voyait le lieu de repos d'Aséneth dans les lieux très hauts.

Intervention du fils de Pharaon

XXIII [1] Comme Joseph et Aséneth passaient, le fils premier-né de Pharaon les vit du haut du rempart. [2] À la vue d'Aséneth, il devint fou d'elle en raison de son extrême beauté. Le fils de Pharaon envoya alors des messagers convoquer Siméon et Lévi. [3] Ceux-ci vinrent auprès de lui et se tinrent devant lui. Le fils de Pharaon leur dit : « Je sais que vous êtes des hommes plus forts que tous les hommes de ce pays, que de vos mains vous avez mis à sac la ville de Sichem et qu'à l'aide de vos deux épées vous avez taillé en pièces trente mille guerriers. [4] Je vous appelle à mon secours, hâtez-vous ; voici, je vous prendrai pour compagnons, je vous donnerai beaucoup d'or et d'argent, des serviteurs et des servantes, des propriétés et de grandes terres, aidez-moi et ayez pitié de moi ; car j'ai été outragé par votre frère Joseph, car c'est lui qui a pris Aséneth pour femme, elle qui m'était promise depuis toujours. [5] Et maintenant, venez avec moi, je combattrai contre Joseph et je le tuerai de mon épée, et je prendrai Aséneth pour femme, et vous, vous serez mes frères et mes amis pour toujours. [6] Mais si vous n'écoutez pas mes paroles, je vous tuerai de mon épée. » Et, à ces mots, il dégaina son épée et la leur montra. [7] Mais Siméon était un homme résolu et courageux et il tira son épée du fourreau et voulut frapper le fils de Pharaon. [8] Lévi

XXIII 1. L'attitude du fils de Pharaon qui, du haut du rempart, voit passer Aséneth, répond à celle de la fille de Pentéphrès qui, de sa fenêtre, voit Joseph entrer dans la cour (V, 3).

2. Son extrême beauté : voir la note sur I, 8.

3. De vos mains vous avez mis à sac la ville de Sichem : comparer *Genèse,* XXXIV, 25-26 ; *Jubilés,* XXX, 4 ; *Testament de Lévi,* VI, 4-5.

4. Elle qui m'était promise depuis toujours : en fait, ce n'est pas Aséneth qui était promise au fils de Pharaon, mais la fille du roi Joachim (I, 14).

7. Siméon était un homme résolu et courageux : dans *Joseph et Aséneth,* Siméon a un rôle plutôt sympathique, mais, dans les *Testaments des douze patriarches,* c'est l'adversaire déclaré de Joseph. Voir surtout *Testament de Zabulon,* IV, 11.

perça la pensée de Siméon, car Lévi était prophète et prévoyait tous les événements à venir. Lévi frappa le pied droit de Siméon et, d'une pression, lui fit comprendre de mettre un terme à sa colère. [9] Lévi lui dit : «Pourquoi te mets-tu en colère contre lui? Ne sommes-nous pas les enfants d'un homme pieux? Il ne convient pas à un homme pieux de rendre le mal pour le mal à son prochain.» [10] Lévi dit à son prochain, le fils de Pharaon, le cœur plein de douceur et le visage joyeux : «Pourquoi, toi, mon seigneur, dis-tu de telles paroles devant nous? Nous, nous sommes des hommes pieux, notre père est le serviteur du Dieu Très-Haut et Joseph, notre frère, est aimé de Dieu. [11] Comment commettrions-nous ce crime devant Dieu? Et maintenant, écoute-nous et prends garde à ne plus dire sur notre frère Joseph de telles paroles. [12] Mais si tu persistes dans ce mauvais dessein, alors nous dégainons l'épée contre toi.» [13] Ils tirèrent leurs épées du fourreau et dirent : «Tu as vu ces épées? C'est avec elles que le Seigneur a vengé l'outrage fait par les Sichémites aux fils d'Israël en la personne de notre sœur Dina, souillée par Sichem, le fils de Hamor.» [14] Le fils de Pharaon vit les épées dégainées, il eut peur, il trembla et tomba le visage contre terre, à leurs pieds. [15] Lévi étendit sa main et le releva, en disant : «Ne crains pas, mais prends garde de dire une seule mauvaise parole contre notre frère.» [16] Ils le quittèrent, le laissant tout tremblant et plein de crainte.

XXIV [1] Le fils de Pharaon, accablé et très affligé à cause d'Aséneth, souffrait. [2] Ses serviteurs lui dirent à

9. Il ne convient pas [...] de rendre le mal pour le mal : comme en XXVIII, 4, 14. Comparer *Règle de la Communauté,* X, 17-18 : «Je ne rendrai à personne la rétribution du mal : c'est par le bien que je poursuivrai un chacun.» Rapprocher également *II Hénoch,* L, 3 ; *Apocalypse de Sédrach,* VII, 7 ; *Romains,* XII, 17 ; *I Thessaloniciens,* V, 15 ; *I Pierre,* III, 9.

10. Le cœur plein de douceur : comparer *Matthieu,* XI, 29 : «Je suis doux et humble de cœur.»

13. Notre sœur Dina, souillée par Sichem : comparer *Genèse,* XXXIV, 5. Ce rappel de l'histoire de Dina pourrait être significatif. Voir la note sur VII, 9.

XXIV 1. Comparer VII, 4.

2. Comme dans le *Testament de Gad,* I, 6, les fils de Balla et de Zelpha se révèlent être les adversaires de Joseph. Voir, déjà, *Genèse,* XXXVII, 2.

l'oreille : «Voici, les fils de Balla et de Zelpha, les servantes de Léa et de Rachel, les femmes de Jacob, sont les ennemis de Joseph et d'Aséneth et ils en sont jaloux, ces gens-là agiront selon ta volonté.» [3] Le fils de Pharaon envoya des messagers les convoquer ; ils vinrent à lui de nuit et le fils de Pharaon leur dit : «Je sais que vous êtes des hommes forts.» [4] Gad et Dan, les frères aînés, dirent au fils de Pharaon : «Que notre seigneur dise donc à ses serviteurs ce qu'il veut et nous ferons sa volonté.» [5] Le fils de Pharaon se réjouit d'une grande joie et dit à ses serviteurs : «Sortez d'ici que je puisse parler à ces hommes en secret de mon affaire.» [6] Tous les serviteurs sortirent et le fils de Pharaon leur mentit en disant : «La bénédiction et la mort sont placées devant vous ! Choisissez donc la bénédiction et non la mort. [7] Voici, je sais que vous êtes des hommes forts et que vous ne voulez pas mourir comme des femmes, mais vous montrer des hommes et vous venger de vos ennemis. [8] J'ai entendu — dit-il — votre frère Joseph dire à Pharaon, mon père, que Dan et Gad sont des enfants nés de servantes et ne sont pas mes frères. [9] J'attendrai la mort de mon père et je les écraserai avec toute leur famille, afin qu'ils ne soient pas nos cohéritiers, car ce sont des enfants de servantes et ce sont eux qui m'ont vendu aux Ismaélites. [10] Moi, je leur rendrai à la mesure du mal qu'ils m'ont fait, seulement, il faut que mon père meure. [11] Mon père, Pharaon, loua Joseph et lui dit : "Tu as bien parlé, mon enfant, prends donc chez moi des hommes forts et sors secrètement pour traiter tes frères, comme ils t'ont traité, et moi je serai ton allié."» [12] Quand ces gens entendirent les paroles du fils de Pharaon, ils furent extrêmement troublés, ils se lamentèrent et lui dirent : «Nous t'en prions, seigneur, viens à notre secours, et quoi que tu puisses ordonner à tes serviteurs nous le ferons.» [13] Le fils de Pharaon leur dit : «Je tuerai mon père cette nuit même, car le Pharaon, mon père, est

3. Comparer XXIII, 3 et XXIV, 7.
6. La bénédiction et la mort sont placées devant vous ! Choisissez donc la bénédiction et non la mort : formule très voisine en *Deutéronome*, XXX, 19.
7. Vous ne voulez pas mourir comme des femmes : comparer XXV, 8 et *Livre des Antiquités bibliques*, XXXI, 7.

comme un père pour Joseph ; quant à vous, tuez donc Joseph et je prendrai Aséneth pour femme. » [14] Gad et Dan lui répondirent : « Nous ferons tout ce que tu nous ordonneras. Nous avons, en effet, entendu Joseph dire à Aséneth : "Tu iras demain au champ de notre héritage, car c'est la saison de la vendange." Et il lui a donné six cents habiles hommes de guerre et cinquante éclaireurs. » [15] Quand le fils de Pharaon apprit cela, il donna à chacun des quatre hommes cinq cents hommes dont il les nomma chefs et commandants. [16] Gad et Dan lui dirent : « Nous, nous irons de nuit tendre une embuscade dans le torrent et nous cacher dans les fourrés de roseaux. [17] Toi, prends avec toi cinquante archers montés et marche loin en tête, Aséneth viendra et tombera dans nos mains et nous taillerons son escorte en pièces. [18] Aséneth s'enfuira alors sur son char, elle tombera dans tes mains et tu feras d'elle ce que tu désires. [19] Après cela, nous tuerons Joseph en train de se lamenter sur Aséneth, et nous tuerons ses enfants sous ses yeux. » [20] Le fils de Pharaon se réjouit en entendant ces paroles et il envoya avec eux deux mille soldats. [21] Ils arrivèrent au torrent et ils se cachèrent dans les fourrés de roseaux ; cinq cents hommes prirent position en avant, de part et d'autre de la grand-route.

XXV [1] Le fils de Pharaon alla à la chambre de son père pour le tuer, mais les gardes de son père l'empêchèrent d'aller jusqu'à lui. [2] Le fils de Pharaon leur dit : « Je veux voir mon père, car je vais vendanger ma jeune vigne. » [3] Les gardes lui dirent : « Ton père souffre beaucoup, il n'a pas dormi de la nuit et maintenant il se repose ; il nous a dit : que nul ne vienne auprès de moi, pas même mon fils premier-né. » [4] Il

16. Les fourrés de roseaux étaient en Égypte le refuge habituel des brigands. Autres mentions de ces fourrés en XXVII, 7 ; XXVIII, 5, 7. Cette insistance est significative et s'explique, sans doute, par une allusion à Neith, la dame au roseau.

17. Des archers montés, comme dans *Judith,* II, 15.

19. Joseph en train de se lamenter sur Aséneth : motif typiquement romanesque. Voir, par exemple, chez Achille Tatius, III, XVI, 3-5, la plainte de Clitophon devant la tombe de Leucippé.

XXV 1. Comparer XXIV, 13.

2. Je vais vendanger ma jeune vigne : comparer XXIV, 14.

4. Comparer XXIV, 17.

s'en alla en colère et prit cinquante archers montés et marcha devant eux, comme le lui avaient dit Dan et Gad. [5] Nephtali et Aser dirent à Gad et à Dan : « Pourquoi feriez-vous de nouveau du mal à notre père Israël, et à notre frère Joseph que Dieu garde comme la prunelle de l'œil? [6] Ne l'aviez-vous pas vendu une fois pour toutes et n'est-il pas aujourd'hui roi de tout le pays, son sauveur et son fournisseur de blé? [7] Et maintenant, si vous voulez de nouveau lui faire du mal, il invoquera le Dieu d'Israël, qui enverra du ciel un feu qui vous dévorera, et les anges de Dieu combattront contre vous. » [8] Leurs frères aînés, Dan et Gad, se mirent en colère contre eux et dirent : « Allons-nous mourir comme des femmes? Non, jamais ! » Et ils sortirent à la rencontre de Joseph et d'Aséneth.

XXVI [1] Aséneth se leva de bon matin et dit à Joseph : « J'irai donc au champ de notre héritage, mais mon âme est effrayée, parce que tu t'éloignes de moi. » [2] Joseph lui répondit : « Courage, ne crains pas, mais va, car le Seigneur est avec toi et, lui, comme la prunelle de l'œil, de tout mal il te gardera. [3] Quant à moi, j'irai distribuer et donner du blé à tous les habitants de la ville, afin que nul homme ne meure de faim dans le pays d'Égypte. » [4] Aséneth s'en alla par son chemin et Joseph s'en alla distribuer son blé. [5] Aséneth arriva au torrent avec six cents hommes et, soudain, les soldats du fils de Pharaon sortirent de leur embuscade et engagèrent le combat avec les vaillants d'Aséneth et, de leurs épées, ils les taillèrent tous en pièces et tuèrent tous les éclaireurs d'Aséneth. [6] Aséneth s'enfuit sur son char. [7] Lévi, le fils de Léa, eut

5. Intervention de Nephtali et d'Aser en faveur de Joseph. Dans les *Testaments des douze patriarches*, ce rôle est tenu par Zabulon et Ruben. Voir *Testament de Zabulon*, I, 5-IV, 13.

7. Les anges de Dieu combattront contre vous : comparer XXVIII, 1. Idée voisine dans le *Règlement de la Guerre*, XII, 7-8 ; XIII, 10 ; *Matthieu*, XXVI, 53.

XXVI 2. De tout mal il te gardera : même expression dans *Psaumes*, CXXI, 7. Voir aussi *Règle de la Communauté*, II, 3 ; *Jubilés*, XII, 29 ; XXXI, 24.

5. Comparer XXIV, 14.

6. Comparer XXIV, 18.

7. Lévi, le fils de Léa, eut connaissance de tout cela, en sa qualité de prophète : comparer XXIII, 8.

connaissance de tout cela, en sa qualité de prophète, et dit à ses frères le danger que courait Aséneth. Chacun d'eux mit l'épée au côté, et, le bouclier au bras, la lance dans la main droite, ils s'élancèrent à la poursuite d'Aséneth d'une course rapide. [8] Aséneth prit la fuite, et voici, le fils de Pharaon se porta à sa rencontre, accompagné de cinquante hommes. Aséneth le vit et, terrorisée, trembla.

Aséneth sauvée par Benjamin

XXVII [1] Benjamin était assis avec Aséneth sur le char. [2] C'était un vigoureux garçon, d'environ dix-huit ans, d'une beauté indicible, fort comme un jeune lion et craignant Dieu. [3] Benjamin sauta du char, il prit à pleine main un galet du torrent, il le lança contre le fils de Pharaon et il le frappa à la tempe gauche et le blessa d'une blessure grande et profonde, et celui-ci tomba de son cheval à demi mort. [4] Benjamin s'élança sur un rocher et dit au cocher d'Aséneth : «Donne-moi donc cinquante pierres du torrent.» [5] Et il lui donna cinquante pierres. Et Benjamin lança les pierres et tua les cinquante hommes qui étaient avec le fils de Pharaon — les pierres les avaient tous touchés à la tempe. [6] Alors, les fils de Léa, Ruben et Siméon, Lévi et Juda, Issachar et Zabulon, s'élancèrent à la poursuite des hommes qui avaient tendu l'embuscade ; ils fondirent brusquement sur eux et taillèrent en pièces et massacrèrent les deux mille hommes, à eux six. [7] Leurs frères, les fils de Balla et de Zelpha, s'enfuirent et dirent : «Nous périssons du fait de nos frères, le fils de Pharaon a été tué de la main de Benjamin et tous ceux qui l'accompagnaient ont péri de sa main. Et maintenant, venez, tuons Aséneth [et Benjamin] et fuyons dans

XXVII 2. D'environ dix-huit ans : Benjamin avait donc le même âge qu'Aséneth (I, 6). D'une beauté indicible : la beauté de Benjamin, comme celle d'Aséneth ou de Joseph, est, évidemment, à l'image de la noblesse de leurs sentiments. L'expression «comme un jeune lion» conviendrait mieux à Juda. Voir *Genèse,* XLIX, 9.

3-6. Toute cette scène s'inspire du combat de David et de Goliath. Voir *I Samuel,* XVII, 48-51.

7. [Et Benjamin] : addition maladroite d'un copiste.

les fourrés de roseaux. » [8] Ils arrivèrent, l'épée tirée et pleine de sang. Aséneth les vit et dit : « Seigneur, mon Dieu, toi qui m'as délivrée de la mort et qui m'as dit : "Ton âme vivra à jamais", délivre-moi de ces gens-là. » Le Seigneur Dieu entendit sa voix et, tout à coup, leurs épées leur furent arrachées des mains et tombèrent à terre, réduites en cendre.

Aséneth intercède pour ses agresseurs

XXVIII [1] Les fils de Balla et de Zelpha virent le prodige qui venait de se produire ; ils furent effrayés et dirent : « Le Seigneur combat contre nous pour Aséneth. » [2] Ils tombèrent le visage contre terre et, prosternés devant Aséneth, ils dirent : « Aie pitié de nous, tes serviteurs, car tu es notre maîtresse et notre reine et nous t'avons fait du mal, ainsi qu'à notre frère Joseph ! [3] Et maintenant, le Seigneur nous punit en retour, c'est pourquoi nous t'en prions, nous tes serviteurs, aie pitié de nous et délivre-nous des mains de nos frères, car ils veulent venger l'outrage qui t'a été fait et leurs épées sont dirigées contre nous ! » [4] Aséneth leur dit : « Ne craignez pas, n'ayez pas peur, car vos frères sont des hommes pieux et ils ne rendent le mal pour le mal à personne. [5] Allez dans les fourrés de roseaux, jusqu'à ce que j'ai pu les apaiser et faire cesser leur colère contre vous, car vous avez entrepris de grands crimes contre eux. [6] Courage, ne craignez pas, car le Seigneur jugera entre moi et vous ! » [7] Dan et Gad s'enfuirent dans les fourrés de roseaux. [8] Et voici qu'arrivèrent les fils de Léa, se jetant sur eux comme des cerfs. Aséneth descendit de son char et, en larmes, les salua. [9] Ils se prosternèrent à terre devant elle et, se lamentant à

8. Ton âme vivra à jamais : affirmation particulièrement nette de la doctrine de l'immortalité de l'âme. Rapprocher *IV Maccabées,* XIV, 5-6 ; XVIII, 23. Leurs épées leur furent arrachées des mains et tombèrent à terre, réduites en cendre : comparer XXVIII, 10.

XXVIII 1. Le Seigneur combat contre nous pour Aséneth : comparer XXV, 7.

4. Ils ne rendent le mal pour le mal à personne : voir la note sur XXIII, 9.

grands cris, ils cherchaient leurs frères, les fils des servantes, pour les tuer. [10] Aséneth leur dit : «Épargnez vos frères et ne leur faites pas de mal, car le Seigneur m'a protégée et a fait tomber en cendre leurs épées de leurs mains, comme de la cire devant le feu. [11] Il nous suffit que le Seigneur combatte pour nous, pour le reste épargnez vos frères.» [12] Siméon dit à Aséneth : «Pourquoi notre maîtresse parle-t-elle en faveur de ses ennemis? [13] Non, mais nous les taillerons en pièces de nos épées, car ils ont formé de méchants desseins contre notre père Israël, et contre notre frère Joseph, déjà à deux reprises, et contre toi aujourd'hui.» [14] Aséneth lui dit : «En aucun cas, frère, tu ne rendras le mal pour le mal à ton prochain, car c'est le Seigneur qui vengera cet outrage.» [15] Après cela, Siméon s'inclina devant Aséneth. Lévi vint près d'elle et lui baisa la main droite et la bénit. [16] Aséneth sauva ces hommes de la colère de leurs frères, pour éviter qu'ils ne les tuassent.

XXIX [1] Le fils de Pharaon se releva de terre, s'assit et cracha du sang de sa bouche — car le sang coulait de sa tempe dans sa bouche. [2] Benjamin se précipita sur lui, lui prit son épée et la tira du fourreau — Benjamin, en effet, ne portait pas d'épée au côté. [3] Comme il allait frapper le fils de Pharaon, Lévi se précipita, lui saisit la main et dit : «Jamais, frère, tu ne commettras un tel crime, car nous sommes des hommes pieux et il ne convient pas à un homme pieux de rendre le mal pour le mal ni de fouler aux pieds celui qui est à terre ni d'écraser l'ennemi jusqu'à ce qu'il meure. [4] Mais, allons, soignons-le de sa blessure, et, s'il vit, il sera notre

10. Comme de la cire devant le feu : d'après *Psaumes,* LXVIII, 3.

14. Il ne faut pas rendre le mal pour le mal, car la vengeance appartient à Dieu. Même doctrine dans la *Règle de la Communauté,* X, 18 : «Car c'est auprès de Dieu qu'est le jugement de tout vivant, et c'est Lui qui paiera à chacun sa rétribution.» Voir aussi *II Hénoch,* L, 3 ; *Testament de Gad,* VI, 7 ; *Romains,* XII, 19.

XXIX 2. Benjamin se précipita sur lui, lui prit son épée et la tira du fourreau : influence manifeste du récit du combat de David contre Goliath (*I Samuel,* XVII, 51). Noter que c'est le plus jeune fils de Juda qui affronte le fils de Pharaon.

3-4. Attestation particulièrement intéressante d'un esprit chevaleresque.

ami, et son père, Pharaon, sera notre père.» [5] Lévi releva le fils de Pharaon, lava le sang de son visage, fixa une bande sur sa blessure, et il le mit sur son cheval et l'emmena chez son père. [6] Et Lévi lui exposa tout ce qui s'était passé. [7] Pharaon se leva de son trône et il se prosterna à terre devant Lévi. [8] Le troisième jour, le fils de Pharaon mourut de la blessure causée par la pierre de Benjamin. [9] Pharaon pleura son fils premier-né et se rendit malade de chagrin.

Joseph, roi d'Égypte

[10] Pharaon mourut à l'âge de cent neuf ans, laissant son diadème à Joseph. [11] Joseph régna sur l'Égypte quarante-huit ans et, après cela, Joseph donna le diadème au petit-fils de Pharaon. Joseph était comme un père pour lui en Égypte.

10. Pharaon mourut à l'âge de cent neuf ans : il s'en fallut donc d'une année pour que celui-ci mourût à l'age idéal, pour un Égyptien, de cent dix ans.

11. Joseph exerça donc la royauté en Égypte. Cette tradition est ancienne. Voir *Sagesse de Salomon*, X, 14; *Testament de Lévi*, XIII, 9.

notre père

va le sang de son visage

mit sur son cheval et

Et il lui expose tout ce

il le mit dans son trône

devant Lévi.

en pièces de nos frères, et il a formé de méchants desseins contre notre père Israël, et contre nous

... qu'ils ne les tuassent.

XXIX. Le fils de Pharaon se ... et ... du sang de sa bouche — ... dans sa bouche. Benjamin ... lui, lui prit son épée et la tira ... un tel crime, car nous ... ne convient pas à un homme ... pour le mal ni de fouler aux pieds ni d'écraser l'ennemi ... allons, soignons-le de sa ...

... Comme de la ...

... Il ne faut ...

... Dieu ...

... c'est ...

XIV

TESTAMENT DE JOB

NOTICE

Le texte grec du Testament de Job *nous a été conservé par trois manuscrits. Un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, du* XIe *siècle* (P) ; *un manuscrit de la bibliothèque Vaticane, du* XIIIe *siècle* (V) ; *un manuscrit de la bibliothèque San Salvatore de Messine, du début du* XIVe *siècle* (S). *Le meilleur de ces trois manuscrits est indiscutablement le manuscrit de Paris.*

Une version slave du Testament de Job *a été publiée, par S. Novaković, d'après un manuscrit de Belgrade (« Apokrifna priča o Jovu »,* Starine, *10, 1878, p. 157-170), auquel il y a lieu de comparer deux autres manuscrits édités par G. Polívka (« Apokrifna priča o Jovu »,* Starine, *24, 1891, p. 135-155).*

Signalons l'existence d'importants fragments d'une version copte inédite dont le Dr M. Weber, de Cologne, prépare la publication (voir, en attendant, M. Philonenko, Le Testament de Job, *Introduction, traduction et notes,* Semitica, *XVIII, 1967, p. 61-63).*

Le Testament de Job *fut édité d'après le manuscrit de la Vaticane, et pour la première fois, par le cardinal Angelo Mai (*Scriptorum Veterum Nova Collectio, *VII,* R*ome, 1833, p. 180-191). Cette édition fut reprise sans modification par K. Kohler (« The Testament of Job, An Essene Midrash on the Book of Job », dans* Semitic Studies in Memory of Rev. Dr. Alexander Kohut, *Berlin, 1897, p. 264-338). La même année, M. R. James donnait une nouvelle édition du* Testament de Job *en prenant pour base le manuscrit de la*

*Bibliothèque nationale (*The Testament of Job, *dans* Apocrypha Anecdota, *II, Cambridge, 1897, p.* LXXII-CII *et 104-137). Enfin, S. P. Brock a donné une nouvelle édition du* Testament *en prenant à nouveau le manuscrit de Paris pour manuscrit de base (S. P. Brock,* Testamentum Iobi, *J.-C. Picard,* Apocalypsis Baruchi Graece, *Leyde, 1967, p. 3-59). Depuis lors, le* Testament de Job *a fait l'objet d'une dernière édition par* R. *A. Kraft (*The Testament of Job, *Missoula, 1974).*

Notre traduction a été faite sur l'édition de S. P. Brock.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

M. PHILONENKO, «Le *Testament de Job* et les Thérapeutes», dans *Semitica,* VIII, 1958, p. 41-53.

— *Le Testament de Job,* Introduction, traduction et notes, *Semitica,* XVIII, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1968.

M. DELCOR, «Le Testament de Job, la prière de Nabonide et les traditions targoumiques», dans *Bibel und Qumran,* Berlin, 1968, p. 57-74.

J. IRVING, «Literary Motifs in the *Testament of Job*», dans *Journal of Jewish Studies,* 21, 1970, p. 1-10.

D. RAHNENFÜHRER, «Das Testament des Hiob und das Neue Testament», dans *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft,* 62, 1971, p. 68-93.

B. SCHALLER, *Das Testament Hiobs,* Gütersloh, 1979.

R. P. SPITTLER, «Testament of Job», dans J. H. Charlesworth, *The Old Testament Pseudepigrapha,* I, Londres, 1983, p. 829-868.

TESTAMENT DE JOB

Prologue

I [1] Livre des paroles de Job, appelé Jobab. [2] Il tomba malade et régla ses affaires ; ce jour-là, il convoqua ses sept fils et ses trois filles [3] dont les noms sont : Tersi, Choros, Hyon, Nicè, Phoros, Phiphè, Phrouôn, Héméra, Casia, Corne-d'Amalthée. [4] Il appela ses enfants et leur dit :

Venez autour de moi, mes enfants, venez autour de moi, que je vous apprenne ce que le Seigneur a fait avec moi et tout ce qui m'est arrivé. [5] Je suis votre père, Job, qui a eu tout à supporter ; quant à vous, vous avez

I 1. Job est ici identifié avec Jobab, dont il est fait mention en *Genèse,* XXXVI, 33. Cette identification est faite également par le post-scriptum à la version des Septante de *Job,* XLII, 17 *d.*

3. Le livre de *Job* ne donne aucune indication sur les noms portés par les fils de Job. L'auteur du Testament n'avait, sans doute, qu'une liste incomplète, et, pour la compléter, il s'est contenté de diviser trois des noms existants : « Tersi » et « Choros » viennent de « Terpsichoros » ; « Nicè » et « Phoros » de « Nicèphoros » ; « Phiphè » et « Phrouôn » font difficulté. Les noms des filles sont empruntés à la version des Septante du livre de *Job,* XLII, 14. La version des Septante rend, peut-être dans une recherche d'homophonie, l'hébreu *yemîmah,* « Colombe », par Héméra, « Jour » ; *qesy'âh,* « Cinnamome », est transcrit *Kasia ; qérén happûk,* « Corne-de-fard » a été traduit « Corne-d'Amalthée » par allusion à l'histoire de la Nymphe qui nourrissait Zeus enfant.

5. Qui a eu tout à supporter : le motif de la patience de Job est absent du texte hébreu du livre de *Job.* En revanche, il revient plusieurs fois dans la version des Septante du livre de *Job* (II, 9 *a* ; VI, 11 ; VII, 3 ; XIV, 14) ; il est repris dans *Tobit,* II, 12 (Vulgate) et dans *Jacques,* V,

une ascendance choisie, précieuse, issue de la race de Jacob, le père de votre mère ; [6] quant à moi, je descends des fils d'Ésaü, le frère de Jacob, dont descend Dinah, votre mère, de qui je vous ai engendrés. En effet, ma première femme mourut avec mes dix autres enfants d'une mort atroce. Écoutez-moi donc, mes enfants, et je vous ferai savoir ce qui m'est advenu.

Doutes intérieurs de Job

II [1] Je m'appelais Jobab, avant que le Seigneur ne m'ait donné le nom de Job. [2] Quand je m'appelais Jobab, j'habitais alors près du temple d'une idole qui était l'objet d'un culte. [3] Voyant continuellement les holocaustes qu'on lui offrait, je disais en moi-même : [4] Est-ce bien là le dieu qui a fait le ciel, la terre, la mer et nous-mêmes ? Comment pourrais-je le savoir ?

Apparition d'un ange

III [1] Pendant la nuit, alors que je dormais, une grande voix vint à moi, dans une lumière plus grande encore, et elle dit : « Jobab, Jobab ! » [2] Je répondis : « Me voici ! » Elle reprit : « Lève-toi et je te montrerai qui est celui que tu veux connaître. [3] Celui auquel on offre des holocaustes et des libations n'est pas Dieu, mais c'est la puissance du Diable par qui sera séduite la

I 1. Comparer *I Clément,* XXVI, 3. Vous avez une ascendance choisie, précieuse : comparer *Isaïe,* XXVIII, 16 (Septante) et XLIII, 20 (Septante).
6. Je descends des fils d'Ésaü : comparer *Job,* XLII, 17 *c* (Septante) : « Il avait pour père Zaré, fils d'entre les fils d'Ésaü. » Dinah, votre mère : Job avait donc eu pour femme Dinah, la fille de Jacob. Cette tradition est également attestée dans le *Livre des Antiquités bibliques,* VIII, 7-8. Noter que, selon le *Testament de Job,* Dinah aurait été la seconde femme de Job.

II 3. Je disais en moi-même : doute intérieur de Job. Comparer *Apocalypse d'Abraham,* I, 1.
4. Est-ce bien là le dieu qui a fait le ciel, la terre, la mer et nous-mêmes ? : comparer *Exode,* XX, 11 ; *Jubilés,* II, 2 ; *Apocalypse d'Abraham,* VII, 7.

III 1-2. Comparer le récit de la vocation de Samuel en *I Samuel,* III, 4.
3. La puissance du Diable par qui sera séduite la nature humaine :

nature humaine.» [4] À ces mots, je tombai au pied de mon lit, je me prosternai et je dis : [5] «Mon seigneur, toi qui viens pour le salut de mon âme, [6] je t'en prie, si ce sanctuaire est celui de Satan par qui seront séduits les hommes, donne-moi le pouvoir d'aller purifier ce sanctuaire [7] et de faire en sorte qu'il ne reçoive plus de libations. Qui m'en empêcherait, puisque je règne sur ce pays?»

IV [1] La lumière me répondit : «Tu pourras purifier ce sanctuaire, mais je vais te faire connaître tout ce que le Seigneur m'a ordonné de te communiquer.» [2] Je répondis : «Tout ce qu'il m'a ordonné, à moi, son serviteur, je l'écouterai et le ferai.» [3] Elle reprit : «Ainsi parle le Seigneur : [4] Si tu entreprends de purifier le sanctuaire de Satan, il se dressera contre toi en colère pour te combattre ; il ne pourra, toutefois, te frapper à mort, mais il te portera de nombreux coups ; [5] il t'arrachera tes biens ; il t'enlèvera tes enfants ; [6] mais si tu résistes, je rendrai ton nom célèbre parmi toutes les

allusion à *Genèse,* III, 13. Comparer *I Timothée,* II, 14. L'expression «nature humaine» est absente de la version des Septante. On la trouve, en revanche, à maintes reprises, chez Philon d'Alexandrie : *De ebrietate,* 166 ; *De mutatione,* 225 ; *De vita Mosis,* I, 5 ; *De specialibus legibus,* II, 51, 225 ; III, 118 ; *De virtutibus,* 79, 172 ; *De exsecrationibus,* 165 ; *Quod omnis probus liber sit,* 80, 105 ; *Legatio,* 75, 143, 162, 355. Voir aussi *Jacques,* III, 7.

6. Si ce sanctuaire est celui de Satan : comparer *Apocalypse de Jean,* II, 9 ; III, 9. «Satan», de l'hébreu *Sâtân,* «adversaire», comme en *Job,* I, 6-8, 12 ; II, 1-4, 6-7, transcrit *Satan* ou *Satanas* dans la traduction grecque d'Aquila, mais traduit par *diabolos* dans la Septante de *Job.* Mentions de Satan dans le *Testament de Job :* VI, 4 ; VII, 1, 12 ; mentions du «Diable» : III, 3 ; XVII, 1. Comparer *Ecclésiastique,* XXI, 27 ; *11Q,* XIX, 14 ; *I Hénoch,* LIV, 6 ; *Testament de Dan,* III, 6 ; V, 6 ; VI, 1 ; *Testament de Salomon,* D, I, 1, 4, 6 ; II, 13. Nombreuses attestations du nom de «Satan» dans le Nouveau Testament, dont le fameux *vade retro me Satana* (*Marc,* VIII, 33).

7. Puisque je règne sur ce pays : comparer XXVIII, 7.

IV 2. Son serviteur : comme en XXXVII, 8 et XLII, 5, Job est appelé serviteur de Dieu. Il en était déjà ainsi en *Job,* II, 3 (Septante) et XLII, 7, 8 (Septante).

4. Il ne pourra, toutefois, te frapper à mort : voir *Job,* II, 6 et *Testament de Job,* XX, 3.

5. Voir *Job,* I, 13-19.

générations de la terre, jusqu'à la fin du monde. [7] Et, de nouveau, je te rétablirai dans tes biens et le Seigneur te rendra le double, [8] afin que tu saches qu'Il est impartial et qu'Il donne des biens à quiconque se montre obéissant. [9] Et tu seras réveillé à la résurrection. [10] Tu seras, en effet, comme un athlète donnant et encaissant des coups et qui reçoit la couronne. [11] Alors tu sauras que juste, véridique et fort est le Seigneur, lui qui fortifie ses élus.

V [1] Moi, mes enfants, je lui répondis : « Je résisterai jusqu'à la mort ; je ne reculerai pas. »

Job détruit le temple de l'idole

[2] Après m'avoir marqué de son sceau, l'ange me quitta. Alors, mes enfants, la nuit suivante, je me levai et, après avoir pris cinquante serviteurs avec moi, j'allai au temple de l'idole et je le renversai de fond en comble ; [3] et je me retirai alors chez moi après avoir ordonné de fermer solidement les portes.

6. Jusqu'à la fin du monde : comparer *Testament de Lévi,* X, 2 ; *Testament de Benjamin,* XI, 3.

7. Voir *Job,* XLII, 10 ; *Testament de Job,* XLIV, 5.

8. Il est impartial : voir XLIII, 13 (« Auprès de Lui, il n'y a pas de partialité ») et comparer *I Pierre,* I, 17.

9. « Tu seras réveillé à la résurrection », d'après *Job,* XIX, 25-26 (Septante) : « Car je sais qu'il est éternel celui qui va me délivrer, sur la terre, il ressuscitera ma peau qui supporte tout cela. » Voir aussi *Job,* XLII, 17 *a* (Septante) : « Il est écrit qu'il ressuscitera de nouveau avec ceux que le Seigneur ressuscitera. »

10. Comparer XXVII, 3-5. Tel un athlète, Job lutte contre Satan sans jamais s'avouer vaincu. Cette image de l'athlète se retrouve souvent chez Philon, voir, par exemple, *De sobrietate,* 65, et en *IV Maccabées,* VI, 10 ; XVII, 11-16. Comparer *I Corinthiens,* IX, 26 ; *Hébreux,* X, 32. La couronne : prix de l'athlète, et aussi celui du martyr. Voir *IV Maccabées,* XVII, 15.

V 1. Je résisterai jusqu'à la mort : comparer *Apocalypse de Jean,* II, 10 : « Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie. »

2. Après m'avoir marqué de son sceau, l'ange me quitta : les anges sont porteurs d'un sceau. Comparer *Odes de Salomon,* IV, 7-8. J'allai au temple de l'idole et je le renversai de fond en comble : Job est un iconoclaste. Comparer *Jubilés,* XII, 12 ; *Apocalypse d'Abraham,* V ; *Joseph et Aséneth,* X, 13.

Satan rend visite à Job

VI 1 Écoutez-moi, mes enfants, et soyez stupé-
faits ! 2 Dès que je fus rentré chez moi, après avoir
fait fermer les portes, je donnai mes ordres aux por-
tiers : 3 « Si quelqu'un, aujourd'hui, me demande,
qu'on ne m'informe de rien, dites-lui plutôt : Il n'est
pas libre, car il est à la maison pour une affaire impor-
tante. » 4 Comme j'étais à la maison, Satan, déguisé en
mendiant, frappa à la porte 5 et dit à la portière :
« Informe Job que je veux lui parler. » 6 La portière
vint me le dire, 7 et elle apprit de moi qu'elle devait
faire savoir que je n'étais pas libre pour l'instant.
VII 1 Quand Satan l'entendit, il s'en alla, posa sur
ses épaules une perche et vint causer avec la por-
tière : 2 « Dis à Job : donne-moi du pain de tes mains
pour que je puisse manger ! » 3 Je donnai alors à la
servante un pain brûlé pour le lui donner et je lui fis
dire : 4 « Ne t'attends plus à manger de mes pains, car tu
es pour moi un étranger. » 5 La portière avait honte de
lui donner ce pain brûlé et couleur de cendre ; 6 comme
elle n'avait pas reconnu que c'était Satan, elle préleva
un de ses beaux pains et le lui donna. 7 Il le prit et,
sachant ce qui était arrivé, il dit à l'esclave : « Va-t'en,
mauvaise servante, apporte-moi le pain qu'on t'avait
donné pour moi. » 8 La servante pleura à chaudes
larmes et dit : « Tu as bien fait de dire que je suis une
mauvaise servante, 9 si je ne l'étais pas, j'aurais fait
comme il m'avait été ordonné par mon maître. » Elle
s'en retourna lui chercher le pain brûlé et lui dit : « Ainsi

VI 4. Satan peut prendre de multiples déguisements. Voir VII, 1 ; XVII, 2 ; XXIII, 1 et comparer *II Corinthiens*, XI, 14.

5. La portière : mention de cette domestique en *II Samuel*, IV, 6 (Septante) ; *Joseph et Aséneth*, X, 3.

VII 1. Une perche : le mot grec *assalion* est un hapax. Il faut sans doute le rapprocher du grec *asilla* qui désigne une perche pour porter deux seaux en équilibre. Satan se déguiserait donc en porteur d'eau.

4. Tu es pour moi un étranger : comme au verset 10, le refus de partager le pain avec Satan a, naturellement, une raison religieuse : Satan est pour Job un « étranger », entendons un « impie ». Comparer *Joseph et Aséneth*, VIII, 7.

7. Mauvaise servante : comparer *Matthieu*, XXIV, 48.

parle mon seigneur : [10] Tu ne mangeras plus de mes pains, car je suis un étranger pour toi. [11] C'est justement pourquoi je te l'ai donné, afin qu'il ne puisse m'être reproché de n'avoir rien donné à un ennemi qui mendiait. » [12] Ayant entendu cela, Satan me renvoya la servante pour me dire : « Comme ce pain est carbonisé, ainsi ferai-je de ton corps. Je ne m'absente qu'une heure et je reviens te ruiner. » [13] Je lui répondis : « Fais ce que tu as à faire. Car, quoi que tu veuilles attirer sur moi, je suis prêt à supporter ce que tu m'infligeras. »

Satan reçoit le pouvoir de ruiner Job

VIII [1] Quand il m'eut quitté, il s'en alla sous le firmament [2] conjurer le Seigneur de lui donner pouvoir sur mes biens. [3] Ayant reçu de Dieu ce pouvoir, il vint m'arracher toute ma fortune.

Richesse et charité de Job

IX [1] Écoutez donc, car je vais vous apprendre tout ce qui m'est arrivé et ce qui m'a été ôté. [2] J'avais, en

10. Voir le verset 4 et la note.
11. Job prend ici le contre-pied des accusations portées contre lui par Éliphaz (*Job*, XXII, 7).

VIII 1. Il s'en alla sous le firmament : voir *Job*, I, 6-12. Satan est un esprit aérien et il peut se rendre, quand il le veut, auprès de Dieu « sous le firmament ». Voir *Testament de Salomon*, XX, 12 : « Nous les démons, nous montons au firmament du ciel et nous volons au milieu des étoiles. » Comparer *Testament de Benjamin*, III, 4 ; *Éphésiens*, II, 2.
2-3. Le terme « pouvoir » est remarquable. En effet, il n'est pas dit expressément dans le texte hébreu ou dans le texte grec du livre de *Job* que Satan ait reçu le « pouvoir » de s'attaquer à Job. En revanche, cette précision se trouve dans le targoum sur *Job*, I, 12. Comparer *Apocalypse d'Abraham*, XIV, 6 ; XXIII, 9-10.

IX 2-6. D'après *Job*, I, 3 (Septante). Remarquer, toutefois, qu'en ce passage du livre de *Job*, il n'est pas fait mention des chiens. L'auteur du *Testament* n'a pas compris *Job*, XXX, 1 (Septante) — où il est question des chiens des troupeaux de Job —, et il s'est imaginé que Job possédait « un troupeau de chiens ». Il semble, enfin, que l'auteur ait joué sur certaines données numériques. En X, 5, Job consacre, sur ses

effet, cent trente mille brebis [3] et je consacrai la tonte de sept mille d'entre elles à vêtir les orphelins, les veuves, les indigents et les impotents. J'avais une meute de huit cents chiens qui gardaient mes troupeaux ; j'avais aussi deux cents autres chiens qui gardaient ma maison. [4] J'avais neuf mille chameaux ; j'en mis à part trois mille pour les faire travailler dans chaque ville ; [5] les ayant chargés de biens, je les envoyai dans les villes et les villages, donnant l'ordre d'aller faire des distributions aux impotents, aux nécessiteux et à toutes les veuves. [6] J'avais cent quarante mille ânesses à la pâture ; j'en mis à part cinq cents et je donnai l'ordre de vendre leurs petits au profit des indigents et des mendiants. [7] De toutes les régions, les indigents venaient pour me rencontrer. Les quatre portes de ma maison étaient ouvertes. [8] J'avais donné l'ordre à mes domestiques de les laisser ouvertes dans l'intention suivante : à supposer que certains viennent demander l'aumône et qu'ils me voient assis près de la porte et que, pris de honte, ils s'en aillent sans avoir rien reçu, m'ayant vu assis à une porte, ils pourront revenir par une autre et prendre ce dont ils ont besoin.

X [1] J'avais aussi trente tables installées dans ma maison, dressées à toute heure pour les étrangers seuls. [2] J'avais aussi sur place douze autres tables pour les veuves. [3] Si un étranger se présentait pour demander l'aumône, il lui fallait d'abord être servi à table avant de recevoir la somme. [4] Je ne permettais à personne de sortir de chez moi les mains vides. [5] J'avais trois

3 500 paires de bœufs, 500 paires au labourage, soit 7 000 – 1 000 = 6 000. Le nombre 6 apparaît. En IX, 2, il faut sans doute lire 13 000 au lieu de 130 000. On obtient alors 13 000 – 7 000 = 6 000 et l'on retrouve encore le nombre 6.

3. La charité de Job s'adresse aux déshérités de ce monde : « les orphelins, les veuves, les indigents et les impotents ». L'auteur du *Testament* s'emploie ici à réfuter les accusations d'Éliphaz en *Job,* XXII, 6.

7. Les quatre portes de ma maison étaient ouvertes : d'après *Job,* XXXI, 32. Le motif est repris dans les *Abôth de Rabbi Nathan,* VII.

X 1. Comparer Job, XXXVI, 16.

2. Institution que les premiers chrétiens prendront pour modèle. Voir *Actes des apôtres,* VI, 1-2.

4. Les mains vides : littéralement, « le sein vide ». La robe des Orientaux formait au-dessus de la ceinture un pli qui pouvait servir de

mille cinq cents paires de bœufs ; j'en mis à part cinq cents paires et je les affectai au labourage qu'ils pouvaient faire dans tous les champs de ceux qui les louaient ; [6] le revenu de leur travail, je le mis à part pour la table des indigents. [7] J'avais cinquante boulangeries ; j'en mis un certain nombre au service de la table des pauvres.

XI [1] Il y avait aussi des étrangers, qui, voyant mon zèle, désiraient, eux aussi, remplir ce service. [2] D'autres encore, qui se trouvaient dans le besoin et qui ne pouvaient faire de dépense, venaient faire cette demande : «Nous t'en prions, ne pourrions-nous pas, nous aussi, assurer ce service? Seulement, nous ne possédons rien ! [3] Aie pitié de nous et prête-nous de l'or pour que nous allions faire des affaires dans les grandes villes et que nous puissions contribuer au service des indigents. [4] Et, après cela, nous te rendrons ce qui t'appartient. [5] Et moi, entendant cela, je me réjouissais qu'ils reçussent tout de moi pour la subsistance des pauvres. [6] Acceptant de bonne grâce leur papier, je leur donnais tout ce qu'ils voulaient, [7] sans prendre auprès d'eux d'autre garantie qu'un reçu. [8] Et ainsi ils faisaient des affaires avec mon argent. [9] Parfois, ils faisaient de bonnes affaires et faisaient un don aux pauvres. [10] Mais, parfois, ils étaient au contraire dévalisés et venaient me faire cette prière : «Nous t'en prions, fais preuve de patience envers nous ! Voyons comment nous pouvons te rembourser !» [11] Alors, immédiatement, je leur apportais leur reconnaissance de dette ; je la lisais et, l'ayant acquittée, je leur disais : «De

poche. Voir *Luc*, vi, 38. L'auteur du *Testament de Job* s'inspire de *Job*, xxxi, 34 (Septante).

5. D'après *Job*, i, 14.

XI 3-12. Toute cette histoire de prêt à la grosse aventure trouve son fondement scripturaire en *Job*, xxii, 6 (Septante). Peut-être aussi l'auteur du *Testament* tient-il à montrer en Job un juif dont le désintéressement contraste avec l'âpreté de certains de ses compatriotes qui exerçaient le métier d'usurier ou de banquier, en dépit des textes scripturaires qui interdisaient le prêt à intérêt. Voir *Exode*, xxii, 25 ; *Lévitique*, xxv, 35-37 ; *Deutéronome*, xxiii, 19-20 ; *IV Maccabées*, ii, 8 et comparer *Matthieu*, xviii, 23-35.

10. Comparer *Matthieu*, xviii, 26.

11. Je la lisais et, l'ayant acquittée : traduction conjecturale. L'auteur veut tirer parti de *Job*, xxxi, 36 (Septante).

tout ce que je vous ai confié dans l'intérêt des indigents, je ne vous prendrai rien. » [12] Et je ne recevais rien de mon débiteur.

XII [1] S'il se présentait un homme au cœur joyeux, qui disait : « Je n'ai pas les moyens de secourir les indigents ; je veux pourtant servir les pauvres, aujourd'hui, à ta table », [2] quand cela lui avait été accordé, il faisait le service et mangeait. Le soir venu, quand il s'en allait pour rentrer chez lui, je le forçais à prendre son salaire, en lui disant : [3] « Je sais que tu es un travailleur, un homme qui attend et espère son salaire, tu dois le prendre. » [4] Et je ne permettais pas que le salaire du salarié restât chez moi, dans ma maison.

XIII [1] On manquait de monde pour traire les vaches, le lait se répandant sur les collines. [2] Le beurre fondait dans mes sentiers et les troupeaux étaient si nombreux qu'ils couchaient dans les rochers et les collines pour mettre bas. [3] C'est pourquoi les montagnes ruisselaient de lait au point de devenir comme du beurre. [4] Mes serviteurs qui faisaient la cuisine pour les veuves se lassaient [5] et, négligeant les indigents, ils me maudissaient en disant : « Qui nous donnerait de ses viandes pour nous rassasier ? » [6] bien que je fusse très bon pour eux.

XIV [1] J'avais six harpes et une lyre à dix cordes. [2] Je me réveillais chaque jour après le repas des veuves, je prenais la lyre et je jouais pour elles, et elles chantaient. [3] Avec mon instrument, je les faisais se souvenir de Dieu pour leur faire rendre gloire au Seigneur. [4] Et, si, parfois, mes servantes murmuraient, je reprenais l'instrument, je chantais le salaire de la

12. D'après *Job,* XXXI, 37 (Septante).

XII 1. « S'il se présentait un homme au cœur joyeux » paraît s'inspirer de *Job,* XXXIII, 26 (Septante). Comparer aussi *Joseph et Aséneth,* XXIII, 10.
3. D'après *Job,* VII, 2 (Septante).
4. L'ouvrier doit recevoir son dû le jour même. Voir *Lévitique,* XIX, 13 ; *Deutéronome,* XXIV, 15 ; *Malachie,* III, 5 (Septante) ; *Tobit,* IV, 14.

XIII 1-3. D'après *Job,* XXIX, 6 (Septante).
5-6. D'après *Job,* XXXI, 31 (Septante).

XIV 1. Comparer *Job,* XXI, 12 ; XXX, 31.
4. Le salaire de la rétribution : il renvoie au châtiment à venir. Voir *Isaïe,* LXI, 2 (Septante) ; LXIII, 4 (Septante).

rétribution, [5] et je faisais cesser leur méprisable murmure.

XV [1] Mes enfants, après avoir rempli ce service, emportaient chaque jour leur repas [2] et allaient chez leur frère aîné pour déjeuner avec lui. [3] Ils prenaient aussi leurs trois sœurs avec eux et laissaient les travaux aux servantes. [4] Comme mes fils importunaient les serviteurs mâles qui étaient à leur service, je me levais de bon matin et j'offrais pour eux des sacrifices selon leur nombre : trois cents colombes, cinquante chevreaux et douze brebis. [5] Tout cela, après le sacrifice, je donnais l'ordre de le préparer pour les pauvres, et je leur disais : «Prenez les restes du sacrifice et priez pour mes enfants, [6] au cas où mes fils auraient péché devant le Seigneur en disant, pleins de vantardise et de mépris : [7] "Nous sommes les enfants de cet homme riche, ces biens sont à nous. [8] Pourquoi ferions-nous le service?"» Car c'est une abomination devant Dieu que l'orgueil. [9] Et je choisissais encore un veau et je l'offrais sur l'autel de Dieu, de peur que mes fils n'aient formé de mauvaises pensées dans leur cœur contre Dieu.

Ruine de Job

XVI [1] Je fis ainsi pendant les sept années qui suivirent la révélation que l'ange m'avait faite. [2] Ensuite, après que Satan eut reçu pouvoir de s'attaquer à moi, il descendit alors impitoyablement [3] et consuma

XV 1. D'après *Job,* I, 4 (Septante).
2. Leur frère aîné : d'après *Job,* I, 13, 18 (Septante).
3. Leurs trois sœurs : d'après *Job,* I, 4.
4. Je me levais de bon matin et j'offrais pour eux des sacrifices selon leur nombre : d'après *Job,* I, 5 (Septante).
6. Au cas où mes fils auraient péché devant le Seigneur : d'après *Job,* I, 5.

XVI 1. Autres données chronologiques en XXI, 1 ; XXII, 1 ; XXVI, 1 ; XXVII, 6 ; XXVIII, 8 ; XLI, 2. L'ensemble reste confus.
2. Comparer VIII, 2.
3. Et consuma par le feu les sept mille brebis : d'après *Job,* I, 16. On lit dans le texte massorétique : «Le feu d'Élohim est tombé des cieux ; il a brûlé les brebis.» La version des Septante traduit son

par le feu les sept mille brebis destinées à vêtir les veuves, les trois mille chameaux, les cinq cents ânesses et les cinq cents paires de bœufs. [4] Tout cela, il le détruisit lui-même, selon le pouvoir qu'il avait reçu contre moi. [5] Le reste de mon bétail me fut pris par mes concitoyens [6] à qui j'avais fait du bien ; ceux-ci maintenant se dressent contre moi et m'enlèvent le restant de mes bestiaux. [7] Ils m'annoncèrent la perte de mes biens, mais je glorifiai Dieu et ne blasphémai pas.

XVII [1] Alors, le Diable, qui connaissait mon cœur, ourdit une machination contre moi. [2] Déguisé en roi des Perses, il se tint dans ma cité, y rassembla tous les gens sans aveu [3] et leur parla sur un ton menaçant : «Voici Jobab qui a perdu tous les biens du pays et n'a rien laissé, qui a fait des distributions aux indigents, aux aveugles et aux boiteux, [4] qui a détruit le temple du grand dieu et qui a fait disparaître le sanctuaire des libations. C'est pourquoi, moi, je lui rendrai selon ce qu'il a fait contre la maison de dieu. Allez donc et emparez-vous de toutes ces bêtes et de tout ce qu'il possède sur la terre!» [5] Ils lui répondirent : «Il a sept fils et trois filles. Pourvu qu'ils ne s'enfuient pas dans d'autres pays et qu'ils ne nous accusent pas d'être des tyrans, pourvu aussi qu'ils ne finissent pas par se révolter et nous tuer!» [6] Il leur dit : «N'ayez aucune crainte! La plus grande partie de ses troupeaux, je l'ai déjà détruite par le feu; quant au reste, je l'ai pris et je ferai aussi périr ses enfants.»

embarras en donnant simplement : «Un feu est tombé du ciel et a brûlé les brebis.» L'auteur du *Testament* fait un pas de plus en attribuant à Satan la responsabilité d'avoir détruit par le feu les brebis.

5. Voir *Job,* I, 14-15.

7. Mais je glorifiai Dieu et ne blasphémai pas : comparer *Job,* I, 22 (Septante) : «Job ne pécha en rien devant le Seigneur.» Noter comment l'auteur du *Testament* souligne la soumission de Job à la volonté de Dieu et voir la note sur XX, 9.

XVII 2. Voir la note sur VI, 4.

3. Aux indigents, aux aveugles et aux boiteux : d'après *Job,* XXIX, 15-16. Remarquer la perfidie des accusations de Satan : les libéralités de Job ont entraîné la ruine du pays et témoignent de sa prodigalité bien plus que de sa charité.

6. Voir la note sur XVI, 3.

XVIII [1] Là-dessus, il s'en alla et fit s'effondrer la maison sur mes enfants et les tua. [2] Mes concitoyens, voyant que ce qu'il avait dit était réellement arrivé, vinrent me chasser et saisir tout ce qui était chez moi. [3] Je voyais de mes yeux, sur mes tables et sur mes lits, des hommes méprisables et vulgaires. [4] Et je ne pouvais mot dire, car j'étais épuisé comme une femme qui laisse aller ses reins dans l'abondance des douleurs, [5] me souvenant surtout du combat que le Seigneur m'avait annoncé par le moyen de son ange et des éloges qui m'avaient été faits. [6] Je devins comme celui qui veut entrer dans une ville pour en voir la richesse et hériter d'une part de sa gloire, [7] et comme celui qui a mis un chargement dans un vaisseau de haute mer et qui, au milieu des eaux, rencontrant d'énormes vagues et des vents contraires, a jeté à l'eau le chargement, en disant : «Je veux bien tout perdre, pourvu que j'entre dans cette ville et que j'hérite de ce qui est préférable à cet équipement et à ce navire.» [8] Ainsi, je tins pour sans valeur ce qui m'appartenait, en comparaison de cette ville dont m'avait parlé l'ange.

XIX [1] Quand vint le dernier messager et qu'il m'apprit la perte de mes enfants, je fus troublé d'un grand trouble, [2] je déchirai mes vêtements et je dis à celui qui m'apportait ce message : «Comment donc t'es-tu sauvé?» [3] Quand j'eus appris ce qui était arrivé, je

XVIII 1. Comparer *Job,* I, 19 et noter que la responsabilité de la catastrophe où périssent les enfants de Job est expressément attribuée à Satan par l'auteur du *Testament.*

4. J'étais épuisé comme une femme qui laisse aller ses reins dans l'abondance des douleurs : même image en *Isaïe,* XXVI, 17 ; *Jérémie,* XXX, 6 ; *Hymnes,* III, 7.

5. Voir IV, 4-6 où rien n'est dit cependant des «éloges» qui auraient été adressés à Job.

6-8. Il s'agit ici de la cité céleste. Comparer *Hébreux,* XI, 10, 16. Job est le type de l'âme perdue dans la mer des passions, mais prête à renoncer aux biens de ce monde pour recevoir en partage ceux de la cité de Dieu. Les images de la ville et du port sont juxtaposées, en sorte que c'est dans un navire que l'on entre dans la ville. Ce trait se retrouve dans l'*Épître de Clément à Jacques,* XIII, 3.

XIX 1. Voir *Job,* I, 18-19.

2. Je déchirai mes vêtements : d'après *Job,* I, 20 (Septante). À celui qui m'apportait ce message : d'après *Job,* I, 19 (Septante).

m'écriais : [4] «Le Seigneur a donné, le Seigneur a repris, comme il a plu au Seigneur, ainsi en a-t-il été, le nom du Seigneur soit béni !»

XX [1] Lorsque tous mes biens eurent été détruits, Satan comprit que rien ne pouvait m'amener à être négligent [2] et il s'en alla demander mon corps au Seigneur pour pouvoir me porter un coup. [3] Le Seigneur me livra alors entre ses mains, pour qu'il puisse user de mon corps selon son bon plaisir, mais sur mon âme il ne lui donna pas pouvoir. [4] Il s'approcha de moi, alors que j'étais assis sur mon trône et que je pleurais la perte de mes enfants. [5] Semblable à un ouragan, il renversa mon trône et il me fit rester trois heures sous mon trône sans pouvoir en sortir. [6] Il me frappa d'une plaie cruelle des pieds à la tête. [7] Tout troublé et inquiet, je sortis de la ville. Assis sur le fumier, [8] j'avais le corps mangé par les vers et j'arrosais la terre de ma sueur ; la sanie coulait de mon corps et les vers y grouillaient. [9] Si un ver sautait, je le prenais et le remettais où il était, en disant : «Reste à la place où tu as été mis, jusqu'à ce que tu aies reçu un ordre de Celui qui te commande.»

4. Citation littérale de la version des Septante de *Job,* I, 21.

XX 1. Tous mes biens : d'après *Job,* I, 19 (Septante).

3. Mais sur mon âme il ne lui donna pas pouvoir : d'après *Job,* II, 6 (Septante).

4. Alors que j'étais assis sur mon trône : les traits royaux du personnage de Job ne sont pas absents du livre canonique (voir, par exemple, *Job,* XXIX), mais ils sont très soulignés dans le *Testament.* Ainsi, en XXVIII, 7, Job est appelé «celui qui règne sur toute l'Égypte» ; le chapitre XXXII est une complainte sur la gloire perdue du trône de Job, complainte à laquelle répond, au chapitre XXXIII, un hymne sur la gloire éternelle de son trône.

5. Il me fit rester trois heures sous mon trône : comparer XXX, 2 et *Vie grecque d'Adam et Ève,* XXXVII, 4.

6. Des pieds à la tête : d'après *Job,* II, 7 (Septante).

7. Sur le fumier : d'après *Job,* II, 8 (Septante).

8. Mangé par les vers : comparer *Job,* II, 9 *c* (Septante) ; VII, 5 (Septante).

9. Soumission absolue de Job à la volonté divine. Voir *Apocalypse de Paul,* XLIX.

Job sur son fumier

XXI 1 Je passai quarante-huit ans sur le fumier, en
dehors de la ville, couvert de plaies, et je vis, 2 mes
enfants, de mes yeux, ma première femme porter de
l'eau chez quelque notable, telle une servante, jusqu'à ce
qu'elle reçoive du pain et me l'apporte. 3 Pénétré de
douleur, je disais : «Quelle est l'insolence des chefs de
cette ville ! Est-il possible qu'ils utilisent mon épouse
comme une esclave ! » 4 Et, après cela, je reprenais ma
patiente réflexion.

Misère de la femme de Job

XXII 1 Après onze années, ils la privèrent même de
pain, pour qu'elle ne puisse plus m'en apporter, prescri-
vant de lui donner tout au plus sa propre nourri-
ture. 2 Elle la prenait et, la partageant entre elle et moi,
disait avec douleur : «Malheur à moi, il n'aura bien-
tôt plus de pain pour se nourrir. » 3 Elle n'hésitait
pas à aller au marché mendier du pain aux vendeurs
de pain, pour qu'elle puisse m'en apporter à manger.
XXIII 1 Lorsque Satan apprit cela, il se déguisa en
marchand. 2 Il arriva que, par hasard, ma femme alla
vers lui pour demander du pain, dans la pensée que
c'était un homme. 3 Satan lui dit : «Paie le prix et
prends ce que tu veux. » 4 Elle lui répondit : «D'où
aurais-je l'argent? Ignores-tu les malheurs qui nous

XXI 1. Quarante-huit ans : comme dans *Job,* XLII, 16 (Septante). Le manuscrit *V* et la version slave lisent «sept ans». Cette tradition rejoint la *Prière de Nabonide,* I, 3 : «[d'une inflammation maligne] je fus frappé durant sept ans.» Sur le fumier, en dehors de la ville : d'après *Job,* II, 8 (Septante).

2. L'auteur s'inspire sans doute ici de *Job,* XXXI, 10. La situation de la femme de Job est comparable à celle de la femme de Tobit. La Vulgate de *Tobit,* II, 12-22, dans un passage qui lui est propre, fait expressément le rapprochement.

XXII 1. Voir la note sur XVI, 1.

3. Voir, plus bas, XXIV, 7.

XXIII 1. Voir la note sur VI, 4.

sont arrivés? [5] Si tu as pitié, montre-le, sinon tu verras ! » [6] Il lui répondit : « Si vous n'aviez pas mérité ces malheurs, vous ne les auriez pas reçus. [7] Maintenant donc, si tu ne possèdes pas d'argent, donne-moi en gage la chevelure de ta tête et prends trois pains, peut-être pourrez-vous vivre trois jours. » [8] Alors elle se dit en elle-même : « Qu'est-ce que pour moi la chevelure de ma tête, à côté de mon mari qui a faim? » [9] Ayant ainsi fait peu de cas de sa chevelure, elle lui dit : « Lève-toi, prends-la. » [10] Alors, saisissant des ciseaux, il lui coupa la chevelure de sa tête et lui donna trois pains à la vue de tous. [11] Elle les prit et me les apporta. Satan l'accompagnait en chemin, marchant de manière à ne pas être vu, et trompait son cœur.

XXIV [1] Lorsqu'elle s'approcha, ma femme s'écria en larmes : « Job, Job, jusques à quand resteras-tu assis sur le fumier, à l'extérieur de la ville te disant : "Encore un peu", et attendant l'espérance de ton salut, [2] tandis que moi, vagabonde et servante à gages, j'erre de place en place ; car ton souvenir a disparu de la terre : mes fils et les filles que j'ai portés dans mon sein et pour qui je me suis épuisée en vain dans les fatigues. [3] Et toi, te voilà assis dans la vermine, passant tes nuits à la belle étoile, [4] tandis que moi, très malheureuse que je suis, je travaille le jour et souffre la nuit pour me procurer du pain et te l'apporter. [5] Car je ne reçois maintenant tout au plus que ma propre nourriture et je la partage entre toi et moi, [6] pensant en mon cœur : "Ne suffit-il pas que tu sois dans la souffrance, faut-il encore que tu ne puisses manger du pain à ta faim?" [7] de sorte que j'osai sans honte aller au marché ; [8] lorsque le

7. Le sacrifice de la chevelure fait à Satan par la femme de Job fait songer à un passage de l'*Alceste* d'Euripide (74-75). L'auteur du *Testament* revient en XXIV, 9-10 et au chapitre XXV sur cet épisode. Prends trois pains, peut-être pourrez-vous vivre trois jours : un pain est donc la ration d'un jour. Faut-il penser à *Matthieu*, VI, 11 et à *Luc*, XI, 3?

XXIV 1-3. Cette lamentation de la femme de Job est étonnament proche d'une longue addition de la version des Septante, après *Job*, II, 9. Cet ajout pourrait provenir du *Testament de Job*.

5. Voir XXII, 1-2.

7. Voir XXII, 3.

8. Voir XXIII, 3.

marchand me dit : "Donne-moi l'argent et sers-toi",
[9] je lui exposai notre dénuement et j'entendis de sa
bouche : "Femme, si tu n'as pas d'argent, offre la che-
velure de ta tête et prends trois pains, peut-être pourrez-
vous vivre trois jours." [10] Moi, prise de découragement, je lui dis : "Lève-toi et rase-moi." Il se leva et, avec des ciseaux, il rasa ignominieusement ma chevelure, sur la place, devant la foule étonnée.

XXV [1] «Qui n'a été frappé de stupeur en se disant :
"Est-ce bien Sitis, la femme de Job, [2] elle qui protégeait son vestibule de quatorze tentures et de portes successives, en sorte que celui qui pouvait avoir accès près d'elle était très honoré, [3] elle qui maintenant échange sa chevelure contre des pains?

[4] «"Elle, dont les chameaux étaient chargés de biens, qu'ils apportaient aux pauvres dans les provinces, maintenant, elle troque sa chevelure contre des pains.

[5] «"Vois, elle qui avait sept tables toujours servies dans sa maison, et où mangeaient les pauvres et toute sorte d'étrangers, maintenant, elle vend sa chevelure contre des pains.

[6] «"Regarde, celle qui avait un vase d'or et d'argent pour laver ses pieds, maintenant, elle marche pieds nus à même le sol et elle va même échanger sa chevelure contre des pains.

[7] «"Vois, celle qui était vêtue de lin tissé d'or, maintenant, elle porte des haillons et va échanger sa chevelure contre du pain.

[8] «"Regarde, celle qui avait des lits d'or et d'argent et qui, maintenant, vend sa chevelure contre des pains."

9. Voir XXIII, 7.
10. Voir XXIII, 9.

XXV 1. Sitis : le nom de la femme de Job est tiré, par suppression de la première syllabe, d'*Ausitis,* transcription, dans la version des Septante de *Job,* I, 1, de l'hébreu *'ûṣ.* Voir la note sur Job, I, 1.

2. Tentures : grec *bèla,* transcription du latin *vela,* «voiles», «tentures».

4. Comparer IX, 4-5.

5. Comparer X, 1.

6. Comparer *Testament d'Abraham,* A, III, 7-8, 11 ; *Jean,* XIII, 5.

7. Comparer *Joseph et Aséneth,* II, 7.

8. Des lits d'or : comparer *Joseph et Aséneth,* II, 14 ; targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* XLIX, 1.

[9] «En bref, Job, Job, après tout ce qui a été dit, je te dirai en un mot : [10] mes os ont été broyés par la faiblesse de mon cœur, lève-toi, prends ces pains, rassasie-toi, puis dis un mot au Seigneur et meurs et je serai délivrée du chagrin que me cause la souffrance de ton corps.»

XXVI [1] Je lui répondis : «Voici, j'ai passé dix-sept années, couvert de plaies et supportant les vers qui sont dans mon corps, [2] et mon âme n'a pas été accablée par la souffrance, comme elle l'est par ce que tu viens de dire : "Dis un mot au Seigneur et meurs." [3] Je supporte parfaitement tout cela et tu supportes la perte de nos enfants et de nos biens et tu voudrais que nous disions un mot au Seigneur et que nous devenions étrangers à cette grande richesse ? [4] Pourquoi ne te souviens-tu pas des grands biens dont nous jouissions ? Nous avons donc reçu de bonnes choses de la main du Seigneur et nous n'endurons pas les mauvaises ? [5] Patientons plutôt jusqu'à ce que le Seigneur, pris de pitié, nous fasse miséricorde. [6] Ne vois-tu pas le Diable qui se tient derrière toi et trouble tes pensées, pour que tu me trompes, moi aussi, car il veut te faire paraître comme l'une des femmes insensées qui ont égaré la simplicité de leurs maris.»

10. «Dis un mot au Seigneur et meurs», mais en *Job,* II, 9 *e* (Septante) : «Dis un mot contre le Seigneur et meurs.» Voir aussi, plus bas, XXVI, 2.

XXVI 1. Voir la note sur XVI, 1.
2. Comparer XXV, 10.
3. Cette grande richesse : comparer XVIII, 6.
6. Comme l'une des femmes insensées qui ont égaré la simplicité de leurs maris : l'auteur du *Testament de Job* s'inspire de la version des Septante de *Job,* II, 10 : «Tu parles comme l'une des femmes insensées», mais il ajoute : «qui ont égaré la simplicité de leurs maris». Cette précision est importante, car elle est bien conforme à la misogynie des Esséniens. Voir la note sur *Testament de Ruben,* V, 1-5. La «simplicité» est une vertu chère aux auteurs des *Testaments des douze patriarches.* Voir la note sur *Testament d'Issachar,* III, 2. Rapprocher également *Job,* II, 9 (Symmaque) ; XXVII, 5 (Symmaque).

Satan quitte Job

XXVII [1] Me tournant de nouveau vers Satan, je lui dis, alors qu'il se tenait derrière ma femme : «Passe devant, cesse de te cacher! Le lion montre-t-il sa force dans une cage? L'oiseau prend-il son vol dans un panier? Sors me combattre!» [2] Alors, il cessa de se cacher derrière ma femme, et, debout, dit en pleurant : «Voici Job, j'ai perdu et je me retire devant toi, qui es de chair, moi qui suis esprit. Tu es dans le malheur, moi, je suis dans un grand embarras. [3] Car j'étais tel un athlète, luttant contre un athlète : l'un renverse l'autre; celui qui est dessus fait taire celui qui est dessous en lui remplissant la bouche de sable [4] et en enserrant tous ses membres; tandis que celui qui est dessous montre son courage et ne renonce pas, celui qui est dessus pousse aussitôt de grands cris. [5] De même, aussi, toi, Job, tu étais dessous et dans le malheur, mais tu as triomphé dans les luttes que j'ai engagées contre toi.» [6] Alors, confus, Satan me quitta pour trois ans. [7] Maintenant donc, mes enfants, faites preuve de patience, vous aussi, dans tout ce qui vous arrive, car la patience triomphe de tout.

Trois rois se rendent auprès de Job

XXVIII [1] Quand j'eus accompli vingt années dans le malheur, [2] les rois apprirent ce qui m'était arrivé. Se levant, ils vinrent auprès de moi, chacun de son pays,

XXVII 1. Le lion [...] dans une cage : comparer *Ézéchiel,* XIX, 9. L'oiseau [...] dans un panier : comparer *Jérémie,* V, 27. Sors me combattre : comparer IV, 4 et XVIII, 5.

2. Je me retire devant toi, qui es de chair, moi qui suis esprit : même opposition en *Testament d'Abraham,* B, XIII, 9; *I Corinthiens,* III, 1.

3-5. Voir la note sur IV, 10.

6. Voir la note sur XVI, 1.

7. La patience triomphe de tout : comparer *Testament de Joseph,* II, 7 : «La patience est un puissant remède.»

XXVIII 2. Ils vinrent auprès de moi, chacun de son pays : comparer *Job,* II, 11 (Septante); XLII, 17 *e* (Septante). Me réconforter : comme en *Job,* II, 11 (Symmaque).

pour me rendre visite et me réconforter. [3] Lorsque, venus de loin, ils s'approchèrent de moi, ils ne me reconnurent pas. Ils se mirent à crier et à pleurer. Ils déchirèrent leurs vêtements. Ils répandirent de la terre sur leur tête [4] et restèrent assis près de moi, sept jours et sept nuits. Nul d'entre eux ne me parla, [5] et ce n'est pas pour faire preuve de patience qu'ils demeuraient silencieux, mais parce qu'ils m'avaient connu avant ces malheurs dans une grande richesse ; quand j'avais commencé à leur montrer les pierres précieuses, émerveillés, ils battaient des mains et disaient : « Les biens de nos trois royaumes, s'ils étaient réunis en une seule masse, au même endroit, ne seraient pas comparables aux pierres précieuses de ta royauté. » [6] Car j'étais le plus noble des Orientaux. [7] Quand ils vinrent au pays d'Ausitis, ils demandèrent par la ville : « Où est Jobab, celui qui règne sur toute l'Égypte ? » On leur dit de moi : [8] « Il est assis sur le fumier, en dehors de la ville. Il y a, en effet, vingt ans qu'il n'est pas monté en ville. » [9] Ils s'inquiétèrent encore de mes biens et on leur apprit ce qui m'était arrivé.

XXIX [1] À cette nouvelle, ils sortirent de la ville avec mes concitoyens. Ceux-ci me montrèrent à eux, [2] mais ils firent des signes de dénégation, soutenant que je n'étais pas Jobab. [3] En bref, alors qu'ils hésitaient encore, Éliphaz, le roi de Teman, se tourna vers moi et dit : « Es-tu Jobab, qui était roi comme nous ? » [4] Moi, en pleurant, je répandis de la terre sur ma tête et,

3. Ils ne me reconnurent pas : d'après *Job,* II, 12 (Septante). Ils déchirèrent leurs vêtements. Ils répandirent de la terre sur leur tête : d'après *Job,* II, 12 (Septante).

4. Nul d'entre eux ne me parla : d'après *Job,* II, 13 (Septante).

5. Ils battaient des mains : pourrait s'inspirer de *Job,* XXVII, 23 (Septante). La présentation par Job de ses pierres précieuses pourrait être tirée de *Job,* XXVIII, 6. Toutefois, ces deux passages ne se trouvent que dans la version de Théodotion et leur analogie avec le *Testament* est lointaine.

6. Le plus noble des Orientaux : d'après *Job,* I, 3 (Septante).

7. Ausitis : transcription de l'hébreu *'ûṣ,* comme en *Job,* I, 1 ; XLII, 17 *b*. C'est la patrie de Job. Où est Jobab, celui qui règne sur toute l'Égypte ? : cette question, de prime abord surprenante, pourrait être une confirmation indirecte de l'origine égyptienne du *Testament.*

8. Voir la note sur XVI, 1.

XXIX 3. Éliphaz, le roi de Teman : d'après *Job,* II, 11 (Septante).

hochant la tête, je leur fis comprendre que c'était bien moi.

XXX [1] Me voyant hocher la tête, ils tombèrent à terre en pleurant. [2] Leurs troupes furent troublées à la vue des trois rois, qui restèrent jetés à terre pendant trois heures, comme des cadavres. [3] Puis, ils se levèrent et se dirent entre eux : «Nous ne pouvons croire que ce soit lui.» [4] Ensuite, ils s'assirent pendant sept jours, examinèrent ce qui me concernait, évaluèrent mon bétail et mes biens, en disant : [5] «Ne savons-nous pas tous les biens qu'il envoyait dans les villages et les villes alentour pour les distribuer aux pauvres, sans compter ce qui se donnait abondamment dans sa maison. Comment donc est-il tombé maintenant dans cet état cadavérique?»

XXXI [1] Ils discutaient ainsi depuis sept jours, quand, reprenant la parole, Élihou dit aux autres rois : «Approchons-nous de lui et examinons avec soin si véritablement c'est lui ou non.» [2] Ceux-ci se tenaient à environ un demi-stade, en raison de la puanteur de mon corps ; ils se levèrent et s'approchèrent de moi en ayant en main des parfums ; [3] Ils étaient accompagnés par leurs soldats qui faisaient brûler de l'encens tout autour pour qu'ils puissent s'approcher de moi. [4] Ils passèrent trois jours à fournir des parfums. [5] Quand ils furent près de moi, Élihou reprit la parole et dit : «Es-tu Jobab qui était roi comme nous? Es-tu celui dont la gloire était jadis si grande? Es-tu cet homme semblable au soleil, qui, au point du jour, brille sur toute la terre? Es-tu cet homme semblable à la lune et aux étoiles qui paraissent au milieu de la nuit?» [6] Je lui

4. Hochant la tête : comparer *Job,* XVI, 4 (Septante).

XXX 2. Comparer XX, 5.
5. Voir IX, 5 et XXV, 4.

XXXI 1. On a proposé de remplacer à partir de XXXI, 1, et jusqu'à XXXIV, 5, Élihou par Éliphaz. On retrouverait ainsi les interlocuteurs de Job dans l'ordre où ils apparaissent dans le livre canonique. Cette conjecture est confirmée par la version copte.
2-3. Comparer XXXII, 8.
5. Es-tu Jobab qui était roi comme nous? : la même question avait été posée par Éliphaz en XXIX, 3. Semblable au soleil, qui, au point du jour, brille sur toute la terre : rapprocher *Prières quotidiennes* (*4Q 503,* III, 12) ; *Testament d'Adam,* I, 11.

répondis : «C'est moi.» [7] Alors, éclatant en sanglots, il fit entendre une complainte digne d'un roi, [8] dont les autres rois et leurs gardes disaient le refrain.

Lamentation d'Élihou

XXXII [1] Écoutez donc la lamentation d'Élihou montrant à ses serviteurs la richesse de Job.
[2] «Es-tu celui qui consacra ces sept mille brebis à vêtir les pauvres?
où donc est la gloire de ton trône?
Es-tu celui qui consacra ces trois mille chameaux à transporter des biens pour les indigents?
où donc est la gloire de ton trône?
[3] Es-tu celui qui consacra ces mille bœufs à labourer pour les indigents?
où donc est la gloire de ton trône?
[4] Es-tu celui qui eut ces lits d'or,
toi qui es maintenant assis sur du fumier?
où est maintenant la gloire de ton trône?
[5] Es-tu celui qui eut ce trône de pierres précieuses,
toi qui maintenant es assis dans la poussière?
où est maintenant la gloire de ton trône?

7-8. Il fit entendre une complainte digne d'un roi, dont les autres rois et leurs gardes disaient le refrain : cette indication scénique se retrouve en xxxiii, 1 et xliii, 3. Ces chœurs font songer à ceux des Thérapeutes que Philon d'Alexandrie décrit dans son *De vita contemplativa,* 83-84 : «Ils se lèvent tous, se rassemblent au milieu de la salle du banquet et forment deux chœurs, l'un composé d'hommes, l'autre de femmes. On prend pour conduire et diriger chacun des deux chœurs la personne la plus respectée et qui sait le mieux chanter. Ils chantent alors des hymnes composés en l'honneur de Dieu, sur un grand nombre de vers et de mélodies, tantôt en chœur, tantôt se répondant harmonieusement, en s'accompagnant de gestes et en dansant. Saisis alors d'inspiration, tantôt en processions, tantôt sans se déplacer, ils exécutent les strophes du chœur et ses antistrophes.» Voir aussi *Judith,* xv, 12-14.

XXXII 2. Comparer ix, 2, 4-5 ; xxv, 4. Le refrain de la complainte d'Élihou s'inspire de *Job,* xix, 9 (Septante) : «De ma gloire il m'a dévêtu et il a enlevé la couronne de ma tête».

3. Comparer x, 5-6.

4. Comparer xxv, 8.

[6] Car qui était comme toi au milieu de tes enfants?
tu étais comme un arbre qui fait croître un fruit parfumé,
où est maintenant la gloire de ton trône?
[7] Es-tu celui qui fit dresser ces soixante tables, établies pour les pauvres?
où est maintenant la gloire de ton trône?
[8] Es-tu celui qui avait ces encensoirs pour parfumer l'assemblée,
toi qui es maintenant dans la puanteur?
[9] Es-tu celui qui avait ces lampes d'or sur ces chandeliers d'argent,
toi qui maintenant attends la lumière de la lune?
où donc est la gloire de ton trône?
[10] Es-tu celui qui avait cet onguent de l'arbre à encens,
toi qui es maintenant dans le dénuement?
où donc est la gloire de ton trône?
[11] Es-tu celui qui se moquait des injustes et des pécheurs,
toi qui es maintenant devenu un objet de risée?
où est maintenant la gloire de ton trône?
[12] Es-tu Job qui avait une si grande gloire?
où est maintenant la gloire de ton trône?»

Déclaration de Job

XXXIII [1] Élihou prolongeait sa lamentation et les autres rois lui répondaient par leur refrain, si bien qu'ils provoquèrent un grand trouble. [2] Quand ce tumulte fut fini, Job leur dit :
«Faites silence!
Je vais vous montrer mon trône

6. Tu étais comme un arbre qui fait croître un fruit parfumé : comparer *Job,* XXIX, 19. Si le grec *phuton,* rendu ici par «arbre», traduit l'hébreu *nésêr* «rejeton», rapprocher *Hymnes,* VI, 15; VII, 19; VIII, 6, 8, 10.
7. Comparer X, 1; XXV, 5.
8. Comparer XXXI, 2-3.
11. Es-tu celui qui se moquait des injustes et des pécheurs : d'après *Job,* V, 22 (Septante).

XXXIII 2. Après «la gloire de sa splendeur», *S* et *P* ajoutent : «qui est parmi les Saints».

et la gloire de sa splendeur.
3 Mon trône est dans le monde d'en haut
et sa gloire et sa splendeur
sont à la droite du Père.
4 Le monde entier passera
et sa gloire se flétrira,
et ceux qui s'attachent à lui
participeront à sa chute.
5 Mais mon trône est en terre sainte
et sa gloire est dans le monde de l'Immuable.
6 Les fleuves seront asséchés
et l'orgueil de leurs flots
descendra dans les profondeurs de l'abîme.
7 Mais les fleuves de ma terre,
où se trouve mon trône,
ne seront pas asséchés
et ne disparaîtront pas,
mais ils existeront pour toujours.
8 Ces rois passeront,
et les chefs passent,
leur gloire et leur vanité seront
comme l'image d'un miroir.
9 Mais ma royauté demeurera à jamais

3. Mon trône est dans le monde d'en haut : comparer peut-être *Job,* XVI, 19 (Septante). L'expression «à la droite du Père» fait allusion à *Psaumes,* CX, 1 : «Assieds-toi à ma droite.» Autre allusion à la droite du Seigneur en *II Hénoch,* XXXIX, 7 : «Vous, mes enfants, vous voyez, vous faisant signe, ma droite à moi, homme fait pareil à vous, moi j'ai vu, me faisant signe, la droite du Seigneur, emplissant le ciel.» On peut aussi rappeler que, selon le Josèphe slave, II, VIII, 7, le néophyte essénien, avant d'être admis définitivement dans l'ordre, s'engageait par des serments redoutables, «en invoquant le Dieu vivant et sa droite toute-puissante et l'Esprit divin inconcevable». Dieu est appelé «Père», comme en XXXIII, 9; L, 3; LII, 12 et dans nombre d'écrits juifs. Voir, par exemple, *Ecclésiastique,* XXIII, 1, 4; LI, 10; *Sagesse de Salomon,* XIV, 3; *Tobit,* XIII, 4.

4. Le monde entier passera : comparer peut-être *Testament de Joseph,* X, 5 et rapprocher *I Corinthiens,* VII, 31; *I Jean,* II, 17; *Didachè,* X, 6.

5. L'Immuable : comparer le Prologue de *II Hénoch :* «Du livre secret sur le ravissement d'Hénoch le Juste, homme sage et grand scribe, que le Seigneur a accueilli pour être le voyant de la vie d'en haut et de la royauté très sage et grande, immuable...»

6. Les fleuves seront asséchés : d'après *Job,* XIV, 11 (Septante). L'orgueil de leurs flots : comparer *Job,* IV, 10 (Septante).

et sa gloire et sa splendeur
sont dans les chars du Père. »

Discussion de Job et de ses amis

XXXIV [1] Comme je tenais ces propos pour les faire taire, [2] pris de colère, Éliphaz dit aux autres amis : « À quoi sert-il que nous nous trouvions ainsi avec nos gardes pour le réconforter? [3] Voici qu'il nous fait des reproches ! Retournons dans nos pays respectifs ! [4] Il est assis dans la misère que lui causent les vers et les puanteurs, et c'est le moment où il se dresse contre nous et dit : "Les royautés passent ainsi que leurs pouvoirs, mais ma royauté, nous dit-il, existera à jamais." » [5] Se levant, très troublé, Éliphaz s'inclina devant eux et, très attristé, déclara : « Je m'en vais, car nous sommes venus pour le réconforter et, à cette occasion, il nous a congédiés devant nos soldats. »

XXXV [1] Alors Baldad le retint : « Ce n'est pas ainsi qu'il faut parler à un homme qui pleure et qui est, en outre, frappé de nombreux maux. [2] Voici, nous qui sommes en parfaite santé, nous ne pouvons pas nous approcher de lui à cause de sa puanteur, si ce n'est avec quantité de parfums. [3] Toi, Éliphaz, tu oublies complètement quel fut ton état d'esprit, lorsque tu fus malade pendant deux jours. [4] Maintenant donc, patientons, afin de savoir quelles sont ses dispositions. A-t-il perdu l'esprit? Se souvient-il de son bonheur de jadis? Son âme a-t-elle été prise de folie? [5] Qui ne serait

9. La mention des « chars du Père » est particulièrement intéressante, car elle montre que l'auteur du *Testament de Job* a tenu Job pour l'un de ces mystiques juifs qui plaçaient au cœur de leurs spéculations la vision de la *Merkaba,* le char céleste contemplé par Ézéchiel. Outre la *Liturgie angélique* découverte dans la grotte IV de Qoumrân, comparer *Apocalypse d'Abraham,* XVIII ; *Vie grecque d'Adam et Ève,* XXXII, 3. On remarquera que le *Testament* fait état de plusieurs chars et non d'un seul. Il en est de même dans *III Hénoch,* XXIV et, peut-être dans la *Liturgie angélique* (« Le Char divin », 6-7). Voir aussi, plus bas, LII, 6. Un apocryphe copte, le *Livre de la résurrection de Jésus-Christ par Bartholomé, l'apôtre,* mentionne « le char du Père du Tout ».

XXXIV 5. Voir XXVIII, 2.

XXXV 2. Comparer XXXI, 2-4.
4. A-t-il perdu l'esprit? : d'après *Job,* XXXVI, 28 *b* (Septante).

frappé de frayeur et de folie en se trouvant dans de tels maux? [6] Laissez-moi tout de même l'approcher afin de savoir quelles sont ses dispositions.»

XXXVI [1] Alors Baldad se leva, s'approcha de moi et dit : «Es-tu Job?» et je lui dis : «Oui.» [2] Il me dit : «Ton cœur est-il dans son état normal?» [3] Je lui répondis : «Ce n'est pas aux choses terrestres que mon cœur est attaché, parce que la terre est agitée, ainsi que ceux qui l'habitent; c'est aux choses célestes que mon cœur est attaché, car il n'y a pas de désordre dans le ciel.» [4] Reprenant la parole, Baldad dit : «Nous savons que la terre est agitée, puisqu'elle change avec le temps; tantôt elle suit son cours, tantôt elle vit en paix, tantôt elle est en guerre. [5] Quant au ciel, nous entendons dire qu'il est paisible, mais, si tu es réellement dans ton état normal, je te poserai une question. [6] Si tu réponds à la première de façon sensée, je t'en poserai une seconde; si tu me réponds paisiblement, il est évident que nous reconnaîtrons que tu n'as pas perdu l'esprit.»

XXXVII [1] Il me dit encore : «En qui espères-tu?» [2] Je répondis : «Dans le Dieu vivant.» [3] Et il me dit encore : «Qui t'a enlevé tes biens ou qui t'a porté ces coups?» [4] Je lui répondis : «C'est Dieu.» [5] Il reprit encore la parole et me dit : «Tu espères en Dieu? Comment donc [ ] qui te porte ces coups et qui t'enlève tes biens? [6] S'Il a donné et s'Il a repris, il fallait absolument qu'Il ne te donnât rien. Jamais un roi ne déshonore son garde du corps, lorsque ce dernier l'a

XXXVI 3. L'opposition des choses terrestres et des choses célestes se retrouve en XXXVIII, 2 et XLVI, 8. Elle est connue de Philon, *Legum allegoriae,* III, 214; *Quis rerum divinarum heres sit,* 78-79. Voir aussi *Colossiens,* III, 1-2.

XXXVII 1-2. «En qui espères-tu?» Je répondis : «Dans le Dieu vivant.» : l'auteur du *Testament de Job* semble vouloir corriger la protestation de Job, en *Job,* XVII, 15 (Septante). La Vulgate de *Tobit,* II, 15-16 reprend *Job,* XVII, 15-16 dans le même esprit que le *Testament de Job.*

5. Le texte grec est corrompu.

6-8. Texte en désordre et lacunaire. Le verset 7 doit être placé au milieu du verset 6, après «lorsque ce dernier l'a bien défendu». Après «réponds-moi, Job, là-dessus», il faut, sans doute, suppléer : «Je répondis». Au début du verset 8, il faut, sans doute, corriger «je te dis encore» en «il me dit encore».

bien défendu. [7] Réponds-moi, Job, là-dessus. » <Et je répondis :> « Qui comprendra les profondeurs du Seigneur et de sa Sagesse ou qui osera prêter une injustice au Seigneur ? » [8] Il me dit encore : « Si tu es dans ton état normal, apprends-moi, s'il y a en toi de la sagesse, pourquoi voyons-nous le soleil se lever à l'est et se coucher à l'ouest, et pourquoi, de nouveau, quand nous nous levons à l'aube le trouvons-nous qui se lève à l'est ? Explique-moi cela, si tu es le serviteur de Dieu ! »

XXXVIII [1] Je répondis là-dessus : « Il y a de la sagesse en moi, et mon cœur est ferme. Pourquoi donc ne parlerai-je pas des Magnificences du Seigneur, ou faut-il absolument que ma bouche choque le Maître ? Certes pas ! [2] Qui sommes-nous pour nous mêler des choses célestes, alors que nous sommes charnels et que notre lot appartient à la terre et à la poussière ? [3] Afin que vous sachiez que mon cœur est ferme, écoutez la question que je vous pose : La nourriture entre par la bouche, à son tour l'eau est bue par la même bouche et

7. Les profondeurs du Seigneur : comparer *Règle de la Communauté,* XI, 18-19 ; *I Corinthiens,* II, 10 ; *Apocalypse de Jean,* II, 24 ; *I Clément,* XL, 1.

8. Comparer *II Hénoch,* XXIV, 4 : « Avant que ne fussent toutes les choses visibles, la lumière s'ouvrit, et moi, au milieu de la lumière, je parcourais l'espace comme un des invisibles, comme le soleil le parcourt (de l'orient à l'occident et de) l'occident à l'orient. » Le *Testament de Job* et *II Hénoch* paraissent faire allusion à un mythe égyptien, celui de la barque solaire, qui, pendant la nuit, navigue sur les eaux souterraines, comme elle navigue dans le ciel pendant le jour.

XXXVIII 1. Pourquoi donc ne parlerai-je pas des Magnificences du Seigneur ? : comparer *Actes des apôtres,* II, 11 et voir la note sur LI, 3.

2. Notre lot appartient à la terre et à la poussière : reprend *Job,* XXX, 19. Noter, toutefois, que l'auteur du *Testament de Job* transforme la protestation de Job en une déclaration de caractère général sur la faiblesse du genre humain. Rapprocher *Règle de la Communauté,* XI, 21-22 ; *Hymnes,* X, 3-5 ; XII, 24-25 ; XV, 21 ; XVIII, 4, 12, 31 ; *Testament de Juda,* IX, 1 ; *Histoire de Secundus, le philosophe silencieux* (édition B. E. Perry, p. 76).

3. La nourriture entre par la bouche : pourrait avoir été suggéré par *Job,* XII, 11 (Septante). L'une et l'autre descendent dans la fosse d'aisances : même image en *Marc,* VII, 19 ; *Matthieu,* XV, 17. On peut se demander si Job, par la question qu'il pose, ne répond pas, en fait, à un problème qui avait été soulevé en XXXVII, 8. On sait, en effet, que la déesse égyptienne Nout était censée avaler, chaque soir, le disque solaire, pour le mettre à nouveau au monde chaque matin.

passe par le même conduit, mais quand l'une et l'autre descendent dans la fosse d'aisances, elles se séparent alors l'une de l'autre. Qui donc fait cette séparation?» [4] Baldad répondit : «Je l'ignore.» [5] Prenant à nouveau la parole, je lui dis : «Si tu ne comprends pas les trajets du corps, comment comprendras-tu les choses célestes?» [6] Prenant à son tour la parole, Sophar dit : «Nous ne cherchons pas à connaître ce qui est au-dessus de nous, mais nous voulons savoir si tu es dans ton état normal, et voici, nous avons réellement compris que ton intelligence n'est pas altérée. [7] Que veux-tu donc que nous fassions pour toi? Voici, les médecins de nos trois royaumes sont venus avec nous. Désires-tu être soigné par eux, peut-être trouveras-tu le repos?» [8] Je répondis en ces mots : «Ma guérison et mon traitement sont auprès du Seigneur qui a aussi créé les médecins.»

Apparition de Sitis en haillons

XXXIX [1] Comme je leur tenais ces propos, Sitis, ma femme arriva, couverte de haillons. [2] Elle s'était échappée de la servitude du maître au service duquel elle se trouvait, lorsqu'il l'empêchait de sortir, parce qu'il craignait que les autres rois, en la voyant, ne l'enlevassent. [3] En arrivant, elle se jeta à leurs pieds et dit en pleurant : [4] «Toi, Éliphaz, et tes deux amis, souvenez-vous de moi, de ce que j'étais en votre compagnie et comment j'étais vêtue. [5] Voyez maintenant comment je sors et ce que je porte.» [6] Alors, ils firent entendre une grande lamentation et, frappés d'un double chagrin, gardèrent le silence. [7] Comme Éliphaz

6. Comparer *IV Esdras*, IV, 23.

8. Ma guérison et mon traitement sont auprès du Seigneur qui a aussi créé les médecins : allusion à *Job*, XIII, 4 (Septante) ou correction dogmatique de la version des Septante de *Job*, XXIII, 5 (Vaticanus). Voir également *Constitutions apostoliques*, VIII, XII, 15. C'est aussi une critique voilée de la médecine «scientifique», dont on rapprochera *Tobit*, II, 10 et *Luc*, VIII, 43. La sympathie de l'auteur va à des pratiques de caractère magique, comme le montre l'épisode des cordes merveilleuses données par Job à ses filles.

XXXIX 1-2. Comparer XXI, 2.

4. Comparer XXV, 7.

enlevait son manteau de pourpre pour le déchirer et en vêtir ma femme, [8] elle le suppliait en disant : « Je vous en prie, donnez l'ordre à vos soldats de fouiller les ruines de la maison qui s'est effondrée sur mes enfants, afin que leurs ossements soient mis en sûreté dans un tombeau, [9] puisque nous n'avons pu le faire à cause des frais ; que nous voyions au moins leurs ossements ! [10] Suis-je une bête sauvage ou mon ventre est-il semblable à celui du bétail pour que je n'aie enseveli aucun des dix enfants que j'ai perdus ? » [11] Comme ils partaient fouiller les ruines, je les en empêchai en leur disant : « Ne prenez pas de peine inutilement, [12] car vous ne retrouverez pas mes enfants, puisqu'ils ont été enlevés aux cieux par leur Créateur et Roi. » [13] Ils reprirent alors à nouveau la parole et me dirent : « Qui ne dirait maintenant que tu as perdu la raison et que tu es fou ? Tu dis : "Mes enfants ont été enlevés au ciel ?" Révèle-nous donc la vérité ! »

Mort de Sitis

XL [1] Je repris la parole et leur dis : « Levez-moi, que je puisse me tenir debout. » Ils me levèrent en me soutenant les bras de chaque côté. [2] Une fois debout, j'adressai une confession au Père [3] et, après la prière, je leur dis : « Levez les yeux vers l'Orient et voyez mes enfants couronnés de la gloire du Dieu céleste. » [4] À cette vue, Sitis, ma femme, tomba alors à terre, à genoux, et dit : « Maintenant, je sais que le Seigneur se souvient de moi. Je me lèverai donc, j'entrerai dans cette ville, je fermerai un instant les yeux et je serai ranimée en échange des services que j'aurai rendus comme esclave. » [5] Elle partit pour la ville, entra dans l'étable des bœufs qui lui avaient été pris par les chefs dont elle était l'esclave. [6] Et elle s'endormit près d'une

8. Voir XVIII, 1.
12. Vous ne retrouverez pas mes enfants : c'est déjà le motif du « tombeau vide ». Comparer *Marc,* XVI, 6.

XL 4. Sitis partage ainsi la foi de Job en la résurrection. Voir la note sur IV, 9.
6. Elle s'endormit près d'une mangeoire : d'après *Job,* XXXIX, 9 (Septante).

mangeoire et mourut rassurée. [7] Et comme son maître tyrannique la cherchait et ne la trouvait pas, [8] il entra, le soir venu, dans l'étable des bestiaux et la trouva étendue, morte. [9] À ce spectacle, tous les animaux se lamentèrent sur elle en mugissant et leur voix se fit entendre à travers toute la ville. [10] Alors, les gens s'élancèrent pour savoir ce qui s'était passé, [11] et ils la trouvèrent morte, entourée des animaux qui pleuraient sur elle. [12] Ils la transportèrent ainsi et lui rendirent les derniers devoirs en l'ensevelissant près de la maison qui était tombée sur ses enfants. [13] Les pauvres de la ville se répandirent en lamentations, en disant : « Voyez cette Sitis, cette femme qui était un sujet d'orgueil et de gloire, elle n'a pas été jugée digne de la sépulture nécessaire. » [14] Quant au chant funèbre qui fut fait sur elle, vous le trouverez dans les Paralipomènes.

Propos d'Élihou

XLI [1] Après cela, Éliphaz et les autres s'assirent, discutant et faisant de grandes phrases contre moi. [2] Après vingt-sept jours, ils se levèrent et voulurent retourner dans leur pays. [3] Élihou les conjura en ces termes : « Attendez-moi, jusqu'à ce que je lui ai exprimé mon sentiment, car vous avez passé ces journées à supporter que Job se vante d'être juste, [4] mais, moi, je ne le supporterai pas ; car, dès le début, je me suis lamenté sur lui, me souvenant de son bonheur de jadis. Et voici, il nous a parlé de façon hautaine et avec impudence, en

9. Tous les animaux se lamentèrent sur elle en mugissant : l'épisode pourrait s'inspirer de *Job*, VI, 5 (Septante).

14. Paralipomènes : littéralement, événements « omis ». C'est le titre donné dans la version des Septante au premier et au deuxième livres des *Chroniques*. Voir aussi les *Paralipomènes de Jérémie*. Plus bas, en XLI, 6, il est fait allusion aux « Paralipomènes d'Éliphaz » ; en XLIX, 3 aux « Hymnes de Casia » ; en L, 3, aux « Prières de Corne-d'Amalthée ». Ces œuvres n'ont sans doute jamais existé que dans l'esprit de l'auteur du *Testament*.

XLI 1. Éliphaz et les autres s'assirent : d'après *Job*, II, 13 (Septante).

2. Voir la note sur XVI, 1.

3. Attendez-moi : d'après Job, XXXVI, 2 (Septante).

4. Il nous a parlé de façon hautaine et avec impudence : d'après *Job*, XV, 11 (Septante).

disant avoir son trône dans les cieux. [5] Maintenant, écoutez-moi donc et je vous ferai connaître que tel n'est pas son lot. » Alors, Élihou, inspiré par Satan m'adressa des propos insolents [6] qui sont enregistrés dans les Paralipomènes d'Éliphaz.

Condamnation d'Élihou

XLII [1] Quand Élihou eut fini ses grandes phrases, le Seigneur m'apparut à travers une tempête et des nuées et me parla ; [2] il condamna Élihou, me montrant que celui qui avait parlé en lui n'était pas un homme, mais une bête sauvage. [3] Pendant que le Seigneur me parlait à travers la nuée, les quatre rois écoutaient aussi la voix de celui qui parlait. [4] Quand le Seigneur eut fini de me parler, il dit à Éliphaz : [5] « Vous avez péché, toi et tes deux amis ; car vous n'avez pas dit la vérité en parlant contre mon serviteur Job. [6] C'est pourquoi levez-vous et faites qu'il offre pour vous des sacrifices, en sorte que votre péché soit ôté, car, s'ils n'étaient pas offerts par son intermédiaire, c'en serait fait de vous. » [7] Ils m'apportèrent ce qui était nécessaire au sacrifice. [8] Je le pris et l'offris pour eux, et le Seigneur agréa ce sacrifice et leur remit leur péché.

Hymne d'Éliphaz

XLIII [1] Alors Éliphaz, Baldad et Sophar comprirent que le Seigneur leur avait pardonné leur péché, mais n'avait pas jugé digne d'excuse celui d'Élihou. [2] Éliphaz reçut l'Esprit et dit un hymne, [3] tandis que ses

XLII 1. D'après *Job,* XXXVIII, 1 (Septante).
4-5. D'après *Job,* XLII, 7 (Septante).
6. S'ils n'étaient pas offerts par son intermédiaire, c'en serait fait de vous : d'après *Job,* XLII, 8 (Septante).
8. « Le Seigneur agréa ce sacrifice et leur remit leur péché », d'après *Job,* XLII, 10 (Septante) : « Tandis qu'il priait aussi pour ses amis, le Seigneur leur remit leur péché. » Voir aussi, plus bas, XLIII, 4, 17 et *Targoum de Job* (*11QtgJob,* XXXVIII, 1-3).

autres amis et les gardes reprenaient en chœur près de l'autel. [4] Éliphaz parla ainsi :

«Enlevés sont nos péchés,
et ensevelie notre iniquité.
[5] Élihou, Élihou, le seul mauvais,
ne laissera pas de souvenir parmi les vivants.
Sa lampe une fois éteinte, il a perdu sa lumière,
[6] et l'éclat de son flambeau tournera à sa condamnation.
Car il est fils des Ténèbres,
et non de la Lumière.
Les portiers des Ténèbres recevront en héritage
sa gloire et sa splendeur.
[7] Sa royauté est passée,
son trône est vermoulu,
et sa tente précieuse est dans l'Hadès.
[8] Il a aimé la beauté du Serpent,
et les écailles du Dragon,
son fiel et son venin deviendront sa nourriture.
[9] Il ne s'est pas acquis le Seigneur,
et il ne l'a pas craint,
mais il a irrité ceux auxquels Il attache du prix.

XLIII 4-17. Cet hymne d'Éliphaz est, sans doute, traduit de l'hébreu. Il est très proche, par la terminologie et la pensée des textes de Qoumrân. On en a comme une adaptation, à propos de Judas, dans un apocryphe copte, le *Livre de la résurrection de Jésus-Christ par Bartholomé, l'apôtre.*

4. Comparer XLII, 8 ; XLIII, 17.

5-6. Élihou, Élihou, le seul mauvais, ne laissera pas de souvenir parmi les vivants : comparer *Job,* XVIII, 17 (Septante). Sa lampe une fois éteinte, il a perdu sa lumière et l'éclat de son flambeau tournera à sa condamnation : comparer *Job,* XVIII, 5-6 (Septante). Car il est fils des Ténèbres, et non de la Lumière : terminologie typiquement qoumrânienne. Voir, par exemple, *Règle de la Communauté,* I, 9-10 ; *Règlement de la Guerre,* I, 1 et comparer *Luc,* XVI, 8 ; *Jean,* XII, 36 ; *Éphésiens,* V, 8 ; *I Thessaloniciens,* V, 5 ; *Epistula apostolorum,* XXXIX. Les portiers des Ténèbres : voir *Job,* XXXVIII, 17 (Septante) : «Les portiers de l'Hadès».

7. Sa royauté est passée : comparer XXXIII, 8. Sa tente précieuse : littéralement, «le prix de sa tente». C'est un hébraïsme. La tente désigne ici le corps : comparer *Sagesse de Salomon,* IX, 15 ; *Paralipomènes de Jérémie,* VI, 3 ; *Apocalypse de Sédrach,* IX, 2 ; *Koré Kosmou,* XXXIV ; *II Corinthiens,* V, 1 ; *II Pierre,* I, 13-14.

8. Voir *Job,* XX, 16 (Septante). Le Serpent et le Dragon sont ici des figures de Satan. Comparer *Hymnes,* III, 12 ; *Vie du prophète Habacuc,* 14 ; *Apocalypse de Jean,* XII, 9. Son fiel et son venin deviendront sa nourriture : d'après *Job,* XX, 14 (Septante).

[10] Le Seigneur l'a oublié,
et les saints l'ont abandonné.
[11] La Colère et le Courroux le voueront au Néant.
Il n'a pas de pitié en son cœur,
ni de paix en sa bouche.
[12] Venin d'aspics il avait sur la langue.
[13] Juste est le Seigneur,
véridiques sont Ses jugements.
Auprès de Lui, il n'y a pas de partialité.
Il nous jugera tous pareillement.
[14] Voici, le Seigneur s'est manifesté.
Voici, les saints s'étaient préparés,
les couronnes et les louanges les avaient précédés.
[15] Que les saints se réjouissent,
qu'ils jubilent en leur cœur,
[16] car ils ont reçu la gloire qu'ils attendaient.
[17] Ôté est notre péché,
purifiée notre iniquité,
mais Élihou, le mauvais, ne laisse pas de souvenir parmi les vivants. »

Job retrouve ses biens au double

XLIV [1] Après qu'Éliphaz eut terminé son hymne, et
que tous ceux qui entouraient l'autel lui eurent répondu,
nous nous levâmes, entrâmes en ville dans la maison que
nous habitons maintenant, [2] et nous fîmes un grand
banquet dans la joie du Seigneur. De nouveau, je me
mis en quête pour rendre service aux pauvres ; [3] tous

10. Les « saints », comme plus bas, aux versets 14 et 15, désignent les membres de la Communauté. Comparer *I Hénoch,* XXXIX, 4 ; *I Pierre,* I, 21 ; *Hébreux,* III, 1.

11. La Colère et le Courroux le voueront au Néant : les malédictions dont Éliphaz accable Élihou font songer à celles dont les Esséniens menaçaient les apostats. Comparer *Règle de la Communauté,* II, 15 : « Que la Colère de Dieu et le Zèle de Ses jugements le brûlent pour l'extermination éternelle ! »

13. Auprès de Lui, il n'y a pas de partialité : comparer IV, 8.

14. Comparer XL, 3 et voir la note sur *Testament de Benjamin,* IV, 1.

XLIV 2. Nous fîmes un grand banquet : d'après *Job,* XLII, 11 (Septante).

3. Tous ceux qui me savaient désireux de faire le bien : d'après *Job,* XLII, 11 (Septante).

mes amis revinrent près de moi, et tous ceux qui me savaient désireux de faire le bien ; [4] ils m'interrogèrent en disant : « Que nous demandes-tu maintenant ? » Moi, me souvenant des pauvres, je demandais de nouveau à faire le bien et dis : « Donnez-moi chacun une agnelle pour vêtir les pauvres qui sont nus. » [5] Chacun d'eux m'apporta alors une agnelle et une pièce d'or de quatre drachmes. Le Seigneur bénit tout ce que je possédais et me restitua mes biens au double.

Dernières exhortations de Job

XLV [1] Et maintenant, mes enfants, voici, je meurs. Une seule chose : n'oubliez pas le Seigneur ; [2] faites du bien aux pauvres ; ne méprisez pas les impotents ; [3] ne prenez pas pour femmes des étrangères. [4] Voici donc, je partage entre vous tout ce que je possède, en sorte que chacun dispose de sa part librement.

Job donne à chacune de ses filles une cordelette magique

XLVI [1] Ils apportèrent les biens à partager entre les sept enfants mâles, [2] car rien de ces richesses ne revenait aux filles. Prises de tristesse, elles dirent à leur père : « Seigneur, notre père, ne sommes-nous pas, nous aussi, tes enfants ? Pourquoi ne nous as-tu rien donné des biens qui t'appartenaient ? » [3] Job dit à ses filles :

4. Donnez-moi chacun une agnelle pour vêtir les pauvres qui sont nus : réfutation indirecte d'une accusation portée contre Job par Éliphaz, en *Job*, XXII, 6 (Septante).

5. Chacun d'eux m'apporta alors une agnelle et une pièce d'or de quatre drachmes : d'après *Job*, XLII, 11 (Septante). Le Seigneur bénit tout ce que je possédais et me restitua mes biens au double : combinaison de *Job*, XLII, 12 (Septante) et de *Job*, XLII, 10 (Septante).

XLV 3. Condamnation des mariages mixtes. Voir la note sur *Testament de Lévi*, IX, 10.

Les chapitres XLVI à LIII ont été ajoutés après coup. Ils constituent un appendice attribué à Néreus, le frère de Job.

XLVI 1-5. Voir *Job*, XLII, 15 (Septante).

«Ne vous inquiétez pas, mes filles, car je ne vous ai pas oubliées. [4] Je vous ai déjà envoyé un héritage meilleur que celui de vos sept frères.» [5] Alors, il appela sa fille appelée Héméra et lui dit : «Prends la clé, va à la cachette et apporte les trois petits vases d'or, pour que je vous donne l'héritage.» [6] Elle s'en fut et les lui apporta. [7] Il les ouvrit et en tira les trois cordes de couleurs variées, de telle sorte que nul homme ne pouvait parler de leur apparence, [8] puisqu'elles ne viennent pas de la terre, mais du ciel ; elles jetaient des étincelles de feu qui étaient comme des rayons solaires. [9] Il donna une corde à chacune en disant : «Mettez-les autour de votre poitrine, afin qu'elles vous fassent du bien tous les jours de votre vie.»

XLVII [1] Mais, l'autre fille, celle qui s'appelait Casia lui dit : «Père, est-ce donc là cet héritage que tu nous disais être meilleur que celui de nos frères? À quoi servent donc ces cordes superflues? Nous donneront-elles de quoi vivre?» [2] Leur père leur dit : «Non seulement elles vous donneront de quoi vivre, [3] mais elles vous introduiront dans un monde meilleur, pour vivre dans les cieux. [4] Ignorez-vous donc, mes enfants, la valeur de ces cordelettes? Le Seigneur m'en jugea digne le jour où il voulut me faire miséricorde et supprimer de mon corps les plaies et les vers. [5] M'ayant appelé, il me présenta les trois cordes en me disant : «Lève-toi, ceins tes reins comme un homme! Je t'interrogerai, quant à toi, réponds-moi!» [6] Je les pris et m'en ceignis et aussitôt disparurent les vers de mon corps, de même que les plaies. [7] Puis, mon corps reprit force grâce au Seigneur, comme si je n'avais absolument rien souffert. [8] J'avais même en mon cœur l'oubli de mes souffrances. [9] Le Seigneur me parla avec puissance et me montra le passé et l'avenir. [10] Maintenant donc, mes enfants, puisque vous avez ces cordes,

8. Voir la note sur XXXVI, 3.

XLVII 3. Les ceintures données par Job à ses filles ont une vertu magique. Elles sont comparables au cordon sacré iranien ou *kusti.*

5. Lève-toi, ceins tes reins comme un homme! : d'après *Job,* XXXVIII, 3 (Septante) ou XL, 7 (Septante). Comparer *Livre des Antiquités bibliques,* XX, 2-3 ; XXXI, 1 ; XXXV, 5 ; LI, 6.

l'Ennemi ne pourra vous attaquer en rien, pas plus que les pensées de votre esprit. [11] Car c'est une amulette du Père. Dressez-vous donc, ceignez-vous-en, avant que je meure, afin que vous puissiez contempler ceux qui viennent à mon âme, afin que vous admiriez les créatures de Dieu.

XLVIII [1] Celle qui s'appelait Héméra se leva alors et mit autour d'elle une cordelette comme l'avait dit son père. [2] Elle reçut un autre cœur, si bien que ses pensées ne furent plus celles de la terre. [3] Elle chanta dans la langue angélique ; elle fit monter un hymne à Dieu selon l'hymnologie des anges. Les hymnes qu'elle chanta, l'Esprit permit qu'ils fussent gravés sur son Épître.

XLIX [1] Alors Casia se ceignit et elle eut un cœur transformé, au point de ne plus prendre à cœur les choses de ce monde. [2] Sa bouche reçut la langue des Princes, et elle glorifia l'œuvre du Lieu Haut. [3] Si quelqu'un veut connaître l'œuvre des Cieux, il pourra la trouver dans les Hymnes de Casia.

L [1] Alors, l'autre fille, celle qui s'appelait Corne-d'Amalthée, se ceignit à son tour, et sa bouche se mit à chanter dans la langue de ceux qui résident dans les hauteurs, [2] puisque son cœur aussi avait été changé et arraché aux choses de ce monde. Elle parla, en effet,

10. L'Ennemi : désigne ici le Diable. Voir la note sur *Testament de Dan,* VI, 2.

11. Comparer LII, 2, 5.

XLVIII 2. Elle reçut un autre cœur : voir XLIX, 1 ; L, 2 et comparer *Jérémie,* XXIV, 7 ; *I Hénoch,* LXXI, 11 ; *Ascension d'Isaïe,* IV, 17.

3. De même que Casia (XLIX, 2) ou Corne-d'Amalthée (L, 1-2), Héméra chante dans la langue des anges. Comparer *Apocalypse d'Abraham,* XV, 4 ; XVII, 6 ; *I Corinthiens,* XIII, 1 : «Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je ne suis qu'un airain qui sonne ou une cymbale qui retentit.» Sur son Épître : corriger *én stolè,* «sur sa robe», en *én épistolè,* «sur son Épître» (J. Schwartz).

XLIX 2-3. Les «Princes» sont les chefs des armées angéliques. Comparer *Règle de la Communauté,* III, 20 ; *Règlement de la Guerre,* XIII, 10 et la *Liturgie angélique* («Les Sept Princes suprêmes»). L'expression «Lieu Haut» désigne Dieu. «L'œuvre du Lieu Haut», c'est la Création, de même «l'œuvre des Cieux».

L 1. «Ceux qui résident dans les hauteurs» sont les anges.

dans la langue des Chérubins, glorifia le Maître des Vertus et exposa leur gloire. [3] Celui qui veut saisir un dernier vestige du jour de la gloire du Père, il le trouvera inscrit dans les Prières de Corne-d'Amalthée.

LI [1] Après que les trois sœurs eurent cessé de chanter des hymnes, [2] pressé par le Seigneur, moi, Néreus, le frère de Job, pressé aussi par l'Esprit Saint, [3] je m'assis près de Job, sur mon lit. J'entendis les Magnificences que l'une des sœurs expliquait à l'autre. [4] Je couvris un livre entier de la plus grande partie des annotations des hymnes, alors que j'étais à côté des trois filles de mon frère, en guise de salut, car ce sont les Magnificences de Dieu.

Assomption de Job

LII [1] Après trois jours, Job se coucha, à nouveau malade, mais sans éprouver de souffrance ou de douleur, puisque la souffrance ne pouvait plus l'atteindre à cause du signe de la ceinture dont il était ceint. [2] Après trois jours, il vit ceux qui venaient à son âme. [3] Il se leva aussitôt, prit une lyre et la donna à sa fille Héméra. [4] À Casia il donna un encensoir et à Corne-d'Amalthée il donna un tambourin, [5] en sorte qu'elles bénissent ceux

2. L'expression « Maître des Vertus » est remarquable. Le contexte laisse supposer que, dans certains milieux, les Vertus passaient pour être des créatures angéliques. On peut rappeler que, selon Philon, *De vita contemplativa,* 26, les Thérapeutes dans leurs songes même « n'imaginent rien d'autre que les beautés des Vertus et des puissances divines ». Voir aussi *Vie grecque d'Adam et Ève,* XLII, 5 où Dieu est appelé « Maître de toute vertu ».

LI 2. L'auteur de l'appendice prétend être Néreus, le frère de Job. Sans doute a-t-il voulu associer dans l'esprit de ses lecteurs, qui n'étaient pas étrangers à toute culture grecque, le frère de Job et Néreus, le « Vieillard de la mer », le père des Néréïdes.

3. Il a déjà été question des « Magnificences du Seigneur » en XXXVIII, 1. Au verset 4, il est fait mention des « Magnificences de Dieu ». Les « Magnificences » sont, sans doute, le nom d'un recueil d'hymnes angéliques.

4. Je couvris un livre entier de la plus grande partie des annotations des hymnes : il faut, sans doute, voir là une copie des chants célestes, faite sous la dictée de l'Esprit et prise en tachygraphie. Des pratiques analogues sont décrites en *II Hénoch,* XXIII, 3. Voir aussi *IV Esdras,* XIV, 22-24.

LII 3-4. Voir *Job,* XXI, 12 (Septante).

qui venaient pour son âme. [6] Elles les prirent et virent les chars lumineux qui venaient à son âme. [7] Elles bénirent et rendirent gloire, chacune dans sa langue merveilleuse. [8] Après cela sortit celui qui était assis sur le grand char et il salua Job. [9] Les trois filles et leur père voyaient ; les autres ne voyaient pas. [10] Il prit l'âme et s'envola en la tenant dans ses bras, la fit monter sur le char et fit route vers l'Orient. [11] Son corps, enveloppé, fut porté en terre, [12] précédé de ses trois filles qui avaient ceint leurs cordes et chantaient les hymnes du Père.

Lamentation de Néreus

LIII [1] Moi, Néreus, son frère, <je pleure> avec ses sept enfants mâles, avec les indigents, les orphelins et tous les impotents qui pleurent [2] et disent : « Malheur à nous aujourd'hui, deux fois malheur à nous, car aujourd'hui

« est ôtée la force des impotents,
[3] est ôtée la lumière des aveugles,
est ôté le père des orphelins,
est ôté l'hôte des étrangers,
est ôté le vêtement des veuves. »

[4] Qui, enfin, ne pleurerait sur cet homme de Dieu ? [5] Ensemble, ils emportèrent le corps près du tombeau, et toutes les veuves et les orphelins l'entourèrent, [6] empêchant qu'on le déposât dans le tombeau. [7] Et, après trois jours, il fut placé dans le tombeau dans un bon sommeil, [8] recevant un nom glorieux pour toutes les générations du siècle. Amen.

6. Sur les chars divins, voir la note sur XXXIII, 9. Les chars ont ici pour fonction de ramener l'âme à Dieu. Comparer *Vie grecque d'Adam et Ève*, XXXIII, 2-4 ; *Testament d'Abraham*, B, XIV (variante) ; *Testament d'Isaac*, IX, 13-X, 1 ; *Histoire de Joseph le charpentier*, XXVIII (copte).

9. Scène comparable dans le targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse*, XXII, 10 : « Isaac les voyait, mais Abraham ne les voyait pas. »

LIII 1. Il faut sans doute ajouter « je pleure » ou « je me lamente » après « Moi, Néreus, son frère ».

3. Voir *Job*, XXIX, 15-16 (Septante).

7. Après trois jours : délai au terme duquel l'âme peut quitter le corps qu'elle animait. Même doctrine en *Testament d'Abraham*, A, XX, 11 ; *Paralipomènes de Jérémie*, IX, 12-13 ; *Apocalypse de Sophonie*, V, 4.

XV
TESTAMENT D'ABRAHAM

NOTICE

En 1892, M. R. James publiait pour la première fois le texte grec du Testament d'Abraham *dans* The Testament of Abraham — The Greek Text now first edited with an Introduction and Notes, *Texts and Studies II, 2, Cambridge. Cette édition faisait connaître l'existence de deux recensions, une courte — ou texte B — éditée à partir de trois manuscrits et une longue — ou texte A — éditée d'après six manuscrits. Depuis lors, l'examen de nombreux témoins demeurés inédits (on dispose désormais de vingt-trois manuscrits pour le texte long et de neuf manuscrits pour le texte court) rendait nécessaire une nouvelle édition critique. La traduction française de la recension longue publiée ici, ainsi que celle des passages de la recension courte cités dans les notes, ont été faites sur cette nouvelle édition, F. Schmidt,* Le Testament grec d'Abraham, *Tübingen, 1986.*

Le texte de la recension courte y est établi à partir d'un manuscrit de Milan (Ambrosienne grec 405, du XI[e] *siècle) appelé E. Quant au texte de la recension longue, il est fondé sur le témoignage d'une famille de sept manuscrits (A : Paris, Bibliothèque nationale, fonds grec 770, daté de 1315; G : Istanbul, bibliothèque patriarcale Panaghias 130, XVII*[e] *siècle; H : Andros, monastère de l'Hagia 9, XVI*[e] *siècle; I : Ankara, bibliothèque de la Société turque d'histoire, grec 60, XVI*[e] *siècle; B : Jérusalem, bibliothèque du Patriarcat, Saint Sépulcre 66, XV*[e] *siècle; J : Montpellier, bibliothèque de la faculté de médecine, grec 405, XV*[e]*-XVI*[e] *siècle; Q : Athos, Costamoni 14, XV*[e] *siècle). Le meilleur témoin de cette famille*

demeure A, qui avait déjà été reconnu comme tel par M. R. James.

Le Testament d'Abraham *a été traduit en slave et en roumain, en copte, en arabe et en éthiopien. La version slave dépend de la recension grecque courte. E. Turdeanu a classé les témoins slaves en trois groupes dont le plus ancien suit littéralement la tradition textuelle attestée par le manuscrit grec E du texte court (voir* Oxford Slavonic Papers, *X, 1977, p. 1-38).*

Les deux recensions sont attestées en roumain. La version roumaine courte a été traduite sur des témoins du deuxième et du troisième groupe slave. Quant à la version roumaine de la recension longue éditée par M. Gaster dans Transactions of the Society of Biblical Archaeology, *IX, 1887, p. 195-226, elle a été faite directement à partir du grec.*

Les versions copte, arabe et éthiopienne dérivent de la seule recension courte et sont étroitement apparentées : l'arabe traduit le copte, l'éthiopien traduit l'arabe. Dans ces trois versions, le Testament d'Abraham *est précédé d'un préambule qui se présente comme ayant été rédigé par Athanase (vers 295-373) : l'évêque d'Alexandrie aurait retrouvé le récit de la mort d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; dans les trois versions, en effet, le* Testament d'Isaac *et le* Testament de Jacob *font suite au* Testament d'Abraham.

La version copte est attestée par un manuscrit bohaïrique, le Vaticanus 61, daté de 962, publié par I. Guidi dans Rendiconti della reale accademia dei Lincei, classe di scienze morali, storiche e filologiche, *serie quinta, vol. IX, Rome, 1900, p. 157-180 et par un papyrus du* V^e^ *siècle contenant des fragments en sahidique et encore inédit (collection de l'*Institut für Altertumskunde *de l'université de Cologne). Bien que dépendant de la recension courte, et plus particulièrement de la tradition grecque dont témoigne le manuscrit E, cette version présente de nombreuses transformations dont certaines se retrouvent dans la recension longue (voir les notes sur* XII, *1-3 et* XVII, *12-*XX, *2).*

H. Zotenberg a donné une édition partielle d'un manuscrit arabe daté de 1629 (ms. 132 de la Bibliothèque nationale, Paris) dans son Catalogue des manuscrits éthiopiens, *Paris, 1877, p. 200-203. D'autres témoins sont encore inédits.*

Quant à la traduction éthiopienne, on en connaît une version falacha et une version chrétienne qui ont été éditées et traduites en français par A. Z. Aescoly dans Recueil de textes

falachas, *Paris, 1951, la première à partir d'une copie du* XIX[e] *siècle (ms. 107 de la Bibliothèque nationale de Paris) et la seconde sur un témoin fragmentaire du* XV[e] *siècle (ms. 134 de la Bibliothèque nationale de Paris). Dans un travail demeuré inédit,* The Falasha Version of the Testaments of Abraham, Isaac and Jacob, *thèse de l'université de Manchester, 1965, M. Gaguine a fait une étude critique de cinq autres témoins de cette version.*

Le problème de la langue originale dans laquelle le Testament d'Abraham *a été rédigé reste controversé. Le texte grec de la recension courte présente un certain nombre de tournures sémitisantes. On a pensé à un original sémitique, hébreu ou araméen; mais ces tournures pourraient également s'expliquer par l'influence de la langue de la Septante.*

La recension courte date vraisemblablement de la seconde moitié du I[er] *siècle de notre ère. Le texte long résulte d'un remaniement ultérieur, du* II[e] *siècle, peut-être même du début du* III[e] *siècle. Bien qu'il soit postérieur à la recension courte, on a choisi de donner ici une traduction du texte long. Les principales modifications apportées par celui-ci à la recension courte sont mentionnées en notes, afin de mettre en évidence les transformations qui ont affecté certaines représentations, notamment sur la mort et l'au-delà, dans le judaïsme aux premiers siècles de notre ère.*

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

N. TURNER, «The *Testament of Abraham* : Problems in Biblical Greek», *New Testament Studies*, I, 1954-1955, p. 219-223.

M. DELCOR, *Le Testament d'Abraham. Introduction, traduction du texte grec et commentaire de la recension grecque longue suivi de la traduction des Testaments d'Abraham, d'Isaac et de Jacob d'après les versions orientales*, Leyde, 1973.

E. JANSSEN, *Testament Abrahams*, Gütersloh, 1975.

G. W. E. NICKELSBURG JR. et divers auteurs, *Studies on the Testament of Abraham* (Septuagint and Cognate Studies 6), Missoula, Montana, 1976.

E. P. SANDERS, *Testament of Abraham*, dans J. H. Charlesworth, *The Old Testament Pseudepigrapha*, I, Londres, 1983, p. 871-902.

TESTAMENT D'ABRAHAM
NOTRE SAINT PÈRE, LE JUSTE PATRIARCHE. EN SOUTENANT L'ÉPREUVE DE LA MORT IL A MONTRÉ COMMENT CHACUN DOIT MOURIR. SOUVERAIN BÉNIS !

Quand vient le terme obscur de la vie

I [1] Abraham atteignit la mesure de sa vie à l'âge de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans, après avoir vécu jusqu'à la fin de ses jours dans la paix, la douceur et la justice. Le juste faisait preuve d'une parfaite hospitalité. [2] Il avait planté sa tente au carrefour du chêne de Mambré, où il accueillait tout un chacun : riches et

Titre. Recension courte, manuscrit E : *Révélation faite par l'archange Michel à notre père Abraham au sujet de son testament.* Les autres témoins du texte court ont : *Testament du patriarche Abraham* ou *Récit concernant la mort d'Abraham.* Les manuscrits de la recension longue intitulent celle-ci tantôt « Testament », tantôt « Récit ». Un manuscrit attribue ce récit à « Jean Chrysostome, archevêque de Constantinople » (mort en 407) ; un autre manuscrit l'attribue à « Hésychius le moine » (sans doute Hésychius le Sinaïte, VIe-VIIe siècles). D'après une tradition attestée par le préambule de la version copte, il aurait été retrouvé par Athanase d'Alexandrie (mort en 373).

I 1. Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans : c'est la leçon de A. L'âge d'Abraham varie d'un manuscrit à l'autre. Les témoins se répartissent en deux groupes : les uns ont 175 ou 170 ans, les autres 999, 990, 995 ou 905 ans. Le premier groupe dépend de *Genèse,* XXV, 7 où le patriarche meurt à 175 ans. Le second s'écarte des données bibliques ; en donnant à Abraham une longévité exceptionnelle, supérieure même à celle des patriarches antédiluviens (*Genèse,* VI, 3), cette tradition souligne l'incomparable justice de l'Ami de Dieu. Voir Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* I, III, 104-108, qui invoque diverses autorités, notamment Hésiode, conférant aux premiers hommes une longévité de mille ans, et *Jubilés,* XXIII, 1-15, où le récit de la mort d'Abraham introduit le thème de la vie brève propre à l'humanité postdiluvienne.

2. Abraham est le modèle de la vertu d'hospitalité. Comparer avec la figure de Job dans le *Testament de Job,* IX-X. Le voyageur qui a quitté

pauvres, rois et chefs, estropiés et impotents, amis et étrangers, voisins et voyageurs ; avec piété, grande sainteté, justice et hospitalité, à tous Abraham offrait le même accueil. [3] Mais pour lui aussi vinrent la coupe amère, commune et inévitable de la mort et le terme obscur de la vie. [4] Le Souverain Dieu fit donc venir son archange Michel et lui dit : « Archistratège Michel, descends chez Abraham, mon ami, et parle-lui de la mort pour qu'il mette ses affaires en ordre ; [5] car je l'ai béni comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est au bord de la mer. Il a beaucoup de ressources et de biens, et il est très riche. Mais par-dessus tout il a fait preuve de justice et de bonté, aimant jusqu'à la fin pratiquer l'hospitalité et se montrer secourable. [6] Aussi toi, archange Michel, va chez Abraham, mon ami bien-aimé, rappelle-lui la mort et assure-le de ce que [7] le moment est venu

sa famille et son pays adopte l'attitude des prosélytes : Abraham fut le premier d'entre eux (voir Philon, *Specialibus legibus,* I, 52) ; en lui offrant l'hospitalité, le patriarche lui fait connaître Dieu (targoum Neofiti sur *Genèse,* XXI, 33). En outre, en ouvrant sa maison à tous, le juste est susceptible de recevoir la visite des anges (*Genèse,* XVIII, 1-8 ; Philon, *De Abrahamo,* 107-132 ; *Hébreux,* XIII, 2). Exercer l'hospitalité, c'est recevoir Dieu en soi.

4. Archistratège : ce titre de Michel est propre à la recension longue. Dans la recension courte il n'est attesté que par certains manuscrits en I, 1 et en XIV, 6. Pour qu'il mette ses affaires en ordre : voir IV, 11 ; VIII, 11 ; XV, 1, 7. Cette expression désigne les dispositions testamentaires que doit prendre le patriarche avant sa mort ; comparer *II Samuel,* XVII, 23 ; *II Rois,* XX, 1 ; *Isaïe,* XXXVIII, 1 ; elle est fréquente dans les *Testaments* ou les écrits apparentés au genre testamentaire, voir par exemple *Testament d'Isaac,* II, 15 ; *Testament de Job,* I, 2 ; *IV Esdras,* XIV, 13. Ces dispositions peuvent être l'affranchissement des esclaves ou un dernier repas offert aux pauvres (voir la note sur XX, 7), le legs des biens aux héritiers ou d'ultimes instructions sur la sépulture.

5. Je l'ai béni comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est au bord de la mer : voir IV, 11 ; VIII, 5 ; citation de *Genèse,* XXII, 17 (Septante). Aimant se montrer secourable : *var.* « affectueux avec les siens » ; comparer Philon, *De Abrahamo,* 168, 198, où Abraham, dans ses relations avec Isaac, est dit « le plus affectueux des pères ».

6. Mon ami bien-aimé : comparer II, 3, 6 ; IV, 7 ; VIII, 2, 4 ; IX, 7 ; XV, 12, 13, 14 ; XVI, 5, 9 ; XX, 14. Le targoum Neofiti et Philon, *De sobrietate,* 56, fondent cette appellation du patriarche sur une lecture de *Genèse,* XVIII, 17. Le titre d'« Ami de Dieu » est fréquemment donné à Abraham dans les traditions juives, chrétiennes et dans l'islam : *Isaïe,* XLI, 8 ; *II Chroniques,* XX, 7 ; *Daniel,* III, 35 (Septante) ; *Écrit de Damas,* III, 2-4 ; *Jubilés,* XIX, 9 ; XXX, 20 ; *Apocalypse d'Abraham,* IX, 5 et X, 6 ; *Jacques,* II, 23 ; *Coran,* IV, 125.

7. Comme jadis Abraham avait quitté la maison de ses pères, son

où il doit sortir de ce monde de vanité, où il doit quitter son corps pour aller vers son propre Souverain parmi les bons. »

Un envoyé du Grand Roi chez Abraham

II [1] L'archistratège s'éloigna de la face du Seigneur Dieu et descendit auprès d'Abraham vers le chêne de Mambré. Il le trouva dans le champ assis tout près d'une paire de bœufs de labour avec les fils de Masek et d'autres serviteurs au nombre de douze. Et voici, l'archistratège alla vers lui. [2] Lorsqu'il vit l'archistratège Michel qui venait de loin comme un soldat de noble prestance, le très saint Abraham se leva et alla à sa rencontre, selon son habitude d'aller au-devant des étrangers et de les accueillir. [3] L'archistratège salua Abraham le juste en ces termes : « Salut, vénérable père, âme juste, ami véritable du Dieu céleste ! » [4] Abraham dit à l'archistratège : « Salut, vénérable soldat, radieux comme le soleil, d'une bien plus noble prestance que tous les fils des hommes ! Tu es le bienvenu ! [5] Aussi j'implore ta présence ; d'où vient la jeunesse de ton âge ? Apprends-moi, à moi qui te supplie : d'où es-tu venu ?

pays et sa parenté (*Genèse*, XII, 1), il doit à nouveau se faire voyageur, quitter le monde et son propre corps pour aller auprès de Dieu. Pour Philon d'Alexandrie la migration d'Abraham figure la purification de l'âme qui abandonne le corps, la sensation et la parole pour gagner le monde intelligible et voir Dieu. (*De migratione*, 2-12 ; *Quod deterius*, 159). La mort du sage est un nouveau départ (*Heres*, 276).

II 1. Près d'une paire de bœufs de labour : voir aussi II, 7-8. Conformément à *Genèse*, XXI, 33 (Septante), Abraham est présenté ici comme un cultivateur ; de même en *Jubilés*, XI, 18-24 ; comparer avec le portrait d'Issachar, le laboureur au cœur simple, *Testament d'Issachar*, III, 1-4. Avec les fils de Masek : comparer *Genèse*, XV, 2 (Septante) ; dans la recension courte (II, 12), le manuscrit E a la leçon : « Abraham appela Damascos, le fils d'Éliézer, l'un de ses domestiques », comparer également *Genèse*, XV, 2 (Septante) ; *Apocryphe de la Genèse*, XXII, 33-34 ; *Jubilés*, XIV, 2 ; Philon, *Heres*, 2 (« Le fils de Masek, ma servante, c'est Damascos Éliézer »), 40, 58-61.

2. Selon son habitude d'aller au-devant des étrangers et de les accueillir : sur l'hospitalité d'Abraham, voir les notes sur I, 2 et XV, 15.

3. Âme juste. Certains manuscrits ajoutent : « choisie de Dieu ».

5. À moi qui te supplie : littéralement, « ton suppliant » ; *var.* « à moi ton serviteur ». De même en IX, 3.

de quelle armée? par quel chemin? Explique-moi quelle est ta beauté.» [6] L'archistratège lui répondit : «Homme juste! Moi, je viens de la grande ville; je suis envoyé par le Grand Roi pour m'occuper de la succession de son véritable ami, car le Roi l'appelle, lui aussi, auprès de lui.» [7] Abraham lui dit : «Viens, mon Seigneur; accompagne-moi au champ. — Je viens», lui répondit l'archistratège. [8] Ils allèrent au champ de labour et s'assirent pour converser. [9] Abraham demanda à ses serviteurs, les fils de Masek : «Allez au troupeau de chevaux, et amenez deux bêtes douces, faciles et bien dressées pour que nous les montions, cet étranger et moi.» [10] Mais l'archistratège dit : «Non, mon seigneur Abraham, qu'ils n'amènent pas de chevaux, car je m'abstiens de monter un animal à quatre pattes. [11] Ce n'est pas cependant que mon Roi n'ait pas profusion de richesses, lui qui a autorité sur des hommes et des bêtes de toute sorte; mais moi, je veille à ne jamais monter un animal à quatre pattes. [12] Allons, âme juste, marchons avec ravissement jusqu'à ta maison.» Abraham répondit : «Amen, ainsi soit-il, Seigneur.»

Ses larmes devinrent des pierres précieuses

III [1] Ils s'éloignèrent du champ vers la maison. [2] Au bord du chemin se dressait un arbre, un

10-11. Michel refuse de monter à cheval : voir Talmud de Babylone, *Hagiga,* 14 *b* : Rabbi Johanan ben Zakkai dit en descendant de son âne à Rabbi Éléazar ben Arak qui lui parle de l'Œuvre du Char : «Convient-il que je sois monté sur l'âne, quand tu exposes l'Œuvre du Char, que la Présence divine est avec nous et que les anges du service nous accompagnent?» Dans le *Testament d'Abraham,* Michel qui est un être incorporel (voir note sur IV, 9) ne peut prendre une monture qui est symbole du corps. Comparer Philon, *Legum allegoriae,* II, 99-105 («les passions ont été assimilées à un cheval; car la passion aussi, comme un cheval a quatre pattes, est impétueuse, pleine de suffisance et par nature sujette à des écarts»); *De agricultura,* 67-94. Et voir la note sur VI, 8.

III 2. Un cyprès : dans la recension courte, III, 2-3, arrivés «à environ deux stades de la ville», Abraham et Michel voient «un arbre de grande taille; il avait trois cents branches, semblable à un tamaris. Ils entendirent alors une voix venant des branches qui disait : Saint, celui qui a apporté la nouvelle». Comparer *Abot de Rabbi Nathan,* A, VII :

cyprès. [3] Sur un ordre de Dieu, l'arbre se mit à parler d'une voix humaine : «Saint, saint, saint est le Seigneur qui appelle cet homme parmi ceux qui l'aiment!» [4] Abraham garda secret le mystère, pensant que l'archistratège n'avait pas entendu la voix de l'arbre. [5] Arrivés près de la maison ils s'assirent dans la cour. À la vue du visage de l'ange, Isaac dit à Sara, sa mère : «Vénérée mère, cet homme qui est assis avec mon père n'est pas un fils de la race de ceux qui habitent sur la terre!» [6] Et Isaac s'empressa de le saluer en se jetant aux pieds de l'incorporel; l'archistratège le bénit en disant : «Le Seigneur Dieu t'accordera la grâce de tenir la promesse qu'il a faite à ton père Abraham, et il t'accordera la grâce d'exaucer la noble prière de ton père et de ta mère.» [7] Abraham dit à son fils : «Isaac, mon enfant, va au puits et apporte-moi ici un récipient d'eau, pour que nous lavions les pieds de cet étranger, car il est fatigué par la longue route qu'il a faite pour venir chez nous.» [8] Isaac courut au puits, remplit d'eau le récipient et le lui apporta. [9] Abraham s'approcha de l'archistratège Michel et lui lava les pieds. Mais il fut ému dans son cœur et versa des larmes sur l'étranger. [10] À la vue de son père en pleurs, Isaac se mit à pleurer lui aussi; et l'archistratège à son tour, les voyant pleurer, se mit aussi à verser des larmes. [11] Mais les larmes de l'archistratège tombèrent dans le récipient et devinrent des pierres précieuses. [12] Abraham fut frappé de stupeur à la vue de ce qui arrivait; il prit les pierres

«Tous ceux qui entraient (chez Abraham) *mangeaient* et *buvaient,* et ils bénissaient le ciel de ce qu'il leur avait *procuré le repos.* Et tout ce qu'un homme peut désirer se trouvait dans la maison d'Abraham, ainsi qu'il est dit : "Et Abraham planta un tamaris à Bersabée."» (*Genèse,* XXI, 33). Les trois consonnes du mot hébreu signifiant «tamaris» sont prises comme initiales des verbes «manger», «boire» et «loger», les trois manifestations de la vertu d'hospitalité qu'illustre Abraham.

3. L'arbre se mit à parler d'une voix humaine : comparer *II Samuel,* V, 24; *I Chroniques,* XVI, 33; *Isaïe,* XLIV, 23; *Apocryphe de la Genèse,* XIX, 16; Talmud de Babylone, *Hagiga,* 14 *b.* Voir note sur VI, 8.

6. La promesse qu'il a faite à ton père Abraham : d'après *Genèse,* XV, 5, 18-21; XVII, 3-8, 19-21.

11. Les larmes de l'archistratège devinrent des pierres précieuses : cette transformation est un nouveau signe de l'identité surnaturelle du visiteur, voir note sur VI, 8.

12. À la vue de ce qui arrivait : *var.* «à la vue de ce prodige».

en secret et cacha le mystère à tous, le gardant pour lui seul dans son cœur.

Le souper d'un incorporel

IV [1] Abraham dit à son fils Isaac : «Mon fils bien-aimé, va dans la salle à manger et décore-la ; étends-y deux lits, un pour cet homme qui est notre invité aujourd'hui et un pour moi. [2] Prépare-nous là un siège, une lampe et une table abondamment garnie de toutes sortes de bonnes choses. Orne la pièce, mon enfant, et étends de fins tissus, de la pourpre et du lin ; fais brûler toutes sortes de parfums précieux, et garnis la maison de plantes odorantes que tu auras cherchées dans le jardin. [3] Suspends sept lampes à huile, pour que nous nous réjouissions, car cet homme qui est notre invité aujourd'hui est plus glorieux que les rois et les chefs, et son apparence l'emporte sur tous les fils des hommes.» [4] Isaac prépara tout avec magnificence. Abraham invita Michel, et se rendit dans la salle à manger ; ils s'installèrent tous les deux sur les lits : entre eux une table abondamment garnie de toutes sortes de bonnes choses. [5] Alors l'archistratège se leva et sortit

IV 2. Dans le jardin : voir targoum Neofiti sur *Genèse,* XXI, 33, «Abraham planta un jardin à Bersabée et y plaça de la nourriture pour les voyageurs».

5. Dans la recension courte (IV, 4-6), Michel sort au coucher du soleil pour aller se prosterner devant Dieu : «En effet au coucher du soleil, tous les anges se prosternent devant Dieu. Michel est le premier d'entre eux, c'est pourquoi il se prosterna le premier devant Dieu. Puis tous les anges retournèrent à leurs postes.» Comparer avec les prières biquotidiennes de Esséniens (*Règle de la Communauté,* X, 10 ; *Hymnes,* XII, 3-7) ou des Thérapeutes (Philon, *De vita contemplativa,* 27). Dans l'*Apocalypse de Paul,* 7, les prières des hommes doivent être en synchronie avec celles que font les anges au lever et au coucher du soleil, lorsqu'ils apportent à Dieu les œuvres des hommes. Comme pour satisfaire un besoin naturel : littéralement, «comme par besoin de faire couler l'eau de son ventre». Sur cette simulation, voir note sur IV, 9-10. Étant incorporel, ces nécessités sont étrangères à Michel ; comparer *Homélies clémentines,* IX, 10, où les démons, qui sont des esprits incorporels, cherchent à entrer dans le corps des hommes pour pouvoir manger, boire et avoir une activité sexuelle. À l'inverse, d'après Valentin, cité par Clément d'Alexandrie, *Stromate,* III, VII, 59, la tempérance de Jésus était telle qu'il mangeait et buvait d'une manière particulière, sans évacuer.

dehors comme pour satisfaire un besoin naturel ; en un clin d'œil il monta au ciel et se tint devant Dieu. [6] « Seigneur, Seigneur, dit-il au Souverain, que ta puissance sache que moi, je suis incapable de rappeler à cet homme juste la pensée de la mort. » [7] Le Seigneur lui répondit : « Michel archistratège, va chez Abraham mon ami ; s'il te demande quelque chose, fais-le ; s'il mange, mange toi aussi avec lui. [8] Quant à moi, par mon Esprit saint je m'occuperai de son fils Isaac et j'enverrai la pensée de la mort dans le cœur d'Isaac comme dans une vision, pour qu'il voie lui-même en songe la mort de son père. Isaac rapportera la vision. Toi, tu l'expliqueras ; et lui, il saura que sa fin est venue. » [9] L'archistratège dit : « Seigneur, tous les esprits célestes sont incorporels ; ils ne mangent ni ne boivent ; or cet homme a dressé pour moi une table abondamment garnie de toutes sortes de mets terrestres et corruptibles : dans ces conditions, Seigneur, que ferai-je ? Comment l'oublierais-je, alors que je serai installé à la même table que lui parmi ces bienfaits ? » [10] Le Seigneur dit : « Descends chez lui, et ne te soucie pas de cela. En effet, lorsque tu seras installé avec lui, moi je t'enverrai un esprit mangeur : il fera disparaître par tes mains et par ta bouche tout ce qu'il y aura sur la table. Réjouis-toi, toi aussi, avec

6. La pensée de la mort : littéralement, « le souvenir de la mort » ; comparer *Ecclésiastique,* XLI, 1 : « Ô Mort, que ton souvenir est amer ! » Après « la pensée de la mort », certains manuscrits ajoutent : « Car je n'ai pas vu sur la terre d'homme qui lui soit semblable, qui soit comme lui miséricordieux, hospitalier, juste, sincère, craignant Dieu et évitant toute action mauvaise. C'est pourquoi sache, Seigneur, qu'il m'est impossible de lui rappeler la pensée de la mort. » Comparer l'énumération des vertus d'Abraham avec celles de Job en *Job* I, 1, 8 (Septante). Sur la comparaison entre Abraham et Job, voir note sur XV, 15. Le refus d'annoncer à Abraham le juste la nouvelle de sa mort, exprime l'incompatibilité de la mort et de la justice.

9-10. La nature incorporelle de Michel lui interdit de prendre part au repas, voir note sur IV, 5. Grâce à un « esprit mangeur », il fera comme s'il mangeait et buvait. *Genèse,* XVIII, 8 dit des trois hommes venus annoncer la naissance d'Isaac : « ils mangeaient » ; mais la tradition voyant en eux des anges (voir note sur VI, 4-5) précise : il parut à Abraham qu'ils mangeaient ; voir targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* XVIII, 8 ; Philon, *Quaestiones in Genesim,* IV, 9 ; *De Abrahamo,* 118 ; Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* I, XI, 196-197 ; Justin, *Dialogue avec Tryphon,* LVII. De même l'Ange de Iahvé en *Juges,* XIII, 16, ou Raphaël en *Tobit,* XII, 19. Sur la nourriture angélique, comparer *Joseph et Aséneth,* XVI, 8 ; *Vie latine d'Adam et Ève,* IV, 2.

lui. [11] Tu n'auras qu'à bien expliquer les éléments de la vision, pour qu'Abraham connaisse la faux de la Mort et le terme obscur de la vie, et qu'il prenne ses dispositions en ce qui concerne toutes ses affaires ; car je l'ai béni comme les astres du ciel et comme le sable qui est au bord de la mer. »

C'était un ange qui parlait

V [1] Alors l'archistratège Michel descendit dans la maison d'Abraham et s'assit avec lui à table ; Isaac les servit. [2] À la fin du repas, Abraham fit une prière, comme d'habitude, et Michel pria avec lui. Puis ils se couchèrent, chacun sur son lit. [3] Mais Isaac demanda à son père : « Père, moi aussi je voudrais me coucher avec vous dans cette salle, tout près de vous, car j'aime entendre la distinction des paroles de cet homme vertueux. » [4] Abraham lui répondit : « Non, Isaac, mon enfant ; va te reposer dans ta chambre. N'importunons pas cet homme. » [5] Alors Isaac, après avoir pris part à leur prière, alla dans sa chambre et se coucha sur son lit. [6] Mais Dieu envoya la pensée de la mort dans le cœur d'Isaac, comme en rêve, vers la troisième heure de la nuit. [7] Isaac se réveilla, se leva de son lit et courut jusqu'à la pièce où son père était couché avec l'archange. [8] Arrivé à la porte, Isaac appela : « Père, père, lève-toi et ouvre-moi vite ! Je voudrais entrer, me pendre à ton cou et t'embrasser avant qu'ils ne t'enlèvent loin de moi ! » [9] Abraham se leva donc et lui ouvrit. Isaac entra, se pendit à son cou et se mit à pleurer bruyamment. [10] Profondément ému, Abraham à son tour pleura bruyamment. Voyant cela, l'archistratège se mit à pleurer lui aussi. [11] Sara, qui était dans sa tente, entendit ses lamentations ; elle vint en courant et les trouva enlacés et en pleurs. [12] Elle demanda, tout en larmes : « Mon seigneur Abraham, pour quelle raison pleurez-vous ? Explique-moi. [13] Mon seigneur, n'est-ce pas ce frère, à qui nous avons offert l'hospitalité

V 3. La distinction des paroles de cet homme : voir note sur VI, 1.
5. Après avoir pris part à leur prière : certains manuscrits ajoutent « et reçu la bénédiction ».

aujourd'hui, qui t'aurait apporté des nouvelles de ton neveu Lot qui habite à Sodome? Celle de sa mort? Est-ce pour cela que vous vous lamentez ainsi?» [14] Prenant les devants, l'archistratège lui répondit : «Sara ma sœur, il ne s'agit pas de ce dont tu parles. Mais ton fils Isaac a fait un songe, me semble-t-il ; et il est venu chez nous en pleurant. Nous, à sa vue, nous avons été profondément émus, et nous nous sommes mis à pleurer.»

VI [1] Lorsque Sara entendit la distinction des propos de l'archistratège, elle reconnut aussitôt que c'était un ange du Seigneur qui parlait. [2] Elle fit alors un signe à Abraham pour qu'il sorte à la porte : «Mon seigneur Abraham, lui dit-elle, ne sais-tu pas qui est cet homme? [3] — Je ne sais pas», lui répondit Abraham. [4] «Mon seigneur, reprit Sara, te rappelles-tu les trois hommes célestes qui furent nos invités, dans notre tente près du chêne de Mambré? Nous avions tué un veau que tu leur avais servi à table. [5] Mais lorsque la viande fut consommée, le veau reparut et téta sa mère plein de vivacité. Ne te souviens-tu pas, mon seigneur Abraham, que c'est à la suite d'une promesse que nous a été donné le fruit de mon sein, Isaac? Eh bien, celui-ci

VI 1. Elle reconnut que c'était un ange qui parlait : sur la distinction des paroles de Michel, voir encore v, 3. L'invité, qui a conservé l'anonymat, parle le langage des anges : à cela, Sara reconnaît sa nature angélique. Comparer recension courte, vi, 6 : «sa voix était empreinte de gloire». Sur la langue des anges, voir *Testament de Job,* xlviii, 2-3 ; xlix, 1-2 ; l, 1-2 ; *I Corinthiens,* xiii, 1.

4-5. Sara reconnaît en Michel l'un des trois hommes invités près du chêne de Mambré. Les traditions juives et chrétiennes ont donné diverses interprétations des trois hommes de *Genèse,* xviii, 2. Ce sont soit les trois anges Michel, Gabriel et Raphaël, soit Dieu lui-même accompagné de deux anges (voir la version copte, iv, où Michel rappelle à Dieu l'hospitalité d'Abraham : «J'ai été son hôte, moi, avec Toi et Gabriel»), ou de deux puissances (Philon, *De Abrahamo,* 107-131 et 142-146), soit enfin la Sainte Trinité. Le *Testament d'Abraham* reprend ici la première de ces trois traditions ; voir note sur iv, 9-10 ; targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* xviii, 1-2 ; Talmud de Babylone, *Yoma,* 37 *a* ; *Baba Mezia,* 86 *b.*

4. Nous avions tué un veau : certains manuscrits ajoutent «sans tache».

5. Le veau reparut : *var.* «se releva». Comparer *Genèse,* xviii, 7-8. À ce miracle, Abraham et Sara ont compris que les trois hommes étaient des anges, qui avaient fait semblant de manger le veau ; voir note sur iv, 9-10.

est l'un de ces trois hommes.» [6] Abraham dit : «Ô Sara, c'est vrai ce que tu dis là ! Gloire et paix de la part du Dieu Père ! Car de mon côté, lorsque tard dans la soirée je lavais ses pieds dans le récipient aux ablutions, je me suis dit en moi-même : ce sont les pieds de l'un des trois hommes que j'ai lavés jadis. [7] En effet ses larmes, ce soir, en tombant dans le bassin sont devenues des pierres précieuses.» Et les tirant du pli de son vêtement, il les donna à Sara en disant : «Si tu ne me crois pas, regarde-les.» [8] Sara les prit, se prosterna et les embrassa : «Gloire à Dieu qui nous a montré des merveilles ! dit-elle ; à présent sache, mon seigneur Abraham, qu'il va nous être révélé quelque événement, heureux ou malheureux.»

Le songe d'Isaac

VII [1] Abraham quitta Sara. Puis il entra dans la pièce et dit à Isaac : «Viens, mon fils bien-aimé, raconte-moi la vérité ; qu'as-tu vu et qu'est-ce qui est arrivé pour que tu entres chez nous avec cet empressement, en pleurant ainsi, tout découragé ?» [2] Isaac commença son

8. Une série de signes ont fait progressivement comprendre à Abraham que l'invité qui gardait l'anonymat était l'envoyé de Dieu : le refus de monter à cheval, la rencontre en chemin de l'arbre qui parle, la transformation des larmes en pierres précieuses, le brusque départ avant le repas, le langage angélique enfin.

VII 2-9. Le récit du songe d'Isaac est différent dans la recension courte : l'homme lumineux prend le soleil, mais laisse les rayons. «Ne pleure pas, dit-il à Isaac qui se lamente, s'ils ont pris la lumière de ta maison. Car elle est enlevée loin de la souffrance vers le repos ; ils l'emportent loin de l'abaissement vers les hauteurs ; ils l'emportent loin des espaces étroits vers les espaces larges ; ils l'emportent loin des ténèbres vers la lumière» (VII, 10-11). Isaac le prie de prendre également les rayons : «À cette heure, lui répond l'homme lumineux, aucun rayon ne brille pour moi, tant que les douze heures du jour [*var.* de la nuit] ne sont pas achevées. Alors seulement ils emporteront en haut tous les rayons» (VII, 13). Puis Michel explique le songe : «Le soleil, Isaac, c'est ton père : Abraham est emporté dans les cieux, mais son corps reste sur la terre jusqu'à ce que s'achèvent six mille [*var.* sept mille] ans. À ce moment-là, toute chair ressuscitera» (VII, 16-17).

2-6. Dans la recension longue, Isaac demande à l'homme lumineux de ne pas s'emparer de la lune, c'est-à-dire de ne pas emporter Sara avec Abraham. Dans la recension courte, Isaac lui demande de prendre les rayons avec le soleil, c'est-à-dire de ne pas séparer le corps et l'âme

récit : «Voici, mon seigneur, lui répondit-il, cette nuit j'ai vu le soleil et la lune au-dessus de ma tête ; il m'entourait et m'illuminait de ses rayons. [3] Tandis que je regardais et que je m'interrogeais sur cette vision, j'ai vu encore le ciel s'ouvrir et un homme lumineux en descendre, plus resplendissant que sept soleils. [4] Cet homme semblable au soleil s'approcha, prit le soleil de ma tête et remonta vers les cieux d'où il était sorti. Je fus profondément affligé de voir qu'il me prenait le soleil. [5] Peu après, encore affligé et inquiet, je vis cet homme lumineux qui sortait pour la seconde fois du ciel ; et la lune aussi, il me la prit de la tête. [6] J'ai beaucoup pleuré et j'ai appelé cet homme en lui disant : "Non, Seigneur, ne m'enlève pas ma gloire ; aie pitié de moi et entends-moi. Si tu enlèves le soleil, laisse-moi au moins la lune !" [7] Mais il me répondit : "Laisse-les partir maintenant vers le royaume d'en haut, parce qu'il les veut là-haut." Et il me les prit. Mais il laissa leurs rayons près de moi.» [8] L'archistratège dit alors : «Écoute, juste Abraham, le soleil que ton enfant a vu,

du patriarche : les rayons sont au soleil ce que l'âme est au corps. Comparer *II Hénoch,* XIV, 2-3 et *III Baruch,* VII, 4 et VIII, 1-4 : au coucher du soleil, à l'occident, les anges emportent dans les cieux sa couronne ternie par sa course diurne. À l'aube, quand l'éclat des rayons a été renouvelé, ils lui rendent sa couronne, aux portes de l'Orient. Le songe d'Isaac est la transposition de ce mythe solaire : déclin et renouveau du soleil sont ici promesse de résurrection (voir note sur VII, 8-9).

7. Dans la recension courte (VII, 10-11) la réponse de l'homme lumineux à Isaac (voir, ci-dessus, la note sur VII, 2-9) est une séquence de la liturgie pascale juive ; comparer Mishna, *Pesahim,* X, 5 où l'Exode est décrit comme un passage «de l'esclavage à la liberté, de la détresse à la joie, du deuil à la jubilation, des ténèbres à la lumière, de la servitude à l'affranchissement». Cette séquence, attribuée à Gamaliel, a été reprise en milieu quartodéciman, voir Méliton de Sardes, *Sur la Pâque,* 489-493. Dans le *Testament d'Abraham,* la mort, ou la séparation de l'âme et du corps, est donc représentée sur le modèle de la libération de l'esclavage du peuple en Égypte. De même dans les *Paralipomènes de Jérémie* (voir surtout la prière de Baruch en VI, 6-10), et dans l'*Histoire de la captivité de Babylone* le thème de la libération du peuple, asservi à Babylone comme auparavant en Égypte, est articulé avec celui de la libération de l'âme retenue captive dans le corps. Pour Philon, la Pâque est un «passage» de l'âme hors du corps et des passions (*Quaestiones in Exodum,* I, 4 ; *De specialibus legibus,* II, 147), ou, par jeu de mots sur l'hébreu, de l'esprit libéré des «espaces étroits» *(meṣârîm)* de cette Égypte *(miṣraîm)* qu'est le corps (*Quaestiones in Genesim,* VI, 177).

8-9. D'après la recension courte (VII, 13 et 17 ; voir, ci-dessus, note

c'est toi, son père ; de même la lune, c'est sa mère Sara. Quant à l'homme lumineux qui est descendu du ciel, c'est l'envoyé de Dieu qui doit prendre ton âme juste. [9] À présent, vénérable Abraham, sache que le moment est venu où tu dois abandonner la vie en ce monde, et partir auprès de Dieu. » [10] Abraham dit à l'archistratège : « Merveille la plus extraordinaire des merveilles ! C'est donc toi maintenant qui dois me prendre mon âme ? » [11] L'archistratège lui répondit : « Moi, je suis l'archistratège Michel qui se tient devant Dieu. J'ai été envoyé vers toi pour te rappeler la pensée de la mort ; ensuite, je retournerai auprès de lui, comme il m'en a donné l'ordre. » [12] Mais Abraham : « À présent, moi aussi, je sais que toi tu es un ange du Seigneur, et que tu as été envoyé pour prendre mon âme ; mais je ne te suivrai pas. À présent, fais ce que tu ordonnes. »

La faux de la Mort

VIII [1] Aussitôt après avoir entendu ces paroles, l'archistratège devint invisible ; il monta aux cieux, se tint devant Dieu et lui rapporta tout ce qu'il avait vu dans la maison d'Abraham. [2] L'archistratège dit encore au Souverain : « Abraham, ton ami, dit aussi : " Je ne te suivrai pas, mais fais ce que tu ordonnes." [3] Maintenant, Souverain Tout-Puissant, qu'ordonnent ta Gloire et ton immortelle Royauté ? » [4] Dieu répondit à Michel :

sur VII, 2-9 et VII, 7) la résurrection des corps sera individuelle et générale. Sur cette doctrine, voir *IV Esdras,* VII, 32 et note. D'après Flavius Josèphe, *Antiquités juives,* XVIII, 1, 18 et *Guerre juive,* II, VIII, 154-158, les Esséniens considèrent que le corps est périssable et l'âme immortelle ; mais d'après Hippolyte de Rome, *Réfutation de toutes les hérésies,* IX, 27, les Esséniens croient « que la chair ressuscitera et qu'elle sera immortelle, de la même manière que l'âme est déjà immortelle ». Dans la recension longue, la suppression de toute allusion à la résurrection des corps indique que le texte a été remanié dans un milieu juif qui n'adoptait pas cette doctrine.

12. Je ne te suivrai pas : ce refus plusieurs fois renouvelé, à Michel d'abord (VIII, 2, 12 ; XV, 10, 12, 13), puis à la Mort (XVI, 16 ; XIX, 4) se trouve seulement dans la recension longue.

VIII 1. Cette séquence (VIII, 1-IX, 5), propre à la recension longue, ne se trouve pas dans le texte court.

«Va encore une fois chez Abraham, mon ami, et dis-lui ceci : [5] “Ainsi parle le Seigneur ton Dieu. Quoi donc? T'ai-je abandonné sur la terre? Moi, je suis ton Dieu, celui qui t'a conduit dans la terre de la promesse, celui qui t'a béni plus que le sable de la mer, comme les astres du ciel ; [6] celui qui a délivré le sein de Sara de sa stérilité, et qui t'a accordé dans la vieillesse la grâce du fruit de ses entrailles, ton fils Isaac. [7] Amen, je te le déclare, je te comblerai de bénédictions, je multiplierai beaucoup ta descendance et je t'accorderai ce que tu me demanderas ; ainsi je suis le Seigneur ton Dieu, et il n'y en a pas d'autre que moi. [8] Mais toi, pourquoi t'es-tu opposé à moi, et pourquoi es-tu affligé? Dis-le-moi. Et pourquoi t'es-tu opposé à mon ange? [9] Ne sais-tu pas que tous ceux qui sont nés d'Adam et Ève sont morts? Les rois non plus ne sont pas immortels ; aucun de tes ancêtres n'a échappé au dépôt de la Mort ; tous sont morts ; tous ont été précipités dans l'Hadès ; tous sont réunis par la faux de la Mort. [10] Pourtant je ne t'ai pas envoyé la Mort ; je ne lui ai pas permis de venir en

5. La réponse de Dieu, introduite par la formule caractéristique du style prophétique «Ainsi parle le Seigneur», est tissue de citations bibliques, principalement de la *Genèse,* dans la version des Septante. Celui qui t'a béni : voir *Genèse* XXII, 17, déjà cité en I, 5 et IV, 11.

7. Amen : il s'agit ici, ainsi qu'en XX, 2, d'un *amen* d'introduction, et non de conclusion, comme très souvent dans les Évangiles où le mot est employé exclusivement pour introduire les paroles de Jésus. Je te comblerai : voir *Genèse,* XXII, 17 (Septante). Je suis le Seigneur ton Dieu : voir *Exode,* XX, 2-3 (Septante) ; *Deutéronome,* XXXII, 39 ; *Isaïe,* XLV, 5, 21-22 ; XLVI, 9.

9. Tous ceux qui sont nés d'Adam et Ève sont morts : voir *IV Esdras,* III, 7 ; VII, 116-119 ; *II Baruch,* XVII, 2-3 ; XXIII, 4 ; LIV, 15 ; LVI, 6 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XIII, 8 ; *Romains,* V, 12-14 : La mort est la conséquence du péché d'Adam ; mais contrairement aux autres hommes, Dieu n'a pas envoyé la Mort à Abraham (voir VIII, 10) ; cette mesure de faveur est une nouvelle façon de souligner l'exceptionnelle justice du patriarche. Comparer Talmud de Babylone, *Baba Bathra,* 17 *a* : l'ange de la Mort est resté sans pouvoir sur Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Aaron, Myriam et Benjamin fils de Jacob. Après «tous ceux qui sont nés d'Adam et Ève sont morts», certains manuscrits ajoutent : «Aucun des prophètes n'a échappé à la mort.» Aucun de tes ancêtres : Sammaël développe la même argumentation à propos de Moïse dans la *Mort de Moïse,* XXI. Et comparer *Testament d'Isaac,* III, 15-16 : parmi tous les ancêtres du patriarche, seul Hénoch fit exception à la loi générale (*Genèse,* V, 24). Dépôt de la Mort : *var.* «mystère de la Mort».

porteuse de mort ; je n'ai pas consenti à ce que la faux de la Mort aille à ta rencontre ; je n'ai pas laissé les filets de l'Hadès t'enlacer ; je n'ai pas voulu que tu ailles au-devant de quelque mal. [11] Mais je t'ai envoyé mon archistratège Michel pour l'appel des bons, afin que tu saches qu'il te faut quitter le monde, que tu prennes tes dispositions en ce qui concerne ta maison et tout ce qui t'appartient, et que tu bénisses ton bien-aimé Isaac. Maintenant sache que c'est parce que je ne voulais pas t'affliger que j'ai fait cela. [12] Pourquoi as-tu dit à mon archistratège : 'Je ne te suivrai pas'? Pourquoi as-tu parlé ainsi? Ne sais-tu pas que si je permettais à la Mort d'aller auprès de toi, il me serait possible alors de voir si oui ou non tu viens?" »

Prends une nuée de lumière

IX [1] L'archistratège écouta les exhortations du Très-Haut et descendit chez Abraham. Lorsqu'il le vit, le juste tomba face contre terre, comme mort. [2] L'archistratège lui dit tout ce qu'il avait entendu auprès du Très-Haut. Alors le saint et juste Abraham se redressa tout en larmes, se prosterna aux pieds de l'incorporel et le supplia en ces termes : [3] « Je te prie, archistratège des puissances d'en haut, puisque tu n'as pas jugé tout à fait indigne de venir toi-même chaque jour vers moi, ton suppliant pécheur et indigne, je t'implore : rends-moi service une fois encore auprès du Très-Haut. Tu lui diras : [4] "Ainsi parle Abraham. Seigneur, Seigneur, ce que je t'ai demandé, en acte et en parole, tu l'as fait ; tes dons ont comblé mon cœur ; tous mes désirs, tu les as exaucés. [5] Maintenant, Seigneur, je ne m'oppose pas à ta puissance, car je sais moi aussi que je ne serai pas immortel, mais mortel. Puisque donc toutes choses obéissent à ton ordre, frémissent et tremblent devant ta puissance, moi aussi, je crains. Cependant j'ai une seule

10. En porteuse de mort : *var.* «je n'ai pas laissé aller la maladie porteuse de mort».

IX 3. Ton suppliant : *var.* «ton esclave».

4. Ainsi parle Abraham : certains manuscrits ajoutent «ton suppliant» ou «ton serviteur».

demande à te faire. [6] À présent, Souverain Seigneur, entends ma prière : tant que je suis dans ce corps, je veux voir toute la terre habitée, toute la création que d'une seule parole tu as organisée, ô Souverain ! Lorsque j'aurai vu cela, si je dois quitter la vie, je serai sans tristesse." » [7] L'archistratège partit donc une nouvelle fois et se tint devant le Père invisible. Il lui rapporta toutes ces paroles. « Voici ce que dit Abraham, ton ami : "Je voudrais contempler toute la terre habitée durant ma vie, avant de mourir." » [8] Entendant cela, le Très-Haut donna cet ordre à l'archistratège Michel : « Prends une nuée de lumière et les anges qui sont maîtres des chars, emmène Abraham le juste sur le char des Chérubins et fais-le monter jusqu'à l'éther du ciel, pour qu'il voie toute la terre habitée. »

La terre vue d'en haut

X [1] L'archange Michel descendit et emmena Abraham sur le char des Chérubins ; il le fit monter jusqu'à

6. Toute la création que d'une seule parole tu as organisée : comparer *Psaumes,* XXXIII, 6 ; sur la Parole *(Memra)* créatrice de Dieu, voir targoum Neofiti sur *Genèse,* I, 1 à II, 2 ; *Apocalypse d'Abraham,* IX, 8 ; *IV Esdras,* VI, 43 et comparer *Pirqêy Aboth,* V, 1.

8. Le char des Chérubins : voir *Ézéchiel,* X, 9-22 ; *I Chroniques,* XXVIII, 18 ; *Ecclésiastique,* XLIX, 8 ; *Vie grecque d'Adam et Ève,* XXII, 3 ; *III Hénoch,* XXII, 11 ; XXIV, 1.

X 1. Le voyage céleste d'Abraham (X, 1-XV, 2) comporte trois étapes. Dans la recension longue l'archistratège conduit tour à tour le patriarche à l'éther du ciel, où il voit la terre habitée et le châtiment des pécheurs (X, 1-15), puis à l'Orient, à la première porte du ciel, où il voit Adam entre les deux portes et les deux voies (XI, 1-XII, 2), enfin de l'autre côté de la porte large, où il assiste à une séance du Tribunal présidé par Abel (XII, 3-XV, 2). Dans la recension courte, ces trois étapes se présentent dans l'ordre inverse. Successivement : au-dessus du fleuve Océan où Adam siège entre les portes (VIII, 3-X, 1), au paradis où Abel préside au jugement (X, 2-XI, 11), enfin au firmament d'où Abraham châtie les pécheurs qu'il voit sur la terre (XII, 1-14). Sur le voyage d'Abraham à travers les cieux, voir *Apocalypse d'Abraham,* XV-XXXI où le trône divin, le monde créé et les temps à venir sont révélés au patriarche ; des révélations lui sont faites sur la Jérusalem céleste en *II Baruch,* IV, 4, sur la fin des temps en *IV Esdras,* III, 14, sur l'histoire du peuple dans le targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* XV, 12, sur le jugement et la rétribution dans le targoum Neofiti sur *Genèse,* XV, 17 et en *Livre des Antiquités bibliques,* XXIII, 6. *Genèse,* XV, 12-17 est au point de départ de ces diverses traditions sur les révélations faites à Abraham.

l'éther du ciel et le conduisit sur la nuée, avec soixante anges. Abraham parcourut dans le char toute la terre habitée. [2] Il vit le monde comme il se présentait ce jour-là : il vit les uns qui labouraient, d'autres qui conduisaient des chariots ; dans un autre endroit, il y en avait qui gardaient des troupeaux ; ailleurs, certains séjournaient aux champs, dansaient, se divertissaient et jouaient de la cithare ; dans un autre endroit encore, il y en avait qui se battaient et qui jugeaient ; ailleurs, des gens pleuraient, puis conduisaient des morts au tombeau. [3] Il vit aussi des nouveaux mariés qui avançaient en cortège. En bref, il vit tout ce qui se trouvait dans le monde ; ce qu'il y avait de bon et de mauvais. [4] Poursuivant, Abraham vit des hommes armés de poignards, qui tenaient à la main leurs armes acérées ; il demanda à l'archistratège : « Qui sont ces gens ? » [5] L'archistratège lui répondit : « Ce sont des voleurs qui veulent commettre un meurtre, voler, tuer et détruire. » [6] Abraham dit alors : « Seigneur, écoute ma voix ; ordonne que des bêtes sauvages sortent de la forêt et les dévorent ! » [7] À ces mots, des bêtes sauvages sortirent de la forêt et les dévorèrent. [8] Dans un autre endroit, il vit un homme

2-3. Cette description des activités campagnardes et citadines, qui est absente de la recension courte, s'inspire librement de la description du bouclier qu'Héphaistos fabriqua pour Achille (*Iliade,* XVIII, 478-608). Ce récit de l'hoplopoia est repris dans l'*Icaroménippe* de Lucien de Samosate. Après avoir pris son vol vers les hautes régions du ciel et s'être posé sur la lune, Ménippe examine la terre et les activités humaines ; elles lui apparaissent semblables « à celles qu'Homère dit avoir été représentées sur le bouclier » ; en outre, comme ici Abraham, il y voit une scène de deuil et des Scythes errer sur leurs chariots (Lucien, *Icaroménippe,* 16). Les interprétations allégoriques donnent à la fabrication du bouclier homérique la signification d'un mythe cosmogonique (pseudo-Héraclite, *Allégories d'Homère,* XLIII, 2 ; Lucien, *Icaroménippe,* 8 ; Clément d'Alexandrie, *Stromate,* V, XIV, 101, 4 ; *Pédagogue,* III, XII, 99, 3) ; ainsi, le pseudo-Justin, *Cohortatio ad Gentiles,* 28, compare *Iliade,* XVIII, 483-485 et *Genèse,* 1, 1 dont Homère aurait pris connaissance en Égypte : « aussi fit-il en sorte qu'Héphaistos disposât sur le bouclier d'Achille comme une image de la création ». Dans le débat sur la question de savoir si le monde existe de toute éternité ou s'il a été créé, s'il est corruptible ou s'il durera éternellement, les partisans de la thèse créationniste recouraient à l'autorité d'Homère : lu comme un mythe cosmogonique, le récit de la fabrication du bouclier affirmait la création du monde. En milieu juif alexandrin, Philon a repris cette discussion ; voir *De aeternitate mundi,* 7-19 ; *De providentia,* I, 6-36 ; II, 45-58.

et une femme qui se livraient à la prostitution. [9] « Seigneur, dit Abraham, ordonne que la terre s'ouvre et qu'elle les engloutisse ! » Et aussitôt la terre s'entrouvrit et les engloutit. [10] Ailleurs il vit des hommes qui faisaient une brèche dans des maisons et dérobaient les biens d'autrui. [11] « Seigneur, dit encore Abraham, ordonne que le feu descende du ciel et les dévore ! » À ces mots, le feu descendit du ciel et les dévora. [12] Aussitôt, une voix vint du ciel, qui dit à l'archistratège : « Michel, archistratège, fais arrêter le char ; et ramène Abraham en arrière, pour qu'il ne voie pas toute la terre habitée. [13] En effet s'il voit tous ceux qui vivent dans le péché, il détruira toute la création ; car voici, comme Abraham n'a pas péché, il n'a pas pitié des pécheurs. [14] Mais moi, j'ai créé le monde et je ne veux pas que l'un d'eux périsse. Au contraire, je diffère la mort des pécheurs jusqu'à ce qu'ils se convertissent et vivent. [15] Conduis Abraham à la première porte du ciel, pour qu'il y voie les jugements et les rétributions et qu'il se repente des âmes des pécheurs qu'il a fait périr. »

À la première porte du ciel

XI [1] Alors Michel fit tourner le char et conduisit Abraham à l'Orient, à la première porte du ciel. [2] Là, Abraham vit deux chemins, l'un étroit et resserré, l'autre large et spacieux ; [3] et il vit à cet endroit deux portes,

14. J'ai créé le monde et je ne veux pas que l'un d'eux périsse : en représentant le monde à l'image du bouclier d'Achille, le *Testament d'Abraham* fait référence au débat philosophique sur la naissance ou l'éternité du monde (voir note sur x, 2-3). C'est ici l'affirmation que le monde a été créé ; mais aussi le rappel qu'étant né, le monde a un Père qui pourvoit à la préservation de sa créature. La providence divine est garante de l'incorruptibilité du monde et des hommes.

XI 1. Dans la recension courte (viii, 3) Michel « emporta Abraham en son corps sur une nuée ; et la nuée le transporta jusqu'au fleuve Océan ».

2-3. Le texte du verset 3 n'est pas sûr. Une porte large : leçon restituée. Comparer *Matthieu,* vii, 13-14. Alors que la recension courte (viii, 4, 10-11) ne mentionne que l'opposition des deux portes, la recension longue, plus proche de la formulation matthéenne, ajoute celle des deux chemins qui y mènent. Sur le thème des deux chemins,

<une porte large> sur le chemin large, et une porte
étroite sur le chemin étroit. 4 À l'extérieur des deux
portes qui étaient là, ils virent un homme assis sur un
trône plaqué d'or. Cet homme était d'aspect terrifiant, à
l'image du Souverain. 5 Ils virent un grand nombre
d'âmes que des anges poussaient devant eux et qu'ils
faisaient passer par le chemin large ; et ils virent d'autres
âmes en petit nombre que des anges faisaient passer par
la porte étroite. 6 Dès que l'homme extraordinaire qui
était assis sur le trône d'or, voyait un petit nombre
d'âmes passer par la porte étroite, alors que d'innom-
brables âmes traversaient la porte large, aussitôt cet
homme saint et extraordinaire s'arrachait les cheveux de
la tête et la barbe des joues et se jetait de son trône par
terre en pleurant et en se lamentant. 7 Mais lorsqu'il
voyait de nombreuses âmes passer par la porte étroite,
alors il se levait de terre et s'asseyait sur son trône en
exultant de joie et d'allégresse. 8 Abraham demanda à
l'archistratège : «Mon seigneur, archistratège, quel est
cet homme tellement étonnant, paré avec tant de gloire?
Tantôt il pleure et se lamente, tantôt il exulte de joie et
d'allégresse.» 9 L'archistratège lui répondit : «C'est
Adam le premier-formé ; il siège là dans sa gloire
et regarde le monde, parce que tous sont issus de
lui. 10 Lorsqu'il voit de nombreuses âmes traverser la

voir *I Hénoch,* XCI, 18-19 ; *Testament d'Aser,* I, 3-5 ; *II Hénoch,* XXX, 15 ; *Sagesse de Salomon,* V, 6-7 ; *Règle de la Communauté,* III, 18-IV, 26 ; Talmud de Babylone, *Berakhot,* 28 *b.* Une instruction morale juive sur les deux voies a été reprise par la *Didachè* I-VI et l'*Épître de Barnabas,* XVIII-XXI.

4. Ils virent : leçon de A ; les autres manuscrits ont «il vit». À l'image du Souverain : d'après *Genèse,* I, 26-27 ; comparer targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* I, 26-27 ; Talmud de Babylone, *Baba Bathra,* 58 *a. Var. :* «du Souverain Dieu», «de notre Souverain Christ», «de notre Seigneur Jésus-Christ».

5-12. La description de cette scène est reprise dans la question d'Abraham, puis dans la réponse de Michel. Cette structure tripartite est le modèle sur lequel sont construites, dans la recension longue, la scène du jugement (XII-XIII) et celle des métamorphoses de la Mort (XVII-XIX).

9. Sur Adam le «premier-formé» ou «protoplaste», voir *Sagesse de Salomon,* VII, 1 ; X, 1 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XIII, 8 ; XXVI, 6 ; XXXII, 15 ; XXXVII, 3 ; *Oracles sibyllins,* III, 24-25 ; *Apocalypse de Sédrach,* IV, 4 ; Philon, *Quaestiones in Exodum,* II, 46 ; *I Timothée,* II, 13. Les justes participent à la gloire d'Adam, comparer *Règle de la Communauté,* IV, 23 ; *Écrit de Damas,* III, 20 ; *Hymnes,* XVII, 15.

10-11. Adam qui pleure et qui rit : comparer *Apocalypse d'Abraham,*

porte étroite, alors il se lève et s'assied sur son trône en exultant de joie et d'allégresse, parce que cette porte étroite est celle des justes, qui conduit à la vie ; ceux qui la traversent vont au paradis. C'est pour cela qu'Adam le premier-formé se réjouit, parce qu'il voit les âmes sauvées. [11] Mais lorsqu'il voit de nombreuses âmes passer par la porte large, alors il s'arrache les cheveux de la tête et se jette à terre en pleurant et en se lamentant amèrement, parce que le chemin large est celui des pécheurs, qui mène à la perdition et au châtiment éternel. C'est pour cela qu'Adam le premier-formé se lève de son trône, en pleurant et en se lamentant de la perte des pécheurs. Nombreux en effet sont ceux qui sont perdus, mais rares sont ceux qui sont sauvés. [12] Car sur sept mille âmes, à peine s'en trouve-t-il une seule qui soit sauvée et sans tache. »

Par le feu et la balance

XII [1] Tandis qu'il nous parlait encore, voici deux anges d'aspect flamboyant, aux sentiments impitoyables et au regard implacable ; ils poussaient une myriade

VI, 1 ; *Apocalypse de Paul,* VII ; *Protévangile de Jacques,* XVII, 2 ; *Évangile du pseudo-Matthieu,* XIII, 1.

11-12. Sur l'opposition entre la multitude de ceux qui sont perdus et le petit nombre des sauvés, voir *IV Esdras,* VII, 47-48, 60-61 ; VIII, 1-3 ; IX, 15-16 ; *Matthieu* VII, 13-14 ; XXII, 14 ; *Luc,* XIII, 23-24.

XII 1-3. Tandis qu'il nous parlait : leçon de A ; variante : « tandis que celui-ci parlait ». Au verset 3, la première personne du pluriel est attestée par tous les manuscrits grecs. L'addition d'un manuscrit précise l'identité des locuteurs : « c'est-à-dire Abraham, le prince Michel et les anges qui sont avec lui ». Cette rupture de style, qui ne se trouve pas dans le texte grec court, est un indice du travail rédactionnel dont a fait l'objet la recension longue. La version copte dépend du texte court ; cependant la scène d'Adam entre les portes et celle du jugement y sont presque entièrement décrites à la première personne du singulier : le locuteur y est Abraham, comme dans la recension longue XII, 1-3. Le copte semble donc attester un état du texte intermédiaire entre les deux recensions grecques, que la recension longue aurait remanié (voir les notes sur XVII, 12-XX, 2 et XX, 7).

1. Une myriade d'âmes : *var.* « sept mille âmes ». Sur l'opposition entre les sept mille âmes conduites à la perdition et l'âme unique que l'ange tient dans sa main, voir XI, 12.

d'âmes, en les frappant sans pitié avec des lanières de feu. [2] L'ange prit une âme dans sa main ; et ils les conduisirent toutes par la porte large, vers la perdition. [3] Nous avons suivi les anges, nous aussi, et nous avons pénétré à l'intérieur par cette porte large. [4] Entre les deux portes se touvait un trône effrayant, d'aspect cristallin, étincelant comme du feu. [5] Sur ce trône siégeait un homme étonnant, radieux comme le soleil,

2. L'ange prit une âme : dans la recension longue cette âme sera jugée par Abel, placée dans un endroit intermédiaire (XII, 16-18), et sauvée par l'intercession du patriarche (voir la note sur XIV, 1-15). Dans la recension courte Abraham voit un ange poussant des myriades d'âmes devant lui et tenant une âme dans sa main. Seule cette âme, dont les péchés et les actes justes s'équilibrent, n'est pas conduite par la porte large mais placée dans un lieu intermédiaire entre la Vie et la Perdition (IX, 5-9). Au paradis, Abraham assiste au jugement d'une autre âme, celle d'une femme pécheresse (voir, ci-dessous, la note sur XII, 16-18).

3. Sur le passage de la scène des deux portes à la scène du jugement dans la recension courte, voir la note sur X, 1. Dans le texte court, Abraham, qui est allé au ciel «en son corps» (VIII, 2), se met à pleurer : «Je suis un homme au corps large, dit-il ; aussi je ne pourrai pas entrer par la porte étroite que nul ne peut franchir sinon les petits enfants d'environ dix ans [*var.* : "douze ans", "quinze ans"].» Michel lui répond : «Toi, tu la franchiras aisément, ainsi que tous ceux qui te ressemblent» (IX, 1-4). On peut comprendre ou bien : pour aller vers la Vie, le juste doit renoncer au corps qui fait obstacle au passage de la porte étroite (comparer *Luc,* XIII, 24 ; sur le corps dans la recension courte, voir en outre la note sur VII, 8-9). Ou bien : pour aller vers la Vie, il faut être semblable aux enfants (comparer *Matthieu,* XVIII, 3 ; *Marc,* X, 15 ; *Luc,* XVIII, 17).

4-14. Dans la recension courte (X, 3-XI, 11) le juge, Abel, est assisté du seul Hénoch «le didascale du ciel et le scribe de justice». La représentation du jugement de la recension longue développe l'image de la pesée ; *Job,* XXXI, 6 ; *Psaumes,* LXII, 10 ; *Proverbes,* XVI, 2 ; XXI, 2 ; XXIV, 12 ; *Daniel,* V, 27 ; *I Hénoch,* XLI, 1 ; LXI, 8 ; *II Hénoch,* XLIX, 2 ; LII, 15 ; *IV Esdras,* III, 34 ; *II Baruch,* XLI, 6 ; *Apocalypse de Sophonie,* VIII, 5 ; Talmud de Babylone, *Kiddushin,* 40 *b; Pesikta de Rabbi Kahana,* 167 *a.* Comme sur les vignettes illustrant le chapitre CXXV du *Livre des morts,* la balance est au centre du tribunal. L'organisation de la scène dans son ensemble paraît inspirée des représentations égyptiennes de la psychostasie, et notamment de celle qui est donnée au premier ou au second siècle de notre ère dans le *Conte de Satni Khamoîs.* Dans le *Testament d'Abraham,* comme dans ce conte, trois cas sont prévus, suivant que les méfaits ou les mérites du défunt l'emportent, ou se font équilibre sur les plateaux de la balance.

5. Semblable à un fils de Dieu : comprendre «semblable à un ange» ; voir *Genèse,* VI, 1-4 ; *Psaumes,* XXIX, 1 ; LXXXII, 6 ; LXXXIX, 7 ; *Job,* I, 6 ; II, 1 ; XXXVIII, 7 ; *Sagesse de Salomon,* V, 5 où l'expression «les fils de Dieu» désigne les anges.

semblable à un fils de Dieu. [6] Devant lui, il y avait une table pareille à du cristal, toute d'or. [7] Sur le dessus de la table était posé un livre épais de trois coudées et large de six coudées. [8] À droite et à gauche de celui-ci se tenaient deux anges qui portaient un rouleau, de l'encre et un calame. [9] Un ange lumineux était assis en avant de la table, tenant à la main une balance ; [10] un ange de feu, impitoyable et implacable, assis à sa gauche, avait à la main une trompette d'où sortait un feu dévorant, moyen d'éprouver les pécheurs. [11] L'homme extraordinaire qui siégeait sur le trône jugeait les âmes et prononçait la sentence. [12] Les deux anges, à droite et à gauche, écrivaient ; celui de droite inscrivait les actes justes, celui de gauche les péchés. [13] En face de la table, celui qui tenait la balance pesait les âmes. [14] L'ange flamboyant qui tenait le feu mettait les âmes des hommes à l'épreuve du feu. [15] Abraham interrogea l'archistratège : «Quel est ce spectacle que nous voyons ?» Et l'archistratège lui répondit : «Ce que tu vois, saint Abraham, c'est le jugement et la rétribution.» [16] Et voici que l'ange qui tenait l'âme dans sa main la porta devant le juge. [17] Le juge dit à l'un des anges qui l'assistaient : «Ouvre-moi ce livre et cherche-moi les péchés de cette âme.» [18] Il ouvrit le livre et trouva que ses péchés et ses actes justes étaient à égalité. Il ne la livra pas aux bourreaux et ne la mit pas non plus avec ceux qui étaient sauvés, mais la plaça au milieu.

6. Toute d'or : leçon de A ; d'autres manuscrits ajoutent : «et de lin fin».

7. Un livre épais de trois coudées et large de six coudées : les dimensions du livre varient d'un groupe de manuscrits à l'autre : six-dix, sept-vingt, huit-douze.

16-18. Dans la recension courte (X, 3-16), Abraham assiste au jugement de l'âme d'une femme qui, après la mort de son mari, a commis l'adultère avec son gendre et tué sa fille. L'âme nie avoir commis ces actions ; mais Hénoch, «le didascale du ciel et le scribe de justice» (XI, 3), les trouve inscrites dans le livre des pécheurs. L'âme est livrée aux «serviteurs de la colère».

18. Il la plaça au milieu : voir XIV, 1-8 et recension courte, IX, 8. Cet endroit intermédiaire entre la peine et le repos, où sont placées les âmes dont le péché et les actes justes s'équilibrent, est d'origine iranienne ; il comprend au Hamestagân des représentations mazdéennes sur l'au-delà ainsi *Ardây Virâz Nâmag,* VI : «On appelle ce lieu Hamestagân, et ces âmes seront en ce lieu jusqu'au corps futur, et ce sont les âmes des hommes dont les actes vertueux et les péchés s'équilibrent.» Sur

XIII [1] Abraham dit alors : «Mon seigneur, archistratège, qui est ce juge tellement étonnant? Qui sont les anges qui écrivent? Qui est l'ange en forme de soleil qui tient la balance? Et qui est l'ange qui flamboie et met à l'épreuve du feu?» [2] L'archistratège répondit : «Vois-tu, très saint et juste Abraham, cet homme effrayant qui siège sur le trône? C'est le fils du premier-formé, nommé Abel, qu'a tué Caïn le malfaisant. [3] Il siège ici pour juger toute la création, et met en accusation justes et pécheurs ; car Dieu a dit : "Moi, je ne juge pas le monde ; mais chaque homme est jugé par un homme." [4] C'est pourquoi il lui a confié le jugement, pour juger le monde jusqu'à sa grande et glorieuse venue. Alors, très juste Abraham, il y aura un ultime jugement, une rétribution éternelle et immuable sur

cette classe intermédiaire entre justes et pécheurs, voir *III Hénoch,* XLIV, 1-6 ; Talmud de Babylone, *Rosh ha-shana,* 16 *b*-17 *a* ; et note sur XIV, 3-9.

XIII 2. Le point de départ de cette représentation d'Abel comme juge au tribunal céleste, qui ne se trouve que dans le *Testament d'Abraham,* est vraisemblablement *Genèse,* IV, 10. Abel, première victime innocente, devient le premier accusateur, voir *I Hénoch,* XXII, 7. D'après la Mishna, *Sanhédrin,* IV, 5, dans les affaires criminelles, on citait *Genèse,* IV, 10 afin de mettre en garde les témoins contre les faux témoignages. Dans le targoum Neofiti sur *Genèse,* IV, 8, Caïn tue Abel à la suite d'une querelle sur le jugement et la rétribution après la mort : Caïn en niait l'existence ; Abel déclarait au contraire : «Il y a un jugement et il y a un juge et il y a un autre monde ; il y a remise de récompense pour les justes et un châtiment des méchants dans le monde à venir !»

3-8. Les compétences de ces trois instances, qui reflètent peut-être les institutions judiciaires de l'Égypte romaine, sont respectivement : particulières, nationales et universelles. Ces trois tribunaux successifs organisent l'histoire du monde en trois périodes. Durant cet éon-ci, chaque homme après sa mort comparaîtra devant Abel. Durant l'époque messianique, qui sera marquée par le retour des tribus dispersées (voir *IV Esdras,* XIII, 39-50 ; Mishna, *Sanhédrin,* X, 3), les douze tribus d'Israël présideront au jugement des nations. Enfin le jugement universel, définitif et irrévocable présidé par Dieu inaugurera l'éon à venir. Sur cette périodisation, voir en particulier *IV Esdras,* VII, 28-31 ; *II Baruch,* XXIX-XXX, XXXIX-XL, LXXII-LXXIV.

4. Jusqu'à sa grande et glorieuse venue : sur l'avènement de Dieu, sa «parousie», voir *Testament de Juda,* XXII, 2. Sur la «parousie» prise dans un sens messianique et désignant l'avènement du Fils de l'Homme ou le retour glorieux de Jésus, voir *Matthieu,* XXIV, 3, 27, 37, 39 ; *I Thessaloniciens,* II, 19 ; III, 13 ; IV, 15 ; V, 23 ; *II Thessaloniciens,* II, 1, 8 ; *I Corinthiens,* XV, 23. Sur la «deuxième parousie» du Christ, voir Justin, *Dialogue avec Tryphon,* XL, 4.

laquelle personne d'autre ne pourra revenir. [5] Tout homme est issu du premier-formé ; c'est pour cette raison qu'ici ils sont d'abord jugés par un tel homme. [6] Lors de la deuxième venue, chaque souffle de vie, chaque créature seront jugés par les douze tribus d'Israël. [7] Mais la troisième fois, tout homme sera jugé par Dieu, le Souverain de tous ; alors la fin de ce jugement sera proche, la sentence terrible, et personne ne l'abrogera. [8] Le jugement du monde et la rétribution se feront donc par trois tribunaux. C'est pourquoi, maintenant aussi, en présence d'un ou deux témoins une cause n'est pas réglée ; mais toute affaire sera entendue en présence de trois témoins. [9] Les deux anges qui viennent de droite et de gauche, inscrivent les péchés et les actes justes. L'ange de droite inscrit les actes justes, et celui de gauche les péchés. [10] Quant à l'ange en forme de soleil qui tient la balance dans sa main, c'est l'archange Dokiel le juste peseur : il pèse les péchés et les actes

6. Chaque souffle de vie, chaque créature seront jugés par les douze tribus d'Israël : leçon de A ; les autres manuscrits ont : «Les douze tribus d'Israël, chaque souffle de vie et chaque homme seront jugés par les douze apôtres.» Sur cette variante, voir *Matthieu,* XIX, 28 ; *Luc,* XXII, 30. Sur le jugement des nations par Israël, voir *I Hénoch,* XC, 19-20 où les moutons représentent Israël ; *Sagesse de Salomon,* III, 8.

8. Toute affaire sera entendue en présence de trois témoins : comparer *Deutéronome,* XIX, 15 (Septante). La législation de *Deutéronome,* XVII, 6 et XIX, 15, d'après laquelle «deux ou trois témoins» sont nécessaires en matière criminelle, un témoignage unique ne suffisant pas, a donné lieu à de nombreuses interprétations juridiques. D'après cette *halâkhâ* du *Testament d'Abraham,* il faut trois témoins ; comparer *Écrit de Damas,* IX, 16-23 ; *Rouleau du Temple,* LXI, 6-12. Dans la Mishna, *Makkot,* I, 7-10 deux témoignages peuvent suffire. Voir *Matthieu,* XVIII, 16 ; *Jean,* VIII, 17 ; *II Corinthiens,* XIII, 1 ; *I Timothée,* V, 19. Dans les versions copte, arabe et éthiopienne, qui développent le chapitre X de la recension courte, le juge au tribunal céleste procède à l'audition de trois témoins qui sont les mauvaises actions de la femme pécheresse ; comparer *Apocalypse copte de Paul,* XX, 5-XXII, 13.

10. L'archange Dokiel : leçon de A ; les autres manuscrits ont : «l'ange juste». On a pensé voir dans le nom Dokiel, dont c'est ici l'unique attestation, la transcription du nom hébreu *Dûqiêl* signifiant «Exactitude de Dieu». Mais ici Dokiel est un archange ; il pèse les actions humaines «avec la justice de Dieu». Or l'un des archanges est Sedekiel, dont le nom signifie «Justice de Dieu». Sur une gemme du musée Capello l'image d'Anubis est associée à Sedekiel. Cet archange, sous le nom altéré de Dokiel, prend ici la fonction d'Anubis, le dieu préposé à la balance dans le tribunal d'Osiris (voir la note sur XII, 4-14).

justes avec la justice de Dieu. [11] L'ange de feu, implacable, qui tient le feu dans sa main, c'est Purouel l'ange qui a la maîtrise du feu : il met les œuvres des hommes à l'épreuve du feu. [12] Si le feu consume l'action de quelqu'un, aussitôt l'ange du jugement le saisit et l'emporte à l'endroit où sont les pécheurs, coupe d'une grande amertume. [13] Mais si le feu met à l'épreuve l'action de quelqu'un et ne s'en empare pas, il est déclaré juste ; l'ange de justice le prend et l'emporte vers le salut, dans le lot des justes. [14] Ainsi, juste Abraham, toutes les œuvres de tous sont mises à l'épreuve par le feu et la balance. »

Intercession

XIV [1] Puis Abraham demanda à l'ange : « Mon seigneur, archistratège, l'âme que l'ange tenait dans sa main, pourquoi a-t-elle été condamnée à être placée au milieu ? » [2] L'archistratège lui répondit : « Écoute, juste Abraham ; le juge a trouvé que ses péchés et ses actes justes étaient à égalité, alors il ne l'a remise ni à la condamnation ni au salut, jusqu'à ce que vienne le juge et Dieu de toutes choses. » [3] Abraham dit : « Et

11. Purouel, l'ange qui a la maîtrise du feu : leçon de A ; *var.* « Puroel », « l'archange ». Sous cette forme, le nom d'ange est sans autre attestation. De formation mi-grecque mi-sémitique, Puro(u)el signifie « Feu de Dieu ». Cet ange ou archange « qui a la maîtrise du feu » est l'équivalent grec de l'archange Ouriel, « Feu de Dieu », dont l'Hadès est le domaine, voir *I Hénoch*, XX, 2. Dans l'angélologie copte, Ouriel est fréquemment associé à Souriel, le trompettiste.

12-13. Mettre les œuvres à l'épreuve du feu : comparer *I Corinthiens*, III, 13-15.

XIV 1-15. Cette séquence ne se trouve pas dans la recension courte. Dans le texte long l'épisode de l'âme que l'ange tient dans sa main occupe une place centrale dans l'ensemble du voyage céleste d'Abraham (voir la note sur XII, 2). Il s'achève par l'intercession du patriarche en faveur des pécheurs qu'il avait tout d'abord châtiés (X, 4-11). La vision de cette âme placée entre la Vie et la Perdition a pour fonction de transformer l'attitude d'Abraham à l'égard des pécheurs en le faisant passer de la sévérité à la miséricorde.

3-9. Sur l'intercession des vivants pour les morts, voir *II Maccabées*, XII, 40-45 ; sur l'intercession en faveur de ceux qui sont placés à l'endroit intermédiaire, Tosephta, *Sanhédrin*, XIII, 3 ; Talmud de Babylone, *Rosh ha-shana*, 16*b*-17*a*. Dans la recension longue du *Testament*

que manque-t-il encore à cette âme pour être sauvée ?» [4] L'incorporel lui répondit : « Si elle avait acquis un seul acte juste en plus de ses péchés, elle irait vers la vie. » [5] Abraham dit alors à l'archistratège : « Viens, Michel archistratège, faisons une prière pour cette âme, et voyons si Dieu nous exauce. — Amen, qu'il en soit ainsi », répondit l'archistratège. [6] Ils firent une demande et une prière à Dieu pour l'âme. Dieu les exauça. Lorsqu'ils se levèrent après la prière, ils virent que l'âme n'était plus à cet endroit. [7] Abraham demanda à l'ange : « Où est l'âme ? » [8] L'archistratège lui répondit : « Elle a été sauvée grâce à ta juste prière. » Et voici qu'un ange lumineux la prit et la conduisit au paradis. [9] Abraham dit alors : « Je rends gloire au nom du Dieu Très-Haut et à son incommensurable pitié ! » [10] Et à l'archistratège : « Je te prie, archange, écoute ma demande. Appelons encore le Seigneur et implorons ses miséricordes. [11] Faisons appel à sa pitié pour les âmes des pécheurs, dont moi-même, par méprise, j'ai naguère causé la perte : ceux que la terre a engloutis, ceux que les bêtes sauvages ont déchirés et ceux que tantôt le feu a dévorés à cause de mes paroles. [12] Je sais maintenant que moi, j'ai péché devant Dieu. Viens, Michel archistratège des puissances d'en haut, viens, implorons Dieu avec ardeur et beaucoup de larmes, pour qu'il me remette ma faute et qu'il leur pardonne. » [13] L'archistratège l'entendit aussitôt, et ils firent une demande à Dieu. Après une longue invocation, une voix vint du ciel : [14] « Abraham, Abraham, disait-elle, le Seigneur a entendu ta demande ; ton péché t'est pardonné. Quant à ceux dont tu penses avoir naguère causé la perte, moi, dans mon extrême bonté, je les ai appelés et je les ai conduits à la vie

d'Abraham, la possibilité d'une intercession après la mort atténue la rigueur du jugement dernier, où nul ne pourra intercéder, voir XIII, 7 ; *IV Esdras,* VII, 102-115 et *II Baruch,* LXXXV, 12. Sur l'intercession des patriarches qui crient de leur tombe en faveur de ceux contre lesquels Moïse profère des malédictions, targoum du pseudo-Jonathan sur *Deutéronome,* XXVIII, 15. À l'inverse, la possibilité d'une intercession des morts pour les vivants est exclue d'après *II Hénoch,* LIII, 1 et *Livre des Antiquités bibliques,* XXXIII, 4-5. Ces points de vue divergents tiennent au fait que la doctrine de l'intercession pouvait paraître porter atteinte à la toute-puissance de Dieu.

éternelle. [15] Car tu les as frappés d'une condamnation temporaire ; mais moi, ceux que je mettrai en jugement durant leur vie sur terre, je ne les remettrai pas en accusation dans la mort. »

Retour chez Abraham

XV [1] La voix du Seigneur dit encore à l'archistratège : « Michel, Michel mon officiant, ramène Abraham dans sa maison ; car voici que sa fin approche, et que s'achève la durée sans commune mesure de sa vie. Qu'il prenne les dispositions concernant sa maison et qu'il fasse toutes ses volontés. Ensuite emmène-le toi-même et fais-le venir chez moi. » [2] L'archistratège fit tourner la nuée et reconduisit le très saint Abraham dans sa maison. [3] À son arrivée, Abraham s'assit sur son lit, dans sa chambre. [4] Sara, sa femme, vint, embrassa les pieds de l'incorporel, et le supplia en ces termes : « Grâces te soient rendues, mon seigneur, car tu as ramené Abraham mon époux. Nous pensions qu'il nous avait été enlevé. » [5] Et vint Isaac, son fils, qui entoura de ses bras le cou de son père. De même, tous ses serviteurs et ses servantes firent cercle autour d'Abraham et l'embrassèrent en rendant gloire à Dieu le Saint. [6] L'incorporel lui dit : « Écoute, très juste Abraham. Voici ta femme Sara ; voici aussi ton fils bien-aimé ; et voici tous tes serviteurs et tes servantes autour

15. Les pécheurs frappés de mort prématurée ne seront pas remis en jugement après leur mort ; comparer *I Hénoch,* XXII, 12-13 ; Mishna, *Sanhédrin,* VI, 2.

XV 1. Michel mon officiant : littéralement, « mon liturge ». Sur cette appellation des anges, voir *Psaumes,* CII, 21 (Septante) ; CIII, 4 (Septante) ; *Hébreux,* I, 7, 14 ; Philon, *De virtutibus,* 74. Sur le service liturgique des anges, comparer *I Hénoch,* XXXIX, 12-XL, 10 ; *II Hénoch,* VIII, 8 ; *Jubilés,* II, 2 ; XXXI, 14 ; *Testament de Lévi,* III, 5-8 ; *Liturgie angélique.* Michel est le premier des anges du service, le liturge par excellence (voir la note sur IV, 5). La durée sans commune mesure de sa vie : voir la note sur I, 1.

3-15. Cette séquence est propre à la recension longue. Contrairement aux données de *Genèse,* XXIII, 2, Sara assiste à l'agonie d'Abraham. Dans la recension courte (XII, 15-16), lorsque le patriarche rentre chez lui, « Sara mourut, Abraham l'enterra ».

de toi. [7] Prends tes dispositions concernant toutes tes volontés, parce que le jour approche où il faudra que tu quittes ton corps pour aller une fois encore auprès du Seigneur. » [8] Abraham demanda : « Est-ce le Seigneur qui dit cela, ou le dis-tu de toi-même ? » [9] L'archistratège répondit : « Moi je te dis ce qu'a ordonné le Souverain. » [10] Mais Abraham déclara : « Je ne te suivrai pas. » [11] À ces mots, l'archistratège quitta aussitôt Abraham, monta aux cieux et se tint devant le Dieu Très-Haut. [12] « Seigneur Tout-Puissant, dit-il, j'ai entendu tout ce que t'a dit Abraham, ton ami ; j'ai satisfait à ses demandes ; je lui ai montré ton empire ; toute la terre qui est sous le ciel, et la mer, et le jugement, et la rétribution, avec la nuée et les chars je les lui ai montrés. Pourtant il dit à nouveau : "Je ne te suis pas." » [13] Le Très-Haut demanda à l'archistratège : « Est-ce bien ce que déclare à nouveau Abraham, mon ami : "Je ne te suis pas" ? » [14] L'archange répondit en face du Seigneur notre Dieu : « C'est ainsi que parle Abraham, ton ami. Quant à moi, je me garde de m'emparer de lui ; car c'est ton ami depuis le commencement, et il a fait tout ce qui t'est agréable. [15] Il n'y a pas d'homme qui lui soit semblable sur la terre, pas même Jacob, cet homme admirable. C'est pour cela que

14. Je me garde de m'emparer de lui : le refus de Michel à s'emparer d'Abraham en raison de la justice du patriarche fait pendant au refus de lui annoncer sa mort en iv, 6. Comparer *Mort de Moïse,* xxi, où les archanges, dont Michel et Gabriel, refusent de s'emparer de l'âme de Moïse.

15. Pas même Jacob : c'est la leçon du manuscrit A ; les témoins d'une autre famille ont : Job. L'idée, souvent reprise dans la Haggadah, de la supériorité de Jacob sur Abraham est déjà exprimée dans *Jubilés,* xvi, 17-18 : alors qu'une partie de la descendance d'Abraham sera comptée avec les Gentils, la totalité de celle de Jacob constituera la nation sainte ; voir aussi *Jubilés,* xix, 15-30. Au contraire, dans le *Testament d'Abraham,* la prééminence d'Abraham sur Jacob indique un milieu favorable aux prosélytes dont Abraham fut le premier (voir la note sur i, 2), et opposé au point de vue strictement national affirmant la prééminence de Jacob. Sur la comparaison entre Job et Abraham, voir la note sur iv, 6. Une tradition rapportée notamment dans le Talmud de Jérusalem, *Sotah,* v, 5, fait de Job un contemporain d'Abraham. Comparer *Testament de Job,* i, 1 et 6 ; d'après une variante à i, 6, le frère de Job serait Nahor (*Genèse,* xi, 27). Sur la supériorité d'Abraham sur Job, voir Talmud de Babylone, *Sotah,* 31 *a* : le premier a agi par amour, le second par crainte ; voir aussi *Abot de Rabbi Nathan,* A, vii : l'hospitalité d'Abraham l'emporte sur celle de Job.

je me garde de m'emparer de lui. Décide, Roi immortel, de ce qui arrivera. »

Le nom amer et sauvage

XVI [1] Le Très-Haut dit alors : « Fais-moi venir ici la Mort, celle qu'on appelle "le visage impudent et le regard impitoyable". » [2] Michel alla dire à la Mort : « Viens, le Souverain de la création, le Roi immortel t'appelle ! » [3] À ces mots, la Mort frémit et trembla, en proie à une vive inquiétude, et se rendit pleine d'effroi devant le Dieu invisible ; en frémissant, gémissant et tremblant, elle attendit l'ordre du Souverain. [4] Le Dieu invisible dit alors à la Mort : « Viens, nom amer et sauvage au monde ; cache ta sauvagerie et toute ta figure ; débarrasse-toi de toute ton amertume ; revêts ta beauté et toute ta gloire. [5] Descends chez Abraham, mon ami, prends-le et conduis-le auprès de moi. Cependant, maintenant je te demande d'aller là-bas sans effrayer son âme. Empare-toi de lui, mais avec douceur, car c'est un ami sincère. » [6] À ces mots, la Mort s'éloigna de la face du Très-Haut, revêtit un vêtement d'un grand éclat, prit un aspect radieux comme le soleil et devint d'une beauté dont la noblesse surpassait celle des fils des hommes. Elle prit la forme d'un archange ; son visage lançait des flammes. C'est ainsi qu'elle alla chez Abraham. [7] À sa vue, Abraham le juste sortit de sa chambre et alla s'asseoir sous les arbres de Mambré. Le menton dans la main, il attendit l'ordre de l'archistratège. [8] Et voici qu'une odeur parfumée, une lumière rayonnante environnèrent Abraham. Il se retourna et vit la Mort venir vers lui dans toute sa gloire et sa beauté. Abraham se leva et alla à sa rencontre,

XVI 3. Le Dieu invisible : *var.* « le Père invisible ». Voir *Vie grecque d'Adam et Ève,* XXXV, 3. Sur l'invisibilité de Dieu, voir Philon, *De confusione,* 138 ; *De opificio mundi,* 69 ; *De vita Mosis,* II, 65 ; *De specialibus legibus,* I, 18, 20, 46 ; Flavius Josèphe, *Guerre juive,* VII, VIII, 346 ; *Colossiens,* I, 15 ; *I Timothée,* I, 17 ; *Hébreux,* XI, 27.

4. Sur les deux aspects de la Mort parée et pourrie, voir la note sur XVII, 6-8.

7. L'ordre de l'archistratège : *var.* « la venue de l'archange Michel ».

pensant que c'était l'archistratège. [9] Lorsqu'elle le vit, la Mort se prosterna : « Je te salue, dit-elle, cher Abraham, âme juste, ami du Dieu Très-Haut, qui habite sous la même tente que les anges ! » [10] Abraham répondit à la Mort : « Je te salue, radieux gardien des lois, suprêmement glorieux, lumineux, homme merveilleux ! Ta gloire, d'où vient-elle vers nous ? Et toi, qui es-tu ? » [11] La Mort lui répondit : « Abraham, père très juste, je vais te dire la vérité : moi je suis la coupe amère de la mort. » [12] Abraham dit alors : « Non ! toi, tu es la noblesse du monde ; toi, tu es la gloire et la beauté des anges et des hommes ; de toutes les formes, c'est toi la plus belle ! Et tu dis : "Moi je suis la coupe amère de la mort" ? Que ne dis-tu plutôt : "Moi je suis le plus beau de tous les biens" ? » [13] Mais la Mort répondit : « Père, moi, je te dis la vérité. Ce nom que Dieu m'a donné, je te le dis. » [14] Abraham demanda : « Pourquoi es-tu venue ici ? » [15] La Mort lui répondit : « C'est à cause de ton âme juste que je suis ici. » [16] Alors Abraham : « Je sais ce que tu dis ; mais je ne te suivrai pas. » La Mort se tut et ne répondit pas.

La Mort parée et la Mort pourrie

XVII [1] Abraham se leva et alla dans sa maison ; la Mort le suivit jusque-là. Abraham monta dans sa chambre ; la Mort monta aussi. Abraham s'étendit sur son lit ; la Mort vint aussi et se tint à ses pieds. [2] Abraham dit : « Éloigne-toi, éloigne-toi de moi ; je veux me reposer sur mon lit. » [3] La Mort répondit : « Je ne me

9. « Qui habite sous la même tente que les anges » fait référence à l'hospitalité offerte par Abraham aux visiteurs angéliques, voir *Genèse*, XVIII, 1-15 et la note sur VI, 4-5.

11-13. Je suis la coupe amère de la mort : sur cette expression, voir targoum Neofiti sur *Deutéronome*, XXXII, 1 et comparer *Matthieu*, XXVI, 39. Le nom auquel il est fait ici allusion est celui de Samaël (formé de *sama*, « poison »), l'ange de la Mort qui empoisonne ses victimes. Sur Samaël, voir targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse*, III, 6 ; *III Baruch*, IV, 8 ; IX, 7 ; *Mort de Moïse*, XI, XXI-XXIV ; *Ascension de Moïse*, XI. Et comparer *Martyre d'Isaïe*, I, 8, 11 ; II, 1 ; III, 13 ; V, 15, 16 ; *Ascension d'Isaïe*, VII, 9 ; XI, 41.

16. Je ne te suivrai pas : dans la *Mort de Moïse*, XXII, Moïse refuse de livrer son âme à Samaël.

retirerai pas avant d'avoir pris ton esprit. » [4] Abraham lui dit : « Au nom du Dieu immortel, je te demande de nous dire la vérité : toi, es-tu la Mort? » [5] La Mort lui répondit : « Moi, je suis celui qui détruit le monde. » [6] Abraham lui demanda : « Je te prie, puisque c'est toi, la Mort, dis-moi : vas-tu ainsi au-devant de tous les hommes avec une aussi belle apparence, une telle gloire, une si grande beauté? » [7] La Mort lui répondit : « Non, mon seigneur ; car tes actes de justice, ton incommensurable hospitalité et ton immense amour pour Dieu ont fait une couronne sur ma tête. Ainsi est-ce avec beauté, beaucoup de paix et séduction que je m'approche des justes. [8] En revanche je m'approche des pécheurs couverte de pourriture, avec sauvagerie, pleine d'amertume et le regard cruel ; c'est sans pitié que je vais auprès des pécheurs qui n'ont pas eu de pitié. » [9] Abraham lui demanda : « Je t'en prie, écoute-moi : montre-moi ta sauvagerie et toute ta pourriture. » [10] La Mort lui répondit : « Tu ne saurais voir ma sauvagerie, très juste Abraham ! » [11] Abraham dit : « Si, je pourrai voir toute ta sauvagerie à cause du nom du Dieu vivant, car la puissance de mon Dieu céleste est avec moi. » [12] Alors la Mort se dépouilla de toute

XVII 5. La Mort lui répondit : certains manuscrits ajoutent « Moi, je suis la Mort ».

6-8. Dans la recension courte (XIII, 18-20) la Mort dit à Abraham : « Crois-tu que cette beauté est mienne, et que je fais ainsi avec tous? Non. Si c'est un juste, on lui prend toute sa justice qui devient une couronne sur ma tête, et je vais vers lui parée de sa séduction et sa justice. Au contraire si c'est un pécheur, je vais vers lui en grande pourriture ; mais ce sont tous ses péchés qui font une couronne sur ma tête. » Cette représentation de la Mort double, dont c'est ici la seule attestation juive, est d'origine iranienne. D'après les conceptions mazdéennes, à l'aube du quatrième jour qui suit la mort, avant le passage du pont Činvat où a lieu le jugement, l'âme rencontre sa religion, la Daêna. Une odeur parfumée annonce au juste la venue de sa Daêna qui a pris l'apparence d'une belle jeune fille. Au contraire, c'est une fille hideuse et puante qui apparaît au méchant. Elle répond à l'âme qui l'interroge sur son identité : « Je ne suis pas une jeune fille, mais tes bonnes — ou tes mauvaises — actions » (voir *Dâdestân î mênôg î xrad,* II ; *Ardây virâz Nâmag,* IV). L'aspect que prend la Daêna, comme celui de la Mort parée ou pourrie dans le *Testament,* est fonction de la justice ou de l'impiété du défunt.

12. Cette séquence (XVII, 12-XX, 2) est propre à la recension longue. Dans le texte court (XIV, 2-4), la Mort « avait deux têtes. Les unes avaient des visages de dragons ; c'est pourquoi il y en a qui sont tués

sa jeunesse, de sa beauté, de toute la gloire et de toute la forme de soleil qu'elle avait revêtue. [13] Elle mit un vêtement de tyran, et prit un aspect ombrageux, plus sauvage que celui de toute bête féroce et plus abject que toute abjection. [14] Elle montra à Abraham sept têtes flamboyantes de dragons et quatorze visages. Un visage plus ardent que le feu, d'une grande sauvagerie, un visage de précipice extrêmement effrayant, un visage plus obscur que les ténèbres, un visage complètement noir de vipère, un visage plus sauvage que l'aspic, un visage terrible de lion, un visage de serpent cornu et de basilic. [15] Elle lui montra aussi un visage flamboyant d'épée, un visage armé d'un poignard, un visage d'éclair terriblement éclatant et le bruit formidable du tonnerre. [16] Elle lui montra encore un autre visage, celui de la mer soulevant furieusement les flots, un fleuve sauvage et tumultueux, un terrible dragon à trois têtes et des coupes remplies de poisons. [17] En un mot, elle lui montra une grande sauvagerie, une intolérable amertume et toute maladie porteuse de mort, qui fait mourir prématurément. [18] Si bien que sept serviteurs et servantes moururent à cause de l'odeur de la Mort, de sa grande amertume et de sa sauvagerie. [19] Le juste Abraham en vint à éprouver de l'indifférence pour la mort, au point d'abandonner son esprit.

par des aspics. Les autres têtes étaient semblables à des épées ; c'est pourquoi beaucoup meurent par l'épée». Comparer avec l'ange des ténèbres des *Visions de Amram* (*4QAmram*, fragment 1). Dans la version copte, qui dépend le plus souvent de la recension courte, l'énumération des visages de la Mort attestée par le fragment en sahidique est apparentée à celle de la recension longue (voir la note sur XII, 1-3) ; en effet, bien que de lecture incertaine, le texte du papyrus mentionne plusieurs visages dont celui de panthère et de basilic (voir XIX, 14).

14-16. L'énumération des têtes de la Mort est reprise en XIX, 5-6 et 7-16. La première et la troisième listes énumèrent sept têtes de dragons et quatorze visages ; la seconde ne mentionne que les sept têtes (voir XIX, 5). Celles-ci correspondent à sept formes de morts violentes : par le feu, par précipitation, par l'épée, par noyade, par la foudre, par les bêtes sauvages ou le poison. Certaines têtes ont plusieurs visages, dont la nature varie d'une liste à l'autre. Sans doute ces visages correspondent-ils aux manifestations particulières que sont susceptibles de prendre les sept genres de morts accidentelles. Voir la note sur XIX, 7-16.

18. Sept : *var.* «environ sept mille».

XVIII [1] Après avoir vu cela, le très saint Abraham dit à la Mort : « Je t'en prie, funeste Mort, cache ta sauvagerie et revêts la beauté et la forme que tu avais auparavant. » [2] Aussitôt, la Mort cacha sa sauvagerie et revêtit la beauté qu'elle avait auparavant. [3] Abraham lui demanda : « Pourquoi as-tu fait cela ? Pourquoi avoir tué tous mes serviteurs et mes servantes ? Est-ce pour cela que Dieu t'a envoyée ? » [4] La Mort répondit : « Non, mon seigneur, ce n'est pas pour cette raison. C'est à cause de toi que j'ai été envoyée ici. — [5] Mais alors, dit Abraham, pourquoi ceux-ci sont-ils morts, si le Seigneur ne l'a pas demandé ? » [6] Et la Mort lui répondit : « Crois-moi, il est extraordinaire que tu n'aies pas été ravi, toi aussi, après eux. Cependant je vais te dire la vérité : [7] si la main droite du Seigneur n'avait pas été avec toi à cette heure-ci, toi aussi, tu aurais dû quitter cette vie. — [8] Quant à moi, dit le juste, je sais que j'en suis venu à éprouver de l'indifférence pour la mort, au point d'abandonner mon esprit. [9] Mais je t'en prie, funeste Mort, puisque ces serviteurs ont péri avant l'heure, viens, demandons au Seigneur notre Dieu de nous exaucer et de ressusciter ceux qui sont morts tout à fait prématurément à cause de ta sauvagerie. » [10] La Mort répondit : « Amen, ainsi soit-il. » Abraham se leva et se prosterna, face contre terre ; il se mit à prier, et la Mort avec lui. [11] Dieu envoya un esprit de vie sur ceux qui avaient péri et ils furent rendus à la vie. Alors le juste Abraham rendit gloire à Dieu.

XIX [1] Il alla se coucher sur son lit ; la Mort vint elle aussi et se plaça devant lui. [2] Abraham lui dit : « Sors de chez moi ! Je veux me reposer ; mon esprit s'abandonne au découragement. » [3] La Mort répondit : « Je ne me retirerai pas de chez toi avant d'avoir pris ton âme. » [4] Le regard dur et le visage en colère, Abraham répliqua : « Qui t'a donné l'ordre de dire cela ? C'est de ta propre initiative que tu prononces de telles paroles, pour te vanter. Mais je ne te suivrai pas jusqu'à ce que vienne l'archistratège Michel ; alors je partirai avec lui. [5] Cependant encore un mot : si vraiment tu exiges que je te suive, explique-moi toutes tes métamorphoses

XIX 4. Qui t'a donné l'ordre de dire cela ? [...] Je ne te suivrai pas : comparer *Mort de Moïse,* XXII.

et les sept têtes malignes de dragons. Quel est le visage de précipice? Quelle est l'épée acérée? Quel est le fleuve en grand tumulte et quelle est la mer fangeuse qui soulève sauvagement les flots? [6] Explique-moi aussi l'intolérable tonnerre et l'éclair terrifiant. Et pourquoi les coupes fétides remplies de poisons? Explique-moi tout!» [7] La Mort dit : «Écoute, juste Abraham. Moi, durant sept éons je détruis le monde; je les fais tous descendre dans l'Hadès : rois et chefs, riches et pauvres, esclaves et hommes libres. C'est pour cela que je t'ai montré les sept têtes de dragons. [8] Je t'ai montré le visage de feu parce que beaucoup périssent brûlés par le feu, et voient la Mort avec un visage igné. [9] Je t'ai montré le visage du précipice parce que beaucoup s'anéantissent et meurent en tombant du haut des arbres ou d'un précipice : ils voient la Mort en forme de précipice. [10] Je t'ai montré le visage d'épée parce que beaucoup sont frappés d'un coup d'épée à la guerre, et voient la Mort armée d'une épée. [11] Je t'ai montré le visage du grand fleuve tumultueux, parce que beaucoup sont emportés par d'abondantes eaux en crues et enlevés par de très grands fleuves : ils suffoquent et meurent en voyant la Mort avant l'heure. [12] Je t'ai montré le

7. Durant sept éons je détruis le monde : les sept têtes sont mises en relation avec les sept périodes de l'histoire du monde durant lesquelles sévira la Mort. Comparer recension courte, VII, 17, citée en note sur VII, 2-9. Sur la périodisation en sept millénaires, voir *Livre des Antiquités bibliques,* XXVIII, 8; *II Hénoch,* XXXIII, 1-2. En six millénaires, Talmud de Babylone, *Sanhédrin,* 97 *a; Épître de Barnabas,* XV, 4. Après «hommes libres», certains manuscrits ajoutent : «tous, je les envoie dans les profondeurs de l'Hadès».

8-16. La représentation de la Mort heptacéphale reprend les différentes catégories de morts prématurées énumérées par les astrologues grecs d'Égypte dans leurs spéculations sur les biothanates. Suivant l'horoscope et en fonction du séjour de telle planète malfaisante dans tel signe du Zodiaque, les *mathematici* prévoyaient les morts accidentelles. Dans des catalogues énumérant les rencontres de ces planètes avec chaque signe zodiacal, ils précisaient la nature de l'accident qui devait interrompre la vie avant son terme naturel : par les bêtes sauvages ou venimeuses, par empoisonnement, par noyade ou naufrage, par chute d'une hauteur, à la guerre ou dans les incendies (voir notamment Claude Ptolémée, *Tétrabible,* IV, 9). Sur la réfutation du fatalisme astral en milieu juif alexandrin, et en particulier de la généthlialogie, comparer Philon, *De providentia,* I, 77-88.

9. Beaucoup s'anéantissent et meurent : *var.* «beaucoup d'hommes sont enlevés et meurent». Même expression dans Platon, *Phèdre,* 229 *d;* voir la note sur XIX, 13.

visage de la mer soulevant furieusement les flots, parce que beaucoup chavirent en mer par forte houle et font naufrage : ils s'enfoncent au fond des eaux et voient la Mort comme une mer. [13] Je t'ai montré le tonnerre intolérable et l'éclair terrifiant parce qu'à l'heure de la colère des dragons, des aspics, des cérastes et des basilics, beaucoup d'hommes sont surpris par l'intolérable tonnerre et l'éclair terrifiant : ils sont enlevés et voient ainsi la Mort. [14] Je t'ai montré des bêtes venimeuses, des aspics et des basilics, des panthères, des lions et des lionceaux, des ours et des vipères ; en un mot, je t'ai montré le visage de toutes les bêtes sauvages, très juste Abraham, parce que beaucoup d'hommes sont tués par des bêtes sauvages. [15] D'autres, ce sont des cérastes qui les font disparaître ; d'autres encore, c'est une vipère qui les fait expirer et perdre la vie, ou encore des serpents venimeux. [16] Je t'ai montré aussi des coupes fétides remplies de poisons, car beaucoup d'hommes disparaissent soudainement et de façon imprévue, parce que d'autres leur ont fait boire du poison. »

Des anges firent escorte à son âme

XX [1] « Je t'en prie, dit alors Abraham, apprends-moi s'il y a aussi une mort imprévue. » [2] La Mort répondit : « Amen, amen ; par la vérité de la parole divine, je te le dis : il y a soixante-douze morts ; mais il y a une seule mort juste venant au délai fixé. Beaucoup

13. Ils sont enlevés : sur cette expression, voir la note sur XIX, 9. Sur l'idée d'origine grecque, que les foudroyés étaient enlevés par la divinité, comparer *Homélies clémentines,* IX, 5.

XX 1-3. Il y a soixante-douze morts : comparer *Vie grecque d'Adam et Ève,* VIII, 2. Mais il y a une seule mort juste venant au délai fixé : voir la note sur XVII, 6-8. Contrairement aux pécheurs qui sont frappés par l'une des multiples catégories de morts prématurées (voir la note sur XIV, 15), les justes — tel Abraham — meurent de mort naturelle, rassasiés de jours (note sur I, 1). Le problème de la mort prématurée des justes et de la longévité des pécheurs est posé différemment en *Sagesse de Salomon,* IV, 7-19 : le juste peut être enlevé prématurément pour échapper au mal. Sur le sort des justes ahores, c'est à dire qui sont morts avant l'heure, dont Metatrôn achève l'éducation, voir *III Hénoch,* XLVIII, 12.

d'hommes meurent et sont mis au tombeau avant l'heure. [3] Voici que je t'ai appris tout ce que tu m'as demandé. À présent, très juste Abraham, j'ai encore quelque chose à te dire. — Quoi encore ? — Renonce à toute volonté et suis-moi, conformément à ce que le Dieu de toutes choses m'a ordonné. » [4] Abraham dit à la Mort : « Éloigne-toi de moi encore un peu, pour que je me repose sur mon lit, car j'éprouve un grand découragement. [5] Depuis que je t'ai vu de mes yeux, la force m'abandonne ; tous les membres de mon corps me paraissent lourds comme du plomb, et mon esprit est dans une très grande détresse. Écarte-toi quelques instants : ton aspect m'est insupportable à voir. » Alors un liquide suinta de ses yeux, pareil à des caillots de sang. [6] Isaac, son fils, vint et se jeta contre la poitrine d'Abraham en pleurant ; Sara, sa femme, vint elle aussi et embrassa ses pieds en se lamentant amèrement. [7] Tous ses esclaves s'approchèrent et se mirent à pleurer avec d'amères lamentations. Abraham en vint à éprouver de l'indifférence pour la Mort. [8] Elle lui dit : « Viens, embrasse ma main droite ; et la joie, la vie et la force viendront en toi. » [9] Car la Mort avait trompé Abraham : il lui embrassa la main, et aussitôt son âme resta collée à la main de la Mort. [10] Au même instant survint l'archange Michel avec une multitude d'anges. Ils déposèrent de leurs mains son âme vénérable dans un fin

5. Un liquide suinta de ses yeux, pareil à des caillots de sang : sur l'hématidrose, voir *Joseph et Aséneth*, IV, 11 ; *Luc*, XXII, 44 ; Justin, *Dialogue avec Tryphon*, CIII, 7-8.

6. Sara : voir la note sur XV, 3-15.

7. Tous ses esclaves s'approchèrent et se mirent à pleurer avec d'amères lamentations : *var.* « tous ses esclaves nés dans la maison ». Certains manuscrits ajoutent : « Tous ses esclaves, hommes et femmes, l'entourèrent en se lamentant. Il ordonna qu'ils soient tous affranchis. » Comparer la version copte : de retour dans sa maison et avant l'arrivée de la Mort, Abraham affranchit ses esclaves et fait servir un repas aux pauvres (voir la note sur I, 4). L'affranchissement des esclaves est une disposition fréquemment mentionnée dans les testaments d'époques ptolémaïque et romaine.

8-9. La Mort avait trompé Abraham : recension courte, XIV, 6 : « lorsque Abraham se retourna, la Mort ravit son âme ». Le baiser d'Abraham à la Mort : comparer Talmud de Babylone, *Baba Bathra*, 17*a* où la Shekhina prend d'un baiser l'âme d'Abraham et de ceux qui ont eu le privilège d'échapper à l'ange de la Mort ; c'est ainsi que Dieu s'empare de l'âme de Moïse dans la *Mort de Moïse*, XXV, et *Abot de Rabbi Nathan*, A, XII, 5.

tissu de lin divinement tissé. [11] Ils soignèrent le corps du juste avec des aromates et des parfums d'une senteur divine jusqu'au troisième jour après sa mort. Puis ils l'ensevelirent dans la terre de la promesse, au chêne de Mambré. [12] Des anges montèrent aux cieux en faisant escorte à son âme vénérable tout en chantant l'hymne du Trisagion en l'honneur du Souverain, Dieu de toutes choses. Ils le déposèrent pour qu'il se prosterne devant Dieu, le Père. [13] Alors, après beaucoup d'hymnes et d'actions de grâces, la pure voix de Dieu le Père se fit entendre : [14] «Emmenez Abraham, mon ami, au paradis ; c'est là que sont les tentes de mes justes et les demeures de mes saints, Isaac et Jacob, dans le sein de cet homme. Là, il n'y a ni peine, ni affliction, ni gémissement, mais paix, allégresse et vie perpétuelle.»

[15] Ainsi nous aussi, mes frères bien-aimés, cherchons à imiter l'hospitalité du patriarche Abraham et adoptons son vertueux mode de vie, afin que nous soyons jugés dignes de la vie éternelle, glorifiant le Père, le Fils et le Saint-Esprit maintenant, toujours et aux siècles des siècles, amen.

11. Ils soignèrent le corps du juste avec des aromates et des parfums d'une senteur divine : comparer targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* L, 1 ; *Vie latine d'Adam et Ève,* XLVIII, 1-2 et *Vie grecque d'Adam et Ève,* XL, 2-3 ; *Marc,* XVI, 1 ; *Jean,* XIX, 39-40. Dans le *Testament de Jacob,* VI, 10, Joseph recommande d'embaumer son père Jacob «à la façon des Égyptiens». Jusqu'au troisième jour après sa mort : voir *Testament de Job,* LIII, 7 ; *Paralipomènes de Jérémie,* IX, 12 ; *Apocalypse de Sophonie,* IV, 7, et comparer *Matthieu,* XVI, 21 ; *Marc,* VIII, 31 ; *Luc,* IX, 22 ; *I Corinthiens,* XV, 4.

14. Les tentes de mes justes et les demeures de mes saints : comparer *I Hénoch,* XXXIX, 4 ; XLVIII, 1 ; *II Hénoch,* LXI, 2-3 ; *IV Esdras,* IV, 35, 41 ; VII, 32, 95 ; *II Baruch,* XXI, 23 ; XXX, 2 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XXXII, 13 ; *Luc,* XVI, 9 ; *Jean,* XIV, 2. Au paradis où sont les tentes des justes Abraham continue d'accueillir les âmes (comparer *Luc,* XVI, 22) comme il fit pour les étrangers durant sa vie. *Genèse,* XVIII, 4, «et reposez-vous sous cet arbre», a été interprété comme l'annonce de la protection que Dieu a accordée au peuple dans le désert, et la préfiguration des tentes sous lesquelles les justes trouveront le repos après leur mort (voir *Genèse Rabba,* XLVIII, 10). D'après *Jubilés,* XVI, 20-31, la fête des Tentes, qu'Abraham est le premier à avoir célébrée, a cette double signification : rappel du séjour sous tente durant l'Exode, elle est aussi la préfiguration des «tentes» célestes, où demeurent les justes.

15. Cette exhortation à imiter l'hospitalité d'Abraham est une addition chrétienne propre à la recension longue.

XVI

APOCALYPSE D'ABRAHAM

[illegible] Dieu de [illegible] profane [illegible] groupe d'h[illegible] de Dieu le P[illegible] mon ami [illegible]

[illegible]

[illegible] Joseph [illegible]

[illegible] jusqu[illegible]

[illegible] *Paralipomènes* [illegible] *Sophonie* [illegible]

[illegible] tous les arbres [illegible]

[illegible] le peuple dans [illegible]

[illegible] lesquelles [illegible]

[illegible] d'Abraham est le premier [illegible] sous les [illegible]

[illegible] Cette extermination [illegible]

[illegible] chrétienne propre à la [illegible]

NOTICE

L'Apocalypse d'Abraham *nous a été conservée dans une version slave insérée dans diverses* Palaea. *Le texte slave n'est pas original : il n'est que la traduction d'une version grecque faite elle-même sur un texte hébreu. Ici où là transparaît encore l'original sémitique.*

L'Apocalypse d'Abraham *est constituée de deux écrits distincts, dont le premier, un récit sur la vocation d'Abraham et la destruction des idoles, a connu une existence indépendante. À ce premier texte est venu se joindre un second sur la vision d'Abraham.*

Parmi les quatorze manuscrits que nous avons utilisés, huit donnent le texte complet et trois ne représentent que la première partie. Deux autres manuscrits donnent le texte des chapitres VII, *1 à* VIII, *1.*

Les manuscrits sont à dater du XIV[e] *siècle pour les plus anciens, jusqu'à la fin du* XVI[e] *ou au début du* XVII[e] *pour les plus tardifs. Parmi eux, le Codex Sylvester a une autorité particulière et se trouve à la base de l'édition que nous avons établie naguère (B. Philonenko-Sayar et M. Philonenko,* L'Apocalypse d'Abraham, *Introduction, texte slave, traduction et notes,* Semitica, *XXXI, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1981).*

*N. Bonwetsch a donné, au siècle dernier, une traduction critique de l'*Apocalypse d'Abraham, *établie à partir de quatre manuscrits,* Die Apokalypse Abrahams, *Leipzig, 1897. On trouvera dans le petit livre de G.-H. Box-J.-I. Landsman,* The Apocalypse of Abraham, *Londres, 1918, une traduction anglaise faite à partir des mêmes manuscrits. L'ouvrage*

a été, à juste titre, considéré longtemps comme un classique. À mentionner, en dernier lieu, la traduction anglaise récente de R. *Rubinkiewicz,* Apocalypse of Abraham, *dans J.-H. Charlesworth,* The Old Testament Pseudepigrapha, *I, Londres, 1983, p. 681-705.*

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

G. G. SCHOLEM, *Les Grands Courants de la mystique juive,* Paris, 1950.
— *Jewish Gnosticism, Merkabah Mysticism, and Talmudic Tradition,* New York, 1965.
A. RUBINSTEIN, «Hebraisms in the Slavonic *Apocalypse of Abraham*», *Journal of Jewish Studies,* 4, 1953, p. 108-115.
— «Hebraisms in the *Apocalypse of Abraham*», *Journal of Jewish Studies,* 5, 1954, p. 132-135.
— «A Problematic Passage in the *Apocalypse of Abraham*», *Journal of Jewish Studies,* 8, 1957, p. 45-50.
E. TURDEANU, «L'*Apocalypse d'Abraham* en slave», *Journal for the Study of Judaism,* 3, 1973, p. 153-180 (repris dans E. Turdeanu, *Apocryphes slaves et roumains de l'Ancien Testament,* Leyde, 1981, p. 173-200 et 439).
R. RUBINKIEWICZ, «La Vision de l'histoire dans l'*Apocalypse d'Abraham*», dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt,* II, 19, 1, Berlin-New York, 1979, p. 137-151.
— «Les Sémitismes dans l'*Apocalypse d'Abraham*», *Folia orientalia,* 21, 1980, p. 141-148.

... considéré longtemps ... en ... dernier lieu ... anglaise ... R. Rubinkiewicz, Apocal... of Abraham, dans J. H. Charlesworth, The Old Testament Pseudepigrapha, I, London 1983, p. 681-705

APOCALYPSE D'ABRAHAM

LIVRE DE L'APOCALYPSE D'ABRAHAM, FILS DE TÉRAH, FILS DE NAHOR, FILS DE SERUG, FILS DE ROOG, FILS D'ARPHAXAD, FILS DE SEM, FILS DE NOÉ, FILS DE LAMECH, FILS DE MATHUSALEM, FILS D'HÉNOCH, FILS DE JARED

Abraham et l'idole Marumath

I [1] Un jour que je rabotais les dieux de mon père Térah et les dieux de mon frère Nahor, je me demandais lequel d'entre eux était en vérité un dieu fort. Moi, Abraham, au moment d'accomplir mon office, quand j'eus terminé les services du sacrifice de mon père Térah à ses dieux de bois et de pierre, d'or et d'argent, de

Titre : généalogie d'Abraham d'après *Genèse,* XI, 10-26 ; V, 18-32. Les noms de Péleg, fils d'Éber (*Genèse,* XI, 16), d'Éber, fils de Shélakh (*Genèse,* XI, 14), de Shélakh, fils d'Arphaxad (*Genèse,* XI, 12) ont été omis. On lit dans d'autres manuscrits : « Térah engendra Abraham ; et Térah se mit à faire la même chose que ce qu'il avait vu chez son père Nahor. Il adorait les idoles et leur offrait des sacrifices, des veaux et de jeunes taureaux ; il faisait toutes choses agréables au diable. Voyant cela, Abraham entra dans une profonde réflexion et se dit en lui-même : "Ces dieux qui égarent mon père Térah sont en bois, et ces dieux n'ont pas d'âme en eux. Ils ont des yeux, mais ne voient pas ; ils ont des oreilles, mais n'entendent pas ; ils ont des mains, mais ne touchent pas ; ils ont des pieds, mais ne marchent pas ; ils ont des narines, mais ne sentent pas. Et il n'y a pas de voix dans leur bouche. Je pense, en vérité, que c'est par cela que mon père Térah est égaré." Ayant réfléchi ainsi, Abraham [...] »

I 1. Je rabotais les dieux de mon père Térah : l'auteur prête à Abraham le métier qu'exerçait son père selon la tradition juive. Comparer *Berêshit Rabba,* XXXVIII, 13 ; *Chronique de Nestor,* année 6494 : « Abraham dit : "Père, pourquoi induis-tu les hommes en erreur, fabriquant des dieux de bois ?" » ; *Évangile de Barnabas,* XXVI, 90 : « Le père d'Abraham était sculpteur et façonnait et adorait les dieux menteurs. » Mon frère Nahor : d'après *Genèse,* XI, 27. Je me demandais : doute intérieur d'Abraham. Comparer *Testament de Job,* II, 3-4. Ses

bronze et de fer, j'entrai dans leur temple pour le service. [2] Je trouvai le dieu de pierre appelé Marumath tombé à terre aux pieds du dieu de fer Nahon. [3] Il arriva que, lorsque je vis cela, mon cœur se troubla. [4] Je pensais dans mon esprit que je ne pouvais, moi, Abraham, le remettre tout seul à sa place, car il était lourd, étant fait d'une pierre de grande taille. [5] Et j'allai raconter cela à mon père. [6] Il entra avec moi et nous le déplaçâmes avec peine pour le remettre à sa place. Alors que je le tenais par la tête, celle-ci tomba. [7] Il arriva que, lorsque mon père vit que la tête de Marumath était tombée, il me dit : «Abraham !» Je lui dis : «Me voici !» Il me dit : «Apporte-moi une petite hache de la maison.» [8] Et je la lui apportai de la maison. [9] Il tailla un autre Marumath sans tête dans une autre pierre et il mit dessus la tête tombée de Marumath ; et ce qui restait de Marumath, il le détruisit.

Abraham vend des idoles à des marchands syriens

II [1] Il fit cinq autres dieux et me les donna. Il m'ordonna de les vendre dehors sur le chemin de la ville. [2] Je sellai l'âne de mon père et les mis dessus. Je sortis sur la grand route pour les vendre. [3] Et voici qu'arrivent des marchands de Fandana de Syrie avec des chameaux ; ils se rendaient en Égypte pour y acheter des étoffes écarlates du Nil. Je les questionnai et ils me renseignèrent, et je conversai avec eux. [4] Un de leurs chameaux poussa un cri, l'âne s'effraya, partit au galop et fit tomber les dieux. [5] Trois d'entre eux se brisèrent et il en resta deux. [6] Il arriva que les Syriens virent que

dieux de bois et de pierre, d'or et d'argent : d'après *Daniel,* V, 4. Voir aussi *Lettre de Jérémie,* 29.

2. Marumath : de l'hébreu *miremôth,* «tromperies» ; sans doute d'après *Michée,* VI, 11 «des poids (littéralement, "des pierres") de tromperie». Tombé à terre : comparer *Sagesse de Salomon,* XIII, 16 ; *Lettre de Jérémie,* 25. Nahon : de l'hébreu *nâkôn,* comme en *II Samuel,* VI, 6.

II 3. Fandana de Syrie : à identifier avec Paddan-Aram de *Genèse,* XXV, 20. Voir aussi *Échelle de Jacob,* III. Des étoffes écarlates du Nil : le slave porte *kokonilu ot nila,* texte corrompu par dittographie d'une syllabe dans la version grecque où devait figurer un mot comme *kokkon* ou *kokkinos,* d'où notre traduction qui reste conjecturale.

j'avais des dieux ; ils me dirent : « Pourquoi ne nous as-tu pas dit que tu avais des dieux ? Nous les aurions achetés avant que l'âne n'entende le cri du chameau, et tu n'aurais pas eu de perte. [7] Donne-nous donc au moins les dieux restants et nous te verserons un juste prix. » Je réfléchis en mon cœur, et ils me donnèrent le prix des dieux brisés pour les dieux restants. [8] Car j'étais affligé dans mon cœur, me demandant comment j'apporterais le prix de la marchandise à mon père. [9] Je jetai les trois dieux brisés dans l'eau de la rivière Gur qui se trouvait à cet endroit ; ils s'y enfoncèrent et il n'en resta plus rien.

Doutes intérieurs d'Abraham

III [1] Alors que je marchai sur le chemin, mon cœur se troubla et ma pensée était désemparée en moi. [2] Et je dis en mon cœur : « Voici que Marumath est tombé et qu'il ne peut se relever dans son temple ; et moi non plus, je n'ai pu le déplacer seul jusqu'à l'arrivée de mon père. Et nous l'avons soulevé à deux. [3] Alors que nous n'y parvenions pas, sa tête s'est détachée de lui. Mon père la mit sur une autre pierre d'un autre dieu qu'il avait fait sans tête. [4] Quant aux cinq autres dieux tombés de l'âne, ils n'ont pu ni se tirer d'affaire eux-mêmes, ni causer du mal à l'âne parce qu'il les avait brisés. Et leurs restes ne sont pas sortis de la rivière. » [5] Et je dis en mon cœur : « S'il en est ainsi, comment donc Marumath, le dieu de mon père, qui a la tête faite d'une

9. La rivière Gur : on a songé au Saocoras, rivière de Mésopotamie, mais il faut sans doute penser au Ger ou Gir, cité par Pline, Ptolémée et Claudien, aujourd'hui Oued Guir, le Niger.

III 2. Après « en mon cœur », certains manuscrits ajoutent : « Quelle est cette mauvaise action qu'accomplit mon père ? N'est-il pas plutôt lui, le dieu de ses dieux, puisqu'ils existent grâce à son travail de taille et de sculpture et grâce à son art ? Et il leur conviendrait plutôt à eux d'adorer mon père, car ils sont son œuvre. Quelle est cette matière qu'utilise mon père dans ses œuvres ? »

4. Contradiction avec II, 9, qui précise que trois dieux, et non cinq, avaient été brisés.

5. Le dieu de mon père, qui a la tête faite d'une pierre et qui est lui-même taillé dans une autre pierre : comparer *Sagesse de Salomon,* XIII, 10.

pierre et qui est lui-même taillé dans une autre pierre, pourrait-il sauver un homme ou entendre la prière d'un homme et l'exaucer? »

Colère de Térah

IV [1] Comme je pensais ainsi, j'arrivai à la maison de mon père; je donnai à boire à l'âne et lui mis du foin. [2] Je sortis l'argent et le mis dans la main de mon père Térah. [3] Voyant cela, il fut content et me dit : « Béni sois-tu, Abraham, par mon dieu, car tu as apporté le prix des dieux, de sorte que ma peine n'a pas été vaine. » [4] Je répondis et lui dis : « Écoute, père Térah, bénis soient les dieux par toi, car toi, tu es leur dieu, puisque c'est toi qui les as créés. En effet leur bénédiction est ruine et leur puissance est vaine. Ils n'ont été d'aucune aide pour eux-mêmes. Comment t'aideraient-ils ou me béniraient-ils? [5] C'est moi qui ait été bon pour toi dans cette affaire, car c'est grâce à mon intelligence que je t'ai apporté l'argent des dieux brisés. » [6] Quand il entendit mes paroles, il entra dans une grande colère contre moi, parce que j'avais prononcé des mots cruels envers ses dieux.

L'idole Barisat est la proie des flammes

V [1] Songeant à la colère de mon père, je sortis. Quand je fus sorti, il m'appela en disant : « Abraham ! » Je dis : « Me voici ! » [2] Il dit : « Ramasse et prends les copeaux du bois avec lequel j'ai fait les dieux de sapin avant que tu n'arrives. Prépare-moi la nourriture du repas ! » [3] Il arriva que, comme je ramassais les copeaux

IV 4. Ils n'ont été d'aucune aide pour eux-mêmes : comparer *Sagesse de Salomon,* XIII, 16.

V Reprise de l'histoire de Diogène auquel on prêtait un acte d'impiété inouï. Un jour n'ayant pas de fagot pour préparer sa cuisine, il trouva sous sa main un Héraklès de bois, le réduisit en morceaux et y mit le feu en disant : « Allons, accomplis ton treizième travail en m'aidant à cuire mon plat de lentilles. » Voir aussi *Martyre d'Ignace, Actes romains,* III et comparer *Isaïe,* XLIV, 12-20; *Sagesse de Salomon,* XIII, 12.

de bois, j'y trouvai un petit dieu qui s'était glissé dans les fagots à ma gauche. Sur son front était écrit : Dieu Barisat. [4] Et je ne dis pas à mon père que j'avais trouvé le dieu de bois Barisat dans les éclats de bois. [5] Il arriva que je mis les copeaux dans le feu afin de préparer la nourriture pour mon père. [6] Sortant pour lui demander conseil au sujet du repas, je plaçai Barisat près du feu qui prenait et lui dis d'un ton menaçant : «Veille, Barisat, à ce que le feu ne s'éteigne pas jusqu'à mon retour. S'il s'éteint, souffle dessus pour qu'il reprenne!» Je sortis et accomplis mon dessein. [7] En revenant je trouvai Barisat tombé de tout son long : ses pieds étaient entourés de feu et terriblement brûlés. [8] J'éclatai de rire et me dis en moi-même : «En vérité, Barisat, tu sais allumer un feu et faire cuire un repas.» [9] Il arriva que, pendant que je parlais dans mon esprit, peu à peu il fut entièrement consumé par le feu et réduit en cendre. [10] Et je portai le repas à mon père, il le mangea. Je lui donnai du vin et du lait et il but. [11] Il fut satisfait et bénit son dieu Marumath. [12] Je lui dis : «Père Térah, ne bénis pas ton dieu Marumath, ne le loue pas! Loue plutôt ton dieu Barisat, car par amour pour toi il s'est jeté dans le feu afin de faire cuire ton repas.» [13] Il me dit : «Où est-il maintenant? — Il a été réduit en cendre dans l'ardeur du feu et il est devenu poussière!» [14] Et il dit : «Grande est la puissance de Barisat! Je vais en faire un autre aujourd'hui, et demain il préparera mon repas.»

Abraham montre à son père la vanité des idoles

VI [1] Moi, Abraham, quand j'entendis ces mots de mon père, je me mis à rire dans mon esprit et je gémis

3. Barisat : d'après l'araméen *bar ishâta*, «fils du feu».
5. Comparer *Isaïe*, XLIV, 15; *Sagesse de Salomon*, XIII, 12.
7. Comparer *Isaïe*, XLIV, 16, 19.
10. Du vin et du lait : voir *Cantique des cantiques*, V, 1 et comparer *Livre des Antiquités bibliques*, XXXI, 6.
14. Comparer VI, 10.

VI 1. D'après *Genèse*, XVII, 17. Comparer Philon, *De mutatione*, 154 : «Abraham se met à rire du rire de l'âme; il a le visage sombre, mais il sourit dans sa pensée.» Voir aussi *De Abrahamo*, 205-207.

dans l'amertume et la colère de mon âme. [2] Je dis :
«Comment donc ce qui a été créé par mon père — des
idoles fabriquées — peut-il lui venir en aide? Ou bien
aurait-il soumis le corps à son âme, l'âme à l'esprit et
l'esprit à la folie et à l'ignorance?» [3] Je dis : «Il
convient une fois de supporter le mal. Je vais diriger
mon intelligence vers la pureté et exposer mes pensées
devant lui.» [4] Je répondis et dis : «Père Térah, quel
que soit parmi ces dieux celui que tu loues, tu es insensé
dans ta pensée. [5] Voici, les dieux de mon frère Nahor
qui se trouvent dans le saint temple sont plus dignes de
vénération que les tiens. [6] En effet, voici Zukh, dieu
de mon frère Nahor : il est plus digne de vénération que
ton dieu Marumath, car il est fait d'or estimé des hom-
mes ; et s'il vieillit avec les années, il sera refait. [7] Tan-
dis que Marumath, s'il change d'aspect ou se brise, ne
sera pas rénové, car il est en pierre. [8] Et que dire du
dieu Joavon qui se trouve avec Zukh? [9] Quant à Bari-
sat, il a été lui-même brûlé par le feu, il est devenu cen-
dre et il n'en reste plus rien. [10] Et tu dis : "Aujourd'hui
je vais en faire un autre et demain il préparera ma
nourriture!" Il a été complètement détruit!

VII [1] «Je dis ceci :

«Le feu est plus digne de vénération que les idoles,
car ce qui est insoumis se soumet à lui, et il se moque

2. Noter cet exemple de trichotomie à valeur ascendante : corps-âme-esprit.

6. Zukh : tiré peut-être d'une racine hébraïque *zkh,* «être pur» ; à rapprocher sans doute d'un dieu ou d'un démon mentionné dans les papyrus grecs magiques sous le nom de Zouch ou Zouki.

8. Joavon : sans doute transcrit, par l'intermédiaire du grec, de l'hébreu *Yawan,* «Ionie», «Grèce». Après «Zukh», certains manuscrits ajoutent : «car il est plus digne de vénération que le dieu Barisat qui est fait de bois, alors que lui est forgé en argent. En effet, celui-là est orné pour apparaître aux hommes.»

9. Après «quant à Barisat», les mêmes manuscrits ajoutent : «ton dieu, avant d'avoir été créé, il était enraciné dans la terre, grand et merveilleux, avec des branches, des fleurs et des louanges ; tu l'as abattu et, par ta hache et grâce à ton art, il a été fait dieu. Et voici que sa graisse s'est desséchée et a péri ; de la hauteur il est tombé sur la terre ; de la grandeur il est passé à la petitesse ; et l'aspect de sa face a été consumé et [...]»

VII Ce chapitre reprend une polémique juive traditionnelle à l'endroit du culte des éléments — le feu, l'eau, la terre (mais noter l'absence de l'air) — et des astres. Comparer Philon, *De vita contemplativa,* 3-5 ; *De*

de ce qui périt sans peine dans ses flammes. ■ Mais celui-là non plus je ne l'appellerai pas dieu, car il est soumis aux eaux.

«Plus dignes de vénération sont les eaux, car elles triomphent du feu et nourrissent la terre. Mais elles non plus je ne leur donnerai pas le nom de dieu, car en s'infiltrant sous la terre, elles se soumettent à elle.

[3] «J'appellerai plus digne de vénération la terre, car elle triomphe de la nature de l'eau et de sa masse. Mais à elle non plus je ne donnerai pas le nom de dieu, car elle aussi est séchée par le soleil et elle est destinée au travail de l'homme.

[4] «Plus que la terre, j'appellerai digne de vénération le soleil, car il éclaire de ses rayons le monde et les différentes atmosphères. Mais celui-là, non plus je ne le placerai pas parmi les dieux, car la nuit, sa course est assombrie par les nuées.

[5] «Et pas plus je ne nommerai dieu la lune et les étoiles, car elles aussi, en leur temps, la nuit, obscurcissent leur lumière.

[6] «Écoute, Térah, mon père, je vais chercher devant toi le dieu qui a créé toutes choses, et non des dieux inventés par nous :

[7] «Qui donc est-il, ou quel est-il
celui qui a empourpré les cieux,
qui a doré le soleil,
qui a donné la lumière à la lune et avec elle aux étoiles,
qui a asséché la terre parmi les eaux nombreuses,
qui t'a placé toi-même parmi les hommes?
Puisse Dieu se révéler Lui-même à nous!»

Decalogo, 53 ; *De specialibus legibus,* II, 255 ; *Lettre de Jérémie,* 59-62. — C'est le spectacle du cosmos qui amène Abraham à se convertir et à adorer le Dieu créateur du ciel et de la terre. Comparer *Jubilés,* XII, 16-17 ; targoum Neofiti sur *Genèse,* XVIII, 1 ; *Chronique de Nestor,* année 6494 : «Abraham, arrivé à l'âge de raison, regarda le ciel orné du soleil, de la lune, des étoiles et dit : En vérité, c'est Dieu qui a créé le ciel et la terre et mon père induit les gens en erreur» ; *Coran,* VI, 76-80 ; *Évangile de Barnabas,* XXIX, 97 : «Alors regardant les étoiles, la lune et le soleil, il pensa qu'ils étaient des dieux, mais considérant leur mutabilité et leur mouvement, il dit : "Dieu ne doit pas bouger et les nuages ne doivent pas l'obscurcir, sans quoi les hommes seraient anéantis."» Voir aussi *Corpus hermeticum,* V, 4.

7. Les hommes : traduction conjecturale.

La maison de Térah brûlée par un feu céleste

VIII [1] Il arriva qu'alors que je parlais ainsi à mon père Térah dans la cour de sa maison, la voix du Puissant tombe du ciel dans un torrent de feu, disant et appelant : «Abraham, Abraham !» Je dis : «Me voici !» [2] Et il dit : «Tu cherches le dieu des dieux et le créateur dans l'intelligence de ton cœur. C'est Moi. [3] Sors de chez ton père Térah et de sa maison, afin de n'être pas tué toi aussi dans les péchés de la maison de ton père.» [4] Je sortis ; il arriva que je sortis et que je n'eus pas le temps de passer la porte de la cour. [5] Il vint une voix de tonnerre qui brûla mon père et sa maison et tout ce qui était dans sa maison, sur une profondeur de quarante coudées.

Abraham reçoit l'ordre d'offrir un sacrifice à Dieu

IX [1] Alors vint une voix me disant par deux fois : «Abraham, Abraham !» Je dis : «Me voici !» [2] Et elle dit : «Voici, c'est Moi, n'aie pas de crainte ! Car Je suis

VIII 1. Petit midrash sur *Genèse,* XII, 1 : «Va-t'en de ton pays, de ta patrie et de la maison de ton père.» Comparer *Testament d'Abraham,* B, I, 1-2 : «Le Seigneur dit à Michel : "Lève-toi, va auprès d'Abraham, mon serviteur, et dis-lui : 'Tu dois quitter cette vie.'"» La voix du Puissant tombe du ciel : comparer IX, 1 et voir *Jubilés,* XVIII, 14 ; *I Hénoch,* LXV, 4 ; *II Baruch,* XIII, 1 ; *IV Esdras,* VI, 13-18 ; *Matthieu,* III, 17 ; *Actes des apôtres,* XI, 9. En *Genèse,* XII, 1, l'appel adressé par Dieu à Abram se place immédiatement après la mort de Térah, comme dans l'*Apocalypse d'Abraham* elle-même, en IX, 1. Ici, il intervient immédiatement avant. Mieux, c'est pour ne pas partager le sort qui va frapper son père qu'Abraham doit quitter sa maison.

3. Sors de chez ton père Térah et de sa maison : d'après *Genèse,* XII, 1.

4-5. Petit midrash sur *Genèse,* XV, 7 : «Je suis Iahvé, qui t'ai fait sortir d'Ur des Chaldéens.» «Ur» a été compris comme le mot «feu» et Abraham, qui sort de la ville d'«Ur», est, en fait, arraché aux flammes. Comparer *Livre des Antiquités bibliques,* VI, 18 ; XXIII, 5 ; XXXII, 1 ; *Néhémie,* IX, 7 (Vulgate) ; targoum Neofiti sur *Genèse,* XV, 7 : «Je suis Iahvé qui t'ai fait sortir de la fournaise de feu des Chaldéens.» *Pirqey de Rabbi Éliézer,* XXVI, LII ; *Coran,* XXI, 68-70 ; XXIX, 23.

IX 1. Abraham, Abraham : voir VIII, 1 et comparer *Genèse,* XXII, 1, 11.

2. C'est Moi : voir VIII, 2. N'aie pas de crainte : voir *Genèse,* XV, 1.

un dieu puissant et antérieur au Siècle, qui a créé au commencement la lumière du Siècle. [3] Je suis Celui qui te protège et te vient en aide. [4] Va et prends-moi une génisse de trois ans, une chèvre de trois ans, un bélier de trois ans, une tourterelle et une colombe. [5] Fais-moi un sacrifice pur, et, dans ce sacrifice, Je mettrai devant toi les siècles et Je t'expliquerai ce que tu auras observé. Tu verras de grandes choses que tu n'as pas vues, car tu as aimé Me chercher, et Je t'ai appelé Mon ami. [6] Cependant abstiens-toi de toute nourriture provenant du feu et abstiens-toi de boire du vin et de t'oindre d'huile pendant quarante jours. [7] Alors tu M'offriras le sacrifice que Je t'ai prescrit, au lieu que Je t'indiquerai sur une montagne élevée. [8] Là Je te montrerai les siècles qui par Ma parole ont été faits et affermis, créés et renouvelés. [9] Je te ferai connaître ce qui arrivera en ces siècles à ceux qui auront accompli le mal et la justice dans le genre humain. »

Je suis antérieur au Siècle : affirmation non équivoque de la préexistence de Dieu, comme en XX, 1 ; comparer Philon, *Legum allegoriae,* II, 3 : « Dieu est plus vieux que le monde et il en est le démiurge. » *II Hénoch,* LXV, 1 : « Avant que toute la création n'existât, le Seigneur établit le Siècle de la création. » Qui a créé au commencement la lumière du Siècle : comparer *Jean,* VIII, 12.

3. Je suis Celui qui te protège et te vient en aide : d'après *Genèse,* XV, 1.

4. Citation de *Genèse,* XV, 9.

5. Un sacrifice pur : le slave traduit, par l'intermédiaire du grec, l'hébreu *minḥa ṭehorah.* Tu verras de grandes choses que tu n'as pas vues : comparer *Livre des Antiquités bibliques,* XXVI, 13 ; *I Corinthiens,* II, 9 ; sur la révélation faite à Abraham entre les animaux sacrifiés, voir *IV Esdras,* III, 14 ; *II Baruch,* IV, 5 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XXIII, 6 ; *Berêshit Rabba,* XLIV, 21. Abraham est nommé « ami de Dieu », comme en *Isaïe,* XLI, 8 ; *II Chroniques,* XX, 7 ; *Daniel,* III, 35 (Septante) ; *Jubilés,* XIX, 9 ; *Écrit de Damas,* III, 2 ; *Testament d'Abraham,* B, IV, 10 ; VIII, 2 ; XIII, 1, 6 ; *Testament d'Abraham,* A, I, 6 ; II, 3, 6 ; VIII, 2, 4 ; IX, 7 ; XV, 12, 13, 14 ; XVI, 5, 9 ; XX, 14 ; chez Philon, *De sobrietate,* 56 ; *De Abrahamo,* 89 ; *Jacques,* II, 23 ; *I Clément,* X, 1 ; XVII, 2 et dans le *Coran,* IV, 124.

6. De toute nourriture provenant du feu : de pain. Pour la séquence pain-vin-huile, voir *Joseph et Aséneth,* VIII, 5 ; XV, 4 et la note. « Quarante jours » comme en *Vie latine d'Adam et Ève,* VI, 1.

7. Sur une montagne élevée : d'après *Genèse,* XXII, 2 « au pays de Moriah », compris dans la version des Septante et dans la *Vetus latina* « sur une montagne ». Voir aussi *Jubilés,* XVIII, 2.

8. Par Ma parole : comparer XXII, 3 et voir *II Hénoch,* XXXIII, 2 et la note. Noter le parallélisme : « faits et affermis / créés et renouvelés ». Le monde qui a été créé doit être renouvelé aux derniers jours : comparer XVII, 14 et voir *Isaïe,* LXV, 17 ; LXVI, 22 ; *Règle de la Communauté,* IV, 25.

Jaoel envoyé par Dieu auprès d'Abraham

X [1] Il arriva que j'entendis la voix qui me clamait ces paroles et je regardai ici et là. [2] Voici, il n'y avait pas un souffle humain et mon esprit s'emplit d'effroi. [3] Mon âme s'échappa de moi, j'étais comme une pierre et je tombai à terre, car je n'avais plus la force de me tenir debout sur terre. [4] Comme j'étais encore face contre terre, j'entendis la voix du Saint qui disait : «Va, Jaoel, toi qui portes Mon nom, par le moyen de Mon nom ineffable relève cet homme et fortifie-le en chassant son effroi !» [5] Et vint l'ange qu'Il m'avait envoyé sous l'aspect d'un homme ; il me prit par la main droite et me remit sur mes pieds. [6] Il me dit : «Lève-toi, Abraham, ami de Dieu qui t'a aimé, que l'effroi humain ne t'étreigne pas. [7] Car voici, je suis envoyé vers toi pour te fortifier et te bénir au nom de Dieu qui t'a aimé, le Créateur du ciel et de la terre. Sois sans crainte et hâte-toi vers Lui.

[8] «Moi, je suis Jaoel, ainsi nommé par Celui qui fait se mouvoir ce qui est avec moi sur le septième espace, dans le firmament. Je suis une puissance grâce au nom ineffable qui est en moi.

X 2-3. Description de l'extase d'Abraham. G. Scholem rapproche notre texte d'un passage du manuscrit d'Oxford 1531, f. 45 *a*, selon lequel le mystique de la Merkaba, voyant le maître de la première porte, déclare : «Quand je l'ai aperçu, mes mains furent brûlées et je suis resté debout sans mains ni pieds.»

4. Jaoel joue dans l'*Apocalypse d'Abraham* le rôle tenu par Michel dans le *Testament d'Abraham* ou par Metatrôn dans *III Hénoch.* Il tire sa puissance du fait qu'il est porteur du nom divin, par référence à *Exode,* xxiii, 20-21 : «Voici que, moi, j'envoie un Ange devant toi [...] écoute sa voix [...] puisque mon nom est en lui.» Comparer *III Hénoch,* xii, 5. Mon nom ineffable : allusion au tétragramme divin que nul ne doit prononcer. Voir aussi le verset 8.

6. Ami de Dieu qui t'a aimé : voir la note sur ix, 5.

8. Sur le septième espace : la terminologie du traducteur slave est assez floue. Il ne paraît pas clairement distinguer les vocables «espace», «étendue», «firmament». La doctrine des sept cieux étagés est reprise au chapitre xix. On retrouve cette représentation du monde céleste en *Testament de Lévi,* ii, 7-iii, 9 ; *II Hénoch,* iii-xx ; *Ascension d'Isaïe,* vii-xi ; *Coran,* xxiii, 88. Je suis une puissance : les puissances constituent une catégorie d'anges. Comparer *II Hénoch,* xx, 1 (recension longue) ; *Testament d'Adam,* iv ; *Constitutions apostoliques,* VII, xxxv, 3 ; *Colossiens,* i, 16 ; *I Pierre,* iii, 22.

[9] « J'ai été créé selon Sa volonté pour apaiser les
dissensions entre les créatures chérubiniques. [10] J'ap-
prends à ceux qui Le portent le chant de la septième
heure de la nuit humaine.

[11] « J'ai été créé pour garder les Léviathans, car par
moi sont maîtrisées l'invasion et la menace de tous
reptiles.

[12] « J'ai reçu l'ordre de délier l'enfer et de détruire
ceux qui adorent les idoles.

[13] « J'ai reçu l'ordre de mettre le feu à la maison de
ton père et à lui-même parce qu'il honorait les idoles.

[14] « J'ai été envoyé maintenant vers toi pour te bénir,
toi et la terre que t'a préparée l'Éternel que tu as
invoqué, et c'est pour toi que j'ai pris le chemin de la
terre.

[15] « Lève-toi, Abraham, va sans crainte, réjouis-toi
fort et sois joyeux. Et je suis avec toi. Car un lot éternel
t'a été préparé par l'Éternel. [16] Va, accomplis le sacri-
fice prescrit. Car voici, j'ai été désigné pour être avec

9. Voir XVIII, 7. Les créatures chérubiniques sont les *hayyôt* d'*Ézéchiel,* I, expressément identifiées en *Ézéchiel,* X, 20 aux Chérubins.

10. La septième heure de la nuit humaine : texte altéré. Un mot slave (*sredestvom* : littéralement, « par le moyen de ») est omis dans la traduction. Il vient peut-être des versets 4 et 8 où l'on trouve des formes voisines. « La septième heure » pourrait faire allusion à la *Liturgie des heures du jour et de la nuit* reprise dans le *Testament d'Adam.* Mention des « sept grandes heures de la nuit » en *II Hénoch,* XIV, 3 (recension longue).

11. « Les Léviathans » ou plutôt « le Léviathan », comme en XXI, 6. Voir *Isaïe,* XXVII, 1 ; *I Hénoch,* LX, 7 ; *II Baruch,* XXIX, 4 ; *IV Esdras,* VI, 49. Léviathans et reptiles incarnent les puissances infernales. Car par moi sont maîtrisées l'invasion et la menace de tous reptiles : comparer *II Thessaloniciens,* II, 6.

12-13. Les idoles : littéralement, « les morts ». Les idoles des païens sont des dieux morts ou sans vie. Voir *Lettre de Jérémie,* 70 ; *II Clément,* III, 1 ; Aristide, *Apologie,* III, 2.

13. Référence intéressante à la première partie de l'*Apocalypse d'Abraham.* Nous apprenons ici que c'est Jaoel qui a mis le feu à la maison de Térah. Au lieu de « J'ai reçu l'ordre », on lit dans certains manuscrits : « Je suis celui qui a donné l'ordre ».

14. La terre que t'a préparée l'Éternel : comparer *Genèse,* XV, 18.

15. Un lot éternel : le terme de « lot » a valeur technique, comme en XIII, 6 et XIV, 4. Il traduit, par l'intermédiaire du grec, l'hébreu *gôrâl,* souvent utilisé dans les textes de Qoumrân pour marquer l'appartenance d'un chacun au « lot » de la lumière ou des ténèbres. Voir, par exemple, *Règle de la Communauté,* II, 2, 5 et comparer *I Hénoch,* XXXVII, 4 ; *Testament de Job,* XXXVIII, 2 ; XLI, 5 ; *Ascension d'Isaïe,* VIII, 13 (latin).

toi et avec la race destinée à naître de toi. [17] Et avec moi Michel te bénit jusqu'à la fin du Siècle. Sois sans crainte, va ! »

Description de Jaoel

XI [1] M'étant levé, je vis celui qui m'avait pris par la main droite et m'avait remis sur mes pieds. [2] Son corps avait l'aspect du saphir, et son visage était comme de la chrysolithe ; les cheveux de sa tête étaient comme de la neige et le turban sur sa tête avait l'aspect d'un arc-en-ciel. [3] Ses vêtements étaient de pourpre et il tenait un sceptre d'or dans la main droite. [4] Il me dit : « Abraham ! » Et je dis : « Voici ton serviteur ! » Il dit : « Que ma vue ne t'effraie pas et que ma parole ne trouble pas ton âme ! [5] Viens avec moi. Je vais avec toi, visible jusqu'au sacrifice et, après le sacrifice, invisible jusqu'à la fin du Siècle. Sois sans crainte, va ! »

Instruction de Jaoel à Abraham
sur le sacrifice à accomplir

XII [1] Nous allâmes tous les deux, seuls, pendant quarante jours et quarante nuits. [2] Je ne mangeai pas de pain et ne bus pas d'eau, car ma nourriture était la vue de l'ange qui était avec moi, et ma boisson était l'entretien qu'il menait avec moi. [3] J'arrivai aux montagnes de Dieu, le glorieux Horeb. [4] Je dis à l'ange : « Chantre de l'Éternel, voici que je n'ai pas de victime

17. Intéressante mention de l'archange Michel qui implique que, dans l'*Apocalypse d'Abraham,* Jaoel et Michel sont des anges bien distincts.

XI 1. Comparer x, 5.
2. Voir le portrait de l'ancien des jours dans *Daniel,* vii, 9.
3. Noter les attributs royaux du personnage : pourpre et sceptre d'or.

XII 1. Rapprocher les quarante jours et les quarante nuits de jeûne d'Élie, lors de sa marche au mont Horeb : *I Rois,* xix, 8.
2. Ma boisson était l'entretien qu'il avait avec moi : comparer *Testament d'Abraham,* B, ii, 13.
3. Comparer *I Rois,* xix, 8.
4. Je n'ai pas de victime : comparer *Genèse,* xxii, 7 et noter l'absence de toute allusion à Isaac.

et que je ne connais pas d'autel sur la montagne : comment accomplirai-je mon sacrifice?» [5] Et il me dit : «Retourne-toi!» Je me retournai. Et voici, tous les animaux prescrits pour le sacrifice nous suivaient : le taurillon, la chèvre, le bélier, la tourterelle et la colombe. [6] L'ange me dit : «Abraham!» Et je dis : «Me voici!» Il me dit : «Tous ces animaux, tue-les et découpe-les, et mets les moitiés l'une en face de l'autre. Mais les oiseaux, ne les découpe pas. [7] Donne les morceaux aux hommes que je t'indiquerai et qui seront debout près de toi, car ce sont eux l'autel sur la montagne pour offrir le sacrifice à l'Éternel. [8] Quant à la tourterelle et à la colombe, tu me les donneras et je monterai sur les ailes des oiseaux pour te montrer ce qui est dans le ciel et sur la terre, dans la mer et les abîmes, dans les profondeurs de la terre, dans le jardin d'Éden et ses fleuves, et dans la plénitude du monde; et tu verras son cercle dans son entier.»

Abraham et Azazel

XIII [1] J'accomplis tout selon la prescription de l'ange et je donnai aux anges venus vers nous les morceaux des animaux. Quant aux oiseaux, l'ange les prit. [2] J'attendis le sacrifice du soir. Un oiseau impur descendit sur les corps et je le chassai. [3] L'oiseau impur s'adressa à moi et dit : «Qu'as-tu à faire,

5. Comparer *Genèse,* XV, 9. Noter que ce sont les animaux désignés pour le sacrifice qui, d'eux-mêmes, suivent Abraham et s'offrent ainsi en victimes volontaires.

6. Comparer *Genèse,* XV, 10.

7. Aux hommes que je t'indiquerai : les anges. Comparer XIII, 1. Ils constituent l'autel spirituel sur lequel Abraham va offrir son sacrifice.

8. Le thème de l'ascension d'Abraham se trouve repris en *Livre des Antiquités bibliques,* XVIII, 5. Voir aussi *Testament d'Abraham,* A, X-XIV; *Berêshit Rabba,* XLIV, 12; cette ascension coïncide avec la vision d'Abraham entre les animaux, comme en *Livre des Antiquités bibliques,* XXIII, 6; targoum Neofiti sur *Genèse,* XV, 17. Les profondeurs de la terre : les enfers. Comparer XIV, 3; XXI, 5; XXIV, 5 et rapprocher *Éphésiens,* IV, 9.

XIII 2. L'auteur s'inspire de *Genèse,* XV, 11. Il le fait en des termes qui rappellent la paraphrase du targoum Neofiti. Un oiseau impur : comparer targoum Neofiti sur *Genèse,* XV, 11 : «C'est là l'oiseau impur».

Abraham, sur les saintes hauteurs où l'on ne mange pas et l'on ne boit pas? Il n'y a là aucune nourriture humaine. Mais tous ces morceaux seront consumés par le feu et ils te brûleront. [4] Laisse l'homme qui est avec toi et fuis, car si tu montes sur les hauteurs, ils te perdront.» [5] Il arriva que je vis l'oiseau qui me parlait; je dis à l'ange : «Qu'est-ce que cela, mon seigneur?» [6] Il dit : «C'est l'impiété, c'est Azazel.» Et il lui dit : «Honte à toi, Azazel, car le lot d'Abraham est dans les cieux et le tien est sur la terre. [7] En effet tu as choisi la terre et tu l'as aimée dans la demeure de ton impureté. C'est pourquoi le Seigneur Éternel Puissant t'a donné les habitants de la terre. [8] De toi vient l'esprit malin et trompeur; de toi viennent la colère et les maux sur les générations d'hommes impies. [9] Car l'Éternel et Puissant n'a pas permis que le corps des justes soit entre tes mains, afin que par eux soient affermies la vie de justice et la destruction de l'impiété. [10] Écoute, conseiller, éloigne-toi de moi dans la honte, car il ne t'est pas donné de tenter tous les justes. [11] Éloigne-toi de cet homme! Tu ne peux le séduire, car c'est ton ennemi et celui de tous ceux qui

3. Où l'on ne mange pas et l'on ne boit pas : les hauteurs célestes appartiennent au royaume de l'esprit où nourriture et boisson n'ont pas de place. Comparer *Testament d'Abraham,* A, IV, 9. Ils te brûleront, entendons : les anges te brûleront. Sur la jalousie des anges à l'endroit d'Abraham, voir *Livre des Antiquités bibliques,* XXXII, 1 et sur les dangers que le mystique rencontre dans son ascension, voir la note sur X, 2-3.

5. Comparer la question posée par le targoum Neofiti sur *Genèse,* XV, 11 : «Quel est-il? C'est là le rapace. C'est le rapace impur. C'est là l'oiseau impur. Ce sont là les royaumes de la terre.»

6. L'oiseau impur est identifié à Azazel, lui-même identifié à l'impiété. Azazel entretient, en effet, des rapports particuliers avec l'impiété, voir *I Hénoch,* VIII, 1-2; *4Q*180-181. Azazel est, dans l'*Apocalypse d'Abraham,* l'adversaire acharné d'Abraham, le protégé de Jaoel.

7. «La demeure de ton impureté» est un sémitisme pour «ta demeure impure». Les habitants de la terre : même expression en *IV Esdras,* III, 35; IV, 21; V, 1; VI, 18; comparer aussi *Daniel,* III, 1 (Septante); VI, 26 (Septante); *Livre des Antiquités bibliques,* III, 10; *Testament d'Abraham,* A, III, 5; *I Clément,* LX, 4.

8. Comparer *Règle de la Communauté,* IV, 9-11.

9. Dieu consent à ce que les hommes soient tentés par Azazel, mais il n'a pas permis que les corps des justes lui soient abandonnés. Voir le verset suivant et comparer *Job,* I, 12.

10. Conseiller : le slave traduit le grec *sumboulos* qui rend l'araméen *y't,* comme en *Esdras,* VII, 14, 15; jeu de mots par permutation d'une lettre avec *'yṭ,* «rapace», dont il est fait mention en *Genèse,* XV, 11.

te suivent et qui aiment ce que tu veux. [12] Voici, le vêtement qui était autrefois le tien dans les cieux lui a été attribué, et la pourriture qui était sur lui est passée sur toi. »

XIV [1] L'ange me dit : « Abraham ! » Et je dis : « Me voici, ton serviteur. » Il dit : « Sache donc que l'Éternel que tu as aimé t'a choisi. [2] Sois sans crainte et accomplis ce commandement, comme je te l'ordonne, à l'endroit de celui qui bafoue la justice. Car moi, je ne peux punir celui qui a dispensé sur terre les mystères célestes et qui a tenu tête au Tout-Puissant. [3] Dis-lui : “Sois la braise de la fournaise de la terre. Va, Azazel, dans les lieux inaccessibles de la terre. [4] Car ton héritage est d'avoir pouvoir sur les hommes qui sont avec toi, nés avec les étoiles et avec les nuées ; tu es leur lot et ils tirent leur existence de toi ; et la justice est ton ennemie. C'est pourquoi, disparais de ma vue, à cause de la perte que tu portes en toi.” » [5] Et je dis les mots qu'il m'avait appris. Azazel dit : « Abraham ! » Et je dis : « Me voici, ton serviteur. » L'ange me dit : « Ne lui réponds pas ! » [6] Azazel s'adressa à moi une seconde fois et l'ange dit : « Maintenant surtout, s'il te parle, ne lui réponds pas, car son pouvoir s'attachera à toi. En effet Dieu lui a donné pouvoir sur ceux qui lui

12. « Le vêtement qui était autrefois le tien dans les cieux » désigne le corps glorieux et transfiguré, promis aux justes. Voir *Ascension d'Isaïe,* IX, 2, 24-26. « La pourriture » caractérise le royaume de Satan et de la Mort. Voir *Testament d'Abraham,* B, XIII, 20.

XIV 2. Celui qui a dispensé sur terre les mystères célestes : comme dans *I Hénoch,* IX, 6, Azazel est présenté comme l'ange déchu qui a révélé aux hommes les secrets divins.

3. Sois la braise de la fournaise de la terre : allusion à *Genèse,* XV, 17. La fournaise est pour l'auteur l'image du feu de la géhenne qui, à la fin des temps, doit s'abattre sur les impies. Même idée dans le targoum Neofiti sur *Genèse,* XV, 17 (M^2) : « La braise de feu sera relâchée à la fin des jours depuis le trône de gloire. Tout royaume sera brûlé et dévasté. » Voir aussi *Livre des Antiquités bibliques,* XXIII, 6 ; Philon, *Quis rerum divinarum heres sit,* 311. « Les lieux inaccessibles de la terre » désignent les enfers. Comparer XII, 8 et la note.

4. Nés avec les étoiles et avec les nuées : un déterminisme absolu, établi par la position des astres à la naissance, fixe le destin de tout homme. Cette doctrine, mise en pratique dans l'horoscope, a connu dans l'Antiquité un succès immense. Au sein du judaïsme, les Esséniens étaient passés maîtres dans cette sorte de divination, comme en témoignent les documents horoscopiques découverts à Qoumrân. Voir aussi *II Hénoch,* XXX, 6 (recension longue) ; XLIII, 2-4.

répondent.» [7] Je fis ce qui m'avait été ordonné par l'ange. Et chaque fois qu'Azazel s'adressa à moi pour que je descende, je ne lui répondis pas.

Ascension d'Abraham et de l'ange

XV [1] Il arriva qu'alors que le soleil se couchait, apparut une fumée qui semblait monter d'une fournaise. Du haut de la fournaise fumante s'élevèrent les anges portant les victimes découpées. [2] L'ange me prit par la main droite et me fit asseoir sur l'aile droite de la colombe, et lui-même se mit sur l'aile gauche de la tourterelle. Celles-ci n'avaient été ni tuées ni découpées. [3] Il me transporta à la limite de la flamme du feu. [4] Nous nous élevâmes, comme si nous étions soutenus par de nombreux vents, sur le ciel fixé sur les étendues. Je vis dans l'air, sur la hauteur où nous nous étions élevés, une puissante lumière qu'on ne saurait décrire. [5] Et voici, dans cette lumière il y avait le feu ardent d'une multitude et une grande multitude à l'apparence d'hommes. [6] Tous ceux-là se modifiaient d'aspect et de forme, couraient et se transformaient, se prosternaient et clamaient d'une voix dont je ne connaissais pas les mots.

XVI [1] Je dis à l'ange : «Comment m'as-tu maintenant transporté ici? Car je ne peux plus voir, parce que je suis affaibli et que mon esprit me quitte.» [2] Il me dit : «Reste avec moi, n'aie crainte. [3] Celui que tu

XV 1. D'après *Genèse,* XV, 17.

2. Abraham monte aux cieux, assis sur l'aile droite de la colombe. Cette ascension est toute semblable à celle d'Alexandre. Comparer aussi Lucien, *Icaroménippe,* 3. Celles-ci n'avaient été ni tuées ni découpées : d'après *Genèse,* XV, 10.

5-6. La scène ici décrite rappelle le mythe de la Caverne. Voir Platon, *République,* 516 *a* et *Livre des Antiquités bibliques,* XXVIII, 8. «Une voix dont je ne connaissais pas les mots» s'applique au chant du Trisagion par les anges. Voir XVI, 3 ; XVIII, 11. Se rappeler que les différentes classes d'anges ont chacune une «voix» qui leur est propre. Voir *I Hénoch,* XL, 2-7. Sur la langue des anges, comparer aussi *Testament de Job,* XLVIII, 3 ; XLIX, 2 ; L, 1-2 ; *I Corinthiens,* XIII, 1.

XVI 1. S'applique tout aussi bien à la faiblesse de la créature humaine en présence des anges qu'à l'état d'épuisement du mystique.

3. Une grande voix de sainteté : c'est le Trisagion d'*Isaïe,* VI, 3. Dans deux manuscrits on lit d'ailleurs : «dans une grande voix disant :

verras venir droit sur nous dans une grande voix de sainteté, c'est l'Éternel qui t'a aimé. Mais Lui-même, tu ne Le verras pas. [4] Que ton esprit ne soit pas affaibli, car je suis avec toi et je te fortifie.»

XVII [1] Alors qu'il parlait encore, voici qu'un feu s'avança face à nous et nous entoura. [2] Il y avait dans le feu une voix semblable à la voix d'eaux nombreuses, semblable à la voix de la mer dans son agitation. [3] L'ange s'inclina avec moi et adora. [4] Je voulus me jeter face contre terre, mais le lieu élevé sur lequel nous nous trouvions était tantôt en haut, et tantôt descendait vers le bas. [5] Il me dit : «Incline-toi seulement, Abraham, et dis l'hymne que je t'ai appris.» Car il n'y avait pas de sol où tomber. [6] Je m'inclinai seulement et je dis l'hymne qu'il m'avait appris. [7] Il dit : «Récite sans t'arrêter.» Je récitai et lui-même aussi disait l'hymne :

Abraham chante un hymne avec Jaoel

[8] «Éternel, Puissant, Saint, El,
Dieu Monarque,

"Saint, saint, saint est le Seigneur."» Comparer *I Hénoch,* XXXIX, 12; *Paralipomènes de Jérémie,* IX, 3; *Testament d'Abraham,* A, III, 3; *Échelle de Jacob,* II; *III Hénoch,* XXXV, 6; *Constitutions apostoliques,* VII, XXXV, 3; *Apocalypse de Jean,* IV, 8 et rapprocher de XVIII, 11 : «leur voix de sainteté».

4. Je te fortifie : comparer *Hymnes,* II, 24; IV, 8; *Corpus hermeticum,* I, 32.

XVII 1. Un feu s'avança : le feu manifeste la présence divine. Il vient ici de *Daniel,* VII, 9-10. Comparer aussi *I Hénoch,* XIV, 9-22.

2. Une voix semblable à la voix d'eaux nombreuses : d'après *Ézéchiel,* I, 24; XLIII, 2. Comparer aussi *Apocalypse de Jean,* I, 15; XIV, 2.

4. Le lieu élevé sur lequel nous nous trouvions était tantôt en haut, et tantôt descendait vers le bas : notation caractéristique de l'expérience de nombreux extatiques.

6-7. L'ange se comporte à l'endroit d'Abraham comme le mystagogue à l'endroit de l'initié.

8-18. L'hymne chanté par Abraham est assez comparable à la prière dite par Jacob dans l'*Échelle de Jacob,* II.

8-10. Ces versets traduisent manifestement un original grec. La plupart des épithètes données à Dieu correspondent, en effet, à des adjectifs grecs composés avec un *alpha* privatif. Ces versets pourraient avoir été ajoutés après coup. On notera que le verset 8 : «Éternel, Puissant, Saint, El» paraît s'inspirer du verset 11 : «Éternel, Puissant, Saint, Sabaoth».

8. «Puissant», comme en *Deutéronome,* X, 17 (Septante); très souvent

Né de Toi-même, Incorruptible, sans tache,
Inengendré, Immaculé, Immortel,
9 Parfait en Toi-même, par Toi-même illuminé,
sans mère, sans père, Increé,
Très-Haut, Toi qui es de feu,
10 Ami des hommes, Généreux, Miséricordieux,
pour moi Plein d'ardeur, Longanime, Très Bienveillant,
Éli, c'est-à-dire mon Dieu,
11 Éternel, Puissant, Saint, Sabaoth,
Très Glorieux, El, El, El, El, Jaoel,
12 Tu es Celui que mon âme a aimé,
Protecteur, Éternel, Brillant comme le feu,
dont la voix est semblable au tonnerre, le regard à l'éclair,
Toi qui portes des yeux multiples.
13 «Toi qui reçois les prières de ceux qui T'honorent et Qui Te détournes des prières de ceux qui T'assiègent de leurs récriminations.

dans la version d'Aquila. Voir aussi *IV Esdras,* VI, 32 ; IX, 45 ; X, 24 ; XI, 43 ; XII, 47 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XI, 8 ; LI, 1. «Incorruptible», comme en *Oracles sibyllins,* Fragments, III, 17 ; Philon, *De sacrificiis,* 95 ; *De vita Mosis,* II, 171 ; *Paralipomènes de Jérémie,* IX, 6 ; «Inengendré» comme en *Constitutions apostoliques,* VIII, XII, 6 ; *Corpus hermeticum,* V, 2 ; «Immortel», comme en *Oracles sibyllins,* III, 276, 582 ; Philon, *De aeternitate,* 44.

9. Sans mère, sans père : comparer *Hébreux,* VII, 3. Toi qui es de feu : comparer *Deutéronome,* IV, 24 ; *Échelle de Jacob,* II.

10. Verset qui s'inspire, entre autres, d'*Exode,* XXXIV, 6-7. Rapprocher aussi *IV Esdras,* VII, 132-138. Ami des hommes : comparer Philon, *De Abrahamo,* 137, 203. Généreux : comparer *Psaumes,* XXIV, 8 (Septante) ; XXXIII, 9 (Septante) ; *Constitutions apostoliques,* VIII, XXXV, 7. Miséricordieux : comparer *Exode,* XXXIV, 6 ; *Constitutions apostoliques,* VII, XXXIII, 2. Plein d'ardeur : comparer *Exode,* XXXIV, 14 ; *Deutéronome,* IV, 24 ; V, 9. Longanime : comparer *Exode,* XXXIV, 6. Très Bienveillant : comparer *Exode,* XXXIV, 6 ; *Constitutions apostoliques,* VII, XXXIII, 2. Éli, c'est-à-dire mon Dieu : voir *Matthieu,* XXVII, 46.

11. Comparer le verset 8. «Sabaoth», senti ici comme un nom propre. Voir déjà *Psaumes,* LIX, 6 ; LXXX, 15, 20 ; LXXXIV, 9. «El», quatre fois répété pour évoquer le tétragramme. Jaoel : ici un des noms de Dieu. Partout ailleurs dans l'*Apocalypse d'Abraham,* le nom du grand ange.

12. Protecteur : comparer *Psaume,* XXX, 3 (Septante) ; Philon, *De ebrietate,* 111 ; *Joseph et Aséneth,* XII, 11. Dont la voix est semblable au tonnerre : *Job,* XXXVII, 4. Le regard à l'éclair : *Daniel,* X, 6. Qui portes des yeux multiples : *Ézéchiel,* I, 18 ; *Échelle de Jacob,* II.

[14] «Toi qui libères ceux qui sont mêlés aux impurs et aux injustes dans le siècle corrompu du monde et qui renouvelles le siècle des justes.

[15] «Toi, Lumière, Tu brilles avant la lumière du matin sur Ta création, en sorte que le jour vient sur la terre de Ta face.

[16] «Et dans Tes demeures célestes il n'est point besoin d'autre lumière que l'éclat ineffable venant des lumières de Ta face.

[17] «Accepte ma prière, ainsi que le sacrifice que Tu T'es Toi-même offert par l'intermédiaire de celui qui Te cherche.

[18] «Accepte-moi avec bienveillance, montre-moi et instruis-moi, et fais connaître à Ton serviteur ce que Tu m'as promis.»

Vision du trône

XVIII [1] Alors que je disais l'hymne, les lèvres de feu qui étaient sur l'étendue s'élevèrent plus haut. J'entendis

14-15. Ces versets paraissent s'inspirer des Bénédictions qui, dans la liturgie juive, accompagnent le *Shema'*.

14. Rapprocher «toi qui libères ceux qui sont mêlés aux impurs et aux injustes» de la prière *éméth weyassib,* célébrant la sortie hors d'Égypte. Rapprocher l'expression «qui renouvelles le siècle» du *Yôṣêr,* louant Dieu qui «renouvelle chaque jour l'œuvre de la création». Sur le thème apocalyptique du renouvellement du monde voir déjà *Isaïe,* LXV, 17 ; LXVI, 22 et comparer *I Hénoch,* LXXII, 1 ; *Règle de la Communauté,* IV, 25 ; *II Baruch,* XXXII, 6 ; LVII, 2 ; *IV Esdras,* VII, 75 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XVI, 3. Noter, enfin, l'opposition entre «le siècle corrompu du monde» et «le siècle des justes» qui paraît, plus ou moins, correspondre, à celle, plus courante, de ce monde-ci et du monde à venir, sous-jacente en XXI, 2. Le «siècle corrompu du monde» est aussi appelé «siècle impie» (XXIX, 7 et 11). Il s'oppose au «siècle de justice» (XXIX, 16).

15. Dieu est lumière. Comparer *Livre des Antiquités bibliques,* XII, 9 ; *Vie latine d'Adam et Ève,* XXVIII, 2 ; *I Jean,* I, 5. Il éclaire sa création, mieux encore, il est l'archétype de toute lumière. L'idée est philonienne, voir *De somniis,* I, 75.

16. Dans Tes demeures célestes : comparer *I Hénoch,* XXXIX, 4 ; *II Hénoch,* LXI, 3-4 ; *Testament d'Abraham,* A, XX, 14 ; *Jean,* XIV, 2. Il n'est point besoin d'autre lumière que l'éclat ineffable venant des lumières de Ta face : même idée en *Apocalypse de Jean,* XXI, 23 ; XXII, 5.

17-18. Noter cette conception toute spirituelle du sacrifice.

XVIII 1. Rapprocher les «lèvres de feu» de notre passage des

une voix semblable à celle de la tempête de la mer, et elle n'était pas arrêtée par l'abondance de feu. [2] Comme le feu était monté, s'élevant dans la hauteur, je vis dessous un trône de feu et, autour de lui, des êtres aux yeux multiples qui disaient un hymne. [3] Sous le feu, il y avait quatre créatures de feu qui chantaient. Elles avaient le même aspect, chacune d'elles avait quatre faces. [4] Voici quel était l'aspect de leurs faces : celui d'un lion, d'un homme, d'un taureau, d'un aigle. [5] Il y avait quatre têtes. Chaque créature avait six ailes partant des épaules, des flancs et des reins. [6] Des ailes qui partaient de leurs épaules elles couvraient leurs faces ; des ailes qui partaient de leurs reins elles recouvraient leurs pieds ; quant aux ailes du milieu, elles les étendaient pour voler droit devant elles. [7] Quand elles eurent fini de chanter, elles se regardèrent les unes les autres et se menacèrent. [8] Il arriva que l'ange qui se trouvait avec moi les vit se menacer. Il me laissa et alla en courant vers elles. Il détourna la face de chaque créature de la face qui était devant elle, afin qu'elles ne vissent pas leurs faces se menacer les unes les autres. [9] Il leur apprenait l'hymne de paix qu'il avait en lui. [10] Alors

«langues de feu» de *I Hénoch,* XIV, 9-10, 15. Un fragment hébreu de caractère liturgique trouvé dans la grotte I de Qoumrân mentionne «trois langues de feu».

2. Un trône de feu : d'après *Daniel,* VII, 9. Voir aussi *I Hénoch,* XIV, 9. Notre texte est un des plus remarquables témoins de cette école mystique juive qui plaçait au cœur de ses spéculations la vision du trône de Dieu, contemplé par Ézéchiel. Des êtres aux yeux multiples : d'après *Ézéchiel,* I, 18 ; X, 12. Sans doute à identifier aux Ophanim, roues du Char personnifiées et qui constituent une classe d'anges.

3. Quatre créatures : les *ḥayyôt* d'*Ézéchiel,* I, 5, qui jouent un grand rôle dans la mystique juive et jusque dans la liturgie juive. Comparer *III Hénoch,* XX, 1 et la prière *Yôṣêr 'ôr.* Rapprocher aussi *Apocalypse de Jean,* IV, 6 ; *Corpus hermeticum,* I, 26. Chacune d'elles avait quatre faces : citation explicite d'*Ézéchiel,* I, 5.

4. D'après *Ézéchiel,* I, 10.

5. Il y avait quatre têtes : d'après *Ézéchiel,* I, 6. L'auteur, s'inspirant d'*Isaïe,* VI, 2, attribue six ailes aux «créatures», de même *Apocalypse de Jean,* IV, 8. En *Ézéchiel,* I, 6, les *ḥayyôt* n'ont que quatre ailes.

7-8. Idée curieuse de querelles angéliques qui seraient apaisées par Jaoel. Comparer X, 9 et, peut-être, *II Hénoch,* XIX, 3 qui prévoit que les sept grands anges «mettent l'accord dans toute la vie des cieux».

10. Un char aux roues de feu : noter qu'il n'est pas question d'un «char» dans le livre d'*Ézéchiel,* mais d'un trône. L'*Ecclésiastique,* XLIX, 8 parle expressément d'un char. Les mystiques de la Merkaba feront

que j'étais seul et que je regardais, je vis derrière les créatures un char aux roues de feu. Sur le pourtour de chaque roue il y avait une multitude d'yeux, et au-dessus des roues il y avait le trône que j'avais vu. [11] Celui-ci était couvert de feu et le feu l'enveloppait. Et voici, une lumière ineffable entourait la multitude de feu, et j'entendis leur voix de sainteté semblable à la voix d'un seul homme.

Les différents cieux

XIX [1] Du milieu du feu me parvint une voix qui disait : «Abraham, Abraham!» Je dis : «Me voici!» [2] Elle me dit : «Considère les étendues qui se trouvent sous l'espace sur lequel tu es placé. Et vois que sur aucune étendue il n'y a d'autre que Celui que tu as cherché ou qui t'a aimé.» [3] Comme elle parlait encore, voici, les cieux étendus sous moi s'ouvrirent. [4] Je vis sur le septième firmament où je me trouvais un feu étendu, une lumière et une rosée, et une multitude d'anges, et la puissance de la gloire invisible des créatures que j'avais vues en haut. Je ne vis là personne

du char céleste l'objet de leurs spéculations. Comparer *Vie grecque d'Adam et Ève*, XXXIII, 2; *Testament de Job*, XXXIII, 9 et, surtout, la *Liturgie angélique* («Le Char divin»).

11. Leur voix de sainteté : voir la note sur XVI, 3. Semblable à la voix d'un seul homme : à l'unisson. Comparer *I Hénoch*, LXI, 11; *II Hénoch*, XIX, 6; *Ascension d'Isaïe*, VII, 15; VIII, 18; IX, 28; *Martyre de Perpétue*, XII, 1 : *et introivimus et audivimus vocem unitatem dicentem : Agios, agios, agios sine cessatione.*

XIX 2. Les étendues qui se trouvent sous l'espace. Voir la note sur X, 8.

3. Les cieux étendus sous moi s'ouvrirent : d'après *Ézéchiel*, I, 1. Voir aussi *Testament de Lévi*, II, 6; *Testament de Juda*, XXIV, 2; *II Baruch*, XXII, 1; *Matthieu*, III, 16.

4. Doctrine des sept cieux superposés à laquelle il a déjà été fait allusion en X, 8. Le septième ciel est caractérisé par une lumière intense. Comparer *II Hénoch*, XX, 1; *Ascension d'Isaïe*, IX, 6. Noter que, dans *II Hénoch*, VI, 1, la rosée est localisée dans le premier ciel. L'expression «la puissance de la gloire invisible des créatures que j'avais vues en haut» est curieuse. Peut-être s'agit-il des corps glorieux comme en *Ascension d'Isaïe*, IX, 9. Le texte original portait peut-être seulement «la puissance de la gloire invisible», ce qui conviendrait bien à Dieu, siégeant au septième ciel.

d'autre. [5] Je regardai de la hauteur où je me trouvais le sixième espace. [6] Je vis là une multitude d'anges incorporels, faits d'esprit, qui accomplissaient les ordres des anges de feu qui se trouvaient sur le huitième firmament, comme j'étais debout sur ses hauteurs. [7] Et voici, il n'y avait sur cet espace en aucune manière d'autre puissance que les anges d'esprit et la puissance que j'avais vue sur le septième firmament. [8] La voix ordonna que le sixième espace fût enlevé. [9] Je vis là sur le cinquième espace les puissances des étoiles et les ordres qui leur étaient donné d'accomplir et les éléments de la terre qui leur obéissaient.

Promesse faite à Abraham

XX [1] Le Puissant antérieur au Siècle me dit : «Abraham!» Et je dis : «Me voici!» [2] Il dit : «Considère d'en haut les étoiles qui sont sous toi. Compte-les et dis leur nombre.» [3] Je dis : «Quand le pourrais-je? Car je suis un homme.» [4] Il me dit : «Comme le nombre et la puissance des étoiles, Je ferai de ta semence une nation et un peuple qui a été mis à part pour Moi dans Mon partage avec Azazel.» [5] Je dis : «Éternel, Puissant, que Ton serviteur parle devant Toi et que Ta

6. Une multitude d'anges incorporels, faits d'esprit : comparer *II Hénoch,* XX, 1 qui place au septième ciel «toutes les milices de feu des incorporels, archanges, anges». Sur le huitième firmament : lire, sans doute, «sur le septième firmament». Les anges du sixième ciel reçoivent leurs directives des anges du septième ciel, détail précisé en *Ascension d'Isaïe,* VIII, 7.

9. Les puissances des étoiles : comparer *II Hénoch,* XIX, 3 qui situe au sixième ciel les anges responsables de la marche des étoiles.

XX 1. Antérieur au Siècle : même expression en IX, 2.

2. D'après *Genèse,* XV, 5. Abraham regarde les étoiles qui sont sous lui. Comparer *Livre des Antiquités bibliques,* XVIII, 5 : «quand je l'ai élevé au-dessus du firmament, que je lui ai montré les règlements de tous les astres». Selon le texte de la *Genèse,* toutefois, Abraham regarde les étoiles qui sont au-dessus de lui, dans le ciel. Sur ce point, voir l'exégèse de Philon, *Quis rerum divinarum heres sit,* 76-79.

4. Comme le nombre et la puissance des étoiles, Je ferai de ta semence une nation : d'après *Genèse,* XXII, 17. Mis à part : même idée en XXIV, 1. «Avec Azazel» : comprendre que Dieu et Azazel se sont partagés les peuples. La formule est d'un dualisme extrême. Comparer le verset 6 et XXII, 6.

colère ne s'abatte pas sur Ton élu ! [6] Voici, avant même que Tu m'aies élevé, Azazel s'est dressé contre moi. Comment donc, alors qu'il n'est pas devant Toi maintenant, T'es-Tu entendu avec lui ? »

Abraham contemple l'univers

XXI [1] Il me dit : « Regarde maintenant l'étendue qui est sous tes pieds et comprends à présent la création représentée depuis longtemps. [2] Sur cette étendue il y a la création et ce qui est en elle et le Siècle préparé pour elle. » [3] Je regardai sous l'étendue qui était à mes pieds et je vis une image du ciel et de ce qu'il y avait dedans :

[4] Là je vis la terre et ses fruits, ce qui se mouvait sur elle, ce qui était animé sur elle, la puissance de ses hommes, les iniquités de leurs âmes, leurs justifications et l'origine de leurs actes.

[5] Je vis l'abîme et ses tourments, ses régions inférieures et la ruine qui est en elles.

[6] Je vis là la mer et ses îles, ses animaux et ses poissons, le Léviathan et sa domination, sa couche et ses grottes, le monde posé sur lui, ses mouvements et la destruction du monde à cause de lui.

[7] Je vis là les fleuves, leurs crues et leurs méandres.

[8] Je vis là le jardin d'Éden et ses fruits, la source, le

5. Que Ta colère ne s'abatte pas sur Ton élu : d'après *Genèse,* xviii, 32.

XXI 1-2. La création représentée depuis longtemps : selon xxii, 1-4, Dieu, avant d'avoir créé le monde, en a fait apparaître la représentation. Noter cette influence de la théorie platonicienne des Idées et comparer xxv, 4. On remarquera, toutefois, que cette représentation est dynamique et non pas seulement archétypale. Sur cette étendue, il y a, en effet, non seulement la création, mais l'image du « Siècle préparé pour elle », son histoire.

2. La création et ce qui est en elle : Bonwetsch et Box-Landsman lisent avec d'autres manuscrits : « les créatures qui sont en elle ».

4. Les iniquités de leurs âmes, leurs justifications et l'origine de leurs actes : Abraham, du haut des cieux contemple les activités humaines. Exposé plus développé en *Testament d'Abraham,* A, x.

5. Comparer xii, 8 ; xiv, 3 et xxiv, 5.

6. Le Léviathan et sa domination : comparer x, 11. Le monde posé sur lui : comme dans l'*Interrogatio Iohannis* où la terre nage sur les eaux, soutenue par deux énormes poissons.

8. Le jardin d'Éden est le séjour des justes. Voir *I Hénoch,* lx, 8, 23 ;

fleuve qui en sort, ses arbres et leurs floraisons, ceux qui accomplissent la justice.

Je vis là leur nourriture et leurs lieux de repos.

[9] Je vis là une grande multitude d'hommes, de femmes et d'enfants ; la moitié d'entre eux était du côté droit du tableau, et l'autre moitié du côté gauche de la représentation.

Destinée des peuples de la terre

XXII [1] Je dis : «Éternel Puissant, qu'est-ce que cette représentation de la création?» [2] Il me dit : «Ceci est Ma volonté en ce qui concerne ce qui est dans le monde et a été agréable à Ma face. [3] Alors, après que Je leur eus donné ordre par Ma parole, ces choses furent, et ce que J'avais appelé à être fut auparavant tracé dans ce tableau ; et elles apparurent devant Moi avant d'avoir été créées, comme tu l'as vu.» [4] Je dis : «Seigneur Puissant et Éternel, qui donc est la multitude dans cette représentation, de part et d'autre?» [5] Et Il me dit : «Ceux qui sont à gauche sont la multitude des peuples qui existaient auparavant ; après toi, les uns sont destinés au jugement et au rétablissement, les autres à la vengeance et à la destruction, à la fin du Siècle. [6] Ceux qui sont du côté droit du tableau, c'est le

XXI, 12. Leurs lieux de repos : comparer *I Hénoch,* XXXIX, 5 et voir *Apocalypse d'Abraham,* XXIX, 15.

9. Rapprocher peut-être ce tableau du voile qui, selon *III Hénoch,* XLV, 1 est tendu devant le Saint et où sont gravées toutes les générations du monde. Le genre humain est divisé en deux parties : celle de droite, promise au salut; celle de gauche destinée à la destruction. Comparer XXII, 5-6 ; XXVII, 1 et rapprocher *Matthieu,* XXV, 33.

XXII 2. Ma volonté : le slave traduit, par l'intermédiaire du grec, l'hébreu *rasôn,* vocable souvent utilisé dans les manuscrits de Qoumrân pour désigner la «volonté», la «bienveillance» de Dieu. Voir, par exemple, *Règle de la Communauté,* VIII, 6; XI, 17, 18.

3. Noter ici le caractère hypostasié de la parole et comparer *Jean,* I, 1. Elles apparurent devant moi avant d'avoir été créées : nouvel exemple d'une influence de la théorie platonicienne des Idées. Voir déjà XXI, 1.

5. Comparer *Daniel,* XII, 2 et noter que certaines nations seront sauvées. Idée voisine en *II Baruch,* LXXII, 2. Pour la notion de «rétablissement», voir *Actes des apôtres,* III, 21.

6. Le peuple qui a été séparé pour Moi : le peuple élu. Voir XXIV, 1.

peuple qui a été séparé pour Moi des peuples qui sont avec Azazel ; ils sont ceux que J'ai destinés à naître de toi et à s'appeler Mon peuple.

Abraham voit Adam, Ève, le Serpent et différentes formes du mal

XXIII [1] Regarde encore dans le tableau qui est celui qui a séduit Ève et quel est le fruit de l'arbre ; et tu sauras ce qui arrivera et comment cela arrivera à ta semence parmi les hommes, à la fin des jours du Siècle. [2] Ce que tu ne peux comprendre, Je te l'expliquerai, car cela a été agréable à Ma face, et Je te dirai ce qui est gardé dans Mon cœur. » [3] Je regardai dans le tableau et mes regards se portèrent du côté du jardin d'Éden. Je vis là un homme de très grande taille et de terrible largeur, d'un aspect incomparable, qui enlaçait une femme semblable à lui, par l'aspect et la taille. Ils se tenaient debout sous un arbre d'Éden. [4] Le fruit de cet arbre avait l'aspect d'une grappe de raisin. [5] Derrière l'arbre se trouvait quelqu'un qui avait l'apparence d'un serpent ; il avait des bras et des jambes semblables à ceux d'un homme ; il portait des ailes aux épaules, six à droite et six à gauche. Il tenait à la main une grappe de l'arbre. [6] Il tentait les deux que j'avais vus enlacés. [7] Je dis : « Qui sont les deux enlacés, qui est celui qui se tient entre eux, quel est le fruit qu'ils mangent, Puissant Éternel ? » [8] Et Il dit : « Ceci est le penchant des hommes, c'est Adam ; ceci est leur convoitise sur terre, c'est Ève ; et ce qui est entre eux, c'est l'impiété de leur entreprise vers la perdition, c'est Azazel lui-

XXIII 1. « À la fin des jours du Siècle » ou, comme en XXIV, 2, « aux derniers jours ». Comparer *Commentaire d'Habacuc,* II, 5-6 ; IX, 6 ; *Règle annexe de la Communauté,* I, 1 ; *Florilège,* I, 2, 12, 15, 19 ; *Écrit de Damas,* IV, 4 ; VI, 11 ; *IV Esdras,* VI, 25 ; *II Baruch,* X, 3 ; XXV, 1.

3. Un homme de très grande taille et de terrible largeur : Adam. Une femme semblable à lui : Ève (d'après *Genèse,* II, 18). Sous un arbre d'Éden : voir *Genèse,* III, 3.

4. L'arbre de la Connaissance est une vigne, comme dans *III Baruch,* IV, 8.

8. Interprétation allégorique de la scène. Adam figure le « penchant » ; Ève, la « convoitise » ; le serpent est l'« impiété » identifiée expressément à Azazel.

même.» [9] Je dis : «Éternel Puissant, pourquoi donc as-Tu donné à celui-ci un tel pouvoir de perdre le genre humain dans ses actions sur terre?» [10] Et Il me dit : «Écoute, Abraham, c'est parce qu'ils veulent le mal ; et comme Je l'ai pris en haine chez ceux qui le font, Je lui ai donné pouvoir sur eux et J'ai permis qu'il soit aimé d'eux.» [11] Je répondis et dis : «Éternel Puissant, pourquoi as-Tu voulu faire en sorte que le mal soit désiré dans le cœur des hommes? Car Tu T'irrites contre ce qui a été voulu par Toi, dans Ton conseil, contre celui qui fait le mal.»

XXIV [1] Il me dit : «Je suis irrité ainsi à cause des nations qui te sont proches, et Je le serai après toi à cause du peuple mis à part et venant de ta race ; en effet tu verras dans le tableau ce qui pèse sur eux. [2] Je te dirai ce qui sera et comment cela sera aux derniers jours. Regarde à présent dans le tableau.» [3] Je regardai et je vis là ce qui fut avant moi dans la création :

[4] Je vis une image d'Adam, et Ève qui était avec lui, et avec eux l'Ennemi malin ; Caïn devenu inique à cause de l'Ennemi et Abel tué ; la mort qui lui a été portée et a été perpétrée par l'inique.

[5] Je vis là l'adultère et ceux qui le désirent, sa souillure et leur jalousie, et le feu de leur corruption dans les régions inférieures de la terre.

9. Noter le déterminisme rigoureux de ce passage. Azazel ne peut faire le mal que parce que Dieu lui en donne le pouvoir. Comparer *Job,* I, 12 ; *Testament de Job,* VIII, 2-3 ; XVI, 2.

10. Les hommes veulent le mal et portent donc, en fin de compte, la responsabilité du châtiment qui leur est réservé. Je l'ai pris en haine chez ceux qui le font : c'est le mal que Dieu hait, non les méchants.

11. Problème de l'origine du mal, traité à la manière de *IV Esdras.* Ton conseil : le slave traduit, par l'intermédiaire du grec, l'hébreu *'êṣâ ;* comparer XXVI, 4. La notion est typiquement qoumrânienne. Voir, parmi beaucoup d'autres textes, *Hymnes,* IV, 13 et comparer *Asclepius,* 26 : *dei enim natura consilium est uoluntatis.*

XXIV 1. Voir la note sur XXII, 6.

2. Aux derniers jours : voir la note sur XXIII, 1.

4-8. Versets supposant un catalogue de vices construit à partir du Décalogue. Noter les allusions aux sixième, septième, huitième et dixième commandements et remarquer que, comme dans le texte massorétique, tant pour *Exode,* XX que pour *Deutéronome,* V, la condamnation du meurtre précède celle de l'adultère. Il n'en est pas de même dans la version des Septante.

4. «L'Ennemi» désigne Satan. Voir *Testament de Dan,* VI, 2 et la note.

5. Le feu de leur corruption dans les régions inférieures de la terre :

[6] Je vis là le vol et ceux qui se hâtent vers lui, et la fixation de leur rétribution.

[7] Je vis là des hommes nus, front contre front, leur ignominie, le dommage qu'ils causent à leurs amis et leur rétribution.

[8] Je vis là le Désir, et dans sa main la tête de toute iniquité.

L'idole de la jalousie

XXV [1] Je vis là une image de l'idole de la jalousie, semblable à l'image de bois que faisait mon père, et son corps était de cuivre brillant. Devant elle se trouvait un homme qui l'adorait. [2] Il y avait un autel placé devant elle et sur l'autel des adolescents immolés face à l'idole. [3] Je Lui dis : «Quelle est cette idole, quel est l'autel, qui sont ceux qui sont sacrifiés, qui est le sacrificateur? Ou quel est le beau temple que je vois, l'art et la beauté de Ta gloire qui est dessous Ton trône?» [4] Et Il dit : «Écoute, Abraham, le Temple et l'autel, et la beauté que tu as vus, c'est Mon idée du sacerdoce du nom de Ma gloire. [5] Dans le Temple prendront place toute prière de l'homme et l'avènement des rois et des prophètes, et tout sacrifice que

le feu infernal réservé aux méchants. Comparer *Règle de la Communauté,* II, 7-8 ; IV, 13 ; *I Hénoch,* CIII, 8 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XXIII, 6.

7. Condamnation de l'homosexualité. Comparer *Oracles sibyllins,* III, 185, 596 ; V, 166, 387 ; *Romains,* I, 26-27.

8. Le slave traduit, par l'intermédiaire du grec, l'hébreu *r'osh* qui signifie «tête» et «origine». Le désir est à l'origine de tous les vices. Comparer *Vie grecque d'Adam et Ève,* XIX, 3.

XXV 1. L'idole de la jalousie : d'après *Ézéchiel,* VIII, 3, 5. L'image de bois que faisait mon père : rappel de la première partie de l'*Apocalypse d'Abraham.* Comparer I, 7-9.

3. Abraham voit le Temple céleste ou, plus exactement, l'idée du Temple céleste, le Temple archétypal.

4. Voir la note sur XXI, 1-2. Mon idée du sacerdoce du nom de Ma gloire : chaîne génitivale très hébraïsante.

5-8. Noter la tendance antisacerdotale et antisacrificielle de ces versets. Au verset 5, au lieu de nommer les prêtres, à côté des rois et des prophètes, l'auteur mentionne la prière. Le verset 7 désigne le sacrificateur comme «celui qui M'irrite». Au verset 8, le sacrifice est compris comme étant celui des martyrs.

J'ordonnerai de M'offrir parmi Mon peuple à venir de ta race. [6] Mais l'idole que tu as vue, c'est Mon irritation que suscitera le peuple qui Me viendra de toi. [7] L'homme que tu as vu en train d'immoler, c'est celui qui M'irrite. [8] Le sacrifice, c'est le meurtre de ceux qui sont Mes témoins au jugement de la fin, depuis la création. »

Le conseil de Dieu est en Lui

XXVI [1] Je dis : « Éternel Puissant, pourquoi donc as-Tu établi qu'il en soit ainsi ? Donne donc de nouveau l'explication de cela ! » [2] Et Il me dit : « Écoute, Abraham, comprends ce que Je vais te dire et réponds à ce que Je te demanderai : pourquoi ton père Térah n'a-t-il pas écouté ta voix et n'a-t-il pas laissé l'idolâtrie démoniaque, jusqu'à ce qu'il périsse avec toute sa maison ? » [3] Je dis : « Éternel Puissant, c'est entièrement parce qu'il n'a pas voulu m'écouter. Moi non plus, je ne l'ai pas suivi dans ses actions. » [4] Et Il dit : « Écoute, Abraham, de même que le conseil de ton père est en lui, de même que ton conseil est en toi, ainsi aussi le conseil de Ma volonté est en Moi ; il est prêt pour les jours à venir, avant que tu n'en prennes connaissance ni de ce qui sera en eux. [5] Tu verras de tes yeux ce qui adviendra de ta semence. Regarde le tableau ! »

Les quatre entrées

XXVII [1] Je regardai et je vis. Et voici, le tableau vacilla et du côté gauche se détacha une multitude de païens, et ils pillaient ceux qui étaient à droite, hommes, femmes et enfants. Les uns, ils les tuèrent, les autres, ils

XXVI 1. Comparer *Règle de la Communauté,* III, 15-16.

2-4. Les exemples de Térah et d'Abraham montrent que si l'homme est libre, Dieu l'est tout autant.

4. Sur la notion de « conseil », voir la note sur XXIII, 11.

XXVII 1. Noter la connotation funeste donnée à la gauche qui représente, ici, les païens, alors que la droite représente les justes.

les gardaient auprès d'eux. [2] Voici, je les vis courir vers ceux-ci par quatre entrées ; ils mirent le feu au Temple et pillèrent les saints objets qui s'y trouvaient. [3] Je dis : «Éternel Puissant, voici que des foules de païens mettent à sac le peuple que Tu as accepté de moi : les uns, ils les tuent, les autres, ils les gardent comme étrangers. Ils ont mis le feu au Temple, ils pillent et détruisent les belles choses qui s'y trouvent. [4] Éternel Puissant, si c'est ainsi, pourquoi as-Tu maintenant affligé mon cœur, et pourquoi sera-ce ainsi ?» [5] Et Il me dit : «Écoute, Abraham, ce que tu as vu concernant ta semence arrivera parce qu'ils M'irriteront par l'idole que tu as vue, et par le meurtre accompli dans le tableau dans le temple de la jalousie. Tout ce que tu as vu sera ainsi.» [6] Je dis : «Éternel Puissant, que passent maintenant les mauvaises actions accomplies dans l'impiété, mais que restent plutôt les justes qui ont accompli les commandements. Car Tu peux faire cela.» [7] Il me dit : «C'est plutôt le temps de justice qui leur apparaîtra d'abord, sous l'aspect de rois et de juges qui les jugeront en toute vérité. Je les ai créés au début pour que, sortis d'eux, ils exercent le pouvoir sur eux. [8] Et de ceux-là sortiront des hommes qui auront soin d'eux, comme Je te l'ai dit et comme tu l'as vu.»

2. Par quatre entrées : passage énigmatique où il faut sans doute reconnaître une allusion aux quatre royaumes de *Daniel,* II, 37-45. Comparer, XXVIII, 2-3 et voir *Échelle de Jacob,* IV ; targoum du pseudo-Jonathan sur *Genèse,* XV, 12. Au lieu d' «entrées», deux manuscrits ont «descentes» ou «rassemblements», que Box-Landsman interprètent au sens de «générations».

3. Ils ont mis le feu au Temple : allusion à l'incendie et au pillage du Temple par les légions romaines en 70 apr. J.-C. Voir Flavius Josèphe, *Guerre juive,* VI, IV-V ; *IV Esdras,* X, 21-22.

6. La prise du Temple de Jérusalem est la conséquence du culte idolâtre célébré dans le Temple et du meurtre perpétré dans le Sanctuaire. Voir *Matthieu,* XXIII, 35. Que restent plutôt les justes qui ont accompli les commandements : il subsiste deux mots, «de ses actions», en fin de phrase, qui s'insèrent mal dans le contexte ; le texte est corrompu et notre traduction conjecturale ; on pourrait aussi entendre : «Que restent les actions justes de ceux qui ont accompli les commandements.»

7. «Le temps de justice» par opposition au «siècle corrompu» (XVII, 14). Voir aussi «le siècle de justice» en XXIX, 12.

Événements de la douzième heure

XXVIII [1] Je répondis et dis : «Puissant, Sanctifié par Ta puissance, sois miséricordieux à ma prière ! Pour cela fais-moi savoir et montre-moi, puisque Tu m'as élevé sur Ta hauteur ; pour cela fais-moi savoir, à moi, Ton ami, ce que je Te demande : ce que j'ai vu leur arrivera-t-il dans beaucoup de temps ?» [2] Il me montra la multitude de Son peuple et me dit : «Pour cela, par les quatre entrées que tu as vues, il provoquera Ma colère, et en elles viendra Ma rétribution de leurs actes. [3] Dans la quatrième entrée il y a cent ans ; et une heure du Siècle est aussi cent ans ; elle se passera dans le mal parmi les païens.»

XXIX [1] Je dis : «Éternel Puissant, combien dure une heure du Siècle ?» [2] Il dit : «J'ai établi que douze heures de ce siècle impie règnent sur les païens et sur ta semence ; et jusqu'à la fin des temps, il se passera ce que tu as vu. Compte, apprends et regarde dans le tableau.» [3] Je regardai et je vis un homme qui sortait du côté gauche, des païens. Des hommes, des femmes et des enfants vinrent du côté des païens en foules nombreuses ; et ils l'adoraient. [4] Alors que je regardais encore, vinrent ceux qui étaient du côté droit : les uns se moquaient de cet homme, d'autres le frappaient, d'autres l'adoraient. [5] Je vis que ceux-là l'adoraient. Azazel accourut et l'adora ; lui ayant donné un baiser au

XXVIII 1. Ce que j'ai vu leur arrivera-t-il dans beaucoup de temps ? : comparer *IV Esdras,* IV, 33.

2. Voir la note sur XXVII, 2.

3. Une heure du Siècle est aussi cent ans : comparer *II Pierre,* III, 8.

XXIX 1. Légère incohérence. Il a déjà été répondu à la question d'Abraham au verset précédent.

2. La durée de l'histoire du monde sera donc de douze heures. Voir XXX, 2 et comparer *IV Esdras,* XIV, 11 ; *II Baruch,* XXVII, 1-13. Box tient les versets 2 (à partir de «compte, apprends») à 11 pour une interpolation chrétienne. Cette hypothèse soulève des difficultés. Elle suppose, en effet, que l'homme adoré des foules païennes, Jésus en l'occurrence, serait lui-même d'origine païenne, puisqu'il sort du côté gauche du tableau. Si Azazel doit être identifié à Judas (voir *Marc,* XIV, 44-46), on s'explique mal que son baiser soit un baiser d'adoration. Tout le passage reste obscur.

visage, il se retourna et se mit derrière lui. [6] Je dis : «Éternel Puissant, qui eṡt cet homme raillé, frappé et adoré par les païens avec Azazel ?» [7] Il répondit et dit : «Écoute, Abraham, cet homme que tu as vu raillé, frappé et encore adoré, c'eṡt celui qui soulagera des païens le peuple qui viendra de toi, dans les derniers jours, à cette douzième heure du siècle impie. [8] À la douzième heure de Mon siècle final, J'inṡtallerai cet homme venu de ta semence, que tu as vu issu de Mon peuple. Celui-là, tous le suivront. Et ajoute ceux qui auront changé dans leur conseil, parce qu'ils auront été appelés par Moi. [9] Ceux que tu as vus venant du côté gauche du tableau et l'adorant, c'eṡt un grand nombre de païens qui mettent leur espérance en lui. [10] Ceux que tu as vus, issus de ta semence, venant du côté droit, dont les uns le raillaient et le frappaient, dont les autres l'adoraient, beaucoup d'entre eux seront séduits par lui. [11] Celui-là mettra à l'épreuve ceux de ta semence qui l'auront adoré à cette fin de la douzième heure, pour mettre un terme au siècle impie. [12] Avant même que ne commence à croître le siècle de juṡtice, viendra Mon jugement sur les païens iniques par le peuple né de ta semence et mis de côté pour Moi. [13] Ces jours-là, Je ferai venir dix plaies par le malheur, la maladie et les gémissements d'amertume de leurs âmes sur toute la création terreṡtre. [14] Voilà ce que Je ferai venir sur les générations d'hommes qui s'y trouveront, à cause de la colère et la corruption de leur création, par lesquelles ils M'irritent. [15] Alors reṡteront les hommes juṡtes de ta semence dont le nombre eṡt gardé secret en Moi ; ils se hâteront dans la gloire de Mon nom vers le lieu qui leur

12. Avant même que ne commence à croître le siècle de juṡtice : le nouvel éon croît comme une plante. Voir *I Hénoch*, X, 16 ; *Écrit de Damas*, I, 7 ; *Matthieu*, XIII, 32. Le peuple élu jugera les païens : comparer *Commentaire d'Habacuc*, V, 3-6.

13. «Dix plaies» identiques aux «dix maux» de XXX, 2, et par analogie avec les dix plaies d'Égypte d'*Exode*, VII-X. Les dix plaies sont ici comparables aux signes de la Fin. Comparer *IV Esdras*, IV, 52 - V, 13 ; VI, 11-28 ; VII, 26-44 ; VIII, 63 - IX, 12.

15. Comparer *Écrit de Damas*, II, 11. Alors reṡteront les hommes juṡtes de ta semence : le terme «reṡter», «être laissé» a ici une valeur technique et s'applique à ceux qui seront trouvés en vie, lorsque la fin du monde se produira. Voir *I Thessaloniciens*, IV, 15, 17 et comparer

est préparé depuis longtemps et que tu as vu, désert, dans le tableau. [16] Et ceux qui vivront seront fortifiés par les sacrifices et les dons de justice et de vérité, pendant le siècle de justice. [17] En Moi ils se réjouiront toujours ; ils détruiront ceux qui les ont détruits et insulteront ceux qui les ont insultés en les diffamant. Ceux qui leur crachent au visage seront condamnés par Moi. [18] Tandis que Me verront Me réjouir ceux qui se réjouissent avec Mon peuple et reçoivent ceux qui se tournent vers Moi dans la repentance. [19] Vois, Abraham, ce que tu as vu, entends ce que tu as entendu, et sache ce que tu as su. Va vers ton héritage et voici, Je suis avec toi à jamais. »

XXX [1] Comme Il parlait encore, je me trouvai sur terre et je dis : « Éternel Puissant, je ne suis plus dans la gloire dans laquelle je me trouvais en haut, et tout ce que mon âme a désiré comprendre dans mon cœur, je reste sans le comprendre. » [2] Il me dit : « Je vais te dire les désirs de ton cœur : tu as cherché à voir les dix maux que J'ai préparés et prévus pour les païens, au terme des douze heures. [3] Écoute ce que Je vais te dire. Ce sera ainsi :

« Le premier malheur viendra d'un grand dénûment ;
le second de l'incendie des villes ;
le troisième sera la perte des animaux par la peste ;
le quatrième, la famine de la terre entière, de leurs peuples ;
[4] Le cinquième, la destruction des Grands par le tremblement de terre et le glaive ;

IV Esdras, IV, 25 ; IX, 7-8 ; XIII, 22, 24, 26, 48. Le lieu qui leur est préparé depuis longtemps : voir XXI, 8.

16. Comparer *Commentaire du psaume* XXXVII, II, 11-12. Le siècle de justice : voir la note sur XVII, 14.

17. Comparer *Commentaire d'Habacuc,* V, 4.

18. « Ceux qui se tournent vers Moi dans la repentance » est un hébraïsme.

19. Va vers ton héritage : comparer, peut-être, *Genèse,* XV, 15.

XXX 2. Les dix maux : voir la note sur XXIX, 13. Les douze heures : voir la note sur XXIX, 2.

3. L'incendie des villes : comparer *Exode,* IX, 23 ; *II Baruch,* XXVII, 10. La perte des animaux par la peste : comparer *Exode,* IX, 1-7. La famine : comparer *IV Esdras,* VI, 22 ; *II Baruch,* XXVII, 6 ; *Matthieu,* XXIV, 7.

4. La destruction des Grands : comparer *II Baruch,* XXVII, 3.

le sixième fléau sera l'accroissement de la grêle et de la neige ;

le septième, les animaux sauvages seront leurs tombeaux ;

le huitième, la faim et la peste alterneront pour leur perte ;

5 le neuvième, le châtiment par le glaive et la fuite dans la détresse ;

le dixième, la foudre, les clameurs de tonnerre et les tremblements de terre pour leur destruction.

XXXI 1 «Alors, du haut des airs, Je sonnerai de la trompette et J'enverrai Mon Élu qui aura en lui une mesure de toute Ma puissance. Celui-là appellera Mon peuple offensé par les païens. 2 Je brûlerai par le feu ceux qui les auront offensés et qui auront régné sur eux dans le siècle. Je livrerai ceux qui M'auront couvert d'insultes au châtiment du siècle qui viendra. 3 Car Je

Tremblement de terre : comparer *IV Esdras*, IX, 3 ; *Marc*, XIII, 8. Glaive : comparer *II Baruch*, XXVII, 5. Accroissement de la grêle et de la neige : comparer *Exode*, IX, 23. Faim et peste : comparer *Testament de Juda*, XXIII, 3 ; *Luc*, XXI, 11.

5. Fuite dans la détresse : comparer *Matthieu*, XXIV, 16.

XXXI 1. Je sonnerai de la trompette : le son de la trompette est un des signes précurseurs de la Fin. Voir *I Thessaloniciens*, IV, 16. Mon Élu : seule et unique mention explicite du Messie dans l'*Apocalypse d'Abraham*. Il est appelé «Élu», comme en *I Hénoch*, XL, 5 ; XLV, 3 ; XLIX, 2 ; LI, 3, 5 ; LII, 6, 9 ; LXI, 5, 8, 10 ; LXII, 1.

2. «Le siècle qui viendra» ou «siècle à venir» de l'eschatologie juive. Voir, par exemple, *IV Esdras*, VII, 13 ; *II Baruch*, LXXXIII, 8 ; *Livre des Antiquités bibliques*, XXIII, 8.

3. Je les ai destinés à être la nourriture du feu de l'Enfer : comparer *Règle de la Communauté*, IV, 13. Deux manuscrits ajoutent après «de la terre» : «Leurs corps seront pleins de vers. Là verront la justice du Créateur ceux qui ont choisi Ma volonté, ceux qui ont gardé ouvertement Mes commandements. Ils se réjouiront dans l'allégresse de la perte des hommes qui auront été laissés. Ceux qui ont suivi les idoles et leurs meurtres se consumeront dans les entrailles du ver malin Azazel et seront brûlés par le feu de la langue d'Azazel. Car j'ai attendu qu'ils viennent vers Moi, et ils n'ont pas voulu, et ils ont glorifié un étranger et l'ont suivi, lui pour lequel ils n'avaient pas été mis de côté, et ils ont abandonné le Seigneur Puissant. C'est pourquoi entends, Abraham, et vois : voici, ta septième génération ira jusqu'au bout avec toi. Et ils partiront vers une terre étrangère ; et on les soumettra et on leur fera du mal, car ce sera une heure du siècle impie. Et le peuple auquel ils seront soumis, Je serai son juge.» Un manuscrit ajoute encore : «Le Seigneur dit également ceci : "As-tu entendu, Abraham,

les ai destinés à être la nourriture du feu de l'Enfer et à voler sans cesse dans les airs des régions inférieures de la terre. »

ce que Je t'ai annoncé, ce qui arrivera à ton peuple dans les derniers jours?" Ayant entendu les paroles de Dieu, Abraham les reçut dans son cœur. »

XVII

PARALIPOMÈNES DE JÉRÉMIE

les … destinés à être la nourriture … feu de … voler sans cesse dans les airs des régions inf… de la terre.

NOTICE

Le texte grec de la recension longue ou primitive des Paralipomènes de Jérémie *a été publié pour la première fois en 1868 par A.-M. Ceriani dans* Monumenta sacra et profana, *t. V, fasc. 1, Milan. A.-M. Ceriani avait découvert ce texte dans un manuscrit du* XV[e] *siècle conservé au musée Brera de Milan. Dans l'apparat de son édition, le savant paléographe italien fait état des variantes de deux Ménées grecques, l'une manuscrite, également du* XV[e] *siècle, l'autre publiée à Venise, en 1609. Ces rédactions appartiennent en réalité à la recension remaniée intégrale des* Paralipomènes.

Quelques années plus tard, en 1889, J. Rendel Harris publiait, dans une édition critique, la même recension longue ou primitive des Paralipomènes *sous le titre* The Rest of the Words of Baruch : A Christian Apocalypse of the year 136 A.D., *Londres. Mais, aux manuscrits de A.-M. Ceriani, il ajoutait cinq nouvelles «autorités» : la version éthiopienne d'après l'édition de A. Dillmann, «Reliqua Verborum Baruchi», dans* Chrestomathia Aethiopica, *Leipzig, 1866, et les traductions allemandes de F. Prätorius, «Das apokryphische Buch Baruch im Aethiopischen»,* Zeitschrift für Wissenschaftliche Theologie, *15, 1862 et de E. König «Der Reste der Worte Baruchs»,* Theologische Studien und Kritiken, *50, 1877, et quatre manuscrits grecs conservés à Jérusalem, dont deux* (d *et* e) *ne sont en réalité, selon J. Rendel Harris lui-même, que «la transcription, avec des modifications incidentes, de la Ménée». Ces deux manuscrits appartiennent donc à la même recension remaniée intégrale que les Ménées déjà signalées par A.-M. Ceriani.*

Depuis l'édition critique de J. Rendel *Harris, de nombreux manuscrits ont été découverts. Dans l'édition éclectique provisoire qu'ils ont publiée en 1972* (Paraleipomena Jeremiou, *Missoula, Montana*), Robert *A. Kraft et Ann-Elizabeth Purintun n'énumèrent pas moins de vingt-trois textes grecs de cette catégorie, auxquels s'ajoutent les versions slaves, arménienne et éthiopienne.*

Robert *A. Kraft et Ann-Elizabeth Purintun signalent également* (ibid., *p. 4-5*) *de nombreux manuscrits d'une autre recension des* Paralipomènes, *dite recension remaniée intégrale, publiée d'après le codex Barberini du Vatican, qui date de 1497, par A. Vassiliev dans ses* Anecdota graeco-byzantina, *I, Moscou, 1893, p. 308-316. Son titre est :* Récit concernant la prise de Jérusalem et la lamentation du prophète Jérémie et l'extase d'Abimélech. *Ce texte est composé de deux parties : un récit des principaux épisodes de la vie de Jérémie jusqu'à la chute de Jérusalem ; ce récit, emprunté au* Livre de Jérémie, *continue avec la prise de Jérusalem par les Chaldéens et les épreuves de Jérémie, de Baruch et d'Abimélech telles que les raconte la recension longue ou primitive, mais avec des omissions et des raccourcis. D'où le nom de « recension courte » donné à ce texte.*

Une autre recension des Paralipomènes de Jérémie, *remaniée et amputée, existe, dont F. Halkin, dans* Bibliotheca hagiographica graeca, *3e édition, I, Bruxelles, 1957, p. 258-260, signale deux rédactions : l'une contient la première partie du récit, depuis le début jusqu'au moment où Dieu annonce à Jérémie la chute imminente de Jérusalem, et l'autre, la seconde partie, depuis la révélation de Dieu à Jérémie jusqu'à la fin. En fait ces deux rédactions n'en font qu'une seule. Elles prouvent, comme l'a fort bien montré E. Turdeanu* (Apocryphes slaves et roumains de l'Ancien Testament, *Leyde, 1981, p. 326-327*), *« que, dès le* XV*e siècle, on a trouvé la légende trop longue — ou peut-être trop composite — et que l'on a opté tantôt pour sa première partie, plus conforme à l'exposé de la Bible, tantôt pour sa deuxième partie, romanesque et apocryphe ».*

E. Turdeanu signale (ibid., *p. 327-328*) *une troisième recension des* Paralipomènes, *qui n'a pas été remarquée par F. Halkin, et qui est pourtant incomparablement plus répandue, puisqu'elle se trouve dans un grand nombre de Ménées de novembre. Elle débute comme le texte du codex Barberini et les*

Ménées anciennes, développe le même texte, mais s'arrête après la rencontre d'Abimélech avec le vieillard.

Ces recensions attestent le rayonnement exceptionnel qu'ont connu les Paralipomènes de Jérémie *dans le monde antique et byzantin, rayonnement qui s'est poursuivi dans l'hellénisme postbyzantin et chez les autres peuples orthodoxes de l'*Europe *orientale, et que* E. *Turdeanu a si magistralement décrit (voir ouvr. cité., p. 306-363).*

La présente traduction est celle de la recension longue ou primitive des Paralipomènes ; *elle repose sur l'édition par* J. R*endel Harris du texte grec.*

[illegible] ... E. Turdeanu [illegible]

[illegible] Kraft et [illegible] [illegible] publiée d'après le codex [illegible] 149 [illegible] A. Vassiliev [illegible] Anecdota graeco-by[zantina] [illegible] Mosquae, 1893, p. [illegible]-316. Son titre est : Récit concernant la prise de Jérusalem et les lamentations du prophète Jérémie et l'extase d'Abimélech. Ce texte est composé de deux [illegible] : un récit des principaux épisodes de la vie de Jérémie jusqu'à la chute de Jérusalem ; le récit, emprunté au Livre de Jérémie, [illegible] avec la prise de Jérusalem par les Chaldéens et [illegible] de Jérémie, de Baruch et d'Abimélech telles qu'[illegible] la recension longue ou primitive, mais unie des [illegible] [illegible] D'où le nom de « recension [illegible] [illegible] ».

Une autre recension des Parali[pomènes] [illegible] de [illegible] et [illegible], existe, dans F. Halkin, [Bibliotheca] hagiographica graeca, [illegible] édition, I, Bru[xelles], 260, signale deux rédactions [illegible] l'un [illegible] le récit depuis le début jusqu'au moment [illegible] Jérémie la chute imminente de Jérusalem [illegible] partie, depuis la révélation de Dieu à Jé[rémie] [illegible] fait ces deux rédactions [illegible] proviennent, comme l'a fort bien [illegible] [apo]cryphes slaves et roumains [illegible] Leiden, 1981, p. 326-[illegible] la légende très longue [illegible] l'un [illegible] tantôt [illegible] l'exposé de la Bible [illegible]

[illegible]

recension [illegible] F. Halkin, et [illegible] puisqu'elle [illegible] Ed[illegible]

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

J. LICHT, «Le Livre des Actes de Jérémie» (en hébreu), *Annual of Bar-Ilan University : Studies in Judaica and the Humanities,* I, Jérusalem, 1963, p. 66-72.

G. DELLING, *Jüdische Lehre und Frömmigkeit in den Paralipomena Jeremiae,* Berlin, 1967.

P. BOGAERT, *Apocalypse de Baruch,* Introduction, traduction du syriaque et commentaire, I-II, Paris, 1969.

CH. WOLFF, *Jeremia im Frühjudentum und Urchristentum,* Berlin, 1976.

J. RIAUD, «La Figure de Jérémie dans les *Paralipomena Jeremiae*», dans *Alter Orient und Altes Testament,* 212, 1981, p. 373-385.

— «Abimélech, personnage-clé des *Paralipomena Jeremiae?*» *Dialogues d'histoire ancienne,* 7, 1981, p. 163-178.

— *Paralipomena Jeremiae Prophetae,* Introduction, texte, traduction et commentaire, I-IV, Paris IV-Sorbonne, 1984.

— «Les *Paralipomena Jeremiae* dépendent-ils de *II Baruch?*», *Sileno,* IX, 1-4, 1983, p. 105-128.

— «Les Samaritains dans les *Paralipomena Jeremiae*», dans *La Littérature intertestamentaire,* Paris, 1985, p. 133-152.

E. TURDEANU, «La Légende du prophète Jérémie en roumain», dans *Apocryphes slaves et roumains de l'Ancien Testament,* Leyde, 1981, p. 306-363.

M. PHILONENKO, «Les *Paralipomènes de Jérémie* et la traduction de Symmaque», *Revue d'histoire et de philosophie religieuses,* 64, 1984, p. 143-145.

PARALIPOMÈNES DE JÉRÉMIE

Annonce de la destruction de Jérusalem

I [1] Il arriva que, lorsque les fils d'Israël furent emmenés en captivité par le roi des Chaldéens, Dieu parla à Jérémie : « Jérémie, mon élu, lève-toi, sors de cette ville, toi et Baruch, car je vais la détruire à cause

Titre. « Paralipomènes de Jérémie le Prophète », tel est le titre de la recension grecque, longue ou primitive. Celui de la version éthiopienne est : « Le Reste des paroles de Baruch ». Le titre de la recension grecque convient parfaitement à cette œuvre que l'on peut considérer comme un complément du livre de *Jérémie* : elle rapporte, en effet, plusieurs « choses omises » *(paraleipomena)* qui ont trait au prophète, son personnage principal. Comparer ce titre avec celui du livre des *Chroniques.* Le titre de la version éthiopienne évoque les premiers mots du livre de *Baruch.* Voir aussi *II Rois,* I, 18 ; XIV, 15 ; XV, 11 ; etc.

I 1. Allusion à la déportation du peuple élu à Babylone en 587/586 av. J.-C. Plusieurs pseudépigraphes *(II Baruch, IV Esdras, III Baruch, Histoire de la captivité de Babylone)* utilisent cet événement comme cadre historique fictif. C'est ainsi que l'auteur de *II Baruch* décrit la catastrophe de 70 sous les traits de celle de 587/586 av. J.-C. Celui des *Paralipomènes de Jérémie* procède autrement : en racontant, à sa manière, les événements de 587/586 av. J.-C., il écrit une *haggadah* destinée à consoler ses coreligionnaires frappés par l'épreuve de 70, inscrite en filigrane derrière la ruine ancienne. Fils d'Israël (VI, 13 ; IX, 30) : on remarquera que cette appellation désigne aussi les Samaritains qui ne se séparent des exilés qu'au moment du retour (VIII, 4-8). Le titre « roi des Chaldéens » (II, 7) ne se trouve qu'une seule fois dans l'Ancien Testament (*II Chroniques,* XXXVI, 17). Les autres désignations de Nabuchodonosor dans les *Paralipomènes de Jérémie* sont : « le roi » (I, 5, 8 ; IV, 2), « le roi Nabuchodonosor » (V, 21 ; VII, 25), « le roi impie » (VII, 23), Nabuchodonosor (VII, 14). Dieu parla à Jérémie : alors qu'il ne s'adresse à Baruch que par l'intermédiaire de Jérémie (I, 9 ; III, 12) ou d'un ange (IV, 11 ; VI, 12), Dieu dialogue avec son prophète tout

de la multitude des péchés de ses habitants. [2] Car vos prières sont semblables à une colonne solide au milieu de la ville et à un rempart d'acier autour d'elle. [3] Maintenant, levez-vous et sortez avant que l'armée des Chaldéens l'encercle. » [4] Et Jérémie répondit : « Je t'en supplie, Seigneur, permets à ton serviteur de parler en ta présence. » Le Seigneur lui dit : « Parle, mon élu, Jérémie. » [5] Et Jérémie parla disant : « Seigneur Tout-

au long des *Paralipomènes de Jérémie.* Il l'appelle « mon élu » (I, 4, 7 ; III, 4, 5 et VII, 15). Ce titre est une réminiscence de *Jérémie,* I, 5 ; il est donné à Moïse (*Psaumes,* CVI [CV], 23) et à David (*Psaumes,* LXXXIX [LXXXVIII], 20). Dans les écrits apocalyptiques, il est attribué aux personnages qui ont joué un rôle éminent dans l'histoire du salut. Voir *Apocalypse d'Abraham,* XIV, 2 ; XX, 5 ; *Testament d'Isaac,* II, 1 ; *Testament de Job,* I, 5 ; IV Esdras, III, 13. Sors de cette ville, toi et Baruch : pour que Jérusalem puisse être détruite, les justes, Jérémie et Baruch, doivent la quitter (comparer *II Baruch,* II, 1). Dans la *Piska* XXVI de la *Pesikta Rabbati,* Jérémie reçoit l'ordre de se rendre à Anatoth. Baruch : première mention de Baruch. Baruch, dont le nom signifie « béni », apparaît dans le livre de *Jérémie,* XXXII, 12 ; XXXVI, 4, 10, 18, 32 ; XLIII, 3 ; XLV comme le secrétaire et le confident du prophète. Dans les *Paralipomènes de Jérémie,* il occupe une place assez modeste : il appelle Jérémie « mon père » (II, 2, 4, 6, 8 ; IX, 8), et celui-ci le considère comme son « fils bien-aimé » (VII, 23). Le rapport de disciple à maître n'est cependant pas toujours respecté : Baruch reçoit un message qu'il doit envoyer à Jérémie (VI, 11-15) ; il complète ce message et fixe même les conditions du retour des exilés à Jérusalem (VI, 19-23).

2. Allusion à *Jérémie,* I, 18. Les justes, par leurs prières (seules mentionnées ici) et par leurs œuvres, constituent une protection pour leur peuple. Comparer *II Baruch,* II, 2 ; LXIII, 3 ; LXXXV, 1-2 ; *Apocalypse d'Élie,* III, 68, 76-77 ; *Histoire de la captivité de Babylone,* XIV, 4-5 ; Philon, *De migratione Abrahami,* 124. La puissance d'intercession de Jérémie et de Baruch est mise en valeur grâce à deux images, « colonne » et « rempart », appliquées non pas à Jérémie lui-même (*Jérémie,* I, 18), mais à ses prières et à celles de Baruch. Comparer *Shemot Rabbah,* II, 16 ; *Berêshit Rabbah,* XIV, 16 ; targoum du pseudo-Jonathan sur *Nombres,* XX, 29 ; B *Berakot,* 28 *b; Aboth de-Rabbi Nathan,* A, XXV.

4. La demande de Jérémie est formulée en des termes semblables à celle de Juda à Joseph (*Genèse,* XLIV, 18). Dès son premier dialogue avec Dieu, Jérémie apparaît comme intercesseur. Comparer III, 6-8, 9 ; IX, 3-6 et *Jérémie,* VII, 16 ; XI, 14 ; XIV, 7-9, 11, 19-22 ; XV, 1 ; XVIII, 20. Ici, il se nomme modestement « serviteur », « esclave ».

5. Seigneur Tout-Puissant : ce titre est donné deux fois à Dieu par Jérémie, ici et en IX, 6. Certains traducteurs de la version des Septante traduisent ainsi « Dieu des armées » ou « Shaddaï ». Ce titre se retrouve en *III Baruch,* I, 3 ; *Testament de Salomon,* III, 5, 7 ; VI, 8 ; D, III, 3 ; IV, 7 ; *Lettre d'Aristée,* 185 ; *Oracles sibyllins,* I, 66 ; II, 220 ; *Apocalypse de Jean,* I, 8 ; IV, 8 ; XI, 17 ; XV, 3 ; XVI, 7, 14 ; XIX, 6, 15 ; XXI, 22 ; *II Corinthiens,* VI, 18. La ville élue : comparer *Tobit,* XIII, 11. En dépit des péchés de ses habitants, Jérusalem demeure « la ville élue », « la

Puissant, livreras-tu la ville élue aux mains des Chaldéens pour que le roi s'en glorifie avec la multitude de son peuple et dise : "J'ai prévalu sur la sainte ville de Dieu?" [6] Non, mon Seigneur, mais si telle est ta volonté, qu'elle soit anéantie par tes propres mains. » [7] Et le Seigneur répondit à Jérémie : « Puisque toi, tu es mon élu, lève-toi et sors de cette ville, toi et Baruch, puisque je vais la détruire à cause de la multitude des péchés de ses habitants. [8] En effet, ni le roi, ni son armée ne pourront entrer en elle si moi, le premier, je n'ouvre ses portes. [9] Lève-toi donc, et rends-toi chez Baruch, et rapporte-lui ces paroles. [10] Et lorsque vous vous serez levés à la sixième heure de la nuit, allez sur les remparts de la ville. Je vous montrerai alors que, si moi, le premier, je n'anéantis pas la ville, ils ne pourront entrer en elle. » [11] Ces paroles prononcées, le Seigneur s'éloigna de Jérémie.

Jérémie rencontre Baruch au Temple

II [1] Alors Jérémie déchira ses vêtements, répandit de la poussière sur sa tête, et entra dans le sanctuaire de

sainte ville ». Cette dernière expression se rencontre plusieurs fois dans l'Ancien Testament : *Isaïe,* XLVIII, 2 ; LII, 1 ; *Joël,* IV, 17 (Septante) ; *Daniel,* III, 28 (Septante, Théodotion) ; *Néhémie,* XI, 1, 18 ; *Tobit,* XIII, 9 ; *I Maccabées,* II, 7 ; *II Maccabées,* I, 12 ; III, 1 ; IX, 14 ; XV, 14 ; *III Maccabées,* VI, 5. Voir aussi *Matthieu,* IV, 5 ; XXVII, 53 ; *Apocalypse de Jean,* XI, 2 ; XXI, 2 ; XXII, 19. Pour que le roi s'en glorifie : l'idée que les ennemis ne peuvent se glorifier de leur victoire est souvent reprise dans les récits de la destruction de Jérusalem et du Temple : *II Baruch,* VII, 1-2 ; *Oracles sibyllins,* V, 413 ; Josèphe, *Guerre juive,* V, 1, 3, 19 ; VI, IX, 1, 408-410.

10. La sixième heure : c'est-à-dire minuit.

11. Le Seigneur s'éloigna de Jérémie : comparer III, 13. Dieu descend sur terre pour s'entretenir avec son prophète. Il manifeste ainsi l'estime qu'il a pour lui. Comparer *Genèse,* XVIII, 33.

II 1. Jérémie déchira ses vêtements, répandit de la poussière sur sa tête : comparer II, 8 ; IV, 6 ; VII, 20 ; IX, 9. Ces signes de deuil et de tristesse sont bien connus de l'Ancien Testament : on déchire ses vêtements en signe de deuil (*Genèse,* XXXVII, 29, 34 ; XLIV, 13 ; *Juges,* XI, 35 ; *II Samuel,* III, 31 ; *Job,* I, 20) et de grande tristesse à l'occasion d'un malheur (*II Samuel,* XIII, 19 ; *Job,* II, 12). On se jette de la poussière ou de la cendre sur la tête (*Lamentations,* II, 10 ; *Néhémie,* IX, 1 ; *Esther,* IV, 17*k* (Septante) ; *Judith,* IV, 11, 15 ; *I Maccabées,* III, 47 ; *II Maccabées,* X, 25). Le sanctuaire de Dieu : le mot grec traduit par « sanctuaire » est

Dieu. [2] Quand Baruch le vit, la tête couverte de
poussière, et les vêtements déchirés, il poussa un grand
cri et dit : « Jérémie, mon père, que t'arrive-t-il ? Quel
péché le peuple a-t-il commis ? » [3] Chaque fois, en effet,
que le peuple péchait, Jérémie répandait de la poussière
sur sa tête, et priait pour le peuple jusqu'à ce que son
péché soit pardonné. [4] Baruch lui demanda donc :
« Mon père, que t'arrive-t-il ? » [5] Jérémie lui répondit :
« Garde-toi de déchirer tes vêtements ! Mais déchirons
nos cœurs, et, au lieu de tirer de l'eau pour les abreu-
voirs, pleurons et remplissons-les de nos larmes, car le
Seigneur ne veut plus faire grâce à ce peuple. »
[6] Et Baruch dit : « Jérémie, mon père, qu'est-il arrivé ? »
[7] Jérémie répondit : « Dieu va livrer la ville aux mains
du roi des Chaldéens pour emmener le peuple en
captivité à Babylone. » [8] À ces mots, Baruch déchira
lui aussi ses vêtements, et dit : « Jérémie, mon père, qui
t'a fait connaître cela ? » [9] Jérémie lui dit : « Attends un
peu avec moi jusqu'à la sixième heure de cette nuit pour
que tu saches que cette parole est vraie. » [10] Ils res-
tèrent donc à pleurer près de l'autel.

Intercession de Jérémie sur les remparts de Jérusalem

III [1] Quand l'heure de la nuit arriva, comme le
Seigneur l'avait demandé à Jérémie, Jérémie et Baruch

rare. Dans la version des Septante, il rend ordinairement *miqdash* (*Lévitique,* XII, 14 ; *Psaumes,* LXXII, 17 ; LXXIII, 7).

2. En appelant Jérémie « mon père » (II, 2, 4, 6, 8 ; IX, 8), Baruch exprime son respect. Comparer *II Rois,* II, 12 ; VI, 21 ; XIII, 14.

3. L'auteur souligne le rôle d'intercesseur de Jérémie. À noter que *II Maccabées,* XV, 14 prête même au prophète une intercession posthume.

5. Garde-toi de déchirer tes vêtements ! Mais déchirons nos cœurs : formule analogue en *Joël,* II, 13 ; le rite ne signifie rien s'il n'est accompagné de sentiments de douleur.

7. Babylone : Babylone n'est pas le nom symbolique de Rome. Un seul texte de la littérature rabbinique identifie clairement Babylone et Rome : *Shir ha-Shirim Rabbah,* I, 6. Dans *Oracles sibyllins,* V, 143, 158-161 ; *II Baruch,* VIII, 5 ; X, 2 ; XI, 1 ; XXXIII, 2 ; LXXIX, 1 ; LXXX, 4 l'identification Rome-Babylone est faite très nettement ; elle est moins nette dans *IV Esdras,* III, 1, 2, 28, 31. En revanche, dans l'*Apocalypse de Jean,* XVII-XVIII, comme dans *I Pierre,* V, 13, la fusion est complète.

III 1. Comme le Seigneur l'avait demandé à Jérémie : grâce à cette

vinrent ensemble sur les remparts de la ville. [2] Et il y eut un son de trompette, et des anges descendirent du ciel, tenant des torches dans leurs mains ; ils se tinrent debout sur les remparts de la ville. [3] En les voyant, Jérémie et Baruch pleurèrent et dirent : « Nous savons maintenant que cette parole est vraie. » [4] Jérémie supplia les anges, leur disant : « Je vous supplie de ne pas détruire la ville avant que j'aie dit une parole au Seigneur. » Et le Seigneur dit aux anges : « Ne détruisez pas la ville avant que j'aie parlé à mon élu, Jérémie. » Jérémie dit : « Je t'en prie, Seigneur, ordonne-moi de parler en ta présence. » [5] Le Seigneur lui dit : « Parle, Jérémie, mon élu. » [6] Jérémie dit : « Voici, Seigneur, qu'à présent nous savons que tu livreras la ville aux mains de ses ennemis et qu'ils emmèneront le peuple à Babylone. [7] Que ferons-nous de tes choses saintes ou des vases sacrés de ton culte, que veux-tu que nous en fassions ? » [8] Le Seigneur lui répondit : « Prends-les, et confie-les à la terre et à l'autel en disant : "Écoute, Terre, la voix de celui qui t'a créée dans l'abondance

incise, l'auteur fait remarquer l'obéissance de Jérémie et de Baruch. Cette obéissance, comme celle d'Abimélech, se manifeste tout au long des *Paralipomènes de Jérémie :* Jérémie (III, 14, 15 ; IV, 5 ; V, 21 ; VII, 16, 20 ; VIII, 4, 5), Baruch (III, 12 ; IV, 10-11 ; VI, 13, 16-23 ; VII, 1 ; VIII, 5), Abimélech (III, 16 ; V, 1-34 ; VIII, 5).

2. Un son de trompette : le son de la trompette accompagne les théophanies (*Exode,* XIX, 16 ; XX, 18). Il annonce le châtiment d'Israël (*Isaïe,* XVIII, 3 ; *Osée,* VIII, 1 ; *Jérémie,* IV, 5 ; VI, 1) et la venue du jour de la Colère (*Joël,* II, 1 ; *Sophonie,* I, 16 ; *Apocalypse de Jean,* VIII, 6-IX, 21). Il donne aussi le signal du grand rassemblement des élus (*Isaïe,* XXVII, 13 ; *I Thessaloniciens,* IV, 16-17 ; *I Corinthiens,* XV, 52). Ici, comme en IV, 1, le son de la trompette annonce le châtiment de Jérusalem et de ses habitants. Des anges descendirent du ciel : comparer *II Baruch,* VI, 4 et *Piska* XXVI de la *Pesikta Rabbati.* Ces anges sont les « anges de la destruction » (*Écrit de Damas,* II, 6) ou les « anges du châtiment » (*I Hénoch,* LXIII, 1 ; LXVI, 1).

7. Comparer *II Baruch,* VI, 7-10. Selon *II Rois,* XXV, 13-15 ; *Jérémie,* LII, 17-19 ; *II Chroniques,* XXXVI, 18 ; *Daniel,* I, 2 ; V, 2-4 ; *Baruch,* I, 8 ; *Testament de Moïse,* III, 2, les ustensiles sacrés du Temple furent emportés à Babylone d'où Esdras les rapporta (*Esdras,* I, 7-11 ; VII, 19). Ici, ils sont soustraits aux mains de l'ennemi. Comparer *II Maccabées,* II, 1-8 ; Eupolème (*Préparation évangélique,* IX, 39, 5) ; *Histoire de la captivité de Babylone,* VIII, 6-13. Le rôle de Jérémie à l'égard des ustensiles sacrés est conforme à son titre de « grand prêtre » (V, 18) ; l'origine de ce rôle est peut-être à chercher dans *Jérémie,* XXVII, 18.

8. À la terre et à l'autel : sans doute avons-nous ici un hendiadys « à la terre sur laquelle se dresse l'autel ». Écoute, Terre : comparer *Jérémie,*

des eaux, qui t'a scellée avec sept sceaux en sept moments, et après quoi tu recevras ta parure. Garde les ustensiles du culte jusqu'au rassemblement du bien-aimé." — [9] Seigneur, reprit Jérémie, je t'en supplie, indique-moi comment je dois agir à l'égard d'Abimélech, l'Éthiopien, car il a multiplié les bienfaits envers le peuple et envers ton serviteur, Jérémie : c'est lui qui m'a tiré de la citerne de boue. Je voudrais qu'il ne voie pas l'anéantissement de la ville et sa désolation, qu'il n'éprouve pas cette affliction. » [10] Le Seigneur répondit à Jérémie : « Envoie-le à la vigne d'Agrippa par la montagne, et moi je le protégerai jusqu'à ce que je ramène le peuple dans la ville. » [11] Le Seigneur dit encore à Jérémie : « Pars avec ton peuple pour Baby-

XXII, 29 et *II Baruch,* VI, 8. La voix de celui qui t'a créée dans l'abondance des eaux : allusion à l'œuvre de la création ; « l'abondance des eaux » serait « le chaos humide », le *tehom* : comparer *Psaumes,* XVII (XVI), 14 (Aquila) ; XXIV (XXIII), 2 et *Joseph et Aséneth,* XII, 3. Les « sept sceaux » et les « sept moments » désigneraient la semaine de la création. Quant à la « parure », c'est probablement le Temple. Comparer *Psaumes,* LXVIII (LXVII), 13. Jusqu'au rassemblement du bien-aimé : comparer *II Maccabées,* II, 7 ; *II Baruch,* VI, 9 ; *Histoire de la captivité de Babylone,* XXVIII, 10. Le « rassemblement du bien-aimé » ne peut guère s'entendre que du peuple, car en IV, 6, Israël reçoit le titre de « peuple bien-aimé ». De plus, on notera qu'Israël est souvent appelé « bien-aimé » dans la Bible : *Deutéronome,* XXXII, 15 ; XXXIII, 5, 26 ; *Isaïe,* XLIV, 2 ; *Baruch,* III, 37 ; *Psaumes,* LX (LIX), 7 ; CVIII (CVII), 7.

9. Abimélech, l'Éthiopien : Abimélech, l'Éthiopien, n'est autre que l'Ébed-Melech mentionné dans *Jérémie* (XXXVIII, 6-13 = XLV, 6-13 [Septante] ; XXXIX, 16-18 = XLVI, 15-18 [Septante]). Dans le texte massorétique, Ébed-Melech est probablement un nom de fonction. Dans la version des Septante, c'est un nom propre, rendu par Abdémelech ; la forme Abimélech ne se rencontre que très rarement dans les manuscrits de la version des Septante. La citerne de boue : allusion au tragique épisode raconté en *Jérémie,* XXXVIII, 6-13 (XLV, 6-13 [Septante]). Voir aussi *Histoire de la captivité de Babylone,* VI, 1-11 et la *Piska* XXVI de la *Pesikta Rabbati.*

10. Plusieurs localisations de « la vigne » (III, 10) ou de « la propriété d'Agrippa » (III, 15 ; V, 25 ; *III Baruch,* Prologue, 2) ont été proposées : les « Citernes de Salomon » ; le jardin que décrit Josèphe (*Guerre juive,* V, IV, 4, 181-182), Hirbet Ibke'dan, au nord-est de Jéricho ; sur la pente sud-est du mont du Scandale, à Deir Senneh. Cette dernière localisation paraît mieux fondée géographiquement. Mais il se pourrait qu'en associant n'importe quelle « vigne » ou « propriété » au nom d'Agrippa, l'auteur des *Paralipomènes* ait voulu consigner une indication historique.

11. D'après *Jérémie,* XL, le prophète, traité avec bienveillance par les vainqueurs, choisit de rester à Jérusalem avec les non-déportés. Après

lone et demeure avec lui pour lui annoncer des prophéties consolantes jusqu'à ce que je les ramène dans la ville. [12] Mais laisse Baruch ici jusqu'à ce que je lui parle. » [13] Ces paroles prononcées, le Seigneur s'éloigna de Jérémie et monta au ciel. [14] Jérémie et Baruch entrèrent dans le sanctuaire, et confièrent à la terre les vases du culte comme le Seigneur le leur avait demandé. Et aussitôt la terre les engloutit. Alors tous les deux s'assirent et pleurèrent. [15] Au matin, Jérémie envoya Abimélech en lui disant : « Prends ce panier et rends-toi à la propriété d'Agrippa par la route de la montagne, et rapporte quelques figues, donne-les aux malades du peuple, car la bienveillance du Seigneur est sur toi, et la gloire sur ta tête. » [16] Alors il partit comme il le lui avait dit.

le meurtre de Godolias, il est entraîné en Égypte (*Jérémie,* XL-XLV). Les *Paralipomènes* s'appuient essentiellement sur une tradition du ministère babylonien de Jérémie. Comparer *II Baruch,* X, 2 ; XXXIII, 2 ; *Histoire de la captivité de Babylone,* XXVII, 16 ; *Seder Olam Rabbah,* lignes 4-8 ; *Midrash Eser Galuyot,* ligne 16. Selon la *Piska* XXVI de la *Pesikta Rabbati,* Jérémie accompagne les exilés jusqu'aux rives de l'Euphrate. Jusqu'à ce que je ramène le peuple dans la ville : troisième promesse de salut de ce chapitre (voir III, 8, 10). Ces promesses sont faites au moment où Jérusalem va être détruite ; elles sont un indice que le thème principal des *Paralipomènes* est celui du retour.

12. Laisse Baruch ici : comparer *II Baruch,* X, 3-5. Cette tradition ne se laisse pas facilement harmoniser avec les affirmations opposées de *Jérémie,* XLIII (L [Septante]), 6-7 et de *Baruch,* I, 1-2.

13. Le Seigneur s'éloigna de Jérémie et monta au ciel : comparer I, 11.

14. La terre les engloutit : comparer *II Baruch,* VI, 10.

15. Rapporte quelques figues, donne-les aux malades du peuple : comparer *Jérémie,* XXIV, 1-10. Les figues jouent un rôle important dans les *Paralipomènes de Jérémie :* ce sont elles qui attirent l'attention sur la longue durée du sommeil d'Abimélech (V, 23-VI, 3) ; l'aigle en emporte quinze à Babylone où Jérémie les donne aux « malades du peuple » (VII, 8, 32). L'expression « les malades du peuple » peut avoir un sens symbolique : « ceux qui souffrent de l'exil ». Sur la vertu curative des figues, voir *Isaïe,* XXXVIII, 21 ; *II Rois,* XX, 7. Dans les *Paralipomènes de Jérémie,* les figues sont le symbole de la vie que retrouvera le peuple. En VI, 2-7 et VII, 17, elles sont le symbole de la résurrection. La gloire sur ta tête : comparer *Proverbes,* X, 12, 22 (Septante) ; *Baruch,* V, 2 ; *Testament de Siméon,* IV, 5.

Destruction de Jérusalem. Exil à Babylone

IV [1] Au matin, voici que l'armée des Chaldéens encercla la ville. Le grand ange sonna de la trompette, et dit : « Entrez dans la ville, armée des Chaldéens, car voici que sa porte vous est ouverte. » [2] Le roi entra donc avec sa multitude, et ils emmenèrent en captivité tout le peuple. [3] Après avoir pris les clefs du Temple, Jérémie sortit de la ville et les jeta à la face du soleil en disant : « Je te le dis, ô Soleil, prends les clefs du temple de Dieu et garde-les jusqu'au jour où le Seigneur te les demandera. [4] Car nous, nous n'avons pas été trouvés dignes de les garder : nous avons été des gardiens infidèles. » [5] Alors que Jérémie pleurait encore sur le peuple, ils l'entraînèrent à Babylone. [6] Quant à Baruch, il répandit de la poussière sur sa tête, et s'assit et prononça en pleurant cette lamentation : « Pourquoi Jérusalem a-t-elle été dévastée ? À cause des péchés du peuple bien-

IV 1. L'armée des Chaldéens encercla la ville : comparer *II Baruch,* VI ; *Histoire de la captivité de Babylone,* XXXIII, 12 ; *Piska* XXVI de la *Pesikta Rabbati.* Le grand ange : dans le livre de *Daniel,* XII, 1, « le grand ange » porte un nom : Michel. C'est donc le protecteur d'Israël qui ouvre à l'ennemi la porte de Jérusalem. *II Baruch,* VI, 1-VIII, 4 et la *Piska* XXVI de la *Pesikta Rabbati* donnent plus de détails sur la destruction du Temple et de Jérusalem.

3. Cet épisode de la reddition des clefs du Temple se retrouve en *II Baruch,* X, 18 où ce sont les prêtres qui sont chargés de jeter les clefs vers le ciel. Dans l'*Histoire de la captivité de Babylone,* XXIX, 2, Jérémie dépose les clefs dans « la tour », et confie au soleil, « serviteur de la vérité », « la lame d'or sur laquelle est écrit le nom du Seigneur » (XXIX, 13-17). Jusqu'au jour où le Seigneur te les demandera : quatrième promesse de salut formulée au moment le plus crucial. Comparer *Histoire de la captivité de Babylone,* XXVIII, 15 et XXIX, 2.

4. Gardiens infidèles : littéralement, « intendants de mensonge ». Comparer *II Baruch,* X, 18 et *Piska* XXVI de la *Pesikta Rabbati.*

6-9. La prise de Jérusalem par les Babyloniens et la destruction du premier Temple ont donné lieu à une série de poèmes, les lamentations ; les plus connues sont les *Lamentations de Jérémie.* Il semble que rapidement, après 70 de notre ère, apparut l'usage de pleurer sur le Temple. Cette coutume donna naissance à une confrérie d'hommes pieux, « les pleureurs », « les endeuillés de Sion ». Des lamentations semblables à celle de Baruch se trouvent dans Josèphe, *Guerre juive,* V, I, 3, 19 ; *Apocalypse d'Abraham,* XXVII ; *IV Esdras,* X, 21-23 ; *II Baruch,* X, 6-XII, 4 ; XXXV, 2-5 ; *III Baruch,* I, 1-2 ; *4Q 179 ; Oracles sibyllins,* V, 397-410.

aimé, elle a été livrée aux mains des ennemis, à cause de nos péchés et de ceux du peuple. [7] Mais que les impies ne se glorifient pas en disant : "C'est grâce à notre force que nous avons eu la force de prendre la ville de Dieu." Vous étiez impuissants contre elle, mais c'est à cause de nos péchés que nous avons été livrés. [8] Toutefois Dieu aura pitié de nous et il nous ramènera dans notre ville. Et vous, vous n'aurez pas la vie. [9] Heureux sont nos pères, Abraham, Isaac et Jacob, car ils sont sortis de ce monde et ils n'ont pas vu l'anéantissement de cette ville. » [10] Ces paroles prononcées, il sortit de la ville en pleurant et en disant : « Affligé à cause de toi, Jérusalem, je m'en vais loin de toi. » [11] Et il resta assis dans un tombeau. Alors des anges vinrent à lui et lui expliquèrent tout.

Sommeil d'Abimélech

V [1] Abimélech, lui, rapportait les figues sous une chaleur ardente. Ayant trouvé un arbre, il s'assit à son

7. Impies : terme habituel pour désigner les païens. Comparer *III Maccabées,* II, 17.

8. Cinquième promesse de salut.

9. Heureux sont nos pères : comparer *II Baruch,* XI, 4-7 et *I Maccabées,* II, 7 ; III, 59.

11. Il resta assis dans un tombeau : comparer *II Baruch,* XXI, 1. Dans l'*Histoire de la captivité de Babylone,* IX, 2, Baruch conduit les soldats à un « caveau » où ils trouvent Jérémie. Des anges vinrent à lui et lui expliquèrent tout : les manuscrits A et B ajoutent : « tout ce que le Seigneur lui avait révélé par leur intermédiaire ». Ces anges qui ne sont pas nommés ici, exercent la fonction d'« anges interprètes », comme souvent dans la littérature apocalyptique. Voir *Daniel,* VII, 16 ; IX, 21 ; *Zacharie,* I, 9, 13-14 ; II, 2, 7 ; IV, 1, 4, 5 ; V, 5, 10 ; VI, 4, 5 ; *II Baruch,* LV, 3 ; LVI, 1 ; *III Baruch,* II, 5 ; *IV Esdras,* IV, 1 ; *I Hénoch,* XIX, 1 ; XXI, 5 ; XXII, 3 ; XXIII, 4 ; XXIV, 6 ; *II Hénoch,* XXXIII, 6.

V 1. Sous une chaleur ardente : l'*Histoire de la captivité de Babylone,* (XXII, 5) précise l'heure du retour d'Abimélech, « la cinquième heure », c'est-à-dire 11 heures du matin. Un peu de repos : comparer V, 2, 4, 26. L'auteur insiste sur la brièveté du sommeil d'Abimélech. Il signifie ainsi à ses coreligionnaires que leur exil passera aussi rapidement. Soixante-six ans : soixante-six ans est le chiffre que donne toujours la recension longue ou primitive des *Paralipomènes de Jérémie* (V, 30 ; VI, 5 ; VII, 24). Celle dite remaniée intégrale assigne à Abimélech un sommeil de soixante-dix ans. De même l'*Histoire de la captivité de Babylone* (XXXVIII, 5). Le *Coran* (II, 259) indique cent ans. C'est le chiffre

ombre pour prendre un peu de repos. Il appuya sa tête sur le panier de figues, il s'endormit et dormit soixante-six ans sans être tiré de son sommeil. [2] Et après cela, lorsqu'il se réveilla, il se dit : « J'ai eu un sommeil agréable pendant un petit moment, mais ma tête est lourde, parce que je n'ai pas assez dormi. » [3] Et il découvrit le panier de figues et les trouva distillant du suc. [4] Et il se dit : « Je voudrais bien dormir un peu, car ma tête est lourde. [5] Mais je crains que si je m'endors et mets du temps à me réveiller, mon père, Jérémie, n'ait mauvaise opinion de moi. Car s'il n'avait pas été pressé, il ne m'aurait pas envoyé aujourd'hui, de bon matin. [6] Je vais donc me lever et partir sous la chaleur, car n'y a-t-il pas chaleur, n'y a-t-il pas fatigue chaque jour ? » [7] Il se leva donc, prit le panier de figues et le chargea sur ses épaules et il entra dans Jérusalem, mais il ne la reconnut pas, ni sa maison, ni l'endroit où il habitait et il ne trouva pas sa famille. Et il dit : [8] « Béni soit le Seigneur, car une grande torpeur est tombée sur moi aujourd'hui ? Ce n'est pas la ville. [9] Je me suis trompé de chemin, parce que je suis venu par la route de la montagne, à mon réveil. [10] Et comme ma tête était lourde, parce que je n'ai pas assez dormi, je me suis trompé de chemin. [11] Jérémie aura lieu de s'étonner si je lui dis que je me suis égaré. » [12] Il sortit de la ville,

de soixante-six ans qui doit être préféré ; il concerne la durée du sommeil d'Abimélech et non celle de l'exil qui, selon la Bible (*Jérémie,* xxv, 12 ; xxix, 10 ; *Zacharie,* i, 12 ; vii, 5 ; *Daniel,* ix, 2 ; *II Chroniques,* xxxvi, 21) et Josèphe (*Guerre juive,* V, ix, 4, 389 ; *Contre Apion,* I, xix, 132), a été de soixante-dix ans. Sans être tiré de son sommeil : comparer v, 2, 5, 26 ; ix, 13 ; le même verbe se trouve en *Jean,* xi, 1 et dans les *Testaments des douze patriarches* (*Lévi,* viii, 18 ; *Juda,* xxv, 4 et *Nephtali,* i, 3). Il est employé huit fois par Symmaque. Voir notamment *Jérémie,* xxxi, 26, qui est peut-être l'origine scripturaire du récit du sommeil d'Abimélech.

7. Il ne la reconnut pas, ni sa maison, ni l'endroit où il habitait et il ne trouva pas sa famille : cette notation ne signifie pas nécessairement que Aelia Capitolina a remplacé Jérusalem. Comparer avec *Histoire de la captivité de Babylone,* xxxviii, 8-12 et Josèphe, *Guerre juive,* VI, i, 5-8 ; VII, i, 1-3.

8. Béni soit le Seigneur : formule des psaumes de louange. Comparer *Psaumes,* ciii (cii), 1-3. Une grande torpeur est tombée sur moi : C ajoute « aujourd'hui ». Le mot « torpeur » revient quatre fois (v, 8, 14, 16, 30). La version des Septante utilise le mot grec correspondant à « torpeur » à propos du sommeil d'Adam (*Genèse,* ii, 21). Voir également *Genèse,* xv, 12 ; *I Samuel,* xxvi, 12 ; *Job,* iv, 13 ; xxxiii, 15.

et alors qu'il observait, il vit les signes de la ville, et se dit : « C'est bien la ville, et pourtant je me suis égaré. » [13] Et de nouveau il retourna à la ville ; il chercha, mais ne trouva aucun des siens. [14] Et il dit : « Béni soit le Seigneur, car une grande torpeur est tombée sur moi ! » [15] Et de nouveau il sortit de la ville. Et il demeura là, s'affligeant, ne sachant où aller. [16] Il posa le panier en disant : « Je vais rester assis ici jusqu'à ce que le Seigneur me délivre de cette torpeur. » [17] Alors qu'il était assis, il vit un vieil homme qui revenait des champs. Abimélech lui demanda : « Dis-moi, vieil homme, quelle est cette ville ? — C'est Jérusalem », lui répondit-il. [18] Abimélech reprit : « Où sont Jérémie, le prêtre, et Baruch, le lecteur, et tout le peuple de cette ville ? Je ne les ai pas rencontrés. » [19] Le vieil homme lui répondit : « Tu n'es donc pas de cette ville, puisque tu te souviens aujourd'hui de Jérémie, [20] et que tu m'interroges à son sujet après si longtemps ? [21] Car Jérémie est à Babylone avec le peuple. Ils ont en effet été emmenés en captivité par le roi Nabuchodonosor, et Jérémie est avec eux pour leur annoncer des prophéties consolantes et leur enseigner la parole. » [22] Aussitôt qu'il eut entendu le vieil homme, Abimélech dit : [23] « Si tu n'étais un vieil homme, et s'il n'était interdit de se moquer de plus âgé que soi, je rirais de toi et dirais que tu divagues, car tu dis que le peuple a été emmené en captivité à Babylone. [24] Même si les cataractes du ciel

17. Un vieil homme : comparer *Juges,* xix, 16. La rencontre d'Abimélech et du vieil homme permet à l'auteur des *Paralipomènes de Jérémie* de faire remarquer la jeunesse d'Abimélech que son long sommeil n'a pas altérée. En v, 30, le vieil homme appelle Abimélech, « mon fils ».

18. Jérémie, le prêtre : C lit « grand prêtre ». Cette lecture paraît préférable, car, en ix, 2, Jérémie offre seul le sacrifice qui est probablement celui du Yôm Kippur. Baruch, le lecteur : c'est la leçon des manuscrits A et B ; C ne donne rien ; la version éthiopienne lit « lévite ». Esdras est également appelé « lecteur » en *I Esdras,* viii, 8, 9 ; ix, 39, 42, 49.

21. Ce verset précise la tâche d'exilarque de Jérémie (voir iii, 11). Comparer *II Baruch,* x et xxxiii, 2.

23. Si tu n'étais un vieil homme : l'auteur des *Paralipomènes de Jérémie* suggère, de nouveau, que Abimélech est demeuré jeune. Sur le respect dû aux vieillards, voir *Lévitique,* xix, 32 ; *Ecclésiastique,* viii, 6. Et dirais que tu divagues : comparer *Histoire de la captivité de Babylone,* xxxix, 7.

24. Même si les cataractes du ciel s'étaient abattues sur leur tête :

s'étaient abattues sur leur tête, ce n'était pas encore une raison de partir pour Babylone. [25] Car combien de temps s'est en effet écoulé depuis que mon père, Jérémie, m'a envoyé à la propriété d'Agrippa cueillir quelques figues pour les donner aux malades du peuple? [26] Je suis parti et je les apportais, et m'étant mis sous un arbre à cause de la chaleur, je me suis assis pour me reposer un peu, j'ai appuyé ma tête sur le panier et me suis endormi, et, à mon réveil, j'ai découvert le panier de figues, pensant que j'avais lambiné. Or je les ai trouvées distillant du suc, telles que je les avais cueillies. Tu dis que le peuple a été emmené en captivité à Babylone? [27] Mais pour que tu saches, prends, regarde les figues.» [28] Et il découvrit le panier de figues au vieil homme [29] qui les vit distillant du suc. [30] En les voyant, le vieil homme dit : «Tu es un homme juste, mon fils. Dieu n'a pas voulu te montrer la désolation de cette ville : Dieu a fait tomber sur toi cette torpeur. Voici, en effet, soixante-six ans aujourd'hui que le peuple a été emmené en captivité à Babylone. [31] Et pour que tu saches, mon enfant, que ce que je dis est vrai, regarde dans le champ et vois : la croissance des végétaux s'est manifestée. Quant aux figues, vois aussi que ce n'est pas leur saison et comprends.» [32] Alors Abimélech poussa un grand cri et dit : «Béni sois-tu, Seigneur, Dieu du ciel et de la terre, repos des âmes des justes en tout lieu.» [33] Puis il demanda au vieil homme : «Quel est ce mois?» Il lui répondit : «Nisan,

comparer avec *Histoire de la captivité de Babylone,* xxxix, 10. Voir aussi *Genèse,* vii, 11 ; viii, 2, 19 ; *Isaïe,* xxiv, 18 ; *Malachie,* iii, 10.

30. Tu es un homme juste : c'est parce qu'il est juste que Abimélech n'est pas resté dans la ville pécheresse. Voir i, 1.

32. Bref psaume d'action de grâces. Comparer *Psaumes,* lxiii (lxii), 5 ; cxlv (cxliv), 2. Dieu du ciel et de la terre : même formule en *Judith,* ix, 12 ; *II Esdras,* v, 11 ; *Matthieu,* xi, 25. Repos des âmes justes en tout lieu : formule analogue en *Sagesse de Salomon,* iii, 1 ; iv, 7.

33. Nisan, et c'est le douzième (jour) : les manuscrits A et B lisent «Nisan, qui est le douzième» ; C est corrompu. Nisan n'est jamais un douzième mois ; A et B sont donc fautifs. La version éthiopienne l'a bien compris, qui traduit : «Le 12 du mois de Nisan qui correspond à celui de Miyazyâ» ; le prodige est que les figues soient mûres hors de saison, en Nisan (v, 31). À noter que l'épisode du figuier maudit, rapporté en *Matthieu,* xxi, 18-20, a lieu peu avant la Pâque, c'est-à-dire en Nisan.

et c'est le douzième (jour). » [34] Alors prenant quelques figues, il les donna au vieil homme en lui disant : « Que Dieu illumine ta route vers la ville d'en haut, Jérusalem ! »

Rencontre d'Abimélech et de Baruch Message à Jérémie

VI [1] Après cela Abimélech sortit de la ville, et pria le Seigneur. Et voici qu'un ange du Seigneur arriva et le conduisit à l'endroit où Baruch était ; il le trouva assis dans un tombeau. [2] Lorsqu'ils s'aperçurent l'un l'autre, ils se mirent à pleurer tous les deux et s'embrassèrent tendrement. Lorsque Baruch regarda, il vit les figues contenues dans le panier. Alors levant les yeux au ciel, il pria, disant : « Il est un Dieu qui récompense ses saints. [3] Prépare-toi, mon cœur, sois heureux et réjouis-toi dans ta tente, je veux dire dans ta maison de chair, car ton affliction a été changée en joie. Il vient en effet, le Puissant, et il t'emportera dans ta tente, parce qu'il

34. Ce souhait d'Abimélech fait allusion à la Jérusalem céleste. La Jérusalem céleste descend du ciel à la fin des temps (*Ézéchiel*, XL-XLIII ; *Isaïe*, LIV, 11-14 ; LX ; LXII ; *I Hénoch*, LIII, 6 ; XC, 28-30 ; *II Baruch*, XXXII, 2-6 ; *IV Esdras*, VII, 26 ; X, 27, 54 et suiv. ; XIII, 6, 36 ; *Galates*, IV, 26 ; *Hébreux*, XII, 22 ; *Apocalypse de Jean*, XXI, 2-27), ou elle demeure au ciel et désigne le paradis céleste, comme c'est le cas ici. Comparer *I Hénoch*, XXV, 5 ; *II Hénoch*, LV, 1 ; *II Baruch*, IV, 2-7. Les figues remises au vieil homme sont le symbole de la résurrection.

VI 1. Pria le Seigneur : l'auteur des *Paralipomènes* insiste sur la prière des justes (I, 4-6 ; II, 3 ; III, 4-9 ; V, 34 ; VI, 2-10 ; VII, 23, 28 ; IX, 3-6). Dieu exauce la prière d'Abimélech en lui envoyant son ange qui le guide vers le tombeau où s'est réfugié Baruch (VI, 1).

2. Dieu qui récompense ses saints : comparer *Hébreux*, II, 2 ; X, 35 ; XI, 6.

3. Prépare-toi, mon cœur, sois heureux et réjouis-toi : formules analogues dans *Psaumes*, IX, 3 ; XXXI (XXX), 8 ; XXXV (XXXIV), 27 ; XL (XXXIX), 17 ; LXVII (LXVI), 5 ; LXXXVI (LXXXV), 4. Dans ta tente : le mot grec qui signifie au sens propre « tente » (*Deutéronome*, XXXIII, 18) est employé ici au sens figuré de corps comme dans *II Pierre*, I, 13-14 ; le *Testament de Job*, XLIII, 7, 11 ; la *Koré Kosmou*, 34. Comparer *Sagesse de Salomon*, IX, 15 ; *II Corinthiens*, V, 1, 4. « Ton affliction a été changée en joie » rappelle *Jérémie*, XXXI, (Septante : XXXVIII), 13. Le Puissant : ce terme désigne Dieu. Aquila, Symmaque, Théodotion l'utilisent pour la traduction de Shaddaï, compris comme « celui qui se suffit ». Il t'emportera dans ta tente : il convient de préférer la leçon du manuscrit C et de la version éthiopienne : « dans ta tente » au lieu de « de ta tente ».

n'y a pas de péché en toi. 4 Ranime-toi, ma foi
virginale, et crois que tu vivras. 5 Regarde ce panier de
figues ; elles ont passé soixante-six ans et ne sont ni rata-
tinées ni puantes, mais elles distillent du suc. 6 Ainsi en
sera-t-il de toi, ma chair, si tu fais ce qui t'est commandé
par l'ange de justice. 7 Celui qui a gardé le panier de
figues te gardera à nouveau par sa puissance. » 8 Ces
paroles prononcées, Baruch dit à Abimélech : « Lève-toi,
et prions pour que le Seigneur nous fasse connaître
comment nous pourrons envoyer à Jérémie, à Babylone,
le message qui lui fera connaître la protection dont tu
as été l'objet. » 9 Et Baruch pria en disant : « Toi qui
es notre force, ô Dieu, notre Seigneur, j'invoque la pré-
cieuse lumière qui sort de ta bouche, j'implore ta bonté,
toi, le grand Nom que nul ne peut connaître : 10 en-
tends la voix de ton serviteur et deviens Connaissance
en mon cœur. Que veux-tu que nous fassions ? Comment
enverrai-je un message à Jérémie, à Babylone ? » 11 Pen-
dant que Baruch était encore en prière, voici qu'un ange
du Seigneur arriva et dit à Baruch : 12 « Baruch,

4. Ranime-toi, ma foi virginale, et crois que tu vivras : ce verset est établi à partir des manuscrits A, B, C et de la version éthiopienne. « Foi virginale » signifie probablement « la foi qui n'a pas été entachée par l'idolâtrie » : comparer *Apocalypse de Jean,* XIV, 4.

6. L'ange de justice : comparer VIII, 9. « L'ange de justice » est Michel, comme il ressort de IX, 5. Allusion est faite ici à son rôle lors du don de la Loi (*Jubilés,* I, 27). Sur Michel, ses fonctions et ses qualités, voir *Daniel,* X, 13, 21 ; XII, 1 ; *I Hénoch,* XX, 5 ; *Testament de Moïse,* X, 2 ; *Testament de Lévi,* V, 6-7 ; *Testament de Dan,* VI, 7 ; *Règlement de la Guerre,* XVII, 6-7 ; *III Baruch,* XI, 2 ; *Apocalypse de Paul,* XIX-XX ; targoum du pseudo-Jonathan sur *Exode,* XXIV, 1 et sur *Deutéronome,* XXXIV, 3 ; *Apocalypse de Jean,* XII, 7 ; *Jude,* 9.

9. Notre force : comparer *Psaumes,* XVIII (XVII), 2 ; XLVI (XLV), 2 ; *Jérémie,* XVI, 19. Précieuse lumière : cette précieuse lumière est la parole de Dieu (*Isaïe,* LV, 11 ; *Ecclésiastique,* XXIV, 3). Cette parole est lumière pour le juste (*Psaumes,* CXIX [CXVIII], 105). Le grand Nom : l'expression est fréquente. Voir, par exemple, *Psaumes,* LXXVI (LXXV), 2 ; XCIX (XCVIII), 3 ; *Jérémie,* XLIV (Septante : LI), 26 ; *Ézéchiel,* XXXVI, 33.

12. Conseiller de lumière : celui qui indique la voie à suivre pour vivre selon la Loi de Dieu. Baruch joue ce rôle dans *Jérémie* (XXXVI) comme dans les *Paralipomènes de Jérémie,* (VI, 12-23). Un aigle : comparer *II Baruch,* LXXVII, 20-26. Dans la Bible l'aigle est admiré pour son vol majestueux et rapide et pour la hauteur vertigineuse où il fait son nid (*II Samuel,* I, 23 ; *Jérémie,* XLIX [Septante : XXX], 16) ; il symbolise parfois Dieu (*Exode,* XIX, 4 ; *Deutéronome,* XXXII, 11). Ici, il est présenté comme courrier (VII, 1-13), et les exilés voient en lui une manifestation de Dieu (VII, 18). L'aigle symbolise aussi les êtres célestes

conseiller de lumière, ne t'inquiète pas au sujet de l'envoi à Jérémie, car un aigle viendra vers toi demain à l'heure de la lumière, et tu t'occuperas de Jérémie. [13] Écris donc cette lettre. "Parle aux fils d'Israël : que l'étranger qui vit au milieu de vous soit séparé, et qu'on laisse passer quinze jours ; et après, je vous conduirai dans votre ville, dit le Seigneur. [14] Celui qui ne s'est pas séparé de Babylone, ô Jérémie, n'entrera pas dans la ville, et je les punirai en les empêchant d'être reçus à nouveau par les Babyloniens, dit le Seigneur."» [15] Ces paroles prononcées, l'ange s'éloigna de Baruch. [16] Baruch envoya quelqu'un au marché des païens, et se fit rapporter du papyrus et de l'encre, et il écrivit la lettre suivante : [17] «Baruch, le serviteur de Dieu, écrit à Jérémie qui est dans la captivité à Babylone. Réjouis-toi et sois heureux, parce que Dieu ne nous a pas laissé quitter ce corps, affligés par la dévastation et la violence infligées à la ville. [18] C'est pourquoi le Seigneur a eu pitié de nos larmes et s'est souvenu de l'alliance qu'il a établie avec nos pères, Abraham, Isaac et Jacob. [19] Il m'a envoyé son ange qui m'a dit ces paroles que je

(*Ézéchiel,* I, 10 ; X, 14 ; *Apocalypse de Jean,* IV, 7 ; VIII, 13 ; XII, 14), et l'éternelle jeunesse (*Psaumes,* CIII [CII], 5 ; *Isaïe,* XL, 31). Ce symbole de l'éternelle jeunesse se retrouve dans les *Paralipomènes de Jérémie* (VII, 17). L'aigle est mentionné dans la littérature rabbinique : *Qohelet Rabbah,* II, 27 (Salomon est emporté à Tadmor [Palmyre] par un aigle). Sur l'aigle dans la littérature apparentée à *II Baruch* et aux *Paralipomènes de Jérémie,* voir *Testament de Moïse,* X, 8-9 ; *I Hénoch,* XCVI, 2.

13-14. Le message de l'ange à Baruch subit des modifications dans la lettre adressée à Jérémie (v. 17-23). Le verbe «séparer» est employé deux fois pour signifier deux réalités différentes mais complémentaires : la mise à part des étrangers (v. 13) et la séparation des fidèles (v. 14). Quinze jours : c'est le temps requis pour la purification. Comparer *Lévitique,* XII, 2, 5 ; XIV, 8 et suiv. ; *Nombres,* XIX, 13.

16. Marché des païens : ce marché se trouvait à Mambré. C'est là que furent vendus les prisonniers faits par les Romains en 135. Ce marché était déjà mal famé avant cet événement. On comprend que Baruch ne s'y rende pas.

18. S'est souvenu de l'alliance : c'est en souvenir de l'alliance établie avec les pères que Dieu met fin à l'exil de Babylone, comme il l'avait fait pour la captivité en Égypte (*Exode,* II, 24). Le retour de Babylone sera un nouvel exode. Se souvenir de l'alliance : *Genèse,* IX, 15, 16 ; *Exode,* II, 24 ; VI, 5 ; *Lévitique,* XXVI, 42, 45 ; *Ézéchiel,* XVI, 60 ; *Psaumes,* CVI (CV), 45 ; CXI (CX), 5 ; *I Maccabées,* IV, 10 ; *II Maccabées,* I, 2 ; *Testament de Moïse,* III, 9. Établir l'alliance : *Genèse,* XVII, 2, 7, 21 ; *Exode,* VI, 4 ; *Baruch,* II, 35 ; *Ecclésiastique,* XVII, 12 ; XLV, 7.

t'envoie. [20] Voici donc quelles sont les paroles du
Seigneur, le Dieu d'Israël, qui nous a fait sortir de la
terre d'Égypte, de la grande fournaise : [21] “Parce que
vous n'avez pas observé mes commandements, et parce
que votre cœur s'est enorgueilli et que vous avez relevé
la tête devant moi, je me suis irrité et dans ma colère je
vous ai livrés à la fournaise de Babylone. [22] Si donc
vous écoutez ma voix, dit le Seigneur, de la bouche de
Jérémie, mon serviteur, celui qui m'écoute, je l'emporte-
rai de Babylone. Mais celui qui ne m'écoute pas devien-
dra un étranger à Jérusalem et à Babylone. [23] Tu les
éprouveras aux eaux du Jourdain. Celui qui n'écoute pas
sera découvert. Ceci est le signe du grand sceau.”»

L'aigle emporte le message à Jérémie
Arrivée de l'aigle

VII [1] Alors Baruch se leva et sortit du tom-
beau. [2] Empruntant une voix humaine, l'aigle lui dit :
«Salut, Baruch, intendant fidèle.» [3] Et Baruch lui dit :
«Toi qui parles, tu es élu entre tous les oiseaux du ciel,
comme le manifeste la lumière de tes yeux. [4] Indique-

20. Seigneur, le Dieu d'Israël : même expression en *Jérémie,* VII, 3 ; XI, 3 ; XVI, 9. Iahvé est, dans toute la Bible, «celui qui a fait sortir son peuple de la terre d'Égypte» : *Josué,* XXIV, 6 ; *Amos,* II, 10 ; III, 1 ; *Michée,* VI, 4 ; *Psaumes,* LXXXI (LXXX), 11 ; etc. L'Égypte est appelée «fournaise» en *Deutéronome,* IV, 20 ; *I Rois,* VIII, 51 ; *Jérémie,* XI, 4. En employant ces expressions («violence» en VII, 23, 24, 31 parallèles à *Exode,* III, 7, 17 ; *Deutéronome,* XVI, 3), l'auteur des *Paralipomènes de Jérémie* signifie qu'il considère la libération de l'exil comme un nouvel exode, dont Jérémie est le nouveau Moïse.

21. Ce verset précise la nature du péché des habitants de Jérusalem. Les expressions utilisées sont typiquement bibliques. Voir *Deutéronome,* IV, 40 ; VI, 2 ; VII, 11, 12 ; etc. ; *Deutéronome,* VIII, 14 ; XVII, 20 ; *II Chroniques,* XXVI, 16 ; etc. ; *Deutéronome,* X, 16 ; *II Rois,* XVII, 14 ; etc.

22-23. Si donc vous écoutez ma voix de la bouche de Jérémie mon serviteur : comparer *Deutéronome,* XVIII, 15. Les v. 22-23 reprennent le message de l'ange (v. 13-14), mais ajoutent la mention du passage du Jourdain et du «sceau». Le passage du Jourdain (*Josué,* III) n'est pas le baptême que désignerait le terme traduit par «sceau». Ce terme désigne la circoncision. Le Jourdain est le lieu de l'épreuve. L'obéissance à la Loi de Dieu est le signe qui permet de distinguer les vrais circoncis.

VII 2. Intendant fidèle : comparer *Galates,* IV, 2 ; *I Corinthiens,* IV, 1-2 ; *I Pierre,* IV, 10.

moi donc ce que tu fais ici. » [5] Et l'aigle lui répondit : « J'ai été envoyé ici pour que tu envoies par moi tout message que tu désires. » [6] Baruch lui dit : « Peux-tu porter ce message à Jérémie, à Babylone ? » [7] Et l'aigle lui répondit : « Oui, puisque c'est pour cela que j'ai été envoyé. » [8] Alors Baruch prit la lettre et quinze figues du panier d'Abimélech ; il les attacha au cou de l'aigle et lui dit : [9] « Je te le dis à toi, roi des oiseaux, va en paix et bonne santé, et porte-moi ce message. [10] Ne sois pas semblable au corbeau que Noé envoya et qui ne lui revint jamais dans l'arche. Mais sois semblable à la colombe qui, la troisième fois, rapporta un message au juste. [11] Ainsi, toi aussi, porte ce beau message à Jérémie et à ceux qui sont avec lui afin qu'il t'arrive du bien ; prends ce papyrus pour le peuple élu de Dieu. [12] Même si tous les oiseaux du ciel t'encerclent et si tous les ennemis de la vérité veulent te faire la guerre, combats. Le Seigneur t'en donnera la force. Et ne te détourne ni à droite ni à gauche, mais comme la flèche qui va droit, pars grâce à la puissance de Dieu. » [13] Alors l'aigle s'envola avec la lettre et s'éloigna vers Babylone. Il se posa sur un arbre, à l'extérieur de la ville, dans un endroit désert. Et il resta silencieux jusqu'à l'arrivée de Jérémie et de quelques membres du peuple [14] qui sortaient pour enterrer un mort. Car Jérémie avait fait cette demande à Nabuchodonosor : « Donne-moi un endroit où je puisse enterrer les morts de mon peuple. » [15] Et il le lui avait donné. S'en allant avec le mort en pleurant, ils arrivèrent au lieu où l'aigle se trouvait. Alors l'aigle cria d'une voix forte, disant : « Je te le dis à toi, Jérémie, l'élu de Dieu, va, rassemble

10. Ne sois pas semblable au corbeau que Noé envoya : allusion à *Genèse,* VIII, 7-12. Comparer *II Baruch,* LXXVII, 20-26. Au juste : Noé. Comparer *Genèse,* VI, 9 ; VII, 1 ; *Ecclésiastique,* XLIV, 17.

11. Le peuple élu de Dieu : comme dans *Isaïe,* XLI, 8 ; XLIII, 20 ; etc. ; le titre de « peuple élu » est donné ici aux exilés.

13. À l'extérieur de la ville, dans un endroit désert : l'aigle qui doit manifester Dieu (v. 17-18), ne saurait entrer dans la ville païenne. Comme la première, au Sinaï, la révélation a lieu au désert.

14. Jérémie avait fait cette demande : Jérémie apparaît ici comme exilarque : il traite avec Nabuchodonosor, tel Moïse avec Pharaon, et se tient proche de ses compatriotes (v. 15, 25, 32). Noter l'expression : « mon peuple ».

15. L'élu de Dieu : comparer I, 1.

tout le peuple, et qu'il vienne ici pour qu'il entende le beau message que je t'apporte de la part de Baruch et d'Abimélech. » [16] Quand Jérémie entendit cela, il glorifia Dieu et partit rassembler le peuple avec les femmes et les enfants, et il revint au lieu où l'aigle se trouvait. [17] Et l'aigle descendit sur le cadavre qui reprit vie. Ceci arriva pour qu'ils puissent croire. [18] Tout le peuple était étonné de ce qui se passait et disait : « N'est-ce pas là ce Dieu qui apparut à nos pères au désert par l'intermédiaire de Moïse et qui a pris la forme d'un aigle et ne nous apparaît-il pas à nous par l'intermédiaire de ce grand aigle ? » [19] Et l'aigle dit à Jérémie : « Viens, dénoue cette lettre et lis-la au peuple. » [20] Ayant donc dénoué la lettre, il la lut au peuple. Le peuple l'ayant entendue, pleura et couvrit sa tête de poussière. Et il disait à Jérémie : [21] « Sauve-nous et annonce-nous ce que nous devons faire pour que nous retournions à nouveau dans notre ville. » [22] Jérémie leur répondit en disant : « Écoutez tout ce qui vous est dit dans cette lettre, mettez-le en pratique, et le Seigneur nous conduira dans notre ville. » [23] Jérémie écrivit alors une lettre à Baruch, qui disait ceci : « Mon fils bien-aimé, ne néglige pas dans tes prières de demander pour nous qu'il nous mette sur le bon chemin jusqu'à ce que nous quittions la domination de ce roi impie. Car tu as été trouvé juste devant lui et il n'a pas permis que tu viennes ici avec nous voir la violence infligée au peuple par les Babyloniens. [24] Tel un père qui a un fils unique qui a été livré pour un châtiment ; ceux donc qui voient

17. L'aigle descendit sur le cadavre qui reprit vie : sur l'aigle, symbole d'immortalité, voir VI, 12. Ceci arriva pour qu'ils puissent croire : comparer *Exode,* IV, 1-9, 30 et suiv.

18. Tout le peuple était étonné : comparer *Matthieu,* VIII, 27 ; IX, 33 ; *Luc,* VII, 16 ; etc. Ce Dieu qui apparut à nos pères au désert par l'intermédiaire de Moïse : à la révélation faite jadis par l'intermédiaire de Moïse (*Exode,* III 1 et suiv. ; XIX, 9 ; XX, 18-21), correspond celle faite par l'aigle.

22. Le Seigneur nous conduira dans notre ville : comparer *Jérémie,* III, 14 ; *Baruch,* V, 6.

23. Mon fils bien-aimé : comparer I, 1 et II, 2. Ne néglige pas dans tes prières : comparer v. 28. Si Jérémie n'intercède pas lui-même, c'est probablement parce qu'il se trouve en terre étrangère. Ce roi impie : comparer avec *Actes des apôtres,* II, 23.

24. Forme et contenu de cette parabole sont typiquement juifs.

son père et le consolent couvrent son visage pour qu'il ne puisse voir combien son fils est châtié et qu'il ne soit, plus encore, anéanti par le chagrin. Ainsi Dieu a eu pitié de toi et n'a pas permis que tu viennes à Babylone voir la violence faite au peuple. Car depuis que nous sommes arrivés dans cette ville, il y a soixante-six ans aujourd'hui, le chagrin ne nous a pas quittés. [25] Souvent en effet quand je suis sorti, j'ai trouvé des éléments du peuple en train d'être pendus par le roi Nabuchodonosor, pleurant et disant : "Aie pitié de nous, Dieu Zar." [26] En entendant cela, j'étais accablé de chagrin et je pleurais pour deux sujets de larmes non seulement parce qu'on était en train de les pendre, mais parce qu'ils invoquaient un dieu étranger en disant : "Aie pitié de nous." Je me souvenais des jours de fête que nous célébrions à Jérusalem avant d'être emmenés en captivité. [27] Et en m'en souvenant, je gémissais et je retournais à la maison accablé de chagrin et pleurant. [28] Maintenant prie donc dans l'endroit où vous êtes, toi et Abimélech, pour ce peuple afin qu'il écoute ma voix et les décisions de ma bouche et que nous partions d'ici. [29] Car je te le dis à toi : durant tout le temps que nous avons passé ici, ils n'ont cessé de nous dire : "Chantez-nous un des cantiques de Sion, le cantique de votre Dieu." Et nous leur répondions : "Comment chanterions-nous pour vous alors que nous sommes sur une terre étrangère ?" » [30] Après cela, Jérémie attacha la lettre au cou de l'aigle en lui disant : « Va en paix, et que le Seigneur veille sur nous deux. » [31] Alors l'aigle s'envola, porta la lettre et la donna à Baruch. Celui-ci l'ayant dénouée

25. En train d'être pendus : on peut comprendre « suspendus à des croix » ; comparer *Luc,* XXIII, 39 et *Galates,* III, 13, où ce verbe signifie « crucifier » ; *Actes des apôtres,* V, 30 et X, 39 ajoutent à ce verbe « sur le bois ». Comparer *Histoire de la captivité de Babylone,* XXIV, 14. Comme *Lamentations,* V, 12 parle de pendaisons, il faut peut-être chercher dans ce texte l'origine de cette notation des *Paralipomènes de Jérémie.* Dieu Zar : *Zar* n'est pas la dernière syllabe du nom de Nabuchodonosor ; c'est le mot hébreu correspondant à « dieu étranger » (v. 26). Dans *Jérémie,* II, 25 ; III, 13 ; V, 19 ; XVIII, 14 ; *zar* signifie « autre que Iahvé ».

26. Je me souvenais des jours de fête : comparer *Psaumes,* XLII (XLI), 5. Peut-être avons-nous ici une allusion à la fête des Tentes.

28. Prie donc dans l'endroit où vous êtes : comparer VII, 23.

29. Chantez-nous un des cantiques : comparer *Psaumes,* CXXXVII (CXXXVI), 3-4. C'est la seule citation explicite de la Bible par les *Paralipomènes de Jérémie.*

seul un sacrifice. Il prononça cette prière : [3] «Saint, saint, saint, parfum des arbres vivants, vraie lumière qui m'illumine jusqu'à ce que je sois enlevé près de toi, au-delà de la douce voix des deux Séraphins. [4] Je t'invoque par-dessus un autre parfum odorant. [5] Et Michel, l'archange de justice, est mon souci jusqu'à ce qu'il fasse entrer les justes. [6] Je t'invoque, Seigneur tout-puissant de toute la création, inengendré et incompréhensible, qui porte caché en lui tout jugement avant que ses effets ne s'en manifestent.» [7] Quand Jérémie eut prononcé ces paroles et alors qu'il se tenait à l'emplacement de l'autel avec Baruch et Abimélech, il devint comme l'un de ceux qui rendent l'âme. [8] Baruch et Abimélech

3. Saint, saint, saint : comparer *Isaïe,* VI, 3 ; *I Hénoch,* XXXIX, 12 ; *Apocalypse de Jean,* IV, 8. Parfum des arbres vivants : ce titre a son origine dans l'offrande du parfum de la liturgie du Yôm Kippur (*Lévitique,* XVI, 12-14). Les «arbres vivants» sont les justes de l'assemblée. Le juste est assimilé à un arbre verdoyant : *Psaumes,* I, 3 ; *Jérémie,* XVII, 8 ; *Psaumes de Salomon,* XIV, 2-3 ; la Communauté est comparée à un lieu planté d'arbres : *Exode,* XV, 17 ; *II Samuel,* VII, 10 ; *Osée,* XIV, 6-8 ; *Isaïe,* I, 30 ; LVIII, 11 ; etc. Dans la littérature pseudépigraphique, l'expression «plantation de justice» est une sorte de *terminus technicus* pour désigner l'Israël de la restauration eschatologique : *Jubilés,* I, 16 ; XVI, 26 ; XXXVI, 6 ; *I Hénoch,* X, 16 ; LXXXIV, 6 ; XCIII, 2, 5, 10. Cette expression se retrouve dans l'*Écrit de Damas,* I, 7 et dans les *Hymnes,* VIII, 5-7, 12, 21. Vraie lumière qui m'illumine : comparer *Jean,* I, 9. Ce titre n'est pas nécessairement une interpolation chrétienne. Voir *Psaumes,* XLIII (XLII), 3 ; *Ecclésiastique,* XLV, 17 ; *Règle de la Communauté,* II, 3 ; *Hymnes,* IV, 5, 27. Je sois enlevé près de toi : terme technique pour l'enlèvement au ciel. Voir *II Rois,* II, 9-11 ; *Ecclésiastique,* XLVIII, 9 ; XLIX, 14 ; *I Maccabées,* II, 58 ; *Marc,* XVI, 19 ; *Actes des apôtres,* I, 2, 11, 22. Séraphins : comparer *Isaïe,* VI, 2.

5. Michel, l'archange de justice, est mon souci : Le terme grec, traduit par «souci» se trouve dans les *Psaumes,* XIX (XVIII), 15 ; CXIX (CXVIII), 24, 99. Peut-être avons-nous ici une allusion au rôle de Michel dans le don de la Loi (*Jubilés,* I, 27) : Jérémie se montrerait particulièrement attentif aux ordres de Michel. Comparer VI, 6. Jusqu'à ce qu'il fasse entrer les justes : Michel est le portier du paradis ; voir VI, 6.

6. Inengendré : comparer Justin, *Apologies,* I, XIV, 11 et suiv. ; XXV, 2 ; XLIX, 5 ; LIII, 2 ; II, VI, 1 ; XII, 4 ; XIII, 4. *Dialogues,* 114, 3 ; 126, 2 ; 127, 1. Incompréhensible : comparer Philon, *De Fuga,* 141. Avec cette prière de Jérémie, s'achevaient probablement les *Paralipomènes de Jérémie,* œuvre juive.

7. L'un de ceux qui rendent l'âme : comparer *Jean,* XIX, 30. Ces mots, comme ceux des versets 11 et 13 n'ont pu être écrits que par quelqu'un qui considérait la mort comme la séparation de l'âme et du corps. Cette présentation de la mort s'accorde mal avec ce qui est dit de la destinée ultime du juste en VI, 3-6 et IX, 3.

restèrent à pleurer et à crier d'une voix forte : « Notre
père, Jérémie, nous a quittés, le prêtre de Dieu, et il s'en
est allé. » [9] Tout le peuple entendit leur lamentation, et
tous coururent à eux et virent Jérémie gisant à terre,
comme mort. Ils déchirèrent leurs vêtements, répan-
dirent de la poussière sur leur tête, et se lamentèrent
amèrement. [10] Et après quoi ils se préparèrent à l'ense-
velir. [11] Or voici qu'une voix se fit entendre, disant :
« N'ensevelissez pas celui qui est encore vivant, car son
âme va revenir à nouveau dans son corps. » [12] Ayant
entendu cette voix, ils ne l'ensevelirent pas, mais demeu-
rèrent autour de sa tente trois jours durant, disant,
incertains : « À quelle heure ressuscitera-t-il ? » [13] Au
bout de trois jours, son âme revint dans son corps, et
il éleva la voix au milieu de tous et dit : « Glorifiez Dieu,
tous, glorifiez Dieu et le Fils de Dieu qui nous réveille,
Jésus-Christ, la lumière de tous les siècles, le flambeau
qui ne s'éteint pas, la vie de la foi. [14] Après ce temps
il y aura encore quatre cent soixante-dix-sept années, et
il viendra sur la terre. Et l'arbre de vie planté au milieu
du paradis fera que tous les arbres stériles produisent du
fruit, et ils croîtront et pousseront, et leur fruit demeu-
rera avec les anges. [15] Et les arbres qui ont poussé et
se glorifient, disant : "Nous avons élevé jusqu'au ciel
notre extrémité," il les fera se dessécher avec la gran-
deur de leurs branches, et il leur fera renverser l'arbre

8. Notre père : comparer II, 2. Le prêtre de Dieu : comparer V, 18.

11. Une voix se fit entendre : comparer *Marc,* IX, 7 ; *Jean,* XII, 28.

13-22. Ces versets n'ont pu être composés que par un auteur chrétien : Jérémie ressuscite trois jours après sa mort (v. 13) ; ressuscité, il glorifie « le Fils de Dieu qui nous réveille, Jésus-Christ » (IX, 13) ; il mentionne le choix des douze apôtres et annonce le retour du Christ sur le mont des Oliviers, (IX, 18). La lumière de tous les siècles, le flambeau qui ne s'éteint pas, la vie de la foi : ces titres ont des résonances johanniques ; comparer *Jean,* I, 4 ; VIII, 12.

14. Quatre cent soixante-dix-sept années : l'origine de ce chiffre est peut-être à chercher dans la table que Josèphe donne dans la *Guerre juive,* VI, X, I, 435-442. L'auteur de la finale des *Paralipomènes de Jérémie* aurait commis une erreur en prenant dans cette liste de chiffres celui indiqué pour la période qui va de David à l'exil de Babylone : 477 années. L'arbre de vie planté au milieu du paradis : l'auteur applique à la croix ce qui est dit de l'arbre de vie, l'ornement principal du paradis ; comparer *I Hénoch,* XXIV, 4 ; XXV, 5-6 ; *IV Esdras,* VIII, 52.

15. L'arbre solidement enraciné : peut-être avons-nous ici une allusion à l'Empire romain.

solidement enraciné. Et ce qui est d'un rouge écarlate
deviendra blanc comme neige. [16] La neige deviendra
noire, les eaux douces deviendront salées dans la grande
lumière de la joie de Dieu. [17] Et il bénira les îles pour
qu'elles fructifient grâce à la parole de la bouche de son
messie. [18] Car il viendra et partira et il choisira pour
lui douze apôtres pour annoncer la bonne nouvelle
parmi les nations, celui que moi j'ai vu glorifié par son
père, et qui vient dans le monde sur le mont des
Oliviers ; et il rassasiera les âmes affamées. » [19] Au
moment où Jérémie prononçait ces paroles au sujet du
Fils de Dieu qui vient dans le monde, le peuple se mit
en colère et dit : [20] « Ces paroles sont la répétition de
celles qu'a prononcées Isaïe, fils d'Amos qui disait :
"J'ai vu Dieu et le Fils de Dieu." [21] Venez donc, ne
le tuons pas de la même mort qu'Isaïe, mais lapidons-
le. » [22] Baruch et Abimélech furent très affligés par ce
comportement insensé et parce qu'ils désiraient entendre
entièrement les mystères qu'il avait vus. [23] Jérémie
leur dit : « Taisez-vous et ne pleurez pas, car ils ne me
tueront pas avant que je vous aie raconté tout ce que
j'ai vu. » [24] Puis il leur dit : « Apportez-moi une
pierre. » [25] Il la mit debout et dit : « Lumière des siècles,
fais que cette pierre prenne mon apparence. » [26] Alors la
pierre prit l'apparence de Jérémie. [27] Et ils lapidèrent
la pierre, pensant qu'il s'agissait de Jérémie. [28] Jérémie
transmit à Baruch et à Abimélech tous les mystères qu'il
avait vus. [29] Après quoi il se tint au milieu du peu-

16. Les eaux douces deviendront salées : comparer *IV Esdras,* V, 9.

17. Les îles : comparer *Psaumes,* LXXII (LXXI), 10. Ce terme désigne probablement les nations.

18. Douze apôtres : comparer *Ascension d'Isaïe,* III, 13, 17-18 ; IV, 3 ; IX, 22. Sur le mont des Oliviers : la croyance selon laquelle la seconde venue du Christ aura lieu sur le mont des Oliviers repose sur *Zacharie,* XIV, 4.

20. Ces paroles sont la répétition : comparer *Ascension d'Isaïe,* III, 9 ; XI, 32.

21. Ne le tuons pas de la même mort : comparer *Ascension d'Isaïe,* V, 1, 11 ; XI, 41 ; *Hébreux,* XI, 37.

25. Lumière des siècles : comparer *Jean,* I, 9.

28. Jérémie transmit à Baruch et à Abimélech : comme Isaïe dans l'*Ascension d'Isaïe,* VI, 16, Jérémie transmet à un groupe réduit ce qu'il a vu.

29-32. L'addition de cette seconde mort de Jérémie pourrait s'ex-

ple, voulant achever son ministère. [30] Alors la pierre s'écria : «Ô insensés fils d'Israël, pourquoi me lapidez-vous, pensant que je suis Jérémie? Voici Jérémie qui se tient au milieu de vous.» [31] Dès qu'ils l'aperçurent, ils se ruèrent immédiatement sur lui avec beaucoup de pierres. Ainsi s'acheva son ministère. [32] Baruch et Abimélech vinrent et l'ensevelirent. Puis, ayant pris la pierre, ils la placèrent sur son tombeau et y inscrivirent : «C'est la pierre qui fut le défenseur de Jérémie.»

pliquer par le souci d'harmoniser des données hétérogènes : la fuite en Égypte du prophète (*Jérémie,* XLIII, 6, 8), sa lapidation (*Vies des prophètes,* «Jérémie», 1), et son exil à Babylone *(II Baruch, Paralipomènes de Jérémie, Seder Olam Rabbah).* Nous retrouvons aussi dans ces versets le thème de la persécution des prophètes (*II Chroniques,* XXIV, 19-22 ; XXXVI, 15-16 ; *I Rois,* XVIII, 4 ; XIX, 10, 14 ; *Jérémie,* II, 30). Après l'exil, le thème est maintenu dans son actualité par les dissensions sectaires (par exemple les persécutions contre le Maître de justice). Les notations de Josèphe (*Antiquités juives,* IX, XIII, 2 ; X, III, 1 (38) attestent l'importance du thème dans l'imagination populaire, thème que signale *Néhémie,* IX, 26. À l'époque du Christ, des «sanctuaires» ou des «chapelles» étaient élevés sur le théâtre supposé du martyre des divers prophètes. Sur ce thème de la persécution des prophètes, voir, en dehors des *Vies des prophètes,* très populaires chez les Juifs au moment de la levée du christianisme, *Matthieu,* V, 12 ; XXI, 35-36 ; XXIII, 29-37 ; *Marc,* XII, 2-5 ; *Luc,* VI, 23 ; XI, 47-51 ; *Actes des apôtres,* VII, 52 ; *Romains,* XI, 2-3 ; *I Thessaloniciens,* II, 15 ; *IV Esdras,* I, 32.

32. Le libellé de l'inscription est semblable à celui de certaines inscriptions retrouvées en Palestine et ailleurs. Comparer *I Samuel,* VII, 12.

XVIII

VIE GRECQUE D'ADAM ET ÈVE

NOTICE

Les matériaux pseudépigraphiques les plus importants, ou du moins les plus anciens, relevant du cycle d'Adam ont été notamment transmis dans deux écrits en partie parallèles. Le premier, la Vie grecque d'Adam et Ève, *dit fautivement* Apocalypse de Moïse *(voir la note sur le titre), constitue la recension la plus primitive : c'est celui qui est traduit ici. L'autre, la* Vie latine d'Adam et Ève, *souvent intitulé simplement, mais de façon ambiguë,* Vie d'Adam et Ève, *fournit en général un état secondaire de la tradition : on en trouvera seulement de brefs extraits ou résumés dans les notes. Les deux œuvres existent en outre sous diverses formes dans plusieurs langues, particulièrement en arménien, géorgien et slave.*

La Vie grecque d'Adam et Ève *n'est facilement accessible que dans des livres anciens : avant tout l'édition de C. Tischendorf,* Apocalypses apocryphae, *Leipzig, 1866, p.* X-XII *et 1-23 et la traduction anglaise de L. S. A. Wells, dans R. H. Charles,* The Apocrypha and Pseudepigrapha of the Old Testament, *II, Oxford, 1913, p. 123-154. Le principal ouvrage actuel sur le sujet est en effet peu diffusé : c'est la thèse de M. Nagel,* La Vie grecque d'Adam et d'Ève, *I-III, Lille, 1974 (Université de Strasbourg II, 1972). État de choses regrettable, car ce dernier auteur a collationné de nombreux manuscrits inconnus de ses prédécesseurs, rendant du même coup leurs travaux souvent caducs; Nagel ne donne toutefois pas d'édition critique à proprement parler ni de traduction du pseudépigraphe. Pour les autres*

versions, on consultera en priorité W. Meyer, « Vita Adae et Evae », dans Abhandlungen der philosophisch-philologischen Classe der königlich bayerischen Akademie der Wissenschaften, *XIV, 3, Munich, 1878, p. 185-250, J.H. Mozley, « The Vita Adae »,* The Journal of theological studies, *30, 1929, p. 121-149, M.E. Stone,* The Penitence of Adam, *Louvain, 1981 (Corpus scriptorum christianorum orientalium 429-430, Scriptores armeniaci 13-14), J.-P. Mahé, « Le Livre d'Adam géorgien », dans* Studies in gnosticism and Hellenistic religions presented to G. Quispel, *Leyde, 1981, p. 227-260.*

La présente traduction a été faite sur un texte critique établi spécialement pour l'occasion (D. A. Bertrand, La Vie grecque d'Adam et Ève, *Introduction, texte, traduction et commentaire, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1987). Bien que médiocre, la numérotation de Wells, qui est pratiquement le seul à avoir subdivisé l'œuvre en versets, a été conservée telle quelle (sauf en* X, *4 et* XXXVIII, *5, où il s'écarte sans raison des chapitres préalablement définis par Tischendorf : lire respectivement* XI, *1 et* XXXIX, *1). Les additions, omissions, substitutions ou interversions dans la teneur du récit que le lecteur des pages suivantes remarquerait par comparaison avec les publications antérieures, sont des variantes dues dans la quasi-totalité des cas à une meilleure connaissance de la tradiction manuscrite.*

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

R. KABISCH, « Die Entstehungszeit der Apokalypse Mose », *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft*, 6, 1905, p. 109-134.

U. BIANCHI, « La Rédemption dans les livres d'Adam », *Numen*, 18, 1971, p. 1-8.

J. L. SHARPE, « The Second Adam in the Apocalypse of Moses », *The Catholic Biblical Quarterly*, 35, 1973, p. 35-46.

D. A. BERTRAND, « Le Destin post mortem des protoplastes selon la *Vie grecque d'Adam et Ève* », dans *La Littérature intertestamentaire*, Paris, 1985, p. 109-118.

[illegible] Abas [illegible]

[illegible] F. [illegible] [illegible] der [illegible] phisch-philol. [illegible] Classe [illegible] bayerischen Akademie der Wissenschaften [illegible] p. [illegible]

[illegible] The Journal of theological [illegible] A [illegible] M. E. Stone, The [illegible] Corpus scriptorum [illegible] Scriptores [illegible] [illegible] Studies in [illegible] and Hellenistic [illegible] Quispel [illegible]

La [illegible] critique [illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible] 1980, p. 109 [illegible]

HISTOIRE ET VIE D'ADAM ET ÈVE
RÉVÉLÉE PAR DIEU À SON SERVITEUR MOÏSE ET ENSEIGNÉE PAR L'ARCHANGE MICHEL. SEIGNEUR, BÉNIS !

Caïn et Abel

I [1] Voici l'histoire d'Adam et Ève après leur sortie du paradis. [2] Adam prit sa femme Ève, alla vers l'Orient et y demeura dix-huit ans et deux mois. [3] Après les avoir portés dans son sein, Ève enfanta deux fils, Adiaphôtos surnommé Caïn et Amilabés appelé Abel.

Titre. Cette suscription est secondaire, le titre primitif se trouvant peut-être en I, 1 ; elle est à l'origine de l'appellation *Apocalypse de Moïse,* souvent donnée à la *Vie grecque d'Adam et Ève.* Révélée par Dieu à son serviteur Moïse : une variante ajoute «lorsqu'il reçut les tables de la Loi de sa main» (*Exode,* XXXI, 18 ; etc.). Michel : l'un des «trois grands anges» nommément désignés par l'écrit ; voir la note sur XL, 2. Dans son état actuel, le pseudépigraphe revendique donc une autorité divine, mais le choix de Moïse comme dépositaire de la révélation marque son caractère exotérique : il ne s'agit que de fournir des détails complémentaires pour suppléer certains silences de l'enseignement mosaïque de *Genèse,* II-IV.

I 1. La sortie du paradis : *Genèse,* III, 23-24.
2. Allusion probable à un séjour temporaire à proximité du paradis, correspondant à une période de pénitence et de continence : rapprocher *Vie latine d'Adam et Ève,* I ; *Jubilés,* III, 32, 34. Alla vers l'Orient : d'après *Genèse,* III, 24 ; IV, 16.
3. La naissance de Caïn et d'Abel : *Genèse,* IV, 1-2. Seuls certains manuscrits précisent qu'Ève est enceinte après qu'Adam l'a «connue», mais la mention chronologique précédente exclut que les enfants aient le Diable pour père, à la suite d'une séduction charnelle dans le paradis ; toutefois la *Vie latine d'Adam et Ève,* XVIII, 3 ; XXII, 3 laisse entendre que Caïn et Abel sont respectivement fils de Satan et d'Adam. Le texte est de même muet sur le lieu des naissances, sans doute différent de l'étape antérieure ; selon la *Vie latine d'Adam et Ève,* XVIII, 1 à XXII, 3, le mauvais fils est enfanté en Occident, côté funeste, et le bon fils en

II [1] Après cela, alors qu'Adam et Ève étaient l'un avec l'autre sur leur couche, Ève dit à son seigneur Adam : [2] « Mon seigneur, j'ai vu en songe, cette nuit, le sang de mon fils Amilabés, surnommé Abel, gicler dans la bouche de son frère Caïn qui le but impitoyablement. Abel le suppliait de lui en laisser un peu ; [3] mais l'autre ne l'écoutait pas, et il but jusqu'à la dernière goutte. Le sang ne resta pas dans son ventre, mais rejaillit de sa bouche. » [4] Adam répondit : « Levons-nous et allons voir ce qu'il leur est arrivé, de peur que l'Ennemi ne les combatte. »

III [1] Ils s'en allèrent tous les deux et trouvèrent Abel assassiné de la main de son frère Caïn. [2] Dieu dit à

Orient, côté propice (voir la note sur XV, 2). Après les avoir portés dans son sein : la formule n'implique pas nécessairement la gémellité des deux frères, écartée d'ailleurs par la *Vie latine d'Adam et Ève,* XXI, 3 ; XXII, 3 ; au contraire, selon une variante, c'est à deux couples de jumeaux qu'Ève donne naissance, les deux garçons ayant chacun une sœur (rapprocher V, 1, qui indique qu'Adam a eu autant de filles que de fils). Adiaphôtos et Amilabés : ces noms secrets, qui ne sont pas attestés ailleurs, ont été déformés par les scribes et sont devenus énigmatiques ; d'après leur consonance, ils pourraient avoir signifié, entre autres hypothèses, « le Pieux » pour Abel (comparer *Matthieu,* XXIII, 35) et « le Lumineux » pour Caïn (dans la *Vie latine d'Adam et Ève,* XXI, 3, celui-ci brille miraculeusement à la naissance).

II 2-3. Ce songe prémonitoire d'un allégorisme transparent est du type de ceux du cycle de Joseph (*Genèse,* XXXVII, 6-8, 9-10 ; XL, 9-13, 16-19 ; etc.).

2. Mon seigneur : ainsi qu'en IX, 2 ; XXI, 3, dans le sens de « mon maître », « mon mari », comme Sarah parlant d'Abraham (*Genèse,* XVIII, 12 ; voir *I Pierre,* III, 6). Le sang est le siège de la vie, l'âme même (*Genèse,* IX, 4 ; *Lévitique,* XVII, 11 ; *Deutéronome,* XII, 23) ; boire le sang de quelqu'un, c'est donc l'anéantir (*Ézéchiel,* XXXIX, 17-19 ; en un sens, *I Chroniques,* XI, 19).

3. La « bouche » qui doit recueillir le sang d'Abel est celle de la terre, selon l'expression de *Genèse,* IV, 11.

4. Dans la *Vie grecque d'Adam et Ève,* l'Adversaire, parfois appelé simplement « le Diable » (XV, 3 ; XVI, 1-2, 5 ; XVII, 4 ; XXI, 3) ou nommément « Satan » (XVII, 1), est souvent désigné comme « l'Ennemi » (II, 4 ; VII, 2 ; XV, 1 ; XXV, 4 ; XXVIII, 3), inspiré par l'« inimitié » (XXV, 4 ; XXVI, 4) et occupé à « combattre » la race humaine (II, 4 ; XXVIII, 3 ; variantes sur X, 1).

III 1. L'assassinat d'Abel : *Genèse,* IV, 8.

2. Le sens précis de ce message n'est pas sûr, mais il s'agit sans doute pour l'essentiel d'indiquer que c'est Seth et non plus Caïn qui sera l'héritier des promesses et le transmetteur des traditions. Le mystère que tu sais : peut-être le don futur de l'arbre de vie, autrement dit de la résurrection (voir surtout XXVIII, 3-4) ; différemment, selon la *Vie*

l'archange Michel : «Dis à Adam : "Le mystère que tu sais, ne le révèle pas à ton fils Caïn, car c'est un fils de la colère. Mais ne t'afflige pas : je te donnerai à sa place un autre fils ; c'est lui qui fera connaître tout ce que tu as fait. Ne dis donc rien à Caïn."» [3] Ainsi parla Dieu à son archange. Adam garda la parole dans son cœur, et Ève fit comme lui. Mais ils étaient dans l'affliction à cause de leur fils Abel.

IV [1] Après cela, Adam connut sa femme ; elle conçut dans son sein et enfanta Seth. [2] Adam dit à Ève : «Voici, nous avons engendré un fils à la place d'Abel qu'a tué Caïn : rendons gloire et sacrifions à Dieu.»

Maladie d'Adam

V [1] Adam eut trente fils et trente filles. Il vécut neuf cent trente ans. [2] Il tomba malade et s'écria d'une voix forte : «Que viennent à moi tous mes fils, afin que je les voie avant de mourir !» [3] Tous s'assemblèrent ; car ils s'étaient répartis sur la terre en trois colonies. [4] Son

latine d'Adam et Ève, XXIX, 2-10, les «mystères» qu'Adam révélera à Seth sont ceux qu'il a vus après avoir mangé de l'arbre de la connaissance et qui sont constitués par la succession des événements à venir. Fils de la colère : sémitisme pour «colérique» (expression analogue en *Éphésiens,* II, 3) ; ce trait de Caïn : *Genèse,* IV, 5-6. À sa place : ici plutôt celle de Caïn que celle d'Abel, contrairement à IV, 2. Tout ce que tu as fait : la plupart des manuscrits ont «tout ce que tu feras» ; c'est bien Seth qui façonnera les tables commémoratives de l'histoire de la Chute, d'après la *Vie latine d'Adam et Ève,* LI, 3.

3. Garda la parole dans son cœur : c'est-à-dire en mémoire, pour l'avenir, comme en *Daniel,* VII, 28 ou *Luc,* II, 19.

IV 1-2. La naissance de Seth : *Genèse,* IV, 25.

2. Sacrifions à Dieu : comme la Loi le prescrit après une naissance (*Lévitique,* XII, 6-8 ; voir *Luc,* II, 24) ; ce détail anachronique montre que l'écrit ne conteste pas le culte traditionnel (rapprocher XXIX, 3).

V 1. La descendance d'Adam : *Genèse,* V, 4, mais sans chiffrage précis (mêmes nombres en revanche à propos d'un autre personnage en *Juges,* XII, 9). La longévité d'Adam : *Genèse,* V, 5.

2. Motif littéraire de la convocation de ses enfants par un patriarche déclinant : comparer, par exemple, l'épisode correspondant de la vie de Jacob (*Genèse,* XLVIII, 1 ; XLIX, 1-2). La maladie ne saurait être que le commencement de la mort.

3. Trois colonies : allusion à la répartition de la terre entre Sem, Cham et Japhet, les trois fils de Noé, d'après *Genèse,* IX, 19 ; X, 5, 25

fils Seth lui dit : «Mon père Adam, quel est ton mal?» [5] Il répondit : «Mes chers enfants, une grande souffrance m'étreint.» Ils lui dirent : «Qu'est-ce que la souffrance, qu'est-ce que la maladie?»

VI [1] Seth reprit la parole et lui dit : «Tu t'es souvenu, père, du paradis et de ce que tu y mangeais, et cela t'a affligé, n'est-ce pas? [2] S'il en est ainsi, révèle-le-moi : j'irai te chercher un fruit du paradis. Je mettrai de l'ordure sur ma tête, je pleurerai et j'implorerai ; le Seigneur m'écoutera et enverra son ange, et je te rapporterai de quoi mettre fin à ta souffrance.» [3] Adam lui répondit : «Non, mon fils Seth, maladie et souffrances pour moi!» Seth lui dit : «Comment donc cela t'est-il arrivé?»

Récit d'Adam

VII [1] Adam répondit : «Lorsque Dieu nous créa, moi et votre mère — c'est à cause d'elle que je meurs —,

(voir aussi *Jubilés*, VIII, 8-11) ; à noter cependant que selon la chronologie biblique cette division est postérieure au déluge, et donc à la mort d'Adam. Addition au verset : «Et tous vinrent à la porte de la maison où Adam allait prier Dieu» ; il est possible que l'auteur de cette glose ait pensé à un premier modèle du futur Temple (comparer *Vie latine d'Adam et Ève*, XXX, 2).

5. Seth et ses frères sont censés ignorer les conséquences de la Chute que sont le vieillissement et la mort.

VI 1. La nourriture paradisiaque d'Adam : *Genèse*, I, 29 ; II, 16 ; voir aussi la note sur XXIX, 5.

2. Se mettre «de l'ordure», ou «de la terre» (comme en IX, 3), sur la tête n'est pas ici la manifestation de deuil des textes anciens, mais un acte de contrition pour appuyer une requête qu'on adresse à Dieu : voir par exemple *I Maccabées*, XI, 71 ; *II Maccabées*, X, 25 ; XIV, 15.

VII 1. Début d'un bref récit de la Chute mis dans la bouche d'Adam (VII-VIII) à comparer avec la relation beaucoup plus détaillée faite par Ève (XV-XXX). C'est à cause d'elle que je meurs : selon cette incise, Ève serait l'unique ou du moins la principale coupable de la transgression ; rapprocher IX, 2 ; XIV, 2 ; XXXII, 2 ; *Vie latine d'Adam et Ève*, III, 2 ; XVIII, 1 ; XXXV, 2-3 ; XLIV, 2 ; *Ecclésiastique*, XXV, 24 ; *II Hénoch*, XXX, 18 (recension longue) ; *I Timothée*, II, 14, et opposer XXVII, 2 ; *Vie latine d'Adam et Ève*, VIII, 2 ; *II Baruch*, XVII, 3 ; LIV, 15 ; *Romains*, V, 12, 15 ; *I Corinthiens*, XV, 21-22. Les instructions de Dieu à l'homme et à la femme : *Genèse*, II, 16-17.

il nous donna toutes les plantes du paradis, mais pour ce qui est d'une seule, il nous défendit d'en manger — c'est aussi à cause d'elle que nous mourons. [2] L'heure approcha pour les anges qui veillaient sur votre mère de monter adorer le Seigneur. L'Ennemi lui donna de l'arbre et elle en mangea ; il savait que ni moi ni les saints anges n'étions auprès d'elle. [3] Ensuite elle m'en fit manger à moi aussi.

VIII [1] «Dieu s'irrita contre nous ; le Maître vint dans le paradis, m'appela d'une voix terrible et dit : "Adam, où es-tu ? et pourquoi te seras-tu caché loin de ma face ? Une construction pourra-t-elle être cachée à celui qui l'a construite ?" [2] Il poursuivit : "Puisque tu as abandonné mon alliance, j'ai décidé d'infliger à ton corps soixante-douze plaies." Telle plaie cause une première maladie, les maux des yeux, telle autre une deuxième, ceux de l'ouïe, et ainsi de suite pour toutes les plaies portant atteinte au corps.»

La quête de l'arbre de vie

IX [1] En disant cela à ses fils, Adam poussa un grand gémissement ; il reprit : «Que faire ? je suis dans une

2. Les anges veillant sur Ève : plus précisément, ce sont deux anges qui sont affectés au premier couple, selon la *Vie latine d'Adam et Ève,* XXXIII, 1 ; sur cette doctrine des anges gardiens, voir surtout *Jubilés,* XXXV, 17 ; *I Hénoch,* C, 5 ; *Matthieu,* XVIII, 10 ; *Actes des apôtres,* XII, 15. Le Diable profitant de l'isolement d'Ève pendant le culte divin : comparer *Protévangile de Jacques,* XIII, 1, où Adam lui-même s'est éloigné pour la prière de louange. Elle en mangea : *Genèse,* III, 6.

3. Elle m'en fit manger : *Genèse,* III, 6.

VIII 1. Dieu à la recherche d'Adam : d'après *Genèse,* III, 8-9. Une construction pourra-t-elle être cachée à celui qui l'a construite ? : métaphore commune, déjà présente en *Genèse,* II, 22 ; pour l'idée que personne ne peut échapper au regard du Créateur, voir *Jérémie,* XXIII, 24 ; *Psaumes,* CXXXIX, 7-12.

2. Soixante-douze plaies : autant sans doute que de parties du corps (comparer *Vie latine d'Adam et Ève,* XXXIV, 1 et, en un sens, *Testament d'Abraham,* A, XX) ; *var.* «soixante-dix plaies». En ponctuant autrement, on peut aussi placer la dernière phrase dans la bouche de Dieu, ou encore dans celle du narrateur : mais elle appartient plutôt à Adam, en tant que réponse à la question de V, 5. Les maux des yeux : c'est aussi la cécité qui semble frapper en priorité les patriarches Isaac (*Genèse,* XXVII, 1) et Jacob (*Genèse,* XLVIII, 10).

grande affliction. » [2] Ève se mit à pleurer et dit : « Mon seigneur Adam, donne-moi donc la moitié de ta maladie à assumer, car c'est à cause de moi que cela t'est arrivé, c'est à cause de moi que tu te trouves dans des peines. » [3] Adam lui répondit : « Rends-toi donc avec notre fils Seth près du paradis ; mettez-vous de la terre sur la tête et pleurez, en priant Dieu qu'il me prenne en pitié et qu'il envoie au paradis son ange donner pour moi de l'arbre d'où coule l'huile : tu m'en rapporteras, je m'oindrai et j'en finirai avec ma maladie. »

X [1] Seth et Ève se rendirent vers les régions du paradis. Et Ève vit son fils aux prises avec une bête qui le combattait. [2] Elle se mit à pleurer et dit : « Malheureuse que je suis ! si je parviens au jour de la résurrection, tous ceux qui auront péché me maudiront en disant : "Ève n'a pas gardé le commandement de Dieu." » [3] Elle dit à la bête : « Ô bête mauvaise, ne

IX 2. La moitié de ta maladie : *var.* « la moitié de ta souffrance » ; pour l'idée d'un transfert possible des maux, voir *Isaïe,* LIII, 4 ; *Ézéchiel,* IV, 4-6.

3. Passage très proche de VI, 2 ; remarquer toutefois la progression : Adam ne demande pas ce qu'il a refusé en VI, 3, un fruit quelconque du paradis, mais il souhaite maintenant ce qui seul pourrait le guérir, « l'arbre d'où coule l'huile ». Il s'agit de l'arbre de vie (XIX, 2 ; XXII, 4 ; XXVIII, 2, 4 ; *Genèse,* II, 9 ; III, 22, 24), assimilé à un olivier (XIII, 1-2 ; *Vie latine d'Adam et Ève,* XXXVI, 2 ; XL ; XLI, 3 ; comparer *II Hénoch,* VIII, 4).

X 1. Début d'un épisode illustrant l'hostilité des animaux envers l'homme (X-XII) : les bêtes, soumises à Adam et à Ève avant la Chute (X, 3 ; *Genèse,* I, 26, 28 ; *Psaumes,* VIII, 7-9 ; *Sagesse de Salomon,* IX, 2 ; *Ecclésiastique,* XVII, 4), sont entraînées par leur transgression (XI, 1), changent de nature (XI, 2) et entrent en rébellion (XXIV, 4), à l'instar du serpent (XXVI, 4 ; *Genèse,* III, 15) ; le développement rejoint par ailleurs le thème folklorique de l'agression par un animal du héros en voyage de quête (comparer *Tobit,* VI, 2). Une bête : quelques manuscrits précisent « sauvage et fauve, autrement dit l'Adversaire, le Diable », tandis que la *Vie latine d'Adam et Ève,* XXXVII, 1, 3 ; XLIV, 1 glose « le Serpent » ; ces identifications secondaires altèrent le sens du récit en en faisant un combat contre l'Ennemi (voir la note sur II, 4).

2. Ève s'accuse d'avoir introduit par sa désobéissance la violence dans le monde.

3. L'image de Dieu : l'homme, fait à la ressemblance du Créateur (*Genèse,* I, 26-27), et plus particulièrement Seth, engendré à l'image d'Adam (*Genèse,* V, 3), lui-même créé à celle de Dieu (*Genèse,* V, 1) ; voir aussi XII et la note sur XXXIII, 5. La soumission des animaux procède précisément de la ressemblance de l'homme avec Dieu, d'après *Genèse,* I, 26 ; *Ecclésiastique,* XVII, 3-4 ; etc.

craindras-tu pas de combattre l'image de Dieu? Comment se fait-il que ta bouche se soit ouverte, que tes dents aient forci, que tu ne te sois pas souvenue de la soumission dont tu faisais preuve pour commencer envers l'image de Dieu?»

XI [1] Alors la bête s'écria : «Ève, ce n'est pas à nous qu'il faut adresser tes prétentions et tes plaintes, mais à toi-même, puisque c'est ta conduite qui a fait autorité pour les bêtes. [2] Comment se fait-il que ta bouche se soit ouverte pour manger de l'arbre dont Dieu t'avait défendu de manger? Voilà pourquoi nous avons nous aussi changé de nature. [3] Tu ne pourras donc rien rétorquer, si j'entreprends de te confondre.»

XII [1] Seth dit à la bête : «Ferme la bouche, tais-toi et éloigne-toi de l'image de Dieu jusqu'au jour du Jugement.» [2] Alors la bête lui répondit : «Soit, je m'éloigne de l'image de Dieu.» Et elle s'en retourna vers son repaire.

XIII [1] Seth et Ève arrivèrent près du paradis. Ils se mirent à pleurer, en priant Dieu qu'il envoie son ange leur donner l'huile de miséricorde. [2] Dieu envoya l'archange Michel dire à Seth : «Homme de Dieu, ne te mets pas en peine de prier ainsi au sujet de l'arbre où coule l'huile pour oindre ton père Adam : tu ne l'auras

XI 1. Qui a fait autorité : ou «qui constitue un précédent».
2. Manger de l'arbre : *Genèse,* iii, 6. La défense divine : *Genèse,* ii, 17.

XII 2. Addition avant la dernière phrase : «Puis la bête s'enfuit en le laissant blessé.» Son repaire : la plupart des manuscrits ont «sa tente».

XIII 1. L'huile de miséricorde : celle de l'arbre de vie, assimilé à un olivier (voir la note sur ix, 3) ; il y a un jeu de mots entre «huile» (grec *élaion*) et «miséricorde» (grec *éléos*).
2. Comme Dieu l'avait signifié à Adam lors de son expulsion du paradis, celui-ci ne jouira de l'onction ou du fruit de l'arbre de vie qu'au temps eschatologique de la résurrection (xxviii, 3-4) ; après «maintenant», certains manuscrits ajoutent dans ce sens une petite apocalypse que son caractère juif invite à considérer comme ancienne (v. 3-5) : «mais dans les derniers temps. Alors toute chair ressuscitera, depuis Adam jusqu'aux hommes de ce grand jour, du moins ceux qui seront un peuple saint. On leur donnera toutes les délices du paradis ; Dieu sera au milieu d'eux et ils ne seront plus pécheurs devant lui, car on leur enlèvera leur cœur mauvais et on leur donnera un cœur formé au bien et au culte de Dieu seul.»

pas maintenant. [6] Mais retourne-t'en vers ton père, car la mesure de vie qui lui a été impartie sera révolue dans trois jours, et tu dois contempler la terrible ascension de son âme quand elle le quittera. »

XIV [1] Ayant dit cela, l'ange les quitta. Seth et Ève revinrent à la tente où Adam gisait. [2] Adam dit à Ève : « Ève, qu'as-tu perpétré contre nous ? Tu as amené sur nous une grande colère, la mort qui domine toute notre espèce. » [3] Il poursuivit : « Appelle tous nos enfants et les enfants de nos enfants et révèle-leur les circonstances de notre transgression. »

Récit d'Ève : les trois tentations

XV [1] Alors Ève leur dit : « Écoutez, vous tous mes enfants et les enfants de mes enfants, et je vous révélerai comment l'Ennemi nous a trompés. [2] Voici : lorsque nous gardions le paradis, chacun de nous gardait le domaine que Dieu lui avait attribué ; pour ma part, je gardais dans mon lot le Sud et l'Ouest. [3] Le Diable se rendit dans le lot d'Adam, où étaient les animaux mâles :

6. Trois jours : selon une variante, « cinq jours et demi », au terme desquels l'huile de miséricorde et le fruit du paradis sont accordés à Adam, étant entendu que ce laps de temps compte pour « cinq mille cinq cents ans..., le jour du Seigneur équivalant à mille ans » (*Psaumes,* XC, 4 ; *II Pierre,* III, 8) ; il s'agit là d'un développement chrétien spéculant sur l'intervalle chronologique entre Adam et Jésus (rapprocher l'interpolation parallèle de la *Vie latine d'Adam et Ève,* XLII, 2-5). L'ascension de l'âme d'Adam : voir XXXII, 3 à XXXVII, 6.

XIV 2. L'universalité de la mort à la suite du péché originel : *Livre des Antiquités bibliques,* XIII, 8 ; *IV Esdras,* VII, 118 ; *Romains,* V, 12, en référence à *Genèse,* II, 17 ; III, 19.

XV 1. Début d'un long récit de la Chute mis dans la bouche d'Ève (XV-XXX) et constitué en grande partie d'une paraphrase de *Genèse,* III.

2-3. Le partage du paradis en deux zones séparant Adam d'Ève et les animaux mâles des animaux femelles est l'expression de la continence originelle prêtée aux créatures.

2. La garde du paradis : *Genèse,* II, 15. Le sud et l'ouest sont en général les directions néfastes, et ici du moins les régions inférieures du paradis : opposer, par exemple, *I Hénoch,* XXIV, 4-6 ; XXV, 1-6 ; XXXII, 2-6, où les arbres salutaires de la vie et de la sagesse sont respectivement situés au nord et à l'est.

3. C'est le Diable et non le serpent qui va être la cause première de la Chute, à la différence de *Genèse,* III, 1. Dans le lot d'Adam : car le

car Dieu avait réparti les animaux, il avait donné tous les mâles à votre père et m'avait donné toutes les femelles.

XVI [1] «Le Diable parla ainsi au serpent : "Viens donc vers moi." Et le serpent alla vers lui. [2] Le Diable lui dit : "J'ai entendu dire que tu étais le plus sensé de tous les animaux et je viens m'entretenir avec toi. [3] Pourquoi manges-tu de l'ivraie d'Adam et non des fruits du paradis? Allons, faisons-le expulser du paradis comme il nous en a fait aussi expulser." [4] Le serpent lui répondit : "Je crains que Dieu ne s'irrite contre moi." [5] Le Diable lui dit : "Ne crains pas ; sers-moi d'enveloppe et je prononcerai par ta bouche des paroles pour les tromper."

XVII [1] «Aussitôt le serpent se suspendit aux murs du paradis. Lorsque les anges de Dieu montèrent adorer, Satan survint sous l'apparence d'un ange, et chantant Dieu comme les anges. [2] Je me penchai par-dessus le mur et le vis semblable à un ange. Il me dit : "Es-tu Ève?" Je lui répondis : "Oui." [3] Il me dit : "Que fais-tu dans le paradis?" Je lui répondis : "Dieu

serpent, que le Diable s'apprête à rejoindre, est de genre masculin, aussi bien en hébreu qu'en grec.

XVI 1. Début d'une relation de la tentation du serpent (XVI), d'Ève (XVII-XX) et d'Adam (XXI). Une variante précise que le mobile du Diable est la jalousie, comme le fait *Sagesse de Salomon,* II, 24.

2. Le plus sensé de tous les animaux : *Genèse,* III, 1.

3. L'ivraie d'Adam : désignation méprisante du produit de ses cultures (voir *Genèse,* II, 15). Et non des fruits du paradis : littéralement, «et non du paradis». Comme il nous en a fait aussi expulser : le texte sous-entend que le Diable, ainsi que ses anges (et non le serpent, hôte actuel du lot d'Adam), ont été déjà chassés du paradis ; ils en auraient été exclus pour avoir refusé d'adorer l'homme nouvellement créé à l'image de Dieu, selon un développement circonstancié de la *Vie latine d'Adam et Ève,* XII-XVI.

4. Je crains que Dieu ne s'irrite contre moi : leitmotiv repris ensuite par Ève (XVIII, 2) et par Adam (XXI, 4).

XVII 1-2. Satan déguisé en ange : même donnée chez Paul, en *II Corinthiens,* XI, 3, 14 ; voir aussi *Vie latine d'Adam et Ève,* IX, 1.

1. L'adoration des anges : la liturgie céleste fait qu'Ève va se trouver seule (voir la note sur VII, 2).

2. Je me penchai : traditionnellement, attitude de la femme saisie d'un désir coupable (*Proverbes,* VII, 6 [Septante] ; *Joseph et Aséneth,* V, 2 ; etc.).

nous y a placés pour le garder et pour en manger les fruits." [4] Le Diable reprit par la bouche du serpent : "Vous faites bien, mais vous ne mangez pas de toutes les plantes." [5] Je lui répondis : "Si, nous mangeons de toutes, à l'exception d'une seule qui est au milieu du paradis et dont Dieu nous a défendu de manger, car autrement nous mourrions."

XVIII [1] «Alors le serpent me dit : "Sur la vie de Dieu, je m'afflige à votre sujet, car je ne veux pas vous laisser dans l'ignorance. Allons, mange donc et prends conscience de la valeur de l'arbre." [2] Je lui répondis : "Je crains que Dieu ne s'irrite contre moi, ainsi qu'il nous l'a dit." [3] Il me dit : "Ne crains pas : dès que tu mangeras, tes yeux s'ouvriront et tu seras comme un dieu, connaissant le bien et le mal. [4] Sachant que vous seriez semblables à lui, Dieu vous a jalousés et a dit : 'Vous n'en mangerez pas.' [5] Quant à toi, fie-toi à la plante et tu verras une grande gloire." [6] Mais je craignis de prendre du fruit. Il me dit : "Suis-moi donc et je t'en donnerai."

XIX [1] «J'ouvris, il entra dans le paradis et passa devant moi. Il circula un peu, se tourna vers moi et dit : "Je me suis ravisé et je ne t'en donnerai pas à manger si tu ne me jures pas d'en donner aussi à ton mari." [2] Je lui répondis : "Je ne connais pas de serment par lequel te jurer, mais ce que je sais, je te le dis : par le trône du Maître, par les Chérubins et par l'arbre de vie, j'en donnerai aussi à mon mari." [3] Quand il eut obtenu de moi ce serment, il alla mettre sur le fruit qu'il me donna

3. La garde du paradis : *Genèse,* II, 15. En manger les fruits : littéralement, «en manger».

4-5. Le dialogue du Diable et d'Ève : *Genèse,* III, 1-3.

4. Par la bouche du serpent : voir XVI, 5 et la note sur XXI, 3.

XVIII 1. Sur la vie de Dieu : formule de serment, voir par exemple *I Samuel,* XXV, 34. *Add.* «vous êtes comme des bestiaux», «vous êtes comme des insensés», peut-être selon *Psaumes,* XLIX, 13, 21. La valeur de l'arbre : d'après *Genèse,* III, 6.

3-4. La promesse de clairvoyance et la jalousie de Dieu : *Genèse,* III, 5.

XIX 2. Le serment par le trône de Dieu : voir *Matthieu,* V, 34 ; XXIII, 22.

3. La convoitise comme principe du péché : comparer *Jacques,* I, 15. Je pris du fruit et mangeai : *Genèse,* III, 6.

à manger le venin de sa malice, c'est-à-dire la convoitise — la convoitise est en effet le principe de tout péché. J'inclinai la branche vers la terre, pris du fruit et mangeai.

XX [1] « À l'instant même mes yeux s'ouvrirent et je sus que j'étais dénudée de la justice dont j'avais été revêtue. [2] Je me mis à pleurer et dis au serpent : "Pourquoi as-tu fait cela et m'as-tu aliéné ma gloire?" [3] Je pleurais aussi à cause du serment. Quant à lui, il descendit de la plante et disparut. [4] J'eus beau chercher dans mon domaine un feuillage afin de couvrir ma honte, je n'en trouvai pas : le feuillage de toutes les plantes de mon domaine était tombé, à la seule exception de celui du figuier. [5] Je lui pris donc des feuilles et me fis un pagne.

XXI [1] « À l'instant même je m'écriai : "Adam, Adam, où es-tu? Viens donc vers moi, je te montrerai un grand mystère." [2] Et lorsque votre père vint, je lui dis des paroles de forfaiture qui nous ont fait déchoir d'une grande gloire. [3] En effet, dès qu'il vint, j'ouvris la bouche, mais c'était le Diable qui parlait, et je commençai à lui insinuer ceci : "Allons, mon seigneur Adam, écoute-moi, mange du fruit de l'arbre dont Dieu

XX 1. Les yeux dessillés et l'éveil de la pudeur : *Genèse,* III, 7. La nudité morale consécutive à la transgression : *III Baruch,* IV, 16. La justice est ici l'état de l'homme sans péché ; elle est par ailleurs souvent comparée à un vêtement : *Isaïe,* LXI, 10 ; *Psaumes,* CXXXII, 9 ; *Job,* XXIX, 14 ; *Sagesse de Salomon,* V, 18 ; etc.

2. Ma gloire : Ève est privée de cela même qu'elle espérait accroître (XVIII, 5) ; voir aussi la note sur XXI, 6.

4-5. Le pagne de feuilles de figuier : *Genèse,* III, 7.

4. La chute des feuilles (il faut comprendre qu'elles sont desséchées et inutilisables) symbolise la mort de l'homme sans Dieu, comme à l'inverse leur repousse annonce la vie qui accompagne le Créateur (XXII, 3).

5. À la fin du verset, très intéressante précision de certains manuscrits, peut-être ancienne bien que mal attestée : « C'était avec la plante même dont j'avais mangé » ; l'arbre défendu, l'arbre de la connaissance de *Genèse,* II, 17, serait donc un figuier, Ève devant précisément se vêtir de la plante à l'origine de son dépouillement.

XXI 2. Les « paroles de forfaiture » de la tentation originelle : comparer *Psaumes de Salomon,* IV, 9.

3. Le Diable parle à Adam par la bouche d'Ève comme il a parlé à Ève par celle du serpent (XVII, 4). L'arbre défendu : *Genèse,* II, 17. Tu seras comme un dieu : *Genèse,* III, 5.

nous a dit de ne pas manger et tu seras comme un dieu." [4] Votre père répondit : "Je crains que Dieu ne s'irrite contre moi." Je lui dis : "Ne crains pas : dès que tu mangeras, tu auras la connaissance du bien et du mal." [5] Je le persuadai bientôt et il mangea. Ses yeux s'ouvrirent et il connut sa nudité. [6] Il me dit : "Femme mauvaise, qu'as-tu perpétré contre nous ? Tu m'as aliéné la gloire de Dieu."

Récit d'Ève : les trois condamnations

XXII [1] « À l'instant même nous entendîmes l'archange Michel sonner de la trompette et appeler les anges en disant : [2] "Ainsi parle le Seigneur : 'Venez avec moi dans le paradis pour entendre par quelle sentence je vais juger Adam.'" Lorsque nous entendîmes l'archange sonner de la trompette, nous nous dîmes : "Voici que Dieu vient dans le paradis pour nous juger." Nous fûmes saisis de crainte et nous nous cachâmes. [3] Dieu vint dans le paradis monté sur un char de Chérubins, tandis que les anges le chantaient. Quand il arriva, toutes les plantes se mirent à fleurir, aussi bien dans le lot d'Adam que dans le mien. [4] Et le trône de Dieu s'était immobilisé là où était l'arbre de vie.

4. Tu auras la connaissance du bien et du mal : *Genèse,* III, 5.
5. Adam séduit et ses yeux dessillés : *Genèse,* III, 6-7.
6. L'homme dépossédé de la gloire de Dieu (c'est-à-dire de l'éclat visible de la sainteté divine) : XX, 2 ; XXI, 2 ; *III Baruch,* IV, 16 ; *Romains,* III, 23.

XXII 1-2. C'est par la trompette que les anges annoncent l'heure du Jugement : voir *Matthieu,* XXIV, 31 ; *I Corinthiens,* XV, 52 ; *I Thessaloniciens,* IV, 16 ; *Apocalypse de Jean,* VIII, 2 ; etc.
2. Nous nous cachâmes : *Genèse,* III, 8.
3-4. Le char de Chérubins sert de trône à Dieu dans d'innombrables textes, par exemple *Ézéchiel,* I, 4-28 ; X ; *Ecclésiastique,* XLIX, 8 ; *Vie latine d'Adam et Ève,* XXV, 3 ; *I Hénoch,* XIV, 18 ; *II Hénoch,* XXI, 2 ; *Apocalypse d'Abraham,* XVIII ; *III Hénoch,* XXIV, 1 ; *Liturgie angélique* (« Le Char divin ») ; le thème peut se combiner avec celui de Iahvé chevauchant les vents, ainsi en XXXVIII, 3 ; *Psaumes,* XVIII, 11 ; CIV, 3 ; etc. (mais voir la note sur XXXIII, 2).
3. La floraison des plantes : voir la note sur XX, 4.
4. Où était l'arbre de vie : c'est là que se tient Dieu quand il séjourne au paradis (*II Hénoch,* VIII, 3).

XXIII [1] «Dieu appela Adam en disant : "Adam, où t'es-tu caché? Penses-tu que je ne peux pas te trouver? Une construction sera-t-elle cachée à celui qui l'a construite?" [2] Alors votre père répondit ainsi : "Non, Seigneur, nous ne nous cachons pas de toi dans la pensée que tu ne peux pas nous trouver; mais j'ai eu honte parce que je suis nu, et je crains ta puissance, Maître." [3] Dieu lui dit : "Qui t'a montré que tu étais nu? À moins que tu n'aies abandonné le commandement que je t'avais donné à garder?" [4] Adam se souvint alors de la parole que je lui avais dite : "Je ferai en sorte que tu ne coures aucun risque auprès de Dieu." Il se tourna vers moi et dit : "Pourquoi as-tu fait cela?" [5] Je répondis : "Le serpent m'a trompée."

XXIV [1] «Dieu dit à Adam : "Puisque tu n'as pas écouté mon commandement et que tu as écouté ta femme, maudite soit la terre à cause de toi! [2] Tu la travailleras, mais elle n'aura plus sa fécondité et elle fera croître pour toi épines et ronces; c'est à la sueur de ton visage que tu mangeras ton pain. Tu seras dans des peines multiples : l'amertume t'accablera et tu ne goûteras pas la douceur, [3] accablé par la chaleur et oppressé par le froid. [4] Et les animaux que tu dominais s'agiteront et se soulèveront contre toi, parce que tu n'as pas gardé mon commandement."

XXV [1] «Puis le Seigneur se tourna vers moi et dit : "Puisque tu as écouté le serpent et que tu n'as pas

XXIII 1. L'appel de Dieu : *Genèse,* III, 9. Une construction : voir la note sur VIII, 1.

2. La réponse d'Adam : *Genèse,* III, 10. J'ai eu honte, je crains : on a rétabli l'ordre de ces deux locutions interverties par les manuscrits.

3. L'interrogatoire de Dieu : *Genèse,* III, 11.

4-5. Il se tourna vers moi et dit : «Pourquoi as-tu fait cela?» Je répondis : «Le serpent m'a trompée» : d'après *Genèse,* III, 13; variantes harmonisantes pour ces quatre phrases finales : «Puis Dieu se tourna vers moi et dit : "Pourquoi as-tu fait cela?" Je me souvins moi aussi de la parole du serpent et répondis : "Le serpent m'a trompée."»

XXIV 1-2. Début des verdicts prononcés contre Adam (XXIV), Ève (XXV) et le serpent (XXVI), dans l'ordre inverse de celui de *Genèse,* III, 14-19. La condamnation d'Adam : *Genèse,* III, 17-19, avec contamination de *Genèse,* IV, 12.

3. Souffrir de la chaleur et du froid : comparer *Genèse,* XXXI, 40.

4. La rébellion des animaux : voir la note sur X, 1.

XXV 1-4. La condamnation d'Ève : *Genèse,* III, 16.

écouté mon commandement, tu seras dans des peines et des souffrances intolérables. [2] Tu enfanteras tes enfants dans les péripéties : en l'espace d'une seule heure, tu pourras être près d'enfanter et perdre la vie, tant seront grandes ton angoisse et tes douleurs. [3] Tu avoueras ta faute jusqu'à dire : 'Seigneur, Seigneur, sauve-moi et je ne retournerai plus au péché de la chair.' [4] C'est donc sur tes paroles que je te jugerai, eu égard à l'inimitié que l'Ennemi a conçue contre toi. Mais tu retourneras vers ton mari et il dominera sur toi."

XXVI [1] «Après m'avoir dit cela, il dit au serpent dans une grande colère : "Puisque tu as fait cela, que tu as servi d'enveloppe ingrate jusqu'à ce que tu aies égaré ceux dont le cœur était faible, maudit sois-tu parmi tous les bestiaux ! [2] Tu seras privé de la nourriture dont tu usais et tu mangeras de la poussière tous les jours de ta vie. Tu marcheras sur le poitrail et sur le ventre ; tu seras privé de tes mains et de tes pieds, [3] et il ne te sera laissé ni oreille, ni aile, ni un seul des membres qu'ont ceux que tu as séduits dans ta malice et que tu as fait expulser du paradis. [4] Je mettrai une inimitié entre toi et leur descendance : celle-ci te visera à la tête et, toi, tu la viseras au talon jusqu'au jour du Jugement."

1. Des peines : la plupart des manuscrits ont «des vanités».

3. Le péché de la chair : euphémisme rare pour l'union sexuelle, dont la femme s'imagine pouvoir s'abstenir, sous l'effet de ses douleurs de parturiente, mais à laquelle elle retourne ensuite nécessairement, selon la sentence édictée par Dieu (XXV, 4).

4. Pour la première phrase, traduction conjecturale d'un texte peu clair. L'inimitié de l'Ennemi : *Genèse,* III, 15.

XXVI 1-4. La condamnation du serpent : *Genèse,* III, 14-15.

1. Tu as servi d'enveloppe : voir XVI, 5. Ingrate : *var.* «vile», «nuisible», peut-être selon *Osée,* VIII, 8.

2-3. Le serpent est censé avoir eu à l'origine un aspect humain, voire angélique : comparer *Apocalypse d'Abraham,* XXIII, 5.

2. La nourriture dont tu usais : voir XVI, 3.

4. Celle-ci : leur descendance, bien que, comme dans la Septante, le pronom masculin s'accorde mal avec le nom neutre qu'il représente.

Récit d'Ève : les trois requêtes

XXVII [1] «Ayant dit cela, il ordonna à ses anges de nous expulser du paradis. [2] Comme on nous chassait et que nous nous lamentions, votre père Adam supplia les anges en disant : "Permettez-moi un peu de supplier Dieu, de façon qu'il me prenne en pitié et me fasse miséricorde, car c'est moi seul qui ai péché." [3] Ils cessèrent de le chasser, et Adam s'écria en poussant des plaintes : "Pardonne-moi, Seigneur, ce que j'ai fait." [4] Alors le Seigneur dit à ses anges : "Pourquoi avez-vous cessé d'expulser Adam du paradis? Est-ce moi qui ai péché, ou ai-je mal jugé?" [5] Alors les anges se prosternèrent à terre et adorèrent le Seigneur en disant : "Tu es juste, Seigneur, et tu juges avec droiture."

XXVIII [1] «Le Seigneur se tourna vers Adam et dit : "Je ne te laisserai plus désormais dans le paradis." [2] Adam répondit : "Seigneur, donne-moi de la plante de vie pour que j'en mange avant d'être expulsé." [3] Alors le Seigneur parla ainsi à Adam : "Tu n'en prendras pas maintenant ; et il a été enjoint au Chérubin et à l'Épée de feu tournoyante de la garder à cause de toi, pour empêcher que tu n'en goûtes et ne sois immortel pour l'éternité, et pour qu'au contraire tu subisses le combat que l'Ennemi a engagé contre toi. [4] Cependant, si une fois sorti du paradis, tu te gardes de tout mal en

XXVII 1. Début d'une relation de l'expulsion du paradis (XXVII-XXIX), d'après *Genèse,* III, 22-24 ; avant d'être banni sur la terre, Adam présente trois requêtes : être pardonné, c'est-à-dire en fait demeurer au paradis (XXVII, 3), ce qui lui est refusé (XXVIII, 1), manger de la plante de vie (XXVIII, 2), ce qui ne lui est pas accordé pour l'instant, mais qui lui est promis pour plus tard (XXVIII, 3-4), et enfin emporter des aromates (XXIX, 3), ce qui lui est permis, ainsi même que de prendre des semences pour sa nourriture (XXIX, 5-6).

2. C'est moi seul qui ai péché : voir la note sur VII, 1.

4. Ai-je mal jugé : comparer *Job,* XL, 8.

5. Tu es juste, Seigneur, et tu juges avec droiture : *Psaumes,* CXIX, 137.

XXVIII 3. La garde de la plante de vie : *Genèse,* III, 22, 24. Subir le combat livré par l'Ennemi : comme l'indique le contexte, c'est essentiellement être en butte à la mort ; rapprocher aussi II, 4.

acceptant de mourir, quand ce sera le temps de la résurrection, je te ressusciterai ; on te donnera de l'arbre de vie, et tu seras immortel pour l'éternité."

XXIX [1] «Ayant dit cela, le Seigneur ordonna à ses anges de nous expulser du paradis. [2] Votre père se mit à pleurer devant les anges, dans le paradis, et les anges lui dirent : "Que veux-tu que nous fassions pour toi, Adam?" [3] Votre père répondit aux anges : "Voici que vous m'expulsez ; je vous en prie, laissez-moi emporter des aromates du paradis, afin qu'une fois sorti je puisse faire monter un sacrifice à Dieu et qu'ainsi il m'écoute." [4] Les anges allèrent dire au Seigneur : "Iaël, roi éternel, fais donner à Adam des parfums d'aromates du paradis." [5] Dieu ordonna qu'on permette à Adam de prendre des aromates et des semences pour sa nourriture. [6] Les anges le laissèrent et il prit quatre espèces d'aromates, le safran, le nard, la cannelle et le cinnamome, ainsi que d'autres semences pour sa nourriture. Les ayant prises, il sortit du paradis ; [7] et nous fûmes sur la terre.

4. En acceptant de mourir : traduction conjecturale ; il faut peut-être suppléer une négation et comprendre «comme quelqu'un qui désire ne pas mourir». La doctrine de la résurrection est fortement affirmée par la *Vie grecque d'Adam et Ève* (X, 2 ; XXVIII, 4 ; XLI, 3 ; XLIII, 2), sans que soit clair toutefois s'il s'agit d'une résurrection générale (XLI, 3 ; comparer *Actes des apôtres,* XXIV, 15) ou d'une résurrection réservée aux justes seuls (XXVIII, 4 ; variante sur XIII, 3 ; comparer *II Maccabées,* VII, 14 ; *Luc,* XIV, 14 ; XX, 35). L'arbre de vie comme rétribution des saints : *I Hénoch,* XXV, 4-5 ; *Testament de Lévi,* XVIII, 11 ; *IV Esdras,* VIII, 52 ; *Apocalypse de Jean,* II, 7.

XXIX 3. Des aromates du paradis : selon les croyances antiques, les aromates (ainsi que les parfums) sont des substances provenant des confins du monde, des pays mythiques, voire des domaines paradisiaques (rapprocher XL, 7). Un sacrifice à Dieu : peut-être l'offrande de parfums (*Exode,* XXX, 7-8 ; voir *Luc,* I, 9), précisément constituée d'aromates (*Exode,* XXX, 34-38), et comme dans *Jubilés,* III, 27 ; voir aussi la note sur IV, 2.

4. Iaël : mot composé des deux noms divins Iah et El ; *var.* «Ioël» (comparer *Apocalypse d'Abraham,* X ; XVII).

5. Des semences pour sa nourriture : d'après *Genèse,* I, 29 ; au contraire, selon la *Vie latine d'Adam et Ève,* II-IV, après leur expulsion du paradis l'homme et la femme sont dépourvus de leurs aliments habituels et errent sur la terre en proie à la faim.

6. Même liste d'aromates en *Cantique des cantiques,* IV, 14.

7. Une longue addition décrit les premiers temps de la vie d'Adam et d'Ève sur la terre, et notamment le jeûne qu'ils s'imposent par pénitence en s'immergeant jusqu'au cou, lui quarante jours dans le

XXX [1] «Voilà donc, mes chers enfants, je vous ai fait connaître dans quelles circonstances nous avons été trompés. Quant à vous, gardez-vous d'abandonner le bien.»

Mort d'Adam

XXXI [1] Ainsi parla Ève au milieu de ses fils. Adam, malade, était couché; il n'avait plus qu'un seul jour pour quitter son corps. [2] Ève lui dit : «Pourquoi meurs-tu tandis que je vis? Et combien de temps ai-je à vivre après ta mort? Révèle-le-moi.» [3] Adam lui répondit : «Ne va pas t'inquiéter pour cela : tu ne tarderas pas à me suivre, puisque nous devons mourir tous les deux à des termes égaux; et tu seras toi-même déposée dans le même lieu que moi. Lorsque je mourrai, laisse-moi, et que personne ne me touche jusqu'à ce qu'un ange parle à mon sujet. [4] Car Dieu ne m'oubliera pas, mais il viendra chercher l'enveloppe qu'il a personnellement façonnée. Allons, prie plutôt Dieu jusqu'à ce que je rende l'esprit dans les mains de celui qui me l'a donné. Nous ne savons pas en effet comment

Jourdain, elle trente-quatre dans le Tigre; tentée à nouveau par le Diable, encore déguisé en ange, la femme abandonne l'épreuve avant son terme, alors que l'homme semble tenir bon jusqu'au bout (comparer la tradition parallèle de la *Vie latine d'Adam et Ève,* V-XI; XVII).

XXX 1. Cette conclusion du récit d'Ève rappelle par sa pointe morale le genre littéraire du testament, par lequel un patriarche transmet avant sa mort son héritage spirituel.

XXXI 1. Adam sur le point de quitter son corps : annonce de son assomption (XXXII, 3 à XXXVII, 6).

3. À des termes égaux : littéralement, «également»; Ève, créée quelque temps après Adam (*Genèse,* II, 7, 22), doit lui survivre d'une durée exactement égale, estimée à six jours (XLII, 1, 3; rapprocher *Jubilés,* III, 8). Le même lieu : le même tombeau (XLIII, 1; voir XLII, 3-8). Laisse-moi : *var.* «oignez-moi», «recouvrez-moi». Jusqu'à ce qu'un ange parle : voir XXXVIII, 1.

4. Le Créateur doit recouvrer séparément les deux éléments de l'homme, l'enveloppe charnelle qu'il lui a façonnée et l'esprit de vie qu'il lui a insufflé (*Genèse,* II, 7; voir *Ecclésiaste,* XII, 7). La venue de Dieu pour chercher la dépouille d'Adam : annonce de ses funérailles (XXXVIII, 1 à XLII, 2). Rendre l'esprit dans les mains du Créateur : *Psaumes,* XXXI, 6; *Luc,* XXIII, 46.

nous devons rencontrer notre Créateur, ni s'il sera irrité contre nous ou disposé à nous faire miséricorde. »

XXXII [1] Alors Ève se leva et sortit ; elle se prosterna à terre et dit : [2] « J'ai péché, ô Dieu, j'ai péché, ô Père de toutes choses, j'ai péché contre toi, j'ai péché contre tes anges élus, j'ai péché contre les Chérubins, j'ai péché contre ton trône inébranlable, j'ai péché, Seigneur, j'ai beaucoup péché, j'ai péché à ton encontre, et je suis à l'origine de tout péché dans la création. »

Assomption d'Adam

[3] Ève priait encore, lorsque vint à elle l'ange de l'humanité ; il la releva en disant : [4] « Lève-toi, Ève, et cesse ta repentance ; car voici que ton mari Adam a quitté son corps : regarde donc comment on fait monter son esprit à la rencontre de celui qui l'a créé. »

XXXIII [1] Ève se releva donc et porta la main à son visage. [2] Elle fixa les yeux vers le ciel et vit un char

XXXII 2. Cette « repentance » d'Ève (selon l'expression de XXXII, 4) n'est pas sans analogie de style avec d'autres confessions des péchés, par exemple celle de *Joseph et Aséneth,* XII, 5-7.

3-4. Début du récit de l'assomption d'Adam (XXXII, 3 à XXXVII, 6), à distinguer, malgré les confusions et les corrections anciennes ou modernes des scribes et des critiques, de celui de ses funérailles (XXXVIII, 1 à XLII, 2) : le premier décrit l'ascension de son âme ou de son esprit (les deux notions sont interchangeables dans le pseudépigraphe), enlevé par un char psychopompe jusqu'au Père, puis purifié, pardonné et replacé dans le paradis par le Créateur, sans que celui-ci quitte son trône céleste ; le second récit relate les soins apportés au corps d'Adam, d'abord embaumé sur la terre, ensuite transporté et enseveli dans les régions paradisiaques, enfin promis à la résurrection, le tout sous l'autorité et en présence de Dieu se déplaçant sur les vents (ou sur son char de Chérubins).

3. L'ange de l'humanité : *var.* « l'archange Michel » ; rapprocher *Vie latine d'Adam et Ève,* XLI, 2 ; *I Hénoch,* XX, 5.

4. Son corps : *var.* « sa tente » ; voir la note sur XLII, 6.

XXXIII 1. À son visage : *add.* « pour l'essuyer, car il était inondé de larmes, et ses yeux étaient gonflés » ; avec ou sans cette variante, le geste fait par Ève a bien pour but de lui permettre de mieux voir, et non d'exprimer un sentiment de douleur ou de piété (opposer *Vie latine d'Adam et Ève,* XLVI, 1).

2. Ce char de lumière, sans Chérubins, sans les quatre vents et surtout sans Dieu lui-même, n'est pas le trône sur lequel se déplace Iahvé (voir la note sur XXII, 3-4) ; c'est un char psychopompe, comme

de lumière porté par quatre aigles éclatants — ils ne pouvaient être de ce monde : on n'aurait su dire leur gloire ni les regarder en face —, ainsi que des anges précédant le char. [3] Quand ils arrivèrent là où gisait Adam, le char s'arrêta et les Séraphins se tinrent entre Adam et le char. [4] Ève vit des encensoirs d'or et trois coupes ; et voici que tous les anges se répartirent les encensoirs, allèrent en hâte vers l'autel et soufflèrent sur les encensoirs : la fumée du parfum recouvrit le firmament. [5] Les anges se prosternèrent devant Dieu en s'écriant : «Iaël saint, pardonne-lui, car il est ton image et l'œuvre de tes saintes mains.»

XXXIV [1] Ève vit encore deux grands et terribles mystères devant Dieu ; elle se mit à pleurer de crainte et s'écria vers son fils Seth : [2] «Allons, Seth, laisse le corps de ton père, viens vers moi, vois ce que l'œil de personne n'a jamais vu et regarde comment on prie pour ton père Adam.»

XXXV [1] Alors Seth se leva, alla vers sa mère et lui dit : «Pourquoi pleures-tu ?» [2] Elle lui répondit : «Lève les yeux, vois les sept firmaments ouverts et

le suggère plutôt la présence des aigles, chargé d'enlever l'esprit d'Adam (comparer *Testament de Job,* LII, 6 ; *Testament de Moïse,* X, 8). Variante pour l'incise : «leur beauté et leur gloire ne peuvent être décrites par une langue humaine». De ce monde : littéralement, «nés d'un sein». Précédant le char : ou «conduisant le char».

4. Cette liturgie angélique (comparer *Apocalypse de Jean,* VIII, 3-4) se déroule à la fois sur la terre, «là où gisait Adam» rejoint par le char (XXXIII, 3), et en haut du ciel, «devant Dieu» qu'adorent les anges (XXXIII, 5) : cela n'est possible que parce que les cieux sont «ouverts» (XXXV, 2 ; voir la note). Trois coupes : sans doute une pour Adam, une pour Ève et une pour Abel, comme plus loin les trois linceuls (XL, 2), mais sans qu'on puisse en préciser l'usage avec certitude (rapprocher peut-être *Apocalypse de Jean,* V, 8). Se répartirent (grec *métalabontés*) : mot corrigé.

5. Iaël : voir la note sur XXIX, 4. La doctrine que l'homme a été fait à l'image de Dieu (*Genèse,* I, 26-27) a une grande importance dans la *Vie grecque d'Adam et Ève :* elle fonde son autorité sur les animaux (X, 3 ; XII) et justifie son pardon par le Créateur (XXXIII, 5 ; XXXV, 2).

XXXIV 1. Deux grands et terribles mystères : voir XXXV, 4 à XXXVI, 3.

2. Ce que l'œil de personne n'a jamais vu : *add.* «ni l'oreille entendu» ; comparer *I Corinthiens,* II, 9.

XXXV 2. Les cieux sont souvent au nombre de sept (*Testament de*

regarde comment ton père gît ; tous les saints anges autour de lui prient pour lui en disant : "Pardonne-lui, Père de l'univers, car il est ton image." [3] Eh bien, Seth, mon enfant, quand sera-t-il remis dans les mains de notre Dieu invisible ? [4] Et qui sont, mon fils, les deux Noirs qui assistent à la prière en faveur de ton père ? »

XXXVI [1] Seth répondit à sa mère : « Ce sont le Soleil et la Lune : ils sont prosternés et prient pour mon père Adam. » [2] Ève lui dit : « Mais où est leur lumière et pourquoi sont-ils devenus noirâtres ? » [3] Seth lui répondit : « Leur lumière ne s'est pas éloignée, mais ils ne peuvent pas briller devant la lumière de l'univers, le Père des lumières, et c'est pourquoi leur lumière est éclipsée. »

XXXVII [1] Comme Seth disait cela à sa mère, voici qu'un ange sonna de la trompette ; tous les anges qui étaient le front contre terre se relevèrent et s'écrièrent d'une voix terrible : [2] « Bénie soit la Gloire du Sei-

Lévi, II, 6 à III, 8 ; *Ascension d'Isaïe,* VII-IX ; etc.) ; leur ouverture est la trouée qui permet de mettre en relation, pour ainsi dire sur une même scène, des événements terrestres et des réalités divines (voir par exemple *Ézéchiel,* I, 1 ; *Matthieu,* III, 16 ; *Jean,* I, 51 ; *Apocalypse de Jean,* XIX, 11). Comment ton père gît : la plupart des manuscrits ont « comment le corps de ton père gît sur le visage » ; à tort, car il s'agit maintenant de l'esprit d'Adam gisant inanimé (comme en XXXVII, 4) et non plus de son corps délaissé par Ève et Seth (depuis XXXIV, 2). Père de l'univers : même titre en XXXVII, 4 (comparer *Oracles sibyllins,* III, 550 ; V, 328). Ton image : voir la note sur XXXIII, 5.

3-4. Les deux questions trouvent leur réponse respectivement en XXXVII, 4 et XXXVI, 1.

4. Les deux Noirs : littéralement, « les deux Éthiopiens », ceux-ci étant renommés pour leur peau sombre (voir *Jérémie,* XIII, 23).

XXXVI 1. Les astres sont des êtres animés qui participent à la louange ou à la prière comme les autres créatures : voir par exemple *Psaumes,* CXLVIII, 3.

3. L'obscurité du soleil et de la lune : en signe de deuil, pendant sept jours, selon la *Vie latine d'Adam et Ève,* XLVI, 1 (rapprocher *Luc,* XXIII, 44-45) ; mais cette interprétation secondaire dénature le sens du texte, car l'éclipse n'est que l'effet de l'éclat de Dieu. Le Père des lumières : même titre dans une variante sur XXXVIII, 1 et dans *Jacques,* I, 17 (comparer *Vie latine d'Adam et Ève,* XXVIII, 2 ; *Règle de la Communauté,* III, 20) ; l'expression s'explique ici par son contexte, et par le fait que Dieu est le créateur des « luminaires » célestes (*Genèse,* I, 14-18).

XXXVII 2. La Gloire du Seigneur est ici une hypostase substituée à Dieu lui-même : comparer *Tobit,* III, 16 ; XII, 12, 15 (Sinaiticus) ; etc.

gneur par ses œuvres, puisqu'il a fait miséricorde à la créature de ses mains ! » [3] Quand les anges eurent dit ces mots, voici que vint un des Séraphins à six ailes ; il ravit Adam jusqu'au lac de l'Achéron, le lava trois fois et l'emmena devant Dieu. [4] Et Adam resta gisant trois heures durant. Après cela, le Père de l'univers, assis sur son trône, tendit la main, enleva Adam et le remit à l'archange Michel en disant : [5] « Enlève-le jusqu'au paradis et laisse-le là jusqu'au jour, grand et terrible, où je ferai les comptes du monde. » [6] Alors Michel enleva Adam et le laissa là où Dieu lui avait dit, tandis que tous les anges chantaient un hymne angélique en s'émerveillant du pardon d'Adam.

Funérailles d'Adam

XXXVIII [1] Après que la joie future ait été ainsi promise à Adam, c'est pour son corps que l'archange Michel cria vers le Père. [2] Celui-ci lui parla en sorte que tous les anges s'assemblèrent devant Dieu, chacun selon son rang ; certains avaient des encensoirs dans les mains, d'autres des cithares, des coupes ou des trom-

3. À six ailes : d'après *Isaïe,* VI, 2. L'Achéron est l'un des fleuves infernaux de la mythologie grecque (*Odyssée,* X, 513-514) ; une partie de son cours forme un lac où se purifient les trépassés (Platon, *Phédon,* 112*e*-113*d* ; *Oracles sibyllins,* II, 338 ; *Apocalypse de Paul,* XXII).

4. Le Père de l'univers : voir la note sur XXXV, 2.

5. Après « jusqu'au paradis », la plupart des manuscrits ajoutent « au troisième ciel » : dans une cosmologie à plusieurs cieux (XXXV, 2), c'est effectivement là qu'est en général situé le paradis (voir par exemple *II Hénoch,* VIII-IX ; *II Corinthiens,* XII, 2, 4) ; mais l'addition cadre mal avec le fait qu'ailleurs le pseudépigraphe se représente celui-ci comme un jardin clos de murs, auquel on accède par voie de terre (X, 1 ; XIII, 1 ; XVII, 1 ; XIX, 1 ; XXIX, 6-7 ; etc.).

6. Le pardon d'Adam, sa réintégration dans le paradis et, d'une façon générale, toute la sollicitude dont il est l'objet dans la fin du pseudépigraphe sont l'expression d'un courant de pensée minimisant la faute du premier homme et exaltant sa prééminence ; rapprocher *Ecclésiastique,* XLIX, 16 ; Philon, *De virtutibus,* 203.

XXXVIII 1. Début du récit des funérailles d'Adam (XXXVIII, 1 à XLII, 2) ; voir la note sur XXXII, 3-4. Michel soucieux d'ensevelir un patriarche : comparer *Jude,* 9. Pour son corps : le texte porte seulement « pour Adam » ; on précise le sens notamment d'après la fin de XXXVIII, 3. Le Père : *var.* « le Père des lumières » ; voir la note sur XXXVI, 3.

pettes. [3] Et voici que vint le Seigneur des armées, monté sur les quatre vents qui le tiraient ; les Chérubins, chevauchant les vents, et les anges du ciel le précédaient. En venant sur la terre là où était le corps d'Adam, [4] ils descendirent dans le paradis : alors toutes les plantes du paradis furent agitées, si bien que tous les hommes issus d'Adam s'assoupirent sous l'effet des aromates, à la seule exception de Seth, qui avait été un observant de Dieu.

XXXIX [1] Dieu vint auprès du corps d'Adam et s'affligea grandement à son sujet ; il lui dit : « Adam, pourquoi as-tu fait cela ? Si tu avais gardé mon commandement, ceux qui t'ont fait déchoir dans ce lieu ne se réjouiraient pas. [2] Mais je te le dis : je tournerai leur joie en affliction et ton affliction en joie, je te rétablirai dans ton autorité et je te ferai asseoir sur le trône de celui qui t'a trompé. [3] Quant à lui, il sera jeté dans ce lieu, de manière qu'il te voie assis au-dessus de lui ; puis

3. Le Seigneur des armées : *I Samuel,* I, 3 ; *Isaïe,* VI, 3 ; *Psaumes,* XXIV, 10 ; etc. La monture constituée par les quatre vents, ou par les Chérubins (la cohérence du texte est altérée), est équivalente au char qui sert de trône à Dieu ; voir la note sur XXII, 3-4.

4. L'assoupissement des hommes, torpeur due aux parfums paradisiaques, se passe bien évidemment sur la terre, où Dieu s'est rendu pour rejoindre le corps d'Adam (XXXVIII, 3), et non au paradis, où il envoie ensuite Michel chercher des linceuls (XL, 2) : il faut donc comprendre, comme le précisent d'ailleurs certains manuscrits, que les odeurs aromatiques ont été entraînées hors du paradis lors du passage de Dieu monté sur les vents ; le prodige a pour fonction de rendre la présence divine inaperçue (voir XLII, 3 ; comparer *Testament de Job,* LII, 9). Seth, appelé « homme de Dieu » (XIII, 2) et « observant de Dieu » (XXXVIII, 4 ; formule analogue en *III Maccabées,* III, 11), est le seul être humain à pouvoir assister à la venue de Dieu sur terre (XXXVIII, 4 ; XLII, 3) ; il est le dépositaire d'instructions angéliques (XLIII, 2-3) et sans doute aussi le révélateur de mystères divins (III, 2 ; XXXVI, 1, 3) : tous ces traits concourent à en faire un personnage exceptionnel, comme dans divers milieux juifs et chrétiens (voir aussi *Ecclésiastique,* XLIX, 16).

XXXIX 1. La scène est sur la terre jusqu'en XL, 6. Ceux qui t'ont fait déchoir : le Diable et ses anges (ceux-ci apparaissent déjà implicitement en XVI, 3 ; voir la note). Ce lieu : la terre donc, où Adam a été jadis expulsé (XXIX, 7), où se trouve maintenant son corps (XXXVIII, 3) et d'où celui-ci ne sera enlevé qu'une fois embaumé (XL, 6).

2. L'affliction tournant en joie : rapprocher *Jean,* XVI, 20. Dans ton autorité : ou « dans ton état originel ». Celui qui t'a trompé : le Diable.

3. Ce lieu : encore la terre, mais le terme peut avoir évoqué plus spécialement un endroit de châtiment ; variante dans ce sens : « le feu de la géhenne » (comparer *Matthieu,* V, 22 ; XVIII, 9).

il sera condamné, lui et ceux qui l'auront écouté, et il s'affligera en te voyant assis sur son trône.»

XL [1] Après cela, Dieu dit à l'archange Michel : [2] «Va dans le paradis et rapporte trois linceuls de lin et de soie.» Puis il dit à Michel, à Gabriel et à Ouriel : «Étendez un linceul et couvrez-en le corps d'Adam; apportez de l'essence d'huile d'aromates et versez-en sur lui.» Et les trois grands anges l'embaumèrent. [3] Lorsqu'ils eurent achevé d'embaumer Adam, Dieu leur dit d'apporter aussi le corps d'Abel ; puis ils apportèrent un autre linceul et l'embaumèrent. [4] En effet, Abel était resté sans être embaumé depuis le jour où son frère Caïn le Mauvais l'avait assassiné. À maintes reprises Caïn avait voulu le cacher, mais il n'y était pas parvenu ; son corps bondissait de la terre, et une voix sortait de la terre et disait : [5] «On ne cachera dans le sol aucune créature jusqu'à ce que la première me rende ce qui m'a été enlevé, la poussière dont elle a été prise.» Les anges l'avaient pris à ce moment-là et l'avaient déposé sur le roc en attendant l'ensevelissement de son père Adam. [6] Dieu prescrivit, après l'embaumement

XL 2. Après «dans le paradis», la plupart des manuscrits ajoutent «au troisième ciel» ; voir la note sur XXXVII, 5. Trois linceuls : un pour Adam, un pour Abel (XL, 3) et un pour Ève (XLIII, 1). La triade constituée par Michel, Gabriel et Ouriel est renforcée dans certains manuscrits par Raphaël, de façon à atteindre le nombre plus traditionnel de quatre archanges (voir par exemple *I Hénoch,* XL, 2-10) : à tort, puisque la suite du texte dénombre explicitement «trois grands anges» ; toutefois, seul Michel apparaît ailleurs dans le pseudépigraphe, mais cela avec un rôle important de révélateur, de messager, de chef, d'intendant ou d'instructeur (titre ; III, 2-3 ; XIII, 2 à XIV, 1 ; XXII, 1-2 ; XXXVII, 4-6 ; XXXVIII, 1-2 ; XL, 1-3 ; XLIII, 1-4 ; variante sur XXXII, 3).

4-5. Tradition exégétique sur le cadavre d'Abel, dont l'origine est l'idée que le premier humain enseveli ne saurait être que la première créature créée, autrement dit qu'Adam doit précéder son fils au tombeau, bien que celui-ci soit mort avant lui (voir *Jubilés,* IV, 29).

4. L'assassinat d'Abel : III, 1 ; *Genèse,* IV, 8. La voix montant du sol : d'après *Genèse,* IV, 10, mais ici ce n'est plus le sang d'Abel, mais la terre elle-même qui parle.

5. La poussière dont a été pris Adam : d'après *Genèse,* II, 7 ; III, 19 ; voir *Sagesse de Salomon,* XV, 8. Sur le roc : c'est-à-dire hors du contact de la terre, ou encore contre le rocher avec lequel il aurait été tué par Caïn (voir *Jubilés,* IV, 31).

6. La scène passe de la terre aux régions paradisiaques jusqu'en XLII, 2. Adam doit être enseveli à l'endroit précis du sol où il a été créé (voir *Jubilés,* IV, 29) ; ce lieu est extérieur au paradis proprement dit, puisqu'il faut en sortir pour chercher les aromates paradisiaques (XL, 7)

d'Adam et d'Abel, de les enlever jusqu'aux régions du paradis, au lieu où il avait trouvé de la poussière et façonné Adam. Et il fit creuser le lieu pour eux deux. [7] Puis Dieu envoya sept anges dans le paradis ; ils ramenèrent des aromates en grand nombre et les mirent dans la terre. Après cela, ils prirent les deux corps et les ensevelirent dans le lieu qu'ils avaient creusé et aménagé.

XLI [1] Dieu appela Adam en disant : « Adam, Adam ! » Le corps répondit ainsi de la terre : « Me voici, Seigneur ! » [2] Dieu lui dit : « Je te l'ai dit : tu es terre et à la terre tu reviendras. [3] En revanche, je te promets la résurrection : je te ressusciterai à la résurrection avec toute l'espèce humaine, ta descendance. »

XLII [1] Après avoir dit ces paroles, Dieu fit un sceau triangulaire et scella le tombeau pour que personne n'y fasse rien durant six jours, jusqu'à ce que la côte d'Adam lui soit rendue. [2] Puis le Seigneur et les anges s'en retournèrent dans le lieu où ils demeurent.

Mort et funérailles d'Ève

[3] Les six jours révolus, Ève mourut elle aussi. Mais alors qu'elle vivait encore, elle s'était mise à pleurer à cause de la mort d'Adam : car elle ne savait pas où on

et qu'on peut y craindre des profanations humaines du tombeau (XLII, 1) : rapprocher *Jubilés,* III, 9. L'homme façonné de poussière : *Genèse,* II, 7.

XLI 2. Tu es terre et à la terre tu reviendras : citation de *Genèse,* III, 19.

3. Pour la doctrine de la résurrection, voir la note sur XXVIII, 4.

XLII 1. Sceller un tombeau pour qu'il ne soit pas violé : comparer *Matthieu,* XXVII, 66 ; la forme triangulaire du sceau reproduit peut-être un symbole d'immortalité d'origine pythagoricienne. Six jours : le temps qu'Ève doit survivre à Adam (XLII, 3) ; il correspond à la différence d'âge entre l'homme et la femme (voir la note sur XXXI, 3), plutôt qu'à la durée du deuil (XLIII, 3). La côte d'Adam : Ève (*Genèse,* II, 21-22).

2. Le lieu où ils demeurent : littéralement, « leur lieu » ; *var.* « le ciel ».

3. Elle ne savait pas où on l'avait déposé : comparer *Jean,* XX, 2, 13. Les circonstances de la venue du Seigneur « sur la terre » (et non « dans le paradis », ce qu'ont la plupart des manuscrits) : voir XXXVIII, 3-4.

l'avait déposé. En effet, quand le Seigneur vint sur la terre pour l'embaumement d'Adam, tout le monde s'était endormi, à la seule exception de Seth, jusqu'à ce que l'embaumement d'Adam soit achevé ; et personne sur la terre ne sut rien, à l'exception de son fils Seth. [4] Ève implora donc en pleurant pour qu'on l'ensevelisse dans le lieu où était son mari Adam. Après avoir achevé cette prière, elle ajouta : [5] « Seigneur Maître, Dieu de toute vertu, ne me bannis pas du corps d'Adam des membres duquel tu m'as enlevée, [6] mais estime-moi digne, tout indigne et pécheresse que je suis, d'être enterrée avec sa dépouille. De même que j'étais avec lui dans le paradis sans que nous soyons séparés l'un de l'autre, [7] et de même que nous avons transgressé ton commandement, égarés dans la transgression, toujours sans être séparés, [8] ainsi, Seigneur, ne nous sépare pas non plus maintenant. » Après avoir prié, elle leva les yeux vers le ciel et gémit, puis se frappa la poitrine et dit : « Dieu de toutes choses, reçois mon esprit. » Et elle rendit l'esprit.

XLIII [1] Michel vint enseigner à Seth comment embaumer Ève. Puis vinrent trois anges ; ils enlevèrent son corps et l'ensevelirent là où étaient ceux d'Adam et d'Abel.

Épilogue

[2] Après cela, Michel parla à Seth en ces termes : « Embaume ainsi tout être humain à sa mort jusqu'au jour de la résurrection. » [3] Après avoir donné cette loi, il lui dit : « Vous ne garderez pas le deuil au-delà de six jours ; mais le septième jour, mets-y fin et réjouis-toi,

5. Ève enlevée des membres d'Adam : *Genèse,* II, 21-23.
6. Être enterrée : littéralement, « entrer », mais il faut donner ici à ce verbe son sens particulier d'être mis au tombeau. Sa dépouille : littéralement, « sa tente », c'est-à-dire métaphoriquement son corps, son cadavre (comparer *II Pierre,* I, 13-14).
8. Se frapper la poitrine est un geste de pénitence (voir par exemple *Luc,* XVIII, 13).

XLIII 1. La sépulture d'Adam et d'Abel : dans les régions paradisiaques ; voir XL, 6-7.
3. La durée du deuil est normalement de sept jours (soit en pratique de six, avec quelques moments seulement du septième jour) : *Genèse,*

parce qu'en ce jour-là Dieu et nous, les anges, nous nous réjouissons avec l'âme juste qui a émigré de la terre. » [4] Cela dit, l'ange monta au ciel en rendant gloire et en disant : « Alléluia ! » [5] Saint, saint, saint est le Seigneur ! À la gloire de Dieu le Père. Amen.

L, 10 ; *I Samuel,* XXXI, 13 ; *Judith,* XVI, 24 ; *Ecclésiastique,* XXII, 12. C'est en tant que signe du sabbat que le septième jour est celui qui met un terme au rite, ainsi que le précise une variante pour la dernière phrase : « mais le septième, tu te réjouiras, parce que c'est le jour — en vue du huitième » (c'est-à-dire du jour du repos eschatologique) « où Dieu a mis fin à toutes ses œuvres » (*Genèse,* II, 2-3 ; *Exode,* XX, 11) ; comparer *Vie latine d'Adam et Ève,* LI, 2 : « car le septième jour est un signe de la résurrection et du repos du monde à venir, ce jour étant celui où le Seigneur s'est reposé de toutes ses œuvres ». La migration des âmes justes le septième jour après la mort : *IV Esdras,* VII, 99-101.

5. La doxologie : d'après *Isaïe,* VI, 3 ; voir *Apocalypse de Jean,* IV, 8.

XIX
APOCALYPSE D'ÉLIE

[illegible] anges, [illegible]
[illegible] qui a [illegible] de
[illegible] Cela dit, [illegible] au ciel en [illegible]
[illegible] Saint, saint, saint [illegible]
[illegible] À la gloire [illegible] Père. Amen.

XIX

[illegible]

[illegible]

NOTICE

L'Apocalypse d'Élie *a été composée en grec. Il ne nous en reste que les débris de six lignes, vers la fin du texte (*III, *90* b-*92* a*), sur un fragment de papyrus d'environ 6,5 cm^{2}, du* IVe *siècle (*Papiri Greci e Latini, *1, Firenze, 1912, n° 7, p. 16-17).*

Du grec, elle a été traduite en copte, en dialecte achmîmique d'une part, en dialecte sahidique un peu plus tard (et probablement sur un intermédiaire achmîmique perdu) d'autre part. Nous possédons un seul manuscrit, incomplet, de l'achmîmique et trois manuscrits, tous incomplets, du sahidique : aucun manuscrit ne nous donne donc le texte complet de l'Apocalypse.

Le *manuscrit achmîmique de la première moitié du* IVe *siècle a été publié avec le premier témoin sahidique (*Sa1*, seconde moitié du* IVe *siècle) par G. Steindorff,* Die Apokalypse des Elias *(Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen* Literatur*, 17, 3*a*), Leipzig, 1899.* Le *deuxième témoin sahidique (*Sa 2*, vers 350) a été publié par C. Schmidt, « Der Kolophon des Ms. Orient. 7594 des Britischen Museums »,* Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften, *Philosophisch-Historische Klasse, Berlin, 1925, p. 312-321. Trois contributions importantes ont permis d'améliorer le texte : O. von Lemm, « Kleine Koptische Studien, X, 4-6 et XXVI, 13-18 »,* Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, *5e série, 13, 1900, p. 11-28 et 21, 1904, p. 45-50, W. Till, « Bemerkungen und Ergänzungen zu den achmîmischen Textausgaben »,* Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde,

63, 1928, p. 90-91, P. Lacau, «*Remarques sur le manuscrit akhmimique des Apocalypses de Sophonie et d'Élie*», Journal asiatique, *254, 1966, p. 169-195. Le troisième témoin sahidique (*Sa 3, *fin du* IVe *siècle) a été publié récemment par A. Pietersma, S. Turner Comstock et W. Attridge,* The Apocalypse of Elijah based on P. Chester Beatty 2018 *(Texts and Translations 19, Pseudepigrapha Series 9), Ann Arbor, 1981. On trouvera des remarques sur cette édition dans J.-M.* R*osenstiehl, «*L'*Apocalypse d'Élie*», Le Muséon, *XCV, 1982, p. 269-283.*

La présente traduction utilise l'ensemble de ces matériaux, en privilégiant les témoins sahidiques qui nous donnent le texte depuis le commencement jusqu'à III, *84. Les leçons retenues de l'achmîmique sont placées entre crochets droits [ ]. À partir de* III, *85, le sahidique étant perdu, c'est l'achmîmique qui est traduit.*

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

J.-M. ROSENSTIEHL, «Un sobriquet essénien dans l'Apocalypse copte d'Élie», *Semitica*, XV, 1965, p. 97-99.
— «Le Portrait de l'Antichrist», dans *Pseudépigraphes de l'Ancien Testament et manuscrits de la mer Morte*, I, Paris, 1967, p. 47-60.
— *L'Apocalypse d'Élie*, Paris, Geuthner, 1972.
W. SCHRAGE, *Die Elia-Apokalypse*, Gütersloh, 1980.
O. S. WINTERMUTE, «Apocalypse of Elijah», dans J. H. Charlesworth, *The Old Testament Pseudepigrapha*, I, Londres, 1983, p. 721-753.
K. H. KUHN, «The Apocalypse of Elijah», dans H. F. D. Sparks, *The Apocryphal Old Testament*, Oxford, 1984, p. 753-773.

APOCALYPSE D'ÉLIE

Vocation du prophète et exhortations au peuple

I [1] La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes : « [Fils d'homme], dis à ce peuple : "Pourquoi péchez-vous et ajoutez-vous des péchés à vos péchés, provoquant ainsi le courroux du Seigneur Dieu qui vous a créés ? [2] N'aimez pas le monde ni ce qui est dans le monde, car l'orgueil du monde est le propre du Diable, de même que son anéantissement." »

[3] Souvenez-vous que le Seigneur [de Gloire], qui a créé toute chose, a été miséricordieux envers vous afin de nous sauver de la captivité de ce siècle. [4] Car le Diable a souvent désiré empêcher le soleil de se lever sur la terre et la terre de donner du fruit ; [5] il a voulu

I 1. Ce verset se retrouve au commencement de l'*Histoire de la captivité de Babylone,* et de l'*Apocalypse apocryphe de Paul.* La parole du Seigneur me fut adressée : expression habituelle pour signifier la vocation du prophète, voir *Jérémie,* I, 4, 11, 13 ; II, 1 ; XIII, 3 ; XVIII, 5 ; *Ézéchiel,* XVIII, 1 ; XXIV, 20 ; *Jonas,* I, 1 ; *Aggée,* I, 3 ; II, 1, 10, 20 ; *Zacharie,* I, 1, 7 ; VII, 1, 4, 8 ; VIII, 1, 18. Fils d'homme : formule par laquelle Ézéchiel est interpellé par Dieu plus de quarante fois dans le livre d'*Ézéchiel.* Ajouter des péchés à ses péchés : même expression en *Isaïe,* XXX, 1 ; *Ecclésiastique,* III, 27 ; *Psaumes de Salomon,* III, 10.

2. N'aimez pas le monde : rapprocher *I Jean,* II, 15-17 et *Jacques,* IV, 4 ; cette vision pessimiste est attestée en *I Hénoch,* XLVIII, 7 ; CVIII, 8. « L'orgueil du monde » ou « la (vaine) gloire » : rapprocher *IV Esdras,* VII, 112 (arabe 1) ; d'après *I Hénoch,* CVIII, 8 et *Livre des Antiquités bibliques,* XXXV, 5, il s'agit des richesses. Le propre du Diable : rapprocher *I Jean,* III, 8, 12.

3. « Seigneur de Gloire » répond à « Dieu de Gloire » de I, 6.

4-5. Ces désirs du Diable ne s'accomplissent pas, à cause des saints,

engloutir les hommes à la manière d'un feu courant dans la paille, il a voulu les engloutir comme l'eau.

6 C'est pourquoi le Dieu de Gloire a été miséricordieux envers nous ; il a envoyé son Fils dans le monde afin de nous sauver de la captivité. 7 Il n'a pas averti un ange, lorsqu'il vint chez nous, ni un archange [ni aucune principauté], mais il s'est transformé en homme, lorsqu'il vint chez nous afin de nous sauver.

8 Soyez donc pour lui des enfants, comme il est un père pour vous.

voir III, 76-77 ; projets similaires du Diable en *Testament d'Adam,* II, 10 ; IV, 11-12. Engloutir : allusion aux deux châtiments infligés aux méchants en *I Hénoch,* XLVIII, 9. Le feu courant dans la paille : expression de *Sagesse de Salomon,* III, 7.

6. Le Dieu de Gloire : pour l'expression, voir *Psaumes,* XXIX, 3. «A envoyé» selon l'achmîmique et *Sa 2,* «enverra» selon *Sa 3* : un désaccord comparable se rencontre en III, 10. Son Fils : noter qu'en I, 3, c'est Dieu qui délivre de la captivité ; Dieu et le Messie paraissent à l'occasion interchangeables, voir I, 9 et III, 58 ; I, 1 et III, 66 ; III, 85 et III, 90. Sauver de la captivité : rapprocher *Testament de Zabulon,* IX, 8 ; *Testament de Dan,* V, 11.

7. Ce verset repose sur *Isaïe,* LXIII, 9, tout comme le *Midrash des Psaumes,* 118, 11 et l'*Épître à Diognète,* VII, 2. Ni ange ni archange ni principauté : commencement d'une hiérarchie angélique comme en *Testament d'Abraham,* B, XIII, 10 ; *Testament d'Adam,* IV ; *Ascension d'Isaïe* (légende grecque), II, 40 ; *II Hénoch,* XX, 1 (recension longue) ; *Testament de Lévi,* III, 8 ; comparer *Romains,* VIII, 38 ; *Éphésiens,* I, 21 et III, 10 ; VI, 12 ; *Colossiens,* I, 16 et II, 15 ; *I Pierre,* III, 22. Transformé en homme : à côté du thème de la venue de Dieu sur terre (*I Hénoch,* XXV, 3 ; *Jubilés,* I, 26 ; *Testament de Dan,* V, 13 ; *Testament de Nephtali,* VIII, 3 ; rapprocher la venue de la Sagesse, *Baruch,* III, 36-38 ; *I Hénoch,* XLII, 2), on trouve l'idée que Dieu se manifeste «comme un homme» (*Testament de Siméon,* VI, 5 ; *Testament d'Aser,* VII, 3 ; *Testament de Benjamin,* X, 7 ; *IV Esdras,* VI, 1 [arménien] ; *Vie du prophète Daniel*). Pour l'idée de «transformation», voir *Ascension d'Isaïe,* VIII, 10 et X, 9-10, 14, 18-31 ; comparer *Apocalypse de Sophonie,* VI, 15-16 ; cette notion se rapproche de *Philippiens,* II, 6-7. Voir aussi plus bas, III, 28-29, où le Fils de l'Iniquité est «transformé» en tombant du ciel.

8. Cette promesse aux justes, (v. 8-10), répétée en III, 49-50, est réalisée en III, 60-61. — L'image Père-enfants caractérise les relations entre Dieu et le peuple dans l'Exode (*Deutéronome,* I, 31 ; XIV, 1 ; XXXII, 6 ; *Exode,* IV, 22-23 ; *Ecclésiastique,* XXXVI, 11 ; *Osée,* XI, 1) ; elle se trouve dans tout l'Ancien Testament (*II Samuel,* VII, 14 ; *Isaïe,* I, 2 ; LXIII, 16 ; *Jérémie,* III, 19 ; XXXI, 9), dans les pseudépigraphes (*Jubilés,* I, 25 ; *Paralipomènes de Jérémie,* VII, 24 — rapprocher *Livre des Antiquités bibliques,* XVI, 5 — ; *Hymnes,* IX, 34-36) et dans le Nouveau Testament (*II Corinthiens,* VI, 18). Trônes et couronnes : comparer III, 50. L'idée que les justes participent au gouvernement du monde futur est ancienne dans l'apocalyptique (*Daniel,* VII, 18). L'image des justes couronnés se retrouve dans le judaïsme (*Testament de Job,* XL, 3 ; XLIII, 14 ; *V Esdras,*

9 Souvenez-vous qu'il vous a préparé des trônes et des couronnes dans le ciel : tous ceux qui entendront sa voix recevront les trônes et les couronnes. « À ceux qui m'appartiennent, dit le Seigneur, j'écrirai mon Nom sur le front et j'imprimerai mon sceau sur la main droite ; 10 ils n'auront ni faim ni soif et le Fils de l'Iniquité n'aura pas de pouvoir sur eux ; les trônes ne les retiendront pas, mais ils marcheront avec les anges jusqu'à ma ville. »

11 Les pécheurs, en revanche, [seront dans la confusion], ils n'iront pas au-delà des trônes, mais les trônes de la Mort les retiendront et s'en rendront maîtres ; car

II, 43-46 ; *Règle de la Communauté*, IV, 7-8), et dans le Nouveau Testament (*I Corinthiens*, IX, 25 ; *Philippiens*, IV, 1 ; *I Thessaloniciens*, II, 19 ; *II Timothée*, IV, 8 ; *Jacques*, I, 12 ; *I Pierre*, V, 4 ; *Apocalypse de Jean*, II, 10) et dans les traditions rabbiniques (Talmud de Babylone, *Berakôt*, 17*a*) ; moins fréquente est la mention des trônes (*I Hénoch*, CVIII, 12 ; *Testament de Job*, XXXIII, 3, 5, 7 ; XLI, 4 ; *Testament d'Isaac*, I, 5 ; *Apocalypse de Jean*, III, 21 ; XX, 4 ; *Gedoulat Moshe*, XXXIV) ; *Sagesse de Salomon*, V, 16 réunit la royauté et le diadème, *Apocalypse de Jean*, IV, 4, les trônes et les couronnes ; sur ces attributs, auxquels s'ajoute fréquemment le vêtement blanc (dont il sera question plus bas III, 60), voir *Ascension d'Isaïe*, VII, 22 ; VIII, 26 ; IX, 18 ; XI, 40 et les explications en IX, 10-12, 24-26.

9. Comparer III, 58. Ces marques sont des signes d'appartenance dans le vocabulaire de l'Exode (*Exode*, XIII, 9, 16 ; *Deutéronome*, VI, 8 ; XI, 18) ; comparer les marques que la Bête impose à ses adeptes en *Apocalypse de Jean*, XIII, 16 ; XIV, 9 ; XX, 4. Ceux qui m'appartiennent : comparer II, 1 et III, 56.

10. Comparer III, 61. Ni faim ni soif : ce sont les termes dans lesquels *Néhémie*, IX, 15 résume *Exode*, XVI et XVII ; faim et soif sont des châtiments courants (*Deutéronome*, XXVIII, 47-48). « Fils de l'Iniquité » est l'un des titres de l'Antichrist dans notre apocalypse, voir la note sur III, 1. Trônes : comme en III, 26, il s'agit ici d'un ordre angélique (comparer *Testament de Lévi*, III, 8 et la note). Avec les anges : un tel cortège est décrit en III, 60. Ma ville : illustration dans le *Testament de Jacob*, VIII, 7 : « Il me montra le lieu dans lequel se trouvaient mes Pères, Abraham et Isaac, lieu tout resplendissant ; et ils étaient heureux et se réjouissaient dans le royaume des cieux, dans la ville du bien-aimé. Et il me montra tous les lieux de repos et tous les biens préparés pour les justes et ce que l'œil n'a pas vu » (*I Corinthiens*, II, 9) ; cette ville (voir *Testament de Job*, XVIII, 6-7 ; *IV Esdras*, VII, 26 ; VIII, 52 ; *Philippiens*, III, 20 ; *Hébreux*, XI, 10, 16) n'est autre que la Jérusalem céleste (*II Baruch*, IV, 1-6 ; *Paralipomènes de Jérémie*, V, 34 ; *Hébreux*, XII, 22 ; *Apocalypse de Jean*, XXI-XXII).

11. Trônes : la fonction des « trônes de la Mort » évoque celle des « Douaniers » de la littérature patristique, gnostique ou magique. Les anges ne leur font pas confiance : comparer I, 25. Ils se sont rendus étrangers : comparer I, 14 ; III, 66.

les anges ne leur font pas confiance et ils se sont rendus étrangers à Ses Demeures.

Exhortations aux Sages : jeûne et prière

[12] Écoutez, intelligents du pays, au sujet des maîtres d'erreur qui seront nombreux à la fin des temps : [13] ils auront, en effet, des enseignements qui ne sont pas de Dieu ; ils rejetteront la Loi de Dieu, eux dont le ventre est le dieu, disant : «Le jeûne n'existe pas, et Dieu ne l'a pas fondé !» [14] Ils se rendent étrangers à l'alliance de Dieu, ils se dépouillent des promesses glorieuses, eux qui ne sont pas enracinés en tout temps dans la foi solide. Ne les laissez donc pas vous séduire !

[15] Souvenez-vous que le Seigneur a fondé le jeûne depuis qu'il a créé les cieux, pour le bien des hommes, à cause des passions et des désirs qui vous combattent, afin que le Malin ne vous consume pas.

[16] Mais c'est un jeûne saint qu'il a fondé. [17] Le Seigneur dit : «Celui qui jeûne ne pèche jamais, même si la jalousie et la discorde sont en lui. [18] Mais que celui qui est saint jeûne. [19] En revanche, celui qui jeûne en n'étant pas saint provoque le courroux du Seigneur ainsi que des anges et fait du mal à son âme ; de plus, il accumule de la colère contre lui-même pour

12. L'annonce de la venue des maîtres d'erreur est banale dans l'apocalyptique (voir *I Timothée,* IV, 1 ; *II Timothée,* III, 1 ; *II Pierre,* II, 1 ; III, 3 ; *I Jean,* II, 18 ; *Jude,* 18).

13. Rejeter le jeûne est un trait qui caractérise les pécheurs (*I Hénoch,* CII, 9) ; comparer ceux qui «pour leur ventre, violent les préceptes de Dieu» (*III Maccabées,* VII, 11). Dans un contexte différent, Paul reproche aux Philippiens d'avoir fait de leur ventre leur dieu, *Philippiens,* III, 19 ; rapprocher *Romains,* XVI, 18.

14. Ne les laissez donc pas vous séduire : comparer *Deutéronome,* XI, 16 ; *Matthieu,* XXIV, 4-5 ; *Marc,* XIII, 5, 23 ; *Luc,* XXI, 8.

15. Rapprocher *Isaïe,* LVIII, 1-12 ; mais l'accent est mis ici sur la sainteté. Le Seigneur a fondé le jeûne : il s'agit peut-être d'une ancienne tradition sur la fondation du jeûne au premier jour de la Création. Des désirs qui vous combattent : rapprocher *Jacques,* IV, 1 ; *I Pierre,* II, 11.

17. S'inspire d'*Isaïe,* LVIII, 4 tout en le corrigeant. Jalousie et discorde : même association en *Jacques,* III, 14.

19. Il fait du mal à son âme : expression de *Proverbes,* VIII, 36 ; rapprocher *Psaumes de Salomon,* IX, 5. Le «jour de la Colère» vient de *Sophonie,* I, 14-18.

le jour de la Colère.» [20] C'est un jeûne saint que le Seigneur a fondé, avec un cœur saint et des mains saintes. [21] En effet, le jeûne saint pardonne les péchés, il guérit les maladies, il chasse les démons, il monte avec force jusqu'au trône de Dieu comme une graisse, un parfum, un pardon des péchés par une prière sainte.

[22] Lequel d'entre vous, en effet, sortirait aux champs pour tirer gloire de son habileté, sans emporter un outil? Ou bien lequel partirait pour la guerre, [pour se battre], sans revêtir une cuirasse? [23] Si on le découvre, ne sera-t-il pas tué parce qu'il a méprisé le service du roi?

[24] De la même manière, il n'est possible à personne d'entrer dans le lieu saint en ayant le cœur double. [25] Celui qui a le cœur double dans sa prière se fait ténèbre et, de plus, les anges ne lui font pas confiance. [26] Ayez donc un cœur simple en tout temps dans le Seigneur, soyez intelligents en cette heure, afin que vous connaissiez toute chose.

L'Égypte dans la tourmente
Le roi de l'Injustice et le roi de la Paix

II [1] «Pour ce qui est des rois des Assyriens et de l'anéantissement du ciel et de la terre, on n'aura pas de

20. Lien entre jeûne et prière comme en *Tobit,* XII, 8; *Judith* (Vulgate), IV, 11-14; *Testament de Joseph,* IV, 8; X, 1-2; *Testament de Jacob,* XIII, 1; voir aussi variante à *Matthieu,* XVII, 21 et *Marc,* IX, 29.

21. Comme une graisse, un parfum : jeûne et prière mis sur le même plan que la graisse et le parfum c'est-à-dire le sacrifice (*Nombres,* XVIII, 17; *Judith,* XVI, 16; *Jubilés,* VI, 3; VII, 4-5; *Testament de Lévi,* III, 6).

22-23. Allusion au mercenaire et au paysan royal ptolémaïque.

24. Le cœur double : expression vétérotestamentaire (*Psaumes,* XII, 3; *Ecclésiastique,* I, 28) désignant le doute, familière aux auteurs esséniens (*I Hénoch,* XCI, 4; *Hymnes,* IV, 14). Rapprocher *Jacques,* I, 8; IV, 8.

26. Connaître tout : rapprocher *I Jean,* III, 20.

II 1-45. La première partie de chapitre, II, 1-31, s'inspire de l'histoire romaine depuis Marc Antoine; elle s'achève sur la description d'une période de détresse où se trouvent repris de nombreux matériaux apocalyptiques. La deuxième partie, II, 32-45, fait intervenir les Perses, et reflète sans doute les espérances des Juifs d'Égypte.

1. L'anéantissement : rapprocher I, 2 et III, 50. Ils n'auront pas de crainte : rapprocher *Matthieu,* XXIV, 6; *Marc,* XIII, 7; *Luc,* XXI, 9.

pouvoir sur ceux qui m'appartiennent, dit le Seigneur, et ils n'auront pas de crainte dans la guerre. »

[2] Et quand on verra un roi se lever au Nord, on l'appellera le roi des Assyriens et le roi de l'Injustice. [3] Il multipliera ses guerres et ses troubles en Égypte ; le pays soupirera d'un coup : l'on ravira vos enfants. [4] En ces jours-là beaucoup souhaiteront la mort ; [mais la mort les fuira].

[5] Ensuite se lèvera un roi à l'Ouest, qu'on appellera le roi de la Paix. [6] Il accourra sur la mer comme un lion rugissant ; il tuera le roi de l'Injustice. [7] Il se vengera de l'Égypte par une guerre et beaucoup de sang. [8] Il arrivera en ces jours-là, qu'il ordonne la paix depuis l'Égypte, et un don vain. [9] Il donnera la paix à ces saints, il s'apprêtera à dire : « Un est le Nom de Dieu. » [10] Il donnera l'honneur aux prêtres de Dieu, il relèvera les lieux saints. [11] Il fera des dons vains à la Maison de Dieu.

De la paix aux malheurs de la guerre

Il se détournera des villes d'Égypte par ruse, sans qu'elles le sachent. [12] Il comptera les lieux saints, il pèsera les idoles des païens, il comptera leurs trésors, il instituera des prêtres pour eux. [13] Il ordonnera qu'on se saisisse des intelligents du pays et des grands du peuple et qu'on les conduise dans la capitale au bord de

2. Marc Antoine hérite ici des traits d'Antiochus Épiphane, roi Assyrien (c'est-à-dire Syrien) qui se lève au Nord (rapprocher *Daniel,* XI, 40), et de Pompée, roi de l'Injustice (« l'Inique » des *Psaumes de Salomon,* XVII, 11).

4. Voir II, 24-25. Même formule, mais dans un contexte différent, en *Apocalypse de Jean,* IX, 6. Dans les périodes de grandes calamités, le souhait de mourir (voir *Jérémie,* VIII, 3) est banal dans les récits historiques (Josèphe, *Guerre juive,* IV, VI, 3, 385) et dans l'apocalyptique.

5-7. Octavien Auguste vient de l'Ouest pour tuer Marc Antoine.

8-11. Octavien instaure la paix dans l'Empire, se montre favorable aux Juifs et prend des mesures pour réorganiser le clergé et les cultes.

13. Allusion, peut-être, comme dans le *Midrash Éliyyahu Rabba,* XXVIII, au rassemblement d'Israël dans le Delta sous Alexandre-Tibère (premier siècle de notre ère). La fin du verset, « il y a un seul discours », ne donne pas de sens ; elle rappelle II, 9.

la mer, disant : «Il y a un [ ] !» 14 Et quand vous
entendrez : «Paix et joie» [ ]
15 Car voici, je vais vous dire ses signes, afin que vous
le connaissiez : il a, en effet, deux fils, l'un à sa droite
et l'autre à sa gauche. Et celui qui est à droite prendra
un visage de Diable : il s'opposera au Nom de Dieu.
Quatre rois, en effet, sortiront de ce roi. 16 Et dans sa
trentième année il viendra à Memphis. Il construira un
temple à Memphis en ce jour-là.
17 Son propre fils se lèvera contre lui et le tuera. Tout
le pays sera ébranlé. 18 En ce jour-là, il promulguera
un édit dans tout le pays, pour qu'on se saisisse des
prêtres du pays et de tous les saints, disant : «Tous les
dons que mon père vous a donnés, et tous les biens,
vous les rendrez au double !» 19 Il fermera les lieux
saints ; il prendra leur Maison. Il fera prisonniers leurs
fils en captivité. 20 Il ordonnera de faire des sacrifices
et des abominations dans le pays, et des choses amères.
Il se manifestera sous le Soleil et la Lune en ce jour-
là. 21 Les prêtres du pays déchireront leurs vêtements.
22 Malheur à vous, princes d'Égypte, en ces jours-là, car
votre temps est passé ! La violence faite aux pauvres se
tournera contre vous et vos fils seront ravis en guise de
butin. 23 Les villes d'Égypte soupireront en ces jours-
là, et l'on n'entendra pas la voix de l'acheteur et du
vendeur. 24 Les marchés des villes d'Égypte se couvri-
ront de poussière. Les habitants de l'Égypte pleureront
d'un coup. Ils souhaiteront la mort, mais la mort les
fuira. 25 Ils monteront sur les rochers et s'en jetteront,
disant : «Tombez sur nous !» Et ils ne mourront pas,
mais la mort les fuira.

14. Le verset se termine par une ligne très lacunaire. Paix et joie : cette expression vétérotestamentaire (voir II, 33) est devenue proverbiale avant l'Exil : un tel optimisme émanait alors des faux prophètes, tandis que *Jérémie,* VI, 14 et *Ézéchiel,* XIII, 10, 16 prédisaient l'épée et la famine.

15. Le début du verset est repris en III, 12.

15-17. Les quatre rois évoquent les quatre royaumes de *Daniel,* II, 39-40 ; VII, 17 ; VIII, 21-22.

18-20. Ce roi défait ce qui avait été fait en II, 9-11.

21. Rapprocher II, 33 et III, 72.

22-23. Violence et famine caractérisent la fin en *Ézéchiel,* VII, 10-13.

24. Voir II, 4.

25. *Osée,* X, 8 (cité aussi dans *Luc,* XXIII, 30 et *Apocalypse de Jean,* VI, 16 ; IX, 6).

[26] L'oppression doublera et se répandra dans tous le pays en ces jours-là. [27] Le roi ordonnera que toutes les femmes qui donnent le sein soient saisies et lui soient amenées ligotées, qu'elles donnent le sein aux dragons — qu'ils tètent leur sang de leurs seins — [28] et qu'on les livre aux poisons des flèches. [29] À cause de la rigueur des guerres qui auront lieu, il ordonnera qu'on se saisisse de tous les garçons de douze ans et en dessous, et qu'on leur apprenne à lancer des flèches. [30] La sage-femme du pays se lamentera en ces temps, et celle qui a enfanté élèvera son regard vers le Ciel en disant : «Pourquoi me suis-je assise sur la brique pour mettre des enfants au monde ?» [31] La femme stérile se réjouira ainsi que la vierge, disant : «C'est notre temps de nous réjouir de ce que nous n'ayons pas d'enfant sur la terre, mais de ce que nos enfants soient dans les cieux !»

Intervention des Perses : le temps du répit

[32] En ces jours-là se lèveront trois rois chez les Perses. Ils feront prisonniers les Juifs qui sont en Égypte. Ils les amèneront à Jérusalem où ils s'installeront de nouveau à demeure. [33] Si vous entendez alors : «Jérusalem est en paix et en sécurité !», déchirez vos vêtements, prêtres du pays, car il ne tardera pas à venir, le Fils de la Perdition ! [34] L'Inique se manifestera dans les lieux saints en ces jours-là.

30-31. Comme le souhait de mourir (II, 4, 24-25), la constatation de l'inutilité de la procréation est banale dans les périodes de grandes calamités.

31. Voir *Isaïe,* LIV, 1 ; *II Baruch,* X, 13 ; *Galates,* IV, 27.

32. Ce retour reflète les espérances des Juifs d'Égypte.

33-34. Voir II, 14. Comparer *I Thessaloniciens,* V, 3. Ces versets annoncent III, 1, 5. Le Fils de la Perdition : ce titre qui désigne encore l'Antichrist en *Jean,* XVII, 12 et *II Thessaloniciens,* II, 3 est le produit des spéculations judéo-hellénistiques sur les puissances infernales mentionnées dans l'Ancien Testament (*Job,* XXVIII, 22 ; comparer *Proverbes,* XV, 11 ; XXVII, 20, [Septante]). L'Inique : autre titre, dont l'origine est moins significative (*Isaïe,* I, 4 ; LVII, 3-4 [Septante]), appliqué à Pompée en *Psaumes de Salomon,* XVII, 11 et à l'Antichrist en *II Thessaloniciens,* II, 8. Ces deux titres ne sont employés qu'ici dans notre apocalypse.

34. Rapprocher III, 1, 5.

[35] Les rois des Perses se hâteront en ces jours-là ; ils se dresseront (pour se battre) avec les rois des Assyriens. [36] Quatre rois combattront contre trois. Ils passeront trois ans en ce lieu, jusqu'à ce qu'ils emportent le trésor [du temple] qui est en ce lieu. [37] En ces jours-là, le sang coulera de Kôs à Memphis ; le fleuve d'Égypte deviendra du sang, de sorte qu'on ne pourra en boire pendant trois jours. [38] Malheur à l'Égypte et à ses habitants !

[39] En ces jours-là se lèvera un roi dans la ville qu'on appelle «la ville du soleil». Tout le pays sera ébranlé. Il accourra à Memphis. [40] Dans la sixième année des rois des Perses, il emploiera une ruse à Memphis ; il tuera les rois des Assyriens ; les Perses se vengeront du pays. Il ordonnera de tuer tous les païens et les iniques, [41] il ordonnera de détruire les temples des païens et de faire périr leurs prêtres, il ordonnera de restaurer les temples saints, il fera des dons doubles à la Maison de Dieu. [42] Il dira : «Un est le Nom de Dieu !» [43] Tout le pays révérera les Perses. Aussi le reste, ceux qui ne seront pas morts sous les coups, diront : «C'est un roi juste que le Seigneur nous a envoyé, afin que le pays ne soit pas rendu désert.» [44] Il ordonnera de ne rien donner

35-45. Cette intervention des Perses ne correspond à aucune donnée de l'histoire. Il pourrait s'agir d'une transposition dans l'avenir du souvenir du rôle de Cyrus dans la libération de la captivité de Babylone.

37. Le Nil se change en sang dans *Exode,* VII, 17-21 ; *Sagesse de Salomon,* XI, 6 ; *Psaumes,* CV, 29 et dans l'apocalyptique païenne d'Égypte (*Asclépius,* 24).

38. Rapprocher II, 24 ; expressions semblables dans l'apocalyptique païenne d'Égypte (*Asclépius,* 24, *Oracle du Potier*).

39. «La ville du soleil» désigne Héliopolis en Égypte, ou bien Palmyre.

40-45. Ces événements comportent des traits propres à la description de la fin des temps : la victoire sur le roi de l'Injustice, les païens et les Iniques, puis la restauration des lieux saints et enfin l'établissement, sous le pouvoir d'un roi messianique, d'un royaume paradisiaque dans lequel sont réunis, avec les vivants, les morts ressuscités.

41-42. Rapprocher II, 9-11.

43. Ceux qui ne seront pas morts : rapprocher *Apocalypse de Jean,* IX, 20. Un roi juste : à la suite de l'espérance vétérotestamentaire (*Isaïe,* IX, 6 ; XI, 5 ; *Jérémie,* XXIII, 5 ; *Zacharie,* IX, 9), ce titre fut donné au roi-messie (*Psaumes de Salomon,* XVII, 32).

44. De telles exonérations d'impôts sont attestées dans l'histoire (Josèphe, *Antiquités juives,* XII, II, 3, 142-144) ; elles sont devenues un des signes de l'âge d'or attendu.

au roi pendant trois ans et six mois. Le pays se remplira de biens et regorgera de bonnes choses. [45] Les vivants iront vers les morts en disant : « Levez-vous et soyez avec nous dans ce repos. »

La légende de l'Antichrist
Sa manifestation

III [1] Dans la quatrième année de ce roi se manifestera le [Fils de l'Iniquité] en disant : « Je suis l'Oint », bien qu'il ne le soit pas. [2] Ne croyez pas en lui !
[3] Quand l'Oint viendra, il viendra comme une volée

45. Ce repos : comparer le « lieu de repos » en III, 48.

III Tous les événements relatés dans ce chapitre sont replacés à la fin des temps. Mais certains détails montrent qu'il s'agit de la projection dans l'avenir de traits historiques contemporains de l'auteur. Ainsi, derrière la figure de l'Antichrist se profile le modèle de certains rois de la période hasmonéenne ou hérodienne. Par l'addition de traits empruntés à l'Adversaire et à l'Ange déchu, ce personnage reçoit une dimension mythique. Le passage de la figure historique du roi injuste, persécuteur et usurpateur à celle, eschatologique, de l'Antichrist, s'est fait sans doute en milieu essénien à l'époque hasmonéenne.

1. Le Fils de l'Iniquité : ce titre revient treize fois dans l'apocalypse (voir les autres titres en II, 33, 34 ; III, 16, 26) ; un titre comparable se trouve en *Psaumes,* LXXXIX, 23 (Septante), « Fils d'iniquité », ou en *II Thessaloniciens,* II, 3, « homme d'iniquité » (rapprocher le « roi d'iniquité » de l'*Ascension d'Isaïe,* IV, 2). Il est possible que ce titre soit une copie de celui de « Fils de Bélial » (« Bélial » est quelquefois traduit dans la version des Septante par « iniquité » ou « inique » : dans les pseudépigraphes — voir *Testament de Ruben,* IV, 7 et la note — et dans les textes de Qoumrân, Bélial personnifie le chef des puissances mauvaises et devient un synonyme de Diable, Satan). Je suis l'Oint : présentation habituelle des faux messies dans l'apocalyptique (*Matthieu,* XXIV, 5 ; *Marc,* XIII, 5-6 ; *Luc,* XXI, 8) ; *II Thessaloniciens,* II, 4 montre qu'il faut chercher l'origine de ce thème vétérotestamentaire dans le péché des péchés : vouloir être Dieu, ou l'égal de Dieu (*Isaïe,* XIV, 14 ; *Ézéchiel,* XXVIII, 2, 9 ; *Daniel,* XI, 36).

2. Rapprocher I, 14.

3. Les deux versets 3 et 4 interrompent le récit. Comparer *Apocalypse de Pierre,* I. — Une volée de colombes : cette expression curieuse est sans doute le résultat d'une corruption, le mot copte signifiant « éclair » ayant été remplacé par un autre mot qui lui ressemble et qui signifie « colombe » ; l'image de l'éclair en *Luc,* XVII, 24 rend mieux compte de la soudaineté de la venue de l'Oint et fait partie du vocabulaire des théophanies (*Zacharie,* IX, 14). Sur les nuées du ciel : souvenir de *Daniel,* VII, 13 utilisé traditionnellement pour décrire l'arrivée du Messie (*Matthieu,* XXIV, 30 ; XXVI, 64 ; *Marc,* XIII, 26 ; XIV, 62 ; *Luc,* XXI, 27 ; *Apocalypse de Jean,* I, 7 ; *IV Esdras,* XIII, 3).

de colombes ; la couronne de colombes l'entourera. Il marchera sur les nuées du ciel et le signe de la croix le précédera. [4] Le monde entier le verra, comme le soleil qui resplendit depuis les régions du Levant jusqu'aux régions du Couchant. De cette manière il viendra, entouré de tous ses anges.

[5] Le Fils de l'Iniquité s'apprêtera de nouveau à se dresser dans le lieu saint. Il dira au Soleil : « Tombe ! » et il tombera. [6] Il dira : « Resplendis ! » et il le fera ; il dira : « Deviens ténèbre ! » et il le fera. [7] [Il dira à la Lune : « Deviens sang ! » et elle le fera.] Il parcourra le ciel avec eux. [8] Il marchera sur la mer et sur les fleuves

4. Comme le soleil : symbole messianique (*Malachie*, III, 20 ; *Testament de Juda*, XXIV, 1) ; l'image signifie ici, comme celle de l'éclair en *Matthieu*, XXIV, 27, que la venue du Messie ne sera pas secrète. Entouré de tous ses anges : trait habituel dans les descriptions de la venue de Dieu (*Zacharie*, XIV, 5 ; *I Hénoch*, I, 9 ; *Jude*, 14-15 ; *Ascension d'Isaïe*, IV, 14) ou du Messie (*Matthieu*, XVI, 27 ; XXV, 31 ; *Marc*, VIII, 38 ; *Luc*, IX, 26 ; *II Thessaloniciens*, I, 7).

5. Se dresser dans le lieu saint : le Fils de l'Iniquité est ici la personnification de « l'Abomination de la Désolation » de *Daniel*, IX, 27 ; XI, 31 ; XII, 11 ; *I Maccabées*, I, 54. Rapprocher *Matthieu*, XXIV, 15 ; *Marc*, XIII, 14 ; *II Thessaloniciens*, II, 4.

5 *b*-9. Signes et prodiges sont des moyens de se faire reconnaître. Ce thème classique remonte au signe qui doit authentifier le prophète (*Deutéronome*, XIII, 2 ; voir *Matthieu*, XII, 38 ; *Jean*, VI, 30 ; rapprocher ci-dessous, III, 52). Les faux prophètes (puis les faux messies) ont aussi le pouvoir d'accomplir de tels signes par magie (*Exode*, VII, 11, 22 ; VIII, 3 ; *Livre des Antiquités bibliques*, XXXIV, 1-4 ; *Matthieu*, XXIV, 24 ; *Marc*, XIII, 22 ; *II Thessaloniciens*, II, 9 ; *Oracles sibyllins*, II, 166-167).

5 *b*-7. Des signes dans le ciel (*Joël*, III, 3) annoncent l'imminence du jour du Seigneur (*Isaïe*, XIII, 9-10 ; *Ézéchiel*, XXXII, 7-8 ; *Joël*, II, 10 ; IV, 15 ; *Amos*, VIII, 9 ; *IV Esdras*, V, 4-5 ; *Oracles sibyllins*, III, 801-803 ; *Luc*, XXI, 11) ; dans le Nouveau Testament il y a quelquefois dédoublement : ces signes annoncent (*Matthieu*, XXIV, 3) l'avènement de l'Oint et la fin du monde (*Matthieu*, XXIV, 29-30 ; *Marc*, XIII, 24-25 ; *Luc*, XXI, 25-27) ; des signes dans le ciel sont attribués à l'Antichrist Béliar dans l'*Ascension d'Isaïe*, IV, 5 ; *Oracles sibyllins*, III, 64 (rapprocher *Apocalypse de Jean*, XIII, 13). L'assombrissement du Soleil et la transformation de la Lune en sang sont empruntés à *Joël*, III, 4 (cité en *Actes des apôtres*, II, 20) et se retrouvent *Testament de Moïse*, X, 4-5 ; *Apocalypse de Jean*, VI, 12.

8 *a*. Marcher sur l'eau comme sur la terre sèche est un signe messianique (voir Theudas dans Josèphe, *Antiquités juives*, XX, V, 1, 97) ; rapprocher *Matthieu*, XIV, 25-26 ; *Marc*, VI, 48-49 ; *Jean*, VI, 19. Le thème pourrait être emprunté à *Exode*, XIV, 16 et *Josué*, III, 13, 17. Ce motif de la légende de l'Antichrist est à rapprocher de la condamnation de l'orgueil royal dans *II Maccabées*, V, 21 ; IX, 8, rapprocher *II Rois*, XIX, 24 ; *Isaïe*, XXXVII, 25.

8 *b*-9 *a*. Nouvelle liste de signes messianiques, appliqués à l'Anti-

comme sur la terre ferme. Il fera marcher les paralysés, il fera entendre les sourds, il fera parler les muets, il fera voir les aveugles, il rendra purs les lépreux, [9] il guérira les malades ; ceux qui sont démoniaques, il les délivrera. Il multipliera ses signes et ses prodiges devant chacun. [10] Il fera les choses que l'Oint a faites, excepté la résurrection des morts. [11] C'est à cela que vous connaîtrez qu'il est le Fils de l'Iniquité, car il n'a pas de pouvoir sur l'âme.

[12] Car je vais vous dire ses signes, afin que vous le connaissiez : [13] c'est un petit Péleg, jeune, aux jambes grêles ; sur le devant de sa tête, il y a une touffe de cheveux blancs comme un chauve ; ses sourcils vont jusqu'aux oreilles ; sur le devant de ses mains, il y a une tache de lèpre. [14] Il se transformera devant vous : tantôt il deviendra un vieillard et tantôt il deviendra un jeune enfant ; il se transformera dans tous ses signes, mais les signes de sa tête il ne pourra pas les transformer. [15] C'est à cela que vous connaîtrez qu'il est le Fils de l'Iniquité.

christ, qui s'inspire d'*Isaïe,* XXXV, 5-6, comme celles du *Josèphe slave,* I, XIX, 1 ; *Testament d'Adam,* III, 2-3 ; *Matthieu,* XI, 5 ; *Luc,* VII, 22.

9 *b.* Voir la note sur III, 5 *b*-9.

10. «Les choses que l'Oint a faites» (Achmîmique, *Sa 3*) ou «que l'Oint fera» *(Sa 1)* : comparer I, 6, et la note. L'Oint se fait reconnaître par des signes, comparer *Actes des apôtres,* II, 22 et rapprocher *Jean,* XX, 30-31 ; voir aussi, ci-dessous, III, 52. «Excepté la résurrection des morts» est explicité par le verset suivant ; dans les *Oracles sibyllins,* III, 66, au contraire, l'Antichrist Béliar ressuscitera des morts.

11. Que vous connaîtrez : comparer III, 12, 15, 53. Le pouvoir sur l'âme : comparer III, 23, 52. Il s'agit du pouvoir de donner et de reprendre la vie.

13. De tels portraits sont fréquents dans l'apocalyptique juive et chrétienne ; ils sont émaillés de réminiscences bibliques comme par exemple la touffe blanche qui évoque la lèpre au front d'Ozias (*II Chroniques,* XXVI, 19-20). Péleg : ce mot copte inconnu pourrait désigner une caractéristique physique ; on peut aussi y voir la transcription du nom biblique Péleg, avec le sens qu'il avait pris dans les textes de Qoumrân (*Écrit de Damas,* B, II, 22 ; *Commentaire de Nahum,* V, 1).

14. De telles transformations sont rapportées dans l'apocalyptique tantôt du Christ et tantôt de l'Antichrist.

15. Que vous connaîtrez : voir la note sur III, 1.

Première opposition à l'Antichrist : la vierge Tabitha

[16] La vierge dont le nom est Tabitha entendra que
l'Impudent s'est manifesté dans le lieu saint. [17] Elle revê-
tira sa robe de lin et accourra en Judée. [18] Elle l'insul-
tera jusqu'à Jérusalem, en disant : [19] «Ô Impudent, ô Fils
de l'Iniquité, ô Ennemi de tous les Saints ! » [20] Alors
l'Impudent se mettra en colère contre la vierge, il la
poursuivra jusque dans les régions du Couchant, [21] il
sucera son sang à l'heure du soir, il le jettera sur le
Temple [22] et il deviendra salut pour le peuple. [23] Elle
se relèvera à l'heure du matin, elle sera vivante et elle
l'insultera, en disant : «Impudent, tu n'as pas de
pouvoir sur mon âme ni sur mon corps, car je vis en
tout temps dans le Seigneur. » [24] Et encore : «Tu as
jeté mon sang sur le Temple et il est devenu salut pour
le peuple. »

16. Tabitha entendra : les développements consacrés aux diverses oppositions à l'Antichrist commencent tous de façon comparable (III, 25, 51, 81, 82) ; ici et en III, 25, on ajoute «que l'Impudent s'est révélé dans le lieu saint», voir III, 5. Tabitha : nom propre bien attesté qui a servi à désigner la terre d'Israël, puis ses habitants et qui pourrait désigner ici la figure du reste fidèle ; dans les légendes juives conservées en Égypte, on apprend qu'outre Hénoch et Élie, deux personnages féminins sont préservés pour intervenir dans les temps derniers : Sibylle et Tabitha ; ailleurs, on sait qu'en plus d'Hénoch, deux personnes sont montées au ciel dans leur corps : Élie et Tabitha ; il n'est pas impossible que l'on ait tenu Tabitha pour une sorte de double d'Élie à l'instar de la Sibylle, sorte de double et sœur d'Hénoch. Impudent : littéralement, «celui qui n'a pas de honte» : nouveau titre de l'Antichrist, assez fréquent en copte, qui trouve son explication en III, 25.

19. L'invective est sobre en comparaison de celles proférées par Élie-Hénoch (III, 25-30) et par les soixante justes (III, 52-53). Ennemi de tous les Saints : comparer III, 26-27, 36.

21-22. Comparer III, 24.

23. La distinction entre le pouvoir sur l'âme (III, 11) et le pouvoir sur le corps est explicitée, d'après *Job*, II, 6, dans le *Testament de Job*, XX, 3 ; comparer *Matthieu*, X, 28 ; *Luc*, XII, 4-5. Je vis dans le Seigneur : comparer III, 34, 36.

24. Le sang répandu sur le Temple évoque les sacrifices expiatoires. Le rôle vicaire de Tabitha est précisé par le fait que son sang devient salut pour le peuple (rapprocher *IV Maccabées*, VI, 28-29 ; XVII, 22 et probablement *Testament de Moïse*, IX, 7).

Deuxième opposition à l'Antichrist : Élie et Hénoch

25 Alors Élie et Hénoch, entendant que l'Impudent
s'est manifesté dans le lieu saint, descendent pour le
combattre, en disant : «N'as-tu donc pas honte de te
joindre aux Saints, alors que tu es un Étranger en
tout temps? 26 Tu es devenu l'Ennemi des célestes et
tu l'es devenu des terrestres. Tu es devenu l'Ennemi des
trônes, 27 tu l'es devenu des anges. Tu es un Étranger
en tout temps. 28 Tu es tombé du ciel à la manière des
astres du matin. 29 Tu as été transformé, ta tribu est
devenue ténèbre. 30 N'as-tu donc pas honte de te

25-39. L'attente du retour d'Élie et d'Hénoch est classique dans l'apocalyptique. Les personnages dont on attend le retour sont ceux qui n'ont pas goûté à la mort (*IV Esdras,* VI, 26), principalement Élie (*II Rois,* II, 1-11 ; *I Hénoch,* LXXXIX, 52) et Hénoch (*Genèse,* V, 24 ; *Jubilés,* IV, 23 ; *Sagesse de Salomon,* IV, 10 ; *Ecclésiastique,* XLIV, 16 ; *I Hénoch,* LXX, 1-2). Le retour d'Élie est fondé sur *Malachie,* III, 23, celui d'Hénoch sur *I Hénoch,* XC, 31. Rapprocher la tradition du retour des deux témoins, *Apocalypse de Jean,* XI.

25. Manifesté dans le lieu saint : comparer III, 5. «N'as-tu pas honte», répété en III, 30, 33 : cette répétition explique le titre d'«Impudent» (III, 16). Te joindre aux Saints : rapprocher III, 30. Tu es un Étranger : comparer III, 27, 66 ; l'expression désigne celui qui ne se joint pas, n'adhère pas à Dieu (comparer I, 11, 14) ; le parallèle de III, 30 invite à voir dans ce qualificatif d'«Étranger» un nouveau titre de l'Antichrist ; rapprocher *IV Maccabées,* XI, 8 ; *Psaumes de Salomon,* XVII, 13 *b,* titre attribué au Prince du Mal en *Ascension d'Isaïe,* XI, 19.

26-27. Ennemi : titre de l'Antichrist comme en III, 19, 36 (comparer III, 78) et en *Vie grecque d'Adam et Ève,* II, 4 ; VII, 2 ; XV, 1 ; XXV, 4 ; XXVIII, 3 ; *Vie latine d'Adam et Ève,* XI, 3 ; XVII, 1 ; *Testament de Dan,* VI, 3 ; *Testament de Job,* VII, 11 ; XLVII, 10 ; *III Baruch,* XIII, 2 ; *Joseph et Aséneth,* XII, 8 ; *Testament de Salomon,* D, I, 1 ; *Luc,* X, 19. Ce titre vient sans doute de *Psaumes,* LXXXIX, 23 où l'Ennemi est associé au Fils d'Iniquité.

28-29. Le Fils de l'Iniquité est assimilé ici au chef des anges déchus de la tradition juive (*Vie latine d'Adam et Ève,* XII-XVI ; *II Hénoch,* XXIX, 4 [recension longue]) développant *Isaïe,* XIV, 12-15. Ta tribu : texte mal assuré ; peut-être était-ce une allusion au visage de l'Ange déchu, devenu ténèbre pour avoir perdu sa «gloire». Tu as été transformé : rapprocher I, 7.

30. Se joindre à Dieu : expression vétérotestamentaire désignant l'adhésion ou l'attachement à Dieu (*Deutéronome,* X, 20 ; XI, 22 ; XIII, 5 ; XXX, 20 ; *II Rois,* XVIII, 6 ; *Psaumes,* LXIII, 9 ; LXXIII, 28 ; *Ecclésiastique,* II, 3 ; *I Corinthiens,* VI, 17). Diable : comparer I, 2, 4 ; III, 64, 98 (et III, 83 au pluriel).

joindre à Dieu, quoique tu sois un Diable?» [31] L'Impudent entendra et se mettra en colère et les combattra sur le marché de la grande ville. Il sera sept jours à les combattre, puis il les tuera. [32] Ils resteront trois jours et demi, morts, sur le marché et tout le peuple les verra. [33] Mais le quatrième jour ils se relèveront et ils l'insulteront, en disant : «Ô Impudent, [ô Fils de l'Iniquité], n'as-tu donc pas honte de séduire le peuple de Dieu pour lequel tu n'as pas souffert? [34] Ne sais-tu pas que nous vivons dans le Seigneur pour t'insulter chaque fois que tu dis : "J'ai le pouvoir sur ceux-ci"? [35] Nous allons déposer la chair de ce corps et te tuer, sans qu'il te soit possible de parler en ce jour-là. [36] Car nous vivons dans le Seigneur en tout temps, et toi tu es l'Ennemi en tout temps.» [37] L'Impudent entendra et se mettra en colère et les combattra ; toute la ville les entourera. [38] En ce jour-là ils pousseront des cris de jubilation vers le ciel, ils resplendiront et le monde entier les verra. [39] Le Fils de l'Iniquité n'aura pas de pouvoir sur eux.

Persécution des saints

[40] Il se mettra en colère contre le pays et cherchera à pécher au détriment du peuple. [41] [Il poursuivra tous les saints et ils seront amenés ligotés avec les prêtres du pays. [42] Il les tuera et les fera périr ;] [43] il ordonnera que leurs yeux soient brûlés avec une foreuse de fer, il

31-32. Il se mettra en colère : rapprocher III, 20, 37, 40, 54. La grande ville : c'est Jérusalem. Comparer *Apocalypse de Jean,* XI, 7-8.

33-36. Rapprocher l'intervention de Tabitha (III, 23). N'as-tu pas honte : voir III, 25. Pour lequel tu n'as pas souffert : le véritable Oint doit donc souffrir pour le peuple (comparer *Actes des apôtres,* III, 18). Nous vivons dans le Seigneur : comparer III, 23, 36. J'ai le pouvoir : rapprocher III, 23, 39, 61. La chair du corps : voir III, 91 où Élie et Hénoch revêtent la chair de l'esprit après avoir déposé la chair du «monde». Sans qu'il te soit possible de parler : voir III, 92. Tu es l'Ennemi : voir la note sur III, 26-27.

37-38. Ces versets anticipent sur le retour et le combat final qui se placeront en III, 91-96. Ils resplendiront : ils auront revêtu la Gloire (comparer *Daniel,* XII, 3 ; *Sagesse de Salomon,* III, 7 ; *Matthieu,* XIII, 43).

41. Rapprocher la dernière persécution des saints en III, 79-80.

43-44. Ces supplices reposent en partie sur l'Ancien Testament (*Juges,* XVI, 21 ; *II Rois,* XXV, 7 ; *Michée,* III, 2-3 ; *Zacharie,* XI, 16) ; ils deviendront classiques dans les récits de martyres et dans les descrip-

enlèvera la peau de leur tête, il arrachera leurs ongles
un à un. [44] Il ordonnera qu'on verse dans leur nez du
vinaigre et de la chaux. [45] Ceux qui ne pourront pas
supporter les tortures de ce roi prendront leur or pour
fuir vers les gués, en disant : «Faites-nous passer à gué
dans le désert !» [46] Ils s'endormiront à la manière de
quelqu'un qui s'assoupit. [47] Le Seigneur recueillera
leur esprit et leur âme ; leur chair deviendra comme de
la pierre ; aucune bête sauvage ne les mangera jusqu'au
jour dernier du grand jugement. [48] Ils se lèveront et
recevront un lieu de repos ; mais ils ne seront pas avec
l'Oint comme ceux qui ont supporté. [49] «Car ceux qui
ont supporté, dit le Seigneur, je les ferai asseoir à ma
droite; [ils recevront la grâce avant d'autres;] [50] ils
vaincront le Fils de l'Iniquité, ils verront l'anéantissement du ciel et de la terre, ils recevront les trônes de
gloire et les couronnes.»

Troisième opposition à l'Antichrist : les soixante justes

[51] En ces jours-là, soixante justes, préparés pour cette heure, entendront ; ils s'armeront de la cuirasse de Dieu

tions des châtiments de la géhenne. Que leurs yeux soient brûlés : rapprocher *IV Maccabées,* XVIII, 21. Il enlèvera la peau de leur tête : rapprocher *II Maccabées,* VII, 7 et *IV Maccabées,* IX, 28. Il arrachera leurs ongles : rapprocher *IV Maccabées,* X, 7. Qu'on verse dans leur nez du vinaigre : rapprocher *IV Maccabées,* VI, 25.

45-48. Sort provisoire réservé à ceux qui ne supportent pas les tortures jusqu'au bout. Sur le modèle de l'Exode (fuite devant Pharaon et venue du Seigneur sur le Sinaï), le thème de la fuite au désert deviendra un lieu commun de l'apocalyptique.

46-47. Il ne s'agit pas de la mort, mais d'un état intermédiaire, une sorte d'assoupissement ou de torpeur (*Genèse,* II, 21). Leur chair deviendra de la pierre : image utilisée pour décrire un état entre la vie et la mort (*I Samuel,* XXV, 37), ou l'extase du visionnaire (*Apocalypse d'Abraham,* X, 2 et de là probablement *Paralipomènes de Jérémie,* IX, 25). Aucune bête sauvage ne les mangera : ils échappent à la mort infamante qui attend les pécheurs (*Deutéronome,* XXVIII, 26).

48. Cette catégorie de saints ne sera pas au premier rang, mais entrera cependant dans le lieu de repos-Terre promise (*Deutéronome,* XII, 9 ; *I Rois,* VIII, 56 ; *Psaumes,* XCV, 11).

49-50. Le sort réservé à ceux qui supportent les tortures découle de spéculations sur *Daniel,* XII, 12 dont on trouve les traces dans l'apocalyptique (*Matthieu,* X, 22 ; XXIV, 13 ; *Marc,* XIII, 13).

51. Il est impossible de préciser qui sont ces soixante justes. Il s'agit

et accourront à Jérusalem ; ils combattront contre l'Impudent, en disant : [52] « Tous les prodiges que les prophètes ont faits, tu les as faits. Mais tu n'as pas pu relever un mort, car tu n'as pas de pouvoir [sur l'âme]. [53] C'est à cela que nous avons connu que tu es le Fils de l'Iniquité. » [54] L'Impudent entendra et se mettra en colère ; il ordonnera de ligoter les Justes, de les déposer sur des autels et de les brûler.

[55] En ce jour-là le cœur de beaucoup sera atterré ; ils s'écarteront de lui, en disant : « Celui-ci n'est pas l'Oint ! L'Oint ne tue pas les justes, il ne persécute pas les véridiques ; mais il cherche à les convaincre par des signes et des prodiges. »

Préservation des justes au paradis

[56] En ce jour-là, l'Oint sera miséricordieux envers ceux qui lui appartiennent. Il enverra du ciel ses anges qui sont au nombre de soixante-quatre mille, et dont chacun a six ailes. [57] Leur voix remuera le ciel et la terre lorsqu'ils loueront et rendront gloire. [58] Ceux sur le front desquels est écrit le nom de l'Oint et sur la main droite desquels il y a le sceau, [59] du plus petit au plus

peut-être d'un chiffre rond (comme les soixante pieux assassinés par le grand prêtre Alcime en *I Maccabées*, VII, 16). La cuirasse de Dieu : expression rare, rapprocher l'armure de justice (*Isaïe*, LIX, 17 ; *Sagesse de Salomon*, V, 17-18 ; *Éphésiens*, VI, 14 ; *I Thessaloniciens*, V, 8), ou l'armure de Dieu (*Éphésiens*, VI, 11, 13).

52. Voir les notes sur III, 5 *b*-9 ; III, 10 ; III, 11.

53. Voir III, 12, 15.

55. Comparer *Josèphe slave*, I, XIX, 1.

56. Première apparition de l'Oint ordonnant l'intervention des anges ; ce n'est qu'en III, 97 qu'il vient en personne. Six ailes : il s'agit de Séraphins (*Isaïe*, VI, 2 ; *Apocalypse d'Abraham*, XVIII, 6 ; *II Hénoch*, XVI, 7 [recension longue] ; XIX, 6 ; XXI, 2 ; *Vie grecque d'Adam et Ève*, XXXVII, 3).

57. Comme dans *I Hénoch*, LXI, 9-11, la louange des créatures célestes marque la venue de l'Oint.

58. Comparer I, 9 où il s'agit du Nom du Seigneur.

59. Du plus petit au plus grand : expression biblique désignant la totalité (*Jérémie*, XXXI, 34 ; XLII, 1 ; *Baruch*, I, 4 ; *Psaumes*, CXV, 13). Les prendront sur leurs ailes : l'origine de cette expression se trouve en *Exode*, XIX, 4 ; *Deutéronome*, XXXII, 11. Elle est appliquée aux anges en *II Hénoch*, III, 1.

grand, ils les prendront sur leurs ailes et les emporteront loin de sa colère. [60] Alors Gabriel et Ouriel formeront une colonne de lumière et ils marcheront devant eux jusqu'à ce qu'ils les amènent dans le pays saint ; et ils leur feront manger du fruit de l'arbre de la vie et revêtir l'habit blanc. [61] Les anges veilleront sur eux ; ils n'auront pas faim et ils n'auront pas soif et le Fils de l'Iniquité n'aura pas de pouvoir sur eux.

Signes annonciateurs de la fin

[62] Et en ce jour-là la terre sera ébranlée, le soleil deviendra ténèbre. La paix sera emportée loin de la terre et du ciel. Les arbres seront déracinés et tomberont. Les bêtes sauvages et les animaux domestiques mourront dans l'ébranlement. [63] Les oiseaux tomberont morts sur la terre ; la terre se desséchera, les eaux de la mer se tariront.

Dernier sursaut de l'Antichrist

[64] Les pécheurs soupireront sur la terre, en disant : «Que nous as-tu fait, Fils de l'Iniquité, en disant : "Je suis l'Oint" alors que tu es le Fils de l'Iniquité ? [65] Tu n'as pas le pouvoir de te sauver et encore moins celui

60. Gabriel et Ouriel font partie du sommet de la hiérarchie angélique juive constituée dès l'époque perse par une tétrade (Michel, Gabriel, Sariel-Ouriel, Raphaël), voir par exemple *I Hénoch*, IX, 1 ; *Règlement de la Guerre*, IX, 15. La «colonne de lumière» indique que ce cortège est formé sur le modèle de l'Exode (voir déjà la note sur III, 45). Le pays saint : expression qui désigne la même réalité que «ma ville» en I, 10 et le «lieu de repos» en III, 48. Manger du fruit de l'arbre de la vie : l'expression est empruntée à *Genèse*, III, 22 ; on la retrouve en *Testament de Lévi*, XVIII, 11 ; *Vie grecque d'Adam et Ève*, XXVIII, 2-4 ; *Apocalypse de Jean*, II, 7. Comparer *I Hénoch*, XXV, 2-5.

61. Ni faim ni soif : comparer I, 10 ; c'est la récompense du juste dans *Isaïe*, XXXIII, 15-16. Il n'aura pas de pouvoir : voir III, 23, 39.

64-68. Ces questions sont une reprise développée de III, 55.

64. Rappel de III, 1. «Fils de l'Iniquité» dans *Sa1* et *Sa3*, ou bien «Diable» dans l'Achmimique (comparer III, 30).

65. Reproche habituel adressé aux faux dieux (*Deutéronome*, XXXII, 38 ; *Jérémie*, II, 28). Accusation semblable portée contre Jésus en *Luc*, XXIII, 37 ; *Matthieu*, XXVII, 42 ; *Marc*, XV, 31.

de nous sauver! [66] Tu as fait des signes vains devant nous jusqu'à ce que tu nous aies rendus étrangers à l'Oint qui nous a créés. [67] Malheur à nous de ce que nous t'ayons obéi. Voici, maintenant nous allons mourir dans une famine et une oppression. [68] Où est donc maintenant la trace d'un juste, que nous le révérions? Ou bien où est-il, celui qui nous enseigne, que nous l'appelions? [69] Voici, nous allons périr par la colère, car nous avons été désobéissants envers Dieu. [70] Nous sommes allés dans les endroits profonds de la mer et nous n'avons pas trouvé d'eau [71] Nous avons creusé seize coudées dans les rivières et nous n'avons pas trouvé d'eau.»

[72] Alors l'Impudent pleurera en ce jour-là, disant : «Malheur à moi aussi, de ce que mon temps soit passé. [73] Je disais que mon temps ne passerait jamais ; [74] mes années sont devenues des mois, mes jours ont disparu comme des poussières qui disparaissent ; [75] voici que je vais périr avec vous. Courez donc vers le désert, saisissez-vous des voleurs, tuez-les. Amenez les saints ! [76] Car c'est à cause d'eux que la terre donne des fruits ; car c'est à cause d'eux que le soleil brille sur la terre ; [77] car c'est

66. Des signes : comparer III, 9-10. Étrangers : rapprocher I, 9 ; comparer III, 25, 27. Qui nous a créés : comparer I, 3.

68. Les pécheurs sont à la recherche d'un chef qui puisse leur servir d'intermédiaire auprès de Dieu grâce à son pouvoir d'intercession ; ce chef a ici les qualités du roi (justice) et du grand prêtre (enseignement), comparer *Livre des Antiquités bibliques,* XIX, 3. Certains grands personnages de l'histoire juive ont tout particulièrement rempli ce rôle d'intercesseur : Moïse (*Exode,* XXXII, 11-14 ; *Nombres,* XI, 2 ; *Psaumes,* CVI, 23 ; *Jérémie,* XV, 1 ; *Testament de Moïse,* XII, 6) ; Samuel (*Jérémie,* XV, 1 ; *Livre des Antiquités bibliques,* LXIV, 2) ; Jérémie (*II Maccabées,* XV, 14 ; *Histoire de la captivité de Babylone,* XXVII, 5-6 ; XXXV, 1 ; *Testament de Moïse,* IV, 1) ; Onias (*II Maccabées,* XV, 12 ; Josèphe, *Antiquités juives,* XIV, II, 1, 22).

70-71. La crue du Nil est de seize coudées.

72. Rapprocher la description de la tristesse de Saül, *Livre des Antiquités bibliques,* LXIV, 4.

73. Rapprocher *Psaumes,* X, 6.

74. Comparer *Psaumes,* LXXXIX, 46 où le grec traduit : «Tu as abrégé les jours de son temps.» Dans l'apocalyptique, le thème de l'abrègement du temps devient banal (*I Hénoch,* LXXX, 2 ; *II Baruch,* XX, 1 ; *Livre des Antiquités bibliques,* XIX, 13 ; *Matthieu,* XXIV, 22 ; *Marc,* XIII, 20). Comme des poussières : comparer *Sagesse de Salomon,* V, 14.

75. Voleurs : il s'agirait plutôt des fuyards de III, 45.

76-77. Allusion aux bénédictions de *Lévitique,* XXVI, 3-4 ; *Deutéronome,*

à cause d'eux que la rosée vient sur la terre.» [78] Les pécheurs pleureront en disant : «Tu nous as rendus ennemis de Dieu. Si tu en as le pouvoir, lève-toi et poursuis-les!» [79] Alors il prendra ses ailes de feu et s'envolera à la poursuite des saints. [80] Il les combattra de nouveau.

[81] Les anges entendront et descendront et le combattront d'un combat d'épées nombreuses.

Fin du monde, jugement, rétribution

[82] En ce jour-là le Seigneur entendra. Il ordonnera, dans une grande colère, que le ciel et la terre produisent du feu. [83] Et le feu atteindra sur la terre soixante-douze coudées. Il dévorera les pécheurs et les Diables comme de la paille. [84] Un juste jugement aura lieu en ce jour-là. Les montagnes de la terre feront entendre leur voix en ce jour-là. [85] Les chemins se diront entre eux : «Avez-vous entendu aujourd'hui la voix d'un homme marchant qui n'est pas venu au jugement du Fils de Dieu?» [86] Les péchés de chacun se dresseront contre lui à l'endroit où ils ont été commis, qu'ils soient du jour ou de la nuit. [87] Ceux qui seront parmi les justes et ceux qui seront parmi les saints verront les pécheurs

XI, 11-17; XXVIII, 11-12, augmentées de la mention du soleil qui brille sur la terre, comme en I, 4.

78. Ennemis de Dieu : comme l'Impudent est Ennemi des célestes en III, 26-27.

79. Le Fils de l'Iniquité prend ici des traits mythologiques, comme plus loin en III, 94.

81-96. Annonce de la fin : guerre céleste (III, 81), feu (III, 82-83), jugement (III, 84-90), exécution du Fils de l'Iniquité et de ceux qui croient en lui (III, 91-96).

82. Le feu et la colère sont souvent liés (*Deutéronome,* XXXII, 22). L'embrasement du monde est devenu banal dans l'apocalyptique.

83. Comme de la paille : expression biblique (*Exode,* XV, 7; *Malachie,* III, 19).

84-85. Les montagnes et les chemins sont doués de parole; il en est de même de la mer en *IV Esdras,* V, 7 ou des «pays» en *IV Esdras,* V, 11. Qui n'est pas venu au jugement : personne n'échappera au jugement (rapprocher *Lamentations,* II, 22; *II Hénoch,* XLVI, 3 [recension longue]).

86. Les péchés accusent les pécheurs, rapprocher *Sagesse de Salomon,* IV, 20. Du jour ou de la nuit : comparer *Jubilés,* IV, 6.

87-88. Double rétribution des justes et des pécheurs comme, par

dans leurs châtiments, ainsi que ceux qui les ont persécutés et ceux qui les ont livrés à la mort. [88] Alors les pécheurs dans les châtiments verront le lieu des justes, et c'est ainsi qu'il y aura une grâce. [89] En ces jours-là, ce que les justes auront souvent demandé leur sera donné. [90] En ce jour-là, le Seigneur jugera le ciel et la terre. Il jugera ceux qui auront transgressé dans le ciel et ceux qui l'auront fait sur la terre. Il jugera les bergers du peuple, il les interrogera sur le troupeau de brebis ; ils lui seront livrés sans qu'ils puissent tuer par ruse. [91] Après cela, Élie et Hénoch descendent et déposent la chair du monde et prennent une chair d'esprit. [92] Ils poursuivent le Fils de l'Iniquité et le tuent, sans qu'il puisse parler. [93] En ce jour-là, il sera anéanti devant eux comme de la glace anéantie par le feu ; [94] il périra à la manière d'un dragon qui n'a pas de souffle. [95] Ils lui diront : «Ton temps est passé, voici, tu vas périr avec ceux qui croient en toi.» [96] Ils les jetteront dans le puits de l'Abîme, et on le fermera sur eux.

exemple, en *I Hénoch,* CVIII, 14-15. Persécuté [...] livré [...] : comparer *Apocalypse de Pierre,* IX (Ach. 27).

89. Rapprocher *Psaumes,* XX, 6.

90. Dans le ciel [...] sur la terre : comparer *Jubilés,* IV, 6. Il s'agit ici d'un jugement exercé sur les anges et les hommes. Les bergers du peuple : ce sont les chefs du peuple, à basse époque les grands prêtres qui, dans *I Hénoch,* LXXXIX-XC, sont assimilés à des anges devant veiller au châtiment exercé par les nations sur le peuple. Ces anges-bergers sont iniques (*I Hénoch,* XC, 3, 11, 13) et seront jugés et châtiés (*I Hénoch,* XC, 25).

91. Deuxième venue d'Élie et d'Hénoch (voir III, 25) qui sont ici les exécuteurs du châtiment. La chair du monde : rapprocher «la chair de ce corps» (III, 35).

92. Comparer III, 35. Sans qu'il puisse parler : rapprocher *Sagesse de Salomon,* IV, 19.

93. L'image de la glace qui fond semble étrangère à la Bible qui préfère d'autres images comme la cire qui fond au feu (*Psaumes,* LXVIII, 3), la paille détruite par le feu (ci-dessus III, 83), la fumée dissipée par le vent (*Sagesse de Salomon,* V, 14) ou le plomb qui s'enfonce dans l'eau (*Exode,* XV, 10).

94. Un dragon : le Fils de l'Iniquité est comparé à l'antique ennemi de Dieu (*Psaumes,* LXXIV, 13-14), comme l'ont été le Pharaon (*Ézéchiel,* XXIX, 3 ; XXXII, 2), Nabuchodonosor (*Jérémie,* LI, 34) et Pompée (*Psaumes de Salomon,* II, 25). Qui n'a pas de souffle : caractéristique des idoles (*Jérémie,* X, 14).

95. Comparer III, 72-74.

96. Comparer *I Hénoch,* LIV, 5 ; LXIX, 28 et *Apocalypse de Jean,* XX, 3.

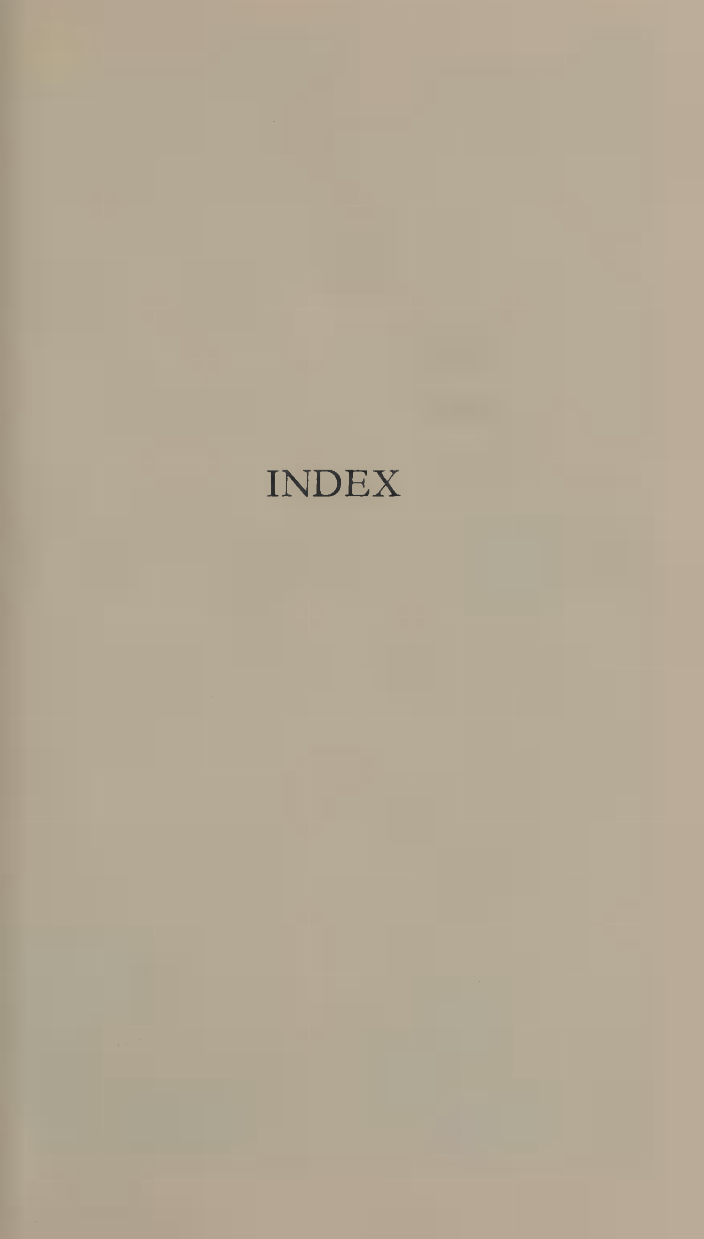
Le royaume de l'Oint

97 En ce jour-là vient du ciel l'Oint, le Roi, avec tous les Saints ; il brûle la terre et y passe mille ans. 98 Comme les pécheurs y ont dominé, il créera un nouveau ciel et une nouvelle terre. Il n'y aura en eux ni Diable ni mort. 99 Il régnera avec les saints ; ils montent et descendent ; ils sont avec les anges en tout temps, ils sont avec l'Oint pendant mille ans.

97. Comparer *Zacharie,* XIV, 5. L'attente d'un règne messianique de mille ans eſt commune dans le judaïsme aux abords de l'ère chrétienne.

98. Nouvelle création conforme aux prophéties (*Isaïe,* LXV, 17). Sur l'absence de Diable, voir *Jubilés,* XXIII, 29 ; *Teſtament de Moïse,* X, 1 ; *Teſtament de Juda,* XXV, 3 ; sur la disparition de la mort, *Isaïe,* XXV, 8.

99. Ils montent et descendent : à la fin des temps la liaison entre le ciel et la terre sera rétablie (*Échelle de Jacob,* B, VII) ; l'image eſt celle de l'échelle de Jacob de *Genèse,* XXVIII, 12.



INDEX

[illegible] d'Olam [illegible]

Dès ce jour-là vivant [illegible] d'Olam, le Roi, avait [illegible] palmes [illegible] brille. Il [illegible] y [illegible] Comme les péchés [illegible] dominé, il créera un nouveau ciel et une nouvelle terre. Il n'y aura [illegible] diable ni mort. [illegible] Il régnera avec les saints ; ils montent et descendent, ils sont avec les anges en tout [illegible] avec l'Olam pendant [illegible].

INDEX DES NOMS PROPRES

Les noms géographiques (pays, peuples, villes, lieux, monts, mers, cours d'eau, etc.) sont en italique.

Les noms bibliques, lorsqu'ils sont retranscrits, déformés ou méconnaissables, sont en règle générale suivis d'une parenthèse donnant la forme sous laquelle ils sont attestés dans l'Ancien Testament, (Bible, t. I et II de la Bibliothèque de la Pléiade).

INDEX THÉMATIQUE

Le lecteur voudra bien se souvenir qu'il ne s'agit pas d'une concordance mais d'un choix de thèmes et de termes, établi sur la base des traductions publiées dans ce volume.

Les noms composés en italique renvoient à l'index des noms propres.

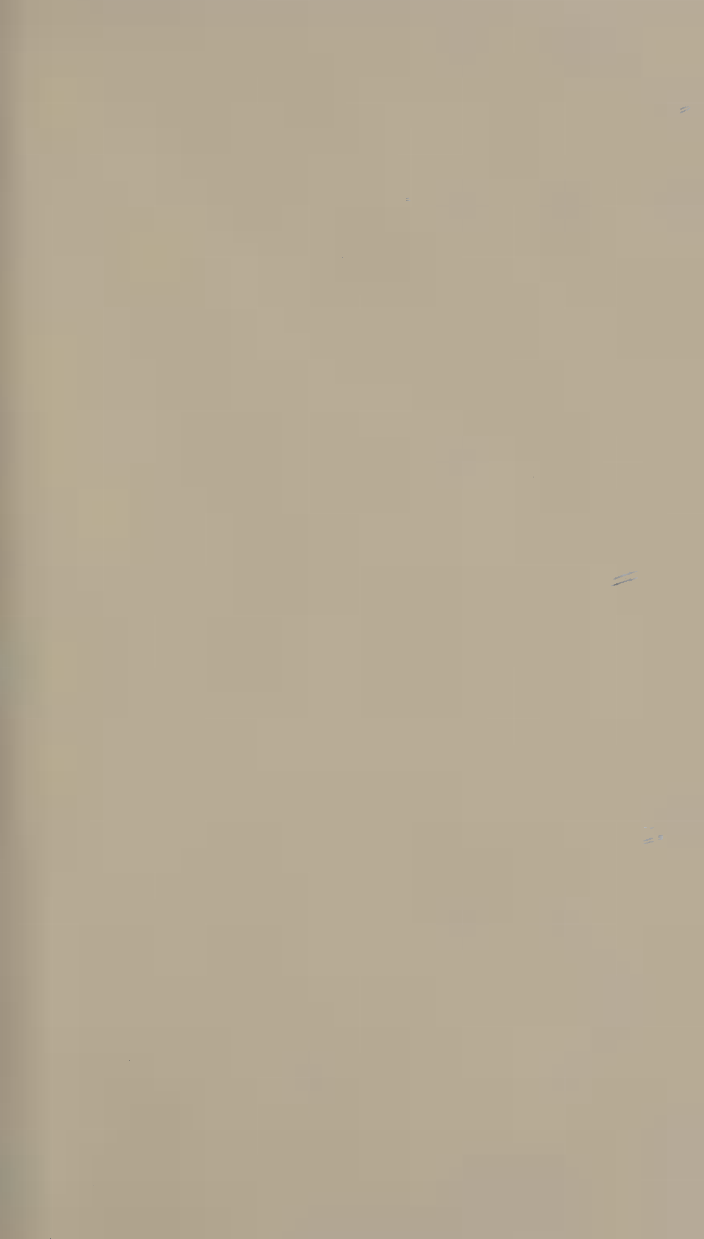
TABLE

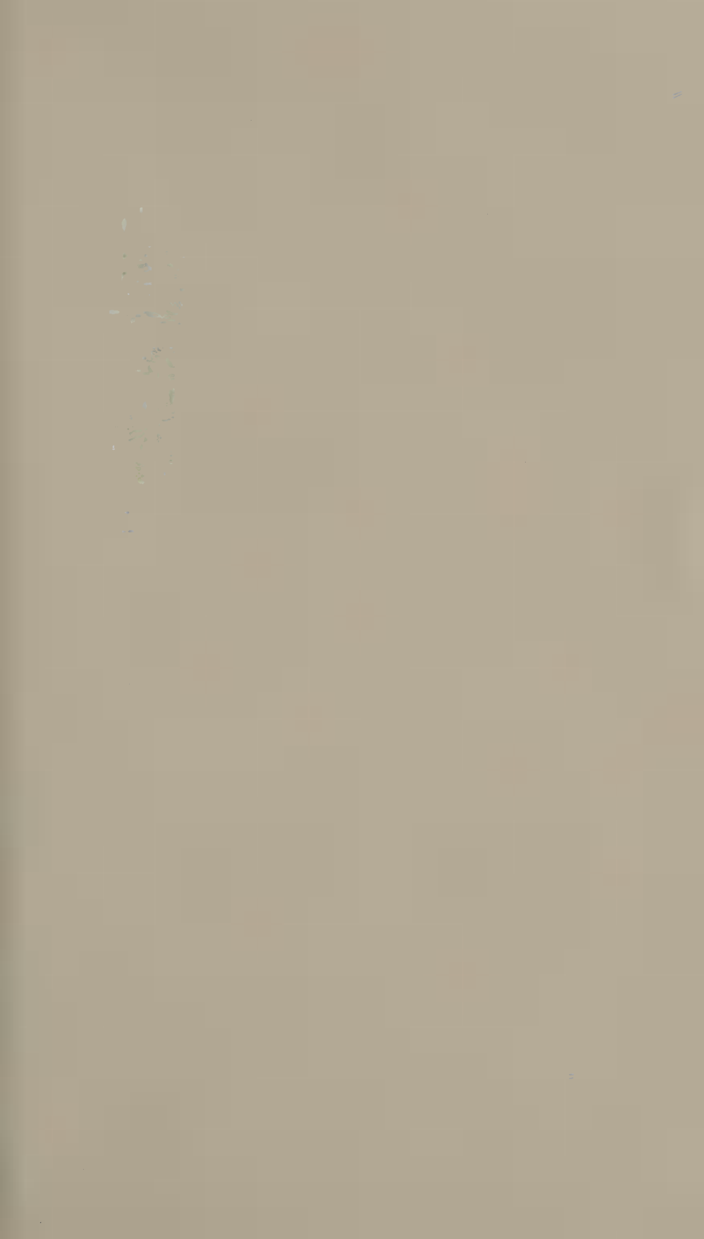
Écrits qoumrâniens

Ce volume, portant le numéro
trois cent trente-sept
de la «Bibliothèque de la Pléiade»
publiée aux Éditions Gallimard,
a été achevé d'imprimer
sur bible des Papeteries Braunstein
le 4 avril 1988
sur les presses
de Mame Imprimeurs
à Tours
et relié en pleine peau,
dorée à l'or fin 23 carats,
par Babouot à Lagny.

ISBN : 2-07-011116-4.

N° d'édition : 43052. Dépôt légal : avril 1988.
Premier dépôt légal : 1987.
Imprimé en France.





La Bible. Écrits intertestam
édition publiée sous la di
d'André Dupont-Sommer et M
Philonenko, avec la collab
Daniel A. Bertrand ... [et
[Paris] : Gallimard, c1987
cxlix, 1905 p. ; 18 cm. --
(Bibliothèque de la Pléiade
Includes bibliographies an
Contents: Ecrits qoumrânie
Pseudépigraphes de l'Ancien
ISBN 2-07-011116-4
1. Apocryphal books (Old T
Translations into French. I
Sommer, André. II. Philonen
III. Bertrand, Daniel A. IV
Scrolls. French. 1987.
Écrits intertestamentair

